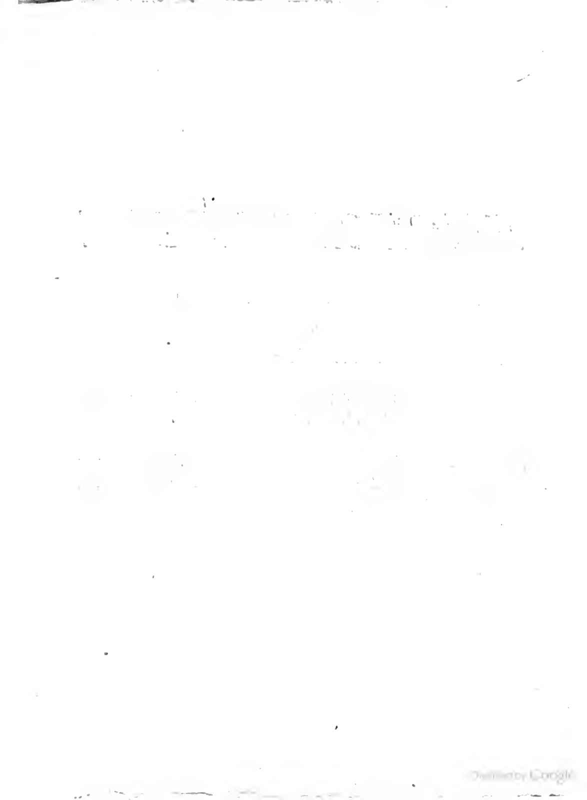


ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE,
OU
PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES.

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Editeurs de l'*Encyclopédie.



ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

HISTOIRE NATURELLE
DES
ANIMAUX.
TOME PREMIER.





A PARIS,

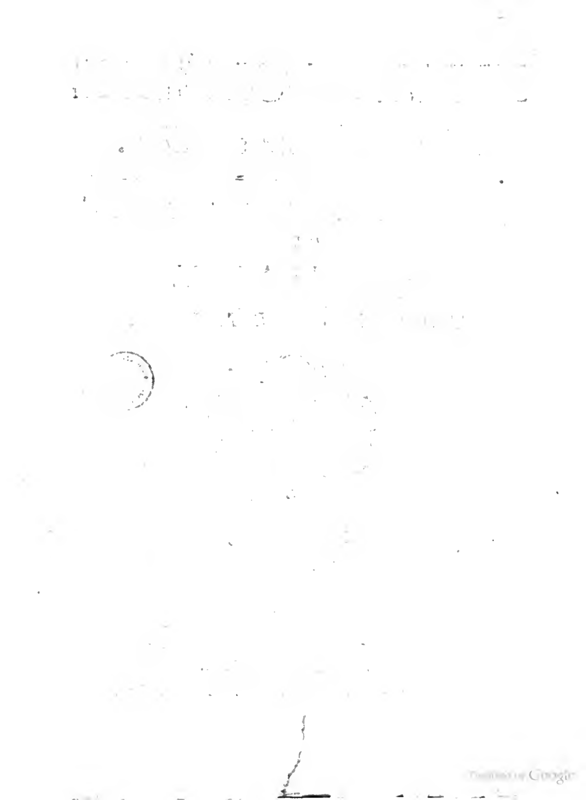
Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins;

A LIÈGE,

Chez PLOMTEUX, Imprimeur des Etats.

M. DCC. LXXXII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.



AVERTISSEMENT.

L'Histoire Naturelle des Animaux est précédée par une Introduction aux trois Règnes de la Nature, & par l'Histoire Naturelle de l'Homme, par M. Daubenton, de l'Académie Royale des Sciences, Lecteur & Professeur d'Histoire Naturelle au Collège Royal de France, Garde & Démonstrateur du Cabinet du Jardin du Roi, &c. Ce Dictionnaire est divisé en six parties, dont la première contient les Animaux quadrupèdes, auxquels on a joint les cétacés, rédigée d'après l'Histoire Naturelle des Animaux, de M. de Buffon; la seconde, les Oiseaux, par M. Mauduit, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, & Membre de la Société Royale de Médecine; la troisième, les Quadrupèdes ovipares & les Serpens, par M. Daubenton; la quatrième, les Poissons, par le même; la cinquième, les Insectes, par M. Gueneau de Montbeillard, Académicien honoraire de l'Académie de Dijon; la sixième, les Vers, par M. Daubenton.

L'Introduction à l'Histoire Naturelle commence par la définition de cette Science & par l'énumération abrégée de ses différens objets. Ensuite on indique les limites de l'Histoire Naturelle relativement aux autres Sciences qui ont le plus de rapports avec elle : telles sont l'Anatomie, la Matière médicale, la Botanique, la Culture des plantes, la Chymie, la Métallurgie, &c.

On explique les principes des distributions méthodiques des productions de la Nature en règnes, ordres, classes, genres, espèces, sortes & variétés.

Ensuite l'on discute cette grande question d'Histoire Naturelle, sçavoir si la Nature passe d'une espèce à une autre par des nuances successives; si toutes les espèces de ses productions pourroient être rangées sur une même ligne, de manière que chaque espèce auroit plus de rapports avec celles qui l'avoisineroient, qu'avec aucune des autres; ou si cet ordre, au lieu d'être continu, seroit interrompu par des lacunes entre des espèces qui n'auroient pas des caractères propres à former une sorte de liaison entre elles. On trouve exposées dans l'Introduction à l'Histoire Naturelle, les raisons qui ont été données par différens Auteurs pour prouver qu'il y a des êtres intermédiaires qui participent de la nature des minéraux & des végétaux, & qui indiquent une sorte de passage entre le Règne animal & le Règne végétal, & d'autres êtres qui forment une liaison entre le

Règne végétal & le Règne animal. A la suite de cet exposé, est rapportée l'opinion des Naturalistes qui pensent, au contraire, que l'on n'a eu, jusqu'à présent, aucunes preuves décisives de passage ou de liaison entre les Règnes de la Nature.

On fait mention des principaux Auteurs qui ont traité des trois Règnes de la Nature, & l'on donne quelques notices de leurs ouvrages.

L'Introduction à l'Histoire Naturelle est terminée par l'exposition des motifs par lesquels on s'est déterminé à faire des Dictionnaires particuliers, non-seulement pour chaque Règne, mais aussi pour chacun des ordres ou grandes classes des productions de la Nature qui leur appartiennent.

Quoique plusieurs Naturalistes nomenclateurs aient mis l'homme dans une même classe avec les animaux quadrupèdes, on ne confondra pas l'Histoire Naturelle de l'homme avec celle des animaux; elle est placée à la tête du Dictionnaire des Quadrupèdes, après l'Introduction à l'Histoire Naturelle.

Comme il y aura dans l'Encyclopédie méthodique des Dictionnaires particuliers pour l'Anatomie, la Médecine, l'Art du Dessin, &c. on ne peut répéter dans l'Histoire Naturelle de l'homme aucun des articles qui appartiennent à ces Dictionnaires : ainsi elle doit être réduite aux objets suivans.

Les différences qui sont entre la conformation du corps de l'homme & celle des animaux.

La naissance de l'homme & son éducation physique relativement à la force & aux proportions de son corps.

Les principales différences de la taille depuis le nain jusqu'au géant.

Les variétés de l'espèce humaine pour la couleur de la peau, les traits du visage, les proportions, la force & la vigueur du corps de l'homme, ses alimens, &c.

Ses différens âges, la durée de sa vie, sa mort, la décomposition de son corps, ses restes embaumés, pétrifiés, &c.

L'Histoire Naturelle des animaux sera divisée en six Dictionnaires méthodiques; le premier contient les quadrupèdes vivipares & les cétacés; le second contiendra les oiseaux; les quadrupédes ovipares & les serpens seront dans le troisieme Dictionnaire; les poissons dans le quatrième; les insectes dans le cinquième, & les vers dans le sixième.

Cette division du Règne animal, en six Dictionnaires, est nécessaire pour qu'ils soient plus méthodiques, & pour rendre par conséquent l'étude de cette Science plus simple & plus facile. Il auroit même fallu faire huit Dictionnaires conformément à la distribution méthodique des animaux qui les divise en huit ordres, & qui me paroît la mieux fondée sur leurs caractères distinctifs. Ces huit ordres comprennent 1°. les quadrupèdes, 2°. les cétacés, 3°. les oiseaux, 4°. les quadrupèdes ovipares, 5°. les serpens, 6°. les poissons, 7°. les insectes, 8°. les vers. Mais les cétacés & les serpens ne sont pas assez nombreux ni assez connus pour suffire à deux Dictionnaires particuliers; on a donc été obligé de mettre les cétacés dans

le Dictionnaire des quadrupèdes vivipares & les ferpens dans celui des quadrupèdes ovipares.

Quadrupèdes et Cétacés.

TOUTE l'Europe s'accorde à regarder l'Hiftoire des animaux de M. le Comte de Buffon, comme l'un des plus beaux ouvrages de ce fiècle. On fent bien qu'avec un tel guide il feroit fuperflu de chercher à s'ouvrir de nouvelles routes dans cette partie de l'Hiftoire Naturelle; auffi l'Hiftoire des animaux quadrupèdes eft - elle ici prefqu'entièrement rédigée d'après celle de M. de Buffon, mais avec les modifications & la forme que prefcrit le plan général de cette Encyclopédie.

Pour nous y conformer en tout, nous donnons à l'article *Quadrupèdes*, une diftribution méthodique de leurs différentes familles : mais notre méthode, fimple & naturelle, ne fait que rapprocher ces animaux fuivant que l'on peut remarquer entre eux plus de traits de conformité & de reffemblance : on a évité les réunions forcées, quelquefois monftrueufes, de natures éloignées & difparates, qui choquent dans la plupart des Nomenclatures, rien n'étant plus déplacé que ces contraftes pénibles dans une méthode dont le but eft & doit être de réunir les êtres, & de les raffembler dans l'ordre de leurs grands rapports.

Tout ce qui peut avoir paru de nouveau depuis la publication de l'Hiftoire des Quadrupèdes de M. de Buffon, ou ce qu'il y a lui-même ajouté dans fes Supplémens, eft refondu dans chaque article : ceux des animaux fauvages font enrichis de tous les détails de leur chaffe.

Les efpèces font rangées dans ce nouveau Dictionnaire fous leurs véritables dénominations; & tous les noms triviaux, favans, nationaux ou étrangers, étant rapportés par renvois à ces vrais noms, on voit s'éclaircir la confufion dans laquelle l'ancienne Encyclopédie avoit laiffé cette partie de l'Hiftoire des Animaux; fouvent, en effet, dans cet Ouvrage on n'avoit fait qu'extraire, fans difcuter & fans comparer les objets, ce qu'avoit dit chaque voyageur fur les animaux du pays qu'il parcouroit; de forte qu'un même animal, donné plufieurs fois fous plufieurs noms barbares, n'étoit reconnoiffable fous aucun (1).

Les *cétacés* ou grands animaux marins du genre de la baleine, qui femblent, par leur forme extérieure & par l'élément qu'ils habitent, appartenir aux poiffons, tiennent néanmoins aux quadrupèdes par une analogie de Nature bien plus étroite & plus intime; ils refpirent comme

---

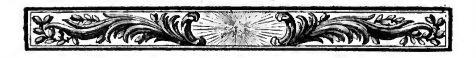
(1) Voyez dans l'ancienne Encyclopédie les mots *Antamba*, *Aranata*, *Arougheun*, *Azèbre*, *Berri*, *Bifcacho*, *Capivar*, *Camphur*, *Dabach*, *Hay*, *Hirara*, *Impagazza*, *Impalanca*, *Intienga*, *Machan*, *Nfeffi*, *Pacquirer*, *Sigah-Gufch*, &c. &c.

les quadrupèdes ; ils engendrent & même alaitent de leurs petits : toute la conformation intérieure de leurs organes & de leurs viſcères eſt la même. D'après ces rapports ſinguliers & frappans, les cétacés ſemblent mieux placés dans le Dictionnaire des quadrupèdes que dans toute autre partie de l'Hiſtoire Naturelle.

N B. L'article *Quadrupèdes* eſt celui qu'on doit lire le premier, ſi l'on veut faire une lecture raiſonnée de cet ouvrage, parce qu'il en expoſe tout le ſyſtême, & qu'il donne la diſtribution & la ſuite méthodique de ſes différentes parties.



INTRODUCTION



INTRODUCTION
A L'HISTOIRE NATURELLE.

PAR M. DAUBENTON.

L'Histoire Naturelle, prise dans toute l'étendue de sa dénomination, auroit pour objet, l'Air, les Météores & les Astres, comme tous les corps terrestres, bruts & organisés, puisque tous ces êtres appartiennent à la Nature ; mais on est convenu de ne rapporter à l'Histoire Naturelle que la Terre considérée dans les parties qui la composent & dans les êtres vivans qui l'habitent. Ainsi, l'on distingue le Naturaliste du Physicien & de l'Astronome, quoiqu'ils concourent tous à former un corps de science, qui est une Histoire Naturelle.

Cette science, déjà réduite, feroit encore trop étendue, pour être embrassée par un seul homme dans tous ses détails : on en a distrait les parties qui ne représentent pas leurs objets dans l'état de nature. Par cette sous-division, l'Histoire Naturelle a été séparée de la Chymie, de la Métallurgie, de l'Agriculture, des Arts, de la matière Médicale, de l'Anatomie, de la Médecine, &c. Le point de séparation est facile à saisir entre ces sciences & l'Histoire Naturelle.

Dès que les procédés de l'art ont détruit la structure des minéraux, ou altéré l'organisation des plantes & des animaux, le Naturaliste cesse d'observer ces productions de la Nature : le Chymiste les a pulvérisées, dissoutes, macérées, distillées, calcinées, vitrifiées, &c. Le Métallurgiste a fait disparoître la mine, en faisant l'extraction du métal. L'Agriculteur fortifie la Nature dans la production des plantes, par des labours & par des engrais. Le Teinturier & le Pharmacien préparent & mêlent les drogues simples les unes avec les autres, pour étendre leurs propriétés & pour leur donner plus d'activité. L'Anatomiste développe les plus petites parties des êtres organisés, pour reconnoître leur conformation. Le Médecin recherche le méchanisme des différentes fonctions du corps de l'homme & des animaux, pour apprendre à les rétablir lorsqu'elles sont dérangées.

Le Naturaliste contemple les minéraux, les plantes & les animaux, dans leurs différens états, sans mêler les procédés de l'art aux opérations de la Nature. Il observe l'origine & l'accroissement des corps bruts, leur structure, leur dépérissement, leur destruction, & les nouvelles formes que prennent leurs parties intégrantes en entrant dans la composition d'autres corps.

Le Naturaliste doit observer la formation du germe dans les semences des plantes, son développement, la production de la plantule dans sa radicule & sa plume, l'accroissement des racines, des tiges, du tronc, des branches, des boutons, des feuilles, des fleurs, des fruits, & l'organisation de ces différentes parties des plantes. Il doit aussi faire des recherches sur les qualités & les propriétés qu'elles manifestent sans le secours de l'art.

Les observations du Naturaliste ont pour objets le développement de l'embryon & du fœtus de l'homme & des animaux, leur naissance, les changemens qui leur arrivent dans les différens âges de la vie, la suite des générations dans les espèces, la diversité

des races & les variétés de leurs individus, leurs métamorphoses, la durée de leur vie, leur mort & ce qui subsiste de leur corps quelque temps après sa destruction. Ces objets, immenses dans les détails, prouvent la nécessité de distinguer l'Histoire Naturelle des autres sciences qui ont le plus de rapports avec elle.

L'objet de la première étude des Naturalistes est d'apprendre à connoître les productions de la Nature, & à les distinguer les unes des autres. C'est déjà un grand travail: ce n'est cependant que le prélude d'une étude plus profonde, qui puisse contribuer au progrès de la science, par de nouvelles découvertes & par de bons raisonnemens.

Si l'on considère le nombre immense des différentes sortes de minéraux, & des diverses espèces de plantes & d'animaux, & toutes les variétés qui s'y trouvent, on croiroit qu'il seroit presqu'impossible de distinguer tous ces êtres & de les connoître chacun en particulier. En effet, un seul homme n'y parviendroit pas, si l'on n'avoit inventé un moyen d'abréger & de faciliter cette étude: ce moyen est un art aussi ingénieux que nécessaire. C'est une méthode par laquelle on distribue les productions de la Nature en plusieurs divisions, qui portent chacune des caractères distinctifs, évidens ou faciles à reconnoître.

Les premières branches de la distribution méthodique, la plus généralement reçue en Histoire Naturelle, forment trois grandes classes, auxquelles on a donné le nom de *Règne*, & qui sont le Règne minéral, le Règne végétal & le Règne animal. Le premier comprend tous les minéraux, le second toutes les plantes, & le troisième tous les animaux.

Les minéraux diffèrent des plantes & des animaux, en ce qu'ils n'ont point d'organisation, ni de vie. Quoique les plantes soient organisées, elles n'ont point de mouvement spontané, ni de sentiment comme les animaux. Par ces caractères, on distingue les êtres de chaque Règne, & l'étude est réduite pour un temps au tiers de son étendue, puisqu'en s'occupant de l'un des Règnes de la Nature, on peut suspendre toutes recherches sur les deux autres.

Mais chacun des trois Règnes comprend encore un trop grand nombre d'objets, pour qu'il soit possible de les distinguer sans méthode: il faut les diviser. Par exemple: je distribue les animaux en huit ordres, & je rapporte les quadrupèdes vivipares au premier ordre. Les animaux qu'il contient ont quatre pieds & du poil: ces deux caractères suffisent pour les distinguer des animaux que comprennent les sept autres ordres.

Quoique l'ordre auquel se rapportent les quadrupèdes, soit peu nombreux, il renferme encore un trop grand nombre d'animaux d'espèces différentes, pour que l'on puisse les distinguer facilement, sans le secours de la méthode; c'est pourquoi je divise cet ordre en quinze classes. Les animaux de la première diffèrent de tout autre animal, en ce qu'ils ont le pouce des pieds de derrière placé comme celui d'une main.

On ne pourroit se souvenir des caractères distinctifs de toutes les espèces des animaux de la première classe, sans se fatiguer la mémoire. Pour éviter cette peine, j'ai divisé cette classe en six genres. Le premier comprend les Singes d'Asie & d'Afrique. Ces animaux ont la cloison des narines étroite, & leurs ouvertures placées au-dessous du nez. Par ces caractères, ils diffèrent non-seulement des Singes d'Amérique, mais de tous les autres animaux de la première classe des quadrupèdes.

Les espèces du premier genre de cette classe ont chacune leurs caractères distinctifs. L'Orang-outang, qui est la première espèce de ce genre, n'a point de queue ni de callosités aux fesses. Ces caractères font reconnoître l'Orang-outang parmi tous les autres Singes de l'Asie & de l'Afrique.

Pour faire voir tous les avantages d'une distribution méthodique des productions de la Nature, il suffira de mettre en pratique ce que je viens de dire des animaux quadrupèdes.

Supposons que l'on ait un Orang-outang, & que l'on ne connoisse ni son nom ni son espèce parmi les animaux: on sçaura d'abord qu'il est quadrupède vivipare, & par

conséquent du premier ordre des animaux, parce qu'il a quatre pieds & du poil. Il appartient à la première classe des quadrupèdes, parce que le pouce de ses pieds de derrière est placé comme le pouce d'une main. L'Orang-outang est du premier genre de cette classe, parce que la cloison de ses narines est étroite, & que leurs ouvertures sont placées au-dessous de son nez. Enfin, il est de la première espèce du premier genre, & c'est le Singe nommé Orang-outang, puisqu'il n'a point de queue ni de callosités aux fesses.

Ce moyen de reconnoître un animal que l'on n'a jamais vu, & de trouver son nom parmi ceux de tous les animaux connus, est unique : il ne peut être suppléé par aucun autre moyen. Il est commode lorsque la méthode est bien faite. Il est nécessaire, parce qu'il épargne beaucoup de recherches dans les premières études. Il est utile pour l'avancement de la science, parce que l'on ne peut composer une méthode, sans faire beaucoup d'observations sur les productions de la Nature que l'on veut classer.

Avec tous ces avantages, les méthodes ont un défaut essentiel, qu'il n'est pas possible d'éviter : c'est que l'art a plus de part à leur composition que la Nature.

Toutes ces divisions méthodiques en ordres, en classes, en genres, dépendent de la volonté du Naturaliste qui les imagine : elles ne sont pas indiquées par la nature des choses : les mêmes objets sont classés différemment par différens Auteurs, & quelquefois par le même.

Il n'y a réellement & distinctement que des individus parmi les végétaux & les animaux. Les collections d'individus semblables les uns aux autres, composent les espèces ; celles-ci existent dans leurs individus. Les caractères spécifiques, c'est-à-dire, ceux qui distinguent les espèces, sont essentiels aux individus ; ils ne dépendent pas de la volonté du Naturaliste : ils sont invariables dans la succession des générations, & par conséquent dans la Nature. Jamais ils ne sont fautifs : à cet égard seulement, les méthodes sont infaillibles, parce qu'elles représentent la Nature.

Les genres contiennent des espèces qui ont des rapports entr'elles ; mais ces rapports sont arbitraires : les Auteurs des distributions méthodiques choisissent à leur gré les caractères génériques, pour rendre la méthode plus sûre ou plus facile. Aussi, voit-on ces caractères varier dans différentes méthodes, & éloigner ou rapprocher les mêmes espèces.

Il en est de même pour les classes & pour les ordres, &c. Les caractères qui les distinguent sont arbitraires comme ceux des genres.

Parmi les minéraux, il n'y a point d'individus, & par conséquent point d'espèces. Nous ne voyons pas que les minéraux se reproduisent comme les plantes & les animaux, par des individus semblables, de génération en génération. Un minéral s'altère & se détruit par divers accidens ; ses parties intégrantes se dispersent, se mêlent & se combinent avec des minéraux d'autres sortes, souvent très-différens de celui qui a été décomposé. Il n'y a point là d'individus, puisqu'il n'y a point de ressemblance essentielle.

Un minéral étant dissous par l'eau, ou fondu par le feu, si ses parties se rapprochent ou reprennent de l'adhérence ou de la consistance, par le refroidissement, c'est le même corps qui est divisé ou liquéfié, & qui reprend ensuite son premier état. Il n'y a point là de génération, & par conséquent, il n'y a point d'individus ni d'espèces, mais seulement des variétés, dont la collection peut composer différentes sortes de minéraux. Cette théorie est aisée à prouver par des faits. J'insiste sur cet article, parce que les Naturalistes ont admis, jusqu'à présent, des espèces pour les minéraux, comme pour les plantes & les animaux.

La galene est un minerai où le plomb est minéralisé par le soufre, & qui contient de l'argent. On sçait que dans les mines d'Helgoet, en Bretagne, il s'est détruit de la galene attachée à des gangues de quartz ; le soufre a disparu ; l'argent est resté dans la gangue, & la partie terreuse du plomb a formé de la mine de plomb blanc, crystallisée, qui a du gaz pour minéralisateur. Or,

peut-on dire que ces changemens de forme & de parties intégrantes soient des caractères spécifiques ? Ils ne peuvent désigner que des mines de plomb de différentes sortes.

Le sel commun que l'on tire de l'eau de la mer & des fontaines salées, & le sel gemme qui se trouve dans la terre, ont les mêmes propriétés & les mêmes parties intégrantes ; cependant on en fait trois espèces différentes. Mais leurs prétendus caractères spécifiques, au lieu d'être essentiels, ne sont qu'accidentels, & ne désignent que des variétés du sel commun.

La grande différence qui se trouve entre les caractères essentiels des espèces des plantes & des animaux, & les caractères accidentels des minéraux, prouve qu'il est plus difficile de classer les productions du Règne minéral, que celles du Règne animal.

Les caractères des genres, des classes & des différens ordres des minéraux, sont aussi arbitraires que pour les plantes & les animaux. Ces caractères arbitraires prouvent clairement que l'art a plus de part que la Nature à la composition des méthodes.

On a fait beaucoup de vaines tentatives pour éviter ce grand inconvénient. On a recherché dans la nature un ordre suivi, pour classer ses productions suivant les différens dégrés de leurs qualités, de leur structure, de leur organisation & de leurs propriétés. On voudroit les ranger dans un ordre direct, où elles fussent placées de manière que chacune eût plus de rapports avec celle qui la précéderoit, ou avec celle qui la suivroit, qu'avec toute autre. Cette idée est séduisante. S'il étoit possible de former une suite continue des productions de la Nature, & d'en tracer l'esquisse, on y verroit d'un coup d'œil tous les rapports qu'elles ont entr'elles ; on y reconnoîtroit les différences qui les éloigneroient les unes des autres, & les ressemblances qui les approcheroient. Une méthode ainsi composée seroit un fidèle tableau de la Nature, & le plus grand point de perfection où l'on pût parvenir pour son Histoire.

Mais il paroît que cet ordre direct, tant recherché, n'existe pas. Le souverain Auteur de la Nature ne l'a pas conçue dans cet ordre ; ou, si ces décrets éternels l'ont établi, les lumières de l'esprit humain ont été trop foibles, jusqu'à présent, pour le faire appercevoir.

Les différences qui sont entre les productions de la Nature, ne se succèdent pas de l'une à l'autre en ligne directe ; au contraire, elles suivent plusieurs lignes obliques. Par exemple, si l'on vouloit ranger les métaux suivant les dégrés successifs de leurs propriétés, le plomb seroit immédiatement au-dessous de l'or pour la pesanteur ; le fer auroit la même place pour la tenacité, & l'argent pour la ductilité. Ils formeroient donc trois lignes obliques, qui aboutiroient à l'or, sans qu'il fût possible de les placer tous sur une ligne directe. Il en est ainsi de toutes les productions de la Nature ; elles se croisent en différens sens : plus on les combine, moins on y découvre un ordre continu à tous égards.

Il y a des animaux qui sont si différens des autres, que leur espèce ne peut être associée à une autre espèce, pour les rapporter à un même genre. Tel est l'Eléphant : il diffère plus des autres animaux, qu'il ne leur ressemble par les détails de sa conformation. On ne sçauroit où le placer, si l'on vouloit ranger les animaux sur une ligne continue : par-tout il se trouveroit deux intervalles entre l'Eléphant & les autres animaux. On a prétendu que l'on pourroit découvrir des quadrupèdes jusqu'à présent inconnus, qui rempliroient ces vuides, par les rapports qu'ils auroient avec l'Eléphant & les animaux qui en diffèrent le moins. Cette espérance a peu de fondement. De nouveaux animaux pourroient former de nouvelles interruptions, au lieu de remplir celles qui existent.

Puisque l'on ne connoît point d'ordre direct pour classer les productions de la Nature, suivant des caractères essentiels à cet ordre, on est obligé d'employer des caractères arbitraires pour composer les distributions méthodiques ; par conséquent, les méthodes ne sont pas conformes à l'état de la Nature. Lorsqu'on met des espèces d'animaux sous un même genre, ce n'est

pas que ces animaux ayent plus de rapports entre eux qu'avec ceux des autres genres, c'est seulement parce qu'ils ont un caractère commun, sur lequel l'Auteur de la méthode a établi un genre qui étoit nécessaire, pour avoir des divisions plus courtes, plus distinctes ou plus commodes. Il en est de même pour les classes; leurs caractères sont arbitraires comme ceux des genres.

Il ne faut donc pas donner trop de confiance aux méthodes, en les regardant comme un tableau de la Nature; ce n'est qu'une invention de l'art; mais cette invention est très-utile dans les premières études de l'Histoire Naturelle.

Lorsqu'on est parvenu à connoître les productions des trois Règnes, par le moyen des méthodes; lorsqu'on s'est assuré de cette connoissance, par l'inspection des objets réels de la Nature; lorsqu'on a lû, dans les meilleurs Auteurs, les descriptions qui ont été faites de ces objets: alors on peut passer aux secondes études de l'Histoire Naturelle. Elles consistent dans des observations exactes sur les productions de la Nature & dans les conséquences que l'on tire de ces observations. Voilà les moyens les plus sûrs pour se procurer de nouvelles lumières, qui contribuent à l'avancement de la science.

En observant, il faut décrire exactement ce que l'on voit: il faut observer & décrire la même chose successivement en différens états. De nouvelles descriptions étant comparées avec celles qui ont déjà été faites sur des choses de même genre, constatent leurs qualités & leurs propriétés, ou en exposent qui n'étoient pas connues. De nouvelles descriptions font aussi découvrir des objets ignorés. De nouvelles descriptions, faites sur les mêmes objets, observés successivement en différens états, contribuent à en faire connoître la formation, le développement, l'accroissement, la structure, la conformation, l'organisation, le dépérissement & la destruction.

En méditant sur tous ces objets, on parvient à entendre quelques parties de l'économie animale & de l'économie végétale. On prend quelques connoissances de la situation, de la structure & du mélange des minéraux. Mais toutes les fois que l'on tire des conséquences de ses observations, on ne peut être trop attentif à constater les faits: il faut se défier de toutes les circonstances qui peuvent cacher l'erreur sous de fausses apparences de vérité: on ne doit se permettre aucune assertion sans avoir des preuves assez fortes pour prévenir toutes les objections.

Il y a dans l'étude de l'Histoire Naturelle, des difficultés qui donnent du dégoût pour cette science, en la rendant fastidieuse. Elles ne sont pas dans la Nature: elles viennent des abus que la plûpart des Auteurs Naturalistes ont introduits dans leurs écrits. La plus grande faute qu'ils ayent faite, est la multiplicité des noms pour une même chose. Il en a résulté un inconvénient encore plus grand dans les dénominations vaines & chimériques, qui n'ont point d'objet réel.

En donnant plusieurs noms à une même chose, on présente un appât trompeur à ceux qui commencent à étudier l'Histoire Naturelle: il leur semble que plus ils auront de noms, mieux ils connoîtront la chose. Cependant, il est bien certain que le temps employé à cette étude, est en pure perte: souvent même il nuit à la connoissance de la chose; parce que les dénominations multipliées deviennent équivoques, & l'on est tenté de croire qu'il doit y avoir autant de choses que de noms. Cette erreur n'est que trop fréquente; lorsqu'on y tombe, on s'engage dans des recherches longues, pénibles, ennuyeuses & absolument inutiles.

Pourquoi les Auteurs qui ont multiplié les dénominations, n'ont-ils pas prévu les grands inconvéniens qui en résulteroient, & ne les ont-ils pas prévenus, en s'abstenant de faire de nouveaux noms?

Il paroît que cet abus est venu de deux causes: l'une a été le desir de corriger la nomenclature, en changeant des dénominations qui sembloient être fautives; l'autre cause a peut-être été l'envie d'établir de nouveaux noms. Quelques Auteurs ont pu se persuader que cette sorte d'invention

avoit, à quelques égards, le mérite de la découverte d'une chose réelle. Ils ont pu croire aussi qu'ils s'approprioient, en quelque façon, la chose à laquelle ils imposoient un nom, & qu'ils en disposoient en lui donnant le nom de quelqu'un à qui ils vouloient plaire.

Quoi qu'il en soit des motifs qui ont fait changer les noms, considérons ce qui peut résulter de ce changement & quelles sont les conditions nécessaires pour une bonne nomenclature.

Il me paroît que les noms devroient être faciles à prononcer & à écrire, à lire & à retenir de mémoire. Il faudroit aussi qu'ils indiquassent, par leur signification, quelque qualité ou quelque propriété de la chose dénommée. Suivant cette dernière condition, les noms ne seroient pas de vains sons, qui ne donnent aucune connoissance utile. En nommant une chose, on auroit quelqu'idée de sa nature.

Cette idée, inséparable du nom & dérivée de la chose, aideroit beaucoup la mémoire. La signification du nom indiqueroit la chose dénommée ; & l'aspect de cette chose rappelleroit sa dénomination. Celle de la pierre appellée Œil de chat, ne peut manquer de donner l'idée de la comparaison que l'on a faite des couleurs brillantes de cette pierre avec celles de l'œil d'un chat, vu dans l'obscurité ; & réciproquement l'aspect des couleurs de la pierre fait souvenir de son nom.

Au contraire, si l'on n'employoit, en Histoire Naturelle, que des noms qui n'eussent aucune signification en aucune langue, comme un très-sçavant Naturaliste l'a conseillé, loin d'avoir du secours pour la mémoire, par les noms, & par les choses nommées, il seroit beaucoup plus difficile de se rappeller des noms absolument inconnus, que des dénominations usitées.

Ces noms, composés de lettres assemblées au hasard, ont été imaginés pour éviter l'équivoque des mêmes dénominations données à différentes choses. Mais cet inconvénient ne pourroit avoir lieu que dans les cas où l'on donneroit les mêmes dénominations à des genres d'une même classe, à des sortes d'un même genre, ou à des variétés d'une même sorte : dans tout autre cas, le double emploi des noms ne peut être qu'avantageux.

Lorsqu'on prend des noms dans sa propre langue, pour les donner à des productions de la Nature, il faut choisir les plus faciles à lire, à prononcer & à écrire. Si on les tire d'une langue étrangère, il est à propos de les traduire, s'ils ont une bonne signification. Le temps des Naturalistes de chaque nation sera mieux employé à l'étude des choses, qu'à celle de leurs noms dans toutes les langues mortes & vivantes. On voudroit que toutes les nations convinssent entre elles d'une langue commune pour les sciences : il seroit encore plus à desirer qu'il n'y eût qu'une seule langue pour tous les hommes ; mais il n'y a pas plus à espérer pour cette convention, que pour celle de l'uniformité des poids & des mesures. Chaque peuple tient à ses anciens usages, & ne les change qu'à l'aide du temps & des circonstances.

Pourquoi les Sçavans auroient-ils pour les sciences une langue différente de celle de leur Nation ? Ce seroit pour s'entendre avec les Sçavans étrangers, & pour mieux profiter de leurs lumières ; mais il est encore plus utile pour chaque Nation, que les Sçavans écrivent dans la langue nationale, pour se faire mieux entendre de leurs compatriotes.

Conservons soigneusement les dénominations que notre Nation a données aux productions de la Nature : elles sont les plus usitées parmi nous, & par conséquent les mieux entendues. Regretterons-nous les étymologies grecques ? La plûpart ne nous donnent que de fausses idées en Histoire Naturelle. Nous apprendrons les autres par l'étude, sans surcharger la nomenclature de noms qui ne sont pas reçus dans notre langue.

D'après ces considérations, prenons pour principe de ne pas changer les noms sans une nécessité absolue, & de ne jamais adopter qu'un seul nom pour la même chose : il vaut bien mieux s'appliquer à connoître des qualités & des propriétés essentielles, que des noms superflus.

La connoiſſance des noms ſynonymes ne peut ſervir que dans les cas où les Auteurs, en donnant de nouveaux noms aux productions de la Nature, auroient auſſi expoſé de nouveaux caractères diſtinctifs, & de nouvelles propriétés; mais il eſt plus aiſé d'impoſer un nom que de faire une obſervation utile; cependant, les nomenclateurs en ont rapporté qu'il eſt néceſſaire de ſçavoir, & que l'on ne peut apprendre qu'avec l'intelligence des noms ſynonymes.

Ces ſynonymes ſont devenus ſi nombreux dans toutes les parties de l'Hiſtoire Naturelle, que l'on a été obligé de rapprocher tous ceux qui ſe rapportent à chaque choſe, & d'en faire des liſtes, pour épargner le temps qu'il faudroit perdre en les recherchant dans les livres où ils ſont diſperſés. On a donné à ces liſtes le nom de Synonymies. Les Auteurs qui ſe ſont appliqués à ce travail, ont rendu un ſervice important aux Naturaliſtes. Il ſeroit fort à ſouhaiter que ces Synonymies fuſſent plus complettes & toutes réunies dans un ſeul livre, en forme de Dictionnaire. Il faudroit, pour faire cet ouvrage, un Naturaliſte fort inſtruit & très-patient, car il y a beaucoup de noms ſynonymes fort équivoques. Les choſes auxquelles ils ont été donnés, ne ſont pas aſſez bien déſignées pour être reconnues, ſur-tout dans les Auteurs anciens, qui ne faiſoient pas des deſcriptions auſſi exactes que les modernes.

Les Synonymies, telles que nous les avons, peuvent déjà, quoiqu'imparfaites, abréger de beaucoup la triſte étude des noms, & nous aider à ſurmonter l'obſtacle que la multiplicité des dénominations met au progrès de l'Hiſtoire Naturelle. Il y a dans cette ſcience un préjugé qui retarde auſſi ſon avancement; c'eſt le vain eſpoir de découvrir un ordre ſuivi dans les caractères diſtinctifs des productions de la Nature.

Parmi les Auteurs anciens, Pline eſt celui qui a fait mention du plus grand nombre de productions naturelles dans les trois Règnes; mais il les a nommées ſans les déſigner par des caractères diſtinctifs. La plûpart des noms qu'il a employés ne ſont pas ſuffiſans pour faire reconnoître les objets auxquels ils les a donnés: on ne peut juger, dans cette nomenclature incertaine, que par la voie des conjectures, qui eſt très-fautive. Lorſque cette reſſource manque, l'écrit de l'Auteur eſt inintelligible ou inutile. Au ſiècle de Pline, on n'avoit pas aſſez de connoiſſances en Hiſtoire Naturelle, pour déſigner ſes objets par des caractères diſtinctifs, pour ſe mettre en garde contre les faits douteux, & pour rejetter ceux qui manquent de toute vraiſemblance: auſſi Pline a-t-il recueilli, ſans diſcuſſion, ce qui ſe diſoit de ſon temps ſur l'Hiſtoire Naturelle.

Quinze ſiècles après Pline, les Auteurs modernes commencèrent à raſſembler les connoiſſances que l'on avoit ſur l'Hiſtoire Naturelle, & y ajoutèrent beaucoup de choſes qui n'y avoient aucun rapport. Aldrovande écrivit ſur les trois Règnes de la Nature, mais ſans méthode, pour caractériſer leurs différens objets. Joſton embraſſa auſſi les trois Règnes: il fit une compilation, tirée de pluſieurs ouvrages, ſans y rien ajouter, & ſans aucune méthode.

Linnæus & M. Scopoli ont fait des diſtributions méthodiques pour les productions des trois Règnes de la Nature, par des caractères diſtinctifs.

Je ne dois indiquer ici que les Auteurs qui ont parcouru les trois Règnes; c'eſt pourquoi je ne fais pas mention des ouvrages d'Ariſtote & de M. le Comte de Buffon: les éloges qu'ils ont ſi bien mérités, ſont inſéparables des parties les plus importantes de l'Hiſtoire Naturelle.

Il ſeroit trop long de rapporter les titres de tous les ouvrages qui traitent de cette Science: il faut ſe reſtreindre dans une Encyclopédie méthodique, par ordre de matières, à ne citer que les meilleurs en chaque genre.

On a fait deux Dictionnaires ſur les trois Règnes de l'Hiſtoire Naturelle, qui ſont l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raiſonné des Sciences, des Arts & des Métiers, par une Société de Gens de Lettres, &c.; & le Dictionnaire raiſonné univerſel

d'Histoire Naturelle, contenant l'Histoire des animaux, des végétaux & des minéraux, & celle des corps célestes, des météores & des autres principaux phénomènes de la Nature, &c. par M. Valmont de Bomare.

On trouvera dans l'Encyclopédie Méthodique, par ordre de matières, non-seulement la commodité de l'ordre alphabétique des Dictionnaires, mais de plus, l'ordre Scientifique, puisque cette Encyclopédie est divisée en plusieurs parties, relatives aux différentes Sciences, & aux Arts & Métiers, & que chacune de ces grandes parties est sous-divisée en plusieurs Dictionnaires, suivant les diverses natures des objets qu'elle comprend. Par ce moyen, les connoissances de même genre sont rapprochées les unes des autres, & forment un ensemble plus susceptible d'exactitude & de précision, qu'un mélange d'articles qui seroient relatifs à toutes les Sciences, & qui se suivroient les uns les autres, sans autre règle que l'ordre alphabétique de leurs titres.

Il y a dans Paris, dans les provinces de France, & dans les pays étrangers, un grand nombre de cabinets qui renferment des collections d'objets d'Histoire Naturelle; mais il n'y a peut-être que le cabinet du Jardin du Roi où ces collections soient suivies dans tous les Règnes, & dans presque tous les genres des productions de la Nature.

Il faut avoir beaucoup de connoissances pour ranger méthodiquement des collections d'Histoire Naturelle; de l'industrie & du goût pour les disposer d'une manière agréable, & un soin continuel pour les maintenir en bon état. Il y a différens moyens de préparer, de placer, de conserver les différens genres d'objets qui sont dans les cabinets d'Histoire Naturelle: on ne peut expliquer ces moyens qu'en traitant chaque genre en particulier. Je ne ferai ici qu'une seule observation sur la manière d'éclairer les salles des cabinets d'Histoire Naturelle.

Il est nécessaire qu'il y ait des fenêtres au levant & au couchant, & qu'elles soient sur les plus longues faces. S'il n'y avoit des fenêtres que d'un côté, le cabinet ne seroit assez éclairé que le matin ou le soir. Il faut que le soleil donne sur quelques fenêtres d'une salle, pour que l'on puisse voir distinctement les objets d'Histoire Naturelle qu'elle renferme, & pour appercevoir leurs caractères. Moins les salles ont de largeur, plus ces mêmes objets sont éclairés.

Un cabinet d'Histoire Naturelle est un spectacle intéressant, même pour ceux qui ne sont pas initiés dans cette science. Il y a tant de variété, d'élégance & de beauté dans les productions de la Nature, que l'on ne peut les voir sans les admirer. Mais, lorsqu'on veut les voir, pour les connoître & les étudier, les cabinets sont très-commodes. On y trouve des objets de tous les pays; on peut les observer, les comparer les uns aux autres, sans être obligé d'aller les chercher au loin.

Le temps des voyages n'est pas favorable aux premières études de l'Histoire Naturelle: elles demandent la tranquillité nécessaire pour apprendre les élémens de cette Science, pour méditer sur ses principes, & pour en faire une juste application. Il faut voir les productions de la Nature, & les comparer les unes aux autres, pour bien entendre les préceptes qui se trouvent dans les livres, ou qui sont transmis par la voix des Maîtres. Les objets les plus faciles à trouver, sont les premiers qu'il convient d'observer. En allant en chercher d'autres plus loin, on perdroit un temps précieux pour l'étude, & de longues distractions en arrêteroient les progrès.

Il n'y a point de pays où la Nature ne nous présente des productions assez variées pour nous exercer dans nos premières études. En contemplant ces premiers objets, en considérant les rapports qu'ils ont entre eux, & principalement les différences qui les caractérisent chacun en particulier, nous apprenons à observer tout le reste de la Nature. Ces premières observations étant méditées, suffisent pour nous instruire dans l'art des divisions méthodiques, si commode, si utile, si nécessaire, pour faciliter & pour assurer les premiers pas que nous faisons dans la carrière de l'Histoire Naturelle. Mais cet art est souvent trompeur: il nous donne de faux indices; il nous entraîne

entraîne dans des routes où nous croyons suivre la marche de la Nature, tandis qu'il nous livre à des prestiges. Que de jeunes gens, que de gens plus expérimentés, trop avides de connoissances, marchent à grands pas, & s'égarent, parce qu'ils ont plus d'ardeur qu'ils ne font de réflexions ! Conduits par la chimère de l'ordre direct & du systême de la Nature, ils perdent bientôt la lumière de la science, & tombent dans l'obscurité.

Une étude profonde & réfléchie est le seul moyen de nous préserver de ces dangers. Il faut y donner tout le temps nécessaire dès les commencemens, pour bien connoître le génie de la science avant de parcourir un grand nombre de ses objets de détail.

Lorsqu'on est en état de les comparer les uns aux autres dans leurs rapports, & dans leurs différences, c'est alors qu'il faut visiter les trois Règnes de la Nature.

Heureux le Naturaliste déjà initié dans la science, qui se trouve à portée d'étudier dans ces cabinets, où l'on rassemble des productions de la Nature de tous les pays & de tous les genres. S'il est éloigné de ces collections, son premier voyage doit être pour s'en approcher.

Si l'on entreprenoit d'étudier dans ces cabinets, sans avoir acquis assez de connoissances préliminaires, on seroit fatigué par la multitude des objets, sans pouvoir les connoître par leurs caractères distinctifs.

Cependant, il y a un moyen de faciliter l'étude dans les plus nombreuses collections, c'est de les ranger méthodiquement. Il faut séparer non-seulement les règnes de la Nature, mais aussi leurs ordres, leurs classes & leurs genres; ne présenter successivement qu'un individu de chaque espèce, ou que les principales variétés de chaque sorte. De cette manière, la plus grande collection des productions de la Nature, devient une suite méthodique. Le plus vaste cabinet d'Histoire Naturelle est un livre ouvert, dont vous n'avez jamais sous les yeux qu'une page à la fois. C'est un livre élémentaire, qui est composé de choses réelles, qui montre les objets de la Nature & rappelle les principes de la science.

Ceux qui se proposent d'aller observer & recueillir des productions de la Nature, en différens pays, doivent préluder sur ces recherches dans les cabinets d'Histoire Naturelle. On y a prévenu leurs desirs; on y a rassemblé des choses qu'ils ne rencontreront qu'après avoir parcouru les deux mondes: ils peuvent se familiariser d'avance avec des objets qu'ils ont intention de voir dans le sein de la Nature.

L'étude des cabinets ne dispense pas de celle des livres. La description qu'un bon Naturaliste a faite d'une production de la Nature, nous y fait voir des caractères qui auroient peut-être échappé à nos yeux. Mais il est souvent très-difficile de reconnoître l'objet qui a été décrit.

On est arrêté par deux grands obstacles, dans l'étude de la plûpart des Auteurs qui ont fait des divisions méthodiques ou des descriptions. Il y a dans les uns plus de dénominations qu'il ne se trouve de choses réellement existantes dans la Nature. Les autres ont fait des descriptions incomplettes & fautives, en ce qu'elles n'indiquent pas les caractères propres à leurs objets. Ces deux fautes rendent l'étude très-pénible, & font perdre beaucoup de temps, parce qu'elles nous engagent dans de longues & fastidieuses recherches, pour comparer les descriptions faites par différens Auteurs. Cette discussion est plus difficile pour les minéraux que pour les végétaux & les animaux, parce qu'il y a des figures de ceux-ci qui aident à les faire reconnoître; mais on a beau dessiner, graver ou enluminer la plûpart des minéraux, ils sont encore moins reconnoissables par leurs figures que par leurs descriptions.

Quels seront donc les moyens d'éviter une si grande perte de temps ? Il n'y en a qu'un : c'est de profiter des connoissances acquises par un Naturaliste vivant, qui puisse déterminer & simplifier les principes de la science; qui fasse l'application de ses préceptes, & qui montre les choses qu'il dénomme. Tel est l'objet des cours d'Histoire Naturelle qui se font chaque année dans Paris & dans d'autres villes du Royaume & des pays étrangers. Telle a été l'intention

des Princes qui ont fondé les Chaires d'Histoire Naturelle.

Il y a peu de relations de Voyageurs que l'on puisse lire sans regretter qu'ils n'ayent pas été assez instruits pour les rendre plus intelligibles. Il en est des Voyageurs comme des Chymistes : s'ils ne caractérisent pas l'objet qu'ils décrivent, ou qu'ils veulent analyser, à l'exclusion de tout autre, leur travail est en pure perte, parce que l'on ne pourra jamais reconnoître les choses qu'ils auront décrites ou analysées.

Lorsque les Voyageurs ont donné des noms équivoques à des productions de la Nature, on ne sçait, en lisant leurs relations, à quel objet rapporter ces noms ; on reste dans le doute sans pouvoir en sortir ; le Voyageur lui-même, quand on seroit à portée de l'interroger, ne désigneroit guere mieux, par ses réponses, les choses qu'il auroit mal dénommées.

Ce grand inconvénient n'est que trop fréquent dans presque toutes les relations des Voyageurs Naturalistes, parce qu'ils n'ont pas assez étudié les règles de la nomenclature, tels qu'ils auroient pu les apprendre dans les Ouvrages de M. Brisson, (a) de Linnæus (b) & d'Erxleben (c), pour les quadrupèdes vivipares & les cétacées ; de M. Brisson (d), pour les oiseaux ; de M. Laurent (e), pour les quadrupèdes ovipares & les serpens ; d'Arthedi (f) & de Linnæus (g), pour les poissons ; de M. Geofroy (h), pour les insectes ; de Lister (i), pour les coquilles ; de M. Pallas (k), pour les lithophytes, les madrepores, &c. de Tournefort (l) & de Linnæus (m), pour les plantes, & de Vallerius dans sa Minéralogie latine (n), pour les minéraux.

Il y auroit trop peu de Voyageurs pour faire des observations d'Histoire Naturelle, si l'on exigeoit d'eux qu'ils fussent bien instruits dans toutes les parties de cette science ; mais il faut absolument qu'ils le soient assez pour se faire entendre clairement dans leurs relations.

Il n'est pas nécessaire de retenir de mémoire toutes les divisions d'une méthode de nomenclature, ou d'avoir toujours des livres à consulter : il suffit de les avoir bien étudiés pour connoître les principes des méthodes, & par conséquent les caractères qui peuvent distinguer une chose de toute autre. Si l'on expose ces caractères dans les descriptions, on fera connoître la chose, quand même on lui donneroit une mauvaise dénomination.

(a) Le Règne animal, divisé en six classes, &c. 1 *vol. in*-4°. *Paris*, 1756.
(b) *Systema Naturæ*, *Holmiæ*, 1759.
(c) *Systema Regni animalis.* 1 vol. *in*-8°. *Lipsiæ*, 1777.
(d) Ornithologie, en 6 *vol. in*-4°. *Paris*, 1770.
(e) *Laurenti Synopsis Reptilium*, 1 vol. *in*-8°. *Viennæ*, 1768.
(f) *Ichthyologia*, 1 vol. *in*-8°. *Lugduni Batavorum*, 1738.
(g) *Linnæi*, *Systema Naturæ*.
(h) Histoire abrégée des Insectes. 2 *vol. in*-4°. *Paris*, 1762.
(i) *Martini Lister Historiæ sive Synopsis methodicæ conchyliorum*, &c. *Editio altera.* 1 vol. *in-fol. Oxonii*, 1770.
(k) *Elenchus Zoophytorum*, 1 vol. *in*-8°. *Hagæ Comitum*, 1766.
(l) *Institutiones rei herbariæ.* 3 vol. *in*-4°.
(m) *Systema Naturæ*.
(n) *Systema Minedalogicum*, 2 vol. *in*-8°. *Holmiæ*, 1772.



LES TROIS REGNES
DE LA NATURE.

PAR M. DAUBENTON.

QUOIQUE l'on ait déjà beaucoup de connoiſſances ſur les productions de la Nature, on n'en a pas encore trouvé toutes les eſpèces & toutes les ſortes. Il en reſte un grand nombre que les Naturaliſtes n'ont pas vues, & parmi celles qui ne ſont pas inconnues, il y en a beaucoup qui n'ont pas été aſſez obſervées pour découvrir les caractères de différences & de reſſemblances qui ſont entr'elles.

Cependant ce défaut de connoiſſances dans chaque Règne de la Nature, ſur les eſpèces ou les ſortes de ſes productions, n'a pas empêché pluſieurs Naturaliſtes de tracer des paſſages d'un Règne à l'autre, & d'indiquer des êtres qui leur ont paru mitoyens entre les minéraux & les végétaux, & entre les végétaux & les animaux.

L'objet que je me propoſe ici, n'eſt pas de rechercher ſi, dans chaque Règne, les productions de la Nature ſont liées l'une à l'autre par des rapports qui manifeſtent un ordre direct, que l'on appelle l'ordre naturel. Je vais ſeulement diſcuter les raiſons que l'on a données pour prouver que les Règnes de la Nature ne ſont pas diſtincts, & qu'elle paſſe de l'un à l'autre par des êtres intermédiaires, qui ont de l'analogie avec deux Règnes.

On convient généralement que la principale différence qui ſoit entre les productions de la Nature, conſiſte en ce que les unes ne ſont que des corps bruts, & que les autres ont des organes : les minéraux en ſont dépourvus ; les végétaux & les animaux ſont organiſés. Pour prouver qu'il y a des êtres en partie bruts & en partie organiſés, on a cité les pierres feuilletées & les pierres fibreuſes, comme le talc, l'ardoiſe & l'amiante.

Mais ces pierres ne ſont que des corps bruts, comme les autres minéraux ; leurs lames ou leurs fibres diffèrent eſſentiellement des membranes ou des vaiſſeaux qui ſont dans les plantes & dans les animaux ; par conſéquent, le talc, l'ardoiſe, ni l'amiante, n'indiquent, par leur ſtructure, aucune analogie entre le Règne minéral & les Règnes végétal & animal.

On a recherché cette double analogie dans les madrepores, les coraux & les litophytes, dont la dénomination ſignifie une *pierre-plante ;* mais on a reconnu qu'ils n'avoient pas plus de rapport au Règne minéral, que les animaux qui ont des os, des arrêtes, des enveloppes cruſtacées, des coquilles ou d'autres parties pierreuſes, & que toutes les plantes, parce qu'elles contiennent une terre fine, qui eſt de la nature des pierres.

Il y a tout lieu de croire que les terres & les pierres calcaires ſont, en grande partie, originaires des animaux & des végétaux. Cependant, il eſt encore plus certain que ces terres & ces pierres n'ont aucun rapport eſſentiel avec le Règne animal ou le Règne végétal, parce qu'elles ne ſont que des corps bruts, qui n'ont aucun caractère d'organiſation.

Il eſt très-vraiſemblable que le charbon de terre & les autres bitumes viennent des végétaux. Suppoſons que cette origine fût démontrée, on n'en pourroit conclure aucune analogie actuellement ſubſiſtante entre les bitumes & les végétaux. Il en eſt de même pour le terreau ; quoiqu'il ſoit un

détriment de substances végétales ou animales, il n'a plus d'organisation ; ce n'est qu'une matière brute, qui diffère essentiellement des végétaux.

Un corps ne peut passer du Règne végétal ou animal, au Règne minéral, sans changer de nature : il faut qu'il ait perdu toute organisation pour être minéral. Sa substance est brute ; par conséquent, elle ne peut faire aucune liaison entre le Règne minéral & les deux autres.

S'il reste dans un bloc de pierre, ou dans une mine de charbon de terre, des parties d'animaux ou de végétaux qui n'ayent pas perdu toute leur organisation, elles appartiennent au Règne animal ou au Règne végétal, tant qu'elles conservent des vestiges d'organes. Telles sont les coquilles pétrifiées qui se trouvent dans la pierre calcaire, & les fragmens de plantes que l'on voit dans le charbon de terre.

L'huile est une des substances végétales ou animales qui reste le plus long-temps mêlée & même unie à des substances minérales, sans se dénaturer entièrement. Le napthe est composé d'huile & d'acide minéral. Le napthe & les autres bitumes auroient donc des rapports avec des substances des trois Règnes, & sembleroient faire une liaison entr'eux. Mais ce raisonnement n'est que spécieux : il ne peut avoir aucun fondement en Histoire Naturelle.

L'huile n'est pas un individu des Règnes animal ni végétal ; elle n'existe séparément de la substance des animaux ou des plantes, qu'après en avoir été tirée par des opérations de l'art, ou par une décomposition de la Nature. L'huile n'est qu'une partie intégrante des animaux & des plantes ; celle qui est sortie des végétaux dont les bitumes sont originaires, y subsiste encore. C'est la même huile, avec quelques mélanges, suivant les preuves que les Chymistes en donnent ; mais elle ne peut être considérée nulle part dans la Nature comme un corps particulier qui existe séparément des autres. Ce n'est qu'une substance qui se trouve comme l'eau dans les animaux, les plantes & les bitumes. Elle est originaire des corps organisés ; mais elle n'a par elle-même aucun caractère d'organisation ; par conséquent, lorsqu'elle se trouve dans le Règne minéral, elle ne peut avoir, aux yeux des Naturalistes, aucune liaison avec les deux autres Règnes.

De même que la partie la plus active de la substance des animaux & des végétaux, devient minérale en perdant son organisation, plusieurs substances brutes s'organisent en passant du Règne minéral aux Règnes végétal & animal. Les plantes tirent de la terre des matières minérales, qui servent à leur subsistance & à leur accroissement, & qu'elles communiquent aux animaux qui s'en nourrissent ; mais l'organisation change absolument l'essence & la nature des substances brutes. On en a des preuves incontestables dans l'économie végétale & animale. Je vais en donner une autre preuve, qui n'est pas moins convaincante, prise dans les différens termes de la durée des productions de la Nature.

Ce terme est déterminé, dans les animaux & dans les végétaux, par la conformation de leurs organes. Le temps opère successivement de si grands changemens dans leur état, qu'enfin ils perdent la faculté de faire leurs fonctions. Les fibres des plantes se durcissent, & prennent tant d'adhérence les unes avec les autres, que l'herbe se dessèche ; le bois devient si compacte, que la sève & ses autres liqueurs n'y trouvent plus un libre cours pour entretenir la végétation. Les vaisseaux du corps des animaux perdent leur souplesse & leur ressort ; la circulation des humeurs se rallentit ; les sources de la vie tarissent, & l'animal meurt : c'est ainsi que les végétaux & les animaux périssent au terme naturel où leurs organes ont perdu des propriétés nécessaires à leurs fonctions.

Les minéraux étant privés d'organes, c'est-à-dire, de parties actives, n'ont point de mouvement intestin ; ils sont dans un parfait repos, qui assure leur durée. Ils subsisteroient toujours dans le même état, séparément les uns des autres. Un minéral ne peut être détruit que par des causes accidentelles, qui lui sont étrangeres. Il est brisé par le choc d'autres corps, altéré ou dissous par l'eau & par des substances salines, calciné ou fondu par le feu.

Les corps organisés opèrent donc par eux-mêmes leur destruction : celle des corps bruts est indépendante de leur existence. Cette différence essentielle est une preuve décisive qu'aucune production de la Nature ne peut appartenir en partie au Règne minéral, & en partie au Règne végétal. Par conséquent, il n'y a point d'être intermédiaire entre ces deux Règnes, ni de passage de l'un à l'autre. Après avoir prouvé cette assertion, il me reste à examiner s'il y a plus de liaison& d'analogie entre les productions du Règne végétal & celles du Règne animal.

Les productions de ces deux Règnes sont douées des organes nécessaires pour l'économie végétale ou animale ; mais le mécanisme du corps des animaux, considérés en général, étant plus composé que celui des végétaux, leurs organes sont plus multipliés & ont un plus grand nombre de propriétés. Pour sçavoir s'il y a, entre les végétaux & les animaux, des êtres intermédiaires, qui ayent des propriétés communes avec les productions du Règne végétal & du Règne animal, & qui forment un passage de l'un à l'autre, par des nuances successives, il semble qu'il faudroit comparer les végétaux qui ont le plus d'organes avec les animaux qui en ont le moins. De cette manière, la question seroit bientôt décidée : on ne trouveroit guere d'analogie entre les arbres, qui sont les plantes les plus organisées, & les vers, qui sont les animaux les moins organisés. Les Naturalistes qui ont recherché des êtres intermédiaires entre les animaux & les végétaux, ont suivi une autre méthode, qui renverseroit l'ordre direct des productions de la Nature, s'il existoit. Ils ont indiqué une liaison du Règne végétal au Règne animal, par des rapports entre des végétaux & des animaux qui sont le moins organisés. Avant d'examiner les conséquences que l'on peut tirer de cette idée, il faut exposer les rapports qu'elle suppose, & déterminer leur valeur.

Il y a beaucoup d'animaux qui ressemblent à des minéraux par leur substance, en grande partie pierreuse, & à des plantes par leur figure branchue & ramifiée ; aussi les a-t-on pris d'abord pour des pierres, ensuite pour des plantes, avant de reconnoître qu'ils étoient de vrais animaux. Dès le temps des Naturalistes Grecs, on les regardoit comme des *pierres-plantes*, *lithophytes*, ou des *animaux-plantes*, *zoophytes*. On leur a aussi donné les noms de plantes marines, parce qu'ils se trouvent dans la mer, & de polypiers, parce qu'ils ressemblent à des polypes, & qu'ils ont chacun leur cellule.

Mais, suivant Linnæus, les zoophytes sont de vraies plantes, qui ont un systême nerveux, & l'organe du sentiment & du mouvement. M. Pallas applaudit à cette opinion, & l'admire. Mais, comment peut-on comprendre que de vraies plantes ayent des nerfs, du sentiment & du mouvement spontané ? Un être ainsi conformé n'est pas une plante : il doit être mis au rang des animaux, puisqu'il en a toutes les propriétés, la vie, le sentiment & le mouvement.

Linnæus place les zoophytes entre les animaux & les végétaux : *in bivio animalium & vegetabilium*. Cependant il faut qu'il ait reconnu dans les zoophytes plus de rapports avec les animaux qu'avec les plantes, puisqu'il les a mis dans le Règne animal de son Systême de la Nature. M. Pallas leur donne, presqu'à tous, la dénomination d'animal végétant.

On a vu des polypes dans plusieurs espèces de litophytes & de zoophytes. Ces polypes sont conformés de façon qu'ils peuvent saisir une proie & s'en nourrir. De telles fonctions, supposant nécessairement le sentiment de la faim, le mouvement spontané de quelques parties de leurs corps, & la digestion de leur aliment, prouvent que les polypes sont des animaux. Voyons à présent quels sont les motifs qui ont déterminé M. Pallas à croire que ces animaux végètent.

La plûpart des zoophytes sont branchus & ramifiés comme les plantes. Il y en a qui ont une substance corticale & une substance ligneuse. Ils poussent de petites vésicules, qui ressemblent à des bourgeons ou à des fruits. La moindre partie de leur corps en étant

féparée, fuffit, comme une bouture, pour reproduire un nouveau polype. Cet expofé prouve-t-il que les zoophytes végètent?

La forme branchue n'eft pas un caractère diftinctif des plantes : le fpath calcaire, que l'on a appellé *flos ferri*, quoique branchu, n'a rien de commun avec les végétaux. La main de l'homme & celle des finges, & les pieds de beaucoup d'animaux, forment auffi des branches, fans participer de la nature des plantes.

Les litophytes & les coraux ont une écorce tendre, qui recouvre une fubftance plus dure; mais cette écorce n'a aucun des caractères de l'écorce des arbres, & le corps dur qui fe trouve deffous, n'eft pas ligneux: on n'y voit pas les caractères du bois, quoiqu'il foit compofé de couches concentriques. Cette ftructure fe trouve auffi dans plufieurs fortes de minéraux & dans les os des animaux.

Les véficules que produifent plufieurs efpèces de corallines, ne peuvent être comparées aux bourgeons, ni aux fruits, que par leur fituation aux extrêmités, ou le long des branches des corallines. Mais, que contiennent ces véficules? Sont-ce des feuilles ou des graines? Au contraire, elles renferment un polype qui étend fes bras au dehors, pour chercher fa proie, & qui les retire au dedans. M. Ellis compare ces véficules à des ovaires ou à des matrices. Celles qui tombent fe développent avec le temps, & produifent de nouvelles corallines. Par tous ces faits, les zoophytes n'ont aucun rapport effentiel avec les plantes.

La propriété de fe reproduire, par une petite partie détachée du corps, eft fort extraordinaire dans les animaux; on a cru jufqu'à préfent que les végétaux étoient les feuls qui puffent fe multiplier par boutures. Mais les connoiffances que M. Ellis a données fur les corallines, peuvent faire comprendre comment un animal fe reproduit par une partie détachée de fon corps. Les véficules des corallines font des ovaires féconds, qui deviennent des matrices occupées par un fœtus. Quoique les polypes d'eau-douce ne foient pas compofées de toutes les parties d'une coralline, la fubftance de leur corps peut contenir un très-grand nombre de véficules, & en effet, on y apperçoit, à l'aide du microfcope, une très-grande quantité de petits grains. Ces véficules pourroient devenir fucceffivement, comme dans les corallines, des ovaires féconds & des matrices occupées par des fœtus de polypes. Ces fœtus peuvent fortir de toutes les parties du corps des polypes, & même des parties détachées, & nous montrer tous les phénomènes de la génération de ces animaux.

Cette idée n'eft qu'une très-foible préfomption. Je la propofe feulement pour faire voir que la reproduction des polypes, par des parties détachées de leurs corps, ne prouve pas qu'ils tiennent de la nature des plantes plus que de celle des animaux.

Je ne fuivrai pas cette difcuffion dans un plus grand détail; mais j'en ai peut-être dit affez pour en conclure que les litophytes, ni les zoophytes ne font pas des êtres intermédiaires entre les végétaux & les animaux, & que l'on n'y a démontré jufqu'à préfent aucune liaifon, ni aucun paffage du Règne végétal au Règne animal.

S'il y avoit des êtres intermédiaires entre ces deux Règnes, on en trouveroit, à plus forte raifon, entre les différentes claffes des végétaux & entre celles des animaux. Cette recherche eft beaucoup plus sûre & plus facile fur des claffes d'animaux, tels que des quadrupèdes & des oifeaux, qui font bien mieux connus que les zoophytes. Cependant, y a-t-il un animal intermédiaire entre les quadrupèdes & les oifeaux, qui ait des caractères effentiels aux uns & aux autres?

On a cru trouver cet animal intermédiaire dans la chauve-fouris, parce qu'elle vole: mais ce caractère n'eft pas mieux fondé relativement au vol des oifeaux, que ceux que l'on a propofés pour prouver que les zoophytes participoient de la nature des végétaux.

On fçait combien il y a de différences de conformation entre les quadrupèdes & les

oiseaux : or, la chauve-souris ne diffère des quadrupèdes fissipèdes, qu'en ce que les phalanges des doigts sont, à proportion, beaucoup plus longues, & qu'elles soutiennent une membrane qui se prolonge le long des côtés du corps, jusqu'à la queue. La chauve-souris vole à l'aide de cette membrane, lorsqu'elle est étendue ; mais, après l'avoir repliée avec les longues phalanges de ses doigts, elle marche comme les quadrupèdes, le poignet des jambes de devant lui servant de pied. Au reste, la chauve-souris est conformée comme les autres quadrupèdes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Sa conformation n'a donc rien de commun avec les caractères essentiels à celle des oiseaux. Donc la chauve-souris est un animal quadrupède, & non pas un être intermédiaire entre les quadrupèdes & les oiseaux. S'il suffisoit d'avoir une membrane propre au vol, pour participer à la nature des oiseaux, le lézard volant, le poisson volant, & un grand nombre d'espèces d'insectes, y auroient autant de part que la chauve-souris.

Voilà donc l'ordre direct des productions de la Nature, interrompu entre des classes d'animaux, comme entre les trois Règnes. En vain espéreroit-on de trouver à l'avenir de nouveaux animaux qui rempliroient ces lacunes : il est plus souvent arrivé qu'un animal nouvellement connu, au lieu de lier deux classes l'une à l'autre, en a formé une troisième entr'elles.

Malgré ces interruptions, la Nature passe le plus souvent d'une espèce à l'autre, par des différences si légères, qu'elles ne forment que des nuances presqu'insensibles, qui rendent les distributions méthodiques fort difficiles & très-fautives. Mais s'il n'y avoit point d'interruption dans la suite des productions de la Nature, on n'auroit jamais eu l'idée de les distribuer par Règnes, par classes & par genres.

Considérons la Nature sans prévention pour aucun systême de continuité ou d'interruption dans l'ordre de ses productions : nous la verrons telle qu'elle est ; & nous en jugerons d'autant mieux, que nous aurons acquis plus de connoissances.



REGNE ANIMAL.

PAR M. DAUBENTON.

QUOIQUE les espèces des animaux paroissent être moins nombreuses que celles des plantes, il ne seroit pas possible de les désigner chacune en particulier, si l'on n'employoit l'art des distributions méthodiques pour les classer. Tous les caractères distinctifs n'ont pas autant de valeur, & ne sont pas aussi commodes les uns que les autres. Pour qu'une méthode soit aisée dans la pratique, il faut que les caractères qui servent de fondement à ses divisions, soient apparents ou faciles à reconnoître; mais, en recherchant la commodité pour l'usage des méthodes, on tombe dans l'erreur si l'on rapporte au même genre des espèces d'animaux qui ont plus de différence que de ressemblance entr'elles.

Plus les productions de la Nature sont organisées, plus elles ont de caractères distinctifs; mais le choix en est d'autant plus difficile. Nous en avons un bel exemple dans les principales différences qui se trouvent entre les diverses espèces d'animaux.

Ces grandes différences doivent se trouver dans la conformation du corps des animaux, relativement à l'économie animale.

La plûpart des animaux ont une tête & un cerveau; il n'y a qu'un petit nombre d'espèces auxquelles ces parties manquent.

Il y a un plus grand nombre d'animaux qui n'ont pas les organes de l'odorat ni de l'ouie.

Les animaux ont deux ventricules dans le cœur, ou un seul; dans d'autres, le cœur a différentes conformations, ou est inconnu.

Le sang d'un grand nombre d'espèces d'animaux est chaud; dans d'autres, il a moins de chaleur, & il est presque froid; d'autres animaux n'ont qu'une liqueur blanchâtre au lieu de sang.

Plusieurs animaux reçoivent de l'air & le rendent par des inspirations & des expirations fréquentes; d'autres mettent de longs intervalles entre l'inspiration & l'expiration. Il y a des animaux qui reçoivent l'air par des ouies ou par des stigmates; on ne voit dans d'autres animaux aucune entrée apparente pour l'air.

Plusieurs espèces d'animaux sont vivipares; c'est-à-dire, que le fœtus sort de leur corps sans enveloppe. Ces animaux ont des mamelles; ceux qui sont ovipares n'en ont point. Voilà les principaux caractères qui ont été proposés pour faire des distributions méthodiques des animaux. Quel est celui qui a le plus de valeur, & qui, par conséquent, doit être préféré pour la première division de la méthode? Nous avons à choisir entre des parties qui servent aux sens, à la circulation, à la respiration des animaux, & au développement de leurs embryons.

Parmi ces caractères, quel est le plus essentiel aux animaux? Ce seroit le plus sûr & le meilleur pour déterminer la première division d'une distribution méthodique. Est-il dans les différences qui ont rapport à la tête, au cerveau, aux sens, parce que le sentiment & le mouvement volontaire sont les caractères distinctifs des animaux? Leur caractère le plus essentiel consiste-t-il dans des différences relatives au cœur, au sang, aux passages de l'air extérieur dans le corps des animaux?

Pour répondre à ces questions, il faudroit avoir des connoissances beaucoup plus étendues qu'on ne les a sur la conformation des animaux & sur l'économie animale. Cependant il faut nécessairement prendre un parti, quoique prématuré, parce qu'il nous

			LA PLUPART SANS TÊTE.
			NARINES.
			REILLES.
DEUX VENTRICULES DANS L			FFÉRENTES FORMES, NCONNU.
SANG CHAUD.			UR BLANCHÂTRE U DE SANG.
INSPIRATIONS ET EXPIRA DE L'AIR FRÉQUENTES.		R	NULLE ENTRÉE APPARENTE POUR L'AIR.
VIVIPARES.			
DES MAMELLES.			
I.er ORDRE. QUADRUPÈDES.	*II.e ORDRE.* CÉTACÉES.	*II*E.	*VIII.e ORDRE.* VERS.
Quatre pieds & du poil.	*Des nageoires sans poil.*		*Sans pieds & sans écailles.*

nous est absolument nécessaire d'avoir une méthode pour distinguer les productions du Règne animal.

Supposons que les animaux soient distribués en huit ordres, sous les dénominations connues de quadrupèdes, de cétacées, d'oiseaux, de quadrupèdes ovipares, de serpens, de poissons, d'insectes & de vers.

Il faut désigner chacun de ces huit ordres par des caractères évidens. Par exemple :

Quatre pieds & du poil pour les quadrupèdes.

Des nageoires sans poil pour les cétacées.

Des plumes pour les oiseaux.

Quatre pieds sans poil pour les quadrupèdes ovipares.

Des écailles, sans pieds ni nageoires, pour les serpens.

Des antennes pour les insectes.

Ni pieds ni écailles pour les vers.

Ces caractères sont très-faciles à reconnoître sur le corps des animaux : on les voit à l'extérieur. Ils suffisent pour désigner les huit ordres; mais ils paroissent être de moindre valeur que d'autres caractères tirés de la conformation des productions du Règne animal. Ils ne peuvent pas indiquer la place que doit occuper chaque ordre, lorsqu'on veut les ranger tous successivement sur une même ligne, en commençant par les animaux qui ont le plus d'organes, & en finissant par ceux qui en ont le moins.

Pour faire cet arrangement, il faut consulter des caractères de plus grande valeur, qui ayent plus d'importance dans l'économie animale. Rappellons ici les grandes différences qui se trouvent dans la constitution des animaux par rapport à la tête, au cerveau, aux sens, au cœur, au sang, & à la respiration. Exposons ces différences sur un tableau, afin de les combiner les unes avec les autres, & toutes avec les huit ordres d'animaux.

Nous voyons, sur ce tableau, que les animaux vivipares sont plus organisés que les ovipares, parce qu'ils ont une tête, un cerveau, les sens de l'odorat & de l'ouie, deux ventricules dans le cœur, le sang chaud, une respiration fréquente, comme les ovipares les plus organisés, & des mamelles qui manquent à ces animaux. Les ordres des vivipares doivent donc avoir les premières places : il y en a deux, qui sont les quadrupèdes & les cétacées. L'ordre des quadrupèdes mérite d'être le premier, parce que ces animaux ont les membres plus développés que les cétacées.

L'ordre des oiseaux doit être à la troisième place, parce que, suivant les conditions admises sur notre tableau, ils n'ont que les mamelles de moins que les cétacées & les quadrupèdes.

Les deux ordres des quadrupèdes ovipares & des serpens, doivent être placés après les oiseaux, parce qu'ils ont des poumons, & que ces viscères manquent à tous les autres animaux ovipares, excepté les oiseaux. Mais lequel des deux ordres, des quadrupèdes ovipares & des serpens, doit être mis à la quatrième place, immédiatement après les oiseaux? C'est l'ordre des quadrupèdes ovipares, parce qu'ils ont quatre pieds, qui manquent entièrement aux serpens. Ces animaux sont le cinquième ordre.

Celui des poissons est le dernier ordre des animaux ovipares, qui ont les sens de l'odorat & de l'ouie, le cœur composé d'un seul ventricule, & le sang presque froid. Les poissons diffèrent des serpens en ce qu'ils ne reçoivent l'air que par des ouies. Ainsi ils doivent être placés au sixième rang, & faire le sixième ordre.

Les insectes & les vers ne pouvoient être placés que dans les deux derniers ordres de notre tableau, parce qu'ils sont privés des sens de l'odorat & de l'ouie, & qu'ils n'ont qu'une liqueur blanchâtre au lieu de sang. L'ordre des insectes est le septième, parce que l'entrée de l'air dans leurs corps, est apparente, par des stigmates, & qu'ils ont une tête, un cerveau & un viscère, auquel on attribue les fonctions du cœur.

L'ordre des vers occupe le huitième & dernier rang : ils ne sont placés qu'après les insectes, parce qu'ils n'ont pas tous une tête, un cerveau, ou un viscère qui fasse les fonctions du cœur, ni des

ouvertures apparentes & destinées pour l'entrée de l'air dans leur corps.

Voilà les motifs qui m'ont déterminé à distribuer les productions du Règne animal en huit ordres, & à placer successivement ces ordres les uns après les autres, & relativement à la conformation des animaux qu'ils contiennent. On voit que ces huit ordres sont établis & rangés suivant des caractères d'assez grande importance dans l'économie animale, pour qu'il me fût libre de choisir à mon gré les caractères qui me paroîtroient les plus commodes, pour désigner chaque ordre en particulier. Avant d'entrer dans le détail du premier, qui est celui des quadrupèdes, je réserve une place de prééminence pour le plus parfait de tous les êtres de la Nature.



HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME.

PAR M. DAUBENTON.

L'Homme surpasse en dignité tous les êtres matériels, par le rayon de la Divinité qui l'anime & qui l'éclaire. Son ame, immortelle, lui donne l'empire de la terre, & la jouissance de toutes ses productions. L'Homme ne peut être confondu parmi celles d'aucun des trois Règnes de la Nature, puisqu'il en est le Roi. Sa puissance est fondée, non-seulement sur la conformation de son corps, dont les organes produisent plus d'effets que ceux des animaux, mais encore mieux sur son intelligence, sa raison & son industrie, qui mettent une distance immense entre l'Homme & les animaux.

Comment un Naturaliste célèbre a-t-il donc pu se déterminer à mettre l'Homme au rang des animaux quadrupèdes, & l'associer, dans une même classe, avec les singes, les makis & les chauve-souris? Assemblage ridicule par rapport aux chauve-souris, & mal fondé relativement aux singes & aux makis.

L'Homme n'est pas quadrupède : il se tient debout, & jamais il ne marche sur ses mains : il est conformé de manière à pouvoir soutenir, sans contrainte, son corps & sa tête en ligne verticale, sur ses jambes. Dans cette attitude majestueuse, il peut voir le ciel & la terre, & changer de place. Par une démarche noble & facile, il maintient l'équilibre de toutes les parties de son corps, & le porte d'un lieu à un autre, avec différens dégrés de vîtesse.

Examinons les caractères de conformation qui distinguent l'Homme des animaux. Après les avoir recherchés avec la plus grande attention, je les ai réduits à deux principaux. Le premier est dans la force des muscles des jambes, qui soutiennent le corps, en ligne verticale, au-dessus d'elles. Le second caractère distinctif se trouve dans l'articulation de la tête avec le cou, par le milieu de sa base.

Nous sommes debout ; nous inclinons notre corps, & nous marchons sans penser à la force étonnante qui nous soutient dans ces différentes situations. Cette force réside principalement dans les muscles jumeaux & soleaire, qui forment la plus grande partie du gras de la jambe. Leur travail se fait sentir ; & leur mouvement est apparent au-dehors, lorsqu'étant debout nous inclinons notre corps & le redressons successivement. Cette force n'est pas moins grande lorsque l'Homme marche : à chaque pas, il s'appuie sur le bout de l'un de ses pieds, en soulevant le talon & tout le corps, tandis qu'il porte l'autre pied en avant. Il faut que les muscles de la jambe de l'Homme soient des agens bien puissans pour suffire à un si grand effort. Cependant, nous marchons sans peine sur un plan horisontal, encore plus facilement en descendant : le poids du corps est plus sensible lorsque nous montons, parce qu'il faut que le corps soit soulevé plus haut à chaque pas ; mais l'homme fait aisément tous ces mouvemens : ils lui sont naturels. Au contraire, les animaux en sont incapables, ou ne les font qu'en partie, avec peine, & pour peu de temps, lorsqu'ils se sont dressés sur les pieds de derrière.

De tous les animaux que je connois, le gibbon & le jocko, que l'on a aussi nommé orang-outang, sont ceux dont la conformation diffère le moins de celle de l'Homme :

ils peuvent donc avoir moins de difficulté à se tenir debout que les autres animaux; mais ils n'ont jamais autant de facilité que l'Homme, à qui cette attitude est naturelle.

La cause de cette différence d'attitude est visible & palpable : le gibbon & le jocko n'ont pas les muscles de la partie postérieure de la jambe assez gros pour former un mollet comme dans l'Homme; par conséquent, ces muscles ont moins de puissance; ils ne sont pas assez forts pour soutenir les cuisses & le corps en ligne verticale, & pour les maintenir dans cette attitude.

J'ai vu la femelle d'un gibbon, à l'hôtel de Strasbourg, chez M. le Prince Louis, qui a eu la bonté de me donner toutes les facilités nécessaires pour l'observer & pour la faire dessiner. La femelle du gibbon marche debout, & court même assez vite; mais son attitude n'est pas droite, ni assurée; de temps en temps l'animal perd l'équilibre, & touche la terre avec l'une de ses mains pour le rétablir. Lorsqu'il s'arrête, & qu'il veut rester debout, tout le corps chancelle sur les talons; le bout des pieds ne porte pas sur la terre; les jarrets ne sont pas tendus; les jambes sont inclinées en avant & les cuisses en arrière : cette attitude contrainte ne peut durer long-temps; bien-tôt l'animal s'assied par terre ou saisit quelque appui avec les mains.

Je n'ai point vu de jocko vivant; mais j'ai prié M. Allamand, Professeur d'Histoire Naturelle à Leyde, d'observer une femelle de cet animal, qui étoit chez le Prince d'Orange, en 1777. Je demandai à M. Allamand si cette femelle marchoit debout & avoit le gras de la jambe formé comme celui de l'Homme : il me répondit qu'elle étoit surchargée d'une grosse chaîne qui gênoit ses attitudes & ses allures; mais qu'à l'égard de ses gras de jambes, ils étoient très-imparfaitement marqués, & ne ressembloient pas à ceux de l'Homme.

J'ai insisté sur cette différence entre l'Homme & l'orang-outang, parce qu'elle concourt à prouver que la situation verticale du corps sur les jambes, est l'attitude la plus naturelle pour l'Homme, à l'exclusion des animaux. Je vais en donner de nouvelles preuves.

J'ai reconnu que les différentes manières dont la tête est articulée avec le cou, désignoient les attitudes les plus naturelles à l'Homme & aux animaux.

On donne le nom d'os occipital à celui qui forme la plus grande partie de la base du crâne de l'Homme; c'est-à-dire, la parois inférieure de la boëte osseuse qui renferme les parties molles de la tête. Il y a dans cet os occipital une grande ouverture, que l'on appelle le grand trou occipital; il donne une issue à la substance médullaire pour passer dans la colonne vertébrale, & il fixe le lieu de l'articulation de la tête avec le cou. C'est sur les bords du grand trou occipital que sont placés les deux points par lesquels la partie osseuse de la tête touche à la première vertèbre du cou, & sur lesquels se font tous les mouvemens de la tête.

L'homme ayant le corps & le cou dirigés verticalement, sa tête doit être placée en équilibre sur la colonne vertébrale, pour rendre tous ses mouvemens plus faciles, & pour la maintenir sur la colonne osseuse, qui est le point d'appui que lui donne l'attitude naturelle du corps humain; aussi le grand trou occipital de l'Homme est placé à peu près au centre de la base du crâne; ce trou n'est guère plus éloigné de l'extrémité des mâchoires que du fond de l'occiput; la tête est si bien placée pour son équilibre, que si l'on prolongeoit la ligne verticale que suivent le corps & le cou, elle passeroit par le sommet de la tête.

Le grand trou occipital de l'Homme diffère aussi beaucoup de celui des animaux, par la direction de son plan. Je suppose que le plan de cette ouverture passe sur son bord postérieur & sur les facettes des apophyses condyloïdes, & qu'il soit prolongé en avant, il traversera la face de l'Homme, & il aboutira au-dessous des orbites des yeux : il suit une ligne presque horisontale, qui coupe à peu près, à angles droits, la ligne verticale du corps & du cou, lorsque l'Homme tient sa tête droite, sans

l'incliner en avant, ni la renverser en arrière.

Dans cette attitude, le visage est sur une ligne verticale presque parallèle à celle du corps & du cou; par conséquent les mâchoires ne s'étendent guère plus en avant que le front: elles sont fort courtes en comparaison de celles de la plûpart des animaux; car la longueur de la mâchoire du dessous, mesurée dans l'Homme, depuis le menton jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde, ne fait que la moitié de la longueur de la tête entière, prise depuis le menton jusqu'à l'occiput, & à peu près la neuvième partie de la hauteur du corps, depuis la bifurcation des cuisses jusqu'au sommet de la tête, ou la dix-huitième partie de la longueur du corps entier, depuis le sommet de la tête jusqu'aux talons; mais cette dernière dimension ne peut guère avoir lieu dans la comparaison des animaux avec l'Homme; parce qu'il n'y a aucun animal dont les jambes de derrière ayent, comme celles de l'Homme, autant de longueur que le corps, le cou & la tête pris ensemble & mesurés depuis le sommet de la tête jusqu'au pubis.

Les principales pièces de la charpente du corps humain, sont à peu près les mêmes que celles du corps des animaux; mais il y a autant de différence dans l'assemblage & dans la forme des os, que dans l'attitude des quadrupèdes comparée à celle de l'Homme. Supposons qu'un Homme prenne l'attitude naturelle aux quadrupèdes, & qu'il veuille marcher à l'aide de ses mains & de ses pieds, il sera dans un état contre nature; les mouvemens des bras, des jambes, des pieds & de la tête, seront très-pénibles; &, malgré tous ses efforts, il ne pourra parvenir à avoir une démarche constante & une allure soutenue. Les principaux obstacles qu'il éprouvera, viendront de la conformation des os du bassin, des mains, des pieds & de la tête.

Plus le cerveau a de volume, en comparaison de la grandeur du corps entier, plus l'occiput a de convexité & de saillie; plus le grand trou occipital est éloigné du fond de l'occiput, plus le plan de cette ouverture approche de la direction horisontale; c'est pourquoi le grand trou occipital de l'Homme n'est guère plus éloigné de l'extrêmité des mâchoires que du fond de l'occiput; c'est aussi pourquoi son plan est presque horisontal, comme je l'ai déja fait remarquer. Cette situation du grand trou occipital, qui met la tête de l'Homme dans une sorte d'équilibre sur le cou, & son visage en avant, lorsqu'il est debout dans son attitude naturelle, l'empêche, lorsqu'il est dans l'attitude des quadrupèdes, de relever sa tête assez haut pour présenter le visage en avant, & pour voir devant lui, parce que le mouvement de la tête est arrêté par la saillie de l'occiput, qui approche de trop près les vertèbres du cou.

Dans la plûpart des animaux, le grand trou occipital est placé à la partie postérieure de la tête; les mâchoires sont fort alongées; l'occiput n'a aucune saillie au-delà de cette ouverture, dont le plan est dirigé en ligne verticale, ou un peu incliné en avant ou en arrière, de sorte que la tête tient au cou par sa partie postérieure, au lieu d'être articulée par le milieu de sa base avec la première vertèbre du cou, comme dans l'homme, & placée en équilibre comme sur un pivot: elle est pendante en avant & attachée au col par l'extrêmité postérieure de sa base. Cette position de la tête donne aux quadrupèdes la facilité de présenter leur museau en avant & de l'élever pour atteindre au-dessus d'eux, quoique leur corps soit dirigé horisontalement, & de toucher la terre avec le bout des mâchoires, lorsqu'ils abaissent le cou & la tête jusqu'à leurs pieds, ce qui est impossible à l'Homme; car s'il se mettoit dans l'attitude des quadrupèdes, & s'il tentoit d'abaisser sa tête jusqu'à terre, il ne pourroit la toucher qu'avec le front ou le sommet de la tête; parce que le grand trou occipital est placé au centre de la base du crâne, & non pas à la partie postérieure de cette base, comme dans la plûpart des animaux. Dans plusieurs espèces de ces animaux, il y a, entre le grand trou occipital & le fond de l'occiput, une distance plus ou moins grande; mais

dans aucun animal, il ne se trouve un intervalle aussi long que dans l'homme; moins cet intervalle est étendu, moins le plan du grand trou occipital est incliné.

De tous les animaux, les singes sont ceux qui diffèrent le moins de l'Homme; & parmi les singes, ceux qui n'ont point de queue, & qui sont les singes proprement dits, ont plus de ressemblance avec l'Homme que les autres singes; mais, par rapport à la situation du grand trou occipital & à l'inclinaison de son plan, il y a des singes à queue, qui ne sont pas plus différens de l'Homme que les singes proprement dits. Ainsi, dans la comparaison que je vais faire des singes à l'Homme, relativement à la situation du grand trou occipital, je pourrois prendre pour exemple un singe à queue, tel que le saimiri, comme le jocko. Je préfère celui-ci, parce qu'il est le plus ressemblant à l'Homme; cependant le grand trou occipital de ce singe est plus de deux fois aussi éloigné de l'extrêmité des mâchoires que du fond de l'occiput, tandis que dans l'Homme il est à peu près à égale distance de ces deux termes: le plan de l'ouverture du grand trou occipital est fort incliné en bas: s'il étoit prolongé par une ligne fictive, il passeroit au-dessous de la mâchoire; tandis que dans l'Homme cette ligne aboutiroit au-dessous des orbites. En supposant une autre ligne, qui passe sur le milieu de la partie postérieure du bord du grand trou occipital, & sur la partie inférieure du bord de l'orbite, on pourra déterminer la différence qui est entre le jocko & l'Homme, pour la direction du plan du grand trou occipital: il n'y aura qu'à comparer les angles que ces deux lignes formeront dans l'Homme & dans le jocko, on verra que le premier de ces angles n'est que de trois dégrés, & que le second est de trente-sept; par conséquent le plan du grand trou occipital du jocko est incliné de trente-quatre dégrés, en supposant que ce plan soit horisontal dans l'Homme. Les mâchoires du jocko sont, à proportion, beaucoup plus longues que dans l'Homme; car la mâchoire inférieure a près d'un quart de la longueur du corps, du cou & de la tête; pris ensemble depuis le sommet de la tête jusqu'à la bifurcation des cuisses, tandis que dans l'Homme la mâchoire inférieure n'a qu'une septième partie de cette longueur.

Si les observations dont il s'agit étoient susceptibles de précision, on pourroit peut-être reconnoître, par les différens dégrés de la position du grand trou occipital, entre la partie moyenne & la partie postérieure de la base du crâne, les animaux qui auroient plus ou moins de disposition à prendre l'attitude & l'allure des autres quadrupèdes ou de l'Homme; mais il est très-difficile de fixer les différens dégrés de cette position dans les diverses espèces d'animaux; parce que la conformation du corps varie, dans la même espèce, sur différens individus, & dans le même individu, à différens âges. L'occiput a plus ou moins de convexité & de saillie dans l'Homme & dans les animaux; les apophyses condyloïdes de l'os occipital s'alongent jusqu'à un certain âge, & par conséquent, le plan du grand trou occipital change d'inclinaison.

A conditions à peu près égales, dans les termes de la comparaison, il m'a paru que l'inclinaison du plan du grand trou occipital, varie à peu près de quatre-vingt-dix dégrés entre l'Homme & les quadrupèdes, qui ont les bords de cette ouverture saillans au-delà de l'occiput: il m'a paru aussi qu'il y a environ trente-quatre dégrés de différence entre l'Homme & le jocko, par rapport à cette inclinaison; ainsi, de quatre-vingt-dix dégrés de différence qui se trouvent dans la direction du plan du grand trou occipital, considéré dans l'Homme & dans les animaux qui diffèrent le plus de l'Homme à cet égard, il y a, entre l'Homme & les animaux qui en diffèrent le moins, environ un tiers de ces quatre-vingt-dix dégrés, tandis que les deux autres tiers sont répartis entre diverses espèces de quadrupèdes.

Voilà donc un intervalle de trente dégrés entre l'Homme & les animaux qui lui ressemblent le plus par l'articulation de la

tête avec le cou. Cette nouvelle observation vient à l'appui de celle que j'ai déjà faite sur la force des muscles de la jambe de l'Homme, qui surpasse de beaucoup celle des mêmes muscles dans les quadrupèdes. Ces deux observations concourent à prouver qu'aucun des animaux ne peut soutenir & maintenir son corps en situation verticale, aussi facilement que l'Homme. Confirmons encore cette vérité par une troisième preuve.

Lorsque l'Homme est debout, son talon porte sur la terre comme le reste du pied; lorsqu'il marche, le talon est la première partie du pied qui pose sur la terre : cette conformation & ce mouvement sont dans l'Homme à l'exclusion de tous les animaux: la plûpart ont le talon fort élevé au-dessus de terre; c'est la partie que nous appelons le jarret dans le cheval, le bœuf, le cerf, &c. La pointe du jarret est formée par l'os qui correspond à notre calcaneum. Il est fort éloigné du pied dans tous ces animaux, parce qu'ils ont la partie que l'on appelle le canon, beaucoup plus longue que notre métatarse ou coudepied, auquel elle répond.

Dans les animaux qui ont le métatarse conformé à peu près comme celui de l'Homme, le talon n'est pas si éloigné du pied; mais il est encore placé assez haut dans le chien, le chat, l'écureuil, &c.ᵃ, pour que l'on ne puisse pas soupçonner qu'il pose sur la terre lorsque l'animal est arrêté sur ses quatre jambes ou lorsqu'il marche.

Dans les singes, le métatarse est assez court pour que le talon soit placé près de terre, lorsque ces animaux sont debout; mais, en y regardant de près, on voit aisément que le talon est relevé par le bout, & ne peut porter sur la terre avec le reste du pied. Pour que le bout du talon touche la terre, il faut que le reste du pied soit soulevé. Il résulte de cette conformation, que l'animal étant debout sur ses jambes, son attitude est contrainte. S'il s'appuie sur le devant du pied, le bout du talon se trouve soulevé, & fait incliner la jambe en avant; le genou reste fléchi & la cuisse s'incline en arrière, pour que le corps se trouve en ligne verticale au-dessus du talon. Si l'animal s'appuie sur le talon, il soulève le devant du pied; alors le genou est moins fléchi, la jambe & la cuisse sont moins inclinées; mais il chancèle, parce qu'il n'est plus appuyé sur la plante du pied.

Quoiqu'un singe soit debout, son attitude mal developpée ne nous présente qu'un quadrupède qui fait effort pour se soutenir sur ses jambes de derrière. Au contraire l'Homme trouve un ferme appui dans toute l'étendue de son pied; son genou bien tendu maintient la jambe & la cuisse en ligne droite; le corps se soutient verticalement avec autant d'aisance que de sûreté.

Toutes ces observations prouvent que l'Homme est conformé pour se tenir debout, & que cette attitude lui est propre, à l'exclusion de tous les autres animaux. J'ai insisté sur ce fait, parce que l'on en doit conclure que les Naturalistes ne peuvent pas se permettre de placer l'Homme dans la classe des quadrupèdes. Il doit être de beaucoup au-dessus, même en ne considérant que la partie matérielle de son être.

Suivant Aristote, la nature des singes est ambigue; ils ressemblent en partie à l'Homme, & en partie au quadrupède.

Sunt quæ Naturâ ancipite, partim Hominem, partim quadrupedem imitentur velut simiæ, &c. de Hist. anim. cap. VIII.

Ce passage prouve qu'Aristote trouvoit une grande différence de l'Homme au quadrupède, puisqu'il admettoit entre deux des animaux de nature ambigue. J'imagine qu'Aristote comprenoit sous le nom de quadrupède tous les animaux de ce genre qui étoient connus de son temps, à l'exception des singes. S'il trouvoit à-peu-près autant de différences & de ressemblances entre les singes & l'Homme, qu'entre les singes & les quadrupèdes, la nature des singes devoit lui paroître ambigue. Je ne doute pas qu'il ne soit à présent bien décidé que les singes ressemblent beaucoup plus aux autres quadrupèdes qu'à l'Homme; mais ce fait étoit douteux avant la

découverte de l'Amérique & des parties méridionales de l'Afrique & des Indes. Tous les singes d'Amérique, tous les makis, le phalanger, le cayopollin, le sarigue & la marmose étoient alors inconnus; or, ces animaux ont plus de rapport de conformation qu'aucun des autres quadrupèdes avec les singes que connoissoit Aristote; c'est pourquoi ce grand Naturaliste trouvoit autant de différences & de ressemblances entre les singes & le quadrupède qu'entre les singes & l'Homme. La nature des singes lui paroissoit ambigue, il ne savoit si elle tenoit plus de celle du quadrupède que de celle de l'Homme. A présent Aristote n'auroit plus de doute à ce sujet, il verroit des rapports immédiats entre les singes d'Afrique & d'Asie, & les singes d'Amérique entre ceux-ci & les makis, &c. Ces rapports de conformation se sont multipliés entre les singes & les autres quadrupèdes, à mesure que l'on a découvert de nouveaux animaux; mais les différences sont toujours les mêmes entre les singes & l'Homme. Par conséquent Aristote ne trouveroit plus d'ambiguité dans la nature des singes; il la distingueroit de celle de l'Homme & la rapporteroit à celle des autres quadrupèdes. Cette discussion étoit nécessaire pour prouver que l'Homme est si différent des animaux, qu'il n'y en a point dont la conformation ait autant de rapports avec la sienne qu'avec celle de quelques quadrupèdes, comme Aristote l'avoit prétendu. Considérons à présent d'autres différences entre l'Homme & les animaux.

La forme de la tête de l'Homme diffère principalement de celles des animaux, par le volume du cerveau & par la longueur des mâchoires. Le cerveau est plus gros & les mâchoires sont plus courtes dans l'Homme que dans aucun des animaux. Le grand volume du cerveau de l'Homme forme la saillie de l'occiput au delà du grand trou occipital, & met la tête en équilibre sur le cou. Le cerveau forme aussi, par son étendue, le front & toute la partie de la tête qui est au-dessus des oreilles. Le cerveau est si petit dans les animaux, que la plûpart n'ont point d'occiput, ou que le front leur manque, ou n'a que peu d'élévation. Dans les animaux qui ont un grand front, il se trouve placé aussi bas & même plus bas que les oreilles. Tel est le front du cheval, du bœuf, de l'éléphant, &c. mais ces animaux à grand front manquent d'occiput, & le sommet de leur tête n'a qu'une petite étendue.

Moins le cerveau a de volume, plus les mâchoires sont grandes; c'est ce qui forme la plus grande portion du museau. Cette partie a différentes longueurs dans les diverses espèces d'animaux: il est fort allongé dans les animaux solipèdes, court dans l'orang-outang & nul dans l'Homme.

Il n'y a point de menton dans le museau; cette partie manque à tous les animaux.

Différentes hauteurs des Hommes.

Suivant M. le Comte de Buffon, la taille médiocre est depuis cinq pieds ou cinq pieds un pouce, jusqu'à cinq pieds quatre pouces (*a*); ainsi, le terme moyen seroit à peu près de cinq pieds deux pouces. Les femmes ont en général deux ou trois pouces de moins que les Hommes; aussi parviennent-elles plutôt qu'eux au terme de leur accroissement.

Haller estime que dans les climats tempérés de l'Europe, la vraie taille des Hommes est de cinq pieds cinq ou six pouces, lorsque leur tempérament n'a pas été altéré par une vie sédentaire ou par quelque mauvaise qualité du sang.

M. le Comte de Buffon regarde comme des Hommes de grande taille ceux qui ont depuis cinq pieds quatre ou cinq pouces, jusqu'à cinq pieds huit ou neuf pouces (*b*).

Haller a fait observer qu'en Suisse les Habitans des plaines sont plus grands que ceux des montagnes: il ajoute que l'on voit quelquefois un ou deux Hommes qui

(*a*) Histoire Naturelle, générale & particulière, *pag.* 327, *Tom. IV. in-12.*
(*b*) *Id.*

ont

ont jusqu'à six pieds & quelques pouces. Sont-ce des géants ? On n'a pas déterminé à quel dégré de haute taille ce nom peut être appliqué.

Un Finlandois, né dans un village peu éloigné de Torneo, fut montré à Paris, en 1735, comme un géant: il avoit six pieds huit pouces huit lignes de hauteur.

Un garde du Duc de Brunswich-Hanovre, & le géant Macgrath, vu à Londres en 1760, avoient sept pieds & quelques pouces.

La hauteur d'un paysan Suédois & du géant Caianus, Finlandois, étoit de huit pieds huit lignes.

Le géant Gilli, de Trente, dans le Tirol, avoit huit pieds deux pouces huit lignes.

La hauteur d'un garde du Roi de Prusse, étoit de huit pieds six pouces huit lignes.

Le géant Goliath avoit six coudées & une palme de hauteur, suivant le texte de l'Ecriture Sainte: en supposant que la coudée fût de dix-huit pouces, Goliath avoit neuf pieds quatre pouces.

On croit assez généralement que les Patagons sont un peuple de géans de l'Amérique méridionale dans les terres magellaniques; cependant, il y a encore beaucoup d'incertitude sur leur taille, puisque différentes relations la font varier depuis six pieds jusqu'à treize. M. le Comte de Buffon, après avoir discuté les faits & les opinions sur ce sujet, est porté à croire que les Patagons ne sont pas tous des géans; mais que tous sont plus hauts que les autres hommes, & qu'il n'est pas étonnant qu'il y ait des Patagons de neuf ou dix pieds, comme il se trouve presque dans tous les climats des géans de sept pieds ou sept pieds & demi.

On a fait mention de géans beaucoup plus grands, dont on a conclu la hauteur d'après les dimensions de certains os trouvés en terre, qui avoient été aggrandis par quelques maladies, ou des os d'animaux que l'on avoit pris pour des os humains.

Il y a au cabinet du jardin du Roi, un os qui a deux pieds quatre pouces huit lignes de longueur, quoiqu'il ne soit pas entier: on l'avoit toujours regardé comme un os de la jambe d'un géant: j'ai reconnu que c'étoit un os du rayon d'une giraffe.

Au commencement du siècle dernier on trouva, près du château de Langon en Dauphiné, de grands ossemens, que l'on attribua au géant Teutobochus, dont l'Histoire Romaine a fait mention. On les montra comme des os humains en France, en Flandre, & en Angleterre. Le Chirurgien Habicot, célèbre Anatomiste, soutint cette opinion; elle fut combattue par le Docteur Riolan: à présent elle n'a plus de partisans. Cependant je me suis occupé de cette contestation, parce qu'elle s'étoit faite entre deux Anatomistes bien connus; mais je n'ai pu parvenir à les entendre, quoique l'on ait beaucoup plus de connoissances d'Anatomie comparée qu'ils n'en avoient de leur temps.

Habicot rapporte, qu'à l'ouverture du tombeau de son géant, on vit un squelette humain de vingt-cinq pieds & demi de hauteur, de dix pieds de largeur à l'endroit des épaules, & de cinq pieds d'épaisseur; & que la tête avoit cinq pieds de longueur, & dix pieds en rondeur.

Riolan auroit dû objecter la comparaison suivante. Un squelette humain de cinq pieds de hauteur, n'a que treize pouces de largeur; par conséquent, un squelette de vingt-cinq pieds ne devroit avoir que cinq pieds trois pouces à l'endroit des épaules; une largeur de dix pieds supposeroit un géant de cinquante pieds de hauteur. Un squelette humain de cinq pieds de hauteur a sept pouces & demi d'épaisseur; par conséquent, un squelette de vingt-cinq pieds n'auroit qu'environ trois pieds; une épaisseur de cinq pieds supposeroit un géant de plus de trente-huit pieds de hauteur. La tête d'un homme de taille ordinaire a huit pouces de hauteur, & un pied sept ou huit pouces de tour. Une tête humaine de cinq pieds de hauteur & de dix pieds de tour supposeroit un géant de trente-cinq pieds. Les dimensions de l'omoplate de ce squelette & celles de sa cavité glenoïde ne pourroient convenir qu'à un géant de quarante pieds de hauteur. Cependant le squelette dont il s'agit n'avoit en tout que vingt-cinq

pieds & demi. Quelles énormes disproportions faudroit-il supposer, pour que cette longueur se fût trouvée dans ce prétendu géant avec les autres dimensions que je viens d'indiquer ? Ces disproportions suffisent pour prouver que le squelette trouvé près de Longon n'étoit pas le squelette d'un homme.

Habicot prétendoit y avoir vu des clavicules, & qu'elles avoient deux pieds de long. Celles d'un homme de taille ordinaire ont cinq pouces ; par conséquent le prétendu géant devoit avoir environ vingt-quatre pieds. Cette dimension n'est pas éloignée de celle du squelette dont il s'agit, puisqu'il avoit vingt-cinq pieds & demi. Je ne connois aucun animal aussi grand que l'homme, qui ait des clavicules, en supposant que le rhinoceros & la giraffe n'en ayent point, comme il y a tout lieu de le croire. L'article des clavicules est celui qui a le plus fixé mon attention dans la relation d'Habicot. Il dit que ces ossemens, & beaucoup d'autres, tombèrent en poussière lorsque l'air les eut frappés. Les avoit-il bien reconnus avant leur prompte destruction ? Riolan fait remarquer tant d'erreurs dans les observations d'Habicot sur les autres parties du squelette, que l'on peut douter de la réalité des clavicules. Puisque deux célèbres anatomistes ont disputé pendant long-temps pour savoir si des ossemens avoient appartenu à un Homme, quelle confiance peut-on avoir aux décisions de gens moins instruits qui ont prétendu avoir vu des os de géans.

Haller prétend qu'il seroit difficile d'admettre un peuple de géans, parce qu'il faudroit que toute la nature fût gigantesque. Des chevaux de taille ordinaire ne porteroient pas un Homme de huit pieds ; son poids seroit à celui d'un Homme de cinq pieds comme 512 à 121. Les végétaux ne suffiroient pas pour nourrir une nation de cette taille ; une pomme ne seroit pour elle qu'une fraise ; & un cheval ne rendroit que le service d'un chien.

Suivant le calcul de Musschembroeck, il faudroit que les os d'un géant eussent une épaisseur en raison double de la longueur qu'ils auroient de plus, pour qu'ils conservassent le même degré de force. Ces os devenus plus gros auroient des muscles aussi plus gros & plus robustes. Haller a observé que les géans qu'il avoit vus, étoient foibles, & que Macgrath étoit cagneux, parce que ses os avoient cédé à la force des muscles, leur épaisseur n'ayant pas été augmentée dans la même proportion que leur longueur.

Les Hommes qui ont moins de cinq pieds sont de petite taille. Celle des Lapons n'est que de quatre pieds, & au plus de quatre pieds & demi. Les Borandiens sont encore plus petits.

On croit qu'il y a sur les hautes montagnes de Madagascar une nation de très-petite taille qui porte le nom de Quimos. M. de Commerçon a vu au fort Dauphin une femme Quimose, âgée d'environ trente ans, qui n'avoit que trois pieds sept à huit pouces de hauteur. Mais le peuple Quimos est très-peu connu ; peut-être sa taille ne differe-t-elle guère de celle des Lapons.

J'ai déja fait observer que l'on ne savoit pas à quel degré de la haute taille des Hommes on devoit commencer à appliquer la dénomination de géant : il en est de même de celle de nain, on ne sait quel est le plus haut degré de la petite taille auquel ce nom peut convenir.

On ne peut pas douter que Bebé ne fût un nain ; il n'avoit que deux pieds neuf pouces de hauteur, lorsqu'il mourut en 1764, à l'âge de près de vingt-trois ans, à Lunéville, au palais du Roi de Pologne, Stanislas I, où il avoit passé la plus grande partie de sa vie. M. le Comte de Tressan a donné les observations suivantes au sujet de ce nain. Il naquit au village de Plaisne dans les Vosges, de pere & de mere qui étoient des Paysans bien constitués & assez forts pour travailler à la terre. Ils assurerent que Bebé en naissant pesoit à peine une livre un quart. Il fut présenté sur une assiette pour être baptisé ; il coucha dans un sabot pendant long-temps. Sa bouche, quoique bien proportionnée au reste du corps, n'étoit pas assez grande pour recevoir le mammelon de la mere ; il fut nourri par

une chevre. Il ne commença à marcher qu'à deux ans ; on lui fit alors des souliers qui n'avoient qu'un pouce & demi de longueur. A l'âge de six ans, sa hauteur n'étoit que d'environ quinze pouces ; il ne pesoit que treize livres. Il étoit d'une jolie figure, bien proportionnée, il avoit une bonne santé ; mais son intelligence ne passoit pas les bornes de l'instinct. A l'âge de quinze ans, il n'avoit que deux pieds cinq pouces de hauteur. Alors la puberté produisit sur les organes de la génération un trop grand effet, qui causa probablement le dépérissement du reste du corps. Les forces commencerent à s'épuiser, l'épine du dos se courba, la tête se pencha, les jambes s'affoiblirent, une omoplate se déjeta, & le nez grossit considérablement. Bebé perdit la gaieté, & devint valétudinaire. Cependant il grandit encore pendant les quatre années suivantes. M. le Comte de Tressan avoit bien prévu que ce nain mourroit de vieillesse avant l'âge de trente ans : dans sa vingtieme année, il étoit déjà caduc & décrépit ; il mourut dans la vingt-troisième.

M. Haller cite un nain de trois pieds.

Il y avoit à Bristol en 1751, un nain âgé de quinze ans ; sa hauteur étoit de deux pieds & demi ; il avoit toutes les apparences de la vieillesse ; il ne pesoit que treize livres, quoique son poids eût été de dix-neuf livres dans sa septième année.

On voyoit en 1751 à Londres, un nain de Norfolk, âgé de vingt-deux ans ; il ne pesoit que vingt-sept livres & demie, & n'avoit que deux pieds cinq pouces de hauteur.

Un Paysan de même taille étoit à Amsterdam aussi en 1751 ; il avoit vingt-six ans, il étoit né dans la Frise.

Il y avoit à Paris, en 1760, un Gentilhomme Polonois âgé de vingt-deux ans, qui n'avoit que deux pieds quatre pouces de hauteur ; il étoit bien proportionné, il avoit l'esprit vif, il savoit plusieurs Langues. Il avoit un frère aîné dont la taille n'étoit que de deux pieds dix pouces.

Cardan & Muralt font mention d'un nain de deux pieds de hauteur. Il s'en est trouvé d'autres qui n'avoient que vingt-un, dix-huit, ou même seize pouces.

Tous ces nains si petits ne forment aucune race d'Hommes ; ils sont épars dans différentes Nations : on ne peut les regarder que comme des avortons dégénérés de l'espèce humaine, par défaut de développement & d'accroissement, au contraire des géants qui s'élevent de beaucoup au-dessus du commun des Hommes par une croissance extraordinaire, & qui ne sont aussi que des individus dispersés parmi les Nations. Le peuple de la taille la plus petite, qui soit bien avérée, est celui des Lapons ; il n'est pas douteux qu'elle ne soit de quatre pieds à quatre pieds & demi. On croit que la Nation de la plus haute taille, est celle des Patagons ; mais à quelle hauteur parviennent-ils ? Différentes relations de voyageurs leur donnent depuis six jusqu'à treize pieds. On est aussi dans la même incertitude par rapport aux Nations de la plus petite taille. On a eu quelques indices de l'existence des Quimos, dont j'ai déjà fait mention, & qui n'ont peut-être que trois pieds & demi de hauteur.

Différentes couleurs de la peau dans différentes Nations.

Le teint des différens peuples de la terre varie du blanc au noir. Il y a une infinité de nuances entre ces deux couleurs extrêmes, & il s'y mêle des teintes de livide, de jaune & de rouge. Je réduis toutes ces variétés de couleurs à quatre principales, qui sont le blanc, le jaunâtre, le basané & le noir.

Peuples qui ont le teint blanc.

* Parmi les Européens qui ont le teint blanc, on doit ranger d'abord les Suédois, les Danois & les autres peuples du Nord, en exceptant les Lapons, les Samogedes d'Europe & les peuples de la province de Petzora, qui est traversée du Sud au Nord par la rivière de ce nom. La même couleur domine avec des différences trop légères pour être appréciées, chez les Anglois, les François, les Allemands, les Polonois, &, en général, tous ceux qui ne sont pas au dessous du 42e. degré de latitude septentrionale,

A mesure que l'on s'avance vers les pays méridionaux, la couleur blanche du teint subit une dégradation qui va toujours en augmentant. Les Grecs, les Napolitains, les Siciliens, les habitans de la Corse & de la Sardaigne & les Espagnols sont moins blancs que les autres peuples de l'Europe. Les voyageurs qui vont en Espagne, commencent à s'appercevoir, même dès Bayonne, de la différence du teint. Les Espagnols en général, & sur-tout ceux qui habitent le midi de ce vaste royaume, ont une nuance si forte de jaune & de basané, qu'il est aisé de distinguer un Espagnol de tout autre habitant des contrées Européennes.

Après l'Europe, l'Asie est la partie du monde où les blancs sont en plus grand nombre. En partant du 65ᵉ. degré de latitude septentrionale, on trouve, parmi les Tartares, des peuples que l'on appelle les Kabardinski, & qui ont le visage frais & vermeil. Les Circasses, aux environs de la mer Caspienne, les habitans des Provinces septentrionales du Mogol & de la Perse, ceux de la Natolie, de l'Armenie, de la Géorgie & de la Mingrelie ont pareillement le teint blanc. On retrouve la même couleur chez les Chinois qui habitent le milieu de l'Empire. Il y a aussi des blancs dans quelques isles de l'Asie, comme dans l'isle de Ceylan, où l'on a vu une race entière de Sauvages, dont le teint est semblable à celui des Européens. Il y en a encore dans la nouvelle Guinée, où ils sont mêlés parmi les Papous.

Les blancs sont en plus petit nombre dans l'Afrique, & se trouvent dans des pays de montagnes, comme celles de la Barbarie, celles d'Auress, le long des côtes de la Méditerranée, & celles du royaume de Fez, vers le mont Atlas. Ces différentes races de Sauvages ont le teint d'un beau blanc, au rapport des voyageurs.

Selon les observations de M. Bruce, il n'y a de nègres en Afrique que sur les côtes. Les peuples qui habitent l'intérieur de la contrée sont, en général, presque aussi blancs que les Européens.

En Amérique, on trouve auprès d'une espèce de Lapons qui sont dans la partie septentrionale, une autre race d'Hommes assez blancs, comme auprès des Lapons d'Europe, on trouve les Finlandois qui sont blancs (*a*).

Enfin, parmi les habitans naturels de l'Isthme de Panama, on voit un petit nombre d'Hommes qui méritent de fixer l'attention. Leur teint est d'un blanc de lait qui approche de la couleur du poil d'un cheval blanc. Mais on ne sait si c'est une race d'Hommes à part, ou s'ils sont nés de pères & de mères jaunâtres, comme les autres Américains, & si la couleur extraordinaire des enfans n'est pas l'effet d'un accident passager, plutôt que de l'action répétée d'une cause constante *.

Peuples qui ont le teint jaunâtre.

* On réunit ici sous un titre commun deux nuances de couleurs, dont l'une est un mélange de jaunâtre avec une forte teinte de rougeâtre, & tire sur la couleur du cuivre rouge, & l'autre est d'un jaune plus décidé, & qui se rapproche davantage de la couleur du laiton ou cuivre jaune. Ces deux couleurs sont toujours plus ou moins offusquées par une teinte de basané.

La couleur de cuivre rouge, est celle qui domine dans une grande partie de l'Amérique, principalement parmi les sauvages de l'Amérique méridionale. Les Indiens naturels de la Guiane, & ceux qui habitent le long de la rivière des Amazones, ont le teint de cette couleur rougeâtre, plus ou moins claire. Les sauvages du Brésil l'ont aussi, mais plus obscurcie & mêlée de beau-

(*a*) *Nota.* Les diverses colonies d'Européens qui se sont établies dans l'Amérique, leurs alliances avec les anciens habitans, le transport des nègres que l'on y amène de l'Afrique, ont occasionné, dans plusieurs contrées de cet immense pays, un mélange d'hommes de toutes les couleurs, depuis le blanc jusqu'au noir. Notre objet n'est pas d'entrer à cet égard dans un détail qui nous meneroit trop loin : ce qu'il y a ici de plus intéressant, c'est de comparer, autant qu'il est possible, les différentes teintes que prend la couleur des Naturels du pays, selon les divers climats dans lesquels ils se trouvent dispersés.

coup de brun. La couleur des sauvages du Chili est basanée, tirant également sur celle du cuivre rouge.

Les habitans de l'isthme de Panama, & ceux qui se trouvent le long de la mer, qui baigne le Perou, & dans les terres basses de ce même pays, semblent former la nuance entre la couleur de cuivre rouge & le jaune; leur teint est orangé, & le jaune y est mélangé avec le rouge, dans une proportion plus égale.

Entre le golphe du Mexique & la côte orientale de l'Afrique, vers l'embouchure du Sénégal, sont les isles du Cap-Vert, où l'on trouve des sauvages appellés *Nègres couleur de cuivre*, parce qu'ils sont moins noirs que jaunâtres.

Cette dernière couleur est celle d'une partie des habitans de l'Asie, sur-tout de ceux qui habitent le milieu de l'Inde, tels que les peuples du royaume de Bengale & du pays de Guzurat, auprès du golphe de Cambaye. On trouve aussi des jaunes dans plusieurs isles de l'Asie. Les habitans de l'isle Nicobar sont d'une couleur basanée & jaunâtre. Une partie de ceux de Timor, l'une des Moluques, ont la couleur de cuivre jaune. Ceux des Philippines sont d'un jaune olivâtre. Ceux de Mindanao, parmi les mêmes isles, ont le teint tirant sur le jaune clair. En général, la teinte du jaune passe par des nuances successives à la blancheur des Européens, ou s'obscurcit & se rapproche du brun, à proportion que les peuples d'Asie sont plus à l'abri des ardeurs du soleil, ou s'y trouvent plus exposés *.

Peuples qui ont le teint basané.

* La couleur basanée est la plus généralement répandue dans les quatre parties du monde. Outre qu'elle forme la succession de la plupart des nuances intermédiaires entre la couleur fraîche & vermeille des peuples qui habitent les climats tempérés, & le teint noir de ceux qui sont exposés aux plus brûlantes ardeurs du soleil, elle appartient encore aux climats où regne un froid excessif. On prétend même qu'il s'y trouve des noirs; & ici se vérifie encore ce que l'on a dit tant de fois, que les deux extrêmes se touchent.

On a désigné, par les dénominations d'olivâtre & de brun, des teintes de la couleur basanée, dont la premiere tire sur le verd livide & foncé, & la seconde paroît être la teinte qui se rapproche le plus de la couleur absolument noire. On sent assez au reste, que l'on ne peut donner que des à-peu-près sur une matière où l'observation est si délicate, & où le langage ne fournit point d'expressions pour peindre exactement à l'esprit, des nuances que l'art même qui parle aux yeux, ne peut imiter qu'imparfaitement.

En commençant par les climats glacés du Nord, on trouve au-dessus de la baie de Baffin, le Groenland, dont les habitans sont de couleur d'olive foncée. Si l'on passe de-là dans la partie septentrionale de l'Amérique, on rencontre au nord des Esquimaux, d'autres Sauvages qui sont basanés. Quant aux Esquimaux, leur teint est semblable à celui des Groenlandois, avec lesquels on soupçonne qu'ils communiquent.

Les naturels du Canada, de la Floride, du Mississipi, & de la plupart des autres parties méridionales du même continent de l'Amérique, sont plus ou moins basanés, sans que cependant on puisse dire qu'ils sont bruns; mais les Sauvages du Mexique ont le teint brun & de couleur d'olive. Ceux de la Californie, qui, à la vérité, habitent un climat plus tempéré que celui des Mexicains, mais où le terrein est plus abaissé, sont encore plus basanés & plus bruns. Presque tous les Caraïbes ou Cannibales qui possédent une partie des Antilles, ont le teint olivâtre. Cette couleur est encore celle des habitans du Paraguay, dans l'Amérique méridionale, & de ceux de la terre Magellanique. Selon la relation du Capitaine Cook, les peuples de la terre de Feu qui est au-dessous de la terre Magellanique, sont d'une couleur qui approche de la rouille de fer mêlée avec de l'huile.

Les Lapons, Danois, Suedois & Moscovites, les Samogedes d'Europe, les habitans de la Province de Petzora & les Tartares de la Crimée, sont les seuls peuples

Européens qui soient décidément basanés.

En remontant jusqu'à la partie septentrionale de l'Asie, on trouve les Samogedes Asiatiques, & plus bas les Ostiaques au sud-est, & les Tongous au midi, qui tous ont le teint basané; les habitans de la grande Tartarie l'ont olivâtre. Les Tartares Mongous ont une nuance moins sensible de cette dernière couleur. Chez les Chinois des Provinces méridionales, elle va jusqu'au brun. Les Japonois sont encore plus bruns, ainsi que les Cochinchinois dans la presqu'isle au-delà du Gange. Les Tonquinois, dans la même presqu'isle, sont un peu olivâtres, selon Tavernier. Les Siamois ont le teint grossier & d'un brun mêlé de rouge. Les habitans des Royaumes d'Astracan & de Pégou sont d'une couleur basanée plus obscure que celle de tous les peuples qui précédent.

Les peuples du Mogol sont olivâtres, quoique Mogol signifie *blanc*. Les habitans de Cambaye, dans le même Royaume, sont d'un gris cendré. Ceux de la côte de Coromandel sont très-basanés, & ceux de la côte de Malabar tirent encore plus sur le noir. Les Persans des contrées septentrionales sont assez blancs; mais la couleur de ces peuples s'obscurcit à mesure que l'on approche de la partie méridionale, où ils sont très-basanés & très-bruns.

En parcourant les principales Isles de l'Asie, on observe que les habitans des Isles Mariannes, au sud-est du Japon, sont basanés. Ceux des Isles de Java & de Ternate, la principale des petites Isles Moluques, & les Malais, qui sont des étrangers établis dans les Isles de la Sonde, ont le teint d'un rouge pourpré ou noirâtre. Selon les voyageurs Hollandois, les habitans de l'Isle Formose sont d'un brun qui tire sur le noir. Les peuples de l'Isle de Ceylan ont une teinte de noir moins foncée que ceux de la côte de Malabar; cependant ils sont très-basanés. Ceux des Maldives sont d'une couleur olivâtre, qui se rapproche du noir vers les parties méridionales de ces Isles.

Les Sauvages de l'Isle d'Otahiti, ainsi que des autres Isles nouvellement découvertes dans la mer du Sud, & ceux des terres australes parcourues par le Capitaine Cook, ont en général la peau basanée avec diverses teintes de brun ou d'olivâtre, selon la diversité des peuples ou des cantons.

La couleur basanée prend une teinte obscure & très-foncée chez la plupart des peuples qui sont situés vers la mer Rouge & le long des côtes orientales de l'Afrique, comme les Egyptiens, les Abyssins, ou Ethiopiens d'Afrique, que l'on a crus longtemps noirs, parce qu'on a confondu l'Abyssinie avec la Nubie, les peuples du Zanguebar, & ceux de l'Isle de Zocotora; il en faut dire autant d'une grande partie des peuples qui habitent les contrées septentrionales, tels que ceux qui sont sur les côtes & dans les plaines de la Barbarie, & les autres jusqu'au Sénégal, au nord & au midi duquel se trouvent les Foules. La couleur de ce dernier peuple semble être le passage du brun obscur au teint des vrais negres, qui forment comme la partie la plus enfoncée de ce grand tableau, où le contraste des teintes extrêmes n'est pas moins étonnant que la variété infinie des nuances intermédiaires *.

Peuples qui ont le teint noir.

* Avant d'arriver aux contrées qui occupent le milieu de l'Afrique, & où le noir est la couleur dominante des peuples, on trouve quelques villes dont les habitans ont cette même couleur, tels que ceux de Gabes ou Capes, au Royaume de Tunis, qui sont fort noirs, & ceux de Guaden ou Hoden, au midi du désert de Zanhaga, qui sont d'un noir plus voisin du basané.

C'est dans la Nigritie, la Guinée & le Congo, que l'on voit les Hommes les plus noirs qu'il y ait sur la terre, mais avec des différences plus ou moins sensibles, comme on en observe dans la couleur des blancs.

Les premiers Negres que l'on trouve, sont ceux qui habitent le long du bord méridional du Sénégal. Ces peuples, aussi bien que ceux qui occupent le reste de l'espace compris entre cette riviere & celle de Gambie, sont tous fort noirs. Les Negres de l'Isle de Gorée & de la côte du Cap Vert,

ſont auſſi d'un noir foncé & éclatant comme celui de l'ébène ou du jais poli. Par une ſuite de l'habitude que ces peuples ont de ſe voir, & de cette pente naturelle qui nous porte à nous former une idée du beau & de l'agréable, d'après ce que nous ſommes, ils ſont flattés juſqu'à la vanité, d'avoir reçu de la Nature, dans un degré extrême, cette couleur que l'art emploie parmi nous pour rappeler des idées effrayantes & lugubres. Ils ſe mocquent de ceux qui ne ſont pas ſi noirs qu'eux, comme les blancs en Europe mépriſent les baſanés. Ceux du pays de Serre-Lionne, & de la côte de Malaguette, auſſi bien que ceux du Congo, ſont d'un noir un peu plus foible que celui des Negres du Sénégal. Les peuples qui habitent la côte de Juda & les lieux voiſins, ont la couleur noire encore plus adoucie.

La race des Negres proprement dite finit au Cap Noir. Les habitans de la Cafrerie, ſoit pure ſoit mélangée, ceux du Monomotapa, de Sofala, de Mozambique, de Melinde, ſont d'un noir qui ſe rapproche ſenſiblement du baſané. Les Hottentots, qui ſont les derniers habitans de l'Afrique, ont le teint d'un noir encore moins décidé, ainſi que les peuples de Madagaſcar & des Iſles voiſines; & ſi quelques voyageurs ont cru que les Hottentots étoient très-noirs, c'eſt parce que ces peuples ſinguliers, qui, par des attentions recherchées, s'étudient à perfectionner leur laideur & leur malpropreté, comme on raffine ailleurs ſur l'élégance & la délicateſſe, ſe plaiſent à ſe barbouiller tout le corps d'une poudre de charbon mêlée de graiſſe & arroſée de leur propre urine.

Après l'Afrique, on ne trouve plus de Noirs que dans quelques Iſles ou contrées de l'Aſie. Les habitans de la Preſqu'iſle de Malaca & de l'iſle de Sumatra ſont noirs. Ceux de l'iſle de Sombreo, au nord de Nicobar, dans le Golfe de Bengale, ſont très-noirs. Il y a auſſi des noirs dans l'iſle de Manille, & les autres Philippines. Enfin, parmi les habitans de la nouvelle Guinée ou terre des Papous, c'eſt-à-dire *noirs*, & de la nouvelle Hollande, qui toutes deux ſont partie des terres antarctiques ou auſtrales, on trouve d'une part des troupes de ſauvages qui ont le même teint que les Cafres, & de l'autre des negres ſemblables à ceux de la Guinée en Afrique. (*a*). *

Traits du viſage conſidérés dans les différentes Nations.

PREMIÈRE VARIÉTÉ.

* Les régions tempérées nous ont déja offert la plus belle couleur du viſage de l'Homme. Nous en retrouvons également les traits les plus réguliers dans ces mêmes climats.

L'art du deſſin, guidé par l'obſervation & par ce goût délicat que la culture des talens développe & perfectionne, a déterminé les proportions exactes de cet enſemble régulier qui forme le modèle de la beauté. Parmi les peuples qui en ont fourni les traits, on doit ranger d'abord preſque tous les Européens : car ſi l'on excepte les Lapons, les habitans de la province de Petzora & les Tartares de la Crimée, on obſerve chez tous les autres les caractères généraux de la figure la plus parfaite, mais modifiés par ces nuances infiniment variées, qui tiennent à la ſituation particulière du climat, à la diverſité des alliances, au genre de vie, & qui ſoumiſes à l'impreſſion ſans ceſſe répétée de l'âge & du temps, ſont mobiles & fugitives juſque dans le même individu.

En Aſie, les habitans de la Géorgie, de la Circaſſie & de la Mingrelie ſont célèbres par les agrémens de leur figure. La beauté régulière qui ne ſe montre que par intervalle dans d'autres pays, ſemble être chez ces peuples un avantage héréditaire dans chaque famille.

Les peuples du Mogol, & ſur-tout ceux de Cachemire, ſe rapprochent des Européens par les traits du viſage. Les Perſans,

(*a*) Ces différens articles ont été extraits en grande partie des *Variétés de l'eſpèce Humaine*, par M. le Comte de Buffon, & diſpoſés ſelon les Cartes de M. de Lille, de l'Académie Royale des Sciences, & la *Méthode Géographique* de M. Nicolle de la Croix.

ſi on excepte ceux qui habitent dans le voiſinage de l'Inde, ont perdu leur ancienne laideur, par leurs alliances avec les Géorgiens & les Circaſſes, qui leur ont communiqué la beauté avec le ſang.

On trouve encore dans les parties méridionales de l'Aſie & les iſles voiſines quelques peuples dont la figure diffère peu de l'Européenne, tels que les habitans de Bengale, ceux des iſles Maldives & ceux de l'iſle Nicobar.

Enfin, les contrées ſeptentrionales de l'Afrique, fourniſſent auſſi des peuples qui ont les traits du viſage réguliers, & dont les principaux ſont les Abyſſins & les habitans d'une partie de la Barbarie.

Seconde variété.

Si l'influence d'un froid rigoureux altère moins la couleur de l'Homme, que l'action d'une chaleur exceſſive, elle a d'une autre part des effets bien plus marqués par rapport aux traits du viſage, dont elle charge la difformité de tous les contraſtes les plus oppoſés à la belle Nature.

Une tête d'une groſſeur déméſurée, un viſage plat, élargi par le haut, rétreci & allongé par le bas, de petits yeux, des paupières retirées vers les tempes, des joues extrêmement élevées, un nez écraſé, une large bouche, tels ſont les principaux traits qui caractériſent la figure des peuples du Nord. Les plus remarquables ſont les Groenlandois, les Lappons, les habitans de la province de Petzora, les Samogedes, les Oſtiaques, les Tunguſes, & enfin les Sauvages qui ſont au nord des Eſquimaux dans l'Amérique ſeptentrionale. Cette conformation du viſage leur eſt commune juſqu'à un certain point, avec d'autres peuples; & il paroît que ce qui diſtingue davantage ceux dont nous parlons, eſt d'avoir le viſage tiré & allongé comme la face de l'ours.

Les Calmouchs, quoique ſitués plus bas, vers la mer Caſpienne, ſemblent offrir les traits les plus chargés de ce profil lugubre & effrayant ſous lequel ſe préſente ici l'eſpèce humaine. Ce ſont, au rapport de Tavernier, les plus affreux de tous les Hommes. Leur viſage eſt ſi large, que l'intervalle d'un œil à l'autre eſt d'environ ſix doigts; leurs yeux ſont extrêmement petits, & le peu qu'ils ont de nez eſt ſi plat, qu'on n'y voit que deux trous au lieu de narines.

Les autres Tartares, quoique moins hideux, ſe rapprochent, par la forme du viſage, des peuples que nous avons cités plus haut. Mais leurs traits ſe civiliſent & ſe radouciſſent à meſure que l'on avance vers la Chine, où nous allons trouver une race d'Hommes moins diſgraciés par la Nature.

Troisième variété.

Nous choiſiſſons la figure des Chinois comme le terme de comparaiſon auquel nous rapporterons les nuances qui appartiennent à cette troiſieme variété de l'eſpèce humaine. Ces peuples ont le viſage large & rond, les yeux petits & ovales, les ſourcils grands, les paupières élevées, le nez petit & écraſé. Il n'y a perſonne qui n'ait été à portée de vérifier ce portrait ſur quelqu'une des figures groteſques que cette Nation, plus capable d'inventer que de perfectionner, nous envoie de temps en temps, & où le plus ſouvent l'art ne laiſſe pas moins à deſirer que la Nature même qui lui a ſervi de modèle.

On peut citer la rondeur du viſage comme le point de partage entre les Chinois & les peuples qui habitent le nord de l'Aſie, avec leſquels ils ont pluſieurs traits de reſſemblance, mais d'une expreſſion moins dure & moins forcée.

On retrouve à-peu-près la même figure chez les Japonnois, les Tunquinois & les Cochinchinois, avec cette différence que les peuples de la Cochinchine, qui ſont plus avancés vers le midi que les Chinois, ſont auſſi plus laids.

Le viſage des Siamois tient plus du lozange que de l'ovale. Il eſt large & élevé vers la partie ſupérieure des joues, & tout d'un coup le front ſe rétrécit & ſe termine autant en pointe que le menton. Ils ont

la

la bouche grande, & cette saillie que leurs joues forment par le haut les leur fait paroître creuses.

Les habitans des royaumes de Pégu & d'Aracan, ceux d'Achem & ceux des isles de Java & de Mindanao se rapprochent des Chinois par la figure.

La plupart des peuples dont nous venons de parler, ajoutent aux traits que la Nature leur a donnés, une difformité artificielle, en s'alongeant les oreilles le plus qu'ils peuvent. Chez quelques-uns, elles pendent jusques sur les épaules. Par une autre espèce de préjugé, les jeunes Chinoises se tirent continuellement les paupières, pour se faire paroître les yeux encore plus petits qu'elles ne devroient les avoir. Cette coutume d'enchérir sur les défauts naturels, est presque générale chez les peuples étrangers, qui prennent pour la perfection l'un ou l'autre des extrêmes entre lesquels elle se trouve placée.

Quatrième variété.

Nous avons déja remarqué, au sujet des peuples septentrionaux, que la diversité des traits du visage chez les différentes races, n'étoit nullement proportionnelle aux dégradations de la couleur. Les nègres nous fournissent le second terme de comparaison nécessaire pour justifier cette observation. Plusieurs de ces peuples, & en particulier de ceux qui sont les plus noirs, comme ceux du Sénégal, que l'on appelle Jaloffes, ceux de l'isle de Gorée & de la côte du Cap-Vert, & ceux de Congo, sont d'une belle figure, qui peut-être ne paroîtroit pas différer beaucoup de celle des Européens, si la ressemblance des traits n'étoit offusquée en eux par la couleur sombre dont la nature a peint le fond du tableau.

Les autres nègres ont communément les yeux grands, le nez épaté, les lèvres grosses. Mais ce qui distingue tous les nègres en général, est d'avoir les lèvres, ainsi que le dedans de la bouche, d'un beau rouge de corail, & les cheveux semblables à de la laine frisée.

Parmi les habitans de l'Afrique, qui ne sont, pour ainsi dire, nègres qu'à demi, les uns ont aussi le nez épaté & les lèvres renflées; les autres, comme ceux de la terre de Natal & du Monomotapa, sont d'une figure assez régulière.

Les Hottentots sont maigres & ont d'ailleurs les traits des nègres, mais chargés en laideur, & assortis à leur extrême malpropreté.

Les nègres qui se trouvent dans quelques contrées méridionales de l'Asie, tels que les Papous qui habitent la nouvelle Guinée, ressemblent, en général, aux nègres de l'Afrique. Mais ceux de la nouvelle Hollande se rapprochent davantage des Hottentots.

Nous observerons encore ici que les habitans de quelques contrées de l'Afrique, ne naissent pas avec un nez, à beaucoup près, aussi applati, ni avec des lèvres aussi grosses. Cette conformation leur vient de ce que les pères & mères, qui regardent comme un défaut tout ce qui s'écarte de la figure la plus ordinaire dans le climat, façonnent, d'après ce modèle trompeur, le visage de leurs enfans nouveaux nés, leur écrasent le nez, leur pressent les lèvres pour les renfler, & s'imaginent ainsi embellir la nature en achevant de la défigurer.

Cinquième variété.

Nous comprenons dans cette dernière variété les différentes Nations de sauvages qui se trouvent dispersées dans l'Amérique, à l'exception de ceux qui en habitent la partie la plus septentrionale.

En réunissant la description que donne Ulloa de la figure des Américains, avec celle qu'en ont tracée d'autres voyageurs, & en particulier M. le Chevalier Pinto, dans un manuscrit cité par M. Robertson (*Hist. de l'Amérique*, t. 2, *note* XLII). On trouve que ces peuples ont le visage large & peut-être plus éloigné de la forme ovale que celui d'aucun autre peuple. Leur front est très-petit, & couvert de cheveux aux extrémités, jusque vers le milieu des

sourcils; ce qui paroît être un de leurs caractères distinctifs. Ils ont les yeux noirs & petits, quoique la portée de leur vue s'étende fort loin. Chez les Caraïbes ou Cannibales, cet organe, où se peignent communément avec tant d'énergie les divers mouvemens de l'ame, dont il est comme le langage visible, paroît être absolument muet, & annoncer, par un regard fixe & stupide, la déplorable indolence où l'on assure que leur raison reste plongée.

Tous ces peuples se ressemblent plus, au rapport des voyageurs, que les habitans d'aucune autre contrée. Cette combinaison uniforme de traits généraux qui rapproche ailleurs les peuples d'un même climat, & qui se trouve encore plus marquée dans les habitans d'un même pays, semble restreinte ici à cette ressemblance plus particulière que l'on appelle *l'air de famille*, & qui n'admet plus que les différences individuelles. Ulloa qui avoit parcouru les principales parties des deux continens de l'Amérique, assure que quand on a vu un seul Américain, on les a tous vus. (*a*) *

Des poils de l'Homme.

* L'Homme a naturellement le corps velu. La face, la poitrine & une grande partie des bras & des jambes sont toutes parsemées de poils. S'il y a quelques endroits du corps qui en soient dépourvus, il paroît que ce sont principalement les plantes des pieds & les paumes des mains.

Il y a une sorte de monstruosité qui provient d'un trop grand accroissement des poils, lorsque ceux qui restent ordinairement courts, se sont allongés autant que ceux des parties que l'on appelle velues. On cite beaucoup d'exemples de femmes barbues; mais il ne paroît pas vraisemblable qu'il y ait, comme on l'a dit, des Nations entières d'Hommes tout-à-fait velus.

Les poils de l'Homme sont cylindriques, excepté à leur extrémité qui est d'une forme conique. Leur épaisseur varie à peu près depuis la 700e. jusqu'à la 300e. partie d'un pouce. Wittof a compté dans une touffe de cheveux de la grosseur d'un pouce, 572 cheveux très-noirs, 608 d'une couleur brune, & 790 qui étoient pâles, & par là même plus minces que les autres.

La force d'extension d'un cheveu sec est à celle d'un cheveu humide dans le rapport de 5 à 35, ou de l'unité à sept. On a observé qu'un cheveu d'Homme soutenoit, sans se rompre, un poids de 2069 grains. Un crin de cheval, qui étoit sept fois aussi gros, ne portoit que 7970 grains. L'eau chaude diminue considérablement la force des cheveux, & la réduit à un dixième de ce qu'elle est communément.

La nature des cheveux est très-durable, puisqu'on en a trouvé dans les plus anciens tombeaux, qui s'étoient bien conservés.

Les cheveux du fœtus sont d'une couleur presque blanche, à laquelle l'âge n'apporte aucun changement sensible dans les pays froids; cependant, les habitans des contrées où le froid est très-rigoureux, ont les cheveux bruns. La couleur blonde des cheveux étoit très-commune chez les anciens peuples, que l'on trouvoit depuis les climats froids, jusqu'au cinquantième dégré de latitude, comme les Germains & les Bourguignons. En général, plus on avance vers la Zone torride, & plus il est ordinaire de voir des cheveux noirs. On n'en trouve point d'autres chez les Ethiopiens, si on excepte les Albinos, dont les cheveux ont, ainsi que le teint, presque la blancheur du lait. On a cru que des sucs qui renferment beaucoup de flegmes, faisoient prendre une couleur blanche aux cheveux; qu'un tempérament bilieux les teignoit en roux, & qu'un tempérament chaud & sanguin les rendoit noirs. On a trouvé, dans des mines de cuivre, des hommes qui avoient les cheveux verts.

Dans tous les pays, les cheveux des vieillards sont blancs, parce que les sucs qui les coloroient étant épuisés, il ne reste plus que la couleur de l'épiderme: en même-temps, ils deviennent presque transparens comme du verre blanc. On trouve

(*a*) Extrait en grande partie de l'Histoire Naturelle de l'Homme, par M. le Comte de Buffon.

dans beaucoup d'Auteurs des exemples de personnes à qui l'on prétend que la peur a fait blanchir tout-à-coup les cheveux. M. Haller regarde ces faits comme destitués de vraisemblance : on croira plus volontiers qu'une maladie peut produire le même effet, mais avec lenteur.

Les peuples des pays septentrionaux ont les cheveux droits : ceux des contrées méridionales les ont crépus. On a remarqué, au contraire, que la laine des moutons étoit crépue dans les pays froids, & qu'elle étoit longue & en petite quantité dans les climats chauds.

Les cheveux croissent à tout âge. On lit dans plusieurs Auteurs, qu'ils prennent quelquefois de l'accroissement après la mort ; mais ce n'étoit, sans doute, qu'une apparence qui venoit de ce que la peau, en se retirant, avoit laissé plus de saillie aux cheveux.

On sçait que les cheveux repoussent quand ils ont été coupés. Les poils de la barbe que l'on a rasée, prennent à peu près une ligne de longueur en sept jours. Kraft a observé que les cheveux coupés revenoient à leur première longueur en quatre-vingt-un jours.

Les cheveux ne sont point sensibles, & la douleur qu'éprouvent ceux à qui on les arrache, provient de ce que la petite bulbe qui est à leur racine, résistant à l'extraction, on enlève nécessairement un peu de peau en même-temps que les cheveux (*a*). *

Des ongles.

* Les ongles de l'Homme diffèrent de ceux de la plupart des animaux, qui les ont épais & d'une figure conique ; au lieu que ceux de l'Homme, & d'un petit nombre d'animaux, sont minces & applatis.

M. Haller distingue dans l'ongle de l'Homme, l'épiderme, la substance propre de l'ongle, le réseau strié qui en recouvre la surface inférieure, & les mamelons qui sont renfermés dans les cannelures du réseau, comme dans autant de petits fourreaux.

L'ongle dans le fœtus, ainsi que dans l'adulte, lorsqu'il repousse, est d'abord mou & flexible, ensuite élastique, d'une substance plus dure qu'un cartilage, & plus approchante de la corne ; sa surface supérieure est lisse, ce qu'elle doit à l'épiderme qui s'étend dessus, & la surface inférieure est cannelée.

Toute la substance de l'ongle est insensible, comme l'épiderme, & dépourvue de vaisseaux. Les mamelons dont nous avons parlé, sont la cause des grandes douleurs que ressentent dans l'extraction des ongles, ceux que l'on condamne à ce supplice barbare, parce qu'on ne peut arracher l'ongle sans arracher en même-temps ces mamelons qui y sont adhérens.

Boerhaave ayant fait, vers la base d'un de ses ongles, à l'endroit où l'on observe une espèce de croissant, une tache rouge indélébile, avec une dissolution d'or dans de l'eau régale, vit cette tache passer insensiblement vers l'extrêmité libre de l'ongle, jusqu'à ce qu'elle disparût avec les bords de l'ongle même, à mesure qu'il le coupoit.

On lit dans quelques Auteurs que les ongles croissent même après la mort ; &, selon le rapport d'un Anglois (*b*), on les coupoit tous les ans au cadavre de Catherine Vigri, que l'on conservoit depuis 250 ans.

Les ongles contribuent évidemment à la perfection du toucher. Ce sens s'exerce à l'aide des papilles disposées en ligne spirale sur la partie charnue de l'extrêmité des doigts. Or, l'os qui est situé vers cette extrêmité ne suffiroit pas seul pour soutenir ces papilles, parce qu'il doit être nécessairement plus court que la partie charnue dont nous venons de parler, afin de se trouver assez garni de tégumens. Si donc il n'y avoit derrière les doigts aucun corps qui résistât aux papilles, celles-ci céderoient à la pression des objets extérieurs,

(*a*) Extrait de la Physiologie, de Haller.
(*b*) Wrigth Travels, page 437.

& reviendroient ſur elles-mêmes. Or, l'ongle fait l'office d'une multitude de points d'appui, qui réagiſſent contre les papilles dont il s'agit.

Les ongles peuvent auſſi nous aider à ſaiſir plus fortement les petits objets.

Ces mêmes parties tiennent lieu d'armes aux animaux. Il paroît que le chat, le tigre, le lion, &c. conſervent la pointe de leurs ongles, en les repliant entre leurs doigts, d'où ils les retirent lorſqu'ils veulent faire uſage de leurs griffes.

Chez les peuples qui, par une ſuite de leurs mœurs groſſières & ſauvages, ou pour ſe conformer à un uſage anciennement établi, laiſſent croître leurs ongles, cet accroiſſement va juſqu'à la longueur de trois & quatre pouces, & même d'une palme. Une maladie peut produire le même effet.

Cependant les ongles ne ſont point faits pour ſervir d'arme à l'Homme. Les peuples même les plus féroces ſont uſage de bâtons & de flèches. Leurs ongles ſeroient une défenſe impuiſſante contre les animaux qui ſont couverts de poils. L'Homme guidé par l'intelligence qui le diſtingue, leur déclare une guerre plus digne de lui, en leur oppoſant les reſſources de l'art & de l'induſtrie. On a écrit que les habitans de la Floride combattoient avec leurs ongles; mais ce récit n'eſt qu'une fable; & aujourd'hui on ne connoît aucun lieu de la terre où l'Homme ait recours à des armes auſſi foibles (*a*). *

Attitude de l'Homme lorſqu'il eſt debout.

* L'Homme eſt le ſeul des êtres animés, dit M. Haller, qui puiſſe reſter debout avec une contenance aſſurée & durable. On a obſervé, à la vérité, que le pied de l'ours avoit une certaine largeur, & que cet animal ſe dreſſoit pour combattre. Les ſinges ſe tiennent debout juſqu'à un certain point; & parmi ces animaux, l'orang-outang eſt celui qui éprouve le moins de difficulté dans cette poſition. Cependant le pied de l'Homme eſt plus large que celui du ſinge. Il eſt certain que toutes les races humaines prendront toujours une attitude droite. Auſſi étoit-ce celle qu'avoient ces filles ſauvages, qui furent trouvées en France, il y a un certain nombre d'années (*b*), & qui ayant vécu juſqu'alors, on ne ſait par quel concours de circonſtances, au milieu d'un déſert & parmi des animaux, n'avoient rien d'humain, ni dans leurs mœurs, ni dans leur manière de vivre.

Pour que l'Homme ſe tienne debout, il eſt néceſſaire que la ligne perpendiculaire que l'on conçoit paſſer par le centre de gravité, entre l'os pubis & les feſſes, tombe ſur l'eſpace quadrangulaire qui eſt entre les plantes des pieds, ou ſur la plante même, dans le cas où l'Homme ſe tiendroit ſur un pied, ſituation qu'aucun quadrupède ne peut imiter, même pendant le plus petit intervalle de temps.

Mais envain tenteroit-on de faire reſter un cadavre debout, en le plaçant de manière que ſon centre de gravité fût dans la verticale qui tomberoit ſur l'eſpace compris entre ſes pieds: car toutes les articulations de l'Homme étant ſouples & mobiles, & ſa tête, ainſi que ſon abdomen, ſe portant plus en avant que les parties poſtérieures n'ont de ſaillie, à l'inſtant toutes les articulations fléchiroient, & produiroient dans la machine un affaiſſement qui feroit tomber le cadavre ſur ſa face. Pour que nous puiſſions nous tenir debout, il faut qu'une multitude de muſcles concourent tous enſemble, par des fonctions combinées, à favoriſer cette ſituation.

Lorſqu'un Homme eſt debout, les deux plantes de ſes pieds ſont poſées exactement

(*a*) Extrait de la Phyſiologie de Haller.

(*b*) *Nota*. M. Haller parle viſiblement ici de cette fille que l'on trouva près du village de Sogny, à quatre lieues de Châlons en Champagne, au mois de Septembre 1731, & qui fut élevée depuis ſous le nom de Mademoiſelle le Blanc. Le texte latin déſigne le plurier, *puellæ illæ barbaræ*. La fille ſauvage avoit eu, en effet, une compagne; mais elle l'avoit tuée dans un mouvement de colère, &, depuis, elle n'a ſçu ce qu'elle étoit devenue.

à plat sur la terre, & l'assiette du corps acquiert un nouveau degré de fermeté, quand les deux pouces étant inclinés en dehors, les deux pieds font un certain écart qui élargit l'espace intercepté entre l'un & l'autre. Il paroît aussi que, dans le le cas où l'on cherche à assurer son port, les muscles fléchisseurs font courber vers la terre les doigts soumis à leur action.

Mais comme le tibia ne répond pas au milieu du pied, dont la plus grande partie le dépasse par devant, & le reste s'étend en arrière, il est nécessaire que le tibia soit tellement assujetti par rapport au pied, qui est l'appui du corps, que celui-ci ne puisse tomber en avant. C'est à quoi s'opposent plusieurs muscles, qui ramenent en arrière le tibia & l'extrêmité du fémur, pour les empêcher de fléchir du côté opposé.

En même-temps pour balancer ce mouvement postérieur du tibia & de la cuisse, & empêcher le corps de se renverser en arrière, l'articulation du pied avec le tibia est fortifiée par d'autres muscles, qui ramènent, autant qu'il est nécessaire, le tibia en avant; il y en a enfin qui sont destinés à l'empêcher de chanceler sur le pied, ensorte qu'il y est maintenu dans une situation immobile, des quatre côtés à la fois, comme par autant de cordes qui sont tendues de toutes parts vers la terre.

Or, comme dans un Homme qui se tient debout, le bassin s'étend un peu plus postérieurement que le genou & les cuisses ne sont inclinés antérieurement à l'égard des tibia, il seroit à craindre que le bassin & les cuisses ne chancellassent en arrière. C'est pour cela que différens muscles concourent avec le muscle crural, pour ramener en avant & assujettir le fémur sur le tibia, déjà fortifié par les organes dont nous avons parlé, & pour empêcher que le genou ne fléchisse par un mouvement rétrograde de la cuisse.

L'effort opposé qui empêche la cuisse & le tibia d'être emportés en avant & de tomber, est produit par des muscles particuliers qui retirent suffisamment le bassin & la cuisse en arrière, & s'opposent à leur inclinaison vers la partie antérieure. Les mêmes muscles préservent les parties latérales du genou des mouvemens qui pourroient les faire chanceler d'un côté ou de l'autre.

Les cuisses sont plus divergentes dans l'Homme que dans aucun des animaux, & l'angle que forme le cou du fémur avec le corps même de cet os, n'approche que dans l'Homme seul de la valeur d'un angle de quarante-cinq degrés. Par cette disposition, le bassin trouve sur les os de la cuisse une base étendue pour lui servir d'appui. De plus, certains muscles empêchent que le bassin ne retombe en avant, & le ramènent dans le sens opposé vers les fémurs, pourvus eux-mêmes, comme nous l'avons dit, de leurs soutiens. D'un autre côté, plusieurs muscles s'opposent à ce que le bassin ne s'incline trop en arrière.

Le bassin soutient toute la partie supérieure du corps. Lorsque cette partie est abandonnée à elle-même, elle tombe en avant, parce que les vertèbres des reins peuvent bien s'incliner antérieurement, mais non pas dans le sens opposé; ajoutez que la tête, les bras dans leur situation la plus ordinaire, & l'espèce de protubérance que forment les viscères de l'abdomen, tendent à porter le corps en avant, d'où il arrive que ceux qui se laissent aller négligemment tombent presque toujours sur le visage.

Les muscles extenseurs attachés au bassin, & dont la force est très-grande, maintiennent le corps immobile sur cette base. Le corps ayant une disposition naturelle à se porter en avant, n'est mû de ce côté que par un seul muscle, & est assujetti d'ailleurs par quelques muscles de l'abdomen.

Enfin, les vertèbres cervicales ramenées en arrière par leurs extenseurs, donnent une assiette stable à la tête. Comme cette partie chancelle toujours naturellement en avant pendant le sommeil, elle a eu besoin d'un grand nombre de muscles qui la ramènent en arrière, tandis qu'au contraire elle ne se penche en avant qu'à l'aide d'un petit nombre d'organes beaucoup plus foibles. Les parties latérales du cou sont aussi fortifiées par des muscles qui empêchent

le cou ou la tête de prendre en s'inclinant de côté une fausse attitude.

Tous ces organes divers, & d'autres encore dont il n'a pas été fait mention, étant dans une action continuelle, lorsque l'Homme se tient debout, il n'est pas étonnant que cette position soit si fatigante, d'autant plus que les mêmes muscles travaillent perpétuellement. C'est pour cela qu'il est ordinaire aux personnes qui sont debout, de s'appuyer principalement sur le pied droit, tandis que le gauche reste oisif, quelquefois aussi sur le gauche, & quelquefois de faire un petit mouvement en avant, pour laisser reposer quelques-uns des muscles destinés à maintenir le corps lorsqu'il est arrêté (*a*). *

La démarche.

* La démarche est pour l'Homme, dit M. Haller, un état moins fatigant, & en même-temps plus facile à décrire que l'attitude où l'on se trouve lorsqu'on est arrêté. Supposons un Homme debout; l'un des deux pieds reste immobile, pour servir de point fixe à l'action des muscles qui doivent déplacer l'autre pied. Concevons que ce point d'appui soit dans le pied droit, maintenu d'ailleurs par les forces qui lui sont propres. Alors le pied gauche est soulevé par ses muscles extenseurs; la jambe s'éleve ensuite à une hauteur médiocre, & enfin la cuisse elle-même est tirée puissamment, de bas en haut, par les muscles destinés à cette fonction; ensorte que le pied se trouve raccourci, & qu'en même-temps le genou se porte en avant.

Lorsque le genou se trouve comme suspendu perpendiculairement sur l'endroit où nous voulons abbaisser le pied gauche, le relâchement des muscles releveurs donne à ce même pied la liberté de se redresser & de poser sur la terre, de manière cependant que la cuisse reste inclinée en avant. Alors le pied gauche s'affermit, & se courbant à l'aide de ses muscles fléchisseurs, s'affermit sur la terre par l'extrêmité des doigts.

Ensuite le pied droit se porte en avant au de-là du pied gauche.

Pour cet effet, nous élevons le talon du pied droit, de manière que d'abord celui-ci ne touche plus la terre que par l'extrêmité des doigts, & la quitte bientôt après. En même temps, nous étendons médiocrement la jambe, nous plions la cuisse pour raccourcir le pied, & à l'instant nous portons toutes ces parties en avant. Pendant ce temps le bassin maintenu sur le pied droit, assure l'action des muscles qui levent la cuisse. Il nous est ordinaire d'aider encore ce mouvement, lorsque guidés par la seule nature, nous ne cherchons point à nous conformer aux loix imaginaires de la bonne grace; car nous inclinons en avant tout le tronc du corps appuyé sur le fémur du pied droit que je suppose en repos. C'est ainsi que les habitans des Alpes ont coutume de monter ces hauteurs en courbant leur corps en avant, & sans se fatiguer comme nous, qui nous sommes persuadés que la situation droite du corps contribuoit à lui donner de l'agrément.

Or, en inclinant le corps en avant, nous nous exposerions à tomber nécessairement, parce que la ligne qui passe par le centre de gravité, aboutit alors sur la terre pardevant celui des deux pieds qui est fixe, & nous tombons en effet, si nous n'assurons pas le pied droit, lorsqu'il a heurté contre quelqu'obstacle. Mais en même temps que les muscles releveurs se relâchent, & que les fléchisseurs agissent en sens contraire, nous abaissons le pied droit vers la terre, de manière que la perpendiculaire qui passe par le centre de gravité tombe entre ce même pied & le pied gauche. Dans ce mouvement, comme dans le premier, nous saisissons pour ainsi dire la terre, à l'aide de l'inflexion que prennent les doigts. * (*b*).

La course & le saut.

* La course ne diffère pas seulement

(*a*) Extrait de la Physiologie, de M. Haller.
(*b*) Extrait de la Physiologie, de M. Haller.

de la démarche par la vîtesse des mouvemens, mais encore par la manière dont ils se font. Le pied, dont la partie postérieure est soulevée, par différens muscles, & se raccourcit tellement, que d'abord il ne touche plus la terre que par les doigts, il s'en détache ensuite, & se relève tout-à-fait en arrière, de façon que la plante se trouve située parallélement au dos. C'est pour cela que ceux des êtres animés dont le pied porte tout entier sur la terre, sont naturellement lents, comme l'Homme & l'ours; ceux qui posent seulement toute la longueur des doigts sont plus prompts, & les plus légers sont ceux qui ne touchent la terre que par l'extrémité des doigts, comme les chiens, les cerfs & les chevaux.

En même-temps la jambe est soulevée par ses muscles fléchisseurs, le genou se porte plus en avant, la cuisse se meut aussi par un plus grand effort, de manière que les angles alternes formés par les os qui s'emboîtent l'un dans l'autre aux articulations du pied, de la jambe & de la cuisse, deviennent plus aigus, & que ces mêmes os en s'étendant, décrivent de plus grands arcs de cercles autour des parties qui leur servent de points fixes; ce qui fait que le corps franchit, en s'avançant, des espaces plus considérables.

Le corps se balance en avant par des mouvemens plus sensibles, & nécessairement opposés à ce qu'on appelle *la bonne grace;* les bras suivent le même mouvement; de manière que le corps, par son poids seul, accélère sa marche progressive, ce qui est peut-être une des causes qui rendent alors la respiration gênée: car cette fonction ne se fait jamais bien, lorsque le corps est courbé antérieurement.

Le saut l'emporte autant sur la course par l'agitation qui l'accompagne, que la course l'emporte sur la simple démarche. Le saut commence par de grandes inflexions des membres. Les pieds s'inclinent vers la terre; les jambes s'abaissent en avant sur les pieds, & ceux-ci s'appuient sur la terre, comme pour y laisser une empreinte profonde. En même-temps l'angle, qui a son sommet au talon, devient plus aigu. Le genou forme une saillie considérable vers la partie antérieure. Les jambes se plient vers les cuisses, celles-ci, à leur tour, s'abaissent sur les jambes, & le bassin, avec tout le corps, sur les cuisses, qui s'étendent ensuite en avant, de sorte que l'Homme se trouve raccourci de beaucoup.

Peu après, tout le corps s'étend subitement avec un grand effort. Les pieds & les cuisses se soulevent en arrière, le corps entier se porte dans le même sens, & en même temps il est repoussé en haut par le point d'appui solide & résistant qu'il trouve sur la terre que nous avons pressée avec le pied. Les mouvemens considérables de flexion & d'extension qui accompagnent le saut le rendent extrêmement fatigant.

Il y a donc communément dans le corps humain une aptitude cachée à beaucoup plus de mouvemens que nous n'en exécutons pour l'ordinaire. Cette aptitude se manifeste par des effets, lorsqu'une nécessité urgente nous force d'épuiser les ressources de la Nature. Rien de plus ordinaire que de voir des Hommes qui, étant privés de leurs mains, ont appris à y substituer leurs pieds, pour écrire, pour filer, pour faire, en un mot, à l'aide de ces membres, tout ce que nous faisons avec les mains. Les forces nécessaires à ces fonctions étoient donc toutes préparées dans notre corps; mais la plupart du temps nous les laissons comme assoupies. C'est ainsi encore qu'un long usage nous apprend à garder l'équilibre le plus exact, à tenir notre corps comme suspendu sur un seul doigt, à faire des sauts extraordinaires, & tant d'autres tours de souplesse, enseignés par le besoin qui rend l'Homme si ingénieux, & dignes à la fois des méditations du philosophe, puisque ce sont autant de preuves de nos forces, dont nous ne connoîtrions point la portée sans ces exemples * (*a*).

(*a*) Extrait de la Phisiologie, de M. Haller.

Lorsque peu à peu apprivoisée, elle eut appris notre Langue, elle raconta comment elle avoit perdu une compagne de son âge, avec laquelle elle avoit vécu.

Toutes deux nageant dans une riviere, la Marne, sans doute, entendirent un bruit qui les obligea de plonger. C'étoit un Chasseur, qui, de loin, ayant cru voir des poules d'eau, avoit tiré sur elles. Elles pousserent leur voyage beaucoup plus loin; & sortant de la riviere pour entrer dans un bois, elles trouverent un chapelet, qu'il fallut se disputer, parce que toutes deux vouloient s'en faire un bracelet. Notre Sauvage ayant reçu un coup sur le bras, répondit à sa compagne par un coup sur la tête, mais si violent, que, suivant son expression, *elle la fit rouge*. Aussi-tôt, par ce mouvement de la Nature qui nous porte à secourir nos semblables, elle va chercher un endroit où il y eût un chêne, & monte jusqu'au haut : y ayant trouvé une certaine gomme, propre, selon elle, à guérir le mal qu'elle avoit fait, elle retourne au lieu où elle avoit laissé sa compagne; mais elle n'y étoit plus, & elle ne l'a jamais revue. *

La respiration.

* Tout le méchanisme de la respiration dépend, comme l'on sait, de deux mouvemens; l'un d'inspiration, par lequel l'air est introduit dans la poitrine; & l'autre d'expiration, par lequel il en est chassé.

On a vu des Hommes se donner volontairement la mort, en faisant un effort violent pour retenir l'air dans leurs poumons. Valere Maxime (*a*) parle d'un fameux chef de brigands, nommé Coma, qui, ayant été pris & conduit au Consul Rupilius, s'étouffa au milieu de ses gardes, en arrêtant sa respiration. On dit que les esclaves d'Angola ont recours à cet affreux artifice, pour s'ôter une vie que la cruauté de leurs maîtres leur ont rendue odieuse.

Selon M. Haller, la respiration est entiérement soumise à la volonté; nous prolongeons à notre gré l'inspiration, & nous conservons plus long-temps l'air dans nos poumons, soit pour faire quelque effort, soit pour mettre notre corps dans un repos parfait. Nous pouvons aussi donner un jeu très-étendu à la respiration, & introduire dans nos poumons une grande quantité d'air, pour favoriser le développement de la voix dans le chant. Nous pouvons augmenter l'inspiration, lorsqu'un exercice pénible nous fait haleter; nous pouvons la restreindre au point d'être presque insensible, lorsqu'un mal de côté nous la rend douloureuse. Nous sommes libres encore de nous procurer une expiration très-abondante, lorsque nous voulons jeter un cri. Nous pouvons rendre le mouvement alternatif de la respiration tellement inégal, qu'une profonde inspiration soit suivie d'une expiration presque nulle. Nous pouvons enfin demeurer pendant un certain temps sans respirer; la nécessité même d'introduire de nouvel air dans les poumons, diminue par l'habitude. C'est ainsi que les Plongeurs apprennent par l'exercice, à rester longtemps sous l'eau, & temperent peu à peu, par un effet de la même habitude, la gêne occasionnée par la diminution de la densité de l'air à mesure qu'ils remontent à la surface.

Pour déterminer combien de temps on peut vivre sans respirer, il faut bien distinguer entre l'état d'un Homme sain & vigoureux, que l'on plongeroit, par exemple, subitement dans l'eau, & l'état d'un Homme languissant & respirant à peine; qui entreroit dans ce même fluide par une immersion lente. On dit que les hirondelles des pays septentrionaux, engourdies aux approches de l'hiver, s'enfoncent insensiblement dans les étangs, & y restent dans un état de mort apparente, jusqu'à ce que la douce chaleur du Printemps vienne leur rendre le mouvement & la vigueur. Il en est à-peu-près de même de ces Hommes qui restent pendant des jours entiers, &, si l'on en croit certains Auteurs, pendant des semaines, & quelquefois jusqu'à quarante jours, sans pouls & sans respiration apparente.

Mais un Homme ou un animal que l'on plongeroit subitement dans l'eau, y feroit

(*a*) L. IX. c. 12.

suffoqué au bout de quelques minutes. C'est par la même raison que l'on a vu périr en très-peu de temps des personnes dont la respiration avoit été subitement arrêtée par quelque accident, comme quand une amande de noisette, un pois, une feve, &c. s'introduit dans le larynx ou dans la trachée artère.

Les plus habiles plongeurs ne restent pas plus de deux minutes sous l'eau, suivant les Auteurs les plus dignes de foi. On a écrit que des Hommes avoient été rappelés à la vie après avoir passé sous l'eau quinze minutes, & de plus longs intervalles, même jusqu'à quarante-huit heures. On cite des plongeurs qui y sont demeurés pendant des heures entieres; & l'un, entr'autres, pendant trois jours : mais M. Haller prétend que ces faits ont été avancés par des ignorans & de mauvais observateurs, ou qu'ils tiennent à une cause particuliere dont on n'a pas fait mention. Il remarque que la pesanteur spécifique du corps humain ne surpassant pas de beaucoup celle de l'eau, un Homme ne peut être submergé que très-difficilement, & revient de temps en temps sur l'eau, où il reçoit toujours une certaine quantité d'air qui lui entretient la vie.

La respiration est plus lente que le pouls; ordinairement il se passe quatre battemens de pouls pendant une inspiration suivie de l'expiration; en sorte que si le pouls bat quatre-vingt fois dans l'espace d'une minute, il y aura, pendant le même temps, vingt respirations, ce qui fait trois secondes pour chacune.

Le rapport du battement du pouls au mouvement de la respiration, ainsi que leur durée, varie selon les individus & les circonstances. On a vu un joueur de flûte qui faisoit des passages de deux minutes sans reprendre haleine, & dont le pouls battoit communément environ dix fois pendant une seule respiration.

Floyer a observé que l'agitation du corps précipitoit la respiration, de manière qu'elle se faisoit trente fois en une minute, & que le pouls battoit quatre-vingt-dix fois pendant le même espace de temps. Au contraire, cinq heures après le repas, il ne comptoit plus que dix-neuf respirations par minute. Selon le même Auteur, une seule respiration, dans les enfans, répond à trois battemens du pouls.

Le soupir consiste dans une inspiration lente & prolongée, qui dilate également toute la capacité de la poitrine, & y fait entrer une grande quantité d'air. C'est ordinairement l'effet d'une impression de tristesse, & il semble, en ce moment, qu'il y ait, sur la poitrine, un poids qui l'oppresse. On soupire aussi après un grand effort, & après que l'on a couru & que l'on a pris un exercice fatigant. On a écrit à tort que les soupirs occasionnés par l'affliction pouvoient avoir des suites funestes pour la santé. Ce sont au contraire des efforts salutaires de la nature, qui tend à se soulager par l'expression même du sentiment douloureux dont elle est affectée.

Le bâillement a du rapport avec le soupir, en ce qu'il se fait aussi par une inspiration lente, qui introduit l'air avec abondance dans les poumons. Mais il differe du soupir à plusieurs égards. Car dans le bâillement, la mâchoire inférieure descend lentement & très-bas; ensorte que l'ouverture de la bouche acquiert la plus grande étendue possible. D'ailleurs l'inspiration, dans ce cas, est plus longue & plus forte que dans le soupir; enfin elle est suivie, dans le bâillement, d'une grande expiration, qui se fait en même temps que les mâchoires tendent à se réunir, & est accompagnée d'une émission de la voix.

On bâille, lorsqu'on se sent pressé par le sommeil, & quelquefois aussi lorsque l'on n'est encore qu'à demi éveillé. La fatigue du corps & l'ennui produisent encore le bâillement. La vue d'un autre homme qui bâille nous invite à l'imiter, & l'exemple excitant en nous le souvenir d'une action qui nous est familière, fait naître en même temps le besoin de la reproduire.

On a observé que les enfans bâilloient plus fréquemment que les autres, sans doute, parce que faisant plus d'exercice, & étant dans une plus grande agitation, ils éprouvent aussi plus souvent le desir du sommeil.

La succion est encore une espece d'inspiration, quoiqu'elle ait un autre but. Elle

se fait en appliquant exactement les lèvres aux bords d'un tube rempli de liqueur, ou à celle qui est contenue dans un vase, & en inspirant ensuite l'air avec effort. Ce fluide en se répandant dans les poumons, dont nous augmentons en même temps la capacité, se raréfie dans la bouche, & la pression de l'air extérieur, ou le ressort de celui qui est dans le vase, si ce dernier est fermé, chasse la liqueur qui y est contenue, & la force d'entrer dans la bouche.

L'action de haleter, consiste dans une succession rapide d'inspirations & d'expirations; ce qui arrive lorsque nous courons, ou que nous faisons des mouvemens violents.

L'éternuement commence par une très-grande inspiration, pendant laquelle la tête & le cou se rejettent en arrière. Vient ensuite une expiration qui est la plus violente dont nous soyons capables, au point qu'il n'est aucun membre qui puisse en ce moment conserver une assiette ferme. En même temps la tête & le cou se courbent en avant, la poitrine s'abaisse, les genoux s'élèvent & les cuisses se plient contre le tronc. Tant que la cause stimulante a lieu, l'éternuement se réitère, ce qui peut arriver jusqu'à cent fois & au-delà. On cite l'exemple d'un homme qui n'avoit cessé d'éternuer pendant plusieurs mois. La volonté agit dans l'éternuement, quoique la violence de l'aiguillon qui nous sollicite lui ôte une partie de sa liberté. On a vu, mais rarement, des hommes qui avoient la faculté d'éternuer à leur gré.

Le ris, en tant qu'il appartient à la respiration, s'annonce par une inspiration qui est suivie de plusieurs expirations plus foibles & entrecoupées. Lorsque le ris se prolonge, & va jusqu'à l'éclat, de nouvelles inspirations succèdent à la première, & chacune se termine par une suite d'expirations imparfaites : alors le ris est accompagné d'un son très-marqué, qui renferme ordinairement l'expression de l'*a* ou de l'*o* pour les hommes, & celui de l'*i* ou de l'*é* pour les femmes.

Ce ris plus doux & plus gracieux, que l'on appelle *le sourire*, & qui ne produit aucun changement dans la respiration, a son siège uniquement dans les parties de la bouche. La lèvre inférieure s'élève, les coins de la bouche se retirent, les joues se renflent; les paupières se rapprochent, & on observe un léger clignement dans les yeux.

Le ris a cela d'extraordinaire, qu'il peut être également excité par une cause morale, sans aucune action immédiate des objets extérieurs, & par une irritation particulière des nerfs, sans qu'il s'y mêle aucun sentiment de joie. Ainsi un léger chatouillement aux lèvres, à la paume des mains, à la plante des pieds, aux aisselles, & enfin au-dessous du milieu des côtes, excite en nous un ris involontaire, que tous nos efforts ne peuvent arrêter.

Nous rions, lorsqu'il se présente à-la-fois à notre esprit deux idées disparates, que nous n'aurions jamais cru pouvoir être alliées ensemble, & lorsque l'une de ces idées, ou toutes les deux, ou leur union, renferme quelque chose d'absurde & qui excite en nous un mouvement de dédain où la joie a quelque part. En général les contrastes singuliers nous portent à rire. On raconte du poëte Philémon (*a*), qu'ayant vu un âne qui lui mangeoit des figues sur sa table, il cria à son esclave de chasser cet animal. Mais l'esclave n'ayant point fait assez de diligence, trouva toutes les figues mangées. « Puisque tu es » arrivé trop tard, lui dit le poëte, verse-» lui maintenant à boire ». Le rapprochement qu'offre l'idée d'un âne, jointe à une réception si étrangère à un pareil hôte, fit aussi-tôt éclater de rire le vieillard, au point qu'il en mourut.

Les pleurs & le ris se réunissent dans un point commun, du moins par rapport au changement qu'ils produisent dans les traits du visage, ensorte que les yeux y sont quelquefois trompés. Cependant, lorsque nous pleurons, la lèvre inférieure s'éloigne davantage des dents; le front se ride; les sourcils s'abaissent; on n'observe point sur les joues ce petit enfoncement que l'on appelle *la fossette*, & qui donne de la grace au ris; les yeux sont plus comprimés, &

(*a*) Valer. Max. L. IX. c. 12.

se baignent presque toujours de larmes, au lieu que le ris les fait couler plus rarement & en moindre abondance. La respiration offre aussi, dans les deux états, plusieurs effets semblables. Mais les pleurs commencent par une inspiration plus profonde, à laquelle succèdent des expirations fréquentes & entrecoupées. Elles sont terminées par une dernière expiration, plus forte & bruyante, qui est aussi-tôt suivie d'une profonde inspiration ou d'un soupir.

En général tous les mouvemens sont plus tempérés dans les pleurs que dans le ris. On allége même en pleurant, ce poids qui s'appesantit sur la poitrine, & qui rend la respiration pénible. M. Haller dit qu'il n'a vu nulle part que les pleurs aient produit subitement des effets aussi funestes, que ceux qui résultent quelquefois d'un ris immodéré.

Le sanglot se fait entendre assez souvent à la suite des pleurs. Il commence par une forte & subite inspiration. L'air est chassé du gosier, en même temps que la glotte se resserre; ensuite ce fluide étant en quelque sorte repompé par le jeu de la respiration, frappe contre la glotte contractée, & produit ce son lugubre, si ordinaire dans le sanglot, & cette vive expression de la douleur se termine par une expiration *.

Le sommeil.

* La seule interruption des exercices du corps, n'est pas suffisante pour rétablir nos forces épuisées par la fatigue. Les ressorts, sans être en jeu, sont encore bandés dans toute la machine, lors même qu'en veillant, nous suspendons tout mouvement. Nous trouvons, dans le sommeil, un repos d'une nature parfaitement assortie à nos besoins, un relâchement salutaire de nos divers organes, état merveilleux, où l'homme s'ignorant lui-même, & plongé dans une mort apparente, répare la perte de ses forces, & semble prendre une nouvelle ex[illegible]ce.

Les symptomes extérieurs du sommeil, les seuls qui soient de notre objet, sont faciles à observer lorsqu'on voit un homme s'endormir (*a*). Les yeux commencent par cligner; les paupières s'abaissent; la tête chancèle; elle s'incline; sa chûte étonne le dormeur; il se réveille en sursaut; il tâche de s'affermir; mais en vain; nouvelle inclination, plus profonde que la première; il n'a plus la force de relever sa tête; le menton reste appuyé sur la poitrine, & le sommeil se continue tranquillement dans cette attitude.

Boerhaave prétend qu'aucun animal ne s'éveille de lui-même, c'est-à-dire, dans le cas où, demeurant au même état où il s'étoit endormi, il ne survient aucune cause, soit externe, soit interne, qui ébranle fortement ses sens, telle qu'une vive lumière qui pénètre dans l'œil, un son violent qui frappe l'oreille, une toux, *&c.* Il y a, selon M. de Formey, dans l'expérience commune, & dans certains faits constatés, de quoi justifier cette présomption.

On sçait, par expérience, que plus on dort, plus on veut dormir. Donnez le matin une heure de plus au sommeil que vous n'avez coutume de faire, vous êtes appesanti pour toute la journée. Et quant aux faits, il y en a de fort singuliers à cet égard. Un Prince ayant fait enyvrer un jeune homme, le fit porter dans une chambre obscure & écartée de tout bruit; il y dormit trois jours & trois nuits, parce que toutes les fois qu'il entrouvroit les yeux, il jugeoit, par l'obscurité, qu'il étoit encore au fort de la nuit, & se rendormoit aussitôt. Un médecin que Boerhaave a connu, s'étant livré à la disposition qu'il avoit pour le sommeil, qui lui paroissoit un état délicieux, ne fit presque que dormir pendant un temps très-considérable: il est vrai qu'à la fin il en perdit la raison, & mourut à l'hôpital des fous. On a mis de même des animaux dans des endroits où la lumière ni le son ne pouvoient pénétrer, & leur sommeil ne finissoit pas.

La lassitude ou l'épuisement sont une des causes qui produisent le sommeil le plus profond & le plus ressemblant à la mort.

(*a*) Mém. de l'Acad. de Berlin. Edition d'Avignon; 1768. *Tom. I. pag.* 199.

On a vu des soldats que plusieurs veilles consécutives, accompagnées d'exercices pénibles, ont jetés dans un si grand accablement, qu'ils dormoient à côté des batteries, sans que le bruit des canons ni des mortiers pût les réveiller. De misérables forçats, que des Comites cruels empêchent de dormir à coups de bâton, pendant quelques semaines, dorment à la fin sous le bâton même, & sont insensibles aux coups. Un homme qui n'étoit pas naturellement grand dormeur, s'étant fatigué à faire une longue route à pied dans un temps de chaleur, s'endormit si profondément à l'Auberge, qu'on enfonça la porte, & qu'on entra avec un grand vacarme dans sa chambre sans le réveiller.

Le calme, le silence du lieu où l'on se trouve, font naître le sommeil comme ils le prolongent. Mettez un homme dans un lieu où ses sens soient à l'abri de toute impression extérieure, où ni la lumière ni le son ne puissent avoir d'accès; si son corps n'est affecté d'aucune incommodité, si son ame est exempte de souci, il est certain qu'il dormira bientôt, soit qu'il ait bien dîné, ou qu'il se trouve à jeun; soit que la nuit précédente ait été bonne ou mauvaise.

On dort beaucoup dans la première enfance, ainsi que dans l'âge de la décrépitude. M. Moivre, de l'Académie des Sciences, mort à quatre-vingt-huit ans, n'étoit éveillé, vers la fin de sa vie, que pendant quatre heures sur vingt-quatre.

M. Haller cite, d'après divers Auteurs, plusieurs exemples de personnes qui ont prolongé leur sommeil beaucoup au-delà du terme ordinaire, sans que leur santé parût dérangée. De ce nombre, fut un homme qui dormit d'abord depuis le 29 juin jusqu'au 12 juillet, ensuite pendant six mois, après quoi il s'éveilla pour un peu de temps, s'assoupit de nouveau le 12 janvier, & demeura dans cet état jusqu'au 22 février & au-delà. Un autre s'éveilla en bonne santé, après un sommeil de plus de quatre mois, qui n'avoit souffert que de légères interruptions. Le dormeur le plus étonnant qui ait été cité par M. Haller, est celui qui resta plongé, pendant quatre années, dans un sommeil presque continuel.

Aux approches du sommeil, les muscles qui font mouvoir la paupière supérieure se relâchent, & celle-ci, en s'abaissant, devient comme un rempart pour le globe de l'œil. Mais long-temps après que les yeux ont cédé au sommeil, souvent l'oreille semble veiller encore, & nous entendons assez distinctement les discours que l'on tient à une petite distance de nous.

Lorsque nous retournons de l'état du sommeil à celui de la veille, les paupières qui s'étoient abaissées les premières, sont aussi les premières à se relever; on ouvre les yeux à demi, & ordinairement on se les frotte avec les doigts; on étend tous les membres, ce qui peut occasionner une crampe, si l'extension se fait trop promptement: on bâille plusieurs fois; beaucoup de gens éternuent dans ce moment; d'autres toussent ou se mouchent. Enfin, au bout de quelques minutes, on se trouve rendu entièrement à soi-même, & l'on se sent comme renouvellé. Les nuages qui obscurcissoient la raison, sont dissipés, & la volonté a recouvré son empire sur les muscles, dont le jeu est nécessaire à l'exécution de nos divers mouvemens (*a*). *

Les Somnambules.

* Il y a des gens qui parlent en dormant, & révèlent, dit-on, leurs pensées les plus secrettes. Quelques individus, que l'on nomme *Somnambules*, vont beaucoup plus loin; & quoiqu'ensevelis dans un profond sommeil, se promènent, parlent, écrivent, & mettent presqu'autant de suite & autant de justesse dans leurs actions, que s'ils étoient réellement éveillés. Parmi une multitude de scènes extraordinaires que l'on prétend avoir été données par des Somnambules, nous en choisirons quelques-unes qui paroissent avoir été bien observées.

(*a*) Extrait de la Physiologie de Haller, *Tom. V. pag. 592 & suivantes*, & des Mém. de l'Académie de Berlin, édition d'Avignon, *Tom. I, pag. 194 & suiv.*

On a fait mention, dans les Recueils de Breslau, d'une fille de 17 ans, qui, pendant le sommeil, faisoit des gestes extraordinaires, pleuroit, rioit, exprimoit diverses passions, à la manière des pantomimes ; ensuite elle tenoit des discours suivis sur des matières sérieuses. Quand on lui adressoit la parole, elle répondoit sensément & soutenoit la conversation avec ses sœurs, pendant des demi-heures entières. Elle chantoit aussi, & si l'on jouoit en même-temps de quelque instrument, elle se mettoit exactement à l'unisson. Quelquefois elle commençoit à jouer une pièce de clavecin, avant de s'endormir, s'endormoit & continuoit, touchant cependant à faux de temps en temps : elle déclamoit, aussi en dormant, des vers qu'elle avoit appris dans sa jeunesse : elle dessinoit, brodoit, cousoit, écrivoit. Elle prenoit des serviettes, les plioit comme des lettres, demandoit de la lumière pour cacheter. Si on la questionnoit alors, elle répondoit qu'elle écrivoit à telle ou telle de ses amies, énonçoit distinctement le contenu de sa lettre, qui formoit un sens suivi, achevoit de plier, & ensuite cachetoit la prétendue lettre, y mettoit l'adresse, & la donnoit pour être portée à la poste. Quand elle s'imaginoit, la nuit, qu'il lui venoit des visites, elle se paroit, agissoit comme si elle les eût reçues en effet, souhaitoit le bon jour, remercioit fort poliment de l'honneur qu'elle croyoit recevoir, faisoit, pendant quelque temps, la conversation sur un ton raisonnable, & la finissoit par les expressions ordinaires aux personnes qui se séparent.

Un des Somnambules les plus singuliers qui aient été observés, est Jean-Baptiste Negretti de Vicenze, domestique du Marquis Louis Sale. C'étoit un homme brun, d'une constitution fort sèche, ardent, colère, & adonné au vin. Il étoit Somnambule depuis l'âge de onze ans ; mais ses accès le prenoient seulement en Mars, & duroient tout au plus jusqu'à la mi-Avril. M. Pigatti, qui a observé avec soin son état, en fit, en 1745, une relation fort détaillée. Nous citerons ici une des scenes que renferme cette relation.

Le Marquis reçut un soir compagnie dans sa chambre, ce qui n'arrivoit pas ordinairement. A mesure que la compagnie augmentoit, on demandoit des sieges. Pendant ce temps-là, Negretti s'endormit ; un instant après, il se leva, se moucha, prit du tabac, & monta vîte à un appartement pour chercher des chaises ; il revint tenant une chaise à deux mains, rencontra une porte fermée, à laquelle il ne frappa point ; mais lâchant la chaise d'une main, il ouvrit la porte, reprit la chaise comme auparavant, & la porta précisément à l'endroit où elle devoit être. Il alla ensuite au buffet, en chercha la clef, & se fâcha de ce qu'il ne la trouvoit pas. Il prit une chandelle, & regarda dans tous les coins de la chambre & sur toutes les marches de l'escalier, allant avec une grande vîtesse, les yeux fixés à terre, & tâtant par-tout avec les mains. Le Valet-de-chambre lui glissa dans sa poche la clef qu'il cherchoit. Après bien des mouvemens inutiles, Negretti mit par hasard la main dans sa poche, trouva la clef, se fâcha de sa prétendue sottise, ouvrit le buffet, prit une serviette, un plat & deux pains ; referma le buffet, & alla à la cuisine. Là il apprêta une salade, tirant de l'armoire toutes les choses dont il avoit besoin ; & quand il eut fait, il s'assit à une table pour manger. On lui ôta ce plat, & on en mit à la place un de choux, assaisonnés d'un très-haut goût : il continua de manger. On substitua à ces choux un gâteau, qu'il avala tout de même, sans paroître distinguer ces mets. En mangeant, il prêtoit quelquefois l'oreille, croyant qu'on l'appelloit. Il se persuada une fois qu'on l'avoit effectivement appellé ; il descendit vîte le dégré pour se rendre à la salle ; & voyant qu'on n'avoit rien à lui dire, il alla dans l'antichambre, & demanda aux domestiques si on ne l'avoit point appellé : sur quoi il revint d'assez mauvaise humeur se remettre à table dans la cuisine. Après avoir fini son repas, il dit à demi-voix, qu'il iroit volontiers au cabaret prochain, pour y boire un coup, s'il avoit de l'argent. Il fouilla inutilement dans ses poches. A la fin il sortit, en disant qu'il y alloit pourtant, qu'il payeroit le lendemain, & qu'on lui feroit bien crédit. Il courut au

cabaret, qui étoit à deux portées de fusil de la maison; il frappa à la porte, sans essayer si elle étoit ouverte, comme s'il eût su qu'à ces heures-là elle devoit être fermée. On ouvre, il entre, appelle l'hôte, & demande un demi-septier de vin. On lui donne la même mesure d'eau, qu'il boit pour du vin; & après avoir fini, il dit qu'on lui feroit bien crédit jusqu'au lendemain. Là-dessus il sort, & retourne vîte au logis. Il rentre dans l'antichambre, & demande aux domestiques si son maître ne l'a point appellé. Il parut ensuite fort gai, & dit qu'il étoit sorti pour aller boire, & qu'il se trouvoit mieux. On lui ouvrit alors les yeux avec les doigts, & il s'éveilla. D'autres fois on lui jetoit un peu d'eau au visage, pour le tirer de son état de somnambule.

M. Pigatti remarqua que Negretti faisoit, chaque nuit, quelque chose de nouveau. Il dit aussi avoir observé que, tant que son état duroit, il n'avoit aucun usage de la vue, de l'ouie, de l'odorat, ni du goût. Il n'entendoit pas le plus grand bruit; on a vu qu'on pouvoit lui faire manger des mets très-différens, sans qu'il s'apperçût du changement. Il ne voyoit pas une chandelle qu'on tenoit assez près de ses yeux pour lui brûler les paupières. Il ne sentoit pas une plume avec laquelle on lui chatouilloit fortement le nez; en un mot, rien ne faisoit impression sur lui. Quant au tact, il l'avoit quelquefois assez fin, & d'autres fois aussi fort grossier *.

Mesure des nourritures solides & de la boisson.

* On a beaucoup écrit sur les propriétés salutaires ou nuisibles des alimens; cependant M. Haller dit avoir observé, pendant long-temps, sur les autres & sur lui-même, que la conservation de la santé & la bonne digestion dépendoient moins du choix des alimens, que du soin de se borner à la juste mesure qui convient à l'état actuel de l'estomac, & que ce viscère digéroit facilement de mauvaises nourritures, pourvu que l'on n'en prît qu'en petite quantité. C'est par ce principe que l'on peut expliquer comment des hommes pressés par la faim, & manquant des ressources ordinaires pour l'appaiser, ont pu conserver leur vie en mangeant du cuir & d'autres alimens extrêmement difficiles à digérer.

Selon les expériences de Sanctorius, la plus grande quantité, tant de nourriture solide que de boisson, qu'un homme sain puisse prendre sans s'incommoder, ne va pas au-delà du poids de huit livres; & la plûpart même des hommes ne se permettroient pas impunément cette mesure.

La proportion qui se rapproche le plus de la précédente, est celle de G. Rye, qui prenoit chaque jour sept livres & quatre ou sept onces de nourriture. Dans un autre temps, il se bornoit à sept livres, ou à six livres huit onces. Il se contenta ensuite de six livres & demie en été, & de quatre livres & demie en hyver. Home a évalué la quantité de nourriture de chaque jour à quatre livres trois onces, & Cheyne à quatre livres & demie.

On peut se conserver la vie en restant beaucoup au dessous des mesures précédentes. Somis rapporte que trois femmes, qui étoient restées enfouies sous la neige, pendant trente-sept jours, n'avoient pris, chaque jour, qu'une livre de lait; & il ajoute qu'il a nourri certaines personnes pendant plusieurs mois, en ne leur accordant chaque jour que douze onces de lait & trois livres de ptisanne d'orge.

Le célèbre Cornaro prolongea sa vie pendant un grand nombre d'années, en se réduisant, pour chaque jour, à vingt-six onces, tant de pain, jaunes d'œufs, soupe & viande, que de vin. Il ne laissoit pas de mener une vie occupée, se livrant aux soins du Gouvernement, & se rendant ensuite dans une campagne où il mesuroit des terres, & marquoit les endroits où il falloit creuser des canaux pour l'écoulement des eaux.

Cette grande exactitude dans le régime a été proscrite par plusieurs Auteurs. » Cependant, ajoute M. Haller, je me suis » assuré, par ma propre expérience, qu'une » nourriture sobre, & sur-tout une extrême » modération dans l'usage des viandes, pro» cure un sommeil paisible, favorise les » travaux de l'esprit, entretient le bon

» appétit, & nous met en état de bien remplir toutes nos fonctions «. Le même Cornaro, que nous citions, il n'y a qu'un instant, se sentant épuisé dès l'âge de quarante ans, rétablit sa santé par une diete très-rigoureuse, & poussa sa carrière jusqu'à cent ans & au-delà : mais ayant une fois ajouté deux onces de nourriture à son régime ordinaire, il paya cher cette espèce d'excès, & tomba dans une maladie très-grave.

Il faut convenir que ceux qui ont de grandes fatigues du corps à supporter, & ceux qui veulent acquérir de l'embonpoint, doivent se permettre une nourriture plus abondante. On augmente d'un quart celle des oiseaux que l'on engraisse. Il est vrai aussi que l'on doit accorder plus d'alimens aux jeunes gens & moins aux vieillards.

On a observé que la plupart des animaux étoient plus voraces que l'Homme. Les chenilles & d'autres insectes dévorent en un jour le double du poids de leur corps. La nourriture journalière d'une vache est de quarante-six livres, qui sont la sixième ou la huitième partie de son poids. Celle de l'Homme n'est communément que la quarantième partie de ce que pèse son corps; mais il faut observer que les herbes renferment moins de sucs nourrissans que les alimens dont l'Homme fait usage.

De tous les Auteurs qui ont déterminé la quantité de nourriture solide qui suffit à l'Homme pour chaque jour, le plus indulgent a été Sala, qui permet de prendre trente-six onces d'alimens, dont le pain fait la troisième partie. Le même auteur dans un autre endroit, a porté jusqu'à cinquante ou soixante onces la mesure de pain & autres mets solides que l'on peut prendre chaque jour.

On nourrit les forçats condamnés au travail des galères, avec trente onces d'alimens solides, dont vingt-six de pain, & quatre de feves.

Cheyne veut que l'on se réduise par jour à une demi-livre de nourriture solide; il est vrai qu'il parle de ceux qui sont infirmes. La mesure de Cornaro étoit de douze onces.

Il n'est pas douteux qu'il ne soit plus salutaire de partager sa nourriture en plusieurs repas, au lieu de se borner à un seul, comme on a coutume de faire en Angleterre & dans les pays du Nord, pour avoir plus de temps à donner aux soins de la vie commerçante.

Boerhave recommande de prendre de l'exercice avant le repas, pour évacuer l'estomac. Quant à ce qui convient le mieux après le repas, il ne faut sur cela que suivre l'impression de la nature, qui semble inspirer alors à tous les êtres animés le desir du repos.

Il est bon d'étendre davantage la mesure de ce qu'on se permet pour le dîner, & de faire un souper frugal, où l'usage des viandes soit banni. M. Haller dit avoir reconnu, par sa propre expérience, combien cette pratique étoit importante pour la santé, & l'avoir conseillée à ses amis, dont il ne s'est trouvé aucun qui n'en ait retiré de grands avantages.

La quantité des nourritures solides est plus dangereuse pour la santé, que celle de la boisson, dont la plus grande partie ne fait que passer, sans s'arrêter dans l'estomac.

En général, ceux qui se sont prescrit un régime exact, ont varié dans l'estimation du rapport de la boisson aux alimens solides, de manière cependant que la boisson l'emportoit toujours. Sanctorius buvoit beaucoup à proportion de ce qu'il mangeoit, & le rapport de l'un à l'autre étoit de 10 à 3. B. Robinson, beaucoup plus réservé sur l'article de la boisson, s'étoit fixé pour son régime au rapport de 5 à 2. G. Cheyne préféroit celui de 2 à 1. Rye, plus modéré encore, s'en tenoit à celui de 4 à 3. Le plus petit de tous les rapports connus en ce genre, est celui de 7 à 6, adopté par Cornaro, qui s'étoit borné à 14 onces de boisson, contre 12 onces d'alimens solides. * (*a*).

Exemples de personnes qui ont mangé & bû beaucoup au-delà du besoin ordinaire.

* Parmi les faits extraordinaires de l'Histoire

(*a*) Extrait de la Physiologie de M. Haller.

l'Histoire Naturelle de l'Homme, il y en a de relatifs à l'emploi de ses facultés physiques. De ce nombre est le besoin déréglé de nourriture qui presse certains individus par des aiguillons si agissans, & cette espèce de voracité, souvent moins étonnante encore par la grande quantité, que par les mauvaises qualités & le mêlange bizarre des alimens.

Martin Schurigius, physicien de Dresde, dans ses considérations sur l'action des sucs nutritifs, par rapport à l'Homme, a rassemblé à ce sujet une multitude de traits, dont nous citerons ici les plus intéressans, mais sans les garantir.

Un mendiant d'environ vingt ans, d'une complexion vigoureuse, & d'une physionomie qui avoit quelque chose de farouche, mangea, ou plutôt dévora, dans l'espace d'une heure & demie, des laitues récemment arrachées de la terre avec leurs racines, sans aucune préparation ni assaisonnement, & en telle quantité, qu'il y auroit eu de quoi rassasier dix paysans affamés. Peu après, il mangea de nouveau, pendant une heure entière, des laitues que la multitude attroupée lui présentoit en abondance, & même quelques chenilles ramassées par des enfans, en buvant de l'eau froide par intervalles. Une autre fois, après avoir fait un repas du même genre, il finit par se jetter sur de la nourriture que l'on avoit préparée pour des pourceaux. On l'a vu encore absorber, en un quart-d'heure, une grande quantité de lait beuré, dont le poids pouvoit être évalué à environ trente-deux livres, & des témoins oculaires ont rapporté qu'il avoit mangé en leur présence, beaucoup de feuillages verts, de chenilles, de grenouilles vivantes, de chair crue & autres mets extraordinaires.

Un repas plus honnête, par le choix des alimens, mais non moins singulier par leur assortiment & leur multitude, est celui que fit un nommé Albin, qui mangea successivement, cent pêches, dix melons, cinq cens figues de l'espèce la plus froide, & douze douzaines & demie d'huîtres.

L'Empereur Maximin, successeur d'Alexandre sevère, est cité aussi comme un des Hommes les plus voraces qu'il y ait jamais eu. On dit de lui que son ordinaire étoit composé de quarante livres de viandes, & d'une amphore de vin, qui, selon les uns, pouvoit contenir vingt-huit de nos pintes, & trente-six selon les autres. On le comparoit à Hercules & à Milon de Crotone, que les anciennes histoires nous représentent comme des prodiges de voracité. On rapporte, au sujet du dernier, qu'il mangeoit en un repas vingt livres de viande & autant de pain, & qu'il buvoit trois conges de vin, c'est-à-dire, environ quinze pintes. Athenée ajoute qu'ayant parcouru un jour toute la longueur d'un stade, en portant sur ses épaules un taureau de quatre ans, il l'assomma d'un coup de poing & le mangea tout entier dans la journée. » Je » passe le reste à Milon, dit à ce sujet le » judicieux M. Rollin; mais y a-t-il la » moindre vraisemblance qu'un Homme » puisse manger seul un bœuf entier en un » jour?

Quelquefois cette avidité est une espèce de maladie périodique qui a des retours marqués. Un Homme de cinquante ans, s'étoit senti attaqué depuis l'âge de puberté, vers le temps des solstices, d'une faim dévorante qui revenoit exactement à la même époque. Alors il avaloit avidement des alimens de toute espèce, qu'il rendoit presqu'aussi-tôt par les voies ordinaires. L'accès duroit environ vingt jours, après lesquels il lui survenoit un dégoût général pendant vingt autres jours. Le reste de l'année, il vivoit à l'ordinaire & sans éprouver aucune incommodité.

Voici un autre exemple, non moins étonnant, & qui paroîtra même digne d'envie à certaines gens. C'est celui d'un vieillard presqu'octogénaire, d'une taille haute & assez effilée, qui conservoit encore à cet âge toute la vigueur de son esprit. Son estomac sollicité par des besoins extrêmes jouissoit en même temps de tous les avantages de la sobriété, au point que le vieillard mangeoit, sans aucun inconvénient, en un seul repas, une espèce de soupe au vinaigre, composée d'oignons, de concombres, de feuilles de porreaux, de choux

pommés ou en tige, & de racines de persil, & ensuite un gros morceau de jambon, coupé par tranches longues & minces & saupoudré de sucre, des boudins & des saucisses, quelques alouettes ou un canard sauvage, & une épaule de mouton, le tout avec une quantité convenable de pain. Mais on a remarqué qu'il ne buvoit que médiocrement.

Quelquefois cette avidité immodérée n'épargne pas même le premier âge. Une paysanne Angloise, étant enceinte, s'étoit guérie, par des remèdes, d'une colique qui la tourmentoit. Une faim dévorante succéda à cette maladie : enfin elle mit au monde un fils qui avoit déjà hérité de son avidité. Quoique la mère eut du lait en abondance, elle fut obligée d'appeller à son secours, pour nourrir son fils, une femme du voisinage qui avoit perdu le sien ; mais l'enfant épuisoit ses deux nourrices sans pouvoir être rassasié : enfin on fut obligé de lui donner du vin, qui modéra ses besoins & le rendit plus sobre.

On a vu aussi des hommes qui sembloient avoir le tempérament & la raison à l'épreuve du vin. Sénèque nous a conservé un trait de Cambise, roi de Perse, qui, offensé des représentations qu'un de ses favoris lui faisoit sur sa passion pour le vin, lui promit de lui montrer bientôt qu'après avoir bu, il n'en avoit ni le coup-d'œil moins juste, ni la main moins sûre. Il se met alors à boire beaucoup plus que de coutume, & dans de plus grands verres. Déjà plein de vin, il ordonne au fils de son censeur d'aller se placer au delà de la porte, la main gauche élevée sur la tête : alors il bande son arc, annonce qu'il en veut au cœur, le perce, puis ouvrant la poitrine du jeune homme, il montre le trait enfoncé dans son cœur. Barbare vanité, qui supposoit dans ce Prince un délire beaucoup plus affreux que celui de l'ivresse.

L'Empereur Tibère ne rougissoit point d'exciter ses sujets, par l'appât des récompenses, à des exploits bachiques. Il admira sur-tout un certain Novellius Torquatus, de Milan, qui avaloit trois conges ou environ quinze pintes de vin d'un seul trait. Il préféra pour la questure, à des candidats distingués, un homme sans nom, qui, sur son invitation, avoit vuidé dans un repas une amphore de vin, contenant, comme nous l'avons dit, à-peu-près vingt-huit de nos pintes.

Jonston parle d'un buveur qui, aux nôces d'une personne de qualité, avoit porté l'effort de l'ivrognerie jusqu'à six conges, c'est-à-dire, trente pintes.

L'exercice de ce talent honteux a eu aussi ses raffinemens. On cite un officier & un joueur d'instrumens qui avaloient le vin qu'on leur versoit dans la bouche, sans faire aucun mouvement du gosier, à l'exemple de cet Athénien, nommé Diotime, à qui une semblable adresse avoit fait donner le surnom d'entonnoir.

On a vu, en Bohême, un paysan boire, dans l'espace de trois heures, deux cents quatre-vingt verres de bière, pour gagner une gageure. Il s'étoit préparé par une diète de trois jours, durant lesquels il ne but que de l'huile d'olives ; & pendant l'opération, il se fit enfoncer dans la terre jusqu'aux aisselles.

Les Allemands ont eu long-temps la même réputation que les anciens Thraces, dont l'intempérance à l'égard du vin avoit passé en proverbe. En Allemagne, l'ivresse faisoit partie des devoirs de la société. C'étoit traiter civilement un hôte que de l'engager à vuider, d'un seul trait, une grande coupe pleine de vin qu'on lui présentoit, & la manière dont il se tiroit de cette épreuve décidoit de l'opinion qu'on devoit avoir de lui. Barklei raconte, dans son Euphormion, qu'un officier Allemand, qui amenoit en France des troupes auxiliaires de sa nation, fut invité à un grand repas par un seigneur François. Celui-ci qui savoit à quel prix les Allemands mettoient leur amitié, s'efforçoit de gagner celle de son hôte, par l'abondance & la variété des vins. Les verres aussi-tôt remplis que vuidés passoient d'une main à l'autre sans interruption. Mais l'Allemand qui n'avoit fait jusqu'alors que s'essayer, porte enfin un défi à son hôte, en épui-

ſant, d'une ſeule haleine, une coupe d'une grandeur conſidérable. Le François, après avoir d'abord répondu au défi, remplit de nouveau la coupe, & donne, à ſon tour, un exemple qui eſt bientôt ſuivi. Alors l'officier étranger, ravi d'avoir trouvé un ami ſi conſtant dans ſes démonſtrations, lui promet, en reconnoiſſance, de pourvoir, pendant deux mois, à la ſolde des troupes qu'il avoit amenées; & cette promeſſe, faite dans un de ces momens où l'on eſt de ſi bonne foi, fut exécutée de même *.

Exemples de perſonnes qui ont paſſé un temps conſidérable ſans prendre de nourriture.

* Quelqu'étonné que l'on ſoit, lorſque l'on conſidère juſqu'où s'étendent quelquefois les forces de la Nature dans l'uſage exceſſif des alimens, l'extrême oppoſé ſemble avoir quelque choſe de plus merveilleux encore. Je parle de cette longue abſtinence de toute nourriture occaſionnée dans certains hommes par un accident, ou par une diſpoſition particulière du tempérament, qui amortit ou même éteint en eux ce beſoin inné, cet appétit ſi déſirable, lorſqu'il eſt ſage & réglé, lorſqu'il nous ſollicite ſans importunité à prendre des mets dont il eſt le plus doux aſſaiſonnement, & ne nous laiſſe ſentir l'aiguillon du deſir qu'autant qu'il faut pour nous rendre plus agréables les reſſources néceſſaires à l'entretien ou au renouvellement de nos forces.

Un jeune Saxon, d'un tempérament mélancolique, ſe trouvant empêché par les loix du pays, de ſe défaire de quelques biens qu'il vouloit vendre, tomba dans une triſteſſe ſi profonde, qu'il paſſa quatorze jours, ſans vouloir manger ni boire quelque choſe que ce fût. Enfin, vaincu par les inſtances qu'on lui faiſoit, il conſentit à prendre un peu de bouillon, & ce léger repas fut ſuivi d'une nouvelle abſtinence de quatorze jours.

Cardan parle d'un certain Léonard qui s'étoit accoutumé par degrés à ne manger qu'une fois la ſemaine, & d'un jeune Ecoſſois, qui étant en priſon, paſſoit volontairement vingt jours à jeûn, & quelquefois juſqu'à trente jours.

En 1620, un ſeigneur Anglois, mélancolique, s'étant rendu à Spa, y paſſa les dix premiers jours, en ſe privant abſolument de toute nourriture & de toute boiſſon. Il reſtoit au lit, & ne vouloit ni voir la lumière, ni parler à perſonne, pas même à ſa femme, qui étoit dans la fleur de l'âge & de la beauté; il n'y avoit d'exception qu'en faveur d'un ſeul domeſtique. Les dix jours ſuivans, il ſe levoit de grand matin, & prenoit l'exercice de la chaſſe juſqu'à ſe fatiguer, après quoi il revenoit faire un repas qui auroit ſuffi pour raſſaſier trois perſonnes.

Le trait ſuivant, dont Schurigius dit avoir été témoin dans ſa jeuneſſe, offre un paſſage encore plus frappant d'un extrême à l'autre. L'an 1663, cet auteur avoit connu un ſoldat, qui mangeoit en un ſeul repas la nourriture de ſix ou huit perſonnes. Sa voracité fournit même un jour à ſon capitaine l'occaſion d'une gageure, qui devoit procurer un beau cheval à l'officier, & un ducat au ſoldat, avec tous les mets que l'on avoit préparés pour ſix perſonnes; mais à condition qu'il n'en feroit qu'un repas. Comme il rentroit gaiment chez lui, après le gain de ſa gageure, il trouva que ſon hôte, qui étoit un cordonnier, venoit de ſe mettre à table avec ſes compagnons. On leur avoit ſervi des ſauciſſons avec des choux, du beurre & du fromage. Le ſoldat gage qu'il mangera tout ce qui eſt ſur la table, & le parti ayant été accepté, il dîne une ſeconde fois aux dépens des convives. Et cependant ce même ſoldat, au rapport de ſes officiers & de ſes compagnons, ſe trouvant au camp, étoit capable de ſupporter une abſtinence de trois, cinq, & quelquefois huit jours. Et comme ſa paye ne ſuffiſoit pas pour fournir à ſes beſoins, il ſe ferroit tous les jours à l'endroit de l'eſtomac, avec une large ceinture de cuir, pour ſe mettre en état de réſiſter plus aiſément à la faim; & il bandoit ou lâchoit cette ceinture à proportion de la diſette ou de l'abondance où il ſe trouvoit.

Une femme qui avoit été long-temps malade d'un coup qu'elle avoit reçu au dos, se trouva d'abord un peu mieux. Mais quelques jours après elle retomba, & sentit une difficulté d'avaler, accompagnée d'un dégoût général. Depuis cette époque, qui arriva au mois de Décembre 1667, elle s'abstint de toute nourriture, & renonça même peu-à-peu à toute espèce de boisson, excepté que de loin en loin on lui versoit dans la bouche, à l'aide d'une plume, quelques gouttes de jus de pruneaux, ou d'eau sucrée, ou de jus de raisins cuits au soleil. Elle avoit passé ainsi treize mois, lorsque Henri Samson rendit cette observation publique. Cette femme n'évacuoit rien ni par le vomissement, ni par les déjections ordinaires, ni par la voie des urines. On lui trouvoit seulement les paumes des mains humides. Elle avoit le visage assez bon, la voix sonore; mais son corps étoit extrêmement maigre, & le ventre étoit retiré jusqu'à l'épine du dos. Elle dormoit rarement, & ses sœurs assuroient qu'elle étoit restée pendant cinq semaines dans une insomnie continuelle. Elle fut visitée par une foule de curieux, & de gens de l'art, qui passèrent alternativement les nuits auprès d'elle, pour s'assurer qu'il n'y avoit aucune fraude dans un fait aussi singulier, & qui demeurerent convaincus qu'on ne leur en avoit point imposé.

Parmi une multitude d'exemples du même genre, Schurigius cite une Allemande qui passoit quelquefois trente jours sans manger. Il rapporte aussi qu'il y avoit à Cologne, sous le règne de Fréderic II, un homme mélancolique, qui vécut sept semaines, sans prendre d'autre nourriture qu'un verre d'eau froide tous les jours, ou seulement de deux jours l'un. On l'avoit enfermé & fait garder avec soin pendant ce temps, dans un lieu étroit, sur la porte duquel on avoit même apposé des sceaux, qui furent trouvés entiers.

Notre Auteur cite encore des exemples de personnes qui ont passé un temps considérable sans boire. De ce nombre fut une jeune fille, qui, malgré les ardeurs de la canicule, se contenta pendant huit jours, pour tout rafraîchissement, de rouler dans sa bouche de petits cailloux, qui, à l'entendre, lui tenoient lieu de boisson; un Napolitain, qui, pendant tout le cours de sa vie, ne prit aucun liquide; une dame d'une naissance distinguée, qui eut toujours une aversion invincible pour toute espèce de boisson; une autre qui, malgré sa soif extrême, ne pouvoit rien boire sans être aussi-tôt attaquée de vomissemens & d'autres accidens fâcheux, ensorte qu'elle vécut soixante jours dans une entière privation de tout liquide; un enfant qui depuis son sevrage ne s'étoit désaltéré durant trois ans qu'en mangeant des pommes récemment cueillies; son dégoût pour la boisson lui venoit, dit-on, de sa mère, à qui, pendant sa grossesse, on avoit refusé un jour de donner à boire, lorsqu'elle le demandoit; enfin un jeune homme à qui on ne put jamais faire prendre une seule goute ni de vin ni de bierre, ni même d'eau pure, ce que l'on trouvoit d'autant plus surprenant, que son père étoit un des plus grands buveurs que l'on connût (*a*). *

Le toucher.

* Tous les organes de nos sens, excepté celui du toucher, ont été circonscrits dans de petits espaces par l'Auteur de la Nature, qui les a disposés en même temps de la manière la plus avantageuse & dans la partie la plus noble & la plus élevée du corps humain. Les objets extérieurs qui occasionnent des impressions sur les organes de la vue, de l'ouie & de l'odorat, se trouvant placés à une certaine distance, & agissant par des lignes ou par des rayons qui se croisent dans tous les sens, & ont une multitude de points communs de réunion, quelque position que prenne l'organe, il recevra ces impressions, toutes les fois qu'aucun obstacle ne s'y opposera. Quant au goût, il a été situé intérieurement auprès du passage

(*a*) Extrait de l'Ouvrage de Schurigius, qui a pour titre : *Chylologiæ*, &c. *in*-4°. *Dresdæ*, 1725.

des alimens, dont il est destiné à faire l'essai. Mais le sens du toucher occupe toute l'habitude de notre corps, & l'on conçoit aisément toute la sagesse de cette disposition, lorsque l'on considère combien il étoit intéressant que nous fussions avertis à l'instant de l'action immédiate des corps étrangers sur notre propre corps, à quelqu'endroit qu'elle s'y exerçât.

Le toucher réside dans la main d'une manière plus variée & plus parfaite que dans le reste du corps. Cette partie étant séparée en plusieurs doigts qui ont des articulations, & dont l'extrémité est soutenue par l'ongle, comme par un point d'appui, a la faculté de saisir fortement les objets, de les parcourir en les palpant, de s'appliquer exactement, & de se mouler, pour-ainsi-dire, sur leur surface. A l'aide de cette structure admirable de la main, nous apprenons à juger avec certitude de la forme des objets extérieurs, de leur mollesse ou de leur dureté, du degré de leur poli, en un mot, de tout ce qui concerne leurs différens états sensibles.

Le toucher est de tous nos sens le moins susceptible d'occasionner des illusions. Cependant nous pouvons en faire naître par son moyen, lorsqu'une des parties qui l'exercent ne se trouve plus à sa place naturelle. Si l'on fait passer, par exemple, le troisième doigt par-dessus l'index, ensorte que ces deux doigts se croisent, & si l'on place un petit corps rond de manière qu'il soit touché à-la-fois par les extrémités de ces mêmes doigts, en appuyant sur le corps & en le faisant un peu tourner, on éprouvera la même sensation que s'il y avoit deux corps. On pourroit comparer cette illusion, produite par le déplacement d'un de nos doigts, à celle qui a lieu dans le *strabisme*, lorsque l'un des deux yeux se trouvant dérangé de sa position naturelle, nous voyons deux objets au lieu d'un seul.

Lorsqu'un de nos membres, tel que le bras, s'engourdit pendant le sommeil, par l'effet d'une mauvaise position que nous avons prise, & qu'au moment du réveil la main qui appartient à ce bras repose sur quelque partie du corps, nous ressentons un mouvement de frayeur, comme si nous étions touchés par quelqu'un, l'engourdissement nous rendant comme étrangère, pour l'instant, la main dans laquelle il se fait sentir.

Les aveugles, obligés de suppléer au défaut d'un sens par l'usage de l'autre, exercent l'organe du toucher plus fréquemment que ceux qui jouissent de la vue, & acquièrent quelquefois une si grande finesse de tact, qu'on pourroit presque l'appeller une nouvelle façon de voir. Le célèbre Saunderson avoit perdu la vue dès sa plus tendre enfance. Il donnoit cependant des leçons d'optique, & on dit qu'il n'avoit besoin que de parcourir avec ses mains une suite de médailles, pour discerner les fausses, même lorsqu'elles étoient assez bien contrefaites pour tromper les yeux d'un connoisseur. Il jugeoit de l'exactitude d'un instrument de mathématiques, en faisant passer ses doigts sur les divisions. Les moindres vicissitudes de l'atmosphère l'affectoient, & il s'appercevoit, sur-tout dans les temps calmes, de la présence des objets peu éloignés de lui. Un jour qu'il assistoit dans un jardin à des observations astronomiques, il distingua, par l'impulsion de l'air sur son visage, le temps où le soleil étoit couvert de nuages *.

Sens de la vue.

* Ce n'est point ici le lieu de donner une description des différentes parties de l'organe de la vue, ni de déterminer, avec précision, la marche que suivent les rayons qui dessinent au fond de nos yeux les images des objets. Nous nous bornerons à ce qui se passe de plus ordinaire dans le développement du sens de la vue & dans les effets de la vision.

Suivant M. le Comte de Buffon, si l'on examine les yeux d'un enfant, quelques heures ou quelques jours après sa naissance, on reconnoît aisément qu'il n'en fait encore aucun usage. Ce n'est qu'au bout d'un mois ou environ, qu'il paroît que l'œil a pris de la solidité, & le degré de

tenfion néceffaire pour tranfmettre les rayons de la lumière dans l'ordre que fuppofe la vifion. Cependant alors même les enfans remuent & tournent indifféremment leurs yeux, fans les fixer encore fur aucun objet. A fix ou fept femaines, ils commencent à arrêter leurs regards fur les chofes les plus brillantes, & à tourner fouvent les yeux du côté du jour, des lumières ou des fenêtres. Mais l'exercice qu'ils donnent à cet organe, ne fait que le fortifier, fans leur procurer encore aucune notion exacte des différens objets.

M. le Comte de Buffon penfe que le fens de la vue induit les enfans dans deux erreurs différentes. La première confifte en ce qu'ils voient tous les objets dans une fituation renverfée. On fait qu'ils fe peignent réellement fur le fond de l'œil dans cette fituation, parce que les rayons lumineux qui y forment les images de ces mêmes objets, fe croifant en paffant par l'ouverture de la prunelle, il eft néceffaire que ceux qui viennent de la partie fupérieure de l'objet, aboutiffent à la partie inférieure du fond de l'œil, & que ceux qui viennent du bas de l'objet foient les plus élevés dans l'œil; d'où il fuit, felon M. le Comte de Buffon, que les enfans voient en bas ce qui eft en haut, & en haut tout ce qui eft en bas. Mais cette erreur fe rectifie en eux, lorfqu'ils fe font affurés par le toucher de la véritable pofition des chofes.

D'autres favans prétendent, au contraire, que nous avons toujours vu les objets dans une fituation droite, parce que nous rapportons naturellement hors de nous, & à une certaine diftance, la caufe des impreffions qui fe font fur l'organe. Or, ce rapport fe faifant toujours felon les différentes directions des rayons lumineux qui produifent les impreffions dont il s'agit, nous voyons en haut ce qui fe peint en bas dans le fond de notre œil, & en bas ce qui s'y peint en haut, enforte que l'objet eft vu naturellement dans fa véritable pofition.

On voit, par cet expofé, que toute la queftion fe réduit à favoir, fi le jugement de l'ame, par lequel nous rapportons l'objet hors de nous même, eft un jugement qui nous foit naturel, & l'effet d'une loi à laquelle nos fens aient été foumis par le créateur dès notre naiffance, ou fi ce même rapport n'eft que l'effet de l'habitude & de l'expérience, & s'il eft fimplement occafionné par le toucher. Dans ce dernier cas, avant que le toucher ait rectifié l'erreur de l'œil, nous devons voir tous les objets comme s'ils étoient dans nos yeux, parce que les images de ces objets y font en effet; & un enfant qui n'a encore rien touché, doit être affecté comme fi tous les objets étoient en lui-même. Auffi eft-ce la conféquence que M. le Comte de Buffon tire de fon opinion fur les premiers effets de la vifion.

Une autre erreur de la vue, felon cet illuftre favant, c'eft que nous voyons d'abord tous les objets doubles, parce que, dans chaque œil, il fe forme une image du même objet. Ce ne peut être encore que par l'expérience du toucher, que les enfans acquièrent la connoiffance néceffaire pour rectifier cette erreur, & qu'ils apprennent à juger fimples les objets qui leur paroiffent doubles. M. le Comte de Buffon propofe un moyen facile que chacun peut employer pour fe convaincre que nous voyons réellement tous les objets doubles, quoique nous les jugions fimples. Il ne faut pour cela que regarder le même objet avec l'œil droit, d'abord on le verra correfpondre à quelque point d'une muraille ou d'un plan que nous fuppofons au de-là de l'objet; enfuite, en le regardant avec l'œil gauche, on verra qu'il correfpond à un autre point de la muraille, & enfin en le regardant des deux yeux, on le verra dans le milieu entre les deux points auxquels il correfpondoit auparavant.

M. Chefelden cite dans fon anatomie une obfervation qui paroît favorifer le fentiment de M. le Comte de Buffon. C'eft celle d'un Homme qui, étant devenu louche par l'effet d'un coup à la tête, vit les objets doubles pendant fort long-temps, mais en vint peu-à-peu à juger fimples ceux qui lui étoient les plus familiers, & enfin après bien du temps, les jugea tous fimples comme auparavant, quoique fes yeux

eussent toujours la mauvaise disposition que le coup avoit occasionnée.

D'autres observations faites par M. Cheselden, sur un jeune Homme de 13 ans, aveugle de naissance, auquel il avoit rendu l'usage des yeux, par l'opération de la cataracte, peuvent nous faire juger des différentes méprises où nous tomberions par rapport à la distance, à la grandeur & à la forme des objets, si la vision n'étoit aidée & perfectionnée en nous par le sens du toucher, & par l'expérience.

Lorsque le jeune Homme, dont il s'agit, vit pour la première fois, il étoit si éloigné de pouvoir juger en aucune façon des distances, qu'il croyoit que tous les objets indifféremment touchoient ses yeux (ce fut l'expression dont il se servit) comme les choses qu'il palpoit touchoient sa peau. Les objets qui lui étoient le plus agréables, étoient ceux dont la forme étoit unie, & la figure régulière, quoiqu'il ne pût encore porter aucun jugement sur leur forme, ni dire pourquoi ils lui paroissoient plus agréables que les autres. Il étoit fort surpris que les choses qu'il avoit le mieux aimées, ne fussent pas celles qui étoient le plus agréables à ses yeux, & il s'attendoit à trouver les plus belles, les personnes qu'il aimoit le mieux. Il se passa plus de deux mois avant qu'il pût reconnoître que les tableaux représentoient des corps solides; jusqu'alors il ne les avoit considérés que comme des plans différemment colorés; mais lorsqu'il commença à reconnoître les reliefs & la régularité des figures représentées sur ces tableaux, il s'attendoit à trouver en effet des corps solides en touchant la toile, & il fut extrêmement étonné, lorsqu'en touchant les parties qui, par la distribution de la lumière & des ombres, lui paroissoient rondes & inégales, il les trouva plates & unies comme le reste; il demandoit quel étoit donc le sens qui le trompoit, si c'étoit la vue ou le toucher. On lui montra alors un petit portrait de son père, qui étoit sur la boëte de la montre de sa mère, & il dit qu'il connoissoit bien que c'étoit la ressemblance de son père; mais il demandoit, avec un grand étonnement, comment il étoit possible qu'un visage aussi large pût tenir dans un si petit lieu, que cela lui paroissoit aussi impossible que de faire tenir un boisseau dans une pinte.

On trouve aussi dans la Gazette littéraire de l'Europe (21 Mars 1764) les circonstances les plus intéressantes qui ont accompagné l'opération de la cataracte, faite par M. Grant, à un aveugle né de vingt ans. Lorsque les yeux de ce jeune homme furent frappés des premiers rayons de la lumière, on vit sur toute sa personne l'expression d'un ravissement extraordinaire. L'opérateur étoit devant lui avec ses instrumens à la main. Le jeune Homme l'examina depuis la tête jusqu'aux pieds; il s'examinoit ensuite lui-même avec attention, & sembloit comparer sa figure avec celle qu'il avoit devant les yeux. Tout lui paroissoit exactement semblable, excepté les mains, parce qu'il prenoit les instrumens du chirurgien pour des parties de ses mains. Il voulut faire un pas & parut effrayé de tout ce qui étoit autour de lui. Il ne pouvoit accorder les sensations qu'il éprouvoit par la vue, avec celles qu'il avoit reçues des mêmes objets par les autres sens, & ce ne fut non plus que par degrés qu'il parvint à distinguer & à reconnoitre les formes, les couleurs & les distances.

Lorsqu'un objet s'éloigne de nous, les angles optiques formés par les rayons qui partent de ses extrémités & se croisent dans la prunelle, diminuent de grandeur; & par une suite nécessaire, l'image de l'objet décroît elle-même sur le fond de l'œil. Or il y a un point où cette image devient si petite, que la vision cesse d'être distincte, ou même que l'objet disparoît entièrement à notre égard.

Plusieurs Savans ont entrepris de déterminer jusqu'à quelle distance les meilleurs yeux pouvoient appercevoir un objet. M. Smith fixe la limite dont il s'agit, à un éloignement qui égale 5156 fois le diamètre de l'objet; d'autres restreignent cette limite à 3436 fois le même diamètre.

On a cherché aussi quelle étoit l'étendue du plus petit objet que nous puissions apper-

cevoir à la vue ſimple. Selon Robert Hooke, il y a peu d'Hommes qui ſoient en état de diſtinguer un objet qui ſe préſente à nous ſous un angle moindre q'une minute de degré, quoiqu'il ſe trouve des perſonnes qui ont la vue aſſez fine pour appercevoir l'objet, lorſque l'angle dont il s'agit n'eſt que de vingt ſecondes. M. Smith prétend qu'un objet ceſſe d'être viſible au deſſous d'un angle de quarante ſecondes.

Au reſte, lorſque l'objet eſt bien éclairé & placé au point que M. Haller appelle *le point de la viſion diſtincte*, & qui differe ſelon les individus, on peut, ſuivant cet Auteur, appercevoir clairement un corps renfermé dans un angle de trois ſecondes & demie, ou même de deux ſecondes & un tiers.

La limite de la viſion diſtincte varie auſſi, comme l'obſerve M. le Comte de Buffon, ſelon la quantité de lumière qui nous environne; car lorſque celle-ci eſt moins conſidérable, nous appercevons l'objet à une plus grande diſtance, toutes choſes égales d'ailleurs, parce que notre vue n'eſt point offuſquée par une impreſſion étrangère dont la vivacité nuiroit à la ſenſation principale.

On peut évaluer la limite dont nous parlons à un angle beaucoup moindre encore que celui de deux ſecondes & demie, puiſque nous diſtinguons l'or de l'argent ſur la coupe d'un fil d'argent doré, quoique dans ce cas l'épaiſſeur de l'or ne ſoit que de $\frac{1}{1050000}$ d'une ligne, laquelle fraction n'égale pas la millionieme partie de la ligne.

Ceux qui, comme les vieillards, ont la retine peu ſenſible, ont beſoin d'une grande lumière pour diſtinguer les objets. Il n'eſt pas rare de trouver des Hommes qui ne voient clair que quand le ſoleil luit, & qui deviennent entiérement aveugles à la foible lueur du crépuſcule ou à la clarté d'une bougie allumée.

Trop d'irritation & de ſenſibilité dans la retine, produit un effet tout contraire. On cite des perſonnes, qui ayant une inflammation aux yeux, voyoient plus diſtinctement pendant la nuit que pendant le jour. On rapporte de Tibère, que quand il s'éveilloit au milieu des ténèbres, il diſtinguoit les objets qui étoient autour de lui. Pluſieurs Hommes célèbres, tels qu'Aſclépiodore, les deux Scaliger pere & fils, M. de Mairan, &c. ont joui du même privilège, & quelques-uns d'entr'eux avoient la faculté de lire pendant la nuit l'eſpace d'un quart d'heure ou même d'une heure (*a*). *

Sens de l'ouie.

* L'organe de l'ouïe concourt avec celui de la vue à nous mettre en relation avec les objets éloignés; ſouvent même l'action de l'ouïe précede & fait naître celle de la vue, lorſqu'à l'occaſion du bruit que fait entendre un objet, nous ſommes avertis de tourner vers lui nos regards, & que nous jugeons du rapport qu'il peut avoir avec notre bien être, & des motifs que nous avons de le rechercher ou de le fuir.

Selon M. le Comte de Buffon, de la même manière que le ſens de la vue ne nous donne aucune idée de la diſtance des objets, le ſens de l'ouïe ne nous donne aucune idée de la diſtance des corps qui produiſent le ſon. Un grand bruit fort éloigné & un petit bruit fort voiſin produiſent la même ſenſation; & à moins qu'on n'ait déterminé la diſtance par les autres ſens, on ne ſait point ſi ce qu'on a entendu eſt en effet un grand ou un petit bruit.

Toutes les fois qu'on entend un ſon inconnu, on ne peut donc pas juger par ce ſon, de la diſtance, non plus que de la quantité d'action du corps qui le produit; mais dès que nous pouvons rapporter ce ſon à une unité connue, c'eſt-à-dire, dès que nous pouvons ſavoir que ce bruit eſt de telle ou de telle eſpece, nous pouvons juger alors à-peu-près, non ſeulement de la diſtance, mais de la quantité d'action. Par exemple, ſi l'on entend un coup de canon ou le ſon d'une cloche, comme ces effets ſont des bruits qu'on peut comparer avec des bruits de même eſpece qu'on a

(*a*) Extrait principalement de l'Hiſtoire Naturelle générale & particulière de M. le Comte de Buffon, & de la Phyſiologie de M. Haller.

autrefois

autrefois entendus, on pourra juger grossiérement de la distance à laquelle on se trouve du canon ou de la cloche, & aussi de leur grosseur, c'est-à-dire de la quantité d'action.

Tout son prolongé & appréciable à l'oreille, est produit par des oscillations ou des vibrations qui se succèdent dans le corps sonore, tant que le son se fait entendre, & qui se transmettent à l'organe de l'ouïe par l'intermède de l'air. Si le son a un certain dégré de gravité, les oscillations peuvent se succéder assez lentement pour être entendues d'une manière distincte les unes après les autres, en sorte que le son paroît se multiplier. Mais lorsque le son est aigu, & que les vibrations sont fréquentes, elles se confondent dans l'oreille, de manière que nous n'entendons qu'un seul son continu.

On a essayé de déterminer les limites entre lesquelles se trouvoient renfermés tous les sons appréciables, tant au grave qu'à l'aigu. Selon M. Sauveur, le son le plus grave que l'oreille puisse apprécier, est celui d'un corps qui fait douze oscillations & demie en une seconde; & le plus aigu, est celui qui, dans le même temps, donne six cens quarante vibrations; c'est-à-dire, que le rapport du son le plus grave au plus aigu, est celui de l'unité à 512, intervalle qui est égal à neuf octaves. M. Euler a renfermé tous les sons sensibles dans d'autres limites, qui sont comme les nombres 30 & 7552, ou comme 1 & 250 plus $\frac{11}{15}$, intervalle qui renferme un peu moins de huit octaves.

Quoique nous ayons deux oreilles, nous n'entendons qu'un seul son; ce qui peut paroître d'autant plus surprenant, que très-souvent l'une des deux oreilles étant tournée vers le corps sonore, & l'autre se trouvant dans une situation opposée, le même son les frappe toutes les deux avec des degrés différens d'intensité. La raison la plus ordinaire que l'on apporte de cette identité de sensations, est que l'ame les confond, parce qu'elles agissent, sinon avec la même force, du moins de la même manière, & sur des parties parfaitement égales & semblables; en sorte que les deux impressions sont, pour ainsi dire, à l'unisson l'une de l'autre. C'est par une raison semblable, que plusieurs Auteurs ont expliqué, sans avoir recours au ministère du tact, pourquoi nous voyons les objets simples au lieu de les voir doubles, en les regardant avec les deux yeux.

Beaucoup de personnes entendent mieux d'une oreille que de l'autre, & ne reçoivent cependant que l'impression d'un seul son. On a attribué à cette inégalité de perceptions, le défaut de ceux qui n'entonnent pas juste les intervalles des sons de la musique, ou de ceux qui ne distinguent pas les intonations qui manquent de justesse, & qui ont, comme l'on dit, *la voix fausse* ou *l'oreille fausse*. On voit cependant des gens qui chantent très-faux, & qui accordent très-juste un instrument de musique.

Un trop grand bruit fatigue l'oreille, & va quelquefois jusqu'à rendre sourdes pour un temps, & même pour toujours, les personnes qui s'y sont exposées. Un jeune homme qui donnoit une fête, ayant fait partir à la fois un grand nombre de petards, dont il étoit environné, devint entiérement sourd pendant plus d'une heure; au point qu'il n'entendoit rien d'un concert que l'on exécutoit dans le même endroit.

On n'a point encore déterminé la plus grande distance à laquelle le son se propageoit. M. Haller rapporte d'après des personnes dignes de foi, que, pendant le siège de Landau, le bruit du canon s'étoit fait entendre jusqu'à Basle, qui est éloignée de Landau d'environ quarante-huit lieues; mais il paroît que la force du seul son primitif n'auroit pas été suffisante à une si grande propagation, & qu'elle doit être attribuée en partie aux sons accessoires produits par la réflection du son principal, contre les corps solides qui se trouvoient entre les deux villes (*a*). *

(*a*) Extrait en grande partie de l'Histoire Naturelle générale & particulière de M. le Comte de Buffon, & de la Physiologie de M. Haller.

Défauts qui peuvent se trouver dans l'organe de la voix.

* Quoiqu'il y ait plusieurs des animaux auxquels on apprend à prononcer des mots, & même des phrases entières, l'Homme est cependant le seul qui ait véritablement un langage, parce qu'il est le seul pour qui la parole puisse être le signe & l'interprète de la pensée. Mais il peut se trouver dans l'organe même des défauts ou des obstacles qui nous empêchent d'exprimer librement nos pensées, & d'articuler certains sons. Nous donnerons ici un extrait de ce que M. Haller a écrit sur cette matière intéressante.

Ceux à qui on a coupé la langue ne perdent par pour cela entièrement l'usage de la parole; puisqu'il y a des lettres, comme l'*m*, que l'on peut prononcer sans le secours de cette partie. Mais comme elle concourt nécessairement à la prononciation de plusieurs consonnes, toutes les personnes privées d'une partie de la langue, que M. Haller & d'autres Sçavans disent avoir vues, articuloient mal, & il y avoit plusieurs lettres qu'elles ne pouvoient faire entendre distinctement.

Lorsque la langue ne peut faire aucun mouvement latéral, il en résulte un défaut de prononciation auquel l'art peut à peine remédier. Une langue trop grande fait begayer; elle est cause aussi que l'on prononce le *k* comme le *t*, & qu'on ne peut rendre le son de l'*r*, parce que les muscles ne sont pas assez forts pour relever promptement la langue, & pour produire les vibrations nécessaires.

Trop de longueur dans la langue empêche de prononcer le *th* des Anglois. Alors on y substitue le son de l'*s*. Si la langue est resserrée, par trop de contraction dans le frein ou filet, elle fait entendre imparfaitement *r* & *l*, parce qu'elle ne peut atteindre la partie antérieure du palais. C'est ce qu'on a appellé *balbutier*. Lorsque la langue est trop courte, on prononce le *th* des Anglois comme un *d*. Si elle est trop pesante par-devant, ou trop molle, elle ôte la facilité de prononcer nettement l'*r*; l'expression de la lettre *l* en souffre aussi. Cette même cause, jointe à la foiblesse du muscle styloglosse, empêche les enfans de faire raisonner la lettre *r*.

Enfin, ceux qui ont la langue trop libre, & dépourvue de filet, sont aussi gênés dans la prononciation de la lettre *l*; mais ce défaut peut se corriger.

D'autres causes, qui peuvent exister dans d'autres parties de l'organe, nuisent à la netteté de la prononciation. Ceux qui ont la luette trop grande, ou qui l'ont double, font entendre une voix désagréable. On dit alors qu'un homme parle du nez, quoiqu'il soit vrai que la voix ne vient que de la bouche. L'obstruction des narines cause un défaut semblable, & empêche de bien articuler les lettres nasales, comme *m* & *n*.

Amman a observé que les lettres *b*, *p*, *m*, *f*, manquoient dans les idiomes de plusieurs peuples de l'Amérique, parce que c'étoit un usage chez eux de se percer les lèvres, pour y suspendre de petits anneaux. On dit que la plûpart des Chinois ont les dents de la mâchoire supérieure plus avancées que celles de la mâchoire inférieure, ce qui fait qu'ils ne peuvent prononcer l'*r*, & que cette lettre ne se trouve point dans leur langage.

Le défaut de dents empêche les vieillards d'articuler l'*s*, l'*f* & l'*i*. Des dents trop serrées occasionnent le même vice de prononciation. On a vu un enfant qui ne pouvoit prononcer l'*f*, parce qu'il avoit la lèvre inférieure trop mince.

Divers genres d'accidens ou de maladies, telle qu'une affection générale de nerfs, le haut mal, un chatouillement excessif, le contact de la foudre, &c. peuvent rendre un homme subitement muet. On a vu aussi des personnes recouvrer tout-à-coup la faculté de parler, par une contention violente des facultés de l'ame & des organes du corps. On lit dans les Histoires anciennes, que le fils de Crésus, qui étoit muet, voyant, au siége de Sardes, un soldat prêt à percer son père, fit un si grand effort, que les liens qui retenoient sa langue comme

captive, venant tout-à-coup à se rompre, il proféra ces paroles : *Soldat, ne tue point Crésus*. On a encore plusieurs exemples de personnes à qui une frayeur subite a rendu l'usage de la parole (*a*). *

Sur l'art de faire parler les Sourds & Muets.

* Le don de la parole nous vient par l'imitation; & l'exemple, aidé du besoin, a été notre premier maître en ce genre. On ne sauroit donc trop admirer le secret ingénieux employé par certains hommes, pour suppléer, dans les sourds & muets, au défaut de l'organe qui nous rend susceptibles de leçons à cet égard, & pour leur apprendre à articuler des sons dont leurs oreilles n'avoient jamais pu être frappées.

Il paroît que la découverte de cet art a été faite en Espagne, vers la fin du seizieme siècle; & Pierre Pontius, Religieux Bénédictin, est le premier que l'on sache qui l'ait mis en pratique.

Jean-Paul Bonnet fit imprimer ensuite à Madrid un Ouvrage dans lequel il expose les principes de cet art. Peu après, Emmanuel Ramires de Carrion en publia un autre sur la même matière. Depuis eux, François-Mercure Vanhelmont, déjà parvenu à un âge avancé, s'étant persuadé que les Hébreux avoient imité par leurs caractères les mouvemens que font les parties de l'organe de la voix, dans la prononciation des lettres, représenta ces mêmes mouvemens par des figures particulières, & apprit à un Musicien qui étoit devenu sourd, à prononcer les lettres de l'alphabet des Hébreux, & à parler leur Langue.

Dans la suite, Jean Wallis, célèbre Mathématicien, s'occupa des moyens de rectifier la prononciation dans ceux en qui elle étoit défectueuse, & de déterminer les situations que prennent les diverses parties de l'organe, selon la différence des lettres que l'on veut articuler. Il enseigna à parler à un sourd nommé Pophas; rendit, dans l'espace de deux mois, le même service à deux autres sourds, & continua avec beaucoup de succès la pratique de sa méthode.

Nous passons sous silence plusieurs autres Instituteurs du même genre, pour en venir à celui de tous qui s'est acquis le plus de réputation jusqu'à ces derniers temps; je veux parler de Jean Conrad Ammann, né à Schafouze. Ses soins eurent des succès si marqués & si rapides, qu'en un mois il mit un enfant sourd & muet, & qui n'avoit pas une grande ouverture, en état de lire, de parler & d'écrire. L'éducation d'une jeune fille de Harlem lui coûta deux mois. D'autres élèves, qui avoient encore moins d'aptitude, l'occuperent pendant un an; il ne s'en trouva que deux, en qui une nature ingrate & rebelle rendit tous ses efforts inutiles.

George Raphel, après avoir fait une épreuve bien flatteuse de son talent en ce genre sur sa propre fille, a publié un traité sur le même objet, dans lequel il expose ses principes, qui different de ceux d'Ammann, en ce que celui-ci n'enseignoit d'abord à ses élèves qu'à rendre de simples sons, au lieu que Raphel préféroit de faire articuler tout d'un coup aux siens des syllabes, par la réunion des consonnes avec les voyelles.

Voici une idée de la manière dont s'y prenoit Ammann pour instruire un élève : il lui faisoit d'abord sentir, à l'aide des doigts, les vibrations du larinx, tandis qu'il parloit lui-même, & il l'engageoit à imiter le même mouvement dans son propre gosier. Le disciple, instruit par ce moyen à tirer des sons de son gosier, commençoit à faire entendre des voyelles, tandis que, placé devant un miroir, il s'efforçoit d'imiter les mêmes mouvemens des lèvres & de la bouche, qu'il voyoit faire à son Maître : il aidoit cette opération en portant la main sur le gosier de l'instituteur, qui lui serroit en même-temps les narines : il écrivoit aussi-tôt les voyelles qu'il avoit prononcées, pour se les graver dans la mémoire; ensuite il apprenoit à articuler peu à peu les consonnes liquides, puis d'autres lettres, en évitant toujours de nommer de suite plusieurs consonnes. Alors par la réunion rapide des lettres simples

(*a*) Extrait de la Physiologie de M. Haller.

qu'il avoit appris à prononcer, il formoit des syllabes, & parvenoit enfin à retenir les noms des choses, & toutes les parties du langage.

On a eu recours à d'autres moyens pour communiquer à des sourds & muets l'usage de la parole: l'un de ces moyens consiste à appliquer, sur le crâne du sourd, un corps sonore, ou, mieux encore, à lui faire tenir entre les dents un bâton, dont l'autre extrêmité est dans la bouche de celui qui parle. L'air qui sort de la glotte de ce dernier, transmet au bâton des vibrations dont le sourd perçoit l'impression, de manière à l'imiter ensuite dans ses propres organes.

C'est en suivant une méthode analogue à celle d'Ammann, que M. l'Abbé de l'Epée, si justement célèbre par ses succès dans l'art d'instruire les sourds & muets, est parvenu à en faire parler plusieurs. Il faut lire dans son ouvrage même (a) le détail des moyens qu'il employe pour y réussir. Nous nous contenterons de rapporter ici la manière dont il s'y prend pour faire articuler à ses élèves la lettre *r*, qui est la plus difficile de toutes, & dont Ammann lui-même disoit *que celle-là n'étoit pas soumise à son pouvoir.* Lorsque M. l'Abbé de l'Epée ne peut faire prononcer l'*r* à un élève, il se met à lui-même de l'eau dans la bouche, & fait tous les mouvemens nécessaires pour se gargariser: ensuite, il fait faire la même chose à son disciple, qui, pour l'ordinaire, prononce sur le champ les syllabes *ra*, *re*, *ri*, *ro*, *ru*.

Nous regrettons qu'il n'entre pas dans notre plan de faire connoître une autre méthode, dont M. l'Abbé de l'Epée est l'inventeur, & dont il fait un usage beaucoup plus ordinaire; je veux dire, l'art de peindre les idées aux yeux, par des signes méthodiques & combinés, & de mettre ses élèves en état de converser avec lui & entr'eux, dans ce langage visible, & de l'exprimer par les caractères de l'écriture. Il joint à une pratique consommée de ce bel art, un zèle si désintéressé & même si généreux, une patience & un courage tellement à l'épreuve des plus grandes difficultés, que les prodiges qu'il opère ne sont pas moins l'ouvrage de la vertu que des talens. On sort de chez lui également attendri & étonné de ce qu'il fait en faveur d'une jeunesse intéressante, qu'une nature disgraciée eût ravie sans retour au commerce de la société (b).

Ages de la vie.

On ne considère la durée de la vie que du moment de la naissance de l'Homme & des animaux; cependant, ils vivent avant de naître, dès qu'ils sont dans l'état d'embryon ou de fœtus; c'est pourquoi je vais placer ces deux époques de la vie avant celle de l'enfance.

L'Embryon.

Je donne le nom d'embryon au corps humain & aux animaux, dans les premiers jours de leur existence dans la matrice, avant qu'ils aient pris la figure qui est propre à leur espèce. L'embryon n'est n'abord qu'une goutte de gelée blanche, si molle qu'elle se liquefie sous le doigt. Hartman prétend avoir vu un embryon qui n'étoit pas plus gros qu'une graine de pavot; & Rhuysch, un autre de la grosseur d'une tête d'épingle ordinaire. Graaf rapporte qu'il a trouvé, dans une lapine, de petits embryons qui n'avoient point encore d'adhérence avec la matrice, & que l'on faisoit rouler sur ses parois.

On croit que trois ou quatre jours après la conception il y a dans la matrice de la femme une bulle ovale, dont le grand diamètre a au moins sept lignes, & le petit quatre lignes; elle est formée par une membrane très-fine, qui renferme une liqueur pareille à du blanc d'œuf: on a vu dans cette liqueur quelques fibres réunies, qui sont les premiers linéamens de l'embryon.

(a) Institution des Sourds & Muets. *Paris*, 17[illegible].
(b) Extrait en grande partie de la Physiologie de M. Haller.

Sept jours après la conception, la tête de l'embryon & le tronc qui est plus délié & plus long que la tête, commencent à paroître, comme dans l'œuf, au bout de vingt-quatre heures d'incubation. Haller a observé que, dans les embryons d'une chienne, d'une lapine & d'une brebis, la tête étoit à proportion plus grosse que le tronc, comme dans l'embryon humain. On distingue, dans un embryon de quinze jours, les traits les plus apparens du visage. Le nez est comme un filet proéminent & perpendiculaire à une ligne qui indique la séparation des lèvres. Il n'y a que deux points noirs à l'endroit des yeux, & deux petits trous à l'endroit des oreilles. Les bras & les jambes ne paroissent que sous la forme de petites protubérances.

Au dix-neuvième jour, Haller a vu, dans les embryons d'une chienne & d'une brebis, le cœur marqué par trois taches rouges. Un des élèves de Haller a dit avoir vu le cœur, dans l'embryon d'une brebis, au vingt-unième jour.

A une semblable époque, Sylvius vit l'embryon d'une vache, dont toutes les parties étoient apparentes.

Au vingt-deuxième jour, Kuhleman observa que l'embryon d'une brebis étoit courbé; sa bouche étoit ouverte; il avoit les jambes courtes, larges & peu saillantes hors de la peau; le cœur étoit transparent, triangulaire & rouge. On appercevoit le foie. On voyoit dans un autre embryon, à-peu-près de même âge, des indices des vertèbres, du cerveau & du crâne, les narines, les yeux, la langue & les oreilles; les pieds commençoient à paroître.

Au vingt-sixième jour, les vertèbres étoient apparentes & les pieds fourchus; on appercevoit les intestins.

Au vingt-huitième jour, la peau recouvroit l'embryon en entier & le diaphragme étoit formé. Graaf & Everard ont fait à peu près les mêmes observations sur des embryons de lapines.

Le Fœtus.

Lorsque toutes les parties de l'embryon sont apparentes, on peut lui donner le nom de fœtus. Quoiqu'il arrive rarement que l'on soit assez sûr de l'âge des embryons humains que l'on peut observer, pour marquer l'époque de la formation de leurs différentes parties, cependant plusieurs Anatomistes ont reconnu qu'au trentième jour l'embryon étoit assez formé pour être considéré comme fœtus. Epiphanius, du Laurent, Stahl, Riolan, &c. s'accordent sur ce sujet.

Le fœtus de l'Homme & de tous les quadrupèdes, est enveloppé par le chorion & par l'amnios, qui contient une liqueur fluide, depuis la première formation de l'embryon jusqu'à la naissance de l'enfant. Cette liqueur existe même dans l'Homme & dans les quadrupèdes, avant que l'embryon ne soit visible.

La liqueur de l'amnios est d'autant plus abondante, que l'embryon est plus petit. On en a trouvé trois ou quatre onces lorsqu'un embryon n'étoit pas plus gros qu'une fourmi, & une livre & demie, tandis que l'embryon d'une vache ne pesoit que onze onces. On croit qu'à trois mois le poids du fœtus humain commence à surpasser le poids de la liqueur de l'amnios. Il n'y en a guère plus de deux livres près du terme de la grossesse, lorsque le fœtus pèse huit livres. Cette liqueur est réduite à une petite quantité à la fin de la grossesse de quelques femmes, & lorsque certaines femelles d'animaux mettent bas; il n'y en a point du tout à ce terme dans les lapines.

Le fœtus tient à ses enveloppes par le cordon ombilical, auquel il est lui-même attaché par l'endroit du nombril. On n'a jamais vu d'embryon ou de fœtus d'homme ou de quadrupèdes, &c. dont le cordon ombilical ne fût apparent; on l'a reconnu sur des embryons qui n'étoient pas plus gros qu'une fourmi: l'embryon ne peut exister avant le cordon, puisqu'il en reçoit sa nourriture. Suivant Mauriceau, la longueur du cordon ombilical est de deux pieds neuf pouces lorsque le fœtus a pris tout son accroissement; mais cette longueur varie: il y a des cordons ombilicaux très-courts; d'autres ont jusqu'à quatre pieds;

ils sont à proportion plus courts pour les quadrupèdes que pour l'Homme. Il y a ordinairement deux artères & une veine dans le cordon humain; mais il se trouve deux veines ombilicales dans celui des quadrupèdes.

Le placenta du fœtus humain ressemble à un gâteau, comme son nom le désigne: il est rond; il a huit pouces de diamètre & un pouce d'épaisseur dans le milieu: il est placé entre le chorion & l'amnios.

L'ouraque est un canal qui s'étend depuis la vessie du fœtus jusqu'au nombril, où il se termine ordinairement dans l'Homme; mais dans les animaux quadrupèdes, l'ouraque passe à travers le nombril & le long du cordon ombilical; ensuite il se dilate & forme une poche, que l'on appelle allantoïde. Cette poche est placée dans la liqueur de l'amnios, & contient elle-même une autre liqueur qui est l'urine du fœtus, & qui a passé de sa vessie dans l'allantoïde, par le canal de l'ouraque.

On ne peut voir, sans surprise, qu'il ne se trouve point de réceptacle pour l'urine du fœtus humain, comme pour celle du fœtus des animaux, sur-tout après avoir vu dans l'Homme le canal de l'ouraque, qui s'étend jusqu'au nombril, & qui semble devoir se prolonger le long du cordon ombilical & aboutir à une allantoïde. On a fait beaucoup de recherches pour la découvrir dans l'Homme.

Quelques Anatomistes ont prétendu avoir trouvé l'ouraque du fœtus humain prolongé de quelques pouces dans le cordon ombilical, & des vestiges d'une vessie pleine d'une gelée ou d'eau, & placée au bout du cordon ombilical, près du placenta. Ces observations ont été si rares, que l'on peut présumer que les apparences d'allantoïdes venoient de quelque difformité ou de quelque maladie. D'ailleurs, cette poche a tant de volume dans les quadrupèdes, qu'il y a lieu de croire, par analogie, qu'elle seroit fort apparente dans l'amnios du fœtus humain, si elle y existoit réellement.

Le foie du fœtus est à proportion deux fois plus grand que celui de l'Homme adulte, parce qu'il reçoit le sang qui revient du placenta. Haller a vu le foie d'un embryon de brebis, avant qu'aucun autre viscère fût apparent. On n'a pas distingué le foie dans un fœtus humain de cinq ou six semaines.

La rate est à proportion plus petite dans le fœtus que dans l'adulte.

L'estomac du fœtus humain est plus court & plus arrondi que celui de l'adulte, dans la proportion de trois à quatre-vingt-six; mais aussi le corps d'un homme est vingt fois plus grand que le corps du fœtus.

Le thymus est la plus grande des glandes du fœtus, quoiqu'elles aient toutes, à proportion, plus de volume que dans l'Homme.

Le poumon est un des viscères qui se forme le plus tard: on ne l'a pas vu dans le fœtus de la brebis au vingt-huitième jour; il a paru fort petit & placé contre les vertèbres au quarantième ou quarante-deuxième jour.

Il y a dans la cloison qui sépare les deux oreillettes du cœur du fœtus, une ouverture que l'on appelle le trou ovale ou botale, qui transmet à l'oreillette gauche le sang qui arrive par la veine cave inférieure, pendant que celui qui vient par la supérieure est versé en entier dans l'oreillette droite (*a*). Le trou ovale est fermé presqu'en entier dans l'adulte par une valvule. Haller a vu cette valvule dans le chien, le cochon & la brebis: je l'ai observée dans la loutre. Il y a lieu de croire que le trou ovale se trouve dans le fœtus de tous les quadrupèdes, comme dans le fœtus humain, quoiqu'on ne l'ait pas observé.

On a comparé la grosseur de la masse formée par les enveloppes d'un fœtus de quarante jours, à la grosseur d'un œuf de pigeon. Cette masse a été comparée à un œuf de poule, lorsque le fœtus a deux mois; à un œuf d'oie, lorsque le fœtus a trois mois; à un œuf d'autruche, lorsque

(*a*) Traité complet d'Anatomie, par M. Sabatier, Tom. II, page 141.

le fœtus a quatre mois. Toutes ces comparaisons & ces mesures sont très-fautives ; elles varient d'après diverses observations, & dans la Nature même, parce que la grandeur de l'embryon & du fœtus dépend de tant de circonstances, que l'âge est presque toujours incertain, si l'on n'en juge que par la grandeur du fœtus.

Levrette a donné les dimensions du fœtus, depuis huit jours jusqu'à neuf mois, dans les proportions suivantes :

		pouces	lignes.
A [illegible]	jours	0	5
A [illegible]		1	0
A 21		1	6
A 1	mois	2	0
A 2		4	0
A 3		6	0
A 4		8	0
A 5		10	0
A 6		12	0
A 7		14	0
A 8		16	0
A 9		18	0

M. Sabatier, de l'Académie Royale des Sciences, a donné les dimensions du fœtus, depuis un mois jusqu'à neuf, dans les proportions suivantes, dont plusieurs sont les termes moyens des mesures prises par M. Sabatier.

		pouces.	lignes.
A 1	mois	1	0
A 2		2	3
A 3		3	6
A 4		5	0
A 5		6	9
A 6		8	9
A 7		11	0
A 8		14	0
A 9		18	0

L'enfance.

On étend cet âge depuis la naissance jusqu'à environ douze ans ; mais, à proprement parler, l'enfance ne seroit que la première année de la vie, puisqu'il y a des enfans qui commencent à parler à un an ; ainsi, la signification du mot latin *infans*, ne s'accorde pas avec l'usage de la parole.

Il est à croire que le fœtus sort de la matrice après y être resté pendant environ neuf mois, & que c'est le terme de la grossesse pour la plûpart des femmes. En prenant chacun de ces neuf mois pour la douzième partie de l'année solaire, qui est de 365 jours, les neuf mois comprennent à peu près 273 jours & trois quarts. Plusieurs Auteurs ont fixé la durée de la grossesse à quarante semaines, qui font 280 jours. D'autres n'ont compté que trente jours pour chacun des mois de la grossesse ; ainsi, les neuf mois ne comprennent que 270. Harvey rapporte l'opinion des Sages-femmes, qui estiment que la durée de la grossesse est égale à dix périodes de leur évacuation menstruelle ; on a donné à ces périodes les noms de règles & de mois ; elles sont ordinairement de vingt-sept jours, comme le mois lunaire ; par conséquent, les dix font 270 jours, comme les neuf mois solaires, de trente jours chacun.

Suivant ces différentes opinions, la durée de la grossesse varie depuis 270 jours, jusqu'à 280 jours. Le terme moyen, entre ces deux extrêmes, est 275, qui est peu éloigné du nombre de 273 jours & trois quarts, qui sont les $\frac{9}{12}$ des 365 jours de l'année solaire. Nos mois n'ont pas tous le même nombre de jours : il y en a de 28, de 29, de 30 & de 31 jours ; c'est pourquoi je les fixe, par rapport à la durée de la grossesse, à 30 jours & demi, qui font presque la douzième partie des 365 jours de l'année entière.

La grossesse, qui se termine au 270e jour, n'a duré que neuf mois moins quatre jours, ou à peu près ; celle qui finit au 280e jour, a été de neuf mois & un peu plus de six jours.

Suivant Hippocrate, les enfans du septième mois naissent dès le 182e jour de la grossesse ; c'est à peu près le commencement du septième mois. Suivant Aristote, les enfans naissent au 7e, au 8e, au 9e & au 10e mois.

En supposant le terme ordinaire de la grossesse au 273e jour & trois quarts, il

n'est retardé que de 30 jours & cinq douzièmes, lorsqu'il n'arrive qu'au 304e jour & un sixième, qui est le cinquième du onzième mois; & il n'est avancé que de 29 jours & un quart, lorsqu'il arrive au 182e jour, qui est le premier du septième mois. Suivant ce calcul, le fœtus accéléreroit sa sortie de la matrice beaucoup plus qu'il ne la retarderoit; cette différence feroit à peu près de 90 à 30; en effet, il y a beaucoup plus de circonstances propres à avancer l'accouchement qu'à le retarder.

On regarde comme avortons les fœtus qui sortent de la matrice avant le septième mois; cependant, on cite plusieurs de ces avortons qui ont vécu; il n'est pas possible de fixer un terme précis pour distinguer l'avortement de l'accouchement; de même, comment détermineroit-on le temps où l'accouchement peut être retardé? Plusieurs causes peuvent contribuer à ce retard; elles dépendent de tant de circonstances, que la durée de leurs effets sera toujours inconnue. On n'en peut juger que par les observations qui ont été faites sur des naissances tardives.

Je n'en rapporterai qu'un exemple des plus extraordinaires, tiré de l'extrait d'une lettre de Panthot, Médecin du Roi, & Doyen du College de Lyon. *Journ. des Sçavans, ann. 1695.*

« Le fait dont il s'agit, & qui est arrivé à une femme de Lyon, nommée Catherine Crespieu, doit être mis au nombre des plus curieux & des plus rares que l'on ait encore observés parmi les femmes grosses, quand elles ont passé les termes ordinaires de la grossesse & de l'accouchement.

« Pour éclaircir la proposition, il faut sçavoir que cette Catherine Crespieu est femme de bonne constitution, de tempérament robuste & sanguin, âgée de 37 ans, qui a eu six enfans, venus heureusement au monde à neuf mois; & le septième, dont il est question, est une fille qu'elle a portée 22 mois & quinze jours.

« Pendant tout ce temps, elle n'a cessé de perdre du sang en grande quantité par la matrice, & a souffert les douleurs de l'enfantement au neuvième mois, à l'onzième, au treizième, au quinzième, au dix-huitième, au vingtième, & enfin, elle est accouchée au milieu du vingt-troisième, avec de cruelles douleurs.

Cet enfant ne fut pas plutôt né, qu'il poussa des cris extraordinaires, avec un ton de voix beaucoup plus élevé & plus grave que les nouveaux nés de neuf mois n'ont accoutumé de faire: ces cris, qui durèrent environ une demi-heure, furent suivis d'une voix plaintive, mêlée de soupirs & de gémissemens, qu'il ne cessa de pousser jusqu'à la fin de sa vie.

» Ce changement inopiné obl[illegible] les assistans de lui donner quelques co[illegible]x, & de le faire porter à l'Eglise, où il fut baptisé. On le rapporta ensuite au logis avec beaucoup de précaution, afin de le garantir des injures de l'air, & quelques momens après, il expira, ayant vécu deux heures seulement.

On fit plusieurs observations sur l'état de cet enfant. La première, est que ses cheveux étoient de la longueur de deux travers de doigts; les ongles de même étoient crûs à proportion, ce qui a donné lieu de croire que ces parties, qui se nourrissent comme les autres, étoient excessivement augmentées pendant vingt-deux mois & quinze jours, ce qui n'arrive point à ceux de neuf mois; la seconde, sont les gencives blanches & les dents prêtes à sortir: la troisième, est la dureté du crâne, presque toujours foible & ouvert aux autres enfans: la quatrième, est le ton de voix grave & pénétrant qui surpassoit celui des nouveaux nés: la cinquième, est que tout le corps étoit formé & solide comme aux enfans de trois ans: la sixième, est la dureté de la peau d'une couleur olivâtre: la septième, est que l'arrière-faix étoit fort desséché & semblable à une vieille basane ».

Les accouchemens de deux jumeaux sont assez fréquens; mais il est rare qu'il y en ait plus de deux. On prétend que parmi les femmes grosses, il n'y en a qu'une sur 2500 qui porte trois jumeaux; une sur 20000 qui en porte quatre, & une sur 1,000000 qui en porte cinq. Lorsque les jumeaux sont à ce nombre, ou même lorsqu'il n'y en a que trois ou quatre, ils ne sont

font pas d'une bonne constitution; la plupart meurent avant de naître, ou peu de temps après leur naissance. On a cité des exemples de jumeaux, au nombre de 6, 7, 8, 9, & même 15 d'une même grossesse; mais ces faits sont fort incertains, & peut-être aussi fabuleux que les 365 enfans jumeaux que l'on a attribués à une Comtesse de Hollande.

Dès que l'enfant est né, on fait deux ligatures au cordon ombilical avec un fil ciré en plusieurs doubles. La première doit être placée à quatre travers de doigt de distance du nombril de l'enfant, & la seconde ligature à la même distance de la première : ensuite on coupe le cordon entre les deux ligatures qui empêchent l'hémorrhagie. Cependant les animaux déchirent avec leurs dents le cordon ombilical de leurs petits, sans qu'il y ait de ligatures, & sans qu'il en arrive aucun mal. Je ne sais pourquoi il est nécessaire de lier le cordon ombilical de l'Homme. Est-il plus sanguin que les animaux? Quoi qu'il en soit, ces ligatures doivent être faites soigneusement : il est arrivé des accidens à l'enfant & à la mere, & même l'enfant a péri, parce que le cordon ombilical n'avoit pas été lié, ou parce que la ligature avoit été mal faite. Des nations barbares qui rompent le cordon ombilical ne manquent pas de le lier auparavant.

Les femelles des animaux lèchent leurs petits aussi-tôt qu'ils sont nés, pour enlever l'humeur visqueuse qui est restée sur leur corps au sortir de l'amnios. Il faut donc essuyer l'enfant nouveau-né pour le sécher & le laver, pour le nettoyer aussi bien que s'il étoit léché. On doit le préserver du froid, parce qu'il est nû : il a besoin de vêtemens & d'abri dans les climats froids, & même dans les climats tempérés, parce qu'il n'a point de laine ni de poil qui le défende contre les injures de l'air. Quoique les agneaux soient déjà revêtus de laine en naissant, il s'en trouve quelques-uns qui ne peuvent supporter le froid jusqu'à un certain point, où il faut les réchauffer pour les empêcher de périr. Cependant il y a des nations entières dans des pays très-froids & dans des pays très-chauds, qui plongent leurs enfans dans l'eau froide au sortir du sein de la mere, ou qui les mettent dans la neige, & les y laissent jusqu'à ce que le froid semble arrêter la respiration : ensuite on les transporte dans un bain d'eau chaude. Les mères elles-mêmes se baignent dans l'eau froide avec leur enfant, dès qu'elles sont accouchées. Des Indiens de l'isthme de l'Amérique se jettent dans de l'eau froide lorsqu'ils sont en sueur, pour se rafraîchir; leurs femmes les y baignent lorsqu'ils sont ivres, &c. On prétend que ces alternatives extrêmes dans la température ne causent aucun mal, & qu'au contraire elles rendent le corps plus robuste.

Tous ces faits paroissent avérés; mais on peut leur en opposer d'autres qui prouvent qu'un changement subit de température peut être très-dangereux.

Les animaux nouveaux nés peuvent trouver par eux-mêmes le mamelon de leur mère; il faut que les femmes prennent leurs enfans & les portent à leurs mamelles pour les allaiter. Dès que l'ânon & le poulain sont nés, ils font des tentatives pour se mettre sur leurs jambes; ils y parviennent bientôt, & levent la tête pour saisir le mamelon de la mere. Le veau, l'agneau, le chevreau, &c. tettent aussi facilement. Les femelles de la plûpart des animaux fissipèdes se couchent près de leurs petits, qui commencent à se traîner sur leurs pattes en naissant pour arriver au mamelon de la mere. Les petits singes ont tant de facilité à grimper, qu'ils trouvent bientôt le moyen de s'accrocher à leur mere pour s'approcher du mamelon. L'enfant n'a d'autre ressource que ses cris; il faut que la mere le prenne entre ses bras & lui donne le mamelon. L'enfant est donc plus foible & plus dénué que les animaux, puisqu'il ne peut trouver son aliment, & qu'il a besoin de vêtemens.

Il est dans l'ordre naturel que les femmes allaitent leurs enfans, puisque toutes les femelles des animaux nourrissent leurs petits; mais parmi les animaux domestiques, il y en a souvent à qui on est

obligé de donner une autre nourrice que leur mere. Prenons, pour exemple, les brebis; elles n'ont ordinairement qu'un agneau à chaque portée, comme les femmes n'ont qu'un enfant à chaque grossesse. On voit plusieurs agneaux languir & même périr, parce que leurs meres n'ont pas assez de lait pour les nourrir, ou parce qu'au lieu de lait il n'y a dans leurs mamelles qu'une liqueur claire & bleuâtre, qui ne peut faire subsister les agneaux. Si l'on veut les conserver, il faut nécessairement leur donner des meres étrangères ou une nourriture qui supplée à celle que leurs propres meres ne peuvent leur donner. Il y a aussi, parmi les femmes, beaucoup de meres qui ne valent pas pour leurs enfans des nourrices étrangères bien choisies.

Les yeux de la plûpart des animaux restent fermés pendant quelques jours après leur naissance; ceux de l'enfant nouveau né sont ouverts; mais leur prunelle est bouchée par une membrane que l'on appelle pupillaire, & qui empêche l'enfant de distinguer les objets. Dès qu'il peut les appercevoir, il court le risque de devenir louche, s'il est emmaillotté & placé dans un berceau d'où il ne puisse voir que d'un œil la fenêtre ou le flambeau qui éclaire la chambre. Cet œil seroit plus fort que l'autre, & verroit de plus loin; l'enfant s'en serviroit par préférence à l'autre œil, qui resteroit vacillant, parce qu'il seroit sans fonction. Il faut donc que le berceau soit éclairé par les pieds, afin que les deux yeux de l'enfant reçoivent également la lumière.

Il est étonnant que le maillot ait été inventé par des nations policées, & que cet usage pernicieux se soutienne dans le siècle éclairé où nous vivons. Le tendre amour que la Nature inspire, & que le devoir prescrit aux peres & aux meres pour leurs enfans, a-t-il donc pu s'accorder avec ce cruel traitement? On étend les bras des enfans contre leur corps; on approche leurs jambes l'une contre l'autre; dans cette situation, on les enveloppe de langes & on les entoure de bandes, qui les empêchent de se servir de leurs pieds & de leurs mains, & qui contraignent le mouvement de leur tête, & souvent aussi leur respiration. Imaginons quel seroit notre état si nous étions ainsi garrotés: cette gêne continuelle doit inspirer une sorte de désespoir. Avec un pareil traitement sera-t-on surpris que les enfans expriment leur misère & leur douleur par des cris violens? On dit qu'ils sont plus foibles & plus misérables que les animaux; c'est parce qu'ils sont plus maltraités. L'animal, en naissant, se trouve en liberté d'agir suivant ses forces; il se sert de tous ses membres; il les fortifie en les employant. Le mouvement qu'il se donne l'anime & le satisfait: il jouit gaiement de son existence. Au contraire, le malheureux enfant languit dans l'inaction; il ne peut vaincre l'obstacle qui l'arrête: s'il fait des efforts contre les liens de son maillot, ils sont vains & souvent douloureux. Ces efforts trop répétés peuvent fausser les articulations du genou & des pieds, & rendre les enfans cagneux. Ils peuvent aussi déformer plusieurs autres parties du corps.

Des Anatomistes, des Médecins & des Physiciens ont donné des preuves convaincantes des funestes effets du maillot; des Philosophes les ont exposées avec toute la force & l'énergie de l'éloquence la plus persuasive: cependant, il n'y a jusqu'à présent qu'un petit nombre de peres & de meres qui affranchissent leurs enfans de la dangereuse captivité du maillot. Quand parviendrons-nous à traiter nos enfans comme les Nations qui les couvrent de vêtemens sans les emmaillotter: les Siamois, les Japonnois & tous les habitans des Indes orientales nous donnent ce bon exemple.

L'enfant qui naît passe d'un élément dans un autre. Au sortir de l'eau qui l'environnoit de toutes parts dans le sein de sa mere, il se trouve exposé à l'air & il éprouve dans l'instant les impressions de ce fluide actif qui s'insinue dans ses poumons, & commence à produire le mouvement alternatif de la respiration. Les gémissemens & les cris qui se font entendre dans le moment qu'il respire, sont des signes peu équivoques de la douleur que l'action

de l'air lui fait ressentir. C'est l'effet naturel de l'ébranlement que ce fluide, dont la température est inégale, imprime aux fibres encore tendres & délicates de l'enfant, accoutumé jusqu'au moment de sa naissance à la douce chaleur d'un fluide tranquille.

Les enfans ne commencent à rire qu'au bout de quarante jours; c'est aussi le temps auquel ils commencent à pleurer; car, auparavant, les cris & les gémissemens ne sont point accompagnés de larmes. Les parties de la face n'ont pas même toute la consistance & tout le ressort nécessaire à l'expression des sentimens de l'ame. Toutes les autres parties du corps sont également foibles & délicates, & n'ont que des mouvemens incertains & mal assurés.

Les enfans dorment, dans les premiers temps, pendant la plus grande partie du jour & de la nuit, & semblent n'être éveillés que par la douleur ou par la faim.

A l'âge de douze ou quinze mois, les enfans commencent à bégayer. La voyelle qu'ils articulent le plus aisément est l'*a*, & successivement les quatre autres voyelles, *e*, *i*, *o*, *u*, dont chacune suppose un petit mouvement de plus que la précédente. Les premières consonnes que les enfans prononcent sont aussi celles qui exigent le moins d'effort de la part des organes, telles que le *B*, l'*M* & le *P*. Aussi dans toutes les langues & dans tous les pays, les enfans commencent toujours par bégayer des mots qui renferment la voyelle *a*, & l'une des consonnes que nous venons de nommer.

Il y a des enfans qui, à deux ans, prononcent distinctement & répètent tout ce qu'on leur dit; mais la plûpart ne parlent qu'à deux ans & demi, & très-souvent beaucoup plus tard. On remarque aussi que ceux-ci ne parlent jamais aussi aisément que les autres: ceux qui parlent de bonne heure, sont en état d'apprendre à lire avant trois ans. On en a vu qui avoient commencé à deux ans, & qui lisoient aisément à quatre ans. Au reste, on ne peut guère décider s'il est fort utile d'instruire les enfans de bonne heure. On a tant d'exemples du peu de succès de ces éducations prématurées, on a vu tant de prodiges de quatre ans, de huit ans, de douze ans, de seize ans, qui n'ont été que des sots ou des hommes fort ordinaires à 25 ou 30 ans, qu'on seroit porté à croire que la meilleure de toutes les éducations est celle qui est la plus ordinaire, celle par laquelle on ne force point la Nature, celle qui est la moins sévère, celle qui est la plus proportionnée, je ne dis pas aux forces, mais à la foiblesse de l'enfant.

Quelque délicat que l'on soit dans l'enfance, on est à cet âge moins sensible au froid, que dans tous les autres temps de la vie; la chaleur intérieure est apparemment plus considérable, à ce que l'on peut conjecturer, par la fréquence du pouls, qui est sensiblement plus grande dans les enfans que dans les adultes.

Les animaux quadrupèdes sont doués de la voix comme les Hommes, mais ils ne prononcent pas des sons articulés, ils n'ont pas le don de la parole. Quoiqu'il y ait des animaux qui ressemblent beaucoup à l'Homme, par la conformation du larynx, de la luette, de la langue, des dents & des lèvres, tels sont le jocko & le gibbon, on n'a jamais pu leur apprendre à prononcer un seul mot. Cependant, Léibnits a vu & entendu un chien qui parloit: voici ce que Fontenelle a écrit à ce sujet, en 1715, dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences.

« Sans un garant tel que M. Léibnits, témoin oculaire, nous n'aurions pas la hardiesse de rapporter, qu'auprès de Keitz, dans la Misnie, il y a un chien qui parle. C'est un chien de paysan, d'une figure des plus communes, & de grandeur médiocre. Un jeune enfant lui entendit pousser quelques sons, qu'il crut ressembler à des mots Allemands, & sur cela se mit en tête de lui apprendre à parler. Le maître, qui n'avoit rien de mieux à faire, n'y épargna pas le temps ni ses peines; & heureusement le disciple avoit des dispositions qu'il eût été difficile de retrouver dans un autre. Enfin, au bout de quelques années, le chien sçut prononcer environ une trentaine de mots. De ce nombre sont, *thé*,

café, *chocolat*, *assemblée*, mots François qui ont passé dans l'Allemand tels qu'ils sont. Il est à remarquer que le chien avoit bien trois ans quand il fut mis à l'école. Il ne parle que par écho, c'est-à-dire, après que son maître a prononcé un mot, & il semble qu'il ne répète que par force, & malgré lui, quoiqu'on ne le maltraite point. Encore une fois, M. Léibnits l'a vu & entendu ».

Le commentateur d'Heister dit que l'on fait parler les chiens & les chats en donnant à leur gosier une certaine conformation dans le temps qu'ils crient. Il avoit vu un chien répondre de cette manière, par un mot, à une question qu'on lui faisoit, mais qui étoit toujours la même. Cet auteur ajoute que cela ne doit pas paroître surprenant après que l'on est venu à bout de faire prononcer une sentence assez longue à une machine dont les ressorts étoient certainement moins déliés que ceux des animaux.

Le chien a plus rapport avec l'Homme que le perroquet, par la conformation de la langue, des dents & des lèvres; cependant le perroquet apprend aisément à prononcer des mots : il y a même plusieurs autres oiseaux qui articulent, quoiqu'ils aient la langue pointue.

Mais la parole ne consiste pas dans la faculté de prononcer des mots; elle suppose l'intelligence nécessaire pour comprendre leur signification & pour les dire à propos; aucun des animaux n'a cette intelligence; elle n'appartient qu'à l'Homme. En vain assurera-t-on qu'un perroquet aura dit des mots qui s'accordent aux circonstances présentes, & qu'il aura répondu convenablement à des questions. Cet accord & ces convenances ne dépendent que du hasard & de l'habitude que l'on a fait prendre au perroquet, de prononcer les mots qu'il répète machinalement. Mais il y a des gens fort attentifs à saisir une rencontre fortuite où le perroquet semble avoir parlé à propos. Ils se plaisent à vanter l'oiseau qui fait leur amusement, ou qu'ils ont pris la peine d'instruire.

On a vu des fœtus qui avoient des dents, quoiqu'ils fussent très-éloignés du terme de la naissance. Il y a des enfans qui naissent avec des dents assez grandes pour blesser le mamelon de leur nourrice; mais ordinairement ils n'ont que les germes des dents placés dans les os des mâchoires, & recouverts par les gencives. Les incisives moyennes du dessous sont les premières qui paroissent au dehors. » Il est rare, dit M. Sabatier (*a*), que cette éruption se fasse avant l'âge de sept ou huit mois, ou après celui de douze ou quatorze. Ensuite viennent les incisives mitoyennes d'en haut, puis les latérales d'en bas, puis celles d'en haut. Les canines d'en bas succèdent à ces dernières, elles sont suivies de celles d'en haut, & enfin des deux premières molaires, qui se joignent de chaque côté & à chaque mâchoire, à celles dont il vient d'être parlé. Ce travail n'est ordinairement fini que lorsque les enfans ont deux ans & plus. On dit alors qu'ils ont toutes leurs dents, parce qu'il ne doit pas en paroître d'autres jusqu'à quatre ans & demi, qu'il vient quatre autres molaires. Celles-ci sont beaucoup plus grosses que celles qui les ont précédées, & doivent rester pendant toute la vie «.

» Lorsque les enfans sont parvenus à l'âge de sept ans, les vingt-quatre dents qui ont paru les premières, & que l'on nomme dents de lait, parce qu'elle ne subsistent que pendant les premières années de la vie, tombent les unes après les autres, à-peu-près dans l'ordre suivant lequel elles sont sorties des mâchoires. Ce sont par conséquent les incisives mitoyennes d'en bas qui commencent, ensuite celles d'en haut, puis les latérales d'en bas, puis celles d'en haut; après quoi les canines & les molaires de l'une & de l'autre mâchoire se détachent à leur tour. Elles sont remplacées à mesure par d'autres dents beaucoup plus grosses. A huit ou neuf ans, on voit paroître les quatre dernières grosses molaires. La dentition est alors achevée, & il ne vient plus d'autres dents jusqu'à l'âge de vingt-six,

(*a*) Traité d'Anatomie, 2 vol. *in-8°*. *Paris*, 1775. 1 vol., page 78 *& suiv.*

vingt-huit, trente ans, & quelquefois beaucoup plus tard, que les dents tardives ou de sagesse sortent à leur tour «.

L'adolescence.

Cet âge succède à celui de l'enfance ; il commence à douze ou quatorze ans avec la puberté ; il se termine ordinairement à quinze ans pour les filles, à dix-huit ans pour les garçons, & quelquefois il s'étend jusqu'à vingt-un, vingt-trois, & même vingt-cinq ans ; il finit lorsque le corps a pris tout son accroissement en hauteur, suivant la signification latine du mot *adolescentia*, adolescence.

Les signes de la puberté annoncent le temps où les hommes peuvent engendrer, & où les femmes sont en état de concevoir. On dit que la pleine puberté est à dix-huit ans. Le premier indice de cet âge est marqué dans les deux sexes par le son de la voix, qui devient rauque & inégal dans les garçons, & plus aigu dans les filles, & par la naissance du poil qui couvre les aisselles & les parties génitales. La barbe est un signe de puberté particulier aux garçons, comme l'accroissement des mamelles & l'apparition des menstrues sont des preuves de la puberté des filles.

Les plus habiles Anatomistes ont observé les caractères essentiels à chacun des deux sexes ; ils en ont fait des descriptions exactes & détaillées.

La capacité de la poitrine formée par les côtes, a moins d'étendue d'un côté à l'autre & plus de saillie en avant dans les femmes que dans les hommes. Cette conformation n'a aucun rapport aux mamelles ; il me semble que le volume des poumons en est la cause. Les poumons des hommes, comme leurs autres viscères, sont plus grands que ceux des femmes ; ils ne pourroient avoir place dans les côtés de la poitrine, si la courbure des côtes n'étoit pas plus forte que dans les femmes, & si par conséquent la poitrine n'avoit pas plus de capacité de chaque côté, & plus de largeur d'un côté à l'autre. Cette extension de la poitrine n'est pas à proportion aussi grande au milieu que dans les côtés, parce que le corps des poumons n'est pas dans le milieu ; par conséquent, la poitrine des hommes, quoique plus large que celle des femmes, ne doit pas paroître aussi saillante en avant.

Les hanches des femmes sont plus grosses que celles des hommes, parce que les os qui forment les hanches sont plus renversés en dehors, & donnent plus d'étendue au bassin : ils servent de base à la matrice durant la grossesse. Etant renversés en dehors, ils l'embrassent & la soutiennent mieux que s'ils étoient disposés comme ceux des hommes.

La grosseur des hanches influe sur les parties voisines ; elles sont aussi plus grosses que celles des hommes, parce que les muscles qui tiennent aux os des hanches sont proportionnés à leur grosseur ; mais tous les autres muscles sont plus petits que ceux des hommes : leurs reliefs sont moins apparens sur toutes les parties du corps, qui sont, par conséquent, plus unies ou plus arrondies ; les traits du visage sont plus doux, la peau est moins épaisse & moins dure. Les os sont plus minces & plus déliés, les viscères ont moins de volume, moins de capacité, moins de consistance ; la voix est plus foible & plus aigue, & la complexion du corps moins forte & plus délicate. Toutes ces différences sont sensibles, même dans l'enfance, tandis que les parties essentielles des sexes ne sont pas encore développées en entier, & ne font aucune fonction.

La puberté des femmes est plus précoce que celle des hommes ; cependant elles vivent plus long-temps : mais elles perdent la faculté de concevoir dès que le flux menstruel cesse pour ne plus reparoître. Les hommes sont bien plus long-temps en état d'engendrer.

» Dans toutes les parties méridionales de l'Europe & dans les villes, la plûpart des filles sont pubères à douze ans, & les garçons à quatorze ; mais dans les Provinces du Nord & dans les campagnes, à peine les filles le sont-elles à quatorze & les gar-

çons à seize (a) «. Le flux menstruel cesse ordinairement à l'âge de quarante-cinq ou cinquante ans, & souvent dès l'âge de trente-six ans; mais il y a des exemples qui prouvent qu'il peut durer toute la vie, commencer dans le plus bas âge, ou ne finir que dans un âge extrêmement avancé. Ses périodes & sa quantité different aussi beaucoup dans différentes femmes; on en a vu, dans des pays chauds, accoucher à cinq, huit ou dix ans.

Lorsque le flux menstruel a cessé, les mamelles se flétrissent, & la voix s'affoiblit; lorsque les hommes sont trop âgés pour avoir la puissance d'engendrer, ils ont la voix cassée, mais la barbe subsiste; c'est le caractère de virilité le plus constant. Elle croît jusque dans l'âge le plus décrépit; seulement elle change de couleur, & devient plus douce & plus flexible.

Il est très-certain que la barbe, le son de la voix des hommes, & plusieurs autres caractères de virilité, dépendent uniquement de la liqueur prolifique; les Eunuques en sont une preuve convaincante. Lorsqu'ils ont été privés dans leur enfance des organes de la sécrétion de cette liqueur, ils n'ont jamais de barbe, & leur voix est toujours claire & aigüe; les traits de leur visage & la forme de plusieurs autres parties de leur corps ne sont pas aussi fortement exprimés que dans les hommes; aussi sont-ils plus foibles; leur corps reçoit moins d'accroissement dans toutes ses parties: ils sont plus disposés à prendre de l'embonpoint, même à l'excès, & ils ont moins de force, d'activité dans l'esprit. Par tous ces caractères, les Eunuques diffèrent moins des femmes que des hommes.

Dans l'adulte, tous les caractères des sexes paroissent absolument différens; cependant les Anatomistes savent depuis long-temps que le clitoris de la femelle ressemble presqu'entiérement à la verge du mâle; & cette ressemblance est si apparente dans les fœtus, qu'il est difficile de reconnoître leur sexe, parce que le clitoris a autant de volume que la verge. Ruisch fit cette observation au commencement de ce siècle sur des fœtus humains qu'il conservoit dans son cabinet; je l'ai faite moi-même sur plusieurs fœtus, & j'ai remarqué de plus, que l'ouverture de la vulve est placée le long du corps du clitoris, sur le côté inférieur; de manière qu'on ne l'apperçoit qu'après avoir relevé le clitoris. Lorsque le fœtus a passé les premiers mois de son existence, l'accroissement du clitoris n'est plus proportionné à celui des autres parties de la génération; il est d'un très-petit volume dans l'enfant & dans l'adulte; mais il ressemble toujours à la verge du mâle par sa conformation: il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a point d'urètre.

Ce défaut de l'urètre est peut-être ce qui empêche que le clitoris ne devienne aussi grand que la verge, parce qu'il ne sert pas à l'écoulement de l'urine. J'ai trouvé dans la femelle du loris une preuve convaincante de cette présomption. De toutes les espèces d'animaux que j'ai disséqués, la femelle du loris est la seule dont l'urètre s'étende le long du clitoris, & s'ouvre au dehors à l'extrémité du gland comme dans la verge des mâles; aussi le clitoris de cette femelle est aussi gros & aussi saillant au dehors du corps que la verge du loris mâle. Voilà donc une espèce d'animal dont la femelle a le clitoris exactement ressemblant à la verge du mâle. Cet exemple prouve clairement que le défaut de l'accroissement du clitoris ne vient que de la privation de l'urètre, & des fonctions de ce canal.

Le gland du clitoris a un prépuce comme celui de la verge; mais ce prépuce n'environne pas le gland sur toute sa circonférence, comme dans le mâle; il ne couvre que le devant & les côtés; & au lieu de former un cercle entier, il disparoît dans les ailes de la vulve. Cette conformation du prépuce des femelles dénote que les aîles de la vulve sont, en partie, formées par le prépuce. Il se trouve une autre analogie dans le raphé du prépuce des mâles, qui est préci-

(a) Histoire Naturelle de l'Homme, par M. le Comte de Buffon.

sément à l'endroit où je présume que le prépuce des femelles est divisé pour former les ailes de la vulve. Ce raphé se continuant le long de la verge & au milieu du scrotum, semble indiquer l'endroit correspondant à l'ouverture de la vulve ; il paroît donc que ses aîles correspondent en partie au prépuce des mâles, & en plus grande partie au scrotum : aussi j'ai remarqué que la longueur de l'ouverture de la vulve dépend de la longueur du clitoris. La vulve est plus ou moins longue dans des femelles de différentes espèces d'animaux ; dans la plûpart, elle n'est pas plus longue que l'entrée du vagin. Dans les femmes, elle a deux fois autant de longueur, & dans les femelles des singes elle est encore plus longue : cet excédent de longueur se trouve toujours du côté du clitoris dont le prépuce termine la vulve. Mais ce qui semble prouver encore mieux la correspondance de la vulve avec le prépuce du mâle, c'est que dans le fœtus l'ouverture de la vulve est placée le long du clitoris, quoiqu'il soit très-saillant au dehors du corps.

Je ne cherche pas quelle est dans les mâles la correspondance des nymphes & de l'himen, parce que ces parties ne sont pas essentielles ; je n'ai vu des nymphes dans aucune espèce d'animaux, & je n'ai pas trouvé dans toutes, des parties correspondantes à l'himen & aux caroncules mirtiformes des femmes.

« La présence de l'hymen passe pour un des signes les plus certains de la virginité ; mais il s'en faut beaucoup qu'elle soit une preuve assurée de cet état, qui, tout considéré, est plutôt un être moral, une vertu qui consiste dans la pureté du cœur, qu'un être physique. Un grand nombre d'indispositions peuvent détruire cette membrane, dans les personnes les plus sages, pendant que des circonstances favorables peuvent l'avoir laissée intacte dans les filles déflorées ; de sorte que les unes paroîtront corrompues, quoique vierges, & les autres paroîtront vierges, quoique corrompues. Severin Pineau, l'un des Chirurgiens de Paris qui se soit le plus distingué autrefois par son sçavoir & son érudition, en rapporte des exemples frappans dans son excellent Traité *de notis Virginitatis* (*a*) ».

La Jeunesse.

Lorsque le corps a pris tout son accroissement en hauteur, l'adolescence finit & la jeunesse commence. C'est à l'âge de vingt ou vingt-cinq ans ; elle dure jusqu'à trente ou trente-cinq. Pendant la jeunesse toutes les parties du corps acquièrent de la force, de la consistance & toutes leurs dimensions : les femmes parviennent plutôt que les hommes à cet état de perfection ; la plûpart sont entièrement formées dès l'âge de vingt ans.

Je considère ici la jeunesse relativement à la division que l'on a faite des années de la vie en différens âges ; mais le mot jeunesse a d'autres acceptions : on a donné beaucoup plus d'étendue à sa signification, puisqu'elle indique quelquefois toute la partie de la vie qui est entre l'enfance & l'âge viril. Dans ce sens la jeunesse comprend les temps de la puberté & de l'adolescence ; on dit même un jeune enfant, lorsqu'on veut désigner un enfant dans ses premières années.

L'âge viril.

Le corps ayant pris toute sa hauteur dans l'adolescence & toutes ses dimensions dans la jeunesse, reste pendant plusieurs années dans le même état avant de commencer à dépérir. Cet espace de temps est l'âge viril ; il dure depuis la trentième ou trente-cinquième année de la vie jusqu'à la quarantième ou quarante-cinquième. Durant cet âge les forces du corps se soutiennent, & le plus grand changement qui arrive à sa figure vient de la graisse qui se forme dans différentes parties. Cette substance augmente leur volume à-peu-près comme dans les quatre premières années de l'enfance. La graisse change les proportions du corps ;

(*a*) Traité complet d'Anatomie, par M. Sabatier, *Tom. II*, *pag.* 392.

elle grossit les traits du visage, elle épaissit les membres en remplissant les intervalles qui étoient entre les muscles; elle fait disparoître leurs formes. Quoique l'embonpoint rende la figure du corps humain moins svelte & moins élégante, cependant lorsqu'il est modéré il embellit les gens qui avoient un air de maigreur. Mais l'embonpoint excessif déforme le corps & le surcharge d'un poids très-incommode, & quelquefois insupportable. Tel on a vu des hommes qui ne pesoient que 130 livres engraisser au point de peser 500 livres.

* « Le corps d'un homme bien fait doit être quarré; les muscles doivent être durement exprimés, le contour des membres fortement dessiné, les traits du visage bien marqués. Dans la femme tout est plus arrondi, les formes sont plus adoucies, les traits plus fins: l'homme a la force & la majesté; les graces & la beauté sont l'apanage de l'autre sexe.

Tout annonce dans tous deux les maîtres de la terre; tout marque dans l'homme, même à l'extérieur, sa supériorité sur tous les êtres vivans; il se soutient droit & élevé, son attitude est celle du commandement, sa tête regarde le ciel & présente une face auguste, sur laquelle est imprimé le caractère de sa dignité: l'image de l'ame y est peinte par la physionomie; l'excellence de sa nature perce à travers les organes matériels, & anime d'un feu divin les traits de son visage; son port majestueux, sa démarche ferme & hardie annoncent sa noblesse & son rang; il ne touche à la terre que par les extrémités les plus éloignées, il ne la voit que de loin, & semble la dédaigner; les bras ne lui sont pas donnés pour servir de pilier d'appui à la masse de son corps. Sa main ne doit pas fouler la terre, & perdre par des frottemens réitérés la finesse du toucher dont elle est le principal organe; le bras & la main sont faits pour servir à des usages plus nobles, pour exécuter les ordres de la volonté, pour saisir les choses éloignées, pour écarter les obstacles, pour prévenir les rencontres & le choc de ce qui pourroit nuire, pour embrasser & retenir ce qui peut plaire, pour le mettre à portée des autres sens ».

Le calme ou l'agitation de l'ame s'annonce sur le visage par le repos de toutes ses parties & par la douce harmonie qui résulte de leur ensemble, ou par divers mouvemens, dont chacun répond à une passion particulière, & en exprime, avec autant de délicatesse que d'énergie, le caractère & les différens degrés. C'est sur-tout dans les yeux que la peinture de l'ame admet à-la-fois & une expression plus marquée & plus vive, & des nuances plus fines & plus variées. Les personnes qui ont la vue courte, ou qui sont louches, ont beaucoup moins de cette ame extérieure, qui réside principalement dans cet organe.

Les différentes couleurs des yeux sont l'orangé foncé, le jaune, le vert, le bleu, le gris, & le mélange de gris & de blanc. Parmi ces couleurs, les plus ordinaires dans les yeux sont l'orangé & le bleu, qui le plus souvent se trouvent réunies dans le même œil. Les yeux que l'on croit être noirs ne sont que d'un jaune brun ou d'orangé foncé, & c'est le contraste de la couleur jaune avec le blanc de l'œil qui la fait paroître noire. Le bleu, quelque léger qu'il soit dans les yeux, y devient la couleur dominante, & efface tellement l'orangé, dont il est souvent mêlé, qu'on ne s'apperçoit de ce mélange qu'en y regardant de près. Les plus beaux yeux sont ceux qui paroissent noirs ou bleus. Il y a dans les premiers plus de force d'expression & de vivacité, & dans les seconds plus de douceur, & peut-être plus de finesse.

Après les yeux, les parties du visage qui contribuent le plus à marquer la physionomie, sont les sourcils. Leur nature différente de celle des autres parties les rend plus apparens par le contraste: c'est comme une ombre dans le tableau, qui en relève les couleurs & les formes.

Le front est une des grandes parties de la face, & l'une de celles qui relèvent le plus la beauté de sa forme. Tout le monde sçait combien les cheveux sont à la physionomie; & c'est un défaut que d'être chauve.

chauve. Les cheveux qui tombent d'abord, lorsque la vieillesse commence à se faire sentir, sont ceux qui garnissent la partie la plus élevée de la tête, aussi bien que celle qui est au-dessus des tempes. Il est rare de voir tomber en entier ceux qui accompagnent le bas des tempes, non plus que ceux de la partie inférieure du derrière de la tête. Au reste, il n'y a que les hommes qui deviennent chauves en avançant en âge; les femmes conservent toujours leurs cheveux, & quoiqu'ils deviennent blancs comme ceux des hommes, lorsqu'elles approchent de la vieillesse, ils tombent beaucoup moins.

Le nez est la partie la plus avancée & le trait le plus apparent du visage; mais comme il n'a que très-peu de mouvement, & qu'il n'en prend ordinairement que dans les plus fortes passions, il fait plus à la beauté qu'à la physionomie.

La bouche & les lèvres sont, après les yeux, les parties du visage qui ont le plus de mouvement & d'expression. La bouche que relèvent la couleur vermeille des lèvres & l'émail des dents, devient, lorsqu'elle est animée par l'organe de la voix, comme le point de vue principal du visage, celui sur lequel les yeux s'arrêtent plus long-temps.

Les joues sont des parties uniformes, qui n'ont par elles-mêmes aucun mouvement, aucune expression, si ce n'est par la rougeur ou par la pâleur qui les couvre involontairement dans des passions différentes, telles que la honte, la colère, l'orgueil & la joie d'une part, & de l'autre la crainte, l'effroi & la tristesse.

» La tête en entier prend, dans les passions, des positions & des mouvemens différens; elle est abaissée en avant dans l'humilité, la honte, la tristesse; penchée de côté dans la langueur, la pitié; élevée dans l'arrogance, droite & fixe dans l'opiniâtreté: elle fait un mouvement en arrière dans l'étonnement, & plusieurs mouvemens réitérés de côté & d'autre dans le mépris, la mocquerie, la colère & l'indignation.

» Dans l'affliction, la joie, l'amour, la honte, la compassion, les yeux se gonflent tout-à-coup, une humeur surabondante les couvre & les obscurcit, il en coule des larmes dont l'effusion est toujours accompagnée d'une tension des muscles du visage, qui fait ouvrir la bouche.

» Dans la tristesse, les deux coins de la bouche s'abaissent, la lèvre inférieure remonte, la paupière est abaissée à demi, la prunelle de l'œil est élevée & à moitié cachée par la paupière, les autres muscles de la face sont relâchés; de sorte que l'intervalle qui est entre la bouche & les yeux est plus grand qu'à l'ordinaire, & par conséquent le visage paroît allongé.

» Dans la peur, la terreur, l'effroi, l'horreur, le front se ride, les sourcils s'élevent, la paupière s'ouvre autant qu'il est possible; elle surmonte la prunelle, & laisse paroître une partie du blanc de l'œil au dessus de la prunelle qui est abaissée & un peu cachée par la paupière inférieure; la bouche est en même-temps fort ouverte, les bords se retirent, & laissent paroître les dents en haut & en bas.

» Dans le mépris & la dérision, la lèvre supérieure se relève d'un côté, & laisse paroître les dents, tandis que de l'autre côté elle a un petit mouvement comme pour sourire, le nez se fronce du même côté que la lèvre s'est élevée, & le coin de la bouche recule. L'œil du même côté est presque fermé, tandis que l'autre est ouvert à l'ordinaire; mais les deux prunelles sont abaissées, comme lorsqu'on regarde du haut en bas.

» Dans la jalousie, l'envie, la malice; les sourcils descendent & se froncent, les paupières s'élèvent & les prunelles s'abaissent: la lèvre supérieure s'élève de chaque côté, tandis que les coins de la bouche s'abaissent un peu, & que le milieu de la lèvre inférieure se relève pour joindre le milieu de la lèvre supérieure.

» Dans le ris, les deux coins de la bouche reculent & s'élèvent un peu, la partie supérieure des joues se relève, les yeux se ferment plus ou moins, la lèvre supérieure s'élève, l'inférieure s'abaisse; la bouche s'ouvre, & la peau du nez se fronce dans les ris immodérés.

Les bras, les mains & les différentes parties du corps entrent aussi dans l'expression des passions. Dans la joie, par exemple, toutes ces parties sont agitées par des mouvemens prompts & variés. Dans la langueur, la tristesse, les bras sont pendans, & tout le corps est immobile. Cette suspension de tout mouvement convient encore à l'admiration & à la surprise. Dans l'amour, le desir, l'espérance, la tête & les yeux levés vers le ciel, semblent solliciter le bien que l'on souhaite; le corps se porte en avant, comme pour s'en approcher; les bras étendus semblent le saisir d'avance. Au contraire, dans la crainte, dans la haine, dans l'horreur, les bras paroissent repousser l'objet de notre aversion; nous détournons les yeux & la tête comme pour éviter de le voir: nous reculons comme pour le fuir.

Quoique le corps de l'Homme soit à l'extérieur plus délicat que celui d'aucun des animaux, il est cependant très-nerveux, & peut être plus fort par rapport à son volume, que celui des animaux les plus forts: car il ne faut pas attribuer à la force de certains animaux, tels que le lion, ce qui n'appartient qu'à leurs armes. Celles que l'Homme a reçues de la Nature ne sont point offensives; heureux si l'art ne lui en eut pas mis à la main de plus terribles que les ongles du lion.

La meilleure manière de comparer la force de l'Homme avec celle des animaux, est d'estimer le poids qu'il peut porter. On assure que les portefaix de Constantinople portent des fardeaux de neuf cents livres pesant. A l'aide d'une espèce de harnois, inventé par M. Désaguliers, un homme portoit, sans être fort surchargé, un poids de deux milliers. Or, si l'on chargeoit un cheval proportionnellement à l'excès de son volume, qui est au moins six ou sept fois plus considérable que celui de l'Homme, la charge qui, dans ce cas, seroit de douze ou quatorze milliers, deviendroit un poids énorme, en comparaison des fardeaux que nous faisons porter au cheval, même en distribuant le poids du fardeau aussi avantageusement qu'il nous est possible.

On peut encore juger de la force par la continuité de l'exercice, & par la légéreté des mouvemens. Les hommes exercés à la course sont en état de devancer des chevaux, ou du moins de soutenir beaucoup plus long-temps une marche rapide ou même modérée. Les voyageurs assurent que les Hottentots devancent les lions à la course; que les Sauvages qui vont à la chasse de l'orignal, poursuivent ces animaux, qui sont aussi légers que des cerfs, avec tant de vîtesse, qu'ils les lassent & les attrappent. On parle aussi de Sauvages qui, dans les montagnes les plus escarpées, dans les pays les plus difficiles, où il n'y a aucun chemin battu, aucun sentier tracé, font des voyages de mille ou douze cents lieues, en moins de six semaines ou deux mois. L'Homme ne connoît pas ses forces; il ne sait pas combien il en perd par la mollesse, & combien il pourroit en acquérir par l'habitude d'un fort exercice (*a*).

L'âge de retour.

Les Physiologistes donnent le nom de vieillesse au temps de la vie qui commence après l'âge viril, & qui ne finit qu'à la mort: il est vrai qu'ils distinguent la verte vieillesse, *senium crudum*, de la vieillesse décrépite. Mais le mot de vieillesse ne peut avoir dans notre langue une signification aussi étendue. Un homme de quarante ou quarante-cinq ans n'est pas un vieillard; quoiqu'à cet âge le corps donne déjà des signes de dépérissement, ce n'est pas encore l'âge de la vieillesse: je crois qu'il sera mieux nommé *l'âge de retour*, puisqu'alors la nature commence à rétrograder; l'embonpoint diminue & les fonctions de quelques parties du corps s'affoiblissent.

L'âge de retour s'étend depuis quarante ou quarante-cinq ans, jusqu'à soixante ou soixante-cinq.

A cet âge la diminution de la graisse est la cause des rides qui commencent à

(*a*) Extrait de l'Histoire Naturelle de l'Homme, par M. le Comte de Buffon.

paroître sur le visage & sur d'autres parties du corps. La peau n'étant plus soutenue par la même quantité de graisse & n'ayant plus assez d'élasticité pour se resserrer, s'affaisse & se plisse vers les endroits où elle est retenue par quelques circonstances particulières; par exemple, les rides qui s'étendent depuis les côtés du nez jusqu'au dessous des commissures des lèvres, viennent de l'affaissement de la peau d'une partie des joues; cette peau étant retenue par le nez & par le coin de la bouche, forme un renflement qui s'étend depuis l'une de ces parties jusqu'à l'autre, & une ride à côté de ce renflement.

Le retour de l'âge est marqué par un changement dans la vision dont la cause est bien connue. Pour voir distinctement les objets, il faut que les rayons de lumière qu'ils nous réfléchissent, se rassemblent au fond de l'œil en un foyer. Dans la force de l'âge, les rayons de lumière qui partent de petits objets, tels que les lettres d'un livre placées à huit ou dix pouces de distance de l'œil, sont réfractés en traversant ses humeurs, & principalement le cristalin, qui a la forme d'une lentille. Cette réfraction est telle, que les rayons se rassemblent en un petit espace au fond de l'œil : de cette manière la vision est distincte.

Au retour de l'âge la quantité des humeurs de l'œil diminue, elles perdent de leur limpidité; la cornée transparente est moins convexe, par conséquent il arrive moins de rayons de lumière au fond de l'œil, & ils n'y sont pas rassemblés dans un espace assez peu étendu pour que la vision soit nette: le foyer que formeroient ces rayons seroit au-delà du fond de l'œil. On remédie à cet inconvénient en éloignant le livre; alors les rayons de lumière venant de plus loin, leur foyer se trouve placé au fond de l'œil; mais la vision n'en est pas meilleure, parce que l'image de l'objet y est plus petite & plus obscure. Ainsi dès l'âge de quarante ou quarante-cinq ans, la plûpart des hommes ne pouvoient plus voir distinctement les petits objets avant que l'on eût inventé les lunettes dont on se sert pour lire. Cette découverte a été faite au commencement du quatorzième siècle, en 1300; on n'en connoît pas bien l'auteur; mais il paroît que le Cordelier Bacon y eut beaucoup de part: l'inventeur des lunettes a fait plus de bien au genre humain que Descartes & Newton. Celles dont il s'agit sont composées de deux verres convexes placés au-devant des yeux. Les rayons de lumière que les petits objets réfléchissent, se réfractent & se rassemblent en plus grand nombre avant d'entrer dans l'œil; par conséquent la seconde réfraction qu'ils y subissent, rapproche leur foyer & le place au fond de l'œil. D'ailleurs, les lunettes ayant rassemblé beaucoup de rayons de lumière, ils arrivent en plus grand nombre au foyer. Par le concours de ces deux moyens la vision des petits objets est aussi parfaite dans l'âge de retour & même dans la vieillesse, que dans la jeunesse & l'âge viril. Mais il faut bien prendre garde de se servir de lunettes qui soient trop fortes pour l'âge où l'on se trouve: elles sont séduisantes, parce qu'elles grossissent & qu'elles éclairent beaucoup, mais dangereuses par la trop grande quantité de rayons de lumière qu'elles rassembleroient au fond de l'œil, & qui émousseroient le principal organe de la vision.

Le retour de l'âge est marqué par l'affoiblissement de l'estomac, pour la plûpart des gens qui ne prennent pas assez d'exercice à proportion de la quantité & de la qualité de leurs alimens: ils sont sujets à de mauvaises digestions qui se répètent si souvent, qu'elles peuvent altérer la santé. Cet objet me paroît assez important pour être un des principaux articles de l'Histoire Naturelle de l'Homme.

L'âge de la vieillesse & de la caducité.

Les signes du retour de l'âge deviennent de plus en plus sensibles, & indiquent la vieillesse à soixante, à soixante-trois ou soixante-cinq ans. Cet âge s'étend jusqu'à la soixante & dixième, à la soixante-quinzième ou à la quatre-vingtième année de la vie. Lorsque les signes de la vieillesse

affoibliffent le corps au point de le courber & de l'exténuer, alors le vieillard eſt caduc; ainſi la caducité n'eſt qu'une vieilleſſe infirme.

Mais il y a beaucoup de vieillards dont la ſanté eſt preſqu'auſſi bonne que dans l'âge de retour. Les ſignes de cet âge empirent dans d'autres vieillards; les yeux & l'eſtomac s'affoibliſſent de plus en plus; la maigreur augmente les rides du viſage, la barbe & tous les cheveux blanchiſſent; les forces diminuent & la mémoire eſt fautive.

La décrépitude.

David diſoit, il y a près de trois mille ans, que la vie de l'Homme, après la ſoixante & dixième, ou, au plus tard, après la quatre-vingtième année, n'étoit plus que peine & douleur: le caractère de l'âge de la décrépitude ne peut être mieux exprimé. Il y a quelques Hommes heureuſement nés, dont la vieilleſſe ſe ſoutient juſqu'à la ſoixante-quinzième année, & même plus loin, ſans être décrépite; mais ces exemples ſont rares. Les infirmités de la décrépitude vont toujours en empirant, & la fin de ce dernier âge eſt la mort. Ce terme fatal eſt incertain: on ne peut avoir relativement à la durée de la vie, que les réſultats des obſervations qui ont été faites ſur un grand nombre d'Hommes, nés au même temps, & morts à différens âges: j'en ferai mention dans la ſuite.

Les ſignes de la décrépitude prouvent la foibleſſe actuelle, & annoncent la deſtruction prochaine du corps humain; on perd le ſouvenir des choſes que l'on ſe rappelloit encore dans la vieilleſſe; la mémoire manque abſolument: le cerveau a pris trop de conſiſtance pour garder d'anciennes impreſſions, ou pour en recevoir de nouvelles. Les nerfs ſont émouſſés & endurcis: on devient ſourd & aveugle; on perd les ſens de l'odorat, du toucher & du goût. L'appétit manque; on ne ſent que le beſoin de manger, encore y a-t-il des vieillards qui n'ont que le ſentiment de la ſoif. Après que les dents ſont tombées, la maſtication eſt imparfaite, & les digeſtions mauvaiſes: les lèvres rentrent en dedans; les bords des mâchoires étant uſés, elles ne peuvent plus s'approcher l'une de l'autre; les muſcles de la mâchoire inférieure deviennent ſi foibles, qu'ils ſont de vains efforts pour la relever & la retenir.

Le corps s'affaiſſe dans la décrépitude; il perd de ſa hauteur; la colonne vertébrale ſe courbe en avant, parce que les muſcles du dos ne ſont plus aſſez forts pour la tenir droite, & que les vertèbres ſe ſoudent les unes avec les autres par leur partie antérieure. D'autres articulations dans les bras & les jambes ſe roidiſſent & ne plient qu'avec peine. La maigreur devient extrême; les forces manquent; le malheureux vieillard ne peut plus ſe ſoutenir; il eſt obligé de reſter aſſis ſur un ſiège, ou étendu dans ſon lit. La veſſie devient paralitique; les inteſtins n'ont plus de reſſort. La circulation du ſang ſe ralentit; les battemens du pouls ne ſont plus au nombre de quatre-vingt, par minute, comme dans la force de l'âge, ils ſe réduiſent juſqu'à vingt-quatre, & même moins; ils deviennent intermittens. La reſpiration eſt plus lente; le corps perd de ſa chaleur, & enfin le défaut de circulation cauſe la mort.

Durée de la vie humaine (a).

* C'eſt à tort que l'Homme ſe plaint de la briéveté de la vie. De tous les êtres qui reſpirent, il en eſt peu qui réuniſſent, à un plus haut dégré, toutes les cauſes internes qui tendent à en prolonger les différentes périodes. Le temps de ſa geſtation eſt conſidérable, eu égard au volume de ſon corps. Il paroît être celui de tous les animaux dans lequel le germe des dents ſe développe le plus tard. Son entier accroiſſement, qui ne s'achève que dans l'eſpace d'environ vingt ans, eſt beaucoup plus reculé que celui de pluſieurs animaux

(a) *Nota.* Cet article, ainſi que les ſuivans, eſt extrait de la Phyſiologie de M. Haller.

dont le volume ne surpasse guère celui du corps humain. On n'en connoît aucun qui parvienne plus tard à l'âge de puberté. Enfin, ce qui est le point essentiel, le tissu cellulaire & toutes les parties du corps sont d'une substance plus molle & plus flexible dans l'Homme que dans aucun des quadrupèdes. Si donc on doit regarder la dureté que prennent, avec le temps, les parties du corps, comme la cause du dépérissement, de la vieillesse & de la mort, ces différens termes doivent être plus éloignés pour l'Homme, dont la constitution est plus souple, au point qu'il y a moins de roideur & de dureté dans le corps d'un vieillard même décrépit, que dans celui d'un cheval de dix ans.

L'Homme paroît donc apporter, en naissant, le germe d'une longue vie, & s'il est enlevé long-temps avant d'arriver à ce terme reculé que sa nature sembloit lui promettre, ce ne peut être que par des causes accidentelles qui lui sont comme étrangères. Lorsqu'on dit qu'il a cessé de vivre, c'est plutôt qu'il n'a point achevé.

Quant à la durée naturelle de la vie, il n'est pas aisé d'en fixer les bornes précises. Cependant, s'il étoit vrai que la vie des animaux fût environ huit fois aussi longue que le temps de leur accroissement, on en concluroit que les dernières limites de la vie humaine peuvent être reculées jusqu'au de là d'un siècle & demi, ce qui est assez conforme à l'expérience, comme on le verra plus bas.

Il n'est pas vrai que la vie humaine s'abrège, à mesure que la durée du monde augmente. Au temps de David, les bornes ordinaires de la vie ne passoient pas soixante & dix ou quatre-vingt ans. Aucun roi de Juda n'a passé cette époque. Cependant, lorsque l'empereur Vespasien fit le dénombrement des Romains, dans un siècle de mollesse, il se trouva dans l'empire dix vieillards de cent vingt ans & au de là. Parmi les princes modernes, Louis le Grand a vécu soixante & dix-sept ans. Stanislas l'a surpassé, & Clément XII a été jusqu'à quatre-vingt-huit ans. A Londres, cette grande ville, dont le séjour paroîtroit devoir être moins salubre que celui de la campagne, sur le nombre des morts de chaque année, il s'en trouve entre vingt & vingt-quatre mille qui ont passé quatre-vingt-dix ans; &, parmi ces derniers, environ cinquante qui ont compté leur centième année, & depuis trois jusqu'à sept qui ont poussé leur carrière encore plus loin.

Les Transactions philosophiques font mention d'un Anglois, nommé Eccleston, qui a poussé sa carrière jusqu'à cent-quarante-trois ans. Un autre Anglois, nommé Effingham, a vécu jusqu'à cent quarante-quatre ans, & est mort en 1757, au mois de Février.

Parmi les vieillards de Norvège, on en compte un de cent cinquante ans.

Le nommé Thomas Parre, Anglois, est mort à l'âge de cent cinquante-deux ans, le 14 Novembre 1635. La cause de sa mort fut une surabondance d'humeur, produite par la bonne chère, à laquelle il avoit commencé à se livrer, depuis qu'il eut éprouvé les bienfaits du Roi.

En général, on conserve dans l'Angleterre & dans l'Irlande, le souvenir d'un grand nombre d'hommes qui ont joui d'une longue vie, soit que dans ces pays, les circonstances soient par elles-mêmes plus favorables à la santé, soit qu'on y tienne un compte plus exact de ceux dont la vie a passé les bornes ordinaires.

Mais, de tous les hommes qui ont existé depuis un temps considérable, aucun ne paroît avoir fourni une plus longue carrière que Henri Jenkins, aussi Anglois, qui, d'après tous les indices que l'on a pu rassembler sur son âge, doit avoir vécu environ 169 ans. *Voyez* Haller, Physiol.

M. le comte de Buffon a recueilli divers exemples de personnes qui ont vécu cent dix ans & au-delà.

Guillaume Lecomte, berger de profession, mort subitement en 1776, dans la paroisse de Theuville-aux-Maillots, dans le pays de Caux, âgé de cent dix ans.

Dans la nomenclature d'un Professeur de Dantzick, nommé Hanovius, on cite un Médecin Impérial, nommé Cramers, qui

avoit vu à Themesvar, deux frères, l'un de cent dix ans, l'autre de cent douze ans, qui tous deux devinrent pères à cet âge.

La nommée Marie Cocu, morte en 1776 à Websboroug en Irlande, à l'âge de cent douze ans.

Le sieur Iswan-Horwaths, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, ancien capitaine de Hussards au service de France, mort à Sar-Albe en Lorraine, le 4 décembre 1775, âgé de cent douze ans, dix mois & vingt-six jours. Il a joui, jusqu'à la fin de sa vie, de la santé la plus robuste, que l'usage peu modéré des liqueurs fortes n'a pu altérer. Les exercices du corps, & sur-tout la chasse, dont il se délassoit par l'usage des bains, étoient pour lui des plaisirs vifs. Quelque temps avant sa mort, il entreprit un voyage très-long, & le fit à cheval.

Rosine Jwiwarouska, morte à Minsk en Lithuanie, âgée de cent treize ans.

Fockjel Johannes, morte dans la paroisse de Frise, au village d'Oldeborn, âgée de cent treize ans seize jours.

La nommée Jenneken Maghbargh, veuve Fans, morte le 2 février 1776, à la maison de charité de Zutphen, à l'âge de cent treize ans & sept mois. Elle avoit toujours joui de la santé la plus ferme, & n'avoit perdu la vûe qu'un an avant sa mort.

On lisoit, dans le journal historique & politique, en septembre 1773, que le nommé Patrck Meriton, cordonnier à Dublin, paroissoit encore fort robuste, quoiqu'il fût alors âgé de cent quatorze ans. Il avoit été marié onze fois, & la femme qu'il avoit étoit âgée de soixante-dix-huit ans.

Marguerite Boncsant, morte à Wear-Gifford, au comté de Devon, le 26 mars 1774, âgée de cent quatorze ans.

M. Eastemann, procureur, mort à Londres, le 11 janvier 1776, à l'âge de cent quinze ans.

Terence Gallabar, mort le 21 février 1776, dans la paroisse de Killymon, près de Dungannon en Irlande, âgé de cent seize ans & quelques mois.

David Biou, mort en Mars 1776, à Tismerane, dans le comté de Clarck en Irlande, à l'âge de cent dix-sept ans.

A Vilejac en Hongrie, un paysan, nommé Marsk Jonas, est mort le 20 janvier 1775, âgé de cent dix-neuf ans, sans jamais avoir été malade.

Eleonore Spicer, morte au mois de juillet 1773, à Accomak, dans la Virginie, âgée de cent vingt-un ans. Elle n'avoit jamais bu aucune liqueur spiritueuse, & a conservé l'usage de ses sens jusqu'au dernier terme de sa vie.

Deux vieillards, cités dans les Transactions Philosophiques, âgés, l'un de cent quarante ans, & l'autre de cent soixante-cinq ans.

Hanovius, professeur de Dantzick, que nous avons déjà cité ci-dessus, fait mention, dans sa Nomenclature, de deux autres vieillards, dont l'un est mort à l'âge de cent quatre-vingt-quatre ans, & l'autre avoit été vu encore vivant en Valachie, & âgé, selon cet Auteur, de cent quatre-vingt-dix ans (a).

Avant d'assigner les causes les plus ordinaires d'une longue vie, il est à propos d'examiner quel a été le genre de vie & la position de ceux qui ont joui de cet avantage; car s'ils ont eu quelque chose de commun que les autres n'ayent point partagé avec eux, il sera très-probable que c'est par l'endroit où ils se sont ressemblés que l'on doit aussi les considérer, pour découvrir les causes qui ont prolongé leurs jours au-delà du terme ordinaire.

En partant de ce principe, on trouve d'abord que la plûpart de ceux qui ont vécu long-temps ont été sobres, & ont observé un régime exact. Les longues vies sont communes dans les Ordres Religieux que leur règle réduit à une nourriture modérée, & oblige de s'abstenir de vin & de viandes. Ces fameux Anachorètes, un saint Antoine, un saint Paul hermite, dont le premier est mort à cent cinq ans, & l'autre à cent treize, n'ont point connu l'usage du vin, & ont vécu des racines & des fruits

(a) Histoire Naturelle de l'Homme, par M. le Comte de Buffon.

ſauvages que leur fourniſſoit le déſert où ils s'étoient retirés.

Le philoſophe Xenophile, qui a vécu cent ſix ans, étoit de la ſecte de Pithagore. On ſçait que ces philoſophes qui ſoutenoient le dogme de la tranſmigration des ames, s'interdiſoient l'uſage des viandes, parce qu'ils s'imaginoient que tuer un animal, ce ſeroit aſſaſſiner un autre ſoi-même.

Un payſan qui avoit mené dans ſa jeuneſſe une vie peu règlée, ſe réforma, & parvint pareillement à l'âge de cent ſix ans. Au contraire, Thomas Parre, que nous avons déjà cité, dont la vie juſqu'à cent cinquante ans avoit été frugale, abrégea ſes jours, pour avoir abuſé de l'aiſance où l'avoit mis la bienfaiſance de ſon Prince.

Parmi beaucoup d'autres, dont nous pourrions faire mention, il ſuffira de citer le célèbre Cornaro, Vénitien, qui, né avec un tempérament très-foible, ſçut, par ſa grande ſobriété, dérober à la mort un corps déjà caſſé à quarante ans, & jouit juſqu'à quatre-vingt-dix d'une ſanté inaltérable.

On obſerve auſſi qu'un grand nombre de ceux qui ont atteint un âge très-avancé ſe ſont adonnés à la vie contemplative, tels que les philoſophes & les anachorètes. Cependant on a vu auſſi des rois, tels que Maſſiniſſa, Hieron, Artaxerce, vieillir au milieu des ſoins pénibles du gouvernement & des fatigues de la guerre. Beaucoup de militaires & de laboureurs ont joui du même avantage. Mais en général les exercices violens abrégent la vie. On a remarqué que les ſimples ſoldats vieilliſſoient avant les officiers.

La vie champêtre a fourni auſſi une multitude de vieillards ſains & vigoureux. Cependant Hans-Loane, Duverney, Fontenelle, & d'autres qui ont vécu dans les villes, ſont parvenus à une heureuſe vieilleſſe. En général il ne faut pas croire que la mortalité ſoit auſſi grande dans les villes qu'elle paroîtroit l'être, d'après les regiſtres mortuaires : car en comparant ceux de la ville avec ceux de la campagne, on trouve la proportion des morts aux vivans ſenſiblement moindre dans les derniers. Mais une des principales raiſons de cette différence, eſt qu'il y a beaucoup d'hommes qui paſſent des campagnes dans les villes, tels que des artiſans & des domeſtiques. D'autres vont à la guerre ou ſur la mer, & y trouvent la fin de leurs jours, dont la date ne peut être conſignée dans les regiſtres de la patrie. La ville au contraire ne fournit point d'habitans aux campagnes, ſi ce n'eſt un petit nombre de miniſtres de la religion & d'officiers de juſtice. Cette répartition inégale charge les regiſtres des villes d'un excès qui appartient réellement à ceux des campagnes.

On a remarqué que les inſenſés vivoient long-temps, ce que M. Haller attribue à ce qu'ils ſont exempts de ces vives inquiétudes, qu'il regarde comme le plus mortel de tous les poiſons. Il en eſt de même, juſqu'à un certain point, des habitans de la campagne. Libres des ſoins qu'entraîne l'ambition de briller par les talens, ou de parvenir aux dignités, ſans regret pour l'ordinaire ſur le paſſé, peu inquiets pour l'avenir, ils n'éprouvent point ces tourmens de l'eſprit qui minent le corps. Ils joignent à cette tranquillité d'ame, qui eſt une des plus belles prérogatives de l'enfance, celle d'être encore long-temps jeunes par le phyſique, ſur lequel on ſçait que le moral a une influence marquée.

On a vu cependant des philoſophes, exempts d'ambition, pouſſer loin leur carrière. Bacon met au rang des cauſes qui peuvent contribuer à nous procurer cet avantage, une vie pieuſe, qui, en amortiſſant l'activité de nos deſirs par rapport aux biens préſens, donne entrée dans notre ame à la douce eſpérance des biens à venir.

Les perſonnes foibles & pâles, celles dont la jeuneſſe a été languiſſante, démentent ſouvent, par une longue vie, ces triſtes apparences.

Une ſageſſe précoce & des talens trop au-deſſus de l'âge ſont ſouvent plus propres à inſpirer de l'étonnement que des eſpérances. Le développement rapide des facultés morales, en abrégeant la jeuneſſe, ſemble reſſerrer à proportion l'eſpace entier de la vie.

Enfin, il y a des familles dans lesquelles la trame de la vie paroît mieux ourdie que dans les autres, pour me servir de l'expression de M. Haller. Telle fut celle de Thomas Parre, où l'on compte quatre générations dont les durées s'étendent depuis cent douze jusqu'à cent vingt-quatre ans.

M. Haller a essayé de déduire des observations précédentes, les causes à la faveur desquelles un petit nombre d'hommes échappent plus long-temps que les autres à la loi commune.

Quelques-unes de ces causes sont indépendantes de notre volonté. Nos soins les plus assidus ne nous soustrairont pas aux ravages de ces épidémies qui n'épargnent aucun tempérament, & interrompent souvent, dans les plus belles années de la vie, le cours d'une santé jusqu'alors inaltérable.

Il ne nous est pas donné non plus d'éviter ces peines & ces inquiétudes de l'esprit qu'excitent en nous les maux du corps dont elles hâtent le dépérissement, ou une longue suite de revers.

Nous ne sommes pas plus libres sur le choix des pays les plus convenables aux différens âges de la vie, tels que sont, pour les jeunes gens, les climats septentrionaux, situés vers le cinquantième degré de latitude, où les maladies aiguës sont moins à craindre, & où des pulsations du cœur plus lentes retardent le développement du corps.

Dans un âge plus avancé, lorsque la fréquence du pouls est ralentie, & que le cœur a perdu une partie de son irritabilité, l'exposition la plus avantageuse seroit celle d'un pays, situé entre le trentième & le quarantième degré de latitude, & même plus près de l'équateur, jointe au séjour de la campagne dans un terrein sec, où l'on put, à volonté, jouir de la fraîcheur que l'on respire à l'ombre, & ranimer, à l'aide de la chaleur bienfaisante du soleil, la vigueur d'une irritabilité qui se perd.

Ajoutez à ces avantages une fortune assez aisée pour donner l'exclusion à ces desirs inquiets que fait naître le sentiment du besoin & des privations.

Il faudroit encore être né d'un pere & d'une mere qui eussent été sains, & qui n'eussent pu nous transmettre avec le sang, le germe de la goutte, de l'apoplexie, de l'hydropisie ou de la phthisie, tristes héritages qui s'attachent à nous malgré tous les préservatifs que peut leur opposer le régime le plus exact, & nous font éprouver, à notre tour, le sentiment intime des maux que nous avions déjà partagés par notre sensibilité & notre tendresse pour des parens qui en furent les victimes.

M. Haller compte aussi, parmi les gages d'une longue vie, l'irritabilité modérée du cœur, la lenteur du pouls, le retard des différentes périodes de la vie, toutes causes qui rendent les parties solides moins disposées à se durcir.

Il conseille aux jeunes gens de s'abstenir du vin, qu'il ne regarde que comme un remède, & de se borner à l'usage de l'eau, qui est la boisson que la Nature a assortie à nos besoins. Peu de viandes, à cet âge, & & beaucoup de légumes ; peu de sels & d'aromates : aucune de ces plantes âcres, qui sont connues sous le nom de *crucifères*.

Il veut qu'en général on se réduise à une nourriture frugale, qui se digère plus aisément, & n'est point sujette à se corrompre & à vicier la masse du sang, dont la qualité le plus à desirer est, selon lui, d'être sans âcreté & semblable à celui d'un enfant.

Il accorde à la vieillesse un peu plus de liberté dans l'usage des viandes.

Il desire en tout une sage médiocrité, avec une certaine disposition à la gaieté ; une sobriété dans les repas, qui nous laisse toujours en deçà de ce que demande l'appétit ; une modération qui aille presque jusqu'à la réserve dans l'usage des plaisirs, dans l'étude & dans l'exercice du corps. Il préfère de céder trop facilement au sommeil, plutôt que de s'y refuser.

Les longues vies étant de beaucoup les plus rares, il semble d'abord que l'on devroit entendre, par la durée naturelle de la vie, celle qui a lieu le plus communément, c'est-à-dire, celle qui est resserrée

serrée dans des bornes assez étroites. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, il faut bien distinguer ce qui appartient à la constitution de l'Homme, de ce qui est une suite assez ordinaire de sa condition. La première tend à en faire un être vivace; mais l'influence des causes locales, qu'il est très-difficile d'éviter, arrête la Nature dans sa course, & brise le vase avant qu'il soit usé; d'où il arrive qu'une longue carrière qui devroit être dans l'ordre commun & ordinaire des choses, devient une sorte d'exception à laquelle il n'y a que peu d'Hommes qui puissent prétendre.

Nous allons faire le dénombrement de ces différentes causes, en reprenant la vie de l'Homme dès sa naissance.

Sur mille enfans, dont M. Haller a fait le relevé, d'après les registres mortuaires de Londres, vingt-trois étoient morts presqu'aussi-tôt après avoir vu la lumière. La pousse des dents en avoit fait périr cinquante, & les convulsions deux cens soixante & dix-sept. Il en étoit mort quatre-vingt de la petite-vérole, présent funeste que l'Abyssinie a fait au reste du monde, où jusqu'alors cette maladie avoit été inconnue. Sept autres avoient eu, pour cause de mort, la rougeole, autre maladie également récente, & qu'on croit originaire de l'Arabie. Parmi les femmes adultes, huit au moins étoient mortes des suites d'une couche malheureuse. La phthisie & l'asthme, maladies communes chez les Anglois, en avoient enlevé cent quatre-vingt-onze du même sexe, & environ la cinquième partie des hommes faits. Cent cinquante avoient été emportés par les fièvres aiguës. Dans un âge plus avancé, il en étoit mort douze d'apoplexie, & quarante-un d'hydropisie, sans parler de ceux pour qui des maladies moins graves en elles-mêmes étoient devenues mortelles. Il n'est resté que soixante & dix-huit hommes dont on puisse attribuer la mort à la vieillesse, & parmi lesquels vingt-sept ont poussé leur carrière jusqu'à quatre-vingts ans & au delà.

Des différentes maladies dont on vient de voir les funestes effets, il n'en est aucune qui soit une suite de la constitution de l'homme. En général, les Anglois sont peu sujets aux maladies, si on excepte la petite-vérole & la rougeole, & il y en a beaucoup parmi eux qui jouissent d'une santé constante jusqu'à la vieillesse, ce qui fait voir que ce n'est point dans notre nature qu'il faut chercher le principe des maladies qui ont été citées ci-dessus, quoiqu'elles enlèvent plus des neuf dixièmes des hommes, & même plusieurs vieillards, avant le terme où ils se feroient éteints d'eux-mêmes.

Dans les autres pays, il y a d'autres maladies régnantes, qui abrègent pareillement la vie humaine.

Dans les climats septentrionaux, le scorbut, la colique des Lappons & les maladies de poitrine, sont les causes les plus ordinaires de la mort.

Dans certaines régions tempérées, (M. Haller cite ici la Suisse, sa patrie,) l'hydropisie arrête une multitude d'hommes à l'entrée de la vieillesse, qui est, pour la plûpart des personnes de l'un & l'autre sexe, le terme de la vie, lorsqu'elles ont échappé aux maladies aigues. Il ajoute que les fièvres milliaires & petechiales, auparavant étrangères à la Suisse, y ont été apportées depuis peu, & que parmi les maladies aigues, il n'y a pas long-temps que la fièvre putride a commencé à y devenir d'un très-mauvais caractère.

Les régions chaudes sont le séjour des maladies les plus aigues. Il y a des pays où les coups de soleil font souvent périr, en peu d'heures, les gens de la campagne, tandis qu'ils travaillent ou qu'ils dorment exposés aux brûlantes ardeurs de cet astre.

L'air de l'Egypte & de l'Asie mineure, engendre la peste, qui, dans ces pays, emporte la moitié des habitans.

Entre les tropiques, les fièvres ardentes règnent lorsque le ciel est serain, & font place, pendant les temps pluvieux, à la dissenterie, & à une espèce de fièvre qui pousse à travers les pores de la peau, une partie du sang, & change le reste en une sanie de couleur jaunâtre.

Le froid de la nuit est encore, dans les

régions chaudes, la cause de plusieurs maladies graves, comme la paralysie, l'esquinancie, l'enflure de la tête, &c.

La diversité des expositions occasionne aussi différentes maladies. Les lieux humides ou marécageux donnent naissance à des fièvres de divers caractères, mais toutes très-fâcheuses. Ceux qui voyagent sur la mer, entre Goa & Mozambique, & même sur la mer pacifique, sont sujets à être attaqués du scorbut. Le genre de vie que mènent les marins, est seul capable de produire cette maladie.

Il est encore des professions funestes à la santé. A Freyberg, ceux qui travaillent à l'exploitation des mines, sont enlevés dès l'âge d'environ trente ans, par les effets de la vapeur du plomb. Les tailleurs de pierre sont forcés d'avaler la poussière calcaire qui vole autour d'eux, d'où résultent des maladies de poitrine qui les conduisent à la mort.

D'autres genres de vie entraînent d'autres accidens, dont le détail nous meneroit trop loin. Ce que nous en avons dit, suffit pour prouver que ce sont les dangers dont nous sommes environnés qui précipitent la vie de la plûpart des hommes vers le terme où la Nature l'eût conduite lentement & par dégrés. *

TABLE des probabilités de la durée de la vie.

* Cette table a été construite d'après celle qui se trouve dans le septième volume des Supplémens à l'Histoire Naturelle de M. le Comte de Buffon. On y a indiqué, de distance en distance, par les fractions les plus simples, le rapport du nombre de personnes qui restent en vie, à la totalité de 23994 personnes. Les époques auxquelles répondent ces fractions, doivent être prises dans le cours de l'année qui suit immédiatement. Il est bon d'observer que le nombre 23994 est exactement divisible par 18, d'où il suit qu'il l'est pareillement par 2, par 3, par 6 & par 9. Ainsi les fractions $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{9}$, $\frac{1}{18}$, répondent à des parties du nombre 23994, exprimées en nombres entiers. Quant aux autres fractions, on ne peut en avoir qu'une valeur approchée, en se bornant à des nombres entiers.

De 23994 enfans, nés à la même heure, il est probable qu'il en mourra,

En	1 an	6454.
Reste $\frac{2}{3}$ ou 15996.		
En	2 ans	8832.
En	3 ans	9817.
En	4 ans	10517.
En	5 ans	11026.
En	6 ans	11432.
En	7 ans	11739.
En	8 ans	11979.
Reste $\frac{1}{2}$ ou 11997.		
En	9 ans	12133.
En	10 ans	12245.
En	11 ans	12345.
En	12 ans	12438.
En	13 ans	12526.
En	14 ans	12610.
En	15 ans	12695.
En	16 ans	12785.
En	17 ans	12880.
En	18 ans	12980.
En	19 ans	13087.
En	20 ans	13203.
En	21 ans	13327.
En	22 ans	13460.
En	23 ans	13596.
En	24 ans	13736.
En	25 ans	13877.
En	26 ans	14019.
En	27 ans	14162.
En	28 ans	14306.
En	29 ans	14451.
En	30 ans	14599.
En	31 ans	14750.
En	32 ans	14903.
En	33 ans	15057.
En	34 ans	15215.
En	35 ans	15375.
En	36 ans	15540.
En	37 ans	15710.
En	38 ans	15885.
Reste $\frac{1}{3}$ ou 7998.		
En	39 ans	16066.
En	40 ans	16253.

En 41 ans . . . . 16439.
En 42 ans . . . . 16624.
En 43 ans . . . . 16808.
En 44 ans . . . . 16987.
En 45 ans . . . . 17159.
En 46 ans . . . . 17325.
En 47 ans . . . . 17478.
En 48 ans . . . . 17637.
En 49 ans . . . . 17798.
En 50 ans . . . . 17960.
Reste $\frac{1}{4}$ ou 5998.
En 51 ans . . . . 18123.
En 52 ans . . . . 18287.
En 53 ans . . . . 18452.
En 54 ans . . . . 18620.
En 55 ans . . . . 18790.
En 56 ans . . . . 18963.
En 57 ans . . . . 19137.
Reste $\frac{1}{5}$ ou 4798.
En 58 ans . . . . 19314.
En 59 ans . . . . 19493.
En 60 ans . . . . 19676.
En 61 ans . . . . 19861.
Reste $\frac{1}{6}$ ou 3999.
En 62 ans . . . . 20047.
En 63 ans . . . . 20236.
En 64 ans . . . . 20426.
En 65 ans . . . . 20623.
Reste $\frac{1}{7}$ ou 3427.
En 66 ans . . . . 20819.
Reste $\frac{1}{8}$ ou 2999.
En 67 ans . . . . 21014.
En 68 ans . . . . 21208.
Reste $\frac{1}{9}$ ou 2666.
En 69 ans . . . . 21399.
En 70 ans . . . . 21589.
Reste $\frac{1}{10}$ ou 2399.
En 71 ans . . . . 21778.
Reste $\frac{1}{11}$ ou 2181.
En 72 ans . . . . 21966.
Reste $\frac{1}{12}$ ou 1999.
En 73 ans . . . . 22153.
Reste $\frac{1}{14}$ ou 1713.
En 74 ans . . . . 22334.
Reste $\frac{1}{15}$ ou 1599.
En 75 ans . . . . 22511.
Reste $\frac{1}{18}$ ou 1333.
En 76 ans . . . . 22686.
Reste $\frac{1}{20}$ ou 1199.
En 77 ans . . . . 22860.
En 78 ans . . . . 23030.
En 79 ans . . . . 23187.
Reste $\frac{1}{30}$ ou 799.
En 80 ans . . . . 23331.
Reste $\frac{1}{40}$ ou 599.
En 81 ans . . . . 23454.
Reste $\frac{1}{50}$ ou 479.
En 82 ans . . . . 23557.
Reste $\frac{1}{60}$ ou 399.
En 83 ans . . . . 23640.
Reste $\frac{1}{80}$ ou 299.
En 84 ans . . . . 23703.
Reste $\frac{1}{100}$ ou 239.
En 85 ans . . . . 23757.
En 86 ans . . . . 23801.
En 87 ans . . . . 23839.
En 88 ans . . . . 23871.
Reste $\frac{1}{200}$ ou 119.
En 89 ans . . . . 23891.
En 90 ans . . . . 23909.
Reste $\frac{1}{300}$ ou 79.
En 91 ans . . . . 23925.
Reste $\frac{1}{400}$ ou 59.
En 92 ans . . . . 23939.
Reste $\frac{1}{500}$ ou 47.
En 93 ans . . . . 23951.
Reste $\frac{1}{600}$ ou 39.
En 94 ans . . . . 23961.
Reste $\frac{1}{800}$ ou 29.
En 95 ans . . . . 23970.
Reste [illegible] ou 23.
En 96 ans . . . . 23977.
Reste $\frac{1}{1500}$ ou 15.
En 97 ans . . . . 23982.
En 98 ans . . . . 23986.
En 99 ans . . . . 23989.
Reste $\frac{1}{5000}$ ou 4.
En 100 ans . . . . 23992.
Reste $\frac{1}{10000}$ ou 2.
En 101 ans . . . . 23994.
Reste $\frac{0}{}$

La Mort.

La vie de l'Homme consiste dans l'activité de ses organes : ils se fortifient dans l'enfance, l'adolescence & la jeunesse : ils dépérissent dans l'âge de retour & dans la vieillesse. La mort naturelle n'est que l'anéantissement de leurs forces dans la décrépi-

tude : ainſi, le corps humain tend à ſa fin, & opère ſa propre deſtruction, depuis l'âge de retour juſqu'à la mort ; il périt par parties, à meſure que quelques-uns de ſes organes perdent leur action. Le mouvement du cœur eſt le plus durable ; lorſqu'il ceſſe, l'Homme a déja rendu ſon dernier ſoupir : il paſſe de la vie à la mort.

Mais il n'y a qu'un très-petit nombre d'Hommes qui parcourent tous les âges de la vie, & qui ne meurent qu'au terme de la nature : mille & mille cauſes accélèrent la mort. On ne peut imaginer combien d'accidens & de maladies briſent & corrompent les différentes parties du corps, retardent ou accélèrent leurs mouvemens, au point de cauſer une mort prématurée.

De quelque manière que la mort doive arriver, on n'en connoît ni le temps, ni les circonſtances ; cependant, on imagine qu'elle eſt toujours affreuſe & épouvantable, & l'on n'y ſonge jamais qu'avec peine. Il faut pourtant penſer à la mort, puiſque nous y ſommes deſtinés, & que cette idée peut nous ſervir pour la retarder ou pour en prévenir de mauvaiſes ſuites, par une bonne conduite.

La mort naturelle, conſidérée ſans prévention, nous paroîtra préférable aux infirmités de la décrépitude. D'ailleurs, lorſque les fonctions du corps ſont preſque nulles, lorſqu'on n'a plus de mémoire, lorſqu'on a perdu l'uſage des ſens, il reſte peu à perdre. Un corps exténué, des organes uſés, n'oppoſent qu'une foible réſiſtance à la mort. Quels regrets, quelle douleur pourroit-elle cauſer ?

Deſtruction des cadavres.

Après la mort, l'organiſation du corps de l'Homme commence à ſe détruire ; toutes ſes parties ſe relâchent, s'altèrent & ſe déſuniſſent : cette opération ſe fait par un mouvement inteſtin de fermentation, qui cauſe la putréfaction & qui réduit les cadavres en alkali volatil, en huile fetide & en terre. On donne le nom de terreau à celle qui vient de la décompoſition des animaux & des végétaux.

La chaleur & l'humidité favoriſent la putréfaction ; mais les cadavres en ſont préſervés par la grande chaleur sèche & par le grand froid : ils ſe conſervent lorſqu'ils ſont gelés, tant qu'ils reſtent dans cet état. Ceux qui ſont expoſés à une grande chaleur perdent leurs parties fluides, par l'évaporation, & ſe deſſèchent avant de ſe corrompre. Les terres abſorbantes pompent les humeurs des cadavres & les conſervent en les deſſéchant. Au défaut de ces circonſtances, on a employé d'autres moyens pour empêcher l'entière deſtruction des cadavres.

Il étoit aſſez naturel, après la mort des perſonnes que l'on chériſſoit, ou de celles qui avoient été fameuſes, de chercher les moyens de conſerver leurs triſtes reſtes. Une momie chez les Egyptiens, ou des cendres dans une urne, chez les Romains, étoient un objet d'affection ou de reſpect ; chacun devoit même être flatté, dans l'eſpérance qu'il reſteroit, après ſa mort, quelques parties de ſon propre corps, qui perpétueroient le ſouvenir de ſon exiſtence, & qui entretiendroient, en quelque façon, les ſentimens qu'il auroit mérités des autres hommes. L'embaumement étoit le moyen le plus facile pour préſerver les corps de la corruption ; auſſi cet uſage eſt-il le plus ancien qui ait jamais été pratiqué dans les funérailles : il a été reçu par la plûpart des Nations, & il eſt encore en uſage aujourd'hui pour les Rois & pour les Grands.

Les Egyptiens ſont les premiers, que nous ſçachions, qui ayent fait embaumer les corps des morts. Nous en avons des preuves authentiques dans le Livre Sacré, au chap. L. de la Genèſe, où il eſt dit : « Joſeph voyant ſon père expiré ......, il commanda aux Médecins, qu'il avoit à ſon ſervice, d'embaumer le corps de ſon père, & ils exécutèrent l'ordre qui leur avoit été donné, ce qui dura quarante jours, parce que c'étoit la coutume d'employer ce temps pour embaumer les corps morts ».

Le plus ancien des Hiſtoriens profanes, Herodote, eſt entré dans le détail de cette pratique. Cet auteur eſt ſi précis, que j'ai

cru qu'il étoit à propos de rapporter en entier l'article dont il s'agit. * On porte le corps, pour être embaumé : il y a des hommes commis à cet effet, & qui en font métier...... Quand les parens sont convenus avec eux du prix de l'embaumement, ils se retirent & les laissent dans la maison. Alors ceux-ci embaument le corps, avec tout le soin possible, de la manière suivante. D'abord ils tirent la cervelle par les narines, à l'aide d'un instrument travaillé exprès, & à mesure qu'ils la font sortir, ils versent des parfums pour la remplacer. Ensuite, avec une pierre d'Ethiopie, bien aiguisée, ils font une incision vers les flancs, & retirent, par cette ouverture, tous les intestins ; & ; après les avoir vuidés, puis lavés avec du vin de palme, ils achèvent de les nettoyer à l'aide d'une poussière aromatique. Ensuite ils remplissent le ventre de mirrhe pure & broyée finement, de casse & d'autres parfums, (il en faut excepter l'encens), puis ils le reconsent. Cela fait, ils salent le corps avec du nître, & l'y laissent plongé pendant soixante & dix jours ; car ils n'est pas permis de l'y tenir plus long-temps. Ce terme expiré, après avoir lavé le mort, ils enveloppent tout son corps de bandelettes de lin fin, qu'ils enduisent d'une gomme dont les Egyptiens se servent ordinairement comme de colle ; ensuite les parens ayant repris le corps, font faire un cercueil de bois, dont la forme imite celle du corps humain, & y enferment le mort ; puis ils le déposent dans le lieu destiné à cet effet, & le dressent debout contre la muraille. Telle est la manière la plus somptueuse d'embaumer les morts. Quant à ceux qui ont voulu qu'on modérât la dépense à leur égard, voici comme on prépare leurs corps. Les embaumeurs remplissent une seringue d'une liqueur odoriférante, que l'on retire du cèdre, & ils en font des injections dans le ventre, par le fondement, sans faire aucune incision au corps, & sans ôter les intestins ; puis ils le salent pendant le nombre de jours que j'ai marqué, & le dernier jour, ils font sortir du ventre la liqueur de cèdre qu'ils y avoient fait entrer, & qui a tant de vertu, qu'elle résout les intestins & les viscères, & les entraîne avec elle. Quant au nître, il consume les chairs & ne laisse subsister que la peau & les os du mort : cela fait, ils rendent le corps aux parens, sans aucune autre préparation. La troisième manière d'embaumer est celle qui se pratique à l'égard des plus pauvres. Les embaumeurs nettoient le ventre avec une liqueur purgative, le salent pendant soixante & dix jours, & ensuite le laissent remporter *.

Diodore de Sicile a aussi fait mention du procédé que suivoient les Egyptiens pour embaumer les morts : il y avoit, selon cet Auteur, plusieurs Officiers qui travailloient successivement à cette opération : le premier, que l'on appelloit l'écrivain, marquoit sur le côté gauche du corps l'endroit où on devoit l'ouvrir ; le coupeur faisoit l'incision, & l'un de ceux qui devoient le saler, tiroit tous les viscères, excepté le cœur & les reins ; un autre les lavoit avec du vin de palme & des liqueurs odoriférantes ; ensuite on l'oignoit pendant plus de trente jours avec de la gomme de cèdre, de la mirrhe, du cinnamome & d'autres parfums. Tous ces aromates conservoient le corps dans son entier, pendant très-long-temps, & lui donnoient une odeur très-suave : il n'étoit défiguré en aucune manière par cette préparation, après laquelle on le rendoit aux parens, qui le gardoient dans un cercueil posé debout contre une muraille (*a*).

La plûpart des Auteurs modernes qui ont voulu parler des embaumemens des anciens Egyptiens, ont seulement répété ce qu'en a dit Hérodote ; s'ils ajoutent quelque fait ou quelque circonstance de plus, ils ne

(*a*) Histoire Universelle de Diodore de Sicile, traduite par M. l'Abbé Terrasson. *A Paris* 1737 ; *Tom. I, pag.* 192 & *suiv.*

peuvent les donner que pour des probabilités. Dumont (*a*) dit qu'il y a bien de l'apparence qu'il entroit de l'aloès, du bitume ou asphalte, & du cinnamome dans les drogues que l'on mettoit à la place des entrailles des corps morts. Il dit encore qu'après l'embaumement, on renfermoit ces corps dans des cercueils faits de bois de sycomore, qui est presque incorruptible. On trouve, dans le Catalogue du Cabinet de la Société Royale de Londres, que M. Grew remarqua dans une momie d'Égypte de ce Cabinet, que la drogue dont on s'étoit servi pour l'embaumer, avoit pénétré jusqu'aux parties les plus dures, comme les os, ce qui les avoit rendus si noirs, qu'ils sembloient avoir été brûlés ; cette observation lui fit croire que les Egyptiens avoient coutume d'embaumer les corps, en les faisant cuire dans une chaudière pleine d'une espèce de baume liquide, jusqu'à ce que toutes les parties aqueuses du corps fussent exhalées, & que la substance huileuse & gommeuse du baume l'eût entièrement pénétré. Grew propose à cette occasion une façon d'embaumer les corps, en les faisant macérer & ensuite bouillir dans de l'huile de noix (*b*).

Je crois qu'en effet il y auroit plusieurs moyens de préserver les cadavres de la pourriture, & qu'ils ne seroient pas de difficile exécution, puisque différens peuples les ont employés avec succès : on en a eu un exemple chez les Guanches, ancien peuple de l'isle de Ténériffe : ceux qui furent épargnés par les Espagnols, lorsqu'ils firent la conquête de cette Isle, leur apprirent que l'art d'embaumer les corps étoit connu des Guanches, & qu'il y avoit dans leur Nation une tribu de Prêtres qui en faisoient un secret, & même un mystère sacré ; la plus grande partie de cette Nation ayant été détruite par les Espagnols, on ne put avoir aucune connoissance de cet art, on a seulement sçu, par tradition, une partie du procédé. Après avoir tiré les entrailles, ils lavoient le corps plusieurs fois de suite avec une lessive d'écorce de pin séchée au soleil pendant l'été, ou dans une étuve pendant l'hiver, ensuite on l'oignoit avec du beurre ou de la graisse d'ours, que l'on avoit fait bouillir avec des herbes odoriférantes, qui étoient des espèces de lavande, de sauge, &c. Après cette onction, on laissoit sécher le corps, & on la réitéroit autant de fois qu'il le falloit pour que le cadavre en fût entièrement pénétré. Lorsqu'il étoit devenu fort léger, c'étoit une preuve qu'il avoit été bien préparé : alors on l'enveloppoit dans des peaux de chèvres passées ; on y laissoit même le poil lorsqu'on vouloit épargner la dépense (*c*). Purchas (*d*) dit qu'il a vu deux de ces momies à Londres, & il cite le Chevalier Scory, pour en avoir vu plusieurs à Ténériffe, qui existoient depuis plus de deux mille ans ; mais on n'a aucune preuve de cette antiquité.

On peut voir deux de ces momies au Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi. Elles ont été apportées de l'isle de Ténériffe, en 1776, par M. le Comte de Chastenet de Puységur, Enseigne de vaisseau, commandant alors le lougre l'*Espiègle*. Elles ont été prises dans une caverne du village d'Arico. Elles sont emballées dans des peaux ; l'une de ces momies a la tête découverte ; la peau est desséchée ; les traits du visage y sont grossièrement apparens ; mais les cheveux tiennent à la peau, & sont bien conservés. Les pieds manquent à cette momie : on y voit l'extrêmité des os des jambes, qui m'ont paru n'être altérés que par le desséchement : il y a lieu de croire que les viscères sont réduits en poussière, car il en sort de quelques parties de ces momies.

Le Père Acosta & Garcilasso de la Verga (*e*) n'ont pas douté que les Péruviens

(*a*) Voyage de M. Dumont en France, en Italie, &c. imprimé à la *Haie*, en 1699, *Tom. II*, *pag. 290 & suiv.*
(*b*) Journal des Sçavans, *année 1682*, *pag. 132.*
(*c*) Histoire de la Société Royale, par Sprat, *pag. 209 & suiv.*
(*d*) Purchas, *His Pilgrimes*, *pag. 783.*
(*e*) Histoire des Incas ; Rois du Pérou, Trad. de l'Esp. *Tom. I*, *pag. 181 & suiv.*

n'eussent connu l'art de conserver les corps pendant très-long-temps. Ces deux Auteurs assurent avoir vu ceux de quelques Incas & de quelques Mamas qui étoient parfaitement conservés ; ils avoient tous leurs cheveux & leurs sourcils ; mais on leur avoit mis des yeux d'or : ils étoient vêtus de leurs habits ordinaires, & assis à la façon des Indiens, les bras croisés sur l'estomac. Garcilasso toucha un doigt de la main, qui lui parut aussi dur que du bois ; le corps entier n'étoit pas assez pesant pour surcharger un homme foible qui auroit voulu le porter. Acosta présume que ces corps avoient été embaumés avec un bitume dont les Indiens connoissent la propriété. Garcilasso dit qu'il ne s'étoit pas apperçu, en les voyant, qu'il y eût du bitume ; mais il avoue qu'il ne les avoit pas observés exactement, & il regrette de ne s'être pas informé des moyens que l'on avoit employés pour les conserver : il ajoute qu'étant Péruvien, les gens de sa Nation ne lui auroient pas caché le secret, comme aux Espagnols, au cas que cet art eût encore été connu au Pérou.

Garcilasso, ne sachant rien de certain sur les embaumemens des Péruviens, tâche d'en découvrir les moyens par quelques inductions; il prétend que l'air est si sec & si froid à Cusco, que la chair s'y desseche comme du bois, sans se corrompre; & il croit que l'on faisoit dessécher les corps dans la neige, avant que d'y appliquer le bitume dont parle le Pere Acosta. Il ajoute que du temps des Incas, on exposoit à l'air les viandes qui étoient destinées pour les provisions de guerre, & que lorsqu'elles avoient perdu leur humidité, on pouvoit les garder sans les saler & sans aucune autre préparation.

On dit qu'au pays de Spitzberg, qui est à 79 & 80 degrés de latitude, & par conséquent, dans un climat extrêmement froid, il n'arrive presque aucune altération apparente aux cadavres qui sont ensevelis depuis trente ans. Rien ne se pourrit ni ne se corrompt dans ce pays ; les bois qui ont été employés pour bâtir les huttes où on fait cuire les graisses de baleine, paroissent aussi frais que lorsqu'ils ont été coupés (*a*).

Si le grand froid préserve les cadavres de la corruption, comme on peut le voir par les faits que je viens de citer, il n'est pas moins certain que la sécheresse qui est causée par la grande chaleur fait aussi le même effet. On sait que les hommes & les animaux qui sont enterrés dans les sables de l'Arabie se dessèchent promptement, & se conservent pendant plusieurs siècles, comme s'ils avoient été embaumés. Il est souvent arrivé, que des caravanes entières ont péri dans les déserts de l'Arabie, soit par les vents brûlans qui s'y élèvent, & qui raréfient l'air, au point que les hommes ni les animaux ne peuvent plus respirer, soit par les sables que les vents impétueux soulèvent à une grande hauteur, & qu'ils déplacent à une grande distance. Ces cadavres se conservent dans leur entier, & on les retrouve dans la suite par quelque effet du hasard. Plusieurs Auteurs, tant anciens que modernes, en ont fait mention ; M. Shaw (*b*) dit qu'on lui a assuré qu'il y avoit un grand nombre d'hommes, d'ânes & de chameaux qui étoient conservés depuis un temps immémorial dans les sables brûlans de Saibah, qui est un lieu que cet Auteur croit situé entre Rassem & l'Egypte.

La corruption des cadavres n'étant causée que par la fermentation des humeurs, tout ce qui est capable d'empêcher ou de retarder cette fermentation, contribue à leur conservation. Le froid & le chaud, quoique contraires, produisent le même effet à cet égard, par le dessèchement qu'ils causent ; le froid, en condensant & en épaississant les humeurs du corps, & la chaleur, en les raréfiant & en accélérant leur évaporation avant qu'elles puissent fermenter & agir sur les parties solides : mais il faut que ces deux extrêmes soient constamment les mêmes ; car s'il y avoit une vicissitude du chaud au froid, & de la sécheresse à l'humidité, comme il

(*a*) Recueil des Voyages au Nord. *Rouen* 1716. *Tom. I, pag.* 153.
(*b*) Voyages de M. Shaw dans plusieurs Provinces de l'Afrique. *La Haie*, in-4°. *Tom. II*, *pag.* 79.

se fait d'ordinaire, la corruption arriveroit nécessairement. Cependant il y a dans les climats tempérés des causes naturelles qui peuvent conserver les cadavres ; telles sont les qualités de la terre dans laquelle on les enferme. Si elle est desséchante & astringente, elle s'imbibe de l'humidité du corps ; c'est ainsi, à ce que je crois, que les cadavres se conservent aux Cordeliers de Toulouse ; ils s'y dessèchent au point qu'on peut aisément les soulever d'une main.

Les gommes, les résines, les bitumes, &c. que l'on applique sur les cadavres, les défendent de l'impression qu'ils recevroient dans les changemens de température ; & si de plus, on déposoit dans des sables arides & brûlans un corps ainsi embaumé, on auroit deux puissans moyens réunis pour sa conservation. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que Chardin nous rapporte du pays de Corassan en Perse, qui est l'ancienne Bactriane. Il dit que les corps que l'on met dans les sables de ce pays, après y avoir été embaumés, s'y pétrifient ; c'est-à-dire, y deviennent fort durs, tant ils sont desséchés, & s'y conservent pendant plusieurs siecles. On assure qu'il y en a qui y sont depuis deux mille ans (*a*).

Les Egyptiens entouroient de bandelettes les cadavres embaumés, & les renfermoient dans des cercueils. Peut-être qu'avec toutes ces précautions ils ne se seroient pas conservés pendant tant de siècles, si les caveaux ou les puits dans lesquels on les enfermoit, n'avoient pas été dans un sol de matière bolaire & cretacée, qui n'étoit pas susceptible d'humidité, & qui d'ailleurs étoit recouvert de sable aride de plusieurs pieds d'épaisseur.

Les sépulcres des anciens Egyptiens subsistent encore aujourd'hui ; la plupart des Voyageurs ont fait la description de ceux de l'ancienne Memphis, & y ont vu des momies. Ils sont à deux lieues des ruines de cette ville, à neuf lieues du Grand Caire, du côté du Midi, & à trois quarts de lieue du village de Saccara ou Zaccara. Ils s'étendent jusqu'aux pyramides de Pharaon, qui en sont éloignées de deux lieues & demie. Ces sépulcres sont dans des campagnes couvertes d'un sable mouvant jaunâtre & très-fin ; le pays est aride & montueux ; les entrées des tombeaux sont remplies de sable. Il y en a plusieurs qui ont été ouvertes, mais il en reste encore de cachées ; il est question de les trouver dans des plaines à perte de vue. Les habitans de Saccara n'ont pas d'autre ressource & d'autre commerce dans leurs déserts, que de chercher des momies, dont ils font un commerce, en les vendant aux étrangers qui se trouvent au Grand Caire. Pietro della Valle (*b*) voulant descendre dans un tombeau qui n'eût pas été fouillé, se détermina à prendre des Pionniers à Saccara, & à les accompagner pour les voir travailler en sa présence dans les endroits où le sable n'avoit pas été remué ; mais il auroit peut-être perdu beaucoup de temps dans cette recherche faite au hasard, si un de ses ouvriers n'avoit trouvé d'avance ce qu'il cherchoit.

Lorsqu'on a détourné le sable, on rencontre une petite ouverture carrée, profonde de dix-huit pieds, & faite de façon qu'on y peut descendre en mettant les pieds dans des trous qui se trouvent les uns vis-à-vis les autres. Cette sorte d'entrée a fait donner à ces tombeaux le nom de *puits* : ils sont creusés dans une pierre blanche & tendre, qui est, dans tout ce pays, sous quelques pieds d'épaisseur de sable ; les moins profonds ont quarante-deux pieds. Quand on est descendu au fond, on y voit des ouvertures carrées & des passages de dix ou quinze pieds, qui conduisent dans des chambres de quinze ou vingt pieds en carré (*c*). Tous ces espaces sont sous des voûtes à-peu-près comme celles de nos citernes, parce qu'ils sont taillés dans la carrière. Chacun des puits a plusieurs chambres & plusieurs grottes qui communiquent les unes aux autres. Tous ces caveaux

(*a*) Voyages dans l'Egypte, la Palestine, les Indes Orientales, &c. *Tom. I, page 332 & suiv.*
(*b*) Voyages dans l'Egypte, la Palestine, les Indes Orientales, &c. *Tom. I, pag. 332 & suiv.*
(*c*) Voyage autour du Monde, par Gemelli Careri, *Tom. I, pag. 111 & suiv.*

occupent

occupent l'espace d'environ trois lieues & demie sous terre ; ainsi ils alloient jusque sous la ville de Memphis (a) ; c'est à-peu-près comme les vuides des carrières qui ont été fouillées aux environs de Paris, & même sous plusieurs endroits de la ville.

Il y a des chambres dont les murs sont ornés par des figures & des hiéroglyphes ; dans d'autres, les momies sont renfermées dans des tombeaux creusés dans la pierre tout autour de la chambre, & taillés en forme d'hommes dont les bras sont étendus. On trouve d'autres momies, & c'est le plus grand nombre, dans des coffres de bois ou dans des toiles enduites de bitume. Ces coffres ou ces enveloppes sont chargées de plusieurs sortes d'ornemens ; il y a aussi des figures, même celle du mort, & des sceaux de plomb sur lesquels on voit différentes empreintes. Il y a des coffres qui sont sculptés en figure d'homme, mais on n'y reconnoît que la tête ; le reste du corps est tout uni & terminé par un piédestal. D'autres figures ont les bras pendans ; on reconnoît à ces marques les momies des gens distingués : elles sont posées sur des pierres autour de la chambre. Il y en a d'autres au milieu, posées simplement sur le pavé, & moins ornées ; il paroît que ce sont celles des gens d'une condition inférieure ou des domestiques. Enfin dans d'autres chambres, les momies sont posées pêle-mêle dans le sable.

On trouve des momies qui sont couchées sur le dos (b), la tête du côté du Nord, les deux mains sur le ventre ; les bandes de toile de lin qui les enveloppent ont plus de mille aunes de longueur ; ainsi elles font un très-grand nombre de circonvolutions autour du corps, en commençant par la tête & en finissant aux pieds (c) ; mais elles ne passent pas sur le visage. Lorsqu'il est resté à découvert, il tombe en poussière dès que la momie est à l'air. Pour que la tête se conserve en entier, il faut que le visage ait été couvert d'une petite enveloppe de toile, qui est appliquée de façon que l'on peut reconnoître la forme des yeux, du nez & de la bouche (d). On a vu des momies qui avoient une longue barbe, des cheveux qui descendoient jusqu'à moitié de la jambe (e), & des ongles fort grands ; quelquefois on a vu qu'ils étoient dorés ou simplement peints de couleur orangée. Il y a des momies qui ont sur l'estomac des bandes avec des figures hiéroglyphiques d'or, d'argent, ou de terre verte, & de petites idoles de leurs Dieux tutelaires, & d'autres figures de jaspe ou d'autre matière, dans la poitrine. On leur trouve aussi assez ordinairement sous la langue une pièce d'or qui vaut environ deux pistoles ; c'est pour avoir cette pièce que les Arabes gâtent toutes les momies qu'ils peuvent rencontrer.

On reconnoît que la matière de l'embaumement n'a pas été la même pour toutes les momies ; il y en a qui sont noires, & qui paroissent n'avoir été enduites que de sel, de poix & de bitume ; d'autres ont été embaumées de myrrhe & d'aloès ; les linges de celles-ci sont plus beaux & plus propres (f).

Le 11 Février 1756, des paysans d'Auvergne découvrirent un tombeau en bêchant un champ situé dans le canton appellé *le terroir de Jarlot*, près du lieu des Martres-d'Artières, à deux lieues de Maringue, à deux lieues & demie de Riom, & à trois lieues de Clermont-Ferrand, à la distance de vingt-quatre pas d'un grand chemin au nord, & à vingt-six pas du ruisseau d'Artier au midi. Ce tombeau n'étoit recouvert que d'un pied & demi de terre au plus ; il étoit dirigé d'orient en occident, & composé de deux pierres, dont l'une formoit le corps du sépulcre, & l'autre la couverture : elles étoient de grès très-friable, car il s'égrenoit lorsqu'on y touchoit. La couverture étoit creusée en dessous & disposée en

(a) Voyages & Observations du sieur de la Boullaye le Gouz, *pag. 373 & suiv.*
(b) Relation de divers voyages, par Melchisedec Thevenot, *Tom. I, pag. 25.*
(c) *Ibid. Tom. I, pag. 2.*
(d) *Voyez* le Journal des Sçavans, ann. 1714, *pag.* 446.
(e) Les Voyages du Seigneur de Villamont, *pag. 660 & suiv.*
(f) Cosmographie du Levant, par André Thevet, *page 152 & suiv.*

arcade; elle avoit sept pieds & demi de longueur, trois pieds huit pouces de largeur, deux pieds dix pouces de hauteur de la base au sommet, & un pied d'épaisseur. Le sommet formoit une platebande large de huit pouces, les côtés étoient inclinés comme les pans d'un toit pour l'écoulement des eaux. Le corps du sépulcre étoit creusé en forme d'auge longue de sept pieds, large de deux pieds huit pouces, & haute de deux pieds cinq pouces; de sorte que le sépulcre entier avoit cinq pieds trois pouces de hauteur (*a*). Le corps de ce sépulcre étoit grossièrement travaillé; la couverture étoit polie, mais il n'y avoit point d'inscription ni aucune figure.

Ce sépulcre de pierre renfermoit un cercueil de plomb placé dans l'auge; le cercueil a quatre pieds sept pouces de longueur, un pied deux pouces & demi de largeur, & quinze pouces de hauteur; il n'a pas la forme d'une bière, il est carré & composé de deux pièces, dont l'une forme un coffre de largeur égale dans toute son étendue. L'autre pièce est un couvercle; elles s'emboîtent comme une tabatière sans charnière. Le couvercle est percé de deux fentes longues chacune d'environ deux pouces & fort étroites; l'une se trouvoit au-dessus de la bouche de la momie, & l'autre à-peu-près au-dessus de l'estomac; elles étoient remplies d'une sorte de bourre ou de feutre: on n'a pas sçu à quoi elles servoient.

Le cercueil renfermoit une momie; il étoit enduit sur ses parois intérieures d'une substance aromatique mêlée d'argile. Il y avoit sur la momie une couverture de gros fil tissue en forme de natte; sous cette couverture deux chemises ou suaires de la plus grande finesse; sous les chemises, un bandage qui enveloppoit toutes les parties du corps, comme celui d'un enfant au maillot: sous ce bandage universel, un bandage particulier sur les extrêmités, c'est-à-dire les bras & les jambes. La tête étoit recouverte de deux coiffes ou bonnets; les mains & les pieds étoient renfermés dans des sachets sans autres bandages particuliers. La peau de toutes les parties du corps étoit enduite d'une couche de substance aromatique, épaisse d'un pouce, & recouverte d'étoupes imbues de la même matière, dont les enveloppes intérieures étoient aussi pénétrées; les enveloppes extérieures sembloient avoir été trempées dans du gaudron.

Le corps de cette momie est d'un jeune homme; on n'a pas été d'accord sur son âge; les uns l'ont estimé à dix ou douze ans; les autres, à treize ou quatorze; on n'en peut guère juger que par la hauteur, qui étoit d'environ quatre pieds. Il avoit la tête du côté de l'orient, & les pieds vers l'occident; il a paru bien proportionné, excepté la tête qui étoit grosse, & les pieds qui étoient petits. La peau avoit la souplesse & le coloris qu'elle a sur un corps mort depuis peu de temps; cependant elle étoit brune & roide au visage & sous les cheveux. Le bas-ventre cédoit sous la main lorsqu'on le touchoit; toutes les articulations étoient flexibles, excepté celles des jambes avec les pieds; les doigts s'étendoient d'eux-mêmes lorsqu'on les avoit pliés. Tous les ongles subsistoient; on voyoit distinctement les lignes qui sont sur les jointures des doigts, sur la paume des mains & la plante des pieds; les os des bras & des jambes étoient mous & plians; au contraire, ceux du crâne avoient conservé leur dureté. Il n'y avoit de cheveux que sur le derrière de la tête, ils sont d'un brun châtain, ils n'ont que deux pouces de longueur. La peau du sommet de la tête avoit été séparée du crâne par une incision, pour placer des aromates, que l'on y a trouvés mêlés d'argile. Cette momie avoit toutes ses dents; la langue & les oreilles s'étoient conservées en bon état; le scrotum étoit applati; mais la verge étoit saillante, & le prépuce entier. Le nez étoit fort écrasé:

(*a*) Autant que j'en ai pu juger par les dimensions rapportées dans le *Mercure de Février*, du mois d'Avril 1756, *Vol. II*, & dans le *Journal de Médecine*, *Avril 1756*, qui ne sont pas exactement d'accord dans les détails de la Description de cette Momie.

cette difformité fit soupçonner que l'on auroit pu tirer le cerveau par le nez, d'autant que l'on n'appercevoit à l'extérieur de la tête aucune ouverture qui eût été pratiquée pour pénétrer dans le crâne; mais on reconnut, en introduisant une sonde dans les narines, que l'os ethmoïde n'avoit pas été détruit, & que par conséquent on n'avoit pu faire passer le cerveau par cette voie & y substituer des aromates. L'anus n'avoit aucune marque de dilatation qui pût faire croire que l'on eut tiré les entrailles, par cette ouverture naturelle, pour les embaumer. M. Stroppe (*a*) étant curieux de voir en quel état étoient les viscères, fit une incision sur la région épigastrique ; il enfonça son doigt dans la capacité de l'abdomen, & il en fit sortir de l'air. Il retira, par cette ouverture, une portion de l'épiploon qui avoit une bonne consistance & une couleur blanchâtre ; il enleva aussi une partie des intestins, les ayant soufflés, il n'y apperçut aucune suture, & il lui parut qu'ils avoient été embaumés avec les excrémens, sans qu'ils eussent éprouvé aucune altération ; il se trouva seulement, dans le jejunum, une matière qui ressembloit à du miel, & qui se fondit dans l'eau. M. Stroppe jugea que c'étoit un reste des excrémens. En introduisant le doigt par l'ouverture faite à l'endroit de l'estomac, on faisoit jouer la poitrine comme un soufflet; on sentoit le diaphragme & tous les viscères souples & entiers comme dans un cadavre frais; ils paroissoient enduits d'une matière moins solide que celle qui étoit à l'extérieur du corps.

La matière de l'embaumement avoit une odeur très-forte & très-pénétrante, que le corps du sépulcre exhaloit encore, après avoir été exposé au grand air pendant plus d'un mois : cette odeur se faisoit sentir dans tous les lieux où la momie avoit été déposée, quoiqu'elle n'y fut restée que peu de temps : on a même prétendu que les paysans des villages voisins en avoient été incommodés. Lorsque l'on touchoit au corps de la momie, ou à ses aromates, l'odeur en restoit aux mains pendant plusieurs heures, quoiqu'elles eussent été lavées avec de l'eau chaude, de l'eau-de-vie ou du vinaigre. M. Stroppe a rapporté qu'il n'avoit pu faire passer cette odeur qu'à l'aide de l'esprit-de-vin. MM. Bernard de Jussieu & Rouelle, connus de toute l'Europe, par leur grande célébrité en histoire naturelle & en chymie, ayant vu de la matière de l'embaumement, ont cru que ce n'étoit qu'un mêlange de poix & de poudre aromatique, principalement de cannelle, d'encens, de meum & de valériane.

Le procédé de cet embaumement n'est pas mieux connu que son époque, mais il différoit de ce que nous connoissons des procédés des embaumemens qui ont été pratiqués par les Egyptiens, puisqu'ils vuidoient les capacités du corps, & qu'ils en tiroient les entrailles, ou qu'ils les consumoient au dedans du corps en y injectant une dissolution de leur natron. On a reconnu que ce natron ou nitre des anciens étoit un vrai sel alkali fixe, qui agissoit sur les chairs comme la chaux agit sur les cuirs, pour les préparer & les tanner, & qui les dissout s'ils restent trop long-temps exposés à son action (*b*). Les Egyptiens saloient les corps ; ensuite ils les faisoient sécher à l'air, soit qu'ils voulussent les embaumer ou les conserver ainsi desséchés sans aucune autre préparation. Or, les viscères de la momie, trouvée en Auvergne, n'ont été ni enlevés, ni dissous, puisqu'ils subsistent dans leur entier, & que l'on ne voit aucun vestige des ouvertures que l'on auroit été obligé de faire pour les tirer du corps & pour les y replacer. La momie n'avoit pas été desséchée, puisqu'au sortir du cercueil

(*a*) M. Stroppe, Chirurgien & Apothicaire à Maringue, Auteur de la Description de cette Momie & de son tombeau, rapportée dans le Journal de Médecine, Avril 1756, dont j'expose ici les faits principaux.

(*b*) *Voyez* dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1750, le premier Mémoire sur les embaumemens des Egyptiens, par M. Rouelle, *page* 127.

les chairs & les viscères avoient encore à peu-près la souplesse & la couleur de la chair & des viscères d'un cadavre récent. Cet embaumement a donc été plus parfait que ceux des Egyptiens, puisque cette momie est plus entière & mieux conservée que les leurs, autant que l'on en peut juger, d'après les relations des anciens Auteurs, qui ont traité des embaumemens pratiqués en Egypte, & d'après l'inspection des momies qui y ont été trouvées.

Celle de l'Auvergne n'étoit peut-être pas aussi ancienne que les momies d'Egypte; mais il est à croire qu'elle auroit duré aussi long-temps dans le même état où on l'a trouvée, parce que les premiers temps sont les plus difficiles. Cependant l'embaumement de cette momie me paroît plus simple que ceux qui étoienr pratiqués en Egypte. Des injections de pétrole au dedans du corps; un enduit de pisasphalte au dehors suffiroient peut-être pour faire une bonne momie: l'Auvergne, où celle dont il s'agit a été trouvée, fournit ces deux substances. Quoi qu'il en soit du procédé de l'embaumement de cette momie, il est certain que l'on n'en feroit pas à présent une aussi bonne, mais l'on y parviendroit si l'on vouloit s'appliquer à perfectionner cet art, au moins feroit-on bientôt de meilleurs embaumemens que ceux qui sont actuellement en usage.

On voit très-distinctement dans des morceaux d'ambre jaune des insectes bien conservés. Cette substance fait l'embaumement le plus naturel & le plus parfait.

Les os & les autres parties solides de l'Homme & des animaux qui restent exposés sur la terre ou enfouis au dedans, perdent leur substance charnue; elle se pourrit, se dessèche & se réduit en poussière, qui est entraînée par l'eau: il ne reste que la partie crétacée. On donne la dénomination de fossiles aux os qui sont dans cet état: on y voit encore leur structure. Enfin, lorsque les parties crétacées se désunissent & tombent en poussière, les os n'existent plus; ils sont réduits en terre.

Mais s'il arrive un suc lapidifique sur les os fossiles, qui les penètre & qui dépose ses parties pierreuses dans les cavités que leurs substances charnues ont laissées vuides, ces cavités se remplissent & l'os se pétrifie. Il devient plus pesant sans changer de forme; si on le casse, on voit encore au dedans la structure de l'os, parce que la nouvelle substance pierreuse qu'il a reçue du suc lapidifique, ne s'est pas si bien unie à l'ancienne que le joint ne soit apparent & ne désigne la forme des cellules, que remplissoit la substance charnue de l'os dans son premier état: c'est à ces indices que l'on reconnoît les os pétrifiés en observant leur cassure.

On prétend qu'il s'est trouvé des squelettes humains pétrifiés en entier, ou en partie, & renfermés dans des pierres ou enterrés. Au moins il se trouve des os humains dans ces différens états comme des os d'animaux: j'en ai vu dans des gypses de Montmartre, dans de l'albâtre.

Il y a des cadavres qui se conservent long-temps, parce qu'ils sont imprégnés de parties ferrugineuses & cuivreuses. On a tiré de la mine de cuivre de Fahlun, deux cadavres humains, pour ainsi dire vitriolisés.



LES



LES ANIMAUX QUADRUPEDES
ET
LES CÉTACÉS.

A

ABADA, est aux Indes, à Bengale, à Patane, le nom du rhinoceros, que Valisnieri a décrit imparfaitement & confusément sous ce nom d'*abada*. *Voyez* RHINOCÉROS.

ABOYEMENT, f. m. *ABOYER*, v. a. mots formés de sons imitatifs du cri du chien, que les Latins avoient également cherché à rendre par les mots, *latrare*, *latratus*. Le chien, suivant son caractère de vigilance, *aboye* au moindre bruit, *aboye* à tout ce qui a l'apparence de danger. Les chiens de garde, assez silencieux le jour, *aboyent*, sur-tout la nuit. L'*aboyement* des chiens à la poursuite d'une bête, sert, suivant ses différens accens, à reconnoitre à quel point en est la chasse. *Voyez* les art. CHIEN, CERF, &c.

ACARIMA, est, selon Barrère, le nom que porte à Cayenne le *marikina*, petite espèce de singe de la famille des *sagoins*. *Voyez* MARIKINA.

ACCOMPAGNER, *S'ACCOMPAGNER*, v. a. & n. (*terme de chasse*.) On dit que le cerf *s'accompagne*, lorsque, pour se défaire des chiens qui le poursuivent, il va chercher un autre cerf, & tâche de se le substituer, & de donner ainsi le change aux chiens. *Voyez*, pour tous les détails de la grande *chasse du cerf*, l'art. de cet animal.

ACULLIAME est, dans Hernandez, le nom du cerf de la nouvelle Espagne, semblable au cerf d'Europe. *Voyez* CERF.

ACUTI, AGUTI, ainsi que de Laët & Pison l'écrivent, est l'*agouti*. *Voyez* ce mot.

ADAX, des anciens Africains, est l'*antilope*, espèce de gazelle. *Voyez* ANTILOPE.

ADDIBO, dans le voyage aux Indes, du Père Vincent Marie, est l'*adive*. *Voyez* ADIVE.

ADIL, dans les *observations* de Belon, est l'*adive*. *Voyez* ce mot.

ADIMAIN, en Barbarie, bélier du Sénégal & de Guinée. *Voyez* BÉLIER.

ADI

ADIRES, « c'*est*, dit l'ancienne Encyclopédie; *une sorte de* petits chiens *fins*, *rusés*, *mais voraces*, *& que l'on prend*, *en Barbarie*, *dans les maisons*, *quand ils y sont jettés par la faim. Il y en a en Perse*, *& ils y sont plus grands qu'en Barbarie. Les chiens* n'osent attaquer ceux-ci; ils sont pourtant de la même couleur les uns que les autres. *Les Jardiniers de ces contrées disent qu'ils se mêlent avec les chiens ordinaires* ». — Si l'on peut démêler quelque chose à travers des traits aussi vagues, sous ce nom d'*adires*, c'est l'*adive* que l'on veut désigner ici.

ADIVE (l') est un animal carnassier, fort commun dans le Levant & en Afrique, lequel ressemble au loup par la figure, le poil & la queue, mais qui, pour la taille, est au-dessous du renard. Son espèce paroit très-voisine de celle du chacal; néanmoins, l'*adive* est moins farouche & plus facile à apprivoiser. On lit dans nos chroniques, du temps de Charles IX, que beaucoup de femmes, à la Cour, avoient des *adives* au lieu de petits chiens. D'après cela, on aura pu regarder l'*adive* comme un petit chacal privé; mais, comme on trouve dans les mêmes contrées des chacals & des *adives* sauvages, & qu'il y a constamment une différence considérable entre ces animaux, tant pour la grandeur que pour le naturel, différence qui se trouve rarement dans une espèce libre, il paroit qu'on doit regarder le chacal & l'*adive* comme formant deux espèces distinctes, jusqu'à ce qu'il soit prouvé par le fait qu'ils se mêlent & produisent ensemble. Cette présomption est d'autant mieux fondée, qu'elle paroit s'accorder avec l'idée des anciens, Homère, Aristote, Oppien, chez lesquels les *thos* & le *panther* semblent indiquer séparément, & d'une manière distincte, le premier, le *chacal*, & le second, l'*adive*. *Voyez* CHACAL.

ÆLG, en Norvège, est l'*élan*. *Voyez* ce mot.

ÆLURUS, dans Fernandez, est la *civette.* *Voyez* CIVETTE.

AFFUT, (*terme de chasse.*) c'est le poste où le chasseur se tient en silence & caché, pour attendre & surprendre le gibier. La chasse à l'*affut* est surtout en usage pour le lièvre. *Voyez* l'art. LIÈVRE pour les détails de sa chasse.

AGNEAU (l') est le petit du bélier & de la brebis. Outre ce que nous dirons touchant les *agneaux* à l'article *bélier*, nous croyons devoir ajouter ici un mot sur la manière d'élever ces jeunes animaux, si précieux à l'homme à tous égards.

Immédiatement après la naissance de l'*agneau*, on le tient droit sur ses pieds, & on ne lui permet point de succer le premier lait de sa mère, parce que ce lait est gâté & lui seroit nuisible. On le tient ensuite enfermé avec elle pendant trois ou quatre jours, pour qu'il apprenne à la connoitre; &, lorsqu'il commence à bondir, on peut la lui laisser suivre aux champs: on ne doit le sevrer qu'à six semaines ou deux mois.

Les *agneaux* les plus vigoureux, les plus gros & les plus chargés de laine, sont ceux que l'on préfère pour les élever. Ceux de la première portée ne sont jamais si robustes que ceux des autres. Lorsqu'on veut élever les *agneaux* qui naissent depuis le mois d'octobre jusqu'en mars, on les tient à l'étable pendant l'hiver, on ne les en fait sortir que le matin & le soir pour tetter, & on ne les laisse point aller aux champs avant le commencement d'avril.

La castration doit se faire à l'âge de cinq ou six mois, ou même plus tard; au printemps ou en automne, dans un tems doux. Cette opération se fait ou par incision, en tirant les testicules par une ouverture que l'on fait aux bourses, ou en les comprimant fortement. Elle rend l'*agneau* triste & malade, & pendant deux ou trois jours on lui donne du son mêlé d'un peu de sel, pour prévenir le dégoût, qui souvent succède à cet état. On préfère les *agneaux* à toison toute blanche, parce que leur laine est plus estimée.

On peut admirer la sûreté de l'instinct inspiré par la Nature, lorsqu'on voit dans un nombreux troupeau, l'*agneau* chercher, trouver, sans jamais se méprendre, & saisir, au milieu de la foule des brebis, la mamelle de sa mere.

L'agneau, sa douceur, sa muette patience, ont fourni un emblème touchant & révéré de l'innocence qui souffre & se tait, & se présente, sans se plaindre, au couteau qui va l'égorger.

AGNEAU D'ISRAEL. *Voyez* DAMAN-ISRAEL.

AGOUTI (l') est un animal d'Amérique de la grosseur du lièvre, & qu'on a regardé mal-à-propos comme une espèce de lapin ou de gros rat, avec lesquels il n'a que de très-petits caractères de ressemblance, & dont il diffère essentiellement. Il a la lèvre supérieure fendue comme le lièvre, la queue encore plus courte que le lapin, les oreilles courtes & larges, la mâchoire supérieure avancée au-delà de l'inférieure, le museau comme le loir, les dents comme la marmotte, le col long, les jambes grêles, quatre doigts aux pieds de devant; trois à ceux de derrière; le poil de couleur brune mêlée de roux. Il a le grognement & la gourmandise du cochon; lorsqu'il est rempli, il cache en différens lieux ce qui lui reste d'alimens, pour le trouver au besoin. Dans la colère, son poil rude se hérisse sur la croupe; il frappe fortement la terre de ses pieds de derrière, & mord cruellement. Il se plait à faire le dégat, à couper, à ronger tout ce qu'il trouve. Sa demeure ordinaire est dans les bois & les haies, où il habite le creux des arbres & les souches pourries: il se nourrit de fruits, de patates, de manioc, de feuilles & de racines de plantes & d'arbrisseaux. Il se sert, comme l'écureuil, de ses pieds de devant pour saisir & porter à sa gueule; il court très-vite en plaine & en montant; mais comme il a les jambes de devant plus courtes que celles de derrière, il feroit la culbute s'il ne ralentissoit sa course en descendant. Il a la vue bonne, l'ouie très-fine, & le cri semblable à celui d'un petit cochon.

L'*agouti* n'a point de graisse; sa chair est aussi blanche & presque aussi bonne que celle du lapin, ayant le même goût & le même fumet. On l'échaude & on l'apprête comme le cochon de lait. Vieux ou jeune, la chair en est toujours tendre; mais ceux du bord de la mer sont les meilleurs. On les prend avec des trappes, on les tue à l'affut, ou bien on les chasse avec des chiens, & même on les prend aisément, soit en les enfumant dans leurs demeures, soit en les forçant dans les champs des cannes à sucre coupées, où il est facile de les atteindre, parce qu'ils enfoncent & s'embarrassent dans la litière épaisse qui couvre ces terreins. Les Indiens & les Nègres qui savent les siffler, en tuent tant qu'ils veulent; & les Sauvages se servent d'une dent d'*agouti*, parce que ces dents sont tranchantes, pour se faire des incisions à la peau dans leurs cérémonies de deuil.

Les *agoutis* n'habitent pas en nombre dans le même trou; on les y trouve seuls, ou bien la mère avec ses petits. Ils restent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne fasse clair de lune; mais ils courent pendant la plus grande partie du jour. La femelle de l'*agouti* produit trois ou quatre, & quelquefois cinq petits, dans toutes les saisons de l'année. Elle prépare pour eux un lit de feuilles & de foin; deux ou trois jours après leur naissance, elle les transporte dans des trous d'arbres, où elle les allaite très-peu de tems, parce que leur accroissement est très-prompt. Etant pris jeunes, ils s'apprivoisent aisément.

L'*agouti* paroit être particulier aux contrées méridionales & chaudes de l'Amérique; il peut néanmoins vivre dans un climat plus tempéré, pourvu qu'on le tienne à l'abri du froid & de l'humidité. Aux isles, il n'y a qu'une espèce d'*agouti*; mais à Cayenne & dans la terre ferme. on assure qu'il y en a de deux espèces, & que la seconde, qu'on appelle *agouchi* ou *akouchi*, est constamment plus petite que la première.

L'*agouti* est le *mus sylvestris americanus cuniculi magnitudine porcelli pilis & voce*, de Ray; & le *cuniculus caudatus*, *auritus*, *pilis ex rufo & fusco mixtis*, *rigidis*, *vestitus*, de Brisson.

AHU est le nom que porte en Perse la grande *gazelle tzeiran*. *Voyez* TZEIRAN.

AI, (l) animal d'Amérique, auquel on a donné, ainsi qu'à l'*unau*, le surnom de *paresseux*, à cause de la lenteur de ses mouvemens & la difficulté qu'il éprouve à marcher; mais cette lenteur est moins l'effet de la paresse que celui de la misère, d'un défaut, d'un vice dans la conformation. En effet, les yeux obscurs & couverts de ces animaux, un poil rude & semblable à de l'herbe sèchée, leurs cuisses mal emboitées & presque hors de hanches, leurs jambes trop courtes, mal tournées, & encore plus mal terminées, point d'assiette de pied, point de pouce, point de doigts séparément mobiles, mais deux ou trois ongles excessivement longs, recourbés en dessous, qui ne peuvent se mouvoir qu'ensemble, & nuisent plus à marcher qu'ils ne servent à grimper, ne présentent qu'une ébauche d'animal échappée encore informe au crayon de la Nature. La lenteur, la stupidité, l'abandon de son être, & même la douleur habituelle paroissent résulter de cette conformation bisarre & négligée. L'*ai*, non plus que l'*unau*, n'a point d'armes pour attaquer ou se défendre, nul moyen de sécurité, pas même en grattant la terre; nulle ressource de salut dans la fuite. Confiné à la motte de terre, à l'arbre sous lequel il est né, pouvant à peine parcourir une toise en une heure, grimpant avec peine, se trainant avec douleur, jettant par accens entrecoupés une voix plaintive, qu'il n'ose élever que la nuit, tout annonce en lui la misère & le dénuement. Tout nous montre ces animaux comme faisant, dans l'ordre des quadrupèdes, le dernier terme de l'existence.

Réduit à vivre de feuilles & de fruits sauvages, l'*ai* consume beaucoup de temps à se trainer au pied d'un arbre, il lui en faut encore beaucoup pour grimper jusqu'aux branches; & pendant ce lent & triste exercice, qui dure quelquefois plusieurs jours, il est obligé de supporter la faim. Arrivé sur son arbre, il n'en descend plus; il s'accroche aux branches, le dépouille par parties, mange successivement les feuilles de chaque rameau, passe ainsi plusieurs semaines, sans pouvoir délayer, par aucune boisson, cette nourriture aride, & lorsque l'arbre est entièrement nud, il y reste encore retenu par l'impossibilité d'en descendre. Enfin, quand le besoin se fait de nouveau sentir, & devient plus pressant, ne pouvant descendre, il se laisse tomber, & tombe lourdement comme un bloc, une masse sans ressort; car ses jambes roides & paresseuses n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

Néanmoins cette misère très-apparente n'est peut-être pas aussi réelle; ces animaux sont durs, forts & vivaces; ils peuvent supporter long-temps la privation de toute nourriture. Couverts d'un poil épais & sec, & ne pouvant faire d'exercice, ils dissipent peu, & engraissent par le repos, quelques maigres que soient leurs alimens, & quoiqu'ils n'aient ni cornes ni bois sur la tête ni sabots aux pieds, ni dents incisives à la mâchoire inférieure, ils sont cependant du nombre des animaux ruminans, & ont, comme eux, plusieurs estomacs; ils peuvent par conséquent compenser ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois; & ce qui est encore extrêmement singulier, c'est qu'au lieu d'avoir, comme les ruminans, des intestins très-longs, ils les ont très-petits & plus courts que les animaux carnivores. D'ailleurs ils paroissent très-mal ou très-peu sentir; leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émouvoir, annoncent leur insensibilité: & ce qui la démontre, c'est qu'en les soumettant à la cruelle épreuve du scalpel, en leur arrachant le cœur & les viscères, ils ne meurent pas à l'instant. Ainsi ces êtres sont misérables sans être malheureux; & dans ses productions les plus négligées, la Nature paroît toujours plus en mère qu'en marâtre.

L'*ai*, comme l'*unau*, appartient aux terres méridionales du nouveau continent, & ne se trouve nulle part dans l'ancien. Ces animaux ne peuvent supporter le froid, ils craignent aussi la pluie; les alternatives de l'humidité & de la sécheresse altèrent leur fourrure, qui ressemble plus à du chanvre mal serancé, qu'à de la laine ou du poil. Ils se nourrissent de feuilles de *monbin* & de *bois canon*, qui passent pour des poisons. Leurs boyaux empoisonnent les chiens qui les mangent, & néanmoins leur chair est bonne à manger: mais ce n'est que le peuple qui en fait usage. Une singularité remarquable, c'est qu'au lieu de deux ouvertures au dehors, l'une pour l'urine & l'autre pour les excrémens, au lieu d'un orifice extérieur & distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égoût commun, un cloaque comme dans les oiseaux. Ces deux espèces sont peu nombreuses, car la femelle ne produit qu'un petit qu'elle porte sur le dos. Quelquefois ils se pendent à des branches d'arbres qui se trouvent dans les rivières, & alors il est aisé de couper la branche & de les faire tomber dans l'eau; mais ils ne lâchent point prise, & y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

Pour monter sur un arbre, l'animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant, qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre; il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, leve ensuite son corps fort lourdement, pose l'autre patte, & continue de grimper. Tous ces mouvemens sont exécutés avec une lenteur & une nonchalance inexprimables. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux, ou même sur les portes, & ils n'aiment pas à se tenir à terre. Si on leur montre un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, & montent jusqu'à

l'extrêmité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, & serrent & embrassent de tout le corps l'endroit où ils se font ainsi perchés.

Quoique l'*aï* & l'*unau* se ressemblent à tant d'égards, quoiqu'ils ayent les mêmes habitudes naturelles, ils ont cependant entr'eux des caractères de différeuce si marqués, qu'on ne peut douter qu'ils ne soient d'espèces très-éloignées. L'*aï* est une fois plus petit que l'*unau*; il a le museau plus court, le front moins élevé, les oreilles moins apparentes: il n'a que vingt-huit côtes, tandis que l'unau en a quarante-six. Il a une queue courte & trois ongles à tous les pieds; son poil aussi est différent; il est taché de noir. Ces derniers caractères manquent à l'unau, dont oous donnons à son article uoe description particulière.

L'*aï* est l'*ignavus* de Clusius, d'après Marcgrave & Pison; le *pigritia sivè haut* de Nieremberg, l'*arctopithecus* de Gesner, le *perillo ligero* d'Oviedo, le *tardigradus* de Brisson, le *bradypus tridactylis* de Linneus.

AIGRETTE, (l') singe de la famille des guenons, & qui n'est qu'une variété dans l'espèce du *macaque*. L'*aigrette* est plus petite que le *macaque* d'environ un tiers dans toutes les dimensions. Au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du *macaque*, l'*aigrette* en porte un épi droit & pointu; elle semble différer eocore du *macaque* par le poil du front qui est noir, au lieu que sur le front du *macaque* il est verdâtre: il paroît aussi que l'*aigrette* a la queue plus longue que le *macaque*, à proportion de la longueur du corps. Du reste, elle a les mêmes mœurs & habite le même climat. *Voyez* Macaque.

AKOUCHI, (l') petite espèce d'*agouti*, ou simplement race subalterne dans l'espèce de l'*agouti*. L'*akouchi* en diffère en ce qu'il a une petite queue, au lieu que l'*agouti* n'en a absolument point; l'*akouchi* est aussi plus petit que l'*agouti*, & son poil n'est pas roux, mais de couleur olivâtre. Il est assez commuo à la Guiane & dans les autres parties de l'Amérique méridiooale. On ne le trouve que dans les grands bois; sa chair est excelleote à manger, elle est blanche & a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les *akouchis* sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. On dit qu'ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus; mais ce fait est douteux. On les apprivoise aisément dans les maisons; ils ont un petit cri qui ressemble à celui d'un cochon d'Inde, mais ils ne le font entendre que rarement. Dans les isles de Sainte-Lucie & de la Greoade, on donne aux *akouchis* le nom commun d'*agouti*.

ALACTAGA ou ALAGTAGA, nom d'une espece de gerboise qui se trouve chez les Tartares Mongoux. *Voyez* Gerboise.

ALCE est l'élan des anciens; mais il paroît que par ce nom César n'a désigné que la femelle élan, puisqu'il dit que l'*alce* est *sans cornes*; & au contraire, dans uo autre passage de ses *Commentaires*, qui a jusqu'ici embarrassé les Savans, (*est bos cervi figurâ*, &c. *bell. Gall.* liv. VI, n° 26) il paroît n'avoir décrit que l'élan mâle; ce que je juge à ce qu'il ajoute que dans cette espèce *la femelle porte, comme le mâle, un bois ou des cornes*. Or *ce bœuf à figure de cerf, dont les cornes rapprochées à la racine, de manière à ne figurer d'abord qu'un seul tronc, se divisant ensuite, se dilatent en de larges rameaux palmés*, (*Voyez* le passage latio à l'endroit cité) est très-certainement l'élan; ainsi César, en prenant séparément le mâle & la femelle, fait ici deux espèces, dans l'une desquelles tous les individus portent des cornes, ou plus proprement un bois; tandis qu'aucun n'en a dans l'autre: son *bœuf-cerf* sera donc l'élan mâle, & par *alce*, il n'aura indiqué que la femelle; néanmoins, suivant l'acception générale de l'antiquité, ce nom *alce* désigne, & doit rester pour désigner l'espèce entière de l'élan.

ALCO. On a désigné sous ce nom de petits animaux domestiques que les Espagnols trouvèrent au Perou & au Mexique lors de la conquête; ils étoient de la grandenr & à-peu-près du oaturel de nos petits chiens. Il y avoit deux espèces d'*alcos*; l'un très-gras, très-replet, ayant la tête fort petite & blanche sur tout le devant, les oreilles pendantes & en partie fauves, le museau assez semblable à celui du chieo, le cou court, & presque sans intervalle entre la tête & les épaules; le dos arqué & couvert d'un poil jaune, la queue blanche, courte & pendante, le veotre gros & tendu, marqué de taches noires, les jambes & les pieds blancs, les doigts comme ceux du chien, & armés d'ongles longs & pointus. Cette espèce d'*alco* servoit de chien-bichon aux dames Péruviennes. Il y avoit un autre *alco* maigre & à mine triste, qu'on employoit à la chasse. Il est très-possible que ces animaux, quoique de races très-différentes en appareoce de celle de nos chiens, soient cependant issus de la même souche. Les premières relations de l'Amérique parleot des *alcos*, & les relations suivantes, noo plus que les voyageurs modernes qui ont écrit sur ces contrées du nouveau monde, n'en font plus aucune mention, comme si cette espèce se fût perdue & anéantie depuis l'introduction de nos animaux Européens dans ces régions du nouveau Monde.

ALGAZEL (l'). Ce oom est arabe, & désigne, dans cette langue, la famille des *gazelles* en général; nous l'appliquons ici à une espèce particulière, qui se trouve dans le Levant, en Egypte & en Arabie, & qui est à-peu-près de la grosseur d'un daim. Ses cornes, très-longues, assez meoues, peu courbées jusqu'à leur extrémité, où elles se courbent davantage, sont noires & presque lisses, les anneaux étant très-légers, excepté vers la base, où ils sont plus fortement marqués. On distingue deox sortes de gazelles *algazel*; l'une, qu'on appelle *gazelle de montagne*, qui est la plus belle, dont le poil sur le cou & le dos est d'un brun foncé; l'autre, qu'on appelle *gazelle de plaine*, qui n'est ni aussi légère, ni aussi bien faite que la première, & qui a la couleur du poil plus pâle.

Ces animaux courent si vite & si long-temps, que les meilleurs chiens peuvent rarement les forcer, sans le secours & l'aide d'un faucon, qui les harcelle & les retarde. En hiver, ces gazelles sont maigres, néanmoins leur chair est de bon goût; en été, elle est chargée d'une graisse semblable à la venaison du daim. Les *algazels* qu'on nourrit renfermées n'ont pas la chair d'aussi bon goût que les *algazels* sauvages.

ALIOTOCHTLI, au Mexique, est le tatou à huit bandes ou *tatuète*. *Voyez* TATOUS.

ALLOCAMELUS, nom sous lequel Gesner décrivit le premier Lama, qui ait été amené du Pérou en Europe. *Voyez* LAMA.

ALLOUATA, à Cayenne, est l'alouate, gros sapajou rouge. *Voyez* l'article suivant.

ALOUATE (l'). Singe de la famille des sapajous, qui a les mêmes caractères que l'*ouarine*, & ne paroît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée, & qu'il a le poil d'un rouge brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. Ainsi, on ne peut le considérer que comme une variété de l'espèce de l'ouarine. *Voyez* OUARINE.

L'*alouate* est le *singe rouge* de Barrère, & le *singe rouge de Cayenne*, de Brisson.

ALPACA (l'). Animal du Pérou, jusqu'ici peu connu, & qui paroît former une espèce intermédiaire entre les lamas & les vigognes. Il ressemble, en général, au lama, & n'en diffère qu'en ce qu'il est plus bas de jambes & plus large de corps. Il est absolument sauvage, & se trouve en compagnie des vigognes. Sa laine est plus fournie, beaucoup plus fine & plus estimée que celle du lama.

L'*alpaca* est l'*ovis peruana*, *paco dicta*, de Marcgrave & de Hernandez; *camelus tophis nullis*, *corpore lanato*, de Linneus; *alpaque* de Frézier. *Voyez* les articles VIGOGNE & LAMA.

ALPAGNE, nom sous lequel l'*alpaca* est désigné dans l'ancienne Encyclopédie. *Voyez* ci-dessus.

AMPHIBIES. On désigne par ce nom la classe des animaux doués de la double faculté de vivre sous l'eau sans respirer, & sur terre en respirant l'air, & qui peuvent alternativement passer de l'un à l'autre élément. La plûpart des reptiles sont amphibies; mais, parmi les animaux quadrupèdes, les seuls auxquels on puisse proprement donner ce nom dans une acception rigoureuse, sont les *phoques*, les *morses*, les *lions-marins*, les *ours-marins* & les *lamantins*, parce qu'étant les seuls dans lesquels le trou de la cloison du cœur reste toujours ouvert, ils sont par conséquent les seuls qui puissent se passer de respirer, & vivre également dans l'air & dans l'eau. Dans l'homme & les animaux terrestres, le trou de la cloison du cœur, qui laissant au sang le passage ouvert de la veine-cave à l'aorte, permet au fœtus de vivre sans respirer, se ferme au moment de la naissance, & demeure fermé toute la vie; dans ces animaux, au contraire, il reste toujours ouvert, quoique la mère les mette bas sur terre, & qu'au moment de la naissance l'air dilate leurs poumons; néanmoins, la communication du sang de la veine-cave à l'aorte, par la cloison du cœur, ne laisse pas de subsister, de manière que ces *amphibies* ont l'avantage de respirer quand il leur plaît, & de s'en passer quand il le faut. Ils sont, dans le grand systême de la nature vivante, le passage & la nuance des quadrupèdes aux cétacés; appartenans encore à la terre, & déjà appartenans à l'eau, ils forment la liaison, &, pour ainsi dire, établissent le commerce entre l'un & l'autre élément. *Voyez* les *articles* PHOQUE, MORSE, LAMANTIN, &c.

ANDOUILLERS, s. m. pl. Ce sont les petits jets ou branches qui partent de la tige des *bois* du cerf. *Voyez l'article* CERF.

ANE (l'). Domestique patient, laborieux & sobre, dont les services, moins brillans que ceux du cheval, n'en sont pas moins essentiels, & qui, comme tout ce qui est simplement & modestement utile, est l'objet de nos injustes mépris. L'*âne* n'est pas un *cheval dégénéré*, comme l'ont voulu dire quelques méthodistes; les caractères de conformité que ces animaux ont entr'eux, ni même le mélange de l'un & de l'autre individu ne constituent point une identité d'espèce, parce que ces caractères de ressemblance sont balancés par d'autres caractères d'une différence encore plus sensible, & que le produit de leur accouplement n'a jamais fait une espèce commune, ni même une espèce intermédiaire qui pût se renouveller. *Voyez* l'article MULET.

L'*âne* a la taille petite, la tête grosse, les oreilles longues, la peau dure, la queue nue, la jambe sèche & nette. Il est, de son naturel, aussi humble, aussi patient, aussi tranquille, que le cheval est fier, ardent, impétueux; il souffre avec constance les châtimens & les coups; il est sobre & sur la quantité & sur la qualité de la nourriture, il se contente des herbes les plus dures & les plus désagréables que les autres animaux lui laissent & dédaignent; seulement il est délicat sur l'eau, il ne veut boire que de la plus claire, & aux ruisseaux qui lui sont connus; d'ailleurs, il boit aussi sobrement qu'il mange, & n'enfonce point du tout son nez dans l'eau, par la peur, dit-on, que lui font ses oreilles; il se roule souvent sur le gazon, sur les chardons, sur la fougère, & sans se soucier beaucoup de ce qu'on lui fait porter; mais il ne se vautre pas, comme le cheval, dans la fange & dans l'eau, il craint même de mouiller ses pieds, & se détourne pour éviter la boue; il est susceptible d'éducation, &, malgré sa mauvaise réputation en fait de science, on en a vu d'assez bien instruits pour donner un petit spectacle.

L'*âne* jeune ou l'*ânon* est gai, & même assez joli, il a de la gentillesse, mais il la perd bientôt, soit par l'âge, soit par les mauvais traitemens, & il devient lent, indocile & têtu; il n'est ardent

que pour le plaisir, ou plutôt il en est furieux au point que rien ne peut le retenir, & que l'on en a vu s'excéder & mourir quelques instans après ; & comme il aime avec une espèce de fureur, il a aussi pour sa progéniture le plus fort attachement. Pline nous assure que, lorsqu'on sépare la mère de son petit, elle passe à travers les flammes pour aller le rejoindre. Il s'attache aussi à son maître, quoiqu'il en soit ordinairement traité fort mal, il le sent de loin & le distingue de tous les autres hommes; il reconnoît aussi les lieux qu'il a coutume d'habiter, les chemins qu'il a fréquentés ; il a les yeux bons, l'ouie très-fine, l'odorat admirable, sur-tout pour les corpuscules de l'ânesse. Lorsqu'on le surcharge, il marque sa peine en inclinant la tête & baissant les oreilles; lorsqu'on le tourmente trop, il ouvre la bouche & retire les lèvres d'une manière très-désagréable, & qui lui donne un faux air moqueur & dérisoire. Si on lui couvre les yeux, il reste immobile, & lorsqu'il est couché sur le côté, si on lui place la tête de manière que l'œil soit appuyé sur la terre, & qu'on couvre l'autre œil avec une pierre, on un morceau de bois, il reste dans cette situation sans faire aucun mouvement. Il marche, il trotte & il galoppe comme le cheval; mais tous ses mouvemens sont petits & beaucoup plus lents; quoiqu'il puisse d'abord courir avec assez de vitesse, il ne peut fournir qu'une petite carrière, & quelque allure qu'il prenne, il est bientôt rendu.

L'*âne brait* par un grand cri très-long, très-désagréable & discordant par dissonances alternatives de l'aigu au grave, & du grave à l'aigu ; ordinairement il ne crie que lorsqu'il est pressé d'amour ou d'appétit ; l'ânesse a la voix plus claire & plus perçante ; l'*âne* qu'on fait *hongre* (châtré), ne brait qu'à basse voix, & quoiqu'il paroisse faire autant d'efforts & les mêmes mouvemens de la gorge, il ne se fait pas entendre loin.

De tous les animaux couverts de poil, l'*âne* est celui qui est le moins sujet à la vermine, jamais il n'a de poux, ce qui vient apparemment de la dureté & de la sécheresse de sa peau, & c'est par la même raison qu'il est bien moins sensible que le cheval aux coups de fouet & à la piquûre des mouches. Ses dents incisives tombent & se renouvellent dans le même temps & dans le même ordre que celles du cheval : ainsi l'on connoît l'âge de l'*âne*, par les dents, ainsi que l'âge du cheval.

Dès l'âge de deux ans, l'*âne* est en état d'engendrer ; la femelle est encore plus précoce que le mâle, & elle est toute aussi lascive ; c'est par cette raison qu'elle est très-peu féconde, & même son accouplement ne seroit presque jamais fructueux, si l'on n'avoit soin de lui ôter promptement l'irritation du plaisir, en lui donnant des coups, pour calmer ses convulsions amoureuses. Le temps le plus ordinaire de la chaleur est le mois de mai & celui de juin ; lorsque l'ânesse est pleine, bientôt la chaleur cesse, &, dans le dixième mois, le lait paroit dans les mamelles, elle met bas dans le douzième, & souvent il se trouve dans la liqueur de l'amnios des morceaux solides, semblables à l'*hyppomanès* du poulain. Sept jours après l'accouchement, l'ânesse recommence à entrer en chaleur, & se trouve en état de recevoir le mâle, ensorte qu'elle peut, pour ainsi dire, continuellement engendrer & nourrir ; elle ne produit qu'un petit, & si rarement deux, qu'à peine en a-t-on des exemples; au bout de cinq ou six mois, on peut sévrer l'ânon, & cela est même nécessaire, si la mère est pleine, pour qu'elle puisse mieux nourrir son fœtus.

L'*âne* étalon doit être choisi parmi les plus grands & les plus forts de son espèce, il faut qu'il ait au moins trois ans, & qu'il ne passe pas dix, qu'il ait les jambes hautes, le corps étoffé, la tête élevée & légère, les yeux vifs, les naseaux gros, l'encolure un peu longue, le poitrail large, les reins charnus, la côte large, la croupe platte, la queue courte, le poil luisant, doux au toucher, & d'un gris foncé.

L'*âne* peut vivre vingt-cinq ou trente ans; on prétend que les femelles vivent ordinairement plus long-temps que les mâles ; mais cela vient peut-être de ce qu'étant souvent pleines, elles sont un peu plus ménagées que les mâles, qu'on excède continuellement de fatigue & de coups. Ils dorment moins que les chevaux, & ne se couchent pour dormir que quand ils sont très-fatigués. L'*âne* étalon dure aussi plus long-temps que le cheval étalon ; plus il est vieux, plus il paroit ardent, &, en général, la santé de cet animal est bien plus ferme que celle du cheval ; il est moins délicat, & il n'est pas sujet, à beaucoup près, à un aussi grand nombre de maladies.

A considérer cet animal, même dans un assez grand détail, il paroîtroit n'être qu'un cheval dégénéré : la parfaite similitude de conformation dans le cerveau, les poumons, l'estomac, le conduit intestinal, le cœur, le foie, les autres viscères, & la grande ressemblance du corps, des jambes, des pieds & du squelette en entier, semblent fonder cette opinion : l'on pourroit attribuer les légères différences qui se trouvent entre ces deux animaux, à l'influence très-ancienne du climat, de la nourriture, & à la succession fortuite de plusieurs générations de petits chevaux sauvages à demi dégénérés, qui, peu à peu, auroient encore dégénéré davantage, se seroient ensuite dégradés autant qu'il est possible, & auroient à la fin produit à nos yeux une espèce nouvelle & constante, ou plutôt une succession d'individus semblables, tous constamment viciés de la même façon, & assez différens des chevaux, pour pouvoir être regardés comme formant une autre espèce.

Ce qui sembleroit encore favoriser cette idée, c'est que les chevaux varient beaucoup plus que les

ânes, par la couleur de leur poil ; qu'ils sont par conséquent plus anciennement domestiques, puisque tous les animaux domestiques varient par la couleur beaucoup plus que les animaux sauvages de la même espèce ; que la plûpart des chevaux sauvages dont parlent les voyageurs, sont de petite taille, & ont, comme les *ânes*, le poil gris, la queue nne, hérissée à l'extrêmité, & qu'il y a des chevaux sauvages, & même des chevaux domestiques qui ont la raye noire sur le dos, & d'autres caractères qui les rapprochent encore des *ânes* sauvages & domestiques.

D'un autre côté, si l'on considère les différences du tempérament, du naturel, des mœurs, en un mot, du résultat entier de l'organisation de ces deux animaux, & sur-tout l'impossibilité de les mêler, pour en faire une espèce commune, ou même une espèce intermédiaire, qui puisse se renouveller, on sera encore mieux fondé à croire qne ces deux animaux sont chacun d'une espèce aussi ancienne l'une que l'autre, & originairement aussi différentes qu'elles le sont aujourd'hui ; d'autant plus que l'*âne* ne laisse pas de différer matériellement du cheval par la petitesse de la taille, la grosseur de la tête, la dureté de la peau, la nudité de la queue, la forme de la croupe, & aussi par les dimensions des parties qui en sont voisines, par la voix, l'appétit, la manière de boire, &c.

Il y a, parmi les *ânes*, différentes races comme parmi les chevaux, mais qne l'on connoît moins, parce qu'on ne les a ni soignés, ni suivis avec la même attention. Seulement on ne peut guère douter qu'ils ne soient originaires des climats chauds : car ils sont d'autant plus petits & d'autant moins forts, que les climats sont plus froids. Ils paroissent être venus primitivement d'Arabie, & avoir passé de-là dans les autres pays. Dans les climats excessivement chauds, comme aux Indes & en Guinée, ils sont plus grands, plus forts & meilleurs que les chevaux du pays. Ils sont même en grand honneur à Maduré, où l'une des plus considérables & des plus nobles tribus des Indes, les révère particulièrement, parce qu'elle croit que les âmes des nobles passent dans le corps des *ânes*.

Chardin dit, « qu'il y a de deux sortes d'*ânes* en Perse : les *ânes* du pays, qui sont lents & pesans, & dont on ne se sert que pour porter des fardeaux, & une race d'*ânes* d'Arabie, qui sont de fort jolies bêtes & les premiers *ânes* du monde : ils ont le poil poli, la tête haute, les pieds légers ; ils les lèvent avec action, marchant bien, & l'on ne s'en sert que pour montures ; les selles qu'on leur met, sont comme des bâts ronds & plats par-dessus ; elles sont de drap ou de tapisserie, avec les harnois & les étriers ; on s'assied dessus plus vers la croupe que vers le cou : il y a de ces beaux *ânes* qu'on achete jusqu'à quatre cents livres, & l'on n'en sçauroit avoir à moins de vingt-cinq pistoles ; on les pante comme les chevaux, mais on ne leur apprend autre chose qu'à aller l'amble, & l'art de les y dresser est de leur attacher les jambes, celles de devant & celles de derrière, du même côté, par deux cordes de coton, qu'on fait de la mesure du pas de l'*âne* qui va l'amble, & qu'on suspend par une autre corde passée dans la sangle, à l'endroit de l'étrier : des espèces d'Ecuyer les montent soir & matin, & les exercent à cette allure : on leur fend les naseaux afin de leur donner plus d'haleine, & ils vont si vite, qu'il faut galopper pour les suivre ».

On trouve les *ânes* en plus grande quantité que les chevanx dans tous les pays méridionaux, depuis le Sénégal jusqu'à la Chine.

Il existe dans le Levant, & dans la partie septentrionale de l'Afrique, une très-belle race d'*ânes*, qui, comme celle des plus beaux chevaux, est originaire d'Arabie ; cette race diffère de la race commune, par la grandeur du corps, la légéreté des jambes & le lustre du poil. Ces *ânes* sont de couleur uniforme, ordinairement d'un beau gris de souris, avec une croix noire sur le dos & sur les épaules ; quelquefois ils sont d'un gris plus clair, avec une croix blanche. Ces *ânes* d'Afrique & d'Asie, quoique plus beaux que ceux d'Europe, sortent également des *onagres* ou *ânes* sauvages. *Voyez* ONAGRE.

On n'a point trouvé d'*ânes* en Amérique ; mais ceux que les Espagnols y ont transporté d'Europe, ont beaucoup multiplié, & l'on y trouve, en plusieurs endroits, des *ânes* devenus sauvages, qui vont par troupes, & que l'on prend dans des piéges, comme les chevaux sauvages.

Les *ânes* sauvages, soit qu'ils le soient devenus, ou qu'ils appartiennent à la race primitive, se trouvent aussi dans quelques isles de l'Archipel, & particulièrement dans celle de *Cérigo*, en Perse, dans l'Inde & les déserts de la Libie & de la Numidie. Ils sont gris, & courent si vite, qu'il n'y a que les chevaux-barbes qui puissent les atteindre à la course. Lorsqu'ils voyent un homme, ils jettent un cri, font une ruade, s'arrêtent & ne fuyent que lorsqu'on les approche : on les prend dans des piéges & dans des lacs de corde, & on en mange la chair. Nous ne pouvons pas dire si cette chair est bonne ; mais, ce qu'il y a de sûr, c'est que celle de l'*âne* domestique est très-mauvaise & plus désagréablement insipide qne celle du cheval. Galien dit même que c'est un aliment pernicieux & qui donne des maladies. Le lait d'*anesse*, au contraire, est un remède éprouvé & spécifique pour certains maux. Pour l'avoir de bonne qualité, il faut choisir une *ânesse* jeune, saine, bien en chair, qui ait mis bas depuis peu de temps, & qui n'ait pas été couverte depuis : il faut lui ôter l'*ânon* qu'elle allaite, la tenir propre, la bien nourrir de foin, d'avoine, d'orge & d'herbes, dont les qualités salutaires puissent influer sur la maladie, avoir attention de ne pas laisser réfroidir le lait, & même ne le pas exposer à l'air, ce qui le gâteroit en peu de temps.

La peau de l'*âne* sert à faire des cribles, des tambours, des souliers & le *sagri*, cuir préparé, que nous appellons *chagrin*. Les anciens faisoient des flûtes avec les os, & les trouvoient plus sonantes que toutes les autres.

L'*âne* est peut-être de tous les animaux celui qui, relativement à son volume, peut porter les plus grands fardeaux. Comme il ne coûte presque rien à nourrir, & qu'il ne demande, pour ainsi dire, aucun soin, il est d'une grande utilité à la campagne, au moulin, &c.; il peut aussi servir de monture : toutes ses allures sont douces, & il bronche moins que le cheval; on le met souvent à la charrue dans les pays où le terrein est léger, & son fumier est un excellent engrais pour les terres fortes & humides.

ANE rayé, nom donné au *zèbre*. *Voyez* ZÈBRE.

ANE sauvage. *Voyez* ANE & ONAGRE.

ANESSE, femelle de l'*âne*. } *Voyez* ANE.
ANON, petit de l'*âne* & de l'*ânesse* }

ANONYME, (l') animal d'une espèce très-singulière, qui se trouve dans la Lybie. Il a neuf à dix pouces de long, avec les oreilles presque aussi longues que la moitié du corps, & larges à proportion. Il a le museau conformé comme le renard, les ongles courts & rétractibles, le poil très-doux au toucher : sa couleur est d'un blanc mêlé d'un peu de gris & de fauve clair; le bout du nez est noir; la queue, qui est assez longue, est fauve & noire à son extrémité : il vit sur les palmiers & en mange le fruit.

La notice de cet animal, dont personne jusqu'ici ne nous a appris le nom, a été apporté d'Abyssinie, par un illustre voyageur, (M. le Chevalier Bruce.) qui l'a communiqué à M. de Buffon, telle que nous la donnons ici.

ANT ou ANTA, au Brésil, est le même animal que le tapir, que l'on appelle aussi *maïpouri*, *Voyez* TAPIR.

ANTAMBA, à Madagascar, *léopard. Voyez* LÉOPARD.

ANTILOPE, nom appliqué génériquement par quelques Auteurs à la famille des gazelles. *Voyez* GAZELLES, & particulièrement à une espèce de cette famille. *Voyez* l'article immédiatement suivant.

ANTILOPE (l'), espèce de gazelle qui est de la taille de nos plus grands chevreuils. Elle ressemble beaucoup à la *gazelle commune* & au *kevel*, mais elle en diffère par un assez grand nombre de caractères, pour qu'on doive la regarder comme un animal d'une autre espèce. L'*antilope* a les larmiers plus grands que la gazelle, ses cornes ont environ quatorze pouces de longueur, elles se touchent, pour ainsi dire, à la base, & sont distantes à la pointe de quinze ou seize pouces; elles sont environnées d'anneaux & de demi-anneaux moins relevés que ceux de la gazelle; elles ont une double flexion symétrique & très-remarquable; en sorte que ces cornes prises ensemble, représentent assez bien la forme d'une lyre antique. L'*antilope* a la cloison des narines épaisse & noire, les poils du menton sont également noirs, avec le tour de la bouche brun; les oreilles grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs, & couvertes en dehors d'un poil de même couleur que celui de la tête; les jambes sont longues & menues, le train de derrière est plus élevé que celui de devant, les sabots sont noirs, pointus, & assez serrés l'un contre l'autre; la queue est plate & nue par dessous vers son origine; le poil est très-fort & très-roide au-dessus du cou & au commencement du dos, il est fauve sur ces parties & blanc sur le ventre, en dedans des cuisses & des jambes, & au bout de la queue.

Les *antilopes* vont en troupes, & quand elles précipitent leur fuite, elles font des sauts & des bonds étonnans. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe; quelquefois elles sont pleines de nouveau deux mois après avoir mis bas; les mâles les recherchent en toutes saisons, & ne s'en abstiennent absolument que quand elles sont pleines. L'accouplement ne dure que très-peu de temps; la femelle porte près de neuf mois, & ne produit qu'un petit, qu'elle allaite, sans refuser d'en allaiter d'autres; les petits restent conchés pendant huit jours après leur naissance, après quoi ils accompagnent la troupe. Ces animaux croissent pendant trois ans, & ce n'est guere qu'à cet âge que les mâles sont en état d'engendrer; les femelles sont plus précoces, & peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les six premières années, il y a peu de différence entre les mâles & les femelles, mais ensuite les femelles se distinguent aisément par une bande blanche sur les flancs près du dos, & parcequ'il ne leur pousse pas de cornes; tandis que dans le mâle on peut en appercevoir les rudimens dès le septième mois, & ces cornes, à l'âge de trois ans, forment deux tours de vis avec dix ou douze rides; c'est alors aussi que les bandes blanches du dos & de la tête commencent à s'évanouir; la couleur des épaules noircit, & le dessus du cou devient jaune : ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'animal avance en âge.

On trouve ces animaux en Afrique & aux Indes; ils peuvent subsister & multiplier dans nos climats. On les nourrit comme les autres animaux ruminans. Ils ont, sur-tout après leur mort, une légère odeur qui n'est pas désagréable, & qui est semblable à celle que les cerfs & les daims exhalent de même lorsqu'on les a tués.

Il y a variété dans cette espèce pour la grandeur. Les grandes *antilopes*, que l'on désigne sous le nom de *lidmées*, sont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes; elles sont plus fortes & plus farouches que les autres gazelles, desquelles il est aisé de les distinguer, tant par la double flexion de leurs cornes, que par le défaut de bande noire ou brune au bas des flancs. Les *antilopes* moyennes sont de grandeur & de la couleur du daim; elles ont les cornes fort noires, le ventre très-blanc, les jambes de devant plus courtes que celles de derrière. On les trouve

en

en grand nombre dans les contrées du Tremeçen, du Duguela, du Tell & du Zaara; elles ont un instinct de propreté, & ne se couchent que dans des endroits secs & nets; elles sont aussi très-légères à la course, très-attentives au danger, & malgré leur timidité naturelle, lorsqu'elles sont surprises, elles s'arrêtent tout court, & font face à ceux qui les attaquent.

L'*antilope* des Indes est la plus petite; elle a les cornes pointues & longues d'un pied & demi. Les prêtres Gentoux portent ces cornes comme une marque d'honneur ou de dignité.

AOUARÉ, à la Guianne est le sarigue. *Voyez* SARIGUE.

APAR, tatou à trois bandes. *Voyez* TATOUS.

APÉRÉA (l'), autrement appellé *cori*, animal du Brésil qui paroit tenir du lapin & du rat. Il a environ un pied de longueur sur sept pouces de circonférence; le poil de la même couleur que nos lièvres, & blanc sous le ventre. Il a aussi la lèvre fendue comme le lièvre, les grandes dents incisives de même, ainsi que la moustache; mais la tête un peu plus allongée que celle du lièvre. Ses oreilles sont arrondies comme celles du rat, & elles sont si courtes, qu'elles n'ont pas un travers de doigt de hauteur. Les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière sont un peu plus longues; les pieds de devant ont quatre doigts couverts d'une peau noire & munis de petits ongles courts: les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est plus long que les deux autres. La chair de l'*apéréa* est comme celle du lapin, auquel il ressemble par la manière de vivre. Il se retire de même dans des trous, néanmoins sans creuser la terre; c'est plutôt dans des fentes de rochers & entre des pierres qu'il cherche son asyle; aussi est-il bien aisé à prendre dans cette retraite. On le chasse comme un très-bon gibier. A plusieurs de ces traits, l'*apéréa*, qui n'est pas encore bien connu, paroit se rapprocher beaucoup de l'agouti.

APPUYER. v. a. *Appuyer les chiens*, terme de chasse, qui veut dire, les assurer & les encourager de la voix ou du cor, à la poursuite de la bête qu'ils chassent.

ARABATA, dans les terres de l'Orenoque; alouate, grand sapajou rouge. *Voyez* ALOUATE.

ARCTOPITHECUS de Gesner, est l'aï ou grand paresseux. *Voyez* AÏ.

ARGALI, en Sibérie & chez les Tartares Mongous, est le mouflon. *Voyez* MOUFLON.

ARMADILLE ou ARMADILLO, est le nom que les Espagnols donnent aux tatous en général. *Voyez* TATOUS.

AROUGHEUN, animal, qui, dit l'ancienne Encyclopédie, « est tout semblable au castor, à » l'exception qu'il vit sur les arbres, comme les » écureuils ». Il est difficile de rassembler plus de disparates en deux lignes. Un animal *tout semblable* au pesant castor, habitant de l'eau, se traînant à peine sur terre, & qui, *comme* le léger *écureuil vit* en l'air *au haut des arbres*, en sautant agilement sur leurs branches! Ne mettons point de pareilles incohérences sur le compte de la nature; elles appartiennent toutes entières à l'ignorance, à l'inadvertence & au défaut de jugement du naturaliste.

AROU-HARISI, dans quelques provinces des Indes; rhinocéros. *Voyez* RHINOCÉROS.

ARRIÈRES, terme de chasse; *faire* ou *prendre les arrières*, est dans un *défaut*, rechercher avec les chiens la voie de l'animal du côté par où il est venu.

ARUCO, dans quelques endroits des Indes Espagnoles; *cachicame*, espèce de tatou. *Voyez* TATOUS.

ASSAPANICK, dans quelques parties du nord de l'ouest de l'Amérique, est le polatouche ou écureuil volant. *Voyez* POLATOUCHE.

ATTARSOAK, nom Groenlandois d'une espèce de phoque, remarquable par une tache blanche sur la peau en forme de croissant... *Voyez* PHOQUE A CROISSANT.

AUCHA, dans quelques voyageurs, est le sarigue. *Voyez* SARIGUE.

AUROCHUS. Ce nom a un rapport sensible avec le mot latin *urus*, & l'un & l'autre désigne l'espèce du taureau sauvage qui autrefois remplissoit les forêts de la Germanie, & que l'on connoit encore aujourd'hui en Moscovie sous ce même nom d'*aurochs*. Ce que les anciens nous disent de la grande taille, de la férocité & de la force indomptable de l'*urus*, convient parfaitement à l'*aurochs* ou taureau sauvage; car dans l'état de liberté, tous les animaux sont plus fiers, plus courageux, & plus robustes; & en effet les *aurochs* qui se trouvent encore dans les forêts du nord, sont extrêmement farouches, & leur chasse est aussi dangereuse que l'étoit celle de l'urus, telle que la décrivent les anciens; néanmoins les jeunes *aurochs* enlevés à leur mère, se privent jusqu'à un certain point, & produisent avec les vaches domestiques; ce qui, joint à l'entière ressemblance dans la conformation, ne peut laisser douter qu'ils ne soient de la même espèce. *Voyez* l'article du BŒUF.

AUSQUOI des Hurons, est le caribou ou renne. *Voyez* RENNE.

AXIS (l'), autrement appellé *cerf du Gange*, semble faire une espèce intermédiaire entre le cerf & le daim. Il a la taille, la forme & la légereté du daim; il a le bois du cerf; mais ce qui distingue l'*axis* de l'un & de l'autre de ces animaux, c'est que tout son corps est marqueté de taches blanches élégamment disposées & nettement séparées les unes des autres, & que d'ailleurs il habite les climats chauds, au lieu que le cerf & le daim ont généralement le pélage d'une couleur uniforme, & se trouvent en plus grand nombre dans les pays froids & tempérés que dans les régions qui approchent de la zone torride. Néanmoins, nous ne pouvons assurer positivement qu'ils soient d'espèce différente, & peut-être l'*axis* n'est-il qu'une variété de l'une ou de l'autre de ces deux espèces, dépen-

dante du climat ; car quoiqu'il ſoit originaire des contrées les plus chaudes de l'Aſie, il ſubſiſte & ſe multiplie en Europe : ces animaux y produiſent entre eux auſſi facilement que les daims, & même ils produiſent avec ces derniers.

L'*axis*, comme nous l'avons indiqué, a été déſigné ſous le nom de *cerf du Gange* ; il l'a été auſſi par MM. de l'Académie, ſous celui de *biche de Sardaigne*.

AZÈBRE eſt un de ces noms dont s'étoit ſurchargée la nomenclature de l'ancienne *Encyclopédie* ; faute d'une diſcuſſion aſſez attentive ou de connoiſſances aſſez étendues, il eſt commun d'y voir reparoître une eſpèce trois & quatre fois ſous des noms différens, & figurer ſous chacun comme eſpèce différente, quoiqu'au fond elle ſoit la même : ainſi cet *azèbre*, *eſpèce de cheval ſauvage qu'on n'apprivoiſe que très-difficilement, qui eſt moucheté de blanc & de noir, prompt à la courſe, & qui ſe trouve dans la baſſe Ethiopie*, n'eſt exactement que le zèbre. *Voyez* ZÈBRE.

AZOUFA, nom ſous lequel il paroît que quelques-uns ont déſigné l'hyêne. *Voyez* HYENE.



BAB

BABIROESA, aux Indes orientales, eſt le babirouſſa. *Voyez* ci-deſſous.

BABIROUSSA (le). Tous les naturaliſtes ont regardé cet animal comme une eſpèce de cochon ou de ſanglier ; cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les ſoies, ni la queue ; il a les jambes plus hautes & le muſeau moins long ; il eſt couvert d'un poil court & doux comme de la laine, & ſa queue eſt terminée par une touffe de cette laine ; il a auſſi le corps moins lourd & moins épais que le cochon ; ſon poil eſt gris, mêlé de roux & d'un peu de noir ; ſes oreilles ſont courtes & pointues. Le caractère le plus remarquable, & qui diſtingue même le *babirouſſa* de tous les autres animaux, ce ſont quatre énormes défenſes ou dents canines, dont les deux moins longues ſortent, comme celles du ſanglier, de la mâchoire inférieure, & les deux autres, qui ſont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire ſupérieure en perçant les lèvres, & s'étendent en courbe juſqu'au-deſſus des yeux. Ces défenſes ſont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant. Les femelles manquent, dit-on, de celles de la mâchoire ſupérieure. Ces deux défenſes ſupérieures ne ſont point des cornes, comme l'ont prétendu quelques zoologiſtes, qui prenant la direction des alvéoles des dents de la mâchoire ſupérieure en bas pour un caractère eſſentiel, ont conclu de la direction contraire de ces deux défenſes dans le *babirouſſa*, que ces défenſes devoient être regardées comme des cornes & non pas comme des dents ; mais cette direction ne nous paroit qu'une ſingularité qui ne peut changer la nature de la choſe, ni faire d'une vraie dent canine une fauſſe corne d'ivoire.

Ces énormes défenſes donnent à ces animaux un air formidable ; cependant ils ſont peut-être moins dangereux que nos ſangliers. Ils vont de même en troupe, & ont une odeur forte qui les décèle, & fait que les chiens les chaſſent avec ſuccès. Ils grognent terriblement, ſe défendent & bleſſent des défenſes de deſſous : car celles de deſſus leur nuiſent plutôt qu'elles ne leur ſervent ; quoique groſſiers & féroces ils s'apprivoiſent aiſément. Leur chair, qui eſt très-bonne à manger, ſe corrompt en aſſez peu de temps : comme ils ont le poil fin & la peau mince, ils ne réſiſtent pas à la dent des chiens, qui les chaſſent de préférence aux ſangliers, & en viennent facilement à bout. Ils s'accrochent à des branches avec les défenſes d'en haut, pour repoſer leur tête, ou pour dormir debout. Ils marchent légérement, ont l'odorat très-fin, & ſe dreſſent ſouvent contre les arbres pour éventer de loin les chiens & les chaſſeurs. Ils nagent très-long-temps avec facilité, & plongent pour échapper au danger : lorſqu'ils ſont pourſuivis ſans relâche & long-temps, ils courent ſe jetter à la mer, &, par ce moyen, échappent très-ſouvent aux chaſſeurs ; cette eſpèce ſe trouve dans les contrées méridionales de l'Afrique & de l'Aſie.

Le *babirouſſa* eſt le *babiroeſa* de François Valentin, le *ſanglier des Indes* de Briſſon.

BAL

BABOUIN, nom de famille dans la grande peuplade des ſinges, & qui déſigne trois eſpèces à queue courte, à face allongée, à muſeau large & relevé, qui ſont le *papion*, le *mandrill* & l'*ouanderou*. (*Voyez* ces mots & l'*article* SINGE.) Au reſte, le nom de *babouin* a été plus ſpécialement attribué à l'eſpèce particulière du *papion*. *Voyez* ce mot.

BACKELEYS, chez les Hottentots ; bœufs à boſſe dont ils ſe ſervent pour garder les troupeaux, & qui ſont plus courageux & plus intelligens que les autres. *Voyez* BŒUF.

BALANCER, v. a. En termes de chaſſe, on dit que les chiens *balancent* lorſqu'ils ne chaſſent point d'*aſſurance* ; &, comme il arrive, dans les mauvais jours de chaſſe, qu'ils perdent à tous momens leurs *voies*.

BALEINE (la) eſt le plus grand de tous les animaux, & le premier du genre des cétacés. Le corps d'une *baleine* eſt une énorme maſſe de ſoixante-dix, quatre-vingt & juſqu'à cent pieds de longueur, ſur preſque autant de circonférence à l'endroit le plus gros, qui eſt près de la tête, laquelle occupe à-peu-près un tiers de la grandeur totale. L'ouverture de la gueule eſt de près de vingt pieds, & les mâchoires ne ſont pas armées de dents, mais garnies de longues & larges lames d'une ſorte de corne noire, flexible, élaſtique, & qui finit par ſe franger aux bords en manière de ſoies de ſanglier. Ces lames, appellées *fanons*, (*voyez* ce mot) ſervent à la *baleine* comme de grands rateaux, avec leſquels elle va recueillant au fond de la mer ſa nourriture, qui ne conſiſte pas en poiſſons : car cet énorme & prodigieux animal, la plus grande maſſe animée qu'ait enfantée la nature, ne ſe nourrit que de petits animaux marins, &, en particulier, d'une ſorte d'inſecte aſſez petite, mais qui fourmille à millions ſur le fond de pluſieurs mers, ſpécialement dans celles du nord. Les pêcheurs Hollandois ont nommé cet inſecte *walfiſchaas*, aliment ou pâture de la *baleine*. Il eſt impoſſible d'imaginer la quantité qu'il faut de cette eſpèce d'aliment pour nourrir & ſubſtanter le corps monſtrueux d'une *baleine*.

Ce n'eſt pas qu'en ramaſſant cette nourriture, elle ne doive auſſi engloutir dans ſon large gouffre

différens poissons ; mais il ne paroît pas qu'elle les chasse ni les recherche, à la différence du cachalot qui les dévore par milliers ; & l'on convient généralement que la grande & vraie *baleine*, la *baleine* proprement dite, ou *baleine à fanons*, dont nous parlons ici, ne vit que d'insectes marins. Sa langue est d'une substance graisseuse & si molle, que lorsqu'on l'a tirée hors de la bouche, on ne peut plus l'y faire rentrer ; les yeux sont extrêmement petits pour un si grand corps, ils sont placés à dix-huit ou vingt pieds l'un de l'autre. Ils sont recouverts de paupières garnies de sourcils, comme dans les animaux terrestres. Il n'y a pas d'oreille extérieure, mais l'épiderme enlevé, on distingue un peu derrière l'œil une tache noire, qui marque le conduit auditif ; & malgré ce peu d'appareil dans l'organe, la *baleine* a l'ouie très-sensible. Sur la tête est ouvert le tuyau ou *évent*, par lequel elle aspire l'air & rejette l'eau avec une force & un bruit prodigieux ; aux côtés du corps, près de la tête, sont deux grandes nageoires, ou larges palmes, de six & huit pieds de long ; la queue, qui est étendue horisontalement, est si grande & si forte, qu'un coup de cette queue renverse, dit-on, un petit bâtiment. Tout le corps de la *baleine* est recouvert d'un cuir fort dur, de couleur noire, sans aucun poil & lisse, hormis qu'il est souvent encroûté de coquillages qui s'y attachent, & y multiplient comme sur un rocher.

La *baleine*, dans sa forme extérieure & dans le total de sa figure, présente celle d'un monstrueux poisson, au corps enflé, au museau arrondi, à la queue taillée comme en deux demi-lunes ; mais, à l'intérieur, son organisation offre presque toute la charpente d'un énorme quadrupède, comme emprisonné & cousu dans la peau d'un poisson ; ce sont, non des arrêtes, mais de véritables os, dont, à la vérité, la substance est plus cellulaire & moins compacte, que celle des os des quadrupèdes terrestres, mais qui néanmoins est de la même nature : dans cette charpente des os de la *baleine*, on distingue les côtes, articulées & conformées de même que celles des animaux de la terre ; on remarque ceux de ces os qui soutiennent & meuvent les nageoires, qui tant par leur structure, que par l'usage qu'en fait la *baleine* pour embrasser & emporter son baleineau, ressemblent à des bras ; plus de connoissances que nous n'en avons jusqu'ici sur l'organisation intérieure & la dissection de ces grands animaux nous offriroient, sans doute, & des détails plus intéressans & des analogies plus frappantes.

Nous lisons (anc. encyclop. *art.* BALEINE), que l'on trouva, en 1620, près de l'isle de Corse, une *baleine* qui avoit cent pieds de longueur. On en tira cent trente cinq mille livres de lard, & il fallut employer l'effort de dix-sept hommes, pour tirer du corps de l'animal le gros intestin, dont la capacité étoit si grande, qu'un homme à cheval auroit pu y entrer. L'épine du dos étoit composée de trente-deux vertèbres. Cette *baleine* étoit femelle & pleine : on tira son fœtus, qui avoit trente pieds de longueur, & pesoit quinze cens livres.

Quelqu'énormes que soient ces proportions, on en a encore donné de beaucoup plus grandes aux *baleines*, & il s'est trouvé des voyageurs qui, portant l'exagération à l'excès, ont dit avoir vu, dans la mer de la Chine, des *baleines* longues de neuf cens pieds ; d'autres les ont comparées à des isles, à des écueils ; & de-là, sans doute, est née, chez les pêcheurs du nord, l'idée de leur *kraken*, ou poisson - montagne, qui, disent-ils, s'élève, en effet, des fonds de la mer comme un écueil, & attire sur ses flancs une infinité d'animaux marins qui viennent y vivre. Quoi qu'il en soit de ces relations, il est certain du moins que les *baleines* qu'on prenoit dans le nord, dans les premiers temps de la pêche, étoient beaucoup plus grandes que celles qu'on y trouve à présent ; sans doute parce qu'elles étoient plus vieilles ; car à peine peut-on mettre des bornes à la vie de ces grands animaux.

La *baleine* ne produit à chaque portée qu'un seul baleineau ; la mère le tient & le transporte entre ses nageoires ou ses bras, & pour l'allaiter, elle se couche de côté à la surface de la mer, & le petit s'attache aux mamelles, qui sont situées de chaque côté de la vulve, & ont dix ou douze pouces de diamètre & sept ou huit de longueur dans le temps que la *baleine* allaite. Son lait ressemble, dit-on, au lait de vache. Suivant M. Dudley, (*Transf. Philos. n°* 337,) elle porte dix mois, & l'accouplement n'a lieu que tous les deux ans. L'organe du mâle est long d'environ six pieds sur sept ou huit pouces de diamètre à sa racine, & un seulement à son extrémité. La partie sexuelle de la femelle ressemble à celle des quadrupèdes ; les pêcheurs de Groenland assurent que dans l'accouplement, ces grands animaux s'élèvent perpendiculairement dans l'eau, en s'appuyant sur leur queue, & s'embrassant avec leurs nageoires. M. Dudley prétend, au contraire, que la femelle reçoit le mâle couchée. On assure de plus que le mâle & la femelle, fideles l'un à l'autre, vivent en société & ne se quittent jamais.

Les excrémens de la *baleine* sont d'un rouge approchant du vermillon, & n'ont aucune mauvaise odeur : quelquefois les pêcheurs les ramassent, parce qu'ils teignent d'un joli rouge, assez durable sur la toile.

C'est par le moyen de sa queue que la *baleine* se porte en avant, & on est étonné de voir avec quelle vitesse cette masse énorme se meut dans la mer. Les nageoires ou bras ne lui servent que pour se diriger & aller de côté. La grosseur de ces animaux les empêche d'approcher des côtes, & c'est dans les abimes de la mer du pôle, vers le Spitzberg, le Groenland & le détroit de Davis, qu'il faut les aller chercher.

Quelque utile que soit la pêche de la *baleine*, il s'est

passé des siecles avant que les hommes aient osé la tenter. Les Basques sont les premiers qui l'aient entreprise vers le 15e siecle, & qui aient enhardi les autres peuples maritimes de l'Europe aux détails de cette pêche périlleuse. On y emploie un certain nombre de chaloupes munies de harpons, de lances, & d'une grande quantité de cordes. Le harpon est un instrument de fer légèrement trempé, de trois pieds de longueur, avec un manche de bois de six pieds de long, plus gros en haut qu'en bas, & creux jusqu'à la moitié pour y faire entrer le fer. La pointe du harpon est triangulaire, & a la forme d'une flèche. Le poids du fer étant en bas, de quelque manière que le harpon soit lancé, il tombe toujours sur sa pointe. A ce fer, près du manche, est attachée la *harpoire*, qui est une corde de six à sept brasses de longueur sur un pouce d'épaisseur. Elle doit être faite du chanvre le plus doux & le plus fin, & sans être goudronnée; on la roule, afin qu'elle ne retienne pas le harpon lorsqu'on le lance. Cette corde est liée à une autre, placée à l'autre bout du harpon, pour suivre le poisson dans sa suite. Cette dernière est bien goudronnée, faite d'un chanvre rude, & beaucoup plus grosse & plus forte que la harpoire.

Les *lances* ont quatre pieds de longueur, & sont garnies de manches de bois qui en ont environ le double. On s'en sert pour achever de percer la *baleine* lorsqu'elle reparoît sur l'eau après avoir été harponnée.

Le bâtiment étant arrivé dans les parages où doit se faire la pêche, se tient à la voile, & on suspend à ses côtés les chaloupes armées de leurs avirons. Un matelot est en vedette au haut du mât de hune; dès qu'il apperçoit une *baleine*, il crie; (ce cri étoit, en langue Basque: *balia! balia!*) & aussi-tôt l'équipage se jette dans les chaloupes, & on fait force de rames pour atteindre la *baleine* apperçue. Celui qui doit la harponner est sur l'avant de sa chaloupe, tenant le harpon de la main droite, la pointe tournée à gauche avec la première des deux cordes auxquelles il est attaché. Dès qu'on est à portée de la *baleine*, le harponneur se lève & lance son instrument, en tachant d'atteindre l'animal aux endroits les plus sensibles, tels que le dessous de l'ouïe, la plus grande partie du dos & les parties de la génération; car toutes les parties du corps de la *baleine* ne prêtent pas également au harpon: la tête surtout, est celle où il a le moins de prise, parce que les os y sont fort durs, & qu'il y a peu de graisse; c'est néanmoins la partie que l'animal expose le plus ordinairement au harpon.

Dès que la *baleine* se sent blessée, elle prend la fuite & plonge dans la mer. On file alors la corde, en observant de la faire filer directement par le milieu de la chaloupe, qui, sans cette précaution, seroit infailliblement renversée. A mesure que la *baleine* s'enfonce, on lâche plus de corde; & si la chaloupe n'en a pas assez, on prend celle des autres. Le harponneur mouille sans cesse avec une éponge le bord que la corde frotte en filant, dans la crainte qu'un mouvement si rapide n'y mette le feu, tandis qu'un matelot expérimenté, qui est sur l'arrière pour gouverner la chaloupe avec son aviron, observe de quel côté la corde file, & se règle sur son mouvement. On observe aussi de ne pas trop lâcher la corde aux *baleines* qui fuyent au niveau de l'eau, parce qu'en s'agitant elles pourroient l'accrocher à quelque rocher & faire sauter le harpon. De temps en temps on tire la corde, pour connoître à sa roideur le degré de force qui reste à l'animal. Lorsqu'elle paroît lâche, & qu'elle ne fait plus pencher l'avant de la chaloupe, on ne pense qu'à la retirer. Un des pêcheurs la roule à mesure qu'on la tire, pour être en état de la filer avec la même facilité si la *baleine* recommençoit à fuir. Les autres chaloupes suivent celles qui est attachée à la *baleine*, pour la remorquer. Le bâtiment, toujours à la voile, la suit aussi, tant à fin de ne point perdre ses chaloupes de vue, qu'afin d'être à portée de mettre à bord la *baleine* harponnée.

D'ordinaire, la *baleine*, quelque temps après avoir été harponnée, revient sur l'eau pour respirer & rejeter une partie de son sang; alors toutes les chaloupes tâchent de s'en approcher pour la harponner de nouveau, ou pour la tuer à coups de lances. Ce moment est toujours le plus dangereux; car la chaloupe qui a lancé le harpon, quoiqu'entraînée par la *baleine*, s'en trouve ordinairement fort éloignée, au lieu que les autres qui viennent la frapper de leurs lances, sont comme sur elle, ou du moins à ses côtés, & ne peuvent guere éviter d'en recevoir de très-rudes coups, suivant ses mouvemens & ses agitations. Sa queue & ses nageoires battent si furieusement l'eau, qu'elles la font sauter & jaillir en brouillards. La *baleine* peut, d'un coup de queue, briser une chaloupe; mais elle ne peut faire aucun dommage aux grands vaisseaux, & elle souffre au contraire beaucoup elle-même de leur choc ou de leur rencontre.

Les *baleines* blessées rejettent l'eau de toutes leurs forces, & avec un bruit qui s'entend d'aussi loin que du gros canon; mais lorsqu'elles ont perdu tout leur sang, ou qu'elles sont tout-à-fait épuisées de fatigue, elles ne rejettent plus l'eau que foiblement, & ce changement est un présage de leur mort prochaine. Quelques-unes, après avoir été blessées, font rejaillir leur sang en si grande quantité, qu'elles en couvrent les chaloupes & les pêcheurs, & que la mer en paroît teinte dans un vaste espace. Celles qui sont blessées mortellement, s'échauffent par leurs agitations jusqu'à se couvrir d'une sorte de sueur qui attire les oiseaux de mer. Avec l'eau qu'elles font rejaillir par leurs naseaux, elles jettent aussi une espèce de graisse qui nage sur l'eau, & que les *Mallemuks* (Goélands) avalent fort avidement.

S'il arrive qu'un harpon se brise ou se détache, les pêcheurs d'un autre vaisseau ne manquent point de lancer leur propre harpon, & lorsqu'ils ont

accroché la *baleine*, elle leur appartient. Quelquefois la *baleine* est frappée en même temps par deux harpons lancés par deux vaisseaux différens ; alors les deux vaisseaux y ont un droit égal, & chacun en obtient la moitié.

Quand la *baleine* meurt sans revenir sur l'eau, & qu'elle va par malheur au fond avant d'être amarrée au côté du bâtiment, on est obligé de couper les cordes pour empêcher qu'elles n'entraînent les chaloupes, & l'on perd sans retour la *baleine* avec tout ce qui y est attaché. Les plus maigres sont celles qui vont plus vite au fond ; & quoiqu'elle reviennent sur l'eau quelques jours après, on n'attend point que celles qui disparoissent ainsi, remontent d'elles-mêmes, parce qu'elles sont alors d'une saleté & d'une puanteur insupportables. Aussi-tôt donc qu'une *baleine* est tuée ou mourante, l'effort de tous les pêcheurs se réunit pour la conduire au vaisseau ; on la suspend par des cordes, on lui coupe la queue, & on l'attache à l'arrière d'une chaloupe, qu'on amarre de même à la queue de quatre ou cinq autres, & l'on retourne au vaisseau dans cet ordre. En y arrivant, la *baleine* y est attachée avec des cordes ou des chaînes, la tête vers la poupe, & l'endroit où l'on a coupé la queue, vers la proue ; ensuite deux chaloupes se placent de l'autre côté de l'animal. Les charpentiers ou les harponneurs se mettent sur la *baleine*, vêtus d'habits de cuir, avec des bottes qui ont des crampons de fer aux semelles, pour mordre sur la peau glissante de l'animal ; & de plus ils tiennent au bâtiment par une corde qui les lie par le milieu du corps. Dans cet état, ils coupent le lard dont toute la *baleine* est recouverte sur dix ou douze pouces d'épaisseur, par grandes tranches qu'on tire sur le pont, où les matelots les découpent en morceaux quarrés de la grandeur d'un pied, qu'on réduit encore en morceaux plus petits pour les jeter dans les tonneaux. Dans cet exercice, on se sert de couteaux, qui, avec leurs manches, sont de la longueur d'un homme, & l'on se tient aussi loin de la graisse qu'il est possible, parce qu'on la croit capable de causer une contraction de nerfs qui pourroit aller jusqu'à rendre perclus des mains & des bras. Lorsqu'on a découpé un côté de la *baleine*, on ne la retourne qu'après avoir coupé la côte entière, qu'on élève à l'aide d'un grand nombre de crochets & de poulies. Cette côte appartient non-seulement au propriétaire du vaisseau, mais encore à tous les intéressés dans l'entreprise. L'équipage a la moitié du produit de l'huile, & le capitaine, le pilote & le charpentier ont encore par-dessus les autres une gratification sur le produit des barbes ou fanons qu'on tire de la gueule de la *baleine*.

La graisse des *baleines* ne se ressemble point ; dans les unes elle est blanche, jaune dans les autres, & rouge dans quelques-unes. La jaune passe pour la meilleure ; la blanche est remplie de petits nerfs, & rend moins d'huile ; la rouge est la moins abondante & la moins estimée.

Les Basques étoient les seuls qui se hasardoient à faire fondre la graisse des *baleines* sur leurs vaisseaux, à l'aide d'un fourneau de briques construit exprès, & qu'ils échauffoient d'abord avec du bois, puis avec les résidus même du lard qui avoit rendu la plus grande partie de son huile, & qui donnoit un feu très-ardent. Cette méthode étoit avantageuse, mais infiniment dangereuse, à cause des incendies qu'elle occasionnoit dans les navires : aussi les pêcheurs des autres nations se contentent-ils de transporter le lard dans des barriques pour le faire fondre dans leur pays. Les Allemands le laissent simplement fermenter dans les tonneaux, & le convertissent ensuite en huile, en le faisant frire : la perte est de 20 pour 100, plus ou moins, suivant sa bonté. Dans le voisinage de Hambourg, où l'on fait l'huile, on tire la graisse des tonneaux pour la mettre dans une grande cuve, d'où elle est jetée dans une chaudière large & plate, & qui en contient jusqu'à 140 galons. Après l'avoir bien fait frire sur le fourneau, on la puise avec de petits chaudrons, & on la jette dans un grand tamis placé sur une cuve à demi-pleine d'eau, où l'huile se refroidit, s'éclaircit & dépose au fond ce qu'elle a d'impur. Il ne reste que l'huile pure & nette, qui nage sur l'eau. De la grande cuve, on la fait couler par des tuyaux successivement dans trois autres cuves de même grandeur, & également à demi-pleines d'eau, où elle se clarifie encore plus : & au sortir de la quatrième cuve, on la met dans des barils pour la vendre. Ceux qui ne la veulent pas si pure, n'emploient que deux cuves. Quelques-uns font frire aussi le marc, dont ils tirent une huile brune, mais qui est très-peu estimée. Les Hollandois emploient à-peu-près les mêmes procedés pour tirer l'huile de la graisse des *baleines*. Une *baleine* donne aujourd'hui quarante barils d'huile ; celles qu'on prenoit autrefois en donnoient jusqu'à soixante ou quatre-vingt. Il y a de ces barils qui contiennent soixante-quatre galons d'Angleterre, ou deux cent soixante-douze pintes de France ; mais un baril ordinaire d'huile de baleine n'est que de trente-deux galons ou cent trente-six pintes. Cette huile sert à brûler, à faire le savon ; elle entre dans la préparation des draps, des cuirs ; elle sert aux peintres à délayer certaines couleurs, aux gens de mer à engraisser le brai, pour enduire & spalmer les vaisseaux ; aux architectes & aux sculpteurs pour une espèce de détrempe avec céruse ou chaux, qui durcit, fait croute sur la pierre, & la garantit des injures du temps. A l'égard des fanons, leur usage s'étend à une infinité de choses utiles : on en fait des busques, des piquûres, des parasols, des corps, & autres ouvrages. *Voyez* Fanons.

Les Basques, dans le commencement, faisoient la pêche de la *baleine* dans la mer glaciale & le long des côtes du Groenland ; mais rebutés par les dangers qu'ils couroient au milieu des glaces qui couvrent ces parages, ils allèrent faire leur pêche en pleine mer, vers l'isle de Finlande, dans l'endroit

nommé *Sarde*, & au milieu de plusieurs bas-fonds; ils quittèrent ensuite ces parages & établirent leur pêche dans le détroit de Davis, vers l'isle Disco; mais le peu de succès qu'ils y eurent pendant plusieurs années, les dégoûta insensiblement de cette pêche, de sorte qu'après avoir ouvert aux autres nations cette branche de commerce, ils paroissent l'avoir eux-mêmes abandonnée.

Vers la fin du seizième siècle, la pêche de la *baleine*, sur les côtes de Spitzberg, devint considérable & passa entièrement dans les mains des Anglois, qui, pendant bien des années, s'efforcèrent d'en exclure les autres peuples. Ils y ont à la fin renoncé eux-mêmes, & ce sont maintenant les Hollandois qui font la plus grande partie de cette pêche, dont ils tirent un avantage prodigieux, & qui est devenue une des branches les plus importantes & les plus avantageuses de leur commerce. En six jours, si le temps est favorable, leurs vaisseaux peuvent se trouver transportés au lieu de la pêche. Toute la saison qu'elle dure ne passe pas quatre mois; ils y employent trois à quatre cents navires & deux à trois mille matelots, sans compter neuf à dix mille personnes que cette pêche occupe encore après le retour des vaisseaux. L'année 1677 est fameuse dans les annales de la pêche de la *baleine*, comme celle où s'est faite la pêche la plus riche & la plus abondante: 201 vaisseaux des différentes nations, dont les Hollandois en avoient à eux seuls 129, prirent 1968 *baleines*, dont on tira 67883 tonneaux d'huile, qui joints à la vente des barbes ou fanons, donnèrent un produit de 3784490 florins; cette pêche n'a pas été depuis aussi considérable. Néanmoins les Hollandois exportent assez régulièrement par année, tant en fanons qu'en huile, au moins pour un million de florins; par-là, ils ont depuis plus d'un siècle, ajouté des sommes immenses à leur richesses aussi-bien qu'à la force de leur état considéré comme puissance maritime.

Ce qu'on appelle *blanc de baleine* est une substance, tirée de la tête du *cachalot*... *Voyez* ce mot. Du reste, il paroît qu'il y a plusieurs espèces de *baleines* non-seulement dans l'acception générale & vague, qui fait comprendre sous ce nom les cachalots & autres grands cétacés; mais dans l'acception précise & particulière restreinte à la *baleine* proprement dite, c'est-à-dire, qui au lieu de dents, a la bouche garnie de ces grandes lames élastiques que l'on a nommé *fanons*. On distingue différentes espèces dans ce genre de la *baleine* proprement dite, soit par la grandeur, soit par la couleur & par le nombre des proéminences ou bosses qu'elles portent sur le dos; & on les trouve désignées sous les noms de *nord-caper*, *plock-fisch*, *finne-fisch*, *gibbar*, &c.; mais ni ces noms, ni ces caractères ne sont jusqu'ici assez bien établis ni assez distincts, pour que l'on puisse reconnoître & décrire, d'après eux, ces espèces, avec quelque certitude, & l'éclaircissement de cette partie importante & neuve de l'histoire naturelle attend un ouvrage qui ne peut être le fruit que des connoissances les plus approfondies & des recherches les plus étendues. La *baleine* dont nous parlons ici est celle que Ray, dans sa méthode, désigne par cette phrase: *Balæna vulgaris edentula dorso non pinnato*.

BARBARESQUE (le) ou écureuil de Barbarie, que l'on pourroit croire n'être qu'une variété dans l'espèce du *palmiste*, (*voyez* ce mot), est en effet du même continent, du même climat, de la même grosseur & à-peu-près de la même figure; cependant on trouve entre eux des différences très-remarquables, & qui indiquent assez que ce sont deux animaux séparés. Le *barbaresque* a la tête & le chanfrein plus arqué, les oreilles plus grandes, la queue garnie de poils plus touffus & plus longs que le palmiste; il est plus écureuil que rat, par la forme du corps & de la tête; il a sur le dos quatre bandes blanches, au lieu que le palmiste n'en a que trois, la bande blanche du milieu se trouve dans le palmiste sur l'épine du dos, tandis que dans le *barbaresque* il se trouve sur la même partie une bande noire mêlée de roux. Du reste, le *barbaresque* & le palmiste se ressemblent par les habitudes naturelles. *Voyez* PALMISTE.

Le *barbaresque* est le *sciurus getulus* d'Aldovrande & de Caïus dans Gesner; le *barbary squirel*, d'Edwards; l'*écureuil de Barbarie*, de Brisson.

BARBASTELLE, espèce de chauve-souris. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

BARBET, nom donné à une race de chiens qui sont couverts d'un poil long, fourni & laineux comme une toison. Pour le reste des caractères du *barbet*. *Voyez* à l'*article* CHIEN.

BARDEAU, mulet provenant du cheval & l'ânesse. *Voyez* MULET.

BARRE, aux Indes orientales, est l'éléphant. *Voyez* ÉLÉPHANT.

BARRIS, dans quelques endroits de l'Afrique, grand orang-outang ou homme des bois. *Voyez* ORANG-OUTANG.

BARRUS, dans les anciens écrivains Latins, désigne l'éléphant, & paroît être formé de l'Indien, *barre*. *Voyez* ÉLÉPHANT.

BASSET, race de chiens à jambes courtes & basses. Pour les caractères & la filiation de cette race, *voyez* l'*article* CHIEN.

BAUGE, f. f. en langage de chasseur, est le lit du sanglier, qui est ordinairement dans l'endroit de la forêt le plus fort & le plus fourré, sur un tas de feuilles sèches. *Voyez* SANGLIER.

BAURD-MANNETJES, du voyageur Bosman, sorte de guenon noire, à barbe blanche, & qui doit être rapportée à l'espèce du talapoin. *Voyez* TALAPOIN.

BAZAN, en Perse; *gazelle-pazan*, gazelle du bézoard. *Voyez* PAZAN.

BEHEMOTH, de l'écriture, grand & puissant animal, qui paroît être l'*hippopotame*. *Voyez* l'art. de L'HIPPOPOTAME.

BEKKER-EL-WASH, chez les Arables, *zébu*, petit bœuf à bosse. *Voyez* BŒUF & ZÉBU.

Béler, v. a. *Bélement*, f. m. Cri du *bélier*, des brebis, des agneaux. Quand un agneau *béle*, la brebis mère l'entend & lui répond du milieu du plus nombreux troupeau. Le *bélement* des béliers est plus fort & plus grave que celui des moutons. Les moutons *bélent* beaucoup en sortant le matin de l'étable, pour aller aux champs, & le soir quand ils en reviennent. Le mot *béler* sert aussi pour exprimer le cri de la chèvre.

BELETTE (la) est avec l'hermine, la plus petite, mais non la moins sanguinaire de cette classe inférieure de menues bêtes de proie à corps allongé & à marche rampante, furets, fouines, putois, qui s'insinuent dans les colombiers, dans les poulailliers, dans les volières, & y font les exécutions les plus sanglantes. La *belette*, quoique bien moins forte que le putois & la fouine, puisqu'elle n'a que sept pouces de longueur, fait néanmoins de même la guerre aux volailles, aux pigeons, aux moineaux, aux rats, aux souris, &c. Lorsqu'elle entre dans un poulailler, elle n'attaque pas les coqs ou les vieilles poules, elle choisit les petits poussins, les tue par une seule blessure faite à la tête, & ensuite les emporte tous les uns après les autres; elle casse aussi les œufs & les suce avec une incroyable avidité. En hiver, elle demeure ordinairement dans les greniers, dans les granges, souvent même elle y reste au printemps pour y faire ses petits, dans le foin ou la paille; en été; elle va à quelque distance des maisons, sur-tout dans les lieux bas, autour des moulins, le long des ruisseaux, des rivières, se cache dans les buissons pour attraper des oiseaux, & souvent s'établit dans le creux d'un vieux saule pour y faire ses petits; elle leur prépare un lit avec de l'herbe, de la paille, des feuilles; elle met bas au printemps; les portées sont ordinairement de quatre ou de cinq. Les petits naissent les yeux fermés; mais en peu de temps ils prennent assez d'accroissement & de force pour suivre leur mère à la chasse; elle attaque les couleuvres, les rats d'eau, les taupes, les mulots, &c.: parcourt les prairies, dévore les cailles & leurs œufs. Dans ces courses sanguinaires, elle ne marche jamais d'un pas égal, ne va qu'en bondissant par petits sauts inégaux & précipités; & lorsqu'elle veut monter sur un arbre, elle fait un bond par lequel elle s'élève tout d'un coup à plusieurs pieds de hauteur; elle bondit de même lorsqu'elle veut attrapper un oiseau.

Ces petites bêtes dorment les trois quarts du jour, & employent la plus grande partie de la nuit à manger ou à chercher leur proie. Elles ont une odeur très-forte de faux musc; on remarque qu'elles sentent plus mauvais en été qu'en hiver; & lorsqu'on les poursuit ou qu'on les irrite, elles infectent de loin. Elles marchent toujours en silence, ne donnent jamais de voix qu'on ne les frappe, & ont alors un cri aigre & enroué qui exprime la colère ou la douleur.

La *belette* est très-commune dans les pays tempérés & chauds, & très-rare au contraire dans les pays froids.

On a souvent confondu la *belette* & l'hermine; elles se ressemblent, à la vérité, par la forme du corps, par leur naturel constamment sauvage, par leur goût pour la chair corrompue; il y a même des *belettes* ordinaires qui, de rousses qu'elles sont, deviennent en hiver blanches comme l'hermine; mais ces caractères ne suffisent pas pour établir une identité d'espèce entre elles, puisqu'elles en ont d'autres encore plus nombreux qui les séparent autant que les premiers semblent les rapprocher. L'hermine a toujours le bout de la queue noire; la *belette*, même celle qui blanchit en hiver, a le bout de la queue jaune; elle est d'ailleurs sensiblement plus petite & a la queue beaucoup plus courte que l'hermine; elle ne demeure pas, comme elle, dans les déserts & dans les bois, elle ne s'écarte guère des habitations. On doit donc considérer l'hermine & la *belette*, comme formant deux espèces distinctes & séparées. *Voyez* HERMINE.

La *belette*, en latin *mustela*, est la *mustela vulgaris* des nomenclateurs.

BELETTE de Java est le vansire. *Voyez* VANSIRE.

BELETTE (grosse) noire du Brésil. *Voyez* TAYRA.

BÉLIER (le). Nom du mâle en état d'engendrer dans l'espèce de la *brebis* ou du *mouton*, si l'on prend ce dernier nom dans son acception collective; espèce précieuse, propagée par nos soins, immolée à nos besoins; & qui dans l'ordre de la nature est d'autant plus abatardie & dégénérée, qu'elle est plus subjuguée, plus docile, &, pour ainsi dire, plus perfectionnée dans la dépravation de l'esclavage. Aussi la timidité & la stupidité ne sont pas moins les attributs des individus de cette espèce, que la docilité & la douceur: l'amour est le seul sentiment qui semble inspirer au bélier quelque vivacité: lorsqu'il est en rut, il devient pétulant, il se bat, il s'élance contre les autres béliers, quelquefois même il attaque son berger; mais hors de là il n'est ni moins stupide, ni moins craintif que les autres individus de son espèce.

Un beau & bon *belier* doit avoir la tête forte & grosse, le front large, les yeux gros & noirs, le nez camus, les oreilles grandes, le cou épais, le corps long & élevé, les reins & la croupe larges, les testicules gros & la queue longue. Il faut qu'il ait des cornes: car il y a des *béliers* qui n'en ont pas, & ces *béliers* sans cornes sont, dans nos climats, moins vigoureux & moins propres à la propagation. Les meilleurs de tous sont les blancs bien chargés de laine sur le ventre, sur la queue

queue, sur la tête, sur les oreilles, & jusques sur les yeux. Un seul peut aisément suffire à vingt-cinq ou trente brebis; &, par un goût qui doit nous paroître bisarre, il s'attache de préférence aux brebis âgées, & dédaigne les jeunes.

Dans l'espèce du mouton on connoît l'âge de l'individu par l'inspection des dents; mais on peut, de plus, connoître en particulier celui du *bélier*, par les cornes, qui paroissent dès la première année, souvent même dès la naissance, & qui croissent tous les ans d'un anneau jusqu'à l'extrêmité de la vie. La durée la plus ordinaire de celle du *bélier* est de douze à quatorze ans; il peut engendrer à dix-huit mois; mais il vaut mieux attendre qu'il ait trois ans, & on ne doit l'employer que jusqu'à huit. A cet âge il faut le *bistourner* (lui comprimer ou tordre les testicules), & l'engraisser avec les vieilles brebis. La chair du *bélier*, quoique bistourné & engraissé, a toujours un mauvais goût, au lieu que celle du mouton est la plus succulente & la meilleure de toutes les viandes communes.

Le *mouton* est un *bélier* auquel on a, dans sa jeunesse, fait subir la castration. Pour former un troupeau de moutons & en tirer du profit, il faut acheter des *béliers* & des brebis de l'âge de dix-huit mois ou deux ans. On en peut mettre cent sous la conduite d'un seul berger, pourvu qu'il soit vigilant & aidé d'un bon chien: il doit les précéder lorsqu'il les conduit aux champs, & les accoutumer à entendre sa voix, à le suivre sans s'arrêter & sans s'écarter. On doit éviter de les mener paître dans les endroits bas, humides & marécageux; les terreins secs, les côteaux & les plaines élevées au dessus des collines, où le serpolet & les autres herbes odoriférantes abondent, sont ceux qui leur conviennent le mieux: car leur chair est, dans ces pâturages secs & élevés, de bien meilleure qualité que dans les plaines basses & les vallées humides, à moins que ces plaines ne soient sablonneuses & voisines de la mer, parce qu'alors toutes les herbes sont salées, & la chair du mouton n'est nulle part aussi bonne que dans ces pâcages ou prés salés; le lait des brebis y est aussi plus abondant & de meilleur goût. Rien ne flatte plus l'appétit de ces animaux que le sel; rien aussi ne leur est plus salutaire, lorsqu'il leur est donné modérément.

On les nourrit pendant l'hiver à l'étable, de son, de navets, de foin, de paille, de luzerne, de sainfoin, de feuilles d'orme, de frêne, &c. On ne laisse pas de les faire sortir tous les jours, à moins que le temps ne soit fort mauvais; mais c'est plutôt pour les promener que pour les nourrir, & dans cette mauvaise saison, on ne les conduit aux champs que sur les dix heures du matin, on les y laisse pendant quatre ou cinq heures, après quoi on les fait boire & on les ramène à l'étable vers les trois heures après midi. Au printemps & en automne au contraire, on les fait sortir aussi-tôt que le soleil a dissipé la gelée ou l'humidité, & on ne les ramène qu'au soleil couchant. Il suffit aussi dans ces deux saisons de les faire boire une seule fois par jour avant de les ramener à l'étable, où il faut qu'ils trouvent toujours du fourrage, mais en plus petite quantité qu'en hiver. Ce n'est que pendant l'été qu'ils doivent prendre aux champs toute leur nourriture; on les y mène deux fois par jour, & on les fait boire aussi deux fois; on les fait sortir de grand matin, & néanmoins on attend que la rosée soit tombée pour les laisser paître; vers dix heures, on les mène boire & on les tient à l'ombre durant le chaud du jour. Sur les trois ou quatre heures du soir, lorsque la grande chaleur commence à diminuer, on les remène paître jusqu'au soir. Il faudroit même, si l'on n'avoit rien à craindre du loup, les laisser passer toute la nuit aux champs, comme on le fait en Angleterre; ils n'en feroient que plus vigoureux, plus propres & plus sains. Comme la chaleur trop vive les incommode beaucoup, & que les rayons du soleil leur étourdissent la tête, & leur donnent des vertiges, on fera bien de choisir les lieux opposés au soleil, & de les mener le matin sur des côteaux exposés au levant, & l'après-midi sur des côteaux en face du couchant, afin qu'ils aient en paissant la tête à l'ombre de leur corps; enfin il faut éviter de les faire passer par des endroits couverts d'épines, de ronces, d'ajoncs, de chardons, &c. où leur laine s'arrache & reste attachée par floccons.

Nous avons dit qu'on connoissoit l'âge des moutons par l'inspection des dents. A un an, *béliers*, brebis & moutons perdent les deux dents du devant de la mâchoire inférieure; ces animaux manquent, comme l'on sçait, de dents incisives à la mâchoire supérieure. A dix-huit mois, les deux dents voisines des deux premières tombent aussi, & à trois ans, elles sont toutes remplacées; elles sont alors égales & assez blanches; mais, à mesure que l'animal vieillit, elles se déchaussent, s'émoussent & deviennent inégales & noires.

Tous les ans, il faut trier, dans le troupeau, les bêtes qui commencent à vieillir, & qu'on veut engraisser. Comme elles demandent un traitement différent de celui des autres, on doit en faire un troupeau séparé, &, si c'est en été, on les menera aux champs avant le lever du soleil, afin de leur faire paître l'herbe humide & chargée de rosée. Rien ne contribue plus à l'engraissement des moutons que l'eau prise en grande quantité, & rien ne s'y oppose davantage que l'ardeur du soleil; ainsi, on les ramenera à la bergerie sur les huit ou neuf heures du matin, & on leur donnera du sel, pour les exciter à boire; on les menera une seconde fois, sur les quatre heures du soir, dans les pâcages les plus frais & les plus humides. Ces petits soins, continués pendant deux ou trois mois, suffisent pour leur donner toute l'apparence de l'embonpoint: ils deviennent même aussi gras qu'ils peuvent

l'être ; mais cette graisse n'est qu'une bouffissure ; qui, loin de donner des sucs & de la fermeté à leur chair, ne la rend souvent, au contraire, que plus insipide & plus fade. Il faut donc, lorsqu'on veut leur faire une bonne chair, ne se pas borner à leur laisser paître la rosée & boire beaucoup d'eau, mais leur donner en même-temps des nourritures plus succulentes que l'herbe. On peut les engraisser en hiver, & dans toutes les saisons, en les mettant dans une étable à part, & en les nourrissant de farines d'orge, d'avoine, de froment, de fèves, &c. mêlées de sel, afin de les exciter à boire plus souvent & plus abondammenr ; mais, de quelque manière, & dans quelque saison qu'on les ait engraissés, il faut s'en défaire aussi-tôt, car on ne peut jamais les engraisser deux fois, & ils périssent presque tous par des maladies du foie, occasionnées par les vers qui s'y engendrent.

Le mouton a le suif plus abondant, plus blanc, plus sec, plus ferme & de meilleure qualité qu'aucun autre animal. Le suif diffère de la graisse, en ce que celle-ci reste toujours molle, au lieu que le suif durcit en se refroidissant. C'est surtout autour des reins que le suif s'amasse en grande quantité, & le rein gauche en est toujours plus chargé que le droit : il y en a aussi beaucoup dans l'épiploon & autour des intestins ; mais ce suif n'est pas, à beaucoup près, aussi ferme, ni aussi bon que celui des reins, de la queue & des autres parties du corps. Les moutons n'ont pas d'autre graisse que le suif, & cette matière domine si fort dans l'habitude de leur corps, que toutes les extrêmités de la chair en sont garnies ; le sang même en contient une assez grande quantité.

Tous les ans on fait la tonte de la laine des moutons, des brebis & des agneaux. Dans les pays chauds, où l'on ne craint pas de mettre l'animal tout à fait nud, on arrache la toison, & on en fait souvent deux récoltes par an. En France, & dans les climats plus froids, on se contente de la couper une fois par an, avec de grands ciseaux, & on en laisse aux moutons une partie, afin de les garantir de l'intempérie du climat. Avant la tonte, on les lave bien afin de rendre la laine aussi nette qu'elle peut l'être. Cette opération se fait dans nos contrées au mois de mai ; plutôt, il fait encore trop froid, & plus tard, la nouvelle laine ne croitroit plus assez pour les garantir du froid pendant l'hiver. La laine des moutons est ordinairement plus abondante que celle des brebis ; celle du cou & du dessus du dos est de la première qualité : celle des cuisses, de la queue, du ventre, de la gorge, &c. n'est pas si bonne, & celle que l'on prend sur des bêtes mortes ou malades, est la plus mauvaise. On préfère aussi la laine blanche à la grise, à la brune & à la noire, parce qu'à la teinture elle peut prendre toutes sortes de couleurs. Pour la qualité, la laine lisse vaut mieux que la laine crêpue ; on prétend que les moutons dont la laine est trop frisée, ne se portent pas aussi bien que les autres.

Un dernier avantage que l'on peut tirer de ces animaux, c'est de les faire *parquer*, c'est-à-dire, de les faire séjourner sur les terres qu'on veut améliorer : il faut pour cela enclorre le terrein & y renfermer le troupeau toutes les nuits pendant l'été. Le fumier, l'urine & la chaleur du corps de ces animaux ranimeront, en peu de temps, les terres épuisées ou froides, ou infertiles. Cent moutons amélioreront, en un été, huit arpens de terre pour six ans.

Le goût de la chair du mouton, la finesse de la laine, la quantité du suif, & même la grandeur & la grosseur du corps de ces animaux, varient beaucoup, suivant les différens pays. En France, le Berry est la province où ils sont le plus abondans ; ceux des environs de Beauvais sont les plus gras & les plus chargés de suif, aussi-bien que ceux de quelques autres endroits de la Normandie : ils sont très-bons en Bourgogne ; mais les meilleurs de tous sont ceux des côtes sablonneuses de nos provinces maritimes. Les laines d'Italie, d'Espagne, & même d'Angleterre, sont plus fines & plus estimées que les laines de France ; néanmoins il serait possible qu'avec des soins plus entendus & mieux dirigés, la France ôtât à ses voisins ce point de supériorité qu'ils se flattent d'avoir sur elle, comme elle les balance d'ailleurs en toute autre espèce d'avantages. *Voyez* de plus l'article AGNEAU, & pour les diverses races de moutons, la suite de l'art. BREBIS.

En latin, le *bélier* se dit *aries* ; la brebis, *ovis* ; le mouton, *vervex*.

BELLEMENT, adv. (*terme de chasse*) dont on se sert pour faire chasser les chiens *en crainte*, comme quand le cerf est *accompagné* & qu'il cherche à donner le change.

BÉORI, à la Nouvelle Espagne, est le *tapir*. *Voyez* TAPIR.

BERBÉ, nom que les nègres de Guinée donnent à l'espèce de genette ou de fouine, que nous appellons *fossane*. *Voyez* FOSSANE.

BÊTE à la grande dent ; morse ou vache marine. *Voyez* MORSE.

BÉZOARD, s. m. concrétion de forme ordinairement globuleuse ou ovoïde, & de substance solide, non pierreuse, mais plutôt tartreuse ou mucilagineuse durcie, qui se trouve & se forme dans l'estomac de plusieurs espèces d'animaux frugivores, des régions de l'Asie méridionale & aussi de l'Afrique & de l'Amérique.

On trouve des *égagropiles*, (*voyez* ce mot.) dans les animaux des climats tempérés, & jamais des *bézoards* ; les animaux des pays les plus chauds ne donnent, au contraire, que des *bézoards*. L'éléphant, le rhinocéros, les boucs, les gazelles de l'Asie & de l'Afrique, le lama du Pérou, &c. produisent tous des *bézoards* solides, dont la grosseur & la substance varient relativement à la difference des animaux & des climats.

Les *bézoards* auxquels on a trouvé on supposé le plus de vertus & de propriétés, sont les *bézoards*

orientaux ; qui proviennent des chèvres ; des gazelles & des moutons qui habitent sur les hautes montagnes de l'Asie. Les *bézoards* d'une qualité inférieure, & qu'on appelle *occidentaux*, viennent des lamas & des alpacas du Pérou ; enfin, les chèvres & les gazelles de l'Afrique donnent aussi des *bézoards*, mais qui ne sont pas aussi estimés que ceux de l'Asie.

En général, il paroît que le *bézoard* est un résidu de nourriture végétale, qui ne se trouve pas dans les animaux carnassiers, & qui ne se produit que dans ceux qui se nourrissent de plantes : que dans les montagnes de l'Asie méridionale, les herbes étant plus fortes & plus exaltées qu'en aucun autre endroit du monde, les *bézoards* qui en sont le résidu, ont aussi plus de qualité que tous les autres ; qu'en Amérique, où la chaleur est moindre, les herbes des montagnes ayant aussi moins de force, les *bézoards* qui en proviennent sont inférieurs aux premiers ; & qu'enfin en Europe, où les herbes sont foibles, & dans toutes les plaines des deux continens, où elles sont grossières, il ne se produit point de *bézoards*, mais seulement des égagropiles qui ne contiennent presque que des poils ou des racines, & des filamens trop durs que l'animal n'a pu digérer.

Quant aux vertus réelles, ou feusses, on exagérées des *bézoards*, consultez la partie *pharmaceutique* de ce dictionnaire.

BICHE, (la) est la femelle du cerf. On distingue la trace de la *biche* en ce qu'elle a le pied moins bien fait que le cerf, les *allures* plus courtes, & que le pied de derrière ne pose pas régulièrement dans la trace de celui de devant. Le temps du rut arrive de la même manière pour les *biches* que pour les cerfs ; c'est-à-dire, que le rut commence par les plus vieilles, & que la chaleur des jeunes est plus tardive. Elles évitent d'abord le mâle, & semblent ne se rendre que lorsqu'elles sont fatiguées de ses poursuites. Elles préfèrent les vieux cerfs aux jeunes, non parce qu'ils sont plus courageux, mais parce qu'ils sont plus ardens. Le temps de la gestation est de huit mois & quelques jours ; elles se recèlent pour mettre bas, & ne produisent ordinairement qu'un faon, très-rarement deux : elles mettent bas au mois de mai ou au commencement de juin ; elles ont grand soin de dérober leur faon à la poursuite des chiens, & se font chasser elles-mêmes pour éloigner de lui la meute, après quoi elles viennent le rejoindre. Le faon ne porte ce nom que jusqu'à six mois ou environ, alors les *bosses* ou bourlets d'où les bois vont pousser, commencent à paroître, & il prend le nom de *hère*, jusqu'à ce que ces bosses alongées en *dagues*, lui fassent prendre le nom de *daguet*. Il ne quitte pas sa mère dans les premiers temps, & la suit pendant tout l'été, quoiqu'il prenne un assez prompt accroissement. En hiver les *biches*, les hères, les daguets & les jeunes cerfs se rassemblent en *hardes*, & forment des troupes d'autant plus nombreuses, que la saison est plus rigoureuse.

Toutes les *biches* ne sont pas fécondes ; il y en a qu'on appelle *brehaignes*, c'est-à-dire stériles, & qui ne portent jamais : ces *biches* sont plus grosses & prennent beaucoup plus de venaison que les autres ; aussi sont-elles les premières à entrer en chaleur. On prétend aussi qu'il se trouve quelquefois des *biches* qui ont un bois comme le cerf. Le bois n'étant que l'effet de la surabondance de la nourriture, il ne seroit pas étonnant que quelques femelles, sur-tout parmi celles qui sont stériles, eussent ce caractère commun avec les mâles, puisque vraisemblablement la cause pour laquelle les *biches* sont dépourvues de bois, c'est que dans le temps où la surabondance de nourriture pourroit se manifester au dehors dans la *biche*, elle devient pleine, & tous les sucs sont absorbés dans la formation du fœtus, & ensuite dans l'allaitement du faon. *Voyez* du reste l'article CERF.

BICHE DES BOIS, & BICHE DES PALÉTUVIERS, à Cayenne, sont des chevreuils. *Voyez* CHEVREUIL.

BICHE DE SARDAIGNE, de MM. de l'Académie, est l'axis ou cerf du Gange. *Voyez* AXIS.

BICHON ou CHIEN DE MALTE ; très-jolie petite espèce de chiens, fort recherchée & fort aimée des dames. *Voyez* sa description sous l'article du CHIEN.

BIÈVRE, est en vieux françois, le nom du castor. *Voyez* CASTOR.

BIQUE, nom populaire de la chèvre qui allaite ou qui donne abondamment du lait. Ce mot est trivial ; néanmoins il semble être consacré dans notre langue par l'usage qu'en a fait l'aimable La Fontaine.

La bique alloit remplir sa traînante mamelle.
(Fable XV, Liv. IV.)

BISON, race de bœufs à bosse, en partie sauvage & en partie domestique, qui se trouve dans les contrées de l'Afrique, dans la plûpart de celles de l'Asie, & qui s'est retrouvée dans le nord de l'Amérique. *Voyez l'article* BŒUF.

BLAIREAU, (le) appellé en vieux françois *taisson*, de son nom latin *taxus*, est un animal lourd, bas de jambes, & dont le corps allongé est couvert d'un poil très-épais, presque blanc par-dessus & presque noir par-dessous : il a la tête marquée de bandes alternativement noires & blanches ; les jambes courtes & très-fortes, ainsi que la mâchoire & les dents ; les ongles, sur-tout ceux des pieds de devant, très-longs & très-fermes. Entre l'anus & la queue est une ouverture assez large, mais qui ne communique point à l'intérieur, & ne pénètre guere qu'à un pouce de profondeur ; il en suinte continuellement une liqueur onctueuse d'assez mauvaise odeur, qu'il se plaît à sucer.

C'est un animal paresseux, défiant, solitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, & s'y creuse une demeure souterraine, où il passe les trois quarts de sa vie,

& d'où il ne sort que pour chercher sa subsistance. Cette demeure est tortueuse, oblique, & poussée quelquefois fort loin. Le renard, qui n'a pas la même facilité que le *blaireau* pour creuser la terre, profite de ses travaux; & ne pouvant le contraindre par la force, il l'oblige par adresse à quitter son domicile, en l'inquiétant, en faisant sentinelle à l'entrée, en l'infectant même de ses ordures: ensuite il s'en empare, l'élargit, l'approprie, & en fait son terrier. Le *blaireau* ne change pas pour cela de pays, il va seulement à quelque distance de là travailler sur nouveaux frais à se pratiquer un autre gite, dont il ne sort que la nuit, dont il ne s'écarte guère, & où il revient dès qu'il craint quelque danger.

Il n'a que ce seul moyen de se mettre en sûreté, car il a les jambes trop courtes pour pouvoir bien courir. Les chiens l'atteignent promptement lorsqu'ils le surprennent à quelque distance de son trou; cependant il est rare qu'ils l'arrêtent tout-à-fait & qu'ils en viennent à bout à moins qu'on ne les aide; car il se sert de toute sa force, de toute sa résistance & de toutes ses armes, en se couchant sur le dos, & faisant aux chiens de profondes blessures. Il a d'ailleurs la vie très-dure, il combat long-temps, se défend courageusement & jusqu'à la dernière extrémité.

Autrefois on dressoit des bassets pour chasser le *blaireau*, & le prendre dans son terrier. Il n'y a guère que les bassets à jambes torses qui puissent y entrer aisément. Le *blaireau* se défend en reculant, éboule de la terre, afin d'arrêter ou d'enterrer les chiens. Pour le prendre, on fait ouvrir le terrier par-dessus, lorsque l'on juge que les chiens l'ont acculé jusqu'au fond, on le serre avec des tenailles, & ensuite on le musèle pour l'empêcher de mordre. Les petits s'apprivoisent aisément, jouent avec les petits chiens, & suivent comme eux la personne qu'ils connoissent & qui leur donne à manger; mais ceux que l'on prend vieux demeurent toujours sauvages. Ils ne sont ni malfaisans ni gourmands comme le renard & le loup, & cependant ils sont animaux carnassiers; ils mangent de tout ce qu'on leur offre; de la chair, des œufs, &c. ils préfèrent la viande crue à tout le reste. Ils dorment la nuit entière & les trois quarts du jour, mais ils ne s'engourdissent point pendant l'hiver. Ce sommeil fréquent fait qu'ils sont toujours gras, quoiqu'ils ne mangent pas beaucoup; & c'est par la même raison qu'ils supportent aisément la diète, & qu'ils restent souvent dans leur terrier trois ou quatre jours sans en sortir, sur-tout dans les temps de neige.

Ils tiennent leur domicile propre, & n'y font jamais leurs ordures. On trouve rarement le mâle avec la femelle. Lorsque celle-ci est prête à mettre bas, elle coupe de l'herbe, & en fait une espèce de fagot qu'elle traîne entre ses jambes jusqu'au fond du terrier, où elle fait un lit commode pour elle & ses petits. C'est en été qu'elle met bas, & la portée est ordinairement de trois ou quatre. Lorsqu'ils sont un peu grands, elle leur apporte à manger; elle ne sort que la nuit, va plus au loin que dans les autres temps: elle déterre les nids des bourdons, en emporte le miel, prend les jeunes lapereaux, saisit aussi les mulots, les lézards, les serpens, les sauterelles, enlève les œufs des oiseaux, & porte tout à ses petits, qu'elle fait sortir souvent sur le bord du trou, soit pour les allaiter, soit pour leur donner à manger.

Ces animaux sont naturellement frileux, & ceux qu'on élève dans la maison ne veulent pas quitter le coin du feu, & s'en approchent souvent de si près, qu'ils se brûlent les pattes, & ne guérissent pas aisément. Ils sont aussi fort sujets à la galle: les chiens qui entrent dans leurs terriers prennent le même mal, à moins qu'on n'ait grand soin de les laver. Le *blaireau* a toujours le poil gras & malpropre; sa chair n'est pas absolument mauvaise à manger, & l'on fait de sa peau des fourrures grossières, des colliers pour les chiens, &c.

Cette espèce unique, isolée, est originaire du climat tempéré de l'Europe, & ne s'est guère répandue au-delà de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Pologne & de la Suede, & elle est par-tout assez rare. Elle ne se trouve point en Afrique ni en Asie, & l'on n'est pas sûr qu'elle soit en Amérique, à moins qu'on ne regarde comme une variété de l'espèce, un animal envoyé de la Nouvelle-Yorck, & décrit par M. Brisson sous le nom de *blaireau blanc*. Et quant à cette race ou variété dont parlent les chasseurs, & qu'ils appellent *blaireau-cochon*, (Du Fouilloux, dans son vieux langage, dit *tesson-porchin*) elle n'est caractérisée que par quelques différences légères dans la grandeur, la couleur, &c. qui sont toutes accidentelles; & les plus grandes recherches n'ont pu faire trouver ce prétendu *blaireau à groin de cochon*; aucun naturaliste ne dit avoir vu d'autre *blaireau* que celui de l'espèce commune à museau de chien.

Le *blaireau* s'appelle en latin *taxus* & *meles*; & c'est sous ces noms que la plupart des naturalistes l'ont désigné.

BLAIREAU DE ROCHERS, ou KLIPDAAS, des zoologistes Hollandois, est le même animal que le daman du Cap. *Voyez* DAMAN DU CAP.

BLANC DE BALEINE, autrement & improprement appellé *sperma ceti*, substance médullaire tirée du cerveau & de la moëlle épinière du *cachalot*, le plus grand cétacé après la baleine. *V.* CACHALOT.

BLANC-NEZ, petite guenon à lèvres blanches, dont l'espèce est rapportée au moustac. *Voyez* MOUSTAC.

BOBAK, (le) espèce de marmotte qui se trouve en Pologne & dans les autres contrées du Nord, & qui diffère de la marmotte des Alpes, par les couleurs du poil, qui est d'un gris moins brun ou d'un jaune plus foncé, & par une espèce de pouce, ou plutôt de cinquième ongle aux pieds de devant; au lieu que la marmotte n'a que quatre doigts, & que le pouce lui manque. Du reste, la marmotte &

le *bobak* se ressemblent beaucoup, & ont les mêmes habitudes naturelles; le *bobak* se creuse de même un terrier qu'il garnit de foin, & où il passe l'hiver. Nous ne répéterons point ici le conte que l'on a fait sur la manière dont on prétend que les *bobaks* charient ce foin : l'un d'eux, couché sur le dos, les quatre pattes hautes, s'arrangeant en charette chargée, que les autres tirent par la queue. (*Voyez* cette fable rendue en très-beaux vers latins dans l'*Anti-lucrece*.) Encore moins croirons-nous ce qui est dit dans l'ancienne *Encyclopédie*, que le *bobak* est *hermaphrodite*. Du reste, *voyez* l'art. MARMOTTE.

BOBR. Ce nom, qui veut dire *castor*, est donné par les Russes de Kamtschatka, à la *saricovienne*. *Voyez* ce mot.

BŒTSOI, nom du renne en Lapponie. *Voyez* RENNE.

BŒUF (le) est l'assidu compagnon des travaux du laboureur; dans le pénible sillon qu'il trace à pas lents, germe le bled qui nous nourrit : c'est sur le bœuf que roulent tous les travaux de la campagne; il est le domestique le plus utile de la ferme, le soutien du ménage champêtre; il fait toute la force de l'agriculture. Autrefois il faisoit toute la richesse des hommes, & aujourd'hui il est encore la base de l'opulence des états qui ne peuvent se soutenir & fleurir que par la culture de la terre. Le *bœuf*, le mouton, & les autres animaux qui paissent l'herbe, non-seulement sont les plus utiles & les plus précieux pour l'homme, puisqu'ils le nourrissent, mais sont encore ceux qui consomment & dépensent le moins; le bœuf sur-tout, est à cet égard, l'animal par excellence; car il rend à la terre tout autant qu'il en tire, & même il améliore le fond sur lequel il vit, il engraisse son pâturage, au lieu que le cheval & la plupart des autres animaux amaigrissent en peu d'années les meilleures prairies.

Le bœuf ne convient pas autant que le cheval, l'âne, le chameau, &c. pour porter des fardeaux, la forme de son dos & de ses reins le démontre; mais la grosseur de son cou & la largeur de ses épaules, indiquent assez qu'il est propre à trainer & à porter le joug; c'est aussi de cette manière qu'il tire le plus avantageusement : & l'usage contraire où l'on est dans quelques provinces, de le faire tirer par les cornes, n'est fondé que sur ce qu'on le conduit plus aisément quand il est ainsi attelé : néanmoins il a la tête très-forte, & il ne laisse pas de tirer assez bien de cette façon, mais avec beaucoup moins d'avantage, qu'étant attellé par les épaules. Il semble avoit été fait exprès pour la charrue; la masse de son corps, la lenteur de ses mouvemens, le peu de hauteur de ses jambes, tout, jusqu'à sa tranquillité & à sa patience dans le travail, semble concourir à le rendre propre à la culture des champs, & plus capable qu'aucun autre de vaincre la résistance constante & toujours nouvelle que la terre oppose à ses efforts.

Un bon bœuf pour la charrue, ne doit être ni trop gras ni trop maigre; il doit avoir la tête courte & ramassée; les oreilles grandes & velues, les cornes fortes, luisantes & de moyenne grandeur, le front large, les yeux gros & noirs, le muffle gros & camus, les naseaux bien ouverts, les dents blanches & égales, les lèvres noires, le cou charnu, les épaules grosses & pesantes, la poitrine large, le *fanon*, c'est-à-dire, la peau du devant du cou pendante jusques sur les genoux, les reins larges, la croupe épaisse, les jambes & les cuisses grosses & nerveuses, le dos droit & plein, la queue pendante jusqu'à terre & garnie de poils touffus & fins, les pieds fermes, le cuir épais, mais maniable, les muscles élevés, l'ongle court & large, le poil luisant, fourni & doux au toucher; car s'il est rude, mal uni ou dégarni, on a raison de supposer que l'animal souffre, ou du moins, qu'il n'est pas d'un fort tempérament. Il faut aussi qu'il soit sensible à l'aiguillon, obéissant à la voix & bien dressé; mais ce n'est que peu à peu & en s'y prenant de bonne heure, qu'on peut accoutumer le *bœuf* à porter le joug volontiers & à se laisser conduire aisément.

Dès l'âge de deux ans & demi ou trois ans au plus tard, il faut commencer à l'apprivoiser & à le subjuguer; si l'on attend plus tard, il devient indocile & souvent indomptable; la patience, la douceur & même les caresses, sont les seuls moyens qu'il faut employer; la force & les mauvais traitemens ne serviroient qu'à le rebuter pour toujours : il faut donc lui frotter le corps, le caresser, lui donner de temps en temps de l'orge bouilli, des fèves concassées, & d'autres nourritures dont il est le plus friand, & toutes mêlées de sel, qu'il aime beaucoup; en même-temps, on lui liera souvent les cornes; quelques jours après, on le mettra au joug & on lui fera trainer la charrue avec un autre *bœuf* de même taille, & qui sera déja dressé; on aura soin de les attacher ensemble à la mangeoire, de les mener de même ensemble au pâturage, afin qu'ils se connoissent & s'habituent à n'avoir que des mouvemens communs : l'on n'employera jamais l'aiguillon dans les commencemens; il ne serviroit qu'à le rendre plus intraitable; il faudra aussi le ménager & ne le faire travailler qu'à petites reprises, car il se fatigue beaucoup quand il n'est pas tout à fait dressé, &, par la même raison, on le nourrira plus largement alors que dans les autres temps.

On employe souvent six & jusqu'à huit *bœufs* dans les terreins fermes, & sur-tout dans les friches qui se lèvent par grosses mottes & par quartiers, au lieu que deux *bœufs* suffisent pour labourer les terreins meubles & sablonneux. On peut aussi, dans ces terreins légers, pousser à chaque fois le sillon beaucoup plus loin que dans les terreins forts. Les anciens avoient borné à une longueur de 120 pas la plus grande étendue du sillon que le bœuf devoit tracer par une continuité non interrompue d'efforts & de mouvemens; après quoi, disoient-ils, il faut cesser de

l'exciter & le laisser reprendre haleine pendant quelques momens avant de poursuivre le même sillon ou d'en commencer un autre.

Le *bœuf* ne doit servir que depuis trois ans jusqu'à dix ; on fera bien de le tirer alors de la charrue pour l'engraisser ; la chair en sera meilleure que si l'on attendoit plus long-temps. On peut engraisser le *bœuf* en toutes saisons ; mais l'été est celle qu'on préfère, parce que l'engrais se fait à moins de frais, & qu'en commençant aux mois de mai ou de juin, on est presque sûr de les voir gras avant la fin d'octobre. Dès qu'on veut les engraisser, on doit cesser de les faire travailler ; on doit les faire boire beaucoup plus souvent, leur donner des nourritures succulentes & en abondance, quelquefois mêlées d'un peu de sel, & les laisser se reposer & dormir à l'étable pendant les grandes chaleurs ; en moins de quatre ou cinq mois, ils deviennent si gras, qu'ils ont de la peine à marcher, & qu'on ne peut les conduire au loin qu'à très-petites journées. Les vaches, & mêmes les taureaux *bistournés*, peuvent s'engraisser aussi ; mais la chair de la vache est plus sèche, & celle du taureau bistourné est plus rouge & plus dure que la chair du bœuf, & elle a toujours un goût désagréable & fort.

On châtre le *bœuf* pour le rendre plus traitable, plus patient, plus docile & moins incommode aux autres. Cette opération ne retranche rien à sa force : il n'en est que plus gros, plus massif, plus pesant & plus propre à l'ouvrage auquel on le destine. La manière dont se fait cette opération est assez connue des gens de la campagne ; cependant, il y a sur cela des usages très-différens, dont on n'a peut-être pas assez observé les différens effets ; en général, l'âge le plus convenable à la castration, est l'âge qui précède immédiatement la puberté ; pour le *bœuf*, c'est dix-huit mois ou deux ans ; ceux qu'on y soumet plutôt périssent presque tous ; cependant les jeunes veaux auxquels on ôte les testicules quelques temps après leur naissance, & qui survivent à cette opération, si dangereuse à cet âge, deviennent des *bœufs* plus grands, plus gros, plus gras que ceux auxquels on ne fait la castration qu'à deux, trois ou quatre ans ; mais ceux-ci paroissent conserver plus de courage & d'activité ; & ceux qui ne la subissent qu'à l'âge de six, sept ou huit ans, ne perdent presque rien des autres qualités du sexe masculin : ils sont plus impétueux, plus indociles que les autres *bœufs* ; & dans les temps de la chaleur des femelles, ils cherchent encore à s'en approcher ; mais il faut avoir soin de les en écarter, parce que leur seul attouchement fait naitre à la vulve de la vache des espèces de carnosités ou de verrues, qu'il faut détruire & guérir en y appliquant un fer rouge. Ce mal peut provenir de ce que ces *bœufs*, qu'on n'a que *bistournés*, c'est-à-dire, auxquels on a seulement comprimé les testicules, & serré & tordu les vaisseaux qui y aboutissent, ne laissent pas de répandre une liqueur apparemment à demi purulente, & qui peut causer des ulcères à la vulve de la vache, lesquels dégénèrent ensuite en carnosités.

En hiver, lorsque les *bœufs* sont oisifs, il suffit de les nourrir de paille & d'un peu de foin ; mais dans le temps des ouvrages, on doit leur donner beaucoup plus de foin que de paille, & même un peu de son ou d'avoine avant de les faire travailler. L'été, si le foin manque, on leur donnera de l'herbe fraichement coupée, ou de jeunes pousses & des feuilles de frêne, d'orme, de chêne, &c. mais en petite quantité ; l'excès de cette nourriture, qu'ils aiment beaucoup, leur causant quelquefois un pissement de sang ; la luserne, le sain-foin, la vesce, soit en vert ou en sec, les lupins, les navets, l'orge bouilli, &c. sont aussi de très-bons alimens pour les bœufs : il n'est pas nécessaire de régler la quantité de cette nourriture ; ils n'en prennent jamais plus qu'il ne leur en faut, & l'on fera bien de leur en donner toujours assez pour qu'ils soient entièrement rassasiés. On ne les mettra au pâturage que vers le quinze de mai : les premières herbes sont trop crues, & quoiqu'ils les mangent avec avidité, elles ne laissent pas de les incommoder. On les fera pâturer pendant tout l'été, & vers le quinze octobre, on les remettra au fourage, en observant de ne pas les faire passer brusquement du vert au sec, & du sec au vert ; mais de les amener par dégrés à ces changemens de nourriture.

La grande chaleur incommode ces animaux plus que le grand froid ; il faut pendant l'été les mener au travail dès la pointe du jour, les ramener à l'étable ou les laisser pâturer dans les bois pendant la grande chaleur, & ne les remettre à l'ouvrage qu'à trois ou quatre heures du soir ; au printemps, en hiver & en automne on peut les faire travailler, sans interruption, depuis huit ou neuf heures du matin jusqu'à cinq ou six heures du soir. Si l'on veut les tenir sains & vigoureux, on ne peut guère se dispenser de les étriller tous les jours, de les laver & de leur graisser la corne des pieds, &c. Il faut aussi les faire boire au moins deux fois par jour, ils aiment l'eau nette & fraiche, ils aiment aussi beaucoup le vin, le vinaigre, le sel ; ils dévorent avec avidité une salade assaisonnée ; en Espagne, & dans quelques autres pays, on met auprès du jeune veau à l'étable, une de ces pierres qu'on appelle *salègres*, & qu'on trouve dans les mines de sel gemme ; il lèche cette pierre salée pendant tout le temps que sa mère est au pâturage, ce qui excite si fort l'appétit ou la soif, qu'au moment que la vache arrive, le jeune veau se jette à la mamelle, en tire avec avidité beaucoup de lait, s'engraisse & croit bien plus vite que ceux auxquels on ne donne point de sel ; c'est par la même raison que quand les *bœufs* ou les vaches sont

dégoûtés, on leur donne de l'herbe trempée dans du vinaigre, ou saupoudrée d'un peu de sel. On peut leur en donner aussi lorsqu'ils se portent bien, & qu'on veut exciter leur appétit pour les engraisser en peu de temps.

Comme ces animaux manquent de dents incisives à la mâchoire supérieure, & ont d'ailleurs les lèvres fort épaisses, ils ne peuvent brouter que l'herbe longue, & ne font que pincer l'extrêmité des jeunes herbes, sans en ébranler ni gâter la racine, comme font les chèvres & les moutons; ils ne font par conséquent aucun tort au pâturage sur lequel ils vivent, ils l'améliorent même : car ils coupent les grosses tiges & détruisent peu-à-peu l'herbe la plus grossière que le cheval laisse grener & se multiplier; ce qui fait qu'au bout de quelques années, la prairie sur laquelle le cheval a vécu n'est plus qu'un mauvais pré, au lieu que celle que le *bœuf* a broutée devient un excellent pâturage d'herbes fines.

Le *bœuf* mange vite & prend en assez peu de temps toute la nourriture qu'il lui faut, après quoi il cesse de manger & se couche pour ruminer, au lieu que le cheval mange nuit & jour, lentement, mais presque continuellement. Cette différence vient de la différente conformation de ces animaux. Le cheval, qui n'a qu'un petit estomac, ne peut y recevoir qu'une petite quantité d'herbe, & le remplir successivement à mesure qu'elle s'affaisse & qu'elle passe dans les intestins, où se fait principalement la décomposition de la nourriture; le *bœuf* au contraire, qui a quatre estomacs, & dont les deux premiers ne forment qu'un même sac d'une très-grande capacité, peut, sans inconvénient, prendre à la fois beaucoup d'herbe & le remplir en peu de temps pour ruminer ensuite & digérer à loisir. Cette nourriture se décompose par dégrés en passant de ce second estomac, qu'on appelle le *bonnet*, dans le troisième, qu'on appelle le *feuillet*; & la décomposition est entière dans le quatrième estomac, qu'on appelle la *caillette*, & ce n'est, pour ainsi dire, que le marc qui passe dans les intestins.

Par-là il est aisé de concevoir comment se fait la rumination, & pourquoi le *bœuf* & les autres animaux qui ont plusieurs estomacs, semblent ne digérer l'herbe qu'à mesure qu'ils ruminent. La rumination n'est qu'un vomissement sans effort, occasionné par la réaction du premier estomac sur les alimens qu'il contient. Le *bœuf* remplit ces deux premiers estomacs, c'est-à-dire, la *panse* & le *bonnet*, qui n'est qu'une partie de la panse, tout autant qu'ils peuvent l'être; cette membrane tendue réagit donc alors avec force sur l'herbe qu'elle contient, & dont le volume augmente beaucoup par la fermentation; cet aliment très-peu mâché, à peine haché, ne peut passer par le troisième estomac, qui ne communique à l'autre que par un conduit étroit, dont même l'orifice est situé à la partie postérieure du premier, & presque aussi haut que celui de l'œsophage; ainsi ce conduit ne peut pas admettre cet aliment sec, ou du moins il n'en admet que la partie la plus coulante; il est donc nécessaire que les parties les plus sèches remontent dans l'œsophage, dont l'orifice est plus large que celui du conduit; elles y remontent en effet, l'animal les remâche, les macère, les imbibe de nouveau de sa salive, & rend ainsi peu-à-peu l'aliment plus coulant; il le réduit en pâte assez liquide pour qu'elle puisse couler dans ce conduit qui communique au troisième estomac, où elle se macère encore avant de passer dans le quatrième, & c'est dans ce dernier estomac que s'achève la décomposition du foin, qui est réduit en parfait mucilage.

Ce qui confirme la vérité de cette explication, c'est que tant que ces animaux têtent, ou sont nourris de lait & d'autres alimens liquides & coulans, ils ne ruminent pas, & qu'ils ruminent beaucoup plus en hiver, & lorsqu'on les nourrit d'alimens secs, qu'en été, lorsqu'ils paissent l'herbe tendre. Au reste, cette grande capacité de la panse du *bœuf* n'est pas entièrement naturelle, & vient surtout de l'extension qu'occasionne le grand volume des alimens : car dans le veau qui vient de naître, & même dans le veau qui est encore au lait & qui n'a pas mangé d'herbe, la panse comparée à la caillette est beaucoup plus petite que dans le *bœuf*.

Le *bœuf* dort d'un sommeil court & léger, il se réveille au moindre bruit : il se couche ordinairement du côté gauche, & le rognon de ce côté est toujours plus gros & plus chargé de graisse que le rognon du côté droit.

Ces animaux sont fort sujets à se lécher, sur-tout dans le temps qu'ils sont en plein repos; & comme l'on croit que cela les empêche d'engraisser, on a soin de frotter de leur fiente tous les endroits de leur corps auxquels ils peuvent atteindre; lorsqu'on ne prend pas cette précaution, ils enlèvent le poil avec la langue qu'ils ont fort rude, & ils avalent ce poil en grande quantité; cette substance ne pouvant se digérer, reste dans leur estomac, & y forme des pelottes rondes, qu'on a appellées *égagropiles*. (*Voyez* ce mot.) & qui sont quelquefois d'une grosseur si considérable, qu'elles doivent les incommoder par leur volume, & les empêcher de digérer par leur séjour dans l'estomac; ces pelottes se revêtent, avec le temps, d'une croûte brune assez solide, qui n'est cependant qu'un mucilage épaissi, mais qui, par le frottement & la coction, devient dur & luisant; elles ne se trouvent jamais que dans la panse, & s'il entre du poil dans les autres estomacs, il n'y séjourne pas, non plus que dans les boyaux, & il passe apparemment avec le marc des alimens.

On reconnoit l'âge des *bœufs* par les dents & par les cornes : les premières dents du devant tombent

à dix mois, & font remplacées par d'autres moins blanches & plus larges ; à seize mois les dents voisines de celles du milieu tombent, & sont aussi remplacées par d'autres, & à trois ans toutes les dents incisives sont renouvellées ; elles sont alors égales, longues & assez blanches ; à mesure que le *bœuf* avance en âge, elles s'usent & deviennent inégales & noires : c'est la même chose pour le taureau & pour la vache ; ainsi la castration ni le sexe ne changent rien à la crue ni à la chûte des dents. A l'âge de trois ans, une lame très-mince se leve sur la corne ; cette lame, qui n'a pas plus d'épaisseur qu'une feuille de papier commun, se gerce dans toute sa longueur & tombe au moindre frottement, mais la corne subsiste, ne tombe pas en entier, & n'est pas remplacée par une autre ; c'est une simple exfoliation d'où se forme une espèce de bourrelet qui se trouve depuis l'âge de trois ans au bas des cornes des *bœufs*, des vaches & des taureaux. L'année suivante, ce bourrelet s'éloigne de la tête par un cylindre de corne qui se forme & qui se termine aussi par un autre bourrelet, & ainsi de suite : car tant que l'animal vit, les cornes croissent ; ces bourrelets deviennent des nœuds annulaires, qu'il est aisé de distinguer dans la corne, & par lesquels l'âge se peut compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne jusqu'au premier nœud, & pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds. Les cornes des *bœufs* de Sicile n'ont qu'une légère courbure ; & leur longueur ordinaire, mesurée en ligne droite, est de trois pieds ou trois pieds & demi : elles sont toutes très-régulièrement contournées.

Les *bœufs* varient pour la couleur ; cependant le poil rouge paroît être le plus commun, & plus il est rouge, plus il est estimé : on fait cas aussi du poil noir, & on prétend que les *bœufs* sous poil bay durent long-temps, que les bruns durent moins & se rebutent de bonne heure ; que les gris, les pommelés & les blancs ne valent rien pour le travail, & ne sont propres qu'à être engraissés. On prétend aussi que les *bœufs* qui mangent lentement résistent plus long temps au travail que ceux qui mangent vite ; que les *bœufs* des pays élevés & secs sont plus vifs, plus vigoureux & plus sains que ceux des pays bas & humides : que tous deviennent plus forts, lorsqu'on les nourrit de foin sec, que quand on ne leur donne que de l'herbe verte ; qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux au changement de climat, & que par cette raison l'on ne doit jamais acheter que dans son voisinage des *bœufs* pour le travail.

La grandeur de ces animaux est plutôt relative à l'abondance & à la qualité des pâturages qu'à la nature du climat : car dans tous les climats on trouve également, & à de très-petites distances, des *bœufs* plus ou moins gros, selon la quantité du pâturage & l'usage plus ou moins libre de la pâture. Les *bœufs* du Dannemarck, de la Podolie, de l'Ukraine & de la Calmouquie sont les plus grands de tous ; ceux d'Irlande, d'Angleterre, de Hollande, de Hongrie & de Suisse sont aussi plus grands que ceux de Perse, de Turquie, de Grèce, d'Italie, de France & d'Espagne ; & ceux de Barbarie sont les plus petits de tous.

Les voyageurs nous parlent de plusieurs sortes de *bœufs*, ainsi que des usages différens auxquels on les emploie en différentes contrées.

» Les vaches de Guinée, dit Bosman, sont sèches & maigres.... Le lait qu'on en tire est si peu abondant & si peu gras, qu'à peine vingt & trente vaches en pouvoient fournir une bonne table ; ces vaches sont extrêmement petites, & il faut que ce soit une des meilleures, quand dans sa parfaite croissance elle pèse deux cents cinquante livres, quoiqu'à proportion de sa grandeur elle dût peser la moitié plus «.

» Les richesses des Abyssins, suivant le père Lobo, consistent principalement en vaches.... Les cornes de leurs *bœufs* sont si grandes, qu'elles tiennent plus de vingt pintes ; aussi les Abissins en font-ils leurs cruches & leurs bouteilles ».

« Les *bœufs*, dit Pietro della Valle, qui tirent les carrosses dans Surate, sont blancs, d'une belle taille, avec deux bosses, de même que de certains chameaux : ils courent & galoppent comme des chevaux ; on les couvre de belles housses, & on leur met quantité de sonnettes au cou ; de sorte que, quand ils courent ou qu'ils galoppent par les rues, ils se font entendre de loin. On ne se sert pas seulement de ces attelages de *bœufs* pour se promener dans les villes de l'Inde, mais encore à la campagne & pour quelque voyage qu'on veuille entreprendre ».

« Les voitures du Mogol, dit Ovington, qui sont des espèces de carrosses à deux roues, sont aussi tirées par des *bœufs*, qui, quoique naturellement pesans & lents dans leur marche, acquièrent cependant, par l'habitude & par un long exercice, une grande facilité à trainer ces voitures ; de manière qu'il n'y a guère d'animaux qui pussent avancer autant qu'eux. La plûpart de ces *bœufs* sont forts grands, & ont une grosse pièce de chair qui s'élèvent de la hauteur de six pouces entre leurs épaules ».

« Les *bœufs* de Perse, selon Chardin, sont comme les nôtres, excepté vers les frontières de l'Inde, où ils ont la bosse ou la loupe sur le dos ; on mange peu de *bœuf* en tout le pays : on n'en élève que pour les transports ou pour le labourage. On ferre ceux dont on se sert en voyage, à cause des montagnes pierreuses où ils passent ».

« Comme les *bœufs* (dit Thevenot) ne sont aucunement farouches aux Indes, il y a beaucoup de gens qui s'en servent pour faire des voyages, & qui les montent comme on fait les chevaux : l'allure, pour l'ordinaire, en est douce ; on ne leur donne, au lieu de mords, qu'une cordelette passée dans le tendon des narines, & on renverse par-dessus

par-dessus la tête du *bœuf* un gros cordon attaché à ces cordelettes, comme une bride qui est arrêtée par la bosse qu'il a sur le devant du dos; on lui met une selle comme à un cheval, & pour peu qu'on l'excite à marcher, il va fort vite. Il se trouve de ces *bœufs* qui courent aussi fort que de bons chevaux. On en use généralement par toutes les Indes, & on n'attele point d'autres bêtes aux charrettes, aux carrosses & aux chariots. On attele ces animaux avec un long joug qui est au bout du timon, & qu'on pose sur leur cou; le cocher tient à la main le cordon où sont attachées les cordelettes qui traversent les narines ».

« Les deux *bœufs* qui étoient attelés à mon carrosse, raconte Tavernier, me coutèrent bien près de six cens roupies : il ne faut pas que le lecteur s'étonne de ce prix-là, car il y a de ces *bœufs* qui sont très-forts & qui font des voyages de soixante journées à douze ou quinze lieues par jour, & toujours au trot ; quand ils ont fait la moitié de la journée, on leur donne à chacun deux ou trois pelotes de la grosseur de nos pains d'un sou, faites de farine de froment, pétrie avec du beurre & du sucre noir, & le soir ils ont leur ordinaire de pois-chiches concassés & trempés une demi-heure dans l'eau ».

« Il y a, ajoûte Grosse, tel de ces *bœufs* qui suivroit des chevaux au grand trot ; les plus petits sont les plus légers ; ce sont les Gentils, & surtout les Banianes & marchands de Surate qui se servent de ces *bœufs* pour tirer des voitures ; il est singulier que, malgré leur vénération pour ces animaux, ils ne fassent point de scrupule de les employer à ce service ».

La considération que les Indiens ont pour ces animaux est si grande, qu'elle a dégénérée en superstition, dernier terme de l'aveugle respect. Le *bœuf*, comme l'animal le plus utile, leur a paru le plus digne d'être révéré ; de l'objet de leur vénération, ils ont fait une idole, une espèce de divinité bienfaisante & puissante ; car on veut que tout ce qu'on respecte soit grand & puisse faire beaucoup de mal ou de bien. On connoit les pratiques bizarres du culte de la vache dans la religion Indienne, & ce n'est pas le lieu de les rappeller ici.

« Les *bœufs* des Indes, suivant Thevenot, sont de diverses tailles : il y en a de grands, de petits & de moyens ; mais tous, pour l'ordinaire, sont d'un grand travail, & il y en a qui font jusqu'à quinze lieues par jour : il y en a d'une race qui ont près de six pieds de hauteur ; mais ils sont rares, & l'on en a d'une espèce opposée, qu'on appelle *nains*, parce qu'ils n'ont pas trois pieds de haut ; ceux-ci ont, comme les autres, une bosse sur le dos, ils courent fort vite, & servent à trainer de petites charrettes : il y a aussi des *bœufs* blancs qui sont extrêmement chers, & j'en ai vu deux à des Hollandois, qui leur coûtoient chacun deux cens écus ; véritablement ils étoient beaux, bons & forts, & le charriot, qui en étoit attelé, avoit grand mine. Quand les gens de qualité ont de beaux *bœufs*, ils prennent grand soin de les conserver : ils font garnir les bouts des cornes d'étuis de cuivre ; on leur donne des couvertures comme à des chevaux ; on les étrille tous les jours avec exactitude, & on les nourrit de même ».

« Dans les montagnes de Malabar & de Canara ; suivant la relation du Père Vincent Marie, il se trouve des *bœufs* sauvages si grands, qu'ils approchent de la taille de l'éléphant, tandis que les *bœufs* domestiques du même pays sont petits, maigres, & ne vivent pas long-temps ».

« Enfin les *bœufs* de Tercère, disent les voyageurs Hollandois, sont plus grands & plus beaux que tous ceux d'Europe : ils ont des cornes prodigieusement grandes : ils sont si doux & si privés, que quand, entre mille qui seroient ensemble, un maitre vient à appeller le sien par son nom, (car ils ont chacun leur nom particulier, ainsi que nos chiens,) le *bœuf* ne manque pas d'aller à lui ».

Les *bœufs* sont très-nombreux en Tartarie & en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues, même en hiver, & dans les campagnes, où on en voit un nombre prodigieux en été. Nous avons dit qu'en Irlande les *bœufs* & les vaches manquent souvent de cornes ; c'est sur-tout dans les parties méridionales de l'ile où les paturages ne sont point abondans, & les pays maritimes, où les fourrages sont fort rares, que se trouvent ces *bœufs* & ces vaches sans cornes ; nouvelle preuve que ces parties excédentes ne sont produites que par la surabondance de la nourriture. Dans les endroits voisins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poisson cuit dans l'eau, & réduit en bouillie par le feu ; ces animaux sont non-seulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en sont même très-friands, & leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaise odeur, ni goût désagréable.

Les *bœufs* & les vaches de Norwege sont en général fort petits. Ils sont un peu plus grands dans les isles qui bordent la côte ; différence qui provient de celle des pâturages, & aussi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces isles sans contrainte ; car on les laisse absolument libres, en prenant seulement la précaution de les faire accompagner de quelques béliers, accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, & les *bœufs* les font retirer pour en manger : ils deviennent, avec le temps, si farouches, qu'il faut les prendre avec des cordes ; au reste, ces vaches demi sauvages donnent fort peu de lait : elles mangent, à défaut d'autres fourrages, de l'algue mêlée avec du poisson bien bouilli.

Les *bœufs* d'Europe, transportés dans l'Amérique

méridionale, y ont multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buenos-ayres, & à quelques dégrés encore au-delà, ces animaux remplissent tellement le pays, que personne ne daigne se les approprier; les chasseurs les tuent par milliers, & seulement pour avoir les cuirs & la graisse. On les chasse à cheval; on leur coupe les jarrets avec une espèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte courroie de cuir. Dans l'isle de Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, on trouve quelques petits *bœufs*, dont la chair est mollasse & désagréable au goût; ce qui vient, ainsi que leur petite taille, du défaut & de la mauvaise qualité de la nourriture; car, faute de fourrage, on les nourrit de calebasses sauvages.

En Afrique, il y a de certaines contrées où les *bœufs* sont en très-grand nombre. Entre le Cap blanc & Sierraliona, on voit, dans les bois & sur les montagnes, des vaches sauvages ordinairement de couleur brune, & dont les cornes sont noires & pointues: elles multiplient prodigieusement, & le nombre en seroit infini si les Européens & les nègres ne leur faisoient pas continuellement la guerre. Dans les provinces de Duguela & de Tremecen, & dans d'autres endroits de Barbarie, ainsi que dans les déserts de Numidie, on voit des vaches sauvages couleur de marron obscur, assez petites & fort légères à la course: elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents.

A Madagascar, les taureaux & les vaches de la meilleure espèce y ont été amenés des autres provinces de l'Afrique: ils ont une bosse sur le dos; les vaches donnent si peu de lait, qu'on pourroit assurer qu'une vache d'Hollande en fournit six fois plus. Il y a, dans cette isle, de ces *bœufs* à bosse ou *bisons* sauvages qui errent dans les forêts; la chair de ces bisons n'est pas si bonne que celle de nos *bœufs*. Dans les parties méridionales de l'Asie, on trouve aussi des *bœufs* sauvages; les chasseurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwes, qui est environnée de bois; cette montagne est sur le chemin de Surate à Golconde. Ces vaches sauvages sont ordinairement belles & se vendent fort cher.

En Irlande, en Angleterre, en Hollande, en Suisse & dans le Nord, on sale & on fume la chair du *bœuf* en grande quantité, soit pour l'usage de la marine, soit pour l'avantage du commerce. Il sort aussi de ces pays une grande quantité de cuirs; la graisse est une matière utile; on la mêle avec le suif de mouton; le fumier du *bœuf* est le meilleur engrais pour les terres sèches & légères; la corne de cet animal sert à différens usages.

Notre *bœuf* domestique tire son origine d'une race de *bœufs* sauvages qu'on trouve encore dans la Moscovie, & qu'on appelle *Aurochs*. (*Voyez* ce mot). Ce *bœuf* sauvage ne diffère de notre taureau commun qu'en ce qu'il est plus grand & plus fort; mais on ne peut douter qu'il ne soit de la même espèce, puisque de jeunes aurochs, enlevés à leur mère & élevés, ont produit avec les taureaux & les vaches domestiques.

La race de l'aurochs, ou de notre *bœuf* d'Europe occupe les zones froides & tempérées, & ne s'est pas étendue au-delà de l'Arménie & de la Perse en Asie, & au-delà de l'Egypte & de la Barbarie en Afrique; mais dans les contrées du Midi, aux Indes, aussi-bien que dans le reste de l'Afrique, & même en Amérique, on trouve une race de *bœufs* qui ont une bosse sur le dos, le poil beaucoup plus long, plus doux, plus lustré que nos *bœufs*. Ces *bœufs* à bosse se nomment *bisons*. Ils sont aussi plus légers à la course, plus propres à suppléer au service du cheval; ils ont le naturel moins brut & moins lourd, plus d'intelligence & de docilité que nos *bœufs*; mais ces différences qui se remarquent entr'eux, ne sont que des variétés accidentelles, occasionnées par l'influence du climat, la qualité de la nourriture & l'éducation, & ces différences n'empêchent point qu'on ne doive regarder ces *bœufs* comme de la même espèce que les nôtres, puisqu'ils se mêlent & produisent ensemble; & ce qui prouve que ces bisons tirent leur origine de l'aurochs, c'est que cette bosse, qui forme en eux le caractère le plus distinctif, disparoit dès la seconde ou troisième génération, par le mélange de cette race avec celle du *bœuf* commun.

Ces *bœufs* à bosse ou bisons varient peut-être encore plus que nos *bœufs* pour les couleurs du poil, la figure des cornes & la grosseur de la bosse; les plus beaux sont tout blancs. Il y en a qui sont dépourvus de cornes; il y en a qui les ont fort relevées & d'autres si rabaissées qu'elles sont presque pendantes. Il paroit même qu'on doit diviser cette race première de bisons ou *bœufs* à bosses en deux races secondaires, l'une très-grande & l'autre très-petite, & cette dernière est celle du *zèbre* (*Voyez* ce mot). Toutes deux se trouvent à peu près dans les mêmes climats, & toutes deux sont également douces & faciles à conduire, ont le poil fin & la bosse sur le dos; cette bosse n'est qu'une excroissance, un morceau de chair tendre, aussi bonne à manger que la langue du *bœuf*. Il y a de ces bosses qui pèsent jusqu'à quarante & cinquante livres, & d'autres bien plus petites. Quelques-uns de ces *bœufs* ont aussi des cornes prodigieuses pour la grandeur, & l'on assure qu'il y a de ces cornes qui peuvent contenir quinze & même vingt pintes de liqueur.

Dans toute l'Afrique, on ne connoit point l'usage de la castration du gros bétail, & on le pratique peu dans les Indes. Lorsqu'on soumet les taureaux à cette opération, on leur comprime seulement les testicules. Quoique les Indiens aient un assez grand nombre de ces animaux, ils n'en élèvent pas, à beaucoup près, autant que nous, & généralement dans les climats chauds, on multiplie moins les bêtes à cornes, parce que leur produit est moins

considérable que dans nos climats. D'ailleurs, dans toutes ces régions de l'Afrique & de l'Asie méridionale, on trouve une grande quantité de *bœufs* sauvages, dont on prend les petits. Ils s'apprivoisent d'eux-mêmes, & se soumettent, sans aucune résistance, à tous les travaux domestiques : ils sont dociles & obéissent à la voix ; on les soigne, on les caresse, on les panse, on les ferre, on leur donne une nourriture abondante & choisie ; ces animaux élevés ainsi, paroissent d'une autre nature que nos *bœufs*, & deviennent capables de choses presque humaines ; aussi le bœuf est-il l'objet de la vénération & du culte superstitieux des Indiens. Les Hottentots élèvent pour la guerre des *bœufs* qu'ils appellent *backeleys*, & s'en servent à peu près comme les Indiens des éléphans : ils instruisent ces *bœufs* à garder les troupeaux, à les conduire, les tourner, les ramener, les défendre des étrangers & des bêtes féroces : ils leur apprennent à connoître l'ami & l'ennemi, à entendre les signes, à obéir à la voix, &c.

Le voyageur Kolbe nous donne un détail circonstancié & assez curieux du naturel de ces *bœufs* bergers & guerriers. « Les Hottentots, dit-il, appellent ces *bœufs* du nom de *backeleys*, qui, en leur langue, signifie la *guerre* ; chaque armée est toujours fournie d'un bon troupeau de ces *backeleys*, qui se laissent gouverner sans peine, & que le chef a soin de lâcher à propos. Dès qu'ils sont abandonnés, ils se jettent avec impétuosité sur l'armée ennemie : ils frappent des cornes, ils ruent, ils renversent, éventrent & foulent aux pieds, avec une férocité affreuse, tout ce qui se présente ; de sorte que si on n'est pas prompt à les détourner, ils se précipitent avec furie dans les rangs, y mettent le désordre, la confusion, & préparent ainsi à leurs maîtres une victoire facile. La manière dont ces animaux sont dressés & disciplinés, fait, sans contredit, beaucoup d'honneur à l'habileté & au génie de ces peuples ».

» Ces backeleys leur sont encore d'un grand usage pour garder leurs troupeaux ; lorsqu'ils sont au pâturage, au moindre signe de leur conducteur, ils vont ramener les bestiaux qui s'écartent, & les tiennent rassemblés : ils courent aussi sur les étrangers avec furie, ce qui fait qu'ils sont d'un grand secours contre les *boschies*, ou voleurs qui en veulent aux troupeaux : chaque *kraal* (village Hottentot) a au moins une demi-douzaine de ces backeleys, qui sont choisis entre les *bœufs* les plus fiers ; lorsqu'il y en a un qui meurt, ou qui ne peut plus servir à cause de son grand âge, le propriétaire le tue, & on choisit parmi le troupeau un *bœuf* pour lui succéder ; on s'en rapporte au choix d'un des vieillards du kraal qu'on croit plus capable de discerner celui qui pourra plus facilement être instruit ; on associe ce *bœuf* novice avec un vieux routier, & on lui apprend à suivre ce compagnon, soit par les coups, soit par d'autres moyens. Pendant la nuit, on les lie ensemble par les cornes, & on les tient même ainsi pendant une partie du jour, jusqu'à ce que le jeune *bœuf* soit parfaitement instruit ; c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il soit devenu un garde-troupeau vigilant. Ces gardes-troupeaux connoissent tous les habitans du *kraal*, hommes, femmes & enfans, & témoignent pour toutes ces personnes le même respect qu'un chien a pour ceux qui demeurent dans la maison de son maître, & il n'y a point d'habitant qui ne puisse en toute sûreté approcher des troupeaux ; jamais les *backeleys* ne leur font le moindre mal : mais si un étranger, & en particulier un Européen, s'avisoit de prendre la même liberté, sans être accompagné de quelque Hottentot, il risqueroit beaucoup ; ces gardes-troupeaux, qui paissent pour l'ordinaire à l'entour, viendroient bientôt sur lui au galop : alors si l'étranger n'est pas à portée d'être entendu des bergers, ou qu'il n'ait pas d'armes à feu ou de bonnes jambes, ou un arbre sur lequel il puisse grimper, il est mort sans ressource : envain il auroit recours aux bâtons ou aux pierres ; un *backeley* ne s'épouvante pas pour de si foibles armes. «

Toutes les parties méridionales de l'Afrique & de l'Asie sont, comme nous l'avons dit, peuplées de bisons, ou *bœufs* à bosse, parmi lesquels il se trouve de grandes variétés pour la grandeur, la couleur, la figure des cornes, & de la même manière que l'aurochs, qui est notre *bœuf* dans son état sauvage, est plus grand & plus fort que nos *bœufs* domestiques ; le bison, ou *bœuf* à bosse sauvage, est aussi beaucoup plus fort & plus grand que le *bœuf* domestique des Indes. Quelquefois aussi il est plus petit ; cela dépend uniquement de l'abondance de la nourriture. Aux Indes, en Abyssinie, à Madagascar, où les prairies naturelles sont spacieuses & abondantes, on ne trouve que des bisons d'une grandeur prodigieuse ; en Afrique & dans l'Arabie pétrée, on trouve des *zébus* ou bisons de la plus petite taille. *Voyez* ZÉBU.

Les Européens ont transporté en Amérique les *bœufs* sans bosse, qui y ont multiplié, & sont seulement devenus plus petits. L'espèce en étoit absolument inconnue dans l'Amérique méridionale ; mais dans la partie septentrionale, les bisons ou *bœufs* à bosse se sont trouvés en grande quantité, & avoient probablement passé dans ce continent par les terres du Nord. Ils y sont également devenus plus petits, & ont conservé des fourrures plus ou moins chaudes, suivant la température des climats où ils se sont habitués.

M. Dumont, qui les a trouvés à la Louisiane, en parle en ces termes. » Les *bœufs* sauvages de la Louisiane, au lieu de poil, comme en ont nos *bœufs* en France, sont couverts d'une laine aussi fine que de la soie, toute frisée, & plus fournie en hiver qu'en été : les habitans en font un très-grand usage. Ces mêmes *bœufs* portent vers les épaules une bosse assez élevée, & ont des cornes très belles, qui servent aux chasseurs à faire des fournimens pour mettre leur poudre à tirer.

Entre leurs cornes, ils ont vers le sommet de la tête une touffe de laine si épaisse, qu'une balle de pistolet tiré à bout touchant, ne peut la pénétrer, comme je l'ai moi-même expérimenté. La chair de ces *bœufs* sauvages est excellente ; ainsi que celle des vaches & des veaux ».

Il paroit que le *bœuf* à bosse ou bison sauvage n'a jamais habité en Amérique que la partie septentrionale jusqu'à la Virginie, la Floride, le pays des Illinois, la Louisiane, &c. car quoique Hernandès l'ait appellé *taureau du Mexique*, on voit, par un passage d'Antonio de Solis, que cet animal étoit étranger au Mexique, & qu'il étoit gardé dans la ménagerie de Montezuma avec d'autres animaux sauvages qui venoient de la Nouvelle Espagne. » En une seconde cour, dit cet Historien, on voyoit dans de fortes cages de bois toutes les bêtes sauvages que la Nouvelle Espagne produit : mais rien ne surprenoit tant que la vue du taureau du Mexique, animal très-rare, tenant du chameau la bosse sur les épaules, du lion le flanc sec & retiré, la queue touffue, & le cou armé de longs crins, en manière de jube ; & du taureau, les cornes & le pied fendu. «.

On trouve en effet dans les parties septentrionales, des bisons dont la laine est beaucoup plus longue & plus touffue que celle des bisons qui habitent les contrées plus tempérées. Ce bison du nord de l'Amérique, est gros comme un *bœuf* de moyenne taille. La laine sous le cou & le ventre descend jusqu'à terre, & les deux cornes n'ont qu'une origine commune au sommet de la tête, qui est fort longue & fort large. Il se nourrit de lichen, comme le renne. Tous les bisons d'Amérique ont une si forte odeur, qu'ils ont été appellés *bœufs musqués* par la plupart des voyageurs : cette odeur de musc leur est commune avec l'aurochs, ce qui achève de prouver l'identité d'espèce. Le père Charlevoix parle ainsi de ces bisons musqués.

« A quinze lieues de la rivière Danoise, dit-il, se trouve la rivière du Loup marin, toutes deux voisines de la baye d'Hudson, & l'on voit dans ce pays une espèce de *bœufs* que nous nommons *bœufs musqués*, à cause qu'ils sentent si fort le musc, que dans certaines saisons il est impossible d'en manger ; ces animaux ont de très-belle laine ; elle est plus longue que celle des moutons de Barbarie ; je m'en étois fait faire des bas, qui étoient plus beaux que les bas de soie.... Ces *bœufs*, quoique plus petits que les nôtres, ont cependant les cornes beaucoup plus grosses & plus longues ; leurs racines se joignent sur le haut de la tête & descendent à côté des yeux, presqu'aussi bas que la gueule, ensuite le bout remonte en haut, qui forme comme un croissant : il y en a de si grosses, que j'en ai vu, étant séparées du crâne, qui pesoient, les deux ensemble, soixante livres : ils ont les jambes fort courtes, de manière que cette laine traine toujours par terre lorsqu'ils marchent, ce qui les rend si difformes, que l'on a peine à distinguer d'un peu loin de quel côté est la tête ».

Une autre race de bisons, celle des bisons blancs, est encore subsistante en Ecosse, dans les parcs de plusieurs anciens châteaux ; ces animaux tiennent de leurs ancêtres la férocité & le naturel sauvage ; au moindre bruit, ils prennent la fuite & courent avec une vitesse étonnante ; &, lorsqu'on veut s'en procurer quelqu'un, on est obligé de les tuer à coups de fusil ; mais cette chasse ne se fait pas toujours sans danger ; car, si on ne fait que blesser l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court sur les chasseurs & les perceroit de ses cornes s'ils ne trouvoient pas les moyens de l'éviter, soit en montant sur un arbre, soit en se sauvant dans quelques maisons.

Quoique ces bisons aiment la solitude, ils s'approchent cependant des habitations, lorsque la faim & la disette, en hiver, les forcent à venir prendre le foin qu'on leur fournit sous des hangards. Ces bisons sauvages ne se mêlent jamais avec l'espèce de nos *bœufs* ; ils sont blancs sur le corps, & ont le museau & les oreilles noires ; leur grandeur est celle d'un *bœuf* commun de moyenne taille ; mais ils ont les jambes plus longues & les cornes plus belles ; les mâles pèsent environ cinq cens livres, & les femelles quatre cens. Leur cuir est meilleur que celui du *bœuf* commun ; mais, ce qu'il y a de singulier, c'est que ces bisons ont perdu, par la durée de leur domesticité, les longs poils qu'ils portoient autrefois. Boëtius dit : (*Descrip. regn. scot.*) *Gignere solet ea sylva boves candidissimos in formam leonis jubam habentes.* Or, à présent, ils n'ont plus cette jube, ou crinière de longs poils, & sont par-là devenus différens de tous les bisons qui nous sont connus.

Ainsi le *bœuf* sauvage & le *bœuf* domestique, le *bœuf* de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, l'*aurochs*, le *bison* & le *zebu*, sont tous des animaux d'une seule & même espèce, qui, selon les climats, les nourritures & les traitemens différens, ont subi toutes les variétés que nous venons d'exposer. Le *bœuf*, comme l'animal le plus utile, est aussi le plus généralement répandu ; car, à l'exception de l'Amérique méridionale, on l'a trouvé par-tout ; sa nature s'est également prêtée à l'ardeur ou à la rigueur des pays du midi & des pays du Nord. Il paroit ancien dans tous les climats, domestique chez les nations civilisées, sauvage dans les contrées désertes ; il s'est maintenu, par ses propres forces, dans l'état de nature, & n'a jamais perdu les qualités relatives au service de l'homme.

Mais lequel, de l'*aurochs* ou du *bison*, forme la race primitive de l'espèce ? De simples inductions des faits que nous venons d'exposer, suffisent pour décider la question. Si l'on considère que la bosse du bison n'est qu'un caractère accidentel, qui a pour cause première la compression des fardeaux que de tout temps on leur a fait porter, & pour cause seconde, la surabondance de la

nourriture ; si l'on considère que cette bosse s'altère, s'efface, soit par la maigreur de l'animal, soit par le mélange des deux races, l'on conclura naturellement que la race de l'aurochs est la race dominante de l'espèce & la souche de tous les *bœufs*.

Pour le reste des détails sur la génération du *bœuf*, l'éducation & les produits de cette espèce précieuse, *voyez* l'art. VACHE.

BŒUF A BOSSE, *Voyez* BISON à l'art. BŒUF.

BŒUF-GRIS du Mogol, de plusieurs voyageurs, est le *nil-gaut*. *Voyez* ce mot.

BŒUF-MUSQUÉ. On appelle ainsi en Amérique une variété du bison, qui se trouve dans les parties septentrionales de ce nouveau monde. *Voyez* BISON d'Amérique dans l'article BŒUF.

BOGGO, par les nègres de la côte d'or, *mandrill*, grande espèce de *babouin*. *Voyez* MANDRILL.

Bois, s. m. en Zoologie, ou dans l'Histoire Naturelle des animaux, le *bois* est cette production en manière de corne, ou plutôt de tige rameuse, qui croît & s'élève sur la tête des animaux, que nous appellons proprement *animaux sauvages*, & qui sont le cerf, le daim, le chevreuil, l'elan, le rhenne & les diverses espèces ou variétés de ces genres. Le *bois* diffère des cornes par sa substance, & en diffère encore, autant qu'il semble se rapprocher d'un véritable bois végétal, par l'espèce d'écorce qui le revêt dans le temps de son accroissement, par les rameaux qu'il jette de son tronc, & par la faculté qu'il a de recroître lorsque naturellement il est tombé. Pour le reste, *voyez* les art. CERF, CHEVREUIL, ÉLAN, RHENNE, &c.

BONASUS d'Aristote, est le même animal que le *bison*. *Voyez* l'art. BŒUF.

BONNET CHINOIS, (le) est un singe de la famille des guenons, & qui paroît n'être qu'une variété de l'espèce du *malbrouk*. Il n'en diffère qu'en ce que sa queue est plus longue à proportion du corps, & qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, d'où vient le nom de *bonnet chinois*, par lequel nous désignons cette espèce. Du reste, *voyez* MALBROUCK

BOOSCHRATTE ou *rat des bois*, par les Hollandois, est le *sarigue*. *Voyez* SARIGUE.

BOSBOK. (le) Ce nom, qui veut dire *bouc des bois*, a été donné par les Hollandois du Cap de Bonne-Espérance, à une espèce de *gazelle* de moyenne grandeur, & dont la longueur est d'un peu plus de trois pieds. Le dessus du corps est d'un brun fort obscur, mais tirant un peu sur le roux, à la tête & au cou; le ventre est blanc, de même que le dedans des cuisses & des jambes; il y a une tache blanche au bas du cou, & la croupe est parsemée de petites taches rondes & blanches; les cornes sont noires & torses en longues spirales, qui s'étendent au-delà de la moitié de leur hauteur; ces cornes sont courbées en avant, mais très-légèrement; cette *gazelle bozbok* a sur le front une tache noire, & n'a point de larmiers; ses oreilles sont longues & pointues, sa queue a près de six pouces, & elle est garnie de longs poils blancs; il y a quatre mamelles, & à leur côté sont deux poches ou tubes, où l'on peut faire entrer le doigt. La voix du *bosbok* ressemble assez à l'aboiement du chien. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de cornes, & qu'elle est un peu plus rousse. Cette espèce de gazelle se tient dans les forêts, & ne se trouve guères qu'à soixante lieues du Cap de Bonne-Espérance, dans l'intérieur des terres.

BOUC (le) est le mâle de la *chèvre*; un seul peut suffire à plus de 150 chèvres; mais cette ardeur, qui le consume, ne dure que trois ou quatre ans, & ces animaux sont énervés & même vieux dès l'âge de cinq ou six ans. Lorsqu'on veut faire choix d'un *bouc* pour un troupeau, il faut le prendre jeune, c'est-à-dire; âgé de deux ans, avec la taille grande, le cou court & charnu, la tête légère, les oreilles pendantes, les cuisses grosses, les jambes fermes, le poil noir, épais & doux, la barbe longue & bien garnie. Il faut le bien nourrir, pour lui faire réparer ses forces qu'il épuise. On donne au *bouc* la même chèvre jusqu'à trois fois, pour s'assurer qu'elle est pleine : il pourroit engendrer jusqu'à l'âge de sept ans, & peut-être au-delà, si on le ménageoit davantage; mais communément il ne sert que jusqu'à l'âge de cinq ans. On le réforme alors pour l'engraisser avec les vieilles chèvres & les jeunes chevreaux mâles, que l'on coupe à l'âge de six mois, afin de rendre leur chair plus succulente & plus tendre.

La chair du *bouc* est encore moins bonne que celle de la chèvre, quoique l'odeur forte de cet animal ne vienne pas de sa chair, mais de sa peau. Sa graisse passe pour un très-bon émollient, & les peaux de *bouc* sont une partie assez considérable du commerce des cuirs. Les maroquiniers, les chamoiseurs & les mégissiers les préparent en maroquin, en chamois & en mégie, & les mettent en état d'être employés à différens usages. Le suif de bouc est aussi d'un bon user. *Voyez* CHÈVRE.

BOUC DE HONGRIE, est le saiga, espèce moyenne entre les chèvres & les gazelles. *Voyez* SAIGA.

BOUC DE JUDA, variété dans l'espèce de la chèvre. *Voyez* l'article CHÈVRE.

BOUC-ESTAIN, ou BOUC-STEIN, en vieux François. *Voyez* BOUQUETIN.

BOVI-CERVUS des Auteurs, est le bubale. *Voyez* BUBALE.

BOUQUETIN, (le) que nous regardons comme le bouc sauvage, ressemble entièrement & exactement au bouc domestique par la conformation, l'organisation, le naturel & les habitudes physiques. Il n'en diffère que par deux légères différences;

l'une à l'extérieur, & l'autre à l'intérieur. Les cornes du *bouquetin* sont plus grandes que celles du bouc; elles ont deux arêtes longitudinales, celles du bouc n'en ont qu'une; elles ont aussi de gros nœuds ou tubercules transversaux, qui marquent les années de l'accroissement, au lieu que celles des boucs ne sont marquées que par des stries au lieu de tubercules; la forme du corps est pour tout le reste absolument semblable dans le *bouquetin* & le bouc, & ils ne diffèrent à l'intérieur que par la rate, dont la forme est ovale dans le *bouquetin*, & approche plus de celle de la rate du chevreuil ou du cerf, que de celle du bouc ou du bélier; mais cette différence peut provenir du grand mouvement & du violent exercice de cet animal. Le *bouquetin* court aussi vîte que le cerf, & saute plus légérement que le chevreuil; il doit donc avoir la rate faite comme celle des meilleurs coureurs.

Tout nous porte à croire que le *bouquetin* est la tige mâle, & le chamois la tige femelle de l'espèce des chèvres. Le *bouquetin* mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur & la forme des cornes, il est aussi beaucoup plus grand de corps, & il est plus vigoureux & plus fort; cependant le *bouquetin* femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites, & assez ressemblantes à celles du chamois. Le *bouquetin* a, comme le bouc, une très-longue barbe, & le chamois n'en a pas; mais du reste, ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs & la même patrie: seulement le *bouquetin*, comme plus agile & plus fort, s'élève jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, au lieu que le chamois n'en habite que le second étage: mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans les plaines. Tous deux se frayent des chemins dans les neiges, & franchissent les précipices en bondissant de rochers en rochers. Tous deux sont couverts d'une peau ferme & solide, & vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude, & d'un poil intérieur plus fin & plus fourni; tous deux aussi ont une raie noire sur le dos, & la queue à-peu-près de la même grandeur; enfin pris jeunes & élevés avec les chèvres domestiques, ils s'apprivoisent aisément, s'accoutument à la domesticité, vont, comme elles, en troupeaux, & reviennent de même à l'étable; seulement le *bouquetin* non apprivoisé ne se mêle jamais au troupeau des chèvres domestiques, comme fait quelquefois le chamois. Ce grand nombre de ressemblances extérieures joint à une parfaite conformité des parties intérieures, nous paroît décisif en faveur de l'identité d'espèce de ces animaux.

Le *bouquetin* & le chamois ne se trouvent, ainsi que le mouflon, qui est la souche des brebis, que dans les déserts, & sur-tout dans les lieux escarpés des plus hautes montagnes. Les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Grece, & celles des iles de l'Archipel, sont presque les seuls endroits où l'on trouve le *bouquetin* & le chamois. Quoique tous deux craignent la chaleur, ils craignent aussi la rigueur du froid excessif; l'été ils demeurent au nord de leurs montagnes, l'hiver ils cherchent la face du midi, & descendent des sommets jusque dans les vallons. Ni l'un ni l'autre ne peuvent se soutenir sur les glaces unies; mais pour peu que la neige y forme des aspérités, ils y marchent d'un pas ferme, & traversent en bondissant toutes les inégalités de l'espace.

La chasse du *bouquetin* est encore plus pénible que celle du chamois; elle est aussi quelquefois dangereuse; car lorsque l'animal se trouve pressé, il frappe le chasseur d'un violent coup de tête, & le renverse souvent dans le précipice voisin.

On emploie le sang du *bouquetin* comme un spécifique pour certaines maladies, sur-tout pour la pleurésie & la fluxion de poitrine; celui du chamois a la même propriété, & même celui du bouc domestique, lorsqu'on nourrit ce dernier avec les herbes aromatiques que le *bouquetin* & le chamois ont coutume de paître sur leurs rochers.

L'animal connu sous le nom de *capricorne*, n'est qu'une variété du *bouquetin*, un *bouquetin* bâtard ou dégénéré par l'influence du climat. Ce capricorne ressemble parfaitement au bouc domestique par la charpente du corps & la proportion des os, & particuliérement au *bouquetin*, par la forme de la mâchoire inférieure; mais il diffère de l'un & de l'autre par les cornes: celles du *bouquetin* ont des tubercules proéminens & deux arêtes longitudinales, entre lesquelles est une face antérieure bien marquée; celles du bouc n'ont qu'une arête, point de face antérieure, & elles ont en même temps des rugosités sans tubercules, mais plus fortes que celles du bouc; elles sont courtes & recourbées à la pointe comme celles du chamois, & en même temps elles sont comprimées & annelées: ainsi elles tiennent à la fois du bouc, du *bouquetin*, & du chamois, & indiquent une race intermédiaire entre les uns & les autres.

Le nom *bouquetin* s'écrivoit autrefois *bouc-estain*, ou *bouc-stein*, du mot *stein*, qui veut dire *pierre* ou *rocher*, en langue teutonique; *book-stein* ou *stein-book*, bouc des rochers. Son nom latin est *ibex*.

Bouquin, (s. m.) nom qui n'est guère en usage que parmi les chasseurs, pour désigner le lièvre mâle.

Boutis, en langage de chasseur, sont les endroits où le sanglier a tourné & labouré la terre, ce qui s'appelle aussi *travail*.

Braiement, (s. m.) *Braire*, (v. a.) nom du cri rauque, bruyant & discordant que jette l'âne, lorsque le désir, l'impatience ou le besoin le pressent. *Voyez* Ane.

BRAQUE, race particulière dans l'espèce du chien. *Voyez* ses caractères dans l'article du Chien.

BREBIS, (la) est la femelle du bélier, & l'un & l'autre sont désignés sous le nom collectif de *moutons*, qui dans une acception générale, indique l'espèce entière, & dans une acception particulière, signifie proprement le bélier auquel on a fait subir

la castration. L'espèce de la *brebis*, dans l'état de foiblesse, de délicatesse & de timidité où nous la voyons, semble être entiérement confiée à la main de l'homme, & ne pouvoir subsister sans sa protection & son secours. La *brebis* est absolument sans ressource & sans défense. Le bélier n'a que de foibles armes, son courage n'est qu'une pétulance inutile pour lui-même, incommode pour les autres, & qu'on détruit par la castration. Les moutons sont encore plus timides que les *brebis*; c'est par crainte qu'ils se rassemblent si souvent en troupeau; le moindre bruit extraordinaire suffit pour qu'ils se précipitent & se resserrent les uns contre les autres, & cette crainte est accompagnée de la plus grande stupidité, car ils ne savent pas fuir le danger; ils semblent même ne pas sentir l'incommodité de leur situation: ils restent où ils se trouvent, à la pluie, à la neige, ils y demeurent opiniâtrement, & pour les obliger à changer de lieu, & à prendre une autre route, il leur faut un chef, qu'on instruit à marcher le premier, & dont ils suivent tous les mouvemens pas à pas. Ce chef demeureroit lui-même avec le reste du troupeau sans mouvement, s'il n'étoit chassé par le berger, ou excité par le chien commis à leur garde, lequel sait en effet veiller à leur sûreté, les défendre, les diriger, les séparer, les rassembler, leur communiquer les mouvemens qui leur manquent.

Ce sont donc de tous les animaux quadrupèdes les plus stupides, ce sont ceux qui ont le moins de ressource & d'instinct; les chèvres, qui leur ressemblent à tant d'autres égards, ont beaucoup plus de sentiment; elles savent se conduire, elles évitent les dangers, elles se familiarisent aisément avec les nouveaux objets, au lieu que la *brebis* ne sait ni fuir ni s'approcher; quelque besoin qu'elle ait de secours, elle ne vient point à l'homme aussi volontiers que la chèvre; &, ce qui dans les animaux paroît être le dernier degré de la stupidité ou de l'insensibilité, elle se laisse enlever son agneau sans le défendre, sans s'irriter, sans résister, & sans marquer sa douleur par un cri différent du bêlement ordinaire.

Mais cet animal si chétif en lui-même, si dépourvu de sentiment, si dénué de qualités intérieures, est pour l'homme l'animal le plus précieux, celui dont l'utilité est la plus immédiate & la plus étendue; seul il peut suffire aux besoins de première nécessité, il fournit tout-à-la-fois de quoi se nourrir & se vêtir, sans compter les avantages particuliers que l'on sait tirer du suif, du lait, de la peau, & même des boyaux, des os, & du fumier de cet animal, auquel il semble que la nature n'ait, pour ainsi dire, rien accordé en propre, rien donné que pour le rendre à l'homme.

L'amour, qui, dans les animaux est le sentiment le plus vif & le plus général, est aussi le seul qui semble donner quelque vivacité, quelque mouvement au bélier; mais la *brebis*, quoiqu'en chaleur, n'en paroît pas plus animée, pas plus émue; elle n'a qu'autant d'instinct qu'il en faut pour ne pas refuser les approches du mâle, pour choisir sa nourriture, & pour reconnoître son agneau. L'instinct est d'autant plus sûr, qu'il est plus machinal, &, pour ainsi dire, plus inné; le jeune agneau cherche lui-même dans un nombreux troupeau, trouve & saisit la mamelle de sa mère, sans jamais se méprendre. Pour les soins que l'on doit avoir de ces jeunes animaux, *voyez* l'article AGNEAU.

La *brebis* peut produire à un an, mais il vaut mieux attendre qu'elle ait deux ans, & que le bélier en ait trois, pour leur permettre de s'accoupler, parce que le produit trop précoce, & même le premier produit de ces animaux est toujours foible & mal conditionné. La saison de la chaleur des *brebis* est depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin d'avril; cependant elles peuvent concevoir en tout temps, si on leur donne, aussi bien qu'au bélier, des nourritures qui les échauffent, comme de l'eau salée & du pain de chenevis. On les laisse couvrir chacune trois ou quatre fois, après quoi on les sépare du bélier. L'on a soin de ne pas les exposer à la pluie ou aux orages dans le temps de l'accouplement. Un jour ou deux après qu'elles ont été couvertes, on les remet à la vie commune. Elles ne produisent ordinairement qu'un agneau, & quelquefois deux. Dans les climats chauds, elles peuvent produire deux fois par an, mais en France & dans les pays plus froids, elles ne produisent qu'une fois l'année. On donne le bélier à quelques brebis vers la fin de juillet & au commencement d'août, afin d'avoir des agneaux dans le mois de janvier; on le donne ensuite à un plus grand nombre dans le mois de septembre, d'octobre & de novembre, & l'on a des agneaux abondamment aux mois de février, de mars, & d'avril; on peut aussi en avoir en quantité aux mois de mai, juin, juillet, août, & septembre, & ils ne sont rares qu'aux mois d'octobre, novembre & décembre.

Lorsque la *brebis* est prête à mettre bas, il faut la séparer du reste du troupeau, & la veiller, afin d'être à portée d'aider à l'accouchement. L'agneau se présente souvent de travers ou par les pieds, & dans ce cas, la mère court risque de la vie, si elle n'est aidée. Dans les premiers temps de la délivrance pour rétablir la *brebis*, on la nourrit de bon foin ou d'orge moulu, ou de son mêlé d'un peu de sel; on lui fait boire de l'eau un peu tiédie & blanchie avec de la farine de bled, de fèves ou de millet. Au bout de quatre ou cinq jours, on pourra la remettre par degrés à la vie commune, & la faire sortir avec les autres. On observera seulement de ne la pas mener trop loin, pour ne pas échauffer son lait.

La *brebis* a du lait pendant sept ou huit mois, & en grande abondance. Ce lait est une assez bonne nourriture pour les enfans & les gens de la campagne. On en fait aussi de fort bons fromages, surtout en le mêlant avec celui de vache. Le temps de traire les *brebis* est avant qu'elles aillent aux

champs, ou immédiatement après qu'elles en sont revenues; on peut les traire deux fois par jour en été, & une fois en hiver.

Les *brebis* engraissent dans le temps qu'elles sont pleines, parce qu'elles mangent plus alors que dans les autres temps. Comme elles se blessent souvent & qu'elles avortent fréquemment, elles deviennent quelquefois stériles, & sont assez souvent des monstres. Cependant lorsqu'elles sont bien soignées, elles peuvent produire pendant toute leur vie, c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de dix ou douze ans; mais ordinairement elles sont vieilles & maléficiées dès l'âge de sept ou huit ans. Il faut alors les mettre à l'engrais, & même la chair de ces vieilles *brebis* est toujours mollasse & insipide.

Les *brebis* dont la laine est la plus abondante, la plus touffue, la plus longue, la plus soyeuse & la plus blanche, sont les meilleures pour la propagation, sur-tout si elles ont en même temps le corps grand, le cou épais & la démarche légere. On observe aussi que celles qui sont plutôt maigres que grasses, produisent plus sûrement que les autres.

Communément les *brebis* n'ont pas de cornes, mais elles ont sur la tête des proéminences osseuses aux mêmes endroits où naissent les cornes des béliers. Il y a cependant des *brebis* qui ont deux & même quatre cornes; ces *brebis* sont, à cela près, semblables aux autres, leurs cornes sont longues de cinq ou six pouces, moins contournées que celles des béliers, & lorsqu'il y a quatre cornes, les deux extérieures sont plus courtes que les deux autres.

Ces animaux, dont le naturel est si simple, sont aussi d'un tempérament très-foible; ils ne peuvent marcher long-temps, les voyages les affoiblissent & les exténuent; dès qu'ils courent, ils palpitent, & sont bientôt essouflés; la grande chaleur, l'ardeur du soleil les incommodent autant que l'humidité, le froid & la neige; ils sont sujets à grand nombre de maladies, dont la plupart sont contagieuses. Il faut soigneusement séparer les malades du troupeau, dès qu'on s'apperçoit du mal, & on s'en appercevra à plusieurs signes. Elles auront alors la tête lourde & les yeux troubles, elles négligeront les pâturages, & ne bondiront point; elles marcheront lentement en chancelant, & se tiendront à l'écart; elles se coucheront souvent, & sembleront ne se trainer qu'avec peine après les *brebis* bien portantes.

Les *brebis* sont d'ailleurs sujettes à la vermine, à la galle, à la fièvre, à la *clavelée* ou *claveau*, à la toux, à l'enflure, à la difficulté de respirer, ce qui marque abondance de sang ou obstruction dans les viscères de la respiration; à la morve, à l'*avertin*, vertige ou étourdissement. C'est dans les articles de ce dictionnaire qui traitent de l'économie rustique, qu'il faut chercher des détails plus particuliers sur ces maux des bêtes à laine, & les recettes pour les guérir.

Quelquefois les *brebis* deviennent boiteuses, ou de lassitude, ou parce que leurs ongles sont ramollis, lorsqu'elles ont resté long-temps dans leur fiente. Il faut dans ce cas couper l'extrêmité de l'ongle gâté, y mettre de la chaux vive enveloppée d'un linge pendant un jour, le lendemain y substituer du verd de gris, & ainsi alternativement, jusqu'à ce que l'ongle soit guéri. Il y en a qui préfèrent à ce remède de la vieille huile de noix ou d'olive, mise en onguent par l'ébullition avec de l'alun pulvérisé.

Les moutons sont encore sujets aux abcès, qu'il faut ouvrir quelque part qu'ils paroissent. Quand l'abcès sera ouvert & vuidé, on distillera dedans de la poix fondue avec du sel brûlé & mis en poudre, & l'on fera boire à la *brebis* de la thériaque délayée dans de l'eau. Quant à l'épidémie pestilentielle & meurtrière qui les attaque souvent sans qu'on en puisse arrêter les progrès, un préservatif est de leur faire prendre pendant une quinzaine, au commencement du printemps & de l'automne, tous les matins avant d'aller aux champs, de l'eau où l'on aura fait infuser de la sauge & du marrube. Si une *brebis* se rompt la jambe, on la lui frottera avec de l'huile & du vin mêlés ensemble, on l'entortillera avec des linges, & on la soutiendra avec des éclisses, on fera reposer la malade dans la bergerie jusqu'à ce que la fracture soit consolidée.

Il y a en Poitou, en Provence, aux environs de Bayonne, & dans quelqu'autres endroits de la France, des *brebis* qui paroissent être de races étrangères, & qui sont plus grandes, plus fortes & plus chargées de laine que celles de la race commune. Ces *brebis* produisent aussi plus que les autres, & donnent souvent deux agneaux à la fois, ou deux agneaux par an. Les béliers de cette race engendrent avec les *brebis* ordinaires, ce qui produit une race intermédiaire, qui participe des deux dont elle sort. En Italie & en Espagne, il y a encore un plus grand nombre de variétés dans les races de *brebis*.

Notre *brebis*, telle que nous la connoissons, ne se trouve qu'en Europe & dans quelques parties tempérées de l'Asie; transportée dans les pays plus chauds, elle perd sa laine & se couvre de poil: elle y multiplie peu, & sa chair n'a plus le même goût. Dans les pays très-froids elle ne peut subsister; mais on trouve dans ces mêmes pays froids, & sur-tout en Islande, une race de *brebis* à plusieurs cornes, à queue courte, à laine dure & épaisse, au-dessous de laquelle se trouve une seconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine & plus touffue; dans les pays chauds, au contraire, on ne voit que des *brebis* à cornes courtes & à queue longue, dont les unes sont couvertes de laine, les autres de poil, & d'autres encore de poil & mêlé de laine.

La première race de ces *brebis* des pays chauds, est celle que l'on appelle communément *mouton de Barbarie*, *mouton d'Arabie*, laquelle ressemble entièrement à notre *brebis* domestique, à l'exception de la queue, qui est si fort chargée de graisse, que souvent elle est large de plus d'un pied, & pèse plus

plus de vingt livres. Au reste, cette *brebis* n'a rien de remarquable que sa queue, qu'elle porte comme si on lui avoit attaché un coussin sur les fesses. Dans cette race de *brebis* à grosse queue, il s'en trouve qui l'ont si longue & si pesante, qu'on leur attache une petite brouette pour la soutenir en marchant. Dans le Levant, cette *brebis* est revêtue d'une très-belle laine. Dans les pays plus chauds, comme à Madagascar & aux Indes, elle est couverte de poil. La surabondance de la graisse qui, dans nos moutons, se fixe sur les reins, descend dans ces *brebis* sous les vertèbres de la queue; les autres parties du corps en sont moins chargées que dans nos moutons gras. Ces *brebis* à large ou longue queue, sont domestiques comme les nôtres, & même elles demandent beaucoup plus de soins & de ménagement. La race en est aussi beaucoup plus répandue: on la trouve communément en Tartarie, en Perse, en Syrie, en Egypte, en Barbarie, en Ethiopie, à Mosambique, à Madagascar, & jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

Lorsque les Hollandois s'établirent au Cap de Bonne-Espérance, ils y amenèrent des *brebis* de Perse, dont la queue est large jusqu'à une certaine distance de l'origine, & ensuite mince jusqu'à l'extrémité. Cette race de *brebis* de Perse s'est associée avec celle des *brebis* hottentotes, de manière que les *brebis* que les Hollandois du Cap élèvent à présent, sont d'une race moyenne entre les *brebis* de Perse & celles des Hottentots. On doit présumer que la graisse de la queue de ces animaux, vient principalement de la nature ou qualité des plantes dont ils se nourrissent. Après avoir été fondue, elle ne prend pas de consistance, comme celle des *brebis* d'Europe, & reste au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitans du Cap ne laissent pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de cette graisse de queue avec une partie de graisse prise aux rognons, ce qui compose une sorte de matière qui a la consistance & le goût même du saindoux que l'on tire des cochons: les gens du commun la mangent avec du pain, & l'emploient aussi aux mêmes usages que le saindoux & le beurre.

Ces *brebis* passent tout l'été sur les montagnes qui sont couvertes de plantes succulentes; en automne on les ramène dans les plaines basses pour y passer l'hiver & le printemps. Ainsi étant toujours abondamment nourries, elles ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver.

« Ces *brebis* du Cap, dit M. Forster, ressemblent pour la plupart au bélier de Barbarie; néanmoins les Hottentots avoient des *brebis* lorsque les Hollandois s'y établirent; mais ceux-ci amenèrent au Cap des *brebis* de Perse; & les *brebis* que les Hollandois du Cap élèvent à présent, sont d'une race moyenne entre celles de Perse & celles des Hottentots; elles ont, pour-ainsi-dire, une masse de graisse au lieu de queue, & cette surabondance de graisse dans ces animaux, vient de la nature ou qualité de la pâture ».

« Tous les environs du Cap sont des terres arides & élevées, remplies de particules salines, qui, étant entraînées par les eaux des pluies, dans des espèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins saumâtres. Les habitans n'ont pas d'autre sel que celui qu'ils ramassent dans ces mares & salines naturelles; on sait combien les *brebis* aiment le sel & combien il contribue à les engraisser: le sel excite la soif qu'elles étanchent en mangeant les plantes grasses & succulentes qui sont abondantes dans ces déserts élevés, telles que le *sedum*, le *cotyledon*, &c. ce sont apparemment ces plantes grasses qui donnent à leur graisse la qualité qui lui est propre ».

« Dans les montagnes, sur-tout dans celles du canton qu'on appelle *Bockenland* ou *Pays des Chèvres*, ce sont des esclaves tirés de Madagascar & des Hottentots, avec quelques grands chiens, qui prennent soin de ces troupeaux & les défendent contre les hyènes & les lions; ces troupeaux sont très-nombreux, & les vaisseaux qui vont aux Indes ou en Europe, font leurs provisions de ces *brebis*; on en nourrit aussi les équipages de tous les navires pendant leur séjour au Cap ».

« La graisse de ces animaux est si copieuse, qu'elle occupe tout le croupion & les deux fesses, ainsi que la queue: mais il semble que les plantes grasses, succulentes & salines qu'elles mangent sur les montagnes pendant l'été, & les plantes aromatiques & arides dont elles se nourrissent dans les plaines pendant l'hiver, servent à former deux différentes graisses; ces dernières plantes ne doivent donner qu'une graisse solide & ferme, comme celle de nos *brebis*, qui se dépose dans l'omentum, le mesentère & le voisinage des rognons, tandis que la nourriture qui provient des plantes grasses, forme cette graisse huileuse qui se dépose sur le croupion, les fesses & la queue: il semble aussi que cette masse de graisse huileuse empêche l'accroissement de la queue, qui, de génération en génération, deviendroit plus courte & plus mince, & se réduiroit peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre articulations, comme cela se voit dans les *brebis* des Calmouques, des Mongous & des Kirghises, lesquelles n'ont absolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations; mais comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, & que les pâturages ne sont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, & que de plus les *brebis* de Perse à queue grosse & courte, y ont été autrefois introduites & se sont mêlées avec celles des Hottentots; la race bâtarde y a conservé une queue aussi longue que celle des *brebis* d'Angleterre, avec cette différence que la partie qui est attenante au corps est déjà renflée de graisse, tandis que l'extrémité est mince comme dans les *brebis* ordinaires ».

« Les pâturages à l'est du Cap n'étant pas exacte-

ment de la nature de ceux qui sont au nord, il est naturel que cela influe sur la constitution des *brebis* qui restent dans quelques endroits, sans dégénération, avec la queue longue & une bonne quantité de graisse aux fesses & au croupion, sans cependant atteindre cette monstrueuse masse de graisse, par laquelle les *brebis* des Calmouques sont remarquables; & comme ces *brebis* changeut souvent de maitres, & sont menées d'un pâturage du nord du Cap à un autre à l'est, ou même dans le voisinage de la ville, & que les différentes races se mêlent ensemble, il s'ensuit que les *brebis* du Cap ont plus ou moins conservé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du Cap de Bonne-Espérance à la nouvelle Zélande, en 1772 & 1773, nous trouvâmes que ces *brebis* du Cap ne peuvent guères être transportées vivantes dans des climats très-éloignés; car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du bled, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin qui n'est pas de bonne qualité au Cap; par conséquent ces animaux dépérissoient de jour en jour; ils furent attaqués du scorbut, leurs dents n'étoient plus fixes & ne pouvoient plus broyer la nourriture; deux béliers & quatre *brebis* moururent, & il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions embarqués. Après notre arrivée à la nouvelle Zélande, on leur offrit toute sorte de verdure, mais ils la refusèrent, & ce ne fut qu'après deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents; je conseillai de les fixer avec du vinaigre, & de les nourrir de farine & de son trempé d'eau chaude. On préserva de cette maniere les trois moutons qu'on amena à Taïti, où l'on en fit présent au Roi; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept à huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la nouvelle Zélande, leur queue s'étoit non seulement dégraissée, mais décharnée & comme desséchée, ainsi que le croupion & les fesses».

On a dans l'île de Bourbon une race de ces *brebis* du Cap de Bonne-Espérance, qu'on a mêlée avec des *brebis* venues de Surate, qui ont de grandes oreilles & la queue très-courte; cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des *brebis* à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que foiblement ondée.

On voit dans les iles de l'Archipel, & principalement dans l'île de Candie, une race de *brebis* domestiques, que Belon appelle *strepsicheros*, & qui ne diffère de nos *brebis* ordinaires que par les cornes qu'elle a droites & canelées en spirale.

En Syrie les *brebis* ont la toison d'une beauté parfaite, & la *brebis d'Angora*, de même que le chat & la chèvre de la même contrée, semble être vêtue de soie plutôt que de laine ou de poil. Tavernier nous parle de ces belles laines du Levant. « La plus grande partie de ces laines si belles & si fines, dit-il, se trouve dans la province de *Kerman*, qui est l'ancienne Caramanie; la meilleure se prend dans les montagnes voisines de la ville qui porte le même nom de la province; les moutons de ces quartiers-là ont cela de particulier, que lorsqu'ils ont mangé de l'herbe nouvelle, depuis janvier jusqu'en mai, la toison entière s'enlève comme d'elle-même, & laisse la bête aussi nue & avec la peau aussi unie que celle d'un cochon de lait qu'on a pelé dans l'eau chaude; de sorte qu'on n'a pas besoin de les tondre comme on fait en France; ayant ainsi levé la laine de leurs moutons, ils la battent, & le gros s'en allant, il ne reste que le fin de la toison..... On ne teint point ces laines, naturellement elles sont presque toutes d'un brun clair ou d'un gris cendré, & il s'en trouve fort peu de blanche ».

Olearius de son côté décrit les précieuses toisons de certaines *brebis* tartares en ces termes: « Les moutons des Tartares Usbeks & de Beschac sont chargés d'une laine grisâtre & longue, frisée au bout en petites boucles blanches & serrées en forme de perles, ce qui fait un très-bel effet; c'est pourquoi l'on estime bien plus la toison que la chair, cette sorte de fourrure étant la plus précieuse de toutes celles dont on se sert en Perse, après la zibeline; on les nourrit avec grand soin & le plus souvent à l'ombre; & quand on est obligé de les mener à l'air, on les couvre comme les chevaux; ces moutons ont la queue petite comme les nôtres ».

Il y a, dit-on, en Moldavie, trois espèces de *brebis*, celle *de montagne*, celle *de plaine*, & celle *de bois*; cette troisième *brebis* de Moldavie, ou *brebis* de bois, nous paroit être le même animal que le *saiga* des Tartares. (*Voyez* ce mot.) Celles de plaine sont beaucoup plus grandes que celles des montagnes; mais elles multiplient beaucoup moins: ces deux espèces de *brebis* sont préférées à toutes les autres, à cause du bon goût & de la délicatesse de leur chair.

Il y a une race de *brebis* à grande taille, que l'on connoît sous le nom de *grandes brebis de Flandre*, & qui produisent communément quatre agneaux chaque année. Cette race vient originairement des Indes orientales, & l'on a remarqué qu'en général les animaux rumiuans qu'on a amenés des Indes en Europe, ont plus de fécondité que les races européennes.

Enfin dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique & des Indes, on trouve une race de grandes *brebis* à poil rude, à cornes courtes, à oreilles pendantes avec une espèce de fanon & des pendans sous le cou. Les naturalistes la connoissent sous le nom d'*adimain*, de *bélier du Sénégal*, *bélier de Guinée*, *brebis d'Angola*, *&c.* C'est de toutes les *brebis* domestiques celle qui approche le plus de l'état de nature: elle est plus grande, plus forte, plus légère, & par conséquent plus capable qu'aucune autre de subsister par elle-même; néanmoins, comme on ne la trouve que dans les pays les plus chauds, qu'elle ne peut souffrir le froid, & que dans son propre climat elle n'existe pas par elle-même

comme animal sauvage, qu'au contraire elle ne subsiste que par le soin de l'homme, & dans l'état de domesticité, on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race primitive, de laquelle toutes les autres auroient tiré leur origine.

En considérant donc dans l'ordre des climats, les *brebis* qui sont purement domestiques, nous avons 1°. la *brebis* du Nord, à plusieurs cornes, dont la laine est rude & fort grossière ; 2°. notre *brebis*, dont la laine est très-belle & très-fine dans les climats doux de l'Espagne & de la Perse ; mais qui, dans les pays très-chauds, se change en un poil assez rude ; 3°. la *brebis* à grosse queue, dont la laine est aussi fort belle dans les pays tempérés, mais qui, dans des climats plus chauds, se change en un poil plus ou moins rude ; 4°. la *brebis strepsicheros*, ou *mouton de Crète*, qui ne diffère des nôtres que par les cornes, qui sont droites & canelées en vis ; 5°. *l'adimain*, ou *grande brebis du Sénégal & des Indes*, qui nulle part n'est couverte de laine, & porte au contraire un poil plus ou moins court, plus ou moins rude, suivant la chaleur du climat. Toutes ces *brebis* ne sont que des variétés d'une seule & même espèce, entièrement dépendantes de la différence du climat, du traitement & de la nourriture ; mais aucune de ces races ne paroît être la souche primitive & commune des autres ; toutes doivent être regardées comme des races dégénérées, formées par la main de l'homme, & par lui propagées pour son utilité. Nous croyons reconnoitre & retrouver l'espèce primitive de la *brebis*, la *brebis* de la nature, dans l'espèce subsistante encore dans les montagnes de la Grèce, de la Sardaigne, &c. & connue sous le nom de *mouflon*. (*Voyez* ce mot.) Et pour le reste de ce qui concerne l'espèce de la *brebis* domestique, *voyez* les articles AGNEAU & BÉLIER.

BREHAIGNE, est, dans le langage des chasseurs, une vieille biche qui ne porte plus de faons.

BRISÉES, en terme de chasse, sont les petites branches que le valet de limier casse, en observant de les tourner du côté que va l'animal qu'il détourne.

BROCARD, nom que l'on donne au chevreuil à sa première *tête*, c'est-à-dire, au premier bois qu'il pousse.

BRUNIR, terme de vénerie, relatif à l'entière formation de la *tête* (bois) du cerf. On dit, tel cerf *a bruni sa tête*. *Voyez* CERF.

BREHIS, *Voyez* l'article LICORNE.

BRESSDIUR, espèce d'ours de Norwège. *Voyez* OURS.

BUBALE, (le) animal qui nous paroît faire une espèce moyenne entre celle du bœuf & celle du cerf. Il a quatre pieds de hauteur, & il est en tout de la grandeur du cerf d'Europe ; mais il est d'une forme mois élégante, étant plus élevé sur le train de devant que sur celui de derrière ; ses dents sont larges, tronquées & égales, la lèvre inférieure est noire, & porte un petit faisceau de poils noirs de chaque côté ; il y a sur le menton, & le long du chanfrain, une bande noire terminée sur le front par une touffe de poil plantée en devant des cornes ; des bandes de même couleur sont placées de chaque côté de la tête, & sur les cuisses & les jambes. La tête est assez longue, mais étroite ; les yeux sont situés fort haut, ils sont grands & vifs : leur couleur est d'un noir qui tire un peu sur le bleu, il a des larmiers au-dessous ; les cornes sont permanentes, noires, fortes, épaisses, & chargées de gros anneaux. Elles prennent naissance fort près l'une de l'autre, & s'éloignent beaucoup à leur extrémité ; elles sont recourbées en arrière, & torses comme une vis dont les pas seroient usés au devant. La queue est longue à-peu-près d'un pied, & garnie à son extrémité d'un bouquet de crins. Les oreilles sont semblables à celles de l'antilope. Le pelage est d'un rouge brun sur le dos, mais qui s'éclaircit sur les côtés ; le ventre, la croupe, & l'intérieur des cuisses & des jambes sont blancs. La femelle n'a que deux mamelles, & pour l'ordinaire, elle ne fait qu'un petit à la fois ; elle met bas en septembre & quelquefois en avril. Elle est plus petite que le mâle, elle a les cornes moins grosses & moins longues ; à l'exception de la raie noire sur le museau, elle est uniformément rousse sur tout le corps.

Le *bubale* est assez commun en Barbarie & dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. On retrouve ces animaux dans l'intérieur des terres du Cap, où on les voit courir en grandes troupes & avec une vitesse qui surpasse celle de tous les autres animaux. Il paroît qu'ils n'habitent que les plaines. Leur cri, disent les voyageurs, est une espèce d'éternuement ; leur chair est d'un très-bon goût ; les paysans qui sont éloignés du Cap la coupent par tranches minces, qu'ils font sécher au soleil, & qu'ils mangent avec d'autres viandes au lieu de pain.

Le *bubale* est désigné chez les anciens sous le nom de *bubalus*, & dans plusieurs auteurs, sous celui de *bucula cervina*.

MM. de l'Académie ont décrit le *bubale* sous le nom de *vache de Barbarie*, & nous croyons devoir ajouter ici la description exacte qu'ils en ont faite.

» L'habitude du corps, les jambes & l'encolure de cet animal le faisoient mieux ressembler à un cerf qu'à une vache, dont il n'avoit que les cornes, lesquelles étoient encore différentes de celles des vaches en beaucoup de choses : elles prenoient leur naissance fort proche l'une de l'autre, parce que la tête étoit extraordinairement étroite en cet endroit-là ; tout au contraire des vaches, qui ont le front fort large, suivant la remarque d'Homère. Elles étoient longues d'un pied, fort grosses, recourbées en arrière, noires, torses comme une vis, & usées en devant & en dessus, en sorte que les côtés élevés qui formoient la vis, étoient là entièrement effacés ; la queue n'étoit longue que de treize pouces, en comprenant un bouquet de crins longs de trois pouces, qu'elle avoit à son extrémité ; les oreilles étoient semblables à celles de la gazelle,

étant garnies en dedans d'un poil blanc en quelques endroits, le reste étant pelé, & découvrant un cuir parfaitement noir & lisse; les yeux étoient si hauts & si proches des cornes, que la tête paroissoit n'avoir presque point de front; les mamelons du pis étoient très-menus, très-courts, & seulement au nombre de deux, ce qui les rendoit fort différens de ceux de nos vaches; les épaules étoient fort élevées, faisant entre l'extrêmité du cou & le commencement du dos, une bosse..... Il y a apparence que cet animal doit être plutôt pris pour le *bubale* des anciens, que le petit bœuf d'Afrique que Belon décrit; car Solin compare le *bubale* au cerf; Oppien lui attribue des cornes recourbées en arrière, & Pline dit qu'il tient du veau & du cerf «.

Au reste, nous devons ajouter que deux caractères essentiels séparent le *bubale* du genre des cerfs; le premier, sont les cornes qui ne tombent pas; le second, c'est la vésicule du fiel qui se trouve dans le *bubale*, & qui, comme l'on sait, manque dans les cerfs, les daims, les chevreuils, &c.

BUFFLE. (le) ressemble beaucoup au bœuf par la figure & la stature; il est domestique de même, sert aux mêmes usages, & se nourrit des mêmes alimens que le bœuf. Il est néanmoins d'une espèce différente; car ces animaux ne produisent ni ne s'accouplent ensemble; leur nature paroît même antipathique, puisque l'on assure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits *buffles*, & que les mères *buffles* refusent de se laisser têter par des veaux.

Le *buffle* est d'un naturel plus dur & moins traitable que le bœuf; il obéit plus difficilement; il est plus violent, plus brusque, plus capricieux; toutes ses habitudes sont grossières & brutes; il est, après le cochon, le plus sale des animaux domestiques, par la difficulté qu'il met à se laisser nétoyer & panser. Sa figure est grossière & repoussante, son regard stupidement farouche; il avance ignoblement son cou, & porte mal sa tête, presque toujours penchée vers la terre. Sa voix est un mugissement épouvantable, d'un ton beaucoup plus fort encore & plus grave que celui du taureau; il a les membres maigres, la queue nue, & le museau noir comme le poil & la peau; il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau qu'on apperçoit aisément sous le poil qui n'est que peu fourni; il a le corps plus gros & plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires, & en partie comprimées, un toupet de poil crêpu sur le front; il a aussi la peau plus épaisse & plus dure que le bœuf: sa chair noire & dure, est non seulement désagréable au goût, mais répugnante à l'odorat.

Le lait de la femelle *buffle* n'est pas si bon que celui de la vache; il a un petit goût musqué; la *buffle* en donne en grande quantité; dans les pays chauds, presque tous les fromages sont faits de ce lait. Ce qu'on appelle à Rome *œufs de buffle*, sont de petits fromages faits du lait des *buffles* qui paissent dans les marais Pontins. On donne à ces fromages la forme d'œuf: l'on dit ce manger assez délicat. Il y a une autre espèce de ce fromage que les Italiens appellent *provatura*; il est d'une qualité inférieure au premier. La chair des jeunes *buffles* qui ne se sont encore nourris que de lait, n'en est pas meilleure. Le cuir seul vaut mieux que tout le reste de la bête, dont il n'y a que la langue qui soit bonne à manger.

Comme ces animaux sont en général plus grands & plus forts que les bœufs, on s'en sert utilement au labourage; on leur fait traîner & non pas porter les fardeaux; on les dirige & on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez: deux *buffles* attelés ou plutôt enchaînés à un chariot, tirent autant que quatre forts chevaux.

Le *buffle* aime beaucoup à se vautrer & même à séjourner dans l'eau. Il nage très-bien, & traverse hardiment les fleuves les plus rapides. Comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court aussi plus légérement sur la terre. La femelle ne fait qu'un petit, & porte environ douze mois.

Cet animal, originaire des climats les plus chauds de l'Afrique & de l'Asie, ne laisse pas de vivre & de produire en Italie, en France, & dans les autres pays tempérés de l'Europe. Les marais Pontins & les *maremmes* de Sienne sont en Italie les endroits les plus favorables aux *buffles*. Il paroît, au reste, que ces animaux sont plus doux & moins brutaux dans leur pays natal, & que plus le climat est chaud, plus ils y sont d'un naturel docile & traitable; mais ils y ont moins de poil que dans les climats tempérés, quoiqu'en général leur fourrure ne soit jamais fournie.

Il y a une grande quantité de *buffles* sauvages dans les contrées de l'Afrique & des Indes qui sont arrosées de rivières & où il se trouve de grandes prairies. Ces *buffles* sauvages vont en troupeaux & font de grands dégâts dans les terres cultivées; mais ils n'attaquent jamais les hommes & ne courent dessus que quand on vient de les blesser; alors ils sont très-dangereux, car ils vont droit à l'ennemi, le renversent & le tuent en le foulant aux pieds. Ils craignent beaucoup l'aspect du feu, & la couleur rouge leur déplaît. Les nègres & les Indiens les chassent, non en les poursuivant, ou les attaquant de face, mais en les attendant grimpés sur des arbres ou cachés dans l'épaisseur des bois. Ces peuples trouvent la chair du *buffle* bonne, & tirent un grand profit des peaux & des cornes, qui sont plus dures que celle du *bœuf*.

« Les *buffles*, dit le P. de Rhodes dans son Histoire du Tonquin, sont, dans ce pays, extraordinairement hauts, & relevés d'épaules; ils sont robustes & grands travailleurs, de façon qu'un seul suffit à tirer la charrue ».

« Le *buffle* au Malabar, suivant le voyageur Dellon, est plus grand que le bœuf, avec la tête plus longue & plus plate, les yeux plus grands & presque tout blancs, les cornes plates & souvent de

deux pieds de long, les jambes grosses & courtes : il est laid, presque sans poil, va lentement, & porte des charges fort pesantes ; on en voit par troupes comme des vaches, & ils donnent du lait qui sert à faire du beurre & du fromage ; leur chair, quoique moins délicate que celle du bœuf, ne laisse pas d'être mangeable ; cet animal nage parfaitement bien & traverse les plus grandes rivieres ; on en voit de privés, mais il y en a de sauvages, qui sont extrêmement dangereux, déchirant les hommes ou les écrasant d'un seul coup de tête ; ils sont moins à craindre dans les bois que par-tout ailleurs, parce que leurs cornes s'arrêtent souvent aux branches & donnent le temps de fuir à ceux qui en sont poursuivis. Leur cuir sert à une infinité de choses, & l'on en fait jusqu'à des cruches pour conserver de l'eau ou des liqueurs ; ceux de la côte du Malabar sont presque tous sauvages, & il n'est point défendu aux étrangers de leur donner la chasse & d'en manger ».

« On voit paitre, dans les campagnes des isles Philippines, dit Gemelli Careri, une si grande quantité de *buffles* sauvages, semblables à ceux de la Chine, qu'un bon chasseur pourroit, à cheval, avec une lance, en tuer dix & vingt en un jour. Les Espagnols les tuent pour en avoir la peau, & les Indiens pour les manger ».

Les nègres, dit Bosman, épient les endroits où les *buffles* s'assemblent le soir ; ils montent sur un grand arbre, d'où ils les tirent, & n'en descendent que lorsqu'ils les voient morts ».

« Les *buffles*, suivant Kolbe, sont plus gros au Cap de Bonne-Espérance qu'en Europe ; au lieu d'être noirs comme ceux-ci, ils sont d'un rouge obscur ; sur le front sort une touffe de poil frisé & rude : ils avancent extrêmement la tête ; leurs cornes sont courtes & penchent du côté du cou ; les pointes sont recourbées en dedans, & se joignent presque ; leur peau est si dure & si ferme, qu'il est difficile de les tuer sans le secours d'une bonne arme à feu, & leur chair n'est ni si grasse ni si tendre que celle des bœufs ordinaires ».

Dans cette contrée, continue le même voyageur, le *buffle* est de la grandeur du bœuf pour le corps ; mais il a les jambes plus courtes, la tête plus large ; il est fort redouté. Il se tient souvent à la lisière des bois ; &, comme il a la vue mauvaise, il y reste la tête baissée pour pouvoir mieux distinguer les objets entre les pieds des arbres, & lorsqu'il apperçoit à sa portée quelque chose qui l'inquiéte, il s'élance dessus en poussant des mugissemens affreux, & il est fort difficile d'échapper à sa fureur ; il est moins à craindre dans la plaine : il a le poil roux & noir en quelques endroits ; on en voit de nombreux troupeaux.

Le *buffle* a la vue très-foible ; il voit mieux la nuit que le jour, & sa vue est tellement courte & confuse, que si, dans sa fureur, il poursuit un homme, il suffit de se jetter à terre pour n'en être pas rencontré. Ces animaux ont une mémoire qui surpasse celle de beaucoup d'autres animaux. On leur donne à chacun un nom, & pour leur apprendre à connoitre ce nom, leurs gardiens le repètent souvent d'une manière qui tient du chant, en les caressant en même temps sous le menton. L'habitude d'entendre ce nom cadencé est telle pour le *buffle*, que sans cette espèce de chant il ne se laisse point approcher, sur-tout la femelle pour se laisser traire.

Le *buffle* est très-ardent en amour, il combat avec fureur pour sa femelle ; & quand la victoire la lui a assurée, il cherche à en jouir à l'écart. Elle ne met bas qu'au printemps & une seule fois l'année ; elle a quatre mamelles, & ne produit qu'un petit ; ou si par hasard elle en produit deux, sa mort est presque toujours la suite de cette trop grande fécondité. Elle produit deux années de suite, & se repose la troisième, pendant laquelle elle demeure stérile, quoiqu'elle reçoive le mâle. Sa fécondité commence à l'âge de quatre ans, & finit à douze. Quand elle entre en chaleur, elle appelle le mâle par un mugissement particulier, & auquel il ne manque pas d'accourir.

Quoique le *buffle* naisse & soit élevé en troupeau, il conserve cependant sa férocité naturelle ; enforte qu'on ne peut s'en servir à rien tant qu'il n'est pas dompté. On commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir distinguer les *buffles* d'un troupeau de ceux d'un autre. La marque est suivie de la castration, qui se fait à l'âge de quatre ans, non par compression des testicules, mais par incision & amputation. Cette opération paroit nécessaire pour diminuer l'ardeur violente & furieuse que le *buffle* montre au combat, & en même temps le disposer à recevoir le joug pour les différens usages auxquels on veut l'employer. Peu de temps après la castration, on lui passe un anneau de fer dans les narines. Mais la force & la férocité du *buffle* exigent beaucoup d'art pour parvenir à lui passer cet anneau. Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on entrelasse dans ses jambes, des hommes se jettent sur lui pour lui lier les quatre pieds ensemble, & lui passer dans les narines l'anneau de fer ; ils lui délient ensuite les pieds, & l'abandonnent à lui-même. Le *buffle* furieux court de côté & d'autre, & en heurtant tout ce qu'il rencontre, cherche à se débarrasser de cet anneau ; mais avec le temps, il s'y accoutume insensiblement, & l'habitude autant que la douleur, l'amènent à l'obéissance. On le conduit avec une corde que l'on attache à cet anneau, qui tombe par la suite, au moyen de l'effort continuel des conducteurs, en tirant la corde : mais alors l'anneau est devenu inutile, car l'animal déjà vieux ne se refuse plus à son devoir.

Le *buffle* paroit encore plus propre que le taureau, à ces chasses dont on fait des divertissemens publics, sur-tout en Espagne ; aussi les Seigneurs qui tiennent des *buffles* dans leurs terres, n'y emploient-ils que ces animaux. La férocité naturelle du

buffle augmente lorsqu'elle est excitée, & rend cette joûte aussi animée qu'elle est périlleuse. En effet, le *buffle* poursuit l'homme avec acharnement jusques dans les maisons, dont il monte les escaliers avec une facilité particulière; il se présente aux fenêtres, d'où il saute dans l'arène, franchissant même les murs, lorsque les cris redoublés du peuple sont parvenus à le rendre furieux.

On chasse les *buffles* sauvages, mais avec grande précaution, car ils sont très-dangereux, & viennent à l'homme dès qu'ils sont blessés. Niébuhr rapporte au sujet des *buffles* domestiques, *que dans quelques endroits, comme à Basra, on a l'usage, lorsqu'on trait la femelle buffle, de lui fourrer la main jusqu'au coude dans la vulve, parce que l'expérience a appris que cela leur faisoit donner plus de lait*; il se pourroit que la femelle *buffle* fit, comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir son lait, & que cette espèce d'opération relachât la contraction de ses mamelles.

Le terme de la vie du *buffle* est à-peu-près le même que celui de la vie du bœuf, c'est-à-dire, de dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq ans; les dents lui tombent assez communément quelque temps avant de mourir. En Italie, il est rare qu'on leur laisse terminer leur carrière: après l'âge de douze ans, on est dans l'usage de les engraisser, & de les vendre ensuite aux Juifs, qui en mangent la chair.

Outre les maladies qui lui sont communes avec les autres animaux, il en est une qui lui est particulière, & dont il n'est attaqué que dans ses premières années. Cette maladie s'appelle en Italie le *barbone*, expression qui a rapport au siège principal du mal, qui est à la gorge & sous le menton.

Les symptomes de cette maladie sont très-faciles à connoître, du moins les extérieurs. La lacrimation est le premier; l'animal refuse ensuite toute nourriture, presqu'en même temps sa gorge s'enfle considérablement, & quelquefois aussi le corps se gonfle en entier; il boite tantôt des pieds de devant, tantôt de ceux de derrière; sa langue est en partie hors de la gueule, & environnée d'une écume blanche que l'animal jette au dehors.

Les effets de ce mal sont aussi prompts que terribles; car en peu d'heures, ou tout au plus en un jour, l'animal passe par tous les degrés de la maladie & meurt. Lorsqu'elle se déclare dans un troupeau, tous les jeunes *buffles* qui n'ont pas atteint leur troisième année, en sont attaqués; & s'ils ne sont âgés que d'un an, ils périssent presque tous; dans ceux qui sont âgés de deux ans, il y en a beaucoup qui n'en sont pas atteints, & même il en échappe un assez grand nombre de ceux qui sont malades; enfin dès que les jeunes *buffles* sont parvenus à trois ans, ils sont presque sûrs d'échapper; car il est fort rare qu'à cet âge ils en soient attaqués, & il n'y a pas d'exemple qu'au dessus de trois ans aucuns de ces animaux ait eu cette maladie. Elle commence donc par les plus jeunes, comme étant les plus foibles, & ceux qui tettent encore en sont les premières victimes. Lorsque la mère, par la finesse de son odorat, sent dans son petit le germe de la maladie, elle est la première à le condamner, en lui refusant la tette. Cette épizootie se communique avec une rapidité extraordinaire; en neuf jours, au plus, un troupeau de jeunes *buffles*, quelque nombreux qu'il soit, en est presque tout infecté. Ceux qui prennent le mal dans les six premiers jours, périssent presque tous; au lieu que ceux qui n'en sont attaqués que dans les trois derniers jours, échappent assez souvent, parce que depuis le sixième jour de l'épizootie la contagion va toujours en diminuant jusqu'au neuvième, qu'elle semble se réunir sur la tête d'un seul, dont elle fait, pour ainsi dire, sa victime d'expiation.

Cette épizootie des *buffles* n'a point de saison fixe, seulement elle est plus commune & plus dangereuse au printemps & en été, qu'en automne & en hiver. Une observation assez générale, c'est qu'elle vient ordinairement lorsqu'après les chaleurs il tombe de la pluie qui fait pousser de l'herbe nouvelle, ce qui sembleroit prouver que sa cause est une surabondance de chyle & de sang occasionnée par ce pâturage nouveau, dont la saveur & la fraîcheur invitent les petits *buffles* à s'en rassasier au-delà du besoin. Une expérience vient à l'appui de cette réflexion. Les jeunes *buffles* auxquels on a donné une nourriture saine & copieuse pendant l'hiver, s'abandonnent avec moins d'avidité à l'herbe nouvelle du printemps, ne sont pas attaqués autant que les autres, & meurent en plus petit nombre. Dans les années de sécheresse, cette maladie se manifeste moins que dans les années humides. Envain les gardiens des troupeaux de *buffles* ont tenté différens remèdes; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de feu; ils les ont fait baigner dans l'eau de rivière & de mer; ils ont séparé du troupeau ceux qui étoient infectés, afin d'empêcher la communication du mal; mais tout a été presque également inutile; le seul changement de pâturage semble y apporter quelque foible adoucissement.

Au reste, nous devons ajouter à cette description du *barbone* des *buffles*, extraite d'un mémoire de Mg[r] Gaëtani, savant prélat Romain, que cette espèce d'épizootie n'est peut-être point générale pour l'espèce de *buffle*, mais qu'elle pourroit bien, du moins au dernier point de sa malignité, être particulière aux troupeaux de ces animaux qu'on fait paître dans les marais Pontins, qui sont, comme nous l'avons dit, l'endroit de toute l'Italie où l'on élève le plus de *buffles*; &, suivant toute apparence, cette contagion est causée par la malignité de l'air & de l'eau dans ces vastes marécages.

BUGHUR, en Perse, chameau. *Voyez* l'article CHAMEAU.

BUSELAPHUS, de Caïus, est le bubale. *Voyez* BUBALE.

CAAIGOARA, des Bresiliens, dans Marcgrave, est le *pécari. Voyez* ce mot.

CABIAI, (le) animal d'Amérique, que l'on a confondu, mal-à-propos, avec le cochon, auquel il ne ressemble que par de petits rapports, & dont il diffère par de grands caractères. Il ne devient jamais aussi grand; le plus gros *cabiai* est à peine égal à un cochon de dix-huit mois: il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue que le cochon: les dents & les pieds sont aussi tout différens; car il a des membranes entre les doigts, & point de défenses ni de queue; il a les yeux plus grands & les oreilles plus courtes que le cochon, & il en diffère encore autant par le naturel & les mœurs, que par la conformation.

Le *cabiai* se tient souvent dans l'eau où il nage comme une loutre, y cherche de même sa proie, & vient manger au bord le poisson qu'il prend & qu'il saisit avec la gueule & les ongles. Il mange aussi des grains, des fruits & des cannes de sucre; comme ses pieds sont longs & plats, il se tient souvent assis sur ceux de derrière. Son cri est plutôt un braiement comme celui de l'âne, qu'un grognement comme celui du cochon.

Les *cabiais* ne marchent ordinairement que la nuit, & presque toujours plusieurs de compagnie, sans s'éloigner du bord des eaux; car comme ils courent mal, à cause de leurs longs pieds & de leurs jambes courtes, ils ne pourroient trouver leur salut dans la fuite; & pour échapper à ceux qui les chassent, ils se jettent à l'eau, y plongent, & vont sortir au loin, ou bien ils y demeurent si long-temps qu'on perd l'espérance de les revoir.

La chair du *cabiai* est grasse & tendre; mais elle a plutôt le goût d'un mauvais poisson, que celui d'une bonne viande. Cet animal est d'un naturel tranquille & doux; il ne fait ni mal ni querelle aux autres animaux; on l'apprivoise sans peine; il vient à la voix & suit assez volontiers ceux qu'il connoit & qui l'ont bien traité. Il paroit, par le grand nombre de ses mamelles, que la femelle produit des petits en quantité; mais nous ignorons le temps de la gestation, celui de l'accroissement & par conséquent la durée de la vie de cet animal. Il se trouve assez communément à la Guiane ainsi bien qu'au Bresil, aux Amazones & dans toutes les terres basses de l'Amérique méridionale, & il paroit qu'il pourroit vivre aussi dans nos climats.

Le cabiai est le *capybara* de Marcgrave & Pison; *capivard* de Froger: *cochon d'eau* de Desmarchais, *hydrocharus* dans la nomenclature latine de Brisson.

CABIONARA, à la Guiane, est le *cabiai. Voyez* ce mot.

CACHALOT (le), cétacé le plus grand après la baleine, & que souvent même on confond avec elle, quoiqu'il soit très-essentiel & très-facile de les distinguer, en ce que la baleine n'a pas de dents, mais des *fanons*: (*Voyez* ce mot & l'article BALEINE); au lieu que le *cachalot* a la mâchoire inférieure garnie de dents fortes & nombreuses, qui s'emboitent dans des alvéoles correspondantes dans la mâchoire supérieure. Willugby décrit, d'après Clusius, un *cachalot* qui fut jetté sur les côtes occidentales de la Hollande, par une violente tempête: il respiroit encore, lorsqu'on le vit échoué sur le sable, environ dix heures après la tempête. Il avoit 52 ou 53 pieds de longueur, & 31 pieds de circonférence; quelques relations lui attribuent même de plus grandes dimensions, & il existe en effet des *cachalots* beaucoup plus grands & qui ont jusqu'à 80 pieds de longueur. On ne put même pas avoir de celui-ci des mesures exactes, parce qu'une partie du corps s'étoit enfoncée dans le sable, par les efforts que fit l'animal avant que de mourir. Il y avoit quinze pieds de distance depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'aux yeux. Le palais étoit percé de quarante-deux alvéoles, vingt-une de chaque côté, dans lesquelles entroient autant de dents dont étoit garnie la mâchoire inférieure; sur la tête, auprès du dos, paroissoit le tuyau ou l'*évent* d'environ trois pouces de diamètre, par lequel il rejettoit l'eau. La mâchoire inférieure étoit longue de sept pieds. Les yeux étoient très-petits à proportion de la grosseur énorme de l'animal. Il y avoit quatre pieds de distance depuis les yeux jusqu'aux nageoires; seize pieds depuis les nageoires jusqu'au nombril; trois pieds depuis le nombril jusqu'à la verge; trois pieds & demi depuis la verge jusqu'à l'anus; & treize pieds & demi depuis l'anus jusqu'à la queue. Les nageoires avoient quatre pieds quatre pouces de longueur & un pied d'épaisseur: la queue étoit fort épaisse, & elle avoit treize pieds d'étendue.

On tira de la tête de ce *cachalot* du *blanc de baleine* en assez grande quantité pour remplir plus du quart d'un tonneau, & le corps entier rendit environ quarante tonneaux de graisse, sans compter celle qui se répandit dans la mer. La peau du dos étoit noire comme celle des dauphins ou des thons; le ventre étoit blanc. Clusius fait mention d'un autre *cachalot* qui avoit 60 pieds de longueur, 14 pieds de hauteur, & 36 pieds de circonférence.

M. Anderson, dans son Histoire Naturelle de l'Islande & du Groenland, parle de plusieurs espèces de *cachalots*. Il y en a, dit-il, qui ont de grosses dents, plus ou moins longues, un peu

arrondies ou plates par le dessus; les autres les ont minces & recourbées comme des faucilles. On ne trouve, dans le détroit de Davis & aux environs de Spitzberg, qu'une espèce de *cachalot*. C'est celle qui a les dents courtes, grosses & aplaties, la tête fort grosse; deux nageoires longues aux côtés; une sorte de petite nageoire qui s'élève sur le dos, & une queue large de 12 ou 15 pieds. On en a vu, suivant le témoignage de cet auteur, qui avoient plus de 100 pieds (du Rhin) de longueur.

Les *cachalots* se trouvent en quantité au Cap Nord & sur les côtes de Finmarchie; mais on en prend rarement, parce qu'ils sont plus agiles que les baleines, & qu'ils n'ont que deux ou trois endroits au-dessus de la nageoire où le harpon puisse pénétrer; d'ailleurs leur graisse est tendineuse & ne rend pas beaucoup d'huile.

Les marins, dit encore Anderson, distinguent deux espèces de *cachalots* qui se ressemblent parfaitement par la figure du corps & par les dents, mais qui diffèrent en ce que les uns sont verdâtres, & ont un crâne ou couvercle dur & osseux par-dessus le cerveau; les autres sont gris sur le dos & blancs sous le ventre, & leur cerveau n'est recouvert que par une forte membrane, qui est de l'épaisseur du doigt; & l'on ne croit pas, ajoute-t-il, que cette différence dépende de l'âge du poisson.

Lorsqu'on a ôté cette peau du haut de la tête des *cachalots*, qui n'ont point de crâne, on trouve de la graisse de l'épaisseur de quatre doigts; au-dessous une membrane très-nerveuse, qui sert de crâne, & plus bas une autre cloison, qui est assez semblable à la première, & qui s'étend dans toute la tête depuis le museau jusqu'à la nuque. La première chambre qui est entre ces deux membranes, renferme le cerveau le plus précieux, & dont on prépare le meilleur *blanc de baleine*. Cette chambre du cerveau est divisée en plusieurs cellules qui sont formées par une sorte de réseau, ressemblant en quelque façon à un gros crêpe; & elle fournit dans le *cachalot* sur lequel cette description a été faite, sept petits tonneaux d'huile qui étoit claire & blanche. Au-dessous de cette première chambre il y en a une autre qui se trouve au-dessus du palais, & qui a depuis quatre jusqu'à sept pieds & demi de hauteur, selon la grosseur du poisson, & est également remplie de la matière du *blanc de baleine*, qui y est renfermé, comme le miel, dans de petites cellules, dont les parois ressemblent à la pellicule intérieure d'un œuf. A mesure qu'on enlève le *blanc de baleine* qui est dans cette chambre, il en revient de nouveau; dans le *cachalot* dont il est question, il en coula assez pour que le tout remplit jusqu'à onze petits tonneaux. La matière qui remplace celle que l'on tire, se verse du canal de la moëlle épinière, qui est gros près de la tête comme la cuisse d'un homme; lorsque l'on dépèce le corps du *cachalot* pour en trancher le lard, on évite avec soin de couper ce canal de la moëlle épinière, de peur que le blanc de baleine ne s'en écoule & ne se perde. Ainsi ce qu'on appelle dans le commerce & dans la pharmacie, *blanc de baleine*, & qui a des usages très-salutaires en médecine, n'est que la substance médullaire du cerveau & de la moëlle épinière du *cachalot*, préparée & purifiée en la faisant fondre plusieurs fois à petit feu.

Le *cachalot* que l'on prend sur les côtes de la Nouvelle Angleterre & aux Bermudes est d'une espèce differente de celui de Groenland; ses dents sont plus grosses & plus larges, elles ressemblent aux dents de la roue d'engrainage d'un moulin, & sont de la grosseur du poignet. On trouve dans ses entrailles des boules d'ambre gris qui ont jusqu'à un pied de diamètre, & qui pesent jusqu'à vingt livres; quelques Naturalistes ont même caractérisé ce *cachalot* par cette particularité; mais, comme d'autres espèces du même genre peuvent également avaler de l'ambre gris, dont plusieurs poissons, & même différens oiseaux, se montrent très-avides, ce trait ne peut être caractéristique pour aucuns.

On voit que l'indication des espèces de ces grands animaux marins est encore assez confuse, & leur histoire très-peu complette. Elle ne peut se perfectionner que par les recherches les plus étendues dans cette partie intéressante & neuve encore de l'Histoire Naturelle. M. de Buffon a engagé M. l'abbé Bexon, son coopérateur dans l'Histoire des Oiseaux, à s'en occuper.

CACHICAME, tatou à neuf bandes. *Voyez* TATOUS.

CACHICAMO, chez les Indiens de l'Orénoque, *cachicame* ou *tatou* à neuf bandes. *Voyez* TATOUS.

CACHORRO-DOMATO, par les Portugais, sarigue. *Voyez* SARIGUE.

CACUIEN, dans Thevet, est le *saki*, espèce de sagoin. *Voyez* SAKI.

CAGUI, au Bresil, est le *sagoin*. *Voyez* ce mot.

CAITAIA, au Bresil, selon Marcgrave, *saïmiri*, espèce de sapajou. *Voyez* SAIMIRI.

CALLITRICHE (le), singe de la famille des guenons, ainsi nommé du mot générique *callitrix*, employé par les anciens pour désigner les singes remarquables par la beauté des couleurs de leur poil. Celui-ci a la queue beaucoup plus longue que la tête & le corps pris ensemble, il a la tête petite, le museau alongé, la face noire aussi bien que les oreilles; au bas du front & en place de sourcil il a une bande étroite de longs poils noirs. Son pelage est d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, ce qui lui a fait donner le nom de *singe vert*, par les modernes; la poitrine & le ventre sont

font d'un blanc jaunâtre ; il marche à quatre pieds, & fa longueur eft d'environ quinze pouces. Il fe trouve en Mauritanie & aux ifles du Cap Vert.

Il y a d'autres guenons de couleur blonde dans les terres voifines de l'Egypte, foit du côté de l'Ethiopie, foit du côté de l'Arabie, que les anciens ont auffi défignées par le nom générique de *callitrix*. Nous ne pouvons décider fi ces *callitriches* de couleur blonde forment une efpèce particulière, ou fi elles ne font que des variétés de celle-ci, ou de celle de la *mone*.

Le *callitriche* eft le *finge vert* de Briffon.

Il paroît que le *callitriche* ou *finge vert* fe trouve au Sénégal, auffi bien qu'en Mauritanie. M. Adanfon rapporte que les bois de Podor, le long du fleuve Niger, font remplis de finges verts. « Je n'apperçus ces finges, dit cet Auteur, que par les branches qu'ils caffoient au haut des arbres, d'où elles tomboient fur moi ; car ils étoient d'ailleurs fort filencieux, & fi légers dans leurs gambades, qu'ils ne faifoient aucun bruit ; je n'allai pas plus loin, & j'en tuai d'abord un, deux, & même trois, fans que les autres paruffent effrayés ; cependant, lorfque la plûpart fe fentirent bleffés, ils commencerent à fe mettre à l'abri, les uns en fe cachant derrière les groffes branches, les autres en defcendant à terre ; d'autres enfin, & c'étoit le plus grand nombre, s'élançoient de la pointe d'un arbre fur la cime d'un autre...... Pendant ce petit manège, je continuois toujours à tirer deffus, & j'en tuai jufqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure & dans un efpace de vingt toifes, fans qu'aucun d'eux eût jetté un feul cri : quoiqu'ils fe fuffent plufieurs fois raffemblés par compagnie en fourcillant, grinçant des dents & faifant mine de vouloir m'attaquer ». *Voyage au Sénégal*, *page 178*.

CALLITRIX, des Grecs, eft notre *Callitriche*. *Voyez* ce mot.

CAMAA des Hottentots, eft le *bubale*. *Voyez* ce mot.

CAMELO-PARDALIS, nom de la *giraffe* chez les Auteurs latins. *Voyez* GIRAFFE.

CAMPAGNOL (le) eft un petit rat des champs, dont l'efpèce eft encore plus généralement répandue que celle du mulot. On trouve le *campagnol* par-tout, dans les bois, dans les champs, dans les prés, & même dans les jardins ; il eft remarquable par la groffeur de fa tête & auffi par fa queue courte & tronquée, qui n'a guère qu'un pouce de long : il fe pratique, comme le mulot, des trous en terre ; ces trous font fouvent divifés en deux loges ; mais ils font moins fpacieux & moins enfoncés fous terre que ceux des mulots. Les *campagnols* y habitent quelquefois plufieurs enfemble, & ils y amaffent du grain, des noifettes & du gland. Cependant il paroît qu'ils préfèrent le bled à toutes les autres nourritures.

Dans le mois de juillet, lorfque les bleds font mûrs, les *campagnols* arrivent de tous côtés, & font fouvent de grands dommages en coupant les tiges du bled pour en manger l'épi. Ils femblent fuivre les moiffonneurs : ils profitent de tous les grains tombés & des épis oubliés ; lorfqu'ils ont tout glané, ils vont dans les terres nouvellement enfemencées & détruifent d'avance la récolte de l'année fuivante. En automne & en hiver, la plupart fe retirent dans les bois, où ils trouvent de la faine, des noifettes & du gland. Dans certaines années, ils paroiffent en fi grand nombre, qu'ils détruiroient tout, s'ils fubfiftoient long-temps ; mais heureufement, ils fe détruifent eux-mêmes, & fe mangent les uns les autres quand ils éprouvent difette de vivres : ils fervent d'ailleurs de pâture aux mulots & de gibier ordinaire au renard, au chat fauvage, à la marte & aux belettes.

Le *campagnol* reffemble plus au rat d'eau qu'à aucun autre animal, par les parties intérieures ; mais à l'extérieur, il en diffère par plufieurs caractères effentiels : 1°. par la grandeur ; car il eft plus court, de plus de moitié, que le rat d'eau ; 2°. par les dimenfions de la tête & du corps, qu'il a proportionnellement plus gros ; 3°. par la queue, qui, dans le *campagnol*, ne fait, tout au plus, que le tiers de la longueur de l'animal entier, & qui, dans le rat d'eau, fait près des deux tiers de cette même longueur ; 4°. enfin, par le naturel & les mœurs, puifque le *campagnol* ne fe jette point à l'eau, ne fe nourrit point de poiffon, mais vit de glands dans les bois, de bled dans les champs, & dans les près de racines tuberculeufes, comme celle du chiendent. Les *campagnols* produifent au printemps & en été. Les portées ordinaires font de cinq ou fix, & quelquefois de fept ou huit. Lorfque les femelles font prêtes à mettre bas, elles trainent, dans leur trou, des herbes, qu'elles arrangent en forme de nid, pour recevoir leurs petits.

Le *campagnol* eft le *mus agreftis minor* de Gefner, *mus agreftis capite grandi* de Ray & de Klein ; *mus campeftris minor* de Briffon ; *rat de terre* des Mém. de l'Acad. année 1756.

CAMPHUR. *Voyez* LICORNE.

CANICULA SUBTERRANEA, de Rzaczinsky, efpèce de belette ou de gros rat, nommé *zemni*. *Voyez* ZEMNI.

CANIS-VOLANS, de Séba, *rouffette*, très-grande efpèce de chauve-fouris. *Voyez* ROUSSETTE.

CANIS LACONICUS, d'Ariftote, paroît être le *chien de berger*. *Voyez* CHIEN DE BERGER, à la fuite de l'article du CHIEN.

CANNA eft le nom que les Hottentots donnent à un des plus grands animaux à pieds fourchus de l'Afrique méridionale ; les Caffres le nomment *impoof*. Cet animal a environ huit pieds de longueur & cinq de hauteur. Ses cornes ont une

grosse arête, qui forme deux tours de spirale vers leur base; dans tout le reste de leur longueur, elles sont lisses, droites & noires; cette longueur varie dans les différens individus; celles des femelles sont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites & plus longues: elles sont creuses & soutenues par un os qui leur sert de noyau; ainsi elles sont permanentes. La tête & le cou sont d'un gris cendré; au-devant de la tête, il y a des poils qui y forment une espèce de crinière. Un fanon très-remarquable pend au bas du col; la queue, qui est longue de plus de deux pieds, est terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs; les sabots des pieds sont aussi fort petits, de forme triangulaire & de couleur noire. Les *cannas* varient pour les couleurs du corps; les uns l'ont d'un fauve tirant au roux sur le dos, & blanchâtre sous le ventre; d'autres, gris cendré uniforme. La femelle ne diffère guères du mâle, qu'en ce qu'elle est plus petite, qu'elle a le fanon moins grand & moins de poil sur le front. Ces animaux ont quatre mamelles; leur tête, quoiqu'assez semblable à celle du cerf, n'a cependant point de larmiers.

Les *cannas* marchent en troupes de cinquante ou soixante; quelquefois même on en voit deux ou trois cens ensemble près des fontaines. Le plus grand marche ordinairement le premier. Si l'on tire sur eux un coup de fusil, chargé à balle, tout pesans qu'ils sont, ils sautent fort haut & fort loin, & grimpent sur des lieux escarpés, où il sembleroit qu'il est impossible de parvenir. Quand on les chasse, ils courent tous contre le vent, mais avec un bon cheval, il est aisé de les couper dans leur marche: ils sont fort doux, & l'on peut les approcher sans courir aucun danger; il paroît même qu'on pourroit aisément les rendre domestiques. Leur chair est une excellente venaison. On casse leurs os pour en tirer la moëlle, qui a un très-bon goût. Leur peau est très-ferme & on s'en sert pour faire des ceintures & des courroies; les poils qui sont sur la tête des mâles ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en lèchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à la fois. Cette espèce se trouve sur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap de Bonne-Espérance.

CAPIVAR, du voyageur Froger, est le cabiai imparfaitement décrit dans l'ancienne *Encyclopédie* sous le nom de *capivar*. *Voyez* CABIAI.

CAPREA, de Pline, est le chevreuil. *Voyez* CHEVREUIL.

CAPRICORNE, espèce ou race de bouquetin, qui se rapproche du bouc & du chamois, & qui paroît intermédiaire entre eux. *Voyez* à la suite de l'article *bouquetin*.

CARACAL (le) ressemble au lynx par la grandeur, par la forme du corps & par l'air de la tête; mais malgré ces ressemblances, & quoiqu'il ait, comme le lynx, les oreilles surmontées d'un long pinceau de poils noirs, nous croyons cependant que ces animaux sont d'espèces différentes. Le *caracal* n'est point moucheté comme le lynx; il a le poil plus rude & plus court, la queue beaucoup plus longue & d'une couleur uniforme, le museau plus alongé, la mine beaucoup moins douce & le naturel plus féroce. Il ne se trouve que dans les climats les plus chauds, & paroît commun en Barbarie, en Arabie, & dans tous les pays qu'habitent le lion, la panthère & l'once. Comme eux, il vit de proie; mais étant plus petit & plus foible, il a plus de peine à se procurer sa subsistance, & souvent il est forcé de se contenter de leurs restes. Il s'éloigne de la panthère, dont il redoute la cruauté; mais il suit le lion, qui, dès qu'il est repu, ne fait de mal à personne. Le *caracal* profite des débris de sa table, quelquefois même il l'accompagne d'assez près; parce que grimpant légèrement sur les arbres, il ne craint pas la colère du lion, qui ne pourroit l'y suivre, comme feroit la panthère. C'est par toutes ces raisons qu'on a dit que le *caracal* étoit *le pourvoyeur du lion*; que celui-ci, dont l'odorat n'est pas fin, s'en servoit pour éventer les autres animaux dont il partageoit ensuite avec lui la dépouille.

Le *caracal* est de la grandeur d'un renard, mais il est beaucoup plus féroce & plus fort; il ne s'apprivoise que très-difficilement; cependant lorsqu'il est pris jeune & élevé avec soin, on peut le dresser à la chasse, qu'il aime naturellement, & à laquelle il réussit très-bien, pourvu qu'on ait l'attention de ne le jamais lâcher que contre des animaux qui lui soient inférieurs, & qui ne puissent lui résister; autrement il se rebute & refuse le service dès qu'il y a du danger. On s'en sert aux Indes pour prendre les lièvres, les lapins, & même les grands oiseaux, qu'il surprend & saisit avec une adresse singulière.

Cette espèce renferme un grand nombre de variétés; il y a des *caracals* qui ont des pinceaux au bout des oreilles, & d'autres qui n'en ont point. On trouve ces derniers dans la partie du Royaume d'Alger qu'on nomme *Constantine*; leur poil est d'une couleur roussâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou jusqu'à la queue, & des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de devant, & une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au dessus du tarse, & ce poil est retroussé en haut au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps.

Le *caracal* de Nubie a la face plus ronde que le *caracal* de Barbarie, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés; il n'a pas la croix de mulet sur le garot, comme l'ont la plupart des *caracals* de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre & l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauve-clair, & non pas d'un brun-noirâtre, comme dans le *caracal* de Barbarie.

Dans la Lybie, on trouve un *caracal* à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires; ces *caracals* à oreilles blanches ont aussi des pinceaux, mais courts, minces & noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité, & ceinte de quatre anneaux noirs, & quatre guêtres noires derrière les jambes, comme le *caracal* de Nubie; ils sont plus petits que les autres, n'étant guère que de la grosseur d'un grand chat domestique: les oreilles, qui sont fort blanches en dedans & garnies d'un poil fort touffu, sont d'un roux vif en dehors.

Enfin il paroît que ces animaux varient également par la forme & la longueur de la queue, & par la hauteur des jambes; mais ces différences n'empêchent point qu'ils ne soient tous d'une seule & même espèce.

CARAGUE, dans la relation de Laët, est le sarigue. *Voyez* SARIGUE.

CARCAJOU, est le nom que porte le glouton en Canada & dans le nord de l'Amérique. *Voyez* GLOUTON.

CARIACOU, est le nom sous lequel le chevreuil est connu à Cayenne. *Voyez* CHEVREUIL & MAZAMES.

CARIBOU, est le nom qu'on donne au renne dans le nord de l'Amérique. *Voyez* RENNE.

CARIGUE ou CARIGUEYA, au Brésil, sarigue. *Voyez* ce mot.

CARIGUEIBEJU, au Brésil, est le même animal que la Saricovienne. *Voyez* SARICOVIENNE.

CARIGUEYA TAIBI, de Marcgrave, est le sarigue. *Voyez* SARIGUE.

CARNASSIER, *CARNIVORE*, adj. dénominations génériques pour les animaux qui vivent de chair ou qui en mangent. *Carnassier* se dit proprement de l'animal que la nécessité de nature force à se nourrir de chair, & qui ne peut vivre d'autre chose; & tous ces animaux sont armés de griffes aigues, de dents tranchantes, instrumens de meurtre: leur instinct est farouche & leur naturel sanguinaire. Le *lion*, le *tigre*, le *loup*, sont des animaux *carnassiers*.

L'animal *carnivore* se nourrit bien de chair à la vérité, mais n'est pas réduit à cet unique aliment; il peut, comme les animaux dont la nature est douce & la vie innocente, se nourrir des fruits de la terre, & son naturel semble participer à la fois de la bénignité, de l'inclination sociale des frugivores, & de la férocité des *carnassiers*. Entre les espèces qui offrent ce bizarre contraste, ce honteux mélange, laquelle doit être nommée la première? hélas! celle de l'homme. *Voyez* les articles *frugivores* & *quadrupèdes*.

CASTAR, en Perse, ce nom désigne *l'hyæne*. *Voyez* HYÆNE.

CASTOR (le) semble faire la nuance des quadrupèdes aux poissons; vivant sur la terre & dans l'eau, il participe également de la nature des habitans de l'un & de l'autre élément. Ressemblant aux animaux terrestres par les parties antérieures de son corps, il paroît en même temps tenir des animaux aquatiques par les parties postérieures: une queue plate, ovale, couverte d'écailles, longue d'un pied, épaisse d'un pouce & large de cinq ou six, dont il se sert comme d'un gouvernail pour se diriger dans l'eau; les doigts des pieds de derrière unis par une forte membrane, & qui lui servent de nageoires, tandis que les doigts des pieds de devant bien séparés & divisés lui servent de mains pour porter à sa bouche; les dents très-dures & fort tranchantes, les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, plus de facilité pour nager que pour courir; les sens très-bons, l'odorat surtout très-fin, de l'aversion pour la mal-propreté & les mauvaises odeurs; telle est la conformation, telles sont les qualités physiques du *castor*. L'amour de la paix, un penchant décidé pour la société, des appetits modérés, de l'horreur pour la chair & le sang, l'art de construire des ouvrages dont la beauté, la grandeur & la solidité étonnantes supposent un instinct rival de l'intelligence, voilà son naturel, ses talens & ses mœurs.

C'est au mois de Juin ou de Juillet que les *castors* se rassemblent pour se réunir en société; ils arrivent en nombre & de plusieurs côtés, & forment bientôt une troupe de deux ou trois cents. Le lieu du rendez-vous est ordinairement celui de l'établissement, & c'est toujours au bord des eaux. Ils préfèrent les rives des lacs, des rivières, & des autres eaux douces. Si ce sont des eaux plates qui se soutiennent à la même hauteur, comme dans un lac, ils se dispensent de construire une digue; mais dans les eaux courantes, ils établissent une chaussée, & par cette retenue, ils forment une espèce d'étang ou de pièce d'eau qui se soutient toujours à la même hauteur; la chaussée traverse la rivière d'un bord à l'autre, comme une écluse: elle a souvent quatre-vingt ou cent pieds de longueur sur dix ou douze pieds d'épaisseur à sa base. Ils y emploient des arbres de différentes grosseurs; ils en font une espèce de pilotis serré, dont il remplissent encore les intervalles avec de la terre. Tous sont occupés à ce travail commun. Ils n'ont d'autres instrumens que leurs dents, leurs queues & leurs pieds de devant; ce sont leurs haches, leurs scies, leurs truelles, leurs voitures. Les uns s'occupent à ronger, à couper, à ébrancher les arbres; d'autres à les amener, par terre ou par eau, jusqu'au lieu de leur construction. Tandis que les uns élèvent avec les dents le gros bout de ces arbres contre le bord de la rivière ou contre l'arbre qui la traverse, d'autres plongent en même temps jusqu'au fond de l'eau, pour y creuser avec les pieds de devant, un trou dans lequel ils font entrer la pointe du pieu, afin qu'il puisse se tenir debout. A mesure que les uns plantent ainsi leurs pieux, les autres vont chercher de la terre, qu'ils gâchent avec leurs pieds, & battent avec leur queue; ils la portent dans leur gueule & avec leurs pieds de devant, & ils en transportent une si grande quantité, qu'ils en remplissent tous les intervalles

de leurs pilotis. Ce pilotis est composé de plusieurs rangs de pieux tous égaux en hauteur, & tous plantés les uns contre les autres : il est rempli & maçonné par-tout ; les pieux sont plantés verticalement du côté de la chûte de l'eau. tout l'ouvrage est au contraire en talus du côté qui en soutient la charge ; ensorte que la chaussée, qui a dix ou douze pieds à la base, se réduit à deux ou trois pieds d'épaisseur au sommet. Ainsi elle a non seulement toute l'étendue, toute la solidité nécessaires, mais encore la forme la plus convenable pour retenir l'eau, en soutenir le poids & en rompre les efforts.

Au haut de cette chaussée, c'est-à-dire dans l'endroit où elle a le moins d'épaisseur, ils pratiquent deux ou trois ouvertures en pente, qui sont autant de décharges de superficie, qu'ils élargissent ou retrécissent, selon que la rivière vient à hausser ou baisser ; & lorsque par quelques inondations trop grandes & trop subites, il se fait quelques brêches à leur digue, ils savent la réparer, & travaillent de nouveau dès que les eaux sont baissées.

Après avoir ainsi travaillé en corps à élever ce grand ouvrage public, les *castors* se dispersent par compagnies pour édifier des habitations particulières. Ce sont des espèces de cabanes ou plutôt de maisonettes bâties dans l'eau sur un pilotis plein tout près du bord de leur étang, avec deux issues ; l'une pour aller à terre, l'autre pour se jetter à l'eau. La forme de cet édifice est presque toujours ovale ou ronde ; il y en a de plus grands & de plus petits, depuis cinq jusqu'à huit ou dix pieds de diamêtre ; il s'en trouve aussi quelquefois qui sont à deux ou trois étages : les murailles ont jusqu'à deux pieds d'épaisseur ; elles sont élevées à plomb sur le pilotis plein, qui sert en même temps de fondement & de plancher à la maison. Lorsqu'elles n'ont qu'un étage, les murailles ne s'élèvent droites qu'à quelques pieds de hauteur, au-dessus de laquelle elles prennent la courbure d'une voûte en anse de panier. Cette voûte termine l'édifice & lui sert de couvert, il est maçonné avec solidité & enduit avec propreté en dehors & en dedans ; il est impénétrable à l'eau des pluies & résiste aux vents les plus impétueux : les parois en sont revêtues d'une espèce de stuc si bien gâché avec leurs pieds, & si proprement appliqué avec leurs queues, qu'il semble que la main de l'homme y ait passé.

Ils mettent en œuvre différentes espèces de matériaux ; des bois, des pierres, & des terres sablonneuses qui ne sont point sujettes à se délayer par l'eau. Les bois qu'ils emploient sont presque tous légers & tendres ; ce sont des aunes, des peupliers, des saules, qui naturellement croissent au bord des eaux, & qui sont plus faciles à écorcer, à couper, à voiturer, que des arbres dont le bois seroit plus pesant & plus dur. Lorsqu'ils attaquent un arbre, ils ne l'abandonnent pas qu'il ne soit abattu, dépecé, transporté : ils le coupent toujours à un pied ou un pied & demi de hauteur de terre ; ils travaillent assis, & outre l'avantage de cette situation commode, ils ont le plaisir de ronger continuellement de l'écorce & du bois, dont le goût leur est fort agréable ; car ils préfèrent l'écorce fraiche & le bois tendre à la plupart des alimens ordinaires : ils en font ample provision pour se nourrir pendant l'hiver ; ils n'aiment pas le bois sec.

C'est dans l'eau & près de leurs habitations qu'ils établissent leur magasin. Chaque cabane a le sien proportionné au nombre de ses habitans, qui tous y ont un droit commun, & ne vont jamais piller leurs voisins. On a vu des bourgades composées de vingt ou de vingt-cinq cabanes. Ces grands établissemens sont rares, & la république n'est ordinairement formée que de dix ou douze tribus, dont chacune a son quartier, son magasin, son habitation séparée ; ils ne souffrent pas que des étrangers viennent s'établir dans leurs enceintes. Les plus petites cabanes contiennent deux, quatre, six, & les plus grandes, dix, vingt, & même, dit-on, jusqu'à trente *castors*, presque toujours en nombre pair, autant de femelles que de mâles ; ainsi, en comptant même au rabais, on peut dire que leur société est souvent composée de cent cinquante ou deux cents *castors*. Quelque nombreuse que soit cette société, la paix s'y maintient sans altération. Amis entre eux, s'ils ont quelques ennemis au dehors, ils savent les éviter, ils s'avertissent en frappant avec leur queue sur l'eau un coup qui retentit au loin dans toutes les voûtes des habitations ; chacun prend son parti, ou de plonger dans le lac, ou de se recéler dans leurs murs, qui ne craignent que le feu du ciel ou le fer de l'homme.

Ces asyles sont non seulement très-sûrs, mais encore très-propres & très-commodes ; le plancher est jonché de verdure ; des rameaux de buis & de sapin servent de tapis, sur lequel ils ne font ni ne souffrent jamais aucune ordure ; la fenêtre qui regarde sur l'eau, leur sert de balcon pour se tenir au frais & prendre le bain pendant la plus grande partie du jour. Ils s'y tiennent debout, la tête & les parties antérieures du corps élevés, & toutes les parties postérieures plongées dans l'eau. Cette fenêtre est percée avec précaution, l'ouverture en est assez élevée pour ne pouvoir jamais être fermée par les glaces. Dans la saison, ils en abaissent la tablette, coupent en pente les pieux sur lesquels elle étoit appuyée, & se font une issue jusqu'à l'eau sous la glace. Cet élément liquide leur fait tant de plaisir, qu'ils semblent ne pouvoir s'en passer ; ils vont quelquefois assez loin sous la glace, c'est alors qu'on les prend aisément, en attaquant d'un côté la cabane, & les attendant en même temps à un trou qu'on pratique dans la glace à quelque distance, & où ils sont obligés d'arriver pour respirer. L'habitude qu'ils ont de tenir continuellement la queue & toutes les parties postérieures du corps dans l'eau, paroît avoir changé la nature de leur chair ; celle des cuisses & de la queue a l'odeur, la saveur, & toutes les qualités de celle du poisson : au lieu que celle des parties antérieures

jusqu'aux reins, a la qualité, le goût, & la consistance de la chair des animaux de la terre & de l'air. Au reste, cette chair, quoique grasse & délicate, a toujours un goût amer assez désagréable.

Les *castors* se rassemblent, comme nous avons dit, au commencement de l'été; ils emploient les mois de juillet & d'août à construire leur digue, & leurs cabanes; ils font leur provision d'écorces & de bois dans le mois de septembre; ensuite ils jouissent de leurs travaux, ils goûtent les douceurs du repos & les plaisirs de l'amour. Se connoissant, prévenus l'un pour l'autre pour l'habitude, par les plaisirs & les peines d'un travail commun, chaque couple ne se forme point au hasard, mais s'unit par choix & s'assortit par goût; ils passent ensemble l'automne & l'hiver. Contens l'un de l'autre, ils ne se quittent guère; à l'aise dans leur domicile, ils n'en sortent que pour faire des promemades agréables ou utiles; ils en rapportent des écorces fraiches, qu'ils préfèrent à celles qui sont seches ou trop imbibées d'eau.

Les femelles portent, dit-on, quatre mois; elles mettent bas sur la fin de l'hiver, & produisent ordinairement deux ou trois petits. Les mâles les quittent à-peu-près dans ce temps; ils vont à la campagne jouir des douceurs & des fruits du printemps; ils reviennent de temps en temps à la cabane, mais ils n'y séjournent plus; les mères y demeurent occupées à allaiter, à élever leurs petits, qui sont en état de les suivre au bout de quelques semaines. Elles vont à leur tour se promener, se rétablir à l'air, manger du poisson, des écrévisses, des écorces nouvelles, & passent ainsi l'été sous les eaux & dans les bois. Ils ne se rassemblent qu'en automne, à moins que les inondations n'aient renversé leur digue ou détruit leurs cabanes; car alors ils se réunissent de bonne heure pour en réparer les brêches.

Il y a des lieux que les *castors* habitent de préférence, où l'on a vu, qu'après avoir détruit plusieurs fois leurs travaux, ils venoient tous les étés pour les réédifier; jusqu'à ce qu'enfin fatigués de cette persécution, & affoiblis par la perte de plusieurs d'entre eux, ils ont pris le parti de changer de demeures, & de se retirer au loin dans les solitudes les plus profondes. Souvent la société qui a souffert trop de pertes, ne se rétablit point; le petit nombre de ceux qui ont échappé à la mort ou à la captivité, se disperse; ils deviennent fuyards: leur génie flétri par la crainte, ne s'épanouit plus; ils s'enfouissent eux & leurs talens dans un terrier, où rabaissés à la condition des autres animaux, ils mènent une vie timide, ne s'occupent plus que des besoins pressans, n'exercent que leurs facultés individuelles; & perdent sans retour leurs qualités sociales; effets ordinaires que produit sur les animaux l'empire tyrannique de l'homme.

Aussi ce n'est que dans un pays libre, dans ces contrées désertes & éloignées, ignorées ou peu fréquentées par les hommes, que les *castors* se livrent à leur instinct & développent leurs talens. Dans les pays habités, ils ne se réunissent pas; ils n'entreprennent, ne construisent rien; ils demeurent, comme le blaireau, dans un boyau sous terre, d'où leur est venu le nom de *castors terriers*. Ces *castors* terriers sont fort aisés à reconnoître; leur robe est sale, le poil est rongé sur le dos par le frottement de la terre. Ils habitent, comme les autres, assez volontiers au bord des eaux, où quelques-uns même creusent une fosse de quelques pieds de profondeur, pour former un petit étang qui arrive jusqu'à l'ouverture de leur terrier; ce terrier s'étend quelquefois à plus de cent pieds en longueur, & va toujours en s'élevant, afin qu'ils aient la facilité de se retirer en haut, à mesure que l'eau s'élève dans les inondations; mais il se trouve aussi des *castors* solitaires qui habitent assez loin des eaux dans les terres. Tous nos *bièvres* d'Europe sont des *castors* solitaires & terriers.

Autant le *castor* en société est supérieur aux autres animaux, autant il leur paroit inférieur dans l'état individuel. Seul, il a peu d'industrie personnelle, encore moins de ruse, pas même assez de défiance pour éviter les pièges grossiers. Loin d'attaquer les autres animaux, il ne sait pas même se bien défendre; il préfère la fuite au combat, quoiqu'il morde cruellement & avec acharnement lorsqu'il se trouve saisi par la main du chasseur. Le seul ennemi qu'il combatte avec avantage, est la loutre; il la chasse, & ne lui permet pas d'habiter sur les eaux qu'il fréquente. Cet animal en domesticité, est doux, tranquille, triste, assez familier, mais indifférent, ne s'attachant pas volontiers, ne cherchant ni à nuire ni à plaire; en un mot, sans passions violentes, sans appétits véhémens, ne se donnant que peu de mouvement, ne faisant d'effort pour quoi que ce soit, cependant occupé sérieureusement du désir de sa liberté, mais sans montrer ni fureur ni précipitation dans les efforts qu'il fait pour se la procurer. Il paroit qu'à un an ces animaux ont pris la plus grande partie de leur accroissement; ainsi la durée de leur vie ne peut être bien longue, & c'est peut-être trop que de l'étendre à quinze ou vingt ans.

Tous les *castors* diffèrent par la couleur, suivant le climat qu'ils habitent. Dans les contrées du Nord les plus reculées, ils sont tous noirs, & ce sont les plus beaux. Parmi ces *castors* noirs, il s'en trouve quelquefois de tout blancs, ou de blancs tachés de gris, & mêlés de roux sur le chignon & sur la croupe. A mesure qu'on s'éloigne du Nord, la couleur s'éclaircit & se mêle; ils sont couleur de marron dans la partie septentrionale du Canada, châtains vers la partie méridionale, & jaunes ou couleur de paille chez les Illinois. On trouve des *castors* en Amérique depuis le trentième degré, jusqu'au soixantième & au-delà; ils sont très-communs dans le Nord, & toujours en moindre nombre à mesure qu'on avance vers le Midi; c'est la même chose dans l'ancien continent. On n'en trouve en quan-

tité que dans les contrées les plus septentrionales, & ils sont très-rares en France, où l'on n'en voit guère qu'en Languedoc & dans les isles du Rhône.

Ce qui engage l'homme à faire la guerre à cet animal innocent, c'est sur-tout la belle & précieuse fourrure dont il est couvert. Cette fourrure est encore plus belle & plus fournie que celle de la loutre. Elle est composée de deux sortes de poils; l'un plus court, mais très-touffu, fin comme le duvet, impénétrable à l'eau, revêt immédiatement la peau; l'autre plus long, plus ferme, plus lustré, mais plus rare, recouvre ce premier vêtement, le défend des ordures, de la poussière & de la fange. Ce second poil n'a que peu de valeur; ce n'est que le premier qu'on emploie dans nos manufactures. Les fourrures les plus noires sont ordinairement les plus fournies, & par conséquent les plus estimées; celles des *castors* terriers sont fort inférieures à celles des *castors* cabanés. Les *castors* sont sujets à la mue pendant l'été, comme tous les autres quadrupèdes; aussi la fourrure de ceux qui sont pris dans cette saison, n'a que peu de valeur, & c'est principalement en hiver que les chasseurs les cherchent, parce que leur fourrure n'est parfaitement bonne que dans cette saison. Celle des *castors* blancs est estimée à cause de sa rareté, & les parfaitement noirs sont presque aussi rares que les blancs.

Mais indépendamment de la fourrure que le *castor* fournit, il donne encore une matière dont on a fait grand usage en médecine. Cette matière, appellée *castoreum*, est contenue dans deux grosses vésicules ou poches que les anciens avoient prises pour les testicules de l'animal. Cette liqueur, qui a des qualités reconnues en médecine, sert aux Sauvages pour attirer dans les pièges différens animaux carnassiers, comme martes, renards, carcajoux, qui chassent aux *castors*, en oignant ces pièges de castoreum. On dit aussi que ces mêmes Sauvages tirent de la queue du *castor*, une huile dont ils usent comme de topique pour différens maux. Ses dents leur servent de couteaux pour couper, creuser & polir le bois. Ils s'habillent de peaux de *castors*, & les portent en hiver le poil contre la chair. Ce sont ces fourrures imbibées de la sueur des Sauvages, que l'on appelle *castor gras*, dont on ne se sert que pour les ouvrages les plus grossiers.

Il se fait un grand commerce de peaux de *castor*. Les marchands, dit M. Savary, les distinguent en *castors neufs*, *castors secs*, & *castors gras*. Les *castors* neufs sont les peaux des *castors* qui ont été tués à la chasse pendant l'hiver & avant la mue. Ce sont les meilleures & les plus propres à faire de belles fourrures. Les *castors* secs, qu'on nomme aussi *castors* maigres, sont les peaux des *castors* provenant de la chasse d'été, dans le temps que l'animal est en mue & a perdu une partie de son poil. Les *castors* secs peuvent aussi être employés en fourrures, quoique bien inférieurs aux premiers; leur plus grand usage est pour les chapeaux. Le *castor* gras vaut mieux que le *castor* sec; on ne s'en sert cependant que pour la fabrique des chapeaux. Outre les chapeaux & les fourrures auxquels on emploie le poil & les peaux de *castor*, on a tenté d'en faire des draps; mais les draps ordinaires sont préférables à ceux de *castor*. L'expérience a fait voir que les étoffes fabriquées avec le poil de *castor*, quoique mêlé avec de la laine de Ségovie, ne gardoient pas bien la teinture, & devenoient sèches & dures comme le feutre.

Comme si ce n'étoit pas assez des merveilles de l'instinct du *castor*, les écrivains & les voyageurs toujours disposés à exagérer, ont, en parlant de cet animal, entassé fables sur fables, rêveries sur rêveries. Ils ont supposé aux *castors* des idées de police & un code de gouvernement; ils ont dit qu'ils réduisoient à l'esclavage les *castors* vagabonds; qu'ils s'en servoient pour porter leur terre & traîner leur bois; qu'ils forçoient au travail les paresseux, quoiqu'il n'y ait point de paresseux parmi les *castors*; qu'ils ne s'assembloient qu'en nombre impair, afin que dans leurs conseils il y eût toujours une voix prépondérante; que la société avoit un président, & chaque tribu son Intendant; qu'ils avoient des sentinelles établies pour la garde publique; que quand ils étoient poursuivis, ils s'arrachoient les testicules pour satisfaire à la cupidité des chasseurs, & se montroient ainsi mutilés pour trouver grace à leurs yeux. Tous ces faits sont merveilleux, mais ils n'ont jamais existé que dans l'imagination de ceux qui les ont écrits; les *castors* n'ont réellement d'autre industrie, d'autres talens que ceux dont nous venons de donner le détail. C'en est bien assez pour exciter notre admiration: république dont tous les membres sont égaux, où tous les citoyens sont heureux; société paisible & simple, unie par le sentiment, régie par la nature, & qui n'a pas ces brillantes perfections de la nôtre, qui supposent des défauts plus grands.

Le nom du *castor* est originairement grec; celui de *fiber* désigne cet animal chez les Ecrivains latins modernes.

CAVIA COBAYA, au Brésil, est le *cochon d'inde*. *Voyez* ce mot.

CAY, au Brésil, *saï*, espèce de *sagoin*. *Voyez* SAÏ.

CAYMIRI, dans les terres du Maragnon, *saimiri*, jolie petite espèce de *sapajou*. *Voyez* SAIMIRI.

CAYOPOLLIN (le) est un petit animal des montagnes de la Nouvelle-Espagne, un peu plus grand qu'un rat, ressemblant au sarigue par le museau, les oreilles & la queue, qui est plus épaisse & plus forte que celle d'un rat, & de laquelle, d'ailleurs, il se sert comme d'une main; il a le ventre, les jambes & les pieds blancs. Les petits, lorsqu'ils ont peur, tiennent la mère embrassée; elle les porte ainsi avec elle & les élève sur les arbres.

Le *cayopollin* est plus grand, a le museau moins pointu & la queue plus longue que la marmose, & en tout, il approche encore plus que la marmose de l'espèce du sarigue. Ces trois animaux se ressemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures & extérieures, par les os surnuméraires du bassin, par la forme des pieds, par la naissance prématurée, la longue & continuelle adhérence des petits aux mamelles, & enfin, par les autres habitudes de nature. Ils sont aussi tous trois du nouveau monde & du même climat : ils sont naturels aux contrées méridionales de l'Amérique.

Du reste, ce sont tous des animaux très-laids; leur gueule, fendue comme celle d'un brochet, leurs oreilles de chauve-souris, leur queue de couleuvre & leurs pieds de singe, présentent une forme bisarre, qui devient encore plus désagréable par la mauvaise odeur qu'ils exhalent, & par la lenteur & la stupidité dont leurs actions & leurs mouvemens paroissent accompagnés.

Le *cayopollin* est le *philander africanus* de Brisson; dénomination fautive, cet animal n'étant pas naturel à l'Afrique, mais à l'Amérique.

CAYOUASSOU, au Brésil, *sapajou. Voyez* la suite de l'article SINGE, sur la famille des SAPAJOUS.

CAYOU-OUASSOU, dans les terres du Maragnon, *sajou*, espèce de *sapajou. Voyez* SAJOU.

CÉBAL, de Charleton, est la *zibeline. Voyez* ZIBELINE.

CEMAS, dans Belon, ce nom désigne le *chamois. Voyez* CHAMOIS.

CÉPHALOTE, dénomination sous laquelle nous indiquons une espèce particulière de chauve-souris. *Voyez* l'article CHAUVE-SOURIS.

CERCOPITHÉCOS, CERCOPITHÈQUE, (singe à queue), dénomination générique, employée par les Grecs, pour désigner toutes les guenons ou singes à longue queue. *Voyez* SINGES.

CERF (le) est le premier, le plus grand & le plus distingué des habitans des bois: innocent, doux & tranquille, il ne semble être fait que pour embellir, animer la solitude des forêts, & occuper loin de nous les retraites paisibles de ces jardins de la nature. Sa forme élégante & légère, sa taille aussi svelte que bien prise, ses membres flexibles & nerveux, sa tête parée d'un bois vivant qui se renouvelle tous les ans, sa grandeur, sa légèreté, sa force le distinguent assez du reste des animaux sauvages.

Le *cerf* a l'odorat exquis, & l'oreille excellente. Lorsqu'il écoute, il leve la tête, dresse les oreilles, & alors il entend de fort loin. Lorsqu'il sort de l'épaisseur du bois, & qu'il se trouve dans un taillis ou dans quelqu'autre endroit à demi découvert, il s'arrête pour regarder de tous côtés & cherche ensuite le dessous du vent pour sentir s'il n'y a pas quelqu'un qui puisse l'inquiéter. Il est d'un naturel assez simple, & cependant il est curieux : Lorsqu'on le siffle ou qu'on l'appelle de loin, il s'arrête tout court & regarde fixément & avec une espèce d'admiration les voitures, le bétail, les hommes, & s'ils n'ont ni armes, ni chiens, il continue à marcher d'assurance & passe son chemin fièrement & sans fuir; il paroit aussi écouter avec autant de plaisir que de tranquillité le chalumeau ou le flageolet des bergers, & les veneurs se servent quelquefois de cet artifice pour le rassurer. En général il craint beaucoup moins l'homme que les chiens, & ne prend de la défiance & de la ruse qu'à mesure & qu'autant qu'il aura été inquiété.

Le *cerf* mange lentement; il choisit sa nourriture, & lorsqu'il a *viandé*, (mangé) il cherche à se reposer pour ruminer à loisir; mais il paroit qu'il rumine moins facilement que le bœuf; comme il a le cou long & arqué, il lui faut beaucoup plus d'effort pour faire remonter la nourriture, & cet effort se fait par une espèce de hoquet dont le mouvement se marque au dehors & dure pendant tout le temps de la rumination. Il a la voix d'autant plus forte, plus grosse & plus tremblante, qu'il est plus âgé; il *rait* (crie) d'une manière effroyable dans le tems du rut; il est alors si transporté, qu'il ne s'inquiète ni ne s'effraie de rien; on peut donc le surprendre aisément, & comme il est alors surchargé de venaison, il ne tient pas long-temps devant les chiens, mais il est dangereux *aux abois* (poussé à bout & près d'être pris); il se jette alors sur eux avec une espèce de fureur, & souvent il en tue ou estropie plusieurs.

Le *cerf* ne boit guère en hiver & encore moins au printems; l'herbe tendre & chargée de rosée lui suffit; mais dans les chaleurs & les sécheresses de l'été, il va boire aux ruisseaux, aux mares, aux fontaines; & dans le tems du rut, il est si fort échauffé, qu'il cherche l'eau par-tout, non-seulement pour appaiser sa soif, mais pour se baigner & se rafraichir le corps. Il nage parfaitement bien & plus légerement alors que dans tout autre temps, à cause de sa *venaison* (graisse ou embonpoint), dont le volume est plus léger qu'un pareil volume d'eau: on en a vu traverser de très-grandes rivières: on prétend même qu'attirés par l'odeur des biches, les *cerfs* se jettent à la mer dans le temps du rut, & passent d'une isle à une autre à des distances de plusieurs lieues: ils sautent encore plus légèrement qu'ils ne nagent; car, lorsqu'ils sont poursuivis, ils franchissent aisément une haie, & même une palissade d'une toise de hauteur. Leur nourriture est différente suivant les diverses saisons : en automne, après le rut, ils cherchent les boutons des arbustes verds, les fleurs de bruyères, les feuilles de ronces; en hiver, lorsqu'il neige, ils pèlent les arbres & se nourrissent d'écorce, de mousse, &c.; & lorsqu'il fait un temps doux, ils vont viander dans les blés; au commencement du printemps,

ils cherchent les chatons des trembles, des marſaules, des coudriers, les fleurs & les boutons du cornouiller, &c. : en été, ils ont de quoi choiſir ; mais ils préfèrent les ſeigles à tous les autres grains, & la bourgenne à tous les autres bois.

En termes de chaſſe, on diſtingue les *cerfs* en *daguet*, *jeune cerf*, *cerf de dix cors jeunement*, *cerf de dix cors* & *vieux cerf*.

Le daguet eſt un jeune *cerf* portant les *dagues*, c'eſt-à-dire, ſa première *tête* ou premier bois, qui lui vient au commencement de la ſeconde année. Le jeune *cerf* eſt celui qui eſt dans la troiſième, quatrième ou cinquième année de ſa vie ; le *cerf* de dix cors jeunement, celui qui eſt dans la ſixième ; le *cerf* de dix cors, celui qui eſt dans la ſeptième, & le vieux *cerf*, celui qui eſt dans la huitième année de ſa vie & au-delà.

En général, ces animaux ſont portés à demeurer enſemble & à marcher de compagnie ; ils ſe mettent en *hardes*, (troupes) dès le mois de décembre, & pendant les grands froids ils cherchent à ſe mettre à l'abri dans des endroits fourrés où ils ſe tiennent ſerrés les uns contre les autres, & ſe réchauffent de leur haleine. A la fin de l'hiver ils gagnent le bord des forêts, & ſortent dans les blés.

Au printemps leur bois tombe ; la *tête* (le bois entier) ſe détache d'elle-même, ou par un petit effort qu'ils font en s'accrochant à quelque branche : il eſt rare que les deux côtés tombent préciſément en même-temps, & ſouvent il y a un jour ou deux d'intervalle entre la chûte de chacun des côtés de la tête. Les vieux *cerfs* mettent bas les premiers, vers la fin de février, ou au commencement de mars ; ceux de dix cors ne mettent bas que vers le milieu ou la fin de mars ; ceux de dix cors jeunement, dans le mois d'avril ; les jeunes *cerfs*, au commencement, & les daguets, vers le milieu & la fin de mai ; mais il y a ſur tout cela beaucoup de variétés, & l'on voit quelquefois de vieux *cerfs* mettre bas plus tard que d'autres qui ſont plus jeunes. Au reſte, la mue de la tête des *cerfs* avance lorſque l'hiver eſt doux, & retarde lorſqu'il eſt rude & de longue durée.

Dès que les *cerfs* ont mis bas, ils ſe ſéparent les uns des autres, & il n'y a plus que les jeunes qui demeurent enſemble : ils ne ſe tiennent pas dans les forêts, mais ils gagnent les beaux pays, les buiſſons, les taillis clairs où ils demeurent tout l'été pour y refaire leur *tête*, & dans cette ſaiſon ils marchent la tête baſſe, crainte de la froiſſer entre les branches ; car elle eſt ſenſible tant qu'elle n'a pas pris ſon entier accroiſſement. La tête des plus vieux *cerfs* n'eſt encore qu'à moitié refaite vers le milieu de mai, & n'eſt tout-à-fait alongée & endurcie que vers la fin de juillet ; celle des plus jeunes *cerfs* tombant plus tard, repouſſe & ſe refait auſſi plus tard ; mais dès qu'elle eſt entièrement alongée & qu'elle a pris de la ſolidité, les *cerfs* la frottent contre les arbres pour la dépouiller de la peau dont elle eſt revêtue, & comme ils la frottent pendant pluſieurs jours de ſuite, on prétend qu'elle ſe teint de la couleur de la ſeve du bois auquel ils touchent ; qu'elle devient rouſſe comme les hêtres & les bouleaux, brune contre les chênes, & noirâtre contre les charmes & les trembles. On dit auſſi que les têtes des jeunes *cerfs* qui ſont liſſes & peu *perlées*, (peu mamelonnées ou ſillonnées & chargées de rugoſités) ne ſe teignent pas à beaucoup près autant que celles des vieux *cerfs* dont les *perlures* ſont fort près les unes des autres, parce que ce ſont ces perlures qui retiennent la ſève qui colore les bois ; mais tout cela nous paroît haſardé, car on a vu des *cerfs* privés & enfermés dans des enclos où il n'y avoit aucun arbre, deſquels cependant la *tête* étoit colorée comme celle des autres.

Peu de temps après que les *cerfs* ont *bruni leur tête*, ils commencent à reſſentir les impreſſions du rut ; les vieux ſont les plus avancés : dès la fin d'août & le commencement de ſeptembre, ils quittent les buiſſons, reviennent dans les forêts, & commencent à chercher les *bêtes*, (biches) ; ils *raient* d'une voix forte ; le cou & la gorge leur enflent ; ils ſe tourmentent ; ils traverſent en plein jour les guerêts & les plaines ; ils donnent de la tête contre les arbres ; ils paroiſſent tranſportés, furieux, & courent de pays en pays, juſqu'à ce qu'ils aient trouvé des femelles, qu'ils ſont encore obligés de pourſuivre, de contraindre & d'aſſujettir ; car elles les évitent d'abord : elles fuient & ne les attendent qu'après avoir été long-temps fatiguées de leur pourſuite. Lorſque deux *cerfs* ſe trouvent auprès de la même biche, il faut combattre avant que de jouir ; s'ils ſont d'égale force, ils ſe menacent, ils gratent la terre, ils *raient* d'un cri terrible, &, ſe précipitant l'un ſur l'autre, ils ſe battent à outrance, & ſe donnent des coups de tête & d'andouillers ſi forts, que ſouvent ils ſe bleſſent à mort. Le combat ne finit que par la défaite ou la fuite de l'un des deux ; & alors le vainqueur ne perd pas un inſtant pour jouir de ſa victoire, à moins qu'un autre ne ſurvienne encore, auquel cas il part pour l'attaquer & le faire fuir comme le premier. Les plus vieux *cerfs* ſont toujours les maîtres, parce qu'ils ſont plus fiers & plus hardis que les jeunes, qui n'oſent approcher d'eux, ni de la biche, & qui ſont obligés d'attendre qu'ils l'aient quittée pour l'avoir à leur tour : quelquefois, cependant, ils ſautent ſur la biche pendant que les vieux combattent, &, après avoir joui fort à la hâte, ils fuient promptement. Les vieux *cerfs* ſont beaucoup plus ardens & plus chauds que les jeunes : ils ſont auſſi plus inconſtans ; ils ont ſouvent pluſieurs bêtes à la fois, & lorſqu'ils n'en

n'en ont qu'une, ils ne s'y attachent pas, ils ne la gardent que quelques jours, après quoi ils s'en séparent & vont en chercher une autre auprès de laquelle ils demeurent encore moins & passent ainsi successivement à plusieurs, jusqu'à ce qu'ils soient tout-à-fait épuisés.

Cette fureur amoureuse ne dure que trois semaines ; pendant ce temps, ils ne mangent que très-peu, ne dorment ni ne reposent nuit & jour : ils sont sur pied & ne font que marcher, courir, combattre & jouir ; aussi sortent-ils de là si fatigués, si maigres, qu'il leur faut du temps pour se remettre & reprendre des forces : ils se retirent ordinairement alors sur le bord des forêts, le long des meilleurs gagnages, (terres ensemencées), où ils peuvent trouver une nourriture abondante, & ils y demeurent jusqu'à ce qu'ils soient rétablis. Le rut, pour les vieux *cerfs*, commence au premier de septembre, & finit vers le 20 ; pour les *cerfs* de dix cors & de dix cors jeunement, il commence vers le 10 septembre, & finit dans les premiers jours d'octobre ; pour les jeunes *cerfs*, depuis le 20 septembre jusqu'au 18 octobre, & sur la fin de ce même mois, il n'y a plus que les *daguets* qui sont en rut, parce qu'ils y sont entrés les derniers de tous. Le rut est donc entièrement fini au commencement de novembre, & les *cerfs*, dans ce temps de foiblesse, sont faciles à forcer. Dans les années abondantes en gland, ils se rétablissent en peu de temps, par la bonne nourriture, & l'on remarque souvent un second rut à la fin d'octobre, mais qui dure beaucoup moins que le premier.

Dans les climats chauds, où les saisons sont plus avancées qu'en France, le rut est aussi plus précoce. En Grèce, par exemple, il paroît, par ce qu'en dit Aristote, qu'il commence dans les premiers jours d'août ; & qu'il finit à la fin de septembre. Dans ce temps du rut, les *cerfs* ont une odeur si forte, qu'elle infecte de loin ; leur chair même en est si fort imbue & pénétrée, qu'on ne peut ni la manger ni la sentir, & qu'elle se corrompt en peu de temps.

Le *cerf* est en état d'engendrer à l'âge de dix-huit mois, car on voit des *daguets*, c'est-à-dire, des *cerfs*, nés au printemps de l'année précédente, couvrir des biches en automne, & l'on doit présumer que ces accouplemens sont prolifiques, quoiqu'ils n'aient encore pris alors que la moitié ou les deux tiers de leur accroissement ; puisque, dès la seconde année, ils poussent des dagues, (premiers jets du bois), ce qui est le signe le plus certain de la puissance d'engendrer. D'ailleurs, les animaux qui ont un temps marqué pour le rut, engendrent plutôt que les autres animaux, qui ne sont en état d'engendrer que lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement.

Cette différence qui se trouve entre les animaux qui, comme le *cerf*, ont un temps marqué pour le rut, & les autres animaux qui peuvent engendrer en tout temps, ne vient que de la manière dont ils se nourrissent : l'homme & les animaux domestiques qui, tous les jours, prennent à peu près une égale quantité de nourriture, souvent même trop abondante, peuvent engendrer en tout temps : le *cerf*, au contraire, & la plûpart des autres animaux sauvages, qui souffrent pendant l'hiver une grande disette, n'ont rien alors de surabondant, & ne sont en état d'engendrer qu'après s'être refaits pendant l'été ; & c'est aussi immédiatement après cette saison que commence le rut, pendant lequel le *cerf* s'épuise si fort, qu'il reste pendant tout l'hiver dans un état de langueur ; sa chair est même alors si dénuée de bonne substance, & son sang est si fort appauvri, qu'il s'engendre des vers sous sa peau, lesquels augmentent encore sa misère, & ne tombent qu'au printemps, lorsqu'il a repris, pour ainsi-dire, une nouvelle vie par la nourriture active que lui fournissent les productions nouvelles de la terre. Toute sa vie se passe dans des alternatives de plénitude & d'inanition, d'embonpoint & de maigreur, sans que cet état, toujours excessif, altère sa constitution : il vit aussi long-temps que les autres animaux qui ne sont pas sujets à ces vicissitudes. Comme il est cinq ou six ans à croitre, il vit aussi sept fois cinq ou six ans, c'est-à-dire, trente-cinq ou quarante ans. Ce que l'on a débité de la longue vie des *cerfs*, n'est appuyé sur aucun fondement, & n'est qu'un préjugé populaire.

La production du bois, le rut & la génération dans ces animaux, dépendent entièrement de la surabondance de la nourriture. Tant que l'animal croît (& c'est toujours dans le premier âge que l'accroissement est le plus prompt), la nourriture est entièrement employée à l'extension, au développement du corps ; il n'y a donc nulle surabondance, & par conséquent nulle production, nulle secrétion de liqueur séminale ; mais lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement, la surabondance commence à se manifester par de nouvelles productions. Elle produit dans le *cerf* la *tête*, le gonflement des *daintiers* ou testicules, l'enflure du cou ou de la gorge, la venaison, le rut, *&c.* Et comme le *cerf* croît fort vite dans le premier âge, il ne se passe qu'un an depuis sa naissance jusqu'au temps où cette surabondance commence à se marquer au-dehors par la production du bois ; & à mesure que ce bois prend son accroissement, l'animal achève de se charger de venaison, qui est une graisse abondante, produite aussi par le superflu de la nourriture, qui dès-lors commence à se déterminer vers les parties de la génération, & à exciter le *cerf* à cette ardeur du rut qui le rend furieux. Et ce qui prouve évidemment que la production du bois & celle de la liqueur séminale, dépendent de la même cause, c'est qu'en détruisant la source de la liqueur séminale par la castration, on sup-

prime en même temps la production du bois ; car si l'on fait cette opération dans le temps que le *cerf* a mis bas sa tête, il n'en forme pas une nouvelle ; & si on ne la fait au contraire que dans le temps qu'il a refait sa tête, elle ne tombe plus, & l'animal reste pour toute la vie dans l'état où il étoit lorsqu'il a subi la castration, & quoiqu'il ne laisse pas de devenir gras, jamais la gorge ni le cou ne lui enflent, sa graisse ne s'exalte ni ne s'échauffe pas comme la venaison des *cerfs* entiers, & sa chair se conserve fraîche & peut se manger dans tous les temps.

Une autre preuve que la production du bois vient uniquement de la surabondance de la nourriture, c'est la différence qui se trouve entre les *têtes* des *cerfs* de même âge, dont les uns sont très-grosses, très-fournies, & les autres grêles & menues, ce qui dépend absolument de la quantité de la nourriture; car un *cerf* qui habite un pays abondant, où il viande à son aise, où il n'est troublé ni par les chiens ni par les hommes, aura toujours la tête belle, haute, bien ouverte; l'*empaumure* (racine du bois) large & bien garnie; le *mérain* (tige du bois) gros & bien perlé, avec grand nombre d'*andouillers* (branches que jette le bois) forts & longs, au lieu que celui qui se trouve dans un pays où il n'a ni repos ni nourriture suffisante, n'aura qu'une *tête* mal nourrie, dont l'empaumure sera serrée, le mérain grêle & les andouillers menus & en petit nombre, ensorte qu'il est toujours aisé de juger par la tête d'un *cerf*, s'il habite un pays abondant & tranquille, & s'il a été bien ou mal nourri. Ceux qui se portent mal, qui ont été blessés ou qui ont seulement été inquiétés & courus, prennent rarement une belle tête & une bonne venaison, ils n'entrent en rut que plus tard, il leur a fallu plus de temps pour refaire leur tête, & ils ne la mettent bas qu'après les autres. La disette retarde donc l'accroissement du bois & en diminue le volume très-considérablement; peut-être même ne feroit-il pas impossible, en retranchant beaucoup la nourriture, de supprimer en entier cette production, sans avoir recours à la castration; ce qu'il y a de sûr, c'est que les *cerfs* coupés, & les femelles qui sont dépourvues de bois, mangent moins que les *cerfs* entiers.

Le bois du *cerf* est d'une substance très-différente de celle des cornes & des défenses des autres animaux; il est solide dans toute son épaisseur, & croît par son extrémité supérieure, comme les herbes, les arbres & tous les autres végétaux: aussi ce bois est-il une production vraiment végétale, & il ressemble au bois des arbres par la manière dont il croît, dont il se développe, se ramifie, se durcit, se sèche & se sépare; car il tombe de lui-même après avoir pris son entière solidité, & dès qu'il cesse de tirer de la nourriture, comme un fruit dont le pédicule se détache de la branche dans le temps de sa maturité; il est d'abord tendre comme l'herbe, & se durcit ensuite comme le bois; la peau qui s'étend & qui croît avec lui, est son écorce, & il s'en dépouille lorsqu'il a pris son entier accroissement; tant qu'il croît l'extrémité supérieure demeure toujours molle; il se divise aussi en plusieurs rameaux; le mérain est l'arbre, les andouillers en sont les branches, en un mot tout est semblable, tout est conforme, dans l'accroissement de l'un & de l'autre; & comme ce bois du *cerf* n'est produit que par la surabondance de nourriture, sa qualité dépend aussi de la différente qualité des nourritures; il est, comme le bois des forêts, grand, tendre, & assez léger dans les pays humides & fertiles, il est au contraire court, dur & pesant dans les pays secs & stériles. Quant à la couleur, elle semble, comme la couleur du poil, dépendre en particulier de l'âge & de la nature de l'animal, & en général de l'impression de l'air: les jeunes *cerfs* ont le bois plus blanchâtre, & moins teint que les vieux; les *cerfs* d'un pelage fauve clair & délayé ont souvent la tête pâle & mal teinte; ceux d'un fauve vif, l'ont ordinairement rouge; & les bruns, sur-tout ceux qui ont du poil noir sur le cou, ont aussi la tête noire. Il est vrai qu'à l'intérieur le bois de tous les *cerfs* est à-peu-près également blanc; mais ces bois diffèrent beaucoup les uns des autres en solidité, & par leur texture plus ou moins serrée: il y en a qui sont fort spongieux, & où même il se trouve des cavités assez grandes; cette différence dans la texture suffit pour qu'ils puissent se colorer différemment, & il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la sève des arbres pour produire cet effet.

La *tête* des *cerfs* va tous les ans en augmentant en grosseur & en hauteur depuis la seconde année de leur vie jusqu'à la huitième; elle se soutient toujours belle, & à-peu-près la même pendant toute la vigueur de l'âge; mais lorsqu'ils deviennent vieux, leur tête décline aussi. Il est rare que nos *cerfs* portent plus de 20 ou 22 andouillers, lors même que leur tête est la plus belle, & ce nombre n'est rien moins que constant; car il arrive souvent que le même *cerf* aura dans une année un certain nombre d'andouillers, & que l'année suivante il en aura plus ou moins, selon qu'il aura eu plus ou moins de nourriture ou de repos.

La grandeur & la taille de ces animaux varient aussi beaucoup, selon les lieux qu'ils habitent; les *cerfs* de plaines, de vallées, ou de colines abondantes en grains ont le corps beaucoup plus grand & les jambes plus hautes que les *cerfs* des montagnes sèches, arrides & pierreuses; ceux-ci ont le corps bas, court & trapu; ils ne peuvent courir aussi vite, mais ils vont plus long-temps que les premiers, ils sont plus méchans, ils ont le poil plus long sur le *massacre*, (front & sommet de la tête, à l'entour du bois); leur tête est ordinairement basse & noire, à-peu-près comme

un arbre rabougri, dont l'écorce est rembrunie; au lieu que la tête des *cerfs* de plaine est haute & d'une couleur claire & rougeâtre, comme le bois & l'écorce des arbres qui croissent en bon terrein. Ces petits *cerfs* trapus n'habitent guères les futaies, & se tiennent presque toujours dans les taillis, où ils peuvent se soustraire plus aisément à la poursuite des chiens: leur venaison est plus fine & leur chair est de meilleur goût que celle des *cerfs* des plaines. Le *cerf de Corse* paroit être le plus petit de tous ces *cerfs* de montagne; il n'a guères que la moitié de la hauteur des *cerfs* ordinaires; il a le pelage brun, le corps trapu & les jambes courtes. Le pelage le plus ordinaire pour le *cerf* est le fauve; cependant il se trouve, même en assez grand nombre, des *cerfs* bruns & d'autres qui sont roux; les *cerfs* blancs sont bien plus rares, & semblent être des *cerfs* devenus très-anciennement domestiques.

L'espèce du *cerf* renferme, outre le *cerf commun*, les *cerfs blancs* & le *cerf de Corse*, un grand nombre d'autres races ou variétés. Il y en a en Allemagne une race connue dans le pays sous le nom de *brandhirtz*, & de nos chasseurs sous celui de *cerf des Ardennes*. Ce *cerf* est plus grand que le *cerf* commun, & il diffère des autres *cerfs*, non-seulement par le pelage qu'il a d'une couleur plus foncée & presque noire, mais encore par un long poil qu'il porte sur les épaules & sous le cou. C'est ce *cerf* que les anciens ont désigné sous les noms d'*hippélaphe* & de *tragélaphe*, & que les Naturalistes ont mal-à-propos confondu avec l'élan.

En Angleterre & en Ecosse on trouve des *cerfs* qui, pendant l'hiver, paroissent noirs & ont le poil hérissé, & qui sont bruns & ont le poil lisse en été; ils ne sont pas si bons à manger que les *cerfs* ordinaires: ces *cerfs* ne sont qu'une variété de celui des Ardennes, & ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils ont des empaumures larges & applaties à leurs bois, comme les daims, ce que n'ont pas les *cerfs* des Ardennes.

Dans l'Isle de France, les *cerfs* sont plus petits & ont le poil plus gris que ceux d'Europe, desquels néanmoins ils tirent leur origine. On est parvenu dans cette isle à les rendre domestiques, & quelques habitans en ont des troupeaux.

L'espèce du *cerf* est assez généralement répandue. Il y en a par-tout en Europe, même en Norvège & dans tout le Nord, à l'exception peut-être de la Laponie: on en trouve aussi beaucoup en Asie, sur-tout en Tartarie, & dans les provinces septentrionales de la Chine. On les retrouve en Amérique avec les mêmes variétés qu'en Europe, soit pour la grandeur & la taille, soit pour la hauteur du bois, soit pour le nombre & la direction des andouillers; car quoiqu'en général ils aient les andouillers droits, on en trouve néanmoins qui les ont tournés en arrière par une inflexion bien marquée: ensorte que la pointe de chaque andouiller regarde le mérain, & on en voit encore d'autres qui ont, au-dessus de l'empaumure, un grand nombre d'andouillers en forme de couronne; mais tout cela n'empêche pas qu'ils ne soient de la même espèce que les autres.

Quelque répandue que soit l'espèce du *cerf*, il semble cependant qu'elle soit bornée aux climats froids & tempérés; les *cerfs* du Mexique & des autres parties de l'Amérique méridionale, ceux que l'on appelle *biche des bois*, des *patétuviers* à Cayenne, les *cerfs du Gange* ou *biches de Sardaigne*, enfin les *cerfs* du cap de Bonne-Espérance, de Guinée, &c. sont d'espèces différentes.

La chair du *faon* (petit du *cerf* dans le premier âge) est bonne à manger; celle de la biche & du daguet n'est pas absolument mauvaise, mais celle des *cerfs* a toujours un goût désagréable & fort. Ce que cet animal a de plus utile, c'est son bois & sa peau; on la prépare, & elle fait un cuir souple & très-durable; le bois s'emploie par les couteliers, les fourbisseurs, &c., & l'on en tire par la Chymie des esprits alkalis volatils, dont la médecine fait un fréquent usage. On observe que le bois enlevé de dessus la tête de l'animal tué est beaucoup meilleur que celui qu'il met bas de lui-même, & qu'on trouve tombé dans les forêts.

Comme le cerf est le plus noble d'entre les habitans des bois, il ne sert aussi qu'aux plaisirs des plus nobles des hommes. La chasse du *cerf* demande des connoissances qu'on ne peut acquérir que par l'expérience; elle suppose un appareil royal, des hommes, des chevaux, des chiens, tous exercés, stylés, dressés, qui par leurs mouvemens, leurs recherches & leur intelligence, doivent aussi concourir au même but. Le veneur doit juger l'âge & le sexe; il doit savoir distinguer & reconnoitre précisément si le *cerf* qu'il a détourné avec son limier, est un daguet, un jeune *cerf*, un *cerf* de dix cors jeunement, un *cerf* de dix cors ou un vieux *cerf*; & les principaux indices qui peuvent donner cette connoissance, sont le *pied* & les *fumées* (fientes). Le pied du *cerf* est mieux fait que celui de la biche, sa jambe est plus grosse & plus près du talon, ses *voies* (traces) sont mieux tournées, & ses *allures* plus grandes; il marche plus régulièrement, & porte le pied de derrière dans celui de devant, au lieu que la biche a le pied plus mal fait, les allures plus courtes, & ne pose pas régulièrement le pied de derrière dans la trace de celui de devant.

Dès que le *cerf* est à sa quatrième tête, il est assez reconnoissable pour ne pas s'y méprendre; mais il faut de l'habitude pour distinguer le pied du jeune *cerf* de celui de la biche; & pour être sûr, on doit y regarder de près & en revoir souvent. Les *cerfs* de dix cors jeunement, de dix cors, &c. sont encore plus aisés à reconnoitre, ils ont le pied de devant beaucoup plus gros que celui de derrière; & plus ils sont vieux, plus les côtés des pieds sont gros & usés, ce qui se juge aisément par les allures

qui sont aussi plus régulières que celles des jeunes *cerfs*, le pied de derrière posant toujours assez exactement sur le pied de devant, à moins qu'ils n'aient mis bas leurs têtes, car alors les vieux *cerfs* se méjugent presque autant que les jeunes, mais d'une manière différente, & avec une sorte de régularité que n'ont ni les jeunes *cerfs* ni les biches; ils posent le pied de derrière à côté de celui de devant, & jamais au-delà ni en-deçà.

Lorsque le veneur, dans les sécheresses de l'été, ne peut juger par le pied, il est obligé de suivre le contrepied de la bête, pour tâcher de trouver les *fumées*, & de la reconnoitre par cet indice, qui demande autant & peut-être plus d'habileté que la connoissance du pied; car les fumées doivent servir à distinguer le *cerf* de la biche, & le jeune *cerf* du vieux *cerf*. Elles changent suivant les saisons, étant dures & sèches en hiver; molles & liées au printemps, plus fermes & plus moulées à mesure que l'été avance. (*Voyez* le mot *fumées*.) Quand donc le veneur a fait son rapport à l'assemblée des chasseurs, & que sur ce rapport on a conduit les chiens à ses *brisées*, il doit encore savoir animer son limier, & le faire appuyer sur les voies jusqu'à ce que le *cerf* soit lancé. Dans cet instant, celui qui laisse *courre* sonne pour faire *découpler* les chiens, & dès qu'ils le sont, il doit les appuyer de la voix & de la trompe; il doit aussi être connoisseur, & bien remarquer le pied de son *cerf*, afin de le reconnoitre dans le change, ou dans le cas qu'il soit *accompagné*. Il arrive souvent alors que les chiens se séparent & font deux chasses; les piqueurs doivent se séparer aussi & rompre les chiens qui se sont fourvoyés, pour les ramener & les rallier à ceux qui chassent le *cerf de meute*. Le piqueur doit bien accompagner ses chiens, toujours *piquer* à côté d'eux, toujours les animer sans trop les presser, les aider sur le change, sur le retour, & pour ne pas se méprendre, tâcher de *revoir du cerf* aussi souvent qu'il est possible; car il ne manque jamais de faire des ruses; il passe & repasse souvent deux ou trois fois sur sa voie, il cherche à se faire *accompagner* d'autres bêtes pour donner le change; & alors il perce & s'éloigne tout de suite, ou bien il se jette à l'écart, se cache & reste sur le ventre. Dans ce cas, lorsqu'on est en défaut, on prend les devans, on retourne sur les derrières; les piqueurs & les chiens travaillent de concert. Si l'on ne retrouve pas la voie du *cerf*, on juge qu'il est resté dans l'enceinte dont on vient de faire le tour; on la foule de nouveau, & lorsque le *cerf* ne s'y trouve pas, il ne reste d'autre moyen que d'imaginer la refuite qu'il peut avoir faite, vu le pays où l'on est, & d'aller l'y chercher.

Dès qu'on sera retombé sur les voies, & que les chiens auront relevé le défaut, ils chasseront avec plus d'avantage, parce qu'ils sentent bien que le *cerf* est déjà fatigué; leur ardeur augmente à mesure qu'il s'affoiblit, & leur sentiment est d'autant plus distinct & plus vif, que le *cerf* est plus échauffé; aussi redoublent-ils & de jambes & de voix, & quoiqu'il fasse alors plus de ruses que jamais, comme il ne peut plus courir aussi vite, ni par conséquent s'éloigner beaucoup des chiens, ses ruses & ses détours sont inutiles, il n'a d'autre ressource que de fuir la terre qui le trahit, & de se jetter à l'eau pour dérober son sentiment aux chiens.

Les piqueurs traversent ces eaux, ou bien ils tournent autour, & remettent ensuite les chiens sur la voie du *cerf*, qui ne peut aller loin dès qu'il a battu l'eau, & qui bientôt est *aux abois*, ou il tâche encore de défendre sa vie, & blesse souvent de coups d'andouillers les chiens & même les chevaux des chasseurs trop ardens, jusqu'à ce que l'un d'entre eux lui coupe le jarret pour le faire tomber, & l'achève ensuite en lui donnant un coup de couteau au défaut de l'épaule. On célèbre en même temps la mort du *cerf* par des fanfares, on le laisse *fouler* aux chiens, & on les fait jouir pleinement de leur victoire, en leur faisant *curée* des entrailles, c'est-à-dire, les leur livrant à dévorer.

Toutes les saisons, tous les temps ne sont pas également bons pour *courre* le *cerf*. Au printemps, lorsque les feuilles naissantes commencent à parer les forêts, que la terre se couvre d'herbes nouvelles & s'émaille de fleurs, leur parfum rend moins sûr le sentiment des chiens; & comme le *cerf* est alors dans sa plus grande vigueur, pour peu qu'il ait d'avance, ils ont beaucoup de peine à le joindre: aussi les chasseurs conviennent-ils que la saison où les biches sont prêtes à mettre bas, est celle de toutes où la chasse est la plus difficile, & que dans ce temps les chiens quittent souvent un *cerf* mal mené, pour tourner à une biche qui bondit devant eux; & de même au commencement de l'automne, lorsque le *cerf* est en rut, les limiers quêtent sans ardeur; l'odeur forte du rut leur rend peut-être la voie plus indifférente; peut-être aussi tous les *cerfs* ont-ils dans ce temps à-peu-près la même odeur. En hiver, pendant la neige, on ne peut pas courre le cerf, les limiers n'ont point de sentiment, & semblent suivre les voies plutôt à l'œil qu'à l'odorat. L'été est donc la saison la plus convenable à cette chasse.

CERF-COCHON, (le) animal du cap de Bonne-Espérance, qui bien que très-différent du cerf, nous paroit néanmoins en approcher plus que d'aucun autre animal. Il a quatre pieds de longueur, les jambes courtes, les pieds & les sabots fort petits, le pelage fauve, semé de taches blanches, l'œil noir & bien ouvert, avec de grands poils noirs à la paupière supérieure; les naseaux noirs, avec une bande noirâtre qui s'étend aux coins de la bouche; la tête est couleur de ventre de biche mêlée de grisâtre avec du brun sur le chanfrain & à côté des yeux; les oreilles sont fort larges & garnies de poils blancs en dedans, & d'un poil ras gris mêlé

de fauve en dehors ; le dessus du dos est plus brun que le reste du corps ; la queue est fauve dessus & blanche en dessous, & les jambes sont d'un brun noirâtre. Le bois de l'individu qui a servi à cette description, avoit près d'un pied de longueur, sur dix lignes de grosseur, & par la seule inspection de ce bois, il est aisé de juger que cet animal approche plus de l'espèce du cerf que de celle du daim.

CERF DES ARDENNES. *Voyez* CERF.

CERF DU GANGE, est l'axis. *Voyez* AXIS.

CERF (petit) DE GUINÉE, chevrotain. *Voyez* ce mot.

CERIGON, dans quelques voyageurs, est le farigue. *Voyez* SARIGUE.

CÉTACÉ, f. & adj. m. Nom formé du mot latin *cete*, qui désigne la baleine & autres grands animaux marins du même genre, *grandia cete*. Ainsi les *cétacés* sont les grands animaux marins du genre de la baleine, qui, bien qu'ils semblent par leur forme extérieure & par l'élément qu'ils habitent, appartenir aux poissons, tiennent néanmoins aux quadrupèdes par une analogie de nature bien plus étroite & plus intime. En effet, tous les *cétacés* respirent comme les quadrupèdes, & par un conduit ou évent qui leur est particulier, & que n'ont aucuns des poissons proprement dits. Les *cétacés* engendrent leurs petits vivans, & les allaitent de même que les quadrupèdes ; enfin on trouve dans toute la conformation intérieure de leur corps, les organes, les viscères, & la plus grande partie des os correspondans à ceux des quadrupèdes ; tellement que toute la structure d'un *cétacé* offre l'idée frappante d'un quadrupède tronqué, & comme renfermé & cousu dans la peau d'un poisson.

Le premier & le plus grand des *cétacés*, comme de tous les animaux, est la *baleine*, le second en ordre de grandeur est le *cachalot* ; le troisième, le *Narwal* ; le quatrième, l'*ourque* ou *épaulard* ; le cinquième, le *marsouin* ; & le sixième, le *dauphin*. *Voyez* chacun de ces articles. Néanmoins plusieurs de ces noms doivent être regardés comme génériques plus que comme spécifiques ; il y en a en effet plus d'une espèce de baleine, plus d'une de cachalot, & nous donnons sur chacun de ces articles le peu de notions acquises jusqu'ici sur ces espèces.

Je dois faire observer que je change l'ortographe du mot *cétacé*, que jusqu'ici l'on a écrit, *cétacée*, par deux *ée*, comme les noms féminins, bien que ce nom soit masculin ; *animal cétacé*, *poisson cétacé*, *grand cétacé* : & quoique M. de Buffon l'ait écrit plusieurs fois de l'ancienne manière *cétacée*, je suis convaincu qu'il se rendroit à la raison qui m'a déterminé. En effet, pourquoi cette orthographe féminine à un mot, qui, soit en adjectif, soit en substantif, s'emploie toujours au masculin ? L'étymologie ne peut pas en être la cause ; car si les latins ont dit *belluæ cetaceæ*, ils ont dit aussi *cetacei pisces*, & *cete* est du neutre. Je ne vois donc pas pourquoi on travestiroit dans l'orthographe en costume féminin, un mot qui dans l'usage est décidément masculin ; & je pourrois en dire autant de plusieurs autres mots que les naturalistes se sont accoutumés à écrire d'une manière, qui, par les mêmes raisons, me paroit vicieuse, tels que les mots *crustacées*, *testacées*, qui, soit qu'on les emploie adjectivement, *animaux testacés*, soit substantivement, les *crustacés*, se trouvent toujours masculins, & par conséquent devroient, ce me semble, ne s'écrire qu'avec un seul *e*.

CHABIN, nom donné dans quelques-unes de nos isles d'Amérique, à l'individu né de l'accouplement du bouc & de la chèvre ; lequel est un agneau qui a du poil au lieu de laine. *Voyez* CHEVRE.

CHACAL (le) paroit former une espèce intermédiaire entre celles du loup & du chien. Avec toute la férocité du loup, le *chacal* a en effet un peu de la familiarité du chien : & son instinct social, du moins avec les individus de son espèce, est encore un rapport de nature entre ces animaux. La grandeur du *chacal* & la couleur de son poil varient selon la différence des climats où il se trouve. En Arménie, en Cilicie, en Perse, & dans tout le *Levant*, il est communément grand comme notre renard ; il a seulement les jambes plus courtes, & la couleur de son poil est d'un jaune vif & brillant, qui lui a fait donner par plusieurs auteurs le nom de *loup doré*. Dans les climats brûlans de l'Afrique & des Indes, il est plus grand, & son poil est plutôt d'un brun roux que d'un beau jaune, & il y en a de nuances différentes. En général, leur figure ressemble à celle du renard. Ils s'accouplent comme les chiens, & produisent deux, trois, ou quatre petits qui naissent les yeux fermés.

Quoique le *chacal* ait les jambes plus courtes que le chien, il ne laisse pas d'avoir autant de vitesse, parce qu'étant souple & agile, il peut sauter plus loin. Sa voix est un hurlement mêlé d'aboiement & de gémissement ; quand un *chacal* crie, tous les autres lui répondent. Cet animal est extrêmement vorace & hardi ; il ne va jamais seul, mais par troupes de vingt, trente ou quarante. Les *chacals* se rassemblent, sur-tout la nuit, pour faire la guerre ou la chasse. Ils vivent de petits animaux, & se font redouter des plus puissans par le nombre. Ils entrent insolemment dans les étables, attaquent toute espèce de bétail ou de volaille, presqu'à la vue des hommes ; on en a même vu dévorer des enfans : ils se nourrissent indistinctement de viandes fraiches & des chairs les plus infectes, de cuirs, de peaux, & de toutes sortes d'ordures ; mais leurs mets favoris sont les cadavres des hommes, qu'ils déterrent, si on n'a pas la précaution de battre la terre sur les sépultures, & d'y mêler de grosses épines, pour les empêcher de grater & de fouir. Lorsqu'ils sont une fois accoutumés aux cadavres, ils ne cessent de courir les

cimetières, de suivre les armées, & de s'attacher aux caravanes. Ces alimens infects leur font exhaler une odeur si puante, qu'ils ne peuvent se coucher un moment dans un endroit sans l'infecter; en un mot, le *chacal* est, au rapport de tous les voyageurs, un animal très-incommode & très-nuisible par ses cris, ses vols & ses excès; & l'on peut dire de lui qu'il réunit l'impudence du chien à la bassesse du loup; & c'est l'idée que nous en donnent les voyageurs. » Le *jacard* ou adive, dit Delon, est grand comme un chien médiocre, ressemblant au renard par la queue, & au loup par le museau; on en élève dans les maisons, mais leur nature est de se cacher dans la terre pendant le jour, d'où ils ne sortent que la nuit pour chercher à manger; ils vont par troupes, dévorent les enfans & fuient les hommes; leurs cris sont plaintifs, & l'on diroit souvent que ce sont ceux de plusieurs enfans de divers âges mêlés ensemble ».

» Il se trouve en Perse, dit Oléarius, une espèce de renard appellé *schakal*, que les habitans nomment communément *tulki*, qui y sont en très-grand nombre & de la grandeur à-peu-près de nos renards d'Europe, le dos & les côtés couverts d'une espèce de grosse laine avec des poils longs & roides, le ventre blanc comme neige, les oreilles noires comme geai, la queue plus petite que celle de nos renards; nous les entendions la nuit rôder autour du village où nous étions, fort importunés de leurs cris lugubres, assez semblables à ceux d'un homme qui se plaint, & qu'ils ne cessent de faire entendre ».

Cet animal, dit un autre voyageur, (le Pere Vincent-Marie), « ressemble au loup par la figure, le poil & la queue, mais il est plus petit, & sa taille est même au-dessous de celle du renard; il est très-vorace, mais stupide, il voyage la nuit & reste le jour dans sa tanière; sur la brune on ne voit autre chose dans la campagne; ces *addibos* s'approchent des voyageurs & s'arrêtent pour les regarder sans paroître rien craindre. Ils courent dans les églises où ils déchirent & dévorent tout ce qui leur convient; tout ce qui est fait avec du cuir est leur mets favori. Ils glapissent comme le renard, & quand un crie, tous les autres lui répondent; cet instinct de crier tous ensemble ne paroit point volontaire, mais de pure nécessité, au point que si l'un de ces animaux est entré dans une maison pour voler, & qu'il entende ses compagnons crier au loin, il ne peut s'empêcher de crier aussi, & par-là de se déceler..... les *addibos* sont très-avides de cadavres, particulièrement de cadavres humains. Quand les chrétiens vont enterrer quelqu'un à la campagne, ils font une fosse très-profonde & qui n'est pas suffisante pour qu'ils ne déterrent pas les corps; c'est pourquoi l'on a coutume de fouler avec les pieds la terre que l'on jette dans la fosse, & d'y joindre des pierres & des épines qui, blessant ces animaux, les empêchent de fouiller plus avant ».

« Cet animal, au rapport du voyageur Dumont, put si extraordinairement, qu'il ne peut se coucher un moment dans un endroit sans l'infecter. Il est extrêmement vorace & hardi, au point qu'il ne craint pas d'entrer dans les maisons. Lorsqu'il rencontre un homme, au lieu de fuir d'abord comme les autres bêtes, il le regarde fièrement comme s'il vouloit le braver, & prend ensuite sa course. Toute la campagne de l'Anatolie est peuplée de ces *chacalis*: on les entend toutes les nuits faire un bruit fort grand autour des villes, non pas en aboyant comme les chiens, mais en criant d'un certain cri aigre qui leur est particulier ».

» Il y a, dit Biervillas, à Bengale des chiens sauvages appellés *jaqueparels* ou *chiens criards*, dont le poil est rouge; ils viennent en troupes toutes les nuits aboyer effroyablement le long du Gange; leurs voix & leurs cris sont si différens & si confus, qu'on ne peut s'entendre parler. Ils ne se détournent point quand les Maures passent près d'eux ».

» On voit, (Recueil des voyages de la Compagnie des Indes orientales), un grand nombre de *jackales* ou *jachals* au pays de Malabar, qui sont fort friands de chair humaine. Ils suivoient notre armée & déterroient nos morts... nous entendions souvent la nuit les cris effroyables de ces animaux, qui ressemblent assez à ceux des chiens irrités.... ils crient à diverses reprises & comme s'ils se répondoient ».

» Tout le pays de Calicut, selon François Pyrard, est rempli de *chacals* qui viennent la nuit jusque dans la ville, & chassent comme font ici les chiens ».

Le *schecale* de la Boullaye le Gouz, est encore notre *chacal*;... « Il y en a, dit-il, une si grande quantité aux environs de Surate, que nous ne pouvions nous entendre parler à cause du grand bruit qu'ils faisoient, criant distinctement *oua, oua, oua*, qui approche de l'aboi du chien; il y en a aussi en quantité dans les déserts d'Arabie, le long du Tigre, de l'Euphrate & dans l'Egypte ».

Aux royaumes de Tunis & d'Alger, dit le Docteur Shaw, le *deab* ou *jackali* est d'une couleur plus obscure que le renard, & à-peu-près de la même grandeur; il glapit tous les soirs dans les villages & dans les jardins, se nourrissant comme le *dubbah* (l'hyène) de racines, de fruits & de charognes ».

« On trouve en Guinée, raconte Bosman, & plus communément encore dans le pays d'Acra & dans celui d'Aquamboé, un animal très-cruel que nos gens appellent *jackals*... ils venoient la nuit jusques sous les murailles du fort que nous avons à Acra, pour tâcher d'enlever des étables les pourceaux, les moutons, &c.

Il paroit encore que le *chacal* est désigné dans

la relation de Congo du Pere Zuchel, fous le nom de *chiens fauvages* & de *mebbia* ; « ce font, dit-il, les ennemis mortels de toos les autres quadrupèdes ; ils ne diffèrent pas beaucoup de nos chiens courans ; on les voit par troopes de trente & de quarante, quelquefois même en plus grand nombre ... ils attaquent toute forte d'animaux, & ordinairement en viennent à bout par le nombre ».

Enfin, felon Chardin, le *chacal* fe trouve par-tout en Perfe ; fon cri eft effroyable. Il en veut particulièrement aux corps morts qu'il déterre .... il dévore auffi les aoimaux & les charognes ..... la Mingrélie eft couverte de ces *chacals* ; ils affiègent quelquefois les maifons, & font des hurlemens épouvantables & de grands dégâts dans les troupeaux & les harras.

Il y a au-deffous du *chacal* une efpèce fubalterne, qui pourroit même fembler n'en être qu'une race ou variété ; cette efpèce eft celle de l'*adive* ... *Voyez* ce mot.

Le nom de *chacal* s'écrit dans le Levant *jackal* ; c'eft le *lupus aureus* de Kœmpfer, *vulpes Indiæ orientalis* de Valentin ; *aureus canis*, *lupus aureus dictus* de Linnée ; le *loup doré* de Briffon.

CHAINUK, des calmoucks, eft l'animal décrit par M. Gmelin fous le nom de *vache de Tartarie*. *Voyez* ce mot.

CHAMEAU (le) eft de toos les animaux foumis à la domefticité celui qui porte l'empreinte de la fervitude la plus ancienne, la plus complète & la plus profonde. Il n'y a pas dans fon efpèce, d'individus qui aient confervé leur condition primitive d'indépendance & de liberté ; l'efpèce entière eft captive, & dans fon état de mifère le *chameau* o'a à fe plaindre que de l'homme, car les défectuofités de fa conformation, les incommodités qu'il éprouve, font plutôt le trifte fruit de l'efclavage, que l'ouvrage de la Nature.

Au bas de la poitrine du *chameau*, fur le fternum, eft une groffe & large callofité auffi dure que de la corne ; il en a de pareilles à toutes les jointures des jambes. Ces callofités font fouvent remplies de pus, ce qui prouve qu'elles ne font pas naturelles, & qu'elles ne provienoent que de l'habitude à laquelle on contraint ces animaux eo les forçant dès leur premier âge à fe coucher fur l'eftomac, les jambes pliées fous le corps, & à porter dans cette fituation le poids des fardeaux dont on les charge. Le dos eft encore plus défiguré par la boffe double ou fimple qui le furmonte. Ces boffes ne font point offeufes, elles font feulement compofées d'une fubftance cellulaire, graffe & charnue, de la même coofiftaoce à-peu-près que celle des tetines de vache. Elles diminuent à mefure que le *chameau* maigrit, & fe réduifent au point que la place & l'éminence n'en font plus marquées que par la hauteur du poil, qui eft toujours beaucoup plus long fur ces parties que fur le refte du dos ; d'où il eft à préfumer que ces boffes qui, comme les callofités, fe tranfmettent par la génération, n'ont eu auffi d'autre origine que la compreffioo des fardeaux, qui portant inégalement fur certains endroits du dos, auront fait élever la chair & bourfouffler la graiffe & la peau.

Le *chameau* eft le feul de tous les animaux qui ait un cinquième eftomac, une cinquième poche qui lui fert de réfervoir pour conferver de l'eau ; cet eftomac eft d'une capacité affez vafte pour contenir une grande quantité de liqoeur qui y féjourne fans fe corrompre & fans que les autres alimens puiffent s'y mêler. C'eft en vertu de cette conformation fingulière que le *chameau* peut paffer plufieurs jours fans boire.

Peu de jours après la naiffance des petits *chameaux*, on leur plie les jambes foos le ventre, on les contraint à demeurer à terre & on les charge dans cette fituation d'un poids affez fort qu'on les accoutume à porter, & qu'on ne leur ôte que pour leur en donner un plus grand. Au lieu de les laiffer paître à toute heure & boire à leur foif, on commence par régler leurs repas, qu'on éloigne peu à peu à de grandes diftances, en diminuant auffi la quantité de la nourriture ; lorfqu'ils font un peu forts, on les exerce à la courfe, on les excite par l'exemple des chevaux, & l'on parvient à les rendre auffi légers & plus robuftes.

Ainfi élevés, les *chameaux* traverfent rapidement les déferts immenfes de l'Arabie, marchant jour & nuit prefque fans s'arrêter, & fans manger ni boire ; ou leur fait faire aifément trois cents lieues en huit jours, & pendant tout ce temps de fatigue & de mouvement où ils reftent chargés, on ne leur donne chaque jour qu'une heure de repos, & pour nourriture une pelotte de pâte ; fouvent ils courent ainfi neuf ou dix jours fans trouver de l'eau ; ils fe paffent de boire : mais lorfque par hafard il fe trouve une mare à quelque diftance de leur roote, ils fentent l'eao, dit-on, de plus d'une demi-lieue, la foif qui les preffe, leur fait doubler le pas, & ils boivent en une feule fois pour tout le temps paffé, & pour autant de temps à venir ; car fouvent leurs voyages font de plufieurs femaines, & leurs temps d'abftinence durent auffi long-temps que leurs voyages.

En Turquie, en Perfe, en Arabie, en Egypte, en Barbarie, &c, le tranfport des marchandifes ne fe fait que par le moyen des *chameaux* ; c'eft de toutes les voitures la plus prompte & la plus commode. Les Marchands & autres paffagers fe réuniffent en caravanes pour éviter les infultes & les pirateries des Arabes. Ces caravanes font toujours compofées de plus de *chameaux* que d'hommes, chacun de ces *chameaux* eft chargé felon fa force ; il la fent fi bien lui-même, que quand on le furcharge, il jette des cris lamen-

tables & reste constamment couché jusqu'à ce qu'on ait allégé sa charge. Ordinairement les grands *chameaux* portent un millier & même douze cents pesant, les plus petits six à sept cents.

Dans ces voyages de commerce on ne précipite pas leur marche ; on règle leurs journées ; ils ne vont que le pas, & ne font chaque jour que dix à douze lieues ; tous les soirs on leur ôte leur charge, & on les laisse paître en liberté. Si l'on est en pays vert, dans une bonne prairie, ils prennent en moins d'une heure tout ce qu'il leur faut pour en vivre vingt-quatre, & pour ruminer pendant toute la nuit ; mais ils trouvent rarement de ces bons pâturages, & cette nourriture ne leur est pas nécessaire, ils semblent même préférer aux herbes les plus douces, l'absynthe, le chardon, l'ortie, le genêt, la cassie, & les autres végétaux épineux ; tant qu'ils trouvent des plantes à brouter, ils se passent très-aisément de boire.

Rien de plus admirable que leur docilité. Au premier signe ils plient les genoux & s'accroupissent jusqu'à terre pour se laisser charger dans cette situation ; dès qu'ils sont chargés, ils se relevent d'eux-mêmes sans être aidés ni soutenus ; ils suivent exactement leur conducteur ; on n'a besoin ni de fouet ni d'éperon pour les exciter : mais lorsqu'ils commencent à être fatigués, on soutient leur courage, ou plutôt on charme leur ennui par le chant ou par le son de quelque instrument. Leurs conducteurs se relayent à chanter, & lorsqu'ils veulent prolonger la route & doubler la journée, ils ne leur donnent qu'une heure de repos, après quoi reprenant leur chanson, ils les remettent en marche pour plusieurs heures de plus, & le chant ne finit que quand il faut s'arrêter ; alors les *chameaux* s'accroupissent de nouveau & se laissent tomber avec leur charge ; on leur ôte le fardeau en dénouant les cordes & laissant couler les ballots des deux côtés, ils restent ainsi accroupis, couchés sur le ventre, & s'endorment au milieu de leur bagage qu'on rattache le lendemain avec autant de promptitude & de facilité qu'on l'avoit détaché la veille.

Ces animaux si doux, si patiens, si dociles à la voix de l'homme, deviennent intraitables & presque furieux dans le temps du rut qui dure 40 jours & qui arrive tous les ans au printemps ; on assure qu'alors ils écument continuellement, & qu'il leur sort de la gueule une ou deux vessies rouges de la grosseur d'une vessie de cochon. Dans ce temps ils mangent très-peu, ils attaquent & mordent les animaux, les hommes & même leur maître : on est souvent obligé de les emmuseler pour se garantir de leur fureur.

Les Anciens ont dit que ces animaux sont en état d'engendrer à l'âge de trois ans, ce qui paroît douteux ; car à cet âge ils n'ont pas encore pris la moitié de leur accroissement ; la femelle porte près d'un an, & ne produit qu'un petit : son lait est abondant, épais, & fait une bonne nourriture, même pour les hommes, en le mêlant avec une plus grande quantité d'eau. Le petit *chameau* tête sa mère pendant un an, & lorsqu'on veut le ménager & le rendre plus fort, on le laisse têter & paître en liberté, & on ne commence à le faire travailler qu'à l'âge de quatre ans. On ne laisse qu'un mâle pour huit ou dix femelles, & tous les *chameaux* de travail sont ordinairement hongres ; ils sont moins forts, mais ils sont plus traitables & servent en tout temps. On soumet aussi les femelles à la castration, lorsqu'on veut les faire travailler, & l'on prétend que cette opération ne fait qu'augmenter leur embonpoint.

La durée ordinaire de la vie de ces animaux est de quarante à cinquante ans. Tous les ans au printemps, le poil tombe au *chameau*, & il reste tellement nud qu'on est obligé de lui goudronner la peau pour le garantir de la piquûre des mouches.

Sous quelque point de vue qu'on considère le *chameau*, on ne peut s'empêcher de le reconnoître pour la plus utile & la plus précieuse de toutes les créatures subordonnées à l'homme ; il vaut mieux que l'éléphant, car il travaille, pour ainsi dire, autant, & dépense peut-être vingt fois moins. Il a en partage la force, la vigueur, la vitesse, la patience, la docilité, la sobriété, toutes les qualités qui se trouvent éparses dans le cheval, le bœuf & l'âne, & vaut par conséquent autant que ces trois réunis.

Le *chameau* paroît être originaire d'Arabie, car c'est non seulement le pays où il se trouve en plus grand nombre, mais c'est aussi celui auquel il est plus approprié. Dans les sables brûl. n. du désert, le chameau est, pour ainsi dire, le seul être qui puisse subsister & lutter contre l'horrible tourment de la faim & de la soif. Il a les pieds faits pour marcher dans les sables, & ne peut au contraire se soutenir dans les terreins humides & glissans. Mais, quoique naturel aux pays chauds, cet animal craint cependant les climats où la chaleur est excessive : son espèce ne peut subsister ni dans la zone torride, ni dans les climats doux de la zone tempérée. Elle paroît être confinée dans une zone de trois ou quatre cents lieues de largeur, qui s'étend depuis la Mauritanie jusqu'à la Chine. On a inutilement essayé de multiplier les *chameaux* en Espagne, on les a vainement transportés en Amérique, ils n'ont réussi ni dans l'un ni dans l'autre climat, & dans les grandes Indes, on n'en trouve guère au-delà de Surate & d'Ormus.

Ce n'est pas qu'absolument parlant ils ne puissent subsister & même produire dans ces contrées, & même dans des climats plus froids, comme en France, en Allemagne, &c. En les tenant l'hiver dans des écuries chaudes, en les nourrissant avec choix, les traitant avec soin, ne les faisant pas travailler, & ne les laissant sortir que pour se promener dans les beaux jours, on peut les faire vivre & même

même espérer de les voir produire ; mais leurs productions sont chétives & rares ; eux-mêmes sont foibles & languissans ; ils perdent donc toute leur valeur dans ces climats, & au lieu d'être utiles, ils sont très à charge à ceux qui les élèvent, tandis que dans leur pays natal ils font toute la richesse de leurs maitres. Qu'on se figure un pays sans verdure & sans eau, un soleil brûlant, un ciel toujours sec, des plaines sablonneuses, des montagnes encore plus arides, sur lesquelles l'œil s'étend & le regard se perd sans pouvoir s'arrêter sur aucun objet vivant ; une terre morte, &, pour ainsi dire, écorchée par les vents, laquelle ne présente que des ossemens, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renversés, un désert entièrement découvert, où le voyageur n'a jamais respiré sous l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la nature vivante : solitude absolue mille fois plus affreuse que celle des forêts ; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme qui se voit seul : plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides & sans bornes ; il voit par-tout l'espace comme son tombeau : la lumière du jour, plus triste que l'ombre de la nuit, ne renait que pour éclairer sa nudité, son impuissance, & pour lui présenter l'horreur de sa situation, en reculant à ses yeux les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abyme de l'immensité qui le sépare de la terre habitée, immensité qu'il tenteroit en vain de parcourir ; car la faim, la soif, & la chaleur brûlante pressent tous les instans qui lui restent entre le désespoir & la mort.

Cependant l'Arabe, à l'aide du *chameau*, a su franchir & même s'approprier ces lacunes de la nature ; elles lui servent d'asyle, elles assurent son repos, & le maintiennent dans son indépendance ; aussi les Arabes regardent-ils le *chameau* comme un présent du ciel, un animal sacré, sans le secours duquel ils ne pourroient ni subsister, ni commercer, ni voyager. Le lait des *chameaux* fait leur nourriture ordinaire ; ils en mangent aussi la chair, sur-tout celle des jeunes, qui est très-bonne à leur goût. Le poil de ces animaux, qui est fin & moelleux, leur sert à faire les étoffes dont ils se vêtissent & se meublent ; en Europe, on l'emploie, mêlé avec le castor, à la fabrique des chapeaux. Il n'y a pas jusqu'à leurs excrémens dont on ne tire des choses utiles ; car le sel ammoniac se fait de leur urine, & leur fiente desséchée leur sert de litière, aussi bien qu'aux chevaux avec lesquels ils voyagent ; l'on fait des mottes de cette même fiente, qui brûlent aisément, & font une flamme aussi claire & presque aussi vive que celle du bois sec.

Le *dromadaire* n'est point une espèce particulière & différente de celle du *chameau* ; ce n'est qu'une variété constante de la même espèce, une race qui ne diffère de l'autre que parce qu'elle est plus petite, moins forte, & n'a qu'une bosse en forme de petite montagne sur le dos, tandis que le *chameau* en a deux en forme de selle ; mais ces deux races produisent ensemble ; & les individus qui proviennent de cette race croisée, sont ceux qui ont le plus de vigueur, & qu'on préfère à tous les autres.

Le *chameau* à deux bosses, autrement le *chameau turc*, ou *chameau* proprement dit, ne se trouve guère que dans le Turquestan & dans quelques autres endroits du Levant ; mais le dromadaire ou *chameau d'Arabie* se trouve en grande quantité en Arabie, dans toute la partie septentrionale de l'Afrique jusqu'au fleuve Niger, en Egypte, en Perse, dans la Tartarie méridionale, & dans les parties septentrionales de l'Inde.

Pour terminer l'histoire du *chameau*, nous ajouterons ici ce que les relations de plusieurs voyageurs nous apprennent en détail du naturel, de l'éducation, du traitement & de l'utilité de ce précieux animal.

« Les Persans, dit Olearius, ont plusieurs espèces de *chameaux ;* ils appellent ceux qui ont deux bosses *bughur*, & ceux qui n'en ont qu'une *schuttur*. De ces derniers, il y en a de quatre sortes ; savoir, ceux qu'ils appellent par excellence *ner*, c'est-à-dire *mâle*, qui s'engendrent d'un *dromadaire* ou d'un *chameau* à deux bosses, & d'une femelle à une bosse, que l'on appelle *maje ;* & ceux-ci ne se font point couvrir par d'autres. Ce sont-là les meilleurs & les plus estimés de tous les *chameaux ;* il y en a qui se vendent cent écus la pièce. Ils portent jusqu'à neuf ou dix quintaux de charge, & sont comme infatigables. Quand ils sont en chaleur, ils mangent peu, écument par la bouche, sont colères & mordent ; de sorte que pour les empêcher d'offenser ceux qui les gouvernent, on leur met des muselières que les Perses nomment *agrah*. Les *chameaux* qui viennent de ceux-ci, dégénèrent fort, & sont lâches & paresseux ; les Turcs les appellent *jurda kaidem ;* ils ne se vendent que 30 ou 40 écus ».

« La troisième espèce, continue Olearius, est celle qu'ils appellent *lokk ;* mais ils ne sont pas si bons que les *bughur*, aussi n'écument-ils point comme les *ners*, quand ils sont en chaleur ; mais alors il leur pousse de dessous la gorge une vessie rouge qu'ils retirent avec l'haleine ; ils dressent la tête, & ronflent souvent. On les vend soixante écus ; il s'en faut beaucoup qu'ils soient aussi forts que les autres ; c'est pourquoi quand les Perses veulent parler d'un homme vaillant & courageux, ils disent que c'est un *ner ;* & pour signifier un lâche & un poltron, ils l'appellent *lokk* ».

« Ils nomment la quatrième espèce *schutturi baad*, & les Turcs *jeldovesi*, c'est-à-dire *chameaux de vent ;* ils sont plus petits, mais plus éveillés que les autres ; car, au lieu que les *chameaux* ordinaires ne vont que le pas, ceux-ci vont le trot, & galoppent aussi bien que les chevaux ».

« C'est une grande commodité que les *chameaux* pour la charge du bagage & des marchandises

qu'on transporte par leur moyen, à très-peu de frais. Ils ont leurs pas réglés ainsi que leurs journées......... Leur nourriture n'est pas difficile; ils vivent de chardons, d'orties, &c. souffrent la soif deux ou trois jours entiers. Le son harmonieux de la voix ou de quelqu'instrument les réjouit. Les Arabes se servent de timbales, parce que les coups de fouet ne les font point avancer; mais la musique, & particuliérement la voix de l'homme les anime & leur donne du courage........... Je n'ai pu connoitre, ajoute ce même voyageur, ce que Pline dit, d'après Xénophon, que les *chameaux* ont de l'aversion pour les chevaux; quand j'en voulois parler aux Perses, ils se mocquoient de moi......... En effet, il n'y a presque point de caravanes où l'on ne voie des *chameaux*, des chevaux & des ânes logés ensemble dans la même écurie, sans qu'ils témoignent de l'aversion ni de l'animosité les uns contre les autres ».

« L'espèce que nous appellons *dromadaire*, dit le docteur Shaw, s'appelle en Barbarie *maihari*; mais n'y est pas si commune qu'elle l'est dans le Levant. Cet animal diffère du *chameau* ordinaire en ce qu'il a le corps plus rond & mieux fait, & en ce qu'il n'a qu'une petite bosse sur le dos....... Le dromadaire est particuliérement remarquable par sa grande vitesse; les Arabes disent qu'il peut faire autant de chemin en un jour qu'un de leurs meilleurs chevaux en huit ou dix. (ce qui néanmoins est une exagération.) Le bekh qui nous conduisit au mont Sinaï, étoit monté sur un de ces *chameaux*, & prenoit souvent plaisir à nous divertir par la grande diligence de sa monture: il quittoit notre caravane pour en reconnoitre une autre que nous pouvions à peine appercevoir, tant elle étoit éloignée, & revenoit à nous en moins d'un quart d'heure ».

« Le *chameau* peut se passer de boire pendant quatre ou cinq jours: une petite portion de fèves & d'orge, ou bien quelques morceaux de pâte faite de la fleur de farine lui suffisent tout un jour pour sa nourriture..... La fiente des *chameaux* de quelques caravanes qui nous avoient précédés nous servoit communément pour faire la cuisine; car, après avoir été un jour ou deux au soleil, elle prend feu comme de l'amorce, & fait un feu aussi clair & aussi vif que le charbon de bois....... Les *chameaux* mâles, qui sont fort doux & fort traitables en toute autre saison, deviennent furieux au printemps, qui est le temps auquel ils s'accouplent: ils le font ordinairement de nuit. Les femelles portent presqu'une année entière, on d'un printemps à l'autre ».

« Il y a, suivant Tavernier, deux sortes de *chameaux*, les uns qui sont propres pour les pays chauds & les autres pour les pays froids; les *chameaux* des pays chauds, comme sont ceux qui vont d'Ormus à Ispahan, ne peuvent marcher si la terre est mouillée & glissante; ils s'ouvrioient le ventre en s'écartant par les jambes de derrière; ce sont de petits *chameaux* qui ne portent que six ou sept cents livres. Les *chameaux* des pays froids, comme sont ceux de Tauris jusqu'à Constantinople, sont de grands *chameaux*, qui portent d'ordinaire mille livres; ils se tirent de la boue; mais dans les terres grasses & les chemins glissans, il faut étendre des tapis & quelquefois jusqu'à cent de suite, pour qu'ils passent dessus ».

« Il y a, continue ce voyageur, de quoi admirer la patience avec laquelle les *chameaux* souffrent la soif; la dernière fois que je passai les déserts, d'où la caravane ne put sortir en moins de soixante-cinq jours, nos *chameaux* furent une fois neuf jours sans boire, parce que, pendant neuf jours de marche, nous ne trouvâmes point d'eau en aucun lieu. Nous arrivâmes enfin à un pays de collines, au pied desquelles se trouvoient de grandes mares; nos *chameaux*, qui avoient passé neuf jours sans boire, sentirent l'eau d'une demi-lieue loin, & se mirent à aller leur grand trot, qui est leur manière de courir, & entrèrent en foule dans ces mares ».

« Dès que le *chameau* est né, dit toujours Tavernier, on lui plie les quatre pieds sous le ventre & on le couche dessus, après quoi on lui couvre le dos d'un tapis qui pend jusqu'à terre, & sur les bords duquel on met quantité de pierres, afin qu'il ne puisse se lever, & on le laisse en cet état l'espace de quinze ou vingt jours: on lui donne cependant du lait à boire, mais peu souvent, afin qu'il s'accoutume à boire peu. C'est pour les accoutumer à se coucher quand on les veut charger, qu'on leur plie ainsi les jambes sous le corps, & ils sont si prompts à obéir, que la chose est digne d'être admirée. Dès que la caravane arrive au lieu où elle doit camper, tous les *chameaux* qui appartiennent à un même maitre, viennent se ranger d'eux-mêmes en cercle & se coucher sur les quatre pieds; de sorte qu'en dénouant une corde qui tient les ballots, ils coulent & tombent doucement à terre de côté & d'autre du *chameau*: quand il faut recharger, le même *chameau* vient se recoucher entre les ballots, lesquels étant attachés, il se relève doucement avec sa charge, ce qui se fait en très-peu de temps, sans peine & sans bruit....... Le maitre chamelier les conduit en chantant, & en donnant de temps en temps un coup de sifflet: plus il chante & siffle fort, & plus les *chameaux* vont vite; & ils s'arrêtent dès qu'ils cessent de chanter. Les chameliers, pour se soulager, chantent tour à tour ».

« Il y a des *chameaux* qui peuvent porter jusqu'à quinze cents pesant; il est vrai qu'on ne leur donne cette charge que lorsque les marchands approchent des douanes, & qu'ils veulent frustrer les droits, en chargeant sur deux *chameaux* ce que trois portoient auparavant; mais alors, avec cette grosse charge, on ne fait faire au *chameau* que deux ou trois lieues par jour ».

» En Arabie, selon Chardin, on élève une sorte de *chameau* pour servir à la course. Ils vont au grand trot, & si vite, qu'un cheval ne peut les suivre qu'au galop. Les orientaux appellent le *chameau*, *navire de terre*, en vue de la grande charge qu'il porte, & qui est d'ordinaire de douze ou treize cents livres pour les grands *chameaux*; car il y en a de deux sortes, de septentrionaux & de méridionaux, comme les Persans les appellent; ceux-ci qui font les voyages du golphe Persique à Hispahan, sans passer plus outre, sont beaucoup plus petits que les autres, & ils ne portent qu'environ sept cents; mais ils ne laissent pas de rapporter autant & plus de profit à leur maître, parce qu'ils ne coûtent presque rien à nourrir; on les mène, tout chargés qu'ils sont, paissant le long du chemin sans licol ni chevêtre. Une chose fort remarquable, c'est qu'on leur apprend à marcher & qu'on les mène à la voix avec une manière de chant; ces animaux règlent leur pas à cette cadence, & vont lentement ou vite, suivant le ton de voix; & tout de même quand on veut leur faire faire une traite extraordinaire, leurs maîtres sçavent le ton qu'ils aiment le mieux entendre. Le poil de *chameau* est la meilleure toison de tous les animaux domestiques; on en fait des étoffes fort fines, & nous en faisons des chapeaux en Europe, le mêlant avec le castor ».

« Le lieu natal des *chameaux* est l'Arabie, dit le Père Philippe; car encore que l'on en trouve ailleurs, non-seulement qu'on y a conduits, mais même qui y sont nés, néanmoins il n'y a aucun endroit de la terre où l'on en voye une si grande quantité qu'en Arabie.... Quand on les veut charger, au cri de leur conducteur ils fléchissent les genoux: que s'ils tardent à le faire, ou bien on les frappe avec un bâton, ou bien on leur abaisse le cou, & alors comme contraints & gémissans à leur façon, ils fléchissent les genoux, mettent le ventre contre terre, & demeurent dans cette posture, jusqu'à ce qu'ayant été chargés, on leur commande de se relever; d'où vient qu'ils ont au ventre, aux jambes & aux genoux de gros durillons du côté qu'ils en touchent la terre; s'ils se sentent mettre de trop pesans fardeaux, ils donnent des coups de tête fort fréquens à ceux qui les surchargent, & jettent des cris lamentables; leur charge ordinaire est le double de ce que pourroit porter le plus fort mulet.... La nuit ils dorment ainsi agenouillés.... Du lait que l'on tire des femelles, on fait des fromages qui sont très-petits, & qui sont estimés comme délicieux par les Arabes ».

« Les *dromadaires*, dit Marmol, vont si vite, qu'il y en a qui font trente-cinq ou quarante lieues en un jour, & continuent de la sorte huit ou dix jours par les déserts, sans manger que fort peu. Tous les seigneurs Arabes de la Numidie, & les Africains de la Lybie s'en servent comme des chevaux de poste, quand l'occasion se présente de faire une longue traite, & les montent aussi dans le combat... Les *chameaux* que les Africains nomment *hégin*, sont les plus gros & les plus grands; mais on ne les charge point qu'ils n'aient trois ou quatre ans.... Lorsqu'on veut obliger le *chameau* à faire de plus longues traites qu'à l'ordinaire, au lieu de le maltraiter, on se met à chanter pour lui donner courage, & alors il en fait plus qu'on ne veut, & va plus vite qu'un cheval ne fait pour l'éperon... Quand les *chameaux* commencent à faire voyage, il est nécessaire qu'ils soient gras; car on a expérimenté qu'après que cet animal a marché quarante ou cinquante jours sans manger d'orge, la graisse de sa bosse commence à diminuer, puis celle du ventre, & enfin celle des jambes, après quoi il ne peut plus porter de charge. Les caravanes d'Afrique qui vont en Ethiopie ne se soucient point du retour, parce qu'elles ne rapportent rien de pesant, & quand elles arrivent là, elles vendent les *chameaux* maigres. Les Africains & tous ceux qui veulent avoir de bons *chameaux* de charge, les hongrent & n'en laissent qu'un entier pour dix femelles... La chair du *chameau* est fade, particulièrement celle de la bosse, dont le goût est comme celui d'une tetine de vache fort grasse; les Africains & les Arabes remplissent des pots & des tinettes de cette chair, qu'ils font frire avec la graisse, & ils la gardent ainsi toute l'année pour leur repas ordinaire ».

« Les *chameaux*, dit Ogilby, sont la richesse des Arabes & toute leur force & leur sûreté; car ils emportent, au moyen de leurs *chameaux*, tous leurs effets dans les déserts, où ils n'ont point à craindre leurs ennemis, ni aucune invasion. Le vrai *dromadaire*, ajoute-t-il, est beaucoup plus vite & plus léger que les autres; il peut faire cent mille en un jour, & marcher ainsi sept ou huit jours de suite à travers les déserts avec très-peu de nourriture ».

« Les *dromadaires* sont, au rapport de Thevenot, plus petits, plus grêles & plus légers que les *chameaux*, & ne servent guère qu'à porter des hommes; ils ont un bon trot, assez doux; néanmoins il faut se bien tenir; il y a des gens qui se font lier dessus de peur de tomber. Pour litière on prépare aux *chameaux* leur propre fumier, lequel on laisse, pour cet effet, exposé tout le jour au soleil, où il se sèche tellement, qu'il s'y réduit presqu'en poudre; du poil des *chameaux* on fait, en Perse, des ceintures fort fines; il y a de ces ceintures qui coûtent deux tomans, principalement quand elles sont blanches, à cause que les *chameaux* de ce poil sont rares ».

Le *chameau* s'appelle en latin *camelus*, formé du grec *camelos*, qui vient lui-même de l'arabe *gemal*, racine primitive du nom de cet animal dans presque toutes les langues. Dans Aristote le *chameau* proprement dit est *camelus bactrianus*; son *camelus arabicus* est le *dromadaire*; & ce

nom *dromadaire* (en latin moderne *dromedarius*), est encore originairement grec ; *dromas*, formé de *dromos*, course, vitesse : *camelus dromas*, chameau coureur.

CHAMEIK, au Pérou, espèce de sapajou, la même que celle du coaita. *Voyez* COAITA.

CHAMOIS (le) pourroit être regardé comme la tige sauvage de l'espèce des chèvres, si pourtant cette race n'est pas issue du *bouquetin*, ou peut-être du *chamois* & du *bouquetin* ensemble. Le *chamois* est de la grandeur de la chèvre domestique, & il lui ressemble en beaucoup de choses. Ses deux beaux grands yeux pleins de feu représentent bien la vivacité de son naturel ; sa tête est couronnée de deux petites cornes de la longueur d'un demi-pied jusqu'à neuf pouces, d'un beau noir, posées sur le front, presque entre les yeux, inclinées en avant dans leur partie inférieure, & courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon. Il y a derrière ces cornes deux ouvertures qu'on a prétendu servir à la respiration, idée qui n'est nullement fondée, puisque le crâne se trouve fermé au fond de ces ouvertures qui sont sans issue. De chaque côté de la face sont deux bandes de poil noir ; le reste de la tête est d'un fauve blanc, qui ne change jamais de couleur ; & le corps est couvert d'un poil court comme celui de la biche, & qui varie suivant les saisons ; il est d'un gris cendré au printemps, en été d'un fauve de biche, en automne d'un fauve brun mêlé de noir, & en hiver d'un brun noirâtre. Dans le temps du rut, ces animaux ont l'odeur encore plus forte que le bouc ; ils s'accouplent en octobre & en novembre ; ils font leurs petits en mars & avril. Une jeune femelle reçoit le mâle à un an & demi ; elle fait un petit par portée, & rarement deux. Le petit suit sa mère jusqu'au mois d'octobre, & quelquefois plus long-temps. On dit qu'ils vivent vingt à trente ans.

Ces animaux se nourrissent des meilleures herbes ; ils choisissent les parties les plus délicates des plantes, comme la fleur & les bourgeons tendres ; ils aiment sur-tout beaucoup les herbes aromatiques, telles que la carline & le génépi ; ils boivent très-peu quand ils mangent de l'herbe verte ; ils se plaisent aussi à lécher les pierres comme les chèvres, & on voit dans les Alpes des rochers creusés par leur langue : ils ont les sens de la vue, de l'ouie & de l'odorat excellens. Quand un *chamois* apperçoit ou entend quelque chose, il se met à siffler avec tant de force, que les rochers & les forêts en retentissent. Ce sifflement est d'abord fort aigu & baisse sur la fin ; il se repète d'intervalle à autre. Pendant ce temps, le *chamois* est dans une agitation extrême ; il frappe la terre du pied de devant, grimpe sur des éminences, & quand il a découvert l'ennemi, il s'enfuit. Le sifflement du mâle est plus aigu que celui de la femelle ; ce sifflement se fait par les narines, & n'est proprement qu'un souffle aigu très-fort, semblable au son que pourroit rendre un homme en tenant la langue au palais, ayant les dents à-peu-près fermées, les lèvres ouvertes & un peu allongées, & qui souffleroit vivement & long-temps. Mais la voix ordinaire du *chamois* n'est qu'un bêlement fort bas, peu sensible, & assez semblable à la voix d'une chèvre enrouée.

Le *chamois*, comme le *bouquetin*, est vêtu, en hiver, d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude, & d'un poil intérieur plus fin & plus fourni. Lorsqu'on prend de petits *chamois*, & qu'on les élève avec les chèvres domestiques, ils s'apprivoisent aisément, vont avec elles paître en troupeaux, reviennent de même à l'étable ; mais nous n'avons pu apprendre si ces animaux produisent ensemble ; ce qui réaliseroit la conjecture que nous formons sur l'identité originelle de leurs espèces. Les principales différences que l'on puisse trouver entre le *bouc* & le *chamois*, sont, après les cornes, la forme & la grandeur du front, qui est moins élévé & plus court dans le *chamois* que dans le *bouc*, & la position du nez qui est moins reculé que celui du *bouc*. Mais, en cela même, le *chamois* & le *bouc* diffèrent moins entre eux que ne diffèrent le dogue & le lévrier, qui ne sont pourtant que deux races dans la même espèce. D'ailleurs, on sçait que le *bouc* & la *brebis* produisent ensemble : or, le *chamois* est certainement plus près de l'espèce de la chèvre, que celle-ci ne l'est de celle de la *brebis* ; néanmoins, le *bouquetin* paroît être encore plus voisin que le *chamois* de l'espèce de la chèvre. *Voyez* l'article BOUQUETIN.

Les *chamois* sont aussi vifs, mais moins forts que les bouquetins ; ils sont aussi en plus grand nombre : ils vont ordinairement en troupeaux ; les gros *chamois* mâles se tiennent seuls & éloignés des autres, excepté dans le temps du rut, qu'ils s'approchent des femelles, & en écartent les jeunes : ils s'apprivoiseut aussi plus facilement que les bouquetins, & ils viennent quelquefois se mêler aux troupeaux des chèvres domestiques. Leur agilité & les précipices dans lesquels il faut les aller chercher, rendent la chasse de ces animaux extrêmement pénible & difficile ; la manière la plus ordinaire de les tuer est en les surprenant à la faveur de quelques rochers ou grosses pierres, en se glissant adroitement derrière & sans bruit, examinant encore si le vent n'y sera pas contraire ; on se sert de carabines rayées, bien ajustées pour tirer de loin avec une seule balle qui est forcée dans le canon. On fait aussi cette chasse en postant quelques chasseurs dans les passages, tandis que les autres vont faire la battue & forcer les *chamois* ; il est plus à propos de faire ces battues avec des hommes qu'avec des chiens, qui les dispersent trop vite, & les font fuir fort loin.

Le *chamois* habite les mêmes pays que le bouquetin, c'est-à-dire, les plus hautes Alpes ; mais

il ne s'élève pas comme lui jusqu'au sommet. Son sang a les mêmes propriétés spécifiques que celui du bouquetin, sa chair est bonne à manger. Un *chamois* bien gras donne jusqu'à dix & douze livres de suif plus dur & meilleur que celui de la chèvre. La peau apprêtée est très-forte, nerveuse & bien souple; on en fait des habits de longue durée & d'un grand usage pour la fatigue. Les cornes servent aussi à quelques usages; les maréchaux se servent de celles des femelles, qui sont plus petites & moins courbes, pour tirer du sang aux chevaux. Il paroît que ces animaux sont moins communs aujourd'hui dans les Alpes & dans les Pyrénées, qu'ils ne l'étoient autrefois.

Nous pensons que l'on lira avec plaisir à la suite de cet article, les détails suivans communiqués par M. Perroud, que ses occupations d'entrepreneur des mines de crystal dans les Alpes, ont mis à portée de bien observer ces animaux.

« Le *chamois*, dit M. Perroud, est d'une vivacité charmante & d'une agilité admirable. Ces animaux sont sociables entre eux; on les trouve ordinairement deux, trois, quatre, cinq, six ensemble, & très-souvent par troupeaux de huit à dix, quinze ou vingt & plus; j'en ai vu même jusqu'à soixante & quatre-vingts, ou réunis, ou dispersés par divers petits troupeaux sur le penchant d'une même montagne; les gros *chamois* mâles se tiennent seuls & éloignés des autres, excepté dans le temps du rut, que le besoin les force de s'approcher des femelles. Ils ont alors une odeur très-forte, comme les boucs, & même encore plus forte; ils bêlent souvent, & courent d'une montagne à l'autre; le temps de leur accouplement est en octobre & novembre: le petit suit sa mère jusqu'au mois d'octobre suivant, quelquefois plus long-temps, si les chasseurs ou les loups ne les dispersent pas: on assure qu'ils vivent entre vingt & trente ans ».

« La viande du *chamois* est bonne à manger; un *chamois* gras aura jusqu'à douze livres de suif, meilleur que celui de la chèvre; le sang du *chamois* est extrêmement chaud; on prétend qu'il approche beaucoup du sang du bouquetin pour les qualités & les vertus; ce sang peut servir aux mêmes usages que celui du bouquetin; les effets en sont les mêmes en en prenant une double dose; il est très-bon contre les pleurésies; il a la propriété de diviser le sang caillé & d'ouvrir la transpiration; les chasseurs mélangent quelquefois le sang du bouquetin & du *chamois*, d'autres fois ils vendent celui du *chamois* pour du sang du bouquetin; il est très-difficile d'en faire la différence ou la séparation: cela paroît annoncer que le sang du *chamois* diffère très-peu de celui du bouquetin ».

« On ne connoît point de cris au *chamois;* s'il a de la voix, c'est très-peu de chose; car on ne lui connoît qu'un bêlement fort bas, peu sensible, ressemblant un peu à la voix d'une chèvre enrouée; c'est par ce bêlement qu'ils s'appellent entre eux, sur-tout les mères & les petits: mais quand ils ont peur ou qu'ils apperçoivent leur ennemi ou quelque chose qu'ils ne peuvent pas distinguer, ils s'avertissent par un sifflement dont je vais parler tout-à-l'heure ».

« La vue du *chamois* est des plus perçantes; il n'y a rien de si fin que son odorat, quand il voit un homme distinctement; il le fixe pour un instant, & s'il en est près il s'enfuit; il a l'ouie aussi fine que l'odorat, car il entend le moindre bruit; quand le vent souffle un peu, & que ce vent vient du côté d'un homme, il le sentira de plus d'une demi-lieue; quand donc il sent ou qu'il entend quelque chose, & qu'il ne peut pas en faire la découverte par les yeux, il se met à siffler avec tant de force, que les échos des rochers en retentissent; s'ils sont plusieurs, tous prennent l'épouvante: ce sifflement est aussi long que l'haleine peut tenir sans reprendre; il est d'abord fort aigu & baisse sur la fin; le *chamois* se repose un instant, regarde de tous côtés, & recommence à siffler; il continue d'intervalle en intervalle; il est dans une agitation extrême; il frappe la terre du pied de devant & quelquefois des deux; il se jette sur des pierres grandes & hautes; il regarde, il court sur des éminences, & quand il a découvert quelque chose, il s'enfuit ».

« On admire en cet animal deux beaux grands yeux ronds qui ont du feu, représentant la vivacité de son naturel; la tête est couronnée de deux petites cornes, d'un beau noir, posées dans le front, presque entre les yeux, au contraire de celles des autres animaux qui se jettent en arrière; celles-ci sortent en avant sur les yeux, & se recourbent à leurs extrémités très-rondement, & finissent en pointe fort aigue; il ajuste fort joliment ses oreilles à la pointe de ses cornes; il y a deux lames de poil noir à côté de la face en descendant des cornes; le reste de la tête est d'un fauve blanc: on fait usage des cornes de chamois pour les porter sur des cannes; les cornes des femelles sont plus petites & moins courtes; les maréchaux s'en servent en façon de lancettes, pour tirer du sang aux chevaux ».

« Les peaux de *chamois* que l'on fait passer à l'apprêt de la chamoiserie sont très-fortes, souples & nerveuses: on en fait de très-bonnes culottes en jaune ou en noir pour monter à cheval; on en fait aussi de très-bons gans & des vestes pour la fatigue: ces sortes d'habillemens sont d'une longue durée, & d'un très-grand usage pour les artisans ».

« Les *chamois* n'habitent que les pays froids; on les trouve plus volontiers dans les rochers escarpés & sourcilleux que par-tout ailleurs; ils fréquentent les bois; mais ce ne sont que les forêts hautes & de la dernière région; ces forêts sont plantées de sapins, de mélèses & de hêtres; ces animaux craignent si fort la chaleur, que pendant l'été on ne les trouve jamais que dans les antres des rochers, à l'ombre, souvent parmi des tas de neiges congelés ou de glaces, ou dans des

forêts hautes & bien couvertes, toujours du côté du penchant des montagnes ou des rochers scabreux, qui sont face au nord, & qui sont à l'abri des rayons du soleil; ils vont à la pâture le matin & le soir, & rarement pendant la journée; ils pacourent les rochers avec beaucoup d'aisance; les chiens ne peuvent pas les suivre dans tous les précipices; il n'y a rien de si admirable que de les voir monter & descendre des rochers inaccessibles: ils ne montent ni ne descendent pas perpendiculairement, mais en décrivant une ligne oblique, en se jettant en travers, sur-tout en descendant, ils se jettent du haut en bas au travers d'un rocher, qui est à peu près perpendiculaire, de la hauteur de plus de vingt & trente pieds, sans qu'il y ait la moindre place pour poser ou retenir leurs pieds; ils frappent le rocher trois à quatre fois des pieds, en se précipitant, & vont s'arrêter à quelque petite place au-dessous, qui est propre à les retenir; il paroît, à les voir dans les précipices, qu'ils aient plutôt des aîles que des jambes, si grande est la force de leurs nerfs ».

« On a prétendu que le *chamois* s'accroche par les cornes pour monter & descendre les rochers: je n'ai jamais vu qu'il se serve de ses cornes pour cet usage; j'en ai vu beaucoup, & j'en ai tué plusieurs, je n'ai pu vérifier ce fait; je n'ai trouvé aucun chasseur qui m'ait assuré l'avoir vu; ils ne m'en ont jamais dit autre chose que ce que je viens de rapporter. Si le *chamois* monte & descend aisément les rochers, c'est par son agilité & la force de ses jambes; il les a fort hautes & bien dégagées; celles de derrière paroissent un peu plus longues & toujours recourbées; cela le favorise pour s'élancer de loin, & quand il se jette de bien haut, ses jambes, un peu repliées, reçoivent le choc, & sont, dans cette chûte violente, l'effet de deux ressorts qui rompent la force du coup ».

« On prétend que quand il y a plusieurs *chamois* ensemble, il y en a un qui fait sentinelle, & qu'il est député pour veiller à la sûreté des autres; j'en ai vu plusieurs troupeaux, mais je n'ai pas pu faire cette distinction; il est vrai que quand il y en a plusieurs, il y en a toujours qui regardent pendant que les autres mangent; je n'ai rien distingué en cela de plus particulier que dans un troupeau de moutons; car le premier qui apperçoit quelque chose qui lui est étranger, avertit les autres, & dans un instant leur imprime à tous la même crainte dont lui-même a été frappé ».

« Pendant la rigueur de l'hiver, & dans les grandes neiges, les *chamois* habitent les forêts les plus hautes & vivent de feuillages de sapins, de bourgeons d'arbres, d'arbrisseaux & de quelque peu d'herbes sèches ou vertes, qu'ils découvrent avec le pied; les forêts où ils se plaisent sont celles qui sont remplies de précipices & de rochers ».

« La chasse du *chamois* est très-pénible & extrêmement difficile: celle qui est la plus en usage, est de les tuer en les surprenant à la faveur de quelqu'éminences, de quelques rochers ou grosses pierres, en se glissant adroitement de loin, derrière & sans bruit, supposé encore que le vent n'y soit pas contraire; quand on arrive à portée, on s'ajuste derrière ces éminences ou grosses pierres, en se couchant quelquefois, ôtant son chapeau, ne sortant que la tête & les bras, pour faire adroitement un coup de fusil. Les armes dont on se sert sont des carabines rayées, ajustées pour tirer avec une seule balle, forcée dans le canon: on a autant de soin pour tenir ces armes nettes, comme on en a pour tirer au prix de l'arquebuse ».

« On fait aussi cette chasse comme on feroit celle du cerf ou autres animaux, en postant quelques chasseurs dans les passages, tandis que les autres vont faire la battue & forcer le gibier: il est plus à propos de faire ces battues par des hommes, qu'avec des chiens; les chiens dispersant trop vite les *chamois* & les éloignant tout de suite à quatre ou cinq lieues ».

Le *chamois* s'appelle en latin *rupicapra*, & en vieux françois, *ysard*.

CHAMPANELLES, nom qui se lit dans l'*ancienne Encyclopédie*, & qui n'est que le nom défiguré de *champanzée*. *Voyez* le mot suivant.

CHAMPANZÉE, par les Anglois qui fréquentent la côte d'Angole, petit orang-outang. *Voyez* ORANG-OUTANG.

CHANGE, (*terme de chasse*); erreur des chiens qui se mettent à suivre la trace d'une autre bête que celle qu'ils chassoient d'abord. On dit alors qu'ils ont *pris le change*. Au contraire, on dit *garder le change*, lorsque, sans se méprendre, ils continuent de poursuivre la même bête, quoiqu'ils en rencontrent plusieurs autres.

CHARTREUX. *Voyez chat-chartreux*, à la suite de l'art. CHAT.

CHAT, (le) est un domestique infidèle qu'on ne garde que par nécessité, pour l'opposer à un autre ennemi domestique encore plus incommode & qu'on ne peut chasser. Le *chat* a une malice innée, un caractère faux, un penchant décidé pour la rapine, un naturel pervers que l'âge augmente encore & que l'éducation ne fait que masquer. Il n'a que l'apparence de l'attachement, & n'est sensible aux caresses que pour le plaisir qu'elles lui font; en un mot, il paroît ne sentir que pour soi, n'aimer que sous condition, & ne se prêter au commerce que pour en abuser.

La forme du corps & le tempéramment sont d'accord avec le naturel; le *chat* est joli, léger, adroit, propre & voluptueux; il aime ses aises; il cherche les meubles les plus mollets pour s'y reposer & s'ébattre; il est aussi très-porté à l'amour, & ce qui est rare dans les animaux, la femelle paroît être plus ardente que le mâle; elle l'invite, elle le cherche, elle l'appelle, elle annonce par

de hauts cris la fureur de ses desirs, ou plutôt l'excès de ses besoins; & lorsque le mâle la fuit ou la dédaigne, elle le poursuit, le mord, & le force, pour ainsi dire, à la satisfaire, quoique les approches soient toujours accompagnées d'une vive douleur.

La chaleur dure neuf ou dix jours, & n'arrive que dans des temps marqués; c'est ordinairement deux fois par an, au printemps & en automne, & souvent aussi trois fois & même quatre. Les chattes portent cinquante-cinq ou cinquante-six jours; elles ne produisent ordinairement que quatre, cinq ou six petits. Comme les mâles sont sujets à dévorer leur progéniture, les femelles se cachent pour mettre bas, & lorsqu'elles craignent qu'on ne découvre ou qu'on n'enlève leurs petits, elles les transportent dans des trous ou dans d'autres lieux ignorés ou inaccessibles, & après les avoir allaités pendant quelques semaines, elles leur apportent des souris, des petits oiseaux, & les accoutument de bonne heure à manger de la chair: mais, par une bizarrerie difficile à comprendre, ces mêmes mères, si soigneuses & si tendres, deviennent quelquefois cruelles, dénaturées, & dévorent leurs petits qui leur étoient si chers.

Les jeunes *chats* sont gais, vifs, jolis; mais leur naturel porté à la malice & ennemi de toute contrainte, les rend incapables d'une éducation suivie, & si l'on a réussi quelquefois à dresser des *chats* à chasser & prendre des serpens ou d'autres animaux, c'étoit plutôt par le goût général qu'ils ont pour la destruction, que par obéissance, qu'ils chassoient; car ils se plaisent à épier, attaquer & détruire assez indifféremment tous les animaux foibles, comme les oiseaux, les jeunes lapins, les levreaux, les rats, les souris, les mulots, les chauve-souris, les taupes, les crapauds, les grenouilles, les lézards & les serpens. Ils n'ont aucune docilité & manquent aussi de la finesse de l'odorat; aussi ne poursuivent-ils pas les animaux qu'ils ne voient plus; ils ne les chassent pas, mais ils les attendent, les attaquent par surprise, & après s'en être joués long-temps, ils les tuent sans aucune nécessité, lors même qu'ils sont le mieux nourris & qu'ils n'ont aucun besoin de cette proie pour satisfaire leur appétit. La cause physique la plus immédiate de ce penchant qu'ils ont à épier & surprendre les autres animaux, vient de l'avantage que leur donne la conformation particulière de leurs yeux. La pupille dans l'œil du *chat* & des oiseaux de nuit, se rétrécit & devient longue & étroite comme une ligne au grand jour, & ce n'est, pour ainsi dire, que par effort, qu'il voit à une grande lumière; mais dans le crépuscule, cette pupille se dilatant, & reprenant son état naturel, il voit parfaitement & profite de cet avantage pour reconnoître, attaquer & surprendre les autres animaux.

Les *chats* ne peuvent mâcher que lentement & difficilement, leurs dents ne leur servent qu'à déchirer & non pas à broyer les alimens. Aussi cherchent-ils de préférence les viandes les plus tendres; ils aiment le poisson & le mangent cuit ou crud; ils boivent fréquemment; leur sommeil est léger, & ils dorment moins qu'ils ne font semblant de dormir; ils marchent légèrement, presque toujours en silence & sans faire aucun bruit, les ongles retirés entre les doigts, & faisant comme on dit, *patte de velours*. Ils se cachent pour rendre leurs excrémens, & les recouvrent de terre. Comme ils sont propres, & que leur robe est toujours sèche & lustrée, leur poil s'électrise aisément, & l'on en voit sortir des étincelles dans l'obscurité lorsqu'on le frotte avec la main; leurs yeux brillent aussi dans les ténèbres: ils craignent l'eau, le froid & les mauvaises odeurs; ils aiment à se tenir au soleil, à se gîter dans les lieux les plus chauds, derrière les cheminées ou dans les fours; ils aiment aussi les parfums & se laissent volontiers prendre & caresser par les personnes qui en portent; l'odeur de cette plante qu'on appelle l'*herbe aux chats*, les remue si fortement & si délicieusement, qu'ils en paroissent transportés de plaisir. On est obligé, pour conserver cette plante dans les jardins, de l'entourer d'un treillage fermé; les *chats* la sentent de loin, accourent pour s'y frotter, passent & repassent si souvent par-dessus, qu'ils la détruisent en peu de temps.

A quinze ou dix-huit mois, ces animaux ont pris tout leur accroissement; ils sont aussi en état d'engendrer avant l'âge d'un an, & peuvent s'accoupler pendant toute leur vie qui ne s'étend guère au-delà de neuf ou dix ans; ils sont cependant très-durs, très-vivaces, & ont plus de nerf & de ressort que d'autres animaux qui vivent plus long-temps.

On ne peut pas dire que les *chats*, quoique habitans de nos maisons, soient des animaux entièrement domestiques; les mieux apprivoisés n'en sont pas plus asservis: on peut même dire qu'ils sont entièrement libres, ils ne font que ce qu'ils veulent, & rien au monde ne feroit capable de les retenir un instant de plus dans un lieu dont ils voudroient s'éloigner. D'ailleurs la plûpart sont à demi sauvages, ne connoissent pas leurs maitres, ne fréquentent que les greniers & les toits, & quelquefois la cuisine & l'office. Aussi prennent-ils moins d'attachement pour les personnes que pour les maisons; lorsqu'on les transporte à des distances assez considérables, comme à une lieue ou deux, ils reviennent d'eux-mêmes à leur grenier, & c'est apparemment parce qu'ils en connoissent toutes les retraites à souris, tous les passages, & que la peine du voyage est moindre que celle qu'il faudroit prendre pour acquérir les mêmes facilités dans un autre pays.

Les *chats* & plusieurs animaux du même genre, comme les fouines &c., quand ils tombent d'un lieu élevé, tombent ordinairement sur leurs pattes,

quoiqu'ils les eussent d'abord en en-haut, & qu'ils dussent par conséquent tomber sur la tête. La crainte dont ils sont saisis leur fait courber l'épine du dos, de manière que leurs entrailles sont poussées en en-haut; ils alongent en même-temps la tête & les jambes vers le lieu d'où ils sont tombés, comme pour le retrouver, ce qui donne à ces parties l'action d'un levier; d'où il s'ensuit que ces animaux doivent faire un demi tour en l'air & se retrouver les pattes en bas, ce qui leur sauve presque toujours la vie.

Le *chat* sauvage produit avec le *chat* domestique, & tous deux par conséquent ne sont qu'une seule & même espèce. Il n'est pas rare de voir des *chats* mâles & femelles quitter les maisons dans le temps de la chaleur, pour aller dans les bois chercher les *chats* sauvages & revenir ensuite à leur habitation; c'est par cette raison que quelques-uns de nos *chats* domestiques ressemblent tout-à-fait aux *chats* sauvages. La différence la plus réelle est à l'intérieur: le *chat* domestique a ordinairemeut les boyaux beaucoup plus longs que le *chat* sauvage; cependant le *chat* sauvage est plus fort & plus gros que le *chat* domestique; il a toujours les lèvres noires, les oreilles plus roides, la queue plus grosse & les couleurs constantes.

Dans nos contrées on ne connoit qu'une espèce de *chat* sauvage, & elle se retrouve presque dans tous les climats sans être sujette à de grandes variétés. Il y en avoit en Amérique avant sa découverte; on en a vu dans plusieurs endroits de l'Afrique, comme en Guinée, à la Côte d'or, à Madagascar, où les naturels du pays avoient même des *chats* domestiques; au Cap de Bonne-Espérance, où l'on dit qu'il y a aussi des *chats* sauvages de couleur bleue, quoiqu'en petit nombre. Ces mêmes *chats* bleus, ou plutôt de couleur d'ardoise, se retrouvent en Asie.

Il y a dans le Chorazan des *chats* à poil délié, fin, lustré, mollet, délicat comme la soie, & si long que, quoiqu'il ne soit pas hérissé, mais couché, il est annelé en quelques endroits, & particulièrement sous la gorge. Leur couleur est d'un gris sans aucune moucheture & sans aucune tache, & uniforme sur tout le corps, si ce n'est qu'elle est un peu plus obscure sur le dos & sur la tête, & plus claire sur la poitrine & le ventre; mais le plus beau de leur corps est la queue, qui est fort longue & toute couverte de poils longs de cinq ou six doigts: ils l'étendent & la renversent sur leur dos en forme de panache, & ils sont fort privés. Ces *chats* de Perse ressemblent par la couleur à ceux que nous appellons *chats chartreux*, & à la couleur près, ils ressemblent parfaitement à ceux que nous appellons *chats d'Angora*. Il est donc très-vraisemblable que les *chats* du Chorazan en Perse, le *chat* d'Angora en Syrie & le *chat* chartreux ne sont qu'une même race, dont la beauté vient de l'influence particulière du climat de Syrie, comme les *chats* d'Espagne qui sont rouges, blancs & noirs, & dont le poil est aussi très-doux & très-lustré, doivent cette beauté à l'influence du climat de l'Espagne.

Ces *chats* d'Espagne transportés aux isles de l'Amérique, y ont conservé leurs belles couleurs, & n'ont pas dégénéré; & en général les *chats* d'Europe transportés dans d'autres climats, ne sont pas sujets à changer comme les chiens. Nos *chats* domestiques, quoique différens les uns des autres par les couleurs, ne forment point de races distinctes & séparées. Les seuls climats d'Espagne & de Syrie ou du Chorazan ont produit des variétés constantes & qui se sont perpétuées. On pourroit encore y joindre la province de Pé-Chi-Ly à la Chine, où il y a des *chats* à longs poils avec des oreilles pendantes, que les dames Chinoises aiment beaucoup. Ces *chats* chinois, à oreilles pendantes, sont, sans doute, encore plus éloignés que les autres chats domestiques qui ont les oreilles droites, de la race du *chat* sauvage, qui néanmoins est la tige originaire & primitive de tous les *chats*.

CHAT AUX OREILLES NOIRES; nom que quelques-uns ont donné au Caracal. *Voyez* CARACAL.

CHAT-CERVIER, est le même animal que d'autres appellent *loup-cervier*, & tous deux sont le même que le lynx. *Voyez* LYNX.

CHAT-CERVIER du Canada, est encore le même animal que le lynx ou loup-cervier du nord de l'ancien continent; seulement sa taille est rapetissée comme paroit l'être dans le nouveau monde celle de tous les animaux quadrupèdes.

CHAT DE CONSTANTINOPLE. On a désigné sous ce nom la genette. *Voyez* GENETTE.

CHAT-MUSQUÉ, nom donné à la civette. *Voyez* ce mot.

CHAT-PARD, de MM. de l'Académie & de l'ancienne Encyclopédie, est le serval. *Voyez* SERVAL.

CHAT SAUVAGE DE LA NOUVELLE ESPAGNE, (le) de quelques voyageurs, a près de trois pieds de hauteur & quatre pieds de longueur, depuis le bout dn nez jusqu'à la naissance de la queue; les yeux petits & la queue assez courte, le poil d'un gris cendré bleuâtre, moucheté de noirâtre, & assez rude pour qu'on en puisse faire des pinceaux à pointe fixe & ferme. Cet animal nous paroit être le même que le *serval*.

CHAT-TIGRE, est encore le serval. *Voyez* ce mot.

CHAUS, dans Pline, est le lynx ou loup-cervier. *Voyez* LYNX.

CHAUVE-SOURIS, (la) semble, sinon par la conformation, du moins par le vol, faire la nuance des quadrupèdes aux oiseaux; elle n'est qu'imparfaitemeat quadrupède, & elle est encore plus imparfaitement oiseau. Comme quadrupède, elle devroit avoir quatre pieds; comme oiseau, des plumes & des ailes. Mais ses pieds de devant ne sont ni des pieds ni des ailes, quoiqu'elle s'en serve pour voler, & qu'elle puisse aussi s'en servir pour se traîner; ce sont en effet des extrémités difformes,

difformes ; dont les os font monstrueusement alongés & réunis par une membrane qui n'est couverte ni de plumes, ni même de poil comme le reste du corps ; ce sont, si l'on veut, des pattes ailées, où l'on ne voit que l'ongle d'un pouce court, & dont les quatre autres doigts, très-longs, ne peuvent agir & n'ont point de mouvemens propres ni de fonctions séparées : ce sont des espèces de mains dix fois plus grandes que les pieds & en tout quatre fois plus longues que le corps entier de l'animal. Cette membrane couvre les bras, forme les ailes ou les mains de l'animal, se réunit à la peau de son corps, & enveloppe en même temps ses jambes, & même sa queue, qui, par cette jonction bizarre, devient, pour ainsi dire, l'un de ses doigts.

Les difformités de la tête sont souvent encore plus grandes ; car dans quelques espèces le nez est à peine visible ; les yeux sont enfoncés tout près de la conque de l'oreille, & se confondent avec les joues ; dans d'autres les oreilles sont aussi longues que le corps, ou bien la face est tortillée en forme de fer-à-cheval, &c. & le nez recouvert par une espèce de crête. La plûpart ont la tête surmontée par quatre oreillons, toutes ont les yeux petits, obscurs & couverts, le nez ou plutôt les nazeaux informes, la gueule fendue de l'une à l'autre oreille ; toutes aussi cherchent à se cacher, fuient la lumière, n'habitent que les lieux ténébreux ; n'en sortent que la nuit, y rentrent au point du jour pour demeurer collées contre les murs.

Leur mouvement dans l'air est moins un vol qu'un voltigement incertain qu'elles semblent n'exécuter que par effort, & d'une manière gauche ; elles s'élèvent de terre avec peine ; elles ne volent jamais à une grande hauteur ; elles ne peuvent qu'imparfaitement précipiter, ralentir ou même diriger leur vol ; il n'est ni très-rapide, ni bien direct ; il se fait par des vibrations brusques, dans une direction oblique & tortueuse ; elles ne laissent pas de saisir en passant les moucherons, les cousins & sur-tout les papillons phalènes qui ne volent que la nuit ; elles les avalent, pour ainsi dire, tout entiers, & l'on voit dans leurs excrémens les débris des ailes & des autres parties sèches qui ne peuvent se digérer.

Les *chauve-souris* ont du rapport avec les oiseaux par le vol ; elles en ont aussi par la force des muscles pectoraux, & encore par cette espèce de crête qu'elles portent sur la face ; mais elles en diffèrent par tout le reste de la conformation tant extérieure qu'intérieure ; la tête, les poumons, le cœur, les organes de la génération, tous les autres viscères sont semblables à ceux des quadrupèdes, à l'exception de la verge qui est pendante & détachée comme dans l'homme & dans les singes ; elles produisent, comme les quadrupèdes, leurs petits vivans ; enfin elles ont, comme eux, des dents & des mamelles. L'on assure qu'elles ne portent que deux petits, qu'elles les allaitent même en volant. Néanmoins un jour ou deux après que la *chauve-souris* a mis bas, elle cherche à se débarrasser de ses petits ; en les appliquant contre les parois de l'endroit où elle se trouve. C'est ainsi qu'elle se met en liberté d'aller chercher sa nourriture.

Les *chauve-souris* s'accouplent & mettent bas en été, car elles sont engourdies pendant l'hiver ; les unes se recouvrent de leurs ailes comme d'un manteau, s'accrochent à la voûte des souterreins par les pieds de derrière, & demeurent ainsi suspendues ; les autres se collent contre les murs, ou se recèlent dans des trous ; elles y sont toujours en nombre pour se défendre du froid ; toutes passent l'hiver sans bouger, sans manger, ne se réveillent qu'au printemps, & se recèlent de nouveau vers la fin de l'automne. Elles supportent plus aisément la diète que le froid, elles peuvent passer plusieurs jours sans alimens ; cependant elles sont du nombre des animaux carnassiers, & elles mangent de la viande crue ou cuite, fraîche ou corrompue.

Outre la *chauve-souris* commune ou la *chauve-souris* proprement dite, il y a un grand nombre d'autres espèces très-distinctes, très-différentes les unes des autres, qui n'habitent même jamais ensemble dans le même lieu. Nous allons faire l'énumération de chacune de ces espèces, & indiquer les caractères qui leur sont propres.

La CHAUVE-SOURIS *commune.*

L'espèce en est assez connue pour n'avoir pas besoin de description ; il nous suffira de remarquer qu'elle a trente-huit dents ; savoir, quatre incisives à la mâchoire supérieure, six à l'inférieure, douze mâchelières à chaque mâchoire, & quatre canines.

La CHAUVE-SOURIS *à grandes oreilles, ou l'oreillar.*

Cette espèce est peut-être encore plus commune que la précédente ; l'oreillar est bien plus petit de corps que la *chauve-souris* ; il a aussi les ailes beaucoup plus courtes, le museau moins gros & plus pointu, les oreilles d'une grandeur démesurée. Il a trente-six dents, quatre incisives à la mâchoire supérieure, six à l'inférieure, dix mâchelières supérieures, douze inférieures, & quatre canines.

La CHAUVE-SOURIS *noctule.*

Elle est très-commune en France, & on la rencontre même plus fréquemment que les deux espèces précédentes. On la trouve sous les toits, sous les gouttières de plomb des châteaux, des églises, & aussi dans les vieux arbres creux ; elle

eſt preſqu'auſſi groſſe que la *chauve-ſouris* ; elle a les oreilles courtes & larges, le poil rouſsâtre, la voix aigre, & aſſez ſemblable au ſon d'un timbre de fer. Elle a trentre-deux dents ; ſavoir, quatre inciſives ſupérieures, ſix inférieures ; huit mâchelières à chaque mâchoires, & quatre canines.

La CHAUVE-SOURIS *ſérotine.*

Elle eſt plus petite que la *chauve-ſouris* & que la noctule, & à-peu-près de la grandeur de l'oreillar, mais elle en diffère par les oreilles qu'elle a courtes & pointues, & par la couleur du poil ; elle a les ailes plus noires & le poil d'un brun plus foncé, & elle a le même nombre de dents que la noctule.

La CHAUVE-SOURIS *pipiſtrelle.*

C'eſt la plus petite & la moins laide de toutes les *chauve-ſouris*, quoiqu'elle ait la lèvre ſupérieure fort renflée, les yeux très-petits, très-enfoncés, & le front très-couvert de poil. Elle a trentre-quatre dents ; quatre inciſives ſupérieures, ſix inférieures, dix mâchelières à chaque mâchoire, & quatre canines.

La CHAUVE-SOURIS *barbaſtelle.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur de l'oreillar ; elle a les oreilles auſſi larges, mais bien moins longues, le muſeau très-court, le nez fort applati, & les yeux preſque dans les oreilles. Le nom de *barbaſtelle* lui convient d'autant mieux, qu'elle paroît avoir une groſſe mouſtache, ce qui cependant n'eſt qu'une apparence occaſionnée par le renflement des joues qui forment un bourrelet au-deſſus des lèvres.

La CHAUVE-SOURIS *fer-à-cheval.*

Elle eſt ainſi nommée à cauſe d'un bourrelet en forme de fer-à-cheval qu'elle a autour du nez & ſur la lèvre ſupérieure. On la trouve très-communément en France dans les murs & dans les caveaux des vieux châteaux abandonnés ; il y en a de groſſes & de petites, mais qui ſont au reſte parfaitement ſemblables par la forme. Nous ignorons ſi c'eſt l'âge ſeul qui produit cette différence, ou ſi c'eſt une variété conſtante. Cette eſpèce a vingt-ſix dents, quatre inciſives inférieures ſeulement, huit mâchelières ſupérieures, dix inférieures, & quatre canines.

La CHAUVE-SOURIS *fer-de-lance.*

Elle eſt à-peu-près du même poil & de la même groſſeur que la *chauve-ſouris* commune, & très-remarquable par une crête ou membrane en forme de trèfle très-pointu, & qui reſſemble parfaitement à un fer de lance garni de ſes oreillons, ce qui lui a fait donner ce nom. Elle a trente-deux dents, quatre inciſives & dix mâchelières à chaque mâchoire, & quatre canines. Elle eſt fort commune en Amérique, & ne ſe trouve point en Europe.

La CHAUVE-SOURIS *feuille.*

Cette *chauve-ſouris* a auſſi une membrane ſur le nez, non en forme de fer de lance ou de fer-à-cheval, mais ſemblable à une feuille ovale. On la trouve au Sénégal. Le nombre & l'ordre des dents eſt le même dans cette eſpèce que dans celle du fer-à-cheval.

La CHAUVE-SOURIS *céphalotte.*

Elle eſt ainſi nommée, parce qu'elle a la tête plus groſſe, à proportion du corps, que les autres *chauve-ſouris*. Elle a auſſi le cou plus dégagé, parce qu'il eſt moins couvert de poil. Elle n'a que vingt-deux dents ; deux inciſives ſupérieures ſeulement, ſix mâchelières ſupérieures, dix inférieures, & quatre canines. Ces dents paroiſſent plutôt faites pour entâmer les fruits que pour déchirer une proie ; les dents canines de la mâchoire ſupérieure ſont ſéparées par deux petites dents ; & dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, & les deux canines de cette mâchoire ſont comme les inciſives dans les ſouris. Cette *chauve-ſouris* a la queue courte & ſituée ſous la membrane entre les deux cuiſſes. Elle diffère auſſi de toutes les autres par la forme des narines, de la pupille des yeux, & par la poitrine, qu'elle a beaucoup plus ample & plus reſſemblante à la poitrine des oiſeaux. La femelle ne produit qu'un petit. Cette eſpèce ſe trouve aux iſles Moluques.

La CHAUVE-SOURIS *muſaraigne.*

C'eſt la plus petite eſpèce du genre de celles qui n'ont point de queue, & qui portent une feuille ſur le nez. Elle a le muſeau plus long & plus menu que les autres. Sa langue eſt très-ſingulière, tant par ſa longueur que par ſa ſtructure. Elle a vingt-quatre dents ; quatre inciſives, & ſix mâchelières à chaque mâchoire, & quatre canines. Le mâle & la femelle ne diffèrent preſque en rien que par les parties ſexuelles. Cette eſpèce eſt aſſez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux iſles Caribes & à Surinam.

Les eſpèces ſuivantes de *chauve-ſouris* ſont toutes étrangères, & ont été décrites pour la première fois par M. Daubenton, dans les *Mémoires de l'Académie*, année 1759.

La CHAUVE-SOURIS *Marmotte volante.*

Cette dénomination eſt celle ſous laquelle M.

Daubenton a décrit, dans les *Mémoires de l'Académie*, cette *chauve-souris* apportée du Sénégal par M. Adanson. Elle a la tête alongée, le museau large & gros, les oreilles courtes & pointues, & l'oreillon étroit, long, & terminé en pointe; le poil du dessus & des côtés du museau, de la tête & du cou, & celui des épaules, du dos & de la croupe est de couleur fauve brune mêlée d'une teinte de cendré; la gorge, le dessus du cou, la poitrine, le ventre, &c. ont une couleur fauve très-pâle & cendrée: la membrane des ailes & de la queue est noirâtre; les deux dernières vertèbres de la queue ne sont pas enveloppées par la membrane. Cette *chauve-souris* a vingt-huit dents; savoir, deux incisives en haut, six en bas, & dans chaque mâchoire deux canines & huit mâchelières. La longueur du museau à l'anus est de quatre pouces, & l'envergure de six.

La CHAUVE-SOURIS *mulot volant.*

Ce surnom a été imposé, de même que le précédent & les suivans, par M. Daubenton. La *chauve-souris mulot volant* a le museau très-gros, les lèvres longues & le nez bien formé. Les oreilles sont arrondies & très-larges; elles se touchent par leur base au-dessous du front; elles forment un pli en avant qui s'étend depuis le conduit auditif jusqu'au bord de la conque; l'oreillon est court, large & arrondi. Le sommet & le derrière de la tête, le dessus & les côtés du cou, les épaules, le dos & la croupe ont une couleur cendrée brune; le milieu du ventre est brun, le reste de cette partie, la poitrine, la gorge, &c. ont une couleur cendrée, sans teinte de brun. La membrane des ailes & de la queue est d'un brun noirâtre; l'avant-bras, les doigts des pieds de devant & de la jambe, sont de couleur cendrée. Il sort de la membrane une portion de la queue, longue de sept lignes, & composée de cinq fausses vertèbres. La longueur du corps n'est que de deux pouces, & l'envergure des ailes en a huit. L'individu décrit n'avoit que vingt-six dens. Un autre individu, qui paroît néanmoins être de la même espèce, étoit un peu plus petit dans toutes ses dimensions, & avoit tout le dessus du corps de couleur fauve, mêlée d'une teinte de cendré; la partie inférieure d'un blanc sale, lavé de gris & de fauve. Enfin, un troisième individu, qui nous a paru également de cette espèce, a été envoyé de la Martinique, d'où nous pouvons conclure que cette espèce de *chauve-souris* appartient à l'Amérique.

La CHAUVE-SOURIS *campagnol volant.*

Cette *chauve-souris* a le nez, le chanfrein, le front & le sommet de la tête conformés d'une manière très-particulière. Le cartilage du nez est presque nul, & le front est très-enfoncé. Les narines ne sont pas séparées l'une de l'autre, par une cloison qui s'étende en avant; elles sont placées chacune au-devant d'une petite gouttière, ouverte d'un bout à l'autre par le dessus; le bord interne de cette gouttière est fort petit; l'externe est plus gros, & terminé à son extrémité postérieure par un petit oreillon. Les bords externes des deux gouttières se réunissent au-dessus de la lèvre supérieure, & forment, par cette réunion, l'extrémité d'un grand sillon, qui s'étend depuis la lèvre supérieure, le long du chanfrein, jusqu'au front, où il y a une fosse large, profonde, nue en dedans, & bordée au dehors par de longs poils. La tête, à l'exception du sommet, la gorge, la poitrine & le ventre, sont de couleur blanchâtre, avec quelque légère teinte de fauve. Le poil du sommet & du derrière de la tête, du dessus du cou, des épaules, du dos & de la croupe, est d'un brun roussâtre. Les oreilles & la membrane des ailes & de la queue, ont différentes teintes de brun noirâtre & de brun roussâtre. La queue est entièrement enveloppée dans la membrane. Les ongles sont jaunâtres. Cette *chauve-souris* à trente dents, savoir quatre incisives en haut, six en bas, & dans chaque mâchoire, deux canines & huit mâchelières. Du reste, cette espèce est très-petite; la longueur du corps entier, mesuré depuis le museau jusqu'à l'anus, n'étant que d'un pouce, & l'envergure des membranes étendues d'un peu plus de sept. Elle est du Sénégal.

La CHAUVE-SOURIS *muscardin volant.*

Cette *chauve-souris* a le nez fort petit; les oreilles sont terminées par une pointe dirigée en dehors, & il y a une petite échancrure sur le bord externe, au-dessous de la pointe; l'oreillon est fort alongé, car il a plus de deux lignes de longueur: il est étroit à la base, & pointu à l'extrémité: les oreilles sont inclinées en avant, & presqu'entièrement cachées dans le poil. Le chanfrein, le front, le dessus de la tête, du cou, des épaules, du dos, & de la croupe, a une couleur fauve blonde; la mâchoire inférieure, la poitrine & le ventre sont de couleur blanchâtre, teinte de fauve. La membrane des ailes & de la queue est mêlée de fauve & de brun; le fauve paroît principalement le long de l'avant-bras & des doigts, sur le bord de la membrane, depuis le quatrième doigt du pied de devant, jusqu'au pied de derrière, & autour de la queue, qui est engagée dans la membrane. Cette *chauve-souris* est presqu'aussi petite que la précédente. Son corps n'a de longueur qu'un pouce & demi. L'individu décrit avoit trente-huit dents; savoir, dans la mâchoire supérieure, quatre incisives, deux canines & douze mâchelières, & dans l'inférieure, autant de mâchelières & de canines, & six incisives. Nous ne trouvons pas de renseignemens sur le climat natal de cette espèce.

Le nom latin de la *chauve-souris* est *vespertilio* ; & cette dénomination générique sert également pour toutes les espèces de ce genre.

CHE-DE-CHUCA, dans quelques endroits de l'Amérique méridionale, *cachicame*, espèce de *tatou*. *Voyez* TATOUS

CHEVAL, (le) noble & fier animal, qui partage avec l'homme les fatigues de la guerre & la gloire des combats ; aussi intrepide que son maître, il voit le péril & l'affronte ; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche & s'anime de la même ardeur que les guerriers ; il partage aussi les plaisirs de son maître ; à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle ; mais, docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu ; il sait réprimer ses mouvemens ; non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses desirs, & obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, & n'agit que pour y satisfaire : c'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre ; qui la prévient, l'exprime & l'exécute ; qui sent autant qu'on le desire, & ne rend qu'autant qu'on veut ; qui, se livrant sans reserve, ne se refuse à rien ; se sert de toutes ses forces, s'excède & même meurt pour mieux obéir.

Dans l'état de liberté, les *chevaux* ne sont point féroces ; ils sont seulement fiers & sauvages ; quoique supérieurs par la force à la plûpart des autres animaux, jamais ils ne les attaquent, & s'ils en sont attaqués, ils les dédaignent, les écartent ou les écrasent. Ils vont aussi par troupes & se réunissent pour le seul plaisir d'être ensemble, car ils n'ont aucune crainte ; mais ils prennent de l'attachement les uns pour les autres : comme l'herbe & les végétaux suffisent à leur nourriture, qu'ils ont abondamment de quoi satisfaire leur appétit, & qu'ils n'ont aucun goût pour la chair des animaux, ils ne leur font point la guerre ; ils ne se la font point entr'eux ; ils vivent en paix, parce que leurs appetits sont simples & modérés & qu'ils ont assez pour ne se rien envier.

Tout cela peut se remarquer dans les jeunes chevaux qu'on élève ensemble & qu'on mène en troupeaux ; ils ont les mœurs douces & les qualités sociales ; leur force & leur ardeur ne se marquent ordinairement que par des signes d'émulation ; ils cherchent à se devancer à la course, à se faire & même s'animer au péril, en se défiant à traverser une rivière, sauter un fossé, & ceux qui, dans ces exercices naturels, donnent l'exemple, ceux qui d'eux-mêmes vont les premiers, sont les plus généreux, les meilleurs, & souvent les plus dociles & les plus souples, lorsqu'ils sont une fois domptés.

Le *cheval* est de tous les animaux celui qui, avec une grande taille, a le plus de proportion & d'élégance dans les parties de son corps. La régularité des proportions de sa tête lui donne un air de légèreté qui est bien soutenu par la beauté de son encolure. Il semble vouloir se mettre au-dessus de son état de quadrupède en élevant sa tête ; dans cette noble attitude, il regarde l'homme face à face ; ses yeux sont vifs & bien ouverts, ses oreilles sont bien faites & d'une juste grandeur ; sa crinière accompagne bien sa tête, orne son cou & lui donne un air de force & de fierté ; sa queue traînante & touffue termine avantageusement l'extrémité de son corps ; cette queue est formée par des crins épais & longs qui semblent sortir de la croupe, parce que le tronçon dont ils sortent est fort court ; il ne peut relever sa queue comme le lion, mais elle lui sied mieux quoiqu'abaissée, &, comme il peut la mouvoir de côté, il s'en sert utilement pour chasser les mouches qui l'incommodent ; car, quoique sa peau soit très-ferme, & qu'elle soit garnie par-tout d'un poil épais & serré, elle est cependant très-sensible.

L'attitude de la tête & du cou contribue plus que celle de toutes les autres parties du corps à donner au *cheval* un noble maintien ; la partie supérieure de l'encolure dont sort la crinière, doit s'élever d'abord en ligne droite en sortant du garrot, & former ensuite, en approchant de la tête, une courbe à-peu-près semblable à celle du cou d'un cygne : la partie inférieure de l'encolure ne doit former aucune courbure ; il faut que sa direction soit en ligne droite depuis le poitrail jusqu'à la *ganache* & un peu penchée en avant ; si elle étoit perpendiculaire, l'encolure seroit fausse ; il faut aussi que la partie supérieure du cou soit mince & qu'il y ait peu de chair auprès de la crinière qui doit être médiocrement garnie de crins longs & déliés ; une belle encolure doit être longue & relevée, & cependant proportionnée à la taille du *cheval* ; lorsqu'elle est trop longue & trop menue, *les chevaux* donnent ordinairement des coups de tête, & quand elle est trop courte & trop charnue, ils sont pesans à la main, & pour que la tête soit le plus avantageusement placée, il faut que le front soit perpendiculaire à l'horizon.

La tête doit être sèche & menue sans être trop longue, les oreilles peu distantes, petites, droites, immobiles, étroites, déliées & bien plantées sur le haut de la tête, le front étroit & un peu convexe, les *salières* remplies, les paupières minces, les yeux clairs, vifs, pleins de feu, assez gros & avancés à fleur de tête, la prunelle grande, la ganache décharnée & peu épaisse, le nez un peu arqué, les nazeaux bien ouverts & bien fendus, la cloison du nez mince ; les lèvres déliées, la bouche médiocrement fendue, le *garrot* élevé & tranchant, les épaules sèches, plates & peu serrées, le dos égal, uni, insensiblement arqué sur la longueur & relevé des deux côtés de l'épine qui doit paroître enfoncée, les flancs pleins & courts ; la croupe ronde & bien fournie, la hanche bien garnie, le tronçon de la queue épais & ferme, les bras & les cuisses gros & charnus, le genou

rond en devant, le jarret ample & évidé, les *canons* minces sur le devant & larges sur les côtés, le nerf bien détaché, le fanon peu garni, le *paturon* gros & d'une médiocre longueur, la *couronne* peu élevée, la corne noire, unie & luisante, le sabot haut, les *quartiers* ronds, les talons larges & médiocrement élevés, la *fourchette* menue & maigre, & la *solle* épaisse & concave. (*Voyez* ces termes dans la partie de *l'art vétérinaire*).

Mais il y a peu de *chevaux* dans lesquels on trouve toutes ces perfections rassemblées; les yeux sont sujets à plusieurs défauts qu'il est quelquefois difficile de reconnoitre. Dans un œil sain, on doit voir à travers la cornée deux ou trois taches couleur de suie au-dessus de la prunelle, car pour voir ces taches, il faut que la cornée soit claire, nette & transparente; si elle paroit trouble ou de mauvaise couleur, l'œil n'est pas bon; la prunelle petite, longue & étroite ou environnée d'un cercle blanc, désigne aussi un mauvais œil, & lorsqu'elle a une couleur de bleu verdâtre, l'œil est certainement mauvais & la vue trouble. Les *chevaux* qui ont les yeux enfoncés ou un œil plus petit que l'autre, ont aussi ordinairement la vue mauvaise.

On juge assez bien du naturel & de l'état actuel de l'animal par le mouvement des oreilles; il doit, lorsqu'il marche, avoir la pointe des oreilles en avant; un *cheval* fatigué a les oreilles basses; ceux qui sont colères & malins portent alternativement l'une des oreilles en avant, & l'autre en arrière; tous portent les oreilles du côté où ils entendent quelque bruit, & lorsqu'on les frappe sur le dos ou sur la croupe, ils tournent les oreilles en arrière. Ceux dont la bouche est sèche, ne sont pas d'un aussi bon tempéramment que ceux dont la bouche est fraiche & devient écumeuse sous la bride.

Le *cheval* de selle doit avoir les épaules plates, mobiles & peu chargées; le *cheval* de trait, au contraire, doit les avoir grosses, rondes & charnues: si cependant les épaules d'un *cheval* de selle sont trop sèches, & que les os paroissent trop avancer sous la peau, c'est un défaut qui désigne que les épaules ne sont pas libres, & que par conséquent le *cheval* ne pourra supporter la fatigue. Un autre défaut pour le *cheval* de selle est d'avoir le poitrail trop avancé & les jambes de devant retirées en arrière, parce qu'alors il est sujet à s'appuyer sur la main en galoppant, & même à broncher & à tomber: la longueur des jambes doit être proportionnée à la taille du *cheval*; lorsque celles du devant sont trop longues, il n'est pas assuré sur ses pieds; si elles sont trop courtes, il est pesant à la main: on a remarqué que les jumens sont plus sujettes que les *chevaux* à être basses du devant, & que les *chevaux* entiers ont le cou plus gros que les jumens & les hongres.

Une des choses les plus importantes à connoitre, c'est l'âge du *cheval*, & c'est par les dents qu'on peut en avoir la connoissance la plus certaine. Le *cheval* en a quarante: vingt-quatre mâchelières, quatre canines & douze incisives; les jumens n'ont point de dents canines, ou les ont fort courtes; les mâchelières ne servent pas à la connoissance de l'âge; c'est par les dents de devant & ensuite par les canines qu'on en juge. Les douze dents de devant commencent à pousser quinze jours après la naissance du poulain: ces premières dents sont rondes, courtes, peu solides & tombent en différens temps pour être remplacées par d'autres; à deux ans & demi les quatre du devant du milieu tombent les premières, deux en haut, deux en bas; un an après il en tombe quatre autres, une de chaque côté des premières qui sont déja remplacées; à quatre ans & demi, il en tombe quatre autres, toujours à côté de celles qui sont tombées & remplacées; ces quatre dernières dents de lait sont remplacées par quatre autres qui ne croissent pas à beaucoup près aussi vite que celles qui ont remplacé les huit premières, & ce sont ces quatre dernières dents, qu'on appelle les *coins*, qui marquent l'âge du *cheval*: elles sont aisées à reconnoitre, puisqu'elles sont les troisièmes tant en haut qu'en bas, à les compter depuis le milieu de la mâchoire; ces dents sont creuses & ont une marque noire dans leur concavité; à quatre ans & demi ou cinq ans, elles ne débordent presque pas au-dessus de la gencive, & le creux à six ans & demi commence à se remplir; la marque commence aussi à diminuer & à se rétrécir & toujours de plus en plus jusqu'à sept ans & demi ou huit ans que le creux est tout-à-fait rempli & la marque noire effacée; après huit ans, comme ces dents ne donnent plus connoissance de l'âge, on cherche à en juger par les dents canines ou *crochets*, qui sont à côté de celles dont nous venons de parler; ces dents canines, non plus que les mâchelières, ne sont pas précédées par d'autres dents qui tombent; les deux de la mâchoire inférieure poussent ordinairement les premières, à trois ans & demi, & les deux de la mâchoire supérieure à quatre ans, & jusqu'à l'âge de six ans, ces dents sont fort pointues; à dix ans, celles d'en-haut paroissent déjà émoussées, usées & longues; parce qu'elles sont déchaussées: la gencive se retirant avec l'âge, & plus elles le sont, plus le cheval est âgé; de dix jusqu'à treize ou quatorze ans, il y a peu d'indice de l'âge; mais alors, quelques poils des sourcils commencent à devenir blancs; cet indice est cependant équivoque, puisqu'on a remarqué que les *chevaux* engendrés de vieux *étalons* & de vieilles jumens, ont des poils blancs aux sourcils dès l'âge de neuf ou dix ans. Il y a des chevaux dont les dents sont si dures, qu'elles ne s'usent point, & sur lesquelles la marque noire subsiste & ne s'efface jamais; mais ces *chevaux*, qu'on appellent *béguts*, sont aisés à reconnoitre par le creux de la dent, qui est absolument rempli, & aussi par la longueur des dents canines. Au reste, on a remarqué qu'il y a plus de jumens

que de *chevaux* béguts. On peut aussi connoître, quoique moins précisément, l'âge d'un *cheval* par les sillons du palais, qui s'effacent à mesure que le *cheval* vieillit.

En Europe & à la Chine, on est dans l'usage de *hongrer* (couper) les chevaux ; cette opération leur ôte beaucoup de force, de courage, de fierté, mais leur donne de la douceur, de la tranquillité, de la docilité. Pour la faire, on leur attache les jambes avec des cordes ; on les renverse sur le dos ; on ouvre les bourses avec un bistouri ; on en tire les testicules ; on coupe les vaisseaux qui y aboutissent & les ligamens qui les soutiennent ; &, après les avoir enlevés, on referme la plaie, & on a soin de faire baigner le *cheval* deux fois par jour, pendant quinze jours, ou de l'étuver souvent avec de l'eau fraiche, & de le nourrir pendant ce temps avec du son détrempé dans beaucoup d'eau, pour le rafraichir ; cette opération doit se faire au printemps ou en automne, le grand chaud ou le grand froid y étant également contraires. A l'égard de l'âge auquel on doit la faire, l'usage le plus général & le mieux fondé, est de ne la faire qu'à deux & même à trois ans, parce qu'en les hongrant tard, ils conservent un peu plus des qualites attachées au sexe masculin. Cet usage de hongrer les chevaux est inconnu dans le Levant. Au reste, un *cheval* hongre n'a plus la puissance d'engendrer ; mais il peut encore s'accoupler, & l'on en a vu des exemples.

Les chevaux muent comme presque tous les autres animaux couverts de poil, & cette mue se fait une fois l'an, ordinairement au printemps, & quelquefois en automne : ils sont alors plus foibles que dans les autres temps : il faut les ménager, les soigner davantage & les nourrir un peu plus largement. Il y a aussi des *chevaux* qui muent de corne ; cela arrive sur-tout à ceux qui ont été élevés dans des pays humides & marécageux.

Les *chevaux* hongres & les *jumens hennissent* moins fréquemment que les *chevaux* entiers. Ils ont aussi la voix moins pleine & moins grave : on peut distinguer dans tous cinq sortes de *hennissemens* différens, relatifs à différentes passions : le *hennissement* d'allégresse, dans lequel la voix se fait entendre assez longuement, monte & finit à des sons plus aigus ; le *cheval* rue en même-temps, mais légèremenr, & ne cherche point à frapper : le *hennissement* du desir, soit d'amour, soit d'attachement, dans lequel le *cheval* ne rue point, & la voix se fait entendre longuement, & finit par des sons plus graves : le *hennissement* de la colère, pendant lequel le *cheval* rue & frappe dangereusement, est très-court & aigu : celui de la crainte, pendant lequel il rue aussi, n'est guère plus long que celui de la colère ; la voix est grave, rauque, & semble sortir en entier des nazeaux ; ce *hennissement* est assez semblable au rugissement d'un lion : celui de la douleur est moins un *hennissement* qu'un gémissement ou toussement d'oppression, qui se fait à voix grave, & suit les alternatives de la respiration. Les *chevaux* qui hennissent le plus souvent, sur-tout d'allégresse & de desir, sont les meilleurs & les plus généreux ; les *chevaux* entiers ont aussi la voix plus forte que les hongres & les jumens. Dès la naissance, le mâle a la voix plus forte que la femelle ; à deux ans ou deux ans & demi, la voix des mâles & des femelles devient plus forte & plus grave. Lorsque le *cheval* est passionné d'amour, de desir, d'appétit, il montre les dents & semble rire ; il les montre aussi dans la colère & lorsqu'il veut mordre : il tire quelquefois la langue pour lècher ; mais moins fréquemment que le bœuf, qui lèche beaucoup plus que le *cheval*, & qui, cependant, est moins sensible aux caresses. Le *cheval* se souvient aussi beaucoup plus longtemps des mauvais traitemens, & il se rebute aussi plus aisément que le bœuf ; son naturel ardent & courageux, lui fait donner d'abord tout ce qu'il a de forces ; & lorsqu'il sent qu'on exige encore davantage, il s'indigne & refuse.

Le *cheval* dort beaucoup moins que l'homme ; lorsqu'il se porte bien, il ne demeure guère que deux ou trois heures de suite couché : il se relève ensuite pour manger ; & lorsqu'il a été fatigué, il se couche une fois après avoir mangé ; mais en tout, il ne dort guère que trois ou quatre heures en vingt-quatre ; il y a même des *chevaux* qui ne se couchent jamais, & qui dorment toujours debout ; ceux qui se couchent, dorment aussi quelquefois sur leurs pieds ; les hongres dorment plus souvent & plus long-temps que les *chevaux* entiers.

Le *cheval* boit plus avidement encore qu'il ne mange ; il enfonce la bouche & le nez brusquement & profondément dans l'eau, qu'il avale abondamment par le simple mouvement de la déglutition ; mais cela même le force à boire tout d'une haleine ; aussi doit-on laisser aux *chevaux* la liberté de boire à plusieurs reprises, sur-tout après une course, lorsque le mouvement de la respiration est court & pressé : on ne doit pas non plus leur laisser boire de l'eau trop froide, parce que, indépendamment des coliques que l'eau froide cause souvent, il leur arrive aussi, par la nécessité où ils sont d'y tremper les naseaux, qu'ils se refroidissent le nez, s'enrhument, & prennent peut-être les germes de cette maladie à laquelle on a donné le nom de *morve*, la plus formidable de toutes pour cette espèce d'animaux ; car on sait depuis peu que le siège de cette maladie est dans la membrane pituitaire ; que c'est par conséquent un vrai rhume, qui à la longue cause une inflammation dans cette membrane ; & d'un autre côté, il paroit que la morve n'est pas aussi fréquente dans les climats chauds que dans les climats froids. On pourroit donc prévenir cette

maladie en ne leur donnant jamais d'eau froide, & en leur essuyant les nazeaux après qu'ils ont bu.

Le *cheval* étant quatre ans à croître, peut vivre six ou sept fois autant; c'est-à-dire vingt-cinq ou trente ans. Les exemples du contraire sont rares. Les gros *chevaux* prennent leur accroissement beaucoup plus vite que les *chevaux* fins, vivent aussi moins long-temps, & sont ordinairement vieux dès l'âge de quinze ans.

Le mors & l'éperon sont deux moyens qu'on a imaginés pour obliger les *chevaux* à recevoir le commandement; le mors pour la précision, & l'éperon pour la promptitude des mouvemens. La bouche est d'une si grande sensibilité dans le *cheval*, que c'est à la bouche, par préférence à l'œil & à l'oreille, qu'on s'adresse pour transmettre au *cheval* les signes de la volonté; le moindre mouvement ou la plus petite pression du mors suffit pour avertir & déterminer l'animal, & cet organe de sentiment n'a d'autre défaut que celui de sa perfection même; car si on abuse de sa trop grande sensibilité, on gâte la bouche du *cheval*, en la rendant insensible à l'impression du mors. Lorsqu'un *cheval* est bien dressé, la moindre pression des cuisses, le plus léger mouvement du mors suffit pour le diriger; l'éperon est même inutile, ou du moins on ne s'en sert que pour le forcer à faire des mouvemens violens; & lorsque par l'ineptie du cavalier, il arrive qu'en donnant de l'éperon il retient la bride, le *cheval* se trouvant excité d'un côté & retenu de l'autre, ne peut que se cabrer, en faisant un bond sans sortir de sa place.

L'allure la plus naturelle est peut-être le trot; mais le pas, & même le galop sont plus doux pour le cavalier, & ce sont aussi les deux allures qu'on s'applique le plus à perfectionner. Lorsque le *cheval* lève la jambe de devant pour marcher, il faut que ce mouvement soit fait avec hardiesse & facilité, & que le genou soit assez plié; la jambe levée doit paroître soutenue un instant, & lorsqu'elle retombe, le pied doit être ferme & appuyer également sur la terre, sans que la tête du *cheval* reçoive aucune impression de ce mouvement; car lorsque la jambe retombe subitement, & que la tête baisse en même temps, c'est ordinairement pour soulager promptement l'autre jambe, qui n'est pas assez forte pour supporter seule tout le poids du corps; ce défaut est très-grand aussi bien que celui de porter le pied en dehors ou en dedans, car il retombe dans cette même direction. L'on doit observer aussi que lorsqu'il appuie sur le talon, c'est une marque de foiblesse, & que quand il pose sur la pince, c'est une attitude fatigante & forcée que le *cheval* ne peut soutenir long-temps.*

Le pas, qui est la plus lente de toutes les allures, doit cependant être prompt; il faut qu'il ne soit ni trop alongé ni trop raccourci, & que la démarche du *cheval* soit légère: cette légereté dépend beaucoup de la liberté des épaules, & se reconnoît à la manière dont il porte la tête en marchant; s'il la tient haute & ferme, il est ordinairement vigoureux & léger. Lorsque le mouvement des épaules n'est pas assez libre, la jambe ne relève point assez, & le *cheval* est sujet à faire des faux pas & à heurter du pied contre les inégalités du terrein; & lorsque les épaules sont encore plus serrées, & que le mouvement des jambes en paroit indépendant, le *cheval* se fatigue, fait des chûtes, & n'est capable d'aucun service. Le *cheval* doit être haut sur la hanche, c'est-à-dire, hausser les épaules & baisser la hanche en marchant; il doit aussi soutenir sa jambe & la lever assez haut; mais s'il la soutient trop-long-temps, s'il la laisse retomber trop lentement, il perd tout l'avantage de la légèreté, il devient dur, & n'est bon que pour l'appareil & pour *piaffer*.

Il ne suffit pas que les mouvemens du *cheval* soient légers, il faut encore qu'ils soient égaux & uniformes dans le train de devant & dans celui de derrière; car si la croupe balance tandis que les épaules se soutiennent, le mouvement se fait sentir au cavalier par secousses, & lui devient incommode. La même chose arrive lorsque le *cheval* alonge trop de la jambe de derrière, & qu'il la pose au-delà de l'endroit où le pied de devant a porté; les *chevaux* dont le corps est court sont sujets à ces défauts; ceux dont les jambes s'atteignent ou se croisent, n'ont pas la démarche sûre; & en général ceux dont le corps est long sont les plus commodes pour le cavalier, parce qu'il se trouve plus éloigné des deux centres de mouvement, les épaules & les hanches, & qu'il en ressent moins les impressions & les secousses.

Le pas, pour être bon, doit donc être prompt, léger, doux & sûr. Dans cette allure, les jambes du *cheval* ne se lèvent qu'à une petite hauteur, & les pieds rasent la terre d'assez près; il se trouve quatre temps dans ce mouvement; si la jambe droite de devant part la première, la jambe gauche de derrière suit un instant après, ensuite la jambe gauche de devant part à son tour, pour être suivie un instant après de la jambe droite de derrière; ainsi le pied droit de devant pose à terre le premier, le pied gauche de derrière le second, le pied gauche de devant pose à terre le troisième, & le pied droit de derrière pose à terre le dernier, ce qui fait un mouvement à quatre temps & à trois intervalles, dont le premier & le dernier sont plus courts que celui du milieu.

Le trot doit être ferme, prompt, & également soutenu; il faut que le derrière chasse bien le devant. Le *cheval*, dans cette allure, doit porter la tête haute & avoir les reins droits; car si les hanches haussent & baissent alternativement à chaque temps du trot, si la croupe balance, & si le *cheval* se berce, il trote mal par foiblesse; s'il jette en dehors les jambes de devant, c'est

un autre défaut. Lorsqu'une des jambes de derrière se lance, si la jambe de devant du même côté reste en place, le mouvement devient plus dur par cette résistance, & c'est pour cela que l'intervalle entre les deux temps du trot doit être court; mais quelque court qu'il puisse être, cette résistance suffit pour rendre cette allure plus dure que le pas & le galop. Dans le trot, les jambes du *cheval* s'élèvent davantage que dans le pas, & les pieds sont entièrement détachés de terre. Il n'y a dans cette allure que deux temps dans le mouvement; si la jambe droite de devant part, la jambe gauche de derrière part aussi en même temps & sans aucun intervalle entre le mouvement de l'une & le mouvement de l'autre; ensuite la jambe gauche de devant part avec la jambe droite de derrière aussi en même temps; de sorte qu'il n'y a dans ce mouvement du trot que deux temps & un intervalle; le pied droit de devant & le pied gauche de derrière posent à terre en même temps, & ensuite le pied gauche de devant & le droit de derrière posent aussi à terre en même temps.

Dans le galop, les jambes du *cheval* s'élèvent encore plus haut que dans le trot, & les pieds semblent bondir sur la terre. Dans cette allure, il y a ordinairement trois temps; par exemple, le pied gauche de derrière pose à terre le premier, ensuite la jambe droite de derrière se lève conjointement avec la gauche de devant, & elles retombent à terre en même temps; & enfin la jambe droite de devant, qui s'est levée un instant après la gauche de devant, & la droite de derrière pose à terre la dernière, ce qui fait le troisième temps; ainsi dans ce mouvement du galop, il y a trois temps & deux intervalles, & dans le premier de ces intervalles, lorsque le mouvement se fait avec vitesse, il y a un instant où les quatre jambes sont en l'air en même temps, & où l'on voit les quatre fers du *cheval* à la fois; Lorsque le *cheval* a les hanches & les jarrets souples, & qu'il les remue avec vitesse & agilité, ce mouvement du galop est plus parfait, & la cadence s'en fait à quatre temps; il pose d'abord le pied gauche de derrière, qui fait le premier temps, ensuite le pied droit de derrière retombe le premier & marque le second temps; le pied gauche de devant tombant un instant après, marque le troisième temps; & enfin le pied droit de devant qui retombe le dernier, marque le quatrième temps.

Les *chevaux* galopent ordinairement sur le pied droit de la même manière qu'ils partent de la jambe droite pour marcher & pour trotter; ils entament aussi le chemin en galopant par la jambe droite de devant, qui est plus avancée que la gauche, & de même la jambe droite de derrière qui suit immédiatement la droite de devant, est aussi plus avancée que la gauche de derrière, & cela constamment, tant que le galop dure; de-là il résulte que la jambe gauche, qui porte tout le poids, & qui pousse les autres en avant, est la plus fatiguée; en sorte qu'il seroit bon d'exercer les *chevaux* à galoper alternativement sur le pied gauche aussi bien que sur le droit; ils suffiroient plus long-temps à ce mouvement violent. Le ressort des jarrets contribue autant au mouvement du galop que celui des reins; tandis que les reins font effort pour élever & pousser en avant les parties antérieures, le pli du jarret fait ressort, rompt le coup & adoucit la secousse: ainsi, plus le ressort du jarret est liant & souple, plus le mouvement du galop est doux; il est aussi d'autant plus prompt & plus rapide que les jarrets sont plus forts; & d'autant plus soutenu, que le *cheval* porte plus sur les hanches, & que les épaules sont plus soutenues par la force des reins. Au reste, les *chevaux* qui dans le galop lèvent bien haut les jambes de devant, ne sont pas ceux qui galopent le mieux, ils avancent moins que les autres, & se fatiguent davantage, & cela vient ordinairement de ce qu'ils n'ont pas les épaules assez libres.

Outre le pas, le trot & le galop, il y a des *chevaux* qui ont naturellement une autre allure qu'on appelle *l'amble*. Cette allure est très-fatigante pour l'animal, quoique la vitesse du mouvement ne soit pas si grande que dans le galop ou dans le grand trot. Dans cette allure, le pied du *cheval* rase la terre encore de plus près que dans le pas, & chaque démarche est beaucoup plus alongée; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que les deux jambes du même côté, par exemple, celle de devant & celle de derrière du côté droit partent en même temps pour faire un pas, & qu'ensuite les deux jambes du côté gauche partent aussi en même temps pour en faire un autre, & ainsi successivement; en sorte que les deux côtés du corps manquent alternativement d'appui, & qu'il n'y a point d'équilibre de l'un à l'autre. Il n'y a dans l'amble, comme dans le trot, que deux temps dans le mouvement; & toute la différence est, que dans le trot, les deux jambes qui vont ensemble sont opposées en diagonale, au lieu que dans l'amble ce sont les deux jambes du même côté qui vont ensemble. Cette allure, qui est très-fatigante pour le *cheval*, & qu'on ne doit lui laisser prendre que dans les terreins unis, est très-douce pour le cavalier, & n'a pas la dureté du trot. On assure que les *chevaux* qui naturellement vont l'amble, ne trottent jamais, & qu'ils sont beaucoup plus foibles que les autres. En effet, les poulains prennent assez souvent cette allure, sur-tout lorsqu'on les force à aller vite, & qu'ils ne sont pas encore assez forts pour trotter ou pour galoper; & l'on observe aussi que la plupart des bons *chevaux* qui ont été trop fatigués, & qui commencent à s'user, prennent eux-mêmes cette allure lorsqu'on les force à un mouvement plus rapide que celui du pas.

Il

Il y a encore deux autres allures, l'*entrepas* & l'*aubin*, que les *chevaux* foibles ou excédés prennent d'eux-mêmes, & qui sont beaucoup plus défectueuses que l'amble. On a appellé ces mauvaises allures des *trains rompus*, désunis ou composés. L'entrepas tient du pas & de l'amble, & l'aubin tient du trot & du galop; l'un & l'autre viennent des excès d'une longue fatigue ou d'une grande foiblesse de reins; les *chevaux* de Messagerie qu'on surcharge, commencent à aller l'entrepas au lieu du trot, à mesure qu'ils se ruinent; & les *chevaux* de poste ruinés, qu'on presse de galoper, vont l'aubin au lieu du galop.

L'éducation du *cheval*, pour le rendre parfaitement docile au cavalier, & le former sous sa main aux diverses évolutions, est l'objet d'un art d'exercice particulier, connu sous le nom de *manège*. On n'apporte pas moins d'attention & de soins pour le choix des belles races des *chevaux* & pour leur propagation dans les *haras*, & ces soins ont pour principal objet le choix du *cheval* mâle entier, ou *étalon* que l'on veut donner aux jumens.

Un bon *étalon* doit être beau, bien fait, relevé du devant, vigoureux, sain par tout le corps, & sur-tout de bonne race & de bon pays; il doit être de belle taille, c'est-à-dire, de quatre pieds huit, neuf ou dix pouces pour les *chevaux* de selle, & de cinq pieds au moins pour les *chevaux* de carosse: il faut aussi qu'il soit de bon poil, noir comme du jayet, ou beau gris, bai, alezan, isabelle doré avec la raie de mulet, les crins & les extrémités noires: tous les poils qui sont d'une couleur lavée & qui paroissent mal teints, doivent être bannis des haras, aussi bien que les *chevaux* qui ont les extrémités blanches.

Avec un très-bel extérieur, l'*étalon* doit avoir encore toutes les bonnes qualités intérieures; du courage, de la docilité, de l'ardeur, de l'agilité, de la sensibilité dans la bouche, de la liberté dans les épaules, de la sûreté dans les jambes, de la souplesse dans les hanches, du ressort par tout le corps, & sur-tout dans les jarrets, & même il doit avoir été un peu dressé & exercé au manège; car on a remarqué que le *cheval* communique par la génération presque toutes ses bonnes & mauvaises qualités naturelles & acquises.

Lorsque l'*étalon* est choisi & que les jumens qu'on veut lui donner sont rassemblées, il faut avoir un autre *cheval* entier qui ne servira qu'à faire connoitre les jumens qui seront en chaleur, & qui même contribuera, par ses attaques, à les y faire entrer; on fait passer toutes les jumens, l'une après l'autre, devant ce *cheval*, qui doit être ardent & hennir fréquemment; il veut les attaquer toutes; celles qui ne sont point en chaleur se défendent, & il n'y a que celles qui y sont qui se laissent approcher; mais, au lieu de les lui laisser toucher, on l'éloigne, & on lui substitue le véritable *étalon*. Cette épreuve est utile pour reconnoitre le vrai temps de la chaleur des jumens, & sur-tout de celles qui n'ont pas encore produit; car celles qui viennent de pouliner entrent ordinairement en chaleur neuf jours après leur accouchement; ainsi on peut les mener à l'*étalon* dès ce jour même; ensuite essayer, neuf jours après, au moyen de l'épreuve ci-dessus, si elles sont encore en chaleur; & si elles y sont en effet, les faire couvrir une seconde fois, & ainsi de suite une fois tous les neuf jours, tant que leur chaleur dure, car lorsqu'elles sont pleines, la chaleur diminue & cesse peu de jours après.

Mais pour que tout cela puisse se faire aisément, commodément, avec succès & fruit, il faut beaucoup d'attention, de dépense & de précautions. Il faut établir les haras dans un bon terrein & dans un lieu convenable & proportionné à la quantité de jumens & d'*étalons* qu'on veut employer; il faut partager le terrein en plusieurs parties, fermées de palissades ou de fossés, avec de bonnes haies; mettre les jumens pleines & celles qui alaitent leurs poulains dans la partie où le pâturage est le plus gras; séparer celles qui n'ont pas conçu ou qui n'ont pas encore été couvertes, & les mettre avec les jeunes poulins dans un autre parc où le pâturage soit moins gras, afin qu'elles n'engraissent pas trop, ce qui s'opposeroit à la génération; & enfin, il faut mettre les jeunes poulains entiers ou hongres dans la partie du terrein la plus sèche & la plus inégale, pour qu'en montant & en descendant les collines, ils acquièrent de la liberté dans les jambes & dans les épaules.

Ce dernier parc, où l'on met les poulains mâles, doit être séparé de ceux des jumens avec grand soin, de peur que ces jeunes *chevaux* ne s'échappent & ne s'énervent avec les jumens. Si le terrein est assez grand pour qu'on puisse partager en deux parties chacun de ces parcs, pour y mettre alternativement des *chevaux* & des bœufs l'année suivante, le fonds du pâturage durera bien plus long-temps que s'il étoit continuellement mangé par les *chevaux*. Il faut aussi qu'il y ait des mares dans chacun de ces parcs; les eaux dormantes sont meilleures pour les *chevaux* que les eaux vives, qui leur donnent souvent des tranchées, & s'il y a quelques arbres dans ces terreins, il ne faut pas les détruire; les *chevaux* sont bien aises de trouver cette ombre dans les grandes chaleurs; mais s'il y a des troncs, des chicots ou des trous, il faut arracher, combler, applanir, pour prévenir tout accident. Ces pâturages serviront à la nourriture du haras pendant l'été; il faudra mettre pendant l'hiver les jumens à l'écurie & les nourrir avec du foin, aussi bien que les poulains qu'on ne mènera pâturer que dans les beaux jours d'hiver. Les *étalons* doivent être toujours nourris à l'écurie & entretenus dans un exercice modéré jusqu'au temps de la monte, qui dure ordinairement depuis le commencement

d'avril jusqu'à la fin de juin ; on ne leur fera faire aucun autre exercice pendant ce temps, & on les nourrira largement, mais avec les mêmes nourritures qu'à l'ordinaire.

Lorsqu'on mènera l'*étalon* à la jument, il faudra le panser auparavant ; cela ne fera qu'augmenter son ardeur : il faut aussi que la jument soit propre & déferée des pieds de derrière, car il y en a qui sont chatouilleuses & qui ruent à l'approche. Un homme tient la jument par le licou, & deux autres conduisent l'*étalon* par des longes ; une attention essentielle à avoir est d'empêcher que les crins de la jument ne le blessent, & à cet effet de les détourner.

Quoiqu'un bon *étalon* puisse chaque jour, pendant trois mois, avoir une jument, il vaut mieux ne la lui donner que tous les deux jours ; ainsi, dans les premiers sept jours, on lui donnera successivement quatre jumens différentes, & le neuvième jour on lui ramènera la première, & ainsi des autres, tant que durera leur chaleur ; mais dès qu'il y en aura quelqu'une dont la chaleur sera passée, on lui en substituera une nouvelle pour la faire passer à son tour aussi tous les neuf jours ; & comme il y en a plusieurs qui sont fécondées dès la première, seconde ou troisième fois, on compte qu'un *étalon* ainsi conduit peut rendre mères quinze ou dix-huit jumens dans les trois mois que dure son emploi.

Beaucoup de gens, au lien de conduire l'*étalon* à la jument, le lâchent dans le parc où les jumens sont rassemblées, & l'y laissent en liberté choisir lui-même celles qui ont besoin de lui, & les satisfaire à son gré: cette manière est bonne pour les jumens ; elles produiront même plus surement que de l'autre façon ; mais l'*étalon* se ruine plus ainsi en six semaines, qu'il ne seroit en plusieurs années par un exercice modéré & conduit comme nous l'avons dit.

On a remarqué que les haras établis dans les terreins secs & légers produisoient des *chevaux* sobres, légers & vigoureux, avec la jambe nerveuse & la corne dure, tandis que dans les lieux humides & dans les pâturages les plus gras, ils ont presque tous la tête grosse & pesante, le corps épais, les jambes chargées, la corne mauvaise & les pieds plats : ces différences viennent de celles du climat & de la nourriture, ce qui peut s'entendre aisément : mais ce qui est plus difficile à comprendre & qui est encore plus essentiel que tout le reste, c'est la nécessité de toujours croiser les races, si l'on veut les empêcher de dégénérer.

Chaque climat, par ses influences & par celles de la nourriture, donne une certaine conformation qui pêche par quelque excès ou par quelque défaut ; mais dans un climat chaud, il y aura en excès ce qui sera en défaut dans un climat froid, & réciproquement de manière qu'il doit se faire une compensation du tout, lorsqu'on joint ensemble des animaux de ces climats opposés ; c'est ce que nous appellons, *croiser les races*.

Ainsi, dans le climat tempéré de la France, il faut, pour avoir de beaux *chevaux*, faire venir des *étalons* de climats plus chauds ou plus froids : les *chevaux* arabes, si l'on en peut avoir, & les barbes, doivent être préférés, & ensuite les *chevaux* d'Espagne & du royaume de Naples ; & pour les climats froids, ceux du Dannemarck, & ensuite ceux du Holstein & de Frise. Tous ces *chevaux* produiront en France, avec les jumens du pays, de très-bons *chevaux*, qui seront d'autant meilleurs & d'autant plus beaux, que la température du climat sera plus éloignée de celle du climat de la France, ensorte que les arabes seront mieux que les barbes, les barbes mieux que ceux d'Espagne, & de même les *chevaux* tirés de Dannemarck produiront de plus beaux *chevaux* que ceux de Frise.

Au défaut de ces *chevaux* de climats beaucoup plus froids ou plus chauds, il faudra faire venir des *étalons* anglais ou allemands, ou même des provinces méridionales de France dans les provinces septentrionales : on gagnera toujours à donner aux jumens des *chevaux* étrangers ; &, au contraire, on perdra beaucoup à laisser multiplier ensemble dans un haras des *chevaux* de même race ; car ils dégénèrent infailliblement & en très-peu de temps.

Pour avoir de beaux *chevaux* de selle fins & bien faits, les arabes, les turcs, les barbes, ceux d'Andalousie, & à leur défaut, de beaux *chevaux* anglois, sont ceux qu'on doit préférer, & pour avoir de beaux *chevaux* de carosse, il faut se servir d'*étalons* de Dannemarck ou de Holstein & de Frise. Les Napolitains ont le double avantage de produire des *chevaux* fins de monture, lorsqu'on leur donne des jumens fines, & de beaux *chevaux* de carosse avec des jumens étoffées & de bonne taille. On prétend qu'en France & en Angleterre, les *chevaux* arabes & barbes engendrent ordinairement des *chevaux* plus grands qu'eux, & qu'au contraire les *chevaux* d'Espagne n'en produisent que de plus petits.

Il faut aussi avoir grande attention à la différence ou à la réciprocité des figures du *cheval* & de la jument, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre, & sur-tout ne jamais faire d'accouplemens disproportionnés, comme d'un petit *cheval* avec une grosse jument, & d'un grand *cheval* avec une petite jument, parce que le produit de cet accouplement seroit petit ou mal proportionné : pour tâcher d'approcher de la belle nature, il faut aller par nuances ; donner par exemple un *cheval* étoffé, mais fin à une jument un peu trop épaisse ; à une petite jument un *cheval* un peu plus haut qu'elle ; à une jument, qui pêche par l'avant-main, un *cheval* qui ait la tête belle & l'encolure noble, &c.

Dans l'accouplement des *chevaux*, on assortira donc le poil & la taille ; on contrastera les figures ;

on croisera les races en opposant les climats, & on ne joindra jamais ensemble les *chevaux* & les jumens nés dans le même haras.

L'*étalon* est en état d'engendrer dès l'âge de deux ans ou deux ans & demi ; mais il vaut mieux attendre qu'il ait quatre ans ou quatre ans & demi avant de lui permettre l'usage de la jument ; on ne doit même le permettre à cet âge qu'aux *chevaux* de trait & aux gros *chevaux* ; mais il faut attendre six & même sept ans pour les *chevaux* fins & les beaux *étalons* d'Espagne, &c.

Lorsqu'il a été bien menagé, l'*étalon* peut engendrer jusqu'à l'âge de vingt ans & même jusqu'à trente, & l'on remarque dans ces animaux, que ceux qui ont commencé de bonne heure, finissent aussi plutôt ; car les gros *chevaux* qui sont plutôt formés que les *chevaux* fins, & dont on fait des *étalons* dès l'âge de quatre ans, ne durent pas si long-temps, & sont communément hors d'état d'engendrer avant l'âge de quinze ans.

Il ne nous reste qu'à faire connoître les différentes races de *chevaux* propres à différens climats.

Les *chevaux* Arabes sont les plus beaux que l'on connoisse en Europe. Ils sont d'une taille médiocre, fort dégagés, & plutôt maigres que gras. Ces *chevaux* viennent, à ce qu'on prétend, des *chevaux* sauvages des déserts d'Arabie, dont on a fait très-anciennement des haras ; ils sont si légers, que quelques-uns d'entr'eux devancent les autruches à la course. Les Arabes du désert & les peuples de Lybie élèvent une grande quantité de ces *chevaux* pour la chasse ; & lorsque l'herbe, pour les faire paître, manque, ils ne les nourrissent que de dattes & de lait de chameau, ce qui les rend nerveux, légers & maigres. Ces mêmes Arabes tendent des piéges aux chevaux sauvages : ils en mangent la chair, & disent que celles des jeunes est fort délicate : ces chevaux sauvages sont plus petits que les autres ; ils sont communément de couleur cendrée, quoiqu'il y en ait aussi de blancs, & ils ont le crin & le poil de la queue fort court & fort hérissé.

Il n'y a point d'Arabe, quelque misérable qu'il soit, qui n'ait des *chevaux* ; ordinairement ils montent les jumens, parce qu'elles résistent mieux que les *chevaux* à la fatigue, à la faim & à la soif ; qu'elles sont aussi moins vicieuses, plus douces, & hennissent moins fréquemment que les *chevaux* : ils les accoutument si bien à être ensemble, qu'elles demeurent en grand nombre, quelquefois des jours entiers, sans se frapper les unes les autres, & sans se faire aucun mal. Les Arabes vendent aux Turcs, qui n'aiment pas les jumens, les *chevaux* qu'ils ne veulent pas garder pour *étalons*. Ils conservent, avec grand soin, & depuis très-long-temps, les races de leurs chevaux : ils en connoissent les générations, les alliances & toute la généalogie. Ils distinguent les races par des noms différens, & ils en font trois classes : la première est celle des *chevaux* nobles, de race pure & ancienne des deux côtés ; la seconde est celle des *chevaux* de race ancienne, mais qui se sont mésalliés ; & la troisième est celle des *chevaux* communs ; ceux-ci se vendent à bas prix ; mais ceux de la première classe, & même ceux de la seconde, parmi lesquels il s'en trouve d'aussi bons que ceux de la première, sont toujours excessivement chers.

Ils ne font jamais couvrir les jumens de cette première classe noble, que par des *étalons* de la même qualité. Quand ils n'ont pas des *étalons* nobles, ils en empruntent chez leurs voisins, moyennant quelqu'argent, pour faire couvrir leurs jumens, ce qui se fait en présence de témoins, qui en donnent une attestation signée & scellée pardevant le Secrétaire de l'Émir, ou quelqu'autre personne publique ; & dans cette attestation, le nom du *cheval* & de la jument est cité, & toute leur génération exposée : lorsque la jument a pouliné, on appelle encore des témoins, & l'on fait une autre attestation, dans laquelle on fait la description du *poulain* qui vient de naître, & on marque le jour de sa naissance. Ces billets donnent le prix aux *chevaux*, & on les remet à ceux qui les achètent. Les moindres jumens de cette première classe sont de 500 écus, & il y en a beaucoup qui se vendent 1000 écus, 4, 5 & 6000 livres.

Comme les Arabes n'ont qu'une tente pour maison, cette tente leur sert aussi d'écurie ; la jument, le poulain, le mari, la femme & les enfans, couchent tous pêle-mêle les uns avec les autres, & ces jumens sont si accoutumées à vivre dans la familiarité, qu'elles souffrent toute sorte de badinage. Les Arabes ne les battent point : ils les traitent doucement ; ils parlent & raisonnent avec elles ; ils en prennent un très-grand soin ; ils les laissent aller au pas & ne les piquent jamais sans nécessité ; mais aussi, dès qu'elles se sentent chatouiller le flanc avec le coin de l'étrier, elles partent subitement, & vont d'une vitesse incroyable : elles sautent les haies & les fossés aussi légèrement que des biches, & si leur cavalier vient à tomber, elles sont si bien dressées, qu'elles s'arrêtent tout court, même dans le galop le plus rapide. Les Arabes les pansent régulièrement soir & matin, & ne leur laissent aucune crasse sur la peau ; ils leur lavent les jambes, le crin & la queue qu'ils laissent toute longue & qu'ils peignent rarement pour ne pas rompre le poil : ils ne leur donnent rien à manger de tout le jour ; ils leur donnent seulement à boire deux ou trois fois, & au coucher du soleil, ils leur passent un sac à la tête dans lequel il y a environ un demi boisseau d'orge bien net ; on ne leur ôte le sac que le lendemain matin lorsque tout est mangé ; on les met au verd au mois de mars, quand l'herbe est assez grande ; c'est dans cette même saison qu'on les fait couvrir, & on a grand soin de leur jetter de l'eau froide sur la croupe immédiatement après qu'elles ont

été couvertes. Après le printemps on retire les *chevaux* du pâturage; on ne leur donne ni herbe ni foin de tout le reste de l'année, ni même de paille que très-rarement; l'orge est leur unique nourriture, & leur fiente séchée leur sert de litière. On coupe les crins aux poulains à un an ou dix-huit mois, afin qu'ils deviennent plus touffus & plus longs; on les monte dès l'âge de deux ans ou deux ans & demi au plus tard; on ne leur met la bride qu'à cet âge; & tous les jours, du matin jusqu'au soir tous les *chevaux* des Arabes demeurent sellés & bridés à la porte de la tente.

La race de ces *chevaux* s'est étendue en Barbarie, chez les Maures & même chez les Nègres des rivières de Gambie & du Sénégal. Au lieu d'orge ou d'avoine, on leur donne du maïs concassé ou réduit en farine, qu'on mêle avec du lait, lorsqu'on veut les engraisser, & dans ce climat si chaud, on ne les laisse boire que rarement. D'un autre côté, les *chevaux* arabes ont peuplé l'Egypte, la Turquie & peut-être la Perse.

Les haras d'Egypte & de la Tingitane l'emportent, dit-on, sur tous ceux des pays voisins.

Il y a en Turquie des *chevaux* arabes, tartares, hongrois, & des *chevaux* de race du pays: ceux-ci sont beaux & très-fins, ils ont beaucoup de feu, de vitesse & même d'agrément; mais ils sont trop délicats; ils ne peuvent supporter la fatigue; ils mangent peu; ils s'échauffent aisément & ont la peau si sensible, qu'ils ne peuvent supporter le frottement de l'étrille; on se contente de les frotter avec l'époussette & de les laver.

Les *chevaux* de Perse sont, après les arabes, les plus beaux & les meilleurs *chevaux* de l'Orient; ils sont communément de taille médiocre: il y en a même de fort petits qui n'en sont ni moins bons ni moins forts; mais il s'en trouve aussi beaucoup de bonne taille & plus grands que les *chevaux* de selle anglois. Ils ont tous la tête légère, l'encolure fine, le poitrail étroit, les oreilles bien faites & bien placées, les jambes menues, la croupe belle & la corne dure; ils sont dociles, vifs, légers, hardis, courageux & capables de supporter une grande fatigue; ils courent très-vite sans jamais s'abbatre; ils sont robustes & très-aisés à nourrir, on ne leur donne que de l'orge mêlé avec de la paille hachée menu dans un sac qu'on leur passe à la tête, & on ne les met au verd que pendant six semaines au printemps: on leur tient la queue longue, & on ne les hongre jamais; on les laisse coucher à l'air, en leur donnant des couvertures pour les défendre des injures de l'air: en un mot, on les soigne avec une attention particulière; pour litière, on ne leur donne que du sable & de la terre en poussière bien sèche. On les conduit avec un simple bridon & sans éperon. Pour voyager avec moins de fatigue, on se sert de *chevaux* qui vont l'amble, & qu'on a accoutumés à cette allure en leur attachant, par une corde, le pied de derrière à celui de devant du même côté. Dans la jeunesse, on leur fend les naseaux, dans l'idée qu'ils en respirent plus aisément; ils sont si bons marcheurs, qu'ils font très-aisément sept à huit lieues de chemin sans s'arrêter. Ces *chevaux* sont si communs en Perse, qu'ils y sont à très-bas prix.

Tous les *chevaux* du Levant ont la corne fort dure; on les ferre cependant, mais avec des fers minces, légers & qu'on peut clouer par-tout. Les *chevaux* barbes sont plus communs en Europe que les *chevaux* arabes; ils ont l'encolure longue, fine, peu chargée de crins & bien sortie du garrot, la tête belle, petite & assez ordinairement moutonnée, l'oreille belle & bien placée, les épaules légères & plates, le garrot mince & bien relevé, les reins courts & droits, le flanc & les côtes rondes, sans trop de ventre, les hanches bien effacées, la croupe le plus souvent un peu longue, & la queue placée un peu haut, la cuisse bien formée & rarement plate, les jambes belles, bien faites & sans poil, le nerf bien détaché, le pied bien fait, mais souvent le paturon long; on en voit de tous poils, mais plus communément de gris; les barbes ont un peu de négligence dans leur allure; ils ont besoin d'être recherchés, & on leur trouve beaucoup de vitesse & de nerf; ils sont fort légers & très-propres à la course; ces *chevaux* paroissent être les plus propres pour en tirer race; il feroit à souhaiter qu'ils fussent de plus grande taille: les plus grands sont de quatre pieds huit pouces, en France, en Angleterre, &c.; ils engendrent des poulains qui sont plus grands qu'eux. On prétend que parmi les barbes, ceux du royaume de Maroc sont les meilleurs, ensuite les barbes de montagne. Tous ces *chevaux* des pays chauds ont le poil plus ras que les autres.

Les *chevaux* d'Espagne, qui tiennent le second rang après les barbes, ont l'encolure longue, épaisse & beaucoup de crins, la tête un peu grosse & quelquefois moutonnée, les oreilles longues, mais bien placées, les yeux pleins de feu, l'air noble & fier, les épaules épaisses & le poitrail large, les reins assez souvent un peu bas, la côte ronde & souvent un peu trop de ventre, la croupe ordinairement ronde & large, quoique quelques-uns l'aient un peu longue, les jambes belles & sans poil, le nerf bien détaché, le paturon quelquefois un peu long, comme les barbes, le pied un peu alongé comme celui d'un mulet, & souvent le talon trop haut; les *chevaux* d'Espagne, de belle race, sont épais, bien étoffés, bas de terre; ils ont aussi beaucoup de mouvement dans leur démarche, beaucoup de souplesse, de feu & de fierté; leur poil le plus ordinaire est noir ou bai-marron, quoiqu'il y en ait quelques-uns de toutes sortes de poils. Ils sont tous marqués à la cuisse, hors le montoir, de la marque du haras dont ils sont sortis; ils ne sont pas communément de grande taille; cependant on en trouve de quatre pieds neuf ou dix pouces. On préfère ceux de la haute

Andalousie, quoiqu'ils soient sujets à avoir la tête trop longue; mais on leur fait grace de ce défaut en faveur de leurs rares qualités; ils ont du courage, de l'obéissance, de la grace, de la fierté & plus de souplesse que les barbes; c'est par tous ces avantages qu'on les préfère à tous les autres *chevaux* du monde, pour la guerre, pour la pompe & pour le manége.

Les plus beaux *chevaux* Anglois ressemblent assez aux Arabes & aux Barbes, dont ils sortent en effet. Ils ont cependant la tête plus grande, mais bien faite & moutonnée, les oreilles plus longues mais bien placées; ils sont bien étoffés, & beaucoup plus grands que les Barbes: on en trouve communément de quatre pieds dix pouces, même de cinq pieds de hauteur; il y en a de tout poil & de toute marque; ils sont généralement forts, vigoureux, hardis, capables d'une grande fatigue, excellens pour la chasse & la course; mais il leur manque la grace & la souplesse: ils sont durs & ont peu de liberté dans les épaules.

Les *chevaux* d'Italie étoient autrefois plus beaux qu'ils ne le sont aujourd'hui, parce que depuis un certain temps on y a négligé les haras. Cependant il se trouve encore de beaux *chevaux* Napolitains, sur-tout pour les attelages; mais, en général, ils ont la tête grosse & l'encolure épaisse, ils sont indociles, & par conséquent difficiles à dresser; mais ces défauts sont compensés par la richesse de leur taille, par leur fierté, & par la beauté de leurs mouvemens: ils sont excellens pour l'appareil, & ont beaucoup de dispositions à piaffer.

Les *chevaux* Danois sont de si belle taille & si étoffés, qu'on les préfère à tous les autres pour en faire des attelages. Il y en a de parfaitement bien moulés, mais en petit nombre; car la plupart ont l'encolure épaisse, les épaules grosses, les reins un peu longs & bas, la croupe trop étroite pour l'épaisseur du devant; mais ils ont tous de beaux mouvemens, & en général ils sont très-bons pour la guerre & pour l'appareil; ils sont de tous poils, & même les poils singuliers, comme pie & tigre, ne se trouvent guère que dans les *chevaux* Danois.

Il y a en Allemagne de fort beaux *chevaux*; mais, en général, ils sont pesans & ont peu d'haleine, quoiqu'ils viennent pour la plupart de *chevaux* Turcs & Barbes, d'Espagne & d'Italie. Ils sont donc peu propres à la chasse & à la course de vitesse, au lieu que les *chevaux* Hongrois, Transylvains, &c. sont au contraire légers & bons coureurs. Les Houssards & les Hongrois leur fendent les nazeaux, pour leur donner, dit-on, plus d'haleine, & aussi pour les empêcher de hennir à la guerre. On a remarqué que les *chevaux* Hongrois, Cravates & Polonois sont fort sujets à être béguts.

Les *chevaux* de Hollande sont fort bons pour le carrosse; les meilleurs viennent de la Province de Frise. Il y en a aussi de fort bons dans le pays de Berg & de Juliers. Les *chevaux* Flamans sont fort au-dessous de ceux de Hollande; ils ont presque tous la tête grosse, les pieds plats, les jambes sujettes aux eaux, & ces deux derniers défauts sont essentiels dans les *chevaux* de carosse.

En France, il y a des *chevaux* de toute espèce; mais les beaux sont en petit nombre. Les meilleurs *chevaux* de selle nous viennent du Limousin; ils ressemblent assez aux Barbes, & sont, comme eux, excellens pour la chasse; mais ils sont tardifs dans leur accroissement; il faut les ménager dans leur jeunesse, & même ne s'en servir qu'à l'âge de huit ans. Il y a aussi de très-bons bidets en Auvergne, en Poitou, dans le Morvan en Bourgogne; mais après le Limousin, c'est la Normandie qui fournit les plus beaux *chevaux*; ils ne sont pas si bons pour la chasse, mais ils sont meilleurs pour la guerre; ils sont plus étoffés & plutôt formés. On tire de la basse Normandie & du Cotentin de très-beaux *chevaux* de carrosse qui ont plus de légèreté & de ressource que les *chevaux* de Hollande. La Franche-Comté & le Boulonois fournissent de fort bons *chevaux* de tirage; en général les *chevaux* François pêchent pour avoir de trop grosses épaules, & les *chevaux* Barbes pour les avoir trop serrées.

Après l'énumération de ces *chevaux* qui nous sont les mieux connus, nous rapporterons ce que les voyageurs disent des *chevaux* étrangers que nous connoissons peu.

Il y a de bons *chevaux* dans toutes les isles de l'Archipel. Ceux de l'isle de Crete étoient en grande réputation chez les anciens pour la vitesse & l'agilité; cependant aujourd'hui on s'en sert peu dans le pays même, à cause de la trop grande aspérité du terrein, qui est fort montueux. Les beaux *chevaux* de ces isles viennent des Arabes.

En Irlande, où le froid est excessif, & où souvent on ne les nourrit que de poissons desséchés, les *chevaux* sont très-vigoureux quoique petits; il y en a même de si petits, qu'ils ne peuvent servir de monture qu'à des enfans. Ils sont si communs dans cette isle, que les bergers gardent leurs troupeaux à *cheval*. Ils ne coûtent rien à nourrir. On mène ceux dont on n'a pas besoin dans les montagnes, où on les laisse plus ou moins de temps, après les avoir marqués; & lorsqu'on veut les reprendre, on les fait chasser pour les rassembler en une troupe, & on leur tend des cordes pour les saisir, parce qu'ils sont devenus sauvages. Si quelques jumens donnent des poulains dans ces montagnes, les propriétaires les marquent comme les autres, & les laissent là trois ans. Ces *chevaux* de montagne deviennent plus beaux, plus fiers & plus gras que ceux qui sont élevés dans les écuries.

Ceux de Norwège ne sont guère plus grands,

mais bien proportionnés dans leur petite taille ; ils sont jaunes pour la plupart, & ont une raie noire qui leur règne tout le long du dos ; quelques-uns sont châtains, & d'autres de couleur gris-de-fer ; ils ont le pied extrêmement sûr ; ils marchent avec précaution dans les sentiers des montagnes escarpées, & se laissent glisser en mettant sous le ventre les pieds de derriere lorsqu'ils descendent un terrein roide & uni. Ils se défendent contre l'ours, & lorsqu'un *étalon* apperçoit cet animal vorace, & qu'il se trouve avec des poulains ou des jumens, il les fait rester derrière lui, va ensuite attaquer l'ennemi, qu'il frappe avec ses pieds de devant, & le fait périr ordinairement sous ses coups ; mais si le *cheval* veut se défendre avec les pieds de derrière, il est perdu sans ressource ; car l'ours lui saute sur le dos, & le serre si fortement, qu'il vient à bout de l'étouffer & de le dévorer.

Les *chevaux* de Nordlande, où néanmoins le pâturage est excellent, ont tout au plus quatre pieds & demi de hauteur ; à mesure qu'on avance vers le Nord, les *chevaux* deviennent petits & foibles. Ceux de la Nordlande occidentale ont la tête grosse, de gros yeux, de petites oreilles, le cou fort court, le poitrail large, le jarret étroit, le corps un peu long, mais gros, les reins courts entre queue & ventre, la partie supérieure de la jambe longue, l'inférieure courte, le bas de la jambe sans poil, la corne petite & dure, la queue grosse, les crins tournis, les pieds petits, sûrs & jamais ferrés ; ils sont bons, rarement rétifs & fantasques, grimpant sur toutes les montagnes.

Les *chevaux* Tartares sont très-propres pour la guerre, quoique communément ils ne soient que de taille médiocre ; ils sont forts, vigoureux, fiers, ardens, légers & grands coureurs ; ils ont la corne du pied très-dure, mais trop étroite, la tête fort légère, mais trop petite ; l'encolure longue & roide, les jambes trop hautes ; ils sont infatigables, & courent d'une vitesse extrême. Les Tartares vivent avec leurs *chevaux* à-peu-près comme les Arabes ; ils les font monter dès l'âge de sept à huit mois par de jeunes enfans qui les font courir à petites reprises ; ils les dressent ainsi peu à peu, & leur font souffrir de grandes diètes ; mais ils ne les montent pour aller en course que quand ils ont six ou sept ans ; ils leur font supporter alors des fatigues incroyables, comme de marcher deux ou trois jours sans s'arrêter, d'en passer quatre ou cinq sans autre nourriture qu'une poignée d'herbe de huit en huit heures, & d'être en même temps vingt-quatre heures sans boire. Ces *chevaux* transportés à la Chine & aux Indes, dépérissent, mais ils réussissent assez en Perse & en Turquie. Les petits Tartares ont aussi une race de petits *chevaux* dont ils font tant de cas, qu'ils ne se permettent jamais de les vendre à des étrangers. Ces *chevaux* ont toutes les bonnes & les mauvaises qualités de ceux de la grande Tartarie. Il y a aussi en Circassie & en Mingrelie beaucoup de *chevaux* qui sont même plus beaux que les *chevaux* Tartares ; on trouve encore d'assez beaux *chevaux* en Ukraine, en Valachie, en Pologne & en Suède.

Au Japon, les *chevaux* sont assez généralement petits ; il s'en trouve cependant de bonne taille, qui viennent probablement des montagnes. Les *chevaux* qui naissent aux Indes ne sont pas bons, & les Grands du pays se servent de ceux qu'on y transporte de Perse & d'Arabie ; on les y nourrit de foin & de pois cuits avec du sucre & du beurre, au lieu d'orge & d'avoine. Les *chevaux* naturels du pays sont en général fort petits. Les *chevaux* Chinois ne valent pas mieux que ceux des Indes ; ils sont foibles, lâches, mal faits & fort petits ; ceux de la Corée n'ont que trois pieds de hauteur : à la Chine, presque tous les *chevaux* sont hongres, & ils sont si timides, qu'on ne peut s'en servir à la guerre. On assure cependant que ceux du Tonquin sont d'une taille belle & nerveuse, qu'ils sont bons à la main, qu'on peut les dresser aisément & les rendre propres à toutes sortes de marches.

Les *chevaux* de la côte d'Or, de celle de Juda, de Guinée, &c. sont, comme ceux des Indes, fort mauvais ; ils portent la tête & le cou fort bas ; ils sont de très-petite taille, ont la démarche chancelante, & de plus sont fort indociles, & propres seulement à servir de nourriture aux nègres, qui en aiment la chair autant que celle des chiens. Ce goût pour la chair du *cheval* est commune aux nègres, aux Arabes, aux Tartares, & même aux Chinois.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire, que les *chevaux* Arabes ont été de tout temps & sont encore les premiers *chevaux* du monde, tant pour la beauté que pour la bonté ; que l'Arabie est peut-être le vrai climat des *chevaux* & le meilleur de tous les climats, puisqu'au lieu d'y croiser les races par des races etrangères, on a grand soin de les conserver dans toute leur pureté ; il résulte encore que les *chevaux* originaires des pays secs & chauds dégénèrent, & meme ne peuvent vivre dans les climats & les terreins trop humides ; que l'excès du chaud & du froid paroit leur être également contraire ; qu'ils sont très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie, jusqu'au Dannemarck & en Tartarie dans notre continent ; & depuis la nouvelle Espagne, jusqu'aux terres magellaniques, dans le nouveau monde.

On sait que l'espèce du *cheval* n'existoit pas dans ce nouveau continent lorsqu'on en a fait la découverte ; mais en moins de deux cents ans, le nombre des *chevaux* qu'on y a transportés d'Europe s'est si fort multiplié, sur-tout au Chili, qu'ils y sont à très-bas prix. Tous les *chevaux*, dit Garcilasso, qui sont dans les Indes Espagnoles, viennent des *chevaux* qui furent transportés d'Andalousie, d'abord dans l'isle de Cuba

& dans celle de Saint-Domingue, ensuite à celle de Barlovento, où ils multiplièrent si fort qu'il s'en répandit dans les terres inhabitées, où ils devinrent sauvages, & pullulèrent d'autant plus, qu'il n'y avoit point d'animaux féroces dans ces isles qui pussent leur nuire, & parce qu'il y a de l'herbe verte toute l'année.

De même, selon le Père du Tertre, ce sont les François qui ont peuplé les isles Antilles de *chevaux*; les Espagnols n'y en avoient point laissé comme dans les autres isles, & dans la terre ferme du nouveau continent. M. Aubert, second Gouverneur de la Guadeloupe, a commencé le premier pré dans cette isle, & y a fait apporter les premiers *chevaux*. Les Indiens en mangent beaucoup, & les ménagent si peu, qu'il en meurt un très-grand nombre par excès de fatigue. Ceux qu'on a transportés aux isles Philippines, y ont aussi prodigieusement multiplié.

En Ukraine, & chez les Cosaques du Don, les *chevaux* vivent errans dans les campagnes, par troupes de trois, quatre ou cinq cents, toujours sans abri, même lorsque la terre est couverte de neige. Ils détournent cette neige avec le pied de devant, pour chercher & manger l'herbe qu'elle recouvre. Deux ou trois hommes à cheval ont soin de les garder. Chacune de ces troupes de *chevaux* a un *cheval* chef qui la commande, qui la guide, la tourne, la range quand il faut marcher ou s'arrêter; ce chef commande aussi l'ordre & les mouvemens nécessaires lorsque la troupe est attaquée par les voleurs ou par les loups. Ce chef est très-vigilant & toujours alerte; il fait souvent le tour de sa troupe, & si quelqu'un de ses *chevaux* sort du rang ou reste en arrière, il court à lui, le frappe d'un coup d'épaule, & lui fait reprendre sa place. Ces animaux marchent en ordre, à-peu-près comme notre cavalerie; ils paissent en files & par brigades, & forment différentes compagnies, sans se séparer ni se mêler. Au reste, le *cheval* chef occupe ce poste pendant quatre ou cinq ans; lorsqu'il commence à devenir moins fort & moins actif, un autre *cheval* ambitieux de commander, sort de la troupe, attaque le vieux chef, qui garde son commandement s'il n'est pas vaincu, mais qui rentre avec honte dans le gros de la troupe s'il a été battu, & le cheval victorieux se met à la tête de tous les autres, & se fait obéir.

En Finlande, au mois de mai, après la fonte des neiges, les *chevaux* partent de chez leurs maîtres, & s'en vont dans de certains cantons de forêts où il semble qu'ils se soient donné le rendez-vous. Là, ils forment des troupes différentes, qui ne se mêlent ni ne se séparent jamais. Chaque troupe prend un canton différent de la forêt pour sa pâture; ils s'en tiennent à un certain territoire, & n'entreprennent point sur celui des autres. Quand la pâture leur manque, ils décampent, & vont s'établir dans d'autres pâturages avec le même ordre. Leurs marches sont si uniformes, que leurs maîtres savent toujours où les trouver lorsqu'ils ont besoin d'eux; & ces animaux, après avoir fait leur service, reviennent d'eux-mêmes vers leurs compagnons dans les bois. Au mois de septembre, lorsque la saison devient mauvaise, ils quittent les forêts, s'en reviennent par troupes, & se rendent chacun à leur écurie.

Ces *chevaux* sont petits, mais bons & vifs, sans être vicieux. Quoiqu'ils soient généralement assez dociles, il y en a cependant quelques-uns qui se défendent lorsqu'on les prend, ou qu'on veut les attacher aux voitures. Ils sont gras quand ils reviennent de la forêt; mais l'exercice presque continuel qu'on leur fait faire pendant l'hiver, leur fait bientôt perdre cet embonpoint. Ils se roulent sur la neige comme les autres *chevaux* se roulent sur l'herbe, & dans les froids les plus violens, ils passent indifféremment la nuit dans la cour comme dans l'écurie.

Ces *chevaux*, qui vivent en troupes & souvent éloignés de l'empire de l'homme, font la nuance entre les *chevaux* domestiques & les *chevaux* sauvages. Il s'en trouve de ces derniers à l'isle de Sainte-Hélène, qui, après y avoir été transportés, sont devenus si sauvages & si farouches, qu'ils se jetteroient du haut des rochers dans la mer plutôt que de se laisser prendre.

A Saint-Domingue, on n'en voit point de la grandeur des *chevaux* de carrosse, mais ils sont d'une taille moyenne & bien prise. On en prend quantité avec des pièges & des nœuds coulans. La plupart de ces *chevaux* ainsi pris sont ombrageux. On en trouve aussi dans la Virginie, qui, quoique sortis de cavales privées, sont devenus si farouches dans les bois, qu'il est difficile de les aborder, & ils appartiennent à celui qui peut les prendre; ils sont ordinairement si revêches, qu'il est très-difficile de les dompter.

Dans la Tartarie, sur-tout dans le pays entre Urgentz & la mer Caspienne, on se sert pour chasser les *chevaux* sauvages, qui y sont communs, d'oiseaux de proie dressés exprès; on les accoutume à prendre l'animal par la tête & par le cou; & tandis qu'il se fatigue sans pouvoir faire lâcher prise à l'oiseau, on s'en saisit. Les *chevaux* sauvages du pays des Tartares Mongoux & Kalkas ne sont pas différens de ceux qui sont privés; on les trouve en plus grand nombre du côté de l'ouest, quoiqu'il en paroisse aussi quelquefois dans le pays de Kalkas qui borde le *Harni*.

Ces *chevaux* sauvages sont si légers, qu'ils se dérobent aux flèches même des plus habiles chasseurs. Ils marchent en troupes nombreuses, & lorsqu'ils rencontrent des *chevaux* privés, ils les environnent & les forcent à prendre la fuite.

A la Chine, on trouve aussi des *chevaux* sauvages qui sont fort petits; on en trouve encore au Congo en assez bon nombre, de même qu'aux environs du cap de Bonne-Espérance; mais on

ne les prend pas, parce qu'on préfère les *chevaux* qu'on y amène de Perse. On trouvoit aussi autrefois des *chevaux* sauvages dans les diverses contrées de l'Europe; mais il n'y en a plus aujourd'hui, & ceux mêmes qui sont en Amérique, sont des *chevaux* domestiques & Européens d'origine.

La privation de nourriture & de sommeil est un des moyens les plus faciles pour apprivoiser les *chevaux* sauvages & les rendre dociles. Cette épreuve suffit en très-peu de temps pour leur faire perdre l'idée de la liberté; & même ils l'oublient tellement, que si, par quelque hasard, ils s'y retrouvent, ils ne deviennent pas sauvages une seconde fois. Ils reconnoissent leur maître, se laissent approcher & reprendre aisément, ce qui prouve que ces animaux sont naturellement doux & portés à se familiariser avec l'homme & à s'attacher à lui. *Voyez* de plus l'article JUMENT.

CHÈVRE (la) est la femelle du bouc, & si l'espèce de la brebis venoit à nous manquer, celle de la *chèvre* pourroit y suppléer. La *chèvre* fournit du lait comme la brebis, & même en plus grande abondance; elle donne aussi du suif en quantité; son poil, quoique plus rude que la laine, sert à faire de très-bonnes étoffes: sa peau vaut mieux que celle du mouton, & la chair du *chevreau* approche assez de celle de l'agneau.

La *chèvre* a de sa nature plus de sentiment & de ressource que la brebis; elle vient à l'homme volontiers, & se familiarise aisément; elle est sensible aux caresses & capable d'attachement; elle est aussi plus forte, plus légère, plus agile, & moins timide que la brebis; elle est vive, capricieuse, lascive & vagabonde: elle aime à s'écarter dans les solitudes, à grimper sur les lieux escarpés, à se placer & à dormir sur la pointe des rochers & sur le bord des précipices; elle cherche le mâle avec empressement, s'accouple avec ardeur & produit de très-bonne heure: elle est robuste, aisée à nourrir; les arbrisseaux chargés d'épines, les herbes les plus grossières lui sont bonnes, & il y en a peu qui l'incommodent; elle n'est pas non plus sujette à un aussi grand nombre de maladies que la brebis; elle ne craint pas, comme celle-ci, la trop grande chaleur; elle dort au soleil, & s'expose volontiers à ses rayons les plus vifs sans en être incommodée & sans que cette ardeur lui cause ni étourdissemens ni vertiges; elle ne s'effraie point des orages, ne s'impatiente pas à la pluie; mais elle paroît être sensible à la rigueur du froid.

Les mouvemens extérieurs sont aussi beaucoup moins mesurés, beaucoup plus vifs dans la *chèvre* que dans la brebis. L'inconstance de son naturel se marque par l'irrégularité de ses actions; elle marche, elle s'arrête, elle court, elle bondit, elle saute, s'approche, s'éloigne, se montre, se cache ou fuit, comme par caprice, & sans autre cause déterminante que celle de la vivacité bizarre de son sentiment intérieur.

La *chèvre* peut engendrer dès l'âge de sept mois, & le bouc s'accoupler à un an; mais les fruits de cette génération précoce sont foibles & défectueux, & l'on attend ordinairement que l'un & l'autre aient dix-huit mois ou deux ans avant de leur permettre de se joindre. Les *chèvres* dont le corps est grand, la croupe large, les cuisses fournies, la démarche légère, les mamelles grosses, les pis longs, le poil doux & touffu, sont les meilleures. Elles sont ordinairement en chaleur aux mois de septembre, octobre & novembre; & même pour peu qu'elles approchent du mâle en tout autre temps, elles sont bientôt disposées à le recevoir, & elles peuvent s'accoupler & produire dans toutes les saisons; cependant elles retiennent plus sûrement en automne, & l'on préfère encore les mois d'octobre & de novembre, afin que les jeunes *chevreaux* trouvent de l'herbe tendre lorsqu'ils commencent à paître pour la première fois.

Les *chèvres* portent cinq mois, & mettent bas au commencement du sixième; elles allaitent leur petit pendant un mois ou cinq semaines; ainsi l'on doit compter environ six mois & demi entre le temps auquel on les aura fait couvrir, & celui où le *chevreau* pourra commencer à paître. La *chèvre* ne produit ordinairement qu'un *chevreau*, quelquefois deux, très-rarement trois & jamais plus de quatre. Elle ne produit que depuis l'âge d'un an ou dix-huit mois, jusqu'à sept ans; alors on la met à l'engrais.

On engraisse les *chèvres* comme les moutons; mais quelque soin qu'on prenne & quelque nourriture qu'on leur donne, leur chair n'est jamais aussi bonne que celle du mouton, si ce n'est dans les climats très-chauds où la chair du mouton est fade & de mauvais goût.

Lorsqu'on conduit les *chèvres* en troupeau avec les moutons, elles ne restent pas à leur suite, mais les précèdent toujours; il vaut mieux les mener séparément paître sur les collines; elles aiment les lieux élevés & les montagnes, même les plus escarpées, & trouvent autant de nourriture qu'il leur en faut, dans les bruyères, dans les friches, dans les terreins incultes, & dans les terres stériles. Il faut les éloigner des endroits cultivés, les empêcher d'entrer dans les bleds, dans les vignes, dans les bois taillis où elles font un grand dégât; les arbres dont elles broutent avec avidité les jeunes pousses & les écorces tendres, périssent presque tous; elles craignent les lieux humides; les prairies marécageuses, les pâturages gras: on en élève rarement dans les pays de plaine; elles s'y portent mal & leur chair est de mauvaise qualité.

Dans la plupart des climats chauds, l'on nourrit des *chèvres* en grande quantité, & on ne leur donne point d'étable; en France, elles périroient si on ne les mettoit pas à l'abri pendant l'hiver. On peut se dispenser de leur donner de la litière en

en été, mais il leur en faut pendant l'hiver, & comme toute humidité les incommode beaucoup, on ne les laisse pas coucher sur leur fumier, & on leur donne souvent de la litière fraîche. On les fait sortir de grand matin pour les mener aux champs; l'herbe chargée de rosée leur fait grand bien; comme elles sont indociles & vagabondes, un homme, quelque robuste & quelqu'agile qu'il soit, n'en peut guère conduire que cinquante. On ne les laisse pas sortir pendant les neiges & les frimats; on les nourrit à l'étable d'herbes & de petites branches d'arbres cueillies en automne, ou de choux, de navets ou d'autres légumes. Plus elles mangent, plus la quantité de leur lait augmente; & pour entretenir & augmenter encore cette abondance de lait, on les fait beaucoup boire, & on leur donne quelquefois du salpêtre ou de l'eau salée. On peut commencer à les traire quinze jours après qu'elles ont mis bas; elles donnent du lait en quantité pendant quatre à cinq mois, & elles en donnent soir & matin.

Communément les boucs & les *chèvres* ont des cornes; cependant il y a, quoiqu'en moindre nombre, des *chèvres* & des boucs sans cornes. Ces animaux varient aussi beaucoup par la couleur du poil & par la taille. On dit que les *chèvres* blanches & celles qui n'ont point de cornes, sont celles qui donnent le plus de lait, & que les noires sont les plus fortes & les plus robustes de toutes: celles des climats froids sont plus grandes que celles des pays chauds.

Ces animaux qui ne coûtent presque rien à nourrir, ne laissent pas de faire un produit assez considérable; on en vend la chair, le suif, le poil & la peau. Leur lait est plus sain & meilleur que celui de la brebis; il est d'usage dans la médecine; il se caille aisément, & l'on en fait de très-bons fromages; comme il ne contient que peu de parties butireuses, l'on ne doit pas en séparer la crême. Les *chèvres* se laissent têter aisément, même par les enfans, pour lesquels leur lait est une très-bonne nourriture.

Les *chèvres* n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure tombent & se renouvellent dans le même temps & dans le même ordre que celles des brebis. Les nœuds des cornes & les dents peuvent indiquer l'âge. Le nombre des dents n'est pas constant dans les *chèvres*; elles en ont ordinairement moins que les boucs. Ces animaux, comme les bœufs & les moutons, ont quatre estomacs, & ruminent.

L'espèce de la *chèvre* est beaucoup plus répandue que celle de la brebis, & on trouve des *chèvres* semblables aux nôtres dans plusieurs parties du monde. Cette espèce renferme néanmoins un grand nombre de variétés; car, indépendamment des deux races sauvages du bouquetin & du chamois dont nous avons déja parlé, on trouve en Guinée, à Angole & sur les autres côtes d'Afrique une *chèvre* à laquelle on a donné le nom de *bouc de juda*, & qui ne diffère de la nôtre qu'en ce qu'elle est plus petite, plus trapue & plus grasse. Sa chair est aussi bien meilleure à manger, & on la préfère, dans le pays, au mouton. On trouve également en Afrique une autre variété à laquelle on a donné le nom de *chèvre naine*, à cause de son extrême petitesse.

En Syrie l'on trouve une *chèvre* appellée, *chèvre d'Angora*, à oreilles pendantes, au poil très-long, très-fourni & si fin qu'on en fait des étoffes aussi belles & aussi lustrées que nos étoffes de soie. Le mâle a les cornes à-peu-près aussi longues que le bouc ordinaire, mais dirigées & contournées d'une manière différente; elles s'étendent horizontalement de chaque côté de la tête, & forment des spirales à-peu-près comme un tire-bourre. Les cornes de la femelle sont courtes, & se recourbent en arrière, en bas & en avant, de sorte qu'elles aboutissent auprès de l'œil, & il paroît que leur contour & leur direction varient. Ces *chèvres* se mêlent & produisent avec les nôtres, même dans nos climats.

Dans le même pays, aussi bien qu'en Egypte & aux Indes orientales, on trouve la *chèvre mambrine* ou *chèvre* du Levant, à longues oreilles pendantes; cette *chèvre*, qui n'est qu'une variété de celle d'*Angora*, donne beaucoup de lait qui est d'assez bon goût & que les Orientaux préfèrent à celui de la vache & du buffle.

En Amérique, où tous les animaux de notre continent ont dégénérés, les variétés, dans l'espèce de la *chèvre*, sont encore plus sensibles. Outre la *chèvre* commune domestique d'Europe, on y trouve, 1°. le *capricorne*, qui n'est qu'un bouquetin dégénéré; 2°. une *petite chèvre aux cornes droites*, recourbées en arrière au sommet, & à poil court, que nous croyons n'être autre chose que le chamois d'Europe aussi dégénéré & devenu plus petit en Amérique; 3°. une autre *petite chèvre à cornes très-courtes*, très-rabattues, presqu'appliquées sur le crâne & qui a le poil long. Cette petite *chèvre*, qui tire son origine de celle d'Afrique, produit avec ce petit chamois d'Amérique dont nous venons de parler, ce qui fait croire que notre chamois & notre *chèvre* domestique doivent de même produire ensemble.

Les Nomenclateurs, séduits par quelques caractères équivoques, ont fait de ces variétés autant d'espèces différentes; mais, après les avoir considérées une à une & relativement entr'elles, il paroît que de ces neuf ou dix espèces dont ils parlent, l'on n'en doit faire qu'une: d'abord, 1°. le bouquetin ou bouc sauvage est la tige & la souche principale de l'espèce; 2°. le capricorne n'est qu'un bouquetin batard ou plutôt dégénéré par l'influence du climat; 3°. le bouc domestique tire son origine du bouquetin; 4°. le chamois n'est qu'une variété dans l'espèce sauvage de la *chèvre*, avec laquelle il doit, comme le bouquetin, se

mêler & produire ; 5° la petite *chèvre* à cornes droites & recourbées à la pointe, n'est que le chamois d'Europe devenu plus petit en Amérique ; 6°. l'autre petite *chèvre* à cornes rabattues, & qui produit avec ce petit chamois d'Amérique est le même que le bouc d'Afrique ; 7°. la *chèvre* naine, qui probablement est la femelle du bouc d'Afrique, n'est, aussi-bien que son mâle, qu'une variété de l'espèce commune ; 8°. il en est de même du bouc & de la *chèvre* de juda, & ce ne sont aussi que des variétés de notre *chèvre* domestique ; 9°. la *chèvre* d'Angora est encore de la même espèce, puisqu'elle produit avec nos *chèvres* ; 10°. la *chèvre* mambrine, à très-grandes oreilles pendantes, est une variété dans la race des *chèvres* d'Angora ; ainsi, ces dix animaux n'en font qu'un pour l'espèce ; ce sont seulement dix races différentes produites par l'influence du climat. Au reste, de l'union de la brebis & du bouc, on obtient aisément des métis qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toison, qui, au lieu d'être de laine, est de poil ; ces individus, dont on a vu naître les premiers dans nos isles d'Amérique, y sont appellés *chabins*.

Chèvre-bleue (la) ; espèce d'*antilope* ou de *gazelle* très-commune au cap de Bonne-Espérance, dont la couleur n'est pas tout-à-fait bleue, comme le nom sembleroit l'indiquer, mais seulement d'un gris tirant un peu sur le bleuâtre ; cette couleur même n'est occasionnée que par le reflet du poil, qui est hérissé lorsque l'animal est vivant ; car dès qu'il est mort, le poil se couche ou s'applique sur le corps, & alors tout le bleuâtre disparoit entièrement, & on ne voit à sa place qu'une couleur grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Europe ; son ventre est couvert de poils blancs ainsi que les pieds ; la touffe de poil qui termine la queue, est blanche aussi, & il y a sous chaque œil une tache de cette même couleur ; la queue n'a que sept pouces de longueur, les cornes sont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, & ont dix-huit ou vingt pouces de longueur ; la femelle en porte aussi-bien que le mâle. C'est tout ce que les Naturalistes nous ont jusqu'à présent appris de cet animal.

Chèvre d'Angora, belle espèce de *chèvre* à poils longs & soieux. *Voyez* Chèvre.

Chèvre de Congo, de Kolbe, est le chevrotain. *Voyez* Chevrotain.

Chèvre de Grimme. *Voyez* Grimme.

Chèvre-mambrine, espèce ou race de *chèvres*. *Voyez* l'art. Chèvre.

Chèvre-naine, race de *chèvres* de taille petite & basse. *Voyez* Chèvre.

Chèvre plongeante, des habitans du cap de Bonne-Espérance. *Voyez* Grimme.

Chèvre sauvage, du cap de bonne-Espérance, de Kolbe, est le condoma. *Voyez* Condoma.

CHEVREAU, petit du bouc & de la chèvre. *Voyez* Bouc & Chèvre.

CHEVRETTE, (la) est la femelle du chevreuil.

CHEVREUIL (le) diffère du cerf & du daim par la taille, étant plus petit que ce dernier ; par le tempéramment, par les mœurs, & presque par toutes les habitudes naturelles, & sous tous les rapports il se rapproche de l'espèce de la chèvre, & il peut être regardé comme une chèvre sauvage qui, ne vivant que de bois, porte du bois au lieu de cornes. Si le *chevreuil* a moins de noblesse, moins de force & beaucoup moins de hauteur de taille, il a plus de grace, plus de vivacité & même plus de courage que le cerf ; il est plus gai, plus leste, plus éveillé ; sa forme est plus arrondie, plus élégante, & sa figure plus agréable ; ses yeux sur-tout sont plus beaux, plus brillans, & paroissent animés d'un sentiment plus vif ; ses membres sont plus souples, ses mouvemens plus prestes ; il bondit sans effort avec autant de force que de légèreté ; sa robe est toujours propre ; son poil net & lustré ; il ne se plait que dans les pays les plus élevés, les plus secs, où l'air est le plus pur ; il est encore plus rusé, plus adroit à se dérober, plus difficile à suivre que le cerf ; il a plus de finesse, plus de ressource & d'instinct. Car, quoiqu'il laisse après lui des impressions plus fortes & qui donnent aux chiens la plus grande ardeur ; il ne laisse pas de savoir se soustraire à leur poursuite par la rapidité de sa course & ses détours multipliés ; il n'attend pas, pour employer la ruse, que la force lui manque ; il revient sur ses pas, retourne, revient encore, & lorsqu'il a confondu par ses mouvemens opposés la direction de l'aller avec celle du retour, lorsqu'il a mêlé les émanations présentes avec les émanations passées, il se sépare de la terre par un bond, & se jettant à côté, il se met ventre à terre, & laisse, sans bouger, passer près de lui la troupe entière de ses ennemis ameutés.

Les *chevreuils* ne se mettent pas en *hardes*, ne marchent pas par grandes troupes comme les cerfs & les daims, mais ils demeurent en famille ; le père, la mère & les petits vont ensemble, & ils ne s'associent jamais avec des étrangers ; ils sont constans dans leurs amours. Comme la chevrette produit ordinairement deux faons, l'un mâle & l'autre femelle, ces jeunes animaux élevés, nourris ensemble, prennent une si forte affection l'un pour l'autre, qu'ils ne se quittent jamais, à moins qu'un sort injuste ne les sépare ; & c'est attachement plutôt que besoin ; car, quoiqu'ils soient toujours ensemble, ils ne ressentent les ardeurs du rut qu'une seule fois par an, & pendant quinze jours seulement ; il commence à la fin d'octobre, & finit avant le 15 novembre ; ils n'ont point alors ni la surabondance de venaison, ni l'odeur forte, ni la fureur qu'on remarque dans le cerf ; ils n'ont rien, en un mot, qui les altère & qui

change leur état : seulement ils ne souffrent pas que leurs faons restent avec eux pendant ce temps; le père les chasse. Cependant après que le rut est fini, ils reviennent auprès de leur mère, & y demeurent encore quelque temps, après quoi ils la quittent pour toujours, & vont tous deux s'établir à quelque distance des lieux où ils ont pris naissance.

La chevrette porte cinq mois & demi, & met bas vers la fin d'avril ou au commencement de mai. Elle se sépare du *chevreuil* lorsqu'elle veut mettre bas, & se recèle dans le plus fort du bois, pour éviter le loup, qui est son plus dangereux ennemi. Au bout de dix ou douze jours, les jeunes faons ont déjà pris assez de force pour la suivre; lorsqu'elle est menacée de quelque danger, elle les cache dans des endroits fourrés, & se laisse chasser pour eux. Vers la fin de la première année d'âge des faons, leur *tête* (bois) commence à paroitre sous la forme de deux *dagues* beaucoup plus petites que celles du cerf. Le *chevreuil* met bas sa *tête* vers la fin de l'automne, & la refait pendant l'hiver. Lorsque le *chevreuil* a refait sa *tête*, il *touche au bois* comme le cerf, pour la dépouiller de la pean dont est elle revêtue, & c'est ordinairement dans le mois de mars, avant que les arbres commencent à pousser; à la seconde *tête*, le *chevreuil* porte déjà deux ou trois *andouillers* sur chaque côté; à la troisième, il en a trois ou quatre; quatre ou cinq à la quatrième, & très-rarement davantage. On reconnoit seulement qu'ils sont vieux *chevreuils* à l'épaisseur du *merain*, à la largeur de la *meule*, à la grosseur des *perlures*, &c. (*Voyez* l'explication de ces différens termes à leurs articles & à celui du cerf). Tant que leur *tête* est molle, elle est extrêmement sensible; ils marchent avec précaution, & la portent basse pour ne pas toucher aux branches.

En hiver, les *chevreuils* se tiennent dans les taillis les plus fourrés, où ils vivent de ronces, de genêts, de bruyère, & de chatons de coudrier, de marsaule, &c. Au printemps, ils vont dans les taillis plus clairs, & broutent les boutons & les feuilles naissantes de presque tous les arbres; cette nourriture chaude fermente dans leur estomac, & les enivre de manière qu'il est alors très-aisé de les surprendre; ils ne savent où ils vont; ils sortent même assez souvent hors du bois, & approchent quelquefois du bétail & des endroits habités. En été, ils restent dans les taillis élevés, & n'en sortent que rarement pour aller boire à quelque fontaine dans les grandes sécheresses; car pour peu que la rosée soit abondante, ou que les feuilles soient mouillées de la pluie, ils se passent de boire. Ils cherchent les nourritures les plus fines, & ne *viandent* pas avidement comme le cerf; ils ne broutent pas non plus indifféremment toutes les herbes, & ne vont que rarement aux *gagnages*, parce qu'ils préfèrent la bourgène & la ronce aux grains & aux légumes. Ils *raient*, mais plus rarement & d'un cri bien moins fort que le cerf; les jeunes ont une petite voix courte & plaintive, *mi.... mi*, par laquelle ils marquent le besoin qu'ils ont de nourriture; ce son est aisé à imiter, & la mère trompée par l'appeau, arrive jusques sous le fusil du chasseur.

Les *chevreuils* sont très-difficiles à élever; leur délicatesse sur le choix de la nourriture, & le besoin qu'ils ont de mouvement, d'air & d'espace, font qu'ils ne résistent que pendant les premières années de leur jeunesse aux inconvénients de la vie domestique. On peut les apprivoiser, mais non pas les rendre obéissans, ni même familiers; ils retiennent toujours quelque chose de leur naturel sauvage; ils s'épouvantent aisément, & ils se précipitent contre les murailles avec tant de force, que souvent ils se cassent les jambes. Quelques privés qu'ils puissent être, il faut s'en défier; les mâles sur-tout sont sujets à des caprices dangereux, à prendre certaines personnes en aversion; & alors ils s'élancent & donnent des coups de tête assez forts pour renverser un homme, & ils le foulent encore avec les pieds lorsqu'ils l'ont renversé. La durée de leur vie ne s'étend pas à plus de douze ou quinze ans.

La chair de ces animaux est, comme l'on fait, excellente à manger; mais sa qualité dépend beaucoup du pays qu'ils habitent, & ceux des pays élevés & en collines sont sans comparaison les plus délicats. Ceux dont le pelage est brun, ont la chair plus fine que les roux; les mâles qui ont passé deux ans, & que l'on appelle *vieux brocards*, sont durs & d'assez mauvais goût; les chevrettes même plus âgées ont la chair plus tendre; celle des faons trop jeunes est mollasse, mais elle est parfaite lorsqu'ils ont un an ou dix-huit mois.

Il faut, pour chasser le *chevreuil*, diviser les chiens; les plus vites & les plus vigoureux doivent former le corps d'attaque; les autres sont partagés en deux relais, dont le premier doit être composé des plus vigoureux, & donner immédiatement après la meute : le second relais appellé *les six chiens*, est composé des plus vieux & des plus lents de tout l'équipage, & il donne le dernier. Ces deux relais se placent de fort en fort au passage du *chevreuil*, & doivent être donnés à propos; c'est-à-dire, qu'il ne faut pas les risquer ni les lâcher de loin, parce qu'en allant *rameuter*, ils pourroient occasionner le change.

Les *chevreuils* se jugent par le pied, comme les autres animaux; cependant un *chevreuil* qui n'est pas à sa troisième *tête*, est très-difficile à distinguer de la vieille chevrette; mais à sa quatrième *tête*, il est bien reconnoissable, car il a *plus de pied devant que derrière*; il a les *pinces* plus rondes, le talon plus gros, la jambe plus large, les *os* mieux tournés, les *allures* plus

grandes que la chevrette, qui a le pied creux avec les côtés tranchans & les pinces fort pointues. Quand un *chevreuil* est une fois *chevreuil dix cors*, & qu'il habite une forêt sablonneuse & entrecoupée de montagnes, il a le pied gros & usé, le talon gros à proportion, les pinces rondes, les os gros & bien tournés, les côtés usés au niveau de la folle; devenu *vieux chevreuil*, il se *ravale*, & la jambe lui rétrecit comme aux vieux cerfs.

Pour détourner le *chevreuil*, il faut au printemps & en été, le chercher dans les taillis; mais aux approches de l'hiver, il faut faire cette recherche dans les forêts garnies de genêts, de bruyères, &c. & spécialement sur les montagnes & les côteaux.

Avant de *frapper à la brisée*, il est essentiel d'examiner attentivement le *pied* du *chevreuil*, afin de voir les *connoissances* qui peuvent s'y rencontrer; cette inspection faite, on lâche les chiens d'attaque, qui vont querir le *chevreuil*, en faisant le plus *beau rapproché* possible.

Dans les *défauts*, on doit commencer par *faire les arrières*, parce que cet animal fait toutes ses ruses en *hourvari* (retour sur ses voies); quand on ne le retrouve point sur les *grands* & *petits arrières* (routes parcourues dès le commencement de la chasse), c'est qu'il est *relaissé* dans l'enceinte que l'on a formée en les prenant; il faut alors le faire *requêter* & *fouler* l'enceinte avec beaucoup d'exactitude, jusques dans les rochers les plus escarpés; mais si les défauts se font dans un lieu découvert, il faut *en prendre les devants*, de même que si le défaut arrive dans un chemin sec, pierreux & sablonneux.

Lorsque la chevrette se livre aux chiens pour dégager ses petits, ou que le *chevreuil* que l'on court en subroge un autre à sa place, il se fait ordinairement deux chasses; il faut alors examiner de quel parti sont les meilleurs chiens, & s'ils chassent en crainte ou d'assurance; car si, dans cette conjoncture, ils redoublent de gorge après s'être refroidis dans le moment où le change s'est fait valoir, il n'est pas douteux qu'ils ne tiennent leur *chevreuil de meute* (premier lancé), & qu'on puisse en toute sûreté rompre les autres pour les rallier avec eux.

Quand une fois on a *paré le change*, & rallié tous les chiens sur leur *chevreuil* de meute, ils le serrent alors de si près, qu'ils ne lui laissent guère le temps ni de ruser ni de faire valoir le change.

Un *chevreuil* est *mal mené* (excédé), & l'on connoit qu'il se rend, lorsqu'il *n'appuie plus que du talon*; qu'il *donne* par-tout *des os en terre*, qu'il se *méjuge*, & que ses *allures* sont tout-à-fait *déréglées*.

L'espèce du *chevreuil* est moins nombreuse que celle du cerf, & elle est même fort rare dans quelques parties de l'Europe. La diminution des forêts, les hommes, les chiens & les loups ont dû contribuer à en diminuer le nombre. D'ailleurs ils ne se plaisent pas également dans tous les pays, puisque dans le même pays ils affectent encore des lieux particuliers; mais l'espèce paroît en être beaucoup plus abondante en Amérique.

Ici nous n'en connoissons que deux variétés; les *roux*, qui sont les plus gros, & les *bruns*, qui ont une tache blanche au derrière, & qui sont les plus petits: & comme il s'en trouve dans les pays septentrionaux de l'Amérique aussi bien que dans les contrées méridionales, on doit présumer que ces *chevreuils* d'Amérique diffèrent les uns des autres peut-être encore plus qu'ils ne diffèrent de ceux d'Europe. Par exemple, ils sont très-communs à la Louisiane, & ils y sont plus grands qu'en France; ils se retrouvent au Brésil sous le nom de *cuguacuapara*, & ne diffèrent des nôtres que par la figure de leur bois, qui forme trois branches, dont l'inférieure est la plus longue, & se divise en deux. *Voyez* Mazames.

Le *chevreuil*, en latin *capreolus*, *capriolus*, est le *dorcas* d'Aristote, *capréa* de Pline, *cervus minimus*, *cervulus caprea* de Klein.

Chevreuil des Indes, (le) qui paroît être d'une espèce très-voisine de celle de nos *chevreuils* d'Europe, en diffère néanmoins par un caractère très-essentiel, qui est celui de la grandeur. Il n'a qu'environ deux pieds & demi de longueur, & un pied & demi de hauteur. Le poil court dont son corps est couvert, est blanc depuis sa racine jusqu'à la moitié de sa longueur; l'extrémité en est brune, ce qui forme un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement sur le dos, & moins sous le ventre; l'intérieur des cuisses, & le dessous du cou sont blanchâtres, les sabots sont noirs & surmontés d'une petite tache blanche; les yeux sont beaux & bien fendus, & au-dessous sont deux larmiers comme ceux du cerf, très-remarquables par leur grandeur & leur profondeur. Il a la langue très-longue, huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, six molaires à chaque côté des deux mâchoires, & de plus deux crochets dans la mâchoire supérieure comme le cerf: ces crochets se projettent tant soit peu en dehors, & ils font une légère impression sur la lèvre inférieure; les oreilles sont longues de trois pouces, la queue est fort courte, assez large, & blanche en dessous.

Mais le caractère qui distingue cet animal de tous les autres, est la structure singulière des os de la tête, sur lesquels sont appuyées les meules qui portent ses cornes ou son bois. Ces cornes ont une origine commune à la distance de deux pouces du bout du museau; là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faisant un angle d'environ quarante degrés sous la peau, qu'elles soulèvent d'une manière très-sensible; ensuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que

l'œil peut les suivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait distinguer; car elles forment sur les os auxquels elles sont appliquées, une arête d'un travers de doigt d'élévation. Parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction; elles s'élèvent perpendiculairement au-dessus de l'os frontal jusqu'à la hauteur de trois pouces, sans que la peau qui les environne là de tous côtés les ait quittées : à ce degré d'élévation, elles sont surmontées par ce qu'on nomme les *meules* & leurs *pierrures* dans les cerfs. Du milieu de ces meules, les cornes continuent à s'élever, & chacune jette un andouiller. Elles sont sans écorce, lisses, & d'un blanc jaunâtre; nous ignorons si elles sont permanentes, ou si elles tombent annuellement comme le bois des cerfs.

Au milieu du front est une peau molle, plissée & élastique, dans les plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse, d'où il suinte une matière odorante.

CHEVROTAIN, (le) est un petit animal désigné par presque tous les voyageurs sous le nom de *petit cerf* ou de *petite biche*; il est tout au plus de la grandeur d'un lièvre, & ses petites jambes sont si fines, qu'après les avoir garnies d'argent ou d'or, on s'en sert comme de cure-dents. Le *chevrotain* ressemble beaucoup au cerf par la figure, la légéreté du corps, la courte queue, & la forme des jambes; à la gazelle, par la forme des pieds & des cornes; & il s'éloigne de l'un & de l'autre, & se rapproche de la chèvre en ce qu'il n'a point d'enfoncement au-dessous des yeux; mais, dans le réel, il n'est ni cerf, ni gazelle, ni chèvre; il fait une ou plusieurs espèces à part.

Ces petits animaux sont doux, familiers, d'une figure élégante, & très-bien proportionnés dans leur petite taille; ils font des sauts & des bonds prodigieux, mais apparemment ils ne peuvent courir long-temps, car les Indiens les prennent à la course : les Nègres les chassent de même, & les tuent à coups de bâton ou de petites zagaies, & cette chasse est une de celles qu'ils font le plus volontiers, parce que la chair des *chevrotains* est excellente à manger.

Il paroît que toutes les espèces de *chevrotains* doivent se réduire à deux principales; l'une sans cornes & marquetée de taches blanches, qui est le *chevrotain des Indes orientales*, où on l'appelle *memina*, & cette espèce renferme trois ou quatre variétés; l'autre, d'une couleur uniforme sur tout le corps, & dans laquelle le mâle porte de petites cornes d'un pouce de longueur sur autant de circonférence, creuses, noirâtres, un peu courbées, fort pointues, & environnées à la base de trois ou quatre anneaux transversaux. Cette seconde espèce se nomme *guevei* ou *chevrotain de Guinée à cornes*; le plus petit *chevrotain*, qu'on appelle au Sénégal *guevei kaior* n'est qu'une variété de cette dernière espèce.

Au reste, tous ces petits animaux ne peuvent vivre que dans les climats excessivement chauds; ils sont si délicats, qu'on a beaucoup de peine à les transporter vivans en Europe, où ils périssent en peu de temps. Ce sont les plus petits, sans aucune comparaison, des animaux à pied fourchu. Nous ignorons s'ils produisent plusieurs petits à la fois. Ils se trouvent en grand nombre aux Indes, à Java, à Ceylan, au Sénégal, à Congo, & dans tous les autres pays excessivement chauds; mais il ne s'en trouve point en Amérique ni dans aucune des contrées tempérées de l'ancien continent.

Le *chevrotain* s'appelle en latin moderne *tragulus*; au Sénégal *guevei*, & *Roi des cerfs* par les Nègres.

CHICAL, en Turquie, est le chacal. *Voyez* ce mot.

CHIEN (le). Pour l'intelligence & la sagacité, l'attachement & la reconnoissance, en un mot, pour tout ce qui, dans les effets de l'instinct, imite l'esprit, & dans le sentiment ressemble à des vertus, le *chien*, entre tous les animaux, est le chef-d'œuvre de la Nature; c'est un ami que l'homme a trouvé parmi eux, & pour lui souvent plus fidèle que les amis qu'il cherche, & croit rencontrer parmi ses semblables. Indépendamment de la beauté de la forme, de la vivacité, de la force & de la légéreté, le *chien* a par excellence toutes les qualités intérieures qui pouvoient attirer nos regards : un naturel ardent, colère, même féroce & sanguinaire, & qui rend le *chien* sauvage redoutable à tous les animaux, cède dans le *chien* domestique aux sentimens les plus doux, au plaisir de s'attacher, & au desir de plaire; il vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force, ses talens; il attend ses ordres pour en faire usage : il le consulte, il l'interroge, il le supplie : un coup-d'œil suffit, il entend les signes de sa volonté; sans avoir, comme l'homme, la lumière de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment; il a de plus que lui la fidélité, la constance dans ses affections; nulle ambition, nul intérêt, nul desir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire; il est tout zèle, tout ardeur, tout obéissance; plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitemens; il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage; loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves; il lèche cette main, instrument de douleur qui vient de le frapper; il ne lui oppose que la plainte, & la désarme enfin par la patience & la soumission.

L'on peut dire que le *chien* est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve; le seul qui connoisse toujours son maître & les amis de la maison; le seul qui entende son nom & qui reconnoisse la voix domestique; le seul qui,

lorsqu'il a perdu son maître, & qu'il ne peut le retrouver, l'appelle par ses gémissemens; le seul qui, dans un voyage long qu'il n'aura fait qu'une fois, se souvient du chemin & retrouve la route; le seul enfin dont les talens naturels soient évidens, & l'éducation toujours heureuse.

Plus docile que l'homme, plus souple qu'aucun des animaux, non-seulement le *chien* s'instruit en peu de temps, mais même il se conforme aux manières, à toutes les habitudes de ceux qui lui commandent; il prend le ton de la maison qu'il habite; comme les autres domestiques, il est dédaigneux chez les grands & rustre à la campagne; toujours empressé pour son maître, & prévenant pour ses seuls amis, il ne fait aucune attention aux gens indifférens; il se déclare contre les importuns; il les connoît aux vêtemens, à la voix, à leurs gestes, & les empêche d'approcher. Lorsqu'on lui a confié pendant la nuit la garde de la maison, il devient plus fier, & quelquefois féroce; il veille, il fait la ronde, il sent de loin les étrangers, & pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élance, s'oppose, & par des aboyemens réitérés, des efforts & des cris de colère, il donne l'alarme, avertit & combat; furieux, il se précipite sur eux, les blesse, les déchire, leur ôte ce qu'ils s'efforçoient d'enlever; mais content d'avoir vaincu, il se repose sur les dépouilles, n'y touche pas, même pour satisfaire son appétit, & donne en même temps des exemples de courage, de tempérance & de fidélité.

On sentira de quelle importance cette espèce est dans l'ordre de la Nature, en supposant un instant qu'elle n'eût jamais existé. L'homme n'auroit pu, sans le secours du *chien*, conquérir, dompter, réduire en esclavage les autres animaux; il ne pourroit encore aujourd'hui découvrir, chasser, détruire les bêtes sauvages & nuisibles. Pour se mettre en sûreté & pour se rendre maîtres de l'univers vivant, il a donc fallu commencer par se faire un parti parmi les animaux, se concilier avec douceur & par caresses ceux qui seront trouvés capables de s'attacher & d'obéir, pour les opposer aux autres. Le premier art de l'homme a donc été l'éducation du *chien*, & le fruit de cet art la conquête & la possession paisible de la terre.

Aussi le *chien* fidèle à l'homme conservera toujours une portion de l'empire, un degré de supériorité sur les autres animaux; il leur commande; il règne lui-même à la tête d'un troupeau; il s'y fait mieux entendre que la voix du berger; la sûreté, l'ordre & la discipline sont les fruits de sa vigilance & de son activité; mais c'est sur-tout à la guerre contre les animaux sauvages qu'éclate son courage, & que son intelligence se déploye toute entière. Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix du chasseur a donné le signal d'une guerre prochaine, brillant d'une ardeur nouvelle, le *chien* marque sa joie par les plus vifs transports; il annonce par ses mouvemens & par ses cris l'impatience de combattre & le desir de vaincre; marchant ensuite en silence, il cherche à reconnoître le pays, à découvrir, à surprendre l'ennemi dans son fort; il recherche ses traces, il les suit pas à pas, & par des accens différens, indique le temps, la distance, l'espèce, & même l'âge de celui qu'il poursuit. En vain l'ennemi oppose la ruse à la sagacité, & déploie toutes les ressources de son instinct pour faire perdre sa trace; en vain il cherche à en substituer une autre à sa mauvaise fortune; le *chien* ne perd pas l'objet de sa poursuite; il voit de l'odorat tous les détours du labyrinthe, & loin d'abandonner l'ennemi pour un indifférent; après avoir triomphé de la ruse, il s'indigne, il redouble d'ardeur, arrive enfin, l'attaque, & le mettant à mort, étanche dans le sang sa soif & sa haine.

Le penchant pour la chasse ou la guerre est commun à l'homme avec les animaux; l'homme sauvage ne sait que combattre & chasser. Tous les animaux qui aiment la chair & qui ont de la force & des armes, chassent naturellement; les plus forts, comme le tigre & le lion, chassent seuls & sans art; les loups, les renards, les *chiens* sauvages se réunissent, s'entendent, s'aident, se relayent, & partagent la proie; & lorsque l'éducation a perfectionné ce talent naturel dans le *chien* domestique, lorsqu'on lui a appris à réprimer son ardeur, à mesurer ses mouvemens, qu'on l'a accoutumé à une marche régulière, & à l'espèce de discipline nécessaire à cet art, il chasse avec méthode, & toujours avec succès.

Le *chien*, lorsqu'il vient de naître, n'est pas encore entièrement achevé. Dans cette espèce, comme dans celles de tous les animaux qui produisent en grand nombre, les petits, au moment de leur naissance, ne sont pas aussi parfaits que dans les animaux qui n'en produisent qu'un ou deux. Les *chiens* naissent communément avec les yeux fermés; les deux paupières sont adhérentes par une membrane qui se déchire, lorsque le muscle de la paupière supérieure est devenu assez fort pour la relever & vaincre cet obstacle, & la plupart des *chiens* n'ont les yeux ouverts qu'au dixième ou douzième jour. Dans ce même temps les os du crâne ne sont pas entièrement formés, le corps est bouffi, le museau gonflé, & leur forme totale n'est pas encore bien dessinée; mais en moins d'un mois ils apprennent à faire usage de tous leurs sens, & prennent ensuite de la force & un prompt accroissement. Vers neuf ou dix mois ils commencent à être en état d'engendrer. Le mâle peut s'accoupler en tout temps, mais la femelle ne le reçoit que dans des temps marqués; c'est ordinairement deux fois par an, & plus fréquemment en hiver qu'en été; la chaleur dure dix, douze, & quelquefois quinze

jours, & se marque par des signes extérieurs; le mâle sent de loin la femelle dans cet état, il la recherche; mais ordinairement elle ne se livre que six ou sept jours après qu'elle a commencé à entrer en chaleur. Un seul accouplement suffit pour qu'elle conçoive, même en grand nombre; cependant lorsqu'on la laisse en liberté, elle les réitère plusieurs fois par jour, & avec tous les *chiens* qui se présentent; on observe seulement que lorsqu'elle peut choisir, elle préfère toujours ceux de la plus grosse & de la plus grande taille, quelque laids & quelque disproportionnés qu'ils puissent être: aussi arrive-t-il assez souvent que des petites chiennes, qui ont reçu des mâtins, périssent en faisant leurs petits. Une autre circonstauce de leur accouplement est sa durée involontaire, qui tient à une singularité de conformation dans l'organe du mâle, qui, non-seulement a les corps caverneux fort enflés, & de manière à former un bourlet, mais qui de plus renferme un os particulier, qu'on trouve aussi dans le loup, le renard, & quelques-autres animaux.

Les chiennes portent neuf semaines, c'est-à-dire, soixante-trois jours, quelquefois soixante-deux ou soixante-un, & jamais moins de soixante. Elles produisent six, sept, & quelquefois jusqu'à douze petits. Celles de la plus grande & de la plus forte taille produisent en plus grand nombre que les petites, qui souvent ne font que quatre ou cinq, & quelquefois qu'un ou deux petits, sur-tout dans les premières portées, qui, dans tous les animaux, sont toujours moins nombreuses que les autres.

La vie du *chien* paroît bornée à quatorze ans, quoiqu'on en ait gardé quelques-uns jusqu'à vingt. L'on peut connoître son âge par les dents, qui, dans la jeunesse, sont blanches, tranchantes & pointues, & qui, à mesure qu'il vieillit, deviennent noires, mousses & inégales; on le connoît aussi par le poil, car il blanchit sur le museau, sur le front & autour des yeux. On en juge également par le son de sa voix qui devient rauque.

Ces animaux, qui de leur naturel sont très-vigilans, très actifs, & qui sont faits pour le plus grand mouvement, deviennent dans nos maisons, par la surcharge de la nourriture, si pesans & si paresseux, qu'ils passent toute leur vie à ronfler, dormir & manger. Ce sommeil, presque continuel, est souvent accompagné de rêves, où l'ardeur du naturel se retrouve; car ils paroissent chasser en songe, sont agités, haletans & aboyent d'une voix étouffée. Ils sont naturellement voraces & gourmands, & cependant ils peuvent se passer de nourriture pendant long-temps: mais l'eau paroît leur être encore plus nécessaire que la nourriture; ils boivent souvent & abondamment, on croit même vulgairement que quand ils manquent d'eau pendant long-temps ils deviennent enragés. Une chose qui leur est particulière, & qu'on ne doit attribuer qu'à la sécheresse de leur tempérament, c'est qu'ils paroissent faire des efforts & souffrir toutes les fois qu'ils rendent leurs excrémens.

Tous les *chiens* de quelque race & de quelque pays qu'ils soient, perdent leur poil dans les climats excessivement chauds; ils y perdent aussi leur voix; dans de certains pays ils sont tout-à-fait muets; dans d'autres ils ne perdent que la faculté d'aboyer; ils hurlent comme les loups & glapissent comme les renards; ils deviennent laids & prennent tous des oreilles droites & pointues; ce n'est aussi que dans les climats tempérés que les *chiens* conservent leur ardeur, leur courage, leur sagacité, & les autres talens qui leur sont naturels; ils perdent donc tout lorsqu'on les transporte dans des climats trop chauds; mais il se trouve que dans ces mêmes pays où ils ne peuvent plus servir à aucun des usages auxquels nous les employons, on les recherche pour la table; les Nègres préfèrent la chair du *chien* à celle de tous les autres animaux, & le mets le plus délicieux de leurs festins est un *chien* rôti. Ce même goût pour la chair du *chien* se retrouve chez les sauvages du Canada.

De tous les animaux, le *chien* est celui dont la nature est le plus sujette aux variétés & aux altérations causées par les influences physiques. Il y a dans cette espèce une multitude innombrable de variétés pour la grandeur de la taille, la figure du corps, l'alongement du museau, la forme de la tête, la longueur & la direction des oreilles & de la queue, la couleur, la qualité, la quantité du poil &c., mais comme tous les *chiens* produisent ensemble des individus qui peuvent se perpétuer en produisant eux-mêmes d'autres individus, il est évident que, quelques différens, quelques variés qu'ils soient, ils ne sont tous qu'une seule & même espèce,

Ce qui est difficile à saisir dans cette nombreuse variété des races différentes, c'est le caractère de la race primitive & originaire.

Avant la découverte de l'Amérique, il n'y avoit dans ce continent qu'une seule & même race de *chiens*, & les voyageurs s'accordent à dire que ces *chiens* étoient très-laids, qu'ils avoient les oreilles droites, le poil long & rude, le museau effilé, la queue longue; ces caractères se retrouvent à très-peu-près dans les *chiens* qu'on y a transporté d'Europe, & qui y étant devenus sauvages depuis cent cinquante ou deux cents ans, ont dû se rapprocher de leur forme primitive. On retrouve ces caractères également dans les *chiens* originaires des climats du Nord comme de ceux du Midi de notre continent, & ceux qu'on y transporte de nos climats, y dégénèrent dès la seconde ou troisième génération, quelquefois plutôt, & ne produisent plus que des individus à oreilles droites, &c. comme les autres. L'érection des oreilles, la longueur du museau,

la rudesse & la longueur du poil, nous paroissent donc être les caractères de la race primitive : or, ces caractères conviennent au *chien* que l'on appelle *chien de berger*, plus qu'à aucun autre.

On peut donc présumer avec vraisemblance que le *chien* de berger est de tous les *chiens* celui qui approche le plus de la race primitive, puisque dans tous les pays habités par des hommes sauvages, ou même par des hommes à demi civilisés, les *chiens* ressemblent à cette sorte de *chien* plus qu'à aucun autre ; que dans le continent entier du nouveau monde, il n'y en avoit pas d'autres ; qu'on les retrouve seuls de même au nord & au midi de notre continent, & qu'en France, où on les appelle communément *chiens de Brie*, & dans les autres climats tempérés, ils sont encore en grand nombre, quoiqu'on se soit beaucoup plus occupé à faire naître ou à multiplier les autres races qui ont plus d'agrément qu'à conserver celle-ci qui n'a que de l'utilité & qu'on a par cette raison dédaignée & abandonnée aux paysans chargés du soin des troupeaux.

Si l'on considère aussi que *ce chien*, malgré sa laideur & son air triste & sauvage, est cependant supérieur par l'instinct à tous les autres *chiens*, qu'il a un caractère décidé auquel l'éducation n'a point de part, qu'il est le seul qui naisse, pour ainsi dire, tout élevé, & que guidé par le seul naturel, il s'attache de lui-même à la garde des troupeaux avec une assiduité, une vigilance, une fidélité singulière, qu'il les conduit avec une intelligence admirable & non communiquée, que ses talens sont l'étonnement & le repos de son maître, tandis qu'il faut au contraire beaucoup de temps & de peines pour instruire les autres *chiens* : on se confirmera dans l'opinion que *ce chien* est le vrai *chien* de la nature, celui qu'elle nous a donné pour la plus grande utilité, celui enfin qu'on doit regarder comme la souche & le modèle de l'espèce entière.

Voici donc l'ordre suivant lequel nous croyons devoir ranger les différentes races de *chiens*.

Le *chien de berger*, souche de toutes les autres. Ce *chien* transporté dans les climats rigoureux du Nord, s'est enlaidi & rapetissé chez les Lappons, & paroit s'être maintenu & même perfectionné en Irlande, en Russie, en Sibérie, où le climat est moins rigoureux & les hommes un peu plus civilisés. Ainsi, le *chien loup*, le *chien de Sibérie*, celui de Lapponie, du Canada, & même celui des Hottentots, &c. ne sont qu'un même *chien* avec le *chien* de berger. Ils n'en diffèrent en effet que par la taille, & parce qu'ils sont plus ou moins étoffés, que leur poil est plus ou moins rude, plus ou moins long, & plus ou moins fourni ; mais ils ont tous les oreilles droites, le poil épais & long, l'air sauvage, & ils n'aboient pas aussi fréquemment ni de la même manière que ceux qui, dans des climats plus favorables, se sont perfectionnés davantage. Le *chien d'Islande* est le seul qui n'ait pas les oreilles entièrement droites, elles sont un peu pliées par leur extrémité.

Le même *chien* de berger transporté dans des climats tempérés & chez des peuples entièrement policés, comme en France, en Angleterre, en Allemagne, aura perdu ses oreilles droites, son air sauvage, son poil rude, épais & long, & sera devenu *dogue*, *chien courant*, & *mâtin* par la seule influence de ces climats. Le mâtin & le dogue ont encore les oreilles en partie droites, elles ne sont qu'à demi pendantes, & ils ressemblent assez par leurs mœurs & leur naturel sanguinaire, au *chien* duquel ils tirent leur origine. Le *chien* courant est celui des trois qui s'en éloigne le plus par ses oreilles longues & entièrement pendantes, par sa douceur, sa docilité & même par sa timidité.

Le *chien courant*, le *braque* ou *chien couchant*, le *basset*, ne font qu'une même race ; car, on trouve souvent dans une même portée, des *chiens* courans, des braques & des bassets, quoique la *lice* n'ait été couverte que par un de ces trois *chiens*. On peut encore comprendre dans cette race, l'*épagneul* & le *barbet* ; tous ces *chiens* ont à-peu-près la même forme & le même instinct ; ils ne diffèrent entr'eux que par la hauteur des jambes & par l'ampleur des oreilles qui, dans tous, sont cependant longues, molles & pendantes, & ils ont tous le museau gros. Le *chien* courant, le braque & le basset, paroissent être originaires de l'Angleterre, de la France & de l'Allemagne, & ils dégénèrent quand on les transporte dans des climats plus chauds, comme en Turquie & en Perse ; mais l'épagneul & le barbet sont originaires d'Espagne & de Barbarie, où la température du climat fait que le poil de tous les animaux est plus long, plus soieux & plus fin que dans tout autre pays.

Le *grand épagneul* a le poil lisse & de moyenne longueur, les oreilles longues & garnies de belles soies, de même que la culotte & le derrière des pattes ; la tête est marquée symmétriquement, c'est-à-dire, que le museau & le milieu du front sont blancs, & le reste de la tête d'une autre couleur.

Le *petit épagneul* a le nez plus court que le grand, à proportion de la grosseur du corps ; les yeux sont gros & à fleur de tête, & la cravate est garnie de soies blanches. C'est de tous les *chiens* celui qui a la plus belle tête ; plus il a les soies des oreilles & de la queue longues & douces, plus il est estimé. Il est fidèle & caressant ; les épagneuls noirs & blancs sont ordinairement marqués de feu sur les yeux.

L'*épagneul noir* ou *gredin*, est tout noir & à-peu-près de même service que l'autre épagneul, mais il est beaucoup moins docile.

Le *grand barbet*, a le poil long, cotonneux & frisé ; les oreilles charnues & couvertes d'un poil moins frisé & plus long que celui du reste du

du corps : il a la tête ronde, les yeux beaux, le museau court & le corps trapu. Les barbets sont ordinairement très-aisés à dresser : ils vont à l'eau ; on leur coupe le bout de la queue & on les tond symmétriquement pour les rendre plus beaux & plus propres ; & à cet égard, ce sont de tous les *chiens* ceux qui demandent le plus de soin.

Le *petit barbet* ressemble au grand, mais on ne le dresse pas ; il ne va pas à l'eau ; il est très-attaché à son maître. Les barbets, en général, sont les plus affectionnés de tous les *chiens* ; On a des exemples surprenans de leur fidélité & de leur instinct.

Le *limier* est plus fort que le braque ; il a la tête plus grosse, les oreilles plus épaisses, & la queue courte ; c'est le *chien* favori du vêneur, & qui lui sert à quêter & à lancer la bête. *Voyez* LIMIER.

Le *braque de Bengale* ne diffère du braque commun que par sa robe qui est mouchetée. Le *basset à jambes torses* ne fait pas non plus une race différente du basset à jambes droites, parce que ce défaut dans les jambes vient originairement d'une maladie semblable au rachitis dont quelques individus ont été attaqués, & dont ils ont transmis le résultat, qui est la déformation des os, à leurs descendans.

Le *grand* & le *petit épagneul* qui ne diffèrent que par la taille, transportés en Angleterre, ont changé du blanc au noir, & sont devenus *grand* & *petit gredin*. Le *pyrame* n'est qu'un gredin noir comme les autres, mais marqué de feu aux quatre pattes, aux yeux & au museau.

Le *mâtin*, transporté au Nord, est devenu *grand danois*, & transporté au Midi, est devenu *lévrier* ; car, le grand danois n'est qu'un mâtin plus fourni, plus étoffé ; le lévrier, un mâtin plus effilé, plus délié, & tous deux plus soignés. Les grands lévriers viennent du Levant, ceux de taille médiocre d'Italie, & ces lévriers d'Italie, transportés en Angleterre, sont devenus *levrons*, c'est-à-dire, lévriers encore plus petits. Ces petits lévriers ne sont recherchés que pour la figure, car, à peine ont-ils l'instinct de s'attacher à leur maître. Entre les grands lévriers, on distingue :

Le *grand lévrier à poil ras*, qui est presqu'aussi grand que le grand danois ; il a les os menus, le dos voûté, le ventre creusé, les pattes sèches, le museau très-alongé, les oreilles longues & étroites, couchées sur le cou, lorsqu'il court, & relevées au moindre bruit ; on le dresse pour la chasse ; il a très-bon œil, mais il n'a point de sentiment.

Le *grand lévrier à poil long*, qui est un métis provenu d'un grand lévrier à poil ras & d'une épagneule de la grande espèce : il a les mêmes qualités à-peu-près que le lévrier à poil ras, mais il a un peu plus de sentiment.

Le *grand danois* transporté en Irlande, en Ukraine, en Tartarie, en Epire, en Albanie, est devenu *chien d'Irlande*, & c'est le plus grand de tous les *chiens* ; on s'en sert dans le Nord pour tirer des chariots. Le *grand danois* que nous employons fastueusement & très-abusivement à courir devant les voitures, & que l'on appelle pour cela *danois de carrosse*, comme si ce n'étoit pas assez des dangers auxquels exposent, dans une ville immense, les roues & les chevaux, est de la hauteur du dogue d'Angleterre, mais a le museau plus effilé ; il est ordinairement de couleur ventre-de-biche, mais il s'en trouve aussi de pommelés & de noirs marqués de feu. Ce sont de très-beaux *chiens*, & dont on pourroit se servir autrement qu'à l'usage insolent auquel on les emploie.

Le *dogue* paroit seul former une variété différente de toutes les autres, tant pour la forme que pour l'instinct ; il semble aussi affecter un climat particulier ; il vient d'Angleterre, & l'on a beaucoup de peine à en conserver la race en France. Ce *chien* transporté d'Angleterre en Dannemarck, est devenu *petit danois* ; & ce même petit danois transporté dans des climats chauds, a perdu son poil & est devenu *chien turc*. Le petit danois est amusant & facile à instruire & à dresser. Le *chien* turc paroit avoir perdu avec son poil une partie de son instinct ; il est foible, timide, & toujours tremblotant de froid.

Toutes ces races, avec leurs variétés, n'ont été produites que par l'influence du climat, jointe à la douceur de l'abri, à l'effet de la nourriture, & aux résultats d'une éducation soignée. Les autres *chiens* ne sont pas de races pures, & proviennent du mélange de ces premières races. Ces races métives sont :

Le *lévrier métis* ou *lévrier à poil de loup*, qui vient du lévrier & du mâtin. Il a le museau moins effilé que le franc lévrier, qui est très-rare en France.

Le *chien de calabre*, issu du grand danois & du grand épagneul : c'est un beau *chien* à longs poils touffus, & plus grand par la taille que les plus gros mâtins.

Le *burgos*, issu de l'épagneul & du basset.

Le *chien-lion*, issu de l'épagneul & du petit danois. Il est fort rare : il a de grandes soies lisses, & sa queue forme un beau panache.

Le *bouffé*, issu du grand épagneul & du barbet. Il est de la taille des plus grands barbets, & a le poil long, fin & frisé.

Le *petit barbet*, issu du petit épagneul & du barbet.

Le *dogue de forte race*, issu du dogue & du mâtin. Il est beaucoup plus gros que le dogue d'Angleterre, & tient plus du dogue que du mâtin. La race des dogues d'Angleterre, appellés *bouledogues*, donne les plus hardis & les plus vigoureux de tous les *chiens* ; ils ont le masque noir, jouflu, ridé & la tête très-grosse.

Le *doguin*, issu du dogue d'Angleterre & du petit danois.



Tous ces *chiens* font des métis fimples, & viennent du mêlange de deux races pures ; mais il y a encore d'autres *chiens* qu'on pourroit appeller *doubles-métis* ; parce qu'ils viennent du mêlange d'une race pure & d'une race déja mêlée ; tels font :

Le *roquet*, qui vient du doguin & du petit danois.

Le *chien d'Alicante*, qui vient du doguin & du petit épagneul.

Le *chien de Malte* ou *bichon*, qui vient du petit épagneul & du petit barbet.

Enfin, il y a des *chiens* qu'on pourroit appeller *triples métis*, parce qu'ils viennent du mêlange de deux races déjà mêlées toutes deux : tel eft le *chien d'Artois*, *iffois* ou *quatre-vingt*, qui vient du doguin & du roquet ; tels font encore les *chiens* que l'on appelle vulgairement *chiens des rues*, qui reffemblent à tous les *chiens* en général, fans reffembler à aucun en particulier, parce qu'ils proviennent du mêlange de races déja plufieurs fois mêlées.

Le dogue d'Angleterre, celui de forte race, & le doguin, ont le nez fi court, qu'ils ont peu d'odorat. Il paroit auffi que la fineffe de l'odorat dans les *chiens* dépend de la groffeur plus que de la longueur du mufeau ; car le levrier, le mâtin & le grand danois, qui ont le mufeau fort alongé, ont beaucoup moins de nez que le *chien* courant, le braque & le baffet, & même que l'épagneul & le barbet, qui ont tous, à proportion de leur taille, le mufeau moins long, mais plus gros que les premiers.

Rien de plus oppofé, fans doute, que le naturel du *chien* & celui du loup ; d'une part, familiarité, intelligence, attachement admirables : de l'autre, inftinct fauvage & cruauté farouche, que rien ne peut adoucir, apprivoifer, ni dompter : nulle antipathie, même plus violente & plus marquée que celle qui règne conftamment entre ces deux animaux ; néanmoins, le loup & le *chien*, fi différens par les qualités morales, font entièrement & exactement femblables dans toute leur organifation phyfique, au point que s'ils ne produifent pas enfemble, c'eft beaucoup plus la difficulté des rencontres, le fentiment antipathique & la haine invétérée qui les en empêche, qu'aucune difproportion ou différence organique. Cependant, cette oppofition du naturel paroiffoit à plufieurs Naturaliftes fi caractériftique & fi puiffante, qu'ils avoient jugé l'union impoffible ou du moins infructueufe ; & des effais dirigés avec toutes fortes de foins, fous les yeux de M. le Comte de Buffon, étoient, en effet, reftés inutiles ; mais le hazard, fouvent plus heureux que les tentatives, a fait éclorre cette race métive, & réfolu le problême. C'eft chez M. le Marquis de Spontin-Beaufort que font nés ces *loups-chiens*, d'une louve habituée de jeuneffe dans la baffe-cour avec un *chien* avec lequel, l'antipathie vaincue, elle avoit fini par s'affectionner.

Les Grecs favoient que l'efpèce du loup & celle du *chien* pouvoient s'allier & produire enfemble, & ils avoient donné le nom de *crocotte* au métis né de leur accouplement. Il eft vrai qu'ils avoient, felon leur coutume, chargé de fables l'hiftoire du *crocotte* ; mais il n'en réfulte pas moins qu'ils avoient eu la connoiffance d'un fait dont la tradition s'étoit perdue pour nos Naturaliftes modernes.

Du refte, ces *loups-chiens*, dont la race a été envoyée à M. de Buffon, qui en obferve les dégradations & les nuances en la croifant, paroiffent, au premier afpect, être beaucoup plus loups que *chiens* ; & les fignes du naturel intérieur ne démentent point cette apparence ; ils font fauvages, craintifs & farouches ; ils hurlent plus qu'ils n'aboient ; & fi, de cette alliance entre les efpèces du loup & du *chien*, on vouloit conclure leur identité originaire, (ce qui néanmoins feroit étendre la conclufion au-delà de ce que le fait nous préfente), il faudroit avouer que cette origine eft prodigieufement éloignée, & croire que l'éducation, le difputant à la nature, auroit ici créé en quelque forte une efpèce, puifque c'eft une véritable création dans l'ordre des êtres que de donner à l'un d'eux un naturel nouveau & entièrement oppofé à celui dont il étoit doué, & tel que celui du *chien*, comparé à celui du loup, fi enfin il eft vrai que le loup foit le *chien* de la Nature.

CHIEN-CRABE. *Voyez* CRABIER.

CHIEN-VOLANT, de la Nouvelle Efpagne, eft le vampire, très-grande chauve-fouris. *V.* VAMPIRE.

CHIENGTUENDEN, en Perfe, thinocéros. *Voyez* ce mot.

CHINCHE (le), eft la troifième efpèce du genre des *mouffettes* : il eft blanc fur le dos & noir fur les flancs, avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche, qui s'étend depuis le chignon jufqu'au chanfrein ; il a les oreilles larges & prefque femblables à celles de l'homme ; les cartilages qui les compofent ont leurs bords renverfés en-dedans, leurs lobes ou parties inférieures pendent un peu en-bas, & toute la difpofition de fes oreilles marque que cet animal a le fens de l'ouie fort délicat ; fa queue eft très-touffue, & fournie de très-longs poils blancs, mêlés de noir. *Voyez* MOUFFETTE & COASE.

Le *chincille*, d'Acofta, qui fe trouve au Pérou, paroit être le même animal que le *chinche*, qui ne fe rencontre que dans les climats les plus chauds de l'Amérique méridionale.

CHINCHIN, en Tartarie, pithèque, efpèce de finge fans queue. *Voyez* PITHÈQUE.

CHINCILLE, d'Acofta. *Voyez* CHINCHE.

CHIRI, au Malabar, eft la Mangoufte. *Voyez* MANGOUSTE.

CHOAG-KAMA, au cap de Bonne-Efpérance, papion, efpèce de babouin. *Voyez* PAPION.

CHUCHIE, dans quelques endroits de l'Amérique, eft le pécari. *Voyez* PÉCARI.

CHUCIA ou CHIURCA, de Cardan, est le sarigue. *Voyez* SARIGUE.

CHULON ou CHELASON, est le nom du lynx ou loup-cervier, en Tartarie.

CIRQUINÇON, tatou à dix-huit bandes. *Voyez* TATOUX.

CITLI, de Fernandez, paroît être le même animal que le tapeti de Marcgrave. *Voyez* TAPETI.

CIVETTE (la), appellée par quelques-uns *chat musqué*, n'a rien de commun avec le chat que l'agilité, & ressembleroit plutôt au renard, surtout par la tête; elle a la robe marquée de bandes & de taches, ce qui l'a fait prendre aussi quelquefois pour une petite panthère; mais ce qui caractérise la *civette*, c'est qu'elle a auprès des parties de la génération une ouverture dans laquelle se trouve une liqueur odorante, une humeur épaisse, d'une consistance semblable à celle des pommades, & dont le parfum, quoique très-fort, est agréable au sortir même du corps de l'animal.

Ce parfum, bien différent du musc, est si fort qu'il se communique à toutes les parties du corps de la *civette*; le poil en est imbu & la peau pénétrée, au point que l'odeur s'en conserve longtemps après la mort de l'animal, & que vivant l'on ne peut en soutenir la violence, sur-tout si le lieu est renfermé.

Pour recueillir ce parfum, on met la *civette* dans une cage étroite où elle ne peut se tourner; on ouvre la cage par le bout, on tire l'animal par la queue, & on le contraint de demeurer dans cette situation en mettant un bâton en travers des barreaux de la cage, au moyen duquel on lui gêne les jambes de derrière, ensuite on fait entrer une petite cuillier dans le sac qui contient le parfum; on racle exactement toutes les parois intérieures de ce sac, & on met la matière qu'on en tire dans un vase qu'on couvre avec soin. Cette opération se répète deux ou trois fois par semaine. La quantité de l'humeur odorante dépend beaucoup de la qualité de la nourriture & de l'appétit de l'animal; il en rend d'autant plus, qu'il est mieux & plus délicatement nourri. De la chair crue & hachée, des œufs, du riz, de petits animaux, des oiseaux, de la jeune volaille, & sur-tout du poisson, sont les mets qu'il faut lui offrir, & varier de manière à entretenir sa santé & exciter son goût.

Le réservoir qui contient la liqueur odorante de la *civette*, est au-dessous de l'anus, & au-dessus d'un autre orifice, si semblable dans les deux sexes, que sans la dissection toutes les *civettes* pourroient paroître femelles. Comme on a remarqué que les *civettes* sont incommodées de cette liqueur, quand les vaisseaux qui la contiennent en sont trop pleins, on leur a aussi trouvé des muscles dont elles se servent pour comprimer ces vaisseaux & la faire sortir. Quoiqu'elle soit en plus grande quantité dans ces réservoirs & qu'elle s'y perfectionne mieux, il y a lieu de croire qu'elle se répand aussi en sueur par toute la peau; en effet, le poil des *civettes* sent bon, & particulièrement celui du mâle.

Les *civettes* sont naturellement farouches, & même un peu féroces; cependant on les apprivoise aisément, au moins assez pour les approcher & les manier sans grand danger: elles ont les dents fortes & tranchantes, mais leurs ongles sont foibles & émoussés; elles sont agiles & même légères, quoique leur corps soit assez épais; elles sautent comme les chats & peuvent aussi courir comme les chiens; leurs yeux brillent la nuit, & il est à croire qu'elles voient dans l'obscurité; lorsque les petits animaux, oiseaux, volailles leur manquent, elles mangent des racines & des fruits; elles boivent peu & n'habitent pas dans les terres humides, elles se tiennent volontiers dans les sables brûlans & dans les montagnes arides.

Les *civettes* produisent en assez grand nombre dans leur climat & non ailleurs. Quoiqu'originaires des contrées les plus chaudes de l'Afrique & de l'Asie, elles peuvent cependant vivre dans les pays tempérés, & même froids, pourvu qu'on les défende avec soin des injures de l'air, & qu'on leur donne des alimens succulens & choisis; on en nourrit un assez grand nombre en Hollande où l'on fait commerce de leur parfum. La *civette* (parfum), faite à Amsterdam, est préférée à celle qui vient du Levant ou des Indes, qui est ordinairement moins pure: celle qu'on tire de Guinée seroit la meilleure de toutes, si les Nègres, ainsi que les Indiens & les Lévantins, ne la falsifioient en y mêlant des sucs de végétaux, comme du storax & autres drogues balsamiques & odoriférentes. Au reste, on ne fait plus guère à présent usage de ce parfum, que l'on appelle en françois *civette* comme l'animal, & *zibet* ou *algallia*, en Arabie, aux Indes & dans le Levant, où l'on en fait une plus grande consommation qu'en Europe.

L'espèce qui fournit en Asie ce parfum, est un peu différente de la *civette* que nous venons de décrire, & cette espèce est celle du *zibet*. Il est vrai que la *civette* & le zibet ont entr'eux des rapports essentiels de conformation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; cependant ils diffèrent l'un de l'autre par un assez grand nombre d'autres caractères pour qu'on puisse les regarder comme faisant deux espèces différentes; car outre les différences qui se trouvent dans les parties intérieures de ces animaux, & dans la structure des réservoirs qui contiennent leur parfum, ils diffèrent encore à l'extérieur, en ce que la *civette* a la taille plus courte & plus épaisse que le zibet, le museau moins long, plus gros & un peu convexe, la queue moins longue, & tachée plus foiblement, le poil plus long & moins doux, les joues & le dessous des yeux noirs, avec une crinière de longs poils sur le cou & le long de l'épine du dos. Au reste, ces animaux ont à-peu-près les mêmes habitudes naturelles. *Voyez* ZIBET.

La *civette* eſt *l'animal zibethi* de Caius dans Geſner; *l'animal du muſc* des Mémoires de l'Acad. an. 1731; le *viverra caudâ annulatâ* de Linnée; le *meles faſciis & maculis albis, nigris & ruſeſcentibus variegata* de Briſſon.

COAITA (le), eſpèce de ſinge de la famille des *ſapajous*, qui a la face nue & tannée, les oreilles nues auſſi, & faites comme celles de l'homme; la queue plus longue que la tête & le corps pris enſemble, & n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant. Le *coaita* marche à quatre pieds, & il a environ un pied & demi de longueur. Il y a variété dans cette eſpèce pour les couleurs du poil; car les uns l'ont abſolument noir, & d'autres ont du poil blanchâtre ſur la gorge & le ventre. Les ſapajous *coaitas* ſont d'un naturel doux & docile. Ils ſont intelligens & très-adroits; ils vont de compagnie, s'avertiſſent, s'entr'aident & ſe ſecourent; la queue leur ſert exactement d'une cinquième main; il paroît même qu'ils ſont plus de choſes avec la queue qu'avec les mains ou les pieds. On aſſure qu'ils pêchent & prennent du poiſſon avec cette longue queue; ils ont l'adreſſe de caſſer l'écaille des huîtres pour les manger, & il eſt certain qu'ils ſe ſuſpendent par la queue, pluſieurs les uns au bout des autres, ſoit pour traverſer un ruiſſeau, ſoit pour s'élancer d'un arbre à un autre. Ils ne produiſent ordinairement qu'un ou deux petits qu'ils portent toujours ſur le dos; ils mangent du poiſſon, des vers, des inſectes; mais les fruits ſont leur nourriture la plus ordinaire; ils deviennent très-gras dans le temps de l'abondance & de la maturité des fruits, & leur chair, dit-on, eſt alors bonne à manger. On trouve dans leurs entrailles une grande quantité de vers.

Le *coaita* eſt le *quoata* de Barrère; le *Belzebut* de Briſſon; *ſimia fuſca major, palmis tetradactilis, caudâ prehenſili* de Brown.

COASE (le), ou *yſquiepatl* des Mexicains, eſt la première eſpèce de *mouffettes*. (*Voy.* ce mot.) Il a environ ſeize pouces de long, y compris la tête & le corps; il a les jambes courtes, le muſeau mince, les oreilles petites, le poil d'un brun foncé, les ongles noirs & pointus. Il n'en a que quatre aux pieds de devant, en quoi il diffère des trois autres eſpèces qui en ont cinq; il en diffère encore par la queue, qu'il a moins touffue. Il habite dans des trous, dans des fentes de rochers, où il élève ſes petits; il vit de ſcarabées, de vermiſſeaux, de petits oiſeaux, & lorſqu'il peut entrer dans une baſſecour, il étrangle les volailles, deſquelles il ne mange que la cervelle: lorſqu'il eſt irrité ou effrayé, il rend une odeur abominable; ni les hommes, ni les chiens n'oſent alors en approcher; ſon urine, qui ſe mêle apparemment avec cette liqueur empeſtée, tache & infecte d'une manière indélébile. Au reſte, il paroît que cette mauvaiſe odeur n'eſt point une choſe habituelle, puiſqu'on en apprivoiſe quelquefois. On dit qu'alors ils ſuivent, comme les animaux domeſtiques, & qu'ils ne lâchent leur urine puante que quand on les preſſe ou qu'on les bat. Lorſque les ſauvages en tuent quelques-uns, ils leur coupent la veſſie, afin que leur chair, qu'ils trouvent bonne à manger, ne prenne pas l'odeur empeſtée. On ne fait aucun cas de la peau du *coaſe*, à cauſe de ſon épaiſſeur & de la longueur de ſon poil; mais les ſauvages ſe ſervent de ces peaux à divers uſages, comme pour faire des ſacs, des poches, &c. Le *coaſe* ſe trouve dans les climats tempérés de l'Amérique.

COATI (le), eſt un petit quadrupède du nouveau monde, qui a le corps & le cou fort alongé, la tête longue, ainſi que le muſeau, dont la mâchoire ſupérieure eſt terminée par une eſpèce de groin mobile, qui déborde d'un pouce ou d'un pouce & demi au-delà de l'extrémité de la mâchoire inférieure, & ſe retrouſſe en haut, de manière à faire paroître le muſeau courbé & relevé. Les yeux ſont petits, les oreilles courtes, ainſi que les jambes, les pieds longs & appuyés ſur le talon: la queue eſt marquée par des anneaux, alternativement noirs & blancs; il y a cinq doigts à tous les pieds, le poil eſt court & rude.

Le *coati* ſe tient debout ſur ſes pieds de derrière avec une grande facilité; il eſt ſujet à manger ſa queue, qui, lorſqu'elle n'a pas été tronquée, eſt plus longue que ſon corps; il la tient ordinairement élevée, la fléchit en tout ſens, & la promène avec facilité. C'eſt un animal de proie, qui ſe nourrit de chair & de ſang, qui égorge les petits animaux, les volailles, mange les œufs, cherche les nids des oiſeaux, & c'eſt probablement par cette conformité de naturel qu'on l'a regardé comme une eſpèce de petit renard.

Le *coati-mondi* ne diffère du *coati* que par la couleur du poil, qui eſt d'un brun noirâtre; il y a auſſi des *coatis* dont la queue n'eſt pas annelée, mais eſt d'une ſeule couleur. Ces légères différences ne nous empêchent point de les conſidérer tous comme ne formant tous qu'une ſeule & même eſpèce.

Le *coati* eſt le *coati-mondi* des Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des animaux; le *vulpes minor roſtro ſuperiori longiuſculo* de Barrère (*fr. éq.*); l'*urſus naſo producto & mobili, caudâ annulatim variegatâ*, de Briſſon.

COCHON (le) paroît le plus brut de tous les quadrupèdes. Toutes ſes habitudes ſont groſſières, tous ſes goûts ſont immondes, toutes ſes ſenſations ſemblent ſe réduire à une gourmandiſe brutale qui lui fait dévorer indiſtinctement tout ce qui ſe préſente, & même ſa progéniture au moment qu'elle vient de naître. Sa voracité dépend ſans doute du beſoin continuel qu'il a de remplir la grande capacité de ſon eſtomac, & la groſſièreté de ſes appétits, de l'hébétation du ſens du goût & du toucher. La rudeſſe du poil, la

dureté de la peau, l'épaisseur de la graisse, rendent ces animaux peu sensibles aux coups. Ils ont le toucher fort obtus, & le goût aussi grossier que le toucher; mais leurs autres sens sont bons; ils voient, entendent & sentent de fort loin.

Cette imperfection dans les sens du goût & du toucher est encore augmentée par une maladie qui les rend *ladres*, c'est-à-dire, presqu'absolument insensibles, & de laquelle il faut peut-être moins chercher la première origine dans la texture de la chair ou de la peau de cet animal, que dans sa malpropreté naturelle, & dans la corruption qui doit résulter des nourritures infectes dont il se remplit quelquefois; car le sanglier, qui ne vit que de fruits & de racines, & le jeune *cochon* qui tette encore n'y sont point sujets. On ne la prévient qu'en tenant le *cochon* domestique dans une étable propre, & en lui donnant abondamment des nourritures saines. Sa chair deviendra même excellente au goût, & son lard ferme & cassant, si on le tient pendant quinze jours ou trois semaines avant de le tuer, dans une étable pavée & toujours propre, sans litière, en ne lui donnant alors pour toute nourriture que du grain de froment pur & sec, & ne le laissant boire que très-peu. On choisit pour cela un jeune *cochon* d'un an, en bonne chair & à moitié gras.

La manière ordinaire de les engraisser, est de leur donner abondamment de l'orge, du gland, des choux, des légumes cuits, & beaucoup d'eau mêlée de son. En deux mois ils sont gras; le lard est abondant & épais, mais sans être ni bien ferme ni bien blanc; & la chair, quoique bonne, est toujours un peu fade. On peut encore les engraisser avec moins de dépense dans les campagnes où il y a beaucoup de glands, en les menant dans les forêts pendant l'automne, lorsque les glands tombent, & que la châtaigne & la faine quittent leurs enveloppes; ils mangent également de tous les fruits sauvages, & ils engraissent en peu de temps, sur-tout si le soir, à leur retour, on leur donne de l'eau tiède mêlée d'un peu de son & de farine d'ivraie; cette boisson les fait dormir, & augmente considérablement leur embonpoint. Ils engraissent aussi beaucoup plus promptement en automne, dans le temps des premiers froids, tant à cause de l'abondance des nourritures, que parce qu'alors la transpiration est moindre qu'en été.

On n'attend pas, comme pour le reste du bétail, que le *cochon* soit âgé pour le mettre à l'engrais, plus il vieillit, plus cela est difficile, & moins sa chair est bonne. La castration, qui doit toujours précéder l'engrais, se fait ordinairement à l'âge de six mois, au printemps ou en automne, & jamais dans le temps des grandes chaleurs ou des grands froids, qui rendroient également la plaie dangereuse ou difficile à guérir, car c'est ordinairement par incision que se fait cette opération, quoiqu'on la fasse aussi quelquefois par une simple ligature. Si la castration a été faite au printemps, on les met à l'engrais dès l'automne suivante, & il est rare qu'on les laisse vivre deux ans; cependant ils croissent encore beaucoup pendant la seconde, & ils continueroient de croître pendant la troisième, la quatrième & la cinquième année. La durée de la vie dans ces animaux peut s'étendre jusqu'à vingt ou trente ans; mais on ne laisse guère vivre jusqu'à cet âge un animal qui doit payer plutôt les soins de son maître, & qui n'est utile qu'à sa mort.

Nul animal ne présente un plus grand nombre de singularités dans sa conformation, que le *cochon*; sa nature paroît en tout équivoque, ambigue; il échappe à toutes les méthodes, & n'appartient à aucun des genres sous lesquels les Naturalistes ont classé les animaux quadrupèdes. Par les extrémités, il ne ressemble point à ceux qu'on appelle *solipèdes*, puisqu'il a le pied divisé; il ne ressemble point à ceux qu'on appelle *pieds fourchus*, puisqu'il a réellement quatre doigts au dedans, quoiqu'il n'en paroisse que deux à l'extérieur; il en diffère encore par les autres os du pied & par les caractères les plus frappans, car il n'a point de cornes. Il a des dents en haut comme en bas, il n'a qu'un estomac, il ne rumine point. Il ne ressemble pas non plus aux fissipèdes, puisqu'il ne marche que sur deux doigts, & que les deux autres ne sont ni développés ni posés comme ceux des fissipèdes, ni même assez alongés pour qu'il puisse s'en servir. Tout ce que l'on pourroit dire, c'est qu'il fait la nuance, à certains égards, entre les solipèdes & les pieds fourchus; &, à d'autres égards, entre les pieds fourchus & les fissipèdes; car il diffère moins des solipèdes que des autres, par l'ordre & le nombre des dents; il leur ressemble encore par l'alongement des mâchoires: il n'a, comme eux, qu'un estomac, qui seulement est beaucoup plus grand; mais par une appendice qui y tient, aussi bien que par la position des intestins & par les parties extérieures de la génération, il semble se rapprocher des pieds fourchus ou ruminans, & en même temps il ressemble aux fissipèdes par la forme des jambes, par l'habitude du corps, par le produit nombreux de la génération: ainsi le *cochon* participe de toutes les espèces, & diffère néanmoins essentiellement de toutes; son espèce est donc unique, isolée, & existe plus solitairement qu'aucun autre.

Cet animal est encore une espèce d'exception à deux règles générales de la nature; c'est que plus les animaux sont gros, moins ils produisent; & que les fissipèdes sont de tous les animaux ceux qui produisent le plus. Le *cochon*, quoique d'une taille fort au-dessus de la médiocre, produit plus qu'aucun des animaux fissipèdes ou autres; par cette fécondité, aussi bien que par la con-

formation des testicules ou ovaires de la truie ; il semble même faire l'extrémité des espèces vivipares, & s'approcher des espèces ovipares.

A toutes ces singularités, nous devons en ajouter une autre ; c'est que la graisse du *cochon* est différente de celle de presque tous les autres animaux quadrupèdes, non seulement par sa consistance & sa qualité, mais aussi par sa position dans le corps de l'animal. Le lard du *cochon* n'est ni mêlé avec la chair comme dans le chien & les autres animaux qui n'ont point de suif, ni ramassé aux extrémités de la chair, comme dans le bélier, le bouc, &c. il la recouvre par-tout, & forme une couche épaisse, distincte & continue entre la chair & la peau.

Encore une singularité même plus grande que les autres, c'est que le *cochon* ne perd aucune de ses premières dents ; elles ne tombent jamais, & croissent même pendant toute sa vie. Il a six dents au-devant de la mâchoire inférieure, qui sont incisives & tranchantes ; il a aussi six dents correspondantes à la mâchoire supérieure ; mais celles-ci, au lieu d'être incisives & tranchantes, sont longues, cylindriques, & émoussées à la pointe, en sorte qu'elles ne s'appliquent que très-obliquement les unes contre les autres par leurs extrémités.

Il n'y a que le *cochon* & deux ou trois autres espèces d'animaux qui aient des défenses ou des dents canines très-alongées ; elles diffèrent des autres dents en ce qu'elles sortent en dehors, & qu'elles croissent pendant toute la vie. Dans le *cochon*, ces dents sont plattes & tranchantes & ont quelquefois neuf à dix pouces de longueur. Elles sont enfoncées très-profondément dans l'alvéole, & elles ont aussi, comme celles de l'éléphant, une cavité à leur extrémité supérieure ; mais l'éléphant & la vache marine n'ont de défenses qu'à la mâchoire supérieure : ils manquent même de dents canines à la mâchoire inférieure ; au lieu que le *cochon* mâle & le sanglier en ont aux deux mâchoires, & celles de la mâchoire inférieure sont plus utiles à l'animal ; elles sont aussi les plus dangereuses, car c'est avec les défenses d'en bas que le sanglier blesse. La truie, la laie, & le *cochon* coupé ont aussi ces quatre dents canines à la mâchoire inférieure ; mais elles croissent beaucoup moins que celles du mâle, & ne sortent presque point au dehors. Outre ces seize dents, savoir, douze incisives & quatre canines, il y a encore vingt-huit dents mâchelières, ce qui fait en tout quarante-quatre dents.

Les *cochons* aiment beaucoup les vers de terre & certaines racines, comme celles de la carotte sauvage. C'est pour trouver ces vers & pour couper ces racines, qu'ils fouillent la terre avec leur boutoir. Ils ne fouillent pas en ligne droite ni aussi profondément que le sanglier, mais çà & là, & plus légèrement. Comme ils sont beaucoup de dégât, il faut les éloigner des terreins cultivés, & ne les mener que dans les bois & sur les terres qu'on laisse reposer. Ils se défendent eux-mêmes de la même manière que les sangliers ; & l'on n'a pas besoin de chiens pour les garder ; mais comme ils sont indociles & durs, un homme agile & robuste n'en peut guère conduire que cinquante. En automne & en hiver, on les mène dans les forêts où les fruits sauvages sont abondans ; l'été on les conduit dans les lieux humides & marécageux, où ils trouvent des vers & des racines en quantité, & au printemps, on les laisse aller dans les champs & sur les terres en friche : on les fait sortir deux fois par jour depuis le mois de mars jusqu'au mois d'octobre. On les laisse paître depuis le matin, après que la rosée est dissipée, jusqu'à dix heures, & depuis deux heures après midi, jusqu'au soir. En hiver on ne les mène qu'une fois par jour, dans les beaux temps ; la rosée, la neige & la pluie leur sont contraires. Lorsqu'il survient un orage ou une pluie fort abondante, il est assez ordinaire de les voir déserter le troupeau les uns après les autres, & s'enfuir en courant, toujours criant jusqu'à la porte de leur étable ; les plus jeunes sont ceux qui crient le plus & le plus haut : ce cri est différent de leur grognement ordinaire, c'est un cri de douleur semblable aux premiers cris qu'ils jettent lorsqu'on les garotte pour les égorger ; le mâle crie moins que la femelle.

Quoique ces animaux soient fort gourmands, ils n'attaquent ni ne dévorent pas, comme le loup, les autres animaux ; cependant on ne peut nier qu'ils ne soient avides de sang & de chair sanguinolente & fraîche, puisqu'ils mangent leurs petits & même des enfans au berceau. Dès qu'ils trouvent quelque chose de succulent, d'humide, de gras & d'onctueux, ils le lèchent, & finissent bientôt par l'avaler. Leur gourmandise est aussi grossière que leur naturel est brutal ; ils n'ont aucun sentiment bien distinct ; les petits reconnoissent à peine leur mère, ou du moins sont fort sujets à se méprendre, & à têter la première truie qui leur laisse saisir ses mamelles.

Pour peu qu'on ait habité la campagne, on n'ignore pas les profits qu'on tire du *cochon* ; sa chair se vend à-peu près autant que celle du bœuf ; le lard se vend au double & même au triple ; le sang, les boyaux, les viscères, les pieds, la langue, se préparent & se mangent. Le fumier du *cochon* est plus froid que celui des autres animaux, & l'on ne doit s'en servir que pour les terres trop chaudes & trop sèches. La graisse des intestins & de l'épiploon, qui est différente du lard, fait le saindoux & le vieux-oing. La peau a ses usages ; on en fait des cribles, comme l'on fait aussi des vergettes, des brosses, des pinceaux, avec les soies. La chair de cet animal prend mieux le sel, le salpêtre, & se conserve salée plus long-temps qu'aucune autre.

Cette espèce, quoique abondante & fort

répandue en Europe, en Afrique & en Asie, ne s'est point trouvée dans le nouveau monde; elle y a été transportée par les Espagnols, qui ont jetté des *cochons* noirs dans le continent & dans presque toutes les grandes isles de l'Amérique: ils se sont multipliés & sont devenus sauvages en beaucoup d'endroits; ils ressemblent à nos sangliers; ils ont le corps plus court, la hure plus grosse, & la peau plus épaisse que les *cochons* domestiques, qui, dans les climats chauds, sont tous noirs comme les sangliers. *Voyez* COCHON MARRON.

Un préjugé superstitieux a privé les Mahométans de cet animal utile; ils n'osent ni le toucher ni s'en nourrir. Les Chinois, au contraire, ont beaucoup de goût pour la chair du *cochon*; ils en élèvent de nombreux troupeaux, & c'est leur nourriture la plus ordinaire. Ces *cochons* de la Chine, qui sont aussi ceux de Siam & de l'Inde, sont un peu différens de ceux d'Europe; ils sont plus petits, ils ont les jambes beaucoup plus courtes; leur chair est plus blanche & plus délicate; ils ressemblent plus au sanglier que nos *cochons*, & ont les oreilles plus roides, plus courtes & plus droites, ce qui prouve qu'ils sont moins dégénérés. On les connoit en France, & quelques personnes en élèvent: ils se mêlent & produisent avec les *cochons* de la race commune. Les Nègres élèvent aussi une grande quantité de *cochons*, & quoiqu'il y en ait peu chez les Maures & dans tous les pays habités par les Mahométans, on trouve en Afrique & en Asie des sangliers aussi abondamment qu'en Europe.

Il y a donc des *cochons* dans tous les climats; seulement il paroit que dans les pays froids, le sanglier, en devenant animal domestique, a plus dégénéré que dans les pays chauds: un degré de température de plus suffit pour changer leur couleur. Ils sont communément blancs dans nos provinces septentrionales de France, & même en Vivarais, tandis que dans le Dauphiné, qui en est très-voisin, ils sont tous noirs, aussi bien qu'en Languedoc, en Provence, en Espagne, en Italie, aux Indes, à la Chine & en Amérique.

COCHON D'AMÉRIQUE, nom sous lequel on a désigné le pécari. *Voyez* PÉCARI.

COCHON D'EAU de Desmarchais, est le cabiai. *Voyez* ce mot.

COCHON DE GUINÉE, (le) est à-peu-près de la même figure que notre *cochon*, mais il est plus petit; il a le poil court, roux & luisant; il n'a point de soies, pas même sur le dos; le cou seulement & la croupe près de l'origine de la queue, sont couverts de poils un peu plus longs que ceux du reste du corps. Il n'a pas la tête si grosse que le *cochon* d'Europe, & il en diffère encore par la forme des oreilles qu'il a très-longues, très-pointues & couchées en arrière le long du cou; sa queue est aussi beaucoup plus longue; elle touche presqu'à terre, & elle est sans poil jusqu'à son extrémité. Cette race de *cochon* est originaire de Guinée, d'où elle a été transportée au Brésil où elle s'est multipliée comme dans son pays natal; elle y est domestique & tout-à-fait privée. Elle se trouve aussi en Asie, particulièrement dans l'isle de Java, d'où il paroit qu'elle a été transportée au cap de Bonne-Espérance par les Hollandois.

COCHON DE TERRE, (le) animal du cap de Bonne-Espérance, qui se nourrit de fourmis, comme le *tamandua* & autres fourmillers d'Amérique, ce qui lui a fait donner aussi le nom de *mangeur de fourmis*; mais au fond il forme une espèce particulière & très-différente des fourmilliers, comme du *cochon* auquel il ressemble uniquement par sa tête alongée, par le boutoir qui la termine, & par la longueur de ses oreilles.

Il est à-peu-près aussi gros & aussi grand que le *tamanoir*. Les poils qui couvrent sa tête, le dessus de son corps & sa queue, sont très-courts & tellement couchés & appliqués sur la peau, qu'ils semblent y être colles; leur couleur est d'un gris sale un peu approchant de celui du lapin, mais plus obscur; sur les flancs & sous le ventre ils sont plus longs & d'une couleur roussâtre; ceux qui couvrent les jambes sont aussi beaucoup plus longs, tout-à-fait noirs & droits. Sa tête a la forme d'un cône tronqué, un peu comprimé vers son extrémité; elle est terminée par un boutoir dans lequel sont les trous des narines, & qui avance de près d'un pouce au-delà de la mâchoire inférieure; celle-ci est très-petite; la langue est longue, fort-mince & plate, mais plus large que dans les autres mangeurs de fourmis. Ses yeux sont assez grands & beaucoup plus près des oreilles que du museau; ses oreilles sont longues de six pouces; elles se terminent en pointe & sont formees par une membrane presqu'aussi mince que du parchemin, & couvertes de poils extrêmement courts. La queue est d'un tiers plus longue que tout le corps; elle est fort grosse à son origine, & va en diminuant jusqu'à son extrémité; les pieds de devant ont quatre doigts; ceux de derrière en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les plus longs sont aux pieds de derrière & égalent en longueur les doigts mêmes; ils ne sont pas pointus, mais arrondis à leur extrêmité, un peu recourbés & propres à creuser la terre; ils ne sont pas faits pour grimper, & il ne paroit pas qu'il puisse s'en servir pour saisir fortement ou pour se défendre. Cet animal fourre sa langue dans les fourmillières, avale les fourmis qui s'y attachent & se cache dans des trous en terre.

COCHON D'INDE, (le) petit animal originaire des climats chauds du Brésil & de la Guinée, mais qui ne laisse pas de subsister & de produire dans les climats tempérés, & même dans les pays froids, pourvu qu'on ait soin de le mettre à l'abri du froid & de l'humidité. Le *cochon* d'Inde est

plus petit que le lapin. Son corps est plus court & plus gros : ses oreilles sont courtes, minces, transparentes, évasées, arrondies, presqu'entièrement dégarnies de poil & peu différentes de celles des rats : il a le museau & les lèvres semblables à celles du lièvre, la lèvre supérieure fendue comme celle du lapin. Il n'a point de queue. On en voit de blancs, de roux & de noirs, & la plûpart sont en partie blancs, & en partie roux & noirs. Lorsqu'ils sentent le froid, ils se rassemblent & se serrent les uns contre les autres, & souvent saisis par le froid, ils meurent tous ensemble. Aussi, quoiqu'ils multiplient prodigieusement, ne sont-ils pas en grand nombre dans nos climats, parce que les soins qu'ils demandent ne sont pas compensés par le peu de profit qu'on en tire. Leur peau n'a presqu'aucune valeur, & leur chair, quoique mangeable, n'est pas assez bonne pour être recherchée.

Ces petits animaux sont d'un tempéramment si précoce & si chaud, qu'ils se recherchent & s'accouplent cinq ou six semaines après leur naissance, avant même qu'ils aient pris leur entier accroissement. Les femelles ne portent que trois semaines & mettent bas quelquefois à deux mois d'âge. Les premières portées ne sont pas si nombreuses que les suivantes qui sont de sept à huit & même de dix à onze petits. La mère ne les allaite que pendant douze ou quinze jours ; elle les chasse dès qu'elle reprend le mâle, au plus tard trois semaines après qu'elle a mis bas, & s'ils s'obstinent à demeurer auprès d'elle, le père les maltraite & les tue. Ainsi ces animaux produisent au moins tous les deux mois, & ceux qui viennent de naitre, produisant de même, l'on est étonné de leur prompte & prodigieuse multiplication, mais ils se détruisent aussi vite qu'ils pullulent ; le froid & l'humidité, comme nous avons déja dit, les font mourir ; ils laissent manger leurs petits par les chats, & se laissent manger eux-mêmes sans résistance.

Ils sont naturellement doux & privés, mais sans prendre d'attachement ; ils n'ont de sentiment bien distinct que celui de l'amour ; ils sont alors susceptibles de colère ; ils se battent cruellement, & se tuent même quelquefois entr'eux, lorsqu'il s'agit de se satisfaire & d'avoir la femelle. Du reste, leur vie se passe à dormir & manger ; leur sommeil est court, mais fréquent ; ils mangent à toute heure du jour & de la nuit ; ils ne boivent jamais, & cependant ils urinent à tout moment. Ils se nourrissent de toute sorte d'herbes, sur-tout de persil, qu'ils préfèrent au son, à la farine & au pain ; ils aiment aussi beaucoup les pommes & les autres fruits ; ils mangent précipitamment, à-peu-près comme les lapins, peu à la fois, mais très-souvent. Ils frottent leur tête avec leurs pattes de devant, & se tiennent souvent assis sur celles de derrière. Ils ont un grognement semblable à celui d'un petit *cochon* de lait ; ils ont aussi une espèce de gazouillement qui marque leur plaisir lorsqu'ils sont auprès de leur femelle, & un cri fort aigu, lorsqu'ils ressentent de la douleur.

Le *cochon* d'Inde est le *cuniculus Indus* de Gesner ; le *cavia cobaya* de Pison, de Klein & de Ray : le *lapin des Indes*, de Brisson.

COCHON MARRON, *cochon* de la race commune, transportée en Amérique & devenu sauvage dans les forêts du continent ou des isles de ce nouveau Monde. Les *cochons* marrons se sont prodigieusement multipliés dans la plûpart de ces contrées ; ils vont par troupes quelquefois de plusieurs centaines, particulièrement pour passer les rivières, & les chasseurs saisissent ces occasions pour les tuer en grand nombre. On en distingue de trois espèces :

Ceux de la première ont la taille raccourcie ; la tête grosse, le museau peu alongé & les défenses fort longues : les jambes de devant plus courtes que celles de derrière presque d'un tiers, ce qui les fait souvent culbuter, lorsqu'ils courent en descendant. Ils deviennent féroces & très-dangereux, quand ils sont blessés par les chasseurs. On prétend qu'ils ont été apportés par les Espagnols dans le temps de la découverte de l'Amérique, & qu'ils ont été tirés de Cadix où on en voit encore qui leur ressemblent beaucoup.

Les *cochons* marrons de la seconde espèce ne diffèrent en aucune façon de nos *cochons* domestiques, & il paroit qu'ils se sont échappés des parcs où on les nourrissoit après avoir été transportés aux Isles.

Ceux de la troisième espèce sont appellés *cochons de Siam*, parce qu'ils ont été apportés aux Isles par des vaisseaux françois qui revenoient de Siam & des Indes.

COCHON-NOIR. Quelques-uns ont appellé ainsi le pécari. *Voyez* PÉCARI.

COENDOU, (le) est un animal hérissé de piquans comme le porc-épic, avec lequel néanmoins il ne faut pas le confondre. Il en diffère, soit par la conformation, soit par les habitudes naturelles, soit par l'opposition des climats qu'ils habitent l'un & l'autre. Le *coendou* est de beaucoup plus petit que le porc-épic ; il a la tête à proportion moins longue, & le museau plus court ; il n'a point de panache sur la tête ni de fente à la lèvre supérieure ; ses piquans sont trois ou quatre fois plus courts & beaucoup plus menus que ceux du porc-épic ; il a la queue longue, au lieu que celle du porc-épic est très-courte.

Il y a deux espèces de *coendous*. Les plus grands pèsent douze à quinze livres. Ils se tiennent sur le haut des arbres & sur les lianes qui s'entrelacent dans les plus hautes branches. Ils se nourrissent des feuilles de ces arbres & ne mangent que de nuit. Leur odeur est très-forte, & on les sent de fort-loin. On ne les trouve deux à deux que lorsqu'ils sont en chaleur ; dans les autres temps, ils se tiennent seuls. Les femelles sont deux

deux petits & les déposent dans le tron d'un arbre qui, est pour elles un domicile qu'elles ne quittent jamais. Ces animaux mordent quand on s'y expose, mais sans serrer beaucoup. Leur chair est bonne à manger.

Les *coendous* de la petite espèce peuvent peser six livres. Les tigres leur font la guerre, & on ne les trouve jamais à terre pendant le jour. On dit que les deux espèces ne se mêlent pas. Ni l'une ni l'autre n'est nombreuse. On peut apprivoiser ces animaux. Ils se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le Brésil & la Guiane jusqu'à la Louisiane, & aux parties méridionales du Canada.

Il est très-vraisemblable que le *coendou* est le même animal que celui qu'on nomme au Mexique *hoitzlacuatzin*, & que la différence des idiômes a seule donné lieu à l'erreur des Naturalistes qui en ont fait des espèces différentes.

Le *coendou* est le *cuandu* de Marcgrave & Pison ; l'*hoitzlacuatzin* de Hernandez & de Nieremberg ; le *chat épineux* de Desmarchais ; le *porc-épic d'Amérique*, *grand porc-épic d'Amérique* & *porc-épic de la Nouvelle Espagne*, de Brisson.

COES-COES. Nom vraisemblablement altéré, sous lequel différens Zoologistes ont désigné un animal des Indes Orientales, qui paroît être le même que celui que nous indiquons sous le nom de *cusos*. *Voyez* ce mot.

COESDOES, qui se doit prononcer *coudous*, est le nom que les Hottentots donnent au condoma. *Voyez* CONDOMA.

CONDOMA ou *coësdoës*, (prononcez *coudous*) bel animal d'Afrique, qui, par la grandeur de sa taille, la légéreté de sa marche, la finesse de ses jambes, & la manière haute dont il porte sa tête, a beaucoup de rapport au cerf, mais qui en diffère néanmoins essentiellement en ce qu'il ne porte pas un bois, mais des cornes, & par plusieurs autres caractères. Cet animal a environ quatre pieds de hauteur ; ses cornes en ont trois à quatre de longueur ; leurs extrémités sont éloignées l'une de l'autre de plus de deux pieds ; elles sont grises, blanchâtres à la pointe ; leur arête suit toutes leurs inflexions ou conrbures, & elles sont un peu comprimées & torses ; la femelle porte des cornes comme le mâle ; les oreilles sont larges & la queue est brune à son origine, blanche sur le milieu & noire à l'extrêmité qui, est terminée par une touffe de poils assez longs. Le poil est court & ras sur la plus grande partie du corps, & le pelage ordinairement gris & quelquefois roussâtre ; il y a sur le dos une ligne blanche qui s'étend jusqu'à la queue ; il descend de cette ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses & trois sur les flancs ; dans quelques individus, ces barres descendantes sont au nombre de huit, & même de neuf ; il y en a d'autres qui n'en ont que six ; mais ceux qui en ont sept sont les plus communs. Sur l'arête du cou est une espèce de crinière formée de longs poils ; le devant de la tête est noirâtre, & du coin antérieur de chaque œil, il part une ligne blanche qui s'étend sur le museau ; le ventre & les pieds sont d'un gris blanchâtre ; il y a des larmiers sous les yeux.

Ces animaux se trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance ; ils ne vont point en troupes comme certaines espèces de gazelles ; ils font des sauts & des bonds surprenans ; on peut les apprivoiser & les nourrir de pain, de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, &c. Dans leur pays natal ils broutent l'herbe & mangent les boutons & les feuilles des jeunes arbres. Leur voix ressemble, dit-on, à celle de l'âne.

CONEPATE, (le) appellé par les Anglois *polecat*, & par les Suédois *fiskatte*, est une espèce de *mouffette*, distinguée en ce que le *conepate* a, sur un fond de poil noir, cinq bandes blanches qui s'étendent longitudinalement de la tête à la queue. Du reste, il a les mêmes habitudes & la même puanteur que les autres *mouffettes*. (*Voyez* ce mot). Il se trouve, comme le coase, à la Louisiane, à la Caroline, à la Nouvelle Espagne, & le *tepemaxtla* de Fernandez nous paroît être le même animal.

CONIN, conil, en vieux françois, *lapin*.

COQUALLIN, (le) animal que l'on a rapporté à l'écureuil, & qui lui ressemble, mais qui est beaucoup plus grand. Il est joli & très-remarquable par ses couleurs : il a le ventre d'un beau jaune, & la tête, aussi bien que le corps, variés de blanc, de noir, de brun & d'orangé ; il se couvre de sa queue comme l'écureuil ; mais il n'a pas, comme lui, des pinceaux de poil à l'extrêmité des oreilles ; il ne monte pas sur les arbres ; il habite, comme l'écureuil de terre ou l'écureuil suisse, dans des trous & sous les racines des arbres ; il y fait sa bauge, y élève ses petits, & remplit aussi son petit domicile de grains & de fruits pour se nourrir pendant l'hiver ; il est défiant & même assez farouche pour ne jamais s'apprivoiser. Il paroît être particulier aux contrées méridionales de l'Amérique.

Coquallin est formé par contraction de *coztiotequallin*, qui est son nom Mexicain dans Fernandez.

CORI, d'Oviédo, paroît être le même animal que l'apéréa. *Voyez* APÉREA.

CORINE, (la) est une gazelle du Sénégal qui ressemble beaucoup à la gazelle commune & au kevel, mais qui est encore plus petite que le kevel, & qui a les cornes beaucoup plus menues, plus courtes & plus lisses que celles de la gazelle & du kevel. Cet animal n'a que deux pieds & demi de longueur, & moins de deux pieds de hauteur ; il a les oreilles longues de quatre pouces & demi, la queue de trois pouces, les cornes de six, & de six lignes seulement d'épaisseur ;

elles font distantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naissance, & de cinq à six pouces à leur extrêmité; elles portent, au lieu d'anneaux, des rides transversales, annullaires, fort serrées les unes contre les autres dans la partie inférieure, & beaucoup plus distantes dans la partie supérieure de la corne; ces rides sont au nombre de près de soixante. Au reste, la *corine* a le poil court, luisant & fourni, fauve sur le dos & les flancs, blanc sous le ventre & sous les cuisses, & la queue noire. Il y a, dans cette même espèce, des individus dont le corps est tigré de taches blanchâtres semées sans ordre.

CORNE, s. f. nom de l'espèce de défenses dont la nature a armé la tête de plusieurs familles d'animaux, telles que celles des bœufs, des chèvres, des béliers, des gazelles, &c. Dans quelques-unes de ces espèces, le mâle seul porte des cornes; dans d'autres, la femelle en porte également. Les *cornes* sont ordinairement au nombre de deux, & néanmoins on voit en plusieurs contrées des béliers à trois & quatre cornes ou plus. Cette production paroît tenir dans le corps de l'animal à la surabondance de nourriture. La substance de la *corne* est d'une nature particulière, très-différente de la substance osseuse, & beaucoup plus analogue à celle des ongles. Quant à la forme, les *cornes* sont, ou lisses, ou striées & cannelées, droites ou courbes, plus ou moins creuses à leur base, qui est implantée sur une proéminence de l'os frontal.

Ce n'est qu'improprement qu'on donne le nom de *cornes* aux *bois* que portent sur la tête les animaux sauvages, tels que le cerf, le daim, l'élan, le renne; outre la différence de forme & celle de substance, il y en a une caractéristique entre les *cornes* & les bois, en ce que ceux-ci sont sujets à tomber en une saison réglée & repoussent ensuite; au lieu que les *cornes* ne tombent point, si ce n'est par accident, & sont permanentes. *Voyez*, du reste, les articles *bœuf*, *buffle*, *bouc & chèvres*, *bélier*, *gazelle*, *&c.* On donne aussi le nom de *corne* à la substance du sabot, unique ou divisé, dont le pied des quadrupèdes, solipèdes & pieds fourchus, est garni, & cette substance est en effet vraiment *cornée* ou de la nature de la *corne*.

COSCUI, dans quelques endroits de l'Amérique, est le pécari. *Voyez* ce mot.

COSSAC, est le nom que les Tartares du Jaïk & de l'Irtisch, qui viennent à Orembourg faire commerce de peaux d'*isatis*, donnent à cet animal. *Voyez* ISATIS.

COTIA, au Brésil, est l'agouti. *Voyez* ce mot.

COUAGGA, (le) quadrupède solipède des terres du cap de Bonne-Espérance, & qui paroît n'être qu'une variété dans l'espèce du zèbre. Sa couleur est d'un brun foncé, & comme le zèbre, il est rayé bien régulièrement de noir, depuis le bout du museau jusqu'au dessus des épaules, & cette même couleur des raies passe sur une jolie crinière qu'il porte sur le cou. Depuis les épaules, les raies commencent à perdre de leur longueur, & allant en diminuant, elles disparoissent à la région du ventre avant d'avoir atteint les cuisses. L'entre-deux de ces raies est d'un brun plus clair, & il est presque blanc aux oreilles. Le dessous du corps, les cuisses & les jambes sont blanches.

On dit les *couaggas* plus dociles que les zèbres; les paysans de la colonie du Cap en attellent à leurs charrettes; ils sont robustes & forts; il est vrai qu'ils sont méchans, qu'ils mordent & ruent; quand un chien les approche de trop près, ils le repoussent à grands coups de pieds, & quelquefois ils le saisissent avec les dents; les hyènes même n'osent les attaquer; ils marchent en troupes souvent au nombre de plus de cent; on ne les trouve que fort avant dans les terres du Cap. On compare leur cri à une espèce d'aboiement très-précipité, où l'on distingue la répétition fréquente de la syllabe *kwah-kwah*, d'où apparemment les Hottentots ont formé le nom de *kwagga*, ou *couagga*. Leur chair a un goût fade; les Hottentots la trouvent néanmoins fort bonne.

COUANDOU, au Brésil, est le coendou. *Voyez* ce mot.

COUDOUS, nom formé de celui de *coësdoës*, que donnent les Hottentots au condoma, & sous lequel cet animal avoit d'abord été désigné avant qu'il ne fût bien connu. *Voyez* CONDOMA.

COUGUAR, (le) est un animal carnassier qui se trouve dans les mêmes contrées de l'Amérique méridionale, que le *jaguar*, mais qui a la taille moins étoffée, plus longue, plus levretée & plus haute sur ses jambes; le *couguar* a la tête petite, la queue longue, le poil court & de couleur presqu'uniforme, d'un roux vif, mêlé de quelques teintes noirâtres, sur-tout au-dessus du dos; il a le menton blanchâtre ainsi que la gorge & toutes les parties inférieures du corps. Quoique plus foible, il est aussi féroce, & plus cruel que le jaguar. Il paroît être encore plus acharné sur sa proie; il la dévore sans la dépecer; dès qu'il l'a saisie, il l'entame, la suce, la mange de suite & ne la quitte pas qu'il ne soit pleinement rassasié.

Ces animaux sont communs à la Guiane. Autrefois on les a vus arriver à la nage & en nombre dans l'isle de Cayenne pour attaquer & dévaster les troupeaux; mais peu-à-peu on les a chassés, détruits & relégués loin des habitations. Il y a grande apparence que l'*ocorome* du pays des Moxes, & l'animal du pays des Iroquois, auquel on a donné très-improprement le nom de *tigre*, ne sont autre chose que le *couguar*, & ce dernier paroît devoir se rapporter à l'espèce du *couguar de Pensilvanie*, dont nous parlerons tout-à-l'heure.

Le *couguar*, par la légéreté de son corps & la plus grande longueur de ses jambes, doit mieux

courir que le *jaguar*, & grimper aussi plus aisément sur les arbres. Tous deux sont également paresseux & poltrons dès qu'ils sont rassasiés ; ils n'attaquent presque jamais les hommes, à moins qu'ils ne les trouvent endormis. Lorsqu'on veut passer la nuit ou s'arrêter dans les bois, il suffit d'allumer du feu pour les empêcher d'approcher. Ils se plaisent à l'ombre dans les grandes forêts, s'y cachent dans un fort ou sur un arbre touffu, d'où ils s'élancent sur les animaux qui passent. Quelques Auteurs prétendent que leur chair est bonne à manger ; mais ce qu'il y a probablement de mieux dans ces animaux, c'est la peau qu'on emploie à faire des housses de cheval.

Le *couguar* est le *tigris fulvus* de Barrère (fr. éq.) ; *felis ex flavo rufescens.... tigre rouge* de Brisson.

COUGUAR de Pensilvanie, autre espèce de *couguar*, qui se trouve dans les parties tempérées de l'Amérique septentrionale, sur-tout dans les montagnes de la Caroline, de la Georgie, de la Pensilvanie, &c. Il est plus bas de jambes que le *couguar* de Cayenne, beaucoup plus long de corps, la queue aussi de trois ou quatre pouces plus longue : au reste, ils se ressemblent parfaitement par la couleur du poil, par la forme de la tête & par celle des oreilles.

COUGUAR-NOIR, ou *tigre noir* de Cayenne. *Voyez* JAGUARÈTE.

COURE, v. a. en termes de chasse, se dit pour courir, *coure le cerf* ; les chasseurs disent aussi, *beau coure*, pour un beau pays de chasse, agréable & facile pour les chasseurs & pour les chiens.

COYAMETL, chez les Mexicains, *pécari*. *Voyez* PÉCARI.

COYOPOLLIN, à la Nouvelle-Espagne, *cayopollin*. *Voyez* ce mot.

COZTIOCOTEQUALLIN, à la Nouvelle-Espagne. *Voyez* COQUALLIN.

CRABIER (chien), ou *chien-crabe*, est un animal de la Guiane, ainsi nommé parce qu'il se nourrit principalement de crabes. Il est fort bas de jambes, ce qui lui donne de loin quelque ressemblance avec un chien basset ; il a aussi la tête peu différente de celle du chien ; sa longueur n'est que de quatre pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput ; l'œil n'est pas grand ; le bord des paupières est noir, & au-dessus de l'œil, à côté de la joue, vers l'oreille, & autour de la gueule, se trouvent de longs poils noirs ; la mâchoire supérieure est armée, de chaque côté, d'une dent canine, crochue & qui avance sur la mâchoire inférieure ; l'oreille, qui est de couleur brune, paroît tomber un peu sur elle-même ; elle est nue, large & ronde à son extrémité : le poil du corps est laineux & parsemé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses & vers l'épine du dos, qui est toute couverte de ces longs poils, ce qui forme à cet animal une espèce de crinière, depuis le milieu du dos jusqu'au commencement de la queue ; ces poils ont trois pouces de longueur ; ils sont d'un blanc sale à leur origine, jusqu'au milieu, & ensuite d'un brun minime jusqu'à l'extrémité ; le poil des côtés est d'un blanc jaune, ainsi que sous le ventre ; mais il tire plus sur le fauve vers les épaules, les cuisses, le cou, la poitrine & la tête, où cette teinte de fauve est mélangée de brun dans quelques endroits ; les côtés du cou sont fauves ; les jambes & les pieds sont d'un brun noirâtre ; il y a cinq doigts à chaque pied : ces doigts sont un peu pliés comme ceux des rats ; le pouce des pieds de derrière est gros, large & écarté comme dans les singes ; l'ongle en est plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts sont crochus & excèdent le bout des doigts ; le pouce du pied de devant est droit, & n'est point écarté de l'autre doigt ; la queue est grisâtre, écailleuse, sans poil & très-menue à son extrémité.

Cet animal est fort commun à Cayenne ; il habite toujours les palétuviers & autres endroits marécageux : il est fort leste pour grimper sur les arbres, sur lesquels il se tient plus souvent qu'à terre, sur-tout pendant le jour. Il a de bonnes dents & se défend contre les chiens ; les crabes sont sa principale nourriture & lui profitent, car il est toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec sa pate, il y introduit sa queue, dont il se se t comme d'un crochet ; le crabe, qui lui serr· la queue, le fait crier, & ce cri ressemble assez à celui d'un homme, & s'entend de fort loin ; mais sa voix ordinaire est une espèce de grognement semblable à celui des petits cochons. Il produit quatre ou cinq petits, & les dépose dans de vieux arbres : les naturels du pays en mangent la chair, qui a quelque rapport à celle du lièvre. Au reste, ces animaux se familiarisent aisément, & on les nourrit à la maison avec toutes sortes d'alimens. Nous conjecturons que le *téchichi* de Fernandez est le même animal que le *chien-crabe*.

CRABIER (RATON), autre animal qui se trouve également à la Guianne, & auquel on a aussi donné le nom de *chien-crabier*, mais mal-à-propos ; parce qu'il n'a d'autre rapport avec le précédent que de se nourrir de crabes comme lui. Il tient beaucoup plutôt du *raton* pour la grandeur, la forme & les proportions de la tête, du corps & de la queue : il a près de deux pieds de longueur, & sa couleur est d'un fauve mêlé de noir & de gris ; le noir domine sur la tête, le cou & le dos ; mais le fauve est sans mélange sur les côtés du cou & du corps ; le bout du nez & les naseaux sont noirs ; une bande d'un brun noirâtre environne les yeux & s'étend presque jusqu'aux oreilles ; elle passe sur le museau, se prolonge & s'unit au noir du sommet de la tête ; le dedans des oreilles est garni d'un poil blanchâtre, & une bande de cette même couleur

règne au-dessus des yeux ; il y a une tache blanche au milieu du front ; les joues, les mâchoires, le dessous du cou, de la poitrine & du ventre, sont d'un blanc jaunâtre : les pieds & les jambes sont d'un brun noirâtre ; celles de devant sont couvertes d'un poil court ; les doigts sont longs & bien séparés les uns des autres ; la queue est environnée de six anneaux noirs : dont les intervalles sont d'un fauve grisâtre. Elle est plus courte & beaucoup plus mince que celle du vrai *raton*.

CROCOTTE. Les Grecs donnoient ce nom au métis né de l'accouplement d'une chienne & d'un loup. *Voyez* la fin de l'art. du CHIEN.

CROCUTA. Chez les anciens, ce mot désigne *l'hyæne*. *Voyez* HYÈNE.

CROQUENOIX, nom donné au muscardin, espèce de petit loir. *Voyez* MUSCARDIN.

CUETLACHTLI, de Fernandez. *Voyez* LOUP DU MEXIQUE.

CUGUACU-APARA, CUGUACU-ÉTÉ, au Brésil, *chevreuils*. *Voyez* la fin de l'article CHEVREUIL.

CUGUACU-ARA, au Brésil, tigre rouge à Cayenne ; *couguar*. *Voyez* COUGUAR.

CURÉE, s. f. *Faire curée* aux chiens, c'est à la chasse, leur livrer les entrailles ou telle autre partie de l'animal que l'on a pris, à dévorer.

CUSOS, autrement *cuscus*, & aux Indes orientales *coëscoës* ; animal que nous ne connoissons que par cette notice du voyageur Christophe Barchewitz.

« Dans l'isle de Lethy, il y a des *cuscus* ou *cusos*, dont la chair a à-peu-près le goût de celle du lapin. Le *cuscus* ressemble beaucoup, pour la couleur, à une marmotte ; ses yeux sont petits, ronds & brillans ; ses pattes courtes, & sa queue, qui est longue, est sans poil. Cet animal saute d'un arbre à un autre comme un écureuil, & alors il fait de sa queue un crochet avec lequel il se tient aux branches, pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur désagréable qui approche de celle du renard. Il a une poche sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, qui entrent & sortent par-dessous la queue. Les vieux sautent d'un arbre à l'autre, en portant leurs petits dans cette poche ».

A ces traits, s'ils sont exacts, & ne sont pas empruntés, on doit eroire qu'il existe dans les grandes Indes un animal du genre des *sarigues* ou *philandres* de l'Amérique ; mais il n'y a nulle apparence qu'ils soient de la même espèce ; & la grande loi qui a séparé les productions des contrées méridionales des deux mondes, est trop générale & trop constante pour qu'on puisse la croire rompue par une aussi petite exception. *Voyez* l'article *quadrupèdes* sur la séparation établie entre les espèces de l'ancien monde & de la partie méridionale du nouveau.

CYNOCÉPHALE, nom générique donné par les Grecs aux singes qui ont le museau alongé comme celui du chien. *Voyez* SINGES.

CZIGITAI, (le) est un animal qui n'est connu que depuis fort peu de temps, & qui forme une espèce moyenne entre l'âne & le cheval. Les premiers zoologistes qui en ont parlé, l'ont désigné sous le nom composé de *mulet fécond de Daourie*. Il est en effet de la grandeur d'un mulet de moyenne taille. Sa tête est un peu lourde, ses oreilles sont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets ; le poitrail est large, la crinière courte & hérissée, & la queue est entièrement semblable à celle de l'âne, les sabots des pieds sont assez petits. Le *czigitai* a les jambes moins charnues que le cheval, & l'encolure encore plus légère & plus leste ; les pieds & la partie inférieure des jambes minces & bien faits, l'épine du dos droite & marquée comme celle de l'âne. La couleur dominante dans ces animaux est le brun jaunâtre ; la tête, depuis les yeux jusqu'au muffle, est d'un fauve jaunâtre ; l'intérieur des jambes est de cette même couleur ; la crinière & la queue sont presque noires, & il y a, le long du dos, une bande de brun noirâtre qui s'élargit sur le train de derrière, & se rétrécit vers la queue. En hiver, leur poil devient fort long & ondoyé ; mais en été, il est ras & poli.

Ces animaux portent la tête haute, & présentent en courant le nez au vent. Leur vitesse surpasse de beaucoup celles des meilleurs coursiers. parmi les chevaux. Ils vont par troupes de vingt, trente, & même cent. Chaque troupe a son chef, comme parmi les chevaux sauvages. Si le *czigitai* chef découvre ou sent de loin quelques chasseurs, il quitte sa troupe, va seul reconnoitre le danger, & dès qu'il en est assuré, il donne le signal de la fuite, & s'enfuit en effet suivi de tous les autres : mais si malheureusement ce chef est tué, la troupe n'étant plus conduite, se disperse, & les chasseurs sont sûrs d'en tuer bon nombre.

Les *czigitais* se trouvent principalement dans les déserts des Mongoux & dans le grand désert *Gobi* ou *Gobée*. Les Tunguses & d'autres nations voisines de ce désert regardent leur chair comme une viande exquise. Ce seroit sans doute une conquête précieuse que celle d'une espèce qui paroit intermédiaire entre le cheval & l'âne, & qui peut-être réuniroit en partie les qualités utiles ou brillantes de ces deux domestiques de l'homme. On dit que les *czigitais* sont indomptables ; on parleroit plus exactement, en disant que jusqu'ici ils sont indomptés : en effet, des peuples qui, comme les Tartares, laissent les chevaux redevenir sauvages, ne sont pas trop propres à dompter les *czigitais*. Les Russes sont le plus à portée d'essayer de les civiliser, de les priver, & d'obtenir une race domestique de cette grande & belle espèce d'animaux ; l'Europe attend d'eux ce présent.

DAB

DABACH, nom qui se lit dans l'ancienne Encyclopédie, mais qui paroît ne désigner qu'un animal fabuleux, qu'on dit être *quadrumane*, & auquel on attribue en même-temps *une extrême voracité, qui lui fait déterrer les cadavres pour les dévorer*. Or la nature n'a donné à aucun quadrumane cet instinct de cruauté, non plus que les organes propres à le satisfaire ; cette confusion vient sans doute de celle des noms arabes *dabuh* & *dubeah* ou *dubbah*, dont le premier désigne le babouin & le second l'hyène ; &, en réunissant les attributs réels du babouin, quant à la conformation, & de l'hyène quant à l'instinct, on en aura fait le fabuleux *dabach* ; la première origine de cette confusion de noms & d'objets se trouve dans Léon l'Africain.

DABUH est, en Barbarie, le nom du babouin. *Voyez* BABOUIN.

DAGUET, jeune cerf portant sa première *tête* ou son premier bois, auquel on donne le nom de *dagues*, & qui lui vient au commencement de la seconde année. *Voyez* CERF.

DAI

DAIM, (le) est moins sauvage, plus délicat, &, pour-ainsi-dire, plus domestique que le cerf auquel il ressemble à beaucoup d'égards, mais dans l'espèce duquel cependant il ne faut pas le confondre. En effet, le cerf & le *daim* semblent se fuir, & loin de se mêler, n'habitent que rarement ensemble dans le même pays. Le bois du *daim* est plus applati, plus étendu en largeur & à proportion plus garni d'andouillers que celui du cerf ; il est aussi plus courbé en dedans, & il se termine par une large & longue empaumure ; quelquefois même, lorsque leur tête est forte & bien nourrie, les plus grands andouillers se terminent par une petite empaumure. Le *daim* commun a la queue plus longue que le cerf & le pelage plus clair.

La *tête* du *daim* mue comme celle du cerf ; mais elle tombe plus tard, & il est à-peu-près le même temps à la refaire : aussi le rut du *daim* arrive-t-il quinze jours ou trois semaines après celui du cerf. Les *daims raient* alors assez fréquemment, mais d'une voix basse & comme entrecoupée ; ils ne s'épuisent pas autant que le cerf, & ne s'écartent pas du pays pour aller chercher des femelles ; cependant ils se les disputent par des combats à outrance.

Les *daims* ont l'instinct social ; ils se mettent en *hardes* (troupes), & restent presque toujours les uns avec les autres. Dans les parcs, lorsqu'il se trouvent en grand nombre, ils forment ordinairement deux troupes séparées, qui deviennent bientôt ennemies, parce qu'ils veulent également occuper le même endroit du parc. Chacune de ces troupes a son chef qui marche le premier, & c'est le plus fort & le plus âgé ; les autres suivent, & tous se disposent à combattre pour chasser l'autre troupe du bon pays. On remarque une espèce d'ordre dans ces attaques ; ils se battent avec courage, se soutiennent les uns les autres, & ne se croient pas vaincus par un seul échec ; car le combat se renouvelle tous les jours jusqu'à ce que les plus forts chassent les plus foibles & les relèguent dans le mauvais pays.

Les *daims* aiment les pays élevés & entrecoupés de petites collines ; lorsqu'on les chasse, ils ne s'éloignent pas comme le cerf ; ils ne font que tourner, & cherchent seulement à se dérober aux chiens par la ruse & en leur donnant le change. Cependant, lorsque le *daim* est presque épuisé, il se jette à l'eau comme le cerf, mais il ne se hasarde pas à la traverser dans une aussi grande étendue ; ainsi la chasse du *daim* & celle du cerf n'ont entr'elles aucune différence essentielle. Les *connoissances* du premier sont en plus petit les mêmes que celles du second ; les mêmes ruses leur sont communes, seulement elles sont plus répétées par le *daim*, parce qu'il est moins entreprenant, & qu'il ne se *forlonge* pas tant que le cerf. Au reste, les chiens préfèrent la chasse du *daim* à celle de tous les autres animaux, & lorsqu'ils en ont une fois mangé, ils ont beaucoup de peine à *garder le change* sur le cerf ou sur le chevreuil.

Le *daim* s'apprivoise très-aisément ; il mange de beaucoup de choses que le cerf refuse, aussi conserve-t-il mieux sa venaison ; le rut ni la longueur & la rigueur des hivers ne paroissent pas l'amaigrir ni l'altérer ; il est presque dans le même état pendant toute l'année ; il broute de plus près que le cerf, & c'est ce qui fait que le bois coupé par la dent du *daim* repousse plus difficilement que celui qui ne l'a été que par le cerf. Les *daims* recherchent les femelles dès la seconde année de leur vie ; ils ne s'attachent pas à la même, mais ils en changent. La daine porte huit mois & quelques jours comme la biche ; elle produit de même ordinairement un faon, quelquefois deux, & très-rarement trois. Ils sont en état d'engendrer depuis l'âge de deux ans jusqu'à quinze ou seize. La durée de leur vie est beaucoup plus courte que dans les cerfs, puisqu'elle n'est que d'environ vingt ans ; aussi leur accroissement est-il beaucoup plus prompt.

Ces animaux se trouvent dans tous les climats

tempérés des deux mondes. L'Angleterre est le pays de l'Europe où il y en a le plus, & on y fait quelque cas de cette venaison. L'espèce du *daim* est sujette à un très-grand nombre de variétés. Outre les *daims* communs & les *daims* blancs, l'on en connoit encore plusieurs autres; les *daims* d'Espagne, par exemple, qui sont presque aussi grands que des cerfs, mais qui ont le cou moins gros & la couleur plus obscure, avec la queue noirâtre, non blanche par-dessous, & plus longue que celle des *daims* communs; les *daims* de Virginie, qui sont presque aussi grands que ceux d'Espagne, & qui sont remarquables par la grandeur du membre génital & par la grosseur des testicules; d'autres qui ont le front comprimé, aplati entre les yeux, les oreilles & la queue plus longues que le *daim* commun, & qui sont marqués d'une tache blanche sur les ongles de derrière; d'autres qui sont tachés ou rayés de blanc, de noir & de fauve clair; & d'autres enfin qui sont entièrement noirs.

Le *daim*, en latin *dama*, est l'*euryceros* d'Oppien; le *platyceros* de Pline; *dama vulgaris* d'Aldrovande; *cervus platyceros* de Ray; *dama cervus* de Klein.

DAINE, la femelle du daim. L'usage semble s'être établi de prononcer *dine*; néanmoins cet usage est vicieux, & suivant l'analogie, le nom de la femelle du daim doit s'écrire & se prononcer *daine*. *Voyez* DAIM.

DAMA, de quelques anciens, paroit être le même animal que le nanguer, espèce de gazelle. *Voyez* NANGUER.

DAMAN-ISRAEL, (le) qui veut dire *agneau d'Israël*, & que les Arabes croient être en effet l'espèce d'animal avec lequel les Israélites firent leur pâque, est commun aux environs du Mont-Liban, dans les montagnes de l'Arabie & de l'Abyssinie. Il est de la grandeur & presque de la forme d'un lapin: il a de même les jambes de devant un peu plus courtes que celles de derrière; les oreilles sont petites & courtes, couvertes de poil en dedans comme en dehors, tout le dessous du corps est blanc, & le dessus à-peu-près de la couleur de nos lapins sauvages; il lui sort sur le dos & sur tout le dessus du corps, de longs poils isolés & d'un noir fort luisant. Il n'a point de queue, & il a à chaque patte trois doigts d'une forme ronde, d'une chair molle & sans ongles. Par ces derniers caractères, il paroit approcher du loris. Les *damans-Israël* vivent dans les cavernes des rochers.

DAMAN DU CAP. On trouve au cap de Bonne-Espérance une autre espèce de *daman* qui diffère de celui-ci par plus de rondeur dans la taille, & aussi parce qu'il n'a pas autant de poils saillans ni aussi longs que ceux du *daman-Israël*; il a de plus un grand ongle courbe & creusé en goutière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne se trouve pas dans le *daman-Israël*, auquel du reste il ressemble aux autres égards.

Ce *daman du Cap* est le même animal que les Naturalistes Hollandois ont indiqué sous les dénominations de *marmotte du Cap*, & de *klippdaas* ou *blaireau de roches*, quoiqu'il ne se creuse point de trous en terre comme notre marmotte ou notre blaireau. « Ces animaux, dit M. Allamand, sont très-prestes dans leurs mouvemens; ils sautent avec beaucoup d'agilité de haut en bas, & tombent toujours sur leurs quatre pattes; ils aiment à être sur des endroits élevés; ils ne dorment point pendant le jour. Quand la nuit arrive, ils se retirent dans leur nid, où ils se fourrent au milieu du foin, dont ils se couvrent tout le corps. On dit qu'au Cap ils ont leur nid dans les fentes des rochers, où ils se font un lit de mousse & de feuilles d'épines qui leur servent aussi de nourriture, de même que les autres feuilles qui sont peu charnues ».

« La tête de cet animal, continue M. Allamand, est petite à proportion de son corps; ses yeux n'ont guère que la moitié de la grandeur de ceux du lapin; sa mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; quand il mâche, cette mâchoire se meut comme celle des animaux ruminans, quoiqu'il n'appartienne point à cette classe. Ses oreilles sont rondes & peu élevées; elles sont bordées de poils très-fins, mais qui deviennent plus longs à mesure qu'ils approchent de ceux de la tête; son cou est plus haut que large, & il en est de même de tout le corps; ses pieds de devant sont sans poil en dessous & partagés en lobes; en dessus, ils sont couverts de poil jusqu'à la racine des ongles. »

« Les pieds n'ont que trois doigts, dont deux sont toujours appliqués contre terre; mais le troisième ou l'intérieur est plus court & séparé des deux autres: quelque mouvement que l'animal fasse, il le tient toujours élevé; ce doigt est armé d'un ongle qui forme une gouttière dont les bords sont fort minces; ils se rapprochent à leur origine, & s'éloignent en avançant au devant, puis ils se recourbent en dessous, & ils se réunissent en se terminant en une petite pointe qui s'étend dans la cavité de la gouttière, presque jusqu'à son milieu. Ces ongles sont situés de façon que la cavité de celui du pied droit est en partie tournée vers celle du pied gauche, & en partie vers le bas; ils sont placés au bout du doigt que l'animal tient toujours élevé, & ne touchent jamais le sol sur lequel il marche. L'animal s'en sert pour se gratter le corps, & se délivrer des insectes ou des ordures qui se trouvent sur lui; on voit sur le corps quelques poils noirs parsemés un peu plus longs que les autres. Sa longueur, depuis le museau jusqu'à l'anus est d'environ un pied.... Les femelles de ces animaux n'ont que quatre mamelles, deux de chaque côté. »

« Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de remède que les Hollandois nomment *pissat de*

bloireau; c'est une substance noirâtre sèche, & d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve dans les fentes des rochers & dans des cavernes. On prétend que c'est à l'urine de ces bêtes qu'elle doit son origine; ces animaux, dit-on, ont la coutume de pisser toujours dans le même endroit, & leur urine dépose cette substance, qui, séchée avec le temps, prend de la consistance ».

DANOIS, (grand) grande & belle race de chiens, qui semble réunir la légéreté du lévrier à la force du dogue. *Voyez* l'article CHIEN.

DANOIS. (petit) *Voyez* l'article du CHIEN.

DANT ou DANTA, nom du tapir au Brésil. *Voyez* TAPIR.

DAUPHIN (le) est un cétacé moins grand que l'*ourque* & plus grand que le *morsouin*; tous trois forment le grouppe des petits cétacés, qui, pour toutes les dimensions, sont infiniment audessous des baleines & des cachalots.

Le *dauphin* a communément neuf ou dix pieds de longueur, & deux d'épaisseur à l'endroit le plus gros du corps; sa queue est à-peu-près de la même largeur; il a deux nageoires ou palmes latérales, longues d'environ seize pouces, & larges de dix, & une autre d'un pied & demi de hauteur, élevée en manière de gouvernail sur le milieu du dos. La forme du corps est ronde, oblongue, renflée à la partie antérieure, & se terminant en pointe; la peau qui le recouvre est très-lisse, blanche sous le ventre, noire sur le dos. Le museau est cylindrique, très-alongé en manière de bec, d'où vient le surnom de *bec d'oie*, que l'on a donné au *dauphin*. Ce long bec ou museau est profondément fendu, & les deux mâchoires sont garnies sur plus d'un pied de longueur, de petites dents pointues, rangées en peigne, & dont l'atteinte passe pour être vénimeuse.

Sur la tête paroît l'évent ou l'ouverture de la trachée par laquelle il aspire l'air & rejette l'eau. Les yeux sont assez grands, & beaucoup plus, à proportion du corps, que dans les plus grands cétacés.

L'anatomie du *dauphin*, un peu mieux connue que celle des baleines & cachalots, nous fournit la preuve de ce que nous avons avancé, que la charpente osseuse des cétacés offroit tout le trait de celle des animaux terrestres. Belon la compare avec celle de l'homme, prenant pour type de toutes les espèces terrestres le squelète humain, comme le plus parfait. Mais laissons parler notre vieux Naturaliste dans son langage. « Le squelette du *daulphin*, ôté qu'on n'y trouve point les ossemens des jambes, est semblable à celui de l'homme, & y peut-on discerner vingt-quatre grosses vertèbres, dont celles qui descendent jusques bien près du pertuis de l'excrément, sont percées pour la moëlle de l'épine du dos; mais les autres vertèbres qui descendent jusqu'à l'extrémité de la queue, sont seulement comme petites rouelles rondes, attachées les unes aux autres sans être percées ».

« Aussi la queue est non-seulement composée d'une matière nerveuse sans autres ossemens: mais les aelles ou bras des deux costés du *daulphin*, encore qu'ils soient courts, si est-ce qu'ils ont tous les mêmes ossemens de l'homme.... J'ai dit par ci-devant combien il a de costes; j'adjouterai qu'il a les os du sternon plus approchans de l'humain que les animaux à quatre pieds. Au surplus, il a les omoplates, aussi a les clavicules qui se peuvent bien recognoistre d'avec les autres ossemens. »

« L'os du coude y est trouvé seul, comme en nous, & en après le *radius* & *ulna* conjoints ensemble, dont l'un est plus grand, & l'autre plus petit, tout ainsi comme il est à hommes. Il a aussi une main eslargie en cinq doigts, & esquels doigts on trouve les articulations: & commençant au poulce, l'on y trouve deux os; au second d'après, trois; au maistre doigt, qui est le plus long, y en a quatre, & à l'autre d'après, trois, & au petit, un. Semblablement on lui trouve les os des poignets *in carpo*, au dedans de la main. » *Etr. poiss. fol.* 45 & 46.

Le *dauphin* paroit être le plus vif, le plus léger & le plus intelligent des cétacés; il nage & s'élance dans l'eau avec une telle vitesse, qu'il devance les navires à la voile; il est, dit Pline, plus vite qu'un oiseau, plus rapide qu'un trait: *ocyor volucre*, *ocyor telo*; & suivant la remarque du même Naturalistes, aucun poisson ne pourroit échapper à sa poursuite, ni éviter de devenir sa proie, si l'ouverture de sa bouche n'étoit coupée de manière qu'il est obligé de se renverser sur le flanc pour saisir, ce qui laisse au poisson un instant pour échapper. Cependant les nageoires du *dauphin* sont assez petites, & la rapidité de ses mouvemens tient plus à l'élancement & à la force musculaire de son corps qu'à l'impulsion de ses rames.

Les *dauphins* vont ordinairement en troupes; & livrent de fréquens combats aux bonites, aux albicores, &c. Dans ces attaques, ils s'élancent & bondissent à la surface de la mer; lorsqu'on les voit s'y jouer en temps calme, on craint une tempête prochaine, quoique Belon pense que cet augure n'est rien moins que certain.

Il paroit que les *dauphins* se rencontrent dans toutes les mers du monde, dans la Méditerranée comme dans l'Océan, & même jusqu'au fond du Pont-Euxin. Belon apprit des Grecs de la Propontide, que les *dauphins* ont des migrations réglées, venant de la Méditerranée dans l'Hellespont, & après avoir pénétré dans l'Euxin, repassant en troupes pour retourner dans la Méditerranée.

On pêche les *dauphins* en les harponnant comme les autres cétacés; néanmoins, dans les mers de Grèce, ils conservent une franchise fondée apparemment sur la tradition des histoires que contoit l'ancienne Grèce de leur amitié pour les

hommes, & du service qu'ils avoient rendus à plusieurs en les sauvant du naufrage. « Il n'est aucun des pêcheurs Turcs, Grecs, Esclavons, Albanois, dit Belon, qui se mette jamais en effort de faire mal à un *daulphin* ; & quand aucuns d'entre eux en ont pris un dedans les rets, ils en prennent bon augure ; & encore que le *daulphin* eût fait dommage aux rets, ils ont grand peur de lui faire mal, & le remettent en la mer avec paroles de sainteté, en disant des prières, & estimans que cela leur pourra profiter en autre temps.... & n'y a celui d'entre eux qui n'ait opinion, que quand ils seroient en une extrêmité à la mercy de la mer, les *daulphins* qu'il auroit autrefois délivrés de la captivité, en récompense lui sauveroient la vie ». *Etr. poiss. page 7. verso.*

Sans discuter ni rapporter ici toutes les histoires ou fables de l'antiquité sur l'affection des *dauphins* pour l'homme, nous ferons seulement observer que ce cétacé paroit être le plus social, comme le plus vif & le plus animé de tous ; leur habitude de voyager ensemble, leurs jeux à la surface de la mer, leur instinct de s'approcher des vaisseaux lorsque les mariniers les sifflent, artifice dont, suivant Belon, l'on se sert pour les attirer & les prendre ; tout cela a pu donner lieu aux narrations fabuleuses de l'antiquité, si pourtant ces narrations sont entièrement fabuleuses.

Le *dauphin* peut vivre plus long-temps dans l'air sans eau, que sans air dans l'eau, où il seroit suffoqué, s'il ne pouvoit venir de temps en temps respirer à la surface. Gesner en a vu un qui vêquit trois jours hors de l'eau. On raconte que lorsqu'ils sont pris, ils répandent des larmes & font entendre quelques sons plaintifs. On prétend aussi, que flottant & dormant à la surface de la mer, on les entend ronfler.

Ils s'accouplent en se tenant embrassés ; la femelle ne porte ordinairement qu'un fœtus, & rarement deux ; son terme est à six mois ; elle allaite son petit, & le porte tant qu'il ne peut nager : il paroit qu'il prend tout son accroissement en dix années. (*anc. Encyclop.*)

Le *dauphin* a, comme tous les cétacés, un lard ou graisse qui lui recouvre tont le corps ; d'où vient que quelques-uns l'ont appelé *porc de mer*, nom qui néanmoins appartient proprement au marsonin. Sa chair est noirâtre, & ne passe pas pour être bien bonne à manger.

Le *dauphin*, dont le nom est formé dans la plupart des langues du grec *delphin*, est la *balæna minor utrâque maxillâ dentatâ, dorso pinnato, delphinus vulgò dicta*, D'ANDERSON.

DÉBUCHÉ, (*terme de chasse*) c'est le ton que sonne le cor lorsque le cerf sort de l'enceinte où il a été détourné, & se lance en course.

DEEB, en Barbarie, chacal. *Voyez* CHACAL.

DÉFAUT, (*terme de chasse*). Les chiens tombent en *défaut*, lorsque perdant la voie de la bête qu'ils poursuivoient, ils cessent tout à coup de chasser.

DÉFENSES du sanglier, sont les deux grosses & longues dents dont sa mâchoire inférieure est armée. *Voyez* SANGLIER.

Les *défenses* de l'éléphant qui fournissent l'ivoire sont, au contraire, implantées dans la mâchoire supérieure. *Voyez* ELÉPHANT.

DESMAN, (le) appellé par quelques-uns *rat musqué de Moscovie*, a la queue longue & plate, comme l'ondrata ou rat musqué de Canada ; mais il a les pieds de derrière réunis par une membrane, les yeux extrêmement petits & le museau prolongé comme la musaraigne ; au lieu que l'ondrata a les doigts des pieds tous séparés les uns des autres, les yeux très-apparens & le museau fort court. Du reste, le *desman* donne du parfum comme l'ondrata, & ce sont même les seuls animaux des pays septentrionaux qui en donnent. Le *desman* se trouve en Lapponie & en Moscovie.

Le *desman* est le *mus aquaticus* de Clusius & des autres zoologistes après lui ; le *castor caudâ verticaliter planâ.... rat musqué* de Brisson.

DIABLE DE JAVA, pangolin ; lézard écailleux. *Voyez* PANGOLIN.

DIX-CORS, expression propre à la venerie, & relative à l'âge du cerf. *Cerf dix-cors, dix-cors jeunement. Voyez* l'article CERF.

DOGUE, espèce de grand chien de forte race & de taille haute & épaisse. *Voyez* l'article du CHIEN.

DOGUIN, petit dogue. *Voyez* ce mot & l'article du CHIEN.

DORCAS d'Œlien, est la gazelle commune. *Voyez* GAZELLE.

DORCAS, d'Aristote, est le chevreuil. *Voyez* ce mot.

DOUC, (le) espèce de singe de la famille des guenons, & le seul de cette famille qui n'ait point de callosités sur les fesses, mais qui les ait couvertes de poil comme les sapajous ; à cet égard & par la longueur de sa queue, le *douc* paroit faire la nuance entre les orang-outangs & les guenons. Il a la queue moins longue que la tête & le corps pris ensemble, la face plate, rouge & couverte d'un duvet roux, les oreilles nues & de même couleur que la face ; les lèvres brunes, aussi bien que les orbites des yeux ; le poil de couleurs très-vives & très-variées. On y distingue un bandeau & un collier d'un brun pourpre & une espèce de barbe jaunâtre : il y a du blanc sur le front, la tête & les bras ; du noir au-dessus du front & à la partie supérieure des bras ; les parties du dessous du corps sont d'un gris cendré & d'un jaune blanchâtre. La queue est blanche ; il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre, & lorsqu'il est debout, il a trois pieds & demi ou quatre pieds de hauteur, & par cette grande taille, il approche des babouins. Il se trouve aux Indes & à Madagascar, où on l'appelle *sifac*.

Les

Les voyageurs assurent que les grands singes des parties méridionales de l'Asie produisent des *bézoards* qu'on trouve dans leur estomac, & dont la qualité est estimée supérieure à celle des bézoards des chèvres & des gazelles. Ces grands singes des parties méridionales des Indes, sont l'*ouanderou* & le *douc*. Nous croyons donc que c'est à ces deux espèces qu'on doit rapporter la production de ces bézoards de singes ; de plus, il nous semble reconnoitre le *douc* dans le singe *oncas* de l'ancienne *Encyclopédie*, & cela au double caractère du bandeau & du collier, & de la production du bézoard : mais c'est une idée très-fausse que celle de ceux qui, comme on lit au même endroit, s'imaginent *que le bézoard ne se forme que quand l'animal est blessé, & qu'en conséquence, les chasseurs se gardent bien de les tuer d'abord tout-à-fait.* On peut voir à l'article *bézoard*, qu'elle est la nature de cette production, d'où l'on jugera combien l'idée dont nous parlons est peu fondée.

Le *douc* est le *cercopithecus cireneus...... grand singe de la Cochinchine*, de Brisson.

DRIL, par les Anglois qui fréquentent les côtes de Guinée, grand orang-outang, homme des bois. *Voyez* ORANG-OUTANG.

DROMADAIRE. *Voyez* CHAMEAU.

DSHEREN, en Tartarie, grosse gazelle, qui paroit être le Tzeiran. *Voyez* TZEIRAN & GAZELLES.

DUBEAH, en Barbarie, hyène. *Voyez* HYÈNE.

DUGON (le) est un grand amphibie de la mer d'Afrique & des Indes orientales, dont la tête est à peu près conformée, ou plutôt déformée comme celle du morse, par la profondeur des alvéoles, d'où naissent à la mâchoire supérieure deux dents longues d'un demi-pied ; ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses : elles ne s'étendent pas directement hors de la gueule dans le *dugon*, comme dans le morse : elles sont aussi beaucoup plus courtes & plus minces, & sont d'ailleurs situées au-devant de la mâchoire, & tout près l'une de l'autre, comme des dents incisives, au lieu que les défenses du morse laissent entr'elles un intervalle considérable, & ne sont pas situées à la pointe, mais à côté de la mâchoire supérieure.

Les dents mâchelières du *dugon* diffèrent aussi, tant pour le nombre que pour la position & la forme, des dents du morse. Ainsi ces deux animaux sont d'espèce différente. Nous ne pouvons pas assurer si le *dugon* à quatre pieds comme le morse ; nous ne le présumons que par analogie, & le peu qne nous venons d'en dire est tout ce que les Naturalistes nous ont appris jusqu'ici de cet animal. Il se trouve dans les mers méridionales, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux isles Philippines.

DUGUNG, aux isles Philippines, dugon. *Voyez* ci-dessus.



EALE, de Pline. *Voyez* la fin de l'article LICORNE.

ÉCUREUIL (l'), joli petit animal, qui n'est qu'à demi-sauvage, & qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence même de ses mœurs, mériteroit d'être épargné. Il n'est ni carnassier, ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelquefois des oiseaux : sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes, des noisettes, de la faine & du gland ; il est propre, leste, vif, très-alerte, très-éveillé, très-industrieux. Il a les yeux pleins de feu, la physionomie fine, le corps nerveux, les membres très-dispos. Sa jolie figure est encore rehaussée, parée par une belle queue en forme de panache, qu'il relève jusqu'au-dessus de sa tête, & sous laquelle il se met à l'ombre ; le dessous de son corps est garni d'un appareil tout aussi remarquable, & qui annonce de grandes facultés pour l'exercice de la génération ; il se tient ordinairement assis, presque debout, & se sert de ses pieds de devant comme d'une main, pour porter à sa bouche. Il a les ongles si pointus & les mouvemens si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre, dont l'écorce est fort lisse. Il approche des oiseaux par sa légéreté ; il demeure comme eux sur la cime des arbres, parcourt les forêts en sautant de l'un à l'autre, y fait son nid, cueille les grains, boit la rosée, & ne descend à terre que quand les arbres sont agités par la violence des vents.

On ne le trouve point dans les champs, dans les lieux découverts, dans les pays de plaine ; il n'approche jamais des habitations ; il ne reste point dans les taillis, mais dans les bois de hauteur, sur les vieux arbres des plus hautes futayes. Il craint l'eau, & l'on assure que lorsqu'il faut la passer, il se sert d'une écorce pour vaisseau, & de sa queue pour voile & pour gouvernail.

Il ne s'engourdit pas, comme le loir, pendant l'hyver ; il est en tout temps très-éveillé, & pour peu que l'on touche au pied de l'arbre sur lequel il repose, il sort de sa petite bauge, fuit sur un autre arbre, ou se cache à l'abri d'une branche. Il ramasse des noisettes pendant l'été, en remplit les trous, les fentes d'un vieux arbre, & a recours en hiver à sa provision ; il les cherche aussi sous la neige, qu'il détourne en grattant. Il a la voix plus perçante encore que la fouine ; il a de plus un murmure à bouche fermée, un petit grognement de mécontentement, qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite. Trop léger pour marcher, il va par petits sauts & quelquefois par bonds.

On entend les *écureuils*, pendant les belles nuits d'été, crier en courant sur les arbres les uns après les autres ; ils semblent craindre l'ardeur du soleil ; ils demeurent pendant le jour dans leur domicile, dont ils sortent le soir pour s'exercer, jouer, faire l'amour & manger. Ce domicile est propre, chaud & impénétrable à la pluie ; c'est ordinairement sur l'enfourchure d'un arbre qu'ils l'établissent ; ils commencent par transporter des buchettes qu'ils entrelassent avec de la mousse ; ils la serrent ensuite, ils la foulent, & donnent assez de capacité & de solidité à leur ouvrage pour être à l'aise & en sûreté avec leurs petits ; il n'y a qu'une ouverture vers le haut, étroite, & qui suffit à peine pour passer ; au-dessus de l'ouverture est une espèce de couvert en cône, qui met le tout à l'abri, & fait que la pluie s'écoule par les côtés & ne pénètre pas.

Les *écureuils* produisent ordinairement trois ou quatre petits ; ils entrent en amour au printemps, & mettent bas au mois de mai ou au commencement de juin ; ils muent au sortir de l'hiver ; le poil nouveau est plus roux que celui qui tombe. Ils sont propres, se peignent, se polissent avec les mains & les dents ; ils n'ont aucune mauvaise odeur, & leur chair est assez bonne à manger. Le poil de la queue sert à faire des pinceaux ; mais leur peau ne fait pas une bonne fourrure.

Il y a beaucoup d'espèces voisines de celle de l'*écureuil*, & peu de variétés dans l'espèce même ; il y en a quelques-uns de cendrés, de tout noir ; mais tous les autres sont roux. Ils varient aussi pour la grandeur. Ces animaux paroissent être originaires des terres du Nord, où ils sont bien plus nombreux que dans les climats tempérés. On ne les trouve pas dans les pays chauds ; mais il y a plusieurs espèces propres à ces climats, & qui semblent y remplacer celle de notre *écureuil*. *Voyez* les articles BARBARESQUE, PALMISTE, COQUALLIN.

L'*écureuil* est le *sciurus* des Latins, *sciurus rufus*, *sciurus vulgaris* des Naturalistes.

ÉCUREUIL GRIS, PETIT-GRIS. *Voyez* ce mot.

ÉCUREUIL DE VIRGINIE. *Voyez* PETIT-GRIS.

ÉCUREUIL DE BARBARIE. *Voyez* BARBARESQUE.

ÉCUREUIL SUISSE. *Voyez* SUISSE.

ÉCUREUIL DES PALMIERS. *Voyez*. PALMISTE.

ÉCUREUIL ORANGÉ. *Voyez* COQUALLIN.

ÉCUREUIL VOLANT. *Voyez* POLATOUCHE.

ÉCUREUIL VOLANT. (grand) *Voyez* TAGUAN.

ÉGAGROPILE. s. f. On donne ce nom à certaines pelottes ou boules composées de poils, &

quelquefois de petits fibres de racines entremêlées & empâtées d'une substance mucilagineuse ou tartareuse durcie, lesquelles se trouvent dans les estomacs de plusieurs animaux ruminans qui sont sujets à se lécher le poil, comme les bœufs, les chèvres, &c.; il ne faut pas confondre ces *égagropiles* ou boules de poil avec les bézoards, quoique la substance qui empâte l'*égagropile* & qui en lisse la superficie, paroisse être d'une nature approchante de la substance du bézoard. *Voyez* BÉZOARD.

ÉLAN (l') est un animal des pays septentrionaux, assez ressemblant au cerf, mais plus grand, plus fort, plus gros, plus élevé sur ses jambes, ayant le cou plus court, les oreilles & le poil plus longs, le bois beaucoup plus large & plus massif que le cerf, la queue courte & de longs poils sous le cou, caractères qui lui sont communs avec le renne; mais il a la tête plus longue que le renne, & de grosses lèvres pendantes: sa couleur n'est pas non plus blanchâtre comme celle du renne, mais elle tire également par tout le corps sur un jaune obscur mêlé de gris cendré. Il a le poil si rude & le cuir si dur, que la balle du mousquet peut à peine y pénétrer; il a les jambes très-fermes, avec tant de mouvement & de force, sur-tout dans les pieds de devant, que d'un seul coup il peut tuer un homme, un loup, & même casser un arbre. Cependant, on le chasse à-peu-près comme nous chassons le cerf, c'est-à-dire, à force d'hommes & de chiens. On assure que lorsqu'il est lancé ou poursuivi, il lui arrive souvent de tomber tout-à-coup sans avoir été tiré ni blessé; de-là on a présumé qu'il étoit sujet à l'épilepsie, présomption qui n'est pas trop fondée, puisque la peur pourroit produire le même effet; &, par une conséquence beaucoup plus étrange, on a dit que la corne de ses pieds devoit guérir ou préserver de l'épilepsie, & l'on voit encore des gens porter des bagues dont le chaton renferme un petit morceau de corne d'*élan*.

Les Anciens avoient dit de l'*élan*, la même chose que de l'éléphant; savoir, que par la roideur de ses jambes, ou même par leur défaut d'articulation, il ne pouvoit, ni les plier, ni se coucher; d'où est née la fable répétée dans plusieurs relations, que l'*élan*, pour dormir, s'appuie contre des arbres que les Sauvages remarquent & vont couper à demi par le pied, moyennant quoi l'*élan* venant à l'ordinaire s'appuyer contre, tombe, & ne peut plus se relever.

Une singularité réelle & qui est commune au renne & à l'*élan*, c'est que quand ces animaux courent ou seulement précipitent leurs pas, les cornes de leurs pieds font, à chaque mouvement, un bruit de craquement si fort, qu'il semble que toutes les jointures des jambes se déboitent; les loups, avertis par ce bruit ou attirés par l'odeur de la bête, courent au devant, la saisissent & en viennent à bout, s'ils sont en nombre; car, l'*élan*, ainsi que le renne, se défend d'un loup seul; ce n'est pas avec son bois, lequel en tout lui nuit plus qu'il ne lui sert, c'est avec les pieds de devant dont il frappe le loup qui reste étourdi ou même assommé sous le coup.

Les *élans*, aussi bien que les rennes, se mettent en troupes comme les cerfs, ils ne vont pas de même par bonds & par sauts; leur marche est une espèce de trot si prompt & si aisé, qu'ils font dans le même temps presqu'autant de chemin que les cerfs en font à la course & sans se fatiguer autant; car, ils peuvent trotter ainsi sans s'arrêter pendant un jour ou deux.

L'*élan* ne s'apprivoise pas aussi aisément que le renne; il ne se tient pas non plus sur les montagnes, & ne s'approche pas autant des régions polaires que ce dernier; il habite les terres basses & les forêts humides, & se trouve en Norwège, en Suède, en Pologne, en Lithuanie, en Russie & dans les provinces de la Sibérie & de la Tartarie, jusqu'au Nord de la Chine.

Il y eut autrefois des *élans* dans les Gaules; les passages de César le prouvent assez, & quinze siècles après, Gaston Phébus parle de cet animal qu'il dit exister encore dans les forêts de France, du moins dans les hautes montagnes, comme les Pyrénées dont Gaston Phébus étoit voisin. Il est certain que l'*élan* ne se trouve plus actuellement que dans les pays les plus septentrionaux; mais l'on sait aussi que le climat de la France étoit autrefois plus humide & plus froid, par la quantité des bois & des marais dont il étoit couvert, qu'il ne l'est aujourd'hui. L'on voit, par la lettre de l'Empereur Julien, quelle étoit, de son temps, la rigueur du froid à Paris; la description des glaces de la Seine ressemble parfaitement à celle que nos Canadiens font de celles du fleuve de Quebec; les Gaules, sous la même latitude que le Canada, étoient, il y a deux mille ans, ce que le Canada est de nos jours, c'est-à-dire, un climat assez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces du Nord.

D'après ces témoignages, il est évident qu'il existoit autrefois dans les forêts des Gaules & de la Germanie, des *élans* & des rennes, & les passages de César le prouvent. A mesure que l'on a défriché les terres & desséché les eaux, la température du climat sera devenue plus douce, & ces mêmes animaux qui n'aiment que le froid, auront d'abord abandonné le plat pays, & se seront retirés sur les hautes montagnes près de la région des neiges, d'où l'abaissement successif des montagnes, la destruction presqu'entière des forêts, la multiplication des hommes les ont enfin fait disparoître.

On retrouve l'*élan*, sous le nom d'*orignal*, en Canada & dans toutes les parties septentrionales de l'Amérique. Ses combats avec le *carcajou* ou

quincajou de ces contrées, font fameux. Ce carcajou, qui n'eſt autre que le *roſmak* ou *glouton* du Nord, n'eſt pas plus gros qu'un blaireau; c'eſt cependant l'ennemi le plus dangereux qu'ait l'*élan*. Le glouton grimpe ſur un arbre pour attendre l'*élan* au paſſage; dès qu'il le voit à portée, il ſe lance deſſus, s'attache ſur ſon dos en y enfonçant les ongles, & lui entamant la tête ou le cou avec les dents, ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé. Il fait la même guerre avec encore plus de facilité au renne qui eſt bien plus foible que l'*élan*. En vain l'orignal ſe couche par terre & ſe frotte contre les arbres; rien ne fait lacher priſe au carcajou, & les chaſſeurs trouvent quelquefois des morceaux de ſa peau larges comme la main, demeurés à l'arbre contre lequel l'orignal s'eſt frotté.

Les Sauvages n'ignorent pas l'art de chaſſer & de prendre les orignaux; ils les ſuivent à la piſte, quelquefois pendant pluſieurs jours, & à force de conſtance & d'adreſſe ils en viennent à bout. C'eſt en hiver ſur-tout que ſe fait cette chaſſe; l'orignal ne fait pas grand chemin, parce qu'il enfonce dans la neige, ce qui le fatigue beaucoup; les chaſſeurs ſe ſervent de raquettes, par le moyen deſquelles on marche ſur la neige ſans enfoncer; lorſqu'ils ont atteint l'orignal, ils lui lancent un dard qui eſt un bâton au bout duquel eſt emmanché un grand os pointu & qui perce comme une épée.

Lorſque les orignaux ſont en nombre, ils ſe mettent tous queue à queue, font un grand cercle d'une lieue & demie ou deux lieues & quelquefois plus, & battent ſi bien la neige à force de tourner, qu'ils n'enfoncent plus: celui de devant étant las, ſe met derrière; les Sauvages en embuſcade, les attendent au paſſage, & leur lancent le dard; il y en a un qui les pourſuit toujours; à chaque tour il reſte quelqu'orignal ſur la place, juſqu'à ce qu'enfin ils prennent le parti de s'écarter dans les bois.

Un de nos premiers voyageurs François en Canada (Sagard Théodat), parle de ces animaux dans les termes ſuivans: « les *élans* ou *orignaux* ſont fréquents en la province de Canada, & fort rares au pays des Hurons, d'autant que ces animaux ſe tiennent & ſe retirent ordinairement dans les pays les plus froids. L'*élan* eſt plus haut qu'un cheval; il a le poil ordinairement griſon & quelquefois fauve, long quaſi comme le doigt; ſa tête eſt fort longue, & porte ſon bois double comme le cerf, mais large & fait comme celui d'un daim, & long de trois pieds; le pied eſt fourchu comme celui du cerf, mais beaucoup plus plantureux; la chair eſt courte & fort délicate. Il paît aux prairies & vit auſſi des tendres pointes des arbres; c'eſt la plus abondante manne des Canadiens, après le poiſſon. L'orignal choiſit en hiver un canton où croît abondamment l'*anagyris fœtida* ou *bois puant*, parce qu'il s'en nourrit, & quand la terre eſt couverte de cinq ou ſix pieds de neige, il ſe fait dans ces cantons des chemins qu'il n'abandonne point qu'il ne ſoit pourſuivi des chaſſeurs ».

L'*élan*, ainſi que le renne, eſt du nombre des animaux ruminans; leur manière de ſe nourrir l'indique, & l'inſpection des parties intérieures le démontre. L'*élan* porte de très-grandes cornes ou plutôt des bois qui ſont cylindriques à leur origine, s'élargiſſent enſuite beaucoup & forment une table plate qui a ſur ſes bords pluſieurs prolongemens en forme de doigts. Ces cornes ſont très-peſantes; elles tombent comme celles des cerfs. On prétend que l'*élan* a l'odorat plus fin qu'aucun autre animal, & l'on a obſervé que ſes nerfs olfactifs ſont très-gros.

Le nom de l'*élan* vient du latin *alce*, formé lui-même du celtique *elch*.

ÉLAN D'AFRIQUE, de Kolbe, eſt le bubale. *Voyez* BUBALE.

ÉLAPHO-CAMELUS, de Matthiole, eſt le même animal que le lama. *Voyez* LAMA.

ÉLÉPHANT (l') eſt, ſans contredit, le premier de tous les animaux terreſtres; il les ſurpaſſe tous en grandeur, & ſemble approcher de l'homme par l'intelligence. A une force prodigieuſe, il joint le courage, la prudence, le ſang froid, l'obéiſſance exacte, la modération, même dans ſes paſſions les plus vives; auſſi reconnoiſſant des bienfaits que ſenſible aux injures, il ne méconnoît pas ſes amis, & n'attaque jamais que ceux qui l'ont offenſé; enfin, vivant en paix avec les autres animaux, il eſt aimé de tous, puiſque tous le reſpectent, & n'ont nulle raiſon de le craindre.

Auſſi les hommes ont-ils eu, dans tous les temps, pour ce grand, pour ce premier animal, une eſpèce de vénération. Les anciens le regardoient comme un prodige, un miracle de la nature; ils ont beaucoup exagéré ſes facultés naturelles; ils lui ont attribué, ſans héſiter, des qualités intellectuelles & des vertus morales; ils ont donné à ces animaux des mœurs raiſonnées, une religion naturelle & innée, l'obſervance d'un culte, l'adoration quotidienne du ſoleil & de la lune, l'uſage de l'ablution avant l'adoration, l'eſprit de divination, la piété envers le ciel & pour leurs ſemblables, qu'ils aſſiſtent à la mort, & qu'après leur décès ils arroſent de leurs larmes & recouvrent de terre, &c. Les Indiens, prévenus de l'idée de la métempſycoſe, ſont encore perſuadés aujourd'hui, qu'un corps auſſi majeſtueux que celui de l'*éléphant* ne peut être animé que par l'ame d'un grand homme ou d'un roi. On reſpecte à Siam, à Laos, à Pégu, &c. les *éléphans* blancs comme les mânes vivans des empereurs de l'Inde; ils ont chacun un palais, un nombreux domeſtique, une vaiſſelle d'or, des mets choiſis, des vêtemens magnifiques, & ſont diſpenſés de tout travail & de toute

obéiſſance ; l'empereur vivant eſt le ſeul devant lequel ils fléchiſſent les genoux, & ce ſalut leur eſt rendu par le monarque.

Mais, en écartant les fables de l'antiquité & les fictions de la ſuperſtition, il reſte encore aſſez à l'*éléphant*, pour qu'on doive le regarder comme un être de la première diſtinction ; il eſt digne d'être connu, d'être obſervé. Nous allons donc le conſidérer d'abord dans ſon état d'indépendance & de liberté ; nous le conſidérerons enſuite dans ſa condition de ſervitude ou de domeſticité.

Dans l'état de ſauvage, l'*éléphant* n'eſt ni ſanguinaire ni féroce ; il eſt d'un naturel doux, & jamais il ne fait abus de ſes armes ou de ſa force ; il ne les emploie que pour ſe défendre lui-même ou pour protéger ſes ſemblables. Il a les mœurs ſociales ; on le voit rarement errant ou ſolitaire : il marche ordinairement de compagnie. Le plus âgé conduit la troupe ; le ſecond d'âge la fait aller & marche le dernier ; les jeunes & les foibles ſont au milieu des autres ; les mères portent leurs petits & les tiennent embraſſés de leur trompe. Ils ne gardent cet ordre que dans les marches périlleuſes, lorſqu'ils vont paître ſur des terres cultivées : ils voyagent avec moins de précaution dans les forêts & dans les ſolitudes, ſans cependant ſe ſéparer abſolument, ni même s'écarter aſſez loin pour être hors de portée des ſecours & des avertiſſemens ; il y en a néanmoins quelques-uns qui s'égarent ou qui traînent après les autres, & ce ſont les ſeuls que les chaſſeurs oſent attaquer ; car il faudroit une petite armée pour aſſaillir la troupe entière, & l'on ne pourroit la vaincre ſans perdre beaucoup de monde ; il ſeroit même dangereux de leur faire la moindre injure : ils vont droit à l'offenſeur ; & quoique la maſſe de leur corps ſoit très-peſante, leur pas eſt ſi grand, qu'ils atteignent aiſément l'homme le plus léger à la courſe. Ils le percent de leurs défenſes, ou le ſaiſiſſent avec la trompe, le lancent comme une pierre, & achèvent de le tuer en le foulant aux pieds ; mais ce n'eſt que lorſqu'ils ſont provoqués, qu'ils font ainſi main-baſſe ſur les hommes ; ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas ; cependant, comme ils ſont ſuſceptibles & délicats ſur le fait des injures, il eſt bon d'éviter leur rencontre ; & les voyageurs qui fréquentent leur pays, allument de grands feux la nuit, & battent de la caiſſe pour les empêcher d'approcher. On prétend que lorſqu'ils ont une fois été attaqués par les hommes, ou qu'ils ſont tombés dans quelque embuche, ils ne l'oublient jamais, & qu'ils cherchent à ſe venger en toute occaſion. Comme ils ont l'odorat excellent, & peut-être plus parfait qu'aucun des animaux, à cauſe de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très-loin ; ils pourroient aiſément le ſuivre à la piſte. Les anciens ont écrit que les *éléphans* arrachent l'herbe des endroits où le chaſſeur a paſſé, & qu'ils ſe la donnent comme de main en main, pour que tous ſoient informés du paſſage & de la marche de l'ennemi.

Ces animaux aiment le bord des fleuves, les profondes vallées, les lieux ombragés & les terreins humides ; ils ne peuvent ſe paſſer d'eau, & la troublent avant que de la boire. Ils en rempliſſent ſouvent leur trompe, ſoit pour la porter à leur bouche, ſoit ſeulement pour ſe rafraichir le nez, & s'amuſer en la répandant à flot, ou l'aſpergeant à la ronde. Ils ne peuvent ſupporter le froid, & ſouffrent auſſi de l'excès de la chaleur ; car, pour éviter la trop grande ardeur du ſoleil, ils s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus ſombres ; ils ſe mettent auſſi aſſez ſouvent dans l'eau : le volume énorme de leur corps leur aide à nager ; ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux, & d'ailleurs, la longueur de leur trompe, qu'ils redreſſent en haut, & par laquelle ils reſpirent, leur ôte toute crainte d'être ſubmergés.

Leurs alimens ordinaires ſont des racines, des herbes, des feuilles & du bois tendre ; ils mangent auſſi des fruits & des grains ; mais ils dédaignent la chair & le poiſſon. Lorſque l'un d'entre eux trouve quelque part un pâturage abondant, il appelle les autres, & les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de fourrage, ils changent ſouvent de lieu, & lorſqu'ils arrivent à des terres enſemencées, ils y font un dégât prodigieux, en écachant & détruiſant dix fois plus de plantes avec leurs pieds, qu'ils n'en conſomment pour leur nourriture, laquelle peut monter à 150 livres d'herbe par jour : auſſi les Indiens & les Nègres cherchent tous les moyens de prévenir leur viſite & de les détourner en faiſant de grands bruits, de grands feux autour de leurs terres cultivées : ſouvent, malgré ces précautions, les *éléphans* viennent s'en emparer, en chaſſent le bétail domeſtique, font fuir les hommes, & quelquefois renverſent de fond en comble leurs minces habitations. Il eſt difficile de les épouvanter, & ils ne ſont guère ſuſceptibles de crainte ; la ſeule choſe qui les ſurprenne & puiſſe les arrêter, ſont les feux d'artifice ; les pétards qu'on leur lance, & dont l'effet ſubit & promptement renouvellé les ſaiſit, leur font quelquefois rebrouſſer chemin. On vient très-rarement à bout de les ſéparer les uns des autres, car ordinairement ils prennent tous enſemble le même parti d'attaquer, de paſſer indifféremment ou de fuir.

Lorſque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la ſociété cède à un ſentiment plus vif ; la troupe ſe ſépare par couples, que le deſir avoit formé d'avance. Le myſtère accompagne leurs plaiſirs ; on ne les a jamais vu s'accoupler ; ils craignent ſur-tout les regards de leurs ſemblables : ils cherchent les bois les plus épais, ils gagnent les ſolitudes les plus profondes pour ſe livrer, ſans trouble & ſans témoins, à

toutes les impulsions de la nature. La femelle porte deux ans; lorsqu'elle est pleine, le mâle s'en abstient, & ce n'est qu'à la troisième année que renait la saison des amours. Ils ne produisent qu'un petit, lequel, au moment de sa naissance, a des dents, & est déjà plus gros qu'un sanglier; mais les défenses ne sont pas encore apparentes; elles commencent à percer peu de temps après, & à l'âge de six mois, elles sont de quelques pouces de longueur. L'*éléphant*, à six mois, est déjà plus gros qu'un bœuf, & les défenses continuent de grandir & de croitre jusqu'à l'âge avancé, pourvu que l'animal se porte bien & soit en liberté; car l'esclavage & les alimens apprêtés dérériorent son tempérammenr, & changenr ses habitudes naturelles. On vient à bout de le dompter, de le soumettre, de l'instruire; & comme il est plus fort & plus intelligent qu'un antre, il sert plus à propos, plus puissammenr & plus utilement; mais apparemment le dégoût de sa situation lui reste au fond du cœur; car, quoiqu'il ressente de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne s'accouple ni ne produit dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dégénère en fureur; ne pouvant se satisfaire sans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent; &, dans ces momens, il est plus dangereux que tout autre animal indompté. On a inutilement essayé de les multiplier comme les autres animaux domestiques, & l'on est obligé de séparer les mâles des femelles, pour rendre moins fréquens les accès d'une chaleur stérile qn'accompagne la fureur. Il n'y a donc point d'*éléphant* domestique qui n'ait été sauvage auparavant; hormis qu'il ne soit né d'une mère sauvage prise pleine; la manière de les prendre, de les dompter, de les soumettre, mérite une attention particulière.

Au milieu des forêts & dans un lieu voisin de ceux qu'ils fréquentent, on choisit un espace qn'on environne d'une forte palissade; les plus gros arbres de la forêt servent de pieux principaux, contre lesquels on attache des traverses de charpente qui soutiennent les autres pieux. Cette palissade est faite à claire-voie, ensorte qu'un homme peut y passer aisément; on y laisse une autre grande ouverture par laquelle l'*éléphant* peut entrer, & qui est surmontée d'une trape suspendue, & qu'on fait tomber après lui. Pour l'attirer jusques dans cette enceinte, il faut l'aller chercher. On conduit une femelle en chaleur & privée dans la forêt, & lorsqu'on imagine être à portée de la faire entendre, son gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour; le mâle sauvage y répond à l'instant, & se met en marche pour la joindre. On la fait marcher elle-même, en lui faisant de temps en temps répéter l'appel. Elle arrive la première à l'enceinte, où le mâle la suivant à la piste, entre par la même porte. Dès qu'il se voit enfermé, son ardeur s'évanouit; & lorsqu'il apperçoit les chasseurs, elle se change en fureur. On lui verse des sceaux d'eau sur le corps pour l'adoucir; on lui jette des cordes à nœuds coulans pour l'arrêter; on lui met des entraves aux jambes & à la trompe; on amène deux ou trois *éléphans* privés & conduits par des hommes adroits, qui réussissent à les attacher avec l'*éléphant* sauvage; enfin on vient à bout, par adresse, par force, par tourment & par caresse, de le dompter en peu de jours. Cette chasse se fait différemment, suivant les différens pays, & suivant la puissance & les facultés de ceux qui font la guerre aux *éléphans*; car, au lieu de construire, comme les rois de Siam, des murailles, des terrasses, ou de faire des palissades, des parcs & de vastes enceintes, les pauvres Nègres se contentent de creuser sur leur passage des fosses assez profondes pour qu'ils ne puissent en sortir lorsqu'ils y sont tombés.

L'*éléphant* une fois dompté, devient le plus doux, le plus obéissant de tous les animaux; il s'attache à celui qui le soigne; il le caresse, le prévient, & semble deviner tout ce qui peut lui plaire. En peu de temps, il vient à comprendre les signes, & même à entendre l'expression des sons; il distingue le ton impératif, celui de la colère ou de la satisfaction, & il agit en conséquence. Il ne se trompe point à la parole de son maitre; il reçoit ses ordres avec attention, les exécute avec prudence, avec empressemenr, sans précipitation; on lui apprend aisément à fléchir les genoux, pour donner plus de facilité à ceux qui veulent le monter. Il caresse ses amis avec sa trompe, en salue les gens qu'on lui fait remarquer; il s'en sert pour enlever des fardeaux, & aide lui-même à se charger. Il se laisse vêtir, & semble prendre plaisir à se voir couvrir de harnois dorés & de housses brillantes; on l'attelle, on l'attache par des traits à des charriots, des charrues, des navires, des cabestans. Il tire également, continuement & sans se rebuter, pourvu qu'on ne l'insulte pas par des coups donnés mal-à-propos, & qu'on ait l'air de lui savoir gré de la bonne volonté avec laquelle il emploie ses forces. Celui qui le conduit ordinairement, & qui s'appelle, aux Indes, le *cornac*, est monté sur son cou, & se sert d'une verge de fer dont l'extrêmité fait le crochet, ou qui est armée d'un poinçon, avec lequel on le pique sur la tête à côté des oreilles, pour l'avertir, le détourner, ou le presser; mais souvent la parole suffit, surtout s'il a eu le temps de faire connoissance complette avec son cornac, & de prendre en lui une entière confiance. Son attachement devient quelquefois si fort, si durable, & son affection si profonde, qu'il refuse ordinairemenr de servir sous tout autre, & qu'on l'a quelquefois vu mourir de regret, d'avoir, dans un accès de colère, tué son conducteur.

L'espèce de l'*éléphant* ne laisse pas d'être nombreuse, quoiqu'il ne produise qu'une fois & un

seul petit tous les deux ou trois ans ; parce que la durée de la vie compense le petit nombre ; elle se trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique & de l'Asie ; il y en a beaucoup à Ceylan, au Mogol, à Bengale, à Siam, à Pégu, & dans toutes les autres parties de l'Inde. Il y en a aussi, & peut-être en plus grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale, à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés, parce que l'homme s'en est absolument emparé. Il y en a peu en-deçà du Sénégal ; mais il s'en trouve déjà beaucoup au Sénégal même, en Guinée, au Congo, à la côte des Dents, au pays d'Acra, de Benin, & dans toutes les autres terres du sud de l'Afrique jusqu'à celles qui sont terminées par le cap de Bonne-Espérance, à l'exception de quelques provinces très-peuplées, telles que Fida, Ardra, &c. On en trouve de même en Abyssinie, en Ethiopie, en Nigritie, sur les côtes orientales de l'Afrique & dans l'intérieur des terres de toute cette partie du monde. Il y en a aussi dans les grandes isles de l'Inde & de l'Afrique, comme à Madagascar, à Java, & jusques aux Philippines. Ils sont beaucoup moins défians, moins sauvages, moins retirés dans les solitudes de l'Afrique qu'en Asie. Ils sont aussi beaucoup plus grands, plus forts dans l'Inde méridionale & l'Afrique orientale, qu'en Guinée, & dans toutes les autres parties de l'Afrique occidentale. L'Inde méridionale & l'Afrique orientale sont donc les contrées dont la terre & le ciel conviennent le mieux à l'*éléphant* ; & en effet, il craint l'excessive chaleur ; il n'habite jamais dans les sables brûlans, & il ne se trouve en grand nombre dans le pays des Nègres que le long des rivières, & non dans les terres élevées ; au lieu qu'aux Indes, les plus puissans, les plus courageux de l'espèce, & dont les armes sont les plus fortes & les plus grandes, s'appellent *éléphans de montagne*, & habitent en effet les hauteurs, où l'air étant plus tempéré, les eaux moins impures, les alimens plus sains, leur nature arrive à son plein développement, & acquiert toute son étendue, toute sa perfection.

En général, les *éléphans* d'Asie l'emportent par la taille, par la force, &c. sur ceux de l'Afrique & en particulier ceux de Ceylan l'emportent sur tous les autres, non pour la grandeur, mais par le courage & l'intelligence. La force de ces animaux est proportionnelle à leur grandeur ; les grands *éléphans* des Indes portent aisément trois ou quatre milliers ; les plus petits, c'est-à-dire, ceux d'Afrique, enlèvent librement un poids de deux cents livres avec leur trompe, & le placent eux-mêmes sur leurs épaules ; ils peuvent porter plus d'un millier pesant sur leurs défenses.

De temps immémorial, les Indiens se sont servis d'*éléphans* à la guerre ; chez ces nations mal disciplinées, c'étoit la meilleure troupe de l'armée, & celle qui décidoit ordinairement du sort des batailles ; mais maintenant que le feu est devenu l'élément de la guerre, les *éléphans*, qui en craignent & le bruit & la flamme, seroient plus embarrassans & plus dangereux qu'utiles dans nos armées. Les rois des Indes font encore armer des *éléphans* en guerre, mais c'est plutôt pour la représentation que pour l'effet. Ces *éléphans* de guerre leur servent néanmoins pour dompter les *éléphans* sauvages ; ils en ont beaucoup d'autres pour le service, & pour porter les grandes cages de treillage dans lesquelles ils font voyager leurs femmes : c'est une monture très-sûre, car l'*éléphant* ne bronche jamais ; mais elle n'est pas douce, & il faut du temps pour s'accoutumer au mouvement brusque & au balancement continuel de son pas : la meilleure place est sur le cou, les secousses y sont moins dures que sur les autres parties ; mais dès qu'il s'agit de quelque expédition de chasse ou de guerre, chaque *éléphant* est toujours monté de plusieurs hommes ; le conducteur se met à califourchon sur le cou, les chasseurs ou les combattans sont assis ou debout sur les autres parties du corps.

Au Tonquin, à Siam, à Pégu, le Roi & tous les grands seigneurs ne sont jamais montés que sur des *éléphans* ; les jours de fête, ils sont précédés & suivis d'un nombreux cortège de ces animaux pompeusement parés de plaques de métal brillantes, & couverts des plus riches étoffes. On environne leur ivoire d'anneaux d'or & d'argent ; on leur peint les oreilles & les joues ; on les couronne de guirlandes ; on leur attache des sonnettes ; ils semblent se complaire à la parure, & plus on leur met d'ornemens, plus ils sont caressans & joyeux.

Les *éléphans* font, au pas ordinaire, à-peu-près autant de chemin qu'un cheval en fait au petit trot, & autant qu'un cheval au galop lorsqu'ils courent ; ce qui, dans l'état de liberté, ne leur arrive guère que quand ils sont animés de colère ou poussés par la crainte. On mène ordinairement au pas les *éléphans* domestiques ; ils font aisément & sans fatigue quinze ou vingt lieues par jour ; & quand on veut les presser, ils peuvent en faire trente-cinq ou quarante. On les entend marcher de très-loin, & l'on peut aussi les suivre de très-près à la piste, car leurs traces ne sont pas équivoques, & dans les terreins où le pied marque, elles ont quinze ou dix-huit pouces de diamètre.

Un *éléphant* domestique rend peut-être à son maître plus de service que cinq ou six chevaux ; mais il lui faut du soin, & une nourriture abondante & choisie. On lui donne ordinairement du riz crud ou cuit, mêlé avec de l'eau, & on prétend qu'il faut cent livres de riz par jour pour qu'il s'entretienne dans sa pleine vigueur : on lui donne aussi de l'herbe pour le rafraîchir ; car il est sujet à s'échauffer, & il faut le mener à l'eau & le laisser baigner deux ou trois fois par jour.

Il apprend aisément à se laver lui-même ; il prend de l'eau dans sa trompe, il la porte à sa bouche pour boire, & ensuite, en retournant sa trompe, il en laisse couler le reste à flot sur toutes les parties de son corps.

Pour donner une idée des services qu'il peut rendre, il suffira de dire que tous les tonneaux, sacs, paquets qui se transportent d'un lieu à un autre dans les Indes, sont voiturés par des *éléphans*; qu'ils peuvent porter des fardeaux sur leur corps, sur leur cou, sur leurs défenses, & même avec leur gueule, en leur présentant le bout d'une corde qu'ils serrent avec les dents. Joignant l'intelligence à la force, ils ne cassent ni n'endommagent rien de ce qu'on leur confie ; ils font tourner & passer ces paquets du bord des eaux dans un bâteau sans les laisser mouiller, les posent doucement, & les arrangent où l'on veut les placer ; & quand ils les ont déposés dans l'endroit qu'on leur montre, ils essayent avec leur trompe s'ils sont bien situés ; & quand c'est un tonneau qui roule, ils vont d'eux-mêmes chercher des pierres pour le caler & l'établir solidement.

Comme l'*éléphant* nage très-bien, & qu'il enfonce moins dans l'eau qu'aucun autre animal, on s'en sert très-utilement pour le passage des rivières. Outre deux pièces de canon de trois ou quatre livres de balle, dont on le charge dans ces occasions, on lui met encore sur le corps une infinité d'équipages, indépendamment de quantité de personnes qui s'attachent à ses oreilles & à sa queue pour passer l'eau. Lorsqu'il est ainsi chargé, il nage entre deux eaux, & on ne lui voit que la trompe, qu'il tient élevée pour respirer.

On se sert aussi de l'*éléphant* pour le transport de l'artillerie sur les montagnes, & c'est-là où son intelligence se fait le mieux sentir. Pendant que les bœufs attelés à la pièce de canon, font effort pour la traîner en haut, l'*éléphant* pousse la culasse avec son front, & à chaque effort qu'il fait, il tient l'affut avec son genou, qu'il place à la roue : il semble qu'il comprenne ce qu'on lui dit. Son conducteur veut-il lui faire faire quelque corvée pénible, il lui explique de quoi il est question, & lui détaille les raisons qui doivent l'engager à lui obéir. Si l'*éléphant* marque de la répugnance à ce qu'on exige de lui, le cornac promet de lui donner de l'arac ou quelque chose qu'il aime, alors l'animal se prête à tout ; mais il est dangereux de lui manquer de parole ; plus d'un cornac en a été la victime. Il s'est passé à ce sujet, dans le Dekan, un trait qui mérite d'être rapporté, & qui, tout incroyable qu'il paroît, est cependant exactement vrai. Un *éléphant* venoit de se venger de son cornac en le tuant ; sa femme, témoin de ce spectacle, prit ses deux enfans, & les jetta aux pieds de l'animal encore tout furieux, en lui disant : *Puisque tu as tué mon mari, ôtes-moi aussi la vie, ainsi qu'à mes enfans.* L'*éléphant* s'arrêta tout court ; s'adoucit, &, comme s'il eût été touché de regret, prit avec sa trompe le plus grand de ces deux enfans, le mit sur son cou, l'adopta pour son cornac, & n'en voulut point souffrir d'autre.

Mais si l'*éléphant* est vindicatif, il n'est pas moins reconnoissant pour le bien qu'on lui a fait. Un soldat de Pondicheri qui avoit coutume de porter à un de ces animaux une certaine mesure d'arac chaque fois qu'il touchoit sa paie, ayant un jour bu plus que de raison, & se voyant poursuivi par la garde qui le vouloit conduire en prison, se réfugia sous l'*éléphant* & s'y endormit. Ce fut en vain que la garde tenta de l'arracher de cet asyle ; l'*éléphant* le défendit avec sa trompe. Le lendemain, le soldat revenu de son ivresse, frémit à son reveil de se trouver couché sous un animal d'une grosseur si énorme ; l'*éléphant* qui, sans doute, s'apperçut de son effroi, le caressa avec sa trompe pour le rassurer, & lui fit entendre qu'il pouvoit s'en aller.

L'*éléphant* tombe quelquefois dans une espèce de folie qui lui ôte sa docilité, & le rend même si redoutable, qu'on est alors obligé de le tuer ; mais tant qu'il est dans son état naturel, les douleurs les plus aigues ne peuvent l'engager à faire du mal à qui ne lui en a pas fait. Un *éléphant* furieux des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'*Hambour*, couroit à travers champs & poussoit des cris affreux. Un soldat qui, malgré les avertissemens de ses camarades, n'avoit pu fuir, peut-être parce qu'il étoit blessé, se trouva à sa rencontre ; l'*éléphant* craignit de le fouler aux pieds, le prit avec sa trompe, le posa doucement de côté & continua sa route.

C'est à M. de Bussy qu'on est redevable de ces détails sur l'*éléphant*, & son témoignage mérite d'autant plus de confiance, que le long séjour qu'il a fait dans l'Inde, l'a mis à portée de voir & d'observer ces animaux dont il avoit même plusieurs à son service. MM. de l'Académie des Sciences ont aussi laissé quelques faits qu'ils ont appris de ceux qui gouvernoient l'*éléphant* à la ménagerie de Versailles.

« L'*éléphant*, disent-ils, sembloit connoître quand on se mocquoit de lui, & s'en souvenir pour s'en venger quand il en trouvoit l'occasion. A un homme qui l'avoit trompé, faisant semblant de lui jetter quelque chose dans la gueule, il lui donna un coup de sa trompe qui le renversa & lui rompit deux côtes, en suite de quoi il le foula aux pieds & lui rompit une jambe, & s'étant agenouillé, lui voulut enfoncer ses défenses dans le ventre, lesquelles n'entrèrent que dans la terre aux deux côtés de la cuisse qui ne fut point blessée. Il écrasa un autre homme, le froissant contre une muraille pour le même sujet. Un peintre le vouloit dessiner dans une attitude extraordinaire, qui étoit de tenir sa trompe levée & la gueule ouverte ; le valet du peintre, pour le faire demeurer

en cet état, lui jettoit des fruits dans la gueule, & le plus souvent faisoit semblant d'en jetter; il en fut indigné, & comme s'il eût connu que l'envie que le peintre avoit de le dessiner étoit la cause de cette importunité, au lieu de s'en prendre au valet, il s'adressa au maître & lui jetta par sa trompe une quantité d'eau, dont il gâta le papier sur lequel le peintre dessinoit ».

« Il se servoit ordinairement bien moins de sa force que de son adresse, laquelle étoit telle, qu'il s'ôtoit, avec beaucoup de facilité, une grosse double courroie dont il avoit la jambe attachée, la défaisant de la boucle & de l'ardillon; & comme on eut entortillé cette boucle d'une petite corde renouée à beaucoup de nœuds, il dénouoit tout sans rien rompre. Une nuit, après s'être ainsi dépêtré de sa courroie, il rompit la porte de sa loge si adroitement, que son gouverneur n'en fut point éveillé, de-là passa dans plusieurs cours de la ménagerie, brisant les portes fermées & abattant la maçonnerie, quand elles étoient trop petites pour le laisser passer, & il alla ainsi dans la loge des autres animaux, ce qui les épouvanta tellement, qu'ils s'enfuirent tous se cacher dans les lieux les plus reculés du parc ».

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à faire connoitre toutes les facultés naturelles & toutes les qualités acquises d'un animal si supérieur aux autres, nous ajouterons encore quelques faits tirés des voyageurs les moins suspects.

« L'*éléphant*, même sauvage, (dit le P. Vincent Marie), ne laisse pas d'avoir des vertus; il est généreux & tempérant, & quand il est domestique, on l'estime par sa douceur, sa fidélité envers son maître, son amitié pour celui qui le gouverne. S'il est destiné à servir immédiatement les Princes, il connoît sa fortune, & conserve une gravité convenable à son emploi; si, au contraire, on le destine à des travaux moins honorables, il s'attriste, se trouble, & laisse voir clairement qu'il s'abaisse malgré lui. A la guerre, dans le premier choc, il est impétueux & fier; il est le même quand il est enveloppé par les chasseurs; mais il perd le courage lorsqu'il est vaincu. Il combat avec ses défenses, & ne craint rien tant que de perdre sa trompe, qui, par sa consistance, est facile à couper. Au reste, il est naturellement doux; il n'attaque personne, à moins qu'on ne l'offense; il semble même se plaire en compagnie, & il aime sur-tout les enfans; il les caresse & paroît reconnoitre en eux leur innocence ».

« L'*éléphant*, selon François Pyrard, est l'animal qui a le plus de jugement & de connoissance, de sorte qu'on le diroit avoir quelque usage de raison, outre qu'il est infiniment profitable & de service à l'homme. S'il est question de monter dessus, il est tellement souple, obéissant & dressé pour se ranger à la commodité de l'homme & qualité de la personne qui s'en veut servir, que se pliant bas, il aide lui-même à celui qui veut monter dessus, & le soulage avec sa trompe. Il est si obéissant, qu'on lui fait faire tout ce que l'on veut, pourvu qu'on le prenne par douceur. Il fait tout ce qu'on lui dit; il caresse ceux qu'on lui montre, &c. ».

« En donnant aux *éléphans*, disent les voyageurs Hollandois, tout ce qui peut leur plaire, on les rend aussi privés & aussi soumis que le sont les hommes. L'on pourroit dire qu'il ne leur manque que la parole. Ils sont orgueilleux & ambitieux; mais ils se souviennent du bien qu'on leur a fait, & ont de la reconnoissance, jusques-là qu'ils ne manquent point de baisser la tête pour marque de respect en passant devant les maisons où ils ont été bien traités. Ils se laissent conduire & commander par un enfant; mais ils veulent être loués & chéris. On ne sauroit se mocquer d'eux ni les injurier qu'ils ne l'entendent, & ceux qui le font, doivent bien prendre garde à eux, car ils seront bien heureux s'ils s'empêchent d'être arrosés de l'eau des trompes de ces animaux, ou d'être jettés par terre, le visage contre la poussière ».

« Les *éléphans*, au jugement du P. Philippe, approchent beaucoup du raisonnement des hommes. Si on compare les *éléphans* aux singes, ces derniers ne sembleront que des animaux très-lourds & très-brutaux; &, en effet, les *éléphans* ont une telle pudeur, qu'ils ne sauroient souffrir qu'on les voie lorsqu'ils s'accouplent; & si de hasard quelqu'un les avoit vus en cette action, ils s'en vengeroient infailliblement. Ils saluent en fléchissant les genoux & en baissant la tête, & lorsque leur maître veut les monter, ils lui présentent si adroitement le pied, qu'il s'en peut servir comme d'un dégré. Lorsqu'on a pris un *éléphant* sauvage, & qu'on lui a lié les pieds, le chasseur l'aborde, le salue, lui fait des excuses de ce qu'il l'a lié, lui proteste que ce n'est pas pour lui faire injure, lui expose que la plûpart du temps il avoit faute de nourriture dans son premier état, au lieu que désormais il sera parfaitement bien traité, qu'il lui en fait la promesse; le chasseur n'a pas plutôt achevé ce discours obligeant, que l'*éléphant* le suit comme feroit un très-doux agneau; il ne faut pas pourtant conclure de-là que l'*éléphant* ait l'intelligence des langues, mais seulement qu'ayant une très-parfaite estimative, il connoit les divers mouvemens d'estime ou de mépris, d'amitié ou de haine, & tous les autres dont les hommes sont agités envers lui, & pour cette cause, il est plus aisé à dompter par les raisons que par les coups & par les verges. Il jette des pierres fort loin & fort droit avec sa trompe, & il s'en sert pour verser de l'eau avec laquelle il se lave le corps ».

« De cinq *éléphans*, dit Tavernier, que les chasseurs avoient pris, trois se sauvèrent, quoiqu'ils eussent des chaines & des cordes autour de leur corps & même de leurs jambes. Ces gens-là nous dirent

une chose surprenante & qui est tout-à-fait admirable, si on peut la croire; c'est que ces *éléphans* ayant été une fois attrapés, & étant sortis du piège, si on les fait entrer dans les bois, ils sont dans la défiance & arrachent avec leur trompe une grosse branche dont ils vont, sondant par-tout avant que d'asseoir leur pied, s'il n'y a point de trous à leur passage pour n'être pas attrapés une seconde fois, ce qui faisoit désespérer aux chasseurs qui nous contoient cette histoire, de pouvoir reprendre aisément les trois *éléphans* qui leur étoient échappés ».

« Nous vîmes les deux autres *éléphans* qu'on avoit pris; chacun de ces *éléphans* sauvages étoit entre deux *éléphans* privés, & autour des sauvages, il y avoit six hommes tenant des lances à feu, qui parloient à ces animaux, en leur présentant à manger, & disant en leur langage: *prends cela & le mange*. C'étoient des petites bottes de foin, des morceaux de sucre noir & du riz cuit avec de l'eau & force grains de poivre. Quand l'*éléphant* sauvage ne vouloit pas faire ce qu'on lui commandoit, les hommes ordonnoient aux *éléphans* privés de le battre, ce qu'ils faisoient aussi-tôt, l'un le frappant sur le front & sur la tête avec sa trompe, & lorsqu'il faisoit mine de se revancher contre celui-là, l'autre le frappoit de son côté, de sorte que le pauvre *éléphant* sauvage ne savoit plus où il en étoit, ce qui lui apprenoit à obéir ».

« J'ai plusieurs fois observé, raconte Edward Terri, que l'*éléphant* fait plusieurs choses qui tiennent plus du raisonnement humain, que du simple instinct naturel qu'on lui attribue; il fait tout ce que son maître lui commande. S'il veut qu'il fasse peur à quelqu'un, il s'avance vers lui avec la même fureur que s'il vouloit le mettre en pièces, & lorsqu'il en est tout proche, il s'arrête tout court, sans lui faire aucun mal. Si le maître veut faire affront à un autre, il parle à l'*éléphant* qui prendra avec sa trompe de l'eau du ruisseau & de la boue, & la lui jettera au nez. Sa trompe est faite d'un cartilage; elle pend entre les dents; quelques-uns l'appellent *sa main*, à cause qu'en plusieurs occasions elle lui rend le même service que la main fait aux hommes. Le Mogol en a qui servent de bourreaux aux criminels condamnés à mort. Si leur conducteur leur commande de dépêcher promptement ces misérables, ils les mettent en pièces en un moment avec leurs pieds, &, au contraire, s'il leur commande de les faire languir, ils leur rompent les os les uns après les autres, & leur font souffrir un supplice aussi cruel que celui de la roue ».

L'*éléphant* a les yeux très-petits, relativement au volume de son corps, mais ils sont brillans & spirituels, & ce qui les distingue de ceux de tous les autres animaux, c'est l'expression du sentiment, & la conduite presque réfléchie de tous leurs mouvemens. Il a aussi l'ouie très-bonne; ses oreilles sont très-grandes, beaucoup plus longues, même à proportion du corps, que celles de l'âne, & applaties contre la tête; elles sont ordinairement pendantes, mais il les relève & les remue avec une grande facilité; elles lui servent à essuier ses yeux, à les préserver de l'incommodité de la poussière & des mouches. Il se délecte au son des instrumens, & paroit aimer la musique; il apprend aisément à marquer la mesure, à se remuer en cadence, & à joindre à propos quelques accens au bruit des tambours & au son des trompettes. Son odorat est exquis, & il aime avec passion les parfums de toute espèce, & sur-tout les fleurs odorantes. La fleur d'orange est un de ses mets les plus délicieux; il dépouille un oranger avec sa trompe, & en mange les fruits, les fleurs, les feuilles & jusqu'au jenne bois. Il choisit dans les prairies les plantes odoriférantes, & dans les bois il préfère les cocotiers, les bananiers, &c. & autres arbres à fruits parfumés, & à sève vineuse, à tous les autres.

A l'égard du sens du toucher, il ne l'a, pour ainsi-dire, que dans la trompe; mais il est aussi délicat, aussi distinct dans cette espèce de main que dans celle de l'homme. Cette trompe, composée de membranes, de nerfs & de muscles, est en même-temps un membre capable de mouvement, & un organe de sentiment; l'animal peut non-seulement la remuer, la fléchir, mais il peut la racourcir, l'alonger, la courber, & la tourner en tout sens; l'extrémité de la trompe est terminée par un rebord qui s'alonge par le dessus en forme de doigt; c'est par le moyen de ce rebord & de cette espèce de doigt que l'*éléphant* fait tout ce que nous faisons avec les doigts; il ramasse à terre les plus petites pièces de monnoie; il cueille les herbes & les fleurs en les choisissant une à une; il dénoue les cordes, ouvre & ferme les portes, en tournant les clefs & poussant les verroux: il apprend à tracer des caractères réguliers avec un instrument aussi petit qu'une plume.

C'est en vertu de ces facultés uniques de la trompe que cet animal a plus de mémoire & d'intelligence que les autres, & fait oublier les défauts de sa conformation. Il a le cou court, & presque inflexible; il peut à peine tourner la tête, & ne peut se tourner lui-même pour rétrograder qu'en faisant un circuit: ensorte que les chasseurs qui l'attaquent par-derrière ou par le flanc évitent aisément les effets de sa vengeance, & ont le temps de lui porter de nouvelles atteintes. Les jambes ne fléchissent que lentement & difficilement; elles sont fortement articulées avec les cuisses; il a le genou comme l'homme, & le pied aussi bas; mais ce pied, sans étendue, est aussi sans ressort & sans force, & le genou est dur & sans souplesse: tant que l'animal est jeune & qu'il se porte bien, il le fléchit cependant pour se coucher, pour se laisser ou monter ou

charger ; mais dès qu'il est vieux ou malade, ce mouvement devient si difficile, qu'il aime mieux dormir debout, & que si on le fait coucher par force, il faut ensuite des machines pour le relever & le remettre en pied ; les défenses qui deviennent avec l'âge d'un poids énorme, n'étant pas situées dans une position verticale, forment deux longs léviers, qui, dans leur direction presque horisontale, fatiguent prodigieusement la tête & la tirent en bas ; ensorte que l'animal est quelquefois obligé de faire des trous dans le mur de sa loge pour les soutenir & se soulager de leur poids. Il ne peut rien saisir à terre avec sa bouche ; il faut qu'il prenne sa nourriture & même sa boisson avec le nez : il la porte ensuite, non pas à l'entrée de la gueule, mais jusqu'à son gosier.

L'*éléphant* n'est pas revêtu de poil comme les autres quadrupèdes ; la peau est tout-à-fait rase, nue ; il en sort seulement quelques soies dans les gerçures, & ces soies sont très clair-semées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils des paupières, au derrière de la tête, dans les trous des oreilles & au-dedans des cuisses & des jambes. L'épiderme dur & calleux a deux espèces de rides, les unes en creux & les autres en relief : il paroit déchiré par gerçures, & ressemble assez bien à l'écorce d'un vieux chêne ; cet épiderme n'est pas par-tout adhérent à la peau, mais seulement attaché par quelques points ; il est naturellement sec & sujet à s'épaissir, d'où naît l'*éléphantiasis* ou lèpre sèche, maladie très-ordinaire à l'*éléphant* ; pour la prévenir, les Indiens ont soin de le frotter souvent d'huile, & d'entretenir, par des bains fréquens, la souplesse de la peau ; elle est très-sensible par-tout où elle n'est pas calleuse, & la piqure des mouches se fait si bien sentir à l'*éléphant*, qu'il employe non-seulement ses mouvemens naturels, mais même les ressources de son intelligence pour s'en délivrer ; il se sert de sa queue, de ses oreilles, de sa trompe pour les frapper ; il fronce sa peau par-tout où elle peut se contracter, & les écrase entre ses rides ; il prend des branches d'arbres, des poignées de paille pour les chasser ; il ramasse de la poussière avec sa trompe, & en couvre tous les endroits sensibles ; il se poudre ainsi plusieurs fois le jour, & toujours en sortant du bain.

Les jambes de devant paroissent plus hautes que celles de derrière ; celles-ci sont cependant un peu plus longues ; elles ne sont pas pliées en deux endroits comme dans le cheval ou le bœuf : le pied, qui est très-petit & très-court, est partagé en cinq doigts, qui tous sont recouverts par la peau. On voit seulement des espèces d'ongles, dont le nombre varie, quoique celui des doigts soit toujours constant. La queue de l'*éléphant* n'a ordinairement que deux pieds & demi ou trois pieds de longueur ; elle est assez menue, pointue, & garnie à l'extrémité d'une houpe de gros poils, ou plutôt de filets de corne noirs, luisans, & si solides, qu'un homme ne peut en casser un en le tirant avec les mains, quoiqu'il soit élastique & pliant. Cette houpe de poil est un ornement très-recherché des négresses, qui y attachent apparemment quelque superstition ; une queue d'*éléphant* se vend quelquefois deux ou trois esclaves, & les nègres hasardent souvent leur vie pour la couper à l'animal vivant. Outre cette houpe de gros poils à l'extrémité, la queue est parsemée dans sa longueur de soies dures, & plus grosses que celles du sanglier.

La taille la plus ordinaire des *éléphans* est de dix à onze pieds ; ceux de treize & de quatorze pieds de hauteur sont très-rares, & les plus petits ont au moins neuf pieds dans l'état de liberté. La couleur ordinaire de ces animaux est d'un gris cendré ou noirâtre ; il y en a quelques-uns de blancs & de rouges : ces derniers, sur-tout les blancs, sont les plus estimés ; ils sont adorés par plusieurs nations comme des dieux, & leur possession a souvent excité la guerre entre les Princes de l'Inde. Leur prix est proportionné à leur grandeur, à leur couleur ; il y en a qui se vendent depuis huit mille jusqu'à trente-six mille livres. La durée ordinaire de leur vie passe pour être de deux cents ans : mais la nourriture, la condition, & plus encore le climat, influent sans doute beaucoup sur cette durée, comme sur l'accroissement & la grandeur de l'animal. Ceux qui sont réduits en captivité dès la jeunesse sont beaucoup plus petits que les autres, & ils sont encore beaucoup plus petits & vivent moins longtemps dans les climats tempérés.

Quoique l'*éléphant* ne se nourrisse ordinairement que d'herbes & de bois tendre, il n'a cependant pas plusieurs estomacs ; mais la panse qui lui manque est suppléée par la grosseur & l'étendue des intestins, & sur-tout du colon, qui a deux ou trois pieds de diamètre sur quinze ou vingt de longueur ; l'estomac n'a que trois à quatre pieds de longueur sur un pied ou un pied & demi dans sa plus grande largeur. Pour remplir d'aussi grandes capacités, il faut que l'animal mange, pour ainsi dire, continuellement ; mais quelque grand que soit son appétit, il mange avec modération, & son goût pour la propreté l'emporte sur le sentiment du besoin. Il sépare avec sa trompe les bonnes feuilles d'avec les mauvaises ; il les secoue, pour qu'il ne reste point d'insectes ni de sable ; il aime beaucoup le vin, les liqueurs spiritueuses, l'eau-de-vie, l'arac, &c. on lui fait faire les corvées les plus pénibles, en lui montrant & lui promettant pour prix de ses travaux, un vase rempli de ces liqueurs : il aime aussi la fumée du tabac, mais elle l'étourdit & l'enivre. Il craint toutes les mauvaises odeurs, & il a une horreur si grande pour le cochon, que le seul cri de cet animal le fait fuir.

Nous terminerons l'histoire de ce grand &

ſuperbe animal, en mettant ſous les yeux du lecteur, les relations de deux grandes chaſſes aux *éléphans*, dont le chevalier de Chaumont & le Père Tachard furent témoins à Siam.

« J'allai, dit le premier, voir la grande chaſſe des *éléphans*, qui ſe fait en la forme ſuivante. On envoie grand nombre de femelles de compagnie; & quand elles ont été pluſieurs jours dans les bois, & que l'on eſt averti qu'on a trouvé des *éléphans*, le roi commande trente ou quarante mille hommes, qui font une très-grande enceinte à l'entour du canton où ſont les *éléphans*. Ils ſe poſtent de vingt à vingt-cinq pieds de diſtance les uns des autres, & à chaque campement, on fait un feu élevé de trois pieds de terre ou environ. Il ſe fait une autre enceinte d'*éléphans* de guerre, diſtans les uns des autres d'environ cent & cent cinquante pas; & dans les endroits où les *éléphans* pourroient ſortir plus aiſément, les *éléphans* de guerre ſont plus fréquens: en pluſieurs lieux, il y a du canon, que l'on tire quand les *éléphans* ſauvages veulent forcer le paſſage, car ils craignent fort le feu. Tous les jours on diminue cette enceinte, & à la fin elle eſt très-petite, & les feux ne ſont plus qu'à cinq ou ſix pas les uns des autres ».

« Comme ces *éléphans* entendent du bruit autour d'eux, ils n'oſent pas s'enfuir, quoique pourtant il ne laiſſe pas de s'en ſauver quelques-uns; (& l'on me dit qu'il y avoit quelques jours qu'il s'en étoit ſauvé dix). Quand on les veut prendre, on les fait entrer dans une place entourée de pieux, où il y a quelques arbres entre leſquels un homme peut facilement paſſer. Dans cette eſpèce de parc, eſt une autre enceinte d'*éléphans* de guerre & de ſoldats, dans laquelle entrent des hommes montés ſur des *éléphans*, & fort adroits à jetter des cordes aux jambes de derrière de l'*éléphant* qui, lorſqu'il eſt pris de cette manière, eſt mis entre deux *éléphans* privés, entre leſquels il y en a un autre qui le pouſſe par derrière, de ſorte qu'il eſt obligé de marcher ».

« J'en vis prendre dix de cette manière, & on me dit qu'il y en avoit cent quarante dans l'enceinte. Le Roi y étoit préſent; il donnoit ſes ordres pour tout ce qui étoit néceſſaire ».

« A un quart de lieue de *Louvo*, dit le P. Tachard, dans la relation de ſon premier voyage, il y a une eſpèce d'amphithéâtre dont la figure eſt un grand carré long, entouré de hautes murailles terraſſées, ſur leſquelles ſe placent les ſpectateurs. Le long de ces murailles, en dedans, règne une paliſſade de gros piliers fichés en terre à deux pieds l'un de l'autre, derrière leſquels les chaſſeurs ſe retirent lorſqu'ils ſont pourſuivis par des *éléphans* irrités. On a pratiqué une fort grande ouverture vers la campagne, & vis-à-vis du côté de la ville, on en a fait une plus petite, qui conduit dans une allée étroite par où un *éléphant* peut paſſer à peine; & cette allée aboutit à une manière de grande remiſe où l'on achève de le dompter.

« Lorſque le jour deſtiné à cette chaſſe eſt venu, les chaſſeurs entrent dans les bois, montés ſur des *éléphans* femelles qu'on a dreſſés à cet exercice, & ſe couvrent de feuilles d'arbres, afin de n'être pas vus par les *éléphans* ſauvages. Quand ils ont avancé dans la forêt, & qu'ils jugent qu'il peut y avoir quelqu'*éléphant* aux environs, ils font jetter aux femelles certains cris propres à attirer les mâles, qui y répondent auſſi-tôt par des hurlemens effroyables. Alors les chaſſeurs les ſentant à une juſte diſtance, retournent ſur leurs pas, & mènent doucement les femelles du coté de l'amphitéâtre dont nous venons de parler; les *éléphans* ſauvages ne manquent jamais de les ſuivre; celui que nous vimes dompter, y entra avec elles, & dès qu'il y fut, on ferma la barrière; les femelles continuèrent leur chemin au travers de l'amphitéâtre, & enfilèrent queue à queue la petite allée qui étoit à l'autre bout ».

« L'*éléphant* ſauvage qui les avoit ſuivies juſques-là, s'étant arrêté à l'entrée du défilé, on ſe ſervit de toutes ſortes de moyens pour l'y engager; on fit crier les femelles qui étoient au-delà de l'allée, quelques Siamois l'irritant en frappant des mains & criant pluſieurs fois *pat pat*, d'autres avec de longues perches armées de pointes, le harceloient, & quand ils en étoient pourſuivis, ils ſe gliſſoient entre les piliers, & s'alloient cacher derrière la paliſſade; enfin, après avoir pourſuivi pluſieurs chaſſeurs, il s'attacha à un ſeul avec une extrême fureur; l'homme ſe jetta dans l'allée, l'*éléphant* courut après lui, mais dès qu'il y fut entré, il ſe trouva pris, car celui-ci s'étant ſauvé, on laiſſa tomber deux couliſſes à propos, l'une devant & l'autre derrière, de ſorte que ne pouvant ni avancer ni reculer, ni ſe tourner, il fit des efforts étonnans, & pouſſa des cris terribles ».

« On tâcha de l'adoucir en lui jettant des ſeaux d'eau ſur le corps, en le frottant avec des feuilles, en lui verſant de l'huile ſur les oreilles, & on fit venir auprès de lui des *éléphans* privés, mâles & femelles, qui le careſſoient avec leurs trompes; cependant on lui attachoit des cordes par-deſſous le ventre & aux pieds de derrière, afin de le tirer de-là, & on continuoit à lui jetter de l'eau ſur la trompe & ſur le corps pour le rafraichir. Enfin, on fit approcher un *éléphant* privé, de ceux qui ont coutume d'inſtruire les nouveaux venus. Un officier étoit monté deſſus, qui le faiſoit avancer & reculer, pour montrer à l'*éléphant* ſauvage qu'il n'avoit rien à craindre, & qu'il pouvoit ſortir; en effet, on lui ouvrit la porte, & il ſuivit l'autre juſqu'au bout de l'allée: dès qu'il y fut, on mit à ſes côtés deux *éléphans* que l'on attacha avec lui; un autre marchoit devant & le tiroit avec une corde dans le chemin qu'on vouloit lui faire faire, pendant qu'un quatrième le faiſoit avancer à grands coups de tête qu'il lui donnoit par derrière juſqu'à une eſpèce de remiſe, où on

l'attacha à un gros pilier fait exprès, & tournant comme un cabestan de navire ».

« On le laissa là jusqu'au lendemain, pour lui laisser passer sa colère ; mais tandis qu'il se tourmentoit autour de cette colonne, un Bramine, habillé de blanc, s'approcha, monté sur un *éléphant*, & tournant doucement autour de celui qui étoit attaché, l'arrosa d'une certaine eau consacrée à leur manière, qu'il portoit dans un vase d'or : on croit que cette cérémonie fait perdre à l'*éléphant* sa férocité naturelle, & le rend propre à servir le Roi. Dès le lendemain, il commença à aller avec les autres, & au bout de quinze jours, il fut entièrement apprivoisé ».

« On n'eut pas, dit ailleurs le même voyageur, plutôt descendu de cheval & monté sur des *éléphans* qu'on avoit préparés, que le Roi parut, suivi d'un grand nombre de Mandarins montés sur des *éléphans* de guerre. On suivit & on s'enfonça dans les bois environ une lieue, jusqu'à l'enclos où étoient les *éléphans* sauvages. C'étoit un parc carré de trois ou quatre cents pas géométriques, dont les côtés étoient fermés par de gros pieux ; on y avoit pourtant laissé de grandes ouvertures de distance en distance. Il y avoit quatorze *éléphans* de toute grandeur. D'abord qu'on fut arrivé, on fit une enceinte d'environ cent *éléphans* de guerre, qu'on posta autour du parc pour empêcher les *éléphans* sauvages de franchir les palissades; nous étions derrière cette haie & tout auprès du Roi. On poussa dans l'enceinte du parc une douzaine d'*éléphans* privés, des plus forts, sur chacun desquels deux hommes étoient montés avec de grosses cordes à nœuds coulans, dont les bouts étoient attachés aux *éléphans* qu'ils montoient. Ils couroient d'abord sur l'*éléphant* qu'ils vouloient prendre, qui, se voyant poursuivi, se présentoit à la barrière pour la forcer & pour s'enfuir ; mais tout étoit bloqué d'*éléphans* de guerre, par lesquels il étoit repoussé dans l'enceinte, & comme il fuyoit dans cet espace, les chasseurs qui étoient montés sur les *éléphans* privés, jettoient leurs nœuds si à propos dans les endroits où ces animaux devoient mettre leurs pieds, qu'ils ne manquoient guère de les prendre : en effet, tout fut pris en une heure ».

Et dans la relation de son *second voyage*, « nous eûmes, dit-il, le plaisir de la chasse aux *éléphans*. On en avoit ramassé une assez grande troupe, parmi lesquels il n'y en avoit qu'un grand & assez difficile à prendre & à dompter. L'homme qui conduisoit la femelle, sortit de cet enclos par un passage étroit, fait en allée, de la longueur d'un *éléphant*; tous les autres petits *éléphans* suivirent, les uns après les autres, les traces de la femelle à diverses reprises; mais un passage si étroit étonna le grand *éléphant* sauvage, qui se retira toujours; on fit revenir la femelle plusieurs fois: il la suivoit jusqu'à la porte, mais il ne voulut jamais passer outre, comme s'il eût eu quelque pressentiment de la perte de sa liberté ».

« Alors plusieurs Siamois qui étoient dans le parc, s'avancèrent pour le faire avancer par force, & vinrent l'attaquer avec de longues perches, de la pointe desquelles ils lui donnoient de grands coups. L'*éléphant* en colère les poursuivoit avec beaucoup de fureur & de vitesse, & aucun d'eux ne lui auroit assurément échappé, s'ils ne se fussent promptement retirés derrière des piliers qui formoient la palissade, contre laquelle cette bête irritée rompit trois ou quatre fois ses grosses dents. Enfin, il se trouva pris. Pour l'appaiser, on lui jetta de l'eau à plein seau, & cependant on lui attachoit des cordes aux jambes & au cou; après qu'il se fut bien fatigué, on le fit sortir par le moyen de deux *éléphans* privés qui le tiroient pardevant avec des cordes, & par deux autres qui le poussoient par derrière, jusqu'à ce qu'il fût attaché à un gros pilier autour duquel il lui étoit seulement libre de tourner. Une heure après il devint si traitable, qu'un Siamois monta sur son dos, & le lendemain on le détacha pour le mener à l'écurie avec les autres ».

« Quoique cet animal soit grand & sauvage, dit Marmol, on ne laisse pas d'en prendre quantité en Éthiopie, de la façon que je vais dire. Dans les forêts épaisses où il se retire la nuit, on fait une enceinte avec des pieux entrelacés de grosses branches, & on lui laisse un passage qui a une petite porte tendue contre terre. Lorsque l'*éléphant* est entré, on la tire en haut de dessus un arbre avec une corde, & on l'enferme, puis on descend & on le tue à coups de flèches ; mais si par hasard on le manque, & qu'il sorte de l'enceinte, il tue tout ce qu'il rencontre ».

On lit dans le Recueil des Voyages de la compagnie des Indes, « que les habitans de Ceylan font des fosses profondes, qu'ils couvrent de planches qui ne sont pas jointes, & que l'on recouvre de paille ; la nuit, lorsque les *éléphans* passent sur ces fosses, ils y tombent & n'en peuvent sortir, si bien qu'ils y périroient de faim si on ne leur faisoit porter à manger par des esclaves, à la vue desquels ils s'accoutument, & ainsi ils s'apprivoisent peu-à-peu; alors on les tire des fosses & on les conduit dans l'Inde ».

« Comme les Européens, dit le Père Philippe, payent les dents d'*éléphant* assez cher, c'est un motif qui arme continuellement les nègres contre l'*éléphant*. Ils s'attroupent fréquemment pour faire cette chasse, avec leurs flèches & leurs zagayes; mais leur méthode la plus commune est celle des fosses, qu'ils creusent dans les bois, sur le passage des *éléphans*, & qui leur réussissent d'autant mieux, qu'on ne peut guère se tromper à la trace que laissent ces grands animaux ».

Éléphant de mer, nom donné au morse, autrement & vulgairement appellé *vache marine*. *Voyez* Morse.

ELKERKEDON, en Perse, ce qui signifie *porte corne*, rhinocéros. *Voyez* RHINOCÉROS.

ELWANDU, à Ceylan, lowando, espèce de babouin. *Voyez* BABOUIN.

EMPABUNGO, à Congo, est vraisemblablement le bubale. *Voyez* ce mot.

EMPAUMURE, s. f. en terme de venerie, est le haut de la *tête* (bois) du cerf, lorsqu'elle se trouve terminée par de petits andouillers, rangés comme les doigts d'une main.

ENCOUBERT, tatou à six bandes. *Voyez* TATOUS.

ENCUBERTO, dans Marcgrave, est l'encoubert. *Voyez* ce mot.

ENFANT DU DIABLE, nom donné par quelques-uns aux animaux que nous ayons appellé *mouffettes*. *Voyez* ce mot.

ENGOI, à Congo, léopard. *Voyez* LÉOPARD.

ÉPAGNEUL, race de chiens, ordinairement fort jolis & petits. *Voyez* pour leurs caractères & leur filiation, l'article du CHIEN.

ÉPAULARD, (l') autrement appellé *ourque* (orca), est un cétacé de moyenne grandeur, mais qui se rend redoutable, même aux plus grandes baleines, par sa férocité, sa force & son agilité dans l'attaque, & par les dents tranchantes dont sa large gueule est armée.

L'*épaulard* n'a guère que quinze à seize pieds de longueur, & ressemble en tout si fort au marsouin, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, qu'on pourroit ne le regarder que comme une espèce de très-grand marsouin, ou comme la première entre celle des petits cétacés, *marsouins & dauphins*.

L'*ourque* a, comme tous ces animaux marins, un conduit pour aspirer l'air & rejetter l'eau. Ses dents sont larges & pointues; il mord la baleine & la fait mugir & fuir sur les côtes, ce qui est très-favorable aux pêcheurs: aussi empêchent-ils, autant qu'ils peuvent, qu'on ne blesse & qu'on ne tue les *épaulards*.

ERRES, en termes de chasse, se dit généralement des routes par où la bête que l'on chasse a passé; on dit *hautes erres*, quand il y a déjà du temps qu'elle est passée.

ESCURIAU ou ESCURIEU, en vieux françois écureuil. *Voyez* ÉCUREUIL.

ÉTALON. On appelle ainsi le cheval mâle qu'on employe à saillir les jumens. Sur les qualités d'un bon *étalon*, & les soins qu'on en doit avoir, *voyez* l'article du CHEVAL.

EURCHON, en vieux françois hérisson. *Voyez* HÉRISSON.

EXQUIMA (l'), petit singe, de la famille des sapajous, & qui paroit n'être qu'une variété de l'espèce du coaita, dont il ne diffère que par les couleurs du poil, qui n'est pas noir sur tout le corps, mais mêlé de noir & de fauve sur le dos, & de blanc sur la gorge & le ventre. L'*exquima* est encore remarquable par une barbe blanche, longue de deux doigts, qu'il porte au-dessous du menton, caractère qui manque au coaita, auquel, du reste, il ressemble à tous les autres égards. *Voyez* COAITA.



FAAD, en Barbarie, est l'*once*, animal carnassier, à peau tachetée, & d'espèce voisine de celle de la panthère. *Voyez* ONCE.

FALLANOUE, à Madagascar, civette. *Voyez* CIVETTE.

FANONS de la *baleine*, s. m. pl. sont les grandes appendices dont sa bouche est garnie, lesquelles lui servent comme de rateaux pour amasser sa nourriture, & qui, divisées & fendues en longues lames & grandes verges élastiques, sont mises dans le commerce sous le nom de *baleines*, & servent dans les arts & en particulier dans l'ajustement des femmes, à faire tout ce qui exige à la fois de la force & de la souplesse, du ressort sans roideur, & de la flexibilité sans mollesse. *Voyez* du reste l'article BALEINE.

FAON, qui se prononce *fan*, nom donné au petit du cerf & de la biche, tant qu'il porte la *livrée*, & n'a pris que la moindre partie de son accroissement. Ce même nom de *faon* se donne aussi aux jeunes daims & aux petits chevreuils.

FARAS, dans les terres de l'Orénoque, sarigue. *Voyez* SARIGUE.

FÉFÉ, nom sous lequel quelques voyageurs paroissent avoir désigné le gibbon, espèce de singe sans queue. *Voyez* GIBBON.

FER-A-CHEVAL, espèce de chauve-souris, ainsi dénommée d'après un caractère de sa conformation. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

FER-DE-LANCE, dénomination particulière & distinctive d'une espèce de chauve-souris. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

FEUILLE (la), nom donné à une espèce de chauve-souris. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

FHED est le nom arabe de l'*once*. *Voyez* ONCE.

FISSIPÈDES, dénomination formée de deux mots latins, *fissus pes*, pied fendu, & qui se donne génériquement à tous les animaux qui ont les pieds divisés en plusieurs doigts, distinctement articulés & séparés; par opposition aux *solipèdes*, comme le cheval, l'âne, le zèbre, qui ont le pied enfermé dans un sabot unique; & aux *pieds fourchus*, comme le bœuf, le cerf, la brebis, &c. qui l'ont seulement fendu en deux, & ses deux parties renfermées dans deux manières d'étuis ou de demi-sabots.

Les *quadrupèdes fissipèdes* forment une classe beaucoup plus nombreuse elle seule que les deux autres ensemble, sur-tout en y renfermant les *fissipèdes*, qui ne sont qu'improprement *quadrupèdes*, & qu'on doit plutôt appeller *quadrumanes* ou *bimanes*: tels sont tous les singes, qui ont les pieds conformés plutôt comme des mains que comme des pieds, & qui sont servir, en effet, ceux de devant aux usages de la main. Tous les animaux carnassiers, le lion, le tigre, la panthère, le loup, le chien, le chat, jusqu'à la belette, sont *fissipèdes*. *Voyez* l'article QUADRUPÈDES.

FISKATTE, par les Suédois habitués dans les colonies Angloises de l'Amérique, *conepate* ou *puant d'Amérique*. *Voyez* CONEPATE.

FONKES, de Ludolph, mococo ou loris. *Voyez* MOCOCO & LORIS.

FORAS-L'BAR, en Egypte, hippopotame. *Voyez* HIPPOPOTAME.

FOSSA, à Madagascar, fossane. *V.* FOSSANE.

FOSSANE (la) est un animal que quelques voyageurs ont appellé *genette de Madagascar*, parce qu'il ressemble à la genette par la couleur de son poil & par quelques autres rapports; mais il en diffère par sa taille, qui est plus petite, & par le défaut de la poche odoriférante qui, dans la genette est un attribut essentiel. On assure cependant que la *fossane* mâle étant en chaleur, répand une forte odeur de musc. Cet animal a les mœurs de la fouine; il mange de la viande & des fruits, mais il préfère les derniers, sur-tout les bananes. Il est très-sauvage, fort difficile à apprivoiser, & quoiqu'élevé jeune, il conserve toujours un air & un caractère de férocité assez extraordinaire dans un animal plutôt frugivore que carnivore. Son œil ne présente qu'un globe noir fort grand, comparé à la grosseur de sa tête, ce qui lui donne un air menaçant & méchant.

L'animal qu'on appelle *berbé* en Guinée, paroît être le même que la *fossane*: il a, disent les voyageurs, le museau plus pointu & le corps plus petit que le chat; il est marqueté comme la civette; ces indications ne conviennent à aucun animal mieux qu'à la *fossane*, & si cela est, l'espèce se trouve en Afrique comme en Asie.

FOUINE (la) appartient à ce genre subalterne de petits animaux carnassiers à corsage alongé, à démarche rampante, plus à craindre par la ruse que redoutables par la force, & qui exercent leurs plus grandes cruautés sur les peuplades innocentes de nos basses-cours. La *fouine* a la physionomie très-fine, l'œil vif, le saut léger, les membres souples; le corps flexible, tous les mouvemens très-prestes, elle saute & bondit plutôt qu'elle ne marche; elle grimpe aisément contre les murailles qui ne sont pas bien enduites, entre dans les colombiers, les poulaillers, mange les œufs, les pigeons, les poulets, & multiplie tant qu'elle peut ses meurtres; elle prend aussi les souris, les rats, les taupes, les oiseaux dans leurs nids; elle s'approche des habitations, s'établit dans les vieux bâtimens, dans les greniers à foin, dans les trous de murailles. Prise jeune, elle s'apprivoise à un certain point, mais elle ne s'attache pas, & demeure toujours assez sauvage pour qu'on soit

obligé de la tenir enchaînée. Les vieilles cherchent toujours à mordre, & refusent toute autre nourriture que la chair crue.

Les *fouines*, dit on, portent autant de temps que les chats. On trouve des petits depuis le printemps jusqu'en automne, ce qui doit faire présumer qu'elles produisent plus d'une fois par an. Les plus jeunes ne font que trois ou quatre petits; les plus âgées en font jusqu'à sept. Elles les mettent bas dans un magasin à foin, ou dans un trou de muraille, où elles poussent de la paille & des herbes; quelquefois dans une fente de rocher ou dans un tronc d'arbre où elles portent de la mousse, & lorsqu'on les inquiète, elles déménagent & transportent ailleurs leurs petits, qui grandissent assez vite, & à un an ont pris à-peu-près tout leur accroissement.

La *fouine* a une odeur de faux musc, qui n'est pas absolument désagréable : les martes & les *fouines* ont, comme beaucoup d'autres animaux, des vésicules intérieures qui contiennent une matière odorante, semblable à celle que fournit la civette. Leur chair a un peu de cette odeur; cependant celle de la marte n'est pas mauvaise à manger; celle de la *fouine* est plus désagréable, & sa peau est aussi beaucoup moins estimée. L'espèce en est généralement répandue & en grand nombre dans tous les climats tempérés, & même dans les pays chauds, mais elle ne se trouve point dans le Nord.

La *fouine* diffère de la marte en ce qu'elle est plus brune, qu'elle a la queue plus grande & plus noire, & la gorge blanche.

On trouve à la Guiane une *fouine* plus grande que celle d'Europe, mais qui a la queue beaucoup plus courte à proportion du corps, & le museau un peu plus alongé & tout noir; ce noir s'étend au-dessus des yeux, passe sous les oreilles, le long du cou, & se perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande tache blanche au-dessus des yeux, qui s'étend sur tout le front, enveloppe les oreilles, & forme le long du cou une bande blanche & étroite qui se perd au-delà du cou vers les épaules. Les oreilles sont tout-à-fait semblables à celles de nos *fouines*, le dessus de la tête paroit gris & mêlé de poils blancs; le cou est brun, mêlé de gris cendré, & le corps est couvert de poils mêlés comme celui du lapin qu'on appelle *riche*, c'est-à-dire de poil blanc & de poil noirâtre. Les jambes & les pieds sont couverts d'un poil luisant d'un noir roussâtre, & les doigts des pieds ressemblent plus à ceux des écureuils & des rats qu'à ceux de la *fouine*.

On trouve aussi dans le même pays une autre *fouine* qui ne diffère de la nôtre que par les oreilles & parce qu'elle est couverte d'un poil laineux.

Dans les dénominations latines données par les Naturalistes, la *fouine* est désignée par celles de *martes domestica*, *foyna*, *gainus*, *schisinus*.

Foulées, en terme de chasse, sont les impressions du pied de la bête sur la mousse ou sur l'herbe, bien faciles à distinguer & à connoitre dans les jours d'automne où il y a de la gelée blanche.

FOURMILLER, (le) quadrupède mangeur de fourmis, dont il existe dans l'Amérique méridionale trois espèces bien remarquables par les singularités de leur conformation & de leur manière de vivre. Les *fourmillers* ont un long museau, la gueule étroite & sans aucune dents, la langue ronde & longue, qu'ils insinuent dans les fourmilières, & qu'ils retirent pour avaler les fourmis, dont ils font leur principale nourriture.

Le premier de ces mangeurs de fourmis est celui que les Brasiliens appellent *tamandua guacu*; c'est-à-dire, *grand tamandua*, & auquel les François ont donné le nom de *tamanoir*. Le second s'appelle simplement *tamandua*, & le troisième est celui que les naturels de la Guiane appellent *ouatiri ouaou*. Nous lui donnons le nom de *fourmiller* pour le distinguer des deux autres; c'est le plus petit; il n'a que six ou sept pouces de longueur depuis l'extrêmité du museau jusqu'à l'origine de la queue; il a la tête longue de deux pouces, le museau proportionnellement beaucoup moins alongé que celui du tamanoir on du tamandua; sa queue, longue de sept pouces, est recourbée en dessous par l'extrêmité, qui est dégarnie de poils; sa langue est étroite, un peu applatie & assez longue; le cou est presque nul; la tête est assez grosse à proportion du corps; les yeux sont placés bas & peu éloignés des coins de la gueule; les oreilles sont petites & cachées dans le poil; les jambes n'ont que trois pouces de hauteur; les pieds de devant n'ont que deux ongles, dont l'externe est bien plus gros & bien plus long que l'interne; les pieds de derrière en ont quatre; le poil du corps est doux au toucher & d'une couleur brillante d'un roux mêlé de jaune vif; les pieds ne sont pas faits pour marcher, mais pour grimper & pour saisir : il monte sur les arbres, & se suspend aux branches par l'extrêmité de sa queue.

Au reste, ces trois animaux ont à-peu-près les mêmes habitudes naturelles; tous trois se nourrissent de fourmis, & plongent aussi leur langue dans le miel & dans les autres substances liquides ou visqueuses. Ils ramassent assez promptement les miettes de pain & les petits morceaux de viande hachée; on les apprivoise & on les élève aisément. Ils soutiennent long-temps la privation de toute nourriture; ils n'avalent pas toute la liqueur qu'ils prennent en buvant, mais il en retombe une partie qui passe par les narines; ils dorment ordinairement pendant le jour, & changent de lieu pendant la nuit; ils marchent si mal, qu'un homme peut les atteindre facilement à la course dans un lieu découvert. Les Sauvages mangent leur chair, qui cependant est d'un très-mauvais goût : ils ne font qu'un petit.

Ces

Ces animaux sont naturels aux climats les plus chauds de l'Amérique, & on ne les trouve point dans les contrées froides du même continent. *Voyez* TAMANOIR & TAMANDUA.

Le fourmiller est le *tamandua minor flavescens* de Barrère; le *myrmecophaga manibus didactylis* de Linné; le *petit fourmiller* d'Edwards & de Brisson.

FOURMILLER. (grand) *Voyez* TAMANOIR.

FOURMILLER-TAMANOIR. *Voyez* TAMANOIR.

FOURMILLER-TAMANDUA. *Voyez* TAMANDUA.

FRUGIVORE, nom formé de *fruges*, des fruits, & de *vorare*, manger. Ce nom s'applique aux animaux qui vivent non seulement des fruits des arbres & des graines des plantes, mais de végétaux en général; ainsi le cheval, le cerf, qui paissent l'herbe, sont, comme les singes, qui vivent de fruits, comme l'éléphant, qui vit de fruits & d'herbe, dans la grande classe des animaux *frugivores*, opposée à celle des animaux carnassiers, qui ne peuvent vivre que de chair, ou qui en vivent de préférence. Autant l'instinct de ceux-ci est farouche & sanguinaire, autant le naturel des premiers est doux, paisible & modéré. Les animaux carnassiers, sans cesse occupés à pourchasser une proie qui les fuit toujours, pressés par le besoin, retenus par le danger, sans provisions, sans moyens que dans leur industrie, sans aucune ressource que leur activité, ont à peine le temps de se pourvoir, & n'ont guère celui d'aimer: chacun est tout entier à soi, nul n'a de biens ni de sentimens à partager. Les animaux frugivores, au contraire, sont naturellement disposés à entrer en société; l'abondance est la base de l'instinct social, & de cette douceur de mœurs & de cette vie paisible qui n'appartient qu'à ceux qui n'ont aucun motif de se rien disputer; ils jouissent sans trouble du riche fonds de subsistance qui les environne; & dans ce grand banquet de la nature, l'abondance du lendemain est égale à la profusion de la veille. *Voyez* de plus les articles *carnivore & quadrupèdes*.

FUMÉES, dans le langage des chasseurs, sont les fientes des diverses bêtes de chasse, & particulièrement des cerfs & des biches. Ils distinguent les *fumées en bouses*, que les cerfs jettent au mois d'avril; les *fumées en plateaux*, qui sont de la fin du mois de mai & de juin; les *fumées en troches*, liées ensemble par un filet glaireux qui annonce la venaison, & telles que les vieux cerfs les jettent dès la mi-juin; les *fumées dorées* qui viennent ensuite, & ne tiennent presque plus ensemble: elles sont de couleur jaune; les *fumées formées*, ou entièrement séparées les unes des autres, dans le mois de juillet & d'août; enfin les *fumées martelées*, qui tiennent plus de la forme quarrée que de la ronde. *Voyez* la chasse du *cerf* à l'article de cet animal.

FURET (le) exhale, comme le putois, une odeur désagréable, qui devient bien plus forte lorsqu'il est échauffé ou irrité; ordinairement aussi il ressemble au putois par la couleur; néanmoins on ne doit pas les considérer comme ne formant qu'une seule & même espèce, mais comme des animaux absolument différens; car le putois, naturel aux climats tempérés, est un animal sauvage comme la fouine, & le *furet* originaire des climats chauds, ne peut subsister dans le nôtre que comme animal domestique. Le *furet* & le putois ne se mêlent pas ensemble; le *furet* a le corps plus alongé & plus mince, la tête plus courte, le museau plus pointu que le putois; il a les yeux vifs, le regard enflammé, tous les mouvemens très-souples, & il est en même-temps si vigoureux, qu'il vient aisément à bout d'un lapin, qui est au moins quatre fois plus gros que lui; mais il n'a pas le même instinct que le putois pour trouver sa subsistance; il faut en avoir soin, le nourrir à la maison, du moins dans ces climats, & il ne va pas s'établir à la campagne ni dans les bois.

La femelle est, dans cette espèce, sensiblement plus petite que le mâle; lorsqu'elle est en chaleur, elle le recherche ardemment, & l'on assure qu'elle meurt si elle ne trouve pas à se satisfaire; aussi a-t-on soin de ne les pas séparer. On les élève dans des tonneaux ou dans des caisses, où on leur fait un lit d'étoupes; ils dorment presque continuellement, & dès qu'ils s'éveillent, ils cherchent à manger. On les nourrit de son, de pain, de lait, &c. Ils produisent deux fois par an; les femelles portent six semaines; quelques-unes dévorent leurs petits presqu'aussitôt qu'elles ont mis bas, & alors elles deviennent de nouveau en chaleur, & font trois portées, lesquelles sont ordinairement de cinq ou six, & quelquefois de sept, huit, & même neuf petits.

Cet animal est naturellement ennemi mortel du lapin; lorsqu'on présente un lapin, même mort, à un jeune *furet* qui n'en a jamais vu, il se jette dessus & le mord avec fureur: s'il est vivant, il le prend par le cou, par le nez, & lui suce le sang. Lorsqu'on le lâche dans les trous des lapins, on le musèle afin qu'il ne les tue pas dans le fond du terrier, mais qu'il les oblige seulement à sortir & à se jetter dans le filet dont on couvre l'entrée. Si on laisse aller le *furet* sans muselière, on court risque de le perdre; parce qu'après avoir sucé le sang du lapin, il s'endort, & la fumée qu'on fait dans le terrier n'est pas toujours un moyen sûr pour le ramener, parce que souvent il y a plusieurs issues, & qu'un terrier communique à d'autres dans lesquels le *furet* s'engage à mesure que la fumée le gagne. Les enfans se servent aussi du *furet* pour dénicher les oiseaux; il entre aisément dans les trous des arbres & des murailles, & apporte sa proie au dehors.

Cet animal, quoique facile à apprivoiser, & même assez docile, ne laisse pas d'être fort colère. Il varie, pour la couleur du poil, comme les autres animaux domestiques, & il est aussi commun dans les pays chauds, que le putois y est rare. Strabon dit qu'il a été apporté d'Afrique en Espagne, apparemment pour le besoin qu'on eut de détruire les lapins dans ce pays où ils s'étoient prodigieusement multipliés.

Le *furet*, en latin *viverra*, est dénommé dans les nomenclatures, *mustela viverra*.

Furet de Java, nom sous lequel on a désigné le vansire. *Voyez* Vansire.



GALERA de Brown, tayra, espèce de grosse belette. *Voyez* TAYRA.

GALOS-PAULÈS, des Espagnols, est la guenon rouge ou *patas*. *Voyez* ce dernier mot.

GANUS ou GANNUS. Ce mot, chez quelques écrivains latins modernes, désigne l'hyœne. *Voyez* ce mot.

GAT-EL-CHALLAH, en arabe, caracal; espèce voisine de celle du lynx. *Voyez* CARACAL.

GAZELLES, s. f. pl. nom générique sous lequel on désigne une famille d'animaux qui ressemblent beaucoup au chevreuil par la forme du corps, par la légéreté des mouvemens, la grandeur & la vivacité des yeux, &c. Les *gazelles* ont, comme le chevreuil, des larmiers ou enfoncemens au-devant de chaque œil, & lui ressemblent encore par la qualité du poil, par la blancheur des fesses; mais elles en diffèrent & se rapprochent des chèvres par la nature de leurs cornes, qui sont creuses & permanentes, ensorte qu'elles paroissent être des animaux intermédiaires entre le chevreuil & la chèvre. Les *gazelles* diffèrent néanmoins de l'un & de l'autre par des caractères qui leur sont propres.

En général, les *gazelles* ont les yeux noirs, grands, très-vifs, & en même-temps si tendres, que les Orientaux en ont fait un proverbe, en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la *gazelle*. Elles ont pour la plupart les jambes plus fines & plus déliées que le chevreuil, le poil aussi court, plus doux & plus lustré; leurs jambes de devant sont moins longues que celles de derrière, ce qui leur donne, comme au lièvre, plus de facilité pour courir en montant qu'en descendant. Leur légéreté est au moins égale à celle du chevreuil, mais elles courent uniformément plutôt qu'elles ne bondissent. La plupart sont fauves sur le dos, blanches sous le ventre avec une bande brune qui sépare ces deux couleurs au bas des flancs : leur queue est plus ou moins grande, mais toujours garnie de poils assez longs & noirâtres; leurs oreilles sont droites, longues, assez ouvertes dans leur milieu, & se terminent en pointe : toutes ont le pied fourchu & conformé à-peu-près comme celui des moutons. Toutes ont, mâles & femelles, des cornes permanentes comme les chèvres; les cornes des femelles sont seulement plus minces & plus courtes que celles des mâles; ces cornes sont environnées d'anneaux avec des stries longitudinales entre ces anneaux, dont le nombre varie suivant les différentes espèces.

Ces animaux sont naturellement doux & timides; ils vont ordinairement par troupes, ou plutôt par familles; c'est-à-dire, cinq ou six ensemble. Leur cri est semblable à celui de la chèvre. On les chasse non seulement avec des chiens courans, aidés du faucon, mais aussi avec la petite panthère, que nous appellons *once*. Dans quelques endroits, on prend les *gazelles* sauvages avec des *gazelles* apprivoisées, aux cornes desquelles on attache des lacs ou nœuds coulans.

Thévenot & la Boullaye-le-Gouz donnent sur ces deux espèces de chasses aux *gazelles* des détails qu'on ne sera sans doute pas fâché de trouver ici.

« Dans les Indes, dit Thévenot, il y a quantité de *gazelles* qui sont à-peu-près faites comme nos faons; ces *gazelles* vont ordinairement par troupes séparées les unes des autres; chaque troupe, qui n'est jamais de plus de cinq ou six, est suivie d'un mâle seul qui se connoît par la couleur. Quand on a découvert une troupe de ces *gazelles*, on tâche de les faire appercevoir au léopard (*once*), qu'on tient enchainé sur une petite charette. Cet animal rusé ne se met pas incontinent à courir après, comme on pourroit croire; mais il s'en va tournant, se cachant & se courbant pour les approcher de près & les surprendre; & comme il est capable de faire cinq ou six sauts ou bonds d'une vitesse presqu'incroyable, quand il se sent à portée il s'élance dessus, les étrangle, & se saoule de leur sang. S'il manque son coup, ce qui arrive assez souvent, il en demeure là; aussi seroit-ce en vain qu'il prétendroit de les prendre à la course, parce qu'elles courent bien mieux & plus long-temps que lui. Le maître ou gouverneur vient ensuite bien doucement autour de lui, le flattant & lui jettant des morceaux de chair; & en l'amusant ainsi, il lui met des lunettes qui lui couvrent les yeux, l'enchaîne, & le remet sur la charrette ».

« Un de ces léopards, continue le même voyageur, nous donna un jour, dans la marche, ce divertissement, qui effraya bien du monde. Une troupe de *gazelles* se leva au milieu de l'armée, comme il arrive tous les jours; par hazard elles passèrent tout proche de ces deux léopards qu'on menoit à l'ordinaire sur leur petite charrette; un d'eux, qui n'avoit point de lunettes, fit un si grand effort, qu'il rompit sa chaîne, & s'élança après sans rien attraper : néanmoins, comme les *gazelles* ne savoient où fuir, étant courues, criées & chassées de tous côtés, il y en eut une qui fut obligée de repasser encore près du léopard, qui, nonobstant les chameaux & les chevaux qui embarrassoient tout le chemin, & contre tout ce qu'on dit ordinairement que cet animal ne retourne jamais sur sa proie, quand une fois il l'a manquée, s'élança dessus & l'attrapa ».

« Quand on ne veut point, ajoute Thé-

venot, se servir d'un léopard apprivoisé pour prendre les *gazelles*, on mène un mâle de *gazelle* privé, auquel on met aux cornes une corde qui a divers tours & replis, & dont on attache les deux bouts sous le ventre. Lorsqu'on a trouvé une compagnie de *gazelles*, on laisse aller ce mâle. Il va pour les joindre; le mâle de la troupe s'avance pour l'en empêcher; & comme l'opposition qu'il lui fait n'est qu'en jouant avec ses cornes, il ne manque pas de les empêtrer & de les embarrasser avec son rival; en sorte que le chasseur s'en saisit adroitement & l'emmène : mais il est plus mal-aisé de prendre les femelles ».

« On se sert, dit la Boullaye-le-Gouz, de la *gazelle* privée pour prendre les sauvages de cette manière; on lui attache des lacs aux deux cornes, puis on la mène aux champs aux endroits où il y en a de sauvages, & on la laisse jouer & sauter avec les autres, lesquelles venant à s'entrelacer leurs cornes les unes dans les autres, elles s'attachent ensemble par les lacs & petites cordes qu'on a liées aux cornes de la domestique, & la sauvage se sentant prise, s'efforce de se délier, & tombe à terre avec la privée, & est prise par les Indiens de cette façon ».

Les *gazelles* se trouvent communément dans les pays les plus chauds de notre continent, & ne se sont trouvées nulle part dans le nouveau monde. Elles se nourrissent d'herbes aromatiques & de boutons d'arbrisseaux, sur-tout de ceux de l'arbre de sial, d'ambroisie, d'oseille sauvage, &c. C'est sans doute à la qualité de cette nourriture qu'on doit attribuer l'excellence de leur chair, & la production du bézoard oriental dont les vertus ont été si vantées dans la médecine; mais c'est mal-à-propos qu'on a attribué exclusivement cette production à une seule espèce de *gazelle*, puisque non seulement elles en produisent toutes, mais même que cette production leur est commune avec les chèvres & les moutons de certains climats du Levant & des Indes. *Voyez* pour la qualité & les propriétés du bézoard la partie pharmaceutique de ce Dictionnaire, & pour les différentes espèces de *gazelles*, les mots GAZELLE COMMUNE, CORINE, KEVEL, &c.

GAZELLE A BOURSE SUR LE DOS. Cette *gazelle* ressemble presqu'en tout à la *gazelle* commune; elle a les cornes annelées & contournées de la même façon, & également noires : elle est de la même couleur avec les mêmes taches; seulement elle est un peu plus grande; mais ce qui la distingue, est une raie de poils blancs, longue de dix pouces, placée sur la partie postérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue, & qui, quand l'animal court, s'élargit tout-à-coup, & se convertit en une grande tache blanche, qui s'étend presque de côté & d'autre de la croupe, & voici comment cela s'opère. Cette *gazelle* a sur le dos une espèce de bourse faite par la peau, qui, se repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui se touchent presque; le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, & c'est l'extrêmité de ces poils, qui, passant entre ces deux lèvres, paroît être une raie ou ligne blanche. Lorsque la *gazelle* court, cette bourse s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert, & dès qu'elle s'arrête, la bourse se referme.

Cette *gazelle* est douce & timide; on la trouve dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance; mais si, comme on peut croire, elle s'étoit portée par l'intérieur de l'Afrique jusques vers la Lybie ou la Mauritanie, nous conjecturerions, avec assez de vraisemblance, que cet animal est le *pygargus*, quadrupède à *fesses blanches* des anciens; le caractère singulier & frappant de la bourse blanche méritant bien ce nom distinctif, plus que la simple blancheur de ces parties, trait commun à plusieurs espèces, & qui n'en distingueroit aucune.

GAZELLE COMMUNE, (la) est celle qui ressemble le plus à notre chevreuil; elle a le poil court & fauve, les fesses & le ventre blancs, la queue noire, une bande brune au-dessous des flancs, trois raies blanches dans les oreilles. Ses cornes ont environ un pied de longueur; elles portent des anneaux entiers à leur base, & ensuite des demi-anneaux jusqu'à une petite distance de leur extrémité, qui est lisse & pointue. Ces cornes sont non seulement entourées d'anneaux, mais encore sillonnées longitudinalement par de petites stries; les anneaux marquent les années de l'accroissement.

Cette espèce se trouve en Syrie, en Mésopotamie, & dans les autres provinces du Levant, aussi bien qu'en Barbarie, & dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. Ces *gazelles* se rassemblent en troupe & vivent en société; elles sont d'un naturel doux, & s'accoutument aisément à la domesticité. Leur chair est très-bonne à manger.

Notre *gazelle* commune est la *dorcas* d'Œlien, l'*algazel ex Africâ* de Hernandez, la *gazelle d'Afrique* de Brisson.

GAZELLE DU BÉZOARD. *Voyez* GAZELLE.

GEIRAN ou JAIRAIN, nom corrompu de *tzeiran*. *Voyez* TZEIRAN.

GENETTE (la) a beaucoup de rapports avec la civette, mais elle est un peu plus petite; elle a le corps alongé, les jambes courtes, le museau pointu, la tête effilée, le poil doux & mollet, d'un gris cendré, brillant & marqué de taches noires, rondes & nettement séparées sur les côtés du corps, mais qui se réunissent de si près sur la partie du dos, qu'elles paroissent former des bandes noires continues qui s'étendent tout le long du corps; elle a aussi sur le cou & le long de l'épine du dos une espèce de crinière ou long poil qui forme une bande noire & continue depuis la tête jusqu'à la queue, laquelle est aussi longue

que le corps & marquée de sept ou huit anneaux alternativement noirs & blancs. Les taches noires du cou sont en forme de bandes, & l'on voit au dessous de chaque œil une marque blanche très-apparente.

La *genette* a sous la queue & dans le même endroit que les civettes, une ouverture ou sac dans lequel se filtre un parfum, mais foible & dont l'odeur ne se conserve pas. Elle est un peu plus grande que la fouine qui lui ressemble beaucoup par la forme du corps, aussi bien que par le naturel & par les habitudes; mais la *genette* s'apprivoise plus aisément.

On a donné à cet animal les noms de *chat de Constantinople*, *chat d'Espagne*, *chat genette*; les *genettes* n'ont cependant rien de commun avec les chats que l'art d'épier & de prendre les souris; on assure que la *genette* n'habite que dans les endroits humides & le long des ruisseaux, & qu'on ne la trouve ni sur les montagnes ni dans les terres arides. L'espèce n'en est pas fort répandue. L'Espagne & la Turquie sont les contrées de l'Europe où elle est la plus commune. On la trouve aussi dans nos provinces méridionales, en Poitou & dans les provinces voisines. Il ne paroit pas qu'elle existe dans les pays les plus chauds de l'Afrique & des Indes. La peau de cet animal fait une fourrure légère & très-jolie. Il y a quelques variétés pour la grandeur & pour les couleurs du poil.

GENETTE de Madagascar; dénomination sous laquelle on a désigné la fossane. *Voyez* FOSSANE.

GERBO, première espèce de gerboise. *Voyez* GERBOISE.

GERBOISES; (les) nom générique employé pour désigner des animaux remarquables par la très-grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière & celles de devant, celles-ci n'étant pas plus grandes que les mains d'une taupe, & les autres ressemblant aux pieds des oiseaux. On connoit quatre espèces bien distinctes dans ce genre; 1°. le *gerbo* ou *gerboise proprement dite* avec quelques variétés; 2°. le *tarsier*; 3°. la *gerboise* ou le *lièvre sauteur* du Cap; 4°. la *très-grande gerboise* ou *kanguroo* de la Nouvelle Hollande. Toutes ces espèces ne se trouvent qu'en Asie & en Afrique. Nous allons assigner les caractères particuliers à chacune.

1°. *Le* GERBO *ou* GERBOISE *proprement dite.*

Cet animal est de la taille d'un rat de moyenne grandeur; il a la tête faite à-peu-près comme celle du lapin, mais avec les yeux plus grands & les oreilles plus courtes, quoique hautes & amples relativement à sa taille; il a le nez couleur de chair & sans poil, le museau court & épais, l'ouverture de la gueule très-petite, la mâchoire supérieure fort ample, l'inférieure étroite & courte, les dents comme celles du lapin, & autour de la gueule des moustaches composées de longs poils noirs & blancs; les pieds de devant sont très-courts & ne touchent jamais la terre; l'animal ne s'en sert que comme de mains pour porter à sa gueule; ces mains ont quatre doigts munis d'ongles, & le rudiment d'un cinquième doigt sans ongle: les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est un peu plus long que les deux autres, & tous trois garnis d'ongles: la queue est trois fois plus longue que le corps; elle est couverte de petits poils roides, de la même couleur que ceux du dos, & au bout elle est garnie de poils plus longs, plus doux & plus touffus, qui forment une espèce de houpe, noire au commencement & blanche à l'extrémité; les jambes sont nues & de couleur de chair aussi bien que le nez & les oreilles: le dessus de la tête & le dos sont couverts d'un poil roussâtre; les flancs, le dessous de la tête, la gorge, le ventre & le dedans des cuisses sont blancs; dans le mâle, il y a au bas des reins & près de la queue, une grande bande noire transversale en forme de croissant.

« Cette *gerboise*, dit M. Allamand, n'est point farouche, car elle souffre qu'on la tire de son nid & qu'on l'y remette avec la main nue, sans qu'elle morde jamais; au reste, elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, car elle ne paroit mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger & les étrangers; lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux, & ses jambes de derrière étendues sous le ventre atteignent presque ses jambes de devant, en formant une espèce d'arc de cercle; sa queue alors est posée le long de son corps; dans cette attitude, elle recueille les grains de bled ou les pois dont elle se nourrit; c'est avec ses pattes de derrière qu'elle les porte à sa bouche, & cela si promptement, qu'on a peine à en suivre de l'œil les mouvemens; elle porte chaque grain à sa bouche & en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

« Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en sautant & en s'appuyant uniquement sur l'extrémité des doigts de ses pieds de derrière; alors, elle tient ses pieds de devant si bien appliqués contre sa poitrine, qu'il semble qu'elle n'en a point. Si on l'épouvante, elle saute à sept ou huit pieds de distance; lorsqu'elle veut grimper sur une hauteur, elle fait usage de ses quatre pieds; mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traine après soi ses jambes de derrière sans s'en servir, & elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant ».

« Il semble, continue M. Allamand, que la lumière incommode cet animal; aussi dort-il pendant le jour, & il faut qu'il soit bien pressé par la faim, pour qu'il lui arrive de manger quand

le soleil luit encore ; mais dès qu'il commence à faire obscur, il se réveille, & durant toute la nuit il est continuellement en mouvement, & c'est alors seulement qu'il mange ; le même Naturaliste a observé que cette *gerboise* ne boit point & refuse absolument tout aliment imbibé d'eau.

A cette espèce du *gerbo* nous rapportons :

1°. L'*alagtaga* qui n'en diffère qu'en ce qu'il est plus grand, qu'il a cinq doigts aux pieds de devant, & quatre, c'est-à-dire, trois grands & un éperon à ceux de derrière, & cet éperon ne paroît pas même être un caractère constant. L'*alagtaga* diffère encore du *gerbo* par la queue qu'il a beaucoup plus petite ; mais ces différences ne nous paroissent que l'effet de la différence des climats qu'ils habitent ; le *gerbo* en Circassie, en Égypte, en Barbarie, en Arabie ; l'*alagtaga* en Tartarie, sur le Volga & jusqu'en Sibérie.

L'*alagtaga* est le *cuniculus seu lupus Indicus utias dictus*, d'Aldovrande ; *cuniculus pumilio saliens, caudâ longissimâ*, de Gmelin.

2°. La *gerboise* qui se trouve dans le désert de Barca, qui a le corps beaucoup plus mince que le *gerbo*, les oreilles plus longues, arrondies & à-peu-près également larges du haut en bas, les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts, & les couleurs en général moins foncées, la bande sur les cuisses moins marquées, les talons noirs, la pointe du museau beaucoup plus applatie.

Tous ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil, ensorte qu'on diroit qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière ; pour se transporter d'un lieu à un autre, ils n'avancent pas les pieds l'un après l'autre, mais ils sautent très-légèrement & très-vite à trois ou quatre pieds de distance & toujours debout comme les oiseaux ; en repos, ils sont assis sur leurs genoux ; ils ne dorment que le jour & jamais la nuit ; ils mangent du grain & des herbes comme les lièvres ; ils sont d'un naturel assez doux, & néanmoins ils ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point ; ils se creusent des terriers comme les lapins, & en beaucoup moins de temps ; ils y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, & ils y passent l'hiver.

Le *gerbo* est le *gerboa* de Shaw ; *gerbua* d'Edwards ; *gerboise* de Paul Lucas ; *mus jaculus pedibus posticis longissimis, caudâ extremâ villosâ*, de Hasselquist.

2°. *Le* TARSIER.

Il a cinq doigts à tous les pieds, & pour ainsi dire, quatre mains, car ces cinq doigts sont très-longs & bien séparés ; le pouce des pieds de derrière est terminé par un ongle plat, & quoique les ongles des autres soient pointus, ils sont en même-temps si courts & si petits, qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains. C'est par ces seuls caractères qu'il diffère du *gerbo* ; les deux espèces se ressemblant à tous autres égards.

3°. *Le* LIÈVRE SAUTEUR *du Cap.*

Cette *gerboise* est de la grandeur du lapin d'Europe, & a la tête conformée à-peu-près comme lui, les yeux noirs, grands & saillans, le nez & & les naseaux d'un brun roux ; les oreilles grandes, lisses, nues en dedans, & couvertes en dehors d'un petit poil court de couleur d'ardoise ; des moustaches autour de la gueule & aux angles des yeux ; les jambes de devant très-courtes & les mains très-petites ; les jambes de derrière très-grosses & les pieds excessivement longs ; cinq doigts aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière ; les ongles du devant noirs, longs, minces & recourbés ; ceux des jambes de derrière bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrêmité ; la queue fort longue & fort chargée de poils : elle paroît mince à sa naissance, & fort grosse à son extrêmité ; elle est d'un fauve foncé sur la plus grande partie de sa longueur, & d'un brun minime vers le bout ; la couleur du corps est jaunâtre, & le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris & de fauve. Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance.

« Comme les autres sortes de *gerboises*, cet animal ne se sert, dit M. Allamand, que de ses pieds de derrière pour marcher ; ou, pour parler juste, pour sauter : aussi ces pieds sont-ils très-forts ; & si on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. Son cri est une espèce de grognement. Quand il mange, il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes, & en courbant son dos ; il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule ; il s'en sert aussi pour creuser la terre, ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout-à-fait. Quand il dort, il prend une attitude singulière ; il est assis avec les genoux étendus ; il met sa tête à-peu-près entre ses jambes de derrière, & avec ses pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux, & semble ainsi protéger sa tête par ses mains : c'est pendant le jour qu'il dort ; & pendant la nuit il est ordinairement éveillé ».

4° *Le* KANGUROO *de la nouvelle Hollande.*

C'est la plus grande de toutes les espèces de *gerboises* connues. Elle approche de la grosseur d'une brebis. Elle a la tête, les épaules & le cou très-petits en proportion des autres parties du corps, la tête & les oreilles assez semblables à celles du lièvre, la queue presqu'aussi longue que le corps, épaisse à sa naissance, & terminée en pointe à son extrêmité ; le poil court & de couleur de souris foncé. Cette grande

gerboise est très-commune à la nouvelle Hollande.

C'est au célèbre Capitaine Cook qu'on doit la connoissance de cette quatrième espèce de *gerboise*. « Comme je me promenois le matin à peu de distance du vaisseau, dit-il, (à la baie d'Endeavour, côte de la nouvelle Hollande), je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avoient décrit si souvent ; il étoit d'une légère couleur de souris, & ressembloit beaucoup, par la grosseur & la figure, à un lévrier, & je l'aurois, en effet, pris pour un chien sauvage, si, au lieu de courir, il n'avoit pas sauté comme un lièvre ou un daim.... M. Banks, qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce étoit encore inconnue.... Un des jours suivans, comme nos gens partoient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chassés par le lévrier de M. Banks ; mais ils le laissèrent bientôt derrière, en sautant par-dessus l'herbe longue & épaisse qui empêchoit le chien de courir. On observa que ces animaux ne marchoient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautoient sur les deux de derrière comme le *gerbua* ou *mus jaculus*. Enfin un de nos chasseurs faisant, peu de jours après, une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avoient été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre déjà connu, pour qu'on puisse en faire la comparaison ; sa figure est très-analogue à celle du *gerbo*, à qui il ressemble aussi par ses mouvemens : mais sa grosseur est fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, & cet animal, parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton ».

« Celui qui fut tué étoit jeune, & comme il n'avoit pas encore pris tout son accroissement, il ne pesoit que trente-huit livres : la tête, le cou & les épaules sont très-petits en proportion des autres parties du corps ; la queue est presque aussi longue que le corps ; elle est épaisse à sa naissance, & elle se termine en pointe à l'extrêmité ; les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, & celles de derrière en ont vingt-deux ; il marche par sauts & par bonds ; il tient alors sa tête droite, & ses pas sont fort longs : il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine ; il ne paroit s'en servir que pour creuser la terre. La peau est couverte d'un poil court, gris, ou couleur de souris foncé ; il faut en excepter la tête & les oreilles, qui ont une legère ressemblance avec celles du lièvre ».

« Cet animal, continue le Capitaine Cook, est appellé *kanguroo* par les naturels du pays... Dans une autre chasse, on tua un second *kanguroo*, qui, avec la peau, les entrailles & la tête, pesoit quatre-vingt-quatre livres, & néanmoins en l'examinant, nous reconnûmes qu'il n'avoit pas encore pris toute sa croissance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étoient pas encore formées.... Ces animaux paroissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la nouvelle Hollande, & nous en rencontrions presque toutes les fois que nous allions dans les bois ».

GERBUA, en anglois, selon Edward, gerbo. *Voyez* l'article GERBOISES.

GIBBON, (le) ou singe à grands bras, fait la troisième espèce de la famille des singes sans queue. Il a de légères callosités sur les fesses, la face plate, brune, & environnée d'un cercle de poils gris ; les oreilles nues, noires & arrondies ; les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme ; le poil brun ou gris, suivant l'âge ou la race ; mais il est remarquable sur-tout par la longueur excessive de ses bras, qui sont aussi longs que les jambes & le corps pris ensemble ; ensorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derrière, ses mains touchent encore à terre, & qu'il peut marcher à quatre pieds sans que son corps soit penché.

Néanmoins ce singe marche habituellement sur les deux pieds de derrière ; il a deux pieds & demi ou trois pieds de hauteur. Il paroit être d'un naturel tranquille & de mœurs assez douces ; il craint le froid & l'humidité, & ne vit pas long-temps hors de son pays natal.

On le trouve aux Indes orientales, particulièrement à Coromandel, à Malaca, aux isles moluques, &c. On le retrouve sous le nom de *fésé* au royaume de Gannaure sur les frontières de la Chine. Au reste, cette espèce varie pour la grandeur & pour les couleurs du poil.

GINNUS, nom donné au mulet métis provenant de l'accouplement, très-rarement fécond, du mulet avec la jument ou avec l'ânesse. *V.* MULET.

GIRAFFE, (la) est un des premiers, des plus grands & des plus doux des animaux ; mais les disproportions de sa stature semblent rendre cette espèce inutile, & la confiner, foible & peu nombreuse, dans quelques contrées de l'Afrique & de l'Inde. La peau de la *giraffe* est tigrée comme celle de la panthère ; son cou est long comme celui du chameau ; & c'est sans doute d'après ces deux traits, que les anciens avoient composé le nom de *camelopardalis*, chameau léopard, qu'ils donnoient à la *giraffe*.

Elle a la tête petite, ainsi que les oreilles ; les yeux brillans, les dents petites & blanches ; elle porte au-dessus du front deux cornes mousses d'environ six pouces de longueur ; ces cornes ne sont point creuses comme celles des chèvres ; elles sont d'une substance solide comme le bois des cerfs, mais nous ignorons si elles tombent de même tous les ans. Outre ces cornes, la *giraffe* a, au milieu du front, un tubercule élevé d'environ deux pouces, & qui ressemble à une troisième corne. Les cornes sont revêtues de poil, & sont un peu plus longues dans le mâle que dans la femelle.

Cet animal a environ seize pieds de hauteur lorsqu'il lève la tête ; le cou seul a sept pieds, & il a vingt-deux pieds depuis l'extrémité de la queue jusqu'au bout du nez. Les jambes de devant & de derrière sont à-peu-près d'égale hauteur ; mais les cuisses de devant sont si longues, en comparaison de celles de derrière, qu'elles semblent ramener à terre la croupe de l'animal, & que son dos paroît être incliné comme un toit ; tout le corps est marqué de grandes taches fauves de figure à-peu-près carrée. Il a le pied large & fourchu comme le bœuf, la lèvre supérieure plus avancée que l'inférieure, la queue menue, garnie de poil à l'extrémité. Il rumine comme le bœuf, & mange comme lui de l'herbe ; il a une crinière comme le cheval, depuis le sommet de la tête jusques sur le dos. Lorsqu'il marche, les deux pieds de devant vont ensemble, ce qui lui donne une démarche vacillante, & lorsqu'il veut paître ou buire à terre, il faut qu'il écarte prodigieusement les jambes de devant.

La *giraffe*, par la douceur de son naturel, par les habitudes physiques, & même par la forme du corps, approche plus de la figure & de la nature du chameau que de celle d'aucun autre animal. L'espèce en est peu nombreuse, & ne se trouve que dans les déserts de l'Ethiopie & de quelques autres provinces de l'Afrique méridionale & des Indes.

Belon paroît être le premier des Européens modernes qui ait vu la *giraffe*. « Je vis au château du Caire, dit-il dans son vieux & énergique langage, l'animal qu'ils nomment vulgairement *zurnapa* ; les latins l'ont anciennement appellé *camelopardalis*, d'un nom composé de léopard & chameau, car il est bigarré des taches d'un léopard, & a le cou long comme un chameau. C'est une bête moult belle, de la plus douce nature qui soit, quasi comme une brebis, & autant amiable que nulle autre bête sauvage. Elle a la tête presque semblable à celle d'un cerf, hormis la grandeur, mais portant des petites cornes mousses de six doigts de long, couvertes de poil : & pour distinction du mâle à la femelle, celles des mâles sont plus longues ; mais au demeurant, tant le mâle que la femelle, ont les oreilles grandes comme d'une vache, la langue d'un bœuf & noire, n'ayant point de dents dessus la mâchelière ; le cou long, droit & grêle ; les crins déliés & ronds, les jambes grêles, hautes, & si basses par derrière qu'elles semblent être debout. Ses pieds sont semblables à ceux d'un bœuf, sa queue lui va pendante jusques dessus les jarrêts, ronde, ayant les poils plus gros trois fois que n'est celui d'un cheval ; elle est fort grêle à travers du corps ; son poil est blanc & roux. Sa manière de fuir est semblable à celle d'un chameau ; quand elle court, les deux pieds de devant vont ensemble ; elle se couche le ventre contre terre, & a une dureté à la poitrine & aux cuisses comme un chameau ; elle ne sauroit paître en terre étant debout, sans élargir grandement les jambes de devant, encore est-ce avec grande difficulté ; parquoi il est aisé à croire, qu'elle ne vit aux champs, sinon des branches des arbres, ayant le cou ainsi long, tellement qu'elle pourroit arriver de la tête à la hauteur d'une demi-pique ».

« Dans un voyage que l'on fit en 1762, à deux cents lieues dans les terres au nord du cap de Bonne-Espérance, est-il dit dans le Journal d'un voyageur anonyme, l'on trouva le *camelopardalis* ; . . . il a le corps ressemblant à un bœuf, & la tête & le cou ressemblent au cheval. Tous ceux qu'on a rencontrés sont blancs, avec des taches brunes, & deux cornes d'un pied de long sur la tête. Il ne paroît pas que cet animal puisse être de quelque service, vu la disproportion de sa hauteur & de sa longueur : il se nourrit des feuilles des plus hauts arbres ; & quand il veut boire ou prendre quelque chose à terre, il faut qu'il se mette à genoux ».

« La *giraffe*, est-il dit dans une autre notice, est l'animal le plus beau & le plus curieux que l'Afrique produise ; on lui a donné le nom de *chameau-léopard*, parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de la tête, par la longueur de son cou, &c. & que sa robe ressemble à celle des léopards par les taches dispersées aussi régulièrement ; on en trouve à quatre-vingt lieues du cap de Bonne-Espérance, & encore plus communément à une profondeur plus grande. Le cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, ressemble assez à celui du cheval. La queue seroit aussi assez semblable, mais elle est moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent à celles d'un cerf ; les pieds sont garnis de sabots très-noirs, obtus & écartés. Quand l'animal saute, il lève ensemble les deux pieds de devant, & ensuite les deux de derrière, comme un cheval qui auroit les deux jambes de devant attachées : il court mal & de mauvaise grace ; on peut très-aisément l'attraper à la course. Il porte toujours la tête très-haute, & ne se nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre ; il est même forcé de se mettre à genoux pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve plus clair, & les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque blancs ; les taches sont brunes ou noires ».

« Les cornes de la *giraffe*, dit M. le Professeur Allamand, ne sont point creuses comme celles des bœufs & des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, & d'une consistance presque semblable ; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites & simples ; c'est-à-dire, sans être divisées en branches ou andouillers ; elles sont recouvertes, dans toute leur longueur, de la peau de l'animal ; & jusqu'aux trois quarts de leur hauteur, cette peau est chargée de poils courts,

courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus de la pointe mousse de la corne, & ils sont noirs; ainsi ils sont très-différens du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs ».

« Ces cornes ne sont néanmoins pas composées de poils réunis, comme celles du rhinocéros, & leur substance & leur texture est toute autre. Quand on les scie, suivant leur longueur, on voit que comme les os, elles sont formées d'une lame dure, qui en fait la surface extérieure & qui renferme au-dedans un tissu spongieux. Les *giraffes* adultes ont au milieu du front un tubercule, qui semble être le commencement d'une troisième corne. Il n'y a aucun quadrupède qui ait le cou aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons, ce qu'il ne paroît pas que la *giraffe* puisse faire ».

« Sa couleur est d'un blanc sale, parsemée de taches fauves ou d'un jaune pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, & d'une figure qui approche du parallélogramme ou du rhombe. La queue est mince, par rapport à la longueur & à la taille de l'animal; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur ».

« Une crinière composée de poils roussâtres, de trois pouces de longueur, & inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête, tout le long du cou, jusqu'à la moitié du dos; là elle continue à la distance de quelques pouces; & les poils qui la forment sont penchés vers la tête; & près de l'origine de la queue, elle semble recommencer & s'étendre jusqu'à son extrêmité; mais les poils en sont fort courts, & à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps ».

« Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures, sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides; on en voit de semblables, mais clair-semés & plus longs au tour de la bouche. Sa physionomie indique un naturel doux & docile, & telles sont, en effet, les qualités de ce grand & bel animal ».

Le nom de *giraffe* est formé de l'arabe *girnaffa* ou *zurnafa*; son nom latin, de même que grec, est *camelopardalis*, & les Naturalistes l'ont adopté.

GIRNAFFA, en arabe giraffe. *Voyez* ce mot.

GITE, l'endroit où un animal sauvage se retire & se repose, se dit principalement du lièvre; on *attend le lièvre au gîte*; le lièvre après avoir pâturé toute la nuit, revient le matin à son *gîte*.

Un lièvre en son *gîte* songeoit;
Car que faire en un *gîte* à moins que l'on ne songe?

(LA FONTAINE).

GLANUS, des Grecs & des Latins, est l'hyène. *Voyez* HYÈNE.

GLAPIR, verbe, *GLAPISSEMENT*, subst. masc. Ces mots expriment l'espèce de petit aboiement qui fait le cri propre du renard; le renard *glapit*, sur-tout en hiver, pendant la neige & la gelée, & son *glapissement* est ordinairement terminé par un son de voix plus élevé & plus aigu. *Voyez* RENARD.

GLOUTON, (le) est à-peu-près de la forme d'un blaireau, mais une fois plus épais & plus grand. Il a la tête courte, les yeux petits, les dents très-fortes, le corps trapu, la queue plutôt courte que longue & bien fournie de poil à son extrêmité: il est noir sur le dos & d'un brun roux sur les flancs. Cet animal est le plus vorace de tous les animaux de proie. Comme il est bas des jambes, il ne peut courir ni même marcher que d'un pas lent; mais la ruse supplée à l'agilité qui lui manque; il attend les animaux au passage; il grimpe sur les arbres pour se lancer dessus & les saisir avec avantage; il se jette sur les élans & sur les rennes, leur entame le corps & s'y attache si fort avec les griffes & les dents, que rien ne peut l'en séparer; il leur suce le sang, les dévore avec acharnement, jusqu'à ce qu'il les ait mis à mort.

Il est inconcevable combien de temps il peut manger de suite, & combien il peut dévorer de chair en une seule fois. Il détruiroit tous les autres animaux s'il avoit autant d'agilité que le loup; mais il est réduit à se traîner pesamment, & le seul animal qu'il puisse prendre à la course est le castor, duquel il vient aisément à bout, & dont il attaque quelquefois les cabanes pour le dévorer avec ses petits, lorsqu'ils ne peuvent assez tôt gagner l'eau; car le castor le devance à la nage, & le *glouton*, qui voit échapper sa proie, se jette sur le poisson, & lorsque toute chair vivante vient à lui manquer, il cherche les cadavres, les déterre, les dépèce & les dévore jusqu'aux os.

L'isatis, moins fort, mais beaucoup plus léger que le *glouton*, lui sert comme de pourvoyeur; celui-ci le suit à la chasse, & souvent lui enlève sa proie avant qu'il ne l'ait entamée, au moins il la partage; car, au moment que le *glouton* arrive, l'isatis, pour n'être pas mangé lui-même, abandonne ce qui lui reste.

Ces deux animaux se creusent également des terriers, mais leurs autres habitudes sont différentes. Les isatis vont souvent par troupes; le *glouton* marche seul, ou quelquefois avec sa femelle. On les trouve ordinairement ensemble dans leurs terriers. Les chiens, même les plus courageux, craignent d'approcher & de combattre le *glouton*; il se défend contre eux des pieds & des dents, & leur fait des blessures mortelles; mais comme il ne peut échapper par la fuite, les hommes en viennent aisément à bout. D'ailleurs cet animal, habitant un pays presque désert, vit avec tant de sécurité, que loin de fuir à l'aspect de l'homme, il

vient à lui, & s'en laisse approcher sans apparence de crainte.

La chair du *glouton* est très-mauvaise à manger ; on ne le cherche que pour en avoir la peau, qui fait une très-bonne & très-magnifique fourrure, au-dessus de laquelle on ne met que celle de la zibeline & du renard noir ; & l'on prétend que quand elle est bien choisie, bien préparée, elle a plus de lustre qu'aucun autre, & que sur un fond d'un beau noir, la lumière se réfléchit & brille par reflets comme sur une étoffe damassée.

On trouve cet animal assez communément dans toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie. On le retrouve sous le nom de *carcajou* au Canada, & dans les autres parties de l'Amérique septentrionale.

« Le carcajou, dit l'*Historien de l'Académie des Sciences*, quoique petit, est très-fort & très-furieux ; & quoique carnassier, il est si lent & si pesant, qu'il se traine sur la neige plutôt qu'il n'y marche. Il ne peut attrapper en marchant que le castor, & il faut que ce soit en été, où le castor est hors de sa cabane ; mais en hiver, il ne peut que briser & démolir la cabane, & y prendre le castor, ce qui ne lui réussit que très-rarement, parce que le castor a sa retraite assurée sous la glace ».

M. Gmelin a décrit le *glouton* de Sibérie. « Les ouvriers, dit-il, apperçurent de loin un animal qui marchoit à eux gravement & à pas comptés : quelques-uns le prirent pour un ours ; ils allèrent au-devant de cet animal, qu'ils reconnurent à la fin pour un *glouton*, & après qu'ils lui eurent donné quelques bons coups de perche, ils le prirent encore en vie, & me l'apportèrent aussi-tôt.... D'après les rapports que les chasseurs de Sibérie m'avoient faits depuis plusieurs années sur l'adresse de cet animal, soit pour tourner les autres animaux, & suppléer par la ruse à la légéreté que la nature lui a refusée, soit pour éviter les embuches des hommes, je fus très-étonné de voir arriver celui-ci de propos délibéré au-devant de nous pour chercher la mort. Isbrand-Ides l'appelle un animal méchant qui ne vit que de rapines. Il a coutume, dit-il, de se tenir sur les arbres tranquille, & de s'y cacher comme le lynx, jusqu'à ce qu'il passe un cerf, un élan, un chevreuil, un lièvre, &c. alors il s'élance avec toute la rapidité d'une flèche sur l'animal, lui enfonce ses dents dans le corps, & le ronge jusqu'à ce qu'il expire, après quoi il le dévore à son aise, & avale jusqu'au poil & à la peau. Un vaivode, qui gardoit chez lui, pour son plaisir, un *glouton*, le fit un jour jetter dans l'eau, & lâcha sur lui un couple de chiens ; mais le *glouton* se jetta aussi-tôt sur la tête d'un de ces chiens, & le tint sous l'eau jusqu'à ce qu'il l'eût suffoqué ».

« L'adresse dont se sert le *glouton* pour surprendre les animaux (continue M. Gmelin), est confirmée par tous les chasseurs..... Quoiqu'il se repaisse de tous les animaux, vivans ou morts, il aime de préférence le renne.... Il épie les gros animaux comme un voleur de grand chemin, ou bien il les surprend quand ils dorment au gîte..... Il recherche tous les pièges que les chasseurs tendent pour prendre les différentes espèces d'animaux, & il ne s'y laisse pas attraper... Les chasseurs de renards bleus & blancs, (*isatis*) qui se tiennent dans le voisinage de la mer Glaciale, se plaignent beaucoup du tort que leur fait le *glouton*..... On l'appelle ainsi, parce qu'il est incroyable ce qu'il peut manger ».

Le *glouton* en latin moderne *gulo*, est le *rosomaka*, de Rzaczinski & de Nieremberg ; *gulo mustela* de Linneus.

GNOU, qui doit se prononcer *niou*, est le nom d'un animal d'Afrique qui tient beaucoup du cheval, du taureau & du cerf, sans néanmoins être du genre d'aucun de ces trois animaux. Il est à-peu-près de la grandeur d'un âne ; sa hauteur est de trois pieds & demi ; sa tête est grosse & semblable à celle du bœuf ; tout le devant est garni de longs poils noirs qui s'étendent jusqu'au dessous des yeux, & qui contrastent singulièrement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une bande à la lèvre inférieure. Il a les yeux noirs & bien fendus, les paupières garnies de cils formés par de longs poils blancs, qui font une espèce d'étoile au milieu de laquelle est l'œil. Au-dessus sont placés, en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur & très-longs ; au haut du front sont deux cornes noires de dix-huit ou dix-neuf pouces de longueur, dont les bases se touchent, & sont appliquées au front dans une étendue de six pouces, & qui se courbent ensuite vers le haut, & se terminent en une pointe perpendiculaire.

Entre ces cornes, prend naissance une crinière épaisse de longs poils roides, blancs à la racine, & noirs ou bruns à la pointe, & qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou jusqu'au dos ; derrière les cornes, sont les oreilles couvertes de poils noirâtres & fort courts ; le dos est uni, & la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain ; la queue est composée de longs crins blancs ; sous le poitrail, il y a une suite de poils noirs qui s'étend depuis les jambes de devant, le long du cou & de la partie inférieure de la tête, jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous : tout le reste du corps est couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais blanchâtre à la pointe, ce qui lui donne une légère teinte de gris-blanc. Les jambes sont semblables à celles de la biche & d'une finesse égale ; il a, comme elle, le pied fourchu ; les sabots en sont noirs, unis, & surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

Cet animal n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il en a huit à l'inférieure.

Quoiqu'on puisse l'apprivoiser, il est cependant toujours un peu farouche ; il ne se laisse ni approcher ni toucher. L'espèce en est nombreuse & fort répandue en plusieurs endroits de l'Afrique, comme aux environs du cap de Bonne-Espérance & en Abyssinie. Il paroit même qu'elle se trouve aux Indes & à la Chine, & que l'animal appellé *taureau-cerf* par Cosmas, & le *cheval-cerf* des Chinois, ne sont autre chose que notre *gnou*.

« J'ai vu, dit un voyageur très-distingué, (M. le Vicomte de Querhoënt, dans des mémoires communiqués à M. de Buffon), j'ai vu à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *nou* ; il a tout le poil d'un brun très-foncé ; mais une partie de sa crinière, ainsi que sa queue, & quelques longs poils autour des yeux, sont blancs. Il est ordinairement de la taille d'un grand cerf ; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres, où on en voit beaucoup...... Celui qui est à la ménagerie du Cap, paroit assez doux ; on le nourrit de pain, d'orge & d'herbe ».

« Le *gnou* ne s'est trouvé, dit M. Forster, qu'à cent quatre-vingts ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique. J'ai vu une femelle de cette espèce en 1775 ; elle étoit âgée de trois ans ; elle avoit été élevée par un colon dont l'habitation étoit à cent soixante lieues du Cap, qui l'avoit prise fort jeune avec un autre jeune mâle ».

« Cette jeune femelle, qui étoit privée, fut soignée dans une étable, & nourrie de pain bis & de feuilles de choux ; elle n'étoit pas tout-à-fait si grande que le mâle de la même portée ; sa fiente étoit comme celle des vaches communes ; elle ne souffroit pas volontiers les caresses ni les attouchemens, & quoique fort privée, elle ne laissoit pas de donner des cornes & aussi des coups de pieds ».

« On nous dit que le *gnou* mâle, dans l'état sauvage, est aussi farouche & aussi méchant que le buffle, quoiqu'il soit moins fort ; néanmoins cette jeune femelle étoit assez douce ; elle ne nous a jamais fait entendre sa voix. Elle ruminoit comme les bœufs ; elle aimoit à se promener dans la basse-cour, s'il ne faisoit pas trop chaud ; car, par la grande chaleur, elle se retiroit à l'ombre ou dans son étable ».

Ce *gnou* femelle étoit de la grandeur d'un daim ou plutôt d'un âne ; elle avoit au garot quarante pouces & demi de hauteur, mesure d'Angleterre, & étoit un peu plus basse des jambes de derrière, où elle n'avoit que trente-neuf pouces ; la tête étoit grande à proportion du corps.... mais elle étoit comprimée des deux côtés, & vue de face, elle paroissoit étroite ; le muffle étoit carré, & les narines en forme de croissant : il y avoit dans la mâchoire inférieure huit dents incisives, semblables par la forme à celles du bœuf commun ; les yeux étoient fort écartés l'un de l'autre, & placés sur les côtés de l'os frontal ; ils étoient grands, d'un brun noir, & paroissoient avoir un air de férocité & de méchanceté, que cependant l'éducation & la domesticité avoient modifié dans l'animal ; les oreilles étoient d'environ cinq pouces & demi de longueur, & de forme semblable à celle du bœuf commun ».

« La longueur des cornes étoit de dix-huit pouces, en les mesurant sur leur courbure ; leur forme étoit cylindrique & leur couleur noire ; le corps étoit plus rond que celui du bœuf, & l'épine n'étoit pas fort apparente, c'est-à-dire, fort élevée ; ensorte que le corps du *gnou* sembloit, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval. Les épaules étoient musculeuses, & les jambes & les cuisses moins charnues & plus fines que celles du bœuf ; la croupe étoit effilée & relevée, mais applatie vers la queue, comme celle du cheval ; les pieds étoient légers & menus ; ils avoient chacun deux sabots pointus en devant, arrondis aux côtés, & de couleur noire ; la queue avoit vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étoient à son extrémité ».

« Tout le corps étoit revêtu d'un poil court & ras, semblable à celui du cerf pour la couleur ; depuis le museau jusqu'à la hauteur des yeux, il y avoit de longs poils rudes & hérissés en forme de brosse, qui entouroient presque toute cette partie ; depuis les cornes jusqu'au garrot, il y avoit une espèce de crinière formée de longs poils, dont la racine est blanchâtre & la pointe noire ou brune ; sous le cou, on voyoit une autre bande de longs poils, qui se prolongeoit depuis les jambes de devant jusqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure ; & sous le ventre, il y avoit une touffe de très-longs poils auprès du nombril ; les paupières étoient garnies de poils d'un brun noir, & les yeux entourés par-tout de longs poils très-forts & de couleur blanche ».

GOMALA, dans quelques endroits des Indes orientales, rhinocéros. *Voyez* Rhinocéros.

GOULU DE LAPONIE, nom donné au glouton. *Voyez* Glouton.

GREDIN, nom donné à une race de petits chiens. *Voyez* leurs caractères particuliers & leur filiation à l'article du Chien.

GRIMME, (la) ou *chèvre de grimme*, est un animal qui ressemble aux chèvres & aux gazelles, non seulement par la forme du corps, mais encore par les cornes, qui sont annelées vers la base, & striées longitudinalement comme celles des gazelles ; & en même-temps dirigées horizontalement en arrière & très-courtes, comme celles de la petite chèvre d'Afrique. Ces cornes n'ont que quatre pouces de longueur ; elles sont noires, ridées de quatre ou cinq anneaux peu distincts, un peu comprimées avec une strie sans rides sur la face postérieure ; le reste, jusqu'à

la pointe, en est lisse : le mâle seul en porte.

Ces animaux sont de la grandeur d'un faon de daim, & nous paroissent faire la nuance entre les chèvres & les chevrotains. Ils ont deux caractères particuliers qui suffisent pour les distinguer de toutes les autres chèvres ou gazelles. Le premier de ces caractères est une énorme cavité au-dessous de chaque œil, laquelle forme de chaque côté du nez un enfoncement si grand dans la mâchoire supérieure, qu'il ne laisse qu'une lame d'os très-mince contre la cloison du nez. Dans cette cavité, il se fait un amas d'une humeur jaunâtre, grasse & visqueuse qui se durcit & devient noire avec le temps, & dont l'odeur participe de celle du castoreum & du musc ; lorsqu'on a enlevé cette matière, il s'en reproduit de nouvelle, qui se durcit de même à l'air.

Le second caractère est un bouquet de poil bien fourni, & dirigé en haut sur le sommet de la tête. L'espèce de cet animal se trouve aux environs du cap de Bonne-Espérance, où on lui donne le nom de *chèvre plongeante*, parce qu'elle se tient toujours parmi les broussailles, & dès qu'elle apperçoit un homme, elle s'élève par un saut pour découvrir sa position & ses mouvemens, après quoi elle replonge dans les broussailles, s'enfuit, & de temps en temps reparoit pour reconnoître si elle est poursuivie.

La *grimme* est la *grimia* de Linneus ; *capra sylvestris africana grimii* de Ray ; *tragulus africanus*, *chevrotain d'Afrique* de Brisson ; *capra nictitans* de Pallas.

GRISON, (le) animal d'une espèce voisine de celle de la belette & de l'hermine. Néanmoins, il a, au contraire de ces animaux, la tête fort grosse à proportion de son corps ; ses oreilles, qui forment presqu'un demi-cercle, sont plus larges que hautes ; ses yeux sont grands ; sa gueule est armée de dents mâchelières & de dents canines fortes & pointues ; les pieds, tant ceux de devant que de derrière, sont partagés en cinq doigts armés de forts ongles jaunâtres. La queue, qui est assez longue, se termine en pointe. Toute la partie supérieure du corps du *grison* est couverte de poils d'un brun foncé, & dont la pointe est blanche, ce qui forme un gris où le brun domine ; mais le dessus de la tête & du cou est d'un gris plus clair. Le museau, tout le dessous du corps, & les jambes sont d'un noir qui contraste singulièrement avec cette couleur grise dont il est séparé près de la tête par une raie blanche qui prend son origine à une épaule, & passe par-dessous les oreilles au-dessus des yeux & du nez, & s'étend jusqu'à l'autre épaule. Cet animal se trouve à la Guiane.

GROGNEMENT, s. m. GROGNER, v. a. mots formés de sons imitatifs du cri rauque, bref & brusque, que jettent fréquemment le cochon, le sanglier & quelques autres animaux qui participent du même naturel brut & immonde. On se sert aussi du mot *grogner*, pour exprimer la gronderie maussade d'une vieille importune ; & ce verbe a ses dérivés *grogneuse*, *grognerie* ; mais ces mots ne sont d'usage que dans le style familier.

GRYSBOK, qui veut dire *bouc-gris*, est le nom que les Hollandois du Cap ont donné à une espèce de *nagor*, de la grandeur d'une chèvre commune. Il a les jambes plus longues, à proportion du corps, que le *steenbok* des mêmes contrées. Le fond du poil est d'un brun roussatre ou marron ; mais il paroit gris, parce qu'il est mêlé de longs poils blancs. La tête & les pieds sont d'un brun plus clair que le corps, le museau est noir, les yeux ont des larmiers, & sont environnés de poils de même couleur noire ; les oreilles sont longues à-peu-près comme la tête, de forme ovale & couvertes en dehors de cinq poils courts & noirs ; les cornes ont environ cinq pouces de longueur ; elles sont ridées d'un ou deux anneaux à la base, lisses vers la pointe, qui est très-aigue, courbées en avant, & de couleur noire.

Cette espèce de *nagor* se trouve, de même que le *steenbok*, au-dessus des montagnes, parmi les rochers, les broussailles & la bruyère. Il n'est pas très-léger à la course, car les chiens l'atteignent quelquefois & le forcent. Sa chair est aussi bonne à manger que celle du *steenbok*. *Voyez* ce mot.

GUACHI, de Gumilla, paroit être le même animal que la saricovienne. *Voyez* ce mot.

GUAHEX, en Barbarie, zébu, ou petit bœuf à bosse. *Voyez* ZÉBU.

GUANACO, est le nom que les Espagnols du Pérou donnent au lama. *Voyez* LAMA.

GUANAPO, selon le Gentil, lama. *Voyez* ce mot.

GUARIBA, au Brésil, ouarine, grande espèce de sapajou. *Voyez* OUARINE.

GUENON, dénomination générique pour les espèces de babouins ou singes à queue aussi longue que le corps. Cette famille, particulière dans la grande peuplade des singes, contient neuf espèces, qui sont celles des *macaques*, des *patas*, du *malbrouck*, du *mangabey*, de la *mone*, du *callitriche*, du *moustac*, du *talapoin* & du *douc*. *Voyez* ces mots & l'article SINGES.

GUÉPARD, (le) animal carnassier d'environ trois pieds & demi de longueur, dont la robe, qui est d'un fauve très-pâle, est parsemée, comme celle du léopard, de taches noires, mais plus voisines les unes des autres & plus petites, n'ayant que trois ou quatre lignes de diamètre. Le *guépard* a aussi la queue à proportion plus courte que le léopard & les autres animaux du même genre ; mais ce qui le distingue de tous, c'est une espèce de crinière longue de quatre ou cinq pouces qu'il porte sur le cou & entre les épaules, & une autre touffe de poils longs de trois à quatre pouces qu'il a sous le ventre.

C'est un animal commun dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Tout le jour il se tient dans des fentes de rochers ou des trous qu'il se creuse en terre ; pendant la nuit, il va chercher sa proie ; mais, comme il hurle en chassant son gibier, il avertit les animaux & les hommes ; ensorte qu'il est assez aisé de l'éviter ou de le tuer. C'est, à ce qu'il nous paroit, le même animal que celui qu'indique Kolbe sous le nom de *loup-tigre*. Il y a quelques variétés dans cette espèce pour le fond du poil & pour la couleur des taches ; mais tous les *guépards* ont le caractère commun des longs poils sous le ventre & de la crinière sur le cou.

GUERESA, en Ethiopie, selon Ludolph, mococo ou loris. *Voyez* ces mots.

GUEVEI, est au Sénégal, le nom du chevrotain. *Voyez* CHEVROTAIN.

GUIANACOES, nom sous lequel la *guianaque* ou *vigogne* est désignée dans l'ancienne *Encyclopédie*, mais sous des traits si vagues ou si exagérés, qu'on a peine à l'y reconnoître. *Voyez* VIGOGNE.

GUIB, (le) paroit faire une espèce intermédiaire entre les gazelles & les chèvres. Il ressemble aux gazelles, sur-tout au *nanguer*, par la grandeur & la figure du corps, par la légéreté des jambes, par la forme de la tête & du museau, par les yeux, par les oreilles, par la longueur de la queue & le défaut de barbe : mais il en diffère par la couleur de la poitrine & du ventre, qui est d'un brun marron assez foncé ; au lieu que les gazelles ont ces parties d'un beau blanc ; il en diffère encore par ses cornes, qui sont lisses, sans anneaux transversaux, & qui portent deux arrêtes longitudinales, l'une en dessus & l'autre en dessous, lesquelles forment un tour de spirale depuis la base jusqu'à la pointe ; elles sont aussi un peu comprimées ; & par ces parties, le *guib* approche plus de la chèvre que de la gazelle.

Cet animal est remarquable par des bandes blanches sur un fond de poil brun marron ; ces bandes sont disposées sur le corps en long & en travers, comme si c'étoit un harnois. Les Guibs vivent en société, & se trouvent par grandes troupes dans les plaines & les bois du pays de Podor au Sénégal.

GUIDE DU LION, nom sous lequel on a désigné le lynx & le caracal. *Voyez* LYNX & CARACAL.



HAL HAM

HALALY est le cri de chasse & le ton des cors qui annonce que la bête se rend & que les chiens en vont triompher : on redouble l'*halaly*, *halaly*, *halaly* ; c'est pour les chasseurs le cri de *victoire*, *victoire*.

HAMSTER (le) est une espèce particulière de gros rat des champs, des plus nuisibles, mais qui, heureusement, n'existe que dans quelques contrées. On l'a appellé mal-à-propos *marmotte de Strasbourg*, puisqu'il ne dort pas comme la marmotte & qu'il ne se trouve point à Strasbourg.

Par sa conformation intérieure, le *hamster* ressemble au rat-d'eau plus qu'à aucun autre animal : il lui ressemble encore par la petitesse des yeux & la finesse du poil ; mais il n'a pas la queue longue comme le rat d'eau ; il l'a, au contraire, très-courte. Il a les yeux noirs & brillans, deux dents incisives en avant de chaque mâchoire, les pieds extrêmement courts, les doigts armés d'ongles & garnis de petits durillons ou callosités en dessous. Son poil est ordinairement brun sur le dos & noir sous le ventre, parsemé de quelques taches blanches sous les oreilles, au museau & sur les côtés. Cependant il y en a qui sont gris & d'autres qui sont tout noirs, & cette différence peut provenir de leur âge plus ou moins avancé.

Le *hamster* est d'une férocité singulière & d'un courage étonnant pour sa petitesse. Lorsqu'on l'attaque, bien loin de fuir, il s'élance contre son ennemi, quel qu'il soit, le mord cruellement, & perd la vie plutôt que de lâcher prise. Il habite sous terre comme le campagnol, le mulot & le surmulot, & paroît animé du même instinct que ces animaux : il a à peu près les mêmes habitudes, sur-tout celle de ramasser des grains & d'en faire de gros magasins.

Les établissemens des *hamsters* sont d'une construction différente, selon le sexe & l'âge, & aussi suivant la qualité du terrein. Le domicile du mâle a un conduit oblique, à l'ouverture duquel il y a un monceau de terre exhaussé. A une distance de cette issue oblique, est un seul trou qui descend perpendiculairement jusqu'aux chambres ou caveaux du domicile. Il ne se trouve point de terre exhaussée auprès du trou, ce qui fait présumer que l'issue oblique est creusée en commençant par le dehors, & que l'issue perpendiculaire est faite de dedans en dehors & de bas en haut.

Le domicile de la femelle a aussi un conduit oblique, mais qui se joint à deux, trois & jusqu'à huit trous perpendiculaires, pour donner une entrée & sortie libres à ses petits. Le mâle & la femelle ont chacun leur demeure séparée ; la femelle fait la sienne plus profonde que celle du mâle.

A côté des trous perpendiculaires, à un ou deux pieds de distance, les *hamsters* des deux sexes creusent selon leur âge & à proportion de leur multiplication, un, deux, trois & quatre caveaux particuliers, qui sont en forme de voûte, tant pardessous que par-dessus, & plus ou moins spacieux, suivant la quantité de leurs provisions.

Le trou perpendiculaire est le passage ordinaire pour entrer & sortir ; c'est par le trou oblique que se fait l'exportation de la terre : il paroît aussi que ce conduit, qui a une pente plus douce dans un des caveaux, sert pour la circulation de l'air dans ce domicile souterrein. Le caveau où la femelle fait ses petits ne contient point de provisions de grains, mais un nid de paille ou d'herbe. La profondeur du caveau est très-différente : un jeune *hamster*, dans la première année, ne donne qu'un pied de profondeur à son caveau ; un vieux *hamster* le creuse souvent jusqu'à quatre ou cinq pieds. Le domicile entier, y compris toutes les communications & tous les caveaux, a quelquefois huit ou dix pieds de diamètre.

Ces animaux approvisionnent leurs magasins de grains secs & nettoyés, de bled en épis, de pois & fèves en cosses, qu'ils nettoyent ensuite dans leur demeure, & ils transportent au-dehors les cosses & les déchets des épis par le conduit oblique. Pour apporter leurs provisions, ils se servent de leurs abajoues, dans lesquelles chacun peut porter à la fois plus d'un quart de chopine de grains nettoyés.

Ces abajoues placées de chaque côté de l'intérieur de la bouche, sont deux poches membraneuses, lisses & luisantes en dehors & parsemées en dedans d'un grand nombre de glandes, qui distillent sans cesse une humeur qui les tient souples & les rend capables de résister aux piqures que des grains souvent roides & pointus peuvent y causer ; l'animal, rentré dans son terrier, les vide, moyennant ses deux pieds de devant, qu'il presse extérieurement contre ses joues.

Quand on rencontre un *hamster*, ses poches remplies de provisions, on peut, dit-on, le prendre avec la main, sans risquer d'être mordu ; parce que, dans cet état, il n'a pas le mouvement des mâchoires libre ; mais pour peu qu'on lui laisse du temps, il vide promptement ses poches & se met en défense. La quantité de provisions qu'on trouve dans les terriers, varie suivant l'âge & le sexe de l'animal qui les habite ; les vieux *hamsters* amassent beaucoup plus de grains que les jeunes & les femelles. Les uns & les autres s'en servent, non pour s'en nourrir au fort de l'hiver, temps qu'ils passent à dormir & sans manger, mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil, au printemps & pendant l'espace de temps qui précède leur engourdissement.

Le *hamster* fait ordinairement ses provisions de grains à la fin d'août ; lorsqu'il a rempli ses magasins, il les couvre & en bouche soigneusement les avenues avec de la terre, ce qui fait qu'on ne découvre pas aisément sa demeure ; on ne la reconnoit que par le monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique dont nous avons parlé.

Il s'y retire à l'approche de l'hiver, & reste tranquille, vivant de ses provisions, jusqu'à ce que le froid étant devenu plus sensible, il tombe dans un état d'engourdissement semblable au sommeil le plus profond. Quand, après ce temps-là, on ouvre un terrier, on y voit le *hamster* mollement couché sur un lit de paille menue & très-douce.

Il a la tête retirée sous le ventre, entre les deux jambes de devant : celles de derrière sont appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés, & quand on veut écarter les paupières, elles se referment dans l'instant. Les membres sont roides comme ceux d'un animal mort, & tout le corps est froid au toucher ; on ne remarque pas la moindre respiration ni autre signe de vie. Ce n'est qu'en le disséquant dans cet état d'engourdissement, qu'on voit le cœur se contracter & se dilater, mais par un mouvement si lent, qu'on peut compter à peine quinze pulsations dans une minute, au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même espace de temps, lorsque l'animal est éveillé. La graisse est comme figée ; les intestins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, & sont insensibles à l'action de l'esprit de vin & même à l'huile de vitriol qu'on y verse, & ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuse que soit toute cette opération, l'animal ne paroit pas la sentir beaucoup ; il ouvre quelquefois la bouche comme pour respirer, mais son engourdissement est trop fort pour s'éveiller entièrement.

On a cru que la cause de cet engourdissement dépendoit uniquement d'un certain dégré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lérots, des chauve-souris ; mais pour mettre le *hamster* dans cet état, l'expérience prouve qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'est retiré ; on peut s'en convaincre en enfermant un *hamster* dans une caisse remplie de terre & de paille, on aura beau l'exposer au froid le plus sensible de l'hiver & assez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir ; mais dès qu'on met cette caisse à quatre ou cinq pieds sous terre, qu'il faut avoir soin de bien battre pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au bout de huit ou dix jours engourdi comme dans son terrier. Si l'on retire cette caisse de la terre, le *hamster* se réveillera au bout de quelques heures, & se rendormira de nouveau quand on le remet sous terre. Ce qui prouve encore que l'absence de l'air extérieur est une des causes de l'engourdissement du *hamster*, c'est que, retiré de son terrier, au plus fort de l'hiver, il se réveille immanquablement au bout de quelques heures, quand on l'expose à l'air. Qu'on fasse cette expérience de jour ou de nuit, cela est indifférent, de sorte que la lumière n'y a aucune part.

C'est un spectacle curieux de voir passer un *hamster* de l'engourdissement au réveil. D'abord, il perd la roideur des membres, ensuite, il respire profondément, mais par de longs intervalles ; on remarque du mouvement dans les jambes ; il ouvre la bouche comme pour bâiller, & fait entendre des sons désagréables & semblables au ralement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux & tâche de se mettre sur les pieds ; mais tous ces mouvemens sont encore peu assurés & chancelans comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ses essais jusqu'à ce qu'il parvienne à se tenir sur ses jambes. Dans cette attitude, il reste tranquille, comme pour se reconnoître & se reposer de ses fatigues ; mais peu-à-peu il commence à marcher, à manger & à agir comme il faisoit avant le temps de son sommeil. Ce passage de l'engourdissement au réveil, demande plus ou moins de temps, selon la température de l'endroit où se trouve l'animal. Si on l'expose à un air sensiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller, & dans un lieu plus tempéré, cela se fait en moins d'une heure. Il est vraisemblable que dans les terriers cette révolution se fait imperceptiblement, & que l'animal ne sent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé & subit.

Le moyen le plus usité pour prendre ces animaux, est de les déterrer, quoique ce travail soit assez pénible à cause de la profondeur & de l'étendue de leurs terriers. Cependant un homme exercé à cette espèce de chasse, ne laisse pas d'en tirer de l'utilité ; il trouve ordinairement, dans la bonne saison, c'est-à-dire, en automne, deux boisseaux de bons grains dans chaque domicile, & il profite de la peau de ces animaux dont on fait des fourrures.

Les *hamsters* produisent deux ou trois fois par an & cinq ou six petits à chaque fois & souvent davantage ; il y a des années où ils paroissent en quantité innombrable, & d'autres où l'on n'en voit presque plus. Les années humides sont celles où ils multiplient beaucoup, & cette nombreuse multiplication cause la disette par la dévastation générale des bleds.

Les *hamsters* s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, où les mâles se rendent dans les terriers des femelles, avec lesquelles ils ne restent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cherchant une femelle, se rencontrent dans le même trou, il s'élève entr'eux un combat furieux qui, pour l'ordinaire, finit par la mort du plus foible. Le vainqueur s'empare de sa femelle, & l'un & l'autre qui, dans tout autre

temps, se persécutent & s'entretuent, déposent leur férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils se défendent même réciproquement contre les aggresseurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, & que la femelle s'apperçoit qu'on veut lui enlever son mari, elle s'élance sur le ravisseur, & lui fait souvent sentir la fureur de sa vengeance par des morsures profondes & douloureuses.

L'accroissement de ces animaux est fort prompt. A l'âge de quinze jours, ils essayent déja de creuser la terre: peu après la mère les oblige de sortir du terrier, de sorte qu'un mois ou six semaines après leur naissance, ils sont abandonnés à leur propre conduite. Cette mère montre en général fort peu de tendresse pour ses petits; elle qui, dans le temps de ses amours, défend si courageusement son mâle, ne connoît que la fuite quand sa famille est menacée d'un danger; son unique soin est de pourvoir à sa propre conservation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent poursuivie, elle s'enfonce en creusant plus avant dans la terre, ce qu'elle exécute avec une célérité surprenante.

La vie du *hamster* est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins naturels & la fureur de se battre. Il paroît n'avoir d'autres passions que celle de la colère qui le porte à attaquer tout ce qui se trouve en son chemin, sans faire attention à la supériorité des forces de l'ennemi. Ignorant absolument l'art de sauver sa vie en se retirant du combat, il se laisse plutôt assommer de coups de bâton, que de céder. S'il trouve le moyen de saisir la main d'un homme, il faut le tuer pour s'en débarrasser. La grandeur du cheval l'effraie aussi peu que l'adresse du chien. Ce dernier aime à lui donner la chasse: quand le *hamster* l'apperçoit de loin, il commence par vider ses poches, si par hasard il les a remplies de grains; ensuite il les enfle si prodigieusement, que la tête & le cou surpassent beaucoup en grosseur le reste du corps; enfin, il se redresse sur ses jambes de derrière, & s'élance dans cette attitude sur l'ennemi; s'il l'attrape, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou avoir lui-même perdu la vie; mais le chien le prévient, pour l'ordinaire, en cherchant à le prendre par derrière & à l'étrangler. Quand le *hamster* est irrité, dit M. Sultzer, le cœur lui bat cent quatre-vingt fois par minute.

Cette fureur de se battre, fait que le *hamster* n'est en paix avec aucun des autres animaux: il fait encore la guerre à ceux de son espèce, sans en excepter les femelles. Quand deux *hamsters* se rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, jusqu'à ce que le plus foible succombe sous les coups du plus fort qui le dévore. Le combat entre un mâle & une femelle, dure, pour l'ordinaire, plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par se donner la chasse & se mordre, ensuite chacun se retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine; peu après ils renouvellent le combat, & continuent à se fuir & à se battre jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe. Le vaincu sert toujours de repas au vainqueur.

Les fouines poursuivent vivement les *hamsters* & en détruisent un grand nombre; elles entrent dans leurs terriers & en prennent possession.

Le *hamster* n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats ou de terreins. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains & qu'il demeure sous terre, une terre pierreuse, sablonneuse, argilleuse, lui convient aussi peu que les prés, les forêts & les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aisé à creuser, qui néanmoins soit assez ferme pour ne pas s'écrouler; il choisit encore des contrées fertiles en toutes sortes de grains, pour n'être pas obligé de chercher sa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courses. Les terres de Thuringe réunissant toutes ces qualités, les *hamsters* s'y trouvent en plus grand nombre que par-tout ailleurs.

Ils se trouvent aussi dans quelques autres provinces de l'Allemagne, & ils y sont si communs, que leur fourrure est à très-bon marché, & si nuisibles, que dans quelques états on a mis leur tête à prix.

Le *hamster*, en latin moderne se nomme *cricetus*; il est le *porcellus frumentarius* de Schwenkfeld, la *marmotte de Strasbourg* de Brisson.

HAN-TA-HAN, à la Chine, élan. *Voyez* ELAN.

HARDE, qui n'est peut-être qu'une corruption de *horde*, veut dire, en terme de vénerie, la troupe des cerfs rassemblés; sur le temps où les cerfs se rassemblent ou se mettent en *hardes*. *Voyez* CERF.

HASE, est la femelle du lièvre, spécialement lorsqu'elle a des petits; on dit une *hase pleine*, une *vieille hase*; néanmoins ce terme paroît n'être guère qu'à l'usage des chasseurs.

HERE, en termes de chasse, est le jeune cerf qui cesse d'être *faon* & n'est pas encore *daguet*, les dagues ou premiers jets du bois ne lui poussant pas encore. *Voyez* l'article BICHE.

HAU ou HAULTI, dans le voyageur Thevet, est l'aï. *Voyez* AÏ.

HAUT, dans Niéremberg. } *Voyez* AÏ.
HAI, selon de Léry. }

HENNIR, v. a. *HENNISSEMENT*, s. m. mots qui expriment le cri que jette le cheval lorsqu'il est ému. Les cris des animaux étant l'expression la plus vive de leurs émotions intérieures, caractérisent leur instinct & manifestent leur nature: ainsi l'animal craintif a la voix entrecoupée de la peur; l'animal farouche & cruel, le frémissement de la colère & de la rage; le cheval, animal noble & qui n'est susceptible que de passions généreuses, *hennit* de courage, de fierté & d'amour; il *hennit* aux combats, où il semble appeller le danger; il

il *hennit* aux courses, où il provoque ses rivaux; il *hennit* dans la plaine, lorsqu'emporté par la fureur amoureuse, il poursuit sa cavale. *Voyez* l'article CHEVAL.

HÉRISSON, (le) a reçu de la nature une armure épineuse avec laquelle il sait se défendre sans combattre, & blesser sans attaquer; il n'a que peu de force, & nulle agilité pour fuir; mais avec la facilité de se rouler en boule, & de présenter de tous côtés des armes défensives, poignantes, il rebute ses ennemis, & plus ils le tourmentent, plus il se hérisse & se resserre.

Il se détend encore par l'effet même de la peur; il lâche son urine, dont l'odeur & l'humidité, se répandant sur tout son corps, achève de dégoûter les assaillans: aussi la plupart des chiens se contentent de l'aboyer, & ne se soucient pas de le saisir. Cependant il y en a quelques-uns qui trouvent moyen, comme le renard, d'en venir à bout, en se piquant les pieds & se mettant la gueule en sang; mais il ne craint ni la fouine, ni la marte, ni le putois, ni le furet, ni la belette, ni les oiseaux de proie. On le prend à la main; il ne fuit pas; il ne se défend ni des pieds ni des dents, mais il se met en boule dès qu'on le touche, & pour le faire étendre, il faut le plonger dans l'eau.

Le *hérisson* a les yeux petits & saillans, les oreilles courtes, larges & rondes. Sa longueur n'est que d'environ neuf pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les plus grands de ses piquans ont un pouce de long sur un tiers de ligne de diamètre; ils sont de couleur blanchâtre à la pointe & sur les deux tiers de leur longueur depuis la racine, & ils ont une couleur brune noirâtre, ou noire au-dessous de la pointe, sur la longueur d'environ deux lignes. Entre les poils, les uns sont de la même consistance que les soies de cochon, quoique plus petits & de couleur blanc jaunâtre; & les autres plus courts & plus abondans, sont frisés, & gris-bruns ou châtains.

La femelle & le mâle sont également couverts d'épines depuis la tête jusqu'à la queue, & il n'y a que le dessous du corps qui soit garni de poils; mais ces mêmes armes, qui leur sont si utiles contre les autres, leur deviennent très-incommodes lorsqu'ils veulent s'unir: ils ne peuvent s'accoupler à la manière des autres quadrupèdes; il faut qu'ils soient face à face, debout ou couchés.

C'est au printemps qu'ils se recherchent, & ils produisent au commencement de l'été. Les portées sont ordinairement de trois ou quatre & quelquefois cinq petits. Ils sont blancs dans ce premier temps, & l'on voit seulement sur leur peau la naissance des épines. Ils mangent de tout; de la viande crue ou cuite, du pain, du son, des fruits, des racines, des hannetons, des scarabées, des grillons & des vers. Ils prennent avec la gueule ce qu'ils veulent saisir; mais ils ne veulent point s'apprivoiser; ils sont de si mauvaise humeur lorsqu'on les tient en prison, que les mères, au lieu d'allaiter leurs petits, les dévorent les uns après les autres.

A la campagne, ils se tiennent dans les bois, sous les troncs des vieux arbres, dans les fentes de rochers, & sur-tout dans les monceaux de pierres qu'on amasse dans les champs & dans les vignes. Ils ne bougent pas tant qu'il est jour; mais ils marchent pendant toute la nuit: ils approchent rarement des habitations; ils préfèrent les lieux élevés & secs, quoiqu'on les rencontre aussi quelquefois dans les prés. Ils ne mangent pas beaucoup, & peuvent se passer assez longtemps de nourriture. Ils ont le sang froid, & dorment pendant l'hiver. Leur chair n'est pas bonne à manger, & leur peau, dont on ne fait maintenant aucun usage, servoit autrefois de vergette & de frottoir pour serancer le chanvre.

Nous ne connoissons qu'une seule espèce de ces animaux, & qui n'a même aucune variété dans ces climats. Elle est assez généralement répandue, & on en trouve par-tout en Europe, à l'exception des pays les plus froids, comme la Laponie, &c. On en trouve aussi à Madagascar, où on les appelle *sora*; mais ceux de Siam & de Malaca paroissent être d'autres animaux, & ceux d'Amérique & de Sibérie sont les espèces les plus voisines du *hérisson* commun.

Le nom latin du *hérisson* est *erinaceus*, *herinaceus*, *echinus*, *echinus terrestris*; ces noms le désignent chez les Naturalistes.

HÉRISSONS DE MADAGASCAR, nom sous lequel on trouve désignés, le tendrac & le tanrec. *Voyez* TENDRAC.

HERMINE, (l') joli petit animal bien connu par la blancheur de sa fourrure, & qui d'ailleurs a la physionomie fine, les yeux vifs, & les mouvemens si prompts, qu'à peine l'œil peut les suivre. On peut dire que l'*hermine* est une espèce de belette blanche, tant la ressemblance dans la conformation est entière entre ces deux animaux; mais l'*hermine* peut toujours se distinguer de la belette, en ce qu'elle a en tout temps le bout de la queue noire, avec le bout des oreilles & l'extrémité des pieds blancs, même dans la saison où son poil est roussâtre ou jaunâtre, & où elle porte, par cette raison, le nom de *rosselet*, c'est-à-dire, durant l'été; car ce n'est qu'en hiver que l'*hermine* est entièrement blanche.

Quoique moins commune que la belette ordinaire, l'*hermine* ne laisse pas de se rencontrer assez fréquemment dans les anciennes forêts, & quelquefois, pendant l'hiver, dans les champs voisins des bois. Elle est carnassière, & paroit préférer la chair corrompue à toute autre. La fourrure de l'*hermine* est bien plus belle & d'un blanc plus mat que celle du lapin blanc; mais elle jaunit avec le temps, & même les *hermines*

de ce climat ont toujours une légère teinte de jaune.

Les *hermines* sont très-communes dans tout le Nord, sur-tout en Russie, en Norvège, en Laponie; elles y sont, comme ailleurs, rousses en été & blanches en hiver. Elles se nourrissent de petits-gris, & d'une espèce de rats très-abondante en Norvège & en Laponie. Les *hermines* sont rares dans les pays tempérés, & ne se trouvent point dans les pays chauds.

L'*hermine*, en latin *hermellanus*, *animal ermineum*, est la *mustela alba* de Gesner; *mustela caudâ apice atro* de Linné; *mustela armellina* de Klein; *mustela candida, sive animal ermineum recentiorum* de Ray.

HIAM, à la Chine, est l'animal du musc. *Voyez* Musc.

HINEN-PAO, à la Chine, once. *Voyez* ce mot.

HIPPELAPHE, des anciens, est le cerf des Ardennes. *Voyez* à l'article Cerf.

HIPPOMANÈS. *Voyez* l'article Jument.

HIPPOPOTAME, (l') est plus grand & aussi gros que le rhinoceros; il a les jambes plus courtes, la tête moins allongée; mais plus grosse à proportion du corps; les yeux petits, les oreilles très-courtes, pointues & garnies en dedans de poils épais, courts & fins; les lèvres supérieure & inférieure garnies, à des distances assez considérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, sortent d'un tuyau ou racine; la peau très-épaisse, très-dure, & presqu'impénétrable sur le dos; la croupe & la partie extérieure des cuisses & des fesses, mais moins dure & moins forte sous le ventre & aux parties intérieures des cuisses. On apperçoit par-ci par-là sur le corps quelques poils rares de couleur fauve; mais il ne s'en trouve presque point aux jambes, aux flancs ni sous le ventre. Sa queue est courte, applatie depuis le milieu jusqu'au bout, & garnie à l'extrémité, de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs. Il a quatre doigts aux pieds, & un ongle à chaque doigt.

L'*hippopotame* ne porte point de cornes ni sur le nez, comme le rhinoceros, ni sur la tête, comme les animaux ruminans; mais ce qui fait surtout remarquer cet animal, c'est la grandeur énorme de sa gueule, qui est de forme carrée & garnie de dents très-longues & d'une substance extrêmement dure, sur-tout celles de la mâchoire inférieure. Les dents incisives dans cette même mâchoire, sont aussi très-longues, cylindriques & cannelées; les dents canines sont courbées, prismatiques & tranchantes comme les défenses du sanglier, les dents molaires sont carrées ou barlongues, assez semblables aux dents mâchelières de l'homme, & si grosses, qu'une seule pèse plus de trois livres; les plus grandes incisives & canines ont jusqu'à douze & même seize pouces de longueur, & pèsent quelquefois douze ou treize livres chacune. Toutes ces dents sont communément au nombre de trente-six; savoir, quatre incisives, deux canines & douze mâchelières à chaque mâchoire; ce nombre varie suivant l'âge.

En réunissant les différentes descriptions qu'on a données de cet animal, il paroît qu'il a environ seize pieds de longueur depuis l'extrêmité du museau jusqu'à l'origine de la queue, quinze pieds de circonférence, & six à sept pieds de hauteur; mais cette longueur varie; il y en a de beaucoup plus petits. La tête est longue de trois à quatre pieds, & en a huit à neuf de circonférence, la gueule plus de deux pieds d'ouverture. La femelle est plus petite que le mâle dans toutes ses dimensions.

Avec de puissantes armes & une force de corps prodigieuse, l'*hippopotame* pourroit se rendre redoutable à tous les animaux; mais il est naturellement doux, & d'ailleurs, il est si pesant & si lent à la course, qu'il ne pourroit atteindre aucun des quadrupèdes; il nage plus vite qu'il ne court; il chasse le poisson, & en fait sa proie; il se plait dans l'eau, & y séjourne aussi volontiers que sur la terre; cependant il n'a pas de membrane entre les doigts, & il paroît qu'il ne nage aisément que par la grande capacité de son ventre, qui fait que, volume pour volume, il est à-peu-près d'un poids égal à l'eau; d'ailleurs il se tient long-temps au fond de l'eau, & y marche comme en plein air, & lorsqu'il en sort pour paître, il mange des cannes de sucre, des joncs, du millet, du riz, des racines, &c. il en consomme & détruit une grande quantité, & il fait beaucoup de dommage dans les terres cultivées; mais comme il est plus timide sur terre que dans l'eau, on vient aisément à bout de l'écarter.

Il a les jambes si courtes, qu'il ne pourroit échapper par la fuite, s'il s'éloignoit du bord des eaux; sa ressource, lorsqu'il est en danger, est de se jetter à l'eau, de s'y plonger, & de faire un grand trajet avant de reparoître; il fuit ordinairement lorsqu'on le chasse; mais si l'on vient à le blesser, il s'irrite, & se retournant avec fureur, se lance contre les barques, les saisit avec les dents, en enlève souvent des lambeaux, & quelquefois les submerge. Il a la vie fort dure, & ne se rend pas facilement; c'est pourquoi l'on cherche à lui casser les jambes, en le tirant avec de gros mousquets chargés de lingots. Quand on y réussit, ou est, pour ainsi dire, sûr de l'animal. On le prend aussi avec des harpons auxquels est attachée une corde, & on laisse l'animal se débattre dans l'eau, jusqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie; alors, à force de bœufs ou de bras, on le tire sur le rivage.

Un *hippopotame* qui a pris tout son accroissement donne ordinairement deux mille livres de lard, qu'on sale & qu'on vend fort cher. On assure que ce lard est très-bon, & qu'il surpasse toutes les autres graisses pour le goût. Il ne cause jamais

d'aigreurs, & en l'exprimant, on en tire une huile douce & blanche comme de la crême : on recommande même ce lard en Afrique comme un remède souverain contre les maux de poitrine. La peau sert aux Nègres à faire de grands boucliers & des lanières ; les peintres Indiens se servent, dit-on, du sang pour leurs couleurs, & la blancheur, la netteté & la dureté des dents canines les rend préférables à l'ivoire, pour faire des dents artificielles & postiches.

La voix de l'*hippopotame* est, dit-on, moyenne entre le mugissement du buffle & le hennissement du cheval, & c'est peut-être de-là que vient son nom, qui veut dire *cheval-marin*. Il y a cependant des relations qui assurent que son cri ressemble plus à celui de l'éléphant, ou aux sons roulans & bégayans d'un sourd de naissance. Quoi qu'il en soit, l'*hippopotame* forme encore une espèce de son renflant lorsqu'il dort, & c'est ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par là, il se couche pour l'ordinaire sur des terreins marécageux, dans les roseaux, dont on ne peut approcher que difficilement.

Dans le mâle, les parties de la génération sont habituellement cachées sous la peau ; dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin, est un follicule qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans. Elle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons ; quand on les presse, il en jaillit du lait aussi doux & aussi bon que celui de la vache.

Quoique ces animaux ne mangent guère que de l'herbe, ils ne ruminent point. Quelquefois quittant les fleuves, ils vont dans la mer. Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter, & sur terre, il leur arrive souvent de se battre entre eux d'une manière terrible. En se battant, ils se dressent sur leurs pieds de derrière, & c'est dans cette attitude qu'ils se mordent. Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs ; quand on tire sur eux, ils viennent voir ce que c'est ; mais quand une fois ils ont appris à connoître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes, en trottant lourdement comme le cochon ; quelquefois même ils galoppent, mais toujours pesamment. Cependant un homme a de la peine à les suivre à la course.

La femelle fait son petit à terre, & l'y allaite ; elle lui apprend de bonne heure à se réfugier dans l'eau au moindre bruit.

Cette espèce majeure & la seconde ou troisième en grandeur entre les quadrupèdes, paroît être confinée à des climats particuliers, & ne se trouve guère que dans les grands fleuves de l'Asie méridionale & de l'Afrique, comme l'Indus, le Gange, le Nil, le Sénégal, la Gambra, le Zaire, &c. l'*hippopotame* est même très-rare dans le bas Nil, & ne se trouve communément que depuis le Sénégal & l'Ethiopie jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Les Nègres de toute la côte occidentale de l'Afrique regardent l'*hippopotame* comme une de ces divinités subalternes qu'ils nomment *fétiches* ; ils ne font cependant aucune difficulté d'en manger la chair. Ils croient aussi que cet animal est plus ennemi des blancs que des Nègres.

Un voyageur (M. Boyer de Calais) nous parle d'un *hippopotame* qui s'étoit habitué depuis deux ans dans la rade de Louangue : « Son plaisir, dit-il, étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots ; & après qu'il avoit mis à la nage tout le monde qu'elles contenoient, il s'en retournoit sans faire de mal aux hommes ; mais comme il ne laissoit pas que d'être incommode & même nuisible, on prit le parti de le détruire. On ne put en venir à bout avec les armes à feu ; il avoit le coup d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce, il étoit aussitôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, tant il se laissoit approcher, étant presque familier : alors il devint si furieux, qu'il renversa toutes les chaloupes & canots sans exception. »

« On ne réussit pas mieux avec un piège de grosses cornes, parce qu'il s'en apperçut, & que dès-lors il se tenoit au loin. On crut pouvoir le joindre à terre, mais il n'y venoit que la nuit, s'en retournoit avant le jour, & passoit tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Cependant comme on avoit remarqué qu'il avoit suivi un passage pendant plusieurs jours de suite, nous allâmes cinq nous y embusquer, armés de fusils chargés de lingots, & munis de sabres. L'animal ayant passé, nous tirâmes tous ensemble sur lui ; il fut blessé dangereusement, mais il ne resta pas sur le coup, car il alla encore se jetter dans un étang voisin, où nous le perdîmes de vue ; & ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire qu'ils l'avoient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pied & grosses comme le poing ; il en avoit six de cette taille. Ces dents sont d'un très-bel ivoire. ».

Les anciens ont connu l'*hippopotame* ; les *hippopotames* de l'Indus renversèrent plusieurs barques de la flotte d'Alexandre, & ce conquérant écrivit là-dessus à son maître Aristote une lettre qu'Arien nous a conservée, & où il lui demande quels pouvoient être ces monstres du grand fleuve qui avoient jetté le trouble dans sa flotte. A Rome, Scaurus fut le premier qui présenta l'*hippopotame* en spectacle dans les jeux du cirque ; & depuis on rapporte, comme un trait de somptuosité remarquable, que l'Empereur Philippe en fit voir plusieurs dans les jeux séculaires qu'il célébra.

Comme l'*hippopotame* n'a plus été vu en Europe depuis ces dernières époques de la magnificence romaine, & que les Naturalistes n'ont pu complétter leurs connoissances sur ce grand qua-

drupède, nous croyons qu'il est à propos de placer ici les observations que M. le docteur Klocner a faites en Hollande sur un *hippopotame* dont on lui avoit envoyé la tête & la peau. « Lorsque j'eus trempé la tête, dit cet observateur, elle se gonfla beaucoup. Le bâillement ou l'ouverture de la gueule étoit de plus de seize pouces, mesure d'Amsterdam; les lèvres inférieure & supérieure étoient assez larges pour couvrir & envelopper toutes les dents de l'animal, ce qui naturellement se fait avec d'autant plus de facilité, que les longues dents ou dents canines inférieures, qui sont courbes, glissent par-dessus les supérieures en forme de ciseaux, & passent le long de la courbure des dents canines supérieures dans un étui formé par la peau de la lèvre & par les gencives. Entre les dents de devant ou dents incisives, & entre les dents cylindriques & molaires, de même qu'entre la langue & les dents incisives, il y a une peau lisse & dure, & le palais est plein d'oches ou entaillures... Le tout étoit encore mêlé de muscles très-forts, & ce qui se trouvoit de plus sur le devant, dans les lèvres inférieure & supérieure, étoit d'une chair rouge & blanche, de la couleur d'une langue de bœuf ».

« Immédiatement derrière les dents canines & inférieures, on voyoit dans la lèvre inférieure, à l'endroit où commence la mâchoire, une grosseur qui, en fermant la gueule, remplissoit l'ouverture qui se fait derrière les dents canines ».

« Sous les oreilles, autour du conduit auditif, qui est singulièrement petit, il y avoit beaucoup de graisse, de même que dans les orbites des yeux. Les oreilles sont placées comme sur une éminence, & de manière qu'il s'y forme tout-autour des plis en cercles ».

« L'ouverture des yeux est extraordinairement petite en raison de la grandeur de l'animal... Les narines vont extérieurement en baissant de biais, avec une petite ouverture; ensuite elles se joignent par une ligne courbe dans l'intérieur, & puis remontent de rechef.... Les dents sont si dures, qu'on en fait facilement du feu avec un acier.... J'y ai trouvé quatre dents canines qui sont placées perpendiculairement, huit dents incisives, quatre dans la mâchoire supérieure, dont la position est perpendiculaire, & quatre dans la mâchoire inférieure, qui sont posées horisontalement. De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure, & trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâchoires supérieures, j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, & deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique, un espace d'un demi-pouce ».

« Les lèvres supérieure & inférieure se trouvent garnies, à des distances assez considérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, sortent d'un tuyau ou racine: j'en ai compté environ vingt ».

« Aux côtés de la gueule, où se fait le bâillement, vers le bas, on voit des poils fins qui sont plus serrés que les autres. De plus, on apperçoit par-ci par-là sur le corps, quelques poils rares; mais il ne s'en trouve presque point aux jambes, aux flancs ni sous le ventre. L'extrémité & les parties tranchantes inférieure & supérieure de la queue, étoient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs ».

« La peau du ventre près des pieds de derrière, avoit un pouce neuf lignes d'épaisseur. La substance de cette peau étoit blanche, cartilagineuse & coriacée.... Les doigts étoient garnis d'ongles, la peau entre les doigts étoit fort ample, & je crois que les pieds de cet animal, lorsqu'il étoit vivant, étoient plutôt plats qu'arrondis. Le talon, qui se retire en arrière & en haut, paroît très-propre à nager; le sabot, quoiqu'épais & durillonné, est néanmoins flexible ».

« On m'a rapporté, continue M. Klocner, que cet *hippopotame* étoit fort avancé dans les terres du Cap, & même près de l'endroit nommé *les montagnes de neige*, lorsqu'il a été tiré.... Si l'on en croit le chasseur qui l'a tué, *l'hippopotame* est fort agile à la course, tant dans la boue & la fange, que sur la terre ferme; & il court assez pour que les paysans n'osent tirer sur lui lorsqu'il se trouve hors de l'eau: mais ils l'épient au soleil couchant. Alors cet animal élève la partie supérieure de la tête hors de l'eau, tient ses petites oreilles dans une continuelle agitation, pour écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorsque quelqu'objet qui peut lui servir de proie, se fait voir sur l'eau, il s'élance sur lui, & part comme une flèche pour s'en rendre maître. Tandis que l'*hippopotame* est occupé de cette manière à écouter en nageant ou flottant sur l'eau, on cherche à le tirer à la tête... Du reste, je n'ai trouvé nulle part ailleurs cette particularité touchant la grande agilité de cet animal. On assure, au contraire, constamment, qu'on l'attaque plus volontiers sur terre que dans l'eau. Quelquefois on lui coupe le passage à la rivière par des arbres & des fossés, parce qu'on sait qu'il préfère de regagner l'eau, plutôt que de combattre ou fuir à terre. Il se trouve, à cet égard, plus avantageusement dans l'eau, où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin & le crocodile évitent l'*hippopotame*, & n'osent pas s'engager au combat avec lui ».

« La peau de l'*hippopotame* est extrêmement dure sur le dos, la croupe & la partie extérieure des cuisses & des fesses; de sorte que les balles de fusil coulent par-dessus, & que les flèches rebondissent. Mais elle est moins dure & moins épaisse sous le ventre & aux parties intérieures des cuisses où l'on cherche à le tirer ou à lui enfoncer le dard.... Les Nègres, qui attaquent les requins & les crocodiles avec de longs couteaux & des javelots, craignent l'*hippopotame*, qu'ils

n'oseroient peut-être jamais combattre, s'ils ne savoient se dérober à lui par la fuite.

Le Père Labat dit que l'*hippopotame*, qui est très-sanguin, fait se tirer lui-même du sang d'une manière particulière. « Il cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher, & s'y frotte jusqu'à ce ce qu'il se soit fait une ouverture assez considérable pour en laisser couler le sang. Il se donne alors beaucoup de mouvement pour le faire sortir en plus grande quantité; & lorsqu'il juge qu'il en a perdu assez, il se roule dans la fange afin de fermer la blessure qu'il s'est faite ».

Ce que dit ici Labat est répété d'après les anciens; car on lit dans Galien, au livre de la saignée (*de phlebotomia*), que l'opinion commune étoit que la Médecine en avoit adopté la pratique d'après l'exemple de cet animal; & dans les hiéroglyphes Egyptiens, un *hippopotame* se piquant la veine, figuroit un chirurgien.

Le nom d'*hippopotame* est formé du latin *hippopotamus*, venant lui-même du grec *hippopotamos*, qui veut dire *cheval de rivière*.

HOITZLACUATZIN ou HOITZLAQUATZIN, est le nom mexicain du coendou. *Voyez* COENDOU.

HOMME DES BOIS, nom donné au grand orang-outan. *Voyez* ORANG-OUTANG.

HOURVARI, (*terme & cri de chasse*) dont on se sert, lorsque le cerf, pour embarrasser les chiens, s'en retourne par où il est venu; alors on crie *hourvari* pour faire retourner la meute, & faire connoître que les *voies* sont doublées, & qu'il faut le *rechercher sur les arrières*.

HUANACUS, même nom que guanacos, & qui désigne le lama. *Voyez* LAMA.

HUEQUE, CHILLE-HUEQUE, au Chily, est le lama. *Voyez* ce mot.

HURE, nom que l'on donne non seulement parmi les chasseurs, mais aussi dans l'usage commun, à la tête coupée du sanglier. Une *hure de sanglier* bien accommodée, est un morceau estimé, & qui fait sur la table un long & bon service. *Voyez* SANGLIER.

HURLEMENT, cri lugubre & prolongé que jettent plusieurs animaux carnassiers, & spécialement les loups, lorsque la faim les presse, & quelquefois lorsque l'amour les transporte. Les loups *hurlent* sur-tout la nuit, & c'est durant les nuits d'hiver qu'on les entend le plus *hurler*. Le chien, lorsqu'il a perdu son maître, jette aussi un cri gémissant & douloureux, qui est une espèce de *hurlement*.

HURLEURS, SINGES HURLEURS, sont l'ouarine & l'alouate. *Voyez* ces mots.

HYÈNE, (l') est de la grandeur du loup, & paroit seulement avoir le corps plus raconrci & plus ramassé; elle a la tête plus carrée & plus courte, les jambes, sur-tout celles de derrière, plus hautes, les oreilles longues, droites & nues; les yeux placés comme ceux du chien; le poil du corps & la crinière d'un gris obscur mêlé d'un peu de fauve & de noir, avec des ondes transversales noirâtres; elle n'a que quatre doigts, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière; son cri, ressemble, dit-on, aux sanglots d'un homme qui vomiroit avec effort, ou plutôt au mugissement du veau; d'autres disent aux gémissemens d'un enfant qui pleure.

Cet animal sauvage, solitaire & cruel, demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes des rochers, ou dans des tanières qu'il se creuse lui-même sous terre. Il est d'un naturel féroce & vit de proie, comme le loup; mais il est plus hardi; il attaque quelquefois les hommes, se jette sur le bétail, suit de près les troupeaux, & souvent rompt dans la nuit la porte des étables. Ses yeux brillent dans l'obscurité, & l'on prétend qu'il voit mieux la nuit que le jour. Il se bat contre le lion, la panthère & l'once; faute de proie, il se nourrit des cadavres des animaux & des hommes qu'il déterre.

On a dit que l'*hyène* étoit alternativement mâle & femelle. Ce conte absurde, comme plusieurs autres que l'on a fait sur cet animal, est fondé sur ce que le mâle a, comme la femelle, une ouverture en forme de fente sous la queue, mais qui n'est point un organe de génération. L'*hyène* habite les pays chauds de l'Afrique & de l'Asie.

Dans l'isle de Méroé, il y a, dit-on, une *hyène* beaucoup plus grande & plus grosse que celle de Barbarie, & qui a aussi le corps plus long à proportion, & le museau plus alongé & plus ressemblant à celui du chien. Cette grande *hyène* est si forte qu'elle enlève aisément un homme & l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre. Elle a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre *hyène*, les bandes transversales sont plus noires; la crinière ne rebrousse pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. On a remarqué dans ces animaux un singulier défaut, c'est qu'au moment qu'on les force à se mettre en mouvement, ils sont boiteux de la jambe gauche, & cela dure pendant environ une centaine de pas, & d'une manière si marquée, qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche.

L'*hyène* est nommée par Aristote *hyæna* & *glanus*, d'où quelques écrivains latins modernes ont formé le nom de *ganus* ou *gannus*. On lit dans Porphyre que l'*hyène* s'appelloit aux Indes *crocuta*, ce qui revient à ce que Pline dit du *leocrocotte*. (*Voyez* ce mot.) L'*hyène* est le *taxus porcinus seu hyæna veterum* de Kœmpfer.

HYSTRIX, en grec & en latin, porc-épic. *Voyez* ce mot.



ICHNEUMON (le) des anciens Grecs & Latins, est la mangouste. *Voyez* MANGOUSTE.

ICTIS, nom sous lequel il paroît que les anciens ont designé la fouine ou le putois.

IMPALUNCA, à Congo (l'ancienne Encyclopédie écrit *impalanca*), est, suivant toute apparence, le bubale. *Voyez* BUBALE.

IMPANGAZZA, c'est ainsi que se lit, dans l'ancienne Encyclopédie, le nom de *pacas* ou *pacassa*, qui est à Congo celui du *condoma*. On ajoute au même endroit que cet animal est encore connu sous le nom de *dante*; mais ce dernier nom ne paroît jamais avoir été employé que pour désigner le *tapir* ou *anta*. Du reste pour le *pacassa* ou *impangazza*. *Voyez* CONDOMA.

IMPOOF, nom que les Cafres donnent au *canna*. *Voyez* CANNA.

IMSIRE, à Congo, vansire. *Voyez* VANSIRE.

INTIENGA (l'), est, dit l'ancienne Encyclopédie, « *un petit animal qui se trouve en Afrique, & sur-tout dans le royaume de Congo. Sa peau est belle & tachetée de couleurs si vives, qu'il n'est permis qu'au roi de Congo, aux princes de la famille royale, & aux grands que le roi veut distinguer, de porter cette fourrure. Ce monarque en fait des présens aux autres princes, ses vassaux, qui s'en trouvent très-honorés. Cet animal vit toujours sur les arbres, & meurt peu après avoir mis pied à terre.* » Il est aisé de croire que les vassaux de sa majesté Congeoise se tiennent très-honorés de ses présens : il n'est pas si naturel d'imaginer que des nègres, perpétuellement brûlés par le soleil, aiment à s'affubler de fourrures; mais ce qu'il est à peu près impossible de dire, c'est de quelle nature est un animal *qui vit sur les arbres, & meurt peu après avoir mis pied à terre*.

ISATIS (l') ressemble tout-à-fait au renard par la forme du corps & par la longueur de la queue: mais par la tête il ressemble plus au chien. Il a le poil plus doux que le renard commun, & son pelage est tantôt blanc & tantôt bleu cendré. La tête est courte à proportion du corps; elle est longue auprès du cou, & se termine par un museau assez pointu; les oreilles sont presque rondes; il y a cinq doigts aux pieds de devant, & seulement quatre aux pieds de derrière; les poils, dont tout le corps est couvert, sont longs d'environ deux pouces; ils sont lisses, touffus, doux comme de la laine; les narines & la mâchoire inférieure ne sont pas revêtus de poils, la peau est apparente, noire, & nue dans ces parties.

L'estomac, les intestins, les viscères, les vaisseaux spermatiques, tant du mâle que de la femelle *isatis*, sont semblables à ceux du chien; il y a de même un os dans la verge, & le squelette entier ressemble à celui du renard. La voix de l'*isatis* tient de l'aboiement du chien & du glapissement du renard. Ces animaux s'accouplent au mois de mars; leur chaleur dure quinze jours ou trois semaines; pendant ce temps ils sont toujours à l'air; mais ensuite ils se retirent dans des terriers qu'ils ont creusés d'avance; ces terriers, qui sont étroits & fort profonds, ont plusieurs issues; ils les tiennent propres & y portent de la mousse. La durée de la gestation est d'environ neuf semaines; les femelles mettent bas à la fin de mai ou au commencement de juin, & produisent ordinairement six, sept ou huit petits.

Les *isatis* qui doivent être blancs sont jaunâtres en naissant, & ceux qui doivent être bleus-cendrés, sont noirâtres, & leur poil à tous est alors très-court; la mère les alaite & les garde dans le terrier pendant cinq ou six semaines, après quoi elle les fait sortir & leur apporte à manger.

Au mois de septembre leur poil a déjà plus d'un demi-pouce de longueur; les *isatis* qui doivent devenir blancs le sont déjà sur tout le corps, à l'exception d'une bande longitudinale sur le dos & d'une autre transversale sur les épaules, qui sont brunes, & c'est alors que l'*isatis* s'appelle *renard croisé*. Mais cette croix brune disparoît avant l'hiver, & alors ils sont entièrement blancs, & leur poil a plus de deux pouces de longueur; vers le mois de mai il commence à tomber, & la mue s'achève en entier dans le mois de juillet. Ainsi la fourrure n'en est bonne qu'en hiver.

Les bleus-cendrés sont les plus estimés, & plus ils sont bleus ou bruns, plus ils sont chers. Cette différence dans la couleur du poil, ne fait pas qu'ils soient d'espèces différentes; car dans la même portée il se trouve de petits *isatis* blancs & d'autres cendrés; ainsi l'un n'est qu'une variété de l'autre.

L'*isatis* vit de rats, de lièvres & d'oiseaux; il a autant de finesse que le renard pour les attraper; il se jette à l'eau & traverse les lacs pour chercher le nid des canards & des oies, il en mange les œufs & les petits, & n'a pour ennemi que le glouton qui lui dresse des embûches au passage. Le climat de ces animaux est le nord, & les terres qu'ils habitent de préférence sont celles des bords de la mer glaciale & des fleuves qui y tombent; ils aiment les lieux découverts & ne demeurent pas dans les bois; on les trouve dans les endroits les plus montueux, les plus froids & les plus nuds de la Norvège, de la Laponnie, de la Sibérie, & même en Islande.

Il paroît que le *renard gris argenté* de l'Amé-

rique feptentrionale & le *coffac* des déferts de la grande Tartarie, ne font autre chofe que l'*ifatis*.

L'ifatis eft le *vulpes alba*, & *vulpes crucigera* d'Aldrovande; *lagopus* & *vulpes cinerefcens* de Linneus; le *renard blanc* de Briffon.

Ivoire, f. m. nom de la matière des dents de l'éléphant. L'*ivoire* n'eft pas une fubftance proprement offeufe, ni de la nature des cornes, mais plutôt de celle des dents, & les défenfes de l'éléphant ne paroiffent être en effet que deux dents exceffivement prolongées. Cependant l'*ivoire* a, dans fon accroiffement & fa texture, des caractères qui le diftinguent des dents proprement dites.

Lorfqu'une défenfe d'éléphant eft coupée tranfverfalement, on voit au centre, ou à-peu-près au centre, un point noir qui eft appellé le *cœur*; mais fi la défenfe a été coupée à l'endroit de fa cavité, il n'y a au centre qu'un trou rond ou ovale; on apperçoit des lignes courbes qui s'étendent en fens contraire, depuis le centre à la circonférence, & qui en fe croifant, forment de petits lofanges. Il y a ordinairement à la circonférence une bande étroite & circulaire. Les lignes courbes fe ramifient à mefure qu'elles s'éloignent du centre, & leur nombre eft d'autant plus grand, qu'elles approchent davantage de la circonférence; ainfi la grandeur des lofanges eft prefque par-tout à-peu-près la même, leurs côtés, ou au moins leurs angles, ont une couleur plus vive que le refte, fans doute parce que leur fubftance eft plus compacte: la bande de la circonférence eft quelquefois compofée de fibres droites tranfverfales, qui aboutiroient au centre fi elles étoient prolongées; c'eft l'apparence de ces lignes & de ces points que l'on appelle le *grain de l'ivoire*.

On apperçoit le grain dans tous les *ivoires*, mais il eft plus ou moins fenfible dans différentes défenfes, & parmi les *ivoires* dont le grain eft affez apparent pour qu'on leur donne le nom d'*ivoire grenu*, il y en a qu'on appelle *ivoire à gros grains*, par oppofition à celui dont le grain eft plus fin & moins apparent.

On voit de plus fur la coupe tranfverfale des défenfes plufieurs cercles & zones concentriques, comme fur une calcédoine onix; ces zones font diftinguées les unes des autres par différentes nuances; elles font fort irrégulières, tant pour leur courbure que pour leur largeur; il y a auffi des lignes ou de petites bandes qui s'étendent dans la direction du centre à la circonférence du plan de la coupe tranfverfale de la défenfe; ces caractères font fujets à beaucoup de variétés & d'irrégularités; rarement le cœur eft au centre, les courbes des lignes concentriques ne font pas uniformes; les zones ont plus de largeur dans des endroits que dans d'autres; la bande de la circonférence manque en tout ou en partie.

Lorfque l'*ivoire*, defféché à un certain point, fe fend dans la direction des courbes ou zones concentriques, & même dans la direction des lignes qui vont du centre à la circonférence, ces fentes pénètrent dans la longueur de la défenfe; celles qui font concentriques font voir qu'elle eft compofée de courbes auffi concentriques, qui forment des cônes creux appliqués les uns fur les autres, la pointe tournée du côté de celle de la défenfe; ainfi les zones qui paroiffent fur le plan de la coupe tranfverfale, font les places des cônes tronqués par cette même coupe; la couche extérieure de la défenfe eft nommée l'*écorce*, elle forme à la circonférence de la coupe tranfverfale la bande dont il a déjà été fait mention; mais la tranche qui la forme manque fouvent en entier, & alors au lieu d'écorce il n'y a qu'une couleur jaune, rouffe ou noire à l'extérieur de la défenfe: lorfque l'écorce a de l'épaiffeur, elle eft plus dure & jaunit moins que les parties qui font plus près du centre.

Après avoir fcié une défenfe en fuivant fa longueur, on voit fur le plan de cette coupe longitudinale des zones ou des ondes qui font auffi à-peu-près longitudinales, & qui forment des portions d'ovales, comme fur les parois d'une planche de bois. Ces zones longitudinales, & les zones tranfverfales dont il a été fait mention, difparoiffent peu-à-peu prefque entièrement, & ne font bien apparentes que dans le temps où l'*ivoire* frais commence à fe deffécher.

L'*ivoire* eft donc compofé de couches coniques, concentriques & additionnelles; la cavité qui fe trouve dans la partie poftérieure de toutes les défenfes, eft formée par les parois internes de leur première couche intérieure. M. Perrault rapporte que l'on a trouvé dans l'éléphant de la ménagerie de Verfailles, cette cavité remplie d'une efpèce de chair attachée au fond de l'alvéole, qui n'eft qu'une lame offeufe, mince comme du papier, & percée de plufieurs trous. « Cette chair, ajoute M. Perrault, étoit endurcie à la furface par le moyen de laquelle elle étoit attachée le long de la cavité qui eft dans la défenfe, de manière qu'elle paroiffoit avoir quelque difpofition à devenir offeufe; & cette remarque pourroit donner quelque vraifemblance à l'opinion de ceux qui tiennent que les défenfes tombent & renaiffent à l'éléphant, comme le bois aux cerfs, cet endurciffement pouvant être confidéré comme le commencement de la génération des défenfes qui doivent renaître». Mais il nous femble au contraire que fi la chair de la défenfe devoit former une nouvelle défenfe, elle ne s'attacheroit pas à celle qui devroit s'en féparer dans la fuite, n'y ayant pas lieu de croire que les défenfes de l'éléphant tombent comme le bois du cerf; il me paroit plus vraifemblable que la chair des défenfes leur fourniffe de nouvelles couches qui s'offifient fucceffivement & s'y ajoutent à mefure qu'elle prend de l'accroiffement; car le germe d'une défenfe eft creux prefque jufqu'à fa pointe,

& les couches concentriques additionnelles des défenses sont très-distinctes dans certains *ivoires* fossiles.

On ne peut guère trouver la cause de la direction des fibres courbes, qui se croisent régulièrement en sens contraires, & qui forment des losanges sur le plan de la coupe transversale de la défense, & des ondes sur la coupe longitudinale, qu'en rapportant cette structure à celle du tissu réticulaire des os. En effet, ce tissu est rempli de substance d'*ivoire* dans les défenses, au lieu de moëlle comme dans les os. Le grain de l'*ivoire* est moins apparent sur la coupe longitudinale de la défense, que sur la coupe transversale, parce que les fibres ne s'y croisent que dans quelques endroits, & ne se croisent point du tout dans d'autres : aussi les peintres préfèrent la coupe longitudinale lorsqu'ils veulent peindre sur l'*ivoire*. Les ouvriers n'en font pas toujours autant de cas pour le débit, parce que moins il y a de grain, plus on est tenté de prendre l'ivoire pour de l'os, quand on ne sait pas assez le reconnoitre à son poli, & aux apparences les plus légères de sa structure. La substance solide & compacte des os est plus dure que l'*ivoire* même dans son écorce ; cependant l'os ne prend pas tant de poli, parce qu'il est plus sec & plus aigre.

L'*ivoire* jaunit lorsqu'il est exposé à l'air; mais même en sciant une défense, on le trouve souvent de différentes couleurs ; dans quelques défenses, il a une teinte d'olivâtre, dans la plupart il est blanchâtre ou blanc. Les ouvriers qui emploient l'*ivoire*, donnent le nom d'*ivoire verd* à celui qui a une teinte d'olivâtre, quoique dans cette couleur de l'*ivoire* le jaunâtre domine presqu'entièrement sur le verdâtre; la dénomination d'*ivoire verd* doit plutôt désigner son état que sa couleur, car on ne trouve cet *ivoire verd* que dans les défenses qui ont été prises sur l'éléphant, ou qui n'en sont pas séparées depuis un assez long-temps, pour que leur substance ait perdu, en se desséchant, sa teinte d'olivâtre pour prendre une couleur blanche.

L'*ivoire* des défenses qui sont restées pendant long-temps séparées de l'éléphant & exposées à la chaleur, est blanc ; les ouvriers qui l'emploient, disent que dans cet état il est *mate* ; apparemment ils veulent exprimer par ce mot le changement que l'impression de l'air cause à l'*ivoire* par le desséchement : il y a lien de croire que la couleur naturelle de l'*ivoire*, qui est l'olivâtre, est changée en blanc par cette cause ; l'*ivoire* blanc a plus de disposition à devenir jaune que lorsqu'il est encore de couleur olivâtre. Dès qu'un morceau d'*ivoire* de cette couleur a été séparé de la défense, il se décolore à l'air, & sa couleur disparoît d'autant plus vite, que l'air est plus chaud; durant la chaleur de l'été, on voit dès le premier jour une diminution dans cette couleur, & elle passe en peu de temps. L'action immédiate du soleil ou du feu la fait passer encore plus vite ; au contraire, l'humidité la fait durer.

Tous ces faits prouvent que l'*ivoire* blanc est plus sec que l'olivâtre ; aussi les ouvriers chauffent-ils celui-ci pour le rendre blanc avant de livrer l'ouvrage auquel ils l'ont employé, parce que l'*ivoire* est d'autant plus beau, qu'il est plus blanc ; mais il est certain qu'il est d'autant plus éloigné de devenir jaune, qu'il est plus olivâtre, le blanc succédant à cette couleur avant que le jaune paroisse. L'*ivoire* qui se trouve blanc dans la défense, prend la couleur jaune bien plutôt que celui que l'on a vu passer de la couleur olivâtre à la blanche.

C'est en préservant l'*ivoire* de l'action de l'air, que l'on conserve sa couleur blanche ; on l'enveloppe de coton, & on le serre dans une boëte bien fermée : un moyen plus sûr est de le mettre sous un verre scellé. C'est ainsi que l'on conserve la blancheur des figures taillées en *ivoire* ; mais si le verre se fêle, on voit l'*ivoire* jaunir vis-à-vis l'ouverture. La couleur jaune qu'il prend à l'air devient roussâtre & même rousse lorsqu'il y reste exposé pendant un très-long-temps ; ces couleurs ne pénètrent qu'à la profondeur d'environ une demi-ligne. En enlevant l'*ivoire* jaune, on trouve le blanc par-dessous, mais ce moyen est le plus souvent impraticable ; pour y suppléer, en suit différens procédés : le plus commun est d'exposer l'*ivoire* jaune à la rosée, principalement à celle du mois de mai ; lorsqu'on le met à l'air, il faut le préserver soigneusement des rayons du soleil, parce que leur chaleur immédiate le feroit fendre; mais s'il est plongé dans l'eau, ce mauvais effet n'est pas à craindre.

La couleur jaune que prend l'*ivoire*, est un défaut qui a contribué à le faire passer de mode lorsque le luxe a introduit celle des bijoux d'or, des pierres fines, des émaux, &c. Indépendamment de la couleur jaune, il se trouve encore dans l'*ivoire* d'autres qualités qui le rendent défectueux & qui en diminuent le prix. Les ouvriers rejettent l'*ivoire* dont les fibres sont très-apparentes, & celui qui a des taches; ils désignent le premier par la dénomination *d'ivoire grenu*, & ils donnent aux taches le nom de *fêves* : mais les Naturalistes doivent regarder l'*ivoire* grenu comme le plus intéressant, parce que ce grain marque, comme nous l'avons dit, la direction des fibres dont il est composé.

La plupart des taches de l'*ivoire* auxquelles les ouvriers donnent le nom de *fêves*, sont causées par un vice de la structure ou de la nature de l'*ivoire*, telle que la carie ou autre maladie : ces taches sont de différentes grandeurs, & pénètrent plus ou moins profondément dans l'*ivoire*. Il y en a qui sont formées par des globules à demi-transparents & de couleur jaune, à-peu-près comme si ces endroits avoient éprouvé l'action de l'eau-forte; d'autres endroits viciés ont à-peu-près la

même

même couleur que le reste du morceau dont ils font partie ; mais on y voit une structure très-irrégulière ; ils ont des cavités dont les parois sont hérissées de tubercules & de petites pointes ; ces parties défectueuses se trouvent quelquefois entourées par un *ivoire* très-sain : il se trouve aussi quelquefois des tubercules, & même de grandes exostoses dans la cavité de la défense.

Presque tout ce que l'on vient de lire sur l'*ivoire* est extrait de la description de l'éléphant, donnée par M. Daubenton dans l'*Histoire Naturelle des animaux*. Quant à l'*ivoire* fossile que l'on trouve en différentes contrées, & particulièrement en Sibérie. *Voyez* l'article MAMMOUT.

JACARD, nom sous lequel le chacal est désigné dans l'ancienne *Encyclopédie* & dans Belon. *Voyez* CHACAL.

JACCAL, quelques auteurs écrivent ainsi le nom du chacal. *Voyez* CHACAL.

JACKAL, dans le Levant, chacal. *Voyez* ce mot.

JAGUAR, (le) est un animal carnassier du nouveau monde, à-peu-près de la taille d'un dogue, ou même plus grand, selon quelques voyageurs ; il a le fond du poil d'un beau fauve, & tacheté comme le léopard ; le poil plus long que la panthère, & plus court que l'once ; crêpé lorsqu'il est jeune, & lisse lorsqu'il devient adulte. Il vit de proie comme le tigre, mais il ne faut pour le faire fuir que lui présenter un tison allumé, & même lorsqu'il est repu, il perd tout courage & toute vivacité ; un chien seul suffit pour lui donner la chasse ; il n'est léger, agile, alerte que quand la faim le presse. Cependant les sauvages redoutent sa rencontre ; ils prétendent qu'il a pour eux un goût de préférence ; que quand il les trouve endormis avec des Européens, il respecte ceux-ci & ne se jette que sur eux.

Cet animal habite les contrées méridionales de l'Amérique ; il est cependant plus rare à Cayenne que le couguar, & moins commun au Brésil, qui paroit être son pays natal, qu'il ne l'étoit autrefois, car on a mis sa tête à prix, l'on en a beaucoup détruit, & il s'est retiré loin des côtes dans la profondeur des terres.

Les *jaguars*, ainsi que les couguars, ne sont pas absolument avides de carnage ; une seule proie leur suffit. On les rencontre presque toujours seuls, & quelquefois deux ou trois ensemble, quand les femelles sont en chaleur. Dans ce temps, ils ont une espèce de rugissement effrayant, & qu'on entend de fort loin. Ils ne font ordinairement qu'un petit, qu'ils déposent toujours dans des gros troncs d'arbres pourris.

Ces animaux ne sont pas absolument féroces, ils n'attaquent jamais les hommes à moins qu'ils ne se sentent blessés ; mais ils sont intrépides contre les attaques des chiens, & vont les prendre jusqu'auprès des habitations. Les Indiens prétendent qu'on peut préserver les chiens de leur attaque, en les frottant avec une certaine herbe dont l'odeur les éloigne.

Lorsqu'ils sont fort affamés, ils attaquent les vaches & les bœufs, en leur sautant sur le dos ; ils enfoncent les griffes de la patte gauche sur le cou, & lorsque le bœuf est tombé, ils le déchirent, & traînent les lambeaux de la chair dans le bois, après lui avoir ouvert la poitrine & le ventre pour boire tout le sang, dont ils se contentent pour une première fois. Ils couvrent ensuite avec des branches les restes de leur proie, & ne s'en écartent jamais guère ; mais lorsque la chair commence à se corrompre, ils n'en mangent plus.

Ils rodent souvent le long des bords de la mer, & ils mangent les œufs que les tortues viennent y déposer. Ils mangent aussi des caïmans, des lézards & du poisson, quelquefois les bourgeons & les feuilles tendres des palétuviers. Ils sont bons nageurs, & traversent des rivières très-larges. Pour prendre les caïmans, ils se couchent ventre à terre au bord de la rivière, & battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer le caïman, qui ne manque pas de venir aussi-tôt, & de lever la tête, sur laquelle le *jaguar* se jette ; il le tue, & le traîne plus loin pour le manger à loisir.

C'est du *jaguar* que plusieurs relations de l'Amérique ont parlé sous le nom de *tigre*. » Il y a, dit Herrera, des tigres au Brésil, lesquels étant agités par la rage de famine, sont courageux ; mais étant repus, deviennent si lâches, qu'ils s'adonnent incontinent à fuir de peur des chiens ».

» Selon Maffée, on voit au Brésil une grande quantité de tigres que la faim rend très-légers & très à craindre ; mais qui étant rassasiés, sont si poltrons & si pesans, qu'un chien les met en fuite ».

« Autour de Porto-Bello, dont les environs sont assez déserts, dit Ulloa, on voit des tigres qui apparemment sortent de petite espèce, puisqu'un homme seul en vient à bout avec une lance ou une autre arme blanche, en coupant les pattes l'une après l'autre, quand l'animal se dresse pour l'attaquer ».

Cependant il paroit que dans certaines circonstances, le *jaguar* est plus courageux & plus féroce que ces relations ne le dépeignent. Voici du moins ce qu'en rapporte un voyageur plus moderne (M. de Manoncourt).

« Le *jaguar* fait beaucoup de dégât parmi les troupeaux ; ceux qui habitent dans les déserts de la Guiane sont même dangereux pour les hommes. Dans un voyage que j'ai fait dans ces grandes forêts, nous fûmes tourmentés pendant deux nuits de suite par un *jaguar*, malgré un très-grand feu qu'on avoit eu soin d'allumer & d'entretenir ; il rodoit continuellement autour de nous ; il nous fut impossible de le tirer ; car dès qu'il se voyoit couché en joue, il se glissoit d'une manière si prompte, qu'il disparoissoit pour le moment ; il revenoit ensuite d'un autre côté, & nous tenoit

ainsi continuellement en alerte ; malgré notre vigilance, nous ne pûmes jamais venir à bout de le tirer ; il continua son manège durant deux nuits entières ; la troisième il revint ; mais lassé apparemment de ne pouvoir venir à bout de son projet, & voyant d'ailleurs que nous avions augmenté le feu, duquel il craignoit d'approcher de trop près, il nous quitta en hurlant d'une manière effroyable. Son cri *hou*, *hou*, a quelque chose de plaintif, il est grave & fort comme celui du bœuf ».

« Quant au goût de préférence que l'on suppose au *jaguar* pour les naturels du pays, plutôt que pour les Nègres & les Blancs, continue le même voyageur, je présume que c'est un conte. J'ai voyagé avec les Sauvages dans des endroits où il y avoit des tigres, & de la plus grande taille ; jamais je n'ai remarqué qu'ils en eussent une peur bien grande. Ils suspendoient comme nous leurs hamacs à des arbres, s'éloignoient à une certaine distance de nous, & ne prenoient pas même la précaution d'allumer un grand feu ; ils se contentoient d'en faire un très-petit, qui le plus souvent s'éteignoit dans le cours de la nuit : ces Sauvages étoient cependant habitans de l'intérieur des terres, & connoissoient par conséquent le danger qu'il y avoit pour eux ; néanmoins ils paroissoient fort peu émus, quoiqu'entourés de ces animaux ».

Le *jaguar* est le *pardus an lynx Brasiliensibus jaguara dicta Marcgravii* de Ray, & le *tigris americana jaguara Brasiliensibus* de Klein.

JAGUARA, au Brésil, jaguar. *V.* JAGUAR.

JAGUARÈTE, (le) autre animal de proie du nouveau monde, qui diffère du jaguar en ce qu'il a le poil court, plus lustré, & d'une couleur toute différente, étant noir, semé de taches encore plus noires. Du reste, il ressemble si fort au jaguar par la forme du corps, par le naturel & par les habitudes, qu'il se pourroit que ce ne fût qu'une variété de la même espèce.

JAIHAH, nom donné dans la basse Ethiopie à un animal qu'on dit être une sorte de renard, & qui paroît n'être pas autre qu'un lynx ou un caracal, vu l'instinct qu'on lui attribue de chasser de concert avec le lion, dont il partage la proie.

JANOUARA ou JANOUARE, par les anciens voyageurs & dans l'ancienne *Encyclopédie*, est le jaguar. *Voyez* JAGUAR.

JAQUEPAREL, à Bengale, chacal. *Voyez* CHACAL.

JAVARI, aux isles Antilles, pécari. *Voyez* PÉCARI.

JAVARIS, nom sous lequel, ainsi que sous les traits fabuleux *d'avoir le nombril sur le dos, de respirer par cette ouverture, &c.* le pécari est désigné dans l'ancienne *Encyclopédie. Voyez* PÉCARI.

JELDOVESI, en Turquie, race de chameaux appellés *chameaux de vent*, parce qu'ils sont plus petits, plus éveillés, & plus légers que les autres. *Voyez* à la suite de l'article CHAMEAU.

JERBOA ou GERBUA, en Arabie, est le *gerbo. Voyez* l'article GERBOISE.

JESFF, en Arabie & en Barbarie, babouin. *Voyez* BABOUIN.

JEVRASKA, espèce de marmotte qui se trouve en Sibérie. Elle a la tête ronde & le museau écrasé ; on ne lui voit point d'oreilles, & l'ouverture du conduit auditif est cachée sous le poil. La longueur du corps, y compris la tête, est tout au plus d'un pied ; la queue n'a guère que trois pouces ; elle est presque ronde auprès du corps, ensuite elle s'applatit, & son extrémité paroît tronquée. Le corps de cette marmotte *jevraska* est assez épais, son poil est fauve mêlé de gris, & celui de l'extrémité de la queue est presque noir. Les jambes sont courtes, celles de derrière sont seulement plus longues que celles de devant. Les pieds de derrière ont cinq doigts armés de cinq ongles noirs & un peu courbés ; ceux de devant n'en ont que quatre.

Lorsqu'on irrite ces animaux, ou seulement qu'on veut les prendre, ils mordent violemment & font entendre un cri aigu comme la marmotte ; quand on leur donne à manger, ils se tiennent assis, & portent à leur gueule avec les pieds de devant ; ils se recherchent au printemps, & produisent en été ; les portées ordinaires sont de cinq ou six ; ils se font des terriers où ils passent l'hiver, & où la femelle met bas & allaite ses petits. Du reste, cette marmotte *Jevraska* paroît assez différente de notre marmotte des Alpes, pour qu'on doive la regarder comme formant une espèce à part.

JIYA, nom que porte au Brésil, selon Marcgrave, l'animal qu'il appelle autrement *cariguei-beju*, & qui est la *saricovienne. Voyez* ce dernier mot.

JOCKO ou ENJOCKO, à Congo, petit orang-outang. *Voyez* ORANG-OUTANG.

JUMART. Nom que l'on a donné à trois espèces de mulets que l'on suppose produits par l'accouplement du taureau & de la jument, ou du taureau & de l'ânesse, ou enfin de l'âne & de la vache. Le Docteur Shaw dit avoir vu ce dernier dans les provinces de Tunis & d'Alger ; « il y a, dit-il, une espèce de mulet nommé *kumrach*, qui vient d'un âne & d'une vache ; ceux que j'ai vus n'avoient qu'une corne au pied comme l'âne, mais ils en étoient fort différens à tous autres égards, ayant le poil lisse & la queue & la tête de vache, excepté qu'ils n'avoient point de cornes ».

On lit dans le voyage de Mérolle, que dans l'isle de Corse, « il y avoit un animal portant les bagages, qui provient du taureau & de l'ânesse ; & que pour se le procurer, on couvre l'ânesse avec une peau de vache fraiche, afin de tromper le taureau ».

Néanmoins, M. de Buffon doute de la possibilité d'aucune alliance prolifique entre les familles du cheval & du bœuf, du moins dans nos climats, & il rapporte le fait de l'accouplement d'un taureau & d'une jument, lequel fut absolument stérile.

Quoiqu'il en soit de l'existence ou de la production des *jumars*, le fait, relativement à l'utilité, est d'assez peu d'importance; ces mulets *jumars*, supposé qu'ils puissent exister, ne devant participer qu'en dégénération des qualités de deux espèces trop distantes pour se relever l'une l'autre; & en eux-mêmes étant très-certainement dans l'impuissance de former une race & de se propager.

D'ailleurs, les différences dans la conformation intérieure, qui sont ici d'un bien plus grand poids que les différences de forme extérieure, sont si grandes entre les espèces du cheval & de la vache, que l'union de ces deux espèces paroît être décidément rejettée par la nature; d'un côté quatre estomacs, des cornes, le pied fendu & toute la charpente des os lourde & raccourcie; de l'autre, un estomac unique, un pied solide, point de cornes, & une charpente haute, svelte & légère; ces différences semblent si considérables & si intimes, que de l'union & de la confusion de deux semblables natures, il ne doit résulter qu'une espèce de monstre, de conformation ambigue, indécise & qui ne se peut produire que rarement, extraordinairement & d'une manière tout-à-fait hors du plan régulier & général & de la marche conséquente de la nature.

Dans l'ancienne Encyclopédie, au mot *jumar*, on trouve ces mots. « JUMAR, *espèce de mulet connue des Romains, & née du cheval & de l'ânesse, plus petite que le mulet ordinaire, mais capable comme lui d'un grand travail* ». Le produit du cheval & de l'ânesse, n'est point un *jumar*, mais un mulet, bien connu & distingué par le nom de *bardeau*.

JUMENT, (la) femelle du cheval, contribue moins que le cheval mâle ou l'étalon, à la beauté du poulain, mais elle contribue peut-être plus à son tempérament; ainsi, il faut qu'une bonne *jument* poulinière ait du corps, du ventre, & qu'elle soit bonne nourrice. Pour avoir de beaux chevaux fins, on préfère les *jumens* Espagnoles & Italiennes, & pour des chevaux de carrosse, les *jumens* Angloises & Normandes: cependant, avec de beaux étalons, des *jumens* de tout pays pourront donner de beaux chevaux, pourvu qu'elles soient elles-mêmes bien faites & de bonne race; car, si elles ont été engendrées d'un mauvais cheval, les poulains qu'elles produiront seront souvent eux-mêmes de mauvais chevaux.

Il faut avoir soin de n'admettre point dans un haras de *jumens* à queue courte, parce que ne pouvant se défendre des mouches, & en étant beaucoup plus tourmentées que celles qui ont tous leurs crins, l'agitation continuelle que leur cause la piquûre de ces insectes, fait diminuer la quantité de leur lait, ce qui influe beaucoup sur le tempérament & la taille du poulain.

Il faut encore tâcher de n'avoir pour le haras que des *jumens* qui aient toujours pâturé, & qui n'aient point fatigué; les *jumens* qui ont toujours été à l'écurie, nourries au sec, & qu'on met ensuite au pâturage, ne produisent pas d'abord; il leur faut du temps pour que leur tempérament se fasse à cette nouvelle nourriture.

La *jument* est plus précoce que l'étalon, & elle peut produire à un an de moins. Les *jumens* sont ordinairement en chaleur au printemps, depuis la fin de mars jusqu'à la fin de juin, mais le temps de la plus forte chaleur ne dure guère que quinze jours ou trois semaines, & il faut être attentif à profiter de ce moment pour leur donner l'étalon. Pendant tout le temps qu'elles sont en amour, il se fait en elles une émission ou plutôt une stillation de matière séminale sous la forme d'une liqueur gluante & blanchâtre qu'on appelle *des chaleurs*, & dès qu'elles sont pleines, ces émissions cessent.

C'est cette liqueur que les Grecs ont appellé l'*hippomanès* de la *jument*, & dont ils prétendent qu'on peut faire des filtres, sur tout pour rendre un cheval frénétique d'amour. Cet hippomanès au reste, est bien différent de celui qui se trouve dans les enveloppes du poulain, & qui n'est qu'une concrétion formée ou grumelée dans la liqueur de l'allantoïde, comme on le verra ci-dessous; le signe le plus évident de la chaleur de la *jument*, est cette liqueur qu'elle jette au-dehors, mais on reconnoit encore la chaleur au gonflement de la partie inférieure de la vulve & aux fréquens hennissemens de la *jument* qui, dans ce temps, cherche à s'approcher des chevaux.

Le premier poulain d'une *jument* n'est jamais si étoffé que ceux qu'elle produit par la suite; ainsi, on observera de lui donner un étalon plus gros, afin de compenser le défaut de l'accroissement par la grandeur même de la taille; il faut aussi avoir grande attention à la différence ou à la réciprocité des figures du cheval & de la *jument*, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre, & sur-tout ne jamais faire d'accouplemens disproportionnés.

Quoique la saison ordinaire de la chaleur des *jumens* soit depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin, il arrive assez souvent que dans un grand nombre, il y en a quelques-unes qui sont en chaleur avant ce temps; on fera bien de laisser passer cette chaleur sans les faire couvrir, parce que le poulain naitroit en hiver, souffriroit de l'intempérie de la saison, & ne pourroit sucer qu'un mauvais lait; & de même lorsqu'une *jument* ne vient en chaleur qu'après le mois de juin, on ne devroit pas la laisser couvrir, parce que le poulain naissant alors en été, n'a pas le temps d'acquérir assez de force pour résister aux injures de l'hiver suivant.

Lorſque les *jumens* ſont pleines, & que leur ventre commence à s'appeſantir, il faut les ſéparer des autres qui ne le ſont point & qui pourroient les bleſſer ; elles portent ordinairement onze mois & quelques jours ; elles accouchent debout, au lieu que preſque tous les autres quadrupèdes ſe couchent pour accoucher ; on aide celles dont l'accouchement eſt difficile ; on y met la main ; on remet le poulain en ſituation, & quelquefois même, lorſqu'il eſt mort, on le tire avec des cordes.

Le poulain ſe préſente ordinairement, la tête la première ; il rompt ſes enveloppes en ſortant de la matrice, & les eaux abondantes qu'elle contient, s'écoulent : il tombe en même-temps un ou plusieurs morceaux ſolides formés par le ſédiment de la liqueur épaiſſie de l'allantoïde ; ce morceau, que les Anciens ont appellé l'*hippomanès du poulain*, n'eſt pas, comme ils le diſent, un morceau de chair attaché à la tête du poulain ; il en eſt, au contraire, ſéparé par la membrane *amnios* ; la *jument* lèche le poulain après ſa naiſſance, mais elle ne touche pas à l'hippomanès, & les Anciens ſe ſont encore trompés, lorſqu'ils ont aſſuré qu'elle le dévoroit à l'inſtant.

L'uſage ordinaire eſt de faire couvrir de nouveau la *jument* neuf jours après qu'elle a pouliné ; cependant, il eſt ſûr que la *jument* ayant enſemble à nourrir ſon poulain né & ſon poulain à naître, ſes forces ſont partagées, & qu'elle ne peut leur donner autant que ſi elle n'avoit que l'un ou l'autre à nourrir ; il ſeroit donc mieux, pour avoir d'excellens chevaux, de ne laiſſer couvrir les *jumens* que de deux années l'une ; elles dureroient plus long-temps & retiendroient plus ſûrement ; car dans les haras ordinaires, il s'en faut bien que tous les accouplemens ſoient prolifiques, & que toutes les *jumens* qui ont été couvertes, produiſent tous les ans ; c'eſt beaucoup, lorſque dans la même année il s'en trouve la moitié ou les deux tiers qui donnent des poulains.

Les *jumens*, quoique pleines, peuvent ſouffrir l'accouplement, & cependant il n'y a jamais de ſuperfétation ; elles produiſent ordinairement juſqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans, & les plus vigoureuſes ne produiſent guère au-delà de dix-huit ans. *Voyez* l'art. CHEVAL

JUPATIIMA ; dans l'intérieur des terres au Bréſil, ſarigue. *Voyez* SARIGUE.



KAB KLI

KABASSOU, tatou à douze bandes. *Voyez* TATOUS.

KABO, en arabe, selon Rasis, hyène. *Voyez* HYÈNE.

KAFRAAT, en Perse, hyène. *Voyez ce mot.*

KAJOU; quelques rélations écrivent ainsi le nom du singe *sajou*. *Voyez* SAJOU.

KANGUROO, nom sous lequel est désignée dans le second voyage du Capitaine Cook, la très-grande espèce de gerboise de la nouvelle Hollande. *Voyez* GERBOISES.

KANKAN, en Éthiopie; civette. *Voyez* CIVETTE.

KARRAH-KULLAK ou Karacoulak, en langue turque, est le caracal. *Voyez* ce mot.

KASTOR; en Guinée, civette. *Voyez* ce mot.

KAYOPOLLIN. *Voyez* CAYOPOLLIN.

KEBOS, nom qui, chez les anciens Grecs, désignoit les singes à longue queue que nous appellons guenons. *Voyez* GUENON & SINGES.

KENLIE, au cap de Bonne-Espérance, est le chacal. *Voyez* CHACAL.

KEVEL. (le) Gazelle qui se trouve au Sénégal & que nous croyons être de la même espèce que la gazelle commune, de laquelle elle ne diffère que par la taille qu'elle a un peu plus petite, par les yeux qu'elle a plus grands, par les cornes qui, au lieu d'être rondes, sont aplaties sur les côtés; enfin par le nombre des anneaux qui environnent les cornes, & qui est plus grand dans le *kevel* que dans la gazelle, celle-ci n'en ayant que douze ou treize, & celui-là en ayant au moins quatorze & quelquefois jusqu'à dix-huit ou vingt. Du reste, le *kevel* ressemble entièrement à la gazelle proprement dite ou commune, & en a les habitudes & les mœurs.

KINKAJOU (le), est un animal d'Amérique, qu'il ne faut pas confondre avec le *carcajou* ou *glouton* des mêmes contrées, avec lequel il n'a de commun que de se jetter sur les orignaux & sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang. Le *kinkajou* a la tête arrondie, le museau court, nud & noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes & arrondies; des poils longs tout-au-tour de la gueule, mais qui sont appliqués sur le museau, & ne forment point de moustaches; la langue étroite, longue, & que l'animal fait souvent sortir de sa gueule de trois ou quatre pouces; trente-deux dents en tout, savoir, douze incisives, quatre canines, & seize mâchelières; les canines sont très-grosses, & les supérieures croisent les inférieures; la queue est plus longue que le corps, & va toujours en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se recourbe à la volonté de l'animal, & avec laquelle il s'attache & peut saisir & serrer fortement. Le corps est de couleur uniforme, d'un roux mêlé de gris cendré; le poil est court mais très-épais.

Cet animal a de fortes griffes, & grimpe sur les arbres, d'où il se jette sur sa proie pour la dévorer. Il craint l'eau; il mange & boit de tout indistinctement: mais il aime passionément les odeurs & le sucre. Il dort le jour & s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il a différens cris. Quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très-souvent jetter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboiement d'un chien, & il commence toujours par éternuer. Quand il joue & qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menace, il siffle à-peu-près comme une oie; quand il est en colère, ce sont des cris confus & éclatans. En domesticité, il est assez caressant, sans cependant être docile. Cet animal se trouve dans les montagnes de la Nouvelle Espagne, & aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *poto*.

KLIPDAAS ou blaireau de roches des Hollandois du Cap, est l'espèce de daman que nous avons appellé *daman du Cap*. *Voyez* ce mot.

KLIPPSPRINGER (le), ou le *sauteur des rochers*, est un quadrupède du Cap de Bonne-Espérance, de la grandeur de la chèvre commune, mais avec les jambes beaucoup plus longues, & qui paroit être une espèce de la nombreuse famille des gazelles. Sa tête est arrondie, elle est d'un gris jaunâtre, marqueté par-ci par-là de petites rayes noires; le museau, les lèvres & les environs des yeux sont noirs; devant chaque œil il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale; les oreilles sont assez grandes & finissent en pointe; les cornes ont environ cinq pouces de longueur; elles sont droites & lisses à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la base; la femelle n'a point de cornes, le poil du corps est d'un fauve jaunâtre: chaque poil est blanc à sa racine, brun ou noir au milieu, & d'un jaune grisâtre à l'extrémité; les pieds & les oreilles sont couverts de poils blanchâtres; la queue est très-courte.

Le *klippspringer* se tient sur les rochers les plus inaccessibles, & lorsqu'il apperçoit un homme, il se retire d'abord au milieu des précipices, franchit d'un saut de grands intervalles d'une roche à l'autre, sur des profondeurs affreuses, & lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse tomber sur de petites saillies de rocher, où il y a à peine assez d'espace pour le recevoir:

sa chair est excellente à manger, & passe pour le meilleur gibier du pays; son poil est léger, peu adhérent, & tombe aisément; on s'en sert au Cap pour faire des matelas.

KOB (le), gazelle du Sénégal, appellée par les François *petite vache brune.* Elle est de la grandeur du daim, & ses cornes ont beaucoup de rapport à celles de la gazelle commune & du kevel; mais la forme de la tête est différente, le museau est plus long, & il n'y a point d'enfoncement ou de larmiers sous les yeux. Le pelage est en général d'un rouge brun; il a une tache triangulaire au bas des cornes qui n'ont qu'un pied de longueur, & huit ou neuf anneaux. Il paroît que ce n'est qu'une variété de l'espèce suivante.

KOBA (le), autre gazelle du Sénégal, appellée *grande vache brune*, beaucoup plus grande que le kob, & de la grandeur du cerf. Il a cinq pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; la tête longue de quinze pouces, les oreilles de neuf, & les cornes de dix-neuf à vingt pouces; ces cornes sont applaties par les côtés, & environnées d'onze ou douze anneaux. Cette grande espèce de gazelle paroît s'approcher du *bubale.*

KOGER-ANGAN, nom du vansire à Java. *Voyez* VANSIRE.

KORIN, au Sénégal. *Voyez* CORINE, espèce de gazelle.

KOUAGGA ou KWAGGA. *Voy.* COUAGGA.

KOULAN ou KHOULAN, dans la langue des Tartares Kalmoucs & Kirgises, est le nom d'un animal qui se trouve dans les grands déserts au-delà du fleuve du Jaik, vers le lac Aral, & qui paroît être l'*onagre* des auteurs, & semble faire nuance entre le czigitai & l'âne. Les koulans sont plus grands que les *tarpans* ou petits chevaux sauvages des mêmes contrées, mais moins que les czigitais; ils vont par troupes nombreuses, courent très-rapidement, & paroissent indomptables. A l'approche de l'hiver, ils quittent les terres hautes & les grands déserts qu'ils habitent durant l'été, & ils se retirent vers les confins de la Perse & des Indes.

Le poil des *koulans* est d'un beau gris, quelquefois avec une légère nuance de bleuâtre, & d'autrefois avec un melange de fauve. Ils portent le long du dos une bande noire, & une autre bande de même couleur traverse le garrot & descend sur les épaules; leur queue est parfaitement semblable à celle de l'âne; mais les oreilles sont moins grandes & moins amples.

KOUPARA, ou chien crabe, à la Guiane. *Voyez* CRABIER (chien.)

KOURI (le), ou *petit unau*, est en effet d'une espèce voisine de celle de l'unau auquel il ressemble beaucoup pour la forme du corps, & par un caractère essentiel: il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, & cinq à ceux de derrière; mais il en diffère par la taille, étant de moitié plus petit, & par son poil qui est d'un brun musc nuancé de grisâtre & de fauve, & ce poil est bien plus court & plus terne en couleur que dans le grand unau; sous le ventre il est de couleur musc clair, nuancé de cendré, & cette teinte s'éclaircit encore davantage sous le cou jusqu'aux épaules, où se trace une bande foible de fauve pâle.

Il nous paroît que c'est une variété ou une race dans l'espèce de l'unau, & qui ne se trouve de même que dans le nouveau continent.

KUKURLACKO, dans quelques endroits des Indes orientales, selon Kjoep, est le grand orang-outang. *Voyez* ORANG-OUTANG.

KUMRACH, nom d'une espèce de *jumart*, que l'on suppose connue en Barbarie. *Voy.* JUMART.



LAI LAM

LAIE (la), ou truie sauvage, est la femelle du sanglier. Elle ne produit qu'une fois par an, reçoit le mâle au mois de janvier ou de février, & met bas en mai ou juin; elle allaite ses petits pendant trois ou quatre mois, les conduit, les suit, & les empêche de se séparer ou de s'écarter jusqu'à ce qu'ils ayent deux ou trois ans, & il n'est pas rare de voir des *laies* accompagnées en même-temps de leurs petits de l'année & de ceux de l'année précédente. Elles deviennent furieuses lorsqu'on attaque leurs petits. C'est apparemment la nécessité où se trouve la *laie* d'allaiter & de nourrir pendant long-temps tous ses petits, aussi bien que la disette de nourriture, qui fait qu'elle ne porte qu'une fois l'an, tandis que la truie domestique, à laquelle elle ressemble à tous autres égards, produit deux fois. *Voyez* SANGLIER.

LAMA, (que les Espagnols écrivent *llma*, & prononcent en mouillant le double *ll*, *liama*), est un animal d'Amérique, & qui, dans ce nouveau continent, semble être le représentant du chameau. Il lui ressemble en effet à plusieurs égards; mais il est d'une figure plus élégante, & n'a aucune des difformités du chameau. Le *lama* a quatre ou cinq pieds de hauteur sur cinq ou six de longueur; il a la tête bien faite, & il la tient toujours haute, les yeux grands, le museau un peu alongé, les lèvres épaisses, la supérieure fendue, & l'inférieure un peu pendante; il manque de dents incisives & canines à la mâchoire supérieure, il en a quatre à l'inférieure, & cinq mâchelières de chaque côté dans chacune. Les oreilles sont longues, pointues, & dirigées en avant; la queue est longue d'environ un pied, droite, menue un peu relevée; les pieds sont fourchus comme ceux du bœuf; mais ils sont surmontés d'un éperon en arrière, qui aide l'animal à se retenir & à s'accrocher dans les pas difficiles; une longue laine couvre tout le corps, mais celle du cou & du ventre est beaucoup plus courte.

Ces animaux varient par les couleurs; il y en a de bruns, de noirs & de mélangés. Leur fiente ressemble à celle des chèvres. L'organe du mâle est dirigé de manière qu'il urine en arrière. Quoique très-ardens en amour, ils paroissent éprouver, dans l'accouplement, une longue difficulté & une continuelle angoisse. Ils ne produisent ordinairement qu'un petit & très-rarement deux. La femelle n'a aussi que deux mamelles, & le petit la suit au moment qu'il est né. Leur accroissement est assez prompt, & leur vie n'est pas bien longue; ils sont en état de produire à trois ans, en pleine vigueur jusqu'à douze, ils commencent ensuite à dépérir : ensorte qu'à quinze ils sont entièrement usés.

Le *lama* étoit, avec la vigogne, l'unique bétail, les seules bêtes de somme des Péruviens, avant la découverte du nouveau monde. Ils sont encore aujourd'hui toute la richesse des Indiens, & contribuent beaucoup à celle des Espagnols. Leur chair, sur-tout celle des jeunes, est bonne à manger; leur poil est une laine fine d'un excellent usage, & pendant toute leur vie ils servent constamment à transporter toutes les denrées du pays : leur charge ordinaire est de cent cinquante livres; ils font des voyages assez longs dans des pays impraticables pour tous les autres animaux, ils marchent lentement, & ne font que quatre ou cinq lieues par jour, leur démarche est grave & ferme, leur pas assuré; ils descendent des ravines précipitées, & surmontent des rochers escarpés, où les hommes mêmes ne peuvent les accompagner.

Ordinairement ils marchent quatre ou cinq jours de suite, après quoi ils veulent du repos, & prennent d'eux-mêmes un séjour de vingt-quatre ou trente heures, avant de se remettre en marche. Lorsqu'ils veulent s'arrêter ils plient les genoux avec la plus grande précaution, & baissent le corps en proportion, afin d'empêcher leur charge de tomber, ou de se déranger, & dès qu'ils entendent le coup de sifflet de leur conducteur, ils se relèvent avec les mêmes précautions, & se remettent en marche.

Ils broutent chemin faisant & par-tout où ils trouvent de l'herbe; mais jamais ils ne mangent la nuit, quand même ils auroient jeûné pendant le jour, ils emploient ce temps à ruminer; ils dorment appuyés sur la poitrine, les pieds repliés sous le ventre, & ruminent aussi dans cette situation. Lorsqu'on les excède de travail, & qu'ils succombent une fois sous le faix, il n'y a nul moyen de les faire relever; on les frappe inutilement, la dernière ressource pour les aiguillonner, est de leur serrer les testicules, & souvent cela est inutile, & si l'on continue de les maltraiter, ils se désespèrent & se tuent en battant la terre à droite & à gauche avec leur tête. Ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, & n'ont, pour-ainsi-dire, d'autres armes que celles de l'indignation; ils crachent à la face de ceux qui les insultent, & l'on dit que cette salive qu'ils lancent, dans la colère, est âcre & mordicante, au point de faire lever des ampoules sur la peau.

Ces animaux sont d'autant plus utiles, qu'ils ne coûtent ni entretien ni nourriture, on n'a pas la peine de les ferrer ni de les bâter; on ne leur donne ni grain, ni avoine, ni foin; l'herbe verte qu'ils broutent eux-mêmes leur suffit, & ils n'en prennent qu'en petite quantité; ils aiment

fur-tout une efpèce de jonc fin qu'on appelle *ycho* ; ils s'abreuvent de leur propre falive, qui, dans ces animaux, eft plus abondante que dans aucun autre, &, à ce qu'on affure, ils ne boivent jamais.

L'efpèce entière du *lama* n'eft pas réduite en domefticité ; il y a des *lamas* fauvages appellés *huanacus*. Ceux-ci font plus forts, plus vifs, & plus légers que les *lamas* domeftiques ; leur chair eft moins bonne & leur laine moins fine, moins longue & toute de couleur fauve. Ces *lamas* fauvages fe raffemblent en troupes & font quelquefois deux ou trois cens enfemble ; lorfqu'ils apperçoivent quelqu'un, ils regardent avec étonnement, fans marquer d'abord ni crainte ni plaifir ; enfuite ils foufflent des narines & henniffent à peu près comme les chevaux, & enfin, ils prennent la fuite tous enfemble vers le fommet des montagnes.

Ils cherchent de préférence le côté du Nord & la région froide, où ils fe portent mieux que dans la région tempérée ; auffi ils ne font nombreux & vigoureux que dans les parties les plus élevées des Cordilières, & comme la chaine de ces montagnes qui eft élevée de plus de trois mille toifes au-deffus du niveau de la mer au Pérou, fe foutient à-peu-près à cette même élévation au Chily & jufqu'aux terres Magellaniques, on y trouve des *lamas* fauvages en grand nombre ; au lieu que du côté de la Nouvelle Efpagne, où cette chaine de montagnes fe rabaiffe confidérablement, on n'en trouve plus, & l'on n'y voit, de même que dans toutes les terres baffes, que des *lamas* domeftiques.

Il feroit poffible, & en même-temps infiniment avantageux, de naturalifer en France, les efpèces du *lama*, de l'alpaca & de la vigogne. Ces animaux éprouveroient fur les fommets des Pyrénées ou des Cévènes, une température analogue à celle des montagnes qu'ils habitent, & il eft à préfumer que la domefticité, bien loin de faire dégénérer la toifon de la vigogne, pourroit, au contraire, la perfectionner. *Voyez* l'article VIGOGNE.

Le *lama* eft l'*ovis peruana* de Hernandez & de Marcgrave ; le *camelus dorfo lævi, topho pectorali* de Linnæus ; le *chameau du Pérou* de Briffon.

LAMANTIN (le), gros animal amphibie, qui paroit encore tenir des quadrupèdes par les mains, ou palmes, attachées à fa poitrine, & fe rapprocher des cétacés par le défaut de jambes & de pieds, au lieu defquels il n'a qu'une groffe queue qui s'élargit en éventail dans une direction horifontale. Cet animal a la tête plus groffe que celle d'un bœuf, les yeux petits & fans iris, les trous auditifs très-petits & d'une ligne de diamètre, point de dents de devant, mais feulement une callofité dure comme un os, avec laquelle il pince l'herbe ; trente-deux dents molaires ; point de langue, deux mains, ou plutôt deux palmes ou nageoires près de la tête ; les parties de la génération plus femblables à celles de l'homme & de la femme qu'à celles d'aucun autre animal ; le corps couvert d'un cuir épais d'un pouce, très-peu velu, & de couleur gris-cendré.

Les *lamantins* varient pour la grandeur. On en voit qui ont plus de quinze pieds de long fur fix pieds d'épaiffeur ; il y en a même de plus de vingt pieds de longueur, comme nous le verrons tout-à-l'heure ; la partie de l'arrière du corps eft beaucoup plus menue que celle de l'avant, & va toujours en diminuant jufqu'à la queue. La femelle a deux mamelles fur la poitrine, & elle produit ordinairement un petit, qu'elle embraffe & porte entre fes mains : & qu'elle allaite pendant un an.

Le *lamantin* eft un animal fort doux, il remonte les fleuves, & mange les herbes du rivage auxquelles il peut atteindre fans fortir de l'eau ; il nage à la furface ; pour le prendre on tâche de s'en approcher fur une nacelle ou un radeau, & on lui lance une groffe flèche attachée à un très-long cordeau, à l'extrémité duquel on a foin d'attacher un gros morceau de liége pour fervir de renfeignement. Lorfque l'animal a perdu fon fang & fes forces, il gagne la terre ; alors on reprend l'extrémité du cordeau, on le roule jufqu'à ce qu'il n'en refte plus que quelques braffes, & à l'aide de la vague, on tire peu-à-peu l'animal vers le bord, ou bien on achève de le tuer dans l'eau à coups de lance.

Ils pèfent depuis cinq cents jufqu'à huit cents livres. La chair en eft excellente, & quand elle eft fraiche, on la mangeroit plutôt comme du bœuf que comme du poiffon ; en la découpant & la faifant fécher & mariner, elle prend avec le temps le goût de la chair du thon, & elle eft encore meilleure. La graiffe eft auffi douce que le beurre, & on employe le cuir à faire des baudriers, des fouliers, &c.

Le *lamantin* préfère les eaux douces à celles qui font falées ; il ne fe rencontre pas en haute mer, il eft même rare dans les embouchures des rivières ; mais on en trouve à plus de mille lieues de la mer, dans les grandes rivières qui defcendent dans celle des Amazones. Il n'eft pas moins commun dans cette dernière rivière, dans l'Orénoque, & dans plufieurs autres des environs de Cayenne & des côtes de la Guyane. L'efpèce en exifte auffi fur les côtes & dans les rivières de l'Afrique.

Quoiqu'informes à l'extérieur, ces animaux font à l'intérieur très-bien organifés, & fi l'on peut juger de la perfection d'organifation par le réfultat du fentiment, ils feront peut-être plus parfaits que les autres à l'intérieur ; car leur naturel & leurs mœurs femblent tenir quelque chofe de l'intelligence & des qualités fociales ; ils ne craignent pas l'afpect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher & de le fuivre avec confiance &

& fécurité; cet inftinct pour toute fociété eft au plus haut degré pour celle de leurs femblables; ils fe tiennent prefque toujours en troupes & ferrés les uns contre les autres avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préferver de tout accident; tous fe prêtent, dans le danger, des fecours mutuels; on en a vu effayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons bleffés, & fouvent l'on voit les petits fuivre de près le cadavre de leurs mères jufqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes; ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur fociété; le mâle n'a communément qu'une feule femelle, qu'il accompagne conftamment avant & après leur union; ils s'accouplent dans l'eau, car ils ne viennent jamais à terre, & ne peuvent même fe trainer dans la vafe.

Nous connoiffons quatre ou cinq efpèces de *lamantins*. Tous ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais & très-gros jufqu'à l'endroit où commence la queue, & allant enfuite en diminuant de plus en plus jufqu'à l'origine de la nageoire ou pinne qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le fens horizontal; la peau du corps eft raboteufe, très-épaiffe, & dans quelques efpèces elle eft parfemée de poils rares; la langue eft étroite, d'une moyenne longueur, & affez menue relativement au volume du corps. Dans la femelle la vulve n'eft pas fituée comme dans les femelles des autres animaux, au-deffous, mais au-deffus de l'anus; les mamelles font placées fur la poitrine & trèsproéminentes, dans le temps de la geftation & de l'allaitement des petits.

Tels font les caractères généraux & communs à tous les *lamantins*; mais il y en a de particuliers, par lefquels on peut diftinguer chaque efpèce.

1°. *Le* GRAND LAMANTIN DU KAMTSCHATKA.

Cette efpèce fe trouve en affez grand nombre dans les mers orientales au-delà de Kamtschatka, fur-tout aux environs de l'ifle Béring, & paroît être la plus grande. Ce *lamantin de Kamtschatka* a environ vingt-trois pieds de longueur; la tête fort petite, en comparaifon du corps, eft de figure oblongue; elle eft applatie au fommet, & va toujours en diminuant jufqu'à l'extrêmité du mufeau, qui eft rabattue, de manière que la gueule fe trouve tout-à-fait au-deffous; l'ouverture en eft petite, & environnée de doubles lèvres tant en haut qu'en bas; les lèvres fupérieure & inférieure externes font fpongieufes, épaiffes & très-gonflées; l'on voit à leur furface un grand nombre de tubercules, d'où fortent des foies blanches ou mouftaches longues de quatre ou cinq pouces. Ces lèvres font les mêmes mouvemens que celles des chevaux, lorfque l'animal mange.

Les narines, qui font fituées vers l'extrêmité du mufeau, ont un pouce & demi de longueur, fur autant de largeur environ, quand elles font entièrement ouvertes; la mâchoire inférieure eft plus courte que la fupérieure; mais ni l'une ni l'autre ne font garnies de dents; il y a feulement deux os durs & blancs, dont l'un eft fixé au palais fupérieur, & l'autre à la mâchoire inférieure; ces os font criblés de plufieurs petits trous; leur furface extérieure eft néanmoins folide & crenelée, de manière que la nourriture fe broie entre ces deux os en affez peu de temps. Il n'y a point de fourcils aux yeux, mais dans le grand angle de chaque œil, il fe trouve une membrane cartilagineufe en forme de crète, qui peut, comme dans la faricovienne, couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Le cou ne fe diftingue pas du corps; il eft feulement un peu moins épais auprès de la tête que fur le refte de fa longueur; les bras, qui partent des épaules auprès du cou, & qui ont plus de deux pieds de longueur, font formés & articulés comme le bras & l'avant-main de l'homme; cet avant-bras du *lamantin* finit avec le métacarpe & le carpe, fans aucun veftige de doigts ni d'ongles; le carpe & le métacarpe font environnés de graiffe & d'une chair tendineufe recouverte d'une peau dure & cornée. Ces bras ne peuvent lui aider à marcher fur la terre, & ne lui fervent qu'à nager.

Ce *lamantin* a foixante vertèbres, vingt-cinq au tronc du corps, & trente-cinq dans la queue, qui eft terminée par une pinne épaiffe & très-dure, élargie horizontalement, & dont la fubftance eft à-peu-près pareille à celle du fanon de la baleine.

La peau eft une efpèce de cuir d'un pouce d'épaiffeur, plus reffemblant à l'extérieur à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal; elle eft de couleur noirâtre & fans poil; il y a feulement quelques foies rudes & longues autour des nageoires, autour de la gueule & dans l'intérieur des narines. Cette peau eft fi dure, fur-tout lorfqu'elle eft sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache. Les Tfchutchis s'en fervent pour faire des nacelles.

Ce grand *lamantin* paroît aimer les plages vafeufes des bords de la mer; il fe tient auffi à l'embouchure des rivières; mais il ne les remonte pas pour fe nourrir de l'herbe qui croît fur leurs bords, car il habite conftamment les eaux faumâtres. Ces animaux font fi peu farouches, qu'ils fe laiffent approcher & toucher avec la main; aucun danger ne les émeut, & à peine lèvent-ils la tête hors de l'eau, lorfqu'ils font menacés ou frappés, fur-tout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture; il faut les frapper très-rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner, & un moment après on les voit revenir au même lieu.

Chaque mâle paroît s'attacher à une feule fe-

melle, & tous deux font ordinairement accompagnés ou suivis d'un petit de la dernière portée, & d'un autre plus grand de la portée précédente. Le temps de la gestation est d'environ un an, & la femelle ne produit qu'un petit. Ces animaux s'accouplent au printemps, & plus souvent vers le déclin du jour, qu'à toute autre heure. Ils profitent cependant des momens où la mer est la plus tranquille, & préludent à leur union par des signes & des mouvemens qui annoncent leurs desirs. Ils sont, non-seulement susceptibles d'un amour fidèle & mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour leur famille & même pour leur espèce entière; ils se donnent des secours réciproques lorsqu'ils sont blessés; ils accompagnent ceux qui sont morts & que les pêcheurs traînent au bord de la mer.

On harponne ces *lamantins* d'autant plus aisément, qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau; mais il est plus aisé d'avoir les adultes, que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vîte, & que souvent ils s'échappent en laissant le harpon teint de leur sang ou chargé de leur chair.

Le *lamantin* rend beaucoup de sang par ses blessures; ce sang jaillit comme une fontaine & paroît s'arrêter dès que l'animal a la tête plongée dans l'eau; mais le jet se renouvelle toutes les fois qu'il l'élève au dessus pour respirer.

Les fucus & quelques autres herbes qui croissent dans la mer, sont la seule nourriture de ces animaux. C'est avec leurs lèvres, dont la substance est très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes; ils enfoncent la tête dans l'eau, & ne la relèvent que pour rendre l'air & en prendre de nouveau; ensorte que pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs & toute la partie postérieure au-dessus de l'eau.

Lorsqu'ils sont rassasiés, ils se couchent sur le dos sans sortir de l'eau, & dorment dans cette situation fort profondément. Leur peau, qui est continuellement lavée, n'en est pas plus nette; elle produit & nourrit une grande quantité de vermine que les mouettes & quelques autres oiseaux viennent manger sur leur dos. Au reste, ces *lamantins*, qui sont très-gras au printemps & en été, sont si maigres en hiver, qu'on voit aisément sous la peau le dessin de leurs vertèbres & de leurs côtes; c'est dans cette saison qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

Une graisse épaisse de plusieurs pouces enveloppe tout le corps; lorsqu'on l'expose au soleil, elle y prend la couleur jaune du beurre; elle est de très-bon goût & même de bonne odeur; on la préfère à celle de tous les quadrupèdes; elle peut se conserver long-temps, même pendant les chaleurs de l'été, & on peut l'employer aux mêmes usages que le beurre & la manger de même; celle de la queue sur-tout est très-délicate; elle brûle aussi très-bien sans odeur forte ni fumée désagréable. La chair a le goût de celle du bœuf; mais elle est moins tendre, & exige une plus longue cuisson, sur-tout celle des vieux, qu'il faut faire bouillir long-temps pour la rendre mangeable.

2°. *Le grand Lamantin des Antilles.*

Nous indiquons ainsi cette espèce, parce qu'elle paroît se trouver encore aujourd'hui aux environs de ces isles, quoiqu'elle y soit néanmoins devenue rare, depuis qu'elles sont bien peuplées. Ce *lamantin* diffère de celui de *Kamtschatka* par les caractères suivans. Sa peau rude & épaisse n'est pas absolument nue, mais parsemée de quelques poils qui sont de couleur d'ardoise, ainsi que la peau; il a dans les mains cinq ongles apparens, assez semblables à ceux de l'homme; ces ongles sont fort courts; il a de plus, non seulement une callosité osseuse au-devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gueule. La forme de la queue est plutôt carrée qu'applatie. Il en diffère encore par les proportions & par la grandeur du corps; il est moins grand, & a aussi le corps moins épais. Sa longueur n'est que de douze, quatorze, quinze, dix-huit, & rarement vingt pieds, à moins qu'il ne soit très-âgé.

Du reste, ces deux espèces de *lamantins* se ressemblent par les habitudes naturelles; même goût pour la société de leur espèce, même naturel doux, tranquille & confiant. On voit les *lamantins* des Antilles toujours en troupes dans le voisinage des côtes, & quelquefois aux embouchures des rivières; mais ils ne les remontent point, & se tiennent, comme ceux de Kamtschatka, toujours dans les eaux salées ou saumâtres. Ils se nourrissent aussi des mêmes herbes, & leur chair & leur graisse sont également bonnes à manger; la femelle ne produit également qu'un petit qu'elle embrasse, & porte souvent entre ses mains. Elle l'allaite pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même & de manger de l'herbe.

On trouve dans le *voyage aux isles de l'Amérique* de Labat, une assez bonne description du *lamantin*, & de la manière dont on le harponne. L'auteur observe fort bien que cet animal est devenu assez rare aux Antilles, depuis que les bords de la mer sont habités; celui qu'il vit & qu'il mesura avoit quatorze pieds neuf pouces depuis le bout du muffle jusqu'à la naissance de la queue; il étoit tout rond jusqu'à cet endroit; sa tête étoit grosse, sa gueule large avec de grandes lèvres, & quelques poils longs & rudes au-dessus; ses yeux étoient très-petits par rapport à sa tête, & ses oreilles ne paroissoient que comme deux petits trous; le cou est fort gros & fort court, & sans les mouvemens qui y marquent

un pli, il ne feroit pas possible de distinguer la tête du reste du corps.

« Quelques auteurs prétendent (ajoute-t-il), que cet animal se sert de ses deux mains, ou nageoires pour se traîner sur terre ; je me suis soigneusement informé de ce fait, personne n'a vu cet animal à terre, & il ne lui est pas possible d'y marcher ni d'y ramper ; ses pieds de devant ou ses mains ne lui servent que pour tenir ses petits pendant qu'il leur donne à têter ; la femelle a deux mamelles rondes ; je les mesurai ; elles avoient chacune sept pouces de diamètre, sur environ quatre d'élévation ; le mamelon étoit gros comme le pouce, & sortoit d'un bon doigt au dehors ; le corps avoit huit pieds deux pouces de circonférence ; la queue étoit comme une large palette de dix-neuf pouces de long, & de quinze pouces dans sa plus grande largeur, & l'épaisseur à l'extrémité étoit d'environ trois pouces : la peau étoit épaisse sur le dos presque comme un double cuir de bœuf, mais elle étoit beaucoup plus mince sous le ventre ; elle est d'une couleur d'ardoise brun, d'un grain gros & rude, avec des poils de même couleur, clair semés, gros, & assez longs. Ce *lamantin* pesoit environ huit cents livres ; on avoit pris le petit avec la mère ; il avoit à-peu-près trois pieds de long ; ...... L'herbe dont ces animaux se nourrissent est longue de huit à dix pouces, étroite, pointue, tendre, & d'un assez beau vert ; on voit des endroits sur les bords & sur les bas fonds de la mer, où cette herbe est si abondante, que le fond paroît être une prairie ».

3°. *Le* GRAND LAMANTIN *de la mer des Indes.*

Ce *lamantin* paroît avoir plusieurs rapports de ressemblance avec le *grand lamantin* des Antilles ; cependant nous ne croyons pas qu'ils soient absolument de la même espèce ; car il ne paroît guère possible que ces animaux, qui ont besoin de paître l'herbe qui croît sur les bas-fonds, & qui se perdroient dans les hautes mers, ayent fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes.

4°. *Le* PETIT LAMANTIN *d'Amérique.*

Cette quatrième espèce, plus petite que les trois précédentes, est en même-temps plus nombreuse & plus répandue que la seconde dans les climats chauds du nouveau Monde. Elle se trouve non-seulement sur presque toutes les côtes, mais encore dans les rivières & les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale, comme dans l'Orénoque, l'Oyapoc, l'Amazone, &c. on les trouve aussi dans la baie de Campêche & autour des petites isles qui sont au midi de celle de Cuba, &c.

Il paroît que ces *petits lamantins* d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de la mer & celles des fleuves, selon qu'ils y trouvent de la pâture ; mais ils habitent constamment sur les fonds élevés des côtes basses & des rivières où croissent les herbes dont ils se nourrissent : on ne les rencontre jamais dans les endroits voisins des côtes escarpées où les eaux sont profondes, ni dans les hautes mers, à de grandes distances des terres ; car ils n'y pourroient vivre, puisqu'il ne paroît pas qu'ils mangent du poisson, & le fond des grandes mers ne produisant point de végétaux, ils périroient d'inanition en voulant les traverser.

Le *petit lamantin* se nourrit non-seulement des herbes qui croissent sous les eaux, mais il broute encore celles qui bordent les rivages, lorsqu'il peut les atteindre, en avançant sa tête sans sortir entièrement de l'eau. Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits. La mère porte ces deux petits sous chacun de ses bras, & serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point, quelque mouvement qu'elle puisse se donner ; & lorsqu'ils sont devenus assez forts pour nager, ils la suivent constamment, & ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces *petits lamantins* adultes est, comme celle des grands, rude & fort épaisse. Leur chair est aussi très-bonne à manger.

C'est de cette espèce de *lamantin* que parle M. de la Condamine. « La chair & la graisse du *lamantin*, dit cet illustre voyageur, ont assez de rapport avec celle du veau. Le Père d'Acuna rend sa ressemblance avec le bœuf encore plus complette, en lui donnant des cornes dont la nature ne l'a point pourvu. Il n'est pas amphibie à proprement parler, puisqu'il ne sort jamais de l'eau entièrement, & n'en peut sortir, n'ayant que deux nageoires assez près de la tête, plates & en forme d'ailerons, de quinze à seize pouces de long, qui lui tiennent lieu de bras & de mains ; il ne fait qu'avancer sa tête hors de l'eau pour atteindre l'herbe sur le rivage ».

« Celui que je dessinai étoit femelle ; sa longueur étoit de sept pieds & demi de roi, & sa plus grande largeur de deux pieds. J'en ai vu depuis de plus grands. Les yeux de cet animal n'ont aucune proportion à la grandeur de son corps : ils sont ronds & n'ont que trois lignes de diamètre. L'ouverture de ses oreilles est encore plus petite & ne paroît qu'un trou d'épingle. Cet animal n'est pas particulier à la rivière des Amazones ; il n'est pas moins commun dans l'Orénoque : il se trouve aussi, quoique moins fréquemment, dans l'Oyapoc, & dans plusieurs autres rivières des environs de Cayenne & des côtes de la Guyane, & vraisemblablement ailleurs. C'est le même qu'on nommoit autrefois *manati*, & qu'on nomme aujourd'hui *lamantin* à Cayenne & dans

les isles françoises d'Amérique ; mais je crois l'espèce un peu différente. Il ne se rencontre pas en haute mer ; il est même rare près des embouchures des rivières ; mais on le trouve à plus de mille lieues de la mer dans la plupart des grandes rivières qui descendent dans celle des Amazones, comme dans le Guallaga, le Pastaca, &c. Il n'est arrêté, en remontant l'Amazone, que par le Pongo (cataracte) de Borja, au-dessus duquel on n'en trouve plus ».

« Ces animaux, dit Gumilla, pèsent chacun depuis cinq cents jusqu'à sept cents cinquante livres ; ils se nourrissent d'herbes ; ils ont les yeux fort petits, & les oreilles encore plus petites ; ils viennent paitre sur le rivage lorsque la rivière est basse.... Au-dessous de la peau, qui est bien plus épaisse que celle d'un bœuf, on trouve quatre enveloppes ou couches, dont deux sont de graisse, & les deux autres d'une chair fort délicate & fort savoureuse, qui, étant rôtie, a l'odeur du cochon & le goût du veau. Ces animaux, lorsqu'il doit pleuvoir, bondissent hors de l'eau à une hauteur assez considérable ».

5°. *Le* PETIT LAMANTIN *du Sénégal.*

C'est encore une petite espèce de *lamantin* qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique, comme le précédent dans ceux de l'Amérique. Celui du Sénégal diffère de celui d'Amérique, en ce qu'il a des dents molaires & quelques poils sur le corps, & les trous auditifs encore moins marqués.

« J'ai vu beaucoup de ces animaux (dit M. Adanson), les plus grands n'avoient que huit pieds de longueur, & pesoient environ huit cents livres ; une femelle de cinq pieds trois pouces de long ne pesoit que cent quatre-vingt-quatorze livres ; leur couleur est cendrée-noire ; les poils sont très-rares sur tout le corps ; ils sont en forme de soies longues de neuf lignes ; la tête est conique & d'une grosseur médiocre, relativement au volume du corps ; les yeux sont ronds & très-petits ; l'iris est d'un bleu foncé & la prunelle noire ; le museau est presque cylindrique ; les deux mâchoires sont à-peu-près également larges ; les lèvres sont charnues & fort épaisses ; il n'y a que des dents molaires, tant à la mâchoire d'en-haut qu'à celle d'en-bas ».

« La langue est de forme ovale, & attachée presque jusqu'à son extrêmité à la mâchoire inférieure.... Il a deux bras ou nageoires placés à l'origine de la tête, qui n'est distinguée du tronc par aucune espèce de cou, ni par des épaules sensibles ; ces bras sont à-peu-près cylindriques, composés de trois articulations principales, dont l'antérieure forme une espèce de main applatie, dans laquelle les doigts ne se distinguent que par quatre ongles d'un rouge-blanc & luisant ; la queue est horizontale comme celle des baleines, & elle a la forme d'une pelle à four. Les femelles ont deux mamelles plus ellyptiques que rondes, placées près de l'aisselle des bras : la peau est un cuir épais de six lignes sous le ventre, de neuf lignes sur le dos, & d'un pouce & demi sur la tête. La graisse est blanche & épaisse de deux ou trois pouces ; la chair est d'un rouge pâle & plus delicate que celle du veau. Les nègres Oualofes ou Jalofes appellent cet animal *Lereou*. Il vit d'herbes & se trouve à l'embouchure du fleuve Niger ».

On voit par cette description que le *lamantin* du Sénégal ne diffère, pour-ainsi-dire, en rien de celui de Cayenne.

Divers voyageurs parlent de *lamantins* qui paroissent devoir se rapporter à quelqu'une des espèces précédentes. « La tête du *lamantin* de l'isle Rodrigue ressèmble beaucoup, dit le Guat, à celle du cochon, excepté qu'elle n'a pas le groin si pointu. Les plus grands *lamantins* ont environ vingt pieds de long... Cet animal a le sang chaud, la peau noirâtre, fort rude & fort dure, avec quelques poils si clairs semés, qu'on ne les apperçoit qu'à peine ; les yeux petits & deux trous qu'il serre & qu'il ouvre, que l'on peut avec raison appeller *ses oreilles* ; comme il retire assez souvent la langue, qui n'est pas fort grande, plusieurs ont dit qu'il n'en avoit point ; il a des dents mâchelières ;... mais il n'a point de dents de devant, & ses gencives sont assez dures pour arracher & brouter l'herbe..... Je n'ai jamais vu qu'un petit avec la femelle ».

« Nous trouvions quelquefois, continue-t-il, trois ou quatre cents de ces animaux ensemble qui paissoient l'herbe au fond de l'eau ; ils étoient si peu effarouchés, que souvent nous les tâtions pour choisir le plus gras ; nous leur passions une corde à la queue pour les tirer hors de l'eau ; nous ne prenions pas les plus gros, parce qu'ils nous auroient donné trop de peine, & que d'ailleurs leur chair n'est pas si délicate que celle des petits... Nous n'avons pas remarqué que cet animal vienne jamais à terre ; je doute qu'il pût s'y trainer, & je ne crois pas qu'il soit amphibie ».

« Ce n'est pas seulement, dit Dampier, dans la rivière de Blewfield, qui prend son origine entre les rivières de Nicaragua & de Veragua, que j'ai vu des *manates* (*lamantins*) : j'en ai aussi vu dans la baye de Campêche, sur les côtes de Bocca del Drago, & de Bocca del oro, dans la rivière de Darien, & dans les petites isles méridionales de Cuba ; j'ai entendu dire qu'il s'en est trouvé quelques-uns au nord de la Jamaïque & en grande quantité dans la rivière de Surinam, qui est un pays fort bas ; j'en ai vu aussi à Mindanao & sur la côte de la Nouvelle Hollande ».

« Cet animal aime l'eau qui a un goût de sel, aussi se tient-il communément dans les rivières voisines de la mer ; c'est peut-être pour cette raison qu'on n'en voit pas dans les mers du sud,

où la côte est généralement haute, l'eau profonde tout proche de terre, les vagues grosses, si ce n'est dans la baie de Panama, où cependant il n'y en a point; mais les Indes occidentales étant, pour ainsi-dire, une grande baie composée de plusieurs petites, ont ordinairement des terres basses, où les eaux, sont peu profondes & fournissent une nourriture convenable au *lamantin*; on le trouve quelquefois dans l'eau salée, quelquefois aussi dans l'eau douce, mais jamais fort avant en mer ».

« Ceux qui sont à la mer & dans des lieux où il n'y a ni rivières ni bras de mer où ils puissent entrer, viennent néanmoins en vingt-quatre heures, une fois ou deux, à l'embouchure de la rivière d'eau-douce la plus voisine : ils ne viennent jamais à terre ni dans une eau si basse qu'ils ne puissent y nager; leur chair est saine & de très-bon goût; leur peau est aussi d'une grande utilité. Les *lamantins* & les tortues se trouvent ordinairement dans les mêmes endroits, & se nourrissent des mêmes herbes qui croissent sur les hauts fonds de la mer, à quelques pieds de profondeur sous l'eau & sur les rivages bas que couvre la marée ».

Le *lamantin* est le *manati* de Fernandez; *manati phocæ genus* de Clusius; *manatus* de Brisson; *manati* ou *manatte* par les François des îles; *pesce moulier* ou *poisson femme* des Portugais; la *vache marine* de plusieurs voyageurs; la *syrène* de quelques autres.

LAMPT, en Afrique, est le zébu, race de petits bœufs. *Voyez* Bœuf & Zébu.

Lancer, v. a. en terme de chasse, attaquer, faire bondir la bête & la mettre sur pied : on dit aussi, au substantif, le *lancé*, *être au lancé*; c'est entendre ou voir lancer la bête.

LANT, dans les parties septentrionales de l'Afrique, est le petit bœuf zébu. *Voyez* Zébu.

LAPIN (le) est d'une espèce différente de celle du lièvre, malgré les ressemblances tant intérieures qu'extérieures qui se trouvent entre ces deux animaux, puisqu'ils ne se mêlent pas ensemble ou que du moins il ne résulte rien de leur accouplement. La fécondité du *lapin* est encore plus grande que celle du lièvre, & ces animaux deviendroient bientôt les plus terribles fléaux des campagnes, si l'on n'avoit soin d'en prévenir la multiplication excessive.

Non-seulement le *lapin* s'accouple plus souvent & produit plus fréquemment & en plus grand nombre que le lièvre, mais il a aussi plus de sagacité & de ressources pour échapper à ses ennemis. Il se creuse un terrier où il habite en sûreté avec sa famille, où il élève ses petits, & d'où il ne les fait sortir que lorsqu'ils sont tout-à-fait élevés, tandis que les lièvres périssent en grand nombre dans le bas âge, & ont plus à souffrir alors que dans tout le reste de la vie.

Cet instinct qui porte les *lapins* à se creuser un terrier, est propre à l'individu sauvage, & ce qui prouve que c'est par sentiment qu'il travaille, c'est que le *lapin* clapier ou domestique ne se creuse point de terrier, parce qu'il n'a pas les mêmes inconvéniens à craindre, les mêmes dangers à courir que le *lapin* sauvage.

Ces animaux sont en état d'engendrer à cinq ou six mois. On assure qu'ils sont constans dans leurs amours; qu'ils s'attachent ordinairement à une seule femelle & ne la quittent pas. Elle est presque toujours en chaleur, ou du moins en état de recevoir le mâle. Elle porte trente ou trente-un jours, & produit quatre, cinq, six & quelquefois sept & huit petits. Elle a, comme la femelle du lièvre, une double matrice, & peut, par conséquent, mettre bas en deux temps; cependant, il paroit que les superfétations sont moins fréquentes dans cette espèce que dans celle du lièvre.

Quelques jours avant de mettre bas, les *lapines* se creusent un nouveau terrier, non pas en ligne droite, mais en zigzag; ce terrier se nomme *rabouillère*; au fond de ce terrier elles pratiquent une excavation, après quoi elles s'arrachent sous le ventre une assez grande quantité de poil dont elles font une espèce de lit pour recevoir leurs petits. Pendant les deux premiers jours, elles ne les quittent pas; elles ne sortent que lorsque le besoin les presse, & elles reviennent dès qu'elles ont pris de la nourriture. Dans ces premiers temps, elles mangent beaucoup & fort vite; elles soignent ainsi & allaitent leurs petits pendant plus de six semaines.

Jusqu'alors, le père ne les connoit point; il n'entre pas dans ce terrier qu'a creusé la mère; souvent même, quand elle en sort, elle en bouche l'entrée avec de la terre détrempée de son urine; mais quand ils commencent à venir au bord du trou & à manger du séneçon & d'autres herbes que la mère leur présente, le père semble alors les reconnoître, il les prend dans ses pattes; il leur lustre le poil; il leur lèche les yeux, & tous, les uns après les autres, ont également part à ses soins. Dans ce même temps, la mère lui fait beaucoup de caresses, & souvent devient pleine peu de jours après. La paternité paroit être fort respectée parmi ces animaux, & l'on remarque beaucoup de déférence & de subordination de la part de toute la famille pour son chef.

Les *lapins* vivent huit ou neuf ans, & se nourrissent d'herbes, de racines, de grains, de légumes, de fruits, de bayes, de feuilles & d'écorces des arbrisseaux & des arbres. Ils ont plus d'embonpoint que les lièvres; leur chair est aussi fort différente par la couleur & par le goût : celle des jeunes lapereaux est très-délicate, mais celle des vieux *lapins* est sèche & dure. Celle des *lapins* clapiers ou domestiques nourris à la maison, n'a pas le fumet aussi agréable que celle des *lapins* de garenne ou de campagne, à moins qu'on ne leur donne de bonne nourriture, & sur-tout beaucoup de genièvre.

Tous les *lapins* sauvages sont gris ; les clapiers, comme les autres animaux domestiques, varient pour la couleur ; il y en a de blancs, de noirs & de gris ; cette dernière couleur est cependant encore la couleur dominante.

Ces animaux, originaires des pays chauds, ne se trouvoient autrefois en Europe, que dans la Grèce & l'Espagne. Ils se sont depuis naturalisés dans des climats plus tempérés, comme en Italie, en France, en Allemagne ; mais dans les climats froids du Nord, on ne peut les élever que dans les maisons. Ils aiment, au contraire, le chaud excessif, & ils se trouvent dans toutes les parties méridionales de l'Asie & de l'Afrique. On en trouve aussi dans nos isles d'Amérique où ils ont été transportés d'Europe, & où ils ont très-bien réussi.

Le *lapin* a, comme le lièvre, la lèvre supérieure fendue jusqu'aux narines, les oreilles alongées, les jambes de derrière plus longues que celles de devant, la queue courte, &c. ; le dos, les lombes, le haut des côtés du corps & les flancs du *lapin* sauvage, ont une couleur noire mêlée de fauve, qui paroit grise lorsqu'on ne le regarde pas de près ; les poils les plus longs & les plus fermes sont en partie noirs & en partie de couleur cendrée ; quelques-uns ont du fauve à la pointe ; le duvet est aussi de couleur cendrée près de la racine, & fauve à l'extrémité : on voit les mêmes couleurs sur le sommet de la tête. Les yeux sont environnés d'une bande blanchâtre, qui s'étend en arrière jusqu'à l'oreille, & en avant jusqu'à la moustache ; les oreilles ont des teintes de jaune, de brun, de grisâtre ; l'extrémité est noirâtre ; les lèvres du dessous de la mâchoire inférieure, les aisselles, la partie supérieure de la poitrine, le ventre & la face intérieure des bras, des cuisses & des jambes sont blancs, avec quelques teintes de couleur cendrée. La face postérieure ou inférieure de la queue est blanche, l'autre est noire ; l'entre-deux des oreilles & la face supérieure ou antérieure du cou a une couleur fauve roussâtre ; la croupe & la face antérieure des cuisses ont une couleur grise mêlée de jaune : le reste du corps a des teintes de jaunâtre, de fauve, de roussâtre, de blanc & de gris.

Le *lapin* domestique est, pour l'ordinaire, plus grand que le sauvage.

Le *lapin* appellé *riche*, est en partie blanc & en partie de couleur d'ardoise plus ou moins foncée, ou de couleur brune-noirâtre.

Les *lapins d'Angora* ont le poil beaucoup plus long que les autres *lapins ;* il est ondoyant & frisé comme de la laine ; dans le temps de la mue, il se pelotonne, & il rend quelquefois l'animal très-difforme. Les couleurs varient comme celles des autres *lapins* domestiques.

Les *lapins* passent la meilleure partie de la journée dans un état de demi-sommeil ; le soir, ils sortent pour aller aux *gagnages*, (gazons ou champs qu'ils pâturent) & ils y employent une partie de la nuit. Alors, ils s'écartent quelquefois jusqu'à un demi-quart de lieue pour chercher la nourriture qui leur convient. Ils sortent ordinairement aussi une fois le jour, sur-tout lorsque le temps est serein, mais sans s'écarter beaucoup de leur retraite. Pendant l'été, les nuits étant courtes, ils sortent plus d'une fois par jour, sur-tout les lapereaux encore jeunes, les hazes pleines & celles qui allaitent.

S'il doit arriver un orage pendant la nuit, il est pressenti par les *lapins* ; ils l'annoncent par un empressement prématuré de sortir & de paître ; ils mangent alors avec une activité qui les rend distraits sur le danger, & on les approche très-aisément. Si quelque chose les oblige de rentrer au terrier, ils ressortent presqu'aussi-tôt. Ce pressentiment a pour eux l'effet du besoin le plus vif.

Ordinairement les *lapins* ne se laissent pas si aisément approcher sur le bord du terrier ; ils éprouvent l'inquiétude qui est une suite naturelle de la foiblesse. Cette inquiétude est toujours accompagnée du soin de s'avertir réciproquement. Le premier qui apperçoit frappe la terre & fait avec les pieds de derrière un bruit dont les terriers retentissent au loin. Alors, tout rentre précipitamment. Les vieilles femelles restent les dernières sur le trou, & frappent du pied sans relâche, jusqu'à ce que toute la famille soit rentrée.

La chasse du *lapin* se fait à l'affut ou à la battue ; comme celle du lièvre, excepté que le *lapin* ne se fait pas courir comme le lièvre, mais rentre au plus vite dans son terrier ; on emploie, pour l'y forcer, ou les bassets qui y pénètrent, ou mieux encore le furet, qui est spécialement destiné & dressé à cette chasse. *Voyez* FURET.

Le *lapin*, en latin, *cuniculus*, est le *lepus* ou *lepusculus hispanicus* de Gesner ; & dans M. Linneus, *lepus caudâ brevissimâ, pupillis rubris* ; phrase fautive, attendu qu'il n'y a que le *lapin* blanc domestique qui ait les yeux rouges.

LAPIN à longue queue. *Voyez* TOLAI.

LATAIACA, dans quelques provinces voisines de la Pologne, est le polatouche. *Voyez* POLATOUCHE.

LÈCHE-PATTE, nom donné à l'unau, espèce de paresseux. *Voyez* UNAU.

LEEM, lemnus, léming ; espèce de rat de Norwège. *Voyez* LÉMING.

LÉMING (le) a la figure d'une souris, mais la queue plus courte, le corps long d'environ cinq pouces, le poil fin & taché de diverses couleurs ; la partie antérieure de la tête, noire de même que le cou & les épaules, & la partie supérieure jaunâtre, le reste du corps roussâtre, marqué de quelques petites taches noires de différentes figures jusqu'à la queue qui n'a qu'un demi-pouce de longueur, & qui est couverte de poils jaunes-noirâtres ; l'ordre des taches, non plus que leur figure & leur grandeur, ne sont pas les mêmes dans tous les individus.

Il y a autour de la gueule plusieurs poils roides en forme de moustaches dont il y en a six de chaque côté beaucoup plus longs & plus roides que les autres ; l'ouverture de la gueule est petite ; la lèvre supérieure est fendue comme dans les écureuils ; il sort de la mâchoire supérieure deux longues dents incisives, aigues, un peu courbes, dont les racines pénètrent jusqu'à l'orbite des yeux, & il y a deux dents semblables dans la mâchoire inférieure, qui correspondent à celles du dessus. Les yeux sont petits & noirs, les oreilles couchées sur le dos, les jambes de devant très-courtes, les pieds armés de cinq ongles aigus & courbés, dont celui du milieu est très-long, & dont le cinquième est comme un petit pouce ou ergot situé quelquefois assez haut dans la jambe ; le ventre est blanchâtre tirant un peu sur le jaune.

Il paroît que cet animal est du nombre des ruminans. Malgré l'épaisseur de son corps & la petitesse de ses jambes, il ne laisse pas de courir assez vite ; il habite ordinairement les montagnes de Norwège & de Lapponnie, mais il en descend quelquefois en si grand nombre dans de certaines années & dans de certaines saisons, qu'on regarde leur arrivée comme un fléau terrible. Ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins, ruinent les champs, & ne laissent rien que ce qui est serré dans les maisons où ils n'entrent jamais. Ils aboient à-peu-près comme des petits chiens ; lorsqu'on les frappe avec un bâton, ils se jettent dessus & le tiennent si fort avec les dents, qu'ils se laissent enlever & transporter à quelque distance sans vouloir le quitter. Ils se creusent des trous sous terre & mangent des racines ; ils s'assemblent dans de certains temps & meurent, pour ainsi dire, tous ensemble ; ils sont très-courageux & se défendent contre les autres animaux.

On ne sait pas trop d'où ils viennent ; le peuple croit qu'ils tombent avec la pluie. Le mâle est ordinairement plus grand que la femelle & a aussi les taches noires plus grandes ; ils meurent en grand nombre au renouvellement des herbes ; ils vont aussi en troupes nombreuses sur l'eau dans le beau temps, mais s'il vient un coup de vent, ils sont tous submergés ; la multitude de ces animaux est si prodigieuse, que quand ils meurent, l'air en est infecté, & cela occasionne beaucoup de maladies ; il semble même qu'ils empoisonnent les plantes qu'ils ont rongées, car le pâturage fait alors mourir le bétail. La chair des *lemings* n'est pas bonne à manger, & leur peau, quoique d'un beau poil, ne peut servir à faire des fourrures, parce qu'elle a trop peu de consistance.

La principale demeure de ces rats *lemings* est, dit-on, (*ancienne Encyclopédie*) dans les montagnes de la Lapponnie ; ces montagnes sont toutes criblées des trous qu'ils y font pour se loger. Chacun a le sien, & quoiqu'ils ne vivent pas en communauté, ce n'est pas pourtant qu'ils soient farouches ; au contraire, ce sont des rats de société & d'ailleurs très-résolus, qui se défendent en mordant & aboyant ».

« Ce qu'il y a, continue-t-on, de plus remarquable dans ces animaux, ce sont leurs émigrations ; car en certains temps, ordinairement en dix ou vingt ans une fois, ils s'en vont en troupes nombreuses, & marchant par bandes de plusieurs nulliers, ils creusent des sentiers de la profondeur de deux doigts sur un demi-quart ou un quart d'aune de largeur. On voit même plusieurs de ces sentiers parallèles les uns aux autres, & dirigés en droite ligne, mais toujours à distance de plusieurs aunes. Chemin faisant, ils mangent les herbes & les racines qui sortent de terre, & font des petits en route, dont ils en portent un dans la gueule, un autre sur le dos, & abandonnent le surplus, s'il y en a. Ils prennent en descendant des montagnes, le chemin du golfe de Bothnie ; mais ordinairement ils sont dispersés & périssent avant d'y arriver ».

« Une autre singularité dans la manière dont ils font ce voyage, c'est que rien ne peut les obliger à se détourner de leur route qu'ils suivent toujours en droite ligne. Qu'ils rencontrent, par exemple, un homme, ils tâchent de lui passer entre les jambes, plutôt que de se déranger de leur chemin, ou ils se mettent sur les pieds de derrière & mordent la canne qu'on leur oppose. S'ils rencontrent une meule de foin, ils se font un chemin au travers à force de manger & de creuser, plutôt que d'en faire le tour ».

« Le peuple qui ne connoît point la demeure de ces animaux, s'est imaginé qu'ils tomboient des nues. Wormius a fait un ouvrage pour l'expliquer par des raisons probables ; mais avant que d'examiner comment il peut tomber des rats du ciel, il eût été bon de s'assurer s'il en tomboit effectivement. On ne croit plus présentement aux pluies de rats ni de grenouilles ; mais comme il y a des temps où les grenouilles paroissent en nombre dans différens pays, de même il y a des temps en Lapponnie, où les rats de Norwège descendent des montagnes, pour ainsi dire, par colonies ».

« Néanmoins, s'ils font dommage dans les champs & les prairies, leur présence ne laisse pas d'indemniser les habitans ; car, quand ils commencent à défiler dans les provinces septentrionales de la Suède, les habitans font ample capture d'ours, de renards, de martres, de goulus & d'hermines, parce que tous les animaux qui suivent nos rats pour en faire leur proie, s'exposent par-là eux-mêmes à devenir celle des hommes ».

« On a remarqué, dit Scheffer, que les *lemmers* (*lemings*) ne paroissent pas tous les ans, mais en certains temps à l'improviste & en si grande quantité qu'ils se répandent par-tout & couvrent toute la terre. Ces petites bêtes, bien loin d'avoir peur & de s'enfuir quand elles entendent marcher les passans, sont, au contraire, hardies & cou-

rageuses, vont au-devant de ceux qui les attaquent, crient & jappent presque comme des petits chiens : si on les veut battre, elles ne se soucient ni des bâtons ni des hallebardes, sautant & s'élançant contre ceux qui les frappent, s'attachant & mordant en colère les bâtons de ceux qui veulent les tuer. Quelquefois ils se font la guerre, se partageant comme en deux armées le long des lacs & des prés; & les hermines & les renards survenant, terminent cette grande guerre en croquant également les deux partis ».

Le *leming* est le *mus norwagicus*, du mus. Worm; *lemner ou lemnus*, d'Olaus; *lemnus*, de Linné.

LEOCROCOTTE, métis ou monstre, né, suivant Pline, de l'accouplement d'une hyène mâle & d'une lionne.

Parmi les traits que le Naturaliste romain attribue au *leocrocotte*, il en est d'incohérens, comme de dire qu'il a *la croupe du cerf*, & d'autres évidemment outrés ou controuvés, comme, *que sa dent est aussi tranchante qu'un rasoir*, & même qu'il n'a proprement *qu'une dent qui règne comme un os continu, tout autour de sa mâchoire.* Pour le reste des caractères, ils peuvent convenir à un animal, supposé né d'un tel mélange & même la faculté de contrefaire différentes voix & entre autres celles des hommes, offre un rapport réel avec l'hyène.

Quant à l'existence de ce *leocrocotte*, ou métis de la lionne & de l'hyène, il paroît aussi peu sûr de l'admettre comme positive, qu'il seroit inconséquent de la nier comme impossible : nous ne connoissons point assez les limites réelles qui séparent les espèces, ou plutôt, nous n'avons pas la juste mesure des intervalles au-delà desquels la Nature rejette leur alliance, pour assurer que celle de l'hyène & du lion ne puisse absolument avoir lieu. Il paroît que la possibilité de ces unions est marquée & circonscrite dans ce que nous appellerons les *familles* des animaux, (*Voyez* l'article QUADRUPÈDES) formées d'un ensemble ou groupe plus ou moins nombreux, d'espèces, qui par les ressemblances extérieures & intérieures de conformation, & par celle d'instinct, semblent n'être que diverses empreintes tirées d'un même moule, ou plusieurs copies d'un même dessein sur différentes échelles; c'est ainsi que nous voyons dans la famille des solipèdes ou quadrupèdes à sabot unique & solide au pied, l'espèce du cheval produire avec celle de l'âne, & vraisemblablement l'une ou l'autre, & peut-être toutes deux produiroient avec le czigitai & le zèbre. Ainsi, encore dans la famille des quadrupèdes fissipèdes à cornes permanentes, l'espèce du bélier produit avec celle de la chèvre, & peut-être l'une ou l'autre produiroit avec les gazelles, dont, suivant toute apparence, la plupart des espèces pourroient aussi produire entr'elles.

Il est vrai que les rapprochemens procurés par la domesticité, paroissent nécessaires pour amener ces alliances, & que la nature, fière de conserver la ligne directe & de perpétuer ses générations pures, ne permet & ne fomente que très-rarement ces unions étrangères; néanmoins quelques circonstances peuvent suppléer là-dessus aux rencontres de la domesticité : la solitude & l'abandon du désert peuvent rendre amis l'un de l'autre deux êtres qui, hors cette rencontre, se feroient fuis : c'est ainsi que, suivant les anciens, les animaux épars dans les déserts brûlans de l'Afrique, amenés par la soif au bord des fontaines, si rares dans ces sables, s'y joignoient, suivant les rencontres, & quoique de nature diverse, pressés par les feux du climat & par ceux de l'amour.

Quant au nom de *leocrocotte*, c'est ainsi qu'il doit s'écrire, & non pas *leocrocrotte*, comme on lit dans l'ancienne Encyclopédie, ce nom étant composé de *leo* & de *crocotta*, terme dont Pline se sert ailleurs pour désigner une autre génération métive, savoir celle de la chienne & du loup. *Voyez* la fin de l'article CHIEN.

LÉOPARD (le), est un animal carnassier & sanguinaire, un peu plus grand que l'once, mais beaucoup moins que la panthère, n'ayant guère plus de quatre pieds de longueur, & sa queue deux pieds ou deux pieds & demi; le fond du poil sur le dos & les côtés du corps est d'une couleur fauve, plus ou moins foncée, le dessous du ventre est blanchâtre; les taches sont en anneaux ou en roses; mais ces anneaux sont beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once, & la plûpart sont composées de quatre ou cinq petites taches pleines. Il y a aussi de ces taches pleines disposées irrégulièrement.

L'espèce du *léopard* paroît être sujette à plus de variétés que celles de la panthère & de l'once. Le fond du poil est d'un fauve plus ou moins foncé, les taches sont plus ou moins fortement exprimées dans les uns que dans les autres. Cet animal a les mêmes mœurs que la panthère; le naturel aussi féroce, & il ne paroît pas qu'on l'ait apprivoisé comme l'once, ni que les nègres du Sénégal ou de Guinée, où il est très-commun, s'en soient jamais servis pour la chasse. Sa peau, que les marchands fourreurs appellent improprement *peau de tigre*, est plus belle & plus chère que celle de la panthère & de l'once. *Voyez* PANTHÈRE.

Le *léopard* est plus cruel & plus sanguinaire que le lion; c'est l'idée qu'en donne le voyageur le Maire, en l'indiquant sous le nom de *tigre*. « Le tigre du Sénégal, dit-il, est plus furieux que le lion; sa hauteur est à-peu-près de celle d'un lévrier; il attaque indifféremment les hommes & les bêtes. Les nègres le tuent avec leurs zagaies & leurs flèches, afin d'en avoir la peau; quelque percé qu'il soit de leurs coups, il se défend tant qu'il a un reste de vie, & il tue toujours quelques-uns des chasseurs ».

C'est

C'est encore ainsi que le dépeint Desmarchais : « Le *léopard* de Guinée, dit ce voyageur, est d'ordinaire de la hauteur & de la grosseur d'un gros chien de boucher; il est féroce, sauvage, & incapable d'être apprivoisé; il se jette avec furie sur toutes sortes d'animaux, même sur les hommes, ce que ne font pas les lions & les tigres de cette côte de Guinée, à moins qu'ils ne soient extrêmement pressés de la faim. Il a quelque chose du lion & quelque chose du grand chat sauvage; sa peau est toute mouchetée de taches rondes, noires, de différentes teintes sur un fond grisâtre; il a la tête médiocrement grosse, le museau court, la gueule large, bien armée de dents, dont les femmes du pays se font des colliers. Il a la langue pour le moins aussi rude que celle du lion. Ses yeux sont vifs & dans un mouvement continuel, son regard cruel; il ne respire que le carnage: ses oreilles rondes & assez courtes sont toujours droites; il a le cou gros & court, les cuisses épaisses, les pieds larges, cinq doigts à ceux de devant & quatre à ceux de derrière, les uns & les autres armés de griffes fortes, aigues & tranchantes; il les ferme comme les doigts de la main, & lâche rarement sa proie qu'il déchire avec les ongles autant qu'avec les dents; quoiqu'il soit fort carnassier & qu'il mange beaucoup, il est toujours maigre; il peuple beaucoup, mais il a pour ennemi le tigre qui, étant plus fort & plus alerte, en détruit un grand nombre. Les Nègres le prennent comme le lion, dans des fosses profondes recouvertes de roseaux & d'un peu de terre sur laquelle ils mettent quelques bêtes mortes pour appât ».

L'*engoi* de Congo, & l'*antamba* de Madagascar, sont probablement le même animal que le *léopard*.

LEOPARDUS, des Écrivains latins modernes, est la panthère & non le léopard. *Voyez* PANTHÈRE.

LÉROT (le) forme une petite espèce au-dessous de celle du loir, mais qui est encore plus nombreuse & plus généralement répandue. Le *lérot* n'est pas si gros que le rat; il a la queue couverte de poils très-courts avec un bouquet de poils longs à l'extrêmité, & il diffère encore du loir & du muscardin, par les marques noires qu'il a près des yeux, & parce qu'il a la gorge & le ventre d'un plus beau blanc.

Il habite nos jardins & se trouve même quelquefois dans les maisons. Il se niche dans les trous des murailles; il court sur les arbres en espalier, choisit les meilleurs fruits & les entame tous dans le temps qu'ils commencent à mûrir; il semble aimer les pêches de préférence, & si l'on veut en conserver, il faut avoir grand soin de détruire les *lérots*.

Ces animaux grimpent aussi sur les poiriers, les abricotiers, les pruniers, & si les fruits doux leur manquent, ils mangent des amandes, des noisettes, des noix & même des graines légumineuses; ils en transportent en grande quantité dans leurs retraites qu'ils pratiquent en terre, sur-tout dans les jardins soignés, ou dans les anciens vergers.

On les trouve souvent dans de vieux arbres creux. Ils se font un lit d'herbes, de mousse & de feuilles. Le froid les engourdit & la chaleur les ranime. On en trouve quelquefois huit ou dix dans le même lieu, tous engourdis, tous resserrés en boule, au milieu de leurs provisions de noix & de noisettes.

Ils s'accouplent au printemps, produisent en été, & font cinq ou six petits qui croissent promptement, mais qui cependant ne produisent eux-mêmes que dans l'année suivante. Leur chair n'est pas mangeable comme celle du loir; ils ont même la mauvaise odeur du rat domestique, au lieu que le loir ne sent rien: ils ne deviennent pas aussi gras, & manquent des feuillets graisseux qui se trouvent dans le loir & qui enveloppent la masse entière de ses intestins.

On trouve des *lérots* dans tous les climats tempérés de l'Europe, & jusqu'en Pologne & en Prusse, mais il ne paroît pas qu'il y en ait en Suède ni dans les autres pays septentrionaux.

Le *lérot* est le *mus avellanarum major*, de Gesner & de Ray; le *loir* des mémoires pour servir à l'histoire des animaux.

LETAGA, en Moscovie, est l'écureuil volant ou polatouche. *Voyez* POLATOUCHE.

LEVRIER, nom de la race des chiens les plus légers, & dont les proportions sont les plus fines & les plus sveltes; pour le reste de la description du *levrier* & les qualités particulières de cette race, *voyez* l'article du CHIEN.

LÉZARDS ÉCAILLEUX, nom sous lequel on trouve le pangolin & le phatagin désignés dans plusieurs Auteurs. *Voyez* PANGOLIN & PHATAGIN.

LLAMA, qu'on prononce *lliama*, les deux *ll* mouillées, est aux Indes espagnoles le nom du lama. *Voyez* LAMA.

LICAMA, des Caffres, est le bubale. *Voyez* ce mot.

LICE, est pour les chasseurs une chienne courante dont on tire race; le mot *lice* dans le sens où s'en est servi la Fontaine, paroit désigner plus génériquement une grosse chienne pleine; *une lice étant sur son terme*. Fab. VII. Liv. II.

LICORNE. La *licorne* de mer est, comme on peut le voir à l'article *narwhal*, un grand animal marin du genre des cétacés; mais les anciens Naturalistes ont beaucoup parlé d'une *licorne* de terre, quadrupède d'Afrique & d'Éthiopie, de la taille d'un cheval, & qui doit porter une corne unique posée au milieu du front. Cet animal est absolument inconnu des Zoologistes modernes, & après les immenses recherches que l'on a faites

sur les quadrupèdes, on peut bien le croire fabuleux, vû sur-tout les traits de fable dont les Anciens avoient tissu son histoire.

Les *cornes de licorne* qu'on montre en différens endroits, sont des cornes d'animaux connus, & spécialement la grande défense du narwhal, ou même des ivoires tournés.

L'animal d'Arabie, nommé *camphur* dans l'ancienne Encyclopédie, qui, dit-on, sous cet article, *est une espece d'âne sauvage portant une corne au milieu du front*; & le *brehis* de Madagascar, du même ouvrage, grand comme une chèvre, avec *une corne sur le front*, seroient chacun une sorte de *licorne*, mais qui paroît tout aussi fabuleuse que la *licorne* des anciens.

Entre ces derniers, Aristote, en parlant de l'*orix*, lui place une corne au milieu du front; mais Aristote n'avoit point vu l'orix, & il paroit que le véritable animal désigné par les Grecs sous ce nom, est une gazelle, laquelle, comme toutes les autres, porte deux cornes.

Et quant à l'*Eale* de Pline, grand animal aussi fort que l'hippopotame, dit ce Naturaliste, & qui combat l'éléphant à l'aide de *deux cornes mobiles* dont il est armé; quoique cette mobilité des cornes ne soit exactement vraie d'aucun animal, il semble cependant qu'on peut reconnoitre à ces traits le rhinoceros d'Afrique qui porte deux cornes, moins immobiles en effet que celles de tous les autres animaux, puisqu'elles ne prennent point naissance dans l'os du front, mais résultent d'un paquet de fibres de la même nature que les poils & seulement implantées profondément dans la peau. *Voyez* l'article du RHINOCÉROS.

LICORNE DE MER. *Voyez* NARWHAL.

LIDMÉE. On a désigné sous ce nom une race de grande taille dans l'espèce de la gazelle antilope. *Voyez* ANTILOPE.

LIÈVRE (le) est le gibier le plus commun dans nos campagnes, & la proie la plus ordinaire des chasseurs. Aussi semble-t-il savoir combien il a d'ennemis : toujours en crainte, à tout moment en transes, ce tremblant animal ne fait que fuir, prend, la plupart du temps, sa peur pour le danger, & n'ose presque, en plein jour, se montrer dans les champs. Il passe la plus grande partie du jour au gite, où il dort, mais d'un sommeil léger & tenant les yeux ouverts; il ne paroit vivre & respirer que la nuit. C'est alors que ces animaux prennent leur nourriture, qu'ils jouent entr'eux, qu'ils s'accouplent; mais au moindre mouvement, au bruit d'une feuille qui tombe, tous fuient, & chacun fuit d'un côté différent.

Ils se nourrissent d'herbes, de racines, de feuilles, de fruits, de grains, & préfèrent les plantes dont la sève est laiteuse; ils rongent l'écorce des arbres pendant l'hiver, excepté l'aune & le tilleul auxquels ils ne touchent pas. Leur voix, qu'ils ne font entendre que lorsqu'on les saisit ou qu'on les blesse, n'est point un cri aigre, mais une voix assez forte dont le son est presque semblable à celui de la voix humaine. Dans le premier âge, on les apprivoise aisément; ils sont doux, deviennent même caressans & sont susceptibles d'une sorte d'éducation; mais ils ne s'attachent jamais assez pour devenir animaux domestiques.

Les *lièvres* n'ont pas de cils aux paupières, & paroissent avoir la vue mauvaise, mais ils ont, comme par dédommagement, l'ouie très-fine & l'oreille d'une grandeur démesurée, relativement à celle de leur corps. Ils remuent ces longues oreilles avec une extrême facilité, & s'en servent comme de gouvernail pour se diriger dans leur course. Ils ont les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière; aussi courent-ils plus facilement en montant qu'en descendant, & lorsqu'ils sont poursuivis, commencent-ils toujours par gagner la montagne. Leur mouvement dans la course est une espèce de galop, une suite de sauts très-pressés & très-pressés; ils marchent sans faire aucun bruit, parce qu'ils ont les pieds couverts & garnis de poils, même par-dessous; ils sont peut-être aussi les seuls animaux qui aient des poils dans la bouche.

Les *lièvres* multiplient beaucoup; ils sont en état d'engendrer en tout temps, & dès la première année de leur vie. Les femelles ne portent que trente ou trente-un jours, & dès qu'elles ont mis bas, elles reçoivent le mâle; elles le reçoivent aussi lorsqu'elles sont pleines, & par la conformation particulière de leurs parties génitales, il y a souvent superfétation, car le vagin & le corps de la matrice sont continus, & il n'y a point d'orifice ni de col de matrice comme dans les autres animaux; mais les cornes de la matrice ont chacun un orifice qui déborde dans le vagin & qui se dilate dans l'accouchement; ainsi ces deux cornes sont deux matrices distinctes, séparées, & qui peuvent agir indépendamment l'une de l'autre, ensorte que les femelles dans cette espèce peuvent concevoir & acconcher en différens temps par chacune de ces matrices. Ces femelles peuvent donc être en chaleur & pleines en tout temps. Aussi sont-elles également lascives & fécondes, & par une autre singularité de leur conformation, il est souvent difficile de distinguer extérieurement & au premier coup d'œil le mâle de la femelle, ce qui a fait dire que dans les *lièvres* il y avoit beaucoup d'hermaphrodites, & que les mâles produisoient quelquefois des petits comme les femelles, ce qui est une fable & une absurdité.

Les petits *levrauts* ont les yeux ouverts en naissant; la mère les allaite pendant vingt jours, après quoi ils s'en séparent & trouvent eux-mêmes leur nourriture; ils ne s'écartent pas beaucoup les uns des autres ni du lieu où ils sont nés; cependant ils vivent solitairement & se forment chacun un gite à une petite distance,

comme de soixante ou quatre-vingt pas. La plupart ont, au sommet de la tête, une petite marque blanche que l'on appelle l'*étoile*, qui ordinairement disparoît à la première mue, mais quelquefois reste jusques dans l'âge avancé. Ils prennent presque tout leur accroissement en un an. Ainsi, la durée de leur vie n'est que de sept ou huit ans au plus. On prétend seulement que les mâles vivent plus long-temps que les femelles.

En général, le *lièvre* ne manque pas d'instinct pour sa propre conservation, ni de sagacité pour échapper à ses ennemis. Il se forme un *gîte*, & pour cela il choisit en hiver les lieux exposés au midi, & en été, il se loge au Nord. En plein champ, il se cache entre des mottes qui sont de la couleur de son poil. On en a vu qui, étant chassés, passoient les étangs à la nage & alloient se cacher au milieu des joncs; d'autres qui fatigués, en supposoient un autre, & se mettoient en son gîte; d'autres enfin, traverser à plusieurs reprises les étangs ou des rivières, se refugier dans les bergeries, se mêler parmi le bétail dans les champs, se cacher en terre ou dans des trous de vieilles murailles en ruines.

Mais ce sont-là sans doute les plus grands efforts de leur instinct, car leurs ruses ordinaires sont moins fines & moins recherchées. Ils se contentent, lorsqu'ils sont lancés & poursuivis, de courir rapidement, & ensuite de tourner & retourner sur leurs pas; ils ne dirigent pas leur course contre le vent, mais du côté opposé; les femelles ne s'éloignent pas tant que les mâles & tournoient davantage. En général, tous les *lièvres* qui sont nés dans le lieu même où on les chasse, ne s'en écartent guère; ils reviennent au gîte, & si on les chasse deux jours de suite, ils font le lendemain les mêmes tours & détours qu'ils ont fait la veille. Lorsqu'un *lièvre* va droit & s'éloigne beaucoup du lieu où il a été lancé, c'est une preuve qu'il est étranger & qu'il n'étoit en ce lieu qu'en passant.

Il vient en effet dans le temps le plus marqué du rut, qui est aux mois de janvier, février & mars des lièvres mâles, qui, manquant de femelles dans leur pays, font plusieurs lieues pour en trouver; mais dès que ces lièvres voyageurs sont lancés par les chiens, ils regagnent leur contrée & ne reviennent plus. Les femelles ne font point de ces excursions; elles sont plus grosses que les mâles, & cependant elles ont moins de force & d'agilité & plus de timidité; car elles n'attendent pas au gîte les chiens de si près que les mâles, & elles multiplient davantage leurs ruses & leurs détours: elles sont aussi plus délicates & plus susceptibles des impressions de l'air; elles craignent l'eau & la rosée; au lieu que parmi les mâles, il s'en trouve plusieurs qu'on appelle *lièvres ladres*, qui cherchent les eaux, & se font chasser dans les étangs, les marais & autres lieux fangeux.

Ces *lièvres* ladres ont la chair de fort mauvais goût, & en général tous les *lièvres* qui habitent les plaines basses ou les vallées, ont la chair insipide & blanchâtre, au lieu que dans les pays de plaines élevées ou de plaines en montagnes, où le serpolet & les autres herbes fines abondent, les levrauts & même les vieux *lièvres* sont excellens au goût. On remarque encore que ceux qui habitent les fonds des bois dans ces mêmes pays, ne sont pas, à beaucoup près, aussi bons que ceux qui en habitent les lisières, ou qui se tiennent dans les champs & dans les vignes, & que les femelles ont généralement la chair plus délicate que les mâles. La chair de ceux qu'on nourrit à la maison, est toujours de mauvais goût.

Les Orientaux font peu d'estime du *lièvre*, mais les Grecs & les Romains en faisoient autant & plus de cas que nous, & le regardoient comme le plus délicat des quadrupèdes. En effet, sa chair est excellente, son sang même est bon à manger, & c'est le plus doux de tous les sangs. La graisse n'a aucune part à la délicatesse de la chair, car le *lièvre* ne devient jamais gras tant qu'il est à la campagne en liberté, & cependant il meurt souvent de trop de graisse lorsqu'on les nourrit à la maison.

La nature du terroir influe sur ces animaux plus sensiblement que sur aucun autre. Les *lièvres* de montagne sont plus grands, plus gros, plus bruns sur le corps & plus blancs sous le cou que les *lièvres* de plaine, qui sont petits & presque rouges. Dans les hautes montagnes & dans les pays du Nord, ils deviennent blancs pendant l'hiver, & reprennent en été leur couleur ordinaire. Il y en a même qui restent toujours blancs & ce sont peut-être les plus vieux. Les *lièvres* des pays chauds sont aussi plus petits que ceux des pays tempérés & septentrionaux. L'espèce en est généralement répandue, à l'exception de l'Amérique méridionale & des pays situés sous la zone torride. Ils sont cependant moins communs en Orient qu'en Europe, & ceux de l'Amérique septentrionale paroissent être d'une espèce différente. On assure que les *lièvres* des Pyrénées se creusent souvent des terriers comme les lapins.

La chasse du *lièvre* est amusante, & se fait sans appareil & sans dépense. On va le matin & le soir au coin du bois, attendre le *lièvre* à sa rentrée ou à sa sortie, ce qui s'appelle *chasser à l'affût*; on le cherche pendant le jour dans les endroits où il se gîte. Lorsqu'il y a de la fraîcheur dans l'air par un soleil brillant, & que le *lièvre* vient de se gîter après avoir couru, la vapeur de son corps forme une petite fumée que les chasseurs apperçoivent de fort loin, sur-tout si leurs yeux sont exercés à cette espèce d'observation. Le *lièvre* se laisse ordinairement approcher de très-près, sur-tout si l'on ne fait pas semblant de le regarder, & si, au lieu d'aller directement à lui, on tourne obliquement pour l'approcher. Il craint

les chiens plus que les hommes, & lorsqu'il sent ou qu'il entend un chien, il part de plus loin: quoiqu'il courre plus vite que les chiens, comme il ne fait pas une route droite, qu'il tourne & retourne autour de l'endroit où il a été lancé, les lévriers, qui le chassent à la vue plutôt qu'à l'odorat, lui coupent le chemin, le saisissent & le tuent.

Il se tient volontiers en été dans les champs, en automne dans les vignes, en hiver dans les buissons & dans les bois; & l'on peut, en tout temps, sans le tirer, le forcer à la course avec des chiens courans; on peut aussi le faire prendre par des oiseaux de proie. Les ducs, les buses, les aigles, les renards, les loups, les hommes lui font également la guerre; il a tant d'ennemis, qu'il ne leur échappe que par hasard, & il est bien rare qu'ils le laissent jouir du petit nombre de jours que la nature lui a comptés.

Tous les temps ne sont pas également propres pour la chasse du *lièvre*. Les vents de nord, de sud & de sud-est, & les trop grands vents, quels qu'ils soient, les temps surchargés de gros nuages froids, les grandes pluies, les dégels, les jours trop chauds, & ceux où il tombe de la grêle, empêchent les chiens de bien chasser; les vents d'est & de sud-ouest, les temps frais & doux, les terroirs plus humides que secs, les lieux fourrés où le *lièvre* touche de son corps, sont au contraire avantageux aux chiens, & la chasse est tout-à-fait belle, quand la terre est fraiche, l'air doux, & qu'il ne fait ni vent, ni poussière ni soleil.

Il est d'un très-grand avantage à un chasseur de connoître si le *lièvre* qu'il quête est mâle ou femelle, s'il est du pays ou étranger; de bois ou de plaine; le chasseur doit aussi apprendre à reconnoître son *lièvre* dans le cours de la chasse. Toutes ces connoissances sont essentielles pour empêcher le *défaut* ou redresser la *voie*, pour faire *garder le change* (*Voyez* le mot *CHANGE*) aux chiens, pour se précautionner contre les ruses de l'animal; en un mot pour chasser avec succès.

On distingue le *lièvre* mâle de la femelle par son *repaire* ou ses *crottes*, qui sont petites, sèches & pointues en forme d'aiguillon; au lieu que celle de la *hase* ou femelle sont rondes, beaucoup plus grosses, moins sèches & bien moulées. Le *bouquin* (mâle adulte ou vieux) a aussi plus de jambe & de talon que la hase; il a le pied beaucoup plus court, plus serré & plus pointu. En marchant d'assurance, il appuie plus de la pince que du talon. Ses ongles sont gros, courts & usés, mais toujours extrêmement serrés & enfoncés. La hase, au contraire, a le talon étroit, le pied long, garni de poil, & appuie plus du talon que de la pince, ses ongles menus & pointus s'écartent les uns des autres & entrent peu dans la terre.

On connoît encore le mâle par ses ruses dans les chemins & aux croisières des sentiers; il cherche presque toujours les grands pays & les lieux découverts. A la sortie du gîte, & mieux encore au gîte, on remarque qu'il a les épaules rouges avec quelques poils longs, la tête courte, la barbe longue, les oreilles courtes, larges & parsemées de blanc, la queue longue & fort blanche; il attend les chiens de près, parce qu'il se sent alerte & vigoureux; quand il part du gîte, s'il lève une oreille & couche l'autre, sans fuir de vitesse, retroussant la queue sur l'échine, c'est signe d'un fort & rusé *lièvre*.

La haze a la tête longue & étroite, le poil de dessus le dos d'un gris brun, la queue étroite & moins blanche que le mâle; dans son gîte, elle s'amuse à couper tout ce qui l'environne; elle passe & repasse par les mêmes endroits, & se fait ordinairement prendre tout près de son gîte, à moins qu'elle ne soit lancée près de ses *levrauts*, ce qui peut occasionner une fuite.

On connoît qu'un *lièvre* est du pays, lorsqu'il ne fait que battre son canton, & ne s'en éloigne pas; au lieu qu'un *lièvre* étranger, dès qu'il est lancé, perce droit en avant, comme nous l'avons dit, & s'en retourne d'où il étoit venu: c'est donc en avant qu'il le faut rechercher. Il y a néanmoins de ces *lièvres* étrangers qui se gîtent quelquefois au bois, & qui se font relancer deux ou trois fois sans vouloir quitter le fort; comme il y a aussi des bouquins qui, quoiqu'originaires du canton, percent droit en avant, s'ils sont vivement poursuivis, & tiennent le pays qu'ils aoront découvert en allant faire l'amour.

Les *lièvres* ladres font toutes leurs ruses dans les eaux, à la queue des étangs où ils gîtent ordinairement. Ils se sauvent en se relaissant dans le milieu des rivières ou des étangs, en passant & repassant plusieurs fois une même eau, & y demeurant à la fin dans quelque touffe de joncs ou dans la tête de quelque vieil aulne ou saule creux.

Le *lièvre* de bois ne perce jamais en avant, mais il revient toujours au bois où il a été lancé, & s'y laisse prendre, excepté dans les temps pluvieux, car alors il ne s'y fait pas battre; il en longe seulement les chemins, & s'il feint d'y entrer, c'est pour en sortir sur le champ.

Le *lièvre* de plaine, au contraire, tient peu le bois, & lorsqu'il y entre, il ne fait que le traverser & en sort aussi-tôt.

On connoit qu'un *lièvre* commence à se rendre, par ses *allures* qui sont *courtes* & *déréglées*; il n'appuie alors que du talon; le pied lui élargit alors extraordinairement; les deux doigts du pied de devant se tournent en dehors l'un sur l'autre en forme de croissant; il a les oreilles basses & fort écartées; il est efflanqué, & il porte, comme on dit, *la hotte*; il raccourcit ses *randonnées*; il n'a plus la force de sauter: il donne dans les jambes des chevaux des chasseurs sans avoir peur; il ne s'éloigne pas plus vite à l'ap-

proche des chiens, & ne s'étonne plus du bruit. A tout cela, l'on reconnoit qu'il est aux *abois*, & ne peut plus échapper, vu la vigueur que gardent encore les chiens.

On peut chasser le *lièvre* trois fois la semaine, pour peu que le temps soit passable; si ce n'est dans les mois de janvier & de février, où l'on ne peut guère faire cette chasse que deux fois, parce que les *lièvres* sont alors extrêmement vigoureux.

Le *lièvre* s'appelle en latin *lepus*, & ce nom lui a été conservé par le plus grand nombre des Zoologistes; mais chez les Auteurs de méthodes, où un être n'est jamais ce qu'il est en lui-même, mais doit toujours se classer suivant une raison abstraite & hypothétique, ce n'est pas assez que le *lièvre* soit le *lièvre*, *lepus*; ce sera *lepus caudâ abruptâ pupillis atris*, Linnée; & cela, parce qu'il y aura d'autres *lièvres*, comme le *lapin*, qui pourtant n'est pas un *lièvre*. J'aime mieux la phrase de Klein qui du moins offre une idée riante: *lepus vulgaris cinereus, cujus venatio animum exhilarat*.

Lièvre-sauteur; c'est ainsi qu'on appelle, au cap de Bonne-Espérance, la grande gerboise. *Voyez* Gerboise. (grande).

Limier, s. m.; outre ce que l'on peut voir touchant l'espèce du *chien limier*, à l'article du *chien*, nous devons dire ici que le *limier* est, pour ainsi dire, le meilleur ami & le premier confident du veneur; c'est le *limier* qui va avec lui découvrir, détourner la bête en grand silence, & qui, lorsque le moment est venu, doit la lancer.

Aussi, emploie-t-on tout l'art de la vènerie pour l'éducation du *limier*; on le mène jeune avec un autre *limier* plus âgé & déja instruit; on choisit pour cela les plus beaux jours de chasse & ceux où l'odorat marque davantage; on l'accoutume à démêler & à suivre la voie du cerf, en passant par-dessus toutes les autres, & en les lui faisant quitter, lorsqu'il se méprend; sur-tout, on doit observer de le traiter avec douceur, parce qu'il faut qu'il aime son veneur & fasse tout d'intelligence avec lui. Tels sont les élémens de cette éducation; de plus grands détails seroient l'objet d'un traité de chasse, & passent les bornes d'un livre d'Histoire Naturelle.

LION (le) est le plus fort, le plus fier, le plus terrible de tous les animaux. Il a la figure imposante, le regard assuré, la démarche altière, la voix terrible, la taille si bien prise & si bien proportionnée, que son corps paroit être le modèle de la force jointe à l'agilité. Aussi solide que nerveux, n'étant chargé ni de chair ni de graisse, & ne contenant rien de surabondant, il est tout nerfs & muscles. Cette grande force musculaire se marque au dehors par les sauts & les bonds prodigieux que le *lion* fait aisément, par le mouvement brusque de sa queue qui est assez fort pour terrasser un homme, par la facilité avec laquelle il fait mouvoir la peau de sa face, & sur-tout celle de son front, & enfin par la faculté qu'il a de remuer sa crinière, laquelle, non-seulement se hérisse, mais se meut & s'agite en tout sens, lorsqu'il est en colère.

Cette crinière du *lion* est un long poil qui couvre toutes les parties antérieures de son corps, & qui devient toujours plus long à mesure qu'il avance en âge. Son rugissement est une espèce de grondement d'un ton grave, mêlé d'un frémissement plus aigu; il est si fort, que quand il se fait entendre, par échos, la nuit dans les déserts, il ressemble au bruit du tonnerre; il rugit cinq ou six fois par jour, & plus souvent lorsqu'il doit tomber de la pluie.

Quand il est en colère, il a un autre cri qui est court & réitéré subitement; ce cri est encore plus terrible que le rugissement; alors il se bat les flancs de sa queue, il en bat la terre; il agite sa crinière; fait mouvoir la peau de sa face, remue ses gros sourcils, montre des dents menaçantes, & tire une langue armée de pointes si dures, qu'elle suffit seule pour écorcher la peau & entamer la chair, sans le secours des dents ni des ongles, qui sont, après les dents, ses armes les plus cruelles. Il est beaucoup plus fort par la tête, les mâchoires & les jambes de devant, que par les parties postérieures du corps; il voit la nuit comme les chats; il ne dort pas long-temps & s'éveille aisément; mais c'est mal-à-propos qu'un a prétendu qu'il dormoit les yeux ouverts.

On croit que le *lion* n'a pas l'odorat aussi parfait, ni les yeux aussi bons que la plupart des autres animaux de proie. On a remarqué que la grande lumière du soleil paroit l'incommoder; qu'il marche rarement dans le milieu du jour; que c'est pendant la nuit qu'il fait toutes ses courses; que quand il voit des feux allumés autour des troupeaux, il n'en approche guère. On a observé qu'il n'évente pas de loin l'odeur des autres animaux; qu'il ne les chasse qu'à vue & non pas en les suivant à la piste. Lorsqu'il a faim, il attaque de face tous les animaux qui se présentent; mais comme tous cherchent à éviter sa rencontre, il est souvent obligé de se cacher & de les attendre au passage; il se tapit sur le ventre, dans un endroit fourré, d'où il s'élance avec tant de force, qu'il les saisit souvent du premier bond.

Dans les déserts & les forêts, sa nourriture la plus ordinaire sont les gazelles & les singes, quoiqu'il ne prenne ceux-ci que lorsqu'ils sont à terre, car il ne grimpe pas sur les arbres; il mange beaucoup à-la-fois, & se remplit pour deux ou trois jours; il a les dents si fortes qu'il, brise aisément les os & les avale avec la chair. On prétend qu'il supporte long-temps la faim; mais il supporte moins patiemment la soif, & boit toutes les fois qu'il peut trouver de l'eau.

Il prend l'eau en lapant comme un chien; mais au lieu que la langue du chien se courbe en-dessus pour laper, celle du *lion* se courbe en-dessous,

ce qui fait qu'il est long-temps à boire, & qu'il perd beaucoup d'eau ; il préfère la chair des animaux vivans, de ceux sur-tout qu'il vient d'égorger ; il ne se jette pas volontiers sur des cadavres infects, & il aime mieux chasser une nouvelle proie que de retourner chercher les restes de la première ; mais quoiqu'il se nourrisse ordinairement de chair fraiche, son haleine est très-forte, & son urine a une odeur insupportable.

La démarche ordinaire du *lion* est fière, grave & lente, quoique toujours oblique ; sa course ne se fait pas par des mouvemens égaux, mais par sauts & par bonds, & ses mouvemens sont si brusques qu'il ne peut s'arrêter à l'instant, & qu'il passe presque toujours son but : lorsqu'il saute sur sa proie, il fait un bond de douze ou quinze pieds, tombe dessus, la saisit avec les pattes de devant, la déchire avec les ongles, & ensuite la dévore avec les dents.

Tant qu'il est jeune & qu'il a de la légèreté, il vit du produit de sa chasse, & quitte rarement ses déserts & ses forêts, où il trouve assez d'animaux sauvages pour subsister aisément ; mais lorsqu'il devient vieux, pesant & moins propre à l'exercice de la chasse, il s'approche de lieux fréquentés, & devient plus dangereux pour l'homme & les animaux domestiques ; lorsqu'il voit des hommes & des animaux ensemble, c'est toujours sur les animaux qu'il se jette, & jamais sur les hommes, à moins qu'ils ne le frappent : car alors il reconnoit celui qui vient de l'offenser, & il quitte sa proie pour se venger.

On prétend qu'il préfère la chair du chameau à toute autre ; il aime aussi beaucoup celles des jeunes éléphans ; ils ne peuvent lui résister lorsque leurs défenses n'ont pas encore poussé, & il en vient aisément à bout, à moins que la mère n'arrive à leur secours. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre & l'hippopotame, sont les seuls animaux qui puissent résister au *lion*.

Les *lions* sont très-ardens en amour ; lorsque la femelle est en chaleur, elle est quelquefois suivie de huit ou dix mâles, qui ne cessent de rugir autour d'elle, & de se livrer des combats furieux, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, vainqueur de tous les autres, en demeure paisible possesseur, & s'éloigne avec elle ; ils s'accouplent à la manière ordinaire des autres quadrupèdes*, & non pas à rebours, comme l'a dit Aristote. Nous ne savons rien de positif sur le temps de la gestion, ni sur le nombre des petits que la lionne met bas ; mais il est à présumer que dans l'espèce du *lion* la durée de la gestation est proportionnée à la grandeur de l'animal, comme elle l'est en général dans les gros animaux dont la gestation est de plus longue durée qu'elle ne l'est dans les petits.

La lionne met bas au printemps, & ne produit qu'une fois par an. Son amour pour ses petits est extrême. Elle est alors plus hardie, plus terrible que le *lion*. Elle ne connoit point le danger ; elle se jette indistinctement sur les hommes & sur les animaux qu'elle rencontre ; elle les met à mort, se charge de sa proie, la porte & la partage à ses lionceaux, auxquels elle apprend de bonne heure à sucer le sang & à dévorer la chair. D'ordinaire elle met bas dans des lieux très-écartés & de difficile accès, & lorsqu'elle craint d'être découverte, elle cache ses traces en retournant plusieurs fois sur ses pas, ou bien elle les efface avec sa queue ; quelquefois même elle transporte ailleurs ses petits, & quand on veut les lui enlever, elle devient furieuse, & les défend jusqu'à la dernière extrémité. Les lionceaux, à leur naissance, sont très-petits & n'ont guères que six ou sept pouces de longueur, ils ne sont en état de marcher que deux mois après être nés. Il est assez vraisemblable que le *lion*, attendu la grandeur de sa taille, est au moins trois ou quatre ans à croitre, & que la durée de sa vie est par conséquent d'environ vingt-cinq ans.

Ce fier animal peut néanmoins s'apprivoiser jusqu'à un certain point, & recevoir une espèce d'éducation. Pris jeune & élevé parmi les animaux domestiques, il s'accoutume aisément à vivre, & même à jouer innocemment avec eux. Il est doux pour ses maîtres, & même caressant ; sur-tout dans le premier âge, & si sa férocité naturelle reparoit quelquefois, il la tourne rarement contre ceux qui lui ont fait du bien. Il y auroit cependant du danger à lui laisser souffrir trop long-temps la faim ou à le contrarier en le tourmentant hors de propos ; car non-seulement il s'irrite des mauvais traitemens, mais il en garde le souvenir, & paroit en méditer la vengeance, comme il conserve aussi la mémoire & la reconnoissance des bienfaits. Sa colère est noble, son courage magnanime, & son naturel sensible. On l'a vu souvent dédaigner de petits ennemis, mépriser leurs insultes & leur pardonner des libertés offensantes ; on l'a vu, réduit en captivité, s'ennuyer sans s'aigrir, prendre au contraire des habitudes douces, obéir à son maître, flatter la main qui le nourrit, donner quelquefois la vie à ceux qu'on avoit dévoués à la mort, en les lui jettant en proie, & comme s'il se fût attaché par cet acte généreux, leur continuer ensuite la même protection, vivre tranquillement avec eux, leur faire part de sa subsistance, se la laisser même enlever toute entière & souffrir plutôt la faim que de perdre le fruit de son premier bienfait.

On pourroit dire aussi que le *lion* n'est pas cruel, puisqu'il ne l'est que par nécessité. Bien différent du tigre, du loup, du renard & de tant d'autres animaux d'espèce inférieure qui donnent la mort pour le plaisir de la donner ; le *lion* ne détruit qu'autant qu'il consomme, & dès qu'il est repû, il est en paix avec toute la terre.

Quelque terrible que soit cet animal, on ne laisse pas de lui donner la chasse avec des chiens de grande taille & bien appuyés par des hommes à cheval; on le déloge, on le fait retirer, mais il faut que les chiens, & même les chevaux, soient aguerris auparavant, car presque tous les animaux frémissent & s'enfuient à la seule odeur du *lion*. Sa peau, quoique d'un tissu ferme & serré, ne résiste point à la balle, ni même au javelot; néanmoins on ne le tue presque jamais d'un seul coup: on le prend souvent par adresse, en le faisant tomber dans une fosse profonde qu'on recouvre avec des matières légères au-dessus desquelles on attache un animal vivant. Le *lion* devient doux dès qu'il est pris, & si l'on profite des premiers momens de sa surprise ou de sa honte, on peut l'attacher, le museler & le conduire où l'on veut.

Il y a très-peu ou point de variété dans cette espèce pour les couleurs de la robe; elle est généralement fauve sur le dos & blanchâtre sur les côtés & sous le ventre, & toutes les différences qui se trouvent dans ces animaux consistent dans celles de la grandeur de la taille. Les *lions* de la plus grande taille ont environ huit ou neuf pieds de longueur depuis le musle jusqu'à l'origine de la queue qui est elle-même longue d'environ quatre pieds; ces grands *lions* ont quatre ou cinq pieds de hauteur. Les *lions* de petite taille ont environ cinq pieds & demi de longueur sur trois pieds & demi de hauteur, & la queue longue d'environ trois pieds. La *lionne* est, dans toutes les dimensions, d'environ un qnart plus petite que le *lion*, & elle n'a jamais de crinière ou de longs poils sur le devant du corps, quelque vieille qu'elle soit.

L'espèce de ce noble animal paroît confinée entre les deux tropiques de l'ancien monde; elle est beaucoup moins nombreuse qu'elle ne l'étoit autrefois. Dans les vastes déserts du Zaara & en général dans toutes les parties méridionales de l'Afrique & de l'Asie, où l'homme a dédaigné d'habiter, les *lions* sont encore en assez grand nombre; ils y sont aussi plus intrépides, plus féroces, plus terribles; un seul attaque souvent une caravane entière, & lors même qu'il se sent affoibli, il ne fuit pas, mais il continue de se battre en retraite en faisant toujours face, & sans jamais tourner le dos. Les *lions*, au contraire, qui habitent aux environs des villes & des bourgades de l'Inde & de la Barbarie, sont foibles, lâches & timides au point, que des femmes & des enfans leur font, à coups de bâton, quitter prise & lâcher leur proie. Ceux qui habitent les hautes montagnes où l'air est plus tempéré, n'ont pas non plus la hardiesse, la force & la férocité de ceux qni habitent les plaines couvertes de sables brûlans; ce qui prouve évidemment que l'excès de leur férocité vient de l'excès de la chaleur.

Au reste, quoique le *lion* ne se trouve qne dans les climats les plus chauds, il peut cependant subsister & vivre assez long-temps dans les pays plus tempérés; peut-être même, avec beaucoup de soin, pourroit-il y multiplier, & la chose n'est pas sans exemple. Cependant, il ne s'en trouve point actuellement dans ancune des parties méridionales de l'Europe. La chair de cet animal est d'un goût désagréable & fort; cependant, les Nègres & les Indiens ne la trouvent pas mauvaise & en mangent souvent: la peau leur sert de manteau & de lit, & la graisse, qui est d'une qualité fort pénétrante, est de quelque usage dans notre médecine.

Aristote a dit que la *lionne* n'avoit que deux mamelles: que les *lions*, les ours, les renards naissent informes & presque inarticulés, & que le *lion* n'avoit dans le cou qu'un seul os, rigide, inflexible & sans division de vertèbres; ces assertions sont autant d'erreurs, car il est certain que la *lionne* a quatre mamelles, que le *lion* a sept vertèbres dans le cou comme tous les autres quadrupèdes, & que les petits de cette espèce, comme de celles de l'ours & du renard, naissent aussi formés que les autres, & que tous leurs membres sont distincts & développés.

Le *lion* se nomme en latin *leo*, & ce nom, ou le grec *leon*, est celui sous lequel tous les Zoologistes l'ont désigné, excepté MM. Linnée & Brisson, qui pour la symmétrie de leurs méthodes, ont trouvé bon d'en faire un *chat*; *felis caudâ elongatâ, thorace jubato*; Linnée. *Felis caudâ in floccum desinente*; Brisson.

Lion marin (le) est le phoque à oreilles externes de la plus grande espèce. Le poids de cet animal est d'environ quinze à seize cent livres, & sa longueur de dix à douze pieds, lorsqu'il a pris tout son accroissement; les femelles qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, & n'ont communément que sept à huit pieds de longueur; le corps des uns & des autres, dont le diamètre est à-peu-près égal au tiers de sa longueur, a presque par-tout une épaisseur égale, & se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre; aussi, ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiete, que parce qu'étant recouvert par-tout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrein & aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer.

La tête paroît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros; le museau est assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé & comme tronqué à son extrémité; la lèvre supérieure déborde sur la lèvre inférieure, & toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches qui sont longues, noires, & s'étendent le long de l'ouverture de la gueule; ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des curedents; elles deviennent blanches dans la vieillesse.

Les oreilles font coniques, longues feulement de fix à fept lignes; leur cartilage eft ferme & roide, & néanmoins elles font repliées vers l'extrêmité; la partie intérieure en eft liffe, & la furface extérieure eft garnie de poils. Les yeux font grands & proéminens: les caroncules des grands angles en font fort apparentes & d'une couleur rouge affez vive, enforte que les yeux de cet animal paroiffent ardens & échauffés: l'iris eft verte, & le refte de l'œil eft blanc varié de petits filets fanguins; il y a une membrane, (*membrana nictitans*) à l'angle intérieur, laquelle peut, au befoin, recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal; des fourcils compofés de crins noirs affez forts furmontent les yeux.

La langue eft couverte de petites fibres tendineufes, & elle eft un peu fourchue à fon extrêmité: le palais eft canelé & fillonné tranfverfalement par des rides affez fenfibles. Les dents font au nombre de trente-fix comme dans l'ours-marin, & font difpofées de même: les incifives fupérieures font terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre, tant en haut qu'en bas: les dents canines font bien plus longues que les incifives & de forme conique, un peu crochues à leur extrêmité avec une canelure au côté intérieur.

Il y a, comme dans l'ours marin, des doubles dents canines à la mâchoire fupérieure, qui font placées l'une auprès de l'autre, entre les incifives & les molaires, & une canine feulement de chaque côté à la mâchoire inférieure: mais toutes ces dents canines, ainfi que les incifives & les molaires, font du triple plus longues que celles de l'ours marin; les dents molaires font au nombre de fix de chaque côté dans la mâchoire fupérieure, & au nombre de cinq feulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure; elles ont à-peu-près la même figure que les canines, feulement elles font plus courtes; on remarque fur ces dents molaires une proéminence ou tubérofité offeufe, qui paroît faire partie conftituante de la dent.

Le *lion marin*, au lieu de pieds de devant, a des palmes ou nageoires, qui fortent de chaque côté de la poitrine; elles font liffes & de couleur noirâtre, fans apparence de doigts, avec quelque foible trace d'ongle que l'on diftingue à peine; cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges & leurs articulations; les rudimens des ongles ont la forme de tubercules arrondis d'une fubftance cornée, & fitués au tiers de la longueur de la nageoire, en la mefurant depuis l'extrêmité; la forme de la nageoire entière eft celle d'un triangle alongé & tronqué vers la pointe, & elle eft abfolument dénuée de poil, & comme crenelée fur la face intérieure.

Les nageoires poftérieures font, comme celles de devant, couvertes d'une peau noirâtre, liffe & fans aucun poil, mais elles font divifées à l'extérieur en cinq doigts, fort longs & applatis, qui font terminés par une membrane mince, comprimée, & qui s'étend au-delà de l'extrêmité des doigts; les petits ongles qui font au-deffus de ces doigts ne fervent à l'animal que pour fe gratter le corps.

La verge du *lion marin* eft à-peu-près de la groffeur de celle du cheval, & la vulve, dans la femelle, eft placée fort bas vers la queue, qui n'a qu'environ trois pouces de longueur; cette courte queue eft de forme conique, & couverte d'un poil femblable à celui du corps. Lorfque l'animal eft dans une fituation alongée, la queue fe trouve cachée entre les nageoires de derrière, qui, dans cette fituation, font très-voifines l'une de l'autre.

Le *lion marin* diffère auffi de tous les autres animaux de la mer, par un caractère qui lui a mérité fon nom, & qui lui donne en effet quelque reffemblance extérieure avec le lion terreftre; c'eft une crinière de poils épais, ondoyans, longs de deux à trois pouces, & de couleur jaune foncé, qui s'étend fur le front, les joues, le cou & la poitrine; cette crinière fe hériffe lorfqu'il eft irrité, & lui donne un air menaçant; la femelle qui a le corps plus court & plus mince que le mâle, n'a pas le moindre veftige de cette crinière, tout fon poil eft court, liffe, luifant, & d'une couleur jaunâtre affez claire.

Celui du mâle, à l'exception de la crinière, eft de même luifant, poli & court, feulement il eft d'un fauve brunâtre, & plus foncé que celui de la femelle; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-deffous des longs poils, comme dans l'ours marin. Au refte, la couleur de ces animaux varie fuivant l'âge; les vieux mâles ont le pelage fauve, & ils ont quelquefois du blanc fur le cou & la tête; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve foncée des mâles adultes, mais il y en a qui font d'un brun prefque noir, & d'autres qui font d'un fauve pâle comme les vieux & les femelles.

Les *lions marins* vont & fe tiennent en grandes familles, moins nombreufes cependant que celles des ours marins, avec lefquels on les voit quelquefois fur le même rivage. Chaque famille eft ordinairement compofée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles, & de quinze à vingt jeunes des deux fexes; il y a même des mâles qui ont un plus grand nombre de femelles, mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins; tous nagent enfemble dans la mer, & demeurent ainfi réunis lorfqu'ils fe repofent fur la terre.

La préfence ou la voix de l'homme les fait fuir & fe jetter à l'eau; car quoiqu'ils foient bien plus grands & plus forts que les ours marins, ils font néanmoins plus timides; lorfqu'un homme les attaque avec un fimple bâton, ils fe défendent rarement, & fuient en gémiffant; jamais ils n'attaquent ni n'offenfent, & l'on peut fe trouver

au

au milieu d'eux sans avoir rien à craindre ; ils ne deviennent dangereux que quand on les blesse grièvement ou qu'on les réduit aux abois ; la nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, & combattent avec d'autant plus de courage, qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés.

Comme ces animaux sont puissans, massifs & très-forts, c'est une espèce de gloire parmi les Kamtschadales que de tuer un *lion marin* ; ces sauvages, excités par cette idée de gloire, s'exposent aux plus grands périls ; ils vont chercher ces animaux, en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil & la lune ; ordinairement ils les assomment à coups de perches, & quelquefois ils leur lancent des flèches empoisonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivans avec des cordes dont ils leur embarrassent les pieds. Quoique ces animaux soient d'un naturel brut & assez sauvage, il paroît cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme.

Les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs & sanglans. Ils se battent pour défendre leurs femelles contre un rival qui vient s'en saisir & les leur enlever ; après le combat le vainqueur devient le chef & le maitre de la famille entière du vaincu ; ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile, & lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence & ne finit que par la fuite ou par la mort du plus foible.

Les femelles ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles ; elles semblent être dans une dépendance absolue du chef de famille : elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes; mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire deux chefs de familles différentes sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite, pour être témoins du combat ; & si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle, & prend parti pour ou contre l'un des deux combattans, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs, & alors la bataille devient presque générale, & ne se termine que par une grande effusion de sang, & souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs.

On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats ; ils sentent apparemment leur foiblesse, car ils ont soin de se tenir éloignés, & de rester tranquilles sur leur pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles, ni même aux femelles, d'en approcher. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, & tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuiant ; il s'en trouve cependant qui les emportent dans leur gueule ; & d'autres, qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre ; mais, en général, ces animaux paroissent avoir peu d'attachement pour leur progéniture.

Au reste, ce n'est qu'entre eux que les mâles sont féroces & cruels ; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles ; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, & ils se plaisent à leurs caresses, qu'ils leur rendent avec complaisance ; mais ce qui doit paroitre singulier, c'est que le temps des amours est celui où ils sont moins complaisans & plus fiers ; il faut que la femelle fasse les premières avances. Non seulement le mâle paroît être indifférent & dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, & ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances, qu'il se laisse toucher de sensibilité, & se rend à ses instances. Tous deux alors se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, &, après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la première à terre, le mâle l'y suit, & l'accouplement dure huit à dix minutes.

Ces animaux, ainsi que les ours marins, choisissent toujours les isles désertes pour y aller faire leurs petits, & s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. Ils s'accouplent dans la saison de l'été des différens climats où ils se trouvent. Le temps de la gestation est d'environ onze mois. Les voyageurs ne s'accordent pas sur le nombre de petits que la femelle produit à chaque portée. Selon les uns, elle n'en fait qu'un, & selon d'autres, elle en fait deux ; mais il se peut qu'elles ne produisent ordinairement qu'un, & quelquefois deux ; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes dans certains climats que dans d'autres. Les *lions marins* mâles ne mangent rien tant que durent leurs amours ; ensorte qu'après ce temps, ils sont toujours fort maigres & très-épuisés ; ceux qu'on a ouverts dans cette saison n'avoient dans leur estomac que de petites pierres, tandis que, dans tout autre temps, ils sont très-gras, & que leur estomac est farci des poissons & des crustacés qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des *lions marins* est différente selon l'âge & le sexe ; & il est aisé de distinguer, même de loin, le cri des mâles adultes de celui des jeunes & des femelles. Les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau ; &, lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement : les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus foible que celui du mâle, & assez semblable au beuglement d'un jeune veau ; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois.

Les *lions marins* marchent de la même manière que les ours marins ; c'est-à-dire, en se trainant

fur la terre à l'aide de leurs pieds de devant ; mais c'eſt encore plus peſamment & de plus mauvaiſe grace ; il y en a qui ſont ſi lourds, & ce ſont probablement les vieux, qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choiſie pour leur ſiége, & ſur laquelle ils paſſent le jour entier à ronfler & à dormir ; les jeunes ont auſſi moins de vivacité que les jeunes ours marins : on les trouve ſouvent endormis ſur le rivage ; mais leur ſommeil eſt ſi peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent, & fuient du côté de la mer. Lorſque les petits ſont fatigués de nager, ils ſe mettent ſur le dos de leur mère ; mais le père ne les y ſouffre pas long-temps, & les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer & de ſe fortifier dans l'exercice de la nage.

En général, tous, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de viteſſe & de légèreté ; ils peuvent auſſi demeurer fort long-temps ſous l'eau ſans reſpirer ; ils exhalent une odeur forte, & qui ſe répand au loin ; leur chair eſt preſque noire & d'aſſez mauvais goût, ſur-tout celle des mâles : la chair des jeunes eſt blanchâtre, & peut ſe manger, quoiqu'elle ſoit un peu fade & aſſez déſagréable au goût ; leur graiſſe eſt très-abondante, & aſſez ſemblable à celle de l'ours marin, & quoique moins huileuſe que celle des autres phoques, elle n'en eſt pas plus mangeable.

On trouve des *lions marins* ſur les côtes des terres Magellaniques & dans quelques autres parties de l'hémiſphère auſtral : on les retrouve dans les mers du Nord, ſur les iſles Kouriles & au Kamtschatka.

M. Forſter qui eut le temps d'obſerver ces grands animaux à la terre des Etats, confirme tout ce que l'on vient de lire de leurs habitudes naturelles ; « ils vivent enſemble en groſſes troupes, dit-il, mais les mâles les plus vieux & les plus gras ſe tiennent à part ; chacun d'eux choiſit une large pierre, dont les autres n'approchent pas, ſans un combat furieux. Nous les avons vus ſouvent ſe ſaiſir avec un degré de rage qu'il eſt impoſſible de décrire, & pluſieurs portoient ſur le dos des balafres reçues dans ces attaques... Il n'étoit pas dangereux de marcher au milieu d'eux, car, ou ils s'enfuyoient, ou ils reſtoient tranquilles ; ſeulement on couroit des riſques à ſe placer entr'eux & la mer ; car, ſi quelque choſe les épouvante, ils ſe précipitent vers les flots en ſi grand nombre, que, ſi l'on ne ſortoit pas de leur chemin, on ſeroit infailliblement terraſſés ».

« Quelquefois, continue-t-il, lorſque nous les ſurprenions tout-à-coup ou que nous les éveillions, (car ils dorment beaucoup) ils levoient leur tête, ronfloient & montroient les dents d'un air ſi farouche, qu'ils ſembloient vouloir nous dévorer ; mais dès que nous avancions fur eux, ils s'enfuyoient. En général, ils étoient ſi peu ſauvages ou plutôt ſi ſtupides, qu'ils nous permirent d'approcher aſſez pour les aſſommer à coups de bâtons ; mais nous tirâmes les gros avec le fuſil, parce que nous crûmes qu'il ſeroit peut-être dangereux de les approcher ».

« Ils attendoient communément notre approche ; mais dès que l'un de la troupe étoit tué, le reſte s'enfuyoit avec beaucoup de précipitation ; quelques femelles emportoient alors un petit dans leur gueule, mais la plupart étoient ſi épouvantés, qu'elles les abandonnoient par derrière. Le bruit que produiſoient tous ces animaux, aſſourdiſſoit nos oreilles ».

« L'acte d'amour eſt précédé de pluſieurs careſſes étranges ; la femelle ſe tapit aux pieds du mâle, rampant cent fois autour de lui, & de temps à autre rapprochant ſon muſeau du ſien, comme pour le baiſer ; le mâle, pendant cette cérémonie, ſembloit avoir de l'humeur ; il grondoit & montroit les dents à ſa femelle, comme s'il eût voulu la mordre : à ce ſignal, la ſouple femelle ſe retira & vint enſuite recommencer ſes careſſes & lécher les pieds du mâle. Après un long préambule de cette ſorte, ils ſe jettèrent tous deux dans la mer & y firent pluſieurs tours en ſe pourſuivant l'un & l'autre ; enfin la femelle ſortit la première ſur le rivage où elle ſe renverſa ſur le dos ; le mâle, qui la ſuivoit de près, la couvrit dans cette ſituation ».

« Il n'y a, dit Kracheninikoff, dans ſon hiſtoire de Kamtſchatka, que des gens agiles qui s'adonnent à la chaſſe du *lion-marin* ; ils s'approchent à la dérobée & lui plongent un couteau dans la poitrine au deſſous de l'aiſſelle ; ce couteau eſt attaché à une longue courroie faite de cuir de veau-marin, & arrêtée à un pieu ; le chaſſeur s'enfuit au plus vite, & les autres jettent de loin à l'animal des flèches ou des couteaux pour le bleſſer dans pluſieurs endroits du corps, & lorſqu'il a perdu ſes forces, on l'acheve à coups de maſſues ».

« On leur tire auſſi des flèches en mer, lorſqu'on les voit endormis & flottants ſur l'eau. L'animal ſe ſentant bleſſé & ne pouvant ſupporter la douleur que lui cauſe l'eau de la mer qui entre dans ſa plaie, gagne le rivage où on acheve de le tuer à coups de dards, ou ſi l'endroit n'eſt pas ſûr, on attend qu'il meure de ſa première bleſſure, ce qui arrive au bout de vingt-quatre heures, ſi la flèche eſt empoiſonnée ; cette chaſſe eſt ſi honorable, que celui qui en a tué le plus paſſe pour un héros, & c'eſt ce qui fait que pluſieurs s'y adonnent, bien moins pour ſa chair qui paſſe pour être très-délicate, que pour acquérir de l'honneur ».

« Le *lion-marin* des côtes du Bréſil, eſt-il dit dans les Lettres Edifiantes, ne diffère du *loup-marin* (Phoque), que par de longues ſoies qui lui pendent ſur le cou : nous en vîmes d'auſſi gros que des taureaux ; on en tua quelques-uns. Leur corps n'eſt qu'une maſſe de graiſſe dont on tire quantité d'huile ».

« En revenant du port de Désiré, dit Jacques Lemaire, nous relâchâmes à l'isle du Roi, où ou prit de jeunes *lions-marins* qui étoient de bon goût; ces *lions* sont de la grandeur d'un petit cheval, ayant la tête semblable à celle d'un *lion*, avec une crinière longue & rude, mais les *lionnes* n'en ont point, & ne sont pas de la moitié si grosses que les mâles; on ne les pouvoit tuer qu'en leur donnant sous la gorge ou dans la tête des coups de mousquets chargés à balles; on leur donnoit cent coups de levier, jusqu'à leur faire rendre le sang par la gueule & par le nez, qu'ils ne laissoient pas de s'enfuir & de se sauver ».

Le *lion-marin* est appellé *phoca leonina*, par Steller, dans les Mémoires de Pétersbourg; *phoque à crinière*, par M. Forster; *siwutcha*, par les Russes; *siout* par les Kamtchadales.

LION-MARIN, de l'amiral Anson, n'est pas le véritable *lion-marin*, mais une grande espèce de phoque. *Voyez* PHOQUES.

LION-MARIN, de Biervillas, est le dugon. *Voyez* DUGON.

LIONNE (la) est la femelle du lion. *Voyez* LION.

LIRON, en Espagnol & en vieux François, loir. *Voyez* LOIR.

LIVRÉE; *porter la livrée* est pour les jeunes bêtes de chasse, ou *faons* des cerfs, des daims & des chevreuils, la robe du premier âge, laquelle est rayée & coupée de diverses bandes; les faons portent la livrée tant qu'ils n'ont pas subis la mue qui leur donne le pélage uniforme & propre de leur espèce. *Voyez* les articles CERF, DAIM & CHEVREUIL.

LOCHA, dans quelques endroits de la Lapponie; renne. *Voyez* RENNE.

LOERIS, par les Hollandois des Indes Orientales. *Voyez* LORIS.

LOIR (le) est le plus gros de trois petits animaux qui, comme la marmotte, dorment pendant l'hiver. Ces trois espèces dormeuses sont celles du *loir*, du lérot & du muscardin; le muscardin est le plus petit, & c'est mal à propos qu'on a quelquefois confondu l'une de ces espèces avec les deux autres, puisqu'elles sont toutes trois très-distinctes.

Nous devons d'abord remarquer que ce n'est qu'improprement qu'on peut dire que ces animaux dorment pendant l'hiver; leur état n'est point celui d'un sommeil naturel, c'est une torpeur, un engourdissement des membres & des sens, & cet engourdissement est produit par le refroidissement du sang. Ces animaux ont si peu de chaleur intérieure, qu'elle n'excède guère celle de la température de l'air, au printemps; il n'est donc pas étonnant qu'ils tombent dans l'engourdissement, dès que cette petite quantité de chaleur intérieure cesse d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air, & cela arrive lorsque le thermomètre n'est plus qu'à dix ou onze degrés au dessus de la congélation.

Lorsqu'ils sentent le froid, ils se serrent & se mettent en boule pour offrir moins de surface à l'air & se conserver un peu de chaleur. C'est ainsi qu'on les trouve en hiver dans les arbres creux, dans les trous des murs exposés au midi; ils y gissent en boule & sans aucun mouvement, sur de la mousse & des feuilles; on les prend, on les tient, on les roule sans qu'ils remuent, sans qu'ils s'étendent; rien ne peut les faire sortir de leur engourdissement qu'une chaleur douce & graduée; ils meurent, lorsqu'on les met tout-à-coup près du feu. Il faut, pour les dégourdir, les en approcher par degrés; & quoique dans cet état ils soient sans aucun mouvement, qu'ils aient les yeux fermés & qu'ils paroissent privés de tout usage des sens, ils sentent cependant la douleur, lorsqu'elle est très-vive, une blessure leur fait faire un mouvement de contraction & un petit cri sourd qu'ils répètent même plusieurs fois.

Cet engourdissement dure autant que la cause qui le produit, & cesse avec le froid; quelques degrés de chaleur au dessus de dix ou onze suffisent pour ranimer ces animaux, & si on les tient pendant l'hiver dans un endroit bien chaud, ils ne s'engourdissent point du tout; ils vont & viennent, mangent & dorment seulement de temps en temps comme les autres animaux.

Mais, il n'est point vrai, comme tous les Naturalistes le disent d'après Aristote, que les *loirs* passent tout l'hiver sans manger, & que dans ce temps même de diète ils deviennent excessivement gras; que le sommeil seul les nourrit plus que les alimens ne nourrissent les autres animaux, &c.: ce qui a pu faire tomber Aristote dans cette erreur, c'est qu'en Grèce où les hivers sont tempérés, les *loirs* ne dorment pas continuellement, & que prenant de la nourriture peut-être abondamment toutes les fois que la chaleur les ranime, il les aura trouvés très-gras quoiqu'engourdis, perdant peu de leur substance par la transpiration qui est alors presque nulle.

Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils sont gras en tout temps, & plus gras en automne qu'en été. Leur chair est assez semblable à celle de cochon d'Inde. Les *loirs* faisoient partie de la bonne chère chez les Romains; cet usage n'a point été suivi, soit qu'on ait eu du dégoût pour ces animaux, parce qu'ils ressemblent aux rats, soit qu'en effet leur chair ne soit pas de bien bonne saveur. Au reste, il n'y a que le *loir* de mangeable.

Le *loir* proprement dit est un peu moins grand que l'écureuil; il a la tête & le museau moins larges, les yeux plus petits & moins saillans, les oreilles moins longues, plus minces & presque nues, les jambes & les pieds plus petits, & les poils de la queue moins longs, en tout plus de

la figure du rat que de celle de l'écureuil ; ses yeux sont bordés de noir ; le dessus du corps est d'une couleur grise, mêlée de noir & d'argenté ; le dessous est blanc, avec de légères teintes de fauve en quelques endroits & argenté sur d'autres.

Il ressemble davantage à l'écureuil par les habitudes naturelles ; il habite comme lui les forêts, il grimpe sur les arbres, saute de branche en branche, moins légèrement, à la vérité, que l'écureuil qui a les jambes plus longues, le ventre moins gros & qui est aussi maigre que le *loir* est gras. Il vit aussi des mêmes alimens ; de la faine, des noisettes, de la châtaigne, d'autres fruits sauvages sont leur nourriture ordinaire.

Le *loir* mange aussi de petits oiseaux qu'il prend dans les nids : il ne fait point de bauge ou de nid au haut des branches, mais il se fait un lit de mousse dans le tronc des arbres creux ; il se gîte aussi dans les fentes des rochers élevés & toujours dans des lieux secs ; il craint l'humidité, boit peu & descend rarement à terre ; il diffère encore de l'écureuil en ce que celui-ci s'apprivoise, & que l'autre demeure toujours sauvage.

Les *loirs* s'accouplent sur la fin du printemps ; ils font leurs petits en été : les portées sont ordinairement de quatre ou cinq. Ils croissent vite, & l'on assure qu'ils ne vivent que six ans.

En Italie, où l'on est encore dans l'usage de les manger, on fait dans les bois des fosses, que l'on tapisse de mousse, qu'on recouvre de paille & où l'on jette de la faine ; on choisit un lieu sec à l'abri d'un rocher exposé au midi ; les *loirs* s'y rendent en nombre, & on les y trouve engourdis vers la fin de l'automne ; c'est le temps où ils sont les meilleurs à manger.

Ces petits animaux sont courageux & ils défendent leur vie jusqu'à la dernière extrémité. Ils ont les dents de devant très-longues & très-fortes, aussi mordent-ils violemment ; ils ne craignent ni la belette ni les petits oiseaux de proie ; ils échappent au renard ; leurs plus grands ennemis sont les chats sauvages & les martes.

L'espèce du *loir* n'est pas extrêmement répandue. Elle ne se trouve ni dans les climats très-froids, ni dans les pays très-chauds & découverts. Il lui faut un climat tempéré & un pays couvert de bois. On en trouve en Espagne, en France, en Grèce, en Italie, en Allemagne, en Suisse où ils habitent dans les forêts, sur les colines, & non pas au sommet des plus hautes montagnes, comme les marmottes.

Le nom latin du *loir* est *glis*. En vieux François on l'appelloit *liron*, *rat liron*, *rat veule*.

LOIR-VOLANT, nom donné au polatouche. *Voyez* POLATOUCHE.

LOIROT, petit loir, est notre lérot. *Voyez* LÉROT.

LOKK, en Perse, est le nom d'une race de chameaux paresseux. *Voyez* CHAMEAU.

LORIS, (le) est un petit animal qui se trouve à Ceylan, & qui est très-remarquable par la coupe de sa figure & la singularité de sa conformation ; il est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur ; il a neuf vertèbres lombaires, au lieu que tous les autres animaux n'en ont que six ou sept ; & c'est de-là que dépend l'allongement de son corps, qui paroît d'autant plus long, qu'il n'est pas terminé par une queue.

Sans ce défaut de queue & cet excès de vertèbres, on pourroit comprendre le *loris* dans la classe des *makis*, car il leur ressemble par les mains & par les pieds, qui sont à-peu-près conformés de même, & aussi par la qualité du poil, le nombre des dents, & par le museau pointu.

Mais, indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer, & qui l'éloigne beaucoup des makis, il a encore d'autres attributs particuliers. Sa tête est tout-à-fait ronde, & son museau est presque perpendiculaire sur cette sphère ; ses yeux sont excessivement gros & très-voisins l'un de l'autre ; ses oreilles larges & arrondies, sont garnies en dedans de trois oreillons en forme de petite conque ; mais ce qui est encore plus remarquable & peut-être unique, c'est que la femelle urine par le clitoris, qui est percé comme la verge du mâle, & que ces deux parties se ressemblent parfaitement pour la grandeur & la grosseur.

Le *loris* est le *simia caudata unguibus indicis subulatis* de Linneus ; le *singe de Ceylan*, & *singe cynocéphale de Ceylan* de Brisson.

LOUP, (le) est le grand ennemi des troupeaux & des bergers, & l'animal carnassier le plus commun dans nos climats. Quoiqu'avec le goût le plus véhément pour la chair, il ait reçu de la nature les moyens de le satisfaire ; qu'elle lui ait donné des armes, de la ruse, de l'agilité, de la force, cependant il meurt souvent de faim, parce que l'homme lui ayant déclaré la guerre, l'ayant même proscrit en mettant sa tête à prix, le force à fuir, à demeurer dans les bois, où il ne trouve que quelques animaux sauvages qui lui échappent par la vitesse de leur course, & qu'il ne peut surprendre que par hasard ou à force de patience.

Il est naturellement grossier & poltron ; mais il devient ingénieux par besoin & hardi par nécessité. Pressé par la famine, il brave le danger, vient attaquer les animaux qui sont sous la garde de l'homme, ceux sur-tout qu'il peut emporter aisément, comme les agneaux, les jeunes chiens, les chevreaux ; lorsque cette maraude ne lui réussit pas, il se recèle pendant le jour dans son fort, n'en sort que la nuit, parcourt la campagne, rode autour des habitations, vient attaquer les bergeries, gratte & creuse sous les portes, entre furieux, met tout à mort avant de choisir sa proie. Lorsque ces courses ne lui produisent rien, il retourne au fond des bois, se met en quête, chasse & poursuit les animaux sauvages, dans l'espérance qu'un

autre loup pourra les arrêter, les saisir dans leur fuite, & qu'ils partageront la dépouille ; enfin, lorsque le besoin est extrême, il attaque les femmes & les enfans, se jette même quelquefois sur les hommes, devient furieux, & ces excès finissent ordinairement par la rage & la mort.

Malgré une ressemblance physique, presqu'entière, entre le *loup* & le chien, & malgré ce que l'observation a découvert de la parenté de leurs espèces, (*Voyez* l'article du CHIEN), on ne peut guère trouver de dissemblance, pour ainsi dire morale, plus grande & plus opposée que celle qui se manifeste entr'eux dans le naturel. Non-seulement ils sont incompatibles, mais ils sont antipatiques par instinct ; jamais ils ne se rencontrent sans se fuir ou sans combattre, & combattre à outrance, jusqu'à ce que la mort suive. Le *chien*, même lorsqu'on le trouve sauvage, n'est pas d'un naturel farouche ; il s'apprivoise aisément, s'attache, demeure fidèle à son maître & cherche la compagnie des autres animaux. Le *loup*, pris jeune, se prive, mais ne s'attache point : il reprend, avec l'âge, son caractère féroce, & retourne, dès qu'il le peut, à son état sauvage.

Il est ennemi de toute société, & ne fait pas même compagnie à ceux de son espèce : lorsqu'on en voit plusieurs ensemble, ce n'est point une société de paix, c'est un attroupement de guerre, qui se fait à grand bruit, avec des hurlemens affreux & qui dénote un projet d'attaquer quelque gros animal, comme un cerf, un bœuf, ou de se défaire de quelque redoutable mâtin. Dès que leur expédition militaire est consommée, ils se séparent & retournent en silence à leur solitude. Il n'y a pas même une grande habitude entre le mâle & la femelle ; ils ne se cherchent qu'une fois par an, & ne demeurent que peu de temps ensemble.

C'est en hiver que les *louves* deviennent en chaleur ; plusieurs mâles suivent la même femelle ; & cet attroupement est encore plus sanguinaire que le premier ; car ils se la disputent cruellement ; ils grondent, ils frémissent, ils se battent, ils se déchirent, & il arrive souvent qu'ils mettent en pièces celui d'entr'eux qu'elle a préféré. Ordinairement elle fuit long-temps, lasse tous ses aspirans, & se dérobe, pendant qu'ils donnent, avec le plus alerte ou le mieux aimé.

La chaleur ne dure que douze ou quinze jours, & commence par les plus vieilles *louves* ; celle des plus jeunes n'arrive que plus tard. Les mâles n'ont point de rut marqué ; ils peuvent s'accoupler en tout temps ; ils passent successivement de femelle en femelle, à mesure qu'elles deviennent en état de les recevoir ; ils ont les vieilles à la fin de décembre, & finissent par les jeunes au mois de février ou au commencement de mars. Le temps de la gestation est d'environ trois mois & demi, & l'on trouve des *louveteaux* nouveaux nés depuis la fin d'avril jusqu'au mois de juillet.

Ces animaux s'accouplent comme les chiens ; ils ont, comme eux, la verge osseuse & environnée d'un bourrelet qui se gonfle & les empêche de se séparer. Lorsque les *louves* sont prêtes à mettre bas, elles cherchent au fond du bois un fort, un endroit bien fourré, au milieu duquel elles applanissent un espace assez considérable, en coupant, en arrachant les épines avec les dents ; elles y apportent ensuite une grande quantité de mousse, & préparent un lit commode pour leurs petits. Elles en font ordinairement cinq ou six, quelquefois jusqu'à neuf, & jamais moins de trois. Ils naissent les yeux fermés ; la mère les allaite pendant quelques semaines, & leur apprend bientôt à manger de la chair, qu'elle leur prépare en la mâchant. Quelque-temps après, elle leur apporte des mulots, des levrauts, des perdrix, des volailles vivantes. Les *louveteaux* commencent par jouer avec elles, & finissent par les étrangler ; la *louve* ensuite les déplume, les écorche, les déchire & en donne une part à chacun.

Ils ne sortent du fort où ils ont pris naissance qu'au bout de six semaines ou deux mois. Ils suivent alors leur mère, qui les mène boire dans quelque tronc d'arbre, ou à quelque mare voisine. Elle les ramène au gîte, ou les oblige à se recéler ailleurs lorsqu'elle craint quelque danger. Ils la suivent ainsi pendant plusieurs mois. Quand on les attaque, elle les défend de toutes ses forces, & même avec fureur. Quoique dans les autres temps, elle soit, comme toutes les autres femelles, plus timide que le mâle, lorsqu'elle a des petits elle devient intrépide, & s'expose à tout pour les sauver ; aussi ne l'abandonnent-ils que quand leur éducation est faite, quand ils sont assez forts pour n'avoir plus besoin de secours ; c'est ordinairement à dix mois ou un an lorsqu'ils ont refait leurs premières dents, qui tombent à six mois, & lorsqu'ils ont acquis de la force, des armes & des talens pour la rapine.

Les mâles & les femelles sont en état d'engendrer à l'âge d'environ deux ans : on assure que dans toutes les portées il y a plus de mâles que de femelles. Ces animaux sont deux ou trois ans à croître, & vivent environ quinze ou vingt ans. Ils blanchissent dans la vieillesse, & ils ont alors toutes les dents usées. Ils dorment lorsqu'ils sont rassasiés ou fatigués, mais plus le jour que la nuit, & toujours d'un sommeil léger ; ils boivent fréquemment, & quoique très-voraces, ils supportent aisément la diète, & peuvent passer quatre ou cinq jours sans manger, pourvu qu'ils ne manquent pas d'eau.

Quoiqu'au premier coup-d'œil le *loup* paroisse parfaitement semblable au chien, cependant, en y regardant de près, on reconnoit aisément que, même à l'extérieur, ils diffèrent l'un de l'autre par des caractères sensibles. L'aspect de la tête est différent, le *loup* a la cavité de l'œil obliquement

posée, l'orbite inclinée, les yeux étincelans, brillans pendant la nuit ; il a le hurlement au lieu de l'aboyement, les mouvemens différens, la démarche plus égale, plus uniforme, quoique plus prompte & plus précipitée, le corps beaucoup plus fort & bien moins souple, les membres plus fermes, les mâchoires & les dents plus grosses, le poil plus rude & plus fourré que le chien ; les couleurs du poil sont le noir, le fauve, le gris & le blanc étendus & mêlés différemment, le blanc au-dessous du corps, le fauve au-devant des jambes & du front où il est mêlé avec le noir, qui se mélange avec le gris sur le dos.

Le *loup* a beaucoup de force, sur-tout dans les parties antérieures du corps, dans les muscles du cou & de la mâchoire ; il porte à sa gueule un mouton sans le laisser toucher à terre, & court en même-temps plus vite que les bergers ; ensorte qu'il n'y a que les chiens qui puissent l'atteindre & lui faire lâcher prise. Il mord cruellement, & avec d'autant plus d'acharnement, qu'on lui résiste moins ; car il prend des précautions avec les animaux qui peuvent se défendre. Il craint pour lui & ne se bat que par nécessité.

Lorsqu'on le tire, & que la balle lui casse quelque membre, il crie, & cependant, lorsqu'on l'achève à coups de bâton, il ne se plaint pas comme le chien, il est plus dur, moins sensible, plus robuste, & c'est peut-être de tous les animaux le plus difficile à forcer à la course. Quoique féroce, il est timide ; lorsqu'il tombe dans un piège, il est si fort & si long-temps épouvanté, qu'on peut le tuer sans qu'il se défende, ou le prendre vivant sans qu'il résiste ; on peut lui mettre un collier, l'enchaîner, le museler, le conduire ensuite par-tout où l'on veut, sans qu'il ose donner le moindre signe de colère ou faire le moindre mouvement pour sa défense.

Il a les sens très-bons, l'œil, l'oreille, & surtout l'odorat ; il sent de plus loin qu'il ne voit ; l'odeur du carnage l'attire de plus d'une lieue ; il sent aussi de loin les animaux vivans, il les chasse même assez long-temps en les suivant du nez seul. Lorsqu'il veut sortir du bois, jamais il ne manque de prendre le vent, il s'arrête sur la lisière, évente de tous côtés, & reçoit ainsi les émanations des corps morts ou vivans que le vent lui apporte de loin ; il préfère la chair vivante à la morte, & cependant il se nourrit de voieries, & il exhale une odeur infecte par la gueule.

Il aime la chair humaine, & peut-être, s'il étoit le plus fort, n'en mangeroit-il pas d'autre. On a vu des *loups* suivre les armées, arriver en nombre à des champs de bataille, dévorer les cadavres, & ces mêmes loups accoutumés à la chair humaine, se jetter ensuite sur les hommes, dévorer des femmes, emporter des enfans, &c. L'on a appellé ces mauvais *loups*, *loups-garoux*, c'est-à-dire, *loups* dont il faut se garer.

On est obligé d'armer quelquefois tout un pays pour se défaire des *loups*. Les princes ont des équipages pour cette chasse qui n'est point désagréable, qui est utile & même nécessaire. Les chasseurs distinguent les *loups* en *jeunes loups*, *vieux loups*, & *grands vieux loups*. Ils les connoissent par les *pieds* ou *voies*, c'est-à-dire, par les traces qu'ils laissent sur la terre. Plus le *loup* est âgé, plus il a le pied gros ; la louve l'a plus long & plus étroit, elle a aussi le talon plus petit & les ongles plus minces.

On a besoin d'un bon limier pour la quête du *loup*, il faut même l'animer, l'encourager lorsqu'il tombe sur la voie ; car tous les chiens ont de la répugnance pour le *loup* & se rabattent froidement.

Quand le *loup* est détourné, on amène les levriers qui doivent le chasser, on les partage en deux ou trois lesses, on n'en garde qu'une pour le lancer, & on mène les autres en avant pour servir de relais. On lâche d'abord les premiers à sa suite, un homme à cheval les appuie : on lâche les seconds à sept ou huit cents pas plus loin, lorsque le *loup* est prêt à passer ; & ensuite les troisièmes, lorsque les autres chiens commencent à le joindre & à le harceler.

Tous ensemble le réduisent bientôt aux dernières extrémités, & le veneur l'achève en lui donnant un coup de couteau. Les chiens n'ont nulle ardeur pour le fouler, & répugnent si fort à manger de sa chair, qu'il faut la préparer & l'assaisonner, lorsqu'on veut leur en faire curée.

On peut aussi le chasser avec des chiens courans ; mais comme il perce toujours droit en avant, & qu'il court toujours sans être rendu, cette chasse est ennuieuse, à moins que les chiens courans ne soient soutenus par des lévriers qui le saisissent, le harcèlent, & leur donnent le temps de l'approcher.

Dans les campagnes, on fait des battues à force d'hommes & de mâtins : on tend des pièges, on présente des appâts, on fait des fosses, on répand des boulettes empoisonnées ; tout cela n'empêche pas que ces animaux ne soient toujours en même nombre, sur-tout dans les pays où il y a beaucoup de bois. Les Anglois prétendent en avoir purgé leur île ; cependant on assure qu'il y en a encore en Ecosse.

La couleur & le poil des *loups* changent suivant les différens climats, & varient quelquefois dans les mêmes pays. On trouve en France & en Allemagne, outre les *loups* ordinaires, quelques *loups* à poil plus épais & tirant sur le jaune. Ces *loups* sont plus sauvages & moins nuisibles que les autres, n'approchent jamais des maisons, vivent de chasse & non de rapine.

Dans le Nord on en trouve de tout blancs & de tout noirs ; ces derniers sont plus grands & plus forts que les autres. L'espèce commune est très-généralement répandue ; on l'a trouvée en

Asie, en Afrique, en Amerique comme en Europe. Ceux du Sénégal, semblables à ceux de France, sont un peu plus gros & plus cruels. Ceux d'Egypte sont plus petits que ceux de Grèce.

En Orient, & sur-tout en Perse, on fait servir les *loups* à des spectacles pour le peuple; on les exerce de jeunesse à la danse, ou plutôt à une espèce de lutte contre un grand nombre d'hommes. Ces *loups* ainsi dressés se vendent jusqu'à cinq cents écus.

Il n'y a rien de bon dans le *loup* que sa peau. On en fait des fourrures grossières qui sont chaudes & durables. Sa chair est si mauvaise, qu'elle répugne à tous les animaux, & il n'y a que le *loup* qui mange volontiers du *loup*.

Lupus est le nom latin du *loup*, & les Naturalistes le lui ont conservé; néanmoins dans Brisson & Linnée, le *loup* est aussi un *chien; canis caudâ incurvâ*, dit ce dernier; (il avoit d'abord dit *rectâ*. Syst. nat. édit. IV.) *Canis ex griseo flavescens; lupus vulgaris*. Brisson.

LOUP-CERVIER, est le même animal que d'autres nomment *chat-cervier*, & tous deux sont le même que le lynx. *Voyez* LYNX.

LOUP-DORÉ, nom donné au chacal. *Voyez* CHACAL.

LOUP DU MEXIQUE (le), décrit par quelques Naturalistes, n'est qu'une variété dans l'espèce du *loup*. Il a les oreilles longues & droites, & les yeux étincelans comme nos *loups*, mais il a la tête un peu plus grosse, le cou plus épais, & la queue moins velue; au-dessus de la gueule il y a quelques piquans aussi gros, mais moins roides que ceux du hérisson. Sur un fond de poil gris, son corps est marqué de quelques taches jaunes; la tête de la même couleur que le corps est traversée de rayes brunes, & le front est taché de fauve; les oreilles sont grises comme la tête & le corps, il y a une longue tache fauve sur le cou, sur la poitrine & sur le ventre; les flancs sont marqués de bandes transversales depuis le dos jusqu'au ventre; la queue est grise & marquée d'une tache fauve dans son milieu: les jambes sont rayées du haut en bas de gris & de brun.

Du reste, il a la même figure, les mêmes appétits & les mêmes habitudes que les autres *loups*. On le trouve au Mexique, & plus communément encore à la Nouvelle Espagne. Il s'en trouve aussi, dans le même pays, de couleur uniforme, & même de tout blancs.

LOUPS-GAROUX, ou *loups* dangereux dont il faut *se garer*, sont des *loups* qui, s'étant accoutumés à dévorer des cadavres humains, attaquent ensuite les hommes. (*Voyez* l'article LOUP.) Dans l'acception populaire, le nom de *loup-garou* est devenu celui d'un fantôme ou épouvantail, dont on fait peur aux enfans.

LOUP-MARIN, *loup* de mer. *Voyez* PHOQUE.

LOUP-TIGRE de Kolbe, au Cap de Bonne-Espérance, guépard. *Voyez* GUÉPARD.

LOUTRE (la), habite le bord des rivières, des lacs, des étangs qu'elle dépeuple de poisson. Elle a des membranes à tous les pieds; aussi nage-t-elle plus vîte qu'elle ne marche; elle ne va point à la mer, mais elle parcourt les eaux douces, remonte ou descend les rivières à des distances considérables; souvent elle nage entre deux eaux & y demeure assez long-temps; elle vient ensuite à la surface afin de respirer, car elle ne peut toujours vivre dans l'eau, & même elle se noye si elle se trouve prise dans une nasse d'où elle ne puisse se dégager.

Elle a les dents comme la fouine, mais plus grosses & plus fortes, relativement au volume de son corps. La *loutre* a le corps presque aussi long que le blaireau, les jambes beaucoup plus courtes; la tête plate, la mâchoire inférieure moins longue & plus étroite que celle du dessus, le cou court & gros, la queue grosse à son origine & pointue à l'extrémité. Elle a le dessus du corps de couleur brune, luisante, & le dessous de couleur blanchâtre & lustrée; les pieds sont d'un brun roussâtre.

La *loutre* a deux sortes de poils, un duvet court & soyeux, & un poil plus long & plus fourni. Faute de poisson, d'écrevisses, &c. elle coupe les rameaux tendres, & mange l'écorce des arbres aquatiques; elle mange aussi l'herbe nouvelle au printemps; elle ne craint pas plus le froid que l'humidité.

Elle est en chaleur en hiver & met bas au mois de mars. Les jeunes *loutres* sont encore plus laides que les vieilles. La tête mal faite, les oreilles placées bas, des yeux trop petits & couverts, les mouvemens gauches, l'air obscur, toute la figure ignoble, informe, un cri qui paroît machinal & qu'elles répètent à tout moment, sembleroient annoncer un animal stupide; cependant la *loutre* devient industrieuse avec l'âge, assez même pour faire la guerre avec grand avantage aux poissons. Quand elle peut entrer dans un vivier, elle y fait ce que le putois fait dans un poulailler; elle tue beaucoup plus de poisson qu'elle ne peut en manger, & en emporte ensuite dans sa gueule. Elle ne se creuse point de domicile, mais elle se gîte dans le premier trou qu'elle trouve, sous les racines des peupliers, des saules, dans les fentes des rochers, & même dans les piles de bois à flotter; elle fait aussi ses petits sur un lit fait de buchettes & d'herbes; elle change souvent de lieu, emmène ou disperse ses petits au bout de six semaines ou de deux mois.

Le poil de la *loutre* ne mue guères; sa peau d'hiver est cependant plus brune & se vend plus cher que celle d'été, elle fait une très-bonne fourrure; sa chair se mange en maigre, & a en effet un mauvais goût de poisson, ou plutot de

marais. Sa retraite est infectée de la mauvaise odeur des débris du poisson qu'elle y laisse pourrir ; elle sent elle-même mauvais. Les chiens la chassent assez volontiers & l'atteignent aisément lorsqu'elle est éloignée de son gîte ou de l'eau ; mais quand ils la saisissent elle se défend, les mord cruellement, & quelquefois avec tant de force & d'acharnement, qu'elle leur brise les os des jambes, & qu'il faut la tuer pour la faire démordre. Le castor cependant, qui n'est pas un animal bien fort, la chasse & ne lui permet pas d'habiter sur les bords qu'il fréquente.

Cette espèce, quoique peu nombreuse, est généralement répandue en Europe, depuis la Suède jusqu'à l'Italie, & se trouve vraisemblablement dans tous les climats tempérés, dans les lieux sur-tout où il y a beaucoup d'eau. Le *cariguebeju* ou *loutre du Bresil* de Marcgrave, paroît être d'une espèce voisine, mais néanmoins différente & que nous rapporterons à la *saricovienne* ; au lieu que la *loutre* de l'Amérique septentrionale ressemble en tout à celle d'Europe, si ce n'est que sa fourrure est encore plus belle & plus noire que celle de la *loutre* de Suède & de Moscovie.

Pontoppidan assure qu'en Norwège la *loutre* se trouve également autour des eaux salées comme sur les eaux douces ; qu'elle établit sa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chasseurs la font sortir en imitant sa voix, au moyen d'un petit sifflet : il ajoute qu'elles ne mangent que les parties grasses du poisson, & qu'une *loutre* apprivoisée à laquelle on donnoit tous les jours un peu de lait, rapportoit continuellement du poisson à la maison.

Il y a Cayenne, suivant quelques relations, trois espèces de *loutres* : la noire qui est très-grande & peut peser quarante ou cinquante livres ; la seconde qui est jaunâtre & qui peut peser vingt ou vingt-cinq livres ; & une troisième espèce beaucoup plus petite dont le poil est grisâtre & qui ne pese que trois ou quatre livres. On ajoute que ces animaux sont très-communs à la Guiane, le long de toutes les rivières & des marécages, parce que le poisson y est fort abondant ; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuses ; elles sont farouches & ne se laissent point approcher ; pour les avoir, il faut les surprendre ; elles ont la dent cruelle & se défendent bien contre les chiens : elles font leurs petits dans des trous qu'elles creusent au bord des eaux ; on en élève souvent dans les maisons.

MM. Aublet & Olivier assurent même qu'il y a à Cayenne & dans le pays d'Oyapock, des *loutres* si grosses, qu'elles pèsent jusqu'à quatre-vingt-dix & cent livres, que leur poil est fort doux, mais plus court que celui du castor ; leur couleur ordinaire d'un brun minime ; outre le poisson, elles mangent aussi les grains qui tombent dans l'eau sur le bord des fleuves.

On chasse la *loutre*, non-seulement pour avoir sa fourrure, mais aussi pour détruire un animal destructeur du poisson dans toutes les eaux qu'il fréquente. On la chasse différemment, selon qu'elle se trouve dans les petites ou dans les grandes eaux.

Lorsque la *loutre* se trouve dans les petites eaux, tels que les ruisseaux & les petites rivières, les chasseurs, au moins au nombre de cinq, tous armés de longs bâtons avec des fourches de fer au bout, se partagent de côté & d'autre avec les chiens.

Il ne faut jamais commencer la quête de la *loutre* en descendant avec l'eau, mais toujours en montant contre l'eau, & toujours au dessous de l'endroit où l'on imagine qu'elle peut être, en faisant quêter les chiens de l'un & de l'autre côté sous les racines & les souches dans lesquelles on aura grand soin de fourrer son bâton, pour ne pas s'exposer à passer l'animal que l'on cherche. Lorsque les chiens trouvent la *voie* de la *loutre*, il faut examiner avec beaucoup d'attention de quel côté elle a la tête tournée. Il est facile de s'en assurer pas les traces qui seront imprimées sur la boue, dans un endroit ou dans l'autre. Lorsqu'on trouve aussi de son *épreinte*, (fiente) au bord de la rivière, il faut la faire flairer aux chiens & les bien caresser.

Aussi-tôt que la *loutre* est lancée, les chasseurs se divisent. Deux se placent à cent pas ou environ au-dessus des chiens, & se mettent à l'affut l'un devant l'autre à l'endroit où l'eau est la plus basse, afin de frapper de leurs bâtons. Deux autres restent derrière les chiens également à l'affut à l'endroit le plus favorable à leur dessein ; & le cinquième appuie les chiens. De cette manière ils renferment la *loutre* entr'eux.

Dans les grandes rivières, on tend deux grands & forts filets contremaillés, de la largeur de la rivière & de la hauteur de l'eau, & dont les mailles aient deux pouces en quarré, bien garnis de liège en haut & de plomb en bas. Les cordes du haut & du bas où tiennent le liège & le plomb, doivent être assez longues pour que, le filet tendu, un homme sur ses pieds puisse en tenir les deux bouts sans l'ébranler. Il faut quatre hommes pour tendre & servir ces filets ; ils en tendent un à la brisée de haut, & l'autre à la brisée de bas. Cette opération se fait à petit bruit ; & on doit avoir l'attention de faire tenir & joindre contre les rives chaque filet de manière que la *loutre* ne puisse trouver jour à s'échapper.

Lorsque les filets sont tendus, les chasseurs armés de fusils se distribuent chacun de leur côté de la rivière. Quant aux chiens, ils marcheront tous du côté où sera la brisée d'attaque.

Les quatre hommes destinés au service des filets, se saisissent des deux cordes qui sont à chaque bout, & les tiennent à distance convenable afin d'être dans toute leur force, lorsqu'il est question d'opérer. Ceux qui sont armés de fusils,

fusils, se placent de distance en distance auprès des sépées de bois & des touffes d'herbes, pour tâcher de tuer la *loutre*, quand elle y vient prendre l'air.

On frappe d'abord à la brisée avec le limier. Quand on le voit se rabattre & gouter chaudement la voie, il faut le tenir de court & l'exciter à crier. Dès que les autres chiens le voient faire & l'entendent, ils tirent de toute leur force pour aller à lui; mais il ne faut les découpler qu'après avoir avalé la botte (ôté le collier) du limier; c'est l'affaire d'un instant; de cette façon, les chiens se jettent à l'eau tous à la fois, & s'en vont de compagnie trouver la *loutre* & l'engagent dans les filets.

Dans les étangs, un seul filet placé au milieu suffit, parce que tout ce que peut faire la *loutre*, est d'aller d'un bout de l'étang à l'autre bout. Si un des filets est trop court pour la largeur de l'étang, on les met tous deux bout à bout; s'ils ne suffisent pas encore, on les tend en forme d'y grec, l'un à une rive & l'autre à l'autre; & dans ce cas, on alonge les cables de l'ouverture de l'y grec. Les chiens, à force de tourmenter la *loutre*, l'obligent de donner dans les filets. Pour la tirer à coups de fusil, on doit charger à postes ou à chevrotines.

La *loutre* a des terriers d'endroit en endroit, où elle se retire, soit pour dormir, soit pour se mettre à l'abri de ses ennemis. Elle s'y retire quand elle sent les chiens à ses trousses; & quand elle y est une fois retranchée, elle s'y défend avec tant de fureur, qu'elle fend le nez & les oreilles des chiens. Le parti le plus sage est de les faire retirer, & de bien boucher le terrier, qui n'a jamais plus de trois à quatre pieds de profondeur, après quoi on fait une tranchée pour la découvrir; on l'en tire avec des tenailles qu'on lui passe dans la gueule, & on la fait étrangler aux chiens.

La *loutre* se nomme en latin *lutra* ou *lytra*, & quelquefois *lutris* ou *lutrix*; néanmoins le premier nom *lutra* paroit être le véritable, & c'est celui sous lequel la plupart des Naturalistes ont désigné cet animal.

LOUTRE du Brésil, Saricovienne. *Voyez* SARICOVIENNE.

LOUTRE-MARINE, (grande) *Voyez* SARICOVIENNE.

LOUVE (la) est la femelle du loup. *Voyez* LOUP.

LOUVETEAUX, m. pl., sont les petits du loup. *Voyez* LOUP.

LOWANDO, singe de la famille des Babouins, qui se trouve dans le même climat que l'*ouanderou*, & qui en diffère qu'en ce qu'il a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure & la barbe noires, ensorte qu'il doit être considéré comme une variété dans cette espèce. Il y a encore dans le même pays une troisième race ou variété qui pourroit bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une couleur uniforme & entièrement blanche, corps, chevelure & barbe.

Ces singes tout blancs, font, à ce que disent les voyageurs, les plus forts & les plus méchans de tous; ils sont très-ardents pour les femmes, & assez vigoureux pour les forcer, lorsqu'ils les trouvent seules, & souvent ils les outragent ou les excèdent jusqu'à les faire mourir. Dans leur état de liberté, ces animaux vivent dans les bois & se nourrissent de feuilles & de bourgeons; mais pris & captifs, ils mangent de tout. *Voyez* OUANDEROU.

LUPUS-CERVARIUS, de Pline, lynx. *Voyez* LYNX.

LUPUS-CANARIUS, de Gaza, chacal. *Voyez* CHACAL.

LUPUS-ARMENIUS, des Latins modernes, chacal. *Voyez* CHACAL.

LUPUS-AUREUS, de plusieurs Auteurs, est le chacal. *Voyez* CHACAL.

LYCAON, des Anciens, est l'hyène. *Voyez* HYÈNE.

LYNX, (le) vulgairement appellé *loup-cervier*, n'a rien du loup qu'une espèce de hurlement qui, se faisant entendre de loin, a dû tromper en effet les chasseurs & leur faire croire qu'ils entendoient un loup. Le *lynx* est moins gros que le loup & plus haut sur ses jambes; il est communément de la grandeur du renard; il a les yeux brillans, le regard doux, l'air agréable & gai, le poil long, marqueté de taches foibles & mal terminées, les oreilles grandes & surmontées à leur pointe, d'un pinceau de poils noirs, la queue courte & noire à l'extrémité, le tour des yeux blanc.

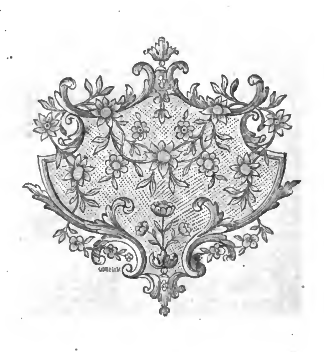
La robe du mâle est mieux marquée que celle de la femelle. Il ne court pas de suite comme le loup; il marche & saute comme le chat dont il a les mœurs & la propreté, recouvrant comme lui son urine de terre. Il vit de chasse & poursuit sa proie jusqu'à la cime des arbres. Les chats sauvages, les martes, les hermines, les écureuils, ne peuvent lui échapper; il saisit aussi les oiseaux; il attend les cerfs, les chevreuils, les lièvres au passage, & s'élançant dessus, il les prend à la gorge, & lorsqu'il s'est rendu maître de sa victime, il lui suce le sang & lui ouvre la tête pour manger la cervelle, après quoi souvent il l'abandonne pour en chercher une autre; rarement il retourne à sa première proie.

Son poil change de couleur suivant les climats & la saison; les fourrures d'hiver sont plus belles, meilleures & plus fournies que celles d'été. Sa chair n'est pas bonne à manger.

Cet animal est particulier aux contrées septentrionales des deux continens; seulement il est plus petit en Amérique, où on lui donne le nom de *chat-cervier*.

Le *lynx* de Norwège, décrit par Pontoppidan, eſt blanc ou d'un gris clair ſemé de taches foncées. Ses griffes, ainſi que celles des autres *lynxs*, font comme celles des chats ; il voûte ſon dos & ſaute comme eux avec beaucoup de viteſſe ſur ſa proie. Lorſqu'il eſt attaqué par un chien, il ſe renverſe ſur le dos & ſe défend avec ſes griffes, au point de le rebuter bien vite. « Le *loup-cervier*, ajoute Pontoppidan, ne court pas les champs ; il ſe cache dans les bois & dans les cavernes ; il fait ſa retraite tortueuſe & profonde, & on l'en fait ſortir par le feu & la fumée. Sa vue eſt perçante ; il voit de très-loin ſa proie ; il ne mange ſouvent d'une brebis ou d'une chèvre, que la cervelle, le foie & les inteſtins, & il creuſe la terre ſous les portes, pour entrer dans les bergeries ».

Le nom de *lynx*, adopté par les Latins, eſt purement grec. Le *lynx* eſt déſigné dans Pline par les noms de *chaus*, *lupus cervarius*, & *raphius*. Chez Linneus & Briſſon, il eſt parmi les chats ; *feles*.



MAC MAI

MACACO, à Congo, macaque. *Voyez* MACAQUE.

MACAQUE, (le) est un singe de la famille des guenons, & celui qui approche le plus des babouins par son corps court & ramassé, sa grosse tête, son museau large, son nez plat, ses joues ridées & sa laideur. Il a la face nue & livide, les oreilles velues, les jambes courtes & grosses, le poil des parties supérieures d'un cendré verdâtre, & sur la poitrine & le ventre d'un gris jaunâtre; il porte une petite crète de poil au-dessus de la tête; il marche à quatre & quelquefois à deux pieds. La longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ dix-huit à vingt pouces.

Il paroit qu'il y a dans cette espèce des races beaucoup plus grandes & d'autres plus petites. Ces guenons ont les mœurs douces, & sont assez dociles; mais, indépendamment d'une odeur de faux musc qu'elles répandent autour d'elles, elles sont si mal-propres, si laides, & même si affreuses, lorsqu'elles font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur & dégoût. Elles se rassemblent souvent en troupes, sur-tout pour voler des fruits & des légumes, & elles font de grands dégats dans les champs de mil par leurs vols, & plus encore par leur bizarre délicatesse à choisir les tiges qu'elles emportent dans leurs pattes, sous leurs bras & même dans leur bouche, & qu'elles jettent à mesure qu'on les poursuit. Cette espèce est originaire de Congo & des autres parties de l'Afrique méridionale.

Le *macaque* est le *cercopithecus angolensis major*, *macaque* de Marcgrave; *simia egyptiaca caudâ elongatâ*, *clunibus tuberosis nudis* de Hasselquist; (*Nota* que ce singe n'est point naturel à l'Egypte.) *cynamolgos* de Linneus; le *cercopithèque cynocephale* de Brisson.

MACATLCHICHILTIC, ou TEMAMACAME, au Mexique & à la nouvelle Espagne. *Voyez* CHEVREUIL & MAZAMES.

MACHLIS, dans Pline, paroit être un mot corrompu qui ne doit pas indiquer un autre animal que l'élan. *Voyez* ELAN.

MAFUTITIQUE, par les Américains de l'Amazone, est le *zorille*, appellé par quelques-uns *puant d'Amérique*. *Voyez* ZORILLE.

MAGOT, (le) est un singe qui fait la nuance entre les singes proprement dits, ou singes sans queue & les babouins. Il n'a point de queue, comme les premiers, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui en a l'apparence; & comme les seconds, il a des *abajoues* & de grosses callosités proéminentes sur les fesses; les dents canines beaucoup plus longues, à proportion, que celles de l'homme, & la face relevée en forme de museau semblable à celui du dogue; il a du duvet sur la face, du poil brun-verdâtre sur le corps, & jaune-blanchâtre sous le ventre. Il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux; lorsqu'il est en repos il est presque toujours assis, & son corps porte sur deux callosités très-éminentes situées au-dessous de la région où devroient être les fesses; l'anus est plus élevé, de manière qu'il est assis plus bas que le cul: aussi, dans cette attitude, son corps est-il plus incliné que celui d'un homme assis. Lorsqu'il est debout, il peut avoir deux pieds & demi ou trois pieds de hauteur.

De tous les singes sans queue, c'est celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat; mais il est indocile, triste, maussade, & toujours grimaçant. Il mange de tout, à l'exception de la chair crue & des choses fermentées, comme le fromage, &c. L'espèce en est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent. On la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Ethiopie, au Malabar, en Barbarie, en Mauritanie, & jusques dans les terres du cap de Bonne-Espérance.

Cette espèce renferme quelques variétés, car il y a des *magots* de différentes grandeurs & de poil plus ou moins foncé, plus ou moins fouroi. La femelle est plus petite que le mâle.

Le *magot* est le *cynocephalos* d'Aristote; *cynocephalus primus* de Jonston; *cynocephalus alter* de Prosper Alpin; le *singe cynocephale* de Brisson.

MAIHARI, en Barbarie, est le dromadaire. *Voyez* l'article du CHAMEAU.

MAIMON, (le) est une espèce de singe qui fait la nuance entre les babouins & les guenons; en effet, le *maimon* ressemble encore aux babouins par son gros & large museau, par sa queue courte & arquée; mais il en diffère & s'approche des guenons par la petitesse de sa taille & par la douceur de son naturel. Il a la queue longue de cinq ou six pouces, nue & reçoquillée comme celle du cochon, caractère qui lui est particulier, & qui lui a fait donner le nom de *singe à queue de cochon*. Il a la face nue & basanée, les yeux châtains avec les orbites fort saillantes au-dessus; les paupières noires, le nez plat, les lèvres minces avec quelques poils roides, mais trop courts pour faire une moustache apparente; les dents canines pas plus longues, à proportion, que celles de l'homme; les oreilles, les mains & les pieds nuds & de couleur de chair; le poil d'un noir olive sur le corps, & d'un jaune roussâtre sous le ventre.

Il marche tantôt sur deux pieds & tantôt sur quatre; il a deux pieds ou deux pieds & demi de hauteur lorsqu'il est debout. Il n'a pas, comme les singes & les babouins, les bourses à l'extérieur

& la verge faillante, le tout est caché sous la peau; aussi le *maimon*, quoique très-vif & plein de feu, n'a rien de la pétulance impudente des babouins; il est doux, traitable & même caressant. On le trouve à Sumatra, & vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde méridionale, & il ne peut subsister long-temps dans notre climat.

Le *maimon* est le *singe à queue de cochon*, des glanures d'Edwards.

MAIPOURI, nom que porte le tapir à la Guiane. *Voyez* Tapir.

MAKI-PIE, ou GRAND MAKI, est le vari. *Voyez* Vari.

MAKIS, nom générique sous lequel on désigne trois espèces d'animaux qui ont les pieds conformés comme les singes; une longue queue & le museau alongé comme celui d'une fouine, avec six dents incisives à la mâchoire inférieure, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Ces trois animaux sont le *mococo*, le *mongous* & le *vari*. Ils se trouvent à Mozambique, à Madagascar & dans les isles voisines. *Voyez* Mococo, Mongous & Vari.

MALAKAIA, dans Barrère, est le margay, petite espèce de chat-tigre. *Voyez* Margay.

MALBROUCK, (le) est un singe de la famille des guenons. Il a la queue à-peu-près longue comme la tête & le corps pris ensemble; les paupières couleur de chair; la face d'un gris cendré; les yeux grands; le museau large & relevé; les oreilles grandes, minces & couleur de chair: il porte un bandeau de poils gris comme la mone; mais au reste, il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, & d'un gris jaunâtre sur celles du dessous. Il marche à quatre pieds, & il a environ un pied & demi de longueur. On le trouve à Bengale. Il paroit même, par le témoignage des voyageurs, que ce n'est pas la seule espèce ou race de ces singes qui s'y trouve, & qu'il y en a quatre variétés; savoir, des blancs, des noirs, des rouges & des gris, & ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser.

Ces animaux sont ardens & adroits à dérober les fruits & sur-tout les cannes de sucre; l'un d'eux fait sentinelle sur un arbre; dès qu'il apperçoit quelqu'un, il crie *houp*, *houp*, *houp*, d'une voix haute & distincte: alors tous jettent les cannes qu'ils tenoient dans la main gauche, & s'enfuient en courant à trois pieds; & s'ils sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce qu'ils tenoient dans la main droite, & se sauvent en grimpant sur les arbres où ils sautent de branche en branche; les femelles même chargées de leurs petits qui les tiennent étroitement embrassées, sautent aussi comme les autres, mais tombent quelquefois.

Ces animaux ne s'apprivoisent qu'à demi; il faut toujours les tenir à la chaîne; ils ne produisent pas dans l'état de servitude, même dans leur pays. Au défaut de fruits & de plantes succulentes, ils mangent des insectes, & quelquefois ils descendent sur le bord des fleuves & de la mer pour attraper des poissons & des crabes; ils mettent leur queue entre les pinces du crabe, & dès qu'elles serrent, ils l'enlèvent brusquement & l'emportent pour le manger à leur aise. Ils cueillent les noix de cocos, & en savent fort bien tirer la liqueur pour la boire, & le noyau pour le manger; ils boivent aussi du *vari* qui découle par des bambours qu'on met exprès à la tige des arbres pour en attirer la liqueur; on les prend par le moyen des noix de cocos où l'on fait une petite ouverture; ils y fourrent la patte avec peine, parce que le trou est étroit, & les gens qui sont à l'affut les attrapent avant qu'ils ne puissent se dégager.

Dans les provinces de l'Inde, habitées par les Brames, qui épargnent la vie de tous les animaux, les singes sont en nombre infini; ils viennent en troupes dans les villes; ils entrent dans les maisons à toute heure, en toute liberté, ensorte que ceux qui vendent des denrées, ont bien de la peine à les conserver. Il y a dans Amadabad, capitale du Guzarate, deux ou trois hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les singes estropiés, invalides & même ceux qui, sans être malades, veulent y demeurer. Deux fois par semaine les singes du voisinage de cette ville se rendent d'eux-mêmes tous ensemble dans les rues, ensuite ils montent sur les maisons qui ont chacune une petite terrasse où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs. On met ces deux jours-là sur ces petites terrasses, du riz, du millet, des cannes de sucre, dans la saison, &c.; car, s'ils ne trouvoient pas leurs provisions, ils romproient les tuiles dont le reste de la maison est couvert, & feroient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant, & lorsqu'ils sont repus, ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère nicher sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de singes qui détruisent leurs nids & jettent les œufs par terre. Du reste les singes échappent aisément au lion & aux autres bêtes féroces par leur légèreté & leur résidence sur les arbres, mais les serpens leur font une guerre continuelle.

Le *malbrouck* est le *cercopithecus primus*, de Clusius; le *faunus* de Linneus.

MAMBRINE, (chèvre). *Voyez* Chèvres.

MAMMOUT, nom sous lequel on a désigné, d'après les voyageurs & les chasseurs Russes & Cosaques, un animal dont l'histoire, toute fabuleuse qu'on l'ait rendue, porte néanmoins sur un des plus grands faits & des plus importants de l'histoire de la Nature.

Depuis long-temps on trouvoit en Sibérie des ossemens d'une grandeur énorme, & qui devoient

appartenir à un animal d'une taille infiniment supérieure à toutes les espèces qui existent actuellement dans le Nord. Entre ces grands os, on avoit sur-tout ramassé ceux qui ressembloient à des défenses d'éléphant; ces ossemens se trouvoient à peu de profondeur sous terre, quelquefois presque à sa surface; de-là le peuple avoit formé la fable du *mammout*, prodigieux animal qui vivoit & mouroit sous terre, sans jamais paroître au jour, & dont pourtant Muller donne la description suivante. « Il a, dit-il, quatre ou cinq aunes de haut, & environ trois brasses de long; il est d'une couleur grisâtre, ayant la tête fort longue & le front très-large; des deux côtés précisément au-dessous des yeux il a des cornes qu'il peut mouvoir & croiser comme il veut. Il a la faculté de s'étendre considérablement en marchant & de se rétrécir en un petit volume. Ses pattes ressemblent à celles d'un ours ».

Il n'est pas nécessaire, je pense, de relever ces traits d'absurdité; néanmoins telle étoit la croyance commune en Russie jusqu'à Pierre-le-Grand. Auparavant on ne recherchoit des os de *mammout* que ceux qui ressemblent aux défenses de l'éléphant & auxquelles on donnoit le nom de *cornes de mammout*; ce prince ordonna qu'on ramassât non-seulement les *cornes de mammout*, mais encore tous les autres os appartenans à cet animal, & qu'on les envoyât à Pétersbourg; Plusieurs Russes & Cosaques s'offrirent pour aller faire ces recherches, & rapportèrent en effet des têtes & un grand nombre d'ossemens, lesquels, confrontés avec des os d'éléphant, offrirent un rapport exact & complet avec le squelette de ce grand quadrupède.

Depuis ce temps, les observations se sont multipliées, & l'on s'est pleinement convaincu que les éléphans ont en effet laissé leurs débris dans le Nord, & que c'est à ces animaux qu'appartiennent pour la plupart, les prétendus ossemens de *mammout*. M. Pallas, dans son voyage en Sibérie, les années dernières, découvrit une grande quantité d'os d'éléphant avec un squelette entier de rhinoceros, qui n'étoient enfoncés qu'à quelques pieds de profondeur.

L'ivoire des défenses d'éléphant que l'on trouve en Sibérie, est plus ou moins altéré par son séjour dans la terre, suivant la nature du sol où il a été renfermé; il est quelquefois entièrement desséché & comme calciné, & converti en une substance crayeuse ou bolaire; on en trouve de bruni, comme la noix de coco; d'autre dont la substance teinte de bleu, se convertit en turquoise: mais aussi un très-grand nombre de ces défenses sont parfaitement conservées, retenant encore toute la nature de l'ivoire, dont elles offrent le grain & la texture telle que nous l'avons décrite (art. *ivoire*). Cet ivoire fossile est très-solide; il se polit & se met en œuvre comme l'autre: l'on prétend même que la plus grande partie de l'ivoire que travaillent les Chinois, est de cet ivoire fossile qu'ils tirent d'un certain canton de la Tartarie, où il se trouve en telle abondance, qu'ils ont surnommé cette contrée le *cimetière des éléphans*.

Mais ce n'est pas seulement dans l'Asie septentrionale, que ces grands animaux, qui ne se trouvent plus aujourd'hui que dans les régions du Midi, ont autrefois laissé leurs dépouilles; depuis qu'il s'est formé des observateurs, on a reconnu ces dépouilles dans presque toutes les contrées de l'Europe; en Pologne, en Allemagne, en Italie, en France, dans les provinces de Languedoc, de Franche-Comté, de Lorraine, &c. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces ossemens, défenses ou dents, trouvés en terre, sont pour la plupart d'une proportion plus grande que celle des éléphans existans aujourd'hui; quelquefois même, comme dans la grande défense trouvée près de Rome par M. le Duc de la Rochefoucault & déposée au cabinet du Roi, leur grandeur est vraiment démesurée.

Un autre fait également remarquable, c'est que les mêmes dépouilles & débris d'éléphans se trouvent dans la partie septentrionale du Nouveau Monde, dans toute l'étendue duquel il ne subsiste aujourd'hui aucun animal que l'on puisse comparer à l'éléphant. Cette découverte de squelettes & défenses d'éléphant en Canada est assez récente & en même-temps si extraordinaire, que nous croyons devoir la rapporter dans les termes même de ceux qui l'ont faite. « Après avoir passé la grande rivière de *Miame*, nous arrivâmes le soir à l'endroit où se trouvent les os d'éléphant; c'est une grande place marécageuse où les animaux sauvages se rendent dans certains temps de l'année, & qui n'est éloignée que d'environ quatre milles au sud-est du fleuve Ohio: nous y arrivâmes par une route battue par les bœufs sauvages, (*bisons*) & vîmes de nos yeux une grande quantité d'ossemens, les uns épars, les autres enterrés à cinq ou six pieds sous terre, & qui perçoient dans la tranche du banc qui bordoit la route; nous trouvâmes entre autres deux défenses de six pieds de longueur, que nous transportâmes à notre bord avec d'autres os & des dents; l'année suivante nous retournâmes au même endroit, prendre un plus grand nombre de dents & de défenses ». *Extrait du journal d'un voyage sur la rivière d'Ohio par M. Croghan*, & envoyé à M. Francklin en 1765. Ces défenses, dont l'une avoit sept pieds de longueur, ont en effet été portées à Londres, & reconnues évidemment pour être des défenses d'éléphant, & même d'un très-bel ivoire.

M. Collinson avoit déja écrit à M. de Buffon sur le même sujet en ces termes: « il y avoit à environ un mille de la rivière d'Ohio, six squelettes monstrueux enterrés debout, portant des défenses de cinq à six pieds de long, qui étoient de la forme & de la substance des défenses d'éléphant; elles avoient trente pouces de circon-

férence à la racine ; elles alloient en s'amincissant jusqu'à la pointe ; mais on ne put pas bien connoître comment elles étoient jointes à la mâchoire, parce qu'elles étoient brisées en pièces : un fémur de ces mêmes animaux fut trouvé bien entier ; il pesoit cent livres & avoit quatre pieds & demi de long. Ces défenses & ces os de la cuisse font voir que l'animal étoit d'une prodigieuse grandeur. Ces faits ont été confirmés par M. Greenwood, qui, ayant été sur les lieux, a vu les six squelettes dans le marais salé... Une Angloise, faite prisonnière par les sauvages & conduite à ce marais salé, pour leur apprendre à faire du sel, a déclaré se souvenir, par une circonstance singulière, d'avoir vu ces ossemens énormes : elle racontoit que trois François qui cassoient des noix, étoient assis sur un seul de ces grands os de la cuisse ».

Mais avec ces os & défenses d'éléphans se sont trouvées, continue M. Collinson, non-seulement de grosses dents qui paroissent être d'hippopotames, mais d'autres dents vraiment énormes, dont chacune porte cinq ou six pointes mousses, & qui ne peuvent avoir appartenu qu'à quelqu'animal d'une prodigieuse grandeur ; car ces grosses dents carrées n'ont point de ressemblance avec les mâchelières de l'éléphant qui sont applaties & quatre ou cinq fois aussi longues qu'épaisses, non plus qu'avec les dents d'hippopotame dont la face qui broie est formée en treffle, au lieu qu'ici elle est sillonnée d'un double rang de grosses pointes mousses, enforte, ajoute M. Collinson, que ces grandes dents molaires *ne ressemblent à celles d'aucun animal connu*.

Dès l'année 1748, M. Fabri, qui avoit fait de grandes courses dans le Nord de la Louisiane & dans le Sud du Canada, avoit informé M. de Buffon, qu'il avoit vu des têtes & des squelettes d'un animal quadrupède d'une grandeur énorme, que les sauvages appelloient le *père aux bœufs*, & que les os fémurs de ces animaux avoient cinq & jusqu'à six pieds de hauteur. Peu de temps après, & avant l'année 1767, quelques personnes à Paris, avoient déjà reçu des ossemens d'éléphans trouvés en Canada, ainsi que quelques-unes de ces grosses dents de l'espèce inconnue. On a trouvé ces mêmes dents en Sibérie, d'où l'Abbé Chappe en a rapporté une qui pèse trois livres, douze onces & demie : elle est déposée au cabinet du Roi ; mais la plus grosse de toutes ces dents est celle qui a été placée au même cabinet, en 1770 par M. le Comte de Vergennes ; elle pèse onze livres quatre onces ; cette énorme dent molaire a été trouvée dans la petite Tartarie. Il y avoit au même lieu d'autres os qu'on n'a pas recueillis, & entr'autres un os fémur dont il ne restoit que la moitié bien entière, & la cavité de cette moitié contenoit quinze pintes de Paris.

L'on ne peut donc pas douter qu'indépendamment de l'éléphant & de l'hippopotame dont on trouve également les dépouilles dans les parties septentrionales des deux continens où ces espèces n'existent plus, il n'y eût encore un autre animal d'une grandeur supérieure à celle même des plus grands éléphans ; car la forme quarrée de ces énormes dents mâchelières prouve qu'elles étoient en nombre dans la mâchoire de l'animal : & quand on n'y en supposeroit que six ou même quatre de chaque côté, on peut juger de l'énormité d'une tête qui auroit seize dents mâchelières pesant chacune dix ou onze livres. L'éléphant n'en a que quatre, deux de chaque côté ; elles sont applaties ; elles occupent tout l'espace de la mâchoire, & ces deux dents molaires de l'éléphant qui sont applaties, ne surpassent que de deux pouces la largeur de la plus grosse dent quarrée de l'animal inconnu qui est du double plus épaisse que celles de l'éléphant.

Ainsi, tout nous porte à croire que cette ancienne espèce qu'on doit regarder comme la première & la plus grande de tous les animaux terrestres, n'a subsisté que dans les premiers temps, & n'est pas parvenue jusqu'à nous ; car, un animal dont l'espèce seroit plus grande que celle de l'éléphant, ne pourroit se cacher nulle part sur la terre au point de demeurer inconnu ; & d'ailleurs, il est évident, par la forme même de ces dents, par leur émail & par la disposition de leurs racines, qu'elles n'ont aucun rapport aux dents des cachalots ou autres cétacés, & qu'elles ont réellement appartenu à un animal terrestre dont l'espèce étoit plus voisine de celle de l'hippopotame que d'aucune autre, & qui a été détruite sur la terre, comme les grandes volutes, appellées *cornes d'ammon*, sont actuellement détruites dans la mer.

Ainsi, non-seulement les grandes espèces de l'éléphant & de l'hippopotame ont péri dans le Nord des deux continens, mais une espèce encore plus grande a péri sur tout le globe ; & en dépouillant l'histoire du *mammout* de ce qu'elle a de populaire & de fabuleux, on peut dire qu'il a existé en effet un très-grand animal, un *mammout* dont il ne reste plus que les ossemens, & principalement ces dents énormes trouvées également en Sibérie & en Canada, avec les dépouilles des éléphans & des hippopotames.

MANATI, dans la langue des Caraïbes, est le lamantin. *Voyez* LAMANTIN.

MANDRILL (le) est un singe de la famille des babouins, lequel se trouve à la côte d'or & dans les autres provinces méridionales de l'Afrique, où les Nègres l'appellent *Boggo*. Il paroit qu'après l'orang-outang, c'est le plus grand de tous les singes & de tous les babouins. Le *mandrill* est d'une laideur désagréable & dégoûtante ; il a un nez tout plat, ou plutôt deux naseaux d'où découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue ; le museau très-gros & très-long,

le corps trapu, les fesses couleur de sang, l'anus apparent & placé, pour ainsi dire, dans les lombes, la queue très-courte & seulement de deux ou trois pouces de long; les dents canines beaucoup plus grosses & plus longues à proportion que celles de l'homme, la face nue & de couleur bleuâtre, sillonnée des deux côtés de rides longitudinales, profondes & très-marquées; les oreilles nues aussi bien que le dedans des mains & des pieds; le poil long, d'un brun roussâtre sur le corps & gris sur la poitrine & le ventre; il marche le plus souvent sur deux pieds. Lorsqu'il est debout, il a quatre pieds ou quatre pieds & demi de hauteur; il paroit même qu'il y en a de plus grands.

« Le corps du *mandrill*, lorsqu'il a pris sa croissance, dit Smith, est aussi gros en circonférence que celui d'un homme ordinaire; les jambes sont beaucoup plus courtes & les pieds plus longs; les bras & les mains sont dans la même proportion; la tête est très-grosse, la face large & platte, sans autres poils qu'aux sourcils, le nez fort petit, la bouche large & les lèvres sont très-minces; la face, qui est couverte d'une peau blanche, est d'une laideur effroyable & toute ridée; les dents sont larges & fort jaunes; les mains sont sans poil; tout le reste du corps, à l'exception du visage & des mains, est couvert de poil long & noir comme celui de l'ours ».

« Ces animaux ne marchent jamais sur leurs quatre pattes comme les guenons; ils ont presque toujours le nez morveux, & se plaisent à en faire couler la morve dans la bouche ».

Le mot *man*, dans les langues Allemande, Angloise, &c. signifie *l'homme en général*, & le mot *drille*, dans le jargon de quelques-uns de nos provinces de France, comme en Bourgogne, signifie un homme vigoureux & libertin; les paysans disent, *c'est un bon drille*, *c'est un maître drille*.

On dit que ces *mandrills* pleurent & gémissent comme des enfans; qu'ils ont une violente passion pour les femmes, & qu'ils ne manquent pas de les attaquer avec succès, lorsqu'ils les trouvent à l'écart. Au reste, quoique plus grand, & peut-être plus fort que le papion, le *mandrill* paroit néanmoins être plus traitable & moins impudent. C'est le *cercopitecus cynocephalus*, *magot ou tartarin*, de Brisson; dénominations qui paroissent mal appliquées & conviennent beaucoup mieux au magot.

MANGABEY (le) est un singe de la famille des guenons, qui a la queue aussi longue que la tête & le corps pris ensemble; il la porte relevée. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, les paupières nues & d'une blancheur éclatante, le museau gros & long, les sourcils d'un poil roide & hérissé, les oreilles noires & presque nues, le poil long & touffu. Il marche à quatre pieds, & il a à-peu-près un pied & demi de longueur.

Il y a variété dans cette espèce pour les couleurs du poil; les uns ont le poil de la tête noir, celui du cou & du dessus du corps brun fauve, & le ventre blanc; les autres l'ont plus clair sur la tête & sur le corps, & ils diffèrent sur-tout des premiers par un long collier de poils blancs qui leur environnent le cou & les joues.

Ces *mangabeys* se trouvent à Madagascar, & comme ils ressemblent beaucoup au vari par la longueur du museau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter & par les variétés de la couleur, on peut les regarder comme faisant la nuance entre les makis & les guenons.

Le *mangabey* est l'*æthiops*, *simia caudata imberbis*, &c. de Linneus.

MANGE-FOURMIS, ou mangeur de fourmis, nom donné au tamanoir. *Voyez* TAMANOIR.

MANGOUSTE (la) est l'animal fameux chez les anciens sous le nom d'*ichneumon*. Pour la forme & le naturel on ne peut guère mieux le comparer qu'à la civette, ou plutôt à la genette; la *mangouste* a les yeux vifs & pleins de feu, la phyfionomie fine & le corps très-agile, les jambes courtes & celles de derrière un peu plus longues que celles de devant; les oreilles très-raccourcies, larges & arrondies; la queue longue, grosse à son origine & terminée en pointe; le poil rude & souvent hérissé; le mâle & la femelle ont tous deux une ouverture remarquable & indépendante des conduits naturels, une espèce de poche dans laquelle se filtre une humeur odorante; on prétend que la *mangouste* ouvre cette poche pour se rafraichir lorsqu'elle a trop chaud. Son museau trop pointu & sa gueule trop étroite l'empêchent de saisir & de mordre les choses un peu grosses, mais elle fait suppléer par l'agilité, par le courage, aux armes & à la force qui lui manquent: elle a une petite voix douce, une espèce de murmure, & son cri ne devient aigre que lorsqu'on la frappe & qu'on l'irrite.

La *mangouste* est domestique en Egypte, comme le chat l'est en Europe, & elle sert de même à prendre les souris & les rats; mais son goût pour la proie est encore plus vif, & son instinct plus étendu que celui du chat; car elle chasse également aux oiseaux, aux quadrupèdes, aux serpens, aux lézards, aux insectes, attaque en général tout ce qui lui paroit vivant, & se nourrit de toute substance animale; elle ne s'effraye ni de la colère des chiens, ni de la malice des chats, ne redoute pas même la morsure des serpens; elle les poursuit avec acharnement, les attaque & les tue, quelque vénimeux qu'ils soient, & lorsqu'elle commence à ressentir les impressions du venin, elle va chercher des antidotes, & particulièrement une racine que les Indiens ont nommée de son nom, & qu'ils disent être un des plus sûrs & des plus puissans remèdes contre la morsure de la vipère ou de l'aspic. Elle mange les œufs des crocodiles, comme

ceux des poules & des oiseaux ; elle tue & mange aussi les petits crocodiles, quoiqu'ils soient déjà très-forts peu de temps après qu'ils sont sortis de l'œuf, & c'est en vertu de cette antipathie pour le crocodile, qu'on a prétendu faussement que la *mangouste* entroit dans son corps lorsqu'il étoit endormi, & n'en sortoit qu'après lui avoir déchiré les entrailles.

La *mangouste* a dû, comme les autres animaux domestiques, subir des variétés. Il y en a de plus grandes, de plus petites, & de poils différens ; mais cette diversité de couleur & cette différence de grandeur ne suffisent pas pour constituer des espèces, comme l'ont fait les Naturalistes. En Egypte, où les *mangoustes* sont, pour-ainsi-dire, domestiques, elles sont plus grandes qu'aux Indes, où elles sont sauvages.

« Les habitans d'Alexandrie, dit Belon, ont une bête nommée *ichneumon*, qui est particulièrement trouvée en Egypte ; on la peut apprivoiser ès maisons tout ainsi comme un chat ou un chien. Le vulgaire a cessé de la nommer par son nom ancien, car ils la nomment en leur langue *rat de Pharaon*. Or nous avons vu que les paysans en apportoient de petits au marché d'Alexandrie, où ils sont bien recueillis pour en nourrir ès maisons, à cause qu'ils chassent les rats... les serpens, &c. Cet animal est cauteleux & épiant sa pâture... Il se nourrit indifféremment de viandes vives, comme d'escarbots, lézards, grenouilles, rats & souris ; il est friand des oiseaux, des poules & poulets ; quand il est courroucé, il hérisse son poil.... Il a une particulière marque, c'est un grand pertuis tout entouré de poil, hors le conduit de l'excrément, ressemblant quasi au membre honteux des femelles, lequel conduit il ouvre lorsqu'il a grand chaud ».

Cet animal croît promptement & ne vit pas long-temps. Il se trouve en grand nombre dans toute l'Asie méridionale, depuis l'Egypte jusqu'à Java, & il paroit qu'il se trouve aussi en Afrique jusqu'au Cap de Bonne-Espérance ; mais on ne peut l'élever aisément ni le garder long-temps dans nos climats tempérés, quelque soin qu'on en prenne ; le vent l'incommode, le froid le fait mourir ; pour éviter l'un & l'autre & conserver sa chaleur, il se met en rond & cache sa tête entre ses cuisses.

Son utilité en avoit fait nn objet de vénération chez les anciens Egyptiens, & il mériteroit encore bien aujourd'hui d'être multiplié, ou du moins épargné, parce qu'il détruit un grand nombre d'animaux nuisibles, & sur-tout les crocodiles, dont il fait trouver les œufs, quoique cachés dans le sable ; la ponte de ces animaux est si nombreuse, qu'il y auroit tout à craindre de leur multiplication, si la *mangouste* n'en détruisoit les germes.

Il paroit, au reste, qu'il y a variété dans cette espèce ; car on trouve des *mangoustes* qui ont le museau plus gros & moins long, le poil & la queue plus hérissés & plus longs, aussi bien que les ongles.

La *mangouste* est l'*ichneumon* des Grecs & des Latins. Elle s'appelle aux Indes *mangutia* ou *mango* ; c'est la *viverra mango* de Kœmpfer ; *serpenticida sive muncos* de Rumphius ; *mus Pharaonis* de Prosper Alpin ; *meles icneumon* de Hasselquist.

MANICOU, par les nègres de nos isles, est le sarigue. *Voyez* ce mot.

MANITOU, dans le père Dutertre, est le sarigue. *Voyez* SARIGUE.

MANTICHORE, nom d'un animal fabuleux, que l'on supposoit être un quadrupède cruel & terrible, & dont on trouve des descriptions pleines de merveilleux dans Ctésias, Aristote, Elien & Pline. Les Latins ont appellé cet animal *manticha*, d'autres *marticha*, & d'autres *martiora*. Les Grecs l'ont nommé *andropophage*, mangeur d'hommes. Suivant Ctésias, cet animal est de couleur rouge, & a trois rangs de dents à chaque mâchoire. Aristote & Pline ajoutent qu'il a les oreilles & les yeux comme ceux de l'homme ; ils disent son cri semblable au son d'une trompette, & assurent que l'extrêmité de sa queue est hérissée de pointes, avec lesquelles il se défend contre ceux qui l'approchent, & qu'il darde même au loin contre ceux qui le poursuivent. Enfin ils prétendent qu'il est d'une telle agilité, que sa course semble avoir la rapidité du vol. Pausanias rapporte la plupart de ces contes, mais sans y donner confiance ; car il commence par déclarer qu'il croit que cet animal n'est autre chose qu'un tigre ; à quoi il y a toute apparence, & sans doute que le danger d'approcher de ce terrible animal, & la peur que son aspect inspire, ont produit ces fables populaires que les Naturalistes n'ont pas dédaigné de recueillir.

MANZAO ou MANZO, à Congo, est l'éléphant. *Voyez* ÉLÉPHANT.

MAPACH, dans quelques endroits de l'Amérique, est le raton. *Voyez* RATON.

MAPURITA, nom du zorille dans quelques provinces de l'Orénoque. *Voyez* ZORILLE.

MARAGUA ou MARAGAIA, au Brésil, est le margay. *Voyez* ce mot.

MARAGUAO ou MARACAIA, dans Marcgrave, est encore le margay. *Voyez* MARGAY.

MARAPUTÉ, au Malabar, est le même animal que le serval. *Voyez* SERVAL.

MARCASSIN, nom du sanglier jeune & avant que ses défenses n'aient poussé. *Voyez* SANGLIER.

MARGARZAHOC, nom sous lequel des relations désignent un grand quadrupède de Madagascar, qui paroit être un *onagre* ou *âne sauvage*, dont il a le braiement.

MARGAY (le), ressemble au chat sauvage par

par la grandeur & la figure du corps, il a seulement la tête plus quarrée, le museau moins court, les oreilles plus arrondies, & la queue plus longue; son poil est aussi plus court que celui du chat sauvage, & il est marqué de bandes, de rayes & de taches noires sur un fond de couleur fauve. Le *margay* ressemble encore an chat sauvage par les habitudes naturelles, ne vivant que de petit gibier, d'oiseaux & de volailles; il est fort leste pour grimper sur les arbres, où il se tient caché. Il ne court pas vite & toujours en sautant. Il est très-difficile à apprivoiser, & ne perd même jamais son naturel féroce.

Les *margays* produisent en toutes saisons, & font deux petits à la fois, dans des creux d'arbres pourris. Ils sont fort communs à la Guiane, au Brésil, & dans toutes les autres provinces de l'Amérique méridionale. Le *pichou* de la Louisiane nous paroît être le même animal; mais l'espèce en est moins commune dans les pays tempérés que dans les climats chauds.

Le *margay* est le *tepemaxtlaton* de Fernandez; *maraguao sive maracaia* de Marcgrave; *feles fera tigrina malakia* de Barrère; *chat sauvage tigré* de Brisson.

MARIKINA, (le) espèce de singe de la famille des sagouins, qui a la queue presque une fois aussi longue que la tête & le corps pris ensemble, les oreilles rondes & nues, de longs poils d'un roux doré autour de la face, du poil presque aussi long, d'un blanc jaunâtre & luisant sur tout le reste du corps, avec nn flocon à l'extrêmité de la queue: il marche à quatre pieds & n'a qu'environ huit à neuf pouces de longueur. Il a les mêmes manières, la même vivacité & les mêmes inclinations que les autres sagouins, & il paroit être d'un tempérament plus robuste, car il peut subsister pendant plusieurs années dans notre climat, pourvu qu'on le garde pendant l'hiver dans une chambre à feu.

Le *marikina* est le *cercopithecus acarima* de Barrère; le *petit singe lion* de Brisson.

MARMONTAIN, MARMOTAINE, MARMOTAN, en vieux françois marmotte. *Voyez* MARMOTTE.

MARMOSA, au Bresil, marmose. *Voyez* ce mot.

MARMOSE, (la) paroît former une espèce voisine de celle du sarigue; ces deux animaux se ressemblent par la forme du corps, par la conformation des pieds, par la queue prenante qui est couverte d'écailles dans la plus grande partie de sa longueur, & n'est revêtue de poil qu'à son origine, par l'ordre des dents qui sont au nombre de cinquante dans l'un & dans l'autre; les parties de la génération, tant du mâle que de la femelle *marmose*, ressemblent par la forme & par la position à celles du sarigue; le gland de la verge du mâle est fourchu: il est placé dans l'anus, & cet orifice dans la femelle paroit être aussi l'orifice de la vulve; caractères également propres au sarigue; mais la *marmose* est bien plus petite que la sarigue: elle a le museau encore plus pointu; la femelle n'a pas de poche sous le ventre comme celle du sarigue, il y a seulement deux plis longitudinaux près des cuisses, entre lesquels les petits se placent pour s'attacher aux mamelles.

La naissance de ces petits semble être encore plus précoce dans l'espèce de la *marmose* que dans celle du sarigue; ils sont à peine aussi gros que des petites fèves lorsqu'ils naissent & qu'ils vont s'attacher aux mamelles. Les portées sont aussi plus nombreuses. Il semble que ces petits, au moment de l'exclusion, ne soient encore que des fœtus, qui même, comme fœtus, n'ont pas pris le quart de leur accroissement; l'accouchement de la mère est donc toujours une fausse couche prématurée, & les fœtus ne sauvent leur vie naissante qu'en s'attachant aux mamelles sans jamais les quitter jusqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré d'accroissement & de force qu'ils auroient pris naturellement dans la matrice.

La *marmose* a les mêmes inclinations & les mêmes mœurs que le sarigue; tous deux se creusent des terriers pour se réfugier, tous deux s'accrochent aux branches des arbres par l'extrêmité de leur queue, & s'élancent de-là sur les oiseaux & sur les petits animaux; ils mangent aussi des fruits, des graines & des racines, mais ils sont encore plus friands de poisson & d'écrevisses, qu'ils pêchent, dit-on, avec leur queue; ces animaux habitent les contrées méridionales & tempérées de l'Amérique; mais on ne les trouve pas dans les pays froids.

La *marmose* est le *didelphis marina* de Linné; le *philandre d'Amérique* de Brisson; le *mus sylvestris americanus scalopès dictus* de Seba. *Nota* que ce nom grec *scalopès* que Klein & Brisson adoptent, est très-mal appliqué à la *marmose*, qui ne fut point connue des Grecs.

MARMOTTE, (la) a le nez, les lèvres & la forme de la tête du lièvre, le poil & les ongles du blaireau, les dents du castor, la moustache du chat, les yeux du loir, les pieds de l'ours, la queue courte & les oreilles tronquées: la couleur de son poil sur le dos est d'un roux brun, plus ou moins foncé; ce poil est assez rude, mais celui du ventre est doux, touffu & roussâtre. Quoiqu'elle ne soit pas tout-à-fait aussi grande qu'un lièvre, elle est bien plus trapue, & joint beaucoup de force à beaucoup de souplesse. Elle a les quatre dents du devant des mâchoires assez longues & assez fortes pour blesser cruellement. Cependant elle ne fait de mal à personne, à moins qu'on ne l'irrite; elle ronge les meubles, les étoffes, & perce même le bois lorsqu'elle est renfermée.

Comme elle a les cuisses très-courtes & les

doigts des pieds faits à-peu-près comme ceux de l'ours, elle se tient souvent assise & marche aisément comme lui sur ses deux pieds de derrière; elle porte à sa gueule ce qu'elle saisit avec ceux de devant, & mange debout comme l'écureuil; elle court assez vite en montant, mais assez lentement en plaine; elle grimpe sur les arbres, monte entre deux parois de rochers, entre deux murailles voisines, & c'est des *marmottes*, dit-on, que les Savoyards ont appris à grimper pour ramoner les cheminées. Elle a la voix & le murmure d'un petit chien, lorsqu'elle joue ou quand on la caresse; mais lorsqu'on l'irrite ou qu'on l'effraie, elle fait entendre un sifflet perçant & aigu qui blesse le tympan.

Les *marmottes* mangent de tout ce qu'on leur donne, de la viande, du pain, des fruits, &c. mais elles sont plus avides de beurre & de lait que de toute autre chose. Elles cherchent à entrer dans les endroits où l'on renferme le lait, & elles le boivent en grande quantité en marmottant, c'est-à-dire, en faisant, comme le chat, un petit murmure de contentement. Au reste, le lait est la seule liqueur qui leur plaise; elles ne boivent que très-rarement de l'eau, & refusent le vin. Elles aiment la propreté & se mettent à l'écart pour faire leurs besoins; mais elles ont, sur-tout en été, une odeur forte, qui les rend très-désagréables. En automne, elles sont très-grasses sur le dos & les reins, & leur chair seroit assez bonne à manger, si elle n'avoit toujours un peu d'odeur qu'on ne peut masquer que par des assaisonnemens très-forts.

Cet animal est sujet à s'engourdir par le froid; c'est ordinairement à la fin de septembre, ou au commencement d'octobre que la *marmotte* se recèle dans sa retraite, pour n'en sortir qu'au commencement d'avril. Cette retraite souterreine, qui est d'une grande capacité, plus longue que large & très-profonde, est une espèce de galerie pratiquée sur le penchant de la montagne, & faite en forme d'*Y* grec, dont les deux branches ont chacune une ouverture & viennent aboutir à un cul-de-sac, qui est le lieu du séjour; l'une de ces branches (& c'est la partie la plus basse du domicile), leur sert à déposer leurs excrémens, & elles entrent & sortent par l'autre branche, qui est plus élevée que tout le reste. Le lieu du séjour est jonché & tapissé de mousse & de foin dont elles font ample provision pendant l'été. On assure même, mais avec peu de vraisemblance, que cela se fait à frais communs, & qu'elles servent tour-à-tour de voitures pour transporter au gîte les herbes qu'elles ramassent. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elles demeurent ensemble & qu'elles travaillent en commun à leur habitation. Elles y passent les trois quarts de leur vie; elles s'y retirent pendant l'orage, & dès qu'il y a quelque danger; elles n'en sortent que dans les plus beaux jours, & ne s'en éloignent guère. L'une fait alors le guet assise sur une roche élevée, & au moindre danger avertit les autres par un coup de sifflet, & ne rentre elle-même que la dernière.

Lorsqu'elles sentent les premières approches de la saison qui doit les engourdir, elles travaillent à fermer les deux portes de leur domicile; & elles le font avec tant de soin & de solidité, qu'il est plus aisé d'ouvrir la terre par-tout ailleurs que dans l'endroit qu'elles ont muré. Elles sont alors très-grasses, il y en a qui pèsent jusqu'à vingt livres. Elles le sont encore trois mois après; mais elles deviennent maigres sur la fin de l'hiver. Lorsqu'on découvre leur retraite, on les trouve resserrées en boule & fourrées dans le foin. On les emporte tout engourdies. On choisit les plus grasses pour les manger, & les plus jeunes pour les apprivoiser. Une chaleur graduée les ranime, & celles qu'on élève à la maison dans des lieux chauds, ne s'engourdissent pas, & sont aussi vives en hiver que dans les autres temps. Au reste, il n'est pas sûr qu'elles restent constamment engourdies pendant sept ou huit mois. Il est à présumer, au contraire, qu'elles conservent quelque chaleur dans les premiers temps: aussi les chasseurs les laissent dans leur caveau trois semaines ou un mois avant que d'aller troubler leur repos. Ils s'abstiennent même de creuser lorsqu'il fait un temps doux, ou qu'il souffle un vent chaud.

La *marmotte* prise jeune, s'apprivoise presque autant que nos animaux domestiques; elle apprend aisément à saisir un bâton, à gesticuler, à danser, & à obéir en tout à la voix de son maître. Elle est antipathique avec le chien. Lorsqu'elle commence à être familière, & qu'elle se croit appuyée par son maître, elle attaque & mord en sa présence les chiens même les plus redoutables. Ces animaux ne produisent qu'une fois l'an, & trois ou quatre petits à la fois seulement. La durée de leur vie n'est que de neuf ou dix ans: aussi l'espèce n'en est ni nombreuse ni bien répandue. Elle n'habite que dans les montagnes, sur-tout celles des Alpes; ce qui lui a fait donner le nom de *rat des Alpes*. Il ne faut pas la confondre avec la *marmotte de Pologne*, qui est le *bobak*, ni avec *la marmotte de Strasbourg*, qui est le *hamster*; non plus qu'avec les animaux appelés *marmotte de Canada* & *marmotte du Cap*, qui sont d'espèces différentes.

La *marmotte* s'appelle dans Pline & dans Gesner, *mus alpinus*; dans Linné, *mus caudâ elongatâ, nudâ, corpore rufo*; dans Brisson, *glis pilis è fusco & flavicante mixtis*: en vieux François, *marmontain*, *marmotaine*, *marmottan*.

Marmotte de Canada. *Voyez* Monax.

Marmotte de Pologne. *Voyez* Bobak.

Marmotte de Strasbourg, de quelques-uns, est le hamster. *Voyez* Hamster.

Marmotte du Cap, ainsi nommée par les Hollandois, *cavia capensis* de Pallas, est le même

animal que le daman du Cap. *Voyez* DAMAN DU CAP.

MARSOUIN, (le) est le plus petit des animaux cétacés. Sa longueur ordinaire n'est que d'environ cinq pieds; mais, quoique moins long que le dauphin, il a le corps plus fourni à proportion, & plus épais. Il a, comme lui, un évent sur la tête, par lequel il rejette l'eau; sur le dos s'élève en nageoire échancrée en demi-lune vers la queue, laquelle est taillée en fancille & horisontale, aussi bien que les nageoires. La gueule est garnie en haut & en bas de petites dents fort pointues. Il n'y a point d'oreilles externes, & les conduits auditifs sont presque imperceptibles à la vue; les deux trous des narines sont surmontés chacun par un poil ou une soie rude longue de cinq ou six lignes, & qui se trouve même dans le fœtus. La langue est frangée par les bords, courte & attachée au fond de la bouche. Les parties de la génération sont apparentes dans les deux sexes. La femelle ne produit qu'un ou deux petits.

Le *marsouin* n'a pas la gaieté pétulante du dauphin, il paroît morne & lourd; & quoique beaucoup plus petit que l'ourque, il a beaucoup de ressemblance avec elle pour la forme du corps. Ce cétacé entre & monte assez haut dans les rivières avec le flux; on l'y voit s'y jouer, en pirouettant & s'élançant à mi-corps hors de l'eau: souvent il fait entendre un sifflement pareil à celui que rend un bœuf par une respiration profonde; & c'est, à ce qu'on prétend, le présage d'un temps orageux.

Les *marsouins* se nourrissent de maquereaux, de sardines, & sur-tout de harengs. La pêche de ces petits cétacés se fait de différentes manières. La plus usitée, est de les harponner avec le *bargout*, qui est un gros javelot monté d'un fort bâton, auquel est attachée une corde que le pêcheur laisse filer à mesure que le *marsouin* blessé s'éloigne. On a remarqué que les autres *marsouins* viennent s'abreuver du sang qui sort en grande abondance de la blessure de leur compagnon; & que si, par hasard, le harpon se détache, ou que le *marsouin* retombe lorsqu'on le tire de l'eau, les autres ne le quittent point qu'ils ne l'aient mangé. Lorsqu'on les jette sur le tillac après la pêche, ils poussent une sorte de gémissement semblable à celui d'un cochon qu'on vient d'égorger. Leur sang est aussi chaud que celui des animaux terrestres.

Les pêcheurs du Mont-Farville en Normandie, se servent pour la pêche des *marsouins*, de rets de gros fil, semblables à de moyennes lignes, avec des mailles de neuf pouces en quarré; le filet a environ cinq à six brasses de chûte ou de hauteur, & quarante à cinquante brasses de longueur.

Lorsque les pêcheurs apperçoivent de haute mer à la côte des *marsouins*, dans les petites anses que forment les pointes des rochers, ils amarent le bout de leurs filets à un des rochers, & portent le reste au large avec une de leurs chaloupes, en formant une espèce d'enceinte, & ils arrêtent l'autre bout du filet à un autre rocher; ensorte que les *marsouins* s'y trouvent de cette manière enclavés, & restent à sec lorsque la mer vient à s'en retirer. Quelquefois les *marsouins* franchissent le filet en s'élançant; mais ils ne le forcent jamais. Quand ils trouvent quelques obstacles, & qu'ils ont la liberté de nager, il tournent autour du rets qu'ils côtoient, jusqu'à ce qu'ils se trouvent à sec ou en liberté.

Au Canada, dans le temps de la basse marée, on plante dans la vase ou dans le sable des piquets assez près les uns des autres, & l'on y attache des filets en forme d'entonnoirs, dont l'ouverture est assez large; de sorte néanmoins, que quand l'animal y a passé, il ne la peut plus retrouver pour en sortir. On a soin de mettre au haut des piquets, des bouquets de verdure; quand la marée monte, les *marsouins* qui donnent la chasse aux harengs, lesquels gagnent toujours les bords, attirés d'ailleurs par la verdure qu'ils aiment beaucoup, s'engagent dans les filets, & s'y trouvent enfermés; à mesure que la marée baisse, on a le plaisir de voir leur embarras, & les mouvemens inutiles qu'ils se donnent pour échapper; enfin ils restent à sec, & souvent échoués les uns sur les autres: on les assomme à coups de bâton.

L'espèce du *marsouin* est très-nombreuse & universellement répandue. On la trouve dans toutes les mers, & même dans quelques-uns des grands fleuves de la Chine & d'Amérique. Ces petits cétacés vont par troupes quelquefois de plusieurs milliers, & en telle quantité, que la mer en est couverte dans un espace de plusieurs lieues. Ils suivent les navires; & quand ils s'en approchent de fort près, c'est, au gré des mariniers, un présage de tempête prochaine.

Au reste, cette espèce renferme quelques variétés; car on voit des *marsouins* de couleur brune, & d'autres tout-à-fait blancs. Il paroît que les *marsouins* blancs habitent les fleuves de préférence à la mer, qu'ils sont moins nombreux, plus solitaires que les bruns, qu'ils ont aussi la chair moins bonne. En général, celle des uns & des autres est peu délicate & de difficile digestion; il n'y a guère que le foie & la tête qui en soient mangeables; & la plus grande utilité qu'on retire de la pêche des *marsouins*, consiste dans leur lard, qu'on fait fondre pour en tirer de l'huile, qui sert à brûler, & qu'on emploie aussi dans les tanneries, les savonneries, &c. La peau apprêtée donne un cuir léger, souple & impénétrable aux coups de feu.

Le nom de *marsouin* est dérivé, suivant Belon, de deux mots du bas Allemand; *meer* & *schwin*, dont le premier signifie *mer*, & le second, *pour-*

ceau ; de sorte que *marsouin* veut dire à la lettre, *pourceau de mer* ; dénomination assez juste, le *marsouin*, par la structure de son museau & par sa conformation intérieure, ayant beaucoup de rapports avec le cochon.

Le *marsouin* est le *tursio* des Latins, *phocœna* des Grecs.

MARTE, (la) n'est pas une même espèce avec la fouine, comme l'ont insinué quelques zoologistes, en donnant cette dernière comme une *marte domestique*, puisqu'elles diffèrent essentiellement entr'elles par le naturel, le tempérament, & même par les climats qu'elles habitent. La *marte* est un peu plus grosse que la fouine, & cependant elle a la tête plus courte, les jambes plus longues, & court par conséquent plus aisément. Elle a la gorge jaune, au lieu que la fouine l'a blanche ; son poil est aussi bien plus fin, bien plus fourni & moins sujet à tomber. Elle fuit également les pays habités & les lieux découverts ; elle demeure au fond des forêts, ne se cache point dans les rochers, mais parcourt les bois & grimpe au dessus des arbres ; elle vit de chasse, & détruit une quantité prodigieuse d'oiseaux, dont elle cherche les nids pour en sucer les œufs ; elle prend les écureuils, les mulots, les lérots, &c. elle mange aussi du miel, comme la fouine & le putois.

On ne la trouve pas en pleine campagne, dans les prairies, dans les champs, dans les vignes ; elle ne s'approche jamais des habitations, & elle diffère encore de la fouine par la manière dont elle se fait chasser. Dès que la fouine se sent poursuivie par un chien, elle gagne promptement son grenier ou son trou ; la *marte*, au contraire, se fait suivre assez long-temps par les chiens avant de grimper sur un arbre ; elle ne se donne pas la peine de monter jusqu'au dessus des branches ; elle se tient sur la tige, & de-là les regarde passer. La trace qu'elle laisse sur la neige paroit être celle d'une grande bête, parce qu'elle ne va qu'en sautant, & qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois.

Elle met bas au printemps ; la portée n'est que de deux ou trois petits. Elle ne leur prépare point de lit ; mais lorsqu'elle est prête à mettre bas, elle grimpe au nid de l'écureuil, l'en chasse, en élargit l'ouverture, s'en empare, & y fait ses petits : elle se sert aussi des anciens nids de ducs, de buses, & des trous des vieux arbres dont elle déniche les pics & les autres oiseaux. Les petits naissent les yeux fermés, & cependant grandissent en peu de temps : elle leur apporte bientôt des oiseaux, des œufs, & les mène ensuite à la chasse avec elle. Les oiseaux font pour elle, comme pour le renard & tous les autres animaux carnassiers & voraces, le même petit cri d'avertissement, & ils les suivent même assez loin.

Les *martes* sont très-communes dans le nord des deux continens ; on en trouve dans tout le septentrion d'Amérique, jusqu'à la baie d'Hudson, & en Asie, jusqu'au nord du royaume de Tonquin & de l'empire de la Chine. Elles sont, au contraire, en petit nombre dans les climats tempérés. Il n'y en a point en Angleterre, parce qu'il n'y a pas de bois. Il y en a très-peu en France, & en général, elles y sont aussi rares que les fouines y sont communes. On n'en trouve point dans les pays chauds.

Il ne faut pas confondre la *marte* avec la *marte zibeline*, ou simplement *zibeline*, qui est un autre animal dont la fourrure est bien plus précieuse. La zibeline est noire, la *marte* n'est que brune & jaune. La partie de la peau qui est la plus estimée dans la *marte*, est celle qui est la plus brune, & qui s'étend tout le long du dos jusqu'au bout de la queue.

La *marte* s'appelle en latin *martes* ou *marta*, noms que les Zoologistes ont tous joint aux phrases par lesquelles ils ont désigné cet animal.

MARTE-ZIBELINE. *Voyez* ZIBELINE.

MATGACH, nom que les Tartares donnent au mâle Saïga. *Voyez* SAIGA.

MATIN, nom d'une grande & forte race de chiens. *Voyez*, pour ses caractères, l'art. du CHIEN.

MAUCOCO. *Voyez* MOCOCO.

MAZAMES, nom sous lequel les Mexicains désignoient le genre entier des cerfs, des daims & des chevreuils. Ici, nous l'employons pour désigner deux espèces d'animaux communs au Mexique & dans la Nouvelle-Espagne.

Le premier & le plus grand, appellé simplement *mazame*, porte un bois semblable à celui du chevreuil d'Europe, c'est-à-dire, un bois de six à sept pouces de longueur, dont l'extrêmité est divisée en deux pointes, & qui n'a qu'un seul andouiller à la partie moyenne du mérain.

Le second, appellé *temamaçame*, est plus petit que le *mazame* ; il a aussi le ventre plus blanc, & ne porte qu'un bois simple & sans andouillers, comme celui d'un daguet.

Il nous paroit que ces deux animaux sont vraiment des chevreuils dont le premier est absolument de la même espèce que le chevreuil roux d'Europe, & le second n'en est qu'une variété ; il paroit aussi que le *cuguacuapara* du Brésil, le *grand cariacou* ou *biche des bois* de Cayenne, sont le même animal que le mazame, & que le *cuguacu-été* du Brésil, le *petit cariacou* ou *biche des paletuviers* de Cayenne, sont le même que le temamaçane ; mais c'est à tort que Séba indique sous ces deux noms, des animaux du genre des gazelles.

MEBBIA, à Congo ; chacal. *Voyez* CHACAL.

MEMINA, nom du chevrotain à Ceylan & aux grandes Indes. *Voyez* CHEVROTAIN.

MENON ; quelques relations désignent sous ce nom l'espèce de chèvre de la peau de laquelle on fabrique le maroquin dans le Levant. *Voyez* l'article CHÈVRE.

MICO (le) est un petit singe de la famille des *sagoins*; il a la queue d'environ moitié plus longue que la tête & le corps pris ensemble; la cloison des narines moins épaisse que les autres sagouins, mais leurs ouvertures situées de même à côté du nez. Il a la face & les oreilles nues & couleur de vermillon, le museau court, les yeux éloignés l'un de l'autre, les oreilles grandes, le poil d'un beau blanc argenté, celui de la queue d'un brun-lustré & presque noir; il marche à quatre pieds & n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur.

Le *mico* est le *petit singe de Para*, de Brisson.

MIREBIORN, troisième espèce d'ours en Norwège. *Voyez* OURS.

MOCOCO (le) est un joli animal du genre des *makis*. Il a la physionomie fine, la figure élégante & svelte, un beau poil toujours propre & lustré. Il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derrière, qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, & par sa belle & grande queue qui est toujours relevée, toujours en mouvement, & sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs & blancs, tous bien distincts & bien séparés les uns des autres. Le *mococo* a les mœurs douces, & quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté, il vit en société & l'on en voit à Madagascar des troupes de trente & quarante.

Il s'apprivoise aisément, & dans l'état de captivité il n'est incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne; sa démarche est oblique & il saute de meilleure grace & plus légèrement qu'il ne marche. Il ne fait entendre sa voix que par un cri court & aigu, qu'il laisse, pour ainsi dire, échapper, lorsqu'on le surprend ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné & appuyé sur sa poitrine; il n'a pas le corps plus gros qu'un chat, mais il l'a plus long; son poil, quoique très-doux au toucher, n'est pas couché, mais sans que cela ôte rien à la beauté de son habillement ni à l'agrément de sa figure.

Le *mococo* est le *maki à queue annelée*, de Brisson; *catta*, *lemur caudâ annulatâ*, de Linneus.

MOMENET, nom sous lequel on trouve le magot désigné. *Voyez* MAGOT.

MONAX, espèce de marmotte qui se trouve au Canada, & qui diffère des autres marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes & le bobak de Pologne en ont cinq comme aux pieds de derrière. Elle en diffère aussi par la forme de la tête qui est beaucoup moins couverte de poil, & par la queue qui est plus longue & moins fournie que dans les autres marmottes, dont, au reste, elle nous paroit être une espèce voisine, plutôt qu'une simple variété.

MONE (la) est une guenon désignée par les Anciens sous le nom de *kebos*, *cebus*, *cœphus*, & qui se trouve en Barbarie, en Arabie, en Perse, & dans les autres parties de l'Asie que les Anciens connoissoient. Elle a la queue longue de deux pieds, la tête petite & ronde, le museau gros & court, la face couleur de chair basanée; elle porte un bandeau de poils gris sur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles, & des oreilles jusqu'aux épaules & aux bras; elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge & du dessous du cou, qui sont plus longs que les autres. Son poil est d'un noir roussâtre sur le corps, blanchâtre sous le ventre; l'extérieur des jambes & les pieds sont noirs; la queue est d'un gris-brun avec deux taches blanches de chaque côté à son origine.

La *mone* marche à quatre pieds, & elle a environ un pied & demi de longueur. C'est de toutes les guenons celle qui s'accommode le mieux de la température de notre climat. Elle est susceptible d'éducation & même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent. Le nom de *mone* est formé de *mona*, *monina*, *mounina*, qui, dans les langues espagnole & moresque, désigne les guenons ou singes à longue queue; & il paroit, comme nous l'avons insinué, qu'on peut rapporter spécialement à celui-ci le *kebos* d'Aristote; *kypos* d'Avicenne, à raison de la variété de ses couleurs. C'est le *singe varié* de Brisson.

MONGOOZ, dans Edwards, est le mongous. *Voyez* MONGOUS.

MONGOUS, (le) espèce de maki plus petite que le *mococo*. Le *mongous* a, comme lui, le poil soieux & assez court, mais un peu frisé; il a aussi le nez plus gros que le mococo & assez semblable à celui du *vari*; il a la langue rude comme celle d'un chat, & les testicules fort apparents & prodigieusement gros pour sa taille; sa voix est un petit grognement presque continuel.

Cet animal en captivité est sale & incommode. Il est très-brusque dans ses mouvemens & fort pétulant; il dort d'un sommeil très-léger & craint le froid & l'humidité. Il paroit à tous ces traits, qu'il est le moins aimable des makis; ces animaux & le mococo en particulier, étant fort jolis, fort caressans, jouans avec gaité & avec grace, quoiqu'on doive toujours, les étrangers sur-tout, être avec eux un peu en garde sur le coup de dent.

Le *mongous* est le *simia sciurus* de Petiver; le *maki*, *maki aux pieds blancs*, & *maki aux pieds fauves*, de Brisson.

MORSE, (le) qui est le *walross* ou *walrus* des Allemands, la *vache marine* de plusieurs auteurs, est un animal amphibie dont la tête est conformée d'une manière analogue à celle de l'éléphant; le *morse* a en effet deux grandes défenses d'ivoire qui sortent de la mâchoire supérieure, mais il n'a pas de trompe, & à l'exception de ces deux grandes défenses & des dents incisives

qui lui manquent en haut & en bas, il ressemble pour tout le reste du corps, au phoque ; il est seulement beaucoup plus grand, plus gros, plus fort, ayant communément douze & même seize pieds de longueur, & huit ou neuf pieds de tour. Il habite aussi les mêmes lieux que les phoques ; & on les trouve presque toujours ensemble ; ils ont beaucoup d'habitudes communes ; ils se tiennent également dans l'eau ; ils vont également à terre ; ils montent de même sur les glaçons ; ils allaitent & élèvent de même leurs petits ; enfin ils se nourrissent des mêmes alimens, vivent de même en société & voyagent en grand nombre.

Il y a, comme dans les baleines, un gros & grand os dans la verge du *morse* mâle ; la femelle met bas en hiver sur la terre ou sur la glace, & ne produit ordinairement qu'un petit, qui est, en naissant, déja gros comme un cochon d'un an. Ces animaux ne peuvent pas toujours rester dans l'eau : ils sont obligés d'aller à terre, soit pour allaiter leurs petits, soit pour d'autres besoins. Lorsqu'ils se trouvent dans la nécessité de grimper sur des rivages escarpés & sur des glaçons, ils se servent de leurs défenses pour s'accrocher, & de leurs mains pour faire avancer la lourde masse de leur corps.

On fait la guerre à ces animaux pour avoir leurs défenses. Lorsqu'on en a joint un sur la glace ou dans l'eau, on lui jette un harpon fort & fait exprès ; lorsque ce harpon a pénétré la peau, on tire l'animal avec un cable vers le timon de la chaloupe, & on le tue en le perçant à coups de lance ; on l'amène ensuite sur la terre la plus voisine ou sur un glaçon plat ; il est ordinairement plus pesant qu'un bœuf ; on commence par l'écorcher & on jette sa peau ; on sépare de la tête, avec une hache, les deux dents, ou mieux, pour ne pas endommager les dents, on coupe la tête & on la fait bouillir dans une chaudière, & on en tire d'ailleurs la graisse.

Les *morses* sont aussi difficiles à suivre à force de rames que les baleines ; leur peau dure & épaisse est très-mal-aisée à percer, sur-tout aux endroits où elle prête, & il est nécessaire de chercher à frapper sur un endroit où elle soit bien tendue. Dès qu'on a porté le coup, on retire la lance au plus vite pour empêcher que l'animal ne la prenne dans sa gueule, & qu'il ne blesse celui qui l'attaque, soit avec l'extrêmité de ses doigts, soit avec la lance même ; car, quand ils sont blessés, ils deviennent furieux, frappant de côté & d'autre avec leurs dents ; ils brisent les armes & les font tomber des mains de ceux qui les attaquent, & à la fin, enragés de colère & de douleur, ils mettent leur tête entre leurs pattes ou nageoires, & se laissent ainsi rouler dans l'eau. Quand ils sont en grand nombre, ils deviennent si audacieux, que pour se secourir les uns les autres, ils entourent les chaloupes ; cherchant à les percer avec leurs dents ou à les renverser en frappant contre le bord. L'huile de ces animaux est presqu'aussi estimée que celle de la baleine ; & le prix de leurs dents dépend de leur grandeur & de leur poids ; les plus chères sont celles qui pèsent vingt livres ; mais elles sont fort rares, & leur poids ordinaire n'est que de cinq ou six livres.

L'espèce du *morse* ne varie pas autant que celle du phoque ; il ne va pas si loin & paroit plus attaché à son climat. Cette espèce est aussi bien moins nombreuse qu'elle ne l'étoit jadis : ces animaux se sont retirés vers le Nord & dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs. On ne les trouve plus en grand nombre que dans la mer glaciale de l'Asie, depuis l'embouchure de l'Oby jusqu'à la pointe la plus orientale de ce continent. Ils peuvent néanmoins vivre dans les climats tempérés.

Les passages suivans extraits des voyageurs, confirment les faits que nous venons de rapporter, & y ajoutent quelques détails.

« On trouvoit autrefois, dit Zordrager, dans la baie d'*Horisont*, & dans celle de *Klock*, beaucoup de *morses* & de phoques ; mais aujourd'hui il en reste fort peu..... Les uns & les autres se rendent, dans les grandes chaleurs de l'été, dans les plaines qui en sont voisines, & on en voit quelquefois des troupeaux de quatre-vingts, cent, & jusqu'à deux cents, particulièrement des *morses*, qui peuvent y rester quelques jours de suite, & jusqu'à ce que la faim les ramène à la mer. Ils ont cinq doigts aux pattes comme les phoques ; mais leurs ongles sont plus courts, & leur tête est plus épaisse, plus ronde & plus forte ; la peau du *morse*, principalement vers le cou, est épaisse d'un pouce, ridée, & couverte d'un poil très-court de différentes couleurs. Sa mâchoire supérieure est armée de deux dents d'une demi-aune ou d'une aune de longueur ; ces défenses, qui sont creuses à la racine, deviennent encore plus grandes à mesure que l'animal vieillit ; on en voit quelquefois qui n'en ont qu'une, parce qu'ils ont perdu l'autre en se battant, ou seulement en vieillissant. Cet ivoire est ordinairement plus cher que celui de l'éléphant, parce qu'il est plus compacte & plus dur ».

« La bouche du *morse*, continue le même auteur, ressemble à celle d'un bœuf ; elle est garnie en haut & en bas de poils creux, pointus, & de l'épaisseur d'un tuyau de paille ; au-dessus de la bouche il y a deux naseaux, desquels ces animaux soufflent de l'eau comme la baleine, sans cependant faire beaucoup de bruit ; leurs yeux sont étincelans, rouges & enflammés pendant les chaleurs de l'été ; & comme ils ne peuvent souffrir alors l'impression que l'eau fait dessus, ils se tiennent plus volontiers alors dans les plaines que dans tout autre temps. On voit beaucoup de *morses* vers le Spitzberg....

On les tue fur terre avec des lances. On les chaſſe ponr le profit qu'on tire de leurs dents & de leur graiſſe. Leurs deux dents valent autant que toute leur graiſſe; l'intérieur de ces dents a plus de valeur que l'ivoire, fur-tout dans les plus groſſes, qui font d'une fubſtance plus compacte & plus dure que les petites : & ſi l'on vend un florin la livre de l'ivoire des petites dents, celui des groſſes ſe vend trois ou quatre, & fonvent cinq florins. Un *morſe* ordinaire fournit une demi - tonne d'huile ».

« Autrefois, dit tonjours Zordrager, on trouvoit de grands troupeaux de ces animaux fur terre ; mais nos vaiſſeaux, qui vont tous les ans dans ce pays pour la pêche de la baleine, les ont tellement épouvantés, qu'ils ſe font retirés dans des lieux écartés, & que ceux qui y reſtent ne vont plus fur la terre en troupes, mais demeurent dans l'eau, ou diſperſés çà & là fur les glaces. On ne les trouve plus que dans des endroits peu fréquentés, comme dans l'iſle de Moſſen, derrière le Worland, & ailleurs dans les plaines fort écartées, & fur des bancs de fable dont les vaiſſeaux n'approchent que rarement : ceux-mêmes qu'on y rencontre, inſtruits par les perſécutions qu'ils ont eſſuyées, font tellement fur leurs gardes, qu'ils fe tiennent tous aſſez près de l'eau pour pouvoir s'y précipiter promptement ».

« Anciennement, & avant d'avoir été perſécutés, les *morſes* s'avançoient fort avant dans les terres ; de forte que dans les hautes marées, ils étoient aſſez loin de l'eau, & que dans le temps de la baſſe mer, la diſtance étant encore beaucoup plus grande, on les abordoit aiſément. On marchoit de front vers ces animaux pour leur couper la retraite du côté de la mer : ils voyoient tous ces préparatifs fans aucune crainte ; & fouvent chaque chaſſeur en tuoit un avant qu'ils puſſent regagner l'eau. On faifoit une barrière de leurs cadavres, & on laiſſoit quelques gens à l'affut pour aſſommer ceux qui reſtoient; on en tuoit quelquefois de cette manière trois ou quatre cents. On voit par la prodigieuſe qnantité d'oſſemens de ces animaux dont la terre eſt jonchée, en quel nombre ils étoient autrefois. Au reſte, cet éléphant de la mer, avant de connoître les hommes, ne craignoit aucun ennemi, parce qu'il avoit ſu dompter les ours cruels qui ſe tiennent dans le Groenland, & qu'il n'en avoit rien à craindre ».

« On trouve, dit M. Gmelin, des dents de *morſe* aux environs de la nouvelle Zemble & dans toutes les iſles juſqu'à l'Obi ; on prétend même qu'il s'en trouve aux environs de *jeniſci*, & qu'on en a vendu autrefois juſqn'au Pjaſida : il s'en retrouve enſuite en quantité vers la pointe de *Schalanginskoi*, chez les *Schutktschii*, où elles font très-groſſes.... Il eſt croyable que ces animaux fe trouvent en grande quantité depnis cet endroit juſqu'au fleuve *Anadir*, puiſque toutes les dents qu'on apporte pout vendre à Jakutzk viennent d'Anadirskoi ».

« On en trouve auſſi, continue le même obſervateur, au détroit de Hudſon, à l'iſle *Phélipeaux*, où elles ont nne aune (de Ruſſie) de long & font groſſes comme le bras; elles donnent d'auſſi bon ivoire que les défenſes de l'éléphant ».

« J'ai vu à Jaknzk, ajoute-t-il, quelques-unes de ces dents de *morſe* qui avoient cinq quarts d'aune de Ruſſie, & d'autres une aune & demie de longueur : communément elles font plus larges qu'épaiſſes; elles ont juſqu'à quatre pouces de largeur à la baſe... Je n'ai pas entendu dire qu'auprès d'Anadirskoi, l'on ait jamais fait la chaſſe ou pêche du *morſe*, pour en avoir des dents, qui néanmoins en viennent en ſi grande quantité : on m'a aſſuré, au contraire, que les habitans trouvent ces dents détachées de l'animal fur la baſſe côte de la mer, & que par conſéquent on n'a pas beſoin de tuer auparavant les *morſes* ».

« Le cheval marin (*morſe*), eſt-il dit dans le recueil des voyages du Nord, reſſemble aſſez au veau marin (*phoque*), ſi ce n'eſt qu'il eſt beauconp plus gros, puiſqu'il eſt de la groſſeur d'un bœuf; fes pattes font comme celles du veau marin, & celles du devant, auſſi bien que celles du derrière, ont cinq doigts ou griffes ; mais les ongles en font plus courts : il a auſſi la tête plus groſſe, plns ronde & plus dure que le veau marin. Sa peau a bien un pouce d'épaiſſeur ; fur-tout autour du cou : les uns l'ont couverte d'un poil de couleur de fouris, les autres ont très-peu de poil. Ils font ordinairement pleins de galles & d'écorchures ; de forte qu'on diroit qu'on leur auroit enlevé la pean, furtout autour des jointures où elle eſt fort ridée ».

« Ces animaux ont l'ouverture de la gueule auſſi large que celle d'un bœuf ; & au-deſſus & au-deſſous des babines, ils ont pluſieurs foies qui font creuſes en dedans & de la groſſeur d'une paille.... Leurs oreilles font peu éloignées de leurs yeux, & reſſemblent à celles des veaux marins : leur langue eſt pour le moins auſſi groſſe que celle d'un bœuf..... Ils ont le cou ſi épais, qu'ils ont de la peine à tourner la tête, ce qui les oblige à tourner extrêmement les yeux ; ils ont la queue courte comme celle des veaux marins ».

« Il y a apparence que ces animaux vivent d'herbes & de poiſſon ; leur fiente reſſemble à celle du cheval.... Quand ils plongent, ils ſe jettent la tête la première dans l'eau comme les veaux marins; ils dorment & ronflent non feulement fur la glace, mais auſſi dans l'eau ; de forte qu'ils paroiſſent fouvent comme s'ils étoient morts. Ils font furieux & conrageux tant qu'ils font en vie ; ils fe défendent les uns les antres..... Ils font tous leurs efforts pour délivrer ceux qu'on a pris; ils fe jettent à l'envi fur la chaloupe, mordant & faiſant des mugiſſemens épouvantables; & ſi, par leur grand nombre, ils obligent les hommes à prendre la fuite, ils pourſuivent la chaloupe juſqu'à ce qu'ils la perdent de vue ».

On retrouve les *morſes* fur les côtes de l'Amé-

rique septentrionale. « On y voit, dit le voyageur Denis, des vaches marines, autrement appelées *bêtes à la grande dent*, parce qu'elles ont deux grandes dents grosses & longues comme la moitié du bras, & les autres dents longues de quatre doigts: il n'y a point d'ivoire plus beau ».

Le *morse* est le *rosmarus phoca* de Linneus; la *vache marine* d'Anderson; le *cheval marin* du voyageur Krachenninikow.

MOUFFETTES. (les) Sous ce nom générique de *mouffettes*, on comprend trois ou quatre espèces d'animaux qui répandent, lorsqu'ils sont inquiétés, une odeur si forte & si mauvaise, qu'elle suffoque comme la vapeur souterreine qu'on appelle *mouffette*. Ces animaux se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale & tempérée. Ils ont été désignés indistinctement par les voyageurs sous les noms de *puants*, *puants d'Amérique*, *bêtes puantes*, *enfans du diable*, &c. & non seulement on les a confondus entr'eux, mais avec d'autres qui sont d'espèces très-éloignées.

Ces quatre sortes de *mouffettes* sont le *coase*, le *chinche*, le *conepate* & le *zorille*. De ces quatre espèces, les deux dernières appartiennent aux climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, & pourroient bien n'être que deux variétés & non pas deux espèces différentes. Les deux premières sont du climat tempéré de la nouvelle Espagne, de la Louisiane, des Illinois, de la Caroline, &c. & paroissent être deux espèces distinctes & différentes des deux autres, sur-tout le coase, qui n'a que quatre ongles aux pieds de devant, tandis que tous les autres en ont cinq; mais du reste, ces animaux ont tous à-peu-près la même figure, le même instinct, la même mauvaise odeur, & ne diffèrent, pour ainsi dire, que par les couleurs & la longueur du poil.

Tous sont à-peu-près de la même forme & de la même grandeur que le putois d'Europe; ils lui ressemblent encore par les habitudes naturelles, & les résultats physiques de leur organisation sont les mêmes. Le putois est de tous les animaux de ce continent celui qui répand la plus mauvaise odeur. Elle est seulement plus exaltée dans les *mouffettes*, dont les espèces ou variétés sont nombreuses en Amérique, au lieu que le putois est seul de la sienne dans l'ancien continent. *Voyez* COASE, CHINCHE, CONEPATE & ZORILLE.

MOUFLON, (le) nous paroit être la souche primitive de toutes les brebis, auxquelles il ressemble plus qu'aucun animal sauvage; il est plus grand, plus vif, plus fort & plus léger qu'aucune d'entr'elles; il a la tête, le front, les yeux, & toute la face du bélier; il lui ressemble aussi par la forme des cornes & par l'habitude entière du corps: enfin il produit avec la brebis domestique; & la seule disconvenance qu'il y ait entre eux, c'est que le *mouflon* est couvert de poil au lieu de laine. Mais la laine n'est pas un caractère essentiel, ce n'est qu'une production des climats tempérés, puisque dans les pays chauds les brebis sont toutes couvertes de poil, & que dans les pays très-froids, leur laine est encore aussi grossiere, aussi rude que le poil.

Il n'est donc pas étonnant que la brebis primitive & sauvage, qui a dû souffrir le froid & le chaud, vivre & se multiplier sans abri dans les bois, ne soit pas couverte d'une laine qu'elle auroit bientôt perdue dans les broussailles, & que l'exposition continuelle à l'air & à l'intempérie des saisons auroient en peu de temps altérée & changée de nature. D'ailleurs le produit du bouc avec la brebis est une espèce de *mouflon*, un agneau couvert de poil. Ainsi rien ne nous empêche de considérer le *mouflon* comme la souche primitive de nos brebis domestiques. On le trouve dans les montagnes de Grece, dans les isles de Chypre, de Sardaigne, de Corse & dans les déserts de la Tartarie.

M. Gmelin parle du *mouflon* sous le nom d'*argali* & de *stepniebarani*, que cet animal porte dans la Sibérie méridionale où on le trouve, depuis le fleuve Irtisch jusqu'à Kamtschatka. « Ce sont, dit ce Naturaliste, des animaux extrêmement vifs.... Celui que je vis étoit réputé avoir trois ans, & cependant dix hommes n'osèrent l'attaquer pour le dompter. Les plus gros de cette espèce approchent de la taille d'un daim; celui que j'ai vu, avoit, de la terre jusqu'au haut de la tête, une aune & demie de Russie de haut; sa longueur, depuis l'endroit d'où naissent les cornes, étoit d'une aune trois quarts; les cornes naissent audessus & tout près des yeux, droit devant les oreilles, elles se courbent d'abord en arrière, & ensuite en avant comme un cercle; l'extrêmité est tournée un peu en haut & en dehors: depuis leur naissance jusqu'à-peu-près leur moitié elles sont fort ridées, plus haut, elles sont plus unies, sans cependant l'être tout-à-fait; c'est vraisemblablement de cette forme des cornes, que les Russes ont pris occasion de donner à cet animal le nom de *mouton sauvage* ».

« Si l'on peut s'en rapporter au récit des habitans de ces cantons, toute sa force consiste dans ses cornes; on dit que les béliers de cette espèce se battent en se poussant les uns les autres avec les cornes, & se les abattent quelquefois; ensorte qu'on trouve souvent sur la *steppe* (prairie naturelle) de ces cornes, dont l'ouverture auprès de la tête est assez grande pour que les petits renards des *steppes* se servent souvent de ces cavités pour s'y retirer. Il est aisé de calculer la force qu'il faut pour abattre une pareille corne, puisque tant que l'animal est vivant, ces cornes augmentent continuellement d'épaisseur & de longueur, & que l'endroit de leur naissance au crâne, acquiert toujours une plus grande dureté; on prétend qu'une corne bien venue, en prenant la mesure selon sa courbure, a jusqu'à deux aunes de long, qu'elle pèse entre trente & quarante livres de Russie, & qu'à

qu'à sa naissance elle est de l'épaisseur du poing; les cornes de celui que j'ai vu étoient d'un jaune blanchâtre; mais plus l'animal vieillit, plus ses cornes tirent vers le brun & le noirâtre: il porte ses oreilles extrêmement droites, elles sont pointues, & passablement larges ».

« Les pieds ont des sabots fendus, & les pattes de devant ont trois quarts d'aune de haut; celles de derrière en ont davantage. Quand l'animal se tient debout dans la plaine, ses pattes de devant sont toujours étendues & droites, celles de derrière sont courbées, & cette courbure semble diminuer, plus les endroits par où l'animal passe sont escarpés. Le cou a quelques plis pendans; la couleur de tout le corps est grisâtre mêlée de brun; le long du dos, il y a une raie jaunâtre ou plutôt roussâtre, ou couleur de renard, & l'on voit cette même couleur au derriere, en dedans des pattes & au ventre, où elle est un peu plus pâle. Cette couleur dure depuis le commencement d'août, pendant l'automne & l'hiver, jusqu'au printemps, à l'approche duquel ces animaux muent & deviennent par-tout plus roussâtres; la deuxième mue arrive vers la fin de juillet ».

« Les chèvres ou femelles sont toujours plus petites; & quoiqu'elles aient pareillement des cornes, ces cornes sont très-minces en comparaison de celles que je viens de décrire, & même ne grossissent guère avec l'âge: elles sont toujours à-peu-près droites, n'ont presque point de rides, & ont à-peu-près la forme de celles de nos boucs privés ».

« Les parties intérieures dans ces animaux, sont conformées comme dans les autres bêtes qui ruminent; l'estomac est composé de quatre cavités particulières, & la vessie du fiel est très-considérable: leur chair est bonne à manger, & à-peu-près du goût de celle du chevreuil; la graisse surtout a une saveur délicieuse, comme je l'ai déjà remarqué ci-dessus, sur le témoignage des nations de Kamtschatka. La nourriture de l'animal est de l'herbe. Ils s'accouplent en automne & au printemps; ils font un ou deux petits ».

Le *mouflon* est le *musimon* de Pline & de Gesner; le *tragelaphe* de Belon, la *chèvre du Levant* de Brisson; l'*ammon* de Linneus.

MOUSTAC, (le) est un singe de la famille des *guenons*. Il a la face d'un noir bleuâtre avec une grande & large marque blanche en forme de chevron au-dessous du nez & sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie; elle est seulement bordée de poils noirs, aussi bien que la lèvre inférieure, tout autour de la bouche. Il a le corps court & ramassé, & porte deux gros toupets de poil d'un jaune vif au-dessous des oreilles; il a aussi un toupet de poil hérissé au-dessus de la tête; le poil du corps est d'un cendré verdâtre; la poitrine & le ventre sont d'un cendré blanchâtre; il marche à quatre pieds, & n'a qu'environ douze pouces de longueur; sa queue en a vingt. On le trouve dans les contrées méridionales de l'Afrique.

MOUTON, nom sous lequel on désigne collectivement les troupeaux des béliers mêlés aux brebis, aux agneaux; mais qui, plus proprement, désigne l'individu mâle de cette espèce auquel on a fait subir l'opération de la castration. *Voyez* Bélier & Brebis.

MULE, mulet femelle. *Voyez* Mulet.

MULET, (le) est l'animal produit par l'union des espèces du cheval & de l'âne.

On distingue deux sortes de *mulets*: 1°. celui qui naît de l'accouplement de l'âne & de la jument, & qui est le *mulet* proprement dit: 2°. celui qui naît du cheval & de l'ânesse; & celui-ci s'appelle *bardeau*.

Le *mulet* a la tête plus courte & plus grosse que le cheval; il a les oreilles plus longues; il a la queue presque nue, & les jambes sèches comme celles de l'âne. Par ces caractères, il tient beaucoup plus de son père l'âne que de la jument sa mère; mais il se rapproche de celle-ci par la grandeur & la grosseur du corps; par l'avant-main, par l'encolure, par l'arrondissement des côtes, par la croupe & la hanche.

Le *bardeau* a la tête plus longue & plus petite, à proportion, que celle de l'âne; il a aussi les oreilles plus courtes, les jambes plus fournies, & la queue garnie de crins à-peu-près comme celle du cheval; &, par ces caractères, il paroit tenir beaucoup plus de ce dernier que de l'ânesse: mais il tient beaucoup plus de celle-ci par la forme & les dimensions du corps. Il est plus petit que le mulet, il a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe; la croupe plus pointue & plus avalée. Ainsi ces animaux procréés de père & de mère d'espèces différentes, ressemblent par la tête, par les membres, & par les autres extrêmités, beaucoup plus à leur père qu'à leur mère; & par la forme & les dimensions du corps, ils ressemblent plus à leur mère qu'à leur père.

C'est mal-à-propos qu'on a supposé aux *mulets* une infécondité absolue. Ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables à la génération, & l'on a des exemples qui prouvent que le *mulet* peut engendrer, & que la mule peut produire: seulement ces animaux d'espèce mixte ne développent que rarement & difficilement ce principe de fécondité; ils n'ont jamais produit dans les climats froids; ce n'est que rarement qu'ils produisent dans les climats chauds, & plus rarement encore dans les climats tempérés: ainsi leur infécondité, sans être totale, peut néanmoins être regardée comme positive, & cette infécondité est beaucoup plus grande dans le *bardeau* que dans le *mulet* provenant de l'âne & de la jument; car celui-ci tient de son père l'ardeur du tempérament à un très-haut degré, tandis que le *bardeau* provenant du cheval & de l'ânesse, est moins

puissant en amour, & moins habile à engendrer.

La disconvenance de nature qui se trouve entre le cheval & l'ânesse, le peu de fécondité dans les deux espèces, & les causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, & à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce, sont autant de raisons qui nous font assurer que les bardeaux ne peuvent produire entr'eux.

Nous ne prononcerons pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule & du *mulet*; nous doutons cependant qu'ils aient jamais engendré ensemble, & nous croyons que les mules, qu'on a vu quelquefois produire, devoient leur imprégnation à l'âne plutôt qu'au *mulet*. *Voyez* les articles Ane & Cheval.

Les anciens connoissoient & distinguoient comme nous, par deux noms différens, les deux sortes de *mulets*. Ils appelloient *mutus* le *mulet* provenant de l'âne & de la jument, & ils donnoient les noms de *hinnus* au *mulet* provenant du cheval & de l'ânesse : ils ont assuré que le *mulet mulus*, produit avec la jument un animal auquel ils donnoient aussi le nom de *ginnus* ou *hinnus*; néanmoins, le mot *ginnus* a été employé par Aristote en deux sens, le premier pour désigner généralement un animal imparfait, un avorton; & le second, pour signifier le produit particulier du *mulet* & de la jument.

De même les anciens ont assuré que la mule, *mula*, conçoit assez aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit; & ils ajoutent que, quoiqu'il y ait des exemples assez fréquens de mules qui ont mis bas, il faut néanmoins regarder cette production comme un prodige. Mais, qu'est-ce qu'un prodige dans la nature, sinon un effet plus rare que les autres? Le *mulet* peut donc engendrer, & la mule peut concevoir, porter & mettre bas dans de certaines circonstances; ainsi il ne s'agiroit que de faire des expériences pour sçavoir quelles sont ces circonstances, & pour acquérir de nouveaux faits dont on pourroit tirer de grandes lumières sur la dégénération des espèces par le mélange, & par conséquent sur l'unité ou la diversité de chaque genre.

Il faudroit, pour réussir à ces expériences, donner le *mulet* à la mule, à la jument & à l'ânesse; faire la même chose avec le bardeau, & voir ce qui résulteroit de ces six accouplemens différens.

Il faudroit aussi donner le cheval & l'âne à la mule, & faire la même chose pour la petite mule ou femelle du bardeau. Ces épreuves, quoiqu'assez simples, n'ont jamais été tentées dans la vue d'en tirer des lumières. Il y a apparence que de tous ces accouplemens, celui du mulet & de la femelle bardeau, & celui du bardeau & de la mule, pourroient bien manquer absolument; que celui du *mulet* & de la mule, & celui du bardeau & de sa femelle pourroient peut-être réussir, quoique bien rarement : mais en même-temps, on peut présumer que le *mulet* produiroit avec la jument plus certainement qu'avec l'ânesse, & le bardeau plus certainement avec l'ânesse qu'avec la jument; qu'enfin le cheval & l'âne pourroient peut-être produire avec les deux mules; mais l'âne plus sûrement que le cheval : il faudroit faire ces épreuves dans un pays aussi chaud pour le moins que l'est la Provence, & prendre des mulets de sept ans, des chevaux de cinq & des ânes de quatre ans, parce qu'il y a cette différence dans ces trois animaux pour les âges de la pleine puberté.

Du reste, les présomptions que nous venons d'indiquer sont fondées sur plusieurs raisons d'analogie. Dans l'ordonnance commune de la Nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles qui constituent l'unité des espèces; l'exemple de la brebis, qui peut servir à deux mâles différens, & produire également du bouc & du bélier, prouve que la femelle influe beaucoup plus que le mâle sur le spécifique du produit, puisque de ces deux mâles différens, il ne naît que des agneaux, c'est-à-dire, des individus spécifiquement ressemblans à la mère; aussi le *mulet* ressemble-t-il plus à la jument qu'à l'âne, & le bardeau plus à l'ânesse qu'au cheval; dès-lors le *mulet* doit produire plus sûrement avec la jument qu'avec l'ânesse, & le bardeau plus sûrement avec l'ânesse qu'avec la jument; de même le cheval & l'âne pourroient peut-être produire avec les deux mules, parce qu'étant femelles, elles ont, quoique viciées, retenu chacune plus de propriétés spécifiques que les mulets mâles; mais l'âne doit produire avec elles plus sûrement que le cheval, parce qu'on a remarqué que l'âne a plus de puissance pour engendrer, même avec la jument, que n'en a le cheval; car il corrompt & détruit la génération de celui-ci. On peut s'en assurer en donnant d'abord le cheval étalon à des jumens, & en leur donnant le lendemain, ou même quelques jours après, l'âne au lieu du cheval; ces jumens produiront presque toujours des *mulets*, & non pas des chevaux.

Cette observation, qui mériteroit bien d'être constatée dans toutes ses circonstances, paroit indiquer que la souche ou tige principale de cette famille pourroit bien être l'âne & non pas le cheval, puisque l'âne le domine dans la puissance d'engendrer, même avec sa femelle, d'autant que le contraire n'arrive pas lorsqu'on donne l'âne en premier & le cheval en second à la jument. Celui-ci ne corrompt pas la génération de l'âne, car le produit est presque toujours un mulet; d'autre côté, la chose n'arrive pas quand on donne l'âne en premier & le cheval en second à l'ânesse; car celui-ci ne corrompt ni ne détruit la génération de l'âne; & à l'égard des accouplemens des mulets entr'eux, nous les présumons stériles; parce que, de deux natures déjà lésées pour la génération, & qui, par leur mélange, ne pourroient manquer de se léser

davantage, on ne doit attendre qu'un produit tout-à-fait vicié ou absolument nul.

Par le mélange du *mulet* avec la jument, du bardeau avec l'anesse, & par celui du cheval & de l'âne avec les mules, on obtiendroit des individus qui remonteroient à l'espèce & ne seroient plus que des *demi-mulets*, lesquels non-seulement auroient, comme leurs parens, la puissance d'engendrer avec ceux de leur espèce originaire, mais peut-être même la faculté de produire entr'eux; parce que, n'étant plus lésés qu'à demi, leur produit ne seroit pas plus vicié que le sont les premiers mulets; & si l'union de ces *demi-mulets* étoit encore stérile, ou que le produit en fût rare & difficile, il me paroît certain qu'en les rapprochant encore d'un dégré de leur espèce originaire, les individus qui en résulteroient, & qui ne seroient plus lésés qu'au quart, produiroient entr'eux, & formeroient une nouvelle tige, qui ne seroient précisément ni celle du cheval, ni celle de l'âne.

Or, comme tout ce qui peut être a été amené par le temps, & se trouve ou s'est trouvé dans la Nature, je suis tenté de croire que le *mulet* fécond, dont parlent les anciens, & qui, du temps d'Aristote, existoit en Syrie, dans les terres au-delà de celles des Phéniciens, pouvoit bien être une race de ces *demi-mulets* ou de ces *quarts de mulets*, qui s'étoit formée par les mélanges que nous venons d'indiquer; car Aristote dit expressément que ces *mulets* féconds ressembloient en tout, & autant qu'il est possible, aux *mulets* inféconds: il les distingue aussi très clairement des *onagres* ou *ânes sauvages*, dont il fait mention dans le même chapitre; &, par conséquent, on ne peut rapporter ces animaux qu'à des *mulets* peu viciés, & qui auroient conservé la faculté de se produire.

Quoi qu'il en soit, il est certain, par tout ce que nous venons d'exposer, que les *mulets*, en général, qu'on a toujours accusés d'impuissance de stérilité, ne sont cependant ni réellement stériles ni généralement inféconds, & que ce n'est que dans l'espèce particulière du *mulet* provenant de l'âne & du cheval, que cette stérilité se manifeste, puisque le *mulet* qui provient du bouc & de la brebis, est aussi fécond que sa mère ou son père; puisque, dans les oiseaux, la plupart des mulets, qui proviennent d'espèces différentes, ne sont point inféconds. C'est donc dans la nature particulière du cheval & de l'âne qu'il faut chercher les causes de l'infécondité des mulets qui en proviennent; &, au lieu de supposer la stérilité comme un défaut général & nécessaire dans tous les mulets, la restreindre, au contraire, au seul *mulet* provenant de l'âne & du cheval, & encore donner de grandes limites à cette restriction, attendu que ces *mulets* peuvent devenir féconds dans de certaines circonstances, & sur-tout en se rapprochant d'un dégré de leur espèce originaire.

MULET FÉCOND de Daourie, de Messerschmid, & autres Zoologistes, est le *ziginai*. *Voyez* ce mot.

MULOT, (le) est plus petit que le rat, & plus gros que la souris; il n'habite jamais les maisons & ne se trouve que dans la campagne. Il est remarquable par les yeux, qu'il a gros & proéminens, & il diffère encore du rat & de la souris par la couleur du poil, qui est blanchâtre sous le ventre, & d'un roux brun sur le dos. Il a aussi la tête à proportion beaucoup plus grosse & plus longue, les oreilles plus alongées, plus larges, & les jambes plus hautes.

Le *mulot* se trouve en grande quantité, surtout dans les terres sèches & élevées, dans les bois & dans les champs qui en sont voisins. Il se retire dans des trous qu'il trouve tout faits, ou qu'il se pratique sous des buissons & des troncs d'arbres. Ces trous sont ordinairement de plus d'un pied sous terre, & souvent partagés en deux loges, l'une où il habite avec ses petits, & l'autre où il fait son magasin. Il y amasse une quantité prodigieuse de glands, de noisettes ou de faine. On en trouve quelquefois jusqu'à un boisseau dans un seul trou.

Ces animaux, de même que les campagnols, causent de grands dommages aux plantations, & font seuls plus de tort à un *semis* de bois que tous les oiseaux & tous les autres animaux ensemble, sur-tout dans les années où le gland n'est pas fort abondant. On a contr'eux la ressource des pièges, où ils se prennent en très-grand nombre; ils se détruisent aussi entr'eux, pour peu que les vivres viennent à leur manquer pendant l'hiver, les gros mangent les petits; ils mangent aussi les campagnols, & même les grives & les autres oiseaux qu'ils trouvent pris aux lacets. Ils commencent par la cervelle & finissent par le reste du cadavre.

Les *mulots* pullulent encore plus que le rat, produisent plus d'une fois par an, & les portées sont souvent de neuf & dix petits. Il paroît qu'ils sont long-temps à croître, parce qu'ils varient considérablement pour la grandeur. Cette espèce est généralement répandue dans toute l'Europe, & a pour ennemis les loups, les renards, les martes, les oiseaux de proie, & elle-même.

Souris de terre, *rat-sauterelle*, *ratte à la grande queue*, *grand rat des champs*, *rat domestique moyen*, ne sont que des dénominations différentes de l'animal que nous appellons *mulot*.

Le *mulot* est le *mus agrestis major macrouros gesneri* de Ray; ainsi que le *mus domesticus medius* du même auteur; *mulot* & *grand rat des champs* de Brisson.

MULOT A QUEUE COURTE; on a quelquefois donné ce nom au campagnol. *Voy.* CAMPAGNOL.

MUNCOS, dans Rumphius, est la mangouste. *Voyez* MANGOUSTE.

MUSARAIGNE, (la) est plus petite que la

souris, & ressemble à la taupe par le museau, ayant le nez beaucoup plus alongé que les mâchoires; par les yeux qui, quoiqu'un peu plus gros que ceux de la taupe, sont cachés de même, & sont beaucoup plus petits que ceux de la souris; par le nombre des doigts dont elle a cinq à tous les pieds; par la queue, par les jambes, sur-tout celles de derrière, qu'elle a plus courtes que la souris; par les oreilles, & enfin par les dents.

Ce petit animal a une odeur forte qui lui est particulière & qui répugne aux chats; ils chassent, ils tuent la *musaraigne*, mais ils ne la mangent pas. Néanmoins la *musaraigne* n'est pas venimeuse, ni sa morsure dangereuse pour le bétail, comme on l'a dit, elle n'est pas même capable de mordre; car elle n'a pas l'ouverture de la gueule assez grande pour ponvoir saisir la double épaisseur de la peau d'nn animal.

La *musaraigne* habite assez communément, surtout pendant l'hiver, dans les greniers à foin, dans les écuries, dans les granges, dans les cnurs à fumier, & mange du grain, des insectes, & des chairs pourries. On la trouve aussi fréquemment à la campagne dans les bois, où elle vit de grains & se cache sous la mousse, les feuilles, les troncs d'arbres, & quelquefois dans les trous abandonnés par les taupes, ou dans d'autres trous plus petits qu'elle se pratique ellemême en fouillant avec les ongles & le museau.

La *musaraigne* produit en grand nombre, autant, dit-on, que la snuris, quoique moins fréquemment. Elle a le cri beaucoup plus aigu que la souris; mais elle n'est pas aussi agile, à beaucoup près. On la prend aisément, parce qu'elle voit & court mal. Sa couleur ordinaire est un brun mêlé de roux; mais il y en a aussi de cendrées, de presque noires, & toutes sont plus on moins blanchâtres sous le ventre. Elles sont très-communes dans nos champs & dans nos bois.

Musaraigne est formé du latin *mus araneus*; cet animal s'appelle aussi en latin *mus cœcus*.

Musaraigne d'eau, (la) est plus grande que la *musaraigne* de terre, elle a le museau un peu plus gros, la qneue & les jambes plus longues & plus garnies de poil. La partie supérienre dn corps, depuis le bnut du museau jusqu'à la queue, est d'une couleur noirâtre, mêlée d'une teinte de brun, & la partie inférieure a des teintes de fauve, de gris & de cendré.

Ce petit animal se prend à la source des fontaines, au lever & au coucher du soleil. Dans le jour il reste caché dans les fentes des rochers ou dans des trous sous terre, le lnng des petits ruisseaux. La *musaraigne d'eau* met bas au printemps, & produit ordinairement neuf petits.

Musaraigne du Brésil (la) ressemble plus à notre *musaraigne* qu'à aucun autre animal. Celle-ci est néanmoins considérablement plus grande, ayant environ cinq pouces depuis l'extrêmité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'a pas deux pouces. Elle a le museau pointu & les dents très-aigues. Sur un fond de poil brun, on remarque trois bandes noires assez larges, qui s'étendent longitudinalemeut depuis la tête jusqu'à la queue.

MUSC, est le nom d'un parfnm, & en mêmetemps de l'animal qui le fournit. Il est de la grandeur d'un petit chevreuil ou d'une gazelle; mais il a la tête sans cornes & sans bois, le museau pointu, le poil rude, long & varié pour les couleurs, deux grandes dents canines en crochets à la mâchoire supérieure, qui manque absolument de dents incisives.

Près du nombril est une espèce de bourse d'environ deux ou trois pouces de diamètre, dans laquelle se filtre la liqueur, ou plutôt l'humeur grasse du *musc*, différente par son odeur & par sa consistance de celle de la *civette*. Il n'y a que le mâle qui produise le bon musc; la femelle a bien la même poche près du nombril, mais l'humeur qui s'y filtre n'a pas la même odeur; il paroit de plus que cette poche du mâle ne se remplit de musc que dans le temps du rut, & que dans les autres temps la quantité de cette humeur est moindre, & son odeur plus foible.

Chardin & Tavernier ont tous deux bien décrit les moyens dont les Orientaux se servent pour falsifier le musc, & cenx dont on peut se servir pour reconnoître s'il est pur; comme ces connoissances sont utiles, nous croyons devoir transcrire sommairement ce qu'ils en ont dit.

« Le bon musc, dit Chardin, s'apporte du Thibet; les Orientaux l'estiment plus que celui de la Chine, soit qu'il ait effectivement une odeur plus forte & plus durable, soit que cela leur paroisse seulement, arrivant plus frais chez eux, parce que le Thibet en est plus proche que la province de Xinsi qui est l'endroit de la Chine où l'on fait le plus de musc. Le grand commerce de musc se fait à Boutan, ville célèbre du royaume de Thibet; les Patanes qui vont là en faire emplette, le distribuent par toute l'Inde d'où on le transporte ensuite par toute la terre ».

« On tient communément que, lorsqu'on coupe le petit sac où est le musc, il en sort une odeur si forte, qu'il faut que le chasseur ait la bouche & le nez bien bouchés d'un linge en plusieurs doubles; & que souvent, malgré cette précaution, la force de l'odeur le fait saigner avec tant de violence, qu'il en meurt. Je me suis informé de cela exactement, & comme en effet j'ai oui raconter quelque chose de semblable à des Arméniens qui avoient été à Boutan, je crois que cela est vrai. Ma raisnn est que cette drogue n'acqniert point de force avec le temps, mais qu'au contraire elle perd son odeur à la longue; or cette odeur est si forte aux Indes, que je ne

l'ai jamais pu supporter. Lorsque je négociois du musc, je me tenois toujours à l'air, un mouchoir sur le visage, loin de ceux qui manioient ces vessies ».

« J'ajoute qu'il n'y a drogue au monde plus aisée à falsifier & plus sujette à l'être; il se trouve bien des bourses qui ne sont que des peaux de l'animal remplies de son sang & d'un peu de musc pour donner l'odeur, & non cette loupe que la sagesse de la nature forme proche le nombril pour recevoir cette espèce d'humeur merveilleuse & odoriférante. Quant aux vraies vessies même, lorsque le chasseur ne les trouve pas bien pleines, il presse le ventre de cet animal pour en tirer du sang dont il les remplit, car on tient que le sang du musc, & même sa chair sentent bon; les marchands ensuite y mêlent du plomb, du sang de bœuf & autres choses propres à les appesantir, qu'ils font entrer dedans à force ».

« L'art dont les Orientaux se servent pour connoître cette falsification, sans ouvrir la vessie, est premièrement au poids, à la main; l'expérience leur a fait connoître combien doit peser une vessie non altérée; le goût est leur seconde preuve; aussi, les Indiens ne manquent jamais de mettre à la bouche de petits grains qu'ils tirent des vessies, lorsqu'ils en achetent; le troisième, c'est de prendre un fil trempé dans du suc d'ail, & de le tirer au travers de la vessie avec une aiguille; car, si l'odeur d'ail se perd, le musc est bon; si le fil la garde, il est altéré ».

« La meilleure sorte & la plus grande quantité de musc, dit Tavernier, vient du royaume de Boutan, d'où on le porte à Patna, principale ville du Bengale, pour négocier avec les gens de ce pays-là; tout le musc qui se négocie dans la Perse, vient de-là ».

« Quand les paysans le veulent falsifier, ils mettent du foie & du sang de l'animal haché ensemble en la place du musc qu'ils ont tiré; ce mélange produit dans les vessies en deux ou trois années de temps, de certains petits animaux qui mangent le bon musc: de sorte que quand on vient à les ouvrir, on y trouve beaucoup de déchet; d'autres paysans, quand ils ont coupé la vessie & tiré du musc ce qu'ils en peuvent tirer, sans qu'il y paroisse trop, remettent à la place de petits morceaux de plomb pour la rendre plus pesante; les marchands qui l'achetent & le transportent dans les pays étrangers, aiment bien mieux cette tromperie que l'autre, parce qu'il ne s'y engendre point de ces petits animaux; mais la tromperie est encore plus mal-aisée à découvrir, quand de la peau du ventre du petit animal, ils font de petites bourses qu'ils cousent fort proprement avec des filets de la même peau & qui ressemblent aux véritables vessies, & ils remplissent ces bourses de ce qu'ils ont ôté des bonnes vessies avec le mélange fraudulenx qu'ils y veulent ajouter, à quoi il est difficile que les marchands puissent rien connoître ».

« On ne commence à trouver cet animal qu'environ le cinquante-sixième degré, mais au soixantième il y en a grande quantité, le pays étant rempli de forêts: il est vrai qu'aux mois de février & de mars, après que ces animaux ont souffert la faim dans les pays où ils sont, à cause des neiges qui tombent en quantité jusqu'à dix ou douze pieds de haut; ils viennent du côté du midi jusqu'à quarante - quatre ou quarante - cinq degrés pour manger du blé ou du riz nouveau, & c'est en ce temps-là que les paysans les attendent au passage avec des pièges qu'ils leur tendent, & les tuent à coup de flèches & de bâtons; quelques-uns d'eux m'ont assuré qu'ils sont si foibles à raison de la faim qu'ils ont soufferte, que beaucoup se laissent prendre à la course ».

« Il faut qu'il y ait une prodigieuse quantité de ces animaux, chacun d'eux n'ayant qu'une vessie, & la plus grosse, qui n'est ordinairement que comme un œuf de poule, ne pouvant fournir une demi-once de musc, il faut bien quelquefois trois ou quatre de ces vessies pour en faire une once. Dans un de mes voyages à Patna, j'achetai seize cents soixante-treize vessies qui pesoient deux mille cinq cents cinquante-sept onces & demie, & quatre cents cinquante-deux onces de musc hors de la vessie ».

L'animal du *musc* se trouve dans la Tartarie, à la Chine & aux Indes. Quant à la substance même du musc & à ses propriétés, *voyez* la partie pharmaceutique de ce Dictionnaire.

L'animal *musc* s'appelle, dans le latin moderne des Nomenclateurs, *muschus*, *muschiferus*, *capra moschi*, *animal moschiferum*.

MUSCARDIN (le) est le moins laid de tous les rats & n'est pas plus gros que la souris. Il a les yeux brillans, la queue touffue & le poil d'une couleur distinguée; il est plus blond que roux, & plutôt jaunâtre que blanc dans toutes les parties inférieures. Le *Muscardin* n'habite jamais dans les maisons, rarement dans les jardins, & se trouve plus souvent dans les bois où il se retire dans les vieux arbres creux, & fait provision de noisettes & autres fruits secs. Il fait son nid sur les arbres, comme l'écureuil, mais il le place plus bas, entre les branches d'un noisetier, dans un buisson, &c.

Ce nid est fait d'herbes entrelacées; il a environ six pouces de diamètre, & n'est ouvert que par le haut; il contient ordinairement trois ou quatre petits qui l'abandonnent dès qu'ils sont grands, & cherchent à se giter dans le creux ou sous le tronc des vieux arbres. On les trouve presque toujours seuls dans leur trou. Ces animaux s'engourdissent par le froid, & se mettent en boule comme le loir & le lérot, & ils se raniment comme eux dans les temps doux. L'espèce n'en est pas aussi nombreuse que celle du lérot.

On dit qu'on en distingue en Italie de deux sortes; l'une rare, dont l'animal a l'odeur du

musc, l'autre plus commune, & qui n'a point d'odeur. Nous n'en avons en France que de cette seconde espèce. Il ne devient pas gras, & quoiqu'il ne sente pas mauvais, sa chair n'est pas bonne à manger.

Le *muscardin* est le *mus avellanarum minor*, d'Aldovrande & de Ray; le *croquenoix*, de Brisson.

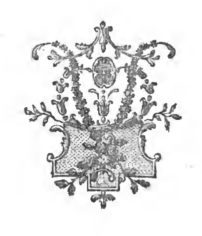
MUSERAIN, MUZERAIGNE, en vieux François, est la musaraigne. *Voyez* ce mot.

MUSET, MUSETTE, en Savoie & en vieux François, musaraigne. *Voyez* ce mot.

MUSIMON, des Latins, est le mouflon. *Voyez* MOUFLON.

MUSIONE, dans les isles de Corse & de Sardaigne, est le mouflon. *Voyez* ce mot.

MUSTELA PRÆCINCTA, belette à ceinture de Rzaczynski. *Voyez* PEROUASCA.



NABBA, nom du rhinocéros au cap de Bonne-Espérance. *Voyez* RHINOCÉROS.

NABIS, des Éthiopiens, du temps de Pline, est la giraffe. *Voyez* GIRAFFE.

NAGOR, (le) espèce de gazelle de la grandeur d'un chevreuil, dont les cornes sont presque lisses, légèrement courbées & dirigées en avant, mais moins que celles du *nanguer*; ces cornes n'ont pas six pouces de longueur. L'animal est d'un roux pâle sur tout le corps, & n'a pas le ventre blanc comme les autres gazelles.

Au reste, il y a plusieurs variétés dans cette espèce, auxquelles les Hollandois du cap de Bonne-Espérance ont donné les noms de *steenbok*, *grysbok*, *ritbok*, &c. *Voyez* chacun de ces articles.

NANGUER (le), est une gazelle du Sénégal qui a trois pieds & demi de longueur, & deux pieds & demi de hauteur; elle est de la forme & de la couleur du chevreuil; fauve sur les parties supérieures du corps, blanche sous le ventre & sur les fesses, avec une tache de cette même couleur sous le cou; ses cornes sont permanentes, comme celles des autres gazelles, & n'ont qu'environ six ou sept pouces de longueur; elles sont noires & rondes, & fort courbées en avant à la pointe, à-peu-près comme celles du chamois le sont en arrière; ces gazelles *nanguers* sont de très-jolis animaux, & fort faciles à apprivoiser, & nous pensons que ce pourroit bien être le *dama* des anciens.

NARI, au Maduré chacal. *Voyez* ce mot.

NARWAL ou NARHWAL, vulgairement *licorne de mer*, est un cétacé de moyenne grandeur, mais qui est remarquable entre tous les autres par une très-longue dent ou défense, canelée en spirale, & finissant en pointe; cette défense a jusqu'à sept & huit pieds de longueur; elle est de la nature de l'ivoire, & sort de la mâchoire supérieure, tantôt du côté droit, tantôt du côté gauche. On a vu des *narhwals* avec deux défenses; & dans ceux qui, comme il arrive beaucoup plus communément, n'en portent qu'une, on distingue de l'autre côté l'alvéole de la seconde, qui n'a pas pris son accroissement.

C'est cette défense ou corne du *narhwal*, qu'on a montré long-temps dans les cabinets sous le nom de *corne de licorne*, & comme appartenant à une licorne quadrupède, animal que, suivant toute apparence, on doit ranger parmi les êtres fabuleux. (*Voyez* l'article LICORNE).

Quant à notre licorne de mer ou *narhwal*, que les Groenlandois appellent *touwak*, sa grandeur est communément de vingt à vingt-cinq pieds, non compris la défense; & même si l'on en croit Anderson, il s'en trouve qui sont du double & du triple plus grands. Cet observateur vit, en 1736, un *narhwal* échouer à l'embouchure de l'Elbe, il en donne la description suivante.

Ce cétacé étoit fort gros, relativement à sa longueur, il n'avoit que deux nageoires; la tête étoit comme tronquée; la dent ou défense sortoit du côté gauche de la mâchoire supérieure au-dessus de la lèvre. Elle étoit contournée en spirale, & elle avoit cinq pieds quatre pooces de longueur. Le côté droit du museau étoit fermé & couvert par la peau. La queue étoit fort large & couchée horizontalement. La peau avoit beaucoup d'épaisseur; elle étoit très-blanche, & parsemée d'une grande quantité de taches noires, qui pénétroient fort avant dans sa substance, excepté sur le ventre, où il n'y avoit point de ces taches, & qui étoit entièrement blanc, luisant & doux au toucher comme du velours.

Ce *narwal* n'avoit point de dents au-devant de la gueule, dont l'ouverture étoit très-petite; car elle n'excédoit pas la largeur de la main, & la langue remplissoit toute sa largeur. Les bords du museau étoient un peu durs & raboteux. Il y avoit au-dessus de la tête un trou ou tuyau garni d'une soupape, qui s'ouvroit & qui se fermoit au gré de l'animal, par où il jettoit l'eau en expirant l'air. Les yeux étoient petits, situés au-bas de la tête, & garnis d'une espèce de paupière. Ce *narhwal* étoit mâle. Sa longueur totale étoit de dix pieds & demi depuis le bout du museau jusqu'à l'extrêmité de la queue, qui avoit trois pieds deux pouces & demi de largeur; chaque nageoire n'avoit que deux pieds de longueur.

Les Groenlandois regardent le *narhwal* comme l'avantcoureur de la baleine, & lorsqu'ils le voient paroître, ils se préparent promptement pour la pêche; néanmoins si les baleines paroissent avec les *narwals*, ce n'est pas que celles-ci les accompagnent ou les suivent, c'est bien plutôt qu'elles les fuient; car le *narhwal* se rend redoutable à la baleine qu'il combat, & qu'il perce souvent de sa longue défense; quelquefois aussi il en donne contre les navires, où elle se brise & reste engagée dans les bordages.

Le *narhwal* est l'*unicornu marinus* de Charleton; *monoceros piscis*, *narhwal Islandis* de Ray.

NEITSERSOAK, nom groenlandois d'une espèce de phoque. *Voyez* PHOQUE A CAPUCHON.

NEMER, nom arabe de la panthère. *Voyez* PANTHÈRE.

NEMS, (le) animal d'Afrique, qui par sa force & sa souplesse ressemble beaucoup à nos *furets*,

& encore plus au *vansire*. Il a en marchant le corps alongé, & paroît bas de jambes. Le train de derrière est un peu plus élevé que celui de devant. Il a l'oreille sans poil & de la même forme que celle du furet commun, l'œil vif, & l'iris d'un fauve foncé, le museau très-fin & sans moustaches, tout le corps couvert d'un poil long jaspé d'un brun foncé mêlé d'un blanc sale, le ventre d'un poil fauve clair sans mélange. Le fond du poil de la tête, autour de l'œil, est d'une couleur jaunâtre claire, & sur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil est court, règne un ton fauve, plus ou moins brun, qui continue & se perd en diminuant dans les parties de la tête au-dessus des yeux. Ses jambes sont couvertes d'un poil ras fauve foncé. Les pattes ont quatre doigts en-avant & un petit doigt par derrière. Les ongles sont petits & noirs; la queue qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très-grosse au commencement du tronçon & très-menue au bout, qui finit en pointe. De grands poils jaspés, comme sur le corps, couvrent cette queue.

NER, en Perse, désigne un chameau métis, provenant d'un chameau à deux bosses & d'une femelle à une seule bosse, qui est celle du dromadaire. *Voyez* CHAMEAU & DROMADAIRE.

NIL-GAUT ou NYL-GHAUT, animal des Indes, qu'on pourroit comparer au chamois d'Europe plutôt qu'à tout autre animal, mais qui forme néanmoins une espèce particulière qui ne tient au genre des autres animaux à pied fourchu que par quelques caractères, & en a d'ailleurs beaucoup d'autres qui lui sont particuliers. Le *nil-gaut* est de la grandeur d'un cerf de taille moyenne; ses cornes sont creuses, permanentes, & n'ont que six pouces de longueur sur près de trois pouces de grosseur à la base; il n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure sont larges & peu longues; il y a un espace vuide entr'elles & les mâchelières.

Le train de derrière, dans le mâle, est plus bas que celui de devant: l'on voit une espèce de bosse ou d'élévation sur les épaules, & cet endroit est garni d'une petite crinière, qui prend du sommet de la tête & finit au milieu du dos: sur la poitrine se trouve une touffe de longs poils noirs: le pelage de tout le corps est d'un gris d'ardoise; mais la tête est garnie d'un poil plus fauve, mêlé de grisâtre, & le tour des yeux d'un poil fauve clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le dessus du nez est brun, les naseaux sont noirs, avec une bande blanche à côté; les oreilles sont fort grandes & larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrêmités; la face extérieure de l'oreille est d'un gris roussâtre avec une tache blanche à l'extrêmité; le sommet de la tête est garni d'un poil noir mêlé de brun, qui forme sur le haut du front une espèce de fer à cheval; il y a sous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche; les jambes de devant & les cuisses sont noires sur la face extérieure, & d'un gris plus foncé que celui du corps sur la face intérieure.

Le pied est court & ressemble à celui du cerf; les sabots en sont noirs; il y a sur la face externe des pieds une tache blanche, & sur l'interne, deux autres taches de même couleur: les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant; elles sont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches sur les pieds, tant en dehors qu'en dedans; & plus bas il y a de grands poils châtains qui forment une touffe frisée; la queue est d'un gris d'ardoise vers le milieu & blanche sur les côtés; elle est terminée par une touffe de grands poils noirs; le dessous est nud; les poils blancs des côtés de la queue sont fort longs & ne sont point couchés sur la peau comme ceux des autres parties du corps; ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté.

Le *nil-gaut* porte la queue horisontalement en courant, & la tient basse & entre les jambes, lorsqu'il est en repos. La femelle est beaucoup plus petite que le mâle, & en même temps plus svelte & plus haute sur ses jambes; elle n'a point de cornes & est d'une couleur plus brune que le mâle; au reste, il paroît que cette espèce varie, soit pour les couleurs, soit pour la longueur & la grosseur des cornes.

Ces animaux, quoique vifs & vagabonds, comme les chèvres, sont assez doux pour se laisser régir, & il est à souhaiter qu'on puisse en multiplier l'espèce en Europe; leur manière de se battre est fort singulière: lorsqu'ils sont encore à une distance considérable l'un de l'autre; ils se préparent au combat en tombant sur leurs genoux de devant, & s'avancent l'un vers l'autre d'un pas assez rapide en tortillant & toujours agenouillés de cette manière, & quand ils sont arrivés à quelques pas de distance, ils font un saut & s'élancent l'un contre l'autre. Il paroît aussi que ces animaux sont vicieux & féroces dans le temps du rut, quelques doux & apprivoisés qu'ils soient d'ailleurs. On les nourrit d'herbe, de foin & d'avoine, mais ils aiment sur-tout le pain de froment. Ils ont l'odorat fin & très-délicat.

Les *nil-gauts* sont regardés comme une rareté dans l'Inde; on en fait des présens aux Nababs & autres personnes considérables. On les trouve sauvages dans quelques contrées, & leur chair passe pour être fort bonne.

M. le Docteur Villiam Hunter qui s'est trouvé à portée à Londres de bien observer cet animal, dont l'espèce est nouvelle pour les Naturalistes, en parle dans les termes suivans. « On doit compter, au nombre des richesses qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel

bel animal appellé le *nyl-ghau*. Le mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau & le cerf, à-peu-près tel que nous supposerions un animal qui seroit le produit de ces deux espèces, car, il est d'autant plus petit que l'un, qu'il est plus grand que l'autre, & on trouve dans ses formes un grand mêlange de ressemblance à tous les deux; son corps, ses cornes & sa queue ressemblent assez à ceux du taureau, & sa tête, son cou & ses jambes approchent beaucoup de celles du cerf ».

« La couleur est en général cendrée ou grise, d'après le mêlange des poils noirs & blancs; la plupart de ces poils sont à moitié noirs & à moitié blancs; la partie blanche se trouve du côté de la racine. Le poil sur le corps est généralement plus rare, plus fort & plus roide que celui du bœuf; sous le ventre & aux parties supérieures de ses muscles, il est plus long & plus doux que sur les côtés & sur le dos ».

La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourroit-on les croire de la même espèce; elle est beaucoup plus petite; elle ressemble par sa forme & par sa couleur jaunâtre, à une biche, & n'a point de cornes; elle a quatre tettes & l'on croit qu'elle porte neuf mois; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus souvent elle n'en fait qu'un. Le *nyl-ghau* mâle étant jeune, ressemble beaucoup, par sa couleur, à la femelle ».

« Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il étoit extrêmement farouche, j'ai trouvé que c'étoit, dans le fond, un animal très-doux, & qui paroissoit aimer qu'on se familiarisât avec lui, lêchant toujours la main de celui qui le flattoit ou qui lui présentoit du pain, & n'ayant jamais tenté de se servir de ses armes pour blesser qui que ce soit; le sens de l'odorat, dans cet animal, paroit très-fin & semble le guider dans tous ses mouvemens; quand quelque personne l'approche, il la flaire en faisant un certain bruit; il en faisoit autant quand on lui apportoit à boire ou à manger, & il étoit si facilement offensé par une odeur extraordinaire, ou si circonspect, qu'il ne vouloit pas goûter le pain que je lui présentois, lorsque ma main avoit touché de l'huile de thérébentine ou quelques liqueurs spiritueuses.... Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je remarquai que toutes les fois qu'on vouloit les toucher, ils tomboient sur leurs genoux de devant, ce qui leur arrivoit même quelquefois, lorsque je m'avançois devant eux; mais comme ils ne s'élançoient jamais contre moi, j'étois si loin de penser que cette posture annonçoit leur colère ou une disposition au combat, que je la regardois, au contraire, comme une expression de timidité ou d'une grande douceur ».

« Plusieurs de ces animaux mâles & femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années: les premiers furent envoyés de Bombay en présent à Mylord Clive; ils arrivèrent au mois d'août 1767; il y en avoit un mâle & l'autre femelle, & ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année ».

« Le mot *nyl-ghau* signifie une *vache bleue* ou plutôt un *taureau bleu*, *ghau* étant masculin. Le mâle de ces animaux a en effet de justes titres à ce nom, non-seulement par rapport à sa ressemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sensiblement dans la couleur de son corps. Mais il n'en est nullement de même de la femelle qui a beaucoup de ressemblance, & quant à la couleur & quant à la forme avec notre cerf. Les *nyl-ghaus* qui sont venus en Angleterre, ont été presque tous apportés de Surate ou de Bombay, & ils paroissent moins rares dans cette partie de l'Inde, que dans le Bengale, ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzaratte, l'une des plus occidentales de l'Empire du Mogol, étant située au Nord de Surate, & s'étendant jusqu'à l'océan Indien ».

NIMSE, en Barbarie, est le furet. *Voyez* FURET.

NOCTULE, nom donné à une espèce de chauve-souris. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

NOEMBA, nom du rhinocéros à Java. *Voyez* RHINOCÉROS.

NSOSSI, (article de l'ancienne *Encyclopédie*) « animal quadrupède qui se trouve dans le royaume de Congo, & dans d'autres parties de l'Afrique. Il est de la grandeur d'un chat & d'un gris de cendre; son front est armé de deux petites cornes. C'est le plus craintif & le plus inquiet des animaux; ce qui le tient toujours en mouvement & l'empêche de boire ou de paître tranquillement. Sa chair est très-bonne à manger, & les habitans préfèrent sa peau à tout autre pour faire les cordes de leurs arcs ». De tous ces traits indécis & peu caractérisés, le seul qui puisse servir d'indication, est celui de la grandeur ou plutôt de la petitesse de ce quadrupède qui doit être un chevrotain. *Voyez* ce mot.

NZFUSI, à Congo, civette. *Voyez* CIVETTE.

NZIME, dans la même contrée. *Idem*.



OCELOT (l') est un animal d'Amérique, féroce & carnassier, qui approche du jaguar & du couguar pour la grandeur, & leur ressemble par la figure & par le naturel. De tous les animaux à peau tigrée, l'*ocelot* mâle a certainement la robe la plus belle & la plus élégamment variée; celle du léopard même n'en approche pas pour la vivacité des couleurs & la régularité du dessein; mais dans l'*ocelot* femelle, les couleurs sont bien plus foibles & le dessein bien moins régulier, & c'est cette différence très-apparente qui a pu tromper les Naturalistes qui ont fait de cet animal deux espèces différentes, à chacune desquelles ils ont donné un nom particulier en désignant le premier sous le nom Mexicain de *tlatlauhquiocelotl*, & le second sous celui de *tlacoozlotl* ou *tlalocelotl*.

Lorsque l'*ocelot* a pris son entier accroissement, il a deux pieds & demi de hauteur sur environ quatre pieds de longueur. La queue, quoique assez longue, ne touche cependant pas la terre, lorsqu'elle est pendante, & par conséquent, elle n'a guère que deux pieds de longueur. Cet animal, quoique très-vorace, est timide; il attaque rarement des hommes; il craint les chiens, & dès qu'il en est poursuivi, il gagne les bois & grimpe sur un arbre; il y demeure & même y séjourne pour dormir & pour épier le gibier ou le bétail, sur lequel il s'élance, dès qu'il le voit à portée; il préfère le sang à la chair, & c'est par cette raison qu'il détruit nn grand nombre d'animaux, parce qu'au lieu de se rassasier en les dévorant, il ne fait que se désaltérer en leur suçant le sang.

Dans l'état de captivité, il conserve ses mœurs; rien ne peut adoucir son naturel féroce, & l'on est obligé de le tenir toujours en cage. Ils frayent ensemble, mâle & femelle, comme nos chats domestiques, & il règne une supériorité singulière de la part du mâle. Quelqu'appétit qu'aient ces deux animaux, jamais la femelle ne s'avise de rien prendre que le mâle ne soit rassasié & qu'il ne lui envoie les morceaux dont il ne veut plus. Ils ne mangent d'aucune viande cuite ni salée. Ces animaux ne produisent ordinairement que deux petits.

Dampier parle de cet animal sous le nom de *chat tigre* dans les termes suivans. « Le chat tigre de la baie de Campêche est de la grosseur de nos chiens qu'on fait battre avec les taureaux; il a les jambes courtes, le corps ramassé, & à-peu-près comme celui d'un mâtin, mais pour tout le reste, c'est-à-dire, la tête, le poil & la manière de guêter sa proie, il ressemble fort au tigre (*jaguar*), excepté qu'il n'est pas tout-à-fait si gros: il y en a ici une grande quantité; ils dévorent les jeunes veaux & le gibier qu'on y trouve en abondance, aussi sont-ils moins à craindre pour cela même qu'ils ne manquent pas de pâture. Ces animaux ont la mine altière & le regard farouche ».

L'*ocelot* est le *tlalocelotl*, *catus pardus Mexicanus*, de Hernandez; *pardalis*, de Linneus; *chat tigre*, de Dampier.

OCOROME, du pays des Moxes, animal carnassier qui paroît être le couguar. *Voyez* ce mot.

OERANGS-OETANGS, dans le voyage de Gauthier Schouten, est l'orang-outang. *Voyez* ORANG-OUTANG.

OHIOHIN, chez les Hurons, est le petit animal que nous avons nommé *écureuil suisse*. *Voyez* ÉCUREUIL SUISSE.

OHUA, des Tartares Mongous, est le tzeiran. *Voyez* TZEIRAN.

ONAGRE (l') ou âne sauvage, ne diffère de l'âne domestique que par les attributs de l'indépendance & de la liberté: il est plus fort & plus léger; il a plus de courage & de vivacité, mais il est le même pour la forme du corps, il a seulement le poil beaucoup plus long. Son cuir est aussi plus dur, & l'on assure qu'il est chargé par-tout de petits tubercules, & que c'est avec cette peau des *onagres* qu'on fait dans le Levant le cuir ferme & grenu nommé *sagri*, & que nous appellons *chagrin*.

On trouve des *onagres* en assez grande quantité dans la Tartarie orientale & méridionale, la Perse, la Syrie, les isles de l'Archipel & toute la Mauritanie. Du reste, *Voyez* l'article de l'ANE.

ONÇA, par les Portugais du Brésil, jaguar. *Voyez* JAGUAR.

ONCAS, de l'ancienne *Encyclopédie*. *Voyez* DOUC.

ONCE (l') est un animal carnassier connu des anciens sous le nom de *petite panthère*: il est en effet beaucoup plus petit que la panthère, n'ayant le corps que d'environ trois pieds & demi de longueur; néanmoins il a le poil plus long que la panthère, aussi bien que la queue qui a trois pieds & quelquefois davantage. Le fond du poil est d'un gris blanchâtre sur le dos & sur les côtés du corps, & d'un gris encore plus blanc sous le ventre; les taches sont à-peu-près de la même forme & de la même grandeur que dans la panthère.

L'*once* s'apprivoise aisément; on le dresse à la chasse, & on s'en sert à cet usage en Perse & dans plusieurs autres provinces de l'Asie. Il y en a d'assez petits pour qu'un cavalier puisse les porter en croupe, & ils sont assez doux pour se laisser toucher & caresser avec la main.

Ce qui fait qu'on se sert de cet animal pour la chasse dans les climats chauds de l'Asie, c'est que les chiens y sont très-rares ; il n'y a, pour ainsi dire, que ceux qu'on y transporte, & encore y perdent-ils en peu de temps leur voix & leur instinct. Au reste, l'*onee* n'a pas l'odorat aussi fin que le chien ; il ne suit pas les bêtes à la piste, il ne pourroit pas les atteindre dans une course suivie ; il ne chasse qu'à vue, & ne fait, pour ainsi dire, que s'élancer & se jetter sur le gibier ; il saute si légèrement, qu'il franchit aisément un fossé ou une muraille de plusieurs pieds ; souvent il grimpe sur les arbres pour attendre les animaux au passage, & se laisse tomber dessus ; cette manière d'attraper la proie, lui est commune avec la panthère & le léopard.

Tavernier a décrit cette chasse à l'*once*. « Un cavalier, dit-il, la porte en trousse à cheval, & ayant apperçu la gazelle, il fait descendre l'*onee* qui est si légère, qu'en trois sauts elle saute au cou de la gazelle ; quoique celle-ci coure d'une vitesse incroyable.... L'*onee* l'étrangle aussi-tôt avec ses dents aigues ; mais si par malheur elle manque son coup & que la gazelle lui échappe, elle demeure sur la place, honteuse & confuse, & dans ce moment un enfant la pourroit prendre, sans qu'elle se défendît ».

« Pour les grandes chasses, dit Chardin, on se sert de bêtes féroces dressées à chasser, lions, léopards, tigres, panthères, onces ; les Persans appellent ces dernières bêtes *youzze*. Elles ne font point de mal aux hommes ; un cavalier en porte une en croupe, les yeux bandés avec un bourrelet, attachée par une chaîne, & se tient sur la route des bêtes qu'on lance, & qu'on fait passer devant elle le plus près qu'on peut ; quand le cavalier en apperçoit quelqu'une, il débande les yeux de l'animal, & lui tourne la tête du côté de la bête lancée ; s'il l'apperçoit, il fait un cri, s'élance à grands sauts, se jette dessus la bête & la terrasse ; s'il la manque, après quelques momens il se rebute d'ordinaire, & pour le consoler, on le caresse.... J'ai vu cette sorte de chasse en Hircanie. Il y a de ces bêtes dressées qui font la chasse finement, se traînant sur le ventre le long des haies & des buissons, jusqu'à ce qu'elles soient proches de la proie, & alors elles s'élancent dessus ».

L'espèce de l'*once* paroît être plus nombreuse & plus répandue que celle de la panthère. On la trouve très-communément en Barbarie, en Arabie & dans toutes les parties méridionales de l'Asie, à l'exception peut-être de l'Egypte. Elle s'est même étendue jusqu'à la Chine, où on l'appelle *hunen-pao*. Les fourreurs appellent sa peau, *peau de tigre d'Afrique*.

ONDATRA (l') est de la grosseur d'un petit lapin & de la forme d'un rat : il a la tête courte & semblable à celle du rat d'eau, le poil luisant & doux, avec un duvet fort épais au-dessous du premier poil ; il a la queue longue & couverte de petites écailles, fort applatie vers la partie du milieu jusqu'à l'extrémité & un peu plus arrondie à l'origine. Les faces applaties ne sont pas horizontales, mais verticales, ensorte qu'il semble que la queue ait été serrée & comprimée dans toute sa longueur : les doigts des pieds ne sont pas réunis par des membranes, mais ils sont garnis de longs poils assez serrés, qui suppléent en partie l'effet de la membrane & donnent à l'animal plus de facilité pour nager. Il a les oreilles très-courtes & bien couvertes de poils en dehors & en dedans ; les yeux grands & de trois lignes d'ouverture ; deux dents incisives d'environ un pouce de long dans la mâchoire inférieure, & deux autres plus courtes dans la mâchoire supérieure ; ces quatre dents sont très-fortes & lui servent à ronger & à couper le bois.

L'*ondatra* peut, en contractant sa peau, resserrer son corps & le réduire à un plus petit volume, & il a les fausses côtes si souples qu'il passe dans des endroits où des animaux beaucoup plus petits que lui ne peuvent entrer. Dans le temps du rut, il a les testicules très-gros pour un animal aussi petit ; mais ces testicules, ainsi que toutes les autres parties de la génération, s'oblitèrent presqu'entièrement après la saison des amours. Près de ces parties sont des follécules qui contiennent un musc ou parfum sous la forme d'une humeur laiteuse ; ces follécules sont également très-gros, très-gonflés ; leur parfum est très-fort, très-exalté & même très-sensible, à une assez grande distance, dans le temps des amours ; après quoi ils se rident, se flétrissent, & enfin s'oblitèrent entièrement. L'urêtre, dans l'*ondatra* femelle, aboutit à une éminence velue, située sur l'os pubis, & qui a un orifice particulier.

Quoique différent du castor par la taille & par la forme de la queue, l'*ondatra* lui ressemble à beaucoup d'égards, & sur-tout par le naturel & l'instinct. Les sauvages disent qu'ils sont frères, mais que le castor est l'aîné, & qu'il a plus d'esprit que son cadet. En effet, comme les castors, les *ondatras* vivent en société pendant l'hiver ; ils font de petites cabanes d'environ deux pieds & demi de diamètre, quelquefois plus grandes, où ils se réunissent plusieurs familles ensemble, pour se mettre à l'abri de la froidure ; ces cabanes sont rondes & couvertes d'un dôme d'un pied d'épaisseur ; des herbes, des joncs entrelacés, mêlés avec de la terre grasse qu'ils paitrissent avec les pieds, sont leurs matériaux. Leur construction est impénétrable à l'eau du ciel, & ils pratiquent des gradins en dedans pour se garantir des inondations de celles de la terre ; cette cabane est couverte pendant l'hiver de plusieurs pieds de neige & de glace, sans qu'ils en soient incommodés.

Ils ne font pas de provisions, mais ils creusent des puits & des boyaux au-dessous & à l'entrée

de leur demeure ; ils passent ainsi tristement l'hiver, & sont privés pendant tout ce temps de la lumière du ciel ; aussi, lorsque l'haleine du printemps commence à dissoudre les neiges & à découvrir les sommets de leurs habitations, les chasseurs en ouvrent le dôme, les offusquent brusquement de la lumière du jour, & essomment ou prennent tous ceux qui n'ont pu gagner les galeries souterraines qui leur servent de derniers retranchemens, où on les suit encore ; car leur peau est précieuse & leur chair n'est pas mauvaise à manger.

Ceux qui échappent, quittent leurs habitations à peu près dans ce temps ; ils sont errans pendant l'été, mais toujours deux à deux ; car c'est le temps des amours : ils vivent d'herbes & se nourrissent largement des nouvelles productions de la terre ; la membrane adipeuse s'étend, s'augmente, & se remplit par la surabondance de cette bonne nourriture ; les follécules se renouvellent, se remplissent ; les parties de la génération se déridesnt, se gonflent, & c'est alors que ces animaux prennent une odeur de musc si forte, qu'elle n'est pas supportable. Cette odeur, quoique suave pour les Européens, déplaît si fort aux sauvages, qu'ils ont appellé *puante* une rivière sur les bords de laquelle habitent en grand nombre ces rats musqués, qu'ils appellent aussi *rats puants*.

Ils produisent une fois par an, & cinq ou six petits à la fois. La durée de la gestation n'est pas longue, puisqu'ils n'entrent en amour qu'au commencement de l'été, & que les petits sont déjà grands au mois d'octobre, lorsqu'il faut suivre leurs père & mère dans la cabane qu'ils construisent de nouveau tous les ans ; car ils ne reviennent jamais à leurs anciennes habitations.

Leur voix est une espèce de gémissement que les chasseurs imitent pour les piper & les faire approcher. L'*ondatra* ne nage ni aussi vite ni aussi long-temps que le castor : il va plus souvent à terre ; il ne court pas bien & marche encore plus mal, en se berçant à peu près comme une oie. Sa peau conserve une odeur de musc, qui fait qu'on ne s'en sert pas volontiers pour fourrures, mais on emploie le second poil ou duvet dans la fabrique des chapeaux.

Ces animaux ne sont point farouches, & en les prenant petits, on peut les apprivoiser aisément ; ils sont même très-jolis dans le premier âge, parce que leur queue, dont la longueur & la nudité rend leur figure désagréable, est alors fort courte. Ils jouent innocemment & aussi lestement que des petits chats, & on les nourriroit volontiers si leur odeur n'étoit pas incommode. Le *calamus aromaticus* est la plante dont l'*ondatra* se nourrit le plus volontiers. Cet animal est particulier au Canada, & il ne faut pas le confondre avec le *desman*, non plus qu'avec le *pilori* ou rat musqué des Antilles. *Voyez* DESMAN & PILORI.

ONDATHRA, chez les Hurons, ONDATRA.

OPASSUM, de Laët, est le sarigue. *V.* SARIGUE.

OPHION, chez les anciens Grecs, étoit vraisemblablement le *mouflon*. *Voyez* ce mot.

OPOSSUM, nom sous lequel plusieurs Auteurs désignent le sarigue. *Voyez* SARIGUE.

ORANG-OUTANG (l') est la première espèce de singe sans queue & celui qui a le plus de ressemblances extérieures & physiques avec l'homme : il a la face plate, nue & basanée ; les oreilles, les mains & les pieds, le poitrine, le ventre aussi nuds ; sur la tête sont des poils qui descendent des deux côtés des tempes, en manière de chevelure ; il y a du poil sur le dos & sur les lombes, mais en petite quantité : il est le seul de tous les singes qui n'ait point d'*abajoues*, point de callosités sur les fesses ; le seul qui, comme l'homme, ait les fesses charnues, & des molets ou gras de jambe, & par conséquent le mieux conformé de tous pour marcher debout ; mais comme les doigts de ses pieds sont fort longs, & que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, & il auroit besoin de talons artificiels, plus élevés que ceux de nos souliers, si l'on vouloit le faire marcher aisément & long-temps.

Il diffère de l'homme à l'extérieur sur-tout par le nez, qui n'est pas proéminent ; par le front, qui est trop court ; par le menton, qui n'est pas relevé à la base : il a les oreilles proportionnellement trop grandes ; les yeux trop voisins l'un de l'autre ; l'intervalle entre le nez & le bouche trop étendu ; les cuisses relativement trop courtes ; les bras trop longs ; les pouces trop petits ; la paume des mains trop longue & trop serrée ; les pieds plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains ; les parties de le génération ne diffèrent presqu'en rien de celles de l'homme, & celles de la femelle sont à l'extérieur fort semblables à celles de la femme.

A l'intérieur, l'*orang-outang* diffère de l'homme par le nombre des côtes : l'homme n'en a que douze, & l'*orang-outang* en a treize ; il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plattes, les orbites des yeux plus enfoncées ; il n'y a point d'epophyse épineuse à la première vertèbre du cou, les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, & les uretères ont une forme différente, aussi bien que la vessie & la vésicule du fiel qui sont plus étroites & plus longues que dans l'homme. Toutes les autres parties du corps, de la tête & des membres sont parfaitement semblables à celles de l'homme.

De cette conformation pareille résulte la similitude des mouvemens. L'*orang outang* copie si parfaitement les actions de l'homme, que les Indiens sont excusables de l'avoir associé à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, *homme sauvage*, qu'ils lui ont donné. On a vu de ces animaux s'asseoir à table, faire usage de la serviette,

du couteau, de la cuiller & de la fourchette comme les convives; se verser à boire dans un verre, le choquer quand ils y étoient invités; prendre une tasse & une soucoupe, y mettre du sucre, y verser du thé & le laisser refroidir pour le boire; se promener gravement avec les gens qui venoient les visiter; leur présenter la main pour les reconduire: on les a vu faire leur lit, s'y coucher la tête sur un oreiller, & se couvrir de couvertures; se faire saigner & traiter lorsqu'ils étoient malades; on assure même qu'ils ont de la pudeur, & que quand on les regarde, ils cachent avec les mains les parties que la modestie empêche de montrer.

Ces animaux ont l'air triste, la démarche grave, le naturel doux & très-différent de celui des autres singes. Pris jeunes, ils s'apprivoisent aisément, & il ne faut, pour les faire obéir, que le signe ou la parole du maître. On les emploie à différens travaux domestiques, comme à tourner la broche, à piler dans un mortier, à rincer des verres, à donner à boire, à aller querir de l'eau à la rivière, dans de petites cruches qu'ils rapportent pleines sur leur tête; mais lorsqu'ils sont arrivés à la porte de la maison, si on ne leur prend leurs cruches, ils les laissent tomber, & voyant la cruche versée & rompue, ils se mettent à crier & à pleurer.

Ils mangent presque de tout, mais ils préfèrent les fruits mûrs & secs à tout autre aliment, & le lait & autres boissons douces, au vin. Dans l'état de liberté, lorsque les fruits leur manquent, ils vont au bord de la mer, où ils prennent des huitres, des crabes, &c. Pour empêcher l'huitre de leur attraper la patte en se refermant, ils y jettent une pierre qui l'empêche de se fermer, & ensuite ils mangent l'huitre sans crainte.

Ils se construisent des cabanes de branches entrelacées; ils sont d'une force prodigieuse; ils font la guerre à l'éléphant; & le chassent de leurs bois, ils attaquent de même les nègres, & les forcent à se battre avec eux; souvent on les a vus porter, sur des arbres, des enfans de sept à huit ans, qu'on avoit une peine incroyable à leur ôter. Ils sont aussi très-passionnés pour les femmes, & tâchent de surprendre des negresses, qu'ils gardent avec eux, & qu'ils nourrissent très-bien. Les nègres croient que c'est une nation étrangère qui est venue s'établir chez eux; & que s'ils ne parlent pas, c'est dans la crainte qu'on ne les fasse travailler.

On connoit deux variétés dans l'espèce de l'*orang-outang*: la première, que les nègres appellent *pongo*, qui est au moins aussi grand & plus fort que l'homme; la seconde, qu'ils nomment *jocko*, qui est beaucoup plus petit. L'espèce est répandue dans les parties méridionales de l'Afrique & des Indes.

Battel dit, en parlant du *pongo*, qu'il est, dans toutes ses proportions, semblable à l'homme, mais qu'il est plus grand; grand, dit-il, *comme un géant*; qu'il a la face comme l'homme, les yeux enfoncés, de longs cheveux aux côtés de la tête, le visage nud & sans poil, aussi bien que les oreilles & les mains; le corps légèrement velu, & qu'il ne diffère de l'homme à l'extérieur que par les jambes, parce qu'il n'a que peu ou point de mollets; que cependant il marche toujours debout, qu'il dort sur les arbres, & se construit une hutte pour abri contre le soleil & la pluie; qu'il vit de fruits, & ne mange point de chair; qu'il ne peut parler, quoiqu'il ait plus d'entendement que les autres animaux; que quand les nègres font du feu dans les bois, ces *pongos* viennent s'asseoir autour & se chauffer; mais qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour entretenir le feu, en y mettant du bois; qu'ils vont de compagnie, & tuent quelquefois des nègres dans les lieux écartés; qu'ils attaquent même l'éléphant, qu'ils le frappent à coups de bâtons, & le chassent de leurs forêts; qu'on ne peut prendre ces *pongos* vivans, parce que dix hommes ne suffiroient pas pour en dompter un seul; qu'on ne peut attraper que les petits tout jeunes; que la mère les porte marchant debout, & qu'ils se tiennent attachés à son corps avec les mains & les genoux. Le même Battel appelle *enjocko*, la petite espèce d'*orang-outang*.

M. de la Brosse, dans son voyage à la côte d'Angole, dit avoir connu à Lowango une negresse enlevée par les *orang-outangs*, qui étoit restée trois ans avec eux, & en avoit toujours été très-bien traitée. Leur taille, continue M. de la Brosse, a jusqu'à six & sept pieds de haut, & ils sont d'une force sans égale. Ils cabanent, & se servent de bâtons pour se défendre; ils ont la face plate, le nez camus & épaté, les oreilles plates, sans bourrelet, la peau un peu plus claire que celle d'un mulâtre; un poil long & clair semé dans plusieurs parties du corps; le ventre extrêmement tendu, les talons plats & élevés d'un demi-pouce environ par-derrière. Ils marchent sur leurs deux pieds, & sur les quatre quand ils en ont la fantaisie. « Nous en achetâmes deux jeunes, ajoute ce voyageur; un mâle & une femelle..... Nous les portâmes à bord. Quand ils étoient à table, ils se faisoient entendre des mousses lorsqu'ils avoient besoin de quelque chose; & quelquefois, quand ces enfans refusoient de leur donner ce qu'ils demandoient, ils se mettoient en colère, leur saisissoient les bras, les mordoient, & les abattoient sous eux.... Le mâle fut malade en rade; il se faisoit soigner comme une personne; il fut même saigné deux fois au bras droit. Toutes les fois qu'il se trouva depuis incommodé, il montroit son bras pour qu'on le saignât, comme s'il eût su que cela lui avoit fait du bien ».

Suivant la relation de Henri Groff, « il se trouve de ces animaux vers le nord de Coromandel, dans les forêts du domaine du Roi de Carnate; on en fit présent de deux, l'un mâle & l'autre femelle, à M. Home, gouverneur de Bombay. Ils avoient à peine deux pieds de haut, mais

la forme entièrement humaine ; ils marchoient sur leurs deux pieds, & étoient d'un blanc pâle, sans autres cheveux ni poils qu'aux endroits où nous en avons communément ».

« Leurs actions, continue ce voyageur, étoient très-semblables, pour la plupart, aux actions humaines, & leur mélancolie faisoit voir qu'ils sentoient fort bien leur captivité. Ils faisoient leur lit avec soin dans la cage dans laquelle on les avoit envoyés sur le vaisseau ; quand on les regardoit, ils se cachoient avec leurs mains. La femelle mourut de maladie sur le vaisseau ; & le mâle, donnant toutes sortes de signes de douleur, prit tellement à cœur la mort de sa compagne, qu'il refusa de manger, & ne lui survécut pas plus de deux jours ».

François Pyrard rapporte « qu'il se trouve dans la province de Sierraliona, une espèce d'animaux appellés *baris*, qui sont gros & membrus, lesquels ont une telle industrie, que si on les nourrit & instruit de jeunesse, ils servent comme une personne ; qu'ils marchent sur les deux pattes de derrière seulement ; qu'ils pilent ce qu'on leur donne à piler dans des mortiers ; qu'ils vont quérir de l'eau à la rivière, &c. ».

« J'ai vu à Java, dit le Guat, un singe fort extraordinaire ; c'étoit une femelle : elle étoit de grande taille, & marchoit souvent fort droit sur ses pieds de derrière : alors elle cachoit d'une de ses mains l'endroit de son corps qui distinguoit son sexe. Elle avoit le visage sans autre poil que celui des sourcils, & elle ressembloit assez en général à ces faces grotesques des femmes Hottentotes que j'ai vues au Cap : elle faisoit tous les jours proprement son lit, s'y couchoit la tête sur un oreiller, & se couvroit d'une couverture.... Quand elle avoit mal à la tête, elle se serroit d'un mouchoir, & c'étoit un plaisir de la voir dans son lit ainsi coiffée. Je pourrois en raconter diverses autres petites choses qui paroitroient extrêmement singulières...... Il mourut à la hauteur du cap de Bonne-Espérance, dans un vaisseau sur lequel j'étois. Il est certain que la figure de ce singe ressembloit beaucoup à celle de l'homme, &c. ».

« Sur les côtes de la rivière de Gambie, dit Froger, les singes sont plus gros & plus méchans qu'en aucun endroit de l'Afrique ; les nègres les craignent, & ils ne peuvent aller seuls dans la campagne, sans courir risque d'être attaqués par ces animaux, qui leur présentent un bâton & les obligent à se battre ».

On voit que, comme nous l'avons dit, il y a dans cette espèce de singe à figure humaine, deux races très-différentes pour la grandeur : celle du *jocko*, ou petit *orang-outang*, qui n'a guère que trois ou quatre pieds de hauteur ; & celle du *pongo*, dont la taille atteint & passe six pieds. Le *jocko* a été vu plusieurs fois en Europe ; mais on n'y a pas encore vu le *pongo* ou *grand orang-outang*. Tout ce qu'on en connoit, est une main qui a été apportée en Hollande, & dont M. Allamant a fait graver la figure ; les proportions de cette main de *pongo* sont en effet si gigantesques, qu'elles font croire à tout ce que les voyageurs viennent de nous dire sur la stature & la force prodigieuse de cet animal.

ORELLLAR, nom donné à une espèce de chauve-souris à très-grandes oreilles. *V.* CHAUVE-SOURIS.

ORIGNAL, est le nom que l'on donne à l'élan dans le nord de l'Amérique. *Voyez* ELAN.

ORIX, d'Aristote. *Voyez* LICORNE.

ORTOHUA, de la nouvelle Espagne, paroît être le même animal que le zorille. *V.* ZORILLE.

OSSA, au Mississipi, selon Lahontan, est la sarigue. *Voyez* SARIGUE.

OTTAY, chez les Hurons, suivant Sagard Théodat, vison, espèce de moufette du Canada. *Voyez* VISON.

OUAIKARÉ, à la Guiane, est l'aï ou paresseux. *Voyez* AI.

OUANDEROU, (l') singe de la famille des babouins, qui a la queue de sept ou huit pouces de long, les dents canines plus grosses & plus longues que celles de l'homme, le museau gros & alongé, la tête environnée d'une large crinière & d'une grande barbe de poils rudes & blancs, le corps couvert de poils bruns & noirs.

L'*ouanderou* marche à quatre pieds plus souvent qu'à deux, & il a trois pieds ou trois pieds & demi de hauteur lorsqu'il est debout. Les *ouanderous* sont à-peu-près de la même grandeur & de la même force que les papions ; ils ont seulement le corps moins ramassé, & paroissent plus foibles des parties de l'arrière.

Lorsqu'ils ne sont pas domptés, ils sont si méchans, qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où souvent ils s'agitent avec fureur ; mais lorsqu'on les prend jeunes, on les apprivoise aisément, & ils paroissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres babouins. Les Indiens se plaisent à les instruire, & ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire les guenons, respectent beaucoup ces babouins, qui ont plus de gravité & d'intelligence qu'elles. Dans leur état de liberté, ils sont extrêmement sauvages, & se tiennent dans les bois.

Cette espèce se trouve à Ceylan, & nous pensons que c'est à elle, aussi bien qu'à celle du douc, qu'on doit rapporter la production des *bézoards*, qui se trouvent, dit-on, dans l'estomac des grands singes de l'Inde méridionale. *Voyez* l'article DOUC & l'article BÉZOARD.

OUARINE, (l') espèce de singe d'Amérique de la famille des *sapajous*, de la grandeur d'un lévrier, qui a la face large & carrée, les yeux noirs & brillans, les oreilles courtes & arondies, la queue très-longue, le corps couvert de poils noirs, longs, luisans & polis ; des poils plus longs sous le menton & sur la gorge, lui forment une

espèce de barbe ronde ; le poil des mains, des pieds, & d'une partie de la queue, est brun.

Le mâle est de la même couleur que la femelle, & il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Ils ont dans la gorge une espèce de tambour osseux, dans la cavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie, & forme des hurlemens par échos, qu'on entend à une très-grande distance : aussi leur a-t-on donné le nom de *hurleurs*.

Les femelles portent leurs petits sur le dos, & sautent avec cette charge de branches en branches & d'arbres en arbres ; les petits embrassent avec les bras & les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, & s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Quand elle veut leur donner à têter, elle les prend dans ses bras, & leur présente la mamelle comme les femmes. On n'a point d'autre moyen d'avoir les petits que de tuer la mère, car ils ne l'abandonnent jamais. Etant morte, ils tombent avec elle, & alors on peut les prendre. Au reste, ces animaux sont sauvages & méchans, on ne peut les apprivoiser, ni même les dompter, & ils mordent cruellement.

Ils vivent de fruits, de légumes, de grains & d'insectes, & leur chair n'est pas mauvaise à manger. Ils ont beaucoup d'instinct, particulièrement pour connoître ceux qui leur font la guerre ; ils tâchent de les effrayer par leurs cris, ils leur jettent des branches d'arbres, & quelquefois même leurs excrémens. Ils ne s'abandonnent jamais, & ne se laissent point aller à terre lors même qu'ils sont blessés mortellement ; mais en tombant, ils s'accrochent aux branches avec leurs pattes ou avec leur queue ; & à moins qu'on ne les tue tout-à-fait, on ne sauroit les avoir.

Au moment que l'un d'eux est blessé, tous s'assemblent autour de lui, mettent leurs doigts dans la plaie, comme s'ils vouloient sonder : s'ils voient couler beaucoup de sang, ils la tiennent fermée, pendant que d'autres apportent quelques feuilles, qu'ils machent, & poussent adroitement dans l'ouverture de la plaie. Ils s'entraident aussi pour passer d'un arbre ou d'un ruisseau à un autre, ou dans quelque autre rencontre que ce puisse être.

OUARIRI, par les naturels de la Guiane, est le tamanoir. *Voyez* TAMANOIR.

OUASPOUS, dans le voyage du P. Le Clerq, est un grand phoque des côtes de l'Amerique septentrionale. *Voyez* PHOQUES.

OUATIRIOUAOU, par les naturels de la Guiane, est le fourmilier. *Voyez* ce mot.

OUISTITI, (l') jolie petite espèce de singe de la famille des *sagoins*, qui a la queue fort touffue, & annelée alternativement de noir & de blanc, ou plutôt de brun & de gris, & une fois plus longue que le corps & la tête pris ensemble ; la tête ronde, couverte de poils noirs au-dessus du front, avec une marque blanche & sans poil au-dessus du nez ; la face est aussi presque sans poil, & d'une couleur de chair foncée. Des deux côtés de la tête, au devant des oreilles, sont deux toupets de longs poils blancs ; ses oreilles sont arrondies, plates, minces & nues ; le corps est couvert d'un poil doux, d'un gris cendré, & d'un gris plus clair, & mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine & le ventre. L'*ouistiti* a tout au plus un demi-pied de longueur, & ce petit animal très-joli de figure, est d'ailleurs rempli de gentillesse.

On savoit que les *ouistitis* avoient produit en Portugal, où le climat leur est favorable ; mais depuis, un couple de ces jolis animaux a produit, & plus d'une fois, chez M. le marquis de Nesle, à Paris. Les petits *ouistitis* sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur le corps ; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mere. Quand ils sont devenus un peu grands, ils se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules ; & quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille ; mais le mâle accourt alors & en prend soin, les laissant grimper sur son dos, & les portant ainsi par-tout avec lui, leur partageant la nourriture, les recouchant dans leur panier : rien n'est plus amusant que de voir les jeux, les ébats, & tout l'arrangement de ce petit ménage. Il paroît que le nom d'*ouistiti* leur a été donné d'après le petit cri qu'ils font fréquemment entendre.

OURANA, à la Guiane, est le paca. *Voyez* PACA.

OURICO-CACHEIRO, par les Portugais du Brésil, est le coendou. *Voyez* COENDOU.

OURS (l') est un animal sauvage, solitaire, fuyant par instinct toute société, s'éloignant des lieux où les hommes ont accès, & ne se trouvant à son aise que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille nature. Une caverne antique dans des rochers inaccessibles, une grotte formée par le temps dans le tronc d'un vieux arbre, au milieu d'une épaisse forêt, lui servent de domicile.

L'*ours* a les sens de la vue, de l'ouïe & du toucher très-bons, quoiqu'il ait l'œil très-petit, relativement au volume de son corps, les oreilles courtes, la peau épaisse & le poil fort touffu : il a l'odorat excellent & peut-être plus exquis qu'aucun autre animal, car la surface intérieure de cet organe se trouve extrêmement étendue : on y compte quatre rangs de plans de lames osseuses, séparés les uns des autres par trois plans perpendiculaires, ce qui multiplie prodigieusement les surfaces propres à recevoir les impressions des odeurs.

Il a les jambes & les bras charnus comme l'homme, l'os du talon court & formant une partie de la plante du pied, cinq orteils opposés au talon dans les pieds de derrière, les os du carpe égaux dans les pieds de devant, mais le pouce

n'est pas séparé, & le plus gros doigt est en dehors de cette espèce de main, au lieu que dans celle de l'homme il est en dedans; ses doigts sont gros, courts & serrés l'un contre l'autre, aux mains comme aux pieds; les ongles sont noirs & d'une substance homogène fort dure; il frappe avec ses poings comme l'homme avec les siens. Sa voix est un grondement, un gros murmure souvent mêlé d'un frémissement de dents, qu'il fait sur-tout entendre lorsqu'on l'irrite; il est très-susceptible de colère, & sa colère tient toujours de la fureur, & souvent du caprice.

Les *ours* se recherchent au mois de juin; la femelle est, dit-on, plus ardente que le mâle: on prétend qu'elle se couche sur le dos pour le recevoir, qu'elle l'embrasse étroitement, qu'elle le retient long-temps &c., mais ces faits sont démentis par l'expérience, & il est certain qu'ils s'accouplent à la manière des quadrupèdes.

L'*ourse* met bas en hiver; elle produit un, deux, trois, quatre & jamais plus de cinq petits; elle leur prépare un lit de mousse & d'herbes dans le fond de sa caverne, & les allaite jusqu'à ce qu'ils puissent sortir avec elle. Ils ne naissent point informes, comme l'ont dit les anciens. Ils sont, au contraire, d'une assez jolie figure. Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines. Ces animaux vivent plus de trente ans, & ils peuvent engendrer jusqu'à cet âge. Les *oursons* se trouvent en état de suivre leur mère au printemps. Cette mère porte son amour pour eux jusqu'à la fureur; elle est, lorsqu'elle a mis bas, plus féroce, plus dangereuse que le mâle; elle combat & s'expose à tout pour les sauver.

Le mâle & la femelle n'habitent point ensemble; ils ont chacun leur retraite séparée & même fort éloignée: lorsqu'ils ne peuvent trouver une grotte pour se gîter, ils cassent & ramassent du bois pour se faire une loge qu'ils recouvrent d'herbes & de feuilles, au point de la rendre impraticable à l'eau. C'est là que l'*ours* se retire seul, qu'il passe une partie de l'hiver sans provisions, sans en sortir pendant plusieurs semaines. Cependant il n'est point engourdi ni privé de sentiment comme le loir ou la marmotte; mais comme il est naturellement gras, & qu'il l'est excessivement sur la fin de l'automne, temps auquel il se recèle, cette abondance de graisse lui fait supporter l'abstinence, & il ne sort de sa bauge que lorsqu'il se sent affamé.

On prétend que c'est au bout d'environ quarante jours que les mâles sortent de leurs retraites, mais que les femelles y restent quatre mois. Quoiqu'elles soient excessivement grasses, lorsqu'elles sont pleines, qu'elles soient vêtues d'un poil très-épais, qu'elles dorment la plus grande partie du temps, & ne se donnent aucun mouvement & que par conséquent elles perdent très-peu par la transpiration; il n'est cependant pas vraisemblable qu'elles soient pendant un aussi long espace de temps sans prendre aucune nourriture, & s'il est vrai que le besoin force les mâles à sortir au bout de quarante jours, il n'est pas naturel d'imaginer que les femelles ne soient point encore plus pressées du même besoin après qu'elles ont mis bas, & lorsqu'allaitant leurs petits, elles se trouvent doublement épuisées.

La quantité de graisse dont l'*ours* est chargé, le rend très-léger à la nage, aussi traverse-t-il sans fatigue des fleuves & des lacs. En automne, lorsqu'ils sont bien engraissés, ils n'ont presque pas la force de marcher ou du moins ils ne peuvent courir aussi vite qu'un homme. Ils ont quelquefois dix doigts d'épaisseur de graisse aux côtes & aux cuisses; le dessous de leurs pieds est gros & enflé; lorsqu'on le coupe, il en sort un suc blanc & laiteux: cette partie paroît composée de petites glandes qui sont comme des mamelons, & c'est ce qui fait que pendant l'hiver, dans leurs retraites, ils sucent continuellement leurs pattes.

On apprend à l'*ours* à se tenir debout, à gesticuler, à danser; il semble même écouter le son des instrumens, & suivre grossièrement la mesure; mais pour lui donner cette espèce d'éducation, il faut le prendre jeune & le contraindre pendant toute sa vie; quoiqu'il paroisse doux pour son maître, & même obéissant, lorsqu'il est apprivoisé, il faut toujours s'en défier & le traiter avec circonspection, sur-tout ne le pas frapper au bout du nez, ni le toucher aux parties de la génération.

L'*ours* qui a de l'âge ne s'apprivoise ni ne se contraint plus; il est naturellement intrépide ou tout au moins indifférent au danger. L'*ours* sauvage ne se détourne pas de son chemin, ne fuit pas à l'aspect de l'homme; cependant on prétend que par un coup de sifflet on le surprend, on l'étonne au point qu'il s'arrête & se lève sur les pieds de derrière. C'est le temps qu'il faut prendre pour le tirer & tâcher de le tuer, car s'il n'est que blessé, il vient de furie se jetter sur le tireur, & l'embrassant des pattes de devant, il l'étoufferoit si l'on ne venoit au secours.

L'espèce de l'*ours* renferme plusieurs variétés: il y en a de tout blancs, des noirs, des bruns & d'autres à poils mêlé de brun & de blanc; sous la dénomination d'*ours* bruns, on comprend ceux qui sont bruns, fauves-roux, rougeâtres; & par celle d'*ours* noirs, ceux qui sont noirâtres, aussi-bien que tout-à-fait noirs. On appelle *ours dorés*, ceux qui ont des teintes de fauve claires & vives; ils diffèrent aussi entr'eux pour la grandeur; il semble même qu'on doit considérer l'*ours* noir & l'*ours* brun comme faisant deux espèces séparées, car ils n'ont, ni les mêmes inclinations, ni les mêmes appétits naturels.

L'*ours* noir est plus grand que les autres; il n'est que farouche & refuse constamment de manger de la chair. Il se nourrit de fourmis, de fruits

fruits & de racines, mais ses mets les plus friands sont le miel & le lait ; lorsqu'il en rencontre, il se laisseroit plutôt tuer que de lâcher prise. Ceux qui se trouvent à la Louisiane, sont aussi très-friands du fruit des plaqueminiers ; ils montent sur ces arbres, se mettent à califourchon sur une branche, s'y tiennent avec une de leurs pattes, & se servent de l'autre pour plier les branches & approcher d'eux les plaquemines ; ils sortent aussi souvent des bois pour venir dans les habitations, manger les patates & le maïs.

L'*ours* brun est féroce & carnassier ; il dévore les animaux vivans, mange les voieries les plus infectes ; & le mâle n'épargne pas même ses petits, lorsqu'il les trouve dans leur nid.

Les *ours* blancs terrestres, qu'il ne faut pas confondre avec l'*ours* de mer, appellé communément, *ours blanc, ours de la mer glaciale*, se trouvent dans la grande Tartarie, en Moscovie, en Lithuanie & dans les autres provinces du Nord. Ce n'est pas la rigueur du climat qui les fait blanchir pendant l'hiver, mais ils naissent blancs & demeurent blancs en tout temps.

L'*ours* noir ne se trouve en grand nombre que dans les forêts des pays septentrionaux de l'Europe & de l'Amérique ; il est très-rare ailleurs ; mais on trouve des *ours* bruns ou roux dans les climats froids & tempérés, & même dans les régions du Midi. Il y en a dans les Alpes, à la Chine, au Japon, en Arabie, en Egypte & jusques dans l'isle de Java.

Comme ces animaux ne se plaisent que dans les pays déserts, escarpés ou couverts, on n'en trouve point dans les royaumes bien peuplés, ni dans les terres découvertes & cultivées ; ainsi, il n'y en a plus en France, non plus qu'en Angleterre, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les montagnes les moins fréquentées.

On chasse & on prend les *ours* de plusieurs façons : la manière, dit-on, la moins dangereuse de les prendre, est de les enivrer en jettant de l'eau de vie sur le miel qu'ils aiment beaucoup, & qu'ils cherchent dans les troncs d'arbres.

A la Louisiane & dans le Canada, où les *ours* noirs sont très-communs, & où ils ne nichent pas dans les cavernes, mais dans de vieux arbres morts sur pied & dont le cœur est pourri, on les prend en mettant le feu dans leurs maisons ; comme ils montent très-aisément sur les arbres, ils s'établissent rarement à rez de terre, & quelquefois ils sont nichés à trente & quarante pieds de hauteur. Si c'est une mère avec ses petits, elle descend la première ; on la tue avant qu'elle soit à terre ; les petits descendent ensuite ; on les prend en leur passant une corde au cou, & on les emmène pour les élever ou pour les manger, car la chair de l'*ourson* est délicate & bonne ; celle de l'*ours* est mangeable ; mais comme elle est mêlée d'une graisse huileuse, il n'y a guère que les pieds, dont la substance est plus ferme, qu'on puisse regarder comme une viande délicate.

La chasse de l'*ours*, sans être fort dangereuse, est très-utile, lorsqu'on la fait avec quelque succès. La peau est, de toutes les fourrures grossières, celle qui a le plus de prix, & la quantité d'huile que l'on tire d'un seul *ours*, est fort considérable.

On met d'abord la chair & la graisse cuire ensemble dans une chaudière, la graisse se sépare ; ensuite on la purifie en y jettant, lorsqu'elle est fondue & très-chaude, du sel en bonne quantité & de l'eau par aspersion : il se fait une détonation & il s'en élève une fumée épaisse qui emporte avec elle la mauvaise odeur de la graisse : la fumée étant passée, & la graisse étant encore plus que tiède, on la verse dans un pot où on la laisse reposer huit ou dix jours ; au bout de ce temps, on voit nâger dessus une huile claire qu'on enlève avec un cuiller ; cette huile est aussi bonne que la meilleure huile d'olive, & sert aux mêmes usages. Au-dessous, on trouve un saindoux aussi blanc, mais un peu plus mou que le saindoux de porc ; il sert au besoin de la cuisine, & il ne lui reste aucun goût désagréable ni aucune mauvaise odeur.

Cette graisse ne se fige guère que par le grand froid ; elle est alors toute en grumaux & d'une blancheur à éblouir, & on la mange sur le pain en guise de beurre. Nos Epiciers-Droguistes ne tiennent point d'huile d'*ours*, mais ils font venir des Alpes ou du Canada, de la graisse ou axonge qui n'est pas purifiée. On dit même que pour que la graisse d'*ours* soit bonne, il faut qu'elle soit grisâtre, gluante & de mauvaise odeur, & que celle qui est trop blanche est sophistiquée & mêlée de suif. On tire quelquefois d'un seul *ours* plus de cent vingt pots de cette huile ou graisse dont on se sert avec succès comme de topique pour les hernies, les rhumatismes & autres maux de ce genre.

Ours blanc de mer. On trouve dans les terres les plus septentrionales & au voisinage de la mer glaciale, une espèce d'*ours* blancs qui sont entièrement différens des *ours* de terre & de montagne, dont nous venons de parler. Ils ont la tête longue, semblable à celle d'un chien, & le cou long aussi ; l'extrémité de leurs pieds est faite à-peu-près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre ; ils aboient presque comme des chiens enroués ; ils ont le museau, le nez & les griffes noirs ; leur poil est long & aussi doux que de la laine ; ils ont les os de la tête si durs, que quelque coup de massue qu'on puisse leur donner, ils ne paroissent point en être étourdis, quoique le coup soit assez fort pour assommer un bœuf.

Ils sont aussi plus agiles, plus déliés, & il s'en trouve de beaucoup plus grands que nos plus grands *ours* de terre. Ces *ours* dévorent les rennes & les autres animaux qu'ils peuvent saisir ; ils

attaquent les hommes & déterrent les cadavres, & lorsque la proie leur manque sur terre, ils se jettent à l'eau pour attraper des phoques, de jeunes morses ou des petits baleineaux; ils se gitent sur des glaçons où ils les attendent, & d'où ils peuvent les voir venir, & tant qu'ils trouvent que ce poste leur produit une subsistance abondante, ils ne l'abandonnent pas; ensorte que, quand les glaces commencent à se détacher au printemps, ils se laissent emmener & voyagent avec elles; & comme ils ne peuvent plus regagner la terre, non plus qu'abandonner pour long-temps le glaçon sur lequel ils se trouvent embarqués, ils périssent en pleine mer; & ceux qui arrivent avec ces glaces sur les côtes d'Irlande & de Norwège, sont affamés, au point de se jetter sur tout ce qu'ils rencontrent pour le dévorer.

Leur proie la plus ordinaire sont les phoques qui ne sont pas assez forts pour leur résister, mais les morses auxquels ils enlèvent quelquefois leurs petits, les percent de leurs défenses & les mettent en fuite. Il en est de même des baleines; elles les assomment par leur masse & les chassent des lieux qu'elles habitent, où néanmoins ils ravissent & dévorent souvent leurs petits baleineaux. Ces *ours* ne sont point amphibies, comme l'ont prétendu quelques Auteurs; ils ne peuvent nâger que pendant un petit temps, ni parcourir de suite un espace de plus d'une lieue; on les suit avec une chaloupe & on les force de lassitude; s'ils pouvoient se passer de respirer, ils se plongeroient pour reposer au fond de l'eau; mais s'ils plongent, ce n'est que pour quelques instans, & dans la crainte de se noyer, ils se laissent tuer à fleur d'eau.

Comme ils vivent d'animaux chargés d'huile, ils ont aussi plus de graisse que l'*ours* de terre, & elle est à-peu-près semblable à celle de la baleine. On dit que leur chair n'est pas mauvaise à manger, & leur peau fait une fourrure très-chaude & très-durable.

L'*ours*, en latin, *ursus*, n'a guère d'autre dénomination parmi les Zoologistes; nous pouvons néanmoins remarquer comme un échantillon de ces petits caractères fautifs faisis par les méthodes, que ce même animal caractérisé dans Brisson par la couleur de sa queue, *ursus niger*, *caudâ unicolore*, semble l'être dans Linnée par la privation de cet organe, *ursus caudâ abruptâ*.

OURS-MARIN (l'); de tous les animaux du genre des phoques, l'*ours-marin* paroît être celui qui fait les plus grands voyages; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats: on le trouve dans toutes les mers & autour des isles peu fréquentées; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka & sur les isles inhabitées qui sont entre l'Asie & l'Amérique.

Ces animaux quittent, au mois de juin, les côtes de Kamtschatka, & y reviennent à la fin d'août ou au commencement de septembre, pour y passer l'automne & l'hiver. Dans les temps du départ les femelles sont prêtes à mettre bas, & il paroit que l'objet du voyage de ces animaux est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée, pour faire tranquillement leurs petits, & se livrer ensuite, sans trouble, aux plaisirs de l'amour; car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas.

Tous reviennent fort maigres au mois d'août, & il est à présumer qu'ils ne mangent que peu ou point du tout, tant que durent leurs amours; cette saison des plaisirs est, en même temps, celle des combats. Les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille & en conserver la propriété; car, lorsqu'un *ours-marin* mâle vient pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant, & ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit ou dix femelles, & quelquefois quinze ou vingt; il en est fort jaloux & les garde avec grand soin; il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille, qui est composée de ses femelles & de leurs petits des deux sexes; chaque famille se tient séparée, &, quoique ces animaux soient par milliers, dans de certains endroits, les familles ne se mêlent jamais, & chacune forme une petite troupe, à la tête de laquelle est le chef mâle qui la régit en maître; cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, alors la guerre devient plus générale, & le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus, qu'il réunit à la sienne.

Ces *ours-marins* ne craignent aucun des autres animaux de la mer; cependant ils paroissent fléchir devant le lion-marin; ils l'évitent avec soin & ne s'en approchent jamais, quoique souvent établis sur le même terrein; mais ils font une guerre cruelle à la faricovienne: ces animaux, qui paroissent très-féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, & ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, & qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir; ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouissent de leurs femelles; ils se laissent assommer plutôt que de désemparer.

Ils paroissent aimer passionnément leur famille: si un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille qu'ils ont maltraité, se rapproche & vient demander grace; ainsi, dans ces animaux, il paroit que la tendresse succède à la sévérité, & que ce n'est qu'à regret

qu'ils puniſſent leurs femelles ou leurs petits.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le ſein de la famille, & la quittent lorſqu'ils ſont adultes & aſſez forts pour ſe mettre à la tête de quelques femelles dont ils ſe ſont ſuivre, & cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuſe ; tant que la vigueur de l'âge dure & qu'ils ſont en état de jouir de leurs femelles, ils les régiſſent en maitres & ne les quittent pas : mais lorſque la vieilleſſe a diminué leurs forces & amolli leurs deſirs, ils les abandonnent & ſe retirent pour vivre ſolitaires.

L'ennui ou le regret ſemble les rendre plus féroces ; car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, & ne fuient pas, comme les autres, à l'aſpect de l'homme ; ils grondent en montrant les dents, & ſe jettent même avec audace contre celui qui les attaque, ſans jamais reculer ni fuir ; enſorte qu'ils ſe laiſſent tuer plutôt que de prendre le parti de la retraite. Les femelles, plus timides que les mâles, ont un ſi grand attachement pour leurs petits que, même dans les plus preſſans dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force & de courage pour les en garantir & les conſerver, & ſouvent, quoique bleſſées, elles les emportent dans leur gueule pour les ſauver.

Les *ours-marins* ont pluſieurs cris différens, tous relatifs aux circonſtances ou aux paſſions qui les agitent ; lorſqu'ils ſont tranquilles ſur la terre, on diſtingue aiſément les femelles & les jeunes d'avec les vieux mâles, par le ſon de leur voix, dont le mélange reſſemble de loin aux bêlemens d'un troupeau compoſé de moutons & de veaux ; quand ils ſouffrent ou qu'ils ſont ennuiés, ils beuglent ou mugiſſent, &, lorſqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémiſſent de douleur ; dans les combats ils rugiſſent & frémiſſent comme le lion, & après la victoire ils font un petit cri aigu qu'ils réitèrent pluſieurs fois de ſuite.

Ils ont tous les ſens, & ſur-tout l'odorat, très-bons ; car ils ſont avertis par ce ſens, même pendant le ſommeil, & ils s'éveillent lorſqu'on s'avance vers eux, quoiqu'on en ſoit encore loin.

Ils ne marchent pas auſſi lentement que la conformation de leurs pieds ſembleroit l'indiquer ; il faut même être bon coureur pour les atteindre ; ils nagent avec beaucoup de célérité, & au point de parcourir en une heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne : lorſqu'ils ſe délectent ou qu'ils s'amuſent près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions ; tantôt ils nagent ſur le dos & tantôt ſur le ventre ; ils paroiſſent même aſſez ſouvent ſe tenir dans une ſituation preſque verticale ; ils ſe roulent, ils ſe plongent & s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds ; dans la pleine mer, ils ſe tiennent preſque toujours ſur le dos, ſans néanmoins élever leurs pieds de devant, mais ſeulement ceux de derrière, qu'ils portent de temps-en-temps au-deſſus de l'eau ; ils prennent au fond de la mer les crabes & autres cruſtacés & coquillages dont ils ſe nourriſſent lorſque le poiſſon leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin dans les plages de l'hémiſphère boréal ; & comme elles entrent en chaleur au mois de juillet ſuivant, on peut en conclure que le temps de la geſtation eſt au moins de dix mois ; leurs portées ſont ordinairement d'un ſeul & très-rarement de deux petits : les mâles en naiſſant ſont plus gros & plus noirs que les femelles qui deviennent bleuâtres avec l'âge, & tachetées ou tigrées entre les jambes de devant : tous, mâles & femelles, naiſſent les yeux ouverts, & ont déjà trente-deux dents ; mais les dents canines ou défenſes ne paroiſſent que quatre jours après ; les mères allaitent leurs petits juſqu'à leur retour ſur les grandes terres, c'eſt-à-dire, juſqu'à la fin d'août ; ces petits déjà forts, jouent ſouvent enſemble, & lorſqu'ils viennent à ſe battre, celui qui eſt vainqueur eſt careſſé par le père, & le vaincu eſt protégé & ſecouru par la mère.

Ils choiſiſſent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler ; une heure auparavant le mâle & la femelle entrent tous deux dans la mer ; ils y nagent doucement l'un près de l'autre, & reviennent enſuite à terre ; la femelle, qui, pour l'ordinaire, ſort de l'eau la première, ſe renverſe ſur le dos, & le mâle la couvre dans cette ſituation : il paroît très-ardent & très-actif ; il preſſe ſi fort ſa femelle par ſon poids & par ſes mouvemens, qu'il l'enfonce ſouvent dans le ſable, au point qu'il n'y a que la tête & les pieds qui paroiſſent ; pendant ce temps, qui eſt aſſez long, le mâle eſt ſi occupé qu'on peut en approcher ſans crainte, & même le toucher avec la main.

L'*ours marin* n'a avec l'ours terreſtre de reſſemblance que dans le ſquelette de la tête & dans la forme de la partie antérieure du corps, qui eſt épaiſſe & charnue. La tête, dans ſon état naturel, eſt revêtue d'un panicule graiſſeux d'un pouce d'épaiſſeur, ce qui la fait paroître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre ; mais après l'avoir dépouillée de ſa graiſſe, le ſquelette de cette tête de l'*ours marin* eſt très-reſſemblant à celui de l'ours de terre.

Du reſte, la forme de ces deux animaux eſt très-différente ; le corps de l'*ours marin* eſt fort mince dans ſa partie poſtérieure, & devient preſque de figure conique depuis les reins juſqu'auprès de la queue, qui n'a que deux pouces de longueur. Ses oreilles ont un pouce ſept lignes ; elles ſont pointues, coniques, droites, liſſes & ſans poil à l'extérieur : elles ne ſont ouvertes que par une fente longitudinale, que l'animal peut reſſerrer & ter-

mer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau ; les yeux sont proéminens & gros à-peu-près comme ceux du boeuf ; l'iris en est noir ; ils sont garnis de cils & de paupières, & défendus, comme ceux des phoques, par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, & qui peut le recouvrir, à la volonté de l'animal.

La gueule est garnie de moustaches dont les soies ont plus de cinq pouces de long ; la lèvre supérieure déborde l'inférieure d'un pouce & demi, & la distance entre les deux lèvres, lorsque la gueule est ouverte, est d'environ quatre pouces. Les dents sont très-pointues, & disposées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres. Il y en a trente-six en tout ; vingt en haut & seize en bas ; savoir, dans la mâchoire supérieure, quatre dents incisives, divisées en deux pointes à leur extrémité ; deux canines, une de chaque côté, lesquelles sont courbées en dedans, deux autres dents canines ou défenses très-aigues, une de chaque côté ; c'est avec celles-ci que ces animaux se déchirent & se blessent cruellement : six autres dents de chaque côté, qui sont aigues comme toutes les autres, & qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a, comme dans la supérieure, quatre incisives sur le devant de la mâchoire ; deux canines seulement, une de chaque côté ; elles sont tranchantes sur la face intérieure, & longues de plus d'un pouce : l'*ours marin* s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses ; cinq dents de chaque côté, qui sont pointues, & qui tiennent la place des dents molaires.

Les *ours* & les *lions marins* ont un caractère qui les distingue de tous les autres animaux ; c'est la forme de leurs pieds : ils sont armés d'une pinne ou nageoire, qui, dans les pieds de devant, réunit les doigts en une seule masse, tandis que dans ceux de derrière, les doigts sont aussi unis par une pinne, mais restent distincts à-peu-près dans la forme de ceux des oiseaux palmipèdes ; les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, & ceux de derrière ne lui sont utiles que pour nager & se gratter : il les traîne après lui comme des membres nuisibles sur la terre ; car ces parties de l'arrière du corps ramassent & accumulent sous son ventre du sable & de la vase en si grande quantité, qu'il est obligé de marcher circulairement ; par cette même raison, il ne peut grimper sur les rochers.

Les pieds antérieurs, longs d'environ deux pieds sur sept à huit pouces de large, paroissent en entier hors de la peau, & sont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe, & des doigts dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure & ridée à la partie inférieure. Il y a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied ; le pouce est le plus long des doigts, & les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur ; il y a trois phalanges au pouce & au second doigt, quatre au troisième & au quatrième, & deux seulement au cinquième.

Les pieds postérieurs sont longs d'environ vingt à vingt-un pouces ; il n'en paroît à l'extérieur que le tarse & le métatarse, qui sont couverts de poils ; il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en dessus & concave en dessous ; les ongles du pouce & du doigt extérieur sont beaucoup plus petits que ceux des autres doigts ; ces doigts sont courts comme ceux des pieds de devant ; le cinquième est beaucoup plus court que les quatre autres, & le pouce d'un tiers plus large ; il n'a que deux phalanges ; mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge, longue de dix à onze pouces, contient dans sa partie antérieure, un os de près de cinq pouces de longueur, semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne. La femelle n'a que deux mamelles situées près de la vulve.

Ces animaux ont le poil hérissé, épais & long ; il est de couleur noire sur le corps, & jaunâtre ou roussâtre sur les pieds & les flancs ; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire, un second poil plus court & fort doux, qui est aussi de couleur roussâtre ; mais dans la vieillesse, les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paroître d'une couleur grise un peu sombre ; les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on seroit tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce ; leurs plus longs poils varient ; ils sont tantôt cendrés, & tantôt mêlés de roussâtre ; les petits sont du plus beau noir en naissant ; on fait de leurs peaux, des fourrures qui sont très-estimées ; mais dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds & sur les côtés du ventre : c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines, pour avoir la peau du fœtus qu'elles portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse & plus noire que celle des nouveaux nés.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes de Kamtschatka, c'est-à-dire, depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un panicule graisseux de près de quatre pouces sur le corps ; la graisse des mâles est huileuse & d'un goût très-désagréable ; mais celle des femelles, qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable ; on peut manger de leur chair, & celle des petits est même assez bonne, tandis que celle des vieux est noire & de très-mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse ; il n'y a que le cœur & le foie qui soient mangeables.

Le poids des plus grands *ours marins* des mers de Kamtschatka, est d'environ huit cent livres, & leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds ; il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre

des états & dans plusieurs isles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu ces mêmes *ours marins*, & en ont observé d'autres bien plus petits. Ces petits *ours marins* ressemblent entièrement aux grands, tant par les couleurs du poil & la forme du corps, que par les mœurs & les habitudes naturelles. Il paroit seulement, qu'étant beaucoup plus petits, ils sont à proportion plus timides que les grands.

L'*ours marin* est le *phoca marina* de Linneus; *phoque commun* de plusieurs voyageurs, *chat marin* de Kracheninnikow.



PACA, (le) ressemble par la forme du corps à un jeune cochon; il en a le grognement, l'allure & la manière de vivre; il fouille de même la terre pour en tirer sa subsistance. Il habite le bord des rivières, & ne se trouve que dans les lieux humides & chauds de l'Amérique méridionale. Il se creuse un terrier comme le lapin; mais c'est tout ce qu'ils ont de commun : car le *paca* est beaucoup plus grand que le lapin, & même que le lièvre; il a le corps plus gros & plus ramassé, la tête ronde & le museau court. Sa chair est très-bonne à manger, & si grasse, qu'on ne la larde jamais. On mange même la peau comme celle du cochon-de-lait; aussi lui fait-on continuellement la guerre : les chasseurs ont de la peine à le prendre vivant; & quand on le surprend dans son terrier, qu'on découvre en devant & en arrière, il se défend, & cherche même à se venger, en mordant avec autant d'acharnement que de vivacité.

Sa peau, quoique couverte d'un poil court & rude, fait une assez belle fourrure, parce qu'elle est régulièrement tachetée sur les côtés. Ces animaux produisent souvent & en grand nombre. Les hommes & les bêtes de proie en détruisent beaucoup, & cependant l'espèce en est toujours à-peu-près également nombreuse; elle est naturelle & particulière à l'Amérique méridionale, & ne se trouve nulle part dans l'ancien continent.

Le *paca* s'accoutume aisément à la vie domestique; il est doux & traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il est très-sensible aux caresses, & aime qu'on le flatte; il mord les gens qu'il ne connoit pas ou qui le contrarient; mais il ne mord jamais ceux qui ont soin de lui. Il manifeste sa colère par une espèce de claquement de dents & par un grognement qui précède toujours sa petite fureur.

Il a le corps couvert d'un poil court, rude, & clair semé, couleur de terre d'ombre, & plus foncé sur le dos; mais le ventre, la poitrine, le dessous du cou & les parties intérieures des jambes sont couverts d'un poil blanc sale, & ce qui le rend très-remarquable, ce sont cinq espèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart séparées les unes des autres. Ces cinq bandes sont dirigées le long du corps de manière qu'elles tendent à se rapprocher les unes des autres à leurs extrêmités.

Il a les yeux gros, saillans & de couleur brunâtre; les oreilles arrondies, plissées en forme de fraises, & recouvertes d'un duvet très-fin; le bout du nez large, divisé en deux, & de couleur presque noire; les narines fort grandes, la mâchoire supérieure beaucoup plus large & plus longue que l'inférieure; deux dents incisives fort longues au-devant de chaque mâchoire, & assez fortes pour couper le bois; la bouche très-petite, la langue étroite, épaisse & un peu rude; des moustaches de poils noirs & de poils blancs de chaque côté du nez; de pareilles moustaches plus noires au-dessous des oreilles. Il a cinq doigts à chaque pied, dont quatre sont armés d'ongles, & au lieu de queue, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur.

Le *paca* mange de tout, mais il aime sur-tout le sucre & les fruits; il lappe en buvant; c'est un animal très-propre. Il se jette à l'eau lorsqu'il est poursuivi. Il ne produit ordinairement qu'un petit, qui ne quitte la mère que quand il est adulte; & même, si c'est un mâle, il s'accouple avec elle avant de la quitter. Il y en a deux ou trois espèces ou races, qui, dit-on, ne se mêlent point ensemble.

Le *paca* est le *cuniculus major palustris, fasciis albis notatus* de Barrère; le *pak* de Brisson.

PACAS ou PACASSE, à Congo, est le coudous. *Voyez* ce mot.

PACO, nom sous lequel plusieurs relations ont parlé de l'alpaca. *Voyez* ALPACA. On lit dans l'ancienne *Encyclopédie*, sous ce nom *paco*, que c'est une *espèce de chameau qui passe si communément pour être une espèce de mouton, qu'on l'appelle le mouton des Indes, le mouton du Perou.* L'alpaca ou *paco* n'est ni un chameau ni un mouton, & ces deux notions sont aussi peu exactes dans leur idée, que dans leur énoncé elles sont peu cohérentes. Une chose plus importante, si le fait étoit exact, est ce qui est dit au même endroit, que *l'on parque les pacos comme nos moutons*; ce qui supposeroit que les Espagnols ont rendu l'espèce de l'alpaca domestique; mais malheureusement cela n'est pas plus vrai de l'alpaca que de la vigogne; & il nous reste à faire des vœux pour voir ces deux espèces précieuses sauvées de la destruction des chasseurs, retirées & propagées dans l'asyle domestique, &, s'il se peut, transportées & naturalisées parmi nous. *Voyez* avec l'article ALPACA, les articles LAMA & VIGOGNE.

PAG ou PAGUE, selon de Léry, est le paca. *Voyez* PACA.

PAK, nom abrégé de *paca*, & sous lequel l'ancienne *Encyclopédie* désignoit cet animal. *Voyez* PACA.

PALMISTE, (l') est de la grosseur d'un rat ou d'un petit écureuil; il passe sa vie sur les palmiers, & c'est de-là qu'il a tiré son nom. Il a la tête à-peu-près de la même forme que celle du campagnol, & couverte de même de poils hérissés; ses oreilles sont courtes & arrondies; sa longue queue n'est pas trainante, mais il la porte droite

& relevée verticalement, sans cependant la renverser sur son corps, comme fait l'écureuil ; elle est couverte d'un poil plus long que celui du corps, mais bien plus court que celui de la queue de l'écureuil ; il a sur le milieu du dos, tout le long de l'épine, depuis le cou jusqu'à la queue, une bande blanchâtre accompagnée d'une bande brune, & ensuite d'une autre bande blanchâtre.

Au reste, le *palmiste* a, comme le barbaresque, à-peu-près les mêmes habitudes & le même naturel que l'écureuil commun : comme lui, le *palmiste* & le barbaresque vivent de fruits, & se servent de leurs pieds de devant pour les saisir & les porter à la bouche ; ils ont la même voix, le même cri, le même instinct, la même agilité ; ils sont très-vifs & très-doux, s'apprivoisent aisément, au point de s'attacher à leur demeure, de n'en sortir que pour se promener, d'y revenir ensuite d'eux mêmes sans être appellés ni contraints. Ils sont tous deux d'une très-jolie figure ; leur robe rayée de blanc, est plus belle que celle de l'écureuil ; leur taille est plus petite, leur corps est plus léger, & leurs mouvemens sont aussi prestes. Ils se tiennent, comme l'écureuil, au-dessus des arbres, & on les trouve dans les climats chauds de l'ancien continent.

Le *palmiste* est la *mustela africana* de Clusius ; *mustela lybica* de Niéremberg ; l'*écureuil palmiste*, *vulgairement rat palmiste*, de Brisson.

PANG-GOELIN, dans l'Inde méridionale. *Voyez* PANGOLIN.

PANGOLIN (le) & le *phatagin*, animaux de l'Asie méridionale & de l'Afrique, ont quelques rapports avec le *tamanoir* & le *tamandua*, ou fourmilliers d'Amérique : comme eux, ils ne vivent que de fourmis ; ils ont aussi la langue très-longue, la gueule étroite & sans dents apparentes, le corps très-alongé, la queue aussi fort longue, & les ongles des pieds à peu près de la même grandeur & de la même forme, mais non pas en même nombre ; car ils ont cinq ongles à chaque pied, au lieu que le tamanoir & le tamandua n'en ont que quatre aux pieds de devant.

Ils en different encore bien plus essentiellement, & même de tous les autres quadrupèdes, par un caractère singulier, unique & qui semble leur avoir été donné pour faire la nuance des quadrupèdes aux reptiles. Ces animaux ont le dos & la queue revêtus & couverts d'écailles au lieu de poils ; ces écailles ne sont pas collées en entier sur la peau ; elles y sont seulement infixées & fortement adhérentes par leur partie inférieure ; elles sont mobiles comme les piquans du porc-épic, & elles se relèvent ou se rabaissent à la volonté de l'animal ; elles se hérissent lorsqu'il est irrité ; elles se hérissent encore lorsqu'il se met en boule comme le hérisson.

Ces écailles sont si grosses, si dures, si poignantes, qu'elles rebutent tous les animaux de proie. Les plus cruels & les plus affamés, tels que le tigre, la panthère, &c. ne font que de vains efforts pour dévorer ces animaux armés ; ils les foulent, ils les roulent, mais en même-temps ils se font des blessures douloureuses dès qu'ils veulent les saisir ; ils ne peuvent ni les violenter, ni les écraser, ni les étouffer en les surchargeant de leur poids ; en un mot, le *pangolin* & le phatagin sont de tous les animaux ceux dont l'armure est la plus forte & la plus offensive ; en sorte qu'en contractant leur corps & présentant leurs armes, ils bravent la fureur de leurs ennemis.

Au reste, en se resserrant, ils ne prennent pas, comme le hérisson, une forme globuleuse uniforme ; leur corps, en se contractant, se met en peloton ; mais leur grosse & longue queue reste au-dehors, & sert comme de lien au corps roulé ; cette partie est garnie dessus & dessous d'écailles aussi dures & aussi tranchantes que celles dont le corps est revêtu ; & comme elle est convexe en dessus & platte en dessous, & qu'elle a la forme à peu près d'une demi-pyramide, les côtés anguleux sont revêtus d'écailles en équerre, pliées à angle droit, lesquelles sont aussi grosses & aussi tranchantes que les autres, ensorte que la queue paroit être encore plus soigneusement armée que le corps, dont les parties inférieures sont dépourvues d'écailles.

Le *pangolin* a jusqu'à six, sept & huit pieds de grandeur, y compris la longueur de la queue, lorsqu'il a pris son accroissement entier ; la queue, qui est à peu près de la longueur du corps, paroit être moins longue quand il est jeune ; les écailles sont aussi moins grandes, plus minces & d'une couleur plus pâle ; elles prennent une teinte brune plus forte lorsque l'animal est adulte, & elles acquièrent une dureté si grande, qu'elles résistent à la balle de mousquet ; la peau est lisse & sans poil, comme sans écailles, sous la gorge, sous la poitrine & le ventre ; mais entre les écailles qui couvrent le dos, il sort quelques poils gros & longs comme des soies de cochon.

Ces animaux n'ont rien de rebutant que leur figure ; ils sont doux, innocens, & ne font aucun mal ; ils ne se nourrissent que d'insectes ; ils courent lentement, & ne peuvent échapper à l'homme qu'en se cachant dans des trous de rochers ou dans des terriers qu'ils se creusent, & où ils font leurs petits. Les Nègres mangent leur chair, qu'ils trouvent délicate & saine, & se servent des écailles à plusieurs petits usages.

« Les Nègres, dit Desmarchais, en parlant du *pangolin*, appellent cet animal *quogelo* ; on le trouve dans les bois. Depuis le cou jusqu'à l'extrêmité de la queue, il est couvert d'écailles faites à peu près comme les feuilles de l'artichaut, un peu plus pointues, serrées, épaisses & assez fortes pour le défendre des griffes & des dents même des tigres & des léopards qui lui donnent la chasse, & n'ont pas de peine à le joindre, parce qu'il s'en faut bien qu'il aille aussi vite que ces

animaux ; il ne laisse pas de fuir ; mais, comme il est bientôt attrapé, & que ses ongles & sa gueule lui seroient de foibles défenses contre de si terribles ennemis, la nature lui a enseigné de se mettre en boule, en pliant sa queue sous son ventre, & se ramassant de telle manière qu'il ne présente de tous côtés que les pointes de ses écailles. Le tigre & le léopard ont beau le tourner doucement avec leurs griffes, ils se piquent dès qu'ils veulent le faire un peu rudement, & sont contraints de le laisser en repos ».

« Les Nègres l'assomment à coups de bâton, l'écorchent, vendent sa peau aux blancs, & mangent sa chair ; ils disent qu'elle est blanche & délicate ».

« Sa tête & son museau, que sa figure pourroit faire prendre pour une tête & un bec de canard, renferment une langue extrêmement longue, imbibée d'une liqueur onctueuse & tenace ; il cherche les fourmilières & les lieux de passage de ces insectes ; il étend sa langue & la fourre dans leur trou, ou l'applatit sur le passage ; ces insectes y courent aussi-tôt attirés par l'odeur, & demeurent empêtrés dans la liqueur onctueuse ; & quand l'animal sent que sa langue est bien chargée de ces insectes, il la retire & en fait sa curée ».

« Cet animal n'est point méchant ; il n'attaque personne ; il ne cherche qu'à vivre, &, pourvu qu'il trouve des fourmis, il est content & fait bonne chère. Les plus grands qu'on ait vus de cette espèce, avoient huit pieds de longueur, y compris la queue qui en a bien quatre ».

Ces deux espèces du *pangolin* & du *phatagin* se trouvent aux Indes orientales & en Afrique, & sont toutes deux peu nombreuses. *Voyez* PHATAGIN.

Le *pangolin* est le *lacertus indicus squamosus* de Bontius ; le *myrmecophagus pentadactilis* de Linné ; le lézard écaillé des Mémoires pour servir à l'histoire des animaux ; le *pholydote* de Brisson.

PANTHER, d'Aristote, paroit être l'adive, *Voyez* ADIVE.

PANTHERA, de Pline, est l'once. *Voyez* ce mot.

PANTHERA, des anciens Latins, est la panthère. *Voyez* PANTHÈRE.

PANTHÈRE (la) a l'air féroce, l'œil inquiet, le regard cruel, les mouvemens brusques & les cris semblables à celui d'un dogue en colère ; elle a la langue rude & très-rouge, les dents fortes & pointues, les ongles aigus & durs, la peau belle, d'un fauve plus ou moins foncé sur le dos & sur les côtés du corps, d'une couleur blanchâtre sous le ventre & semée de taches noires arrondies en anneaux, ou réunies en forme de roses ; ces anneaux sont bien séparés les uns des autres sur les côtés du corps, évidés dans leur milieu, & la plupart ont une ou plusieurs taches au centre, de la même couleur que le tour de l'anneau ; ces mêmes anneaux, dont les uns sont ovales & les autres circulaires, ont souvent plus de trois pouces de diamètre ; il n'y a que des taches pleines sur la tête, sur la poitrine, sur le ventre & sur les jambes ; la queue est longue de deux pieds ou deux pieds & demi, marquée de grandes taches noires au-dessus, & d'anneaux noirs & blancs vers l'extrémité.

La *panthère* est de la taille & de la tournure d'un dogue de forte race, mais moins haute de jambes ; elle ne perd jamais en entier son caractère féroce ; on la dompte plutôt qu'on ne l'apprivoise ; & lorsqu'on veut s'en servir pour la chasse, comme on fait dans l'Orient, il faut beaucoup de soins pour la dresser, & encore plus de précautions pour la conduire & l'exercer. On la mène sur une charette, enfermée dans une cage, dont on lui ouvre la porte lorsque le gibier paroit ; elle s'élance vers la bête, l'atteint ordinairement en trois ou quatre sauts, la terrasse & l'étrangle ; mais si elle manque son coup, elle devient furieuse & se jette quelquefois sur son maître qui d'ordinaire prévient ce danger, en portant avec lui des morceaux de viande, ou des animaux vivans, comme des agneaux, des chevreaux qu'il lui jette pour calmer sa fureur.

La *panthère*, l'once & le léopard n'habitent que l'Afrique & les climats les plus chauds de l'Asie ; ils ne se sont jamais répandus dans les pays du Nord, ni même dans les régions tempérées. Ces animaux, en général, se plaisent dans les forêts touffues, & fréquentent souvent les bords des fleuves & les environs des habitations isolées, où ils cherchent à surprendre les animaux domestiques & les bêtes sauvages qui viennent chercher les eaux. Ils se jettent rarement sur les hommes, quand même ils seroient provoqués ; ils grimpent aisément sur les arbres, où ils suivent les chats sauvages & les autres animaux qui ne peuvent leur échapper. Les Indiens & les Nègres trouvent leur chair bonne ; à l'égard de leurs peaux, elles sont toutes précieuses, & font de très-belles fourrures. La plus belle & la plus chère est, comme nous l'avons déja dit, cella du léopard ; une seule de ces peaux coûte huit ou dix louis, lorsque le fauve en est vif & brillant, & que les taches en sont bien noires & bien terminées.

PAPION (le) est un singe de la famille des babouins ; il a les fesses de couleur de sang, la queue arquée & longue de sept à huit pouces, les dents canines beaucoup plus grosses & plus longues à proportion que celles de l'homme, le museau très-long & très-gros, les oreilles nues, mais point bordées, le corps massif & ramassé, les membres gros & courts, les parties génitales nues & couleur de chair, les bourses pendantes, le poil long & touffu, d'un brun roussâtre & de couleur assez uniforme sur tout le corps ; il marche plus souvent à quatre qu'à deux pieds ; il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout ; il paroit qu'il y a dans cette espèce des races

races encore plus grandes & d'autres beaucoup plus petites.

Ces singes sont d'un naturel colère, féroce & intraitable ; on est obligé de les tenir enfermés dans des cages de fer. Ils sont insolemment lubriques & livrés à cette passion honteuse qui dégrade l'homme au-dessous des bêtes ; ils semblent faire parade de toute leur nudité, sur-tout lorsqu'ils apperçoivent des femmes, pour lesquelles ils déploient une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du desir le plus immodéré. Au reste, ces animaux, quoique méchans & féroces, ne sont point carnassiers ; ils se nourrissent principalement de fruits, de racines & de grains ; ils se réunissent & s'entendent pour piller les jardins ; ils se jettent les fruits de main en main, pardessus les murs, & font de grands dégâts dans toutes les terres cultivées. La femelle, dans cette espèce, ne fait ordinairement qu'un petit qu'elle porte entre ses bras, & attaché, pour ainsi dire, à sa mamelle.

PAQUIRE, dans quelques-unes des isles Antilles, pécari. *Voyez* ce mot.

PARDALIS, des Grecs, est la panthère. *Voyez* PANTHÈRE.

PARDUS, des anciens, est tantôt l'once, & tantôt la panthère. *Voyez* ONCE & PANTHÈRE.

PARESSEUX, nom donné à l'aï & à l'unau. *Voyez* ces mots.

PASAN (le), espèce de gazelle qui porte aussi le nom de *gazelle du Bezoard* ; elle est de la grandeur de notre bouc domestique ; ses cornes ont jusqu'à trois pieds de longueur ; elles sont noires, environnées d'anneaux obliques jusqu'à la moitié de leur longueur, le reste est lisse avec une pointe fort aigue. Ces cornes sont marquées à leur origine d'une large bande noire en demi-cercle qui s'étend jusqu'à une autre grande tache, aussi de couleur noire, laquelle couvre en partie le museau dont l'extrémité est grise ; de plus, il y a deux bandes noires qui partent du museau & s'étendent jusqu'aux cornes, & une ligne noire le long du dos, qui se termine au croupion, & y forme une plaque triangulaire ; on voit aussi une bande noire entre la cuisse & la jambe de devant, & une tache ovale de même couleur sur le genou ; les pieds de derrière sont également marqués d'une tache noire sous la jointure, & il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au-dessous duquel se trouve une espèce de fanon qui tombe sur la poitrine ; les oreilles sont longues & bordées en haut d'une rangée de poils bruns, la queue est brune jusqu'à son extrémité qui est noire ; sur les épaules, les poils sont plus longs, & se dirigent en tout sens en figure d'étoile. Le ventre est blanchâtre, ainsi que les pieds ; le reste du corps est d'un gris cendré, tirant sur le bleu, avec une légère teinte d'un rouge de fleur de pommier. La femelle a les cornes plus courtes que celles du mâle.

Cette espèce nous paroit très-voisine de celle de l'*algazel* ; elle habite les mêmes climats, & se trouve de même dans le Levant, en Egypte, en Perse, en Arabie, &c. mais l'algazel n'habite guère que dans les plaines, & le *pasan* dans les montagnes. Leur chair est aussi très-bonne à manger. *Voyez* ALGAZEL.

PASEN, en Perse, est le même animal que la gazelle *pasan*. *Voyez* ci-dessus.

PATAS (le) est un singe de la famille des guenons, qui a la queue moins longue que la tête & le corps pris ensemble, le sommet de la tête plat, le museau long, le corps alongé, les jambes longues, du poil noir sur le nez & un bandeau étroit au-dessus des yeux qui s'étend d'une oreille à l'autre ; le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux presque rouge, & celui des parties de dessous, telles que la gorge, la poitrine & le ventre, est d'un gris jaunâtre.

Il y a variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au-dessus des yeux ; les uns l'ont noir & les autres blanc ; tous ont du poil long au-dessous du menton & autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe, mais les *patas* à bandeau noir ont cette barbe jaune, & les autres l'ont blanche.

Ces singes n'agitent pas leur mâchoire comme font les autres guenons lorsqu'elles sont en colère ; ils marchent à quatre pattes & ont environ un pied & demi ou deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; il paroit même qu'il y en a de plus grands.

Les guenons *patas* sont moins adroites que les autres, & en même-temps elles sont extrêmement curieuses. Elles s'assemblent, comme les macaques, pour piller les grains dont elles se nourrissent ; l'une d'elles demeure en sentinelle sur un arbre, pendant que les autres font la récolte : dès qu'elle apperçoit quelqu'un, elle crie pour avertir les autres qui, au signal, s'enfuient avec leur proie, sautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agilité ; les femelles même qui portent leurs petits contre leur ventre, s'enfuient comme les autres, & sautent comme si elles n'avoient rien. Cette espèce se trouve au Congo & dans les autres parties de l'Afrique méridionale.

PATIRA (le), animal d'Amérique qui est de la grosseur du pécari de la petite espèce ; il en diffère par une ligne de poils blancs qu'il a tout le long de l'épine du dos, depuis le cou jusqu'à la queue. Son poil n'est pas si dur que celui du sanglier, ou même du cochon domestique ; il est doux & pliant.

Le *patira* vit dans les grands bois & dans les marécages. Ces animaux ne vont jamais en nombreuses troupes, mais seulement par familles. Ils sont cependant très-communs, & ne quittent pas leur pays natal. On les chasse sans chiens ou avec des chiens, contre lesquels ils se défendent courageusement.

Les *patiras* se renferment dans des trous d'arbres ou dans des creux en terre que les *tatous cabassous* ont creusés, mais ils n'y entrent qu'à reculons & pas plus profondément qu'il ne faut pour qu'ils y soient cachés, & pour peu qu'on les agace, ils sortent aussi-tôt. Pour les prendre à leur sortie, on fait une enceinte avec du branchage, ensuite un des chasseurs se porte sur le trou, une fourche à la main pour les saisir par le cou, à mesure qu'un autre chasseur les fait sortir & les tue avec un sabre. S'il n'y en a qu'un dans un trou & qu'on n'ait pas le temps de le prendre, on bouche la sortie & on est sûr de retrouver le lendemain son gibier.

La chair des *patiras* est, dit-on, bien supérieure à celle des autres cochons. On les apprivoise aisément; ils suivent leur maître & se laissent manier par ceux qu'ils connoissent; mais ils menacent les inconnus de la tête & des dents, & ils ne peuvent souffrir les chiens qu'ils attaquent par-tout où ils les rencontrent. Ils s'accouplent & produisent en toute saison & ne font jamais plus de deux petits à la fois. On trouve ces animaux fréquemment à la Guiane.

PÉCARI (le) ou TAJACU, est un animal particulier aux contrées méridionales de l'Amérique; il ressemble, au premier coup d'œil, à notre sanglier, ou plutôt au cochon de Siam; aussi a-t-il été appellé *sanglier* ou *cochon d'Amérique*. Cependant, il diffère du cochon par plusieurs caractères essentiels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il est de moindre corpulence & plus bas sur ses jambes; il a l'estomac & les intestins différemment conformés, & n'a point de queue; ses soies sont encore plus rudes que celles du sanglier; néanmoins, il est plus foible, plus pesant & plus mal armé; ses défenses sont beaucoup plus courtes; enfin, il est distingué par un caractère unique; il a sur le dos, près de la croupe, une fente de deux ou trois lignes de largeur qui pénètre à plus d'un pouce de profondeur, par laquelle suinte une humeur ichoreuse fort abondante & d'une odeur très-désagréable, sur-tout au sortir du corps de l'animal.

Quelques Naturalistes ont avancé que cet animal avoit trois estomacs, mais il est démontré qu'il n'en a qu'un seul, & ce qui a pu les induire en erreur, c'est que cet estomac est partagé par deux étranglemens qui en font paroître trois, mais il n'y a qu'une seule de ces trois poches qui ait une issue de sortie ou pylore, & par conséquent on ne doit regarder les deux autres que comme des appendices ou plutôt des portions du même estomac.

Au reste, le *pécari* est à-peu-près du même naturel que le cochon; comme lui, il pourroit devenir animal domestique; il se nourrit des mêmes alimens; sa chair, quoique plus sèche & moins chargée de lard que celle du cochon, n'est pas mauvaise à manger & deviendroit meilleure par la castration. Lorsqu'on veut manger de cette chair, il faut avoir soin d'enlever au mâle, non-seulement les parties de la génération, comme l'on fait au sanglier, mais encore toutes les glandes qui aboutissent à l'ouverture du dos dans le mâle & dans la femelle; il faut même faire cette opération au moment qu'on met à mort l'animal, car si l'on attend seulement une demi-heure, sa chair prend une odeur si forte, qu'elle n'est plus mangeable.

Ces animaux vont ordinairement par troupes; ils sont quelquefois deux ou trois cens ensemble; ils ont le même instinct que le cochon pour se défendre & même pour attaquer ceux sur-tout qui veulent ravir leurs petits; ils se secourent mutuellement; ils enveloppent leurs ennemis & blessent souvent les chiens & les chasseurs. Dans le temps des pluies, ils se tiennent sur les montagnes, & lorsque ce temps est passé, on les trouve constamment dans les lieux bas & marécageux; ils habitent les bois où ils vivent de fruits sauvages, de racines, de graines; ils mangent aussi les serpens, les crapauds, les lézards qu'ils écorchent auparavant avec leurs pieds.

Les *pécaris* produisent dans toutes les saisons de l'année, & ordinairement deux petits; ils suivent bientôt leur mère & ne s'en séparent que quand ils sont adultes. On les privent aisément en les prenant jeunes; ils perdent leur férocité naturelle, mais sans se dépouiller de leur grossièreté, car ils ne connoissent personne, ne s'attachent point à ceux qui les soignent; seulement ils ne font point de mal, & l'on peut, sans inconvénient, les laisser aller & venir en liberté; ils ne s'éloignent pas beaucoup, reviennent d'eux-mêmes au gîte & n'ont de querelle qu'auprès de l'auge ou de la gamelle, lorsqu'on la leur présente en commun.

Ils ont un grognement de colère plus fort & plus dur que celui du cochon, mais on les entend très-rarement crier; ils soufflent aussi comme le sanglier, lorsqu'on les surprend ou qu'on les épouvante brusquement; leur haleine est très-forte; leur poil se hérisse, lorsqu'ils sont irrités; il est si rude, qu'il ressemble presque aux piquans du hérisson.

Cette espèce très-nombreuse dans tous les pays chauds de l'Amérique, craint le froid & ne peut subsister sans abri dans les climats tempérés; elle s'est conservée sans altération & ne s'est mêlée ni avec le cochon d'Europe, ni avec le cochon de Guinée qu'on a transportés en Amérique; ce qui prouve que ces trois espèces, quoique très-voisines entr'elles, sont néanmoins distinctes & séparées, & forment autant d'espèces différentes. Il paroit même qu'il y a deux races dans l'espèce du *pécari*; l'une plus grande & à poil noir, & l'autre plus petite à poil roux.

Le *pécari* est l'*aper mexicanus* de Faber dans Hernandez; le *sus umbilicum in dorso habens*,

d'Aldovrande ; *sus dorso cystifero, caudâ nullâ*, de Linnée ; le *cochon noir*, de Barrère ; le *sanglier du Mexique*, de Brisson.

PE-CHI-LY, à la Chine, chats à longs poils avec les oreilles pendantes. *Voyez* l'article du CHAT.

PÉKAN. (le) On a employé confusément ce nom pour désigner différens animaux & les *mouffettes* en général ; comme on a aussi donné le nom de *chat* ou *renard sauvage* au véritable *pékan*. Quoi qu'il en soit, le *pekan* ressemble parfaitement à la marte ; il a la même forme de corps, les mêmes proportions, la même longueur de queue, la même qualité de poil, le même nombre de dents & d'ongles, le même instinct & les mêmes habitudes naturelles ; ainsi, il n'est qu'une variété dans l'espèce de la marte, ou une espèce si voisine, qu'elle ne présente aucune différence caractéristique. Il a, à la vérité, le poil plus brun, plus lustré & plus soyeux que la marte, mais cette différence lui est commune avec le castor & les autres animaux de l'Amérique septentrionale dont la fourrure est plus belle que celle de ces mêmes animaux dans le nord de l'Europe.

PELAS, à la baie de tous les Saints, pécari. *Voyez* PÉCARI.

PELON-ICHIATL-OQUITLI, au Mexique, est le lama. *Voyez* LAMA.

PEREWIAZKA, en Russie. *V.* PEROUASCA.

PERILLO-LIGERO, dans Oviedo, est l'aï. *Voyez* AÏ.

PEROUASCA ou *belette à ceinture*, animal plus petit que le putois, & couvert d'un poil blanchâtre, rayé transversalement de plusieurs lignes d'un jaune roux qui semblent lui faire autant de ceintures. Il demeure dans les bois & se creuse un terrier. Sa peau est recherchée & fait une jolie fourrure. On le trouve en Pologne & en Russie.

PESZI, en langue Russe, est l'isatis. *Voyez* ISATIS.

PETIT-GRIS (le) : l'espèce du *petit-gris* approche beaucoup de celle de l'écureuil ordinaire ; elle en diffère néanmoins par plusieurs caractères qui ne permettent pas de les confondre l'un avec l'autre. Le *petit-gris* est plus grand que l'écureuil, il n'a pas le poil roux, mais d'un gris plus ou moins clair. Ses oreilles sont dénuées de ces longs poils, qui surmontent l'extrêmité de celles de l'écureuil ; sa fourrure est aussi beaucoup plus fine & plus douce.

Il diffère encore de l'écureuil par les habitudes naturelles ; les *petits-gris* se réunissent en troupes, voyagent de compagnie, s'approchent des eaux, & se hasardent à traverser les rivières sur des écorces d'arbres. Ils se servent de leurs queues comme de voiles dans ces sortes de navigations, où souvent un grand nombre périt par la violence du vent qui renverse le navire. L'espèce du *petit-gris* est commune aux contrées septentrionales des deux continens.

« Les Lapons, dit Regnard, font beaucoup la guerre aux *petits-gris* pendant l'hiver, & leurs chiens sont si bien faits à cette chasse, qu'ils n'en laissèrent passer aucuns sans les appercevoir sur les arbres les plus élevés, & avertir par leur aboyement les Lapons qui étoient avec nous. Nous en tuâmes quelques-uns à coups de fusil ; car les Lapons n'avoient pas pour-lors leurs flèches rondes, avec lesquelles ils les assomment ; mais nous eûmes le plaisir de les leur voir écorcher avec une vitesse surprenante ».

« Ils commencent à faire la chasse aux *petits-gris* vers la Saint-Michel, & tous les Lapons généralement s'occupent à cet emploi, ce qui fait que les peaux de ces animaux sont à grand marché, & qu'on en donne un *timbre* pour un écu ; le *timbre* est composé de quarante peaux ; mais il n'y a point de marchandises où l'on soit plus trompé qu'à ces *petits-gris* & aux hermines, parce que vous achetez la marchandise sans la voir & que la peau est retournée, ensorte que la fourrure est en-dedans. Il n'y a point de distinction à faire, toutes sont de même prix, & il faut prendre les méchantes comme les belles, qui ne coûtent pas plus les unes que les autres ».

« Nous apprîmes avec nos Lapons, continue Regnard, une particularité surprenante touchant les *petits-gris*, & qui nous a été confirmée par notre expérience : on ne rencontre pas toujours de ces animaux dans une même quantité ; ils changent bien souvent de pays, & l'on n'en trouvera pas un dans tout un hiver où l'année précédente on en aura trouvé des milliers. On croit en effet qu'ils voyagent & changent de contrée ; lorsque dans ces voyages il faut passer quelque lac ou rivière, ce qui se rencontre à chaque pas dans la Laponie ; ces petits animaux prennent une écorce de pin ou de bouleau qu'ils tirent sur le bord de l'eau, sur laquelle ils se mettent, & s'abandonnent ainsi au gré du vent, élevant leurs queues en forme de voiles, jusqu'à ce que le vent se faisant un peu fort & la vague élevée, elle renverse en même-temps & le vaisseau & le pilote ».

« Ce naufrage, qui est bien souvent de trois ou quatre mille voiles, enrichit ordinairement quelques Lapons qui trouvent ces débris sur le rivage, & les font servir à leur usage ordinaire, pourvu que ces petits animaux n'aient pas été trop long-temps sur le sable ; il y en a quantité qui font une navigation heureuse & qui arrivent à bon port, pourvu que le vent leur ait été favorable, & qu'il n'ait point causé sur l'eau de tempête, qui ne doit pas être bien violente pour engloutir tous ces petits bâtimens. Cette particularité pourroit passer pour un conte si je ne la savois par ma propre expérience ».

Fernandez dit que l'*écureuil gris* ou *noirâtre d'Amérique* se tient ordinairement sur les arbres,

& particulièrement sur les pins; qu'il se nourrit de fruits & de graines; qu'il en fait provision pour l'hiver, & les dépose dans le creux d'un arbre, où il se retire lui-même pour passer la mauvaise saison & faire ses petits, &c. Si cet animal n'est, comme nous le présumons, autre chose que notre *petit-gris*, il diffère encore par ces habitudes de l'écureuil, lequel se construit un nid au-dessus des arbres, comme font les oiseaux; & ce qui nous induit à croire que cet écureuil noirâtre de Fernandez est, ainsi que l'*écureuil gris de Virginie*, le même animal que le *petit-gris* d'Europe, c'est que ces trois animaux sont à-peu-près de la même grandeur, de la même couleur & du même climat froid; qu'ils sont précisément de la même forme, & qu'on employe également leurs peaux dans les fourrures qu'on appelle *petit-gris*.

« La plus fine pelleterie du pays des Iroquois, dit le père Charlevoix, est la peau des écureuils noirs. Cet animal est gros comme un chat de trois mois, d'une grande vivacité, fort doux & très-facile à apprivoiser. Les Iroquois en font des robes qu'ils vendent jusqu'à sept ou huit pistoles ».

Le *petit-gris* est le *sciurus virginianus cireneus major* de Ray; le *grand écureuil gris* de Catesby; l'*écureuil de Virginie* de Brisson.

PHALANGER (le), est ainsi nommé, parce qu'il a les phalanges singulièrement conformées, n'ayant que quatre doigts qui correspondent aux cinq ongles dont ses pieds de derrière sont armés; le premier doigt est soudé avec son voisin; ensorte que ce double doigt fait la fourche & ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles; caractère unique qui le distingue de toutes les autres espèces d'animaux auxquelles on voudroit le rapporter; le pouce est séparé des autres doigts, & n'a point d'ongle à son extrémité.

Il paroit du reste que ces animaux varient entre eux pour les couleurs du poil. Ils sont de la taille d'un petit lapin ou d'un très-gros rat, & sont remarquables par l'excessive longueur de leur queue, l'alongement de leur museau & la forme de leurs dents. Cette espèce appartient à l'Amérique méridionale, & si l'on peut la rapprocher de quelqu'autre, c'est aux farigues, marmoses, cayopollins, qu'elle paroit le plus apparentée.

PHATAGEN, aux Indes orientales. *Voyez* PHATAGIN.

PHATAGIN (le), ne diffère du *pangolin* que par les caractères suivans; il est beaucoup plus petit & a néanmoins la queue plus longue. Il a les pieds, & même une partie des jambes de devant couverts de poils, tandis que le pangolin a ces mêmes parties garnies d'écailles. Les écailles du *phatagin* sont plus courtes, plus minces, plus plates & plus cannelées que celles du pangolin, qui sont sans pointe & uniformément tranchantes, au lieu que celles du *phatagin* sont armées de trois pointes très-piquantes. Ce dernier a du poil aux parties inférieures du corps, & le pangolin n'en a point. Ces différences constantes & générales excluent toute identité d'espèce entre ces deux animaux, quoique sous tous les autres rapports ils se ressemblent parfaitement. *Voyez* PANGOLIN.

Le *phatagin* est le *lacertus squamosus peregrinus* de Clusius; *lacerta indica yvannæ congener* d'Aldrovande; le *pholidote à longue queue* de Brisson.

PHET, en arabe once. *Voyez* ce mot.

PHILANDRE des Nomenclateurs, est le farigue. *Voyez* ce mot.

PHILANDRE de Surinam. Animal d'une espèce voisine de celles du farigue, de la marmose, du cayopollin, du phalanger, & du même climat. Cet animal a les yeux très-brillans & environnés d'un cercle de poil brun foncé; le corps couvert d'une espèce de laine d'un jaune roux, éclairci sur le dos; le front, le museau, le ventre & les pieds sont d'un jaune blanchâtre; les oreilles sont nues & assez roides; il y a de longs poils en forme de moustaches sur la lèvre supérieure de même qu'au-dessus des yeux; ses dents sont pointues & piquantes; sur la queue, qui est nue & d'une couleur pâle, il y a dans le mâle des taches d'un rouge obscur qui ne se remarquent pas sur la queue de la femelle; les pieds ressemblent aux mains d'un singe; ceux de devant ont les quatre doigts & le pouce garnis d'ongles courts & obtus, au lieu que des cinq doigts des pieds de derrière, il n'y a que le pouce qui ait un ongle plat & obtus, les quatre autres sont armés de petits ongles aigus. Les mamelles de la femelle ressemblent à celles de la marmose.

Ces *philandres* ont la queue très-longue & prenante; ils produisent cinq ou six petits qui ont un grognement assez semblable à celui d'un cochon de lait. Ces petits montent sur le dos de leur mère & s'y tiennent en accrochant leur queue à la sienne; dans cette situation, elle les porte & transporte avec autant de sureté que de légèreté.

PHOQUES, nom générique qui sert à désigner différentes espèces d'animaux amphibies qui paroissent faire la nuance entre les quadrupèdes & les cétacés. Les *phoques* en général ont la tête ronde comme l'homme, le museau large comme la loutre, les yeux grands & placés haut, peu ou point d'oreilles externes, & seulement deux trous auditifs; des dents assez semblables à celles du loup, la langue échancrée à la pointe, le cou bien dessiné; le corps, les mains & les pieds couverts d'un poil court & assez rude; point de bras ni d'avant-bras apparens, mais deux mains ou plutôt deux membranes renfermant cinq doigts & terminés par cinq ongles; deux pieds sans jambes, tout pareils aux mains, seulement plus larges & tournés en arrière, comme pour se réunir à une queue très-courte qu'ils accom-

pagnent des deux côtés, le corps alongé comme celui d'un poisson, mais renflé vers la poitrine, étroit à la partie du ventre, sans hanches, sans croupe & sans cuisses au-dehors.

Ces amphibies, quoique d'une nature très-éloignée de celle de nos animaux domestiques, ne laissent pas d'être susceptibles d'une sorte d'éducation; on les nourrit en les tenant souvent dans l'eau; on leur apprend à saluer de la tête & de la voix; ils s'accoutument à celle de leur maître; ils viennent lorsqu'ils s'entendent appeller, & donnent plusieurs autres signes d'intelligence & de docilité.

Le *phoque* a le cerveau & le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme, les sens aussi bons qu'aucun des quadrupèdes, par conséquent le sentiment aussi vif & l'intelligence aussi prompte: l'un & l'autre se marquent par sa douceur, par ses habitudes communes, par ses qualités sociales, par son instinct très-vif pour sa femelle & très-attentif pour ses petits, par sa voix plus expressive & plus modulée que celle des autres animaux.

Il a aussi de la force & des armes: son corps est ferme & grand; ses dents sont tranchantes, ses ongles aigus; d'ailleurs, il a des avantages particuliers, uniques, sur tous ceux qu'on voudroit lui comparer; il ne craint ni le froid ni le chaud; il vit indifféremment d'herbe, de chair & de poisson; il habite également l'eau, la terre & la glace; il est, avec le morse, le seul des quadrupèdes qui mérite proprement le nom d'*amphybie*, le seul qui ait le trou ovale du cœur ouvert, le seul, par conséquent, qui puisse se passer de respirer, & auquel l'élément de l'eau soit aussi convenable, aussi propre que celui de l'air.

Mais ces avantages, qui sont très-grands, sont balancés par des imperfections encore plus grandes. Le *phoque* est manchot ou plutôt estropié des quatre membres; ses bras, ses cuisses & ses jambes sont presqu'entièrement enfermés dans son corps; il ne sort au-dehors que les pieds, lesquels sont, à la vérité, tous divisés en cinq doigts; mais ces doigts ne sont pas mobiles séparément les uns des autres, étant réunis par une forte membrane, & ces extrêmités sont plutôt des nâgeoires que des mains & des pieds; d'ailleurs, les pieds étant dirigés en arrière, comme la queue, ne peuvent soutenir le corps de l'animal qui, quand il est sur terre, est obligé de se traîner comme un reptile & par un mouvement très-pénible, ensorte qu'il demeureroit gissant au même lieu, sans sa gueule & ses mains qu'il accroche à ce qu'il peut saisir, & il s'en sert avec tant de dextérité, qu'il monte assez promptement sur un rivage élevé, sur un rocher, & même sur un glaçon, quoique rapide & glissant. Il marche aussi beaucoup plus vite qu'on ne pourroit l'imaginer, & souvent, quoique blessé, il échappe par la fuite au chasseur.

Les *phoques* vivent en société, ou du moins en grand nombre dans les mêmes lieux; ils s'accouplent à terre, sur un rocher, sur un banc de sable ou sur la glace; dans l'accouplement, la femelle se couche sur le dos; elle met bas en hiver & fait ses petits à terre; elle se tient assise pour les allaiter & les nourrit ainsi pendant douze ou quinze jours dans l'endroit où ils sont nés, après quoi elle les emmène avec elle à la mer où elle leur apprend à nager & à chercher à vivre; lorsqu'ils sont fatigués, elle les prend sur son dos.

Comme chaque portée n'est que d'un ou de deux, selon la grandeur de l'espèce, ses soins ne sont pas fort partagés, & leur éducation est bientôt achevée; d'ailleurs, ces animaux ont naturellement assez d'intelligence & beaucoup de sentiment; ils s'entendent, ils s'entr'aident & se secourent mutuellement; les petits reconnoissent leur mère au milieu d'une troupe nombreuse; ils entendent sa voix, & dès qu'elle les appelle, ils arrivent à elle sans se tromper. A juger du temps de la gestation & de la durée de la vie par celui de l'accroissement, & aussi par la grandeur de l'animal, il paroît que ce temps doit être de plusieurs mois, & l'accroissement étant de quelques années, la durée de la vie doit être assez longue, & peut-être de plus de cent ans.

La voix du *phoque* peut se comparer à l'aboiement d'un chien enroué: dans le premier âge, il fait entendre un cri plus clair, à-peu-près comme le miaulement d'un chat; les petits qu'on enlève à leur mère miaulent continuellement & se laissent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre. Les vieux *phoques* aboient contre ceux qui les frappent, & font tous leurs efforts pour mordre & se venger.

En général, ces animaux sont peu craintifs, & même ils sont courageux. Le feu des éclairs ou le bruit du tonnerre, loin de les épouvanter, semble les récréer; ils sortent de l'eau dans la tempête; ils quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues, & ils vont à terre s'amuser de l'orage & recevoir la pluie qui les réjouit beaucoup; ils ont naturellement une mauvaise odeur & que l'on sent de fort loin lorsqu'ils sont en grand nombre; il arrive souvent que, lorsqu'on les poursuit, ils lâchent leurs excrémens qui sont jaunes & d'une grande puanteur.

Ils ont une quantité de sang prodigieuse, & comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse, ils sont, par cette raison, d'une nature lourde & pesante; ils dorment beaucoup & d'un sommeil profond; ils aiment à dormir au soleil, sur des glaçons, sur des rochers, & on peut les approcher sans les éveiller: c'est la manière la plus ordinaire de les prendre. On les tire rarement avec des armes à feu, parce qu'ils ne meurent pas tout de suite, même d'une balle dans la tête;

ils se jettent à la mer & sont perdus pour le chasseur : mais comme l'on peut les approcher de près, lorsqu'ils sont endormis ou même quand ils sont éloignés de la mer, on les assomme à coups de bâton & de perche ; ils sont très-durs & très-vivaces, & ne meurent pas facilement ; car, quoiqu'ils soient mortellement blessés, qu'ils perdent presque tout leur sang & qu'ils soient même écorchés, ils ne laissent pas de vivre encore, & c'est quelque chose d'affreux que de les voir se rouler dans leur sang.

Au reste, la chasse de ces animaux n'est pas difficile & ne laisse pas d'être utile, car la chair n'en est pas mauvaise à manger ; la peau fait une bonne fourrure ; les Américains s'en servent pour faire des ballons qu'ils remplissent d'air & dont ils se servent comme de radeaux, & l'on tire de leur graisse une huile plus claire & d'un moins mauvais goût que celle du marsouin & des autres cétacés.

Ces animaux sont même la principale ressource des Groënlandois ; non-seulement ils leur fournissent le vêtement & la nourriture, mais leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs tentes & leurs canots : ils se servent des nerfs & des fibres-tendineuses pour coudre leurs vêtemens ; les boyaux bien nettoyés & amincis sont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres, & la vessie de ces animaux leur sert de vase pour contenir leur huile ; ils en font sécher la chair pour la conserver pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher : aussi, les Groënlandois s'exercent-ils de bonne heure à la chasse de ces animaux, & celui qui réussit le mieux, acquiert autant de gloire que s'il s'étoit distingué dans un combat.

Le climat naturel des *phoques* est le Nord, quoiqu'ils puissent vivre aussi dans les zones tempérées, & même dans les climats chauds, car on en trouve quelques-uns sur les rivages de presque toutes les mers d'Europe, & jusques dans la méditerranée ; on en trouve aussi dans les mers méridionales de l'Afrique & de l'Amérique, mais ils sont infiniment plus communs & plus nombreux dans les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe & de l'Amérique, & on les retrouve en aussi grande quantité dans celles qui sont voisines de l'autre pôle au détroit de Magellan, à l'isle de Juan Fernandez, &c.

Phoque, en latin, comme en grec, se dit *phoca*. Les *phoques*, en général, se trouvent désignés sous les noms vulgaires de *veaux marins*, *chiens marins*, *loups marins*, *veaux de mer*, *chiens de mer*, *&c.*

Le genre entier des *phoques* se divise en deux : savoir, *les phoques qui ont des oreilles externes* ; nous en connoissons deux espèces qui sont celle du lion marin & de l'ours marin ; *voyez* ces articles : & *les phoques qui n'ont que des petits trous auditifs sans conque extérieure* ; ce sont les *phoques proprement dits*, dont nous allons faire l'énumération.

PHOQUES SANS OREILLES EXTERNES, ou PHOQUES proprement dits.

Nous connoissons huit espèces ou variétés distinctes dans ce genre, & nous les plaçons ici dans l'ordre de leur grandeur.

1°. *Le GRAND PHOQUE A MUSEAU RIDÉ.*

C'est la plus grande de toutes les espèces de *phoques sans oreilles externes*. Son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglois & quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules & va toujours en diminuant jusqu'à la queue. Il est couvert d'un poil rude très-court & d'une couleur cendrée mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive, mais la queue & les pieds sont noirâtres ; les doigts sont réunis par une membrane qui ne s'étend pas jusqu'à leur extrémité & qui, dans chacun, est terminée par un ongle ; la lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure ; la peau de cette lèvre est mobile, ridée & bouffie, tout le long du museau, & cette peau que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée pour la forme à la caroncule du dindon, & c'est pour cela qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé*.

Cette espèce de crête manque à la femelle ; les pieds de devant sont conformés comme ceux du *phoque* commun, mais ceux de derrière sont plus informes & faits en manière de nageoires.

Ce grand & gros animal est d'un naturel très-indolent ; c'est même de tous les *phoques* celui qui paroît être le moins redoutable, malgré sa forte taille. Ils sont si gras, qu'après avoir percé & ouvert la peau qui est épaisse d'un pouce, on trouve au moins un pied de graisse avant de parvenir à la chair ; on tire d'un seul de ces animaux jusqu'à cinq cent pintes d'huile ; ils sont en même-temps fort sanguins. Ils dorment profondément, mais ils ont la précaution de placer des mâles en sentinelle autour de l'endroit où la troupe dort, & l'on dit que ces sentinelles ont grand soin de donner l'éveil dès qu'un ennemi approche.

Leurs cris sont fort bruyans & de tons différens ; tantôt ils grognent comme des cochons, & tantôt ils hennissent comme des chevaux ; ils se battent souvent, sur-tout les mâles qui se disputent les femelles & se font de grandes blessures à coups de dents. Les mâles les plus forts se font un troupeau de plusieurs femelles dont ils empêchent les autres mâles d'approcher.

Il est très-facile de les tuer, car ils ne peuvent ni se défendre ni s'enfuir ; ils sont si lourds qu'ils ont peine à se remuer & encore plus à se retourner, il faut seulement prendre garde à leurs dents qui sont très-fortes & dont ils pourroient

blessez, si on les approchoit de face & de trop près.

Cette grande espèce se trouve également dans les deux hémisphères & même, à ce qu'il paroit, sous toutes les latitudes.

« Le lion marin (dit Dampier qui, comme plusieurs autres voyageurs, & notamment l'amiral Anson, a désigné sous ce nom notre *phoque à museau ridé*), est un grand animal de douze à quatorze pieds de long, & au plus gros du corps il est de la grosseur d'un taureau; il est de la figure d'un veau marin, mais six fois aussi gros; sa tête est faite comme celle du lion; sa face est large, ayant plusieurs longs poils aux lèvres comme un chat; ses yeux sont gros comme ceux d'un bœuf; ses dents longues de trois pouces, sont grosses environ comme le gros doigt d'un homme... Il est extraordinairement gras. Un lion marin coupé & bouilli rendra un muid d'huile très-douce & fort bonne à frire; le maigre est noir & à gros grain, d'assez mauvais goût. Cet animal demeure quelquefois des semaines entières à terre, s'il n'en est pas chassé: quand ils y viennent trois ou quatre de compagnie, ils se couchent les uns auprès des autres & grognent comme les cochons en faisant un bruit horrible; ils mangent le poisson qui paroit être leur nourriture ordinaire ».

2°. *Le Phoque a ventre blanc.*

Ce *phoque* a plus de sept pieds de longueur, & son poids est de six ou sept cent livres. Sa peau est couverte d'un poil court très-ras, lustré & de couleur brune mêlangée de grisâtre, principalement sur le cou & la tête où il paroit comme tigré; le poil est plus épais sur le dos & sur les côtés du corps que sous le ventre où l'on remarque une grande tache blanche qui se termine en pointe en se prolongeant sur les flancs; les yeux sont grands, bien ouverts, de couleur brune & assez semblables à ceux du bœuf; lorsque l'animal est long-temps sans entrer dans l'eau, son sang s'échauffe & le blanc des yeux devient rouge, sur-tout vers les angles.

Les narines sont étendues verticalement sur l'extrêmité du museau: elles sont longues de trois ou quatre pouces, éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces, & lorsqu'elles sont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur; il en découle presque continuellement une espèce de mucus blanchâtre d'une odeur désagréable; l'animal ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant, & souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration; lorsque les narines sont fermées, elles ne paroissent que comme deux traits marqués longitudinalement sur le bout du museau.

La gueule est assez grande & environnée de grosses soies ou moustaches presque semblables à des arêtes de poisson; les mâchoires sont garnies de trente-deux dents, vingt mâchelières, huit incisives & quatre canines. Les pieds ou nageoires de devant & de derrière sont conformés de manière que le doigt du milieu est le plus court & les deux de côté les plus longs; les nageoires de derrière sont grosses & charnues par les côtés, minces dans le milieu & découpées en festons sur les bords; elles accompagnent la queue qui n'a que quatre pouces de long sur trois de large & qui est de forme presque triangulaire, large à sa naissance & en pointe arrondie à son extrêmité; elle est peu épaisse & paroit applatie dans toute son étendue.

Le regard de cet animal est doux, & son naturel n'est point farouche, il est même très-susceptible d'education; ses yeux sont attentifs, & semblent annoncer de l'intelligence: ils expriment du moins les sentimens d'affection, d'attachement pour son maitre, auquel il obéit avec toute complaisance. Il n'est dangereux que lorsqu'il éprouve les irritations de l'amour, ce qui lui arrive à-peu-près tous les mois. Alors il ne connoit plus personne, il n'obéit plus à la voix de son gouverneur, il devient féroce, & exerce sa fureur sur tous les objets qu'il rencontre: son ardeur, qui dure huit ou dix jours, se déclare par des mugissemens accompagnés d'une forte érection. Il mugit de même lorsqu'on le maltraite, mais il a des accens plus doux, très-expressifs, & comme articulés pour témoigner sa joie & son plaisir.

Le son de sa voix ressemble au beuglement enroué d'un jeune taureau; il paroit qu'il produit ce son en expirant l'air aussi bien qu'en l'aspirant; seulement il est un peu plus clair dans l'aspiration & plus rauque dans l'expiration. Cet animal dort aussi très-profondément; on l'entend ronfler de fort loin, & on ne l'éveille qu'avec peine. Il se nourrit de poissons, les anguilles sur-tout sont pour lui un mets délicieux. Il peut vivre plusieurs jours & même plus d'un mois sans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on ait soin de le bien laver tous les soirs avec de l'eau nette, & qu'on lui donne pour boisson de l'eau claire & salée; car lorsqu'il boit de l'eau douce, & sur-tout de l'eau trouble, il en est incommodé.

On a trouvé le moyen de guérir ces animaux de quelques maladies qui leur surviennent par leur état de gêne & de captivité, & que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté. Par exemple, lorsqu'ils cessent de manger & qu'ils refusent le poisson, on les tire hors de l'eau, on leur fait prendre du lait mêlé avec de la thériaque, on les tient chaudement, en les enveloppant d'une couverture; & on continue ce traitement jusqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit. Il arrive souvent que ces animaux refusent tout aliment pendant les cinq ou six premiers jours après avoir été pris; & on les verroit périr d'inanition, si on ne les contraignoit pas à avaler une dose de thé-

riaque avec du lait. Ces particularités ont été observées sur un *phoque* de l'espèce dont nous parlons, lequel avoit été pris dans le golfe de Venise, & que l'on montroit à Paris en 1781.

Nous ajouterons ici quelques observations qui ont été faites par M. Sabarot de la Vernière, docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, sur un grand *phoque* femelle qui nous paroît être de la même espèce que celui dont nous venons de parler.

» Cet amphibie, dit M. de la Vernière, avoit plus de six pieds de longueur; sa peau lisse & un peu tigrée, affectoit agréablement la vue & le tact; sa tête, plus grosse que celle d'un veau, en avoit à-peu-près la figure; & ses yeux grands, saillans, & pleins de feu, intéressoient les spectateurs; son cou très-souple se recourboit assez facilement; & ses mâchoires armées de dents aigues & tranchantes, lui donnoient un air redoutable; on lui voyoit deux trous auditifs sans oreilles externes. Il avoit la gueule d'un rouge de corail, & portoit une moustache fort grande; deux nageoires en forme de main, tenoient aux côtés du thorax, & le corps de l'animal se terminoit en une queue qui étoit accompagnée de deux nageoires latérales, lesquelles tenoient lieu de pieds ».

« Ce *phoque*, docile à la voix de son maître, prenoit telle position qu'il lui ordonnoit; il s'élevoit hors de l'eau pour le caresser & le lécher; il éteignoit une chandelle du souffle de ses narines; sa voix étoit un rugissement obscur mêlé quelquefois de gémissement: son conducteur se couchoit auprès de lui lorsqu'il étoit à sec; l'eau de son cuvier étoit salée; & lorsqu'il s'y plongeoit, il élevoit de temps en temps la tête pour respirer; il vivoit d'anguilles, qu'il dévoroit dans l'eau; il mourut à Nimes, d'une maladie semblable à la morve des chevaux ».

3°. *Le* PHOQUE A CAPUCHON.

Ce *phoque*, que les Groënlandois appellent *neitser-soak*, & que les Danois & les Allemands ont appellé *klap-mutze*, est remarquable par la laine noire qui revêt sa peau sous un poil blanc, & par un capuchon d'une peau épaisse & velue, qu'il a sur le front, & qu'il peut rabattre sur ses yeux pour les garantir des tourbillons de neige.

Les *phoques* de cette espèce font régulièrement deux voyages par an; ils sont fort nombreux au détroit de Davis, & y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars. Ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, & reviennent avec eux au mois de juin, fort maigres & fort épuisés: ils en partent une seconde fois en juillet, pour aller plus au nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre. Leur maigreur, dans les mois de mai & de juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, & que dans ce temps ils oublient de manger, & jeûnent comme les lions & les ours marins.

4°. *Le* PHOQUE A CROISSANT, *ou* ATTARSOAK.

Les Groënlandois donnent à ce *phoque* différens noms à mesure que son poil prend des teintes différentes. Le fœtus, qui est tout blanc & couvert d'un poil laineux, se nomme *iblau*. Dans la première année d'âge, le poil est un peu moins blanc, & l'animal s'appele *attarak*; il devient gris, & il porte le nom d'*atteitsiak*; il varie encore plus dans la troisième, & on l'appelle *aglektok*; il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *milektok*, & ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris blanc, & qu'il a sur le dos deux croissans noirs, dont les pointes se regardent. Ce *phoque* est alors dans toute sa force, & il prend le nom d'*attarsoak*.

Il paroit que cette espèce se trouve non-seulement au détroit de Davis & aux environs du Groënland, mais encore sur les côtes de la Sibérie & jusqu'au Kamtschatka. A en juger par un passage de Charlevoix, il paroit aussi que cette espèce se rencontre près des côtes orientales de l'Amérique septentrionale. « Ces animaux, dit-il, ont le poil de diverses couleurs; il y en a qui sont tout blancs, & tous le sont en naissant; à mesure qu'ils vieillissent, les uns deviennent noirs, d'autres roux, & d'autres prennent toutes ces couleurs ensemble ».

Du reste, comme le poil de ce *phoque à croissant* prend différentes teintes de couleur avec l'âge, il se pourroit que les *phoques* gris, tachetés, tigrés & cerclés, dont parlent les voyageurs du Nord, ne fussent que les mêmes animaux, & tous de l'espèce du *phoque à croissant* vu dans différens âges.

5°. *Le* PHOQUE NEIT-SOAK.

C'est le nom que donnent les Groënlandois à cette espèce qui est plus petite que les précédentes. Son poil est mêlé de soies brunes, aussi rudes que celles du cochon; la couleur en est variée par de grandes taches, & il est hérissé comme celui de l'ours marin.

6°. *Le* PHOQUE LAKTAK *de Kamtschatka*.

Cette espèce ne se prend qu'au delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de *Pengina*, soit dans l'océan oriental, & paroit être une des plus grandes du genre des *phoques*.

7°. *Le* PHOQUE CASSIGIAK.

C'est le nom groënlandois de cette espèce dans laquelle la peau des jeunes est noire sur le dos, & blanche sous le ventre, & celle des vieux est ordinairement tigrée.

Cette espèce n'est pas voyageuse, & se trouve toute l'année à Balsriver.

8°. *Le* PHOQUE COMMUN.

Cette espèce, connue vulgairement sous les noms de *veau marin*, de *loup marin* & de *chien marin*, est la plus répandue de toutes ; elle se trouve non-seulement dans la mer Baltique & dans tout l'Océan, depuis le Groënland jusqu'au cap de Bonne-Espérance, mais encore dans la Méditerranée & la mer Noire. Il s'en trouve même, à ce qu'on dit, dans la mer Caspienne & dans le lac Baikal, ainsi que dans les lacs Onéga & Ladoga en Russie, ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, & qu'elle peut vivre également dans la mer & dans les eaux douces des climats froids & tempérés. Il paroît qu'elle renferme quelques variétés.

Le voyageur Denis parle d'une espèce de *phoque* de taille moyenne, qui se trouve sur les côtes d'Acadie, & le Père Dutertre rapporte d'après lui, que ces petits *phoques* ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage. « Lorsqu'ils sont sur la terre, dit-il, il y en a toujours quelqu'un qui fait sentinelle : au premier signal qu'il donne, tous se jettent dans la mer ; au bout de quelque temps, ils se rapprochent de terre, & s'élèvent sur leurs pattes de devant pour voir s'il n'y a rien à craindre : mais, malgré cela, on en prend un très-grand nombre à terre, & il n'est presque pas possible de les avoir autrement....... Mais quand ces *phoques* entrent avec la marée dans les anses, il est aisé de les prendre en très-grande quantité : on en ferme l'entrée avec des filets & des pieux ; on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces *phoques* se glissent dès que la marée est haute ; on bouche cette ouverture dès que la mer est retirée, & ces animaux étant restés à sec, on n'a que la peine de les assommer. On les suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup ; & quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus. S'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine ; mais s'ils sont tués roides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens dressés pour cette chasse, vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur ».

PICHOU, à la Louisiane, est le margay. *Voyez* MARGAY.

PILORI, (le) espèce de gros rat particulier aux isles Antilles, & qu'il ne faut pas confondre avec l'ondatra ni avec le desman, quoiqu'il exhale comme eux une forte odeur de musc. Le *pilori* n'est guère moins gros qu'un lapin, & se fait de même une retraite sous terre : il a la queue courte & cylindrique, le poil ordinairement blanc sous le ventre, & noir ou tanné sur le reste du corps ; cette espèce de gros rat multiplie beaucoup moins que celle des rats communs. « Les piloris, dit Labat, sont une espèce de rats de bois deux ou trois fois plus gros que les rats ordinaires ; ils sont presque blancs, leur queue est fort courte, ils sentent le musc extraordinairement ».

On trouve dans l'Ouvrage intitulé *Histoire Naturelle des Antilles*, (p. 124) le passage suivant sur le *pilori*. « Les rats musqués des Antilles, que nos François appellent *piloris*, font le plus souvent leur retraite dans les trous de la terre comme les lapins ; aussi ils sont presque de la même grosseur ; mais pour la figure, ils n'ont rien de celle des gros rats qu'on voit ailleurs, sinon que la plupart ont le poil du ventre blanc comme les glirons, (loirs) & celui du reste du corps noir ou tanné ; ils exhalent une odeur musquée qui abat le cœur, & qui parfume si fort l'endroit de leur retraite, qu'il est fort aisé de le discerner ».

Enfin le Père Dutertre s'exprime ainsi au sujet de ces animaux : « Les *piloris* se trouvent à la Martinique & dans quelques autres isles Antilles : ce sont des rats musqués de la même forme que les rats d'Europe, mais d'une si prodigieuse grandeur, que quatre de nos rats ne pèsent pas un *pilori*.... Ils nichent jusque dans les cases, mais ne peuplent pas tant que les autres rats communs, qui n'ont paru que depuis quelques années, que l'isle est fréquentée des navires ».

PINCHE, (le) singe de la famille des sagouins. Il a la queue une fois plus longue que la tête & le corps pris ensemble ; la face, la gorge & les oreilles noires ; la tête garnie de longs poils blancs en forme de cheveux lisses, le museau large, la face ronde ; le poil du corps est assez long, brun fauve ou roux sur le corps jusqu'auprès de la queue, où il devient orangé ; il est blanc sur la poitrine, le ventre, les mains & les pieds. La queue est d'un roux vif à son origine, & dans la première partie de sa longueur ; ensuite d'un roux brun, & enfin noire à son extrémité.

Le *pinche* marche à quatre pieds, & n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. C'est un joli animal ; sa voix est douce, & ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un quadrupède : il est très-délicat, & ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe.

PIPISTRELLE, nom donné à une espèce de chauve-souris. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

PITHÈQUE, (le) est de la famille des singes sans queue. Il n'a point les dents canines plus grandes, à proportion, que celles de l'homme ; il a la face plate, les ongles plats aussi, & arrondis comme ceux de l'homme ; il marche sur ses deux pieds, & n'a, tout au plus, qu'un pied & demi de hauteur. Son naturel est doux ; on l'apprivoise aisément ; il est fin & adroit, & imite l'homme en tout ce qu'il lui voit faire.

Dans l'état sauvage, ces animaux vivent d'herbes, de bled, & de toutes sortes de fruits, qu'ils vont en troupes dérober dans les jardins ou dans les champs, où ils font de grands dégâts. Un d'eux

va d'abord à la découverte, & reste en sentinelle pendant le temps du pillage. Au moindre danger, il crie; & tous sautant d'arbre en arbre, se sauvent dans les montagnes: les femelles, quoique chargées de quatre ou cinq petits sur le dos, ne laissent pas de sauter & de fuir comme les autres.

Un des moyens qu'on emploie pour prendre ces singes, est de porter aux environs des cavernes où ils demeurent, des boissons fortes & enivrantes; tous viennent goûter de ce breuvage en criant *chin chin*; d'où les Tartares leur ont donné ce nom: ils s'enivrent si bien, qu'ils s'endorment, & les chasseurs les surprennent en cet état.

L'espèce de ces animaux étoit connue des anciens; elle est généralement répandue dans les parties septentrionales de l'Afrique & de l'Asie, jusqu'à la Chine, où on l'appelle *sinsin*, qui paroit, comme leur nom tartare, formé d'après leur cri.

PLATYCEROS, des Latins, est le daim. *V.* DAIM.

PLEUREUR, nom donné au saï, espèce de sagouin. *Voyez* SAÏ.

POLATOUCHE, (le) ou *écureuil volant*, est originaire des contrées septentrionales de l'ancien & du nouveau continent; il ressemble un peu à l'écureuil par la grosseur des yeux & par la forme de la queue, qui cependant n'est ni aussi longue, ni fournie d'aussi longs poils; mais il approche plus du loir par la figure du corps, par celle des oreilles qui sont courtes & nues, par les poils de la queue, qui sont de la même forme & de la même grandeur que ceux du loir; il est constamment plus petit que l'écureuil, & il ne s'engourdit pas par le froid comme le loir. Ainsi les dénominations d'*écureuil volant*, de *loir volant*, de *rat de pont*, &c. qu'on lui a donné, sont mal appliquées, puisqu'il n'est ni écureuil, ni rat, ni loir, & qu'indépendamment des différences que nous venons de citer, il a encore un caractère propre & particulier, qui suffiroit seul pour le faire considérer comme une espèce à part.

Ce petit animal habite sur les arbres; il va de branche en branche, & lorsqu'il saute pour passer d'un arbre à un autre, ou pour traverser un espace considérable, sa peau, qui est lâche & plissée sur les côtés du corps, se tire au dehors, se bande & s'élargit par la direction contraire des pattes de devant, qui s'étendent en avant, & de celles de derrière, qui s'étendent en arrière dans le mouvement du saut: la peau ainsi tendue & tirée en dehors de plus d'un pouce, augmente d'autant la surface du corps sans en accroître la masse, & retarde par conséquent l'accélération de la chûte; ensorte que d'un seul saut, l'animal arrive à une assez grande distance.

Ainsi ce mouvement n'est point un vol comme celui des oiseaux, ni un voltigement comme celui des chauve-souris, qui se font tous deux en frappant l'air par des vibrations réitérées; c'est un simple saut, dans lequel tout dépend de la première impulsion, dont le mouvement est seulement prolongé, & subsiste plus long-temps, parce que le corps de l'animal présentant une plus grande surface à l'air, éprouve une plus grande résistance, & tombe plus lentement.

Le *polatouche* approche, en quelque sorte, de la chauve-souris par cette extension de la peau, qui, dans le saut, réunit les jambes de devant à celles de derrière, & qui lui sert à se soutenir en l'air: il paroit aussi lui ressembler un peu par le naturel, car il est tranquille, & pour ainsi dire, endormi pendant le jour; il ne prend de l'activité que le soir.

On prend ces petits animaux en couvrant d'un filet les trous de l'arbre où l'on soupçonne qu'il y en a quelqu'un, & ensuite on les chasse de leur nid en y faisant entrer de la fumée; par ce moyen, ils s'embarrassent dans les filets en voulant se sauver. Leur peau est fort douce & garnie de poils blancs & gris, dont le mêlange fait un effet très-agréable. Leurs yeux sont grands, éminens, noirs & très-beaux; leurs oreilles petites, leurs dents fort aigues, & dont ils mordent bien serré. Lorsqu'ils sont en repos, ils couchent leur queue sur leur dos de fort bonne grace; mais lorsqu'ils volent, ils l'abaissent & l'agitent de côté & d'autre.

Le *polatouche* est très-facile à apprivoiser, mais il est en même-temps sujet à s'enfuir, & il faut le garder dans une cage, ou l'attacher avec une petite chaîne: on le nourrit de pain, de fruits, de graines; il aime sur-tout les boutons & les jeunes pousses du pin & du bouleau; il ne cherche point les noix & les amendes comme les écureuils; il se fait un lit de feuilles, dans lequel il s'ensevelit & demeure tout le jour; il n'en sort que la nuit, & quand la faim le presse. Comme il a peu de vivacité, il devient aisément la proie des martes & des autres animaux qui grimpent sur les arbres; aussi l'espèce est-elle en très-petit nombre, quoiqu'il produise ordinairement trois ou quatre petits. Il est plus commun en Amérique qu'en Europe.

Le *polatouche* est le *mus ponticus aut scythicus*, *sciurus-ve*, *quem volantem cognominant* de Gesner; le *sciurus americanus volans* de Ray; le *flying squirrel* des *Transact. phil.* ann. 1733, & d'Edwards; l'*écureuil volant* de Brisson & de Catesby.

PONGO, nom du grand orang-outang à la côte occidentale d'Afrique. *Voyez* ORANG-OUTANG.

PONTICUS, *mus ponticus*, dénomination appliquée au polatouche. *Voyez* POLATOUCHE.

PORC, est le nom du mâle dans l'espèce du cochon. *Voyez* COCHON.

PORC-ÉPIC, (le) n'est point un porc chargé d'épines; il approche même beaucoup plus du lièvre ou du castor, que du cochon, auquel il ne ressemble que par le grognement. Il a la tête courte & ornée d'un panache, deux grandes dents incisives en avant de chaque mâchoire, mais point de dents canines; le museau fendu & revêtu d'une

longue moustache; les oreilles rondes & applaties; la queue courte, & les pieds armés d'ongles. Il n'a qu'un simple estomac & un grand cœcum; les parties de la génération ne sont point apparentes au dehors; les testicules sont recelés au dedans, & renfermés sous les aines, & la verge n'est point apparente; tous ces caractères établissent sensiblement une différence absolue entre cet animal & le cochon, tant pour la figure que pour la conformation intérieure.

Le *porc-épic* a le corps couvert de longs piquans qui sont de vrais tuyaux de plumes, auxquels il ne manque que les barbes pour être de véritables plumes. Par ce rapport, il fait la nuance entre les quadrupèdes & les oiseaux. Ces piquans, sur-tout ceux qui sont voisins de la queue, sonnent les uns contre les autres lorsque l'animal marche; il peut les redresser par la contraction du muscle peaucier, & les relever à-peu-près comme le paon ou le coq d'Inde relèvent les plumes de leur queue; mais il est faux de dire qu'il puisse les lancer à une assez grande distance, & avec assez de force, pour percer & blesser profondément; & il n'est pas moins absurde de croire que ces piquans, tout séparés qu'ils sont du corps de l'animal, ont la propriété de pénétrer d'eux-mêmes, & par leurs propres forces, plus avant dans les chairs, dès que la pointe y est une fois entrée.

Ce qui peut avoir induit en erreur sur le premier de ces faits, c'est que l'animal, lorsqu'il est irrité ou agité, redresse ses piquans, les remue; & que, comme il y a de ces piquans qui ne tiennent à la peau que par une espèce de filet ou de pédicule délié, ils tombent aisément.

Au reste, le *porc-épic*, dans l'état de domesticité, n'est ni féroce ni farouche; il n'est que jaloux de sa liberté; &, à l'aide de ses dents de devant, qui sont fortes & tranchantes comme celles du castor, il coupe le bois, & perce aisément la porte de sa loge. On le nourrit avec de la mie de pain, du fromage & des fruits. Dans l'état de liberté, il vit de racines & de graines sauvages; & quand il peut entrer dans un jardin, il y fait un grand dégât, & mange les légumes avec avidité; il devient gras vers la fin de l'été, & sa chair, quoiqu'un peu fade, n'est point mauvaise à manger. On dit qu'il se cache pendant l'hiver, comme l'ours, & que la femelle met bas au bout de trente jours.

Cet animal est originaire des climats les plus chauds de l'Afrique & des Indes. Il peut néanmoins vivre & se multiplier dans des pays moins chauds, tels que la Perse, l'Espagne & l'Italie. Ce n'est que dans ces derniers siècles, selon Agricola, que l'espèce a été transportée en Europe; elle se trouve en Espagne, mais plus communément en Italie, sur-tout dans les montagnes de l'Apennin aux environs de Rome.

Le *porc-épic*, en latin, comme en grec, *hystrix*, est désigné sous ce seul nom chez les Naturalistes.

PORC-ÉPIC, de la baie d'Hudson, est l'urson. *Voyez* URSON.

POSSUM, par les Anglois, sarigue. *Voyez* SARIGUE.

POUC, est le nom d'une espèce de rat que l'on dit plus grand que le rat domestique, avec le museau oblong, & l'habitude de creuser la terre pour se faire un terrier, & de dévaster aussi les jardins. Ce rat *pouc*, ajoute-t-on, se trouve en Pologne, en Russie, & même, à ce que nous croyons, en Norvège.... A ces traits peu distinctifs, & dont partie semble indiquer un hamster, & partie un léming, il est difficile de dire si le *pouc* est en effet différent de l'un ou de l'autre de ces animaux.

POULAIN. (le) On appelle ainsi le petit du cheval & de la jument. Comme les qualités des chevaux viennent presque en entier de l'éducation que l'on donne au *poulain* ou jeune cheval, nous croyons devoir entrer dans le détail des soins & des peines que cette éducation exige.

Dès le temps du premier âge, on a soin de séparer les *poulains* de leur mère; on les laisse têter pendant cinq, six, ou tout au plus sept mois; car ceux qu'on laisse têter pendant dix ou onze mois, ne valent pas ceux qu'on sèvre plutôt, quoiqu'ils prennent ordinairement plus de chair & de corps.

Après ces six ou sept mois de lait, on les sèvre pour leur faire prendre une nourriture plus solide; on leur donne du son deux fois par jour, & un peu de foin, dont on augmente la quantité à mesure qu'ils avancent en âge, & on les garde dans l'écurie tant qu'ils marquent de l'inquiétude pour retourner à leur mère; mais lorsque cette inquiétude est passée, on les laisse sortir par le beau temps, & on les conduit aux pâturages; seulement il faut prendre garde de les laisser paître à jeûn; on doit leur donner le son, & les faire boire une heure avant de les mettre à l'herbe, & ne jamais les exposer au grand froid ou à la pluie.

Ils passent de cette façon le premier hiver. Au mois de mai suivant, non-seulement on leur permettra de pâturer tous les jours, mais on les laissera coucher à l'air dans les pâturages pendant tout l'été & jusqu'à la fin d'octobre, en observant seulement de ne pas les laisser paître les regains; s'ils s'accoutumoient à cette herbe trop fine, ils se dégoûteroient du foin, qui doit cependant faire leur principale nourriture pendant le second hiver, avec du son mêlé d'orge ou d'avoine moulus.

On les conduit de cette façon en les laissant pâturer de jour pendant l'hiver, & la nuit pendant l'été jusqu'à l'âge de quatre ans, qu'on les retire du pâturage pour les nourrir à l'herbe sèche; ce changement de nourriture demande quelques précautions: on ne leur donnera pendant les premiers huit jours que de la paille, & on fera bien de leur faire prendre quelque breuvage contre les vers que les mauvaises digestions d'une herbe trop crue peuvent avoir produits.

Il est aussi fort avide de miel, attaque les ruches en hiver & force les abeilles à les abandonner. Il ne s'éloigne guère des lieux habités. Il entre en amour au printemps ; les mâles se battent sur les toits & se disputent la femelle, ensuite ils l'abandonnent & vont passer l'été dans les bois ou à la campagne ; la femelle, au contraire, reste dans son grenier jusqu'à ce qu'elle ait mis bas, & n'emmène ses petits que vers le milieu ou la fin de l'été ; elle en fait trois ou quatre & quelquefois cinq, ne les allaite pas long-temps & les accoutume de bonne heure à sucer du sang & des œufs.

A la ville ces animaux vivent de proie, & de chasse à la campagne ; ils passent l'été dans des terriers de lapins, dans des fentes de rochers, dans des trous d'arbres creux d'où ils ne sortent guère que la nuit pour se répandre dans les champs, dans les bois ; ils cherchent les nids des perdrix, des alouettes & des cailles, grimpent sur les arbres pour prendre ceux des autres oiseaux, épient les rats, les taupes, les mulots, & font une guerre continuelle aux lapins qui ne peuvent leur échapper, parce que les *putois* entrent aisément dans leurs trous.

C'est sur-tout lorsqu'il est échauffé, irrité, que le *putois* exhale & répand au loin une odeur insupportable. Les chiens ne veulent point manger de sa chair, & sa peau, quoique bonne, se vend à vil prix, parce qu'elle ne perd jamais entièrement son odeur fétide. Cette odeur vient de deux follicules ou vésicules que ces animaux ont auprès de l'anus & qui filtrent & contiennent une matière onctueuse dont l'odeur est très-désagréable dans le *putois*, le furet, la belette, le blaireau, &c., & qui est, au contraire, un parfum dans la civette, la fouine, la marte, &c.

Le *putois* paroît être un animal des pays tempérés. On n'en trouve que peu ou point dans les pays du Nord, & il est plus rare que la fouine dans les climats méridionaux. L'espèce paroit être confinée en Europe, depuis l'Italie jusqu'à la Pologne.

Le nom latin du *putois*, *putorius*, a, comme le nom françois, son étimologie dans la puanteur de l'animal.

PUTOIS RAYÉ, nom donné par quelques-uns au zorille, autrement appellé *puant* ou *bête puante* de l'Amérique septentrionale. *Voyez* ZORILLE & MOUFFETTES.

PYGARGUS, des anciens, quadrupède à *fesses blanches*, suivant la force du mot, & qu'il faut bien se garder de confondre avec le *pygargue* oiseau. Quant à l'espèce du quadrupède auquel les anciens avoient donné ce surnom de *pygargus*, on ne peut guère en juger que par conjectures. *Voyez* l'article GAZELLE *à bourse sur le dos*.

PYGMÉE de Guinée, nom sous lequel on a quelquefois désigné le petit orang-outang ou *jocko*. *Voyez* ORANG-OUTANG.

PYRAME, CHIEN PYRAME, sorte de petit chien. *Voyez* ses caractères à l'article du CHIEN.



*Q*UADRUPÈDES (les) ou *animaux à quatre pieds*, peuplent la terre & femblent en jouir conjointement avec l'homme, & plus immédiatement, plus pleinement que le refte des animaux, oifeaux, poiffons ou reptiles. Néanmoins quelques-uns d'entr'eux fe plongent dans les eaux, ou fe portent dans les airs; & quoique ceux-ci foient moins complettement, moins exactement *quadrupèdes*, on ne laiffe pas de leur en donner le nom & de les comprendre fous cette dénomination générale & collective des animaux terreftres.

Mais il eft effentiel d'en faire la remarque : le nom de *quadrupède* fuppofe rigoureufement que l'animal ait *quatre pieds* : s'il manque de deux pieds, comme le lamantin, s'il a des bras & des mains, plutôt que des pieds, comme le finge, ou des ailes, comme la chauve-fouris, il n'eft plus *quadrupède*, & l'on fait abus de cette dénomination générale, lorfqu'on l'applique à ces animaux.

Pour qu'il y ait de la précifion dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils repréfentent. Faifons pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, & alors nous dirons avec vérité & précifion, que l'homme eft le feul qui foit *bimane* & *bipède*, parce qu'il eft le feul qui ait deux mains & deux pieds; que le lamantin n'eft que *bimane*; que la chauve-fouris n'eft que *bipède*, & que le finge eft *quadrumane*.

Maintenant appliquons ces dénominations générales à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent; nous trouverons que fur environ deux cens quarante efpèces d'animaux qui peuplent la furface de la terre, & auxquelles on a donné le nom commun de *quadrupède*, il y a d'abord trente-cinq efpèces de finges, babouins, guenons, fapajous, fagoins & makis, qu'on doit en retrancher, parce qu'ils font *quadrumanes*; qu'à ces trente cinq efpèces, il faut ajouter celles du loris, du farigue, de la marmofe, du cayopollin, du tarfier, du phalanger, &c. qui ont auffi quatre mains, plutôt que quatre pieds, comme les finges, guenons, fapajous & fagoins; que par conféquent, la lifte des quadrumanes étant de quarante ou cinquante efpèces, le nombre réel des *quadrupèdes* eft déja réduit d'un cinquième.

Qu'enfuite ôtant quinze ou vingt efpèces de *bipèdes*, fçavoir les chauves-fouris & les rouffettes, dont les pieds de devant font plutôt des ailes que des pieds, & en retranchant auffi trois ou quatre gerboifes, qui ne peuvent marcher que fur les pieds de derrière, parce que ceux de devant font trop courts; en ôtant encore le lamantin, qui n'a point de pieds de derrière, les morfes, le dugon & les phoques, auxquels ils font inutiles, ce nombre des *quadrupèdes* fe trouvera diminué de prefque un tiers; & fi on vouloit encore en fouftraire les animaux qui fe fervent des pieds de devant comme de mains, tels que les ours, les marmottes, les coatis, les écureuils, les rats & beaucoup d'autres, la dénomination de *quadrupède* paroitroit mal appliquée à plus de la moitié des animaux.

En effet, les vrais *quadrupèdes* font les *folipèdes* & les *pieds-fourchus*; dès qu'on defcend à la claffe des *fiffipèdes*, on trouve des *quadrumanes* ou des *quadrupèdes* ambigus, qui fe fervent de leurs pieds de devant comme de mains, & qui doivent être féparés ou diftingués des autres.

Il y a trois efpèces de *folipèdes*, le cheval, le zèbre & l'âne, auxquels il paroit qu'il faut joindre le czigitai; en y ajoutant l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame & le chameau, dont les pieds, quoique terminés par des ongles, font folides, & ne peuvent fervir qu'à marcher, l'on a déja fept efpèces auxquelles le nom de *quadrupède* convient parfaitement.

Il y a un beaucoup plus grand nombre de *pieds-fourchus* que de folipèdes : les bœufs, les béliers, les chèvres, les gazelles, les bubales, les chevrotains, le lama, la vigogne, la giraffe, l'élan, le renne, les cerfs, les daims, les chevreuils, &c. font tous des *pieds-fourchus*, & compofent en tout un nombre d'environ cinquante efpèces. Ainfi, voilà déjà foixante animaux, c'eft-à-dire, huit folipèdes, & le refte de pieds-fourchus, auxquels le nom de *quadrupède* a été bien appliqué.

Dans les fiffipèdes, le lion, le tigre, la panthère, le léopard, le lynx, le chat, le loup, le chien, le renard, l'hyœne, les civettes, le blaireau, les fouines, les belettes, les furets, les porcs-épics, les hériffons, les tatous, les fourmilliers, (& les cochons, qui font la nuance entre les fiffipèdes & les pieds-fourchus), forment un nombre de plus de quarante autres efpèces auxquelles le nom de *quadrupèdes* convient auffi dans toute la rigueur de l'acception; parce que, quoiqu'ils aient le pied de devant divifé en quatre ou cinq doigts, ils ne s'en fervent jamais comme de main : mais tous les autres fiffipèdes qui fe fervent de leurs pieds de devant pour faifir & porter à leur gueule, ne font pas de purs *quadrupèdes*; ces efpèces, qui font auffi au nombre de plus de quarante, font une claffe intermédiaire entre les *quadrupèdes* & les *quadrumanes*, & ne font précifément ni des uns ni des autres.

Il y a donc dans le réel plus d'un quart des animaux auxquels le nom de *quadrupède* difconvient,

& plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute l'étendue de son acception.

Les *quadrumanes* remplissent le grand intervalle qui se trouve entre l'homme & les *quadrupèdes* ; les *bimanes* font un terme moyen dans la distance encore plus grande de l'homme aux *cétacés* ; les *bipèdes*, avec des ailes, font la nuance des *quadrupèdes* aux oiseaux, & les *fissipèdes* qui se servent de leurs pieds comme de mains, remplissent tous les dégrés qui se trouvent entre les *quadrumanes* & les *quadrupèdes*.

Cette analyse dont l'on sent la justesse, décèle un des principes de la foiblesse de l'esprit humain, dans celle même de ses opérations qui semble être la plus parfaite ; je veux dire la formation des idées & des denominations générales : sous ces termes généraux, il énonce comme semblables des objets dont plusieurs ne le sont qu'à demi : il fait une somme, donr il faut toujours soustraire quelque partie, & réalisant ensuite une formule, inventée seulement pour aider la mémoire & suppléer à la trop petite capacité de l'entendement, il prend cette notion abstraite & générale pour quelque chose d'existant, & impute à la Nature ce qui n'est que son ouvrage. Ainsi se rallient confusément, sous une dénomination commune, des êtres & même des classes d'êtres qui demanderoient des noms tout différens.

Ce vice métaphysique est encore celui qui rend & rendra toujours, eu Histoire Naturelle, les méthodes défectueuses, toutefois que l'on voudra leur attribuer plus de réalité & de valeur que n'en ont en effet des méthodes, qu'on ne doit regarder que comme des tables faites pour aider la mémoire, & non comme des plans ni des tableaux tracés sur le dessein de la Nature.

Mais l'inconvénient sera d'autant plus grand, que ces méthodes s'attachant à de plus petits caractères, rapprocheront plus arbitrairemenr & plus forcément des êtres qui, n'ayant entr'eux que ces foibles & frivoles analogies, s'éloignent du reste & se repoussent par les différences les plus intimes & les plus grandes.

C'est méconnoitre la marche de la Nature, qui se fait toujours par nuances, que de vouloir juger d'un tout par une seule de ses parties : erreur bien évidente, & qu'il est étonnant de retrouver par-tout ; car, presque tous les Nomenclateurs n'ont employé qu'une partie, comme les dents, les ongles ou ergots pour ranger les animaux, les feuilles ou les fleurs, pour distribuer les plantes, au lieu de se servir de toutes les parties & de chercher les différences ou les ressemblances dans l'individu tout entier.

C'est renoncer volontairement au plus grand nombre des avantages que la nature nous offre pour la connoitre, que de refuser de se servir de toutes les parties des objets que nous considérons ; & quand même on feroit assuré de trouver dans quelques parties prises séparément, des caractères constans & invariables, il ne faudroit pas pour cela réduire la connoissance des productions naturelles à celle de ces parties constantes qui ne donnent que des idées particulières & très-imparfaites du tout, & le seul moyen de faire une méthode instructive & naturelle, c'est de mettre ensemble les choses qui, en effet, se ressemblent, & de séparer celles qui diffèrent les unes des autres.

Si les individus ont une ressemblance parfaite, ou des différences si petites qu'on ne puisse les appercevoir qu'avec peine, ces individus seront de la même espèce ; si les différences commencent à être sensibles, & qu'en même temps il y ait toujours beaucoup plus de ressemblances que de différences, les individus seront d'une autre espèce, mais du même genre que les premiers ; & si ces différences sont encore plus marquées, sans cependant excéder les ressemblances, alors les individus seront non-seulement d'une autre espèce, mais même d'un autre genre que les premiers & les seconds, & cependant ils seront encore de la même classe, parce qu'ils se ressemblent plus qu'ils ne diffèrent.

Mais si, au contraire, le nombre des différences excède celui des ressemblances, alors les individus ne sont pas de la même classe.

Voilà l'ordre méthodique que l'on doit suivre dans l'arrangement des productions naturelles ; bien entendu que les ressemblances & les différences seront prises, non-seulement d'une partie, mais du tout ensemble, & que cette méthode d'inspection se portera sur la forme, sur la grandeur, sur le port extérieur, sur les différentes parties, sur leur nombre, sur leur position, sur la substance même de la chose, & qu'on se servira de ces élémens en petit ou en grand nombre, à mesure qu'on en aura besoin ; de sorte que si un individu, de quelque nature qu'il soit, est d'une figure assez singulière pour être toujours reconnu au premier coup d'œil, on ne lui donnera qu'un nom ; mais si cet individu a de commun avec un autre la figure, & qu'il en diffère constamment par la grandeur, la couleur, la substance, ou par quelque autre qualité très-sensible, alors on lui donnera le même nom en y ajoutant un adjectif pour marquer cette différence ; & ainsi de suite en mettant autant d'adjectifs qu'il y a de différences, on sera sûr d'exprimer tous les attributs différens de chaque espèce, & on ne craindra pas de tomber dans les inconvéniens de rapprocher forcément les êtres les plus disparates.

Entrons là-dessus dans l'examen des méthodes formées par les Naturalistes pour classer les *quadrupèdes*, & pour en mieux voir sortir les défauts dont nous parlons, commençons par la plus fameuse.

M. Linneus divise la classe des *quadrupèdes* en sept ordres : le premier, *primates* ou *antropomorpha* ; le second, *bruta* ; le troisième, *feræ* ; le quatrième, *bestiæ* ; le cinquième, *glires* ; le sixième, *pecora* ; le septième, *belluæ* : & ces sept ordres renferment tous les animaux *quadrupèdes*, mais on va voir par l'exposition de chacun de ces sept ordres, dans quel désordre ils y sont placés.

Ordre I. Primates. Les animaux de cet ordre ont quatre dents au-devant de la mâchoire supérieure, & deux mamelles sur la poitrine : ce premier ordre est divisé en quatre genres, 1°. l'homme, 2°. le singe, 3°. le lemur (Maki), 4°. la chauve-souris.

Ordre II. Bruta. Les animaux de cet ordre n'ont point des dents au-devant des mâchoires ; ils se rapportent à cinq genres, 1°. l'éléphant, 2°. trichecus ou manati ; 3°. le bradipus ou paresseux ; 4°. le myrmecophaga ou tamandua ; 5°. le manis ou lézard écailleux.

Ordre III. Feræ. Les animaux de cet ordre ont au-devant de la mâchoire supérieure six dents pointues, & une seule dent canine de chaque côté des mâchoires. Les genres sont au nombre de six : 1°. le phoca ; 2°. le chien ; 3°. le chat ; 4°. le furet ; 5°. la belette ; 6°. l'ours.

Ordre IV. Bestiæ. Les animaux de cet ordre ont plus d'une dent canine de chaque côté des mâchoires ; le nombre des dents de devant n'est pas le même dans tous les genres ; le nez est saillant au devant de la bouche. Il y a six genres ; 1°. le cochon ; 2°. le dasypus ou tatou ; 3°. le hérisson ; 4°. la taupe ; 5°. la musaraigne ; 6°. le didelphis ou le philandre.

Ordre V. Glires. Les animaux de cet ordre ont au-devant de chaque mâchoire deux dents qui sont éloignées des molaires : il n'y a point de dents canines. Les genres sont au nombre de six : 1°. le rhinoceros ; 2°. le porc-épic ; 3°. le lievre ; 4°. le castor ; 5°. le rat ; 6°. l'écureuil.

Ordre VI. Pecora. Les animaux de cet ordre onr au-devant de la mâchoire inférieure six ou huit dents fort éloignées des molaires ; il n'y a point de dents au-devant de la mâchoire supérieure ; les pieds sont terminés par des sabots ; les mamelles se trouvent aux aines. Les genres sont au nombre de six : 1°. le chameau ; 2°. l'animal du musc ; 3°. le cerf ; 4°. la chevre ; 5°. la brebis ; 6°. le bœuf.

Ordre VII. Belluæ. Animaux qui ont au-devant des mâchoires des dents obtuses & tronquées : il y a deux mamelles aux aines. Cet ordre ne comprend que deux genres : 1°. le cheval ; 2°. l'hippopotame.

Or, que penser d'une méthode dans laquelle on trouve réunis, sous le même ordre, l'homme & la chauve-souris ? L'éléphant & le lézard écailleux ; le lamantin & le fourmillier ; est-il possible de présenter de plus violentes disparates ? Dans l'*ordre III. feræ*, ou les bêtes féroces, on trouve le chien, le chat, la belette & le phoque ; étranges bêtes féroces sans doute : dans le V°. sont les loirs (*glires*), & l'un de ces loirs est le rhinoceros, lequel se rencontre là avec le lièvre, le castor & le porc-épic : l'*ordre VI.* présente la chèvre avec le chameau, le bœuf avec le cerf, &c.

Cette exposition de la méthode de M. Linneus, est faite d'après la dixième édition de son *Systema Naturæ* ; on peut voir la discussion que M. de Buffon a fait de la quatrieme, où la méthode quoique bâtie différemment, offre des disparates tout aussi choquantes & aussi nombreuses.

Nous croyons devoir exposer également les trois autres méthodes ou systèmes de *quadrupedes*, auxquelles les naturalistes ont donné le plus d'attention, & qui le méritent à certains égards : ces méthodes sont celles de MM. Ray, Klein & Brisson.

M. Ray change la division ancienne des *quadrupedes* en *solipèdes*, *pieds fourchus* & *fissipèdes*, & n'en fait que deux classes générales, dont la premiere comprend les animaux qui ont l'extrêmité des doigts enveloppée dans une matiere de corne sur laquelle ils marchent, *animalia ungulata* ; la seconde classe renferme ceux qui ont un ongle qui tient à l'extrêmité de chaque doigt, & qui laisse à nud la partie qui porte sur la terre, *animalia unguiculata*.

L'auteur soudivise les animaux qui ont de la corne aux piés en solipèdes, qui sont le cheval, l'âne & le zèbre, en pieds fourchus, tels que le taureau, le belier, le bouc, *&c.* & en animaux qui ont les pieds divisés en quatre parties, comme le rhinocéros & l'hippopotame. Il rapporte à cette classe quelques animaux étrangers qu'il donne comme anomaux, parce qu'ils different un peu des deux précédens.

Il distingue ensuite deux sortes d'animaux à pieds fourchus, les uns ne ruminent pas, tels sont le cochon, le sanglier, le cochon de Guinée, le babiroussa, le tajacu, *&c.* les autres ruminent. Il établit trois genres de ruminans à pieds fourchus qui ont des cornes creuses & qui ne les quittent jamais ; le premier porte le nom du bœuf, *bovinum genus*, & comprend le taureau, l'aurochs, le bison, le bufle, *&c.* le nom du second est dérivé de celui des brebis, *ovinum genus*, & renferme le bélier, les brebis d'Arabie, de Crète, d'Afrique, de Guinée ou d'Angola, *&c.* & la dénomination du troisieme genre vient du nom de la chèvre, *caprinum genus*, ses especes sont le bouc, le bouquetin, le chamois, les gazelles, *&c.* Ray fait un quatrième genre des animaux ruminans à pieds fourchus, dont les cornes sont solides & branchues, & tombent chaque année ; le nom de ce genre est tiré de celui du cerf,

cerf, *cervinum genus*; l'auteur y rapporte le cerf, le daim, l'élan, le renne, le chevreuil, la giraffe, *&c.*

Parmi les animaux qui sont armés d'ongles, il distingue d'abord ceux qui les ont larges & plus ressemblans à ceux de l'homme que les autres bêtes, & ce sont les singes. Les animaux qui ont les ongles étroits & pointus, sont distingués par leurs pieds; les uns ont le *pied fourchu* & n'ont que *deux ongles*, comme le chameau qui est un ruminant; les animaux de ce même genre sont le dromadaire, le mouton du Pérou & le paco; Rai donne l'éléphant comme anomal en ce genre, parce que ses doigts sont réunis & recouverts par la peau. Les autres animaux qui ont des ongles sont les *fissipèdes* proprement dits ».

Les animaux *fissipèdes* sont divisés en deux classes; la première comprend ceux que l'auteur appelle *analogues*, c'est-à-dire ceux qui se ressemblent, sur-tout par rapport aux dents, soit pour leur forme, soit pour leur situation. Les animaux fissipèdes de la seconde classe sont désignés par le nom d'*anomaux*, & ils diffèrent des autres, ou parce qu'ils n'ont point de dents, ou que celles qu'ils ont sont différentes des dents des autres animaux, soit pour la forme, soit pour l'arrangement.

Les animaux fissipèdes analogues ont *plus de deux dents incisives* dans chaque mâchoire, comme le lion, le chien, *&c.* ou n'en ont *seulement que deux*, comme le castor, le lièvre, le lapin, *&c.* & tous ceux qui se nourrissent des plantes.

Les animaux carnassiers sont distingués par leur grandeur; il y en a de grands & de petits: les grands sont de deux sortes; les uns ont la tête arrondie & le museau court, comme le chat, c'est pourquoi on appelle le genre sous lequel ils sont rassemblés, genre des chats, *felinum genus;* il comprend le lion, le tigre, le léopard, le loup-cervier, le chat, l'ours, *&c.* les autres ont la tête & le museau allongé comme le chien, d'où vient le nom de *canin* que l'on a donné à ce genre, *genus caninum*; ces espèces sont le loup, le chien, le renard, la civette, le coati, le blaireau ou taisson, la loutre, le phoque, l'hippopotame, la vache-marine, *&c.*

Les petits animaux carnassiers ne diffèrent pas seulement des grands par leur volume, mais encore parce qu'ils ont la tête plus petite, les pattes plus courtes & le corps plus effilé, ce qui leur donne de la facilité pour se glisser, comme des vers, dans des endroits fort étroits; aussi le nom générique de ces animaux a-t-il été dérivé de celui de ver, *genus vermineum;* on l'appelle aussi *genus mustelinum*, parce que la belette, *mustela*, est l'animal le plus connu de ce genre, qui renferme aussi l'hermine, le furet, le putois, la marte, la fouine, *&c.*

Les animaux fissipèdes analogues qui n'ont que deux dents incisives à chaque mâchoire sont le lièvre, le lapin, le cochon d'inde, le porc-épic, le castor, les écureuils, le rat, le rat-musqué, le rat-d'eau, la souris, le mulot, le loir, le lérot, la marmotte, *&c.*

Les animaux fissipèdes anomaux sont le hérisson, le tatou, la taupe, la musaraigne, le tamandua, la chauve-souris & le paresseux: les cinq premiers ont le museau allongé comme les chiens ou les belettes; mais ils en diffèrent par la forme & l'arrangement des dents; le tamandua n'en a point; la chauve-souris & le paresseux ont le museau court.

M. Klein, (*quadrup. dispositio brevisque hist. natur.*) divise les *quadrupèdes* d'abord en deux ordres, dont le premier contient les *quadrupèdes* qui ont *le pied terminé par un ou par plusieurs sabots;* & le second, ceux qui *ont des doigts*: chacun de ces ordres est sous-divisé en *cinq familles.*

Premier ordre. Premiere famille. Les *quadrupèdes* qui n'ont qu'un sabot à chaque pied: ce sont les solipèdes. Premier genre du *cheval*, second genre de l'*âne.*

Seconde famille: Les *quadrupèdes* qui ont deux sabots à chaque pied; ce sont les animaux à pied fourchu. Premier genre du *taureau*, second genre du *bélier*, troisième genre du *bouc*, quatrième genre du *cerf*, cinquième genre du *porc.*

Troisième famille: le *rhinocéros*, parce qu'il a trois sabots à chaque pied.

Quatrième famille: l'hippopotame, parce qu'il a quatre sabots à chaque pied.

Cinquième famille: l'*éléphant*, parce qu'il a cinq sabots à chaque pied.

Première famille du second ordre: les *quadrupèdes* qui ont deux doigts à chaque pied. Premier genre du *chameau*, second genre de l'*aï.*

Seconde famille: les *quadrupèdes* qui ont trois doigts aux pieds de devant. Premier genre du *paresseux*, second genre du *tamandua.*

Troisième famille: les *quadrupèdes* qui ont quatre doigts aux pieds de devant. Premier genre du *tatou*, second genre du *cavia*, (agouti).

Quatrième famille: les *quadrupèdes* qui ont quatre doigts aux pieds de devant. Premier genre du *lièvre*, second genre du *sorex*: ce genre est sous-divisé; il renferme ceux de l'écureuil, des rats-dormeurs, du rat, de la taupe & de la chauve-souris. Troisième genre de la belette. Quatrième genre de l'*acanthion;* ce genre comprend les hérissons & les porcs-épics. Cinquième genre du *chien.* Sixième genre du *loup.* Septième genre du *renard.* Huitième genre du *coati.* Neuvième genre nommé *feles;* ce genre est sous-divisé: il renferme les chats, les lynx, les léopards, les tigres & le lion. Dixième genre de l'*ours.* Onzième genre du *glouton.* Douzième genre du *satire;* ce genre est sous-divisé en deux autres genres, dont l'un renferme les singes qui n'ont point de queue, ou qui n'en ont qu'une très-courte; l'autre genre comprend les singes à longue queue,

Cinquième famille : les *quadrupèdes* qui ont cinq doigts conformés d'une manière extraordinaire ; les doigts de ces animaux ne sont pas séparés les uns des autres. Premier genre de la *loutre*, second genre du *castor*, troisième genre du *rosmarus* ou *odobenus*, quatrième genre du *phoca* ou *veau marin*, cinquième genre du *manatus* ou *manati*.

M. Brisson a distribué les animaux *quadrupèdes* en dix-huit ordres.

Ordre I. Les *quadrupèdes* qui n'ont point de dents. Section première, ceux qui ont le corps couvert de poil. Premier genre le *fourmillier*. Section 2. Les *quadrupèdes* qui ont le corps couvert d'écailles, second genre, le *pholidote*.

Ordre II. Les *quadrupèdes* qui n'ont que des dents molaires. Section 1. Ceux qui ont le corps couvert de poil, troisième genre du paresseux. Section 2. Les *quadrupèdes* qui ont le corps couvert d'un test osseux, quatrième genre de l'armadille.

Ordre III. Les *quadrupèdes* qui n'ont point de dents incisives, mais qui en ont des canines ou des molaires, cinquième genre de l'éléphant ; sixième genre de la vache marine.

Ordre IV. Les *quadrupèdes* qui n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure, & qui en ont six à l'inférieure, septième genre du chameau.

Ordre V. Les *quadrupèdes* qui n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure, & qui en ont huit à l'inférieure, & le pied fourchu. Section 1. Ceux qui ont des cornes simples, huitième genre de la giraffe ; neuvième genre du bouc ; dixième genre du belier ; onzième genre des bœufs. Section 2. Les *quadrupèdes* qui ont des cornes branchues, douzième genre des cerfs. Section 3. Les *quadrupèdes* qui n'ont point de cornes, treizième genre du chevrotain.

Ordre VI. Les *quadrupèdes* qui ont des dents incisives aux deux mâchoires, & la corne du pied d'une seule pièce, quatorzième genre du cheval.

Ordre VII. Les *quadrupèdes* qui ont des dents incisives aux deux mâchoires & le pied fourchu, quinzième genre du cochon.

Ordre VIII. Les *quadrupèdes* qui ont des dents incisives aux deux mâchoires, & trois doigts onguiculés à chaque pied, seizième genre du rhinoceros.

Ordre IX. Les *quadrupèdes* qui ont deux dents incisives à chaque mâchoire, quatre doigts onguiculés aux pieds de devant, & trois à ceux de derrière ; dix-septième genre du cabiai.

Ordre X. Les *quadrupèdes* qui ont dix dents incisives à chaque mâchoire, quatre doigts onguiculés aux pieds de devant, & trois à ceux de derriere ; dix-huitième genre du tapir ou manipouri.

Ordre XI. Les *quadrupèdes* qui ont des dents incisives aux deux mâchoires, & quatre doigts onguiculés à chaque pied, dix-neuvième genre de l'hippopotame.

Ordre XII. Les *quadrupèdes* qui ont deux dents incisives à chaque mâchoire, & les doigts onguiculés. Section 1. Ceux qui n'ont point de dents canines, & qui ont des piquans sur le corps, vingtième genre du porc-épic. Section 2. Les *quadrupèdes* qui n'ont ni dents canines ni piquans sur le corps, vingt-unième genre du castor ; vingt-deuxième genre du lièvre ; vingt-troisième genre du lapin ; vingt-quatrième genre de l'écureuil ; vingt-cinquième genre du loir ; vingt-sixième genre du rat. Section 3. Les *quadrupèdes* qui ont des dents canines, & qui n'ont point de piquans sur le corps, vingt-septième genre de la musaraigne. Section 4. Les *quadrupèdes* qui ont des dents canines, & le corps couvert de piquans, vingt-huitième genre du hérisson.

Ordre XIII. Les *quadrupèdes* qui ont quatre dents incisives à chaque mâchoire, & les doigts onguiculés. Section 1. Ceux dont tous les doigts sont séparés les uns des autres, vingt-neuvième genre du singe ; ce genre est sous-divisé en cinq races. Section 2. Les *quadrupèdes* dont les doigts des pieds de devant sont joints ensemble par une membrane étendue en aile, trentième genre de la roussette.

Ordre XIV. Les *quadrupèdes* qui ont quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, & six à l'inférieure, & les doigts onguiculés. Section 1. Ceux dont tous les doigts sont séparés les uns des autres, trente-unième genre du maki. Section 2. Les *quadrupèdes* dont les doigts des pieds de devant sont joints ensemble par une membrane étendue en ailes, trente-deuxième genre de la chauve-souris.

Ordre XV. Les *quadrupèdes* qui ont six dents incisives à la mâchoire supérieure, & quatre à l'inférieure, & les doigts onguiculés, trente-troisième genre du *phocas*.

Ordre XVI. Les *quadrupèdes* qui ont six dents incisives à chaque mâchoire, & les doigts onguiculés. Section 1. Ceux dont les doigts sont séparés les uns des autres, trente-quatrième genre de l'hyène ; trente-cinquième genre du chien ; trente-sixième genre de la belette ; trente-septième genre du blaireau ; trente-huitième genre de l'ours ; trente-neuvième genre du chat. Section 2. Les *quadrupèdes* dont les doigts sont joints ensemble par des membranes, quarantième genre de la loutre.

Ordre XVII. Les *quadrupèdes* qui ont six dents incisives à la mâchoire supérieure & huit à l'inférieure, & les doigts onguiculés, quarante-unième genre de la taupe.

Ordre XVIII. Les *quadrupèdes* qui ont dix dents incisives à la mâchoire supérieure, huit à l'inférieure & les doigts onguiculés, quarante-deuxième genre du *philandre*.

Nous n'insisterons pas sur l'examen particulier de chacune de ces méthodes ; elles participent

plus ou moins, dans leur principe, du défaut de vouloir classer les animaux, par le rapport de quelques-unes de leurs parties, plutôt que par la ressemblance totale, & l'analogie complette de leur organisation, de leur structure & de leur naturel : par exemple, on ne s'attend pas à trouver dans le même *ordre*, (Brisson) le porc-épic & le castor, le maki & la chauve-souris, le singe & la roussette, & dans le même *genre*, le lion & le chat; ou de rencontrer (Klein), l'agouti avec le taton, le chameau avec l'aï, parce qu'en effet ces animaux no se rencontrent guère dans la nature.

Un autre défaut commun à presque toutes les méthodes, est de multiplier les phrases & les noms, d'en créer de nouveaux, en mettant à l'écart les noms connus & en usage : fausse richesse, vain luxe, sous lequel la science est accablée.

Le vrai travail d'un Nomenclateur ne doit point consister à faire des recherches pour alonger sa liste, mais des comparaisons raisonnées pour la raccourcir. Rien n'est plus aisé que de prendre dans tous les Auteurs qui ont écrit sur les animaux, les noms & les phrases pour en faire une table, qui deviendra d'autant plus longue, qu'on examinera moins : rien, au contraire, n'est plus difficile que de les comparer avec assez de discernement pour réduire cette table à sa juste dimension.

Il n'y a guère que deux cent quarante espèces d'animaux *quadrupèdes*; il ne s'agit donc que de leur assigner à chacun leur nom, & il ne faudra, pour posséder parfaitement cette nomenclature, qu'un très-médiocre usage de sa mémoire, puisqu'il ne s'agira que de retenir deux cent quarante noms. A quoi sert-il donc d'avoir fait pour les *quadrupèdes* des classes, des genres? des méthodes, en un mot, qui ne sont que des échaffaudages imaginés d'abord pour aider la mémoire dans la connoissance des plantes dont les sortes sont en effet trop nombreuses, les différences trop petites, les espèces trop peu constantes, & le détail trop minutieux & trop indifférent pour ne pas les considérer par blocs & en faire des tas ou des genres, en mettant ensemble celles qui paroissent se ressembler le plus.

Car, comme dans toutes les productions de l'esprit, ce qui est absolument inutile est toujours mal imaginé & devient souvent nuisible, il est arrivé qu'au lieu d'une liste de deux ou trois cent noms, à quoi se réduit toute la nomenclature des *quadrupèdes*, on a fait des dictionnaires d'un si grand nombre de termes & de phrases, qu'il faut plus de travail pour les débrouiller, qu'il n'en a fallu pour les composer. Pourquoi faire des phrases & du jargon, lorsqu'on peut parler clair, en ne prononçant qu'un nom simple? Pourquoi changer toutes les acceptions des termes, sous le prétexte de faire des classes & des genres? Pourquoi, lorsque l'on fait un genre d'une douzaine d'animanx, par exemple, sous le nom de *genre du lapin*, le lapin même ne s'y trouve-t-il pas, & faut-il l'aller chercher dans le genre du lièvre?

On reproche aux anciens de n'avoir pas fait de méthodes, & les modernes se croient fort au-dessus d'eux, parce qu'ils ont fait un grand nombre de ces arrangemens méthodiques, de ces dictionnaires où l'ordre des mots est fort bien observé, mais bien peu, comme on voit, celui des choses; ils se sont persuadés que cela seul suffit pour prouver que les anciens n'avoient pas, à beaucoup près, autant de connoissances en Histoire Naturelle, que nous en avons. Cependant c'est tout le contraire, & il est facile de se convaincre que les anciens étoient beaucoup plus avancés que nous ne le sommes, je ne dis pas en physique, mais dans l'Histoire Naturelle des animaux & des minéraux, & que les faits de cette histoire leur étoient bien plus familiers qu'à nous qui aurions dû profiter de leurs remarques.

Les animaux les plus rares, certaines espèces d'oiseaux ou de poissons ou de minéraux qu'on ne rencontre que très-difficilement, très-rarement, ont des noms & des noms constans dans la langue grecque : preuve évidente que ces objets de l'Histoire Naturelle étoient connus, & que les Grecs, non-seulement les connoissoient, mais même qu'ils en avoient une idée précise qu'ils ne pouvoient avoir acquise que par une étude de ces mêmes objets, étude qui suppose nécessairement des observations & des remarques; ils ont même des noms pour les variétés, & ce que nous ne pouvons représenter que par une phrase, se nomme dans cette langue par un seul substantif.

Cette abondance de mots, cette richesse d'expressions nettes & précises, ne supposent-elles pas la même abondance d'idées & de connoissances? Ne voit-on pas que des gens qui avoient nommé beaucoup plus de choses que nous, en connoissoient par conséquent beaucoup plus? & cependant ils n'avoient pas fait, comme nous, des méthodes & des arrangemens arbitraires; ils pensoient que la vraie science est la connoissance des faits; que pour l'acquérir il falloit se familiariser avec les productions de la Nature, donner des noms à toutes, afin de les faire connoitre, de pouvoir s'en entretenir, de se représenter plus souvent les idées des choses rares & singulières, & de multiplier ainsi des connoissances qui sans cela se feroient peut-être évanouies, rien n'étant plus sujet à l'oubli que ce qui n'a point de nom. Tout ce qui n'est point d'un usage commun, ne se soutient que par le secours des représentations.

L'histoire des animaux en particulier leur étoit mieux connue que celle des plantes. Alexandre donna des ordres & fit des dépenses très-considérables pour rassembler des animaux & en faire venir de tous les pays, & il mit Aristote en

état de les bien observer ; il paroît, en effet, par son ouvrage, qu'il les connoissoit peut-être mieux & sous des vues plus générales qu'on ne les connoit aujourd'hui.

Aristote commence son histoire des animaux par établir des différences & des ressemblances générales entre les differens genres d'animaux ; au lieu de les diviser par de petits caractères particuliers, comme l'ont fait les modernes ; il rapporte historiquement tous les faits & toutes les observations qui portent sur des rapports généraux & sur des caractères sensibles ; il tire ces caractères de la forme, de la couleur, de la grandeur & de toutes les qualités extérieures de l'animal entier, & aussi du nombre & de la position de ses parties, de la grandeur, du mouvement, de la forme de ses membres, des rapports semblables ou différens qui se trouvent dans ces mêmes parties comparées, & il donne par-tout des exemples, pour se faire mieux entendre : il considère aussi les différences des animaux par leur façon de vivre, leurs actions & leurs mœurs ; leurs habitations, &c.

Il parle des parties qui sont communes & essentielles aux animaux, & de celles qui peuvent manquer & qui manquent en effet à plusieurs espèces d'animaux. Le sens du toucher, dit-il, est la seule chose qu'on doive regarder comme nécessaire, & qui ne doit manquer à aucun animal, & comme ce sens est commun à tous les animaux, il n'est pas possible de donner un nom à la partie de leur corps dans laquelle réside la faculté de sentir. Les parties les plus essentielles sont celles par lesquelles l'animal prend sa nourriture, celles qui reçoivent & digèrent cette nourriture, & celles par où il en rend le superflu.

Il examine ensuite les variétés de la génération des animaux, celles de leurs membres & des différens organes qui servent à leurs mouvemens & à leurs fonctions naturelles. Ces observations générales & préliminaires font un tableau dont toutes les parties sont intéressantes, & ce grand philosophe dit aussi qu'il les a présentées sous cet aspect, pour donner un avant goût de ce qui doit suivre & faire naître l'attention qu'exige l'histoire particulière de chaque objet.

Pline, avec moins d'ordre & d'ensemble, mais avec l'énergie, la grace & la fierté qui caractérisent sa touche libre & mâle, a traité l'Histoire des Animaux comme celle de toutes les productions de l'univers. Par-tout sa profonde érudition est encore relevée par la noblesse de son style & la force de ses idées. Sans se proposer de donner une suite complette sur aucune des parties de la science de la Nature, il a laissé sur chacune de magnifiques fragmens : ce sont, si l'on veut, des esquisses, mais où une main hardie crayonne le plus grand tableau.

Depuis le siècle de Pline, jusqu'au nôtre, la Nature n'avoit été interrogée que par des doctes, peu propres à recevoir ou à transmettre ses réponses. Rendons néanmoins honneur aux savans travaux des Gesner & des Aldrovande : leurs recherches laborieuses ont rassemblé tous les matériaux de la science ; quoiqu'alors, accablée sous la science même, la Nature eût peine à se reconnoitre.

Belon, de sa touche naïve, chez nos ancêtres, lui rendit quelque grace ; mais il étoit réservé au plus beau génie de nos jours de la peindre avec le charme, l'ame & la vie quelle respire. Que d'intérêt, que de grace, quelle majesté dans ses tableaux ! quelle élévation dans ses pensées ! quelle étendue & quelle fécondité dans ses vues ! quelle profondeur dans ses principes ! admirable dans l'ensemble, précieux dans les détails, sublime & simple à la fois, vaste comme son objet, il remplit sa noble devise : *il embrasse toute la Nature.*

A ces traits, qui ne reconnoit l'illustre BUFFON ? Sa plume éloquente a sçu rendre animées toutes les parties de l'Histoire Naturelle, & sa métaphysique lumineuse, analyser les principes des méthodistes, en fixer la véritable valeur ; tandis que son brillant pinceau, traçant tous les objets en traits lumineux & distincts, le dispensoit d'employer le froid crayon de la méthode. Continuons ici, comme dans toutes les parties de cet Ouvrage, de suivre ce grand interprète de la Nature, & cherchons à établir avec lui, par la masse des ressemblances & l'ensemble des caractères, les *familles des animaux.*

Entre tous les animaux terrestres, il n'est que quelques espèces isolées qui, comme celle de l'homme, fassent en même-temps espèce & genre. L'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la giraffe, forment de même des gentes ou des espèces simples qui ne se propagent qu'en ligne directe, & n'ont aucunes branches collatérales ; toutes les autres paroissent former des familles dans lesquelles on remarque ordinairement une souche principale & commune, de laquelle semblent être sorties des tiges différentes & d'autant plus nombreuses que les individus dans chaque espèce sont plus petits & plus féconds.

Sous ce point de vue, le cheval, le zèbre & l'âne sont tous trois de la même famille ; si le cheval est la souche ou le tronc principal, le zèbre & l'âne seront les tiges collatérales : le nombre de leurs ressemblances entr'eux étant infiniment plus grand que celui de leurs différences, on peut les regarder comme ne faisant qu'un même genre dont les principaux caractères sont clairement énoncés & communs à tous trois : ils sont les seuls qui soient vraiement *solipèdes*, c'est-à-dire, qui aient la corne des pieds d'une seule pièce, sans aucune apparence de doigts ou d'ongles ; & quoiqu'ils forment trois espèces distinctes, elles ne sont cependant pas absolument ni nettement

séparées, puisque l'âne produit avec la jument; le cheval avec l'ânesse, & qu'il est probable que si l'on vient à bout d'apprivoiser le zèbre & d'assoupir sa nature sauvage & récalcitrante, il produiroit aussi avec le cheval & l'âne, comme ils produisent entr'eux.

La seconde famille est celle des *grands pieds-fourchus* à *cornes creuses* & *permanentes* : elle est composée des espèces du bœuf, du buffle, du bubale, du nilgaut, du canna; & se ralliant par ces derniers aux grandes gazelles, elle semble descendre à la famille des *petits pieds-fourchus*, à cornes également creuses & permanentes, savoir, les brebis, les chèvres; les chamois & bouquetins, &c. dont nous parlerons tout-à-l'heure : tous ces animaux sont ruminans.

Les animaux qui portent des bois, quoique ruminans & conformés à l'extérieur comme ceux qui portent des cornes, semblent faire un genre, une famille à part, dans laquelle l'élan est la tige majeure, & le renne, le cerf, l'axis, le daim & le chevreuil sont les branches mineures & collatérales; car il n'y a que ces six espèces d'animaux (& peut-être la giraffe), dont la tête soit armée d'un bois branchu qui tombe & se renouvelle tous les ans; & indépendamment de ce caractère générique qui leur est commun, ils se ressemblent encore beaucoup par la conformation & par toutes les habitudes naturelles, on obtiendroit donc plutôt des mulets du cerf ou du daim mêlés avec le renne & l'axis, que du cerf & de la vache.

On feroit encore mieux fondé à regarder toutes les brebis & toutes les chèvres comme ne faisant qu'une même famille, puisqu'elles produisent ensemble des mulets qui remontent directement & dès la première génération à l'espèce de la brebis; on pourroit même joindre à cette nombreuse famille des brebis & des chèvres, celle des gazelles qui ne sont pas moins nombreuses. Dans ce genre qui contient plus de trente espèces différentes, il paroît que le mouflon, le bouquetin, le chamois, l'antilope, le condoma, &c. sont les tiges principales, & que les autres n'en sont que des branches accessoires qui toutes ont retenu les caractères principaux de la souche dont elles sont issues, mais qui ont en même-temps prodigieusement varié par les influences du climat & les différentes nourritures, aussi bien que par l'état de servitude & de domesticité auquel l'homme a réduit la plupart de ces animaux.

Le chien, le loup, le renard, le chacal & l'isatis forment un autre genre, dont chacune des espèces est réellement si voisine des autres, & dont les individus se ressemblent si fort, sur-tout par la conformation intérieure & par les parties de la génération; qu'on a dû s'étonner avec raison, tant que l'on a vu ces animaux refuser de produire ensemble.

Le chien paroît être l'espèce moyenne & commune entre celles du renard & du loup, car le renard est moins voisin de ce dernier, puisque ces deux animaux se trouvent ensemble dans le même climat & dans les mêmes terres, & que se soutenant chacun dans leur espèce sans se chercher, sans se mêler, il faudroit supposer une dégénération plus ancienne que la mémoire des hommes pour les réunir à la même espèce.

Pour réduire ces deux espèces à l'unité, il faut donc remonter à un état de nature plus ancien; mais dans l'état actuel, on doit regarder le loup & le renard comme les tiges majeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués; le chien, le chacal & l'isatis n'en sont que les branches latérales, & elles sont placées entre les deux premières; le chacal participe du chien & du loup, & l'isatis du chacal & du renard; aussi paroît-il par un assez grand nombre de témoignages, que le chacal & le chien produisent aisément ensemble; & l'on voit par la description de l'isatis & par l'histoire de ses habitudes naturelles, qu'il ressemble presqu'entièrement au renard par la figure & par le tempérament, qu'il se trouve également dans les pays froids, mais qu'en même-temps il tient du chacal le naturel, l'aboiement continu, la voix criarde & l'habitude d'aller toujours en troupes.

Le chien de berger que j'ai dit être la souche première de tous les chiens, est en même-temps celui qui approche le plus de la figure du renard; il est de la même taille; il a comme lui, les oreilles droites, le museau pointu, la queue droite & traînante; il approche aussi du renard par la voix, par l'intelligence & par la finesse de l'instinct : il se peut donc que ce chien soit originairement issu du renard, sinon en ligne droite, du moins en ligne collatérale. Le chien qu'Aristote appelle *canis laconicus*, & qu'il assure provenir du mélange du renard & du chien, pourroit bien être le même que le chien de berger, ou du moins avoir plus de rapport avec lui qu'avec aucun autre chien : on seroit porté à imaginer que l'épithète *laconicus* qu'Aristote n'interprète pas, n'a été donnée à ce chien que par la raison qu'il se trouvoit en Laconie, province de la Grèce, dont Lacédémone étoit la ville principale; mais si l'on fait attention à l'origine de ce chien *laconic*, que le même Auteur dit venir du renard & du chien, on sentira que la race n'en étoit pas bornée au seul pays de Laconie, & qu'elle devoit se trouver également dans tous les pays où il y avoit des renards, & c'est ce qui fait présumer que l'épithète *laconicus* pourroit bien avoir été employée par Aristote dans le sens moral, c'est-à-dire, pour exprimer la briéveté ou le son aigu

de la voix; il aura appellé *chien laconic*, ce chien provenant du renard, parce qu'il n'aboyoit pas comme les autres chiens, & qu'il avoit la voix courte & glapissante comme celle du renard: or, notre chien de berger est le chien qu'on peut appeller *laconic* à plus juste titre, car c'est celui de tous les chiens dont la voix est la plus brève & la plus rare; d'ailleurs, les caractères que donne Aristote à son chien laconic, conviennent assez au chien de berger, & c'est ce qui a achevé de me persuader que c'étoit le même chien.

Le genre des animaux cruels est l'un des plus nombreux & des plus variés: le mal semble, ici comme ailleurs, se reproduire sous toutes sortes de formes, & se revêtir de plusieurs natures. Le lion & le tigre, comme espèces isolées, sont en première ligne; toutes les autres, savoir, les panthères, les onces, les léopards, les guépards, les lynx, les caracals, les jaguars, les couguars, les ocelots, les servals, les marguais & les chats ne font qu'une même & méchante famille, dont les différentes branches se sont plus ou moins étendues, & ont plus ou moins varié suivant les différens climats: tous ces animaux se ressemblent par le naturel, quoiqu'ils soient très-différens pour la grandeur & par la figure; ils ont tous les yeux étincelans, le museau court & les ongles aigus, courbés & rétractibles; ils sont tous nuisibles, féroces, indomptables.

Le chat, qui en est la dernière & la plus petite espèce, quoique réduit en servitude, n'en est ni moins perfide ni moins volontaire; le chat sauvage a conservé le caractère de la famille; il est aussi cruel, aussi méchant, aussi déprédateur en petit, que ses consanguins le sont en grand; ils sont tous également carnassiers, également ennemis des autres animaux. L'homme avec toutes ses forces n'a jamais pu les détruire; on a de tout temps employé contre eux le feu, le fer, le poison, les pièges; mais comme tous les individus multiplient beaucoup, & que les espèces elles-mêmes sont fort multipliées, les efforts de l'homme se sont bornés à les faire reculer & à les resserrer dans les déserts, dont ils ne sortent jamais sans répandre la terreur & causer autant de dégât que d'effroi; un seul tigre échappé de sa forêt, suffit pour alarmer tout un peuple & le forcer à s'armer; que seroit-ce si ces animaux sanguinaires arrivoient en troupes, & si, comme les chiens sauvages ou les chacals, ils s'entendoient dans leurs projets de déprédation? La Nature a donné cette intelligence aux animaux timides, mais heureusement les animaux fiers sont tous solitaires; ils marchent seuls & ne consultent que leur courage, c'est-à-dire, la confiance qu'ils ont en leur force.

Aristote avoit remarqué avant nous, que de tous les animaux qui ont des griffes, c'est-à-dire, des ongles crochus & rétractibles, aucun n'étoit social, aucun n'alloit en troupes: cette observation qui ne portoit alors que sur quatre ou cinq espèces, les seules de ce genre qui fussent connues de son temps, s'est étendue & trouvée vraie sur dix ou douze autres espèces qu'on a découvertes depuis; les autres animaux carnassiers, tels que les loups, les renards, les chiens, les chacals, les isatis, qui n'ont point de griffes, mais seulement des ongles droits, vont pour la plupart en troupes & sont tous timides & même lâches.

En comparant ainsi tous les animaux & les rappellant chacun à leur genre, nous trouverons que les deux cens quarante espèces ou environ des animaux *quadrupèdes*, peuvent se réduire à un assez petit nombre de familles ou souches principales, desquelles il n'est pas impossible que toutes les autres soient issues.

Sous ce point de vue, il paroît que l'on peut réduire tous les animaux *quadrupèdes* à vingt-deux familles ou genres, & à dix espèces isolées: ces genres sont:

1°. Celui des solipèdes proprement dits, qui contient, le cheval, le zèbre & l'âne avec le czigitai & les mulets féconds & inféconds.

2°. Celui des grands pieds fourchus à cornes creuses, savoir, le bœuf & le buffle avec toutes leurs variétés & les espèces voisines & qui en tiennent plus ou moins en faisant nuance aux grandes gazelles, comme les nilgauts, les cannas, &c.

3°. La grande famille des petits pieds fourchus à cornes creuses, tels que les brebis, les chèvres, les gazelles, les chevrotains & toutes les autres espèces qui participent de leur nature.

4°. Celle des pieds fourchus à cornes pleines ou bois solides qui tombent & se renouvellent tous les ans; cette famille contient l'élan, le renne, le cerf, le daim, l'axis & le chevreuil.

5°. Celle des pieds fourchus ambigus, qui est composée du sanglier & de toutes les variétés du cochon, telles que celui de Siam à ventre pendant, celui de Guinée à longues oreilles pointues & couchées sur le dos, &c.

6°. Le genre du lama qui est aussi pied fourchu irrégulier, & auquel nous subordonnons, comme espèces subalternes, l'alpaca & la vigogne.

7°. Le genre très-étendu des fissipèdes carnassiers à griffes, c'est-à-dire, à ongles crochus & rétractibles, dans lequel on doit comprendre les panthères, les léopards, les guépards, les onces, les servals & les chats, avec toutes leurs variétés.

8°. Celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, qui contient le loup, le renard, le chacal, l'isatis & le chien, avec toutes leurs variétés.

9°. Celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, avec une poche sous la queue; ce genre est composé de l'hyène, de la civette, du zibet, de la genette, du blaireau, &c.

10° Celui des petits fissipèdes carnassiers à corps très-alongé; ce genre est composé des fouines, martes, putois, furets, mangoustes, coatis, belettes, vansires & mouffettes.

11°. La nombreuse famille des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire; elle est composée des lièvres, des lapins, des agoutis & de toutes les espèces d'écureuils, de loirs, de marmotes & de rats.

12°. La petite famille particulière de semblables fissipèdes, mais dont les quatre pieds ont presque la conformation d'une main, & qui de plus ont pour caractère distinct & singulier de produire leurs petits à demi formés, & de les porter attachés à la mamelle, ou renfermés dans un sac formé par le repli de la peau de l'abdomen; les espèces de cette famille sont les philandres, sarigues, marmoses, cayopollins.

13°. Le genre des fissipèdes à très-longs pieds de derrière, comme ceux des oiseaux, & à pieds de devant presque nuls, qui sont les *gerboises*.

14°. Celui des fissipèdes aux quatre pieds très-courts & cachés dans la peau; ce sont la taupe & ses espèces ou variétés, & le tucan.

15°. Celui des fissipèdes dont le corps est couvert de piquans, tels que les porcs-épics & les hérissons.

16°. Celui des fissipèdes couverts d'écailles; les pangolins & les phatagins.

17°. Celui des fissipèdes couvert d'un têt, ou bouclier solide & continu; les *tatous*.

18°. Le genre peu nombreux de fourmilliers, dont il n'y a que deux ou trois espèces.

19°. Celui des *paresseux*, qui ne renferme que l'unau & l'aï.

20°. La grande peuplade des quadrumanes antropomorphes, c'est-à-dire, approchans de la figure humaine, qui renferme les singes, les babouins, les guenons, les sapajous & sagoins, & aussi les makis & loris.

21°. Le genre des *quadrupèdes* ailés, qui contient les vampires, rousettes, rougettes, & les chauvesouris, avec toutes leurs variétés.

22°. Enfin, le genre des *quadrupèdes* amphibies, qui contient le castor, l'ondatra, le desman, la loutre, la saricovienne, les phoques, les morses & les lamantins.

Après ces derniers amphibies, suivent immédiatement les *cétacés* dans l'ordre de la nature.

Enfin, les dix espèces isolées des *quadrupèdes*, sont l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la giraffe, le chameau, le lion, le tigre, l'ours, le tapir & le cabiai.

En prenant donc cet ordre des familles des animaux pour base, nous allons indiquer la suite des articles de ce Dictionnaire, telle qu'il convient de l'observer, pour le réduire en un corps & en faire une lecture méthodique.

En commençant par les grands animaux dont les espèces sont isolées, on lira les articles:

Éléphant.
Rhinocéros.
Hippopotame.
Giraffe.
Chameau.
Tapir.
Mammout.

Ensuite plaçant, en premier lieu, dans chaque famille, l'espèce qui nous est la plus utile ou la mieux connue, en un mot, la plus voisine de nous, & passant successivement aux autres espèces de cette même famille, on lira les articles:

Cheval.
Jument.
Poulain.
Mulet.
Jumar.
Ane.
Onagre.
Koulan.
Czigitai.
Tarpan.
Zèbre.
Couagga.

Bœuf.

VACHE.
TAUREAU.
ZÉBU.
AUROCHS.
(& non pas *aurochus*, qui est une faute d'impression).
BUFFLE.
VACHE DE BARBARIE.
BUBALE.
NILGAUT.
CANNA.

CHÈVRE.
BOUC.
SAIGA.
BREBIS.
AGNEAU.
BÉLIER.
MOUFLON.
BOUQUETIN.
CHAMOIS.
GAZELLES.
GAZELLE COMMUNE.
ANTILOPE.
KEVEL.
CORINE.
GRIMME.
PASAN.
KOB & KOBA.
GRISBOK.
GUIB.
NAGOR.
NANGUER.
RITBOK.
ALGAZEL.
KLIPPSPRINGER.
CHÈVRE BLEUE.
BOSBOK.
GAZELLE A BOURSE SUR LE DOS.
SPINGBOK.
STEENBOK.
GNOU.
CONDOMA.
TZEIRAN.
CHEVROTAIN.
MUSC.
(Ce dernier n'ayant pas de cornes, est anomal dans cette famille, dont, au reste, il porte les traits).

CERF.
BICHE.
DAIM.
AXIS.
CHEVREUIL.
CHEVREUIL DES INDES.
MAZAMES.
RENNE.
ÉLAN.
ALCE.

SANGLIER.
LAIE.
COCHON.
TRUIE.
VERRAT.
COCHON MARRON.
BABIROUSSA.
PÉCARI.
PATIRA.

LAMA.
ALPACA.
PACO.
VIGOGNE.

CARNASSIERS.
LION.
TIGRE.
(Espèces majeures & isolées).
PANTHÈRE.
ONCE.
LÉOPARD.
LYNX.
CARACAL.
SERVAL.
GLOUTON.
KINKAJOU.
PUMA.
JAGUAR.
JAGUARÈTE.
COUGUAR.
GUÉPARD.
OCELOT.
MARGAY.
CHAT.

OURS & OURS-BLANC DE MER.
(comme isolés, à la suite des grands carnassiers).

LOUP.
RENARD.
ISATIS.
CHACAL.
ADIVE.
CHIEN.
RATON.
CRABIER. (*chien* & *raton*).

HYÈNE.
LÉOCROCOTE.
CIVETTE.
ZIBET.

GENETTE.

Genette.
Blaireau.

Fouine.
Marte.
Zibeline.
Pékan.
Vison.
Fossane.
Belette.
Hermine.
Grison.
Taïra.
Perouasca.
Furet.
Vansire.
Mangouste.
Nems.
Surikate.
Coati.
Putois.
Mouffettes.
Coase.
Conepate.
Chinche.
Zorille.

Lièvre.
Lapin.
Tolaï.
Tapeti.
Apéréa.
Agouti.
Akouchi.
Paca.
Cochon-d'inde.
Daman-israel & daman du Cap.
Marmotte.
Bobak.
Monax.
Jevraska.
Écureuil.
Barbaresque.
Palmiste.
Suisse.
Petit-gris.
Coquallin.
Polatouche.
Taguan.
Anonyme.
Rat de Madagascar.
Loir.
Lérot.
Mulot.
Sur-mulot.
Muscardin.
Campagnol.
Rat.
Rat-d'eau.
Hamster.
Zizel.
Zemni.
Souslik.
Leming.
Poue.
Souris.
Musaraigne.

Philandre.
Sarigue.
Marmose.
Cayopollin.
Phalanger.
Cusos.

Gerboises.
Gerbo.
Tarsier.
Lièvre-sauteur.
Kanguroo.
(Ces quatre espèces sous l'article *gerboises*).

Taupe.
(dix espèces ou variétés).
Tucan.

Porc-épic.
Hérisson.
Coendou.
Tanrec.
Tendrac.
Urson.

Pangolin.
Phatagin.

Tatous.
(Six espèces).
Apar.
Encoubert.
Tatuète.
Cachicame.
Cabassou.
Cirquinçon.
(tous compris sous l'article *tatous*).

Fourmillier.
Tamanoir.
Tamandua.

Aï.

Unau.
Kouri ou petit unau.

Singes.
Orang-outang.
Gibbon.
Pithèque.
Magot.
Papion ou babouin.
Mandrill.
Ouanderou.
Lowando.
Maimon.
Macaque.
Aigrette.
Patas.
Malbrouk.
Bonnet-chinois.
Mangabey.
Mone.
Callitriche.
Moustac.
Talapoin.
Douc.
Ouarine.
Alouate.
Coaita.
Exquima.
Sajou.
Saï.
Saïmiri.
Tamarin.
Ouistiti.
Saki.
Pinche.
Mico.
Marikina.
Makis.
Mococo.
Mongous.
Vari.
Loris.

Chauve-souris.
Vampire.
Roussette.
Rougette.

Amphibies.
Cabiai.
(Espèce isolée).
Castor.
Ondatra.
Desman.
Pilori.
Loutre.
Saricovienne.

Phoques.
Ours-marin.
Lion-marin.
Morse.
Dugon.
Lamantin.

Cétacés.
Baleine.
Cachalot.
Narhwal.
Épaulard.
Dauphin.
Marsouin.

Cherchons à présent les animaux dans leur pays natal; voyons dans quelles contrées, sous quels climats, chaque espèce, chaque famille paroit avoir été placée de la main de la Nature; cette manière de les envisager est peut-être une des plus essentielles comme des plus intéressantes de leur histoire.

Les plus grands animaux sont ceux qui sont les plus connus, & sur lesquels, en général, il y a le moins d'équivoque ou d'incertitude; nous les suivrons donc, dans cette espèce de voyage sur le globe, en les indiquant, à-peu-près, par ordre de grandeur.

Les éléphans appartiennent à l'ancien continent; & ne se trouvent pas dans le nouveau; les plus grands sont en Asie, les plus petits en Afrique, tous sont originaires des climats les plus chauds, & quoiqu'ils puissent vivre dans les contrées tempérées, ils ne peuvent y multiplier; ils ne multiplient pas même dans leur pays natal lorsqu'ils ont perdu leur liberté; cependant l'espèce en est assez nombreuse, quoiqu'entièrement confinée aux seuls climats méridionaux de l'ancien continent; & non-seulement elle n'est point en Amérique, mais il ne s'y trouve même aucun animal qu'on puisse lui comparer, ni pour la grandeur, ni pour la figure.

On peut dire la même chose du rhinocéros; dont l'espèce est beaucoup moins nombreuse que celle de l'éléphant; il ne se trouve que dans les déserts de l'Afrique & dans les forêts de l'Asie méridionale, & il n'y a en Amérique aucun animal qui lui ressemble.

L'hippopotame habite les rivages des grands fleuves de l'Inde & de l'Afrique; l'espèce en est peut-être encore moins nombreuse que celle du rhinocéros, & ne se trouve point en Amérique, ni même dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Le chameau & le dromadaire, qui se trouvent si communément en Asie, en Arabie, & dans toutes les parties orientales de l'ancien continent, étoient aussi inconnus aux Indes occidentales que l'éléphant, l'hippopotame & le rhinocéros. L'on a très-mal-à-propos donné le nom de *chameau* au lama & au pacos ou alpaca du Pérou, qui sont d'une espèce si différente de celle du chameau, qu'on a cru pouvoir leur donner aussi le nom de *moutons*; ensorte que les uns les ont appellés *chameaux*, & les autres *moutons* du Pérou, quoique l'alpaca, ainsi que la vigogne, n'ait rien de commun que la laine avec notre mouton, & que le lama ne ressemble au chameau que par l'alongement du cou. Les Espagnols transportèrent autrefois de vrais chameaux au Pérou; ils les avoient d'abord déposés aux isles Canaries, d'où ils les tirèrent ensuite pour les passer en Amérique; mais il faut que le climat de ce nouveau monde ne leur soit pas favorable, car quoiqu'ils aient produit dans cette terre étrangère, ils ne s'y sont pas multipliés, & ils n'y ont jamais été qu'en très-petit nombre.

La *giraffe*, ou le *camelo-pardalis*, animal très-grand, & très-remarquable, tant par sa forme singulière, que par la hauteur de sa taille, la longueur de son cou & celle de ses jambes de devant, ne s'est point trouvé en Amérique; il habite en Afrique, & sur-tout en Ethiopie, & ne s'est jamais répandu au-delà des tropiques dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Le lion n'existe point en Amérique; le puma du Pérou est un animal d'une espèce toute différente; de même le tigre & la panthère ne se trouvent que dans l'ancien continent, & les animaux de l'Amérique méridionale auxquels on a donné ces noms sont d'espèces différentes. Le vrai tigre, le seul qui doive conserver ce nom, est un animal terrible, & peut-être plus à craindre que le lion; sa férocité n'est comparable à rien; mais on peut juger de sa force par sa taille, qui est ordinairement de quatre à cinq pieds de hauteur, sur neuf, dix, & jusqu'à treize & quatorze pieds de longueur, sans y comprendre la queue; sa peau n'est pas *tigrée*, c'est-à-dire, parsemée de taches arrondies, il a seulement sur un fond de poil fauve des bandes noires qui s'étendent transversalement sur tout le corps, & qui forment des anneaux sur la queue dans toute sa longueur: ces seuls caractères suffisent pour le distinguer de tous les animaux de proie du nouveau monde, dont les plus grands sont à peine de la taille de nos mâtins ou de nos levriers.

Le léopard & la panthère de l'Afrique ou de l'Asie n'approchent pas de la grandeur du tigre, & cependant sont encore plus grands que les animaux de proie des parties méridionales de l'Amérique. Pline, dont on ne peut ici révoquer le témoignage en doute, puisque les panthères étoient si communes qu'on les exposoit tous les jours en grand nombre dans les spectacles de Rome; Pline, dis-je, en indique les caractères essentiels, en disant que leur poil est blanchâtre & que leur robe est variée par-tout de taches noires, semblables à des yeux; il ajoute que la seule différence qu'il y ait entre le mâle & la femelle, c'est que la femelle a la robe plus blanche.

Or les animaux d'Amérique, auxquels on a donné le nom de *tigre*, ressemblent beaucoup plus à la panthère qu'au tigre, mais ils en diffèrent encore assez pour qu'on puisse reconnoitre clairement qu'aucun d'eux n'est précisément de l'espèce de la panthère. Le premier est le *jaguar* ou *jaguara* ou *janowara*, qui se trouve à la Guiane, au Brésil, & dans les autres parties méridionales de l'Amérique. Ray avoit, avec quelque raison, nommé cet animal *pard* ou *lynx du Brésil*; les Portugais l'ont appellé *once* ou *onça*, parce qu'ils avoient précédemment donné ce nom au lynx par corruption, & ensuite à la petite panthère des Indes; & les François, sans fondement de relation, l'ont appellé *tigre*, car il n'a rien de commun avec cet animal. Il diffère aussi de la panthère par la grandeur du corps, par la position & la figure des taches, par la couleur & la longueur du poil, qui est crêpé dans la jeunesse, & qui est toujours moins lisse que celui de la panthère; il en diffère encore par le naturel & les mœurs; il est plus sauvage & ne peut s'apprivoiser, &c. Ces différences cependant n'empêchent pas que le jaguar du Brésil ne ressemble plus à la panthère qu'à aucun autre animal de l'ancien continent.

Le second est celui que nous appellons *couguar*, par contraction de son nom brasilien *cuguacu-ara*, que l'on prononce *cougouacou-ara*, & que nos François ont encore mal-à-propos appellé *tigre rouge*; il diffère en tout du vrai tigre & beaucoup de la panthère, ayant le poil d'une couleur rousse, uniforme & sans taches; ayant aussi la tête d'une forme différente, & le museau plus alongé que le tigre ou la panthère. Une troisième espèce à laquelle on a encore donné le nom de *tigre*, & qui en est tout aussi éloignée que les précédentes, c'est le *jaguarète*, qui est à-peu-près de la taille du jaguar, & qui lui ressemble aussi pour les habitudes naturelles, mais qui en diffère par quelques caractères extérieurs: on l'a appellé *tigre noir*, parce qu'il a le poil noir sur tout le corps, avec des taches encore plus noires, qui sont séparées & parsemées comme celles du jaguar.

Outre ces trois espèces, & peut-être une qua-

trième, qui est plus petite que les autres, auxquelles on a donné le nom de *tigres*, il se trouve encore en Amérique un animal qu'on peut leur comparer & qui me paroit avoir été mieux dénommé; c'est le chat-pard, qui tient du chat & de la panthère, & qu'il est, en effet, plus aisé d'indiquer par cette dénomination composée que par son nom Mexicain, *tlacloosclotl*: il est plus petit que le jaguar, le jaguarète & le couguar; mais en même-temps il est plus grand qu'un chat sauvage, auquel il ressemble par la figure: il a seulement la queue beaucoup plus courte & la robe semée de taches noires, longues sur le dos & arrondies sur le ventre. Le jaguar, le jaguarète, le couguar & le chat-pard sont donc les animaux d'Amérique auxquels on a mal-à-propos donné le nom de *tigres*, & l'on peut assurer que le vrai tigre, ainsi que le lion & la panthère, ne se sont pas plus trouvés en Amérique que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la giraffe & le chameau.

Toutes ces espèces ayant besoin d'un climat chaud pour se propager, & n'ayant jamais habité dans les terres du Nord, n'ont pu communiquer ni parvenir en Amérique. Ce fait général est trop important pour ne le pas appuyer de toutes les preuves qui peuvent achever de le constater: continuons donc l'énumération comparée des animaux de l'ancien continent avec ceux du nouveau.

Personne n'ignore que les chevaux, non-seulement causèrent de la surprise, mais même donnèrent de la frayeur aux Américains, lorsqu'ils virent pour la première fois ces animaux. Ils ont bien réussi dans presque tous les climats de ce nouveau continent, & ils y sont actuellement presqu'aussi commun que dans l'ancien.

Il en est de même des ânes, qui étoient également inconnus & qui ont également réussi dans les climats chauds de ce nouveau continent; ils ont même produit des mulets qui sont plus utiles que les lamas, pour porter des fardeaux dans les parties montagneuses du Chili, du Pérou, de la Nouvelle-Espagne.

Le zèbre est encore un animal de l'ancien continent, & qui n'a peut-être jamais été transporté ni vu dans le nouveau; il paroit affecter un climat particulier, & ne se trouve guère que dans cette partie de l'Afrique, qui s'étend depuis l'équateur jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

Le bœuf ne s'est trouvé ni dans les isles, ni dans la terre-ferme de l'Amérique méridionale. Peu de temps après la découverte de ces nouvelles terres, les Espagnols y transportèrent d'Europe des taureaux & des vaches. En 1550, on laboura pour la première fois la terre avec des bœufs dans la vallée de Cusco. Ces animaux multiplièrent prodigieusement dans ce continent, aussi bien que dans les isles de Saint-Domingue, de Cuba, de Barlovento, &c. ils devinrent même sauvages en plusieurs endroits.

Mais l'espèce de bœuf qui s'est trouvée au Mexique, à la Louisiane, & que nous avons appellé *bœuf sauvage* ou *bison*, n'est point issue de nos bœufs; le bison existoit en Amérique avant qu'on y eût transporté le bœuf d'Europe, & il diffère de celui-ci en bien des points: il porte une bosse entre les épaules; son poil est plus doux que la laine, plus long sur le devant du corps que sur le derrière, & crêpé sur le cou & le long de l'épine du dos; la couleur en est brune, obscurément marquée de quelques taches blanchâtres. Le bison a de plus les jambes courtes; elles sont, comme la tête & la gorge, couvertes d'un long poil; le mâle a la queue longue, avec une houpe de poil au bout, comme on le voit à la queue du lion.

Néanmoins, on pourroit imaginer, avec quelque sorte de vraisemblance, (sur-tout si le bison d'Amérique produisoit avec nos vaches d'Europe,) que notre bœuf auroit autrefois passé par les terres du Nord contigues à celles de l'Amérique septentrionale, & qu'ensuite ayant descendu dans les régions tempérées de ce nouveau monde, il auroit pris avec le temps les impressions du climat, & de bœuf seroit devenu bison. Mais jusqu'à ce que le fait essentiel, c'est-à-dire, la faculté de produire ensemble, ne soit connu, nous nous croyons en droit de dire que notre bœuf est un animal appartenant à l'ancien continent, & qui n'existoit pas dans le nouveau avant d'y avoir été transporté; ce qui, en attendant, est exactement vrai pour toute l'Amérique méridionale.

Il y avoit encore moins de brebis que de bœufs en Amérique. Elles y ont été transportées d'Europe, & elles ont réussi dans tous les climats chauds & tempérés de ce nouveau continent; mais, quoiqu'elles y soient assez prolifiques, elles y sont communément plus maigres, & les moutons ont en général la chair moins succulente & moins tendre qu'en Europe: le climat du Brésil est apparemment celui qui leur convient le mieux, car c'est le seul du nouveau monde où ils deviennent excessivement gras. L'on a transporté à la Jamaïque, non-seulement des brebis d'Europe, mais aussi des moutons de Guinée, qui y ont également réussi: ces deux espèces, ou, pour mieux dire, ces deux races de brebis appartiennent également & uniquement à l'ancien continent.

Il en est des chèvres comme des brebis; elles n'existoient point en Amérique, & celles qu'on y trouve aujourd'hui, & qui y sont en grand nombre, viennent toutes des chèvres qui y ont été

transportées d'Europe. Elles ne se sont pas autant multipliées au Bréfil que les brebis ; dans les premiers temps, lorsque les Espagnols les transportèrent au Pérou, elles y furent d'abord si rares, qu'elles s'y vendoient jusqu'à cent dix ducats pièce ; mais elles s'y multiplièrent ensuite si prodigieusement, qu'elles se donnoient presque pour rien, & que l'on n'estimoit que la peau ; elles y produisent trois, quatre & jusqu'à cinq chevreaux d'une seule portée, tandis qu'en Europe elles n'en portent qu'un ou deux. Les grandes & les petites isles de l'Amérique sont aussi peuplées de chèvres que les terres du continent ; les Espagnols en ont porté jusques dans les isles de la mer du Sud ; ils en avoient peuplé l'isle de Juan-Fernandès, où elles avoient extrêmement multiplié ; mais, comme c'étoit un secours pour les flibustiers, qui dans la suite couroient ces mers, les Espagnols résolurent de détruire les chèvres dans cette isle, & pour cela, ils y lâchèrent des chiens qui, s'y étant multipliés à leur tour, détruisirent les chèvres dans toutes les parties accessibles de l'isle ; & ces chiens y sont devenus si féroces, qu'actuellement ils attaquent les hommes.

Le sanglier, le cochon domestique, le cochon de Siam ou cochon de la Chine, qui tous trois ne sont qu'une seule & même espèce, & qui se multiplient si facilement en Europe & en Asie, ne se sont point trouvés en Amérique : le pécari, qui a une ouverture sur le dos, est l'animal de ce continent qui en approche le plus ; mais l'on a vainement essayé de le faire produire avec le cochon d'Europe ; d'ailleurs il en diffère par un si grand nombre d'autres caractères, que nous sommes bien fondés à prononcer qu'il est d'une espèce différente.

Les cochons, transportés d'Europe en Amérique, y ont encore mieux réussi & plus multiplié que les brebis & les chèvres. Les premières truies, dit Garcilasso, se vendirent au Pérou encore plus cher que les chèvres. La chair du bœuf & du mouton, dit Pison, n'est pas si bonne au Bréfil qu'en Europe, les cochons seuls y sont meilleurs & y multiplient beaucoup ; ils sont aussi, selon Jean de Laët, devenus meilleurs à Saint Domingue qu'ils ne le sont en Europe.

En général, on peut dire que, de tous les animaux domestiques qui ont été transportés d'Europe en Amérique, le cochon est celui qui a le mieux & le plus universellement réussi. En Canada comme au Bréfil, c'est-à-dire, dans les climats très-chauds & très-froids de ce nouveau monde, il produit, il multiplie, & sa chair est également bonne à manger. L'espèce de la chèvre, au contraire, ne s'est multipliée que dans les pays chauds ou tempérés, & n'a pu se maintenir en Canada ; il faut faire venir de temps en temps d'Europe des boucs & des chèvres pour renouveller l'espèce, qui, par cette raison, y est très-peu nombreuse.

L'âne, qui multiplie au Bréfil, au Pérou, &c., n'a pu multiplier en Canada ; l'on n'y voit ni mulets ni ânes, quoiqu'en différens temps l'on y ait transporté plusieurs couples de ces derniers animaux auxquels le froid semble ôter cette force de tempérament, cette ardeur naturelle qui, dans ces climats, les distingue si fort des autres animaux. Les chevaux ont à-peu-près également multiplié dans les pays chauds & dans les pays froids du continent de l'Amérique ; il paroit seulement qu'ils sont devenus plus petits, mais cela leur est commun avec tous les autres animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique ; car les bœufs, les chèvres, les moutons, les cochons, les chiens, sont plus petits en Canada qu'en France, & ce qui paroîtra peut-être beaucoup plus singulier, c'est que tous les animaux d'Amérique, même ceux qui sont naturels au climat, sont beaucoup plus petits en général que ceux de l'ancien continent. La Nature semble s'être servie, dans ce nouveau monde, d'une autre échelle de grandeur ; l'homme est le seul qu'elle ait mesuré avec le même module ; mais avant de donner les faits sur lesquels se fonde cette observation générale, il faut achever notre énumération.

Les chiens dont les races sont si variées & si nombreusement répandues, ne se sont, pour ainsi dire, trouvés en Amérique, que par échantillons difficiles à comparer & à rapporter au total de l'espèce. Il y avoit à Saint-Domingue des petits animaux appellés *goschis* ou *gosqués*, semblables à des petits chiens ; mais il n'y avoit point de chiens semblables à ceux d'Europe, dit Garcilasso, & il ajoute que les chiens d'Europe qu'on avoit transportés à Cuba & à Saint-Domingue, étant devenus sauvages, diminuèrent dans ces isles la quantité du bétail aussi devenu sauvage ; que ces chiens marchent par troupes de dix ou douze ou plus, & sont aussi méchans que des loups.

Il n'y avoit pas de vrais chiens aux Indes Occidentales, dit Acosta, mais seulement des animaux semblables à de petits chiens, qu'au Pérou ils appelloient *alco*, & ces alcos s'attachent à leurs maîtres, & ont à-peu-près aussi le naturel du chien. Si l'on en croit le Père Charlevoix, qui sur cet article ne cite pas ses garans, « les goschis de Saint-Domingue étoient des petits chiens muets qui servoient d'amusement aux dames ; on s'en servoit aussi à la chasse pour eventer d'autres animaux ; ils étoient bons à manger & furent d'une grande ressource dans les premières famines que les Espagnols essuyèrent : l'espèce auroit manqué dans l'isle si on n'y en avoit pas rapporté de plusieurs endroits du continent. Il y en avoit de plusieurs sortes ; les uns avoient la peau tout-à-fait lisse, d'autres avoient tout le corps couvert

d'une laine fort douce ; le plus grand nombre n'avoit qu'une espèce de duvet fort tendre & fort rare : la même variété de couleur qui se voit parmi nos chiens, se rencontroit aussi dans ceux-là, & plus grandes encore, parce que toutes les couleurs s'y trouvoient, & même les plus vives ».

Si l'espèce des goschis a jamais existé avec ces singularités que lui attribue le Père Charlevoix, pourquoi les autres Auteurs n'en font-ils pas mention ? Et pourquoi ces animaux qui, selon lui, étoient répandus, non-seulement dans l'isle de Saint-Domingue, mais en plusieurs endroits du continent, ne subsistent-ils plus aujourd'hui ? ou plutôt, s'ils subsistent, comment ont-ils perdu toutes ces belles singularités ? il est vraisemblable que le goschis du Père Charlevoix, dont il dit n'avoir trouvé le nom que dans le Père Pers, est le gosqués de Garcilasso ; il se peut aussi que le gosqués de Saint-Domingue & l'alco du Pérou ne soient que le même animal ; il paroît du moins certain que cet animal est celui de l'Amérique qui a le plus de rapport avec le chien d'Europe. Quelques Auteurs l'ont regardé comme un vrai chien : Jean de Laët dit expressément que dans le temps de la découverte des Indes, il y avoit à Saint-Domingue une petite espèce de chiens dont on se servoit pour la chasse, mais qui étoient absolument muets.

Nous avons dit, à l'article du chien, que ces animaux perdent la faculté d'aboyer dans les pays chauds ; mais l'aboiement est remplacé par une espèce de hurlement, & ils ne sont jamais, comme ces animaux trouvés en Amérique, absolument muets.

Les chiens transportés d'Europe, ont à-peu-près également réussi dans les contrées les plus chaudes & les plus froides de l'Amérique, au Brésil & au Canada, & ce sont de tous les animaux ceux que les Sauvages estiment le plus ; cependant ils paroissent avoir changé de nature ; ils ont perdu la voix dans les pays chauds, la grandeur de la taille dans les pays froids, & ils ont pris, presque partout des oreilles droites ; ils ont donc dégénéré ; ou plutôt remonté à leur espèce primitive qui est celle du chien de berger, du chien à oreilles droites, qui de tous est celui qui aboie le moins. On peut donc regarder les chiens comme appartenans uniquement à l'ancien continent, où leur nature ne s'est développée toute entière que dans les régions tempérées, & où elle paroît s'être variée & perfectionnée par les soins de l'homme, puisque dans tous les pays non policés & dans tous les climats excessivement chauds ou froids, ils sont également petits, laids & presque muets.

L'hyène, qui est à-peu-près de la grandeur du loup, est un animal connu des anciens, & remarquable par l'ouverture & les glandes qu'il a situées comme celles du blaireau, desquelles il sort une humeur d'une odeur très-forte ; il est aussi très-remarquable par sa longue crinière qui s'étend le long du cou & du garrot, par sa voracité qui lui fait déterrer les cadavres & dévorer les chairs les plus infectes, &c. Cette vilaine bête ne se trouve qu'en Arabie ou dans les autres provinces méridionales de l'Asie ; elle n'existe point en Europe, & ne s'est pas trouvée dans le nouveau monde.

Le chacal qui, de tous les animaux, sans même en excepter le loup, est celui dont l'espèce nous paroit approcher le plus de l'espèce du chien, mais qui cependant en diffère pas des caractères essentiels, est un animal très-commun en Arménie, en Turquie, & qui se trouve aussi dans plusieurs autres provinces de l'Afrique & de l'Asie : mais il est absolument étranger au nouveau continent. Il est remarquable par la couleur de son poil qui est d'un jaune brillant ; il est à-peu-près de la grandeur d'un renard ; quoique l'espèce en soit très-nombreuse, elle ne s'est pas étendue jusqu'en Europe, ni même jusqu'au nord de l'Asie.

La genette, qui est un animal bien connu des Espagnols, puisqu'elle habite en Espagne, auroit sans doute été remarquée, si elle se fût trouvée en Amérique ; mais comme aucun de leurs historiens ou de leurs voyageurs n'en fait mention, il est clair que c'est encore un animal particulier à l'ancien continent dans lequel il habite les parties méridionales de l'Europe, & celles de l'Asie qui sont à-peu-près sous cette même latitude.

Quoiqu'on ait prétendu que la civette se trouvoit à la Nouvelle Espagne, nous pensons que ce n'est point la civette de l'Afrique & des Indes, dont on tire le musc que l'on mêle & prépare avec celui que l'on tire aussi de l'animal appellé *hiam* à la Chine, & nous regardons la vraie civette comme un animal des parties méridionales de l'ancien continent, qui ne s'est pas répandu vers le Nord, & qui n'a pu passer dans le nouveau.

Les chats étoient comme les chiens tout-à-fait étrangers au Nouveau Monde, & l'on peut être assuré que l'espèce n'y existoit point ; quoiqu'on lise qu'un homme de l'équipage de Christophe Colomb avoit trouvé & tué sur la côte de ces nouvelles terres, un chat sauvage ; mais il suffit d'être un peu exercé en Histoire Naturelle, pour connoitre l'abus des dénominations mal-appliquées, empruntées ou factices ; la pente naturelle que nous avons à comparer les choses que nous voyons pour la première fois, à celles qui nous sont déjà connues, jointe à la difficulté presqu'invincible qu'il y avoit à prononcer les noms donnés aux choses par les Américains, sont deux grandes causes de fausses applications de noms qui depuis ont produit dans l'histoire des animaux, une multitude d'erreurs.

Il eſt, par exemple, bien plus commode de donner à un animal nouveau le nom de *ſanglier* ou de *cochon-noir*, que de prononcer ſon nom mexicain *quauh-coyametl*: de même il étoit plus aiſé d'en appeller un autre, *renard américain*, que de lui conſerver ſon nom braſilien *tamandua guacu*; de nommer de même *mouton* ou *chameau du Pérou*, des animaux qui, dans cette langue, ſe nommoient *pelon-ichiath oquitli*: on a de même appellé *cochon-d'eau*, le *cabiai* ou *cabionara* ou *capybara*, quoique ce ſoit un animal très-différent d'un cochon; le *carigueibeju* s'eſt appellé *loutre*, &c.

Il en eſt de même de preſque tous les autres animaux du Nouveau Monde, dont les noms étoient ſi barbares & ſi étrangers pour les Européens, qu'ils chercherent à leur en donner d'autres par des reſſemblances quelquefois heureuſes, avec les animaux de l'ancien continent, mais ſouvent auſſi par de ſimples rapports, trop éloignés pour fonder l'application de ces dénominations. On a regardé comme des lièvres & des lapins, cinq ou ſix eſpèces de petits animaux qui n'ont guères d'autre rapport avec les lièvres & les lapins, que d'avoir comme eux, la chair bonne à manger. On a appellé *vache* ou *élan* un animal ſans cornes ni bois, que les Américains nommoient *tapiiété* au Bréſil & *manipouris* à la Guiane, que les Portugais ont enſuite appellé *anta*, & qui n'a d'autre rapport avec la vache ou l'élan, que celui de leur reſſembler un peu par la forme du corps. Les uns ont comparé le *paca* ou *pak*, au lapin, & les autres ont dit qu'il étoit ſemblable à un pourceau de deux mois. Quelques-uns ont regardé le *ſarigue* comme un rat, & l'ont appellé *rat de bois*; d'autres l'ont pris pour un petit renard, &c.

On voit donc que toutes les eſpèces de nos animaux domeſtiques d'Europe & les plus grands animaux ſauvages de l'Afrique & de l'Aſie, manquoient au Nouveau Monde: il en eſt de même de pluſieurs autres eſpèces moins conſidérables, dont nous allons faire mention le plus ſuccintement qu'il nous ſera poſſible.

Les gazelles dont les eſpèces ſont nombreuſes, & dont les unes ſe trouvent en Arabie, les autres dans l'Inde Orientale, & les autres en Afrique, ont toutes à-peu-près également beſoin d'un climat chaud pour ſubſiſter & ſe multiplier: elles ne ſe ſont donc jamais étendues dans les pays du nord de l'ancien continent pour paſſer dans le nouveau; auſſi, ces eſpèces d'Afrique & d'Aſie ne s'y ſont pas trouvées; il paroit ſeulement qu'on a tranſporté celle qu'on a appellé *gazelle d'Afrique*, & que Hernandez nomme *algazel ex Aphricâ*. L'animal de la nouvelle Eſpagne que le même Auteur appelle *temamaçame*, que Seba déſigne par le nom de *cervus*, Klein, par celui de *tragulus*, & M. Briſſon, par celui de *gazelle de la nouvelle Eſpagne*, paroit auſſi différer par l'eſpèce, de toutes les gazelles de l'ancien continent, & ſe rapporter plutôt au chevreuil.

On ſeroit porté à imaginer que le chamois, qui ſe plait dans les neiges des Alpes, n'auroit pas craint les glaces du Nord, & que de-là il auroit pu paſſer en Amérique: cependant il ne s'y eſt pas trouvé. Cet animal ſemble affecter non-ſeulement un climat, mais une ſituation particulière; il eſt attaché aux ſommets des hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées, &c. & loin de s'être répandu dans les pays éloignés, il n'eſt jamais deſcendu dans les plaines qui ſont au pied de ces montagnes. Ce n'eſt pas le ſeul animal qui affecte conſtamment un pays, ou plutôt une ſituation particulière: la marmotte, le bouquetin, l'ours, le lynx ou loup cervier ſont auſſi des animaux montagnards que l'on trouve très-rarement dans les plaines.

Le buffle qui eſt un animal des pays chauds, & qu'on a rendu domeſtique en Italie, reſſemble encore moins que le bœuf au biſon d'Amérique, & ne s'eſt pas trouvé dans ce nouveau continent.

Le bouquetin ſe trouve au-deſſus des plus hautes montagnes de l'Europe & de l'Aſie, mais on ne l'a jamais vu ſur les Cordillères.

L'animal du muſc n'habite que quelques contrées particulières de la Chine & de la Tartarie Orientale; le chevrotain que l'on connoit ſous le nom de *petit cerf de Guinée*, paroit confiné dans certaines provinces de l'Afrique & des Indes Orientales, &c.

Le lapin qui vient originairement d'Eſpagne & qui s'eſt répandu dans tous les pays tempérés de l'Europe, n'étoit point en Amérique; les animaux de ce continent, auxquels on a donné ſon nom, ſont d'eſpèces différentes, & tous les vrais lapins qui s'y voient actuellement, y ont été tranſportés d'Europe.

Les furets qui ont été apportés d'Afrique en Europe, où ils ne peuvent ſubſiſter ſans les ſoins de l'homme, ne ſe ſont point trouvés en Amérique; il n'y a pas juſqu'à nos rats & nos ſouris qui n'y fuſſent inconnus; ils y ont paſſé avec nos vaiſſeaux, & ils ont prodigieuſement multiplié dans tous les lieux habités de ce nouveau continent.

Pour réſumer notre énumération, voilà donc l'*éléphant*, le *rhinocéros*, l'*hippopotame*, la *giraffe*, le *chameau*, le *dromadaire*, le *lion*, le *tigre*, la *panthère*, le *cheval*, l'*âne*, le *zèbre*, le *bœuf*, le *buffle*; la *brebis*, la *chèvre*, le *cochon*, le *chien*, l'*hyène*, le *chacal*, la *genette*, la *civette*, le *chat*,

la *gazelle*, le *chamois*, le *bouquetin*, le *chevrotain*, le *lapin*, le *furet*, les *rats* & les *souris*, qui sont tous animaux propres à l'ancien continent, & dont aucuns n'existoient en Amérique lorsqu'on en fit la découverte. Il en est de même des *loirs*, des *lérots*, des *marmottes*, des *mangoustes*, des *blaireaux*, des *zibelines*, des *hermines*, de la *gerboise*, des *makis* & de plusieurs espèces de singes, &c. dont aucune n'existoit en Amérique, à l'arrivée des Européens, & qui par conséquent, sont toutes propres & particulières à l'ancien monde.

Celles du nouveau étoient aussi inconnues pour les Européens, que nos animaux l'étoient pour les Américains. Les seuls peuples à-demi civilisés parmi eux, étoient les Péruviens & les Mexicains: ceux-ci n'avoient point d'animaux domestiques, les seuls Péruviens s'étoient formé une sorte de bétail du lama qu'ils avoient privé, ainsi que le petit animal *alco* qui étoit domestique dans la maison, comme le sont nos petits chiens. Les lamas affectent, comme le chamois, une situation particulière. Ils ne se trouvent que dans les montagnes du Pérou, du Chili & de la Nouvelle Espagne, & quoiqu'ils fussent devenus domestiques chez les Péruviens, & que par conséquent les hommes aient favorisé leur multiplication & les aient transportés ou conduits dans les contrées voisines, ils ne se sont propagés nulle part, ils ont même diminué dans leur pays natal où l'espèce en est actuellement moins nombreuse qu'elle ne l'étoit avant qu'on y eût transporté le bétail d'Europe qui a très-bien réussi dans toutes les contrées méridionales de ce continent.

Si l'on y réfléchit, il paroitra singulier que dans un monde presque tout composé de naturels sauvages, dont les mœurs approchoient beaucoup plus que les nôtres de celles des bêtes, il n'y eût aucune société, ni même aucune habitude entre ces hommes sauvages & les animaux qui les environnoient; puisque l'on n'a trouvé des animaux domestiques que chez les peuples déjà civilisés: cela ne prouve-t-il pas que l'homme, dans l'état de sauvage, n'est qu'une espèce d'animal incapable de commander aux autres, & qui n'ayant comme eux que les facultés individuelles, s'en sert de même pour chercher sa subsistance, & pourvoir à sa sureté en attaquant les foibles, en évitant les forts, & sans avoir aucune idée de sa puissance réelle & de sa supériorité de nature sur tous ces êtres qu'il ne cherche point à se subordonner.

En jettant un coup d'œil sur tous les peuples entièrement ou même à demi policés, nous trouverons par-tout des animaux domestiques; chez nous, le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien & le chat; le buffle en Italie; le renne chez les lappons; le lama & l'alco chez les Péruviens; le dromadaire, le chameau & d'autres espèces ou races de bœufs, de brebis & de chèvres chez les Orientaux; l'éléphant même chez les peuples du midi: tous ont été soumis au joug, réduits en servitude ou bien admis à la société, tandis que le sauvage, cherchant à peine la société de sa femelle, craint ou dédaigne celle des animaux.

Il est vrai que de toutes les espèces que nous avons rendues domestiques dans ce continent, aucune n'existoit en Amérique; mais si les hommes sauvages dont elle étoit peuplée, se fussent entièrement réunis, & qu'ils se fussent prêtées les lumières & les secours mutuels de la société, ils auroient subjugué & fait servir à leur usage la plupart des animaux de leur pays; car ils sont presque tous d'un naturel doux, docile & timide; il y en a peu de malfaisans, & presque aucun de redoutable: ainsi, ce n'est ni par fierté de nature, ni par indocilité de caractère, que ces animaux ont conservé leur liberté, évité l'esclavage ou la domesticité; mais par la seule impuissance de l'homme, qui ne peut rien, en effet, que par les forces de la société; sa propagation même, sa multiplication en dépendent.

Ces terres immenses du nouveau monde n'étoient, pour ainsi-dire, parsemées que de quelques poignées d'hommes, & je crois qu'on pourroit dire qu'il n'y avoit pas dans toute l'Amérique, lorsqu'on en fit la découverte, autant d'hommes qu'on en compte actuellement dans la moitié de l'Europe. Cette disette, dans l'espèce humaine, faisoit l'abondance, c'est-à-dire, le grand nombre dans chaque espèce des animaux naturels au pays. Ils avoient beaucoup moins d'ennemis & beaucoup plus d'espace, tout favorisoit donc leur multiplication, & chaque espèce étoit relativement très-nombreuse en individus: mais il n'en étoit pas de même du nombre absolu des espèces, elles étoient en petit nombre, & si on les compare avec celui des espèces de l'ancien continent, on trouvera qu'il ne va peut-être pas au quart & tout au plus au tiers. Si nous comptons deux cens quarante espèces d'animaux *quadrupèdes* dans toute la terre habitable ou connue, nous en trouverons plus de cent soixante espèces dans l'ancien continent, & moins de quatre-vingt dans le nouveau; & si l'on en ôtoit encore les espèces communes aux deux continens, c'est-à-dire, celles seulement qui par leur nature peuvent supporter le froid & qui ont pu communiquer par les terres du nord de ce continent dans l'autre, on ne trouvera guère plus de soixante espèces d'animaux propres & naturels aux terres du Nouveau Monde.

Et non-seulement les espèces en sont en petit nombre, mais en général tous les animaux y sont incomparablement plus petits que ceux de l'ancien continent; il n'y en a aucun en Amérique qu'on puisse comparer à l'éléphant, au rhinocéros, à l'hippopotame, au dromadaire, à la giraffe, au buffle,

buffle, au lion, au tigre, &c. Le plus gros de tous les animaux de l'Amérique méridionale est le *tapir* ou *tapir-été* du Brésil; cet animal, le plus grand de tous, cet éléphant du Nouveau Monde, est de la grosseur d'une genisse ou d'une très-petite mule, car on l'a comparé à l'un & à l'autre de ces animaux, quoiqu'il ne leur ressemble en rien, n'étant ni solipède, ni pied fourchu, mais fissipède irrégulier, ayant quatre doigts aux pieds de devant & trois à ceux de derrière: il a le corps à-peu-près de la forme de celui d'un cochon, la tête cependant beaucoup plus grosse à proportion, point de défenses ou dents canines, la lèvre supérieure fort alongée & mobile à volonté. Le lama dont nous avons parlé, n'est pas si gros que le tapir, & ne paroit grand que par l'alongement du cou & la hauteur des jambes.

Le cabiai qui est, après le tapir, un des plus gros animaux de l'Amérique méridionale, ne l'est cependant pas plus qu'un cochon de grandeur médiocre; il diffère autant qu'aucun des précédens, de tous les animaux de l'ancien continent; car, quoiqu'on l'ait appellé *cochon de marais* ou *cochon d'eau*, il diffère du cochon par des caractères essentiels & très-apparens; il est fissipède, ayant, comme le tapir, quatre doigts aux pieds de devant & trois à ceux de derrière: il a les yeux grands, le museau gros & obtus, les oreilles petites, le poil court & point de queue.

Le pécari ou *tajacu* qui est encore plus petit que le cabiai & qui ressemble plus au cochon, sur-tout par l'extérieur, en diffère beaucoup par la conformation des parties intérieures, par la figure de l'estomac, par la forme des poumons, par la grosse glande & l'ouverture qu'il a sur le dos, &c.; il est donc, comme nous l'avons dit, d'une espèce différente de celle du cochon, & ni le tajacu, ni le cabiai, ni le tapir, ne se trouvent nulle part dans l'ancien continent.

Il en est de même du *tamandua-guacu* ou *ouariri* & du *ouatiriou* que nous avons appellés *fourmillers* ou *mangeurs de fourmis*: ces animaux, dont les plus grands sont d'une taille au-dessous de la médiocre, paroissent être particuliers aux terres de l'Amérique méridionale; ils sont très-singuliers en ce qu'ils n'ont point de dents, qu'ils ont la langue cylindrique comme celle des oiseaux qu'on appelle *pics*, l'ouverture de la bouche très-petite, avec laquelle ils ne peuvent ni mordre ni presque saisir; ils tirent seulement leur langue, qui est très-longue, & la mettent à portée des fourmis, ils la retirent lorsqu'elle est chargée, & ne peuvent se nourrir que par cette industrie.

Le *paresseux*, que les naturels du Brésil appellent *ai* ou *hai*, à cause du cri plaintif *ai* qu'il ne cesse de faire entendre, nous paroit être aussi un animal qui n'appartient qu'au nouveau continent. Il est encore beaucoup plus petit que les précédens, n'ayant qu'environ deux pieds de longueur, & il est très-singulier en ce qu'il marche plus lentement qu'une tortue, qu'il n'a que trois doigts tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière; que ses jambes de devant sont beaucoup plus longues que celles de derrière; qu'il a la queue très-courte, & qu'il n'a point d'oreilles; d'ailleurs, le paresseux & le tatou sont les seuls parmi les *quadrupèdes*, qui n'ayant ni dents incisives, ni dents canines, ont seulement des dents molaires cylindriques & arrondies à l'extrémité, à peu près comme celles de quelques cétacés, tels que le cachalot.

Le cariacou de la Guyane est un animal de la nature & de la grandeur de nos plus grands chevreuils; le mâle porte un bois semblable à celui du chevreuil, & qui tombe de même tous les ans; la femelle n'en a point: on l'appelle à Cayenne *biche des bois*. Il y a une autre espèce qu'ils appellent aussi *cariacou*, ou *biche des marais* ou *des palétuviers*, qui est considérablement plus petite que la première, & dans laquelle le mâle n'a point de bois: nous avons soupçonné, à cause de la ressemblance du nom, que le cariacou de Cayenne pouvoit être le *cuguacu* ou *cougouaccu-apara* du Brésil; & ayant confronté les notices que Pison & Marcgrave nous ont données du cougouacou, avec les caractères du cariacou, il nous a paru que c'étoit le même animal qui, cependant, est assez différent de notre chevreuil pour le regarder comme faisant une espèce, ou du moins une race différente.

Le tapir, le cabiai, le pécari, le fourmillier, le paresseux, le cariacou, le lama, l'alpaca, la vigogne, le bison, le puma, le jaguar, le couguar, le jaguarète, &c. sont donc les plus grands animaux du nouveau continent; les médiocres & les petits sont les coendous ou gouandous, les agoutis, les coatis, les philandres, farigues & marmoses, les cochons d'inde & les tatous, que nous regardons comme originaires & propres au nouveau monde, quoique les Nomenclateurs les plus récens parlent d'une espèce de tatous des Indes orientales, & d'une autre espèce en Afrique. Comme c'est sur le témoignage de l'auteur de la description du cabinet de Seba, que l'on a fait mention de ces tatous Africains & Orientaux, cela ne fait point une autorité suffisante pour que nous puissions y ajouter foi. *Voyez* du reste une discussion plus particulière & plus étendue à ce sujet dans l'article des *tatous*, sous celui du *tatou à dix-huit bandes*, ou *cirquinçon*.

Jusqu'ici nous n'avons pas parlé des singes, parce que leur article demande une discussion particulière. Comme le mot *singe* est un mot générique que l'on applique à un grand nombre d'espèces différentes les unes des autres, il n'est

pas étonnant que l'on ait dit qu'il se trouvoit des singes en grande quantité dans les pays méridionaux de l'un & de l'autre continent ; mais il s'agit de savoir si les animaux que l'on appelle singes en Afrique & en Asie, sont les mêmes que les animaux auxquels on a donné ce même nom en Amérique, & si une seule de ces espèces se trouve également dans les deux continens.

L'orang-outang, ou l'homme des bois, grand & petit, c'est-à-dire, le pongo & le jocko, qui, par sa conformation, paroit moins différer de l'homme que du singe, ne se trouve qu'en Afrique ou dans l'Asie méridionale, & n'existe point en Amérique.

Le gibbon, dont les jambes de devant ou les bras sont aussi longs que tout le corps, y compris même les jambes de derriere, se trouve aux grandes Indes & point en Amérique.

Les singes proprement dits, tant les cynocéphales que ceux dont le museau est court, & dont la face approche par conséquent beaucoup de celle de l'homme, & qui sont les vrais singes, sont tous naturels & particuliers aux climats chauds de l'ancien continent. Le babouin ou papion ne se trouve également que dans les déserts des parties méridionales de l'ancien continent.

Toutes les espèces de singes qui n'ont point de queue, ou qui n'ont qu'une queue très-courte, ne se trouvent donc point en Amérique ; & parmi les espèces qui ont de longues queues, presque tous les grands se trouvent en Afrique ; il y en a peu en Amérique qui soient d'une taille même médiocre ; mais les animaux qu'on a désignés par le nom génér que de *petits singes à longue queue*, y sont en grand nombre ; ces espèces de petits singes à longue queue sont les sapajous & les sagouins ; on peut voir dans l'histoire particulière de chacun de ces petits singes Américains, qu'ils sont différens de ceux de l'Afrique & de l'Asie.

Les makis, dont nous connoissons trois ou quatre espèces ou variétés, & qui approchent assez des singes à longue queue, qui, comme eux, ont des mains, mais dont le museau est beaucoup plus allongé & plus pointu, sont encore des animaux particuliers à l'ancien continent, & qui ne se sont pas trouvés dans le nouveau. Ainsi tous les animaux de l'Afrique ou de l'Asie méridionale qu'on a désignés par le nom de *singes*, ne se trouvent pas plus en Amérique que les éléphans, les rhinocéros ou les tigres.

Plus on fera de recherches & de comparaisons exactes à ce sujet, plus on sera convaincu que les animaux des parties méridionales de chacun des continens, n'existoient point dans l'autre, & que le petit nombre de ceux qu'on y trouve aujourd'hui y ont été transportés par les hommes, comme la brebis de Guinée, qui a été portée au Brésil ; le cochon d'Inde, au contraire, a été porté du Brésil en Guinée, & peut-être encore quelques autres espèces de petits animaux, desquels le voisinage & le commerce de ces deux parties du monde ont favorisé le transport. Il y a environ cinq cens lieues de mer entre les côtes du Brésil & celles de la Guinée, & il y en a plus de deux mille des côtes du Pérou à celles des Indes orientales. Tous ces animaux qui, par leur nature, ne peuvent supporter le climat du Nord, ceux même qui, pouvant le supporter, ne peuvent produire dans ce même climat, sont donc confinés de deux ou trois côtés par des mers qu'ils ne peuvent traverser, & d'autre côté, par des terres trop froides qu'ils ne peuvent habiter sans périr : ainsi, l'on doit cesser d'être étonné de ce fait général, qui d'abord paroit très-singulier, & que personne, avant M. de Buffon, n'avoit même soupçonné, savoir, qu'aucun des animaux de la zone-torride, de l'un des continens, ne s'est trouvé dans l'autre.

Il n'en est pas ainsi des animaux qui peuvent aisément supporter le froid & se multiplier dans les climats du Nord ; on en trouve plusieurs dans l'Amérique septentrionale, & quoique ce ne soit jamais sans quelque différence assez marquée, on ne peut cependant se refuser à les regarder comme les mêmes, & à croire qu'ils ont autrefois passé de l'un à l'autre continent par des terres du Nord, peut-être encore actuellement inconnues, ou plutôt anciennement submergées, & cette preuve, tirée de l'Histoire Naturelle, démontre mieux la contiguité presque continue, actuelle ou passée, des deux continens vers le Nord, que toutes les conjectures de la géographie spéculative.

Les ours des Illinois & de la Louisiane, paroissent être les mêmes que nos ours ; ceux-là sont seulement plus petits & plus noirs.

Le cerf du Canada, quoique plus petit que notre cerf, n'en diffère, au reste, que par la plus grande hauteur du bois, le plus grand nombre d'andouillers, & par la queue qu'il a plus longue.

Il en est de même du chevreuil, qui se trouve au midi du Canada & dans la Louisiane, qui est aussi plus petit, & qui a la queue plus longue que le chevreuil d'Europe ; & encore de l'orignal, qui est le même animal que l'élan, mais qui n'est pas si grand.

Le renne de Laponie, le daim de Groënland & le caribou de Canada, paroissent ne faire qu'un seul & même animal. Le daim ou cerf de Groënland, décrit & dessiné par Edwards, ressemble

trop au renne pour qu'on puisse le regarder comme faisant une espèce différente ; & à l'égard du caribou, toutes les indications font juger que c'est le même animal que le renne, quoique Brisson ait cru devoir en faire une espèce différente, en rapportant le caribou au *cervus burgundicus* de Jonston; mais ce *cervus burgundicus* est un animal inconnu, & qui sûrement n'existe ni en Bourgogne ni en Europe : c'est simplement un nom que l'on aura donné à quelque tête de cerf ou de daim dont le bois étoit bisarre.

Les lièvres, les écureuils, les hérissons, les rats musqués, les loutres, les marmottes, les musaraignes, les chauve-souris, les taupes, sont aussi des espèces qu'on pourroit regarder comme communes aux deux continens, quoique dans tous ces genres il n'y ait aucune espèce qui soit parfaitement semblable en Amérique à celles de l'Europe; & l'on sent qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de prononcer si ce sont réellement des espèces différentes, ou seulement des variétés de la même espèce, qui ne sont devenues constantes que par l'influence du climat.

Les castors de l'Europe paroissent être les mêmes que ceux du Canada ; ces animaux préfèrent les pays froids, mais ils peuvent aussi subsister & se multiplier dans les pays tempérés; il y en a encore quelques-uns en France dans les isles du Rhône; il y en avoit autrefois en bien plus grand nombre, & il paroit qu'ils aiment encore moins les pays trop peuplés que les pays trop chauds; ils n'établissent leur société que dans des déserts éloignés de toute habitation; & dans le Canada même, qu'on doit encore regarder comme un vaste désert, ils se sont retirés fort loin des habitations de toute la colonie.

Les loups & les renards sont aussi des animaux communs aux deux continens; on les trouve dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale, mais avec des variétés; il y a sur-tout des renards & des loups noirs, & tous y sont en général plus petits qu'en Europe, comme le sont aussi tous les autres animaux, tant ceux qui sont naturels au pays, que ceux qui y ont été transportés.

Quoique la belette & l'hermine fréquentent les pays froids de l'Europe, elles sont au moins très-rares en Amérique ; il n'en est pas absolument de même des martes, des fouines & des putois.

La marte du nord de l'Amérique paroit être la même que celle de notre nord; le vison de Canada ressemble beaucoup à la fouine, & le putois rayé de l'Amérique septentrionale, n'est peut-être qu'une variété de l'espèce du putois de l'Europe.

Le lynx ou loup-cervier qu'on trouve en Amérique, comme en Europe, nous a paru le même animal; il habite les pays froids de préférence ; mais il ne laisse pas de vivre & de multiplier sous les climats tempérés, & il se tient ordinairement dans les forêts & sur les montagnes.

Le phoque se trouve également sur les côtes de l'Europe & de l'Amérique septentrionale.

Voilà tous les animaux, à très-peu près, qu'on peut regarder comme communs aux deux continens de l'ancien & du nouveau monde ; & dans ce nombre, qui, comme l'on voit, n'est pas considérable, on doit en retrancher peut-être encore plus d'un tiers, dont les espèces, quoiqu'assez semblables en apparence, peuvent cependant être réellement différentes. Mais en admettant même dans tous ces animaux l'identité d'espèce avec ceux d'Europe, on voit que le nombre de ces espèces communes aux deux continens est assez petit en comparaison de celui des espèces qui sont propres & particulières à chacun des deux : on voit de plus qu'il n'y a de tous ces animaux que ceux qui habitent ou fréquentent les terres du Nord qui soient communs aux deux mondes, & qu'aucun de ceux qui ne peuvent se multiplier que dans les pays chauds ou tempérés ne se trouvent à-la-fois dans tous les deux.

Il ne paroît donc plus douteux que les deux continens ne soient ou n'aient été contigus vers le nord, & que les animaux qui leur sont communs n'aient passé de l'un à l'autre par des terres qui nous sont inconnues. On feroit fondé à croire, sur-tout d'après les nouvelles découvertes des Russes au nord de Kamtschatka, que c'est avec l'Asie que l'Amérique communique par des terres contigues, & il semble au contraire que le nord d'Europe en soit & en ait toujours été séparé par des mers assez considérables pour qu'aucun animal *quadrupède* n'ait pu les franchir.

Cependant les animaux du nord de l'Amérique ne sont pas précisément ceux du nord de l'Asie, ce sont plutôt ceux du nord de l'Europe. Il en est de même des animaux des contrées tempérées: l'argali, la zibeline, la taupe dorée de Sibérie, le musc de la Chine, ne se trouvent point à la baie d'Hudson, ni dans aucune autre partie du nord-ouest du nouveau continent ; on trouve au contraire dans les terres du nord-est de l'Amérique, non-seulement les animaux communs à celles du nord en Europe & en Asie, mais aussi ceux qui semblent être particuliers à l'Europe seule, comme l'élan, le renne, &c. néanmoins il faut avouer que les parties orientales du nord de l'Asie sont encore si peu connues, qu'on ne

peut pas assurer si les animaux du nord de l'Europe s'y trouvent ou ne s'y trouvent pas.

Nous avons remarqué, comme une chose très-singulière, que dans le nouveau continent, les animaux des provinces méridionales sont très-petits en comparaison des animaux des pays chauds de l'ancien continent. Il n'y a en effet nulle comparaison pour la grandeur de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la giraffe, du chameau, du lion, du tigre, &c. tous animaux naturels & propres à l'ancien continent; & du tapir, du cabiai, du fourmillier, du lama, du jaguar, &c. qui sont les plus grands animaux du nouveau monde; les premiers sont quatre, six, huit & dix fois plus gros que les derniers.

Une autre observation qui vient encore à l'appui de ce fait général, c'est que tous les animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique, comme les chevaux, les ânes, les bœufs, les brebis, les chèvres, les cochons, les chiens, &c. tous ces animaux, dis-je, y sont devenus plus petits; & que ceux qui n'y ont pas été transportés & qui y sont allés d'eux-mêmes, ceux, en un mot, qui sont communs aux deux mondes, tels que les loups, les renards, les cerfs, les chevreuils, les élans, sont aussi considérablement plus petits en Amérique qu'en Europe, & cela sans aucune exception.

Au reste, nous ne prétendons pas assurer affirmativement & généralement, que de tous les animaux qui habitent les climats les plus chauds de l'un ou de l'autre continent aucun ne se trouve dans tous les deux à-la-fois; il faudroit, pour en être physiquement certain, les avoir tous vus; nous prétendons seulement en être moralement surs, puisque cela est évident pour tous les grands animaux, lesquels seuls ont été remarqués & bien désignés par les voyageurs: que cela est encore assez clair pour la plupart des petits, & qu'il en reste peu sur lesquels nous ne puissions prononcer. D'ailleurs, quand il se trouveroit à cet égard quelques exceptions évidentes (ce que l'on a peine à imaginer), elles ne porteroient jamais que sur un très-petit nombre d'animaux, & ne détruiroient pas la loi générale que l'on vient d'établir, & qui paroit être une boussole assurée pour se guider dans la connoissance des animaux.

Cette loi qui se réduit à les juger autant par le climat & par le naturel, que par la figure & la conformation, se trouvera très-rarement en défaut, & nous fera prévenir ou reconnoitre beaucoup d'erreurs. Supposons, par exemple, qu'il soit question d'un animal d'Arabie, tel que l'hyène, nous pourrons assurer, sans crainte de nous tromper, qu'il ne se trouve point en Laponie, & nous ne dirons pas, comme quelques-uns de nos Naturalistes, que l'hyène & le glouton sont le même animal. Nous ne dirons pas avec Kolbe, que le renard croisé, qui habite les parties les plus boréales de l'ancien & du nouveau continent, se trouve en même temps au cap de Bonne-Espérance, & nous trouverons que l'animal dont il parle n'est point un renard, mais un chacal. Nous reconnoitrons que l'animal du cap de Bonne-Espérance, que le même auteur désigne par le nom de *cochon de terre*, & qui vit de fourmis, ne doit pas être confondu avec les fourmilliers d'Amérique, & qu'il n'a vraisemblablement rien de commun avec eux que de manger des fourmis.

De même, s'il eût fait attention que l'élan est un animal du Nord, il n'eût pas appellé de ce nom un animal d'Afrique, qui n'est qu'une gazelle. La genette, qui est un animal de l'Espagne, de l'Asie mineure, &c. & qui ne se trouve que dans l'ancien continent, ne doit pas être indiquée par le nom du *coati*, qui est américain, comme on le trouve dans M. Klein. L'*ysquiepatl* ou mouffette du Mexique, ne doit pas être pris pour un petit renard ou pour un blaireau. Le *coati-mondi* d'Amérique ne doit pas être confondu, comme l'a fait Aldrovande, avec le blaireau-cochon, dont on n'a jamais parlé que comme d'un animal d'Europe.

Mais l'on n'entreprendra pas d'indiquer ici toutes les erreurs de la nomenclature des *quadrupèdes*, il suffit de prouver qu'il y en auroit moins, si l'on eût fait quelque attention à la différence des climats, & si l'on eût assez étendu l'histoire des animaux, pour reconnoître que ceux des parties méridionales de chaque continent ne se trouvent pas dans tous les deux à la-fois, & enfin si l'on se fût en même temps abstenu de faire des noms génériques, qui confondent ensemble une grande quantité d'espèces, non-seulement différentes, mais souvent très-éloignées les unes des autres.

Un autre point de vue sous lequel les animaux viennent s'offrir à nous, est celui de leur plus ou moins d'utilité, de leur instinct innocent ou nuisible, de leurs appétits, principes de leurs diverses affections, en un mot de leurs qualités relatives, entre eux, & sur-tout avec nous. Les uns sont farouches & sanguinaires, les autres doux & paisibles; les uns aiment à se rassembler, d'autres se tiennent solitaires.

La plupart vivent constamment loin de nous & nous fuient, ou par crainte ou par haine; quelques-uns ont consenti à s'approcher de nos demeures, à les adopter même; ils ont reconnu dans l'homme, un maitre, & partagent aujourd'hui avec lui les biens de la société & les maux de l'esclavage. Ces espèces sont généralement du nombre de celles dont le naturel est doux, dont les appétits sont modérés & qui vivent des fruits de la terre, ou du moins peuvent se nourrir d'autre chose que de chair & de sang, car le

chien & le chat ne sont ici qu'une légère exception. Mais les animaux carnassiers & destructeurs paroissent être en plus grand nombre que les animaux utiles; & quoiqu'en tout, ce qui nuit paroisse plus abondant que ce qui sert, cependant tout est bien, parce que, dans l'Univers physique, le mal concourt au bien, & que rien en effet ne nuit à la Nature.

Si nuire, est détruire des êtres animés, l'homme, considéré comme faisant partie du systême général de ces êtres, n'est-il pas l'espèce la plus nuisible de toutes? Lui seul immole, anéantit plus d'individus vivans que les animaux carnassiers n'en dévorent. Ils ne sont donc nuisibles que parce qu'ils sont rivaux de l'homme, parce qu'ils ont les mêmes appétits, le même goût pour la chair, & que pour subvenir à un besoin de première nécessité, ils lui disputent quelquefois une proie qu'il réservoit à ses excès: car nous sacrifions plus encore à notre intempérance, que nous ne donnons à nos besoins. Destructeurs nés des êtres qui nous sont subordonnés, nous épuiserions la Nature, si elle n'étoit inépuisable, si par une fécondité aussi grande que notre déprédation, elle ne savoit se réparer elle-même & se renouveller. Mais il est dans l'ordre que la mort serve à la vie, que la reproduction naisse de la destruction; quelque grande, quelque prématurée que soit donc la dépense de l'homme & des animaux carnassiers, le fonds, la quantité totale de substance vivante n'est point diminuée, & s'ils précipitent les destructions, ils hâtent en même temps des naissances nouvelles.

Les animaux qui par leur grandeur figurent dans l'Univers, ne font que la plus petite partie des substances vivantes; la terre fourmille de petits animaux. Chaque plante, chaque graine, chaque particule de matière organique contient des milliers d'atomes animés. Les végétaux paroissent être le premier fonds de la Nature; mais ce fonds de subsistance, tout abondant, tout inépuisable qu'il est, suffiroit à peine au nombre encore plus abondant d'insectes de toute espèce. Leur pullulation, toute aussi nombreuse & souvent plus prompte que la reproduction des plantes, indique assez combien ils sont surabondans; car les plantes ne se reproduisent que tous les ans; il faut une saison entière pour en former la graine, au lieu que dans les insectes, sur-tout dans les plus petites espèces, comme celle des pucerons, une seule saison suffit à plusieurs générations. Ils multiplieroient donc plus que les plantes, s'ils n'étoient détruits par d'autres animaux dont ils paroissent être la pâture naturelle, comme les herbes & les graines semblent être la nourriture préparée pour eux-mêmes. Aussi, parmi les insectes, y en a-t-il beaucoup qui ne vivent que d'autres insectes; il y en a même quelques espèces qui, comme les araignées, dévorent indifféremment les autres espèces & la leur: tous servent de pâture aux oiseaux, & les oiseaux domestiques & sauvages nourrissent l'homme ou deviennent la proie des animaux carnassiers.

Ainsi, la mort violente est un usage presque aussi nécessaire que la loi de la mort naturelle; ce sont deux moyens de destruction & de renouvellement, dont l'un sert à entretenir la jeunesse perpétuelle de la nature, & dont l'autre maintient l'ordre de ses productions, & peut seul limiter le nombre dans les espèces. Tous deux sont des effets dépendans des causes générales; chaque individu qui nait tombe de lui-même au bout d'un temps, ou lorsqu'il est prématurément détruit par les autres, c'est qu'il étoit surabondant. Eh combien n'y en a-t-il pas de supprimés d'avance? Que de fleurs moissonnées au printemps! Que de races éteintes au moment de leur naissance! Que de germes anéantis avant leur développement!

L'homme & les animaux carnassiers ne vivent que d'individus tout formés ou d'individus prêts à l'être; la chair, les œufs, les graines, les germes de toute espèce sont leur nourriture ordinaire; cela seul peut borner l'exubérance de la Nature. Que l'on considère un instant quelqu'une de ces espèces inférieures qui servent de pâture aux autres, celle des harengs, par exemple; ils viennent par milliers s'offrir à nos pêcheurs, & après avoir nourri tous les monstres de la mer du Nord, ils fournissent encore à la subsistance de tous les peuples de l'Europe pendant une partie de l'année. Quelle pullulation prodigieuse parmi ces animaux, & s'ils n'étoient détruits en grande partie par les autres, quels seroient les effets de cette immense multiplication! Eux seuls couvriroient la surface entière de la mer. Mais bientôt se nuisant par le nombre, ils se corromproient, ils se détruiroient eux-mêmes; faute de nourriture suffisante, leur fécondité diminueroit; la contagion & la disette feroient ce que fait la consommation; le nombre de ces animaux ne seroit qu'inutilement augmenté, & le nombre de ceux qui s'en nourrissent seroit diminué; & comme l'on peut dire la même chose de toutes les autres espèces, il est donc nécessaire que les unes vivent sur les autres; & dès-lors la mort violente des animaux est un usage légitime, innocent, puisqu'il est fondé dans la Nature, & qu'ils ne naissent qu'à cette condition.

Avouons cependant que le motif par lequel on voudroit en douter, fait honneur à l'humanité; les animaux, du moins ceux qui ont des sens, de la chair & du sang, sont des êtres sensibles; comme nous ils sont capables de plaisir & sujets à la douleur. Il y a donc une espèce d'insensibilité cruelle à sacrifier, sans nécessité, ceux sur-tout qui nous approchent, qui vivent avec nous, & dont le sentiment se réfléchit vers nous en se marquant par les signes de la douleur; car ceux dont la nature est différente de la nôtre,

ne peuvent guère nous affecter. La pitié naturelle est fondée sur les rapports que nous avons avec l'objet qui souffre ; elle est d'autant plus vive que la ressemblance, la conformité de nature est plus grande ; on souffre en voyant souffrir son semblable. *Compassion* ; ce mot exprime assez que c'est une souffrance, une passion qu'on partage. Cependant, c'est moins l'homme qui souffre que sa propre nature qui pâtit, qui se révolte machinalement & se met d'elle-même à l'unisson de la douleur. L'ame a moins de part que le corps à ce sentiment de pitié naturelle, & les animaux en sont susceptibles comme l'homme ; le cri de la douleur les émeut ; ils accourent pour le secourir ; ils reculent à la vue d'un cadavre de leur espèce. Ainsi, l'horreur & la pitié sont moins des passions de l'ame que des affections naturelles qui dépendent de la sensibilité du corps & de la similitude de la conformation : ce sentiment doit donc diminuer à mesure que les natures s'éloignent. Un chien qu'on frappe, un agneau qu'on égorge, nous font quelque pitié ; un arbre que l'on coupe, une huitre qu'on mord, ne nous en font aucune.

Les animaux qui n'ont qu'un estomac & les intestins courts, sont forcés, comme l'homme, à se nourrir de chair. On s'assurera de ce rapport & de cette vérité en comparant le volume relatif du canal intestinal dans les animaux carnassiers & dans ceux qui ne vivent que d'herbes : on trouvera toujours que cette différence dans leur manière de vivre dépend de leur conformation, & qu'ils prennent une nourriture plus ou moins solide, relativement à la capacité plus ou moins grande du magasin qui doit la recevoir.

Cependant, il n'en faut pas conclure que les animaux qui ne vivent que d'herbes, soient, par nécessité physique, réduits à cette seule nourriture, comme les animaux carnassiers sont, par cette même nécessité, forcés à se nourrir de chair ; nous disons seulement que ceux qui ont plusieurs estomacs ou des boyaux très-amples, peuvent se passer de cet aliment substanciel & nécessaire aux autres ; mais nous ne disons pas qu'ils ne pussent en user, & que si la Nature leur eût donné des armes, non-seulement pour se défendre, mais pour attaquer & pour saisir, ils n'en eussent fait usage & ne se fussent bientôt accoutumés à la chair & au sang, puisque nous voyons que les moutons, les veaux, les chèvres, les chevaux, mangent avidement le lait, les œufs, qui sont des nourritures animales, & que sans être aidés de l'habitude, ils ne refusent pas la viande hachée & assaisonnée de sel.

On pourroit donc dire que le goût pour la chair & pour les autres nourritures solides, est l'appétit général de tous les animaux, qui s'exerce avec plus ou moins de véhémence ou de modération, selon la conformation particulière de chaque animal, puisqu'à prendre la Nature entière, ce même appétit se trouve non-seulement dans l'homme & dans les animaux *quadrupèdes*, mais aussi dans les oiseaux, dans les poissons & dans les vers, auxquels, en particulier, il semble que toute chair ait été ultérieurement destinée.

Mais outre la nutrition, qui est ici le principal but de la Nature, & qui est proportionnel à la qualité des alimens, ils en produisent un autre qui ne dépend que de leur qualité, c'est-à-dire, de leur masse & de leur volume. L'estomac & les boyaux sont des membranes souples, qui forment au-dedans du corps de l'animal une capacité très-considérable ; ces membranes, pour se soutenir dans leur état de tension, & pour contrebalancer les forces des autres parties qui les avoisinent, ont besoin d'être toujours remplies en partie ; si, faute de prendre de la nourriture, cette grande capacité se trouve entièrement vuide, les membranes n'étant plus soutenues au-dedans, s'affaissent, se rapprochent, se collent l'une contre l'autre, & c'est ce qui produit l'affaissement & la foiblesse, qui sont les premiers symptômes de l'extrême besoin.

Les alimens, avant de servir à la nutrition du corps, lui servent donc de lest ; leur présence, leur volume est nécessaire pour maintenir l'équilibre entre les parties intérieures qui agissent & réagissent toutes les unes contre les autres. Lorsqu'on meurt par la faim, c'est encore moins parce que le corps n'est pas nourri, que parce qu'il n'est plus lesté ; aussi les animaux, sur-tout les plus gourmands, les plus voraces, lorsqu'ils sont pressés par le besoin, ou seulement avertis par la défaillance qu'occasionne le vuide intérieur, ne cherchent qu'à le remplir, & avalent de la terre & des pierres : on a trouvé de la glaise dans l'estomac d'un loup, & l'on voit des cochons en manger ; la plupart des oiseaux avalent des cailloux, &c. & ce n'est point par goût, mais par nécessité, & parce que le plus pressant n'est pas de rafraîchir le sang par un chyle nouveau, mais de maintenir l'équilibre des forces dans les grandes parties de la machine animale.

Ainsi donc la nature dictant ses loix simples, mais constantes, imprimant sur chaque espèce son caractère inaltérable, & dispensant ses dons avec égalité, donne, aux animaux carnassiers, la force & le courage, accompagnés du besoin & de la voracité : à d'autres espèces sauvages, mais paisibles, elle inspire la douceur, donne la tempérance, la légéreté de corps, & pour sauvegarde, l'inquiétude & la crainte : à tous, deux biens qui les renferment tous, la liberté & l'amour.

Entre les animaux sauvages, les uns, & ce sont les plus doux & les plus innocens, se contentent

de s'éloigner, & passent leur vie dans nos campagnes; ceux qui sont plus défians ou plus timides, s'enfoncent dans les bois, d'autres, comme s'ils savoient qu'il n'y a nulle sureté sur la surface de la terre, se creusent des demeures souterreines, se réfugient dans des cavernes, ou gagnent les sommets des montagnes les plus inaccessibles. Fidèles à leur terre natale, on ne les voit pas errer de climats en climats; le bois où ils sont nés est une patrie à laquelle ils sont attachés, ils s'en éloignent rarement, & ne la quittent jamais que lorsqu'ils sentent qu'ils ne peuvent plus y vivre en sureté, & ce sont moins leurs ennemis qu'ils fuient que la présence de l'homme. C'est l'homme qui les inquiete, qui les écarte, qui les disperse, & qui les rend mille fois plus sauvages qu'ils ne le seroient en effet; car la plupart ne demandent que la tranquillité, la paix, & l'usage aussi modéré qu'innocent de l'air & de la terre; ils sont même portés par nature à demeurer ensemble, à se réunir en familles, à former des espèces de sociétés.

On voit encore des vestiges de ces sociétés dans les pays dont l'homme ne s'est pas totalement emparé; on y voit même des ouvrages faits en commun, des espèces de projets, qui, sans être raisonnés, paroissent être fondés sur des convenances raisonnables, dont l'exécution suppose au moins l'accord, l'union & le concours de ceux qui s'en occupent; & ce n'est point par force ou par nécessité physique, comme les fourmis, les abeilles, &c. que les castors travaillent & bâtissent; car ils ne sont contraints ni par l'espace, ni par le temps, ni par le nombre, c'est par choix qu'ils se réunissent; ceux qui se conviennent demeurent ensemble, ceux qui ne se conviennent pas s'éloignent, & l'on en voit quelques-uns, qui, toujours rebutés par les autres, sont obligés de vivre solitaires.

Ce n'est aussi que dans les pays reculés, éloignés, & où ils craignent peu la rencontre des hommes, qu'ils cherchent à s'établir & à rendre leur demeure plus fixe & plus commode, en y construisant des habitations, des espèces de bourgades, qui représentent assez bien les foibles travaux & les premiers efforts d'une république naissante. Dans les pays au contraire où les hommes se sont répandus, la terreur semble habiter avec eux, il n'y a plus de société parmi les animaux, toute industrie cesse, tout art est étouffé; ils ne songent plus à bâtir; ils négligent toute commodité; toujours pressés par la crainte & la nécessité, ils ne cherchent qu'à vivre, ils ne sont occupés qu'à fuir & se cacher; & si, comme on doit le supposer, l'espèce humaine continue dans la suite des temps à peupler également la surface de la terre, on pourra, dans quelques siècles, regarder comme une fable l'histoire de nos castors.

La nature des animaux sauvages paroît varier suivant les différens climats: s'ils étoient absolument les maîtres de choisir leur climat & leur nourriture, ces altérations seroient peu sensibles; mais comme de tout temps ils ont été chassés, relegués par l'homme, ou même par les espèces carnassières qui ont le plus de force & de méchanceté, la plupart ont été contraints de fuir, d'abandonner leur pays natal, & de s'habituer dans des terres moins heureuses: ceux dont la nature s'est trouvée assez flexible pour se prêter à cette nouvelle situation, se sont répandus au loin, tandis que les autres n'ont eu d'autre ressource que de se confiner dans les déserts voisins de leur pays.

Il n'y a aucune espèce d'animal, qui, comme celle de l'homme, se trouve généralement partout sur la surface de la terre; les uns, & en grand nombre, sont bornés aux terres méridionales de l'ancien continent; les autres aux parties méridionales du nouveau monde; d'autres, en moindre quantité, sont confinés dans les terres du Nord, & au lieu de s'étendre vers les contrées du Midi, elles ont passé d'un continent à l'autre par des routes jusqu'à ce jour inconnues; enfin quelques autres espèces n'habitent que certaines montagnes ou certaines vallées, & les altérations de leur nature sont en général d'autant moins sensibles, qu'elles sont plus confinées.

Nous ne parlerons point ici des variétés qui se trouvent dans chaque espèce d'animal carnassier, parce qu'elles sont très-légères, attendu que de tous les animaux, ceux qui se nourrissent de chair sont les plus indépendans de l'homme, & qu'au moyen de cette nourriture déjà préparée par la Nature, ils ne reçoivent presque rien des qualités de la terre qu'ils habitent; que d'ailleurs ayant tous de la force & des armes, ils sont les maîtres du choix de leur terrein, de leur climat comme de leurs alimens.

Mais l'influence du climat & de la nourriture ne sont pas les seules causes qui agissent sur la nature des animaux sauvages: leurs principales variétés viennent d'une autre cause; elles sont relatives à la combinaison du nombre dans les individus, tant de ceux qui produisent que de ceux qui sont produits. Dans les espèces, comme celle du chevreuil, où le mâle s'attache à sa femelle & ne la change pas, les petits démontrent la constante fidélité de leurs parens par leur entière ressemblance entr'eux; dans celles au contraire où les femelles changent souvent de mâle, comme dans celle du cerf, il se trouve des variétés assez nombreuses.

Et comme dans toute la Nature il n'y a pas un seul individu qui soit parfaitement ressemblant à un autre, il se trouve d'autant plus de variété dans les animaux, que le nombre de leur produit est plus grand & plus fréquent. Dans les espèces où la femelle produit cinq ou six petits, trois ou quatre fois par an, de mâles différens, il est nécessaire que le nombre des variétés soit

beaucoup plus grand que dans celles où le produit est annuel & unique : aussi les espèces inférieures, les petits animaux, qui tous produisent plus souvent & en plus grand nombre que ceux des espèces majeures sont-elles sujettes à plus de variétés. La grandeur du corps, qui ne paroit être qu'une qualité relative, a néanmoins des attributs positifs & des droits réels dans l'ordonnance de la Nature ; le grand y est aussi fixe que le petit y est variable.

Le cerf, dans les pays montueux, secs & chauds, tels que la Corse & la Sardaigne, a perdu la moitié de sa taille, & a pris un pelage brun avec un bois noirâtre ; dans les pays froids & humides, comme en Bohême & aux Ardennes, sa taille s'est aggrandie, son pelage & son bois sont devenus d'un brun presque noir, son poil s'est alongé au point de former une longue barbe au menton ; dans le nord de l'autre continent, le bois du cerf s'est étendu & ramifié par des andouliers courbes. Dans l'état de domesticité, le pelage change du fauve au blanc, & à moins que le cerf ne soit en liberté & dans de grands espaces, ses jambes se déforment & se courbent. Je ne compte pas l'axis dans les variétés de l'espèce du cerf, il approche plus de celle du daim & n'en est peut-être qu'une variété.

On auroit peine à se décider sur l'origine de l'espèce du daim ; il n'est nulle part entièrement domestique, ni nulle part absolument sauvage, il varie assez indifféremment, & par-tout du fauve au pie, & du pie au blanc ; son bois & sa queue sont aussi plus grands & plus larges, suivant les différentes races ; & sa chair est bonne ou mauvaise, selon le terrein & le climat. On le trouve, comme le cerf, dans les deux continens, & il paroit être plus grand en Virginie & dans les autres provinces de l'Amérique tempérée, qu'il ne l'est en Europe. Il en est de même du chevreuil, il est plus grand dans le nouveau que dans l'ancien continent ; mais au reste toutes ses variétés se réduisent à quelques différences dans la couleur du poil, qui change du fauve au brun ; les plus grands chevreuils sont ordinairement fauves, & les plus petits sont bruns. Ces deux espèces, le chevreuil & le daim, sont les seuls de tous les animaux communs aux deux continens, qui soient plus grands & plus forts dans le nouveau que dans l'ancien.

Le sanglier a pris en Guinée des oreilles très-longues & couchées sur le dos ; à la Chine, un gros ventre pendant & des jambes fort courtes ; au Cap-Vert & dans d'autres endroits, des défenses très-grosses & tournées comme des cornes de bœufs ; dans l'état de domesticité, il a pris par-tout des oreilles à demi pendantes & des soies blanches dans les pays froids ou tempérés. Je ne compte ni le pécari, ni le babiroussa dans les variétés de l'espèce du sanglier, parce qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre de cette espèce, quoiqu'ils en approchent de plus près que d'aucune autre.

Le lièvre est d'une nature flexible & ferme en même-temps, car il est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, & par-tout il est à-peu-près le même ; seulement son poil blanchit pendant l'hiver dans les climats très-froids, & il reprend en été sa couleur naturelle, qui ne varie que du fauve au roux ; la qualité de sa chair varie de même. Les lièvres les plus rouges sont toujours les meilleurs à manger.

Mais le lapin, sans être d'une nature aussi flexible que le lièvre, puisqu'il est beaucoup moins répandu, & que même il paroit confiné à de certaines contrées, est néanmoins sujet à plus de variétés, parce que le lièvre est sauvage partout, au lieu que le lapin est presque par-tout à demi domestique. Les lapins clapiers ont varié par la couleur du fauve au gris, au blanc, au noir ; ils ont aussi varié pour la grandeur, la quantité & qualité du poil : cet animal qui est originaire d'Espagne, a pris en Tartarie une queue longue, en Syrie du poil touffu & pelotonné comme du feutre, &c.

On trouve quelquefois des lièvres noirs dans les pays froids ; on prétend aussi qu'il y a dans la Norvège & dans quelques-autres provinces du Nord des lièvres qui ont des cornes.

M. Klein a fait graver deux de ces lièvres cornus. Il est aisé de juger, à l'inspection des figures, que ces cornes sont des bois, semblables au bois du chevreuil ; cette variété, si elle existe, n'est qu'individuelle, & ne se manifeste probablement que dans les endroits où le lièvre ne trouve point d'herbes, & ne peut se nourrir que de substances ligneuses, d'écorce, de boutons, de feuille d'arbres, de lichens, &c.

L'élan, dont l'espèce est confinée dans le Nord des deux continens, est seulement plus petit en Amérique qu'en Europe, & l'on voit, par les énormes bois que l'on a trouvés sous terre en Canada, en Russie, en Sibérie, &c. qu'autrefois ces animaux étoient plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui : peut-être cela vient-il de ce qu'ils jouissoient en toute tranquillité de leurs forêts, & que n'étant point inquiétés par l'homme, qui n'avoit pas encore pénétré dans ces climats, ils étoient maitres de choisir leur demeure dans les endroits où l'air, la terre & l'eau leur convenoient le mieux.

Le renne, que les lapons ont rendu domestique, a, par cette raison, plus changé que l'élan, qui n'a jamais été réduit en servitude : les rennes sauvages sont plus grands, plus forts & d'un poil plus

plus noir que les rennes domestiques : ceux-ci ont beaucoup varié pour la couleur du poil, & aussi pour la grandeur & la grosseur du bois ; cette espèce de lichen ou de grande mousse blanche, qui fait la principale nourriture du renne, semble contribuer beaucoup par sa qualité à la formation & à l'accroissement du bois, qui, proportionnellement, est plus grand dans le renne que dans aucune autre espèce ; & c'est peut-être cette même nourriture qui, dans ce climat, produit du bois sur la tête du lièvre, comme sur celle de la femelle du renne ; car, dans tous les autres climats, il n'y a ni lièvres cornus, ni aucun animal dont la femelle porte du bois comme le mâle.

Et comme tout est soumis aux loix physiques, & que les animaux éprouvent, encore plus immédiatement que l'homme, les influences du ciel & de la terre, il semble que les mêmes causes qui ont adouci, civilisé l'espèce humaine dans nos climats, ont produit de pareils effets sur toutes les autres espèces : le loup qui, dans cette zone tempérée, est peut-être de tous les animaux le plus féroce, n'est pas, à beaucoup près, aussi terrible, aussi cruel que le tigre, la panthère, le lion de la zone torride, ou l'ours blanc, le loup-cervier, l'hyène de la zone glaciale. Et non-seulement cette différence se trouve en général, comme si la Nature, pour mettre plus de rapport & d'harmonie dans ses productions, eût fait le climat pour les espèces ou les espèces pour le climat, mais même on trouve dans chaque espèce en particulier, le climat fait pour les mœurs & les mœurs pour le climat.

En Amérique, où les chaleurs sont moindres, où l'air & la terre sont plus doux qu'en Afrique, quoique sous la même ligne, le tigre, le lion, la panthère n'ont rien de redoutable que le nom ; ce ne sont plus ces tyrans des forêts, ces ennemis de l'homme, aussi fiers qu'intrépides, ces monstres altérés de sang & de carnage ; ce sont des animaux qui fuient d'ordinaire devant les hommes qui, loin de les attaquer de front, loin même de faire la guerre à force ouverte aux autres bêtes fauvages, n'emploient le plus souvent que l'artifice & la ruse pour tâcher de les surprendre ; ce sont des animaux qu'on peut dompter comme les autres & presque apprivoiser. Ils ont donc dégénéré, si leur nature étoit la férocité jointe à la cruauté, ou plutôt ils n'ont qu'éprouvé l'influence du climat. Sous un ciel plus doux, leur naturel s'est adouci ; ce qu'ils avoient d'excessif s'est tempéré, & par les changemens qu'ils ont subis, ils sont seulement devenus plus conformes à la terre qu'ils ont habité.

Les végétaux qui couvrent cette terre, & qui y sont encore attachés de plus près que l'animal qui broute, participent aussi plus que lui à la nature du climat ; chaque pays, chaque dégré de température a ses plantes particulières ; on trouve au pied des Alpes celles de France & d'Italie ; on trouve à leur sommet celles des pays du Nord. On retrouve ces mêmes plantes du Nord sur les cimes glacées des montagnes d'Afrique. Sur les monts qui séparent l'empire du Mogol du royaume de Cachemire, on voit, du côté du Midi, toutes les plantes des Indes, & l'on est surpris de ne voir de l'autre côté que des plantes d'Europe.

C'est aussi des climats excessifs que l'on tire les drogues, les parfums, les poisons & toutes les plantes dont les qualités sont excessives ; le climat tempéré ne produit au contraire que des choses tempérées ; les herbes les plus douces, les légumes les plus sains, les fruits les plus suaves, les animaux les plus tranquilles, les hommes les plus polis, sont l'apanage de cet heureux climat.

Ainsi, la terre fait les plantes ; la terre & les plantes font les animaux ; la terre, les plantes & les animaux font l'homme : car les qualités des végétaux viennent immédiatement de la terre & de l'air ; le tempérament & les autres qualités relatives des animaux qui paissent l'herbe, tiennent de près à celle des plantes dont ils se nourrissent ; enfin, les qualités physiques de l'homme & des animaux qui vivent sur les autres animaux autant que sur les plantes, dépendent, quoique de plus loin, de ces mêmes causes dont l'influence s'étend jusque sur leur naturel & sur leurs mœurs.

Et ce qui prouve encore mieux que tout se tempère dans un climat tempéré, & que tout est excès dans un climat excessif, c'est que la grandeur & la forme qui paroissent être des qualités absolues, fixes & déterminées, dépendent cependant, comme les qualités relatives, de l'influence du climat : la taille de nos animaux *quadrupèdes* n'approche pas de celle de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame ; nos plus gros oiseaux sont fort petits, si on les compare à l'autruche, au condor, au casoar ; & quelle comparaison des poissons, des lézards, des serpens de nos climats avec les baleines, les cachalots, les narwhals qui peuplent les mers du Nord, & avec les crocodiles, les grands lézards & les couleuvres énormes qui infectent les terres & les eaux du Midi ? Et si l'on considère encore chaque espèce dans différens climats, on y trouvera des variétés sensibles pour la grandeur & pour la forme ; toutes prennent une teinture plus ou moins forte du climat. Ces changemens ne se font que lentement, imperceptiblement ; le grand ouvrier de la Nature est le temps : comme il marche toujours d'un pas égal, uniforme & réglé, il ne fait rien par sauts, mais tout par dégrés, par nuances, par succession ; & ces changemens, d'abord imperceptibles, deviennent peu à peu sensibles, & se marquent enfin par des résultats auxquels on ne peut se méprendre.

Cependant, les animaux sauvages & libres sont peut-être, sans même en excepter l'homme, de tous les êtres vivans les moins sujets aux altérations, aux changemens, aux variations de tout genre: mais ces variations ont pesé, marqué au dernier point sur les animaux domestiques, & de toutes les causes de variation & de dégénération dans la nature des animaux, la domesticité est la plus grande.

L'homme change l'état naturel des animaux en les forçant à lui obéir & les faisant servir à son usage: un animal domestique est un esclave dont on s'amuse, dont on se sert, dont on abuse, qu'on altère, qu'on dépaïse & que l'on dénature; tandis que l'animal sauvage n'obéissant qu'à son instinct, ne connoît d'autres loix que celles du besoin & d'autres droits que ceux de sa liberté. L'histoire d'un animal sauvage est donc bornée à un petit nombre de faits émanés de la simple Nature, au lieu que l'histoire d'un animal domestique est compliquée de tout ce qui a rapport à l'art que l'on emploie pour l'apprivoiser ou pour le subjuguer.

Et comme on ne sait pas assez combien l'exemple, la contrainte, la force de l'habitude, peuvent influer sur les animaux & changer leurs mouvemens, leurs déterminations, leurs penchans, le but d'un Naturaliste doit être de les observer assez pour pouvoir distinguer les faits qui dépendent de l'instinct de ceux qui ne viennent que de l'éducation, reconnoître ce qui leur appartient & ce qu'ils ont emprunté, séparer ce qu'ils font de ce qu'on leur fait faire, & ne jamais confondre l'animal avec l'esclave, l'espèce avilie, avec le noble ouvrage du Créateur.

L'empire de l'homme sur les animaux est un empire légitime qu'aucune révolution ne peut détruire; c'est l'empire de l'esprit sur la matière; c'est non-seulement un droit de nature, un pouvoir fondé sur des loix inaltérables, mais c'est encore un don de Dieu, par lequel l'homme peut reconnoître à tout instant l'excellence de son être; car ce n'est pas parce qu'il est le plus parfait, le plus fort, le plus adroit des animaux, qu'il leur commande: s'il n'étoit que le premier du même ordre, les seconds se réuniroient pour lui disputer l'empire; mais c'est par supériorité de nature que l'homme règne & commande; il pense, & dès lors il est le maître des êtres qui ne pensent point.

Il est maître des corps bruts, qui ne peuvent opposer à sa volonté qu'une lourde résistance ou qu'une inflexible dureté que sa main fait toujours surmonter & vaincre en les faisant agir les uns contre les autres; il est maître des végétaux que, par son industrie, il peut augmenter, diminuer, renouveller, dénaturer, détruire ou multiplier à l'infini; il est maître des animaux, parce que non-seulement il a comme eux du mouvement & du sentiment, mais qu'il a de plus la lumière de la pensée, qu'il connoît les fins & les moyens, qu'il sait diriger ses actions, concerter ses opérations, mesurer ses mouvemens, vaincre la force par l'esprit & la vitesse par l'emploi du temps.

C'est donc par les talens de l'esprit & non par la force & les autres qualités de la matière, que l'homme a su subjuguer les animaux; dans les premiers temps ils devoient être tous également indépendans; l'homme féroce lui-même étoit peu propre à les apprivoiser; il a fallu du temps pour les approcher, pour les reconnoître, pour les choisir, pour les dompter; il a fallu qu'il fût civilisé lui-même pour savoir instruire & commander; & l'empire sur les animaux, comme tous les autres empires, n'a été fondé qu'après la société.

Mais lorsqu'avec le temps l'espèce humaine s'est étendue, multipliée, répandue, & qu'à la faveur des arts & de la société, l'homme a pu marcher en force pour conquérir l'Univers, il a fait reculer peu-à-peu les bêtes féroces; il a purgé la terre de ces animaux gigantesques dont nous trouvons encore les ossemens énormes; il a détruit ou réduit à un petit nombre d'individus les espèces voraces & nuisibles; il a opposé les animaux aux animaux, & subjugant les uns par adresse, domptant les autres par la force ou les écartant par le nombre & les attaquant tous par des moyens raisonnés, il est parvenu à se mettre en sûreté & à établir sur eux son empire.

Plusieurs espèces sont devenues ses esclaves nés & semblent ne plus exister que pour lui. On peut dire en quelque manière que ces espèces sont son ouvrage; mais c'est ici que paroît d'une manière bien frappante la différence des ouvrages de l'homme d'avec les ouvrages de la Nature.

Comparons nos chétives brebis avec le moufflon dont elles sont issues; celui-ci, grand & léger comme un cerf, armé de cornes défensives & de sabots épais, couvert d'un poil rude, ne craint ni l'inclémence de l'air, ni la voracité de ses ennemis: il peut non-seulement les éviter par la légèreté de sa course, il peut aussi leur résister par la force de son corps & par la solidité des armes dont sa tête & ses pieds sont munis: quelle différence de nos brebis auxquelles il reste à peine la faculté d'exister en troupeau, qui même ne peuvent se défendre par le nombre, qui ne soutiendroient pas sans abri le froid de nos hivers, enfin qui toutes périroient si l'homme cessoit de les soigner & de les protéger.

Dans les climats les plus chauds de l'Afrique & de l'Asie, le moufflon, qui est le père commun de toutes les races de cette espèce, paroît avoir moins dégénéré que par-tout ailleurs; quoique réduit en domesticité, il a conservé sa taille & son poil, seulement il a beaucoup perdu sur la

grandeur & la masse de ses armes; les brebis du Sénégal & des Indes sont les plus grandes des brebis domestiques & celles de toutes dont la nature est la moins dégradée.

Les brebis de la Barbarie, de l'Egypte, de l'Arabie, de la Perse, de l'Arménie, de la Calmouquie, &c. ont subi de plus grands changemens; elles se sont, relativement à nous, perfectionnées à certains égards & viciées à d'autres; mais, comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la Nature, elles se sont toujours dénaturées; leur poil rude s'est changé en une laine fine; leur queue s'étant chargée d'une masse de graisse, a pris un volume incommode & si grand, que l'animal ne peut la traîner qu'avec peine; & en même temps qu'il s'est bouffi d'une matière superflue, & qu'il s'est paré d'une belle toison, il a perdu sa force, son agilité, sa grandeur & ses armes; car ces brebis à longues & larges queues n'ont guère que la moitié de la taille du mouflon: elles ne peuvent fuir le danger ni résister à l'ennemi, elles ont un besoin continuel des secours & des soins de l'homme pour se conserver & se multiplier.

La dégradation de l'espèce originaire est encore plus grande dans nos climats; de toutes les qualités du mouflon, il ne reste rien à nos brebis, rien à notre bélier, qu'un peu de vivacité, mais si douce, qu'elle cède à la houlette d'une bergère: la timidité, la foiblesse, & même la stupidité & l'abandon de son être, sont les seuls & tristes restes de leur nature dégradée. Si l'on vouloit la relever pour la force & la taille, il faudroit unir le mouflon avec notre brebis flandrine, & cesser de propager les races inférieures; & si, comme chose plus utile, nous voulons dévouer cette espèce à ne nous donner que de la bonne chair & de la belle laine, il faudroit au moins, comme l'ont fait nos voisins, choisir & propager la race des brebis de Barbarie, qui, transportée en Espagne & même en Angleterre, a très-bien réussi. La force du corps & la grandeur de la taille sont des attributs masculins; l'embonpoint & la beauté de la peau sont des qualités féminines; il faudroit donc dans le procédé des mêlanges observer cette différence, donner à nos béliers des femelles de Barbarie pour avoir de belles laines, & donner le mouflon à nos brebis pour en relever la taille.

Il en seroit à cet égard de nos chèvres comme de nos brebis; on pourroit, en les mêlant avec la chèvre d'Angora, changer leur poil & le rendre aussi utile que la plus belle laine. L'espèce de la chèvre en général, quoique fort dégénérée, l'est cependant moins que celle de la brebis dans nos climats; elle paroit l'être davantage dans les pays chauds de l'Afrique & des Indes: les plus petites & les plus foibles de toutes les chèvres sont celles de Guinée, de Juida, &c. & dans ces mêmes climats l'on trouve au contraire les plus grandes & les plus fortes brebis.

L'âne a subi peu de variétés, même dans sa condition de servitude la plus dure, car sa nature est dure aussi & résiste également aux mauvais traitemens & aux incommodités d'un climat fâcheux & d'une nourriture grossière: quoiqu'il soit originaire des pays chauds, il peut vivre, & même se multiplier sans les soins de l'homme dans les climats tempérés: autrefois il y avoit des onagres ou ânes sauvages dans tous les déserts de l'Asie mineure. La seule dégénération remarquable de l'âne en domesticité, c'est que sa peau s'est ramollie & qu'elle a perdu les petits tubercules qui se trouvent semés sur la peau de l'onagre, de laquelle les Levantins font le cuir grenu qu'ils nomment *sagri*, & que nous appellons *chagrin*.

L'espèce du bœuf est celle de tous les animaux domestiques sur laquelle la nourriture paroît avoir la plus grande influence; il devient d'une taille prodigieuse dans les contrées où le pâturage est riche & toujours renaissant; les anciens ont appellé *taureau-éléphant* les bœufs d'Ethiopie & de quelques autres provinces de l'Asie où ces animaux approchent en effet de la grandeur de l'éléphant; l'abondance des herbes & leur qualité substantielle & succulente produisent cet effet; nous en avons la preuve même dans notre climat; un bœuf nourri sur les têtes des montagnes vertes de Savoie ou de Suisse, acquiert le double du volume de celui de nos bœufs, & néanmoins ces bœufs de Suisse sont, comme les nôtres, enfermés dans l'étable & réduits au fourrage pendant la plus grande partie de l'année: mais ce qui fait cette grande différence, c'est qu'en Suisse on les met en pleine pâture, dès que les neiges sont fondues; au lieu que dans nos provinces on leur interdit l'entrée des prairies jusqu'après la récolte de l'herbe qu'on réserve aux chevaux: ils ne sont donc jamais ni largement, ni convenablement nourris.

Le climat a aussi beaucoup influé sur la nature du bœuf: dans les terres du nord des deux continens, il est couvert d'un poil long & doux comme de la fine laine; il porte aussi une grosse loupe sur les épaules, & cette difformité se trouve également dans tous les bœufs de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique; il n'y a que ceux d'Europe qui ne soient pas bossus; cette race d'Europe est cependant la race primitive à laquelle les races bossues remontent par le mélange dès la première ou la seconde génération; & ce qui prouve encore que cette race bossue n'est qu'une variété de la première, c'est qu'elle est sujette à de plus grandes altérations & à des dégradations qui paroissent excessives; car il y a dans ces bœufs bossus des différences énormes pour la taille; le petit *zébu* de l'Arabie a tout au plus la dixième

partie du volume du *taureau-éléphant* d'Ethiopie.

En général, l'influence de la nourriture est plus grande; & produit des effets plus sensibles sur les animaux qui se nourrissent d'herbes ou de fruits; ceux au contraire qui ne vivent que de proie, varient moins par cette cause que par l'influence du climat, parce que la chair est un aliment préparé & déjà assimilé à la nature de l'animal carnassier qui la dévore; au lieu que l'herbe étant le premier produit de la terre, elle en a toutes les propriétés & transmet immédiatement les qualités terrestres à l'animal qui s'en nourrit.

Aussi, le chien, sur lequel la nourriture ne paroît avoir que de légères influences, est néanmoins celui de tous les animaux carnassiers dont l'espèce est la plus variée, & il semble suivre exactement dans ses dégradations les différences du climat. Il est nud dans les pays les plus chauds, couvert d'un poil épais & rude dans les contrées du Nord, paré d'une belle robe soieuse en Espagne, en Syrie, où la douce température de l'air change le poil de la plupart des animaux en une sorte de soie; mais indépendamment de ces variétés extérieures qui sont produites par la seule influence du climat, il y a d'autres altérations dans cette espèce qui proviennent de sa condition, de captivité, ou, si l'on veut, de l'état de société du chien avec l'homme. L'augmentation ou la diminution de la taille viennent des soins que l'on a pris d'unir ensemble les plus grands ou les plus petits individus; l'accourcissement de la queue, du museau, des oreilles, provient aussi des mains de l'homme; les chiens auxquels, de génération en génération on a coupé les oreilles & la queue, transmettent ces défauts en tout ou en partie à leurs descendans: il y a une race de chiens sans queue qui se perpétue par la génération, & les oreilles pendantes qui sont le signe le plus général & le plus certain de la servitude domestique, se trouvent dans presque tous les chiens.

Sur environ trente races différentes dont l'espèce du chien est aujourd'hui composée, il n'y en a que deux ou trois qui aient conservé leurs oreilles primitives; le chien de berger, le chien-loup & les chiens du Nord ont seuls les oreilles droites. La voix de ces animaux a subi comme tout le reste d'étranges mutations: il semble que le chien soit devenu criard avec l'homme qui de tous êtres qui ont une langue, est celui qui en use & abuse le plus: car dans l'état de nature, le chien est presque muet, il n'a qu'un hurlement de besoin par accès assez rares; il a pris son aboiement dans son commerce avec l'homme, sur-tout avec l'homme policé; car lorsqu'on le transporte dans des climats extrêmes & chez des peuples grossiers, tels que les Lappons & les Nègres, il perd son aboiement, reprend sa voix naturelle qui est le hurlement, & devient même quelquefois absolument muet.

Les chiens à oreilles droites & sur-tout le chien de berger qui de tous est celui qui a le moins dégénéré, est aussi celui de tous qui donne le moins de voix: comme il passe sa vie solitairement dans la campagne & qu'il n'a de commerce qu'avec les moutons & quelques hommes simples, il est comme eux sérieux & silentieux, quoiqu'en même temps il soit très-vif & fort intelligent; c'est de tous les chiens celui qui a le moins de qualités acquises & le plus de talens naturels; c'est le plus utile pour le bon ordre & pour la garde des troupeaux, & il seroit plus avantageux d'en multiplier, d'en étendre la race, que celles des autres chiens qui ne servent qu'à nos amusemens, & dont le nombre est si grand, qu'il n'y a point de villes où l'on ne pût nourrir un nombre de familles des seuls alimens que les chiens consomment.

L'état de domesticité a beaucoup contribué à faire varier la couleur des animaux: elle est, en général, originairement fauve ou noire; le chien, le bœuf, la chèvre, la brebis, le cheval ont pris toutes sortes de couleurs; le cochon a changé du noir au blanc, & il paroît que le blanc pur & sans aucune tache est à cet égard le signe du dernier dégré de dégénération, & qu'ordinairement il est accompagné d'imperfections ou de défauts essentiels: dans la race des hommes blancs, ceux qui le sont beaucoup plus que les autres & dont les cheveux, les sourcils, la barbe, &c. sont naturellement blancs, ont souvent le défaut d'être sourds & d'avoir en même temps les yeux rouges & foibles: dans la race des Noirs, les Nègres-Blancs sont encore d'une nature plus foible & plus défectueuse. Tous les animaux absolument blancs ont ordinairement ces mêmes défauts de l'oreille dure & des yeux rouges; cette sorte de dégénération, quoique plus fréquente dans les animaux domestiques, se montre aussi quelquefois dans les espèces libres, comme dans celles des éléphans, des cerfs, des daims, des guenons, des taupes, des souris, & dans toutes cette couleur est toujours accompagnée de plus ou moins de foiblesse de corps & d'hébétation des sens.

Mais l'espèce sur laquelle le poids de l'esclavage paroît avoir le plus appuyé & fait les impressions les plus profondes, c'est celle du chameau: il naît avec des loupes sur le dos & des callosités sur la poitrine & sur les genoux; ces callosités sont des plaies évidentes occasionnées par le frottement, car elles sont remplies de pus & de sang corrompu; comme il ne marche jamais qu'avec une grosse charge, la pression du fardeau a commencé par empêcher la libre extension & l'accroissement uniforme des parties musculeuses

du dos, ensuite elle a fait gonfler la chair aux endroits voisins : & comme, lorsque le chameau veut se reposer ou dormir, on le contraint d'abord à s'abattre sur ses jambes repliées, & que peu-à-peu il en prend l'habitude de lui-même ; tout le poids de son corps porte pendant plusieurs heures de suite, chaque jour sur sa poitrine & ses genoux, & la peau de ces parties pressée, frottée contre la terre, se dépile, se froisse, se durcit & se désorganise.

Le lama qui, comme le chameau, passe sa vie sous le fardeau & ne se repose aussi qu'en s'abattant sur la poitrine, a de semblables callosités qui se perpétuent de même par la génération. Les babouins & les guenons dont la posture la plus ordinaire est d'être assis, soit en veillant soit en dormant, ont aussi des callosités au-dessous de la région des fesses, & cette peau calleuse est même devenue inhérente aux os du derrière contre lesquels elle est continuellement pressée par le poids du corps : mais ces callosités des babouins & des guenons sont sèches & saines, parce qu'elles ne proviennent pas de la contrainte des entraves ni du faix accablant d'un poids étranger, & qu'elles ne sont au contraire que les effets des habitudes naturelles de l'animal qui se tient plus volontiers & plus long-temps assis que dans aucune autre situation : il en est de ces callosités des guenons comme de la double semelle de peau que nous portons sous nos pieds : cette semelle est une callosité naturelle que notre habitude constante à marcher ou rester debout rend plus ou moins épaisse ou plus ou moins dure, selon le plus ou moins de frottement que nous faisons éprouver à la plante de nos pieds.

L'espèce de l'éléphant est la seule sur laquelle l'état de servitude ou de domesticité n'a jamais influé, parce que dans cet état il refuse de produire, & par conséquent de transmettre à son espèce les défauts contractés dans sa condition ; il n'y a dans l'éléphant que des variétés légères & presque individuelles ; sa couleur naturelle est le noir, cependant il s'en trouve de roux & de blancs, mais en très-petit nombre. L'éléphant varie aussi par la taille, suivant la longitude plutôt que la latitude du climat : car sous la zone torride, dans laquelle il est, pour-ainsi-dire, renfermé & sous la même ligne, il s'élève jusqu'à quinze pieds de hauteur dans les contrées orientales de l'Afrique ; tandis que dans les terres occidentales de cette même partie du monde il n'atteint guère qu'à la hauteur de dix ou onze pieds ; ce qui prouve que quoique la grande chaleur soit nécessaire au plein développement de sa nature, la chaleur excessive la resstreint & la réduit à de moindres dimensions.

La température du climat, la qualité de la nourriture, & les maux d'esclavage, voilà donc les trois causes de changement, d'altération & de dégénération dans les animaux. Nous avons indiqué les effets de chacun, & ce point de vue nous présente un tableau au-devant duquel nous voyons la Nature telle qu'elle est aujourd'hui, & dans le lointain nous appercevons ce qu'elle étoit avant sa dégradation. Les impressions du climat sur les animaux ont été bien plus grandes, & bien plus promptes que sur l'homme, tant parce qu'ils tiennent à la terre de bien plus près, que parce que leur nourriture étant plus uniforme, plus constamment la même, & n'étant nullement préparée, la qualité en est plus décidée & l'influence plus forte ; d'ailleurs les animaux ne pouvant ni se vêtir, ni s'abriter, ni faire usage de l'élément du feu pour se réchauffer, ils demeurent nuement exposés à l'action de l'air & à toutes les intempéries du climat.

Et c'est par cette raison que chacun d'eux a, suivant sa nature, choisi sa zone & sa contrée ; c'est par la même raison qu'ils y sont attachés, & qu'au lieu de s'étendre ou de se disperser comme l'homme, ils demeurent pour la plupart concentrés dans les lieux qui leur conviennent le mieux. Et lorsque par des révolutions sur le globe ou par la force de l'homme, ils ont été contraints d'abandonner leur terre natale ; qu'ils ont été chassés ou relegués dans des climats éloignés ; leur nature a subi des altérations si grandes & si profondes, qu'elle n'est pas reconnoissable à la première vue, & que pour la juger il faut avoir recours à l'inspection la plus attentive, & même aux expériences & à l'analogie.

Que si l'on ajoute à ces causes naturelles d'altération dans les animaux libres, celle de l'empire de l'homme sur ceux qu'il a réduits en servitude, on sera surpris de voir jusqu'à quel point la tyrannie peut dégrader, défigurer la Nature ; on trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité & l'empreinte de leurs fers ; on verra que ces plaies sont d'autant plus grandes, d'autant plus incurables qu'elles sont plus anciennes, & que dans l'état où nous les avons réduits, il ne seroit peut-être plus possible de les réhabiliter, ni de leur rendre leur forme primitive & les autres attributs de nature que nous leur avons enlevés.

QUAPIZOTL, au Mexique, pécari. *Voyez* ce mot.

QUASJE de Séba, est le coase. *Voyez* COASE.

QUAUHICALLOT - QUAPAHALI, nom mexicain du coquallin. *Voyez* COQUALLIN.

QUAUHTLACOYMATL, nom mexicain du pecari. *Voyez* PECARI.

QUICK-HATCH, à la baye d'Hudson, est le même animal que le carcajou en Canada, qui

est le même que le glouton du nord de notre continent. *Voyez* GLOUTON.

QUIL, ou QUILO-PELE, à Ceylan, mangouste. *Voyez* MANGOUSTE.

QUIMA, EXQUIMA. *Voyez* EXQUIMA.

QUIMICH-PATLAN, dans la Nouvelle Espagne, polatouche. *Voyez* POLATOUCHE.

QUIMPEZÉE, par les Anglois qui fréquentent la côte de Guinée, petit orang-outang ou jocko. *Voyez* ORANG-OUTANG.

QUINCAJOU. *Voyez* KINKAJOU.

QUINOMORROCA, dans quelques endroits de l'Afrique, petit orang-outang ou jocko. *Voyez* ORANG-OUTANG.

QUOATA ou QUOAITA, à la Guiane, est le coaita ou sapajou noir. *Voyez* COAITA.

QUOGELO, chez les Nègres en Afrique, pangolin & phatagin. *Voyez* ces mots.

QUOJAS-MORAS, dans quelques endroits de l'Afrique, petit orang-outang, ou jocko. *Voyez* ORANG-OUTANG.

QUOJAS-MORROU & QUOJA-VORAN, en quelques endroits de cette même partie du monde. *Idem.*



*R*AIRE, v. a. exprime le cri fort & rauque que jette le cerf, spécialement quand il est en rut. *Voyez* CERF.

RANGIER ou RANGLIER, en vieux françois, est le renne. *Voyez* RENNE.

RANGIFER, en latin moderne, renne. *Voyez idem.*

RAT (le) est assez connu par l'incommodité qu'il nous cause; il habite ordinairement les greniers où l'on entasse le grain, où l'on serre les fruits, & de-là descend & se répand dans toute la maison, où il signale bientôt ses déprédations & ses ravages. Il est carnassier & même omnivore; il semble seulement préférer les choses dures aux plus tendres; il ronge les meubles, les étoffes, le linge, perce le bois, fait des trous dans les murs, se loge dans l'épaisseur des planchers, dans les vuides de la charpente, de la boiserie; il en sort pour chercher sa subsistance, & souvent il y transporte tout ce qu'il peut traîner; il y fait même quelquefois magasin, sur-tout lorsqu'il a des petits. Il produit plusieurs fois par an, presque toujours en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six: il cherche les lieux chauds & se niche en hiver auprès des cheminées, ou dans le foin & la paille.

Les *rats* sont aussi lascifs que voraces; ils glapissent dans leurs amours, & crient quand ils se battent. Ils préparent un lit à leurs petits & ne tardent pas à leur apporter à manger. Lorsqu'ils commencent à sortir du trou, la mère les veille, les défend & se bat même contre les chats pour les sauver. Un gros *rat* est plus méchant & presqu'aussi fort qu'un jeune chat. Il a les dents de devant longues & fortes; mais ces armes, qu'il emploie quelquefois avec succès contre le chat, ne lui servent de rien contre la belette, qui, quoique plus petite, est pour lui un ennemi plus dangereux, parce qu'elle le suit dans son trou; qu'elle mord de toute la mâchoire avec acharnement, & qu'au lieu de démordre, elle suce le sang de l'endroit entamé; aussi dans ce combat le *rat* succombe-t-il toujours.

Malgré les chats, les belettes, le poison & les piéges, ces animaux pullulent si fort, qu'ils causent souvent de grands dommages, & qu'on seroit obligé de déserter les maisons s'ils ne se détruisoient eux-mêmes; mais ils se tuent; ils se mangent entr'eux, ainsi que les mulots, pour peu que la faim les presse. Quand il y a disette, à cause du trop grand nombre, les plus forts tuent les plus foibles, leur ouvrent la tête & mangent d'abord la cervelle, & ensuite le reste du cadavre. C'est à tort qu'Aristote a attribué la destruction subite de ces animaux à l'effet des pluies, puisque les *rats* n'y sont point exposés, & que les mulots savent s'en garantir.

Le *rat* a environ sept pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui est plus longue que le corps. Il a la tête allongée, le museau pointu, la mâchoire du dessous très-courte, les yeux gros, les oreilles grandes, larges & nues, la queue presqu'entièrement dénuée de poils, mais couverte de petites écailles disposées sur des lignes circulaires.

Outre les *rats* ordinaires, qui sont noirâtres, il y en a de bruns, de presque noirs, d'autres d'un gris plus blanc ou plus roux, & d'autres tout-à-fait blancs, avec les yeux rouges. L'espèce entière, avec ses variétés, paroit être naturelle aux climats tempérés de notre continent, & s'est beaucoup plus répandue dans les pays chauds que dans les pays froids, où ils ne se sont guère multipliés au-delà de la Suède. Ceux qui sont en Amérique y ont débarqué avec nos vaisseaux, & s'y sont si prodigieusement multipliés d'abord, qu'ils ont été pendant long-temps le fléau des colonies.

Le *rat*, en latin, *mus*, s'appelle *mus domesticus major*, & *rattus*, chez les Nomenclateurs.

RAT BLANC, surnom donné au lérot. *V.* LÉROT.

RAT-D'EAU (le) est un petit animal de la grosseur du *rat*, mais qui, par le naturel & par les habitudes, ressemble beaucoup plus à la loutre qu'au *rat*; comme elle il ne fréquente que les eaux douces, & on le trouve communément sur les bords des rivières, des ruisseaux, des étangs; comme la loutre, il ne vit guère que de poisson; les goujons, les mouteilles, les verrons, les ablettes, le frai de la carpe, du brochet, du barbeau, sont sa nourriture ordinaire; il mange aussi des grenouilles, des insectes d'eau, & quelquefois des racines. Il n'a pas, comme la loutre, des membranes entre les doigts des pieds, qui sont tous séparés; cependant il nage facilement, se tient long-temps sous l'eau, & rapporte sa proie pour la manger à terre, sur l'herbe ou dans son trou; les pêcheurs l'y surprennent quelquefois en cherchant des écrevisses, il leur mord les doigts & cherche à se sauver en se jettant dans l'eau.

Il ne quitte pas le bord des eaux, ne s'en éloigne même pas autant que la loutre; mais il fuit les rivières trop fréquentées, aussi-bien que les terres élevées; il est fort rare dans les hautes montagnes, dans les plaines arides, mais très-nombreux dans tous les vallons humides & marécageux. On le trouve dans toute l'Europe, excepté dans le climat trop rigoureux du Pôle.

Le *rat* d'eau a la tête plus courte, le museau plus gros, les oreilles moins apparentes, le poil plus hérissé & la queue beaucoup moins longue que

silence des voyageurs nous fait présumer qu'il ne se trouve pas dans l'ancien continent : quoiqu'il puisse supporter le froid, on ne le voit pas non plus au Canada ni dans les autres parties septentrionales de l'Amérique.

Le *raton* est le *raccoon* de Sloane ; le *coati Brasiliensium*, de Klein ; *ursus caudâ elongatâ* de Linnæus ; *ursus caudâ annulatim variegatâ*, de Brisson.

RAT-PUANT, des Sauvages de l'Amérique. *Voyez* ONDATRA.

RAT-SAUTERELLE, dans quelques provinces de France, est le mulot. *Voyez* ce mot.

RAT-SAUVAGE, du voyageur Dumont, est le sarigue. *Voyez* ce mot.

RAT-VOLANT, RAT DE PONT, RAT DE SCYTHIE, est le nom sous lequel différens Auteurs ont parlé du polatouche. *Voyez* POLATOUCHE.

RAT (grand) des champs, surnom du mulot. *Voyez* MULOT.

RAT (petit) des champs, surnom du campagnol. *Voyez* CAMPAGNOL.

RATTE-COUETTE ou RAT A COURTE QUEUE, en Bourgogne, est encore le campagnol.

RAVALE, dans les Terres de l'Orénoque, est le sarigue. *Voyez* SARIGUE.

RENARD (le) ressemble beaucoup au chien sur-tout par les parties intérieures ; cependant il en diffère par la tête qu'il a plus grosse à proportion de son corps ; il a aussi les oreilles plus courtes, la queue beaucoup plus grande, le poil plus long & plus touffu, les yeux plus inclinés ; il en diffère encore par une mauvaise odeur très-forte qui lui est particulière, & enfin par le naturel, car il ne s'apprivoise que difficilement & jamais parfaitement ; il languit lorsqu'il n'a pas sa liberté, & meurt d'ennui quand on veut le garder trop long-temps en domesticité ; il ne s'accouple point avec la chienne, & s'ils ne sont pas antipathiques, ils sont du moins indifférens.

Cet animal si fameux par ses ruses, mérite en partie sa réputation ; ce que le loup ne fait que par force, le *renard* le fait par adresse & réussit plus souvent. Sans courir le même danger, sans éprouver autant de peines, il est plus sûr de vivre. Fin autant que circonspect, ingénieux & prudent, doué de patience, il varie sa conduite ; il a des moyens de réserve qu'il sait n'employer qu'à propos. Il veille de près à sa conservation, quoiqu'aussi infatigable & même plus léger que le loup ; il ne se fie pas entièrement à la vitesse de sa course ; il sait se mettre en sûreté en se pratiquant un asyle où il s'établit, où il élève ses petits. Il n'est point animal vagabond ; il est domicilié & s'attache au sol lorsque les environs peuvent lui fournir de quoi vivre. Il se creuse un terrier, s'y habitue & en fait sa demeure ordinaire, à moins qu'il ne soit inquiété par la recherche des hommes, & qu'une juste crainte ne l'oblige à changer de retraite. Ceux que l'inquiétude ou le besoin forcent à chercher un nouveau pays, commencent par visiter les terriers qui ont été autrefois habités par des *renards* ; ils en écurent plusieurs, & ce n'est qu'après les avoir tous parcourus, qu'ils prennent enfin le parti d'en choisir un. Lorsqu'ils n'en trouvent point, ils s'emparent d'un terrier habité par des lapins, en élargissant les gueules, & l'accommodent à leur usage. Le *renard* n'habite cependant pas toujours son terrier : c'est un abri & une retraite dont il use dans le besoin ; mais il passe la plus grande partie du temps à se tenir couché dans les lieux les plus fourrés des bois.

Les *renards* dorment une partie du jour : ce n'est proprement qu'à la nuit qu'ils commencent à vivre. Leurs desseins ont besoin de l'obscurité, de l'absence des hommes & du silence de la Nature. En général, ils ont les sens très-fins ; mais c'est le nez qui est le principal organe de leurs connoissances. C'est lui qui les dirige dans la recherche de leur proie, qui les avertit des dangers qui peuvent les menacer. Il assure & rectifie les appercevances que donnent les autres sens ; & c'est lui qui a la plus grande influence dans les jugemens qu'ils portent relativement à leur conservation. Aussi le *renard* va-t-il toujours le nez au vent.

Ordinairement il se loge au coin des bois, à portée des hameaux ; il écoute le chant des coqs & le cri des volailles ; il les savoure de loin ; il prend habilement son temps, cache son dessein & sa marche, se glisse, se traîne, arrive & fait rarement des tentatives inutiles. S'il peut franchir les clôtures ou passer par-dessous, il ne perd pas un instant, il ravage la basse-cour, il y met tout à mort, se retire ensuite lestement en emportant sa proie qu'il cache sous la mousse ou porte à son terrier ; il revient un moment après en chercher une autre qu'il cache de même, mais dans un autre endroit, puis une troisième, une quatrième, &c. jusqu'à ce que le jour ou le mouvement dans la maison l'avertisse qu'il est temps de se retirer.

Il fait la même manœuvre dans les pipées & dans les boquetaux où l'on prend les grives & les bécasses au lacet ; il devance le pipeur, va de très-grand matin & souvent plus d'une fois par jour visiter les lacets, les gluaux, emporte successivement les oiseaux qui se sont empêtrés, les dépose en différens endroits, sur-tout au bord des chemins, dans les ornières, sous la mousse, sous un genièvre, les y laisse quelquefois deux ou trois jours & fait parfaitement les retrouver au besoin. Il chasse les jeunes levrauts en plaine, saisit quelquefois les lièvres au gîte, ne les manque jamais lorsqu'ils sont blessés, déterre les lapereaux dans les garennes, découvre les nids de perdrix, de cailles, prend la mère sur les œufs & détruit une quantité prodigieuse de gibier.

Aussi vorace que carnassier, il mange de tout avec une égale avidité ; des œufs, du lait, du

fromage, des fruits, & sur-tout des raisins; lorsque les levrauts & les perdrix lui manquent, il se rabat sur les rats, les mulots, les serpens, les crapauds, &c. il en détruit un grand nombre & c'est le seul bien qu'il procure; il est très-avide de miel, attaque les abeilles sauvages, les guêpes, les frelons; lorsqu'il en est piqué, il se roule pour les écraser, & il revient si souvent à la charge, qu'il les oblige à abandonner le guêpier; alors il le déterre & en mange le miel & la cire; il prend aussi les hérissons, les roule avec ses pieds, & les force à s'étendre. Enfin, il mange du poisson, des écrevisses, des hannetons, des sauterelles, &c.

Il ne produit qu'une fois par an: les portées sont ordinairement de quatre ou cinq, jamais plus de six ni moins de trois. Lorsque la femelle est pleine, elle se recèle, sort rarement de son terrier, dans lequel elle prépare un lit à ses petits. Elle devient en chaleur en hiver, & l'on trouve déjà de petits *renards* au mois d'avril. Ils naissent les yeux fermés; ils sont, comme les chiens, dix-huit mois ou deux ans à croitre, & vivent de même treize ou quatorze ans. Le père & la mère les nourrissent en commun, & vont pour cela souvent en quête, sur-tout lorsque les petits commencent à devenir voraces, ils leur apportent des volailles, des lapins, des perdrix, &c. & les bords du terrier qu'habite une portée de *renards*, sont bientôt couverts de carcasses de toute espèce. Tout cela est aisé à reconnoitre; mais il faut prendre garde d'inquiéter inutilement le père ou la mère. Dans la même nuit, ils transporteroient leurs petits, & souvent à une demi-lieue de là. Il faut donc assaillir tout d'un coup le terrier, tendre des pièges aux différentes gueules; & comme on n'est pas toujours sûr que les vieux *renards* soient enfermés dans le terrier, il faut assiéger aussi les chemins battus appellés *coulées*, par lesquels ils vont & viennent pour chercher à vivre. Alors la nécessité de nourrir leurs petits les excite à braver le danger, & leur défiance est anéantie par ce besoin impérieux. Sans cela, un *renard* assiégé de pièges dans un terrier, n'en sort qu'à la dernière extrêmité. On en a vu un y rester quinze jours, & n'avoir plus que le souffle lorsqu'il se détermina à sortir. Ces animaux, quand ils sont pris par le pied, sont assez sujets à se le couper, & cela arrive presque certainement lorsque le jour paroit avant qu'on arrive.

Le *renard* a les sens aussi bons que le loup, le sentiment plus fin & l'organe de la voix plus souple & plus parfait. Il glapit, aboie & pousse un son triste semblable au cri du paon; il a des tons différens selon les sentimens différens dont il est affecté; il a la voix de la chasse, l'accent du desir, le son du murmure, le ton plaintif de la tristesse, le cri de la douleur qu'il ne fait jamais entendre que lorsqu'il reçoit un coup de feu qui lui casse quelque membre, car il ne crie pas pour toute autre blessure, & il se laisse tuer à coups de bâton, comme le loup, sans se plaindre, mais toujours en se défendant avec courage.

Il mord dangereusement, opiniâtrement, & l'on est obligé de se servir d'un ferrement ou d'un bâton pour le faire démordre. Son glapissement est une espèce d'aboiement qui se fait par des sons semblables & très-précipités. C'est ordinairement à la fin du glapissement, qu'il donne un coup de voix plus fort, plus élevé & semblable au cri du paon. En hiver sur-tout, pendant la neige & la gelée, il ne cesse de donner de la voix, & il est, au contraire, presque muet en été. C'est dans cette saison que son poil tombe & se renouvelle: on fait peu de cas de la peau des jeunes *renards* ou des *renards* pris en été. La chair du *renard* est moins mauvaise que celle du loup; les chiens & même les hommes en mangent en automne, sur-tout lorsqu'il s'est nourri & engraissé de raisins, & sa peau d'hiver fait de bonnes fourrures.

Il a le sommeil profond & on l'approche aisément sans qu'il s'éveille; lorsqu'il dort, il se met en rond comme les chiens, mais lorsqu'il ne fait que se reposer, il étend les jambes de derrière & demeure étendu sur le ventre: c'est dans cette posture qu'il épie les oiseaux le long des haies. Ils ont pour lui une si grande antipathie, que dès qu'ils l'apperçoivent ils font un petit cri d'avertissement: les geais, les merles sur-tout le conduisent du haut des arbres, repètent souvent le petit cri d'avis & le suivent quelquefois à plus de deux ou trois cens pas.

Le *renard* s'apprivoise moins que le loup & ne se défait jamais de son naturel. Il faut l'enchainer si l'on veut prévenir les ravages qu'il causeroit dans une basse-cour. Mais ce qui doit paroitre étonnant, c'est que ce même animal qui, lorsqu'il est en liberté, se jette sur toutes les volailles, ne touche point, lorsqu'il est enchaîné, à celles qu'on attache auprès de lui, malgré la faim qui le presse & la commodité qui l'invite à saisir la proie.

La chasse du *renard* demande moins d'appareil que celle du loup; elle est plus facile & plus amusante. Les chiens qui ont tous de la répugnance pour le loup, chassent, au contraire, le *renard* avec plaisir, & quoiqu'il ait l'odeur très-forte, ils le préfèrent souvent au cerf, au chevreuil & au lièvre. On peut le chasser avec des bassets, des chiens courans & des briquets; dès qu'il se sent poursuivi, il court à son terrier; les bassets à jambes torses sont ceux qui s'y glissent le plus aisément. Cette manière est bonne pour prendre une portée entière de *renards*, la mère avec les petits; pendant qu'elle se défend & combat avec les bassets, on tâche de découvrir le terrier par-dessus & on la tue ou on la saisit vivante avec des pinces. Mais comme les terriers sont souvent dans des rochers, sous des troncs d'arbres, & quelquefois trop enfoncés sous terre, on ne réussit pas toujours.

Il y a deux attentions à faire avant de lâcher les bassets dans les terriers. La première, d'examiner la situation du terrier, s'il est sur un penchant ou côteau, sur une motte en plat pays, ou dans un terrein uni. La seconde, de frapper à grands coups sur les terriers où sont réfugiés les *renards*.

Il faut examiner la situation du terrier, parce que, s'il est sur un penchant ou côteau, on doit faire entrer les bassets par les trous qui sont les plus bas, afin d'obliger le *renard* d'aller s'acculer au sommet du terrier où les acculs sont peu profonds, car en mettant les bassets par le haut, l'animal se retrancheroit dans le bas où ses casemates sont d'une grande profondeur, par conséquent fort difficiles à mettre au jour.

Si le terrier est sur une motte en plat pays, alors il faut faire entrer les bassets par le haut, parce qu'ils forceront le *renard* à se retirer dans les acculs du pied de cette motte où l'on aura moins de terre à fouir que dans le haut.

Mais si le terrier est en pays uni, il est absolument indifférent que les bassets entrent par un endroit ou par un autre, parce que les boyaux sont par-tout d'une égale profondeur.

Il faut frapper à grands coups sur les terriers, parce que les *renards* effrayés du bruit & du tremblement de la terre, abandonnent les carrefours où ils se tiennent volontiers aux aguets pour se retirer dans leur boyau principal.

Lorsqu'on reconnoît que les bassets ont découvert un *renard* dans son terrier, il faut en boucher aussi-tôt tous les trous ou goulets, à l'exception de celui par où seront entrés les bassets, dans lequel on met seulement du bois afin que l'air passant à travers, procure aux chiens la faculté de respirer. Sans cette précaution de boucher les trous, on auroit souvent le désagrément de voir échapper la bête au moment d'être prise. C'est ainsi encore que se fait la chasse du blaireau sous terre.

La façon la plus ordinaire, la plus sure & la plus agréable de chasser le *renard*, est de commencer par boucher les terriers, quand on est sûr que le *renard* est en plaine : on place les tireurs à portée, on quête avec les briquets, & dès qu'ils sont tombés sur la voie, le *renard* gagne son gite, mais en arrivant il essuie une premiere décharge ; s'il échappe à la balle, il fuit de toute sa vitesse, fait un grand tour & revient encore à son terrier où on le tire une seconde fois, & où trouvant l'entrée fermée, il prend le parti de se sauver au loin en perçant droit en avant pour ne plus revenir. C'est alors qu'on se sert des chiens courans lorsqu'on veut le poursuivre ; il ne laisse pas de les fatiguer beaucoup, parce qu'il passe à dessein dans les endroits les plus fourrés où les chiens ont grand peine à le suivre, & que quand il prend la plaine, il va très-loin sans s'arrêter.

Pour détruire les *renards*, il est encore plus commode de tendre des pièges où l'on met pour appât de la chair, un pigeon, une volaille, &c. Lorsque les *renards* ne connoissent point encore les pièges, il suffit d'en tendre dans les sentiers où ils ont l'habitude de passer, de les bien couvrir avec de la terre, de l'herbe hachée, de la mousse. On y met pour appât un animal mort auquel on donne la forme d'un abattis, & on l'y laisse pourrir jusqu'à un certain dégré, car l'odeur de la chair pourrie attire souvent plus le *renard* qu'un appât tout frais. On dit que des hannetons fricassés dans de la graisse de porc, attirent beaucoup les *renards*, sur-tout si l'on y mêle un peu de musc. Mais selon d'autres, ce qui les allêche le plus puissamment, c'est l'odeur de la matrice d'une *renarde* tuée en pleine chaleur. On la fait sécher au four & elle sert pendant toute l'année. On place des pierres dans les carrefours des bois ; on répand du sable autour, on frotte la pierre avec la matrice, les *renards* y viennent, mâles & femelles, s'y arrêtent, y grattent, &c. lorsqu'ils y sont bien accoutumés, on frotte le piège de la même manière, on l'enterre à deux pouces dans le sable, & ordinairement l'attrait est assez fort pour vaincre l'inquiétude naturelle à cet animal.

Cette espèce est une des plus sujettes aux influences du climat, & l'on y trouve presqu'autant de variétés que dans les espèces d'animaux domestiques. La plupart de nos *renards* sont roux, mais il s'en trouve aussi dont le poil est gris-argenté ; tous ont le bout de la queue blanc : les derniers s'appellent en bourgogne *renards charbonniers*, parce qu'ils ont les pieds plus noirs que les autres. Ils paroissent aussi avoir le corps plus court, parce que leur poil est plus fourni. Il y en a d'autres qui ont le corps réellement plus court que les autres & qui sont d'un gris sale à-peu-près de la couleur des vieux loups ; mais cette différence de couleur est peut-être moins une variété que l'effet de l'âge.

Dans les pays du Nord, il y en a de toutes couleurs, des noirs, des bleus, des gris, des gris-de-fer, des gris-argentés, des blancs, des blancs à pieds fauves, des blancs à tête noire, des blancs avec le bout de la queue noire, des roux avec la gorge & le ventre entièrement blancs sans aucun mélange de noir, & enfin des croisés qui ont une ligne noire le long de l'épine du dos & une autre ligne noire sur les épaules qui traverse la première. Ces derniers sont plus grands que les autres & ont la gorge noire.

L'espèce commune est plus généralement répandue qu'aucune des autres ; on la trouve par-tout, en Europe & dans l'Asie septentrionale & tempérée ; on la trouve de même en Amérique, mais elle est fort rare en Afrique & dans les pays voisins de l'équateur. Nos *renards*, originaires des pays froids, sont devenus naturels aux pays tempérés & ne se sont pas étendus vers le

du bois de l'animal, & qu'il jette diversement sur le dos de la bête, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, selon qu'il veut la diriger à droite ou à gauche ; elle peut faire quatre ou cinq lieues par heure ; mais plus cette manière de voyager est prompte, plus elle est incommode, il faut y être habitué & travailler continuellement pour maintenir son traineau & l'empêcher de verser.

Les *rennes* ont à l'extérieur beaucoup de choses communes avec les cerfs, & la conformation des parties intérieures, est, pour-ainsi-dire, la même ; de cette conformité de nature résultent des habitudes analogues & des effets semblables. Le *renne* jette son bois tous les ans, comme le cerf, & se charge, comme lui, de venaison ; il est en rut dans la même saison, c'est-à-dire, vers la fin de septembre ; les femelles, dans l'une & dans l'autre espèce, portent huit mois, & ne produisent qu'un petit ; les mâles ont de même une très-mauvaise odeur dans ce temps de chaleur : & parmi les femelles, comme parmi les biches, il s'en trouve quelques-unes qui ne produisent pas.

Les jeunes *rennes* ont aussi, comme les faons, dans le premier âge, le poil d'une couleur variée ; il est d'abord d'un roux mêlé de jaune, & devient, avec l'âge, d'un brun presque noir ; chaque petit suit sa mère pendant deux ou trois ans, & ce n'est qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur plein accroissement, c'est à cet âge qu'on commence à les dresser & les exercer au travail ; pour les rendre plus souples, on leur fait subir d'avance la castration, & c'est avec les dents que les Lapons font cette opération. Les *rennes* entiers sont fiers & trop difficiles à manier : on ne se sert donc que des hongres, parmi lesquels on choisit les plus vifs & les plus légers pour courir au traîneau, & les plus pesans pour voiturer à pas lents les provisions & les bagages. On ne garde qu'un mâle entier pour cinq ou six femelles, & c'est à l'âge d'un an que se fait la castration ; ils sont encore, comme les cerfs, sujets aux vers dans la mauvaise saison, il s'en engendre, sur la fin de l'hiver, une si grande quantité sur leur peau, qu'elle en est alors toute criblée : ces trous de vers se referment en été ; aussi ce n'est qu'en automne que l'on tue les *rennes* pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Les troupeaux de cette espèce ne laissent pas de demander beaucoup de soins. Les *rennes* sont sujets à s'écarter & reprennent volontiers leur liberté naturelle ; il faut les suivre & les veiller de près ; on ne peut les mener paître que dans des lieux découverts, & pour peu que le troupeau soit nombreux, on a besoin de plusieurs personnes pour les garder, pour les contenir, pour les rappeller, pour courir après ceux qui s'éloignent ; ils sont tous marqués afin qu'on puisse les reconnoître ; car il arrive souvent, ou qu'ils s'égarent dans les bois, ou qu'ils passent à un autre troupeau ; enfin les Lapons sont continuellement occupés à ces soins : les *rennes* sont toute leur richesse ; ils savent en tirer toutes les nécessités de la vie ; ils se couvrent depuis les pieds jusqu'à la tête de ces fourrures qui sont impénétrables au froid & à l'eau : c'est leur habit d'hiver ; l'été ils se servent de peaux dont le poil est tombé ; ils savent aussi filer ce poil ; ils en recouvrent les nerfs qu'ils tirent du corps de l'animal, & qui leur servent de corde & de fil ; ils en mangent la chair, en boivent le lait & en font des fromages très-gras. Ce lait épuré & battu donne, au lieu de beurre, une espèce de suif. Cette particularité, aussi bien que la grande étendue du bois dans cet animal, & l'abondante venaison dont il est chargé dans le temps du rut, sont autant d'indices de la surabondance de nourriture, & ce qui prouve encore que cette surabondance est excessive, ou du moins plus grande que dans aucune espèce, c'est que le *renne* est le seul dont la femelle ait un bois comme le mâle, & le seul encore dont le bois tombe & se renouvelle malgré la castration ; ainsi, il est de tous les animaux, celui où le superflu de la matière nutritive est le plus apparent, & cela tient peut-être moins à la nature de l'animal qu'à la qualité de la nourriture ; car cette mousse blanche qui fait, sur-tout pendant l'hiver, son unique aliment, est un lichen dont la substance semblable à celle de la morille ou de la barbe de chèvre, est très-nourrissante, & beaucoup plus chargée de molécules organiques que les herbes, les feuilles ou les boutons des arbres, & c'est par cette raison que le *renne* a plus de bois & de venaison que le cerf, & que les femelles & les hongres n'en sont pas dépourvus ; c'est encore de-là que vient la grande variété qui se trouve dans la grandeur, dans la figure & dans le nombre des andouillers & des rameaux du bois des *rennes ;* les mâles qui n'ont été ni chassés ni contraints, & qui se nourrissent largement de cet aliment substanciel, ont un bois prodigieux, il s'étend en arrière presque sur leur croupe, & en avant au-delà du museau ; celui des hongres est moindre, quoique souvent il soit encore plus grand que le bois de nos cerfs ; enfin celui que portent les femelles est encore plus petit.

Le *renne* rumine comme le cerf & comme tous les autres animaux qui ont plusieurs estomacs. La durée de la vie dans le *renne* domestique n'est que de quinze ou seize ans ; mais il est à présumer que dans le *renne* sauvage elle est plus longue, cet animal étant quatre ans à croître, doit vivre vingt-huit ou trente ans, lorsqu'il est dans son état de nature.

Les Lapons chassent les *rennes* sauvages de différentes façons, suivant les différentes saisons ; ils se servent des femelles domestiques pour attirer les mâles sauvages dans le temps du rut ; ils les tuent à coups de mousquet, ou les tirent avec

l'arc & décochent leurs flèches avec tant de roideur, que, malgré la prodigieuse épaisseur du poil & la fermeté du cuir, il n'en faut souvent qu'une pour tuer la bête : au printemps, lorsque les neiges commencent à se ramollir, les Lapons, chaussés de leurs raquettes, les poursuivent & les atteignent; on les pousse en d'autres rencontres avec des chiens qui les font donner dans les filets; ou bien l'on forme, avec des perches entrelacées les unes dans les autres, deux rangs de haies, qui font une allée fort longue, dans laquelle les *rennes* étant une fois engagés, tombent, en fuyant, dans une grande fosse faite exprès au bout de l'ouvrage.

Il paroît, par d'anciens témoignages, que le *renne* & l'élan existoient autrefois dans les forêts des Gaules & de la Germanie, & qu'il s'en trouvoit même encore il y a quelques siècles dans les hautes montagnes des Pyrénées: le climat de la France étant autrefois beaucoup plus humide & plus froid par la quantité des bois & des marais, qu'il ne l'est aujourd'hui, il n'est pas invraisemblable que ces animaux aient pu y subsister; mais il est certain qu'ils ne se trouvent actuellement que dans les pays septentrionaux : l'élan endeçà & le *renne* au-delà du cercle polaire en Europe & en Asie; on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe; le *renne* n'en craint pas la rigueur, même la plus excessive; on en voit à Spitzberg, il est commun en Groenland & dans la Laponie la plus boréale, ainsi que dans les parties les plus septentrionales de l'Asie; le *renne* se nomme *caribou* au Canada, & dans ces terres du nouveau monde il est, comme tous les autres animaux, plus petit que dans l'ancien continent. Lorsqu'on lui fait changer de climat, il meurt en peu de temps: ainsi la Nature semble avoir confiné cette espèce dans la région des glaces & des neiges.

Le *renne*, en vieux françois se disoit *rangier*, comme on lit dans Gaston-Phœbus & Dufouilloux : son nom latin est *tarandus*; c'est le *cervus palmatus* d'Aldrovande; *cervus mirabilis* de Jonston; *cervus rangifer* de Ray; *daim de Groenland* d'Edwards.

RHAPHIUS ou RHAPRUS, nom sous lequel on trouve le lynx ou loup cervier désigné chez quelques anciens écrivains. On fait venir le mot *rhaphius* de l'hébreu *rhaam*, affamé.

RHINOCÉROS (le) est, après l'éléphant, le plus puissant des animaux quadrupèdes : il a au moins douze pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, six à sept pieds de hauteur, & la circonférence du corps à peu près égale à sa longueur. Il approche donc de l'éléphant pour le volume & pour la masse, & s'il paroît beaucoup plus petit, c'est que ses jambes sont bien plus courtes, à proportion, que celles de l'éléphant; mais il en diffère infiniment par les facultés naturelles & par l'intelligence, & il n'est guère supérieur aux autres animaux que par la force, la grandeur & l'arme offensive qu'il porte sur le nez & qui n'appartient qu'à lui.

Cette arme est une corne très-dure, solide dans toute sa longueur & placée plus avantageusement que les cornes des animaux ruminans; elle défend dans cet animal toutes les parties antérieures du museau & préserve d'insulte le muffle, la bouche & la face; ensorte que le tigre attaque plus volontiers l'éléphant, dont il saisit la trompe, que le rhinocéros qu'il ne peut coëffer sans risquer d'être éventré; car le corps & les membres sont recouverts d'une enveloppe impénétrable, & cet animal ne craint ni la griffe du tigre, ni l'ongle du lion, ni le fer ni le feu du chasseur.

Il a la tête plus longue à proportion que l'éléphant; mais il a les yeux encore plus petits, & il ne les ouvre jamais qu'à demi : ils ressemblent à ceux du cochon pour la forme, & sont situés très-bas, c'est-à-dire, plus près de l'ouverture des narines que dans aucun autre animal; aussi ne voit-il, pour ainsi-dire, que devant lui. Ses oreilles sont larges, minces à leur extrémité & resserrées à leur origine par une espèce d'anneau ridé; ce sont les seules parties sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies.

Le *rhinocéros* écoute avec une espèce d'attention suivie tous les bruits qu'il entend, ensorte que, quoiqu'endormi ou fort occupé à manger ou à satisfaire d'autres besoins pressans, il s'éveille à l'instant, lève la tête & reste attentif jusqu'à ce que le bruit qu'il entend ait cessé.

La mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, & la lèvre du dessus a du mouvement & peut s'alonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur; elle est terminée par un appendice pointu, qui donne à cet animal une très-grande facilité pour cueillir l'herbe & en faire des poignées comme l'éléphant; cette lèvre musculeuse & flexible est une espèce de main ou de trompe très-incomplette, mais qui ne laisse pas de saisir avec force & de palper avec adresse.

Au lieu de ces longues dents d'ivoire qui forment les défenses de l'éléphant, le *rhinocéros* a sa corne & deux fortes dents incisives à chaque mâchoire; ces dents incisives sont fort éloignées l'une de l'autre dans les mâchoires; elles sont placées une à une à chaque coin ou angle des mâchoires, desquelles l'inférieure est coupée carrément en devant, & il n'y a point d'autres dents incisives dans toute cette partie antérieure que recouvrent les lèvres; mais indépendamment de ces quatre dents incisives placées en avant aux quatre coins des mâchoires, il a de plus vingt-quatre dents molaires, six de chaque côté des deux mâchoires.

Les narines sont situées fort bas, & ne sont pas à un pouce de distance de l'ouverture de la gueule; on dit qu'il a l'odorat excellent; le cou

eſt fort court ; la peau forme ſur cette partie deux gros plis ou bourrelets qui l'environnent tout autour ; les épaules ſont groſſes & épaiſſes ; la peau fait à leur jointure un autre pli qui deſcend ſous les jambes de devant. Il y a encore un autre pli entre le corps & la croupe qui deſcend au-deſſous des jambes de derrière ; & enfin, il y en a un autre qui environne tranſverſalement la partie inférieure de la croupe à quelque diſtance de la queue.

Les jambes ſont rondes, épaiſſes, fortes & terminées par de larges pieds armés de trois grands ongles ; toutes ſont courbées en arrière à la jointure ; cette jointure, qui eſt recouverte par un pli très-remarquable quand l'animal eſt couché, diſparoît lorſqu'il eſt debout ; la queue eſt menue & courte relativement au volume du corps ; elle s'élargit un peu à ſon extrémité, où elle eſt garnie de quelques poils courts, gros & durs.

La peau eſt exceſſivement dure & plus épaiſſe que le cuir d'aucun animal terreſtre ; elle eſt par-tout plus ou moins couverte d'incruſtations en forme de galles ou de tubéroſités, qui ſont aſſez petites ſur le ſommet du cou & du dos, & qui, par dégrés, deviennent plus groſſes en deſcendant ſur les côtés ; les plus larges de toutes ſont ſur les épaules & ſur la croupe ; elles ſont encore aſſez groſſes ſur les cuiſſes & les jambes, & il y en a tout autour & tout le long des jambes juſqu'aux pieds ; mais entre les plis la peau eſt pénétrable & même délicate, & auſſi douce au toucher que la ſoie, tandis que l'extérieur du pli eſt auſſi rude que le reſte.

Cette peau tendre, qui ſe trouve dans l'intérieur du pli, eſt d'une légère couleur de chair, & la peau du ventre eſt à-peu-près de même conſiſtance & de même couleur ; le reſte de la peau eſt de couleur noirâtre ; la ſoupleſſe de la peau dans les plis donne à l'animal la facilité du mouvement de la tête, du cou & des membres, tout le corps, à l'exception des jointures, eſt inflexible & comme cuiraſſé. La verge eſt d'une forme aſſez extraordinaire ; elle eſt contenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du cheval, & la première choſe qui paroît au-dehors dans le temps de l'érection, eſt un ſecond prépuce de couleur de chair, duquel enſuite il ſort un tuyau creux en forme d'entonnoir évaſé & découpé comme une fleur de lis, lequel tient lieu de gland & forme l'extrémité de la verge ; ce gland, biſarre par ſa forme, eſt d'une couleur de chair plus pâle que le ſecond prépuce ; la direction de ce membre n'eſt pas droite, mais dirigée en arrière ; auſſi urine-t-il en arrière & à plein canal, à-peu-près comme une vache. Les teſticules ſont cachés en-dedans du corps vers les reins, & il y a deux mamelons poſés au-devant de la verge.

La femelle a les parties extérieures de la génération faites & placées comme celles de la vache, & elle reſſemble parfaitement au mâle pour la forme & la groſſeur du corps ; elle ne produit qu'un ſeul petit à-la-fois, & à des diſtances de temps aſſez conſidérables. Dans le premier mois, le jeune *rhinoceros* n'eſt guère plus gros qu'un chien de grande taille. Il n'a point, en naiſſant, la corne ſur le nez, quoiqu'on en voye déjà les rudimens dans le fœtus. A deux ans cette corne n'a encore pouſſé que d'un pouce, & à ſix ans elle a neuf à dix pouces ; & comme l'on connoît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur, il paroît qu'elles croiſſent au moins juſqu'au moyen âge, & peut-être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une aſſez longue durée, puiſqu'à deux ans il n'a que la moitié de ſa hauteur, d'où l'on peut inférer que cet animal doit vivre, comme l'homme, ſoixante-dix ou quatre-vingts ans.

Il y a des *rhinocéros* qui n'ont qu'une corne ſur le nez, & d'autres qui en ont deux, nous verrons ci-après que cette variété tient au climat. Il paroît que les *rhinocéros* qui n'ont qu'une corne l'ont plus grande & plus longue que ceux qui en ont deux ; il y a des cornes ſimples de trois pieds & demi, & peut-être de plus de quatre pieds de longueur, ſur ſix & ſept pouces de diamètre à la baſe ; il y a auſſi des cornes doubles qui ont juſqu'à deux pieds de longueur : communément ces cornes ſont brunes ou de couleur olivâtre ; cependant il s'en trouve de griſes, & même quelques-unes de blanches ; elles n'ont qu'une légère concavité en forme de taſſe ſous leur baſe, par laquelle elles ſont attachées à la peau du nez : tout le reſte de la corne eſt ſolide & plus dur que la corne ordinaire ; c'eſt avec cette corne, dit-on, que le *rhinocéros* attaque & bleſſe quelquefois mortellement les éléphans de la plus haute taille, dont les jambes élevées permettent au *rhinocéros*, qui les a bien plus courtes, de leur porter des coups de boutoir & de corne ſous le ventre, où la peau eſt la plus ſenſible & la plus pénétrable ; mais auſſi lorſqu'il manque ſon premier coup, l'éléphant le terraſſe & le tue.

Le *rhinocéros*, ſans être ni féroce ni carnaſſier, ni même extrêmement farouche, eſt cependant intraitable. On eſt néanmoins parvenu, dit-on, à le rendre domeſtique ou du moins docile en Abyſſinie, & on l'y fait ſervir à porter des fardeaux. Il eſt à-peu-près en grand ce que le cochon eſt en petit, bruſque & brut, ſans intelligence, ſans ſentiment & ſans docilité ; il eſt même ſujet à des accès de fureur que rien ne peut calmer ; il eſt auſſi, comme le cochon, très-enclin à ſe vautrer dans la boue & à ſe rouler dans la fange ; il aime les lieux humides & marécageux, & il ne quitte guère le bord des rivières.

Ces animaux ne ſe raſſemblent pas en troupes ni ne marchent en nombre comme les éléphans ; ils ſont plus ſolitaires, plus ſauvages, & peut-être plus difficiles à chaſſer & à vaincre ; ils n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne ſoient

provoqués; mais alors ils prennent de la fureur & sont très-redoutables; l'acier de Damas, les sabres du Japon n'entament pas leur peau, & les lances ne peuvent la percer; elle résiste même aux balles du mousquet; celles de plomb s'applatissent sur leur cuir, & les lingots de fer ne le pénètrent pas en entier; les seuls endroits absolument pénétrables sont le ventre, les yeux & le tour des oreilles; aussi les chasseurs, au lieu d'attaquer cet animal de face & debout, le suivent de loin par ses traces, & attendent pour l'approcher, les heures où il se repose & s'endort.

« On le tue difficilement, dit Gervaise, & on ne l'attaque jamais sans péril d'en être déchiré. Ceux qui s'adonnent à cette chasse ont pourtant trouvé les moyens de se garantir de sa fureur: car, comme cet animal aime les lieux marécageux, ils l'observent quand il s'y retire, & se cachant dans les buissons au-dessous du vent, ils attendent qu'il soit couché, soit pour s'endormir ou pour se vautrer, afin de le tirer près des oreilles, qui est le seul endroit où il peut être blessé à mort. Ils se mettent au-dessous du vent, parce que le *rhinocéros* a cela de propre, qu'il découvre tout par l'odorat ».

Néanmoins, quelque furieux qu'il soit, il est aisé de l'éviter lorsqu'on le voit venir; quoiqu'il aille très-vite, comme il ne se tourne qu'avec beaucoup de peine & qu'il ne voit que devant soi, on n'a qu'à le laisser approcher à quelques pas de distance, & se mettre un peu à côté, alors il ne voit plus le chasseur, & ne peut que très-difficilement le retrouver. Lorsqu'il poursuit sa proie, il va toujours en droite ligne, court plus vite qu'un cheval, & dans sa fureur il force, renverse, perce tout ce qu'il rencontre; ni les arbres, ni les buissons, ni les haies, ni les pierres ne peuvent l'arrêter; avec sa corne il déracine les uns, enlève les autres & les jette derrière lui fort haut, à une grande distance; lorsqu'il ne rencontre rien, il fait des sillons dans la terre & en jette avec fureur une grande quantité par-dessus sa tête. Il grogne comme le cochon; son cri ne s'entend pas de fort loin lorsqu'il est tranquille; mais lorsqu'il est en colère, on peut l'entendre à une grande distance.

« Le *rhinocéros*, dit Kolbe, attaque assez rarement les hommes, à moins qu'ils ne le provoquent, ou que l'homme n'ait un habit rouge; dans ces deux cas il se met en fureur & renverse tout ce qui s'oppose à lui. Lorsqu'il attaque un homme, il le saisit par le milieu du corps & le fait voler par-dessus sa tête, avec une telle force, qu'il est tué par la violence de sa chûte...... Si on le voit venir, il n'est pas difficile de l'éviter, quelque furieux qu'il soit; il est fort vite, il est vrai, mais il ne se tourne qu'avec beaucoup de peine: d'ailleurs il ne voit que devant lui; ainsi on n'a qu'à le laisser approcher à cinq ou six pas de distance, & alors se mettre un peu à côté, il ne vous voit plus, & ne peut que très-difficilement vous retrouver. Je l'ai expérimenté moi-même ».

Sans pouvoir devenir utile comme l'éléphant, le *rhinocéros* est aussi nuisible par la consommation & par le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes. Il se nourrit d'herbes grossières, de chardons, d'arbrisseaux épineux; mais il aime beaucoup les cannes de sucre, & mange aussi de toutes sortes de grains. N'ayant nul goût pour la chair, il n'inquiette pas les petits animaux; il ne craint pas les grands, vit en paix avec tous, & c'est peut-être sans fondement réel qu'on lui attribue des combats avec l'éléphant, car on n'a pas remarqué qu'il y eût aucune espèce d'antipathie entre ces deux grands animaux, on en a même vu en captivité vivre tranquillement sans s'offenser, ni s'irriter l'un contre l'autre.

Quoiqu'il ne vive que de végétaux, le *rhinocéros* ne rumine pas; ainsi il est probable que, comme l'éléphant, il n'a qu'un estomac & des boyaux très-amples, & qui suppléent à l'office de la panse, il consomme moins, & perd aussi beaucoup moins par la transpiration que l'éléphant.

On trouve des *rhinocéros* en Asie & en Afrique, à Bengale, à Siam, à Laos, au Mogol, à Sumatra, à Java, en Abyssinie, en Ethiopie, au pays des Anzicos, & jusqu'au cap de Bonne-Espérance, mais en général l'espèce en est moins nombreuse & moins répandue que celle de l'éléphant. Les Indiens & les Nègres trouvent la chair de cet animal excellente. Sa peau fait le cuir le meilleur & le plus dur qu'il y ait. Sa corne est plus estimée des Indiens que l'ivoire, à cause des qualités spécifiques & des propriétés médicinales qu'ils lui attribuent; les blanches, comme les plus rares, sont aussi les plus recherchées; & non-seulement sa corne, mais encore toutes les autres parties de son corps, & même son sang, son urine & ses excrémens sont estimés comme des antidotes contre le poison, ou comme des remèdes à plusieurs maladies. Ils ont le même usage dans la pharmacopée des Indes que la thériaque dans celle de l'Europe; mais il y a toute apparence que la plupart de ces vertus sont imaginaires.

Tout ce que nous venons de dire concerne le *rhinocéros* des Indes, & n'est même entièrement exact que pour cette race asiatique; car il paroit que les *rhinocéros* d'Afrique forment une seconde race, dans laquelle les individus ont généralement la corne double, & n'ont pas le cuir relevé en boucliers épais & aussi impénétrables, ni sillonné de plis aussi profonds que le *rhinocéros* d'Asie. Laissons du reste parler ici M. Allamand, qui le premier paroit avoir établi les différences qui se trouvent entre ce *rhinocéros* d'Afrique & celui d'Asie.

» Le *rhinocéros*, dit M. Allamand, est nommé *nabal* par les Hottentots, qui prononcent la première

mière syllabe de ce mot avec un claquement de langue qu'on ne sauroit exprimer par l'écriture. Le premier coup d'œil qu'on jette sur lui, fait d'abord penser à l'hippopotame dont il diffère cependant très-fort par la tête; il n'a pas non plus la peau aussi épaisse ni aussi difficile à percer que le *rhinocéros* d'Asie. M. Gordon en a tué un à la distance de cent dix-huit pas avec une balle de dix à la livre ».

« Les *rhinocéros* d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations en forme de galles ou tuberosités qui se voient sur ceux d'Asie, avec cette différence, qu'en ceux-ci elles ne sont pas parsemées également par-tout; il y en a moins sur le milieu du corps, & il n'y en a point à l'extrémité des jambes: quant aux plis de la peau, ils sont bien moins forts & moins marqués: les adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces, un autre derrière l'épaule d'un pouce de profondeur, un derrière les oreilles, mais peu considérable, quatre petits devant la poitrine & deux au-dessus du talon; ceux qui se font remarquer le plus & qui ne se trouvent point sur ceux d'Asie, sont au nombre de neuf sur les côtes, dont le plus profond ne l'est que d'un demi-pouce; autour des yeux ils ont plusieurs rides qui ne peuvent pas passer pour des plis ».

« Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes ou vieux, avoient deux cornes, & s'il y en a en Afrique qui n'en aient qu'une, ils sont inconnus aux habitans du cap de Bonne-Espérance.... la plus grande de ces cornes est placée sur le nez; sa longueur varie; elle est applatie en-dessus. La seconde corne a sa base à environ demi-pouce de la première, & elle est beaucoup plus courte. L'une & l'autre sont uniquement adhérentes à la peau & placées sur une éminence unie qui est au-devant de la tête; en les tirant fortement en arrière, on peut les ébranler.

« Ce *rhinocéros* a les yeux plus petits que l'hippopotame; ils ont peu de blanc; le plus grand diamètre de la prunelle est de huit lignes, & l'ouverture des paupières est d'un pouce: ils sont situés aux côtés de la tête, à-peu-près à égale distance de la bouche & des oreilles; ainsi, cette situation des yeux démontre la fausseté de l'opinion de Kolbe, qui dit que le *rhinocéros* ne peut voir de côté, & qu'il n'apperçoit que les objets qui sont en droite ligne devant lui. Il auroit peine à voir de cette dernière manière, si ses yeux ne s'élevoient pas un peu au-dessus des rides qui les environnent. Il paroit cependant qu'il se fie plus sur son odorat & son ouie que sur sa vue; aussi a-t-il les nazeaux fort ouverts & longs de deux pouces & demi; ses oreilles ont neuf pouces en longueur, & leur contour est de deux pieds; leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces & demi; mais il n'y en a point en dedans ».

« La couleur de sa peau est d'un brun obscur, qui devient couleur de chair sous le ventre & dans les plis; mais comme il se vautre fréquemment dans la boue, il paroit avoir la couleur de la terre sur laquelle il se trouve; il a sur le corps quelques poils noirs, mais clair-semés, entre les tubérosités de sa peau & au-dessus des yeux ».

« Il a vingt-huit dents en tout; sçavoir: six molaires à chaque côté des deux mâchoires, & deux incisives en haut & en bas. Les dents d'en-haut semblent être un peu plus avancées, de manière qu'elles recouvrent celles de dessous, lorsque la gueule est fermée; la lèvre supérieure n'avance que d'un pouce au-delà de l'inférieure ».

« Sa queue a environ un pied & demi de longueur; son extrémité est garnie de quelques poils longs de deux pouces, qui partent de chaque côté comme de deux espèces de coutures; cette queue est ronde par-dessus & un peu applatie en dessous; les pieds ont trois doigts munis d'ongles ou plutôt de sabots; la longueur des pieds de devant égale leur largeur; mais ceux de derrière sont un peu alongés. Il y a sous la plante du pied une semelle épaisse & mobile ».

« Ces *rhinocéros* sont actuellement assez avant dans l'intérieur du pays. Pour en trouver, il faut s'avancer à cent cinquante lieues dans les terres du Cap. On n'en voit guère que deux ou trois ensemble; quelquefois cependant ils marchent en plus grande compagnie; & en marchant ils tiennent leur tête baissée comme les cochons; ils courent plus vîte qu'un cheval; le moyen le plus sûr de les éviter, est de se tenir sous le vent, car leur rencontre est dangereuse ».

« Ils tournent souvent la tête de côté & d'autre en courant, & il semble qu'ils prennent plaisir à creuser la terre avec leurs cornes; quelquefois ils y impriment deux sillons par le balancement de leur tête, & alors ils sautent & courent à droite & à gauche, en dressant leur queue, comme s'ils avoient des vertiges. Leurs femelles n'ont jamais qu'un petit à la fois; elles ont aussi deux cornes, & quant à la grandeur, la différence n'est pas considérable. Leur cri est un grognement suivi d'un fort sifflement, qui ressemble un peu au son d'une flûte. On n'entend point parler au Cap de leurs prétendus combats avec les éléphans ».

RICHE, espèce ou race de lapin. *V.* LAPIN.

RILLOURS, nom donné, à Ceylan, à une sorte de gros singes à tête blanche & couverte d'une crinière flottante, & qui, dit-on, font dégât dans les récoltes; il paroit que cette espèce est celle que nous décrivons sous le nom d'*ouanderous*.... *Voyez* OUANDEROUS.

RITBOK ou *bouc des roseaux*, gazelle dont l'espèce paroit voisine de celle du *nagor*, & dont les cornes, en suivant leur courbure, sont longues de plus d'un pied, environnées d'anneaux jusqu'au-delà de la moitié de leur longueur, & terminées par une pointe lisse & fort aigue. Les oreilles

font très-longues, blanches en-dedans, avec une tache sans poils. La *gazelle ritbok* a de beaux yeux noirs & des larmiers au-dessous ; quatre mamelles à côté desquelles sont deux ouvertures dans la peau qui forment deux tubes où l'on peut faire entrer le doigt ; la queue longue, plate & garnie de longs poils blanchâtres.

Il y a variété pour les couleurs du poil. Les unes ont tout le dessus du corps d'un gris cendré, le dessus du ventre, la gorge & les fesses blanches, mais sans la bande roussâtre ou noire qui, dans la plupart des autres gazelles, sépare la couleur du ventre d'avec celle du reste du corps ; d'autres ont la couleur d'un fauve-roussâtre très-foncé ; ces dernieres habitent les montagnes. Les femelles sont de la même couleur que les mâles, mais elles sont plus petites & n'ont point de cornes.

Quoique la race de ces animaux soit assez nombreuse, ils marchent cependant en petites troupes, & quelquefois même le mâle est seul avec sa femelle ; ils se tiennent près des fontaines parmi les roseaux & aussi dans les bois. Ils ne se trouvent que fort avant dans l'intérieur des terres du Cap de Bonne-Espérance.

ROPOSA, par les Portugais, est le sarigue. *Voyez* SARIGUE.

ROQUET, race de petits chiens, ordinairement importuns & aboyeurs. *Voyez* à la suite de l'article du CHIEN.

ROSELET, surnom de l'hermine pendant le temps que sa robe est teinte de roux ou de fauve. *Voyez* HERMINE.

ROSMAR ou ROSMARUS, en Dannemarck & en Islande, est le morse. *Voyez* MORSE.

ROSOMACK, en Lithuanie, est le glouton. *Voyez* GLOUTON.

ROUGETTE (la), ne diffère de la roussette que par la grandeur du corps & la couleur du poil. La *rougette* dont le poil est d'un cendré-brun, n'a guères que cinq pouces & demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, & deux pieds d'envergure lorsque les membranes qui lui servent d'ailes sont étendues ; elle porte sur le cou un demi-collier d'un rouge vif mêlé d'orangé. La roussette, au contraire, a le poil d'un roux-brun, neuf pouces de longueur & trois pieds d'envergure, & ne porte point de collier. Du reste, elles ont la même conformation & les mêmes habitudes naturelles. *Voyez* ROUSSETTE.

Les *rougettes* ne volent guères de jour ; elles vivent en société dans de grands creux d'arbres pourris & en nombre quelquefois de plus de quatre cent. Elles ne sortent que sur le soir à la brune & rentrent avec l'aube. On prétend, mais avec peu de vraisemblance, que quelques nombreuses que soient leurs sociétés, il ne se trouve qu'un seul mâle dans chacune.

La *rougette* est le *pteropus fuscus* ; *roussette à col rouge*, de Brisson.

ROUSSETTE (la) & la *rougette* sont des quadrupèdes volans comme les chauve-souris, mais d'une taille beaucoup plus grande ; la *roussette*, dont le poil est d'un roux-brun, a neuf pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, & trois pieds d'envergure lorsque les membranes qui lui servent d'ailes sont étendues ; la *rougette*, dont le poil est cendré-brun, n'a guère que cinq pouces & demi de longueur & deux pieds d'envergure ; elle porte sur le cou un demi-collier d'un rouge-vif mêlé d'orangé dont on n'apperçoit aucun vestige sur le cou de la *roussette* ; celle-ci, lorsqu'elle vole, paroît être de la grandeur d'une grosse poule, & la *rougette* de celle d'un corbeau. Elles ont toutes deux la tête assez bien faite, les oreilles courtes, le museau bien arrondi & à-peu-près de la forme de celui d'un chien.

Toutes deux sont des mêmes climats chauds de l'ancien continent ; on les trouve à Madagascar, à l'isle de Bourbon, à Ternate, aux Philippines & dans les autres isles de l'Archipel indien où il paroît qu'elles sont plus communes que dans la terre ferme des continens voisins.

Il semble que les anciens ont connu imparfaitement ces quadrupèdes ailés, & il est vraisemblable que c'est d'après ces modèles bizarres de la Nature, que leur imagination a dessiné les harpies ; les ailes, les dents, les griffes, la voracité, la saleté ; tous les attributs difformes & les facultés nuisibles des harpies conviennent assez à nos *roussettes*. Hérodote paroît les avoir indiquées, lorsqu'il a dit qu'il y avoit de grandes chauve-souris qui incommodoient beaucoup les hommes qui alloient recueillir la casse autour des marais de l'Asie, & qu'ils étoient obligés de se couvrir le corps & le visage pour se garantir de leurs morsures dangereuses. Strabon parle de très-grandes chauve-souris dans la Mésopotamie, dont la chair est bonne à manger.

Parmi les modernes, Albert, Isidore, Scaliger, ont fait mention, mais vaguement, de ces grandes chauve-souris. Linscot, François Pyrard, en ont parlé plus précisément ; Nicolas Mathias, voyageur Suédois, dit que ces grandes chauve-souris volent en troupes pendant la nuit, qu'elles boivent le suc des palmiers en si grande quantité, qu'elles s'énivrent & tombent comme mortes au pied des arbres. Et l'Auteur de l'Histoire générale des Voyages, rapprochant à ce sujet les différens témoignages des Voyageurs, s'exprime en ces termes :

« Aux Isles Manilles, on voit une infinité de grandes chauve-souris qui pendent attachées les unes aux autres sur les arbres, & qui prennent leur vol à l'entrée de la nuit pour aller chercher leur nourriture dans les bois fort éloignés ; elles volent quelquefois en si grand nombre & si serrées, qu'elles obscurcissent l'air de leurs grandes ailes qui ont jusqu'à six palmes d'étendue : elles savent discerner, dans l'épaisseur des bois, les arbres dont

les fruits font mûrs ; elles les dévorent pendant toute la nuit avec un bruit qui se fait entendre de deux milles, & vers le jour elles retournent à leurs retraites. Les Indiens qui voient manger leurs meilleurs fruits par ces animaux, leur font la guerre, non-seulement pour se venger, mais pour se nourrir de leur chair à laquelle ils prétendent trouver le goût du lapin ».

On ajoute que ces animaux tuent les volailles & leur sucent le sang; que même ils attaquent quelquefois les hommes; il est certain du moins que la *roussette* est plus grande & plus forte que le vampire d'Amérique qui suce le sang des hommes & des animaux endormis, jusqu'à leur donner la mort, & que si elle étoit à proportion aussi sanguinaire, elle feroit encore plus dangereuse; mais il paroît que dans les pays de l'Inde, abondans en fruits succulens & vineux qu'elle aime, rarement l'instinct ou le besoin la portent à se jetter sur les animaux ou sur les hommes: c'est du moins, ainsi que l'on peut interprêter la contrariété des témoignages, dont les uns, d'accord avec la conformation de l'animal pourvu de dents aigues & dont la langue est hérissée de papilles incisives & poignantes (*Voyez* l'article VAMPIRE), assurent qu'en effet la *roussette* est carnassiere & dangereuse; tandis que d'autres observateurs, & spécialement M. de la Nux, combattent fortement cette opinion, & représentent la *roussette*, malgré tous les indices de sa nature carnassiere, comme un animal innocent & frugivore.

Sans discuter ces deux opinions dont chacune peut être vraie en partie, nous présenterons ici ce que le même M. de la Nux nous apprend des habitudes naturelles de ces animaux. « On voit, dit-il, les *roussettes* voler de temps à autre dans le cours du jour, mais une à une & point en troupes. Alors elles volent très-haut & vont fort loin & à tire d'ailes: dans cette grande élévation, le mouvement de leurs bras est lent; il est prompt quand elles volent bas, & d'autant plus prompt qu'elles sont plus proches de terre.

« A parler exactement, continue cet observateur, les *roussettes* ne vivent pas en société; le besoin d'aliment, la pâture les réunissent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuses. Ces compagnies se forment fortuitement sur les arbres de hautes futaies, ou chargés, ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les *roussettes* y arriver successivement, se pendre par les griffes de derrière & rester là tranquilles fort long-temps, si rien ne les effaronche ;quelques-unes cependant se détachent de temps en temps. Mais qu'un oiseau de proie passe au-dessus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il se tire un coup de fusil, dans le canton, ou que déjà pourchassées & effarouchées, elles entrevoient au-dessous d'elles quelqu'un, elles s'envolent toutes à la fois ».

« Les bananes, continue toujours M. de la Nux, les pêches, les goyaves, les baies de guy & d'autres fruits, sont la nourriture ordinaire des *roussettes*; elles sont encore très-friandes des sucs de certaines fleurs à ombelles, telles entr'autres que celles de nos bois puans; ce sont ces fleurs très-abondantes en janvier & février, qui attirent vers le bas de notre isle de Bourbon, les *roussettes* en grand nombre; elles font pleuvoir à terre les étamines nombreuses de ces fleurs ».

Si la *roussette* approche trop la terre, elle y tombe & ne peut reprendre son vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce puisse être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât dans son chemin; une fois à terre, elle ne peut que s'y traîner lentement; ces animaux ne peuvent, comme les oiseaux, s'élancer dans l'air, il faut qu'ils battent des ailes à plusieurs reprises avant de dépendre leurs griffes de l'endroit où ils se sont accrochés; s'il se trouve une branche qui gêne le battement de ses ailes, la *roussette* parcourt la branche jusqu'au bout, & là prend son essor. Il arrive assez souvent, dans une nombreuse troupe de ces quadrupèdes volans, surprise, ou par un coup de tonnerre ou un coup de fusil ou par tel autre épouvantail subit, il arrive, dis-je, que plusieurs tombent jusqu'à terre avant d'avoir pu prendre l'air nécessaire pour les soutenir, & on les voit incontinent remonter le long des arbres qui se trouvent à leur portée, pour prendre de-là leur vol.

« Branchée à un arbre, la *roussette* s'y tient, la tête en bas, les ailes pliées & exactement plaquées contre le corps; ainsi sa voilure qui fait sa difformité, de même que ses pattes de derrière qui la soutiennent à l'aide des griffes dont elles sont armées, ne paroissent point. L'on ne voit qu'un corps rond, vêtu d'une robe d'un brun-foncé & bien colorié, auquel tient une tête dont la physionomie a quelque chose de vif & de fin. Voilà l'attitude de repos des *roussettes*, & c'est celle dans laquelle elles se tiennent le plus long-temps pendant le jour ».

« Quant aux *rougettes*, on n'en voit point voler de jour; elles vivent en société dans de grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne sortent que sur le soir à la grande brune, & rentrent avant l'aube. L'on assure, & il passe en cette isle pour constant que quelle que soit la quantité d'individus qui composent une de ces sociétés, il ne s'y trouve qu'un seul mâle; je n'ai pu vérifier le fait. Je dois seulement dire que ces animaux sédentaires engraissent beaucoup: dans le commencement de la colonie, nombre de gens peu aisés & point délicats s'approvisionnoient largement de cette graisse pour en apprêter leur manger ».

« La *roussette* & la rougette fournissent une nourriture saine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce soit en ait été incommodé; les jeunes

fur-tout de quatre à cinq mois, déjà graffes, font en leur genre auffi bonnes que le pintadeau ou que le marcaffin dans le leur. Les vieilles font dures, bien que très-graffes dans la faifon des fruits qui leur conviennent, c'eft-à-dire pendant tout l'été & une bonne partie de l'automne. Les mâles particulièrement acquièrent, en vieilliffant, un fumet déplaifant & fort ».

Les *rouffettes* fe portent au coït avec ardeur; l'organe eft très-apparent & hors du corps comme dans le finge: le fexe des femelles eft auffi fort apparent; elles n'ont que deux mamelles placées fur la poitrine & ne produifent qu'un petit. La durée de la geftation eft de quatre à cinq mois, & l'accroiffement des petits fe fait en huit mois. On diftingue les vieilles des jeunes, par les couleurs plus vives de la robe de celles-ci. *Voyez* ROUGETTE & VAMPIRE.

La *rouffette* eft le *vefpertilio ingens* de Clufius; le *vefpertilio cynocephalus ternatanus* de Klein; *pteropus rufus*.... & *rouffette*, de Briffon.

ROUSSETTE A COL ROUGE, eft la rougette. *Voyez* ROUGETTE.

RUGISSEMENT, nom propre du cri effrayant & terrible du lion, du tigre, &c.; quand le lion rugit, tous les autres animaux font faifis de frayeur; le courfier même le plus intrépide, tremble & frémit. *Voyez* LION & TIGRE.

RUMINANS (les animaux) font ceux qui ont la faculté & l'habitude de ramener d'un premier eftomac dans leur bouche, une partie de la nourriture qu'ils ont avalée, pour la remâcher à loifir, ce qui s'appelle *ruminer*. Les *ruminans* ont quatre eftomacs, & c'eft du premier qui n'eft, pour-ainfi-dire, que le réfervoir des alimens, qu'ils les retirent par partie, pour leur donner une feconde maftication néceffaire pour les difpofer à la digeftion.

En effet, les animaux qui paiffent l'herbe & qui compofent la claffe des *ruminans*, avalent pour la plupart cet aliment en grande quantité & fans prendre le temps de le mâcher & triturer affez; de-là le grand volume qu'occupent leurs eftomacs, & en même temps la néceffité qu'ils éprouvent de rebroyer & pour-ainfi-dire manger deux fois leur nourriture, avant de la digérer.

Néanmoins tous les animaux qui paiffent l'herbe ne ruminent pas, car le cheval & l'âne ne font point-*ruminans* & n'ont qu'un eftomac. Du refte, la rumination paroît fe faire dans l'animal fans effort, & même avec plaifir; c'eft tranquilles & repofés que le cerf, le bœuf, les moutons, ruminent, & ils emploient à cette occupation de ruminer, beaucoup plus de temps qu'ils n'en mettent à paître.

RUPICAPRA, des Latins, eft le chamois. *Voyez* CHAMOIS.

RUT, terme qui défigne le temps de la chaleur ou des amours des grands animaux fauvages, & fpécialement du cerf. Dans le *rut* les cerfs font dangereux & farouches. *Jamais la biche en rut* &c. BOILEAU, Satyre VIII. *Voyez* CERF.



SABOT, f. m. on nomme ainsi l'espèce de chaussure de corne du pied des quadrupèdes solipèdes, qui sont le cheval, l'âne & le zèbre. Quant aux pieds fourchus qui sont en bien plus grand nombre, comme bœufs, chèvres, moutons, cerfs, &c. ils ont à chaque pied un double sabot de cette matière dure & résistante de la nature de la corne.

SACA, à Madagascar, est une race de chats à queue tortillée, laquelle est depuis peu tirée de l'espèce du chat sauvage dans cette grande isle. *Voyez* CHAT DOMESTIQUE & CHAT SAUVAGE.

SAGOUY, du Père d'Abbeville, est l'ouistiti. *Voyez* OUISTITI.

SAHOUET-QUANTA, nom du polatouche chez les Sauvages du Canada. *Voyez* POLATOUCHE.

SAI, espèce de singe de la famille des *sapajous*, & qui offre deux variétés : la première a le poil d'un brun noirâtre ; la seconde que nous appellons *saï à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou & autour des oreilles & des joues, & la face plus dégarnie de poil que la première, mais toutes deux se ressemblent à tous autres égards: ces animaux ont la face ronde & plate, les oreilles presque nues, la queue nue par-dessous vers l'extrêmité & plus longue que la tête & le corps ; ils marchent à quatre pieds & n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de longueur.

Ils n'ont que deux mamelles & ne produisent qu'un ou deux petits ; ils sont doux, dociles & si craintifs, que leur cri ordinaire qui ressemble à celui du rat, devient un gémissement dès qu'on les menace. C'est pour cela qu'on les a appellés *pleureurs*; comme on les appelle aussi *singes musqués*, parce qu'ils ont une odeur de faux musc.

Dans ce pays-ci ils préfèrent les hannetons & les limaçons à tous autres alimens ; mais au Brésil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines & de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres où ils demeurent & d'où ils ne descendent que rarement à terre.

SAIGA, en langue tartare, signifie *chèvre sauvage*, & nous appliquons ce nom à l'espèce qu'a décrite M. Gmelin en ces termes : « le *saiga* est de la grandeur d'une chèvre commune ; ses cornes sont longues d'un pied, transparentes, d'un jaune terne, ridées d'anneaux en bas & lisses à la pointe ; elles sont courbées en arrière & les pointes se rapprochent ; les oreilles sont droites & terminées en pointes mousses ; la tête est arquée ou en chanfrein depuis le front jusqu'au museau, & en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis ; les narines sont grandes & en forme de tube ; il y a huit dents incisives à la mâchoire inférieure ; elles ne tiennent pas fortement dans leurs alvéoles & tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes ; la queue est courte, n'ayant à-peu-près que trois pouces de longueur ; le poil du dessus & des côtés du corps est de couleur isabelle, & celui du ventre est blanc ; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos ».

Le *saiga*, dit M. Forster, se trouve depuis la Moldavie & la Bessarabie jusqu'à la rivière d'Irtich en Sibérie ; il aime les déserts secs & remplis d'absynthes, auronnes & armoises qui font sa principale nourriture ; il court très-vite, & néanmoins il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a sur les yeux quatre petits corps spongieux qui servent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terreins dont le sol est aride & blanc en été, & couvert de neige en hyver. Il a le nez large & l'odorat si fin, qu'il sent un homme d'une très-grande distance lorsqu'il est sous le vent, tellement que l'on ne peut l'approcher qu'en prenant l'autre côté du vent.

Cet animal, continue le même observateur, semble réunir tout ce qui est nécessaire pour bien courir ; il a la respiration plus facile qu'aucun autre animal, ses poumons étant très-grands, la trachée-artère fort large & les narines ainsi que les cornets du nez fort étendus ; en sorte que la lèvre supérieure étant plus longue que l'inférieure elle paroit pendante, & c'est probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont il paît, car il ne broute qu'en rétrogradant.

Les *saigas* vont ordinairement en troupeaux, qu'on assure être quelquefois de plus de dix mille ; les mâles se réunissent pour défendre leurs petits & leurs femelles contre les attaques des loups & des renards ; formant un cercle dans lequel ils enferment leurs familles & combattent courageusement ces animaux de proie. Avec quelques soins on vient à bout d'élever leurs petits & de les rendre privés ; leur voix ressemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps & ne font qu'un petit à la fois, rarement deux.

On en mange la chair en hiver comme un bon gibier, mais on la rejette en été à cause des vers qui s'engendrent sous la peau. Ces animaux sont en chaleur en automne, & ils ont alors une forte odeur de musc ; leurs cornes sont estimées pour différens usages ; les Chinois sur-tout les achetent assez cher ; on trouve quelquefois des *saigas* à trois cornes, & même on en voit qui n'en ont

qu'une seule, mais apparemment ayant perdu l'autre par accident.

Ce mot *saïga* qui signifie, comme nous l'avons dit, chèvre sauvage, est le nom que les Tartares donnent communément à la femelle; & ils appellent le mâle *margatsch*. Du reste, M. Gmelin nous avertit que le nom de *saïgi* ou *saïga*, est employé, mais mal-à-propos, dans la province d'Irkutsk, à désigner l'animal du *musc*.

Le *saïga* est le *colus* (*colon*) de Gesner; l'*ibex imberbis* des Mémoires de l'Académie de Pétersbourg.

SAIGA des Tartares Irkutzk, est l'animal du musc & non pas notre *saïga*. *Voyez* MUSC.

SAIGI, en Sibérie est le saïga. *Voyez* ce mot.

SAIMIRI, espèce de singe de la famille des *sapajous* & qui semble faire la nuance entre cette famille & celle des *sagouins* par sa queue qui, sans être absolument inutile & lâche comme celle des sagouins, n'est pas aussi musclée que celle des sapajous: elle n'est, pour-ainsi-dire qu'à demi prenante, & quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter & descendre, il ne peut, ni s'attacher fortement ni saisir avec fermeté ni amener à lui les choses qu'il desire.

Le *saimiri* n'a, pour ainsi-dire, point de front; son poil est d'un jaune brillant; il a deux bourrelets de chair en forme d'anneaux autour des yeux, le nez élevé à la racine & applati à l'endroit des narines, la bouche petite, la face plate & nue, les oreilles garnies de poil & un peu pointues, la queue plus longue que le corps; il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur.

Il se tient aisément sur ses pieds de derrière, mais il marche ordinairement à quatre pieds. C'est le plus joli, le plus mignon de tous les sapajous, mais il est aussi le plus délicat, le plus difficile à transporter & à conserver. L'espèce est assez commune à la Guiane.

SAINO, dans plusieurs endroits de l'Amérique, est le pécari. *Voyez* PÉCARI.

SAJOU, espèce de singe de la famille des *sapajous*, qui a la face & les oreilles couleur de chair, avec un peu de duvet par-dessus, les yeux châtains & placés assez près l'un de l'autre, la queue nue par-dessous à l'extrémité, & fort touffue sur tout le reste de sa longueur: dans quelques individus le poil est noir & brun tout au tour de la face, ainsi que sur toutes les parties supérieures du corps; & c'est ce *sajou* brun, qu'on appelle vulgairement *singe capucin*; les autres sont tout gris au tour de la face, & d'un fauve brun sur le corps; ils ont également les mains noires & nues; ils marchent à quatre, & n'ont qu'un pied de longueur. La femelle, dans cette espèce, a le clitoris proéminent au dehors, & aussi apparent que la verge du mâle.

Ces animaux sont très-vifs, très-agiles & très-plaisans. De tous les sapajous, ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvient le moins; ils y subsistent sans peine, & pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver; ils produisent même, mais leur portée ici n'est que d'un petit, au lieu que dans leur pays natal, ils en font souvent deux. Au reste, ces *sajous* sont fantasques dans leurs goûts & dans leurs affections; ils paroissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes, & une grande aversion pour d'autres, & cela constamment. Leur climat naturel est le Brésil.

SAKEE WINKEE; c'est ainsi que Brown écrit le nom du saki. *Voyez* SAKI.

SAKI, espèce de singe de la famille des *sagoins*, & le plus grand de tous: il a la queue de moitié plus longue que la tête & le corps, la face tannée & couverte d'un duvet fin, court & blanchâtre, les parties supérieures du corps d'un brun noir, le ventre & les autres parties inférieures d'un blanc roussâtre, le poil par-tout très-long & encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrêmité de près de deux pouces; ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre, comme celui du corps.

Il paroit qu'il y a variété dans cette espèce pour la couleur du poil; car il y a des *sakis* qui ont le poil du corps & de la queue d'un fauve roussâtre. Le *saki* marche à quatre pieds, & il a près d'un pied & demi de longueur.

SANGLIER (le) est la race sauvage dans l'espèce du cochon. Quoique ces animaux n'aient à chaque pied que deux doigts qui touchent la terre, & que ces doigts soient terminés par un sabot, ils diffèrent beaucoup des animaux à pied fourchu, non-seulement par la conformation des jambes & des pieds, mais encore en ce qu'ils n'ont point de cornes, qu'ils ne manquent pas de dents incisives à la mâchoire supérieure, qu'ils ont des dents canines très-longues, connues sous le nom de *défenses* & de *crochets*, qu'ils ne ruminent pas, qu'ils n'ont qu'un estomac, &c.

Le *sanglier* ne diffère à l'extérieur du cochon domestique, qu'en ce qu'il a les défenses plus longues, le boutoir plus fort, la hure plus grosse; il a aussi les pieds plus gros, les pinces plus séparées, & le poil toujours noir. La partie du groin des *sangliers* & des cochons, à laquelle on donne le nom de *boutoir*, est formée par un cartilage rond qui renferme un petit os. Le boutoir est percé par les narines & placé au-devant de la mâchoire supérieure, & cette partie qui forme le nez a beaucoup de force, & sert à l'animal à percer, fouiller & retourner la terre. Le *sanglier* a la tête plus longue, la partie inférieure du chanfrein plus arquée, & les défenses plus grandes & plus tranchantes que ne sont les *crochets* du cochon. Sa queue est courte & droite. Il est couvert, comme les cochons, de soies dures & pliantes; mais il a de plus un poil doux & frisé, à-peu près comme de la laine; ce poil est entre les soies, & a une couleur jaunâtre, cendrée ou

noirâtre sur différentes parties du corps de l'animal ou à ses différens âges.

Tant que le *sanglier* est dans son premier âge, on le nomme *marcassin;* alors il a des couleurs qu'il perd dans la suite, c'est ce que l'on appelle *la livrée*: elle est marquée sur le fœtus dès qu'il a du poil; elle forme des bandes qui s'étendent le long du corps depuis la tête jusqu'à la queue, & qui sont alternativement fauve clair & de couleur mêlée de fauve & de brun; celle qui se trouve sur le garot & le long du dos est noirâtre. Il y a sur le reste de l'animal un mélange de blanc, de fauve & de brun.

Lorsque le *sanglier* est adulte il a le groin & les oreilles noires, & le reste de la tête de couleur mêlée de blanc, de jaune & de noir dans quelques endroits; les soies du dos sont les plus longues, couchées en-arrière, & si serrées que l'on ne voit que la couleur brune roussâtre qu'elles ont à la pointe, quoiqu'elles aient aussi du blanc sale & du noir dans le reste de leur étendue. Les soies des côtés du corps & du ventre ont les mêmes couleurs que celles du dos; mais comme elles sont moins serrées, le blanc y paroît avec le brun: les soies des aisselles & des aines sont roussâtres; celles du ventre & de la face intérieure des cuisses sont blanches en entier, à l'exception de la pointe qui est rousse; la tête, le bout de la queue & les jambes sont noirs.

Le *sanglier* a les sens de la vue, de l'ouie, de l'odorat meilleurs que le cochon; il ne dévore pas, comme lui, toutes sortes d'ordures, & vit ordinairement de grains, de fruits, de glands, de racines, & n'est pas sujet à devenir ladre. Il fouille la terre plus profondément que le cochon & presque toujours en ligne droite dans le même sillon. Il semble aussi qu'il a plus de sentiment & d'instinct. Les petits sont fidèlement attachés à leur mère, qui paroît être aussi plus attentive à leurs besoins que ne l'est la truie domestique.

Dans le temps du rut, le mâle cherche, suit la femelle, & demeure ordinairement trente jours avec elle dans les bois les plus épais, les plus solitaires & les plus reculés. Il est alors plus farouche que jamais, & il devient même furieux lorsqu'un autre mâle veut occuper sa place; ils se battent, se blessent & se tuent quelquefois. Pour la laie, elle ne devient furieuse que quand on attaque ses petits, & en général, dans presque tous les animaux sauvages, le mâle devient plus ou moins féroce lorsqu'il cherche à s'accoupler, & la femelle lorsqu'elle a mis bas. Il est rare d'entendre le *sanglier* jetter un cri, si ce n'est lorsqu'il se bat & qu'un autre le blesse; la laie crie plus souvent: & quand ils sont surpris & effrayés subitement, ils soufflent avec tant de violence, qu'on les entend à une grande distance.

On appelle, en terme de chasse, *bêtes de compagnie*, les *sangliers* qui n'ont pas passé trois ans, parce que jusqu'à cet âge ils ne se séparent pas les uns des autres, & qu'ils suivent tous leur mère commune: ils ne vont seuls que quand ils sont assez forts pour ne plus craindre les loups. Ces animaux forment donc d'eux-mêmes des espèces de troupes, & c'est de-là que dépend leur sureté lorsqu'ils sont attaqués, ils résistent par le nombre, ils se secourent, se défendent: les plus gros font face en se pressant en rond les uns contre les autres, & en mettant les plus petits au centre.

On chasse le *sanglier* à force ouverte, avec des chiens, ou bien on le tue par surprise pendant la nuit au clair de la lune; comme il fuit très-lentement, qu'il laisse une odeur très-forte; qu'il se défend contre les chiens & les blesse toujours dangereusement, il ne faut pas le chasser avec les bons chiens courans destinés pour le cerf & le chevreuil, cette chasse leur gâteroit le nez, & les accoutumeroit à aller lentement; des mâtins un peu dressés suffisent pour la chasse du *sanglier*.

On attaque de préférence les plus vieux, que l'on connoît aisément aux traces. Un jeune *sanglier* de trois ans est difficile à forcer, parce qu'il court très-loin sans s'arrêter, au lieu qu'un *sanglier* plus âgé ne fuit pas loin, se laisse chasser de près, n'a pas grand peur des chiens, & s'arrête souvent pour leur faire tête.

Telle est en gros la chasse dangereuse du *sanglier;* mais un chasseur passionné desire plus de détails; il faut le satisfaire. En termes de chasse, le marcassin ou jeune *sanglier*, lorsqu'il a passé six mois d'âge, jusqu'à un an, prend le nom de *bête rousse;* à un an il devient *bête de compagnie;* mais passé la deuxième année on le dit *ragot;* à trois ans faits il est *sanglier*, ou *sanglier* à son *tiers an;* à quatre ans on le nomme *quartannier;* enfin à cinq ans il s'appelle *vieux sanglier* & ne porte plus d'autre nom. Ce vieux sanglier aime à être seul & ne peut pas faire beaucoup de mal; le ragot, le *sanglier* à son tiers an, & le quartannier, sont seuls bien à craindre.

La principale *connoissance* de la chasse du *sanglier* se réduit à un point qui est celui de les *bien juger*, c'est-à-dire, de savoir distinguer le jeune du vieux, le mâle de la femelle, & à ne pas prendre un porc privé pour un *sanglier*.

On les juge par les *traces*, les *boutis*, le *souil* & la *bauge;* une *bête de compagnie* mâle a plus de pied devant que derrière, & porte toujours la trace de derrière dans celle de devant, un peu à côté & en-dehors; ses pinces sont grosses & ses côtés tranchans, il donne de ses *gardes* en terre & commence à les bien tourner. A son tiers an il devient plus bas jointé, ses gardes s'élargissent, s'abaissent & s'écartent davantage, le talon lui élargit, & les pinces lui deviennent plus grosses & plus rondes.

Une bête de compagnie femelle a beaucoup moins de talon, ses pinces sont pointues, les côtés de ses traces sont tranchés, elle marche

toujours les quatre pieds ouverts, elle met la trace de derrière dans celle de devant, mais endedans, ses gardes sont serrées & peu ouvertes.

Les *quartanniers* & autres vieux *sangliers* ont les traces grandes & larges, les pinces de la trace de devant sont rondes & grosses, les tranchans des côtés sont usés, le talon est large & applani : leurs gardes, dont ils donnent en terre dure ou molle, sont abaissées, grosses & ouvertes; les rides qui sont entre les gardes & le talon se marquent sur la terre, & les allures sont grandes & bien réglées. Il y a des *sangliers* qui ont un ongle plus long que l'autre, ces sortes de pieds se nomment pieds *pigaches*, & sont une connoissance infaillible pour garder change.

Par les *boutis* on juge de la grosseur & longueur de la hure du *sanglier*; plus les boutis sont larges & profonds, plus la hure qui les a faits est grosse & longue; & plus la hure est grosse & longue, plus gros & plus vieux est le *sanglier*.

Par la longueur & largeur du *souil* on connoit aisément la grosseur du sanglier; on juge encore de sa taille à la sortie du souil, parce qu'il touche de son corps aux branches & aux herbes auxquelles il en laisse, de sorte qu'en examinant la hauteur & largeur à laquelle il en a laissé, on voit s'il est grand ou petit. Une remarque assez singulière sur sa méchanceté, c'est que si à la sortie du souil il trouve un arbre, il ne manque pas de se frotter contre, & en le quittant il y donne un ou deux coups de défenses; tous ne le font pas; aussi, disent les vieux chasseurs, doit-on beaucoup se méfier de ceux qui le font.

Par la *bauge* on juge de la grosseur du sanglier, les vieux la font ordinairement profonde, & quand ils en sortent, ils jettent tout auprès leurs *laisses* qui sont toujours grosses.

On distingue les *sangliers* des porcs privés, en ce que le porc privé ne met presque jamais les traces de derrière dans celles de devant, il appuye plus du talon que de la pince, qui, dès sa jeunesse est ronde & usée; ses gardes touchent la terre à plomb, & sans s'écarter que très-peu, il a le pied court, & les côtés en sont usés, même dès sa jeunesse. Il a aussi la hure plus courte que le *sanglier* & fouille çà & là, au lieu que le *sanglier* fouille toujours en ligne droite.

La quête du *sanglier* se fait en hiver dans les forêts les plus garnies d'épines. Aux mois de juillet, août & septembre les *sangliers* abandonnent les grands forts pour se retirer aux pointes des forêts du côté où sont les bleds & les fruits; en octobre & novembre ils se retirent dans les hautes futaies & dans les taillis où ils se nourrissent de faines, de glands & de noisettes; ils sont à craindre dans cette saison. En décembre on revoit des *sangliers* par-tout, parce que c'est le temps du rut. Ils sont alors d'une puanteur insupportable qui rebute les vieux limiers.

Lorsqu'on voit des boutis qui paroissent tout frais, bien qu'il soit déjà tard, on doit en conclure que l'on est à la poursuite d'un animal dangereux, par sa hardiesse & par son assurance. Or un pareil *sanglier* doit être détourné de court sans avoir peur de le faire débucher, & en l'attaquant on doit faire la meute forte, & l'effrayer d'abord d'un très-gros bruit de chiens & d'hommes; car si on l'attaquoit avec peu de chiens & sans beaucoup de bruit, il ne daigneroit pas sortir de sa bauge, ou s'il en sortoit, ce seroit pour s'en aller dans le lieu le plus fourré, se faire chasser sous le nez des chiens, pour les charger ensuite au point de n'en pas laisser un seul de sain.

Mais au contraire, si l'on *fait suite* d'un *sanglier* qui se soit retiré dès deux ou trois heures avant le jour dans son fort, ne faisant que de petits boutis çà & là, on doit le regarder comme un animal poltron & timide prêt à s'enfuir; il faut par conséquent le renfermer dans une grande enceinte & ne pas l'approcher; car s'il prenoit une fois le vent, il débucheroit & s'en iroit à l'autre bout de la forêt; en l'attaquant il faut lui donner très-peu de chiens, si on veut le garder quelque temps dans le canton; mais lorsqu'on lui voit prendre son parti, il faut tout donner à sa retuite, parce qu'il est presque sûr qu'il ne reviendra pas.

On se sert de relais à la chasse du *sanglier* comme à celle du cerf, on les place de fort en fort & aux refuites, parce que les *sangliers* ne battent presque jamais d'autres pays que ceux qui sont les plus fourrés.

Après avoir bien *revu* des *sangliers*, on frappe à la brisée avec les chiens de meute qui vont le querir sans peine, parce que cet animal allant à sa bauge, ne fait aucunes ruses embarrassantes; on excite les chiens de la trompe & de la voix, & l'on fait un grand bruit pour l'obliger à sortir de sa bauge & à tirer du long. S'il arrive que le *sanglier*, en battant différens forts, se mêle à d'autres *sangliers*, & que les chiens, sur le nombre, se méprennent & quittent leur *sanglier* de meute pour en poursuivre un autre; il faut les rompre afin de le requêter; mais cela arrive rarement, & il n'y a même que de jeunes chiens capables de prendre change, car tous les vieux le gardent à merveille.

On juge que le *sanglier* veut se rendre quand il ne perce plus en avant, & qu'on le voit, au contraire, se faire battre long-temps dans un même fort; quand il se sent mal-mené, il cherche les eaux & les mares pour s'y vautrer : il y fait quelquefois ses abois; s'il n'en trouve point, il est forcé de tenir aux chiens, sur lesquels il fait de continuelles parties. On doit alors, pour les secourir, s'en approcher avec précaution & lui percer le cœur d'un coup de couteau de chasse, ou, s'il est trop dangereux, le tuer d'un coup de mousqueton.

Quand on veut *assassiner* un *sanglier*, le limier seul

seul suffit. On commence par le détourner, & on le renferme dans une enceinte aussi petite qu'il est possible, sans cependant le serrer au point de risquer à le faire débucher; ensuite on place autour de l'enceinte & aux meilleurs postes, dix ou douze tireurs, plus ou moins, après quoi le valet du limier va frapper à la brisée, & fait suite secrètement, pour tâcher de le tirer ou faire tirer à la bauge par quelqu'un qui l'accompagne. Si le *sanglier* sort de cette première enceinte sans être tué, on en fait suite de nouveau en secret jusqu'au premier fort où l'on imagine qu'il peut rester; on l'y renferme, & si cette tentative n'est pas plus heureuse que la première, on la réitère jusqu'à ce qu'il soit tué.

Le *sanglier* se tient ordinairement le jour dans sa bauge, au plus épais, & dans le plus fort du bois; le soir, à la nuit, il en sort pour chercher sa nourriture.

Quoique les *sangliers* soient fort gourmands, ils n'attaquent ni ne dévorent les autres animaux; cependant ils mangent quelquefois de la chair corrompue, mais c'est par nécessité. On ne peut nier que les cochons ne soient avides de sang & de chair sanguinolente & fraîche, puisqu'ils mangent leurs petits & même des enfans au berceau. Le *sanglier* & les cochons aiment beaucoup les vers de terre & certaines racines, comme celles de la carotte sauvage; c'est pour trouver ces vers & pour couper ces racines qu'ils fouillent la terre avec leur boutoir.

En été, lorsque les grains sont mûrs, il est assez aisé de surprendre le sanglier dans les bleds & dans les avoines, où il fréquente toutes les nuits. Dès qu'il est tué, les chasseurs ont grand soin de lui couper les *suites*, c'est-à-dire les testicules, dont l'odeur est si forte, que si l'on passe seulement cinq ou six heures sans les ôter, toute la chair en est infectée.

Au reste, il n'y a que la hure qui soit bonne dans un vieux sanglier; au lieu que toute la chair du marcassin & celle du jeune *sanglier*, qui n'a pas encore un an, est délicate & même assez fine. Les anciens étoient dans l'usage de faire subir la castration aux jeunes marcassins qu'on pouvoit enlever à leur mère, après quoi on les reportoit dans les bois; ces *sangliers* coupés grossissent beaucoup plus que les autres, & leur chair est meilleure que celles des cochons domestiques.

On trouve des *sangliers* en Asie & en Afrique, aussi abondamment qu'en Europe. Ceux qui se trouvent en Amérique ne sont que des cochons originairement domestiques, qui sont devenus sauvages.

Sanglier du Cap-Verd (le) nous paroît n'être qu'une variété dans l'espèce du *sanglier* ordinaire: il en diffère par la longue ouverture de ses narines, par la grande largeur & la forme de ses mâchoires, & par le nombre & la figure des dents mâchelières. La mâchoire supérieure est armée de deux énormes défenses, qui ressemblent plus à des cornes d'ivoire qu'à des dents; elles ont un demi pied de longueur, & cinq pouces de circonférence à la base, elles sont courbées & recourbées à peu près comme les cornes d'un taureau. Ce cochon ou *sanglier* se trouve dans les terres voisines du Cap-Verd.

SAPAJOU, nom qui distingue dans la grande peuplade des singes la famille particulière des petits singes d'Amérique à queue prenante. *Voyez* Singes.

Sapajou aurore, sapajou orangé, sapajou jaune, nom donné au saïmiri. *Voyez* Saïmiri.

SARICOVIENNE (la) est une espèce de loutre marine, qui ressemble à la loutre terrestre par la forme du corps, qu'elle a seulement beaucoup plus épais en tout sens; la longueur des *saricoviennes* est communément d'environ deux pieds dix pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui a douze ou treize pouces de long; leur poids est de soixante-dix à quatre-vingt livres; elles ont les oreilles droites, coniques & couvertes de poils, les paupières & les yeux assez semblables à ceux du lièvre, & à-peu-près de la même grandeur, avec une membrane au grand angle de chacun, mais qui ne peut guère couvrir l'œil qu'à moitié; les narines très-noires & ridées.

L'ouverture de la gueule est médiocre, la mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, & toutes deux sont garnies de moustaches de poils blancs, roides & longs; il y a quatorze dents à la mâchoire supérieure, savoir quatre incisives, très-aigues, une canine de chaque côté, un peu recourbées en arrière; quatre molaires aussi de chaque côté, qui sont larges & épaisses, surtout celles du fond; seize dents à la mâchoire inférieure, quatre incisives & deux canines; & cinq dents molaires de chaque côté, dont les deux dernières sont situées dans la gorge; mais il paroît que le nombre de ces dents varie, & on trouve quelques individus qui ont aussi cinq dents molaires de chaque côté de la mâchoire supérieure.

Les pieds, tant ceux de devant que ceux de derrière, sont couverts de poils jusqu'auprès des ongles, qui sont apparens & extérieurs comme ceux des animaux quadrupèdes terrestres; les pieds de devant sont plus courts que ceux de derrière, & sont garnis d'ongles crochus qui servent à l'animal à détacher les coquillages des rochers; la plante de tous les pieds est brune ou noire, & divisée en cinq doigts, qui sont joints par une membrane velue; dans les pieds de devant les deux doigts du milieu sont plus longs que les autres, & l'interne est plus court que l'externe.

Les doigts des pieds de derrière ont la forme de

ceux des oiseaux palmipèdes ; ils sont, ainsi que le tarse & le métatarse, beaucoup plus longs & plus larges que ceux des pieds de devant ; le doigt externe est aussi plus long que les autres qui vont toujours en diminuant ; la queue est tout-à-fait semblable à celle de la loutre de terre, seulement elle est un peu plus courte à proportion du corps, & elle est recouverte d'une peau épaisse, garnie de poils très-doux & très-serrés. La verge du mâle est contenue dans un fourreau sous la peau, & renferme un os ; les testicules ne sont point renfermés dans une bourse particulière, mais seulement recouverts par la peau commune ; la vulve de la femelle est située à un pouce au-dessous de l'anus.

La peau de ces animaux fait une très-belle fourrure. Les noires sont les plus estimées. Il y en a aussi de couleur brunâtre, d'autres de couleur argentée sur la tête, plusieurs qui ont la tête, le menton & la gorge variés de longs poils très-blancs & très-doux ; enfin d'autres qui ont la gorge jaunâtre, & qui portent plutôt un feutre crêpu, brun & court sur le corps, qu'un véritable poil propre à la fourrure.

Au reste, les poils bruns ou noirs ne le sont que jusqu'à la moitié de leur longueur ; tous sont blancs à leur racine, & leur longueur est en tout d'environ un pouce ou un pouce & demi sur le dos, la queue & les côtés du corps ; ils sont plus courts sur la tête & sur les membres ; mais au-dessous de ce premier long poil il y a, comme dans les ours marins, une espèce de feutre qui est de couleur brune ou noire comme l'extrémité des grands poils du corps.

On distingue aisément les peaux des femelles de celles des mâles, parce qu'elles sont plus petites, plus noires, & qu'elles ont le poil plus long sous le ventre ; les petits ont aussi dans le premier âge le poil noir ou très-brun & très-long ; mais à cinq ou six mois ils perdent ce beau poil, & à un an ils ne sont couverts que de long feutre, & les longs poils ne le recouvrent que dans l'année suivante ; la mue se fait dans les adultes d'une manière différente de celle des autres animaux ; quelques poils tombent aux mois de juillet & d'août, & les autres prennent alors une couleur un peu plus brune.

Ces fourrures sont une branche importante de commerce avec les Chinois qui les achètent presque toutes, & les payent jusqu'à 70, 80 & 100 roubles chacune, & c'est par cette raison qu'il en vient très-peu en Russie. Leur beauté varie suivant la saison ; les meilleures & les plus belles sont celles des *saricoviennes* tuées au mois de mars, d'avril & de mai ; néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être épaisses & pesantes, sans cela elles seroient supérieures aux zibelines, dont les plus belles ne sont pas d'un aussi beau noir.

Les *saricoviennes* ne sont ni féroces ni farouches ; elles sont assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis pour demeure ; elles semblent craindre les phoques, ou du moins elles évitent les endroits qu'ils habitent, & n'aiment que la société de leur espèce : pendant l'hiver elles se tiennent tantôt dans la mer sur les glaces, & tantôt sur le rivage ; en été elles entrent dans les fleuves & vont même jusques dans les lacs d'eau douce, où elles paroissent se plaire beaucoup.

Dans les temps chauds elles cherchent pour se reposer les endroits frais & ombragés ; en sortant de l'eau elle se secouent & se couchent en rond sur la terre comme les chiens ; mais avant que de s'endormir elles cherchent à reconnoitre par l'odorat, plutôt que par la vue, qu'elles ont foible & courte, s'il n'y a pas quelques ennemis à craindre dans les environs ; elles s'éloignent peu du rivage, afin de pouvoir regagner promptement l'eau dans le péril ; car quoiqu'elles courent assez vite, un homme leste peut néanmoins les atteindre ; mais en revanche elles nagent avec une très-grande célérité, & comme il leur plait, c'est-à-dire, sur le ventre, sur le dos, sur les côtés, & même dans une situation presque perpendiculaire.

Le mâle ne s'attache qu'à une seule femelle, avec laquelle il va de compagnie, & qu'il paroit aimer beaucoup, ne la quittant pas ; il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année, car on voit des petits nouveaux nés dans toutes les saisons, & quelquefois les pères & mères sont encore suivis par des jeunes de différens âges des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent que quand ils sont adultes, & qu'ils peuvent former une nouvelle famille : les femelles ne produisent qu'un petit à-la-fois, & très-rarement deux ; le temps de la gestation est d'environ huit à neuf mois ; elles mettent bas sur les côtes ou sur les isles les moins fréquentées, & le petit, dès sa naissance, a déjà toutes ses dents, les canines sont seulement moins avancées que les autres.

La mère l'alaite pendant plus d'un an, d'où l'on peut présumer qu'elle n'entre en chaleur qu'environ un an après qu'elle a produit ; elle aime passionnément son petit, & ne cesse de lui prodiguer des soins & des caresses, jouant continuellement avec lui ; elle lui apprend à nager, & lorsqu'il est fatigué, elle le prend dans sa gueule pour lui donner quelques momens de repos ; si l'on vient à le lui enlever, elle jette des cris & des gémissemens lamentables ; il faut même user de précautions lorsqu'on veut le lui dérober ; car, quoique douce & timide, elle le défend avec un courage qui tient du désespoir, & se fait souvent tuer sur la place plutôt que de l'abandonner.

Ces animaux se nourrissent de crustacés, de coquillages, de grands polypes & autres poissons mous qu'ils ramassent sur les rivages fangeux, lorsque la marée est basse ; car, n'ayant pas le

trou ovale du cœur ouvert, ils ne peuvent demeurer assez long-temps sous l'eau pour prendre leur proie au fond de la mer ; ils mangent aussi des poissons à écailles, des fruits rejettés sur le rivage en été, & même des fucus, faute de tout autre aliment ; mais ils peuvent se passer de nourriture pendant trois ou quatre jours de suite ; la chair des femelles pleines & prêtes à mettre bas est grasse & tendre ; celle des petits est délicate & assez semblable à celle de l'agneau, mais celle des vieux est ordinairement très-dure. Leur cri est un son rauque & enroué.

On voit souvent au Kamtschatka & dans les isles Kouriles, arriver les *saricoviennes* sur des glaçons poussés par un vent d'orient qui règne de temps en temps sur ces côtes en hiver ; les chasseurs s'exposent, pour avoir leurs peaux, à aller fort au loin sur les glaçons avec des patins qui ont cinq ou six pieds de long sur environ huit pouces de large, & qui, par conséquent, leur donnent la hardiesse d'aller dans les endroits où les glaces ont peu d'épaisseur ; mais lorsque ces glaces sont poussées au large par un vent contraire, ils se trouvent souvent en danger de périr ou de rester quelquefois plusieurs jours de suite errans sur la mer avant que d'être amenés à terre avec ces mêmes glaces par un vent favorable ; c'est dans les mois de février, de mars & d'avril qu'ils font cette chasse périlleuse, mais très-profitable, car ils prennent alors une plus grande quantité de ces animaux qu'en toute autre saison ; cependant on ne laisse pas de les chasser en été sur terre, où on les trouve souvent endormis ; on les prend aussi dans cette même saison avec des filets que l'on tend dans la mer, ou bien on les poursuit en canot jusqu'à ce qu'on les ait forcés de lassitude.

Ces animaux se trouvent en grand nombre sur les côtes & dans toutes les isles inhabitées des mers orientales de Kamtschatka, depuis le 50e dégré, jusqu'au 56e ; on les retrouve de même sur les côtes basses & à l'embouchure des grandes rivières de l'Amérique méridionale : ces *saricoviennes* d'Amérique ont ordinairement le poil d'un gris plus ou moins foncé, & quelquefois argenté ; au reste, il paroit qu'elles varient beaucoup par la grandeur & pour la couleur ; au lieu de fuir, lorsqu'elles sont attaquées, elles se rassemblent, en jettant des cris, & il est aisé d'en tuer un grand nombre. Les jaguars & couguars leur font une guerre cruelle.

La *saricovienne* est l'*jya* & *çarigueibeju*, (qui doit se prononcer *sarigovieu*) de Marcgrave ; *lutra nigricans caudâ depressâ & glabrâ* de Barrere ; la *loutre du Brésil*, de Brisson.

SARIGOY, selon de Léry, sarigue. *Voyez* SARIGUE.

SARIGUE (le) ou *opossum*, est un animal appartenant aux contrées méridionales & tempérées du nouveau monde, & à peu près de la taille & de la figure d'un très-gros rat. Il a les yeux petits & noirs, mais vifs & proéminens, les narines larges, les oreilles arrondies, très-minces & très-ouvertes, la gueule très-fendue, la langue étroite, rude, hérissée de papilles tournées en arrière, la mâchoire du dessus un peu plus allongée que celle du dessous, le cou court, la poitrine large, la moustache comme celle du chat ; cinq doigts aux pieds de devant, & tous les cinq armés d'ongles crochus ; autant de doigts aux pieds de derrière, dont quatre seulement sont armés d'ongles, & le cinquième, qui est le pouce, est séparé des autres. Il est aussi placé plus bas, & n'a point d'ongle ; tous ces doigts, longs à peu près d'un pouce, sont sans poils & recouverts d'une peau rougeâtre.

La paume des mains & des pieds est large, & il y a des carnosités charnues sous tous les doigts. La queue n'est couverte de poils qu'à son origine & jusqu'à deux ou trois pouces de longueur, après quoi c'est une peau écailleuse & lisse dont elle est revêtue jusqu'à l'extrémité ; ces écailles sont blanchâtres, à peu près hexagones & placées régulièrement ; elles sont toutes séparées & environnées d'une petite aire de peau plus brune que l'écaille. Le poil du devant de la tête est plus blanc & plus court que celui du corps ; il est d'un gris-cendré, mêlé de quelques petites houpes de poils noirs & blanchâtres sur le dos & sur les côtes, plus brun sur le ventre, & encore plus foncé sur les jambes.

Les oreilles sont sans poils comme les pieds & la queue. Le gland de la verge du mâle & celui du clitoris de la femelle sont fourchus, & paroissent doubles ; le vagin, qui est simple à l'entrée, se partage en deux canaux, &c. Ainsi le *sarigue* a dans les organes de la génération plusieurs parties doubles, qui sont simples dans les autres animaux.

Mais un caractère de conformation encore plus singulier, & qui achève de distinguer cet animal de tous les autres quadrupèdes, c'est une fente de deux ou trois pouces de longueur que la femelle a sous le ventre ; cette fente est fermée par deux peaux qui composent une poche velue à l'extérieur, & moins garnie de poils à l'intérieur ; cette poche enferme les mamelles ; les petits nouveaux nés y entrent pour les sucer, & prennent si bien l'habitude de s'y cacher, qu'ils s'y réfugient, quoique déja grands, lorsqu'ils sont épouvantés.

Cette poche s'ouvre & se referme à la volonté de l'animal ; la méchanique de ce mouvement s'exécute par le moyen de plusieurs muscles & de deux os qui n'appartiennent qu'à cette espèce ; ces deux os sont placés au-devant des os pubis auxquels ils sont attachés par la base ; ils ont environ deux pouces de longueur & vont toujours en diminuant un peu de grosseur depuis la base jusqu'à l'extrémité ; ils soutiennent les muscles qui font ouvrir la poche, & leur servent de point d'appui ; les antagonistes de ces

muscles servent à la resserrer & à la fermer si exactement, que dans l'animal vivant l'on ne peut voir l'ouverture qu'en la dilatant de force avec les doigts.

L'intérieur de cette poche est parsemé de glandes qui fournissent une substance jaunâtre, d'une si mauvaise odeur qu'elle se communique à tout le corps de l'animal ; cependant, lorsqu'on laisse sécher cette matière, non-seulement elle perd son odeur désagréable, mais elle acquiert du parfum qu'on peut comparer à celui du musc. Cette poche n'est pas le lieu dans lequel les petits sont conçus : le *sarigue* femelle a une matrice intérieure, différente, à la vérité, de celle des autres animaux, mais dans laquelle les petits sont formés, & portés jusqu'au moment de leur naissance.

Ces animaux produisent souvent & en grand nombre : la plûpart des auteurs disent quatre ou cinq petits, d'autres six ou sept; certains voyageurs assurent qu'ils ne sont pas plus gros que des mouches au moment de leur naissance, c'est-à-dire, quand ils sortent de la matrice pour entrer dans la poche & s'attacher aux mamelles. Ce fait n'est peut-être pas aussi exagéré qu'on pourroit l'imaginer, & l'on peut présumer que dans ces animaux la matrice n'est, pour ainsi-dire, que le lieu de la conception, de la formation & du premier développement du fœtus, dont l'exclusion étant plus précoce que dans les autres quadrupèdes, l'accroissement s'achève dans la bourse, où ils entrent au moment de leur naissance prématurée.

Nous ignorons la durée de la gestation de ces animaux ; mais il est à présumer qu'elle est beaucoup plus courte que dans les autres. Les petits sarigues restent attachés & comme collés aux mamelles de la mère, pendant le premier âge, & jusqu'à ce qu'ils aient pris assez de force & d'accroissement pour se mouvoir aisément. Il y a des auteurs qui prétendent qu'ils y restent collés pendant plusieurs semaines de suite; d'autres disent qu'ils ne demeurent dans la poche que durant le premier mois de leur âge.

On peut aisément ouvrir cette poche de la mère, regarder, compter, & même toucher les petits sans les incommoder. Ils ne quittent la tétine, qu'ils tiennent avec la gueule, que quand ils ont assez de force pour marcher; ils se laissent alors tomber dans la poche & sortent ensuite pour se promener & pour chercher leur subsistance ; ils y rentrent souvent pour dormir, pour têter, & aussi pour se cacher lorsqu'ils sont épouvantés; la mère fuit alors & les emporte tous ; elle ne paroît jamais avoir plus de ventre que quand il y a long-temps qu'elle a mis bas, & que ses petits sont déja grands, car dans le temps de la vraie gestation, on s'apperçoit peu qu'elle soit pleine.

Le sarigue marche mal & court lentement ; aussi dit-on qu'un homme peut l'attrapper sans même précipiter son pas. En revanche il grimpe sur les arbres avec une extrême facilité ; il se cache dans le feuillage pour attraper des oiseaux, ou bien il se suspend par la queue, dont l'extrêmité est musculeuse & flexible comme une main, ensorte qu'il peut serrer & même environner de plus d'un tour les corps qu'il saisit : il reste quelquefois long-temps dans cette situation, sans mouvement, le corps suspendu, la tête en bas; il épie & attend le petit gibier au passage; d'autres fois il se balance pour sauter d'un arbre à un autre.

Quoique carnassier & même avide de sang, qu'il se plaît à sucer, il mange assez de tout, des reptiles, des insectes, des cannes de sucre, des patates, des racines & même des feuilles & des écorces. On peut le nourrir comme un animal domestique ; il n'est ni féroce ni farouche, & on l'apprivoise aisément ; mais il dégoûte par sa mauvaise odeur, & il déplaît par sa vilaine figure. Son corps paroît toujours sale, parce que le poil, qui n'est ni lisse ni frisé, est terne, & semble être couvert de boue. Sa mauvaise odeur réside dans la peau, car sa chair n'est pas mauvaise à manger; c'est même un des animaux que les sauvages chassent de préférence, & duquel ils se nourrissent le plus volontiers.

Ces animaux ont un grognement qui ne se fait pas entendre de loin, & ils font le même murmure que les chats lorsqu'on les manie. On les trouve au Brésil, à la Guiane, au Mexique, à la Floride, en Virginie & dans toutes les régions chaudes & tempérées du nouveau monde ; il paroît qu'il y en a des espèces ou races plus grandes & d'autres plus petites, mais toutes ont le caractère de la poche sous le ventre.

Le *sarigue* est le *tlaquatzin* de Hernandez ; le *cerigon* de Maffée ; (hist. des Indes.) l'*oppossum* de Catesby; le *semi-vulpes* de Gesner & d'Aldrovande ; *didelphis*, dans la Nomenclature de Linné ; *philander*, *philandre*, dans celle de Brisson, qui, sur la foi de Séba, distingue mal-à-propos trois *sarigues*, dont le troisième est l'animal que nous indiquons sous le nom de *cusos*.

Sarigue a longs poils, espèce de *sarigue* qui a environ vingt pouces de longueur. Il a la tête moins alongée que le *sarigue* commun. Cette tête est absolument blanche à l'exception d'une tache brunâtre qui prend du coin de l'œil & finit en s'affoiblissant du côté du nez dont l'extrêmité est de couleur de chair. Les moustaches ont près de trois pouces de longueur; tout le corps est couvert de grands poils bruns sur les jambes & les pieds, blanchâtres sur les doigts, & rayés sur le corps de plusieurs bandes brunes indécises, une sur le dos jusqu'auprès de la queue, & une de chaque côté du corps qui s'étend de l'aisselle jusqu'aux cuisses. Le cou est roussâtre depuis l'oreille aux épaules, & cette couleur s'étend sous le ventre & domine par

endroits sur plusieurs parties du corps ; la queue est écailleuse & garnie à son origine de poils blancs & de poils bruns.

SASAPINE, par quelques-uns, sarigue. *Voyez* ce mot.

SATHÉRIUS, d'Aristote, animal amphibie qui, suivant toute apparence, n'est pas autre que la zibeline. *Voyez* ZIBELINE.

SATYRE, nom que quelques Auteurs ont donné à l'orang-outang ou homme des bois des Indiens. *Voyez* ORANG-OUTANG.

SATYRION, d'Aristote, desman. *Voyez* DESMAN.

SCHARCHOESCHI, chez les Tartares Mongous, grosse gazelle, *Voyez* GAZELLE.

SCHUTTUR, en Perse, dromadaire. *Voyez* DROMADAIRE.

SCUNCK, à la Nouvelle Yorck, conepate. *Voyez* CONEPATE.

SELVAGO (le sauvage) par les Portugais qui fréquentent les côtes d'Afrique, grand orang-outang ou pongo. *Voyez* ORANG-OUTANG.

SEMI-VULPES, par quelques Nomenclateurs, sarigue. *Voyez* SARIGUE.

SERAPHAH, en Perse, est la giraffe. *Voyez* ce mot.

SEROTINE, nom donné à une espèce particulière de chauve-souris. *V.* CHAUVE-SOURIS.

SERVAL (le) que les habitans du Malabar appellent *maraputé*, est un animal sauvage & féroce, plus gros que le chat sauvage & un peu plus petit que la civette de laquelle il diffère en ce que sa tête est plus grosse & plns ronde relativement au volume de son corps, & que son front paroit creusé dans le milieu.

Il ressemble à la panthère par les couleurs du poil qui est fauve sur la tête, le dos, les flancs, & blanc sous le ventre, & aussi par les taches qui sont distinctes, également distribuées & un peu plus petites que celles de la panthère ; ses yeux sont très-brillans, ses moustaches fournies de soies longues & roides ; il a la queue courte, les pieds grands & armés d'ongles longs & crochus.

On le trouve dans les montagnes de l'Inde ; on le voit rarement à terre & il se tient presque toujours sur les arbres où il fait son nid & prend les oiseaux, desquels il se nourrit ; il saute d'un arbre à un autre avec tant d'adresse & d'agilité, qu'en un instant il parcourt un grand espace & ne fait, pour-ainsi-dire, que paroitre & disparoitre.

Malgré sa férocité, il fuit à l'aspect de l'homme, à moins qu'on ne l'irrite, fur-tout en dérangeant sa bauge, car alors il devient furieux, il s'élance, mord & déchire à-peu-près comme la panthère. La captivité, les bons ou manvais traitemens ne peuvent ni dompter ni adoucir la férocité de cet animal qui nous paroit être le même que le *chat tigre du Sénégal* & *du cap de Bonne-Espérance*, & le même encore que le *chat-pard* décrit par MM. de l'Académie. Ce chat-pard ne diffère du *serval* que par de longues taches qu'il a sur le dos, & les anneaux qu'il a à la queue, caractères qni manquent au *serval* ; mais cette différence est trop légère pour qu'on puisse douter de l'identité d'espèce de ces deux animaux.

SERY, SRI, nom de la musaraigne, en vieux françois. *Voyez* MUSARAIGNE.

SESEF, dans les terres voisines de l'Arabie, babonin. *Voyez* BABOUIN.

SIACALLE, dans Corneille de Bruin, est le chacal. *Voyez* CHACAL.

SIACHAL, SCHACHAL, SIECHAAL, SIACALI, en Perse, selon Kæmpfer, est le même chacal. *Voyez* ce mot.

SICAL, suivant Pollux, est encore le chacal.

SIFAC, nom donné dans quelques relations, à une espèce de singe de Madagascar ; il est d'une grandeur médiocre ; on en voit des troupes de quarante à cinquante ; ils sont farouches & ne se privent pas.

SIFFLEUR ou MARMOTTE DE CANADA. *Voyez* MARMOTTE DE CANADA.

SIGA-GUSCH, nom que porte, en Perse, suivant l'ancienne *Encyclopédie*, un animal *semblable en tout au lynx, excepté qu'il n'a point la peau tachetée*. Si cela est exact, ce pourroit n'être qu'une variété accidentelle dans l'espèce du lynx, ou le lynx jeune.

SIMIA PORCARIA d'Aristote, est le babouin que nous avons nommé *papion*. *Voyez* ce mot.

SINGES (les) forment une grande peuplade divisée en plusieurs familles d'animaux quadrumanes & antropomorphes, c'est-à-dire, approchant plus ou moins de la figure hnmaine ; si même l'on ne devoit juger que par la forme, l'espèce du *singe* pourroit être prise pour une variété de la nôtre. En effet, que l'on compare le *singe* avec l'homme sauvage, l'homme, dans l'état de pure nature, la différence entr'eux sera presqu'insensible. La tête couverte de cheveux hérissés ou d'une laine crépue ; la face voilée par une longue barbe surmontée de deux croissans de poils encore plus grossiers, qui, par leur largeur & leur saillie raccourcissent le front, & lui font perdre son caractère auguste, & non-seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfoncent & les arrondissent comme ceux des animaux ; les lèvres épaisses & avancées, le nez aplati, le regard stupide & farouche, les oreilles, le corps & les membres velus ; la peau dure comme un cuir, noire ou tannée ; les ongles longs, épais & crochus ; une semelle calleuse en forme de corne sous la plante des pieds, & pour attributs du sexe, des mamelles longues & molles, la peau du ventre pendante jusques sur les genoux ; les enfans se vautrant dans l'ordure & se traînant à quatre, le père & la mère assis sur leurs talons, tous hideux, tous couverts d'une crasse empestée.

Tel est le tableau qu'offre le Sauvage Hottentot,

tableau qu'il faut encore charger, si l'on veut comparer le *singe* à l'homme vraiment sauvage; puisqu'il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure nature, au Hottentot, que du Hottentot à nous; qu'on ajoute à tout cela les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des singes mâles pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles & les mélanges forcés ou volontaires des Négresses aux *singes*, dont le produit est rentré dans l'une ou l'autre espèce; & en supposant qu'elles ne soient pas la même, l'intervalle qui les sépare paroitra sans doute difficile à saisir.

Mais si le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle absolument différent de celui de l'animal; s'il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général; en même-temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du *singe*, il a pénétré ce corps animal de son soufle divin; s'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au *singe*, mais à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous paroît le plus mal organisé, cette espèce seroit bientôt devenue la rivale de l'homme; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur toutes les autres, elle eût pensé, elle eût parlé; quelque ressemblance qu'il y ait donc entre le Hottentot & le *singe*, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée, & au dehors par la parole.

Le singe est donc animal, & malgré sa ressemblance à l'homme, bien loin d'être le second de notre espèce, il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent; c'est uniquement sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyée la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du *singe*; il nous ressemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il doit donc non-seulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faisons. Mais si l'on fait attention que toutes les actions qu'on doit appeller *humaines*, sont relatives à la société; qu'elles dépendent d'abord de l'ame, & ensuite de l'éducation dont le principe physique est la nécessité de la longue habitude des parens avec l'enfant; que dans le singe cette habitude est fort courte; qu'il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, & qu'il n'est pas même susceptible de celle de l'espèce: il sera facile de juger que le *singe* ne peut rien faire de tout ce que l'homme fait, puisqu'aucune de ses actions n'a le même principe ni la même fin.

Et à l'égard de l'imitation qui paroît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espèce du *singe*, & que le vulgaire lui attribue comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée: le *singe* nous imite-t-il, parce qu'il le veut, ou bien parce que sans le vouloir il le peut? Quiconque a observé cet animal sans prévention, ne pourra s'empêcher de dire qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire dans cette imitation; le *singe* ayant des bras & des mains, s'en sert comme nous, mais sans songer à nous; la similitude des membres & des organes produit nécessairement des mouvemens & quelquefois même des suites de mouvemens qui ressemblent aux nôtres; étant conformé comme l'homme, le *singe* ne peut que se mouvoir comme lui; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter: qu'on donne à deux corps bruts, la même impulsion; qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se mouvront de même, & l'on auroit tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne se meuvent ainsi que pour s'imiter; il en est de même du *singe* relativement au corps de l'homme; ce sont deux machines construites, organisées de même, qui, par nécessité de nature, se meuvent à très-peu-près de la même façon: néanmoins, parité n'est pas imitation; l'une gît dans la matière & l'autre n'existe que par l'esprit; l'imitation suppose le dessein d'imiter: le *singe* est incapable de former ce dessein qui demande une suite de pensées, & par cette raison l'homme peut, s'il le veut, imiter le *singe*, & le *singe* ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

Et cette parité, qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complette ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat; le *singe* ressemble plus à l'homme par le corps & les membres, que par l'usage qu'il en fait; en l'observant avec quelque attention, on s'appercevra aisément que tous ses mouvemens sont brusques, intermittens, précipités, & que pour les comparer à ceux de l'homme, il faudroit leur supposer une autre échelle ou plutôt un module différent: toutes les actions du *singe* tiennent de son éducation qui est purement animale; elles nous paroissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, & que l'unité qui doit leur servir de mesure, est très-différente de la nôtre.

Comme sa nature est vive, son tempérament chaud, son naturel pétulant, qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation; toutes ses habitudes sont excessives, & ressemblent beaucoup plus au mouvement d'un maniaque qu'aux actions d'un homme ou même d'un animal tranquille; c'est par la même raison que nous le trouvons indocile, & qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudroit lui transmettre; il est insensible aux caresses & n'obéit qu'au châtiment; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité; toujours triste ou revêche, toujours répugnant, grimaçant, on le dompte plutôt qu'on ne le prive: aussi l'espèce n'a jamais

été domestique nulle part, & par ce rapport il est plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux : car la docilité suppose quelque analogie entre celui qui donne & celui qui reçoit : c'est une qualité relative qui ne peut être exercée que lorsqu'il se trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes qui ne different entr'elles que parce qu'elles sont actives dans le maitre & passives dans le sujet. Or, le passif du *singe* a moins de rapport avec l'actif de l'homme que le passif du chien ou de l'éléphant qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentimens doux & même délicats de l'attachement fidèle, de l'obéissance volontaire, du service gratuit & du dévouement sans réserve.

Le *singe* est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les qualités relatives : il en differe aussi beaucoup par le tempérament : l'homme peut habiter tous les climats ; il vit, il multiplie dans ceux du Nord & dans ceux du Midi ; le singe a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, & ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en suppose d'autres dans l'organisation qui, quoique cachées, n'en sont pas moins réelles ; elle doit aussi influer beaucoup sur le naturel ; l'excès de chaleur qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal, rend excessives toutes ses affections, toutes ses qualités ; & il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance, à sa lubricité & à toutes ses autres passions qui toutes nous paroissent aussi violentes que désordonnées.

Ainsi, ce *singe*, que les Philosophes avec le vulgaire, ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature étoit au moins équivoque & moyenne entre celle de l'homme & celle des animaux, n'est, dans la vérité, qu'un pur animal portant à l'extérieur un masque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée & de tout ce qui fait l'homme ; un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, & encore essentiellement différent de l'homme, par le naturel, par le tempérament & aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire, par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.

Les *singes* different aussi beaucoup entr'eux, non-seulement par la conformation, mais encore par le naturel. L'*orang-outang*, qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous. Le *magot*, qui commence à s'éloigner de la forme humaine, & qui approche de celle des animaux, est brusque, désobéissant & maussade. Les *babouins*, qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains, & qui ont une queue, des ongles aigus, de gros museaux, ont l'air de bêtes féroces & le sont en effet ; les *guenons* sont extravagantes, &c. & ces différences nous conduisent à distinguer d'abord le véritable *singe* ou *singe* proprement dit de tous les autres.

J'appelle *singe* un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts & les ongles ressemblent à ceux de l'homme, & qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds.

Cette définition, tirée de la nature même de l'animal & de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long, tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus ou pointus, tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds.

D'après cette notion fixe & précise, voyons combien il existe d'espèces d'animaux auxquels on doive donner le nom de *singe*.

Les Anciens n'en connoissoient qu'une seule ; le *pithecos* des Grecs, le *simia* des Latins, est un *singe*, un vrai *singe*, & c'est celui sur lequel Aristote, Pline & Galien ont institué toutes les comparaisons physiques & fondé toutes les relations du *singe* à l'homme ; mais ce *pithèque*, ce *singe* des Anciens, si ressemblant à l'homme par la conformation extérieure, & plus semblable encore par l'organisation intérieure, en differe néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en est cependant ici pas moins essentiel, c'est la grandeur ; la taille de l'homme, en général, est au-dessus de cinq pieds ; celle du pithèque n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur ; aussi, ce singe eût-il encore été plus ressemblant à l'homme qu'il ne l'est, les Anciens auroient eu raison de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pigmée capable tout au plus de combattre avec les grues ; tandis que l'homme sait dompter l'éléphant & vaincre le lion.

Mais depuis les Anciens, depuis la découverte des parties méridionales de l'Afrique & des Indes, on a trouvé un autre *singe* avec cet attribut de grandeur, un *singe* aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles ; un singe qui sait porter des armes, qui se sert de pierres pour attaquer & de bâtons pour se défendre, & qui d'ailleurs ressemble encore à l'homme plus que le pithèque, car indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que sa face est aplatie, que ses bras, ses mains, ses doigts, ses ongles sont pareils aux nôtres, & qu'il marche toujours debout, il a une espèce de visage, des traits approchans de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton & du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature.

Aussi, les habitans de son pays, les Indiens policés, n'ont pas hésité de l'associer à l'espèce

humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage; tandis que les Nègres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces *singes*, & qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé, l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*Pongo*), un nom de bête & non pas d'homme; & cet orang-outang, ou ce pongo, n'est en effet qu'un animal, mais un animal très-singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnoitre, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.

Voilà donc deux animaux, le *pithèque* & l'*orang-outang* auxquels on doit appliquer le nom de *singe*; il y en a un troisième auquel on ne peut guère le refuser, quoiqu'il soit difforme & par rapport à l'homme & par rapport au *singe*: cet animal, jusqu'à présent inconnu, & qui a été apporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres & a la face aplatie; il est aussi sans queue; mais ses bras, au lieu d'être proportionnés comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'orang-outang ou du pithèque, à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps & sans plier les jambes; ce *singe* est le troisième & le dernier auquel on doive donner ce nom; c'est dans ce genre une espèce monstrueuse, hétéroclite, comme l'est, dans l'espèce humaine, la race des hommes à grosses jambes, dite de *Saint-Thomas*.

Après les *singes*, se présente une autre famille d'animaux que nous indiquerons sous le nom générique de *babouin*, & pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le *babouin* est un animal à queue courte, à face alongée, à museau large & relevé, avec des dents canines, plus grosses à proportion que celles de l'homme, & des callosités sur les fesses; par cette définition, nous excluons de cette famille tous les *singes* qui n'ont point de queue, toutes les guenons, tous les sapajous & sagouins qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont aussi longue ou plus longue que le corps, & tous les *makis*, *loris* & autres quadrumanes qui ont le museau mince & pointu.

Les Anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux; Aristote est le seul qui paroit avoir désigné l'un de ces babouins par le nom de *simia porcaria*, encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte: les Italiens sont les premiers qui l'aient nommé *babouino*: les Allemands l'ont appellé *bavion*: les Anglois *bavoon*: les François *babouin*, & tous les Auteurs qui, dans ces derniers siècles, ont écrit en latin, l'ont désigné par le nom *papio*; nous l'appellerons nous-mêmes *papion* pour le distinguer des autres babouins qu'on a trouvés depuis dans les provinces méridionales de l'Afrique & des Indes.

Nous connoissons trois espèces de ces animaux: 1° le *papion* ou *babouin* proprement dit dont nous venons de parler, qui se trouve en Lybie, en Arabie, &c. & qui vraisemblablement est le *simia porcaria d'Aristote*; 2° Le *mandrill*, qui est un babouin encore plus grand que le papion, avec la face violette, le nez & les joues sillonnées de rides profondes & obliques, qui se trouve en Guinée & dans les parties les plus chaudes de l'Afrique; 3°. L'*ouanderou* qui n'est pas si gros que le papion ni si grand que le mandrill, dont le corps est moins épais & qui a la tête & toute la face environnées d'une espèce de crinière très-longue & très-épaisse; on le trouve à Ceylan, au Malabar & dans les autres provinces méridionales de l'Inde; ainsi, voilà trois *singes* & trois babouins bien définis, bien séparés, & tous six distinctement différens les uns des autres.

Mais comme la Nature ne connoit pas nos définitions, qu'elle n'a jamais rangé ses ouvrages par tas, ni les êtres par genres, que sa marche, au contraire, va toujours par degrés, & que son plan est nuancé par-tout & s'étend en tout sens, il doit se trouver entre le genre du *singe* & celui du babouin, quelque espèce intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, & qui cependant participe des deux. Cette espèce intermédiaire existe en effet, & c'est l'animal que nous appellons *magot*; il se trouve placé entre nos deux définitions; il fait la nuance entre les *singes* & les babouins; il diffère des premiers, en ce qu'il a le museau alongé & de grosses dents canines; il diffère des seconds, parce qu'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue; il n'est par conséquent ni *singe* ni babouin, & tient en même-temps de la nature des deux.

Cet animal, qui est fort commun dans la haute Egypte, ainsi qu'en Barbarie, étoit connu des anciens: les Grecs & les Latins l'ont nommé *cynocéphale*, parce que son museau ressemble assez à celui d'un dogue; ainsi, pour présenter ces animaux, voici l'ordre dans lequel on doit les ranger; l'*orang-outang* ou *pongo*, premier *singe*; le *pithèque*, second *singe*; le *gibbon*, troisième *singe*, mais difforme; le *cynocéphale* ou *magot*, quatrième *singe* ou premier babouin: le *papion*, premier babouin; le *mandrill*, second babouin; l'*ouanderou*, troisième babouin: cet ordre n'est ni arbitraire, ni fictif, mais relatif à l'échelle même de la Nature.

Après les *singes* & les babouins se trouvent les *guenons*; c'est ainsi que j'appelle, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux *singes*, ou aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire, des queues aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptions différentes de celle que nous lui donnons ici: l'on a employé

employé ce mot *guenon*, généralement pour désigner les *singes* de petite taille, & en même-temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du *singe*; mais plus anciennement nous appellions *singes* ou *magots* les *singes* sans queue, & *guenons* ou *mones* ceux qui avoient une longue queue: je pourrois le prouver par quelques passages de nos voyageurs des seizième & dix-septième siècles. Le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas & peut-être a été dérivé du *kébos* ou *képos*, nom que les Grecs donnoient aux *singes* à longue queue.

Ces *kébos* ou *guenons* sont plus petites & moins fortes que les babouins & les *singes*; elles sont aisées à distinguer des uns & des autres par cette différence, & sur-tout par leur longue queue. On peut aussi les séparer aisément des makis, parce qu'elles n'ont pas le museau pointu; & qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les makis, elles n'en ont que quatre comme les *singes* & les babouins. Nous en connoissons neuf espèces, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion.

Ces neuf espèces de guenons sont: 1°. les *macaques*; 2°. les *patas*; 3°. les *malbrouks*; 4°. les *mangabeys*; 5°. la *mone*; 6°. le *callitriche*; 7°. le *moustac*; 8°. le *talapoin*; 9°. le *doue*.

Les anciens Grecs ne connoissoient que deux de ces guenons, la mone & le callitriche, qui sont originaires de l'Arabie & des parties septentrionales de l'Afrique; ils n'avoient aucune notion des autres, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces méridionales de l'Afrique & des Indes orientales, pays entièrement inconnus dans le temps d'Aristote. Ce grand philosophe & les Grecs en général, étoient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs, & dès-lors équivoques, qu'ayant appellé *pithécos* le *singe* sans queue, ils ont nommé *kébos* la guenon ou *singe* à longue queue: comme ils avoient reconnu que ces animaux étoient d'espèces différentes, & même assez éloignées, ils leur avoient à chacun donné un nom propre, & ce nom étoit tiré du caractère le plus apparent; tous les *singes* & babouins qu'ils connoissoient, c'est-à-dire, le *pithèque* ou *singe* proprement dit: le *cynocéphale* ou *magot*; & le *simia porcaria* ou *papion* ont le poil d'une couleur à-peu-près uniforme; au contraire, la *guenon*, que nous appellons ici *mone*, & que les Grecs appelloient *kébos*, a le poil varié de couleurs différentes: on l'appelle même vulgairement le *singe varié*; c'étoit l'espèce de guenon la plus commune & la mieux connue du temps d'Aristote, & c'est de ce caractère qu'est dérivé le nom de *kébos*, qui désigne en grec la variété des couleurs.

Ainsi tous les animaux de la classe des *singes*, babouins & guenons, indiqués par Aristote, se réduisent à quatre, le *pithecos*, le *cynocephalos*, le *simia porcaria* & le *kébos*, que nous nous croyons fondés à représenter aujourd'hui par le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *magot*, le *papion* ou *babouin*, & la *mone*; parce que non-seulement les caractères particuliers que leur donne Aristote leur conviennent en effet, mais encore parce que les autres espèces que nous avons indiquées, & celles que nous indiquerons encore, devoient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives, & exclusivement habitantes de terres où les voyageurs Grecs n'avoient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siècles après celui d'Aristote, on trouve dans les auteurs Grecs deux nouveaux noms, *callitrix* & *cercopithecos*, tous deux relatifs aux guenons ou *singes* à longue queue; à mesure qu'on découvroit la terre & qu'on s'avançoit vers le midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvoit de nouveaux animaux & d'autres espèces de guenons; & comme la plupart de ces guenons n'avoient pas, comme le *kébos*, les couleurs variées, les Grecs imaginèrent de faire un nom générique *cercopithecos*, c'est-à-dire, *singe à queue*, pour désigner toutes les espèces de guenons ou *singes* à longue queue; & ayant remarqué parmi ces espèces nouvelles une guenon d'un poil verdâtre & de couleur vive, ils appellèrent cette espèce *callitrix*, qui signifie *beau poil*. Ce callitrix se trouve en effet dans la partie méridionale de la Mauritanie & dans les terres voisines du Cap-Vert; c'est la guenon que l'on connoit vulgairement sous le nom de *singe vert*: & comme nous rejettons dans cet ouvrage toutes les dénominations composées, nous lui avons conservé son nom ancien, *callitrix* ou *callitriche*.

A l'égard des sept autres espèces de guenons que nous avons indiquées ci-dessus par les noms de *macaque*, *patas*, *malbrouk*, *mangabey*, *moustac*, *talapoin* & *doue*; elles étoient inconnues des Grecs & des Latins. Le macaque est natif de Congo; le patas du Sénégal; le mangabey de Madagascar; le malbrouk de Bengale, le moustac de Guinée; le talapoin de Siam, & le doue de la Cochinchine. Toutes ces terres étoient également ignorées des anciens, & nous avons eu grand soin de conserver aux animaux qu'on y a trouvés les noms propres de leur pays.

Et comme la Nature est constante dans sa marche, qu'elle ne va jamais par sauts, & que toujours tout est gradué, nuancé; on trouve entre les babouins & les guenons, une espèce intermédiaire comme celle du magot l'est entre les *singes* & les babouins: l'animal qui remplit cet intervalle, & forme cette espèce intermédiaire, ressemble beaucoup aux guenons, sur-tout aux macaques, & en même-temps il a le museau fort large & la queue courte comme les babouins: ne lui connoissant point de nouveau nom, nous l'avons appellé *maimon*, pour le distinguer des autres: il se trouve à Sumatra; c'est le seul de

tous ces animaux, tant babouins que guenons, dont la queue soit dégarnie de poil; & c'est par cette raison que les auteurs qui en ont parlé, l'ont désigné par la dénomination de *singe à queue de cochon*, ou de *singe à queue de rat*.

Voilà les animaux de l'ancien continent auxquels on a donné le nom commun de *singes*, quoiqu'ils soient non-seulement d'espèces éloignées, mais même de genres assez différens; &, ce qui a mis le comble à l'erreur & à la confusion, c'est qu'on a donné ces mêmes noms de *singe*, de *cynocéphale*, de *kèbe* & de *cercopithèque*, noms faits il y a quinze cents ans, par les Grecs, à des animaux du nouveau monde, qu'on n'a découvert que depuis deux ou trois siècles. On ne se doutoit pas qu'il n'existoit dans les parties méridionales de ce nouveau continent, aucun des animaux de l'Afrique & des Indes orientales. On a trouvé en Amérique des bêtes avec des mains & des doigts; ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appellées *singes*, sans faire attention que pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même, & que pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique; or ces animaux d'Amérique, dont nous ferons deux classes, sous les noms de *sapajous* & de *sagoins*, sont très-différens de tous les *singes* de l'Asie & de l'Afrique; & de la même manière qu'il ne se trouve dans le nouveau continent ni *singes*, ni babouins, ni guenons, il n'existe aussi ni sapajous, ni sagoins dans l'ancien.

Quoique nous ayons déjà posé ces faits en général (*voyez* l'article QUADRUPÈDES), nous pouvons les prouver ici d'une manière plus particulière, & démontrer que de dix-sept espèces auxquelles on peut réduire tous les animaux appellés *singes* dans l'ancien continent, & de douze ou treize auxquelles on a transféré ce nom dans le nouveau, aucune n'est la même, ni ne se trouve également dans les deux.

Car sur ces dix-sept espèces de l'ancien continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre *singes* qui ne se trouvent certainement point en Amérique, & auxquels les sapajous & les sagoins ne ressemblent point du tout. 2°. Il faut en retrancher les trois ou quatre babouins, qui sont beaucoup plus gros que les sagoins ou les sapajous, & qui sont aussi d'une figure très-différente: il ne reste donc que les neuf guenons auxquelles on puisse les comparer. Or toutes les guenons ont, aussi bien que les *singes* & les babouins, des caractères généraux & particuliers qui les séparent en entier des sapajous & des sagoins.

Le premier de ces caractères est d'avoir les fesses pelées, & des callosités naturelles & inhérentes à ces parties; le second, c'est d'avoir des *abajoues*, c'est-à-dire, des poches au bas des joues, où elles peuvent garder leurs alimens; & le troisième, d'avoir la cloison des narines étroite, & ces mêmes narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme. Les sapajous & les sagoins n'ont aucun de ces caractères; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, les narines ouvertes sur les côtés du nez, & non pas au-dessous; ils ont du poil sur les fesses, & point de callosités; ils n'ont point d'abajoues; ils diffèrent donc des guenons non-seulement par l'espèce, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caractères généraux qui leur sont communs à toutes; & cette différence dans ce genre, en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les espèces, & démontre qu'elles sont très-éloignées.

C'est donc mal-à-propos que l'on a donné le nom de *singe* & de *guenon* aux *sapajous* & aux *sagoins*; il falloit leur conserver leurs noms, & au lieu de les associer aux *singes*, commencer par les comparer entr'eux: ces deux familles diffèrent l'une de l'autre par un caractère remarquable; tous les *sapajous* se servent de leur queue, comme d'un doigt, pour s'accrocher, & même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main: les *sagoins* au contraire ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage: leur face, leurs oreilles, leur poil sont aussi différens; on peut donc en faire aisément deux genres distincts & séparés.

Sans nous servir de dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux *singes*, aux babouins & aux guenons; sans employer des noms qui leur appartiennent, nous indiquerons tous les sapajous & tous les sagoins par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connoissons six ou sept espèces de *sapajous* & six espèces de *sagoins* dont la plupart ont des variétés: ces douze ou treize espèces de sapajous & de sagoins, sont l'*ouarine*, l'*alouate*, le *coaita*, l'*exquima*, le *sajou*, le *sai*, le *saimiri*, le *tamarin*, l'*ouistiti*, le *marikina*, le *pinche*, *le mico*.

On lira leurs articles, ainsi que ceux des *singes* de l'ancien continent, suivant l'ordre raisonné qu'offre la discussion précédente.

SINGE A QUEUE DE RENARD. *Voyez* SAKI.

SINGE-LION. *Voyez* MARIKINA.

SINGE-CAPUCIN. *Voyez* SAJOU-BRUN.

SINGE-VARIÉ. *Voyez* MONE.

SINGE-VERD. *Voyez* CALLITRICHE.

SINGE-VOLANT, nom sous lequel on a quelquefois désigné le *taguan* ou grand écureuil volant. *Voyez* TAGUAN.

SINSIN, à la Chine, est le pithèque. *Voyez* PITHÈQUE.

SIRAPHAH, en arabe, giraffe.

SIYAH-GUSH, en langue Persane, est le caracal. *Voyez* CARACAL.

SMITTEN, par les Hollandois, grand orang-outang ou pongo. *Voyez* ORANG-OUTANG.

SNAK, des Tartares, est le saiga. *Voyez* SAIGA.

SOBOL, des Polonois, est la zibeline. *Voyez* ZIBELINE.

SOGUR ou SUROK, nom que l'on donne à la marmotte en Tartarie & en Sibérie. *Voyez* MARMOTTE.

SOLHAC, en Pologne, est le faïga. *Voyez* ce mot.

SONDAREINTA, en langue huronne, est l'orignal ou élan. *Voyez* ÉLAN.

SORA, à Madagascar, sorte de hérisson. *Voyez* HÉRISSON.

SOURIS (la) beaucoup plus petite que le rat, est aussi plus nombreuse & plus généralement répandue. Elle a le même instinct, le même tempérament, & ne diffère guères du rat que par la foiblesse & les habitudes qui en sont la suite : timide par nature, familière par nécessité, la peur ou le besoin sont tous ses mouvemens. Elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre ; elle ne s'en écarte guère, ne va pas de maisons en maisons, comme le rat, à moins qu'elle n'y soit forcée, fait aussi moins de dégats, a les mœurs plus douces & s'apprivoise jusqu'à un certain point, mais sans s'attacher.

Plus foible que le rat, elle a plus d'ennemis auxquels elle ne peut se soustraire que par son agilité, sa petitesse même. Les chouettes, tous les oiseaux de nuit, les chats, les fouines, les belettes, les rats même lui font la guerre ; elle se laisse prendre aisément à tous les pièges, & depuis long-temps l'espèce ne subsisteroit plus sans son immense fécondité.

Les *souris* produisent dans toutes les saisons ; les portées ordinaires sont de cinq ou six petits ; en moins de quinze jours ils prennent assez de force & de croissance pour aller chercher à vivre. Ainsi, la durée de leur vie est fort courte.

Ces petits animaux ne sont point laids ; ils ont l'air vif & même assez fin ; l'espèce d'horreur qu'on a pour eux, n'est fondée que sur les petites surprises & sur l'incommodité qu'ils nous causent. Ils paroissent suivre l'homme & fuir les pays inhabités, par l'appétit naturel qu'ils ont pour le pain, le fromage, l'huile, le lard, le beurre & les autres alimens que l'homme prépare pour lui-même.

Toutes les *souris* sont blanchâtres sous le ventre ; il y en a de toutes blanches ; il y en a aussi de plus ou moins brunes, de plus ou moins noires. La *souris* a environ trois pouces & demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à la queue qui est longue de trois pouces un quart ; elle a la queue plus velue que le rat, & le poil plus court & plus doux. L'espèce est généralement répandue dans les deux continens, mais on prétend que celles qui se trouvent dans le nouveau continent y ont été apportées du nôtre.

La *souris* s'appelle en latin *musculus*, *mus minor*, *sorex* ; & on la trouve aussi désignée sous le nom commun & générique de *mus*.

SOURIS DE TERRE. *Voyez* MULOT.

SOUSLIK, (le) petit animal qui paroît devoir être rangé dans la famille des rats & qui ressemble beaucoup au campagnol par la figure & en ce qu'il a de même la queue courte ; mais ce qui distingue le *souslik* du campagnol & de tous les autres rats, outre sa grandeur, c'est que sa robe, qui est d'un gris-fauve, est semée par-tout de petites taches d'un blanc vif & lustré, lesquelles n'ont guère qu'une ligne de diamètre, & sont à deux ou trois lignes de distance les unes des autres ; ces taches sont plus apparentes & mieux terminées sur les lombes de l'animal que sur les épaules & la tête.

On fait de la robe du *souslik* d'assez jolies fourrures ; ces petits animaux se trouvent à Casan & le long du cours du Volga ; il s'en trouve aussi dans l'Autriche. Les Russes leur ont donné le nom de *souslik* qui veut dire, *friand*, parce qu'ils sont très-avides de sel ; aussi, on en prend un grand nombre sur les barques chargées de sel, & dans les terres voisines des rivières sur lesquelles ces barques flottent.

SOUTANDA, dans l'Amérique septentrionale, est le nom du lièvre. *Voyez* LIÈVRE.

SPRINGBOK ou *chèvre sautante*, espèce de gazelle qui se trouve au cap de Bonne-espérance. Elle est de la grandeur de l'*axis* ou cerf du Gange, mais le corps & les membres en sont plus délicats & plus déliés, les jambes sont plus hautes, le pélage en général est d'un fauve-jaunâtre ou d'une couleur de canelle vive ; la partie postérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre & la queue sont d'un assez beau blanc à l'exception de l'extrémité de la queue qui est noire ; le blanc du ventre est bordé par une bande de brun-rougeâtre qui s'étend tout le long du flanc ; il y a aussi une bande de brun-noirâtre qui descend depuis les yeux jusqu'au coin de la bouche, & sur le front une autre bande triangulaire de fauve-jaunâtre qui descend quelquefois jusques sur le museau où elle finit en pointe, & qui en remontant sur le sommet de la tête où elle s'élargit, se joint au fauve-jaunâtre du dessus du corps.

Le reste de la tête est de couleur blanche ; elle est de forme oblongue ; les narines sont étroites & en forme de croissant ; leur cloison répond à la division de la lèvre supérieure qui est fendue ; on y remarque un amas de petites éminences hémisphériques, noires, nues & toujours humides ; les yeux sont grands, vifs & pleins de feu ; l'orifice de leurs larmiers est presque rond ; les oreilles sont aussi longues que la tête entière & finissent en pointe mousse. Les jambes de devant paroissent moins hautes que celles de derrière qui sont divergentes, de manière qu'en marchant, l'animal semble se balancer de côté & d'autre ; les sabots des pieds sont petits & noirs, de même que les cornes qui ont environ un pied de longueur avec douze anneaux à compter depuis la base, & qui se terminent en une pointe lisse.

La femelle, dans cette espèce, a des cornes

comme le mâle. Ces animaux sont remarquables par une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, & finit vers le croupion en s'élargissant ; cette tache blanche ne paroît pas lorsque l'animal est tranquille, parcequ'elle est couverte par de longs poils fauves qui l'entourent, mais lorsqu'il saute ou bondit en baissant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert. Ce caractère nous fait présumer que cet animal est de la même espèce ou d'une espèce très-voisine de celle de *la gazelle à bourse sur le dos*.

Ces chèvres sautantes habitent l'intérieur des terres de l'Afrique & ne s'approchent des colonies du cap que lorsque la sécheresse ou le manque d'eau & d'herbage les force à changer de lieu ; c'est alors qu'on en voit des troupes, depuis dix mille jusqu'à cinquante mille, quoiqu'elles soient toujours accompagnées ou suivies par les lions, les onces, &c. qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint ; le corps d'armée est en moins bonne chair, & l'arrière-garde est fort maigre & mourant de faim, mangeant jusqu'aux racines des plantes dans ces terreins pierreux ; mais en s'en retournant, l'arrière-garde devient à son tour plus grasse, parce qu'elle part la première, & l'avant-garde qui se trouve alors la dernière, devient très-maigre. En prenant ces gazelles jeunes, elles s'apprivoisent aisément ; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux &c. Les mâles sont assez pétulans & méchans, même en domesticité, & ils donnent des coups de cornes aux personnes qu'ils ne connoissent pas ; lorsqu'on leur jette des pierres, ils se mettent en posture de défense & parent souvent le coup de pierre avec les cornes. Il semble que ces animaux aient quelque pressentiment de l'approche du mauvais temps, sur-tout du vent de sud-est qui, au cap, est très-orageux & très-violent, car alors ils se mettent à sauter & à bondir ; les plus vieux commencent, & bientôt toute la troupe en fait de même ; d'où vient le nom de *springbock* ou chèvre sautante, qu'on leur a donné : toutes ces particularités ont été observées par MM. Forster, durant leur séjour au cap de Bonne-Espérance.

SQUASH, à la Nouvelle-Espagne, est le coase. *Voyez* Coase.

STEENBOCK ou *bouc des rochers*, sorte de gazelle approchant de l'espèce du *nagor*, qui est de la grandeur d'une chèvre commune, & d'environ deux pieds six pouces de hauteur ; son poil est d'un rouge brun sur le dos & les côtés du corps, & d'un blanc sale sous le ventre. Il a au-dessous des yeux, sous le cou & sur les fesses, une tache de cette même couleur blanc sale ; le poil des oreilles est fauve ; elles sont arrondies à leurs extrémités ; on voit sous chaque œil un larmier avec un petit orifice ; les cornes n'ont que cinq ou six pouces de longueur ; elles sont noires, ridées à la base, lisses à la pointe, extrêmement effilées & courbées en avant ; la queue est courte à peu près comme celle des chèvres ordinaires.

On trouve ces animaux sur les rochers qui sont la pointe des terres du Cap de Bonne-Espérance, & sur les plateaux de ces montagnes pierreuses, parmi les broussailles ; ils courent avec une très-grande vitesse & font des sauts de huit à neuf pieds de hauteur. Leur chair est très-bonne à manger.

Le *beekbok* ou chèvre pâle des Hollandois du Cap, n'est qu'une variété du *steenbok*, & n'en diffère que par la couleur du poil, qui est en effet beaucoup plus pâle.

STEINBOCK, des Allemands & des Suisses, est le bouquetin. *Voyez* ce mot.

STEPNIE-BARANI, en Sibérie, est le mouflon. *Voyez* Mouflon.

STREPSICEROS, des anciens, est l'antilope. *Voyez* Antilope.

Strepsiceros, de Caïus, paroît être le condoma. *Voyez* Condoma.

Strepsiceros, de Belon, brebis de Candie & autres isles de l'Archipel. *Voyez* Brebis.

SUISSE, (le) ou *écureuil de terre*, est un animal particulier aux régions froides & tempérées du nouveau monde. Il diffère du palmiste par la grandeur, par le nombre & la disposition des bandes qu'il a sur le corps, & encore par les habitudes naturelles. Plus petit que le palmiste, le *suisse* a quatre bandes blanches, au lieu que le palmiste n'en a que trois ; la bande blanche qui s'étend dans le palmiste, le long de l'épine du dos, est noire ou brune dans le *suisse* ; les bandes blanches sont à côté de la noire, comme les noires sont à côté de la blanche dans le palmiste ; le *suisse* renverse sa queue sur son corps, ce que ne fait pas le palmiste ; celui-ci n'habite que sur les arbres, le *suisse* se tient à terre, & s'y pratique, comme le mulot, une retraite impénétrable à l'eau : il est aussi moins docile & moins doux ; il mord sans ménagement, à moins qu'il ne soit entièrement apprivoisé. Il ressemble donc plus aux rats ou aux mulots qu'aux écureuils, par le naturel & par les mœurs.

Le *suisse* est le *sciurus listeri* de Ray ; l'*écureuil de terre* d'Edwards & de Catesby ; l'*écureuil de la Caroline* de Brisson.

SULAC, en Sibérie, est le saïga. *Voyez* Saiga.

SUMXU, de quelques voyageurs, est l'animal domestique des Chinois, qui paroît être une race de chats à oreilles pendantes & à poil soyeux, particulière à cette région, si pourtant ce n'est pas une espèce particulière & différente, quoique fort approchante de celle du chat.

SURIKATE (le) est un animal qui ressemble assez par la taille & par le poil à la mangouste ; il est seulement un peu plus étoffé & a la queue moins longue ; il n'a, comme l'hyæne, que

quatre doigts à tous les pieds ; & par le museau, dont la partie supérieure est proéminente & relevée, en tout, comme le reste, il approche plus du coati que d'aucun autre animal.

Il est joli, très-vif & très-adroit, marchant quelquefois debout, se tenant souvent assis avec le corps très-droit, les bras pendans, la tête haute & mouvante sur le cou comme sur un pivot ; il ne ronge pas avec ses dents, mais il gratte avec ses ongles. Il se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour porter à sa gueule.

Cet animal est carnassier ; il mange avec avidité la viande crue, & sur-tout la chair du poulet & des petits animaux, le poisson & encore plus les œufs. Il boit ordinairement son urine, quoiqu'elle ait une odeur très-forte, & lappe en buvant comme un chien. On l'apprivoise fort aisément, & il devient si familier qu'il vient à ceux qui l'appellent, joue avec les chats & les enfans.

Il aboie comme un jeune chien lorsqu'il s'ennuie d'être seul, ou qu'il entend quelque bruit extraordinaire ; mais lorsqu'on le caresse ou qu'il ressent quelque mouvement de plaisir, il fait un bruit aussi vif & aussi frappé que celui d'une petite cresselle tournée rapidement. Il y a des personnes qu'il prend en aversion & qu'il mord toujours, & c'est par l'odorat qu'il est induit à mordre. Lorsque quelqu'un le prend, le cartilage du bout du nez se plie pendant qu'il flaire, & suivant l'odeur qu'il reçoit de la personne, il mord ou ne mord pas. Cet animal se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

SURMULOT (le) est plus fort & plus méchant que le rat ; il a le poil roux, la queue extrêmement longue & sans poil, l'épine du dos arquée comme l'écureuil, mais le corps plus épais, avec des moustaches comme le chat. Les mâles, dans cette espèce, sont plus gros, plus hardis & plus méchans que les femelles. Lorsqu'on veut les saisir, ils mordent cruellement & dangereusement : ils se creusent des retraites sous terre ou bien ils se gitent dans celles des lapins ; préfèrent sur-tout le bord des eaux, où ils ne craignent pas de se jetter lorsqu'ils sont poursuivis, nageant avec une merveilleuse facilité.

Les *surmulots* habitent pendant l'été à la campagne, & quoiqu'ils se nourrissent principalement de grains & de fruits, ils ne laissent pas aussi d'être très-carnassiers : ils mangent les lapereaux, les perdreaux, la jeune volaille, & quand ils entrent dans un poulailler, ils font comme le putois, ils égorgent beaucoup plus qu'ils ne peuvent manger. Vers le mois de novembre, les mères, & tous les jeunes *surmulots* quittent la campagne & vont en troupes dans les granges, où ils font un dégât infini, hachant la paille, consommant beaucoup de grains & infectant le tout de leur ordure. Les vieux mâles restent à la campagne ; chacun habite seul dans son trou ; ils y font provision, pendant l'automne, de gland, de faine, &c. ils le remplissent jusqu'au bord, & demeurent eux-mêmes au fond du trou, d'où ils sortent pour se promener dans les beaux jours. Ceux qui habitent dans les granges en chassent les souris & les rats.

Cette espèce, qui n'a paru que depuis quelques années dans les environs de Paris, s'y est extrêmement multipliée ; & cela n'est pas surprenant, puisque ces animaux produisent trois fois par an, & que chaque portée est ordinairement de douze ou quinze petits, & souvent même au-delà, jusqu'à dix-neuf. Les mères préparent un lit à leurs petits. Les chiens & les furets chassent les *surmulots* avec encore plus d'acharnement & d'ardeur qu'ils ne chassent les lapins & les rats-d'eau.

SUROK ou SOGUR, nom sous lequel la marmotte est connue en Sibérie & en Tartarie. *Voyez* MARMOTTE.

SUSÈTE, en Pologne, est le zisel. *Voyez* ce mot.



TAGUAN, ou GRAND ÉCUREUIL VOLANT, animal qui ressemble pour la forme au *polatouche*, dont il a les principaux caractères, tel que le prolongement de la peau entre les pattes & l'espèce de vol ou d'élancement dans le saut; mais comme le *taguan* diffère excessivement du polatouche par la grandeur & par d'autres caractères, on en doit faire une espèce séparée.

Il a environ deux pieds de longueur; sa queue, presque aussi longue que le corps, n'est point applatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, assez semblable à celle du chat, & couverte de longs poils bruns-noirâtres, ses yeux & ses oreilles sont placés & enfoncés comme ceux du polatouche, & les moustaches noires sont relativement les mêmes; mais il a la tête plus grosse à proportion du corps; la face est toute noire; les côtés de la tête & des joues sont mêlés de poils noirâtres & de poils blancs; le dessus du nez & le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux & blancs; derrière les oreilles sont de grands poils bruns, musc ou minime, qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne se voit point sur le polatouche; le dessus de la tête & de tout le corps, jusqu'auprès de la queue, est jaspé de poils noirs & blancs, où le noir domine; car le poil blanc est noirâtre à son origine, & ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrêmité; le dessous du corps est d'un blanc gristerne, & cette couleur s'étend jusques sous le ventre.

Le prolongement de la peau est couvert en dessus de poils d'un brun-musc, & en dessous de poils cendrés & jaunâtres; les jambes sont d'un roux-noir, qui se réunit au-dessus de la queue & rend brune la partie supérieure de la queue, dont l'extrêmité est noire; les pieds ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont de poils blancs; les ongles sont courbes & assez minces, & leur empattement est large & crochu à l'extrêmité, comme dans les chats.

On trouve cet animal aux Indes méridionales & aux isles Philippines.

TAJACU ou TAJACOU, est le même animal que le pécari. *Voyez* PÉCARI.

TAJASSOU, suivant de Léry, est encore le tajacu ou pécari.

TAJASSOU, c'est ainsi que l'ancienne Encyclopédie écrit le nom Brasilien du *tajacu*, qui est le pécari. *Voyez* ce mot.

TAIIBI, au Paraguai, est le sarigue, dont on trouve, dans l'ancienne Encyclopédie, une description imparfaite sous ce nom de *taiibi*. *Voyez* SARIGUE.

TAJOUSSOU, de Coréal, est le pécari. *Voyez* PÉCARI.

TAISSON ou TESSON, étoit le nom du blaireau en vieux françois. *Voyez* BLAIREAU.

TALAPOIN, espèce de singe de la famille des guenons, qui a le poil d'un vert-brun, la barbe & les sourcils longs & blancs. Cette guenon est de petite taille & d'une assez jolie figure. Nous ne sçavons pas positivement de quelle région de l'Asie ou de l'Afrique elle est originaire; peut-être appartient-elle à l'une & à l'autre.

TAMANDUA (le) est la seconde espèce des *mangeurs de fourmis*; (*Voyez* FOURMILLER). Le *tamandua* est beaucoup plus petit que le tamanoir & beaucoup plus grand que le *fourmiller*: il a environ dix-huit pouces depuis l'extrêmité du museau jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est longue de cinq pouces; son museau est allongé & courbé en dessous; il a la queue longue de dix pouces & dénuée de poils à l'extrêmité; les oreilles droites, longues d'un pouce, la langue ronde, longue de huit pouces, placée dans une espèce de gouttière ou de canal creux au dedans de la mâchoire inférieure.

Ses jambes n'ont guère que quatre pouces de hauteur; ses pieds sont de la même forme & ont le même nombre d'ongles que ceux du tamanoir, quatre à ceux de devant & cinq à ceux de derrière. Il grimpe & serre aussi-bien que le tamanoir, & ne marche pas mieux. Il ne se couvre pas de sa queue, qui ne pourroit lui servir d'abri, étant en partie dénuée de poil, lequel d'ailleurs est beaucoup plus court que celui de la queue du tamanoir; lorsqu'il dort, il cache sa tête sous son cou & sous ses jambes de devant; il se suspend aux branches par l'extrêmité de sa queue, comme le fourmiller; dans cette situation, ils balancent leur corps, approchent leur museau des trous & des creux d'arbres; ils y insinuent leur longue langue, & la retirent ensuite brusquement pour avaler les insectes qu'elle a ramassé. Du reste, *voyez* FOURMILLER.

Le *tamandua* est le *myrmecophaga tetradactyla*, de Linneus; le *fourmiller* de Brisson.

TAMANDUA-GUACU, au Brésil. *Voyez* TAMANOIR.

TAMANDUA. (grand) *Voyez* idem.

TAMANDUA-I, au Brésil. *Voyez* TAMANDUA.

TAMANOIR est le nom que les François habitués en Amérique ont donné à la plus grande des trois espèces de *mangeurs de fourmis*, & à laquelle les Brasiliens ont appliqué celui de *tamandua-guacu*, qui veut dire *grand tamandua*. Cet animal a quatre pieds de longueur, depuis l'ex-

trêmité du museau, jusqu'à l'origine de la queue ; la tête est étroite & longue de quatorze à quinze pouces ; le museau très-allongé, la queue longue de deux pieds & demi, & couverte de poils rudes & longs de plus d'un pied ; le cou court, les yeux sont petits & noirs, les oreilles arrondies, la langue est menue, ronde & longue de plus de deux pieds : il la replie en la retirant dans sa gueule ; ses jambes n'ont qu'un pied de hauteur ; celles de devant sont un peu plus hautes & plus menues que celles de derrière : il a les pieds ronds, & ceux de devant armés de quatre ongles, dont les deux du milieu sont les plus grands ; ceux de derrière ont cinq ongles.

Les poils de la queue, comme ceux du corps, sont mêlés de noir & de blanchâtre ; sur la queue, ils sont disposés en forme de pennache ; l'animal la retourne sur le dos, s'en couvre tout le corps lorsqu'il veut dormir ou se mettre à l'abri de la pluie & de l'ardeur du soleil ; les longs poils de la queue & du corps ne sont pas ronds dans toute leur étendue ; ils sont plats à l'extrêmité & secs au toucher, comme de l'herbe desséchée : l'animal agite fréquemment & brusquement sa queue lorsqu'il est irrité ; mais il la laisse traîner en marchant quand il est tranquille. Les poils des parties antérieures de son corps sont moins longs que ceux des parties postérieures ; ceux-ci sont tournés en arrière, & les autres en avant ; il y a plus de blanc sur les parties antérieures, & plus de noir sur les parties postérieures ; il y a aussi une bande noire sur le poitrail, qui se prolonge sur les côtés du corps, & se termine sur le dos près des lombes ; les jambes de derrière sont presque noires ; celles de devant presque blanches, avec une grande tache noire vers le milieu.

Le *tamanoir* marche lentement ; un homme peut aisément l'atteindre à la course ; ses pieds paroissent moins faits pour marcher que pour grimper, & pour saisir des corps arrondis, aussi serre-t-il avec une si grande force une branche ou un bâton, qu'il n'est pas possible de les lui arracher. Il est assez fort pour se défendre d'un gros chien & même d'un jaguar : lorsqu'il en est attaqué, il se bat d'abord debout & se défend avec les mains, dont les ongles sont meurtriers ; ensuite il se couche sur le dos pour se servir des pieds comme des mains, &, dans cette situation, il est presqu'invincible, & combat opiniâtrément jusqu'à la dernière extrêmité, & même, lorsqu'il a mis à mort son ennemi, il ne le lâche que très-long-temps après ; il résiste plus qu'un autre au combat, parce qu'il est couvert d'un grand poil touffu, d'un cuir fort épais, & qu'il a la chair peu sensible & la vie très-dure.

Pour les habitudes naturelles du *tamanoir*, *voyez* FOURMILLER.

Le *tamanoir* est le *tamandua-guacu* de Marcgrave & de Pison ; *tamandua major caudâ panniculatâ*, de Barrere ; *mange-fourmis* ou *renard américain*, de Desmarchais ; *myrmegophaga palmis tridactylis, plantis pentadactylis*, de Linneus ; *nota* qu'il y a erreur dans les mots *palmis tridactylis*, le *tamanoir* ayant quatre doigts, ou plutôt quatre ongles, & non pas trois aux pieds de devant.

TAMARY, au Maragnon. *Voyez* TAMARIN.

TAMARIN (le), espèce de singe de la famille des sagoins, qui a la queue une fois plus longue que la tête & le corps, la face couleur de chair obscure, les oreilles carrées, larges, nues & de même couleur ; les yeux châtains, la lèvre supérieure fendue à peu-près comme celle du lièvre, la tête, le corps & la queue garnis de poils d'un brun-noir & un peu hérissés, quoique doux ; ce poil est très-court sur la queue ; les mains & les pieds sont couverts de poils courts d'un jaune-orangé.

Le *tamarin* a le corps & les jambes bien proportionnés : il marche à quatre pieds, & n'a que sept ou huit pouces de longueur. C'est un joli animal, très-vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat, qu'il ne peut résister long-temps à l'intempérie de notre climat. On le trouve à la Guiane.

TANREC (le) est à peu près de la grandeur de notre hérisson ; il est couvert comme lui de piquans, à la vérité, plus petits, mais aussi nombreux : il a le museau long, les oreilles assez apparentes & les jambes très-courtes ; il marche fort lentement, grogne & se vautre dans la fange comme le pourceau ; il aime l'eau & y séjourne plus long-temps que sur terre ; on le prend dans les petits canaux d'eau salée ou dans les lagunes de la mer ; il est très-ardent en amour & multiplie beaucoup ; il se creuse des terriers, s'y retire & s'engourdit pendant plusieurs mois ; dans cet état de torpeur, son poil tombe & renaît après son réveil ; il est ordinairement fort gras, & quoique sa chair soit fade, longue & mollasse, les Indiens la trouvent de leur goût & en font même fort friands.

Quoique le *tanrec* ressemble un peu à notre hérisson, ce sont cependant des animaux d'espèce différente. Le *tanrec* ne se met point en boule comme le hérisson, & dans les mêmes endroits où se trouvent les *tanrecs*, comme à Madagascar, on y trouve aussi des hérissons de la même espèce que les nôtres, auxquels on donne le nom de *sora*. Le *tanrec* est particulier aux Indes orientales.

TAPETI, animal qui nous paroît être d'une espèce très-voisine ou peut-être une variété de celle du lièvre ou du lapin. On le trouve au Brésil & dans plusieurs autres endroits de l'Amérique ; il ressemble au lapin d'Europe par sa figure, au lièvre par la grandeur & par le poil, qui seulement est un peu plus brun ; il a les oreilles très-longues & de la même forme ; son poil est roux sur le front & blanchâtre sous la gorge ; quelques-uns ont un cercle de poils blancs autour du cou ; tous sont blancs sous la gorge, la poi-

trine & le ventre ; ces animaux ont les yeux noirs & des moustaches comme nos lapins, mais ils n'ont point de queue. Le *tapeti* ressemble encore au lièvre par sa manière de vivre, par sa fécondité & par la qualité de sa chair, qui est très-bonne à manger ; il demeure aussi, comme lui, dans les champs ou dans les bois, & ne se creuse point de terrier comme le lapin.

TAPIHIRE, } *Voyez* TAPIR.
TAPIIER-ETE, }

TAPIR (le) ou *anta*, est un animal particulier à l'Amérique & le plus grand de ceux qui sont propres à ce nouveau continent. Il est de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu, mais sans cornes & sans queue. Il a la tête grosse & longue, avec une espèce de trompe formée par le prolongement de la lèvre supérieure, mais infiniment plus courte & moins parfaite que celle de l'éléphant ; il a les yeux petits & le corps arqué comme le cochon, portant une livrée, dans sa jeunesse, comme le cerf, & ensuite un pelage uniforme d'un brun foncé & d'un poil court ; les oreilles sont arrondies & relevées en avant à leur extrémité.

Il y a dix dents incisives & dix molaires à chaque mâchoire, caractère qui sépare entièrement le *tapir* du genre des animaux ruminans ; ses jambes sont courtes & les pieds de devant sont armés de quatre ongles, dont le plus petit est extérieurement attaché aux trois autres ; les pieds de derrière en ont seulement trois, & dans tous, l'ongle du milieu plus long que les autres.

Quant à sa lèvre supérieure ou à son nez, que nous avons dit être prolongé en forme de trompe, lorsqu'il ne l'emploie pas pour saisir quelque chose, cette trompe ne s'étend guère au-delà de la lèvre inférieure, & alors elle est toute ridée circulairement ; mais il peut l'allonger de plus d'un demi-pied, & même la tourner de côté & d'autre pour saisir, avec la partie inférieure du prolongement, qui se replie pour cet effet en dessous.

Le corps est couvert de poils très-courts & très-rares sur les flancs & aux parties intérieures. Des poils noirâtres, d'un pouce & demi de hauteur, roides comme des soies de cochon, mais moins rudes au toucher, & qui vont en diminuant de longueur vers les extrémités, s'étendent en forme de crinière sur le front & sur le cou ; dans le mâle les parties de la génération sont très-grosses & très-apparentes.

Le *tapir* fait constamment son gîte sur les collines & dans les endroits secs ; mais il fréquente les lieux marécageux pour y chercher sa subsistance : il se nourrit de rejettons & de pousses tendres, & sur-tout des fruits tombés des arbres. C'est plus de nuit que de jour qu'il cherche sa nourriture ; il aime la propreté & va tous les matins & tous les soirs traverser quelque rivière ou se laver dans quelque lac.

Les femelles *tapirs* entrent en chaleur aux mois de novembre & de décembre, & c'est-là le seul temps où l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent & se blessent cruellement ; mais le mâle quitte sa femelle dès qu'elle est pleine : elle porte dix à onze mois, & pour mettre bas, elle choisit toujours un endroit élevé & un terrein sec ; elle ne produit qu'un petit.

Le *tapir* est d'un naturel doux, timide ; &, hors le temps de la chaleur, il fuit tout combat, tout danger ; avec ses jambes courtes & son corps ramassé, il ne laisse pas de courir assez vite ; il nage encore mieux qu'il ne court ; quand il est poursuivi par les chiens, il se jette à l'eau, & il se défend très-bien contre eux, sur-tout lorsqu'il est blessé ; il les tue même assez souvent, soit en les mordant, soit en les foulant aux pieds.

Son cuir est d'un tissu très-ferme & si serré, que souvent il résiste à la balle. Sa chair est fade & grossière ; cependant les Indiens la mangent. On le trouve communément au Brésil, au Paraguai, à la Guiane, aux Amazones & dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis l'extrémité du Chili jusqu'à la Nouvelle-Espagne. Lorsqu'il est élevé en domesticité, il semble être susceptible d'attachement.

MM. de la Borde & Bajon, le premier, Médecin, & le second Chirurgien du Roi à Cayenne, ont donné tous deux, sur le tapir, des détails curieux qui nous paroissent mériter de trouver place ici.

Ces animaux, selon M. de la Borde, fuient le voisinage des lieux habités, & demeurent aux environs des marécages & des rivières, qu'ils traversent souvent pendant le jour & même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit ; & l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge & joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice ; le père n'a point de part à l'éducation, car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guiane, & il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau, où il est aisé de les tirer ; mais, quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille & doux, ils deviennent dangereux lorsqu'ils sont blessés ; on en a vu se jetter sur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de se venger en le renversant.

Il faut aussi se garantir de leur rencontre dans les forêts ; ils y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus par leurs fréquentes allées & venues, car ils ont l'habitude de passer & repasser toujours par les mêmes lieux, & il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais, parce que leur allure est brusque, &

& que, sans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux.

Les terres voisines du haut des rivières de la Guiane sont habitées par un assez grand nombre de *tapirs*, & les bords des eaux sont coupés par les sentiers qu'ils y pratiquent; ces chemins sont si frayés, que les lieux les plus déserts semblent, au premier coup-d'œil, être peuplés & fréquentés par les hommes. Au reste, on dresse des chiens pour chasser ces animaux sur terre & pour les suivre dans l'eau; mais, comme ils ont la peau très-ferme & très-épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil.

Les *tapirs* n'ont pas d'autre cri qu'une espèce de sifflet vif & aigu, que les chasseurs & les sauvages imitent assez parfaitement pour les faire approcher & les tirer de près: on ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés, & ils courent lourdement & lentement dans les routes qu'ils se sont frayées au milieu des forêts.

La mère *tapir* paroit avoir grand soin de son petit; non-seulement elle lui apprend à nager, jouer & plonger dans l'eau, mais, lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre, & si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, & dans ce cas, elle l'appelle & l'attend pour se remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne, en domesticité: ils vont par-tout sans faire de mal; ils mangent du pain, de la cassave, des fruits; ils aiment qu'on les carresse, & sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant & lourd, à peu près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois & reviennent le soir à la maison; néanmoins, il arrive souvent, lorsqu'on leur laisse cette liberté, qu'ils en abusent & ne reviennent plus.

Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût: elle est pesante, semblable, pour la couleur & l'odeur, à celle du cerf; les seuls morceaux assez bons sont les pieds & le dessus du cou.

La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon; il est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté sur des jambes très-courtes; il est couvert de poils plus fins & plus courts que les soies du cochon & beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins, toujours droits, ne sont qu'un peu plus longs que les poils du reste du corps; elle s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au commencement des épaules; la tête est grosse & un peu alongée; les yeux sont petits & très-noirs, les oreilles courtes, ayant pour la forme quelques rapports avec celles du cochon.

Sa trompe a environ un pied de long; les mouvemens en sont très-souples, & dans cette trompe réside l'organe de l'odorat; il s'en sert pour ramasser des fruits, qui sont une partie de sa nourriture; les deux ouvertures des narrines partent de l'extrêmité de la trompe; la queue est très-petite, n'ayant que deux pouces de long; elle est presque sans poils.

Le poil du corps est d'un brun légèrement foncé; les jambes sont courtes & grosses; les pieds sont fort larges & un peu arrondis; ceux de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière n'en ont que trois; tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure & épaisse.

La tête, quoique fort grosse, contient un très-petit cerveau; les mâchoires sont fort alongées & garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante; cependant il y en a quelquefois plus & quelquefois moins; les dents incisives sont tranchantes, & c'est dans celles-ci qu'on observe de la variété dans le nombre; après les incisives on trouve une dent canine de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, laquelle a beaucoup de rapport aux défenses du sanglier. On trouve ensuite un petit espace dégarni de dents, & les molaires suivent après, qui sont très-grosses & ont des surfaces fort étendues.

Le *tapir* ou *maipouri* mâle est constamment plus grand & plus fort que la femelle; les poils de sa crinière sont aussi plus longs & plus épais. Le cri de l'un & de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet; le cri du mâle est plus aigu, plus fort & plus perçant que celui de la femelle.

Les parties de la génération du mâle ont un très-grand rapport avec celle du cheval ou de l'âne; elles sont situées de la même façon, & on observe sur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de distance des testicules, deux petits mamelons très-peu apparens, qui indiquent l'endroit des mamelles. Les testicules sont très-gros, ainsi que la verge, qui n'a qu'un corps caverneux. Dans son état ordinaire, elle est renfermée dans une poche considérable, formée par le fourreau; mais, en érection, elle sort toute entière comme celle du cheval.

L'hiver, pendant lequel il pleut presque tous les jours à Cayenne, est la saison la plus favorable pour chasser ces animaux avec succès. Un chasseur Indien, continue M. Bajon, alloit se poster au milieu des bois; il donnoit cinq à six coups d'un sifflet fait exprès, & qui imitoit très-bien leur cri; s'il s'en trouvoit quelqu'un aux environs, il répondoit aussi-tôt, & alors le chasseur s'acheminoit doucement vers l'endroit de la réponse, ayant soin de la faire répéter de temps en temps, & jusqu'à ce qu'il se trouvât à portée de tirer; pendant la sécheresse de l'été, au contraire, que l'animal reste tout le jour couché, l'Indien alloit alors sur les petites hauteurs & tâchoit d'en découvrir quelqu'un & de le tuer au gite; mais cette chasse étoit bien moins favorable que la première.

On se sert de lingots ou de très-grosses balles

pour tirer les *tapirs*, parce que leur peau est si dure, que le gros plomb ne fait que l'effleurer, & avec les balles, & même les lingots, il est rare qu'on les tue du premier coup : ils ont la vie singulièrement dure. Leur chair n'est pas absolument mauvaise à manger ; celle des vieux est coriace & a un goût que bien des gens trouvent désagréable ; mais celle des jeunes est meilleure & a quelque rapport avec celle du veau.

Nous avons dit, (*Voyez* l'art. QUADRUPÈDE.) que la Nature vivante sembloit s'être rapetissée au nouveau monde, ou n'avoir pas eu le temps d'y parvenir à ses plus hautes dimensions dans le genre des animaux quadrupèdes ; en effet, au lieu des masses colossales que produit la terre antique de l'Asie, au lieu de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la giraffe, du chameau, nous ne trouvons dans l'autre continent que des sujets modelés en petit : le *tapir*, qui est l'éléphant du nouveau monde, & à côté de lui des lamas, des vigognes, des cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent.

Et non-seulement la matière est ici prodigieusement épargnée, mais les formes mêmes sont imparfaites, & semblent avoir été négligées ou manquées ; les animaux naturels à l'Amérique méridionale, qui appartiennent en propre à ce nouveau continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes & sans queue ; leur figure est bisarre ; leurs corps & leurs membres sont mal proportionnés, mal unis ensemble, & leurs facultés paroissent aussi bornées que leur conformation est défectueuse.

Il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher le *tapir* de l'éléphant. Quelle comparaison entre les hautes facultés, la force, la puissance, l'adresse, l'intelligence de celui-ci & la petitesse, l'instinct borné, brut & sauvage de l'autre ! Il en seroit de même du parallèle que l'on pourroit faire des différentes espèces des animaux quadrupèdes propres à l'Amérique, avec les espèces correspondantes dans l'ancien continent. *Voyez* ces idées plus étendues dans l'article QUADRUPÈDES.

TAPIR-OUSSOU, des Moxes, n'est pas un animal différend du *tapir*. *Voyez* ce mot. *Nota*. L'ancienne Encyclopédie avoit fait du *tapir-oussou* & du *tapir-été* deux animaux différens, & donnoit une troisième fois cette même espèce sous le nom de *danta*.

TAPITY, au Maragnon, selon le Père d'Abbeville, est le tapeti, que l'ancienne Encyclopédie indiquoit aussi sous le nom de *tapiti*. *V.* TAPETI.

TAQUATZIN, dans Herrera, est le sarigue. *Voyez* SARIGUE.

TARANDUS, en latin, est le renne, que l'ancienne Encyclopédie décrivoit imparfaitement, & sans le reconnoître, sous le nom de *tarande*. *Voyez* RENNE.

TARPAN, nom que les Tartares Mongous donnent aux chevaux sauvages qui se trouvent dans toute l'étendue du milieu de l'Asie, depuis le Volga jusqu'à la mer du Japon. Ces chevaux sauvages sont tous de petite taille, & néanmoins leur tête est plus grosse que celle des chevaux domestiques.

TARSIER, nom donné à une petite espèce de GERBOISE. *Voyez* GERBOISE.

TARTARIN, nom donné au magot. *Voyez* MAGOT.

TATOUS (les) sont des animaux dont le corps, au lieu de poil, est couvert d'un têt semblable pour la substance à celle des os ; ce têt couvre la tête, le cou, le dos, les flancs, la croupe & la queue jusqu'à l'extrémité ; il est lui-même recouvert au dehors par un cuir mince, lisse & transparent ; les seules parties sur lesquelles ce têt ne s'étend pas, sont la gorge, la poitrine, & le ventre qui présentent une peau blanche & grenue comme celle d'une poule plumée, & en regardant ces parties avec attention, l'on y voit, de place en place, des rudimens d'écailles qui sont de la même substance que le têt du dos.

Ce têt n'est pas d'une seule pièce comme celui de la tortue ; il est partagé en plusieurs bandes sur le corps, lesquelles sont attachées les unes aux autres par autant de membranes qui permettent un peu de mouvement & de jeu dans cette armure. Le nombre de ces bandes ne dépend pas de l'âge de l'animal, car les *tatous* nouveaux nés & les *tatous* adultes ont, dans la même espèce, le même nombre de bandes.

Ce têt si singulier dont ils sont revêtus, est un véritable os composé de petites pièces contigues & qui, sans être mobiles ni articulées, excepté aux commissures des bandes, sont réunies par simphyse, & peuvent toutes se séparer les unes des autres & se séparent en effet, si on les met au feu. Lorsque l'animal est vivant, ces petites pièces, tant celles des boucliers que celles des bandes mobiles, prêtent & obéissent en quelque façon, à ses mouvemens, sur-tout à celui de contraction.

Ces petites pièces offrent, suivant les différentes espèces, des figures différentes, toujours arrangées régulièrement, comme de la mosaïque très-élégamment disposée ; la pellicule ou le cuir mince dont le têt est revêtu à l'extérieur, est une peau transparente qui fait l'effet d'un vernis sur le corps de l'animal ; cette peau relève de beaucoup & change même les reliefs des mosaïques qui paroissent différens, lorsqu'elle est enlevée. Au reste, ce têt osseux n'est qu'une enveloppe indépendante de la charpente & des autres parties intérieures du corps de l'animal dont les os & les autres parties constituantes du corps sont composées & organisées comme celles de tous les autres quadrupèdes.

Ces animaux ont tous plus ou moins de facilité à se resserrer & à contracter leur corps en rond ; le défaut de la cuirasse, lorsqu'ils sont

contractés, est bien plus apparent dans ceux dont l'armure n'est composée que d'un petit nombre de bandes; aucun ne peut se réduire aussi parfaitement en boule que le hérisson; ils ont plutôt la figure d'une sphère fort applatie par les pôles.

Les *tatous*, en général, sont des animaux innocens & qui ne font aucun mal, à moins qu'on ne les laisse entrer dans les jardins où ils mangent les melons, les patates & les autres légumes ou racines. Quoiqu'originaires des climats chauds de l'Amérique, ils peuvent vivre dans les climats tempérés; ils marchent avec vivacité, mais ils ne peuvent, pour ainsi dire, ni sauter, ni courir, ni grimper sur les arbres, en sorte qu'ils ne peuvent guère échapper par la fuite à ceux qui les poursuivent; leurs seules ressources sont de se cacher dans leur terrier, ou, s'ils en sont trop éloignés, de tâcher de s'en creuser un avant que d'être atteints; & il ne leur faut que quelques momens pour cela, car les taupes ne creusent pas la terre plus vite que les *tatous*; on les prend quelquefois par la queue avant qu'ils n'y soient totalement enfoncés, & ils font alors une telle résistance, qu'on leur casse la queue sans amener le corps; pour ne les pas mutiler, il faut ouvrir le terrier par-devant, & alors on les prend sans qu'ils puissent faire aucune résistance; dès qu'on les tient, ils se resserrent en boules, & pour les faire étendre, on les met près du feu.

Leur têt, quoique dur & rigide, est cependant si sensible, que, quand on le touche un peu ferme avec le doigt, l'animal en ressent une impression assez vive pour se contracter en entier. Lorsqu'ils sont dans des terriers profonds, on les en fait sortir en y faisant entrer de la fumée ou couler de l'eau: on prétend qu'ils demeurent dans leurs terriers, sans en sortir, pendant plus d'un tiers de l'année; ce qui est plus vrai, c'est qu'ils s'y retirent pendant le jour, & qu'ils n'en sortent que la nuit pour chercher leur subsistance.

On chasse le *tatou* avec des petits chiens qui l'atteignent bientôt; il n'attend pas même qu'ils soient tout près de lui pour s'arrêter & pour se contracter en rond; dans cet état, on le prend & on l'emporte. S'il se trouve au bord d'un précipice, il échappe aux chiens & aux chasseurs; il se resserre, se laisse tomber & roule comme une boule sans briser son écaille & sans ressentir aucun mal.

Ces animaux sont gras, replets & très-féconds; le mâle marque, par les parties extérieures, de grandes facultés pour la génération; la femelle produit, dit-on, chaque mois quatre petits, aussi l'espèce en est-elle très-nombreuse, & comme ils sont bons à manger, on les chasse de toutes les manières: on les prend aisément avec des pièges que l'on tend au bord des eaux & dans les autres lieux humides & chauds qu'ils habitent de préférence; ils ne s'éloignent jamais beaucoup de leurs terriers qui sont très-profonds & qu'ils tâchent de regagner dès qu'ils sont surpris. On prétend qu'ils ne craignent pas la morsure des serpens à sonnette qui, néanmoins, est aussi dangereuse que celle de la vipère. On dit qu'ils vivent en paix avec ces reptiles, & que l'on en trouve souvent dans leurs trous. Les Sauvages se servent du têt des *tatous* à plusieurs usages; ils le peignent de différentes couleurs; ils en font des corbeilles, des boites & d'autres petits vaisseaux solides & légers.

Quoique nous ne puissions pas assurer que tous les *tatous* ne se mêlent ni ne peuvent produire ensemble, il est au moins très-probable, puisque la différence du nombre des bandes est constante, que ce sont tous des espèces réellement distinctes, ou au moins des variétés durables & produites par l'influence des divers climats. Dans cette incertitude, nous avons pris le parti de présenter tous les *tatous* ensemble & de faire néanmoins l'énumération de chacun d'eux, comme si c'étoit en effet autant d'espèces particulières.

Dans toutes ces espèces, à l'exception de celle du *cirquinçon*, l'animal a deux boucliers osseux; l'un sur les épaules & l'autre sur la croupe; ces deux boucliers sont chacun d'une seule pièce, tandis que la cuirasse, qui est osseuse aussi, & qui couvre le corps, est divisée transversalement, & partagée en plus ou moins de bandes mobiles & séparées les unes des autres par une peau flexible; mais le cirquinçon n'a qu'un bouclier, c'est celui des épaules; la croupe, au lieu d'être couverte d'un bouclier, est revêtue, jusqu'à la queue, par des bandes mobiles pareilles à celles de la cuirasse du corps.

Nous allons donner des indications claires & de courtes descriptions de chacune de ces espèces. Dans la première, la cuirasse qui est entre les deux boucliers est composée de trois bandes; dans la seconde, elle l'est de six; dans la troisième, de huit; dans la quatrième, de neuf; dans la cinquième, de douze, & enfin, dans la sixième, de dix-huit.

Le TATOU *à trois bandes ou l'*APAR.

Il a la tête oblongue & presque pyramidale; le museau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes & arrondies, le dessus de la tête couvert d'un casque d'une seule pièce; il a cinq doigts à tous les pieds; dans ceux du devant les deux ongles du milieu sont très-grands; les deux latéraux sont plus petits; & le cinquième, qui est l'extérieur, & qui est fait en forme d'ergot, est encore plus petit que tous les autres; dans les pieds de derrière, les cinq ongles sont plus courts & plus égaux; la queue est très-courte; elle n'a que deux pouces de longueur, & elle est revêtue d'un têt tout au tour; le corps a un pied de longueur sur huit pouces dans sa plus grande largeur; la cuirasse qui le couvre est partagée par quatre commissures ou divisions, & composée de

trois bandes mobiles & tranfverfales, qui permettent à l'animal de fe courber & de fe contracter en rond ; la peau qui forme les commiffures eft très-fouple.

Les boucliers qui couvrent les épaules & la croupe font compofés de pièces à cinq angles, très-élégamment rangées; les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers font compofées de pièces carrées ou barlongues, & chaque pièce eft chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc jaunâtre.

On dit que, quand il fe couche pour dormir, ou que quelqu'un le touche & veut le prendre avec la main, il rapproche & réunit, pour ainfi-dire, en un point fes quatre pieds, ramène fa tête fous fon ventre, & fe courbe fi parfaitement en rond, qu'alors on le prendroit plutôt pour une coquille de mer que pour un animal terreftre. Cette contraction fi ferrée fe fait au moyen de deux grands mufcles qu'il a fur les côtés du corps, & l'homme le plus fort a bien de la peine à le defferrer & à le faire étendre avec les mains. Sa chair eft auffi blanche & auffi bonne que celle du cochon de lait.

Le Tatou à fix bandes ou l'Encoubert.

L'*encoubert* eft plus grand que l'apar; il a le deffus de la tête, du cou & du corps entier, les jambes & la queue, tout au tour, revêtus d'un têt offeux, très-dur, & compofé de plufieurs pièces affez grandes & très-élégamment difpofées. Il a deux boucliers, l'un fur les épaules & l'autre fur la croupe, tous deux d'une feule pièce ; il y a feulement, au-delà du bouclier des épaules, & près de la tête, une bande mobile entre deux jointures, qui permet à l'animal de courber le cou.

Le bouclier des épaules eft formé par cinq ou fix rangs parallèles, compofés de petites pièces, qui tantôt forment des hexagones irréguliers, tantôt font à cinq ou à fix angles, avec une efpèce d'ovale dans chacune ; la cuiraffe du dos eft partagée en fix bandes, qui anticipent un peu les unes fur les autres, & qui tiennent entr'elles & aux boucliers par fept jointures d'une peau fouple & épaiffe ; ces bandes font compofées d'affez grandes pièces carrées & barlongues ; de cette peau des jointures il fort quelques poils blanchâtres & femblables à ceux qui fe voyent auffi en très-petit nombre fous la gorge, la poitrine & le ventre ; toutes ces parties inférieures ne font revêtues que d'une peau grenue & non pas d'un têt offeux comme les parties fupérieures du corps.

Le bouclier de la croupe a un bord dont la mofaïque eft femblable à celle des bandes mobiles ; il a dix rangs parallèles compofés de petites pièces droites, qui forment comme des carrés ; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue, perdent la forme carrée & deviennent plus arrondis.

La queue a environ fix pouces de longueur ; en marchant, il la porte haute & un peu courbée. Le tronçon en eft revêtu d'un têt offeux comme fur le corps ; fix bandes inégales par gradation le couvrent ; elles font compofées de petites pièces hexagones irrégulières ; le têt de la tête eft long, large, & d'une feule pièce jufqu'à la bande mobile du cou.

L'*encoubert* a le mufeau aigu, les yeux petits, la langue étroite & pointue, les oreilles fans poil & fans têt, nues, courtes & brunes comme la peau des jointures du dos ; dix-huit dents de grandeur médiocre à chaque mâchoire, cinq doigts à tous les pieds, avec des ongles affez longs, arrondis & plutôt étroits que larges ; la tête & le groin à peu près femblables à ceux du cochon de lait. La couleur du corps eft d'un jaune rouffâtre.

Il eft ordinairement épais & gras, & le mâle a le membre génital fort apparent. Il fouille la terre avec une extrême facilité, tant à l'aide de fon groin que de fes ongles ; il fe fait un terrier où il fe tient pendant le jour, & n'en fort que le foir pour chercher fa fubfiftance ; il boit fouvent ; il vit de fruits, de racines, d'infectes & d'oifeaux, lorfqu'il peut en faifir : il a environ quatorze pouces de longueur, fans la queue. Sa chair eft, dit-on, mauvaife.

Le Tatou à huit bandes ou le Tatuète.

Il n'eft pas fi grand, à beaucoup près, que l'encoubert ; il a la tête petite, le mufeau pointu, les oreilles droites, un peu alongées, la queue encore plus longue & les jambes moins baffes, à proportion, que l'encoubert ; il a les yeux petits & noirs, quatre doigts aux pieds de devant, & cinq aux pieds de derrière ; la tête eft couverte d'un cafque, les épaules d'un bouclier, la croupe d'un autre bouclier, & le corps d'une cuiraffe compofée de huit bandes mobiles, qui tiennent entr'elles & aux boucliers par neuf jointures de peau flexible ; la queue, qui a à peu près neuf pouces de longueur, eft revêtue de même d'un têt compofé de huit anneaux mobiles & féparés par neuf jointures de peau flexible.

La couleur de la cuiraffe fur le dos eft d'un gris de fer, fur les flancs & fur la queue elle eft d'un gris blanc, avec des taches gris de fer. Le ventre eft couvert d'une peau blanchâtre, grenue & femée de quelques poils.

Cet animal a, depuis la tête jufqu'à l'origine de la queue, environ dix pouces de longueur : le têt des boucliers paroît femé de petites taches blanches, proéminentes & larges comme des lentilles ; les bandes mobiles qui forment la cuiraffe du corps font marquées par des figures triangulaires ; ce têt n'eft pas dur ; le plus petit plomb fuffit pour le percer & pour tuer l'animal, dont la chair eft fort blanche & très-bonne à manger.

Le Tatou à neuf bandes ou le Cachicame.

Il ne diffère du tatuète qu'en ce qu'il a neuf bandes, au lieu que le tatuète n'en a que huit; mais, excepté cette différence, il lui ressemble à tous autres égards, & il est à présumer qu'ils ne sont pas deux espèces réellement distinctes. Peut-être même le tatuète est-il le mâle & le *cachicame* la femelle d'une seule & même espèce, & qu'un plus grand nombre de bandes est nécessaire aux femelles pour faciliter la gestation & l'accouchement dans des animaux dont le corps est si étroitement cuirassé.

Le Tatou à douze bandes ou le Kabassou.

Il paroit que le *kabassou* est le plus grand de tous les *tatous*: il a la tête plus grosse, plus large & le museau moins effilé que les autres, les jambes plus épaisses, les pieds plus gros, la queue sans têt, cinq doigts à tous les pieds, & douze bandes mobiles, qui n'anticipent que peu les unes sur les autres. Le bouclier des épaules n'est formé que de quatre ou cinq rangs, composés chacun de pièces quadrangulaires assez grandes; les bandes mobiles sont aussi formées de grandes pièces, mais presqu'exactement carrées; celles qui composent les rangs du bouclier de la croupe, sont à peu près semblables à celles du bouclier des épaules; le casque de la tête est aussi composé de pièces assez grandes, mais irrégulières.

Entre les jointures des bandes mobiles & des autres parties de l'armure s'échappent quelques poils pareils à des soies de cochon: il y a aussi sur la poitrine, sur le ventre, sur les jambes & sur la queue des rudimens d'écailles qui sont ronds, durs & polis comme le reste du têt, & autour de ces petites écailles on voit de petites houpes de poils. Les pièces qui composent le casque de la tête, celle des deux boucliers & de la cuirasse, sont proportionnellement plus grandes & en plus petit nombre dans le *kabassou* que dans les autres *tatous*. Cet animal a une forte odeur de musc, qui fait que sa chair n'est pas mangeable.

Le Tatou à dix-huit bandes ou le Cirquinçon.

Tous les autres *tatous* ont, comme on vient de voir, deux boucliers chacun d'une seule pièce, le premier sur les épaules & le second sur la croupe; le *cirquinçon* n'en a qu'un, & c'est sur les épaules. On lui a donné le nom de *tatou-belette*, parce qu'il a la tête à peu près de la même forme que celle de la belette.

Il a le corps d'environ dix pouces de long, la tête de trois, la queue de cinq, les jambes de deux ou trois pouces de hauteur, le devant de la tête large & plat, les yeux petits, les oreilles longues d'un pouce, cinq doigts aux quatre pieds, de grands ongles, longs d'un pouce aux trois doigts du milieu, des ongles plus courts aux deux autres doigts; l'armure de la tête & celle des jambes composées d'écailles arrondies, d'environ un quart de pouce de diamètre; l'armure du cou d'une seule pièce, formée de petites écailles carrées, le bouclier des épaules aussi d'une seule pièce, & composé de plusieurs rangs de pareilles petites écailles carrées.

Ces rangs du bouclier, dans cette espèce comme dans toutes les autres, sont continus & ne sont pas séparés les uns des autres par une peau flexible, ils sont adhérens par simphyse; tout le reste du corps, depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, est couvert de bandes mobiles & séparées les unes des autres par une membrane souple; ces bandes sont au nombre de dix-huit; les premières du côté des épaules sont les plus larges, elles sont composées de petites pièces carrées & barlongues; les bandes postérieures sont faites de pièces rondes & carrées, & l'extrêmité de l'armure, près de la queue, est de figure parabolique.

La moitié antérieure de la queue est environnée de six anneaux, dont les pièces sont composées de petits carrés; la seconde moitié, jusqu'à l'extrêmité, est couverte d'écailles irrégulières. La poitrine, le ventre & les oreilles sont nuds comme dans les autres espèces. Il semble que de tous les *tatous* celui-ci ait le plus de facilité pour se contracter & se serrer en boule, à cause du grand nombre de ses bandes mobiles, qui s'étendent jusqu'à la queue.

De ces six espèces de *tatous*, dont nous venons de faire l'énumération, il paroit que les deux plus grandes sont le kabassou & l'encoubert; que les petites espèces sont l'apar, le tatuète, le cachicame & le cirquinçon. Dans les grandes espèces le têt est beaucoup plus solide & plus dur que dans les petites; les pièces qui le composent sont plus grandes & en plus petit nombre; les bandes mobiles anticipent moins les unes sur les autres, & la chair, aussi bien que la peau, est plus dure & moins bonne. Les auteurs disent aussi que les *tatous* de petite espèce se tiennent dans les terreins humides, & habitent les plaines, & que ceux de grande espèce ne se trouvent que dans les lieux plus élevés & plus secs.

Nous ne devons pas dissimuler ici qu'un de nos plus savans Naturalistes (M. Adanson), prétend que les *tatous*, ou du moins l'espèce du *cirquinçon*, appartiennent aux terres de l'Afrique, & spécialement à la Guinée: il appelle en sa faveur le témoignage de Belon, qui, dans ses *observations*, donne la figure de ce *tatou*, qu'il dit avoir vu à Constantinople, où il avoit été apporté de *Guinée* ou *des terres neuves;* mais cette disjonctive même décèle l'incertitude de Belon sur le pays natal de cet animal, & le mot *terres neuves* indique chez lui l'Amérique; car en

donnant la figure du bec du toucan, qui bien certainement est un oiseau américain, il l'intitule, *bec d'oiseau étranger ramassé ès terres neuves.*

D'un autre côté, M. Adanson dit affirmativement, qu'il a vu le *cirquinçon* au Sénégal : nous n'avons rien à opposer à un semblable témoignage ; mais ne se peut-il pas que cette espèce de *tatou* ait été apportée du Brésil en Guinée, & s'y soit naturalisée, comme tant d'autres espèces en différens lieux ? & n'est-il pas très-plausible de l'imaginer, vu que toutes les autres sortes de *tatous* sont constamment originaires de l'Amérique, & qu'entre des espèces ou races aussi voisines les unes des autres que le sont celles de cette famille d'animaux, il paroit bien peu vraisemblable que la nature en ait jetté une en Afrique, & l'y ait laissé isolée, pour aller produire toutes les autres en Amérique.

Les *tatous* sont désignés dans les nomenclatures de Linné & de Brisson sous les dénominations de *dasypus*, *cataphractus*, *armadille.*

TATOU-BELETTE, *cirquinçon. V.* TATOUS.

TATOU-MIRI, *cachicame. Voyez* TATOUS.

TATOU-OUASSOU, dans les terres du Maragnon, *kabassou. Voyez* TATOUS.

TATOU-OUINCHUM, *cirquinçon. V.* TATOUS.

TATOU-PEB, selon le Père d'Abbeville, *encoubert. Voyez* TATOUS.

TATU, au Brésil. *Voyez* TATOUS.

TATU-APARA, selon Marcgrave, *apar. V.* TAT.

TATUÈTE, tatou à huit bandes. *V.* TATOUS.

TATUÉTÉ, au Brésil, *tatuète. Voyez* TATOUS.

TATUPÈBA, selon Marcgrave, *encoubert. V.* TAT.

TATUSIA, au Brésil, *tatou. Voyez* ce mot.

TAUPE, (la) sans être aveugle, a les yeux si petits, si couverts, qu'elle ne peut faire grand usage du sens de la vue ; en dédommagement la Nature lui a donné, avec magnificence, l'usage du sixième sens, un appareil remarquable de réservoirs & de vaisseaux composant les organes de la génération, & tout cela secrettement, caché à l'intérieur, & par conséquent plus actif & plus chaud. La *taupe* à cet égard est de tous les animaux le plus avantageusement doué ; elle a de plus le toucher délicat ; son poil est doux comme la soie ; elle a l'ouie très-fine, & de petites mains à cinq doigts, presque semblables aux mains de l'homme ; beaucoup de force pour le volume de son corps, le cuir ferme, un embonpoint constant, un attachement vif & réciproque du mâle & de la femelle, de la crainte ou du dégoût pour toute autre société, les douces habitudes du repos & de la solitude, l'art de se mettre en sureté, de se faire en un instant un asyle, un domicile, la facilité de l'étendre, & d'y trouver, sans en sortir, une abondante nourriture ; voilà sa nature, ses mœurs & ses talens.

C'est dans les terres douces, fournies de racines excellentes & bien peuplées d'insectes & de vers dont elle puisse se nourrir, que la *taupe* pratique sa retraite. Elle en ferme l'entrée, n'en sort presque jamais qu'elle n'y soit forcée par l'abondance des pluies d'été, lorsque l'eau la remplit, ou lorsque le pied du jardinier en affaisse le dôme. Comme les *taupes* sortent rarement de leur domicile souterrein, elles ont peu d'ennemis, & échappent aisément aux animaux carnassiers ; leur plus grand fléau est le débordement des rivières ; on les voit dans les inondations fuir en nombre à la nage, & faire tous leurs efforts pour gagner les terres plus élevées ; mais la plupart périssent aussi bien que leurs petits qui restent dans les trous.

Elles s'accouplent vers la fin de l'hiver ; elles ne portent pas long-temps ; car on trouve déjà beaucoup de petits au mois de mai ; il y en a ordinairement quatre ou cinq dans chaque portée. Comme on trouve des petits depuis le mois d'Avril jusqu'au mois d'Août, il est à croire qu'elles produisent plus d'une fois par an, à moins que les unes ne s'accouplent plus tard que les autres.

Le domicile où elles font leurs petits est formé avec beaucoup d'art. Elles commencent par pousser, par élever la terre & former une voûte assez élevée ; elles laissent des cloisons, des espèces de piliers de distance en distance ; elles pressent & battent la terre, la mêlent avec des racines & des herbes, & la rendent si dure & si solide par-dessous, que l'eau ne peut pas pénétrer la voûte à cause de sa convexité & de sa solidité ; elles élevent ensuite un tertre par-dessous, au sommet duquel elles apportent de l'herbe & des feuilles pour faire un lit à leurs petits ; dans cette situation ils se trouvent au-dessus du niveau du terrein, & par conséquent à l'abri des inondations ordinaires, & en même-temps à couvert de la pluie par la voûte qui en recouvre le tertre sur lequel ils reposent.

Ce tertre est percé tout-autour de plusieurs trous en pente, qui descendent plus bas & s'étendent de tous côtés, comme autant de routes souterreines par où la mere *taupe* peut sortir & aller chercher la subsistance nécessaire à ses petits ; ces sentiers souterreins sont fermes & battus, s'étendent à douze ou quinze pas, & partent tous du domicile comme des rayons d'un centre. On y trouve, aussi bien que sous la voûte, des débris d'oignons de colchique, qui sont apparemment la premiere nourriture qu'elle donne à ses petits.

On voit bien, par cette disposition, que la *taupe* ne sort jamais qu'à une distance considérable de son domicile, & que la manière la plus simple & la plus sûre de la prendre avec ses petits, est de faire autour une tranchée qui en coupe toutes les communications ; mais comme la *taupe* fuit au moindre bruit & qu'elle tâche d'emmener ses petits, il faut trois ou quatre hommes, qui travaillant ensemble avec la bêche,

enlèvent la mote toute entière, ou fassent une tranchée presque dans un moment, & qui ensuite les saisissent ou les attendent aux issues.

On a dit mal-à-propos que ces animaux dormoient sans manger pendant l'hiver entier. La *taupe* dort si peu pendant tout l'hiver, qu'elle pousse alors la terre comme en été. Elle cherche, à la vérité, les endroits les plus chauds, & les jardiniers en prennent souvent autour de leurs couches aux mois de décembre, janvier & février.

L'espèce commune de nos *taupes* n'habite ni les deserts arides, ni les climats froids. Elle ne se trouve en abondance que depuis la Suède jusqu'en Barbarie. Elle renferme plusieurs variétés.

On peut distinguer en Europe cinq *taupes* différentes; 1°. celle de nos jardins, dont le poil est fin & d'un t[illegible]eau noir.

2°. La *taupe* blanche, qui ne diffère de la *taupe* ordinaire que par la couleur; elle est plus commune en Hollande qu'en France, & plus commune encore dans les pays septentrionaux.

3°. La *taupe* fauve, qui est un peu plus grosse que la précédente, & qui a le poil d'un roux clair tirant sur le ventre-de-biche, sans aucune tache ni mélange; il paroit que c'est une nuance dans l'espèce de la *taupe* blanche: on la trouve dans le pays d'Aunis.

4°. La *taupe* jaune-verdâtre, qui se trouve entre le bourg d'*Aulas*, & les hameaux qu'on appelle *les Carrières*, dans le diocèse d'Alais en Languedoc. Elle est d'une belle couleur de citron, & l'on prétend que cette couleur n'est due qu'à la qualité de la terre qu'elle habite.

5°. La *taupe* tachetée ou variée qu'on trouve dans plusieurs contrées de l'Europe. Celles de l'Ostfrise ont tout le corps parsemé de taches blanches & noires: en Suisse, en Angleterre, & dans le pays d'Aunis, elles ont le poil noir varié de fauve.

Indépendamment de ces cinq races de *taupes* qui se voient en Europe, on en trouve dans l'isle de Java, dont les quatre pieds sont blancs, ainsi que la moitié des jambes; en Amerique, celles de Virginie ont le poil noirâtre & luisant, mêlé d'un pourpre foncé. Toutes ces *taupes* ne paroissent être que de simples variétés de l'espèce de la *taupe* commune, parce qu'elles n'en diffèrent que par les couleurs; mais il y en a d'autres qui semblent constituer des espèces différentes, parce qu'elles diffèrent de la *taupe* commune, non-seulement par les couleurs, mais par la forme du corps & des membres.

Telles sont:

1°. La *taupe rouge d'Amérique*, qui a le poil roux mêlé de cendré clair, & qui n'a pas les pieds conformés comme ceux de la *taupe* d'Europe n'ayant que trois doigts aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière, qui sont à-peu-près égaux, tandis que ceux des pieds de devant sont très-inégaux; le doigt extérieur étant beaucoup plus long que les deux autres, & armé d'un ongle plus fort & plus crochu: le second doigt est plus petit, & le troisième l'est encore beaucoup plus.

2°. La *taupe dorée de Sibérie* ressemble à la précédente par la conformation des pieds; elle a le nez plus court que la *taupe* de ce pays-ci; mais elle est de la même grandeur. Le poil a diverses couleurs; le vert & la couleur d'or y dominent.

3°. La *taupe du Cap de Bonne-Espérance*. Cette *taupe* ressemble assez à la *taupe* ordinaire par la forme du corps, par la petitesse des yeux, par le défaut d'oreilles apparentes, & par la queue; mais elle en diffère essentiellement par un grand nombre d'autres caractères. Elle a la tête plus grosse, presque aussi haute que longue, & terminée par un museau applati, & semblable au boutoir du cochon d'Inde; elle a à chaque mâchoire deux dents incisives, fort longues, qui paroissent même quand la gueule est fermée; celles d'en bas sont les plus longues. Il y a des taches blanches autour des yeux, des oreilles, & au-dessus de la tête. Les pieds ont tous cinq doigts munis de forts ongles; ils sont sans poils en-dessus, mais ils en ont d'assez longs en-dessous; ceux de devant sont faits comme ceux de derrière. Le poil est d'un brun minime, qui devient plus foncé & presque noir sur la tête; vers les côtés, sous le ventre & sur la queue il est d'un blanc cendré ou bleuâtre.

Ces *taupes* ressemblent encore aux nôtres par leurs habitudes; elles vivent sous terre, elles y creusent des galeries, & elles font beaucoup de mal aux jardins. Fort avant dans l'intérieur du pays on trouve une espèce beaucoup plus petite & de couleur d'acier, mais du reste parfaitement semblable à la précédente.

4°. La *taupe de Canada*. Elle n'a de la *taupe* commune que quelques parties; dans d'autres elle porte un caractère qui la rapproche beaucoup plus de la classe des rats; elle en a la forme & la légèreté; sa queue, longue de trois pouces, est noueuse & presque nue, ainsi que ses pieds, qui ont chacun cinq doigts, ils sont couverts par-dessus de petites écailles brunes & blanches: cet animal est plus élevé de terre que la *taupe* d'Europe; il a le corps effilé & couvert d'un poil noir, grossier, moins soyeux & plus long; il a aussi les mains moins fortes & plus délicates que notre *taupe*; les yeux sont cachés sous le poil.

Le museau est relevé par une moustache d'une espèce particulière; il n'est pas pointu ni terminé par un boutoir; mais il est bordé de muscles charnus & très-déliés, qui ont l'air d'autant d'épines; toutes ces pointes sont nuancées d'une belle couleur de rose, & jouent à la volonté de l'animal, de façon qu'elles se rapprochent & se réunissent au point de ne former qu'un corps aigu & très-délié; quelquefois aussi ces muscles épineux s'ouvrent & s'épanouissent à la manière

du calice des fleurs; ils enveloppent & renferment le conduit nasal auquel ils servent d'abri. Cette *taupe* se trouve au Canada, où cependant elle n'est pas fort commune; elle manœuvre comme nos *taupes*, mais avec plus de lenteur; aussi les taupinières sont-elles peu nombreuses & assez petites.

5°. La *grande taupe du Cap* ou *taupe des Dunes*. Cette espèce habite les Dunes qui sont aux environs du Cap de Bonne-Espérance, & près de la mer; on n'en trouve point dans l'intérieur du pays. Sa couleur est blanchâtre sur le corps, avec une légère teinte de jaune, qui se change en couleur grise sur les côtés & sous le ventre. Sa tête est alongée & terminée par un museau plat de couleur de chair assez semblable au boutoir d'un cochon; elle a les yeux & les oreilles comme la *taupe* ordinaire; l'ouverture du canal auditif est placé au milieu d'une tache ronde plus blanche que le reste du corps; elle a, à chaque mâchoire, deux dents incisives qui se montrent, quoique la gueule soit fermée; celles d'en bas sont fort longues, elles sont aussi fort larges, & partagées chacune en deux par un sillon qui la fait paroître double; mais par derrière elles sont tout-à-fait unies; il y a huit dents molaires dans chaque mâchoire, ce qui, avec les incisives, forme en tout vingt-deux dents. Les inférieures avancent un peu au-delà des supérieures; mais ce qu'elles offrent de plus singulier, c'est qu'elles sont mobiles, & que l'animal peut les écarter ou les réunir à volonté.

La queue est plate, couverte de longs poils, qui, de même que ceux des moustaches & de dessous les pattes, sont roides comme des soies de cochon. Il y a cinq doigts à chaque pied, ils sont munis d'ongles fort longs & blanchâtres.

Ces *taupes* vivent, comme les nôtres, sous terre, elles y font des trous profonds & de longs boyaux, elles jettent la terre comme nos *taupes* en l'accumulant en de très-gros monceaux, ce qui fait qu'il est dangereux d'aller à cheval dans les lieux où elles sont en nombre, souvent il arrive que les jambes des chevaux s'enfoncent dans ces trous jusqu'aux genoux. Ces *taupes* sont très-communes au Cap; elles vivent de plantes & d'oignons, & causent beaucoup de dommage aux jardins. On dit que leur chair est bonne à manger. Elles ne courent pas vîte, & en marchant elles tournent leurs pieds en-dedans; mais elles sont très-expéditives à creuser la terre. Leur corps touche toujours le sol sur lequel elles sont; elles mordent très-fort, & il est dangereux de les irriter.

La *taupe*, en latin *talpa*; dans Linné *talpa caudata*; dans Brisson *talpa vulgaris*.

TAUREAU (le), dans l'espèce du bœuf, est le mâle qui n'a point subi la castration & qui sert à la propagation. Quoiqu'on puisse aussi le soumettre au travail, on est bien moins sûr de son obéissance que de celle du bœuf, & il faut toujours être en garde contre l'usage qu'il peut faire de sa force & de ses armes. La Nature a fait cet animal indocile & fier; dans le temps du rut, il devient indomptable & souvent furieux, & ce n'est que par la castration qu'on peut détruire la source de ses mouvemens impétueux, & du redoutable taureau, faire le bœuf docile, patient & soumis.

Le *taureau*, destiné à multiplier le troupeau, doit être choisi parmi les plus beaux de son espèce; il doit être gros, bien fait, & en bonne chair; il doit avoir l'œil noir, le regard fier, le front ouvert, la tête courte, les cornes grosses, courtes & noires, les oreilles longues & velues, le mufle grand, le nez court & droit, le cou charnu & gros, les épaules & la poitrine larges, les reins fermes, le dos droit, les jambes grosses & charnues, la queue longue & bien couverte de poil, l'allure ferme & sûre & le poil rouge.

Quoique les anciens ayent écrit que la vache, le bœuf & même le veau, avoient la voix plus grave que le *taureau*, il est très-certain que le *taureau* a la voix beaucoup plus forte, puisqu'il se fait entendre de bien plus loin que la vache, le bœuf ou le veau. Ce qui a fait croire qu'il avoit la voix moins grave, c'est que son mugissement n'est pas un son simple, mais un son composé de deux ou trois octaves, dont la plus élevée frappe le plus l'oreille; & en y faisant attention, l'on entend en même-temps un son grave & plus grave que celui de la voix du bœuf, dont les mugissemens sont aussi bien plus courts.

Au reste, le *taureau* ne mugit que d'amour; la vache mugit plus souvent de peur & d'inquiétude, que d'amour, & le veau mugit de douleur, de besoin de nourriture & de desir de sa mère. *Voyez* BŒUF & VACHE.

TAYRA ou GALERA, animal de la grandeur d'un petit lapin & qui ressemble assez à la belette ou à la fouine. Il a la tête oblongue, les yeux aussi un peu oblongs, & à une égale distance des oreilles & de l'extrémité du museau, qui est alongé, un peu pointu & garni d'une moustache; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure; il a six dents incisives & deux canines à chaque mâchoire; sans compter les mâchelières; sa langue est rude comme celle du chat; ses oreilles sont plattes & assez semblables à celles de l'homme; ses pieds sont forts, surtout ceux de devant, qui sont considérablement plus courts que ceux de derrière; il a cinq doigts à tous les pieds; la queue est longue & droite, & va toujours en diminuant; le corps est oblong & couvert de poils bruns, dont les uns sont assez longs & les autres beaucoup plus courts. Cet animal se creuse un terrier, & nous paroit être une petite espèce de fouine ou de putois. On le trouve au Brésil & à la Guiane.

TCHIGITAI. C'est ainsi que l'ancienne Encyclopédie

cyclopédie a écrit le nom de *czigitaï. Voyez* ce mot.

TECHICHI de la Nouvelle-Espagne, est probablement le même animal que le *koupara* de la Guiane, qui est le chien-crabe ou crabier. *Voyez* CRABIER.

TEGULCHITCH est le nom que porte, au Kamtschatka, une espèce de rats voyageurs, qui nous paroissent être les mêmes que les *lemings* de Laponie. Voici ce qu'en dit le voyageur Kracheninicoff :

« Ces rats se trouvent en abondance dans la péninsule de Kamtschatka : ils sont d'une couleur brune & de la grosseur de nos plus gros rats d'Europe ; ils en diffèrent néanmoins par leur cri, qui ressemble à celui d'un petit cochon. Ces rats amassent, pendant l'été, des provisions de racines dans des trous, qui sont divisés en compartimens, & les en tirent pour les faire sécher au soleil lorsqu'il fait beau ; pendant cette saison ils ne se nourrissent que de fruits, sans toucher à la provision destinée pour l'hiver ».

« Ces rats changent d'habitation comme les hordes errantes des Tartares ; quelquefois ils quittent le Kamtschatka pour plusieurs années ; ce qui allarme beaucoup les habitans, qui croyent que leur retraite annonce une année pluvieuse & défavorable à la chasse. Ces rats partent communément au printems ; ils se rassemblent alors en très-grand nombre, dirigeant leur route vers l'occident ; ils traversent les rivières & même des bras de mer à la nage ; lorsqu'après avoir long-temps nagé ils atteignent les bords, ils tombent souvent de lassitude, & l'on diroit qu'ils sont morts ; mais, peu à peu, ils se remettent & continuent leur marche. Leur troupe est quelquefois si nombreuse, que les voyageurs sont obligés d'attendre plusieurs heures que cette armée de rats soit passée ».

Krachenimkoff ajoute à cette description des particularités qui sentent beaucoup la fable ; il dit : « que ces rats, en quittant leurs trous, ont soin de couvrir d'herbes venimeuses les provisions qu'ils y ont amassées, & le font pour tuer les autres rats ou animaux qui pourroient venir les voler en leur absence ; que quand, par hasard, ils trouvent qu'on leur a enlevé leur magasin, & qu'il ne leur reste plus rien pour subsister, ils ont l'instinct de s'étrangler en pressant leur cou entre des rameaux fourchus, &c. Du reste, ces rats sont, dit-il, regardés comme de si bon augure par les Kamtschadales, qu'ils ont soin de mettre de quoi les nourrir dans leur trou quand par hasard ils le découvrent ».

TEMAMAÇAME. *Voyez* CHEVREUIL.

TENDRAC (le). Nous donnons ce nom à une petite espèce de *tanrec*, (*Voyez* TANREC), qui n'est que de la grandeur d'un gros rat, qui a le museau & les oreilles plus courtes que le tanrec ; qui n'a de piquans que sur la tête, le cou & le garrot, & dont le reste du corps est couvert d'un poil rude, assez semblable aux soies du cochon ; mais qui, au reste, soit par les autres caractères de conformation, soit par les habitudes naturelles, ressemble parfaitement au tanrec, ce qui nous porteroit à croire que ce sont deux races plutôt que deux espèces différentes.

Dans l'ancienne *Encyclopédie*, *le tendrac ou tondrac est de la grosseur d'un chat, ayant des pattes comme le lapin*, &c. on voit que ces traits ne peuvent pas convenir ici.

TEPEMAXTLA, de Fernandez, est probablement le même animal que le conepate. *Voyez* CONEPATE.

TEPEMAXTLATON, à la Nouvelle-Espagne, margay. *Voyez* ce mot.

TEPEYTZCUITLI, ou chien de montagne, de la Nouvelle-Espagne, qui pourroit bien être le même animal que le glouton. *Voyez* GLOUTON.

TEZER-DEA, en Arabe, mangouste. *Voyez* MANGOUSTE.

THABITI, au Brésil, tapeti, espèce de lièvre. *Voyez* TAPETI.

THOS, d'Aristote, paroît être le chacal. *Voyez* CHACAL.

THOS, de Gaza, linx ou loup-cervier. *Voyez* LINX.

TIGRE. (le) On donne communément le nom de *tigre* à différentes espèces d'animaux de proie dont la peau est marquée de taches arrondies & séparées ; tels que les panthères, les léopards, &c. Ici, nous n'employons cette dénomination que pour désigner le vrai *tigre*, ou grand *tigre* des Indes orientales, celui que les Portugais appellent *tigre royal*.

Le *tigre* a le corps marqué de bandes longues & larges qui, prenant sur le dos, se rejoignent sous le ventre, & continuant le long de la queue, y forment des anneaux alternativement noirs & blancs. Sa taille surpasse celle du lion ; aussi, est-il plus à craindre que le lion qui, à la fierté, au courage, à la force joint la noblesse, la magnanimité, la clémence ; tandis que le *tigre* est bassement féroce & impitoyablement cruel. Quoique rassasié de chair, il semble toujours être altéré de sang ; sa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dresser des embûches ; il saisit & déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, & non pas d'assouvir, en dévorant la première ; il désole les pays qu'il habite ; il ne craint ni l'aspect ni les armes de l'homme ; il égorge, il dévaste les troupeaux d'animaux domestiques, met à mort toutes les bêtes sauvages, attaque les petits éléphans, les jeunes rhinocéros & quelquefois même ose braver le lion.

La forme du corps de cet animal est d'accord avec son naturel : le *tigre* trop long de corps, trop bas sur ses jambes ; la tête nue, les yeux hagards, la langue couleur de sang & toujours hors de la gueule, n'a que les caractères de la basse

méchanceté & de l'insatiable cruauté ; il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, une fureur aveugle qui ne connoit, qui ne distingue rien, & qui lui fait souvent dévorer ses propres enfans & déchirer leur mère, lorsqu'elle veut les défendre.

Heureusement pour le reste de la Nature, l'espèce n'en est pas nombreuse & paroit continée aux climats les plus chauds de l'Inde orientale. Elle se trouve à Bengale, au Malabar, à Siam, dans les mêmes contrées qu'habitent l'éléphant & le rhinocéros ; on prétend même que souvent le *tigre* accompagne ce dernier, & qu'il le suit pour manger sa fiente qui lui sert de purgation ou de rafraichissement ; il fréquente avec lui le bord des fleuves & des lacs ; car, comme le sang ne fait que l'altérer, il a souvent besoin d'eau pour tempérer l'ardeur qui le consume ; & d'ailleurs il attend près des eaux les animaux qui y arrivent & que la chaleur du climat contraint d'y venir plusieurs fois chaque jour ; c'est là qu'il choisit sa proie, ou plutôt qu'il multiplie ses massacres, car souvent il abandonne les animaux qu'il vient de mettre à mort, pour en égorger d'autres ; il semble qu'il cherche à goûter de leur sang ; il le savoure, il s'en enivre, & lorsqu'il leur fend & déchire le corps, c'est pour y plonger la tête & pour sucer à longs traits le sang dont il vient d'ouvrir la source qui tarit presque toujours avant que sa soif ne s'éteigne.

Cependant, quand il a mis à mort quelques gros animaux, comme un cheval, un buffle, il ne les éventre pas sur la place, s'il craint d'y être inquiété ; pour les dépecer à son aise, il les emporte dans les bois, en les trainant avec tant de légéreté, que la vitesse de sa course paroit à peine ralentie par la masse énorme qu'il entraine. Ceci seul suffiroit pour faire juger de sa force ; mais pour en donner une idée plus juste, arrêtons-nous un instant sur les dimensions & les proportions du corps de cet animal terrible. Quelques voyageurs l'ont comparé, pour la grandeur, à un cheval, d'autres à un buffle ; d'autres ont seulement dit qu'il étoit beaucoup plus grand que le lion ; mais des témoignages plus récens & qui méritent une entière confiance, nous assurent qu'on en a vu de quinze pieds de longueur, sans doute en y comprenant la queue ; mais en la supposant de quatre ou cinq pieds, ce *tigre* auroit encore dix pieds de longueur.

Celui dont on conserve la dépouille au jardin du Roi, n'a qu'environ sept pieds, mais il avoit été pris, amené tout jeune & ensuite toujours renfermé dans une loge étroite, à la ménagerie où le défaut de mouvement & d'espace, la contrainte du corps & la nourriture peu convenable ont dû retarder le développement & réduire l'accroissement du corps, comme abréger sa vie ; & cependant la seule vue de sa peau bourrée donne encore l'idée d'un animal formidable, & l'examen du squelette ne permet pas d'en douter. On voit sur les os des jambes des rugosités qui marquent des attaches de muscles encore plus fortes que celles du lion ; ces os sont aussi solides, mais plus courts, & la hauteur des jambes dans le *tigre* n'est pas proportionnée à la grande longueur du corps ; aussi cette vitesse terrible dont parle Pline, (*animal tremendæ velocitatis*) & que le nom même de *tigre* (*flèche* en langue arménienne) paroit indiquer, ne doit pas s'entendre des mouvemens ordinaires de la démarche, ni même de la célérité des pas dans une course suivie ; ayant les jambes courtes, il ne peut marcher ni courir aussi vite que ceux qui les ont proportionnellement plus longues ; mais cette vitesse redoutable s'applique très-bien aux bonds prodigieux qu'il fait sans effort & qui rendent en effet cet animal terrible, parce qu'il n'est pas possible d'en éviter l'effet.

Le *tigre* est peut-être le seul de tous les animaux dont on ne puisse fléchir le naturel : ni la force, ni la contrainte, ni la violence ne peuvent le dompter. Il s'irrite des bons comme des mauvais traitemens ; le temps, loin de l'amollir, ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage ; il déchire la main qui le nourrit, comme celle qui le frappe ; il rugit à la vue de tout être vivant ; chaque objet lui paroit une nouvelle proie qu'il dévore d'avance de ses regards avides, qu'il menace par des frémissemens affreux mêlés d'un grincement de dents & vers lequel il s'élance souvent malgré les chaînes & les grilles qui brisent sa fureur sans pouvoir la calmer.

Le *tigre* fut peu connu des Anciens ; Aristote n'en fait aucune mention ; Auguste fut le premier qui présenta le *tigre* aux Romains pour la dédicace du théatre de Marcellus, tandis que dès le temps de Scaurus, cet Edile avoit envoyé cent-cinquante panthères, & qu'ensuite Pompée en avoit fait venir quatre cent dix, & Auguste lui-même quatre cent vingt, pour les spectacles de Rome.

Quoique l'espèce du *tigre* ait toujours été plus rare & beaucoup moins répandue, non-seulement que celle des panthères & des onces, mais que celle du lion, cependant la *tigresse* produit, comme la lionne, quatre ou cinq petits ; elle est furieuse en tout temps, mais sa rage devient extrême, lorsqu'on les lui ravit : elle brave tous les périls ; elle suit les ravisseurs qui, se trouvant pressés, sont obligés de lui relâcher un de ses petits ; elle s'arrête alors, le saisit, l'emporte pour le mettre à l'abri, revient quelques instans après & les poursuit jusqu'aux portes des villes ou jusqu'à leurs vaisseaux ; & lorsqu'elle a perdu tout espoir de recouvrer sa perte, des cris forcenés & lugubres, des hurlemens affreux expriment sa douleur cruelle & font encore frémir ceux qui les entendent de loin.

Le *tigre* fait mouvoir la peau de sa face, grince des dents, frémit, rugit comme fait le lion,

mais son rugissement est différent ; quelques voyageurs l'ont comparé au cri de certains grands oiseaux ; ce qu'il y a de certain, c'est que le son de sa voix est très-rauque : *tigrides indomitæ raucant, rugiuntque leones*, (dit l'Auteur du *Philomèle*.

Le Père Tachard (dans la relation de son premier voyage à Siam) décrit un combat du *tigre* contre des éléphans, dont il fut témoin, & qui est bien propre à nous donner une idée de la force de ce redoutable animal. « On avoit élevé, dit-il, une haute palissade de bambous d'environ cent pas en carré ; au milieu de l'enceinte étoient entrés trois éléphans destinés pour combattre le *tigre*. Ils avoient une espèce de grand plastron en forme de masque qui leur couvroit la tête & une partie de la trompe ».

« Dès que nous fûmes arrivés, on fit sortir de la loge, qui étoit dans un enfoncement, un *tigre* d'une figure & d'une couleur qui parurent nouvelles aux François qui assistoient à ce combat ; car, outre qu'il étoit bien plus grand, bien plus gros, & d'une taille moins effilée que ceux que nous avions vu en France, sa peau n'étoit pas mouchetée de même ; mais, au lieu de toutes ces taches semées sans ordre, il avoit de longues & larges bandes en forme de cercle ; ces bandes, prenant sur le dos, se rejoignoient par-dessous le ventre, &, continuant le long de la queue, y faisoient comme des anneaux blancs & noirs placés alternativement, dont elle étoit toute couverte ».

« La tête n'avoit rien d'extraordinaire, non plus que les jambes, hors qu'elles étoient plus grandes & plus grosses que celles des *tigres* communs, quoique celui-ci ne fût qu'un jeune *tigre* qui avoit encore à croître ; car M. Constance nous dit qu'il y en avoit dans le royaume de plus gros trois fois que celui-là, & qu'un jour, étant à la chasse avec le Roi, il en vit un de fort près qui étoit grand comme un mulet. Il y en a aussi de petits dans le pays, semblables à ceux qu'on apporte d'Afrique en Europe, & on nous en montra un le même jour à Louvo ».

« On ne lâcha pas d'abord le *tigre* qui devoit combattre ; mais on le tint attaché par deux cordes, de sorte que, n'ayant pas la liberté de s'élancer, le premier éléphant qui l'approcha, lui donna deux ou trois coups de sa trompe sur le dos ; ce choc fut si rude que le *tigre* en fut renversé & demeura quelque temps étendu sur la place sans mouvement, comme s'il eût été mort ; cependant, dès qu'on l'eût délié, quoique cette première attaque eût bien rabattu de sa furie, il fit un cri horrible & voulut se jetter sur la trompe de l'éléphant qui s'avançoit pour le frapper ; mais celui-ci la repliant adroitement, la mit à couvert par ses défenses, qu'il présenta en même-temps, & dont il atteignit le *tigre* si à propos, qu'il lui fit faire un grand saut en l'air ; cet animal en fut si étourdi, qu'il n'osa plus approcher. Il fit plusieurs tours le long de la palissade, s'élançant quelquefois vers les personnes qui paroissoient vers les galeries ; on poussa ensuite trois éléphans contre lui, lesquels lui donnerent tour-à-tour de si rudes coups, qu'il fit encore une fois le mort, & ne pensa plus qu'à éviter leur rencontre ; ils l'eussent tué, sans doute, si l'on n'eût fait finir le combat ».

La peau de ces animaux est assez estimée, sur-tout à la Chine ; les Mandarins militaires en couvrent leurs chaises dans les marches publiques ; ils en font aussi des couvertures de coussins pour l'hiver ; en Europe, ces peaux, quoique rares, ne sont pas d'un grand prix. On fait beaucoup plus de cas de celle du léopard de Guinée & du Sénégal, que nos foureurs appellent *tigre*. Au reste, c'est la seule petite utilité qu'on puisse tirer de cet animal très-nuisible, dont on a prétendu que la sueur étoit un venin, & le poil de la moustache un poison sûr pour les hommes & pour les animaux ; mais c'est assez du mal réel qu'il fait de son vivant, sans chercher encore des poisons dans sa dépouille, d'autant que les Indiens mangent de sa chair & ne la trouvent ni mal-saine ni mauvaise, & que si le poil de sa moustache, pris en pillule, tue, c'est qu'étant dur & roide, une telle pillule fait dans l'estomac le même effet qu'un paquet de petites éguilles.

Le *tigre*, en latin, & chez tous les anciens écrivains naturalistes, *tigris*, est au nombre des chats, (*feles*) dans les Méthodes de MM. Linneus & Brisson, *felis caudâ elongatâ*, *corporis maculis omnibus virgatis*. Linn. *felis flava*, *maculis longis* ; *tigris variegata*, Brisson.

TIGRE des Iroquois, nom appliqué, mais très-improprement au couguar de Pensilvanie. *Voyez* ce mot.

TIGRE-ROUGE de la Guiane, de quelques relations, est le couguar. *Voyez* COUGUAR.

TLALOCELOTL, au Mexique. *V.* SARIGUE.

TLAQUACUM, selon quelques Auteurs Espagnols, est encore le sarigue.

TLAQUATZIN, au Mexique. *V.* SARIGUE.

TLATLAUHQUI-OCELOTL, au Mexique. *Voyez* OCELOT.

TOLAÏ, animal fort commun dans les terres voisines du lac Baikal en Tartarie. Il est un peu plus grand que le lapin, auquel il ressemble par la forme du corps, par le poil, par les allures, par la qualité, la faveur, la couleur de la chair, & aussi par l'habitude de creuser de même la terre pour se faire une retraite ; il n'en diffère que par la queue, qui est considérablement plus longue que celle du lapin, il est aussi conformé de même à l'intérieur. Ainsi le tolaï ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce du lapin.

TRAGELAPHE de Pline, est le même que l'*ippelaphe* d'Aristote, & tous deux doivent se rapporter au cerf des Ardennes. *Voyez* l'article CERF.

TRAGULUS, en latin moderne, chevrotain. *Voyez* CHEVROTAIN.

TRUIE, (la) ou femelle du cochon, doit avoir le corps alongé, le ventre ample & large, les mamelles longues : il faut aussi qu'elle soit d'un naturel tranquille & d'une race féconde. Elle peut produire à neuf mois ou un an, comme le verrat; mais il vaut mieux attendre qu'elle ait dix-huit mois ou deux ans. La première portée de la *truie* n'est pas nombreuse, les petits sont foibles, & même imparfaits, quand elle n'a pas un an.

Elle est en chaleur, pour-ainsi-dire, en tout temps, & elle recherche les approches du mâle, quoiqu'elle soit pleine. Cette chaleur de la *truie*, qui est presque continuelle, se marque par des accès & par des mouvemens immodérés, qui finissent toujours par se vautrer dans la boue; elle répand, dans ce temps, une liqueur blanchâtre, assez épaisse & assez abondante. Elle porte quatre mois, met bas au commencement du cinquième, & bientôt elle recherche le mâle, devient pleine une seconde fois, & produit par conséquent deux fois l'année. Il y a même des *truies* qui produisent régulièrement tous les cinq mois.

Dès qu'elle est pleine, on la sépare du mâle qui pourroit la blesser, & lorsqu'elle met bas, on la nourrit largement; on la veille pour l'empêcher de dévorer quelques-uns de ses petits, & l'on a grand soin d'en éloigner le père, qui les ménageroit encore moins. On la fait couvrir au commencement du printemps, afin que les petits, naissant en été, aient le temps de grandir, de se fortifier, & d'engraisser avant l'hiver; mais lorsque l'on veut la faire porter deux fois par an, on lui donne le mâle au mois de novembre, afin qu'elle mette bas au mois de mars, & on la fait couvrir une seconde fois au commencement de mai.

Elle produit en grand nombre, jusqu'à dix-huit & même vingt petits. Elle n'a cependant jamais plus de douze mamelles, & souvent elle en a moins; le nombre des mamelles n'est donc pas, comme on l'a dit, relatif dans chaque espèce d'animal, au nombre des petits que la femelle doit produire & allaiter. On ne souffre pas que la *truie* domestique allaite tous ses petits pendant plus de quinze jours ou trois semaines; on ne lui en laisse alors que huit ou neuf à nourrir, on vend les autres; à quinze jours il sont bons à manger; & comme l'on n'a pas besoin de beaucoup de femelles, & que ce sont les cochons coupés qui rapportent le plus de profit, on se défait des cochons de lait femelles, & on ne laisse à la mère que deux femelles avec sept ou huit mâles.

On commence au bout de trois semaines à les mener aux champs avec la mère, pour les accoutumer peu-à-peu à se nourrir comme elle: on les sevre cinq semaines après, & on leur donne soir & matin du petit-lait mêlé de son, ou seulement de l'eau tiède avec des légumes bouillis. *Voyez* COCHON & SANGLIER.

TSITSIHI, nom de l'écureuil à Madagascar. *Voyez* ECUREUIL.

TUABBA, au Cap de Bonne-Espérance, rhinocéros. *Voyez* RHINOCÉROS.

TUCAN, animal de la Nouvelle Espagne qui, par la grandeur, par la figure & par les habitudes naturelles, approche plus de la taupe que d'aucun autre animal. Il est un peu plus grand que la taupe; il est, comme elle, gras & charnu, avec des jambes si courtes que le ventre touche à terre. Il a la queue courte, les oreilles petites & rondes, les yeux si petits, qu'ils lui sont, pour-ainsi-dire, inutiles; mais il diffère de la taupe par la couleur du poil, qui est d'un jaune roux, & par le nombre des doigts, n'en ayant que trois aux pieds de devant & quatre à ceux de derrière, au lieu que la taupe a cinq doigts à tous les pieds; il paroît en différer encore en ce que sa chair est bonne à manger, & qu'il n'a pas l'instinct de la taupe pour retrouver sa retraite lorsqu'il en est sorti; il creuse à chaque fois un nouveau trou, ensorte que dans de certaines terres, qui lui conviennent, les trous que font ces animaux sont en si grand nombre, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution.

TULKI, dans quelques provinces du Levant, est le chacal. *Voyez* ce mot.

TURC, (chien) race de chiens originaires des pays chauds, & dont la peau est presque dénuée de poils. *Voyez* l'article du CHIEN.

TUROCHS, dans la langue des anciens Germains, est l'aurochs. *Voyez* AUROCHS.

TZEIRAN ou AHU, espèce de gazelle, de la grandeur & de la couleur d'un chevreuil. Le *tzeiran* a les cornes creuses, noires, un peu comprimées en-bas, ridées d'anneaux, & courbées en arrière, de la longueur d'un pied; les oreilles pointues & très-longues, la moitié des poils du cou dirigée en-haut, & l'autre moitié dirigée en-bas; ceux du dos également tournés, moitié en-avant, moitié en-arrière; la queue plus longue que dans la plupart des autres gazelles, & terminée par une touffe de poils; le train de devant plus bas que celui de derrière; les jambes semblables à celles du cerf, mais sans brosses de poils sur le genou, & au lieu d'ergots une simple éminence ou bouton; la couleur plus rousse que fauve sur le dos & les côtés, & blanche sur le ventre.

Les femelles n'ont point de cornes; elles entrent en chaleur à la fin de l'automne, & mettent bas au mois de juin. Les mâles ont sous le ventre, aux environs du prépuce, un sac ovale assez grand, & semblable à la poche du musc; mais ce sac est vuide, & ce n'est peut-être que dans la saison des amours qu'il s'y produit quelque matière par sécrétion. Ce sont aussi les mâles qui ont des proéminences au larynx,

lesquelles grossissent à mesure que les cornes prennent de l'accroissement.

Ces animaux pris jeunes s'apprivoisent aisément. Ils vont en troupes dans leur état de liberté, & quelquefois ces troupes de *tzeirans* sauvages se mêlent aux troupeaux domestiques ; mais ils fuient à la vue de l'homme. Quoiqu'ils passent l'eau à la nage de leur propre mouvement, & pour aller chercher leur pâture au-delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorsqu'ils sont poursuivis & pressés par les chiens & par les hommes ; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voisines, & préfèrent d'attendre leurs ennemis. L'espèce se trouve en Turquie, en Perse, à la Chine, en Sibérie, dans le voisinage du lac Baikal & en Daourie.

Le nom de *tzeiran* est celui que donnent les Turcs à cette gazelle, qui est connue en Perse, sous celui d'*ahu*.

Le *tzeiran* est désigné par M. Gmelin, dans les Mémoires de Petersbourg, sous la dénomination de *caprea campestris gutturosa*.

TZUR-BAN, en arabe, est le porc-épic. *Voyez* PORC-ÉPIC.



A deux, trois ou quatre mois; on sévrera donc les veaux qu'on veut nourrir, & avant de leur ôter le lait absolument, on leur donnera un peu de bonne herbe ou de foin fin, pour qu'ils commencent à s'accoutumer à cette nouvelle nourriture; après quoi on les séparera tout-à-fait de leur mère & on ne les en laissera point approcher ni à l'étable ni au pâturage, où cependant on les menera tous les jours & où on les laissera du matin au soir pendant tout l'été.

Mais dès que le froid commencera à se faire sentir en automne, il ne faudra les laisser sortir que tard dans la matinée & les ramener de bonne heure le soir; & pendant l'hiver, comme le grand froid leur est extrêmement contraire, on les tiendra chaudement dans une étable bien fermée & bien garnie de litière; on leur donnera, avec l'herbe ordinaire, du sainfoin, de la luzerne, &c. & on ne les laissera sortir que par le temps doux; il leur faut beaucoup de soins pour passer ce premier hiver, c'est le temps le plus dangereux de leur vie; car ils se fortifieront assez pendant l'été suivant pour ne plus craindre le froid du second hiver.

La *vache* est en pleine puberté à dix-huit mois, & le taureau à deux ans; mais quoiqu'ils puissent déja engendrer à cet âge, on fera bien d'attendre jusqu'à trois ans avant de leur permettre de s'accoupler; ces animaux sont dans leur grande force depuis trois ans jusqu'à neuf, après cela les *vaches* & les taureaux ne sont plus propres qu'à être engraissés; comme ils prennent en deux ans la plus grande partie de leur accroissement, la durée de leur vie est à-peu-près de sept fois deux ans, c'est-à-dire, de quatorze ou quinze ans.

La nourriture & le soin sont à-peu-près les mêmes & pour la *vache* & pour le bœuf; cependant la *vache* à lait exige des attentions particulières, tant pour la bien choisir que pour la bien conduire : on dit que les *vaches* noires sont celles qui donnent le meilleur lait, & que les blanches sont celles qui en donnent le plus; mais de quelque poil que soit la *vache* à lait, il faut qu'elle soit en bonne chair, qu'elle ait l'œil vif, la démarche légère, qu'elle soit jeune & que son lait soit, s'il se peut, abondant & de bonne qualité; on la traira deux fois par jour en été & une fois seulement en hiver, & si l'on veut augmenter la quantité du lait, il n'y aura qu'à la nourrir avec des alimens plus succulens que l'herbe.

Le bon lait n'est ni trop épais ni trop clair; sa consistance doit être telle que lorsqu'on en prend une petite goutte, elle conserve sa rondeur sans couler; il doit être aussi d'un beau blanc; celui qui tire sur le jaune ou sur le bleu ne vaut rien; sa saveur doit être douce, sans aucune amertume & sans âcreté; il faut aussi qu'il soit de bonne odeur ou sans odeur : il est meilleur au mois de mai & pendant l'été que pendant l'hiver; & il n'est parfaitement bon que quand la *vache* est en bon âge & en bonne santé; celui des jeunes genisses est trop clair; celui des vieilles *vaches* est trop sec, & pendant l'hiver il est trop épais.

Ces différentes qualités du lait sont relatives à la quantité plus ou moins grande des parties butireuses, caséeuses & séreuses qui le composent; le lait trop clair est celui qui abonde trop en parties séreuses; le lait trop épais est celui qui en manque, & le lait trop sec n'a pas assez de parties butireuses & séreuses; le lait d'une vache en chaleur n'est pas bon, non plus que celui d'une *vache* qui approche de son terme ou qui a mis bas depuis quelque temps.

On trouve, dans le troisième & quatrième estomac du veau qui tette, des grumeaux de lait caillé; ces grumeaux séchés à l'air sont la *présure*, dont on se sert pour faire cailler le lait; plus on garde cette présure, meilleure elle est, & il n'en faut qu'une très-petite quantité pour faire un grand volume de fromage.

Les Hollandois, dit-on, tirent tous les ans du Dannemarck un grand nombre de *vaches* grandes & maigres, & ces *vaches* donnent en Hollande beaucoup plus de lait que les *vaches* de France : c'est apparemment cette même race de *vaches* à lait qu'on a transportée & multipliée en Poitou, en Aunis & dans les marais de la Charente où on les appelle *vaches flandrines* : ces *vaches* sont en effet beaucoup plus grandes & plus maigres que les *vaches* communes, & elles donnent une fois autant de lait & de beurre; elles donnent aussi des veaux beaucoup plus grands & plus forts; elles ont du lait en tout temps, & on peut les traire toute l'année, à l'exception de quatre ou cinq jours avant qu'elles mettent bas; mais il faut pour ces *vaches* des pâturages excellens, quoiqu'elles ne mangent guère plus que les *vaches* communes; comme elles sont toujours maigres, toute la surabondance de la nourriture se tourne en lait, au lieu que les *vaches* ordinaires deviennent grasses & cessent de donner du lait dès qu'elles ont vécu pendant quelque temps dans des pâturages trop gras.

Avec un taureau de cette race & des *vaches* communes, on fait une autre race qu'on appelle *bâtarde* & qui est plus féconde & plus abondante en lait que la race commune; ces vaches bâtardes donnent souvent deux veaux à la fois & fournissent du lait pendant toute l'année : ce sont ces bonnes *vaches* à lait qui font une partie des richesses de la Hollande, d'où il sort tous les ans pour des sommes considérables de beurre & de fromage. Pour le reste, *voyez* l'article Bœuf.

Vache de Barbarie, des Mémoires de l'Académie & de l'ancienne *Encyclopédie*, est le bubale. *Voyez* Bubale.

Vache de Tartarie. M. Gmelin a parlé sous ce nom d'un animal qu'il indique par les

caractères suivans ; « le corps ressemble à celui d'une *vache* ordinaire ; les cornes sont torses en-dedans ; le poil du corps & de la tête est noir, à l'exception du front & de l'épine du dos, sur lesquels il est blanc ; le cou a une crinière, & tout le poil est comme celui d'un bouc, très-long, & descend jusques sur les genoux, ensorte que les pieds paroissent fort courts ; le dos s'élève en bosse ; la queue ressemble à celle du cheval ; elle est garnie d'un poil blanc & très-fourni ; les pieds sont semblables à ceux du bœuf ; ceux de devant sont noirs, ceux de derrière blancs ; sur les talons des pieds de derrière il y a deux houpes de longs poils, l'une en avant & l'autre en arrière, & sur les talons des pieds de devant il n'y a qu'une houpe en arrière ».

« Cet animal ne mugit pas comme le bœuf, mais il grogne comme le cochon ; il est sauvage & même féroce.... il ne souffre qu'avec peine la présence des *vaches* domestiques ; lorsqu'il en voit quelqu'une, il grogne, ce qui lui arrive très-rarement en toute autre circonstance ».

M. Gmelin ajoute qu'il y a deux espèces de ces *vaches* chez les Calmouques ; la première nommée *sarluk*, qui est celle même qu'il vient de décrire ; la seconde appellée *chainuk*, qui diffère de l'autre par la grandeur de la tête & des cornes, & aussi en ce que la queue qui, à son origine, ressemble à celle d'un cheval, se termine ensuite comme celle d'une *vache* ; mais que toutes deux sont de même naturel.

D'après toutes ces indications, nous sommes persuadés que ces *vaches* de Tartarie ne sont autre chose que des bisons.

VACHE-MARINE, nom donné communément au morse. *Voyez* MORSE.

VAGRA, au Pérou tapir. *Voyez* TAPIR.

VAMPIRE. (le) C'est sous ce nom que nous désignons un quadrupède volant de l'Amérique méridionale, aussi hideux que les plus laides chauve-souris, & bien plus grand. Le *vampire* a la tête informe & surmontée de grandes oreilles, fort ouvertes & fort droites, le nez contrefait, les narines en entonnoir, avec une membrane au-dessus qui s'élève en forme de corne ou de crête pointue, & qui augmente de beaucoup la difformité de sa face ; lorsqu'il vole, il paroit être de la grosseur d'un pigeon.

Cet animal est aussi malfaisant que difforme ; il suce le sang des hommes & des animaux pendant qu'ils dorment, jusqu'à les épuiser, & même au point de les faire mourir, & sans leur causer assez de douleur pour les éveiller.

Nous ne pouvons citer à ce sujet un témoignage plus authentique que celui de M. de la Condamine. « Les chauve-souris, dit-il, qui sucent le sang des chevaux, des mulets, & même des hommes, quand ils ne s'en garantissent pas en dormant à l'abri d'un pavillon, sont un fléau commun à la plupart des pays chauds de l'Amérique ; il y en a de monstrueuses par la grosseur ; elles ont entièrement détruit, à *Borja* & en divers autres endroits, le gros bétail que les Missionnaires y avoient introduit, & qui commençoit à s'y multiplier ».

Ces faits sont confirmés par plusieurs autres Historiens & Voyageurs. Pierre Martyr, qui a écrit assez peu de temps après la conquête de l'Amérique méridionale, dit qu'il y a dans les terres de l'isthme de Darien, des chauve-souris qui sucent le sang des hommes & des animaux pendant qu'ils dorment, jusqu'à leur causer la mort. Dom Georges Juan & dom Antoine de Ulloa, témoignent la même chose, & le père Gumilla dans son histoire de l'Orénoque, s'exprime à ce sujet dans les termes suivans ;

« Les chauve-souris sont, dans l'Amérique méridionale, un fléau si cruel & si funeste, qu'il faut l'avoir éprouvé pour le concevoir. Il y en a de si grosses qu'elles ont trois quarts d'aune de longueur d'un bout d'une aile à l'autre ; ce sont d'adroites sang-sues, qui rodent toute la nuit pour boire le sang des hommes & des bêtes. Si ceux qui dorment par terre n'ont pas le soin de se couvrir depuis les pieds jusqu'à la tête, ils doivent s'attendre à être piqués de ces chauve-souris ; & à l'égard de ceux qui dorment dans les maisons, sous des *mosquiteros*, quand ils n'auroient que le front de découvert, ils en sont infailliblement mordus, & si par malheur l'animal a piqué une veine, ils passent des bras du sommeil dans ceux de la mort, à cause de la quantité de sang qu'ils perdent, sans se réveiller & sans le sentir, tant la piqûure est subtile ».

C'est probablement avec la langue que le *vampire* fait ces ouvertures subtiles & profondes, car s'il entamoit la chair avec les dents qu'il a très-fortes, l'homme le plus endormi, & les animaux sur-tout, dont le sommeil est léger, seroient réveillés par la douleur de la morsure. En examinant la langue de la roussette, M. d'Aubenton s'est convaincu de la possibilité du fait ; cette langue est pointue & hérissée de papilles dures, très-fines, très-aigues, & dirigées en arrière ; ces pointes peuvent s'insinuer dans les pores de la peau, les élargit, & pénétrer assez avant pour que le sang soit attiré par la succion de la langue. L'espèce du *vampire* ne se trouve que dans les contrées méridionales de l'Amérique. *Voyez* ROUSSETTE.

Le *vampire* est le *vespertilio cynocephalus maximus, auritus ex novâ Hispaniâ* de Klein ; le *spectrum vespertilio ecaudatus naso infundibuliformi lanceolato* de Linnée ; le *pteropus auriculis longis patulis, naso membranâ antrorsum inflexâ aucto* de Brisson.

VANSIRE, (le) animal de Madagascar & de la partie orientale de l'Afrique, ressemblant à beaucoup d'égards au furet, mais qui en diffère cependant

cependant par des caractères suffisans pour en faire une espèce distincte & séparée. Le *vansire* a douze dents mâchelières supérieures, au lieu que le furet n'en a que huit; & les mâchelières d'en-bas, quoiqu'en égal nombre de dix dans ces deux animaux, ne se ressemblent ni par la forme, ni par la situation respective. D'ailleurs le *vansire* a la queue du double plus longue que celle de nos furets, & il paroît que le *furet de Java* de M. Brisson, aussi bien que la *belette de Java* de Séba, appellée dans cette isle *kogerangan*, ne sont également que le *vansire*.

VARÈSE, nom qui se lit dans l'ancienne Encyclopédie, & sous lequel, autant qu'on en peut juger par une notice imparfaite & tronquée, le vari paroit désigné. *Voyez* VARI.

VARI, (le) troisième espèce de maki, diffère beaucoup du mococo par le naturel aussi bien que par la conformation. Il est plus grand, plus fort, il a en général le poil beaucoup plus long, & en particulier une espèce de cravate de poils encore plus longs, qui lui environne le cou, & qui fait un caractère très-apparent, par lequel il est aisé de le reconnoitre; car au reste il varie du blanc au noir & au pie par la couleur du poil, qui, quoique long & très-doux, n'est pas couché en arrière, mais s'élève presque perpendiculairement sur la peau: il a le museau plus gros & plus long, à proportion, que le mococo, les oreilles beaucoup plus courtes, & bordées de longs poils, les yeux d'un jaune orangé si foncé, qu'ils paroissent rouges.

Le *vari* est encore plus sauvage que le mococo, & il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté. Les voyageurs disent que ces animaux sont furieux comme des tigres, & qu'ils font un tel bruit dans les bois, que s'il y en a seulement deux, il semble qu'il y en ait un cent, & qu'ils sont très-difficiles à apprivoiser. En effet, la voix du *vari* tient un peu du rugissement du lion, & elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la première fois. Cette force étonnante de voix dans un animal, qui n'est que de médiocre grandeur, dépend d'une structure singulière dans la trachée-artère, dont les deux branches s'elargissent & forment une large concavité avant d'aboutir aux branches du poumon.

Le *vari* se trouve dans les mêmes contrées que le mococo & le mongous. (*Voyez* MAKIS & MOCOCO) c'est le *blak maucauco*, ou *mococo noir* d'Edward.

VARICOSSI, à Madagascar, suivant Flacourt, vari. *Voyez* VARI.

VEAU, petit du taureau & de la vache. *Voyez* VACHE & TAUREAU.

VEAU MARIN, *veau de mer* vulgairement. *Voyez* PHOQUE.

VERRAT, cochon mâle destiné à la propagation. Un bon *verrat* doit avoir le corps court, ramassé & plutôt carré que long; la tête grosse, le groin court & camus, les oreilles grandes & pendantes, les yeux petits & ardens, le cou grand & épais, le ventre avalé, les fesses larges, les jambes courtes & grosses, les soies épaisses & noires. Les *verrats* blancs ne sont jamais aussi forts que les noirs.

Le *verrat* peut s'accoupler dès l'âge de neuf mois ou un an; mais il vaut mieux attendre qu'il ait dix-huit mois ou deux ans; il continue d'être en état d'engendrer jusqu'à l'âge de quinze ans. Sa chair est encore plus mauvaise que celle du sanglier; ce n'est que par la castration & l'engraissement que l'on rend celle du cochon si délicate & si bonne à manger. *Voyez* COCHON.

VESPERTILIO-INGENS, de Clusius, est la roussette. *Voyez* ROUSSETTE.

VICUNA, au Pérou, vigogne ou alpaca. *Voyez* ALPACA & VIGOGNE.

VIGOGNE (la) a beaucoup de rapports & même de ressemblances avec le *lama*; elle habite comme lui les cordilières du Perou; mais elle est beaucoup plus petite & d'une forme plus légère; ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues & mieux faites que celles du lama; elle a aussi la tête plus courte à proportion: elle la porte droite & haute, sur un cou long & délié; sa tête est large au front & étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui lui donne une physionomie vive & fine; elle a de beaux yeux noirs, le nez applati, les nazeaux, écartés l'un de l'autre, sont, comme les lèvres, de couleur brune mêlée de gris.

La lèvre supérieure est fendue comme celle du lama, & à travers cette fissure, on apperçoit, dans la mâchoire inférieure, deux dents incisives, longues & plates; les oreilles sont droites, longues, terminées en pointe, nues en dedans & couvertes en dehors d'un poil court; la plus grande partie du corps est d'un brun rougeâtre tirant sur le vineux & le reste de couleur isabelle; l'extrêmité de la queue est garnie de longue laine.

Cet animal a le pied fourchu, séparé en deux doigts, qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots en sont noirs, minces, plats par-dessous & convexes par-dessus; il se nourrit comme le lama, s'abreuve de même de sa salive, & jette comme lui son urine en arrière. Toutes ces ressemblances de nature doivent faire considérer ces deux animaux comme des espèces du même genre.

L'espèce de la *vigogne* est tout à fait sauvage: on n'en voit qu'en petit nombre en domesticité. Elles ne sont pas aussi privées en cet état que le lama; & elles sont d'un naturel moins docile: elles mangent à peu près de tout ce qu'on leur présente, du maïs, du pain & toutes sortes d'herbes. Dans l'état sauvage, elles vont toujours par troupes assez nombreuses; elles se tiennent sur la croupe des montagnes de Cusco, de Potosi & du Tucuman, dans des rochers âpres & des lieux sauvages; elles descendent dans les vallons pour paitre.

La laine de la *vigogne* est encore plus fine que celle de l'alpaca, & ce n'est que pour avoir sa dépouille qu'on lui fait la guerre; il y a dans sa

toison trois sortes de laines, celle dn dos, plus foncée & plus fine, est la plus estimée ; ensuite celle des flancs, qui est d'une couleur plus claire; la moins précieuse est celle du ventre, qui, néanmoins est argentée. On distingue dans le commerce ces trois sortes de laine à la différence de leur qualité & de leur prix.

Lorsqu'on veut chasser les *vigognes*, on recherche leurs pas ou leurs crottes, qui indiquent les endroits où elles se tiennent d'habitude ; car ces animaux ont l'instinct d'aller déposer leur crotin dans le même tas. On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourroient s'échapper ; on attache, de distance en distance, à ces cordes, des chiffons d'étoffes ou des plumes de différentes couleurs ; cet animal est si timide qu'il n'ose franchir cette foible barrière.

Les chasseurs font grand bruit, & tâchent de pousser les *vigognes* contre quelques rochers qu'elles ne puissent gravir ; l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le poursuivent ; dans cet état il se laisse prendre par les jambes de derrière, & l'on est sûr de n'en pas manquer un ; on a la cruauté de massacrer la troupe entière sur le lieu ; & en cela, les chasseurs n'entendent pas leurs intérêts, puisqu'il seroit aisé de tondre les *vigognes*, lorsqu'elles sont prises, & de se ménager une nouvelle laine pour l'année suivante.

Ces chasses produisent ordinairement de cinq cens à mille peaux de *vigognes*. Quand les chasseurs ont le malheur de trouver quelqu'alpaca dans leur battue, leur chasse est perdue ; cet animal, plus hardi, sauve immanquablement les *vigognes*; il franchit la corde sans s'effrayer ni s'embarrasser des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte, & les *vigognes* le suivent.

Les lamas, les alpacas & les *vigognes* produisent des bézoards qu'on nomme *bézoards occidentaux*, qui sont encore plus solides & peut-être aussi qualifiés que les *orientaux*; mais ces animaux ne donnent de beaux bézoards qu'autant qu'ils sont dans leur état de liberté. Les meilleurs viennent ordinairement des *vigognes*, sur-tout de celles qui habitent les parties les plus élevées des montagnes, & qui paissent habituellement dans les neiges ; ces bézoards tiennent le premier rang après les bézoards orientaux ; & parmi ces *vigognes* montagnardes, les femelles comme les mâles en produisent.

L'intérêt qu'il y auroit de naturaliser en France l'espèce de la *vigogne*, ainsi que celle du lama & de l'alpaca, a engagé plusieurs Sçavans à examiner les moyens qu'on pourroit employer pour y réussir. L'objet de cet examen est assez important pour que nous croyions devoir mettre sous les yeux des lecteurs le résultat de leurs observations.

Si on vouloit se procurer des vigognes en vie, la véritable route pour amener ces animaux précieux, seroit de les faire descendre du Tucuman par Rio de la Plata, jusqu'à Buenos-ayres, où un bâtiment frêté exprès, & monté de gens entendus aux soins délicats qu'exigeroient ces animaux dans la traversée, les ameneroit à Cadix, ou mieux encore, dans quelques uns de nos ports les plus voisins des Pyrenées ou des Cevennes, où il seroit le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région de l'air analogue à celle des *Sierras* d'où on les auroit fait descendre.

Il faudroit donc obtenir des ordres pour *Santa-Crux de la Sierra*, afin qu'on y amenât, des montagnes du Tucuman, trois ou quatre douzaines de *vigognes* femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas & quelques lamas, moitié mâles, moitié femelles. Le bâtiment seroit disposé de manière à les y recevoir & à les loger commodément ; pour cela, il faudroit qu'il s'abstint de prendre aucune marchandise en retour.

Une pareille expédition, dans les termes qu'on vient de la projetter, ne sçauroit être fort coûteuse.

On trouveroit à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iroient à Santa-Crux de la Sierra, & qui s'acquitteroient fort bien de la commission. Cela seroit d'autant plus facile, que les vaisseaux françois qui reviennent de l'Isle de France ou de l'Inde, peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, comme il leur arrive très-souvent.

En vain objecte-t-on que les Espagnols ont essayé inutilement de naturaliser chez eux les alpacas & les *vigognes*, & de les y faire peupler ; que ces animaux y sont tous morts, & qu'il y auroit à craindre qu'ils n'éprouvassent le même sort en France ; qu'étant accoutumés dans leurs pays à une nourriture particulière, à une espèce de jonc très-fin, appellé *ycho*, nos herbes de pâturages n'ayant pas les mêmes qualités, ne pourroient leur convenir ; qu'enfin il seroit à craindre que la toison de la *vigogne* ne vint à dégénérer.

On répond à cela qu'il n'est pas certain qu'on ait fait en Espagne beaucoup d'essais pour y naturaliser ces animaux, & moins encore que les essais aient été faits avec bien de l'intelligence ; que ce n'est point dans une plaine chaude, mais sur des croupes de montagnes voisines de la région des neiges, qu'il faudroit faire retrouver aux *vigognes* un climat analogue à leur climat natal.

La facilité avec laquelle se sont nourries les *vigognes* privées que l'on a eues par curiosité à Lima, mangeant du maïs, du pain & de toutes sortes d'herbes, garantit celle qu'on trouveroit à faire en grand l'éducation de ces animaux. On ignore, à la vérité, si les *vigognes* privées que l'on a eues jusqu'ici, ont produit en domesticité ; mais il n'y a aucun doute que cet animal social par instinct, foible par nature, & doué, comme le mouton, d'une timidité douce, ne se plût en troupeaux rassemblés, & ne se propageât volontiers dans l'asyle d'un parc, ou dans la paix d'une étable.

Ce feroit d'ailleurs moins des *vigognes* venues immédiatement du Pérou, que l'on pourroit espérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe; & c'est à obtenir cette race & à la multiplier qu'il faudroit diriger les premiers soins, qui, sans doute, devroient être grands & continuels pour des animaux délicats & aussi dépaïsés.

Quant à l'herbe *ycho*, il est difficile de croire qu'elle ne puisse pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs; mais s'il le falloit absolument, on pourroit transporter l'herbe *ycho* elle-même; il ne feroit probablement pas plus difficile d'en faire le semis que tout autre semis d'herbage, & il feroit heureux d'acquérir une nouvelle espèce de prairie artificielle, avec une nouvelle espèce de troupeau.

Et pour la crainte de voir dégénérer la toison de la *vigogne* transplantée, elle paroît peu fondée; il n'en est pas de la *vigogne* comme d'une race domestique & factice, perfectionnée, ou, si l'on veut, dégénérée, autant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui, en effet, quand on la transporte hors de la Syrie, perd en peu de temps sa beauté; la *vigogne* est dans l'état sauvage; elle ne possède que ce que lui a donné la Nature, & que la domesticité pourroit, sans doute, comme dans toute autre espèce, perfectionner pour notre usage.

VISEN, dans la langue des anciens Germains, bison. *Voyez* BISON dans l'article BŒUF.

VISON, (le) animal d'Amérique qui ressemble si fort à notre fouine par la forme du corps, par la longueur de la queue, par la qualité du poil, par le nombre des dents & des ongles, par l'instinct & les habitudes naturelles, que nous nous croyons fondés à le regarder comme une espèce très-voisine de celle de la fouine, si ce n'en est même une variété. Seulement sa fourrure est plus belle que celle de la fouine d'Europe, mais cette différence est occasionnée par l'influence du climat de l'Amérique septentrionale où il se trouve.

L'animal désigné par Sagard Théodat sous le nom d'*ottay*, nous paroît être le même que le *vison*.

UNAU (l') est une fois plus long que l'aï & de la même grosseur; il a le poil long, épais & blanchâtre, & il pèse environ vingt-cinq livres. Il n'a point de queue & n'a que deux ongles aux pieds de devant, au lieu que l'aï a une queue & trois ongles à tous les pieds. L'*unau* a le museau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'aï: à l'intérieur, ses viscères sont autrement situés & conformés différemment dans quelques-unes de leurs parties, mais le caractère le plus distinctif & en même temps le plus singulier dans cet animal, c'est qu'il a un plus grand nombre de côtes, non-seulement que l'aï, mais même qu'aucun des autres animaux, en ayant quarante-six, & l'aï n'en ayant que vingt-huit.

L'*unau* crie rarement; son cri est bref & ne se répète jamais deux fois dans le même temps. Ce cri, quoique plaintif, ne ressemble point à celui de l'aï. Il paroît s'animer davantage sur le déclin du jour & dans la nuit, & en général il est moins lent, moins paresseux que l'aï. Il se jette quelquefois sur les hommes du haut des arbres, mais d'une manière si lourde, qu'il est aisé de l'éviter.

« Le *sloth* ou paresseux, dit Dampier, n'est pas tout-à-fait si gros que l'ours mangeur de fourmis (tamanoir), ni si hérissé: il se nourrit de feuilles. Ces animaux font beaucoup de mal aux arbres qu'ils attaquent, & ils sont si lents à se remuer, qu'après avoir mangé toutes les feuilles d'un arbre, ils emploient cinq ou six jours à descendre de celui-là & à monter sur un autre, quelque proche qu'il soit, & ils n'ont que la peau & les os avant d'arriver à ce second gîte, quoiqu'ils fussent gras & dodus à leur descente du premier: ils n'abandonnent jamais un arbre qu'ils ne l'aient tout mis en pièces, & qu'ils ne l'aient aussi dépouillé qu'il pourroit l'être au cœur de l'hiver. Il leur faut huit ou neuf minutes pour avancer un pied à la distance de trois pouces, & ils ne les remuent que l'un après l'autre avec la même lenteur; les coups ne servent de rien pour leur faire doubler le pas; j'en ai fessé moi-même quelques-uns pour voir si cela les animeroit, mais ils paroissoient insensibles, & on ne sauroit les contraindre à marcher plus vite ».

« Le paresseux, dit Binet, monte sur les arbres, mais il est si long-temps à y monter, qu'on a tout le loisir de l'y prendre: quand on l'a pris, il ne se défend point & ne songe point à prendre la fuite; si on lui présente une longue perche, il se met aussi-tôt en posture d'y monter, ce qu'il fait si lentement, que cela est ennuyeux; quand il est au bout, il s'y tient sans se mettre en peine d'en descendre ».

« Les *unaus*, ajoute un autre voyageur, (Wood Rogers), ont quatre jambes, & néanmoins ils ne s'en servent point, si ce n'est pour grimper, & quand ils sont sur un arbre, ils ne s'en retirent pas qu'ils n'aient mangé toutes les feuilles... Nous plaçames cet animal sur la plus basse voile de misène, il fut près de deux heures à monter sur la hune où un singe auroit grimpé en moins d'une demi-minute, vous auriez dit qu'il alloit par ressort comme une pendule ».

« *Perico-ligero*, pierrot coureur, dit Gumilla, est le surnom que les Espagnols lui ont donné, parce qu'il lui faut une grande journée pour faire un quart de lieue ».

Néanmoins, il paroît que tout ce que disent ces voyageurs sur la lenteur excessive des paresseux doit se rapporter principalement à l'aï: l'*unau*, quoique très-pesant & d'une allure très-maladroite, monteroit & descendroit plusieurs fois en un jour l'arbre le plus élevé. On a vu l'*unau* vivant dans la menagerie de M. le Marquis de Montmirail; il mangeoit volontiers des feuilles tendres; mais du moment où elles commençoient

à se dessécher & à être piquées des vers, il les rejettoit. Pendant trois ans, sa nourriture ordinaire fut du pain, quelquefois des pommes & des racines, & sa boisson du lait: il saisissoit toujours, quoiqu'avec peine, dans une de ses pattes de devant, ce qu'il vouloit manger, & la grosseur du morceau augmentoit la difficulté qu'il avoit de le saisir avec ses deux ongles.

La situation la plus naturelle de l'*unau*, & qu'il paroit préférer à toutes les autres, est de se suspendre à une branche, le corps renversé en bas; quelquefois même il dort dans cette position, les quatre pattes accrochées & réunies sur un même point, son corps décrivant un arc; la force de ses muscles est extrême, mais elle lui devient inutile lorsqu'il marche, car son alure n'en est ni moins contrainte, ni moins vacillante; cette conformation seule paroît être cause de la paresse de cet animal qui n'a d'ailleurs aucun appétit violent, & ne reconnoit point ceux qui le soignent.

L'*unau* s'appelle *didactilus*, *bradypus manibus didactylis caudâ nullâ*, dans la nomenclature de Linneus; & dans celle de Brisson, d'après les indications fautives de Séba, *tardigradus ceilonicus*, le paresseux de Ceylan.

UNAU-OUASSOU, selon le Pere d'Abbeville, ou grand-unau. *Voyez* UNAU.

UNCIA, de Caius, est le léopard. *Voyez* LÉOPARD.

VOHANG-SHIRA, à Madagascar. *V.* VANSIRE.

VOISIEU ou VOUSIEU, en Bourgogne, lérot. *Voyez* LEROT.

VOSSE, *est*, dit l'ancienne *Encyclopédie*, *un quadrupède de Madagascar fort semblable au tesson* (blaireau): le *vosse* pourroit bien en effet n'être que le blaireau lui-même.

VOUDSIRA, nom sous lequel est obscurément désigné le VANSIRE, dans l'ancienne *Encyclopédie*. *Voyez* VANSIRE.

UROCHS, dans la langue des anciens Germains. *Voyez* AUROCHS.

URSON, est le nom que M. de Buffon a donné à un animal qui se trouve à la baie d'Hudson & qu'il ne faut pas confondre avec le hérisson ou le coendou, auxquels il ressemble par quelques caractères, mais dont cependant il diffère assez à tous autres égards pour qu'on doive le regarder comme une espèce particulière.

Il est de la même grandeur & à-peu-près de la même forme de corps que le castor; il a, comme lui, à l'extrêmité de chaque mâchoire, deux dents incisives, fortes & tranchantes, & comme lui encore, une double fourrure, la première de poils longs & doux, & la seconde d'un duvet ou feutre encore plus doux & plus mollet. Ses piquans sont assez courts & presque cachés dans le poil. Dans les jeunes, ces piquans sont à proportion plus grands, plus apparens & les poils plus courts & plus rares que dans les adultes ou les vieux.

Cet animal fuit l'eau & craint de se mouiller; il se retire & fait sa bauge sous les racines des arbres creux; il dort beaucoup & se nourrit principalement d'écorce de genièvre; en hiver, la neige lui sert de boisson; en été, il boit de l'eau & lappe comme un chien. Les sauvages mangent sa chair & se servent de sa fourrure, après en avoir arraché les piquans qu'ils emploient au lieu d'épingles & d'éguilles.

L'*urson* est l'*histrix dorsata*, de Linneus; *porc-épic* de la Baye d'Hudson, d'Ellis, Edwards & Brisson.

URUS, en latin, taureau sauvage. Comme ce fut dans les forêts de la Germanie que, pour la première fois, les Romains rencontrèrent des taureaux sauvages, il y a toute apparence que le mot *urus* n'est que le nom celtique *aurochs*, ou plutôt *urochs*, avec une terminaison latine. *Voyez*, du reste, l'article AUROCHS.

UTIAS: d'Aldrovande, est la gerboise alagtaga. *Voyez* ALAGTAGA dans l'article GERBOISES.

UTIAS, OUTIAS, COUTIAS, noms donnés à l'agouti. *Voyez* AGOUTI.

W A L

WALROS ou WALRUS, en Allemand & en Hollandois, morse. *Voyez* MORSE.

WANDEROU, à Ceylan. *Voyez* OUANDEROU.

W I A

WIANAQUE, du voyageur Wood, est le lama. *Voyez* LAMA.

WOLVERENNE, louveteau d'Edwards, carcajou de Canada. *Voyez* GLOUTON.

X E R

XERCHIAM, à la Chine, est l'animal du musc. *Voyez* MUSC.

Y S A

YSARD, YSARUS, en vieux françois, chamois. *Voyez* CHAMOIS.

Y S Q

YSQUIÉPATL, au Mexique, coase, première espèce de mouffette. *Voyez* COASE.

Z A B | Z E B

ZABO, en Arabie. *Voyez* HYÈNE.

ZAINO, dans plusieurs endroits de l'Amérique eſt le pecari. *Voyez* PECARI.

ZÈBRE, (le) eſt peut-être, de tous les animaux quadrupèdes, le mieux fait & le plus élégamment vêtu ; il a la figure & les graces du cheval, la légereté du cerf, & la robe rayée de rubans noirs & blancs, diſpoſés alternativement avec tant de régularité & de ſymétrie, qu'il ſemble que la Nature ait employé la règle & le compas pour le peindre. Ces bandes alternatives de noir & de blanc ſont d'autant plus ſingulières qu'elles ſont étroites, parallèles, & très-exactement ſéparées, comme dans une étoffe rayée ; que d'ailleurs elles s'étendent, non-ſeulement ſur le corps, mais ſur la tête, ſur les cuiſſes & les jambes, & juſques ſur les oreilles & la queue ; elles ſuivent les contours du corps, & en marquent ſi avantageuſement la forme, qu'elles en deſſinent les muſcles, en s'élargiſſant plus ou moins ſur les parties plus ou moins charnues & plus ou moins arrondies.

Dans la femelle, ces bandes ſont alternativement noires & blanches ; dans le mâle elles ſont noires & jaunes, mais toujours d'une nuance vive & brillante ſur un poil court, fin & fourni, dont le luſtre augmente encore la beauté des couleurs.

Le *zèbre* eſt en général plus petit que le cheval, & plus grand que l'âne ; & quoiqu'on l'ait ſouvent comparé à ces deux animaux, qu'on l'ait même appellé *cheval ſauvage*, & *âne rayé*, il n'eſt cependant ni cheval ni âne ; il eſt de ſon eſpèce.

Cet animal n'exiſte que dans les parties les plus orientales & les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Ethiopie juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, & de-là juſqu'au Congo. « Il y a, dit le chevalier de Chaumont, quantité de chevaux ſauvages au Cap de Bonne-Eſpérance, qui ſont les plus beaux du monde ; ils ſont rayés de raies blanches & noires ; on ne les ſauroit dompter qu'à grande peine ».

Tous les voyageurs, qui ont été à portée de voir le *zèbre*, ſe ſont plu à faire le portrait de ce bel animal.

« L'âne ſauvage du Cap, dit Kolbe, eſt un des plus beaux animaux que j'aye jamais vu ; il a la taille d'un cheval de monture ordinaire ; ſes jambes ſont déliées & bien proportionnées, & ſon poil eſt doux & uni ; depuis la crinière juſqu'à la queue, on voit, au milieu du dos, une raie noire, de laquelle, de part & d'autre, il ſort un grand nombre d'autres raies de *diverſes couleurs*, qui forment tout autant de cercles en ſe rencontrant ſous ſon ventre ; quelques-uns de ces cercles ſont blancs, d'autres jaunes, & d'autres châtains, & ces couleurs ſe perdent & ſe confondent les unes dans les autres, de manière qu'elles forment un coup-d'œil charmant. Sa tête & ſes oreilles ſont auſſi ornées de petites raies & des mêmes couleurs ; celles qui brillent ſur la crinière & ſur la queue, ſont pour la plupart blanches, ou brunes, il y en a moins de jaunes ; il eſt ſi vîte qu'il n'eſt pas un cheval au monde qui puiſſe à cet égard lui être comparé ; auſſi faut-il beaucoup de peine pour en prendre quelqu'un, & lorſqu'on a ce bonheur, on le vend très-cher...... J'ai vu fort ſouvent de ces animaux par groſſes troupes ».

« On trouve à Pamba, au royaume de Congo, raconte François Drack, un animal que ces peuples appellent *zèbre*, qui eſt tout ſemblable à un mulet, excepté qu'il engendre. Au reſte, la diſpoſition de ſon poil eſt merveilleuſe ; car, depuis l'épine du dos juſqu'au ventre, il y a des lignes de trois couleurs ; ſavoir blanches, noires & jaunes, le tout étant diſpoſé avec une juſte proportion, & chaque bande étant de la largeur de trois doigts. Ces animaux ſont des faons toutes les années. Ils ſont très-ſauvages & vites tout ce qui ſe peut ».

« Au Breſil, lorſque j'y arrivai, dit François Pyrard, je vis deux animaux fort rares ; ils étoient de la forme, hauteur & proportion d'une petite mule ; la peau étoit admirablement belle, polie & éclatante, comme du velours, & compoſée de petites bandes extrêmement blanches & extrêmement noires, ſi proportionnellement, que juſqu'aux oreilles, le bout de la queue & autres extrêmités, il n'y avoit rien à dire de cette figure, ſi bien compaſſée, qu'à peine l'art des hommes en pourroit faire autant. Au demeurant, c'eſt une bête fort fière, qui ne s'apprivoiſe jamais tout-à-fait ; on les appelloit du nom du pays d'où elles ſont, *eſvres* ; elles naiſſent en Angola, en Afrique, d'où on les avoit amenées au Breſil, pour de-là les préſenter au roi d'Eſpagne, & les ayant priſes jeunes & fort petites, on les avoit un peu apprivoiſées, & pourtant il n'y avoit qu'un homme qui les ſoignât & qui osât en approcher ».

Les ambaſſadeurs d'Ethiopie amenèrent au Mogol un *zèbre* en préſent (Bernier) ; & Thevenot ſe trouvant au Caire, y vit un ambaſſadeur d'Ethiopie qui avoit pluſieurs préſens pour le Grand-Seigneur : « entr'autres, dit-il, un âne qui avoit la peau bigarée de raies blanches & tannées alternativement, qui lui ceignoient tout le corps, juſqu'aux jambes où les raies ſe marquoient

en façon de jarretières, le tout avec tant d'ordre & de mesure, qu'il n'y a point de peau de tigre ou de léopard aussi belle ».

Par tous ces témoignages l'on voit que les parties orientales & méridionales de l'Afrique sont le seul pays natal des *zèbres ;* que ces beaux animaux sont d'un naturel sauvage & farouche, & qu'on a, jusqu'à présent, essayé inutilement de les rendre domestiques. Il y a cependant toute apparence que si on accoutumoit le *zèbre*, dès le premier âge, à l'obéissance & à la domesticité, il deviendroit aussi doux que le cheval & l'âne, & pourroit les remplacer tous deux.

M. Forster, qui a eu occasion de bien examiner ces animaux au Cap de Bonne-Espérance, a reconnu dans cette espèce une variété qui diffère du *zèbre* ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes & noires, dont le fond de son poil blanc est rayé ; celui-ci, au contraire, est d'un brun roussâtre, avec très-peu de bandes larges & d'une teinte foible & blanchâtre ; on a même peine à reconnoître & distinguer ces bandes blanchâtres dans quelques individus, qui ont une couleur uniforme de brun roussâtre, & dont les bandes ne sont que des nuances peu distinctes d'une teinte un peu plus pâle ; ils ont, comme les autres *zèbres*, le bout du museau & les pieds blanchâtres, & ils leurs ressemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe.

« On seroit donc fondé, ajoute M. Forster, à prononcer que ce n'est qu'une variété dans cette espèce du *zèbre ;* cependant ils semblent différer de ce dernier par le naturel ; ils sont plus doux & plus obéissans ; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu apprivoiser assez le *zèbre* rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces *zèbres* à poil uniforme & brun, sont moins revêches, & s'accoutument aisément à la domesticité. J'en ai vu nn dans les campagnes du Cap, qui étoit attelé avec des chevaux à une voiture, & on m'assura qu'on élevoit un assez grand nombre de ces animaux pour s'en servir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils sont à proportion plus forts qu'un cheval de même taille ».

M. le professeur Allamand cite, au sujet de ces animaux, un fait singulier, s'il est exact. « Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, avoit amené avec lui une femelle *zèbre* dont on lui avoit fait présent au Cap de Bonne-Espérance ; après l'avoir gardée quelque temps dans son parc en Angleterre, il lui donna nn âne pour essayer s'il n'y anroit point d'accouplement entre ces animaux ; mais cette femelle *zèbre* ne voulut point s'en laisser approcher. Milord s'avisa de faire peindre cet âne comme un *zèbre*, la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement se fit, & il en est né un poulain semblable à sa mère. « Dans plus d'une espèce la femelle n'est-elle pas sujette à se laisser prendre à l'habit ?

ZÉBU, espèce de petit bœuf à bosse, ou de bison, des contrées méridionales de l'ancien continent. Le *zébu* semble être un diminutif du bison, dont la race, ainsi que celle du bœuf, a subi de très-grandes variétés sur-tout pour la grandeur. Le *zébu*, quoiqu'originaire des pays très-chauds, peut vivre & produire dans nos pays tempérés.

« J'ai vu, dit M. Colinson, grand nombre de ces animaux dans les parcs des Ducs de Richemont & de Portland ; ils y multiplioient & faisoient tous les ans des veaux, qui étoient les plus jolies créatures du monde. Les pères & mères venoient de la Chine & des Indes orientales ». La loupe qu'ils portent sur les épaules, continue le même Observateur, est une fois plus grosse dans le mâle que dans la femelle qui est aussi d'une taille au-dessous de celle du mâle. Le petit *zébu* tette sa mère comme les autres veaux tettent les vaches, mais le lait de la mère *zébu* tarit bientôt dans notre climat, & on achève de le nourrir avec de l'autre lait. On tua un de ces animaux chez M. le Duc de Richemond, mais la chair ne s'en trouva pas aussi bonne que celle du bœuf ».

Il se trouve aussi dans la race des bœufs sans bosse, de très-petits individus, & qui, comme le *zébu*, peuvent faire race particulière. Gemelli Careri vit, sur la route d'Ispahan à Schiras, deux petites vaches que le Bacha de la province envoyoit au Roi, & qui n'étoient pas plus grosses que des veaux. Ces petites vaches, quoique nourries de paille pour tout aliment, sont néanmoins fort grasses, & il paroit qu'en général les *zébus* ou petits bisons, ainsi que nos bœufs de la petite taille, ont le corps plus charnu & plus gras que les bisons & les bœufs de taille ordinaire. *Voyez*, du reste, l'article BŒUF.

ZEMNI, animal du même genre que le zizel, (*Voyez* ZIZEL), mais plus grand, plus fort & plus méchant ; il est un peu plus petit qu'un chat domestique ; il a la tête assez grosse, le corps menu, les oreilles courtes & arrondies ; quatre grandes dents incisives qui lui sortent de la gueule, dont les deux de la mâchoire inférieure sont trois fois plus loogues que les deux de la mâchoire supérieure ; les pieds très-courts & couverts de poils, divisés en cinq doigts & armés d'ongles courbes ; le poil mollet, court & de couleur de gris de souris, la queue médiocrement grande, les yeux petits & aussi cachés que ceux de la taupe.

Il a à-peu-près le même naturel & les mêmes habitudes que le hamster & le zizel ; il mord dangereusement, mange avidement & dévaste les moissons & les jardins ; il se fait un terrier ; Il vit de grains, de fruits & de légumes dont il fait des magasins dans sa retraite où il passe tout le temps de l'hiver. Cet animal est fort commun en Pologne & en Russie.

ZENLIE, au cap de Bonne-Espérance, chacal, *Voyez* CHACAL.

ZIBELINE (la) est un animal très-recherché, très-connu pour sa belle fourrure, & qui ressemble à la marte par la forme du corps & les habitudes naturelles, comme à la belette pour les dents; elle a six dents incisives assez longues & un peu courbées, avec deux longues dents canines à la mâchoire inférieure, de petites dents très-aigues à la mâchoire supérieure, de grandes moustaches autour de la gueule, les pieds larges & tous armés de cinq ongles.

L'espèce varie pour la grandeur & pour les couleurs. Les plus noires sont les plus recherchées. La différence qu'il y a de la fourrure de la *zibeline* à toutes les autres, & ce qui la rend plus précieuse, c'est qu'en quelque sens qu'on pousse le poil, il obéit également, au lieu que les autres poils pris à rebours, font sentir quelque roideur par leur résistance.

Les *zibelines* se choisissent ou se forment des abris, des nids pour se retirer, ou dans des creux d'arbres, ou sous leurs racines, ou même sur leurs branches. Ces nids sont construits de mousse, de branchages ou de gazon. Elles y restent, dit-on, la moitié de la journée, le reste du temps, elles vont chercher leur nourriture.

Elles vivent de chasse pendant une partie de l'année, & font la guerre aux belettes, aux hermines, aux écureuils & sur-tout aux lièvres. Mais, dans le temps des fruits, elles mangent des baies, & plus volontiers que tout autre le fruit du sorbier; mais ce fruit leur cause des démangeaisons qui les obligent de se frotter contre les arbres. Par-là, leur peau s'use & devient défectueuse, & l'on remarque que quand les sorbiers ont beaucoup de fruits, les chasseurs ont de la peine à se procurer de belles fourrures. En hiver, elles attrapent des oiseaux & des coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles se recèlent dans leurs trous, où elles restent quelquefois trois semaines sans sortir.

Elles s'accouplent au mois de Janvier. Leurs amours durent un mois, & souvent excitent des combats sanglans entre les mâles. Elles ont, dans ce temps, une odeur très-forte, & en tout temps leurs excrémens sentent mauvais. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars, & sont depuis trois jusqu'à cinq petits qu'elles allaitent pendant cinq ou six semaines.

Ce n'est jamais qu'en hiver que l'on va à la chasse des *zibelines*: la raison en est que leur poil tombe au printemps, & qu'il est très-court en été & pendant l'automne, n'étant point encore assez fourni. Les habitans du pays appellent ces sortes de *zibelines*, *nedasolili*, ou *zibelines* imparfaites; elles se vendent à bas prix. Les chasseurs partent ensemble jusqu'au nombre de trente & quarante. Ils s'embarquent en canots sur les rivières & prennent des provisions pour trois ou quatre mois. Ils ont un chef qui, lorsqu'on est arrivé au lieu du rendez-vous, assigne à chaque bande son quartier, son canton, fixe le temps du retour, & tous les chasseurs doivent lui obéir.

La grande capture des *zibelines* se fait aux pièges; pour les dresser, on écarte la neige; chaque chasseur en dresse vingt par jour; il choisit un petit espace près des arbres, on l'entoure à une certaine hauteur de pieux pointus, & on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans, en y laissant une entrée fort étroite au-dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est soutenue que par un trébuchet; sitôt que la *zibeline* y touche pour prendre le morceau de viande ou de poisson qu'on a mis pour amorce, la bascule tombe & la tue.

On cache les *zibelines* dans des trous d'arbres, de peur que les Tunguses errans ne les enlèvent. Avec les pièges, on emploie aussi les filets: quand un chasseur a trouvé la trace d'une *zibeline*, il la suit jusqu'à son terrier ou son nid, & l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume à l'entrée. Son filet est tendu à l'entour; la *zibeline* sortant de son trou, manque rarement de se prendre, & quand elle est bien embarrassée dans le filet, les chiens l'étranglent. Lorsqu'on en voit sur les arbres, on les tue à coup de flèches dont la pointe est émoussée, pour ne point endommager la peau.

Lorsque le temps de la chasse est fini, toutes les bandes se rassemblent auprès du chef commun, à qui l'on rend compte de la quantité de *zibelines*, ou d'autres bêtes que l'on a prises; on lui dénonce ceux qui ont fait quelque chose de contraire aux règles; le chef les punit. Ceux qui ont volé des peaux sont battus & privés de leur part au butin. En attendant le temps du retour qui est celui du dégel des rivières, on prépare les peaux des *zibelines*.

Arrivés chez eux les chasseurs donnent d'abord à l'église quelques-unes de leurs fourrures, suivant le vœu qu'ils en ont fait avant que de partir; ces *zibelines* se nomment *zibelines de Dieu*. Ensuite ils payent leur tribut en fourrures aux receveurs du souverain; ils vendent le reste, & les profits se partagent également entr'eux.

Les fourrures de *zibelines* les plus chères & les plus estimées, sont celles qui sont les plus noires, & dont les poils sont les plus longs. Depuis la conquête de la Sibérie, les souverains de la Russie se sont réservé la meilleure partie du débit de cette marchandise, dans laquelle les habitans payent une partie de leur tribut. Le gouverneur de Sibérie met son cachet sur les *zibelines* prises dans son gouvernement, & les envoye au sénat de Petersbourg; on les assortit alors par paquets de dix peaux, & l'on en fait des caisses dont chacune est composée de dix paquets. Ces caisses se vendent à proportion de leur beauté; les plus belles se vendent jusqu'à 2500 roubles (environ 12500 livres), celles d'une moindre qualité

se vendent 1500 roubles ; ce sont les grands de la Turquie qui sont les plus curieux de cette marchandise.

On trouve des *zibelines* dans la Laponie, chez les Samoïedes, & dans les autres contrées septentrionales : mais celles de la Sibérie sont les plus recherchées. On estime sur-tout celles que l'on trouve près de Vitimski ; elles passent pour l'emporter en beauté sur toutes les autres. On en trouve en grande abondance au Kamtschatka & dans le pays des Korekis; mais elles sont d'une qualité inférieure aux précédentes. Suivant les rapports de quelques voyageurs, les *zibelines* y sont aussi communes que les écureuils.

Depuis la conquête de la Sibérie, ces animaux se sont éloignés des endroits habités, & ce n'est pas sans peine que les chasseurs en obtiennent, ils sont obligés de remonter la rivière de Vitim & les deux rivières de Massia qui s'y jettent, & d'aller jusqu'au lac Oronne, dans des lieux déserts & fort éloignés de toute habitation.

La *zibeline* est la *mustela sobella* de Gesner ; *mustela zibellina* de Ray & des Mém. de Petersbourg ; *mus sarmaticus & scythicus* d'Alciat ; *martes zibellina* de la nomenclature latine de Brisson.

ZIBET (le) est vraisemblablement la civette de l'Asie, des Indes orientales & de l'Arabie, où on la nomme *zebet* ou *zibet*, nom Arabe, qui signifie aussi le parfum de cet animal, & que nous avons adopté pour désigner l'animal même. Il diffère de la civette en ce qu'il a le corps plus alongé & moins épais, le museau plus délié, plus plat & un peu concave à la partie supérieure. Il a aussi les oreilles plus élevées & plus larges, la queue plus longue & mieux marquée de taches & d'anneaux, le poil beaucoup plus court & plus mollet ; point de crinière sur le cou ni sur le dos, point de noir au dessous des yeux ni sur les joues. Son parfum est encore plus violent & plus vif que celui de la civette.

Il nous paroit que c'est le même animal que M. de la Peyronnie a décrit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1731, sous le nom d'*animal du musc*, bien différent néanmoins du vrai musc ou *hiam* de la Chine. *Voyez* MUSC & CIVETTE.

ZIMBR, est le nom que porte le bison en Moldavie. *Voyez* BISON dans l'art. BŒUF.

ZIZEL, espèce de rat qui ressemble au hamster par sa queue courte, par ses jambes basses, par ses dents & par les habitudes naturelles, comme celle de se creuser des retraites, d'y faire des magasins, de dévaster les bleds, &c. mais il en diffère d'ailleurs assez pour qu'on doive le considérer comme étant d'une espèce differente.

Il est plus petit que le hamster ; il a le corps long & menu comme la belette ; il n'a point d'oreilles extérieures ; mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil ; il est d'un gris plus ou moins cendré & d'une couleur uniforme. Par tous ces caractères, il s'éloigne de l'espèce du hamster, avec lequel d'ailleurs, il ne se mêle jamais.

On trouve le Zizel en Pologne, en Hongrie & en Autriche. Il est nommé *cititius* ou *citellus*, dans le latin, ou plutôt dans le jargon moderne de nos Nomenclateurs.

ZORILLE (le), ou *mapurita*, appellé aussi par les Indiens *masutiliqui*, forme la quatrième & la plus petite espèce des *mouffettes*. Il a la queue toute aussi belle & aussi fournie que le chinche, dont il diffère par la disposition des taches de sa robe ; elle est d'un fond noir, sur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête jusqu'au milieu du dos, & d'autres espèces de bandes blanches transversalement sur les reins ; la croupe & l'origine de la queue, qui est noire jusqu'à l'extrêmité, au lieu que celle du chinche est par-tout de même couleur. Au reste, il a les mêmes habitudes & vit dans le même climat.

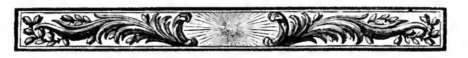
L'*ortohua* de Fernandez, qui se trouve à la Nouvelle-Espagne, paroit être le même animal que le *zorille* du Pérou. *Voyez* MOUFFETTES, &c.

ZURNABA, en Arabe, est la giraffe. *Voyez* GIRAFFE.

ZURNAPA, en Arabe, suivant Belon, giraffe. L'ancienne Encyclopédie décrivoit incomplettement la giraffe sous ce nom de *zurnapa*. *Voyez* GIRAFFE.

Fin de l'Histoire Naturelle des animaux Quadrupèdes & Cétacés.

De l'Imprimerie de PIERRE-GUILLAUME SIMON, Imprimeur du Parlement.



ORNITHOLOGIE,

PAR M. MAUDUYT,

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

PLAN DE L'OUVRAGE.

ENTREPRENDRE d'écrire fur les oifeaux, au moment où Mrs. de Buffon & de Montbeillard viennent d'achever leur travail en ce genre, c'eft, au premier afpect, un projet téméraire : celui qui le conçoit, forcé de répéter avec défavantage ce que ces deux célèbres écrivains ont dit le mieux qu'il pût l'être, femble n'avoir que la foible reffource d'y ajouter fort peu; mais la différence dans le projet du travail en juftifie l'entreprife.

MM. de Buffon & de Montbeillard ont eu pour but d'écrire l'hiftoire des oifeaux en général, de la traiter dans toute l'étendue dont elle étoit fufceptible, de peindre furtout les habitudes & les mœurs, fans s'appefantir fur les traits qui caractérifent les genres, fur les nuances qui féparent les efpèces; ils ont offert aux lecteurs des réfultats; ils lui ont préfenté la fcience dans fa perfection, ou prête d'y atteindre, fans lui faire remarquer par quels chemins longs, pénibles, embarraffés, le temps & l'obfervation l'ont conduite.

Le deffein d'exécuter fur toutes les fciences un travail d'après lequel le lecteur puiffe les fuivre dans leurs progrès, depuis leur origine jufqu'au terme où elles font parvenues de nos jours, qui lui retrace les penfées & les efforts des différens auteurs fur chaque fcience, qui traite de toutes leurs parties, qui préfente un réfultat général, & qui ne contienne cependant qu'un précis qui puiffe également convenir à celui qui veut s'occuper de fuite du même fujet, & à celui qui n'en veut connoître qu'une partie dans un temps déterminé, ce deffein, fi différent de celui que fe font propofé MM. de Buffon & de Montbeillard, en prefcrivant un plan néceffairement différent du leur, laiffe la liberté de travailler après eux fur le même fujet, en même-temps qu'il autorife à profiter de leurs travaux, fans en être le copifte.

Je dois, d'après cet expofé, traiter de toutes les parties de l'Ornithologie; donner un précis de ce qu'elle a été dans les différens temps; des moyens que les auteurs ont imaginés pour en faciliter l'étude, & de tous les rapports fous lefquels ils s'en font occupés.

Pour procéder avec ordre dans ce champ, qui eft vafte, je confidérerai les oifeaux en général, d'abord relativement à la forme, puis à l'organifation: je traiterai enfuite des fens, dont la ftructure & la fineffe déterminent les impreffions, & en modifient l'action; des facultés qui dépendent des impreffions communiquées & des moyens de fatisfaire les defirs qu'elles ont infpirés; enfin, des habitudes ou mœurs, qui font dans les animaux le réfultat de l'organifation, & que l'extérieur décèle fouvent à l'obfervateur attentif.

Après avoir examiné ce que les oifeaux ont de commun, en quoi tous fe reffemblent, il eft naturel de rechercher ce qui eft particulier aux différentes efpèces, à quels traits on peut les reconnoître. Ce fera le lieu de

donner un précis des ouvrages sur l'Ornithologie les plus estimés.

Instruits par les auteurs sur les moyens de distinguer & de reconnoître les espèces, il me paroît important de comparer les oiseaux de l'ancien & du nouveau continent, & sur-tout de les mettre en opposition, suivant les parallèles sous lesquels ils habitent. Cet examen conduit à parler de l'influence des climats, & à traiter des *voyages* ou *émigrations* des oiseaux.

Les objets énoncés dans les articles précédens peuvent completter les généralités sur l'Ornithologie; mais un goût fort répandu aujourd'hui, exige des instructions, soit sur les moyens d'envoyer des pays étrangers les oiseaux vivans, de les conserver dans le nôtre, & d'y en multiplier, si il est possible, les espèces, soit sur la manière de préparer les dépouilles, qui conservent l'image des êtres vivans, de leur donner la forme convenable & de les préserver des causes qui en occasionneroient la destruction. Ce sera par où je terminerai les discours sur la nature des oiseaux en général; j'entrerai ensuite dans les détails, en suivant l'ordre alphabétique prescrit par la nature de l'ouvrage.

En traitant des genres, je réunirai, autant qu'il me sera possible, tous les traits qui les caractérisent, & qui appartiennent également aux différentes espèces dont ils sont composés; ce qui me mettra dans le cas, par rapport aux espèces, de ne rapporter que ce qui leur est particulier; j'éviterai, par ce moyen, des répétitions qui seroient nécessairement très-fréquentes, & qui auroient lieu à la plûpart des articles, si je suivois un autre plan.

Les détails dans les descriptions rendroient le dictionnaire trop volumineux: je ne peux y entrer; mais j'y suppléerai en citant les ouvrages dans lesquels le lecteur, qui croira en avoir besoin, pourra les trouver aisément.

De toutes les méthodes qui ont été proposées sur la manière d'étudier l'Ornithologie, celle de M. Brisson m'a paru la plus étendue, & celle qui rend l'étude plus aisée. Ce sont les raisons de la préférence que je lui donne, & le motif qui m'a déterminé, en parlant de chaque espèce, à indiquer son genre d'après M. Brisson.

Quant à la nomenclature, j'ai cru devoir suivre celle que M^rs. le Comte de Buffon & de Montbeillard ont employée: j'ai pensé que ces deux savans, célèbres par la pureté de leur diction; qui ont traité d'un plus grand nombre d'oiseaux qu'aucun autre auteur; qui ont fait connoître beaucoup d'espèces nouvelles, & leur ont, les premiers, donné des noms; qui ont apporté plus de soin qu'on en avoit pris à faire une juste application des noms douteux, devoient fixer la nomenclature dans notre langue. Mrs Brisson & de Buffon, Wilhugby, Belon, Catesby & Edwars feront le plus souvent les seuls auteurs que je citerai; autrement la liste seroit trop longue, &, d'ailleurs, ceux qui voudront la connoître dans toute son étendue, la trouveront ou dans l'ouvrage de M. de Buffon, ou dans celui de M. Brisson.

Je me bornerai de même, pour ménager la place, à citer le nom latin des genres, & ceux qui les désignent dans quelques langues vivantes de l'Europe; mais je ne rapporterai pas les noms usités dans les langues qu'on ne parle plus, & dans celles qu'on parle aux extrémités de la terre, par rapport à nous. On pourra consulter sur ces noms l'ouvrage de M. Brisson, qui a été fort exact à les rapporter. Il y en a un assez grand nombre qu'il ne cite pas, que M^rs. de Buffon & de Montbeillard n'ont pas employés, & que je ne rapporterai pas, quoiqu'on les trouve dans certains voyageurs, dans quelques auteurs, & même dans l'Encyclopédie. Ce sont des noms ou plutôt des mots sans signification pour nous, qui ne nous présentent aucun sens, ni par eux-mêmes, ni par les descriptions qui y sont jointes. De pareils mots, dont l'explication même ne donne aucune idée, ne spécifie rien, & pouvoit être également appliquée à beaucoup d'objets différens, consumeroient en pure perte & la place dans l'ouvrage & le temps du lecteur. Nous devons les compter pour rien, puisqu'ils n'ont aucune signification par rapport à nous, & que l'explication qui y est jointe ne nous présente aucune idée fixe.

DISCOURS GÉNÉRAUX
SUR
LA NATURE DES OISEAUX.

PREMIER DISCOURS,

DANS lequel on traite de l'extérieur, de l'organisation des Oiseaux, de leurs sens, de leurs facultés & de leurs habitudes.

§. Ier.

Des parties externes.

ARISTOTE a défini les oiseaux des animaux bipèdes couverts de plumes; cette définition indique, en effet, les deux principaux traits qui les distinguent. Les aîles ne leur appartiennent pas autant en propre & aussi exclusivement, puisque quelques oiseaux, comme le *casoar*, le *manchot*, n'en ont que l'apparence, & que beaucoup d'animaux, qui ne peuvent leur être comparés d'ailleurs, ont cependant des aîles; mais si elles ressemblent à celles des oiseaux par l'usage, elles n'y ont aucun rapport ni par l'extérieur, ni par la structure.

Les aîles des insectes, d'une seule & même substance dans toute leur étendue, ne consistent qu'en deux membranes appliquées l'une sur l'autre, & traversées par quelques fibres ou nervures: elles sont ou nues ou couvertes d'écailles, qui ont la forme des plumes, auxquelles on les a comparées; mais ces écailles ou ces plumes ne servent en rien pour le vol, puisqu'après qu'on les a enlevées, les mouvemens de l'insecte ne sont ni changés, ni moins prompts.

L'oiseau, au contraire, ne sçauroit voler si son aîle n'est fournie des plumes qui doivent y être attachées. Elle est d'ailleurs composée de parties qui diffèrent par leur substance; qui sont articulées ensemble, jointes les unes aux autres, & qui se touchent par des surfaces mobiles. L'aîle de la chauve-souris a, à la vérité, quelques rapports avec celle des oiseaux, par sa structure; mais au lieu de plumes, ce sont des membranes qui la revêtissent, qui frappent l'air, & qui font l'office de rames & de voiles.

Il n'y a aucun rapport des membranes de l'écureuil volant aux aîles proprement dites; & celles des oiseaux ont une forme extérieure & une organisation qui leur sont particulières.

La partie qui termine le corps des oiseaux, la queue, composée de plumes plus ou moins longues, attachées à une pièce mobile, dont les mouvemens la dirigent en haut, en bas, sur les côtés, capable de s'étendre & de se resserrer, est un des principaux traits qui les distinguent. Leurs pieds ne diffèrent pas de ceux des autres animaux par le nombre seulement, mais encore par une forme particulière, plus déliée, plus allongée à proportion; par la position vers le milieu du corps, sur les côtés, dans la plûpart des espèces, près de son extrêmité dans quelques-unes; par

les écailles dont ils sont couverts ; par la longueur & la finesse de cette portion, qu'on compare ordinairement à la jambe, qu'on prend communément pour elle, & qui répond au tarse des quadrupèdes ; enfin, par les doigts longs & déliés, séparés les uns des autres, ou réunis par une membrane, ou dirigés partie en avant, partie en arrière, ou tous en avant & terminés par des ongles lisses, brillans, arrondis en dessus, applatis ou sillonnés, & ternes en dessous, plus ou moins arqués & quelquefois tout droits.

La tête des oiseaux, beaucoup moins grande que celle des autres animaux à proportion, arrondie de même en arrière & applatie par-dessous, déprimée sur les côtés & un peu en dessus, mais beaucoup plus allongée en devant, est portée sur un cou plus long, plus grêle, plus mobile, capable de s'allonger, de se raccourcir, de s'étendre, de se resserrer, de se développer ou de presque s'effacer à la volonté de l'animal.

Les yeux, au lieu d'être placés en avant de la tête, sont situés sur ses côtés ; ils ne sont ombragés ni par des sourcils, ni garantis par des cils attachés aux paupières, si ce n'est dans un très-petit nombre d'espèces ; leur ouverture est circulaire & leur forme moins sphérique que dans la plûpart des autres animaux, excepté dans les poissons dont le globe de l'œil est encore plus applati ; l'organe de louïe n'est pas entouré par une conque saillante & externe ; son ouverture, au contraire, ou méat, est couverte & cachée par des plumes d'une texture particulière.

Les narines consistent en deux ouvertures oblongues, situées à la base du bec, à sa partie supérieure, & à sa surface externe dans la plûpart des espèces, à sa surface interne dans quelques-unes.

Le bec, qui répond par ses usages à la bouche de l'homme, à la gueule des animaux, aux mâchoires, à la trompe des insectes, au suçoir & aux mâchoires des vers & des zoophytes, ne ressemble en rien d'ailleurs à ces organes. Plus ou moins long & épais, & fort varié quant à la forme, mais toujours couvert par une substance lisse, compacte, semblable à de la corne ; le bec n'est formé que de parties dures & solides. On y en voit aucune qui réponde aux lèvres, ni aux dents, non plus qu'aux organes par lesquels les insectes, les vers, les zoophytes prennent leur nourriture.

Si après avoir examiné en détail les parties qui se présentent à l'extérieur, nous en observons l'ensemble, nous trouverons que le corps des oiseaux est oblong, déprimé sur les cotés, légèrement arrondi en dessous, un peu applati en dessus, large & épais en devant, mince & effilé vers la partie postérieure ; que sa position naturelle est l'horisontale dans la plûpart des espèces, & dans quelqu'unes la verticale ; que couverts par les plumes qui cachent les formes, les articulations, les contours, les oiseaux, dans l'état de repos, ne présentent qu'une masse sans élégance, sans grace, sans aucun trait qui, comme dans les quadrupèdes, annonce la force, la souplesse ou l'agilité ; nulle physionomie dans les parties de la tête : l'oiseau en repos ne paroît que stupide & pesant. Mais c'est pour lui un état forcé, dans lequel il ne demeure qu'autant que le sommeil ou la maladie l'y retiennent ; le mouvement est l'état qui lui convient, celui dans lequel ses facultés se déploient & son caractère se montre. C'est alors que ses plumes, affaisées & appliquées plus immédiatement sur les différentes parties, permettent de juger des formes ; que le corps, considéré dans son ensemble, paroît propre à fendre un élément fluide, à glisser sur sa surface, à l'ouvrir dans tous les sens ; que les regards de l'oiseau, qui changent sans cesse d'objet, qui ne se fixent sur aucun, que son agitation continuelle, le mouvement de toutes ses parties, son fréquent changement de lieu, & la facilité avec laquelle il paroît se porter d'une place à une autre, annoncent la légèreté, la souplesse & la vîtesse dans les mouvemens, la multiplicité des sensations, la foiblesse de leurs impressions, l'inconstance & souvent la pétulance dans les desirs, objets qui constituent, en effet les principales facultés des oiseaux & le fond de leur caractère en général.

§ II.

Des parties internes & d'abord du squélete (1).

Lorsque, ne considérant dans les animaux que leur extérieur, on les compare les uns aux autres, on est étonné de la variété de leurs formes ; mais on l'est davantage, lors qu'examinant leur intérieur, les mettant en parallèle relativement à l'organisation, dont la vie est le résultat, au mécanisme qui la conserve dans les individus, qui la perpétue par rapport aux races, en procurant l'existance à des êtres nouveaux, on apperçoit & on reconnoît dans ces animaux, si différens par les formes, si variés au dehors, une organisation semblable à l'intérieur, & un mécanisme qui, tracé sur le même plan pour le fond, ne paroît différer que par la position, l'étendue, le nombre de quelques parties.

Je n'entreprendrai point de développer cet objet important : il appartient à l'anatomie comparée, qui, suivant le plan du nouveau Dictionnaire encyclopédique, doit être traitée séparément ; &, par la même raison, je n'entrerai pas dans les détails sur l'anatomie des oiseaux ; mais l'intelligence de la partie qui m'est confiée exige que je donne du moins une idée de leur mécanisme, & j'ai dû avertir de leurs rapports avec les autres animaux, quant à la conformation interne, quoique sous des dehors très-différens. Je commence par le squélete, qui sert de base & de soutient aux différentes parties. On peut le diviser en *tête*, *cou*, *tronc* & *extrémités*.

La tête représente, comme dans tous les animaux, une boëte osseuse ; elle est de même arrondie en arrière, plate pardessous, légèrement déprimée en dessus, & applatie sur les côtés ; mais en devant, elle est à proportion beaucoup plus prolongée : les os dont elle est formée sont des os plats, articulés par des sutures peu profondes, & qui s'effacent bientôt. Je n'entrerai pas dans l'énumération de leur nombre, qui varie dans les différentes espèces, ni dans la description de leurs formes ; j'observerai seulement qu'en arrière on reconnoît aisément l'occipital, à la base duquel est ouvert le trou oval pour le passage de la moëlle allongée ; sur les côtés, les pariétaux ; que de chaque côté, vers leur partie antérieure, est situé un os peu volumineux, qui, avec les pariétaux, forme la plus grande portion de l'orbite, plus ample à proportion que dans les autres animaux ; qu'en avant on trouve le bec, composé, dans le squélete, de deux os séparés, l'un supérieur, l'autre inférieur, tous deux mobiles dans quelques espèces, & l'inférieur seulement dans le plus grand nombre ; que du supérieur partent & se portent en avant deux appendices, un de chaque côté, qui forment le bord inférieur de l'orbite ; que du même os naissent différentes lames qui se prolongent horizontalement de devant en arrière, & répondent aux os du palais ; d'autres qui ont une direction perpendiculaire, & qui sont percés de plusieurs trous ; l'ouverture des narines est située dans un de ces appendices osseux, lesquels répondent à l'os etmohide ; enfin, entre les deux branches de la portion inférieure du bec, est situé l'os yoïde, mince, délié & destiné, comme dans les autres animaux, à soutenir la base de la langue.

Le col est composé de douze vertèbres dans beaucoup d'espèces, d'un plus grand nombre dans d'autres, & en contient jusqu'à vingt-deux dans quelques-unes : d'ailleurs, les vertèbres, par le passage qu'elles donnent intérieurement à la moëlle épinière, par la manière dont elles sont articulées, par leur conformation & l'insertion que leurs apophyses fournissent à un grand

(1) Ce paragraphe, & plusieurs de ceux qui le suivent, contiennent quelques détails anatomiques ; qui seront désapprouvés, comme inutiles, par les personnes versées dans ce genre de connoissance ; mais, sans ces détails, & si je n'avois pas donné une idée de l'économie animale en général, la plûpart des lecteurs n'auroient rien entendu à ce que je dis sur l'organisation des oiseaux en particulier. Cependant l'ouvrage doit être, autant qu'il est possible, à la portée de tout le monde. Voilà mon excuse.

nombre de muſcles, répondent aſſez aux mêmes os dans les autres animaux; mais le nombre plus grand de celles du cou dans les oiſeaux, rend raiſon de ſa longueur, de ſa flexibilité, de la facilité qu'ils ont à l'allonger, à le plier.

La cavité de la poitrine, ſituée au deſſous du cou, eſt formée, dans l'homme & dans les quadrupèdes, par les côtes ſur les côtés, par les vertèbres thorachiques en arrière, & le ſternum en devant: elle eſt fortifiée à ſa partie ſupérieure, latérale & poſtérieure, par les omoplates, en devant par les clavicules dans l'homme & dans pluſieurs animaux.

Dans les oiſeaux, ſept vertèbres thorachiques communément, & autant de côtes de droite & de gauche, occupent, les unes la partie poſtérieure, les autres les parties latérales; on trouve en devant un ſeul os qui répond au ſternum; à la partie ſupérieure, de chaque côté, eſt placé un os qui répond à la fois à la clavicule & à l'omoplate; enfin, entre ces deux os, & immédiatement au deſſus du ſternum, on remarque un os particulier au ſquélete des oiſeaux, & qu'on nomme la *lunette*. Ces différens objets exigent quelqu'explication.

La première, & ſouvent la ſeconde côte, ne ſe prolongent pas juſqu'au ſternum, avec lequel elles n'ont d'union que par un long cartilage; les autres côtes ſont compoſées de deux pièces oſſeuſes, jointes enſemble par un cartilage intermédiaire, très-court; la ſeconde pièce ſe prolonge juſqu'au ſternum, & s'articule avec lui; ſur le milieu de la portion ſupérieure, de chaque côte, on voit une épine qui ſe porte obliquement de devant en arrière, de bas en haut, & qui s'étend d'une côte ſur l'autre. Au deſſous des côtes vraies, ou de celles qui s'articulent avec le ſternum, il en eſt une beaucoup plus courte que les autres, flotante, & qui répond aux fauſſes côtes.

Dans tous les oiſeaux, le ſternum eſt un os fort grand, mince, applati, évaſé, & un peu concave à l'intérieur, plus ou moins convexe à l'extérieur, ſur le milieu duquel s'étend en dehors, dans toute ſa longueur, une crête ou épine ſaillante, en forme de faux. C'eſt cette portion qui forme ce qu'on appelle le *bréchet*. Mais outre ces objets, communs au ſternum de tous les oiſeaux, cet os a, dans certaines eſpèces, des appendices ou apophyſes qui manquent dans d'autres. Ainſi, par exemple, le ſternum de l'aigle eſt ſimple ou ſans apophyſe, & celui de la poule en a trois, une très-longue, grêle, qui ſe dirige de devant en arrière, une plus large, plus épaiſſe, qui, de l'angle ſupérieur & latéral du ſternum, remonte vers le cou, une troiſième ſituée obliquement entre les deux autres.

Entre la ſommité latérale du ſternum, l'extrêmité de la colonne cervicale, & l'origine de la colonne thorachique, eſt ſitué de chaque côté un os qui a la forme d'un V conſonne renverſé, ou d'un A qui ne ſeroit pas barré. Cet os, par ſa branche poſtérieure & ſupérieure, qui ſe porte de devant en arrière, & s'étend ſur les côtes, répond à l'omoplate, par ſa branche antérieure & inférieure, qui ſe porte de haut en bas, qui s'articule d'une part au ſternum, de l'autre à l'os de l'aîle, il répond à la clavicule.

Un os particulier aux oiſeaux, compoſé de deux branches grèles, égales, cylindriques, qui a la forme & la ſituation d'un V conſonne, occupe le haut & le devant de la poitrine; il s'articule par l'extrêmité de ſes deux branches, avec les os qui répondent aux clavicules & aux omoplattes, & ſe joint à ces os dans l'endroit où ils ſe bifurquent en deux portions. C'eſt cet os qu'on nomme *la lunette*, comme je l'ai déjà dit. Entre la cavité de la poitrine & celle du baſſin, il y a dans le ſquélete de l'homme, dans celui des quadrupèdes un rétréciſſement; il eſt formé par les vertèbres lombaires. On ne voit point de ſemblable rétréciſſement dans le ſquélete des oiſeaux; le baſſin ſuit immédiatement la colonne thorachique; les oiſeaux paroiſſent n'avoir point de lombes. En ſont-ils privés en effet, ou la portion ſupérieure du baſſin en tient-t-elle lieu? peut-elle y être comparée & y ſuppléer? C'eſt ce que je laiſſe à examiner aux auteurs qui traiteront de l'anatomie comparée.

Dans l'homme & dans les quadrupèdes, le bassin n'est composé que de trois grands os, du sacrum en arrière, des os innominés sur les côtés & en devant, & du coccix en arrière ; il est ouvert à sa partie antérieure & dans son fond, fermé seulement en arrière, sur les côtés & en devant dans sa partie inférieure. Il est également formé par trois grands os dans les oiseaux ; mais il est plus allongé & entièrement ouvert en devant. Je ne pourrois entrer dans la description des trois os dont il est composé, sans passer les bornes qui me sont prescrites.

Enfin, le dernier os du tronc est le coccix, composé d'une seule pièce dans l'homme, & dans les animaux de vertèbres dont le nombre décide la longueur de la queue : il contient six portions ou vertèbres dans les oiseaux. Le bassin & le coccix pris ensemble avec la graisse & les chairs, forment la partie qu'on nomme communément *le croupion*.

Les extrêmités se divisent dans l'homme en supérieures & inférieures, dans les quadrupèdes en antérieures & postérieures. Les aîles répondent aux extrêmités supérieures ou aux bras dans l'homme, & aux extrêmités antérieures dans les quadrupèdes ; les jambes de l'oiseau répondent à celles de l'homme, & aux extrêmités postérieures des quadrupèdes.

Les extrêmités supérieures ou les bras, dans l'homme, se subdivisent en bras proprement dit, en avant bras, en carpe, métacarpe & doigts ; la main est formée par le métacarpe & les doigts.

Les extrêmités inférieures sont composées de la cuisse, de la jambe, du tarse, du métatarse & des doigts. Le pied comprend le tarse, le métatarse & les doigts.

Il y a entre le squélete de l'homme, des quadrupèdes & des oiseaux, beaucoup de rapports, quant aux deux premières soudivisions des extrêmités. La partie supérieure de l'aîle, qui répond au bras, ne contient, comme lui, qu'un seul os ; la seconde portion, analogue à l'avant-bras, est de même formée par deux os ; la cuisse dans l'homme & dans les oiseaux n'a qu'un seul os & la jambe en a deux. De même la portion supérieure, tant de l'extrêmité antérieure que postérieure des quadrupèdes, n'est formée que d'un seul os, & la seconde en contient deux.

Mais quand on cherche à comparer le surplus des extrêmités, soit des quadrupèdes, soit des oiseaux, avec la main & le pied de l'homme, on ne trouve plus que des rapports éloignés, & peu de ressemblance.

Dans l'aîle, trois os courts, articulés à l'extrêmité de l'avant-bras, & placés, l'un au milieu, les deux autres sur les côtés, tiennent lieu du carpe, composé dans l'homme de huit os irréguliers, peu volumineux, disposés en deux rangées.

Le métacarpe, qui est composé de quatre os oblongs, est remplacé par un seul, qui contient, à la vérité, deux portions séparées par une assez large ouverture.

Les doigts sont, en quelque sorte, représentés, si l'on s'attache à trouver des rapports, par trois osselets oblongs, qui terminent l'aîle, dont deux s'articulent à la suite l'un de l'autre, & le troisième latéralement.

La différence est plus grande encore dans la jambe. Le tarse, qui contient dans l'homme sept os fort différens par la figure & le volume, n'est formé, dans les oiseaux, que par un seul os très-long, cylindrique, & qui constitue la partie qu'on prend communément pour la jambe de ces animaux.

On ne trouve aucune partie qui puisse être comparée au métatarse ni le remplacer. Les doigts, qui forment le pied proprement dit, s'articulent immédiatement avec l'os du tarse ; mais ils ont avec les doigts de l'homme & ceux des quadrupèdes fissipèdes, de commun d'être composés d'osselets oblongs, ou de phalanges, qui se meuvent & se courbent aisément les unes sur les autres. C'est par cette raison que le pied est, après le bec, le principal instrument des oiseaux ; qu'ils s'en servent, pour saisir, retenir, porter, ranger & disposer les objets, & que suivant qu'ils en étendent ou qu'ils en plient les phalanges les unes sur les autres, ils peuvent marcher sur un terrein plat, ou se soutenir sur une branche qu'ils serrent. Ainsi

une partie de leur induſtrie eſt le réſultat de la conformation de leur pied, qui a quelque rapport à celle de la main de l'homme. La dernière phalange de chaque doigt eſt terminée par un ongle, plus ou moins long, plus ou moins arqué, ou tout droit.

Enfin, & c'eſt ce qui me reſte à obſerver, les os des oiſeaux ſont en général plus minces, plus poreux, d'une ſubſtance moins compacte, & plus légère à proportion que ceux des autres animaux.

§. III.

Des organes de la digeſtion.

L'homme & la plupart des animaux ont des dents qui ſervent à triturer & broyer les alimens; ils deſcendent de la bouche dans l'eſtomac en traverſant un long canal cylindrique, en partie membraneux, en partie muſculaire, qu'on nomme l'œſophage: de l'eſtomac, dans lequel la digeſtion s'opère en plus grande partie, les alimens paſſent dans le canal inteſtinal; la digeſtion s'y continue & s'achève pendant leur trajet; le chyle en eſt extrait & pompé par les vaiſſeaux lactés: la maſſe alimentaire épuiſée de ſucs, réduite aux parties groſſières, & parvenue à l'extrêmité du canal, eſt rejettée & dépoſée hors du corps.

L'appareil des organes de la digeſtion eſt le même dans les oiſeaux, mais cependant avec des différences très-notables: ils n'ont point de dents; le bec de ceux qui en paroiſſent armés n'eſt en effet hériſſé à l'intérieur que d'aſpérités ou d'épines qui ne ſervent qu'à ſaiſir & à retenir, mais qui ne ſçauroient ni écraſer, ni moudre & broyer. Il ne s'enſuit pas que les oiſeaux en général ne faſſent ſimplement qu'avaler, ſans que les alimens ſubiſſent aucune préparation. Le bec ne peut remplacer les dents ni remplir leur uſage; mais dans beaucoup d'eſpèces, s'il n'y ſupplée pas en totalité, il y ſupplée du moins en partie. Cet objet exige quelques détails.

Parmi les oiſeaux granivores quelques-uns, comme le pigeon, la tourterelle, la poule, &c. ne font en effet qu'avaler le grain, même ſans le dépouiller de ſon écorce; mais beaucoup d'autres, tels que le ſerin, le bouvreuil, le tarin, &c. non-ſeulement en ſéparent l'enveloppe qu'ils rejettent, mais encore avant d'avaler, écraſent le grain, au moins groſſièrement, & le rompent en fragmens; d'autres, comme le perroquet, dont la langue eſt plus épaiſſe & abreuvée de ſéroſités, ainſi que leur palais, ſéparent l'enveloppe des grains, les briſent, & ne les avalent, ainſi que tous les alimens dont ils ſe nourriſſent, même ceux qui ſont mols, qu'après les avoir long-temps broyés & réduits en une ſorte de pulpe. C'eſt en plaçant le grain ſur un des deux bords ou côtés du bec, en le prenant entre le tranchant de la portion ſupérieure & celui de la portion inférieure, dans l'endroit où l'écorce laiſſe un paſſage pour le germe & ſe joint ſans s'unir, & la ſéparant avec le tranchant du bec comme avec un coin, que les oiſeaux la diviſent. La plupart rompent le grain, après cette opération, entre le tranchant des deux portions du bec; d'autres le briſent en le comprimant entre la partie inférieure & la ſupérieure, qui eſt dans ſon milieu armée d'une protubérance dure, propre à broyer & écraſer: le perroquet briſe le grain, triture & broie ſes alimens en les comprimant entre la courbure de la portion ſupérieure de ſon bec & le bord antérieur de la portion inférieure.

Les oiſeaux qui ſe nourriſſent de poiſſons, les avalent communément tout entiers, mais en les ſaiſiſſant par la tête; alors les écailles & les nageoires s'affaiſſent parallèlement à la longueur du corps, & ne gênent pas le paſſage dans l'œſophage; ceux qui paiſſent l'herbe en macèrent, entre les deux portions du bec, les fragmens qu'ils ont détachés, lorſque l'herbe eſt dure & peu ſucculente; & de même ceux qui dévorent des vers & des inſectes, ne les avalent pas ſans les avoir pluſieurs fois comprimé entre les deux portions du bec, à moins qu'ils ne ſoient fort petits & d'une ſubſtance très-molle; enfin les oiſeaux de proie déchirent, avec la portion convexe de leur bec, la chair

chair dont ils se nourrissent : les oiseaux n'exécutent donc pas une véritable mastication, mais beaucoup d'entr'eux y suppléent par des opérations qui la remplacent au moins en partie.

Dans l'homme & dans les quadrupèdes l'œsophage est situé derrière & le long de la trachée-artère : dans les oiseaux, les deux conduits destinés, l'un pour le passage des alimens, l'autre pour celui de l'air, sont placés & suivent leur trajet latéralement.

Dans l'homme & dans les quadrupèdes, l'œsophage aboutit immédiatement à l'estomac; il est en général plus ample à proportion dans les oiseaux; dans un grand nombre, comme le pigeon, la poule, le moineau, avant d'arriver à l'estomac, il se dilate & forme un sac membraneux qu'on nomme *le jabot;* il se retrécit ensuite, se renfle de nouveau, & vient se terminer à l'estomac.

Les alimens s'amolissent dans le jabot; ils y subissent une première altération : comme il est ample & que l'estomac ne l'est pas, le jabot sert d'un lieu de réserve dans lequel les alimens peuvent être accumulés, & d'où ils passent dans l'estomac à mesure qu'il se vuide.

Dans le pigeon, c'est du jabot que remonte la nourriture dont il alimente ses petits; mais dans beaucoup d'oiseaux, la digestion en paroît trop avancée pour qu'il n'y ait pas lieu de penser qu'elle est rappellée de plus loin.

L'air pénètre de la trachée-artère dans le jabot du pigeon & de la demoiselle de Numidie, par un canal qu'on n'a pas découvert : M. Perrault pense que c'est pour rafraîchir la masse alimentaire & en retarder la fermentation. Ne seroit-il pas probable qu'il y a dans beaucoup d'autres oiseaux une communication entre le jabot & la trachée, & que cette communication est établie pour deux usages dont M. Perrault ne parle pas, donner issue à l'air qui se dégage des alimens, dans ce premier mouvement de la digestion, & qui est si abondant dans ceux dont les oiseaux se nourrissent; leur procurer un moyen d'offrir à volonté plus de surface à l'air, & de se rendre plus légers selon le besoin ?

Soit que les oiseaux aient un jabot ou qu'ils en soient dépourvus, l'œsophage, avant de s'ouvrir dans l'estomac & prêt d'y pénétrer, se dilate & se fortifie en même temps, sur-tout dans les oiseaux qui manquent de jabot; cette portion du canal plus ample, dont les parois sont plus épaisses, qui est en partie composée de fibres musculaires, qu'on trouve rarement vuide d'alimens, pourroit, ce me semble, être regardée comme un premier estomac; & sous ce point de vue, les oiseaux auroient un rapport avec les animaux dans lesquels on en distingue plusieurs.

L'estomac, proprement dit, est différent dans diverses especes d'oiseaux, selon la nature de leurs alimens : on le nomme *gésier.* Dans les oiseaux granivores, c'est un viscère qui a peu de volume, peu de capacité à l'intérieur, mais dont la texture est très-forte; sa forme la plus ordinaire dans les différentes espèces, est celle d'un corps irrégulièrement arrondi, très-épais dans son milieu, déclive & applati sur ses bords. L'intérieur du gésier est revêtu par une membrane très-épaisse, d'une consistance très-forte, d'un tissu serré, d'une couleur lavée, tirant sur le jaune; sa surface externe est lisse & polie, l'interne, au contraire, est sillonée, & hérissée de beaucoup d'aspérités.

Cette première membrane est couverte & enveloppée par des muscles courts, très-épais, d'un tissu compact & serré, dont les fibres sont très-fortes; ils forment quatre plans principaux, dont deux rapprochent & racourcissent le grand, deux le petit diamètre du viscère. On ne manque jamais de trouver à son intérieur des grains de sâble ou de petits cailloux que les oiseaux avalent, & que le frottement a polis depuis leur séjour dans le gésier.

Dans les oiseaux qui ne vivent que de la chair des poissons ou de celle des autres animaux, l'estomac n'est qu'un sac membraneux, fortifié par quelques fibres musculaires. Les variétés de sa forme, de sa capacité, de son épaisseur dans les diffé-

rentes espèces m'engageroient dans des détails qui deviendroient trop longs; c'est sur-tout dans quelques-uns de ces oiseaux que le principal organe de la digestion rétréci en certains points, plus épais dans certaines parties, paroît partagé en deux, quelquefois en trois estomacs.

Les intestins sont dans les oiseaux, comme dans tous les animaux, un long canal cylindrique, membraneux, fortifié par quelques fibres musculaires & par un grand nombre de vaisseaux sanguins, formant des circonvolutions qui, différentes dans les diverses espèces, ne peuvent être décrites en traitant des généralités; mais ce long canal admet dans les oiseaux, ainsi que dans les autres animaux, la première division en intestins grêles & en gros intestins: il peut être partagé idéalement en autant de portions; & de même que dans les quadrupèdes qui ne se nourrissent que de végétaux, le canal entier est bien plus long à proportion que dans ceux qui se nourrissent de chair, il est plus court dans les oiseaux carnivores & piscivores, & il a plus d'étendue dans les granivores; mais il y a dans les oiseaux, qui ne sont pas en général astreints, comme les quadrupèdes, à un seul genre d'alimens, des variétés nombreuses dans la longueur du canal intestinal, comme il y en a dans la texture de l'estomac, soit que ces variétés dépendent des différentes habitudes des oiseaux dans la manière de se nourrir, soit, comme il est plus probable, que ces variétés dans l'organisation soient la cause de l'indifférence pour le choix des alimens dans beaucoup d'oiseaux.

On a long-temps cru, d'après la forte structure du gésier, d'après les fragmens de pierres dures qu'on trouve dans sa cavité, qu'il remplissoit la fonction des dents; que la digestion dans les oiseaux qui ont un gésier, s'opéroit par la seule action de ce viscère qui trituroit les alimens. On a regardé ces oiseaux comme servant de preuves que la digestion se fait par trituration. Ce sentiment, dont les sectateurs devenoient moins nombreux, a été totalement détruit depuis peu par les expériences de M. l'abbé Spallanzani. Ce physicien a prouvé que la digestion ne s'opère pas par la seule force triturante du gésier, quoiqu'elle y contribue & qu'elle l'accélère; mais quel est l'effet de l'action de différens sucs. Il me reste à ajouter, relativement aux intestins, que le *cœcum* est souvent double dans les oiseaux, & qu'en général cet intestin a plusieurs appendices dans ces animaux; que le *rectum* se termine en un épanouissement ou une poche qu'on nomme en latin *cloaqua*, dans laquelle les excrémens s'amassent & se moulent, & s'y mêlent à l'urine qui y est versée par les uretères; qu'enfin *l'oviductus* s'ouvre dans cette poche qui aboutit à l'anus.

§. IV.

Du pancréas, du foie, de la vésicule du fiel, de la rate.

Les viscères dont j'ai parlé dans le paragraphe précédent servent immédiatement à la digestion; ceux dont je parle dans cet article y contribuent secondairement, ou en séparant, & versant dans le canal intestinal des liqueurs qui agissent sur la masse alimentaire, ou en préparant d'avance la sécrétion de ces fluides; différens par la forme, le volume, dans les divers oiseaux, leur description particulière ne peut trouver place dans un discours général. Il suffit qu'on sçache que les anatomistes ont reconnu, dans les oiseaux, les viscères dont je parle; qu'ils ont jugé, d'après leur ressemblance dans la conformation, qu'ils ont les mêmes usages que dans les autres animaux; que dans quelques espèces, comme le pigeon, il n'y a pas de vésicule du fiel, ou qu'on n'en a pas reconnu.

§. V.

Des reins.

Les oiseaux boivent peu en général, & sur-tout ils boivent peu à la fois; mais il y en a, comme certains oiseaux aquatiques, qui par des actes répétés, prennent une

grande abondance de boiſſon, cependant ils ne paroiſſent pas rendre d'urine; ils n'ont pas d'organe extérieur qui ſerve à lui donner d'iſſue : c'en eſt aſſez, pour que le commun des hommes imagine que les oiſeaux n'urinent pas; mais les anatomiſtes ſçavent qu'ils ont deux reins, ſitués, un de chaque côté, à la partie interne, latérale & ſupérieure du baſſin, immédiatement deſſous la partie externe qu'on nomme le croupion; que les reins ſont fort amples, applatis, compoſés d'un grand nombre de portions réunies les unes aux autres; que l'urine qu'ils ſéparent deſcend de chaque côté par un *urètère* ou tuyau membraneux qui la verſe à peu de diſtance de l'anus, dans le renflement du cœcum qui eſt auſſi le réceptacle des matières fécales, ſolides, auxquelles l'urine ſe mêle; c'eſt par cette raiſon que les excrémens des oiſeaux, de ceux-même qui ne ſe nourriſſent que de grains, ſont toujours mols, fort humides & ſouvent délayés. *La deſcription des reins* des oiſeaux & la comparaiſon avec les reins des autres animaux appartiennent à l'anatomie comparée.

§. VI.

Des organes qui ſervent à rendre des ſons, & de ceux de la reſpiration.

Des animaux qui, tantôt placés à la ſurface de la terre, tantôt élevés dans la moyenne région, reſpirent alternativement un air peſant ou léger, chaud ou froid, humide ou ſec, chargé d'exhalaiſons ou dégagé de vapeurs étrangères, dont la reſpiration eſt auſſi libre quand ils ſont emportés au haut des airs par un mouvement violent & de longue durée; que quand, fixés pour quelque temps ſur la terre, ils s'y tiennent dans l'état de repos ou n'y prennent qu'un exercice doux & modéré, dont les accens ſont aigus, perçans, dont la voix forte, d'une longue tenue, flexible, rend des ſons variés; de tels animaux doivent néceſſairement avoir les organes de la reſpiration, & ceux qui ſervent à rendre des ſons, autrement modifiés que les animaux qui, fixés à la ſurface de la terre, y reſpirent toujours le même air, dont la courſe la plus rapide, comparée au vol des oiſeaux, n'eſt qu'un mouvement ſans vîteſſe, dont les accens ſont graves & ſourds; qui, à proprement parler, n'ont point de voix, & ne rendent que des ſons rauques, déſagréables, entrecoupés : c'eſt ce que nous allons avoir lieu d'obſerver par rapport aux oiſeaux.

La trachée-artère, les bronches, les poumons, le diaphragme, les muſcles intercoſtaux & abdominaux, ſont les organes qui ſervent à la reſpiration & à la formation des ſons que rendent les animaux, ſoit que ces organes contribuent immédiatement à ces deux fonctions, ou qu'elles en dépendent ſecondairement.

La trachée-artère dans l'homme & dans les quadrupèdes eſt couronnée par le larynx, qui en eſt regardé comme la partie ſupérieure; c'eſt une protubérance & une cavité dont les parois ſont formées par pluſieurs cartilages, & au fond de laquelle eſt ſituée l'ouverture de la trachée qu'on nomme *la glotte.*

Lors du paſſage des alimens de la bouche dans l'œſophage, la glotte eſt couverte & bouchée par un des cartilages du larynx que la baſe de la langue y applique, & qu'on nomme *épiglotte.* Cette précaution étoit néceſſaire dans l'homme & dans les quadrupèdes, parce que l'œſophage étant placé derrière la trachée, les alimens ſeroient tombés dans ſon ouverture, ſi elle n'eût pas été couverte au moment de leur paſſage : mais dans les oiſeaux il n'y avoit pas beſoin d'épiglotte, & il n'y en a pas, parce que l'œſophage étant ſitué latéralement, & non derrière la trachée, il y a moins de riſque que les alimens ne s'y engagent, & que d'ailleurs la glotte, dans les oiſeaux, ſe ferme elle-même exactement par une contraction qui lui eſt propre.

L'épiglotte n'eſt pas la ſeule partie qui manque aux oiſeaux; ils n'ont point de larynx, à moins qu'on ne laiſſe ce nom, mais fort improprement, ce me ſemble, aux bords ſupérieurs de la glotte. Son ouverture eſt oblongue; elle forme un ovale très-

alongé; ses bords, en se rapprochant & en s'appliquant immédiatement l'un contre l'autre, en ferment exactement l'ouverture.

La trachée-artère & les bronches, composées alternativement dans l'homme & dans les quadrupèdes, d'anneaux cartilagineux & d'anneaux membraneux, ne sont formées dans les oiseaux que d'anneaux cartilagineux; ils sont entiers & parfaitement circulaires, au lieu que les anneaux cartilagineux, sont tronqués par derrière dans l'homme & dans les quadrupèdes, & que ce qui manque de cartilage est remplacé par une membrane.

Cette différence n'est pas la seule qu'il y ait à remarquer dans la trachée-artère des oiseaux; elle est en général plus longue à proportion que dans les quadrupèdes; ce que les dimensions du cou rendoient indispensable; elle est d'une substance plus élastique; & dans un nombre assez grand d'oiseaux, avant de s'engager sous le sternum, de se bifurquer pour se partager entre les deux poulmons, elle se dilate en une cavité plus ou moins grande, irrégulièrement arrondie, formée par un cartilage mince, de consistence à peu près osseuse, que son peu d'épaisseur, sa substance, l'étendue de sa surface rendent très-élastique.

Dans d'autres oiseaux, comme le *paraqua*, l'oiseau nommé *le pierre*, dans les enluminures publiées par M. le comte de Buffon, la trachée-artère, parvenue à l'entrée de la poitrine, au lieu de s'y plonger, se propage sur un des côtés extérieurs du sternum par-dessus les muscles, descend jusques près du ventre, se replie & remonte vers la poitrine, dans laquelle elle ne s'engage qu'après ce long contour.

On sent déjà en partie, d'après la longueur plus grande de la trachée, d'après sa texture toute cartilagineuse, plus mobile & plus élastique dans les oiseaux, pourquoi leur voix est plus forte, plus haute à proportion que celle des autres animaux. Dans plusieurs espèces, le cri ou les accens qui leur sont propres, dépendent du passage de l'air dans les renflemens de la trachée: car si, après avoir emputé & enlevé la glotte dans ces oiseaux, on comprime & on soulève alternativement la poitrine, on produit le même son que ces animaux rendoient étant vivans, ou avant qu'on eu séparé la glotte d'avec la trachée.

Le poumon est l'organe principal & immédiat de la respiration; on peut aussi le regarder comme le principal organe de la voix, mais comme organe secondaire qui n'y contribue qu'en ce que l'air qui sert à la former, est exprimé de ses cavités. Ce viscère, très-ample dans l'homme & dans les quadrupèdes, formé de canaux aériens & de vaisseaux sanguins, capable d'une grande dilatation, est contenu tout entier dans la cavité de la poitrine.

Dans les oiseaux, le poumon est d'une substance moins dense; il n'est pas susceptible d'une aussi grande dilatation; il occupe moins de place dans la poitrine; mais il n'est pas borné par sa cavité; il s'étend au-delà, & se propage de chaque côté, jusques dans le bas-ventre; il y forme d'amples vésicules susceptibles d'une grande expansion, & qui suppléent de ce côté à la dilatabilité dont manque la portion du viscère contenue dans la poitrine.

Le poumon des oiseaux, moins ample en apparence, & si on se borne à la partie contenue sous les côtes, que celui des autres animaux, ne l'est donc pas en effet; il n'est pas, eu égard aux vésicules par lesquelles il se termine, moins propre à se dilater; il n'offre pas à l'air que sa pesanteur y pousse, moins de capacité: il le reçoit, au contraire, en plus grand volume, & il peut le contenir plus long-temps.

Lorsqu'après l'inspiration, la poitrine s'affaisse, que la portion du poumon comprise sous les côtes est comprimée, l'air n'en repasse pas tout entier au-dehors par la trachée, mais une partie pénètre dans les vésicules du poumon, situées sur les côtés du bas-ventre, les dilate & les remplit. C'est par cette raison que le ventre des oiseaux, par un mouvement inverse de celui qui a lieu dans l'homme & dans les quadrupèdes, s'élève dans le temps de l'expiration & s'affaisse dans celui de l'inspiration; car dans cet instant les viscères & les muscles du bas-ventre, que la dilatation des vésicules avoit comprimées,

se rétablissant dans leur état, ils compriment à leur tour les véficules, d'où l'air repasse dans le poumon proprement dit, au moment où la poitrine se dilate.

On sent, d'après la texture moins dense du poumon, comment un air plus léger peut le dilater dans les régions élevées ; d'après sa capacité, y compris celle des véficules, d'après leur expansion inverse de celle du poumon proprement dit, comment la respiration des oiseaux est plus longue ; double en quelque sorte de la durée de celle des animaux terrestres, comment ils ont besoin de respirer moins souvent, & ils peuvent respirer librement, emportés par le mouvement le plus rapide ; on sent de même comment les oiseaux pouvant ou pousser plus d'air à-la-fois à travers un canal plus long, plus élastique, rendent des sons plus forts, ou ayant la faculté de ménager ce même air, de l'exprimer à volonté & de le pousser à leur gré vers les parois de la glotte plus ou moins ouverte qu'il secoue dans son passage, leur voix est plus haute, a plus d'inflexions & de tenue ; car c'est la glotte, qui, dans les oiseaux, est le principal organe du chant, modifié suivant qu'elle est dilatée, ou resserrée, que ses parois sont tendues ou relâchées par l'action des muscles qui les font mouvoir, tandis que les agens qui compriment le poumon & ses appendices véficulaires expriment à-la-fois, plus ou moins d'air ; & les mouvemens dont est agité le gosier de l'oiseau qui chante, résultent de la dilatation ou de la contraction de la glotte, des secousses qu'elle éprouve de la part de l'air qui la traverse, des mouvemens des muscles qui agissent sur elle pour la dilater ou la resserrer.

Cependant, le méchanisme que je viens d'exposer, d'après les auteurs, laisse une grande difficulté. Il est malaisé de comprendre comment l'air passe des véficules du bas-ventre dans le poumon soulevé, au moment de l'inspiration, par un air nouveau ; comment l'air exprimé des véficules n'est pas refoulé par l'air qui s'introduit dans le poumon, ou ne repousse pas l'air nouveau qui y pénètre. Cette difficulté est en grande partie applanie par la découverte de M. Camper, célèbre anatomiste hollandois. Il a appris & fait voir que l'air passe, dans les oiseaux, du poumon dans l'os de l'aîle qui répond à l'os du bras, & qu'il s'introduit jusque dans les plumes. Si à la surface de cet os, qui est fort grand, & creux à son intérieur, sans moelle ni autre substance qui remplisse sa cavité, on pratique un trou, & que soufflant avec un siphon dans le poumon, on présente à l'orifice du trou une bougie, il en sort assez d'air pour qu'elle soit éteinte.

Dès-lors on comprend comment, dans l'instant de l'inspiration, un air nouveau s'introduisant dans la partie du poumon adhérente aux côtes, qui n'est, en quelque façon, qu'un simple canal, l'air qui est exprimé des véficules abdominales comprimées, soulé entre la puissance qui les resserre & l'air frais qui s'introduit dans le poumon, s'échappant par où il ne trouve pas de résistance, s'introduit dans l'os de l'aîle & pénètre jusques dans les plumes. N'est-il pas probable que ce cours de l'air qui a été respiré, a deux effets ? Que l'air exprimé des véficules s'échappe par une infinité de canaux ou de pores exhalans, ouverts à la surface de l'os de l'aîle & dans le trajet des plumes ? Que, d'un autre côté, cet air, raréfié par la chaleur qu'il vient d'éprouver, dilate la capacité des plumes, en remplit le tuyau & les pores, ainsi que la cavité de l'os de l'aîle, que cet air, moins pesant que celui de l'atmosphère, rend les oiseaux plus légers. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, la découverte de M. Camper applanit, en grande partie, & dissipe peut-être tout-à-fait, la difficulté qui restoit sur la manière dont les oiseaux respirent.

Les muscles intercostaux, ceux du bas-ventre, & le diaphragme, sont les derniers organes qui concourent au mouvement de la respiration.

Les muscles intercostaux sont formés de deux plans. Ils servent à élever les côtes ou à les abaisser. Dans le premier cas, la poitrine est amplifiée, & le poumon, qui

n'eſt plus comprimé, ſe dilate par l'entrée de l'air qui pénètre dans ſes canaux, qui ſont vuides; dans le ſecond cas, l'air eſt pouſſé hors du poumon, qui eſt comprimé.

En général, la poitrine des oiſeaux a moins de mouvement que celle de l'homme & des quadrupèdes, les choſes paroiſſent d'ailleurs diſpoſées à peu près de même.

Les muſcles du bas-ventre, foulés en dehors dans le temps de l'inſpiration, ſe contractent au moment de l'expiration; par ce mouvement, ils font refluer les viſcères vers la poitrine, dont ils diminuent la capacité, & concourent à l'expreſſion de l'air hors du poumon.

La même action a lieu dans les oiſeaux de la part des viſcères & des muſcles, ſur les expenſions véſiculaires du poumon, dont la dilatation les avoit refoulés au dehors.

Enfin, le diaphragme eſt un muſcle très-ample, applati, qui ſépare la cavité de la poitrine d'avec celle du bas-ventre : il n'a pas de repréſentant dans les oiſeaux; on ne trouve à ſa place, dans la plûpart, qu'une membrane d'une extrême ténuité, & dans beaucoup d'eſpèces, que des portions de membranes également tenues, qui n'ont de rapport avec le diaphragme que d'avoir une ſituation intermédiaire entre la poitrine & les viſcères du bas-ventre, mais qui, n'étant ſuſceptibles d'aucune contraction, ne ſçauroit en rien contribuer à la reſpiration. Je crois ce que je viens d'expoſer ſuffiſant pour donner une idée de ſon méchaniſme en général dans les oiſeaux, ainſi que de celui qui ſert à la formation des différens ſons & du chant.

§. VII.

Du cœur & de la circulation.

Il n'y a perſonne qui ne ſçache que le cœur eſt le principal agent de la circulation; qu'il eſt d'une forme pyramidale, ſitué au milieu & vers le haut de la poitrine; qu'il eſt partagé par une cloiſon mitoyenne, en deux cavités, qu'on nomme les *ventricules;* que de l'inſtant que la vie commence, juſqu'à celui où elle finit, ce viſcère ne ceſſe pas de ſe dilater & de ſe contracter alternativement; qu'à ſa baſe, qui eſt tournée en haut, ſont placés deux ſacs charnus, appellés les *oreillettes;* que ces ſacs, dans l'inſtant où le cœur ſe contracte, reçoivent & contiennent le ſang, rapporté du poumon & de toutes les parties du corps par la veine pulmonaire & la veine cave; que dans le moment où le cœur ſe dilate, le ſang paſſe des oreillettes dans ſes cavités ou ventricules; que le cœur, ſe contractant dans l'inſtant ſuivant, ſa baſe ſe rapprochant de ſa pointe, tous les points de ſes parois les uns des autres, il exprime & darde fortement le ſang contenu dans ſes cavités; qu'une portion en eſt portée par l'artère pulmonaire dans le poumon; qu'une autre portion eſt pouſſée par l'artère *aorte*, ſes diviſions, ſous-diviſions, & ramifications, dans les différentes parties du corps. On ſçait également que ce cours continuel du ſang eſt le mouvement qu'on appelle la *circulation*; perſonne n'ignore non plus que les veines n'ont ni dilatation, ni contraction; mais que les artères ſont dilatées au moment où le cœur ſe contracte; & qu'au contraire, elles ſe contractent à l'inſtant où il ſe dilate. Enfin, l'on n'ignore pas que le ſang, rapporté du poumon, eſt verſé dans le ventricule gauche, qui le darde dans les différentes parties du corps; que celui qui revient des différentes parties, eſt reçu dans le ventricule droit, qui le renvoie dans le poumon; en ſorte que le ſang paſſe alternativement du poumon dans toutes les différentes parties du corps, des différentes parties dans le poumon, mais toujours en traverſant le cœur, qui change ſon cours ou qui envoie dans le poumon le ſang revenu des différentes parties, & dans les vaiſſeaux des différentes parties le ſang rapporté du poumon.

Le méchaniſme de la circulation eſt le même dans les oiſeaux; c'eſt pourquoi j'ai dû en rappeller l'idée. Je n'ai pas parlé des valvules qui, placées à la baſe des veines, ou plutôt à l'ouverture des oreillettes, ſe

rapprochant & s'appliquant à ces ouvertures quand le cœur se contracte, empêchent le retour du sang des cavités du cœur dans les veines : je n'ai pas non plus parlé des valvules qui, placées à la base des artères, foulées vers le haut, & ouvertes quand le cœur se contracte, mais tirées en bas & appliquées contre l'orifice des vaisseaux quand il est relâché, donnent passage au sang dans le premier cas ; & dans le second, s'opposent à son retour vers les cavités du cœur, quand les artères se contractent. Je n'aurois pu exposer ce méchanisme & le comparer entre l'homme, les quadrupèdes & les oiseaux, sans employer trop de temps. Il suffit de remarquer qu'il y a à cet égard des différences entre les oiseaux & les autres animaux ; que cependant la nature opère en eux les mêmes effets, en y employant également des valvules, mais qui diffèrent par le nombre & la forme.

§. VIII.

Du cerveau, du cervelet, de la moëlle allongée, & de la moëlle épinière.

Quatre organes, ou peut-être quatre divisions du même, entretiennent dans les animaux le principe de la vie, du mouvement & du sentiment. Ces organes sont le cerveau, le cervelet, la moëlle allongée & la moëlle épinière. Ils communiquent avec les différentes parties du corps, par le moyen des nerfs. Ce sont des faisceaux de cordons ou de fibres, lisses, blanchâtres, pulpeux à leur origine, & prenant plus de consistance à mesure qu'ils s'en éloignent. Ils ne sont que pressés & réunis à côté les uns des autres ; mais ils ne naissent point d'un tronc commun, & ne se ramifient pas ; à mesure qu'ils se propagent, ils se séparent & ils se divisent en différentes parties.

On sçait bien peu, ou plutôt, il faut le dire, on ne sçait pas comment les nerfs transmettent des organes que j'ai nommés, & dont ils tirent leur origine, aux différentes parties, le principe de la vie & du mouvement ; comment ils en rapportent vers le cerveau les impressions qu'elles ont reçues : ce n'est pas à moi à entrer dans la discussion des systêmes proposés sur ce sujet ; mais ce qui est certain, c'est que les nerfs ne peuvent être détruits, blessés ou gênés, sans que les parties situées au-dessous de l'endroit où ils ont souffert, ou ne languissent, ou ne perdent, selon la circonstance, la mobilité, le sentiment & la vie. D'un autre côté, les parties souffrent les mêmes accidens si les organes dont les nerfs tirent leur origine sont gênés, blessés ou détruits ; ces organes contiennent donc le principe de la vie, du mouvement & du sentiment, & le transmettent par le moyen des nerfs.

Ce méchanisme, dont j'ai dû donner un précis en faveur des lecteurs qui n'ont pas de notions d'anatomie, est le même dans les oiseaux que dans l'homme & les quadrupèdes ; il est semblable dans tous les animaux, même dans ceux qui diffèrent davantage par la forme & le surplus de l'organisation ; c'est ce méchanisme, si je peux m'exprimer ainsi, qui constitue l'animalité, laquelle consiste dans le sentiment & la faculté de se mouvoir ; malheureusement cette partie de l'organisation animale, la plus curieuse, peut-être la plus importante, est la moins connue, parce qu'elle dépend d'organes plus subtils ; parce que ne se rencontrant que dans les animaux, nous n'avons pas hors de nous & d'eux d'objets de parallèle, & que nous ne pouvons établir de comparaison qui est la seule voie qui nous fournisse des idées justes & des connoissances fondées. Je passe à la description abrégée des organes dont je n'ai donné que le nom & indiqué l'usage.

Le cerveau est un viscère très-volumineux, blanc, presque pulpeux, situé dans la cavité du crane dont il remplit la plus grande partie : il est composé de deux substances, l'une externe, nommée, à cause de sa couleur, substance cendrée, à cause de sa position, substance corticale ; au-dessous est la substance médullaire : sa couleur est d'un blanc pur, sans mélange de grisâtre, comme il y en a dans la substance corticale : on croit que celle-ci est for-

mée par d'innombrables vaisseaux sanguins d'une extrême tenuité, & par l'assemblage d'une quantité presqu'infinie de très-petites glandes; que les vaisseaux apportent le sang dans les glandes & l'en rapportent; que pendant son trajet elles en séparent les esprits animaux ou le fluide nerveux : on pense que la substance médullaire résulte de l'assemblage des vaisseaux excrétoires, que les nerfs sont formés par la réunion de plusieurs de ces vaisseaux joints ensemble, ou qu'ils ne sont que ces vaisseaux prolongés qui reçoivent des glandes de la substance corticale, & transmettent à toutes les parties du corps les esprits animaux ou ce fluide subtil, ce principe, qui est la source de la vie, du mouvement & des sensations.

Les anatomistes ont décrit le cerveau avec un grand soin; ils ont observé ses éminences, ses cavités, ses portions remarquables par la forme ou par la consistance; ils n'ont rien omis; ils ont dressé, si je peux me servir de cette expression, une carte sur laquelle tous les points sont indiqués, mais qui ressemble à celle d'un pays où tous les lieux feroient marqués, sans qu'on sçut au juste rien de ce qui s'y passe : je ne les suivrai que dans leurs observations les plus notables.

Entre la boëte osseuse qui renferme le cerveau & ce viscère, sont situées trois membranes qui lui servent d'enveloppe, on les nomme *dure-mère*, *arachnoïde*, *pie-mère.*

La dure-mère, d'une texture plus forte que les deux autres membranes, est formée par deux plans de fibres; elle est adhérente par le premier aux os du crane; en se réfléchissant sur elle-même, elles forment plusieurs duplicatures qu'on nomme *sinus:* on en distingue quatre principaux, ils servent à soutenir différentes portions du cerveau & à recevoir le sang qui y a circulé; ils le rendent au torrent de la circulation en le versant dans les veines jugulaires. Du milieu de la dure-mère naît en devant une duplicature qui, s'élargissant à mesure qu'elle se porte en arrière, se termine à l'occiput : la partie supérieure de cette duplicature, nommée *le sinus longitudinal*, soutient un appendice que sa forme a fait appeller *la faux ;* elle sépare le cerveau longitudinalement en deux hémisphères, dans l'épaisseur de la substance corticale & dans celle de la substance médullaire, jusqu'à sa portion nommée les corps calleux. En arrière une seconde duplicature transversale & oblique couvre le cervelet, soutient la partie postérieure du cerveau, l'empêche de comprimer le cervelet, tandis qu'une troisième duplicature sépare superficiellement ce viscère en deux hémisphères. La seconde membrane qui revêt le cerveau, comparée, à cause de sa ténuité, à une toile d'araignée, est nommée, par cette raison, *arachnoïde.* La troisième membrane où la pie-mère plus forte, quoiqu'encore très-mince, soutient un grand nombre de vaisseaux sanguins qui forment, en s'entrelaçant, de nombreux vaisseaux ou *plexus ;* non-seulement elle enveloppe immédiatement tout le cerveau, mais ses duplicatures pénètrent dans les enfractuosités de ce viscère, les entourrent & accompagnent les vaisseaux sanguins qui s'insinuent dans sa substance.

Lorsqu'on a enlevé le crane des oiseaux, on découvre, comme dans l'homme & dans les quadrupèdes, la dure-mère; elle forme de même des duplicatures & des sinus qui servent aux mêmes usages; mais le sinus longitudinal auquel est suspendu dans l'homme & dans les quadrupèdes, le prolongement appellé la faulx, est destitué de cette partie dans les oiseaux; ce sinus ne s'avance que peu profondément entre la substance du cerveau, qu'il ne partage que superficiellement en deux hémisphères : la dure-mère forme aussi dans les oiseaux quatre principaux sinus; mais le quatrième est placé plus en arrière & au-dessus de l'origine de la moëlle allongée.

L'arachnoïde, cette membrane que plusieurs anatomistes n'ont regardée que comme la couche supérieure de la pie-mère, ou manque dans les oiseaux, où elle ne s'y sépare pas aussi aisément de la pie-mère, si elle n'en est que la lame externe.

La pie-mère embrasse & serre immédiatement le cerveau des oiseaux, comme la même membrane, ceint le cerveau de l'homme

l'homme & des différens animaux; mais la pie-mère dans les oiseaux est beaucoup plus mince, & elle ne soutient qu'une bien moins grande quantité de vaisseaux sanguins : cette différence est bien importante, & la première qui présente un grand résultat, car elle indique qu'une beaucoup moins grande quantité de vaisseaux pénetre la substance du cerveau, que le sang y est apporté avec bien moins d'abondance, qu'il s'y fait par conséquent une sécrétion moins féconde de ce principe, duquel le sentiment & les facultés émanent, ainsi que le mouvement & la vie. Seroit-ce une des raisons du peu d'impression que les objets font sur les oiseaux, de la promptitude avec laquelle ils oublient les sensations, de la foiblesse de leurs facultés en général ? Nous aurons bientôt occasion d'en reconnoître encore d'autres causes.

Le cerveau des oiseaux a peu de volume, & il en a moins à proportion que celui des autres animaux; sa surface est lisse, unie & sans anfractuosités; les deux substances dont il est composé ont une situation inverse de celle des mêmes substances dans l'homme & dans les quadrupèdes; la substance médullaire occupe la couche supérieure, & la corticale est placée au-dessous : les ventricules qui, dans l'homme & les quadrupèdes, sont situés profondément & près de la base du cerveau, sont placés près de sa surface dans les oiseaux; la couche des nerfs optiques est à proportion beaucoup plus considérable que dans l'homme & dans les quadrupèdes, & elle forme de chaque côté une protubérance si volumineuse, que chacune de ces protubérances, paroît en quelque sorte un cerveau distinct & séparé : les artères carotides qui portent le sang au cerveau, sont si petites dans les oiseaux, qu'elles n'ont aucune proportion, ayant égard au volume du corps entier, avec les mêmes artères considérées dans l'homme & dans les quadrupèdes.

Telles sont les principales différences, observées entre le cerveau des oiseaux, celui de l'homme & des quadrupèdes, par Willis, que je suis dans cet article. Cet anatomiste en conclut que le sang se porte avec peu d'abondance au cerveau des oiseaux, en moindre quantité, toujours relativement au volume du corps entier, que dans les autres animaux, qu'il s'y sépare à proportion moins d'esprits animaux : il infère de quelques autres différences, trop longues à exposer & trop difficiles à être saisies par le lecteur qui n'est pas anatomiste, que les esprits animaux, avant de couler du cerveau dans les nerfs, ne circulent pas préliminairement dans les vaisseaux de la substance médullaire, comme il croit que la chose arrive dans les autres animaux, mais que les esprits séparés dans le cerveau coulent immédiatement dans les nerfs; qu'ils sont presque en totalité employés à l'entretien de la vie, aux seules fonctions méchaniques, tandis que dans l'homme & dans les quadrupèdes, les esprits circulans dans le cerveau, retenus plus long-temps dans leurs vaisseaux excrétoires, y étant réservés plus long-temps en un dépôt plus considérable, concourent à la conformation de la mémoire, & au développement des autres facultés dont les oiseaux paroissent également privés. Ces inductions de Willis, déduites des faits & du méchanisme, paroissent fondées. Il me semble qu'on pourroit ajouter que le volume plus grand des couches des nerfs optiques, le prolongement formé par chacune de ces couches, rendent raison de la supériorité de la vue dans les oiseaux sur leurs autres sens, & de ce sens en eux sur le même sens dans les autres animaux. Le méchanisme de l'organe qui sert à la vision, concourt sans doute au même but, comme nous aurons lieu de le remarquer; mais quel que soit ce méchanisme, celui des couches des nerfs optiques ne peut qu'y contribuer. L'organe transmet des impressions plus multipliées, plus fortes; le cerveau les ressent plus vivement, & les conserve, plus long-temps : c'est par ces deux causes réunies que la vue est dans les oiseaux le sens dominant, & qu'à cet égard ils l'emportent sur l'homme & sur les différens animaux.

Le cervelet, situé à la partie postérieure & inférieure du crâne, est comme le cerveau

un viscère pulpeux ; sa substance est cependant plus ferme ; il est, de même que le cerveau, composé d'une couche supérieure qu'on croit un lacis de glandes, & d'une couche inférieure ou médullaire, qui paroît formée par l'assemblage des vaisseaux excrétoires. Le cervelet sert, ainsi que le cerveau, à la sécrétion des esprits animaux.

La moëlle alongée est une substance médullaire qui part du cerveau par la partie antérieure & par-derrière du cervelet : elle est située à la base du crâne, & se termine au tronc occipital. En cet endroit elle change de nom & reçoit celui de moëlle épinière. C'est un prolongement de la moëlle alongée qui, à travers le long canal des vertèbres, s'étend jusqu'à l'os sacrum. Sa substance est la même que celle de la moëlle alongée ; ce n'est peut-être qu'un amas de tuyaux excrétoires ; elle prend un peu plus de solidité à mesure qu'elle s'éloigne de son origine.

Selon Willis & Wilhugbi, ou plutôt Ray, rédacteur de son ouvrage, il n'y a que des différences légères entre l'organisation de l'homme, celle des quadrupèdes & des oiseaux, relativement au cervelet, à la moëlle alongée, & à la moëlle épinière.

§. IX.

Des parties qui servent à la génération.

La nature, qui a confié aux animaux l'entretien de son ouvrage, en leur imposant la loi de transmettre la vie & de perpétuer les espèces, semble nous avoir condamnés pour toujours à ignorer le principe & la cause de la génération. Instrumens aveugles d'un dessein qui excite nos desirs les plus ardens, & qui nous fait éprouver le sentiment le plus vif dont nous soyons affectés, il ne nous est pas donné de sçavoir comment nous contribuons à son exécution. Il semble que procurer l'existence à son semblable, soit le premier & le plus beau des dons faits aux animaux & à l'homme physique ; mais que connoître les loix de la génération, c'est une science que le créateur s'est réservée. La pudeur, ce sentiment si cher aux ames vertueuses & sensibles s'effraie des efforts que nous faisons pour en pénétrer le mystère, & nous défend de lever le voile dont elle couvre les parties qui servent à l'acte le plus important. Je ne l'offenserai pas par une témérité inutile ; & pour ne manquer en rien au respect qui lui est dû, je ne parlerai que des parties de la génération considérées dans les oiseaux, sans établir d'objet de comparaison. Je commence par les examiner dans les femelles.

Au-dessous du foie, au milieu du corps, dessus le tronc descendant de l'aorte, immédiatement dessous les dernières vertèbres tochariques, est placé un corps oblong, attaché à ces vertèbres, & composé d'un grand nombre de globules retenus par une membrane commune, transparente & fort mince. Ce corps, d'après sa forme, d'après l'assemblage des globules qu'il contient, a été comparé à une grappe, & on lui en a donné le nom dans le langage trivial. Les anatomistes l'ont appelé *ovaire*, parce que la membrane qui revêt ce corps, contient le germe de tous les œufs qu'une poule ou tout autre oiseau femelle doit pondre dans le cours de sa vie. Ces germes ressemblent à des globules ou des grains arondis, très-petits, à demi transparens, & n'ayant qu'une teinte pâle, très-foiblement nuancée de jaune. Chacun d'eux est enveloppé par une pellicule qui est un prolongement de la membrane commune. Dans les oiseaux dont la ponte est réglée, hors la saison où elle a lieu, tous les germes sont égaux ; ils ont le même volume & la même nuance. Mais dans le temps qui précède la ponte, pendant qu'elle a lieu, durant la saison où elle se renouvelle, après l'éducation des premiers petits, suivant les espèces, & en tout temps dans les oiseaux qui ne cessent pas de produire, comme la poule & le pigeon de volière, on voit sur l'ovaire des globules beaucoup plus gros les uns que les autres, & d'un volume inégal entr'eux. Leur teinte est décidée & d'un jaune d'autant plus foncé qu'ils sont plus volumineux ; on distingue aisément la pellicule qui les recouvre & qui s'est développée avec eux ; leur nombre est égal à la quantité d'œufs qui seront déposés à la ponte dont la saison ou le moment approche. Comme les œufs se succèdent presque sans interruption de la part de la

poule, son ovaire est chargé de globules de toute grosseur, depuis celle des germes les plus petits, jusqu'à celle des globules qui ont acquis tout le volume qu'ils peuvent avoir. Chaque globule parvenu à cet état, est le jaune d'un œuf qui manque des autres parties dont il sera composé, & qui se formeront & se joindront au jaune dans d'autres organes. L'ovaire a fourni tout ce qu'il pouvoit produire. Lorsque les globules qu'il contenoit, auxquels il fournissoit une enveloppe commune, & à chacun une enveloppe particulière, sont épuisés par une ponte continue de la part de la poule, ou par des pontes renouvellées au printemps, une ou plusieurs fois chaque année, comme il arrive de la part des autres oiseaux, alors la membrane même, presque transparente, qui forme l'ovaire, s'affaisse sur elle-même, elle se flétrit, & la nature cessant de l'alimenter, elle disparoît ou devient très-difficile à reconnoître dans les vieilles femelles qui ne sont plus aptes à la génération, pour lesquelles les mâles de leur espèce prennent de l'aversion, dont le plumage, dans plusieurs espèces, change, comme nous aurons lieu de le remarquer ailleurs, & prend les nuances de celui du mâle. Ainsi les femelles des oiseaux qui ont vieilli, de même que celle des autres animaux, ne sont plus aptes à engendrer, tandis que dans les mâles, tant que la nature entretient la vie, elle conserve aussi la faculté prolifique, quoiqu'affoiblie.

Le jaune, dont le germe étoit contenu dans l'ovaire, qui par l'accroissement, le développement de ce germe, a acquis son volume, se détache de la membrane commune qui le soutenoit, qui a fourni les sucs nécessaires à son accroissement, & revêtu de la pellicule qui le couvroit dès l'origine, qui s'est étendue avec lui; il passe dans d'autres organes où l'œuf achève de se former par l'addition de nouvelles parties.

Un canal formé par une membrane très-déliée, plissée, susceptible de prêter & de s'étendre, placé au milieu du corps, immédiatement au dessous du croupion, évasé à ses deux extrémités, tortueux dans son trajet, qui dans la poule a quatre travers de doigts de long à-peu-près, & qui, distendu, égale en longueur les trois quarts d'une aulne, descend de l'ovaire pardessus l'estomac & les intestins, jusqu'à l'anus au-dessus duquel il se termine. Le jaune détaché de l'ovaire, est reçu dans ce canal; il le traverse sans peine malgré ses replis qui le conduisent mollement & en sûreté jusqu'à l'extrémité du canal où il s'arrête, & dans la capacité duquel l'œuf achève de se former. Le passage du jaune dans ce canal, lui a fait donner le nom d'*oviductus*, ou conduit de l'œuf, & à sa partie inférieure dans laquelle il séjourne, le nom d'*uterus* ou de matrice. Elle est d'une texture plus forte que le canal dont elle forme l'extrémité inférieure; sa substance est vasculaire; les artères entrent dans sa composition en plus grand nombre que les veines; d'un volume très-petit dans la jeune femelle, sa capacité est beaucoup plus grande, & ses parois ont plus d'épaisseur dans la femelle adulte; elle se flétrit dans celle qui a vieilli, ainsi que l'oviductus, & comme nous l'avons remarqué par rapport à l'ovaire; trois plis en divisent la cavité en trois cellules; c'est dans la dernière que la coquille se forme, tandis que le blanc s'amasse autour du jaune par exudation des parties qu'il traverse ou dans lesquelles il séjourne, & qui sont sans cesse abreuvées d'un humeur colante qui en découle. L'orifice externe de la matrice, situé au-dessus de l'anus auquel il se termine, est affaissé & ridé, mais capable de se dilater & de permettre la sortie de l'œuf. C'est par cet orifice que les femelles sont fécondées, soit qu'il y ait introduction de la part du mâle, & union intime, comme la chose a lieu par rapport au canard; soit qu'il n'y ait qu'un contact & une union superficielle, & que dans ce cas la semence déposée à l'orifice de la matrice, soit absorbée, pompée & portée à travers l'oviductus, jusqu'à l'ovaire sur lequel elle féconde les jaunes les plus prêts de se détacher; car c'est sur l'ovaire que la fécondation des œufs s'effectue, puisqu'une seule approche d'un coq rend féconds les œufs qu'une poule pond pendant plusieurs semaines, & qu'Harvée étend cette vertu d'un seul accouplement jusqu'à

une année. Mais sans lui donner cette extension, qui n'est peut-être pas assez prouvée, il est certain que les œufs d'une poule sont féconds quinze & vingt jours après qu'elle n'a été approchée par aucun coq; d'où il suit que ces œufs ont été nécessairement fécondés tandis qu'ils étoient encore contenus dans l'ovaire; & une autre suite nécessaire, c'est que le germe du poussin, que la semence du mâle vivifie, est contenu dans le jaune ou dans les globules renfermés dans l'ovaire.

Enfin l'orifice externe de la matrice ou l'extrémité de l'*oviductus*, se termine intérieurement au-dessus de l'anus, dans lequel il s'ouvre près de ses bords qui donnent passage à la sortie de l'œuf.

L'anus est formé par deux lèvres membraneuses couvertes d'un prolongement de la peau. L'une de ces lèvres, plus ample que l'autre, & située supérieurement, embrasse & contient la lèvre inférieure; toutes deux sont rapprochées ou écartées par le passage de ce qui est poussé hors du canal intérieur, & par l'action de quelques fibres musculaires.

Derrière les lèvres de l'anus, on voit sur l'extrémité du canal intestinal plusieurs trous, dont deux servent à la décharge des *uretères*; Harvée pensoit que les autres communiquent avec l'extrémité de la matrice, à laquelle il a donné le nom de *vagin*; & que c'étoit par ces trous que pénétroit la semence dans le moment de l'accouplement; il ne lui paroissoit pas possible qu'elle trouvât passage à travers les rides & les plis affaissés de l'orifice de la matrice.

Fabrice croyoit que ces trous n'étoient que des cavités, que la semence y demeuroit en dépôt, & qu'elle fécondoit les œufs à leur passage. Il auroit pu appuyer son opinion de l'exemple de la femelle du ver à soie, dans laquelle les œufs sont fécondés en effet, ainsi que Malpighi la démontré, de la manière dont Fabrice suppose que la chose a lieu dans les oiseaux; mais eût-il pu penser que la semence se fût conservée dans ces cavités sans altération, assez parfaitement pendant un & peut-être plusieurs mois, au point de rendre féconds à leur passage les œufs déposés par une poule qui n'auroit pendant ce temps été approchée par aucun coq? Il ne m'appartient pas de prononcer entre ces deux maîtres; mais il me semble que l'exemple de la poule dépose beaucoup en faveur du sentiment d'Harvée; qu'il ne permet guères de douter que les ouvertures dont il s'agit ne communiquent avec l'utérus, & ne donnent passage à la semence qui s'introduit immédiatement. Quoi qu'il en soit, la longue fécondité prolifique de la poule, par l'effet d'un seul accouplement, est un fait particulier à son espèce, & qui ne s'étend pas même à celles qui ont beaucoup de rapport à la sienne. Un coq faisan fut enfermé au printemps avec deux femelles qu'il servoit plusieurs fois par jour; elles pondirent à elles deux douze œufs; je retirai le mâle, les femelles continuèrent leur ponte, & fournirent encore quinze œufs. Les douze premiers avoient été mis à part, & furent placés sous une poule qui les couva. Il en sortit dix petits, & deux se trouvèrent morts dans la coquille. Des quinze derniers œufs qui furent également couvés, il ne provint que deux poussins, tous les autres œufs étoient inféconds.

Quoique l'accouplement des oiseaux ne soit que momentané, qu'il semble consister plutôt dans un simple contact que dans une véritable union, & que le mâle n'ait point extérieurement de parties par le moyen desquelles il paroisse pouvoir se joindre à la femelle, le concours des sexes n'est pas moins nécessaire par rapport aux oiseaux, qu'aux autres animaux; la poule, isolée & privée de coq, pond, il est vrai, & même aussi fréquemment que celle qui vit en société avec le mâle; plusieurs autres femelles, captives, & également isolées, pondent aussi dans la saison où les couvées de leur espèce ont lieu. Mais tous ces œufs sont stériles, & ils prouvent seulement que la femelle fournit la matière de l'œuf, & que le mâle le vivifie. Les parties qui lui donnent cette faculté, placées à l'intérieur du corps, sont les testicules & un organe qui répond à celui qui, placé extérieurement dans les quadrupèdes, sert à leur union avec les femelles.

Les testicules sont au nombre de deux ; leur forme approche, dans la plupart des espèces, de celle d'une fève. Ils sont placés, un de chaque côté, sous les dernières vertèbres thorachiques dans la même ligne, dont l'ovaire occupe le milieu dans les femelles; leur grosseur est très-inégale dans les différentes espèces, & nullement en proportion du volume du corps mesuré dans son entier. Ainsi les mâles de certaines espèces, d'une corporance très-inférieure à d'autres, ont cependant les testicules, absolument parlant, plus gros que ne les ont d'autres mâles d'une espèce plus grande. Ces organes ne sont pas du même volume toute l'année dans le même individu. Affaissés en automne & au commencement de l'hiver, difficiles à découvrir dans certains oiseaux, ils sont, au contraire, très-amples au printems & paroissent comme tuméfiés. Dans le coq, au contraire, qui ne cesse pas d'avoir de l'ardeur, comme sa femelle ne cesse pas de pondre, les testicules, qui sont d'un grand volume, en conserve un toujours égal; cependant on peut l'en priver ; on peut les lui enlever par une opération qui se pratique tous les ans sur un grand nombre de jeunes individus, sans un risque que très-foible pour sa vie; mais sa constitution en reçoit de grandes altérations, & la même opération entraîne un grand danger pour d'autres espèces sur lesquelles on la pratique quelquefois, comme le *dindon*, le *paon*, dont il n'échappe que très-peu d'individus, sur un nombre assez grand, qu'on a soumis à l'opération. Le coq qui la subit & qui est bien guéri, perd sa voix, ou, si il en conserve encore, elle n'est plus que rauque, basse & étouffée, au lieu d'être haute, sonore & perçante ; de courageux & hardi qu'il étoit, il devient lâche & poltron : il ne gagne que du côté de la masse & de l'embonpoint qui le surcharge. Ainsi, la castration paroît plus dangereuse pour les oiseaux en général, si l'on excepte le coq, que pour les quadrupèdes; & elle change de même en eux la voix; elle éteint le courage, & elle dispose le corps à un embonpoint qui le surcharge.

La liqueur prolifique qui a été séparée & filtrée par les testicules, conduite vers un organe placé au-dessus de l'anus, près de son ouverture supérieure, est transmise, par son moyen, à la femelle qu'il féconde.

Cet organe, qui a été reconnu déjà dans beaucoup d'oiseaux, n'a pas encore été découvert généralement dans tous ; mais son utilité, l'analogie, font présumer qu'il ne manque dans aucun, & on peut le supposer jusqu'à ce qu'un méchanisme différent ait prouvé le contraire. Harvée, & beaucoup d'autres après lui, ont reconnu cet organe dans le coq, dans lequel il est double. Il a été reconnu dans l'autruche. On l'observe aisément dans la plûpart des oiseaux de la famille des *oies*, dans lesquels cet organe devient proéminent au moment de l'accouplement, & procure entre le mâle & la femelle une union intime à la manière des quadrupèdes. C'est ce que j'ai eu occasion d'observer souvent par rapport à l'oie de Barbarie ou canne musquée, & par rapport à une tardone mâle que j'ai nourrie long-temps, & que j'ai vu se joindre souvent à une canne domestique femelle, accouplement dont il est provenu des métis.

§. X.

Des sens.

L'homme doit à la conformation de sa main un tact exquis, & la supériorité à cet égard sur tous les animaux. La trompe de l'éléphant, douée d'une extrême sensibilité, indépendamment de ses autres usages, est spécialement, dans cet animal, l'organe du toucher. Ce sens a aussi un siége particulier dans la bouche du cheval ; funeste prérogative pour lui, à la faveur de laquelle l'homme s'en est emparé en lui mettant un mords. Le reste des animaux n'a point d'organe spécialement destiné à recevoir & transmettre les impressions du toucher : elles sont également perçues à la surface du corps dans tous ses points. Ce n'est, en quelque sorte, en eux qu'un sens passif ; tandis que dans l'homme & dans l'éléphant il est agissant ; en effet, les

doigts & la trompe, à la faveur de leur forme & de leur souplesse, peuvent embrasser une surface étendue, en suivre les contours & les formes, sonder ses profondeurs, mesurer ses aspérités, juger de la résistance de ses parties les unes sur les autres, de leur adhésion mutuelle, & par conséquent de la molesse ou de la dureté des corps. Dans les animaux, le toucher ne s'exerce, au contraire, que dans le point de contact, & ne peut guères avertir que de la vîtesse & de la masse du corps qui a frappé, ou de l'étendue & de la résistance de celui qui a été heurté. Il me semble, d'après ces réflexions, que le toucher, dont l'organe s'étend à toutes les parties que la nature a accordé à tous les animaux, est différend du tact, qui a un siége & un organe particulier, dont l'homme jouit seul à un très-haut dégré, & dont l'éléphant partage la prérogative de très-loin.

Les oiseaux, couverts de plumes, qui, par leur souplesse, amortissent toute impression, dont le bec & les pieds, ces seules parties qui soient nues, sont couverts, ou d'une substance semblable à la corne, ou d'écailles, ont été traités peu favorablement, relativement au toucher, & sont peut-être, de tous les animaux, ceux qui recoivent, par le moyen de ce sens, les impressions les plus foibles, les moins nombreuses, & les moins variées.

On ne les croit pas communément mieux traités, relativement au sens du goût & à celui de l'odorat. Pour en bien juger, il faut connoître les organes qui y servent, & les habitudes qui en dépendent, ou qui y sont au moins relatives.

La langue est l'organe du goût dans les animaux, de même que dans l'homme. Celle des oiseaux est en général moins charnue, elle a moins de volume à proportion, elle est plus sèche; elle est terminée en devant par un appendice membraneux, & elle est couverte d'une peau épaisse. Mais ces différences générales sont sujettes à beaucoup d'exceptions, & la diversité dans la forme & la substance de la langue dans diverses espèces d'oiseaux, sont une singularité qui ne paroît appartenir qu'à ces animaux. Voici les différences principales.

Les oiseaux qui vivent de grains, sont ceux qui ont, en général, la langue moins grande, moins charnue, plus sèche, couverte d'une peau plus épaisse. Sa forme est à-peu-près triangulaire; deux prolongemens s'étendent sur les branches de l'os yoïde, & laissent un vuide dans leur milieu. Le palais, dans ces oiseaux, est revêtu de membranes minces & très-peu humectées. Le sens du goût paroît, d'après cette conformation, devoir être très-borné dans ces animaux; ils semblent ne pouvoir être que voraces par besoin, sans être délicats par sensualité. Ils le sont cependant, & le simple appareil de leur organisation nous tromperoit, si leurs habitudes ne nous désabusoient. Qu'on mêle en effet ensemble plusieurs grains, qui séparément sont une nourriture également bonne pour les oiseaux granivores, & qu'on les leur présente; ils en préféreront une sorte qu'ils épuiseront avant de toucher aux autres grains, & ils les triqueront tous dans l'ordre suivant lequel ils leur plaisent le plus. S'ils ne mangeoient que par appétit, par besoin, ils choisiroient de préférence les grains les plus gros, qui les rassasieroient plutôt, & cependant il font le plus souvent précisément le contraire; qu'on mêle du froment, de l'orge, du millet, qu'on donne ces graines à des poules, des faisans, des dindons, &c. le millet sera toujours dévoré le premier, le froment ensuite, & l'orge restera le dernier; si, tandis que les oiseaux triquent les grains, on jette sur le tas de la mie de pain, des vers, des portions d'insectes mols, de la viande hachée, les grains seront quittés pour ces nouveaux objets, parmi lesquels les vers auront la préférence; les pigeons laisseront de même la vesse pour le chenevi ou le millet qu'on y aura mêlé. Les oiseaux, même ceux qui sont granivores, mettent donc du choix dans les alimens qu'ils trouvent à leur portée, & ce choix, plus souvent en opposition avec le simple appétit, avec le besoin de se nourrir, ne peut être fondé que sur la sensualité. Qu'on n'imagine pas, d'après

la conformation apparente de la langue & du palais des oiseaux, que ces parties ne peuvent éprouver de sensations délicates, & que le passage du grain est trop rapide pour les affecter agréablement. Ne sont-ce pas les mêmes parties qui servent aux préludes de l'amour, qui reçoivent & qui rendent ses caresses, & n'est-ce pas une preuve de leur sensibilité? D'où vient le moineau rappelleroit-il de son premier estomac des alimens que sa femelle reçoit avec l'expression du plaisir, si ces alimens ne flattoient pas son goût. Ce symbole des soins que le père & la mère prendront de leurs petits, ne sçauroit, dans ce foible animal, être un plaisir moral, il ne peut être que physique. L'acte qui termine les caresses, la dernière jouissance, ne dure qu'un instant, comme le passage de l'aliment est momentané. L'impression qu'il exerce peut donc être vive & agréable, quoiqu'elle soit courte. Et les faits que j'ai rapportés prouvent que les organes du goût ont, dans les oiseaux, même dans les granivores, une sensibilité qu'on n'avoit pas soupçonnée, en ne jugeant que d'après l'extérieur de leur méchanisme. C'est par la même raison, qu'un oiseau pris nouvellement & mis en cage, si on lui donne du millet à discrétion, périt bientôt, victime de sa friandise; mais il vit long-temps si on lui donne un grain qui le flatte moins, parce qu'il ne mange alors que par besoin, ou si on ne lui donne d'abord que la dose de millet nécessaire pour le nourrir, l'habitude diminuant peu-à-peu son goût trop vif pour ce grain, il n'en prend plus par la suite de lui-même que la quantité qui lui est nécessaire.

Les oiseaux qui se nourrissent de chair ont la langue plus épaisse, moins sèche, plus charnue, couverte d'une peau plus mince que ceux qui se nourrissent de grain. La forme est d'ailleurs à-peu-près la même; le palais est aussi moins aride, & revêtu de membranes plus souples. Cette organisation paroît devoir procurer à ces oiseaux un goût plus fin que n'est celui des granivores. Cependant, il est difficile de décider si sur cet objet l'apparence ne nous en impose pas, & le fait suivant pourroit le faire soupçonner.

De tous les oiseaux, ceux qui vivent sur l'eau, tels que sont les canards, les oies, les harles, &c. ont la langue la plus volumineuse, la plus charnue, la plus abreuvée de sérosité, & celle qui en tout ressemble davantage à la langue des quadrupèdes; si ce n'est qu'elle n'est pas mobile de même, que par sa base elle adhère à la peau qui revêt la partie inférieure du bec, & que sa pointe est terminée par une forte d'onglet membraneux; sa forme est d'ailleurs oblongue; on voit sur son milieu une ligne qui la sépare superficiellement suivant sa longueur; la peau qui la recouvre n'a qu'une épaisseur médiocre, & laisse appercevoir des papilles; cependant ces oiseaux qui devroient, selon les apparences, être les plus sensuels, le sont le moins, & ne sont guères que voraces, ils mettent moins de choix dans la recherche de leurs alimens, ils s'accommodent plus généralement de tout, sans être rebutés, ni par l'odeur infecte, ni par le goût désagréable, que les alimens contractent nécessairement dans la vase, dans les lieux impurs & les cloaques, où on les voit souvent puiser. Le plaisir de manger, est le premier pour eux, & il exclut le choix; car au milieu de substances mêlées confusément, qu'ils ne sçauroient dévorer toutes, il y en a peu qu'ils préfèrent, & la portée à laquelle ils en sont, les décide plus que la nature des choses; celles qui ont le plus de volume obtiennent communément la préférence, parce qu'apparemment le besoin de se remplir l'emporte en eux sur la délicatesse du goût, qui est au contraire la plus forte dans les oiseaux granivores.

La langue des pies, du torcol, charnue, visqueuse, grêle, arrondie & cylindrique, terminée par un appendice ou dard d'une substance dure, & approchante de celle de la corne, est susceptible de s'allonger & de s'étendre beaucoup hors du bec, & de rentrer dans sa cavité à la volonté de l'animal; elle ne ressemble pas mal à un ver de terre. Celle de l'oiseau-mouche & du colibri, également susceptible de s'allon-

ger & de se raccourcir, formée de deux pièces, jointes l'une à l'autre, & concave du côté par lequel elles se tiennent, est, en quelque sorte, moins une langue que ce n'est une trompe.

La langue du toucau sèche, décharnée, applatie, étroite, longue, festonée & découpée profondément sur ses bords, ressemble à une plume garnie dans toute sa longueur de faisceaux de barbes désunis & égaux en longueur des deux côtés.

Celle du perroquet, charnue, épaisse, volumineuse à proportion de la grosseur de l'oiseau, coupée à son extrêmité à angle presque droit, ou très-peu arrondi, est relevée sur ses bords, & diminuée dans son milieu vers son extrêmité. En vain attribueroit-on à la conformation de la langue de cet oiseau la faculté d'articuler quelques mots qu'il retient par habitude, puisque d'autres oiseaux, dont la langue n'a aucun rapport de conformation avec la sienne, ont cependant la même facilité d'imiter la voix humaine.

Telles sont les principales différences que nous présente la conformation de la langue des oiseaux, elles doivent, sans doute, influer beaucoup sur l'organe du goût qu'elles rendent plus ou moins délicat ; mais il suffit que j'aie rapporté les faits qui prouvent que ce sens a plus d'énergie dans les oiseaux en général qu'on ne le pense communément en le bornant à ce que sa conformation semble indiquer, mais qui est contredit par les habitudes, moyen d'établir un jugement plus sûr.

Il est fort difficile d'apprécier les impressions de l'odorat dans les oiseaux, d'après les habitudes qui, à cet égard, nous sont inconnues ; mais si l'on juge d'après la conformation de l'organe, on sera porté à penser que les oiseaux ont l'odorat plus délicat que le goût. En effet, quoique leurs narines ne consistent qu'en deux ouvertures placées à la base du bec, il y a entre leur organe intérieur pour l'odorat, & celui de l'homme & des quadrupèdes, plus de conformité qu'il ne s'en trouve du côté de la langue : ce n'est pas vers le milieu du crane, à sa partie antérieure, près de sa base, qu'il faut, dans les oiseaux, chercher, comme dans l'homme, l'organe de l'odorat, mais à la portion supérieure du bec en revenant en devant : cette portion est creuse, séparée en deux par une lame osseuse, longitudinale, & partagée par des cloisons fort minces en un grand nombre de cavités qui communiquent les unes avec les autres ; elles sont tapissées par une membrane déliée, abreuvée d'humidité, analogue à la membrane pituitaire, & les nerfs qui s'y distribuent, qui s'épanouissent sur cette membrane, répondent à ceux qui, dans l'homme & dans les quadrupèdes, servent à percevoir l'impression des odeurs ; ces nerfs envoient de même des rameaux qui pénètrent vers le palais, se distribuent à sa surface, & établissent également cette communication qui, dans l'homme & dans les quadrupèdes, a lieu d'après la conformation entre l'odorat & le goût : on peut, sur ces articles, si l'on en desire les détails, consulter les anatomistes, & en particulier Willis. Mais l'organe de l'odorat a, dans les oiseaux, plus de rapport avec celui de l'homme & des quadrupèdes, que n'en présente la langue ; c'est par cette raison que j'ai dit qu'en jugeant, d'après la conformation de l'organe, on seroit porté à croire que les oiseaux sont plus susceptibles des odeurs que des saveurs. La plupart d'entr'eux se nourrissent d'alimens presqu'inodores pour nous, tels que sont les grains en général, ou de substances qui ont communément peu d'odeur ; tels que les fruits sauvages, les baies, &c. : c'est peut-être par cette raison même qu'il étoit nécessaire que les oiseaux fussent plus affectés par les odeurs que par les saveurs ; l'odorat pour la sûreté de l'individu devant décider du choix des alimens avant le goût ; & il est d'ailleurs probable que l'organe de l'odorat étant plus travaillé dans les oiseaux que ne l'est celui du goût, la sensibilité de ce dernier sens prouvée par les habitudes, est due à sa communication avec celui de l'odorat.

La première différence entre l'organe de l'ouie des oiseaux & celui de l'homme & des

des quadrupèdes, eſt le défaut de pavillon ou de conque externe, deſtinée à réunir les rayons ſonores. Les différences qu'on rencontre à l'intérieur ſont auſſi très-remarquables. Le méat auditif eſt ouvert dans la plupart des oiseaux ; il n'eſt fermé à ſon orifice par une membrane, que dans les oiſeaux de nuit & quelques eſpèces d'oiſeaux diurnes; mais ce canal eſt extérieurement recouvert par des plumes qui peuvent ſuppléer à la membrane qui manque : au lieu de trois oſſelets, comme on les trouve dans l'oreille de l'homme, les oiſeaux n'en ont qu'un qui forme, avec un cartilage auquel il ſe joint, une articulation mobile : les canaux ſémi-circulaires ſont traverſés par un grand nombre de cloiſons, & le limaçon eſt fort petit & très-peu reconnoiſſable. Pour mettre le lecteur, qui n'eſt pas anatomiſte, au fait de ces objets, comme il pourroit le deſirer, il auroit fallu faire d'abord la deſcription de l'organe de l'ouïe, conſidérée dans l'homme & dans les quadrupèdes, enſuite dans les oiſeaux : cette double deſcription auroit exigé des détails qui, étant par la nature de la choſe très-difficiles à bien expoſer, ſeroient devenus néceſſairement trop longs : on pourra y ſuppléer en liſant ce qui eſt relatif à l'organe de l'ouïe dans le dictionnaire d'anatomie, dans celui d'anatomie comparée, & en ayant recours, en particulier, pour l'organe de l'ouïe des oiſeaux, à la deſcription qu'en a donnée M. Vicq-Dazyr, inſérée dans les Mémoires de l'académie royale des ſciences.

Les différences dont je viens de rendre compte n'empêchent pas que les oiſeaux n'aient l'ouïe fine, & qu'ils ne prennent plaiſir aux ſenſations qu'elle leur communique. En effet, lorſque par leur poſition ils ne peuvent juger des objets par la vue, on les voit devenir attentifs à un bruit très-léger qu'on fait de loin, & prendre la fuite ſi ce bruit augmente. On recommande le ſilence dans les chaſſes qu'on fait de nuit, & pour leſquelles les nuits les plus ſombres, où la vue n'eſt d'aucun ſecours, ſont les plus favorables : ces faits prouvent la fineſſe de l'ouïe dans les oiſeaux. On ſçait de même qu'on les attire par des ſons doux; que deux mâles d'une même eſpèce, oubliant pour quelques inſtans leur légéreté, placés ſur des branches à une diſtance d'où ils s'entendent réciproquement, s'efforcent à l'envi d'élever leurs voix au-deſſus l'un de l'autre; que cette lutte, qu'on prendroit pour un défi, dure quelquefois aſſez long-temps; & qu'en imitant artificiellement leur ramage, on peut les attirer & les provoquer à ce même genre de combat; enfin il n'y a perſonne à qui leur chant ne paroiſſe l'expreſſion du plaiſir : & tous ces faits ſont autant de preuves de la ſenſibilité de l'organe de l'ouïe dans les oiſeaux; mais c'eſt la vue qui leur procure les impreſſions les plus multipliées, les plus vives, & qui décide, en plus grande partie, leurs inclinations & leur caractère. Tout concourt à l'action que ce ſens exerce ſur les oiſeaux; la poſition élevée dans laquelle ils ſont ſouvent, le méchaniſme de l'organe, ſa ſituation. L'homme ne voit que les objets qui ſont devant lui, & perd de vue la terre en levant ſes regards vers le ciel : ceux des quadrupèdes, inclinés vers le ſol qui les ſoutient & qui les nourrit, ne ſe dirigent qu'en avant, & l'homme & les quadrupèdes, par la poſition de leurs yeux, entourés de l'orbite dans lequel ils ſont placés, ne découvrent qu'une foible portion d'un horiſon borné. Les oiſeaux, dont les yeux occupent les côtés de la tête & excèdent le niveau de l'orbite dans lequel ils ſont contenus, élevés dans les airs, découvrent autour d'eux la circonférence entière d'un vaſte horiſon; ils dominent ſur tous ſes points, & leurs regards deſcendent ſur tous les objets qu'il contient. Ces avantages de la ſituation où ſe trouvent les oiſeaux, de la poſition de leurs yeux, ſont ſecondés par le méchaniſme de l'organe.

Les ſourcils & les cils qui briſent les rayons de lumière, qui, en projettant leur ombre ſur le globe de l'œil, adouciſſent un éclat trop vif, manquent dans les oiſeaux; cette précaution, en faveur d'un organe foible, n'étoit pas néceſſaire pour les yeux des oiſeaux, ils abſorbent tous

les rayons lumineux, sans être blessés de leur éclat. S'il est quelquefois trop vif, sur-tout pour les espèces qui s'élèvent plus haut & dont les regards, pendant leur vol ascendant, sont nécessairement dirigés vers le ciel; une membrane placée au-dessous des paupières, qui s'étend à volonté du grand au petit angle de l'œil, en modère l'impression. Cette membrane, à laquelle on a donné l'épithète latine de *nictitans*, adoptée par les naturalistes comme un terme tecnique, adoucit l'impression de la lumière, sans intercepter la faculté de voir; c'est un voile étendu au-devant des yeux qui les garantit, sans empêcher leur action; c'est un secours que l'homme ne peut qu'imiter, que la nature lui avoit refusé, dont elle n'a favorisé que les oiseaux: tous ne l'ont pas reçu; il a été accordé à un grand nombre d'espèces, & sur-tout à celles qui, vivant dans les circonstances les plus opposées, en avoient cependant un besoin plus grand; ce sont les oiseaux de proie diurnes & les oiseaux de nuit. La membrane appellée *nictitans* est utile aux premiers, qui, pendant l'éclat du jour le plus vif, montent souvent à pic vers les régions élevées; elle est nécessaire aux seconds qui, sortant de leur retraite, au crépuscule du soir, & les regagnant à celui du matin, seroient éblouis par un éclat trop vif pour eux; ou s'ils sortoient plus tard & rentroient plutôt, perdroient chaque jour une heure d'existence. C'est encore à la faveur de cette membrane que, forcés de fuir pendant le jour de leur asyle où ils sont troublés, ils parviennent à en chercher un autre, malgré l'éclat qui les incommode, mais qui les eût éblouis, sans le voile étendu sur leurs yeux. Leur extrême sensibilité exigeoit encore d'autres précautions; ils sont, par cette raison, placés en devant de la tête comme ceux des quadrupèdes, plus profonds dans l'orbite que ceux des autres oiseaux, & entourés, dans toute sa circonférence, par un cercle de plumes saillantes, réfléchies en arrière, qui ne permettent le passage qu'aux rayons directs: quelques espèces ont, en outre, sur la tête, au-dessus des yeux, des touffes de plumes qui ne sont pas un vain ornement, mais qui servent à intercepter les rayons perpendiculaires qui tomberoient sur les yeux en trop grand nombre.

Le méchanisme de l'organe répond aux précautions accessoires: le globe de l'œil est plus grand à proportion que dans les autres animaux; la sclérotique est à demi cartilagineuse; il y a au fond de l'œil une membrane qui manque aux autres animaux. Le nerf optique, après avoir percé la sclérotique & la choroïde, s'élargit, forme une sorte de rond ou de bourse: des filets se prolongent de sa circonférence, s'unissent & s'entrelacent pour former la membrane à laquelle aboutissent les rayons lumineux, & qui, d'après son origine, est un épanouissement du nerf optique; ce nerf, par cette raison, est plus immédiatement affecté, & par conséquent plus vivement ébranlé que dans les autres animaux, & les oiseaux doués d'une vue plus sensible, distinguent les objets dans un plus grand éloignement, & les voient plus nettement.

Si à cette conformation particulière, on ajoute les précautions rapportées dans cet article, prises par la nature pour favoriser la vision dans les oiseaux; si on se rappelle ce qui a été dit en traitant du cerveau, au sujet des couches des nerfs optiques, de leur volume par rapport à celui du cerveau, on aura toutes les causes réunies, & du méchanisme qui procure aux oiseaux une vue perçante, sensible, supérieure à celle de l'homme & des animaux en général, & de la force des impressions que la vue exerce sur leur *sensorium*; on comprendra par conséquent avec quelle supériorité, prédominant en eux sur les autres sens, elle influe sur leurs habitudes & sur leur caractère. Pour parvenir à connoître toutes les causes physiques dont il est le résultat, achevons d'examiner les parties qui le modifient, ou par elles-mêmes, ou par les facultés qu'elles procurent.

§. XI.

Des plumes & de leurs différentes espèces.

Les plumes ne sont pas seulement le

vêtement des oiseaux, elles sont encore un des principaux instrumens qui servent pour le vol; celles de la queue font l'office de gouvernail, les grandes plumes des aîles celui de rames, les moyennes & quelques plumes placées sous l'aîle tiennent lieu de voiles. Car le vol est une navigation dans laquelle l'oiseau est tantôt secondé par le vent, tantôt il le force ou en tire partie. Mais puisque les plumes sont un des principaux instrumens qui procurent aux oiseaux la facılté de voler, elles agissent secondairement sur leurs habitudes, & c'est par cette raison que j'en parle en cet endroit.

Les plumes sont composées du tuyau & des barbes. Le tuyau à sa partie inférieure est cylindrique, lisse & nud au-dehors, il est creux à l'intérieur. L'extrémité de sa base qui se rétrécit est ouverte circulairement : elle donne passage à un canal membraneux dans les oiseaux adultes & charnu ou pulpeux dans les jeunes. Ce canal soutient & dirige les vaisseaux sanguins & lymphatiques qui fournissent la nourriture de la plume; à mesure qu'elle s'étend, que ses barbes se développent, les vaisseaux qui se sont accrus & divisés perdent de leur souplesse, & le canal de pulpeux qu'il étoit devient membraneux; on reconnoît alors qu'il est composé de godets ou d'entonnoirs reçus les uns dans les autres, que les vaisseaux sanguins rempent autour du canal, que les lymphatiques versent le suc nourricier dans les godets, d'où il passe par imbibition à travers la pulpe ou moëlle qui remplit la partie supérieure du tuyau & se répand dans les barbes qu'il alimente. Telle est, suivant M. Poupart, histoire de l'académie année 1699, l'organisation & l'usage de cette membrane qui sort du tuyau d'une plume que l'on taille sous la forme d'une vessie desséchée & plissée. Mais indépendamment de l'usage indiqué par M. Poupart, ne feroit-il pas probable que le canal qu'il a décrit en a encore un autre; que susceptible d'être dilaté, il reçoit l'air qui passe des poumons dans l'os de l'aîle; que, semblable à la vessie aërienne des poissons, il contribue de la même manière, en se remplissant d'air, à rendre les oiseaux plus légers, tandis que d'un autre côté l'air s'échappe insensiblement par les pores qui donnent passage à la lymphe nourricière ? Il faut, pour juger de la valeur de cette supposition, se rappeller ce qui a été dit, en parlant de la respiration, sur le passage de l'air dans le gros os de l'aîle. Une observation qui fortifiera cette supposition, c'est que le tuyau des grandes plumes, de celles de l'aîle surtout, pénètre très-avant & jusqu'au périoste, tandis que le tuyau des autres plumes a une insertion moins profonde. Je n'ai encore examiné que la partie du tuyau qui est dégarnie de barbes; celle qui en est revêtue est beaucoup plus longue, va en décroissant de volume jusqu'à la pointe de la plume, est légérement arquée & courbée, si ce n'est dans les plumes de la queue, qui sont communément droites; on y peut distinguer quatre faces, deux latérales, une supérieure, une inférieure. Les deux latérales sont déprimées & applaties à angle droit; c'est de ces faces ou côtés que naissent les barbes; la face supérieure est légérement arquée, l'inférieure est traversée dans sa longueur par un sillon qui la divise en deux portions égales & légérement arrondies.

La partie du tuyau que je viens de décrire est remplie à l'intérieur d'une substance blanche, légère, poreuse, semblable à la moëlle des plantes, mais plus compacte. C'est cette substance qui reçoit & transmet par transudation aux barbes la lymphe déposée dans les godets dont est composé le canal membraneux qui remplit la cavité de la portion inférieure du tuyau. Les barbes qui en accompagnent la portion supérieure de chaque côté sont de longueur inégale, excepté dans les plumes de la queue & dans quelques autres espèces de plumes, comme je le remarquerai. Les barbes les plus longues sont rangées du côté interne ou du côté du corps, & les plus courtes du côté externe; leur direction est oblique par rapport au tuyau avec lequel elles forment un angle d'à-peu-près quarante-cinq degrés. Les barbes, d'un même côté, quoique distinctes & indépendantes les unes des autres, se

tiennent toutes & font étroitement unies les unes aux autres. Elles font formées par des filets de la même fubftance que le tuyau & qui en font un épanouiffement, ce qui fait qu'il diminue de volume à mefure, qu'en fe prolongeant il donne naiffance aux barbes qui s'en détachent; mais la fubftance qui les forme eft moins ferrée, moins rapprochée dans les barbes que dans le tuyau. Vues au microfcope les barbes ne paroiffent pas de fimples filets; elles font rameufes & & fe fubdivifent en filamens de deux fortes, les uns droits & les autres crochus ou bouclés; ce font ces derniers fur-tout qui, en embraffant les premiers & les liant, contribuent à l'adhéfion qui règne entre les barbes d'un même côté du tuyau. On peut fur cet objet confulter la théologie de Derham, *part.* 2, *pag.* 472. Il réfulte des faits contenus jufqu'à préfent dans ce paragraphe: 1°. que la ftructure des plumes eft telle qu'elles réuniffent la légereté, la force & l'élafticité; 2°. que la cavité pratiquée à la portion inférieure du tuyau, eft un réfervoir où eft dépofée la fubftance qui nourrit toutes les parties de la plume; 3°. qu'il eft probable que l'air pénètre dans le tuyau qui occupe cette cavité; qu'en le gonflant il rend les oifeaux plus légers, & qu'en s'échappant de ce tuyau par les pores au moyen defquels le tuyau communique avec les différentes parties de la plume, il facilite le mouvement de la refpiration; 4°. que le tuyau & les barbes font de la même fubftance & que les dernières font un épanouiffement du premier.

M. Poupart a obfervé que la plume d'un jeune oifeau, au moment où elle pouffe, pefe fix fois autant que la même plume parvenue à fa perfection; que les barbes qui doivent accompagner fon tuyau ne font qu'une forte de pulpe ou de bouillie, qu'elles font roulées en cornet dans un long tuyau cartilagineux rempli de fucs & d'humidité, qui fe fend, fe deffeche & tombe par écailles, à mefure que les barbes s'allongent & acquièrent leur grandeur & leur confiftance. Comme les chofes fe paffent de la même manière tous les ans au temps de la mue, on peut juger de la quantité de fubftance employée alors pour réparer le vêtement des oifeaux; quoique cet objet foit traité plus particuliérement au mot mue, j'ai cru devoir en donner une idée en traitant des généralités relatives aux plumes. On peut encore obferver à leur égard qu'elles font difpofées de façon qu'en fe dirigeant de devant en arrière, en fe moulant fur le corps, elles offrent à l'air dans le temps du vol la moindre réfiftance poffible; qu'elles ne font nuées & variées dans leurs couleurs que dans la partie qui eft apparente à la vue, mais que fe couvrant en partie les unes les autres, la portion qui eft couverte eft généralement d'un ton de couleur uniforme; enfin elles ont quelque chofe de brillant & de luftré: cet éclat eft dû à une humeur fébacée, ou de la nature des huiles, filtrée dans la plupart des oifeaux par une feule glande, & dans quelques-uns par deux glandes fituées à la partie poftérieure & fupérieure du croupion. La portion fupérieure de ces glandes eft conformée à-peu-près comme la mammelle des quadrupèdes; l'humeur onctueufe s'y dépofe & lorfque les oifeaux preffent avec leur bec cette portion de la glande, l'humeur en fort en rayonnant comme le lait; elle eft reçue par le bec qui l'applique enfuite aux plumes en les pinçant & les faifant gliffer entre fa partie fupérieure & inférieure dans toute leur longueur. Si quelques-unes des barbes ont été dérangées, elles font, à la faveur de leur élafticité, rétablies dans leur état par cette même opération. C'eft de ce double foin que les oifeaux font occupés lorfqu'on les voit pincer & arranger leurs plumes avec leur bec les unes après les autres.

Ce qu'on vient de lire eft relatif à toutes les plumes en général, mais il eft néceffaire d'en connoître les différentes fortes. On en diftingue fur-tout deux; les *plumes proprement dites* qui fervent de vêtement, & *les pennes* qui font les grandes plumes des aîles & de la queue & qui fervent pour le vol. Mais indépendamment de ces deux fortes de plumes, on diftingue encore celles qui recouvrent les aîles & l'origine de la

queue tant en dessus qu'en dessous, & je crois utile d'établir encore d'autres distinctions qu'on a peu faites jusqu'à présent. Ces divers objets se trouveront traités dans un ordre naturel en parcourant les différentes parties externes des oiseaux.

Les plumes proprement dites couvrent tout le corps. Celles qui revêtissent la tête, le cou, le corps, en dessus & en dessous, sont plus petites au sommet de la tête & plus grandes à proportion, qu'elles sont placées plus près de la queue, elles sont légèrement courbées; celles qui couvrent les parties supérieures en-enbas, & celles qui revêtissent le dessous du corps le sont en dessus; ces dernières sont généralement plus amples & proportionnement plus oblongues, toutes ces plumes n'ont d'adhérence qu'avec la peau; leur tuyau n'y est enfoncé que peu profondément; leurs barbes sont à-peu-près d'égale longueur des deux côtés; plus bas que les barbes, il y a un léger duvet qui tient au tuyau de chaque côté; ces plumes sont arrangées du sommet de la tête à la queue, de manière qu'elles se couvrent toutes en partie les unes les autres, à-peu-près comme des ardoises ou des tuiles sont arrangées sur un toit. Cette disposition & leur légère courbure font que dans le temps que l'oiseau vole & fend l'air, sa réaction les applique aisément à la surface du corps, les lisse & qu'il glisse sans obstacle sur leur surface unie.

Dans quelques espèces les plumes du cou sont longues, étroites, terminées en pointes & flotantes, comme dans le coq, le sansonnet, plusieurs espèces de troupiales. Ces plumes n'ont pas de noms particuliers quoiqu'elles servent quelquefois à caractériser les oiseaux; ceux qui en ont de semblables ont été désignés en latin par le mot *cirrathus*. *Avis cirratha* est un oiseau dont les plumes du cou sont en tout ou en partie telles que celles que je viens de décrire.

Dans beaucoup d'espèces les plumes du sommet de la tête, au lieu d'être courtes, inclinées de devant en arrière, comme elles le sont le plus généralement, sont plus ou moins longues, relevées & dirigées même d'arrière en devant. On nomme l'assemblage de ces plumes *huppe*, & les oiseaux dans lequel il a lieu, oiseaux *huppés*. Il paroît que la huppe dans les espèces domestiques, est un effet des changemens occasionnés par la servitude; mais que dans beaucoup d'espèces, comme *le paon*, *le pigeon couronné de Banda*, *le cardinal*, *le canard de Nanquin*, &c, la huppe est un ornement naturel. Je dis un ornement, car on ne voit pas quel peut d'ailleurs être son usage. La huppe paroît, au contraire, contrarier celui des plumes qui doit être de vêtir, & elle ne peut que faire obstacle contre l'air dans le mouvement du vol; aussi la huppe dans les oiseaux qui ont besoin d'un vol long, rapide, est-elle composée de plumes fines, flexibles, ou au moins, comme dans le *put put* de plumes qui peuvent s'abaisser & s'incliner en arrière dans le temps où l'oiseau vole: dans ceux au contraire qui n'ont besoin que d'un vol court & sans rapidité, la huppe est formée par des plumes plus roides & qui ne s'inclinent jamais, comme dans *le paon*, *le pigeon* couronné; il y a donc des huppes que l'oiseau peut lever & abaisser à volonté suivant ses besoins, dont le mouvement de l'air favorise la direction durant le vol au gré de l'oiseau, tandis qu'il y a d'autres huppes toujours fixes & dont la position ne varie jamais.

Aux deux côtés de la tête, derrière les yeux, on peut remarquer des plumes en plus ou moins grand nombre dans les différentes espèces, oblongues, d'une forme approchant d'un quarré long, fortement appliquées le long de la tête & inclinées de devant en arrière, dont les barbes égales de chaque côté sont séparées les unes des autres & sans adhésion. Ces plumes couvrent le méat auditif, suffisent pour le garantir des atômes qui peuvent être emportés dans l'air & permettent un passage libre aux rayons sonores.

Dans *le sifilet* trois de ces plumes de chaque côté sont excessivement prolongées, ne consistent presque que dans un tuyau très-long, terminé à son extrémité, qui ne peut influer sur le son, par des barbes dis-

posées, comme elles le sont communément dans toutes les plumes.

M. Vicq Dazyr, auquel je communiquai dans le temps qu'il travailloit sur l'organe de l'ouïe des oiseaux, les observations que j'avois faites sur les plumes qui couvrent le méat auditif, les vérifia sur un grand nombre d'espèces, & en a parlé dans un mémoire imprimé dans le recueil de ceux de l'académie.

Dans les oiseaux de nuit, dont la partie antérieure de la tête, plus exprimée, plus large que dans les autres oiseaux, représente une sorte de face, si l'on me permet cette expression, les yeux & les deux côtés de la tête sont entourés d'un large cercle de plumes longues & unies, douces au toucher, courbées d'abord de devant en arrière, & ramenées en avant à leur extrémité. Ces plumes ne sont ni tout-à-fait droites ni couchées, mais à demi inclinées; elles entourent l'œil de chaque côté & le méat auditif plus ample, plus ouvert que dans les autres oiseaux, dont l'ouverture qui est tortueuse est entourée des duplicatures de la peau qui peuvent s'approcher & s'écarter; les plumes insérées sur cette peau & presque perpendiculaires ne couvrent donc pas le méat, comme dans les oiseaux diurnes, mais elles l'entourent & je crois, par cette raison, qu'on peut les regarder comme tenant lieu de la conque de l'oreille des quadrupèdes; cette disposition favorisée par le rapprochement ou l'écartement de la peau qui soutient les plumes, étoit la plus favorable pour des animaux, qu'il importoit de garantir durant le jour qu'ils se reposent de l'impression des sons, & auquel il étoit utile de procurer un organe très-sensible la nuit, durant laquelle ils veillent, où le bruit est moins général & peut leur être très-important à discerner. En effet, les duplicatures de la peau qui soutiennent les plumes, venant à se rapprocher & couvrant exactement le méat auditif, il ne pouvoit pas être mieux garanti de l'impression des sons que par une couche épaisse d'un ou deux pouces de plumes douces, dont la mollesse amortit & arrête nécessairement les vibrations de l'air. Au contraire, les duplicatures de la peau venant à s'écarter & entraînant nécessairement avec elles les plumes qu'elles soutiennent, l'ouverture que celles-ci laissent entr'elles, devient une conque externe très-prolongée propre à absorber une grande quantité de rayons sonores. Les plumes sont donc disposées dans les oiseaux diurnes, de façon à couvrir exactement le méat auditif, en permettant un passage libre aux vibrations sonores & arrêtant les molécules qui peuvent voltiger dans l'air; celles qui entourent le méat auditif dans les oiseaux de nuit, selon l'écartement ou le rapprochement des duplicatures de la peau qui les soutiennent, ou empêchent le son de pénétrer dans le méat, ou forment une conque qui rassemble les rayons sonores & les dirige vers le conduit auditif.

Les plumes qui revêtissent l'aîle depuis son insertion avec le corps jusqu'au pli qui répond au poignet, sont appellées *les couvertures des aîles*. Les unes sont placées en dessus de l'aîle & les autres en dessous. On distingue celles qui sont en dessus en *grandes*, *moyennes* & *petites*. Les petites couvertures revêtissent le haut & le pli de l'aîle, les grandes sont les plumes qui, en recouvrement de celles qui servent au vol, sont les plus éloignées du corps, & les moyennes couvertures méritent ce nom par leur position entre les grandes & les petites, & encore en ce qu'elles tiennent le milieu par leur volume.

Outre les *couvertures*, on distingue à l'égard des aîles les *plumes scapulaires*, elles naissent près de l'insertion de l'aîle avec le corps, de la partie qui répond à *l'omoplate*, d'où leur vient le nom de *scapulaires*; elles sont beaucoup plus nombreuses & plus amples dans certaines espèces que dans d'autres; elles sont dirigées suivant la longueur du corps, interposées de chaque côté & flottantes entre l'aîle & le dos qu'elles couvrent en partie; dans plusieurs espèces elles sont aussi longues que les aîles & les excèdent dans d'autres. Cette sorte de luxe est assez ordinaire dans les espèces du genre du héron; ce sont quelques-unes

de ces plumes très-prolongées, à barbes fort longues, fines & désunies, qui dans l'espèce de héron nommée *aigrette*, sont recherchées pour en faire des ornemens & des panaches.

Les couvertures inférieures de l'aîle, la revêtissent en dessous, depuis son insertion avec le corps jusqu'à son pli; elles sont oblongues, douces au toucher, légérement courbées de devant en arrière, & de dehors en dedans; leurs barbes sont plus courtes du côté extérieur; leur tuyau est fort petit; leurs barbes sont peu serrées, & ces plumes sont molles en général; elles ne s'étendent guères au-delà de l'origine des premières grandes plumes de l'aîle.

Au-dessous des couvertures inférieures, à la jonction de l'aîle avec le corps, naissent des plumes qui ont été peu observées, & qui cependant méritent de l'être. Il est vrai qu'elles ne sont pas également remarquables dans tous les oiseaux; & leur peu de volume dans beaucoup d'espèces, est sans doute la cause du peu d'attention qu'on y a donné; mais leur grandeur, leur usage dans certains oiseaux, dans ceux de proie en général, dans les oiseaux voyageurs, dans ceux qui, sans changer de demeure, entreprennent de hauts & longs vols, sont des motifs bien fondés de les observer.

Ces plumes ont le plus ordinairement une forme alongée; elles n'ont qu'une largeur médiocre; elles sont roides; leur tuyau est gros & très-fort; leur extrémité est arrondie; leurs barbes sont de longueur égale des deux côtés, & très-serrées; leur direction est de devant en arrière, & leur position sur une même ligne transversale par rapport au corps: leur nombre, leur longueur, leur forme même varient dans certaines espèces. Quand l'aîle est pliée, elles sont couchées contre le corps; mais elles s'en écartent quand l'aîle est étendue; alors si l'oiseau vole vent devant, les plumes dont la direction est de devant en arrière, n'arrêtent pas le cours de l'air; mais si l'oiseau vole vent arrière, l'air rencontrant ces plumes, les poussant contre leur direction, tend à les relever, & elles deviennent une véritable voile, contre laquelle il exerce son impulsion.

Ce sont les plumes que je viens de décrire, qui, très-multipliées & très-prolongées dans l'oiseau de Paradis, forment de chaque côté le panache qui accompagne, qui cache & qui excède sa queue: ce sont elles, dans le Roi des oiseaux de Paradis, qui, chargées des plus riches couleurs, contre ce qui est ordinaire, car ces plumes sont communément, d'un ton de couleur pâle & lavé, forment comme une seconde aîle transversale par rapport à l'aîle véritable; les mêmes plumes dans l'aigrette concourent avec les couvertures supérieures à fournir les panaches qui sont si recherchés.

On donne encore le nom de couvertures aux plumes qui enveloppent la queue à son origine, tant en dessus qu'en dessous. Les premières sont en général longues & larges, arrondies à leurs extrémités; elles sont souples & douces au toucher. Des couvertures inférieures, celles qui sont moins en arrière, qui entourent l'anus, sont encore plus molles & plus douces; mais celles qui sont plus en arrière, & qui s'étendent davantage sous la queue, sont plus fermes, plus longues & plus larges; ce sont les couvertures supérieures de la queue qui, dans l'oiseau appellé la veuve, se prolongent excessivement, & forment cette fausse queue si longue & flottante, qui entoure & qui cache la véritable. Ce sont de même les couvertures supérieures de la queue, qui se prolongeant & prenant une forme étroite dans le coq, forment ces plumes flottantes qui accompagnent des deux côtés l'origine de sa queue; ce sont encore les mêmes plumes qui, prolongées excessivement dans le paon, & terminées par un épanouissement arrondi, composent la riche parure qu'il déploie, qu'on prend pour sa queue qu'elle couvre & qu'elle cache, & qu'on ne voit qu'en regardant le paon par derrière; elle est brune & sert de soutien au pompeux ornement qui la dérobe aux regards du spectateur.

Les plumes qui nous restent à observer, sont celles des aîles & de la queue. On

leur donne le nom de *pennes* : on peut diviser celles des aîles en grandes & en moyennes. Ces dernières naissent de la partie postérieure de l'aîle, depuis son insertion avec le corps, jusqu'à son pli; elles sont ordinairement larges à proportion de leur longueur, & leur extrémité est communément arrondie; leurs barbes sont beaucoup plus longues du côté du corps que du côté externe.

Les grandes pennes des aîles occupent depuis le pli de l'aîle jusqu'à son extrémité. Ce sont les plumes les plus fortes de toutes; leur tuyau est plus gros, leurs barbes, quoiqu'assez longues, sont fortes, ont beaucoup de ressort, & sont très-intimement unies à celles d'un même côté, les unes avec les autres. Ces plumes sont plus ou moins longues & larges, & différemment échancrées ou figurées dans diverses espèces d'oiseaux, sans que leur volume, plus ou moins grand, soit en proportion relative de la grosseur du corps; ainsi de très-petits oiseaux ont les pennes des aîles plus longues, ou aussi longues que des oiseaux dont le corps est d'une grosseur moyenne: les hirondelles de mer, les goelands de petite espèce, ont les pennes des aîles plus longues, ou aussi longues que le font celles des pigeons, du geai, qui les surpassent beaucoup pour la grosseur de tout le corps. Leur longueur & la manière dont elles sont figurées, sont deux des causes qui influent le plus sur le vol. En général, plus les pennes de l'aîle sont longues, plus le vol peut être élevé, soutenu & rapide; mais il réunit d'autant plus toutes ces qualités, que les pennes ont une forme propre à les procurer. Il seroit donc fort important de la bien connoître dans les différentes espèces; car elle admet beaucoup de variétés & de nuances qui modifient le vol; mais il est impossible d'entrer, à cet égard, dans les détails. Contraint de me borner aux généralités, je remarquerai que les barbes des pennes sont plus longues du côté du corps; qu'elles sont légérement courbes vers leur extrémité qui tend à se relever; que les barbes, plus courtes du côté externe, sont légérement tournées en en bas à leur pointe. Cette disposition est importante; car lorsque l'aîle est étendue, & que l'oiseau en la levant fend l'air, ce fluide, qu'il divise avec le tranchant de l'aîle, glisse aisément le long des barbes externes inclinées en en bas; il s'insinue sans peine du côté du corps, entre les lames que forment des barbes plus longues & plus molles, & il s'échappe facilement entre ces lames: mais lorsque l'oiseau, pour s'élever ou s'élancer, baisse l'aîle & en frappe l'air qu'il a pris sous son aîle, alors le fluide, en réagissant, applique, du côté du corps, les lames les unes contre les autres, les presse en sens contraire à leur courbure, & se ferme le passage à lui-même; du côté externe, l'inclinaison des barbes en en bas formant un rebord, retient la couche de l'air qui est immédiatement sous l'aîle, & l'empêche de s'échapper en glissant; ainsi toute la force de l'aîle agit sur la colonne d'air perpendiculaire. Il n'étoit donc pas inutile de remarquer cette première disposition générale des pennes des aîles; leurs barbes vont en décroissant de longueur de la base de la plume à sa pointe, sur-tout du côté externe; chaque penne se termine par arrondissement du côté du corps, & par une lame coupante & aiguë du côté extérieur; ce qui fait que quand l'aîle s'élève, elle fend & divise l'air plus facilement. Mais ce qui met de grandes différences entre les pennes, & rend le vol, ou beaucoup supérieur, ou très-inférieur, c'est que, dans certaines espèces, les barbes des pennes de la base, à la pointe de la plume, forment un tout continu qui va en décroissant insensiblement, au lieu que dans d'autres espèces, les barbes se raccourcissent tout-à-coup, le plus ordinairement du côté du corps, & quelquefois aussi du côté externe: les pennes paroissent alors échancrées. Quand elles sont toutes pleines, l'aîle est à cet égard conformée de la manière la plus favorable pour le vol, parce qu'elle frappe l'air par une surface plus étendue, continue & non interrompue; à proportion qu'il y a plus de pennes échancrées, qu'elles le sont davantage,

vantage, la conformation de l'aîle est moins heureuse & moins favorable. Les oiseaux qui s'élèvent très-haut, qui forcent le vent, & se soutiennent en l'air long-temps, ont toutes les pennes entières; ceux qui volent bas, qui ne sçauroient forcer le vent, dont le vol est court, ont les pennes plus ou moins échancrées; lorsque leur aîle s'abaisse pour frapper l'air, une partie s'échappe par le vuide que les échancrures laissent d'une penne à l'autre, & l'aîle n'appuie que par une base entrecoupée. M. Huber, dont les lumières m'ont été d'un grand secours, & auquel j'en témoigne ma reconnoissance, au mot *fauconnerie*, pense que tous les oiseaux, suivant la disposition de leurs pennes, peuvent être divisés en oiseaux de haut ou de bas vol; mais que, comme il y a des nuances infinies dans la disposition des pennes, ces nuances sont la cause des différences dans le vol des diverses espèces: il invite les naturalistes, qui s'occupent des oiseaux, à suivre & à vérifier par l'observation, cette idée, qui, je crois, paroîtra heureuse & propre à expliquer la différence du vol dans les différens oiseaux.

Les pennes de la queue sont communément plus longues & plus larges à proportion que celles des aîles; leurs barbes sont égales des deux côtés; chaque penne va, en s'élargissant, de la base à l'extrémité, & se termine en un épanouissement plus ou moins arrondi, ou dont les angles sont émoussés; les pennes sont profondément insérées dans le croupion, pénètrent jusqu'au périoste qui revêt le coccix; & il est probable que, dans le temps de la respiration, l'air qui s'introduit dans les os du bassin, ainsi que dans ceux des aîles, passe de ces os dans les pennes de la queue, comme il passe des os de l'aîle dans ses pennes. Celles de la queue, réunies à leur insertion, & rangées sur un segment de cercle, peuvent, à la volonté de l'oiseau, s'écarter en forme de rayons dans leur longueur, ou se rapprocher. C'est par ce mouvement que l'oiseau, présentant à l'air une beaucoup plus ou moins grande surface, devient plus léger, s'élève plus aisément, ou descend plus facilement, tandis que le mouvement de la queue, de droite ou de gauche, semblable à celui du gouvernail d'un navire, le dirige, suivant son desir, d'un côté ou d'un autre.

Les oiseaux, dont le vol est élevé, long & rapide, ont la plupart les pennes de la queue disposées comme je viens de les décrire. Cependant, quelques-uns de ces oiseaux, comme les hérons, ont la queue très-courte; mais leurs pieds, qu'ils relèvent en volant, qu'ils portent parallèles au corps, suppléent aux pennes de la queue, comme gouvernail, & dans ces oiseaux, les couvertures des aîles très-prolongées, ces plumes, dont j'ai parlé, qui naissent sur les côtés du corps, au-dessous de son insertion avec l'aîle, très-longues aussi, remplacent les pennes de la queue, comme voile qui prend le vent. C'est ce dont on peut s'assurer en observant la plupart des hérons, des cigognes, &c.

Dans les oiseaux qui n'ont pas besoin d'un vol ni très-élevé, ni fort long, la nature semble s'être jouée à varier les pennes de la queue; tantôt elles sont plus longues, à mesure qu'elles s'éloignent du milieu de la queue vers ses bords, & alors la queue est bifurquée; tantôt, au contraire, les plumes les plus longues occupent le centre, & les plus courtes sont graduellement placées sur les côtés; la queue alors paroît étagée. Quelquefois il n'y a que deux plumes plus longues que les autres, & ce sont, dans certaines espèces, les deux plumes du milieu de la queue; dans d'autres, ce sont celles qui sont placées le plus extérieurement de chaque côté. Il seroit trop long d'entrer à cet égard dans les détails qui seront d'ailleurs rapportés, en traitant de chaque espèce en particulier. Mais une remarque que je ne dois pas omettre, c'est que ces ornemens que la nature a accordés à beaucoup d'oiseaux, dont elle n'a pas cependant paré le plus grand nombre, ne consistent pas en une addition de plumes que n'aient pas les espèces qui n'étalent pas ce même luxe; il ne dépend, dans ceux où il a lieu, que d'une expansion plus grande des plumes

de même sorte, & particulières en leur genre, qui se trouvent également sur différentes parties du corps des oiseaux en général, mais qui sont amplifiées dans les uns & ne le sont pas dans les autres. Ainsi les trois barbes que le *sifilet* porte de chaque côté de la tête, ne sont que trois des plumes étroites qui couvrent le méat auditif extrêmement prolongées; celles qui flottent sous les aîles, sur les deux flancs de l'oiseau de paradis, & qui accompagnent sa queue, sont de ces plumes longues, étroites, qui sont placées transversalement au-dessous de l'aîle, à son insertion avec le corps; il seroit facile de reconnoître de même, dans tous les oiseaux, le genre des plumes dont les dimensions augmentées, & la direction quelquefois changée, leur fournissent la parure surabondante qui les embellit. Elle est en général plus riche, & elle brille plus ordinairement sur les oiseaux qui habitent les pays chauds; elle est plus rare, elle est moins complette dans ceux qui vivent sous les climats froids. Dans ces derniers, ainsi que dans ceux qui vivent dans les régions tempérées, elle n'a guères lieu que dans les espèces qui, s'accommodant également d'alimens de nature différente, trouvent par-tout, & en tout temps, une nourriture abondante; elle est beaucoup plus souvent un apanage du mâle que de la femelle; en général ce luxe du plumage paroît dû à la surabondance du suc nourricier, soit que ce soit un effet du climat qui fournit des alimens plus abondans, plus nutritifs, soit que c'en soit un de l'indifférence de certains oiseaux pour leurs alimens, & que ce luxe soit particulier à ceux qui sont aussi bien nourris par des substances différentes, dont ils trouvent toujours une quantité suffisante, soit des unes, soit des autres.

Il y auroit encore plusieurs remarques à faire par rapport aux plumes, telles que sont la différence de leurs couleurs entre la plupart des mâles & des femelles, entre l'oiseau qui porte ses premières plumes, & celui de même espèce qui a mué; le rapport du plumage du jeune mâle avec celui que la femelle conserve toute sa vie; le changement de couleurs, dans la robe de certains oiseaux, d'une saison à une autre, &c. mais je préfère de traiter ces objets aux mots *plume* & *plumage*, pour ne pas charger cet article déjà long, & pour ne pas perdre de vue l'objet présent, qui est d'achever de considérer le méchanisme des oiseaux, afin d'en déduire ensuite leurs facultés.

Indépendamment des plumes, dont j'ai décrit les différentes sortes, les oiseaux sont plus ou moins couverts de duvet. Il y en a deux espèces, un léger, qui revêt le corps du jeune oiseau, dont les plumes n'ont pas encore poussé; un autre, qui croît sous les plumes & qui se développe en même temps qu'elles, ou peu après. Le premier duvet ne consiste qu'en quelques barbes effilées, sans liaison; son insertion est superficielle à l'extrêmité du tuyau des plumes qui doivent pousser; il les précède, & il tombe à mesure qu'elles commencent à croître. Le duvet de la seconde espèce est une plume courte, à tuyau grêle, à barbes longues, égales, désunies, qui adhère à la peau superficiellement. C'est un vêtement chaud & léger, interposé entre le corps & les plumes. C'est par cette raison qu'il est plus fourni sur les oiseaux qui sont exposés à supporter de grands froids, soit parce qu'ils s'élèvent souvent dans les hautes régions, comme les oiseaux de proie diurnes; soit parce qu'ils ne sortent que la nuit, comme les nocturnes, ou parce qu'ils vivent sous des climats plus septentrionaux, sur des terreins plus élevés, ou qu'ils sont souvent sur les eaux dont la température est plus froide en général.

§. XII.

De l'aîle considérée en particulier, & du vol.

Quoique j'aye donné une idée des os qui forment la base de l'aîle & qui fixent sa forme intérieure, que j'en aye donné une également des plumes qui y sont attachées, cette partie, si importante dans les oiseaux, mérite cependant encore un examen particulier. On divise l'aîle *en aîle proprement dite*, & elle comprend depuis l'insertion

avec le corps jusqu'à l'extrémité de l'aîle étendue ; en *fausse aîle* ou *aîle bâtarde*. C'est un appendice situé au-dessous du pli, à l'origine, à-peu-près, & au côté externe de la dernière des pennes, laquelle est ordinairement la plus courte. Cet appendice ou *l'aîle bâtarde*, est formée intérieurement par cet os oblong, étroit, externe, qui, dans le squélete de l'aîle forme, comme on peut se le rappeller, une sorte de doigt ; en dehors *l'aîle bâtarde* est composée de quatre à cinq plumes roides, taillées en lame un peu courbée du côté interne, dont les barbes extérieures sont fort courtes, & les internes sont plus longues : ces plumes, par leur structure, par leur roideur, ont beaucoup de rapport avec les pennes, mais elles sont beaucoup plus courtes ; c'est la même partie que les oiseleurs & les chasseurs nomment, dans le langage de leur art le *fouet de l'aîle*. Mais quelquefois ils donnent à ce nom plus d'extension, & ils comprennent sous cette dénomination toute la partie comprise au-dessous des os qui répondent à l'avant-bras. Les oiseleurs amputent, à beaucoup d'oiseaux l'aîle bâtarde & d'autres parties, même les os, qu'ils désignent par le nom de *fouet de l'aîle*. Les oiseaux qui ont subi cette opération n'en sont pas malades longtemps, parce que ces parties ne reçoivent que des vaisseaux peu considérables, qui se ferment en peu de temps par le contact de l'air ; ils n'en paroissent pas non plus très-défigurés, à moins qu'on ne les compare avec d'autres de leur espèce qui n'ont pas été traités de même ; car alors on s'apperçoit qu'ils manquent d'une partie des grandes pennes ; mais ce retranchement les prive de leur liberté, qu'ils ne recouvreront jamais; c'est le moyen de leur imposer les entraves les plus sûres & les moins apparentes ; leur vol ne consiste plus qu'en des sauts courts, pesans, sans qu'ils puissent ni s'élever, ni s'éloigner en planant. Cet effet n'est pas dû, je crois, autant à ce que l'opération que l'oiseau a subi a diminué la surface de son aîle étendue, qu'à ce que lors que le fouet a été retranché, l'aîle, en se levant, écarte l'air, au lieu de le fendre, & en s'abaissant pour y chercher un point d'appui, frappe le vuide qu'elle vient de faire elle-même en se levant, & déplaçant la couche d'air.

Wilhugby distingue une seconde *aîle fausse* ou *bâtarde*, qu'il appelle *intérieure ;* c'est cette rangée de plumes transversales, que j'ai dit se trouver près de l'insertion de l'aîle avec le corps, & qui est plus ordinaire dans les oiseaux qui volent très-haut ou très-long-temps. Comme, en parlant des plumes, j'ai traité de celles qui appartiennent à l'aîle, il ne me resteroit plus, pour achever la description des parties qui la composent, qu'à faire connoître les muscles qui servent à son mouvement, & les vaisseaux qui y portent le sang; mais ces objets sont entièrement du ressort de l'anatomie. Je dois donc me borner à observer, par rapport aux vaisseaux sanguins, qu'on sent le batement du poul en appuyant les doigts à plat & transversalement vers le pli de l'aîle, du côté qui regarde le corps ; que si l'on pratiquoit la saignée pour certains oiseaux utiles, comme on l'a fait quelquefois, comme il seroit peut-être avantageux de le faire, ce seroit des veines qui passent au-dessous du pli de l'aîle, & qui rampent à la partie supérieure du fouet de l'aîle, à celle qui répond à l'avant-bras, qu'il conviendroit de tirer du sang, parce que les vaisseaux sont fort apparens en cet endroit. Cet objet, & le lieu où l'on sent le batement des artères, est un double rapport de plus entre les oiseaux, l'homme & les quadrupèdes. Quant aux muscles, leur volume, leur nombre, leurs insertions, la longueur & la direction des tendons de plusieurs, méritent une grande attention. Cependant, la plûpart des auteurs n'en ont fait qu'aux muscles qui, placés sur le sternum, s'insèrent à la face interne de l'os de l'aîle, qui répond à celui du bras, & qui, en se contractant, servent à baisser l'aîle dont l'air est frappé. Leur masse a fixé les regards & les réflexions ; on n'a attribué l'avantage que les oiseaux ont de voler, relativement aux muscles, qu'à ceux-ci, & l'on a répété, d'après Wilhugby, que si l'homme parvenoit à voler, ce seroit

en s'attachant des aîles aux cuisses & non aux bras, parce que c'est au tour de ses cuisses que la nature a rassemblé les muscles les plus volumineux qui se trouvent sur son corps, tandis qu'elle a placé sur le sternum, & attaché aux aîles, les muscles les plus grands des oiseaux. Il me semble que c'est se tromper à beaucoup d'égards. Je ne ferai que deux remarques à ce sujet. Le vol dépend, sans doute, beaucoup des muscles pectoraux; mais les muscles distribués sur l'étendue des os de l'aîle, quoique moins volumineux, ne concourent pas moins au même but par les mouvemens d'extensions, de flexion, d'élévation, d'abaissement, qui sont l'effet de leur contraction. La masse & la puissance importent, sans doute beaucoup pour agir; mais l'action ne dépend pas moins de la longueur des leviers, de leur direction, du renvoi des forces mouvantes & de la manière dont elles sont mues. Les muscles pectoraux ne font donc pas tout, ou la plus grande partie, pour le vol, comme on pourroit accuser les auteurs de l'avoir pensé, d'après la manière dont ils s'expriment, & les autres muscles moteurs des aîles ne méritoient pas moins de fixer l'attention. Le lecteur curieux de les connoître en détail, pourra consulter le Dictionnaire d'Anatomie comparée & la Description faite par M. Vicq-Dazyr & insérée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Quant à l'idée de Wilhugby, d'attacher aux cuisses les aîles que l'homme voudroit se procurer, & dont il paroît que la nature lui a interdit l'usage pour jamais, je ne la crois pas juste; d'abord, parce que c'est mal apprécier la force des muscles que d'en juger par leur volume, comme tous les physiologistes en conviennent aujourd'hui; secondement, parce qu'il est impossible que les cuisses, d'après leur conformation, exécutent des mouvemens propres à faire agir des aîles; pour ne rien omettre de ce qui les concerne, je remarquerai, avec les auteurs, qu'elles ont été placées de manière que le corps est en équilibre entre le plan qu'elles forment étant étendues; que dans les oiseaux, dont les pieds sont situés vers le centre d'équilibre, les aîles y sont aussi attachées; que dans ceux dont les pieds sont placés plus en arrière, & dont la partie postérieure du corps est plus ample & plus prolongée; elles sont placées plus en arrière, en sorte qu'elles sont toujours situées de façon que suivant que le devant ou le derrière du corps a plus de poids, elles le soutiennent toujours en équilibre lorsque l'oiseau vole.

Après avoir reconnu la structure des aîles & de leurs différentes parties, si nous les considérons étendues, telles qu'elles le sont lorsque les oiseaux volent, nous ferons les remarques suivantes. Les plumes qui naissent sur le bord interne de l'os qui répond à celui du bras ne sont pas parfaitement planes; elles ont, au contraire, une légère courbure de devant en arrière, & de haut en bas dans leur longueur; cette courbure est cause que l'aîle étant étendue, la partie qui est entre le corps & le pli paroît en dessus, légèrement convexe, & en dessous un peu concave ou en voûte vue de l'intérieur: cette convexité est plus ou moins apparente; elle l'est beaucoup plus dans les oiseaux dont le vol est plus lourd ou moins soutenu, qui volent communement vent arrière, & ne le forcent que difficilement: cette partie de l'aîle convexe est, par sa position, par sa courbure, par la texture des plumes appliquées les unes sur les autres, & formant un tout continu, une voile soulevée en haut, & poussée en avant par le vent qui souffle de l'arrière. La rangée de plumes transversales, appellée par Wilhugbi, la *fausse aîle intérieure*, est une seconde voile opposée perpendiculairement au vent; cependant l'aîle, de son pli à son extrêmité, est parfaitement plane & fortement tendue; elle n'offre à l'air, en s'élevant, qu'un bord mince & tranchant, & en s'abaissant elle le frappe de toute l'étendue de sa surface; c'est une rame qui, par sa structure, est très-longue, très-légère, & cependant tres-forte, qui, en s'abaissant, suivant les angles qu'elle forme, & selon les temps de son mouvement, frappe de haut en bas, de devant en arrière, & par ce double mouvement éleve à la fois

& pouſſe en avant ; l'oiſeau à qui cette double action eſt néceſſaire, frappe fortement & rapidement, l'air de ſes aîles, s'élève & s'élance en avant en même temps ; mais lorſque, content de la hauteur où il eſt parvenu, il ne veut que gliſſer ſur la ſurface de l'air, il ne fait que porter obliquement en avant la partie de l'aîle qui forme la rame, ſans beaucoup l'élever, & la ramener en arrière en la baiſſant ; s'il veut ſe ſoutenir à la même hauteur, & planer ſur le même eſpace, il ralentit & il adoucit ſes mouvemens dont les uns lui font regagner ce qu'il perd en hauteur par ſon poids dans un temps donné, & les autres le pouſſent lentement au-deſſus du lieu ſur lequel il domine : il y a donc dans le vol trois actions, *s'élever*, *s'élancer en avant*, *planer au-deſſus du même lieu.* L'élévation & l'abaiſſement alternatif de l'aîle qui frappe l'air, qui le refoule de haut en bas, ſur-tout de la rame, élèvent ; ſon impulſion de devant en arrière porte en avant, & l'un & l'autre mouvement combinés, procurent à l'oiſeau la faculté de planer. Celui dont la partie de l'aîle qui forme la rame, eſt compoſé de pennes entières, en qui elles forment un tout continu, a un grand avantage ſur celui dont la même partie contient des plumes échancrées qui laiſſent entre elles des vuides plus ou moins larges, plus ou moins profonds : le premier frappe l'air par une ſurface plus étendue qui ne lui permet aucune iſſue dans les points de la couche qui eſt frappée ; elle réagit en raiſon de la force & des dimenſions du coup qui lui eſt porté, & l'oiſeau eſt pouſſé très-haut : c'eſt celui qui, s'élevant dans les hautes régions, en a reçu le nom *d'oiſeau de haut vol.* Celui en qui la même partie laiſſe des vuides à ſa ſurface, frappe une moindre étendue d'air, perd une partie de ſes efforts qui portent à vuide, & ne pouvant s'élever qu'à une hauteur moyenne, en a reçu le nom *d'oiſeau de bas vol.* On peut voir à cet égard ce qui a été déja dit au ſujet des pennes.

Quoique les aîles ſoient les parties eſſentielles pour ſe vol, il n'en dépend pas uniquement ; la queue y contribue auſſi beaucoup ; elle ſert à élever, à régler la direction du vol, à modérer ou précipiter la deſcente de l'oiſeau.

Nous ſçavons déja que les pennes de la queue, rangées en cercle à leur baſe ſur le coccix, peuvent s'écarter à la volonté de l'oiſeau, & former, depuis leur origine juſqu'à leur extrêmité, un ſegment de cercle plein & applati ; qu'elles peuvent de même ſe reſſerrer : lorſque l'oiſeau prend ſon vol il les écarte ; c'eſt une voile à peu près horiſontale qu'il déploie, & au moyen de laquelle il amplifie ſa ſurface ; mais cette voile, inclinée en bas plus ou moins, formant un angle par-deſſous avec le corps, eſt enflée en deſſous par le vent qui ſouffle d'en bas, & qui ſe portant à l'angle, formé avec le corps, le pouſſe en avant, ſi ce vent ſouffle de l'arrière ; ſi, au contraire, il ſouffle de l'avant, rencontrant la queue inclinée, que ſon paſſage tend à relever, ſon action élève l'oiſeau, qui, ſuivant ſes beſoins, abaiſſant la queue ou l'approchant davantage de la direction horiſontale, donne ſur elle plus de priſe au vent : en la portant d'un côté ou de l'autre plus ou moins, il s'en ſert pour diriger ſon vol, comme le mouvement du gouvernail règle celui du navire ; s'il veut deſcendre, rapprochant ſes aîles, les tenant élevées & preſque perpendiculaires au corps, reſſerrant les pennes de la queue, & pliant pour ainſi dire en partie toutes ſes voiles, il laiſſe agir le poids de ſon corps qui l'entraîne ; s'il veut deſcendre d'un mouvement doux, il diminue de peu l'étendue de ſes voiles ; & s'il veut ſe précipiter, il les ploie pour que le poids entier de ſon corps accélère ſa chûte ; la queue eſt la dernière voile qu'il ploie, & il ne la ferme qu'en atteignant le point ſur lequel il veut ſe poſer, parce que demeurant étendue pendant que les autres voiles ſont en partie ployées, elle fait baiſſer & tourner en bas le devant du corps, ſituation favorable pour la deſcente ; mais au moment de ſe poſer, la queue ſe ployant tout à coup, le corps reprend ſon équilibre, & les pieds ſe préſentent au point de contact.

C'est parce que la queue est fort importante pour le vol, que les oiseaux qui s'élèvent très-haut, qui se soutiennent en l'air long-temps ont la queue longue, ample & pleine, tandis que dans les autres oiseaux elle a de moindres dimensions, & que souvent elle est échanerée; cependant quelques oiseaux qui volent très-haut & long-temps, comme le héron, la grue, ont la queue fort courte; mais, comme je l'ai déja dit, où les grandes couvertures des aîles, où la fausse aîle intérieure, ainsi nommée par Wilhugby, sont très-prolongées, & accompagnant & excédant la queue dans ces oiseaux, elles suppléent au défaut de ses dimensions : il faut encore remarquer que ces mêmes oiseaux ont les jambes fort longues, qu'ils les portent relevées & étendues horisontalement en volant, position dans laquelle elles font en partie l'office de la queue; mais ces secours ne remplacent pas entièrement les dimensions dont elle manque, car ces oiseaux agitent plus violemment leurs aîles que ceux dont la queue est ample, ils en battent l'air plus souvent, avec de plus grands efforts, & leur vol paroît plus pénible.

Si nous récapitulons les objets contenus dans ce paragraphe, nous trouverons que les pennes fermes & légères, sont des instrumens excellens & tels qu'il les falloit pour le vol; que les muscles, tant pectoraux que ceux qui sont placés sur l'aîle sont, par leur volume, par leurs attaches, par la direction de leurs tendons, des puissances capables d'imprimer un mouvement rapide, fort & soutenu aux instrumens qu'ils mettent en action; que la partie de l'aîle, comprise entre le corps & le pli, la fausse aîle interne, la queue sont des voiles ou horisontales, ou inclinées à différens angles qui amplifient la surface; & qui, enflées par le vent, élèvent ou poussent en avant; que les pennes de l'aîle sont des rames qui, en frappant de haut en bas, portent puissamment en haut, & en agissant de devant en arrière, portent rapidement en avant. Le vol est donc une action combinée, exécutée en partie à voile, en partie à rame, & réglé par le mouvement de la queue. Les oiseaux qui ont les rames excellentes, indépendans du vent, peuvent le forcer, voler contre son cours, s'élever autant qu'il leur plaît : ils sont les souverains de l'air, & malheureusement ils en sont les tyrans, car ce sont le plus ordinairement les oiseaux de proie de haut vol. Ceux qui n'ont reçu de la nature que des rames inférieures en qualité, tirant plus de partie des voiles que les premiers, subordonnés à l'action du vent, ou ne peuvent le forcer, ou ne le font qu'avec une extrême difficulté, s'élèvent moins haut, & sont moins libres de diriger leurs courses à leur volonté.

§. XIII.

Du mouvement progressif.

Destinés pour passer d'un lieu à un autre en traversant l'air, plutôt qu'à parcourir la surface du terrein, les oiseaux marchent moins en général qu'ils ne volent, & semblent marcher sans grace, parce qu'ils paroissent le faire avec difficulté : ceux dont l'os de la cuisse est articulé vers le milieu du corps, à l'extrêmité de la ligne transversale, par laquelle passe le centre de gravité, marchent le corps un peu relevé de l'avant : la plupart des petits, dans cette classe, plient à la fois & allongent ensemble les deux jambes; ils ne vont que par sauts & par élans; mais les grands oiseaux, en qui la cuisse est articulée de même, ont la marche plus posée; ils avancent alternativement un pied l'un devant l'autre : lorsque ces oiseaux sont effrayés, ils courent fort vîte; & si le danger ne leur paroît pas très-grand, ils se confient à leurs pieds pour s'y dérober par la fuite, sans prendre leur vol : les petits oiseaux qui n'ont pas le même avantage ne fuyent qu'en volant, & prennent leur vol au moindre danger qui les menace.

Les oiseaux dont la cuisse est articulée plus en arrière que dans les précédens, & par de là le centre de gravité, comme les canards, ont communément les jambes fort courtes; ils portent en marchant leur corps horisontal; ils avancent un pied l'un après l'autre, d'un mouvement lent & combiné d'une progression en avant &

d'une déclinaiſon vers le milieu du corps; ce double mouvement eſt cauſe que ces oiſeaux tournoyent en marchant, qu'ils avancent peu même en ſe hâtant, & que leur allure a quelque choſe de gêné & pour ainſi dire de ridicule aux yeux du ſpectateur; enfin les oiſeaux dont la cuiſſe eſt articulée à l'extrêmité du corps & fort en arrière du centre de gravité, comme *le grebe*, *le pingoin*, *le manchot*, ont auſſi les pieds fort courts; ils marchent le corps relevé & tout droit; leur allure eſt également combinée de deux mouvemens, comme celle des oiſeaux précédens, & elle a les mêmes défauts; mais les oiſeaux dont l'articulation de la cuiſſe eſt en arrière par-delà le centre de gravité, ſont généralement d'excellens nageurs; la terre eſt l'élement qu'ils habitent le moins, tandis que l'eau eſt celui dans lequel ils paſſent la plus grande partie de leur vie, s'y meuvent librement, & s'y jouent de toute manière: leur pieds, taillés & placés de façon à former des rames excellentes, ne ſont que de médiocres inſtrumens pour marcher, & qui ſuffiſent cependant au beſoin qu'ils en ont: ceux en qui la cuiſſe n'eſt articulée que peu par-delà le centre de gravité, étendent les pieds de côté en nageant, & ceux qui les ont placés tout à fait à l'extrêmité du corps, les étendent tout droit en arrière; les uns & les autres plongent communément, de même qu'ils nagent; les derniers cependant ſont & meilleurs nageurs & ſur-tout plus excellens plongeurs; dans cette action, le poids de leurs corps, trop léger, garni d'une couche de duvet, & d'une de plumes trop épaiſſes, ne ſuffiroit pas pour les faire enfoncer dans l'eau; ils y plongent leur tête & leur col perpendiculairement pour que leur poids faſſe faire à tout le corps un mouvement de baſcule, & qu'il offre à l'eau moins de ſurface; en même temps ils s'enfoncent par l'effort qu'ils font, en appuyant leurs pieds palmés ou ſemi-palmés, contre les couches d'eau qui ſont au-deſſus, en ſorte que leurs premiers efforts doivent être les plus conſidérables, puiſque plus ils ont pénétré avant, plus les couches contre leſquelles ils peuvent appuyer, ſont épaiſſes & offrent de réſiſtance; mais dans le mouvement de baſcule, qui eſt le premier qu'ils font, leurs pieds, ramenés d'une profondeur aſſez grande vers la ſurface, & décrivant une partie de cercle, pouſſent une maſſe d'eau conſidérable; ainſi ce premier effort même leur eſt très-avantageux, ſans beaucoup leur coûter. En finiſſant ce paragraphe, j'obſerverai que les oiſeaux d'eau ſont les ſeuls animaux qui ſe meuvent avec aiſance dans l'air, dans l'eau & quelques-uns ſur la terre, qui paſſent ſans peine d'un de ces trois élemens à l'autre, & peuvent l'habiter un temps aſſez long ſans courir aucun riſque; tandis que le paſſage d'un élement à un autre entraîne, pour les autres animaux & pour l'homme même, un danger plus ou moins grand.

§. XIV.

Des facultés & des habitudes ou mœurs.

Si nous nous rappellons la forme extérieure des oiſeaux, leur méchaniſme interne, la légéreté de leurs parties ſolides, de celles qui ont le plus de poids dans les autres animaux, tels que ſont les os, la manière dont les aîles ſont conformées, la force & la variété des puiſſances qui les mettent en action, la ſtructure & les uſages des pennes qui y ſont attachées, la diſpoſition des différentes ſortes de plumes qui en ſecondent l'action dans beaucoup d'oiſeaux; enfin ce qui a été dit relativement aux pennes de la queue, il ſera facile de comprendre qu'un vol facile, rapide, capable d'être long-temps ſoutenu, devoit être la ſuite néceſſaire du méchaniſme que nous avons obſervé, & l'on ſentira comment il eſt dans les oiſeaux la première de leurs facultés.

De même en ſe rappellant ce qui a été dit ſur les organes de la reſpiration, ſur l'expanſion des poumons dans le ventre, ſur le paſſage de l'air dans les os & dans les plumes, & ſur ſa ſortie, ſans refluer par la trachée; ſur la longueur, la forme de ce dernier organe, ſur ſes renflemens qui forment ou remplacent le larynx, on

comprendra sans peine comment les oiseaux, maîtres de modifier leur respiration, de se pénétrer pour ainsi dire d'air, ou d'en absorber une moins grande quantité, de le rendre ou de le retenir, & de le ménager à leur gré, respirent avec la même facilité un air plus dense ou plus rare; comment la rapidité du vol n'interrompt ni ne gêne leur respiration, toujours libre; on sentira de même comment, à proportion de leur force apparente, leur voix est si haute, si perçante, si variée & d'une tenue si longue, & la puissance de rendre des sons, de les varier, de les modifier, de les soutenir, sera évidemment en eux une de leurs principales facultés : l'histoire des organes de la digestion expliquera comment, selon que ces organes sont modifiés, les oiseaux sont bornés à un seul genre de nourriture ou peuvent varier leurs alimens; & si l'on excepte les oiseaux de proie, les oiseaux en général, paroîtront à cet égard, traités plus favorablement que les autres animaux, qui n'ont pas au même degré la faculté de digérer & d'assimiler à leurs humeurs un aussi grand nombre d'alimens de nature différente.

Les testicules renfermées dans les mâles à l'intérieur du corps, dans un état d'inaction & de repos pendant l'automne & l'hiver, tuméfiés au printemps, & stimulés par les sucs qui s'y sont amassés, sont, par la variation de leur état, par leur situation, une cause sensible du renouvellement de l'ardeur amoureuse tous les ans dans la saison marquée, de l'activité de cette ardeur, de la faculté prolifique qui en est la suite.

De même dans les femelles le repos de l'ovaire dans les mêmes saisons, le gonflement au printemps, de plusieurs des germes qu'il contient, rendent raison des mêmes effets dans l'un & l'autre sexe. L'ardeur & la fécondité devoient être d'autant plus grandes, qu'elles avoient été plus longtemps réprimées & préparées pour un temps fixe. Qu'on parcoure en effet l'histoire des animaux, & l'on trouvera, ce me semble, que ceux qui jouissent plus rarement des plaisirs de l'amour, qui ne les goûtent que dans une saison marquée, lorsqu'elle est venue, éprouvent une ardeur plus active, plus impérieuse, & qu'ils ont une puissance prolifique plus grande; c'est par cette raison qu'insensibles aux attraits des sexes pendant l'automne, & l'hiver les oiseaux sont, parmi les animaux, du nombre de ceux sur qui ils agissent en un temps marqué, avec plus de force, & en qui ils produisent de plus grands effets.

Les facultés dont je viens de parler dépendent moins de la volonté que du méchanisme; elles sont, en quelque sorte, les effets d'instrumens que l'animal porte en lui-même, & qui nécessitent ses actions sans son choix; mais celles qui émanent des sens, & dont il me reste à traiter, ont une relation immédiate & intime avec la volonté; elles appartiennent en propre à l'animal libre de se déterminer, & son choix pour l'action à laquelle il se décide, forme son caractère.

Les yeux plus grands à proportion que ceux des autres animaux, placés plus favorablement, l'addition de deux membranes, une externe qui modifie les rayons lumineux, une interne qui transmet immédiatement leur impression au nerf optique dont elle est une expansion, la force des autres membranes, la grosseur des nerfs optiques & le volume de leurs couches, assuroient aux oiseaux la supériorité du côté de la vue sur les autres animaux dont l'organe est moins travaillé : la facilité de s'élever, de dominer sur un vaste horison, d'y découvrir tous les objets sans que leur ombre réciproque nuise à les découvrir, la prérogative d'embrasser par la position des yeux, la circonférence de l'horison & de porter les regards sur tous les points rendent la vue des oiseaux, étendue, perçante, exquise, & les soins pris par la nature pour en perfectionner l'organe, tandis qu'elle a moins travaillé ceux des autres sens, sont une preuve non équivoque que celui de la vue dans les oiseaux est le sens dominant, celui qui leur communique les impressions les plus multipliées, les plus variées & les plus actives; celui par conséquent qui a le plus d'action sur eux, qui détermine plus puissamment leur volonté & qui décide davantage de leur caractère.

Les

Les cavités creusées à l'intérieur de la partie supérieure du bec, l'ouverture des narines dans ces cavités, les nerfs qui se dirigent vers ces sinus, leurs rameaux qui en tapissent les parois, ceux qui de ces cavités qu'ils percent, pénètrent vers le palais, qui s'y épanouissent & qui associent le goût à l'odorat, ne permettent guères de douter que ces deux sens ne soient beaucoup moins imparfaits dans les oiseaux qu'on ne le croit communément, & le choix des oiseaux entre les alimens qui leur sont offerts, paroît moins dépendre de l'organe du goût en lui-même que de sa connexion avec celui de l'odorat. Le sens de l'ouïe dénué de conque qui rassemble les rayons sonores, & plus simple en plusieurs objets que dans les autres animaux, n'en paroît pas moins parfait dans les oiseaux qui prennent l'épouvante & la fuite au bruit le plus léger, lors même qu'on ne sçauroit soupçonner qu'ils soient avertis du danger par le secours de la vue, & qui, par le plaisir qu'ils paroissent prendre à s'entendre & se répondre dans leurs chants, prouvent que, sensibles aux modulations & à l'harmonie, ils ont le sens de l'ouïe aussi délicat que fin. Mais, couverts de plumes dont la molesse & l'épaisseur amortissent l'effet du contact, n'ayant de nues que des parties dures ou couvertes d'écailles, ou d'une peau naturellement épaisse, endurcie par le frotement, quoique leurs pieds soient divisés en doigts articulés, composés de phalanges, il est probable que le toucher est le sens par lequel ils reçoivent moins d'impressions & des impressions moins distinctes.

Des animaux en qui la vue est le sens dominant, qui, par leur position la plus ordinaire, découvrent une vaste étendue, qui sont invités tour-à-tour & appellés par les objets variés qu'ils découvrent, qui changent de place en se jouant plutôt qu'avec peine, de tels animaux devoient, comme le font les oiseaux, se porter souvent d'un lieu à un autre, s'arrêter à chaque endroit peu de temps, être beaucoup plus en mouvement qu'en repos, aller & revenir & parcourir tous les points de l'espace; leur caractère & leur extérieur devoient être ceux de l'inconstance & de la légèreté & aussi de la gaieté, parce que les objets nouveaux qu'ils découvrent les tiennent toujours occupés, les distraient & renouvellent à chaque instant leurs desirs & leurs jouissances : tels sont en effet les oiseaux; images d'un être libre, indépendant, léger, satisfait, qui jouit sans cesse & qui vole d'un plaisir à un autre. L'inconstance & la légèreté, le plaisir de prendre du mouvement sont tout pour eux; ce plaisir où ce besoin est si grand en eux qu'il leur fait oublier jusqu'à la perte de leur liberté, qui sembloit devoir leur être plus chère qu'à aucun des autres animaux; bornés à la cage étroite dans laquelle ils sont enfermés, la plupart, sur-tout les plus petits, qui, dans l'état naturel, sont les plus actifs, se font en peu de jours à la captivité, & parcourant sans cesse tous les points d'un espace étroit, s'exercent aussi librement & d'un air aussi satisfait, expriment aussi souvent leurs plaisirs par leur chant, que quand ils se jouoient dans les airs sans limites pour eux. Il n'y a que quelques espèces qui, naturellement plus posées, conservent toujours le souvenir de leur liberté, dont cependant elles faisoient moins d'usage, & qui ne peuvent se faire à la captivité.

Mais des images qui se renouvellent & se succèdent, se nuisent les unes aux autres & se détruisent réciproquement; des objets qu'on ne connoît que par un coup d'œil passager sur leur surface, ne font que des impressions très-peu profondes. Aussi les oiseaux ne paroissent-ils avoir que des perceptions légères & superficielles & fort peu de mémoire. En liberté, ils ne soupçonnent ni ne reconnoissent les pièges qu'on leur tend; échappés par quelque hasard, ils s'exposent au même danger fort peu de temps après; en captivité, ils ne paroissent s'attacher ni aux choses, ni aux personnes, & ne contracter aucun lien d'habitude. Pétulans dans leurs desirs, comme ils sont vifs dans leurs mouvemens, leurs rixes en liberté ou en captivité, sont fréquentes, violentes, momentanées &

aussi facilement oubliées que commencées : des mouvemens de la colère la plus ardente, ils passent à l'expression du plaisir par le chant. Elégans dans leur forme, propres dans leur vêtement, dont ils sont soigneux, dégagés des fanges de la terre, dont ils foulent à peine la superficie, souvent parés d'une robe éclatante, ils ont droit de plaire par ces titres, par l'agrément de leur chant, par la gaieté qui leur est naturelle, & sur-tout par un extérieur qui annonce un être heureux & satisfait. Cependant il vient tous les ans une saison où ces êtres légers, inconstans, sans aucun sentiment profond, sans attachement qui les fixe, changent absolument de caractère & presque de nature. Un besoin impérieux qui dans tous les animaux prédomine sur les autres affections, & dans les oiseaux sur la légèreté & l'inconstance même, opère cette révolution ; ce besoin est celui d'aimer, de se livrer aux soins de la propagation de son espèce, & la saison où il se fait sentir est le printemps : il paroît qu'il est produit par le repos de l'automne & de l'hiver, par l'action des sucs déposés pendant ces deux saisons, dans les testicules du mâle & dans les germes de l'ovaire de la femelle, qui doivent fournir la génération qui se prépare. La nature se renouvelle en même-temps : elle invite tous les êtres au plaisir & à la jouissance ; elle fournit des alimens plus abondans & plus nutritifs ; la chaleur dilate les humeurs & les met en mouvement : toutes ces causes font renaître un sentiment que l'épuisement, le froid & la disette avoient suspendu : il éclate dans toute sa force au moment où les causes qui le produisent ont acquis toute leur énergie. Alors l'oiseau qui étoit indifférent pour tout, excepté pour son inconstance, sent le besoin d'aimer & de se fixer ; il cherche une compagne, la trouve & s'y attache ; elle répond à son empressement, & la nature passe pour eux un contrat qui sera fidellement observé, si la main cruelle de l'homme ou les animaux carnassiers ne le rompent, en donnant la mort à l'un des deux contractans.

Dans la plupart des espèces, ce contrat n'est que limité & ne doit pas durer plus long-temps que les besoins qui y ont donné lieu ; dans celles dans lesquelles les besoins ne sont jamais suspendus, comme l'espèce du pigeon & de la tourterelle, le contrat égale la durée de la vie, & l'un des deux époux ne devient libre que par la mort de l'autre ; les oiseaux que nous avons rendus domestiques, comme le coq, le dindon, le canard, &c. ne connoissent pas les douceurs d'un engagement : la captivité, qui ne peut détruire l'impulsion que la nature donne à tous les êtres pour la reproduction, leur laisse des besoins, mais elle leur en ravit les charmes.

Cependant ces êtres légers, que rien ne pouvoit fixer, devenus, depuis qu'ils se sont unis, les modèles de la constance & de la fidélité, quoiqu'ils éprouvent les desirs les plus vifs, mais n'en sentant que l'un pour l'autre, ne bornent & ne rapportent pas à eux seuls, le bonheur dont ils jouissent. Le sentiment de leur union leur en inspire un second auquel ils ne sont pas moins sensibles : il les avertit de la naissance des petits qui seront le gage de leur amour, des besoins qu'ils auront, des soins qui leur seront nécessaires. Le plaisir de s'aimer, de s'en donner des preuves, de chérir sa postérité & de travailler pour elle, devient leur unique passion. Leurs jours passent partagés entre les caresses réciproques des deux époux, & le soin de préparer un nid ; quoiqu'ardens dans leurs desirs, ils sçavent les réprimer ; ils sçavent en jouir en en retardant l'accomplissement, en le faisant précéder par les signes & les caresses qui sont l'expression de la sensibilité, qui préparent la jouissance, qui l'augmentent & qui en font le charme.

Les autres animaux, plus impétueux, entraînés plus puissamment par la violence de leurs desirs, ne les faisant pas précéder de même par des caresses qui les expriment, connoissent moins l'art de jouir, & n'en goûtent pas de même les douceurs. Les oiseaux sont les seuls animaux qui, comme l'homme, font préluder à l'union des sexes, le rapprochement de l'organe qui donne passage à la voix dans l'homme, dans les animaux

aux sons qui leur tiennent lieu de langage, & qui sert à prendre de la nourriture. C'est à l'anatomie à nous apprendre quel rapport existe entre cet organe & ceux de la génération, & comment, sensibles au même acte, ils sont mutuellement affectés.

Les besoins ordinaires de la vie qui seront pour les petits, les mêmes que pour les pères & mères, & la manière d'y pourvoir, décident du lieu où le nid doit être placé & les besoins particuliers de ces petits, de la façon dont il doit être construit. Je n'entrerai pas pour ce moment dans les détails que ce sujet exige, & qu'on trouvera au mot *nid* ; ils interromproient, placés en cet endroit, la description des mœurs.

Le soin de construire le nid, regarde, dans la plupart des espèces, le mâle & la femelle ; mais le mâle paroît se charger davantage de rassembler les matières dont le nid doit être composé, & la femelle du soin de les arranger. Le plaisir de se livrer à cette occupation, qui ne peut être que l'effet d'une prévoyance inspirée par la nature, est ignoré des oiseaux devenus domestiques. Tout est fini pour le mâle quand il s'est satisfait auprès de la femelle; elle-même compose à peine un nid grossier & mal construit; elle semble se reposer du soin de lui en préparer un sur l'homme auquel elle va livrer une nouvelle génération de captifs; sa tendresse plus forte, mais moins éclairée peut-être que celle du mâle, l'attache seule à sa couvée qui ne recevra que ses soins; le père ne reconnoîtra pas même ses petits, & n'éprouvera aucune affection pour eux. Le sentiment d'une union réciproque & de la tendresse pour les petits qui en feront le gage, n'appartient qu'aux oiseaux qui vivent & se multiplient sous les loix de la nature; l'exemple du serin ne fait rien contre ce que j'avance. C'est un prisonnier & non un esclave : il a si peu reçu nos loix, il sent si peu qu'il ait besoin de nous, qu'il ne revient jamais quand il peut s'échapper, & qu'il défait toujours le nid qu'on lui a préparé pour le reconstruire à sa façon. L'amour changé en une union douce, le sentiment de cet amour propagé jusqu'aux petits, & partagé pour eux entre le mâle & la femelle, n'appartiennent donc en effet qu'aux espèces libres ; c'est une prérogative des mâles parmi les oiseaux, de partager avec les femelles les soins nécessaires pour les petits. C'est une supériorité qu'ils ont sur les autres animaux, & qui rend leurs mœurs plus réglées, plus douces & plus aimables.

La femelle ne pond ordinairement qu'un œuf chaque jour; les petites espèces font leur ponte en quatre, cinq ou six jours, suivant le nombre des œufs à chaque couvée; mais il y a un jour de repos pour la plupart des grandes espèces, entre chacun de ceux où la femelle fait ses œufs; on ne peut rien dire de précis sur leur nombre. Les petites espèces sont plus fécondes en général que les grandes, mais sans qu'il y ait une relation graduelle & proportionnée.

En effet, beaucoup de petits oiseaux font quatre pontes en un été, de chacune quatre ou cinq œufs, dont le nombre monte par conséquent de seize à vingt; la *perdrix*, le *faisan*, qui ne font qu'une ponte, produisent à-peu-près autant. Ce qui paroît le mieux constaté à cet égard, c'est que les oiseaux de proie sont beaucoup moins féconds, puisque les grands ne font qu'une ponte, ne produisent que deux œufs, que les petits n'en pondent pas plus de quatre à chaque couvée, & qu'ils n'en font guères au-delà de deux en une saison.

Quelque soit le nombre des œufs à chaque ponte, la femelle ne commence à les couver régulièrement que quand la ponte est finie; alors elle ne quitte plus le nid que pour prendre de la nourriture deux ou trois fois chaque jour : le mâle se tient aux environs; veille à ce qui peut arriver; ne craint aucun ennemi ; brave au moins les plus dangereux, s'il ne peut ni les écarter, ni leur résister : mais lorsqu'aucun accident, aucun danger ne trouble son bonheur, il en exprime souvent le sentiment par son chant; il l'interrompt pour chercher de la nourriture; il apporte à sa compagne une partie de celle qu'il a trouvée, & les alimens qu'il lui offre,

remontent ordinairement de son jabot où ils ont déja subi un premier mouvement de digestion; quelquefois, lorsqu'ils en sont susceptibles, comme un ver, un insecte, une portion d'un fruit, le mâle les porte les tenant à son bec; la femelle les reçoit avec des battemens d'aîles & un gasouillement qui paroissent être l'expression de sa satisfaction & de sa reconnoissance. Le mâle couche dans un endroit près du nid, & ses jours se passent aux environs du même lieu, dans les mêmes exercices, comme la femelle passe les siens dans le nid, occupée du soin de couver, de remuer de temps en temps les œufs, de les changer de place & de position. Ces occupations des deux époux, continuent pendant tout le temps de l'incubation; sa durée, plus courte pour les petites espèces, & plus longue pour les grandes, s'étend à-peu-près de treize à quatorze jours, jusqu'à de vingt-neuf à trente, selon les espèces.

Lorsque les petits sont nés, les soins du père & de la mère redoublent, & l'on ne sçauroit douter que leur jouissance n'augmente en proportion des affections plus vives dont tous leurs mouvemens donnent des signes extérieurs. Tant que les petits ont besoin d'autant de chaleur qu'il en falloit pour les œufs, la mère les couve aussi régulièrement; elle les quitte même pour moins de temps; doucement posée au-dessus, & les pressant légèrement, elle ne se soulève que pour les alimenter & les nettoyer; elle se dégoute si peu de leurs excrémens les premiers jours, qu'elle les ramasse avec son bec, & qu'elle les prend comme un aliment, tant que les petits ne sont pas assez forts pour les déposer au moins sur les bords du nid. La mère seule alimente ses petits d'abord; mais peu de jours après leur naissance le père partage ce soin avec elle. Il m'a paru que dans les premiers jours ils ne leur donnoient point à manger immédiatement après avoir pris eux-mêmes de la nourriture, mais quelques temps après; & j'ai pensé que les alimens qu'ils leur fournissoient alors, plus liquides, dont la digestion est plus avancée, remontent, non du jabot, mais de cette expansion que l'œsophage forme près du gésier avant de s'y insérer. A mesure que les petits se fortifient, le père & la mère m'ont paru les alimenter plus promptement, après s'être eux-mêmes repus, & leur donner une nourriture plus solide; ils sçavent en tout temps quelle est la quantité qui leur convient, ainsi que la qualité; & jamais ils n'accordent au-delà de ce qui est nécessaire, malgré l'importunité, les caresses & les demandes de leurs petits, à l'appétit trop grand desquels ils sçavent opposer une utile sévérité. Ainsi le desir des alimens au-delà du besoin, est commun à toutes les espèces dans le premier âge, & c'est le premier vice à réprimer.

Au duvet léger qui couvre les petits, même en naissant, & qui tombe par la suite, succèdent les plumes plus tôt ou plus tard, selon les espèces; elles poussent dans l'ordre suivant: les plumes de la tête, les pennes de la queue & des aîles, les grandes, les petites couvertures des aîles, celles de la queue, tant en dessus qu'en dessous, les plumes qui couvrent le jabot, & celles qui revêtissent les autres parties du corps. Quand elles ont toutes acquis assez de grandeur pour conserver aux petits pendant long-temps leur chaleur propre, la mère ne les couve plus constamment que la nuit, & par intervalles dans le jour. Lorsque les pennes ont assez d'étendue pour que les petits puissent commencer à se fier à leurs aîles, alors le père & la mère les invitent à quitter le nid; ils les y forcent même, en se tenant à quelque distance, en ne portant plus la nourriture, mais en obligeant à la venir chercher. Cet exercice, le jour où il a lieu pour la première fois, commence avec l'aurore: une journée ne sera pas trop longue pour les soins auxquels il va donner lieu, & ce sera pour toute la famille un jour plein d'agitation & d'inquiétude. On entend les cris répétés des petits qui expriment leurs besoins pressans, & peut-être leur méfiance en leurs forces, pour un essai qu'ils n'ont pas encore fait: le père & la mère, partagés entre la tendresse qui les pousse vers

leurs petits, & la néceſſité qui les en tient éloignés, expriment l'affection de ce double ſentiment par leurs mouvemens; ils s'approchent, ils s'éloignent, ils invitent, ils encouragent les petits en leur répondant; le beſoin qui les preſſe & qui commande, les détermine enfin; ils prennent leur eſſor & s'élancent vers le père & la mère qui quelquefois s'éloignent à l'inſtant, pour les conduire plus loin, & pour les enhardir: il eſt aiſé de s'imaginer quelle eſt la douceur de ce moment pour la famille réunie; mais ſi cet inſtant eſt plein de charmes, il eſt auſſi rempli de danger; les cris des petits, leur éparpillement, la foibleſſe de ceux qui ſont moins bien conſtitués, la chûte qu'ils peuvent faire juſqu'à terre, les expoſe plus que jamais aux regards & à la pourſuite de leurs ennemis de toute eſpèce: à celle de l'homme, inſenſible même à ce ſpectacle de la tendreſſe paternelle, ſans pitié pour la douleur du père & de la mère, qui oubliant comme lui les loix de la nature, & concevant une hardieſſe qu'ils n'ont jamais qu'en ce moment, le bravent, le menacent & s'expoſent à ſa tyrannie, pour en délivrer leurs petits s'ils le pouvoient. Homme inſenſible & cruel, comment peux-tu voir ſans intérêt, ſans pitié, des plaiſirs & des douleurs dont ton cœur connoît la douceur & l'amertume? Pourquoi braves-tu ces ſentimens? Comment inſultes-tu aux loix de la mère commune, & aux dons qu'elle fait à tous ſes enfans, dans des êtres, dont les geſtes, les cris, les mouvemens, toute leur exiſtence te prouvent leur ſenſibilité? ſi la loi de la néceſſité; ſi celle du beſoin, qui te ſont impoſées, te rendoient ſeules dur & barbare; mais tu l'es par légèreté & faute de réflexion; car tu ne ſçaurois être aſſez méchant, pour te faire un amuſement de la douleur d'un être ſenſible!

La ſortie du nid exécutée, & les premiers eſſais tentés, les petits ſuivent le père & la mère dans leurs courſes qu'ils ſçavent proportionner aux forces de leur famille: elles s'accroiſſent de jour en jour, & bientôt le temps arrive où la faim & le refus des pères & mères obligent les petits de ſe pourvoir eux-mêmes d'alimens. L'inſtant où ils y ſont habitués, rompt les liens du beſoin qui les attachoit, & ceux de la tendreſſe du père & de la mère; ils ceſſent de chérir des petits auxquels ils ne ſont plus néceſſaires; comme la facilité d'être nourris retient les petits plus long-temps, le père & la mère les abandonnent les premiers, pour ſe livrer aux ſoins d'une nouvelle couvée; les petits ſe mêlent à ceux de leur eſpèce; ils s'aſſocient, & tous libres la première année de leur naiſſance, ils volent par troupes, & ne s'occupent que de leurs propres beſoins, juſqu'au printemps ſuivant, où ils ſe ſéparent pour former, comme leurs pères & mères, une union plus intime & plus douce. Car la crue des oiſeaux eſt prompte; la plupart des eſpèces ont acquis leur grandeur au bout de trois ou quatre mois de naiſſance, & ſont fécondes au printemps de l'année ſuivante. La vie des oiſeaux n'eſt point, comme celle de l'homme & des quadrupèdes, partagée en des âges auſſi marqués, & il n'y a pas même de rapport entre le temps de leur accroiſſement, & la durée de leur vie: le ſerin, le chardonneret, dont la crue eſt achevée au bout de quatre mois, vivent de quinze à dix-huit ans.

Les ſoins dont j'ai rendu compte juſqu'à préſent, ſont communs aux oiſeaux qui ſont pluſieurs pontes la même année, & à ceux qui n'en ſont qu'une; mais au moment où ils ceſſent pour les premiers, à l'égard de la premiere couvée, un grand nombre des derniers continue de s'occuper de ſa famille dont les beſoins ne ceſſent pas ſi-tôt. Dans beaucoup de ces eſpèces, comme celle du coq, du faiſan, de la perdrix, les petits, en ſortant de l'œuf, ſont en état de marcher, de prendre de la nourriture eux-mêmes; ils n'ont beſoin que d'être réchauffés par l'incubation, d'être conduits, qu'on les mène aux lieux abondans en alimens, qu'on les raſſemble, en les appelant, quand ils ſont diſperſés, qu'on leur faſſe éviter le danger, & qu'un ſignal, donné par la voix,

les en avertisse quand ils en sont menacés; les soins qui leur sont nécessaires, tiennent moins au seul physique, & ils ressemblent davantage à une sorte d'éducation. On diroit que la nature, qui n'avoit pas besoin d'employer ces espèces à une nouvelle reproduction la même année, a voulu les laisser jouir plus long-temps de l'attachement réciproque entre les pères & les enfans; car elle nous avertit, dans tous les êtres, que l'amour est le sentiment qui la met en activité, qui la soutient, qu'elle inspire à tous ses enfans, en dédommagement de l'existence. Plus long-temps en possession du premier de ses dons, les espèces, dont je parle, passent l'hiver sans que les familles se séparent; cependant quand les petits ont, au milieu ou à la fin de l'automne, acquis toute leur grandeur, qu'ils jouissent de toute leur force, que l'habitude les a formés entièrement, il seroit bien difficile d'assigner quel sentiment les retient près du père & de la mère, autre que celui de demeurer ensemble. Cette douce société dure jusqu'au printemps; à son retour, un sentiment plus vif & plus impérieux la dissout, & les membres qui la composoient, se séparent pour s'unir, selon les sexes, & former cette union intime, qui n'admet pas d'autre société dans les animaux dont le sentiment n'est jamais partagé.

Les habitudes & les mœurs que je viens de décrire, appartiennent à tous les oiseaux en général, & forment le fond de leur caractère; mais commandé par le mécanisme & les besoins qui en sont la suite, il admet des modifications dans plusieurs espèces, suivant leur constitution. Ainsi le *héron*, le *martin-pêcheur*, qui ont un appétit plus fort pour le poisson que pour tout autre aliment, & qui en digèrent mieux la chair, quoique leur vue soit perçante, quoiqu'ils traversent l'espace avec autant de facilité que les autres oiseaux, obligés d'attendre & d'épier une proie qu'ils surprennent, demeurent quelquefois à la guéter, au même endroit, des heures entières, où le héron, en se promenant lentement au bord des eaux, attend qu'elle paroisse à leur surface. L'oiseau carnassier au contraire s'élève dans les airs, & parcourt l'espace d'un vol rapide, pour découvrir la proie qui lui convient, & sur laquelle il se jetera. Le moineau, la pie, qui sont voraces, qui marchent aussi librement qu'ils volent, se jouent dans les airs, ou posés sur la terre, en parcourent la surface, attirés par la vue des objets dont elle est couverte. Le perroquet au contraire, qui marche mal, dont le goût est décidé pour certaines baies, certaines semences, cherche, en volant, les arbres qui les produisent, & quand il les a rencontrés, il se pose sur leurs branches, auxquelles il atteint les unes après les autres; satisfait du lieu où il se trouve, sans desir pour les objets qu'il découvre aux environs, il passe beaucoup de temps sans changer de lieu, sans s'écarter; il descend rarement à terre, parce qu'il marche mal, & en général il prend beaucoup moins d'exercice, parce que le mouvement lui coûte davantage, & que les objets, épars sur la terre, n'excitent pas également son appétit. Peut-être doit-il à cette constitution un caractère plus posé, plus réfléchi, des impressions plus profondes, une sensibilité plus grande, une mémoire plus fidelle, & en général des affections moins superficielles.

Je ne m'étendrai pas davantage à l'égard des influences de la constitution sur le caractère, & des modifications qu'elle produit dans les habitudes & les mœurs. Ces objets seront traités séparément en parlant de chaque genre en particulier. Il suffit que j'aye, dans ce premier discours, représenté les oiseaux tels qu'ils sont en général. Agréables par leur forme, par la beauté, l'élégance, la propreté de leur vêtement, par leur chant, par un extérieur qui annonce la gaieté & le bonheur, intéressans par leur fidélité & leur constance en amour quand ils se sont unis, par leur attachement, leur affection, leur tendresse & leurs soins pour leurs petits, portés au plus haut degré, enfin par leur penchant pour les mœurs sociales, commun à beaucoup d'espèces, lorsqu'ils ne sont pas

occupés des plaisirs & des soins de l'amour; & pour peindre mieux leur bonheur, pour les faire plus surement aimer, je finirai par ce trait que j'emprunte de M. de Buffon. « Les oiseaux nous représentent tout ce qui se passe dans un ménage honnête, de l'amour, suivi d'un attachement sans partage, & qui ne se répand ensuite que sur la famille ».

§. XV.

De l'utilité dont les oiseaux sont pour nous, & des torts qu'ils nous font; ou de la place qu'ils occupent dans la nature.

Si les oiseaux n'étoient qu'agréables par leur extérieur, & aimables par leurs mœurs, ils ne mériteroient de notre part qu'une légère attention; mais ils nous sont utiles, & nous avons à leur reprocher quelques torts qu'ils nous causent. C'est sous ce double point de vue que je les considère dans ce paragraphe.

La chair des oiseaux est en général un aliment agréable & sain. Celle même qu'on n'a pas coutume de mettre au rang des comestibles, telle que la chair des oiseaux de proie, n'a rien de mal sain; les hommes moins délicats s'en nourrissent, sans en éprouver aucune incommodité; on porte ces oiseaux au marché en Italie, & le peuple s'en nourrit dans ce pays, où il est cependant généralement sobre, & où l'appétit pour la chair est moins vif que dans nos climats septentrionaux; mais de tous les oiseaux, ce sont ceux qui ont la chair blanche qui nous fournissent une nourriture plus facile à digérer, plus délicate & plus saine; la chair de ceux qui l'ont noire a plus de saveur, n'est pas moins nourrissante; mais la digestion en est plus difficile, & ses sucs sont moins doux, ont quelque chose d'âcre & de stimulant.

Les œufs de presque tous les oiseaux seroient une bonne nourriture & un mets agréable, si nous étions maîtres de les avoir à tems en notre possession, si en les ravissant nous ne diminuions le nombre des individus qui doivent naître dans chaque espèce, & si nous ne nous privions nous-mêmes d'une ressource plus grande de la part des petits. La poule est le seul oiseau, dont la fécondité est si grande, qu'elle nous donne assez pour satisfaire & à la propagation de son espèce & à nos besoins. Tout le monde sçait que ses œufs sont le premier aliment que la médecine permet aux convalescens, un de ceux qu'elle conseille aux personnes dont l'estomac trop foible digère mal la viande & les mets ordinaires, & qu'ils conviennent également aux hommes sains & dans l'état de santé. C'est cependant un préjugé assez général que les œufs échauffent, qu'on ne peut s'en nourrir long-temps sans en être incommodé; mais l'expérience qu'un grand nombre de personnes en a souvent faite prouve le contraire. La substance des œufs considérés comme alimens, est un extrait de sucs nourriciers, mis à part & amassés pour le développement & les besoins de l'embrion; c'est par cette raison la substance la plus nutritive, la plus douce, préparée par les mains de la nature pour l'âge le plus tendre & le plus foible. Que peut avoir de mal sain une pareille nourriture, si l'on n'en abuse, si la trop grande quantité ne la rend trop nourrissante? Mais il n'est rien dont on n'abuse, & le préjugé juge de tout.

La mollesse & le luxe doivent aux oiseaux, la première des commodités, & le second des ornemens. Le duvet de certains oiseaux, comme l'*eider*, le *cigne* nous fournit une fourrure qui réunit la chaleur & la légèreté; les plumes qui revêtissent le corps de l'oie, nous procurent, par leur élasticité, des sièges commodes, des lits où nous trouvons la chaleur, la souplesse à nos mouvemens, l'obéissance & la résistance à l'impression de nos membres que nous y desirons. Le peuple, pour qui les plumes de l'oie sont trop chères, les remplace par celles du canard, de la poule, & même d'autres oiseaux, & en retire des avantages proportionnés à ses besoins, ou plutôt à ses forces moins énervées.

L'art qui s'occupe à parer nos femmes, enlève aux oiseaux différentes plumes: tantôt il les attache aux vêtemens; tantôt il les pose sur la tête qu'il en couronne,

souvent il en couvre ces meubles, qui servent à garantir les mains de l'impression du froid. De tout temps, & chez toutes les nations sauvages ou policées, les plumes ont servi d'ornemens; seroit-ce à cause de leur éclat, & parce qu'ayant un volume assez grand avec peu de poids, elles paroissent ajouter à la hauteur de celui qui les porte, amplifier son individu, sans avoir l'incommodité de le charger? N'est-ce pas par cette raison que les casques des anciens guerriers étoient surmontés par un panache, qu'on en ajoute encore aux bonnets de certaines troupes, dans lesquelles on estime la hauteur de la taille, & n'est-ce pas par le genre de vanité dont je parle que les orientaux attachent à leurs turbans des aigrettes de plumes, dont la hauteur, la légèreté & l'ampleur font le prix, qui est quelquefois très-considérable.

Les pennes servent dans différens arts, & peut-être ne pourroit-on pas les remplacer. Ce sont celles des corbeaux qu'on attache aux touches du clavecin, & ce sont les mêmes pennes avec lesquelles on dessine à l'encre de la Chine; celles de l'oie ont un usage plus étendu, & que tout le monde connoît. Mais si la facilité d'écrire qu'elles nous procurent est un avantage, cette même facilité ne peut-elle pas être comptée parmi les torts que nous font les oiseaux; on en peut dire autant de l'emploi que les anciens faisoient, & que les sauvages font encore, de certaines parties des plumes pour en armer les flèches dont le trajet en devient plus rapide & plus sûr. La flèche empennée sert à la défense de celui qui la lance; il l'emploie à la chasse qui le nourrit; mais il la décoche contre son semblable qu'il attaque, & contre les bêtes innocentes dont il trouble le repos. Je ne compterai pas parmi les avantages que nous devons aux oiseaux, l'emploi qu'on a prétendu faire en médecine de leurs différentes parties; ce sont des erreurs anciennes, oubliées de nos jours, & qui ne méritent pas d'être réfutées. Jusqu'ici l'utilité pour nous que j'ai attribuée aux oiseaux ne dépend pas d'eux, mais de l'emploi que nous faisons, ou de leur individu entier, ou des parties qui lui appartiennent; il me reste à examiner si d'eux-mêmes, si en action, si par leur manière d'être, ils nous sont utiles ou nuisibles. Je les diviserai, pour résoudre cette question, en frugivores & carnivores, soit que les premiers se nourrissent de semences, de baies, de fruits, ou de parties herbacées, soit que les seconds donnent la chasse à d'autres oiseaux, à certains quadrupèdes, aux poissons, ou qu'ils fassent leur pâture des vers & des insectes.

Les oiseaux qui se nourrissent de grains, causent de grands dommages en deux saisons; dans celle où l'on confie les semences à la terre; dans le temps où les grains viennent en maturité: ils en causent encore dans les greniers où quelques-uns s'introduisent par les ouvertures qu'on y laisse pour la communication de l'air; ceux qui ont du goût pour les mets herbacés, rompent le germe au moment où ils sort de terre; souvent ils déracinent la jeune plante, & ils se nourrissent & de la tige & du grain qui l'a produite: quand la plante qu'ils ont épargnée dans les premiers temps est plus grande, ils en rompent la sommité, ils en blessent la tige & en déchirent les feuilles: plusieurs ont un appétit particulier pour les boutons ou bourgeons des arbres prêts à s'épanouir, ou qui commencent déja à s'ouvrir; & ces oiseaux ont été nommés, dans plusieurs provinces, *ébourgeonneurs;* tels sont le *gros bec*, *le bouvreuil*, &c. Un grand nombre attaque les fleurs des arbres & fait de grands dégats dans les vergers; d'autres, comme *le grand* & *le petit tetras*, se nourrissent des sommités des branches de certains arbres qu'ils gâtent & dont ils retardent la crue: les baies, telles que le raisin, la groseille, &c. les fruits dont la saveur est douce, comme la figue, la prune, la pêche; plusieurs poires ont de l'attrait pour beaucoup d'oiseaux qui dévorent les baies, & qui gâtent les fruits: *le bec croisé*, à la faveur de son bec tranchant, courbe, fait en ciseau, ouvre les pommes & les poires pour chercher dans leur intérieur le pepin dont il est friand; il se nourrit dans d'autres temps

temps de la semence *de arbres conifères*, dont il cerne le fruit, très-difficile à ouvrir.

Les oiseaux de proie donnent la chasse à un grand nombre d'autres oiseaux & à plusieurs espèces de quadrupèdes; ils nuisent beaucoup au gibier dont ils diminuent la quantité, & qu'ils rendent rare dans les lieux où l'on ne s'oppose pas assez à leurs dévastations en les détruisant eux-mêmes: quelques-uns, d'un caractère lâche & paresseux, rodent autour de nos habitations & épient l'occasion d'enlever les oiseaux domestiques, ou dans les basse-cours, ou au moment qu'on en fait sortir quelques-uns, comme le dindon, le canard, l'oie pour pâturer dans la campagne; d'autres établissent leur chasse aux environs des colombiers, & nuisent plus encore par l'effroi général qu'ils y répandent, par la crainte que les pigeons ont d'en sortir ou d'y rentrer, par la désertion qui est la suite de leur acharnement, que par la perte des individus qu'ils sacrifient à leur appétit.

Le poisson caché sous l'eau, à travers laquelle il est poursuivi par ses semblables, a aussi des ennemis qui planent dans l'air au-dessus de lui, qui épient le moment de le surprendre, dont les uns l'enlèvent hors de son élément à l'instant où il paroît à sa surface; d'autres s'y plongent avec lui & l'y poursuivent: le *balbuzard*, quelquefois *l'orfraie*, *l'oie*, *le canard sauvage* dans nos climats, & dans les pays moins cultivés, le *pélican*, le *cigne*, &c., consomment beaucoup de poissons, dépeuplent les lacs, les étangs & les rivières; d'autres oiseaux moins grands, comme le martin pécheur, l'hirondelle de mer, &c., ne font pas moins de tort en enlevant le frai & les jeunes poissons.

Je crois avoir fait à peu près l'énumération des différentes sortes de dommages que nous causent les oiseaux; apprécions-les, & voyons s'ils sont aussi considérables qu'on le pense communément; si de ces dommages mêmes, ou du moins de la plupart il n'en résulte pas des avantages qui les compensent; s'ils sont un vice dans l'ordre naturel, ou si c'est parce que nous l'avons changé, qu'ils nous semblent y être contraires.

La nature est si féconde, les germes des plantes sont si abondans, que ce qu'il en tombe chaque année sur la surface de la terre, suffit & pour la reproduction & l'entretien des végétaux, & la nourriture des animaux; s'ils n'en consommoient pas la plus grande partie; si divers accidens n'en diminuoient l'abondance, la surface de la terre ne pourroit contenir tous les produits de quelques espèces, de l'orme par exemple; il n'en est aucune qui ne fut trop multipliée, & toutes en se pressant se nuiroient, s'intercepteroient l'air, se raviroient les sucs nourriciers, & s'entredétruiroient réciproquement.

La consommation que les oiseaux font des grains, le tort qu'ils causent aux plantes ou à leurs différentes parties, n'est donc point un vice dans l'ordre établi par la nature qui répand avec profusion les semences, & qui les disperse indifféremment sur la surface de la terre; qui a prévu l'emploi qui en seroit fait, & qui y remédie par sa fécondité; mais c'en est un à nos yeux, parce que nous avons rassemblé les végétaux, que nous chargeons la terre de certaines espèces, par préférence à d'autres, & que nous lui confions les semences dans un espace circonscrit; alors les oiseaux, pour qui nous travaillons, profitent de la commodité de trouver au même lieu une nourriture qu'il eut fallu chercher en beaucoup d'endroits, & ils la consomment, en ne contrariant que nos desseins, sans dépenser davantage, & sans prendre plus qu'ils ne doivent sur le fond de la nature; mais la plupart de ces oiseaux, qui nous font un tort réel en consommant ou gâtant des fruits que nous nous réservions, nous rendent des services relatifs à la chose même dans laquelle ils nous causent du dommage, & leurs services surpassent peut-être le tort qu'ils nous font. En effet, si le grain & les différentes parties des végétaux sont la base de leur nourriture, ils ont d'ailleurs un appétit fort vif pour les vers & les insectes qui sont pour eux un mets de goût, & dont ils détruisent une grande quantité. Si d'un côté l'on pouvoit porter en masse le nombre

auquel les insectes parviendroient en un an, le tort qu'ils feroient aux plantes ; qu'on pût, d'un autre côté, savoir combien les oiseaux en détruisent tous les ans, peut-être le résultat seroit-il, qu'en s'opposant à la multiplication trop grande des insectes, ils nous rendent plus de services, relativement aux végétaux, qu'ils ne nous font de tort en ce qu'ils en détruisent eux-mêmes ; quittes au moins avec nous à cet égard, nous aurions encore à leur savoir gré de garantir l'air & les eaux de l'infection que les insectes y répandroient en périssant, si les oiseaux n'étoient une des plus puissantes barrières opposées à leur étonnante fécondité. Celle des poissons ne paroît guères plus limitée, & les eaux ne pourroient contenir ni nourrir ceux qui naîtroient tous les ans, si des ennemis, parmi lesquels il faut compter divers oiseaux, n'en diminuoient infiniment le nombre. Ce n'est donc que parce que nous voulons peupler de poissons des pièces d'eau, des étangs, parce que nous voulons les serrer les uns contre les autres, tandis que la nature leur livre le cours de toutes les eaux, que les oiseaux qui s'en nourrissent nous offensent ; & leur fécondité, comme celle des végétaux, suffit dans l'ordre établi par la nature, à tous les besoins qui sont rarement d'accord avec nos vues particulières ; de même ce n'étoit pas pour être réunis, nourris & gardés dans un espace circonscrit, que les oiseaux & les quadrupèdes qui sont mis au rang du gibier, avoient été produits, mais pour se répandre sur la surface de la terre & se la partager. C'est donc encore parce que les oiseaux de proie s'opposent à nos desseins, qu'en fondant sur le gibier, en l'enlevant, ils deviennent coupables à notre égard ; & c'est parce qu'ils contrarient nos plaisirs, que nous les poursuivons avec plus d'ardeur que les autres oiseaux qui, en apparence pourtant, nous font un tort plus réel. Mais si le gibier répandu également sur la terre, la peuploit, & s'y multiplioit autant qu'il le pourroit, bientôt trop nombreux, il porteroit le trouble même dans l'ordre naturel, en nuisant trop à la reproduction & à l'accroissement des végétaux ; & les oiseaux de proie sont un des remèdes que la nature oppose à ce desordre. Ils n'empêchent pas seulement que le gibier ne devienne trop nombreux ; mais ils nous rendent encore d'autres services importans, sur-tout les oiseaux de nuit, dont on juge communément si mal, & que l'on proscrit si injustement : ce sont eux qui purgent la terre des rats, des mulots, des taupes &c. qui sont le fond de leur nourriture, & quelques menus gibiers dont ils nous privent, ne devroient pas entrer en proportion du bien qu'ils nous font. Je pourrois encore ajouter aux services que les oiseaux rendent à l'homme, celui de diminuer le nombre des reptiles, avantage peu senti dans nos climats, où ils ne sont ni nombreux, ni très-malfaisans, mais précieux dans les contrées où le soleil ardent échauffe une terre humide, si convenable à leur multiplication, & où la chaleur rend si dangereux leur venin qu'elle exhalte. Je pourrois aussi dire en faveur des oiseaux, qu'en enlevant les graines, ils en transportent d'un lieu en un autre, qu'ils les répandent de proche en proche, & que pour ainsi dire ils transplantent les végétaux ; que les oiseaux d'eau, aux plumes desquels le frai des poissons s'attache, ainsi qu'au dentelures de leur bec, en passant d'une pièce d'eau à une autre, y transportent différentes espèces, & que c'est de cette façon que, sur des lieux où n'a jamais coulé aucune eau débordée, après de longues pluies d'hiver, dans des trous où l'eau qui est tombée s'est rassemblée, on voit naître au printemps des poissons qui la remplissent, & dont le frai y a été apporté par des oiseaux qui sont venus s'y baigner en sortant de quelques étangs peu éloignés.

En résumant ce que j'ai dit sur le bien & le mal que les oiseaux nous font, sur les services & les dommages que nous en recevons, il me semble que, dans l'ordre naturel, les choses sont en équilibre, que les oiseaux ne nous nuisent que dans ce qui est de convention & d'arrangement so-

cial, que ſur cet objet même, il eſt au moins probable qu'ils nous ſervent autant qu'ils nous font de tort, même dans les choſes dans leſquelles ils paroiſſent nous nuire; quant aux vues de la nature ſur les oiſeaux, & à la place qu'ils occupent dans ſon ouvrage, s'il eſt permis de préſumer ces deſſeins, elle ſemble avoir deſtiné les oiſeaux à peupler les airs; à y répandre la vie & le mouvement que d'autres êtres produiſent dans d'autres élémens; à offrir ſur la terre l'image du bonheur; à y inſpirer la gaieté qui y eût été trop inconnue ſans eux; à faire entendre des ſons doux & agréables, où il n'y auroit eu que des cris & des hurlemens; à conſommer une partie des ſemences qui auroient été trop abondantes; à réprimer la fécondité trop grande des inſectes, des reptiles & des poiſſons; à purger l'air de l'infection qu'ils y auroient cauſé, venant à périr après s'être trop multipliés; à diminuer le nombre des animaux qui ſe nourriſſent de végétaux, & qui feroit devenu trop grand, s'ils ne contribuoient à le reſtreindre; à concourir, à étendre & à diſperſer la ſemence des végétaux; enfin à tranſporter les différentes ſortes de poiſſons enfermés dans les lacs & les étangs ſans communication. Si ces conjectures paroiſſent fondées, elles feront juger du rang que les oiſeaux tiennent dans la nature, & de l'emploi qu'ils y rempliſſent.



DISCOURS DEUXIEME.

De la nécessité de classer & de diviser les oiseaux, pour parvenir plus aisément à les distinguer & à les reconnoître. Des Auteurs qui ont écrit sur l'Ornithologie.

§. Ier.

Lorsque les animaux n'ont qu'un petit nombre de rapports, mais que ces rapports, par lesquels ils se ressemblent entre eux, les distinguent de tous les autres, on dit qu'ils sont de la même *classe* ou de la même *famille*; ainsi, avoir le corps couvert de plumes, des aîles, deux pieds, & ramasser sa nourriture par le secours du bec, sont des traits communs à tous les oiseaux, qui les distinguent des autres animaux, & qui caractérisent leur classe ou leur famille.

Lorsque le nombre des rapports est plus grand, & que cependant il n'empêche pas qu'on ne distingue les uns des autres les animaux en qui on les apperçoit, on dit que ces animaux sont de même *genre*. Ainsi les aigles, que la forme de leur bec & de leurs serres font ranger parmi les oiseaux de proie, different cependant des autres oiseaux de cette même classe ou famille par la courbure du bec, & ce trait de différence générale, de ressemblance particulière, constitue leur genre. Mais lorsque la ressemblance est si parfaite qu'on confond les individus, on dit qu'ils sont de la même *espèce*. Pour bien connoître les rapports qui existent entre les oiseaux, ainsi qu'entre les autres animaux, & pouvoir, d'après ces rapports, les diviser en *classes*, en *genres*, en *espèces*, il ne faudroit pas seulement comparer leurs parties extérieures, mais en même-temps établir le parallèle ou la différence des parties internes qui influent davantage sur l'individu; cependant comme il existe des relations réciproques entre ces parties, qui sont mutuellement subordonnées les unes aux autres, on peut assez souvent & assez surement juger de l'organisation interne, par la simple inspection, & d'après la forme des parties extérieures. Ce qui prouve incontestablement la validité de cette manière de juger, c'est que les oiseaux, regardés comme de même genre, d'après un nombre suffisant de rapports extérieurs, réduits en captivité, privés de la liberté de choisir, & pressés par le besoin, s'accouplent la plupart & produisent ensemble : mais de même qu'il leur manque quelques rapports à l'extérieur, leur ressemblance à l'intérieur n'est pas parfaite, puisque leur produit est le plus souvent, & peut-être toujours stérile.

Dans les espèces, au contraire, où il ne manque aucun rapport extérieur entre les individus, l'organisation interne est aussi si parfaitement la même, que le produit de l'accouplement est fécond, & en état de perpétuer l'espèce. Il paroît donc que la faculté d'engendrer, mais seulement des sujets stériles, appartient au genre, & que celle de fournir un produit fécond n'appartient qu'à l'espèce : peut-être l'accouplement seroit-il le moyen le plus sûr de marquer les limites qui séparent les genres, & de s'assurer de l'identité des espèces; mais c'est un moyen trop difficile pour qu'il puisse être employé souvent; il suffit que les exemples du serin, du chardonneret, du tarin, de la linote, du bouvreuil, du bruant, de divers faisans, de la tadorne & du canard de basse-cour, de la tourterelle de bois & de celle à collier, &c. nous prouvent que ces oiseaux sont capables d'engendrer ensemble, quoique des sujets ordinairement stériles; c'est une

preuve que les oiseaux qui ont un grand nombre de rapports extérieurs, ont aussi une organisation interne qui se correspond, & que par conséquent on peut, d'après les rapports extérieurs, rapprocher & réunir par genres ceux en qui on les remarque. Mais ce rapprochement, cette réunion, dans lesquels on court toujours risque de se tromper, tant que l'accouplement n'a pas décidé de l'identité du genre & de l'espèce, sont-ils nécessaires & utiles, peuvent-ils nous donner une idée de l'ordre naturel?

Tous les objets sont variés; il n'en existe pas de semblables en tous points: ceux qui ont le plus de rapports laissent appercevoir des différences quand on les examine long-temps sous tous les aspects, dans le plus grand détail & avec une attention scrupuleuse. Mais pour reconnoître ces traits distinctifs, qu'on ne saisit qu'avec peine, que par un long examen, une comparaison détaillée de toutes les parties, il faut ou beaucoup de temps à chaque observation, ou une longue habitude de voir & de comparer les objets qui se ressemblent. Le naturaliste qui compareroit les uns aux autres chaque individu d'un troupeau de brebis, parviendroit à trouver, dans chacun, des différences & des traits qui le distingueroit des autres; il pourroit donner à chaque brebis une dénomination particulière pour la distinguer, & il la reconnoîtroit parmi toutes les autres, en se rappellant le trait distinctif dont il auroit lié l'idée à la dénomination imposée. C'est ainsi qu'on a vu des bergers employer leur loisir à remarquer les traits qui distinguent chaque individu du troupeau qu'ils conduisent, leur donner à tous des noms, & les reconnoître au premier aspect, par la force d'une longue habitude. Mais cette manière d'apprendre à distinguer les objets, exigeroit un travail très-long, & consommeroit beaucoup de temps. Celui qui se seroit livré à cette étude pour les classes dans lesquelles les espèces multipliées, serrées & comme pressées, sont fort ressemblantes, auroit passé une partie de sa vie à reconnoître les traits qui les distinguent chacune, avant qu'il pût les comparer sous d'autres rapports que ceux de la forme extérieure. Ce travail, long & pénible, est celui dont se sont chargés quelques hommes patiens & laborieux, qui l'ont épargné aux autres, en leur faisant part, sous le nom de *méthode* ou de *système*, du résultat de leurs observations; c'est une indication nette & précise des traits reconnus pour distinctifs & propres à chaque *classe*, à chaque *genre*, quelquefois à certaines *espèces* particulières, d'après la comparaison faite de tous les objets qui se ressemblent, & qui, par le grand nombre de leurs rapports, se confondent au simple aspect. C'est un moyen prompt de distinguer & de reconnoître les objets sans en faire la comparaison, dont le résultat est connu d'avance, par l'expérience de ceux qui l'ont indiqué. C'est donc une manière d'abréger l'étude, de la rendre plus facile, de ménager le temps, & par conséquent les *méthodes* ou *systêmes* ont une très-grande utilité, & nous devons, à ceux qui nous les ont fournis, une reconnoissance proportionnée à leur peine & à celle qu'ils nous épargnent. Mais en vain prétendroit-on pouvoir, par aucune méthode, nous donner une idée de l'ordre naturel. Avant d'avancer cette proposition, il faudroit sçavoir si la nature s'est en effet astreinte à un ordre, si elle s'est tracé un plan, des parties duquel elle ait conçu les idées séparément, & qu'elle ait eu l'intention de lier les unes aux autres. Cette manière lente de procéder, ces divisions tiennent trop à notre foiblesse, & conviennent trop peu au génie de la nature; il est plus probable que le projet & l'exécution de son ouvrage ont été le produit d'une seule & même pensée; que la nature voit & embrasse l'univers d'un seul & même coup-d'œil, sans diviser, sans grouper les portions qui le composent; mais les méthodes n'en sont pas moins utiles, à cause de notre foiblesse à laquelle elles sont proportionnées: on peut sans doute s'en passer, quand les objets sont peu multipliés, que les traits qui les distinguent sont frappans. Les méthodes alors surchargent & fatiguent celui qui étudie, au lieu de lui épargner du

temps; ainsi, prétendre ramener l'homme à une méthode, vouloir le ranger sous ses divisions, c'est peut-être à force de chercher l'ordre, substituer la pédanterie à la science; classer les quadrupèdes, est peut-être un travail qui n'est pas non plus très-nécessaire; mais lorsque les objets qui se ressemblent sont très-multipliés, lorsqu'on les confond à cause du grand nombre de leurs rapports mutuels, & que ce n'est qu'après un long examen qu'on apperçoit les traits qui les distinguent; celui qui indique ces traits, qui les fait connoître, rend un service important à ceux qui se livrent à l'étude des mêmes objets; il ménage leur temps, il leur rend l'étude plus facile, il les met à portée de pouvoir suivre l'histoire complette des objets qu'ils étudient, après avoir donné quelques jours seulement à l'étude des formes & des traits qui les distinguent, au lieu d'y employer un temps très-considérable, ce qui seroit nécessairement le commencement de son travail, quoique ce ne fût que l'introduction à son sujet qu'il trouve préparé d'avance par le secours des méthodes. C'est, si je peux me servir de cette comparaison, un ouvrier qui entre dans un attelier tout monté. Les méthodes sont donc utiles, lorsque les objets sont fort multipliés, & que beaucoup se ressemblent & se confondent aux yeux du spectateur: elles le sont uniquement, comme je l'ai dit, parce qu'elles ménagent le temps, parce qu'elles rendent l'étude plus facile; elles n'ont ni d'autre mérite, ni d'autre valeur, & la meilleure est celle dans laquelle ces deux avantages sont portés au plus haut degré. Ainsi, la méthode la plus parfaite est celle qui est la plus simple, la plus claire, la plus générale, la plus facile à connoître, & qui rend l'étude plus aisée; car si une méthode est compliquée, si pour l'apprendre il faut autant de temps que pour connoître le sujet dont elle traite, alors elle est inutile, puisque ni elle ne ménage le temps, ni elle ne rend l'étude plus aisée; si elle n'est pas assez générale, si plusieurs parties du sujet dont elle traite ne peuvent être rangées sous ses divisions, elle est imparfaite, elle n'est pas achevée, & elle a besoin de l'être; mais si elle remplit les conditions dont je viens de parler, son auteur l'a portée au degré de perfection & d'utilité dont ce genre de travail est susceptible. C'est donc parce que les objets, dont l'Ornithologie traite, sont très-multipliés, parce que, parmi les oiseaux, surtout les plus petits, il y en a beaucoup qui se ressemblent, qu'on distingue difficilement à cause du grand nombre de leurs rapports, que j'ai pensé qu'il étoit avantageux d'adopter une méthode en parlant des oiseaux, & j'ai donné la préférence à celle de M. Brisson, comme à la plus étendue, la plus claire, la plus facile à entendre & à suivre, parmi celles qui ont été proposées jusqu'à présent.

§. II.

Des auteurs qui ont traité des oiseaux en général, & d'abord des auteurs anciens.

Il nous reste fort peu des ouvrages que les anciens ont pu composer sur les oiseaux: ce qui est parvenu jusqu'à nous dans ce genre ne contient guères, ou que des noms qui ne sont plus usités, & qui sont par conséquent sans signification pour nous, ou des descriptions si incomplettes, qu'on ne peut, après les avoir lues, reconnoître l'objet qu'elles indiquent. Aristote & Pline qui sont entrés dans quelques détails, ne sont cependant pas exempts de ces défauts. Le premier n'a pas composé de traité sur les oiseaux en particulier; ce qu'il a écrit à leur sujet est répandu dans les différens livres qu'il a laissés sur les animaux en général. Les livres huit & neuf de l'Histoire des animaux, sont ceux dans lesquels il s'est le plus étendu, sur les oiseaux; ce sont ceux dont je me bornerai, par cette raison, à donner un extrait.

Le chapitre trois du huitième livre traite de la nourriture des oiseaux, dont les uns se nourrissent de chair, les autres de grain, d'autres s'accommodent de toutes les substances nutritives: les uns cherchent leur substance sur la terre, les autres sur les eaux.

Dans le *chapitre XVI* du même livre, Ariſtote parle des oiſeaux qui ſe cachent pendant l'hiver : ce chapitre pourroit être effacé preſque en entier, depuis que l'obſervation & le temps nous ont inſtruits; mais c'eſt ſur-tout dans le neuvième livre que le philoſophe Grec s'occupe des oiſeaux : c'eſt dans ce livre qu'on trouve l'énumération des eſpèces, leur deſcription, la manière dont pluſieurs font leur nid & élèvent leurs petits. C'eſt dans ce même livre, *chapitre XXXIII*, qu'Ariſtote traite des aigles au ſujet deſquels il a été ſi ſouvent cité.

Il parle, dans les autres livres, des différentes parties des oiſeaux, de leurs habitudes, de leur conformation, ſelon qu'il traite des mêmes objets par rapport aux autres animaux; car ſa manière eſt toujours de comparer; & s'il n'a pas laiſſé un ouvrage parfait ſur les oiſeaux, ainſi que ſur les autres animaux, il en a donné le plan; & en traçant la première ébauche, il a vu dans l'avenir comment cet ouvrage pourroit être achevé, quand le temps & l'obſervation en auroient amaſſé & préparé les matériaux : c'eſt donc en ſuivant ce plan qu'on aura un ouvrage parfait ſur les oiſeaux, quand on les connoîtra par la comparaiſon avec les autres animaux, ſoit relativement à la forme extérieure, ſoit relativement à l'organiſation interne, & que l'obſervation aura ajouté à ces connoiſſances comparatives l'hiſtoire de leurs habitudes.

Pline a preſqu'entièrement conſacré aux oiſeaux le dixième livre de ſon ouvrage : il parle d'un aſſez grand nombre, mais d'une manière confuſe, ſans aucun ordre, ſans avoir donné de deſcription, & il fait moins l'hiſtoire des oiſeaux, qu'il ne rapporte les fictions & les contes imaginés & débités à leur égard.

Ces deux auteurs dont je viens de parler ſont, parmi les anciens, les ſeuls qui méritent d'être cités par rapport à l'ornithologie : elle fut entièrement négligée depuis; ou ſi les hommes s'en occupèrent, les écrits faits à ſon ſujet ont été perdus pour nous : ce ne fut que vers le milieu du ſeizième ſiècle de l'ère chrétienne, que Belon & Geſner tirèrent l'ornithologie de l'oubli dans lequel elle étoit reſtée ſi long-temps : ils réveillèrent les premiers l'attention pour cette partie de l'Hiſtoire naturelle, dont un grand nombre d'auteurs s'eſt depuis occupé ſucceſſivement. Les uns, embarraſſés par la multitude des objets, ont cherché à les mettre en ordre; ils les ont diviſés par maſſes dans leſquelles ils ont réuni les oiſeaux qui leur ont paru avoir le plus de reſſemblance; ces auteurs ſont ceux qu'on a nommés *méthodiſtes* ou *ſyſtématiques*, & leurs ouvrages *méthode* ou *ſyſtême*, parce qu'ils ont traité des oiſeaux ſelon une méthode ou un ſyſtême de les conſidérer & de les claſſer, ſans s'occuper de leur hiſtoire ou de leurs mœurs. Les autres ne ſe ſont occupés que de l'hiſtoire des oiſeaux qu'ils ont ſimplement déſignés par les noms qu'on leur donne communément, & par la deſcription qu'ils en ont faite, ſans s'embarraſſer des rapports qu'ils pourroient avoir entr'eux, ſous certains aſpects & ſans, d'après ces traits de reſſemblance, les partager par claſſes ou par maſſes : le catalogue de ces auteurs eſt très-court.

Quelques-uns ne ſe ſont pas bornés à décrire, ſoit l'extérieur, ſoit les habitudes des oiſeaux; ils en ont fait l'anatomie & ils en ont décrit l'organiſation.

Enfin les uns ſe ſont occupés des oiſeaux en général, les autres n'ont traité que des oiſeaux de certaines contrées ou de certains oiſeaux en particulier.

Quelque but qu'un auteur ſe ſoit propoſé, il y en a qui ſe ſont contentés de tranſmettre leurs idées par le moyen du diſcours; d'autres, & c'eſt le plus grand nombre, ont ajouté, à la deſcription des oiſeaux, leur portrait gravé ou coloré; c'eſt ſur-tout par ce dernier avantage, inconnu des anciens, que les modernes l'emportent ſur eux : ils l'emportent encore en ce qu'ils ont décrit avec plus d'exactitude & d'étendue. Des deſcriptions complettes, aidées du ſecours des planches, deviennent un moyen ſûr, qui manquoit aux anciens, de déterminer un objet, de le

faire reconnoître & d'en renouveller l'idée.

Les différentes manières de considérer les oiseaux dont je viens de rendre compte ont produit un très-grand nombre d'ouvrages : il ne m'est pas possible de les faire connoître tous; & j'aurai rempli ce que le lecteur a droit d'attendre, si je lui donne une notice des ouvrages de chaque genre les plus célèbres ou qui méritent le plus de l'être.

BELON.

Belon est le premier qui ait excité en France le goût pour l'ornithologie, & qui ait traité cette science avec méthode. Il ne se contenta pas de lire & de commenter les écrits des anciens, comme d'autres l'ont fait depuis malgré son exemple : mais doué d'un esprit juste, il sentit que l'histoire naturelle ne s'apprend bien que dans le livre de la nature : il voyagea pour s'instruire : riche de ses observations, & de celles qu'il recueillit dans les livres, & qu'il sçut apprécier, il publia en 1555 son histoire des oiseaux; elle est divisée en sept livres ou parties, avec des planches gravées en bois, & ne forme qu'un très-petit volume in-folio.

Belon sentit la nécessité de traiter l'ornithologie avec ordre, & de classer les oiseaux à cause de leur nombre : mais il ne fut heureux ni dans le choix, ni dans l'exécution de son plan. Sa méthode consiste à diviser les oiseaux, d'après les lieux qu'ils fréquentent & les vivres dont ils se nourrissent; il est vrai qu'il rectifie cette méthode vicieuse & insuffisante, en classant souvent les oiseaux d'après leur forme : mais ces idées n'ont rien de fixe ni de précis ; on ne peut à cet égard le louer que d'avoir le premier formé un projet utile dont il manqua l'exécution. Ce défaut est cependant compensé par de grands avantages. Appréciateur éclairé des ouvrages d'Aristote, Belon vit, avec le philosophe grec, qu'on ne connoîtroit bien les oiseaux qu'en décrivant leur forme & leur organisation, & en les comparant aux autres animaux. Il consacra en partie le premier livre de son ouvrage à cet objet utile qu'il remplit autant que le permettoient les connoissances de son temps; car le titre des chapitres indique souvent que Belon sentoit ce qu'il étoit important de connoître; mais que ni ses observations, ni celles des autres ne l'avoient pas encore appris. Les chapitres X, XI, XII de ce livre méritent sur-tout d'être remarqués. L'auteur traite dans le Xe des parties externes des oiseaux; dans le XIe, de leurs viscères; dans le XIIe, il compare le squélete d'un oiseau à celui d'un homme; il met en opposition la représentation de ces deux squéletes qu'on croiroit si différens, & dont la comparaison étonne par la ressemblance dans l'ensemble & dans les détails. Ces trois chapitres, qui seroient foibles aujourd'hui, durent mériter à leur auteur de grands éloges de son temps, & le dernier présente une idée féconde que les modernes n'ont pas épuisée.

Quant aux détails de l'ouvrage, Belon décrit avec exactitude, mais ses descriptions n'ont pas assez d'étendue; souvent il n'en donne point, & il se contente de rapporter le nom des oiseaux; les planches de son ouvrage sont la plupart mauvaises, & ne donnent pas l'idée de l'oiseau qu'elles devroient représenter. En général, l'ouvrage de Belon est plus estimable par les vues que par les détails qu'il contient; & l'on peut cependant encore, en beaucoup d'endroits, le lire avec intérêt & utilité, après que tant d'auteurs ont parcouru la carrière que Belon a le mérite d'avoir ouverte le premier.

GESNER.

Gesner, médecin de Zuric, contemporain de Belon, n'a donné qu'un livre sur les oiseaux, écrit en latin; mais ce livre, d'une immense étendue, forme un très-gros volume in-folio. On trouve vers le commencement des tables alphabétiques des noms des oiseaux, en hébreux, chaldéen, arabe, grec, latin, & dans la plupart des langues qui se parlent en europe. Ces tables qui présentent l'idée d'une prodigieuse érudition, n'ont guères d'autre

d'autre mérite : car, par rapport aux langues anciennes, il est fort incertain que Gesner ait fait une juste application des noms; ils ne feroient plus d'ailleurs entendus dans les pays où ces langues se parloient; & par rapport aux langues modernes, quoique ces tables puissent être plus utiles, il est bien probable que souvent les noms cités par cet auteur ne seroient pas entendus dans les différentes contrées où se parlent les langues dans lesquelles il a donné le catalogue des oiseaux, puisque, d'un canton à un autre, les noms changent selon l'idiome & l'usage. Gesner ne connoît d'autre méthode que l'ordre alphabétique des noms latins. Ce plan, le plus vicieux qu'on pût imaginer, répand sur l'ouvrage entier le désordre & la confusion; il rapproche ce qui est le plus éloigné dans la nature; il sépare ce qui est le plus près; Gesner ne présente presque rien comme de lui; il copie; mais à la fin de chaque article, il indique les sources où il a puisé : elles sont très-nombreuses; car dès qu'un auteur a parlé d'un oiseau, n'importe à quelle occasion, il cite le passage où il en est question; sa manière est à peu-près la même, quoique moins étendue, que celle d'Aldrovande, qu'on trouvera à l'article de cet auteur. Il décrit avec assez d'exactitude, mais d'une manière trop abrégée; il donne l'art de dresser les oiseaux qui servent à la fauconnerie; il traite de leurs maladies & des remèdes qu'on emploie pour les guérir. La plupart des figures gravées dans son ouvrage sont incorrectes & mal exécutées. D'ailleurs Gesner surprend par sa vaste érudition; il ressemble en ce point à Aldrovande qui le surpasse.

ALDROVANDE.

Aldrovande, médecin de Bologne, écrivit quelque temps après Belon & Gesner; il profita de leurs travaux, y ajouta & les commenta, ainsi que les ouvrages des anciens. Le sien, écrit en latin, & grossi par des planches gravées en bois, contient trois volumes in-folio très-considérables, divisés en vingt livres. Il n'y est cependant parlé, à un très-petit nombre près, que des oiseaux connus du temps où vivoit cet auteur, c'est-à-dire, de ceux qu'on trouve en Europe, & tous, il s'en faut beaucoup, n'y sont pas compris.

Aldrovande avoit senti la nécessité de classer les oiseaux; mais il manqua de génie, & il n'eut que des idées vagues & indéterminées.

Sa méthode consiste, en général, à diviser les oiseaux d'après les alimens dont ils se nourrissent & les lieux qu'ils fréquentent; mais, dans les détails, il ne se borne pas à ces deux principes vagues & si insuffisans, & quelquefois il caractérise & il classe les oiseaux d'après la forme de leur bec ou de leurs pieds, quelquefois d'après leurs différentes habitudes; cependant il n'imagine rien à cet égard; il ne fait que répéter ce qu'Aristote avoit observé & écrit : il en fait autant relativement à l'anatomie dont il traite par rapport à plusieurs oiseaux; il est en tout le copiste du philosophe Grec, dont il surcharge les observations d'immenses commentaires, qui n'y ajoutent que de l'obscurité. Tel est dans le général l'ouvrage d'Aldrovande; c'est dans les détails une immense collection & le répertoire de tout ce qui a été imaginé, écrit, débité sur les oiseaux ou à leur occasion, soit vrai, soit faux, vraisemblable ou absurde; c'est par-tout une érudition qui étonne & qui accable, sans plaire, sans intéresser, sans instruire, & par-tout un défaut absolu de jugement & de critique. Il suffit qu'un auteur ait cité le nom d'un oiseau, pour qu'Aldrovande rapporte le passage où il en est parlé, quoiqu'il n'apprenne rien de son histoire. Il rapporte de même tout ce qu'il a entendu raconter, n'importe par qui, & de quelque nature que soient les faits : il copie tous les dessins qu'on lui présente pour des portraits d'oiseaux : il crée des espèces & il les décrit d'après ces dessins. On croiroit qu'il n'avoit pour but que de grossir son ouvrage, sans se mettre en peine du choix des matériaux qu'il y employoit. Enfin, pour donner une idée précise de la manière d'Aldrovande, je citerai les titres des articles qui composent l'histoire d'un oiseau.

Ses noms en différentes langues anciennes & modernes.

Ses noms équivoques ; c'est-à-dire le catalogue des hommes, & des choses qui ont eu le même nom que l'oiseau, dont l'auteur fait l'histoire.

Sa description, aussi-bien faite qu'elle puisse l'être, n'étant jamais que générale & non pas faite, en prenant parties par parties.

L'Anatomie, jamais complette, assez souvent partielle, presque toujours d'après Aristote.

Les lieux que l'oiseau fréquente.

Ses habitudes.

Les sons qu'il rend.

Sa manière de faire son nid, de couver, d'élever ses petits, de se nourrir.

Ses sympathies & ses antipathies.

Des auspices ou présages qu'on peut tirer de ses mouvemens, de ses cris, &c.

Des augures ou de la manière dont il y servoit.

Des faits historiques qui lui sont relatifs, ou dans lesquels il en est question.

De son usage, de ses symboles dans les cérémonies religieuses, dans les hyerogliphes.

Des apologues, des fables, des proverbes dans lesquels il en est parlé.

De l'usage qu'on en fait en œconomie, en médecine, dans les arts, &c.

Ces articles, dont plusieurs sont absolument superflus, dont quelques-uns pouvoient être admis pour quelques oiseaux, sont répétés pour la plupart des espèces & au lieu des faits, que leur titre promet, ne contiennent le plus souvent que des traits d'érudition.

Indépendamment de l'histoire des oiseaux présentée de la manière dont je viens d'en donner une esquisse, Aldrovande, en parlant des oiseaux de proie, traite assez amplement de l'art de dresser ceux qui servent à la fauconnerie ; il entre dans les détails des maladies auxquelles ils sont sujets, & dans celui des remèdes qui y conviennent. On trouve dans cette partie de son ouvrage à-peu-près tout ce qu'on sçavoit de son temps, sur la fauconnerie & ce que contiennent encore les livres écrits sur cet art.

On sera peut-être surpris que j'aie présenté sous un jour si peu favorable, un auteur célèbre, en possession depuis si longtemps d'une grande réputation, dont on cite si souvent le nom, & j'ajouterai, dont on lit si peu les ouvrages, semblables à ces monumens anciens, imposans par leur masse, consacrés par le temps, qu'on admire encore lors même qu'on n'en fait plus d'usage.

JONSTON.

Jonston publia en 1657, six livres sur les oiseaux ; ils font partie d'un volume in-folio, dans lequel ils ne contiennent que 160 pages. Jonston ne fit que copier & abréger Gesner & Aldrovande, sans donner rien de neuf. Mais il eut le mérite de sentir les inconvéniens d'une érudition déplacée, de tracer l'histoire des oiseaux dans un ouvrage d'Ornithologie, au lieu d'en faire un recueil de citations qui détournent du sujet & font perdre de vue les oiseaux. Gesner & Aldrovande sont dans l'ouvrage de Jonston ce qu'ils auroient pu être par eux-mêmes, si le goût de leur siècle ne les eut trompés ; ils ont de l'ordre, de la clarté, & ils traitent réellement de leur sujet.

Jonston, copiste des auteurs qui l'avoient précédé, & juste appréciateur de ce qu'ils avoient fait de bon, n'y a rien ajouté. Il divise les oiseaux en terrestres & aquatiques, & les sous-divisions dans lesquelles il les range, dépendent de la nature de leurs alimens. Il décrit assez correctement, mais ses descriptions sont trop abrégées ; en lui applaudissant d'avoir retranché les articles superflus, on peut lui reprocher d'avoir trop restraint les détails anatomiques ; il semble qu'entraîné par le goût d'abréger & le portant trop loin, il l'ait étendu jusque sur les figures qu'il a fait copier & restreindre au point qu'elles en deviennent souvent moins reconnoissables, quoique mieux traitées relativement à l'art de la gravure.

WILHUGBI.

Les auteurs dont j'ai parlé jusqu'à présent n'ont guères fait que commenter Aristote, se copier les uns les autres, accumuler ou retrancher des citations, & montrer une vaste érudition, plutôt qu'ils n'ont fait l'histoire & la description des oiseaux, & qu'ils n'ont indiqué des moyens de les distinguer & de les reconnoître.

Enfin, Wilhugbi, gentilhomme anglois, libre des préjugés de ceux qui l'avoient précédé, eut une manière de voir qui lui fut propre; il sentit que pour faire l'histoire des oiseaux & apprendre à les connoître, il falloit une manière nouvelle de les considérer & indiquer de nouveaux moyens de les distinguer. Il publia sur les oiseaux, en 1686, un volume in-folio, écrit en latin, qui lui fit une grande réputation, & dont les sçavans font grand cas encore aujourd'hui. L'ouvrage fut revu & publié par le célèbre Rai, ami de Wilhugbi. C'en fut assez pour qu'on en attribua & qu'on en rapporte encore le mérite au premier, sans autre indice, que l'un étoit un sçavant de profession, & l'autre un gentilhomme. Si le fait est vrai, Rai eut le double mérite de donner le premier un bon ouvrage sur une science dans laquelle il n'y en avoit pas encore, & de sacrifier à son ami la gloire qui pouvoit lui en revenir: Wilhugbi est peut être estimable de la reconnoissance qu'il s'imposa envers son ami, dont il accepta un service qu'on rend si rarement.

L'ouvrage est partagé en trois livres, dont le premier est consacré à des généralités & à l'exposition de la méthode de l'auteur. Ce livre contient neuf chapitres tous intéressans; mais le premier, le second & le sixième, me paroissent sur-tout mériter une attention particulière. Wilhugbi considère dans le premier chapitre, la forme & l'extérieur des oiseaux; dans le second, il traite de leur organisation & de leurs parties internes: ces deux chapitres sont extraits en partie & recueillis des ouvrages d'Harvé; le sixième contient vingt-quatre questions sur l'histoire des oiseaux, auxquelles des réponses fondées sur des faits, avanceroient beaucoup les progrès de l'ornithologie. Ces préliminaires sont suivis de l'exposition de la méthode.

Wilhugbi partage les oiseaux en *terrestres* & *aquatiques*. Les premiers sont ceux qui vivent loin des eaux; les seconds, ceux qui vivent sur leurs bords ou qui nagent sur leur surface.

Il établit ensuite ses divisions d'après la forme du bec & celle des pieds; mais il ne connut pas assez les oiseaux, ou il ne les examina & ne les compara pas assez entr'eux pour établir entièrement sa méthode sur ces caractères, constans, extérieurs, faciles à saisir & sur lesquels, d'après la nature de la chose, doit être fondée uniquement une méthode aussi bonne qu'aucune puisse l'être. Il ouvrit la carrière, il ne la parcourut pas toute, & tenant encore en quelque chose aux préjugés antérieurs, il établit les sous-divisions sur la nature des alimens dont se nourrissent les oiseaux, sur la différence de leur taille, & même sur leurs qualités morales & la nature de leur chair. Ainsi il distingua certains oiseaux de proie, en courageux & en lâches; il partagea d'autres oiseaux, en ceux qui ont la chair blanche ou noire. Il ignoroit que ces différences dépendent de la constitution, & que c'est par ses signes extérieurs qu'il falloit les annoncer; ces défauts, pardonnables à un homme qui ouvre une route nouvelle, qui surmonte le premier les difficultés, n'ôtent pas à Wilhugbi le mérite d'avoir indiqué la méthode de distinguer & de faire connoître les oiseaux que d'autres ont perfectionnée depuis.

Le second & le troisième livres contiennent la description & l'histoire des oiseaux, d'après les principes établis dans la méthode. A la tête de chaque genre on trouve deux chapitres de généralités; l'un indique ce que les anciens ont écrit d'évidemment faux, d'absurde ou d'incertain sur les oiseaux du genre dont il s'agit; l'autre, ce qui est constaté & commun à toutes les espèces de ce genre. L'auteur entre ensuite dans

les détails ; il décrit avec précision, exactitude, netteté & méthode ; il donne la longueur de l'oiseau, mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue ; l'étendue ou la longueur de chacune de ses parties principales, comme le bec, les pieds, les doigts, l'étendue des aîles ouvertes ; il est le premier qui en ait compté les pennes ; il décrit les couleurs du plumage en l'examinant parties par parties, comme la tête, le cou, &c., & il donne encore l'exemple sur cet objet ; il rapporte la couleur des yeux, & il finit par décrire les habitudes propres à l'espèce dont il parle. Mais je ne dois pas omettre de dire qu'en commençant la description de chaque oiseau, il rapporte le poids de l'individu qu'il a examiné. Cette circonstance, dans laquelle beaucoup d'auteurs ont depuis imité Wilhugbi, ne me paroît pas aussi importante que beaucoup de personnes paroissent l'avoir pensé. Il me semble qu'elle ne peut fournir que des indications vagues, incertaines, sujettes à beaucoup de différences individuelles, par rapport aux mêmes espèces, suivant la saison, l'âge, le sexe & toutes les choses accidentelles relatives à l'individu qu'on examine.

Il résulte du précis que je viens de présenter, que Wilhugbi a le mérite d'avoir effacé des erreurs accréditées & répétées jusqu'à lui ; d'avoir quitté une mauvaise route pour en tracer le premier une bonne ; d'avoir indiqué la vraie méthode d'étudier, de distinguer & d'apprendre à connoître les oiseaux, sans avoir porté cette méthode à sa perfection ; d'avoir enseigné la vraie manière de décrire les oiseaux & celle de faire leur histoire ; enfin que l'auteur à qui l'ornithologie a de si grandes obligations, mérite d'en être regardé comme le fondateur.

Rai.

Rai, célèbre par plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle, n'a publié sur les oiseaux qu'un abrégé intitulé *Synopsis* ; c'est l'exposition d'une méthode semblable, à de légères différences près, à celle de Wilhugbi. Rai, indépendamment des caractères employés par son ami, en emprunte pour certains genres de la conformation de quelques parties internes, & cette addition n'est pas heureuse ; Wilhugbi n'avoit eu égard qu'au nombre des grandes plumes des aîles ; Rai compte aussi celles de la queue : il observa le premier que les oiseaux qui fréquentent le bord des eaux ont les jambes dégarnies de plumes jusqu'au dessus du genou. On trouve d'ailleurs dans le *Synopsis* des descriptions aussi-bien faites, aussi nettes que le permettoit le plan concis, que l'auteur s'étoit tracé. C'est un manuel dont l'avantage est d'être portatif, de retracer au besoin des divisions qu'on peut avoir oubliées ou confondues, dont on peut en beaucoup de cas se servir fort avantageusement, qui est insuffisant dans d'autres, mais qu'on ne peut regarder comme une histoire des oiseaux.

Barrerre.

Il étoit probable que Wilhugbi & Rai ayant publié leur méthode, quiconque feroit une étude réfléchie des oiseaux & penseroit comme ces auteurs qu'il étoit avantageux de les diviser méthodiquement pour les faire connoître plus aisément, se borneroit à cet égard à perfectionner leur méthode. M. Barrerre, ou ne la connut pas ou ne s'en forma pas cette idée. Il donna au public, en 1745, une méthode nouvelle, très-courte à la vérité, mais opposée au but qu'il se proposoit. Car, non-seulement cette méthode ne rend pas la connoissance des oiseaux plus facile, mais elle répand sur cette étude de l'obscurité & de la confusion, en rapprochant, en vertu d'une seule idée, les êtres qui, au premier aspect, qui sous tous les rapports indépendans de cette idée, sont les plus différens & les plus éloignés. Ainsi suivant M. Barrerre, le paon & la frégatte, sont deux oiseaux d'une même famille, & quant au genre, le bruant doit être placé entre l'outarde & l'autruche. Ces traits suffisent pour donner une idée de la méthode de

M. Barrerre, & me dispenser de la faire connoître en détail. Il n'a point fait de description : il s'est contenté, en parlant de chaque espèce, de la désigner par une phrase qui n'indique guères que les couleurs du plumage.

Le même auteur, qui avoit publié à Perpignan son premier ouvrage sur les oiseaux en général, ayant voyagé à la Guiane, donna, en 1749, un essai sur l'histoire naturelle de cette partie du nouveau monde. Il ne range point dans cet ouvrage les oiseaux selon la méthode qu'il avoit publiée quelques années auparavant, mais il en parle successivement selon l'ordre alphabétique des noms qu'il leur donne en latin ; il les désigne par une phrase latine fort courte, à laquelle il ajoute assez souvent une description très-succinête en françois.

Quoique M. Barrerre eût demeuré à la Guiane & qu'il eût fait ses observations sur les lieux, son catalogue des oiseaux ne contient que cent trente espèces, ce qui n'est pas plus de la moitié de ce que la communication avec les mêmes contrées nous a fait connoître depuis.

KLEIN.

M. Klein pensa, comme M. Barrerre, qu'il pouvoit proposer une méthode nouvelle, & il parut de même croire que la plus simple seroit la meilleure. Mais à force de chercher la simplicité il devint obscur, & le même principe qui avoit égaré M. Barrerre, le fit tomber dans les mêmes fautes; il rapprocha, d'après un seul trait de ressemblance, les êtres les plus éloignés sous tous les autres aspects. L'aigle, le colibry, le coq, le héron sont, selon M. Klein, de la même famille, parce qu'ils ont quatre doigts, trois dirigés en avant, un en arrière. Son ouvrage parut en 1750 sous format in-quarto ; les oiseaux y sont divisés en familles, ordres & tribus.

Les familles, au nombre de huit, sont distinguées par la conformation des pieds.

La forme du bec fournit les caractères des ordres.

Il est fort difficile d'assigner précisément les caractères des tribus. Ils ne dépendent pas constamment d'une partie fixe & déterminée. Souvent l'auteur décide la tribu d'après la forme, les proportions de la tête, quelquefois d'après différens accidens du bec ; d'autres fois il n'indique point de caractère & il détermine simplement une tribu, qu'il suppose apparemment, assez connue, par un nom qu'il met en tête. Une méthode dont l'auteur varie dans ses principes ne peut remplir son but & fixer les idées. On peut d'ailleurs reprocher à M. Klein de l'inexactitude dans ses observations, lorsqu'il suit ses principes. La troisième famille est composée des oiseaux qui ont quatre doigts, deux tournés en avant, deux en arrière. L'auteur range dans cette famille, le *martin-pêcheur* & *l'oiseau rhinoceros*. Ils ont à la vérité quatre doigts, mais trois dirigés en avant, un en arrière. Loin que des trois doigts antérieurs il y en ait un de dirigé en arrière, ces trois doigts, par une conformation particulière, sont nécessairement dirigés en avant.

La méthode de M. Klein n'est donc ni lumineuse, ni conséquente, ni exacte. Je n'en aurois pas exposé le plan, si quelques auteurs en la citant, & déterminant d'après cette méthode le genre des oiseaux dont ils ont parlé, ne paroissoient lui attribuer plus de valeur que je ne crois qu'elle en mérite.

Les descriptions de M. Klein sont très-abrégées & le sont souvent trop. Il a écrit en latin & s'est servi souvent d'expressions difficiles à entendre, & peu usitées. On croiroit qu'il a en tout attaché du mérite à l'obscurité.

A la suite de la méthode sur les oiseaux, on trouve un chapitre & deux dissertations.

L'auteur parle dans le chapitre d'oiseaux qu'il appelle *erratiques*, & d'autres qu'il nomme *voyageurs* ou *oiseaux de passage* ; ce chapitre contient des faits intéressans & instructifs.

Dans les deux dissertations, M. Klein examine quels sont les lieux où les hirondelles & les grues se retirent l'hiver. Mal-

heureusement, après des recherches sçavantes, beaucoup de faits rassemblés, mais incertains ou opposés, la question demeure sans solution.

MŒHRING.

M. Mœhring, médecin du prince d'Anhalt, publia en 1752, sur l'Ornithologie, un ouvrage in-douze de quatre-vingt & quelques pages; c'est une méthode dont les divisions consistent en classes, ordres & genres, dans laquelle la conformation des pieds & celle du bec, fournissent les caractères distinctifs; depuis Wilhugbi & Rai, toutes les idées se sont tournées de ce côté, & c'est du moins un hommage qu'on leur a rendu.

M. Mœhring, exact quand il parle d'après les objets qu'il a examinés, mais souvent trompé par des descriptions incomplettes ou incorrectes, qu'il puise dans les différens auteurs, & ayant en plus grande partie établi sa méthode d'après ces descriptions, tombe assez souvent dans des fautes où cette marche l'entraîne nécessairement : il fait plusieurs genres d'espèces, qui, d'après ses principes, s'il eût bien connu, s'il eût examiné lui-même ces espèces, n'en font qu'un selon sa méthode; d'autres fois il réunit sous un même genre des espèces qu'il auroit partagées en plusieurs, si les sources où il en a puisé la connoissance ne l'eussent pas trompé. Sa méthode est d'ailleurs compliquée, elle n'est ni précise, ni facile à bien saisir. Il l'a rendue plus difficile à entendre & à retenir, en se servant de noms inusités, en faisant de ceux qui sont en usage une application différente de celle qu'on a coutume d'en faire.

LINNÉ.

Le Chevalier Vol Linné, premier médecin du roi de Suède, si connu par ses travaux en histoire naturelle, après avoir souvent publié, corrigé, augmenté ses ouvrages, en fit paroître la douzième & dernière édition en 1766. C'est celle d'après laquelle je donne le précis de son système d'ornithologie. Il est précédé d'une introduction qui a pour sujet, les parties externes des oiseaux, leur accouplement, leurs émigrations, leur manière de se nourrir. Ces différens objets sont traités très en abrégé. L'auteur expose ensuite sa méthode suivant laquelle les oiseaux doivent être divisés en ordres, genres, espèces & variétés; la forme du bec, celle des pieds, l'habitude générale du corps considérée dans son ensemble; les alimens; la construction du nid, le nombre des œufs, la manière d'élever les petits, la fidélité du mâle pour une seule femelle, ou l'intempérance qui lui en fait rechercher plusieurs, sont les caractères qui décident & séparent les ordres. Ces caractères très-multipliés ne facilitent pas l'étude de l'ornithologie; ils supposent des connoissances antérieures sur l'objet qu'on cherche à déterminer: on ne peut par leur moyen reconnoître un oiseau, décider en quel endroit on doit le placer, d'après la seule inspection des parties extérieures : ces caractères ne conduisent donc pas au but, qui est de faciliter l'étude; car une méthode n'en sçauroit avoir d'autre puisque c'est sa seule utilité, que c'est l'unique raison de l'établir.

Suivant le plan général de l'auteur, les quadrupèdes doivent, ainsi que les oiseaux, être divisés en six ordres; ces animaux si différens se correspondent sous ce point de vue, & sont les représentans les uns des autres, suivant M. Linné. Comment cependant imaginer & démontrer une ressemblance réciproque entre des oiseaux & des quadrupèdes, & regarder, ainsi que le fait M. Linné, les canards, les moettes, les oiseaux d'eau en général comme analogue dans leur genre, au cheval, à l'hypopotame, au cochon, au rhinoceros dans le leur? N'est-ce pas établir entre les animaux une réciprocité qui n'existe que dans le nombre des ordres dans lesquels on a jugé à propos de les diviser? N'est-ce pas tout confondre en voulant mettre tout en ordre? *accipitres*, *picæ*, *anseres*, *grallæ*, *gallinæ*, *passeres*; sont les six noms imposés aux six ordres. Il n'est pas possible de traduire ces mots en françois, parce qu'ils ont dans

notre langue une acception restreinte, très-différente de la signification étendue qu'ils ont dans le sens de l'auteur. Il est vrai qu'ils n'ont pas plus en latin qu'en françois la signification qu'il leur donne, & qu'on ne peut les entendre à sa manière, sans convenir avec lui du sens qu'ils doivent avoir.

La forme des pieds, celle du bec, celle de la langue quelquefois, la position des narines, ou plutôt de leur ouverture, les différentes parties qui ne sont pas couvertes par les plumes, servent à déterminer les genres. L'auteur en a distingué soixante-dix-huit; il désigne les espèces d'après les couleurs du plumage. On lui a reproché que les caractères qu'il a indiqués sont insuffisans, parce que, d'après ces caractères, on ne sauroit ranger sous aucun genre plusieurs espèces étrangères nouvellement connues. Mais ce reproche est sans fondement, parce qu'il n'y aura jamais de méthode qui n'en soit susceptible; qu'on n'en peut établir que d'après ce qu'on a vu, & que dans le cas d'une espèce nouvelle, qui ne peut être rappelée à aucun genre, on ne peut exiger de la méthode que des principes univoques, d'après lesquels on en établisse un nouveau au besoin.

Un reproche plus grave fait à M. Linné, c'est que plusieurs espèces, rangées par lui-même sous un genre déterminé, n'en ont pas les caractères.

Des descriptions fort abrégées, trop souvent incomplettes, quelquefois fournies par des mains étrangères, offrent une notice de la forme, de la couleur, des habitudes des oiseaux, & indiquent le lieu qu'ils habitent. C'est un abrégé de leur histoire, mais trop succinct, & malheureusement souvent écrit en termes peu usités, ou auxquels l'auteur donne un sens qu'ils n'ont pas dans la plupart des auteurs qui, comme lui, ont écrit en latin. Ce défaut, ainsi que la liberté que M. Linné s'est souvent donnée, de changer le nom des espèces, d'en faire une nouvelle application, rendent son ouvrage très-difficile à entendre, & forcent à une double étude, celle de la langue dans laquelle le livre est écrit, & celle de l'objet dont il traite. Quiconque connoît bien les oiseaux, & en a beaucoup examiné, détermine assez facilement le sens que M. Linné donne souvent à des expressions obscures par elles-mêmes; mais c'est pour un commençant une tâche pénible, un travail dans lequel il court souvent risque de se tromper. L'ouvrage, quoique élémentaire par sa nature, ne l'est donc pas par la manière dont il est exécuté; plus convenable pour les gens déja instruits, auxquels il n'est pas destiné, qu'aux élèves, en faveur desquels il est fait, il manque son but, il ne facilite pas l'étude, & ne recule pas les limites de la science. Aussi n'est-ce pas comme ornithologiste que M. Linné est célèbre; & sans rien diminuer de la réputation qu'il s'est acquise d'ailleurs, & qui pouvoit en imposer, plus elle est brillante, plus j'ai dû exposer les défauts qui m'ont frappé dans sa méthode sur les oiseaux.

SALERNE.

L'ornithologie, publiée à Paris en 1767, sous le nom de M. de Salerne, médecin à Orléans, est un ouvrage imprimé sur un manuscrit trouvé dans ses papiers après sa mort. La méthode est la même que celle de Ray; la partie historique est composée de quelques observations propres à M. de Salerne; le reste est recueilli d'après les différens auteurs, avec plus d'érudition & de desir d'accumuler les faits, que de choix & de discernement. Il est très-probable que M. de Salerne n'auroit pas publié cet ouvrage, sans le corriger, & sans en beaucoup retrancher. Les éditeurs ne se l'étant pas permis, l'ouvrage forme un volume in-folio parfaitement exécuté pour la partie typographique, & orné de 31 planches, gravées avec peut-être plus de soin qu'aucunes de celles qui ont été données sur les oiseaux, mais dans lesquelles ceux de grande taille sont représentés dans des proportions si petites, qu'ils en sont moins reconnoissables, malgré l'exactitude du dessin & la netteté des planches. On

trouve dans cet ouvrage les noms différens qu'on donne au même oiseau dans les différentes provinces de France. Cet article, qu'on chercheroit en vain dans les autres livres d'ornithologie, doit mériter à celui-ci une place en France dans les bibliothèques, parmi les livres écrits sur les oiseaux.

BRISSON.

M. Brisson, de l'académie royale des sciences, publia, en 1760, 6 volumes in-4°. sur les oiseaux. On peut regarder son ouvrage comme divisé en deux grands articles: une méthode & des descriptions. La méthode est nouvelle; elle est plus étendue qu'aucune de celles qui l'avoient précédée, sans être plus difficile à connoître & à retenir; elle est fondée sur des principes plus univoques; les caractères dont se sert l'auteur, dépendent de parties constantes, ou qui ne manquent & ne varient jamais, semblables dans tous les individus de même espèce, situées extérieurement, & faciles à observer. On peut, à l'aide de cette méthode, classer un oiseau dont on n'avoit aucune notion, le ranger par la seule inspection dans son genre; & en le comparant à la description des espèces qui y sont subordonnées, reconnoître la sienne, si l'auteur l'a vu & décrit. Cet avantage, que la plupart des méthodes ne présentent pas, qui exige beaucoup d'application, d'après le petit nombre de celles qui l'offrent, ne coûte, en suivant celle de M. Brisson, que le temps de trouver ce que l'on cherche. Enfin la méthode a été conçue & combinée de façon que les êtres qu'elle rapproche, en vertu de quelques traits de ressemblance extérieur, se correspondent en effet, & par les rapports de leur organisation, & par la ressemblance de leurs habitudes. Elle est donc plus facile & plus conforme à l'ordre naturel, & elle répond mieux à son sujet qu'elle embrasse tout entier.

S'il arrive qu'un oiseau, apporté des pays étrangers, ne puisse être rangé sous aucun des genres que M. Brisson a déterminés, la chose n'a lieu que parce que les parties extérieures, dont il emprunte les caractères, sont conformées dans cet oiseau, différemment de ce qu'elles le sont dans les espèces qu'il a vues & qu'il a décrites; l'événement même prouve que les oiseaux ne peuvent être confondus d'après les caractères qu'il emploie, & qu'ils suffisent pour faire connoître & pour indiquer d'eux-mêmes les nouveaux genres qui se présentent.

M. Brisson décrit avec autant d'ordre & de clarté que Wilhugbi; il entre dans de plus grands détails; comme l'auteur anglois, il donne la longueur du corps entier, & les dimensions de ses principales parties: il examine le plumage d'abord en-dessus, & ensuite en-dessous; il le suit de parties en parties, ou de régions en régions, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrêmité de la queue; il ne néglige rien de ce qui est sensible à l'extérieur; mais il n'imite pas Wilhugbi dans le soin que ce dernier a eu de rapporter le poids individuel de l'objet décrit, & je crois, par les raisons que j'ai rapportées à l'article de l'auteur anglois, que cette omission est très-bien fondée de la part de M. Brisson. Il termine chaque article par l'indication de la contrée qu'habite l'oiseau dont il vient de donner la description. Chaque espèce, indépendamment du nom de son genre, ou de celui que l'usage lui a donné, est indiquée par une phrase latine qui en contient une description abrégée. Cette phrase, qui précède chaque description, est immédiatement suivie des synonimes employés par les différens auteurs, de l'indication de la partie de leurs ouvrages dans laquelle ils ont traité du même sujet, & du nom de l'oiseau dans les différentes langues, soit anciennes, soit modernes. Ce travail est complet, ensorte que, sans le copier, ce qui occuperoit beaucoup de place, il me suffit de renvoyer à M. Brisson, pour que les personnes qui voudroient consulter les différens auteurs, & savoir le nom des différens oiseaux dans toutes les langues connues, puissent se satisfaire d'après les indications qu'il fournit sur ces différens objets.

L'ouvrage

L'ouvrage entier, y compris le supplément qui se trouve à la fin du sixième volume, contient la description de plus de treize cents espèces, & deux cents vingt & quelques planches gravées en taille douce. Les sept premières sont destinées à représenter les pattes & les becs des oiseaux, pour en indiquer plus sûrement & en faire mieux sentir les caractères distinctifs. Le reste des planches est employé à représenter environ cinq cents oiseaux, dont trois cents à peu près n'avoient encore été ni décrits, ni indiqués par le moyen du dessin. Ces détails prouvent que M. Brisson a enrichi l'ornithologie d'un grand nombre d'articles nouveaux, de plus de trois cents, indépendamment du service qu'il a rendu de faire connoître une méthode préférable à celles que les auteurs avoient publiées avant lui.

La justice que je crois avoir rendue au travail de M. Brisson, ne m'empêche pas de reconnoître quelques défauts dans son ouvrage. Les planches, quoique correctes en général, ne rendent pas toutes fidélement l'extérieur des oiseaux, & n'expriment pas quelquefois les caractères qui déterminent le genre; quoique mieux exécutées que celles qu'on connoissoit jusqu'alors dans ce genre, on s'apperçoit que plusieurs ont été faites d'après des modèles mal conservés, rétrécis, & qui avoient perdu leur forme.

Quant à l'ouvrage en lui-même, on a reproché à M. Brisson des doubles emplois. Il en a fait effectivement; mais les causes qui l'ont égaré le justifient. Il ne s'est en effet trompé que quand il a décrit d'après des auteurs incorrects, ou d'après des oiseaux considérés dans différens âges, ou d'un sexe différent. C'étoient des erreurs inévitables que le temps & l'observation pouvoient seuls faire connoître, & dont ils rendront tous les auteurs coupables, à mesure qu'ils augmenteront les connoissances. Il n'en est pas de même de quelques divisions de la méthode, dans lesquelles M. Brisson a réuni des oiseaux qui devoient être séparés, & en a rangé d'autres à part d'après des raisons insuffisantes. J'en citerai en cet endroit un ou deux exemples, & le nombre n'en seroit peut-être pas beaucoup plus considérable.

M. Brisson regarde comme du même genre, le faisan, le paon, le hocco. Cependant ces trois oiseaux n'ont ni le même extérieur, ni les mêmes habitudes. Il distingue le coq de roche du manakin, parce que le premier a, dit-il, une huppe, & que le second n'en a pas: & cependant dans l'énumération des manakins, il en décrit une espèce comme étant huppée, & elle l'est en effet. Je ne m'étendrai pas davantage, pour le moment, sur les changemens dont la méthode de M. Brisson pourroit être susceptible. Mais je les indiquerai en traitant de chaque genre. Sa méthode, quoique plus parfaite que toutes celles qui l'ont précédée, a donc encore cependant des défauts; mais aucune n'en sera sans doute jamais exempte: genre de travail nécessaire à cause de la multitude des objets, dont le meilleur est celui qui, avec moins de défauts, présente le plus d'avantages. Peut être, sous ce point de vue, est-il bien difficile de rien faire de mieux que M. Brisson. Quant à l'instruction ou l'amusement que procure la connoissance des faits historiques sur les mœurs des oiseaux, & leur organisation, ce sont des objets qu'on chercheroit en vain dans son ouvrage; il ne convient qu'à ceux qui se bornent à connoître les oiseaux d'après leur forme extérieure, & la couleur de leur plumage. M. Brisson n'apprend de leur histoire que le nom des lieux où ils habitent. Mais comme il ne l'indique que d'après le nom de l'endroit, où l'espèce qu'il décrit a été observée, on ne peut rien conclure de cette indication, sinon que l'espèce, dont il parle, habite tel ou tel pays sans exclusion des autres contrées; ce qu'il n'a pas assez fait entendre, & ce sur quoi, au contraire, la manière dont il s'explique à l'égard de l'habitation des oiseaux, qu'il détermine d'une manière trop positive, pourroit induire en erreur.

Convaincu, comme je le suis, de l'utilité de la méthode de M. Brisson, pour faciliter la connoissance des oiseaux, &

dans le dessein, en parlant de chaque espèce, de la rappeller à son genre, suivant cet auteur, je dois indispensablement transcrire sa méthode.

Je ne ferai qu'un changement fort simple dans la copie qu'on va lire. M. Brisson, après avoir énoncé, à la tête de chaque ordre, les caractères qui lui sont propres, les répète en tête de chaque genre, & ajoute ensuite ce qui le distingue. Je supprimerai, pour abréger, cette répétition à la tête de chaque genre. J'en indiquerai seulement les caractères, auxquels le lecteur se souviendra d'ajouter de mémoire ceux *de l'ordre*, ou de les rechercher s'il les a oubliés.

MÉTHODE DE M. BRISSON.

ORDRE Ier.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon ; le bec droit ; le bout de la mandibule supérieure un peu renflé & courbé, & les narines à demi-couvertes d'une membrane épaisse & molle.

GENRE PREMIER,

Celui du pigeon.

ORDRE II.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, & le bec en cône courbé.

Deux sections.

PREMIERE SECTION.

Tête ornée de membranes charnues.

GENRE II,

Celui du dindon.

Une membrane charnue, longitudinale, pendante sous la gorge. On pourroit ajouter des papilles charnues autour de la tête & de la partie supérieure du cou, une membrane charnue pendante à la partie supérieure de la tête, & près l'origine du bec.

GENRE III,

Celui du coq.

Deux membranes charnues, longitudinales, pendantes sous la gorge.
Une crête membraneuse sur le front.

GENRE IV,

Celui de la pintade.

Deux membranes charnues, longitudinales, pendantes à côté de l'ouverture du bec ; une corne conique sur le front.
Point d'ergot.

IIe SECTION.

La tête dénuée de membranes charnues.

GENRE V,

Celui de la gelinote.

Les pieds couverts de plumes.
Point d'ergot.

GENRE VIe,

Celui de la perdrix.

Les pieds nuds.
La queue courte.

GENRE VII,

Celui du faisan.

Les pieds nuds.
La queue longue.

Nota. M. Brisson range dans cette classe les hoccos. Cependant on ne peut pas leur attribuer pour caractères d'avoir la queue longue ; ils ne ressemblent point par cette partie aux faisans, encore moins au paon. On pourroit peut-être distinguer le genre par la forme des plumes frisées & tournées à contre-sens, dont la tête est couverte ; mais il est d'autres oiseaux, tels que le *paraqua*, le *marail*, qui n'ont pas ce caractère, qui n'ont pas la queue longue comme le faisan, & qu'il faut cependant rapporter à son genre, suivant la Méthode de M. Brisson, telle qu'elle est. Il y a lieu de croire que s'il eût connu les oiseaux apportés depuis la fin de son ouvrage,

il auroit fait des changemens dans le genre du faisan.

ORDRE III.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec court & crochu.

SECTION PREMIERE.

La base du bec couverte d'une peau nue.

GENRE VIII,

Celui de l'épervier.

La courbure du bec commence dès son origine.

GENRE IX,

Celui de l'aigle.

La courbure du bec commence à quelque distance de son origine.
La tête couverte de plumes.

GENRE X,

Celui du vautour.

La courbure du bec commence à quelque distance de son origine.
La tête est, ou nue, ou seulement couverte de duvet.

Nota. Ces trois genres comprennent tous les oiseaux de proie diurnes, qui sont très-difficiles à distinguer & à bien connoître : il eût été à souhaiter que M. Brisson eût pu indiquer des caractères plus propres à remplir cet objet, & plus faciles à bien saisir, que ne l'est la courbure du bec, commençant dès l'origine, ou à quelque distance de l'origine du bec; il eût peut-être découvert ces caractères sur quelques autres parties, comme les aîles, &c.; & il eût été préférable de sacrifier l'uniformité dans le plan méthodique, à une connoissance plus parfaite des oiseaux de proie. Le huitième genre réunit des oiseaux si différens par leurs facultés, leurs habitudes, & même par l'ensemble de tout leur extérieur, tels, par exemple, que le faucon & la buse, qu'on éprouve une contradiction involontaire en les trouvant réunis dans un même genre. On ne peut d'ailleurs disconvenir que les caractères indiqués par M. Brisson, sont non-seulement insuffisans pour faire distinguer & reconnoître les oiseaux de proie qui nous sont apportés de l'Amérique & des grandes Indes; mais que même on est souvent embarassé, d'après ces caractères, de classer plusieurs oiseaux de proie qui se trouvent en Europe.

SECTION II.

Ceux dont la base du bec est couverte de plumes tournées en devant.

GENRE XI,

Celui du hibou.

La tête ornée de paquets de plumes en forme d'oreilles.

GENRE XII,

Celui du chat-huan.

La tête dénuée de paquets de plumes en forme d'oreilles.

ORDRE IV.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine : les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon : le bec en cône allongé.

SECTION PREMIERE.

Ceux dont les plumes de la base du bec sont tournées en devant, & couvrent les narines.

GENRE XIII,

Celui du coracias.

Le bec en cône alongé, un peu courbé en arc.

GENRE XIV,

Celui du corbeau.

Le bec en cône alongé, droit; son bout un peu tourné vers le bas :
Les plumes de la queue à peu près d'égale longueur.

GENRE XV,

Celui de la pie.

Bec comme le corbeau.
Les plumes du milieu de la queue beaucoup plus longues que les latérales.

GENRE XVI,

Celui du geai.

Le bec en cône alongé, tout-à-fait droit.
Les deux mandibules égales.

GENRE XVII,

Celui du casse-noix.

Le bec en cône alongé, tout-à-fait droit.
La mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, & obtuse.

SECTION II.

Les plumes de la base du bec tournées en arrière, laissent le bec à découvert.

GENRE XVIII,

Celui du rollier.

Le bec en cône alongé droit, son bout un peu tourné vers le bas.

Nota. Les caractères des rolliers sont bien tranchés, quant à la section, mais quant au genre, ils ne sont pas assez exprimés, assez universels; aussi M. Brisson a-t-il lui-même placé parmi les rolliers des espèces qui diffèrent autant entre elles par la forme du bec, par celle de la queue, que des autres oiseaux de la même section.

GENRE XIX,

Celui du troupiale.

Bec en cône alongé, droit & très-pointu.

Nota. Ce genre est très-chargé; il contient des oiseaux dont les uns ont le bec très-effilé, les autres l'ont assez gros, les uns l'ont nud à sa base en dessus, & les autres l'ont couvert de plumes. Des sous-divisions seroient admissibles & rendroient la connoissance de ce genre plus facile.

GENRE XX,

Celui de l'oiseau de paradis.

Le bec en cône alongé, droit, très-pointu & un peu comprimé par les côtés.
Deux plumes au-dessus de la queue plus longues que tout l'oiseau, & qui n'ont des barbes qu'à leur origine & à leur bout.

Nota. M. Brisson n'a connu que deux oiseaux de paradis auxquels les caractères qu'il a assignés conviennent; mais depuis que M. Sonnerat a apporté de nouveaux oiseaux de paradis, ce que M. Brisson assigne comme caractère générique, relativement à la queue, ne convient plus; il faut s'en tenir aux caractères dépendans du bec.

ORDRE V.

Quatre doigts dénués de membranes; trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec droit, & les bouts de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.

SECTION PREMIERE.

Bec convexe en dessus.

GENRE XXI,

Celui de la pie-griéche.

Bec droit, convexe en dessus, aussi épais que large à sa base.
Les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.
Le bout de la mandibule supérieure crochu.

Nota. Plusieurs auteurs ont placé les pies-griéches à la suite des oiseaux de proie; ils y font fondés par la manière de vivre de ces oiseaux; car la ressemblance des habitudes est un indice sûr de la conformité de l'organisation. Il eût été facile à M. Brisson de se conformer à un ordre qui paroît, par rapport aux pies-griéches, plus naturel que celui qu'il a suivi; il eût pu faire une troisième section pour les pies-griéches dans l'ordre des oiseaux de proie.

GENRE XXII,

Celui de la grive.

Le bec droit, convexe en dessus, aussi épais que large à sa base.
Les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.
Le bout de la mandibule supérieure presque droit.

GENRE XXIII,

Celui du Cotinga.

Le bec droit, convexe en dessus, plus large qu'épais à sa base.
Les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.

SECTION II.

Bec comprimé horisontalement à sa base, & presque triangulaire.

GENRE XXIV,

Celui du gobe-mouche.

Bec droit, comprimé horisontalement à sa base & presque triangulaire.
Bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.

ORDRE VI,

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec droit, & les deux mandibules entières.

SECTION PREMIERE.

Bec presque quadrangulaire, un peu convexe en dessus & anguleux en dessous.

GENRE XXV,

Celui du pique-bœuf.

Le bec droit, presque quadrangulaire, un peu convexe en dessus & anguleux en dessous.
Les deux mandibules entières.

SECTION II.

Bec convexe, son bout étant un peu plus large qu'épais & obtus.

GENRE XXVI,

Celui de l'étourneau.

Le bec droit, convexe; son bout un peu plus large qu'épais & obtus.
Les deux mandibules entières.

ORDRE VII.

Quatre doigts dénués de membranes; trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, & le bec menu & un peu courbé en arc.

SECTION PREMIERE.

Tête ornée d'une hupe longitudinale, composée d'un double rang de plumes, & que l'oiseau peut plier à volonté.

GENRE XXVII,

Celui de la hupe.

Caractères de la section.

SECTION II.

La tête simple ou sans hupe.

GENRE XXVIII,

Celui du promerops.

Caractères de la section.

ORDRE VIII.

Quatre doigts dénués de membranes; trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec très-petit, comprimé horisontalement à sa base & crochu à son bout, & l'ouverture du bec plus large que la tête.

GENRE XXIX,

Celui du tette-chevre.

Queue simple.

GENRE XXX,

Celui de l'hirondelle.

Queue fourchue.

ORDRE IX.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, & le bec en cône raccourci.

SECTION PREMIERE.

Les deux mandibules droites.

GENRE XXXI,

Celui du tangara.

Les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.

GENRE XXXII,

Celui du chardonneret.

Le bec en cône raccourci; la pointe du cône grêle & alongée.

Les deux mandibules droites & entières.

GENRE XXXIII,

Celui du moineau.

Le bec en cône raccourci; la pointe du cône grosse & courte.

Les deux mandibules droites & entières.

La base du bec beaucoup moins grosse que la tête.

GENRE XXXIV,

Celui du gros-bec.

Caractères du moineau.

Différence. Base du bec presque aussi large que la tête.

GENRE XXXV,

Celui du bruant.

Les deux mandibules droites & entières, & leurs bords rentrans en dedans.

SECTION II.

Mandibule supérieure crochue.

GENRE XXXVI,

Celui du coliou.

Bec en cône raccourci, convexe en dessus, & applati en dessous.

La mandibule supérieure crochue.

GENRE XXXVII,

Celui du bouvreuil.

Le bec en cône raccourci, convexe en dessus & en dessous.

La mandibule supérieure crochue.

SECTION III.

Les deux mandibules sont crochues & se croisent.

GENRE XXXVIII,

Celui du bec-croisé.

Le bec en cône raccourci.

Les deux mandibules crochues & se croisant.

ORDRE X.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière; tous séparés environ jusqu'à leur origine: les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, & le bec en alêne.

SECTION PREMIERE.

Les narines découvertes.

GENRE XXXIX,

Celui de l'alouette.

Le bec en alêne.

Les narines découvertes.

L'ongle du doigt de derrière presque droit & plus long que le doigt.

GENRE XL,

Celui du becfigue.

Caractères du genre précédent.

Différence. L'ongle du doigt de derrière courbé en arc & pas plus long que le doigt.

SECTION II.

Les narines couvertes par les plumes de la base du bec.

GENRE XLI,

Celui de la mésange.

Caractères de l'ordre & de la section.

ORDRE XI.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, & le bec en forme de coin.

GENRE XLII,

Celui du torchepot.

Caractères de l'ordre.

ORDRE XII.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon, le bec effilé.

SECTION PREMIERE.

Bec courbé en arc.

GENRE XLIII,

Celui du grimpereau.

Le bec effilé, courbé en arc; allant toujours en diminuant de grosseur, & finissant par une pointe très-aigue.

GENRE XLIV,

Celui du colibri.

Le bec effilé, courbé en arc, de la même grosseur dans presque toute sa longueur, & un peu renflé vers le bout.
Les pieds très-courts.

SECTION II.

Le bec droit.

GENRE XLV,

Celui de l'oiseau-mouche.

Le bec effilé, droit, comprimé horisontalement, & un peu renflé vers le bout.
Les pieds très-courts.

Nota. Les colibris & les oiseaux-mouches ont tant de rapports, ils different si peu, d'après M. Brisson même, qu'il ne paroissoit pas nécessaire d'en faire deux sections, & qu'il suffisoit d'en faire deux genres ou un seul, sous-divisé en deux parties, suivant la forme du bec.

ORDRE XIII.

Quatre doigts dénués de membranes, deux devant, deux derrière; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

SECTION PREMIERE.

Bec droit, la langue très-longue, ressemblant à un ver de terre.

Nota. Jusqu'à présent M. Brisson n'a employé que des caractères extérieurs, tels que doivent être ceux d'après lesquels on établit une méthode. On pourroit lui reprocher d'employer dans cette section un caractère moins apparent; mais ce reproche seroit peu fondé, puisqu'il ne s'agit pour examiner la langue que d'ouvrir le bec.

GENRE XLVI,

Celui du torcol.

Le bec droit & pointu.
Les plumes de la queue flexibles.

GENRE XLVII,

Celui du pic.

Le bec droit & en forme de coin.
Les plumes de la queue roides & en forme de coin.

SECTION II.

Le bec droit, la langue pas plus longue que le bec.

GENRE XLVIII,

Celui du jacamar.

Le bec droit, très-long, quadrangulaire & pointu.

SECTION III.

Bec un peu courbé en en bas, convexe en dessus, comprimé par les côtés.

GENRE XLIX,

Celui du barbu.

La base du bec garnie de plumes roides,

en forme de poils, tournées en devant.

GENRE L,

Celui du coucou.

La base du bec dénuée de plumes en forme de poils.

Nota. Les barbus & les coucous n'ont pas tous le bec conformé comme les caractères assignés par M. Brisson pour leur section semblent l'insinuer; ces oiseaux, les barbus sur-tout, diffèrent les uns des autres par la forme du bec. Il y a des barbus dont l'extrêmité supérieure du bec est très-crochue & fendue dans son milieu. Ces deux genres ne sont pas aussi bien caractérisés que ceux que nous avons suivis jusqu'à présent, & demanderoient une correction dans cette partie de la méthode.

SECTION IV.

Bec court & crochu.

GENRE LI,

Celui du couroucou.

Le bec court, crochu, plus large qu'épais.

GENRE LII,

Celui du bout de petun.

Bec court, crochu, plus épais que large, & tranchant en dessus.

GENRE LIII,

Celui du perroquet.

Le bec court, crochu, plus épais que large, convexe en dessus.

SECTION V.

Bec long, de la grosseur de la tête, dentelé comme une scie; le bout des deux mandibules tourné en en bas; la langue ressemblante à une plume.

GENRE LIV,

Celui du toucan.

Caractères de la section.

ORDRE XIV.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, celui du milieu des trois doigts antérieurs étroitement uni au doigt exterieur jusqu'à la troisième articulation, & au doigt intérieur jusqu'à la première. Les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon.

SECTION PREMIERE.

Bec court, comprimé par les côtés vers le bout.

GENRE LV,

Celui du coq-de-roche.

La tête ornée d'une hupe longitudinale de plumes, formant un demi-cercle.

GENRE LVI,

Celui du manakin.

La tête simple ou dégarnie de huppe.

Nota. 1°. Il semble qu'il eût été plus naturel de placer l'ordre XIV avant celui des oiseaux qui ont deux doigts devant & deux derrière; car cette différence est plus grande avec les ordres précédens que d'avoir trois doigts devant, un derrière, dont l'extérieur en devant est réuni jusqu'à la première articulation avec le doigt du milieu, & l'interne jusqu'à la même articulation avec le même doigt.

2°. Le défaut de huppe ne sçauroit suffire pour caractériser les manakins, puisqu'il y en a qui sont huppés.

SECTION II.

Bec cônique, dentelé comme une scie; & le bout des deux mandibules courbé en en bas.

GENRE LVII,

Celui du momot.

Caractères de l'ordre & de la section.

SECTION III.

Bec droit & assez long.

GENRE LVIII,

Celui du martin-pêcheur.

Le bec droit, assez long, gros & pointu.

GENRE

GENRE LIX,

Celui du todier.

Le bec droit, assez long, applati, horisontalement & obtus.

SECTION IV.

Bec courbé en arc & pointu.

GENRE LX.

Celui du guépier.

Caractères de la section.

SECTION V.

Le bec gros en forme de faux.

GENRE LXI,

Celui du calao.

Le bec gros, en forme de faux, dentelé comme une scie.

ORDRE XV.

Doigts dénués de membranes; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; les aîles petites à proportion de la grosseur du corps, point propres pour le vol.

SECTION PREMIERE.

Deux doigts devant, point de doigt derrière.

GENRE LXII,

Celui de l'autruche.

Le bec droit, applati horisontalement; son bout onguiculé & arrondi.

La partie supérieure de la tête chauve & calleuse.

GENRE LXIII,

Celui du thouyou.

Le bec droit, applati horisontalement; son bout arrondi.

GENRE LXIV,

Celui du casoar.

Le bec droit, presque cônique.

Un casque de corne sur la tête.

Deux membranes charnues vers le milieu de la gorge.

SECTION III.

Bec long & fort; le bout des deux mandibules crochu.

GENRE LXV.

Celui du dronte.

Caractères de la section, & les aîles petites à proportion du corps, & point propres pour le vol.

ORDRE XVI.

Trois doigts devant dénués de membranes; point de doigt de derrière; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; les aîles assez grandes & propres pour le vol.

SECTION PREMIERE.

Bec en cône courbé.

GENRE LXVI,

Celui de l'outarde.

Caractère de la section.

SECTION II.

Bec droit, très-long, & renflé vers le bout.

GENRE LXVII,

Celui de l'échasse.

Le bec droit, très-long, cylindrique & renflé vers le bout.

GENRE LXVIII,

Celui de l'huitrier.

Le bec droit, très-long, applati par les côtés & renflé vers le bout.

SECTION III.

Bec droit, court, renflé vers le bout.

GENRE LXIX,

Celui du pluvier.

Caractères de la section.

ORDRE XVII.

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière; la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; les aîles assez grandes & propres pour le vol.

SECTION PREMIERE.

Bec droit, renflé vers le bout.

GENRE LXX,

Celui du Vanneau.

Caractères de la section.

Différence. Ongles très-courts.

GENRE LXXI,

Celui du jacana.

Caractères de la section.

Différence. Les ongles très-longs.

SECTION II.

Bec plutôt courbé en en haut que droit, & un peu comprimé horisontalement.

GENRE LXXII,

Celui du coulon-chaud.

Caractères de la section.

SECTION III.

Bec convexe en dessus, comprimé par les côtés vers le bout.

GENRE LXXIII,

Celui de la perdrix de mer.

Caractères de la section, & le corps applati par les côtés.

SECTION IV.

Bec droit comprimé par les côtés.

GENRE LXXIV,

Celui du râle.

Caractères de la section, & le corps applati par les côtés.

SECTION V.

Bec menu.

GENRE LXXV,

Celui du bécasseau.

Le bec menu, de moyenne longueur, droit, & dont le bout est obtus & lisse.

GENRE LXXVI,

Celui de la barge.

Le bec menu, très-long, plutôt recourbé en en-haut que droit, & dont le bout est obtus & lisse.

GENRE LXXVII,

Celui de la bécasse.

Le bec menu, très-long, droit, & dont le bout est obtus & raboteux.

SECTION VI.

Bec courbé en arc en en-bas.

GENRE LXXVIII,

Celui du courly.

Caractères de la section.

SECTION VII.

Bec droit, plat horisontalement, dont le bout est plus large & arrondi en forme de spatule.

GENRE LXXIX,

Celui de la spatule.

Caractères de la section.

SECTION VIII.

Bec gros & long.

GENRE LXXX,

Celui de la cigogne.

Le bec long, gros, droit, pointu & lisse.

GENRE LXXXI,

Celui du heron.

Le bec gros, long, droit & pointu.
Une rayure longitudinale de chaque côté sur la mandibule supérieure.

GENRE LXXXII,

Celui de l'ombrette.

Le bec gros, long, droit, applati par les côtés.
Le bout de la mandibule supérieure crochu.

SECTION IX.

Bec gros & court; la mandibule supérieure en forme de cuilliere, & onguiculée à son bout.

GENRE LXXXIII,

Celui de la cuilliere.

Caractères de la section.

SECTION X.

Bec court, droit & cônique vers le bout.

GENRE LXXXIV,

Celui de l'oiſeau royal.

Caractères de la ſection, & tête ornée d'une huppe compoſée de plumes reſſemblantes à des racines de chiendent.

SECTION XI.

Bec en cône courbé.

GENRE LXXXV,

Celui du cariama.

Le bec en cône courbé.
Les aîles point armées.

GENRE LXXXVI,

Celui du kamichy.

Une petite corne cylindrique & courbée en arc en-avant ſur le front : les aîles armées de deux eſpèces de cornes ou d'éperons dans la partie antérieure.

SECTION XII.

Bec en cône applati par les côtés.

GENRE LXXXVII,

Celui de la poule-ſultane.

Front chauve.

ORDRE XVIII.

Quatre doigts, trois devant, un derrière, garnis dans toute leur longueur de membranes fendues.

SECTION PREMIERE.

Les doigts garnis de membranes ſimples.

GENRE LXXXVIII,

Celui de la poule d'eau.

Bec droit & pointu.

SECTION II.

Doigts garnis de membranes feſtonnées.

GENRE LXXXIX,

Celui du phalarope.

Bec menu & droit, la mandibule ſupérieure courbée en en-bas vers le bout.

GENRE XC,

Celui de la foulque.

Bec en cône applati par les côtés.

ORDRE XIX.

Quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes demi-fendues, & le poſtérieur ſéparé : les jambes placées tout-à-fait derrière & cachées dans l'abdomen.

GENRE XCI,

Celui de la grèbe.

Caractères de la ſection, & bec droit & pointu.

ORDRE XX.

Trois doigts devant, tous joints enſemble par des membranes entières & point de doigts de derrière : les jambes placées tout-à-fait derrière, & cachées dans l'abdomen.

SECTION PREMIERE.

Bec droit & pointu.

GENRE XCII,

Celui du guillemot.

Caractères de la ſection.

SECTION II.

Bec applati par les côtés, & cannelé tranſverſalement.

GENRE XCIII,

Celui du macareux.

Bec applati par les côtés, cannelé tranſverſalement, auſſi épais que long.

GENRE XCIV,

Celui du pingouin.

Bec applati par les côtés, cannelé tranſverſalement, plus long qu'épais.

ORDRE XXI.

Quatre doigts, dont les trois antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur ſéparé : les jambes

placées tout-à-fait derrière & cachées dans l'abdomen.

SECTION PREMIERE.

Bec droit, bout de la mandibule supérieure crochu.

GENRE XCV,

Celui du manchot.

Le bout de la mandibule inférieure comme tronqué

GENRE XCVI,

Celui du gorfou.

Bout de la mandibule inférieure arrondi.

SECTION II.

Bec droit & pointu.

GENRE XCVII,

Celui du plongeon.

Caractères de la section.

ORDRE XXII.

Trois doigts devant, tous joints ensemble par des membranes entières, & point de doigts de derrière, les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, & plus courtes que le corps.

GENRE XCVIII,

Celui de l'albatros.

Bec comprimé par les côtés.
Bout de la mandibule supérieure crochu, celui de la mandibule inférieure comme tronqué.

ORDRE XXIII.

Quatre doigts, dont les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes entières, & le postérieur séparé : les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, & plus courtes que le corps; le bec sans dentelures.

SECTION PREMIERE.

Bec crochu vers le bout.

GENRE XCIX,

Celui du puffin.

Bec sans dentelures, presque cylindrique: bout des deux mandibules crochu.

GENRE C,

Celui du petrel.

Bec sans dentelures, presque cylindrique. Bout de la mandibule supérieure crochu, celui de la mandibule inférieure comme tronqué.

GENRE CI,

Celui du stercoraire.

Bout de la mandibule supérieure crochu, & celui de la mandibule inférieure arrondi.

GENRE CII,

Celui du goiland.

Le bec sans dentelures, comprimé par les côtés, crochu vers le bout.
Le dessous de la mandibule inférieure anguleux.

SETION II.

Bec droit, applati par les côtés.

GENRE CIII,

Celui de l'hyrondelle de mer.

Les deux mandibules d'égale longueur.

GENRE CIV,

Celui du bec en ciseaux.

La mandibule inférieure beaucoup plus longue que la supérieure.

ORDRE XXIV,

Quatre doigts, dont les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes entières & le postérieur séparé : les jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, plus courtes que le corps, & le bec dentelé.

SECTION PREMIERE.

Bec presque cylindrique : mandibule supérieure crochue vers le bout.

GENRE CV,

Celui du harle.

Bec dentelé comme une ſcie.
Mandibule ſupérieure crochue vers le bout.

SECTION II.

Bec convexe en-deſſus & applati en deſſous.

GENRE CVI,

Celui de l'oye.

Bec dentelé comme une lime, convexe en-deſſus & applati en-deſſous, auſſi épais que large, ayant le bout onguiculé & obtus.

GENRE CVII,

Celui du canard.

Bec dentelé comme une lime, convexe en-deſſus, applati en-deſſous, plus large qu'épais, ayant le bout onguiculé & obtus.

ORDRE XXV.

Quatre doigts, tous joints enſemble par des membranes entières; les jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, plus courtes que le corps.

SECTION PREMIERE.

Bec pointu.

GENRE CVIII,

Celui de l'anhinga.

Bec droit & pointu.

GENRE CIX,

Celui du paille-en-cul.

Bec un peu courbé vers le bas, & pointu.
Deux des plumes de la queue très-longues.

SECTION II.

Bec crochu vers le bout.

GENRE CX,

Celui du fou.

Bec droit, cônique, crochu vers le bout.

GENRE CXI,

Celui du cormoran.

Bec droit, preſque cylindrique, crochu vers le bout.

GENRE CXII,

Celui du pélican.

Bec droit, applati horiſontalement, crochu vers le bout.
Une poche membraneuſe ſous la gorge.

ORDRE XXVI.

Quatre doigts, dont deux antérieurs ſont joints enſemble par des membranes entières, & le poſtérieur ſéparé: les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, & plus longues que le corps.

SECTION PREMIERE.

Bec dentelé.

GENRE CXIII,

Celui du flamant.

Bec dentelé, courbé en en-bas vers le milieu de ſa longueur.
La mandibule inférieure plus large que la ſupérieure.

SECTION II.

Bec ſans dentelures.

GENRE CXIV,

Celui de l'avocette.

Le bec ſans dentelures, menu, très-long, comprimé horiſontalement, & courbé en arc en en-haut.

GENRE CXV,

Celui du coureur.

Le bec ſans dentelures, court & droit.

§. IV.

Auteurs qui n'ont traité que des Oiſeaux d'une Contrée en particulier.

HERNANDEZ ET NIEREMBERG.

Hernandez, médecin Eſpagnol, a décrit

les oiseaux du Mexique. Son ouvrage est partagé en deux cens vingt-neuf chapitres, dont la plûpart ne traitent que d'une seule espèce. Les oiseaux ne sont désignés que par les noms que leur donnoient les Mexicains; lès descriptions sont si abrégées, que non-seulement il est bien difficile de reconnoître les espèces; mais que souvent on est embarrassé d'en déterminer le genre. On ne peut donc guère retirer de la lecture de l'ouvrage d'autre connoissance, sinon que les oiseaux sont très-variés au Mexique; que plusieurs y sont parés de couleurs brillantes, & que les Mexicains s'étoient appliqués à les connoître, puisqu'ils avoient donné des noms à plus de deux cens espèces. Hernandez en décrit collectivement plusieurs sans leur donner aucun nom, parce qu'elles n'en avoient pas dans la langue du Mexique.

Nieremberg a aussi décrit les oiseaux de la même contrée. La même brièveté dans les descriptions; le même & seul emploi des noms Mexicains privent également l'ouvrage de l'utilité dont il étoit susceptible.

MARCGRAVE.

Les oiseaux du Bresil ont été décrits par Marcgrave dans le cinquième Livre sur l'Histoire naturelle de cette partie du Nouveau-Monde; mais décrits trop en abrégé, indiqués par les noms Brésiliens; ils sont la plûpart méconnoissables. Des planches, les plus mal exécutées de toute manière, ne sont souvent pas d'accord avec les descriptions, & n'en facilitent jamais l'intelligence. La seule idée que laisse la lecture de l'ouvrage, c'est qu'il n'y a peut-être pas de contrée où les oiseaux soient couverts d'un plumage plus éclatant & plus riche en couleurs. Marcgrave en fait la remarque, & il ajoute que ces oiseaux couverts d'un si riche vêtement, ou ne rendent pas de sons, ou n'en rendent que de désagréables : aucun, dit-il, ne peut, pour le chant, être comparé aux oiseaux d'Europe. On verra, si l'on veut, dans cette différence, dans cette voix désagréable sous un vêtement brillant, d'un côté; de l'autre, dans la faculté de rendre des sons agréables sous un plumage sombre, un partage & une répartition des dons de la nature.

SLOANE.

Cet Auteur célèbre traite dans l'histoire de la Jamaïque, des oiseaux de cette contrée. Il donne la représentation de quarante-quatre espèces dans dix-huit planches placées à la fin du volume second. Ces planches sont de la plus mauvaise exécution, & ne donnent que de fausses idées sur leur objet. Elles sont accompagnées de noms anglois & de noms latins, qui souvent ne sont pas d'accord avec ce qu'elles représentent. Plusieurs sont, en quelque sorte, des caricatoures, dans lesquelles le dessinateur a exagéré certains traits qui ont paru propres à faire remarquer & reconnoître les espèces. Pour exemple de l'un & de l'autre défaut, je choisis la fig. I. de la pl. 255. On lit à côté de cette figure, *noctua minor, &c.*; & cependant dans l'objet représenté, & quoique très-mal dessiné, on reconnoît un tête-chèvre. Deux fortes de tuyaux cylindriques, inclinés en avant jusqu'aux deux tiers du bec, indiquent l'ouverture des narines.

CATESBY.

Nous devons à M. Catesby, de la Société royale de Londres, une très-bonne histoire des oiseaux de la Caroline, de la Floride & des Isles de Bahama. Son ouvrage revu par M. Edwars, du Collège royal des médecins, parut en 1754. Il contient deux volumes *in-folio* du plus grand format, ornés de planches colorées, très-bien exécutées, exactes dans la représentation des caractères & du port des oiseaux, d'un ton presque toujours d'accord avec les couleurs de leur plumage, quelquefois plus brillant. Ce défaut qu'on trouve dans un petit nombre de planches, est peut-être le seul de cet ouvrage, un des plus beaux qui ait été publié en ce genre.

Les descriptions sont concises, claires, méthodiques. L'Auteur paroît avoir pris Wilhugby pour modèle de la manière de décrire, mais sans s'être astreint dans l'énumération des oiseaux à suivre la méthode de ce sçavant, ni aucune en général. Les descriptions sont suivies de faits concis, intéressants & instructifs, sur les habitudes & les mœurs des oiseaux; ils sont narrés avec une simplicité qui accompagne ordinairement la vérité. Cet ouvrage estimable par la partie descriptive & par les planches qui l'ornent, en contient quatre-vingt-dix-neuf comprises dans le premier volume consacré aux oiseaux, & neuf qui se trouvent dans un appendice placé à la fin du second volume, dont le reste est relatif à d'autres objets d'histoire naturelle. M. Catesby n'est pas toujours exact dans l'application qu'il fait des noms génériques. C'est ainsi qu'après avoir (tom. 1, pl. 57), donné le nom de mésange à un oiseau dont la figure porte tous les caracteres de ce genre, il en applique également le nom (pl. 59) à un oiseau dont la figure offre les caractères du grympereau; & (pl. 62) à un troisième qui est du genre du becfigue. Si, à ce défaut près, & quelques autres moins considérables, les voyageurs nous donnoient une histoire aussi exacte, aussi détaillée des oiseaux des différentes contrées, l'ornithologie feroit de grands progrès en peu de temps, & avanceroit vers la perfection, autant qu'elle en est susceptible. L'ouvrage est imprimé sur deux colonnes, en anglois & en françois.

SCHWENCKFEL.

Schwenckfel, médecin, qui a écrit l'histoire naturelle de la Silésie, en deux volumes *in-quarto*, en décrit les oiseaux, Liv. IV du vol. 11, imprimé en 1603. Il a intitulé cette partie de son ouvrage, *Aviarium Silesiæ.* On trouve au commencement des généralités, 1°. sur les parties qui entrent également dans l'organisation des oiseaux & dans celle des autres animaux; 2°. sur les parties qui sont propres aux oiseaux, comme le bec, les aîles, &c. Ces généralités sont énoncées avec précision & clarté; mais elles sont trop abrégées. C'est un tableau riche par le nombre des objets placés sans confusion, mais dont il n'y a que le trait d'exprimé.

L'auteur parle ensuite des différences qui se rencontrent entre les oiseaux, à raison des lieux qu'ils fréquentent, des alimens dont ils se nourrissent, &c. Cet article est de très-peu de valeur.

A la suite de cette introduction, on trouve l'énumération des oiseaux suivant l'ordre alphabétique de leur nom en latin. Les descriptions sont assez exactes, mais trop courtes en général. On se rappelle aisément, en les lisant, un oiseau qu'on connoît déjà; mais elles sont insuffisantes pour donner une notion précise de ceux qui sont inconnus. La partie historique est fort abrégée; & parmi des faits intéressans, elle en contient souvent de superflus ou d'invraisemblables.

RZACZYNSKI.

Les oiseaux de la Pologne sont décrits, pag. 352 & suiv. par le jésuite Rzaczynski, dans un volume *in-octavo*, qu'il publia en 1721, sur l'histoire naturelle de ce royaume & des provinces qui en dépendoient alors. Ce religieux suit l'ordre alphabétique des noms latins, se borne à la seule partie descriptive, qu'il paroît avoir empruntée des différens auteurs, & qu'il a beaucoup trop abrégée. Son ouvrage sur les oiseaux, est terminée par les noms de quelques espèces qui, suivant lui, n'en ont qu'en Polonois, & dont les auteurs n'ont pas parlé: il est fâcheux qu'il ne décrive pas ces oiseaux, qu'on peut présumer particuliers à la Pologne, de façon qu'on puisse les reconnoître.

SYBALD.

Sybald ou Sybaldus, du collège des médecins d'Edimbourg, dans un volume *in-folio*, intitulé, *Scotia illustrata*, imprimé en 1684, a donné une notice des oiseaux d'Irlande. C'est un catalogue des noms latins & irlandois, avec la description de

quelques espèces en très-petit nombre, & une douzaine à peu près de portraits d'oiseaux, incorrects & mal gravés. Cet auteur, malgré ses défauts, a peut-être suivi, par rapport aux oiseaux, une meilleure route que tous ceux qui, comme lui, ont fait la description des productions d'une contrée déterminée. En effet, comme les oiseaux n'appartiennent pas plus à cette contrée, qu'à celles qui n'en sont qu'à une certaine distance, il suffisoit, sur-tout par rapport aux différentes parties de l'Europe, d'indiquer, comme Sybald l'a fait, les oiseaux en général, & de ne s'attacher qu'à faire connoître ceux qui étoient propres à la région dont on donnoit l'histoire. Il en eût résulté des connoissances plus certaines & plus déterminées, & l'histoire naturelle en eût retiré plus d'avantages: au lieu qu'il résulte de la confusion d'avoir décrit sous le nom d'oiseaux de Pologne ou de telle autre contrée de l'Europe, les oiseaux qui se trouvent également dans toutes les régions de cette partie du monde.

BRUNNICH.

M. Brunnich publia en 1764 une notice des oiseaux du Dannemarck & des provinces & isles voisines de ce royaume. Cet auteur indique les oiseaux déjà connus par le numéro du *syst.* ou du *faun.* de M. Linné, & quelquefois par le numéro du genre & de l'espèce d'après M. Brisson. Il ajoute à cette indication une ou deux phrases descriptives fort courtes; il s'étend davantage sur les espèces rares, & sur celles qui n'avoient pas été décrites, qui, n'ayant pas été vues par les Ornithologistes des autres pays, paroissent propres à ceux dont M. Brunnich s'occupe. Malheureusement ses descriptions, dans ces cas mêmes, ne sont pas assez détaillées, pour qu'on se forme une idée précise des oiseaux dont il parle. L'ouvrage est écrit en latin.

SONNERAT.

M. Sonnerat, correspondant de l'Académie royale des Sciences, publia en 1776, l'histoire d'un voyage qu'il venoit de faire à la Nouvelle-Guinée, aux Moluques, aux Philippines, à l'Isle-de-France & dans quelques autres Isles de l'Océan Indien. Ce voyageur zélé & instruit, qui réunit aux connoissances du naturaliste les talens du dessinateur, décrit dans son ouvrage plusieurs oiseaux de l'Inde, qui, à la vérité, avoient déja été observés, mais qui l'avoient été mal, & il en fait connoître un plus grand nombre qu'aucun auteur n'avoit décrit avant lui. Il ajoute aux descriptions la représentation gravée des uns & des autres. Il parle des oiseaux, suivant que les lieux, dont il fait la description, lui en fournissent l'occasion; il les range sous leur genre d'après les caractères employés par M. Brisson, & il observe de parler de suite des espèces du même genre. Les figures sont exactes, & gravées avec soin. Les descriptions sont suffisamment détaillées. Le manque de temps pour observer sur les lieux, n'a pas permis à l'auteur de s'étendre sur les habitudes. Le nombre des oiseaux nouveaux qu'il a fait connoître, la singularité du plus grand nombre, leur beauté, rendent son ouvrage intéressant, & lui méritent une place parmi les livres élémentaires en ornithologie. Le même auteur a publié au commencement de 1783, l'histoire d'un second voyage qu'il a fait, & dans lequel il s'est également appliqué à l'histoire naturelle.

Ce nouvel ouvrage de M. Sonnerat, intitulé, *Voyage aux Indes orientales & à la Chine*, contient deux volumes *in-quarto*. On trouve dans le second la description de quatre-vingt-cinq oiseaux, dont un très-petit nombre étoit connu des auteurs qui ont écrit avant M. Sonnerat, & les autres sont de nouvelles additions au catalogue de l'ornithologie. Plus de la moitié de ces oiseaux sont représentés dans des planches gravées d'après les dessins de l'auteur. M. Sonnerat a suivi, dans la description des oiseaux dont il traite dans ce nouvel ouvrage, le même plan qu'il avoit adopté sur le même objet dans l'histoire de son voyage à la Nouvelle-Guinée. Un objet absolument

absolument nouveau, & le plus intéressant peut-être de tous en ornithologie, est la description qu'on trouve dans ce second ouvrage, d'un *coq & d'une poule sauvages*, auxquels il paroît qu'on doit rapporter, comme à la souche primitive, nos coqs & nos poules domestiques.

§. V.

Des auteurs qui ont donné des portraits colorés d'oiseaux de différens pays indistinctement, & sans s'astreindre à suivre aucune méthode.

Edwars.

M. Edwars, de la société royale de Londres, publia en 1748 quatre volumes *in*-4°., contenans des portraits colorés de différens animaux. De deux cent dix planches réparties dans les quatre volumes, il y en a environ cent quatre-vingt qui représentent des oiseaux de toutes les contrées indistinctement. L'auteur ne s'est astreint à suivre aucun ordre. Les descriptions sont en anglois. Les figures sont en général correctes & bien dessinées; les caractères de chaque genre y sont observés fidélement & bien exprimés; le ton des couleurs est communément d'accord avec la nature; quelquefois il est un peu trop brillant.

Le même auteur donna au public, quelques années après, sous le nom de *glanures*, trois autres volumes de même format, & consacrés aussi aux oiseaux en plus grande partie. Les nouvelles planches ne furent pas inférieures aux premières; elles sont accompagnées d'une explication imprimée sur deux colonnes, l'une en anglois, l'autre en françois, qui est très-détaillée, & qui répond bien à la beauté des planches. Cet ouvrage est très-estimé, & mérite de l'être. L'ornithologie doit à M. Edwars une suite de planches colorées, plus nombreuses, plus exactes, plus belles que celles qui avoient paru jusqu'alors, & la connoissance d'un assez grand nombre d'espèces nouvelles. Il est étonnant, qu'après l'exemple qu'il avoit donné, il ait eu quelquefois depuis de si mauvais imitateurs.

Albin.

Cet auteur anglois publia dans sa langue, en 1750, trois volumes *in*-4°. sur les oiseaux. Le texte a été depuis traduit en françois. Trois cent six planches sont réparties dans les trois volumes, & placées dans chacune à la suite des descriptions qui en occupent le commencement.

Les planches sont incorrectes, mal dessinées & plus mal colorées; elles n'expriment ni les caractères, ni le port & l'extérieur des oiseaux, & en exagèrent les couleurs au point que les oiseaux représentés sont souvent méconnoissables.

Les descriptions sont extraites de celles de Wilhugby, mais presque toujours trop abrégées, & souvent mal appliquées. La partie relative aux mœurs n'est pas mieux traitée, & l'ouvrage, au-dessous de la science, dans le temps où il parut, n'a aucune sorte de mérite, & n'est d'aucune utilité.

Hayes.

Quarante planches environ, du plus grand format *in*-4°., représentant des oiseaux, la plupart d'Europe, parurent à Londres en 1775, publiées par M. Hayes. Elles sont assez correctement dessinées, mais les couleurs en sont exagérées. Une courte explication en anglois accompagne chaque planche. En tête de l'explication est le nom françois & anglois de l'oiseau dont il s'agit, & la phrase latine, par laquelle M. Brisson le désigne dans son ornithologie. J'ignore si cet ouvrage, dont je ne connois que le commencement, a été continué.

Frisch.

On ne connoît guères en France de l'ouvrage de Frisch que les planches colorées, parce qu'on n'a pas donné au public dans notre langue de traduction du texte qui est en allemand. Une partie de cet ouvrage que M. Clousier, médecin de la faculté de Paris, avoit traduite, m'ayant été communiquée, m'a mis à portée d'en prendre & d'en donner une idée.

M. Frisch divise les oiseaux en douze classes, qu'il subdivise elles-mêmes, selon qu'elles contiennent un plus ou moins grand nombre d'espèces. Les deux premières classes sont composées des petits oiseaux : la première de ceux qui ont le bec court, gros, propre à rompre le grain; la seconde, de ceux qui ont le bec mince, effilé, & qui vivent d'insectes; les autres classes, moins bien désignées encore, sont simplement indiquées par le nom de quelqu'espèce commune & fort connue, comme *classe des pigeons*, *des poules*, &c. L'auteur n'est pas plus heureux dans les sous-divisions, qui toutes sont fondées sur les habitudes; comme *marcher en sautant*, ou *pas à pas*, &c. C'en est assez pour ne pas desirer plus de détails sur une méthode qui ne facilite en rien l'étude, & ne la rend pas plus certaine.

L'ouvrage ne traite que des oiseaux de l'Europe en général, & de quelques étrangers placés à la fin des divisions, pour prouver, dit l'auteur, qu'on peut aussi appliquer sa méthode aux oiseaux des autres continens; il ne décrit pas, persuadé que des planches colorées, exactes, représentent mieux & plus sûrement l'objet que ne le fait le discours : il entre dans quelques détails sur les habitudes, & traite principalement du chant des oiseaux, qu'il examine en musicien : il indique assez souvent la différence de plumage entre le mâle & la femelle, le jeune & l'adulte. Cette partie, plus complette qu'elle ne se trouve dans la plupart des livres d'ornithologie, est une des plus intéressantes de l'ouvrage.

Les figures sont exactes, d'un ton vrai & d'accord avec les couleurs naturelles aux oiseaux. Il n'y a rien à redire, sinon que les portraits sont quelquefois plus grands que ne le sont les oiseaux qu'ils représentent.

§. VI.

Des auteurs qui se sont occupés de l'anatomie des oiseaux.

Il n'existe pas de traité complet sur l'anatomie des oiseaux, dans lequel on ait eu pour but de décrire l'organisation de ces animaux en général. Mais beaucoup d'auteurs ont parlé de l'anatomie de différentes parties des oiseaux, d'autres ont fait la description anatomique de certains oiseaux en particulier. On pourroit tirer de ces différens traités un extrait qui présenteroit un tableau assez complet. Je me bornerai à faire connoître les auteurs les plus intéressans à consulter, pour ne pas excéder les bornes qui me sont prescrites.

Riolan, Harvé, Willis, le célèbre Haller, &c. se sont occupés des oiseaux : ils en ont décrit certaines parties, dont ils ont comparé l'organisation à celle des mêmes parties considérées, ou dans l'homme, ou dans différens animaux. Mais Blasius, Valentin & Perrault, sont les auteurs qu'il importe le plus de connoître, parce qu'ils se sont plus particulièrement livrés à l'anatomie des oiseaux, & qu'ils ont eux-mêmes, sur-tout Valentin, eu soin de faire connoître les auteurs qui ont traité les mêmes sujets qu'eux.

Blasius, médecin hollandois, publia à Amsterdam un volume *in*-4°. écrit en latin, dans lequel il donne, depuis la page 131, jusqu'à la page 258, la description anatomique de vingt & quelques espèces d'oiseaux. Ceux à l'égard desquels il entre dans de plus longs détails sont, le canard, l'oie, trois espèces d'aigles, le pigeon, le cygne, la poule. L'auteur s'attache plus particulièrement à ce dernier oiseau, & surtout à décrire les parties qui servent en lui à la génération. Il traite avec le même soin de la formation de l'œuf & de son accroissement, depuis le moment où il commence à se gonfler, tenant encore à l'ovaire, jusqu'à celui où la poule le dépose entièrement formé; il s'attache de même à tout ce qui concerne la fécondation de l'œuf & la formation du poussin; il finit par examiner les changemens qui arrivent à l'œuf ou plutôt au poussin, depuis le premier jour de l'incubation jusqu'à celui où le poulet en sort. Blasius rapporte & discute, à l'égard de ces derniers objets, les sentimens des auteurs qui l'ont précédé.

Valentin, dans un volume *in-folio*, écrit en latin, imprimé à Francfort sur le Mein, publié en 1720, & intitulé : *Theatrum zoophicum*, fait la description anatomique de seize oiseaux. Ce sont en partie les mêmes que ceux dont la description se trouve dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris ; l'autruche, le casoar, l'outarde, &c.; les autres oiseaux sont décrits, ou d'après les mémoires de l'académie des curieux de la nature, ou les écrits de différens auteurs. Valentin fournit peu par lui-même, mais il expose bien le sujet dont il traite, & son ouvrage est sur-tout intéressant en ce qu'il indique les auteurs qui ont traité de l'anatomie des oiseaux, & les parties de leurs ouvrages dans lesquelles ils en ont parlé.

Cl. Perrault, de l'académie royale des sciences de Paris, présente, dans le premier volume de ses œuvres, imprimées en deux tomes *in*-4°, à Leyde en 1721, à la page 325 & suivantes, un tableau de l'anatomie des oiseaux en général. Ce tableau se trouve dans la partie du volume intitulé *mécanique des animaux* : il est instructif en ce qu'il contient, mais il n'est pas complet. L'auteur s'est attaché principalement à décrire les organes de la voix, ceux qui servent à la digestion ; il a aussi décrit avec soin le cerveau, le cœur, les poumons & le mécanisme de la respiration dans les oiseaux, ainsi que celui du vol ; & il a traité de l'organe de la vue. Ces objets sont à-peu-près les seuls dont Perrault ait parlé d'une manière générale dans ses œuvres imprimées à Leyde.

Mais le même auteur, dans les mémoires de l'académie royale des sciences de Paris, a publié l'anatomie de plusieurs oiseaux. On trouve, tom. III des mémoires, depuis 1666 jusqu'en 1699, réimprimés à Paris en 1737, part. 1ere, l'anatomie du *cormoran*, celle du *hocco*, décrit par M. Perrault, sous le nom de *coq-indien*.

La partie seconde du même tome, contient l'anatomie de la *demoiselle de Numidie*, de la *peintade*, de *l'aigle*, de *l'outarde*, de *l'autruche*, du *casoar*.

La troisième partie, celle de la *palette* ou *spatule*, du *bécharu* ou *flamant*, de la *poule-sultane*, de *l'ibis*, de la *cigogne*, du *pélican*, de *l'oiseau-royal*, ou *grue des isles baléares*, & d'un *vautour* désigné par le nom de *grifon*.

Les auteurs dont je viens de parler, & la plupart de ceux qui ont traité de l'anatomie des oiseaux, n'ont guères considéré que les viscères & les organes des sens ; fort-peu se sont occupés du squélete, des vaisseaux, des muscles ; objets cependant nécessaires pour donner une idée complette du méchanisme des oiseaux, & particulièrement de celui du vol.

§. VII.

Dictionnaires dont les oiseaux font une partie.

Il y a trois Dictionnaires dans lesquels les oiseaux occupent une place plus ou moins étendue.

Le premier, intitulé : *Dictionnaire raisonné & universel des animaux*, par D. B, publié en 1759, contient quatre volumes *in*-4°. L'auteur annonce dans la préface, que les animaux sont rangés dans son Dictionnaire suivant les différentes méthodes de MM. Linné, Klein & Brisson ; cependant, il est plus exact à indiquer le genre des oiseaux d'après M. Linné, que d'après les deux autres auteurs, & souvent il laisse ignorer sentiment de M. Brisson. Il cite d'ailleurs, à l'égard de chaque oiseau, la plupart des auteurs qui en ont parlé. Il décrit communément, d'après Wilhugby, & il compose la partie historique des faits recueillis dans différens ouvrages ; trop d'érudition lui nuit quelquefois, & le grand nombre des traits rassemblés de côtés & d'autres rend les articles longs & vagues. Souvent, après les avoir lus, on sçait moins ce que sont les oiseaux dont ils contiennent l'histoire, que quels sont les auteurs qui en ont parlé. Outre ceux d'ornitologie, M. D. B. cite aussi les voyageurs, & il indique les oiseaux d'après les noms qu'ils leur ont donnés ; mais comme ils ont presque toujours décrit ou d'une manière incorrecte ou trop abrégée, qu'ils n'ont pas toujours été

exacts dans l'application des noms, qu'ils en ont souvent donné de différens à la même espèce ; il en résulte beaucoup de doubles emplois & des articles inutiles, lors même qu'ils ne sont pas répétés, puisqu'ils ne sçauroient donner une idée juste & suffisante de leur objet.

M. Walmont de Bomare, dans son ouvrage intitulé : *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, n'adopte, par rapport aux oiseaux, aucune méthode ou système ; il se contente de les décrire, d'en faire l'histoire sans les rappeller à aucun des genres, des classes ou autres divisions proposés par les différens auteurs. Il ne cite aucun ouvrage d'ornithologie, & il ne parle pas de tous les oiseaux. Il paroît avoir eu pour but principal d'écrire l'histoire de ceux dont les espèces sont les plus ordinaires & le plus généralement connues ; il a, sous ce point de vue, rempli son objet, & satisfait à la curiosité de la plupart des lecteurs.

On trouve dans l'Encyclopédie un grand nombre d'articles relatifs aux oiseaux : ils n'y sont rappellés à aucun genre, ni à aucune sorte de division. La plupart sont décrits d'après Wilhugby, plusieurs d'après M. Brisson. Ces deux auteurs sont le plus souvent cités ; mais outre les noms qu'ils ont employés, on a encore inséré dans l'Encyclopédie beaucoup de noms empruntés des voyageurs, & souvent, d'après eux, les noms que les peuples qui nous sont le moins connus, tels que ceux de l'Amérique, donnent aux oiseaux des contrées qu'ils habitent. Aucun de ces noms n'a de signification pour nous ; beaucoup sont très-difficiles à articuler ; & comme les voyageurs n'y ont ajouté que des descriptions insuffisantes, pour donner une juste idée de l'objet que ces noms indiquent, ils forment autant d'articles superflus, puisqu'il n'en résulte aucune connoissance.

On a d'ailleurs traité dans l'Encyclopédie de la fauconnerie, des différentes manières de chasser & de prendre les oiseaux, des qualités de leur chair considérée comme aliment, des différens avantages qu'ils nous procurent, & leurs mœurs ont été décrites autant qu'on les connoît. Ces différentes parties du dictionnaire sont au niveau de la science dans le temps de l'édition de l'Encyclopédie ; mais, comme l'ornithologie a fait de grands progrès depuis, cette partie, telle qu'elle est dans l'Encyclopédie, seroit aujourd'hui très-incomplette, & elle est susceptible de beaucoup d'augmentation.

Les personnes qui desireroient connoître, outre les ouvrages d'ornithologie que j'ai indiqués, tous ceux qui ont été faits avant l'an 1760, sur cette partie de l'histoire naturelle, peuvent consulter l'ouvrage de Gronovius, imprimé la même année à Amsterdam, sous le titre suivant :

Bibliotheca regni animalis atque lapidei, ac resensio auctorum & librorum qui de regno animali & lapideo methodice, physice, &c. tractant.

Indépendamment des ouvrages dont j'ai donné une notice dans les paragraphes précédens, il en existe plusieurs sur les oiseaux, ou qui sont des traités particuliers, tels que les traités du *serin* & du *rossignol*, ou dans lesquels il n'est parlé que des oiseaux domestiques & des oiseaux sauvages, ou qui sont partie de nos comestibles, ou qui nous sont de quelqu'utilité ; tels sont le *Dictionnaire économique*, la *Maison rustique*.

Il y a aussi quelques ouvrages qui traitent des oiseaux en général, & dont je n'ai pas rendu compte, quoiqu'ils soient estimés, parce que je n'ai pu me les procurer. Tels sont la *Zoologie britannique*, l'*Ornithologie* de M. Pennan, auteur Anglois. Il ne faut pas cependant inférer de ce que je n'en parle pas, que les objets particuliers qui pourroient être contenus dans ces ouvrages, ne se trouveront pas dans la suite du Dictionnaire : ils n'y seront pas omis, parce que MM. Brisson & de Buffon ont parlé de tous les oiseaux décrits dans ces ouvrages, & que j'ai moi-même décrit tous ceux dont traitent ces deux auteurs.

Il me reste à parler de l'ouvrage le plus récent en Ornithologie, de celui qui est le plus complet, & dont le précis est peut-être le moins nécessaire, parce que l'ou-

vrage est généralement connu ; mais sa célébrité même m'impose la loi d'en donner l'extrait ; c'est celui de M. le comte de Buffon. Cet auteur célèbre, après avoir donné le plan de son ouvrage, traite de la nature des oiseaux dans un discours préliminaire. Il s'occupe principalement de leurs sens, de la facilité qu'ils ont en général de voler, & de celle qu'ont certains oiseaux de nager; de leurs habitudes dans le temps qu'ils s'apparient & pendant celui qu'ils élèvent leurs petits.

Il résulte, des faits exposés dans ce discours, que le sens de la vue est le plus parfait dans les oiseaux, & plus délicat que dans les autres animaux; que c'est celui qui leur transmet les impressions les plus variées & les plus fortes, qui remplit leur *sensorium* d'images plus nombreuses & plus vives; que se formant & conservant, d'après ces images, le plan d'un espace fort étendu, qu'ils parcourent aisément, la supériorité de la vue sur les autres sens, est en eux une des causes déterminantes de leurs fréquens changemens de lieu & de leurs migrations.

Le sens de l'ouïe est, dans les oiseaux, après celui de la vue, le sens par lequel ils reçoivent les plus vives impressions. Le bruit a sur eux, par cette raison, une forte action, & les attire ou les met en fuite, suivant qu'il est doux ou violent, & qu'il réveille en eux des sensations agréables ou capables de les inquiéter.

Les organes de la voix étant, dans les oiseaux, très-forts & très-flexibles, ils ont dû nécessairement se servir de la voix pour exprimer leurs sensations, transmettre leurs affections & se faire entendre de très-loin.

Les autres sens sont beaucoup moins parfaits dans les oiseaux ; le toucher ne leur procure que des notions peu distinctes ; l'odorat ne les avertit pas de la proximité des choses qui peuvent leur servir de nourriture, & le défaut de sensibilité dans l'organe du goût, est cause qu'ils sont plus voraces que sensuels.

La facilité de s'éloigner, de se soustraire à l'empire de l'homme, a dû conserver en eux le naturel sauvage, leur assurer l'indépendance & perpétuer leurs habitudes.

Forcés de s'occuper en commun des soins de leur famille, le mâle & la femelle prennent l'un pour l'autre un attachement qui devient leur affection dominante, & qui se répand ensuite sur leurs petits : ce sentiment doux tempère les passions violentes, modère même celle de l'amour, est le principe de la chasteté dans les oiseaux, de la pureté de leurs mœurs, & de la douceur de leur naturel, &c.

Après le discours dont je viens de donner un précis, M. de Buffon traite des oiseaux de proie, & successivement de tous les oiseaux, en commençant par ceux de terre, passant à ceux de rivage & finissant par les oiseaux d'eau. Il ne les partage pas & ne les rapproche point à la manière des auteurs méthodistes, d'après quelques traits de différence ou de ressemblance dans la conformation d'un petit nombre de parties, soit externes, soit internes, ou d'après la différence ou la conformité de quelques habitudes. M. le comte de Buffon divise les oiseaux en genres, qu'il indique & qu'il fixe en faisant l'énumération de tout ce qui appartient à chaque genre, & de ce qui le caractérise, tant par la forme, l'organisation, que par les habitudes ; il rappelle au genre déterminé par l'énumération de tous les détails qui lui sont propres, les races, les espèces, les variétés qui, semblables au genre par les rapports essentiels, n'en diffèrent que par un petit nombre de dissimilitudes peu importantes. Ainsi, l'aigle, le moineau, constituent chacun un genre auquel se rapportent des races, des espèces, des variétés, dont M. de Buffon indique les différences d'avec la souche générique ; M. de Buffon, après avoir fait l'histoire des oiseaux de nos contrées, traite des oiseaux étrangers qui ont rapport avec ceux de nos climats, qui composent le genre dont il vient de s'occuper ; il entre fort peu dans le détail des descriptions ; il les supprime ordinairement, &, malgré le talent qu'il a de peindre par la parole, il préfère, pour épargner le temps, de renvoyer à

des planches colorées, qui ont été exécutées par les soins & sous l'inspection de M. d'Aubenton le jeune, & qui représentent communément leur objet aussi fidèlement qu'il puisse l'être par le moyen de l'enluminure. Si le *dessinateur* s'est quelquefois trompé, M. de Buffon avertit de ses fautes, & peint, par la parole, ce que le pinceau a mal exprimé, ou n'a pu rendre; mais ce qui met sur-tout son ouvrage au-dessus de ceux qui l'ont précédé, c'est le soin & la critique éclairée avec lesquels il cite & concilie les synonymes employés par les différens auteurs pour désigner le même oiseau; l'attention qu'il a d'effacer du catalogue des oiseaux des espèces qui n'existent que dans les ouvrages des Ornitologistes induits en erreur par la différence du plumage que produisent le sexe, l'âge, la saison ou le climat; enfin, ce sont les détails sur la forme, l'organisation, les facultés, les habitudes, les mœurs des oiseaux, & sur tous les objets dont l'ensemble forme en effet leur histoire & la fait connoître, autant que ce genre de science dans laquelle l'observation est si difficile, est à notre portée, tandis que dans la plupart des autres livres d'ornithologie, même dans ceux que les auteurs ont intitulé *Histoire des oiseaux*, on n'apprend à les connoître que par quelques traits extérieurs & par les couleurs de leur plumage. M. de Buffon est donc le premier qui nous ait en effet donné l'histoire des oiseaux en général, & dont l'ouvrage mérite ce titre. Je n'ajouterai rien relativement à la correction, l'élégance, quelquefois l'énergie du style, varié suivant le sujet, ni par rapport à la beauté des descriptions, & aux réflexions philosophiques, objets traités de façon qu'ils rendent l'histoire des oiseaux, de ce peuple, qui n'est en apparence que le symbole de la légèreté, un livre agréable, instructif & profond, dans lequel l'homme du monde trouve un charme qui l'attache & qui l'occupe, l'ornithologiste des connoissances sur l'objet qu'il étudie, le philosophe de fréquens sujets de méditation.

L'ouvrage commencé & achevé par M. le comte de Buffon, n'est pas néanmoins de lui en entier. Plusieurs parties intermédiaires ont été fournies par M. Guénau de Montbeillard. Le nom de chaque auteur, mis dans la table de chaque volume, au bas des articles qu'il a rédigés, nous apprend auquel on les doit, ou de M. le comte de Buffon, ou de M. de Montbeillard.

Quant à la manière dont ce dernier a rempli une tâche aussi difficile, M. le comte de Buffon détermine lui-même le jugement qu'on doit porter à cet égard: « M. de Montbeillard, (dit M. le comte de Buffon, *page ix* de l'avertissement qui est en tête du tome III de l'Histoire des oiseaux, édition *in*-4°.) ayant voulu se faire juger du public, sans se faire connoître, il a imprimé, sous mon nom, tous les chapitres de sa composition, depuis l'autruche jusqu'à la caille, sans que le public ait paru s'appercevoir du changement de main ».

Au VIIe volume, M. de Montbeillard ayant cessé de s'occuper de l'Histoire des oiseaux, M. le comte de Buffon nous avertit qu'il a associé à son travail M. l'abbé Bexon, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris. « Non-seulement, dit M. le comte de Buffon, il m'a fourni toutes les nomenclatures & la plupart des descriptions, mais il a fait de sçavantes recherches sur chaque article, & il les a souvent accompagnées de réflexions solides & d'idées ingénieuses, que j'ai employées de son aveu, & dont je me fais un devoir & un plaisir de lui témoigner publiquement ma juste reconnoissance ».



DISCOURS TROISIEME.

Parallèle des oiseaux des diverses contrées. Sentiment sur les émigrations ou le passage des oiseaux.

§. Ier.

On peut diviser les oiseaux relativement à la façon dont leur vie se passe, en *sédentaires*, *erratiques*, *oiseaux de passage*.

Les premiers trouvant en tout temps dans le pays où ils sont nés ce qui leur est nécessaire, ne s'éloignent qu'à des distances très-bornées, & passent leur vie entière dans la même contrée: l'espèce s'étend à la vérité de proche en proche, mais elle demeure circonscrite dans l'enceinte des lieux où les individus qui la composent trouvent la température & les alimens dont ils ont besoin; parvenus au terme où les circonstances changent, ils ne passent pas au-delà, & l'espèce reflue sur elle même, en rétrogradant vers l'intérieur du pays où elle est plus nombreuse que vers les limites.

D'autres oiseaux, plus fortement constitués que les premiers, trouvant par-tout une température qui leur convient, & les alimens dont ils se nourrissent, n'adoptent point de patrie, ne se fixent nulle part, vont en avant, & continuent leur route, selon qu'ils y sont déterminés par l'abondance des vivres qui se présentent, retournent également sur leurs pas, suivant les circonstances, & parvenus au point d'où ils étoient partis, tournent d'un autre côté, ou reprennent indifféremment la route qu'ils avoient déjà suivie: ils ne s'arrêtent que pour multiplier, & ne se fixent que le temps nécessaire pour élever leur famille; aussi-tôt qu'elle est en état, les petits se séparent & se répandent chacun de leur côté. Ces oiseaux, auxquels leur manière de vivre rend le nom d'*erratiques* assez convenable, pénètrent dans tous les pays, & dans tous les climats, parce qu'ils y sont également bien; on les voit par-tout, parce que les père & mère cheminant chaque jour en avant, s'éloignent à des distances très-grandes du lieu dont ils sont partis; & que, s'arrêtant indifféremment dans les divers pays pour multiplier, quand la nature leur en fait éprouver le besoin, les petits sont dispersés sur la surface du globe, en des points d'où ils se portent de tous les côtés.

Les oiseaux de passage sont ceux qu'on ne voit dans un pays que pendant une saison, qui tous les ans se montrent, & disparoissent à des époques marquées. Leurs besoins, le changement des saisons sont les causes qui déterminent leur arrivée & leur départ; on connoît de ces oiseaux dans tous les pays; mais y en a-t-il qui arrivent d'aussi loin qu'on l'a cru, qui entreprennent des voyages aussi longs, & qui traversent des espaces aussi immenses qu'on l'a pensé? C'est sur quoi je proposerai dans la suite de ce discours un sentiment qui me paroît plus probable que ce qui a été dit jusqu'à présent sur ce sujet.

§. II.

Des oiseaux sédentaires qui vivent sous la zône torride, dans l'ancien ou le nouveau continent.

J'ai comparé depuis vingt ans un grand nombre d'oiseaux sédentaires qui vivent dans les terres de l'ancien continent, situées sous la zône torride, à un nombre aussi

très-grand d'oiseaux également sédentaires qui vivent sous la même zône dans le nouveau monde. Soit que la comparaison que j'ai faite fût fondée sur l'inspection des objets recueillis par les voyageurs, soit qu'elle le fût sur la description des différens oiseaux, publiée par les auteurs, ou sur les portraits colorés qu'ils ont fait paroître, je n'ai trouvé parmi les oiseaux sédentaires, & en même-temps diurnes, qui vivent sous la zône torride, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau continent, aucun individu assez semblable pour qu'on pût le soupçonner d'être de la même espèce. Non-seulement les espèces sont très-différentes; mais plusieurs genres qui se trouvent d'un côté, ne se rencontrent pas de l'autre; & ces genres, propres à l'un des deux continens, ou n'ont pas même de représentans dans l'autre, ou n'en ont que de fort éloignés.

Ainsi l'autruche, le casoar, le dronte, le paon, la pintade, le calao, le barbican, le sécrétaire, le rollier, le guepier, le pique-bœuf, le coliou, les veuves, &c. forment des genres propres aux pays chauds de l'ancien continent; tandis que le touyou, les hoccos, l'agami, les toucans, les tangaras, le sawacou, le camichi, les cotingas, les fourmiliers, les colibris, les oiseaux-mouches, à l'exception d'une ou deux espèces, appartiennent aux climats situés dans le nouveau monde sous la zône torride. Il n'est pas nécessaire, pour l'exactitude du fait que je viens d'avancer, que les oiseaux, dans l'un & l'autre continent, se bornent strictement à la latitude de la zône torride, sans en passer les limites, & pénétrer de droit & de gauche, plus ou moins avant, dans les pays adjacens; il suffit que les oiseaux sédentaires & diurnes, qui vivent dans les pays très-chauds de l'ancien continent, dans ceux qui sont, ou sous la zône torride, ou près de cette zône, soient très-différens des oiseaux également sédentaires & diurnes, qui vivent de même dans le nouveau monde, ou sous la zône torride, ou sur les terres qui en sont voisines, & c'est ce que l'observation m'a prouvé jusqu'à présent.

Il n'en est pas de même des oiseaux nocturnes, quoiqu'ils soient aussi sédentaires. Plusieurs de ces oiseaux se ressemblent, & paroissent être de la même espèce, non-seulement sous la zône torride, dans l'ancien & le nouveau continent, mais encore sous cette zône & les zônes tempérées & glacées. Le grand duc apporté des Indes orientales par M. Sonnerat, celui de Sibérie, un grand duc qui m'a été apporté de la Louisiane, & qui est le même que celui que Catesby avoit observé à la Caroline, celui de Canada, diffèrent trop peu entr'eux & du nôtre, pour qu'on puisse les regarder comme des espèces différentes: j'ai trouvé une ressemblance encore plus entière entre un moyen duc apporté de Sibérie, un autre envoyé de Cayenne, & celui qui est commun dans nos contrées; un petit duc tué en France, un autre apporté de cayenne, placés près l'un de l'autre dans ma collection, pourroient être aisément confondus, sans l'étiquette qui désigne le pays qu'ils ont habité. La hulotte, qui ne s'est pas multipliée dans nos contrées autant que les oiseaux dont je viens de parler, paroît également être moins commune dans les pays chauds du nouveau monde; j'en ai reçu une de Cayenne qui, par sa taille, par son plumage, sur lequel des raies noires traversent un fond gris-blanc, me paroît être de la même espèce que la nôtre. M. de Buffon parle d'un chat-huant qui m'avoit été envoyé de Saint-Domingue, & qu'il regarde comme une simple variété de celui d'Europe: il n'y a de différence entre ces deux oiseaux que dans la nuance du plumage un peu plus foncée sur les plumes de l'oiseau de Saint-Domingue; le même auteur dit que l'effraie qu'on voit en Suède, se trouve en Amérique, depuis les terres du nord, jusqu'à celles du midi, que Marcgrave l'a vue & reconnue au Bresil; elle est très-commune à la Guiane, d'où on l'envoie souvent; elle y est à la vérité un peu plus grande, mais de même que celle d'Europe, est sujette à varier par un nombre plus ou moins grand des mouchetures dispersées sur le plumage du

ventre;

ventre; les individus apportés de la Guiane offrent la même variété.

Les exemples que je viens de rapporter suffisent pour prouver la ressemblance qui existe entre les oiseaux nocturnes des différentes contrées, quoique ces oiseaux soient sédentaires; & il est bien probable que plusieurs sont de la même espèce, quoiqu'ils habitent à de très-grandes distances. Seroit-ce parce que vivans également dans les pays tempérés & les pays froids, ils auroient passé par le nord de l'ancien au nouveau continent, sur lequel ils auroient pénétré jusqu'aux terres qui sont au midi? Cette opinion, quoique probable, souffre des difficultés. On sçait que les individus, parmi les espèces dont il s'agit, n'entreprennent pas de longs voyages; toutes celles que j'ai nommées, si l'on excepte le petit duc, sont sédentaires, on les voit toute l'année; & quand on les observe, on s'apperçoit que plusieurs ne changent pas de retraite, quand elles en ont adopté une. Ce ne sont pas aussi, répondra-t-on, de longs voyages entrepris par les individus, qui ont fait passer les espèces d'un climat à un autre; mais elles se sont répandues de proche en proche: comment cependant imaginer qu'étant libres, elles se sont également portées vers les extrêmités du nord & les régions du midi; tandis que d'un côté la nature est sans attrait, sans vie, que toutes les circonstances se réunissent pour rendre l'existence malheureuse, que les alimens sont rares, & ont dû manquer sur une terre dégarnie d'êtres vivans, ou qui n'en nourrit que de trop forts, pour que les oiseaux dont il s'agit en puissent faire leur proie; que de l'autre côté, au contraire, tout appelle & invite, tout concourt à la sûreté & aux commodités de la vie, la température, l'abondance & la diversité des vivres. Il est donc probable que quels que soient les lieux dont les oiseaux nocturnes tirent leur origine, ils se seroient plutôt portés vers les régions tempérées, ou même vers les pays chauds, que vers les climats du nord; & il est difficile d'imaginer comment ils ont pu supporter les rigueurs excessives en tout genre, qu'ils ont nécessairement éprouvées dans les régions les plus septentrionales, en passant d'un continent à l'autre. Mais de même que l'on trouve à de très-grandes distances, & aux extrêmités opposées de la terre, dans les lieux qui sont sous les mêmes parallèles, ou la température se correspond, des végétaux & des insectes de même espèce, sans qu'on puisse soupçonner qu'ils aient été transportés d'un lieu à un autre, mais parce que la nature les produit dans des circonstances pareilles, ne peut-on pas penser que les oiseaux nocturnes se ressemblent dans tous les climats, sans qu'ils aient passé des uns aux autres, mais parce que, par leur façon de vivre, ils éprouvent par-tout, & pendant toute leur vie, une température à peu-près égale, quoique dans des régions très-différentes à cet égard pour les animaux diurnes? Ces oiseaux se retirent pendant le jour dans des cavernes, des antres inaccessibles à la lumiere, lieux où la température est toujours à peu-près égale, & à-peu-près la même dans les différentes régions, parce qu'elle n'y est nulle part soumise aux influences de l'athmosphère: comme les jours & les nuits ont à peu près la même durée pendant toute l'année sous la zône torride, & que leur inégalité dans les régions tempérées & froides, diversement répartie, partage cependant l'année en un jour & une nuit de même durée, il s'ensuit que les oiseaux nocturnes, quelque pays qu'ils habitent, passent la moitié de leur vie dans la même température. Quelle est leur condition pendant l'autre moitié de leur existence? Dans les pays où les nuits sont de la même durée que les jours, lorsque les oiseaux sortent de leur retraite au coucher du soleil, la chaleur a déjà beaucoup diminué; plus forte par-tout dans les lieux découverts que dans les bois où se repandent les oiseaux, & où l'humidité, la transpiration des arbres qui n'est plus évaporée, augmentent le réfroidissement, elle n'y est, à la Guiane par exemple, que de seize à dix-huit degrés durant le jour, tandis qu'elle est de vingt à vingt-deux degrés dans les lieux découverts; & tandis

qu'elle se soutient, dans ces mêmes lieux pendant la nuit, de seize à dix-huit, elle n'est dans les bois que de dix & au dessous. C'est par cette raison que les voyageurs, qui les traversent, sont obligés d'allumer des feux pendant la nuit pour se garantir du froid, même sous la zône torride. Pendant les 12 heures de nuit, les oiseaux n'éprouvent donc qu'une chaleur de dix degrés, même au-dessous, & la même que celle qu'ils trouvent dans leurs retraites pendant le jour; ils passent donc leur vie dans une température vraiement égale, & quoique sous la zône torride, ils ne s'y ressentent pas de ses ardeurs : ceux qui vivent sous les zônes tempérées ou froides, durant les nuits d'hiver, éprouvent un froid beaucoup plus grand; mais pendant l'été les nuits conservent une chaleur plus forte; comme elle est en raison de la longueur des jours, elle est, pendant les nuits d'été, proportionnée au froid des nuits de l'hiver : si l'on a donc égard à cette compensation, il me semble qu'on trouvera que l'excédent du froid, pendant les nuits d'hiver, étant balancé par l'excédent de la chaleur pendant les nuits d'été, pour les oiseaux des zônes tempérées & froides, la masse de chaleur qu'ils éprouvent pendant toute leur vie, hors de leur retraite, se rapproche de la température de dix degrés, & qu'ainsi ils supportent au fond le même degré de chaleur pendant leur existence entière, que les oiseaux de même espèce, & qui vivent de la même manière sous la zône torride. Cette égalité de température qu'ils éprouvent par leur façon de vivre dans les différens lieux qu'ils habitent, m'a paru une raison probable de leurs rapports, de leur ressemblance, de l'identité de plusieurs espèces dans tous les climats. Si l'égalité, dans la température que je suppose, n'avoit pas lieu, les espèces passées d'une contrée à une autre, seroient affectées par le climat; elles seroient altérées en quelque chose, au moins dans les nuances de leur plumage, & elles ne se ressembleroient pas si parfaitement; il n'y a que cette égalité dans la température, ou qui puisse les conserver telles qu'elles étoient avant d'avoir passé d'un climat à un autre, ou être cause que la nature les produise également dans tous les pays, parce qu'elle les y fait naître dans les mêmes circonstances, c'est parce que les chaleurs sont plus fortes, sous la zône torride, dans l'ancien que dans le nouveau continent, & que les terres sont plus découvertes, que les oiseaux de nuit ont en général, sous cette zône, des couleurs plus foncées, quoique les mêmes que sous la zône torride dans le nouveau monde, & sous les zônes tempérées ou *froides*. Le lecteur appréciera cette opinion que je ne lui présente que comme un sentiment qui m'a paru fondé.

§. III.

Des oiseaux diurnes & sédentaires qui se trouvent sous les zônes tempérées, à de très-grandes distances dans l'ancien & le nouveau continent.

Plusieurs espèces d'oiseaux diurnes qui passent toute l'année dans nos climats, & auxquels je donne, par cette raison, le nom de sédentaires, se trouvent dans différentes parties du monde situées à-peu-près sous le même parallèle, quoiqu'il paroisse qu'on ne rencontre pas ces mêmes espèces dans les régions intermédiaires.

Parmi plusieurs martins-pêcheurs différens, apportés de la Chine, j'en ai remarqué plusieurs fois un semblable au nôtre : je conserve un grimpereau de muraille & une pie, qui ont été également apportés de la Chine, & qui ressemblent parfaitement aux deux oiseaux des mêmes espèces qui habitent en Europe. Il n'y a qu'une différence très-légère dans le plumage entre le gros bec & le friquet d'Europe, & les mêmes oiseaux, apportés de la Chine par M. Sonnerat. Cependant les cinq espèces d'oiseaux que je viens de nommer ne se sont pas trouvées dans les collections faites par les voyageurs dans les lieux intermédiaires entre l'Europe & la Chine. Peut-être croira-t-on qu'on les rencontreroit en prenant sa route par l'intérieur des terres, dont les productions nous sont inconnues. Cependant, en suivant même ce chemin, il y auroit à traverser des climats

aussi différens par l'excès du froid de ceux où les oiseaux dont je parle habitent, que les pays que les voyageurs côtoient, en suivant la route par mer; sont différens des mêmes climats par l'excès de la chaleur. C'est une raison aussi forte de croire qu'on ne trouveroit pas plus d'un côté, qu'on n'a trouvé de l'autre, les espèces rencontrées aux extrémités de notre globe. Il est, ce me semble, plus naturel de penser que ces oiseaux sont les mêmes en France & à la Chine, parce que les circonstances dans lesquelles ils passent leur vie, se correspondent, comme ce ne peut être que par la même raison que le papillon, appellé la tête de mort, se trouve à la Chine & en France; qu'un herbier fait aux environs de Pekin, & envoyé à feu M. Bernard de Jussieu, a offert à ce botaniste un grand nombre des plantes qui croissent aux environs de Paris.

Le poul ou souci, observés par Catesbi à la Caroline, le même oiseau, envoyé de la Louisiane, ne diffère de celui d'Europe que par une nuance plus foncée sur la huppe de l'oiseau d'Amérique. Mais j'ai reçu de la Lorraine deux variétés de cet oiseau, dont l'une est en tout semblable au poul ordinaire, & dont l'autre, par la vivacité des couleurs de sa huppe, ressemble parfaitement au poul ou souci de la Caroline & de la Louisiane.

Le jaseur de Bohême, cet oiseau si remarquable par les appendices cartilagineux d'un rouge très-vif qui terminent plusieurs des plumes moyennes de ses aîles, se trouve à la Caroline & à la Louisiane, où il est seulement un peu plus petit qu'en Europe.

Le tarin de la Nouvelle-York ne diffère du nôtre que par des nuances moins foncées; la pie-grièche grise, apportée de la Louisiane, & comparée à la nôtre, ne m'a rien offert de différent. Mais c'est surtout parmi les oiseaux d'eau qu'on trouve plus d'espèces semblables, & en général plus de traits de ressemblance, avec quelques différences légères, qui ne paroissent que des effets du climat, & qui semblent ne constituer que des variétés & non des espèces.

La petite poule d'eau, le canard à longue queue, ou coq de mer, le chipeau, le souchet, le harle cendré, la petite sarcelle, apportés de la Louisiane, & placés à côté des mêmes oiseaux tués en France, ne pourroient pas être reconnus sans les étiquettes qui les distinguent. J'ai trouvé, dans un assez grand nombre de souchets apportés de la Louisiane, les mêmes variétés qui ont lieu en Europe par rapport à cette espèce, dans laquelle les individus varient beaucoup. Un canard de la même contrée est si semblable, à sa taille près, qui est un peu plus forte, au canard sauvage d'Europe, que les François, fixés à la Louisiane, y ont nommé cet oiseau, *le canard françois*. J'ai reçu du même pays une femelle du garot, ce qui est un indice certain que le mâle s'y trouve aussi. Le miloin & le canard siffleur y ont au moins leurs représentans, si deux espèces, qui ne diffèrent que par quelques nuances du plumage, ne sont pas les mêmes.

M. Sonnerat vient de rapporter des Indes orientales plusieurs peaux de sarcelles, si semblables en tous points au vêtement de la grande sarcelle d'Europe, qu'il est impossible de n'y pas reconnoître les dépouilles d'individus de la même espèce.

Le cygne & le pélican se trouvent au nord de l'Amérique, ainsi qu'en Europe & en Asie. Cette ressemblance, cette identité même d'espèces entre des oiseaux qui habitent à de si grandes distances, qu'on ne rencontre pas dans les pays intermédiaires, ne sont-elles pas les effets du rapport entre les climats, & les oiseaux d'eau en général ne se ressemblent-ils pas plus que les autres, parce que les circonstances dans lesquelles ils vivent, sont plus égales, ont plus de rapports? Si c'étoit, objectera-t-on, l'identité des circonstances qui produisît les mêmes espèces à des distances très-grandes, elles devroient être toutes les mêmes dans les lieux où les circonstances seroient semblables, & il ne devroit pas s'y en rencontrer de différentes les unes des autres, ce qui est contraire à l'expérience. Il me semble que cette objection n'est pas mieux

fondée que si l'on prétendoit que lorsqu'il y a une espèce en un endroit, il ne doit y avoir que celle-là. La nature, libre dans ses opérations, place dans chaque lieu des espèces auxquelles les circonstances locales conviennent; elle les varie, ou elle en borne le nombre à son gré : elle fait naître les unes d'un côté & les autres d'un autre, & quelques-unes également dans les lieux qui se correspondent. Peut-être est-ce aussi à quelques circonstances particulières que nous ignorons, que tient la différence de certaines espèces dans les lieux où d'autres sont les mêmes.

§. IV.

Des oiseaux erratiques.

J'ai parlé, au commencement de ce discours, des oiseaux erratiques; j'observerai seulement en cet endroit qu'ils fréquentent le bord des eaux pour chercher leur nourriture. Je ne connois jusqu'à présent qu'un petit nombre de ces oiseaux. Il est borné à quelques espèces de hérons & d'autres oiseaux, que je vais faire connoître; mais les espèces que j'ai comparées & reconnues, m'ont paru très-répandues.

Plusieurs hérons blancs, apportés de Madagascar, d'Egypte, de Cayenne, de la Louisiane, comparés entr'eux & au héron blanc, qui se trouve en Europe, à un individu tué aux environs de Paris, ne m'ont offert aucune différence; ils m'ont paru parfaitement semblables sous tous les rapports, & je les ai, par cette raison, jugés de la même espèce. Le héron cendré, qui est commun sur le bord de nos rivières & de nos étangs; celui qui est huppé, & qui se trouve, quoique plus rarement en France, ne m'ont paru différer des mêmes oiseaux apportés de la Guiane & de la Louisiane, que par des dimensions de quelque chose plus fortes dans les deux hérons d'Amérique; mais ces oiseaux n'ont pas tous la même taille dans nos climats, & peut-être varie-t-elle en raison du sexe, de l'âge, du lieu de la naissance; car si l'individu est né sous un climat chaud, propre au développement, il aura, par la suite, une taille au-dessus de celui qui aura reçu la naissance sous un ciel moins doux. Ainsi cette différence de taille ne suffit pas pour séparer, dans une espèce erratique, des individus qui, suivant que leurs pères se feront arrêtés dans un pays chaud, tempéré ou froid, auront acquis un développement plus prompt, & qui aura influé sur la taille pour toute la vie.

Le bihoreau, qu'on voit de temps à autre dans nos campagnes, où il se fait remarquer des chasseurs par l'élégance de son plumage, se trouve également à la Guiane & à la Louisiane. J'ai vu plusieurs individus de cette espèce, apportés de ces deux contrées, &, comme dans nos climats, la femelle n'y a pas d'aigrette. Le poacre, qui ne se trouve qu'assez rarement en Europe, ne paroît pas non plus être commun en Amérique, d'où il n'a été apporté qu'un petit nombre de fois. J'ai vu plusieurs hérons pourprés, apportés de Madagascar, qui m'ont paru les mêmes que le héron pourpré d'Europe.

L'échasse d'Europe, celle des grandes Indes & celle de l'Amérique, d'où je l'ai reçue de Cayenne & de la Louisiane, m'ont paru toutes les trois ne faire que la même espèce, qui, comme le bihoreau & le poacre, partagée dans un espace immense, n'est nulle part abondante. J'ai vu des pluviers dorés, dont M. Brisson distingue deux espèces, qui ne sont peut-être qu'une variété l'une de l'autre, apportés par M. Sonnerat dans son premier voyage de différentes parties des grandes Indes; j'en ai vu qui avoient été envoyés de Sibérie; d'autres du Cap de Bonne-Espérance; j'en ai reçu bien des fois de Cayenne & de la Louisiane : tous ces pluviers, comparés les uns aux autres & aux pluviers dorés d'Europe, se ressembloient parfaitement entre eux. Quelques individus étoient un peu plus grands les uns que les autres, comme parmi les nôtres; ce qui les a fait distinguer en grands & en petits. On voyoit de même, comme cela est ordinaire à nos pluviers, beaucoup plus sur le plumage des uns que sur celui des autres, de ces taches jaunes qui ont fait donner à cet oiseau l'épithète de doré.

Le pluvier doré de Saint-Domingue, celui de la baie d'Hudson, dont parle M. Brisson, & qu'il dit se trouver aussi en Suède, ont trop de rapports avec celui d'Europe, comme on peut s'en convaincre par la description que cet auteur en fait, pour ne les pas regarder comme la même espèce. Quelques nuances différentes sur le plumage, font d'autant moins des raisons pour les distinguer, que le plumage des pluviers dorés, tués dans la même bande, offre des différences d'individu à individu, & qu'un auteur qui décrivoit avec autant d'exactitude que M. Brisson, s'il ignoroit que ces pluviers eussent été pris ensemble dans le même lieu, seroit aussi fondé à en faire différentes espèces, que M. Brisson à distinguer des pluviers dorés en général celui de Saint-Domingue & celui de la baie d'Hudson. L'espèce de cet oiseau est donc très-répandue, & se trouve dans toutes les régions du globe. L'huîtrier, qu'on trouve en Europe sur les bords de la mer, m'a paru le même que deux huîtriers qui avoient été apportés de la Louisiane.

Parmi les oiseaux rapportés depuis peu des Indes orientales, par M. Sonnerat, j'ai remarqué, avec cet habile voyageur, plusieurs peaux d'un vaneau, qui est absolument le même que celui qui se trouve en Europe. Je pourrois grossir cette liste; mais les exemples que je viens de rapporter suffisent pour prouver que plusieurs espèces d'oiseaux qui suivent le bord des eaux pour y ramasser des vers, des reptiles, des poissons, dont ils se nourrissent, se trouvent également dans toutes les contrées; & ceux de ces oiseaux qu'on voit dans toutes les saisons, qui, par l'ampleur de leurs aîles, sont propres à soutenir un long voyage, sont ceux auxquels le nom d'erratiques convient; car leur apparition en tout temps ne permet pas qu'on les range parmi les oiseaux de passage, & leur rencontre dans tous les pays oblige à penser, ou que leurs espèces se sont étendues de proche en proche, ou que les individus passent eux-mêmes leur vie à errer & voyager, hors le temps de multiplier. Mais leur manière de vivre rend plus probable ce dernier sentiment, qui est également propre à expliquer comment leurs espèces se trouvent dans tous les pays; car si on les y voyoit, parce qu'elles se seroient étendues de proche en proche, une fois qu'on les auroit découvertes, on pourroit les observer constamment, & les retrouver dans une certaine latitude, au lieu que les oiseaux erratiques paroissent inopinément, demeurent quelque temps aux environs du même lieu, & qu'on est quelquefois longtemps sans en revoir, quand ils se sont écartés. Il paroît donc que c'est l'abondance des vivres qui les détermine; que quand ils les ont épuisés sur le rivage où ils ont vécu quelques temps, ils le suivent, ou en remontant, ou en descendant, & qu'ainsi le cours des eaux, qui mène par-tout d'un ruisseau à une rivière, des fleuves à la mer, & de la mer aux fleuves, les conduit dans tous les lieux. Ils leur sont tous égaux, parce que les eaux qu'ils y trouvent leur offrent la nourriture qui leur convient, & que leur constitution plus robuste les rend moins sensibles aux impressions de la température, qui d'ailleurs diffère moins d'un lieu à un autre sur les eaux ou leur rivage que dans l'intérieur des terres.

§. V.

Des oiseaux de passage. Opinion sur les émigrations.

Si les voyageurs avoient été à portée d'observer quelles sont les espèces d'oiseaux de passage dans chaque pays, quel est le temps de leur arrivée, & celui de leur départ, on auroit pu en les comparant, & les époques de leurs voyages, parvenir à les connoître, à les suivre dans leur route, & à distinguer ceux qui sont les mêmes dans les différentes contrées. Mais le défaut d'observation sur cet objet, est cause que l'histoire des oiseaux de passage est peu connue & la partie de l'ornithologie la moins avancée. Pour mettre de l'ordre dans cette matière très-difficile & compliquée, je crois qu'on peut diviser les oiseaux de passage en ceux qui font de longs voyages, & ceux qui n'en font que de courts, en comparaison des premiers.

Les émigrations sont en général un mouvement qui porte les oiseaux sujets à cette sorte de changement, en automne, du nord au midi, & au printemps, du midi au nord. Cette première observation semble indiquer qu'ils craignent le froid à l'approche de l'hiver, & la chaleur au retour du printemps; mais si l'on fait attention à la nourriture dont ils vivent, aux besoins de leurs petits, on sera, je crois, convaincu que c'est moins la température qui détermine beaucoup d'espèces à changer de lieu à l'automne, que la disette des alimens & au printemps les besoins de leurs petits, dont l'instinct, inspiré par la nature, leur fait prévoir la naissance. Cette prévoyance est sans doute très-étonnante pour nous, dans des êtres aussi peu susceptibles de réflexion que le paroissent être les oiseaux; elle l'est sur-tout dans les jeunes qui se disposent à un acte dont ils n'ont pas encore d'expérience. Aussi n'est-ce ni par l'effet du raisonnement, ni par celui de la mémoire, que les oiseaux prévoient qu'ils seront bien-tôt pères, mais par la suite de quelques loix de la nature que nous ne connoissons pas & dont les faits nous prouvent cependant l'existence. C'est l'effet de ces loix inconnues jusqu'à présent qu'on a indiqué par le mot d'instinct. Voyons comment il est au printemps la cause des voyages que les oiseaux entreprennent, comme ils dépendent à l'automne de la disette des alimens.

Un grand nombre d'oiseaux de passage se nourrissent d'insectes, de vers, de reptiles; plusieurs de baies, de fruits; d'autres de certaines semences ou de grains pour lesquels ils ont un goût de préférence. Les derniers peuvent, à la vérité, vivre de différentes sortes de grains, & même se passer de ceux pour lesquels ils ont un appétit de prédilection; mais ce sont ceux-là qu'ils cherchent dans l'état de liberté & le desir réuni à la facilité de satisfaire leur goût, peut suffire pour les déterminer à quitter un lieu où ils ne trouvent plus l'aliment qui leur plaît pour le chercher dans un autre où il est abondant. Ceux qui vivent de fruits, d'insectes, sont plus contraints dans leur changement de séjour. C'est pour eux un acte forcé au lieu d'être volontaire, comme pour les premiers. Aussi voit-on quelques-uns de ces derniers demeurer tous les ans dans le pays, que ceux de leur espèce ont quitté, tandis qu'il ne reste aucun des individus qui ne vivent que de baies, de fruits ou d'insectes. On trouve quelquefois, l'hiver, dans nos campagnes, des cailles qui n'ont pas suivi leur espèce à son départ; mais personne n'a jamais dit avoir rencontré pendant la saison froide un loriot, une huppe, une hirondelle, ou si l'on a quelquefois observé de ces oiseaux en hiver, on s'est apperçu qu'ils ont péri peu après leur apparition.

A mesure que les grains, pour lesquels les oiseaux ont un goût de prédilection, mûrissent & se passent en avançant du midi au nord, soit que l'homme les ait récoltés & serrés, soit que la nature les ait répandus sur la terre, dans le sein de laquelle ils ont germé; les oiseaux, dont ils excitent l'appétit, en suivent la maturité de contrées en contrées, selon qu'elle a lieu. C'est ainsi qu'à la Caroline, au rapport de Catesbi, les oiseaux auxquels il donne le nom de *moineaux de riz*, se rassemblent dans les premiers endroits où cette semence mûrit, & passent successivement dans les pays plus froids où elle parvient plus tard en maturité. Les perroquets qui ont un goût particulier pour les semences de certains arbres ou arbustes, lorsque ces semences sont en maturité, se rassemblent en troupes à la Guiane, dans les lieux où elles sont abondantes; ils quittent ces stations quand les semences commencent à s'épuiser, pour en aller établir de nouvelles dans des endroits où les appelle la maturité d'autres semences qui sont aussi de leur goût. Ces voyages courts & bornés ne méritent pas le nom d'*émigrations*, mais ils prouvent que le goût pour certaines semences par préférence à d'autres, peut déterminer les oiseaux à passer d'un lieu à un autre. A plus forte raison, si la vie dépend de la rencontre de quelques espèces de grains en particulier, les oiseaux passeront successivement dans le pays où ils les trou-

veront. Cette loi, imposée par le besoin, est sur-tout sensible par rapport aux espèces qui vivent de fruits ou d'insectes. Ces deux sortes d'alimens manquant chaque année sous les zônes tempérées & froides pendant une saison dans certaines régions, tandis qu'on peut les retrouver dans d'autres; cette vicissitude rend les émigrations indispensables. Entrons dans le détail des faits qui viennent à l'appui de cette théorie.

La bergeronette, la lavandière, les traquets, le rossignol, les fauvettes, le gobe-mouche, &c., qui ne vivent que d'insectes, arrivent dans nos climats au printemps, & disparoissent au commencement de l'automne, lorsque le froid commence à rendre les insectes rares dans nos campagnes; mais comme il ne suspend pas leurs générations aussi promptement dans les provinces méridionales, les oiseaux que j'ai nommés & ceux qui ont de la conformité avec eux par la manière de vivre, prennent vers ces provinces la route qui leur est tracée par la rencontre des insectes; en même-temps, le rouge-gorge, le poul ou souci, &c. chassés par la disette des contrées plus froides où ils ont passé l'été, entrent par l'extrêmité opposée dans nos provinces où le manque de vivres n'est pas encore absolu, les traversent promptement, & dirigés, comme les premiers oiseaux dont j'ai parlé, par la rencontre des insectes, ils rejoignent ces oiseaux dans les provinces méridionales de l'Europe, d'où ils passent tous ensemble dans celles qui sont le plus au midi, où il y a des insectes en tout temps, & où ils demeurent pendant l'hiver. La route que ces oiseaux suivent à leur départ est donc connue; la raison de leur absence est sensible. Mais on ne revoit pas au printemps le rouge-gorge & les oiseaux qui ont en automne traversé nos provinces, y repasser au printemps pour retourner à leur station d'été; le motif de leur départ des lieux où ils ont hiverné, ainsi que celui de la bergeronette & des oiseaux, qui, comme elle, reviennent au printemps habiter nos campagnes, est très-difficile à pénétrer. On peut présumer qu'il est fondé sur la prévoyance d'une chaleur trop forte, le besoin d'une température moins chaude pour les espèces qui sont venues des pays plus au nord, & dont il ne demeure pas d'individus dans les pays chauds : peut-être aussi la sécheresse des contrées méridionales, durant l'été, ne convient-elle pas à la constitution de ces espèces; il suffit qu'il n'en demeure pas pour qu'on soit assuré que quelque commodité ou quelque besoin leur manqueroient : mais qui peut rappeller dans nos provinces, au printemps, les espèces dont tous les individus se sont réfugiées en automne dans les contrées méridionales, dont une partie y reste quand l'autre les quitte & y demeure en tout temps ? Quel peut être le motif de les abandonner au moment où les vivres vont devenir plus abondans, quand ceux qui y demeurent y élèvent leurs petits aussi heureusement que ceux qui s'en éloignent le font ailleurs ? Seroit-ce que les individus seroient trop pressés, que les petits qui vont naître occasionneroient une trop grande consommation ? Ou la nature, qui se plaît à étendre ses productions par-tout où elles peuvent prospérer, lorsqu'elle fait renaître, dans les contrées que les oiseaux ont quittées, les circonstances convenables à leur constitution, profiteroit-elle pour les y rappeller de cette légéreté qui est le fond du caractère des oiseaux ? Une partie de ceux qui s'étoient réfugié par nécessité dans les pays méridionaux en automne, repasseroit-elle dans nos provinces au printemps, par l'inconstance, par l'attrait qu'elle trouveroit à changer de place, à jouir de nouveaux objets, quand rien ne s'y oppose ?

Après ce coup d'œil sur les espèces dont les courses sont bornées & connues, occupons-nous de celles qui paroissent entreprendre de longs voyages, dont nous ignorons les retraites pendant leur absence, ou nous les soupçonnons sans en être assez certains, soit que l'arrivée de ces espèces ait lieu au printemps & leur départ à l'automne, soit qu'au contraire elles cherchent notre climat à l'approche de l'hiver, & le quittent lorsque le froid cesse de se faire sentir.

Le loriot qui vit d'insectes au défaut

des fruits qu'il aime de préférence, surtout ceux auxquels on donne le nom de fruits-rouges, arrive en nos climats, dans la saison qui précède la maturité de ces fruits ; il travaille presqu'aussi-tôt à la propogation de son espèce ; ses petits acquierent de la force en peu de temps & partent, ainsi que leur pere, aussi-tôt que la saison des fruits qu'ils aiment est passée. On ignore en quels lieux les loriots se retirent, de même qu'on ne sçait pas de quels pays ils étoient arrivés. J'ai reçu & je conserve une femelle de cette espèce apportée de Canton, & si parfaitement semblable à la femelle du loriot, que nous voyons l'été dans nos campagnes, que je n'y trouve aucune différence. Cependant il y a à la Chine une espèce de loriot qui differe de celui qui paroît tous les ans en Europe, par un ton de couleur plus foncé & la distribution de quelques taches de celle-ci; le loriot qui habite quelque temps notre climat, n'est donc pas le seul de ce genre qui se trouve à la Chine, supposé que l'exemple de la femelle que je conserve, soit une preuve que ce loriot se trouve aussi dans cette partie de l'Asie; & si il s'y trouve, en effet est-il croyable qu'il y passe de nos climats, pour revenir & exécuter tous les ans deux fois ce long voyage.

M. Sonnerat & d'autres voyageurs, ont apporté du cap de Bonne-Espérance une huppe, qui paroît y être abondante & qui ne differe pas de celle que nous voyons en été dans nos campagnes.

Un grand nombre de cigognes, au rapport de Belon, passe l'hiver en Egypte; beaucoup de voyageurs ont fait depuis la même observation, & plusieurs disent en avoir vu dans la même saison à Smyrne & aux environs. Parmi des oiseaux apportés de la Guiane, j'en ai vu trois qui m'ont paru des cigognes, absolument semblables à celle que nous voyons en Europe, mais j'ignore en quel temps ces cigognes avoient été tuées.

On sçait que les cailles arrivent tous les ans en grand nombre des côtes d'Afrique sur les isles, les promontoires de l'Archipel, de la Sicile & de l'Italie; qu'il n'y en demeure qu'une petite quantité en proportion de celles qui ne font que s'y reposer à leur passage, & qui de-là se répandent dans les contrées de l'Europe : on sçait également qu'au mois de septembre les cailles se rassemblent aux mêmes endroits & qu'elles repassent sur les côtes d'Afrique.

M. Adamson a observé au Sénégal l'hirondelle la plus commune dans nos contrées. Il s'est assuré qu'elle n'y habite qu'en hiver, & qu'elle ne s'y trouve pas en été.

En réfléchissant sur les espèces d'oiseaux de passage que je viens de citer pour exemple, dont les unes vivent de fruits, les autres d'insectes, de reptiles, de grains, nous trouverons qu'il n'y a que parmi les derniers qu'il demeure quelques individus lorsque l'espèce entière s'éloigne, parce qu'il n'y a que ceux-là qui peuvent, durant l'hiver, ne se pas trouver dans une disette absolue; au lieu qu'elle seroit totale pour les autres. Cette preuve réunie à celles que j'ai déja citées, confirme que c'est en effet le besoin, le soin de chercher les alimens convenables, qui détermine les oiseaux à leur départ en automne. Mais tandis que ceux-ci s'éloignent de nos climats, ils y sont remplacés par d'autres qui arrivent de contrées plus septentrionales, & qui sont également déterminés à changer d'habitation par la nécessité de pourvoir à la nourriture, par la difficulté de la trouver dans les contrées froides qu'ils quittent, & la facilité de la rencontrer sous un ciel moins rigoureux. Ces oiseaux vivent en effet d'alimens qu'ils cherchent ou sur les bords des eaux, ou dans les eaux mêmes : ainsi, lorsque le froid en arrête le cours, qu'il les gêle, qu'il endurcit les terres qui les bordent & qu'elles traversent, que la neige couvre en même-temps les campagnes pour long-temps, & qu'il n'y a plus de moyen ni de tirer d'alimens des eaux, ni de découvrir ceux qui sont dans les champs cachés sous la neige, la nécessité contraint les oiseaux à chercher des climats moins rigoureux, où les eaux conservent un cours libre, où les terres demeurent découvertes; enfin où les excès permanens dans les pays septentrionaux, ne sont que passagers & de courte

courte durée. C'est donc encore la même loi, celle de pourvoir aux besoins alimentaires, qui fait, à l'approche de l'hiver, passer les oiseaux du Nord vers les régions tempérées. Mais au retour du printemps, quand le soleil a fondu les neiges qui couvroient les campagnes, que les eaux débarrassées des glaces, ont repris leur cours, les oiseaux, qui avoient quitté les pays du Nord, en reprennent le chemin, parce que ces pays conviennent mieux à leur maniere de vivre, & sur-tout parce qu'ils y seront en état de subvenir & plus abondamment & plus complettement aux besoins des petits qui doivent naître bientôt. En effet, les eaux sont plus abondantes dans les pays du Nord; les lacs, les étangs, les marécages y sont plus fréquens, les fleuves plus larges; la terre y est par-tout plus arrosée, plus humide; les bois y sont plus épais, plus étendus; ils y entretiennent plus de fraîcheur & d'humidité; les solitudes y sont plus fréquentes, plus vastes, & l'homme en trouble le calme plus rarement. Les oiseaux qui cherchent leur nourriture ou sur les terres vaseuses ou humides qui bordent les eaux, ou dans les eaux mêmes, trouvent donc des alimens plus abondans, & leur famille dont l'éducation exige de la fraîcheur, de l'espace, de la solitude, y naît & s'éleve avec plus de sûreté & de commodités. Puisque c'est dans la saison de la ponte, & durant la jeunesse des petits, qu'on trouve, comme les voyageurs nous l'apprennent, les oiseaux d'eau & ceux qui vivent sur les rivages, rassemblés, &, pour ainsi dire, pressés sur les bords des grands fleuves du Nord, à leur embouchure, dans les terres marécageuses, couvertes de jonc & désertes qui les bornent, n'est-il pas évident que ce sont les besoins des petits qui y ont conduit ces oiseaux, qui les y retiennent, eux qui, dans le reste de l'année, se répandent également sur toutes les terres humides, qui suivent le cours de toutes les eaux indifféremment, & qui ne s'éloignent qu'autant que le froid les y contraint? Mais si le motif qui engage les oiseaux dont je viens de parler, à se retirer au printemps de nos pays tempérés vers le Nord, est sensible, ne peut-il pas nous éclairer sur le retour des oiseaux qui, ayant, à l'automne, passé de nos climats dans des climats plus doux, reviennent, au printemps, habiter nos campagnes? Ils s'y occupent, en y arrivant, des soins nécessaires pour élever la famille dont ils seront bientôt peres; comme les oiseaux qui, dans le même temps, se sont avancés vers les pays du Nord, s'y livrent aux mêmes occupations; nous avons vu quels avantages ces pays offrent aux premiers, au-dessus de ceux qu'ils ont quittés; ne pouvons-nous pas penser que ce sont des avantages de même nature, sans être précisément les mêmes qui rappellent au printemps, dans nos climats, les oiseaux que la disette en a éloignés dans l'automne? Pour apprécier cette opinion, il faut connoître les besoins des petits qui doivent bientôt naître, comparer l'état des campagnes dans les pays chauds, à celui des nôtres dans la même saison; & si d'un côté les besoins de la famille naissante sont mieux remplis, nécessairement d'après l'état des choses, que de l'autre, il est très-probable que c'est l'avantage & les commodités de leurs petits, que les oiseaux qui avoient quitté nos champs en automne, cherchent en y repassant au printemps. Dans les pays chauds, les bois sont plus rares, moins touffus, les arbres en général à feuilles plus étroites, procurent moins d'ombrage; les campagnes sont moins verdoyantes, les prairies y sont plus rares, & les champs plutôt récoltés, ou desséchés par les ardeurs du soleil, y sont plutôt découverts. Les commodités pour y placer un nid, pour le cacher, ce qui est le premier & le plus important des soins, pour dérober la famille, dans ses premieres courses, aux regards des ennemis qui pourroient la troubler, sur-tout à ceux de l'homme, sont moins grandes, elles manqueroient tout-à-fait avant la saison où l'amour cesse de se faire sentir, & où il est suivi des besoins auxquels il faut pourvoir. Ces commodités se rencontrent au contraire com-

plettement dans nos campagnes plus couvertes, & qui ne cessent de l'être, que quand les avantages qu'elles procurent, ne sont plus nécessaires. S'il est évident que c'est le besoin de se nourrir, qui fait, à l'automne, passer les oiseaux des terres du Nord, où les vivres leur manqueroient, sur celles du Midi, où ils continuent à en trouver qui leur convienne; il est probable que ce sont les soins nécessaires pour les petits, dont ils savent prévoir la naissance, & les besoins, qui les rappellent, au printemps, dans les pays qu'ils avoient quittés, & qui les font revenir du Midi au Nord: ainsi ce n'est pas sans fondement, que j'ai dit qu'en ayant égard à la maniere de vivre des oiseaux, on seroit porté à penser que c'est moins la température, que les besoins qu'elle fait naître, qui détermine leur passage d'une contrée à une autre.

Il n'est pas bien difficile de comprendre comment ceux, dont les voyages bornés consistent à passer dans la même partie du monde, des provinces du Nord à celles du Midi en automne, & à revenir de ces dernieres au printemps, dans les premieres, exécutent ces courtes émigrations dont la route leur est indiquée par les insectes que le froid détruit dans les lieux qu'ils quittent, qu'ils trouvent en petite quantité sur leur chemin, qu'ils suivent à la piste, & qui ne leur manquent pas même en hiver dans les lieux où l'abondance des alimens les invite à se fixer pour passer cette saison: on comprend de même comment, au printemps, ils se rapprochent aisément des provinces septentrionales, quand les alimens, y devenant par le retour de la chaleur, aussi abondans que dans les pays chauds, les besoins de leurs petits, dont j'ai parlé, les portent à quitter ces pays pour passer dans ceux où des campagnes plus verdoyantes, des prairies plus fréquentes, plus fournies, des arbres plus touffus, des bois plus fréquens, plus ombragés, leur offrent des retraites plus sûres pour l'éducation de leur famille. Mais ceux qui, dans leurs longs voyages, traversent les eaux qui divisent les terres, que la hauteur des monts n'arrête pas, qui passent les mers, & qui vont ou qui paroissent aller d'une partie & d'une extrémité du monde à une autre, ont à vaincre des difficultés qui, mises en parallèle avec leur puissance, semblent disproportionnées. Cependant, ou ils exécutent réellement ces longs voyages, & ils en ont par conséquent les moyens, ou les apparences nous trompent à cet égard; c'est ce que je me propose d'examiner.

Nous ne pouvons pas douter que certains oiseaux, comme l'hirondelle de cheminée, les cailles, ne passent alternativement d'Afrique en Europe & d'Europe en Afrique, leur abondance sur les rivages de la mer, sur les isles de la Méditerranée, dans la saison de leur passage, leur rencontre en mer qui a souvent lieu, ne permettent pas non plus de douter que ces oiseaux ne traversent la Méditerranée entre l'Europe & l'Afrique. Mais cette mer remplie d'isles, de rochers, offre des lieux de repos, qui paroissent bien suffisans pour mettre des oiseaux legers, comme le sont les hirondelles dont le vol est aussi rapide, & qui sont capables de le soutenir aussi longtems, en état de franchir les intervalles d'une isle à une autre. La difficulté paroît plus grande par rapport aux cailles qui, après un vol court, sont obligées de se reposer dans nos campagnes, qu'on force, au bout de trois ou quatre vols, si à chaque fois qu'elles se posent, on les oblige de reprendre leur essor sur le champ. Il est difficile de comprendre comment des oiseaux aussi pesans peuvent franchir les intervalles de mer qu'ils sont obligés de traverser. On a imaginé que les cailles, exercées par le trajet qu'elles font pour s'approcher des rivages, qu'amaigries par la route, & débarrassées de la surcharge de l'embonpoint qu'elles avoient contracté dans leur station, arrivoient sur les bords de la mer, capables de soutenir un vol plus long & plus rapide, que quand elles vivoient dans nos campagnes, appesanties par les suites de l'abondance qu'elles y trouvent; d'autres ont cru, avec les anciens, que les cailles, en quittant la terre,

emportoient en leur bec un fragment de bois ou d'autre matiere légere, qui leur servoit de radeau quand elles se sentoient fatiguées; que se posant d'un côté sur ce frêle esquif, elles élevoient l'aîle du côté opposé, & que l'aîle poussée par le vent leur servoit de voile.

Mais, sans nous arrêter aux suppositions futiles qui ont été faites, nous pouvons, d'après les observations rapportées par M. de Buffon, d'après ce qui a été exposé sur le méchanisme du vol, reconnoître le secours qui supplée à la foiblesse des cailles, & qui les met en état de franchir les espaces qu'elles ont à traverser. Elles n'abordent à Malte au printemps, qu'avec le nord-ouest, & en automne, qu'avec le sud. Dans le premier cas, le vent les éloigne des côtes d'Europe; dans le second, de celles d'Afrique; & dans l'un & l'autre, leur arrivée à Malte est une route détournée & forcée : les marins ont souvent observé que quand le vent est contraire à la direction de leur vol, elles se reposent sur les vaisseaux qu'elles rencontrent, & que celles qui ne peuvent les atteindre, tombent dans la mer, où elles périssent après s'être débattues quelque temps sur les flots. Mais si le vent leur est favorable, on ne les voit point chercher à s'arrêter pour se reposer; son souffle qui les pousse alors du même côté vers lequel leur vol est dirigé, suffit pour les soutenir, & il les porte dans l'espace avec la vîtesse dont il le parcourt, augmentée du produit des efforts qu'elles peuvent faire; elles n'ont donc besoin, pour être soutenues, que d'étendre leurs aîles qui, courbées & arquées assez fortement, offrent beaucoup de prise au vent; il leur suffit de frapper l'air de haut en bas de temps à autre, pour s'élever, & de faire également agir par intervalles la partie de l'aîle qui sert de rames, pour accélérer la vîtesse que le vent leur communique. Cet exercice n'a rien de bien fatiguant, & l'on conçoit comment il peut être soutenu le tems nécessaire pour passer d'une isle, d'un rocher à un autre, par le même oiseau, qui, dans nos campagnes, où il ne s'élève, ne se soutient & n'avance que par ses propres efforts, est épuisé après quelques vols courts & pénibles.

L'exemple que je viens de rapporter suffit pour démontrer comment, aidé, soutenu & poussé par un vent favorable, un oiseau lourd & pesant peut traverser un long espace; un oiseau léger comme l'hirondelle, ou fort comme la cigogne, traversera le même espace avec le même secours encore plus facilement : ainsi le passage des oiseaux d'Afrique en Europe, d'Europe en Afrique, n'a rien qui doive nous étonner, puisque nous pouvons le comprendre. Mais devons-nous penser que le même secours suffise à certains oiseaux pour passer d'un continent à un autre, pour se porter alternativement aux extrémités de la terre? Ainsi dois-je croire que le loriot, le grimpereau de muraille, envoyés de la Chine, y avoient passé de nos contrées; que le pluvier doré, le pluvier à collier, le coulond chaud, qui se trouvent en Sibérie, aux Indes, en France, dans l'Amérique septentrionale & méridionale, parcourant le globe sans relâche, abordent tous les ans dans les quatre parties du monde? Enfin, parce qu'on trouve des oiseaux de passage de la même espèce dans des contrées très-éloignées, est-ce une raison de croire qu'ils vont de l'une à l'autre? Peut-on le penser quand le trajet est immense, & que les difficultés du voyage, la foiblesse des êtres qui auroient à l'exécuter, paroissent le rendre impossible? Le jaseur & le souci peuvent-ils passer de l'Europe à la Caroline, & en revenir en Europe? Quelque rapide que soit le vol des oiseaux, quelque ressource qu'ils aient par eux-mêmes, & malgré le secours du vent le plus favorable, sont-ils en état de traverser d'une seule tenue non plus des mers semées d'isles & d'écueils sur lesquels ils peuvent se reposer, mais ces immenses amas d'eau qui séparent les parties du globe & ses deux continens? Cependant objectera-t-on les oiseaux traversent ces espaces, puisque souvent les marins les rencontrent sur les mers à la distance de deux & trois cens lieues des terres : mais qu'on fasse attention à leur état lorsqu'ils sont ren-

contrés à ces longues distances en pleine mer, & l'on sera convaincu qu'ils ne tenoient pas leur route. Tous les voyageurs attestent qu'ils sont si fatigués qu'ils se jettent sur les vaisseaux, & qu'ils s'y laissent prendre, ou par l'impossibilité où ils sont de se dérober par la fuite, ou par l'effet du sentiment intérieur de l'épuisement de leurs forces : quelques instans plus tard, ces oiseaux qui en cherchant à se sauver deviennent la proie des matelots, tomboient nécessairement dans les flots & y périssoient ; ils ne suivoient donc pas leur route, car la nature ne sçauroit les conduire par un chemin qui n'aboutît pas à un terme heureux ; mais une tempête qui s'étoit élevée, le vent qui avoit changé au moment où ils traversoient quelque bras de mer, ou l'embouchure d'un fleuve pour passer sur le même continent d'une région à une autre, les ont emportés & poussés en haute mer, où ils épuisoient leurs forces à luter contre une perte inévitable ; ils avoient été entraînés par les courans de l'air & poussés par les vents, comme nos vaisseaux le sont sur mer, par les eaux courantes & par la violence d'une tempête.

Si l'on suppose que les oiseaux, sans se risquer au dessus des mers, achevent les voyages les plus longs en suivant les terres : quelles difficultés les plus forts n'y trouveroient-ils pas, tandis que ces mêmes voyages seroient impossibles aux plus foibles ? Comment dans tant de lieux différens, à des hauteurs si inégales, sous des températures si diverses, rencontrer par-tout la nourriture nécessaire & n'en manquer nulle part ? Comment des animaux dont la plupart cherchent leur vie au bord des eaux, dans les terreins humides & maréeageux, auront-ils trouvé de quoi la soutenir sur les montagnes les plus élevées, sur les lieux les plus secs & les plus arides ; & quels besoins, quels motifs enfin pourroient déterminer les oiseaux à ces mouvemens si violens, dans lesquels les circonstances changeroient si brusquement ?

Mais, si nous avons observé qu'on trouve des oiseaux sédentaires de même espèce, dans des régions très-éloignées, sous les climats qui se correspondent, comme on y trouve aussi des végétaux, des insectes de même espèce, sans en rencontrer dans les intervalles intermédiaires, & sans que les oiseaux, ni les végétaux & les insectes, aient été transportés d'une région à une autre ; n'est-il pas probable que la nature a aussi placé des oiseaux de passage dans les régions où la température & les autres circonstances ont du rapport ? Dès-lors les oiseaux de même espèce observés sur les deux continens ne passent plus de l'un à l'autre ; aucun ne va d'une extrémité du globe à l'extrémité opposée pour en revenir la même année ; mais tous les oiseaux de passage, avec les mêmes besoins & déterminés par les mêmes motifs, passent sur chaque continent & dans chaque partie du globe, suivant son étendue ; du nord au midi & du midi au nord ; le pluvier doré passe en Amérique, de la Louisiane à la Guiane ; en Asie, de la Sibérie aux Indes ; en Europe, de la France, de l'Allemagne, sur les côtes d'Afrique, &c. ; en admettant l'opinion que je viens d'exposer, qui m'a paru vraisemblable, qui est fondée sur des faits, & qui lève toutes les difficultés, les émigrations ne sont plus qu'un balancement du nord au midi, & du midi au nord ; ce n'est plus une partie de l'histoire des oiseaux que nous ne puissions comprendre, mais dans laquelle nous suivons pour ainsi dire leur marche, nous connoissons les motifs qui les déterminent & les moyens par lesquels ils exécutent leur entreprise.

Il me reste à dire un mot de quelques oiseaux qu'on trouve souvent en pleine mer, fort loin des terres, qui quelquefois paroissent dans des pays excessivement éloignés de ceux qu'ils ont coutume d'habiter, & même sur les eaux douces dans l'intérieur des terres, quoiqu'ordinairement ils ne fréquentent que la mer.

Ces oiseaux ont des aîles très-grandes, ils volent très-bien, ils sont d'excellens nageurs, la grande quantité de plumes dont ils sont couverts, les rend si légers qu'ils ne pourroient enfoncer dans l'eau ; aussi

se confient-ils aux flots agités, ils se reposent dessus, quand ils sont las de voler, aussi tranquillement que si ils étoient à terre : ils sont à la vérité emportés & balotés par les eaux ; mais ce mouvement auquel ils se laissent aller, ne leur coûte rien & n'empêche pas qu'ils ne se reposent ; il n'est donc pas étonnant qu'ils s'éloignent des terres à de très-grandes distances, selon que la pêche dont ils vivent est plus abondante loin de la côte, ou suivant que le vent les en écarte, & soit qu'ils s'avancent fort loin d'un seul trajet, ou qu'ils se reposent par intervalles sur les flots. Il est encore facile de comprendre que si une tempête les assaille, elle pourra les pousser beaucoup plus loin qu'ils n'ont coutume de s'avancer, sans qu'ils courent aucun risque, parce que par-tout ils sont sur l'élément pour lequel ils sont faits ; qu'ils y trouvent & la subsistance & le repos dont tous les animaux ont besoin. Mais si la violence, la durée des vents les ont portés trop loin, trop au delà des espaces qu'ils ont coutume de fréquenter & qu'ils connoissent, lorsque, la tempête calmée, ils reviendront maîtres d'eux-mêmes, ils pourront se tromper, diriger leur vol du côté opposé aux côtes qu'ils ont coutume de fréquenter, & s'égarer sur le sein des mers ; ils ne seront qu'hors de leur route, mais ils ne seront pas en péril ; ils voleront & vogueront alternativement au hasard, s'éloignant toujours de plus en plus des lieux fréquentés par leur espèce ; ils arriveront enfin sur des côtes où on ne les voit pas ordinairement, où inquiets dans leurs longs trajets, ennuyés des mers, fatigués même à la longue de leur mouvement, ils entreront dans des terres étrangères pour eux par l'embouchure de quelque fleuve : ils remonteront contre son cours, parce que ses eaux deviennent pour eux un asyle, un lieu de repos dont ils ont besoin & qu'elles leur offrent de la nourriture ; ils s'égareront de plus en plus, sans périr, sans se fixer, sans multiplier, parce qu'ils ne se trouvent pas en des lieux qui leur conviennent, parce qu'ils sont dispersés & solitaires. C'est ainsi que l'oiseau de tempête m'a été apporté vivant, après avoir été pris à une lieue de Paris sur la Seine ; j'ai reçu de même deux autres pétreles, l'un également pris sur la Seine près de Paris, & un troisième tué en Beauce. Mais je n'ai pas besoin de multiplier ces exemples d'oiseaux de mer, tués ou pris sur les rivières dans l'intérieur des terres. C'est un fait assez connu, dont les causes sont palpables, & d'après lequel on ne peut pas conclure que les oiseaux de passage dont l'existence est différente de celles des oiseaux de mer, soient en état, comme eux, de traverser l'étendue des mers, sur lesquelles ils ne trouveroient pas de même la subsistance & le repos.

En faisant la récapitulation des faits & des objets contenus dans ce discours, nous trouverons que leur précis se réduit aux articles suivans.

1°. Les oiseaux, à raison de la manière dont leur vie se passe, peuvent être divisés en *sédentaires*, *erratiques*, *oiseaux de passage*.

2°. Les oiseaux diurnes & sédentaires qui habitent dans l'ancien continent, sous la zone torride, sont tous différens des oiseaux qui mènent le même genre de vie sous la même zone dans le nouveau monde ; ou au moins en comparant tous les oiseaux observés sous cette zone, dans l'un & l'autre continent, on n'a pas encore trouvé la même espèce également dans l'ancien & le nouveau.

3°. Les oiseaux nocturnes, quoique sédentaires, ont non-seulement beaucoup de ressemblance sous la zone torride, dans l'un & l'autre continent ; mais parmi ces oiseaux, on trouve plusieurs espèces semblables & les mêmes également sous les cinq zones, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde.

4°. Non-seulement les espèces diurnes & sédentaires, sont différentes sous la zone torride dans l'ancien & le nouveau monde, mais beaucoup de genres particuliers appartiennent sous cette zone, à l'un des deux continens, tandis que sous les zones

tempérées ou froides, on ne trouve que rarement des genres différens dans l'un ou l'autre continent, & presque par-tout les mêmes genres.

La différence des circonstances sous la zone torride, dans l'ancien & le nouveau monde, rend raison de la différence entre les oiseaux diurnes & sédentaires, continuellement exposés aux influences de ces circonstances.

La manière de vivre des oiseaux de nuit étant cause au contraire que, pendant le cours de leur vie complet, ils éprouvent tous, quelques pays qu'ils habitent, une masse de chaleur égale, quoique répartie différemment, cette égalité de température est une cause probable de leur ressemblance & de l'identité de quelques espèces qui sont les mêmes dans toutes les contrées.

5°. En faisant le parallèle des oiseaux diurnes & sédentaires qui vivent sous les zones tempérées ou les zones froides, dans l'ancien ou le nouveau continent, non-seulement on trouve les mêmes genres sous les mêmes parallèles, mais encore assez souvent les mêmes espèces; comme on trouve sous ces paralleles correspondans, des végétaux & des insectes parfaitement semblables. Cependant ce qui, dans l'ancien continent se trouve à un certain dégré, se rencontre un peu plus au midi dans le nouveau, parce que l'abaissement des terres, l'abondance des eaux, le nombre & la nature des arbres y rendent l'air plus froid & plus humide.

6°. Les oiseaux erratiques vont par-tout, parce que trouvant par-tout ce dont ils ont besoin, ils n'ont aucune raison de se fixer nulle part, & qu'ils cèdent dans leurs cours à l'inconstance, au desir de se mouvoir, de changer de lieu, desir qui dans les oiseaux est le caractère dominant; ils errent encore parce que leurs vivres n'étant nulle part très-abondans, & souvent de nature à s'éloigner par la poursuite qui en est faite, ils sont obligés de s'écarter suivant que les vivres sont épuisés dans un endroit, ou que les animaux qui en sont la base se sont retirés.

7°. Les émigrations se font en automne du nord au midi, au printemps du midi au nord. Le défaut de nourriture, la nécessité d'en chercher paroissent, plutôt que le changement de température, les causes du départ des oiseaux en automne; leur retour vers le nord au printemps paroît déterminé, d'après les besoins des petits dont ils prévoient la naissance prochaine.

8°. Les émigrations sont ou des courses bornées au-dessus de la terre ferme, ou de longs voyages, qui supposent des espaces de mer traversés.

L'exécution des premières, dans lesquelles nous suivons, pour-ainsi-dire, plusieurs espèces d'oiseaux dans leur route, est aisée pour les voyageurs qui les entreprennent, & facile à comprendre pour nous.

Mais il n'étoit pas facile de découvrir comment les oiseaux en général, & en particulier des oiseaux pesans, comme l'est la caille, peuvent franchir l'espace des mers. La route qu'elles suivent, les isles sur lesquelles elles se reposent, le secours d'un vent favorable qui les soutient & qui les porte pendant leur trajet, explique à leur égard & pour tous les oiseaux pesans ce phénomène, dont les causes étant connues pour ces oiseaux, n'a plus rien d'embarrassant pour les oiseaux dont le vol est léger & rapide.

9°. De ce que les oiseaux peuvent, par des moyens que nous connoissons, franchir quelques bras de mer, il ne s'ensuit pas qu'ils puissent, par les mêmes moyens, parcourir l'espace des hautes mers dégarnies d'isles, de lieux de repos, & qui séparent les continens, ou les différentes parties du monde; quelque rapidité de vol qu'on leur suppose, ils périroient par l'effet de la faim seule sur ces immenses plaines d'eau, avant d'avoir pu les traverser.

Il n'est pas probable non plus qu'ils passent d'un continent à un autre, ou d'une extrêmité du globe sur l'ancien continent à l'extrêmité opposée en suivant les terres; la hauteur des montagnes, la disette absolue dans beaucoup d'endroits, la différence trop grande dans les alimens & la température, & leur changement presque

continuel, font des obſtacles qu'ils ne ſurmonteroient pas.

Quoiqu'on trouve aux extrêmités de la terre des oiſeaux de paſſage de même eſpèce, quoiqu'on en rencontre dans l'un & l'autre continent, il ne paroît pas poſſible qu'ils exécutent ces voyages prodigieux, que leur identité d'eſpèce a fait ſuppoſer; mais il eſt probable que, ſemblables dans les différentes contrées qu'ils habitent, parce qu'ils y naiſſent & vivent dans des circonſtances qui ſe correſpondent, ils voyagent dans ces différentes contrées, mais ſans les quitter. Ainſi les émigrations ſe réduiſent à de ſimples balancemens, & ce n'eſt plus, dans la ſuppoſition probable que je préſente, une partie preſque incompréhenſible de l'hiſtoire des oiſeaux.

10°. La rencontre des oiſeaux en haute mer & à quelque diſtance des terres qu'on la ſuppoſe, ne prouve rien contre mon opinion. Ou ces oiſeaux rencontrés très-loin des terres ſont des oiſeaux de mer ou des oiſeaux de terre, & la rencontre des premiers n'a rien d'étonnant. J'ai expoſé comment ils s'avancent d'eux-mêmes très-loin en mer, ou comment ils y ſont pouſſés plus avant par les tempêtes, ſans courir aucun danger. Mais l'état dans lequel tous les oiſeaux de terre ont été rencontrés ſur la haute mer, prouve qu'ils étoient près de périr; que par conſéquent ils n'étoient pas dans la route qu'ils devoient ſuivre; qu'elle n'eſt donc pas celle qu'ils prennent; qu'aucun oiſeau de terre ne peut ſe ſoutenir à de ſi grandes diſtances en mer; & que ceux qui ont été rencontrés avoient été emportés hors de leur route par l'effet des vents, comme nos vaiſſeaux ſont le jouet des tempêtes, & que par conſéquent cette rencontre des oiſeaux de terre ſur la haute mer, d'après leur état, démontre que c'eſt une route qu'ils ne ſçauroient ſuivre, bien loin d'être la preuve que c'eſt le chemin qu'ils prennent.

Je terminerai ce diſcours par une réflexion qui en eſt naturellement la ſuite.

L'obſervation & la comparaiſon des oiſeaux nous ont appris qu'on trouve aſſez ſouvent les mêmes eſpèces ſous des climats qui ſe correſpondent par la température, quoiqu'ils ſoient à de très-grandes diſtances les uns des autres; parmi les oiſeaux de ces régions, entre leſquels la reſſemblance n'eſt pas aſſez parfaite pour y reconnoître ſurement les mêmes eſpèces, on trouve au moins les mêmes genres & les eſpèces, qu'on ne peut aſſurer être les mêmes, ont ſouvent beaucoup de rapports, & ne diffèrent que par des proportions individuelles plus fortes, par des nuances du plumage. Il eſt bien probable que ce ne ſont que des variétés produites par des circonſtances, qui les mêmes en plus grande partie à des diſtances très-grandes, diffèrent par quelques légers accidens; mais nous ne pouvons prouver l'identité des eſpèces; nous ne ſçaurions que la préſumer, ſi nous ne voulons pas prononcer au haſard; ceux qui par des preuves ſuffiſantes parviendront à reconnoître l'identité d'eſpèce dans les oiſeaux qui ne ſont que des variétés les uns des autres, avanceront beaucoup les progès de l'Ornithologie: car dans cette partie de l'Hiſtoire Naturelle, comme dans toutes celles qui ſont chargées de beaucoup de détails, on ne rendroit pas moins de ſervice en retranchant les faux emplois, en effaçant les nombres doubles, triples, quelquefois quadruples, qu'en faiſant connoître de nouveaux objets. Peut-être même, pour conduire l'Ornithologie à ſa perfection, y a-t-il beaucoup plus à ſupprimer des catalogues qui ont été dreſſés, qu'à y ajouter. Cependant il ſemble qu'on a le contraire à cœur, & on croit en général faire un grand gain, avancer la ſcience, ſi à cauſe de quelques taches de plus ou de moins, on s'eſt cru en droit d'ajouter une eſpèce nouvelle à un catalogue qui n'eſt déjà que beaucoup trop chargé. Nous verrons cependant par la ſuite, au mot *plumage*, combien ſes nuances, ſon ordonnance même ſont ſujettes à en impoſer, & combien le plumage en général eſt un indice trompeur, & ſur lequel on doit faire peu de fond. Ne pouvant encore rappeller toutes les varié-

tés à leur espèce, ni réduire le catalogue des oiseaux à sa juste étendue, accoutumons-nous du moins à n'estimer l'avantage d'y ajouter que ce qu'il vaut, à faire autant de cas du retranchement que de l'addition qu'on y peut faire, & à commencer du moins par en effacer les doubles emplois faits pour les oiseaux regardés comme d'espèce différente, uniquement parce qu'ils ont été observés à de très-grandes distances. Ainsi que le souci qui se trouve en Europe, à la Louisiane & à la Caroline, le pluvier doré, celui à collier qu'on rencontre presque par-tout, que le canard sauvage de la Louisiane & celui d'Europe; la pie, le grimpereau de muraille de nos contrées, & ces mêmes oiseaux vivant à la Chine, &c. n'occupent plus chacun sur le catalogue qu'une même place au lieu de deux, trois, cinq ou six numeros qu'on leur a fait remplir. Le tems, l'observation, le goût de la science véritable, au lieu d'une vaine apparence, produiront par la suite les autres réductions.



QUATRIEME

QUATRIEME DISCOURS.

De la durée de la vie des oiseaux ; de leurs maladies ; de la manière de les transporter vivans ; des collections qu'on fait d'oiseaux desséchés ou empaillés.

§. Ier.

APRÈS avoir examiné la forme, l'organisation des oiseaux, leurs habitudes, la manière de les connoître & de les distinguer, les travaux des auteurs sur ces objets, & après avoir enfin comparé les oiseaux des différentes contrées, ce seroit le lieu, pour terminer leur histoire en général, de parler de la durée de leur vie & des maladies auxquelles ils peuvent être sujets ; mais ces deux parties de leur histoire nous sont trop peu connues pour en traiter dans un discours particulier ; c'est pourquoi je rapporte à la tête de celui-ci ce que j'ai pu recueillir à cet égard.

Il n'en est pas des oiseaux comme des quadrupèdes, dont on peut connoître la durée de la vie par le temps que dure leur accroissement. Celui des oiseaux est beaucoup plus prompt; la plupart de ceux qui vivent le plus long-temps, comme ceux dont la vie est la plus courte, parviennent également au terme de leur développement en peu de mois, & tous la même année qu'ils sont nés; à un petit nombre d'espèces près, qu'il faut excepter, tous les oiseaux sont même adultes au printemps qui suit l'année de leur naissance, & dès la fin de l'automne, à leur première mue, ils prennent déja le plumage de l'âge fait. Il faudroit donc pouvoir les observer constamment, dans l'état de liberté, depuis leur naissance jusqu'au moment qui termine leur vie pour être certain de sa durée, ce qui n'est pas possible; en juger par ceux que nous réduisons à leur naissance en captivité, ou qui vivent en domesticité, c'est courir risque de faire un calcul très-faux; car il est impossible de sçavoir quels changemens la captivité & l'état de domesticité peuvent produire, de combien l'un ou l'autre abrège ou peut-être prolonge la vie des individus qui y sont soumis. On n'a donc que des résultats vagues & fort incertains sur la durée de la vie des oiseaux. M. le comte de Buffon pense qu'ils vivent proportionnellement bien plus long-temps que les quadrupèdes, & comme la raison qu'il en donne est prise de la nature de la chose même, & conforme à la loi naturelle qui amène la vieillesse & qui cause la mort, cette raison rend son sentiment très-probable. La raison qui détermine M. de Buffon est que la texture des os est moins solide, plus légère dans les oiseaux que dans les quadrupèdes; que l'os ne se durcit, ne se remplit, ne s'obstrue pas aussi vîte à beaucoup près; & que l'endurcissement des os étant, comme ce sçavant l'a prouvé dans une autre partie de ses écrits, la cause générale de la mort naturelle, le terme est d'autant plus éloigné que les os sont moins solides.

A cette loi générale on peut ajouter quelques exemples particuliers. M. de Buffon, au même endroit que je viens de citer, dit qu'il a vu des linottes prisonnières âgées de quatorze ans, des coqs de vingt, des perroquets de plus de trente. L'aigle, le corbeau, le cygne passent pour vivre très-long-temps; mais il est bien probable que ceux qui ont avancé les premiers qu'une *oie*, un *onocrotale* avoient vécu trois siècles, ont publié une erreur accréditée & répétée depuis par l'amour du merveilleux, par le penchant que nous avons à reprocher à la nature d'avoir accordé une longue vie à certains animaux tandis qu'elle a borné la nôtre.

Nous ne sommes pas plus instruits sur les maladies des oiseaux dans l'état de liberté, que sur la durée de leur vie. Il semble qu'on pourroit penser que maîtres d'eux, & confiés aux soins de la nature, ils vivent sans infirmités, si ce n'est dans leur enfance, puisqu'on n'en rencontre point ni dans les bois, ni dans les campagnes d'adultes qui soient languissans, comme on voit quelquefois parmi les jeunes oiseaux des individus foibles & mourans, qui ne suivent la famille que de loin & en traînant sur ses traces un reste de vie expirante. On pourroit donc croire que le peu d'adultes qu'on trouve morts a péri ou par quelqu'accident, ou par l'effet de la vieillesse; mais les oiseaux réduits en captivité, ceux dont nous avons rendu les espèces domestiques, sont sujets à un grand nombre de maladies; cependant, comme il n'y a que quelques espèces dont la conservation soit pour nous un objet intéressant, les maladies des oiseaux, même privés, ont été peu observées en général, ne sont pas connues, & l'on est peu instruit sur la manière d'y remédier. Ce qu'on sçait à cet égard étant borné à quelques oiseaux de volière & de basse-cour, j'en parlerai en traitant de ces oiseaux en particulier; on peut seulement en général faire les remarques suivantes.

Le grand air, l'éclat du jour, l'espace sont nécessaires aux oiseaux pour qu'ils se portent bien: trop contraints dans les lieux où on les enferme, ou privés de l'air & du jour qu'ils aiment, ils perdent leur gaîté, deviennent pesans, & ils périssent en langueur. Si ce n'est ni l'air, ni la lumière qui leur manquent, enfermés trop à l'étroit, ils ne périssent pas moins par les efforts trop violens pour s'affranchir d'une prison où ils sont trop bornés.

Tempérans & sobres par caractère dans l'état de liberté, les oiseaux captifs ou domestiques, dont la passion dominante, l'inconstance, le plaisir de changer de lieu, est nécessairement restreinte, deviennent sensuels & gourmands. Il faut donc, pour les conserver sains, n'exciter ni leur sensualité par des friandises, ni satisfaire leur appétit par des alimens trop nourrissans. L'air humide & froid nuit en général aux jeunes oiseaux, même à ceux qui se plaisent sur les bords de l'eau ou à nager; son effet sont des diarrhées, un engorgement des glandes qui sont autour de la tête; ces deux maladies mortelles sont quelquefois épidémiques. Les jeunes oiseaux sont encore sujets à des chancres qui viennent à la base de la langue. Les adultes en sont plus rarement attaqués. Les lotions avec le vinaigre réussissent assez bien.

Il n'est pas rare que des oiseaux perdent un ou plusieurs doigts; quelquefois ils les perdent tous. Cette maladie, qui est une gangrenne sèche, est ordinairement l'effet d'un froid rigoureux, ou long & humide, contracté sur un sol capable, par sa fraîcheur & son humidité, de produire ces ravages. Les phalanges sont prises successivement, se détachent à leur articulation, & le mal allant toujours en gagnant, les oiseaux meurent après avoir perdu tous les doigts. J'ai vu un hocco vivre & se traîner quelque temps sur les moignons de l'os des jambes, après avoir successivement perdu les doigts, & même les longs os du tarse, qu'on prend communément pour les jambes. Cette maladie attaque sur-tout les oiseaux transportés des pays chauds dans nos climats froids, & pour lesquels on ne prend pas assez de précautions dans les ménageries.

Le *ciron* est un abcès qui survient à la partie supérieure du croupion près de son extrémité. La glande qui sert à filtrer une humeur que les oiseaux expriment avec leur bec & qu'ils emploient à en oindre leurs plumes, est le siége de cette tumeur, elle commence par une inflammation vive; les oiseaux deviennent tristes; ils so[illegible] assoupis & perdent l'appétit; le pus succède à l'inflammation, & il se forme un abcès qui aboutit quand l'animal n'a pas péri dans le premier période de la maladie; mais l'ouverture est presque toujours trop étroite pour donner issue au pus, qui étant résorbé, occasionne presque toujours la mort.

Cette maladie, que j'ai observée plusieurs fois, m'a paru se terminer par une crise,

mais presque toujours imparfaite ; elle est précédée d'une fièvre ardente, marquée par la chaleur de tout le corps, la soif des oiseaux qui boivent fréquemment, & un tremblement dont ils sont pris aux heures des redoublemens. On a coutume de couper avec des ciseaux le ciron, qu'on connoît assez généralement ; mais cette méthode n'est guère suivie du succès, parce que, ou l'on fait mal l'opération, ou on la fait à contre-temps. Ceux qui ne sçavent pas qu'il doit y avoir une glande à l'endroit où se forme le ciron, amputent & la tumeur & la glande, & ajoutent une plaie très-dangereuse à une maladie qu'ils ne soulagent pas ; ils renversent même l'ouvrage de la nature en détruisant le lieu où elle forme un dépôt salutaire ; d'autres, qui ne font pas une plaie si considérable, ouvrent l'abcès ou trop tôt ou trop tard, & très-peu réussissent. Il m'a paru qu'il falloit visiter le lieu de la tumeur, l'humecter souvent avec un peu de lait tiède, ou favoriser la formation de l'abcès par quelqu'autre moyen analogue, attendre la fluctuation, ouvrir avec un instrument tranchant, tel qu'un canif, depuis la pointe jusqu'à la base de la tumeur, presser doucement les environs, & comme on ne peut faire de pansement, que la plaie se referme d'un jour à l'autre, il faut la dilater tous les jours aussi long-temps qu'on s'apperçoit qu'il s'accumule du pus ; c'est par ces moyens que je suis parvenu à sauver quelques oiseaux.

La *pépie* est une maladie fort commune, & si connue, ainsi que les moyens d'y remédier, qu'il n'est pas nécessaire de s'étendre sur cet objet. Je remarquerai seulement qu'elle est la suite ou du manque de boisson, ou d'une boisson corrompue & mal saine ; qu'ainsi le plus sûr moyen de la prévenir est de fournir aux oiseaux pour leur boisson une eau propre, de la renouveller & d'avoir soin de ne les en pas laisser manquer.

Quoique la mue soit une suite de l'organisation, & qu'elle ait lieu tous les ans, elle rend souvent les oiseaux malades, plusieurs même en périssent. *Voyez* le mot MUE.

Une observation assez curieuse qui m'a été communiquée par une personne qui s'étoit amusée long-temps à nourrir des oiseaux, c'est qu'il n'est pas rare que ceux qui vivent de grain & qui le cassent avant de l'avaler, soient pris d'un ramollissement ou d'une sensibilité dans le bec qui leur ôte la faculté de manger. On les voit alors ramasser continuellement du grain, le dépouiller de son écorce, & le jetter après s'être vainement efforcés de le rompre. Les individus attaqués de cette maladie paroissent dévorer sans cesse, ne mangent rien & meurent de faim.

La même personne qui avoit fait cette remarque sauvoit ses oiseaux en leur donnant du grain amolli par l'ébullition ou l'immersion dans l'eau, ou substituoit au grain quelque pâte. Les oiseaux, qui ne sont point d'ailleurs incommodés, se trouvoient en état de rompre le grain à l'ordinaire au bout de huit à dix jours, & comme on leur en laissoit du sec, on jugeoit de leur guérison par l'usage qu'ils faisoient de ce grain, dont ils ne consommoient ou n'écorçoient que la quantité ordinaire.

§. II.

De la manière de transporter les oiseaux vivans d'un pays dans un autre, de les habituer à un nouveau climat, de les y faire multiplier.

L'homme qui poursuit dans les bois les animaux, & qui les immole à ses besoins, donne moins de preuves de son industrie que de sa force ; mais celui qui les surprend, qui les arrête sans leur ôter la vie, qui, malgré le desir de la liberté dont ils sont animés, les asservit & les accoutume à porter son joug ; qui, des climats où la nature les fait naître, les transporte dans un autre qu'il en enrichit, exerce un empire bien plus étendu sur les êtres dont il fléchit la volonté, auxquels il impose des loix qu'ils ne devoient pas connoître, dont il rend l'existence dépendante de ses desseins ; il prouve même que l'homme a, jusqu'à un certain point, le pouvoir de changer l'ordonnance & les dispositions de la nature ; il fait plus, il rend aux hommes des services véritables, quand, mettant autant de discernement dans le choix, que d'industrie

dans l'exécution, il ne transporte d'un climat à un autre que des espèces utiles. Le premier, qui, dans les plaines de l'Arabie, accoutuma le cheval à supporter le frein, qui le conduisit dans nos campagnes, où il enseigna à leurs habitans la manière de le soigner, de s'en servir, de le conserver, & de propager son espèce, leur fit le plus beau don qu'ils pussent recevoir. Le voyageur, qui, de nos jours, ameneroit du Pérou la vigogne, de l'Afrique ou de l'Asie le chameau, qui ne les enfermeroit pas dans une ménagerie, pour n'y être qu'un objet de curiosité; mais qui les conduiroit, la vigogne sur les Pyrenées, le chameau dans les plaines au pied des monts qui y répercutent les rayons du soleil & y concentrent la chaleur, enrichiroit les provinces où il se fixeroit & feroit don à toutes les autres d'un animal robuste quand il est élevé, patient, infatigable, qui dépense très-peu, qui porte les plus lourds fardeaux, pour lequel il n'est point de chemin impratiquable, propre enfin à soulager le cheval excédé & affoibli par trop de travaux; il nous procureroit la plus belle des toisons, celle avec laquelle on fabrique le drap le plus fin, le plus chaud & le plus léger; mais que le prix & la rareté de la laine dont il est tissu, transportée du Pérou, rendent trop cher.

Il n'y auroit pas de si grands avantages à espérer du transport des oiseaux; mais on en pourroit attendre cependant qui mériteroient de n'être pas négligés.

Ceux qui nous ont apporté, les uns de l'Asie & de la Chine, les autres de l'Amérique septentrionale, le paon, le tricolor, le faisan d'argent, le dindon, nous ont fait, les premiers un présent agréable & magnifique, les seconds, un don utile & économique. Il seroit facile de les imiter en apportant de l'Asie *la poule du Thibet*, *le canard de Nanquin*, de l'Amérique, *le marail* & *l'agami*. Le premier de ces deux derniers oiseaux vit aisément en basse-cour, multiplie beaucoup, & par la qualité de sa chair mérite d'être mis au rang des meilleures volailles; le second est aux oiseaux ce que le chien est aux quadrupèdes, & l'homme faisant tourner à son profit la sagacité de l'agami, comme il emploie à son usage celle du chien, il se repose en partie sur lui du soin de conduire, de défendre, de rassembler les autres oiseaux qu'il met sous sa garde. Il est bien probable qu'outre le petit nombre d'oiseaux que je viens de citer, & que j'aurois pu augmenter, il y en a dans chaque pays dont le transport seroit avantageux, si les voyageurs s'attachoient à remarquer ceux qui peuvent être utiles, & s'ils n'étoient pas retenus par les difficultés du transport. Il seroit à souhaiter qu'on les leur applanît dans les occasions importantes. Je desire que les réflexions que je vais leur offrir puissent les encourager à des entreprises utiles, & leur rendre les moyens de les exécuter plus certains & moins pénibles.

La manière la moins embarrassante de propager les différentes espèces d'oiseaux seroit de n'apporter que les œufs enduits, étant bien frais, d'un vernis à l'esprit de vin, qu'on enleveroit en les lavant avec le même dissolvant quand on seroit au terme de son voyage, ils pourroient, après plusieurs mois, être couvés avec succès. Mais cette méthode fort facile, ne sçauroit convenir que pour un petit nombre d'espèces, & elle exige une précaution dont le défaut a fait échouer bien des tentatives de ce genre. On ne peut réussir de cette façon que pour les oiseaux dont les petits, comme le poussin de la poule, sont en état, au sortir de l'œuf, de marcher & de prendre de la nourriture eux-mêmes. Il seroit presqu'impossible d'alimenter les autres dans les premiers temps, ou de trouver des espèces analogues qui se chargeassent de ce soin ou qui le prissent pour leur famille dans le temps où les œufs étrangers seroient apportés. Cependant comme le pigeon, la tourterelle pondent fréquemment, & qu'il n'est pas difficile d'en trouver dans tous les temps qui couvent, que d'ailleurs les espèces de ces oiseaux se correspondent assez dans tous les pays relativement à la grosseur, je crois qu'on pourroit apporter avec succès des œufs de pigeons, de tourterelles, les placer sous des oiseaux du même genre,

& leur confier le soin d'élever les petits qui pourroient naître, comme la poule seroit propre à couver tous les œufs d'une proportion convenable, par rapport aux espèces dont les petits ramassent eux-mêmes leur nourriture aussi-tôt qu'ils sont nés; mais pour que les œufs soient propres à être couvés, il faut, indépendamment du soin d'y appliquer un vernis & de l'enlever à temps, une précaution pendant le voyage sans laquelle ils ne sçauroient réussir. Soit qu'on les transporte par mer ou par terre, le roulis & les cahos, en les agitant, en dérangent l'organisation; les ligamens qui tiennent le jaune suspendu se rompent, il tombe au fond de l'œuf, dans lequel il ne se fait pas même un commencement de développement. Etant en Hollande, j'y ai appris qu'on avoit remédié à cet inconvénient en suspendant dans un filet la boëte qui contient les œufs, & qu'on y a exactement enfermés dans du coton, du son ou de la sciure de bois. Le filet obéit aux différens mouvemens, n'en a qu'un d'oscillation, dont l'effet n'a aucune action sur l'organisation des œufs.

Lorsqu'on veut transporter des oiseaux vivans, il faut d'abord faire attention à deux objets principaux; leur fournir la nourriture qui leur convient, ou y en substituer une qui puisse y suppléer; les tenir dans un local tel qu'il doit être. Il faut par conséquent avant de rien entreprendre s'être mis au fait des habitudes des oiseaux qu'on a le projet de transporter, & les avoir d'avance accoutumés par degrés aux fatigues, aux privations, aux troubles de différens genres auxquels ils seront exposés.

Les oiseaux qui vivent de grain sont les moins difficiles à transporter; presque les seuls à l'égard desquels on en fasse la tentative, quoiqu'on puisse aussi réussir pour d'autres oiseaux; mais c'est sur-tout parmi les premiers qu'on peut rencontrer plus d'espèces vraiment utiles.

Le riz est aux Indes, & dans beaucoup d'endroits de l'Amérique, la nourriture des oiseaux qui vivent de grain; il seroit aisé d'en faire provision pour la route; mais ce genre de nourriture deviendroit trop cher pour une espèce qu'on auroit le projet de multiplier par esprit d'économie. Heureusement les différentes sortes de bleds peuvent être suppléées au riz pour la plupart des espèces qui s'en nourrissent, & le millet peut l'être pour un grand nombre qui vivent de différentes sortes de grains; enfin la mie de pain sèche ou humectée avec l'eau est un aliment presque général par le moyen duquel on peut remplacer non-seulement les différentes sortes de grains, mais même les alimens, dont les fruits, les baies sont la base, & quelquefois les insectes même. Il faut donc avant de se charger d'un oiseau granivore, l'avoir d'avance, si on a été à portée de le faire, accoutumé au bled ou au millet en place de riz ou autre grain analogue dont il a coutume de se nourir. S'il ne peut s'y faire, le soin d'amasser pour le voyage une quantité suffisante du grain dont il ne sçauroit se passer deviendroit inutile, puisque par la suite ou l'oiseau même, ou sa race, en manqueroient dans le lieu où on les auroit transportés.

Après avoir essayé d'accoutumer d'avance les oiseaux aux grains qu'on pourra leur donner en Europe, si l'on a de ces grains dans le lieu d'où on veut les transporter, il faut les préparer au voyage; mais si l'on manque des grains dont on veut sçavoir si ils peuvent contracter l'habitude, & que, sans avoir pu faire à cet égard l'essai nécessaire, on desire cependant les transporter, il ne reste qu'à faire provision du grain qui leur convient, sauf à faire, après le voyage, l'essai qu'il étoit plus avantageux de faire auparavant; si, de l'une ou de l'autre manière, la provision vient à manquer par quelque raison que ce soit, on réussira souvent à y suppléer par le moyen de la mie de pain.

Les voyages ne pouvant pas être exempts de trouble, d'agitation, il est bon que les oiseaux qu'on y destine, soient accoutumés à la servitude ou à la domesticité, à la vue des hommes, au bruit. Il sera, par ces raisons, plus avantageux de choisir des jeunes qu'on ait élevés à dessein, que de prendre des adultes, dont les habitudes

font plus difficiles à rompre, & il fera de même moins difficile de les faire au changement de nourriture. Le choix des oiseaux étant déterminé, on doit les enfermer dans des cages dont les dimenfions foient réglées fur le nombre, la grandeur des oifeaux, la place qu'on pourra occuper, foit dans le vaiffeau, foit dans les voitures par terre. On ne peut donc rien ftatuer de général à cet égard; mais on peut avertir qu'on préviendra les accidens qui réfulteroient des coups que fe donneroient les oifeaux effrayés ou impatiens de leur détention, en couvrant le haut des cages d'une toile ou d'une peau qui ne foient pas tendues trop ferme, en revêtiffant de même trois des côtés de la cage, & n'en laiffant qu'un de découvert, fur lequel encore on pourra baiffer à volonté ou la peau ou la toile qui feront attachées convenablement pour cet ufage. Par le moyen de ces précautions, les coups que les oifeaux pourront fe donner feront fans effet; & en les réduifant dans l'obfcurité quand ils feront trop agités, ou effrayés, on préviendra les mouvemens trop violens qu'ils pourroient fe donner. J'ai oui-dire à plufieurs marins qui avoient effayé de tranfporter des oifeaux, tels que des fénégalis, des bengalis, &c. que les premiers coups de canon qu'on tiroit en mer faifoient périr une partie des oifeaux qu'ils avoient embarqués, & qu'ils en perdoient à chaque coup qu'on tiroit. Cet effet ne fçauroit être attribué à la commotion de l'air; je crois qu'il n'eft produit que par la frayeur des oifeaux qui fe frappent la tête contre les parois d'une cage mal préparée. C'eft ainfi que j'ai vu des moineaux furpris dans une chambre où ils étoient entrés, & dont on avoit fubitement fermé les croifées, fe précipiter vers les vîtres, & fe heurter fi rudement à la tête, qu'ils tomboient mourants du coup qu'ils venoient de fe donner.

On fera bien de couvrir de fable le fond de la cage. Il entretiendra la propreté, qui eft très-néceffaire; il occupera les oifeaux, qui s'amuferont à le becqueter, & auxquels l'ennui & la captivité feront d'autant moins fenfibles; ils en avaleront quelques grains, comme ils ont l'habitude de le faire dans l'état de liberté. Si l'on manque de fable, il faudra nétoyer fouvent la cage, prévenir l'humidité & la mauvaife odeur.

Il eft important de ne donner aux oifeaux que de l'eau propre; fans mauvais goût, de la leur renouveller avant qu'elle fe corrompe, fur-tout de ne les en pas laiffer manquer. Ceux qui, comme la poule, ne fe baignent pas, en confomment fort peu; mais le nombre de ces oifeaux eft très-borné, & prefque tous les autres en général aiment à fe baigner fouvent; c'eft pour eux une habitude falutaire, & qu'on fera bien de leur procurer les moyens d'entretenir autant qu'il fera poffible, car elle n'eft pas de première néceffité. Après avoir parlé du choix des oifeaux, des alimens, de la manière de préparer la cage, examinons comment on doit la placer. Si l'on voyage par mer, il faut, autant que les circonftances le permettent, choifir un lieu calme & aëré. Si l'on eft contraint de tenir ordinairement des oifeaux dans une chambre, il faut de temps en temps les porter à l'air, les y laiffer le plus de temps qu'il eft poffible. En général, ils feront d'autant mieux qu'ils auront plus de tranquillité, d'air & de jour, fans être expofés à la pluie, au froid & au vent, ou à un foleil trop ardent. Si les oifeaux qu'on tranfporte font fort grands, & que par cette raifon on foit forcé de les laiffer dehors, on doit, dans le choix de la place qu'on leur deftine, avoir égard, autant qu'on le peut, aux précautions dont je viens de parler. On doit faire enforte fur-tout qu'ils foient garantis des pluies longues & froides, ainfi que du tourment & des agaceries des matelots & des paffagers. Pour les en mettre à l'abri, on aura foin que le devant de la cage, qui n'eft couvert que d'une toile qu'on baiffe & lève à volonté, foit formé d'un double rang de barreaux. On laiffera entre chaque rang un efpace de trois à quatre pouces & l'on fermera le rang extérieur avec un cadenat.

Si l'on voyage par terre, le mieux fera de fufpendre la cage, pendant la route, fous la voiture, & tant qu'on fera en chemin, de tenir la toile baiffée fur le devant de

la cage. Le matin, avant de partir, on l'aura relevée; on aura tourné l'ouverture en face du jour, dans un lieu solitaire, & l'on aura accordé aux oiseaux un temps convenable pour qu'ils prennent de la nourriture; en partant, on aura retiré le vase dans lequel on leur donne de l'eau; en arrivant à la dînée & à la couchée, on se conduira comme le matin, avant de se mettre en route. Trois repas par jour peuvent suffire. J'ai transporté par terre, l'espace de quatre cens lieues, en usant des précautions que je viens d'indiquer, & en me servant d'une cage semblable à celle que j'ai décrite, l'oiseau que M. Brisson nomme *merle-bleu*, & qu'on appelle en Italie *passere solitario*. Je l'ai apporté de Lyon à Paris, quoique je voyageasse par la diligence, que je n'eusse par conséquent pas les commodités dont j'aurois eu besoin. Mais je profitois de tous les momens favorables à l'oiseau dont je prenois soin.

Les oiseaux qui vivent de grains, & qui sont ceux dont j'ai parlé jusqu'à présent, sont les plus faciles à transporter. La difficulté de fournir aux autres des alimens qui leur conviennent, rend leur transport plus embarrassant; car, d'ailleurs, les précautions doivent être les mêmes. Mais ce n'est guères que parmi les oiseaux qui se nourrissent de grain qu'on peut espérer de trouver des espèces qu'il seroit avantageux de transporter, & qui multiplient en état de domesticité. Il n'y a que le motif d'apporter des animaux curieux & rares qui puisse engager à se charger des autres.

On peut, comme je l'ai déja dit, remplacer par la mie de pain sèche ou humectée, les baies, les fruits, par rapport à plusieurs espèces qui s'en nourrissent. Je conserve depuis plusieurs années un troupiale. Cet oiseau de la Jamaïque, où on le nomme *bonana*, du nom d'un arbuste dont les fruits font sa principale nourriture, vit de mie de pain sèche ou humectée avec de l'eau ou du lait. Il choisit & varie entre ces mets dont il est toujours pourvu. J'ai vu en Hollande des *toucans*, des *courlis* couleur de feu, qu'on nourrissoit de mie de pain, & auxquels on donnoit des fruits quand la saison le permettoit. M. Bajon, qui a demeuré long-temps à la Guiane, m'a assuré qu'il y avoit nourri beaucoup d'oiseaux avec la mie de pain, & en particulier des toucans & des courlis. Les oiseleurs préparent pour les grives, les merles, les sansonnets, une sorte de pâte qu'ils font avec du chenevis écrasé & humecté avec de l'eau; ces oiseaux vivroient aussi-bien & mieux de mie de pain humectée. Elle peut donc, pour beaucoup d'espèces, être substituée aux fruits qui sont leur principale nourriture; car la plupart des oiseaux qui en vivent, recherchent en outre les vers & les insectes. C'est par cette raison qu'on peut présenter à ces oiseaux de la viande coupée par morceaux très-petits, & si ils y prennent goût, leur en donner de temps en temps; elle remplace les vers & les insectes dont ils sont privés, comme la mie de pain remplace les fruits qui leur manquent; mais ce supplément n'est pas d'une nécessité absolue, au moins il ne l'est pas toujours. Dans la première année, je donnois de la viande au troupiale dont j'ai parlé; je la lui ai supprimée depuis deux ans sans qu'il s'en porte moins bien; je lui donne de loin en loin les insectes qui me tombent sous la main. Il en est très-friand; c'est une attention que les voyageurs pourroient avoir pour les oiseaux dont ils prendroient soin, & qui ne pourroit que leur être très-utile.

On apporte du Nord des oiseaux de proie pour la fauconnerie. On pourroit en apporter également des autres contrées, en prenant les mêmes précautions : elles consistent à tenir ces oiseaux chaponés, attachés par une longe sur une perche; à ne les découvrir que deux fois par jour pour les repaître, ou même une seule fois, à leur donner de la viande maigre, sans graisse, membrane, ligaments, ni tendons. L'attention qu'on a de couvrir les yeux de ces oiseaux, est une preuve de l'utilité du conseil que j'ai donné de tenir les oiseaux dans l'obscurité pendant la route & toutes les fois qu'il est à craindre qu'ils ne soient effrayés.

On peut, pour beaucoup d'oiseaux, subs-

tituer la viande, & fur-tout les inteftins de toutes efpèces d'animaux, aux poiffons & aux reptiles dont ils font leur nourriture. M. Hermann m'a fait parvenir de Strasbourg à Paris deux cigognes qui ont vécu long-temps dans un jardin. On les nourriffoit d'inteftins de bœuf & de différens animaux. Un goëland étoit nourri dans le même lieu, de la même manière, & c'eft en général celle d'alimenter en captivité les oifeaux, qui, libres, vivent de poiffons, de reptiles & de vers. Quelques-uns de ceux qui font leur nourriture de ce dernier aliment, comme le roffignol, la rouge-gorge, &c. font plus difficiles à nourrir. On y parvient cependant en leur donnant de la viande maigre, crue, hachée très-menue. Nos oifeleurs préfèrent pour ces oifeaux le cœur de bœuf à toute autre viande, & ils y mêlent, à partie à peu près égale, la rapure d'une pâte très-dure, à fort bon marché, qu'ils appellent pain de *pavot*. Les voyageurs pourroient fe munir d'une provifion de cette pâte; ils ne feroient pas obligés d'en emporter beaucoup, parce qu'on en mêle peu à la viande dont on nourrit les oifeaux. Elle ne feroit qu'une précaution de plus, car les individus mêmes qui y font habitués peuvent en être privés. Cependant la difficulté d'avoir de la viande fraîche, la néceffité de la hacher très-menue & de la renouveller avant qu'elle commence à fe corrompre, rendra toujours fort difficile le tranfport des oifeaux auxquels elle eft néceffaire.

Après nous être occupés des moyens de tranfporter les oifeaux, portons notre attention fur ceux qui peuvent concourir à leur confervation & à la propagation de leur efpèce. Si il ne s'agit que d'objets purement de curiofité, un lieu entretenu par des tuyaux de chaleur, à la température du climat dont les oifeaux auront été apportés, applanira toutes les difficultés; je renverrai d'ailleurs, pour ce qui concerne la nourriture, l'expofition du lieu où l'on enfermera les oifeaux, à ce que j'ai dit fur la manière de nourrir ceux qu'on a deffein de tranfporter, & fur la néceffité de les tenir en un lieu aéré & éclairé; mais fi il s'agit d'oifeaux apportés dans des vues d'utilité, il ne faut pas les enfermer dans une ménagerie où ils feroient toujours trop à l'étroit: il faut d'abord, fuivant la température du climat qu'ils habitoient, les tranfporter ou dans nos provinces du nord ou dans celles du midi. La France eft heureufement fituée pour ce choix; enfuite il conviendra, d'après les connoiffances qu'on aura acquifes fur les lieux des habitudes de ces oifeaux, de les placer de façon qu'ils puiffent continuer leur manière de vivre ordinaire autant qu'il fera poffible. Ainfi, fi ce font des oifeaux qui fe plaifent dans des prairies, il faudra enfermer un efpace fuffifant, d'une manière convenable, le couvrir d'un filet, y lâcher les oifeaux en liberté, autant qu'ils peuvent en avoir dans une retraite où on les retient; mais auparavant on aura garni le fol de gazon, où l'on aura établi le parquet fur un fol qui en étoit déjà couvert, ce qui vaudra mieux encore.

Si les oifeaux aiment les bois, on aura foin qu'il fe trouve des arbuftes enfermés fous le parquet, & fi ce font des oifeaux d'eau, on tâchera de les placer dans un parquet que traverfe quelque ruiffeau, ou au moins on y creufera un baffin qu'on aura foin de remplir. De quelque façon que les oifeaux aiment à vivre, on les laiffera le plus en liberté, & le plus dans le calme qu'il fera poffible. Ainfi le parquet le plus grand fera le meilleur; on aura foin que les côtés en foient fermés pour que rien n'inquiète les oifeaux, & il n'y aura que le deffus d'ouvert & couvert d'un filet. Avec ces précautions, & la nourriture convenable, fuivant les remarques qui ont été faites, je crois qu'il y a peu d'oifeaux des pays chauds qu'on ne pût habituer au climat de nos provinces méridionales; que beaucoup y multiplieroient, fur-tout en choififfant bien le local. Les oifeaux des pays froids réuffiroient encore plus aifément dans le refte du royaume en les plaçant n'importe dans quel lieu, mais convenablement dans l'endroit qu'on choifiroit.

Je n'eftime les précautions dont je viens de parler néceffaires que pour s'affurer d'une efpèce précieufe, tranfportée avec beaucoup

beaucoup de peine, & difficile à se procurer. Lorsque cette espèce ayant multiplié, on aura moins à craindre de la perdre, il faudra accoutumer par degré les jeunes au climat sous lequel ils seront nés; & en procédant prudemment, ils pourront passer par degrés du parquet dans les basses-cours. Mais la première attention est de placer les animaux nouvellement apportés dans un climat qui corresponde à celui des pays d'où on les a tirés, & de les mettre à portée de suivre leurs habitudes. Ainsi, c'est dans les provinces méridionales qu'il faut déposer & acclimater les oiseaux des pays chauds, & sur le bord de l'eau, ou dans un lieu qui tienne en quelque chose d'un bois ou d'une prairie, qu'il faut placer les différentes espèces selon leur manière de vivre. Ce n'est que peu à peu qu'on accoutumera les générations au changement de climat, & qu'on leur fera contracter de nouvelles habitudes.

Mais les oiseaux peuvent-ils dédommager des peines, des frais même qu'exigent les différentes précautions dont je viens de parler, & cet objet méritoit-il d'occuper la place que je lui ai sacrifiée? Je suis obligé de revenir un instant sur mes pas: l'exemple du coq & de la poule, de l'oie, du canard rendus domestiques, du dindon, de la canne de Barbarie, apportés de climats si éloignés du nôtre, prouvent l'utilité de nous asservir certaines espèces, de nous les approprier par les soins qu'elles nous coûtent, par ceux que nous prenons pour les transporter des climats où la nature les avoit placées sans nous en enrichir. A l'agami, au marail, dont j'ai déja parlé, j'ajouterai les hoccos, qui, par leur taille, la bonté de leur chair, ne le cèdent pas au dindon: ces oiseaux, je le sçais, transportés dans nos climats, même en Hollande, où l'on se donne bien plus de soins pour ces objets, ne multiplient pas; mais on les place dans des ménageries; on les tient trop à l'étroit; & c'est au midi de l'Europe qu'il faudroit d'abord les transporter, & les y soigner convenablement.

L'exemple des deux espèces de faisans de la Chine, le *tricolor* ou le *doré*, & le *blanc* ou *faisan d'argent*, prouve avec quelle facilité les oiseaux de ce genre peuvent être élevés dans notre climat. Lorsque quelques années encore auront rendu le blanc plus commun, il passera dans les basses-cours, où il ne sera pas plus difficile à élever que les dindons, & où il sera au-dessus par la qualité de sa chair. Il en sera de même d'une troisième espèce de faisan, qui n'est qu'une variété du nôtre, & la plus commune à la Chine, suivant le rapport que M. Poivre m'en a fait. Cette espèce, que je nourris depuis trois ans, a déja produit abondamment. En général les oiseaux granivores seront les plus aisés à habituer au climat, comme ils seront les plus faciles à transporter & les plus utiles.

Après eux, je crois qu'il seroit avantageux de s'occuper des oiseaux d'eau proprement dits, c'est-à-dire, dans le sens que je donne à cette expression en cet endroit, des *oies* & des *canards*. Leur chair est assez communément saine & d'une saveur agréable: leurs plumes sont utiles à différens usages; ils s'habituent, sans trop de peine, à la domesticité, & beaucoup d'espèces multiplient dans cet état. Comme ils se nourrissent de toutes espèces de substances plus généralement que les autres, il sera moins embarrassant de les transporter. Il ne faut pas croire que, quoiqu'ils aiment l'eau, elle leur soit aussi absolument nécessaire qu'on pourroit le penser. L'exemple suivant prouvera qu'ils peuvent être bornés pendant un voyage assez long, à la seule eau dont ils ont besoin comme boisson.

Feu M. le Beau, médecin du roi à la Louisiane, rapporta de ce pays, en 1774 ou 1775, l'espèce de canard à laquelle on a donné le nom de *canard branchu*: il en avoit enfermé huit ou dix paires dans une cage préparée comme celle dont j'ai donné la description. Il y avoit à l'intérieur de cette cage, aux deux bouts, deux augets, destinés, l'un pour la graine, & l'autre pour l'eau. On les versoit par deux tuyaux de fer-blanc, dont l'ouverture, en forme d'entonnoir, aboutissoit au niveau de la toile qui servoit de couvercle à la cage; ils étoient fortement liés à cette toile;

par ce moyen on n'inquiétoit pas ces oiseaux, qui étoient fort sauvages; on n'ouvroit pas leur cage, fermée avec un cadenas; elle avoit un double fond à coulisse; on tiroit la planche supérieure pour la nettoyer; elle avoit toujours été garnie de sable. L'auget pour l'eau étoit oblong & trop étroit pour que les canards pussent en consommer l'eau autrement qu'en la buvant. Sur seize ou dix-huit oiseaux, il n'en périt qu'un dans la traversée. Il eût été au moins curieux de multiplier cette belle espèce. M. le Beau me fit présent d'un mâle & d'une femelle. Le mâle a vécu plusieurs années, sans que j'aie pu lui présenter une femelle qui lui ait convenu à la place de la sienne, qu'on avoit laissé envoler peu de jours après que M. le Beau me l'eut donnée. J'ignore ce que sont devenues les autres paires.

L'*eider*, cette oie qui se trouve dans les pays du nord de l'un & l'autre continent, fournit un duvet précieux par sa légèreté & sa chaleur. La rareté du duvet, l'éloignement des lieux d'où nous le tirons, le rendent d'un prix trop cher pour l'usage commun. Ce seroit faire une tentative utile que de transporter cet oiseau, auquel notre climat conviendroit, & que de prendre les précautions convenables pour le rendre domestique.

Je termine cet article en engageant les voyageurs à préférer les jeunes oiseaux, & ceux dont l'espèce est déja domestique dans les pays qu'ils pourront parcourir; à se mettre au fait, autant qu'il leur sera possible, des habitudes des oiseaux qu'ils auront dessein de transporter; enfin, à ne se pas borner à une couple, mais à apporter autant d'individus que les circonstances le leur permettront; & s'il ne leur est pas possible de choisir un nombre égal de mâles & de femelles, d'apporter plutôt un plus grand nombre des dernières & moins des premiers; il sera même le plus souvent avantageux de n'apporter qu'un mâle pour deux ou trois femelles, auxquelles il peut suffire pour beaucoup d'espèces; & c'est un des articles sur lesquels on pourra se déterminer, d'après la connoissance des mœurs; mais j'insiste sur ce qu'il ne faut pas se borner à un ou deux mâles & autant de femelles, mais tâcher, par le nombre des individus, de prévenir les pertes qu'on pourra faire, & arriver à son terme encore assez riche pour ne se pas voir frustré de la récompense des soins qu'on aura pris pendant long-temps. Une précaution utile, & dont je n'ai pas parlé, est de couper les ailes, & de prévenir par ce moyen la perte des oiseaux qui pourroient s'échapper des cages: si les individus réunis, les mâles sur-tout, se battoient, & que leurs coups mutuels pussent faire craindre pour leur conservation, comme cela arrive quelquefois, il faudroit, selon l'importance des espèces, multiplier les cages, ou les diviser en cases par des cloisons.

On sera éclairci sur ces différens cas, qu'il est impossible de prévoir, par la connoissance des mœurs & par la réunion des oiseaux dans les cages destinées à leur transport quelque temps avant le départ.

§. III.

Manière de préparer & d'envoyer des oiseaux morts, pour en former des collections.

Il n'y a pas long-temps que les naturalistes ont commencé à rassembler de nombreuses collections d'oiseaux, & moins de temps encore qu'on sçait, par des préparations convenables, conserver à ces animaux, après leur mort, leur forme & leurs proportions.

On ne gardoit d'oiseaux, il y a un siècle, que ceux qu'on mettoit dans les liqueurs spiritueuses ou stiptiques. Quelques-uns, après les avoir desséchés par le moyen du four, les plongeoient à plusieurs reprises dans un vernis qui les enveloppoit d'une pellicule transparente; mais, comme ces moyens étoient dispendieux, embarrassans, & sur-tout que l'effet n'en étoit ni agréable, ni ne remplissoit les vûes qu'on se proposoit, les oiseaux entroient pour très-peu dans les collections d'histoire naturelle. On imagina de les dessécher, soit après les avoir fait tremper quelque temps dans une liqueur spiritueuse, soit en les exposant frais à la chaleur d'un four. De l'une ou de l'autre manière, ils ne conservoient ni

leur forme ni leurs dimensions. Ce ne fut qu'après beaucoup de tentatives qu'on se borna à ne conserver que la peau des oiseaux, à la soutenir & à la remplir de façon que l'oiseau, dont la peau a été bien préparée, paroît avoir les mêmes proportions, la même forme & la même attitude que lorsqu'il étoit vivant. C'est sur-tout à M. de Réaumur que cet art est dû, si c'en est un. Ce n'est pas que ce sçavant l'ait perfectionné; mais, en mettant sous les yeux du public une suite d'oiseaux qui conservoient plus ou moins les apparences de la vie, il a inspiré le goût des collections en ce genre, & excité l'attention à les former. Elles sont composées, ou d'oiseaux qu'on a préparés récemment après leur mort, ou d'oiseaux apportés des pays étrangers, & auxquels on n'a cherché à rendre l'extérieur de la vie que long-temps après qu'ils l'avoient perdue. Les uns & les autres exigent également une première opération, par la description de laquelle je commencerai: c'est celle d'enlever la peau.

Placez l'oiseau que vous voulez écorcher sur une table devant vous, de façon que la queue soit tournée de votre côté, que la tête soit à l'opposé, & que l'oiseau soit étendu de toute sa longueur sur le dos.

Ayez un *scapel*, c'est l'instrument dont les anatomistes se servent pour disséquer, ou, à son défaut, faites usage d'un canif; prenez aussi la précaution d'avoir un morceau de bois de trois à quatre pouces de long, aplati sur ses deux faces, & arrondi à une de ses extrêmités; du coton ou de l'étoupe, une paire de ciseaux & une pince, de celles qu'on emploie dans les amphithéâtres d'anatomie.

Tous ces objets étant préparés, écartez de droite & de gauche les plumes qui couvrent le dessous du corps de l'oiseau; assujettissez-les de l'index & du doigt du milieu de la main gauche. Faites une incision longitudinale à la peau avec le scapel ou le canif depuis le haut jusqu'au bas du bréchet.

L'incision faite, soulevez, avec la pince, le bord de la peau d'un des deux côtés de l'incision, en commençant par le haut, &, avec l'instrument tranchant, détachez la peau des chairs dans toute la longueur de l'incision.

L'opération faite d'un côté, à la profondeur d'une ou plusieurs lignes, suivant la grosseur de l'oiseau, opérez de même sur l'autre côté; puis, après avoir posé la pince, prenez de la main gauche, entre le pouce & l'index, le bord de la peau de l'un des deux côtés, toujours en commençant par le haut: soulevez la peau, & introduisez, entre elle & les chairs, ou le manche du scapel, ou l'extrêmité applatie du morceau de bois que vous aurez préparé. Enfonçant doucement sous la peau, le plus avant que vous pourrez, à plusieurs reprises, & en faisant agir en même-temps de haut en bas le manche du scapel ou la partie applatie du morceau de bois, vous parviendrez à détacher la peau jusques sur le côté, & même en partie à la soulever de dessus la cuisse: alors introduisez dans toute la longueur de l'incision, sous la peau qui vient d'être détachée des chairs, une traînée de coton, que vous enfoncerez fort légèrement.

Faites les mêmes choses de l'autre côté. Détachez de même la peau de dessus le cou & la poche, en enfonçant, de la main gauche, le plus avant qu'il vous sera possible, ou le manche du scapel, ou le morceau de bois, & introduisez du coton en finissant. Tournez la tête de l'oiseau de votre côté, & détachez, de la manière que j'ai décrite jusqu'à présent, la peau du dessus du ventre, des côtés des cuisses & du croupion. Introduisez du coton, & remettez l'oiseau dans sa première position.

Saisissez, ou avec la pince, ou avec le pouce & l'index de la main gauche, selon la grosseur de l'oiseau, le cou à son insertion avec le corps, un peu au-dessus, soulevez-le, & le tirez un peu en arrière; il formera un arc, dont la concavité sera tournée du côté de la table. Ayez soin de saisir, avec le cou, la trachée-artère & l'œsophage ou le conduit des alimens: de la main droite, séparez, par le moyen du manche du scapel, ou avec le bout applati, mince & tranchant du morceau de bois, la peau qui tient en dessous du cou. Lorsque vous avez fait une ouverture, & qu'il y a une portion du cou entièrement dé-

gagée de la peau, prenez les ciseaux, & séparez le cou en cet endroit d'avec le corps. Passez du coton; tirez la tête de l'oiseau en dehors pour étendre le cou & le remettre dans une position alongée.

Dégagez, avec le manche du scapel ou le morceau de bois, la peau qui couvre le haut de l'aîle; il importe peu par quel côté vous commenciez : poussez l'opération jusqu'à ce que vous soyez parvenu au pli de l'aîle; alors séparez dans l'articulation, ou avec le tranchant du scapel, ou avec les ciseaux. Retirez en dehors la portion externe de l'aîle, & mettez du coton sous la peau au-dessus de la partie que vous venez de séparer.

L'opération que je viens de décrire étant exécutée de l'un & l'autre côté, le plus difficile est fait. Il reste à poursuivre de la manière suivante :

Prenez, avec la main gauche, le haut du corps, qui ne tient plus ni au cou, ni aux aîles; soulevez-le, attirez-le doucement vers vous, en lui faisant faire un mouvement de bascule; & en même-temps, des trois derniers doigts de la main droite, & du côté ou tranchant de cette main, appuyés sur la peau, pour l'empêcher de suivre le corps que vous tirez, & auquel elle tient : de l'index & du pouce, séparez-la du corps, tantôt avec le manche du scapel ou le morceau de bois, tantôt avec le tranchant du scapel, selon que vous rencontrez des fibres plus ou moins difficiles à rompre.

A mesure que vous détachez la peau, soulevez le corps plus haut, & inclinez-le davantage en arrière; mais ayez bien soin d'avoir couvert avec des cardes de coton le bord & les côtés de la peau du ventre précédemment détachée du corps; en avançant dans l'opération, vous parvenez à poser sur ces cardes le corps renversé, & de façon que vous avez amené le dos en dessus; il faut donc éviter que l'attouchement du corps ne salisse les plumes, & on l'évite en garnissant de coton.

Arrivé à l'endroit où les cuisses s'articulent avec le corps, il faut le remettre dans sa position étendue, en sorte que le dos se retrouve tourné du côté de la table; ensuite, avec le manche du scapel ou avec le morceau de bois, on dégage la cuisse & le pilon de la peau qui les revêt. Pour faciliter ce dégagement, on repousse de la main gauche la patte en dedans, & de la droite on tire doucement à soi la cuisse.

Lorsqu'on est parvenu au genou, on coupe dans l'articulation, ou l'on casse l'os de la cuisse un peu au-dessus.

A mesure qu'on a dégagé l'une ou l'autre cuisse, on remplit de coton le vuide qu'elle laisse, mais sans trop bourer la peau. Lorsque les deux cuisses sont dégagées, on reprend le corps de la main gauche, on l'élève, on abaisse la peau avec la main droite, & on la détache du croupion par derrière, du bas-ventre en devant; ce qu'on exécute ou avec le tranchant du scapel, ou avec le manche. Quand on a découvert le croupion, que ce n'est plus que par son extrêmité que la peau tient encore avec le corps, on incise avec les ciseaux le croupion, dont on laisse une portion adhérer à la peau, & on enlève le corps que rien ne retient plus. On garnit le bas de la peau de coton, & il ne reste à s'occuper que du cou, de la tête & des yeux.

La peau, remise dans sa position, c'est-à dire étendue, comme avant qu'on écorchât le corps de l'oiseau, on saisit de la main gauche le bas du cou à l'endroit où il a été séparé du corps; on le tire en dedans en le soulevant; on applique la main droite sur la peau qu'on refoule en en-bas, & on retourne, à proprement parler, la peau du cou comme un gant ou la peau d'une anguille. Mais lorsqu'on approche de la tête, il faut prendre garde de ne pas tirer trop fort le cou de la main gauche, & de ne pas abaisser la peau de la main droite trop violemment. Cette précaution est sur-tout nécessaire pour les oiseaux qui ont la tête fort grosse, comme les pics, les perroquets, les oiseaux d'eau. En agissant par des mouvemens doux, on parvient presque toujours à découvrir la base du crâne, sans que la peau se rompe ou se fende; très-souvent la tête se dégage avec

la plus grande facilité, & alors on peut rejetter la peau jusqu'à l'origine du bec & par de-là les yeux.

Lorsque la tête est découverte, il faut la séparer du cou à son articulation avec la première vertèbre; on ôte le cou: si la peau a été relevée jusques par de-là les yeux, on peut les enlever, en les tirant avec la pince d'une main, & de l'autre on coupe, avec le tranchant du scapel, la partie par laquelle les paupières, qu'il faut ménager avec soin, tiennent à la peau. Au fond de l'orbite, après que l'œil est enlevé, on voit une fente qu'il est facile d'aggrandir en rompant les os minces qui l'entourent, & par laquelle il est commode de vuider le crâne. On se sert pour cette manipulation d'un morceau de bois ou de métal disposé en cueilleron, par le moyen duquel on enlève toute la substance du cerveau & du cervelet. Mais si l'on a trouvé de la difficulté à relever la peau par de-là les yeux, on les tirera de la manière que je le dirai dans un moment; & au lieu de vuider le crâne par l'un des orbites, on le vuidera en aggrandissant le trou arrondi qui est à la base du crâne, & par lequel passe la moëlle épinière.

J'ai oublié, en parlant de la façon dont on enlève le cou, de recommander d'avoir soin d'enlever en même-temps l'œsophage ou le conduit des alimens, la langue & la trachée-artère; ce qu'on fait aisément, si l'on a soin de saisir & de tenir de la main gauche l'œsophage & la trachée en même-temps que le cou. Après qu'on l'a enlevé, on refoule la tête en dedans avec la main droite; on retire doucement la peau en se servant de la main gauche; on prend garde que le bec ne s'engage entre les plis de la peau qu'on retire, & aussi-tôt qu'on peut le saisir, on remet promptement le cou dans sa situation, en retirant la tête autant que l'extension de la peau du cou le permet.

Si l'on n'a pas enlevé les yeux tandis que la peau étoit retournée, il faut enfoncer dans l'œil un fil de fer courbe, aiguisé à sa pointe, fait comme un hameçon, prendre garde d'intéresser la paupière qu'on soulève avec les doigts ou la pince; tirer au dehors le globe de la main gauche, & le détacher de l'orbite avec la pointe du scapel ou les ciseaux qu'on fait agir de la main droite; puis, tenant toujours la paupière soulevée avec la pince, on remplit peu à peu de coton, qu'on introduit avec un stilet, le vuide resté à la place du globe de l'œil.

J'ai fini de décrire la manière d'enlever la peau de dessus le corps: il résulte de ce que j'ai dit, que la tête, les aîles, la queue, les pieds demeurent adhérens à la peau. Poursuivons, & voyons ce qui reste à faire. Ou l'on a dessein de monter tout de suite la peau, ou on veut simplement la conserver dans l'intention de l'envoyer dans un autre pays où on la montera; car les envois d'oiseaux montés, deviendroient embarrassans par la place qu'ils tiendroient, & d'ailleurs les voyageurs auroient rarement le temps de se charger de ce soin. Il ne paroît déja leur en coûter que trop, pour amener la peau au point où je l'ai laissée, & pour ce qui reste à faire, & la mettre en état d'être envoyée sans risque. Les manipulations que j'ai décrites, sont plus longues à détailler verbalement, qu'à exécuter l'instrument à la main. Je continue.

Soit qu'on veuille ou non monter la peau sur le champ, il faut retirer tout le coton dont on s'est servi pour garantir les plumes, & les empêcher d'être tachées; soupoudrer légèrement tout l'intérieur de la peau d'alun pulvérisé. Si la peau est chargée de beaucoup de graisse, on peut, avant d'employer l'alun, répandre de la cendre sur les parties où il y a le plus de graisse; la cendre s'en charge, & on ratisse doucement la peau avec la lame d'un couteau, puis on fait usage de l'alun.

Si on veut monter la peau sur le champ, il faut faire ce que je n'exposerai qu'après avoir parlé de ce qui est nécessaire pour achever la préparation de la peau qu'on ne veut pas monter, mais mettre en état d'être envoyée. Comme la manière de monter les peaux est la même, soit qu'on les monte aussi-tôt après en avoir dépouillé le corps, ou long-temps après, je differe

par cette raison, la description de cette manipulation.

Après avoir soupoudré d'alun la peau destinée à être conservée sans être montée sur le champ, il faut la remplir de coton, ainsi que le cou, & la place qu'occupoient les cuisses; on l'introduit peu à peu dans les cavités, telles que le cou, les cuisses, par le moyen d'une baguette ou d'un fil de fer: il faut également en remplir le vuide que le corps a laissé. Il n'est pas nécessaire d'y en accumuler beaucoup & de le fouler très-fort, ni même que la peau en soit entièrement remplie. Il faut prendre même garde de la trop distendre; on ne pourroit plus la faire revenir, & elle prête beaucoup quand elle est fraîche. Il vaut donc mieux ne la remplir qu'aux trois quarts ou moitié à peu près de ce qu'elle pourroit contenir; puis on rapproche les bords de la peau dans toute la longueur de l'incision qui a été faite, & en passant un fil qu'on conduit par le moyen d'une aiguille d'un bord à un autre, en forme de lacet, on contient la peau. On lisse les plumes, on les remet en état; ce qu'on exécute en les relevant avec un stilet qu'on passe dessous de distance en distance; puis les abaissant avec la main; elles reprennent de cette manière leur situation par leur propre élasticité, qu'on met en action en les soulevant. Il ne reste qu'à rapprocher les aîles des deux côtés du corps, à les mettre dans la position naturelle, & à les contenir par une ou deux bandes de rubans qui les enveloppent en passant autour du corps, & qu'on noue ou que l'on fixe par une couture.

Avant de parler des précautions nécessaires pour conserver les peaux, les emballer & les envoyer, je ferai quelques observations.

Il est très-important de remplir de coton la place que le cou & la partie de la cuisse, appellée le *pilon*, occupoient. Faute d'avoir pris ce soin, des peaux bien préparées d'ailleurs, n'ont pu être montées, parce qu'il a été impossible d'étendre les parties de la peau, qui s'étoient trop resserrées: c'est un inconvénient dans lequel les voyageurs tombent souvent; ils font au contraire assez communément dans l'habitude de bourrer beaucoup la peau à l'endroit où elle couvroit le haut de l'aîle. C'est une très-mauvaise méthode. La peau distendue ne revient pas: il faut mettre très-peu & presque pas de fourrure dans cet endroit.

Quelques personnes sont dans l'usage d'ajouter de la chaux à l'alun pulvérisé, dont j'ai dit qu'il falloit soupoudrer la peau en dedans; d'autres se servent d'alun calciné. Cette dernière poudre & la chaux, même éteinte, sont très-mauvaises; elles brûlent les peaux & les rendent très-difficiles à monter par la suite.

La peau étant séparée du corps, remplie, contenue, comme je l'ai dit, il est à propos de la laisser quelques jours exposée à l'air pour qu'elle se desseche, & pour favoriser l'évaporation des parties putrides, qui peuvent s'en exhaler; mais il faut la placer dans un lieu où il y ait le moins à craindre qu'il est possible de la part des insectes, des reptiles, des rats, si communs dans les pays chauds. Quelques voyageurs ont coutume de suspendre les peaux au plat-fond d'une chambre par un fil qu'ils font passer à travers les narines: cette méthode n'est pas mauvaise, sur-tout si l'on a soin de choisir une chambre qui soit tournée au nord; car il y entrera beaucoup moins d'insectes. S'il étoit possible de suspendre les peaux dans une boëte bien fermée, dont le dessus fût couvert d'une gaze, d'une mousseline, ou d'une toile de crin claire, on préviendroit tous les risques, sans avoir rien à craindre, même de la part des insectes.

Après que les peaux, exposées à l'air, se sont desséchées durant quelques jours, il faut les enfermer dans des boëtes, qui servent à les conserver jusqu'au moment de les emballer pour les faire passer dans le lieu de leur destination. Ces boëtes & celles dans lesquelles on enferme les peaux pour les envoyer, devant être construites de la même manière, & les précautions qu'on doit prendre d'ailleurs étant semblables, ce que je vais exposer sera relatif aux boëtes dans lesquelles on conservera les peaux dans le pays où on les aura amassées, & aux boëtes dans lesquelles on en fera l'envoi.

Le mieux est de faire ces boëtes d'un bois dur, odorant & résineux, si on le peut : ce qui n'est pas difficile dans les pays chauds, où il y a le plus à craindre que les insectes ne percent les boëtes, inconvénient qui arrivera moins souvent, si le bois est résineux. Il faut que le dessus de la boëte soit à rainure & à coulisse, qu'on ouvre en tirant le couvercle qui glisse le long des côtés entre deux rainures, & qu'on ferme en poussant le couvercle qui doit à son extrêmité s'engager par une languette dans une rainure creusée sur le fond de la boëte.

La forme d'un quarré oblong est la meilleure & la plus commode. Il est probable que ces boëtes qui ferment très-exactement, sont communes à la Chine & dans toutes les parties de l'Inde, que les Hollandois fréquentent; car c'est dans de semblables boëtes qu'on apporte les collections d'insectes, dont les naturels de ces pays font commerce, & qu'ils tiennent prêtes d'avance. C'est dans de pareilles boëtes, que M. Sonnerat, qui n'a voyagé que dans l'Inde, & qui a mieux garanti qu'aucun autre, les animaux qu'il a rassemblés, a apporté ses différentes collections. Je fais cette réflexion pour prouver l'utilité des boëtes qui ont cette forme.

Si les boëtes dont je viens de parler sont bien faites, si on y a employé du bois bien sec, & si on n'y a pas enfermé de peaux déjà infectées d'insectes ou de leurs œufs, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de prendre d'autres précautions. Les peaux resteront intactes dans ces boëtes aussi long-temps qu'on voudra les y conserver : lorsqu'on voudra faire un envoi, il ne s'agira que de ranger les boëtes remplies des peaux dans une caisse qui supporte, dans la route, les chocs, les coups, le poids des fardeaux qu'on pourra poser dessus, & pour que ces caisses garantissent encore de l'humidité les boëtes qu'elles pourront contenir, il sera bon de les entourrer de paille & de les couvrir d'une toile grasse ou gaudronnée.

Si l'on n'a pu se procurer des boëtes semblables à celles que j'ai décrites, qu'on n'en ait que d'ordinaires, on les colera en dedans & en dehors en plein avec du fort papier, ou encore mieux avec une toile serrée quoique fine; on aura soin de mêler à la colle dont on sera usage, une décoction qui la rende amère, telle que celle de la coloquinte ou de l'absynthe; lorsqu'on aura enfermé les peaux dans cette boëte, on appliquera au tour du couvercle la même substance dont on aura couvert l'intérieur & l'extérieur de la boëte; on la renfermera dans une caisse de la manière que j'ai dit.

Indépendamment de la façon dont les boëtes sont faites, de la nature du bois qu'on y emploie, du soin d'y appliquer une toile ou un papier qui bouche exactement toutes les ouvertures, précautions qui me paroissent les plus importantes & les plus utiles, plusieurs personnes mettent dans les boëtes avec les peaux des matières qu'elles croient propres à faire périr ou à éloigner les insectes. C'est le camphre dont on se sert le plus généralement. Je n'assure pas que son odeur n'écarte point les insectes, quoique j'aie de fortes raisons de penser le contraire; mais je suis certain, après mon expérience & celle que d'autres en ont faite, que si on enferme dans une même boëte du camphre, à quelque dose que ce soit, des insectes ou de leurs œufs & des peaux d'animaux, elles ne seront pas moins endommagées que si l'on n'eut pas enfermé en même-temps du camphre dans la même boëte. Il m'a paru que de toutes les substances qu'on peut employer pour garantir les peaux du ravage des insectes, la meilleure étoit une poudre composée de plantes aromatiques desséchée à l'ombre, & grossièrement pulvérisée : on peut composer cette poudre des fragmens de feuilles de laurier, de sauge, de lavande, de tanaisie ou d'autres plantes aromatiques & amères, suivant les pays. Aucune n'est préférable au tabac; mais s'il n'est pas bien sec, si il y a de l'humidité dans les boëtes, le tabac fournit une liqueur qui tache les plumes & dont l'empreinte est ineffaçable. Il faut donc avoir soin de ne l'employer qu'extrêmement sec, car il est d'ailleurs excellent. J'ai eu aussi la preuve, par plusieurs envois faits de la Louisiane, qu'une

poudre composée d'écorce de *sassafras*, & mêlée de piment, est excellente. Dans un envoi considérable, les peaux étoient dévorées dans les boëtes où cette poudre avoit été trop épargnée, & il n'y avoit pas le moindre dégât dans celles pour lesquelles on en avoit fait un usage suffisant, quoique toutes les boëtes fussent assez mal faites. Neuf mille peaux d'oiseaux envoyées ensuite du même pays avec la même précaution, dans des boëtes encore plus mal construites, sont arrivées intactes & ont été en grande partie dévorées quand on les a retirées des boëtes. Le poivre est aussi d'un excellent usage. Mais de quelques plantes qu'on compose la poudre dont on veut se servir, il faut qu'elle soit très-abondante, sans quoi elle ne produit pas d'effet, & il n'en faut attendre qu'autant qu'on s'en sert de la manière suivante.

Sur le fond de la boëte destinée à contenir les peaux, on répand un lit de poudre de cinq à six lignes d'épaisseur; on arrange les peaux sur ce lit; on introduit de la poudre entre les aîles & le corps & sous les plumes qu'on soulève. On recouvre ensuite toutes les peaux d'un lit de poudre, de manière qu'elles en soient entièrement cachées, & sur ce lit on établit une nouvelle couche de peaux à l'égard de laquelle on se comporte comme par rapport à la première. On continue de la même façon jusqu'à ce que la boëte soit remplie.

Je n'ignore pas que beaucoup de personnes prétendent avoir des moyens plus sûrs & immanquables, selon elles, pour garantir les peaux des oiseaux & celles de toutes sortes d'animaux, du dommage que les insectes peuvent y causer. Mais ces personnes font un secret des moyens qu'elles emploient; je ne sçaurois donc les indiquer; d'ailleurs, quant à leur effet, je me suis assuré par bien des épreuves, qu'il n'est nullement tel que les possesseurs des secrets l'annoncent; je ne peux l'assurer des moyens que je n'ai pas soumis à l'épreuve; mais je puis certifier qu'un assez grand nombre d'animaux qui m'avoient été donnés comme inattaquables par les insectes, en ont été détruits. Je reviendrai à cet objet, en parlant des moyens de conserver les collections. Je me borne donc pour le moment à conseiller aux voyageurs, l'usage des boëtes telles que je les ai indiquées, & l'emploi de la poudre aromatique qu'ils prépareront suivant les plantes du pays où ils se trouveront. Quant à l'usage d'une certaine poudre dont la recette est fort répandue, dont l'emploi est beaucoup trop commun, qui est un mélange absurde de tous les poisons les plus dangereux, j'invite, autant qu'il est en moi, les voyageurs à ne se pas laisser séduire par les propriétés qu'on y attache & à ne pas se servir de cette poudre. Il n'est pas vrai qu'elle garantisse les oiseaux qu'on soumet à l'épreuve, & elle peut donner lieu à des accidens dont la possibilité devroit la faire absolument proscrire, qui détourneront tout homme raisonnable d'en user pour un objet qui n'est pas de première nécessité.

J'ai supposé que les voyageurs, en arrangeant les peaux, auroient attention de les mettre, autant qu'il est possible, étendues de toute leur longueur, de façon qu'aucune partie ne soit pliée, que les plumes soient lisses, &c. J'ai achevé tout ce qui concerne la manière de préparer & d'apporter, ou d'envoyer les peaux d'un pays dans un autre. J'observerai encore, comme je l'ai fait déja, qu'on ne doit pas s'effrayer des difficultés, des longueurs que paroissent offrir les détails dans lesquels je suis entré; que les manipulations que j'ai décrites sont plus longues à faire connoître par la voie du discours qu'à exécuter; qu'enfin je n'ai fait qu'exposer les précautions qui ont été prises bien des fois, en des lieux fort différens, par un grand nombre de voyageurs, & en particulier par ceux qui ont le mieux rempli l'objet dont il s'agit.

Avant qu'on sçut préparer les peaux de la manière que je viens de l'exposer, on se contentoit de conserver les oiseaux entiers dans des bocaux ou des barils remplis d'esprit de vin, de taffia ou autre liqueur spiritueuse. On a inséré à ce sujet dans la première édition de l'Encyclopédie, un article

article tiré d'une feuille imprimée en 1745, & distribuée par ordre de l'académie des sciences de Paris. Les raisons qui ont fait dans le temps préférer cette méthode, sont, selon l'éditeur de l'Encyclopédie, que les oiseaux dont on n'envoie que les peaux, ne présentent jamais une forme assez semblable à celle de l'animal en vie; qu'elles sont sujettes à être maltraitées pendant la route par des insectes; qu'il est plus commode d'envoyer les oiseaux entiers que de les faire décharner & désosser. Mais on ne parvient pas mieux, en envoyant les oiseaux dans une liqueur spiritueuse, à faire connoître la forme qu'ils avoient étant en vie, qu'en ne conservant que leur peau. La liqueur consume & dessèche les chairs, racornit la peau & les membranes, rétrécit & diminue toutes les dimensions. La plûpart des oiseaux paroissent, étant vivans, avoir le cou fort court, quoiqu'ils l'aient réellement très-long; toutes les espèces de héron sont en particulier dans ce cas. Il n'y a aucun moyen, en montant un héron ou autre oiseau qui a été conservé dans l'eau-de-vie, d'effacer son cou, d'empêcher qu'il ne paroisse dans toute sa longueur: on approche bien plus de conserver la forme de l'animal vivant si l'on n'a gardé que sa peau. Voici deux autres incovéniens. Lorsqu'on retire un oiseau de l'eau-de-vie pour le monter, il est fort difficile de l'écorcher; aussi ne le fait-on pas; on se contente d'inciser la peau sous le ventre, pour remplacer par un peu de coton qu'on introduit, le vuide trop considérable que les chairs, en se desséchant, laisseroient des deux côtés du brêchet; on passe un fil de fer à travers la tête; on l'introduit par le trou occipital, dans la cavité de la colonne cervicale & de la thorachique. Ce premier fil de fer sert à tenir le cou & la tête relevés; on passe ensuite deux autres fils de fer de chaque côté, un entre la peau & les os de la patte & de la cuisse; on pousse ces fils de fer vers le corps, & on les y fixe au hasard, comme on peut; ils servent à supporter tout le corps qui n'a jamais d'aplomb ni de solidité, mais qui demeure toujours vacillant; l'oiseau se dessèche & la peau colée sur les chairs, qui ont pris une retraite inégale, laisse appercevoir des aspérités, des creux que n'effacent pas les plumes, parce que la peau, qui est très-retirée & très-bandée, les applique fortement sur le corps, sans qu'elles aient aucun jeu, aucune mollesse, rien de souple & de flottant.

Un second inconvénient, c'est que les plumes qui ont été une fois imbibées d'un fluide, sur-tout si elles ont été agitées, ne reprennent jamais leur lustre. Cela vient de ce que les barbes se désunissent, de ce qu'elles perdent leur ressort par la macération, & leurs barbes ne recouvrent pas leur engrainure les unes avec les autres, par le moyen des filets que j'ai décrits en parlant de l'organisation des plumes. Les oiseaux conservés de cette façon ont donc toujours le plumage hérissé & sans lustre; ils l'ont même souvent fort terne, parce que si la liqueur a été trop épargnée, si on ne l'a pas changée, que s'étant trop chargée des parties extractiles, elle ait perdu de sa force, & n'ait pas prévenu un mouvement de fermentation, qui arrive fort souvent en pareil cas, les couleurs sont fort altérées.

C'est, sans doute, d'après les raisons que je viens d'exposer, que depuis que le goût de former des collections d'oiseaux est devenu fort répandu, on a préféré d'en demander aux voyageurs les peaux, & qu'ils se sont généralement prêtés à cette demande, quoiqu'il leur fût en effet bien plus commode de ne faire que plonger les oiseaux entiers dans une liqueur. Mais quelques inconvéniens qu'ait cette méthode, il est des cas où l'on doit l'employer: ce sont ceux où l'on desire faire connoître aux anatomistes des oiseaux dont l'organisation peut les intéresser, & ceux dans lesquels on manque de temps ou de commodités, pour enlever la peau à des oiseaux rares. L'usage des liqueurs spiritueuses est alors la seule voie qui reste; on en tire tout l'avantage qu'elle peut procurer, on en diminue les inconvéniens, en prenant quelques précautions rapportées

dans l'extrait publié dans l'Encyclopédie.

1°. On doit mettre dans deux barils différens les grands & les petits oiseaux. On les introduit par une ouverture faite à un des fonds.

2°. Si les plumes des oiseaux qu'on reçoit sont tachées ou ensanglantées, il convient de les laver avec un linge mouillé, avant de les mettre dans le baril. Je remarquerai à ce sujet que le sang, si il n'est pas frais, ne s'enlève qu'imparfaitement par le moyen de l'eau; mais si on a auparavant fait dissoudre du *nitre* dans l'eau, elle enlève beaucoup mieux le sang, & souvent il n'en reste aucune tache.

3°. Pour empêcher les plumes de se déranger, on assujettira les aîles sur le corps par le moyen d'une ficelle ou d'un ruban; on enveloppera le cou d'un linge qu'on contiendra par plusieurs tours de fil; on posera ce linge de façon que les plumes soient couchées suivant leur direction; on prendra garde que les plumes de la queue ne soient pas pliées & qu'il y ait assez de liqueur pour couvrir tout le corps de l'oiseau.

4°. On écrira sur une bande de parchemin, avec de l'encre, le nom de chaque oiseau, & on l'attachera à l'une des pattes; l'écriture se conservera.

5°. Si, lorsqu'on sera prêt de boucher le baril à demeure, il en sort une odeur qui annonce un commencement de corruption, on en tirera la liqueur spiritueuse & on en mettra de nouvelle.

6°. On peut ne pas tirer les intestins des petits oiseaux; mais il ne sera pas mal d'ôter ceux des grands oiseaux.

7°. Lorsque les oiseaux qu'on veut envoyer ne doivent rester en route que cinq à six semaines, avant que de les faire partir, on peut les retirer de la liqueur & les mettre dans une boëte où ils seront assujettis par quelque matière molle, comme du coton, de la filasse.

J'ai vu beaucoup d'oiseaux, sur-tout d'oiseaux apportés de l'Inde, pour lesquels on avoit employé la méthode qui vient d'être décrite; ils avoient les défauts dont j'ai parlé; mais ces défauts n'empêchoient pas qu'on ne pût les reconnoître & les décrire; ainsi cette méthode est encore très-utile, quand on est forcé de s'y borner. On conseille dans l'avis qui a été publié, de se servir d'eau-de-vie, & j'ai parlé de liqueurs spiritueuses en général, parce que c'est en effet le taffia dont on se sert en Amérique, aux usages auxquels nous employons l'eau-de-vie en Europe, & que c'est celle de riz dont on fait usage aux Indes. Mais si on avoit sur-tout l'anatomie en vue, par rapport aux animaux qu'on pourroit envoyer, je crois qu'il est une liqueur préférable aux esprits ardens; c'est l'eau dans laquelle on a fait fondre la quantité d'alun qu'elle peut dissoudre. Cette eau, fort employée par les anatomistes, dessèche, racornit & altère moins en général que les liqueurs spiritueuses; elle n'a pas peut-être d'ailleurs la faculté de conserver à un moindre degré. Voici l'épreuve que j'ai faite pour m'en assurer. J'ai prié M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne, d'enfermer dans le même-temps, dans deux bocaux de même grandeur, remplis l'un d'eau saturée d'alun, l'autre de taffia, quelques oiseaux, quelques petits quadrupèdes, des reptiles & des insectes de même espèce; d'établir une parité parfaite entre les deux bocaux, à la différence près des liqueurs qu'ils contiendroient, & de me les envoyer. Lorsque je les ai reçus, il y avoit près d'un an qu'ils étoient remplis; je les ai ouverts avec M. Viq d'Azyr qui a jugé les animaux conservés dans l'eau alumineuse, en meilleur état, plus propres à être disséqués, que ceux qui avoient été gardés le même temps, en même nombre, dans la même quantité de taffia.

§. IV.

Manière de préparer & de monter les peaux.

Les peaux qu'on veut monter sont ou fraîches ou desséchées; comme la manière de les monter est la même, & que pour cette opération, il faut qu'elles soient molles & souples, j'exposerai d'abord comment on amollit les peaux desséchées. Il faut commencer, en écartant les plumes qui couvrent le dessous du corps, par

chercher la couture qui rapproche les deux côtés de la peau fendue le long du bréchet, couper le fil, écarter doucement la peau à droite & à gauche, tirer peu à peu le coton ou autre matière dont on s'est servi pour l'emplir: ce premier travail est assez aisé; mais lorsqu'on a vuidé la partie qui étoit occupée par le corps, il faut plus d'attention & d'adresse pour retirer le coton qui remplit la cavité du cou, celle des cuisses & le moignon des ailes. On n'y peut atteindre ni avec la main, ni avec des pinces, dont l'usage est d'ailleurs très-mauvais, parce que souvent on saisit quelque duplicature de la peau en même-temps que le coton, & qu'en tirant le dernier, on déchire la première. On prend un fil de fer bien droit, d'une grosseur moyenne, dont l'un des bouts ait quelques aspérités; on introduit ce fil de fer sur la première couche du coton qui remplit, par exemple, la cavité du cou; quand on sent l'extrêmité du fil de fer en contact, on lui fait faire quelques mouvemens circulaires dans le même sens, en l'enfonçant en même-temps, sans trop d'effort; le coton s'engage dans les aspérités, & se roule sur lui-même autour du fil de fer; alors on le retire doucement de la main droite, & on contient de la gauche le cou de l'oiseau en extension; on enlève de dessus le fil de fer le coton dont il s'étoit chargé, & on l'introduit pour en retirer de nouveau; car il ne faut pas le charger trop à chaque fois; si on le tournoit long-temps; si on l'enfonçoit avec force, il se formeroit autour un amas de coton beaucoup plus gros; mais il seroit trop difficile à tirer, & souvent il romperoit la peau; il faut donc procéder lentement, & ne tirer le coton que par petites mêches; quand il n'en reste plus à l'intérieur de la peau, qu'elle n'est plus qu'un sac vuide, mais sec, il faut penser à l'amolir

Prenez le même coton que vous venez de retirer, ou d'autre, si vous le voulez; cardez-le grossièrement avec les doigts, placez-le dans une terrine ou une cuvette; versez dessus de l'eau aussi chaude que vous pourrez la supporter; en la versant, maniez & pressez le coton dans l'eau, vous verrez l'air s'en dégager en forme de bulles; ne cessez pas de manier, d'étendre, de presser le coton qu'il ne soit bien imbibé dans toute sa masse; alors jettez l'eau surabondante, exprimez même une partie de celle qui est absorbée par le coton; qu'il demeure humide, mais que l'eau n'en dégoute pas.

Prenez, ou une baguette, ou un fil de fer bien droit; que l'un ou l'autre soit lisse & sans aspérité; chargez le bout du fil de fer, ou de la baguette, d'un peu de coton humide; introduisez-le dans le cou, & le poussez jusqu'à ce qu'il soit en contact avec la tête; vous vous en appercevrez en la tenant de la main gauche, & en poussant le coton avec la droite par le moyen du fil de fer; continuez d'emplir le cou de coton humide que vous introduirez peu à peu, que vous ne presserez l'un contre l'autre que légèrement; le cou étant plein, remplissez de la même manière la cavité des cuisses, puis il vous sera aisé de placer de la main le coton dans la cavité que le corps occupoit; déjà la peau des jambes sera assez souple, pour que vous puissiez sans risque les plier & les amener entre les lames de coton qui remplissent l'intérieur de la peau; rapprochez-en les bords sans les contenir; posez la peau renversée sur le ventre, dans un endroit frais, sur une table propre, & couvrez-la d'un linge en double. Au bout de quarante-huit heures, la peau la plus épaisse sera amolie, les peaux ordinaires le seront en vingt-quatre ou dix-huit; les pieds le seront aussi suffisamment; si vous aviez trouvé de la difficulté à les plier & à les introduire entre les lames de coton à l'intérieur du corps, il auroit fallu les envelopper au dehors de coton mouillé, ou poser la peau sur un vase rempli d'eau, dans lequel les pattes pendantes auroient trempées; la peau étant humectée, on en retire le coton mouillé, de la même manière qu'on en avoit auparavant retiré le coton ou l'étoupe secs.

Pour monter ou remplir & soutenir une peau fraiche, ou ramenée à peu près au

même état en l'amolissant, on a besoin de quelques instrumens, & de plusieurs objets différens. En voici le détail : 1°. du fil de fer; 2°. des pinces pour le couper, & d'autres pour le plier; 3°. du coton; 4°. du fil; 5°. des ciseaux; 6°. une aiguille à coudre; 7°. les mêmes pinces dont on s'est servi pour soulever la peau quand on en a dépouillé le corps; 8°. une baguette longue, droite, lisse & sans aspérités, ou un morceau de fil de fer qui en tienne lieu; 9°. un stilet.

Le fil de fer doit être proportionné à la grosseur de l'animal qu'on veut préparer. On ne sçauroit rien dire de fixe à cet égard; il doit être ce que les ouvriers appellent recuit, c'est-à-dire avoir été rougi au feu. Il faut qu'il ne soit ni trop fin, ni trop gros, ni pas assez recuit. Dans deux de ces cas, il est trop dur à manier, & gêne beaucoup quand on veut mettre la peau en attitude; dans les deux autres il n'a pas assez de force, & il soutient mal le poids qu'il doit porter.

Je suppose le fil de fer bien choisi & recuit convenablement, avant de l'employer; on étend la peau qu'on s'apprête à monter de toute sa longueur sur une table unie, couverte d'un linge; on mesure avec le fil de fer qu'on déploie, la distance depuis le sommet de la tête, jusqu'à l'origine du croupion; la peau étant dans toute son extension, on ajoute quelques pouces de plus à proportion que la peau est plus grande, & l'on coupe la portion de fil de fer qui a servi à prendre la mesure. Cette portion se trouvera de quelques pouces plus longue que la peau ne l'est, mais ce surplus de longueur est nécessaire.

Le fil de fer étant coupé, on aura soin de le bien dresser; on y fera une pointe avec une lime à un des bouts, ensuite on soulevera la peau du cou; on introduira le long de la cavité qu'il occupoit, le fil de fer par le bout aiguisé; on prendra garde, en poussant le fil de fer, de ne pas endommager la peau; & si l'on veut, pour plus de sûreté & de commodité, on la soulevera de la main droite avec une baguette qu'on conduira en avant, qui ouvrira & marquera la route au fil de fer qu'on tiendra de la main gauche.

Lorsqu'on sera parvenu à porter la pointe du fil de fer jusqu'à la tête, on prendra cette partie de la main gauche, on la soulevera, & de la main droite on introduira le fil de fer dans la tête par le trou occipital. Cette manipulation demande un peu d'adresse, & exige qu'on rapproche les deux mains l'une de l'autre, en pliant la peau le long de laquelle le fil de fer a filé. Lorsqu'il est introduit dans la tête, on sent la résistance qu'offre la voûte du crâne, alors il faut, tenant la tête du bout des doigts de la main gauche, & tenant le fil de fer un peu court, entre le pouce & les deux premiers doigts de la main droite, abaisser avec un peu de force la tête, & au contraire pousser aussi avec un peu d'effort le fil de fer en en-haut. On doit faire ensorte qu'il porte sur le milieu du crâne, que sa pointe ne tarde pas à percer; un mouvement de demi-rotation, de la part des deux mains, facilite le passage du fil de fer à travers la voûte du crâne; aussi-tôt qu'elle est percée, le fil de fer qu'on pousse, sort autant qu'on veut, & l'on ne risque pas de le pousser fort au dehors; on doit même le faire assez pour amener l'autre extrêmité du fil de fer jusqu'au bas du cou, ou à l'endroit qui répond au lieu où étoit le jabot.

Ensuite on remet la peau en position sur la table; on l'étend de toute sa longueur; la tête glisse le long du fil de fer engagé dans le trou qu'il a fait au crâne.

On tient ferme de la main gauche la tête; de la droite on tire vers la queue le fil de fer, & on le conduit à un ou deux travers de doigts plus bas que l'origine du croupion; si l'on a bien pris ses mesures, il reste une portion du fil de fer en saillie au-dessus de la tête.

Vers le tiers de la longueur du corps, à prendre de la queue en remontant, dans la ligne transversale qui répond à peu-près à celle suivant laquelle les cuisses s'articuloient avec le corps, on fait faire au fil de fer, par une révolution sur lui-même, une boucle ou anneau, dont le

diamètre reste ouvert de quelques lignes.

Pour faire cette boucle, on tient ferme de la main gauche, avec une pince plate, le fil de fer au-dessus du point où la boucle doit être formée; un peu plus bas on tient de la main droite, avec une pince ronde, la tige du fil de fer, à laquelle on fait faire une révolution circulaire sur elle-même; on a soin ensuite d'étendre le fil de fer qui a pu être contourné, de le bien dresser, tant au-dessus qu'au-dessous de la boucle, & l'on prend garde que les deux portions, tant celle qui est supérieure à la boucle, que l'inférieure, décrivent, l'une par rapport à l'autre, une ligne bien droite.

La boucle faite, & le fil de fer bien dressé, on roule du coton autour de son extrêmité inférieure, & on le fixe par plusieurs tours de fil; ensuite on a soin d'étendre la peau de toute sa longueur; on contient la tête en se servant de la main gauche; de la droite on tire vers le bas le fil de fer; on le fait passer par dessous la peau du ventre, le long de celle du croupion; on le fait descendre jusqu'à l'origine de la queue, contre laquelle on l'applique avec un peu de force; ensorte que dans cette manipulation, la peau soit un peu fortement distendue; elle revient sur elle-même aussi-tôt qu'on cesse de contenir la tête; on observe de tourner le fil de fer, de façon que la boucle soit verticale à la table, & que la saillie qu'elle forme soit tournée en-dessus, ou du côté de l'intérieur du corps.

Après avoir preparé le fil de fer dont je viens de parler, qui est la pièce principale, on dispose ceux qui doivent servir pour les pattes; on mesure la distance qu'il y a depuis la boucle du premier fil de fer, jusqu'à l'extrêmité de la plante du pied, la cuisse & la jambe étant étendues & formant une ligne droite; on ajoute à cette longueur quatre ou six pouces de plus, ou même davantage, suivant la taille de l'oiseau; on coupe les fils de fer suivant cette mesure; on les dresse, on y fait une pointe à chacun à une des extrêmités.

Ensuite on prend un stilet d'une longueur & d'une grosseur proportionnées à la force de la patte de l'oiseau qu'on prépare.

On doit être muni de stilets de six à huit échantillons au moins; ils doivent être faits d'une verge d'acier ronde, bien droite, aiguisée par un de ses bouts, fortement engagée par l'autre dans un manche de bois tourné, d'une forme & d'un volume propres à le rendre commode à manier; on trouve de ces stilets & des manches qui leur conviennent chez les clincaillers; on en peut faire monter par les ferruriers. Il est aisé de trouver des verges d'acier d'une longueur médiocre; on en trouve plus difficilement d'assez grandes pour les oiseaux dont les jambes sont très-longues; dans ce cas il faut se servir d'un fil-de-fer non recuit, & le plus dur que le ferrurier peut fournir. Les verges d'acier ne sont ni aiguisées, ni garnies de leur manche dans les magasins: il faut les faire préparer.

Je suppose qu'on a un assortiment de stilets; on prend celui qui convient. On tient de la main gauche le pied de l'oiseau, de la droite on appuye la pointe du stilet sur la base du pied, dans son milieu, au centre de l'os de la jambe; on perce l'os sans beaucoup de difficulté par un mouvement demi-circulaire qu'on fait faire au stilet dont on tient le manche, & qu'on pousse en même-temps en-avant. Il faut employer quelquefois un peu de force à cette manipulation. Aussi-tôt que l'os de la jambe est percé, le stilet entre sans résistance, & glisse le long de la cavité de l'os; mais il rencontre un nouvel obstacle à sa surface supérieure, fermée par une couche osseuse; les mêmes mouvemens de demi-rotation, & les mêmes efforts pour pousser en avant surmontent bientôt la résistance. Il s'en présenteroit une nouvelle si l'on avoit conservé l'os de la cuisse: il faudroit le tenir bien ferme de la main gauche, & le percer comme celui de la jambe, en faisant agir le stilet de la même manière, & le dirigeant de même de la main droite; mais il est plus facile d'enlever, comme je l'ai recommandé, l'os de la cuisse à l'articulation du genou.

L'opération que je viens de décrire demande, pour les grands oiseaux, de la force & de l'attention. Il faut prendre garde

de régler ses mouvemens de manière que leur impulsion soit toujours en ligne droite; car si ils sont vacillans, brusques, que la verge d'acier soit poussée de côté, elle ne pliera pas, mais elle se cassera très-aisément.

Quand on a percé avec le stilet, de la manière que je viens d'exposer, les deux os des jambes, & qu'on a fait glisser, à plusieurs reprises, le stilet de toute sa longueur à travers la cavité de l'os de chaque jambe, on prend les fils de fer qu'on a préparés, & avec un peu d'adresse on les fait très-aisément passer à travers le conduit que le stilet leur a ouvert. On les introduit par l'extrêmité qui a été aiguisée; lorsque les fils de fer sont passés à travers les os des jambes, on les pousse au-delà de quelques pouces de plus; alors on fait, à celle de leur extrêmité qui est du côté du corps, une boucle ou un anneau, comme on a fait par rapport au fil de fer qui enfile l'intérieur de la peau suivant sa longueur; on approche de cette dernière boucle, celles qu'on vient de former; on les dispose toutes trois de façon qu'elles ayent la même situation, c'est-à-dire, que leur saillie soit tournée en-dessus, ou à l'intérieur du corps; on lie fortement & étroitement ces trois boucles en *juxta position*, ou appliquées les unes contre les autres, par un grand nombre de circonvolutions, avec du fil très-fort, ou suivant la grosseur des oiseaux, avec de la ficelle ou du fil de fer.

Quand les trois boucles sont si bien liées qu'elles ne peuvent s'écarter, ni changer respectivement de position, soutenant de la main gauche, l'un après l'autre, les fils de fer passés à-travers les os des jambes, on tire de la main droite chaque jambe, & on la met en extension; puis tenant bien ferme avec une pince plate les trois boucles des trois fils de fer, on saisit avec une autre pince, l'un après l'autre, chacun des fils de fer qui passent à travers les jambes; on les prend chacun au-dessous de la boucle qui les termine, & on les courbe de dedans en dehors, & en même-temps de bas en haut, par le même mouvement; ensorte qu'après cette manipulation la boucle de chacun de ces fils de fer se trouve un peu plus élevée que la tige qui la soutient & forme avec elle un angle. On mesure idéalement la longueur que pouvoit avoir l'os de la cuisse; on en juge par la grandeur de l'oiseau qu'on prépare, & par l'habitude. De l'angle de la boucle avec sa tige, on courbe chaque fil de fer en le relevant de dedans en dehors; & le portant sur le côté, la courbure allongée qu'on lui fait décrire représente l'os de la cuisse dont elle doit égaler la longueur.

Il suit de la préparation que je viens d'indiquer, que le fil de fer passé dans les pattes, lorsque le corps sera en position, aura son point d'appui à la réunion des trois boucles, & que les fils de fer qui suppléent aux cuisses & qui passent par les jambes, se trouveront dans le même écartement avec le point d'appui qu'avoient les parties mêmes dont ils remplissent les fonctions.

Tout ce que je viens de dire étant achevé, on aura soin de bien étendre la peau; on approchera les deux pattes l'une de l'autre pour mesurer si elles sont d'égale longueur; on alongera l'une ou l'autre, suivant qu'il sera nécessaire, non pas en tirant la patte & le fil de fer ensemble, mais en faisant glisser la patte qui aura besoin d'être alongée sur le fil de fer, qu'on tiendra ferme de la main gauche pour qu'il ne baisse pas, tandis que de la main droite on tirera la patte en-bas.

Il est très-important d'être attentif à ce que les deux pattes soient parfaitement d'égale longueur, sans quoi l'oiseau ne sera jamais en équilibre & en bonne position; mais quand on y aura donné l'attention nécessaire, ainsi qu'à tout ce qui a été dit jusqu'à présent, il ne restera plus qu'à remplir la peau.

On se sert pour cet objet de coton, d'étoupe ou de mousse. De ces trois matières le coton est de beaucoup préférable, parce qu'il est plus souple, plus aisé à bien arranger; qu'il s'insinue mieux dans les cavités étroites, & qu'il s'arrange sans former d'inégalités, comme il est difficile de l'éviter en employant l'étoupe ou la mousse.

Si l'on prépare un très-gros oiseau &

qu'on veuille épargner, on pourra se servir d'étoupe ou de mousse, mais pour remplir seulement la place du corps; il faudra n'employer que du coton pour le cou & les cuisses, & en couvrir d'une couche épaisse toute la surface interne de la peau, ensorte que l'étoupe ou la mousse soient enveloppées de tous cotés par le coton.

On commence par remplir le cou, ce qui se fait de la manière suivante:

La peau étant étendue de toute sa longueur, sur une table, & armée, comme je l'ai indiqué, des fils de fer qui tiennent lieu de la charpente osseuse, on soulève de la main gauche la peau qui est au bas du cou; de la main droite on pose un peu de coton, plus ou moins, suivant la taille de l'oiseau, dessous le fil de fer qui traverse le cou; on pousse ce coton du bas du cou vers le haut avec une baguette, ou un fil de fer droit & bien poli; on sent de la main gauche si le coton est parvenu en contact de la tête; on recommence à introduire de nouveau coton; on n'en met que peu à-la-fois, & on tâche de l'introduire d'abord entre la peau & le fil de fer; quand le derrière du cou est rempli de la longueur de quelques travers de doigts, on remplit de même les deux côtés du cou l'un après l'autre, & on finit par la partie supérieure ou la surface interne, c'est-à-dire, qu'il faut d'abord placer le coton entre la peau & le fil de fer le long du cou, ensuite sur ses côtés, & enfin en couvrir en-dedans le fil de fer; de cette façon il se trouve au centre du coton qui l'enveloppe de tous côtés, & qui, quand on donnera l'attitude, l'empêchera de distendre la peau, d'y former aucune aspérité. On remplit successivement toute la longueur du cou, en commençant toujours par interposer le coton entre le fil de fer & la peau par-dessous, ou la peau du côté du dos, en remplissant les côtés & finissant par la partie qui est en-devant. Il faut être attentif à ce que toutes les parties de coton qu'on introduit soient poussées assez avant pour se toucher les unes les autres & ne pas laisser de vuide entre elles; il faut les presser légèrement les unes contre les autres du bout de la baguette qui sert à les introduire; si on employoit beaucoup de force pour les fouler, la peau céderoit, & le cou finiroit par paroître beaucoup plus gros qu'il ne doit être; d'ailleurs on le racourcira en mettant en attitude, ce qui le rendra plus gros; il faut donc ne bourrer le cou que médiocrement, & que le coton qui le remplit n'offre au toucher qu'une molle résistance, à-peu-près celle d'une éponge mouillée qu'on presse. Si en bourrant le cou on avoit laissé dans sa longueur quelque vuide dont on ne se fût pas apperçu, ou que n'ayant pas apporté assez d'attention à ne pas remplir les points correspondans plus les uns que les autres, il se trouvât quelque endroit plus gros d'un côté que de l'autre, enfin que le cou ne fût pas filé & uni dans toute sa longueur, il n'y auroit de moyen de réparer cette mauvaise besogne que de retirer le coton de la manière que j'ai indiquée en parlant de la façon de vuider les peaux sèches, de recommencer ensuite; tout ce qu'on feroit d'ailleurs pour corriger les défauts qui existeroient, ne feroit que les augmenter.

Après le cou on bourre la peau des cuisses, ensuite on remplit le vuide qui est autour du croupion. On a toujours soin que le fil de fer se trouve enveloppé par le coton, qu'il en occupe le centre, & on n'introduit le coton que peu-à-peu. Sans cette précaution il est impossible de bien faire: on perd même du temps, parce que le coton introduit en trop grande quantité à-la-fois, ne produisant qu'un ouvrage mal fait, on est obligé de le défaire pour recommencer.

Enfin, pour remplir le corps, on étend une couche épaisse de coton entre la peau du dos & le fil de fer qui traverse la longueur du corps; on arrange ensuite du coton sur les côtés; on le place par fragmens plus ou moins gros; on presse les fragmens les uns contre les autres, & on a soin d'en mettre alternativement un nombre égal de chaque côté; on dispose ensuite du coton au-dessus du fil de fer, & on l'applatit vec les mains; on le foule & on le moule en quelque sorte pour donner à la masse en-

tière la forme qu'avoit le corps de l'oiseau. Le coton fin & bien cardé, tel que celui dont on doit se servir pour bien réussir, a la commodité de se lier, & en quelque sorte de se mouler comme on veut.

J'ai recommandé que le cou fût souple: il faut au contraire que la fourrure du corps soit très-ferme. On l'obtient telle si on n'a pas employé de très-grosses masses de coton à-la-fois, si on les a pressées en les plaçant, &, pour-ainsi-dire, pétri les unes avec les autres. Mais il ne faut pas non plus outrer & former un corps beaucoup plus gros que n'étoit le véritable; il y a des peaux qu'on ne pourroit pas rapprocher; il y en a d'autres qui s'y prêteroient, & l'on auroit la ressemblance d'un oiseau beaucoup plus gros que n'étoit l'animal vivant. C'est l'habitude & le goût qui font juger du point où l'on doit s'arrêter; il est impossible de donner là-dessus une règle précise.

La peau étant remplie, on en approche les deux bords; si la fourrure est bien disposée, les deux bords de la peau ne peuvent pas se joindre tout-à-fait; mais en pressant un peu du plat de chaque main des deux côtés, on met les deux bords de la peau en contact; alors on peut être assuré que l'on a rempli suffisamment; il ne reste qu'à rapprocher les deux bords de la peau & à les contenir. Avant de parler de cette manipulation, je remarquerai que l'art en remplissant une peau, ou en formant en-dedans une sorte de moule de coton, consiste à donner à ce moule la forme du corps véritable; il doit donc être applati du côté du dos, ou très-peu convexe, arrondi sur les côtés, déprimé sur les flancs; il doit être saillant & gros, mais en même-temps légèrement arrondi au haut du corps à la partie qui répond à celle où s'articuloient les aîles; il doit aller en diminuant de cette partie vers la queue; il faut cependant prendre garde de ne pas assez remplir la peau qui couvroit le ventre, ce qui est un défaut assez ordinaire: lorsque l'animal étoit vivant, la masse des intestins, le mouvement de la respiration distendent cette partie de la peau, quoique le corps diminue des aîles à la queue, le ventre est plus exprimé dans le vivant qu'on n'a coutume de le rendre dans l'oiseau bourré: C'est encore ce sur quoi l'on est obligé de recourir à l'habitude & au goût de celui qui exécute.

On rapproche les deux bords de la peau de la manière suivante, & on les contient par une couture. On a soin d'avoir une éguille garnie d'un fil très-long, fort & proportionné cependant à la peau qu'on veut fixer par son moyen. On passe ce fil à travers la peau d'un bord à l'autre, en commençant par le haut du corps & continuant jusqu'à l'extrêmité de l'ouverture. On le conduit alternativement du côté droit au gauche, du gauche au droit, en zigzag, précisément de la même manière que le lacet dont on se sert pour approcher les deux côtés d'un corcet. Il ne faut pas, quand on a fait deux points, dont l'un est au-dessus de l'autre, vouloir en tirant le fil, rapprocher les deux bords de la peau qu'il traverse; il la couperoit ou il casseroit; il faut continuer, sans serrer, de coudre de manière que le fil soit un vrai lacet, attaché à un des côtés au haut du corps & descendant jusqu'au bas, en passant alternativement d'un bord à l'autre de la peau. Quand le fil est passé dans les trous à travers lesquels l'éguille l'a conduit, comme le lacet à travers les œillets d'un corcet, alors on applique la main gauche à la partie supérieure de la couture; on rapproche les deux bords de la peau, en pressant entre le pouce, d'un côté, & les doigts de l'autre, de la même manière que si l'on vouloit serrer & presser la peau dans la main. Ce mouvement est cause que plusieurs échelons du lacet deviennent lâches; on les serre les uns après les autres, en commençant par le supérieur & en descendant graduellement; on opère de même en portant la main plus bas, & l'on continue ainsi jusqu'à l'extrêmité de la couture. Si la peau est assez remplie, on ne parvient pas, sur-tout quand on prépare un grand oiseau, à approcher les deux bords de la peau par la première pression de la main gauche; il faut, après avoir opéré

opéré une première fois dans toute la longueur de l'ouverture, recommencer à presser de nouveau la peau & à serrer le lacet; quelquefois ce n'est qu'après trois ou quatre manipulations de ce genre, que les deux bords se trouvent approchés & en contact, alors on fixe le lacet à la partie inférieure, en perçant la peau & en faisant avec le fil qu'on y fait passer une boucle, à travers laquelle on dirige l'éguille & le fil, on le tire & l'on fait un nœud qui maintient la couture en état.

Il faut être attentif en tirant le lacet à suivre d'échelons en échelons, & à ne pas mêler & entortiller ensemble les fils qui deviennent lâches, & sujets à s'embarrasser les uns dans les autres.

Après avoir achevé la couture, on s'occupe à lisser les plumes qui ne peuvent manquer d'avoir été dérangées par les différentes manipulations qui ont eu lieu; on les releve par le moyen d'un stilet d'une longueur convenable qu'on passe dessous en approchant de la racine, & à mesure qu'on en a relevé une partie, on l'abaisse du plat de la main, on la couche sur le corps. Les plumes entrelacées les unes dans les autres se dégagent; leur ressort les fait revenir chacunes à leur place, & le contact de la main rapproche les barbes qui s'étoient désunies.

Il ne reste plus qu'à mettre l'oiseau en position à l'y contenir & à remplacer les yeux qu'on a enlevés en dépouillant le corps de sa peau.

On commence par courber & rapprocher en devant l'une après l'autre chacune des cuisses : voici comment on s'y prend. Si l'oiseau est petit, on saisit la cuisse à son origine, en arrière, avec le bout du pouce & du doigt index; on appuie sur la partie opposée le bout de l'index de la main gauche, & l'on fait un mouvement de la droite pour courber la cuisse que l'on tient. Si l'oiseau est gros, on empogne la cuisse en arrière de toute la paume de la main droite, on appuie le plat de la main gauche en devant de la cuisse sur le corps, & on releve la cuisse par l'effort de la main droite. Dans cette manipulation le corps demeure posé sur le dos. Après que les deux cuisses ont été relevées, & qu'on les juge à-peu-près rappellées à leur position, on met l'oiseau sur le côté; on l'appuie de la main gauche & de la droite avec le pouce & l'index seulement, ou du plat de la main qu'on courbe, suivant la grosseur de l'oiseau, on releve le cou. On commence toujours par le courber à son insertion avec le corps.

La première attitude que je viens de décrire & qui n'est qu'une ébauche étant donnée, il faut poser l'oiseau sur un pied plat, si il ne perchoit pas étant vivant, & sur une branche horisontale convenablement fixée sur son support, si il perchoit. Alors on mesure l'écartement qui est entre les deux pieds, qu'on a eu soin de ne quitter qu'après les avoir amenés à la position qu'on leur croit naturelle, & qu'on n'a pas plus avancés en devant l'un que l'autre; on fait ou sur le pied pour l'oiseau qui ne perchoit pas, ou sur la branche pour celui qui perchoit, deux trous dont l'écartement & la direction de l'un à l'autre soient les mêmes que l'écartement d'un pied à l'autre, & qui suivent la même direction. La largeur de ces trous doit être telle que les fils de fer y entrent avec un peu de gêne. L'oiseau en aura un maintien plus fixe. On enlève donc le corps & on fait passer les fils de fer dans les trous qui leur ont été préparés; ensuite on les replie dessous le support ou on les contourne autour de la branche; de façon ou d'autre, on a soin que la plante du pied porte d'à plomb. Si toutes les manipulations ont été bien exécutées, l'attitude est déjà fort avancée. On l'acheve en pliant plus ou moins le genou sur la cuisse, & en faisant prendre au cou la courbure qu'il doit avoir. Mais j'ai recommandé de ne le pas trop remplir, & j'ai dit qu'il falloit le raccourcir en donnant l'attitude. C'est en partie pour cette raison que j'ai prescrit que le fil de fer excédât la tête de plusieurs pouces. L'oiseau ayant déjà sa première attitude comme j'ai conseillé de la donner, le cou n'est encore que relevé, mais il est droit &

alongé. On tient le fil de fer près de la tête avec les doigts de la main gauche, & tantôt appuyant sur la tête doucement, tantôt tirant en bas le cou qu'on presse mollement entre les doigts de la main droite fermée, on le raccourcit peu-à-peu; car dans toutes ces manipulations on gagne beaucoup de temps en ne se pressant pas.

Quand on juge le cou à une longueur convenable, tenant ferme la tête de la main gauche, on courbe dessus à angle droit le fil de fer qui l'excède; alors le cou ne peut plus remonter, poussé par l'élasticité du coton qui le remplit, & on lui donne la courbure qu'on juge à propos, en appuyant en sens opposé du plat des doigts des deux mains. Cependant je n'ai pas encore parlé des aîles qui pendent des deux côtés du corps. On finit par les relever: on pose l'oiseau de façon que le dos soit tourné du côté de celui qui opère; il ramasse, si je peux employer cette expression, du plat de l'une & l'autre main renversée chaque aîle en même-temps, il les relève & les applique contre le corps; une autre personne, tandis que la première contient les aîles, passe par-dessous le corps à-peu-près vers son tiers antérieur, une aiguillée de fil dont elle amène les deux bouts sur le dos & les y noue, en faisant un nœud qui s'applique immédiatement sur la peau; une longue épingle qui a été enfoncée obliquement de haut en bas, & dont une portion est demeurée saillante, retient le fil, l'empêche de glisser, il contient les aîles. Il ne doit ni trop serrer, ni être trop lâche. Quand les aîles sont très-longues, il arrive quelquefois que le premier cercle de fil qui les contient en devant, les fait s'écarter en arrière; on contrebalance son effet par celui d'un autre cercle aussi de fil, placé où l'on s'apperçoit qu'il est nécessaire.

Pour que le travail soit fini, il ne s'agit que de poser des yeux artificiels & de donner aux plumes leur dernier lustre. On remplace les yeux par des émaux qui en imitent la forme & les couleurs. Avant d'en faire usage, si la peau qu'on prépare étoit seche, il a fallu en l'amollissant remplir l'orbite de coton humide qu'on aura soin de retirer dans le moment présent. Ensuite tenant un des bords de la paupière avec une pince de la main gauche, on introduira peu-à-peu du coton sec dans l'orbite; on l'y arrangera & on le foulera avec un stilet dont la pointe soit mousse, ou avec la tête d'une longue & forte épingle; en le foulant on contiendra de la main gauche la tête pour que le cou, qui supporteroit l'effort, ne se dérange pas. Quand l'orbite sera rempli de coton, foulé de manière que les paupières soient à-peu-près au niveau des côtés de la tête, on en soulèvera les bords avec une pince & avec la pointe d'un stilet trempé dans de la gomme arrabique dissoute dans de l'eau, on imprégnera de cette colle le bord interne des paupières; on en étendra aussi une couche légère sur le coton, puis soulevant avec la pince la paupière inférieure ou la supérieure, on fera glisser dessous l'œil d'émail; on soulevera ensuite l'autre paupière, & on poussera dessous le bord de l'œil factice trop avancé du côté opposé par la première introduction; on prendra bien garde de ménager le bord délicat des paupières, de ne pas le plier en dessous, d'écarter l'une & l'autre paupière de façon que la prunelle se trouve au centre de leur ouverture; la gomme un peu épaisse dont on les aura enduites, les retiendra sur la place convenable aux bords de l'œil d'émail. On finira par lustrer les plumes en les relevant avec un stilet, comme je l'ai déjà indiqué, & en les abaissant avec le plat de la main. En retirant doucement, après cette manipulation, par le moyen d'un stilet, les plumes engagées sous le fil qui contient les aîles, ces plumes, qu'on abaissera avec la main, le couvriront & ce fil demeurera caché dessous. On posera l'oiseau préparé dans une armoire; on l'examinera de temps à autre, pour observer, si la peau en se desséchant n'occasione pas quelque vice dans la forme. Dans ce cas on y remediera, suivant les circonstances en soulevant ou étendant les parties qui se feroient trop retirées, en comprimant celles qui se feroient trop distendues;

mais il y aura rarement à refaire si les fils de fer ont été bien attachés, si le coton a été reparti également. Enfin, lorsque la peau sera sèche, ce qui arrivera plutôt ou plutard selon la saison & la taille de l'oiseau, on coupera le fil de fer, excédant la tête, avec une pince propre à cet usage.

Les manipulations que je viens de détailler, ne conduisent qu'à monter une peau dans l'attitude qui étoit celle de l'animal en repos. C'est la plus convenable pour former une collection, parce que c'est celle dans laquelle on voit mieux l'oiseau entier & toutes ses parties en particulier; c'est aussi celle dans laquelle il occupe le moins de place; mais si l'on veut éviter la monotonie de cette attitude, ou qu'en préparant les peaux, on ait pour objet d'en former quelque groupe pitoresque, il faut ajouter quelque chose à ce que j'ai dit.

Le fil de fer qui traverse le cou donnera la facilité de le plier de quelle manière on voudra, de le tourner comme on jugera à propos, d'un côté ou de l'autre; de même on pourra ne faire porter le corps que sur une jambe, & lever l'autre ainsi que l'attitude qu'on cherche l'exigera; quant aux aîles, si on ne veut que les entr'ouvrir, du coton interposé entr'elles & le corps avant de les contenir par le moyen du fil, remplira cet objet; mais si on veut qu'elles soient étendues, il aura fallu, avant d'emplir la peau, passer dans l'intérieur de chaque aîle, le long des os, un fil de fer; on le courbera à la jonction de l'aîle avec le corps; on aura soin qu'il se prolonge intérieurement par sa courbure jusqu'aux boucles des trois fils de fer déja liés ensemble, & on l'attachera à ces boucles, par un anneau pratiqué à son extrêmité; l'autre branche du même fil de fer s'étendra du côté extérieur de l'aîle, le plus avant qu'on pourra vers son extrêmité: pour qu'il pénètre plus avant, il sera terminé en pointe de ce côté; son trajet, le long de la partie de l'aîle qui répond à l'avant-bras, sera sur les os auxquels on l'attachera en plusieurs endroits, par le moyen d'un fil qu'on passera, de manière que par dessous la peau, du côté extérieur de l'aîle, il lie ensemble les os & le fil de fer. Pour faire cette ligature, on incisera la peau, du côté interne, au dessus des os, & on l'écartera un peu dans les endroits où on voudra établir des ligatures. En courbant ensuite, ou étendant, abaissant, ou relevant le fil de fer engagé à travers les aîles, on leur fera prendre la position qu'on jugera à propos.

Quelque long que soit déja cet article, je suis forcé d'avertir que j'ai supposé jusqu'à présent les peaux fraîches ou en bon état, après avoir été amollies; mais souvent celles qu'on apporte de loin sont très-maltraitées; elles sont déchirées, les plumes sont contournées sur certaines parties, & il y a même des portions, comme le cou, une aîle, une cuisse qui sont détachées. C'est alors que le travail de préparer les peaux, de les monter, commence à devenir un art par l'industrie qu'il exige, par l'intelligence qui est nécessaire pour remédier aux différens désordres, suivant leur nature; car il faut varier la manipulation, selon les circonstances; & qui ne sçauroit se déterminer que d'après des règles qu'il auroit apprises, ou des pratiques qu'il auroit vu exécuter, seroit au dessous de cet art, quelque facile qu'on puisse le supposer. Il est donc impossible d'établir des règles générales & précises; mais en supposant les désordres qui sont les plus ordinaires, & en énonçant les moyens généraux d'y remédier, le lecteur pourra suppléer, pour les cas particuliers, les détails qui dépendent des circonstances.

Si les peaux sont déchirées, mais que leur tissu soit bon; après les avoir amollies, avant de passer les différens fils de fer, on réunira par des coutures, qu'on fera en dedans de la peau, les parties écartées.

Si au contraire les peaux déchirées en plus ou moins d'endroits, sont en même temps mauvaises, c'est-à-dire, si leur tissu est sans consistance, les coutures qu'on pourroit faire ne tiendroient pas, & le fil acheveroit de rompre le tissu de la peau, dans les endroits qu'il traverseroit; il faut alors examiner le diamètre des ouvertures, faire attention à combien de distance autour, la peau paroît avoir assez de consistance

pour soutenir la couture, tailler en conséquence un morceau de toile fine, rapprocher les bords de l'endroit déchiré; étendre la peau d'alentour, de façon qu'elle ne fasse pas de plis, mais qu'elle soit seulement applatie & lisse, sans être tendue; puis on appliquera, du côté interne du corps, ou en dessous de la peau, la pièce de toile qu'on aura taillée; on l'attachera à la peau, en la cousant en dedans par sa circonférence, à la manière que les ouvrières en linge appellent *bâtir*; c'est-à-dire, conduire le même fil, d'un point de la circonférence au point opposé, en piquant plusieurs fois l'aiguille, & faisant passer le fil à des distances plus ou moins grandes.

Après avoir suppléé aux manques de la peau, & fortifié les bords des déchirures, par des morceaux de toile, on se conduira pour le reste, comme pour une peau fraîche. Mais si celle qu'on prépare est si usée, qu'en la montant, surtout en la remplissant, elle se rompe en plusieurs endroits, même malgré les pièces de toile dont on l'a fortifiée, il ne faudra pas laisser que de continuer son travail, quelque mauvaise apparence qu'aient ces sortes de peaux à demi-montées, & avant qu'on ait épuisé pour elles toutes les ressources.

Quand une peau, qu'on a remplie, s'est déchirée, que le coton tend à sortir par plusieurs endroits, il faut mettre l'oiseau en attitude, de même que si les choses alloient bien; puis avec un stilet, à pointe mousse, faire rentrer le coton en le foulant, fermer les ouvertures par une couture, si la peau le permet, ou contenir le coton par des fils qui embrassent le corps, & qu'on lie autour, en les faisant passer sous les plumes qui les cachent. Enfin, si les ouvertures n'ont pas pu être rapprochées exactement; si elles laissent dans leur milieu un vuide où les plumes manquent, il faut détacher doucement celles qui sont sur les bords, où elles se trouvent trop pressées, les mettre à part, & les appliquer ensuite sur le lieu qui en est dégarni, de la manière que j'indiquerai plus bas.

Si une partie, comme le cou, par exemple, est séparée du reste de la peau, il la faut amollir, & le cou séparément, comme si le tout étoit joint; étendre la peau sur la table, poser le cou en contact, comme il seroit, s'il n'étoit pas séparé; passer le fil de fer qui traverse de la tête à la queue, & se conduire en tout, précisément comme si le cou tenoit avec le corps. En effet, on parvient également à son but, seulement avec un peu plus d'attention, & le fil de fer qu'on courbe au-dessus de la tête, contient les parties, & leur rend l'union qui leur manquoit; mais pour les affermir, quand l'attitude est donnée, on relève les bords de la peau du cou; on les enduit en dedans d'une couche légère de gomme arabique, dissoute dans l'eau; cette colle qui doit être épaisse, attache la peau du cou à la fourrure, & au haut de la peau du corps, avec laquelle il est en contact dans l'endroit rompu; il ne sçauroit vaciller, lorsque la gomme est séchée.

La manière vicieuse, dont les aîles se font desséchées, & dont leur peau a été remplie, sont deux des obstacles les plus communs dans la préparation des oiseaux qu'on apporte de loin. La plupart de ceux qui remplissent les peaux pour les envoyer, pensent faire très-bien de mettre du coton au pli de l'aîle, autant que cette partie en peut contenir. Mais comme la peau, en cet endroit, est très-ample, qu'elle est d'un tissu très-lâche, elle prête beaucoup, & au lieu que, l'animal étant vivant, elle ne couvroit que des parties qui ont très-peu de volume; distendue par le coton dont on la remplit, elle devient une espèce de sac, souvent d'une énorme grosseur; les mêmes personnes sujettes à commettre cette faute, négligent de rapprocher les aîles du corps, de les tenir pliées, & dans une position naturelle, appliquées contre le corps par le moyen d'un fil ou d'un ruban, comme je l'ai indiqué, elles se sèchent plus ou moins étendues, & contournées en différens sens. Il n'est aucun moyen de remédier à l'un ou à l'autre de ces vices, que de séparer les aîles du corps à leur jonction mutuelle, après qu'on a rempli la peau du corps, & avant de la mettre en attitude. Quand on

a enlevé les aîles, il reste de chaque côté, au haut du corps, une ouverture assez ample à la peau; on la ferme en passant plusieurs fils d'un bord de chaque ouverture à l'autre, mais sans trop serrer, sans rapprocher complettement les peaux; on donne ensuite l'attitude, de même que si les aîles n'avoient pas été séparées; on les reprend après cette opération, & on procède suivant les circonstances, comme je vais l'exposer.

On retranche, avec des ciseaux, la portion de peau qui a été distendue, qui formoit un sac au haut de l'aîle, & qui communément est dégarnie de plumes. S'il n'existoit que ce défaut, on place les aîles de la façon que je l'indiquerai dans un instant. Mais si les aîles sont distendues; si elles ont pris de mauvaises formes, on les couvre, du côté convexe ou intérieur, de coton mouillé; on attend un jour ou deux qu'elles soient amollies; au bout de ce temps, on fend la peau en long, du côté interne, en suivant le trajet des os, & en incisant sur leur surface, depuis l'os qui répond à celui du bras, ou le gros os de l'aîle, jusqu'au pli qu'elle forme, & qui répond au coude; on détache les os de la peau qui les recouvroit; on se sert, pour cette manipulation, ou du tranchant, ou du manche du scalpel; on enlève les os; ensuite, en maniant les aîles, on en rapproche les parties les unes des autres; on les ramène à leur position, & chaque aîle a la dimension qu'elle peut avoir. Pour qu'elle la garde en se séchant, on pose sur une table chaque aîle, & la contenant d'une main, on la charge de l'autre avec des poids qui l'empêchent de se distendre quand on la lâche. La peau ainsi chargée & contenue, se sèche dans l'étendue qu'on lui a tracée, & l'aîle dans la forme qu'on lui a donnée.

Lorsque les aîles, en se séchant sous le poids qui les contenoit, ont repris leur forme naturelle, qu'elles ne perdront plus, on les attache au corps par le moyen suivant.

On a une dissolution épaisse de gomme arabique dans de l'eau; on prend du coton fin, bien cardé, en petite quantité à la fois; on le jette sur la dissolution, on l'enfonce dedans avec un stilet; & le ramenant sur les parois du vase, où on l'agite, on l'imprègne & on le pénètre bien de gomme fondue. Quand on a préparé une quantité suffisante de coton, on en retire l'une après l'autre, avec la pointe d'un stilet, chaque portion des parois du vase, où toutes sont demeurées attachées. On en couvre, d'une partie, l'ouverture qui est au moignon de l'aîle, à chaque côté du corps, & qui est la suite de l'amputation des aîles; on en applique une autre partie au haut de chaque aîle, puis on les met l'une après l'autre à la place qu'elles doivent occuper sur le corps; on appuie, pour que les différentes portions de coton se pénètrent, & forment un tout qui prenne de l'adhérence; pour contenir les aîles, que leur poids entraîneroit, & que le coton gommé ne retiendra que quand il sera sec, on lie, autour du corps, un ou plusieurs fils qui passent en même temps sur les aîles, & qui les attachent au corps, sur lequel ces fils les appliquent. On est communément forcé d'en placer deux, un au-dessous du moignon des aîles, & l'autre vers le dernier quart de leur longueur. De longues épingles, enfoncées obliquement, de haut en bas, dans la peau, empêchent les fils de glisser.

C'est par le moyen de coton, imbibé de même d'une dissolution épaisse de gomme arabique, que, lorsque le croupion & la queue se trouvent séparés du corps, on peut les y rejoindre. Pour y réussir, après que la peau remplie a été mise en attitude, il faut soulever sur le corps, avec un stilet, les plumes qui se trouvent au bord de l'endroit où le croupion a été rompu; appliquer à cet endroit une couche de coton gommé; en mettre une autre à l'extrémité du croupion; rapprocher les parties; placer dessous la queue quelque chose d'assez haut pour la soutenir dans sa position; en appuyer le bout contre un corps qui l'empêche de se porter en arrière, & en même-temps charger le plateau qui porte le corps d'un poids qui l'empêche de revenir en devant. De la façon que je viens de l'exposer, la queue

se trouve serrée contre le corps, les deux surfaces de coton se pénètrent, & quand elles sont séches, elles ont contracté avec la peau & la fourrure, qui est à l'intérieur du corps, une adhérence qui suffit pour soutenir la queue.

Lorsque les plumes ont pris des plis qu'on ne peut leur faire perdre, qu'elles sont, sur certaines parties, contournées, de façon qu'on ne peut les ramener à leur position, ou que, comme je l'ai dit plus haut, elles se trouvent trop pressées sur les bords des déchirures qu'il y avoit à la peau, qu'on a recousue ou fortifiée par de la toile, tandis qu'il reste un vuide au centre de ces déchirures, il faut, dans tout ces cas, détacher les plumes, pour ensuite les appliquer dans leur sens, & les poser où elles manquent. On aura soin de ne les enlever que les unes après les autres; car si on en tiroit plusieurs à la fois, on courroit risque de déchirer la peau; on les tirera d'une main, & en même temps on appuiera les doigts de l'autre main sur la peau, pour qu'elle ne se rompe pas. Quand les plumes seront enlevées, on couvrira les endroits dégarnis, d'une couche mince de coton gommé; on aura soin que cette couche soit, dans toute son étendue, d'une épaisseur bien égale; & pour qu'elle adhère, que son poids ne la fasse pas tomber, on placera toujours le corps de façon que la couche de coton porte verticalement sur le lieu qui la recevra; ainsi, si c'est sous le ventre, on posera l'oiseau sur le dos.

La couche de coton étant appliquée, on prendra une ou deux plumes, trois au plus à-la-fois, on les arrangera au-dessus les unes des autres, de façon que la même ligne termine leurs tuyaux, & on les contiendra en les tenant dans le milieu de leur longueur un peu obliquement entre les deux branches d'une de ces pinces souples que les metteurs-en-œuvre appellent des *bruxelles*. On tiendra cette pince de la main gauche, de la droite on prendra, avec la pointe d'un stilet, un peu de coton gommé, on le roulera, avec la même pointe, autour de la tige des plumes, à sa racine, & on les liera ainsi ensemble, en empâtant, sous le coton, le duvet qui se trouve au bas des plumes, puis on appliquera sur la couche de coton gommé à l'endroit qu'il faut regarnir, les plumes qu'on aura préparées, comme je viens de le dire; pour qu'elles adhèrent plus solidement en les posant, avant d'ouvrir & de retirer la pince, on appuyera en-travers, avec un stilet, sur l'extrêmité des plumes. Pour réussir à les appliquer, il faut commencer par les plus longues, par celles qui doivent être posées sur la partie la plus basse de l'endroit qu'il faut couvrir; il faut d'abord former la ligne inférieure dans toute sa largeur, & passer successivement aux lignes supérieures, précisément de la même manière que le couvreur attache d'abord sur le toît la dernière ligne ou la ligne d'ardoises la plus basse; la première rangée de plumes ne sera pas salie par la gomme, parce qu'il n'y aura que les tuyaux qui en soient touchés, la seconde ne le sera pas non plus, parce que les barbes des plumes dont elle sera composée poseront sur les barbes de la première rangée qui ne seront point mouillées par la gomme. Ainsi de ligne en ligne, puisque toutes n'auront de contact avec le coton gommé que par l'extrêmité des tuyaux des plumes, & par la portion de ces tuyaux qui, dans l'état naturel étoit enfoncé dans le tissu de la peau. Mais je préviens les personnes qui entreprendront ce travail, qu'il demande de l'attention; que pour ne pas salir les plumes, il faut avoir soin d'essuyer souvent les pinces & le stilet, & d'enlever la gomme dont ces instrumens se chargent; lorsque l'on approche des plumes qui sont demeurées attachées au corps, il faut, pour placer les lignes qui doivent se trouver au-dessous, & en posant les plumes dont elles seront formées, pour ne pas salir celles qui les couvriront, il faut relever ces dernières avec un stilet bien propre, & ne les abaisser que quand les dernières lignes sont placées.

Enfin, il y a des peaux si mal préparées, si endommagées ou si usées par les matières employées mal-à-propos pour les

deſſécher, qu'il eſt impoſſible de les amollir & de les monter ; d'autres fois les voyageurs ſe ſont contentés de vuider les oiſeaux, &, ſans les écorcher, ils ont fait sècher le corps entier au four, ou expoſé à l'ardeur du ſoleil. On ne parviendroit pas, en amolliſſant la peau, à l'enlever de deſſus le corps, elle ſe romproit par l'effort néceſſaire pour la détacher.

Dans les deux cas que je viens de ſuppoſer, il reſte une reſſource, elle conſiſte à préparer un moule qui ait la forme du corps de l'oiſeau qu'on veut monter, & à poſer ſur ce moule les plumes qu'on enlève de la peau qu'on ne peut conſerver.

Si l'oiſeau excède un merle en groſſeur, on fait le moule avec de la filaſſe la plus fine ; on commence par prendre le fil-de-fer qui doit traverſer le corps dans ſa longueur, on roule autour la filaſſe, on lui donne la forme convenable, on l'aſſujettit par un fil qu'on roule autour & qu'on finit par lier.

Le fil de fer doit être couvert par la filaſſe à ſes deux extrêmités, il ne ſert qu'à donner plus de ſolidité au moule ; enſuite on perce les pattes qu'on a détachées de la peau, & on paſſe à travers un fil de fer aiguiſé d'un bout, de la même manière que j'ai décrite pour les peaux fraîches ; on enfonce le fil de fer par le côté aiguiſé dans le moule, à l'endroit convenable pour que les pattes ſoient dans leur poſition, & aſſez pour que le haut du genou touche le moule ; on applique deſſus le moule & autour de l'extrêmité du genou un cercle de coton imbibé de gomme diſſoute ; on enfonce perpendiculairement deſſous le moule un fil de fer fort aigu, & plus long que les pattes ; ce fil de fer ſert à manier le moule ſans le toucher immédiatement ; il doit être auſſi aigu par ſon extrêmité oppoſée, on l'enfonce par la pointe qui eſt de ce côté dans une planche d'un bois tendre, ou dans un large & épais morceau de liége plat ; le moule ſe trouve armé des pattes, porté ſur une pique & dans la poſition qu'auroit le corps qu'il repréſente. On détache le croupion ; on y introduit de haut en bas, ou de dedans en dehors, un fil de fer aiguiſé à ſes deux bouts ; celui qui reſte ſaillant eſt deſtiné à pénétrer à la partie inférieure du moule, dans l'endroit où la queue doit être placée ; quand elle eſt en poſition pour l'empêcher d'en changer, on roule autour de l'extrêmité du moule & de celle du croupion un cercle de coton gommé ; on détache enſuite la tête & une portion du cou, s'il n'eſt pas mal conſervé ; on paſſe de même dans la tête & la portion du cou l'extrêmité d'un fil de fer aiguiſé à ſes deux bouts ; on enfonce l'autre extrêmité dans le moule à l'endroit où le cou s'unit avec le corps ; on a ſoin de laiſſer entre la tête ou la portion du cou & le corps une longueur de fil de fer égale à celle dont on juge que doit être le cou entier ; enſuite on fixe le fil de fer aux parties dans leſquelles il eſt déjà engagé en appliquant autour, à ſes deux extrêmités, & en étendant ſur les objets voiſins, du coton pénétré de gomme diſſoute.

Les pattes, la queue, la tête avec ou ſans la portion ſupérieure du cou, miſes en poſition & fixées, on applique au corps les aîles, & on les attache en mettant entre leur extrêmité & le moule une couche de coton gommé ; pour qu'elles donnent au coton le temps de ſécher ſans que leur poids les faſſe tomber, on les attache avec le moule par le moyen de quelques épingles enfoncées en travers des aîles dans le moule.

Ces premières diſpoſitions achevées, on attend au lendemain que le coton qu'on a employé ſoit ſec, alors on enlève, comme je l'ai dit plus haut, les plumes ou de la mauvaiſe peau ou du corps qui n'a pas été écorché, & on les applique ſur le moule ; on le couvre, à meſure qu'on avance, d'une lame de coton gommé, on en roule, comme je l'ai dit, autour de la racine des plumes, & on commence par celles qui ſont au bas du corps, remontant de la queue à la tête ; on ne détache les plumes que peu-à-peu, pour mieux obſerver leur poſition & la leur conſerver ſur le corps factice ; quand le dos, les côtés, la partie ſupérieure du cou ſont revêtus de leurs plumes, on laiſſe le tout bien ſécher ; enſuite on enlève le moule de deſſus le piquet qui le ſoutenoit,

on le pose par la partie qui représente le dos sur une carde de coton, qui devient un plan horisontal ou incliné, suivant qu'on la rend égale ou plus épaisse en différens points. On pose les plumes qui doivent couvrir le ventre, l'estomac & la partie antérieure du cou, de la même manière qu'on a posé celles du dos; on commence de même par la partie inférieure du ventre. Lorsque l'oiseau qu'on veut préparer de la manière que je viens d'indiquer est d'une taille au-dessous de celle du merle, il est plus avantageux de faire le moule de liège, qu'on taille avec le couteau dont se servent les faiseurs de bouchons; on est plus sûr alors de donner au moule la forme qu'il doit avoir; il a d'ailleurs plus de solidité, & l'on n'a pas à craindre d'inégalités, comme le fil qu'on roule autour de la filasse ne peut empêcher qu'il n'y en ait sur cette sorte de moule; mais on efface ces inégalités en mettant la couche de coton un peu plus épaisse dans les endroits qui se trouvent enfoncés; dans l'emploi de l'un ou de l'autre moule, il est fort important que la couche de coton soit mince; si elle est épaisse, elle prend une retraite inégale, & il se forme des éminences, des aspérités, qui rendent l'ouvrage très-désagréable. Il est donc très-nécessaire d'être attentif à ne mettre qu'une couche de coton mince, & à prendre garde qu'elle soit étendue sur ce moule d'une manière très-unie & très-égale. Les exemples que je viens de rapporter suffisent pour donner une idée des principaux défauts qui s'opposent à la préparation des peaux de la manière ordinaire, & des moyens d'y suppléer; c'est à ceux qui entreprendront ce genre de travail à varier la manipulation suivant les cas particuliers. On sentira bien, sans que j'en avertisse, que des peaux d'oiseaux peu rares, ne mériteroient pas le soin d'une manipulation aussi longue, & qui demande autant d'attention & d'adresse que celle que j'ai décrite. Mais lorsqu'on reçoit d'un pays étranger, où l'on voyage peu, des peaux d'oiseaux inconnus, il est important, pour les progrès de l'Ornithologie, qu'on puisse les conserver & rendre aux oiseaux la forme qui leur convient; les différentes manipulations que j'ai indiquées remplissent parfaitement ce but; elles étoient peu connues, & ce sont les raisons qui m'ont déterminé à les décrire fort en détail. Il y a beaucoup de personnes qui préparent assez bien des peaux fraîches, ou qui ont été apportées des pays étrangers en bon état; mais il y en a peu qui tirent un bon parti de celles qui n'arrivent que fort endommagées; les ouvrages que j'ai vus les plus parfaits en ce genre, sont ceux qui sont exécutés par madame Léreau, qui prépare les oiseaux pour le cabinet du Roi; ce sont ses procédés, qu'elle m'a permis de rendre publics, que je viens de détailler. Je sçais bien que tant pour cet objet que pour la manière d'écorcher, de monter les peaux fraîches, il y a des personnes qui suivent des méthodes différentes de celle que j'ai indiquée; je connois ces méthodes, mais je n'en parle pas, parce que les oiseaux préparés par madame Léreau m'ont toujours paru ceux qui approchent le plus de l'état de l'animal vivant, & que la plupart de ceux qui ont comparé des oiseaux préparés par différens artistes, ont porté le même jugement.

§. V.

De la manière de disposer une collection d'oiseaux, des soins nécessaires pour la conserver.

Quoique les plumes se conservent longtemps à l'air libre sans perdre ni leur forme ni leur consistance; cependant leurs couleurs & leur éclat s'altèrent & s'affoiblissent en peu d'années; ce seul inconvénient suffiroit pour qu'on fût obligé d'enfermer les collections d'oiseaux dans des armoires vitrées; mais une raison plus forte rend cette précaution indispensable. Il n'est ni reconnu jusqu'à présent, ni probable qu'on puisse garantir les collections des ravages & de la destruction que causent les insectes, autrement qu'en tenant les oiseaux enfermés avec soin. Il est vrai que s'ils étoient

étoient en petit nombre, dans un lieu bien éclairé, qu'ils y fussent frappés directement de la lumière, qu'on s'en occupât souvent, & que les traitant comme une sorte de meuble, on prît soin de les frapper de temps en temps, & de les housser tous les jours, on parviendroit souvent à les garantir, pendant plusieurs années, de l'atteinte des insectes, qui tous cherchent l'obscurité, & qui évitent le mouvement. C'est de cette façon que quelques personnes conservent assez long-temps à l'air un petit nombre d'oiseaux dans leur appartement. Mais cette méthode est impraticable par rapport à une collection.

Il est vrai aussi que certaines préparations, ou plutôt certaines substances dont on imprègne les peaux & les plumes, éloignent les insectes; que lorsqu'ils sont libres de choisir entre les matières sur lesquelles ils déposent leurs œufs, ils préfèrent celles qui ne sont altérées par aucun mêlange. Je m'en suis assuré par l'expérience, de deux manières. Des oiseaux préparés par une méthode qui, dit-on, les garantit des insectes, déposés chez un marchand depuis plus de dix ans, s'y conservent encore sans être enfermés; mais leurs plumes ont été si ternies en assez peu de temps, leurs couleurs ont été si changées, & ces oiseaux sont devenus si peu agréables à la vue, que c'est par ces raisons mêmes qu'ils restent dans la boutique du marchand; ce ne sont pas les insectes, à la vérité; mais ce sont les alternatives de la sécheresse & de l'humidité, les variations de l'atmosphère, qui les ont détruits; car ils n'ont pas plus de valeur que s'ils l'étoient en effet. Il eût donc fallu les enfermer pour les conserver réellement. Mais j'ai eu un assez grand nombre d'oiseaux préparés suivant la même méthode, & par la même personne; j'en ai enfermé une partie dans des boëtes vitrées, avec d'autres oiseaux préparés sans mêlange d'aucune substance propre à éloigner les insectes. J'ai introduit dans ces boëtes des insectes, & j'ai vu qu'ils s'attachoient d'abord aux oiseaux pour lesquels on n'avoit pas pris de précautions; qu'ils n'attaquoient les premiers, que quand il ne restoit rien des derniers. La méthode qu'on avoit suivie, auroit donc un avantage réel, si d'ailleurs la nature de la collection ne forçoit pas de l'enfermer; mais dès qu'on ne peut faire autrement, les choses reviennent au même, qu'on ait employé les substances que les insectes évitent, ou qu'on ne s'en soit pas servi. Car si un insecte s'est introduit, comme la chose arrive toujours, par quelque trou, quelque fente; que, pressé de déposer ses œufs, il n'ait pas retrouvé promptement la voie qui lui a servi d'entrée, il satisfait au besoin qui le presse; & faute d'être libre de choisir, il dépose ses œufs sur les seuls oiseaux qu'il trouve à sa portée: les vers qui en naissent s'en nourrissent aussi bien, & c'est pour eux un aussi bon aliment, que si ces oiseaux n'étoient chargés d'aucune substance étrangère. En effet, j'ai enfermé de ces mêmes oiseaux seuls, & avec eux des insectes destructeurs, ils ont vécu, ils se sont accouplés, ils ont déposé des œufs, il en est né des vers en grand nombre, & les oiseaux ont été totalement détruits.

J'ai soumis à cette expérience, d'autres que moi y ont soumis de même, des oiseaux préparés par différentes personnes, & qui devoient, assuroit-on, être à l'abri des ravages que causent les insectes; ils n'ont jamais manqué d'être détruits aussi complettement & aussi promptement que le sont, en pareil cas, des oiseaux pour lesquels on n'a pas pris les mêmes précautions. Je conclus de ce qui précède, qu'une collection, pour que les oiseaux conservent leurs couleurs & leur lustre, pour qu'ils ne changent pas au point de ne plus ressembler aux mêmes oiseaux vivans, doit nécessairement être enfermée; que d'après cette obligation indispensable, & qui tient à la nature de la chose, les substances qui déplaisent aux insectes, qui, quand ils sont libres de choisir, les déterminent à ne pas déposer leurs œufs sur les animaux imprégnés de ces substances, sont sans effet par rapport aux oiseaux qu'on est contraint de tenir enfermés. Quant aux méthodes qu'on prétend garantir des insectes, même les oiseaux enfermés, je ne connois au-

cune de ces méthodes, qui, soumise à une expérience décisive, ait jusqu'à présent rempli son objet. Une pareille méthode, que rien ne prouve qui soit encore trouvée, me paroît infiniment difficile à découvrir. En effet, tous les insectes qui détruisent les oiseaux desséchés, ont des mâchoires qui leur servent à rompre & couper les matières dont ils font leur aliment; si l'on a trempé les peaux dans un fluide empoisonné, lorsque le dissolvant sera évaporé, la matière vénéneuse se réduira sous différentes formes suivant sa nature, & n'occupera de distance en distance, que des points isolés; il restera un vuide des uns aux autres; ce sera dans ce vuide que les insectes, dont la vue est excellente & les mâchoires très-déliées, couperont la substance dont ils se nourriront, sans toucher ni aux molécules de poison, ni aux portions de matière sur lesquelles elles se seront agglomérées à mesure de l'évaporation du dissolvant. Si on a mêlé les molécules du poison a quelque corps gras qu'on ait étendu sur la surface interne de la peau, il se pourra que les insectes touchent le moins qu'ils pourront à la peau, non pas à cause du poison; mais parce que les peaux molles ne sont pas de leur goût, & qu'ils préfèrent celles qui sont sèches; mais rien ne garantira les plumes qui n'auront aucun contact, aucun rapport avec la substance grasse contenant les molécules du poison. Quelle que soit la méthode qu'on emploie, on n'aura jamais, par son moyen, résolu le problême, qu'autant que les oiseaux qu'on aura préparés, ayant été enfermés avec des insectes destructeurs, ces insectes seront péri de faim, sans avoir endommagé les oiseaux, sans avoir déposé leurs œufs, sans qu'il en soit ne des vers, ou sans que ces vers éclos aient péri, ou plutôt que de toucher aux oiseaux, ou fort peu de temps après y avoir touché : voilà l'épreuve qui démontreroit la bonté de la méthode à découvrir; car aucune de celles qui ont été jusqu'à présent soumises à cette expérience, n'en a surmonté la difficulté. Puisqu'il est indispensable d'enfermer les oiseaux, & qu'il est démontré qu'on ne connoît pas de moyen de les garantir de l'atteinte des insectes quand ils ont pénétré dans les boëtes qui contiennent les oiseaux, il ne reste qu'à construire ces boëtes de façon que les insectes ne puissent s'y introduire que le plus rarement qu'il est possible, & qu'à les détruire quand, malgré les précautions qu'on a pu prendre, ils y ont cependant pénétré.

Des armoires vastes ne conviennent pas pour une collection d'oiseaux : elles sont préférables pour le coup d'œil; mais elles ne remplissent jamais bien leur objet, parce qu'elles ne sont jamais fermées assez exactement. Il faut renoncer à la décoration pour ne s'occuper que de la sûreté. Des boëtes dont le fond & les quatre côtés soient assemblés à tenons & à mortoises, dont le devant s'ouvre & se ferme avec un chassis à coulisse, sur lequel les verres reçus dans une rainure suffisamment profonde, soient mastiqués avec soin, remplissent mieux leur objet que tout autre genre d'armoires. Plus le bois dont ces boëtes sont formées, est dur, épais & résineux, moins il y aura à craindre qu'elles ne se fendent, ne se déjettent, qu'il ne s'y fasse des ouvertures, & que des insectes qui pourroient les percer, n'ouvrent un passage à ceux qui détruisent les oiseaux. On peut faire toutes les boëtes égales, & les ranger dans des cases sur un corps de tablettes décoré de moulures. Par ce moyen, on imite à la fois l'apparence des armoires, on a des boëtes sûres, & faciles à ouvrir au besoin. Il suffit de les tirer sur le bord des tablettes, & de lever le chassis qui les ferme pardevant. La meilleure position pour ces boëtes, est de les ranger en face du jour dans un lieu très-éclairé, parce que, comme je l'ai dit déja, les insectes aiment l'obscurité. Il est bon de peindre les boëtes à l'huile en dehors; mais il ne faut pas employer de peinture à l'intérieur, parce qu'elle feroit un obstacle à le revêtir de papier blanc qu'il faut y coller. Il produit deux effets; il renvoie plus de lumière, & rend plus sensible à la vue l'apparition des moindres atômes tombés sur le fond de la boëte. On verra bientôt que c'est de l'attention à remarquer

ces atômes, de l'habitude à reconnoître ce qu'ils sont, que dépend la conservation de la collection.

Les boëtes ne doivent pas être trop grandes, non-seulement parce qu'elles en ferment mieux, mais parce que s'il s'y introduit quelqu'insecte, il se trouve moins d'oiseaux qui puissent être infectés de ses œufs. Elles ne doivent pas non plus avoir trop de profondeur, non-seulement parce qu'on distingue mal alors les objets placés au fond; mais parce qu'il est trop difficile d'y appercevoir, à travers le verre, les atômes qui, tombés au-dessous des oiseaux, décèlent la présence des insectes sans qu'on les voie eux-mêmes. Une surface de deux pieds & demi à trois pieds en quarré, de neuf à dix pouces de profondeur pour les petits oiseaux, du double pour les grands, me paroissent de bonnes proportions.

Si la collection est destinée à former un objet d'étude, comme celle du Cabinet du Roi, par exemple, on est forcé à ranger les oiseaux dans les boëtes, suivant la méthode d'ornithologie, qu'on croit la meilleure; mais si l'on ne se propose, comme chez la plupart des particuliers, qu'un objet d'agrément, c'est en mêlant avec goût les oiseaux indifféremment, en assortissant, en opposant les couleurs, qu'on remplira son dessein. Cependant, quelque but qu'on se propose, il est une façon également bonne & agréable d'arranger les oiseaux. Elle consiste à poser ceux qui ne perchent pas, sur un pied plat d'une épaisseur & d'une étendue convenables. Ces pieds faits en rond, avec une moulure à leur bord, font d'une forme agréable. On peut ranger dans les boëtes les oiseaux en gradin, si on n'y met que des oiseaux qui ne perchent pas, & qui n'en aient pas la hauteur; si l'on y mêle des oiseaux qui perchent, les premiers conviennent pour occuper le bas, & on réserve le haut pour les seconds. Une manière très-bonne d'arranger ces derniers, soit qu'on les place séparément, soit qu'on les réunisse avec des oiseaux qui demeurent toujours à terre, hors le temps où ils volent, est de les mettre sur des arbres factices. On les fait de la manière suivante. On choisit une baguette ou un bâton droit, un peu moins haut que les boëtes, & d'une grosseur convenable; on assujettit le bas de ce bâton dans un pied en bois solide & d'un poids suffisant; on perce, de distance en distance, le bâton d'outre en outre, suivant qu'on en a besoin; on fait entrer à force, dans les trous, l'extrêmité des baguettes sur lesquelles on a perché les oiseaux. On les y attache en perçant la baguette de deux trous écartés l'un de l'autre autant que le sont les pattes de l'oiseau qu'on veut placer; on fait passer à travers les trous les fils de fer qui excèdent les pieds, & on serre fortement ces fils autour de la baguette sur laquelle on les roule. Son extrêmité, destinée à être entée sur le bâton qui représente un tronc d'arbre, doit être quarrée & enduite d'une couche de gomme arabique, dissoute dans l'eau. Cette forme rend la jonction des deux pièces plus solide, & la gomme en se desséchant, en assure l'union : il ne faut pas percer le bâton & y adapter d'avance des branches qui se trouveroient trop distantes ou trop rapprochées; mais il faut présenter avec la main les oiseaux qu'on veut poser, observer la distance, le point, le côté où ils forment un objet plus agréable, faire une marque sur le tronc, & le percer en conséquence pour y adapter la baguette sur laquelle chaque oiseau aura été attaché. Je dis chaque oiseau, parce qu'il n'en faut guère mettre deux sur la même branche; comme on est obligé de n'en employer que d'horisontales, de quelque manière qu'on présente les oiseaux, ils ne font un bon effet, qu'autant qu'ils sont seuls sur chaque branche. Quand le faux tronc est garni de tous ses rameaux, on peut y attacher avec un peu de cire verte quelques feuilles factices; elles rapprochent de la nature, augmentent l'illusion par cette raison, répandent sur le tout l'apparence de la vie & en rappellent l'idée. Mais il ne faut ni surcharger les rameaux de feuilles qui couvriroient les oiseaux, qui détourneroient l'œil du spectateur, ni encore moins y mêler des fleurs artificielles, qui produiroient un effet doublement mauvais : celui de disputer, par leurs

couleurs, contre les oiseaux, & en excitant l'idée d'une chose factice, de la répandre en partie sur les oiseaux mêmes.

La manière de disposer les oiseaux, que je viens d'indiquer, peut également convenir, soit pour une collection destinée à l'instruction, soit qu'on n'ait en vue que d'en faire un objet d'agrément; les oiseaux posés sur des arbres, à des distances convenables, sont plus à découvert que de toute autre manière; il est plus facile de les bien voir en général, de les observer chacun en particulier, & de les comparer; ils occupent moins de place; & rangés même dans une méthode classique, ils forment un ensemble dans lequel l'agrément est réuni à l'instruction.

Quelques personnes préfèrent cependant des arbres faits de fils de laiton liés & contournés ensemble, couverts d'une pâte de carton qu'on colore quand elle est sèche; le tronc est composé des fils réunis; ils forment les branches & les rameaux en se divisant; ces arbres, qu'on ne manque pas de charger de beaucoup de feuilles, de fleurs, & quelquefois de fruits, enfermés sous une cage de verre étroite, plantés dans une planche, ne m'ont jamais paru produire un bon effet; à force de tendre à approcher de la nature, ils s'en écartent, parce qu'ils ressemblent trop & pas assez à de véritables arbres. Leur ressemblance imparfaite, en avertissant au premier coup-d'œil qu'ils sont factices, répend quelque chose de la même idée sur les oiseaux; d'ailleurs comme ils ont été préparés d'avance, les branches ne se trouvent jamais à des distances convenables, & à voir la manière dont les oiseaux y sont perchés, dont ils sont cachés par les feuilles & effacés par les fleurs, on croiroit que ce sont eux qui ont été préparés pour orner les arbres plutôt que les arbres pour les soutenir; ils remplissent encore très-mal ce dernier objet; les oiseaux vacillent sur des branches trop foibles, elles fléchissent sous le poids, elles sont entraînées de côté & les oiseaux y paroissent moins perchés qu'accrochés. Ces arbres sont, comme il arrive dans bien d'autres objets de luxe, une invention pour exécuter fort mal, avec appareil, à plus grands frais, ce qu'on rend beaucoup mieux d'une manière simple & avec peu de dépense. Ils peuvent convenir aux curieux de belles cages, mais en aucune manière à ceux qui le sont d'une collection bien faite.

Après avoir indiqué la forme, les dimensions des boëtes destinées à recevoir une collection, la position dans laquelle elles doivent être placées, & la manière d'y arranger les oiseaux, il me reste, pour terminer ce discours, à parler des soins nécessaires pour conserver la collection.

Les oiseaux bien préparés, j'entends par cette expression ceux pour lesquels on n'auroit employé aucune substance capable d'altérer à la longue leur peau, ni leurs plumes, comme on le fait quelquefois dans la vue de les garantir de l'attaque des insectes, ces oiseaux, dis-je, enfermés dans des boëtes bien closes, pourroient se conserver très-long-temps. On ne sçauroit même prévoir qu'elle seroit leur durée, parce que depuis le temps qu'on a commencé à former des collections, les oiseaux, si souvent détruits, ne l'ont pas été par leur propre décomposition, mais toujours par les ravages des insectes. Ceux qui y ont échappé, au bout de vingt, de trente ans & plus, n'offrent aucun indice d'après lequel on puisse calculer le temps qu'ils peuvent encore durer sans perdre ni leur forme ni l'éclat de leurs couleurs. Les oiseaux pourroient donc se conserver un espace de temps très-long, & jusqu'à présent indéterminé. Mais leur durée est souvent abrégée par des insectes, dont les uns en dévorent la peau, les autres les plumes. Avant de parler des ravages que causent ces insectes, je dirai un mot d'un autre accident qui arrive quelquefois aux collections, & de la décomposition lente des parties de quelques oiseaux.

Quand les pièces destinées à contenir une collection sont humides par quelque cause que ce soit, lorsque les boëtes sont appliquées contre des murs ou nouvellement construits, ou vieux & imprégnés de salpêtre, il arrive quelquefois en hiver que l'humidité pénètre à l'intérieur des boëtes, & que les oiseaux se couvrent de ces productions végétales qu'on a nommées

moisissures. On peut prévenir cet inconvénient ou y remédier quand il a lieu.

On le prévient, en plaçant un poële dans les endroits humides par leur position, ou simplement en ayant soin d'ouvrir les fenêtres, de renouveller l'air lorsqu'il est frais & sec ; quand les murs sont nouvellement construits, ou imprégnés de salpêtre, il ne faut pas y appuyer immédiatement les boëtes ; mais, entre elles & le mur, il convient de laisser un espace vuide, de quelques pouces, à travers lequel l'air circule & dissipe l'humidité dont il se charge.

Lorsque, malgré les précautions dont je viens de parler, ou parce qu'on les a négligées, on s'apperçoit que les oiseaux sont couverts de moisissure, il faut, ou allumer le poële, s'il y en a un dans la pièce, ou profiter d'un jour où l'air soit frais & sec ; pour ouvrir les boëtes, attendre que l'air de la pièce soit desséché, ou par l'effet du poële, ou par le renouvellement de l'air introduit du dehors par les croisées. Alors, en passant sur les oiseaux une plume à écrire, qu'on tient horisontalement, & qu'on fait agir du côté où les barbes sont les plus courtes, on enlève aisément la moisissure, sans qu'il en reste aucune trace : mais si on vouloit l'enlever avant que l'air fût bien desséché, elle se pelotonneroit, se rouleroit autour des plumes, & on ne l'enleveroit qu'imparfaitement : les parties qui en sont le plus chargées ordinairement, & qui en sont couvertes les premières, sont le bec à sa racine, les pieds, le dessus du croupion, les côtés de la tête, le moignon des aîles:

Il arrive souvent, au bout de quelque temps, que sans qu'aucun insecte ait endommagé les oiseaux, on apperçoit sur le fond des boëtes une poussière fine; souvent même les plumes en sont chargées. Cette poussière se montre plutôt, & est plus abondante sur les oiseaux d'eau, sur ceux qui sont grands, que sur les oiseaux de terre & ceux qui sont petits. J'ai voulu sçavoir ce qu'elle pouvoit être; je l'ai ramassée avec les barbes d'une plume. Réunie en masse suffisante, elle m'a paru grisâtre à la vue : je l'ai trouvée onctueuse au toucher, & elle exhaloit une odeur d'huile rance : jettée sur les charbons allumés, elle répandoit une odeur animale, & se boursouffloit en brûlant. J'ai cru, à ces indices, y reconnoître des détrimens de la substance médullaire qui remplit le tuyau des plumes, de la moëlle que contiennent les restes des os qu'on conserve, des parties graisseuses qui demeurent attachées à la peau. Dès-lors cette poussière ne m'a plus inquiété pour la conservation des oiseaux. Sa formation est trop lente pour craindre qu'elle annonce une destruction prochaine, & il ne m'a pas d'ailleurs paru qu'elle fût en rien le produit de la peau & des plumes, qui sont les seules parties dont la conservation soit intéressante.

Une poussière d'un autre genre pourroit aussi causer de l'inquiétude aux personnes qui n'en auroient pas remarqué l'origine. Celle-ci est brune ou noirâtre; elle est composée de parcelles semblables à de petites écailles, & rude au toucher, quand on la presse entre les doigts. Ce sont des fragmens détachés par une sorte de ressort, & par l'effet de l'humidité, des fils de fer qui excèdent les pieds, & qui servent à fixer les oiseaux; aussi cette poussière est plus abondante près des pattes que par-tout ailleurs; cependant quelquefois elle en est à une assez grande distance, ce qui m'a fait dire que les fragmens en étoient élancés par une sorte de ressort.

Je n'ai décrit les deux espèces de poussière dont je viens de parler, que pour rassurer les personnes qui pourront les observer, & apprendre à les distinguer d'autres poussières qu'il est très-important de connoître, parce qu'elles indiquent la présence des insectes destructeurs, & que tandis qu'ils sont couverts & cachés par les plumes, on peut, sans les voir, juger de leur espèce, d'après les poussières qu'ils produisent.

Depuis vingt & quelques années que j'ai observé des oiseaux préparés & réunis en collection, je n'ai reconnu qu'un petit nombre d'insectes qui les détruisent dans nos climats; car ailleurs il peut y avoir des insectes destructeurs des oiseaux desséchés, différens de ceux que j'ai remarqués à Paris; de même que ceux-ci peuvent ne

ſe pas trouver dans les pays étrangers. Les inſectes deſtructeurs que j'ai diſtingués à Paris, font deux eſpèces de *dermeſtes* un *anthrène*, une *bruche*, pluſieurs eſpèces de *teignes*.

Ce n'eſt qu'autant qu'on aura obſervé la manière dont ces inſectes vivent, agiſſent, ſe nourriſſent, qu'on connoîtra bien les ravages qu'ils font capables d'exercer, & qu'on pourra parvenir à trouver les moyens, ou de les prévenir, ou de les arrêter. C'eſt auſſi cette raiſon qui m'engage à indiquer ces inſectes, d'après la deſcription que M. Geoffroi en a faite, & à donner un précis de leur hiſtoire. Les dermeſtes ont les antennes en maſſe perfoliée & cinq articles à tous les pieds. Les deux eſpèces de ce genre, qui détruiſent les oiſeaux deſſéchés, font celles que M. Geoffroi a nommées, *le dermeſte à deux points blancs*, & celui du *lard*. Le premier a environ, (car les individus de cette eſpèce varient de grandeur) deux lignes & demie de long, une ligne & demie de large. Il eſt d'une couleur noirâtre, luiſante; chacun des étuis qui couvrent ſes aîles, eſt marqué vers le haut d'un point blanc; il y a trois points de la même couleur, mais plus petits au milieu du corcelet, près de l'écuſſon, à ſes deux côtés. Le ver ou la larve, ſous la forme de laquelle cet inſecte paſſe la première partie de ſa vie, & prend ſon accroiſſement, eſt d'une forme allongée, velue, jaunâtre; elle paroît comme compoſée d'anneaux mobiles, joints enſemble. Elle a trois pattes ou pieds de chaque côté, à la partie antérieure du corps, qui eſt plus groſſe que la partie poſtérieure: tout le corps eſt arrondi, & va en diminuant de la tête à la queue, qui eſt terminée par deux houppes ou aigrettes de poils fort longs. Le deſſous du corps eſt liſſe & blanchâtre. Ce ver court fort vîte, & comme par ſacades. Lorſqu'on veut le prendre, il gliſſe & il s'échappe à la faveur des poils longs & élaſtiques, quoique doux au toucher, dont il eſt couvert. Il ſe nourrit de la peau, des reſtes des tendons, des membranes, de la chair deſſéchée, qui font demeurés attachés aux aîles, aux pattes, au croupion, à la tête, ou à différentes parties de la peau; il entame même les cartilages & les écailles qui entourent la baſe du bec, ou qui couvrent les pattes, & juſqu'au tuyau des plumes qu'il coupe dans la portion qui contient la ſubſtance médullaire. Il mange beaucoup, & croît en peu de temps; il change pluſieurs fois de peau, pendant qu'il conſerve ſa première forme; & comme la peau qu'il dépouille à chaque fois a le même aſpect que l'animal entier, elle indique ſa préſence, lorſqu'on la découvre ſur le fond de la boëte, où elle tombe ordinairement par l'effet des mouvemens que le ver ſe donne en la quittant: où il ſe change en cryſalide ſous les plumes, où il ſe retire à cet effet ſous les pieds qui ſervent de ſupport aux oiſeaux. L'inſecte, parvenu à ſon état de perfection, ſe nourrit des mêmes ſubſtances que quand il vivoit ſous la forme de ver; mais alors il conſomme moins, & il ne cauſe pas autant de dégât. Il s'accouple peu de temps après avoir paſſé de l'état de cryſalide à celui d'inſecte parfait; la femelle dépoſe ſes œufs ſur les ſubſtances dont la larve & l'inſecte ſe nourriſſent: ils éclofent plus promptement ou plus tard, ſuivant la chaleur de la ſaiſon: la même cauſe abrège ou prolonge le temps que les vers font à prendre leur accroiſſement. L'inſecte ne vit pas long-temps ſous ſa dernière forme; mais les générations ſe ſuccèdent dans cette eſpèce, qui n'a beſoin pour être en vigueur, que d'une chaleur fort foible. On voit de ces dermeſtes & de leurs larves depuis le commencement de mars juſqu'à la fin d'octobre: l'eſpèce ſe conſerve pendant l'hiver, par le moyen des œufs qui n'éclofent qu'au printemps, ou par le moyen des cryſalides, qui ne paſſent que dans cette ſaiſon à l'état d'inſectes parfaits. Il eſt donc impoſſible de ſçavoir combien de fois la génération du *dermeſte à deux points* ſe renouvelle en une année, & de fixer un temps où l'on ſoit sûr que toute l'eſpèce exiſte ſous la forme de ver.

On verra par la ſuite de quelle utilité peuvent être ces dernières remarques.

Le dermeſte du lard, nommé par M. Linné *ornithologis inimicum animal*, eſt plus grand

que le précédent; il a trois lignes de long. La moitié supérieure de ses étuis est couverte d'une bande grisâtre, traversée par des points noirs disposés en zigzag; le reste du corps est d'un noir terne. La larve de ce dermeste, quoiqu'alongée, l'est moins que celle du précédent, elle a de même six pattes, le dessous du corps lisse & pâle; le dessus & les côtés sont couverts de poils longs, bruns & roides. Ce que j'ai dit d'ailleurs, relativement au dermeste précédent, convient également à celui-ci. On est de même averti de la présence de sa larve, par sa dépouille tombée sur le fond de la boëte, ou restée attachée sur les plumes. Mais elle se décèle encore par un indice plus frappant. Ce sont les excrémens. Ils ressemblent à des brins de fils bruns, longs, entrelacés les uns dans les autres. L'un & l'autre dermeste, dans l'état de perfection, rendent des excrémens qui ont la forme de grains oblongs, grisâtres; ils se réduisent en poussière sous le doigt, quoiqu'on leur trouve quelque chose de visqueux, & peuvent servir à faire connoître les animaux dont ils sont le produit. Le dermeste du lard attaque les collections plus souvent que le dermeste à deux points; & comme il est beaucoup plus grand, il fait beaucoup plus de ravage.

Les *bruches* sont de très-petits scarabés qui ont six articles à toutes les pattes, les antennes filiformes, le corcelet arrondi, le corps sphéroïde & convexe en-dessus. M. Geoffroi en décrit deux espèces qu'il appelle, l'une, *la bruche à bandes*; *cerambix fur.* Linn. L'autre *la bruche sous ailes.* Je n'ai observé que la première dans les collections d'oiseaux, quoique la seconde détruise, comme la première, les collections d'insectes auxquelles les bruches sont en général plus funestes qu'à celles d'oiseaux.

La bruche à bandes a les antennes plus grandes que son corps qui n'a qu'une ligne & demie de long; son corcelet est rempli d'aspérités, & couvert sur les côtés de poils blanchâtres: ses étuis sont convexes & traversés par deux bandes de poils fort courts; ils sont couverts de dépressions ou de points enfoncés qui les font paroître striés. La larve de cet insecte est un très-petit ver à six pattes, couvert de poils qui forment des anneaux alternativement bruns, & alternativement blanchâtres. Ce ver, pour se métamorphoser, creuse ordinairement, dans le bois, un trou dans lequel il se retire & s'enferme sous une coque soyeuse, d'un tissu serré, grise en dehors, blanchâtre & satinée à l'intérieur, d'une forme oblongue, arrondie.

Je n'ai jamais trouvé de bruches ni de leurs larves en été; mais j'en ai vu fort souvent au printemps, en automne, & surtout en hiver. C'est même dans cette dernière saison que la bruche est beaucoup plus commune sous l'état d'insecte parfait. Elle ne sort guère de sa retraite pendant le jour, mais la nuit est le temps de ses courses, & on l'apperçoit aisément en observant à la lumière. Les excrémens de sa larve consistent en une poussière grisâtre & grenue, parmi laquelle on apperçoit souvent la dépouille, ou la vieille peau que l'insecte a quittée; il paroît que rongeant les parties qui sont autour de lui, il change peu de place, ce qui le rend plus facile à reconnoître par les indices que je viens d'indiquer. Comme la bruche est fort petite, elle ne cause pas de grands dommages; d'ailleurs elle n'est jamais fort abondante dans les collections d'oiseaux; il n'en est pas de même des insectes qui suivent, & qui, quoiqu'ils ne soient pas plus grands, ils exercent, à cause de leur nombre, les ravages les plus funestes.

M. Geoffroi distingue deux espèces d'anthrênes: il appelle l'une *anthrène à broderie*; il donne à l'autre un nom qui ne s'accorde pas avec ses habitudes malfaisantes, celui *d'amourette*. L'une & l'autre sont de fort-petits scarabés qui ont cinq articles à toutes les pattes, les antennes droites, en masse solide, un peu applaties. Leurs larves sont de tres-petits vers velus, remarquables par deux appendices ou crochets, aussi longs que le corps, & attachés à son extrêmité postérieure.

Les anthrênes dans l'état d'insectes parfaits, sont actifs & légers; ils cherchent le grand jour; ils fuient l'obscurité; ils se plaisent sur les fleurs, sur-tout sur celles qui

ſont en umbelle, & ils préfèrent les fleurs expoſées à l'ardeur du ſoleil; cependant ils dépoſent leurs œufs ſur les amas de plantes & de feuilles qui pourriſſent dans des lieux ſombres & humides: c'eſt ſur ces amas que vivent & ſe nourriſſent les larves auſſi lentes que l'inſecte eſt agile, autant ennemies de la lumière, qu'il l'eſt de l'obſcurité, & en apparence auſſi peu délicates dans leurs goûts, qu'il eſt ſenſuel dans les ſiens. Ces contradictions ne ſont pas les ſeules que préſente l'hiſtoire de ce petit ſcarabé, qui vit également de végétaux & de ſubſtances animales, qui ſe plaît dans les campagnes, qui entre dans les maiſons, pénètre juſques dans les armoires où l'on enferme les animaux deſſéchés; il eſt d'autant plus dangereux, que ſa petiteſſe & celle de ſa larve les dérobent à la vue, & leur donnent entrée par les plus petites fentes. La larve, cachée ſous les plumes, en coupe le tuyau, de même qu'elle ronge la peau; les plumes, ou coupées tranſverſalement près de leur origine, ou détachées à leur inſertion de la peau qui a été détruite, ne paroiſſent point altérées à leurs ſurfaces. Souvent un oiſeau eſt totalement perdu, ſans qu'on le ſoupçonne d'être altéré, ſi on ne l'examine qu'à la vue; mais ſi on le touche, ſi on le remue, les plumes, qui ne ſont retenues que par le contact mutuel de leurs barbes, ſe détachent & tombent toutes. Il y a deux moyens de reconnoître ces larves ſi dangereuſes; le premier eſt d'obſerver ſi l'on n'apperçoit pas la peau qu'elles ont quittée, & qui, comme la larve elle-même, eſt remarquable par les deux appendices ou crochets qui ſont à l'extrêmité du corps; le ſecond eſt d'expoſer au grand jour, d'agiter, de frapper par de petits coups répétés, les oiſeaux qu'on a lieu de ſuſpecter d'être infectés par des larves d'antrhênes; elles ne tardent pas, ou à ſe laiſſer tomber ſur le fond de la boëte, ou à paroître à la ſurface des plumes, & à ſe mettre, de façon ou d'autre, en mouvement pour fuir l'importunité qu'on leur fait éprouver. On peut de cette façon en tuer pluſieurs, mais on ne les détruiroit pas toutes. Ces moyens ne ſont bons que pour s'aſſurer de la préſence de l'ennemi. Heureuſement il n'eſt en activité, ou dans l'état d'inſecte parfait, que dans les mois de mai, juin & juillet; c'eſt pendant ces mois qu'il dépoſe ſes œufs; ils écloſent à l'automne; les larves ſont toutes nées à la fin de cette ſaiſon, & aucune ne paſſe à l'état de cryſalide avant la fin de l'hiver; obſervation importante comme on le verra bientôt.

Je ne ſuis pas certain que les deux eſpèces d'anthrênes décrites par M. Geoffroi, n'attaquent pas toutes les deux les oiſeaux; cependant je n'ai jamais obſervé dans les collections que celle qu'il ſurnomme l'*amourette*.

Cette eſpèce, ordinairement peu nombreuſe les premières années, ne cauſe que des dommages peu conſidérables; on ne s'en apperçoit pas, ou on les néglige par cette raiſon; mais quand, à chaque génération, les individus ſe ſont multipliés, qu'ils ſont, au bout de trois ou quatre ans, en très-grand nombre, on court riſque de perdre en un ſeul hiver une collection entière par les ravages de cet inſecte, d'autant plus à craindre qu'il ne s'annonce pas d'une manière redoutable, & qu'on ne s'apperçoit ſouvent que trop tard de ſon exiſtence dans une collection qu'il a déja détruite en grande partie.

Les teignes ſont les larves ou les vers de papillons auxquels on donne auſſi le même nom. Ce ſont, à proprement parler, des chenilles qui coupent le poil ou les barbes des plumes, qui s'en nourriſſent, & qui en forment des étuis dont elles ſe couvrent. Les papillons qui proviennent des teignes, ne font aucun mal par eux-mêmes, mais ils ſont très-dangereux, en ce qu'ils dépoſent les œufs qui donnent naiſſance aux teignes. Ils commencent à voler dès le mois de mai, & l'on en voit juſqu'à la moitié d'octobre. Les mois d'août & de juillet ſont ceux où ils ſont plus abondans. Ces papillons ont les antennes filiformes, le corcelet couvert d'un amas de poils longs, dirigés d'arrière en avant, & qui forment une ſaillie ou une ſorte de protubérance horiſontale au-deſſus de la tête; ils ſont en général fort petits. Il y en a de pluſieurs eſpèces différentes, qu'il ſeroit trop long

&

& peu utile de décrire chacune en particulier.

Il n'est personne qui ne connoisse les papillons qu'on voit voler en été dans les appartemens, & qu'on y redoute pour les meubles : ce sont des *teignes*, & l'espèce la plus funeste pour les collections. Elle peut donner l'idée de toutes les autres qui ont la même façon de vivre, qui causent les mêmes dégats, qui ne diffèrent que par les couleurs & une taille un peu plus ou un peu moins grande. Ces différens papillons, suivant qu'ils sont sortis de leurs crysalides dès le mois de mai, ou au mois de septembre, déposent des œufs, dont il naît des teignes, ou à la fin de l'été, ou dans le courant de l'automne. Mais, en quelque temps que les œufs soient éclos, les jeunes teignes mangent peu d'abord, prennent peu d'accroissement, & ne font toutes de grands dégats qu'au printemps suivant : elles sont souvent engourdies, & elles ne mangent pas pendant les froids qui se font sentir l'hiver. Mais aussi-tôt qu'il finit, elles prennent un prompt développement, & consomment beaucoup. Pour bien comprendre comment un animal aussi petit peut occasionner de si grands dommages, il faut le connoître, & observer la manière dont il agit.

Les teignes, dans l'état de ver, sont, comme je l'ai dit, de véritables chenilles; elles sont armées de deux mâchoires très-fortes & très-tranchantes; elles s'en servent pour couper les barbes des plumes, non pas suivant leur longueur, mais en travers; elles se tiennent sous les plumes qui les dérobent à la vue; elles les coupent sans les déranger, sans les soulever assez pour qu'on s'en apperçoive : les barbes demeurent, par leur contact, attachées les unes aux autres, & souvent elles sont toutes coupées en-dessous dans l'étendue d'un espace assez grand, sans qu'il y paroisse à la surface; elles ne servent pas seulement aux teignes de nourriture, mais encore de vêtement; elles attachent les unes aux autres, par des brins de soie, une partie des fragmens qu'elles ont coupés, & s'en forment une enveloppe en forme d'étui, qu'elles augmentent à mesure qu'elles grandissent. De-là vient que cet étui est de la même couleur que les plumes sur lesquelles il a été taillé, ce qui contribue encore à rendre les teignes plus difficiles à appercevoir. Cependant, comme leurs papillons déposent un très-grand nombre d'œufs, qu'elles sont par conséquent toujours en grande quantité, & qu'elles dévastent beaucoup, par la manière dont elles coupent les plumes, il n'est pas d'insecte plus redoutable, ni qu'il soit plus important de découvrir, pour s'opposer à ses ravages. On peut être assuré que des oiseaux sont infectés de teignes, lorsqu'on a vu, l'été précédent, des papillons qui les engendrent voltiger dans les boëtes où ces oiseaux étoient enfermés, ou qu'à la fin de l'automne on apperçoit de ces papillons tombés morts sur le fond des boëtes. Il faut en tenir note pour recourir au remède dans le temps convenable, de la façon que je le dirai plus bas ; mais si, sans avoir apperçu de papillons en aucun temps, on remarque sur le fond des boëtes une poussière composée de grains arrondis, inégaux, rudes au toucher, de couleur grise ou brunâtre obscure, on ne doit pas douter qu'elle ne soit produite par des teignes dont elle est l'excrément, & qui dévastent les oiseaux au-dessous desquels elle est déposée. Il faut en tenir note, comme de la présence des papillons, pour recourir à propos au remède. Car il ne faut pas oublier qu'en certains temps les teignes sont si peu de dégâts, qu'elles sont peu à craindre, tandis qu'elles deviendront funestes un peu plus tard. Ces différens objets seront éclaircis par ce qui va suivre.

Nous connoissons à présent les différens insectes destructeurs des oiseaux; nous savons qu'ils proviennent tous d'œufs; qu'ils vivent tous pendant un temps sous la forme de *larves ou de vers*, qu'ils passent ensuite à l'état de chrysalides, & de cet état à celui d'insectes parfaits; que ce n'est que sous cette dernière forme qu'ils s'accouplent, & qu'ils déposent des œufs.

Nous avons remarqué que les *dermestes* produisent plusieurs générations dans un

été, & que les époques en sont incertaines ; qu'au contraire les *bruches*, les *anthrènes*, les *teignes* ont un temps fixe & déterminé pour leur génération ; d'où il suit que l'espèce des dermestes existe en tout temps sous la forme d'œufs, sous celle de chrysalides, tandis que les autres espèces d'insectes destructeurs n'existent sous ces formes que pendant un temps limité qui nous est connu, & que, dans un autre temps, toute l'espèce vit sous la forme de larve. Ces connoissances vont nous guider sur les moyens de détruire les générations entières de plusieurs des insectes qui s'introduisent dans les collections, sans qu'on ait à craindre, après les avoir exterminées, qu'elles puissent avoir laissé des œufs, à la faveur desquels elles se renouvellent. Car si nous avons un moyen de frapper ces insectes sous une forme dans laquelle ils ne pondent pas, & sous laquelle toute la génération existe en même temps à la fois, en l'exterminant dans cet état, nous aurons détruit toute l'espèce par rapport aux boëtes où elle s'étoit introduite, il n'y aura plus à craindre que de l'ennemi qui pourroit venir du dehors, & auquel il sera facile de fermer l'entrée. La vapeur qui s'exhale du soufre pendant qu'il brûle, ou l'acide sulfureux volatil, nous fournit le moyen dont nous avions besoin. Cet acide agit sur les insectes dans leur état parfait & sur les larves ; il les fait périr, sans qu'aucun résiste à son action : mais il n'en a aucune sur les œufs ni sur les chrysalides, dont les insectes ne sortent pas moins sous leur dernière forme après les plus fortes fumigations de soufre, que si on n'en eût fait aucune. On ne peut donc exterminer les insectes que dans deux états par le moyen du soufre ; & je n'en connois pas de praticable pour les faire périr dans l'état d'œufs ou de crysalides, au moins par rapport à une collection.

En faisant périr par le soufre les insectes sous leur dernière forme, on n'est pas assuré qu'ils n'aient déjà déposé des œufs, & que d'autres insectes de la même espèce ne soient encore cachés sous les enveloppes de crysalide. C'est par ces raisons que quelquefois fort-peu de jours après avoir brûlé du soufre dans une boëte où l'on a fait périr les papillons qui y voltigeoient, on en voit voler de nouveaux dans la même boëte, ou qu'au printemps suivant les oiseaux qu'elle renferme sont dévorés par des teignes. Les papillons qui ont paru peu de temps après la fumigation, étoient encore en crysalides quand elle a eu lieu, & les teignes qui ont dévoré les oiseaux au printemps suivant, sont provenus d'œufs qui étoient déjà pondus. Mais si on n'allume le soufre que dans un temps où tous les œufs sont éclos, où il n'y a ni crysalides ni insectes sous leur dernière forme ; enfin, où toute la génération subsiste sous la forme de vers ou de larves, alors on l'extermine en une seule fois, sans aucune crainte ni de ce qui a pu précéder, ni de ce qui pourra suivre. Nous sçavons que les *anthrènes*, les *teignes* nos ennemis les plus redoutables existent pendant l'hiver, dans les mois de décembre & de janvier sous la forme de larves ; que pendant ces deux mois, il n'y a ni œufs ni crysalides, ni insectes parfaits de ces deux espèces, qu'elles n'existent alors qu'en larves ; c'est donc dans ces deux mois qu'il convient d'exterminer la génération par le moyen du soufre. Nous n'avons pas le même avantage contre la bruche & les dermestes. Mais le premier de ces insectes n'est pas fort à craindre & si il s'étoit fort multiplié, comme l'été est la saison où l'espèce est en larve, ce seroit le temps d'employer le soufre. Quant aux dermestes, comme il n'y a pas de temps où toute l'espèce existe sous la forme de larve, on ne peut jamais être assuré de les détruire tous par une seule opération. Le plus sûr à leur égard m'a paru d'employer le soufre à deux fois différentes pour les oiseaux qu'ils ont attaqués, dans le moment où on les apperçoit, soit en état d'insectes parfaits, soit dans celui de larves, & quinze jours ou un mois ensuite, selon le dégré de chaleur. La première fumigation tue les dermestes sous leur dernière forme, & si ils ont laissé des œufs, un mois après, la seconde fait périr les larves

qui en sont sorties; de même la première fumigation détruit les vers qu'on a vus; & si ils sont petits, encore loin de se métamorphoser, il y a lieu de penser que toute la génération sera détruite; mais si ils étoient déjà fort avancés, on peut craindre que quelques-uns n'eussent déjà passé à l'état de crysalide; alors la seconde fumigation exterminera les dermestes qui auront paru sous leur dernière forme; mais ils auront déjà pu pondre, où il pourra en rester encore en crysalides. Ces insectes sont donc très-difficiles à extirper; cependant en répétant les fumigations, en observant les oiseaux, en recourant au soufre trois ou quatre fois au plus on parvient à saisir, quoique sans le sçavoir, un moment où toute la génération étoit sous la forme de larve, par conséquent à l'exterminer complettement, & si l'on passe ensuite un ou deux mois en été, au printemps ou en automne, sans découvrir de nouveaux indices d'une génération renouvellée, on peut avec sûreté se flatter d'avoir détruit toute la race relativement à la collection qu'on soigne.

Comme les objets dont je viens de rendre compte sont très-importans, & que c'est de leur exécution stricte que dépend la conservation des collections, je récapitule en peu de mots ce que j'en ai dit.

Lorsqu'on a vu dans une boëte des papillons ou des anthrênes pendant l'été, où lorsque par les indices que j'ai donnés on reconnoît en automne ou en hiver les larves de ces insectes, en quelque temps qu'on ait fait l'observation, il faut différer, attendre le mois de décembre ou de janvier, & employer alors le soufre. La fin de décembre & le commencement de janvier sont le temps le plus convenable.

Si cependant le nombre des insectes étoit très-considérable, il feroit à propos de faire périr par le soufre ceux qui existeroient, n'importe en quel temps; mais la première fumigation qu'on auroit faite, ne dispenseroit pas d'une seconde en décembre ou en janvier; celle-ci au contraire, si elle est bien exécutée, suffit pour exterminer toute la génération.

Si les bruches étoient très-multipliées, il faudroit faire une fumigation au milieu de l'été.

Enfin, par rapport aux dermestes, il faut les détruire par le soufre aussi-tôt qu'on les apperçoit, dans quelqu'état qu'ils soient; répéter une fumigation environ un mois après, & quelquefois en faire trois à quatre de quinze jours à trois semaines de distance, selon qu'on apperçoit les indices d'une génération renouvellée.

Il me reste à donner la manière d'employer le soufre. Le mieux & le plus commode est de se servir des fleurs de soufre; on les verse dans une terrine de terre, & l'on y met le feu en deux ou trois endroits, avec un papier allumé; on place la terrine sur le fond de la boëte qui contient les oiseaux; on referme la coulisse de cette boëte; l'acide sulfureux se dégage sous la forme d'une vapeur ou fumée qui, en s'accumulant, devient blanchâtre; on doit employer assez de soufre pour que la vapeur qui se dégage pendant la combustion, remplisse toute la boëte & l'obscurcisse au point qu'on ait de la peine, en regardant à travers les verres, à distinguer les oiseaux les plus gros; on ne doit au moins les voir que très-imparfaitement. On obtient cette vapeur d'un quarteron de fleurs de soufre mis en combustion dans une boëte de cinq pieds de haut, trois de large, un de profondeur. Peu de temps après la combustion, la vapeur s'affaisse, tombe, & l'on commence à distinguer de nouveau les objets contenus dans la boëte. Il faut la laisser fermée; mais cinq à six heures après, on peut en retirer la terrine dans laquelle le soufre a brûlé. En ouvrant la boëte, il faut avoir soin de détourner la tête, d'enlever la coulisse qui la ferme, & éviter la vapeur qui en sort; elle feroit beaucoup tousser, sans causer d'autre accident, à moins qu'on y restât imprudemment & inutilement exposé. On doit ou avoir porté la boëte dans un lieu aéré, ou, avant d'en enlever la coulisse, avoir ouvert les croisées & la porte de la chambre, pour établir un courant d'air qui dissipe la vapeur au moment où elle s'exhale de la boëte.

Tous les jours ne sont pas également bons pour soufrer ; ceux où l'air est humide ne valent rien : l'acide sulfureux retombe alors sur les oiseaux en une vapeur humide, qui est rongeante, & qui gâteroit les plumes si on répétoit souvent l'opération ; mais dans les jours froids & secs, la vapeur se condense & retombe sous la forme sèche de très-petites fleurs de soufre qui n'ont aucune action sur les plumes : elles les couvrent d'une poussière brillante, qu'on enlève avec un peu de coton ou les barbes d'une plume. Il n'en est pas de même des verres. Soit qu'on ait brulé le soufre par un temps sec ou humide, sa vapeur les salit & les rend très-ternes ; mais on les nétoie aisément en se servant de blanc d'Espagne détrempé dans de l'eau. Cependant l'acide sulfureux demeure fortement attaché aux oiseaux, à la boëte, à tous les corps qui en ont été imprégnés, & il continue pendant long-temps d'obscurcir les verres qu'une seule fumigation oblige de nétoyer souvent pendant les cinq ou six mois suivans. Un autre désavantage du soufre est de noircir les feuillages attachés aux rameaux qui soutiennent les oiseaux. Mais il est facile de les renouveller quand la vapeur est totalement dissipée, & ces inconvéniens ne peuvent entrer en balance de l'avantage de conserver la collection. Je ne connois pas d'autre moyen de l'obtenir que par le soufre, & je renvoie, par rapport aux préparations qu'on prétend mettre les oiseaux à l'abri des insectes, à ce que j'ai dit en parlant de la manière de les envoyer des pays étrangers. Quant au camphre, la térébenthine & aux différentes substances odorantes, que quelques personnes placent dans les boëtes, elles n'ont aucun effet, parce que ces odeurs ne peuvent jamais être assez concentrées pour faire périr les insectes; par la même raison, les poudres aromatiques dans lesquelles j'ai conseillé d'enfouir en quelque sorte les peaux qu'on envoie de loin, seroient sans efficacité placées dans les boëtes destinées à contenir une collection.

L'emploi du soufre, tel que je l'ai indiqué, m'a souvent réussi pour délivrer des insectes des oiseaux qui en étoient couverts lorsque je les ai reçus ou achetés; tel est dans ma collection un casoard qui étoit infecté de toutes les espèces d'insectes, que j'en ai délivré par trois fumigations, une en août quand je l'achetai, une seconde en septembre, & la troisième au mois de janvier suivant ; depuis ce temps, & il y a sept à huit ans, je n'ai pas apperçu un seul insecte sur cet oiseau. Il en a été de même d'un pigeon couronné de Banda, qui tentoit tous les acheteurs dans une vente publique, & dont personne ne voulut à cause des insectes qui en sortoient de toutes parts. Je rapporte ces deux exemples, auxquels j'en pourrois beaucoup ajouter, pour faire voir qu'on n'a pas besoin de recourir souvent à l'emploi du soufre quand on s'en sert à propos. Par conséquent, les inconvéniens qu'il peut avoir, & qui sont foibles en comparaison de ses avantages, ne doivent pas détourner d'en faire usage. Quant aux soins qu'exige une collection, tant pour la former que pour la conserver, & dont j'ai rendu compte, ceux qui sont nécessaires pour préparer les oiseaux demandent tout le temps d'une personne qui se livre à ce genre d'occupation ; mais les oiseaux étant bien préparés, n'en plaçant point de suspects parmi ceux qui ne le sont pas; enfin, les boëtes étant bien closes, il suffit, pour ne perdre jamais rien, de visiter la collection quatre à cinq fois depuis la moitié de mai jusqu'au quinze de septembre, & suivant les circonstances, de recourir dans l'instant au soufre, ou de noter ce qu'on a observé pour employer les fumigations en janvier.

Nota. Dans le second Discours *sur la Nature des Oiseaux*, nous avons rapporté fort en détail la Méthode de M. Brisson, & décrit, d'après cet Auteur, les caractères de chaque genre. Pour rendre l'exposé de la méthode par écrit plus facile à entendre, on a gravé les caractères de chaque genre, que le lecteur trouvera dans la suite des planches qui font partie de la nouvelle Encyclopédie. Les numéros se correspondent entre les genres & les figures qui en représentent les caractères.

ABANDONNER, (*Fauconnerie.*) * c'eſt laiſſer l'oiſeau libre ou dans le deſſein de l'égayer, ou de lui donner la liberté quand il n'eſt plus propre au ſervice.

ABATTRE, (l'oiſeau.) c'eſt, en terme de Fauconnerie, preſſer l'oiſeau entre ſes deux mains pour le contenir.

ABÉCHER, (*Fauc.*) donner à un oiſeau de proie, avant de le mettre en chaſſe, une portion du pât ordinaire, pour le mettre en goût.

ABÉCHER, (*Fauc.*) c'eſt donner à un oiſeau de proie un pât léger, diviſé par portions, & à chaque fois autant qu'il en peut prendre d'un coup de bec.

ABOYEUR, (*ſuppl. de l'Encycl.*) *Voyez* BARGE ABOYEUSE.

ACACALOTL, (*Encycl.*) *Voyez* ACALOT.

ACALOT. (l')

Courly varié du Mexique. BRISS. *tom. V*, *page* 333.

Acacalotl, par les mexiquains.

C'eſt un oiſeau du LXXVIII[e] genre; ſa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt de près de trois pieds; la partie antérieure de la tête eſt dégarnie de plumes, & couverte d'une peau rougeâtre; le derrière de la tête & le cou ſont mêlés de brun, de blanc, de verdâtre & d'un peu de fauve; le dos eſt varié de noirâtre, de verd & de pourpre mêlés confuſément; la poitrine & le ventre ſont revêtus de plumes brunes, parmi leſquelles il y en a quelques unes de rougeâtres; les ailes & la queue ſont d'un verd changeant; les yeux ſont noirs; l'iris eſt couleur de ſang; le bec eſt bleu; les pieds ſont noirâtres. Cet oiſeau, indiqué par Fernandez, ſe trouve au Mexique. MM. de Buffon & Briſſon, n'ont pas héſité à le regarder comme un courlis; mais M. Adamſon, au mot *acacalotl*, (*ſupplément de l'Encyclopédie*,) penſe que cet oiſeau n'eſt pas un courlis, mais un genre particulier voiſin de celui de *libis*. Son ſentiment eſt fondé ſur la nudité de la partie antérieure de la tête de l'*acacalotl*. Mais ſur une deſcription auſſi peu complette que celle qui nous a été tranſmiſe par rapport à cet oiſeau, entreprendre d'en déterminer poſitivement le genre, c'eſt courir riſque, ſi l'on venoit à voir l'oiſeau, de reconnoitre qu'on a perdu ſa peine à former des conjectures, dont aucune de celles qu'on pourroit faire ne feroit peut-être réaliſée, ſi on ſe trouvoit à portée d'obſerver *l'acacalotl.*

ACATÉCHILI. (l')

Tarin du Mexique. BRISS. *tom. III*, *pag.* 70, *genre XXXII.*

Cet oiſeau, connu par l'indication de Fernandez, qui lui donne le nom mexiquain d'*acatechichictli*, que M. de Montbeillard a abrégé, nous eſt repréſenté comme une eſpèce de tarin qui a le même chant que celui d'Europe, qui vit des mêmes alimens, qui a des couleurs analogues, & qui ſe plait parmi les roſeaux. Tout le deſſus du corps, les ailes & la queue ſont d'un brun-verdâtre; le deſſous du corps eſt d'un blanc-jaunâtre.

ACCOUPLEMENT.

L'*accouplement* des oiſeaux n'eſt que momentané & ne conſiſte que dans la *juxte-poſition* ou le contact des parties; il n'y a que les oiſeaux du genre de l'*oie* & du *canard*, & quelques eſpèces particulières, dans leſquelles il y ait une union intime des deux ſexes, à la manière des quadrupèdes, & ſi elle a lieu de la même façon dans les autres, elle n'eſt qu'inſtantanée.

Les divers quadrupèdes prennent des poſitions différentes dans leur accouplement; les oiſeaux ont tous la même manière de s'accoupler. La femelle plie un peu les jambes, & le corps baiſſé, les ailes à demi-ouvertes, elle reçoit le mâle qui la ſaiſit ordinairement avec ſon bec ſur le ſommet de la tête, appuie ſes deux pieds ſur ſon dos, écarte la queue de côté, & abaiſſe le croupion vers celui de la femelle, qui fait effort pour élever le ſien, en portant auſſi en même-temps la queue de côté.

Les oiſeaux en général préludent par des careſſes qui augmentent leur ardeur, qui ſont une jouiſſance anticipée & qui rendent l'acte plus ardent; ils ſemblent même, à cet égard, avoir une délicateſſe de ſentiment, & l'idée de plaiſirs inconnus aux autres animaux; cependant il y a quelques eſpèces d'oiſeaux dans leſquelles l'accouplement n'eſt, comme dans les quadrupèdes, qu'un acte plus violent que voluptueux; tels ſont par exemple les faiſans; dans ces eſpèces, les femelles fuient & craignent l'approche du mâle qui les pourſuit avec fureur, les ſaiſit avec emportement, jouit avec impétuoſité, & les abandonne avec indifférence: il n'y a point de mariage, point d'union durable dans ces eſpèces, & ſeulement des rencontres fortuites. Le mâle n'eſt occupé que de jouir, ſans aucune prévoyance ſur les ſuites de ſes entrepriſes; la femelle eſt ſeule chargée du ſoin

* Le Dictionnaire d'Ornithologie devant, ſelon le plan général de l'Encyclopédie méthodique, contenir les termes de fauconnerie & ceux de *chaſſe* relatifs aux oiſeaux, les premiers ſeront indiqués par les lettres initiales *fauc.*, & les ſeconds par les lettres *chaſ.*

de la couvée & des petits ; elle est même obligée de se cacher pour faire sa ponte, & d'éviter la rencontre des mâles qui détruiroient son nid, comme un obstacle à leurs plaisirs. Mais ces espèces, dont le naturel est en tout temps & dans toutes les rencontres dur & sauvage, sont des exceptions rares, & les oiseaux peuvent au contraire passer en général pour le modèle de l'union & de la fidélité conjugale, comme ils semblent mieux sentir que les autres animaux quels sont les vrais plaisirs de l'amour, & en jouir avec plus de volupté. Ce sont peut-être ces sentimens plus tendres qu'ils éprouvent dans le plus pressant des besoins qui amolissent en général leur naturel, & le rendent plus doux & plus sociable que celui des autres animaux.

ACHARNER, (*Fauc.*) c'est habituer les oiseaux par la curée, à l'espèce de chair ou plutôt de gibier pour lequel on les destine.

ACINTLI.

L'*acintli* est, suivant M. Brisson, le même oiseau que la poule-sultane ; cet auteur dit précisément qu'on le trouve aux Indes orientales & dans différens endroits de l'Amérique, sous la zone torride, qu'il a été envoyé de Cayenne à M. de Réaumur. M. de Buffon, au contraire, ne pense pas que l'*acintli* soit la poule-sultane, *outre l'opposition des climats qui ne permet guère*, dit ce sçavant, *de penser qu'un oiseau de vol pésant & qui est naturel aux régions du midi, ait passé d'un continent à l'autre, l'acintli n'a pas les doigts & les pieds rouges, mais jaunes ou verdâtres.*

Dans la diversité d'opinon entre MM. de Buffon & Brisson, je crois devoir embrasser le sentiment du premier, non pas à cause de l'opposition des climats, ni de la différence dans la couleur des pieds ; mais il semble que le pourpre-noirâtre qui fait le fond de la couleur de l'*acintli*, ne répond pas au bleu-pourpré de la poule-sultane ; & c'est sur-tout parce que les couleurs ne me paroissent pas se correspondre, que je crois l'*acintli* différent de la poule-sultane. M. Brisson a vu cet oiseau envoyé de Cayenne à M. de Réaumur, mais du vivant de cet académicien, on envoyoit les oiseaux dans le tafia qui a pu altérer la couleur du plumage & induire M. Brisson en erreur. Cependant j'ai reçu moi-même de Cayenne plusieurs peaux de petites poules-sultanes, que M. Brisson dit aussi se trouver en Amérique, comme aux Indes ; & la petite poule-sultane de Cayenne m'a paru semblable à la petite poule-sultane de l'ancien Continent. Cette observation milite peut-être plus en faveur du sentiment de M. Brisson que la différence de couleur entre le plumage des deux poules-sultanes, ne lui est défavorable ; au milieu de ces incertitudes, je conclurai seulement avec MM. de Buffon & Brisson, que l'*acintli* est une poule-sultane, ou du LXXXVIIe genre ; mais sans décider, ni nier son identité avec la poule-sultane, proprement dite ou le *porphirion* des anciens.

M. de Buffon joint à l'*acintli* un oiseau indiqué par le père Feuillée, & que M. Brisson a appellé *poule-sultane à tête noire*, ne sçachant rien sur cet oiseau, sinon qu'avec la même taille & le même plumage que la poule-sultane, il n'en diffère que parce que les plumes de sa tête sont noires, on peut ne le regarder que comme une variété.

ACOHO ou COQ de Madagascar. *Voyez* COQ.

ACOLCHI de Seba.

Troupiale du Mexique. Briss. *tom. I, pag. 88.*

C'est un oiseau du XIXe genre de la méthode de M. Brisson, de celui du Troupiale. Le nom *acolchi* est une abréviation du mot mexiquain *acolchichi.* Cet oiseau ne nous est connu que par une figure qu'en donne Seba, *tom. I, pag. 89. tab. LV, fig. 4.* Il est un peu plus gros qu'un merle ; la tête & la gorge sont noires ; tout le corps en-dessus & en-dessous est revêtu de plumes d'un jaune brillant ; celles des ailes & de la queue sont noires, mais les couvertures des ailes sont terminées par une tache couleur d'or ; le bec est jaune. Cet oiseau se trouve en Amérique, & suivant M. Brisson, sur-tout au Mexique ; ce que son nom, si il est bien appliqué, semble indiquer.

AFFAIRE, (*Fauc.*) expression qui signifie qu'un oiseau est bien dressé. On dit alors qu'il est de bonne *affaire.*

AFFAITAGE, (*Fauc.*) art de dresser les oiseaux de proie.

AFFAITER, (*Fauc.*) dresser les oiseaux de proie.

AFRIANDER, (*Fauc.*) donner à un oiseau de proie un pât friand.

AGACE. *Voyez* PIE.

AGAMI,

Faisan des Antilles. Briss. *tom. I, pag. 269.*

Oiseau trompette. La Cond. *Voyage des Amazones pag. 175.*

Grus Crepitans, seu Psophia Linnæi, Pallas. Miscell. Zoolog. pag. 66.

L'*agami* est un oiseau assez grand, remarquable par la beauté de son plumage & par ses habitudes. M. Brisson qui ne l'avoit pas vu, induit en erreur par le nom que du Tertre lui a donné, a très-mal-à-propos placé cet oiseau parmi les faisans. D'autres auteurs sans plus de fondement, l'ont regardé comme une grue, une poule, &c. M. Adamson, *dans le supplément de l'Encyclopédie*, range l'*agami* dans la famille des vaneaux, entre le jacana & le kamichi. Il est vrai qu'il a avec ces oiseaux du rapport par la conformation des jambes dégarnies de plumes jusqu'au-dessus du genou ; mais il n'a aucune relation du côté du bec avec le jacana, & quoique le kamichi ait

comme l'*agami* le bec des gallinacés, le premier est si différent du second par le caractère singulier de porter une corne sur la tête, par l'étendue de ses doigts, & de ses ongles très-longs, & très-courts au contraire dans l'*agami*; enfin, par les habitudes, qu'il ne me paroît pas que ces oiseaux puissent être rangés à côté les uns des autres.

En suivant la méthode de M. Brisson, l'*agami* est du LXXXVe genre, ou de celui du *cariama*; les caractères de ce genre, qui tous conviennent à l'*agami*, sont quatre doigts dénués de membranes; trois devant, un derrière.

La partie inférieure des jambes dénuées de plumes.

Le bec en cône courbé.

Les ailes point armées.

L'*agami* a vingt-deux pouces de longueur; le bec qui ressemble parfaitement à celui des gallinacés, a vingt-deux lignes; la queue qui ne dépasse pas les ailes pliées, qui est cachée sous les couvertures qui l'excèdent, n'a que trois pouces trois lignes; les pieds ont cinq pouces; ils sont revêtus d'écailles comme dans les gallinacés; mais ce qui établit entre ces oiseaux une grande différence, ils sont dégarnis de plumes jusqu'à deux pouces au-dessus des genoux.

La tête, les deux-tiers du cou, tant en devant qu'en arrière, sont couverts de plumes courtes, noires, frisées & un peu relevées en-dessus par leur extrêmité. Ces plumes ressemblent à du duvet à la vue & au toucher.

Les plumes du bas du cou deviennent plus grandes, ne sont pas frisées & sont d'un violet changeant, tel qu'on en voit, sur de l'acier poli & bruni.

La gorge & le haut de la poitrine sont couverts de plumes qui forment une plaque d'environ quatre pouces, sur laquelle, suivant la projection de la lumière, brillent le bleu, le violet, le vert, le vert-doré. Ces couleurs sont irisées & ont l'éclat, ainsi que le reflet métallique.

Le bas de la poitrine, le ventre, les côtés & les cuisses, sont couverts de plumes longues, noires, douces au toucher, & dont les barbes ont peu d'adhérence les unes avec les autres.

Le haut du dos est noir; vers son milieu il y a une barre transversale de deux pouces environ de large, d'un roux-brûlé; le reste du dos & le dessus de la queue paroissent gris. Mais cette couleur est due aux couvertures des ailes & de la queue qui sont très-amples. Si on écarte ces plumes, on en trouve dessous de courtes qui sont noires & qui couvrent le dos. La queue & les ailes sont noires.

Le bec est noirâtre & les pieds sont verdâtres.

L'*agami* habite les parties les plus couvertes des grandes forêts; il se tient éloigné des lieux habités; il vit en troupes de dix à douze individus, & souvent on le rencontre sur les lieux élevés, quoiqu'il parût d'après la conformation de ses pieds, devoir préférer les lieux bas & le bord des eaux: il se nourrit de fruits sauvages & de grains; son vol est court & pésant; mais il est très-prompt & très-léger à la course. Lorsqu'on le surprend, il fuit en courant, plus souvent qu'il ne vole; il jette en même-temps un cri aigu.

Les *agamis* gratent la terre au pied des grands arbres, & déposent leurs œufs dans le creux qu'ils ont formé, sans le garnir, sans y construire de nid. Ils pondent depuis dix jusqu'à seize œufs, presque sphériques, plus gros que ceux des poules, peints d'un vert clair.

Les jeunes sont couverts d'un long duvet ou de plumes effilées qu'ils conservent jusqu'à ce qu'ils aient pris plus du quart de leur accroissement. Leur chair, sans être fort succulente, a un goût assez agréable & vaut mieux que celle des vieux qui est trop dure.

L'*agami* paroît être parmi les oiseaux, ce que le chien est parmi les quadrupèdes. Ce sont chacun dans leur genre, les animaux auxquels la nature a accordé le plus d'instinct, moins d'éloignement ou plus de penchant pour la société de l'homme. Non-seulement l'*agami* s'apprivoise aisément, mais il est, comme le chien, susceptible d'éducation, & il donne de même des marques de connoissance, de sentiment & d'affection. Il obéit à la voix de son maître; il le suit; il reçoit ses caresses; il lui en rend ou le prévient; il les lui prodigue à son retour quand il a été absent; il paroît sensible à celles qu'on lui accorde, & susceptible de jalousie contre ceux qui pourroient les partager: il chasse les autres animaux domestiques & poursuit même les nègres qui font le service. Il ne craint ni les chats ni les chiens, dont il évite l'atteinte en s'élévant en l'air, qu'il arcelle en retombant sur eux & en les frappant à grands coups de bec. Il sort seul, s'éloigne sans s'égarer & revient chez son maître. J'ai même entendu assurer à plusieurs personnes qui avoient habité long-temps à Cayenne, qu'on confioit à un *agami* un troupeau de jeunes d'indons ou de canards, qu'il les menoit dans des habitations au pâturage dès le matin, les veilloit pendant la journée & les ramenoit le soir; on en a vu, à ce qu'on prétend, conduire un troupeau de moutons. Dans la basse-cour, si l'on en croit les voyageurs, l'*agami* se rend maître; le matin il chasse tous les oiseaux dehors, & le soir il oblige les traîneurs de rentrer; pour lui, il ne s'enferme pas, mais il se couche, ou sur le toit de la basse-cour, ou sur quelqu'arbre voisin.

Les faits relatifs à l'instinct de l'*agami*, à ses mœurs sociales sont répétés par trop de témoins, pour n'être pas vrais en plus grande partie. Moi-même j'ai vu à Paris un *agami*, qui, quoiqu'il n'y fut apporté que depuis quelques jours, connoissoit parfaitement la personne qui en avoit soin; qui obéissoit à sa voix & paroissoit se plaire éga-

lement à lui faire des caresses & à recevoir les siennes.

On ne peut après avoir lu l'histoire de l'*agami*, s'empêcher de souhaiter qu'on nous apporte cette espèce si intéressante, &, qui si, on n'a pas exagéré, pourroit devenir si utile! Quel avantage n'y auroit-il pas, en effet, à substituer au chien un animal, dont on tireroit les mêmes services, sans avoir le même danger à en craindre; celui de la communication d'une maladie affreuse. Les habitans des villes, à l'abri dans l'enceinte qui les enferme des périls qu'on court dans les campagnes, ignorent combien il périt de victimes de la rage, sur-tout dans les provinces Méridionales; si ils en étoient informés, ils souhaiteroient comme moi que le chien pût être remplacé; & si l'homme a besoin d'un animal auquel il s'attache, auquel il transporte les sentimens qu'il devroit réserver à ses semblables; si dans l'intérieur de son habitation, c'est une consolation pour lui d'avoir un esclave fidèle, intelligent, docile, aimant, que ne gagneroit-il pas à échanger un animal toujours dangereux, souvent funeste à celui qui l'a le plus aimé, & qui en a été le plus caressé, contre un autre animal dans lequel il trouveroit les mêmes agrémens sans le mêlange d'aucun risque. Car, l'*agami* a encore avec le chien cette conformité qu'il poursuit les nouveaux venus, qu'il s'acharne contre certaines gens dont l'extérieur le choque & qu'il ne les quitte pas, si on ne l'y oblige. Mais peut-être seroit-il très-difficile d'habituer l'*agami* au climat de l'Europe, & plus difficile encore qu'il y multipliât. Quelques essais faits en Hollande semblent confirmer cette présomption. Aussi ne seroit-ce pas sous le climat froid & humide de la Hollande, qu'il faudroit commencer par transporter ces oiseaux; mais dans les plus belles contrées de nos provinces Méridionales, & il faudroit leur y offrir un espace, un lieu convenable pour leurs habitudes. *Voyez* à ce sujet, ce que j'ai dit sur la manière d'acclimater les oiseaux, discours IVe.

Un dernier trait qui caractérise l'*agami*, est la faculté de faire entendre & de rendre souvent un son semblable au bruit d'une trompette. On avoit cru long-temps que l'anus étoit le conduit de ce son qui est profond & qui paroit intérieur. De meilleures observations ont appris qu'il dépend de la conformation de la trachée, & du retentissement de l'air à travers ce canal.

AGASSE-CRAOUILLASSE. SAL. *V.* PIE-GRIÈCHE GRISE.

AGASSE-CRUELLE. SAL. *page 28. Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

AGRIPENNE.

Ortolan de la Caroline. BRISS. *tom. 1, pag. 282.*
Ortolan de la Caroline, oiseau à riz. CATESB. *tome 1, page 14, planche XIV.*
Rice-bird en Anglois.

L'*agripenne* est une espèce d'ortolan, il est du genre XXXVe de la méthode de M. Brisson. Sa grosseur est à-peu-près la même que celle du pinçon d'Ardennes; il a six pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue, dix pouces dix lignes de vol; ses ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de la queue. Le dessus de la tête, la gorge, le haut du dos sont couverts de plumes noires terminées de roussâtre; le bas du dos, le croupion sont d'un cendré, tirant sur l'olive; la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre & les côtés sont noirs; les grandes couvertures des ailes sont de la même couleur, les petites sont d'un blanc sale; l'aile est noire, & teinte d'un mêlange de gris & de couleur de soufre, qui bordent extérieurement le gris des grandes & moyennes plumes de l'aile; celles de la queue sont noires & au nombre de douze; leur extrémité est brune en-dessus, cendrée en-dessous, & elles sont bordées de jaunâtre; elles se terminent toutes en une pointe fort aigue, d'où M. de Montbeillard a pris occasion de nommer cet oiseau *agripenne*.

La femelle diffère du mâle par sa couleur, qui est presqu'uniforme & roussâtre sur tout le corps.

L'*agripenne* se trouve en Amérique: il vit de grain & particulièrement de riz. Il passe successivement des pays où la chaleur hâte la maturité de ce grain dans ceux où elle arrive plus tard. En conséquence, il vient en automne des pays du midi, où probablement il fait son nid, dans ceux du nord; il voyage par bandes très-nombreuses, qui font un grand dégât dans les rizières; il s'avance jusqu'en Canada. Les bandes ne sont, dit-on, composées que de femelles en automne, tandis que dans un second passage, qui a lieu au printems, elles sont composées de mâles & de femelles. Quoique l'on ait prétendu vérifier ce fait par un grand nombre de dissections, il est trop extraordinaire pour qu'il ne demande pas à être confirmé par de nouvelles observations.

J'ai reçu de la Louisiane un oiseau qui a les caractères, la taille du précédent, & dont les plumes de la queue sont de même terminées en pointe; mais qui est différent par le plumage. M. de Montbeillard le regarde comme une variété de l'*agripenne*, & le nomme *agripenne de la Louisiane.* C'est au moins une espèce très-voisine; ce qui m'empêcheroit de la regarder comme une simple variété, c'est que Catesbi n'en a pas parlé, & que cet oiseau n'étant pas rare à la Louisiane, car il s'en est trouvé un nombre assez grand dans les envois qui ont été faits de ce pays, il seroit singulier que cette variété ne passât pas avec le reste de l'espèce à la Caroline, dont le trajet de la Louisiane n'est pas excessif. Il paroit donc que l'*agripenne* de la Louisiane n'est pas voyageur comme celui de la Caroline; & une différence aussi grande dans les habitudes me porte à croire qu'il y a entre ces deux oiseaux une différence plus

plus grande que ne la suppose une simple variété.

Le dessus de la tête, les joues, la gorge & tout le dessous du corps sont noirs; la queue est entièrement de la même couleur, tant en-dessus qu'en-dessous; les plumes dont elle est composée ont un certain degré de roideur, & c'est nne raison de plus d'adopter la dénomination donnée à cet oiseau; elles sont échancrées à leur pointe du côté intérieur.

Le derrière de la tête, le haut du cou en arrière, sont d'un gris roussâtre; le haut du dos est noir, parsemé de quelques taches oblongues de la même couleur que le cou en arrière; le pli de l'aile est marqué par nne raie blanche longitudinale; l'aile est noire; les grandes plumes sont bordées extérieurement par un filet gris; les grandes couvertures des ailes sont d'un noir lavé & entourées d'un filet gris; il y a sur le noir du ventre quelques lignes transversales grises.

Les pieds sont plombés & très-longs; la partie supérieure du bec est noirâtre & la partie inférieure blanchâtre.

La femelle, ou un oiseau qui a été envoyé du même pays, qui a les mêmes caractères, diffère en ce que tout le dessus du corps, les ailes & la queue sont grisâtres, & que les plumes sont entourées de gris roussâtre, le ventre est uniquement de cette dernière couleur.

AJACE-BOISSELIERE. Sal. *page* 28. *V.* Pie-grièche grise.

AIGLE. *AQUILA.*

L'aigle du genre IX[e], suivant la méthode de M. Brisson, se reconnoit aux caractères suivans:

Quatre doigts, dénués de membranes; trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine.

Les jambes couvertes de plnmes jusqu'au talon; le bec court & crochu, dont la base est couverte d'une peau nue, & dont la conrbure commence à quelque distance de son origine; la tête couverte de plumes.

Le même auteur compte quinze espèces *d'aigles*. Il faut, suivant sa méthode, y en ajouter trois qui n'ont point encore été décrites: je les nomme *le grand aigle de la Guiane*, *l'aigle moyen de la Guiane* & *le petit aigle de la Guiane*.

De ces dix-huit espèces, onze seulement se trouvent en Europe: ce sont 1°. *l'aigle commun*, 2°. *l'aigle à tête blanche*, 3°. *l'aigle blanc*, 4°. *l'aigle tacheté*, 5°. *l'aigle à queue blanche*, 6°. *le petit aigle à queue blanche*, 7°. *l'aigle doré*, 8°. *l'aigle noir*, 9°. *le grand aigle de mer*, 10°. *l'aigle de mer*, 11°. *le jean-le-blanc*. Les personnes qui regarderont les caractères que j'ai indiqués, d'après M. Brisson, comme suffisans pour déterminer d'une manière sûre & positive le genre de *l'aigle*, y rapporteront non-seulement les onze espèces qui se trouvent en Europe, & les sept espèces qui ont été observées dans les autres parties du monde, mais même tous les oiseaux qu'on pourra connoître par la suite, & dans lesquels on remarquera les mêmes caractères génériques, avec des différences seulement dans la taille ou le plumage. Mais si ces deux derniers caractères & sur-tout le plumage, paroissent insuffisans pour décider de la différence des espèces; si on croit, avec M. le Comte de Buffon, que plusieurs *aigles* sont sujets à produire des variétés, alors, au lieu de compter onze espèces *d'aigles* en Europe, on en n'admettra, avec le Naturaliste François, que six seulement; on conservera le nom *d'aigles* à trois espèces qui se ressemblent par les principaux traits, & les trois autres qui commencent à s'éloigner des premières seront chacune désignées par un nom particulier. Les trois *aigles* qui appartiennent à l'Europe, suivant M. de Buffon, sont *l'aigle doré* des auteurs, qu'il nomme *grand aigle*, *l'aigle commun* ou *moyen*, *l'aigle* vulgairement appellé *aigle tacheté*, qu'il appelle *petit aigle*. Les trois *aigles*, à chacun desquels il donne un nom différent, sont celui *à queue blanche*, des modernes, auquel il rend le nom de *pygargue* que les anciens lui avoient donné; *l'aigle* dit vulgairement *aigle de mer*, qu'il nomme *balbuzard*; le *grand aigle de mer*, qu'il appelle *orfraie*.

Suivant M. de Buffon le *grand* & le *petit aigle* sont chacun d'une espèce isolée & n'ont point fourni de variétés; mais *l'aigle commun* en produit deux, sçavoir, *l'aigle brun* & *l'aigle noir*; le *balbuzard*, trois, qui sont *l'aigle à queue blanche*, le *petit aigle à queue blanche*, *l'aigle à tête blanche*. Ce sentiment est fondé sur ce que les *aigles* de races différentes se mêlent volontiers & produisent ensemble; observation qui avoit été faite par les anciens. M. de Buffon s'autorise du sentiment d'Aristote. Ce philosophe naturaliste compte six espèces *d'aigles*; mais il admet dans ce nombre un oiseau qu'il avoue lui-même être du genre des vautours; reste donc cinq espèces dont trois correspondent à celles reconnues par M. de Buffon, & deux aux oiseaux qu'il place à la suite des *aigles*, & qu'il nomme *pygargue* & *balbuzard*.

Quant à *l'aigle blanc* & à *l'aigle noir* ce sont des variétés individuelles, qui, produites par différentes circonstances, peuvent se rencontrer dans toutes les espèces *d'aigles* dont le plumage, comme celui de tous les oiseaux, peut devenir accidentellement ou tout noir ou tout blanc.

Enfin le *jean-le-blanc*, qui, d'après les caractères génériques, doit être compté parmi les *aigles*, en est si différent, dit M. de Buffon, qu'on ne lui en a jamais donné le nom.

Quoique je suis très-convaincu que le travail le plus utile qu'on pourroit faire en ornithologie, seroit de déterminer précisément ce qu'il faut entendre par le mot *espèce*, de rapporter ensuite à chacune les variétés qui ont pu en émaner, & de restreindre de cette façon les catalogues, beaucoup trop nombreux, qui ont été dressés par les autenrs; cependant n'étant pas, relativement aux *aigles*, suffisamment autorisé par l'observation, en

même-temps que je fais connoître les réductions faites par M. de Buffon, & que j'y rappellerai les espèces, j'indiquerai toutes celles que les différens auteurs ont admises, & je rapporterai les noms qu'ils leur ont donnés.

AIGLE (l'). BRISS. *tome I, pages 419.*
Hist. de l'acad. tome III, part. II, page 89. *Voyez* AIGLE COMMUN.

AIGLE A LA QUEUE BLANCHE. EDW. *tome I, page 15.* *Voyez* AIGLE COMMUN.

AIGLE A QUEUE BLANCHE. *Voyage de la baie de Hudson, tome I, page 45.* *Voyez* AIGLE COMMUN.

AIGLE (l') BLANC. BRISS. *tome I, page 424.*

M. Brisson dit que cet oiseau est à-peu-près de la grandeur de *l'aigle doré* ou *grand aigle*; que son plumage est d'un blanc de neige; qu'on le trouve sur les Alpes & les rochers des bords du Rhin; il est très-probable que ce n'est qu'une variété du *grand aigle.* *Voyez* AIGLE (grand.)

AIGLE (l') COMMUN.

AIGLE. BRISS. *tome I, page 419.*
Hist. de l'acad. tome III, part. II, page 89.
AIGLE A LA QUEUE BLANCHE. EDW. *tome I, page 15.*

Ἀετος en grec;
Aguila conocida en Espagnol;
Eagle en Anglois.

L'aigle commun, mesuré du bout du bec à l'extrêmité de la queue, a trois pieds de long. Ses ailes étendues ont sept pieds huit pouces; pliées, elles s'étendent presque jusqu'au bout de la queue. Il surpasse un dindon en grosseur. Les plumes qui couvrent la tête & le cou sont d'un brun tirant sur le roux; le reste du corps est revêtu de plumes brunes, blanches à l'origine, mais dont le blanc ne paroit pas lorsque les plumes sont couchées les unes sur les autres. Les plumes des ailes sont noirâtres; a commencer de la sixième, leur côté interne est blanc depuis l'origine de chaque plume jusques vers la moitié de sa longueur. Les cinq premières plumes sont échancrées du côté intérieur; la seconde, la troisième, la quatrième & la cinquième le sont aussi du côté externe. Les plumes de la queue sont blanches depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur, ensuite noirâtres; l'iris est couleur de noisette; la peau est nue entre le bec & les yeux; celle qui couvre la base du bec est jaune; les pieds sont couverts jusqu'à l'origine des doigts de plumes d'un brun roussâtre; les doigts sont jaunes & les ongles noirs; les pieds ont quatre pouces d'ouverture.

L'aigle commun, d'après les échancrures des cinq premières plumes de ses ailes, est un oiseau de bas vol; d'après l'étendue de son pied, la longueur & la grosseur de ses doigts, malgré le nom qu'il porte, c'est un oiseau ignoble par rapport à la fauconnerie.

L'espèce de *l'aigle commun* est très-répandue; on le trouve également dans l'ancien & le nouveau continent. On le voit en France, en Suisse, en Pologne, en Ecosse, &c. On le trouve en Amérique, à la baie de Hudson, à la Caroline, à la Louisiane d'où je l'ai reçu. Il s'accommode donc également des pays tempérés & des pays froids; mais il paroit éviter les climats chauds qui sont au contraire ceux que le *grand aigle* préfère; celui-ci pousse souvent un cri qui a quelque chose de lamentable; *l'aigle commun* se fait rarement entendre; ses mœurs diffèrent encore de celles du *grand aigle* en ce qu'il a plus long-temps soin de ses petits. Il habite d'ailleurs comme lui les hautes montagnes & se plait de même dans les lieux déserts & escarpés; mais il en diffère encore par sa taille, qui est moins forte, par ses couleurs, qui sont moins constantes. Son espèce, suivant M. de Buffon, contient deux variétés; *l'aigle brun* ou *commun*, celui qui vient d'être décrit & *l'aigle noir.* *Voyez* AIGLE NOIR.

L'aigle commun descend quelquefois en hiver des montagnes dans les plaines; il s'écarte même des lieux qu'il a coutume d'habiter; peut-être y est-il déterminé par la rigueur du froid, l'abondance de la neige, le manque de proie ou la difficulté de s'en emparer; il se retire dans les forêts, où il n'est pas très-rare qu'on en prenne au piège. On en voit quelques-uns chaque hiver dans les forêts d'Orléans & de Fontainebleau.

AIGLE d'Amérique. *Pl. enl. 417.* *Voyez* PETIT AIGLE d'Amérique.

AIGLE (petit) d'Amérique.

Le *petit aigle* d'Amérique a dix-sept pouces environ du bout du bec à celui de la queue. La gorge & le haut du cou sont nus, & la peau de ces parties est d'un rouge pourpre; les plumes qui couvrent la tête, le cou en arrière, le corps en dessus & sur la poitrine & le haut du ventre, ainsi que celles des ailes & de la queue sont noires; le bas du ventre, les couvertures du dessous de la queue & les cuisses sont blancs: les jambes sont dégarnies de plumes & d'un rouge assez vif, ainsi que les doigts; les ongles sont noirs & peu crochus; le bec est blanchâtre; sa partie supérieure est beaucoup moins convexe qu'elle n'a coutume de l'être dans la plupart des oiseaux de proie; elle n'est courbée qu'à son extrêmité; les ailes s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue. Cet oiseau, d'après la forme de son bec & celle de ses ongles, ne paroîtroit pas devoir être compté parmi les *aigles*; il faudroit encore plus sûrement l'exclure de ce genre, si, comme quelques personnes, qui prétendent l'avoir observé à Cayenne, me l'ont assuré, il ne vit pas de proie, mais de baies, de fruits, & même de grain. Il paroit former une espèce isolée, & qui ne tient de près à aucune de celles que nous connoissons. On l'a souvent envoyé de la Guiane.

AIGLE (grand) de la Guiane.

S'il y a du rapport entre le lion & *l'aigle*

comme d'habiles naturalistes en ont trouvé ; si tous les deux se ressemblent par leur force respective, par leur caractère, par la manière de vivre ; l'Amérique paroît nourrir le plus robuste, le plus fier, & le plus puissant des oiseaux de proie, tandis que c'est sur l'ancien continent que la nature a placé le plus fort, le plus courageux, le plus noble des quadrupèdes carnivores.

Le *grand aigle* de la Guiane a trois pieds deux pouces du bout du bec à celui de la queue ; le dessus & les côtés de la tête sont d'un gris noirâtre ; au bas du synciput les plumes deviennent tout-à-coup fort longues ; elles sont étagées & forment une huppe à la base de laquelle est placée une plume de quatre pouces de long qui dépasse toutes les autres ; celle-ci est noire terminée de gris ; celles qui sont au-dessus sont grises.

Du dessous la huppe, le cou en arrière jusqu'à son extrêmité est gris ; il est de la même couleur en devant & sur les côtés : le dos & les grandes couvertures des ailes sont noirs, entremêlés de zônes grisâtres ; le haut de l'aile est gris, entremêlé d'un peu de noir ; les grandes plumes des ailes sont noires & s'étendent au-delà des deux tiers de la queue qui est en-dessus d'un noir lavé, entremêlé de gris, blanchâtre en dessous & terminée par une bande noirâtre ; la poitrine & le ventre sont d'un blanc sale & grisâtre ; les cuisses sont couvertes par des plumes blanches, traversées par des raies noires ; les jambes sont garnies, à un pouce au-dessous du genou, de plumes courtes, serrées, blanchâtres, le reste du tarse & les doigts sont nus & d'un jaune pâle ; les ongles sont de couleur de corne, ainsi que le bec.

Les traits frappans dans cet oiseau sont sa huppe, le bec fortement arqué, mais ne commençant à se courber que loin de son origine, & sur-tout les serres. L'os du tarse, mesuré dans son milieu sur l'animal desséché, a trois pouces trois lignes de circonférence ; le doigt de derrière, mesuré depuis son origine, a trois pouces sept lignes & la courbure de son ongle est de deux pouces neuf lignes ; le doigt interne & antérieur, mesuré près l'origine de l'ongle, a deux pouces dix lignes de circonférence, & l'ongle a deux pouces de long. L'espace de l'extrêmité de l'ongle du doigt du milieu en devant à celle de l'ongle du doigt de derrière est de onze pouces. On peut, d'après ces dimensions des serres, & la corporance de l'animal, juger de sa force ; si, comme la chose est probable, ses mœurs, dont on ne nous a pas encore instruits, répondent à ses facultés, cet oiseau doit être un des plus puissans, un des plus fiers qui existent, & un des plus redoutables tyrans de l'air. Sa nourriture la plus ordinaire, à ce que quelques voyageurs m'ont assuré, est la chair de l'unau & de l'aï ; il enlève aussi des faons & d'autres jeunes quadrupèdes. Il habite à la Guiane dans les forêts qui sont dans l'intérieur des terres.

Je crois que l'oiseau dont je viens de donner la description est une femelle & que le mâle est un oiseau absolument semblable, si ce n'est qu'il est moins gros, qu'il a la poitrine noire, & que son plumage est d'un ton de couleur plus vif ; je l'ai observé dans une autre collection que la mienne ; mais il a été également envoyé de la Guiane.

AIGLE (moyen) de la Guiane.

L'*aigle* moyen de la Guiane a vingt-cinq pouces de l'extrêmité du bec à celle de la queue ; le dessus de la tête est brun ; il y a au bas de l'occiput cinq à six plumes brunes, qui forment une hupe ; le cou au-dessous & sur les côtés est fauve ; la gorge, le cou en devant, le haut de la poitrine sont blancs : le fauve du cou sur les côtés, s'étend jusqu'au commencement de la poitrine : le ventre est blanc, semé de taches noires, les unes rondes, les autres oblongues, & disposées de façon qu'elles forment des raies transversales, mais coupées par le fond blanc : les cuisses sont blanches, rayées de noir ; les jambes sont garnies jusqu'à l'origine des doigts de plumes blanches rayées de noir : les ailes & le dos sont bruns, mêlés de quelques raies transversales fauves ; la queue est en-dessus alternativement traversée par des bandes noires & des bandes d'un brun lavé ; elle excède d'un tiers la longueur des ailes.

AIGLE (petit) de la Guiane.

Cet *aigle* a vingt-deux pouces du bout du bec à celui de la queue : la tête, le cou, le dos, la poitrine, le ventre sont blancs ; les plumes placées au bas de l'occiput, forment une huppe, au milieu de laquelle une plume marquée d'une tache noire vers son extrêmité, excède les autres d'environ deux pouces ; comme dans le grand aigle du même pays il y a une plume au même endroit beaucoup plus longue que les autres.

Les ailes & la queue sont entremêlées de noir & de gris, disposés par bandes ; ces bandes ont sur la queue une disposition fort remarquable ; elles forment une sorte d'échiquier sur chaque plume : le tuyau les sépare ; une bande noire externe correspond à une bande grise interne & une bande grise externe à une bande noire interne. Les ailes ne s'étendent pas tout-à-fait aux deux tiers de la queue. Les jambes sont nues, fort longues & jaunes. Ce dernier trait me feroit hésiter à placer cet oiseau parmi les *aigles* ; mais, pour décider s'il n'est pas plutôt un épervier, & s'il n'approche pas plus de l'autour que de l'*aigle*, il faudroit examiner un individu en meilleur état que celui que j'ai reçu, & qui est le seul que j'aie vu jusqu'à présent.

AIGLE (l') de Pondicheri.

Idem BRISS., *tom. I, p. 450.*

AIGLE Malabar. (*Ornithol. de* SALERNE.) *p. 8.*

AIGLE des grandes Indes. *Pl. enl. 416.*

Cet *aigle* a, du bout du bec à celui de la queue, un pied sept pouces & trois pieds neuf pouces de vol : les ailes pliées dépassent un peu la queue : des plumes blanches, étroites, oblongues, dont le tuyau noir forme au milieu de chaque plume une raie brillante, revêtissent la tête, la gorge, le cou,

la poitrine & le haut du ventre; la couleur de tout le plumage sur le reste du corps est un marron lustré : tous les tuyaux des plumes sont d'un noir luisant : les six grandes plumes de l'aîle sont aussi de couleur marron, & terminées par du noir : plusieurs des pennes sont échancrées : la queue est composée de douze plumes, dont la couleur est marron : l'extrêmité des six qui sont placées au milieu, est d'un fauve clair ; la peau qui couvre la base du bec est bleuâtre ; le bec cendré à son origine, est, à sa pointe, d'un jaune pâle ; les pieds sont jaunes, & les ongles noirs. Cet oiseau a une forme élégante ; son plumage est agréable. Les Malabares en ont fait une idole, & lui rendent un culte. On ne nous a point encore appris les motifs de cette superstition. Suivant M. de Salerne, l'*aigle* de Pondichery se trouve aussi dans le royaume de Visapour & sur les terres du Grand Mogol.

AIGLE des grandes Indes. *Pl. enl.* 416. *Voyez* AIGLE de Pondicheri.

AIGLE DORÉ. BRISS. *tome I, p.* 431. *V.* AIGLE (le grand).

AIGLE d'Orenoque. *Voyez* AIGLE huppé du Brésil.

AIGLE (l') du Brésil. BRISS. *tome I, pag.* 445. *Urubitinga* par les Brasiliens. MARCG. *p.* 214.

Cet oiseau, qui n'est connu que par une description incomplette que Marcgrave en a donnée, avec une très-mauvaise figure, est moitié plus petit que l'*aigle hupé du Brésil* : son plumage est en entier d'un brun mêlé de noirâtre ; les plumes de sa queue, qui a neuf pouces de long, sont blanches depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; le reste est noirâtre & terminé de blanc. Ces traits pourroient aider à faire reconnoître cet oiseau ; les pieds sont jaunes & dégarnis de plumes. Le bec & les ongles sont noirs.

AIGLE du Pérou. GARCILASSO. *Hist. des Incas, tome II, pag.* 274. *Voyez* AIGLE hupé du Bresil.

AIGLE fauve. *Voyez* AIGLE (grand.)

AIGLE (le grand.)

AIGLE doré..... BRISS. *tom. I, p.* 431.

AIGLE ROYAL. (grand) BELL. *Hist. des oif. p.* 89. *fig.* 91.

En françois, *grand aigle, aigle royal, aigle noble, aigle doré, aigle roux, aigle fauve* ;

En anglois, *golden eagle* ;

En allemand, *adler* ;

En espagnol, *aguila* ;

En italien, *aquila, aguglia, aguista, aguilo.*

Le grand *aigle* mâle a trois pieds de long, du bout du bec à celui de la queue ; sa serre, trois pouces dix lignes d'ouverture : les ailes pliées sont aussi longues que la queue. La femelle, qui est plus grande, a trois pieds & demi de l'extrêmité du bec à celle des pieds, & ses ailes étendues ont huit pieds & demi d'envergure ; elle pèse de seize à dix-huit livres, & le mâle, douze livres environ. La tête, le cou, & tout le corps sont revêtus de plumes d'un roux ferrugineux, roides & fort dures au toucher ; les jambes sont garnies jusqu'à l'origine des doigts, de plumes de la même couleur. Les grandes plumes des ailes sont noirâtres : les barbes intérieures de la première, les barbes intérieures & extérieures de la seconde & de la troisième, & les barbes extérieures de la quatrième, sont échancrées. Les pennes de la queue sont, depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur, d'un blanc sale, varié de taches & de bandes d'un brun ferrugineux : elles sont de cette dernière couleur pleine dans le reste de leur longueur. La membrane qui couvre la base du bec est jaune ; le bec est d'une couleur de corne bleuâtre : les doigts sont jaunâtres ; les ongles d'un noir lavé ; l'œil est grand, & couvert par un prolongement ou une saillie de l'orbite qui le fait paroître enfoncé ; l'iris est d'un jaune clair, & brille d'un feu très-vif ; l'humeur vitrée est de couleur de topaze, & le crystallin a l'éclat du diamant : l'œsophage se dilate en une poche qui peut contenir une pinte de liqueur ; il supplée à la capacité de l'estomac, qui est beaucoup moins grand : l'oiseau entier est d'une corporance plus forte que l'*aigle* commun, &, contre l'ordinaire des oiseaux de proie, il est assez chargé, sur-tout en hiver, d'une graisse blanche ; sa chair n'a pas le goût de sauvage qu'on trouve communément à celle des autres oiseaux de rapine.

Le grand *aigle* habite les parties méridionales & tempérées de l'Europe ; il est plus abondant dans les premières ; il ne s'étend pas du côté du du nord au-delà du 55e degré de latitude. On le trouve aussi dans l'Asie-Mineure, en Perse, en Arabie & dans la haute Asie, jusqu'en Tartarie. Il n'a pas été observé au nord de l'Amérique ; & les plus grands *aigles* qui nous ont été apportés du midi de ce continent, n'ont de rapport avec le grand *aigle* que par la taille. Il paroit donc appartenir à l'ancien continent, & y préférer les pays chauds.

M. de Buffon compare le grand *aigle* au lion, avec lequel il lui trouve plusieurs convenances physiques & morales : la force, la magnanimité, la tempérance. « Il dédaigne les petits animaux, » & méprise leurs insultes ; il ne veut d'autre bien » que celui qu'il conquiert, d'autre proie que celle » qu'il prend lui-même ; il ne mange presque jamais son gibier en entier ; il en laisse les débris » & les restes aux autres animaux. Quelque affamé » qu'il soit, il ne se jette jamais sur les cadavres ».

Le grand *aigle* habite les montagnes ; il vit dans la solitude, & ne souffre pas, dans l'étendue du domaine qu'il s'est choisi, d'autres animaux qui puissent partager sa proie, pas même de ceux de son espèce ; car s'il y a sur la même montagne deux paires d'*aigles*, elles se tiennent réciproquement à une distance assez grande pour ne se pas nuire. Il place son nid, auquel on donne le nom

d'*aire*, entre deux rochers, dans un lieu sec & inaccessible ; il est plat, horizontal, construit avec des perches ou bâtons, de cinq à six pieds de long, appuyés par les deux bouts, traversés par des branches souples, recouvertes de plusieurs lits de jonc & de bruyère : il n'est couvert & ombragé que par la saillie des rochers. L'*aigle* ne produit que deux, au plus trois œufs, & souvent on ne trouve qu'un petit dans son aire, soit qu'un ou deux des œufs aient été inféconds, soit, comme les auteurs l'ont écrit, que la femelle tue le plus foible ou le plus vorace de ses petits ; mais un animal qu'on nous peint d'ailleurs comme si magnanime, si prévoyant sur l'étendue & la valeur de son domaine, peut-il être capable de cette action dénaturée ? Quel témoin oculaire a pu surprendre l'*aigle* dans sa solitude inaccessible, occupé à cet acte féroce qui ne sçauroit être que le résultat d'un calcul & d'une combinaison d'idées qui, heureusement pour les animaux, sont au-dessus de leur portée ?

Les *aiglons* naissent couverts d'un duvet blanc ; leurs premières plumes sont d'un jaune pâle ; la couleur en devient plus foncée aux mues suivantes, & finit par être d'un fauve assez vif. On prétend que les *aigles* deviennent blancs par l'effet de la vieillesse, des diettes trop longues, des maladies & de la captivité ; ils passent pour vivre au-delà d'un siècle, & l'on veut que, parvenus à cet âge avancé, ils ne cessent pas de vivre par l'affoiblissement général des organes, mais parce que la partie supérieure de leur bec devient si longue & si recourbée, qu'ils ne sçauroient plus prendre de nourriture. Il est bien vraisemblable que l'histoire de cet oiseau célèbré par les poëtes, qui l'avoient consacré à Jupiter, qui avoient déposé la foudre entre ses serres, a été chargée de fables & de merveilleux. L'homme a jugé l'*aigle*, comme il fait souvent, d'après les apparences, plus que d'après l'observation. La hardiesse du regard, la fierté du maintien, la vigueur de tous les membres en ont imposé. Cet oiseau si célèbre est le tyran & non le roi des lieux qu'il habite & qu'il dévaste. Inutile à l'homme par son indocilité, par sa force, par sa taille, il est le fléau des animaux, dont il boit le sang, dont il déchire les chairs, qu'il laisse à demi palpitans sur la roche où il les a immolés, pour sacrifier à sa faim de nouvelles victimes, quand elle se renouvelle. Solitaire, triste, ne poussant jamais que des cris lamentables, hardi quand il est sûr de vaincre, manquant de courage quand il éprouve de la résistance, sa vie est en tout l'image de la tyrannie. On dit qu'il est d'usage dans la fauconnerie en Perse & aux Indes ; qu'il s'élève plus haut qu'aucun autre oiseau. Il doit ce dernier avantage à la grande force de ses muscles. C'est par elle qu'il surmonte la difficulté que lui font éprouver les échancrures des plumes de ses ailes. Nos fauconniers ne s'en servent pas, non-seulement parce que, comme je l'ai dit, il est trop pesant, trop indocile, mais encore parce qu'ils ont éprouvé qu'il se refuse aux entreprises difficiles, ou qu'il s'en rebute aisément.

AIGLE huppé. EDW. *Gl. pag. 31. pl. CCXXIV. Voyez* AIGLE huppé du Brésil.

AIGLE (l') huppé d'Afrique. BRISS. *tome I ; p. 448.*

AIGLE huppé. EDW. Gl. *pag. 31. Pl. CCXXIV. Crowned eagle* par les Anglois.

C'est un oiseau d'un tiers plus petit que le grand *aigle* : le sommet de sa tête est orné d'une huppe qu'il lève ou baisse à volonté. Le devant de la tête, le tour des yeux & la gorge, sont couverts de plumes blanches, parsemées de petites taches noires. Le derrière du cou & de la tête, le dos & les ailes sont d'un brun foncé, tirant sur le noir ; mais les bords extérieurs des plumes sont d'un brun clair : les pennes sont plus foncées que les autres plumes des ailes : la queue est d'un gris foncé, croisée de barres noires : la poitrine est d'un brun rougeâtre, avec de grandes taches noires transversales sur les côtés ; le ventre est blanc ; les cuisses & les jambes, jusqu'aux ongles, sont couvertes de plumes blanches, marquetées de taches rondes & noires. M. de Buffon pense que cet oiseau est de la même espèce que l'*aigle* huppé du Brésil. Il ne croit pas qu'un espace de quatre cens lieues, telle qu'est la distance entre l'Afrique & le Bresil, soit assez grand pour qu'un oiseau d'un vol aussi puissant ne puisse pas le franchir : il appuie encore son sentiment sur les convenances que ces oiseaux présentent entre eux, & dont les principales sont d'être tous deux huppés, d'avoir les côtés du ventre, les cuisses & les jambes couverts de plumes blanches, rayées de noir. Mais ces convenances sont moins frappantes depuis qu'elles se sont également trouvées dans des *aigles* d'Amérique, qui n'étoient pas connues lorsque ce sçavant auteur travailloit sur cet article. *V.* AIGLE huppé du Brésil.

AIGLE (l') huppé du Bresil. *Idem.* BRISS. *tom. I, pag. 446.*

Urutaurana & *Urutari cuquichu carivivi*, par les Brasiliens. MARCG. *pag. 203 ;*

Yzquauhtli par les Mexiquains. FERNAND. *p. 34.*

L'*aigle* huppé du Brésil est à-peu-près de la même grandeur que l'*aigle* commun : il porte sur le sommet de la tête quatre plumes, dont deux plus longues, & deux qui le sont moins ; elles forment une sorte de huppe, que l'oiseau lève & baisse à volonté ; mais ce caractère, que les premiers auteurs qui ont décrit cet *aigle*, avoient regardé comme propre à le distinguer, est insuffisant, parce qu'on a connu depuis plusieurs autres *aigles* également huppés. On ne peut donc le connoître que par une description complette. Les ailes pliées ne s'étendent que jusqu'à l'origine de la queue. Ce caractère est encore commun aux autres *aigles* qu'on a depuis observés en Amérique ; en sorte que sous ce point de vue, les *aigles* du nouveau Con-

tinent paroissent fort inférieurs à ceux de l'ancien ; dont l'envergure & la puissance pour voler sont bien supérieures. Je continue la description. La partie supérieure de la tête est couverte de plumes brunes ; le dos est varié de noir & de brun ; la gorge & la partie inférieure du cou sont blanches ; la poitrine, le ventre, les jambes & les pieds, jusqu'à l'origine des doigts, sont couverts de plumes blanches, mêlées de plumes noires : la couleur des ailes est le brun, rayé transversalement de noir : les plumes de la queue sont aussi brunes, ondées de noir, & leurs bords sont blanchâtres : les doigts sont jaunes, les ongles bruns, l'iris est couleur d'or.

M. de Buffon pense que l'*aigle* huppé du Brésil est le même que les voyageurs françois ont appellé *aigle d'Orenoque*, que celui que Garcilasso appelle *aigle du Pérou*, & il croit même qu'on peut rapporter à l'*aigle* huppé du Brésil, celui que M. Brisson nomme, d'après M. Edwars, *aigle huppé d'Afrique*. *Voyez* cette dernière dénomination.

AIGLE (le petit).

AIGLE TACHETÉ. BRISS. *tom. 1, pag. 425.*

En latin, *Aquila nævia* ;

En anglois, *kough-footed eagle* ;

En allemand, *Stein-Adler* ; *gause-aar.*

Le petit *aigle* n'a que deux pieds sept pouces de l'extrêmité du bec à celle de la queue : il est de la grosseur d'un coq de grande taille : ses ailes n'ont qu'environ quatre pieds d'envergure : son plumage est d'un brun obscur, excepté sur la gorge qui est d'un blanc sale, & les plumes qui couvrent les jambes, ainsi que celles des côtés sous les ailes, qui sont variées de plusieurs taches blanches : les plumes des ailes sont d'une couleur de fer terne, rayées transversalement de brun, & blanchâtres à leur extrêmité : celles de la queue sont blanches à leur origine & à leur pointe ; dans leur milieu, elles sont d'un brun obscur, varié par de larges taches transversales de la même couleur, mais d'une nuance plus sombre ; la prunelle est noire, & l'iris est jaune : les doigts sont de cette dernière couleur ; les ongles sont noirs & fort aigus.

Le petit *aigle* se trouve dans les trois parties de l'ancien Continent, mais il ne paroît pas qu'il ait encore été observé en Amérique. C'est, de tous les *aigles*, l'espèce la moins courageuse, la moins hardie, & celle qui s'apprivoise le plus aisément ; cependant on n'en fait pas d'usage, à cause de son défaut de courage. Les canards sont sa nourriture la plus ordinaire, ce qui lui a fait donner le nom d'*anataria* ; à leur défaut, le petit *aigle* se jette sur des oiseaux plus petits, & souvent même sur des rats & des mulots ; sa voix est plaintive ; il la fait souvent entendre, ce qui lui a fait donner par les Grecs les noms d'*aigle plaintif*, d'*aigle criard*. L'espèce, quoique répandue dans les trois parties de l'ancien Continent, n'est abondante nulle part.

AIGLE Malabare. *Ornithol. de* SALERN. *pag. 8. Voyez* AIGLE de Pondicheri.

AIGLE (l') noble. *Voyez* AIGLE (grand).

AIGLE NOIR. BRISS. *tome I, pag. 434.*

AIGLE NOIR. BELL. *Hist. des oif. p. 92.*)

AIGLE NOIR (petit). BEL. *Port. d'oif. p. 11.*

L'*aigle noir* a deux pieds dix pouces de l'extrémité du bec à celle de la queue. Les ailes pliées sont à-peu-près de la même longueur que la queue. Tout le corps est recouvert de plumes noirâtres ; celles de la tête & du cou, quoique de la même couleur, sont mêlées d'un peu de roux. Les plumes de la queue sont blanches & semées de taches noirâtres, depuis leur origine jusqu'à la moitié de leur longueur ; elles sont noirâtres dans l'autre moitié. Les pieds sont couverts, jusqu'à l'origine des doigts, de plumes d'un blanc sale ; le bec est d'une couleur de corne, tirant sur le blanc ; l'iris est couleur de noisette : les deux premières plumes de l'aile sont noirâtres ; les autres plumes le sont également du côté extérieur, mais leurs barbes sont blanches du côté interne, depuis leur origine jusqu'à la moitié de leur longueur, & semées de taches noirâtres : la première plume de l'aile du côté interne, la seconde du côté externe & interne, la troisième, la quatrième, la cinquième & la sixième du côté interne, sont échancrées. Cette forme des plumes, qui diminue beaucoup la force de l'aile, doit faire ranger cet oiseau parmi ceux de basse volerie, ainsi que l'*aigle* commun, qui a également plusieurs des plumes de l'aile échancrées, quoique dans un ordre qui n'est pas le même. M. de Buffon regarde l'*aigle* noir comme une variété du *commun*. Mais j'ai cru que cette variété très-constante, qui se perpétue, devoit être décrite. *Voyez* AIGLE commun.

AIGLE roux. *Voyez* AIGLE (grand).

AIGLE ROYAL (grand). BELL. *Hist. des oif. pag. 89. f. 91. V.* AIGLE (grand). *pl. enl. 410.*

AIGLE TACHETÉ. BRISS. *tome 1, pag. 425. Voyez* AIGLE (le petit).

AIGLEDON (l'), par corruption pour EIDERDON. C'est le duvet de l'*eider*. *Voyez* EIDER.

AIGRETTE (l').

Pl. enl. 901.

BRISS. *tom. V, page 431.*

BEL. *Hist. nat. des oif. page 195, fig. page 196. port. d'oif. page 43.*

En Italien, *agroti*, *garzetta*, *garza bianca.*

L'*aigrette* est du LXXXIe genre de la méthode de M. Brisson, ou du genre du héron, & la septième espèce de ce genre dans l'ouvrage de M. de Buffon. C'est un héron de petite taille, dont la longueur est de dix-neuf pouces du bout du bec à celui de la queue : l'*aigrette* a deux pieds dix pouces de vol ; son plumage est entièrement d'un blanc pur & très-éclatant ; elle a au sommet de la tête trois ou quatre plumes longues, flexibles, douces au toucher, roulées les unes dans les

autres, & dirigées de devant en arrière : il est probable que c'est à cette sorte de parure qu'elle doit le nom qui lui a été imposé ; mais peut-être aussi tire-t-il son origine de l'usage qu'on fait d'une partie de ses plumes, pour en former des aigrettes qui embellissent & relevent la coëffure des femmes, le casque des guerriers & le turban des sultans. Ces belles plumes, dit M. de Buffon, étoient recherchées en France dès le temps de nos preux chevaliers qui s'en faisoient des panaches. Aujourd'hui, par un usage plus doux, elles servent à orner la tête & rehausser la taille de nos belles.

Ce sont les plumes supérieures scapulaires, qui, prolongées, fines, déliées, servent pour en former des aigrettes. De leur tige souple, légère, élastique, partent par paires, à petits intervalles, des filets très-fins, longs de deux à trois pouces, aussi doux que la soie, & qui chacun se subdivisent vers les deux tiers de leur longueur en d'autres filets plus déliés encore & plus courts.

L'*aigrette* vit au bord des eaux, mais depréférence sur les rivages de la mer : on la trouve dans toutes les parties de l'ancien Continent ; elle y paroit cependant éviter les pays très-froids, & se plait dans les pays chauds plus que dans les autres ; elle est du nombre des oiseaux erratiques. On la trouve aussi en Amérique, & elle est très-commune à la Guiane ; mais elle n'y est pas parfaitement semblable à ce qu'elle est dans l'ancien Continent, & c'est au moins une variété ; car les différences ne sont pas assez considérables entre *l'aigrette* de l'ancien & du nouveau Continent, pour les regarder comme formant deux espèces. *L'aigrette* est plus petite en Amérique ; les plumes propres à former des ornemens sont moins longues, moins garnies de ces filets fins & déliées qui accompagnent le tuyau ; & la huppe ou aigrette placée derrière la tête ne consiste pas en trois ou quatre plumes roulées les unes dans les autres, & dirigées de devant en arrière. La huppe de *l'aigrette* d'Amérique est composée de plumes longues de deux à trois pouces, fines, à barbes désunies comme les plumes scapulaires, réunies en grand nombre en un faisceau qui est assez gros, & qui pend de l'occiput perpendiculairement en bas ; d'ailleurs, *l'aigrette* de l'ancien & du nouveau Continent se ressemblent en tout ; elles ont également le bec & les pieds noirâtres, & l'espace contenu de chaque côté entre le bec & l'œil dégarni de plumes. Un dernier trait qui rapproche ces deux oiseaux, c'est qu'il paroît que *l'aigrette*, avant sa première mue, a du gris & du noir mêlé dans son plumage, tant dans l'ancien Continent qu'en Amérique. M. de Buffon dit qu'une *aigrette* tuée en Bourgogne, avoit tous les caractères de la jeunesse, & particulièrement les couleurs brunes de la livrée du premier âge. J'ai reçu plusieurs fois de Cayenne & de la Louisiane des *aigrettes* dont le plumage étoit également mêlé, comme celui de *l'aigrette* de Bourgogne, de gris & de noir, & je les ai de même regardées comme jeunes.

AIGRETTE (grande) d'Amérique. *Plan. enl. 925. Voyez* AIGRETTE. (la grande).

AIGRETTE. (la grande)

AIGRETTE (grande) d'Amérique.
Plan. enl. 925.

La grande *aigrette* est un héron, & la première espèce de ceux du nouveau Continent suivant M. de Buffon. Personne ne l'avoit indiquée avant cet auteur ; elle est au moins du double plus grande que *l'aigrette* proprement dite ; elle lui ressemble presqu'en tout d'ailleurs ; elle a de même le plumage d'un blanc de lait, sans aucune tache, & les grandes couvertures des ailes où les scapulaires supérieures sont de même allongées, fines & à filets désunis. Mais cette *aigrette* n'a point de huppe ; & ses plumes, moins propres à faire des ornemens, sont moins recherchées. Elles ont un double désavantage vis-à-vis les plumes de *l'aigrette* simplement dite ; leur tuyau est trop gros, il a trop de roideur ; leurs barbes ne sont pas assez pressées & ne garnissent pas assez le tuyau qu'elles n'accompagnent pas avec autant d'agrément. Les plumaciers ne donnoient que quarante francs de l'once des plumes de la grande *aigrette*, à un homme qui en avoit rapporté plusieurs livres il y a dix ans, & ils lui offroient jusqu'à quatre-vingt-dix livres l'once des plumes de *l'aigrette* simplement dite.

La grande *aigrette* se trouve à Cayenne ; mais elle paroit être beaucoup plus nombreuse à la Louisiane d'où avoient été apportées les plumes mises dans le commerce, & dont j'ai rapporté plus haut la valeur. Un habitant de cette colonie, qui avoit fait des spéculations sur cet objet, écrivoit à un de ses amis, dans une lettre qu'on me communiquât, que s'étant transporté sur certains islots qu'il nommoit, il avoit tué en trois semaines dix-huit cens *aigrettes* dont il avoit ramassé les plumes. (*Genre LXXXI.*)

AIGRETTE ROUSSE.

AIGRETTE ROUSSE de la Louisiane.
Pl. enl. 902.

Cette espèce est nouvelle & n'a encore été apportée que très-rarement en Europe. Sa taille est moyenne entre la grande *aigrette* & *l'aigrette* commune. La tête & le cou sont revêtus de plumes longues, étroites, flottantes, d'un pourpre sombre & lavé, dans lequel il y a un mélange de couleur de rouille. Le reste du corps est d'un gris tirant sur le cendré : les plumes qui, partant du haut des ailes, se prolongent & sont divisées en longs filets, comme dans les autres *aigrettes*, sont à proportion beaucoup plus longues ; elles excèdent la queue de plus de quatre pouces. Le bec est jaunâtre depuis son origine, jusqu'aux deux tiers de sa longueur, & noir à son extrémité. Les pieds sont noirs. Il s'est trouvé deux de ces *aigrettes* dans un

envoi qui a été fait de la Louisiane, & c'est sur une des deux, qui fait partie de ma collection, qu'on a exécuté la planche enluminée, dans laquelle ni la grandeur, ni les couleurs n'ont pas été exactement observées. *Genre LXXXI.*

AILE.

Nous nous sommes étendus dans le premier des *Discours généraux sur la conformation & les usages des ailes.* Nous nous contenterons de rappeller ici que l'*aile* est composée de trois portions, dont la première répond au bras & ne renferme qu'un seul os à l'intérieur; elle est articulée avec le corps: la seconde portion est formée de deux os; elle répond à l'avant-bras, & elle est articulée, d'une part, avec la première portion; de l'autre, avec la troisième qui est composée de plusieurs os joints ensemble, & de quelques appendices osseux: cette troisième portion est ce qu'on nomme l'*aile bâtarde*, & aussi le *fouet de l'aile*; elle a quelques rapports, mais fort éloignés avec le poignet.

Les muscles qui servent aux mouvemens des *ailes*, & sur-tout aux mouvemens de la première portion, sont attachés au corps, & les plus grands sont placés sur la poitrine: ce sont les muscles les plus amples des oiseaux; il y a d'autres muscles placés sur les os des ailes mêmes pour les mouvemens des différentes portions les unes sur les autres.

Les os des *ailes* & les pennes qui y sont attachés, sont d'une substance en même-temps très-solide & très-légère, & ces parties sont perméables à l'air qui s'y insinue, suivant les besoins de l'oiseau.

Nous avons traité, au mot *plume*, des différentes sortes de plumes qui revêtissent les *ailes*, & nous avons remarqué, au mot *oiseau*, que les *ailes*, quoiqu'elles soient l'apanage le plus général des oiseaux, ne leur sont pas si essentielles, que plusieurs espèces d'oiseaux n'en soient privées ou n'en aient que de trop foibles pour voler; au mot *vol*, nous avons expliqué comment il dépend de la conformation de l'*aile*, & il est plus facile, plus soutenu, plus rapide, suivant que l'*aile* est organisée d'une manière plus avantageuse. *Voyez* les mots PLUMES, OISEAU, VOL, *& notre premier Discours sur la nature des oiseaux.*

AILE BATARDE.

C'est la dernière ou troisième portion de *l'aile. Voyez* AILE.

AIRE. C'est le nid des oiseaux de proie en général.

AJURU-CURUCA, nom Brasilien d'un perroquet Amazone. *Voyez* AOUROU-COURAOU.

ALAPI.

C'est un des oiseaux auxquels M. le comte de Buffon donne le nom de *fourmiliers*, & la seconde espèce de ceux qu'il appelle *fourmiliers-rossignols. Voyez* FOURMILIERS.

L'alapi a environ six pouces de long; la gorge, le devant du cou, la poitrine sont noirs; le ventre est d'un gris cendré, ainsi que le bas du dos, dont la nuance est plus foncée: il y a sur le milieu & le haut du dos une tache blanche; depuis cette tache, en remontant au sommet de la tête, le plumage est d'un brun olivâtre fort obscur; les plumes de la queue & celles des ailes sont brunes; les grandes couvertures des ailes sont d'un brun foncé & marquées de points blancs, tracés sur la même ligne, sur-tout au milieu de l'aile.

La femelle est sans tache blanche sur le dos: ses ailes sont pointillées de taches rousseâtres; sa gorge est blanche, le dessous du corps est rousseâtre, les côtés sont grisâtres.

ALATLI (l').

Martin-pêcheur huppé du Mexique. BRISS. *tome IV, page 518. Idem, pl. enl.* 284.

Cet oiseau est du LVIIIe genre de la méthode de M. Brisson; & suivant M. le comte de Buffon, de la section *des martin-pêcheurs du nouveau Continent qui sont de la grande espèce.* Le nom que les habitans du Mexique, où il se trouve, lui ont donné, est *achalalactli*, d'où est dérivé par contraction le mot *alatli.* Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de près de seize pouces, & sa grosseur est au-dessus de celle d'une pie; le corps est couvert en-dessus de plumes d'un gris bleuâtre; la même couleur est coupée sur les ailes par des taches blanches, oblongues, placées à l'extrémité des plumes; les grandes pennes sont extérieurement noirâtres & marbrées de blanc du côté interne: celles de la queue sont colorées de même; le ventre est d'un roux marron, qui s'étend en s'éclaircissant sur la poitrine, où il est mêlé de taches grises; la gorge est blanche, & cette dernière couleur, qui s'étend sur les côtés, forme une sorte de collier; la tête est d'un gris bleuâtre, comme le dos; le bec est brun, excepté la base de la mandibule inférieure qui est rougeâtre. Cet oiseau ne se voit pas toute l'année au Mexique; il y est de passage & y vient apparemment des Antilles, où on le trouve aussi, mais où on a pas observé jusqu'à présent s'il n'y est que passager. M. Adamson, au mot *achalalactli*, (*Supplément de l'Encyclopédie*) remarque que Fernandez dit que *l'achalalactli* a le ventre blanc; M. Brisson, au contraire, dit qu'il a le ventre marron; d'après cette observation, M. Adamson pense qu'il y a de l'erreur au sujet du pays d'où avoit été envoyé le martin-pêcheur qu'il a décrit; qu'il ne venoit pas du Mexique, ni des Antilles, mais du Sénégal, où M. Adamson a vu un martin-pêcheur à ventre blanc, qui ne diffère que par ce trait de l'achalalactli du Mexique. M. de Buffon ne pense pas qu'un oiseau, dont le vol est aussi court, ait pu passer d'un Continent à l'autre. Je proposerois un troisième sentiment, & je croirois que l'achalalactli, placé, par la nature, dans les régions chaudes de l'un & l'autre Continent, s'y ressemble

ressemble beaucoup, n'offre d'un côté, qu'une légère variété de ce qu'il est de l'autre, parce que les circonstances dans lesquelles il n'ait & vit diffèrent peu.

ALBATROS.

ALBATROS du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 237. BRISS. *tom. VI*, *pag.* 126, genre XCVIII.

L'albatros est le plus gros des oiseaux palmipèdes; il est reconnoissable à sa corporance massive qui lui a fait donner le nom de *mouton du Cap*, en le comparant à ce quadrupède pour sa grosseur; mais suivant l'ordre méthodique, ses caractères sont d'avoir:

Trois doigts devant, tous joints par des membranes entières, & point de doigt de derrière:

Les jambes avancées vers le milieu du corps, hors de l'abdomen, & plus courtes que le corps; le bec comprimé par les côtés:

Le bout de la mandibule supérieure crochu, & celui de la mandibule inférieure comme tronqué.

Il faut ajouter à ces caractères que le bas de la jambe est dégarni de plumes; que le bec, comme celui de la frégate, du fou & du cormoran, est composé de plusieurs pièces qui semblent articulées & jointes par des sutures.

L'albatros a près de dix pieds de vol; le sommet de la tête d'un gris roussâtre, le reste de la tête, la gorge, le cou & tout le dessous du corps blancs; le dos, les plumes scapulaires rayés transversalement & mouchetés de noirâtre sur fond blanc; le croupion & les couvertures du dessus de la queue d'un beau blanc; les couvertures du dessus des ailes rayées de noir transversalement sur fond blanc; les grandes pennes des ailes noires & les moyennes, ainsi que les pennes de la queue blanches; le bec d'un jaune pâle & décoloré; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles couleur de chair. La description qu'on vient de lire a été faite d'après un *albatros* envoyé du Cap de Bonne-Espérance que je conserve, il y avoit dans le même envoi un *albatros*, dont tout le plumage étoit d'un cendré brun; il me parut être jeune, & celui que M. Brisson a décrit participoit encore de ce plumage brun.

M. le comte de Buffon, d'après les recherches qu'il a faites & les mémoires qui lui ont été fournis sur *l'albatros*, nous apprend les faits suivans.

Les oiseaux de cette espèce n'habitent que les mers australes, & se trouvent dans toute leur étendue, depuis la pointe de l'Afrique à celles de l'Amérique & de la nouvelle Hollande: on n'en a jamais vu dans les mers de l'hémisphère boréal; c'est au-delà du Cap de Bonne-Espérance, vers le sud, qu'on a rencontré les premiers *albatros*; ils ne vivent guère que de poissons mous, de zoophytes, d'œufs & de frai de poisson que les courans charrient; malgré leur force, dont ils n'abusent pas, ils vivent en paix au milieu des autres oiseaux de mer, & ne paroissent se tenir en garde que contre les mouettes.

Les *albatros*, comme la plupart des oiseaux qui vivent sur les mers australes, effleurent en volant la surface de l'eau, & ne prennent un vol un peu élevé que dans le gros temps & par la force du vent; ils se portent à de très-grandes hauteurs en mer, se reposent & dorment sur les flots.

Le capitaine Cook distingue trois *albatros*, qu'il nomme *l'albatros gris*, *l'albatros d'un brun foncé* ou *de couleur de chocolat*, & *l'albatros à plumage gris brun*. Ce dernier paroît être le même qui est représenté, (*pl. enl.* 963), sous le nom *d'albatros de la Chine*.

Il diffère des deux précédens, en ce qu'il est plus petit, & que tout son plumage est d'un gris brun; quant aux deux autres, il paroît que c'est ou mâle & femelle, ou des oiseaux, les uns plus avancés en âge, les autres plus jeunes.

On ne rencontre *d'albatros* nulle part en plus grand nombre qu'entre les iles de glace des mers australes depuis le quarantième degré jusqu'aux glaces solides qui bornent ces mers sous le soixante-cinquième ou soixante-sixième degré.

ALBATROS à plumage gris-brun. *Voyez* ALBATROS.

ALBATROS de la Chine. *Pl. enl.* 963. *Voyez* ALBATROS.

ALBATROS du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 237. *Voyez* ALBATROS.

ALBATROS d'un brun foncé. *Voyez* ALBATROS.

ALBATROS gris. *Voyez* ALBATROS.

ALCYON. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

ALCYON. CATESB. *tom I*, *page* 69, *pl.* 69. *Voyez* JAGUACATI.

ALCYON. Dénomination mal-à-propos appliquée à une espèce d'hirondelle. *Voyez* SALANGANE.

ALERION. *Voyez* MARTINET NOIR.

ALEBRANDE. BEL. *Voyez* SARCELLE COMMUNE.

ALOUETTE.

Alauda en latin;

Lodola campestre, *petronella*, *alodetta* en italien;

Lerch, *heid-lerch*, *holtz-lerch*, &c. en Allemand;

Leuriok en Hollandois;

Laerka en Suédois;

Skowrouck en Polonois;

Lark en Anglois;

Cugniada en Espagnol;

BELL. *Hist. des ois. pag.* 269. *Port. pag.* 65.

BRISS. *tom. III. pag.* 334.

L'alouette est du XXXIXe genre, & trop connue pour qu'il soit besoin de la decrire; ce qui abregera d'autant son article, nécessairement long par la quantité d'objets qu'il doit contenir. Son espèce est très-répandue, & se trouve dans toutes les contrées de l'Europe. Son chant, que tout le monde connoit, est très-agréable; elle commence à le faire entendre dès les premiers beaux jours de la fin de l'hiver

ou du commencement du printems; elle chante pendant toute la belle saison ; mais particulièrement le matin & le soir, plus rarement dans le milieu de la journée. Elle s'enlève en commençant à chanter, & monte tout droit en frappant l'air ; plus elle s'élève, plus elle force sa voix ; elle est si forte qu'on l'entend très-bien quoique l'*alouette* soit montée si haut dans les airs qu'on la distingue à peine à la vue. Elle baisse la voix à mesure qu'elle descend, & se tait en se posant à terre, où elle se tient sur les champs labourés & parmi les chaumes ; elle ne se perche jamais & elle n'habite que les plaines ; elle aime à se rouler dans la poussière ou le sable léger, & par cette raison on la compte au nombre des oiseaux pulvérateurs.

L'*alouette* fait son nid à terre, le cache avec soin, en le plaçant sur des terres couvertes & entre des mottes qui en dérobent la vue ; elle le compose de racines & d'herbes sèches ; elle pond quatre ou cinq œuf tachetés de brun sur un fond grisâtre ; elle ne couve que quatorze à quinze jours, & au bout d'à-peu-près autant de temps ses petits sont en état de se passer de ses soins. Elle fait deux pontes, quelquefois trois ; la première, au commencement de mai ; la seconde, en juillet, & la dernière au mois d'août ; mais il paroit que le nombre en est subordonné à la température des climats qu'elle habite, puisqu'Aldrovande & Olina, qui observoient en Italie, ont écrit que l'*alouette* fait trois pontes par an ; que Frisch, auteur Allemand, ne parle que de deux couvées par année pour cet oiseau ; & Schwencfeld, qui traite des oiseaux de la Silésie, n'en admet qu'une.

L'*alouette* donne la becquée à ses petits ; les premiers alimens qu'ils prennent eux-mêmes sont de petits vers, des crysalides ou œufs de fourmis, & différens insectes ; sa nourriture ordinaire, quand elle a acquis sa grandeur, consiste en différentes graines, & en pousses de différentes herbes. On nourrit en cage les petits avec une pâtée composée de chenevi écrasé, de mie de pain & de cœur de bœuf haché. On la rend meilleure si on y ajoute ce que les oiseleurs appellent *du pain de pavot*, & dont on rape une certaine quantité pour la mêler à la pâtée ; l'*alouette* s'accoutume ensuite à vivre de grain, & principalement de froment. On l'élève & on la nourrit en volière à cause de l'agrément de son chant ; elle s'apprivoise aisément, & peut même devenir très-familière si on prend la peine de l'y habituer ; on peut de même varier son chant & lui apprendre en peu de temps à siffler des airs qu'elle répète plus complettement & avec plus d'agrément que les autres oiseaux auxquels on donne aussi la même éducation.

Comme l'*alouette* s'élève très-haut, elle est sujette à être emportée par des coups de vent, & c'est par cette raison que les marins en voient quelquefois en pleine mer à des distances très-considérables du rivage. Quoique ce ne soit pas à proprement parler un oiseau de passage, puisqu'on voit en tout temps des *alouettes* en assez grand nombre, cependant il y a des saisons où l'on en voit plus que dans d'autres, & il y en a au contraire où elles disparoissent, mais pour quelques jours seulement. Ce dernier cas arrive au printems lorsqu'un froid subit & vif succède à des jours doux ; il a lieu aussi en hiver, lorsque la terre est couverte de neige, que la gelée est très-forte, & qu'elle dure depuis plusieurs jours. Mais ni dans l'un, ni dans l'autre cas, les *alouettes* ne s'éloignent pas en effet beaucoup ; elles se retirent seulement dans les lieux abrités, aux bords des fontaines & des eaux qui ne gèlent pas, & où elles trouvent à remplacer, par des vers, le grain & les végétaux qui leur manquent.

On prétend qu'on trouve des *alouettes* dans presque tous les pays habités des deux continens. Cette proposition est très-prouvée par rapport au genre ; mais quant à l'espèce de l'*alouette commune*, de celle dont je parle dans cet article, il me paroit fort douteux qu'on la trouve hors de l'Europe. Les voyageurs sont communément trop peu instruits, trop peu attentifs à de pareils objets, & les descriptions qu'ils nous donnent des choses qu'ils ont observées sont trop incomplettes pour qu'on puisse décider des faits sur leur témoignage. Si l'*alouette* se trouvoit dans le nouveau continent, il est très-probable qu'elle y vivroit dans les pays dont la température répond à-peu-près à celle des pays qu'elle habite en Europe ; elle est trop nombreuse dans les lieux où elle s'est multipliée, pour qu'elle eût échappé à Catesbi, pour qu'il ne s'en fût pas trouvé dans les nombreux envois d'oiseaux qui ont été faits du Canada, de la Louisiane, & dans lesquels il s'est en effet trouvé plusieurs espèces d'oiseaux qui habitent également en Europe. Ce manque des *alouettes* à la Louisiane, à la Caroline, au Canada, me paroit un fort indice que cet oiseau ne se trouve pas sur le continent de l'Amérique. On ne doit pas oublier que je parle de notre *alouette*, de celle que tout le monde connoît sous ce nom seulement.

Pendant l'été les *alouettes* préfèrent les terres élevées & sèches ; elles sont alors fort maigres ; mais en hiver elles descendent dans les plaines, où elles habitent en troupes très-nombreuses ; elles sont alors très-grasses ; leur chair dans cet état est de bon goût & délicate ; c'est un mets assez estimé. On donne à Paris le nom de *mauviettes* aux *alouettes* quand on les considère comme comestible. On en prend une grande quantité dans les pays de plaines, & on y emploie principalement quatre moyens différens, qui sont le *miroir*, la *tiràsse*, les *lacets*, le *traineau*.

Le miroir est composé de trois pièces ; sçavoir, celle qui porte les glaces, la pièce qui sert de pivot sur lequel pose le miroir, & la troisième qui est le support des deux autres.

On fait la première pièce d'un morceau de bois oblong, quarré, légèrement courbé dans sa lon-

gueur. On lui donne environ six pouces de long, un pouce & demi d'épaisseur à sa surface intérieure ou courbe, un demi-pouce à la supérieure ou convexe. On pratique des entailles dans cinq surfaces pour y mastiquer de petits morceaux de glace; on enfonce de force une tige de bois cylindrique au milieu de la surface inférieure; on fait plusieurs circonvolutions d'une corde autour de ce cylindre; on a d'ailleurs un morceau de bois quarré, terminé en pointe, au gros bout duquel on pratique une hoche ou cavité; la pièce qui est au-dessus de cette cavité est percée dans son milieu d'un trou qui répond à un autre trou semblable fait à la face inférieure du bois dans l'endroit où il a été entaillé.

Les choses ainsi disposées, on passe la tige qui soutient le miroir à travers les deux trous pratiqués dans le support, qui est la troisième pièce. On enfonce en terre le support, terminé en pointe par cette raison, & l'on est en état de se servir du miroir. Il doit être posé entre deux nappes. Une personne placée dans une loge, à une distance convenable, tient les bouts de la ficelle, au moyen desquels, suivant qu'elle le tire, elle fait continuellement tourner le miroir en différens sens. Son éclat attire & trompe les oiseaux qu'on prend entre les nappes, qu'on tire quand on voit une assez grande quantité d'*alouettes* rassemblées. La saison la plus favorable pour cette chasse, est celle où il fait des gelées blanches; l'heure la plus convenable, le lever du soleil.

On prend les *alouettes* à la ridée lorsque le temps est sombre & froid; ces oiseaux volent alors bas & par troupes. Pour les prendre à la ridée, on dispose, dans un champ, deux nappes bout à bout de façon à les faire agir à volonté; on place au milieu des nappes quelques *alouettes* vivantes, attachées par des ficelles à des piquets implantés en terre. Un chasseur placé dans une loge, y tient les cordes qui aboutissent aux nappes, prêt à les faire agir au moment nécessaire; d'autres chasseurs battent la campagne, font lever les *alouettes*, & par leur marche combinée, les poussent vers les nappes, auxquelles elles sont encore attirées par la vue des oiseaux de leur espèce. Le chasseur posté dans la loge tire les nappes & prend dessous les *alouettes* qui y ont été conduites ou attirées.

Le lacet est une sorte de piège qu'on dresse de la manière suivante.

On remarque une terre labourée où il y ait communément abondance d'*alouettes*. Le long des sillons de cette pièce, on tend, à un pied de distance environ, des cordes de cinq à six toises de long qu'on bande par le moyen de deux piquets enfoncés en terre, & auxquels les bouts des cordes sont attachés. De quatre pouces en quatre pouces, dans la longueur des cordes, on attache des crins longs de cinq à six pouces; au milieu de ces crins on fait un nœud coulant qu'on laisse ouvert; on répend ensuite du grain le long des cordes, & sur-tout au centre des nœuds coulans; puis on se retire & l'on bat la campagne dans les environs. Les *alouettes* qu'on fait lever, attirées par le grain qu'elles apperçoivent, se portent du côté où elles le découvrent, s'abattent pour le ramasser, s'embarrassent dans les nœuds, & s'y engagent par les efforts qu'elles font pour s'en tirer. Lorsqu'on en voit un nombre suffisant qui sont arrêtées, on les prend à la main, & on les assomme en leur frappant la tête contre une pierre. Cette chasse n'a lieu qu'en hiver; elle ne réussit que quand la campagne est découverte, & elle est d'autant plus abondante que le froid est plus grand, que les vivres sont plus rares; c'est pourquoi l'on prend beaucoup d'*alouettes* au lacet par un temps de neige; mais elles sont maigres alors & de peu de valeur.

On appelle traineau un filet long, dont les mailles n'ont qu'un pouce. On attache un bout du traineau en travers d'une perche, deux hommes prennent la perche chacun à un bout, & portent le filet à deux pieds de terre en marchant d'un bon pas; on laisse l'autre extrémité du filet trainer à terre; il doit être assez long pour que, soutenu à deux pieds en avant, il y ait un pied qui traine à terre en arrière; on attache quelques menues ramées à la partie qui traîne. On ne se sert que la nuit de ce filet, qu'on traine sur les guérets & les pièces qui ont été ensemencées en avoine.

Pour que la chasse soit plus abondante, il est bon de se promener le soir dans la campagne & de remarquer les pièces de terre sur lesquelles on a vu un plus grand nombre d'*alouettes* qui paroissoient disposées à y passer la nuit.

Les hommes qui portent & qui traînent le filet doivent être accompagnés de quelqu'un qui marche à côté du filet. Aussi-tôt qu'on entend quelque bruit dessous, ceux qui le portent le baissent, & la personne qui les accompagne prend ce qui se trouve pris.

Cette chasse ne réussit que dans les nuits obscures, pendant lesquelles il n'y a pas assez de lumière pour que les *alouettes* apperçoivent les chasseurs & qu'elles s'éloignent. Aussi porte-t-on quelquefois des torches pour s'éclairer; mais le jour qu'elles répandent, loin de nuire, éblouit le gibier & ne le rend que plus facile à saisir.

On prend encore les *alouettes* à la tonelle & sous un filet que le chasseur porte sous son bras, dont il les couvre après les avoir réunies par de longues circonvolutions qu'il fait en les tournant. Mais ces deux manières de chasser sont plus amusantes que profitables, c'est pourquoi je n'entre pas dans leurs détails.

Indépendamment des manières de prendre les *alouettes* dont je viens de rendre compte, M. de Montbeillard dit qu'on en prend beaucoup aux gluaux dans la Lorraine. Il décrit fort en détail cette chasse, & il assure que l'on y prend à la

fois jusqu'à cent douzaines d'*alouettes*, que la chasse est regardée comme très-mauvaise quand on n'en prend que vingt-cinq douzaines. Comme les personnes qui desireroient connoître les détails de cette chasse peuvent les trouver dans le IXe volume de l'Histoire des oiseaux, page 23 & suivantes, & qu'en les copiant j'augmenterois beaucoup cet article, qui est deja très-long, je me contenterai d'observer que la chasse des *alouettes* aux gluaux consiste à les planter, dans un lieu déterminé, à plomb, régulièrement, de manière qu'ils se soutiennent, mais qu'ils puissent tomber aussi-tôt qu'une *alouette* les touche en passant; que cette chasse exige de grands préparatifs, quelque dépense, & que beaucoup de personnes y sont employées, tant pour arranger les gluaux, que pour pousser, en battant la campagne, les *alouettes* vers l'espace où ils sont implantés; que ces personnes doivent bien s'entendre, qu'elles se rejoignent à des drapeaux qui sont le signe du ralliement, & qu'elles doivent obéir aux signaux que leur donne un chef ou commandant de la chasse.

L'homme, armé de son industrie, & stimulé par l'appas du gain, ou le triste plaisir de tromper des animaux innocens, de leur ôter la vie, n'est pas le seul ennemi que les *alouettes* ayent à craindre : les oiseaux de proie en détruisent un grand nombre ; cependant leur espèce est abondante, parce qu'elle est très-féconde, & que, par sa constitution, elle peut vivre sur une grande étendue de terre, exposée à des climats fort différens, & que vivant de grain, principalement de différentes espèces de bled, & se plaisant sur les terres labourées, l'homme qui la détruit en partie, contribue d'ailleurs à sa multiplicité.

On trouve trois variétés dans l'espèce de l'*alouette*. Ce sont :

L'*alouette* blanche.

L'*alouette* noire.

L'*alouette* isabelle ou d'un blanc teint de jaunâtre. Mais ces variétés ne sont qu'individuelles, & ne sont point race.

ALOUETE AUX JOUES BRUNES de Pensilvanie.

ALOUETE DE PENSILVANIE. BRISS. *suppl. pag. 94.* EDW. *glan. part. II, pag. 185. Pl. 297.*

La grandeur de cette *alouette* est à peu-près la même que celle de l'*alouette* commune. Les parties supérieures de la tête & du cou, le dos, le croupion; les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue, sont d'un brun obscur ; les côtés de la tête sont noirâtres : les yeux sont placés au milieu d'une bande roussâtre, qui, de l'origine du bec s'étend vers l'occiput ; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un fauve roussâtre, varié de taches brunes ; les pennes de l'aile sont d'un brun obscur, bordé de gris-blanc ; la queue est composée de douze plumes, dont les huit du milieu sont d'un brun obscur, bordé de gris blanc ; celle qui les suit est de la même couleur ; mais elle est terminée de blanc, & la plus extérieure est entièrement blanche ; le bec est noirâtre, excepté à la base de la mandibule inférieure, qui est jaunâtre ; les pieds & les ongles sont d'un brun foncé.

Un caractère très-propre à faire distinguer cette *alouette*, c'est que, lorsque son aile est pliée, la troisième plume, en comptant depuis le corps, atteint l'extrémité des plus longues pennes : elle paroît en Pensilvanie, dans le mois de mars, prend sa route pour le Nord, & on n'en voit plus à la fin de mai. M. Edwars assure d'ailleurs avoir trouvé la même espèce dans les environs de Londres.

ALOUETTE BATARDE. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE BRETONNE. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE CALANDRE. *Voyez* CUJELIER.

ALOUETTE CORNUE. *Voyez* COCHEVIS.

ALOUETTE CRÊTÉE. *Voyez* COCHEVIS.

ALOUETTE DE BOIS. *Voyez* CUJELIER.

ALOUETTE DE BOIS. (petite) *V.* FARLOUSE.

ALOUETTE (petite) DE BRUYERES. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE DE BUÉNOS-AYRES.

Pl. enl. 738, fig. 1. Voyez VARIOLE.

ALOUETTE DE BUISSON. BRISS. *tom. III; pag. 347. Voyez* ALOUETTE PIPI.

ALOUETTE DE CHAMP. BRISS. *tom. III, p. 349. Voyez* SPIPOLETTE.

ALLOUETTE DE CHEMIN. *Voyez* COCHEVIS.

ALOUETTE D'EAU. *Voyez* ROUSSELINE.

ALOUETTE D'ITALIE. BRISS. *tom. III, pag. 355. Voyez* GIROLE.

ALOUETTE DE MARAIS. *Voyez* ROUSSELINE.

ALOUETTE DE MER.

BRISS. *tom. V, pag. 211.*

BELL. *hist. des oiss. p. 217.* Idem. *Port. d'oiss. p. 50. Pl. enlum. 851.*

L'*alouette de mer* est du LXXVe genre ; elle n'a de rapport avec l'*alouette* que le nom, qui lui en a été donné mal-à-propos, & seulement à cause de quelque ressemblance dans le plumage. Elle a sept pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, treize pouces quatre lignes de vol. La tête, le cou, le dessus du corps sont variés de brun & de gris. La gorge & le devant du cou, à sa partie inférieure, sont blanchâtres, marquetés de taches brunes. La poitrine, le ventre & les côtés sont blancs. Les petites & les moyennes plumes des ailes sont variées de brun & de gris, & les grandes sont brunes, terminées par du blanc ; les plumes de la queue sont grises, excepté les deux du milieu qui sont d'un brun foncé du côté extérieur, & grises du côté intérieur ; ces deux mêmes plumes se terminent en pointe, & sont plus longues que les latérales d'environ trois lignes. Le bec est noir. Les pieds sont de la même couleur, mais lavée.

Les *alouettes de mer* volent en troupes ; lorsqu'on en a tué une, les autres voltigent à l'entour. Elles fréquentent le bord des eaux, mais de préférence le rivage de la mer. Elles pondent sur le

sable à nud, sans faire de nid ; leurs œufs sont fort gros par proportion à la taille de l'oiseau, & le nombre en est de quatre ou cinq ; l'espèce est très-abondante. Bélon dit qu'on en apporte en un seul jour cinq à six cents douzaines au marché en hiver ; qu'elles sont un très-bon manger ; on ne les connoit guère aujourd'hui comme comestibles, au moins à Paris ; on en apporte quelquefois avec d'autre gibier également peu recherché, comme les barges, les chevaliers, &c. J'en ai vu apporter en deux saisons, à la fin de mars ou au commencement d'avril, en septembre, & assez avant dans l'automne ; il paroît qu'elles sont de passage. M. de Buffon confirme ce sentiment par une observation faite sur les côtes de Picardie, où elles arrivent en septembre, mais elles ne font qu'y passer. Le même auteur assure que l'espèce des *alouettes de mer* est répandue dans l'ancien continent, du nord au midi ; qu'elle se trouve également en Amérique à des distances très-grandes, à Cayenne, à la Jamaïque, à la Louisiane. J'ai reçu de ce dernier endroit & de Cayenne des *alouettes de mer* qui m'ont paru semblables à celle d'Europe, & que je crois de même espèce. Cependant M. Brisson, non-seulement décrit deux *alouettes de mer* de Saint-Domingue, comme différentes de celle d'Europe, mais même comme différentes entre elles, & il fait une variété d'une espèce qui se trouve en Europe. Il la nomme *petite alouette de mer*. Comme elle ne diffère qu'en ce qu'elle est un peu plus petite, & qu'on la trouve parmi les autres, cette variété mérite peu d'attention.

Quant aux deux espèces que M. Brisson indique sous les noms d'*alouette de mer de Saint-Domingue*, & de *petite alouette de mer de Saint-Domingue*, la première, qui n'est qu'un peu plus grande que la nôtre, a d'ailleurs tant de rapport avec elle, qu'il est bien probable qu'elle n'en est qu'une variété produite par le climat. La seconde, qui a deux pouces & demi de long de moins que la première, & qui est proportionnément plus petite dans ses autres dimensions, paroîtroit, par cette différence, une espèce séparée : mais les rapports si grands d'ailleurs, & la parité d'une grande & d'une petite *alouette de mer* à Saint-Domingue, de même qu'en Europe, portent à croire que cette espèce, la même dans les deux continents, contient deux races constantes, une grande, une petite, qui sont si peu différentes, qu'elles ont les mêmes habitudes, & qu'elles vivent en commun.

ALOUETTE DE MER A COLLIER. *V.* CINCLE.

ALOUETTE DE MER (petite.) BRISS. *tom. V, pag. 215. Voyez* ALOUETTE DE MER.

ALOUETTE DE MER (petite.) *Planche enlum. 850. Voyez* GUIGNETTE.

ALOUETTE DE MER de Saint-Domingue. BRISSON, *tom. V, pag. 219. Voyez* ALOUETTE DE MER.

ALOUETTE DE MER de Saint-Domingue (petite.) BRISS. *tome. V, pag. 222. V.* ALOUETTE DE MER.

ALOUETTE de Pensilvanie. BRISS. *supl. pag. 94.* EDW. *glan. part. II, page 185, planche. 297. Voyez* ALOUETTE AUX JOUES BRUNES de Pensilvanie.

ALOUETTE DE PRÉS. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE de Sibérie. *Pl. enl. 650, fig. 2.*

M. de Montbeillard, qui a fait connoitre cette espèce d'*alouette*, la décrit dans les termes suivans.

La gorge, le front & les côtés de la tête sont d'un joli jaune, relevé par une petite tache noire entre l'œil & le bec, laquelle se réunit à une autre tache plus grande, située immédiatement sous l'œil ; la poitrine est décorée d'une large ceinture noire ; le reste du dessous du corps est blanchâtre, les flancs sont un peu jaunâtres, variés par des taches plus foncées ; le dessus de la tête & du corps sont variés de roussâtre & de gris-brun ; les couvertures supérieures de la queue sont jaunâtres, les pennes noirâtres, bordées de gris, excepté les plus extérieures qui le sont de blanc ; les pennes des ailes sont grises, bordées finement d'une couleur plus noire ; les couvertures supérieures sont du même gris, bordées de roussâtre. Le bec & les pieds sont gris de plomb.

M. de Montbeillard dit que cet oiseau a été envoyé de Sibérie où il n'est pas commun ; que le voyageur Jean Wood parle de petits oiseaux semblables à l'*alouette*, vus dans la nouvelle Zemble, & qu'on pourroit soupçonner que ces petits oiseaux sont de la même espèce que celui de cet article, puisque les uns & les autres se plaisent dans les climats septentrionaux.

Les dimensions de l'*alouette* de Sibérie sont cinq pouces trois quarts de long ; le bec six à sept lignes ; doigt postérieur, quatre lignes & demie ; queue, deux pouces, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'un pouce.

ALOUETTE de Virginie. BRISS. *tom. III, pag 367. Voyez* HAUSSE-COL NOIR.

ALOUETTE DES JARDINS. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl. 504, fig. 2.* BRISS. *tom. III, pag. 564. Pl. 19, fig. 3. Voyez* CRAVATE JAUNE.

ALOUETTE FOLLE. *Voyez* FARLOUSE.

ALOUETTE (petite) grise de Gingi. *Voyage aux Indes & à la Chine, tome II, page 203, Pl. 113, fig. 2.*

Elle est de la grosseur du chardonneret ; la tête est d'un gris cendré ; une bande noire traverse la joue de chaque côté ; tout le dessus du corps, les ailes & la queue sont d'un brun sombre ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont noirs, le bec & les pieds d'un gris roussâtre. Genre XXXIX.

ALOUETTE (grosse.) *Voyez* CALANDRE.

ALOUETTE HUPPÉE (grosse.) *V.* COCHEVIS.

Alouette huppée (petite.) *Pl. enl.* 503, *fig.* 2. Briss. *tome III*, *pag.* 361. *Voyez* Lulu.

Alouette huppée de la côte Malabar. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *tome II*, *page* 203. *Pl.* 113, *fig.* 1.

Elle a cinq pouces neuf lignes de longueur totale; des plumes brunes, bordées de blanchâtre, lui forment une huppe qu'elle élève à volonté; le fond du plumage est un brun varié de roussâtre; mais ce qui distingue cette *alouette*, c'est que chaque plume en-dessus du corps est terminée par une tache blanche; les pennes des ailes & de la queue sont brunes, bordées de roussâtre; les pieds sont de cette dernière couleur; & le bec est noir. Genre XXXIX.

Alouette huppée du Sénégal. Bris. *tom. III*, *page* 362. *Voyez* Grisette.

Alouette noire a dos fauve.

Cette *alouette* a beaucoup de rapport avec la variété de l'*alouette* commune, dont le plumage est noir. Elle est cependant un peu plus petite. Sa longueur est d'environ cinq pouces; celle de son bec, de six à sept lignes, de la queue d'un pouce & demi; elle est composée de douze plumes, & elle excède les ailes de sept à huit lignes.

La tête, la gorge, le devant du cou, la partie inférieure du corps & les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun noirâtre; les pennes des ailes & de la queue d'une teinte un peu moins foncée; le derrière du cou, le dos, les plumes scapulaires sont d'un fauve orangé: les moyennes & petites couvertures des ailes sont noirâtres, bordées d'un fauve tirant sur l'orangé. L'*alouette noire à dos fauve* a été apportée de Buenos-Aires par feu M. Commerson, qui l'a observée le premier.

Alouette noire de la Encenada. *Pl. enlum.* 738, *fig.* 2. *V.* Alouette noire à dos fauve.

Alouette percheuse. *Voyez* Farlouse.

Alouette pipi.

Alouette de buisson. Briss. *tome III*, *page* 347.

Sinsignotte en Lorraine.

Bec-figue d'hiver dans le Bugey.

Longueur environ cinq pouces & demi; bec six à sept lignes; vol huit pouces un tiers; queue deux pouces, dépasse d'un les ailes.

La tête, la partie supérieure du cou, le dos & le croupion sont couverts de plumes noirâtres dans leur milieu, & olivâtres sur leurs bords, ce qui fait paroître ces parties variées de ces deux nuances: la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les cuisses sont d'un blanc jaunâtre, marqués de taches longitudinales noirâtres sur la poitrine & le ventre: les plumes de l'aile sont noirâtres, bordées extérieurement d'olivâtre; les moyennes sont échancrées en cœur par le bout: la queue est composée de douze plumes: les deux du milieu sont brunes & moins foncées sur leur bord; la plus extérieure est blanche dans toute sa longueur du côté du bord externe; les intermédiaires sont noirâtres, bordées extérieurement de jaunâtre: le bec est très-effilé, très-mince, d'un brun jaunâtre; les pieds sont d'un jaune obscur, & les ongles noirâtres.

L'*alouette pipi* se tient parmi les buissons; elle se perche sur leurs branches les plus élevées; son cri pendant l'hiver ressemble au bruit que fait une sauterelle; il est seulement un peu plus fort; mais au printems elle a un ramage agréable, doux & harmonieux, quoique simple; elle chante avec beaucoup d'action, elle se redresse, elle agite ses ailes, elle s'élève quelquefois assez haut & retombe à la même place; elle fait son nid dans des endroits solitaires, le cache dans une touffe de gason, & pond quatre ou cinq œufs, marqués de brun vers le gros bout.

On prend une grande quantité du ces *alouettes* aux environs de Londres, vers le milieu de septembre, tems où elles paroissent en Angleterre. Elles sont moins communes aux environs de Paris, & quoiqu'elles n'y soient pas rares, on ne les a pas jusqu'à présent remarquées comme commestibles. Il y a cependant apparence, d'après la chasse qu'on leur fait aux environs de Londres, d'après le nom qu'on leur donne dans le Bugey, que leur chair est délicate.

AMAZONE.

Les oiseleurs donnent le nom d'*amazones* à des perroquets d'espèces différentes, mais dont la plupart sont apportés des pays arrosés par la rivière qui porte le même nom. Ce sont des perroquets à queue courte, généralement assez grands; leur plumage est d'un vert éclatant & lustré, plusieurs ont sur la tête du jaune qui est pur & foncé, du rouge brillant aux ailes & particulièrement au fouet de l'aile; ils diffèrent d'autres perroquets qu'on nomme *criks*, plus communs, moins beaux, plus petits, qui se trouvent cependant aussi dans les mêmes contrées, mais dont le plumage est d'un vert moins lustré, moins brillant, plus sombre, qui n'ont de rouge à l'aile que sur les pennes & n'en ont pas au fouet de l'aile; qui ont aussi sur la tête du jaune, mais moins pur, moins brillant & souvent mêlé avec d'autres couleurs. Cependant comme ces caractères ne sont pas précis, & que c'est particulièrement l'éclat du plumage qui distingue les *amazones* des *criks*, on confond quelquefois les plus beaux de ces derniers avec les *amazones*, parés des moins riches couleurs, sur-tout lorsqu'on manque d'objet de comparaison, & la dénomination peut devenir quelquefois arbitraire.

Les *amazones* volent en bandes nombreuses, se perchent sur les mêmes arbres, jettent tous ensemble des cris qu'on entend de fort loin. Ils se nourrissent des fruits de *common* & d'*avoura* qui croissent dans les Savanes, de ceux des *gommiers élastiques* & des *bananiers*, &c.

Les *amazones*, ainsi que les autres perroquets, font leur nid dans des trous de vieux arbres; pondent deux fois par an, deux œufs chaque fois, & le mâle & la femelle couvent alternativement. Ils nichent près les uns des autres, vont de compagnie chercher leur nourriture, & lorsqu'ils sont rassasiés, ils voltigent & sautent sans cesse d'arbres en arbres, en faisant un caquetage continuel. Ils se tiennent le matin au lever du soleil, sur les branches dénuées de feuilles, & y restent jusqu'à ce que la chaleur ait dissipé la rosée, qui, pendant la nuit, a humecté leurs plumes. Alors ils partent tous ensemble en poussant un cri général: le temps de leur nichée est la saison des pluies. Les *amazones* appartiennent aux contrées Méridionales & les plus chaudes du nouveau Continent. Ils apprennent à parler très-nettement, sur-tout si on les élève pris dans le nid, & qu'on commence de bonne heure leur éducation. Ils sont en général assez sauvages & sujets à mordre.

AMAZONE. (l')

Cet oiseau indiqué par M. Linné, rangé par ce naturaliste au nombre des ortolans, a le dessus de la tête fauve, les couvertures inférieures des ailes blanchâtres, le reste du plumage brun; il se trouve à Surinam. M. Linné le désigne par la phrase suivante: *emberiza fusca vertice fulvo, crisso, albido, amazona*. Syst. nat. éd. XIII, pag. 311. *n°*. 15.

AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

On voit assez fréquemment à Paris ce perroquet *amazone* dans la boutique des oiseleurs; il y passe pour être apporté de la Martinique & de Saint-Domingue. Il y en a deux variétés qui se ressemblent à beaucoup d'égards, & qui diffèrent si peu que les oiseleurs ne les remarquent que comme plus ou moins belles dans leur espèce. Deux oiseaux du même climat, si semblables, ne paroissent guère pouvoir être d'espèce différente, comme quelques ornithologistes l'ont pensé, & le sentiment de M. de Buffon qui n'en fait qu'une espèce, est infiniment plus probable.

M. Brisson nomme la première variété *perroquet de la Martinique, tom. IV, pag. 242.*

Elle est appellée dans Edward, *tom. IV, pag. 166. pl. 66. Perroquet à tête blanche.*

La seconde variété est désignée par M. Brisson sous le nom de *perroquet à gorge rouge de la Martinique, tom. IV, pag. 244.*

Par celui de *perroquet d'Orenock*, par Barrère; l'une & l'autre variété ont été représentées dans les planches enluminées; la première *n°. 335.* sous le nom de *perroquet à front blanc du Sénégal.* Dénomination impropre quant au pays où se trouve ce perroquet; la seconde sous celui de *perroquet de la Martinique, n°. 549.*

Pour bien faire connoître ces deux variétés, je les comparerai & j'en indiquerai les rapports & les différences. L'une & l'autre sont d'une taille médiocre; la première est un peu plus petite, elle n'a qu'une barre blanche sur le sommet de la tête, au-delà de laquelle est une autre barre bleuâtre. Le blanc du sommet de la tête s'étend davantage & descend sur les côtés, & un peu au-dessous des yeux dans la seconde variété qui n'a rien de bleu au-delà de la large bande qui lui couvre le sommet de la tête.

L'un & l'autre perroquet ont le dessus & le dessous du corps vert; mais le premier est d'un vert moins brillant & plus ondé de noir. Cette dernière couleur dépend de ce que dans l'un & l'autre perroquet, les plumes vertes, sur-tout en dessus & vers le haut du corps, sont bordées de brun obscur ou de noirâtre. Le premier a sur le ventre, entre les cuisses, une plaque d'un rouge assez vif, mais dur, & qui s'étend plus ou moins dans différens individus; le second n'a sur cette même partie qu'une plaque moins étendue d'un pourpre obscur.

L'une & l'autre variété ont le bas des joues, la gorge & le devant du cou rouge; mais dans le premier perroquet, le rouge s'étend moins sur les côtés, il descend moins sur le devant de la poitrine, il est plus foncé; dans le second il s'étend davantage, il est d'une nuance plus douce, plus agréable & qui tire sur le rose vif ou l'incarnat.

Tous deux ont les grandes pennes des ailes bleuâtres & du rouge sur le fouet de l'aile, les pennes de la queue d'un vert jaunâtre & teintes d'un rouge vif, dans le milieu de leur longueur; ce qui fait que la queue étendue paroît traversée par une barre rouge, mais moins vive & moins large dans la première variété.

Le bec est d'une couleur de chair pâle dans les deux variétés; les pieds sont dans la première d'un brun foncé, & ils sont dans la seconde, teints d'une nuance de couleur de chair; les ongles sont noirs dans l'une & gris dans l'autre.

Les *amazones* à tête blanche apprennent facilement à parler; ils retiennent un assez grand nombre de mots, & les articulent très-nettement; ils ont la voix assez douce quand ils répètent les mots qu'ils ont appris; mais leur cri naturel est aigre & très-fort; ils ne sont pas parmi les perroquets de ceux qui crient le plus souvent; j'en ai vu beaucoup de fort doux, ils paroissent en général avoir des habitudes sociales & ce sont des oiseaux d'un plumage très-agréable, sur-tout ceux de la seconde variété.

Quoique Barrère ait avancé qu'on appelle à la Guiane la seconde variété *perroquet d'Orenock*, il est très-douteux que cette espèce se trouve à la Guiane; jamais je ne l'ai vu parmi les oiseaux envoyés de ce pays en si grand nombre & si souvent.

AMAZONE A TÊTE JAUNE.

Perroquet amazone du Bresil. BRISS. *tom. IV, pag. 272.*

Ce perroquet eſt à-peu-près de la taille du pigeon romain : il a du bout du bec à celui de la queue, près de treize pouces ; deux pieds un à deux pouces de vol, & ſa queue dépaſſe les aîles pliées d'environ un tiers ; le ſommet de la tête eſt jaune, le reſte de la même partie, la gorge & le cou ſont couverts de plumes vertes terminées par une bande noirâtre ; le deſſus du corps eſt d'un vert brillant, & le deſſous d'un vert jaunâtre ; le pli de l'aile eſt varié de jaune & de rouge, & les pennes de l'aile le ſont de vert, de noir, de bleu-violet & de rouge : la queue eſt compoſée de douze plumes dont les deux plus externes, une de chaque côté, ont leurs barbes intérieures rouges à l'origine de la plume, enſuite d'un vert foncé juſque vers l'extrémité qui eſt d'un vert jaunâtre ; les autres plumes de la queue ſont d'un vert foncé, qui à leur extrémité devient jaunâtre ; le bec eſt rouge à ſa baſe & cendré ſur le reſte de ſon étendue ; l'iris eſt jaune, les pieds ſont gris, les ongles noirs.

M. de Buffon décrit deux autres *amazones* qu'il regarde, ou comme des variétés de l'*amazone* à tête jaune, ou comme des eſpèces très-voiſines de la ſienne.

Le premier de ces oiſeaux a été repréſenté dans les planches enluminées, *n°. 312.* ſous le nom de *perroquet vert & rouge de Cayenne* ; on le nomme à la Guiane tantôt *amazone bâtard*, tantôt *demi-amazone*, parce qu'on y croit qu'il eſt le produit d'un *amazone* avec un perroquet d'une autre eſpèce. Il diffère de celui à tête jaune en ce qu'il n'a que très-peu de jaune, ou plutôt de jaunâtre ſur le ſommet de la tête près de l'origine du bec, en ce que le vert de ſes plumes moins brillant eſt teint de jaunâtre, en ce que ſon bec eſt rougeâtre. Mais il reſſemble à l'*amazone* à tête jaune par la groſſeur & par la manière dont le rouge eſt diſpoſé ſur les aîles. Le ſecond perroquet que M. de Buffon rapproche de l'*amazone*, de cet article, eſt celui que M. Briſſon nomme *perroquet amazone à bec varié* ; les côtés du demi-bec ſupérieur ſont de couleur d'ocre, le reſte d'un bleu verdâtre, excepté à l'extrémité qui eſt traverſée par une bande blanche ; la mandibule inférieure eſt jaunâtre dans ſon milieu & de couleur de plomb ſur ſes bords ; des nuances ſur le bec auſſi éloignées de celles qui colorent ordinairement le bec des autres perroquets, préſentent un moyen facile de reconnoître celui-ci ; les couleurs de ſon plumage ſe rapportent d'ailleurs en général à celles du plumage de l'*amazone à tête jaune*.. Mais M. de Buffon & M. Briſſon, qui décrit d'après Aldrovande, ne ſont pas d'accord ſur le rapport des dimentions entre notre *amazone* & l'*amazone à bec varié* ; ce dernier eſt d'un tiers plus grand ſuivant M. Briſſon. Cet auteur n'avoit pas vu l'*amazone* à bec varié ; M. le comte de Buffon l'auroit-il décrit au contraire d'après un individu en ſa poſſeſſion, auroit-il par-là été en état de rectifier une erreur d'Aldrovande que M. Briſſon a copiée, ou dans la multitude d[illegible]ets la différence entre les p[illegible]oportions de[illegible] [illegible] *amaz[illegible]nes*, a-t-elle échappé à M. de Buff[illegible] [illegible] les dimenſions donn[illegible]s par M. Briſſon ſo[illegible] [illegible]te[illegible], i[illegible] y a trop de différence dans la tai[illegible] [illegible] les d[illegible]x *amazones*, pour ne les pas reg[illegible] comme deux eſpèces diſtinctes.

AMA[illegible]ONE A TÊTE ROUGE. [illegible] TARABÉ. (le)

AMAZONE A TÊTE ROUGE *ou* TARABÉ. Du nom que les Braſiliens donnent à cet oiſeau.

Perroquet à tête rouge du Bre[illegible]l. BRISS. *tom. IV*, *pag. 240.*

Ce *perroquet* indiqué par Marcgrave, *Hiſtoire Nat. du Breſ. pag. 207.* a la tête, la poi[illegible]ine, le haut & le fouet des aîles rouges, & c'eſt ce dernier trait qui a porté M. de Buffon à le réunir aux *amazones*. Le reſte de ſon plumag[illegible] [illegible]ſt ver[illegible] ; le bec & les pieds ſont d'un cendre ob[illegible]r. M. Briſſon dit qu'il eſt plus grand que le perroquet qu'il appelle *lory* du Breſil, qui eſt le *paragua.*

AMAZONE BATARD. Nom que les Franç[illegible]is de la Guyaune donnent à une var[illegible]e du perr[illegible]quet *amazone* à tête jaune. *Voyez* AMAZONE A TETE JAUNE.

AMAZONE JAUNE.

Perroquet jaune. BRISS. *tom. IV*, *pag. 306.* SAL. *pag. 69. Planche enluminée*, *n°. 13.*

Ce beau perroquet, fort rare pour n[illegible]s, a du bout du bec à celui de la queue, un p[illegible] de longueur ; tout ſon plumage eſt d'un [illegible] au jaune, excepté le pli de l'aile, & le[illegible] g[illegible] [illegible]es pennes des aîles, ainſi que celles de la [illegible]eu[illegible], qui ſont marqués d'un rouge très-vif ; l'i[illegible]s & [illegible]es paupieres ſont rouges ; le bec, les pieds & les ongles ſont blancs.

On ne ſçait pas encore quelle eſt la partie de l'Amérique où vit cette belle eſp[illegible]ce de pe[illegible]quet. M. de Salerne dit en avoir vu [illegible] qui prononçoit quelques mots portugais, & M. de Buffon penſe d'après cette obſervation, q[illegible]e l'*amazone* jaune peut être originaire du Bre[illegible]. [illegible] a lieu de croire qu'il habite quelque terre q[illegible] [illegible] pas très-éloignée de la Louiſiane. Un [illegible]de[illegible]n qui avoit vecu long-temps dans ce pays en apporta à Paris l'*amazone* jaune vivant, j'ai en[illegible] dire par ce médecin, qu'étant ſorti après un ouragan furieux, ſuivi d'une pluie très-abondante, pour obſerver l'état de la campagne, il avoit trouvé ce bel oiſeau à terre au pied d'un arbre, à demi mort de froid, pénétré d'hum[illegible]ité & preſque ſans mouvement, qu'il l'avoit emporté & réchauffé, qu'il avoit été nouveau pour tous les habitans de la colonie, & que lui-mê[illegible]e n'en avoit jamais vu d'autre.

AMETHISTE. (l').

L'*amethiſte* eſt un des plus petits & des plus jolis oiſeaux mouches. Tout le deſſus du c[illegible]ps eſt d'un verd doré, brillant, quoiqu'un peu ſon[illegible].

La

La queue eſt fourchue & d'un verd doré-brun, ainſi que les ailes, qu'elle dépaſſe à-peu-près des deux tiers de ſa longueur; la poitrine & le ventre ſont d'un gris-blanc, mêlé d'un peu de brun, ſur-tout ſur les côtés; mais ce qui diſtingue ce petit oiſeau & en fait une des plus jolies créatures, c'eſt l'éclat de ſa gorge & de ſon cou qui ont le brillant & la couleur du plus bel *améthiſte*. On trouve cette eſpèce d'oiſeau mouche à Cayenne: mais elle y eſt fort rare.

ANACA. (l')

Petite *perruche brune* du Bréſil. Briss. *tom. IV, pag. 403.*

L'*anaca* eſt de la groſſeur à-peu-près & de la grandeur d'une alouette. Le ſommet de ſa tête eſt d'un marron foncé; le tour des yeux eſt brun; la gorge eſt cendrée; le deſſus du corps eſt verd, excepté une tache d'un brun clair placée ſur le dos; le pli de l'aile eſt d'un rouge de ſang; le deſſus du corps eſt d'un brun rouſſeâtre; les ailes ſont vertes.

M. Briſſon place l'*anaca* parmi les perruches à courte queue, & M. de Buffon le range au contraire parmi *les perruches à longue queue, également étagée. Voyez* Perruche. La raiſon de ce ſentiment eſt que Marcgrave, d'après lequel les auteurs ont décrit cette perruche, & qui eſt très-exact à avertir quand celles dont il parle ont la queue courte, n'en dit rien à l'égard de l'*anaca*.

Barrère dit que les françois de la Guiane nomment l'*anaca perruche commune*. Il ſembleroit d'après cette dénomination, que ce devroit être un oiſeau fort commun à la Guiane; cependant je ne l'ai encore vu dans aucune des collections qui en ont été envoyées; & je crois que M. Briſſon s'eſt trompé en appliquant à l'*anaca* la phraſe de Barrère.

ANGALA-DIAN. (l')

Grimpereau vert de Madagaſcar. Briss. *tom. III, pag. 641.*

L'*angala-dian* eſt un des oiſeaux que M. de Montbeillard appelle *ſouis-mangas. Voyez* ce mot. C'eſt un oiſeau du XLIII genre, de la méthode de M. Briſſon. Sa groſſeur approche de celle du bec-figue; il a cinq pouces trois lignes de long; ſon bec eſt long de quatorze lignes; ſa queue d'un pouce ſept lignes; il a huit pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à-peu-près aux deux tiers de la queue.

La tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un verd doré, dont l'éclat imite le brillant des métaux polis; il a de chaque côté de la tête une bande longitudinale d'un noir de velours, entre l'œil & l'angle du bec; la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un noir luſtré; une bande ou zône d'environ une ligne & demie de large, d'un violet changeant en couleur d'acier bruni, ſépare le verd du cou d'avec le noir de la poitrine; les petites couvertures des ailes ſont du même violet; les ailes vers le pli ſont du même verd doré que le dos; les grandes plumes des ailes ſont noires & bordées extérieurement de verd doré; les plumes dont la queue eſt compoſée & qui ſont au nombre de douze, ſont colorées de même; le bec, les pieds, les ongles ſont d'un noir d'ébenne.

Suivant M. Briſſon, la femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la poitrine & tout le deſſous du corps d'un blanc ſale varié de taches noires, & en ce que le noir des ailes & de la queue eſt moins brillant. M. Adamſon, au mot *angala*, (*ſuppl. de l'Encyclopédie*), croit que les individus que M. Briſſon regarde comme des femelles, ſont des jeunes qui n'ont pas encore mué. Il pourroit ſe faire qu'ils euſſent tous deux raiſon, puiſque dans un grand nombre d'eſpèces d'oiſeaux, les jeunes mâles ont avant leur première mue le même plumage que les femelles gardent toute leur vie. *Voyez* Plumage.

M. Adamſon nous apprend encore que l'*angala-dian*, qu'il écrit *angala-diane*, fait ſon nid ſur les arbres; que la forme en eſt hémiſphérique, qu'il le compoſe preſqu'en entier du duvet des plantes; qu'il pond cinq à ſix œufs, & que ſes petits ſont expoſés à la recherche d'une araignée très-groſſe qui en ſuce le ſang.

Le mot *angala-dian* eſt le nom que les Madecaſſes ou habitans de Madagaſcar ont donné à l'eſpèce de grimpereau de leur iſle, auquel M. de Montbeillard l'a rendu dans notre langue.

ANGOLI.

Poule-ſultane de Madraſt. Briss. *tom. V, p. 543.*

Cannangoli eſt le nom que les habitans de Malabar donnent à cet oiſeau. Il eſt ſelon M. Briſſon du LXXXVII genre ou de celui de la poule-ſultane. Il approche de la groſſeur d'un canard; le deſſus du corps eſt cendré, les côtés de la tête, le devant du cou & le deſſous du corps ſont blancs, avec quelques taches noires en forme de croiſſant, ſur la partie inférieure du cou & ſur la poitrine; les plumes des ailes ſont cendrées, bordées extérieurement de noir; la queue eſt compoſée de douze plumes dont la couleur eſt cendrée.

ANHIMA. *Voyez* Kamichi.

ANHINGA.

Brisson, *tom. VI, pag. 476.*

Plongeon par les François de la Guiane, ſuivant Barrère.

Anhinga de Cayenne. *Planche enl. 959.*

C'eſt par omiſſion que les plumes de la queue ne ſont pas cannelées dans la figure.

Anhinga noir de Cayenne. *Planche enl. 960.*

Ces deux *anhingas* paroiſſent être le mâle & la femelle.

L'*anhinga* eſt du genre CVII; c'eſt un oiſeau auſſi ſingulier par ſa forme que par ſes mœurs.

Entre les caractères qui le distinguent, les plus remarquables sont quatre doigts réunis par une membrane; le bec droit & pointu, l'ongle du doigt du milieu des trois doigts antérieurs dentelé comme une scie. A ces caractères particuliers on peut ajouter la forme totale; la large & longue queue de cet oiseau aquatique, son long cou, mince, effilé, d'une seule venue avec sa tête étroite, applatie, alongée; ce qui le fait, même dans l'oiseau privé de la vie, ressembler à un reptile. Mais sa ressemblance avec un serpent est sur-tout frappante lorsque vivant, il plie, contourne, déploie, replie son long cou. Quoique palmé, il se perche sur les arbres; il y fait son nid, & c'est de dessus leurs branches qu'il s'élance pour saisir le poisson dont il se nourrit. Aux facultés des oiseaux de terre, il joint celles des oiseaux aquatiques; il nage, il plonge & il s'exerce librement au milieu des eaux, ainsi que dans l'air; mais il se pose rarement à terre; il est d'un naturel sauvage & craintif; il fuit de loin & cherche à se dérober à la vue en plongeant. Il faut encore ajouter à tant de singularités que sa peau est excessivement épaisse, qu'elle a une texture ou consistance qui approche de celle de la peau des quadrupèdes.

La longueur de l'*anhinga*, du bout du bec à celui de la queue, est de deux pieds neuf pouces; il a trois pieds de vol & un peu plus; sa queue est longue d'un pied & demi; son cou d'un pied. Les plumes de la tête, de la gorge, du cou sont fines, douces au toucher comme de la soie; la tête & la partie supérieure du cou sont d'un gris roussâtre; la gorge & la partie inférieure du cou sont gris; le bas du dos est d'un noir lustré; sa partie supérieure, ainsi que les plumes scapulaires, sont d'un noirâtre varié de taches oblongues, étroites, blanchâtres, qui occupent le milieu de chaque plume; le dessous du corps est d'un gris argenté; la partie des ailes la plus proche du corps est variée de noirâtre & de blanc sale, & les grandes plumes sont noires; la queue est composée de douze plumes qui vont en s'élargissant de leur origine à leur extrêmité, qui finissent en un épanouissement arrondi, & sur lesquelles on voit des sillons ou cannelures transversales, telles qu'on en exécute sur certaines boëtes d'écaille; ces plumes sont d'un noir brillant frangées de roussâtre à leur extrêmité; les yeux sont noirs; l'iris couleur d'or; le bec est gris dans sa longueur, jaunâtre à sa racine; les pieds sont d'un gris jaunâtre. L'*anhinga* se trouve à la Guiane & au Brésil.

ANHINGA ROUX.

ANHINGA du Sénégal. *Planche enl. 107.*

Cet *anhinga* qui a été observé au Sénégal par M. Adamson, diffère de celui d'Amérique, en ce qu'il a le cou & le dessus des ailes d'un fauve roux, tracé par pinceaux sur un fond brun-noirâtre, avec le reste du plumage noir. La description de cet oiseau est celle qu'en donne M. de Buffon.

J'ai reçu de Madagascar un *anhinga* qui fait une seconde variété, & qui se rapproche de l'*anhinga* représenté, *Pl. enl. n°. 960*, sous la dénomination d'*anhinga noir* de Cayenne & que je crois être le mâle de cette espèce. L'*anhinga* de Madagascar ne diffère de l'*anhinga noir* de Cayenne, qu'en ce qu'il a le cou grisâtre dans toute son étendue en arrière, de la même couleur en-devant jusqu'au tiers de sa longueur, où il commence à devenir noir; il y a de plus dans l'*anhinga* de Madagascar une raie longitudinale grisâtre, qui traverse le noir de la tête & qui n'est pas dans la représentation de l'*anhinga noir* de Cayenne; mais comme j'ai vu des *anhingas* envoyés de ce pays qui ressembloient en tout à celui que j'ai reçu de Madagascar, je suis porté à croire que la figure n'est pas exacte, que les couleurs de l'*anhinga roux* sont trop chargées, & qu'il n'y a qu'un *anhinga* qui se trouve en Afrique & dans l'Amérique méridionale, ou que cet oiseau ne diffère dans ces deux parties du monde que beaucoup moins qu'on auroit lieu de le croire, d'après les figures qui en ont été données.

ANHINGA du Sénégal. *Voyez* ANHINGA ROUX.

ANJOUVIN. *Voyez* LINOTTE.

ANI.

Les *anis* sont du LIIe genre de la méthode de M. Brisson. Ce naturaliste les a placés à la suite des coucous, avec lesquels ils ont en effet du rapport, par la forme totale de leur corps svelte & allongé, par le nombre des plumes de la queue, qui ne sont pas au-delà de dix dans les *anis*, & qui n'excède pas ce nombre dans la plupart des espèces de coucous, par la conformité des doigts que les coucous & les *anis* ont également longs, arrondis, & placés, deux en avant, deux en arrière; mais ces oiseaux diffèrent infiniment par la forme du bec. Celui des *anis* suffit pour qu'on doive les séparer de tous les autres oiseaux, & qu'il soit aisé de les reconnoître. Il est court, crochu, plus épais que large: la mandibule supérieure est déprimée sur les côtés, relevée en demi-cercle dans sa longueur, & comme taillée en faulx, dont la convexité seroit tournée en-dessus, & feroit la partie tranchante.

Les *anis* sont des oiseaux du nouveau Continent. On n'en connoit jusqu'à présent aucun de l'ancien qu'on puisse leur comparer. Ils habitent l'Amérique méridionale, & y sont par-tout fort communs. Les créoles leur ont donné les noms de *bout de petun*, *bout de tabac*, *diable des Savanes*, *diable des Palétuviers*; on les a aussi nommés *bouilleurs de Canari*, parce que, dit-on, leur cri ressemble au bruit que de l'eau fait en bouillant: les Brasiliens les appellent *anis*; & ce nom, imposé par les habitans d'un pays où ces oiseaux sont communs, est sans doute celui qu'il est plus à propos de conserver. Leurs mœurs, suivant une

relation qui a été envoyée de Saint-Domingue à M. de Buffon, sur une espèce de ce genre, par M. le chevalier des Hayes, ne les distinguent pas moins des autres oiseaux, que la forme singulière de leur bec. J'en donnerai le précis en parlant de l'*ani des Palétuviers*, qui a été le sujet des observations de M. le chevalier des Hayes.

ANI des Palétuviers.

Bout de petun (grand). BRISS. *tom. IV*, *pag. 181. Pl. enl. 102*, *fig. 2.*

L'*ani* des Palétuviers diffère de celui des Savanes par la grandeur. (*Voyez* ANI des Savanes). Il est, à-peu-près du double plus grand. Son plumage est également noir; mais la nuance est plus foncée, & les reflets de violet & de verd-doré sont plus sensibles, plus vifs, plus étendus. Le cri de cet oiseau, ou, si l'on veut, son chant, est une sorte de sifflement toujours aigre & désagréable. Ses habitudes ou ses mœurs sont les mêmes que celles de l'*ani* des Savanes. Lorsque les femelles, qui se réunissent plusieurs en un même nid, quittent leurs œufs, elles les couvrent avec des feuilles, & quelquefois elles font, dans le nid commun, des séparations qui distinguent leurs œufs en particulier. M. le chevalier des Hayes, à qui ces détails sont dûs, dit qu'on ne sait pas si les femelles, qui couvent dans le même nid, ont chacune séparément un mâle, ou si un seul suffit à plusieurs; mais cette supposition même ne détruiroit pas la singularité de couver plusieurs dans le même nid. Les poules, qui n'ont qu'un coq, ne se réunissent pas pour couver. Les œufs sont de couleur d'aigue-marine uniforme & sans taches. Il y a apparence, dit M. le chevalier des Hayes, que les femelles font deux ou trois pontes par an, suivant que la première a ou n'a pas réussi. On trouve des nids en mars, mai & août.

Les femelles nourrissent indifféremment tous les petits, auxquels elles donnent la becquée, & les mâles aident à fournir les alimens.

L'*ani* s'apprivoise aisément; il apprend à parler; &, dans l'état de liberté, il ne fait aucune sorte de tort.

ANI des Savanes.

Bout de petun. BRISS. *tome IV*, *pag. 177.*

Cet *ani* a treize pouces & demi de long, dont la queue seule en a sept; le bec, long de treize lignes, en a neuf & demi de haut; il est noir, ainsi que les pieds; le plumage l'est aussi: on y voit, suivant les aspects, des reflets violets, & les plumes du dessus du dos, ainsi que les couvertures des ailes sont bordées d'un verd foncé, qui paroit quelquefois un peu doré. Ces nuances & ces reflets ne sont pas sensibles à une certaine distance; & si l'oiseau n'est pas bien exposé au jour, il paroit entièrement noir.

Les *anis* vivent en troupes, & l'on prétend que plusieurs femelles se réunissent pour construire un nid dans lequel elles pondent, & où elles couvent en commun: il est construit de brins de bois sec, sans garniture à l'intérieur, proportionné, dit-on, au nombre des femelles qui se sont associées pour le construire, & y couver.

Les *anis* réunis, même dans le temps des amours, contre ce qui est ordinaire aux autres oiseaux, vivent également en compagnie dans le reste de l'année; elles sont composées, depuis huit à dix individus, jusqu'à vingt-cinq.

Ces oiseaux ont le vol court & peu élevé; ils se posent plus souvent sur les buissons que sur les grands arbres, & se placent, à ce qu'on prétend, le plus près les uns des autres qu'il leur est possible, tant l'instinct social a d'impulsion sur tous leurs mouvemens. Ils se nourrissent de graines, de reptiles & d'insectes; ils se perchent sur les bœufs pour chercher les tiques & les autres insectes attachés aux cuirs de ces animaux: ils ne sont ni farouches ni craintifs; on les approche aisément, mais on en tue peu, parce que leur chair n'est pas mangeable, & qu'ils ont, même vivans, une odeur désagréable.

ANTIGACU (1) du Brésil. *Voyez* COUCOU CORNU.

AOUROU-COURAOU (1').

Perroquet amazone. BRISS. *tome IV*, *pag. 257.*

L'*aourou-couraou* est un perroquet amazone. (*Voyez* Amazone). Marcgrave l'a indiqué par le nom brazilien d'*ajuru-curau*, dont M. de Buffon paroit avoir emprunté celui d'*aourou-couraou*. Ce perroquet a un pied du bout du bec à celui de la queue; deux pieds un pouce quatre lignes de vol, & sa queue excède les ailes pliées d'environ un tiers. Il a le synciput d'un bleu, tirant sur le violet. Cette couleur s'étend, de chaque côté, jusqu'au-dessus des yeux; le reste de la tête est jaune: les plumes de la gorge sont jaunes aussi, mais bordées de verd-bleuâtre: le reste du corps est d'un verd clair, qui prend une teinte de jaunâtre sur le dos & à la partie inférieure du ventre. Le bord de l'aile, vers le pli qui répond au poignet, est d'un jaune-orangé: le fouet de l'aile est rouge; les couvertures supérieures en sont vertes, & les pennes sont variées de verd du côté interne, de noir, du côté externe, de jaune, de bleu-violet & de rouge. Des douze pennes de la queue, les deux du milieu sont, dans leur longueur, d'un verd foncé, qui se change, à leur extrémité, en verd jaunâtre. Les autres pennes sont variées de noir, de rouge & de bleu, & elles sont toutes un peu étagées, les plus longues étant les internes: les yeux son entourés d'une peau nue, d'un gris-blanc; mais cette peau n'a pas la même étendue que dans les aras; & d'ailleurs, il n'y a aucun autre rapport entr'eux & l'*aourou-couraou*. L'iris est de couleur d'or: le bec est cendré, les pieds sont grisâtres.

On trouve ce perroquet à la Guiane & au Brésil. M. Brisson, qui l'a décrit, *vol. IV*, *p. 256*, sous le nom de *perroquet amazone*, est entré par rapport à la manière dont les couleurs sont distribuées

sur les pennes des ailes, dans des détails que je n'ai pu suivre, pour ne pas trop alonger.

M. de Buffon rapporte, comme des variétés à l'*aourou-couraou*, cinq autres perroquets, qui tous ont avec lui beaucoup de rapport, qui en ont chacun plus ou moins, & que les auteurs ont regardés comme autant d'espèces différentes. Je les indiquerai, sans embrasser ni l'opinion de M. de Buffon, ni celle des auteurs : car quoiqu'il soit fort probable que ces perroquets sont des variétés les uns des autres, ce fait ne me paroît pas cependant assez prouvé pour pouvoir être présenté comme certain ; & je crois qu'il ne doit l'être que comme probable, jusqu'à ce qu'on en ait des preuves plus convaincantes. Cependant, pour mettre plus d'ordre dans cet objet, je suivrai celui que M. de Buffon a tracé, & j'indiquerai à chaque variété la dénomination dont les auteurs se sont servi pour la désigner.

Premiere Variété,

Appellée par M. Brisson, *perroquet à tête jaune de la Jamaïque*, tome IV, p. 233 ;

Par M. de Salerne, *perroquet verd à bec noir*, p. 65.

En comparant la description que M. Brisson fait de ce perroquet, d'après Aldrovande, avec celle de l'*aourou-couraou*, on trouve que ces deux perroquets ne varient, pour la longueur totale, que d'un pouce de moins du côté du *perroquet de la Jamaïque* ; que dans le dernier, le synciput & la gorge sont d'un bleu tirant sur le verd, au lieu que le synciput est, dans le premier, d'un bleu tirant sur le violet, & que la gorge est jaune, bordée de verd-bleuâtre : le reste des couleurs se rapporte, si ce n'est que le verd-jaunâtre est plus étendu sous le ventre dans le *perroquet de la Jamaïque* : son bec est noir, & celui de l'*aourou-couraou* est cendré. Mais comme la description d'Aldrovande, que M. Brisson a suivie, est abrégée, & qu'il en donne une fort détaillée de l'*aourou-couraou*, il n'est pas possible d'achever la comparaison, ni de décider parfaitement les rapports & les différences des deux perroquets.

Seconde Variété.

C'est le *perroquet amazone de la Jamaïque*, de M. Brisson, *tome IV*, *p. 276*. Il est de la même grandeur que l'*aourou-couraou* ; & la description très-détaillée qu'en fait M. Brisson, est une preuve de la conformité qu'il y a entre ces deux oiseaux, de la probabilité qu'ils ne sont qu'une variété l'un de l'autre. Voici les différences les plus notables. Le *perroquet amazone de la Jamaïque* a le front d'un bleu d'aigue-marine, qui s'étend jusques pardelà les yeux ; ainsi, la différence ne consiste que dans la nuance du bleu ; le fommet de la tête est d'un jaune pâle. La plus forte dissemblance se remarque sur le bec : la mandibule supérieure, dans cette variété, est rouge à sa base, bleuâtre dans son milieu, noire à son extrêmité : la mandibule inférieure est blanchâtre. On trouve ce *perroquet* au Brésil, à la Guiane, à la Jamaïque.

Troisième Variété.

Perroquet à tête bleue du Brésil. Briss. *tome VI*, *p. 234*.

Ajuru-curuca par les Brasiliens. Marcg. *Hist. Br. p. 205*.

Quoique nous n'ayons de ce *perroquet* qu'une description fort courte, que les auteurs ont empruntée de Marcgrave, elle offre cependant des traits qui paroissent propres à le faire distinguer, & qui ne laissent pas, ce me semble, que de l'éloigner des trois variétés dont j'ai déjà parlé. La partie supérieure de la tête est d'un bleu mêlé d'un peu de noir, & il y a, sur le sommet de la tête, une tache jaune, & au-dessous de chacun des yeux, une tache de la même couleur : la gorge est bleue ; le bec est cendré à sa partie supérieure, noir à sa pointe.

Quatrième Variété.

Perroquet des Barbades. Briss. *tome IV*, *p. 236*.

Perroquet amazone varié. *Idem*, *tome IV*, *p. 281*.

Grand perroquet verd des Indes occidentales. Edw. *tome IV*, *pl. 162*, *p. 162*.

Marcgrave, qui indique cette variété, & qui en fait sa seconde espèce de *perroquets*, (*Hist. bras. p. 205*) dit qu'elle ressemble à l'espèce qu'il a indiquée auparavant, & qui est aussi celle dont il vient d'être question dans cet article ; qu'elle n'en diffère que très-peu, & en ce qu'il y a du blanc ou une couleur blanchâtre mêlée au jaune qui est sur le sommet de la tête. Cet auteur, qui observoit sur les lieux, qui pouvoit comparer les deux oiseaux dont il parle, & qui assure qu'ils ne sont qu'une légère variété l'un de l'autre, doit en être cru : ainsi, M. de Buffon a rayé, à juste titre, du catalogue des oiseaux, le *perroquet* indiqué par M. Brisson, sous le nom de *perroquet des Barbades*, & ne le regarde, avec raison, que comme une variété.

Mais le second *perroquet*, nommé par M. Brisson, *perroquet amazone varié*, que cet auteur a décrit dans un grand détail, comme tous les oiseaux qu'il a vus, me semble s'éloigner assez des deux précédens, pour ne pas douter au moins qu'il n'en soit qu'une variété, & pour en donner une description abrégée.

Sa taille est la même que celle de l'*aourou-couraou* : le synciput est couleur d'aigue-marine ; le sommet de la tête est d'un jaune pâle, varié d'un peu de bleu : les joues & la gorge sont jaunes, & cette couleur se prolonge un peu sur la partie inférieure du cou : la partie postérieure de la tête & les parties supérieures du cou & du dos sont

variées de verd & de janne, parmi lesquelles il y a quelques plumes rouges. Je ne suivrai pas plus loin la description de ce *perroquet*, qui, à bien des égards, ne paroit être qu'une variété de l'*aourou-couraou*, mais que je crois différente de celle que Marcgrave a décrite comme sa seconde espèce de *perroquets*.

Cinquième Variété.

Perroquet amazone à front jaune. Briss. *tom. IV. p. 261.*

D'après la description détaillée que M. Brisson donne de ce *perroquet*, qui diffère sur-tout des autres dont il est question dans cet article, en ce qu'il a le sommet de la tête d'un jaune pâle, & le pli de l'aile, qui répond au poignet, d'un jaune orangé, il est probable qu'il peut n'être, comme ceux dont il vient d'être question, qu'une simple variété de l'*aourou-couraou* : il n'est pas rare de le voir dans les boutiques de nos oiseleurs, & l'on y voit aussi assez souvent l'*aourou-couraou*.

AOUAROU. *Voyez* Couricaca.

APPAT (*Chasse.*), substance alimentaire dont on se sert pour attirer & prendre à quelque piége les oiseaux & tous les animaux en général. On ne fait guère usage, pour les oiseaux, que de grains, par rapport à ceux qui en vivent, ou de chair, par rapport aux oiseaux de proie. On peut encore attirer quelques espèces d'oiseaux en particulier, par le moyen de fruits, de baies ou d'autres alimens qui sont de leur goût : ainsi la noix, la graisse, le suif, par rapport aux mésanges, les figues, les vers de terre, par rapport aux rouges-gorges, sont des appâts propres à les attirer dans les trébuchets. Le chenevi est, en général, un bon appât pour les oiseaux granivores. Les raisins sont du goût de plusieurs espèces d'oiseaux : les bouvreuils sont friands des baies de l'if, & les gros-becs le sont des amandes contenues dans les pommes de pin & dans tous les fruits *conifères*. La connoissance des goûts propres à chaque espèce, indique les appâts les plus sûrs pour les attirer.

APPELLANT, synonime d'*appeau* en terme de chasse. *Voyez* Appeau.

APPEAU (*Chasse*). Ce terme se prend en deux sens différens. Il désigne, ou un instrument, ou un oiseau dont on se sert à la chasse.

L'*appeau*, pris pour un instrument, est un sifflet au moyen duquel le chasseur imite le cri des oiseaux qu'il veut attirer. Ce sifflet est composé d'une anche semblable à celle de l'orgue, & qui rend un son différent, selon la forme de la boëte dans laquelle l'anche est enfermée. Il y a des *appeaux* pour la perdrix rouge, pour la perdrix grise, pour la caille, &c.

L'*appeau*, pris pour un oiseau, en est un vivant, de l'espèce de ceux qu'on veut prendre. On le pose, enfermé dans une cage, sous les filets qu'on a tendus, & sous lesquels son cri attire ceux de son espèce qui l'entendent. On donne encore à cet oiseau le nom d'*appellant* & celui de *chanterelle*. On n'emploie à cet usage que des femelles, dont le cri attire les mâles ; au lieu que les femelles ne viennent pas au cri du mâle. C'est par cette raison que cette chasse ne réussit que dans la saison des amours, & que le sifflet qu'on nomme *appeau* n'imite, pour la plupart des espèces, que le cri de la femelle.

APPROCHE (*Chasse*). Ruse dont on se sert pour tirer avec le fusil les canards sauvages. *Voyez* Approcher.

APPROCHER (*Chasse*). Ce mot conserve sa signification propre en terme de chasse, & il exprime des ruses dont on se sert pour joindre les oiseaux aquatiques d'assez près pour les tirer. On réussit à cette chasse, en se servant de l'un des deux moyens suivans.

Ier. Moyen.

On prépare un habit ou une casaque de toile ou d'autre étoffe de couleur fauve ou noirâtre, mais telle qu'elle imite la couleur la plus ordinaire au poil des vaches ou des chevaux. On termine cette casaque par une sorte de tête ou bonnet qui imite la forme de la tête d'une vache ou d'un cheval. Quatre appendices représentent les pieds du quadrupède dont on veut imiter la figure : le chasseur passe les jambes dans les faux pieds de derrière, qui sont des étuis creux ; il s'enveloppe le corps dans la longueur de la casaque qui doit être ample : il passe sa tête dans celle du faux animal, qui lui sert de bonnet, & à laquelle on a pratiqué deux ouvertures pour les yeux : il fixe ce bonnet sur sa tête, au moyen de deux bandes qui y sont attachées sur les côtés, & qu'il noue autour de son cou. A l'endroit où répondent les bras, on laisse pendre deux bandes de toile ou deux faux étuis, pour imiter les jambes de devant d'un quadrupède.

Le chasseur, revêtu de son habit ou casaque, tenant dessous son fusil, dont il porte le bout en avant, marche courbé, à petit pas, allant de côté & d'autre, lorsqu'il est à portée d'être vu par les oiseaux, ou qu'il approche des lieux qu'ils fréquentent.

IIe. Moyen.

Prenez une petite corde ou un grosse ficelle, assez longue pour qu'en en nouant, ou mieux, en en cousant ensemble les deux bouts, elle forme un cercle qui entre à moitié de la tête du chasseur ; attachez à cette couronne, à distances égales, quatre ficelles de cinq pieds & demi de long environ. Ces quatre dernières ficelles servent à lier trois cerceaux, dont le premier doit être suspendu à la hauteur de la ceinture du chasseur ; le second doit répondre au milieu de ses cuisses ; & le troi-

sième, à la cheville de ses pieds. A ces cerceaux on lie de légères & menues ramées couvertes de leurs feuilles, de manière qu'elles cachent le chasseur, au-dessus de la tête duquel elles s'élèvent, sans cependant lui dérober la vue de ce qui se passe autour de lui. Il a soin de tenir son fusil au dedans de la machine, de n'en laisser paroître que le bout, & de marcher à petits pas, lorsqu'il est près des lieux fréquentés par les oiseaux.

Nous ne dissimulerons pas que cette machine, quoiqu'on la vante, n'est pas aussi utile que la casaque décrite dans l'article précédent, puisque cette machine ne peut servir que dans la saison où les ramées conservent leurs feuilles; qu'il faut renouveller ces ramées, & que cette machine ne peut pas être employée l'hiver, qui est la vraie saison de la chasse à laquelle elle est destinée.

Soit qu'on se serve du premier ou du second moyen, l'heure favorable pour en faire usage est le matin au lever du soleil, lorsque les oiseaux aquatiques reviennent par bandes des terres où ils ont pâturé & cherché leur nourriture pendant la nuit. On peut alors tirer plusieurs coups de suite sur une bande, & attendre les oiseaux à leur rentrée les uns après les autres, au lieu que pendant la journée, si on les surprend dans les marécages, ils s'éloignent au premier coup, se portent au loin, & qu'il faut les poursuivre.

APUTÉ-JUBA (l').

Perruche illinoise. BRISS. *tome IV, p. 353.*

Idem. pl. enl. 528.

Perruche-poux de bois, par les habitans de la Guiane,

Perruche facée de jaune. EDW. *glan. p. 49, ch. XXIV, pl. 234.*

L'*aputé-juba* est une perruche très-commune à la Guiane, de la section de celles qui ont la queue longue & inégalement étagée. *Voyez* PERRUCHE.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de neuf pouces & demi : elle a quinze pouces quatre lignes de vol; sa queue est longue de quatre pouces neuf lignes.

Le synciput, les joues & la gorge sont jaunes; le dessus de la tête est d'un verd foncé : l'occiput est varié de jaune. Le dessus du corps est verd : le bas du cou l'est aussi : le dessous du corps est d'un verd jaunâtre, & le ventre est varié de rougeâtre : les aîles sont vertes; il y a seulement quelques-unes de leurs couvertures supérieures & des grandes pennes qui sont extérieurement bleuâtres.

La description que je viens de faire de l'*aputé-juba* ne se rapporte exactement ni avec celle qu'en fait M. de Buffon, ni avec celle de M. Brisson. Cet oiseau est sujet à varier, tant pour l'intensité des nuances que pour leur étendue & même pour leur existence ou leur manque sur certaines parties. C'est pourquoi j'ai indiqué simplement les couleurs, sans dire qu'elles fussent brillantes : elles le sont quelquefois, quelquefois aussi elles sont fort ternes. J'ai vu des *aputé-juba* très-beaux, & d'autres qui n'étoient que des oiseaux fort peu agréables. J'en ai eu un dont le plumage a varié pendant cinq à six ans à chaque mue pour l'intensité des nuances.

Cet oiseau est un des perroquets les plus communs dans les boutiques des oiseleurs, & du plus bas prix. Il est criard; sa voix est désagréable : il apprend à parler; mais il ne retient que peu de mots, & les articule mal. Ses mœurs sont d'ailleurs assez douces; il est caressant, il s'attache à son maître, & le force par-là à lui pardonner ses défauts.

ARA.

Les *aras* sont des perroquets du nouveau Continent : ils habitent les pays situés entre les deux tropiques, & on les trouve également sur les îles comme sur la terre ferme. Les ornithologistes ne les ont distingués des autres perroquets que par leur taille qui est plus forte, & par la grandeur de leur queue qui est à proportion plus longue : M. de Buffon a observé de plus, à leur égard, qu'ils n'appartiennent qu'au nouveau Continent; qu'une peau nue, d'un blanc sale, couvre les deux côtés de la tête, l'entoure par-dessous, & recouvre aussi la mandibule inférieure du bec. Les *aras* ont le plumage brillant, le regard fier, l'air sauvage, la voix forte & rauque : ils semblent articuler le mot dont on s'est servi pour les nommer d'après leur cri. Ils volent ordinairement par paires, quelquefois par bandes, avec assez de vitesse, & s'élèvent en général plus haut que les autres perroquets : ils se nourrissent de semences & de fruits; ils n'ont de sauvage que l'apparence, & leur extérieur les fait plus craindre qu'ils ne sont dangereux en effet; ils ont, au contraire, en général, des habitudes assez douces : ils s'apprivoisent aisément; ils sont même susceptibles de connoissance & d'attachement; ils usent de la liberté qu'on leur accorde, regagnent d'eux-mêmes les lieux auxquels ils sont accoutumés, reçoivent avec plaisir les caresses qu'on leur fait, & en rendent sur-tout lorsqu'ils sont habitués avec les personnes qui s'en approchent. Ils n'apprennent guère à parler, & ne répètent jamais que quelques mots qu'ils articulent mal. Leur cri trop fort, déchirant, qu'ils font entendre trop souvent, porte à les éloigner, malgré leur beauté & leur aptitude à la domesticité. Ils ne sont bien placés que dans les lieux vastes; à l'entrée des vestibules, où on les voit en passant : ils font souvent un bel effet à l'entrée des parcs & des jardins, dont ils ornent les grilles ou les avenues. Ils passent pour vivre long-temps; ils craignent le froid rigoureux de l'hiver, & ils ont alors besoin d'être tenus dans des lieux fermés & échauffés, même pendant le jour. Le chenevi est leur nourriture ordinaire dans nos climats. Les ornithologistes en comptent sept espèces, que M. de Buffon réduit à quatre. Il regarde *l'ara rouge de la Jamaïque & celui du Brésil*, comme

ne faisant qu'une espèce ; il ne compte non plus que pour une *l'ara bleu & jaune* des mêmes pays ; il place parmi les perruches l'oiseau que M. Brisson nomme *ara verd & rouge du Brésil*, & celui que le même auteur appelle *ara varié des moluques*. Enfin le *petit ara* qui n'avoit pas été décrit, dont la figure a été donnée dans les planches enluminées, lui paroît une variété du *ara rouge*.

Ces différentes réductions me semblent fondées, à l'exception de celle qui concerne le *petit ara* : j'expose les motifs de mon sentiment à chaque article relatif.

ARA BLEU.

La plupart des auteurs ont décrit deux *aras bleus* ; ils ont appellé l'un *ara bleu & jaune de la Jamaïque* ; l'autre *ara bleu & jaune du Brésil*. M. de Buffon regarde ces deux *aras* comme le même oiseau ; ils sont, dit ce naturaliste, non-seulement de la même espèce, mais encore des mêmes contrées dans les climats chauds de l'Amérique méridionale. Il y a cependant des différences très-marquées entre ces deux *aras* ; mais sont-elles les attributs de deux espèces différentes, ceux du sexe, ou n'indiquent-elles qu'une variété accidentelle ? C'est ce qui me semble que l'observation n'a pas encore décidé. Ne trouve-t-on à la Jamaïque & au Brésil que l'espèce d'*ara* que la dénomination employée par les auteurs, semble attribuer en particulier à chacun de ces pays ? C'est encore une question qui me paroît indécise ; au milieu de ces doutes, je décrirai les deux *aras* sans prendre de parti, même pour l'opinion de M. de Buffon, quoiqu'elle me paroisse infiniment probable. L'un & l'autre *ara bleu* sont à-peu-près de la grosseur de *l'ara rouge*. Ils ont tous deux la partie supérieure du corps couverte de plumes d'un bleu éclatant, & le dessous du corps revêtu de plumes d'un jaune brillant ; le bec, les ongles noirs, les pieds cendrés, la queue, composée de douze plumes étagées, & dont les deux du milieu sont de beaucoup plus longues. Mais le *ara* du Brésil a le devant de la tête d'un verd obscur, qui s'étend jusqu'au milieu du sommet de la tête & un peu au-delà sur les côtés ; ce qui est coloré en vert dans ce *ara*, l'est en bleu dans celui de la Jamaïque : ce dernier n'a point de plumes sur la peau qui couvre les joues & la gorge : sur cette même peau, dans le premier, on compte neuf lignes transversales formées par de très - petites plumes noires ; l'interval d'une ligne à une autre est nud ; dans le même *ara* on voit une bande transversale noire, bordée dans sa partie inférieure de verd obscur, placée au-dessous de la gorge, & qui manque dans *l'ara* de la Jamaïque. Celui-ci a les grandes plumes des ailes d'un bleu pur en-dessus, bordées intérieurement de noirâtre, d'un jaune obscur en-dessous ; *l'ara* du Brésil a les mêmes plumes d'un bleu violet, d'ailleurs bordées & teintes en-dessous de même.

L'un & l'autre *ara bleu* ont les mêmes habitudes que le rouge, & ce qui concerne les mœurs de cet oiseau, convient également à ceux-ci. *V.* ARA ROUGE.

Quoiqu'habitans des mêmes climats, quoiqu'ayant la même façon de vivre, les *aras* bleus & les rouges ne se mêlent pas, mais ils vivent séparés sans se nuire ; la voix des bleus est encore plus rauque & moins distincte que celle des rouges ; ce sont, de tous les oiseaux, ceux dont les sauvages admirent le plus la beauté & ils les célèbrent dans leurs chansons.

ARA BLEU ET JAUNE de la Jamaïque. BRISS. *tome IV, page 190. Voyez* ARA BLEU.

ARA BLEU ET JAUNE du Brésil. *Planch. enl.* 30. BRISS. *tome IV, page 193. Voyez* ARA BLEU.

ARA de la Jamaïque. BRISS. *tome, IV page 188. Voyez* ARA ROUGE.

ARA du Brésil. BRISS. *tome IV, page 184. Voyez* ARA ROUGE.

ARA NOIR.

Cet *ara* a le plumage noir, avec des reflets d'un verd luisant ; son bec, suivant de Laët, est rouge, ses yeux le sont aussi, & ses pieds sont jaunes. M. de Buffon dit que cet oiseau est connu des sauvages de la Guiane, qu'il n'approche jamais des habitations, qu'il se tient sur les sommets secs & stériles, des montagnes de rochers & de pierres. Personne n'en a donné de description détaillée, & il ne s'est pas trouvé dans les nombreux envois d'oiseaux que j'ai vu apportés de la Guianne à Paris, ce qui me fait présumer qu'il doit y être très-rare.

ARA (petit). *Pl. enl.* 641.

Cet *ara* est de moitié plus petit que l'*ara* rouge ; le sommet de la tête, le cou, la poitrine, le ventre & les côtés sont d'un rouge qui a peu d'éclat. Les cuisses sont mêlées de rouge & de verdâtre : le cou en arrière est d'un jaune obscur ; le dos est d'un rouge terne tacheté de verdâtre ; le pli de l'aile est d'un rouge plus foncé & plus brun ; les grandes plumes des ailes sont d'un violet tirant sur le bleu ; les plumes latérales de la queue sont de la même couleur, & les deux du milieu sont d'un rouge sombre ; le bec est noir. Cet oiseau, qui faisoit partie de la collection de M. le duc de Caylus, avoit vécu à Paris ; j'ignore d'où il avoit été apporté.

ARA ROUGE.

Pl. enl. 12.

ARA du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag. 184.*

ARA de la Jamaïque. Idem, *pag. 188.*

L'*ara rouge* a du bout du bec à celui de la queue deux pieds sept pouces, trois pieds dix pouces de vol ; ses ailes pliées passent un peu le tiers de la queue ; la tête, le cou, la partie supérieure du dos, la poitrine, le ventre ; les côtés & les jambes sont d'un rouge vif ; la partie inférieure du dos & le croupion sont d'un bleu clair ; la queue est composée de douze plumes ; les deux

du milieu sont plus longues, & les latérales vont en diminuant; la plus externe est la plus courte; les deux plus longues plumes sont rouges, terminées par du bleu clair; celle qui les suit de chaque côté est bleue dans la moitié inférieure de sa longueur; les quatre plus externes de chaque côté sont d'un bleu mêlé tout le long de leur tige d'une teinte de violet; les petites couvertures des ailes sont rouges, les moyennes le sont aussi, mais leur bout est orangé & terminé de verd; les grandes, les plus éloignées du corps, sont d'un bleu mêlé d'une légère teinte de violet. Les pennes de l'aile sont en-dessous toutes d'un rouge-obscur; les dix-huit premières sont en dessus d'un bleu mêlé tout le long de leur tige d'une teinte de violet, & ont une partie de leur côté intérieur noirâtre; les autres sont variées de verd, de bleu & de brun pourpré; la mandibule inférieure est noire, ainsi que le bout & les angles de la mandibule supérieure, qui d'ailleurs est blanche; les joues sont nues & couvertes d'une peau d'un blanc sale qui s'étend sous la partie inférieure du bec également nue; des plumes rouges, courtes, placées sur le sommet de la tête, y forment comme une sorte de bourlet.

L'*ara* habite les bois; il aime les terreins humides; il se nourrit principalement des fruits du palmier-latanier; il vole ordinairement par paire; il jette son cri lorsqu'il est surpris ou effrayé; il le fait aussi entendre en volant; il se perche sur les branches les plus élevées; il s'éloigne à environ une lieue pendant le jour pour chercher sa nourriture, & il revient le soir pour passer la nuit au même endroit où il a choisi sa retraite; il fait son nid dans des trous de vieux arbres qui tombent de vétusté & le garnit de plumes. La femelle fait deux pontes par an, chacune de deux œufs à-peu-près gros comme des œufs de pigeons, tachetés comme ceux de la perdrix. Le mâle & la femelle couvent alternativement. Les jeunes s'apprivoisent aisément. Leur chair n'est pas mauvaise & d'un usage assez fréquent à la Guiane; celle des vieux est dure, mais on fait avec d'assez bon bouillon.

Les plumes des *aras* sont principalement celles dont les Indiens se servent pour en former des tours de têtes, des colliers & autres parures.

L'*ara* que je viens de décrire, est celui que M. Brisson appelle *ara du Brésil*; il le distingue d'un autre qu'il nomme *ara de la Jamaïque*. M. de Buffon ne regarde ces deux *aras* que comme une seule & même espèce; il se fonde sur ce que Marcgrave & les voyageurs qui ont observé ces oiseaux dans le pays qu'ils habitent, n'en ont parlé que de cette manière, tandis que les ornithologistes les ont distingué l'un de l'autre d'après Gesner & Aldrovande.

En lisant la description faite par M. Brisson de l'*ara* du Brésil & de celui de la Jamaïque, en comparant article par article, on trouve une conformité si grande dans les dimensions du corps en général, des parties en particulier, dans la distribution même des couleurs & si peu de différence à cet égard, qu'on est surpris que ces deux oiseaux, habitans des mêmes contrées, qui y vivent ensemble, aient été séparés & donnés comme deux espèces distinctes. Les principales différences consistent dans les couvertures des ailes qui sont plus marquées de jaune & de vert dans l'*ara* du Brésil. Les deux plus longues plumes de la queue qui sont rouges dans l'*ara* du Brésil & terminées par du bleu, sont en entier de cette dernière couleur dans l'*ara* de la Jamaïque.

Quant à celui qui est représenté, *plan. enl.* 641, sous le nom de *petit ara*, & qui faisoit partie de la collection de M. le duc de Caylus, je ne peux être de l'avis de M. de Buffon. Cet oiseau est trop inférieur du côté de la taille aux autres *aras*; son plumage est trop différent pour ne le pas regarder comme une espèce particulière. *Voyez* ARA (petit).

ARAS ROUGE & BLEU. EDW. *tom. IV, pag.* 158. *Planche* 158. *Voyez* ARA ROUGE.

ARA VARIÉ des Moluques. BRISS. *tom. IV*; *pag.* 197. *Voyez* PERRUCHE (grande) A BANDEAU NOIR.

ARA VERD.

ARA VERD du Bresil. BRISS. *tom. IV, pag.* 198. EDW. *glan. pag.* 41. *chap.* 19. *Pl.* 229.

L'*ara verd* est très-rare & bien plus petit que l'*ara rouge* & que l'*ara bleu*; il habite les mêmes contrées: les auteurs ont décrit deux *aras verds*. M. Brisson en a nommé un *ara verd du Brésil*, *l'autre ara verd & rouge du Brésil*. Mais ce second *ara*, plus petit encore que le premier, ne diffère pas seulement des *aras* à cet égard, il a encore les pennes de la queue à proportion beaucoup moins longues, elles ne sont pas autant étagées; les deux du milieu n'excèdent pas les autres dans la même proportion; son bec n'a pas non plus les mêmes dimensions relatives; enfin, la peau nue qui entoure les joues & la partie inférieure du bec s'étend moins en-dessous à proportion que dans les *aras*, & l'ensemble de ces oiseaux, qui font partie de ma collection, que j'ai sous les yeux en les décrivant, offre quelque chose de différent. Je me conformerai d'après ces différentes raisons au sentiment de M. de Buffon, qui n'admet qu'un *ara verd* & qui regarde le second comme une perruche. Les habitans de la Guiane lui en ont eux-mêmes donné le nom & l'ont appellé *perruche-ara*, preuve que cet oiseau leur paroissoit tenir au moins autant des perruches que des *aras*. J'en parlerai dans un article séparé, & je me bornerai dans celui-ci au *ara verd*, pour lequel je copie la description exacte que M. de Buffon nous en a donnée.

L'*ara verd* a, depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue environ seize pouces; son corps, tant en-dessus qu'en-dessous, est d'un verd qui, sous

fous les différens aspects, paroît ou éclatant & doré, ou olive foncé; les grandes & petites pennes de l'aile sont d'un bleu d'aigue-marine sur un fond brun doublé d'un rouge de cuivre; le dessous de la queue est de ce même rouge, & le dessus est peint de bleu d'aigue-marine fondu dans du verd d'olive. Le verd de la tête est plus vif & moins chargé d'olivâtre que le verd du reste du corps; à la base du bec supérieur, sur le front, est une bordure noire de petites plumes effilées qui ressemblent à des poils; la peau blanche & nue qui environne les yeux, est aussi parsemée de petits pinceaux rangés en lignes des mêmes poils noirs; l'iris est jaunâtre, le bec est noir, les pieds sont grisâtres, les ongles noirs.

Cet oiseau, ajoute M. de Buffon, aussi beau que rare, est encore aimable par ses mœurs sociales; il est bientôt familiarisé avec les personnes qu'il voit fréquemment; il aime leur accueil, leurs caresses, & semble chercher à les leur rendre, mais il repousse celles des étrangers, &c.

L'*ara verd* semble très-sensible au froid; il préfère pour se percher tout ce dont le contact en fait moins éprouver; il frisonne dès qu'on lui jette de l'eau sur le corps; il se baigne cependant volontiers, mais ce n'est que dans les grandes chaleurs. Son cri est désagréable & semblable à celui des autres *aras*, mais il n'est pas si fort; il paroît avoir de l'antipathie pour les enfans, & en général être jaloux des caresses que ceux auxquels il s'est attaché accordent à d'autres qu'à lui; il apprend à parler plus aisément & prononce plus distinctement que l'*ara* rouge & que le bleu.

L'*ara* décrit par M. Edwart, est beau, mais plus grand que notre *ara verd*; il a le front rouge, les pennes de l'aile bleues, le bas du dos & le croupion de la même couleur. Ne seroit-ce pas une espèce différente?

ARA VERD du Brésil. *Planche enl. 383*

EDW. *gl. pag. 41 planch. 229*.

BRISS. *tom. IV, pag. 198. Voyez* ARA VERD.

ARA VERD & ROUGE du Brésil.

BRISS. *tom. IV, pag. 202. V.* PERRICHE-ARA.

ARACARI.

Les *aracaris* sont des espèces du genre des toucans, qui est le LIVe de la méthode de M Brisson.

M. le comte de Buffon, qui les regarde aussi comme des toucans, les a le premier séparés de ces oiseaux proprement dits, & les a considérés comme formant une section dont les caractères sont: 1°. d'être moins grands: 2°. d'avoir le bec beaucoup moins volumineux & d'une substance plus dure & plus solide: 3°. d'avoir la queue plus longue, sensiblement étagée, tandis qu'elle est arrondie dans les toucans.

ARACARI BLEU.

Toucan bleu. BRISS. *tom. IV, pag. 433*.

C'est un oiseau du LIVe genre de la méthode de M. Brisson. Il est de la grosseur d'un pigeon; son bec est dentelé, jaune à sa partie supérieure, & d'un noir purpurin à la partie inférieure; tout son plumage est varié de cendré & de bleu. On le trouve au Mexique sur le bord de la mer, où il se nourrit de poisson. Ce dernier trait de son histoire me fait douter que cet oiseau soit, en effet, du LIV genre, comme M. Brisson l'a pensé, puisque les toucans, ni n'habitent le bord des eaux, ni ne se nourrissent de poisson; il y a lieu de penser, qu'avec des habitudes aussi dissemblables, il est d'un genre fort différent, mais dont nous ne pouvons juger d'après l'indication incomplette que Fernandez a donnée de cet oiseau.

ARACARI NOIR.

Toucan jaune. BRISS *tom. IV, pag. 432*.

Cet oiseau, du genre LIV de la méthode de M. Brisson, n'est connu que par une description abrégée que Niéremberg en a donnée, & que les auteurs ont copiée depuis. Il est de la grosseur d'un pigeon; son bec est noir, ses ailes & sa queue sont variées de noir & de blanc; une bande noire s'étend de chaque côté depuis le bec jusque sur la poitrine; le haut des ailes est jaune & le reste du corps d'un blanc jaunâtre. Cette espèce, d'un plumage fort différent de celui des toucans que nous connoissons, se trouve au Mexique.

ARADA.

Musicien de Cayenne. *Pl. enl. 706. fig. 2.*

C'est, suivant M. de Buffon, une espèce très-voisine des oiseaux auxquels il donne le nom de *fourmiliers*, & l'*arada* doit être placé à la suite de ces oiseaux. Avec les caractères extérieurs semblables, il en diffère cependant par les habitudes; il est solitaire, il se perche & ne descend à terre que pour prendre des insectes; les fourmiliers n'ont qu'un cri sans aucun agrément, au lieu que l'*arada* a le chant le plus agréable; il répète souvent les sept notes de l'octave, par lesquelles il prélude; il siffle ensuite différens airs modulés sur un grand nombre de tons & d'accens différens toujours mélodieux, plus graves que ceux du rossignol & plus ressemblans aux sons d'une flûte douce. Outre son chant, l'*arada* a une espèce de sifflet par lequel il imite parfaitement celui d'un homme qui en appelle un autre; les voyageurs y sont souvent trompés.

C'est loin des lieux habités, au milieu des forêts les plus épaisses, que l'*arada* vit seul & qu'il fait retentir ces déserts de sa voix, qu'on est surpris d'y entendre; mais son espèce ne paroît pas nombreuse, & l'on fait souvent beaucoup de chemin sans entendre un seul *arada*.

Son plumage ne répond pas à la beauté de son chant; ses couleurs sont ternes & sombres; on a employé des couleurs trop vives pour la planche dans laquelle on l'a représenté; cette remarque est de M. de Buffon, ainsi que ce que j'ai dit sur les mœurs & le chant de cet oiseau. Je vais le décrire d'après un individu qui fait partie de ma

collection, ainsi qu'il m'arrive souvent pour beaucoup d'autres oiseaux.

L'*arada* a sept pouces de long ; le sommet de la tête & le cou en arrière sont d'un brun foncé, teint légèrement de roux ; le dos, les grandes & petites couvertures des ailes sont bruns ; les ailes & la queue sont variées par des raies transversales, brunes sur un fond noirâtre ; la gorge, le devant du cou & le haut de la poitrine sont roux ; les côtés du cou, entre les plumes qui couvrent le méat auditif & le pli de l'aile, sont noires, ponctuées par des taches longitudinales blanches ; le ventre est grisâtre, la queue déborde les ailes d'environ sept lignes ; le bec a un pouce de long ; il est droit, épais, pointu, noirâtre ; les pieds sont plombés.

M. de Buffon, à la suite de l'histoire de l'*arada*, parle d'un individu analogue qu'il rapporte à cet oiseau & qui, ajoute-t-il, n'en est peut-être qu'une variété semblable à l'*arada* par la grandeur ; il en diffère en ce qu'il a la gorge blanche avec un demi collier noir au-dessous, & que son plumage est d'une couleur uniforme sans rayure.

ARAIGNÉE (*Chasse*). Filet fait d'un fil bien délié, retors en deux brins, dont les mailles sont à lozanges, qu'on teint en brun pour qu'il soit moins apparent & dont on se sert pour prendre plusieurs espèces d'oiseaux, particulièrement les merles. Un des côtés de l'*araignée* est bordé par une ficelle aux extrêmités de laquelle est attaché de chaque côté un morceau de bois terminé en coin. Il s'ert à tendre l'*araignée*. *Voyez* MERLE.

ARAWEREROA. *Voyez* COUCOU BRUN, varié de noir.

ARBALÊTRIER. *Voyez* MARTINET NOIR.

ARBOT, en terme de chasse, est un arbrisseau garni de gluaux.

ARBRET ou ARBROT. (*chass.*) Manière de prendre des oiseaux à l'*arbrot*. *Voyez* OISEAU.

ARC-EN-QUEUE.

Troupiale à queue annelée. BRISS. *tom. I. pag. 89.*

L'*arc-en-queue* est, suivant M. Brisson, un troupiale ou un oiseau du XIXe genre de sa méthode. Il en a parlé, ainsi que M. de Montbeillard, d'après Séba, qui en a donné la figure, *tom. I, pag. 97, tabl. LXI, fig. 3*, & auquel il applique, sans fondement de sa décision, le nom brasilien *ocotzinitzean*, que Fernandez a employé pour deux oiseaux qui n'ont point de ressemblance entre eux, & qui n'ont de rapport avec le dernier que relativement à la grosseur. *L'arc-en-queue* est à peu près de celle du pigeon ; sa tête, sa gorge, son cou, sont noirs ; tout le corps, en-dessus & en-dessous, est jaune & nuancé par des teintes plus foncées les unes que les autres ; les ailes sont noires & leurs plumes sont extérieurement bordées de jaune ; la queue est jaune, mais traversée par une bande noirâtre, semblable à un arc, & dont la courbure est tournée du côté du corps ; c'est de cette disposition des couleurs sur la queue, que M. de Montbeillard a pris occasion de donner à cette espèce de troupiale un nom très-propre à le désigner & à le faire reconnoitre : le bec est jaune ; les pieds sont gris. L'*arc-en-queue* habite, dit-on, l'Amérique ; Non-seulement il ne s'est pas trouvé dans les nombreux envois d'oiseaux qui ont été faits depuis vingt ans de la Guiane, de la Louisiane & des Antilles : ainsi, il y a apparence qu'il ne se trouve pas dans ces contrées ; mais sa taille semble l'éloigner du genre sous lequel le range M. Brisson ; car elle surpasse de beaucoup la grandeur des autres troupiales qui ont été bien décrits. D'ailleurs, la figure donnée par Séba indique une courbure dans la partie supérieure du bec de cet oiseau, & c'est encore une raison de douter que se soit en effet un troupiale.

ARDERET. *Voyez* PINSON D'ARDENNE.

ARDERELLE. *Voyez* CHARBONNIÈRE.

ARGUS.

C'est une espèce de faisan de la grosseur du dindon, dont les ailes & la queue sont semés d'un grand nombre de taches rondes, semblables à des yeux. Cet oiseau porte sur la tête une double huppe couchée en arrière. Les deux plumes du milieu de la queue, très-longues, dépassent de beaucoup les autres : on le trouve au nord de la Chine, suivant ce qui en est dit dans les *transactions philosophiques, tom. XL, pag. 88*, où l'on en fait une description trop abrégée.

ARGAULE. *V.* HIRONDELLE DE RIVAGE.

ARGUILLE. *Voyez* MOTTEUX.

ARIMANON (l').

L'*arimanon* est du genre LIII de la méthode de M. Brisson, de la section des petites perruches, & une de celles que M. de Buffon distingue, en les nommant *perruches à courte-queue de l'ancien continent.*

L'*arimanon* est une des plus petites perruches ; sa forme est svelte & un peu alongée : elle est moins grosse que la perruche, connue vulgairement sous le nom de *moineau du Brésil* : tout son plumage est d'un bleu changeant & tirant sur le violet, suivant la projection de la lumière : les ailes & la queue sont de la même couleur, mais plus foncée, & tirant davantage sur le violet obscur : la queue est un peu étagée, & les plumes du milieu sont les plus longues : les deux côtés de la tête, au-dessous des yeux, la gorge, le cou & le haut de la poitrine sont blancs ; le bec est fort court ; il est rouge, ainsi que les pieds. Cette jolie perruche a été apportée de l'île d'Otahiti : elle vole par troupes, se nourrit de bananes & est fort criarde. Les individus qu'on tenta de tenir en cage périrent d'ennui, ne se nourrirent que de jus de fruits, & refusèrent tout aliment solide.

ARPENTEUR. *Voyez* PLUVIER (grand).

ARREPIT. *Voyez* TROGLODYTE.

ARRIAN (l').

C'est le nom vulgaire sous lequel on connoît

dans plusieurs contrées des Pyrénées, une espèce de grand vautour qui y est très-répandue, & qui n'a point encore été décrite.

L'*arrian* a trois pieds & demi de long, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue : ses ailes déployées ont huit pieds & demi ; les grandes pennes des ailes & de la queue sont noires ; le reste du plumage est d'un brun très-foncé ; le bec, qui est noirâtre, à trois pouces six lignes de longueur ; la tête est couverte d'un duvet raz, brun, mélangé de roux ; les oreilles sont à découvert ; la gorge est garnie de quelques poils longs & noirs ; le cou est absolument nud jusques vers sa moitié ; la peau est d'un blanc bleuâtre : à la partie inférieure du cou, là où il cesse d'être nud, on voit une sorte de fraise qui se jette en arrière ; elle est formée par des plumes longues & étroites ; au-dessous de la fraise, le duvet qui recouvre le bas du cou, est long & épais par derrière ; il est très-raz & plus foncé pardevant ; l'*œsophage* est proéminent ; les pieds sont nuds & de la même couleur bleuâtre que la membrane du bec & que la partie nue du cou.

L'*arrian* a le port ignoble ; son cou est arqué en avant ; ses ailes & sa queue sont trainantes : quoique très-lâche, il se défend avec force & avec opiniâtreté lorsqu'il est blessé.

Cette espèce n'est pas sédentaire aux Pyrénées ; on a tué plusieurs de ces oiseaux dans les plaines des environs de Toulouse, au commencement du printemps. *Genre X*.

(*Nota*. Cet article est de M. le Baron de la Perouze, correspondant de l'Académie royale des Sciences, résident à Toulouse, connu par plusieurs ouvrages qu'il a publiés sur différentes productions des Pyrénées, qui s'applique depuis long-temps à l'étude de l'Histoire naturelle de ces montagnes, & en particulier à l'étude des oiseaux.

M. de la Perouze a bien voulu me communiquer les articles concernant les vautours en général, & les espèces de ce genre en particulier, qui se trouvent sur les Pyrénées : il m'a aussi fourni plusieurs articles relatifs à des oiseaux de divers genres, qu'il a observés sur les mêmes montagnes ou dans leurs environs. J'aurai soin d'indiquer chacun des articles qui sont dûs à ce savant).

ARTILE. *Voyez* MOTTEUX.

ARTRE. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

ASSÉE. *Voyez* BÉCASSE.

ATTAGAS.

L'*attagas* est un oiseau dont les anciens ont beaucoup parlé, qu'ils ont appellé tantôt *attagas*, tantôt *attagen* ; mais, comme ils ne nous en ont pas laissé de description détaillée, il est très-difficile de le reconnoître. La plûpart des auteurs le regarde comme une espèce particulière. M. le Baron de la Perouze, correspondant de l'Académie royale des sciences, qui fait sa résidence à Toulouse, qui m'a fournit l'article de l'*arrian*, à la fin duquel j'ai rendu justice aux travaux de ce savant, pense que l'*attagas* est le même oiseau que le *lagopede* ; les preuves qu'il donne de ce sentiment, dans un ouvrage publié l'année dernière, sous le titre de *Memoires d'histoire naturelle*, me paroissent si convaincantes, que je crois devoir me ranger de son avis. *Voyez* LAGOPEDE.

ATTAGAS BLANC. *Voyez* LAGOPEDE.

ATTOMBISSEUR, (*fauconn.*) oiseau de proie qui attaque le héron dans son vol.

AUTOUR (l').

BRIS. *tom. I, pag. 317, genre VIII.*

BELL. *hist. des ois. pag. 112.*

Idem. port. d'ois. pag 17.

Halco en Espagnol.

Astore, *asturo*, *astur* en Italien.

Habich, *habeh* en Allemand.

Hauwke en Anglois.

L'*autour* est, suivant M. Brisson, du genre de l'épervier. *Voyez* EPERVIER. La plûpart des auteurs ont eu la même opinion, puisqu'ils ont donné à l'*autour* le nom latin *accipiter*, en y ajoutant une épithète ou une périphrase pour désigner l'espèce. Quelques-uns lui ont donné le nom latin de *falco*, & M. Linné lui a donné tantôt celui de *falco*, tantôt celui de *gyro-falco*.

L'*autour* femelle, beaucoup plus forte que le mâle, a du bout du bec à celui de la queue un pied dix pouces ; la longueur du mâle, mesurée de la même façon, n'est que d'un pied sept pouces. Il y a une différence encore plus grande entre ces deux oiseaux, relativement à la grosseur qui, du côté de la femelle, est de plus d'un tiers au-dessus de celle du mâle.

Les ailes pliées ne s'étendent qu'aux deux tiers de la queue ; le dessus de la tête, le haut du cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes & du dessous de la queue, sont de couleur brune : il y a un peu de blanc à l'occiput, & les joues sont rayées de brun & de blanchâtre ; la gorge, le bas du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, sont de couleur blanche rayée par des bandes transversales brunes : elles ont chacune une pointe qui s'étend selon la longueur de la tige des plumes, & qui a quelque chose de la forme d'un fer de lance ; les plumes des ailes sont brunes, & leurs barbes sont, du côté interne, parsemées de quelques taches blanches ; la première des grandes pennes est la plus courte, & la quatrième est la plus longue : il y en a plusieurs d'échancrées ; la queue est brune & ondée par des nuances de brun plus foncé, disposées transversalement.

Le plumage dont on vient de lire la description est celui de l'*autour* adulte ; mais cet oiseau, avant d'avoir subi sa première mue, a un plumage fort différent ; je n'entrerai pas dans ses détails : il suffit d'observer que les couleurs sont moins foncées & que les taches placées sous le ventre, qui sont transversales dans l'*autour* qui a mué, sont longitudinales dans le jeune oiseau.

L'*autour* se trouve en France, & non-seulement

du côté du Nord jusqu'en Suède, mais du côté de l'Orient & du midi, jusqu'en Perse & en Barbarie.

Selon M. de Buffon, l'oiseau que M. Brisson a nommé *gros-busard* n'est qu'une variété de l'*autour*. Elle diffère de la souche par un plumage moins foncé & un naturel moins courageux. Cette première variété en a fourni une seconde, qui ne diffère de la première qu'en ce que les ailes sont tachées de blanc, ce qui a fait donner à cet oiseau *pl. enlum. 423*, le nom de *busard varié*. *Voyez* Busard (gros).

L'*autour* est employé dans la fauconnerie ; il donne même son nom à une division admise par les fauconniers ; ils appellent *autourserie* une classe d'oiseaux qui comprend l'*autour*, l'*épervier*, les *harpayes*, &c. C'est un oiseau de poing & de bas vol. Les meilleurs *autours*, selon Belon, viennent de Grèce.

L'*autour*, ainsi que l'épervier, ne fond pas sur sa proie, mais il la saisit de côté. M. de Buffon a fait nourrir long-temps dans la même volière, un *autour* mâle & un *autour* femelle. On a observé qu'ils étoient tous deux fort difficiles à apprivoiser ; que le mâle, quoique plus petit que la femelle, étoit plus méchant ; qu'ils se battoient souvent, mais moins en se servant du bec que des griffes ; que quand ils veulent se défendre contre quelque ennemi, ils se renversent sur le dos, & cherchent plutôt à déchirer avec leurs serres, qu'à mordre avec leur bec : quoique ces deux oiseaux ayent passé un été ensemble dans une volière spacieuse & placée en un lieu solitaire, on n'a pas remarqué qu'ils ayent pris aucune affection l'un pour l'autre. La femelle, au mois de novembre suivant, tua le mâle dans un accès de fureur, pendant la nuit. Leur voix étoit rauque, finissoit par des sons aigus & étoit d'autant plus désagréable, qu'ils la faisoient souvent entendre : ils étoient ombrageux, inquiets & s'effarouchoient de tout ; l'*autour* est en général si féroce, que quand on le laisse en liberté avec d'autres oiseaux, tels que des *faucons*, il les égorge tous les uns après les autres, quoiqu'il semble manger de préférence les souris, les mulots & les petits oiseaux. Son extérieur, ses mouvemens brusques & farouches s'accordent avec ses mœurs féroces, qu'ils semblent déceler. *V.* au mot Fauconnerie la manière de dresser les *autours*.

Autour blond.

C'est une variété dans l'espèce de l'*autour* & le gros busard de M. Brisson. *Voyez* Autour & Busard (gros).

Autour de Cayenne (grand).

J'ai reçu de Cayenne deux oiseaux que leur taille, la longueur de leurs pieds, le peu d'étendue de leurs ailes, la couleur de leur plumage, & la manière dont il est varié sur la poitrine & le ventre, m'engagent à rapporter à l'*autour*. Je les réunis sous le même article, parce que l'un étant plus petit que l'autre d'un tiers à peu près, ayant entr'eux beaucoup de rapports, avec de légères différences, tous deux venant du même pays, il y a de la probabilité qu'ils sont mâles & femelles.

Le moins grand ou le mâle a, du bout du bec à celui de la queue, vingt-trois à vingt-quatre pouces ; le sommet de la tête est d'un gris-cendré, clair, rayé de blanc sur le bord des plumes & de noir dans leur milieu ; la gorge & les joues sont blanches ; il y a à l'angle postérieur de l'œil une raie noire, étroite, qui s'étend jusqu'à l'occiput ; le haut du cou, en arrière, est rayé transversalement de gris & de noir ; les plumes de l'occiput sont fort longues : il y en a une qui dépasse les autres & qui forme une espèce de huppe placée au bas de l'occiput ; le dos, les plumes scapulaires, les petites couvertures des ailes, & les grandes, sont d'un brun noir ; l'aile, depuis son pli jusqu'aux deux tiers de sa longueur, est rayée transversalement de brun noir & de gris cendré ; le reste de l'aile est d'un noir lavé ; les ailes s'étendent à peu-près aux deux tiers de la queue ; le cou, en-devant, est gris cendré ; le ventre est blanc, rayé transversalement de brun roussâtre ; les cuisses sont de cette dernière couleur ; les couvertures du dessous de la queue sont blanches ; la queue est rayée alternativement par quatre bandes grises & quatre bandes noires : le gris est ondé de noir ; les pieds sont jaunes ; les ongles noirs.

Le second oiseau diffère du premier, 1°. en ce qu'il a, de l'extrémité du bec à celle de la queue, environ vingt-six pouces, & qu'il est gros à proportion ; 2°. en ce qu'il n'a pas de huppe ; 3°. en ce que ce qui est gris cendré dans le premier oiseau est d'un brun noirâtre dans celui-ci ; 4°. en ce qu'il y a moins de blanc sur le ventre & la poitrine, & que ces parties sont rayées transversalement par des bandes noires plus larges que ne le sont les zônes roussâtres qu'on voit sur les mêmes parties dans le mâle ; 5°. enfin, les jambes sont moins longues d'un pouce à peu-près, en ayant six de long dans le mâle, du genou à l'extrémité du doigt du milieu, & cinq seulement dans la femelle ; elles sont, au contraire, plus grosses que dans le mâle ; le bec & la membrane qui en couvre la base, sont noirs dans l'un & l'autre oiseau ; tous deux ont le bord des paupières, & l'espace compris entre l'œil & le bec, dégarnis de plumes, couverts de quelques poils, sous lesquels la peau desséchée paroît noirâtre. Ces oiseaux n'ont pas été décrits : ils sont, suivant la méthode de M. Brisson, du genre de l'épervier, & ils me paroissent se rapporter à l'*autour* plus qu'à tout autre oiseau. *Genre VIII*.

Autour de Cayenne, (petit).

Pl. enl. 473.

Cet oiseau n'a de rapport avec l'*autour* ni par la taille, ni par le plumage ; aussi M. de Buffon l'auroit-il, à ce qu'il nous apprend, rapporté plus volontiers au *lanier*, auquel il ressemble par le peu de longueur de ses pieds & leur couleur bleuâtre, si d'habiles fauconniers ne l'avoient regardé comme

un *autour*. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de seize pouces environ; sa grosseur, sa forme, sont celles du faucon; c'est l'oiseau auquel je le rapporterois le plus volontiers, & c'est sous cette dénomination que je l'ai inscrit dans ma collection; il en diffère cependant par la longueur des ailes, qui ne s'étendent pas au-delà des deux tiers de la queue, par celle des doigts qui ne sont pas aussi longs à proportion de la grandeur totale de l'oiseau; mais il a du rapport avec le faucon par les nuaoces du plumage, par la forme du corps court, ramassé, trapu; par le peu de loogueur de l'os du tarse.

Le sommet de la tête, le cou en arrière & sur les côtés, ainsi que les joues, sont d'un gris cendré; le dos & les ailes sont couleur d'ardoise; la queue est colorée de même & traversée en-dessus par deux bandes étroites & cendrées; en-dessous elle est alternativement coupée par de larges bandes transversales, les unes noirâtres, les autres d'un blanc gris; tout le dessous du corps est d'un blanc teint de gris cendré. *Genre VIII.*

AUTOUR GRIS à ventre rayé, de Madagascar. *Voyag.* aux Iod. & à la Ch., *tom. II*, *pag. 181*, *pl. enl. 103.*

M. Sonnerat compare cet oiseau, pour la grosseur, au faisan commun; il a le dessus de la tête, le cou, le dos, d'un gris cendré clair; l'œil entouré d'une peau nue, de couleur jaune, & qui s'étend presque sur toute la joue; les petites & les moyennes couvertures du dessus des ailes d'un cendré clair, avec, sur chacune des dernières, une tache noire, presque ronde; les moyennes pennes des ailes cendrées du côté extérieur, blanches du côté intérieur jusqu'à la moitié de leur longueur, noires dans le reste & terminées de blanc; les grandes pennes blanches jusqu'au tiers, coupées par des lignes noires, obliques & transversales; les deux tiers inférieurs sont noirs; le dessous du corps est blanc, rayé transversalement de noir; la queue est noire, barrée en travers dans son milieu par une large bande blanche, semée de petites lignes noires; le bec est de cette dernière couleur; l'iris & les pieds sont jaunes. *Genre VIII.*

AUTOUR (l'). SORS. *pl. enl. 461.*
C'est le jeune *autour*. *Voyez* AUTOUR.

AUTRUCHE.

BRISS. *tom. V*, *pag. 3.*
BELL. *port. d'oiss. pag. 55.*
Idem, *hist. des oiss. pag. 231.*
Hist. de l'acad. tom. III, part. II, pag. 113.
Struthio en Latin.
Neamah en Arabe.
Ema en Portugais.
Avestruz en Espagnol.
Struzza, *struzzo* en Italien.
Struss, *strauss*, *strauss-vogel* en Allemand.
Ostrich en Anglois.
Strutz en Suédois.

L'*autruche* est du LXII geore de la méthode de M. Brisson, & le seul oiseau de ce genre. Son trait principalement caractéristique est d'avoir deux doigts en devant, dénués de membrane & point de doigt derrière. Sa taille fort au-dessus de celle de tous les autres oiseaux, la petitesse de ses ailes qui ne peuvent servir pour voler, la forme des plumes dont les barbes sont désunies, rendent l'*autruche* si différente des autres oiseaux, qu'il suffit de l'avoir vue une fois ou d'en avoir observé un portrait bien fait pour la reconnoître. Sa longueur du bout du bec à celui du doigt le plus loog, est de huit pieds quelques pouces; son bec a deux pouces & demi de large à son origine, & quatre pouces six lignes de long des angles de son ouverture à son extrêmité; l'étendue du pied est de quinze pouces quelques lignes; les ailes pliées s'étendeot à-peu-près jusque vers le milieu de la queue; déployées elles forment une envergure de six pieds & demi, mais qui ne suffit ni pour élever l'oiseau, ni pour le soutenir en l'air; ce qui ne vient pas seulement de ce que les ailes n'ont pas assez d'ampleur, mais encore de ce que les plumes ne sont pas appuyées les ones sur les autres, ne forment pas une voile continue, de ce que leurs barbes sont désunies & de ce que leur tuyau a peu de force & d'élasticité. On diroit à juger des choses à notre manière, qu'il en auroit trop coûté à la nature pour rendre l'*autruche* un oiseau volant, & il sembleroit que son exemple devroit apprendre à ceux qui s'occupeot des moyens de procurer à l'homme la faculté de voler, qu'ils s'attachent à une entreprise dont la nature même n'a pas voulu se charger par rapport à un animal aussi pésant que l'*autruche.*

La partie supérieure de la tête est noe, le reste de la tête, le cou dans la moitié supérieure de sa longueur sont couverts d'une peau de couleur livide, garnie d'un duvet blanc, rare semé, brillant & semblable à du poil: la moitié inférieure de la longueur du cou, le dos, le croupioo, la poitrine & le ventre sont couverts de plumes noires, parmi lesquelles il y en a quelquefois de blanches & de grises: les plumes scapulaires & les couvertures des ailes soot de la même couleur & également variées: le reste du corps est nud; la peau dans cet endroit est d'oo blanc rougeâtre: les grandes pennes des ailes sont d'un beau blanc, les moyennes sont noires, celles de la queue sont blanches: au bas du sternum & sous les os pubis on remarque deux callosités; elles sont produites par l'habitude que cet oiseau a de se coucher, & par le poids du corps que ces parties supportent alors: il y a de chaque côté sous les ailes deux ergots de substance de corne d'environ un pouce de long: l'un est au bout de l'aile, & l'autre au bout de l'aile bâtarde: l'iris est de couleur de noisette, le bec de couleur de corne & noirâtre à son extrêmité: les pieds sont gris; il n'y a à chacun des pieds qu'un doigt armé d'un ongle qui est noirâtre.

L'*autruche* appartient à l'ancien Continent, & se trouve dans l'Afrique & la partie la plus chaude de l'Asie : sa grandeur, sa forme & les singularités qu'elle présente, ont été autant de causes que l'*autruche* a été un des premiers animaux qui aient fixé l'attention de l'homme ; il en est question dans le plus ancien des livres sacrés & dans les ouvrages d'Hérodote, le plus ancien des auteurs profanes.

L'*autruche* pèse de soixante & quinze à quatre-vingt livres : une masse aussi lourde la rapproche des grands quadrupèdes, & semble l'éloigner des oiseaux : des auteurs célèbres l'ont comparé avec les uns & les autres, lui ont trouvé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur beaucoup de rapports avec les quadrupèdes, & de fortes dissemblances avec les oiseaux. D'autres, au contraire, pensent que l'*autruche* n'a avec les quadrupèdes que les rapports généraux qu'on trouve également entr'eux & tous les oiseaux. Mais ces rapports sont exprimés d'une manière plus sensible dans un animal beaucoup plus grand, & deviennent plus frappans par cette raison. Il n'appartient qu'à l'anatomie comparée, qui n'entre pas dans mon plan, de fixer l'opinion sur cette diversité de sentiment.

L'*autruche* est très-féconde ; M. de Buffon dit qu'elle fait plusieurs pontes par an, de douze ou quinze œufs chacune ; il ne fixe pas le nombre des pontes ; elles commencent vers le solstice d'été, ensorte qu'elles ont lieu en juillet dans l'Afrique septentrionale, & en décembre dans l'Afrique méridionale.

L'*autruche* sous la zône torride dépose ses œufs sur un amas de sable qu'elle a ramassé, les confie pendant le jour à la seule chaleur du soleil & ne les couve que la nuit ; mais elle ne leur en est pas moins attachée ; elle ne s'en éloigne jamais & ne les perd pas de vue un instant. Il est probable qu'elle couve, & avec plus d'assiduité à proportion que la chaleur est moins forte dans la contrée qu'elle habite. Ses œufs sont très-gros, la coque en est fort épaisse ; ils sont d'un blanc teint légèrement de jaunâtre.

Les jeunes *autruches* sont en état de marcher au sortir de l'œuf & de chercher leur nourriture. Dans des régions très-chaudes la mère n'en prend aucun soin ; ils n'en ont pas besoin, & elle les abandonne peu de temps après qu'ils sont nés ; mais dans les pays où la chaleur est moins forte, où l'incubation leur est nécessaire, elle continue pendant quelque temps de les tenir assemblés auprès d'elle.

On a vu des *autruches* pondre dans la ménagerie de Versailles ; mais quoi qu'on eût procuré à leurs œufs le dégré de chaleur artificielle qui pouvoit être nécessaire, ils n'ont rien offert, d'après quoi l'on pût penser qu'ils étoient féconds.

Les jeunes *autruches* sont couvertes la première année par des plumes d'un gris cendré sur tout le corps ; mais à la première mue il ne repousse de plumes que sur les parties que j'ai dit plus haut en être couvertes dans les *autruches* adultes.

Les végétaux sont la principale nourriture des *autruches* ; cependant elles avalent avec voracité tout ce qu'elles rencontrent, mêmes les substances les plus dures, comme les pierres, les métaux, &c. ; on croit communément qu'elles digèrent ces substances, qui par leur nature ne peuvent leur fournir d'aliment, & qui ne sont qu'en partie altérées par la force compressive des muscles du ventricule & par l'action du suc digestif. Ce n'est donc point pour se nourrir que les *autruches* avalent tout ce qu'elles rencontrent, mais peut-être par le défaut de sensibilité dans l'organe du goût ; en effet, les anatomistes n'ont point trouvé sur leur langue les houpes nerveuses, desquelles dépend la délicatesse de ce sens ; peut-être aussi les *autruches* n'avalent-elles des corps durs que comme les autres oiseaux avalent des grains de sable, pour suppléer à la trituration dont elles sont privées par le défaut des dents. Elles habitent les lieux les plus solitaires & les plus arides ; si l'on en croit les Arabes, elles ne boivent jamais : elles vivent en troupes nombreuses dans les déserts où l'homme les poursuit, pour se nourrir de leur chair, de leur sang, de leur graisse, & se parer ou trafiquer de leurs dépouilles.

Le mantèque, mêt fort estimé des Arabes, est le sang de l'*autruche* mêlé à sa graisse. Pour l'obtenir, lorsque les chasseurs ont pris une *autruche*, il la ressassent comme on feroit une outre qu'on voudroit rincer ; puis par une ouverture faite à la gorge, ils reçoivent le mantèque qui coule sous la consistance d'une huile figée ; il paroit que c'est le sang mêlé avec la graisse qui couvre les intestins ; on en obtient quelquefois jusqu'à vingt livres d'une seule *autruche*. Leur chair est estimée par les habitans de la Lybie & de la Numidie. Tout le monde sçait quel est l'usage des plumes d'*autruche*, à quels ornemens elles servent même parmi nous. On voit par des monumens fort anciens, que les mêmes usages remontent aux temps les plus réculés.

Quoique les *autruches* n'habitent que les lieux déserts, elles se sont facilement à la vue de l'homme & s'apprivoisent sans peine, mais pas assez pour contracter de la docilité & de l'obéissance. On en a vu dont des hommes se servoient comme de monture, mais sans pouvoir régler leur marche, ni l'arrêter. Leur force est si grande que le poids de deux hommes ne paroît ni trop les charger, ni retarder leur course ; elles surpassent le cheval en vitesse, & cependant c'est avec le cheval qu'on les court ; mais on ne les force pas d'abord ; il feroit impossible de les atteindre si elles prenoient une fuite précipitée ; on les inquiette seulement assez pour les empêcher de s'arrêter à prendre de la nourriture, & lorsqu'on les croit épuisées, au bout d'un jour ou

deux de poursuite, le chasseur fond dessus au grand galop & les assomme à coup de bâton, pour que le sang qui pourroit couler, si on employoit un autre moyen, ne gâte pas les plumes.

AUTRUCHE A CAPUCHON. *Voyez* DRONTE.

AUTRUCHE D'OCCIDENT. *Voyez* TOUYOU.

AUTRUCHE VOLANTE. *V.* OUTARDE d'Afrique.

AVERANO.

Cotinga tacheté. BRISS., *tom. II*, *pag. 354.*

Ave de verano en Portugais.

Guira punga par les Brasiliens. MARCG. *pag. 201.*

Cet oiseau est du XXIII genre; sa taille approche de celle d'un pigeon; il est remarquable par des appendices charnus, noirs, longs d'un pouce qui pendent sous la gorge & dont la forme est celle d'un fer de lance.

La tête du mâle est couverte de plumes d'un brun foncé; les pennes des ailes sont noirâtres; les petites couvertures & les grandes le sont aussi; mais les dernières sont mêlées de verd brun; le reste du plumage est cendré, mêlé de noirâtre sur le dos, de verdâtre sur le croupion; la queue est de la même couleur & excède les ailes de toute sa longueur qui est de trois pouces; l'iris est d'un noir bleuâtre; le bec & les pieds sont noirs; la couleur est plus foncée sur le bec: l'*averano* mâle ne fait entendre sa voix, qui est très-forte, que pendant les mois de décembre & de janvier, qui sont ceux des plus fortes chaleurs au Brésil. Tantôt c'est un son semblable à celui d'une cloche fêlée, tantôt un bruit semblable à celui qu'on feroit en frappant sur un coin de fer avec un instrument tranchant.

La femelle, plus petite que le mâle, n'a point d'appendices sous le cou. Son plumage est un mêlange de noirâtre, de brun & de verd clair; le brun domine sur le dos, le verd clair sur la gorge, la poitrine & le dessous du corps.

La chair de l'*averano* est un comestible agréable & nourrissant.

AVILLONER. (*Fauc.*) Donner de l'avillon ou serre de derrière.

AVILLONS. (*Fauc.*) Serres ou doigts de derrière.

AVOCETTE.

L'*avocette* est un oiseau palmipède: elle a quelque rapport avec le phænicoptère, & elle diffère des autres oiseaux palmés par la longueur de ses jambes, mais elle ne se rapproche d'aucun oiseau & elle s'éloigne de tous, au contraire, par la forme singulière de son bec. C'est une espèce isolée, un des essais de la nature, suivant l'expression de M. de Buffon, dont elle n'a pas multiplié les variétés.

M. Brisson a placé l'*avocette* dans le CXIV genre de sa méthode; il dit que sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est d'un pied cinq pouces; qu'elle a deux pieds près de quatre pouces de vol, que la longueur de son bec est de trois pouces cinq lignes.

La partie supérieure de la tête & du cou jusqu'à moitié de sa longueur sont noires, tout le reste du plumage est d'un beau blanc, excepté une large bande d'un noir lustré qui s'étend sur l'aile de chaque côté; les grandes pennes des ailes sont blanches à leur origine & noires dans leur longueur: cette couleur commence d'autant plutôt sur chaque plume de l'aile, qu'elle est plus extérieure; le bec est noir, d'une substance tendre, presque membraneuse à sa pointe; elle m'a paru fort ressemblante à de la baleine; il est disposé, pour ainsi dire, à contre-sens, fléchi de manière que sa courbure tournée en haut présente un arc de cercle relevé, dont le centre est au-dessus de la tête, & dont la pointe revient en-devant.

Avec un bec tel que celui que je viens de décrire, l'*avocette* est sans défense, ne peut ni becqueter ni presque rien saisir, & il est difficile d'imaginer comment elle se nourrit; on croit que c'est du frai des poissons & de vers qu'elle cherche parmi l'écume des eaux & la vase. On trouve dans son estomac une matière gélatineuse dans laquelle on peut reconnoître les débris des deux substances qui lui servent d'aliment. Elle fréquente les rivages de la mer, & de préférence les embouchures des fleuves & des rivières; quelquefois cependant, mais rarement, elle s'enfonce dans les terres en suivant le bord des eaux; elle est de passage & séjourne très-peu; elle paroit venir des pays Méridionaux au printemps, & y retourner à l'automne; ses mouvemens sont prompts, agiles & ont de la grace; elle est craintive, difficile à approcher & ne donne dans aucun piège, parce que sans doute il n'y en a pas dans lesquels on lui présente un appas qui lui convienne. M. de Salerne assure que l'espèce en est fort abondante en Poitou; qu'elle y fait son nid & que les paysans en ramassent les œufs par milliers; il n'en est pas de même des autres provinces du royaume; on y voit rarement l'*avocette* & elle n'y paroit qu'en passant; elle s'avance jusques dans les provinces du nord de l'Europe. Jusqu'ici les naturalistes avoient borné l'*avocette* à cette partie du monde; mais je l'ai reçu de la Louisiane plusieurs fois; elle appartient donc au nouveau comme à l'ancien Contient, & il paroit que dans l'un & l'autre, elle se renferme sous les climats tempérés.

Les différences qui se trouvent entre l'*avocette* de la Louisiane & celle d'Europe, consistent principalement dans la grandeur. Celle de la Louisiane est d'un tiers environ plus grande; elle n'a point de noir ni sur la tête, ni sur le cou. Il est dans toute sa longueur, en arrière, d'un blanc sali de grisâtre, ainsi que le derrière de la tête; la ressemblance est d'ailleurs parfaite entre les deux *avocettes*.

AZUR (petit).

Gobe-mouche bleu des Philippines. *Pl. enl. 666. fig. 1.*

C'est un *gobe-mouche* ou un oiseau du XXIV genre;

il est un peu plus petit & plus haut sur jambes que notre *gobe-mouche*. Sa longueur totale est de cinq pouces ; un bleu d'azur couvre le dos, la tête & tout le devant du corps ; il y a sur la poitrine & sur le derrière de la tête une tache noire ; le bleu s'étend en s'affoiblissant sur la queue ; il teint les barbes des pennes de l'aile dont le reste est noirâtre, & on l'apperçoit encore dans le blanc des plumes du ventre. On trouve cet oiseau aux Philippines.

AZURIN.

L'*azurin*, suivant la méthode de M. Brisson, est du genre du merle ; mais il a les jambes à proportion beaucoup plus longues & la queue au contraire beaucoup plus courte. Il est vrai que M. Brisson range parmi les merles plusieurs oiseaux qui ont avec eux les mêmes différences que l'*azurin*. M. le comte de Buffon les sépare des merles & leur donne un nom qui exprime très-bien le peu d'étendue de leur queue & de leurs ailes, celui de *brèves*. Il me paroit que c'est à ce genre qu'on doit rapporter l'*azurin*. *Voyez* BRÈVES.

L'*azurin* est de la grosseur du merle, peut-être un peu plus fort. Une large bande noire s'étend de la racine du bec à l'occiput ; une raie jaune s'étend de même de chaque côté de la racine du bec au derrière de la tête, & une troisième raie noire, placée au-dessous des précédentes, les accompagne dans leur trajet : la gorge est d'un jaune pâle ; cette couleur s'étend un peu sur les côtés du cou ; le dos & les plumes de l'aile les plus voisines du corps sont de couleur brune ; les grandes pennes des ailes sont noires ; il y a sur l'aile deux raies longitudinales blanches ; la supérieure qui est la plus large, est formée par l'extrêmité des couvertures qui est blanche ; la seconde est fort étroite & résulte d'un limbe blanc qui borde le côté extérieur d'une des plumes de l'aile, la queue & les plumes qui la recouvrent en-dessus sont d'un bleu foncé & éclatant ; elle est étagée & d'un bleu clair en-dessous : il y a sur le haut de la poitrine une bande transversale d'un bleu foncé, plus large dans son milieu & plus étroite sur les côtés ; elle forme une sorte de colier : la poitrine, le ventre & les côtés sont rayés transversalement par des bandes étroites, alternativement d'un jaune pâle & d'un bleu glacé changeant en violet suivant les aspects.

J'ai reçu une seule fois l'*azurin* de Cayenne. Il y est apparemment rare, car sa beauté engageroit à le joindre aux oiseaux qu'on en envoie. Les auteurs n'en avoient pas parlé avant M. le comte de Buffon.

AZUROUX.

Bruant bleu de Canada. BRISSON, *tom. III*, *pag. 298*.

Cet oiseau du genre XXXV[e], a quatre pouces deux lignes du bec à celui de la queue, sept pouces de vol, son bec cinq lignes de long, sa queue un pouce ; elle est composée de douze pennes.

Le dessus de la tête est d'un roux obscur ; le cou en arrière & le dessus du corps sont variés de roux obscur & de blanc ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont variés de roux clair & de bleu ; l'aile est brune, mais le bord externe des plumes est bordé d'un limbe tirant sur le bleu ; la queue est colorée comme les ailes ; le bec, les pieds, les ongles, sont d'un gris brun.



BABOUCARD.

BABOUCARD.

Martin-pêcheur du Sénégal. Briss. *tome IV*, *p. 485*, *Pl. 39*, *fig. 1.*

Baboucarp, est au Sénégal le nom qu'on donne au martin-pêcheur en langue jalofe. C'est de ce mot que M. de Buffon a fait celui de *baboucard*, qu'il a appliqué à un martin-pêcheur du Sénégal, semblable à celui d'Europe par la grandeur, & qui même, par les couleurs du plumage, ne paroit en être qu'une très-légère variété.

Le *baboucard* diffère de notre martin-pêcheur, en ce que le bleu du dos est mêlé de fauve dans le *baboucard*, en ce que notre martin-pêcheur a la tête & le cou maculés de taches bleues, oblongues, & le *baboucard* a les mêmes parties simplement ponctuées de bleu ; enfin, en ce que tout ce qui est bleuâtre dans notre martin-pêcheur, est d'un bleu tirant sur le verd dans le *baboucard*. *Genre LVIII.*

BAGADAI, variété ou race dans l'espèce du pigeon domestique. *Voyez* Pigeon.

BAGLAFECHT.

M. de Buffon, à qui l'on doit la connoissance de cet oiseau, dit qu'il se trouve en Abyssinie, qu'il a beaucoup de rapport avec le toucnam-courvi, dont il ne diffère que par quelques nuances ou par quelques distributions de couleurs : la tache noire qui est des deux côtés de la tête, s'élève dans le *baglafecht* jusqu'au-dessus des yeux. *Voyez* Toucnam-courvi. La marbrure jaune & brune de la partie supérieure du corps est moins marquée, & les grandes couvertures des ailes, ainsi que leurs pennes & celles de la queue, sont d'un brun verdâtre, bordées de jaune ; l'iris est jaunâtre, & les ailes dans leur état de repos, vont à-peu-près au milieu de la queue.

Le *baglafecht* se rapproche encore du toucnam-courvi par la manière dont il suspend son nid, presque toujours au-dessus d'une eau dormante, à l'extrêmité d'une petite branche, & l'onverture tournée du côté de l'est ; mais il lui donne une forme différente de celui du toucnam, & il le roule en spirale, à-peu-près comme un nautile.

BAISSER LE CORPS. (*faucon.*) syn. dessimer. *Voyez* essimer.

BALBUZARD.

Aigle de mer. Briss, *tome 1*, *page 440.*

Orfraye, *aigle de mer.* Bell. *histoire naturelle des oif. page 96*, *port. pag. 13.*

Anguista piombina en italien.

Fisch-adler en allemand.

Orsel morski en polonois.

Bald-buzzard en anglois.

Aquila marina, *aquila anataria* en latin.

Craupecherot en Bourgogne.

Les auteurs ont tous regardé le *balbuzard* comme un aigle, & la plupart lui en ont donné le nom générique ; mais M. de Buffon pense que cet oiseau diffère trop des aigles par sa taille, par ses habitudes, pour qu'on ne lui donne pas un nom particulier, & pour qu'on ne le doive pas séparer des aigles : « à tout considérer, ajoute-t-il, on doit dire que cet oiseau n'est pas un aigle, quoiqu'il ressemble plus aux aigles qu'aux autres oiseaux de proie ». Suivant qu'on aura égard pour distinguer les oiseaux à leurs habitudes, ou à la conformation de certaines parties propres à les faire reconnoitre, on séparera, avec M. de Buffon, le *balbuzard* des aigles, ou on le regardera avec les différens auteurs comme étant du même genre ou du IXe de la méthode de M. Brisson.

Le *balbuzard* a un pied onze pouces du bout du bec à celui de la queue ; il a cinq pieds trois pouces de vol, & ses ailes pliées dépassent un peu sa queue.

Les plumes du sommet de la tête sont brunes dans leur milieu & blanches vers leurs bords ; le derrière de la tête, la gorge & le cou sont blancs, avec une grande tache brune à la partie supérieure du cou ; il y a aussi une raie brune des deux côtés du cou ; le dessus du corps est brun : le dessous est blanc.

Les grandes pennes des ailes sont d'un brun noirâtre, les moyennes sont brunes, & toutes sont rayées de blanc du côté intérieur : la queue est brune : les deux plumes du milieu sont d'une seule couleur, les autres sont rayées transversalement de blanc du côté intérieur ; les pieds & les doigts sont couverts d'écailles bleuâtres : le bec & les ongles sont noirs.

Il y a peu d'oiseaux de proie qui ayent une serre aussi ample, aussi forte à proportion que le *balbuzard*, des ongles aussi longs, aussi courbes & aussi acérés. A ces moyens, déjà très-efficaces, il faut ajouter les écailles qui couvrent le pied, qui le rendent plus propre à retenir ce que l'oiseau saisit. Ces précautions étoient nécessaires relativement au genre de proie dont vit le *balbuzard*. Il se nourrit de poisson qu'il enlève en fondant dessus & en le saisissant au moment qu'il paroit à la surface de l'eau. C'est par cette raison qu'il fréquente le bord des rivières, & surtout des étangs, & que perché sur un arbre élevé, d'où il découvre au loin, il y attend quelquefois long-temps une occasion favorable. Il habite de préférence les terres basses, marécageuses, couvertes de bois. Il pond ordinairement trois œufs & quelquefois quatre. C'est de cet oiseau

qu'Aristote a dit particulièrement, qu'il force ses petits de regarder le soleil, & qu'il donne la mort à ceux dont la vue n'en peut soutenir l'éclat; fait bien difficile à observer, très-invraisemblable, qu'on a généralisé, qu'on a attribué à tous les aigles, & qui probablement n'est vrai par rapport aucun, ni par rapport au *balbuzard*. On a encore dit de cet oiseau qu'il avoit un pied palmé & les doigts de l'autre pied séparés; qu'il nageoit à l'aide de l'un, tandis qu'il saisissoit de l'autre le poisson. Erreur démentie par toute analogie, par l'observation, & dont je ne fais mention que parce que plusieurs auteurs l'ont accréditée.

M. de Buffon croit, d'après le témoignage des auteurs, que l'espèce du *balbuzard* est répandue en Europe du nord au midi, depuis la Suède jusqu'en Grèce, & que même on la retrouve dans l'Egypte & la Nigritie. Mais ce qu'il ne paroit pas qu'on ait encore observé, c'est que le *balbuzard* appartient également au nouveau comme à l'ancien continent. J'ai reçu plusieurs fois cet oiseau de la Louisiane, & je conserve un individu envoyé de ce pays, qui, mis à côté d'un *balbuzard* tué aux environs de Paris, ne présente absolument aucune différence. Mais, au contraire, la parité est parfaite en tous points entre les deux oiseaux, l'un d'Europe, l'autre d'Amérique.

BALICASSE des Philippines (le).
Choucas des Philippines. BRISS. *tome II*, *pag. 31*.
Planche enlum. 603.

Le *balicasse* est, suivant M. Brisson, du XIVe genre de sa méthode. C'est un choucas de la grosseur à-peu-près du merle, dont le plumage, uniforme sur toutes les parties, est d'un noir qui change, suivant les aspects, en un verd brillant. La queue est fourchue: le bec, les pieds, les ongles sont noirs; cet oiseau a un chant agréable, ce qui semble l'éloigner de la classe des choucas, qui n'ont qu'un cri rauque; mais comme c'est un des oiseaux que M. Brisson a eu sous les yeux en les décrivant, il n'est pas possible de suppoier que l'auteur se soit trompé lui-même dans l'emploi de sa méthode. On peut seulement conclure de la différence entre le *balicasse* & les autres choucas, relative à la voix, que les caractères empruntés de la forme du bec & de celle des pieds ne nous indiquent pas toujours les différentes facultés des oiseaux.

BALTIMORE.
Pl. enl. 506, *fig. 1*.
BRISS. *tome II*, *page 109*.
CAT. *tome I*, *pag. 48*. *Pl. 48*.

Le *baltimore* est du genre XIXe. Cependant M. Brisson auroit pu faire, dans ce genre, qui est très-nombreux, plusieurs sections. Les *baltimores* en auroient formé une: ils ont le bec plus court à proportion, plus droit que les autres oiseaux du même genre.

Le *baltimore* dont il s'agit dans cet article, est un peu plus gros qu'un moineau franc; il a près de sept pouces de longueur, & environ un pied de vol; la tête, la gorge, le cou par derrière, & le haut du dos, sont d'un noir brillant, la partie inférieure du dos, la poitrine, le ventre, les côtés, sont d'un très-bel orangé: une bande de la même couleur s'étend au-dessus des ailes, en travers & obliquement à leur origine: les ailes & la queue sont noires, mais les grandes plumes des ailes sont bordées extérieurement par une ligne blanche & noire, & celles de la queue sont terminées par de l'orangé, excepté les deux du milieu qui sont entièrement noires; le bec, les pieds, les ongles, sont de couleur de plomb. Les *baltimores* se trouvent en été dans la Virginie & le Maryland. On en voit aussi dans le Canada. Ils disparoissent en hiver. Ils placent leur nid sur les arbres les plus élevés, ordinairement à l'extrémité d'une branche assez forte, & pour l'assurer ils entrelacent dans ses bords une menue branche, ou un rejetton, de chaque côté.

La femelle a des couleurs moins vives que le mâle, & il n'y a point de mélange de blanc ni d'orangé sur ses ailes & sa queue, qui sont purement noires.

BALTIMORE BATARD.
Pl. enl. 506 fig. 2.
BRISS. *tome II*, *page. 111*.
CAT. *tome I*, *pag. 49*. *Pl. 49*.

Le *baltimore bâtard*, avec la taille, la forme, & tous les caractères du baltimore, n'en diffère que par quelques traits dans le plumage, & par des nuances plus ternes dans les mêmes couleurs. *Voyez* BALTIMORE. La tête, au lieu d'être entièrement noire & d'un noir brillant, est variée de quelques taches jaunes, & elle est d'un noir terne. Ce qui est d'un orangé vif dans le baltimore, est d'un jaune assez pâle dans le *baltimore bâtard*; le noir des ailes, de la gorge & de la queue, est également beaucoup moins brillant que dans le baltimore, & tire sur le brun. Les deux plumes du milieu de la queue ne sont que noirâtres dans leur longueur, olivâtres à leur origine, & terminées par un jaune fade: la suivante de chaque côté est confusément teinte d'olivâtre & de noir, & les quatre autres plumes le sont aussi confusément de jaune & d'olivâtre.

M. de Montbeillard regarde le *baltimore bâtard* comme une variété dans l'espèce du baltimore. L'un & l'autre habitent les mêmes contrées, & ont entr'eux de très-grands rapports. Mais Catesby qui les observoit sur le lieu, les a distingués; il a même donné la figure & la description de la femelle du dernier. Il est vrai qu'à juger de ces oiseaux par les figures qu'en donne Catesby, il est difficile de croire que l'oiseau qu'il désigne pour être la femelle du *baltimore bâtard*, la soit en effet, puisqu'elle a des couleurs plus vives que celles du mâle, ce qui est généralement

contraire à l'observation. On pourroit donc juger que Catesby a donné pour la femelle du *baltimore bâtard*, l'oiseau qui est la femelle du baltimore, & à juger par analogie, par ce qui arrive parmi les autres oiseaux, je croirois que le *baltimore bâtard*, n'est pas même une variété, mais un jeune baltimore qui n'a pas encore mué; cependant le sentiment d'un homme qui observoit sur les lieux, comme je l'ai remarqué, & qui observoit les individus vivans, doit être préféré aux conjectures qu'on peut former à deux mille lieues, d'après l'examen de quelques peaux desséchées. Ainsi, malgré la vraisemblance de l'identité d'espèce entre le baltimore & le *baltimore bâtard*, je crois qu'on doit, sur la foi de Catesby, regarder ces oiseaux comme faisant deux espèces, jusqu'à ce qu'un nouvel observateur, placé dans les mêmes circonstances, nous ait appris le contraire.

BALTIMORE VERD. BRISS. *tome II, pag. 113.* *Voyez* SIFFLEUR.

BAMBLA.

Pl. enlum. 703, fig. 2.

Le *bambla* est un fourmillier. *Voyez* FOURMILLIER. Il est, suivant la méthode de M. Brisson, du genre XXIIe. Sa longueur du bout du bec à celui de la queue est d'environ quatre pouces.

Le dessus du corps, ainsi que les petites couvertures des ailes, est d'un brun roussâtre, plus foncé sur le bord des plumes; les grandes couvertures & les pennes des ailes sont noires; mais il y a sur chacune de ces dernières plumes, vers le tiers de leur longueur, à compter de leur origine, une tache blanche, ce qui forme, par la réunion des taches, une bande transversale blanche sur chaque aile vers leur tiers supérieur: la queue est grisâtre; le dessous du corps est d'un blanc sale, mêlé de grisâtre: le bec est noirâtre, plus long à proportion que dans les autres fourmilliers, plus crochu à son extrêmité; les pieds sont plombés & les ongles noirs. Cet oiseau se trouve à la Guiane, mais il y est rare.

BANIAHBOU de Bengale.

Merle de Bengale. BRISS. *tome II, page 260; & tome VI, supl. page 43.*

Grive brune des Indes. EDW. *tome IV, pag. 184. Pl. 184.*

Le *baniahbou* est un oiseau du XXIIe genre, un peu plus gros qu'une grive commune, dont le plumage brun sur tout le corps, est plus foncé sur la partie supérieure, plus clair sur la partie inférieure & sur le bord des couvertures & des pennes des ailes: la queue étagée, longue d'environ trois pouces, dépasse les ailes pliées d'à-peu-près la moitié de sa longueur: le bec & les pieds sont jaunes. Suivant M. Linné on trouve à la Chine une variété de cette espèce, dont le plumage est gris en-dessus du corps, de couleur de rouille en-dessous, avec un trait blanc de chaque côté de la tête. M. Linné donne à cet oiseau l'épithète de *canorus*. On en pourroit induire que ce n'est pas une variété du *baniahbou*, duquel on ne dit pas qu'il ait un chant agréable. Mais il faudroit, pour établir une différence entre ces deux oiseaux, d'après ce caractère, être certain que le *baniahbou* n'a pas un chant agréable, ce qu'on ne sçauroit conclure d'une simple réticence, qui n'est peut-être qu'une omission dans l'histoire de cet oiseau. Il se trouve au Bengale, où les habitans du pays lui donnent le nom qu'on lui a conservé dans notre langue.

BARBAIAN. *Voyez* DUC.

BARBICAN (le).

Planche enl. 602.

Le *barbican* a les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon: quatre doigts, deux placés en avant, deux en arrière: le bec aussi large à sa base que la tête est grosse, dentelé sur ses bords, comprimé & canelé sur les côtés, entouré à sa base de poils roides, fort longs, & dirigés en avant, la langue charnue. Il ressemble aux toucans & aux barbus par le nombre & la position de ses doigts; aux premiers, par la grosseur & les dentelures de son bec; aux seconds, par les poils qui en entourent la base, & par la conformation de sa langue. Mais il diffère des toucans, en ce que son bec n'est pas aussi long, qu'il est d'une substance plus compacte, qu'il n'est courbé en bas qu'à l'extrémité de la mandibule supérieure, au lieu que dans les toucans les deux mandibules ont leur pointe inclinée en bas: le *barbican* diffère des barbus, en ce que son bec est à proportion plus fort, en ce que sa pointe est plus courbée, & qu'il est dentelé; enfin il diffère & des toucans & des barbus, en ce que son bec est comprimé sur les côtés, & qu'il est cannelé. Le *barbican*, en ressemblant sous certains aspects aux toucans, sous d'autres aux barbus, n'est, à strictement le considérer, ni du genre des uns, ni de celui des autres: il forme un genre nouveau intermédiaire & mixte entre les toucans & les barbus; cependant il a plus de rapports avec les premiers, non-seulement par les caractères déjà énoncés, mais par les couleurs de son plumage & la manière dont elles sont distribuées. On peut le regarder comme le représentant, dans l'ancien continent, des toucans, qui sont particuliers au nouveau. Le nom de *barbican* qui lui a été donné par M. de Buffon, avant lequel les auteurs ne l'avoient pas décrit, présente une idée fort juste de sa nature mixte.

Le *barbican* a été apporté des côtes de Barbarie: il n'y est probablement pas rare; car on en a consécutivement apporté un assez grand nombre d'individus. Il a neuf pouces de long, sa queue trois & demi; son bec dix-huit lignes de long sur dix d'épaisseur.

La tête, le derrière & les côtés du cou, tout le dessus du corps, les ailes & la queue sont noirs; la gorge, la partie antérieure du cou sont rouges;

la poitrine est traversée par une large bande noire ; le ventre & les côtés sont d'un rouge moins vif que celui de la gorge & du devant du cou ; le dessous de la queue & les cuisses sont noirs ; le bec est jaunâtre : il n'y a que deux dentelures ; elles sont mousses, placées au bord de la mandibule supérieure. Les cannelures ou sillons placés sur les côtés de la mandibule inférieure sont noirs ; les pieds sont bruns : dans quelques individus le rouge du devant du cou & celui du ventre, sont mêlés de plus ou de moins de blanc. J'ignore si ces individus sont des femelles ou de jeunes *barbicans*.

BARBICHON de Cayenne.

Pl. enlum. 830, n°. 1 le mâle, 2 la femelle.

M. le comte de Buffon, qui a le premier fait connoître cet oiseau, le décrit dans les termes suivans :

Le *barbichon* a près de cinq pouces de longueur; tout le dessus du corps est d'un brun olivâtre foncé, excepté le haut de la tête, que recouvrent des plumes orangées, en partie cachées sous les autres plumes ; le dessous du corps est d'un jaune-verdâtre, qui, sur le croupion, se change en un beau jaune.

La femelle est un peu plus grande que le mâle ; tout le dessus de son corps est d'un brun noirâtre, mêlé d'une légère teinte de verdâtre, moins sensible que dans le mâle ; le jaune de la tête ne forme qu'une tache oblongue, que des plumes de la couleur générale recouvrent en partie ; la gorge & le haut du cou sont blanchâtres ; les plumes du ventre, du cou, de la poitrine & du dessous des ailes ont leur milieu brun & le reste jaunâtre, le ventre & le dessous de la queue sont entièrement d'un jaune pâle : le bec est noir & les pieds grisâtres : des poils ou soies, comme tous les gobes-mouches en ont la base du bec plus ou moins entourée, s'étendent jusqu'au bout du bec du mâle ; la femelle en a aussi, mais en moindre quantité & de moins longs. Ce gobe-mouche n'a pas, comme beaucoup d'autres du même genre, la voix aigre ; il semble siffler doucement les deux syllabes *pipi*. Le mâle & la femelle vont ordinairement de compagnie ; ils font leur nid dans des endroits découverts ; ils le posent sur les rameaux les moins touffus, sur les branches les moins garnies de feuilles ; ils le construisent avec de la mousse, & lui donnent une grosseur excessive, douze pouces de haut, cinq de diamètre ; ils le ferment par-dessus, & n'y pratiquent qu'une ouverture fort étroite sur le côté, à trois pouces du sommet. Le *barbichon* est du genre XXIVe.

BARBU.

M. Brisson a composé son XLIXe genre d'oiseaux, auxquels il a donné le nom de *barbus*, & dont le trait spécialement caractéristique est d'avoir la base du bec garnie de plumes roides & en forme de poils, tournés en-devant. M. le comte de Buffon divise ces oiseaux en ceux de l'ancien & ceux du nouveau continent; il laisse le nom de *barbus* aux premiers, & il donne celui de *tamatias* aux seconds. Cette distinction est fondée sur ce que malgré le grand nombre de rapports qu'il y a entre les *barbus* & les *tamatias*, les *barbus* ont le bec sensiblement plus court, plus épais, & un peu convexe en-dessous ; qu'ils ont les mœurs sanguinaires, & à-peu-près semblables à celles des pies-grièches, tandis que les tamatias sont d'un naturel tranquille, qui approche de la stupidité. Enfin les uns & les autres, ayant les ailes fort courtes ; & ne pouvant par cette raison fournir un long vol, M. de Buffon en conclut, que les *barbus* n'ont pu passer dans le nouveau continent, & que par conséquent les tamatias n'en tirent pas leur origine, & forment un genre à part.

BARBU. BRISS. *tome IV*, *page 92*. *Voyez* TAMATIA À COLLIER.

BARBU A COLLIER de Cayenne.

Planche enlum. 395. *Voyez* TAMATIA A COLLIER.

BARBU A GORGE JAUNE.

BARBU des Philippines. BRISS. *tome IV*, *pag. 99*. Idem. *Pl. enlum. 331*.

Ce *barbu* est un peu plus gros qu'un moineau franc; il a cinq pouces trois lignes de long du bout du bec à celui de la queue, qui n'est longue que de quinze lignes, & neuf pouces quatre lignes de vol : ses ailes pliées s'étendent à-peu-près jusqu'à l'extrémité de la queue : la partie antérieure de la tête est d'un beau rouge ; le surplus des plumes qui la couvrent, & le reste du dessus du corps sont d'un verd obscur : il y a de chaque côté de la tête une tache jaune qui entoure l'œil : la gorge & le devant du cou sont de cette même couleur ; le haut de la poitrine est traversé par une large bande rouge, & le reste du dessous du corps est d'un jaunâtre décoloré, varié de taches oblongues d'un verd obscur : les ailes pliées paroissent verdâtres, mais lorsqu'elles sont ouvertes on voit que les plumes sont mi-parties de verdâtre & de brun : la queue verdâtre en-dessus, est par dessous d'un cendré bleu ; le bec & les ongles sont bruns : les pieds jaunâtres.

La femelle n'a point de rouge ni sur la tête ni sur la gorge, & les parties qui, dans le mâle sont d'un jaune décidé, ne sont dans la femelle que d'un blanc jaunâtre. *Genre XLIX*.

BARBU A GORGE NOIRE.

BARBU de l'isle de Luçon. *Voyage à la Nouvelle Guinée*, *page 69*, *Pl. 34*.

M. Sonnerat, qui nous a fait connoître cet oiseau élégant par les couleurs de son plumage, n'en donne pas les dimensions ; il nous apprend seulement que le *barbu* de l'isle de Luçon, est un peu plus grand que le gros-bec d'Europe ; il en fait ensuite la description à-peu-près dans les termes suivans :

La partie antérieure de la tête est d'un beau rouge; sa partie postérieure & le cou par-derrière sont noirs; il y a au-dessus de l'œil une raie demi-circulaire jaune; elle se continue jusqu'au bas du cou, mais elle change de direction & de couleur, elle devient blanche & suit une ligne droite; plus bas que cette première bande ou raie, il y en a une seconde, qui passe sous l'œil, qui descend jusqu'au bas du cou, & qui est noire; entre cette seconde bande & la gorge il y a une troisième raie qui est blanche, & qui à sa base se perd sur la poitrine; la gorge est noire: le surplus du dessous du corps est blanc; le dos & les couvertures des ailes sont noirs; mais plusieurs des plumes sont terminées, les unes par des points jaunes, les autres par des points blancs; les plumes scapulaires sont bordées de blanc, & forment une raie de cette couleur au haut de l'aile: les grandes pennes des ailes sont noires; les moyennes le sont aussi, mais elles sont bordées de jaune du côté extérieur: les pennes de la queue sont noires, bordées de jaune: le bec & les pieds sont noirâtres. *Genre XLIX.*

BARBU A GROS BEC de Cayenne. *Pl. enl. 689. Voyez* TAMATIAS (les) noirs & blancs.

BARBU A PLASTRON NOIR.

BARBU du cap de Bonne-Espérance.

Planche enlum. 688, fig. 1.

Ce *barbu* n'a que six pouces & demi de longueur; sa queue dix-huit lignes: le sommet de la tête est rouge; les yeux sont entourés de jaune; la gorge, le devant du cou & le haut de la poitrine sont noirs: sur les côtés du cou une raie noire, entre deux raies blanches, descend de l'angle des deux parties du bec jusqu'au bas du cou: tout le dessus du corps est blanc: le derrière de la tête & la partie postérieure du cou sont noirs: le dos est couvert de taches d'un jaune clair sur un fond noir: les pennes des ailes & de la queue sont aussi noires & bordées de jaune du côté extérieur: les taches jaunes sont plus grandes & plus multipliées à la partie inférieure du dos. Le bec & les pieds sont noirs. *Genre XLIX.*

BARBU A POITRINE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl. 746, tome II. Voyez* TAMATIAS (les) noirs & blancs.

BARBU A VENTRE TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enlum. 206. Voy.* TAMATIA (le).

BARBU de Cayenne. *Pl. enlum. 206, fig. 1.* BRISS. *tome IV, page 95. V.* TAMATIA A TÊTE ET GORGE ROUGES.

BARBU (grand) de la Chine. *Pl. enlum. 871. Voyez* BARBU (le grand).

BARBU (le grand).

BARBU de la Chine. *Pl. enlum. 871.*

C'est l'oiseau du genre XLIX°, le plus grand qui soit connu jusqu'à présent; il a près de onze pouces du bout du bec à celui de la queue; le verd est la couleur dominante de son plumage, mais sur la tête & le devant du cou le verd est mêlé de bleu; il est mêlé de marron sur le derrière du cou & le haut du dos: ces différentes couleurs paroissent plus ou moins, selon les effets de la lumière; le reste du dessus du corps & les ailes sont d'un verd pur, excepté les pennes des ailes, qui sont en partie noires: le dessous du corps est d'un verd clair: les couvertures du dessous de la queue sont rouges: la queue est verte; le bec est blanchâtre dans sa longueur, & noir à sa pointe; les pieds sont bruns.

BARBU de Mahé. *Pl. enlum. 870. Voy.* BARBU VERD.

BARBU de Saint-Domingue. *Pl. enlum. 206, fig. 2. V.* TAMATIA A TÊTE ET GORGE ROUGES.

BARBU des Maynas. *Pl. enlum. 330.*

BRISS. *tom. IV, p. 202. V.* TAMATIA (le beau).

BARBU des Philippines. *Pl. enl. 331*

BRISS. *tom. IV, pag. 99. pl. VII. fig. 2. V.* BARBU A GORGE JAUNE.

BARBU du cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl. 688, fig. 1. Voyez* BARBU A PLASTRON NOIR.

BARBU du Sénégal. *Pl. enl. 746 fig. 2. Voyez* BARBU (le petit).

BARBU (le petit).

BARBU du Sénégal *Pl. enlum. 746. figure 2.*

Ce *barbu* n'a que quatre pouces de long. La tête & le dessus du corps sont bruns; le dessous est blanchâtre, nué d'une teinte verdâtre & de taches oblongues d'un vert un peu plus décidé, qui occupe le milieu de chaque plume: la gorge est jaune: il y a une raie blanche de chaque côté au-dessous de l'œil: les ailes & la queue sont verdâtres, avec une raie transversale blanche fort étroite qui coupe l'aile dans son milieu: les grandes pennes sont aussi terminées d'un filet blanchâtre à leur extrémité: le bec & les pieds sont jaunâtres. *Genre XLIX.*

BARBU TACHETÉ de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pagé 97. Voyez* TAMATIA A TÊTE ET GORGE ROUGES.

BARBU VERD.

BARBU de Mahé. *Planche enlum. 870.*

Le *barbu* de Mahé a six pouces & demi de long. Le sommet de la tête est d'un gris brun, le derrière de la tête & le cou sont de cette même couleur, mêlée de blanc sale le long de chaque plume, ce qui fait paroître ces parties comme rayées: tout le reste du plumage est vert, tant sur le corps qu'en dessous; mais le vert est plus foncé en dessus & plus clair en dessous. La queue & les ailes sont vertes, excepté les grandes pennes des ailes qui sont brunes: le bec est blanchâtre & les pieds sont bruns. Cet oiseau a été apporté de Mahé par M. Sonnerat. Il est du genre XLIX.

BARDEAU. *Voyez* BRUANT.

BARGE.

Les *barges* sont des oiseaux de passage; on ne les voit guère que sur les bords de la mer; elles viennent sur nos côtes au mois de septembre;

elles font très-peu de séjour, &, pendant le temps qu'elles demeurent, elles se tiennent par préférence dans les marais salés : elles vivent comme les bécasses de vers & de vermisseaux qu'elles tirent de la vase : elles sont très-farouches ; mais à leur arrivée la fatigue les rend moins promptes à fuir ; elles prennent alors leur vol avec peine ; elles courent très-vite ; mais en les tournant, on peut les rassembler & en tuer plusieurs d'un seul coup de fusil ; leur chair est délicate & d'un goût agréable : elles ne nichent point sur nos côtes. Quoique je n'aie pas observé ces oiseaux sur les bords de la mer, je suis assuré que les *barges* ont un second passage au printemps. J'en ai vu dans cette saison exposées souvent à Paris, dans les endroits où l'on vend le gibier.

Le genre de la *barge* précède immédiatement celui de la bécasse, dans l'ordre systématique de M. Brisson. C'est le genre LXXVI. Il est spécialement distingué par la forme du bec, menu, très-long, plutôt recourbé en en-haut que droit, & dont le bout est obtus & lisse.

On donne aux *barges*, sur les côtes de Picardie, le nom de *taterlas*.

M. de Buffon, à l'occasion des *barges*, remarque que de tous ces êtres légers, sur lesquels la nature a répandu tant de vie & de graces, & qu'elle paroît avoir jettés à travers la grande scène de ses ouvrages, pour animer le vuide de l'espace & y produire du mouvement, les oiseaux de marais sont ceux qui ont le moins de part à ses dons.....

Aucun d'eux n'a les graces ni la gaieté de nos oiseaux des champs : ils ne sçavent point, comme ceux-ci, s'amuser, se réjouir ensemble, ni prendre de doux ébats entre eux sur la terre ou dans l'air ; leur vol n'est qu'une fuite, une traite rapide d'un froid marécage à un autre...... Ils gissent à terre & se tiennent à l'ombre pendant le jour ; une vue foible, un naturel timide, leur font préférer l'obscurité de la nuit, ou la lueur des crépuscules, à la clarté du jour ; & c'est moins par les yeux que par le tact, ou par l'odorat, qu'ils cherchent leur nourriture. C'est ainsi que vivent les bécasses, les bécassines, les *barges* & la plupart des autres oiseaux de marais.....

Barge aboyeuse.

Barge grise. Briss. *tom. V*, *pag. 267*.
Idem. pl. enl. 876.
Oiseau nommé *crex*, Bell. *hist. nat. des ois. pag. 207*.
Aboyeur, *suppl. de l'encyclop*.
Barker en Anglois.
Totano en langue Vénitienne.

La *barge* aboyeuse n'a pas tout-à-fait un pied du bout du bec à celui de la queue : elle a un peu plus de vingt pouces de vol. La partie supérieure de la tête & du cou sont d'un brun noirâtre, mêlangé de blanchâtre sur les côtés ; la partie supérieure du dos est variée de taches noires assez grandes, sur un fond gris-brun ; le même gris règne sur les couvertures des ailes ; mais chaque plume est bordée de blanchâtre ; la gorge est blanchâtre ; le cou, en devant, & la poitrine, sont revêtus de plumes blanches, qui sont marquées dans leur milieu d'une raie longitudinale brune ; le croupion & le dessous du corps sont blancs.

L'aile est composée de vingt-six plumes, sur lesquelles le blanc & le gris-brun sont inégalement & diversement répartis. Les plumes de la queue sont blanches, rayées transversalement de brun ; le bec est brun ; les pieds sont gris ; les ongles noirâtres. Il est probable, d'après le surnom d'*aboyeuse*, qui a été donné à cette *barge*, que son cri a quelque rapport à l'aboyement du chien. *Genre LXXVI*.

Barge aux pieds rouges.

Cette dénomination présente le caractère le plus apparent de cette espèce, qui n'a point été connue jusqu'ici.

Cette *barge* a environ treize pouces de longueur du bout du bec jusqu'à celui de la queue ; le bec a deux pouces trois lignes de long ; à sa naissance, il est arqué vers le dessous ; près de la pointe, il se recourbe en-dessus ; la mandibule inférieure est d'un beau rouge de cinabre jusques vers sa moitié ; le reste du bec est noir ; tout le dessus du corps est d'un gris-cendré, & le dessous d'un blanc de neige ; les pennes de l'aile sont brunes du côté extérieur, blanchâtres du côté intérieur ; les deux pennes du milieu de la queue sont d'une seule teinte cendrée ; les autres sont comme découpées en scie sur leurs bords, par une teinte blanche ; les jambes & les pieds sont d'un rouge de cinabre très-vif ; les ongles sont noirs. *Genre LXXVI*.

(*Cet article est de M. de la Peirouse.*)

Barge blanche.

Briss. *tom. V*, *pag. 290*.
Francolin blanc de la Baie de Hudson. Edw. *tom. III*, *pag. 139*, *pl. 139*.

Sa grosseur est à peu-près la même que celle de la *barge rousse* ; tout le plumage est blanc, à l'exception d'une teinte de jaunâtre sur les grandes pennes de l'aile & de la queue ; le bec est orangé dans sa longueur, noir à son bout, & courbé en-dessus d'une manière plus exprimée que dans les autres *barges*. Il est probable, comme le pense M. Edwars, que le blanc est à la Baie d'Hudson le plumage de cette *barge* pendant le froid rigoureux de l'hiver, & qu'elle reprend en été les couleurs qui lui sont propres ; & l'on seroit fondé à croire que c'est le même oiseau décrit, mais, avec son plumage d'été, *sous le nom de barge rouge de la Baie d'Hudson*, si la *barge blanche* n'avoit pas le bec plus relevé en-dessus ; effet qui ne peut être produit par le froid. *Genre LXXVI*.

Barge brune.

Briss. *tom. V*, *pag. 276 pl. XXXIII*, *fig. 2* ; *Pl. enl. 876*.

La *barge brune* a, du bout du bec à celui de la queue, onze pouces neuf lignes, un pied sept pouces de vol.

La partie supérieure de la tête, le cou en arrière, & le dessus du corps, sont couverts de plumes brunes, bordées de chaque côté par un filet blanc, & terminées de même; le bas du dos & le croupion sont blancs; les joues, la gorge & le devant du cou, sont d'un cendré foncé; le dessous du corps est de même cendré; mais la nuance s'éclaircit de plus en plus en approchant du bas-ventre, dont les plumes sont bordées de blanc; l'aile est composée de vingt-six plumes diversement variées de brun, de gris, de blanc; mais l'aile étant pliée, les grandes pennes ou les plus externes, ne laissent appercevoir qu'une couleur brune-noirâtre; la queue est formée de douze plumes, dont les deux du milieu sont d'un brun foncé, rayé en travers de blanchâtre, & les dix autres, d'un brun plus clair, sont rayées de blanc.

Le bec est noir, excepté l'origine de la partie inférieure, qui est blanchâtre; son extrêmité est un peu crochue & courbée en en-bas.

Ce caractère est bien opposé à celui du genre, & cette *barge* fait une exception à cet égard. Les pieds & les ongles sont bruns. *Genre LXXVI.*

BARGE. *Pl. enl. 874.*

BRISS., *tom. V*, *pag. 267. Voyez* BARGE COMMUNE.

BARGE COMMUNE.

Pl. enl. 874.

La barge, BRISS. *tom. V*, *pag. 267.*

BELL. *hist. nat. des ois. pag. 205*, *fig. pag. 206.* *Idem. port. d'ois. pag. 48.*

M. Brisson nomme la *barge*, en latin, *limosa*. Aldrovande, *totanus*. Willugby, *fedoa*. Les Anglois l'appellent *goat-head*, *godwit*, *flouc-plorer*. Les Italiens, *pizzacara*, *vetola*, *charlot*.

La *barge commune* a, du bout du bec à celui de la queue, quinze pouces six lignes, deux pieds de vol.

La partie supérieure de la tête est couverte de plumes d'un brun foncé dans leur milieu, & rousses sur leurs bords; les joues sont roussâtres; la gorge est d'un blanc teint de roussâtre; le cou est varié de gris & de roussâtre; le haut du dessus du corps est d'un gris-brun, mêlé de quelques plumes noirâtres, variées de roussâtre sur leurs bords; le bas du dos & le croupion sont blancs; la poitrine est d'un gris-blanchâtre, traversé par des bandes brunes; le ventre est blanc; les côtés le sont aussi à leur partie inférieure, & gris à la partie supérieure; les couvertures des ailes sont mêlées de gris, de brun & de blanchâtre; l'aile est composée de vingt-sept pennes, sur lesquelles le noir, le blanc, le brun, sont inégalement distribués; les pennes de la queue sont blanches à leur origine & brunes dans leur longueur, terminées de gris-blanc; les deux plus extérieures sont blanches jusqu'aux trois quarts de leur longueur, & il y a sur chaque plume d'autant moins de brun, qu'elle est plus externe; le bec est en plus grande partie rougeâtre & il est noirâtre vers son extrémité; les pieds & les ongles sont noirs. *Genre LXXVI.*

BARGE GRISE. *Pl. enl. 876.*

BRISS. *tom. V*, *pag. 267. V.* BARGE ABOYEUSE.

BARGE GRISE (grande). BRISS, *tom. V. p. 272.* *Voyez* BARGE VARIÉE.

BARGE ROUSSE.

BRISS. *tom. V*, *pag. 281 fig. 1.*

Pl. enl. 900.

Francolin à poitrine rouge. EDWARS, *tom. III*, *pag. 138*, *pl. 138.*

La *barge rousse* a un peu plus de treize pouces de long du bout du bec à celui de la queue; elle a près de deux pieds de vol. Tout le dessous du corps & le devant du cou, sont d'un fauve roussâtre; le haut de la tête, le derrière du cou, sont tachetés de lignes longitudinales noirâtres, sur un fond roussâtre: ces lignes sont plus pressées sur le sommet de la tête; le dos & les couvertures des ailes sont d'un brun foncé, bordé & entouré de blanc roussâtre; l'aile est composée de vingt-sept pennes; la queue est rayée de bandes brunes & de bandes roussâtres; la moitié du bec, suivant sa longueur, à prendre de son origine, est d'un jaune-rougeâtre, & l'autre moitié est noirâtre; les pieds sont de cette dernière couleur. *Genre LXXVI.*

L'espèce de cette *barge* est très-répandue: on la trouve au nord de l'ancien continent, jusqu'en Laponie, & elle a été envoyée de la Baie d'Hudson, où elle a été retrouvée.

BARGE ROUSSE (grande).

BRISS. *tom. V*, *pag. 284.*

Pl. enl. 916.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de près de quinze pouces: elle a deux pieds trois pouces de vol.

Une bande d'un blanc roussâtre traverse de l'origine du bec au-dessus des yeux; la partie supérieure de la tête & le dessus du corps sont couverts de plumes noirâtres, bordées de roussâtre; la gorge & le cou sont roux; le dessous du corps est rayé transversalement de noirâtre, sur un fond blanc-sale; les grandes plumes de l'aile sont noires & leur tige est blanche; les trois premières sont marquées, vers le tiers de leur longueur d'une bande transversale blanche, ce qui forme sur l'aile pliée une barre blanche au-dessus du noir qui en termine les grandes pennes; la queue est noirâtre, rayée transversalement de blanc; le bec, d'un blanc rougeâtre à son origine, est noir à son extrémité; les pieds sont d'un brun verdâtre, les ongles noirs. *Genre LXXVI.*

BARGE ROUSSE d'Amérique. BRISS. *tom. V*, *pag. 287. Voyez* BARGE de la Baie d'Hudson.

BARGE ROUSSE de la Baie d'Hudson.

BARGE ROUSSE d'Amérique. BRISS, *t. V*, *p. 287*

Grand francolin de l'Amérique. EDW. *tom. III*, *pag. 137. Pl. 137.*

Cette *barge* est l'oiseau le plus grand de son genre : elle a seize pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; deux pieds trois pouces de vol ; son plumage a du rapport à celui de la *grande barge rousse* ; il en diffère cependant, & sur-tout en ce que le roux y domine davantage ; c'est la principale différence dans le plumage de ces oiseaux, comme la taille en met aussi entre eux : il est cependant très-possible que ces différences ne soient que l'effet du climat, & que les deux *barges* soient de la même espèce. *V.* BARGE ROUSSE (grande). *Genre LXXVI.*

BARGE VARIÉE.

BARGE GRISE (grande). BRISS. *tom. V, pag.* 272.

La *barge variée* a treize pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; deux pieds un pouce de vol : elle est donc plus petite que la *barge aboyeuse*, & c'est sans doute par cette raison que les auteurs l'ont regardée comme une espèce différente ; car d'ailleurs ces deux *barges* se ressemblent par le ton & même par la distribution des couleurs de leur plumage : elles n'offrent à cet égard que quelques différences, dont les principales consistent en ce que la *barge aboyeuse* a le croupion blanc, & que celui de la *barge variée* est couvert de plumes brunes, largement bordées de blanc ; en ce que les tiges des plumes qui couvrent les côtés du ventre, ont la tige brune ; dans cette *barge*, le bec est brun à son origine & noirâtre à son extrémité ; les pieds, qui sont gris dans la *barge aboyeuse*, sont d'un noir-verdâtre dans la *barge variée*. *Genre LXXVI.*

BARTAVELLE ou *perdrix grecque.*

BARTAVELLE. BRISS. *tom. I, pag.* 241.

Pl. enl. 257.

Perdrix de Grèce. BELL. *histoire nat. des oiss. pag.* 255.

Coturnice en Italien.

Rot-hun, Weltsch-raeb-hun en Allemand.

La *bartavelle* est du VIe genre : elle a beaucoup de rapports avec la perdrix rouge ; mais elle est plus grosse ; elle en diffère par quelques traits du plumage & par les lieux qu'elle habite. L'une & l'autre se plaisent sur les terreins élevés ; mais la *bartavelle* y paroît plus particulièrement attachée ; elle ne descend pas dans la plaine comme la perdrix rouge ; elle est très-commune dans les isles de la Grèce ; on la trouve aussi en Italie sur les terreins montueux ; dans nos pays plus tempérés, au contraire, elle est rare, & on ne la rencontre que sur les montagnes. Les rapports sont d'ailleurs si grands entre la *bartavelle* & la perdrix rouge, qu'on pourroit les regarder comme des variétés produites par la différence des lieux qu'elles habitent.

Comme la perdrix rouge est assez connue pour qu'il soit inutile de la décrire, & que le plumage de la *bartavelle* ne diffère que peu du sien, je me bornerai à faire remarquer les différences qui existent entre la robe de ces deux oiseaux. Le dessus du corps est d'un gris-brun dans la perdrix rouge, & d'un gris-cendré dans la *bartavelle* ; le ventre est couvert, dans l'un & l'autre oiseau, de plumes rousseâtres, mais dont la nuance est plus foncée dans la perdrix rouge & plus claire dans la *bartavelle*. Le bleuâtre qui embellit la poitrine de la perdrix rouge n'est remplacé dans la *bartavelle* que par une couleur brune terne ; le blanc qui se voit à la gorge est beaucoup plus étendu dans la *bartavelle* ; mais le collier noir qui l'entoure est plus resserré, & le haut de la poitrine n'est pas maillé, comme dans la perdrix rouge, de taches noires & de taches blanchâtres ; enfin, dans la perdrix rouge, les plumes des côtés, sous le ventre, sont cendrées à leur origine, traversées ensuite par une raie blanche, suivie d'une raie noire, & elles sont terminées par une belle couleur orangée ; dans la *bartavelle* les mêmes plumes, aussi cendrées à leur origine, sont ensuite traversées par une bande noire, que suit une bande d'un blanc-rousseâtre, après quoi une seconde bare noire traverse chacune des plumes qui se terminent par du roux. Il y a donc sur chaque plume des côtés, dans la *bartavelle*, deux raies noires, tandis qu'il n'y en a qu'une dans la perdrix rouge. Ce seul trait suffiroit pour faire distinguer ces oiseaux. En général la perdrix rouge a des couleurs plus vives, & son plumage est plus agréable. La *bartavelle* est recherchée pour la bonté de sa chair, & sa rareté rehausse peut-être la valeur qu'on y attache. On a en vain essayé de transporter des *bartavelles* dans des lieux où il ne s'en trouvoit pas naturellement, quoi qu'il y eut des perdrix rouges ; les *bartavelles* n'ont pas réussi, & on a cessé de les voir, soit qu'elles ayent péri, soit qu'elles se soient éloignées ou qu'elles aient cherché des lieux qui leur convinssent.

Bellon, qui avoit observé les *bartavelles* en Grèce, leur véritable patrie, nous apprend qu'elles se tiennent parmi les rochers ; qu'elles descendent dans la plaine pour y faire leur nid ; qu'elles pondent depuis huit jusqu'à seize œufs, de la grosseur d'un petit œuf de poule, blancs, marqués de petits points rougeâtres, & dont le jaune ne se durcit pas à ce qu'il assure, fait qui demande à être vérifié. M. le comte de Buffon pense que c'est particulièrement à la *bartavelle* qu'on doit appliquer ce qu'Aristote a dit des perdrix, & qu'on leur a attribué en général, parce que la *bartavelle* est la perdrix qui se trouve en Grèce & dans la partie de l'Asie conquise par Alexandre. Quoiqu'il en soit de cette conjecture très-plausible, les faits dont il s'agit sont relatifs à la manière de déposer les œufs au milieu d'une touffe d'herbe négligemment arrangée, sans, à proprement parler, construire de nid, sorte de négligence commune à tous les oiseaux pesans & pulvérateurs ; ces faits sont encore relatifs à la violente ardeur des mâles dans la saison de l'amour, aux combats qu'ils se livrent, au tort qu'ils font quelquefois à la nichée, par leur pétulance, à la fécondité des femelles qui déposent leurs œufs, mais des œufs inféconds, sans avoir eu de commerce

merce avec les mâles ; à la néceſſité où elles ſe trouvent quelquefois de dépoſer leurs œufs là où elles ſe trouvent, ſans pouvoir attendre le moment d'arriver à leur nid, &c. Le philoſophe François prend la défenſe du philoſophe Grec ; il fait voir que le dernier n'a rien avancé que de conforme à la vérité, & qu'on ne s'en eſt mocqué que parce qu'on ne l'a pas entendu. En expliquant ſes penſées, en généraliſant les ſiennes à la manière qui leur eſt commune à tous deux, & ſi rare pour tant d'autres, il a le mérite de la clarté de plus, & celui de venger un grand homme calomnié par l'ignorance. J'invite le lecteur à lire dans l'ouvrage même de M. de Buffon cet article intéreſſant, où il prend la défenſe de ſon rival.

BASSE-COUR.

C'eſt l'endroit où l'on entretient les oiſeaux domeſtiques qu'on nourrit à cauſe de l'utilité qu'on en retire.

Les oiſeaux de *baſſe-cour* ſont le *coq & la poule*, le *dindon*, le *paon*, l'*oie* & le *canard*. Cependant, pour réunir ces différens oiſeaux dans la même *baſſe-cour*, il faut qu'elle ſoit très-vaſte, & que les plus foibles puiſſent s'éloigner des plus forts, qui les maltraiteroient. Si la *baſſe-cour* eſt reſſerrée, on ne réuſſira bien qu'en n'y nourriſſant qu'une ſeule eſpèce d'oiſeaux.

Quoiqu'on mette ſouvent des *oies* & des *canards* dans la même *baſſe-cour* avec les autres oiſeaux, cependant, pour faire de grandes élèves de ces derniers, il convient de les placer à part près de l'eau & de quelque prairie, afin qu'ils puiſſent ſe baigner & pâturer.

On eſt ſouvent tenté de mettre des peintades dans les *baſſes-cours* ; elles y réuſſiroient bien & feroient d'un bon rapport ; mais elles ont le bec trop fort, & elles maltraitent les poules ; ce ſont des hôtes dangereux en ſociété, qu'il faut tenir à part. Nous traitons à l'article du coq de ce qui concerne l'expoſition & la diſtribution ou l'entretien de la *baſſe-cour*.

BATTAJASSE. *Voyez* LAVANDIERE.

BATTE-LESSIVE. BELL. *V.* LAVANDIERE.

BATTE-QUEUE. BELL. *V.* LAVANDIERE.

BATTIQUOUE. *Voyez* LAVANDIERE.

BEAU-MARQUET.

Moineau de la côte d'Afrique. *Pl. enl.* 203, *fig.* 1.

Le *beau-marquet* n'avoit point été décrit avant que M. de Buffon en eût parlé. C'eſt un oiſeau du XXIIIe genre, de la groſſeur à-peu-près du friquet, mais dont le plumage eſt varié & peint de couleurs fort brillantes ; les plumes qui entourent la baſe du demi-bec ſupérieur, & celles de la gorge, ſont d'un rouge éclatant ; le deſſus, les côtés & le derrière de la tête ſont cendrés ; le dos & les couvertures des ailes ſont olivâtres, tirant ſur le jaune ; les grandes plumes des ailes ſont noires ; les couvertures du deſſus de la queue, ainſi que les plumes dont elle eſt compoſée, ſont rouges ; le haut du cou eſt orné d'un collier d'un jaune aſſez vif : la poitrine, le haut du ventre & les côtés ſont couverts de plumes qui ont chacune dans leur milieu une tache blanche, ronde, entourée d'un cercle noir, avec un mélange de jaunâtre ; le bas-ventre & le deſſous de la queue ſont blancs ; le bec & les pieds ſont rougeâtres. Les ailes pliées n'excèdent que fort peu l'origine de la queue.

BEC.

C'eſt dans les oiſeaux la partie qui leur ſert à prendre leur nourriture, à ramaſſer les matériaux dont ils compoſent leur nid, à les arranger, à ſe défendre & à attaquer ; le bec fait la fonction, pour la plupart des oiſeaux, de *bouche* & de *main* à la fois, excepté dans quelques eſpèces qui ſe ſervent de leurs pieds pour ſaiſir & tenir les objets, comme les perroquets.

L'intérieur du bec eſt un prolongement oſſeux, revêtu à l'extérieur d'une ſubſtance analogue à la corne.

C'eſt de la forme du bec que les auteurs *méthodiſtes* tirent un des principaux caractères génériques des oiſeaux.

Nous nous ſommes étendus dans le premier des diſcours généraux, ſur les différentes formes du bec des diverſes eſpèces d'oiſeaux.

BECADE. *Voyez* BÉCASSE.

BECARDE.

Les *bécardes* ſont des pies-grièches étrangères ; ou des oiſeaux du XXIe genre de la Méthode de M. Briſſon, mais à bec plus fort & beaucoup plus gros, à corſage plus épais & plus fourni que les autres oiſeaux du même genre. M. le comte de Buffon les a le premier diſtingués des pies-grièches : il en compte quatre, qui ne ſont que trois eſpèces, parce qu'il en regarde deux comme étant le mâle & la femelle. Ces deux derniers oiſeaux, auxquels il n'a pas donné d'autre nom que celui de *bécardes*, ſont repréſentés, *pl. enl.* 304 & 377, ſous les noms de *pie-grièche griſe* & de *pie-grièche tachetée de Cayenne*. M. Briſſon, qui a fait connoître le premier ces oiſeaux, les avoit décrits ſous les mêmes noms, *tom. II*, *pag.* 158 & 160. Il en fait deux eſpèces. M. de Buffon, comme je l'ai dit, penſe qu'ils ſont mâle & femelle ; mais il ne l'aſſure pas.

La longueur des deux *bécardes* eſt, du bout du bec à celui de la queue, de huit pouces ſix lignes dans l'une, cinq dans l'autre. Il y a même conformité dans leur groſſeur, & leur plumage ne diffère pas beaucoup davantage. Toutes deux ont la tête, le pli de l'aile, & les grandes pennes, ainſi que la queue, noires ; le reſte du plumage eſt cendré ; mais dans la *bécarde* ou pie-grièche tachetée, il y a ſur chaque plume un trait longitudinal noir qui en occupe le milieu, & ces traits ſont ſur-tout exprimés vers le haut du corps. D'ailleurs, les deux oiſeaux ont le bec rougeâtre de ſon origine vers ſon extrémité, & noir à ſa pointe, où il ſe courbe en un crochet très-fort ; tous deux ont les pieds cendrés & les ongles

noirs : on les trouve fréquemment à la Guiane.

BÉCARDE A VENTRE BLANC. *Voyez* VANGA.

BÉCARDE A VENTRE JAUNE.

Pie-grièche jaune de Cayenne. BRISS. *tom. II, pag.* 176.

Idem. *pl. enl.* 296.

La *bécarde à ventre jaune* a, du bout du bec à celui de la queue, huit pouces trois lignes, treize pouces huit lignes de vol. Elle est du genre XXI[e]. Le sommet de la tête est noir; les joues, la gorge, & les petites plumes qui sont à l'origine du bec, sont blanchâtres ; une raie longitudinale noire s'étend de la partie inférieure du bec en arrière, & coupe le blanchâtre qui couvre les côtés ; le dessus du corps & les aîles sont bruns, ainsi que la queue ; la poitrine, le ventre & les côtés sont de couleur de soufre ; le bec & les ongles sont noirâtres, & les pieds sont gris.

BECASSE.

BRISS. *tome V, page* 292.

Pl. enl. 885.

BEL. *Hist. nat. des oif. pag.* 272, *fig. pag.* 273.

BECASSE, VIDECOCQ. BEL. *port. d'oif. pag.* 52.

Scolopax en latin.

En Italien, *becassa*, *gallinella*, *gallina arciera*, *gallina rusticella*, *gallina salvatica*, *pizzacara* aux environs de Bologne, de Parme, &c.

Acceggia en Toscan, &c.

En Allemand *schnepff*, *grosser schnepff*, &c.

En Polonois *slomka*.

En Anglois *wood-cock*.

En Suédois *morkulla*.

Selon Salerne, *Hist. nat. des oif. pag.* 324, dans le Boulonnois *vuidecoc*, *vit-de-coq* en Normandie, *becade* en Guyenne, *assée* en Poitou & Saintonge.

La *becasse* est un oiseau de passage, mais dont les voyages fort bornés sont bien connus ; c'est des sommets des hautes montagnes, sur lesquelles elle passe l'été, qu'elle descend vers le milieu du mois d'octobre dans les plaines & qu'elle se répand dans nos bois.

Les *becasses* arrivent ordinairement la nuit, une à une ou au plus deux ensemble ; quelquefois elles voyagent pendant le jour ; mais ce n'est que lorsque le ciel est couvert de nuages & que le temps est sombre ; elles s'abattent dans les taillis, dans les futaies, & de préférence dans les endroits où la terre est légere & couverte de beaucoup de feuilles qui sont déja tombées ; elles se tiennent cachées pendant la journée ; il est fort difficile de les découvrir, & on ne réussit qu'avec des chiens à les faire lever ; à l'entrée de la nuit elles sortent sur les lisières des bois ; elles cherchent les clarières, les endroits bas & humides & le bord des mares, où elles trouvent en abondance les vers qui leur servent de nourriture, & où elles se lavent en même temps les pieds & le bec qu'elles ont remplis de terre.

Le vol de la *bécasse* est rapide ; mais il n'est ni élevé, ni soutenu ; elle bat des aîles avec bruit en partant, file ou fait le crochet, suivant les lieux où elle s'est levée, s'abat bientôt comme une masse abandonnée à son poids, & court, après sa chute, avec beaucoup de vitesse ; il est probable qu'elle ne voit bien que la nuit, ou au moins à une lumière foible & telle qu'est celle du crépuscule ; la conformation de ses yeux, son inaction pendant la journée, les mouvemens au contraire qu'elle se donne le matin & le soir, tout indique en elle qu'une lumière foible est celle qui lui convient. C'est de la connoissance de ses habitudes, & sur-tout de celle de changer de place avec une sorte d'inquiétude le soir & le matin, qu'on a profité pour lui tendre plusieurs sortes de pièges, dont elle ne sçait éviter aucun. Elle est d'un naturel obtus & qui approche de la stupidité ; elle passoit chez les anciens pour avoir un merveilleux penchant pour l'homme ; opinion fondée sur le peu de soin qu'elle a de l'éviter, sur ce qu'elle se hasarde jusques dans les taillis & les haies près des habitations ; sa nourriture ne consiste que dans les vers qu'elle prend en enfonçant le bout du bec dans la terre molle & humide, en écartant & jettant brusquement de côté avec le bec les feuilles tombées & qui couvrent des vers sortis de terre.

Les *bécasses* descendues des montagnes dans les plaines, au mois d'octobre, regagnent les hauteurs au mois de mars ; elles partent appariées, font leur route pendant la nuit, & s'abattent le matin dans les bois pour y passer la journée, s'y reposer & y chercher leur nourriture. Le plus grand nombre gagne les montagnes les plus élevées, & y passe l'été sur les sommets les plus escarpés ; quelqu'unes restent sur les montagnes moins élevées, comme celles des Voges & de Bourgogne ; on en voit même quelquefois ne pas quitter la plaine, & s'y livrer pendant l'été aux soins qui sont les suites du besoin de propager.

Les *becasses* font leur nid à terre ; elles le composent d'herbes sèches & de petits brins de bois ; elles l'appuient contre un tronc d'arbre ou une grosse racine, & y emploient fort peu d'art. les œufs sont oblongs, un peu plus gros que ceux du pigeon, d'un gris roussâtre, marbré d'ondes plus foncées & noirâtres, au nombre de quatre ou cinq par nid. Le père & la mère prennent également soin des petits. Pendant l'incubation le mâle demeure souvent couché près de la femelle, & ils passent réciproquement leur bec sur le dos l'un de l'autre, ce qui est peut-être une jouissance pour eux. Ils ne font entendre le cri qui leur est propre que tant qu'ils sont en amour ou occupés de leur couvée ; les *bécasses* sont muettes le reste de l'année. Les petits quittent le nid & courent fort peu de temps après être éclos.

L'espèce de la *bécasse* est généralement répandue & se trouve dans les régions les plus chaudes, les régions tempérées & les plus froides de l'ancien & du nouveau continent.

Les chasseurs distinguent une grande & une petite *bécasse*; mais cette différence, qui probablement n'est que celle des jeunes aux adultes, n'en produit aucune dans les habitudes, ni dans le plumage; il n'est pas très-rare qu'il varie, qu'il passe à un blanc sale & aux différentes nuances d'un blanc roussâtre plus ou moins foncé.

La chair des *bécasses* passe pour un mêt délicat; elle est noire, un peu ferme; elle contient beaucoup de sucs, elle a une saveur & un fumet assez forts. Son odeur & son goût déplaisent également aux chiens; ils répugnent à la rapporter, on n'y peut guère accoutumer que les barbets, & tous refusent d'en manger la chair.

La *bécasse* est un oiseau si généralement connu, qu'en faire la description, eût été ajouter sans nécessité à cet article, nécessairement long par le nombre d'objets qu'il devoit contenir; elle est du genre LXXVII. Il me reste à parler des moyens qu'on emploie pour la chasse des *bécasses*.

On prend les *bécasses* dans les bois à la pantière, & au lacet sur le bord des eaux.

La pantière est un filet le plus ordinairement quarré, quelquefois d'une autre forme, dont les mailles n'ont pas, dans les diverses pantières, le même diamètre & la même figure. *Voyez* à cet égard le mot PANTIÈRE. Je ne parlerai dans cet article que de la pantière qui est un filet quarré. Pour en faire usage on choisit dans un bois une clarière dans laquelle on a remarqué deux arbres vis-à-vis l'un de l'autre à la distance de six à huit toises; on nétoie, entre ces deux arbres, un terrein de six toises quarré environ; on n'y laisse ni broussailles, ni plantes, ni même aucune pierre; il doit être parfaitement net & uni; les deux arbres, qu'on conserve, doivent être sur ses bords. On élague ces arbres; on n'y laisse que deux branches correspondantes, une à chaque arbre, inclinées l'une à l'autre vers l'espace vuide entre les deux troncs. A l'extrémité de chaque branche & en-dedans de l'espace vuide on attache une poulie ou un fort anneau de verre; on passe à travers de chaque poulie ou de chaque anneau une corde assez longue pour l'usage que je vais en indiquer.

Les choses ainsi disposées, on étend la pantière au milieu de l'espace vuide sur le sol; on en attache deux des coins chacun avec une corde que l'on fixe de chaque côté autour & au bas du tronc des arbres qu'on a conservés & qu'on a élagués.

On attache aux deux autres angles de la pantière l'extrémité des cordes passées en-dedans des poulies ou des anneaux; on rejoint les deux extrémités opposées de ces cordes, sans les lier, & on les prolonge jusqu'à une loge qu'on a eu soin de préparer à sept ou huit toises de distance de la pantière, dans un lieu qui réponde à son centre.

Le chasseur, retiré dans cette loge, élève la pantière en tirant les deux cordes également; ils les tient jusqu'à ce qu'une *bécasse*, en volant terre-à-terre, comme c'est son allure, donne dans la pantière, alors le chasseur lâche les cordes; le poids de la pantière, & celui de deux pierres ou autres corps pesans qu'on a attachés aux deux angles antérieurs, au-dessous des anneaux ou poulies, entrainent la pantière, qui enveloppe la *bécasse*, & la fait tomber avec elle dans sa chute. Le chasseur court aussi-tôt ramasser l'oiseau, lui écrase entre les doigts la tête, qui offre peu de résistance, revient prendre les cordes, & retiré dans la loge, il relève la pantière. L'abondance de sa chasse dépend beaucoup de la vitesse de ses mouvemens; car souvent il se présente une nouvelle *bécasse* avant que la pantière soit relevée.

Cette chasse ne peut avoir lieu que le soir pendant le crépuscule; mais elle produit assez pour que l'on prenne quelquefois douze *bécasses* en une demi heure, & six à sept cens dans un automne & un hiver au moyen d'une seule pantière.

Quelquefois des compagnies de perdrix ou d'autres oiseaux, & même des lapins, des renards, & jusqu'à des loups donnent dans la pantière, & s'y trouvent pris, si le chasseur la lâche. Il doit, par cette raison, être toujours muni de quelqu'arme convenable, dans le cas où le hasard conduiroit dans la pantière un animal dangereux & en état de se défendre. Au reste, cette chasse, dont le droit n'appartient qu'à certains seigneurs de fiefs, réussit à proportion que les lieux où on la fait sont plus boisés.

Le lacet pour les *bécasses* se fait avec cinq à six crins, les plus longs & les plus forts; on les corde en les entrelaçant les uns avec les autres. A l'une de leur extrémité on fait une boucle retenue par un nœud coulant; on fait à l'extrémité opposée un nœud ordinaire. On prend un bâton de la grosseur du petit doigt, long d'un pied environ, on l'éguise par un bout, on le fend légèrement à l'autre bout dans son milieu; à travers la fente on introduit l'extrémité du lacet du côté du nœud qu'on laisse en dehors de la fente, on ensonce la corde de crin dans la fente, à travers laquelle le nœud l'empêche de pouvoir glisser.

Les lacets préparés, on les porte au bois; on y choisit, dans le plus épais des taillis, un endroit fréquenté par les *bécasses*; ce qu'on reconnoit aux feuilles qu'elles ont retournées pour chercher des vers dessous, & à leur fiente qui est une bouse grisâtre, molle & fort large.

Le lieu reconnu, on fait autour d'une partie du taillis, une enceinte de quarante à cinquante pas de large, d'un demi-pied de haut; on la compose de menues branchages, enfoncés en terre assez près les uns des autres pour fermer le passage à une *bécasse*; de distance en distance de la haie ou enceinte, on laisse une ouverture ou passée, au-devant de laquelle est enfoncé en terre le piquet qui tient le lacet, qu'on a eu soin de coucher à platte terre horisontalement. Les *bécasses* prises dans l'enceinte cherchent à en sortir quand elles n'y trouvent plus de nourriture, se présentent aux

ouvertures ou passées, s'engagent les pattes dans les lacets & y demeurent prises; on les y trouve arrêtées le soir & le matin, qui sont les heures où l'on va visiter l'enceinte pour enlever le gibier qui s'est pris.

Becasse blanche. *Voyez* Becasse.

Becasse (grande). *Voyez* Becasse.

Becasse (petite). *Voyez* Becasse.

Becasse rousse. *Voyez* Becasse.

Becasse de mer. *Voyez* Huitrier.

Becasse des savannes.

Pl. enl. 895.

La *bécasse* des savanes se trouve à Cayenne & y est très-commune; elle ressemble beaucoup à la *bécasse*; mais elle est de près d'un tiers plus petite, & son bec est cependant plus long.

Il y a cinq raies noires sur la tête; une sur le sommet, une de chaque côté au-dessus de l'œil; les deux premières raies s'étendent du devant au derrière de la tête, la troisième ne va que de l'angle des deux parties du bec à l'œil; le surplus de la tête est rousseâtre; le haut de la gorge est blanchâtre; le cou, & tout le dessus du corps, est varié de brun noirâtre & rousseâtre; le brun est disposé en long au milieu des plumes, dont les bords & l'extrêmité sont rousseâtres; le dessous du corps est d'un brun rousseâtre, moins foncé que le dos, & moucheté de bandes transversales noirâtres.

Les *bécasses* des savannes ne s'enfoncent jamais dans les bois; elles habitent les lieux les plus bas des savannes ou prairies: elles y nichent sur des tertres, dans des trous tapissés d'herbes sèches; elles ne pondent que deux œufs; mais leurs pontes se répètent plusieurs fois. Dans la saison des pluies elles gagnent les parties les plus élevées des savannes & redescendent à mesure que les eaux se retirent; elles vont ordinairement deux de compagnie, quelquefois trois; elles sont plus en mouvement la nuit que le jour; elles ressemblent à notre *bécasse* à cet égard, & par la plus part des habitudes; mais elles en diffèrent par l'éloignement qu'elles ont ponr les bois; leur chair n'est pas un mêts inférieur à celle de la *bécasse* d'Europe. Genre LXXVII.

BECASSEAU.

Becasseau, appellé vulgairement *cul-blanc.* Briss. *tome V page* 177, *pl. XVI, fig. I.*

Becasseau ou cul-blanc, *pl. enl.* 843.

Autre Becassine. Bel. *Hist. nat. des oif. page* 216.

Le plus grand nombre des auteurs a appliqué à cet oiseau le nom latin *tringa*, & en a fait un nom générique; M. Brisson est de ce nombre; d'autres l'ont nommé *cinclus*; il y en a qui l'ont appellé *glareola*, & la nomenclature a peu varié pour d'autres oiseaux autant que pour celui-ci.

On lui a donné en François les noms de *cul-blanc*, *pied-vert*, *pivette*, *sifflasson.*

Le *bécasseau* est un oiseau de rivage; il fréquente, pendant la fin de l'été & l'automne, le bord des rivières & des ruisseaux; il vit de vers, de moucherons & des différentes espèces d'insectes qui peuplent le bord des eaux ou qui vivent dans les eaux même; il les prend à la course ou au vol; il court légèrement & avec grace en balançant souvent la queue; il entre assez souvent dans l'eau, & on l'y voit saisir sa proie; souvent aussi il rase en volant la surface de l'eau, & après avoir, à plusieurs reprises, monté & descendu un certain espace du rivage, il s'envole, en poussant un petit cri qui est assez agréable quoiqu'un peu aigre, & se porte à quelque distance pour y recommencer sa chasse.

Le *bécasseau* se plait dans les lieux paisibles & solitaires; il aime les rives découvertes, les grèves de sable, les endroits qui ne sont que médiocrement couverts de plantes. J'ai souvent observé des *bécasseaux* dans un lieu pareil, aux environs de Paris, sur les bords de la seine; elle y passe d'un côté dans toute sa largeur, & en roulant la plus grande partie de ses eaux; elle se partage ailleurs en plusieurs canaux, qui forment des islots, & serpentent sur des lits de sables, couverts de quelques plantes aquatiques; ces bras du fleuve, où le cours des eaux est plus lent, sont remplis de beaucoup de larves d'insectes aquatiques, & le rivage est couvert d'insectes qui viennent déposer leurs œufs. Ces endroits solitaires, éloignés de toute habitation & de toute route, sont très-fréquentés en été par les *bécasseaux*, il est rare de n'y en pas voir, & souvent huit ou dix y font leur chasse dans un espace assez limité; le plus ordinairement ils se tiennent séparés & à quelque distance les uns des autres; mais il n'est pas rare de les voir précipiter leur course vers un même point, s'y porter plusieurs coups de bec en s'approchant, & partir chacun de leur côté en volant & en poussant un cri plus aigu que celui qu'ils ont coutume de faire entendre. La cause de ces rixes momentanées est sans doute la découverte d'une proie ou plus abondante, ou pour laquelle ils ont un goût plus décidé.

Quoique les *bécasseaux* passent une partie de l'été sur les rives de nos petites rivières & des ruisseaux qui arrosent nos campagnes, il ne paroît pas qu'ils nichent dans nos contrées, & l'on ne sçait pas en quels lieux ils font leur ponte.

La chair des *bécasseaux* a un goût fin; elle est délicate & ils passent ponr un excellent gibier.

Le *bécasseau* est un peu moins gros que le pluvier; il a huit pouces & demi du bout du bec à celui de la queue, quinze pouces neuf lignes de vol; ses ailes pliées s'étendent, à peu de chose près, jusqu'à l'extrêmité de sa queue.

Le dessus du corps est couvert de plumes brunes bordées de blanchâtres; sur la tête, le derrière du cou, les plumes sont d'un brun cendré; mais sur le dos elles sont d'un brun lustré; & de plus, variées sur leurs bords de points blanchâtres; il y a de chaque côté de la tête deux bandes; l'une, & c'est la supérieure, est blanche; l'autre, qui

est plus bas, est d'un cendré brun. La gorge est blanche, & le devant du cou est couvert de taches longitudinales d'un cendré brun sur un fond blanc; le dessous du corps est blanc; l'aile est composée de vingt-quatre plumes, dont les dix-neuf premières sont d'un brun noirâtre, & les cinq plus proches du corps sont tachetées, sur leur bord extérieur, de points blanchâtres sur un fond brun cendré. La queue est formée de douze pennes; les deux du milieu sont d'un brun noirâtre, traversé par des bandes blanches; les dix autres sont blanches & traversées, mais seulement à leur extrémité, par de larges bandes d'un brun noirâtre; l'iris est couleur de noisette; le bec est d'un verd obscur; les pieds sont verdâtres; les ongles noirs. Genre LXXV.

J'ai reçu de la Louisiane un oiseau qui me paroît appartenir de très-près au *bécasseau*, que je regarde comme n'en étant qu'une variété. Les différences consistent en ce que le *bécasseau* de la Louisiane est un peu plus petit que le nôtre, que son plumage est plus décidément cendré, & que le dos n'a pas le lustre qui orne cette partie dans le nôtre.

BECASSEAU, par les pourvoyeurs & traiteurs à Paris. *Voyez* BECASSINE (petite.)

BÉCASSINE.

BRISSON, *tom. V, pag. 298.*

Pl. enl. 883.

BÉCASSINE *ou* BÉCASSEAU. BELL. *hist. nat. des oif. pag. 215.*

Idem. BECASSINE, BÉCASSEAU, BÉCASSON, BÉCASSE, (petite). *port. d'oif. pag. 54.*

En Latin *gallinago minor*, par la plupart des auteurs.

En Italien *pizzardella.*

En Allemand *heer-schnepfe, Waner-schnefe.*

En Anglois *snipe, snite.*

La *bécassine* a les caractères extérieurs, & à quelques différences près, le plumage de la bécasse; elle est de même oiseau de passage; elle nous arrive en automne & s'en retourne au printemps.

Les *bécassines* sont le plus souvent solitaires, quelquefois elles vont trois ou quatre ensemble; elles habitent les prairies basses & marécageuses; elles cherchent les herbages qui bordent les rivières, & elles se plaisent parmi les plans d'osiers; elles partent de très loin, & après deux ou trois crochets, elles filent à deux ou trois cens pas, où elles s'élèvent à perte de vue en poussant un cri qu'on entend encore quand on cesse de les voir: l'hiver elles s'approchent des fontaines chaudes & des marais formés par l'épanchment de leurs eaux; elles ne se retirent point au printemps sur les montagnes, mais dans les plaines plus septentrionales que les nôtres, telles que celles de l'Allemagne, de la Silésie, &c.: il en demeure cependant quelques-unes pendant l'été dans nos marais où elles nichent: elles placent leur nid au pied des saules ou des aulnes, dans les endroits les moins accessibles des marais; elles le construisent d'herbes sèches & le garnissent de plumes à l'intérieur: elles pondent en juin quatre ou cinq œufs; ils sont oblongs, blanchâtres, tachetés de marques rousses; les petits abandonnent le nid en sortant de la coque, mais la mère en prend soin jusqu'à ce qu'ils soient en état de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

Il est très-probable que les *bécassines* se nourrissent de vers comme les bécasses. On n'en est cependant pas certain, parce qu'on ne trouve dans leur estomac que des liqueurs & un résidu terreux, qui sont le produit de leurs alimens; elles passent pour le gibier le plus difficile à tirer; on ne les atteint, on ne parvient à la portée de les tirer qu'en s'enfonçant dans les endroits les plus humides des marécages, où l'on ne peut se soutenir qu'à l'aide de raquettes dont on fait usage pour cette chasse, mais on en prend aussi au *rejet.* *Voyez* REJET.

La *bécassine* est ordinairement très-grasse & passe pour un excellent gibier; son espèce est universellement répandue sur les terres de l'ancien & du nouveau Continent; elle paroit abondante à Cayenne d'où on l'envoie souvent: on l'y nomme *bécassine de Savane;* elle m'a aussi été envoyée de ce pays sous le nom *de pied de bœuf.* Elle est un peu plus grosse que notre *bécassine*, au lieu que la *bécasse des Savanes* est plus petite que notre bécasse. Parmi les contrées où les voyageurs ont reconnu la *bécassine*, je n'en citerai que deux: l'isle *d'Uliéta* près de celle de Taïti dans la mer du sud; les isles Malouines où M. de Bougainville l'a vue. Dans la première de ces isles, les voyageurs trouvèrent les *bécassines* aussi sauvages & aussi prêtes à fuir que dans nos contrées; ils sçurent bientôt que les habitans étoient dans l'habitude de leur donner la chasse: dans les isles Malouines, au contraire, les *bécassines* ne paroissoient avoir aucune défiance; leurs nids étoient à découvert au milieu des campagnes; on les tiroit aisément: elles ne témoignoient aucune crainte dans ces lieux paisibles & solitaires, où l'homme ne les avoit pas encore accoutumées à le redouter & à l'éviter.

Il paroît que parmi les *bécassines*, il y en a de grandes & de petites, comme parmi les bécasses; elles ne diffèrent de même que par la grandeur, soit que ce soient deux races ou que les unes soient des adultes & les autres des jeunes.

Je n'ai pas pensé qu'il fût nécessaire de faire une description détaillée du plumage de la *bécassine;* je me contenterai de remarquer qu'il est mêlé de noir, de gris-blanc & de roux; que cette dernière couleur domine moins que sur le plumage de la bécasse. Ces deux oiseaux sont d'ailleurs trop connus pour avoir besoin d'être décrits. *Genre LXXVII.*

BÉCASSINE (la petite) OU LA SOURDE.

BRISS. *tom. V, pag. 303.*
Pl. enl. 884.
BELL. *hist. nat. des oiss. pag. 217.*
Idem, deux pour un. *port. d'oiss.*
Suivant SAL. *hist. nat. des oiss. pag. 326.*
En Picardie *hampou*, dans l'Orléanois *becquerolle*, par les chasseurs *foucault* & *bécot*.

La *petite bécassine* n'a que huit pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; elle est de moitié plus petite que la bécassine. Son plumage est plus brillant, & elle est facile à reconnoître aux traits suivans : la partie supérieure de la tête est d'un noir lustré, varié de petites taches fauves, & marqué de deux bandes longitudinales de la même couleur ; la partie supérieure du dos & les plumes scapulaires sont variées de noir & de fauve ; le noir est changeant & à reflets d'un violet & d'un verd-doré brillants ; il y a de plus sur le dos & sur les plumes scapulaires, quatre bandes longitudinales d'un fauve-clair, deux de chaque côté ; ces plumes & celles qui sont d'un noir changeant, sont longues, soieuses & ont l'aspect & le toucher du velours. D'ailleurs le plumage de la *petite bécassine* a beaucoup de rapports avec celui de la bécassine proprement dite, & elle n'est pas moins connue généralement. Cependant à Paris les pourvoyeurs lui donnent le nom de *bécasseau* qui ne lui convient pas & qui désigne un oiseau différent dont j'ai parlé.

La *petite bécassine* se tient cachée dans les marais, au bord des eaux, sous les joncs & les plantes aquatiques ; il faut l'approcher de très-près pour l'obliger à prendre son essor, ce qui la fait nommer *la sourde* par les chasseurs, parce qu'elle demeure obstinément à terre, comme si elle n'entendoit pas le bruit qu'on fait en venant à elle ; son vol est moins rapide & plus direct que celui de la grande bécassine ; elle ne quitte pas nos marais ; elle y niche ; ses œufs, proportionnés à sa taille, sont de la même couleur que ceux de la bécassine. Sa chair est également délicate & sa graisse aussi fine.

Cette espèce, quoique fort répandue, ne paroît pas l'être autant que celle de la grande bécassine ; M. Linné n'en fait pas mention : cependant, suivant Brunnich, la *petite bécassine* se trouve en Danemarck. Il ne semble pas qu'on l'ait encore observée dans le nouveau Continent. Genre LXXVIIe.

BÉCASSINE BLANCHE des Indes. Voy. aux Indes & à la Chine, *tom. II, pag. 218.*
Cette *bécassine* est moins grosse que celle qu'on trouve en Europe ; tout son plumage est d'un blanc-sale, plus ou moins varié sur les différentes parties de gris & de brun. Il ne paroît pas que ce soit une espèce particulière ; mais c'est, sans doute, une variété d'une espèce qui se trouve aux Indes. Genre LXXVIIe.

BÉCASSINE BLANCHE. EDW. *tom. III, pag. 139. Pl. 139.* *Voyez* CHEVALIER BLANC.

BÉCASSINE d'Angleterre. BRISS. *tom. V, p. 309.* *Voyez* BRUNETTE.

BÉCASSINE du Cap de Bonne-Espérance.
Pl. enl. 270.
BRISSON, *tom. VI, suppl. pag. 141.*
Cette *bécassine* est à-peu-près de la grosseur de la nôtre. Son plumage est très-varié. M. le comte de Buffon peint celui de la tête d'un trait à sa manière, elle est, dit-il, coëffée de cinq bandes, l'une roussâtre au sommet, deux grises de chaque côté, puis deux blanches qui engagent l'œil en arrière. Les joues & la gorge sont d'un roux clair, qui s'étend sur les côtés & le dessus du cou ; le dos & les ailes en-dessus sont rayés transversalement de noirâtre sur un fond cendré qui, à certains aspects de la lumière, se nuance en violet ; les ailes sont de plus couvertes de taches jaunâtres : au bas du cou, sur le haut de la poitrine est située une bande transversale noire ; elle remonte vers le dos en devenant plus étroite ; elle est suivie au-dessus des ailes d'une autre bande blanche, qui s'étend obliquement sur le dos jusqu'au croupion. Les deux bandes blanches prolongées de chaque côté, se rejoignent & forment un angle sur le croupion : tout le dessous du corps est blanc ; la queue est cendrée, rayée transversalement de noirâtre & marquée sur chaque côté de quatre taches jaunâtres ; elle est composée de douze plumes, & les ailes le sont de vingt-cinq.

Le bec est d'un brun-rougeâtre ; les pieds & les ongles sont noirâtres. Genre LXXVIIe.

BÉCASSINE de la Chine. *Pl. enl. 881.*
La *bécassine* de la Chine est à-peu-près de la grosseur de la bécassine ordinaire. Une raie fauve entourée de chaque côté d'une raie brune, occupe le milieu de la tête ; une raie blanche passe au-dessus des yeux, & une grise s'étend du bec à l'œil de chaque côté ; la gorge est blanchâtre ; le cou est gris, nué de noirâtre & de fauve disposés par raies ; une large bande noire couvre le haut de la poitrine ; le dessous du corps est blanc, le dessus est moucheté de blanc & de jaunâtre sur un fond gris-bleuâtre, qui est entrecoupé de lignes noires étroites ; la queue est grisâtre mouchetée de taches d'un fauve-clair, & raiée de lignes noires étroites. Genre LXXVIIe.

BÉCASSINE de Madagascar.
Pl. enl. 922.
La *bécassine* de Madagascar est de la même grosseur que la nôtre, mais elle a le bec beaucoup plus court & les jambes moins longues.

Une bande fauve, étroite, s'étend sur le sommet de la tête de l'origine du bec au synciput ; deux autres bandes brunes l'accompagnent sur les côtés ; une troisième bande blanche est tracée de chaque côté de l'angle postérieur de l'œil au bas de la tête : la gorge est blanchâtre ; le cou est d'un brun qui tire sur le roux ; le haut de la poitrine est noirâtre ; le reste du

dessous du corps est blanc ; les côtés au-dessous du moignon des ailes sont bruns ; le blanc du bas de la poitrine remonte vers le dos, & lorsque les ailes sont pliées, forme de chaque côté une bande blanche transversale entre les ailes & le bas du cou : la partie inférieure du cou, par derrière, est grise, traversée par de très-petites raies noires ; le dos est mêlé de gris-brun, de noir, & rayé longitudinalement sur les côtés de jaunâtre ; les couvertures des ailes sont rayées de noir par de très-petites bandes transversales sur un fond gris-brun : les pennes des ailes sont noires à leur origine, d'un gris-clair dans le reste de leur longueur ; le gris est traversé par des raies noires, étroites, en zigzag : il y a de plus sur chaque penne du côté externe, quatre ou cinq taches, suivant la longueur des pennes, d'un jaunâtre-clair, d'une forme ovale, entourées d'un trait noir : ces taches imitent de loin la forme d'un œil ; du côté interne les pennes sont rayées par des bandes transversales de la même couleur, & également encadrées de deux traits noirs ; la queue est grise, rayée de lignes noires, étroites, & de bandes d'un jaunâtre-clair : le bec est jaunâtre & les pieds sont grisâtres. La femelle a les couleurs moins vives que le mâle, & les taches jaunâtres des ailes ne sont que des bandes qui n'ont pas l'apparence d'yeux comme dans le mâle. Genre LXXVIIe.

Bécassine de Madrast. Briss *tom. V*, *pag. 308.*

Ray, *Synop. avi. pag. 193.*

Les parties supérieures de la tête & du cou sont variées de noirâtre & de fauve, ainsi que le dos, le croupion, les couvertures des ailes & celles de la queue en-dessus : il y a sur la tête trois bandes longitudinales brunes-noirâtres ; le dos est aussi marqué de deux bandes longitudinales d'un brun-noirâtre ; la gorge & le devant du cou sont d'un fauve varié de taches noirâtres ; le dessous du corps est blanc, excepté le haut de la poitrine qui est traversé d'une bande noire ; les ailes & la queue sont variées de noir, de fauve & de gris ; le bec est roussâtre : un dernier trait distingue cette *bécassine* de toutes les autres ; le doigt de derrière est aussi long que ceux de devant. Genre LXXVIIe.

BEC-CROISÉ.

Pl. enl. 218.

Brisson, *tom. III*, *pag. 329.*

Bec-croisé roussâtre. Briss. *tom. III*, *pag. 352.*

Loxia en Latin.

Crose-bill en Anglois.

Kreutz-vogel, *kreutz-schnabel* en Allemand.

Krzywonos en Polonois.

Korsnaef, *kiaegelrifware* en Suédois.

Le *bec-croisé*, distingué de tous les autres oiseaux par un caractère qui lui est propre, constitue le XXVIIIe genre de la méthode de M. Brisson. Les deux parties de son bec prolongées à leur extrêmité, se croisent l'une l'autre, & sont courbées, la partie supérieure de haut en bas, & l'inférieure de bas en haut. Mais tantôt c'est la partie inférieure du bec qui est tournée à son extrêmité de droite à gauche, & la supérieure de gauche à droite ; tantôt c'est la partie supérieure qui prend cette position, tandis que l'inférieure a la position contraire. Il n'y a rien de stable sur cet objet qui varie dans les différens individus. Cette conformation du bec, sujette à des variations dans la position de ses parties, a paru à quelques physiciens une monstruosité & un écart de la nature, ou un des essais qu'elle a fait de l'usage des différentes formes. Il n'a pas été préjudiciable au *bec-croisé* qui se sert avec avantage de son bec pour grimper, pour s'accrocher & pour ouvrir les fruits, dans le centre desquels il trouve les semences qui y sont renfermées & dont il se nourrit.

Le *bec-croisé* est un peu plus gros que le moineau franc ; il a du bout du bec à celui de la queue six pouces neuf lignes, dix pouces huit lignes de vol ; ses ailes pliées s'étendent un peu au-delà du milieu de sa queue ; l'iris est d'un cendré tirant sur la couleur de noisette ; le demi-bec supérieur est noirâtre, & l'inférieur est gris ; les pieds sont bruns & les ongles sont noirs.

La couleur du plumage varie suivant l'âge, & le sexe des individus. Les jeunes *bec-croisés* sont couverts de plumes d'un verd-terne, mêlé d'une teinte olivâtre, de plus ou moins de brun & d'un peu de jaunâtre. Les vieux prennent une couleur rouge, plus décidée sur la tête & les parties supérieures du corps, & à proportion qu'ils avancent en âge ils deviennent de plus beaux oiseaux par l'éclat de leur couleur ; les femelles prennent successivement le même plumage que les mâles, mais les nuances en sont toujours plus foibles.

Le *bec-croisé* n'habite que les parties les plus froides de l'Europe, & il ne s'y trouve dans les parties tempérées que sur les hautes montagnes ; les amandes contenues sous les écailles des pommes de pin sont sa principale nourriture. Il attache son nid aux mêmes arbres dont il tire sa subsistance ; il l'y colle, à ce qu'on dit, avec la résine de ces mêmes arbres, il l'en enduit & le rend par ce moyen impénétrable à la pluie, à l'humidité de la neige dont il est souvent couvert ; car le *bec-croisé* le construit dès la fin de l'hiver, dans les derniers jours de février ou les premiers de mars, & ses petits sont déjà en état de se suffire à eux-mêmes avant que les autres oiseaux aient commencé à travailler à leur propagation. Cependant le *bec-croisé* passe pour ne faire qu'une ponte par an, dans laquelle il élève de trois à cinq petits.

Cet oiseau, quoique sédentaire, quoiqu'habitant des régions froides ou des hautes montagnes, paroit quelquefois subitement dans les pays tempérés. Ses apparitions n'ont rien de fixe & de

régulier ; tantôt il s'écoule un nombre d'années assez considérable sans qu'on voie de *bec-croisés* ailleurs que dans les lieux qu'ils ont coutume d'habiter ; tantôt ils paroissent après des intervalles forts courts dans les endroits où il n'est pas ordinaire d'en voir. Il seroit fort difficile de fixer les causes de leur émigration, qu'on ne peut guère rapporter qu'à quelqu'intempérie inusitée dans les lieux de leur domicile ordinaire, soit que ces intempéries les en chassent pour le moment par leur violence, soit que par un effet antérieur, elles aient fait périr les fruits dont les *bec-croisés* se nourrissent, & que la disette les oblige de chercher en d'autres climats les moyens de pourvoir à leurs besoins. Il y a vingt-cinq ans environ, qu'il parut une si grande quantité de *bec-croisés* aux environs de Paris, que les oiseleurs en prenoient en aussi grand nombre que des moineaux-francs & des autres oiseaux les plus communs ; on les nourrissoit aisément en cage avec du chenevi écrasé, de la mie de pain, &c. C'étoient des oiseaux pesans, stupides, qui paroissoient peu regretter leur liberté. Ils n'avoient qu'un cri foible & point de chant, quoiqu'ils en aient un dans l'état de liberté, très-foible à la vérité, & qu'ils ne font entendre qu'en hiver. Malgré le grand nombre qu'on en prit, on n'en conserva de vivans que peu de temps, parce que peut-être on n'en prit pas assez de soin ; car, suivant les auteurs, le *bec-croisé* peut vivre long-temps en cage. Il en a paru l'hiver de 1781 à 1782, dans différentes de nos provinces & surtout en Normandie, province dans laquelle, suivant les oiseleurs, il est assez fréquent de voir en hiver des *bec-croisés*, mais communément en très-petite quantité. Ces oiseaux sont si fortement imprégnés de l'odeur de thérébentine, qu'il suffit de les avoir maniés pour que l'odeur en demeure long-temps aux doigts. Cette observation que j'ai été à portée de répéter l'hiver dernier, m'auroit empêché de croire que la chair des *bec-croisés*, fût d'un goût agréable comme les auteurs l'ont écrit, si M. le comte de Buffon ne m'eût appris que ce même hiver de 1781 à 1782, il parut beaucoup de *bec-croisés* à Montbard, qu'on en servit sur sa table, où on leur trouva un bon goût. L'action du feu ou dissipe l'odeur de thérébentine, ou cette odeur n'adhère qu'aux plumes, ce que je n'ai pas remarqué. Je dois, pour achever l'histoire du *bec-croisé*, observer que ce ne sont que les plumes qui couvrent la tête, le cou & le corps qui sont sujettes à changer de couleur, mais que les pennes des ailes & de la queue, sont constamment brunes avec un filet olivâtre à leur côté externe.

Bec-croisé rousseatre. Briss. *tome III*, *page 352*. *Voyez* Bec-croisé.

Bec-d'argent.

Cardinal pourpré. Briss. *tome III*, *page 49. Pl. III*, *fig. 2* le mâle, *fig. 3* la femelle.

Tangara pourpré. Pl. enl. 128. fig. 1, le mâle, *fig. 2*, la femelle.

Merle à gorge rouge. Edw. *glan. partie II*, *page 120*, *chap. LVII: Pl. 267.*

Le *bec-d'argent* est du genre XXXIe. C'est un *tangara*, fort commun à la Guiane. Sa grosseur est un peu au-dessus de celle du moineau-franc: sa longueur prise du bout du bec à celui de la queue, est de six pouces trois lignes ; il a neuf pouces six lignes de vol : ses ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de sa queue : la tête, la gorge & le devant du corps sont d'un pourpré brillant, & dont la nuance est plus ou moins vive dans différens individus ; le reste du plumage est d'un pourpré, sombre, foncé, & presque noir : l'iris est brune ; les pieds & les ongles sont noirs : la partie supérieure du bec est de la même couleur, ainsi que l'extrêmité de la partie inférieure ; mais la base de cette même partie est beaucoup plus large qu'elle n'a coutume de l'être ; elle forme une expansion ou plaque, qui se propage vers la partie supérieure, en s'arrondissant, & dont la couleur, lorsque l'animal est vivant, a la teinte & l'éclat de l'argent poli. C'est la raison qui a fait donner par les créoles à cet oiseau le nom de *bec-d'argent*. Cette belle couleur s'efface quand l'animal est mort, & le bec paroit alors entièrement noir. Cet ornement n'appartient qu'au mâle ; le bec de la femelle est entièrement noir, & n'est que très-peu dilaté à sa base ; elle diffère encore par son plumage, qui est d'un brun rougeâtre, sans l'éclat & le velouté qui brillent sur celui du mâle. Ce dernier a les ailes & la queue d'un noir lustré & velouté ; la femelle ne les a que d'un noir terne & décoloré.

Le *bec-d'argent* varie pour l'intensité de ses couleurs ; il y a des individus qu'on prendroit à peine pour être d'une même espèce, tant leur plumage a peu d'éclat, en comparaison d'autres individus, qui ne diffèrent qu'à cet égard. Cette diversité dépend peut-être de l'âge.

Le *bec-d'argent* se nourrit de fruits & de baies ; il fréquente les lieux découverts, & n'évite pas ceux qui sont habités : il ne va pas par bandes ; mais deux-à-deux par paire : il donne six pouces de long & quatre de large à son nid, qu'il suspend entre les branches des arbres peu élevés, l'ouverture tournée en bas : il le construit de paille à l'extérieur, & de feuilles de basilier desséchées. La femelle ne pond que deux œufs blancs, chargés au gros bout de petites taches d'un rouge léger.

Je conserve un individn de l'espèce du *bec-d'argent*, dont le plumage est en entier d'un rouge pâle, Ce n'est, sans doute, qu'une variété individuelle ; car parmi un très-grand nombre de *bec-d'argents* que j'ai été à portée d'observer, je n'ai vu cette différence dans le plumage qu'une seule fois.

Bec-en-ciseaux.

Briss, *tom. VI*, *pag. 223. Pl. XXI*, *figure 2.*

Bec-en-ciseaux de Cayenne. *Pl. enl. 357.*

Coupeur d'eau. Catesb. *tome I*, *page* & *pl. 90.*

MM. Brisson & Barrere nomment cet oiseau en latin *rygchopsalia*; M. Linné *rhynchops*, & d'autres auteurs l'ont appellé *plotus*, *phalacrocorax.*

Le *bec-en-ciseaux* est un de ces êtres caractérisés par un trait saillant, qui n'appartient qu'à eux, qui les distingue de tous les autres; qu'une conformation particulière restreint à un genre de vie qu'ils suivent seuls. M. le comte de Buffon, en commençant l'histoire du *bec-en-ciseaux*, fait des réflexions sur la réciprocité entre la conformation des animaux & leur manière de vivre; il prouve que, bornés dans leurs facultés par l'organisation, ils sont nécessités dans leurs habitudes: j'affoiblirois trop ce passage des écrits du philosophe naturaliste, si j'entreprenois d'en donner un extrait. Il faut lire en entier ce discours, duquel il ne faut rien retrancher, comme on n'y sçauroit rien ajouter.

Le *bec-en-ciseaux* est un oiseau palmipède, unique jusqu'à présent dans son genre, qui est le CIV^e^. Il diffère des autres oiseaux à pieds palmés, par la conformation de son bec: il est composé de deux pièces minces, mousses à leur extrémité, applaties & déprimées sur les côtés: la partie supérieure est la plus courte; elle est arrondie en-dessus, en-dessous elle est tranchante, en forme de lance; elle s'abaisse sur la partie inférieure qui est plus longue, sillonnée & creusée dans sa longueur, relevée & tranchante sur ses bords, & dans les sillons de laquelle le coupant de la partie supérieure est reçu, comme le tranchant d'un couteau entre les deux côtés du manche. C'est avec ce bec, qui paroit d'un usage si difficile, que le *bec-en-ciseaux* prend le poisson dont il se nourrit; il le saisit, en rasant d'un vol lent la surface de l'eau, d'assez près pour que la partie inférieure de son bec plonge dans l'eau par son extrémité; c'est de-là qu'on a donné à cet oiseau le nom de *coupeur d'eau*, comme celui de *bec-en-ciseaux* exprime le mouvement ou le jeu des pièces de son bec.

Le *bec-en-ciseaux* a, du bout du bec à celui de la queue, un pied sept pouces, près de huit: trois pieds huit pouces de vol; ses ailes pliées excèdent la queue de trois pouces: le demi-bec supérieur a trois pouces quatre lignes de long, l'inférieur quatre pouces trois lignes. Le sommet de la tête, le derrière du cou, & le dessus du corps sont d'un brun-noirâtre: le devant de la tête, près de l'origine du bec, le cou en-devant, & le dessous du corps, sont blancs: l'aile est composée de vingt-sept pennes, & paroit d'un brun-noir lorsqu'elle est pliée, quoique les pennes soient variées, les unes de gris, les autres de brun plus clair & de blanc: cette dernière couleur forme un trait apparent sur chaque aile. La queue est formée de douze pennes, dont les plus courtes sont au centre, & les latérales deviennent graduellement plus longues, ce qui la rend fourchue; elle est variée de brun sur un fond blanc. Le bec est rouge à son origine, & noir dans le reste de sa longueur; les pieds, les doigts, & la membrane qui les réunit sont rouges, les ongles sont noirs.

Catesby a observé le *bec-en-ciseaux* sur les côtes de la Caroline; il est très-commun à la Guiane, & paroit n'appartenir qu'aux mers de l'Amérique.

M. Brisson décrit comme une variété un *bec-en-ciseaux* qui ne diffère de l'ordinaire, que parce que son bec est entièrement noir, & que ce qui est brun dans le plumage du premier, est fauve dans celui du second; c'est probablement un jeune; car Catesby assure qu'il n'y a pas de différence entre le plumage du mâle & celui de la femelle.

Bec-en-ciseaux fauve. Briss. *tome VI*, *pag. 227.* *Voyez* Bec-en-ciseaux.

BEC-FI D'HIVER. *Voyez* Alouette pipi.

BEC-FIGUE.

Pl. enl. 668, *fig. 1.*

Bris. *tome III*, *page 369.*

Ficedula en latin.

Beccafico, *becquefico* en italien.

Grasz-mugg en allemand.

Figoiadka en polonois.

Il est peu de personnes qui ne connoissent le *bec-figue* au moins de nom, & qui n'en aient entendu parler comme d'un excellent gibier; cependant il n'y a pas d'oiseau qu'on confonde plus généralement avec d'autres oiseaux de différentes espèces. Chaque province, chaque canton a, pour-ainsi-dire, ses prétendus *bec-figues*; on en applique le nom aux différentes espèces de cette nombreuse classe à bec effilé, qui, en automne, béquetent les figues, & en font une partie de leur nourriture. Le *bec-figue* n'est bien connu que dans les provinces méridionales, où il est beaucoup plus abondant que dans nos contrées. Sa vraie patrie sont les régions du midi; les *bec-figues* ne les quittent que tard au printemps, & y retournent de bonne heure en automne; ils arrivent en troupes dans nos provinces du midi, d'où ils se dispersent, pendant l'été, dans les régions tempérées, & pénètrent même fort avant dans le nord; car on en trouve jusqu'en Pologne & en Suède: mais ils paroissent alors en petit nombre sur la vaste étendue de pays qu'ils occupent; ils ne se réunissent pas par bandes, & ils ne vivent qu'en société du mâle & de la femelle. Ils habitent les bois; ils s'y nourrissent d'insectes, ils s'y tiennent dans les parties les plus fourrées, & ils y cachent leur nid avec tant de soin & d'art, qu'il est fort rare de le découvrir. A l'approche des premiers froids, ou plutôt à la fin des chaleurs de l'été, les *bec-figues* se rapprochent des régions méridionales, ils se réunissent, ils volent par bandes. C'est alors qu'ils sont communs dans

nos provinces méridionales, en Italie & en Grèce; ils n'y restent cependant pas l'hiver, qu'ils passent dans des contrées encore plus chaudes, & probablement sur les côtes d'Afrique. On peut le soupçonner avec d'autant plus de probabilité, qu'ils sont excessivement abondans au temps de leur passage sur plusieurs isles de la Méditerranée, particulièrement à Malte & à l'isle de Chypre; lorsqu'elle faisoit partie des possessions des Vénitiens, les *bec-figues* étoient un objet de commerce; on faisoit passer de cette isle à Venise, tous les ans, mille ou douze cens pots remplis de *bec-figues*, que l'on conservoit, par le moyen du vinaigre & d'herbes odoriférantes; ce gibier étoit connu en Italie sous le nom d'*oiseaux de Chypre*.

Les Romains & les Grecs ne faisoient pas moins de cas des *bec-figues*, comme gibier, qu'on n'en fait encore aujourd'hui. Des auteurs ont parlé de la manière de prendre les *bec-figues*, & du filet qui servoit à cette chasse. Une renommée si ancienne, si constante, est fondée sur la délicatesse, la finesse & la saveur de la chair des *bec-figues*. Tout leur corps n'est, en automne, qu'un peloton d'une graisse légère, fondante, & en même-temps d'une saveur exquise. Fatale prérogative, qui ne sert qu'à exposer les *bec-figues* à plus de dangers & de piéges. Dans nos contrées tempérées, où il y en a peu, où ils volent en automne par petites bandes de cinq à six, mais qui se succèdent, les chasseurs ne dédaignent pas de les épier, de les attendre, & de les tirer à leur passage quand ils se trouvent à portée; on les prend aussi au lacet, avec des nappes & au miroir; mais dans les provinces méridionales on a une manière particulière de les prendre. On donne le nom de *taise* à cette sorte de chasse. On y peut prendre plusieurs espèces de petits oiseaux, mais la taise est sur-tout en usage pour les *bec-figues*. Pour que cette chasse soit aussi abondante qu'elle peut l'être, il faut avoir d'avance planté des haies fournies d'arbustes dont les baies attirent les oiseaux, ou chasser près de haies semblables plantées favorablement par hasard, On tend un filet fort long d'un côté de la haie; vers le milieu de l'espace qui répond à ce filet, on prépare une pantière (*voyez* ce mot). Différentes personnes cotoyent ensuite la partie de la haie bornée par le filet; elles marchent à la rencontre les unes des autres, en-dehors du filet, & en faisant un peu de bruit. Les *bec-figues* & les autres petits oiseaux, volent de branches en branches, & se laissent conduire des deux bouts de la haie au milieu; quand on les y a conduits, on fait plus de bruit, & l'on agite un peu le milieu de la haie, les oiseaux prennent leur effort, & vont donner dans la pantière, où ils se prennent.

Cet oiseau, si recherché pour la délicatesse de sa chair & la finesse de sa saveur, est fort petit & d'un plumage fort sombre.

Le *bec-figue*, du bout du bec à celui de la queue, n'a pas tout-à-fait cinq pouces; il a sept pouces quatre lignes de vol: la tête, la partie supérieure du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, sont d'un gris-brun: le tour des yeux est d'un blanc roussâtre; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, les côtés, sont d'un gris-blanc: le ventre, le dessous de la queue & des ailes, ainsi que leur bord, sont d'un blanc mêlé de roussâtre clair: les petites couvertures des ailes sont d'un gris-brun, les grandes d'un cendré-brun & terminées d'un blanc-roussâtre, qui forme sur chaque aile une bande transversale; les plumes ou pennes des ailes sont d'un cendré-brun, & les unes ont leur extérieur d'un gris-blanc, les autres d'un blanc pur: les plumes de la queue sont noirâtres, bordées extérieurement de gris-brun: les deux plumes extérieures ont leur bord aussi externe en partie blanc: le bec, les pieds & les ongles sont noirâtres.

Les *bec-figues* ne sucent pas seulement les fruits dont on leur a particulièrement appliqué le nom; ils les aiment de préférence; mais ils ont aussi du goût pour les raisins, pour tous les fruits & les baies en général d'une saveur douce & sucrée. Ils vivent d'insectes lorsqu'il n'y a pas encore de fruits. On les nomme *vinettes* en Bourgogne, *múriers*, ou *petits pinçons de bois* en Lorraine. Quoiqu'ils soient mieux connus en Provence & en Languedoc, que dans les parties moins méridionales du royaume, souvent on les y confond avec les autres oiseaux à bec effilé, & particulièrement avec les fauvettes, parce qu'en automne tous ces oiseaux, qui se sont nourris de fruits, & qui ont beaucoup sucé de figues, ont en général la chair délicate, chargée de beaucoup de graisse, & d'une saveur agréable. Mais les personnes qui se piquent de plus de recherches, sçavent très-bien distinguer les véritables *bec-figues*, & ne trouvent pas entre eux & les autres oiseaux auxquels on en applique le nom mal-à-propos, moins de différence, relativement au goût de leur chair, qu'il y en a par leurs divers plumages. *Genre XL.*

BEC-FIGUE D'HIVER. *Voyez* LINOTTE.

BEC-OUVERT.

On ne peut strictement rapporter le *bec-ouvert* à aucun des genres indiqués par M. Brisson; il approche plus du genre du héron ou LXXXI[e] que de tout autre: il a tous les caractères qui conviennent aux hérons à deux exceptions près. Elles consistent en ce qu'il n'y a pas de rainure longitudinale de chaque côté sur la mandibule supérieure; en ce que le bec n'est pas exactement droit, ou au moins en ce qu'il est renflé & un peu convexe dans son milieu, tant à la partie supérieure qu'à la partie inférieure; les portions du bec convexe en-dehors, sont, au contraire, excavées ou échancrées en-dedans; ce qui fait que les bords ne s'en peuvent rapprocher, & que le bec étant fermé, les deux mandibules

laissent un vuide entr'elles dans le milieu de leur longueur, tandis qu'elles se joignent à leur base & à leur pointe; enfin, l'ongle du doigt du milieu est applati intérieurement comme dans les hérons, mais il n'est pas dentelé comme dans ces oiseaux.

Le *bec-ouvert* est donc un nouveau genre à ajouter à la méthode de M. Brisson; c'est un genre dont les caractères sont aisés à saisir, & consistent dans l'échancrure interne des deux mandibules sur leurs bords dans le milieu de leur longueur, dans le défaut de canelures sur la partie supérieure du bec & dans l'applatissement de l'ongle du doigt du milieu, sans dentelure à cet ongle. La place de ce genre est immédiatement à la suite de celui du héron. On ne peut reprocher à M. Brisson de n'avoir pas donné une méthode qui comprenne un oiseau qui n'étoit pas connu lors de son travail. Il est impossible qu'une méthode embrasse d'avance tous les objets qu'on pourra connoitre; mais elle doit être fondée sur des principes d'après lesquels on puisse aisément interposer les nouveaux objets à leur place, en faisant les additions nécessaires, & c'est ce qu'offrent, & le cas présent, & la méthode de M. Brisson. Le *bec-ouvert* est de la taille des hérons de moyenne grandeur. Je ne spécifie pas strictement ses dimentions, parce que je n'en ai vu que des peaux toutes en mauvais état, & d'après lesquelles on ne peut prendre des mesures exactes. C'est à M. Sonnerat que nous devons de connoitre le *bec-ouvert* qu'il a trouvé aux environs de Pondichéri. Parmi les peaux qu'il a préparées, les unes sont d'un plumage entièrement blanc, excepté les grandes pennes des ailes qui sont noires, & les autres sont revêtues de plumes d'un cendré-clair; le bec est noitâtre, & l'on ne peut juger de la couleur des pieds qui paroissent visiblement décolorés.

BEC-OUVERT BLANC des Indes. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag. 219. pl. 222.*

M. Sonnerat nous avertit que le *bec-ouvert* dont il donne la description, ne diffère que pour les couleurs de celui dont parle M. le comte de Buffon, & dont nous avons donné la description; peut-être, suivant M. Sonnerat, l'un est-il le mâle & l'autre la femelle; il ajoute aux caractères indiqués par M. de Buffon, que les bords du demi-bec supérieur, sont dentelés dans la moitié de la longueur du bec à la pointe, & que les doigts de devant sont unis par une membrane jusqu'à la première articulation.

Le *bec-ouvert* décrit par M. Sonnerat, a la tête, le croupion, le ventre, le haut des ailes blancs; les plumes du dessus de la tête longues & étroites; le dos, les ailes & la queue noirs; une bande nue, couverte d'une peau noire s'étend du bec à l'œil; une autre bande semblable descend du bas du bec sur la gorge; l'iris est rouge, le bec & les pieds sont d'un jaune roussâtre.

Cet oiseau est de passage & paroit sur la côte de Coromandel dans les trois derniers mois de l'année. Il a les mêmes habitudes & la même façon de vivre que les hérons.

BEC-ROND.

Les *bec-ronds* sont des bouvreuils, suivant la méthode de M. Brisson; mais ils ont le bec moins crochu & plus arondi, ce qui a engagé M. de Montbeillard à leur donner un nom particulier qui exprime très-bien le caractère qui les distingue, & sous lequel ils étoient déjà connus à la Guiane où on les trouve.

BEC-ROND A VENTRE ROUX.

Bouvreuil à ventre roux de Cayenne. *Pl. enl. 319, fig. 2.*

C'est un fort petit oiseau du XXXVII[e] genre. Il n'est guère plus gros que le roitelet, mais plus court & plus ramassé; tout le dessus du corps est d'un gris-brun, mais les couvertures des ailes, leurs pennes & celles de la queue, sont bordées de gris-blanc; le dessous du corps est d'un marron-foncé; le bec & les pieds sont d'un brun-noirâtre, terne & décoloré.

Le *bec-rond à ventre roux* est commun à la Guiane; on le voit près des lieux habités; il se plait sur-tout dans les terreins dont a abandonné depuis peu la culture; il se nourrit de grains & de fruits; son cri approche de celui de notre moineau, il est plus aigu; le mâle & la femelle ne se séparent pas, suivant les observations de M. de Sonini, ce qui sembleroit indiquer que ces petits oiseaux ne cesseroient pas de multiplier pendant le cours de l'année; ils font leur nid sur les mêmes arbustes dont ils tirent leur nourriture, le composent d'une herbe rougeâtre, dont M. de Sonini ne dit pas le nom, lui donnent une forme ronde & deux pouces de diamètre intérieur.

BEC-ROND ou BOUVREUIL BLEU d'Amérique.

Bouvreuil bleu du Brésil. BRISS. *tom. III, pag. 321.*

Bouvreuil bleu de la Caroline. BRISS. *tom. III, pag. 323.*

Gros-bec bleu. CATESB. *tom. I, pag. 39. Pl. 39.*

M. Brisson a regardé le *bouvreuil bleu* du Brésil & celui de la Caroline, comme formant deux espèces distinctes, quoique très-ressemblans: ils ont en effet des traits qui les distinguent; cependant comme ils se trouvent tous deux en Amérique, qu'ils ne diffèrent que par quelques nuances du plumage, on peut soupçonner avec M. de Montbeillard, qu'ils ne sont pas d'espèce différente, mais une variété l'un de l'autre produite par l'influence du climat.

Ils ont tous deux environ six pouces de long; ils sont à-peu-près de la même grosseur; un bleu-foncé est la couleur dominante de leur plumage; ils diffèrent par les traits suivans.

Dans le *bec-rond ou bouvreuil* du Brésil, il y a de chaque côté de la tête une petite tache noire, placée entre le bec & l'œil; dans le *bouvreuil* de

la Caroline, la base du bec est entourée d'une raie noire fort étroite qui va joindre les yeux; dans l'un, les petites couvertures des aîles en-dessus sont d'un très-beau bleu, les grandes sont noires & bordées de bleu, les plumes de la queue sont colorées de même: dans l'autre, les moyennes couvertures sont rouges & forment sur chaque aile une bande transversale, les grandes, ainsi que les pennes des aîles & de la queue, sont d'un brun mêlé d'une légère nuance de verd.

Le bec est noirâtre, les pieds & les ongles sont gris dans le premier oiseau; le bec est brun dans le second, les pieds noirs.

Le *bouvreuil* femelle de la Caroline, diffère de son mâle par sa couleur qui est sur tout le corps un brun-foncé, nué de bleu. La femelle du *bouvreuil* du Brésil n'est pas décrite; ces deux oiseaux sont du XXXVIIe genre.

Catesby nous apprend que le *bouvreuil bleu* de la Caroline est un oiseau fort solitaire & fort rare; qu'il reste toujours apparié avec sa femelle; qu'on ne le voit jamais à la Caroline pendant l'hiver; que son chant est monotone & ne roule que sur une note.

BÉCHARU. *Voyez* PHÉNICOPTÈRE.

BECOT. SAL. *Voyez* BÉCASSINE (petit).

BECQUEBO. *Voyez* PIC-VERT.

BECQUEROLLE. SAL. *Voyez* BÉCASSINE (petite).

BEDAUDE. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

BEDOUIDE. *Voyez* FARLOUSE.

BÉFROI (le grand).

Pl. enl. 706, fig. 1.

Cet oiseau est du genre de ceux que M. de Buffon a nommés fourmiliers. *Voyez* FOURMILIER. Il n'avoit avant ce naturaliste célèbre été indiqué par aucun auteur: il n'est pas seulement sujet à varier dans son plumage, mais même dans les dimentions de sa taille. Sa grandeur moyenne est de six pouces & demi de long; sa queue n'a que seize lignes, & dépasse les aîles de six; les pieds sont longs de dix-huit lignes.

Tout le dessus du corps est d'un brun-pâle & décoloré; le dessous est blanc, avec quelque mélange de gris-blanc sur la poitrine, produit par les plumes qui sont sur cette partie bordées de cette couleur; le bec est noir en-dessus, & blanchâtre en-dessous; les pieds & les doigts sont d'une couleur plombée.

Cet oiseau a une voix très-forte, semblable au son d'une cloche qui sonne l'alarme; il la fait entendre tous les jours, soir & matin, pendant une heure, au lever & au coucher du soleil; les sons en sont précipités; on la distingue de très-loin, & l'on a peine à comprendre qu'elle puisse être celle d'un aussi petit animal; sa chair n'est pas d'un mauvais goût, comme celle des autres fourmiliers, & en cela il a du rapport avec l'oiseau du même genre appellé *roi des fourmiliers*. Suivant la méthode de M. Brisson, le *béfroi* est du genre XXIIe; il se trouve à la Guiane.

BÉFROI (petit).

Fourmilier grivelé de Cayenne. *Pl. enl. 823. fig. 1.*

Cet oiseau, du genre de ceux que M. le comte de Buffon a nommés fourmiliers, *voyez* FOURMILIER, est, suivant la méthode de M. Brisson, du genre XXIIe; il a six pouces & demi de long; le dessus du corps est d'un brun-olivâtre, plus clair vers le croupion; les aîles & la queue sont brunes; les couvertures des ailes sont tachetées de rousseâtre sur le bord des plumes; la gorge est blanche, ainsi que le haut du cou; mais ses côtés, la poitrine, le haut du ventre & les flancs sont d'un blanc sale, grisâtre, tacheté de points d'un brun-roussâtre; cette dernière couleur est celle de la partie inférieure du ventre & du dessous de la queue: le demi-bec supérieur est couleur de corne, l'inférieur blanchâtre; les pieds & les doigts sont plombés. On ne nous a point appris si cet oiseau, qui a du rapport au *grand béfroi* par ses couleurs, par sa forme, en a aussi par le son de sa voix. *Voyez* BÉFROI (grand). On trouve le *petit béfroi* à la Guiane.

BEHORS. *Voyez* BUTOR.

BELLE DE NUIT. *Voyez* ROUSSEROLLE.

BELLÈQUE. BEL. *Voyez* FOULQUE.

BENGALI.

Les *bengalis* sont des oiseaux du XXXIIIe genre; on les trouve dans presque toutes les contrées de l'Afrique, & dans les régions les plus chaudes de l'Asie. Ils habitent également la terre ferme & les isles; ils ont, la plupart, le bec rouge & le plumage plus ou moins tacheté de points blancs ou tirant sur cette couleur; ils vivent de grain, & ils font, par leur nombre, de grands dégâts dans les plantations de millet. Les nègres en prennent une grande quantité par le moyen de calebasses qu'ils tiennent à demi-soulevées avec un bâton auquel ils ont attaché une ficelle qu'ils tirent quand le grain, mis sous la calebasse, y a attiré un nombre suffisant d'oiseaux.

Les *bengalis* s'apprivoisent aisément; ils ont beaucoup de vivacité & cependant les habitudes très-douces; on en peut nourrir plusieurs dans la même cage sans qu'ils se nuisent les uns aux autres; ils semblent au contraire se chercher, & les mâles aimer à se tenir près des femelles, sans que leur passion soit assez développée pour exciter leur jalousie. Leur chant est foible & ne manque cependant pas d'agrément. On en apporte souvent dans nos climats; il en périt beaucoup en route; mais ceux qui ont échappé aux dangers du voyage, & qui se sont habitués au climat par quelques mois de séjour en Europe, vivent assez ordinairement sept à huit ans. Leur nourriture ordinaire est le millet & la graine d'laspic.

Les voyageurs assurent que le plumage des *bengalis* change plusieurs fois de couleur la même

année dans les régions ardentes qu'ils habitent, sans que ces oiseaux éprouvent plusieurs mues. On n'a rien observé de pareil à leur égard dans nos pays tempérés; mais la différence du climat & la domesticité peuvent en être la cause. Il paroit impossible que le plumage change absolument de couleur sans le renouvellement des plumes; mais il n'est pas incroyable que l'excès de la chaleur exalte les couleurs & en fasse varier les nuances. Je crois donc que ce que les voyageurs avancent du changement de couleur dans le plumage des *bengalis*, sans subir de mue, se borne aux nuances, mais qu'il n'y a pas de véritable changement d'une couleur en une autre. C'est ainsi qu'un oiseau de la Jamaïque, un troupiale que je nourris depuis six ans, a des couleurs bien plus vives en été qu'en hiver, quoiqu'il ne mue qu'une fois par an, en automne. Le simple changement dans les nuances de la même couleur suffit pour que le plumage paroisse changé aux yeux des voyageurs, qui n'observent pas toujours de bien près.

Les *bengalis* ont quelquefois multiplié en France, & il y a lieu de croire qu'ils y produiroient ordinairement si on les tenoit assez chaudement. Il suffiroit de prendre des soins particuliers pour les premières générations; il est très-probable que les *bengalis* ne coûteroient pas, par la suite, à élever, plus de soins que les serins, & que l'espèce se feroit de même au climat. On en a transporté à la Guiane, où ils ont multiplié dans l'état de liberté, ce qui est cause que depuis quelques années on trouve de ces oiseaux parmi ceux qu'on nous envoie de cette contrée; mais en France les *bengalis* ne pourroient s'habituer au climat que comme les serins, & qu'autant qu'on les nourriroit dans les appartemens. Cet objet, de pur amusement pour le grand nombre, pourroit en être un de lucre pour l'oiseleur intelligent qui prendroit des premières générations les soins nécessaires.

BENGALI.

Pl. enl. 115, *fig.* 1.

BRISS. *tome III*, *page* 203.

Pinson au ventre bleu, EDW. *tome III*, *page* 131, *pl.* 131.

Le *bengali* est du XXXIIIe genre; c'est un moineau d'Afrique, dont on nous apporte assez souvent deux variétés; l'une, est appellée par les oiseleurs *le cordon-bleu*, & l'autre, *le maripofa*; dénomination que Catesby a donnée au pinson de la Louisianne, que les créoles & les oiseleurs nomment *le pape*. L'une & l'autre variété sont de la même taille, & leur plumage ne diffère que par un trait rouge, placé au-dessous de l'œil en travers dans *le maripofa*, & qui manque au *cordon-bleu*. Leur longueur est de quatre pouces neuf lignes; leur vol de six pouces neuf lignes; les ailes pliées ne passent pas le quart de la longueur de la queue; la tête, tout le dessus du corps sont d'un gris clair & lustré; le croupion, la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un bleu clair: le ventre est gris dans quelques individus; les plumes de l'aile sont grises du côté extérieur & brunes du côté interne; la queue est d'un bleu clair, & les deux plumes du milieu en sont plus longues que les latérales; le bec est blanchâtre dans sa plus grande partie & noirâtre sur les bords de ses deux pièces; les pieds & les ongles sont blanchâtres.

Ces oiseaux se trouvent dans différentes parties de l'Afrique, d'où ils nous sont apportés par les vaisseaux qui font la traite des nègres; on les trouve aussi dans le Bengale.

Quelques auteurs regardent *le cordon-bleu* comme la femelle, dans cette espèce, & le *maripofa* comme le mâle. Ce n'est qu'une conjecture, dont ces auteurs n'ont point donné de preuves; elle perd beaucoup de sa probabilité par le grand nombre d'individus de l'espèce appellée *cordon-bleu*, qu'on nous apporte, & le très-petit nombre au contraire de *maripofa* qu'on voit dans les boutiques de nos oiseleurs. Si ces oiseaux étoient l'un le mâle, l'autre la femelle, les voyageurs en apporteroient à-peu-près un nombre égal, parce qu'ils en trouveroient à-peu-près la même quantité, au lieu qu'ils n'apportent que rarement le *maripofa*

BENGALI BRUN.

BRISS. *tome III*, *page* 205.

Pl. enl. 115, *fig.* 2.

C'est la plus petite des trois espèces de moineaux auxquelles on a donné le nom générique de *bengalis*. Celui-ci n'a que trois pouces neuf lignes de long, & six pouces & demi de vol; tout son plumage est brun, plus foncé sous le ventre & plus clair sur le dos, avec quelque mêlange d'un blanc sale sur la poitrine & la gorge; plusieurs des couvertures des ailes, en plus ou moins grand nombre, selon les individus, sont terminées, dans les mâles, par un point blanc; le bec est rougeâtre; les pieds & les ongles sont d'un blanc jaunâtre. *Voyez* BENGALI.

BENGALI PIQUETÉ.

BRISS. *tome III*, *page* 206, *pl.* X, *fig.* 4.

Pl. enl. 115, *fig.* 3.

Ce *bengali* est d'une grosseur moyenne, entre le *bengali* proprement dit & le *bengali brun*. Il a quatre pouces de long & cinq pouces neuf lignes de vol; le fond de son plumage est d'un brun mêlé de rouge sombre, plus clair cependant sur la tête, la gorge & la poitrine que sur le reste du corps; les couvertures des ailes & du dessus de la queue, les plumes qui revêtissent la poitrine & les côtés sont en plus ou moins grand nombre dans les différens individus, terminées par un point blanc; cette moucheture de leur plumage le rend très-agréable; mais c'est un ornement qui n'appartient qu'au mâle; la femelle n'a de couleurs que du brun, une nuance blanchâtre à la gorge, & du jaune pâle répandu sur la poitrine & le ventre.

Le bec du *bengali piqueté* est d'un rouge sombre; ses pieds & ses ongles sont d'un blanc jaunâtre;

les plumes de l'aile sont d'un gris brun, & celles de la queue sont noires.

Suivant M. Brisson on trouve le *bengali piqueté* dans l'isle de Java. Wilhugby & Charleton disent qu'ils habitent les Indes orientales, sans spécifier quelle partie de cette vaste région; ceux qu'on voit assez fréquemment chez nos oiseleurs leur parviennent par des vaisseaux employés à la traite des nègres. Il est évident, d'après ces détails, qu'on trouve le *bengali piqueté* dans une très-vaste étendue; qu'il habite l'Afrique & les régions méridionales de l'Asie. Cette extension de son espèce rend raison de la différence qu'on observe dans le plumage des *bengalis* qu'on nous apporte, de celle qui se trouve dans les descriptions que les auteurs nous en ont données, & l'on sent que ces oiseaux varient dans les nuances de leurs couleurs suivant les climats d'où sont apportés ceux que l'on décrit.

Bengali rouge de la Guiane. *V.* Sénégali.

BENGUELINHA. Edw. *tome III, page & pl.* 129. *Voyez* Vengoline.

BENTAVEO ou CUIRIRI.

Tyran du Brésil, pl. enl. 212.

Briss. *tome II, page* 401, *pl. XXXVI, fig.* 2.

Pitanga-guacu Brasiliensibus, &c. Wilhug. *ornith. pag.* 146, *tab. XXXVIII.*

Le *bentaveo* est de la section des gobes-mouches, auxquels M. le comte de Buffon a spécialement appliqué le nom *de tyrans. Voyez* Tyran. Il est du genre XXIV, suivant la méthode de M. Brisson. Sa grosseur est à-peu-près la même que celle du merle ou de l'étourneau; il a huit pouces dix lignes du bout du bec à celui de la queue; treize pouces neuf lignes de vol; ses ailes pliées atteignent au milieu de la longueur de sa queue.

La partie supérieure de la tête est d'un brun foncé, relevé par une tache oblongue d'une belle couleur orangée; chaque côté de la tête est traversé par une bande blanche, qui, de l'origine du bec, en passant au-dessus de l'œil, s'étend jusqu'à l'occiput; le cou en arrière & tout le dessus du corps, sont couverts de plumes brunes bordées d'olivâtre; la gorge est blanche; la partie inférieure du cou par-devant & tout le dessous du corps sont d'un beau jaune; les ailes sont brunes, leurs plumes sont bordées de roussâtre; la queue est colorée en-dessus comme les ailes; elle est olivâtre en-dessous; le bec est brun, il a seize lignes & demie de long, il est gros à proportion; les pieds & les ongles sont noirâtres. On trouve cet oiseau à Buenos-aires, où on lui donne le nom de *bentaveo;* on le trouve au Brésil, où les habitans le nomment *pitanga-guacu.* Marcgrave remarque que la tache du sommet de la tête est orangée sur certains individus, simplement jaune sur d'autres, auxquels, malgré une ressemblance entière d'ailleurs, les Brasiliens ont donné un nom particulier, celui de *cuiriri.* Cette différence indique-t-elle celle du sexe? c'est ce qu'il y a de plus probable, ou est-ce parce que les Brasiliens auroient remarqué que ces oiseaux formeroient deux races séparées qu'ils leur auroient donné des noms différens?

BERGERONETTE GRISE.

Briss. *tome III, page* 465.

Pl. enl. 674. *fig.* 1.

Autre sorte de *lavandière.* Bel. *hist. nat. des oif. pag.* 351.

La *bergeronette grise* est du genre XL°; elle a du bout du bec à celui de la queue six pouces neuf lignes, huit pouces dix lignes de vol; ses ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de sa queue; tout le dessus du corps est cendré, excepté les couvertures du dessus de la queue qui sont noirâtres; la gorge & le cou en devant sont d'un gris blanc, traversé au bas du cou par une bande d'un gris brun qui forme une sorte de collier; la poitrine, le ventre & les côtés sont blancs, avec un peu de mêlange de gris sur les côtés; les plumes des ailes sont brunes, terminées de blanchâtre; les moyennes en sont aussi bordées extérieurement; la troisième plume, à compter du côté du corps, est presque aussi longue que les plus grandes pennes de l'aile; la queue est composée de douze pennes, dont les huit du milieu sont noirâtres, & les deux externes mi-partie de blanc; le bec, les pieds, les ongles sont bruns.

La femelle n'a point le collier gris brun du mâle & lui ressemble d'ailleurs en tout.

La *bergeronette* a reçu son nom de l'habitude qu'elle a de suivre les troupeaux & spécialement ceux de moutons. C'est un oiseau naturellement familier; la *bergeronette* semble chercher la société de l'homme, ou au moins ne la pas éviter. Mais cette grande familiarité paroît déceler peu d'instinct; car la *bergeronette* ne fuit pas loin, même lorsqu'elle est avertie du danger par le bruit ou par la perte de quelqu'une de ses compagnes; elle revient aussitôt que l'apparence du péril est passée, & elle se confie au chasseur mal intentionné, peut-être par l'habitude qu'elle a de vivre près d'hommes pacifiques, auxquels elle ne cause pas de tort & qui ne cherchent pas à lui nuire. Elle se nourrit pendant l'été de mouches, de moucherons de différentes espèces; dans l'hiver, elle se retire sur le bord des rivières, des ruisseaux & des étangs pour y chercher des vers dont elle fait sa pâture. Une partie des individus s'éloigne cependant de nos contrées trop froides & va, durant la mauvaise saison, vivre sous un climat plus doux.

La *bergeronette* ne s'accoutume point à une étroite captivité. Elle périt d'ennui en cage; mais si on lui laisse la liberté de voltiger dans une chambre, elle y peut vivre long-temps; elle y donne la chasse aux mouches; c'est même un moyen de se délivrer de ces importuns insectes, & quand ils viennent à manquer, la *bergeronette* se contente de

mie de pain & d'un peu de viande hachée, cuite ou crue, n'importe de quelle espèce.

BERGERONETTE GRISE des Indes. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. pag. 207.*

Elle a la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, d'un gris-brun & verdâtre; la gorge, la poitrine & le ventre d'un jaune très-clair; deux bandes noires circulaires sur la poitrine; elles se joignent à leur extrémité, & elles sont liées dans leur milieu par une troisième bande de la même couleur; les petites couvertures des ailes sont d'un gris-verdâtre; les moyennes sont jaunes, & les plus grandes de celles-ci sont brunâtres, terminées de jaune très-clair; les pennes de l'aile sont d'un brun sombre, tachées de jaune du côté extérieur; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un gris-verdâtre; les latérales d'un brun-noirâtre, & la plus extérieure de chaque côté est blanche, l'iris jaune, le bec & les pieds d'un roux clair. *Genre XL.*

BERGERONETTE JAUNE.
BRISS. *tom. III*, *pag. 471.*
Pl. enl. 28. fig. 1.

BERGERETTE OU BERGERONETTE JAUNE. BEL. *Hist. nat. des oiſ. pag. 351.*

Motacilla en Latin, par la plupart des auteurs, & par M. Briſſon, *ficedula;* dénomination des oiseaux dont il a composé son XLe genre, dans lequel il a rangé la *bergeronette jaune*.

Codatremula en Italien.
Pliszka zolta en Polonois.
Gaelbe waſſer-ſteltz en Allemand.
Grey wagtail en Anglois.

La *bergeronette jaune* a du bout du bec à celui de la queue sept pouces & demi, longueur dont la queue, de trois pouces neuf lignes, forme la moitié: la tête est grise, le dessus du corps olive-foncé; le croupion jaune; le dessous du corps d'un jaune-pâle dans les jeunes individus, mais d'un jaune éclatant dans les adultes; la gorge est blanche: il y a au-dessus des yeux une bande longitudinale blanchâtre; le fond des plumes des aîles est gris-brun, légèrement frangé sur quelques individus de gris-blanc: il y a du blanc à l'origine des pennes moyennes, mais il n'est visible que quand l'aile est étendne; le bord extérieur des trois pennes les plus proches du cou est jaune-pâle, & de ces trois, la première égale presque en longueur la plus grande penne; la plus extérieure des pennes de la queue est blanche excepté une tache noire en dedans; les deux suivantes sont blanches seulement du côté intérieur, & les six autres pennes sont noirâtres; le bec est brun, les pieds sont noirâtres. On distingue le mâle à une tache noire placée sur la gorge, & à une raie blanche sous chaque joue.

Pendant l'hiver, les *bergeronettes jaunes* fréquentent le bord des ruisseaux; elles s'approchent aussi des habitations, & viennent jusques dans les villages chercher des vers parmi les fumiers qu'on y amasse: elles animent cette triste saison par un chant doux, très-différent d'un cri aigu qu'elles jettent en prenant leur effort: dans la disette elles avalent de menus grains, mais pendant l'été les mouches & les moucherons leur servent de nourriture; elles nichent ordinairement dans les prairies, quelquefois dans les taillis; le nid est posé à terre, construit extérieurement de mousse & d'herbes sèches, garni en-dedans de laine, de crin, de plumes: les œufs sont d'un blanc-sale, tachetés de jaunâtre, & de six à huit à chaque couvée: en automne, la *bergeronette jaune* se met comme les autres oiseaux avec lesquelles elle partage le nom de *bergeronette*, à la suite des troupeaux. Il ne reste en hiver qu'un petit nombre de *bergeronettes jaunes* dans nos campagnes, en comparaison de celles qu'on voit à la suite des troupeaux en automne.

M. Edward a décrit notre *bergeronette jaune* sous le nom de *bergeronette grise*, & M. Linné n'en a pas fait mention, soit qu'il l'ait regardé comme la même espèce que la *bergeronette du printemps*, soit qu'elle ne se trouve pas, en effet, en Suède. Au reste, il y a si peu de différence entre ces oiseaux, que je serois porté à penser qu'ils ne diffèrent que d'âge, & que les bergeronettes du printemps ne sont que des jeunes *bergeronettes jaunes*. Je crois que la chose demanderoit au moins à être observée.

Enfin, la *bergeronette* décrite par M. Briſſon, sous le nom de *bergeronette de Java*, *tom. III*, *pag. 474*, est si ressemblante à la nôtre, en diffère par des nuances si légères, qu'on est autorisé à ne la regarder que comme une variété due au climat.

BERGERONETTE A COLLIER de l'Isle de Luçon. *Voyag. à la Nouv. Guin. pag. 61.*

Cette *bergeronette* est à-peu-près de la taille de la *bergeronette grise* d'Europe: le dessus de la tête, les joues & la gorge sont blancs; le derrière de la tête & le haut du cou en arrière, sa partie inférieure en-devant & le haut de la poitrine sont noirs: le dos est d'un gris-cendré, le dessous du corps est blanc; les grandes pennes des aîles sont noires bordées extérieurement d'une ligne blanchâtre; les grandes couvertures des aîles sont grises, les petites & les moyennes sont blanches, ce qui forme sur l'aîle une bande de cette couleur; la queue est noire excepté les deux plumes extérieures de chaque côté qui sont blanches. *Genre XLe.*

BERGERONETTE de Java. BRISS. *tom. III*, *pag. 474.*

La *bergeronette* de Java a sept pouces du bout du bec à celui de la queue, huit pouces huit lignes de vol; la tête, la partie supérieure du cou, le dos, les plumes scapulaires & le croupion, sont d'un brun-cendré tirant sur l'olivâtre; les couvertures du dessus de la queue sont d'un jaune-d'olive; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine

sont d'un gris-sale avec une légère teinte de jaunâtre sur la poitrine ; le reste du dessous du corps est d'un jaune dont la nuance devient plus vive en s'approchant de l'extrêmité du corps ; les ailes sont brunes ; les six plumes du milieu de la queue sont noirâtres ; les deux qui les suivent, sont blanches du côté intérieur & à leur bout, & leur côté extérieur est noirâtre : la plus extérieure de chaque côté est toute blanche, excepté sa tige qui est noirâtre dans les deux tiers supérieurs de sa longueur : le bec, les pieds & les ongles sont gris. *Genre XLe.*

Ce n'est peut-être qu'une variété de la *bergeronette jaune.* Voyez l'article de ce dernier oiseau.

BERGERONETTE de l'Isle de Timor.

Le dessus de la tête & du corps est gris-cendré ; la gorge, la partie inférieure du cou & le dessous du corps sont jaunes ; un trait de cette couleur passe au-dessus de l'œil ; les ailes sont noires, ainsi que la queue & le bec, mais les grandes couvertures des ailes qui sont terminées de gris, forment sur chaque aile une bande de cette couleur ; les pieds sont d'un rouge-pâle, le bec est large d'abord, rétréci ensuite, puis renflé. Ce caractère qui distingue cette *bergeronette* des autres oiseaux du même genre, lui est commun avec la petite *bergeronette* du Cap de Bonne-Espérance. *Genre XLe.*

BERGERONETTE de Madrast.

BRISS. *tom. III, pag. 478.*

Motacilla Maderaspatana nigro alboque. Mixta. RAI. *Syn. avium. pag. 194.*

La tête, la gorge, le cou, la poitrine, le dos & le croupion sont noirs ; les couvertures des ailes & les ailes le sont aussi ; mais les ailes sont traversées par une bande blanche ; le ventre est de cette dernière couleur, ainsi que la queue, excepté les deux plumes du milieu qui sont noires & un peu plus courtes que les latérales ; le bec, les pieds, les ongles sont noirs : ce qui est de cette couleur dans le plumage du mâle, est gris dans celui de la femelle. *Genre XLe.*

BERGERONETTE DU PRINTEMPS.

BRISS. *tom. III, pag. 468.*

Pl. enl. 674. fig. 2.

Cet oiseau, du XLe genre, tire son nom de *bergeronette* de son habitude de suivre les troupeaux, & le surnom de *bergeronette du printemps*, de ce qu'il est le premier des oiseaux qu'on a nommés aussi *bergeronettes*, qui reparoisse dans nos campagnes à la fin de l'hiver. Ses habitudes sont d'ailleurs les mêmes que celles de la *bergeronette.* Voyez BERGERONETTE.

La *bergeronette du printemps* a du bout du bec à celui de la queue, six pouces & demi, neuf pouces deux lignes de vol ; ses ailes pliées n'atteignent pas tout-à-fait jusqu'à la moitié de la longueur de sa queue : la tête est cendrée ; il y a un peu d'olivâtre mêlé sur son sommet ; une ligne jaune dans le mâle, blanche dans la femelle, traverse au-dessus de l'œil de chaque côté ; le dessus du corps ou le manteau, est d'un verd d'olive-obscur ; le dessous du corps est d'un beau jaune ; les ailes sont brunes ; mais à leur partie supérieure, il y a sur chacune une bande transversale jaunâtre, formée par l'extrêmité des moyennes couvertures qui sont brunes à l'exception de leur pointe ; les pennes des ailes sont brunes & bordées extérieurement de blanc-sale & jaunâtre ; la troisième plume de chaque aile, à compter du côté du corps, est aussi longue à très-peu de chose près que les grandes pennes des ailes ; la queue est composée de douze pennes, dont les huit du milieu sont brunes, & les deux latérales mi-parties de noirâtre & de blanc ; le bec est noirâtre ; les pieds & les ongles sont de cette même couleur.

Le mâle diffère de la femelle par la couleur de la bande qui passe au-dessus des yeux ; par des mouchetures noirâtres en forme de croissant, répandues sur la gorge & au-dessus des genoux ; lorsqu'il est en amour, ses mouvemens sont précipités ; il court, il tourne autour de sa femelle, en renflant les plumes de son dos ; ces oiseaux font communément leur nid près des ruisseaux, sur les rivages & quelquefois au milieu des blés. Leur espèce paroit s'étendre dans l'Europe en général.

BERGERONETTE du Cap de Bonne-Espérance.

BRISS. *tom. III, pag. 476.*

Pl. enl. 28. fig. 2.

La *bergeronette* du Cap de Bonne-Espérance a sept pouces du bout du bec à celui de la queue, neuf pouces deux lignes de vol ; le dessus du corps est brun, le dessous est d'un blanc-sale ; une raie longitudinale, blanchâtre, part de l'origine du bec & se porte vers l'occiput, en passant au-dessus de l'œil de chaque côté ; il y a sur le haut de la poitrine une large bande transversale, brune ; les grandes plumes des ailes sont brunes, bordées de gris du côté extérieur, & les moyennes sont blanches du côté intérieur, depuis leur origine jusqu'à la moitié de leur longueur ; elles sont d'ailleurs brunes ; les huit plumes du milieu de la queue sont noires, & les deux plumes extérieures mi-parties de blanc & de noir ; le bec, les pieds, les ongles sont noirâtres. *Genre XLe.*

BERGERONETTE (petite) du cap de Bonne-Espérance.

Nous devons à M. Sonnerat la connoissance de cette *bergeronette.* Elle n'a pas tout-à-fait cinq pouces de long ; un manteau d'un brun-jaunâtre couvre le dessus du corps ; le dessous est jaune excepté les plumes qui couvrent la queue & qui sont blanches ; une petite bande noire passe sur l'œil & se porte au-delà ; les ailes & sa queue sont noires ; le bec & les pieds sont de cette même couleur. *Genre XLe.*

BERNACHE.

Pl. enl. 855.

BRISS.

Briss. *tom. VI*, *pag. 300. Genre CVI*.

Oie nonnette ou cravant. Bell. *Hist. nat. des oiſ. pag. 158. fig. pag. 159.*

Idem, idem, port. d'oiſ. pag. 31.

La *bernache* eſt un de ces oiſeaux de mer, ſur l'origine deſquels on a imaginé les fictions les plus ridicules; celui-ci a paſſé pour le produit de certains fruits, & de la décompoſition du bois qui tombent & ſe pouriſſent en mer; on peut voir dans l'hiſtoire de cet oiſeau, par M. le comte de Buffon, l'énumération des auteurs qui ont accrédité cette abſurde fiction; mais comme ces vains preſtiges ne ſont plus adoptés que par des hommes qui n'en liroient pas la réfutation, il eſt inutile de nous y arrêter.

La *bernache* eſt plus groſſe que le cravant, & l'eſt moins que l'oie domeſtique; ſa longueur eſt de deux pieds cinq pouces; elle a le devant de la tête & la gorge d'un blanc-mat; une bande noire de chaque côté entre l'œil & le bec; le reſte de la tête & le cou noirs; les plumes ſcapulaires & celles du dos, noires, bordées de cendré; le croupion noir; les couvertures du deſſus de la queue blanches; la poitrine, le ventre, les jambes, les côtés, les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc mêlé de cendré; les couvertures des ailes, cendrées à leur origine, ſont enſuite noires & bordées de blanchâtre à leur extrêmité; les pennes des ailes ſont noirâtres, & celles de la queue ſont d'un noir décidé; le bec eſt de cette dernière couleur; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, ſont de couleur brune, & les ongles noirâtres.

Les *bernaches* ne nichent que fort avant dans les terres du nord, & c'eſt peut-être ce qui a cauſé les fictions imaginées ſur leur origine, parce qu'on n'a pas connu leur nid; elles paroiſſent en hiver ſur pluſieurs côtes de l'Angleterre, & elles ſont connues en France ſur les côtes de Bretagne; quelquefois, pendant les gelées très-rigoureuſes, il paroit des *bernaches* ſur nos rivières & nos étangs, au centre du royaume; j'en ai vu pluſieurs expoſées, dans ces circonſtances, au marché où l'on apporte le gibier à Paris. La *bernache* eſt un manger eſtimé en Angleterre & en Bretagne; on la prend aſſez aiſément au filet; elle eſt moins ſoupçonneuſe, & elle ſe tient moins ſur ſes gardes que n'ont coutume de le faire les oiſeaux du même genre.

M. Briſſon décrit une ſeconde eſpèce de *bernache*, *tom. VI*, *pag. 302*, ſous le nom de *petite bernache*, & il ſuit, dans la ſéparation de cette eſpèce d'avec la première, l'opinion de pluſieurs auteurs; il n'y a cependant de différence que dans la grandeur, dans la couleur du devant de la tête qui eſt fauve, & dans quelques nuances du reſte du plumage; mais ces traits ne conſtituent au plus qu'une race ou une variété, comme le penſent M[rs] Klein & le comte de Buffon.

Bernache (petite). Briss. *tom. VI*, *pag. 302*

Voyez Bernache.

BESENGE. *Voyez* Mésange (groſſe).

BERICHOT. *Voyez* Troglodite.

BERÉE. *Voyez* Rouge-gorge.

BIÈVRE. Bell. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 163.*

Port. d'oiſ. pag. 33.

Briss. *tom. VI*, *pag. 254. Voyez* Harle.

BIHOR. *Voyez* Butor.

BIHOREAU.

Briss. *tom. V*, *pag. 493.*

Pl. enl. 758. le mâle.

. . . . *759* la femelle.

Héron gris. Briss. *tom. V*, *pag. 412.*

Bihoreau ou roupeau. Bell. *Hiſt. nat. des oiſ. pag. 197. fig. pag. 198.*

Idem, *idem. port. d'oiſ. pag. 44.*

Nycticorax en Latin par la plupart des auteurs.

Nacht-rabe, *ſchildreger*, &c. en Allemand.

Quack en Hollandois.

Night-raven en Anglois.

Corbeau de nuit en François par pluſieurs auteurs.

Le *bihoreau* eſt du LXXXI[e] genre; c'eſt un héron de moyenne taille, dont la tête & le cou ſont plus gros à proportion, les jambes moins longues & le corps plus épais & plus fourni que dans la plupart des autres hérons; il a un pied huit pouces du bout du bec à celui de la queue, trois pieds deux pouces de vol, & ſes ailes pliées ſont auſſi longues que ſa queue.

Le deſſus de la tête eſt d'un noir changeant en verd; une bande blanche, courte & étroite, s'étend de chaque côté de l'origine du bec juſqu'à l'œil; le noir du deſſus de la tête ſe prolonge en pointe ſur le haut du cou, dont la partie ſupérieure & les côtés ſont d'un blanc teint de cendré; le haut du dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un verd de canard, foncé & obſcur, ou d'un noir à reflets verds; le reſte du deſſus du corps eſt d'un cendré-clair; la gorge, le devant du cou & tout le deſſous du corps ſont d'un blanc pur, excepté les côtés qui ſont teints d'une nuance de cendré: cette même couleur s'étend ſur les couvertures des ailes; leur pli, qui répond à celui du poignet, eſt blanc; leurs pennes & celles de la queue ſont cendrées; l'iris eſt d'un jaune-orangé; le bec d'un verd-jaunâtre à ſon origine, eſt noirâtre dans le reſte de ſa longueur; les pieds ſont d'un verd-jaunâtre & les ongles noirâtres. Mais ce qui diſtingue ſpécialement le *bihoreau*, ce ſont trois plumes longues d'environ cinq pouces, étroites, terminées par une pointe fort aigue, d'un très-beau blanc, attachées à l'occiput & qui forment à l'oiſeau une huppe élégante; ces plumes ont les barbes égales en longueur des deux côtés, inclinées & un peu courbées vers la partie intérieure du tuyau; elles ſont le plus ordinairement comme roulées & enfermées les unes dans les autres, enſorte que la

huppe ne paroît composée que d'une seule plume ; mais l'oiseau écarte à volonté les trois plumes dont sa tête est parée.

La femelle diffère du mâle par les couleurs du plumage & par le défaut de huppe ; le sommet de sa tête est brun ; la partie supérieure du cou & les côtés sont gris, avec des taches fauves placées en long sur le milieu de chaque plume ; tout le dessus du corps est d'un cendré-roussâtre ; les joues sont variées de blanc & de brun ; la gorge est blanche ; le cou en-devant est d'un blanc mêlé de fauve qui colore le milieu de chaque plume, & de gris qui en teint les bords ; à sa partie inférieure pendent de longues plumes blanches ; la poitrine & le haut du ventre sont d'un blanc mêlé de gris, & le reste du dessous du corps est d'un blanc pur ; les pennes des ailes sont d'un gris-cendré ; une partie de ces pennes est terminée de blanc ; celles de la queue sont de la même couleur & bordées de blanc ; le bec est noir en-dessus, blanchâtre sur ses bords, brun en-dessous & noir à sa pointe ; les pieds & les ongles sont d'un gris-brun. M. Brisson a décrit cet oiseau sous le nom de *héron gris*.

Le *bihoreau* a un cri rauque très-fort, & qui ressemble au bruit produit par les efforts qu'un homme fait en vomissant. C'est la nuit, sur-tout, qu'il le fait entendre & qu'il se met en mouvement : il se tient caché la plus grande partie de la journée ; il fréquente également les rivages de la mer & le bord des eaux douces ; il ne se borne pas aux lieux aquatiques ; il cherche aussi sa nourriture sur les terreins secs, & il vit également de poissons, de reptiles, de grillons, de sauterelles, de vers & d'insectes. Bellon a écrit qu'il fait son nid sur les rochers, & il a pensé que c'étoit ce qui lui avoit fait donner le nom de *roupeau* : il est plus probable, comme Wilhugby & Schwenckfel l'ont écrit, que le *bihoreau* fait son nid sur les aulnes près des marais. Plusieurs auteurs le regardent comme un oiseau de passage ; je le crois simplement un oiseau *erratique*. Il est toujours rare dans nos campagnes ; on l'y connoît à peine ; mais il n'y a pas de saison réglée où on l'y voie. J'ai reçu de différens endroits, dans l'espace de vingt-ans, au moins cinq à six de ces oiseaux qui avoient été tués dans des temps fort différens, & qui n'annonçoient rien de stable & de réglé dans leur marche ; au lieu que c'est toujours à des époques marquées, dans la même saison, que les chasseurs qui ont tué quelqu'oiseau qui leur paroît rare & qui est vraiment un oiseau de passage, l'adressent aux personnes qui font des collections.

M. Linné n'a pas parlé du *bihoreau*, d'où l'on peut présumer qu'il ne s'étend pas jusqu'aux pays aussi septentrionaux que la Suède ; mais il ne se trouve pas seulement dans l'ancien continent, il habite aussi l'Amérique ; je conserve un *bihoreau* de la Louisiane ; j'en conserve un autre de Cayenne qui ne me paroissent différer en rien du nôtre. Il ne faut pas confondre ce *bihoreau* avec celui que M. le comte de Buffon a nommé *bihoreau de Cayenne*. Le premier est un oiseau très-différent, qui a échappé aux recherches de ce célèbre naturaliste.

La plupart des auteurs ne comptent que trois plumes à la huppe du *bihoreau*, & j'ai suivi leur description ; moi-même je n'y en ai trouvé que trois sur la plupart des individus que j'ai examinés, mais j'en ai reçu l'automne dernier un vivant dont la huppe étoit composée de cinq plumes ; il les tenoit la plus grande partie du temps roulées les unes dans les autres, ensorte que la huppe ne paroissoit composée que d'un seul brin, mais quelquefois il les épanouissoit ; je l'ai nourri pendant environ deux mois de viande crue, coupée par petits morceaux & de poissons ; il digéroit fort mal la viande & il la rejettoit souvent : c'étoit un animal très-triste ; il passoit des demi journées entières dans la même position, soutenu sur un pied, le cou replié sous la poitrine & la tête posée sur le haut du dos ; je ne lui ai jamais entendu jetter aucun cri ; il ne faisoit presque pas d'autre mouvement que celui qui étoit indispensable pour prendre quelqu'aliment ; il ne changeoit pas de place, si on lui mettoit à manger près de lui, quoiqu'il ait passé plusieurs journées en liberté dans un jardin ; par les temps les plus mauvais il ne cherchoit point d'abri & il recevoit tranquillement, sans changer d'attitude, la pluie la plus abondante.

Le nombre différent des plumes de la huppe étoit-il dans ce *bihoreau* simplement individuel, ou indiquoit-il une race différente dans le genre ?

BIHOREAU de Cayenne.

Pl. enl. 899.

Cet oiseau est du genre LXXXIe, à-peu-près de la taille de notre *bihoreau* ; il a de même le bec, à proportion plus court, & beaucoup plus gros que la plupart des hérons : le sommet de la tête est blanc : une ligne transversale de la même couleur s'étend au-dessous de l'œil de chaque côté, depuis l'origine du bec, jusqu'au derrière de la tête : une autre bande noire couvre le côté de la tête par-derrière l'œil : le derrière de la tête, la gorge, le haut du cou en dessus sont noirs ; cette dernière couleur descend en pointe jusqu'au milieu du cou par-derrière : le reste du cou & tout le dessous du corps sont cendrés : le dos & les couvertures des ailes sont couverts de plumes d'un noir d'ardoise mêlé de cendré, qui entoure chaque plume sur ses bords & à sa pointe : des plumes, dont le nombre varie dans les différens individus, soit naturellement, soit par accident dans ceux que j'ai vus, & au nombre de six ou sept, attachées au derrière de la tête, forment une aigrette qui n'a ni la longueur, ni l'élégance de celle dont la tête de notre *bihoreau* est parée : ces plumes sont fort étroites ; elles sont étagées ; les plus longues, qui

ont environ trois pouces, occupent le centre; les latérales vont en décroissant: les unes sont entièrement blanches, les autres tout-à-fait noires, & il y en a de mi-parties. Le bec est noirâtre: les pieds, autant qu'on peut juger d'après un animal desséché, sont d'un jaune verdâtre; les ongles noirâtres.

Le grand nombre de ces oiseaux qu'on envoye de Cayenne, donne lieu de présumer qu'ils y sont fort communs. J'ai aussi trouvé cette même espèce plusieurs fois parmi des oiseaux envoyés de la Louisiane, mais pas aussi communément que parmi les oiseaux qu'on envoie de la Guiane. Comme le *bihoreau* d'Europe se trouve aussi à Cayenne & à la Louisiane, il faudroit, pour distinguer celui-ci, qui habite la Guiane & la Louisiane, le nommer *bihoreau cendré d'Amérique*. *Voyez* BIHOREAU.

BIMBELÉ ou FAUSSE LINOTTE.

Le *bimbelé* n'est connu que par la description que nous en a donné M. de Montbeillard; c'est un des oiseaux dont il fait une section particulière, & qu'il nomme *demi-fins*. *Voyez* DEMI-FINS.

Le *bimbelé* a la partie supérieure du corps de couleur brune, plus claire sur le dos & plus foncée sur la tête; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre, sont d'un blanc-sale, teint de jaune: le bas-ventre & les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune foible: les pennes, les couvertures supérieures des ailes, & les pennes de la queue sont brunes, bordées extérieurement d'une couleur plus claire, excepté les deux pennes les plus extérieures de la queue qui sont bordées intérieurement d'une large bande de blanc qui est pur vers leur extrémité.

Le *bimbelé* a cinq pouces de long, sept pouces de vol, dix-huit pennes à chaque aile, & douze à la queue. On le trouve à Saint-Domingue, où il est connu sous le nom de *bimbelé* & de *fausse linotte*, quoiqu'il n'ait aucun rapport avec la vraie linotte. Le nom de *bimbelé* lui a été donné par les Nègres, sur quelque ressemblance qu'ils lui ont trouvé avec un oiseau d'Afrique: son chant ne roule que sur quatre ou cinq notes; mais les tons en sont pleins, doux & moëlleux. La description de cet oiseau n'est pas assez détaillée pour pouvoir déterminer, d'une manière précise son genre, d'après les principes de la méthode de M. Brisson. Il est probable qu'il est du XL[e] genre.

BINERY. *Voyez* BRUANT.

BIS-ERGOT.

Perdrix du Sénégal. *Pl. enlum. 137.*

M. le comte de Buffon est jusqu'à présent le seul auteur qui ait parlé du *bis-ergot*. Il le place à la suite du francolin, avec lequel il lui paroît avoir du rapport par sa grosseur, par la longueur du bec & des ailes, par les éperons dont ses pieds sont armés. Mais ce qui est particulier à cet oiseau, ou ce qu'il ne partage qu'avec un petit nombre d'oiseaux, il a à chaque pied deux ergots. Son plumage est mêlé de gris & de brun: la première de ces deux couleurs occupe le centre & les bords de chaque plume, & la seconde forme un cercle ou un ovale entre deux. Je ne peux donner de cet oiseau une description plus détaillée, parce que je ne le connois que par la représentation qui en est donnée, *pl. enl. 137*, & que M. de Buffon n'est pas entré dans les détails relatifs au plumage: le bec & les pieds paroissent grisâtres d'après la planche. Cet oiseau se trouve au Sénégal. Son plumage ressemble beaucoup à celui du francolin femelle. Mais ce dernier oiseau a le bec & les pieds rouges & n'a pas deux ergots. Le *bis-ergot* est, suivant la méthode de M. Brisson, du genre VI[e].

BISET.

BRISS. *tom. I. pag. 82.*

Pl. enl. 510.

Pigeon de montagne.

Pigeon de roche, ou *rocheraye*. BRISS. *t. I, p. 84.*

BISET. BEL. *Hist. nat. des oif. pag. 311, fig. p. 312.*

BISET; *croiseau*. BELL. *port. d'oif. pag. 77.*

Palumbella en italien.

Loch-tub; holtz-taube; klein-wilde-tur en allemand.

Stock-dore en anglois.

Le *biset* est du 1[er] genre. C'est le pigeon dans l'état libre, & probablement la souche de toutes les variétés de cette espèce produites par la domesticité, au moins de celles qui vivent en Europe. Le pigeon domestique le moins éloigné de son naturel, celui de nos colombiers, ressemble plus au *biset* qu'aucunes des autres races de pigeons, & la ressemblance est presque parfaite, même dans les couleurs du plumage, entre la plupart des pigeons de colombiers & les *bisets*. Les pigeons domestiques qui désertent nos habitations, reprennent les habitudes du *biset* & leur race revient à son plumage, d'autant plus qu'il y a plus de temps qu'elle est libre; enfin le *biset* produit avec les différentes variétés que nous avons formées par art. Il est donc plus que probable qu'il est la souche primitive du pigeon domestique & des variétés que celui-ci a fournies.

Le *biset* est de la même grosseur que le pigeon de colombier. Le cendré tirant sur le bleu est la couleur dominante de son plumage: sa gorge est changeante, d'un verd doré brillant; elle a l'éclat & les reflets du cuivre de rosette; le bas du dos ou du croupion est couvert de plumes blanches; les ailes & la queue sont cendrées; mais les ailes sont traversées par une double bande noire: le bec est d'un rouge pâle, les pieds d'un rouge vif, & les ongles sont noirs. Quoique le *biset* vive dans l'état de liberté, son plumage varie quelquefois. Ce sont ces variétés qui ont été prises par les auteurs pour différentes espèces, & qu'ils ont nommés *pigeon de montagne*, *pigeon de roche* ou *rocheraye*, suivant les lieux où ces oiseaux avoient fait leur nid, au moment où ils les ont observés. La déser-

tion des pigeons de colombiers suivant les endroits où ils se sont retirés, & selon les nuances de leur plumage, a encore donné lieu à ces doubles emplois. Elle en a même été une cause plus générale & plus fréquente; car par-tout où l'homme a, pour son intérêt, transporté l'espèce du pigeon & en a pris soin, dans les pays les plus froids de l'Europe, on trouve de ces races de pigeons primitivement domestiques, devenues sauvages, & retournées à l'état de liberté, au lieu que les *bisets* ne se trouvent pas dans les régions froides, & qu'ils n'habitent même les terres tempérées que pendant l'été; ils arrivent dans les provinces septentrionales de la France vers la fin de février; ils s'établissent dans les bois; ils y font leur nid dans des creux d'arbres, & élèvent deux petits à chaque ponte; ils en font une au printemps & l'autre en été; ils se retirent en novembre, en prenant leur route du côté de l'Espagne.

BISTARDE. BELL. *port. d'ois. V.* OUTARDE.

BIVAI. *Voyez* PICVERT.

BLANCHE-COIFFE (le).

Geai de Cayenne. BRISS. *tom. II*, *pag. 52.*

Pl. enl. 373.

Le *blanche-coiffe* est un oiseau du XVI[e] genre. C'est un geai un peu plus gros que le nôtre, qui doit, à une queue à proportion plus longue, à des pieds aussi plus longs, à sa forme moins massive, un air moins lourd que notre geai. Le *blanche-coiffe* a treize pouces de long, un pied dix pouces de vol: ses ailes pliées s'étendent, à peu de chose près, à la moitié de la longueur de sa queue: les plumes qui reviennent en-devant autour de la base du bec, le sinciput, les joues, la gorge, la partie inférieure du cou sont noirs: il y a, de chaque côté de la tête trois taches blanches, l'une placée au-dessus de l'œil, une autre au-dessous, la troisième, qui est la plus grande, à l'origine du demi-bec inférieur; le reste du plumage est blanc sur le sommet & le derrière de la tête, la partie supérieure du cou, la poitrine, le ventre & les côtés: un violet clair mêlé de cendré, colore le dos; le croupion & les plumes scapulaires, les pennes des ailes sont en-dessus brunes du côté intérieur & d'un violet clair du côté externe: la queue en-dessus est nuancée de violet; elle est noire en-dessous & terminée par une frange blanche; les pennes du milieu sont un peu plus longues que les latérales: le bec, les pieds, les ongles sont gris. On trouve le *blanche-coiffe* à la Guiane, où il y a lieu de croire qu'il n'est pas commun comme le geai l'est dans nos campagnes, car c'est un oiseau qui ne fait pas très-souvent partie des envois qu'on reçoit de ce pays, & qui par son plumage cependant invite plus à le conserver que d'autres qui sont plus fréquens dans les envois, parce qu'ils sont apparemment plus communs dans le pays.

BLANCHE-RAIE. *Voyez* ÉTOURNEAU des terres Magellaniques.

BLEU-MANTEAU. *Voyez* GOÉLAND À MANTEAU GRIS.

BLEUET, nom du martin-pêcheur en Provence. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

BLONGIOS.

BLONGIOS de Suisse. *Pl. enl. 323.*

Idem. BRISS. *tom. V*, *pag. 497.*

Blongios tacheté. BRISS. *tome V*, *pag. 500.*

Butor (petit.) EDW. *glan. part. II*, *ch. LXV*, *pag. 136.*

Le *blongios* est un des plus petits hérons; il est du genre LXXXI[e], suivant la méthode de M. Brisson, de la section des hérons, que M. le comte de Buffon nomme *crabiers de l'ancien continent*, & comme la plupart des hérons, & tous probablement, du nombre des oiseaux que j'ai appellés *erratiques*.

M[rs] Brisson & Edwars distinguent deux espèces de *blongios*; il me paroît plus probable, comme M. de Buffon l'a pensé, que le *blongios tacheté* de M. Brisson, qui est le *petit butor brun* de M. Edwars, n'est qu'une variété du *blongios*, peut-être sa femelle ou un jeune.

Le *blongios* a treize pouces neuf lignes de long du bout du bec à celui de la queue, un pied sept pouces & demi de vol.

M. Brisson ne le compare qu'à une grive pour la grosseur; il ne l'a pas apparemment vu vivant, & il n'en a jugé que sur un modèle dont les dimensions étoient beaucoup trop rétrécies; M. de Buffon donne une idée plus juste de sa grosseur, en la comparant à celle du râle. Il a le dessus de la tête & du dos noirs, à reflets verdâtres, ainsi que les pennes des ailes & de la queue: le cou, le ventre, le dessus des ailes d'un roux marron, mêlé de blanc & de jaunâtre: le bec & les pieds sont verdâtres: cette courte & exacte description que j'emprunte de l'ouvrage de M. de Buffon, trace en peu de mots le portrait du *blongios*. Sa variété, ou le *blongios tacheté* diffère en ce que ses couleurs sont moins foncées, que les plumes du dos sont frangées de roussâtre, & que celles du devant du cou & du dessous du corps sont marquées de traits bruns.

Suivant M. Brisson, l'un & l'autre *blongios* avoient été envoyés de Suisse à M. de Réaumur. M. Edwars a décrit un *blongios* qu'il avoit reçu d'Alep; le docteur Shaw a parlé, dans son *voyage*, de cet oiseau, comme étant connu sur la côte de Barbarie: il rapporte le nom que lui donnent les habitans; M. le comte de Buffon fait mention, dans une note, à l'article du *blongios*, d'un oiseau de cette espèce, qui avoit été pris à Dijon dans un jardin; j'ai reçu trois peaux de *blongios* du Berry, & au mois de mai 1782, on m'en apporta un vivant qui avoit été pris la veille à Paris dans la cour d'une maison située dans un quartier fort peuplé, & peu éloigné du centre de la ville; on l'avoit ap-

perçu sur un toit, où apparemment il s'étoit arrêté pour se reposer, se détendant contre un chat; il avoit été poussé au bord d'un mur très-élevé; tombé à terre, & déjà très-fatigué, il n'avoit pu, dans une cour fort petite, s'élever assez pour prendre son essor & se sauver. Il ne paroissoit pas avoir été blessé; il cherchoit continuellement à sortir de la cage étroite où on l'avoit renfermé; quelquefois il se reposoit, & alors il replioit son cou, l'effaçoit au point, qu'il paroissoit, pour-ainsi-dire, n'en point avoir, & que sa tête posoit sur le haut de son dos; mais lorsqu'on l'approchoit, il déployoit son cou, & cherchoit à le darder pour frapper de la pointe de son bec, qu'il tenoit fermé; il se laissoit prendre assez aisément & tenir sans se débattre; il racourcissoit & alongeoit alors son cou alternativement, le dirigeant toujours vers le visage de la personne qui le tenoit, &, à juger par son regard, paroissant méditer de frapper dans les yeux; je l'ai tenu assez long-temps sans qu'il ait fait aucun autre mouvement, sans qu'il ait cherché à me frapper la main que j'avois libre, & que je lui ai présentée, sans que pendant qu'on l'a tenu, ou en le prenant, il ait jetté aucun cri. Les personnes qui l'avoient pris y attachoient une valeur qui m'empêcha de le garder. Mais la personne qui m'en a envoyé des peaux du Berry, m'a dit avoir nourri dans cette province un blongios pendant quelques semaines de mie de pain humectée, de quelques vers, & de petits morceaux de viande, qu'on lui faisoit avaler. Il ne touchoit jamais de lui-même à rien de ce qu'on pouvoit lui offrir. La sujétion de l'empâter, & l'intention de frapper au visage, dont on s'étoit apperçu, en dégoûtèrent, & empêchèrent de le garder vivant plus long-temps.

BLONGIOS de Suisse, *pl. enl. 223. V.* BLONGIOS.

BLONGIOS TACHETÉ. BRISS. *tom. V, pag. 500. Voyez* BLONGIOS.

BLUET.

Lévèque de Cayenne. *Pl. enl. 178. fig. 1.* le mâle. 2 la femelle.

BRISS. *tom. III, pag. 40. pl. 2. fig. 1.*

Le nom de *bluet* que les Créoles ont donné à cet oiseau, présente une idée assez juste de la couleur dominante du plumage du mâle. Sa tête, son cou, sa poitrine, sont d'un bleu dont la teinte est claire & lavée; le ventre & les côtés sont un peu plus foncés; le dos l'est davantage avec quelque mélange de verdâtre; le pli de l'aile est d'un bleu mêlé de violet; les pennes des ailes sont d'un bleu plus décidé, toujours cependant avec une légère teinte de violet; leur extrémité est noire; elles ne dépassent que peu l'origine de la queue; les plumes qui la composent sont d'un bleu fort clair en-dessous, en-dessus elles sont noires du côté interne & d'un bleu assez brillant du côté externe; dans l'état de repos, cette couleur est la seule qui paroisse sur la queue; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

La femelle est sur tout le corps d'un brun-verdâtre, sombre & foncé; sa tête est d'un verd moins sombre & la moitié supérieure de ses ailes est d'un olivâtre-clair; les grandes pennes des ailes & celles de la queue sont brunes avec un filet longitudinal verdâtre à leur bord extérieur.

Le *bluet* est du XXXI[e] genre; c'est un tangara d'une grosseur un peu au-dessus de celle du moineau-franc. Il est fort commun à la Guiane; il a près de onze pouces de vol, & six pouces quatre lignes mesuré du bout du bec à celui de la queue. M. Brisson paroit ne l'avoir décrit que d'après un individu décoloré, qui avoit été envoyé dans la liqueur, & y avoit perdu l'éclat de ses couleurs; il n'a pas non plus connu la femelle; on a au contraire dans les planches enluminées, représenté les couleurs du *bluet* plus brillantes qu'elles ne le sont.

BŒUF DE DIEU. BELL. *V.* TROGLODITE.

BŒUF DE MARAIS. *Voyez* BUTOR.

BONANA.

Pinçon de la Jamaïque. BRISS. *tom. III, pag. 166.*

C'est d'après le nom que les Anglois de la Jamaïque donnent suivant Sloane & Rai à l'oiseau dont il s'agit, que M. de Montbeillard le nomme *bonana*. Il doit cette dénomination à l'habitude qu'il a de se percher sur l'arbre dont on lui a transporté le nom. Mais Catesby dit qu'on donne aussi au troupiale le nom de *bonana*, parce qu'il fait sa principale nourriture des fruits ou semences de ce même arbre. Ce double emploi peut jetter quelque confusion dans l'histoire de ces oiseaux, & peut-être seroit-il mieux de changer le nom de l'oiseau qui est l'objet de cet article. Sa longueur du bout du bec à celui de la queue est de cinq pouces; il a neuf pouces de vol; ses ailes pliées s'étendent à-peu-près aux deux tiers de sa queue; tout le dessus du corps est revêtu de plumes douces au toucher comme de la soie, & dont la couleur est un bleu-obscur; la gorge & la poitrine sont d'un bleu plus clair; le ventre est aussi couvert de plumes bleues, mais qui sont chacunes terminées par du jaune; les ailes & la queue sont d'un bleu-foncé tirant sur le verd. Le bec, les pieds, les ongles sont noirs.

BON-JOUR-COMMANDEUR.

Cet oiseau a été regardé comme un bruant; en l'examinant de nouveau, il me paroit du genre des moineaux; il n'a point les deux portions du bec rentrantes en-dedans, ni de tubercule à l'intérieur de son bec qui est d'ailleurs plus gros que ne l'est celui des bruants. Les *bon-jour-commandeurs* ont le cri aigu de nos moineaux de France; on verra tout-à-l'heure qu'ils leur ressemblent encore beaucoup par le plumage, & il faut encore ajouter qu'ils vivent de même autour des habitations, ce qui leur a fait donner le nom sous lequel ils sont connus à Cayenne, parce qu'ils se font entendre de grand matin, & que ce sont les pre-

miers oiseaux dont le cri frappe l'oreille de ceux qui commandent les nègres.

Le *bon-jour-commandeur* a cinq pouces de long; ses aîles pliées n'atteignent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de sa queue. Le sommet de la tête est noir; il y a de chaque côté de la racine du bec une tache oblongue, blanchâtre; les joues sont mêlées de gris & de noir; c'est la dernière couleur qui domine; le cou en arrière & sur les côtés, est d'un brun tirant sur le roux; le dos, les couvertures des ailes & leurs pennes les plus proches du corps, sont du même brun que les mêmes plumes dans notre moineau-franc, & variées de même par des taches noires oblongues; il y a plusieurs points blancs vers le pli de l'aile; la gorge est d'un blanc-grisâtre, avec un peu de noir au bas & sur les côtés, & aussi au milieu; ce dernier trait noir, très-foible, se prolonge vers la poitrine; elle est d'un gris-cendré; le ventre est d'un gris plus foncé, & les côtés sont gris avec une légère teinte brune; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, bordées extérieurement par un filet d'un brun-jaunâtre; la queue est d'un brun lavé & décoloré en-dessus, grisâtre en-dessous; le bec, les pieds, sont de couleur de corne. Si, aux rapports de grandeur, à la ressemblance dans le plumage, on ajoute la conformité des habitudes, on sera porté à croire que le *bon-jour-commandeur* n'est que le moineau-franc, dont le climat n'a que peu changé le plumage, sans agir sur l'intérieur, sans changer les habitudes. C'est au moins la conjecture qui m'a paru la plus vraisemblable par rapport à cet oiseau, & peut-être est-il possible de retrouver le moineau-franc dans la plupart des contrées, simplement modifié par le climat; je crois le reconnoitre à la Guiane dans le *bon-jour-commandeur*; nous le retrouverons à la Louisiane dans un autre oiseau qui n'a pas avec lui moins de rapport, & nous serons fondés à croire le retrouver dans un troisième oiseau qui vit en Afrique.

BOSCOTE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

BOUBIE. *Voyez* FOU.

BOUBIL de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag. 193.*

C'est, suivant M. Sonnerat, un oiseau du même genre & un peu moins gros que le merle; tout son plumage est d'un brun-sombre; il n'a de derrière l'œil une bande longitudinale noire qui descend jusqu'à la moitié du cou; l'iris est brunâtre; le bec & les pieds sont d'un gris-jaunâtre; on le trouve dans les provinces méridionales de la Chine; « il est selon M. Sonnerat, le seul » oiseau de ce vaste empire qui ait du chant, ce » qui l'a fait appeller *rossignol* par les Européens; » on le nomme *boubil* à Canton ».

BOUCHARI. *Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

BONDRÉE.

Pl. enl. 420.

BRISS. *tom. I, pag. 410.*

Goiran ou bondrée. BELL. *Hist. nat. des oif. pag. 101. fig. pag. 102.*

Idem, idem, port. d'oif. pag. 14.

Honey-buzzard en Anglois.

Mans-falcke en Allemand.

Slag-hok en Polonois.

La *bondrée* a beaucoup de rapports avec la buse; elle est de même du VIIIe genre; sa longueur du bout du bec à celui de la queue est d'un pied dix pouces; elle a quatre pieds deux pouces de vol, & ses ailes pliées atteignent aux trois quarts de la queue; le dessus de la tête & de tout le corps paroit brun, quoique couvert de plumes blanches à leur origine, mais dont cette couleur est cachée par l'extrémité brune, quand les plumes sont couchées les unes sur les autres; la gorge, la partie antérieure du cou & le dessous du corps sont blancs; mais la tige des plumes & leur extrémité sont brunes, ce qui fait paroître le dessous du corps de la *bondrée* couvert de larges taches de cette couleur; les ailes sont brunâtres, & leurs pennes sont du côté interne rayées de blanc & de brun; la première des pennes est la plus courte, la troisième est la plus longue; la queue est brune en-dessus, rayée transversalement d'un brun plus foncé, terminée par un blanc-roussâtre; elle est grisâtre en-dessous; l'iris est d'un jaune de safran; le bec est noirâtre, & les pieds sont jaunes.

La *bondrée* donne la chasse aux mulots; elle vit aussi de grenouilles, de lézards & même d'insectes. Elle construit son nid de menues branches, le garnit de laine ou de matière analogue, & nourrit ses petits de crysalides, & particulièrement de celles des *guêpes*, ce qui la fait nommer *buteo apivorus*. Elle se tient ordinairement en pleine, sur les arbres ou les buissons; son vol est bas & court; elle n'est d'aucun usage en fauconnerie. Il paroit, par ce qu'en dit Bellon, que de son temps elle étoit très-commune en France. Cependant elle ne l'est pas aujourd'hui dans la plupart de nos provinces, & elle est si rare aux environs de Paris, que depuis plus de vingt ans que je m'occupe de la recherche des oiseaux, je n'ai pu parvenir à avoir une *bondrée*; cet oiseau prend beaucoup de graisse, & on lui donne la chasse comme ayant la chair d'un assez bon goût.

BOURGMESTRE. *Voyez* GOELAND A MANTEAU GRIS-BRUN.

BOUILLEUR de Canari. Nom que quelques personnes donnent à Cayenne aux anis. *Voy.* ANI.

BOURGEONNIER. *Voyez* BOUVREUIL.

BOURRE. C'est la femelle du canard domestique. *Voyez* CANARD.

BOUSCAROLE. *Voyez* FAUVETTE GRISE. Fin de l'article de cet oiseau.

BOUT (grand) de Petun de Cayenne. *Pl. enl. 102. tom. II.*

BRISS. *tom. IV, pag. 180. Voyez* ANI DES PALETUVIERS.

BOUVERET.

Bouvreuil de l'Isle de Bourbon. *Pl. enl. 204. fig. 1.*

Idem, bouvreuil du Cap de Bonne-Espérance. *fig. 2.*

Cet oiseau, ou plutôt ces deux oiseaux, ne me sont connus que par les figures que Mrs de Buffon & Daubanton en ont données, & la description que M. de Montbeillard en a faite.

Ils ont l'un & l'autre les mêmes proportions, c'est-à-dire quatre pouces & demi de long, près de sept pouces de vol; leur queue a vingt lignes de long, & dépasse les ailes d'environ quinze.

Le *bouveret* de l'Isle de Bourbon a la tête & la gorge noire; le dessous du corps blanc; le dessus & la queue de couleur orangée; le bec brun & les pieds rougeâtres; les ailes sont noires & leurs pennes sont extérieurement & très-légèrement bordées de blanchâtre.

Le *bouveret* du Cap de Bonne-Espérance n'a que le dessus de la tête noir; sa gorge & tout le dessous du corps est orangé; le dos est de la même couleur, la queue est brune; il y a beaucoup plus de blanchâtre que dans l'autre *bouveret*, sur les pennes des ailes qui en sont bordées tout autour.

Sont-ce deux oiseaux différens, une variété, ou le *bouveret* de l'Isle de Bourbon est-il le mâle & celui du Cap la femelle, comme M. de Montbeillard le conjecture? La ressemblance est, je l'avoue, bien grande entre ces deux oiseaux; le climat qu'ils habitent a beaucoup de rapports; il y a de fréquentes communications entre l'Isle de Bourbon & le Cap: mais on ne peut établir sur ces considérations que des conjectures & le fait ne peut être décidé. Il est contre l'analogie que la femelle ait par préférence la gorge noire; c'est au contraire un attribut qui appartient au mâle dans plusieurs espèces, & qui le distingue de la femelle; d'un autre côté il seroit aussi contraire à l'analogie de supposer que le *bouveret* de l'Isle de Bourbon soit la femelle, parce que, si les figures rendent fidellement les couleurs, elles sont plus foncées sur le plumage de cet oiseau que sur le plumage du *bouveret* du Cap. Il faut donc nous contenter de la description de ces oiseaux, jusqu'à ce que nous sçachions quelque chose de plus positif sur leur identité d'espèce, ou sur la différence qui existe peut-être entr'eux. *Genre XXXVIIe*

BOUVERON.

Bouvreuil noir d'Afrique (petit). Briss. *tom. III, pag. 319.*

Bouvreuil à plumes frisées du Brésil. *pl. enl. 319. fig. 1.*

Le *bouveron* n'a que quatre pouces quatre lignes de de long, sept pouces six lignes de vol; ses ailes pliées passent un peu le tiers de la queue; la tête, la partie postérieure du cou & tout le dessus du corps sont d'un noir qui a quelques reflets verdâtres; les ailes & la queue sont noires; cependant il y a trois bandes blanches sur la tête, une au milieu qui part de l'origine du bec & se dirige en arrière en se retrécissant, une de chaque côté au-dessous de l'œil; celle-ci part de la racine du demi-bec inférieur & s'étend en s'élargissant jusques sur les joues; il y a aussi une tache blanche fort petite vers le milieu & le bord externe des ailes; la gorge est noire, mais la partie antérieure du cou & tout le dessous du corps sont d'un blanc pur & assez brillant. Ce qui caractérise spécialement ce très-petit oiseau, c'est que les plumes du bas-ventre, celles des côtés au-dessus des cuisses & les couvertures du dessous de la queue sont longues, contournées, frisées à contre-sens, avec fort peu d'adhérence entre leurs barbes; elles ressemblent beaucoup aux plumes de la *poule-frisée* ou *déguénillée*.

J'ai eu un *bouveron* vivant pendant environ dix-huit mois; il avoit été apporté de la côte d'Afrique; il m'arriva dans le mois d'août; il avoit alors des plumes frisées à la partie intérieure & postérieure du corps, qui le rendoient très-extraordinaire; il les perdit à la mue au mois d'octobre & celles qui repoussèrent ne devinrent pas frisées, & ne différèrent en rien des plumes ordinaires; l'oiseau subit une seconde mue sans qu'il lui vint des plumes frisées; il mourut l'hiver suivant. Il étoit fort familier, quoique très-vif; il avoit un chant fort doux & assez soutenu; il le faisoit souvent entendre; il s'animoit sur-tout quand d'autres oiseaux chantoient & il paroissoit s'efforcer d'élever sa voix au-dessus de la leur; il vivoit de graine d'alspic & de millet.

On trouve à la Guiane & on envoie très-souvent de ce pays un oiseau qui ne diffère du *bouveron* qu'en ce qu'il n'a pas de plumes frisées. J'ai fait préparer mon *bouveron* dont le plumage étoit en bon état quand il mourut, mais qui n'avoit pas recouvré, de plumes frisées depuis sa première mue; mis à côté de l'oiseau de la Guiane qui lui ressemble, il est impossible d'appercevoir de différence entr'eux. Mais jamais je n'ai vu de *bouveron* venu de la Guiane qui eût le moindre vestige de plumes frisées. Il me paroit donc très-probable que c'est par l'erreur du dessinateur que le *bouveron à plumes frisées* a été indiqué dans la figure comme venant du Brésil, qu'il appartient à l'Afrique, & que l'autre espèce est propre au continent de l'Amérique, ou qu'elle y a peut-être été transportée, s'y est multipliée, & y a perdu l'attribut des plumes frisées qu'elle n'a que sous le climat de l'Afrique. *Genre XXXVIIe.*

BOUVIER. *Voyez* Bouvreuil.

BOUVREUIL.

Briss. *tom. III, pag. 308.*

Pl. enl. 145. fig. 1. le mâle, *fig. 2.* la femelle.

Pivoine. Bell. *Hist. nat. des oif. pag. 358. fig. pag. 359.*

Idem. port. pag. 91. pivoine, siffleur, groulard.

Pyrrhula en Latin.

Franguello montano, *sfuffotto*, *cifolotto*, *cinfolotto* en Italien.

Blut-finck en Allemand.

Popek en Polonois.

Donc-herre en Suédois.

Bul-finch, *alp*, *nope*, *woop* en Anglois.

Suivant M. de Salerne, *hist. nat. des oif. pag.* 257.

Bouvreux, *bourgeonier* en basse Normandie; *bœuf*, *pinçon-maille* en Sologne; *choppard*, *grosse tête noire* en Picardie; *pive* en Provence; *pivane* en Berry; *pion ou pione* en Lorraine; *pinçon d'Auvergne* en Saintonge; enfin dans des pays qu'il ne désigne pas, *pinçon rouge*, *siffleur*, *flutteur*, *groulard*, *perroquet de France*, *écossoneux*, *ébourgeoneux*, *rossignol monet*, *civière*, *tapon*.

Plusieurs des noms indiqués par M. de Salerne, tels que ceux de civière, tapon, &c. sont si ridicules & paroissent employés dans si peu d'endroits, que je ne les ai rapportés que pour ne rien omettre; mais j'ai cru devoir les supprimer dans la synonimie & n'y rapporter que les noms qui peuvent être du moins vraisemblablement usités.

Le *bouvreuil* est un des oiseaux qui réunit le plus d'agrémens; il plait par la beauté de son plumage, par ses mœurs sociales & même par la douceur de son chant, quoiqu'il soit très-foible. Son bec gros & court, convexe en-dessus & en-dessous, dont la partie supérieure est courbée en en-bas à son extrémité, est le principal trait qui distingue son genre. C'est le XXXVII[e] de la méthode de M. Brisson.

Le plumage du *bouvreuil* est aussi connu qu'il est facile à décrire. Les plumes qui entourent la base du bec & celles qui couvrent la partie supérieure de la tête sont d'un noir-brillant; la partie supérieure du cou, le dos & les plumes scapulaires sont d'un gris cendré; le croupion est blanc; les joues, la partie inférieure du cou en devant & ses côtés, la poitrine, le haut du ventre & les flancs sont d'un très-beau rouge; le bas-ventre est d'un beau blanc, ainsi que les couvertures du dessous de la queue; les ailes & la queue dans l'état de repos sont d'un noir lustré, animé d'une teinte violette, quoique leurs pennes soient mêlées de diverses nuances & même de quelques couleurs différentes, la plupart du côté interne, quelqu'unes du côté externe, énumération qui rendroit la description très-longue & superflue par rapport à un oiseau si connu.

La femelle diffère en ce que toute la portion du plumage, qui est rouge dans le mâle, est dans la femelle d'un brun tirant sur le vineux; le bec & les pieds sont noirs.

Le plumage du *bouvreuil* est sujet à varier. Tous les mâles ne sont pas également beaux; le rouge est beaucoup moins vif dans les jeunes, & dans certains individus que dans d'autres; le gris-cendré du dos est aussi plus clair ou plus foncé; c'est à-peu-près à cette intensité des couleurs que se borne les variétés du plumage par rapport au *bouvreuil* qui vit en liberté; mais ceux que nous condamnons à l'état de domesticité perdent constamment & en peu de temps la vivacité de leur couleur rouge; elle devient pâle & éteinte dans plusieurs; quelques-uns prennent un plumage noir en totalité ou en partie; d'autres un plumage blanc. Ces changemens sont cependant assez rares, au lieu que la perte de la vivacité des couleurs, est une suite constante de celle de la liberté, plus marquée pour le *bouvreuil* que pour les autres oiseaux peints comme lui de couleurs brillantes; il éprouve à cet égard le sort de tous les objets colorés en rouge, qui est la plus mobile des couleurs, celle qui se ternit & qui s'éteint le plus facilement, soit que la nature l'ait employée pour teindre la robe des oiseaux, soit pour peindre les fleurs ou les ailes des papillons.

La voix du *bouvreuil*, naturellement très-foible, est susceptible de perfection par l'art; il apprend à siffler & à parler; il conserve cependant quelque chose de la douceur de sa voix naturelle; ce mélange rend les sons qu'il articule plus doux, & leur prête quelque chose de touchant, comme si il y étoit lui-même sensible; il s'apprivoise aisément & il paroit même susceptible de plus d'attachement que ne le sont ordinairement les oiseaux. On veut qu'il se ressouvienne long-temps du bien & du mal qu'on lui a fait; & les auteurs ont écrit à ce sujet des anecdotes peu vraisemblables qui demanderoient à être prouvées.

Les *bouvreuils* aiment les pays montueux & boisés; on en voit peu aux environs de Paris; ils passent l'été dans le bois; ils y font leur nid sur les buissons & le composent de mousse en dehors, de laine, de plumes, &c. à l'intérieur. La femelle pond communément quatre œufs d'un blanc teint de bleuâtre, & tachetés vers le gros bout de violet & de noir.

Les *bouvreuils* se répandent dans les plaines en hiver & volent par bandes; on les prend alors avec des nappes; il en périt un grand nombre; il faut pendant les premiers jours les tenir couverts, ne leur pas donner autant de nourriture qu'ils en prendroient, & les accoutumer au millet qui leur vaut mieux que le chénevis. On en voit, de ceux même qui sont accoutumés à la captivité périr subitement, sans avoir eu aucune maladie, un instant après avoir chanté. C'est un accident qui n'est pas rare dans les volières; ils sont aussi sujets à des maladies convulsives.

On prétend qu'on peut accoupler le *bouvreuil* mâle avec un serin femelle; M. de Montbeillard cite un exemple d'un pareil accouplement, dont on obtint cinq petits qui périrent par accident avant qu'on pût sçavoir quel auroit été leur plumage. Frisch, convaincu de la possibilité de cet accouplement, indique comme moyens de

le faciliter, de choisir parmi les mâles *bouvreuils* le plus petit, de tenir celui qu'on destine à une serine long-temps enfermé dans la même cage.

Malgré les autorités que je viens de rapporter, il est certain que si le produit du *bouvreuil* avec la serine, n'est pas impossible, qu'il est au moins très-rare; je n'ai pas cherché à apparier de serine avec un *bouvreuil*. Mais j'ai donné à un mâle *bouvreuil*, accoutumé à la servitude depuis long-temps, une femelle de son espèce qui étoit aussi nourrie en cage depuis plus d'un an; c'étoit au milieu de l'été; les caresses furent très-promptes de la part du mâle, très-souvent répétées; la femelle s'y prêta, & je ne retirai de la tentative d'autre avantage que de connoitre les manœuvres du mâle auprès de sa femelle, & la froideur apparente de celle-ci; elle ne construisit point de nid & ne pondit pas. Le mâle débutoit par chanter à quelque distance de la femelle; il étaloit les plumes de sa queue, la tournoit du côté de la femelle en la tenant baissée; il entr'ouvroit en même-temps à moitié ses ailes; il s'approchoit dans cette attitude en marchant lentement, soit sur le fond de la volière, soit en glissant le long d'un bâton sur lequel le couple étoit perché; il s'inclinoit dans sa marche & se relevoit à plusieurs reprises; son chant ne cessoit pas d'animer cette scène qui duroit environ deux minutes; la femelle ne sembloit ni y prendre plaisir, ni la mépriser; on eût dit qu'elle la recevoit comme un hommage qui lui étoit dû; cependant au moment où le mâle étoit assez près d'elle, sans qu'elle s'en fût ni approchée ni éloignée; elle combloit ses vœux & se prêtoit aux mouvemens nécessaires pour lui permettre de jouir, après quelques caresses réciproques qui consistoient, comme par rapport aux autres oiseaux, à s'offrir des alimens remontés du jabot.

Les *bouvreuils* se nourrissent de différens grains dans l'état de liberté, & l'hiver, dans les temps de disette, des bourgeons de différens arbres, d'où on les a nommés *ébourgeonneux*.

BOUVREUIL A BEC BLANC.

C'est un oiseau de la Guiane, de la grosseur de notre *bouvreuil*; son plumage est entièrement noir sur la partie supérieure du corps; les ailes & la queue sont de la même couleur; il y a sur les ailes une petite tache blanche, souvent cachée sous les grandes couvertures; la poitrine & le ventre sont d'un marron-foncé; le bec est blanc lorsque l'oiseau est vivant; il devient de couleur de corne à mesure que la peau se dessèche. Il est probable que cet oiseau est rare à la Guiane, ou le hasard a fait qu'il ne s'est jamais trouvé parmi le grand nombre d'oiseaux que j'ai vus & qui avoient été envoyés de cette contrée.

BOUVREUIL A PLUMES FRISÉES du Brésil, *Pl. enl. 319. fig. 1. Voyez* BOUVERON.

BOUVREUIL BLEU de la Caroline. BRISS. *tom. III, pag. 323. Voyez* BEC-ROND ou BOUVREUIL BLEU d'Amérique.

BOUVREUIL BLEU du Brésil. BRISS. *tom. III, pag. 321. Voyez* BEC-ROND ou BOUVREUIL BLEU d'Amérique.

BOUVREUIL de Hambourg. BRISS. *tom. III, pag. 314. Voyez* HAMBOUVREUX.

BOUVREUIL de l'Isle de Bourbon. *Pl. enl. 204. fig. 1. Voyez* BOUVERET.

BOUVREUIL du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl. 204. fig. 2. Voyez* BOUVERET.

BOUVREUIL HUPPÉ d'Amérique. BRISS. *tom. III, pag. 317. Voyez* HUPPE NOIRE.

BOUVREUIL NOIR d'Afrique (le grand). BRISS. *tom. III, pag. 317.*

Cé *bouvreuil* est de la taille de notre gros-bec. Il a onze pouces trois lignes de vol, sept pouces trois lignes de long; tout son plumage est noir, excepté une très-petite tache blanche vers le milieu des ailes; le bec est d'un gris-blanc; les pieds & les ongles sont cendrés; il a été vu vivant à Paris, où il avoit été apporté des côtes d'Afrique.

BOUVREUIL NOIR d'Afrique (petit). BRISS. *tom. III, pag. 319. Voyez* BOUVERON.

BOUVREUIL OU BEC-ROND NOIR & BLANC.

Bouvreuil noir du Mexique. BRISS. *tom. III, pag. 316.*

Petit rouge-queue noir. CATESB. *tom. I, pag. 68. pl. 68.*

Cet oiseau, du XXXVII[e] genre, est à-peu-près de la grosseur du serin; il a environ cinq pouces de long: il est entièrement revêtu de plumes noires, excepté celles qui sont au pli de l'aile dont la couleur est blanche, & excepté aussi les deux premières pennes des ailes dont les barbes extérieures sont blanches depuis l'origine de ces deux plumes jusques vers la moitié de leur longueur; le bec, les pieds & les ongles sont noirs; le demi-bec supérieur a de chaque côté une échancrure considérable; il suffit de ce dernier caractère, d'après les principes de M. Brisson, pour être assuré que nous jugeons fort mal de cet oiseau, d'après la description & la figure données par Catesby, & pour douter qu'il soit en effet du genre des *bouvreuils*. Mais comme l'auteur de la méthode a jugé à propos de rapporter cet oiseau au genre du *bouvreuil* plutôt qu'à tout autre, je ne me permets pas de changement à cet égard, & je crois qu'il faut attendre de nouvelles instructions sur l'oiseau dont il s'agit pour en bien juger. Pourquoi, d'ailleurs Catesby lui donne-t-il le nom de rouge-queue, qui s'accorde si mal avec la couleur noire dont on nous l'a dépeint?

BOUVREUIL NOIR du Mexique. BRISS. *tom. III, pag. 316. Voyez* BOUVREUIL OU BEC-ROND NOIR & BLANC.

BOUVREUIL OU BEC-ROND VIOLET de la Caroline.

BRISS. *tom. III, pag. 324.*

Pinçon violet. Catesb. *tom. I, pag. 41. pl. 41.*

Tout le plumage de cet oiseau est d'un violet obscur, excepté le ventre qui est blanc; les couvertures supérieures des ailes où le violet est mêlé de brun, & les pennes de la queue & des ailes, qui sont mi-parties de violet & de brun, les premières suivant leur largeur & les dernières suivant leur longueur; la queue, dont les plumes du milieu sont plus courtes que les latérales, est fourchue.

La femelle est brune, tachetée de blanc sale sur la poitrine. Cet oiseau est de passage; il arrive à la Caroline au mois de novembre & se retire avant l'hiver. Il vit de baies de genièvre & des boutons des arbres à fruit. *Genre XXXVIIe.*

Bouvreuil ou bec-rond violet a gorge et sourcils rouges.

Bouvreuil violet de Bahama. Briss. *tom. III, pag. 326.*

Gros-bec violet. Catesb. *tom. I, pag. 40. pl. 40.*

Cet oiseau, à en juger d'après la figure & la description que nous en a donné Catesby, est d'un violet éclatant quoique foncé. Ce fond, brillant par lui-même, est relevé par un rouge très-vif qui colore la gorge & les couvertures du dessous de la queue, & par deux traits de la même couleur placés au-dessus des yeux; les plumes des ailes & celles de la queue sont du même violet que les plumes qui revêtissent le corps; le bec, les pieds & les ongles sont gris.

La femelle, moins belle, n'a qu'un plumage brun marqué de rouge aux mêmes endroits que le mâle. On trouve ces oiseaux dans les Isles de Bahama; ils sont à-peu-près de la grosseur du moineau-franc. *Genre XXXVIIe.*

Bouvreuil violet de Bahama. Briss. *tom. III, pag. 326. Voyez* Bouvreuil ou bec-rond a gorge et sourcils rouges.

BOUVREUX. *Voyez* Bouvreuil.

BOUT-SALLICK (le).

Coucou brun & tacheté des Indes. Edw. *tom. II, pag. 519 pl. LIX.*

Coucou tacheté de Bengale. Briss. *tom. IV, pag. 132.*

Ce *coucou* se trouve au Bengale où les habitans lui ont donné le nom de *bought-sallick*; il a environ quatorze pouces de long du bout du bec à celui de la queue, qui est longue de sept pouces & demi; le dessus du corps est rousseâtre, nué de brun qui borde chaque plume; le dessous est blanc & chaque plume est bordée de brun; les ailes sont rayées transversalement de rousseâtre & de brun; la queue est rousseâtre & traversée par des bandes brunes obliques; elle est un peu étagée & plus longue dans son milieu que sur les côtés; le bec & les pieds sont d'un jaune-verdâtre, & les ongles sont bruns. *Genre L^e.*

BOUT DE TABAC. Un des noms imposés aux anis. *Voyez* Ani.

BOUTE-LON. *Voyez* Mauvis.

BRAC (le) ou le CALAO d'Afrique.

Calao d'Afrique. Briss. *tom. IV, pag. 570.*

Trompette de Brac ou *oiseau trompette. Relat. de l'Afriq. occid.* par le P. Labat, *tom. IV, p. 160.*

Ce *calao* est à-peu-près de la grosseur d'un dindon; tout son plumage est noir; son bec est en partie rouge, en partie jaune, & les deux mandibules sont bordées de noir; sur le dessus du demi-bec supérieur s'élève une excroissance cornée, d'une grosseur considérable, de la même couleur que le bec; elle est formée de deux portions; l'antérieure se prolonge en avant en forme de corne peu inclinée & presque droite; la postérieure est arrondie & s'étend sur la partie postérieure de la tête jusques vers l'occiput. *Genre LXI.*

BRANCHER (*Fauc.*) C'est nourrir & élever les oiseaux de proie, *niais* ou pris dans le nid. *Voyez* Fauconnerie.

BREVE.

Les *breves*, suivant la méthode de M. Brisson, sont du genre XXII. Ce sont des merles, mais qui ont le bec plus épais, plus fort, les jambes beaucoup plus longues, & la queue & les ailes, au contraire, beaucoup plus courtes que les autres oiseaux du même genre. Ces différences ont frappé M. de Montbeillard; il a séparé les *breves* des merles, dans le genre desquels elles forment au moins une section; ce sçavant leur a donné un nom très-propre à rappeller l'idée de leur forme. En effet, la longueur de leurs pieds, le peu de longueur au contraire de leurs ailes & de leur queue, est cause que leur corps paroit court & ramassé. M. de Montbeillard ne compte que quatre *breves*, qui toutes quatre appartiennent à l'ancien continent. Les différences qui ont lieu entre les merles & les oiseaux d'Amérique que M. de Buffon a nommés *fourmilliers*, étant les mêmes qui distinguent les *breves* des merles, il me semble qu'on pourroit regarder les *fourmilliers* comme des *breves* d'Amérique, ou les *breves* comme des *fourmilliers* de l'ancien continent. Il y a entre ces oiseaux des rapports qui les rapprochent au moins beaucoup, si l'on ne les réunit pas dans la même section, & il y a lieu de croire que la même disposition dans la forme totale & dans les membres indique du rapport dans les habitudes.

Breve de Bengale.

Merle verd des Moluques. Briss. *tome II, p. 316.*

Merle de Bengale, *pl. enl. 258.*

La *breve* de Bengale est du XXII genre. *Voyez* Breve. Sa grosseur est à-peu-près la même que celle du merle: la tête & la gorge sont noires; mais une bande longitudinale, fauve, s'étend sur les côtés de la tête, des narines à l'occiput: le haut du dos est d'un verd brillant, & le bas est couleur d'aigue-marine: le dessus du

corps est fauve : les plumes des ailes sont mêlées de noir & de verd, mais cette dernière couleur domine, & les ailes pliées paroissent vertes avec une tache blanche oblique & transversale vers leur partie inférieure : la queue est noire, bordée de verd : l'iris est blanchâtre : le bec est d'un gris brun : les pieds sont orangés, & les ongles d'un rouge sale.

BREVE de Bengale à gorge blanche.

J'ai dit, en parlant des *breves* en général, que M. de Montbeillard n'en décrivoit que quatre. Depuis l'édition de l'ouvrage auquel il a travaillé avec M. le comte de Buffon, M. Sonnerat a apporté de Bengale une cinquième espèce de *breve*. Une raie noire s'étend de la base du bec à l'occiput ; elle est accompagnée de chaque côté par une raie d'un brun olivâtre, qui a la même origine & la même direction, avec un peu plus de largeur : ces deux raies sont suivies d'une troisième beaucoup plus étroite, un peu plus longue, qui passe au-dessus de l'œil, & qui est d'un blanc nué d'un reflet bleuâtre ; une quatrième bande plus large que les autres couvre les côtés de la tête : le dos est d'un verd sombre ; les convertures du dessus de la queue sont d'un bleu éclatant : la queue est noire, terminée par un bleu verdâtre ; les grandes pennes des ailes sont noires, avec une barre blanche un peu plus bas que leur milieu : la gorge & la partie inférieure des joues sont blanches : la poitrine, le haut du ventre sont d'un olivâtre clair, qui devient plus bas terne & lavé : les couvertures du dessous de la queue sont d'un rose, ou plutôt d'un cerise assez vif : le bec, les pieds & les ongles sont blanchâtres. Cette *breve* est la plus petite de celles que j'ai décrites, & elle est comme les autres du XXIIe genre de la méthode de M. Brisson.

BREVE de Ceylan.

Pie à courte queue des Indes orientales. EDW. *pl. 324.*

N'ayant pas trouvé de nom imposé en particulier à cet oiseau, dont M. de Montbeillard a fait sa seconde *breve*, sans lui donner de dénomination particulière, & apprenant par l'ouvrage de M. Edwars qu'il se trouve à Ceylan, je l'ai désigné par le nom de cette isle, pour pouvoir le classer suivant l'ordre alphabétique. Cet oiseau est du XXIIe genre, (*voyez* BREVE.) trois bandes noires & deux mi-parties, suivant leur longueur, de jaune & de blanc, partagent le plumage de la tête : la gorge est blanche ; la poitrine, les côtés, le commencement du ventre sont jaunâtres, mais le bas-ventre & le dessous de la queue sont couleur de rose : le dessus du corps est verd.

BREVE de Madagascar.

Merle des moluques. *Pl. enl. 257.*

M. de Montbeillard, auquel nous devons la connoissance de cet oiseau, le décrit dans les termes suivans :

Le sommet de la tête est d'un brun noirâtre, qui prend un peu de jaune par-derrière & sur les côtés, le tout encadré par un demi-collier noir qui embrasse le cou par-derrière à sa naissance, & par deux bandes de la même couleur, qui, s'élevant des extrémités de ce demi-collier, passent au-dessous des yeux, & vont se terminer à la base du bec, tant supérieur qu'inférieur : la queue est bordée par le bout d'un verd d'aigue-marine ; la gorge est mêlée de blanc & de jaune, & le dessous du corps est d'un jaune brun ; les grandes pennes des ailes sont, comme dans la *breve* des Philippines, noires à leur origine & à lenr extrêmité, & marquées d'une tache blanche entre deux.

BREVE de Malaca (la). *Voyage aux Indes & à la Chine, tome II, pag. 190, pl. 110.*

Elle est de la grosseur du merle d'Europe ; la tête & le haut du cou en arrière sont noirs ; les joues sont traversées par deux bandes, l'une verdâtre, qui nait de l'angle du bec, l'autre inférieure à celle-ci, d'un blond clair, & qui prend naissance derrière l'œil ; le bas du con & le dos sont verds ; la gorge est blanche ; les couvertures du dessus des ailes sont d'un bleu de ciel éclatant ; les moyennes pennes sont vertes ; les grandes sont noires du côté intérieur, vertes en-dehors, terminées de blanc, & les plus grandes sont noires, terminées de gris, traversées par une ligne blanche ; le croupion est d'un bleu clair ; la queue noire dans sa première moitié, & verte dans la seconde ; l'iris est rouge ; le bec roussâtre ; les pieds jaunes.

Cet oiseau est du XXIIe genre, suivant la méthode de M. Brisson, & de la section des oiseanx de ce genre auxquels M. de Montbeillard a donné le nom de *breves*. *Voyez* BREVE.

BREVE des Philippines.

Merle verd à tête noire des Moluques. BRIS. *tom. II, pag. 319.*

Pl. enl. 89.

La *breve* des Philippines est du genre XXIIe. *Voyez* BREVE. Sa longueur du bout du bec à celui de la queue n'est que de six pouces trois lignes, & jusqu'à celui des ongles d'un peu plus de huit pouces ; sa grosseur est un peu au-dessous de celle du merle ; ses ailes pliées dépassent sa queue de trois lignes : la tête, la gorge & le cou sont noirs : le dos & les plumes scapulaires sont d'un verd foncé ; la poitrine, le haut du ventre & les côtés sont d'un verd plus clair : les plumes du bas-ventre sont noires à leur origine, & terminées par du couleur de rose, qui est la seule couleur qu'on apperçoive quand les plumes sont couchées. Le croupion est couleur d'aigue-marine : les pennes des ailes sont noires à leur origine, blanches vers leur milieu, & noirâtres à leur extrémité ; les moyennes sont noirâtres, avec un filet verd qui borde leurs barbes du côté extérieur : la queue est noire : le bec & les pieds sont bruns ; mais le bec est d'un brun plus foncé. Cet oiseau se trouve aux Philippines & aux Moluques.

BRIN BLANC (le).

Colibry à longue queue de Cayenne. Bris. *t. III*, *pag. 686.*

Idem. *Pl. enl. 600, fig. 3.*

Ce colibri est remarquable par la longueur de son bec & celle de la queue, en y comprenant les deux plumes du milieu qui excèdent les autres de beaucoup : l'oiseau, du bout du bec à celui de ces deux plumes, a cinq pouces six lignes de long; le bec est long de plus d'un pouce & demi, & la queue a deux pouces cinq lignes de longueur; le corps n'a de long, par conséquent, y compris la tête & le con, qu'à peu près un pouce six lignes : le dessus de la tête & du dos est de couleur d'or sur un fond gris; le dessus du corps est gris-blanc; les pennes des ailes sont d'un brun-violet; celles de la queue ont un reflet doré sur un fond gris & noirâtre : leur pointe est blanchâtre; les deux du milieu qui excèdent les autres de quatorze lignes, sont blanches dans toute la longueur dont elles les dépassent : il y a en tout dix plumes à la queue, qui vont en décroissant de celles qui sont au milieu à celles qui sont sur les bords; le bec est noirâtre : les pieds & les ongles sont bruns. Ce colibri, quoi qu'il se trouve à Cayenne, y est très-rare. *Genre XLIV.*

Brin bleu.

Colibry à longue queue du Mexique. Briss. *tom. III, pag. 688.*

Ce colibri n'est connu que d'après l'ouvrage de Seba, *tom. I, pag. 84, tab. LI. fig. 7.* Il est représenté comme approchant de la grosseur de notre becfigue, & par conséquent surpassant à cet égard les oiseaux connus dans ce genre. La partie antérieure de la tête, le tour des yeux, la gorge & le dessous du cou sont bleus; le dessus du corps est d'un verd-clair, plus foncé cependant sur le dos : le dessous du corps est d'un cendré-gris : les ailes sont du même verd-clair que le haut du dos : dix plumes composent la queue; les deux du milieu, plus longues que les latérales de deux pouces quatre lignes, sont d'un très-beau bleu; les latérales sont du même verd que la partie inférieure du dos, & elles vont un peu en diminuant, à proportion qu'elles sont placées plus extérieurement. On peut douter, d'après la grosseur de cet oiseau, que ce soit en effet un colibri, & quoique les plumes de sa queue aillent en diminuant à proportion qu'elles sont plus extérieures, ce qui est assez fréquent parmi les colibris, & dont on ne fourniroit que peu d'exemples parmi les grimpereaux, on peut le soupçonner d'être de leur genre, plutôt que de celui des colibris.

BRISAGUE. *Voyez* Effraie.

BRUANT de France.

Idem. *Pl. enl.* 30, *fig. 1.*

Bruant. Bris. *tom. III, pag. 258.*

Verdier. Bel. *Hist. nat. des ois. pag. 364.*

Verdier, ferrant. Bel. *port. d'ois. pag. 94.*

Emberiza en latin.

Zivolo, verzerot, paiezzo, cia pagliarina, spaiarada, &c. en italien.

Gaul-ammer en allemand.

Emmering, emmeritz en langue suisse.

Trznadel en polonois.

Groening en suédois.

Hyellow-hammer en anglois.

Vulgairement *verdier* en françois, & dans les différentes provinces du royaume suivant Salerne

Verdelet en Provence.

Verdat en Sologne.

Verdale en Languedoc.

Verdoie en Poitou.

Verdange en Périgord.

Dans différens endroits *vert-montant, verdier-buissonnier, verdin, verdon, roussette, chic jaune.*

Binery dans l'Orléanois.

Bardeaut en Guyenne.

Le *bruant* est du XXXVe genre. C'est un oiseau très-commun dans nos campagnes, où il est vulgairement connu sous le nom de *verdier*, que les ornithologistes ont donné à l'oiseau que le peuple appelle *bruant*. Le *bruant* des ornithologistes est donc le verdier en langue vulgaire, & le verdier des oiseleurs & des gens de la campagne est le *bruant* des ornithologistes. Il eût peut-être mieux valu respecter une dénomination usitée parmi le peuple, & en quelque sorte consacrée par l'usage.

Le *bruant* est un ortolan; il en a la forme; il lui ressemble par les couleurs du plumage; il s'en rapproche par la délicatesse de sa chair & la quantité de graisse dont elle se charge; mais il a surtout de commun avec l'ortolan un caractère qui distingue leur genre d'avec celui de tous les autres oiseaux. C'est d'avoir les bords des deux portions du bec rentrans en-dedans, & un tubercule osseux placé à l'intérieur du demi-bec supérieur.

Le *bruant* est, à-peu-près, de la grosseur du moineau-franc, mais il est plus alongé. Il a, du bout du bec à celui de la queue, six pouces trois lignes, neuf pouces deux lignes de vol, & ses ailes pliées passent un peu le tiers de la longueur de sa queue : la tête, les joues & la gorge sont jaunes; mais les joues & la gorge sont plus ou moins mêlées de brun dans les différens individus : le jaune est aussi plus foncé & s'étend plus bas sur le cou, tant en devant qu'en arrière sur différens *bruants*. Ces différences sont peut-être un produit de l'âge, ou elles sont purement individuelles.

La partie supérieure du cou est olivâtre; les plumes du dos & les scapulaires sont noirâtres dans leur milieu, roussâtres sur les côtés, & terminées de gris-blanc : les plumes du croupion sont d'un marron clair, terminées par une couleur grisâtre : la poitrine & les côtés sont variés de jaune & de marron clair : le ventre est purement jaune sans tache, mais d'un jaune moins vif que celui de la tête & de la gorge : les grandes plumes des ailes & celles de la queue sont brunes, bordées les unes de gris-blanc, les autres d'olivâtre :

les plumes latérales de la queue sont un peu plus longues que celles du milieu : l'iris est couleur de noisette ; les pieds sont jaunâtres ; le bec & les ongles sont bruns. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont plus foibles.

Le *bruant* fait communément son nid à terre, au milieu de quelque touffe d'herbes, ou il le pose sur un buisson fort bas ; il le compose à l'extérieur, de foin, d'herbes sèches, de mousse & il le garnit en-dedans de crin, de laine. La femelle pond quatre, au plus cinq œufs, tachetés de brun, de différentes nuances sur un fond blanc : elle fait plusieurs pontes, dont la dernière a lieu en août, quelquefois en septembre.

Les *bruants* ont un chant qui n'est pas désagréable, quoiqu'un peu trop aigu : ils se retirent en partie l'été dans les bois ; mais l'hiver ils se répandent dans les plaines : ils s'approchent des lieux habités ; ils fréquentent les haies & le bord des chemins, sur lesquels ils cherchent le grain resté parmi le fumier que les chevaux y ont pu laisser.

Les habitans de la campagne prennent l'hiver des *bruants* au lacet & avec des nappes : on prétend qu'ils ne se prennent pas à la pipée : les oiseleurs qui tendent aux petits oiseaux en général, prennent aussi des *bruants*, mais ce n'est guère que pour les nourrir en cage ou peupler des volières ; car ils ne sont pas connus à Paris comme commestibles, quoique leur chair, comme je l'ai dit déjà, soit délicate & d'un goût assez fin quand ils ont pris de la graisse. On les nourrit dans l'état de domesticité, auquel ils n'ont pas trop de peine à s'accoutumer, avec le chenevis ou le millet. Ce seroit ce dernier grain qu'il conviendroit de leur donner, si, comme les ortolans, on vouloit les engraisser, pour en faire un mêt. Le *bruant* se trouve dans toutes les parties de l'Europe.

BRUANT DE HAIE ou ZIZI.

BRIS. *tom. III*, *pag. 263.*

Pl. enl. 653, n°. 1 le mâle, 2 la femelle.

Verdier de haie. BEL. *Hist. nat. des oiss. pag. 356.*

Le *bruant de haye* est à-peu-près de la même taille que le *bruant* commun, & n'en diffère pas non plus beaucoup par son plumage. La tête est couverte de plumes d'un verd d'olive, avec une petite ligne noirâtre, qui s'étend selon la longueur de leur tige : il y a sur chaque côté de la tête une bande longitudinale jaune & une tache de la même couleur au-dessus des yeux : le cou & le dessus du dos sont couverts de plumes noirâtres, bordées de roux : les plumes scapulaires sont de la même couleur : le croupion est d'une couleur olive-rousseâtre : le dessous du corps est jaune, mais tacheté sur la poitrine d'une plaque rousse, & d'une plaque plus petite de même couleur sur la gorge : le jaune des côtés du ventre tire sur le roux ; les plumes des ailes sont brunes, bordées extérieurement de couleur olivâtre ; les plumes de la queue sont brunes ; les deux du milieu bordées de gris rousseâtre, les suivantes de gris olivâtre du côté extérieur, & les deux dernières, une de chaque côté, sont bordées de blanc, aussi extérieurement : le bec est d'un cendré brun les pieds & les ongles sont jaunâtres.

Les couleurs de la femelle sont beaucoup plus foibles : elle n'a point de jaune sur les côtés, ni sur le cou, ni de tache brune à la gorge & à la poitrine. Le plumage de ces oiseaux est fort sujet à varier, & il est, par cette raison, très-difficile d'en donner une description exacte. Ils n'habitent guère que les provinces méridionales de l'Europe ; ils sont rares dans les tempérées, & ne se trouvent pas dans celles qui sont froides. Ils se mêlent volontiers avec les pinçons, dont ils imitent le chant. Ils sont tantôt posés sur les arbres, tantôt ils courent à terre sans se percher que rarement, & ils se plaisent sur-tout sur les terres nouvellement labourées, où ils cherchent des vers, quoiqu'ils soient granivores & que le grain soit le fond de leur nourriture. Ils sont faciles à prendre, & vivent en volière plusieurs années. *Genre XXXV.*

BRUANT du Canada. BRISS. *tom. III*, *pag. 296.* *Voyez* CUL-ROUSSET.

BRUANT FAMILIER.

Familiaris, emberiza griseo maculata, apicibus resticum albis, dorso postico flavo. LINN. *Syst. nat. ed. XIII*, *pag.* 311, *n°. 13.*

La phrase que M. Linné employe pour désigner cet oiseau, indique que son plumage est un gris mêlé de différentes teintes ; que l'extrêmité des pennes de la queue est blanche ; que le bas du dos est jaune. Il faut ajouter que la tête & le bec sont noirs, le dessus du corps cendré, tacheté de blanc, le dessous du corps jaune. Cet oiseau se trouve en Asie. Le naturaliste Suédois ne nous dit pas dans quelle partie ; il nous apprend que ce *bruant* n'est pas plus gros que le tarin, & l'épithète de *familiaris* est apparemment fondée sur ses habitudes. *Genre XXXV.*

BRUANT FOU.

Bruant de prés. BRISS. *tom. III*, *pag. 226.*

Bruant des prés de France. *Pl. enl.* 30, *fig. 2.*

Tous les *bruants* donnent aisément dans le piège qu'on leur tend, mais celui dont il s'agit dans cet article s'y jette plus inconsidérément encore. C'est cette sorte d'ineptie ou de négligence de sa conservation qui lui a fait donner l'épithète de fou, *cirlus stultus.* (ALDR. *tom. II*, *pag. 857.*) Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de six pouces deux lignes ; il a neuf pouces six lignes de vol : la partie supérieure du corps est variée de noirâtre & de gris : les plumes des ailes & de la queue sont brunes, bordées de gris-rousseâtre : les deux plumes les plus extérieures de la queue sont bordées & terminées de blanc : les côtés de la tête sont gris ; la gorge est de la même couleur : trois traits noirs, un supérieur, un inférieur, le troisième postérieur, & formant à eux trois un triangle dont la base est en-arrière, enveloppent le gris des joues : le dessous du corps

est d'un rousseâtre clair, pointillé de noirâtre, surtout sur la gorge, la poitrine & les côtés : le bec & les pieds sont gris.

Le *bruant fou* se trouve dans les parties méridionales & tempérées de l'Europe. Il ne paroit pas s'être étendu vers le nord. Sans être aussi commun dans nos campagnes que le *bruant* vulgairement appellé *verdier*, il n'est pas rare ; les oiseleurs le connoissent à Paris sous le nom de *verdier-sonette*. *Genre XXXV*.

BRUANT du Mexique ou THERESE JAUNE. *Pl. enl. 386, fig. 1.*

Cet oiseau n'avoit pas été décrit : il a été, pour la première fois, indiqué par M. de Montbeillard. Sa taille excède un peu celle de notre *bruant* : la tête, la gorge, les côtés du cou, sont d'un jaune-orangé : le derrière du cou & le dessus du corps sont bruns : le dessous est moncheté de brun sur un fond blanc-sale : cette dernière couleur se prolonge de chaque côté sur le cou en forme de pointe, & s'étend presque jusqu'à l'œil ; les ailes & la queue, ainsi que leurs couvertures, sont brunes, le brun devenant plus clair sur le bord des plumes. *Genre XXXV*.

BRUANT des oiseleurs. *Voyez* VERDIER.

BRUANT de Surinam. BRISS. *tom. III, pag.* 302. *Voyez* GONAMBOUCH.

BRUANT du Brésil. *Pl. enl. 321, fig. 2.*

BRISS. *tom. III, pag.* 299. *Voyez* GUIRNEGAT.

BRUANT de l'isle de Bourbon. *Pl. enl. 321, fig. 2. Voyez* MORDORÉ (le).

BRUANT de Saint-Domingue. BRISS. *tom III. pag. 300. Voyez* OLIVE (l').

BRUANT BLEU de Canada. BRISS. *tom. III, pag. 298. Voyez* AZUROUX.

BRUANT DES PRÉS. *Pl. enl. 30, fig. 2.*

BRISS. *tome III, page 266. Voyez* BRUANT FOU.

BRUIA. *Voyez* CALI-CALIC.

BRUNET.

Merle brun du cap de Bonne-espérance.

BRIS. *tom. II, pag. 259, pl. XXVII, fig. 3.*

Le *brunet* est du XXIIe genre. Sa grosseur n'excède pas celle d'une alouette : il a sept pouces trois lignes de longueur du bout du bec à celui de la queue, & dix pouces & demi de vol : ses ailes pliées s'étendent environ à un pouce au-delà de l'origine de la queue : le brun est la couleur dominante de son plumage : en-dessus du corps la nuance en est foncée, sur la poitrine & sur les côtés elle est plus claire, & sur le ventre & les cuisses le brun prend une teinte jaunâtre : les couvertures du dessous de la queue sont d'une belle couleur jaune, ce qui forme dans le plumage de cet oiseau un trait très-propre à le faire reconnoitre : les ailes & la queue sont d'un brun foncé : le bec & les pieds, les ongles sont noirs. On trouve le *brunet* au Cap de Bonne-Espérance.

Mrs de Buffon & Daubenton ont fait représenté, *pl. enl. n°. 317*, avec la dénomination de *merle à cul jaune du Sénégal*, un oiseau qui ne diffère du *brunet* que parce qu'il est un peu plus gros, & que la tête & la gorge sont noires. N'est-ce qu'une variété due au climat, ou, regardant cet oiseau comme différent du *brunet*, doit-on lui donner un nom particulier ?

BRUNET.

Pinçon de Virginie. BRISS. *tom. III, pag. 165.*

Moineau brun. CAT. *tom. I, pag. 34, pl. 34.*

Cowpen-brid par les Anglois.

Cet oiseau, dont nous devons la description à Catesby, est de passage à la Virginie & à la Caroline ; il ne s'y trouve que l'hiver ; il se plait beaucoup dans les parcs où l'on renferme les bestiaux ; sa longueur est de six pouces neuf lignes ; ses ailes pliées s'étendent jusqu'à la moitié de sa queue, dont les plumes du milieu sont un peu plus courtes que les latérales : tout le corps est couvert de plumes brunes, dont la nuance est plus foncée sur le dos, & plus claire sous le ventre ; les ailes & la queue sont aussi brunes, le bec & les ongles sont noirâtres & les pieds bruns.

Cet oiseau & le précédent sont d'un genre différent, comme il est aisé de le remarquer, & il y a eu à leur égard un double emploi du même nom.

BRUNETTE.

Bécassine d'Angleterre. BRISS. *tom. V, pag. 309.*

Dunlin. WILLHUG. *Ornith. pag. 226.*

Willhughy, qui a le premier indiqué cette espèce, la décrit de la manière suivante : sa grandeur est la même que celle de la petite bécassine : le cou & la poitrine sont couverts de taches noires sur un fond blanc : la partie moyenne du ventre est noire, ondée de blanc, sa partie inférieure & le dessous de la queue sont blancs : tout le dessus du corps est d'un fauve coupé de larges taches noires, & mêlé d'un peu de blanc : les ailes sont d'un bleuâtre tirant sur le brun : la queue est composée de deux pennes, dont les deux du milieu sont brunes, marquées de quelques taches rousses ; les autres sont d'un brun-clair. Cette espèce se trouve dans les parties septentrionales de l'Angleterre, & vit dans les marais. Le nom de *brunette* est la traduction du nom anglois *dunlin*. *Genre LXXVII.*

BRUNOR.

Pinçon rouge (petit). BRIS. *tome III, pag 164.*

Pivoine brune (petite). EDW. *tom. II, page LXXXIII, pl. 83.*

C'est un oiseau du XXXIIIe genre, de la grosseur à-peu-près du roitelet, dont la longueur est d'environ trois pouces trois lignes : la gorge, la poitrine & tout le dessous du corps sont d'un orangé rougeâtre : la tête & le dessus du corps sont d'un brun foncé : un brun-clair est la couleur des couvertures du dessous des ailes, & un brun-foncé celle des pennes, dont la nuance s'éclaircit un peu vers leur bord : la queue est brune : le bec blanc ; les pieds & les ongles bruns.

M. Edward, qui a décrit cet oiseau, ignore quelle terre il habite. Il en fait un bouvreuil; M. Brisson un pinçon; il pourroit que tous deux se trompassent. Il faudroit, pour décider du genre, quelque chose de plus précis que ne l'est une figure enluminée.

BUHOR. *Voyez* BUTOR.

BUNE. *Voyez* TOURNE-PIERRE.

BUSARD.

Busard de marais, *pl. enl.* 424.

Idem. BRISS. *tom. I*, *pag.* 401.

Faux perdrieux, BEL. *Hist. nat. des oif. pag.* 114.

Hoos-buzzard en anglois.

Noens-tjuf en suédois.

Sokol-wodny en polonois.

Wasser-falck en allemand.

Le *busard*, du genre VIIIe, est un des oiseaux de proie les plus faciles à désigner & à reconnoitre: il a un pied dix pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue: ses ailes pliées s'étendent au-delà des trois quarts de la longueur de la queue: le dessus de la tête est couvert de plumes roussâtres, qui ont chacune une petite ligne d'un brun ferrugineux, parallèle à la longueur de leur tige: tout le reste du corps, les ailes & la queue, sont d'un brun ferrugineux, plus clair à la partie supérieure du cou, & variée de roussâtre: des taches de cette dernière couleur, plus ou moins grandes, & placées différemment sur les divers individus, nuancent le brun ferrugineux du plumage: les petites couvertures des ailes sont de la même couleur que le dessus de la tête, & ces trois taches, sçavoir celle du dessus de la tête & du pli des deux ailes suffisent pour faire distinguer cet oiseau, qui est encore très-reconnoissable par la longueur de ses pieds: l'iris est de couleur de safran: la membrane qui couvre le bec est d'un jaune verdâtre: le bec & les ongles sont noirs: les pieds sont jaunes.

Le *busard* vit de gibier & de poissons. Il fait la guerre aux lapins, aux oiseaux d'eau, principalement aux plongeons, aux canards, aux poules d'eau; il prend aussi des poissons qu'il enlève vivans, & qu'il emporte dans ses serres; il se nourrit encore de reptiles, de grenouilles, de crapauds, & même d'insectes aquatiques: il se tient sur les buissons, dans les bois peu élevés, marécageux, à la portée des étangs & des rivières: il fait son nid sur les buissons ou sur une motte de terre couverte d'herbes épaisses. Il pond trois & au plus quatre œufs. Il paroit particulier à l'Europe, au moins ne connoit-on pas encore d'oiseau étranger qu'on puisse rapporter à son espèce. Il n'est nulle part fort commun, quoiqu'on le trouve dans les différentes parties de l'Europe. Bellon assure avoir vu des *busards* dressés à prendre des lapins, des cailles & des perdrix; mais aujourd'hui on ne fait pas d'usage en fauconnerie du *busard*: on lui donne seulement la chasse, & quoique son vol soit pesant, quoiqu'il ne s'élève pas, il est assez courageux; il se défend assez bien pour qu'un seul faucon ne suffise pas pour le réduire: il lui échapperoit, ou il l'abattroit lui-même, & il faut, pour s'en rendre maître, lâcher deux ou trois faucons: les hobreaux & les cresselles le redoutent & fuient lorsqu'il les approche.

BUSARD. *Pl. enl.* 423.

C'est, suivant M. de Buffon, une variété de l'autour, & suivant M. Brisson, le gros *busard*. *Voyez* AUTOUR & BUSARD (gros).

BUSARD. BEL. *Hist. nat. des oif. pag.* 100, *fig.* 101. *Voyez* BUSE.

BUSARD DE MARAIS. *Pl. enl.* 424.

BRIS. *tom. I*, *pag.* 401. *Voyez* BUSARD.

BUSARD du Brésil. BRIS. *tom. I*, *pag.* 404. *Voyez* CARACARA.

BUSARD (gros). BRIS. *tom. I*, *pag.* 398.

Il est, suivant M. Brisson, du même genre que l'épervier. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est d'un pied onze pouces; les ailes pliées ne s'étendent guère au-delà de la moitié de la queue: le dessus du corps, du sommet de la tête à l'origine de la queue, est couvert de plumes brunes, bordées de roussâtre des deux côtés: la gorge, le cou, la poitrine sont roussâtres, variées de taches longitudinales brunes, terminées en pointe: le reste du corps en-dessous est purement roussâtre dans certains individus, & dans d'autres il est varié de taches longitudinales brunes, les pennes sont brunes & ondées transversalement par un brun plus foncé; les plumes de la queue sont de la même couleur & ondées de même.

M. le comte de Buffon regarde ce gros *busard* comme une variété de l'autour. Il le nomme *autour blond*. *Voyez* AUTOUR.

BUSARD ROUX. BRISS. *tome I*, *page* 404. *Voyez* HARPAYE.

BUSARD ROUX de Cayenne.

Le rapport dans les couleurs du plumage, dans l'habitude & la forme du corps, dans la longueur des pieds, m'engagent à rapporter au *busard* un oiseau de Cayenne qui n'a pas été decrit. Il est un peu plus grand que le *busard*. La tête & le haut du cou sont d'un blanc-sale roussâtre avec des taches longitudinales brunes sur le milieu de chaque plume: le dessus du dos & les couvertures des ailes sont d'un brun mêlé de roussâtre qui termine chaque plume: la poitrine est de la même couleur que la tête: le ventre, les côtés, les cuisses sont revêtus de plumes rousses, traversées par une bande d'un brun-noirâtre. Les grandes pennes des ailes sont d'un brun sombre tirant sur le noir: la queue est moins longue que dans le *busard*, & les ailes pliées en atteignent presque l'extrêmité: de son origine à la moitié de sa longueur la queue est rousse en-dessus, traversée par des raies noires en zig-zags, & brune dans le reste: en-dessous elle est d'un gris sale, lavé, rayée transversalement par des bandes noirâtres, tortueuses: le bec est noir: les pieds sont très-

longs, jaunâtres dans l'oiseau desséché, les ongles noirs. J'ignore la couleur des yeux & les habitudes de cet oiseau.

Busard varié. Briss. *tom. I, pag. 400.*

C'est, suivant M. Brisson, une variété du gros *busard*, & suivant M. de Buffon, c'en est une de l'autour; le gros *busard* n'étant lui-même qu'une première variété de ce même oiseau. Le *busard varié* diffère du gros *busard*, en ce que les couvertures supérieures de ses ailes sont variées de cendré, & en ce que les moyennes plumes des ailes sont blanches depuis la moitié de leur longueur, environ, jusqu'à leur bout, qui est noirâtre. *Voyez* Busard (gros) & Autour.

BUSE.

Bueco, en latin.

Buzza, en italien.

Busz-hart, en allemand.

Buzzard, en anglois.

Buse. Briss. *tom. I. p. 406.*

Buse, Busard, Cassard. Bel. *port. d'oif. p. 14.*

Idem. Buse, Busard. *Hist. nat. des oif. p. 100, fig. p. 101.*

Pl. enl. 419.

La *buse* est l'oiseau de proie le plus commun dans nos campagnes : elle est du genre VIIIe. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est d'un pied huit pouces : elle a quatre pieds quatre pouces de vol : les ailes pliées excèdent la queue d'un pouce environ. La partie supérieure de la tête, le cou, le dos, les couvertures du dessus des ailes sont d'un brun ferrugineux : les côtés de la tête & la gorge sont couverts de plumes blanches; mais une tache brune, qui s'étend selon la longueur de la tige, est la couleur dominante sur ces parties. Le ventre & la poitrine sont variés de blanc sale & de brun ferrugineux : les grandes plumes de l'aile, de leur origine aux deux tiers de leur longueur, sont brunes du côté extérieur, blanches du côté interne, rayées transversalement de brun de ce côté, & noirâtres dans le reste de leur longueur : les cinq premières pennes de l'aile sont échancrées : la première est plus courte que toutes les autres, & la quatrième est la plus longue. Les pennes de la queue grisâtres en-dessous, sont brunes en dessus, rayées transversalement par un brun plus foncé, & terminées par du blanc roussâtre. L'iris est d'un jaune pâle : les pieds sont jaunes, ainsi que la peau qui couvre la base du bec; il est de couleur plombée.

La *buse* est lourde & sans agilité, d'un caractère lâche & paresseux. La nature ne lui a donné ni courage ni facultés : on n'en fait aucun usage en fauconnerie. Le menu gibier, tel que la caille, le perdreau, le lapin, est sa proie la plus ordinaire. Elle s'accommode, dans la disette, de reptiles tels que le crapaud, la grenouille, & même de sauterelles. Tout lui est bon à proportion du peu de peine qu'il coûte : elle ne plane pas, comme les autres oiseaux de rapine, & ne donne pas la chasse à sa proie en la poursuivant au vol; mais, posée sur un buisson, une motte de terre, elle épie & elle attend le moment de se jetter sur le gibier qui passe à sa portée; pendant l'été, elle dévaste les nids des autres oiseaux; elle construit le sien de menues branches, le pose sur quelque arbre élevé, & le garnit intérieurement de laine ou de matière analogue : elle pond deux ou trois œufs blanchâtres, tachetés de jaune, & prend soin de ses petits beaucoup plus long-temps que les autres oiseaux de proie. Le peu d'énergie de l'espèce rend ces secours nécessaires, & empêche que les petits puissent se suffire de bonne heure. Le plumage de la *buse* est fort sujet à varier : on en voit souvent de presque blanches; d'autres qui diffèrent par l'intensité des nuances du plumage, & enfin, plusieurs qui ont plus ou moins de blanc répandu sur différentes parties du corps. L'espèce de la *buse* paroit très-répandue & très-multipliée dans l'Europe. Mais, parmi les oiseaux des autres parties, & sur-tout parmi ceux du nouveau continent, il ne paroit pas, jusqu'à présent, qu'aucun ait avec la buse assez de rapport pour croire que ce soit la même espèce simplement altérée par le climat, si ce n'est peut-être la buse cendrée.

Buse à figure de paon. Catesb. *tom. I, p. 6, pl. 6. Voyez* Urubu.

Buse cendrée.

Edw. *tom. II, p. LIII. pl. 53.*

Faucon de la Baie d'Hudson. Briss. *tom. Ier; p. 357.*

Cet oiseau, indiqué par M. Edwars, qui l'a regardé comme une *buse*, est mis par M. Brisson au rang des faucons; il est du genre VIII de sa méthode; mais, comme M. Brisson n'a pas vu la *buse cendrée*, qu'il n'en parle que d'après l'indication d'Edwars, il paroit plus naturel de s'en rapporter à cet auteur, & de laisser à l'oiseau le nom de *buse cendrée*.

La *buse cendrée* est de la grosseur d'une poule ordinaire : elle ressemble par la forme, & en partie par les couleurs à la *buse* commune. La tête, la partie supérieure du cou, la poitrine, sont couvertes de plumes blanches, tachetées de brun foncé dans leur milieu : le ventre & les côtés sont bruns, variés de taches blanches, rondes ou ovales; le dessus du corps est couvert de plumes d'un brun cendré, qui s'éclaircit sur le bord des plumes. Les ailes sont extérieurement de la même couleur que le dessus du corps, & cendrées du côté intérieur : la queue d'un cendré brun au-dessus, & d'un cendré plus clair en-dessous, est rayée transversalement de gris à sa partie supérieure, & de blanc à sa partie inférieure : l'iris est jaune : le bec, la peau qui en couvre la base, les pieds, sont bleuâtres. Cet oiseau se trouve à la Baie d'Hudson; &, suivant M. Edwars, il y donne principalement la chasse aux Lagopèdes.

Buse criarde

Buse criarde (petite). *Voyage aux Indes & à la Ch. tom. II, p. 184.*

Elle est de la grosseur du pigeon ramier : ses ailes sont presque aussi longues que la queue ; une peau nue & rouge entoure l'œil : la paupière est garnie de poils qui forment de véritables cils : le dessus de la tête, le derrière du cou & le dessus du corps sont d'un gris cendré : les petites couvertures du dessus des ailes sont noires ; les moyennes, d'un gris-cendré, & les grandes, ainsi que les scapulaires, d'un noir grisâtre : la gorge, le devant du cou, & le dessous du corps sont blancs : l'iris & les pieds sont jaunes ; les ongles noirs : celui du doigt du milieu s'élargit en dedans en lame très-coupante.

Cet oiseau se tient dans les champs ensemencés de riz : il est très-criard & difficile à approcher. *Genre VIII.*

BUTOR.

Briss. *tom. V, p. 444, pl. XXXVII, fig. 1.*

Pl. enl. 789.

Bell. *Hist. nat. des ois. p. 192.*

Idem. *Portr. d'ois. p. 42.*

En italien, *trumbotto, trombone ;*

Par les Boulonnois & les Ferrarois, *terrabuso* ou *terrabusa ;*

En portugais, *gazola ;*

En allemand, *us-rind, meer-riud, piekart, rostrumm, ros-dump, moss-kou, rohr-trumen*, &c.

En saxon, *wasser-ochsz ;*

En hollandois, *roer-drum, pittoor ;*

En polonois, *bak, bunck ;*

En Suédois *roer-drum.*

En anglois, *bittern, bittorn, bittour.*

Suivant M. de Salerne, (*Hist. nat. des oif. pag. 314.*) le *butor* est désigné dans les différentes provinces de France, par les noms suivans :

Buhor en Poitou ;

Gallerand ou *Galerand* en Bretagne ;

Behors, dans les environs de la forêt d'Orléans ;

Bihour, en Berri & en Sologne ;

Le paresseux, en Gascogne ;

En différens endroits, *las-daller, bihor, buhor, butour, bitour, taureau d'étang, bœuf de marais, héron étoilé.*

Enfin, les auteurs ont donné en latin au *butor* les noms de *botaurus, ardea stellaris.*

Le *butor* est du LXXXI[e] genre ou de celui du héron. Il a deux pieds cinq pouces de long, du bout du bec à celui de la queue ; trois pieds dix pouces & quelques lignes de vol : ses ailes pliées s'étendent jusqu'au bout de sa queue : ses jambes sont, à proportion, plus courtes que celles du héron ; son corps est plus court, plus charnu, plus fourni ; les plumes de son cou ont plus de volume, sont plus longues & plus larges : ces traits constituent des différences qui appartiennent également à un certain nombre d'espèces de hérons, qui diffèrent des autres sous ces points de vue ; le brun est d'ailleurs la couleur dominante parmi ces espèces, comme le cendré l'est parmi les hérons ; on pourroit, d'après ces caractères, former dans la nombreuse famille des hérons, une section, & donner le nom de *butors* aux oiseaux de ce genre, qui ont les caractères dont je viens de parler. Je reprends la description du *butor.*

La partie supérieure de la tête est noirâtre ; les côtés sont rousseâtres ; une bande longitudinale brune part de l'origine du demi-bec inférieur, & descend jusqu'au haut du cou : le fond du plumage sur la partie supérieure du corps, est un brun fauve, traversé par des lignes noirâtres : des lignes longitudinales rousses couvrent un fond blanchâtre à la partie antérieure & supérieure du cou, & un fond fauve à sa partie inférieure : la poitrine & le ventre sont d'un fauve clair recouvert de taches noirâtres longitudinales, & les côtés sont colorés de même ; mais ils sont rayés transversalement : les pennes des ailes sont rousseâtres, rayées en zig-gag, par des bandes transversales noirâtres ; elles sont de plus terminées de noir ; celles de la queue sont au nombre de douze : les deux du milieu sont noirâtres, bordées de rousseâtre : les latérales sont d'un fauve clair, varié irrégulièrement de taches noirâtres : l'iris est jaunâtre dans quelques individus, & rougeâtre dans d'autres : le demi-bec supérieur est brun ; l'inférieur est d'un brun verdâtre ; les pieds sont d'un verd jaunâtre, & les ongles, qui sont très-longs, sont bruns. Les mâles sont plus gros que les femelles ; ils ont les couleurs plus foncées, & les plumes du cou & de la poitrine plus longues.

L'histoire du *butor* présente plusieurs traits qui méritent d'être remarqués. L'application qu'on a faite de son nom pour désigner un être stupide, ne peut avoir ses mœurs pour principe : il est sauvage & farouche ; mais il est patient, courageux & prévoyant. Il habite les marais & le bord des étangs ; il s'y nourrit de reptiles, de grenouilles, de poissons : il ne cherche pas sa proie, comme le héron le fait souvent, mais il attend qu'elle se présente ; il se tient caché au milieu des joncs & des roseaux, qui, tout à la fois, le dérobent à la vue du chasseur, & l'empêchent d'être découvert par les animaux dont il fait sa pâture : cependant, comme il tient son cou élevé, qu'il l'a très-long, qu'il est grand dans ses dimensions en général, il domine de la tête au-dessus des herbes qui l'entourent, & il apperçoit, sans être vu, tout ce qu'il a besoin de découvrir. Il ne se trahit point en changeant de place ; mais il demeure constamment pendant le jour à celle qu'il a choisie ; il ne la quitte pour prendre son vol, qu'à l'approche de la nuit ; & quand l'obscurité prochaine favorise sa retraite, il s'élève à pic, & se dérobe encore à notre vue, par la hauteur où il s'élève. Lorsqu'il est posé pour attendre sa proie, on ne peut le découvrir qu'à l'aide des chiens qu'il apperçoit, qu'il évite de loin, en prenant son vol. Il est très-difficile de l'approcher & de l'atteindre ; mais lorsqu'il est

blessé, il attend le chasseur ou le chien; il se défend avec courage; il frappe des coups de bec qui mettent le chien en fuite, qui pénètrent à travers les vêtemens du chasseur, & qui font des plaies profondes; quelquefois il se renverse sur le dos, & il se défend des ongles autant que du bec; un instinct secret l'avertit de viser sur-tout aux yeux de son ennemi, & ses coups sont dangereux à cet égard; il ne se défend pas avec moins de courage contre l'oiseau qui ose l'assaillir, que contre le chien ou le chasseur; il ne fuit pas; il attend l'oiseau qui, blessé à sa première attaque, & percé par la pointe de son bec, lâche prise, & fuit en poussant un cri. Il est rare que les *busars*, dont les autres oiseaux d'eau sont la proie, osent attaquer le *butor*. Il fréquente aussi les bois qui sont aux environs des endroits aquatiques, & il y donne la chasse aux mulots, aux rats, dont il fait sa pâture.

Le *butor* a deux sons de voix, l'un, dont il fait usage toute l'année, qu'il fait entendre lorsqu'il vole, qui est grave, & que l'on peut exprimer par les deux monosyllabes suivans, *cob*, *cob*; l'autre est un son beaucoup plus fort, plus retentissant, qui se fait entendre à une demi-lieue de distance, & qui, dans le silence des lieux que le *butor* habite, a quelque chose d'effrayant, surtout lorsque ce son retentit au milieu de la nuit. C'est de ce son, qu'on a comparé au mugissement d'un taureau, qu'a été emprunté le nom de *butor*. Cependant ce son, qui nous paroît effrayant, est l'expression de l'amour, ou plutôt celle du besoin. Car le *butor*, sauvage dans sa manière de vivre, ne passoit pas même pour être adouci par le besoin d'aimer. Son mugissement étoit pris pour un appel, un un signal auquel se rendent les femelles plus nombreuses, à ce qu'on pensoit, dans cette espèce, que ne le sont les mâles: on prétendoit que c'étoient elles qui le provoquoient; que rendues à son appel, elles piaffoient devant lui, & que leur jouissance n'ayant duré qu'un instant, le mâle les repoussoit, & leur laissoit le soin de la famille qui devenoit la suite de cette approche sauvage. Des observations plus exactes ont détruit ces erreurs anciennes. On sait aujourd'hui que le *butor* mâle & femelle font leur nid sur une touffe de jonc, au milieu des roseaux; que la femelle pond quatre ou cinq œufs d'un gris-blanc verdâtre; que le mâle & la femelle prennent soin l'un & l'autre de leurs petits; qu'ils les nourrissent, dans les premiers temps, de frai de grenouilles, de lézards & de sang-sues; que l'incubation des œufs est de vingt-quatre à vingt-cinq jours; que les petits naissent presque nuds; qu'ils semblent n'être que cou & jambes, & que les premières plumes qui leur viennent sont semblables à celles de leur père.

Ou le *butor* fait plusieurs pontes par an, ou il y en a en qui le besoin se déclare beaucoup plus tôt qu'en d'autres; car ce mugissement, qui en est l'expression, commence dans les lieux que les *butors* habitent au mois de février, & on l'y entend encore au mois d'août.

Le *butor* est généralement répandu dans toutes les parties de l'Europe. On le trouve par-tout où il y a des marais ou des étangs assez vastes pour l'attirer & le fixer. Il paroît cependant voyager en automne; & le mois de décembre est celui où on en voit dans nos provinces en plus grand nombre. Quelques personnes ont cru qu'il s'éloignoit pendant les grands froids de l'hiver; mais je suis assuré du contraire, parce qu'on m'a souvent envoyé, & plus souvent qu'en tout autre temps, des *butors* qui avoient été tués pendant les plus fortes gelées. Peut-être souffrent-ils alors, sont-ils plus aisés à approcher, & plusieurs s'éloignent-ils en effet; mais il est constant qu'ils ne se retirent pas tous.

Du temps de Bellon, la chair des *butors* étoit très-estimée, & ces oiseaux passoient pour un excellent gibier; aujourd'hui on n'en fait aucun cas: cette contradiction apparente peut venir de ce que la peau contient en grande quantité une graisse ou plutôt une huile âcre, d'un mauvais goût, qui se répand dans les chairs par la cuisson, & lui communique une forte odeur de marécage. Mais si on prend la précaution d'enlever la peau & le tissu graisseux, on trouve en effet un assez bon goût à la chair du *butor*, sur-tout à celle des ailes & aux blancs. Il est probable que l'usage n'en feroit pas sain.

J'ai reçu de la Louisiane un *butor* qui ne diffère du nôtre qu'en ce que les couleurs du plumage sont moins foncées.

BUTOR (grand).

BRISS. *tome V, page 455*.

Le *grand butor* est fort rare dans nos provinces; je doute même qu'il s'y trouve, & je ne sçache pas qu'on en ait de preuves. Cependant les Auteurs en ont parlé d'après Aldrovande, sans nous apprendre s'il ne se trouve qu'en Italie ou dans quels autres endroits il a été observé. Il est plus grand de près d'un pied que le héron commun; il a, du bout du bec à celui de la queue, trois pieds neuf pouces & quelques lignes; son cou est roux, tacheté de noir & de blanc; le dos & les ailes sont de couleur brune; le ventre est roux; le bec est jaunâtre; les pieds & les ongles sont bruns. Les habitans des bords du lac majeur en Italie le nomment *russey*. *Genre LXXXI*.

BUTOR (petit).

BRISS. *tome V, page 452*.

Ce *butor* n'est connu que par l'indication du comte Marsigli, qui la observé sur les bords du Danube. Il ne donne d'autres dimensions de cet oiseau que la longueur du bec, qui n'a pas tout-à-fait trois pouces. Son plumage a pour fond une couleur roussâtre, traversée par des lignes brunes plus larges & en plus grand nombre sur le dos

que sur le reste du corps : la gorge & la partie inférieure du cou sont blanches ; la queue est très-courte, composée de douze plumes blanchâtres ; le demi-bec supérieur est d'un brun obscur, l'inférieur est jaune ; les pieds & les ongles sont bruns. *Genre LXXXI.*

BUTOR BRUN (petit). EDW. *Glan. part. II, p. 175, pl. 215. Voyez* BLONGIOS.

BUTOR (petit). EDW. *Glan. part. II, p. 136, pl. 275. Voyez* BLONGIOS.

BUTOR BRUN RAYÉ.

BUTOR RAYÉ. BRISS. *tome V, page 454.*

Cet oiseau, du LXXXIe genre, a été indiqué par le comte Marsigli, qui l'a observé sur les bords du Danube. Il est à-peu-près de la taille du *petit butor*, & c'est comme lui un des plus petits oiseaux de ce genre. Tout son plumage est rayé de lignes brunes, noires, rousseâtres, mêlées confusément, d'où il résulte en gros une couleur brune ; le demi-bec supérieur est brun, l'inférieur jaune ; les pieds & les ongles sont gris.

BUTOR RAYÉ. BRISS. *tome V, page 454. Voyez* BUTOR BRUN RAYÉ.

BUTOR ROUX.

BRISS. *tome V, page 458.*

Ce *butor* est de petite taille & seulement un peu plus gros que l'espèce appellée le *petit butor*. Le sommet de la tête est noir, le reste de la tête, la gorge & le cou sont rousseâtres ou de couleur de rouille ; le dos, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue sont noirâtres ; le croupion est blanc ; le dessous du corps est rousseâtre ; les grandes pennes des ailes sont noirâtres & les moyennes sont rousseâtres ; la queue est noirâtre ; le demi-bec supérieur est d'un brun noir, l'inférieur de couleur de corne ; les pieds & les ongles sont bruns.

Aldrovande dit avoir reçu ce *butor* d'Epidaure : il regarde comme appartenant à la même espèce un jeune *butor* pris dans des marais près de Bologne ; le comte Marsigli a vu le *butor roux* sur les bords du Danube ; il a aussi été trouvé en Alsace ; il passe pour être indigène des environs de Bologne, & M. de Salerne conjecture que c'est cette espèce qu'on voit quelquefois en Sologne, & assez fréquemment pour qu'on lui ait donné un nom, celui de *quoimeau*. Ce *butor* se trouve donc dans beaucoup de pays très-distans les uns des autres ; aussi est-ce, par sa nature, un oiseau erratique. Il est, suivant M. Brisson, du *Genre LXXXI.*

BUTOR du Sénégal (petit).

Petit héron roux du Sénégal. *Pl. enl. 315.*

Ce *héron* ou *butor* a environ sept pouces de long ; sa tête, son cou sont couverts de raies longitudinales noires, sur un fond d'un roux clair ; le bas du cou est rousseâtre & sans rayure ; le dos est brun ; les grandes pennes des ailes sont d'un blanc sale ; les petites & les moyennes couvertures forment au milieu de l'aile une plaque rousseâtre, comprise entre le blanc des grandes pennes sur le bord inférieur des ailes, & une autre raie d'un blanc plus net, qui s'étend le long du bord supérieur de l'aile ; le dessous du corps, les cuisses & la queue sont blanchâtres ; le bec est brun, les pieds sont jaunâtres. *Genre LXXXI.*

BUTOR JAUNE du Brésil.

BUTOR du Bresil. BRISS. *tome V, page 460.*

Un caractère particulier à cette espèce est d'avoir l'extrêmité du bec dentelée, tant à la partie supérieure qu'à l'inférieure. D'ailleurs le *butor jaune* a tous les caractères des oiseaux du genre LXXXIe. Il a du bout du bec à celui de la queue deux pieds trois pouces ; sa grosseur égale à-peu-près celle d'un canard ; la tête & la partie supérieure du cou sont rousseâtres, rayées de noir ; le dos, le croupion, les couvertures du dessus des ailes, les plumes scapulaires sont rayées de rousseâtre, sur un fond brun ; la gorge est blanche ; le dessous du corps est blanc, rayé de brun, & chaque plume est entourée de jaunâtre ; les plumes des ailes sont mi-parties de noir & de cendré, terminées de blanc ; la queue est variée de blanc, de cendré & de noir ; l'iris est de couleur d'or ; le demi-bec supérieur est brun dans sa longueur, & d'un janne verdâtre à son origine ; l'inférieur est en entier de cette dernière couleur ; les pieds & les ongles sont d'un gris obscur.

BUTOR du Bresil. BRISS. *tome V, page 460. Voyez* BUTOR JAUNE du Bresil.

BUTOR de Cayenne (petit). *Pl. enl. 763.*

C'est une espèce nouvelle, du genre LXXXIe. Elle est très-correctement rendue dans la planche enluminée, & M. le comte de Buffon n'en trace pas moins exactement le portrait dans le petit nombre de mots suivans.

Ce *petit butor* n'a guere qu'un pied ou treize pouces de longueur ; tout son plumage, sur un fond gris rousseâtre, est tacheté de brun noir par petites lignes transversales très-pressées, ondulantes & comme vermiculées en forme de zig-zags & de pointes au bas du cou, à l'estomac & aux flancs ; le dessus de la tête est noir ; le cou très-fourni de plumes paroit presque aussi gros que le corps.

Le bec est noirâtre & les pieds sont d'un jaune-verdâtre. Il est probable que cette espèce n'est pas abondante à Cayenne, parce qu'on ne l'envoie que rarement.

BUTOR de la baie d'Hudson.

BRISS. *tome V, page 449.*

EDW. *tome III, page 86, pl. CXXXVI.*

Ce *butor* est à peu de chose près aussi gros que celui qui se trouve en Europe ; ils ne different l'un de l'autre que par quelques nuances du plumage ;

c'est le même fond de couleurs avec des tons moins foncés, sur-tout sur le dessous du corps dans le *butor* de la baie d'Hudson. Des différences aussi légères ne paroissent pas constituer deux espèces, & je crois qu'on ne doit regarder le *butor* de la baie d'Hudson que comme une variété du nôtre, produite par l'influence du climat. *Genre LXXXI.*

Butor (petit). Catesb. *tome I, page & pl. 80. Voyez* Crabier vert.

Butor brun. Catesb. *tom: I, page 78, pl. 78. Voyez* Etoilé (l').

Butor huppé. Catesb. *tome I, page 79, pl. 79, Voyez* Crabier gris-de-fer.

Butor tacheté. Briss. *tome V, page 462. Voyez* Pouacre.

Butor tacheté d'Amérique. Briss. *tome V, page 464. Voyez* Etoilé (l').



CABARET.
Pl. enl. 485, fig. 2.
Petite linotte ou *le cabaret.* BRISS. *tome III, page 142.*
Picaveret. BEL. *hist. nat. des oif. page 453.*
Le *cabaret* eſt du XXXIIIe genre & la plus petite des linottes ; il n'a que quatre pouces ſix lignes du bout du bec à celui de la queue, & ſept pouces de vol: le ſommet de la tête eſt d'un rouge aſſez vif; il y a ſur le croupion une tache de la même couleur, & de chaque côté de la tête il y a une petite tache d'un brun-noirâtre, placée entre le bec & l'œil: la baſe du demi-bec ſupérieur eſt entourée de petites plumes brunes qui reviennent en avant & qui couvrent les narines: la poitrine eſt rouſſeâtre, le ventre eſt blanchâtre, les côtés ſont variés de brun ſur un fond rouſſeâtre; le deſſus du corps eſt varié de brun & de rouſſeâtre; l'aile eſt de couleur brune, traverſée par une bande d'un blanc-rouſſeâtre, & les plumes qui la compoſent ont leur bord interne blanchâtre, l'externe rouſſeâtre : les plumes de la queue ſont brunes, bordées tout autour d'un filet rouſſeâtre; elles vont en décroiſſant des plus extérieures à celles qui ſont au centre, ce qui rend la queue fourchue; le bec eſt jaunâtre, terminé de noir à ſa pointe, les pieds ſont bruns, les ongles noirâtres.

La femelle n'a point de rouge ſur le croupion & celui qu'elle a ſur la tête eſt moins vif que dans le mâle.

Le *cabaret* eſt un oiſeau de paſſage ; il nous arrive en automne, dans le milieu de cette ſaiſon, & diſparoît au printems ; il ne voyage pas par bandes, & il eſt en tout tems ou ſolitaire, ou en compagnie peu nombreuſe ; il a un chant fort agréable ; il donne aſſez facilement dans les pièges, & pendant l'hiver il n'eſt pas rare chez les oiſeleurs ; on le nourrit en cage de chenevis, quelquefois de millet ; il ſupporte d'abord la captivité avec impatience, mais il s'y fait bientôt, il devient même familier à un certain point ; il perd à la première mue ce qu'il avoit de rouge & ne le reprend pas, même dans une volière expoſée en plein air.

CABOURE ou CABURE.
Hibou du Breſil. BRISS. *tome I, page 498.*
Cet oiſeau indiqué par Marcgrave, & auquel les Braſiliens donnent le nom de *cabure*, ſuivant ſon rapport, *Hiſt. braſ. page 212*, eſt du XIe genre ou de celui du hibou. Il n'eſt pas plus gros qu'une litorne. Ses ailes pliées ne s'étendent guère au-delà de l'origine de ſa queue: le deſſus du corps eſt varié de taches blanches, très-petites ſur la tête & le cou, aſſez grandes ſur les couvertures des ailes, ſemées ſur un fond d'un brun-ferrugineux; le deſſous du corps eſt blanc, tacheté de brun-ferrugineux; les ailes ſont brunes, variées de blanc; la queue eſt auſſi brune & rayée de blanc en zig-zags; l'iris eſt jaune, la prunelle noire, le bec jaunâtre, les pieds courts & couverts de plumes ou d'un duvet jaune; les ongles ſont noirs.

Cet oiſeau, ſuivant Marcgrave, s'apprivoiſe aiſément, & ſes mouvemens ont quelque choſe de plaiſant.

CACASTOL.
Cotinga du Mexique. BRISS. *tome II, page 347.*
Le *cacaſtol* eſt un oiſeau d'Amérique indiqué par Fernandez. La deſcription qu'en fait cet auteur eſt trop abrégée pour qu'on puiſſe le bien reconnoitre. M. Briſſon l'a regardé comme un *cotinga*, & M. de Montbeillard le rapporte au genre de l'étourneau. Le ſentiment de chacun de ces auteurs eſt fondé, & il n'y auroit que la vue de l'oiſeau, ou une deſcription plus complette que celle que Fernandez en a faite qui pût décider lequel des deux a le mieux jugé du *cacaſtol*. Il faut en attendant ſe contenter de ſçavoir que le nom Mexiquain de cet oiſeau eſt *caxcaxtototl*, & attacher à ce mot l'idée d'un oiſeau de la groſſeur d'un étourneau, varié ſur tout le corps de bleu & de noirâtre, dont la tête eſt petite, & le bec alongé, les yeux noirs, l'iris jaune, qui a un chant déſagréable, qui ſe trouve au Mexique & dans quelques autres contrées un peu plus chaudes; enfin dont la chair eſt un aſſez mauvais manger.

CACATOU. *Voyez* KAKATOÈS.
CACATUA (grand). EDW. *tome IV, pl. CLX.* *Voyez* KAKATOÈS A HUPPE ROUGE.
CADOREUX. *Voyez* CHARDONNERET.
CAHUITAHA. *Voyage à la riv. des Amazones, page 174. Voyez* KAMICHI.
CAICA (le).
Perruche à tete noire de Cayenne. *Pl. enl. 744.*
Le *caica* eſt une eſpèce de perruche à queue courte du nouveau continent, du nombre de celles auxquelles M. de Buffon a donné le nom de *perriches* ; ce ſçavant fait du *caica* & du *maïpouri* une ſous-diviſion dans la claſſe des *perriches*, dont ces deux eſpèces diffèrent par une taille plus forte. Cependant le *caica* n'eſt pas auſſi grand qu'on l'a repréſenté dans la planche enluminée ; il eſt plus petit que le maïpouri, dont il ne fait qu'approcher d'aſſez loin par la taille. C'eſt un oiſeau fort rare à Cayenne.

Dans le premier voyage que M. Solini de Manoncour fit de cette colonie en France, il y apporta un *caica*, me le fit voir, & je le lui

achetai avec d'autres oiseaux ; depuis je n'en ai point revu. Cependant, suivant le rapport que M. de Manoncour a fait après un second voyage à Cayenne, le *caica* vient à la Guiane tous les ans aux mois de septembre & d'octobre ; mais il ne fait que passer, sans qu'on sçache ni d'où il vient, ni où il va.

Le *caica* a le dessus, le derrière & les côtés de la tête noirs ; cette couleur se prolonge en pointe sur les deux côtés du cou, dont le derrière, le devant, la partie qui est au-dessous des appendices de la coëffe noire sur les côtés, ainsi que la gorge, sont d'un jaune-mordoré, plus foncé sur le derrières du cou, & plus clair sur le devant : les plumes sont entourées d'un bord noir, plus large sur les côtés & le devant du cou, & très-étroit sur le derrière ; le reste du plumage est d'un vert brillant avec quelques reflets d'un vert-bleuâtre éclatant à l'extrémité des pennes de la queue, qui finissent en pointe & qui sont étagées ; elles vont en diminuant de l'extérieur à l'intérieur, ce qui rend la queue fourchue ; les grandes pennes des ailes sont noires avec un peu de mélange de violet ; il y a sur le milieu de chaque aile, au-dessus de l'origine des grandes pennes, une tache oblongue, située obliquement, de couleur mordoré : le bec est noirâtre, animé d'un peu de rougeâtre, & les pieds sont gris. *Genre LIII.*

CAILLE.

Pl. enl. 170.

Briss. *tome I, page 247, genre VI.*

Bel. *hist. nat. des oif. page 263, fig. page 264, port. page 64.*

Coturnix en Latin.

Cuadervic en Espagnol.

Quaglia, *quallia* en Italien.

Przepiorka en Polonois.

Wachtel en Suédois.

Quail en Anglois.

Il est très-difficile d'indiquer des caractères extérieurs & propres à être saisis au premier coup d'œil, qui distinguent les *cailles* des perdrix ; ce sont, suivant la plupart des méthodes, des oiseaux du même genre ; ils sont du VIe dans celle de M. Brisson. Cependant les *cailles* sont en général plus petites que les perdrix ; mais on est bien embarrassé à déterminer si les *cailles* les plus grandes ne sont pas de petites perdrix, ou si les perdrix les plus petites ne sont pas de grandes *cailles*. Des mœurs très-différentes indiquent, il est vrai, une dissimilitude fort grande dans l'organisation de ces oiseaux ; mais ce n'est que par le moule interne qu'ils diffèrent, sous des dehors & un extérieur par lesquels ils se rapprochent & se confondent à nos regards. Nous ne pouvons d'ailleurs sçavoir si un oiseau, apporté sans vie d'un pays étranger, & qui nous est donné pour une *caille* ou une perdrix, a les mœurs de l'un ou de l'autre de ces deux oiseaux. L'extérieur ne fournissant pas de quoi décider son genre, nous sommes à cet égard forcés de nous en rapporter à une espèce d'habitude plutôt qu'à une nomenclature raisonnée & déduite de la conformation des parties extérieures. Cependant M. de Buffon observe que les *cailles* n'ont point derrière les yeux cet espace nu & sans plumes qu'ont les perdrix, ni le fer-à-cheval que les mâles de celles-ci ont sur la poitrine. Ce sont les seules marques distinctives auxquelles on puisse reconnoître les *cailles* & les perdrix privées de la vie, & elles ne peuvent servir pour les femelles, qui, dans l'une ni l'autre espèce, ne portent pas ces marques.

Les *cailles* que nous connoissons le mieux, & qui habitent nos campagnes pendant l'été, sont des oiseaux de passage. Elles arrivent en Europe au printems, & en partent en automne ; le mois d'avril est le temps de leur arrivée, le mois de septembre celui de leur départ ; les côtes d'Italie, celles d'Espagne, & des provinces méridionales de la France sont les lieux par où elles passent ; elles voyagent la nuit ou de très-grand matin, & se reposent pendant le jour. Elles arrivent en si grand nombre en certains endroits, qu'au moyen de filets qu'on leur tend, on en prend assez pour les donner au plus bas prix ; telles sont en France les côtes de Provence, & en particulier les terres de M. l'Evêque de Fréjus, en Italie l'île de Caprée, les côtes aux environs de Nettuno, où, sur une étendue de quatre ou cinq mille, on en prend, dit-on, quelquefois jusqu'à cent milliers dans un jour.

Lorsque les *cailles* ont quitté l'Europe, on les retrouve sur les côtes correspondantes de l'Asie & de l'Afrique, où elles se répandent dans l'intérieur des terres, & d'où elles repassent en Europe au printems. Les deux termes de leur émigrations sont donc connus ; mais quels peuvent en être les motifs, & par quels moyens un oiseau aussi pesant que la *caille* dont le vol est aussi court, peut-il traverser les mers, & malgré les barrières qu'elles opposent, passer alternativement de l'une à l'autre des régions qu'elles séparent ?

La même cause qui met en mouvement tous les animaux de passage, agit aussi, sans doute, sur les *cailles*. Quand la saison des récoltes est passée, quand la main de l'homme a dépouillé la terre, qui ne produit plus de nouveaux fruits, que le froid a suspendu la génération des insectes, la disette détermine les *cailles* à chercher des contrées plus favorables pour elles ; la chaleur qui continue encore d'un côté, qui y entretient des alimens, trace aux *cailles* la route qu'elles doivent suivre, tandis que du côté opposé la disette qui vient avec l'automne, les avertit de se retirer ; le sentiment désagréable du froid peut aussi contribuer à leurs voyages ; mais il ne peut en être qu'une raison secondaire, puisqu'elles le supportent, qu'il en reste quelques-unes pendant l'hiver, sans qu'elles paroissent souffrir de ses rigueurs les plus fortes ; elles ne semblent pas d'ailleurs craindre le froid, puisqu'une fois arrivées en Europe elles se portent vers le nord jus-

qu'en Islande. Il est donc très-probable que l'abondance d'un côté, la disette de l'autre, sont les causes déterminantes qui agissent sur les *cailles*; mais on ne peut non plus se refuser à penser que la nature qui leur a imposé le besoin de changer de climat, leur en inspire le desir, par cette influence secrete qu'elle s'est réservée sur tous les animaux, dont on ignore le principe & la manière d'agir, & à laquelle on donne le nom d'*instinct*. En effet, des *cailles* élevées & nourries dans l'abondance, qui ni n'éprouvent le froid, ni ne manquent point d'alimens, qui n'ont pas même connu l'attrait de la liberté, dans le temps du passage, s'agitent dans leur cage, s'efforcent d'en sortir, sont inquietes, impatientes, & témoignent un besoin qui les tourmente à l'intérieur. Cette agitation se calme au bout d'un mois, temps que dure à-peu-près le passage des *cailles* libres. La nature leur fait donc sentir à l'intérieur, par une influence secrete, le besoin de changer de lieu, & en même temps qu'elles y sont déterminées au-dehors par le manque des choses nécessaires d'un côté, la rencontre de ces mêmes objets de l'autre, leur indique la route qu'elles doivent suivre. Le génie de la nature qui conduit les *cailles* aux bords des mers par un instinct secret & sur la trace des alimens, ne pouvoit manquer de leur révéler les moyens d'en franchir l'espace. L'homme étonné de ce prodige, a cherché à en deviner l'explication. Je n'entrerai point dans les suppositions qui ont été faites.

Les *cailles* arrivées aux bords de la mer ne se lèvent qu'avec un vent favorable pour les porter sur la côte opposée; c'est lui qui les soutient, c'est son souffle qui les pousse, elles n'ont besoin que d'y présenter leurs ailes, & de quelques mouvemens pour se soutenir à une hauteur convenable; si le vent vient à tomber, ou si elles sont fatiguées, les mers qu'elles traversent sont remplies d'isles, de rochers, d'écueils pour les vaisseaux, & de ports pour elles, qui leur offrent un asyle, & où elles attendent le retour du vent; mais s'il change pendant la traversée, s'il devient contraire, si l'espace est trop grand pour atteindre aux lieux de repos, alors les vollées de *cailles* tombent dans les flots, en sont le jouet, & la pâture des poissons. Il falloit, pour l'entretient de l'espèce, qu'une partie traversât les mers, la nature lui en a fourni & fait connoitre le moyen; que lui importe qu'un certain nombre périsse dans les flots & serve à l'entretien des poissons, qui sont à ses yeux autant que ses autres productions? Elle sçait que la fécondité de la portion qui atteint le rivage lui répond de la perpétuité de l'espèce.

Je ne ferai point la description de la *caille*; tout le monde la connoit.

Les *cailles* n'ont pas les mœurs douces & sociales de la plupart des autres oiseaux. Elles ne s'apparient point: le mâle ne connoit que des besoins violens & impétueux; il n'a ni tendresse, ni attachement pour sa femelle, & il n'est jamais père dans le sens moral, puisqu'il ne prend aucun soin de la couvée & des petits: il ne sert à la propagation de l'espèce que par son ardeur, en accourant de très-loin à la voix de la femelle, & en en servant un grand nombre, à mesure qu'il en rencontre.

La femelle fécondée par les approches du mâle, éprouvant le besoin de pondre, gratte la terre avec ses ongles, construit dans l'enfoncement qu'elle est parvenue à y former, au milieu des pièces de bled, ou des prairies, un nid qu'elle compose d'herbes & de feuilles; elle y pond quinze à vingt œufs; il sont mouchetés de brun sur un fond grisâtre: la durée de l'incubation est de trois semaines; les petits, ou les *cailletaux*, sont en état de courir presque au sortir de la coquille, & de prendre leur nourriture; ils sont plus robustes que les perdraux; ils suivent leur mère moins long temps, & au bout de quatre mois leur accroissement est complet. Cependant il est fort douteux que les *cailles* fassent deux couvées en un été, comme quelques personnes le pensent, & il est incertain qu'elles en recommencent une nouvelle après leur arrivée en Afrique ou en Asie. Mais un fait constaté, c'est qu'elles muent deux fois par an, à la fin de l'hiver & à la fin de l'éte: leur mue dure à chaque fois un mois, & le temps où leurs plumes sont revenues, est celui où elles changent de climat.

Malgré le tempéramment ardent des *cailles*, elles ne produisent point, elles ne font point de nid si elles ne sont libres, & elles ne prennent aucun soin des œufs qu'elles pondent dans l'état de domesticité.

Les *cailles* sont granivores, mais elles aiment aussi les plantes herbacées, les vers & les insectes. Elles ne perchent jamais; elles se tiennent à terre dans les pièces de bled, dans les prairies, & dans les guerets, lorsque les terres ont été dépouillées; elles se reposent pendant la force de la chaleur, & elles s'appellent, sur-tout le matin & le soir; c'est la femelle qu'on entend alors, & c'est à son cri que le mâle accourt quelquefois d'une demi-lieue, car les *cailles* courent très-vite, & beaucoup plus souvent qu'elles ne volent; elles ne prennent leur effort que quand elles sont poursuivies, surprises ou pressées de très-près. Leur vol est court, bas, pesant & paroit pénible; elles filent en glissant obliquement & en frappant l'air de toute l'étendue de l'aile par reprises; elles ne se rassemblent que dans les temps de passage, ou plutôt elles se rencontrent alors; jamais il n'y a d'association entre elles, & l'on n'en voit de compagnie, que celles des petits encore fort jeunes conduits par leur mère. Les mâles, provoqués par leur tempérament, sont jaloux les uns des autres & se battent cruellement: on prétend qu'ils sont en plus grande quantité que les femelles; suivant plusieurs ornithologistes, on les reconnoit à des taches noirâtres sur la partie inférieure du cou,

fur la poitrine & les côtés, qui ne se voient pas sur le plumage des femelles; mais, suivant les chasseurs, les auteurs d'ornithologie se sont trompés; ils ont pris les femelles pour les mâles; ce sentiment est opposé à l'analogie; ce n'est pas, je le sçai, une raison suffisante pour le rejetter, mais c'en est une de douter & de vérifier le fait par l'inspection des parties internes. Je l'eusse fait, si avant de terminer cet article j'avois pu me procurer des *cailles* adultes fort rares dans les marchés, où les cailleteaux sont au contraire fort communs.

On chasse la *caille* au chien couchant & au fusil: cette chasse n'a rien de particulier: on prend aussi la *caille* au halier & à la tirasse.

Le halier est un filet à mailles quarrées ou en lozange, de dix pouces à un pied au plus de haut, long à volonté, ordinairement de quinze à dixhuit pieds, dont les mailles ont d'un pouce & demi à deux pouces d'ouverture, & que l'on tend perpendiculairement par le moyen de piquets enfoncés en terre.

La tirasse est un filet ou à mailles quarrés, ou plus ordinairement en lozange, auquel on donne au moins deux cents mailles de levure, & quatre cents au plus, d'un pouce de large: à la partie de ce filet destinée à en être le haut, on passe entre les mailles d'un bout du filet à l'autre une corde de la grosseur du doigt, & dont les bouts excèdent de chaque côté la longueur de la tirasse d'environ cinq pieds. A chaque extrémité de la tirasse, on en noue quatre à cinq mailles à la corde qui la traverse; les autres mailles doivent pouvoir glisser le long de la corde. On borde de meme le bas de la tirasse par le moyen d'une corde qui en traverse la longueur, mais sans l'excéder.

On se sert de la tirasse en la traînant tendue à deux, & en la portant par le moyen des bouts de la corde qui la bordent à sa partie supérieure: ou si le chasseur est seul, il attache la tirasse par un bout à un piquet fortement enfoncé en terre, & il la traine par le bout opposé.

On ne prend des *cailles* au halier que pendant la saison de leurs amours, qui dure du mois d'avril au mois d'août, & l'on ne prend à cette chasse que des mâles: ils donnent dans le halier, soit qu'ils y soient attirés par l'appeau du chasseur, qui contrefait l'appel de la femelle; soit qu'en effet on ait placé devant le halier, dans une cage, une femelle qu'on nomme *chanterelle*, & dont le cri fait donner les mâles dans le piége.

Les jours les plus favorables pour chasser au halier sont ceux où le ciel est serein, & les heures où il n'y a pas de rosée; car les *cailles* sont moins actives & se tiennent plus en repos quand les herbes sont mouillées.

Pour se servir du halier, on le tend dans une pièce de terre sur le haut d'un sillon, suivant sa longueur, puis on se retire à la troisième ou quatrième raie au-delà; on s'y tient courbé & caché, à-peu-près vis-à-vis le centre ou le milieu du halier, soit qu'on se serve du *happeau* ou de la *chanterelle* pour attirer les mâles.

L'appeau qu'on nomme aussi *courcaillet* se fait de deux manières.

L'un consiste en une bourse de cuir, large de deux doigts, longue de quatre, formée en poire, qu'on remplit de crin sans le fouler. On lie à son extrêmité, par le moyen d'un fil fort & ciré, un sifflet de trois doigts de long, fait avec l'os de l'aile d'un héron, ou quelqu'un des os longs des extrêmités d'un lièvre ou d'un chat. L'os dont on se sert doit avoir une ouverture au-dessus de l'endroit où on le lie à la bourse de cuir: on donne à cette ouverture la forme d'un bec de flûte, par le moyen d'un peu de cire molle qu'on moule sur ses bords; on bouche avec la même cire l'extrêmité de l'os.

Pour faire jouer l'appeau, qu'on tient étendu dans la peaume de la main gauche, on frappe dessus sa partie la plus renflée avec la peaume de la main droite.

L'autre appeau, long de quatre doigts, & un peu plus gros que le pouce, est fait d'un fil de fer tourné en spirale. On le couvre de cuir; on adapte à son extrêmité la plus étroite, & on y lie un sifflet préparé comme celui que j'ai décrit dans l'article précédent; l'appeau est terminé à sa base par un morceau de bois rond, applati, fortement collé au cuir qui l'entoure. Au milieu de ce morceau de bois est attachée une corde ou une courroie de cuir. On tient cette courroie de la main gauche, entre le pouce & l'index, & de la main droite on tient de la même manière l'appeau à l'endroit où il est adapté avec le sifflet. On le fait jouer en tirant & lâchant alternativement la courroie de cuir.

La chanterelle doit être instruite & formée à appeller, pour qu'on en tire un bon usage. Pour l'y habituer, on place la cage dans laquelle on la nourrit en un lieu obscur: on lui donne à manger du millet le soir & le matin à la lumière, en lui faisant entendre le son d'un appeau. Elle en contracte l'habitude d'appeller, & son éducation est finie quand elle y est accoutumée. La cage dans laquelle on la retient doit être couverte d'une peau ou d'une toile, pour éviter les coups qu'elle pourroit se donner à la tête. Lorsqu'on est en chasse, aussi-tôt qu'on entend un mâle, on tend le halier, on place la cage derrière, à deux ou trois pieds, au côté opposé au lieu d'où le cri s'est fait entendre, on se retire à douze où quinze pas, & on s'y tient caché sans remuer, pendant que la chanterelle appelle le mâle.

On prend les *cailles* à la tirasse avec un chien couchant ou sans chien; si l'on s'en sert, il doit chasser le nez au vent, autant qu'il est possible; aussi-tôt qu'il a fait son arrêt, on va à lui par le devant, on déploie la tirasse à quinze ou vingt pas, & l'on avance en la portant à deux jusqu'à ce qu'on ait couvert le chien; alors ou le gibier part de lui-même, ou s'il ne part pas, on l'y determine

détermine en frappant avec un chapeau sur la tirasse ; on l'abaisse, & l'oiseau se trouve pris.

Si l'on est seul, on supplée au défaut d'un second en enfonçant en terre un piquet attaché à un bout de la tirasse, & s'avançant en faisant un cercle ; on se comporte d'ailleurs de la même manière que lorsqu'on chasse deux personnes ensemble.

Si l'on n'a pas de chien, on prend les *cailles* à la tirasse, en se servant du happeau ; mais ce ne peut être que dans la saison des amours. On écoute & l'on remarque de quel endroit un mâle s'est fait entendre ; on y va la tirasse déployée, & quand on croit être sur l'oiseau, s'il ne part pas, on frappe du chapeau sur la tirasse.

Les mois de mai & de septembre, sont les plus favorables pour chasser à la tirasse avec le chien couchant, & comme pour la chasse au fusier, les jours sereins sont les meilleurs, & les heures les plus convenables le matin, une heure après le lever, le soir une heure avant le coucher du soleil.

La chasse à la tirasse est prohibée, comme trop destructive ; on n'y prend pas seulement des *cailles*, mais quelquefois, d'un seul coup, une compagnie de perdrix entière ; c'est par cette raison que, dans les capitaineries royales, les cultivateurs sont obligés d'enfoncer en terre, après la récolte, cinq bouquets d'épines sur chaque arpent de terre qu'ils dépouillent.

Caille à gorge blanche.

Elle n'est pas tout-à-fait si grosse que notre *caille* : la gorge est d'un beau blanc ; & c'est par ce trait, le plus frappant dans cet oiseau, que je le désigne. Le sommet de la tête est noirâtre ; les joues sont d'un noir foncé, qui s'étend sur les côtés & le devant du cou au-dessous de la gorge qui l'entoure. Une raie blanche naît de la racine du bec en dessus, passe sur l'œil, & se propage en arrière sur les côtés du cou, presque à leur extrémité : le derrière de la tête est brun ; le derrière du cou est noirâtre, rayé longitudinalement de blanc sale ; le dos est brun, ondé de petites raies transversales noirâtres : le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un gris varié de brun ; les couvertures des ailes sont brunâtres ; les plumes scapulaires & les petites pennes des ailes sont brunes, variées de gris sur le bord extérieur, de roussâtre sur le bord interne, & coupées de noir dans leur milieu ; le dessous du corps est rayé de noir en zigzags sur fond d'un blanc sale. Il y a, sur les côtés, de larges bandes longitudinales brunes, bordées, du côté extérieur, de points ronds, d'un blanc sale, entouré de noir : les pennes des ailes sont brunâtres, & celles de la queue grisâtres ; le bec noir, les pieds jaunâtres, les ongles noirs.

J'ai trouvé cette *caille* vivante à Paris chez un oiseleur : je n'ai pu sçavoir de quel pays elle avoit été apportée. Ses couleurs, qui la rapprochent des *cailles* qu'on trouve à la Guiane & à la Louisiane, semblent indiquer qu'elle est originaire de l'Amérique. Lorsque j'en fis l'acquisition, elle étoit excessivement farouche ; mais bientôt elle s'apprivoisa, & elle devint, en peu de mois, familière au point qu'elle mangeoit à la main, qu'elle se laissoit prendre aisément, & paroissoit se plaire à ce qu'on la caressât. On la lâchoit dans un jardin à l'entrée duquel il y a deux parquets pour des faisans : elle couroit avec précipitation au-devant de ces parquets, les ailes & la queue épanouies : elle faisoit tous ses efforts pour y entrer, & en même-temps elle ne cessoit de pousser un cri doux & bas, une espèce de murmure qui paroissoit l'expression du plaisir : elle avoit au contraire, le matin & le soir, un cri aigu, haut & perçant, qu'on entendoit de très-loin : lorsqu'on la tenoit, & qu'on la caressoit, elle rendoit à-peu-près le même murmure que devant le parquet des faisans ; elle passoit devant ces parquets tout le temps qu'on la laissoit libre, & ne s'en éloignoit jamais : tous ses mouvemens sembloient avoir pour cause le besoin de s'unir, & il paroissoit que l'analogie l'attiroit vers les faisans, malgré la différence de la taille ; car il y avoit dans le même jardin, & de même à sa portée, un canard branchu de la Louisiane, & des pigeons, dont elle ne s'approchoit jamais. Elle a vécu trois ans ; sa nourriture étoit du froment, & on lui donnoit quelques herbes potagères. *Genre VI.*

Caille à trois doigts, de l'isle de Luçon. *Voy. à la nouv. Guin. p. 54, pl. 23.*

On avoit déja l'exemple d'une espèce de *caille* à trois doigts. (*Voyez* Turnix). Elle avoit été trouvée à Madagascar. M. Sonnerat, dans son premier voyage aux Indes, nous en a fait connoître une seconde. Il la décrit de la manière suivante :

« La tête, le haut du cou en arrière, & de la » gorge en devant, sont couverts de plumes noires » & de plumes blanches ; les plumes noires sont » cependant en plus grand nombre : le bas de la » gorge & la poitrine sont mordorés ; le ventre est d'un jaune clair & lavé ; le dos est gris, » tirant sur le noir ; les grandes plumes des ailes » sont grisâtres ; mais les petites sont terminées » par une tache jaune, au milieu de laquelle est » un point noir, rond, à demi entouré par un » cercle mordoré ; les pieds & le bec sont grisâtres ». *Genre VI.*

Caille blanche : c'est une variété de la *caille* ordinaire. *Voyez* Caille.

Caille brune de Madagascar. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, p. 171.*

Sa grosseur est la même que celle de notre *caille* : elle a le dessus de la tête & le haut du cou en arrière mêlés de noir & de roux ; la gorge d'un roux clair ; le devant du cou & le dessous du corps de cette dernière couleur, variée par deux bandes noires concentriques qui bordent chaque plume ; le dessus du corps rayé transversalement de noir sur fond gris ; les ailes brunes,

l'iris jaune, le bec & les pieds noirs. *Genre VI.*

CAILLE de Caïenne.

Cet oiseau, qui n'a point encore été décrit, est plus petit que notre *caille*. Le sommet de la tête est blanchâtre; la gorge est fauve; il y a au-dessous un demi collier d'un blanc sale avec un trait noir en long au milieu de chaque plume, & un filet de même couleur à leur extrémité; le bas du cou & le haut de la poitrine sont mêlés confusément de gris & de noirâtre : le bas de la poitrine & le reste du dessous du corps sont mouchetés de blanc & de noire, chaque plume étant noire & terminée par une tache blanche; celles du milieu du ventre sont bordées d'un peu de fauve : le derrière de la tête, le haut & les côtés du cou sont variés de noir, de blanchâtre, de quelques traits fauves, disposés par raies verticales : le bas du cou est, en arrière comme en devant, mêlé confusément de gris & de noirâtre : les couvertures des ailes sont grises, tachetées de noir dans leur milieu, & les plus grandes sont bordées d'un peu de blanc : les grandes plumes des ailes sont d'un gris brun : la queue est grisâtre; le bec est noirâtre; les pieds sont d'un gris tirant sur le jaunâtre. *Genre VI.*

CAILLE (petite) de Gingi. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, p. 172.*

Moins grosse que notre *caille* d'un tiers environ, celle-ci a la tête noire, une raie d'un jaune roussâtre à chaque joue, la gorge blanche, barrée de noir au bas, le devant du cou & le dessous du corps d'un jaune rougeâtre, coupé par une bande longitudinale noire sur le milieu de chaque plume, & deux autres bandes blanches parallèles à celle-ci sur les bords des plumes; le derrière du cou roussâtre, varié de noir; le dos, le croupion & les couvertures des ailes d'un roux marron, varié de jaunâtre & de noir; les grandes pennes des ailes brunes.

La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont moins vives; que, sur le milieu de chaque plume du devant du cou, il y a une bande longitudinale blanche, & sur les côtés deux points noirs; que les plumes du ventre sont coupées par des raies noires transversales, avec une raie blanche longitudinale dans le milieu. M. Sonnerat ne parle pas de la couleur du bec & des pieds de cette *caille*, qui se trouve à la côte de Coromandel. *Genre VI.*

CAILLE de Java. *Voyez* RÉVEIL-MATIN.

CAILLE de la Chine. *Voyez* FRAISE (la).

CAILLE (la grande) de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, p. 171.*

Elle est beaucoup plus grosse que notre *caille* : le sommet de la tête est gris, rayé transversalement de noir & varié de blanc, par l'effet du tuyau des plumes, qui est de cette dernière couleur; les joues sont d'un roux clair, coupées par une raie blanche qui passe au-dessus de l'œil : le cou, le dos & le croupion sont rayés transversalement de bandes noires sur fond gris, & il y a de plus, sur le milieu de chaque plume, une bande longitudinale blanche : les couvertures du dessus de la queue sont fort longues, & elles la couvrent entièrement; les ailes sont brunâtres, & il y a, sur le côté extérieur de chaque plume, de larges taches noires & rondes; le ventre est roussâtre, avec une bande longitudinale blanchâtre sur le milieu de chaque plume, & quelques taches noires sur leur côté : l'iris est rouge, le bec noir, les pieds jaunes. *Genre VI.*

CAILLE de la nouvelle Guinée. *Voyage à la nouvelle Guinée, p. 170, pl. 105.*

M. Sonnerat, le seul auteur qui ait parlé de cette *caille*, la décrit dans les termes suivans :

« La *caille* de la nouvelle Guinée est d'un tiers
» moins grosse que celle d'Europe : tout son plu-
» mage est brun, mais plus foncé sur le dos &
» les ailes que sous le ventre & à la tête : les
» petites plumes des ailes sont entourées d'un re-
» bord jaune, terni & obscur; les grandes plumes
» en sont entièrement noires; l'iris & les pieds
» sont de couleur grisâtre ». *Genre VI.*

CAILLE de la Louisiane. *Pl. enl. 149.*

BRISS. *tom. I, p. 258. Voyez* COLENICUI.

CAILLE de l'isle de Luçon (petite). *Voyage à la nouvelle Guinée, p. 54.*

La petite *caille* de l'isle de Luçon, suivant M. Sonnerat, le seul auteur qui en parle, n'a pas quatre pouces de l'extrémité du bec à celle de la queue : elle est moins grosse qu'un moineau franc, & d'une forme beaucoup plus raccourcie. Le dessus, le derrière de la tête sont noirs; les côtés sont roux, tachetés de noir; le dos & les ailes sont noirs : il y a sur les ailes quelques lignes oblongues grisâtres : la gorge est blanchâtre, teinte de roux sur les côtés : la poitrine est grisâtre, tachetée de noir : le ventre est d'un jaunâtre sale, rayé de bandes noires transversales; les pieds & le bec sont noirâtres. *Genre VI.*

CAILLE de Madagascar. *Pl. enl. 171.*

BRISS. *tom. I, p. 252. Voyez* TURNIX.

CAILLE (la grande) de Madagascar.

Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II. p. 169. Pl. 98.

Elle est du double plus grande que notre *caille* : le dessus de la tête, le derrière du cou & le dos sont d'un roux brunâtre; il y a sur le milieu de la tête une raie longitudinale d'un blanc jaunâtre, qui s'éclaircit sur le cou, & se propage en une raie blanche jusqu'au milieu de sa longueur : les joues sont grises, traversées par deux raies blanches qui s'étendent sur les côtés du cou dans toute sa longueur; la gorge est noire; la poitrine & le ventre sont de cette même couleur; mais, entre le bas du cou & le haut de la poitrine, il il y a une large tache marron; & de plus, la poitrine & le ventre sont mouchetés de points blancs arrondis : les petites couvertures du dessus

des ailes sont rousseâtres, coupées transversalement de lignes noires; les moyennes sont d'un roux noirâtre, rayées transversalement de blanc jaunâtre; les grandes pennes des ailes sont brunes; les moyennes & les petites sont noires, coupées transversalement, & terminées de jaunâtre: la queue est noire, rayée transversalement de jaunâtre; le bec est noir, les pieds rousseâtres. *Genre VI.*

CAILLE du Mexique. BRISS. *tom. I, p. 256. Voyez* COYOLCOS.

CAILLE du Mexique (grande). BRISS. *tom. I, p. 257. Voyez* COLIN (grand).

CAILLE HUPPÉE du Mexique. *Pl. enl. 126, fig. 1.* BRISS. *tom. I, p. 260. Voyez* ZONÉCOLIN.

CAILLE des isles Malouines.

Elle est beaucoup plus grande que notre *caille*, & presqu'aussi grosse que la perdrix grise: ce seroit une perdrix & non pas une *caille*, si la grosseur suffisoit pour distinguer ces oiseaux. Comme c'est une espèce nouvelle, & qui n'a pas encore été nommée, je crois que le nom de *perdrix* lui conviendroit mieux que celui de *caille*, puisqu'elle a, par la grosseur un rapport de plus avec la première, & que sous le même point de vue, elle diffère de la seconde.

Son plumage est varié de gris, de fauve & de noir: un trait noir occupe le milieu de chaque plume, suivant sa longueur; il est entouré de fauve sur le devant du cou & sur la gorge, & de gris sur le derrière du cou & le dessus du corps: le bord, tant fauve que gris, est entouré de noirâtre: le ventre & les côtés sont blancs: les grandes plumes des ailes sont d'un noir décoloré; le bec & les pieds sont de la même couleur. *Genre VI.*

CAILLE des Moluques.

On doit à M. Sonnerat la connoissance de cet oiseau: c'est la plus petite de toutes les *cailles* connues, si c'en est une en effet. Elle n'est guère plus grosse qu'un tarin. La gorge est noire; il y a au-dessous une large plaque d'un beau blanc, bordé par un trait noir. La poitrine & tout le dessous du corps sont d'un cendré tirant sur la couleur d'ardoise. Tout le dessus du corps est brun, avec quelques traits noirs qui ont leur direction de la tête à la queue: il y a sur la tête quelques traits d'un gris sale & obscur: le bec est noir; les pieds sont jaunâtres, les ongles noirs.

Le bec est très-fort, à proportion de la grosseur de l'oiseau; il est plus long, & n'est pas courbé ou convexe à sa partie supérieure comme celui de la *caille*: il est droit, conique, comme l'est, suivant les gravures qui les représentent, le bec des deux *cailles* de l'isle de Luçon, & celui de la *caille* de la nouvelle Guinée, toutes trois décrites par M. Sonnerat, qui en a donné les figures dans son ouvrage. Je n'ai point vu les *cailles* de l'isle de Luçon, ni celles de la nouvelle Guinée: j'avois pensé que le graveur en avoit mal rendu le bec; mais la conformité de celui de la *caille* des Moluques, dont j'ai un individu sous les yeux, avec celui de ces trois *cailles*, me porte à croire qu'elles diffèrent toutes quatre des vraies *cailles*, qu'elles ne sont pas du genre VI[e], mais qu'on en doit former un genre à part, qu'on ne peut cependant établir avant d'avoir une connoissance plus exacte de ces oiseaux. Il suffit, en attendant, de remarquer qu'avec la même forme & l'extérieur des *cailles*, ils ont le bec différent, plus long, droit & conique, au lieu de l'avoir en cône courbé.

CAILLE des Philippines. *Pl. enl. 126.* BRISS. *tom. I, p. 254. Voyez* FRAISE (la).

CALANDRE ou grosse ALOUETTE.

Idem. BRISS. *tom. III, pag. 352, pl. XX, fig. 2.*
Pl. enl. 363, fig. 2.
BELL. *Hist. nat. des oif. pag. 270, fig. pag. 271.*
Idem. port. d'oif. pag. 66.
EDW. *glan. part. II, pag. 122, fig. 268.*
Calandra en Espagnol & en Italien.
Kalander, galander en Allemand.
Chalandra en Anglois.
Coulassade en Provence.

La *calandre* a les mêmes mœurs que l'alouette: elle a aussi de même un chant très-agréable & la faculté d'imiter celui de plusieurs autres oiseaux, ainsi que différens sons, lorsque ses organes en ont été souvent frappés dans sa jeunesse: elle ne s'habitue pas aisément à l'état de domesticité; mais lorsqu'elle y est accoutumée, elle ne cesse de chanter, & il y a peu d'oiseaux qui, à cet égard, puissent le disputer à la *calandre*. On ne la trouve en France que dans les provinces méridionales; on la trouve de même en Italie, en Espagne, aux environs d'Alep, & elle paroit en général bornée aux pays chauds. M. Edwars a donné la figure d'une *calandre* trouvée à la Caroline, & la même que celle qui habite les contrées méridionales de l'Europe. Elle est beaucoup plus grande que l'alouette ordinaire. La *calandre* a, du bout du bec à celui de la queue, sept pouces trois lignes, treize pouces & demi de vol, & ses ailes pliées atteignent presque l'extrêmité de sa queue; son bec est à proportion plus court & plus fort que celui de l'alouette: elle rompt le grain dont elle se nourrit, au lieu de l'avaler comme l'alouette, sans le briser. Tout le dessus du corps est varié de brun & de gris; la première de ces deux couleurs occupe le milieu des plumes bordées par la seconde; la gorge est blanche; il y a au-dessous une raie transversale noire, qui forme une espèce de collier; le devant du cou & la poitrine sont d'un blanc sale moucheté de quelques taches noires; le ventre est blanc; les côtés sont d'un brun-rousseâtre; les grandes pennes des ailes sont brunes du côté extérieur & à leur bout, bordées de blanchâtre en dehors; les moyennes sont aussi brunes du côté extérieur, bordées de gris & terminées de blanc; les deux plumes du milieu de la queue sont d'un gris-brun; les latérales sont variées de noirâtre, de gris & de blanc, disposées suivant la longueur des plumes, & les deux extérieures, une de chaque

côté, sont blanches en dehors dans toute leur longueur ; elles le sont aussi depuis leur bout, du côté interne, jusqu'au milieu de leur longueur, & noires au-dessus ; le bec, les pieds & les ongles sont d'un gris-blanc. *Genre XXXIX.*

CALANDRE du Cap de Bonne-Espérance. *Voyez* CRAVATTE JAUNE.

CALANDROTTE, *pl. enl. 490. V.* LITORNE.

CALANDROTTE. *Voyez* MAUVIS.

CALAO.

C'est le nom générique de plusieurs espèces d'oiseaux assez gros & fort remarquables par la forme singulière de leur bec. Quelques naturalistes ont appellé les *calaos oiseaux rhinocéros*, quoique ce nom ne s'applique communément qu'à une espèce de ce genre.

Les *calaos* appartiennent tous à l'ancien continent & ne se trouvent que dans les contrées les plus chaudes. Ils ont trois doigts devant, un derrière, le doigt du milieu étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, & au doigt intérieur jusqu'à la première ; le bec très-gros, foible cependant, d'une substance fragile & sujette à se lever & se séparer par écailles ; il est alongé & courbé comme une faux, dentelé le long de ses bords. Les *calaos* ont en général les pieds courts & les doigts fort gros, mal assortis & peu proportionnés au volume du corps qu'ils doivent soutenir ; leur bec, incommode par son poids, d'une forme qui répond mal aux usages pour lesquels il est destiné, est encore souvent surchargé d'excroissances qui ne paroissent propres qu'à en augmenter la pesanteur & à en gêner les mouvemens. Ces oiseaux semblent donc être mal conformés pour marcher, se percher, se soutenir, & même pour prendre la nourriture dont ils ont besoin. Ils sont à nos yeux des êtres traités peu favorablement, informes en quelque sorte, & infortunés. Mais, connoissons-nous assez la nature pour compter sur ses apparences, pour être sûrs qu'elles ne nous en imposent pas ? Sçavons-nous qu'elle est la relation entre ces formes extérieures, monstrueuses à nos regards, & l'organisation interne ? quels rapports peuvent exciter entre les besoins, la nature du climat, les circonstances dépendantes des lieux, de l'espèce des alimens, & ce bec qui nous paroit si difforme dans les *calaos*, dont nous ne connoissons rien que quelques parties de leurs dépouilles ? Je ne peux me représenter le génie de la nature faisant des essais, & voir les *calaos* sur le bord de cette ligne, au-delà de laquelle des êtres sans nombre, produits des tentatives de la force créatrice, ont péri, parce que leur organisation n'a pas répondu à leurs besoins. Il me semble que la nature, occupée de la pensée de la création, a tout vu dans l'avenir, connu tout d'avance, calculé les rapports & les relations entre les parties & le tout, entre les besoins & les moyens ; rien n'a pu sortir de ses mains mal assorti, informe, incapable de conserver le souffle de vie qui étoit son bienfait & le produit de sa pensée. Une partie des animaux a été destinée à vivre dans le mouvement & l'action, à s'attaquer & à se défendre, une autre à peupler les lieux calmes & paisibles, où la nourriture se présente sans beaucoup de recherches, & sans être achetée par des combats : tous ont reçu de la main créatrice les organes dont ils avoient besoin, & qui repondoient aux vues qu'ils devoient remplir. L'aigle, au regard perçant, à la large envergure, armé de serres & d'un bec tranchant, devoit fondre du haut des airs sur sa proie & la déchirer ; & les *calaos*, au bec pesant, mais long, à large ouverture, en forme de croissant, devoient détacher des fruits des arbres qui les auroient produits, qu'ils atteignent de plus loin, que la pesanteur seule du bec qui les touche fait tomber, & qu'il n'étoit nécessaire que de saisir & d'avaler, sans les écraser, sans les comprimer : ils devoient habiter les terres d'une région couverte d'arbres toujours chargés de fruits, & l'aigle les rochers & les cimes glacées & stériles des montagnes d'où il auroit besoin de s'élancer pour découvrir sa proie dans les plaines.

Les *calaos* sont du LXIe genre de la méthode de M. Brisson. Il donne au *calao*, en latin, le nom d'*hydrocorax*. Plusieurs auteurs l'appellent très-improprement *corvus indicus* ; mais les *calaos* n'ont aucun rapport avec les corbeaux, & ne vivent point au bord des eaux comme sembleroit l'indiquer le nom d'*hydrocorax*. Ce sont des oiseaux terrestres & qui se nourrissent de fruits comme les toucans, qui paroissent les représenter dans le nouveau continent.

CALAO. BRISS. *tom. IV, pag. 566. Voyez* CORBEAU des Indes, de Bonrius.

CALAO A BEC CISELÉ. *Voyag. à la nouv. Guinée, pag. 123. Voyez* CALAO de l'île Panay.

CALAO A BEC NOIR du Sénégal. *Pl. enl. 890.* BRISS. *tom. IV. pag. 573. Voyez* TOCK (le).

CALAO A BEC ROUGE du Sénégal, *pl. enl. 260.* BRISS. *tom. IV, pag. 575. Voyez* TOCK (le).

CALAO A CASQUE ROND.

On ne connoit de ce *calao* que le bec, représenté *pl. enl. 933.* Il a six pouces de long, est presque droit, sans dentelures ; une protubérance en forme de casque, haute de deux pouces, comprimée légèrement sur les côtés, & presque ronde, s'élève du milieu de la portion supérieure, & s'étend jusques sur l'occiput. Cette protubérance, mesurée avec le bec, a quatre pouces de haut & huit de circonférence : elle est d'un rouge de vermillon.

CALAO D'ABYSSINIE.

Pl. enl. 779.

C'est un des plus grands oiseaux de ce genre : il a trois pieds deux pouces de longueur ; tout son plumage est noir, excepté les grandes pennes des ailes qui sont blanches, & les moyennes, ainsi qu'une partie des couvertures, dont la couleur est un brun tanné foncé : le bec, de neuf pouces de long, légèrement arqué, applati & comprimé sur

les côtés, terminé en pointe mousse; est tout noir, excepté vers le haut de la portion supérieure, où il a, de chaque côté, une plaque rougeatre; sa base est surmontée d'une proéminence de deux pouces & demi de diamètre & de quinze lignes de large à sa racine: elle est de même substance que le bec, mais plus mince, & cède sous le doigt lorsqu'on le comprime; la hauteur du bec, prise verticalement, & jointe à celle de la proéminence, est de trois pouces huit lignes; les pieds sont noirs; de longs cils garnissent les paupières; une peau nue, d'un brun-violet, entoure les yeux, couvre la gorge & le haut du devant du cou. *Genre LXI.*

Calao d'Afrique. *Voyez* Brac (le).

Calao de Gingi. *Voyage aux Ind. & à la Ch. tome II, page 214, pl. 120.*

Il a deux pieds du bout du bec à celui de la queue; le bec est très-long, fortement courbé; de sa base en-dessus naît une excroissance qui revient en avant & forme comme un second bec de la moitié de la longueur du premier; il a la tête, le cou, le dos, le haut des ailes d'un gris-brun; une large bande transversale noire sur le milieu de chaque joue; les pennes des ailes noires; le dessous du corps blanc; les deux pennes du milieu de la queue, les plus longues, d'un gris-brun, terminées de noir; les latérales noires dans les trois quarts de leur longueur, barrées ensuite de brun, & terminées de blanc; le bec est noir & bordé de blanc en-dessus & en-dessous; les pieds noirs. On le trouve à la côte de Coromandel. *Genre LXI.*

Calao de la côte de Malabar. *Voyage aux Ind. & à la Ch. tome II, page 215, pl. 121.*

M. Sonnerat nous avertit lui-même que ce *calao* diffère peu de celui que M. le comte de Buffon a décrit sous le même nom, & nous ne trouvons pas en effet assez de différence pour en faire deux espèces.

Calao de l'île de Panay.

Pl. enl. 780, le mâle: *781*, la femelle.

Calao a bec ciselé de l'île Panay. *Voyage à la nouv. Guinée, page 123, pl. 82*, le mâle: *83*, la femelle.

C'est un oiseau indiqué & décrit par M. Sonnerat.

« Le mâle & la femelle sont de la même grosseur & à-peu-près de la taille du gros corbeau d'Europe. Leur bec est très-long, dentelé le long de ses bords; il est sillonné en travers dans les deux tiers de sa longueur; la partie convexe des sillons est brune, & les enfoncemens sont couleur d'orpin; le reste du bec est lisse & brun; à sa racine, en-dessus, s'élève une excroissance de la même substance que le bec, applatie sur les côtés, tranchante en-dessus, coupée à angle droit en-devant; cette excroissance finit à la moitié de la longueur du bec.... L'œil est entouré d'une membrane brune, dénuée de plumes. La paupière soutient un cercle de poils durs, roides, qui forment de véritables cils: l'iris est blanchâtre. Le mâle a la tête, le cou, le dos & les ailes d'un noir-verdâtre, changeant en bleuâtre: la femelle a la tête & le cou blancs, excepté une large tache triangulaire qui s'étend de la base du bec en-dessous & derrière l'œil jusqu'au milieu du cou en travers sur les côtés: cette tache est d'un verd-noir changeant comme le cou & le dos du mâle. Le haut de la poitrine dans les deux sexes est d'un rouge-brun-clair; le ventre, les cuisses & le croupion sont, dans le mâle & la femelle, d'un rouge-brun-foncé; l'un & l'autre ont dix plumes à la queue d'un jaune-roussâtre dans les deux tiers de leur longueur & noires sur le tiers inférieur; les pieds sont couleur de plomb ». *Genre LXI.*

Calao de Malabar.

M. de Buffon décrit cette espèce avec beaucoup de soins & de détails, d'après un individu qui a vécu quelque temps à Paris. Cet article sera un extrait de ses observations sur ce *calao*. Il est de la grandeur du corbeau; sa longueur est d'environ trois pieds; son bec est long de huit pouces, large de deux, arqué de quinze lignes, terminé en pointe mousse, d'une substance cornée, presque osseuse. Un second bec, ou une excroissance qui en a la forme, surmonte le véritable; cette excroissance est appliquée & couchée suivant la courbure du vrai bec, & s'étend depuis sa base jusqu'à deux pouces de sa pointe; elle s'élève de deux pouces trois lignes & ressemble à un véritable bec tronqué & fermé à sa pointe; elle ne tient point au crâne; sa substance est mince, légère, cellulaire à l'intérieur; sa couleur est noire de la pointe jusqu'à trois pouces en arrière; il y a une raie de la même couleur à son origine & à la racine du vrai bec, tout le reste est d'un blanc-jaunâtre.

Une peau blanche & plissée entoure, par dessous, la racine du vrai bec; les yeux sont entourés d'une peau noire; de longs cils, arqués en arrière, garnissent la paupière; l'œil est d'un brun-rouge; la tête paroit petite en proportion du bec qu'elle soutient; en général, la figure, l'allure, & toute la tournure de ce *calao* ont paru un composé de traits & de mouvemens du geai, du corbeau & de la pie.

Les plumes de la tête & du cou sont noires, ainsi que celles du dos & des ailes, & toutes ont un foible reflet de violet & de verd; on apperçoit sur quelques-unes des couvertures des ailes une bordure brune irrégulièrement tracée; l'estomac & le ventre sont d'un blanc-sale; les ailes sont noires, & la pointe de leurs plus grandes pennes est blanche; les pieds sont noirs, épais & fort couverts de larges écailles.

L'individu observé à Paris mangeoit des végétaux, & avaloit aussi de la chair crue; il prenoit des rats, &c. Il répétoit souvent un cri sourd, & de temps en temps il faisoit entendre un glouffement pareil à celui de la poule-d'inde qui conduit

ses petits ; il étoit très-sensible au froid & recherchoit la chaleur. *Genre LXI.*

Calao de Manille.

Pl. enl. 891.

C'est une espèce nouvelle qui fait partie de la riche collection du cabinet du roi. M. le comte de Buffon fait la description de ce *calao* dans les termes suivans :

« Cet oiseau n'est guère plus gros que le tock : » il a vingt pouces de longueur ; son bec est long » de deux pouces & demi, moins courbé que » celui du tock, point dentelé, mais assez tranchant par les bords & plus pointu ; ce bec est » surmonté d'un léger feston proéminant, adhérant à la mandibule supérieure, & ne formant » qu'un simple renflement ; la tête & le cou sont » d'un blanc lavé de jaunâtre, avec des ondes » brunes ; on remarque une plaque noire à chaque » côté de la tête sur les oreilles ; le dessus du corps » est d'un brun-noirâtre, avec quelques franges » blanchâtres, filées légèrement dans les pennes » de l'aile ; le dessous du corps est d'un blanc-sale ; » les pennes de la queue sont de la même couleur que celles des ailes, seulement elles sont » coupées transversalement dans leur milieu par » une bande rousse de deux doigts de largeur ».

J'ajouterai à cette description, d'après la planche enluminée, que les ailes & le fond de couleur de la queue sont d'un brun-noir ; le bec couleur de chair-pâle, & les pieds bruns. *Genre LXI.*

Calao des Indes. Briss. *tome IV, page 571.* *Voyez* Calao-rhinoceros.

Calao des Moluques.

Calao. Briss. *tome IV, page 566, pl. XLV.* *Pl. enl. 283.*

Il est de la grosseur du coq, & sa longueur est de deux pieds quatre pouces du bout du bec à celui de la queue ; il a deux pieds dix pouces & demi de vol, & ses ailes pliées ne sont dépassées par la queue que du tiers de sa longueur ; son bec a cinq pouces de long & deux pouces & demi d'épaisseur à son origine : la partie supérieure de la tête & les côtés sont noirs ; la gorge est de la même couleur, entourée d'une ligne courbe d'environ neuf lignes de largeur & d'un gris-blanc-sale ; le derrière de la tête & le cou sont d'un marron-clair ; le dos & le croupion sont bruns, ainsi que les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes ; les couvertures du dessus de la queue & du dessous des ailes sont d'un noirâtre mêlé de gris ; ces deux couleurs règnent également sur la poitrine, le haut du ventre & les côtés ; les jambes sont d'un brun-fauve, le bas-ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un fauve clair ; les ailes sont noires ; mais les plumes moyennes sont bordées extérieurement de gris ; la queue est d'un gris-blanc sale ; le bec cendré-noirâtre ; au-dessus de sa portion supérieure est une excroissance arrondie en arrière, platte en-dessus, blanchâtre, de même substance que le bec ; les pieds sont gris-bruns, les ongles noirs. *Genre LXI.*

Calao des Philippines.

Briss. *tome IV, page 568.*

Il est à-peu-près de la grosseur d'un dindon femelle ; mais sa tête est proportionnellement beaucoup plus grosse ; la couleur de cette partie, celle de la gorge, du cou, des plumes scapulaires, des couvertures du dessus des ailes & de tout le dessus du corps est noire ; la poitrine & tout le dessous du corps sont blancs ; les pennes de l'aile sont noires, marquées d'une tache blanche & celles de la queue sont toutes noires, excepté les deux extérieures qui sont blanches ; les pieds sont verdâtres ; mais le bec est la partie la plus remarquable ; il a neuf pouces de long, huit lignes d'épaisseur vers son origine ; au-dessus de sa portion supérieure s'élève une excroissance de six pouces de long sur trois de large ; elle s'étend en arrière sur la partie supérieure de la tête en s'arrondissant ; elle se prolonge au contraire en avant sous une forme concave en-dessus, & se termine par deux angles avancés ; les narines sont placées à l'origine du bec sous cette excroissance ; sa couleur & celle du bec est rougeâtre.

On trouve dans les *Transactions philosophiques, n°. 285, article III*, la description d'un *calao* des Philippines qui a beaucoup de rapport au précédent, mais qui en diffère cependant assez pour qu'on doive le regarder ou comme une variété ou une espèce à part. Il a le ventre noir ; le dos & le croupion d'un cendré-brun ; la tête & le cou sont roux ; le bec n'a que six à sept pouces de long & il supporte une excroissance en forme de casque, longue de six pouces & large de près de deux ; le bec est diaphane & couleur de cinabre ; les pieds sont rougeâtres ; la queue est blanche, longue de dix-huit pouces environ ; les pennes des ailes sont jaunes ; cet oiseau est révéré des Indiens. Il a, disent-ils, combattu la grue, & c'est depuis sa victoire sur elle qu'il l'a forcée de se retirer sur les terres humides ; sa voix ressemble moins à celle d'un oiseau qu'au mugissement d'un veau. *Genre LXI.*

Calao-rhinoceros.

Oiseau-rhinoceros. Pl. enl. 934. On n'a représenté que le bec.

Calao des Indes. Briss. *tome IV, page 571.*

Il est beaucoup plus grand que le corbeau d'Europe, d'un plumage tout noir. Le bec a dix pouces de long, il est rougeâtre dans le haut de sa portion supérieure, & jaunâtre vers le bout ; sa portion inférieure est de cette dernière couleur. Sur la base du demi-bec supérieur s'élève une excroissance de substance cornée qui revient en avant jusques sur le milieu du bec, se relève & se courbe ensuite en forme de corne ; cette protubérance est longue de huit pouces, large de quatre à sa base, va en diminuant & finit par une pointe mousse ; elle est variée de rouge & de jaune, & comme partagée en deux portions par une ligne noire qui

s'étend dans toute sa longueur sur chacun des côtés. *Genre LXI.*

CALCOU ROUGE. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

CALFAT.

C'est un oiseau de l'Isle de France, d'une taille moyenne entre le moineau & la linotte; le dessus de la tête est noir; toute la partie supérieure du corps, compris les ailes & la queue, est d'un cendré-bleuâtre; la gorge est noire; la poitrine & le ventre sont d'une couleur vineuse; une bande blanche va de l'ouverture du bec à l'occiput; le tour des yeux est nu & couleur de rose; l'iris, le bec & les pieds sont de la même couleur; les couvertures inférieures de la queue sont blanches. M. de Montbeillard, qui a indiqué cet oiseau d'après une description faite par M. Commerson, le place à la suite des ortolans. *Genre XXXV.*

CALI-CALIC.

Petite pie-grièche de Madagascar. *Pl. enl. 299, fig. 1*, le mâle: *fig. 2*, la femelle.

Idem. BRISS. *tome II, page 164, planc. XVI, fig. I*, le mâle: *fig. II*, la femelle.

C'est un fort petit oiseau du genre XXIe ou de celui de la pie-grièche; on le trouve à Madagascar, où les habitans appellent le mâle *cali-calic* & la femelle *bruia*; il est à-peu-près de la grosseur de notre friquet; sa longueur est de près de cinq pouces du bout du bec à celui de la queue; il a neuf pouces de vol.

Le dessus du corps est cendré, à l'exception du croupion qui est roussâtre; il y a sur les côtés de la tête, dans le mâle, une ligne blanche fort étroite, qui, du bec, va finir à l'œil; une autre raie noire, plus large, suit au-dessous le même trajet, & plus bas, un peu plus en arrière, est une plaque blanche; la gorge & la partie antérieure du cou sont noires; le reste du dessous du corps est blanc, avec une teinte légère de roussâtre sur la poitrine & le bas-ventre; les ailes & la queue sont brunes; un filet roussâtre en borde extérieurement les pennes; le bec est noir; les pieds de couleur de plomb, les ongles noirs.

La femelle a le manteau de la même couleur que le mâle; mais la nuance en est plus foible; ses joues sont blanches, ainsi que la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps.

CALOUASSE. SAL. *page 28. Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

CALYBÉ de la nouvelle Guinée. *Pl. enl. 634.*

Oiseau de paradis verd. Voyage à la nouvelle Guin. p. 164.

M. Sonnerat, qui a fait connoître cet oiseau, le décrit dans les termes suivans: « Il est un peu » plus gros & plus alongé que le roi des oiseaux » de paradis (*le manucode*): il est en entier d'un » beau verd, qui a le brillant & le poli de l'acier » bruni..... Il paroit, à différens aspects, tantôt » verd, tantôt bleu; le bec & les pieds sont noirâtres; l'iris est rouge ».

J'ajouterai à la description faite par M. Sonnerat, que le *calybé*, quoique du même climat que les autres oiseaux de paradis, n'offre aucun des traits de ce superflu & de ce luxe dont les autres oiseaux de ce genre sont en quelque sorte surchargés: il seroit intéressant de sçavoir s'il en est plus libre, plus agissant, par conséquent plus heureux, & si le superflu & le luxe ne sont, au physique comme au moral, qu'un embarras & une surcharge. J'observerai, ce qui est plus du ressort du Naturaliste, que le *calybé* n'a point à la queue ces deux longues plumes, qui n'ont de barbe qu'à leur origine & à leur extrémité, & dont M. Brisson fait un des caractères qui distinguent les oiseaux de paradis. Mais ces deux plumes, que M. Brisson a observées sur les deux oiseaux qu'il a décrits, ne sont point un caractère essentiel, puisque, sur six oiseaux de ce genre, que M. Sonnerat a vus à la nouvelle Guinée, trois sont dépourvus de ces mêmes plumes. Je crois donc qu'il faudroit retrancher des caractères indiqués par M. Brisson par rapport aux oiseaux de paradis, celui qu'il emprunte de la position & de la conformation des deux plumes situées au-dessus de la queue. *Genre XX.*

CAMAIL ou la CRAVATE.

Tangara à cravate noire de Cayenne. *Pl. enl. 714, fig. 2.*

C'est, suivant M. de Buffon, la septième espèce de la première section des tangaras. Celui-ci a sept pouces de long: son bec a neuf lignes; la partie supérieure en est blanche à la base & noire au bout; l'inférieure est entièrement noire: la queue est un peu étagée; elle a trois pouces un quart de long, & dépasse les ailes pliées de deux pouces.

Tout le plumage est d'une couleur uniforme cendrée, un peu plus claire sous le ventre, à l'exception cependant du devant & du derrière de la tête, de la gorge & du devant du cou, sur lesquels s'étend une couleur noire en forme de cravate. Cet oiseau se trouve à Cayenne, mais il paroit y être rare. *Genre XXXI.*

CANARD.

Pl. enl. 776, le mâle; *777*, la femelle.

CANARD SAUVAGE. BRISS. *tom. VI, p. 318.*

CANARD DOMESTIQUE. BRISS. *tom. VI, p. 308. Genre CVII.*

CANARD, CANE. BEL. *Hist. nat. des oif. p. 160, fig.* ibid.

Idem, idem. *Port. d'oif. p. 32.*

CANARD SAUVAGE. BELL. *Hist. nat. des oif. p. 160.*

Anas, en latin;

Anade, en espagnol;

Anitra, en italien;

Wildendte, hag-ent, &c. en allemand;

Kaczka dzika, en polonois;

Graes-aud, blaonacke, en suédois;

Wild-duck, en anglois.

Suivant M. Salerne, le *canard* mâle s'appelle

en Normandie *malart*; la femelle *bourre*; le petit, *bourret*. On nomme communément la femelle, *cane*, le petit, *canneton* ou *hallebrant*.

Le *canard* est, parmi les oiseaux, une des conquêtes les plus importantes que nous ayons faites en les rendant domestiques. Une partie de l'espèce vit & se multiplie au milieu de nos habitations pour notre profit, & l'autre jouit encore de toutes les prérogatives de la liberté; mais ces deux races sont de la même espèce; & la première, ou le *canard domestique*, descend si certainement du *canard sauvage*, qu'ils peuvent s'allier, & qu'il naît de leur union un produit fécond; souvent aussi le *canard privé* retourne à son premier état, & il est reçu au nombre des sauvages, qui le reconnoissent & l'adoptent. Ces deux races sont donc évidemment issues de la même souche: nous nous occuperons d'abord de la race libre & ensuite de la race domestique: mais, comme l'une & l'autre ont les mêmes caractères, suivant l'ordre méthodique, & que ces caractères sont nécessaires pour reconnoître toutes les espèces qui appartiennent au même genre, c'est par ces caractères que nous commencerons l'histoire du *canard*.

Il a quatre doigts, dont les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes entières, & le postérieur est séparé.

Les jambes avancées vers le milieu du corps & hors de l'abdomen, plus courtes que le corps.

Le bec dentelé *comme une lime*, convexe en-dessus, applati en-dessous, plus large qu'épais, ayant le bout onguiculé & obtus.

Tous ces caractères conviennent aux espèces du genre de l'oie, excepté la largeur du bec que ces espèces ont plus épais que large; au lieu que celles du genre du *canard* l'ont plus large qu'épais.

Le *canard sauvage* est si connu, qu'il n'a pas besoin d'une longue description.

La tête, la gorge, & environ la première moitié du cou sont d'un verd brillant, changeant en violet: au-dessous de cette couleur est une zône étroite qui forme un collier blanc. Le bas du devant du cou & la poitrine sont d'un marron très-foncé; le bas du derrière du cou, le dos, le dessous du corps sont rayés en zigzags de gris-blanc & de cendre-brun; le croupion est d'un noir changeant en verd foncé: l'aile est traversée par une large bande d'un violet changeant en verd doré, au-dessus de laquelle en est une blanche beaucoup plus étroite: la queue est composée de vingt plumes: les quatre du milieu sont d'un noir changeant en verd, & recourbées en demi-cercle vers la partie supérieure; les latérales sont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre: le bec est d'un verd-jaunâtre; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes sont orangés; les ongles des trois doigts antérieurs noirâtres, & celui du doigt postérieur rougeâtre.

La femelle, un peu moins grosse que le mâle, est d'un plumage varié de brun & de gris roussâtre; elle a sur l'aile, comme le mâle, deux bandes transversales, mais la bande verdâtre tire sur le violet: le demi-bec supérieur est rougeâtre, tacheté de noir; l'intérieur entièrement rougeâtre, les pieds comme ceux du mâle.

Les *canards sauvages* ne sont abondans dans nos contrées qu'en hiver; ils commencent à arriver à la mi-octobre par petites bandes, qui sont bientôt suivies de troupes plus nombreuses: ils viennent des régions du nord, où ils repassent l'été pour y propager leur espèce en sûreté dans les marais immenses dont ces terres sont couvertes.

Il n'est peut-être pas d'oiseau plus difficile à approcher, plus rusé, qui se méfie davantage des pièges que le *canard sauvage*; mais comme sa chair est un manger très-estimé, on a imaginé un grand nombre de moyens pour pouvoir surprendre les *canards*.

La chasse qu'on en fait au fusil ne peut avoir lieu qu'en les attendant au bord des eaux, & en les y attirant par des *canards domestiques* femelles qu'on y a placées: les chasseurs se tiennent cachés dans quelques huttes à portée, & attendent, à la chûte du jour, le moment où les *canards* quittent les eaux pour aller pâturer dans les champs: on en prend aussi, & en plus grand nombre, par le moyen des *canards domestiques*, à l'aide de filets qu'on relève sur la troupe entière, qui a été attirée par les appellans.

On a aussi imaginé d'amorcer des hameçons avec différens appâts, &, par ce moyen, on prend les *canards* qui sont retenus par l'hameçon attaché à une ficelle fixe.

Mais, comme il n'est presque point de province en France où l'on n'ait quelques pratiques particulières pour la chasse des *canards*, il seroit trop long d'entrer dans les détails à cet égard: cependant cette chasse, dans les lieux qui y sont les plus propres, a souvent été un objet d'un très-grand produit; & c'est par cette raison qu'on a disposé ou même construit des étangs de manière à être propres pour attirer les *canards sauvages*, qu'on y prend en grande quantité. On a donné à ces étangs le nom de *canardières*.

Pour ne point interrompre la suite de l'histoire des *canards*, nous ferons un article à part du mot *canardière*. *Voyez* CANARDIÈRE.

Les *canards sauvages* passent la plus grande partie du jour sur les eaux, loin du rivage: ils s'y reposent, & on les voit souvent la tête sous l'une de leurs ailes, dans l'attitude d'un oiseau qui dort; ils ne s'écartent des étangs qu'autant qu'on leur donne la chasse, ou qu'ils sont poursuivis par les oiseaux de proie; mais, au coucher du soleil, ou peu après, ils quittent les eaux pour aller pâturer dans les prairies & les terres ensemencées: lorsque le froid a glacé la surface des étangs, les *canards* se réfugient sur les rivières & les eaux qui ne gèlent pas facilement. Si la terre est couverte de neige, ils s'approchent des lisières des bois, &

& ils cherchent des glands qui suppléent aux autres alimens qui leur manquent : mais si le froid continue ou devient trop rigoureux, ils s'éloignent pour passer en des contrées plus tempérées : on les voit revenir au dégel ; cependant ils ne reviennent plus en bandes nombreuses, comme à leur première arrivée : dès le mois de Février ils commencent à se séparer, à s'isoler & à se réunir par couples, qui partent séparément, se tiennent cachées dans les joncs & les roseaux la plus grande partie de la journée, & voyagent la nuit : ils traversent les climats tempérés de l'Europe pour se porter dans les régions les plus septentrionales, telles que la Sybérie, la Laponie, & jusqu'au Spitzberg. C'est dans ces durs climats, dont ils couvrent, pour ainsi dire, les lacs & les rivières, qu'ils vont passer l'été, & nicher. Cependant tous les *canards* ne quittent pas nos contrées, & il en reste toujours quelques-uns dans nos campagnes.

Dès la fin de février ou le commencement de mars, les *canards* s'apparient : le mâle paroit s'occuper du soin de rechercher & de découvrir un lieu propre à poser le nid ; c'est ordinairement une touffe de joncs isolée au milieu d'un marais : la femelle lui donne la forme convenable, en arrangeant, en pliant & en coupant les joncs. Cependant on trouve aussi quelquefois des nids sur des troncs d'arbres mutilés, & sur des amas de paille dans les terres labourées : la ponte est, depuis dix, jusqu'à seize & dix-huit œufs : ils sont d'un blanc verdâtre. La femelle garnit l'intérieur du nid de duvet qu'elle s'arrache, & elle en couvre les œufs toutes les fois qu'elle les quitte ; elle ne revient à son nid qu'avec la précaution de s'abattre à cent pas au moins, & de le regagner en suivant une route tortueuse ; moyen que la nature semble lui avoir indiqué pour que son retour ne décèle pas le lieu où son nid est placé.

L'incubation est de trente jours, pendant lesquels les soins du mâle se bornent à veiller près du nid, à accompagner sa femelle quand elle va chercher de la nourriture, & à la défendre de la poursuite des autres mâles.

Le lendemain que les petits sont nés, la mère descend du nid, les appelle, & les conduit à l'eau ; mais si le nid est trop élevé pour que les petits puissent en descendre, s'il est trop loin de l'eau pour qu'ils y puissent suivre le père & la mère, on prétend qu'ils les prennent à leur bec, & les transportent l'un après l'autre ; la mère les rallie le soir, les cache parmi les roseaux, & les couvre de ses ailes pendant la nuit ; le jour, ils nagent avec beaucoup de facilité, & saisissent à la surface de l'eau les moucherons & autres menus insectes qui sont leur première pâture. Leurs plumes, & sur-tout les pennes des ailes, ne poussent que fort tard ; les petits *canards* sont long-temps couverts d'un duvet jaunâtre ; ce n'est guère qu'à trois mois qu'ils commencent à pouvoir voler.

On retrouve l'espèce du *canard sauvage* au nord de l'Amérique, où il paroit, d'après les voyageurs, suivre le même ordre de migrations qu'en Europe. Un *canard sauvage*, envoyé de la Louisiane, paroissoit seulement un peu plus gros que le nôtre ; on ne lui voyoit pas d'ailleurs de différence, & les colons, qui ont reconnu sa ressemblance avec notre *canard*, l'ont nommé *canard françois*.

L'espèce du *canard*, très-anciennement accoutumée à la domesticité, peut vivre & multiplier dans la basse-cour avec les autres oiseaux qui la peuplent, comme on le voit tous les jours ; mais pour qu'elle prospère, & pour former de nombreuses bandes de *canards* qui soient vigoureux, il faut les placer dans des lieux voisins des eaux & des prairies, où ils puissent prendre alternativement leurs ébats. Il faut encore que les eaux aient des qualités convenables ; & une des premières attentions est qu'elles ne contiennent pas de sang-sues, qui font périr les jeunes, en s'attachant à leurs pieds : on détruit les sang-sues en peuplant les étangs de tanches & d'autres poissons qui en font leur pâture. On place sur le rivage des paniers en forme de dômes, sous lesquels la cane construit son nid : elle pond de deux en deux jours, & produit de dix à quinze œufs, & jusqu'à quarante, si on les lui enlève : un seul mâle suffit à trois femelles qu'il s'approprie, qu'il conduit & protége ; & c'est dans cette raison que doit être le nombre des mâles par rapport à celui des femelles. L'incubation est de vingt-huit à trente jours, soit qu'on laisse à la *cane* le soin de couver ses œufs, soit qu'on les ait donnés à une poule, comme on le pratique quelquefois.

Le millet ou la graine de panis sont la première nourriture qu'on donne aux jeunes *canards* : on leur jette ensuite de l'orge ; ils paissent d'eux-mêmes l'herbe ; ils saisissent les insectes & les petits poissons, & ils se jettent en général sur toutes les substances qu'ils rencontrent ; car ces oiseaux ont, dès leur plus bas âge, une voracité qu'ils conservent toute leur vie : ce n'est guère qu'à six mois qu'ils ont acquis leur grandeur & le plumage qui leur est propre. Leurs couleurs les plus ordinaires sont à-peu-près les mêmes que celles du *canard sauvage*, mais moins vives : cependant il y a des *canards* dont le plumage est fort varié, & il y a tant de différences à cet égard, que l'énumération en seroit aussi longue qu'inutile.

Les variétés les plus frappantes, & qui s'éloignent le plus de la race primitive, sont les *canards à plumage tout blanc*, ceux *à bec courbé*, dont la livrée varie comme celle des *canards* ordinaires, & qui n'en diffèrent que parce qu'ils ont le bec tors & courbé en en-bas ; enfin, les *canards huppés*, dont il y en a de différent plumage, de tout blancs, & dont l'attribut est une petite touffe de duvet en forme de huppe sur le sommet de la tête en arrière.

On compte aussi dans l'espèce du *canard sauvage* quelques variétés, qui sont le *grand canard*

sauvage, il ne diffère de l'ordinaire qu'en ce qu'il est un peu plus grand; *le canard sauvage gris*, il est de la grandeur du précédent, son plumage est gris sur le dos & le dessous du corps, son bec & ses pieds sont noirs; je l'ai vu assez souvent exposé en vente dans nos marchés; le *canard tacheté*, il ressemble, pour la taille, aux deux précédens, pour le plumage, au *canard sauvage* ordinaire, excepté qu'il est tacheté de brun-jaunatre sur le dos.

Les *canards*, soit privés, soit sauvages, sont sujets, comme les oies, à une mue très-prompte, dans laquelle ils perdent quelquefois toutes leurs pennes en une seule nuit : c'est après la pariade que les mâles subissent cette mue, & la femelle, après avoir couvé, ce qui paroit indiquer qu'elle est l'effet de l'épuisement.

La chair du *canard* passe pour être de difficile digestion ; celle du *canard sauvage* est estimée comme un gibier fin & délicat. On a attribué à la graisse & au sang de ces oiseaux des vertus auxquelles on ne croit plus.

Quelques Naturalistes ont divisé la famille nombreuse des *canards* en *canards fluviatiles* & *canards marins*; mais ils n'ont ni indiqué des caractères distinctifs sensibles, ni cette division n'est admissible, parce que beaucoup d'espèces fréquentent également les eaux douces & les eaux salées.

M. le comte de Buffon partage les *canards* en raison de leur grandeur, en ceux qui, par leur taille, égalent ou surpassent le *canard* ordinaire, & ceux dont la taille est au-dessous ; il laisse aux premiers le nom générique de *canards*, & il applique aux seconds celui de *sarcelles*.

CANARD A BEC COURBÉ. *Voyez* CANARD.

CANARD A COLLIER de Terre-Neuve.

Pl. enl. 978 le mâle, 979 la femelle.

BRISS. *tom. VI*, *pag. 362*, *genre CVII.*

Il est, à-peu-près, de la grosseur du *canard* domestique; le dessus de la tête & le cou sont noirs; l'espace entre l'œil & le bec est blanc; cette couleur passe au-dessus de l'œil, & forme une bande qui devient roussâtre en approchant de l'occiput; les joues & le derrière des yeux sont d'un bleu sombre, tirant sur le pourpre; il y a, près des oreilles, une tache ronde, blanche, & de chaque côté du cou une bande qui est aussi blanche; enfin, sur le haut de la poitrine est située une bande blanche transversale entre deux bandes d'un noir de velours, ce qui forme une sorte de collier; au-dessus de l'origine des ailes, il y a une zône semblable au collier; le dos est d'un brun noirâtre, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un noir-bleu très-foncé; les scapulaires sont blanches, bordées de cendré-bleu; la poitrine est de cette dernière couleur; le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un brun-noirâtre; les côtés sont roux; les petites couvertures du dessus des ailes sont rousses, les moyennes d'un cendré-bleuâtre, les grandes, les plus éloignées du corps, sont brunes; les grandes intermédiaires sont terminées de blanc, qui forme sur l'aile une bande transversale; les grandes pennes des ailes sont brunes, les moyennes d'un bleu-purpurin du côté extérieur, & les plus proches du corps de la même couleur que les scapulaires; la queue est brune; le bec noirâtre; les pieds d'un noir-bleuâtre. La femelle est en-dessus d'un gris-brun noirâtre; d'un gris-blanc sur le devant du cou, & la poitrine est d'un blanc pur ainsi que le reste du dessous du corps.

Ce *canard* se retrouve au Kamtschatka & dans l'Islande. C'est l'*anas histrionica* de M. Linée.

CANARD A FACE BLANCHE.

Canard du Maragnon. *Pl. enl. 808.*

Il est plus grand & plus gros que nôtre *canard* sauvage; le devant de la tête est blanc; le derrière de la tête & des joues est d'un noir qui se prolonge en pointe sur le derrière du cou, & descend à moitié de sa longueur; il s'étend aussi en-devant au-dessous de la gorge, & forme une espèce de demi-collier, au-dessous duquel est une bande transversale blanche; le reste du devant du cou & la poitrine sont d'un marron roux-pourpré; la même nuance forme une plaque sur le pli de l'aile; tout le dessus du corps est brunâtre, chaque plume étant bordée de roussâtre; les côtés sont rayés transversalement de lignes noires sur un fond d'un brun-roussâtre-clair; le ventre, les couvertures du dessous de la queue & ses pennes, sont d'un noir lustré; les ailes sont d'un brun-noirâtre; le bec est noir; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts sont pointillés de jaunâtre obscur sur fond noirâtre; les membranes & les ongles sont noirs. *Genre CVII.*

CANARD A GROSSE TÊTE (le petit).

Canard d'hiver. BRISS. *tom. VI*, *pag. 349. Genre CVII.*

Sa grosseur est moyenne, entre le *canard* domestique & la sarcelle; il a la tête d'un verd-doré, changeant en violet; les joues blanches; le dos & le croupion noirs; le cou & le dessous du corps blancs; les couvertures du dessus des ailes noires, excepté celles du milieu qui sont blanches, & qui forment sur l'aile une bande transversale de cette couleur; les pennes des ailes noires; celles de la queue grises; le bec de couleur de plomb; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes sont rouges.

Ce *canard* se trouve à la Caroline, mais il n'y vient que l'hiver: les plumes qui couvrent la tête sont fort longues, & la font paroître très-grosse.

CANARD A LONGUE QUEUE ou Filet.

Pl. enl. 954.

Pennard par quelques-uns, par d'autres, *canard à longue queue* & *coq de mer.*

Canard à longue queue. BRISS. *tom. VI*, *pag. 369. pl. XXXIV*, *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle. *Genre CVII.*

Le *canard à longue queue* a le cou plus long & plus grêle proportionnément, la forme plus svelte ou moins épaisse & plus élégante que celle de

la plupart des autres *canards*. Sa longueur eſt de deux pieds, ſon vol de deux pieds huit pouces, & ſa groſſeur un peu au-deſſous de celle du *canard ſauvage*. Il a le deſſus de la tête brunâtre, variée de gris-rouſſeâtre ſur le bord des plumes; les joues, la gorge, les côtés & le devant du cou, bruns, tout le reſte du cou blanc, bordé ſur les côtés par un trait longitudinal, qui s'étend depuis le derrière de la tête juſques ſur le dos, qui eſt d'un noir brillant à ſes deux extrêmités, & cendré dans ſon milieu; le haut du dos, les côtés rayés finement, en zigzags & en travers de lignes brunes ſur fond cendré; le bas du dos, le croupion, d'un cendré-brun; la poitrine & le haut du ventre blancs; le bas-ventre tacheté de points gris, & rayé en zigzags de la même couleur ſur fond blanchâtre; les pennes des ailes d'un cendré-brun, celles du milieu bordées extérieurement de couleur de cuivre de roſette; enfin, les grandes couvertures des ailes mi-parties par larges rayes longitudinales, d'un noir de velours & d'un blanc de neige; les deux pennes du milieu de la queue griſes à leur origine, noires dans le reſte, étroites & beaucoup plus longues que les pennes latérales, qui ſont variées de gris & de fauve: le bec noirâtre: la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes de couleur de plomb, les ongles bruns.

La femelle eſt très-différente du mâle; le brun eſt ſa couleur dominante, mais ſa queue, conformée comme celle du mâle, quoique beaucoup plus courte, ſuffit pour la faire reconnoître. Ces *canards* ne nous viennent qu'à l'approche de l'hiver, & ils ſont plus communs lorſque le froid eſt très-vif. Ils paſſent pour un gibier préférable au *canard* ſauvage; on les retrouve en Amérique. Un individu de cette eſpèce, envoyé de la Louiſiane, & un autre pris ſur les côtes de Normandie, placés dans ma collection à côté l'un de l'autre, ne préſentent aucune différence.

Canard a longue queue de Terre-Neuve. Briss. *tom. VI, pag. 382, genre CVII.*

Canard de Miclon. *Pl. enl. 1008.*

Il eſt beaucoup plus petit que le *canard* domeſtique; la tête & le cou ſont d'un beau blanc, les joues ſont griſes; cette couleur s'étend des deux côtés du cou, juſqu'au milieu de ſa longueur, en prenant une teinte rouſſeâtre mêlée de noir, & elle forme une large plaque; les plumes ſcapulaires & les couvertures des ailes ſont blanches, & forment ſur chaque aile une plaque qui s'étend en pointe juſqu'à l'extrêmité du corps; le deſſus du corps & les petites couvertures des ailes ſont noires; la poitrine eſt d'un brun noirâtre, & le haut du ventre eſt noir; le reſte du deſſous du corps eſt blanc; les grandes pennes des ailes ſont noires, & les moyennes ſont d'un brun tirant très-foiblement ſur le verdâtre; il y a au milieu de la queue deux longues pennes étroites qui ſont noires; les latérales ſont blanches: le bec eſt noir dans ſes deux premiers tiers, le dernier eſt jaune; les pieds & leurs membranes paroiſſent avoir été jaunes.

Un autre *canard* qui ſe trouve auſſi aux iſles de Miclon comme le précédent, n'a que les joues blanches; une raie noire s'étend ſur le deſſus de la tête; le cou, la poitrine, le haut du ventre ſont noirs; le bas-ventre eſt blanc: le deſſus du corps eſt varié de rouſſeâtre & de noirâtre; les ſcapulaires ſont rouſſeâtres; les ailes, la queue & ſes deux longues plumes, le bec & les pieds diffèrent très-peu de ce qu'ils ſont dans le précédent.

Il eſt très-probable que le premier de ces deux oiſeaux eſt le mâle, & que le ſecond, que M. Briſſon a décrit, *tom. VI, pag. 379*, ſous le nom de *canard à longue queue d'Iſlande* eſt la femelle. Je les ai décrits l'un & l'autre d'après deux individus envoyés des iſles Miclon ſituées en Amérique. Un troiſième *canard* des mêmes iſles, ne diffère du premier qu'en ce qu'il n'a pas de longs brins à la queue, & que le blanc de ſon plumage eſt varié de noirâtre: c'eſt vraiſemblablement un jeune.

Canard a longue queue d'Iſlande. Briss. *tom. VI, pag. 379. Voyez* Canard a longue queue de Terre-Neuve.

Canard a tête grise.

Canard de la baye d'Hudſon. Briss. *tom. VI; pag. 365.* Genre CVII.

Il eſt beaucoup plus grand que le *canard* domeſtique. M. le comte de Buffon peint d'une manière expreſſive la façon ſingulière dont il eſt coeffé, « d'une calotte cendrée-bleuâtre, tombant en pièce quarrée ſur le haut du cou, & ſéparée par une double ligne de points noirs, ſemblables à des guillemets, de deux plaques d'un verd tendre, qui couvrent les joues; le tout eſt coupé de cinq mouſtaches noires, dont trois s'avancent en pointe ſur le haut du bec, & les deux autres s'étendent en-arrière ſous ſes angles; la gorge, la poitrine & le cou ſont blancs; le dos eſt d'un brun-noirâtre avec reflet pourpré; les grandes pennes des ailes ſont brunes; les couvertures en ſont d'un pourpre ou violet foncé, luiſant, & chaque plume eſt terminée par un point blanc, dont la ſuite forme une ligne tranſverſale; il y a de plus une grande tache blanche ſur les petites couvertures de l'aile, & une autre de forme ronde de chaque côté de la queue; le ventre eſt noir; le bec eſt rouge, & ſa partie ſupérieure eſt ſéparée en deux bourrelets, qui, dans leur renflement, reſſemblent, ſuivant l'expreſſion d'Edwars, *à-peu-près à des fèves* ».

Canard blanc. *Voyez* Canard.

Canard branchu. *Voyez* Canard huppé (le beau.)

Canard brun.

Pl. enl. 1007.

C'eſt une eſpèce nouvelle de grandeur moyenne entre le canard ſauvage & le garot; la baſe du bec eſt entourée en-deſſus de petites plumes blanchâtres; il y a une tache blanche de chaque côté

de la tête, derrière l'œil & un plus bas; tout le reste de la tête, le cou, le dessus du corps & la poitrine sont d'un brun-noirâtre; le ventre est couvert de plumes de cette même couleur, mais elles sont bordées de blanchâtre; les couvertures du dessous de la queue sont du même brun que le reste du plumage; les grandes pennes des ailes sont noires, les moyennes brunes & plusieurs sont terminées de blanc, qui forme une bande transversale sur le milieu de l'aile; le bec noirâtre; les pieds brunâtres, touchés de jaunâtre le long des doigts du côté intérieur.

On ne nous dit pas où se trouve ce *canard*, qui, à en juger d'après ses couleurs sombres, n'est probablement qu'une femelle. *Genre CVII^e.*

Canard de Bahama. Briss. *tom. VI*, *p.* 358. *Voyez* Marec & Mareca.

Canard de Barbarie. *V.* Canard musqué.

Canard de la Baye d'Hudson. Briss. *tom. VI*, *page* 365. *Voyez* Canard a tête grise.

Canard de Miclon. *Pl. enl.* 1008. *Voyez* Canard a longue queue de Terre-Neuve.

Canard de Nanquin. *Voyez* Sarcelle de la Chine.

Canard de Maragnon. *Pl. enl.* 808. *Voyez* Canard a face blanche.

Canard d'été. Briss. & Catesb. *Voyez* Canard huppé (le beau).

Canard d'hiver. Briss. *tom. VI*, *pag.* 349. *Voyez* Canard a grosse tête (le petit).

Canard d'Inde. *Voyez* Canard musqué.

Canard dominiquain du Cap de Bonne-Espérance. *Voy. aux Indes & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 221.

Il est de la taille de notre canard sauvage; le devant de la tête est blanc, ainsi que la gorge; une raie noire traverse chaque joue en passant dans la ligne où l'œil est placé; le derrière de la tête, le cou & la poitrine sont noirs; le dos & le haut des ailes sont d'un cendré-foncé, traversé par deux bandes d'un gris-clair; les pennes des ailes & celles de la queue sont noires; le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un gris-clair; le bec & les pieds noirs. *Genre CVII^e.*

Canard du Brésil. Briss. *tom. VI*, *pag.* 360. *Voyez* Marec & Mareca.

Canard du nord appellé Marchand. *pl. enl.* 995. *Voyez* Macreuse a bec rouge.

Canard franc. *Voyez* Canard musqué.

Canard françois par les Créoles de la Louisiane. *Voyez* Canard.

Canard gris. *Voyez* Canard siffleur.

Canard huppé. *Voyez* Canard.

Canard huppé. Cat. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 94. *Voyez* Harle couronné.

Canard huppé de la Louisiane. *Pl. enl.* 980. *Voyez* Canard huppé (le beau).

Canard huppé (le beau).

Canard huppé de la Louisiane. *Pl. enl.* 980 le mâle, 981 la femelle.

Canard d'été. Briss. *tom. VI*, *pag.* 351. *Pl. XXXII*, *fig.* 2. *Genre CVII^e.*

Idem. Cat. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 97.

Canard branchu, par les François établis à la Louisiane.

Ce *canard*, un des plus beaux oiseaux de son genre, n'est guère plus gros que la sarcelle; sa longueur est de dix-sept pouces; son vol de deux pieds; ses ailes pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de sa queue; le devant de la tête est d'un verd-doré brillant; celles qui couvrent l'occiput sont fort longues, étroites & comme soieuses; elles sont disposées par touffes, les unes blanches, les autres d'un beau verd-doré, & les troisièmes d'un violet éclatant; toutes ces touffes, parallèles de chaque côté, forment une huppe élégante qui pend en arrière & dont la pointe tombe sur le milieu du dos; les joues & le haut du cou sont d'un beau violet; la gorge & le devant du cou sont blancs; cette couleur forme de chaque côté deux bandes transversales, dont une remonte vers l'occiput & l'autre s'étend sur les côtés du cou; le dos & le croupion sont d'un brun-foncé, changeant en verd-doré; les couvertures du dessus de la queue sont de la même couleur, excepté un pinceau de plumes rousses de chaque côté; la poitrine est parsemée de taches blanches triangulaires sur un fond d'un pourpre-vineux; de chaque côté sont deux bandes transversales, l'une d'un noir de velours & l'autre d'un blanc éclatant; les côtés sont rayés en zig-zags de lignes brunes sur un fond gris; de plus, chaque plume est terminée par une bande d'un beau noir coupée par deux autres bandes blanches; le ventre est blanc. Les plumes scapulaires changent, selon les aspects, en verd-doré, en bleu, en couleur de cuivre de rosette; les petites couvertures du dessus des ailes sont de la même couleur que le dos; les grandes, les plus proches du corps sont colorées comme les scapulaires; & les plus éloignées du corps sont brunes; l'aile est composée de vingt-quatre pennes; les dix premières sont brunes, & six sont bordées de gris-blanc en-dehors; la onzième est brune, terminée de blanc; les huit suivantes, brunes du côté intérieur, sont en-dehors d'un verd-doré, changeant en bleu & en violet; elles sont terminées de blanc qui forme une petite bande transversale sur chaque aile; les quatre pennes les plus proches du corps sont de la même couleur que les scapulaires; les pennes de la queue sont brunes du côté intérieur, & d'un verd-doré sombre du côté extérieur, excepté les deux du milieu qui sont entièrement d'un verd-doré brillant; l'iris est couleur de noisette; les paupières sont d'un rouge fort vif; le demi-bec supérieur est jaune à sa base, ensuite d'un rouge vif, puis il est marqué d'un peu de blanc & son bout est

noir; le demi-bec inférieur est en entier de cette dernière couleur; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts sont d'un orangé obscur; leurs membranes sont brunâtres & les ongles noirs.

La femelle a le dessus du corps d'un brun-foncé & le dessous d'un gris-brun, la gorge blanchâtre; elle a une huppe brune, mais beaucoup plus courte & moins fournie que celle du mâle.

Ce beau *canard* se trouve à la Virginie, à la Caroline & à la Louisiane; il y niche dans des troncs d'arbres, & particulièrement dans les troncs abandonnés par les pics; le père & la mère portent les petits à l'eau peu après qu'ils sont nés. Les Créoles ont donné à cet oiseau le nom de *canard branchu*, parce qu'il se perche & il se plait même sur les plus hautes branches des arbres les plus élevés.

Feu M. le Beau, médecin du roi à la Louisiane, en avoit apporté plusieurs *canards branchus* vivans, mâles & femelles; il m'en fit présent d'une paire; la femelle s'échappa peu de jours après; j'ai conservé le mâle pendant six ans; il perdoit chaque année son beau plumage vers la fin de juin, en prenoit un à-peu-près semblable à celui de la femelle, & ne revêtissoit sa parure qu'au mois de novembre; son cri étoit un sifflement assez doux & qui n'avoit rien de désagréable; il se baignoit très-souvent la nuit, & en passoit en mouvement une grande partie; j'ai essayé de réparer la perte de sa femelle, en lui en présentant des espèces de notre pays les plus proportionnées à sa taille; il a vécu avec elles sans les maltraiter, mais sans jamais les rechercher. Ce seroit une espèce précieuse à multiplier pour sa beauté.

CANARD MUSQUÉ.

Pl. enl. 989.

BRISS. *tom. VI, page* 313. *Genre CVII*[e].

Grosse cane de la Guinée. BEL. *Hist. nat. des oiseaux pag.* 176. *fig. ibid.*

Cane de la Guinée. BEL. *Port. d'oif. pag.* 37.

Vulgairement *canard dinde*, *canard de Barbarie*, *cane de Guinée*.

C'est la plus grande espèce de *canard* qui soit connue; sa longueur est de deux pieds un pouce; son vol de trois pieds moins un pouce, & ses ailes pliées ne s'étendent guère au-delà de l'origine de la queue. Les noms par lesquels on a coutume de désigner ce *canard*, semblent indiquer qu'il est originaire des côtes d'Afrique, cependant on ne l'y trouve pas, les voyageurs n'en font pas mention, &, au contraire, on le trouve en grand nombre dans les Savanes noyées de la Guiane; les Européens fixés dans ces cantons, l'ont nommé *canard franc*. Il est donc bien plus probable qu'il est originaire de l'Amérique que de l'Afrique, & que c'est de la première de ces deux contrées qu'il nous a été apporté. Ce fut au temps de Bélon; il s'est habitué à notre climat & perpétué dans les basses-cours où il multiplie facilement. Celui qu'on nous envoie quelquefois de la Guiane est un peu plus grand que le même *canard* devenu domestique dans nos contrées; tout son plumage est d'un noir-lustré sur le dessus du corps, à reflets verdâtres & reflets rougeâtres; il a sur les ailes une large bande transversale blanche; autour des yeux une peau nue, semée de papilles d'un rouge fort vif; elle couvre la plus grande partie des joues, s'étend derrière les yeux & forme une caroncule sur la racine du bec; les plumes du sommet de la tête & du haut du derrière du cou sont prolongées, étroites & un peu contournées, elles forment une huppe; le bec est rouge, barré de bandes noirâtres; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes sont rouges; les ongles blanchâtres.

La femelle, un peu moins grosse que le mâle, est d'un brun noirâtre, & son plumage est orné de beaucoup moins de reflets; elle n'a pas de huppe.

Le *canard musqué*, dans l'état de domesticité, ressemble plus ou moins à celui qu'on trouve sauvage à la Guiane, il a conservé la plaque rouge & la caroncule au-dessus du bec, la huppe, &c.; mais son plumage s'est éclairci & plus ou moins varié de blanc; quelques individus même sont devenus entièrement de cette couleur.

Dans l'état de liberté, ces *canards* nichent sur le tronc des arbres qui tombent de vétusté; la mère transporte ses petits à l'eau en les prenant par le bec, & souvent ils servent de pâture aux Caïmans qui en détruisent un grand nombre.

Ce même *canard* est très-fécond dans l'état de domesticité, & fait plusieurs pontes dans l'année; il prend beaucoup de graisse & sa chair est assez délicate, quoique moins bonne qu'elle n'est en Amérique; mais on lui reproche un goût de musc, d'où est venu le nom de *canard musqué*. On prévient cet inconvénient en coupant le croupion, aussi-tôt qu'on a saigné le *canard*, le goût du musc n'étant communiqué à sa chair que par le reflux de l'humeur de certaines glandes situées sur le croupion. J'ai vu servir de ces *canards* ainsi préparés sur une table où l'on ne pose que de bons mets & où l'on faisoit cas de ces *canards*.

CANARD *quatre ailes*. On a donné ce nom à des *canards* qui parurent, suivant ce qui est rapporté dans la collection académique, dans le Boulonois, en 1680; les doubles ailes de ces *canards* n'étoient dues qu'à un renversement de quelques pennes, & à un accident individuel, & la dénomination de *quatre ailes* doit être effacée du catalogue.

CANARD SAUVAGE (grand). *Voyez* CANARD SAUVAGE.

CANARD SAUVAGE GRIS. *Voyez* CANARD.

CANARD SAUVAGE TACHETÉ. *V.* CANARD.

CANARD SIFFLEUR.

Pl. enl. 825.

BRISS. *tom. VI, pag.* 391. *Pl. XXXV, fig.* 2. *Genre CVII*[e].

Oignard dans quelques-unes de nos Provinces ;
Oigne en basse Picardie ;
Penru en basse Bretagne ;

Ce *canard* doit le surnom de *siffleur* à son cri qui est un sifflement aigu ; il le fait entendre en volant & se décèle, par ce cri qu'il pousse plus fréquemment la nuit que le jour ; c'est aussi sur-tout de nuit qu'il vole & qu'il voyage.

Il est plus petit que le *canard domestique ;* sa longueur est de dix-huit pouces, son vol de deux pieds & demi, & ses ailes pliées s'étendent à-peu-près à l'extrémité de sa queue ; il a le sommet de la tête d'un fauve-clair, le reste de la tête & le haut du derrière du cou tachetés de noirâtre sur fond marron ; le haut des côtés du cou de la même couleur, mais sans taches ; la gorge & le haut du devant du cou de couleur de suie ; le bas du devant du cou d'un gris-marron ; le bas des côtés & du derrière du cou, le dos & le croupion rayés transversalement en zigzags, de traits blanchâtres & de traits noirâtres ; les plumes scapulaires rayées de ces mêmes couleurs ; les plumes du milieu de celles qui recouvrent la queue, noires, bordées de blanc du côté intérieur, & les latérales d'un noir changeant en verd-doré ; la poitrine & le ventre d'un beau blanc ; les côtés rayés en zigzags de gris & de blanc ; les couvertures du dessous de la queue d'un noir foncé ; les moyennes couvertures du dessus des ailes blanches, les petites variées de cendré-brun & de blanchâtre, les grandes d'un gris-brun ; les pennes de l'aile d'un cendré-brun, & le plus grand nombre marquées du côté extérieur d'une plaque d'un noir de velours, & d'une autre plaque d'un verd-doré ; ce qui forme deux larges bandes de ces couleurs sur chaque aile ; les deux pennes du milieu de la queue d'un cendré-brun, & les latérales grises, bordées de blanchâtre ; les deux du milieu se terminent en pointe aigue, & excèdent de cinq lignes celles qui les suivent de chaque côté ; le demi-bec supérieur est d'un cendré-bleu, & l'onglet est noir ; l'inférieur est noir excepté à son origine qui est de la même couleur que la partie supérieure ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes sont de couleur de plomb, & les ongles noirâtres.

La femelle a la tête, la gorge & le haut du cou tachetés de points noirâtres sur fond roussâtre ; la poitrine & le ventre blancs ; le gris est la couleur du reste du plumage, de façon cependant que les plumes sont plus ou moins bordées de roussâtre ; les plaques noires & d'un verd-doré qui traversent l'aile, sont beaucoup moins larges & moins vivement colorées que dans le mâle.

Les jeunes mâles sont revêtus d'un plumage qui diffère très-peu de celui des femelles, & les mâles adultes même prennent au mois de juillet un plumage analogue, où dont le gris est la couleur dominante ; ils perdent alors leur voix, ainsi que les femelles : c'est dans cet état qu'ils arrivent des contrées du nord dans nos Provinces vers le mois de novembre ; mais quand ils repartent au mois de mars tous les mâles ont pris leurs belles couleurs.

Les *canards siffleurs* volent & nagent en bandes ; ils fréquentent toutes nos provinces, mais plus particulièrement celles qui sont voisines de la mer ; ils se nourrissent des mêmes substances que les canards sauvages, & comme eux ils sont en mouvement la nuit ; ils partent en mars par un vent de sud, & il n'en reste point dans nos contrées ; ils s'accoutument aisément à la domesticité ; on en voit assez souvent sur les bassins dans les lieux où on a ce genre de curiosité, mais il ne paroit pas qu'ils multiplient ; leur chair est un assez bon gibier.

On retrouve l'espèce du *canard siffleur* en Amérique ; j'ai cru du moins la reconnoître dans un canard de la Louisiane qu'on y nomme *canard gris ;* un peu plus grand que notre *canard siffleur*, il a le long du cou de chaque côté une raie verdâtre ; d'ailleurs le plumage est le même à quelques traits, quelques nuances près qui peuvent varier d'individus à individus, mais la couleur du bec, celle des pieds, la forme de la queue ; l'habitude de tout le corps, & la beaucoup plus grande partie du plumage, décèlent la même espèce dans le *canard gris* de la Louisiane & dans notre *canard siffleur.*

M. le comte de Buffon croit que c'est à cette espèce qu'on doit rapporter le *vingeon* des habitans de Saint-Domingue & de Cayenne ; mais il conserve cependant sur l'identité de l'espèce de ces oiseaux quelques doutes qui l'empêchent de prononcer affirmativement.

CANARD SIFFLEUR A BEC NOIR.

CANARD SIFFLEUR de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 814.

CANARD SIFFLEUR de la Jamaïque. BRISS. *tom. VI, pag.* 403. *Genre CVII.*

Il n'est pas tout-à-fait si gros que le canard domestique ; il a le sommet de la tête revêtu de plumes noirâtres qui forment une huppe peu apparente ; le reste de la tête roussâtre ; le derrière du cou brun ; les scapulaires & les plumes du dos brunes, bordées de roussâtre ; le croupion & les couvertures du dessus de la queue noirâtres ; les joues & la gorge blanches, le devant du cou tacheté de noir sur fond blanc ; la poitrine roussâtre, tachetée de noir ; le ventre, les côtés, le baut des jambes & les couvertures du dessous de la queue d'un blanc parsemé de taches noires ; les couvertures du dessus des ailes roussâtres marquées chacune d'une tache noire dans leur milieu ; les grandes pennes des ailes noirâtres ; les moyennes brunes bordées de roussâtre ; les pennes de la queue noirâtres ; le bec de cette même couleur ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes de couleur de plomb ; les ongles noirs.

On trouve ce *canard* en Amérique, où il passe

alternativement des contrées méridionales à celles du nord.

CANARD SIFFLEUR A BEC ROUGE ET NARINES JAUNES.

CANARD SIFFLEUR de Cayenne. *Pl. enl. 826.*

CANARD SIFFLEUR d'Amérique. BRISS. *tom. VI, pag. 400. pl. XXXVIII, fig. 1. Genre CVII*.

Il n'est pas tout-à-fait si gros que le *canard* domestique ; il a le dessus de la tête & le cou d'un marron-clair ; le derrière de la tête noirâtre ; les joues & la gorge d'un gris-clair ; le haut du dos & les plumes scapulaires de couleur marron ; le bas du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue noirâtres, ainsi que le ventre & les côtés ; les couvertures du dessous de la queue blanchâtres tachetées de noirâtre ; les petites couvertures du dessus des ailes noirâtres ; les moyennes d'un fauve-roussâtre ; les grandes blanchâtres, & quelques-unes tout-à-fait blanches ; les pennes des ailes noirâtres, la plupart en partie bordées de gris du côté extérieur, & les cinq plus proches du corps colorées comme le sont les plumes scapulaires ; les pennes de la queue noirâtres ; le bec rouge & son onglet noir ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes de couleur de chair ; les ongles noirâtres.

M. Brisson dit qu'on trouve ce *canard* dans l'Amérique septentrionale, & M. le comte de Buffon nous apprend qu'il a été envoyé de Cayenne au cabinet du roi ; les migrations qui sont ordinaires aux canards, concilient aisément ces deux faits.

CANARD SIFFLEUR d'Amérique. BRISS. *tom. VI, pag. 400. Voyez* CANARD SIFFLEUR A BEC ROUGE ET NARINES JAUNES.

CANARD SIFFLEUR de Cayenne. *Pl. enl. 826. Voyez* CANARD SIFFLEUR A BEC ROUGE ET NARINES JAUNES.

CANARD SIFFLEUR de la Jamaïque. BRISS. *tom. VI, pag. 403. Voyez* CANARD SIFFLEUR A BEC NOIR.

CANARD SIFFLEUR de Saint-Domingue. *Pl. enl. 814. Voyez* CANARD SIFFLEUR A BEC NOIR.

CANARD SIFFLEUR HUPPÉ.

BRISS. *tom. VI, pag. 398. Genre CVII*.

Il est un peu plus gros que le *canard* sauvage ; des plumes douces comme de la soie, longues, effilées, d'un roux-clair couvrent le dessus de la tête & se relèvent en huppe élégante ; le reste de la tête & la gorge sont de la même couleur, mais plus foncée ; le cou, la poitrine, le ventre & le haut des jambes sont noirs ; le dos est d'une couleur vineuse ; le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont noirs ; celles du dessous de la queue & les côtés sont d'un blanc teint d'une nuance vineuse ; les petites couvertures des ailes sont blanches, les autres sont cendrées ; les quatre premières pennes des ailes sont noires en dehors & à leur bout ; les quinze suivantes sont d'une couleur vineuse, & les six plus proches du corps sont cendrées ; la queue est de cette dernière couleur ; l'iris est d'un rouge-vif ; le bec est d'un beau rouge, ainsi que la partie nue des jambes, les pieds & les doigts ; les membranes sont noires.

Ce beau *canard*, se trouve quelquefois, mais très-rarement sur nos étangs au fort de l'hiver ; il est probable qu'il nous vient du nord ; son histoire n'est pas encore connue. Je me le suis procuré, l'ayant trouvé en vente au marché à Paris.

CANARDIÈRE (chasse).

Lieu couvert & préparé dans un étang ou un marais pour prendre les canards sauvages.

Voici la description d'une *canardière*, avec son réservoir ou son bassin, canaux, cages à apprivoiser les canards, filets & allées d'arbres, construite par feu M. Guillaume Ockers, située sur une espèce de petite île, environnée, d'un côté, des dunes, & de l'autre côté, fortifiée d'une digue, faisant un ovale dans la mer, occupant environ sept arpens de terrein sur Quelder-Duyn, proche le Helder & le Tessel en Hollande.

Le bassin ou réservoir où les canards se jettent ou tombent, représente un hexagone contenant trois cens trente-cinq toises d'eau, où sont habituellement environ six cens de ces oiseaux ; savoir, deux cens à qui on a tiré les grosses plumes d'une aile, afin qu'ils ne puissent plus voler, mais rester toujours dans le réservoir ; aux autres quatre cens, on a seulement coupé les plumes volantes, dont il sera parlé ci-dessous, après qu'ils sont apprivoisés & instruits sur un petit bois flottant, à faire leur devoir pour séduire les sauvages. Il y a aussi six canaux courbés en corne de boeuf, longs de douze toises du côté rond & extérieur, avec une barrière de roseaux, qui forme un petit talus au-dedans du canal, d'un bout à l'autre, & du côté intérieur, qui est courbé, avec dix petites barrières d'environ une toise de longueur, qui passent l'une devant l'autre ; & à chaque barrière, une autre petite barrière, où les chiens doivent sauter, pour conduire les oiseaux sauvages. Les six bords unis du bassin, qu'on nomme *place du repos*, destinés pour donner à manger aux oiseaux apprivoisés, & à les faire reposer, sont un croissant de lune : son milieu est large de vingt-sept pieds : il y a des petites digues, par-dessous ces digues, des barrières de roseaux d'un bout à l'autre, & au milieu un trou, avec une planche qui s'ouvre & se ferme, où les petits chiens peuvent venir sur la place du repos. Les susdits canaux sont hauts & larges de dix-sept pieds & se coorbent en arrière, où le filet est posé à quatre pieds en hauteur, & il y a un arc coovert de petites lattes de quatre en quatre pieds, large de dix-sept pieds à l'embouchure, & élevé au-dessus de l'eau de dix-sept pieds au milieu, & ainsi en diminuant jusqu'au derrière à la hauteur de quatre pieds, où est étendu, d'un côté à l'autre, un filet gou-

dronné, dont les mailles sont si étroites, que le moindre oiseau qu'on a coutume de prendre à la *canardière* n'y pourroit passer. Au bout, & à environ la distance de sept pieds de l'un des canaux, est une cage destinée à apprivoiser des canards: c'est un quarré d'eau environné de verdure, pour élever & apprivoiser l'oiseau sauvage, & lui apprendre à manger; cette cage est environnée d'une barrière assez haute pour qu'un homme puisse facilement y présenter la moitié de sa personne, afin que l'oiseau s'accoutume à le voir.

Les allées sont plantées de toutes sortes d'arbres & arbrisseaux; sçavoir, entre les canaux, sur des alignemens en quarré, à quatre pieds de distance l'un de l'autre, en sorte qu'il n'y reste qu'un passage étroit, auprès de la barrière, pour chasser les canards dans les canaux: ce qui fait un bois fort sombre, où il se trouve une allée en cercle, avec des arbres fruitiers, large de quinze pieds. Le reste du terrein est planté en allées de traverse & en croix, larges de quinze pieds de chaque côté, avec des haies fort élevées; & dans les parcs intérieurs, comme entre les canaux, sont toutes sortes d'arbres pour former un haut & sombre bocage, afin que les hommes ne soient point apperçus ni découverts des oiseaux sauvages, & pour donner du calme dans les canaux & réservoirs. A l'égard de la prise, voici comment elle se fait avec les six cens oiseaux sauvages mentionnés ci-dessus, qui sont apprivoisés. Les deux cens, auxquels on a ôté les grosses plumes d'une aile, sont ainsi affoiblis afin qu'ils restent toujours dans l'eau: pour les autres, dont les grosses plumes sont coupées, on les apprivoise dans la cage; puis, avec de la graine de chanvre, sur le petit bois flottant, on les accoutume à aller d'un canal à l'autre, en se remuant & faisant du bruit dans le bassin, pour encourager les sauvages, ce qu'on appelle *chasser à la canardière*. Les plumes de ces canards, dont nous avons parlé ci-dessus, étant tombées & crues de nouveau, ils deviennent en état de voler dehors; &, s'entremêlant avec les oiseaux sauvages, ils les mènent à leur retour au réservoir, qui les conduit aussi, sur le bois flottant, au canal le plus près sous le vent: l'homme de la *canardière* doit toujours se servir d'une tourbe brûlante, quand il doit aller au-dessus du vent, afin que les oiseaux sauvages n'en sentent rien: alors on fait passer le petit chien par une des barrières sur la digue de la place du repos. Les oiseaux sauvages sont très-attentifs à regarder les chiens: plus ces chiens sont velus & bigarrés, particulièrement d'une bigarrure rouge foncée & blanche, mieux ils valent pour cette chasse. Les oiseaux suivent, tant en nageant qu'en volant, continuellement les chiens qui sont toujours en mouvement & sautant d'une barrière au-delà de l'autre, reçoivent toujours du chasseur, pour les encourager, un petit morceau de fromage frais, & se montrent continuellement tout de nouveau, jusqu'à ce qu'ils parviennent & arrivent à l'endroit le plus étroit du canal, & qu'ils se soient fourrés dans la nasse qui est derrière, laquelle alors est élevée, & l'oiseau étant pris, on lui tord le cou.

Pour bien nourrir les oiseaux apprivoisés, il faut leur donner du bled, du seigle, de l'orge, & surtout du chenevis. (*Art. copie de l'anc. Encyclop.*).

CANARI. *Voyez* SERIN.

*CANARI SAUVAGE. *Voyez* PENDULINE.

CANCOINE. *Voyez* LITORNE.

CANE. C'est la femelle du canard. *Voyez* CANARD.

CANE AU COLLIER BLANC. BEL. *Voyez* CRAVANT.

CANE de la Guinée. *Voyez* CANARD MUSQUÉ.

CANE DE MER. BEL. *Voyez* CRAVANT.

CANE PÉTRACE. *Voyez* OUTARDE (petite).

CANE PETIÈRE. *Voyez* OUTARDE (petite).

CANE PETROTTE. *Voyez* OUTARDE (petite).

CANETON, petit canard. *Voyez* CANARD.

CANIAR. BEL. *Hist. des ois. page 167.* *Port. page 34.* *Voyez* GOÉLAND VARIÉ.

CANUT.

BRISS. *tome V*, *page 258.*

EDW. *glan. part. II*, *page 137*, *chap. LXVI*, *pl. 276.*

C'est un oiseau qui ne se trouve qu'au nord de l'Europe, qui vit sur le bord des eaux, & qui est du LXXVe genre de la méthode de M. Brisson. Il a environ neuf pouces du bout du bec à celui de la queue, & il est à-peu-près de la grosseur de la *maubèche grise*; le dessus de la tête, du cou & du dos sont couverts de plumes d'un cendré-brun, bordées d'une couleur un peu plus claire; la partie inférieure du dos, le croupion & le dessus de la queue sont variés de blanc & de cendré-brun, disposés par taches transversales, & qui ont la forme d'un croissant; il y a de chaque côté de la tête deux raies, l'une blanche & l'autre d'un brun foncé; la gorge, le devant du cou, la poitrine sont mouchetés de taches brunes sur un fond blanc; le reste du dessous du corps est blanc, varié de taches transversales noires, les couvertures du dessus des ailes sont brunes, excepté l'extrêmité des grandes qui est blanche, & dont la continuité forme sur l'aile une bande transversale de cette couleur; les quatre plus grandes pennes de l'aile sont noirâtres, les cinq suivantes le sont aussi, mais leur bord extérieur est blanc; les autres sont d'un cendré-brun, & bordées les unes de blanc à leur bout, les autres de gris; les deux plumes extetnes de la queue, une de chaque côté, sont blanches, & les intermédiaires d'un cendré-brun; l'iris est de couleur de noisette, le bec d'un cendré très-foncé, les pieds & les ongles d'un brnn verdâtre.

Suivant Wilhugby le *canut* est assez commun au nord de l'Angleterre pour qu'on prenne beaucoup d'oiseaux de cette espèce vivans: on les nourrit quelque temps de mie de pain humectée de lait; cet aliment les engraisse, & donne à

leur

leur chair un goût très-délicat. Suivant le même auteur c'étoit le mêts favori *du roi Canut*, d'où vient le nom qu'on a donné à l'oiseau dont la chair faisoit ses délices.

CAPARAROCH.

Chat-huant de la baie de Hudson. BRISS. *tome I*, *page 120*.

Petit faucon-chouette. EDW. *tome II*, *pag 62*, *pl. LXII*.

Capararoch est le nom que les habitans de la baie de Hudson donnent à une espèce de chouette, qui, par la longueur de ses ailes & celle de sa queue, ressemble à un épervier; cet oiseau, quoique du nombre des oiseaux de nuit, & du XIIe genre, vole, poursuit, prend de jour sa proie, & ressemble à cet égard à la chevêche. Il est à-peu-près de la grandeur de l'épervier. Le brun est sa couleur dominante; elle est obscure sur le sommet de la tête & parsemée de petites taches rondes blanches; sur le dessus du corps, depuis le derrière de la tête jusqu'au commencement du dos, les plumes sont d'un brun-foncé, & leurs bords sont blanchâtres; mais la partie inférieure du dos & le croupion sont rayés transversalement d'un brun-clair sur un brun plus foncé.

Le devant du cou & le dessous du corps sont d'un blanc rayé transversalement de brun; les ailes sont brunes & variées de blanc; la queue est d'un brun foncé en-dessus, cendré en-dessous & rayé en travers par des bandes blanches étroites; l'iris est jaune, le bec l'est aussi; les plumes décomposées qui entourent les yeux sont d'un blanc sale, & variées de taches oblongues brunes; les jambes & les doigts sont couverts d'un duvet blanc, rayé en travers par du brun; les ongles sont noirâtres; la femelle est un peu plus grosse que le mâle, & les nuances du plumage sont moins foncées.

CAP-MORE.

Troupiale mâle du Sénégal. *Pl. enl. 375*.

Troupiale femelle du Sénégal. *Pl. enl. 376*.

Le *cap-more* est à-peu-près de la taille du gros-bec d'Europe, & lui paroitroit en tout semblable pour la forme, s'il n'avoit pas le bec plus alongé; mais à la longueur près, c'est le même bec dans les deux oiseaux, très-gros & très-large à sa base, conique, droit, composé de deux portions à-peu-près également épaisses, dont la supérieure s'avance en pointe dans son milieu & à son origine vers le sommet de la tête. Je regarde ces deux oiseaux comme du même genre.

Le *cap-more* a le sommet, les côtés de la tête & le cou noirs; cette couleur se prolonge en forme de pointe sur le milieu du cou; le derrière de la tête & du haut du cou est d'un brun-mordoré; le dos est varié de jaune-olivâtre & de noir; la poitrine, le haut du ventre, les côtés sont d'un jaune teint de rousseâtre; le bas-ventre est d'un jaune-clair & sans teinte de roux; les petites couvertures des ailes en-dessus sont jaunâtres, variées d'un peu de noir; les grandes sont noires, bordées de jaunâtre; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées extérieurement de jaune-olivâtre; la queue d'un brun-olivâtre en-dessus & d'un jaune-clair en dessous; le bec est noir & les pieds sont bruns.

La description qu'on vient de lire a été faite d'après un individu qui avoit été apporté de la côte d'Afrique, vivant à Paris. M. de Montbeillard nous apprend que les deux individus dont on a donné des dessins colorés avoient été apportés du Sénégal, & qu'il ont vêcu à Paris; que celui qu'on avoit jugé être la femelle étoit un jeune: il prit la seconde année le même plumage que celui qu'on regardoit comme un mâle. Ces deux oiseaux avoient un chant un peu aigre, mais fort gai, & deux mues par an. Le capuchon mordoré s'effaçoit à la mue de l'automne, laissant à sa place une couleur jaune; mais il reparoissoit au printems.

CARACARA.

Busard du Bresil. BRISS. *tome I*, *page 405*.

Mivus Brasiliensis, *caracara dictus* WILHUG. *page 42*, *fig. tab. IX*.

Caracara Brasiliensibus. MARG. *Hist. Bras. page 211*.

Gaviaou par les Portugais.

Nous n'avons sur cet oiseau qu'une notice très-courte, fournie par Marcgrave. Le *caracara* est de la grandeur du milan; ses ailes pliées ont quatorze pouces; elles ne s'étendent pas jusqu'à l'extrémité de sa queue, longue de neuf pouces; tout le corps est couvert de plumes rousses, variées de petits points blancs & jaunes; quelques-uns ont la poitrine & le ventre blancs; la queue est variée de blanc & de brun; le tour des yeux est jaune & l'iris couleur d'or; le bec est noir; les pieds sont jaunes & les ongles noirs, très-aigus & assez longs. Le *caracara* fait une cruelle guerre aux poules. *Genre VIII*.

CARACARA.

Faisan des Antilles. BRISS. *tom. I*, *pag. 269*. *Genre VIIe*.

Cet oiseau n'est connu que par une note beaucoup trop courte du père du Tertre, *hist. des Antilles*, *tom. II*, *pag. 255*; il dit que ce faisan (car c'est le nom dont il se sert), est gros comme un chapon, plus haut monté; qu'il a toutes les plumes du cou & du poitrail d'un beau bleu luisant; le dos d'un gris-brun; que les ailes & la queue sont noires & assez courtes: cette dernière indication désigne plutôt un hocco qu'un faisan; & en effet, jusqu'à présent il ne s'est pas trouvé de véritables faisans en Amérique.

Le père du Tertre ajoute que cet oiseau s'apprivoise; que quand il est habitué, il chasse les dindons & les poules communes, qu'il cherche même à becqueter les chiens. Il ne faut pas confondre cet oiseau avec l'oiseau précédent dont M. de Buffon parle, *hist. des ois. tom. I*, *pag. 314. édit. in-12*, & qu'il n'indique que par son nom Indien *caracara*; il faudroit changer le nom de

celui-ci, qui ne lui a été donné que par imitation de son cri.

CARAINAL. *Voyez* GUEPIER.

CARDALINE. *Voyez* CHARDONNERET.

CARDELINO. *Voyez* CHARDONNERET.

CARDINAL A COLLIER. BRISS. *tom. III*, *pag.* 45. *Voyez* SCARLATTE.

CARDINAL BRUN.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 51.

Grande pivoine. EDW. *tom. II*, *pag.* LXXXII. *Pl.* 82.

Cet oiseau, à-peu-près de la grosseur du *pinçon d'Ardennes*, a le dessus du corps d'un brun obscur; chaque plume est bordée d'un brun plus clair : la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés sont couleur d'écarlate; le bas ventre est d'un brun sombre; les plumes des ailes sont de la même couleur, bordées de brun plus clair : la queue est brune, le bec est blanc; les pieds & les ongles sont d'un brun-clair. Edward qui a indiqué cet oiseau, croit qu'on le trouve en Amérique : il ne l'assure pas : il le regarde comme un bouvreuil, M. Brisson, comme un tangara, M. de Buffon pense que c'est le même oiseau que le troupiale, qu'il a décrit sous le nom de *commandeur*. *Voyez* COMMANDEUR. Il me paroît bien difficile de déterminer au juste le genre de cet oiseau d'après la description d'Edward, & l'inspection de la figure qu'il en a donnée. Mais je ne crois pas, à cause de la différence de grosseur, que le cardinal brun puisse être le *commandeur*, connu à la Louisiane sous le nom *d'étourneau à moignons rouges.*

CARDINAL d'Amérique. BRISS. *Suppl. p.* 67. *Voyez* ROUGE-CAP.

CARDINAL de Madagascar. BRISS. *tom. III*, *pag.* 112. *Voyez* FONDI.

CARDINAL du Canada. BRISS. *tom. III*, *pag.* 48. *Voyez* TANGARA du Canada.

CARDINAL du Cap de Bonne-Espérance.

Pl. enl. 5. *fig.* 2. *V.* GROS-BEC de Coromandel.

CARDINAL du Mexique. BRISS. *tom. III*, *pag.* 46. *Voyez* SCARLATTE.

CARDINAL DOMINIQUAIN. *Pl. enl.* 55. *fig.* 2. BRISS. *tom. III*, *pag.* 116. *Voyez* PAROARE.

CARDINAL DOMINIQUAIN HUPPÉ de la Louisiane. *Pl. enl.* 103. *Voyez* PAROARE HUPPÉ.

CARDINAL HUPPÉ.

Pl. enl. 37.

Gros-bec de Virginie, vulgairement *cardinal huppé.* BRISS. *tom. III*, *pag.* 253.

CARDINAL. CAT. *tom. I*, *pag.* 38. *pl.* 38.

Coccothraustes indica cristata en Latin.

Le *cardinal huppé* est de la grosseur du gros-bec, mais d'une forme plus alongée & plus élégante : il a du bout du bec à celui de la queue sept pouces dix lignes, dix pouces huit lignes de vol, & ses ailes pliées n'atteignent guère qu'au tiers de la queue; la base du bec est entourée de petites plumes noirâtres, la gorge est de la même couleur, tout le reste du plumage est d'un rouge-vif & éclatant sur le devant du cou, la poitrine, le ventre & les côtés; d'un rouge sombre ou d'un brun-rougeâtre sur le derrière du cou & le dessus du corps; la tête est ornée d'une huppe placée sur l'occiput, d'un rouge éclatant & terminée en pointe; l'oiseau la lève & la baisse à volonté : les ailes sont d'un rouge moins obscur que celui du dos; les plumes latérales de la queue sont de la même couleur, mais les deux du milieu sont d'un rouge-brun; le bec, les pieds & les ongles sont d'un rouge-pâle.

La femelle est huppée comme le mâle, mais tout son plumage est d'un rouge-brun plus foncé sur le dessus du corps & plus clair sur le dessous; elle a le bec, les pieds & les ongles d'un brun-rougeâtre.

Le *cardinal* est du XXXIII[e] genre, ou de celui du gros-bec. C'est un oiseau fort commun dans l'Amérique septentrionale : il y en a beaucoup à la Louisiane : on en apporte assez souvent de vivans en Europe, & il n'est pas rare en temps de paix d'en trouver chez les oiseleurs à Paris; j'y en ai vu souvent; ils nourrissent ces beaux oiseaux de millet; ils ont beaucoup de vivacité, sans être pétulens ni très-farouches; mais je n'en ai jamais vus qui fussent apprivoisés à un certain point; ils ont un chant très-fort & très-agréable, mais ils ne chantent guère que de grand matin; ils ne paroissent pas s'accoutumer aisément à notre climat, car en général on les conserve peu de temps.

CARDINAL POURPRÉ. BRISS. *tom. III*, *pag.* 49. *Voyez* BEC-D'ARGENT.

CARDINAL TACHETÉ. BRISS. *tom. III*, *pag.* 44. *Voyez* SCARLATTE.

CARDINAT. *Voyez* CHARDONNERET.

CARIAMA (le).

BRISS. *tom. V*, *p.* 516.

C'est un oiseau du Brésil qui fréquente les rivages, & qui est un assez bon gibier. Il n'est connu de nos Ornithologistes que par la description qu'en a donné Marcgrave. Sa grandeur est à-peu-près celle du héron commun; Il a quatre doigts, trois devant, dont celui du milieu est réuni avec les latéraux par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation; un doigt en arrière, placé si haut, que l'extrêmité n'en sçauroit poser à terre : la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes; le bec en cône courbé; une huppe à la racine du bec, variée de noir & de cendré : ses ailes pliées ne dépassent que très-peu l'origine de sa queue : tout son plumage, en y comprenant les pennes des ailes & celles de la queue, est varié de brun, de roussâtre & de gris : l'iris est couleur d'or, le bec d'un jaunâtre rembruni : la partie des jambes dénuée de plumes, & les pieds sont d'un jaune obscur, les ongles bruns. Le *cariama* a la voix semblable à celle de la poule dinde, mais plus forte, & qui se fait entendre de loin. Du temps de Pison, suivant son rapport,

on avoit commencé à rendre le *cariama* domestique ; cependant il ne paroit pas que cette acquisition, qui auroit été utile, ait été poussée fort loin : mais il est possible que le *cariama* soit aujourd'hui domestique au Brésil, que nous l'ignorions, & qu'on n'ait pas fait de tentatives pour nous le procurer en Europe. Ce feroit un des oiseaux, à cause de la délicatesse de sa chair & de sa grosseur, qu'il faudroit tenter d'y transporter, d'y acclimater & d'y faire multiplier des premiers, si, comme Pison le dit, il est susceptible de s'accoutumer à la domesticité. *Genre LXXXVI.*

CARILLONNEUR.

Pl. enl. 700, fig. 2.

Cet oiseau, du genre des fourmiliers, *voyez* FOURMILIER, a quatre pouces & demi de long : ses ailes pliées ont neuf lignes de moins que la queue ; le dessus de la tête, la gorge, le cou & la poitrine sont variés de taches noires oblongues, sur un fond blanc : il y a, de chaque côté, une raie noire, qui part de l'angle du bec, s'élève pardessus l'œil, & se recourbe vers le haut du dos, où elle se termine : le dos est d'un brun-gris : le croupion, les couvertures du dessus & du dessous de la queue, ainsi que le ventre, sont d'un brun roux ; les petites couvertures des ailes sont brunes, terminées de blanc ; les pennes des ailes & de la queue sont brunes, bordées de rousseâtre du côté extérieur ; le bec & les pieds sont noirâtres.

On trouve les *fourmiliers carillonneurs* à la Guiane, mais moins communément que les autres espèces du même genre, & seulement dans les forêts qui sont dans l'intérieur des terres : ils vont par petites bandes ou compagnies de quatre ou six, & forment entre eux un bruit semblable au carillon de trois cloches d'un ton différent. Leur voix, quoique très-forte en comparaison de leur taille, l'est beaucoup moins que celle du fourmilier *béfroi* : on ne les entend distinctement que de cinquante pas, tandis qu'on entend le *béfroi* de plus d'une demi-lieue. Les *carillonneurs* continuent leur espèce de chant singulier pendant des heures entières sans interruption ; ils semblent chanter en partie, quoiqu'il soit plus vraisemblable que chacun d'eux répète successivement les trois tons dont leur chant est composé. *Genre XXII.*

CAROUGE.

BRISS. *tome II, pag. 116, genre XIX.*

CAROUGE de l'isle Saint-Thomas, *pl. enl. 535, fig. 1.*

CAROUGE de Cayenne, *pl. enl. 607, fig. 1.*

Le *carouge*, un peu moins gros que le *pinçon d'Ardenne*, est d'une forme plus alongée : il a sept pouces, du bout du bec à celui de la queue, onze pouces de vol, & ses ailes pliées atteignent au-delà de la moitié de la longueur de sa queue : la tête, la gorge, le cou & la poitrine sont d'un marron foncé. La partie supérieure du dos est d'un noir de velours ; sa partie inférieure, le croupion, le ventre & les côtés, les petites couvertures du dessus de l'aile & les couvertures du dessous de la même partie, sont d'un marron foncé ; les grandes couvertures & les pennes des ailes, ainsi que celles de la queue, sont d'un très-beau noir ; le bec est de la même couleur, excepté la base du demi-bec inférieur qui est grise : les pieds & les ongles sont noirâtres.

La femelle a les couleurs moins vives que le mâle. Le *carouge* compose son nid de fibres de plantes sèches : il les entrelace & les attache en dessous d'une feuille de bananier, qui fait elle-même un des côtés du nid ; il lui donne la forme d'un segment de globe creux qui auroit été séparé en quatre portions égales. On trouve les *carouges* à la Martinique. Il est probable que le *carouge* de Cayenne, représenté *pl. enl. 607. fig. 1*, est une variété du précédent. Il en diffère en ce qu'il est un peu plus petit, que le noir qui couvre la tête & le cou, est varié de quelques taches blanches sur les côtés du cou, & de taches d'un brun rougeâtre sur le devant. Il a aussi les grandes couvertures des ailes & les moyennes plumes des ailes bordées de blanc.

CAROUGE A TÊTE JAUNE. BRIS. *Suppl. t. VI, pag. 38. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE A TÊTE JAUNE de Cayenne. BRISS. *tom. II, p. 124. Voyez* COËFFES JAUNES.

CAROUGE BLEU. BRISS. *tom. II, p. 125.*

M. Brisson, qui dit un mot de cet oiseau, d'après Ray, convient que la figure que cet auteur en donne est tout-à-fait mauvaise, *minimè accurata*, dit M. Brisson : il n'a donc pas eu de moyens de distinguer le genre de cet oiseau, qu'il n'a pas vu, & il n'est pas suffisamment fondé à le ranger dans le XIXe genre de sa méthode ; ce qu'il ajoute dans les termes suivans ne nous éclaire pas davantage.

« Tout son corps est couvert de plumes noires » ou cendrées, si l'on en excepte cependant la » tête ; les ailes & la queue qui sont bleues ». On le trouve à Madras, ajoute M. Brisson. C'est une nouvelle raison de ne le pas regarder comme un *carouge*, puisqu'il est très-probable que les oiseaux de ce genre n'habitent que l'Amérique. *Voyez* TROUPIALE.

CAROUGE de Cayenne. BRIS. *tom. II, p. 123. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE de Cayenne. *Pl. enl. 607, fig. 1. Voyez* CAROUGE.

CAROUGE de Cayenne. *Pl. enl. 343. Voyez* COËFFES-JAUNES.

CAROUGE de l'isle de Saint-Thomas. *Pl. enl. 535, fig. 1. Voyez* CAROUGE.

CAROUGE de l'isle de Saint-Thomas. *Pl. enl. 535, fig. 2. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE de Saint-Domingue. *Pl. enl. 5, fig. 2.*

BRISS. *tome II, p. 121. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE du Bréfil. BRISS. *tome II, p. 120. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE du Cap de Bonne-Efpérance. *Pl. enl. 607, fig. 2.*

BRISS. *tome II, p. 128. Voyez* CAROUGE OLIVE de la Louifiane.

CAROUGE du Mexique. *Pl. enl. 5, fig. 10.*

BRISS. *tome II, p. 118. Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

CAROUGE OLIVE de la Louifiane.

CAROUGE du Cap de Bonne-Efpérance. BRISS. *tome II, p. 128.*

Idem. *Pl. enl. 607, fig. 2.*

Ce *carouge* a été indiqué par M. Briffon, comme venant du Cap de Bonne-Efpérance; mais c'eft certainement une erreur : 1°. parce qu'aucun voyageur, fur le témoignage duquel on puiffe compter, n'a encore apporté un feul oifeau du même genre d'aucune partie de l'ancien Continent; 2°. parce que celui-ci s'eft trouvé au contraire en grand nombre parmi les oifeaux qui on été apportés de la Louifiane depuis quelques années. Il a, du bout du bec à celui de la queue, fix ponces fix lignes, dix pouces trois lignes de vol. Ses ailes pliées excèdent un peu la moitié de la longueur de fa queue. La partie fupérieure de la tête eft d'un gris olivâtre; le derrière du cou, les plumes fcapulaires & les petites couvertures des ailes font d'une couleur d'olive brune; le croupion eft de la même couleur, un peu plus claire : la gorge & le haut du devant du cou font d'un jaune orangé; le deffous du corps eft jaune, mêlé d'olivâtre fur les jambes & fur les côtés : le bord de l'aile eft jaune vers le pli qui répond au poignet; les plumes de l'aile font brunes, bordées d'un verd d'olive : la queue eft d'une couleur olive, foncée en-deffus & claire en-deffous; le bec, les pieds & les ongles font bruns. *Genre XIX.*

CAROUGE TACHETÉ. BRISS. *tome II, p. 126.*

C'eft un oifeau du Mexique, de la groffeur d'une alouette, du XIX[e] genre de la méthode de M. Briffon. Le fommet de la tête eft d'un bruu roux; le derrière du cou & le deffous du corps font de la même couleur; elle règne auffi fur le devant du cou, fur la poitrine & le ventre; mais elle eft moins foncée fur ces parties; elle eft fur les fupérieures & les inférieures, variée de taches noires, excepté fur le bas-ventre, qui eft fans tache : les couvertures des ailes font colorées & tachetées comme le dos; les plumes des ailes & de la queue font noirâtres, bordées de brun tirant fur le roux : l'iris eft couleur de noifette; le bec eft couleur de chair pâle; les pieds font de la même couleur, plus vive cependant, & les ongles font bruns.

CASOAR.

BRISS. *tome V, page 10, pl. 1, fig. 2. Genre LXIV.*

Pl. enl. 303.

Mémoires pour fervir à l'hiftoire des animaux; part. II, p. 157.

Eme, par les Indiens.

Le *cafoar* eft, après l'autruche, le plus grand des oifeaux; il eft de même privé de la faculté de voler, & il femble en quelque forte attaché encore plus fortement à la terre par le manque d'ailes plus abfolu, par fa forme, qui lui donne l'air plus maffif & plus pefant. Mais, quoique très-grand, il l'eft cependant beaucoup moins que l'autruche. Les auteurs varient beaucoup fur fes dimenfions, foit qu'ils les aient prifes fur des *cafoars* d'un âge différent, foit que ce foit l'effet du fexe de ceux qu'ils ont mefurés; ou, ce qui me paroit très-probable, que les *cafoars* obfervés par les auteurs, loin de leur pays natal, d'où ils avoient été tranfportés à des âges différens, & le plus ordinairement jeunes, aient ceffé de prendre de l'accroiffement, ou n'aient pris qu'un développement imparfait.

Le *cafoar* décrit par MM. de l'Académie des Sciences étant celui dont les dimenfions font les plus grandes, & ces dimenfions ne pouvant manquer d'être exactes, il me paroit devoir fervir de terme de comparaifon. Il avoit cinq pieds & demi du bout du bec à celui des ongles; fon bec quatre pouces fix lignes de long, & fon pied, douze pouces.

Le bec du *cafoar* eft droit, prefque conique, & les bords des deux mandibules ont une petite échancrure à leur extrémité : fa tête eft furmontée d'une efpèce de cafque conique noir par-devant, jaune fur les côtés & en arrière; il prend fa naiffance à l'origine du bec, s'étend fur la bafe du crâne jufqu'au milieu de la tête, & s'élève environ à la hauteur de trois pouces : c'eft à peu-près un cône tronqué, d'un pouce de diamètre à fa bafe, & de trois lignes à fon fommet : cette protubérance eft formée par le renflement des os du crâne, & recouverte par des couches concentriques d'une fubftance analogue à la corne.

La tête & le haut du cou font nuds, ou fimplement revêtus de quelques poils noirs & fort clair-femés : la peau eft d'un violet ardoifé fous la gorge, bleue fur les côtés, & maculée par-derrière de plaques d'un rouge plus ou moins vif : des plis ou vuides forment des fillons & des renflemens en différens endroits fur la pean nue du con, principalement par derrière.

Le méat auditif eft très-grand; il eft découvert, & feulement environné de quelques petits poils noirs fort courts.

L'œil eft petit; l'iris en eft couleur de topaze; la paupière fupérieure eft garnie d'un rang de poils noirs qui s'arrondit en forme de fourcil. Ce dernier trait eft commun au *cafoar* avec l'autruche & un autre oifeau d'un genre bien différent, le *fecrétaire;* mais ce trait eft rare dans les oifeaux, & paroit un attribut de ceux qui font très-grands,

dont l'œil est moins enfoncé sous l'orbite, & n'est pas défendu par les plumes, qui sont placées à une distance plus grande qu'elles n'ont coutume de l'être dans les oiseaux en général. La petitesse de l'œil du *casoar*, le sourcil dont il est ombragé, la large ouverture de son bec, lui donnent un regard farouche & un air menaçant.

Sur la partie inférieure du cou, au-dessus de l'endroit où il commence à être revêtu de plume, il y a deux membranes charnues, longues d'un pouce & demi, arrondies par le bout, larges de neuf lignes; elles sont mi-parties de rouge & de bleu.

La partie extérieure du sternum est couverte par une callosité nue & décolorée, produite par la pression & le poids du corps de l'animal, quand il se couche.

La partie inférieure du cou & le corps en entier, les cuisses, jusques très-près du genou, sont revêtus de plumes qui ont toutes la même forme & la même structure, mais qui diffèrent beaucoup des plumes des autres oiseaux; la plupart sont doubles, un même tuyau donnant naissance à deux tiges qui sont souvent d'inégale longueur. Les barbes de ces plumes sont desunies, sans adhérence entre elles, les tiges dont elles sortent sont plattes, noires, luisantes, divisées par nœuds, dont chacun donne naissance à une barbe ou filet; depuis l'origine jusqu'au milieu de la tige les barbes sont courtes, souples, branchues, d'un gris-tanné; mais du milieu de la tige à son extrémité les filets ou barbes deviennent simples, plus durs, plus longs, & ils sont d'un brun noirâtre: comme ils couvrent les autres, dont il ne perce que quelques-uns à travers le commencement des derniers, le *casoar* vu de loin & même de près, mais sans beaucoup d'attention, paroit un animal velu, couvert de poils durs & roides, comme les soies du sanglier. Les plumes les plus courtes sont sur le bas du cou, de cette partie elles vont en croissant de longueur, jusqu'au croupion, où elles ont jusqu'à quatorze pouces de long, retombent en-en-bas & cachent la partie où devroit être la queue dont le *casoar* est tout-à-fait dépourvu.

L'aile, qui n'a pas trois pouces de long, est armée de cinq tiges ou tuyaux de plumes noirs, un peu courbés, luisans, dont le plus long a onze pouces; c'est celui du milieu.

Les pieds sont très-gros, courts à proportion de leur grosseur & de la taille de l'oiseau; leur couleur est un gris-jaunâtre; il y a trois doigts devant, point de doigt en-arrière; les ongles sont noirs. Les œufs du *casoar* sont d'un gris de cendre, tirant au verdâtre, plus alongés que ceux de l'autruche, semés d'une multitude de petits tubercules d'un verd foncé.

Le *casoar* se trouve en Asie, dans le midi de la partie orientale, aux isles Moluques, à celles de Java, de Sumatra. Il est rare même dans ces contrées, les seules où on le trouve, parce que sans doute, dans les pays anciennement peuplés, l'homme auquel il n'a pas été utile, ou qui n'a pas sçu en tirer d'avantage, l'a détruit & éloigné, & s'est opposé à ce qu'il se multipliât; il passe pour être très-vorace & méchant. On prétend qu'il avale tout ce qu'on lui jette, même des charbons ardens, & l'on pousse cette absurdité, jusqu'à dire qu'il n'en est pas incommodé; on ne lui attribue pas, comme à l'autruche, de digérer les métaux, on veut, au contraire, qu'il ait les organes digestifs fort foibles, & qu'il rende, sans aucune altération, les corps un peu solides & très-digestifs, qu'il a avalés goulument. Ces faits sont contredits par l'histoire des *casoars* qu'on a vu souvent en Europe, & qui y ont vécu long-temps; ils s'accommodoient, à la vérité, de la plupart des choses qu'on leur offroit; mais les végétaux étoient le fond de leur nourriture. J'ai vu en Hollande un *casoar* vivant, j'en ai vu un autre à Paris, que je conserve actuellement dans ma collection; on nourrissoit ces deux *casoars* de mie de pain, de fruits de la saison, qu'on ne choisissoit pas avec beaucoup d'attention, d'herbages légumineux & de racines, sur-tout de celles de carottes, grossièrement coupées par morceaux. Ce genre de vie n'annonce pas des organes digestifs bien foibles, & on ne peut pas penser que la domesticité les eût fortifiés; il n'en est pas de même du caractère, elle pouvoit l'avoir amoli, & il est très-probable que le *casoar* est beaucoup plus farouche & plus méchant en liberté. Celui que j'ai vu à Paris, ne cherchoit jamais à se défendre avec son bec; mais l'homme qui le montroit, avertissoit de se garantir de son pied, dont il disoit qu'il ruoit. C'est, à ce qu'on prétend, sa manière de se défendre, quand il est libre, & l'on prétend aussi qu'il lance des pierres en-arrière. Je finirai par un dernier trait qui m'a été communiqué par M. Poivre. Dans le temps que ce voyageur & administrateur philosophe étoit intendant à l'Isle de France, on lui fit présent d'un *casoar*, auquel il donna la liberté d'un jardin; lorsque quelques fruits excitoient son appétit, mais que pendans à des branches trop élevées, il n'y pouvoit atteindre, il prenoit de loin sa course & sçavoit la finir de façon qu'en s'arrêtant, il frappoit le tronc de l'arbre d'un des deux pieds qu'il relevoit; il avaloit ensuite les fruits que la secousse avoit détachés. Il mourut pour avoir goulument avalé une figue d'Inde ou fruit de l'*opontia* couvert d'épines dont il étoit hérissé.

CASQUE-NOIR.

Merle à tête noire du Cap de Bonne-Espérance.

Briss. *tom. VI, suppl. pag. 47. Pl. 111, fig. 2.*

Idem, *pl. enl. 392.*

C'est un oiseau du genre XXIIe, de la grosseur à-peu-près du mauvis; la tête & la partie supérieure du cou, sont d'un noir brillant; le dos & les plumes scapulaires sont d'un brun foncé; le

croupion est roux ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps, sont rousseâtres, mais les côtés sont rayés de petites lignes brunes transversales : les couvertures du dessus de l'aile sont brunes ; il y a un peu de blanchâtre au pli de l'aile ; elle est composée de dix-neuf plumes variées de brun, de rousseâtre & de blanc : cette dernière couleur forme une petite barre sur chaque aile : la queue est noirâtre, terminée de blanc, excepté les deux plumes du milieu, qui sont entièrement noires : les pieds sont bruns, les ongles noirâtres.

CASSARD. Bell. *port. d'oiſ. pag. 14. Voyez* Buse.

CASSE-ALAIGNE. *Voyez* Casse-noix.

CASSE-MOTTE. *Voyez* Motteux.

CASSE-NOISETTE.

Manakin. Briss. *tom. IV, pag. 442.*

Manakin du Brésil. *pl. enl. 302, fig. 1.*

Manakin à tête noire de Cayenne. *pl. enl. 303, fig. 1.*

Manakin chaperonné de noir. Edw. *gl. pag. 107, chap. L, pl. 260.*

Ce petit oiseau, à-peu-près de la grosseur du tarin, doit le nom de *caſſe-noiſette* à son cri semblable au bruit que produit le petit instrument dont on lui a donné le nom. Le dessus de la tête, le haut du cou en arrière, & tout le dessus du corps, compris les ailes & la queue, sont noires ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont couverts de plumes blanches : le bas du cou est aussi blanc en arrière, & forme, en se joignant au blanc qui est sur le devant du corps, un demi-collier, interposé par derrière entre le noir du haut du cou & celui du dos : le bec est noir ; les pieds d'un jaune-orangé, & les ongles noirs.

Le manakin, représenté *pl. enl. 302, fig. 1,* paroît n'être qu'une variété du précédent, & n'en diffère que par une tache blanche, située au pli de l'aile, qui répond à celui du poignet.

Le *caſſe-noiſette* se trouve à la Guiane. Il a les mêmes mœurs que les autres manakins en général. *Voyez* Tigé, ou grand Manakin.

CASSE-NOIX.

Briss. *tom. II, pag. 59.*

Pl. enl. 50.

Nucifraga & Caryocatactes en Latin.

Merle-alpadie en Italien.

Nuſz-brecher en Allemand.

Koſtohryz en Russe.

Nut-breacker, nut-cracker en Anglois.

Communément en François *pie-grivelée*, & suivant M. de Salerne, *caſſe-alaigne* en Auvergne.

Le *caſſe-noix* a beaucoup de rapports avec les corbeaux en général & avec les geais ; mais il diffère des premiers, en ce que son bec est entièrement droit, sans courbure à sa pointe ; des uns & des autres, en ce que le bec est plus mince & plus effilé, que la mandibule inférieure est plus longue que l'inférieure, & qu'elle est obtuse. Ce dernier caractère a suffit à M. Brisson pour faire du *caſſe-noix* un genre à part, qui est le XVIIe de sa méthode, & dans lequel on ne compte encore qu'une espèce.

Le *caſſe-noix* est à-peu-près de la grosseur d'une pie ; mais il n'a pas la queue aussi longue, & les plumes dont elle est composée, sont toutes d'une longueur à-peu-près égale, ou très-peu étagées : le fond du plumage est un brun-noirâtre, couvert de taches blanches, excepté sur le dessus & le derrière de la tête, & les pennes des ailes & celles de la queue qui sont d'un noir brillant ; les taches sont, en général, plus larges sur le dessous du corps, que sur la partie supérieure : la sixième & septième plumes de l'aile sont bordées de blanc à leur extrémité, & les autres plumes, depuis la huitième inclusivement, jusqu'à la quatorzième aussi comprise, sont terminées par une très-petite tache blanche ; la queue est bordée à son extrêmité par une bande blanche, l'iris est couleur de noisette : le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

Le *caſſe-noix* habite les pays froids, &, de préférence, les montagnes couvertes de forêts de sapins ; il se nourrit de grains, de fruits, d'insectes, mais principalement des semences du sapin, qu'il sçait détacher du fruit qui les contient : il fait son nid dans des trous d'arbres, soit qu'il les creuse, ou qu'il ne fasse que profiter de ceux qu'il rencontre ; malgré son goût décidé pour les montagnes, il en descend quelquefois, mais non pas à des époques périodiques & fixes, & il s'éloigne beaucoup alors des lieux qu'il a coutume d'habiter ; il s'avance même dans des régions beaucoup plus tempérées, & dont le climat ne sembleroit pas devoir lui convenir : aussi n'y fait-il guère que passer & n'y séjourne-t-il jamais fort long-temps ; il est vraisemblable que la disette d'alimens dans son séjour ordinaire & aux environs, est la cause de ses mouvemens & de ses voyages : c'est par cette raison qu'ils n'ont rien de fixe & de périodique, mais qu'ils sont la suite d'une année contraire aux productions dont le *caſſe-noix* fait sa nourriture ; c'est par cette même raison, que ses voyages ne faisant pas partie du plan primitif de la nature, elle ne guide pas, par un instinct secret, les *caſſe-noix* dans leur route, comme les vrais oiseaux de passage. Ceux-ci n'arrivent jamais que dans les pays où ils sont attendus par toutes les commodités dont ils auront besoin : les *caſſe-noix* au contraire, qui ont peine à se passer des semences des sapins, se portent également & vers les plaines du Nord, où ils en peuvent trouver, & vers celles des pays tempérés où il n'en croît pas. Aussi leur trouve-t-on dans ces plaines la maigreur, l'abattement, l'air de langueur, qui sont les suites de la disette, du besoin & de la fatigue ; les *caſſe-noix*, réduits à cet état de misère, se jettent sur tous les alimens, donnent dans tous les pièges, se laissent prendre ou assommer, parce qu'ils manquent d'activité pour se tenir sur leurs gardes, & de force pour se soustraire au danger. On a regardé de leur

part comme libre, cet abandon nécessité de leur être, & on les a taxés, en conséquence, de stupidité. Mais, pour les connoitre, il faudroit les observer dans les lieux qu'ils ont coutume d'habiter, & où ne manquant de rien de ce qui leur est nécessaire, ils jouissent de leurs facultés : c'est ce qui n'a encore été exécuté jusqu'à présent par aucun Naturaliste.

CASSICAN (le).

Pl. enl. 628.

Aucun autre Auteur que M. le comte de Buffon n'a parlé de cet oiseau, & j'emprunte de ses écrits ce que j'en dis d'essentiel.

Le mot *cassican* est formé de *cassique* & de *toucan*, & indique les deux oiseaux avec lesquels celui dont il s'agit a le plus de rapports. Il ressemble aux cassiques, par la forme du corps & par la partie du devant de la tête, ou le front dégarni de plumes, aux toucans, par la grosseur & la forme du bec qui est arrondi, large à sa base, & crochu à l'extrêmité.

Le *cassican* est une espèce nouvelle pour nous; il a environ treize pouces de long, trois doigts devant, un derrière ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon ; ses ailes n'excèdent pas beaucoup l'origine de la queue : la tête, le cou, le haut de la poitrine & le dos sont noirs ; le croupion, les couvertures du dessus de la queue & le dessous du corps sont blancs ; les grandes pennes des ailes sont noires ; leurs couvertures, en dessus, sont blanches, mêlées de quelques taches noires oblongues dans la direction des plumes ; les moyennes pennes des ailes sont, les unes noires & les autres blanches : la queue est noire, terminée de blanc ; le bec est bleuâtre, les pieds noirâtres. Si l'on jugeoit de cet oiseau, d'après la planche enluminée qui le représente, l'échancrure que le dessinateur a fortement exprimée sur les côtés du bec à sa pointe, la forme de ses pieds & l'ensemble de tout le corps, le feroient prendre pour une pie-grièche, de la section de celles que M. de Buffon a séparées du genre, à cause du volume de leur bec, & qu'il a nommées *bécardes ;* mais cette ressemblance n'a pu échapper à ce sçavant, & il a sans doute jugé de l'animal sur l'individu même.

CASSIQUE de la Louisiane.

Pl. enl. 646.

Il n'a que dix pouces de longueur : les plumes de la tête & du cou sont blanches ; le reste du plumage est varié de blanc, changeant en violet & en verdâtre ; les grandes plumes des ailes sont presqu'entièrement noires, & seulement terminées par un peu de blanc à leur extrêmité ; celles de la queue sont également noires & terminées de blanc : les pieds sont noirâtres ; le bec est noir & légèrement arqué. Ce dernier caractère me feroit hésiter à placer cet oiseau parmi les *cassiques*, & à le ranger dans le XIX[e] genre de la méthode de M. Brisson. C'est une espèce qui a été apportée de la Louisiane, & dont il ne nous est encore parvenu que fort peu d'individus. Je crois qu'il faut attendre le moyen de faire de nouvelles observations, pour décider sûrement à quel genre cet oiseau doit être rapporté. Ce n'est peut-être qu'une variété du *troupiale noir*, & ce sentiment me paroit bien probable. *Voyez* TROUPIALE NOIR.

CASSIQUE HUPPÉ de Cayenne.

Pl. enl. 344.

Ce *cassique* a près de dix-huit pouces de long du bout du bec à celui de la queue ; il n'est pas gros à proportion de sa longueur : son plumage est d'un noir foncé, excepté la partie inférieure du dos ; les couvertures du dessus & du dessous de la queue, ainsi que la partie inférieure du bas-ventre, qui sont d'un marron-pourpré : les ailes pliées s'étendent à-peu-près au tiers de la queue ; ses pennes latérales sont d'un jaune citron foncé, légèrement étagées, & les deux du milieu sont d'un très-beau noir : les plumes du sommet de la tête, en arrière, sont plus longues que les autres & plus étroites ; elles forment une huppe abaissée & pendante en arrière, que l'oiseau relève probablement à volonté : le bec a deux pouces de long ; il est de la couleur de l'ivoire qui a un peu jauni : les pieds, les doigts, les ongles sont noirs. Les habitans de Cayenne donnent à cet oiseau le nom de *cassique des grands bois*. Il y a, dans cette espèce, comme dans celle du cassique jaune, des individus d'un tiers au moins plus grands les uns que les autres. *Genre XIX[e].*

CASSIQUE JAUNE du Bréfil ou YAPOU.

CASSIQUE JAUNE. BRISS. *tom. II, pag. 100.*

Troupiale, appellé *cassique jaune* du Brésil. *Pl. enl. 184.*

Pie du Brésil. BELL. *Hist. nat. des oif. p. 292.*

Idem. Idem. *port. d'oif. pag. 71.*

Cul-jaune, par les François établis à la Guiane.

M. Brisson a compris dans le XIX[e] genre de sa méthode, les troupiales & les *cassiques*. Les caractères qui distinguent particulièrement ce genre, sont les suivans : « le bec en cône allongé, droit » & très-pointu ; les plumes de la base du bec » tournées en arrière, & laissant les narrines à » découvert ».

Il est vrai que les caractères qui viennent d'être énoncés conviennent également aux troupiales & aux *cassiques ;* mais les derniers ont cependant quelque chose qui leur est particulier, & qui suffit pour les faire distinguer au simple coup-d'œil. Leur bec est, à la vérité, un cône droit, alongé, très-pointu ; mais il est, à proportion, beaucoup plus gros à sa base que celui des troupiales, & il devient plus subitement effilé vers son extrêmité, sans diminuer de même graduellement de grosseur de la base à la pointe.

Les plumes de la base du bec sont tournées en arrière, & laissent les narrines à découvert dans les troupiales & dans les *cassiques ;* mais dans ces derniers les plumes ne naissent que beaucoup plus loin de l'origine du bec & sur une partie plus reculée

de la tête ; le bec plus régulièrement arrondi jette une racine plus profonde en arrière, & qui s'avance plus avant sur le crâne, dont la partie antérieure est découverte, & forme dans ces oiseaux un trait qui semble avoir quelque rapport avec cette partie de la face qu'on nomme dans l'homme *le front.* Les *cassiques*, d'après ces caractères qui leur sont propres, sçavoir la grosseur du bec à son origine, son prolongement en arrière, ou son anticipation sur la partie supérieure du crâne, pourroient au moins former, dans le genre XIXe, une section, si, d'après ces mêmes caractères, on n'en faisoit pas un genre à part.

Le *cassique jaune* est un oiseau très-commun à Cayenne, où il est connu sous le nom de *cul-jaune.* Sa grosseur varie dans les différens individus, depuis celle d'un oiseau d'un tiers plus gros que le merle, jusqu'à celle d'un oiseau d'un tiers plus petit ; je me suis souvent informé auprès des personnes qui avoient vu beaucoup de ces oiseaux vivans, qui en avoient souvent tués & préparés, si ces différences dans la grandeur désignoient le sexe on constituoient des espèces distinctes ? Je n'ai reçu aucune solution de la première question, & quant à la seconde, tous ceux auxquels je l'ai proposée m'ont répondu qu'ils ne pensoient pas que les *grands* & les *petits cassiques* fussent deux espèces différentes, parce qu'ils se mêloient & vivoient en commun, que ces oiseaux formoient des bandes très-nombreuses, dans lesquelles on voyoit indifféremment de grands & de petits individus.

Le *cassique* ou *yapou* a tout le plumage d'un noir brillant, excepté le bas du dos, les couvertures du dessus & du dessous de la queue & les grandes couvertures des ailes, qui sont d'un très-beau jaune : la queue est de cette dernière couleur depuis son origine jusqu'aux deux tiers de sa longueur, le reste est noir : l'iris est d'un bleu de saphir & la prunelle est noire ; le bec est couleur de soufre pâle ; les pieds & les ongles sont noirs.

Les *cassiques* construisent souvent leurs nids près des lieux habités, leur donnent une forme très singulière, & les suspendent à l'extrêmité des plus petites branches des arbres les plus élevés ; ils les composent de brins d'herbes secs entrelacés avec des crins ou des poils roides & durs ; ils leur donnent la forme d'une curcubite étroite, surmontée de son alambic, & dix-huit pouces de longueur environ, sur lesquels il y en a six de pleins dans le haut du nid, & un pied de vuide ou de cavité dans le reste de sa longueur. Marcgrave dit avoir vu plus de quatre cents de ces nids suspendus à un seul arbre, & que les *cassiques* font trois pontes par an.

Parmi un très-grand nombre d'oiseaux de cette espèce, envoyés de Cayenne, je n'en ai pas observé qui différassent par les couleurs du plumage ; cependant les auteurs qui en ont parlé en ont donné des descriptions & des figures, d'après lesquelles on ne peut douter que les *cassiques* ne soient sujets à des variétés, qui consistent à avoir plus ou moins de jaune sur leur plumage, & un jaune plus ou moins foncé.

CASSIQUE ROUGE du Brésil, ou LE JUPUBA.

Cassique rouge. BRISS. *tome II*, *pag. 98*, *Pl. VIII*, *fig. 2.*

Cassique rouge du Brésil. *Pl. enl. 481.*

Le *cassique rouge* est d'un tiers plus gros qu'un merle. Son plumage est d'un noir foncé & brillant, excepté la partie inférieure du dos & les couvertures du dessus de la queue qui sont d'un rouge vif & éclatant : le bec est couleur de soufre pâle : les pieds & les ongles sont noirs.

Marcgrave paroit avoir regardé cet oiseau comme une variété de *l'hyapou* ou du *cassique* jaune ; car en faisant la description des oiseaux de cette espèce, il dit qu'il y en a d'entièrement noirs, excepté le croupion qu'ils ont d'un rouge de sang. M. de Montbeillard est du même sentiment que Marcgrave, & les personnes que je croyois à portée de me donner des renseignemens sur les *cassiques*, auxquelles j'en ai demandes, m'ont seulement appris que les *cassiques rouges* vivent en bandes avec les jaunes, qu'ils construisent leur nid de la même manière, sur les mêmes arbres, mais qu'ils sont beaucoup moins communs. Ne feroit-ce pas la conformité dans les habitudes, la fréquentation des espèces qui auroient porté Marcgrave à regarder les *cassiques* jaunes & ceux à croupion rouge comme des variétés les uns des autres : cette opposition de couleur, ce manque de taches sur les ailes, avec cette uniformité de noir sur toute la queue, les différences enfin des deux *cassiques*, dans des oiseaux qui vivent de la même façon, sous le même climat, dans des conditions en tout égales, paroissent annoncer quelque chose de plus qu'une simple variété : on n'en conçoit pas la cause, & ce n'est là marche ordinaire de la nature qui semble tendre à l'uniformité dans les espèces. *Voyez* CASSIQUE JAUNE.

CASSIQUE VERD de Cayenne.

Pl. enl. 328.

Ce *cassique* est de la grosseur de la corbine : son plumage est en-dessus & en-dessous du corps d'un verd-d'olive, plus foncé sur les parties supérieures. Le haut des jambes, vers le genou, le croupion, le bas-ventre & le dessous de la queue sont d'un brun clair : il y a quelques taches de la même couleur à l'extrêmité des grandes couvertures supérieures des ailes, dont les grandes pennes sont d'un noir terne & lavé, ou d'un brun obscur : les deux plumes du milieu de la queue sont brunes, & les latérales d'un jaune fort vif : du sommet & du milieu de la tête en-arrière partent deux plumes étroites, olivâtres ; elles sont longues de deux pouces dans certains individus, & de près de trois dans d'autres, elles naissent près l'une de l'autre, & suivent une direction très-divergente : le bec est très-large à sa base, & surmonté à l'origine de sa

sa portion supérieure d'une protubérance déprimée & applatie, arrondie sur les côtés & en-arrière, qui se prolonge jusqu'au tiers de la tête; elle est d'une couleur brune, lavée, & le reste du bec est couleur d'ivoire un peu jaune; les pieds, les doigts, les ongles sont noirs. Le dessinateur a omis dans la planche enluminée, qui représente cet oiseau, les deux plumes longues qu'il porte sur le derrière de la tête, & il a en général exagéré les couleurs.

Parmi des oiseaux du Pérou envoyés à Paris pour y être préparés, & qui étoient destinés pour le cabinet de Madrid, j'ai vu plusieurs *cassiques* semblables à celui dont on vient de lire la description, & qui en différoient seulement en ce que la couleur verte-olive étoit beaucoup plus foncée & tirant sur le brun. *Genre XIX*.

CASTAGNEUX.

Grèbe de rivière ou *le castagneux*. Briss. *tome VI*, *pag. 59*.

Castagneux, *zoucet*, *petit plongeon*. Bell. *hist. nat. des oiſ. pag. 177*.

Il a neuf pouces du bout du bec à celui du croupion; tout le dessus du corps est d'un brun teint de fauve, excepté le bas du croupion qui est blanc: les côtés de la tête, le devant du cou sont d'un gris fauve: la gorge est d'un blanc sale, la poitrine & le haut du ventre sont, dans beaucoup d'individus, d'un blanc argenté, & gris dans d'autres: l'aile est composée de vingt-cinq plumes, d'un gris-brun, & plus ou moins marquées de blanc les unes que les autres: ce qui paroit de cette couleur, lorsque l'aile est pliée, forme une raie oblongue vers le bord extérieur: le bec est brun en-dessus & rougeâtre en-dessous, sa pointe est blanchâtre: les pieds, les doigts & leurs membranes sont d'un brun tirant un peu sur le rougeâtre. Le *castagneux* se trouve sur les rivières, les étangs, les lacs & sur la mer. Il vit de petits poissons, de crevettes, de petits crabes & de petites écrévisses. *Genre XCI*.

Castagneux a bec cerclé.

Grèbe de rivière de la Caroline. Briss. *tom. VI*, *pag. 63*.

Foulque à bec varié. Cat. *tom. I*, *pag. 91*. *pl. 91*.

La longueur du bout du bec à celui du croupion, est d'environ neuf pouces & demi: tout le dessus du corps est d'un brun plus clair sur la tête & sur le dessus du cou que sur le dos & le reste du dessus du corps: la gorge est noire; les côtés de la tête & le devant du cou sont d'un brun-clair; la poitrine est d'un brun-olivâtre; le reste du dessous du corps est d'un blanc-sale; l'aile est brune; le bec est gris en plus grande partie, coupé dans son milieu par une bande noire, & marqué d'une tache de même couleur à l'origne du demi-bec inférieur; les doigts, les pieds, les membranes & les ongles sont gris. *Genre XCI*.

Castagneux de Saint-Domingue.

Grèbe de rivière de Saint-Domingue. Briss. *tom. VI*, *pag. 64*.

Ce *castagneux* n'a que sept pouces dix lignes de long; le dessus de la tête, du cou & de tout le corps est noirâtre; les côtés de la tête, la gorge & le devant du cou, sont d'un gris-brun-noirâtre; le dessous du corps est parsemé de taches brunes sur un fond blanc-argenté; les couvertures du dessus des ailes & les pennes, sont variées de gris-clair & de gris-foncé; le bec est noir; les pieds, les doigts, les membranes qui y sont attachées sont de couleur brune; les ongles sont noirâtres, bordés de blanchâtre par le bout. *Genre XCI*.

Castagneux des Philippines.

Pl. enl. 945.

Il est un peu plus grand que le *castagneux* qui se trouve en Europe: tout le dessus du corps est d'un noir changeant foiblement en pourpre; les joues & les côtés du haut du cou sont colorés de roux; la gorge est blanche; le devant du cou noirâtre; la poitrine & le dessous du corps sont blancs; le demi-bec supérieur est noir; l'inférieur rougeâtre; les pieds, les doigts, les membranes sont d'un brun bordé de jaunâtre. *Genre XCI*.

CATACUA. *Voyez* Kakatoes.

CATARACTES D'ARISTOTE. *Voyez* Goéland brun.

CAT-MARIN. *Voyez* Plongeon Cat-marin.

CATATOL.

Tarin noir du Mexique. Briss. *tom. III*, *pag. 71*.

Le *catatol* se trouve au Mexique, & y est nommé dans la langue du pays *cacatotol*. Il est de la même grandeur que notre *tarin*: le dessus du corps est varié de la tête à la queue de noirâtre & de fauve, & le dessous est blanc; les ailes & la queue sont noirâtres variées de fauve; les pieds sont cendrés.

CAUDEC.

Gobe-mouche tacheté de Cayenne. *Pl. enl. 453*, *fig. 2*.

C'est un des gobes-mouches de la section que M. de Buffon nomme *tyrans*. Sa longueur est de huit pouces du bout du bec à celui de la queue: le sommet de la tête est d'un jaune-citron, d'un jaune-orangé dans quelques individus: de chaque côté de la tête il y a une raie variée de brun & de noir, qui passe par-dessus l'œil, & au-dessous de cette première raie, une seconde qui est blanche & qui se termine à l'œil: le derrière du cou, le dos & les ailes sont variés de noir & de brun-roussâtre; le noir occupe le milieu des plumes, qui sont bordées par la couleur roussâtre. Le croupion, les couvertures du dessus de la queue & les pennes dont elle est composée, sont variées de noir & de roussâtre, disposées comme le sont les couleurs du dos & des ailes: la gorge est blanche, avec quelques traits noirs sur les côtés; le devant du cou, la poitrine sont mouchetés

de raies noires, oblongues & parallèles à la direction des plumes, sur un fond blanchâtre ; le reste du dessous du corps est également moucheté de noir sur un fond blanchâtre, foiblement lavé de jaune : le bec est entouré à sa base de soies ou poils noirs assez longs ; il est noirâtre, ainsi que les pieds.

Caudec est le nom qu'on donne à Cayenne à cette espèce de tyrans. Ils vivent le long des criques ; ils se perchent sur les branches les plus basses, & par préférence sur celles des paléruviers. Les femelles n'ont point de jaune sur la tête. *Genre XXIV*.

CAURALE.

Pl. enl. 782.

Petit paon des roses, par les François qui habitent à la Guiane.

Le *caurale* a tous les caractères du râle, & il est par conséquent du même genre, ou du LXXIVe de la méthode de M. Brisson. Il a seulement la queue à proportion plus longue, & c'est ce qu'on a exprimé par le nom qui lui a été donné. On ne sçait pourquoi les François l'ont appellé *paon des roses* ; il n'a aucun rapport avec le *paon*, sous quelque aspect qu'on le considère : il vit dans l'intérieur des terres, au centre des plus grands bois, le long du rivage des rivières, des ruisseaux & des lacs. Sa longueur prise du bout du bec à celui de la queue est de quinze pouces ; la queue dépasse les ailes pliées de deux pouces. Le plumage est varié de noir, de roux, de fauve, de gris-blanc entremêlés en ondes, en zônes & en zigzags. Ces couleurs, quoique sombres par elles-mêmes, ont sur le *caurale* un éclat qu'elles reçoivent du fond soyeux sur lequel elles sont répandues & de leur opposition mutuelle. M. le comte de Buffon donne une idée très-juste du plumage de ce bel oiseau, en le comparant aux ailes de certains papillons-phalènes, sur lesquelles les mêmes teintes, disposées de la même façon, forment un ensemble moëlleux & doux. Je vais entrer dans quelques détails, autant que le mélange des couleurs & le genre de mon travail me le permettent.

Le dessus, les côtés & le derrière de la tête sont noirs : une raie brune s'étend de chaque côté du dessus du bec jusqu'à l'œil, passe par-dessus & se continue en une raie blanche qui va finir à l'occiput ; une seconde raie blanche part des angles du bec, & en passant au-dessous de l'œil, va se terminer sur le haut du cou ; il est en-arrière & sur les côtés d'un fauve-roux coupé en-travers par de très-petites lignes noires : la gorge est blanche ; le haut du devant du cou est d'un blanc-roussâtre, varié de lignes noires suivant la longueur des plumes : le bas du cou en-devant & la poitrine sont couverts sur les côtés de plumes fauves, rayées de noir transversalement & en lignes courbes ; le milieu des mêmes parties est couvert de plumes brunes du côté intérieur & les unes fauves, les autres blanchâtres, du côté extérieur : le ventre & le dessous de la queue sont d'un blanc-sale, ou d'un gris-blanc ; les côtés & les jambes sont d'un fauve-clair, coupé en-travers par des ondes brunes, bordées d'un trait fauve. Le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les plumes de l'aile les plus proches du corps sont rayées en-travers de brun sur un fond noir : chaque raie a dans son milieu un trait noirâtre entre deux bandes d'un brun-clair ; les petites couvertures de l'aile sont noires, & quelques-unes ont, du côté intérieur, une large tache ronde d'un beau blanc ; les grandes couvertures des ailes sont grises, ondées de fauve : les grandes pennes de l'aile sont noires à leur origine, & cette couleur forme une plaque sur le haut de l'aile ; il y en a une au-dessous d'un marron-canelle, plus bas une plaque blanche ondée de gris, au-dessous une large bande canelle, suivie d'une raie noire, puis une large bande que le mélange du noir & du blanc mêlés par ondes fait paroître d'un gris-cendré : enfin les pennes se terminent par une bande transversale noirâtre : le fond des couleurs de la queue est le noir coupé transversalement par cinq larges bandes ; la première est rayée de blanc sur fond noir ; la seconde est purement noire, mais séparée de la précédente par une ligne canelle en zigzags ; la troisième bande est la plus large, & rayée en point de hongrie de noirâtre sur fond gris-blanc ; la quatrième est de la largeur de la seconde & colorée de même ; la cinquième répond à la première, elle est seulement moins large, & le blanc est disposé par zigzags.

La portion supérieure du bec est noire, l'inférieure est blanche ; les pieds paroissent, dans l'oiseau desséché, d'un gris-jaunâtre & les ongles blancs.

CAUVETTE. *Voyez* CHOUCAS (le).

CEDRIN. BELL. *Voyez* SERIN.

CEINTURE DE PRÊTRE. *Voyez* ALOUETTE de Sibérie.

CENDRILLAR (le).

Coucou de Saint-Domingue. BRISS. *tome IV, pag. 110, pl. IX, fig. 2.*

La couleur dominante du plumage de cet oiseau lui a valu le nom de *cendrillard*. Il a, du bout du bec à celui de la queue, dix pouces six lignes, quinze pouces de vol ; la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps d'un cendré-brun ; la gorge, le devant du cou, & le dessus du corps d'un cendré-clair ; les ailes brunes, excepté le bout des plumes qui est gris-brun, les quatre plumes du milieu de la queue d'un gris-foncé, les trois suivantes de chaque côté noirâtres, terminées de blanc, & la plus extérieure de chaque côté blanche dans la longueur de son bord externe. la queue est étagée & dépasse les ailes pliées de près de la moitié de sa longueur : le bec, les pieds, les ongles sont d'un gris-brun. On le trouve à Saint-Domingue & à la Guiane. Il est moins commun dans la dernière de ces deux contrées qu'un coucou, qui

n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus gros; & que le dessous du corps est d'un blanc pur. *Genre L.*

CENDRILLE.

C'est une espèce d'alouette du Cap de Bonne-Espérance, qui n'a été encore indiquée que par M. de Montbeillard. Cet auteur en parle dans les termes suivans :

« Longueur totale, cinq pouces ; bec huit lignes : ongle du doigt postérieur droit & pointu, égal à ce doigt ; queue dix-huit à vingt lignes, dépassant les ailes de neuf lignes ».

« La gorge & tout le dessous du corps blanc ; » le dessus de la tête roux, & cette espèce de ca- » lotte bordée de blanc depuis la base du bec jusques » au-delà des yeux ; de chaque côté du cou une » tache rousse bordée de noir par en-haut : la » partie supérieure du cou & du corps cendrée ; les » couvertures supérieures des ailes & leurs pennes » moyennes grises ; les grandes noires, ainsi que » les pennes de la queue ». *Genre XXXIX.*

CENDRILLE. *Voyez* CHARBONNIERE.

CERCEAU. C'est la première plume de l'aile dans les oiseaux de fauconnerie de *haut vol* ou *rameur*. *Voyez* FAUCONNERIE.

CERCELLE. BELL. *Voyez* SARCELLE COMMUNE.

CERCERELLE. BELL. *Hist. nat. des oiseaux*, *pag* 114. *Voyez* CRESSERELLE.

CERISIN. BELL. *Voyez* SERIN.

CEUILLER. *Voyez* SPATULE.

CHACAMEL.

Le nom de cet oiseau, en langue mexiquaine, est *chachalacamelt*, qui signifie *oiseau criard*. Le *chacamel* a le cri de la poule, mais beaucoup plus fort & si continu, qu'il fait à lui seul autant de bruit qu'une basse-cour entière. Il est brun sur le dos, brun tirant au blanc sur le ventre ; le bec & les pieds sont bleuâtres.

Le *chacamel* se tient ordinairement sur les montagnes & y élève ses petits. Il n'est pas possible, d'après une indication aussi peu détaillée, de déterminer le genre de cet oiseau.

CHA-CHA. *Voyez* LITORNE.

CHANT.

Les oiseaux sont les seuls animaux qui jouissent de la faculté de chanter, & parmi ceux-ci elle n'a été accordée qu'à un petit nombre, & en général aux petits oiseaux. Le coq est peut-être, parmi les oiseaux d'une taille un peu forte, le seul qui ait un chant ; le paon, le dindon, la peintade, &c. n'ont qu'un cri ; aucun des oiseaux de proie, ni des oiseaux d'eau, n'a de *chant* ; cependant ils paroissent tous à-peu-près également favorisés du côté du pouvoir d'accumuler, de retenir, d'expulser une grande quantité d'air : ainsi l'organisation seule n'est pas la cause du *chant* des oiseaux ; ils ne chantent que quand ils ne sont occupés ni à chercher leur nourriture, ni à veiller à leur sûreté, ni aux soins de leur couvée ; n'est-il pas possible que les grands oiseaux, dont le temps est employé à remplir leurs besoins, ne chantent point, tandis que les petits oiseaux, auxquels il reste du temps, essaient des sons modifiés, qui leur plaisent, & qu'ils s'accoutument à répéter. Dans ce cas le *chant* feroit l'effet de l'organisation, du loisir, & peut-être est-ce aussi l'expression du contentement intérieur.

Il y a quelques oiseaux qui chantent de préférence la nuit, & comme ils sont alors dans l'inaction, leur exemple autorise l'opinion que le *chant* est un effet du loisir.

On a beaucoup écrit & répété, que les oiseaux à beau plumage, que les oiseaux de l'Amérique en général n'ont point de *chant*, tandis que nos oiseaux à plumage sombre ont un ramage si agréable. M. Sonnerat nous assure qu'il y a fort peu d'oiseaux à la Chine, comme en Amérique, qui aient la faculté de chanter. Cette différence entre ces oiseaux & les nôtres dépendroit-elle du climat ? Mais il semble que depuis qu'on observe avec plus d'attention, cette différence si généralisée autrefois, souffre aujourd'hui un grand nombre d'exceptions.

La plupart des oiseaux qui chantent naturellement ont une si grande facilité à cet exercice, que les uns imitent facilement & complettement le *chant* des autres oiseaux, & que tous en adoptent quelque chose qu'ils mêlent au leur ; un grand nombre apprennent aussi à contrefaire différens sons, & à imiter quelques-uns de nos instrumens.

Cette aptitude imitative des oiseaux est une preuve que leur *chant* n'est pas déterminé & nécessité par leur organisation, mais décidé par celui dont ils sont frappés d'abord, comme nous parlons la langue de nos pères. *Voyez* le premier des *discours généraux.*

CHANTERELLE.

C'est proprement une femelle de perdrix, ou de caille, apprivoisée, qu'on nourrit en cage, dont on se sert pour attirer les mâles de son espèce. On nomme aussi *chanterelle*, mais improprement, tout oiseau, soit mâle, soit femelle, dont on se sert pour faire, par leur présence, donner les oiseaux de leur espèce dans le piège ; le mot propre, dans ces occasions, est celui d'*appellant*, qu'on emploie quelquefois & mal-à-propos, comme synonyme du mot *chanterelle* ; on confond encore ce dernier mot avec celui d'*appeau*, & l'on donne à tort ce nom aux *chanterelles*. *Voyez* APPEAU, APPELLANT.

CHANTRE. *Voyez* PANILLOT.

CHAPERON (*Fauc.*) Espèce de bonnet de cuir dont on couvre la tête des oiseaux de proie.

CHAPERON DE RUST (*Fauc.*) C'est le chaperon qu'on met aux oiseaux qui ne sont pas dressés. *Voyez* FAUCONNERIE.

CHAPERONNER (*Fauc.*) mettre le chaperon aux oiseaux.

CHAPERONNIER (*Fauc.*) Oiseau de proie qui porte bien le chaperon.

CHARBONNIER du Bugey. *V.* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

CHARBONNIERE ou GROSSE MÉSANGE.

Pl. enl. n°. 3. fig. 1.

BRISS. *tom. III. pag. 539.*

Première espèce de *mésange*. BELL. *Hist. nat. des oiſ. pag. 367, fig. même page.*

Mesange nonette. BELL. *portr. d'oiſ. pag. 95.*

Parus en latin.

Parisola, *orbesina*, &c. en Italien.

Groſſ-meiſſ, *brandt-meiſſ*, &c. en Allemand.

Maes, *coel-maes* en Hollandois.

Talgore, *talg-oxe* en Suédois.

Titmouſe, *great' titmouſe*, *oxere* en Anglois.

Suivant Salerne *bezenge* en Provence; *cendrille* en Poitou, Saintonge & Berry; *croque-abeille* en Bourbonnois; *meſingle* en Picardie; *arderelle* en Sologne.

La *charbonniere* eſt très-commune; cependant on ne la voit guère qu'en automne & pendant l'hiver, parce qu'elle ſe cache durant l'été dans les bois, où elle trouve une quantité de nourriture ſuffiſante, & où elle s'occupe de la propagation de ſon eſpèce; mais au retour des premiers froids, auſſi-tôt que les gelées blanches du mois d'octobre commencent, les *charbonnieres* s'approchent des lieux habités: elles fréquentent, pendant tout l'automne & l'hiver, les jardins, même ceux qui ſont à l'intérieur des villes & juſques dans le centre de Paris: elles ont alors pour chant un cri aigu ſemblable au bruit d'une lime: elles chantent ſur-tout quand le temps ſe diſpoſe à la pluie. Elles ſont très-agiles; on les voit voltiger de branches en branches, tourner autour, s'y ſuſpendre par les pieds à la renverſe, en parcourir de cette manière toute la partie inférieure. On les voit auſſi s'accrocher & grimper aux groſſes branches & aux troncs des arbres, à la manière des pics, & voltiger le long des murs. Ces différens mouvemens ont pour objet la recherche des inſectes dont les *charbonnieres* ſe nourriſſent. Elles prennent ſur les branches & les troncs des arbres, les moucherons, les petites phalenes qui y demeurent appliquées & engourdies par le froid; elles cherchent entre les gerſures de l'écorce les œufs qui y ont été dépoſés, & les petites cryſalides qui s'y ſont fixées; le long des murs elles trouvent des araignées; mais une chaſſe plus abondante eſt celle que les méſanges font dans les nids que les chenilles ont filés à la fin de l'été pour y paſſer la mauvaiſe ſaiſon: les *charbonnieres* & toutes les méſanges déchirent ces nids & font leur proie des hôtes qui y ſont retirés. Ce ſont, ſous ce point de vue, des oiſeaux utiles, & qui ſervent à empêcher la multiplication trop grande des inſectes. Ce ſervice qu'elles nous rendent doit leur faire en partie pardonner leur caractère ſanguinaire; car les méſanges, ſur-tout les *charbonnieres*, ne ſe bornent pas à faire leur proie des inſectes; quoique foibles par leur taille, mais fortes par leur audace, elles attaquent non-ſeulement les très-petits oiſeaux, mais ceux qui, par leur groſſeur, devroient être auſſi forts & plus qu'elles; à la faveur de leur bec court, ſemblable à un coin, elles leur percent le crâne pour en tirer la cervelle dont elles ſont avides; elles leur enlevent auſſi la chair qui couvre le croupion, & elles percent les os juſqu'à la moëlle, pour laquelle elles ont un appétit de préférence. Cependant elles font peu de ces repas ſanguinaires dans l'état de liberté; elles n'ont pas le vol aſſez rapide pour atteindre les petits oiſeaux qui leur échappent, & la nature ne leur a pas donné de ſerres pour les arrêter & les retenir; ce n'eſt guère donc que les oiſeaux malades & ceux qui ont été bleſſés qui deviennent leur victime; mais ſi l'on renferme des *charbonnieres* dans une cage ou une volière, elles profitent de la circonſtance pour ſe livrer au goût qu'elles ont pour la chair & les oiſeaux qu'elles fatiguent, qu'elles harcèlent, ſans qu'ils puiſſent échapper par la fuite, deviennent leur proie les uns après les autres. J'ai vu des *charbonnieres* vivre aſſez long-temps avec d'autres oiſeaux ſans leur déclarer la guerre; mais cette aſſociation, toujours funeſte, ne manque jamais de finir plutôt ou plus tard par la perte des oiſeaux enfermés dans la même volière. Cependant elles ne ſe nourriſſent pas ſeulement d'inſectes & de la ſubſtance des autres oiſeaux, quand elles peuvent les attaquer, elles ont auſſi du goût pour pluſieurs ſortes de grains & de fruits; elles ſont en automne très-avides de figues; elles percent les noiſettes & les glans, & tirent peu à peu les amandes. On nourrit peu de ces oiſeaux en cage, non-ſeulement parce qu'il faut les tenir ſeuls, mais parce qu'ils ne vivent pas long-temps. La nourriture qu'on leur donne conſiſte en du chenevis, des noix, des noiſettes, & ſi on veut ſuppléer aux inſectes qui leur manquent, on leur donne de la viande hachée ou de la graiſſe, dont les *charbonnieres* ſont très-avides. Elles prennent le chenevis grain à grain, le poſent ſous leur pied & le percent de la pointe de leur bec; elles parviennent à en faire autant d'une noiſette qu'elles frappent à coups redoublés, en la tenant ſous leurs deux pieds; mais lorſqu'elles ſont bornées à cette ſeule nourriture, outre qu'elle ne leur ſuffit pas, l'exercice violent qu'elle leur coûte les fatigue, & les ſecouſſes occaſionnées par les coups qu'elles frappent, les rendent ſujettes à des engorgemens du cerveau, dont les ſuites ſont la cécité ou la mort en peu de mois. On parvient à les faire vivre plus long-temps en leur donnant du chenevis écraſé & en caſſant la coque des noiſettes qu'on leur deſtine; elles aiment beaucoup auſſi les noix & les amandes, & ſi on leur fournit en outre de la viande hachée, on parvient à les faire vivre un an ou deux; elles dédommagent des ſoins qu'elles coutent par l'a-

grément de leur plumage, par leurs mouvemens singuliers, leur vivacité & leur chant qui, d'aigre pendant l'hiver, devient assez doux au printemps & qui ressemble à celui du pinçon; elles s'apprivoisent aisément, & l'on assure même qu'elles produisent en captivité; dans l'état de liberté les *charbonnieres* s'apparient dès le mois de février, & commencent à travailler à leur nid en mars; elles le construisent dans des trous de mur ou des creux d'arbres; elles le composent de toutes les substances les plus douces qu'elles peuvent trouver, comme laine, poils, plumes, duvet des plantes, & le tout est retenu au-dehors par des lichens appliqués autour du nid; la femelle pond de huit jusqu'à douze œufs blancs tachetés de roux, sur-tout vers le gros bout; l'incubation ne dure que douze jours; au bout de quinze, les petits quittent le nid & n'y rentrent plus aussi-tôt qu'ils en sont sortis; ils demeurent en troupes jusqu'au printemps suivant; quand ils sont en état de se suffire, le père & la mère travaillent à la construction d'un nouveau nid, & font jusqu'à trois pontes par an.

Il est peu d'oiseaux, il n'en est peut-être pas de plus facile à prendre que la *charbonniere* & la mésange bleue. Leur appétit pour la noix, & surtout pour le suif, les font se précipiter dans tous les piéges qui en sont garnis; il suffit, pour prendre des mésanges, de tendre un *trebuchet*, d'y mettre pour appât de la noix, ou mieux encore, un morceau de suif, de le poser dans un jardin, sur un mur ou un toit qui en soit voisin. Souvent on n'a que le temps de retirer les mésanges qui ont donné dans le piége, & de remettre le trébuchet en état.

La *charbonniere* est à peu-près de la grosseur du pinçon; sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de cinq pouces dix lignes: elle a huit pouces quatre lignes de vol; les ailes pliées s'étendent à un pouce au-delà de l'origine de la queue; les deux côtés de la tête, ou les joues, sont d'un beau blanc; le dessus de la tête & la gorge sont d'un noir lustré: il s'étend au-dessous des taches blanches & au derrière de la tête, il se propage par devant en pointe sur la poitrine, sur le milieu du ventre & jusques sous la queue; le dos est d'un verd d'olive, & le croupion d'un cendré-bleu; le dessous du corps est d'un jaune-pâle, coupé par une raie longitudinale noire; les ailes sont d'un cendré-brun, coupé par une raie transversale d'un blanc-jaunâtre, & les grandes pennes sont bordées extérieurement d'un cendré-bleu, excepté les deux premières; les moyennes sont bordées de verd-olivâtre en-dehors; la première des plumes de l'aile est très-courte; la quatrième & la cinquième sont les plus longues; tout ce qui paroît des pennes de la queue est d'un cendré-bleuâtre, excepté la plus extérieure qui est bordée de blanc, & la suivante qui est terminée de la même couleur; le bec est en alène; les narrines sont couvertes par les plumes de la base du bec, & ces deux traits sont ceux qui caractérisent en général les mésanges. Le bec de la *charbonniere* est noir; les pieds & les ongles sont couleur de plomb.

La femelle a les couleurs moins foncées que le mâle & moins de noir. *Genre XLI.*

CHARBONNIÈRE (la petite).

Mésange à tête noire. BRISS. *tom. III*, *pag. 551.*

La *petite charbonnière* a beaucoup de ressemblance avec la grande, mais elle est bien plus petite; elle n'a de longueur que quatre pouces une ligne, & six pouces huit lignes de vol; les joues sont blanches comme celles de la *charbonnière* & entourées de même de noir; cette couleur s'étend sur la tête, le derrière du cou & la gorge; elle ne se prolonge pas en ligne longitudinale sur le milieu de la poitrine & du ventre comme dans la grosse *charbonnière*: il y a au bas de la tête, en arrière, une ligne perpendiculaire blanche, qui coupe par le milieu le noir de cette partie; le dessus du corps est cendré, & le dessous est d'un blanc-sale teint de rousseâtre sur les côtés; les ailes & la queue sont cendrées; il y a sur le milieu des ailes trois raies transversales, une noire entre deux blanches; le bec est noir, les pieds & les ongles sont couleur de plomb. Cette mésange se plait dans les taillis où il y a des arbres toujours verds & dans les bois de sapins: elle a les mêmes habitudes que la *charbonnière*. Voyez CHARBONNIÈRE, mais elle est encore plus féconde, & la femelle pond un plus grand nombre d'œufs. Elle est commune en Lorraine, en Allemagne & dans le nord de l'Europe; mais elle est au moins très-rare aux environs de Paris, si même elle s'y trouve. Elle donne, comme la *charbonnière*, dans tous les pièges, & cependant des gens qui tendent aux petits oiseaux, & qui pendant plusieurs années m'ont constamment fourni de toutes les espèces qu'ils prenoient, ne m'ont jamais apporté la *petite charbonnière*.

Plusieurs auteurs regardent comme une variété de l'espèce dont je viens de parler, la mésange que M. Brisson appelle *mésange de marais* ou *nonette cendrée*, *tom. III*, *pag. 555*, & qu'on a représentée, *pl. enl. 3. fig. 3*, en lui conservant les mêmes dénominations; j'en donnerai en conséquence la description en cet endroit, pour que le lecteur juge plus aisément de la parité des deux oiseaux, que je regarde cependant comme d'espèce différente. Elle a quatre pouces quatre lignes de longueur, & sept pouces de vol; le dessus de la tête & le haut du derrière du cou sont noirs; la gorge est de la même couleur; le bas du cou, en arrière, & le dessus du corps ainsi que les ailes & la queue sont d'un gris-brun; les joues, le cou en devant & le dessous du corps, sont d'un blanc pur sur les joues & le cou, sale & teint d'une très-foible nuance de rousseâtre sur le dessous du reste du corps: le bec noir, les pieds, les ongles couleur de plomb.

On trouve cette espèce fréquemment dans les lieux frais & marécageux, d'où lui vient le nom de *mésange de marais*. M. de Salerne se trompe en disant qu'on ne la connoît pas aux environs de Paris; elle y est fort commune, c'est en partie la raison qui m'empêche de la regarder comme une variété de la *petite charbonnière*, & ces deux espèces que j'ai sous les yeux en faisant leur description, me paroissent d'un plumage trop différent pour croire que la distance de la Lorraine où l'on trouve abondamment la *petite charbonnière*, aux environs de Paris, où on ne la trouve pas, aient assez de force sur elle pour changer son plumage en celui de la petite mésange de marais qu'on trouve très-communément autour de Paris.

Il n'en est pas de même d'une mésange qu'on trouve à la Louisiane, que M. le Beau eu a rapportée & qui ne diffère point de la *mésange de marais*. Je la regarde comme la même absolument, puisqu'il n'y a aucune différence entre cette mésange & celle d'Europe.

Quant à la mésange que M. Brisson a décrite sous le nom de *mésange à tête noire de Canada*, *tom. III*, *pag. 553. pl. XXIX*, *fig. 1*, les différences qui la distinguent de la *petite charbonnière*, ne me paroissent pas suffisantes pour l'en séparer; je ne vois entre ces deux oiseaux qu'une variété légère, & trouvant entr'eux tant de ressemblance à une si grande distance, tout porte à les regarder comme de la même espèce. Les différences consistent en des dimensions un peu plus fortes du côté de la mésange de Canada, en des nuances plus foncées des mêmes couleurs, le défaut de raie blanche derrière la tête & sur les ailes, & le manque de noir prolongé sous le blanc des joues.

Enfin, la mésange appellée par M. Brisson *mésange cendrée*, *tom. III*, *pag. 549*, a été aussi regardée comme une variété de la *petite charbonnière*. Elle se trouve en Angleterre, & Wilhugby (*ornith. pag. 171.*) en parle comme d'une *fauvette*. Il me paroît difficile qu'un auteur aussi exact se soit trompé sur le genre d'un oiseau qu'on trouve dans sa patrie : cependant, pour me conformer à ce qu'en ont écrit des auteurs François, j'en donnerai la description en cet endroit. Elle est à-peu-près de la grosseur de la mésange de marais : la tête est cendrée, le dessus du corps de la même couleur, mais teinte de roussâtre; la gorge est blanche & le dessous du corps est d'un blanc sali de roussâtre; le demi-bec supérieur est noirâtre, l'inférieur est blanc, le dedans de la bouche est jaunâtre, caractère qui ne se trouve pas dans les mésanges & qui est ordinaire, au contraire, aux fauvettes; les pieds sont jaunâtres dans quelques individus, couleur de plomb dans d'autres.

CHARDONNERET.

Briss. *tom. III*, *pag. 53. Genre XXXII*.

Pl. enl. 4. fig. 1.

Bell. *Hist. nat. des oif. pag. 353.*

Idem, *port. d'oif. pag. 89.*

Carduelis en Latin.

Cardello, *carduello*, *carduelino*, *carzerino*, *gardello*, *&c.* en Italien.

Sirguerito en Espagnol.

Putter en Hollandois.

Gold-finch en Anglois.

Distel-finch, *distel-vogel* en Allemand.

Stiglitza en Suédois.

Suivant M. Salerne, *cardaline* en Provence; *cardelino* en Périgord; *cardinat* en Guyenne; *cadoreu* en Picardie.

Le *chardonneret* est un oiseau fort commun en France & dans les différentes parties de l'Europe en général : la beauté de son plumage, l'agrément de son chant le font remarquer & rechercher : il est assez connu pour qu'il soit inutile de le décrire. Je remarquerai seulement que les femelles ont moins de rouge que les mâles & un rouge moins vif; que les jeunes *chardonnerets* n'en ont point; qu'ils en prennent à la première mue; alors les femelles en ont ce qu'elles en conserveront toute leur vie; mais les jeunes mâles ne prennent leur beau rouge qu'à la seconde mue & de la première à celle-ci, ils n'en ont que comme les femelles.

Le *chardonneret* vit de différentes graines; il aime sur-tout celle du chardon, & c'est d'où il a tiré son nom : il chante peu l'hiver ou même point : il vit alors en troupes nombreuses : il se plaît parmi les buissons, les haies, sur le bord des chemins & sur les lisières des taillis : il s'apparie au printemps; alors il fait souvent entendre son chant un peu trop aigu, & il continue jusqu'à l'automne, où il se réunit en troupes : il fait trois & quelquefois quatre pontes par an. On est dans l'opinion que les petits qui naissent plus tard sont ceux qui ont la voix plus forte & le chant plus agréable : la femelle pond quatre ou cinq œufs : ils sont tachetés de brun-rougeâtre vers le gros bout. Souvent la dernière ponte n'est que de trois ou même de deux œufs. Le nid du *chardonneret* est construit avec beaucoup d'art & de solidité; le dehors est formé de fibres de plantes ou de crins entrelacés, affermis & retenus par des lichens, des feuilles de l'hépatique d'eau, &c. : le dedans est garni de poils d'animaux, de laine, du duvet de différentes plantes, ou de matières analogues; les pères & mères apportent à leurs petits divers insectes, des chenilles & des vers. Ces oiseaux sont friands de ces mêts en tout temps, & sçavent l'hiver chercher des chenilles sur les haies, parmi les toiles sous lesquelles elles se tiennent alors cachées. C'est de préférence sur les pruniers & les noyers que les *chardonnerets* font leur nid, ou au défaut de ces arbres, sur les taillis ou les haies; ils le placent ordinairement à l'extrêmité des branches.

On nourrit le *chardonneret*, en volière, de chenevis ou de millet : il s'accommode mal avec les autres oiseaux, contre lesquels son bec très-aigu lui donne beaucoup d'avantage; mais les *chardon-*

nerets se traitent entr'eux avec assez de douceur & ils se battent rarement : ils perdent dans l'état de domesticité l'attrait d'un sexe pour l'autre ; le mâle & la femelle enfermés ensemble ne se recherchent, ne se caressent ni ne s'accouplent, & cependant, ce qui est très-singulier, ils produisent avec des oiseaux d'une espèce différente : on accouple ordinairement un *chardonneret* mâle avec une serine, & il n'est pas rare qu'il en provienne des petits ; il l'est beaucoup plus qu'il en naisse de l'union d'un serin mâle avec une femelle *chardonneret* ; mais ces derniers, qui tiennent davantage du serin, sont beaucoup plus beaux, sur-tout lorsque le père a été bien choisi ; les petits qui sont le produit de l'accouplement du *chardonneret* avec une serine ont beaucoup plus de brun. Ces différens métis ont en général un beau plumage, mais qui n'est nullement constant, ou le même dans les différens individus nés du même père & de la même mère. Il y en a qui tiennent beaucoup plus du serin que les autres, & ceux-là sont les plus beaux. Ces différences sont si bien remarquées par les amateurs, que les oiseleurs, qui profitent de leur goût, vendent les métis de *chardonneret* ordinaires six francs, qu'ils en estiment d'autres douze & quelques-uns jusqu'à un louis. On fait une sorte de petit trafic de ces oiseaux en Picardie, où l'accouplement du *chardonneret* & de la serine réussit mieux qu'ailleurs, & d'où on en apporte le produit à Paris au commencement de l'automne.

Les métis nés du *chardonneret* & de la serine ont un sexe très-distingué : les mâles sont d'un plumage plus beau en général : ils chantent beaucoup mieux ; car les femelles ont aussi un chant, mais plus foible, & qu'elles ne font entendre que rarement.

Un mâle & une femelle métis enfermés dans la même cage, donnent au printemps beaucoup de marques d'ardeur ; ils se caressent souvent ; ils s'épuisent par des actes répétés ; ils construisent un nid qu'ils font & détruisent sans cesse pour le refaire, comme si ils sentoient l'inutilité de leur entreprise, ou peut-être parce qu'on ne leur donne pas les matériaux qui leur conviennent : enfin, la femelle sent le besoin de pondre & garde son nid, souvent très-mal fait, après l'avoir été bien dans un temps où il ne devoit pas servir ; elle paroît souffrir beaucoup, & après des douleurs dans lesquelles elle semble prête à perdre la vie, elle se débarasse enfin d'un œuf, pour retomber le lendemain ou quelques jours après, dans des angoisses qui finissent de la même manière où dans lesquelles elle périt. Si elle y échappe, elle couve mal ses œufs, mais soit qu'on les lui confie ou qu'on les fasse couver par une serine, il n'en provient rien, & à la fin de l'incubation on y trouve aucune marque qui annonce que ces œufs étoient féconds.

Les détails dont je viens de rendre compte ont été observés sur deux métis, dont la femelle fit trois pontes la première année, deux de trois, une de deux œufs, qui furent tous mis sous des serines : la même femelle mourut la seconde année à sa première ponte : je n'ai pas répété depuis cette expérience : elle ne suffit pas pour prouver incontestablement que les métis nés d'un *chardonneret* & d'une serine, sont inféconds, mais elle en paroît une forte présomption, & je ne sçache pas qu'on ait encore l'exemple du contraire.

Si au lieu d'essayer le produit de deux métis, on accouple une femelle métis avec un serin, les œufs qu'elle pond sont quelquefois féconds, & dès la première génération la race paroît tendre à se rapprocher de l'espèce du serin : mais je n'ai pas suivi ce genre d'observation, comme le précédent, & je ne le rapporte que d'après autrui.

Le *chardonneret* a des taches blanches sur plusieurs plumes de la queue : les oiseleurs les comptent, & d'après leur nombre, ils nomment les *chardonnerets* mâles, *dixains*, *sixains*, &c. Ils prétendent que les *sixains* sont les plus ardens, & ceux qu'il vaut mieux accoupler avec des serines. On est aussi dans l'opinion que cet accouplement réussit mieux si le *chardonneret* & la serine ont été enfermés pendant l'hiver dans la même cage. Je soupçonnerois, sans l'assurer, & d'après une simple présomption que ce qui rend l'accouplement du *chardonneret* & de la serine assez souvent sans effet, c'est la douleur que le *chardonneret* fait éprouver à la serine au moment de leur contact ; il la saisit alors par le sommet de la tête, & comme il est très-pétulent, qu'il a le bec extrêmement aigu, il est difficile qu'il ne la blesse pas ; la douleur, ou peut la distraire & l'empêcher de répondre aux desirs du mâle, la lui faire échapper trop tôt, ou troubler le cours nécessaire des liqueurs dans cet acte important. L'action du bec du *chardonneret* est si forte, qu'on en a vu des femelles blessées gravement, & que pour prévenir cet accident, quelques personnes sont dans l'usage d'émousser, au printemps, avec des ciseaux la pointe du bec du *chardonneret*. Peut-être est-ce à cette précaution qu'est due la réussite dans certains accouplemens, & le défaut de succès dans beaucoup d'autres, & peut-être est-ce parce que cette méthode est généralement pratiquée en Picardie, que le *chardonneret* & la serine y multiplient plus constamment qu'ailleurs.

Le plumage du *chardonneret* est, comme celui de la plupart des oiseaux, sujet à changer dans l'état de domesticité. M. de Montbeillard compte huit variétés produites par cette cause : *le chardonneret à poitrine jaune* ; celui à *sourcils & front blancs* ; *à tête rayée de rouge & de jaune* ; *à capuchon noir* ; *le chardonneret blanchâtre* ; *le blanc* ; *le noir* ; *le noir à tête orangée*.

CHARDONNERET A QUATRE RAIES.

CHARDONNERET de Suède. BRISS. *tom. III, pag.* 63.

Lin. *Syst. nat. éd. X*, *g. 98. sp. 4. pag. 180*.

Il est à-peu-près de la grandeur de notre *chardonneret* : la tête, le derrière du cou & le dos, sont d'un cendré tirant sur le noir ; la gorge & le devant du cou, sont blancs ; la poitrine est rousse ; le reste du dessous du corps est blanchâtre ; les ailes sont noirâtres, traversées de trois raies, une rousse, une noire & une blanche ; la queue est d'un cendré noirâtre ; le bec est brun. Cet oiseau se trouve en Suède dans la province de Westrobotnie. *Genre XXXII*ᵉ.

Chardonneret d'Amérique. Briss. *tom. III*, *pag.* 64.

Cat. *tom. I*, *pag. pl.* 43. *Voyez* Chardonneret jaune.

Chardonneret de Canada. *Pl. enl.* 202, *fig.* 2. *Voyez* Chardonneret jaune.

Chardonneret de Suède. Briss. *tom. III*, *pag.* 63. *Voyez* Chardonneret a quatre raies.

Chardonneret jaune.

Chardonneret de Canada. *Pl. enl.* 202. *fig.* 2.

Chardonneret d'Amérique. Briss. *tom. III*, *pag.* 64.

Idem, Cat. *tom. I*, *pag.* 43. *Pl.* 43.

Cet oiseau est à-peu-près de la grosseur du serin, un peu plus petit : le dessus de la tête, les ailes, la queue sont noires ; mais l'extrêmité des grandes couvertures des ailes est terminée de blanc, & les pennes moyennes sont bordées de la même couleur ; la queue est aussi terminée de blanc ; le reste du plumage est jaune-clair ; le bec, les pieds & les ongles sont blanchâtres : on le trouve dans l'Amérique septentrionale. *Genre XXXII*ᵉ.

Chardonneret verd ou Maracaxao.

Briss. *tom. VI*, *suppl. pag.* 70.

Edw. *tom. III*, *pag. CXXVIII*, *pl.* 128.

Cet oiseau, du genre XXXIIᵉ, est de la grosseur de notre *chardonneret*. Il a la partie antérieure de la tête & la gorge rouges, une tache bleuâtre entre l'œil & le bec ; le derrière de la tête, du cou & le dos, jaunâtres ; les grandes pennes des ailes, noires en plus grande partie, & les couvertures du dessus des ailes verdâtres, bordées de rouge ; la queue est de cette dernière couleur ; le dessous du corps est verd-d'olive rayé transversalement de brun ; le bec est rouge & les pieds sont gris.

La femelle a le bec d'un jaune-clair ; le dessus de la tête & du cou cendré ; la queue brune, bordée en dehors d'un rouge vineux ; les pieds sont couleur de chair.

M. Edward qui a indiqué cet oiseau, ne dit pas où il se trouve.

CHARPENTIER.

Ce terme est le nom générique sous lequel les Colons désignent les pics en Amérique. Le nom de *charpentier* est particulièrement affecté à Saint-Domingue au pic que M. de Buffon a nommé *pic rayé*. *Voyez* Pic rayé de Saint-Domingue.

Charpentier jaune. *Voyez* Pic jaune de Cayenne.

CHASSE.

La *chasse* est l'art de prendre les quadrupèdes ou les oiseaux : ils tombent en la puissance du chasseur vivans ou morts, sains ou blessés, suivant les moyens qu'il emploie : il les tue ou les blesse avec le fusil, le couteau de chasse, &c. : plusieurs espèces de pièges leur donnent aussi la mort ; ils se bl[illegible]nt seulement en tombant dans d'autres, & il est différens moyens de les prendre vivans sans leur causer d'autre mal que de les priver de la liberté. Un traité complet sur la *chasse* contiendroit donc la description des armes, des pièges, & des moyens qu'on y fait servir. Ce seroit une première division de la *chasse* ; la seconde seroit relative aux animaux que l'homme a dressés, instruits à en poursuivre d'autres pour son profit ou son amusement : ce sont les chiens & les oiseaux de proie. La *chasse* qui se fait avec des chiens se nomme *venerie* ; celle dans laquelle on emploie les oiseaux de proie, s'appelle *fauconnerie*. L'un & l'autre de ces mots ne désigne pas seulement une sorte de *chasse*, mais encore tout ce qui y sert ; ainsi par *fauconnerie* on n'entend pas seulement la *chasse* à l'oiseau, mais tout ce qui est relatif, & par conséquent le *fauconnier* ou celui qui instruit, qui soigne, qui mène à la *chasse* les oiseaux de proie ; son art en général, les moyens & les instrumens qu'il emploie.

Le mot *venerie* ne s'applique qu'à la *chasse* des bêtes fauves, dans laquelle on emploie un grand nombre de chiens. Celle du loup a un nom particulier, celui de *louveterie*. Ces mots *venerie*, *fauconnerie*, *louveterie*, désignent moins cependant une certaine *chasse* en elle-même, que ce qui y sert : car on dit *la chasse du cerf*, *du héron*, *du loup* ; mais par le mot de *fauconnerie*, par exemple, on entend les *fauconniers*, *les oiseaux de proie*, & tout ce qui sert à les dresser, les entretenir & les faire voler.

La *chasse* au menu gibier, comme lièvre, perdrix, se divise, quant aux chiens qu'on y emploie suivant leur espèce : ainsi l'on dit la *chasse* au chien couchant, au levrier, &c.

On divise de même la *chasse* qu'on fait par le moyen des oiseaux, à raison de leur espèce, *la chasse à l'autour*, *au gerfault*, &c.

La *chasse* reçoit encore quelques noms différens, selon les animaux qu'on a intention de prendre, les moyens dont on se sert, l'heure à laquelle on *chasse*. Ainsi par rapport aux bécasses, on *va à la passée* ; par rapport aux moyens, si, ayant disposé sur un arbre des rameaux couverts de glu, on y attire les petits oiseaux par les cris réels ou imités d'une chouette, c'est *la pipée*.

Si l'on *chasse* le matin, c'est *la rentrée* ; si c'est le soir, c'est *l'affut* ; nous ne devons parler que de la *chasse* des oiseaux. On les *chasse* en général au fusil ; les oiseaux de proie, les plus grands surtout,

tout, peuvent se prendre au piège; on prend au filet, à la glu, au lacet, au colet, beaucoup d'espèces de petits oiseaux; quelques espèces de taille moyenne, plusieurs espèces d'oiseaux d'eau. On *chasse* avec les oiseaux de proie, la perdrix, le canard, la pie, le héron, la grue, &c. *Voyez* par rapport à la *chasse* de chaque espèce d'oiseaux & la manière de les prendre, lorsqu'il y a quelque chose de particulier, l'article concernant ces espèces. *Voyez* aussi les articles concernans les différentes espèces d'oiseaux de *fauconnerie;* comme faucon, autour, gerfaut &c. Enfin, *Voyez* les articles relatifs aux moyens employés pour prendre les oiseaux, comme *filet*, *pantière*, *trainasse*, *nappe*, *canardière*, *pipée*, *appeau*, *chanterelle*, *lacet*, &c.

CHAT-HUANT.

Pl. enl. 437.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 500.

Brown-owl, *common brown-owl*, *common jvy-owl*, *lich-owl*, *scrith-owl*, *&c.* en Anglois.

Kinder-melcker, *brand-eule*, *flock-eule*, &c. en Allemand.

Strix, par la plupart des auteurs, en Latin.

Le *chat-huant* est un oiseau de nuit, du genre XII[e]; on le confond assez souvent avec l'effraie, à cause de quelque rappport dans leur plumage: mais le *chat-huant* est plus grand. On ne le trouve que dans les bois; l'effraie, au contraire, habite les tours, les anciens bâtimens & même dans les greniers des châteaux, des fermes, dans les granges, &c.: le premier a un cri moins perçant, plus filé, ho ho, ho ho ho ho; le second un cri plus aigu, plus aigre, gre, grei.

Le *chat-huant* a du bout du bec à celui de la queue, quatorze ponces, deux pieds huit pouces de vol; ses ailes pliées atteignent, à un pouce près, à l'extrêmité de sa queue; le fond du manteau ou du dessous du corps, est un roux ferrigineux tacheté sur le milieu des plumes de noir & ondé de lignes brunes transversales, peu apparentes & en zigzags; il y a quelques taches blanches sur le sommet de la tête, sur les plumes scapulaires, & à l'extrêmité de la plupart des grandes couvertures des ailes; la gorge, le devant du cou & tout le dessus du corps, ont le même fond que le manteau, varié de même de taches noires, oblongues, situées au milieu des plumes, & de raies, également noires & en zigzags; mais ces taches sont plus grandes, plus apparentes en-dessous, qu'elles ne le sont en-dessus du corps: la première des pennes de l'aile est la plus courte, & la quatrième la plus longue; les ailes & la queue sont variées alternativement de bandes brunes & de bandes rousses: les plumes décomposées qui entourent les yeux, sont d'un gris-sale; l'iris est bleuâtre; le bec d'un jaune-verdâtre; les ongles de couleur de corne.

L'espèce du *chat-huant* est non-seulement répandue dans toute les contrées de l'Europe, mais elle a été trouvée, ou du moins une variété qui en diffère bien peu, dans l'Amérique méridionale. M. le comte de Buffon cite un *chat-huant* qui m'avoit été envoyé de Saint-Domingue; lorsque je le fis voir à M. de Buffon, nous n'y trouvâmes de différence qu'en ce que le manteau avoit un ton de couleur plus foncé, que le roux-ferrugineux du dessous du corps étoit aussi d'un coloris plus fort & presque sans taches. On avoit envoyé deux pareils *chat-huants* à une personne qui avoit une habitation à Saint-Domingue, où elle avoit donné ordre à son régisseur de lui faire passer des oiseaux; cette personne me fit présent d'un des deux *chat-huants*; je rapporte ce fait pour qu'il ne reste aucun doute que ces *chat-huants* se trouvent à Saint-Domingue.

CHAT-HUANT BLANC de la Baie d'Hudson. BRISS. *tom. I*, *pag.* 522. *Voyez* HARFANG.

CHAT-HUANT CORNU. *Voyez* HIBOU.

CHANT-HUANT de Canada. BRISS. *tom. I*, *pag.* 518. *Pl. XXXVII*, *fig.* 2. *Voyez* CHOUETTE de Canada.

CHAT-HUANT de Cayenne.

Pl. enl. 442.

Cet oiseau n'a été encore indiqué que par M. le comte de Buffon, qui le décrit dans les termes suivans:

« Il est de la grandeur du *chat-huant*, dont » cependant il diffère par la couleur des yeux » qu'il a jaunes, ensorte qu'on pourroit peut-être » le rapporter également à l'espèce de l'effraie; » mais dans le vrai, il ne ressemble ni à l'un ni » à l'autre, & nous paroit être un oiseau différent de tous ceux que nous avons indiqués: » il est particulièrement remarquable par son plu» mage roux, rayé transversalement de lignes en » ondes brunes & très-étroites, non-seulement » sur la poitrine & le ventre, mais même sur le » dos; il a aussi le bec couleur de chair & les » ongles noirs ».

J'ajouterai à cette description, que d'après la planche à laquelle M. de Buffon renvoie, les plumes décomposées qui entourent les yeux de cet oiseau, sont noires suivant la longueur de leur tige, & que les barbes sont d'un blanc-sale.

Il me paroit d'autant plus vraisemblable que cet oiseau est une variété de l'effraie, que ce dernier se trouve très-communément à Cayenne, & y diffère bien peu de l'effraie d'Europe. *Voyez* EFFRAIE. *Genre XII*[e].

CHAT-HUANT de la Baie d'Hudson. BRISS. *tom. I*, *pag.* 520. *Voyez* CAPARACOCH.

CHAT-HUANT de Saint-Domingue. *Voyez* CHAT-HUANT.

CHAT-HUANT DES BRUYÈRES. *Voyez* HIBOU.

CHAT-OISEAU. CAT. *tom. I*, *pag. & pl.* 66. *Voyez* MOUCHEROLLE de Virginie.

CHAUCHE-BRANCHE. *Voyez* ENGOULEVENT.

CHERIC.

Petit figuier de Madagascar. Briss. *tom. III*, *pag.* 499. *pl. XXVIII*, *fig.* 2.

Œil blanc à l'Isle de France.

C'est un fort petit oiseau du genre des figuiers ou du XLe. Il n'a que trois pouces huit lignes de long ; la tête, le dessus du cou, le dos & les couvertures supérieures des ailes sont d'un verd-d'olive ; la gorge & les couvertures inférieures de la queue sont jaunes ; le dessous du corps est blanchâtre ; les pennes des ailes sont d'un brun-clair, & bordées de verd-d'olive sur leur côté extérieur ; les deux pennes du milieu de la queue sont du même verd-d'olive que le dessus du corps ; les autres pennes sont brunes, bordées de verd-d'olive ; le bec est d'un gris-brun ; les pieds & les ongles sont cendrés. On trouve le *cheric* à Madagascar & à l'Isle de France : on le nomme dans le dernier endroit *œil blanc*, parce que le bord de ses paupières est entouré d'un cercle de petites plumes blanches.

CHEVALIER.

On appelle *chevaliers* quelques espèces d'oiseaux qui fréquentent le bord des rivières & les rivages de la mer, les marais, les prairies basses & humides, qui vivent de vers, de vermisseaux & d'insectes. Ils sont du même genre que le *bécasseau* ou du LXXVe : ils n'ont point de caractères particuliers qui les distinguent des autres oiseaux de ce genre. Ils sont cependant à proportion plus hauts sur jambes que les maubêches, & ils sont plus gros que le bécasseau, la guignette, les alouettes de mer, & en général que les autres oiseaux du même genre. Ils sont oiseaux de passage, & ne se voient dans nos contrées qu'en hiver ; ils arrivent à l'automne & ils partent au printemps. Leur chair est assez délicate, mais c'est un gibier peu connu à Paris, & qui ne l'est guère que sur les rivages de la mer, beaucoup plus fréquentés par les *chevaliers* que le bord des eaux douces.

Il paroît qu'on les connoît dans la plupart des pays de l'Europe, & suivant le témoignage de quelques auteurs & de plusieurs voyageurs, on trouve aussi les *chevaliers* en Amérique : mais il est bien facile de confondre la plupart de ces oiseaux de rivage, presque tous chamarés de couleur grises ou brunes, & qui n'ont rien d'éclatant qui les distingue les uns des autres : ainsi, quoique d'après la manière de vivre des oiseaux *chevaliers*, il soit probable qu'on les trouve dans beaucoup de contrées, on ne peut l'assurer positivement que de celles d'où ces oiseaux ont été apportés & comparés avec ceux que nous connoissons.

Chevalier. *Pl. enl.* 884.

Briss. *tom. V*, *pag.* 189. *Voyez* Chevalier commun.

Chevalier aux pieds rouges.

Chevalier rouge. Briss. *tom. V*, *pag.* 192. Idem. Bell. *hist. nat. des ois. pag.* 207. *fig.* *pag.* 208.

Gambette. Pl. enl. 845.

Courrier dans les pays qui sont sur les bords de la Saône.

Gambette dans le Boulonnois.

Il a du bout du bec à celui de la queue environ onze pouces, dix-sept pouces de vol, & ses ailes pliées s'étendent jusqu'au bout de la queue : la tête, le dessus du cou & de tout le corps, excepté, le croupion qui est blanc, sont couverts de plumes brunes dans leur milieu & grises sur leurs bords ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un blanc varié de gris-brun sur le milieu de chaque plume ; les couvertures du dessus des ailes sont brunes dans leur milieu, grises sur les bords, & quelques-unes bordées de blanc par le bout ; les pennes de l'aile sont noirâtres, au nombre de vingt-cinq, bordées de blanchâtre du côté extérieur, excepté les cinq plus proches du corps, qui sont brunes, bordées de gris en-dessous : la queue, étagée du milieu sur les côtés, est composée de douze plumes d'un gris-brun, rayées de noirâtre en travers, & terminées de blanc ; l'iris est d'un jaune-verdâtre ; le bec est rouge dans la première moitié de sa longueur, noirâtre dans le reste, les pieds sont rouges, les ongles noirs. *Genre LXXVe.*

Chevalier blanc.

Briss. *tom. V*, *pag.* 207.

Bécassine blanche. Edw. *tom. III*, *pag. CXXXIX*, *pl.* 139.

Sa longueur du bout du bec à celui de la queue est de douze pouces ; le blanc est le fond de tout le plumage, mais ce fond est varié sur la tête, le dessus du cou & de tout le corps, de petites taches transversales d'un gris-roussâtre ; le devant de la tête, du cou & le dessous du corps sont blancs, sans mélange d'aucune autre couleur ; les grandes pennes de l'aile sont grises ; les moyennes sont blanches, couvertes en travers de taches d'un gris-roussâtre ; des taches de la même couleur & disposées de la même façon, sont semées sur la queue qui est blanche ; le bec est orangé, noir à son extrémité ; les pieds sont orangés ; les ongles noirs.

M. Edwards pense que ce *chevalier*, qui a été apporté de la Baie d'Hudson, est un de ces oiseaux dont la violence du froid fait varier le plumage en blanc dans ces contrées, & qui, dans la saison moins rigoureuse reprennent les couleurs de leur espèce. On en retrouve quelques traces sur le plumage de celui-ci : un oiseau qui se nourrit de vers & d'insectes, ne paroitroit pas pouvoir vivre dans une région où le froid est capable de changer son plumage en blanc, si l'on ne faisoit réflexion qu'il peut, même pendant le froid le plus rigoureux, trouver des vers & différens animaux à-peu-près de même nature, dans les eaux de la mer & dans la vase qu'elles couvrent. *Genre LXXVe.*

Chevalier cenoré. Briss. *tom. V*, *pag.* 203. *Voyez* Chevalier varié.

Chevalier commun.

Chevalier. Briss. *tom. V*, *pag.* 188 *Pl. XVII. fig.* 1.

Idem. pl. enl. 844.

Il paroît aussi gros que le pluvier doré, quoiqu'en effet il ait moins de chair, mais il est fort garni de plumes; sa longueur est d'un peu plus d'onze pouces du bout du bec à celui de la queue; il a dix-neuf pouces & quelques lignes de vol: ses ailes pliées s'étendent aussi loin que la queue qu'elles égalent en longueur; la tête, le dessus du cou & de tout le corps, sont revêtus de plumes noires dans leur milieu & grises sur leurs bords; la gorge est blanche; le devant du cou est couvert de plumes grises bordées de blanchâtre; la poitrine & le reste du dessous du corps, sont d'un fort beau blanc, excepté les côtés couverts de plumes d'un gris-clair bordé de blanc; les couvertures du dessus des ailes sont variées de gris, de noir & de blanc; les pennes sont noirâtres en-dessus, cendrées en-dessous, bordées à leur extrémité de blanchâtre, & leur tige est de cette dernière couleur; les pennes de la queue sont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre par le bout; les quatre du milieu & les deux plus extérieures de chaque côté sont de plus marquées de trois taches transversales, noires sur le côté extérieur, & d'une bande de même couleur sur le côté intérieur; la queue est un peu plus longue dans son milieu, & va en diminuant sur les côtés; l'iris est couleur de noisette; le bec d'un rouge-clair, noirâtre à son extrémité, & les pieds sont le plus souvent rougeâtres, quelquefois gris; les ongles noirs. *Genre LXXV*.

Chevalier de Bengale. Briss. *tom. V*, *pag.* 209. *Voyez* Chevalier verd.

Chevalier d'Italie (grand). Bell. *port. d'oif. pag.* 53. *Voyez* Échasse.

Chevalier noir. Bell. *Voyez* Chevalier varié.

Chevalier rayé.

Briss. *tom. V*, *page* 196.

Pl. enl. 827.

Cet oiseau, un des moins grands de ceux auxquels on a également donné le nom de *chevalier*, n'a que neuf pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, un pied six pouces de vol, & ses ailes pliées dépassent la queue d'un demi pouce; les plumes du dessus de la tête sont d'un brun-noirâtre, bordées de roussâtre des deux côtés; les plumes du dessus du cou sont brunes dans leur milieu, & d'un blanc-roussâtre sur leurs bords; la partie supérieure du dos & les plumes scapulaires sont rayées transversalement de brun-noirâtre, sur fond gris-brun; le bas du dos & le croupion sont blancs: la gorge, le devant du cou sont couverts de plumes brunes dans leur milieu, blanches sur leurs bords; la poitrine, le ventre, les côtés, sont variés de taches ou bandes brunes, les unes en travers, les autres en long, sur fond blanc; cette dernière couleur est celle du haut des jambes; elle est aussi celle des couvertures de la queue, qui sont de plus rayées de brun-noirâtre; le bord de l'aile, vers son pli, est couvert de plumes brunes bordées de blanc; les petites couvertures sont d'un gris-brun; les moyennes de la même couleur, sont rayées en travers de brun-noirâtre, & les plus grandes sont brunes terminées de blanc, sur lequel est une raie brune en zigzags: les pennes des ailes sont variées de gris-brun, de gris-blanc, de brun, de blanc, & la plupart mériteroient une description à part, dans laquelle je ne peux entrer, sans passer les limites que la nature de l'ouvrage me prescrit; la queue est blanche, rayée en travers de noirâtre, & tachetée de gris-brun sur le blanc des deux plumes du milieu; le bec rougeâtre, depuis sa racine jusqu'à la moitié de sa longueur, est noirâtre dans le reste; les pieds sont d'un rouge-pâle; les ongles noirs.

M. Brisson décrit, *tom. V*, *pag.* 200, & a fait représenter, *pl. XVIII*, *fig.* 2., un oiseau auquel il donne le nom de *chevalier tacheté*, qui a beaucoup de rapports avec le précédent. Il en diffère en ce qu'il est un peu plus petit, que les couleurs ne sont pas précisément distribuées de même, & que le gris règne beaucoup plus en général sur son plumage. Seroit-ce une différence de sexe, est-ce une variété ou une espèce à part? *Genre LXXV*.

Chevalier rouge. Briss. *tom. V*, *pag.* 192.

Bell. *hist. nat. des oif. pag.* 208. *Voyez* Chevalier aux pieds rouges.

Chevalier tacheté. Briss. *tom. V*, *pag.* 200. *Voyez* Chevalier rayé.

Chevalier varié.

Chevalier cenoré. Briss. *tom. V*, *pag.* 203, *pl. XVII*, *fig.* 2.

Chevalier noir. Bell. *Hist. nat. des oif. pag.* 208.

Sa taille & ses dimensions sont à-peu-près les mêmes que celles du *chevalier aux pieds rouges*. Le sommet de la tête est noirâtre, & le reste du dessus de la même partie est couvert de plumes brunes dans leur milieu, grises sur leurs bords: le dessus du cou est gris; les plumes du dos sont noirâtres, bordées de roussâtre; le croupion est d'un cendré-brun avec une tache noirâtre sur le bout de chaque plume; la gorge est d'un blanc-roussâtre; le devant du cou & la poitrine sont d'un gris roussâtre; le reste du dessous du corps est d'un blanc-sale & teint de roussâtre; les petites couvertures du dessus des ailes sont noirâtres dans leur milieu, d'un gris-brun sur leurs bords; les grandes, les plus proches du corps sont noirâtres, bordées de roux, & les grandes, les plus éloignées du corps, sont aussi noirâtres, & bordées de blanchâtre, mais seulement à leur extrémité: il n'y a que vingt-deux plumes à chaque

aile ; les neuf premières sont d'un brun-noirâtre, bordées de blanchâtre à leur bout ; les neuf suivantes sont d'un cendré-brun, bordées de blanc ; enfin, les quatre plus proches du corps sont noirâtres, bordées de rousseâtre ; la queue est d'un gris-brun brillant, coupée à son extrêmité par une bande noirâtre & terminée de rousseâtre ; le bec & les pieds sont d'une couleur obscure noirâtre. *Genre LXXV*.

CHEVALIER VERD.

CHEVALIER de Bengale. BRISS. *tom. V, pag.* 209.

Sa longueur est d'environ huit pouces & demi du bout du bec à celui de la queue : le sommet de la tête est blanc ; ses côtés, la gorge & le cou sont d'un brun-foncé ; le haut du dos, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes ont une teinte verdâtre ; le bas du dos, le croupion & le dessous du corps sont blancs ; les grandes pennes des ailes sont pourprées & portent chacune sur le côté extérieur cinq larges taches orangées ; les moyennes sont verdâtres, excepté la plus près du corps qui est blanche ; la queue est pourprée, semée de taches orangées ; l'iris est jaune ; le bec est de la même couleur ; les pieds sont d'un jaune verdâtre, les ongles noirs. *Genre LXXV*.

Cet oiseau, singulier dans son genre par la beauté de son plumage, se trouve dans le Bengale. Seroit-il originairement de même race que quelques-uns de nos *oiseaux-chevaliers*, & l'influence du climat changeroit-elle les nuances sombres des oiseaux du nord en des couleurs brillantes ? Que faut-il, en effet, pour opérer ce changement, que des pores plus ouverts, une circulation plus active, des sucs attenués & plus pénétrans ? Toutes les fois que le fond du mécanisme est le même, il est très-probable que les accessoirs ne sont que des effets des circonstances, & combien trouverions-nous d'oiseaux qui sont les mêmes, sous un plumage tout différent, si il nous étoit possible de les connoître autrement que par cet extérieur imposant & trompeur !

CHEVAUCHER. (*Faucon.*) résister au vent.

CHEVECHE ou PETITE CHOUETTE.

Pl. enl. 439.

Petite chouette ou *cheveche*. BRISS. *tom. I, pag.* 514.

Petite cheveche. BELL. *hist. nat. des ois. pag.* 140.

Petit hibou. EDW. *glan. pag.* 39, *chap. XVIII, pl.* 228.

Leekuza en Espagnol ;

Zivetta, zuetta, ziguetta en Italien ;

Kutz en Allemand ;

Szowa en Polonnois ;

Little owl en Anglois.

La cheveche ou petite chouette est du XII[e] genre ; c'est un des plus petits oiseaux de nuit ; elle n'est guère plus grosse qu'un merle ; elle a huit pouces deux lignes du sommet de la tête au bout de la queue, un pied neuf pouces de vol ; ses ailes pliées atteignent l'extrêmité de sa queue : le brun domine sur tout le plumage de la *cheveche* & y est diversement mêlé de blanc : sur le sommet de la tête chaque plume a, dans son milieu, une ligne blanche longitudinale qui coupe le fond brun : la gorge est entièrement blanche : le cou, la poitrine, le dessus du corps sont couverts de taches blanches sur le fond brun : sur le ventre le brun occupe le milieu des plumes & les côtés sont blancs : les plumes des ailes sont brunes, variées de taches transversales blanches, qui sont bordées de rousseâtre ; la première des pennes est plus courte que les autres ; la troisième & la quatrième sont les plus longues : la queue est brune, rayée en-travers de taches rousseâtres : les plumes découpées qui entourent les yeux sont variées de blanc & de brun, & celles qui sont les plus extérieures forment autour des autres un cercle de plumes roides & frisées : l'iris est d'un jaune pâle : le bec jaune à sa base, est noir vers le bout : les jambes sont couvertes d'un duvet d'un blanc-rousseâtre ; les doigts sont bruns & garnis de quelques plumes blanchâtres semblables à des poils : les ongles sont bruns.

La petite chouette habite ordinairement les masures, les carrières, le creux des antres & des rochers, les ruines des anciens édifices ; elle fréquente rarement les bois ; elle n'est pas bornée, comme les autres oiseaux de nuit, à ne sortir que dans l'obscurité. Elle voit assez bien de jour, & donne alors quelquefois la chasse à de petits oiseaux : cependant, soit par le défaut de sa vue, soit parce qu'elle n'a pas le vol assez rapide, elle en prend fort peu ; quand elle y parvient, elle les dépouille de leurs plumes avant que de les entamer, & elle en dépèce la chair pour l'avaler ; les souris, les mulots, les scarabés sont sa nourriture ordinaire ; elle a deux sortes de cris, un assez bas & comme étouffé, qu'elle pousse en volant, & l'autre plus élevé, plus aigu, qu'elle fait entendre quand elle est posée.

M. Frich a donné la figure d'une *cheveche* qui se trouve en Allemagne, dont le plumage est d'un brun plus foncé que celui de la nôtre, & qui a l'iris noir. Il est probable que c'est une variété de la même espèce ; on peut former la même conjecture à l'égard d'une *cheveche* de Saint-Domingue, qui diffère de la nôtre, en ce qu'il y a moins de blanc sous la gorge, & que le ventre & la poitrine sont rayés transversalement de bandes brunes.

CHEVECHE (grande.) *Voyez* CHOUETTE.

CHEVECHE de Canada (grande.) *Voyez* CHOUETTE de Canada.

CHEVECHE de Cayenne. *Voyez* CHEVECHE.

CHEVECHE (grande) de Saint-Domingue. *Voyez* CHOUETTE de Saint-Domingue.

CHEVECHE-LAPIN. FEUILLÉE, *Journal des observ. phys. pag.* 562. *Voyez* CHOUETTE.

CHIC. *Voyez* MITILENE de Provence.

Chic des roseaux. *Voyez* Ortolan de roseaux.

Chic-Gavotte. *Voyez* Gavoué de Provence.

Chic jaune. *Voyez* Bruant.

Chic-moustache. *Voyez* Gavoué de Provence.

Chic-Perdrix. *Voyez* Proyer.

CHINQUIS.

Paon du Tibet. Briss. *tom. I, pag. 294.*

Chin-tchien-khi par les Chinois.

M. Brisson qui a décrit cet oiseau, d'après un dessin fait par M. Poivre, l'a jugé du genre VII[e] de sa méthode, & l'a nommé *paon du Tibet*, du nom du pays où il dit qu'il se trouve.

Le *chinquis* est à-peu-près de la grosseur de la pintade. La tête, le cou & le dessus du corps, sont d'un gris varié de petites lignes noirâtres : la partie inférieure du dos & le croupion sont de la même couleur parsemée, outre les lignes noirâtres, de points blanchâtres ; la partie supérieure du dos, les plumes scapulaires & les couvertures des ailes sont aussi d'un gris varié de lignes noirâtres, parsemé de points blancs & de grandes taches rondes, d'un bleu éclatant, changeant en violet & en or : les plumes des ailes & les couvertures du dessus de la queue sont de même ornées de taches rondes, d'un bleu également changeant, sur un fond gris entrecoupé de petites raies noires : il y a deux taches sur chaque plume des ailes, une au milieu, l'autre au bout des plumes placées au-dessus l'une de l'autre ; il y en a quatre sur les couvertures de la queue, & elles sont placées deux d'un côté, deux de l'autre. M. Brisson ne dit point quelle est la couleur de la queue, parce que sans doute elle ne pouvoit être rendue dans le dessin, & qu'elle y étoit supposée cachée sous ses couvertures prolongées, comme dans le paon, ce qui a dû le déterminer à regarder cet oiseau comme un paon. L'iris est jaune, le bec est cendré, les pieds sont gris & les ongles noirâtres. Le mâle a à la partie postérieure de chaque pied deux ergots, dont le supérieur est le plus petit.

CHIPEAU ou RIDENNE.

Pl. enl. 998.

Briss. *tome IV, pag. 339, pl. XXXIII, fig. 1.* le mâle. *Genre CVII.*

Il est à-peu-près de la grosseur du canard domestique ; sa longueur est d'un pied sept pouces du bout du bec à celui de la queue ; son vol est de deux pieds cinq pouces ; le dessus de la tête & le haut du derrière du cou sont couverts de plumes brunes, variées de plumes transversales roussâtres ; les joues, la gorge, le haut du devant du cou, sont d'un blanc roussâtre, varié de très-petites taches brunes ; la portion du cou la plus proche du corps, le haut du dos, sont revêtus de plumes brunes, variées de lignes blanchâtres ; le bas du dos est d'un brun noirâtre : le croupion est noir, ainsi que les couvertures du dessus & du dessous de la queue ; la poitrine & le haut du ventre sont d'un blanc varié de petites taches grises ; les côtés, le bas-ventre, le haut des jambes sont rayés transversalement, en zigzags & alternativement de blanchâtre & de gris-brun ; les plumes scapulaires supérieures sont brunes, rayées transversalement de blanchâtre ; les inférieures sont d'un gris-brun & quelques-unes sont bordées de roussâtre : les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un gris-brun, les moyennes sont de couleur de marron, les grandes les plus éloignées du corps sont d'un gris-brun, les plus proches du corps sont de cette même couleur à leur origine, terminées de noir de velours : les dix premières pennes de l'aile sont d'un gris-brun du côté extérieur, grises du côté opposé : les quatre suivantes sont de plus bordées de blanc au bout ; les quatre ensuite diffèrent en ce qu'elles sont bordées en-dehors de noir de velours & terminées de blanc ; les trois subséquentes sont blanches en dehors & grises du côté intérieur ; les cinq plus proches du corps sont grises ; les pennes de la queue sont grises, bordées en-dehors & terminées au bout de blanc, excepté les deux du milieu qui sont tout-à-fait grises ; elles se terminent toutes en pointe & vont en diminuant du centre sur les côtés : le bec est noir, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, sont de couleur orangée, les ongles noirâtres.

La femelle a tout le dessus du corps couvert de plumes brunes, bordées de blanc-roussâtre, & ses côtés & la partie inférieure du dessous du corps ne sont point rayés transversalement.

Les *chipeaux* arrivent des pays du nord, comme les autres canards, vers le mois de novembre, & partent à la fin de février : le mâle conserve ses belles couleurs plus long-temps que les autres canards, mais enfin il les perd après la saison des amours, pour en prendre de semblables à celles de la femelle. Ces canards plongent aussi facilement qu'ils nagent ; ils se montrent peu le jour, & ils ne cherchent leur nourriture que de grand matin, ou le soir & fort avant dans la nuit ; ils se mêlent avec les canards siffleurs, & on les prend de même à l'appel des canards privés.

On retrouve l'espèce du *chipeau* en Amérique : cet oiseau envoyé de la Louisiane, & placé près d'un individu de la même espèce tué dans nos contrées, n'offre aucune différence : ce n'est qu'à l'étiquette qui les distingue dans ma collection où je les ai placés, qu'on peut les reconnoitre.

CHIRURGIEN. Briss. *tom. V, pag. 123. Voyez* Jacana peca.

Chirurgien brun, Briss. *tom. V, pag. 125. Voyez* Jacana.

Chirurgien noir. Briss. *tom. V, pag. 124 Voyez* Jacana noir.

Chirurgien varié. Briss. *tom. V, pag. 129. Voyez* Jacana varié.

CHOCHE-POULE. Sal. *pag. 25. V.* Milan.

CHOPARD. *Voyez* BOUVREUIL.

CHOQUARD ou CHOUCAS des Alpes.

Choucas des Alpes. BRISS. *tom. II. pag. 30.*

Pl. enl. 531.

Pyrrhocorax en Latin;

Pason, taccola en Italien :

Berg-doel, berg-tul en Allemand;

Alp-kachel, villde-tul en langue Suisse.

Le *choquard* est un peu plus gros que le choucas, & sur tout plus alongé : il a quinze pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds sept pouces de vol; ses ailes pliées s'étendent aux trois quarts de la queue; son plumage est entièrement noir; son bec est jaune : la couleur des pieds est différente, ou suivant l'âge, le sexe ou les individus; car il n'est guère probable qu'elle change selon les saisons, comme quelques auteurs l'ont pensé. Quoi qu'il en soit, il y a des individus à pieds noirs, d'autres à pieds jaunes, & il me paroit que le plus grand nombre est à pieds rouges. Je suis de cette opinion, parce que cinq ou six de ces oiseaux que j'ai reçus des Alpes en différens temps avoient les pieds rouges, & qu'on ne m'en a jamais envoyé qui eussent les pieds d'une autre couleur. Cependant les auteurs attestent le contraire. Cette différence viendroit-elle des lieux ou habitent les *choquards* & où ils auroient été trouvés ? Ils vivent sur les hautes montagnes, & plus particulièrement les Alpes: ils se nourrissent de grains & de fruits; ils ont un cri plaintif, aigu & désagréable : leur bec est comme celui des corneilles & des choucas, entouré à sa base de plumes étroites qui reviennent vers la pointe, mais elles sont moins dures & moins roides : à ce premier trait de ressemblance on peut ajouter la couleur noire de tout le plumage & la conformation des pieds; ces caractères ont suffi à M. Brisson pour qu'il ait mis le *choquard* au rang des corbeaux, & qu'il l'ait compris dans le XIVe genre de sa méthode. Cependant le *choquard* n'a point le bec en cône alongé, droit, & seulement un peu tourné vers le bas à son bout. Il l'a très-sensiblement arqué & convexe; il faut ajouter qu'il ne l'a pas fort long & conique; mais assez court, courbé & applati. Si la conformation du bec est un caractère extérieur essentiel, c'est à tort qu'on a regardé le *choquard* comme une espèce du genre du corbeau; il a de grands rapports avec les oiseaux de ce genre; mais la différence du bec est trop grande pour ne le pas séparer & ne le pas placer dans un genre à part à la suite de celui du corbeau.

CHOUANT. *Voyez* HIBOU.

CHOUART. *Voyez* EFFRAYE.

CHOUC.

Choucas noir. BRISS. *tome II, pag. 28.*

Choucas. Pl. enl. 522.

Le *chouc* est un peu plus petit que le choucas : il en diffère encore en ce qu'il n'y a point de teinte de gris dans son plumage qui est entièrement noir. L'espèce en est moins abondante que celle du Choucas. Toutes deux habitent les mêmes endroits & ont les mêmes mœurs. *V.* CHOUCAS.

On trouve assez souvent dans les pays très-froids, & quelquefois dans les pays tempérés, des *choucs* blancs : il paroit qu'il y en a dans les Alpes une variété à collier blanc.

CHOUCARI de la nouvelle Guinée.

Pl. enl. 620.

Il est un peu plus gros qu'un merle. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est d'onze pouces environ. Tout le plumage est gris, plus foncé sur le dos, & plus clair sur le ventre, où il tire sur le blanc, sur-tout au-dessous de la queue : la queue est d'un gris-clair; le bec est blanchâtre; les pieds sont grisâtres *Genre XIV.*

CHOUCAS (le).

M. Brisson a trouvé tant de rapports dans les caractères apparens entre les *choucas*, le corbeau & les corneilles, qu'il les a réunis dans le même genre, qui est le XIVe de sa méthode. M. de Montbeillard a poussé le parallèle plus loin, & il a comparé les habitudes : il résulte de cet examen, le meilleur qu'on puisse faire pour bien connoitre les animaux, les rapprocher ou les éloigner sûrement les uns des autres, que les *choucas* sont en quelque sorte des corneilles modelées sur de plus foibles proportions. La parité est telle entre ces espèces, que de même qu'il y a trois corneilles différentes, une noire, une cendrée, une chauve, il y a trois *choucas*, un noir, un cendré, un chauve.

Les rapports relatifs aux habitudes ne sont guère moins nombreux entre les *choucas* & les corneilles, que ne le sont les ressemblances dans la forme & les couleurs du plumage, & chaque espèce de *choucas* se rapproche de l'espèce correspondante de corneille par les traits qui la font différer des autres *choucas* & des autres corneilles, comme ces dernières ont entre elles quelques habitudes différentes qui les distinguent.

Les *choucas* sont de passage, comme la frayone & la corneille mantelée; mais avec cette différence, qu'il en reste pourtant un assez grand nombre l'été dans les mêmes lieux où ils ont passé l'hiver : ils volent par troupes nombreuses comme la frayone; ils forment en été des espèces de peuplades composées de nids presque entassés sur le même arbre : ils préfèrent cependant les tours & les bâtimens en ruine, où ils aiment à établir leur demeure en tout temps : on leur accorde la même constance & la même fidélité dans leur union, qu'aux autres corneilles, le même attachement & la même vigilance pour leurs petits; mais ils font deux couvées par an, chacune de cinq à six œufs verdâtres, marqués de quelques taches brunes. Leur nourriture ordinaire consiste en différens grains, des baies, des fruits & des insectes; ils diffèrent des corneilles, en ce qu'ils n'ont pas l'habitude de s'approcher des chairs corrompues; mais

ils ont le même appétit pour les œufs, & en particulier, comme la corbine, pour les œufs de perdrix. Leur cri est plus aigre & plus perçant que celui des corneilles. Les *choucas* qui passent d'un pays à un autre, voyagent en bandes très-nombreuses, souvent de compagnie avec la frayone & la corneille mantelée ; ils quittent nos campagnes au printemps, pour passer plus au nord, d'où ils reviennent à l'automne.

Les *choucas* s'apprivoisent sans peine, & apprennent aisément à parler ; ils ont, comme les corneilles, l'habitude d'enlever & d'amonceler en une sorte de dépôt tout ce qui se trouve à leur portée. Il ne reste, pour achever l'histoire de ces oiseaux, qu'à en faire la description. Deux espèces se trouvent en Europe ; la troisième, ou *chouca chauve* n'y habite pas ; c'est un oiseau d'Amérique.

Le *choucas*, proprement dit.

BRISS. *tom. II, pag.* 23.

Grolle ou *choucas gris. Pl. enl.* 523.

Petite chouchette, chouca ou *chouette*. BEL. *Hist. nat. des oif. pag.* 286.

Chucas, chouca, chouette, chouchette. BEL. *port. d'oif. pag.* 69.

Graio, graia, en Espagnol ;

Ciagula, tatula, taccola, en Italien ;

Tul, tahe, talhe, en Allemand ;

Kawka, en Polonois ;

Kaja, en Suédois ;

Jack-daw, en Anglois ;

Cauvette, en Picardie, suivant Salerne.

Le *choucas* est à-peu-près de la grosseur d'un pigeon. Tout son plumage est noir, avec cependant quelques nuances différentes sur les diverses parties. Le sommet de la tête est d'un noir changeant en violet ; l'occiput & la partie supérieure du cou ont une nuance de cendré ; le reste du corps est de la même couleur que le sommet de la tête ; le noir de la partie inférieure du cou, & celui de tout le dessous du corps est peu foncé. La gorge est noire ; mais il y a sur chaque plume une ligne blanchâtre, parallèle à la direction de sa tige ; les ailes & la queue sont noires, avec quelque mélange de reflets verdâtres. La première plume est très-courte, & les deux suivantes sont les plus longues. Le bec, les pieds, les ongles sont noirs.

CHOUCAS AUX PIEDS ET BEC ROUGE. BELL. *port. d'oif. Voyez* CRAVE.

CHOUCAS CHAUVE.

Choucas chauve de Cayenne. *Pl. enl.* 521.

C'est une espèce nouvelle qui se trouve à la Guiane, & que personne n'avoit indiquée avant M. de Montbeillard. Ce savant remarque que ce *choucas* peut faire pendant avec le freux ou notre corneille chauve. Il est en effet à-peu-près de la même grosseur ; il en a la forme & tout l'extérieur, quoiqu'avec un plumage différent. M. de Montbeillard continuant de comparer ce *choucas* aux nôtres, remarque qu'il en diffère en ce que ses narines sont nues, placées dans un enfoncement assez profond, creusé de chaque côté du bec, en ce que son bec est plus large à la base, & qu'il est échancré sur les bords. A strictement parler, ce n'est donc ni un *choucas*, ni une corneille : il n'a, ni la base du bec entourée de plumes qui reviennent en avant, ni le bec droit & conique, mais il l'a fort large & applati à sa base, échancré aux deux bords du bout supérieur qui est convexe & tourné en bas ; mais ce même bec est d'ailleurs très-fort ; il est long, & il suffit d'un coup-d'œil pour retrouver sur l'oiseau en général l'extérieur & la forme des corneilles. En regardant le bec attentivement, on voit que chacune de ses portions est triangulaire, sur-tout la supérieure ; & l'on retrouve dans ce même bec, qui d'abord paroît si éloigné de celui des corneilles, un cône qui semble avoir été écrasé & applati. Le premier trait de dissemblance s'affoiblit beaucoup par cet examen attentif ; & le défaut de plumes qui reviennent en avant sur la base du bec, en opposition seul à tous les traits de ressemblance avec les corneilles, répandus sur l'habitude du corps en général, devient une différence trop peu considérable pour qu'on puisse, d'après ce motif seul, regarder l'oiseau comme n'étant pas de leur genre ; on est même tenté de pousser le parallélisme plus loin, & l'on croit voir dans le *choucas chauve*, notre freux subjugué par l'influence d'un climat si différent du nôtre, sous lequel il a pénétré & s'est habitué. J'ose même dire que le défaut de plumes à la base du bec, n'est qu'une différence apparente & illusoire. En effet, souvent notre freux lui-même, sur-tout lorsqu'il est avancé en âge, a la partie antérieure de la tête absolument nue jusqu'aux yeux ; & cette nudité est l'effet du frottement & de l'habitude d'enfoncer le bec profondément en terre. Il est très-probable que les *choucas chauves* qui ont été observés jusqu'à présent, étoient vieux, & qu'on trouveroit aux jeunes des plumes autour du bec, comme on en trouve autour de celui des jeunes freux.

Le *choucas chauve* a le plumage olivâtre en-dessus & en-dessous du corps ; il est en-dessus teint d'une nuance verdâtre, en-dessous, d'une nuance rougeâtre : les pennes des ailes sont brunes, & celles de la queue sont noirâtres ; la tête est dégarnie de plumes par-derrière jusqu'à l'occiput, sur les côtés jusque par-delà les yeux, & en-devant, jusqu'aux coins du bec ; les pieds & les ongles sont noirs ; c'est aussi la couleur du demi-bec supérieur, mais la mandibule inférieure est blanchâtre.

La teinte de verdâtre, mêlée au plumage du dos, celle de rougeâtre à celui du dessous du corps, répondent aux reflets de verd & de violet qui brillent sur le plumage de nos corneilles, & tout concourt à nous montrer dans le *choucas*

chauve, à nous faire retrouver en lui une espèce qui n'est que variée par le climat.

CHOUCAS couleur de pourpre. CAT *tom. I, pag. & pl. 12. Voyez* PIE de la Jamaïque.

CHOUCAS de la nouvelle Guinée.

Pl. enlum. 630.

C'est une espèce nouvelle ; je ne la connois que d'après la description que M. de Montbeillard en a faite, & d'après la planche enluminée.

Le *choucas* de la nouvelle Guinée est un peu moins gros que les nôtres ; il a le bec plus élargi à la base : il y a, de chaque côté de la tête, un trait noir, au milieu duquel l'œil est placé : le reste de la tête, le cou, la poitrine, le dos, sont d'un gris-cendré : le croupion, le ventre, les côtés & les couvertures du dessous de la queue sont rayées en travers par des bandes noires & des bandes blanches ; les pennes des ailes & de la queue sont brunes, mais celles des ailes sont extérieurement bordées par un filet grisâtre : le bec est noirâtre, & les pieds sont grisâtres. *Genre XIV.*

CHOUCAS des Alpes. *Voyez* CHOQUARD.

CHOUCAS des Philippines. *Pl. enl. 603.* BRISS. *tom. II, pag. 31. Voyez* BALTCASSE des Philippines.

CHOUCAS du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 226. BRISS. *tom. II, p. 33. Voyez* CHOUCAS-MOUSTACHE.

CHOUCAS GRIS. *Pl. enl. 523. Voyez* CHOUCAS, CHOUCAS-MOUSTACHE.

Choucas du Cap de Bonne-Espérance. BRISS. *tom. II, pag. 33. pl. 2, fig. 3.*

Idem. *Pl. enl. 226.*

Ce *choucas* n'est pas plus gros qu'un merle ; tout son plumage est noir, brillant de reflets changeans en verd & en violet. Il a la queue fort longue, le bec, les pieds & les ongles noirs ; mais il est remarquable principalement par deux traits. Les plumes de la partie supérieure du cou sont très-étroites & très-longues ; elles glissent & jouent sur le dos, selon les différens mouvemens de la tête & du cou : au-dessus des plumes qui reviennent en-devant à la base du bec, & qui sont d'un noir de velours, partent de l'origine du bec en-dessus quelques poils noirs très-flexibles ; & longs de trois pouces : au-dessous de ces longs poils, tout le long de la base bu bec, il y a d'autres poils noirs, mais beaucoup plus courts que les premiers, & qui sont roides & durs. Il est probable que cet oiseau n'est pas bien commun au Cap de Bonne-Espérance ; car les Voyageurs ne l'en apportent que rarement. Peut-être habite-t-il plus profondément dans les terres, & n'y en a-t-il qu'un petit nombre qui pénètre jusqu'aux lieux fréquentés par les européens.

CHOUCAS NOIR. BRISS. *tom. II, pag. 28. Voyez* CHOUC.

CHOUCHETTE. BELL. *Hist. des oif. pag. 286. Voyez* CHOUCAS.

CHOUë. *Voyez* HULOTTE.

CHOUë CORNEROTE. *Voyez* HIBOU.

CHOUETTE ou GRANDE CHEVÊCHE.

Chouette. Pl. enl. 438.

Grande chouette. BRISS. *tom. I, p. 511.*

Grande chevêche. BELL. *Hist. nat. des oif. p. 140, fig. p. 141.*

Chevêche, grimault, machette. BELL. *port. d'oif. pag. 27.*

La plupart des auteurs ont donné à cet oiseau le nom de *noctua* en latin, & plusieurs y ont ajouté l'épithète de *saxatilis*, qui est très-propre à la *chouette* ; d'autres ont nommé cet oiseau *strix* ; M. Linné l'a nommé *strix...... oculorum iridibus fulvis* ; dénomination qui lui est très-appropriée.

Ulula, en Italien, suivant Belon ;

Stein-kutz, stein-eule, kautz, &c. en Allemand ;

Sowa, en Polonois ;

Common grey-owl, great-brown-owl, en Anglois.

La *chouette* est un oiseau de nuit, du genre du chat-huant, ou du XIIe genre. Elle a, du sommet de la tête au bout de la queue treize pouces ; ses ailes pliées dépassent d'un pouce l'extrêmité de sa queue : sa grosseur est à-peu-près la même que celle du chat-huant ; la tête, le cou, la partie supérieure du dos & la poitrine sont variés par de larges bandes longitudinales brunes, qui occupent le milieu de chaque plume, sur un fond d'un blanc sale, roussеâtre-brun : la partie inférieure du dos & le croupion, le dessus de la queue sont d'un roussâtre mêlé d'un peu de brun ; le haut du ventre & les côtés sont d'un blanc-roussâtre, varié par des lignes brunes longitudinales. Dans certains individus, le bas-ventre est blanc, & roussâtre dans d'autres : les couvertures du dessus des ailes sont variées de brun, de roux & de blanc-roussâtre ; les pennes des ailes sont mélangées de roussâtre, de brun & de blanc tirant sur le roux ; l'extrêmité des plus grandes est entièrement brune : la queue, d'un blanc-roussâtre, est coupée par des bandes transversales brunes ; les plumes décomposées qui entourent les yeux, forment autour un cercle noirâtre, compris dans un autre cercle plus grand, d'un blanc-sale, mêlé de roussâtre & de noirâtre : l'iris est jaune ; le bec & les ongles sont noirâtres ; les plumes qui couvrent les pieds, & les doigts sont d'un blanc-roussâtre.

Les couleurs sont plus foibles dans la femelle, & les taches brunes plus petites.

La *chouette* se plaît dans les lieux escarpés & montueux, dans les anciens bâtimens ruinés & abandonnés : elle se retire volontiers dans les carrières, dans les antres & les cavernes des rochers & des montagnes ; mais elle évite les lieux fréquentés ou habités ; elle cherche la solitude & le calme ; elle passe pour être utile, par la destruction qu'elle fait des mulots : son cri n'a rien d'aigre, & au contraire quelque chose de doux ; elle fait sa ponte dès le mois de mars, & couve ordinairement dans les creux des rochers, dans les carrières & les mêmes lieux qu'elle a coutume d'habiter ; quelquefois cependant elle fait sa ponte dans des arbres

arbres creux : je n'avance pas seulement ce fait d'après l'autorité de M. de Salerne, mais pour avoir trouvé au mois d'avril, dans le bois de Boulogne, dans un chêne creux, un nid de *chouette* avec quatre petits dedans. Ils étoient couverts d'un duvet mêlé de gris-brun & de blanchâtre.

La *chouette* se trouve dans toutes les contrées de l'Europe, & y est assez commune. M. de Buffon pense qu'on en retrouve l'espèce en Amérique, & que la chevêche indiquée par le P. Feuillée, sous le nom de *chevêche-lapin*, parce qu'il la trouva dans un trou fait en terre, est une variété de la *chouette* d'Europe. M. Brisson, *tom. I, p. 525*, décrit cette *chouette* sous le nom de *chouette* de Coquimbo; elle est de la grosseur de la *chouette* d'Europe. Le dessus du corps & la poitrine sont variés de taches blanches, sur un fond rousseâtre; le ventre est d'un blanc sale; les ailes sont variées de fauve & de blanc; la queue est d'un blanc sale.

CHOUETTE (grande). BRISS. *tom. I, pag. 511.* *Voyez* CHOUETTE.

CHOUETTE A LONGUE QUEUE de Sibérie.

Pl. enl. 463.

Cette *chouette* a été dessinée & colorée d'après un individu que j'ai reçu de Sibérie avec d'autres oiseaux : elle a beaucoup de rapports avec le *caparacoh* : elle lui ressemble par les couleurs du plumage nué de brun & de blanc : elle a comme lui l'apparence d'un épervier : elle la doit à la longueur de ses ailes & de sa queue. Comme le *caparacoh* habite la Baie d'Hudson, & la *chouette à longue queue* la Sibérie; il est très-probable que ces deux oiseaux sont des variétés de la même espèce, ainsi que le *harfang*, la plus grande des *chouettes*, se trouve également en Sibérie & à la Baie d'Hudson.

La *chouette* de Sibérie est de la grandenr de l'épervier; le sommet & le derrière de sa tête sont bruns sur un fond blanc qui est presque entièrement caché; les côtés de la tête sont marqués par une bande longitudinale brune, qui descend perpendiculairement jusqu'au haut du cou; les joues sont blanches, marquées de très-peu de brun qui borde les plumes; la couleur de la gorge est la même : il y a quelques mouchetures brunes, plus grandes, plus foncées au haut du cou & sur ses côtés; du reste, il est coloré comme la gorge; le dessous du corps est blanc, chaque plume étant terminée par une raie brune, ce qui fait que toute la partie inférieure du corps paroît rayée de brun sur un fond blanc; le dos est varié de blanc & de brun : il y a de chaque côté sur l'aile, vers son pli, une plaque blanche; les ailes depuis cette plaque jusqu'aux trois quarts de leur longueur, sont rayées en travers de bandes brunes-noirâtres & de bandes blanches, plus larges vers le haut de l'aile; le dernier quart de la longueur des grandes pennes est brun-noirâtre, avec quelques petits points blancs; le duvet des pieds est très-fourni, blanc, rayé de brun en travers; il descend jusques sur les ongles qui sont d'un blanc de corne; le bec est blanchâtre.

CHOUETTE OU GRANDE CHEVÊCHE de Canada.

Chat-huant de Canada. BRISS. *tom. I, pag. 518. Pl. XXXVII, fig. 2. Genre XII.*

La *chouette* du Canada est à-peu-près de la grandeur de celle d'Europe : le sommet, le derrière de la tête & du cou sont noirâtres, variés de taches blanches; le dessus du corps est brun & varié aussi de blanc disposé par taches : les plumes décomposées qui entourent les yeux sont d'un blanc-sale, & les plus extérieures sont roides, frisées & noirâtres : ce rapport avec la *chevêche* ou *petite chouette*, & celui dans le ton des couleurs, prouvent que cet oiseau est plutôt une *chouette*, comme M. de Buffon lui en a donné le nom, qu'un chat-huant, comme M. Brisson l'a pensé : le dessous du corps est blanc, rayé transversalement de brun sur le devant du cou & la poitrine; de marron sur le ventre, les côtés & les jambes : les plumes des ailes sont brunes avec des taches blanches, tant du côté interne que de l'externe, & celles de la queue, qui sont aussi brunes, sont coupées par des raies blanches transversales; le duvet des pieds est d'un blanc-sale, tacheté de brun-clair; le bec est blanchâtre, les ongles sont gris.

CHOUETTE de Cayenne.

Cet oiseau n'a jusqu'à présent été indiqué par aucun auteur : il est un peu plus grand que la *chouette* d'Europe ou grande *chevêche*; ses couleurs sont un brun presque noir, & un blanc-gris avec très-peu de rousseâtre; la tête & le cou sont couverts de plumes noires ou d'un brun presque noir; l'extrémité de chaque plume est marquée d'un point gris-blanc; le dessus & le dessous du corps sont rayés transversalement de blanc sur un fond noir; les raies sont plus larges & d'un ton plus grisâtre sur le dessous du corps; elles sont beaucoup plus étroites & d'un blanc plus net sur le dos & les couvertures du dessus des ailes; les plumes qui forment le fouet de l'aile sont d'un noir décidé & sans tache; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées très-légèrement du côté extérieur de gris-rousseâtre, depuis leur origine jusqu'au trois quarts de leur longueur; leur extrémité est entièrement brune; la queue est d'un brun-noir foncé en-dessus, & d'un brun-clair en-dessous; elle est traversée par trois bandes blanches, & son extrémité est terminée de blanc; les pieds sont couverts d'un duvet mêlé de noir & de gris-blanc; les doigts sont nuds & jaunâtres, les ongles blancs avec l'extrémité noirâtre; le bec est blanc. J'ai reçu cet oiseau de Cayenne, où il n'est probablement pas commun, car il ne se trouve que rarement parmi les oiseaux qu'on envoie si fréquemment de cette Colonie. *Genre XII.*

CHOUETTE de Coquimbo. BRISS. *tom. I*, *pag.* 525. *Voyez* CHOUETTE.

CHOUETTE ou GRANDE CHEVÊCHE de Saint-Domingue.

M. de Buffon, seul auteur qui ait indiqué cette *chouette*, en parle dans les termes suivans: « elle » a le bec plus grand, plus fort & plus crochu » qu'aucune espèce de *chouette*; elle diffère encore » de notre *grande chevêche*, en ce qu'elle a le » ventre d'une couleur rousseâtre, uniforme, & » qu'elle n'a sur la poitrine que quelques taches » longitudinales, au lieu que la *chouette* ou *grande* » *chevêche* d'Europe, a sur la poitrine & sur le » ventre de grandes taches brunes, oblongues &, » pointues, qui lui ont fait donner le nom de » chouette flambée, *flammeata* ».

CHOUETTE DES CLOCHERS. *Voyez* EFFRAIE.

CHOUETTE DES ROCHERS. *Voyez* CHOUETTE.

CHOUETTE ROUGE. *Voyez* CRAVE.

CHURGE (le) ou L'OUTARDE MOYENNE des Indes.

Outarde des Indes. EDW. *glan. pag.* 87. *Pl.* 250.

Grand pluvier de Bengale. BRISS. *tom. V*, *pag.* 82.

MM. Edwards & le comte de Buffon regardent l'oiseau appellé *churge* à Bengale comme une *outarde*; M. Brisson a vu, au contraire, dans cet oiseau un pluvier: la figure donnée par Edwards n'est pas favorable à l'opinion de M. Brisson; elle offre plutôt le bec conique de l'*outarde* que le bec du *pluvier* renflé par le bout, applati par les côtés. La taille du *churge* trop au-dessus de celle des plus grands *pluviers*, & ses couleurs même semblent aussi l'en séparer. Quoiqu'il soit bien difficile de déterminer le genre d'un oiseau d'après une figure qui peut manquer d'exactitude, dont on peut bien apprécier le mérite relativement à l'art du dessinateur, mais dont je ne sçais sur quel fondement on décide la correction ou l'incorrection, lorsqu'on ne peut la comparer, ou à l'original, ou à une autre planche dont l'exactitude soit reconnue, quoique, dis-je, un pareil modèle soit très-insuffisant pour juger du genre d'un oiseau, je crois, d'après la figure donnée par M. Edwards que l'on doit, jusqu'à une nouvelle observation, placer le *churge* parmi les outardes, ou le classer dans le genre LXVIIIe: il a environ un pied onze pouces du bout du bec à celui de la queue: le dessus de la tête, la gorge, le cou, sont couverts de plumes longues & étroites; les joues sont d'un marron-clair; le dessus du corps est d'un brun-lustré, parsemé de taches noires: le même plumage se prolonge vers le bas du cou, & forme une bande transversale au haut de la poitrine; le dessous du corps est noir; les couvertures du dessus des ailes sont blanches, & les pennes sont variées de cendré, de blanc & de noir; la queue est brune, rayée & ponctuée de noir; l'iris est couleur de noisette; le bec & les pieds sont blanchâtres; les ongles noirs.

CIGOGNE.

CIGOGNE BLANCHE. BRISS. *tome V*, *pag.* 365.

CIGOGNE. BEL. *Hist. nat. des ois. pag.* 201, *fig. pag.* 202.

Idem, *idem*, *port. d'ois. pag.* 45.

Hist. de l'acad. tome III, *part. III*, *pag.* 61, *fig. pl. XIII.*

Ciconia en latin;

Cigogna, *zigogna*, *cigognino* en Italien;

Ciguena en Espagnol;

Storck, *weisser-storck*, *elbiger* en Allemand;

Boczan, *bocian* en Polonois;

Storck en Suédois;

Storck en Anglois;

Hovare, *ouwewaer* en Flamand.

La *cigogne* est très-anciennement connue & célèbre de tout temps; elle se plaît dans les lieux humides, & se nourrit de poissons, de reptiles & de vers; son bec est gros, long, pointu, droit & lisse; la partie inférieure de ses jambes est dégarnie de plumes; elle a trois doigts devant, un derrière; le doigt du milieu est joint aux deux latéraux par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation sur le doigt intérieur, & un peu pardelà sur l'extérieur. Cette conformation se retrouve dans beaucoup d'autres oiseaux qui fréquentent le bord des eaux & qui se posent sur la vase.

La *cigogne* a, du bout du bec à celui de la queue, trois pieds près de quatre pouces, & de la même partie, à l'extrémité de l'ongle du doigt du milieu, quatre pieds moins quelques lignes; son bec est long de sept pouces neuf lignes, la partie de ses jambes, dégarnie de plumes, de cinq, & son pied de huit; sa queue n'a guère que huit pouces de long; son envergure, ou l'étendue de ses ailes dépliées est de six pieds quelques pouces; leur longueur, lorsqu'elles sont pliées, est égale à celle de la queue; tout le plumage est d'un très-beau blanc, excepté les plumes scapulaires & les grandes couvertures des ailes qui sont noires, & dont quelques-unes ont des reflets violets; les pennes de l'aile sont noires, au nombre de trente-deux, & les plus proches du corps, lorsque l'aile est pliée, s'étendent aussi loin que les plus extérieures; le tour des yeux est nud & couvert d'une peau noire; le bec, la partie des jambes qui est dégarnie de plumes, les pieds & les ongles sont d'un rouge assez vif; les ongles sont larges & plats; les plumes de la partie inférieure du cou sont longues, étroites & flottantes en devant.

Les *cigognes* sont des oiseaux de passage; elles arrivent en Europe au printemps & en partent en automne; leur arrivée a lieu plutôt & leur départ plus tard, suivant que les pays où elles se fixent, pour passer la belle saison, sont plus ou moins méridionaux. On les voit arriver en Allemagne au commencement de mai, & en Alsace dès le mois de mars. Leur vol est soutenu & très-élevé; elles portent la tête en avant & les jambes étendues en arrière; elles voyagent en bandes assez

nombreuses : on prétend qu'elles reviennent constamment chaque année aux mêmes lieux qu'elles ont fréquentés les années précédentes ; ce fait ne mériteroit-il pas d'être confirmé par de nouvelles observations ? Comme elles attendent, pour arriver, le retour de la belle saison dans chaque climat, elles ne tardent pas, de retour, à se livrer aux soins nécessaires pour propager leur espèce. C'est sur les lieux les plus élevés, sur la cime d'un rocher escarpé, quelquefois au sommet d'un très-grand arbre, le plus souvent au milieu des villes & des lieux habités, sur le haut des tours, sur les toits des maisons, sur le faîte des cheminées, qu'elles établissent leur nid ; elles le composent de brins de bois secs à l'extérieur, & à l'intérieur d'herbes sèches & grossières, qu'elles trouvent dans les prairies basses & marécageuses. Dans la Flandre, la Hollande, & quelques contrées de l'Allemagne, on prépare exprès, au haut des tours, des toits ou des cheminées, des caissons quarrés de bois, dans lesquels on se plaît à voir les *cigognes* établir leur nid, & le peuple regarde comme un augure heureux pour les habitans d'une maison que des *cigognes* établissent leur couvée dans les caissons qu'on a disposés pour cet usage ; la femelle ne pond pas au-delà de quatre œufs, souvent que deux ; ils sont d'une forme alongée, d'un blanc teint de jaunâtre ; le mâle couve pendant que la femelle s'absente pour chercher de la nourriture : l'incubation est de trente jours ; le père & la mère partagent entr'eux les soins nécessaires aux petits, soit pour les réchauffer, soit pour leur apporter des alimens ; ils sont d'abord couverts d'un duvet brun ; lorsqu'ils ne peuvent encore voler que foiblement, ils se tiennent sur les bords du nid & s'élancent à de petites distances pour s'essayer ; quelque temps après la mère les exerce par des vols plus éloignés, plus élevés autour & au-dessus du nid, où elle les ramène ; ce n'est guère qu'à la fin de l'été, & quelque temps avant celui du départ, que les jeunes *cigognes* sont en état de prendre un plein essor. Ces oiseaux, si bien accueillis dans beaucoup de contrées, se livrent sans défiance au peuple qui les reçoit ; ils ne sont effrayés ni de la présence, ni du concours des citadins dont ils partagent en quelque sorte l'habitation ; on diroit qu'il y a entre l'homme & eux un traité par lequel l'homme leur a garanti toute sûreté, à condition qu'il les délivrera des serpens & des autres reptiles, si abondans dans les pays marécageux ; malgré cette confiance des *cigognes*, ou plutôt, malgré la facilité qu'elles ont à se familiariser, elles ne multiplient point dans l'état de domesticité. Pour m'en assurer par ma propre expérience, j'en ai fait venir d'Alsace un mâle & une femelle ; ils ont été placés dans un très-grand jardin que la Seine borde d'un côté, & qu'elle traverse en se partageant en plusieurs bras ; on leur a laissé une entière liberté ; ils n'en ont point abusé ; mais quoique ce lieu semblât leur convenir parfaitement, quoiqu'ils pussent choisir entre la cime d'arbres très-élevés, où le faîte de plusieurs bâtimens, pour y placer leur nid, ils n'ont jamais donné de signes qu'ils eussent éprouvés l'un pour l'autre aucune émotion ; cependant ils ne se séparoient pas ; ils se promenoient ensemble & se couchoient près l'un de l'autre : toujours graves & paisibles, n'ayant point d'appétit pour les végétaux, ils ne faisoient aucun tort dans les jardins qu'ils embellissoient ; ils suivoient souvent le jardinier & ramassoient les vers qu'il découvroit en labourant ; ils avaloient aussi les taupes qu'il prenoit, & même des rats pris au piége & assommés ; mais ils les trituroient longtemps & les macéroient dans leur bec avant de parvenir à en faire la déglutition ; leur nourriture ordinaire étoit de la basse viande & les intestins des animaux qu'on vuidoit à la cuisine. Communément les deux *cigognes* se contentoient de l'exercice qu'elles prenoient en se promenant ; mais au printemps & à l'automne, il est souvent arrivé qu'elles se soient enlevées, qu'elles aient fait d'assez longs circuits autour du lieu qu'elles avoient coutume d'habiter, & dans lequel elles revenoient. Ces courses étoient-elles excitées par la vue de *cigognes* étrangères que celles qu'on nourrissoit avoient apperçues dans les airs au moment de leur passage, ou étoit-ce l'effet d'un instinct qui les avertissoit du besoin de changer de climat ? Quelqu'en pût être la cause, il suit de cette observation que l'émigration n'est pas de nécessité absolue pour les *cigognes* ; qu'elles pourroient supporter la rigueur de nos hivers ; car celles dont il s'agit ont vécu plusieurs années sans paroître souffrir du froid, & sans qu'on prît de précautions pour les en garantir ; mais on leur fournissoit des vivres en tout tems, & une partie de ceux qui conviennent aux *cigognes* leur manqueroit en hiver dans l'état d'entière liberté. Il paroit donc que c'est moins pour fuir le froid que pour jouir d'une nourriture plus abondante ou plus agréable que les *cigognes* voyagent. Elles se rassemblent en Europe & en Asie des parties septentrionales dans les provinces qui sont plus au midi. Suivant Pline, leur rendez-vous, dans une partie de l'Asie, est une plaine que les Grecs avoient nommé *la plage aux serpens* ; on sçait que de nos jours elles s'assemblent dans certains cantons du levant. Le Brandebourg & les provinces méridionales de la France, les environs d'Aix en particulier, sont en Europe des lieux où elles se réunissent à l'automne pour partir un grand nombre ensemble, & traverser la méditerranée. Lorsqu'elles sont rassemblées, on les entend souvent faire claqueter leur bec, & il règne dans la troupe une grande agitation ; elles choisissent le vent du nord pour s'élever, & partent aussi-tôt qu'il souffle. D'Europe elles passent en Afrique & vont hiverner en Egypte, où Belon les observa dès les mois de septembre & d'octobre, en si grand nombre que les plaines sembloient en être blanchies ; il en vit aussi de fixées en hiver

aux environs d'Antioche, & il dit que sur la fin d'août elles viennent en troupes de trois ou quatre mille de la Russie & de la Tartarie ; puis, que se divisant à la hauteur de Ténédos, elles partent en pelotons, & vont toutes vers le midi ; d'autres voyageurs ont au contraire observé le passage des *cigognes* au printemps d'Afrique en Asie, & nous ne sçaurions douter qu'il n'en repasse une partie dans les provinces de l'Europe : leur marche est donc parfaitement connue, & il s'ensuit qu'elles peuplent tour-à-tour différentes contrées de l'ancien continent ; car si elles habitent en hiver les pays chauds, elles pénètrent très-avant vers le nord en été. On les retrouve en Suède, en Danemarc & en Sibérie. Cependant tous les pays ne leur conviennent pas ; il est très-rare d'en voir en Angleterre, & elles ne font que traverser les provinces qui sont au centre de la France sans s'y fixer. Mais un fait très-particulier dans l'histoire de ces oiseaux, c'est que, jouissant deux fois l'année d'une température douce, ou plutôt l'année n'étant composée pour eux, par leur manière de vivre, que d'un été continué, ils ne cessent pas d'être en état de se reproduire, & ne s'épuisent point par une jouissance qui est double de celle des autres oiseaux. Belon, garant de ce fait, assure qu'il vit les *cigognes*, en hiver dans l'Egypte, occupées du soin de propager leur espèce, comme elles y travaillent pendant l'été en Europe.

Les anciens, & même les modernes, ont attribué à la *cigogne* les vertus morales les plus estimables, la fidélité conjugale, l'affection paternelle, la piété filiale, la reconnoissance, & même la compassion pour la vieillesse, & l'instinct de la secourir. Les Grecs lui firent honneur de la loi qui obligeoit de nourrir ses parens, & la nommèrent de son nom ; les Egyptiens lui rendoient un culte ; quelques peuples punirent sa mort par la perte de la vie du meurtrier, & presque toutes les nations se sont accordées à ne point attenter à la vie de cet animal paisible, qui est utile à l'homme, sans lui causer aucun préjudice. Il jouit encore, dans la plupart des pays où il se fixe, de cette heureuse tranquillité qu'il doit à la simplicité de ses mœurs, & il n'est persécuté que dans ceux, où ne faisant que passer, il est moins connu.

Parmi des oiseaux apportés de la Guiane, j'en ai souvent vus qui ne m'ont paru différer de la *cigogne* qu'en ce qu'ils sont un peu plus grands ; j'ai toujours regardé ces oiseaux comme de vraies *cigognes*, qui, établies en Amérique, passent alternativement du nord au midi de ce vaste continent. *Genre LXXX.*

CIGOGNE BLANCHE. *Pl. enl. 866.*

BRISS. *tome V, page 365. Voyez* CIGOGNE.

CIGOGNE BRUNE. *Pl. enl. 399.*

BRISS. *tome V, pag. 362. Voyez* CIGOGNE NOIRE.

CIGOGNE d'Amérique. BRISS. *tome V, pag. 369. Voyez* MAGUARI.

CIGOGNE de Gingi. *Voyez* CIGOGNE BRUNE.

CIGOGNE de la Guiane. BRISS. *tome V, pag. 373. Voyez* JABIRU.

CIGOGNE NOIRE.

CIGOGNE BRUNE. BRISS. *tome V, pag. 362. Idem. Pl. enl. 399.*

CIGOGNE NOIRE. BELL. *port. d'ois. pag. 45.*

La *cigogne noire* a, du bout du bec à celui de la queue, deux pieds neuf pouces & demi, & du même point, à l'extrêmité de l'ongle du doigt du milieu, trois pieds deux pouces neuf lignes ; cinq pieds & demi de vol, & ses ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de sa queue : la partie supérieure de la tête est brune avec des reflets verdâtres & durés ; la gorge & le cou sont couverts de plumes brunes, terminées dans beaucoup d'individus par une petite tache blanchâtre, qui n'est pas constante, & qui manque quelquefois : tout le dessus du corps est du même brun que la partie supérieure de la tête, & embelli des mêmes reflets ; mais les couvertures du dessus de la queue ne sont que brunes & sans mélange de verd-doré : le dessous du corps est blanc ; l'aile est composée de trente plumes brunes, dont les dix premières jettent des reflets verds & violets, parmi lesquels le verd domine, & le violet, au contraire, l'emporte sur le verd des vingt autres plumes : la queue est brune, à reflets verdâtres, & elle va en décroissant du centre sur les bords : le bec est d'un gris-verdâtre, son extrêmité tire sur le blanc ; les yeux sont entourés d'une peau d'un rouge très-vif : la partie des jambes dégarnie de plumes, les pieds & les ongles sont d'un rouge sombre dans certains individus, & verdâtres dans d'autres ; les ongles sont larges & applatis.

La *cigogne noire* n'est guère moins répandue en Europe que la *cigogne blanche ;* mais elle y est beaucoup moins multipliée & peu connue ; elle ne se mêle que très-rarement avec les *cigognes blanches*, ou plutôt elle ne se rencontre que très-rarement dans les mêmes endroits ; l'une & l'autre se nourrissent cependant des mêmes alimens ; mais la *cigogne noire* ne cherche les siens que dans les lieux incultes, solitaires, éloignés des habitations ; elle fait son nid sur les arbres les plus hauts, & communément sur les sapins les plus élevés. On ignore en quels lieux elle se retire à l'approche de l'hiver.

Parmi les oiseaux que M. Sonnerat a rapporté de l'Inde, dans son second voyage, il en est un qui me paroit une variété de la *cigogne noire.* Je le nommerai, d'après le lieu où il a été trouvé, *la cigogne de Gingi :* elle est un peu plus petite que la *cigogne noire :* il y a sur le front, à la racine du bec une bande transversale blanche ; le dessus de la tête est d'un brun à reflets dorés & verdâtres : les deux tiers du cou sont blancs ; les yeux sont entourés d'une peau nue & noirâtre

dans l'individu desséché : le bas du cou, la poitrine, tout le dessus & le dessous du corps, ainsi que les ailes & leurs couvertures sont colorés comme le sommet de la tête : les reflets dorés sont plus apparens sur les petites couvertures du dessus des ailes, & mêlés de ce rouge qui brille sur le cuivre de rosette : la queue est étagée comme celle de la *cigogne noire ;* les plumes en sont blanches, excepté la plus externe de chaque côté qui est entièrement brune ; le bec, la partie des jambes dégarnie de plumes, les pieds & les doigts paroissent, sur l'individu desséché, d'un rouge pourpré, sombre & très-foncé ; les ongles sont noirs. *Genre LXXX.*

CIGOGNE du Brésil. BRISS. *tome V*, *pag.* 371. *Voyez* NANDAPOA.

CINCLE.

Pl. enlum. 852.

Alouette de mer à collier. BRISS. *tom. V*, *pag.* 216. *Pl. XIX*, *fig.* 2.

Cincle est dérivé du nom grec *cinclos*, donné par Aristote au plus petit des oiseaux de rivage ; il paroit, par cette raison, convenir à celui dont il s'agit dans cet article.

Le *cincle* n'a que six pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue, un peu plus d'un pied de vol ; ses ailes pliées s'étendent au bout de la queue ; la partie supérieure de la tête & du dos sont couvertes de plumes noirâtres dans leur milieu & rousses sur leurs bords ; les plumes du dessus du cou sont brunes, bordées de roussâtre ; le bas du dos & le croupion sont d'un gris-brun plus foncé sur le milieu de chaque plume ; la gorge & le devant du cou sont blancs, variés de petites tachès brunes oblongues sur le milieu de chaque plume ; la poitrine & les côtés sont revêtus de plumes brunes bordées de blanc ; le reste du dessous du corps est blanc ; le pli de l'aile est gris mêlé de blanc ; les petites & les moyennes couvertures du dessus de l'aile sont d'un gris-brun avec un filet blanc sur le bord des plumes ; les grandes sont d'un brun-foncé ; les pennes de l'aile sont les unes d'un brun-foncé, les autres d'un gris-brun bordées de blanc : les pennes de la queue sont grises, bordées de blanc du côté intérieur ; mais les deux du milieu, qui sont plus longues de deux lignes que les latérales, & qui se terminent en pointe, sont grises du côté extérieur & d'un brun-foncé du côté interne : le bec est noir ; les pieds sont bruns, les ongles noirâtres.

Le *cincle* fréquente le bord des rivages, & plus souvent les rivages de la mer, que le bord des eaux douces. Il est oiseau de passage : il voyage de compagnie avec l'alouette de mer & il a les mêmes habitudes. (*Voyez* ALOUETTE DE MER). On le trouve dans la plupart des contrées de l'Europe, & il ne me paroit pas moins appartenir au nouveau qu'à l'ancien continent, ainsi que l'alouette de mer. Je conserve deux oiseaux envoyés de la Guiane, qui, n'offrant que de très-légères différences dans les nuances & l'ordonnance des couleurs, me paroissent l'un le *cincle*, l'autre l'alouette de mer. *Genre LXXV.*

CINI. *Voyez* SERIN.

CLA-CLA. *Voyez* LITORNE.

CLIGNOT ou TRAQUET A LUNETTES.

Le *clignot* est un oiseau d'Amérique. Feu M. Commerson le trouva sur les bords de la rivière de la Plata, vers Montévideo. Personne n'en avoit encore parlé. C'est un oiseau qui a beaucoup de rapport au traquet & qui est de son même genre ou du XLe. Il est un peu plus gros qu'un chardonneret, & sur-tout plus épais & plus ramassé. Tout le plumage est noir avec une bande blanche sur les ailes ; mais un caractère propre à cet oiseau, ou qui, au moins, n'a encore été remarqué dans aucun autre, c'est une peau jaunâtre, sèche, ridée, semblable à certains lichens, qui borde les paupières & fait une large saillie autour des yeux. Le *clignot* a de plus la membrane clignorante qui s'étend d'un angle des yeux à l'autre ; dans quelques individus, les couvertures du dessous de la queue sont blanches ; le bec est jaunâtre à son origine en-dessus, noir dans le reste de sa longueur, & les pieds sont de cette dernière couleur.

CLOUDET. *Voyez* HIBOU.

CLUSE. (*fauc.*) Sorte de cri dont se sert le fauconnier pour exciter les chiens, quand l'oiseau a remis la perdrix dans le buisson.

CLUSER. (*fauc.*) crier aux chiens pour faire sortir la perdrix du buisson.

COCHE-LIVIER. *Voyez* CUJELIER.

COCHICAT. (le)

Toucan à collier du Mexique. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 421.

Cochitenacalt est le nom Mexiquain de cette espèce de toucan : il a environ dix-huit pouces de long. Fernandez qui l'a indiqué, & d'après lequel les auteurs en parlent, en donne la description suivante :

« Il a le bec de sept pouces de long, dont » la mandibule supérieure est blanche & dentelée, » & l'inférieure noire ; ses yeux sont noirs & l'iris » d'un jaune-rougeâtre ; il a la tête & le cou » noir jusqu'à une ligne transversale rouge qui » l'entoure en forme de collier ; après quoi, le » dessus du cou est encore noir, & le dessous est » blanchâtre, semé de quelques taches rouges & » de petites lignes noires ; la queue & les ailes » sont noires aussi ; le ventre est verd ; les jambes » sont rouges ; les pieds sont d'un cendré-verdâtre » & les ongles noirs ; il habite les bords de la » mer ». *Genre LIV.*

COCHE-PIERRE. *Voyez* GROS-BEC.

COCHO. (le) Perroquet indiqué par Fernandez. *Voyez* CRIK A TÊTE BLEUE.

COCHEVIS ou GROSSE ALOUETTE HUPPÉE.

Pl. enl. 503, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 357.

Cochevis. BELL. *Hist. nat. des oif. pag.* 267, *fig. pag.* 268.

Idem. port. d'oif. pag. 65.

Lodola capelletta, *capellina*, *covarella*, *cipperina* en Italien;

Kommannick, *heide-lerche*, &c. en Allemand;

Crested lark, *greater crested*, &c. en Anglois;

Suivant Salerne, *verdange* en Périgord; *alouette crêtée* en Berry; *alouette cornue*, *alouette de chemin* en Beauce.

Le *cochevis* eſt un peu plus gros que l'alouette commune; il a, du bout du bec à celui de la queue, ſix pouces neuf lignes, dix pouces & demi de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de ſa queue: la tête, le derrière du cou & le deſſus du corps ſont d'un gris plus foncé ſur le milieu de chaque plume; il y a ſur le ſommet de la tête une huppe compoſée de pluſieurs plumes qui excèdent les autres en longueur, & du nombre deſquelles les auteurs ne conviennent pas: les uns n'en comptent que ſix, d'autres douze, & pluſieurs un nombre intermédiaire entre ces deux extrêmes, ſoit que cette différence ſoit individuelle, ou l'effet de l'âge, du ſexe, du climat ou de la ſaiſon: l'œil eſt traverſé de chaque côté par une bande d'un blanc-rouſſeâtre; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc-obſcur, mêlé d'une teinte de rouſſeâtre fort légère; mais la partie inférieure du cou & les côtés ſont de plus variés de taches d'un brun-foncé; les ailes ſont d'un gris-brun; les deux plumes du milieu de la queue ſont de la même couleur, lavée de rouſſeâtre; les autres d'un brun-foncé & tirant ſur le noirâtre: l'iris eſt cendrée; le demi bec ſupérieur eſt brun; l'inférieur eſt blanchâtre; les pieds & les ongles ſont gris-blanc.

L'eſpèce du *cochevis* n'eſt pas auſſi commune que celle de l'alouette ordinaire; cependant on voit plus ſouvent des *cochevis* que des alouettes, parce que les premiers s'approchent davantage des lieux habités & ſe retirent beaucoup moins avant dans les terres enſemencées. Ils ſe plaiſent ſur le bord des chemins, ſur les chemins même, où ils cherchent dans le crotin de cheval les grains qui n'ont pas été digérés; ils fréquentent auſſi volontiers les environs des villages & ils ſe poſent ſur les tas de fumier, ſur les murs de clôture, ſur les chaumes qui couvrent les maiſons des payſans. C'eſt de deſſus ces différens endroits qu'ils font entendre leur chant fort agréable & bien moins perçant que celui de l'alouette: ils commencent à chanter dès les premiers jours du printemps & ceſſent à l'automne; ils chantent preſque continuellement durant la belle ſaiſon, lorſque le ciel eſt ſerein; mais ils gardent le ſilence les jours qui ſont ſombres & pluvieux. Les *cochevis* ne chantent pas moins bien en cage qu'en liberté; ce ſont de tous les oiſeaux ceux qui ont les organes de la voix les plus ſouples & la mémoire la plus fidèle pour retenir les ſons, parce que peut-être ils en ſont plus vivement frappés. On prétend qu'il n'y a pas d'oiſeau qui apprenne auſſi facilement à contrefaire différens chants; qu'en un mois un *cochevis* retient un air qu'on a eu ſoin de lui répéter, qu'il le ſiffle ſans ſe méprendre, & qu'en général ces oiſeaux peuvent apprendre juſqu'à trois airs différens, qu'ils répètent ſans les confondre. Cette grande aptitude à tout ce qui concerne le chant, rendroit le *cochevis* très-agréable & l'auroit fait rechercher; mais il vit fort peu de temps en cage, ſoit que la nourriture qu'on lui fournit ne lui ſoit pas bonne, ſoit qu'il manque de l'exercice qui lui eſt néceſſaire. Il ſe nourrit en liberté de grains & d'inſectes; en domeſticité on tache de ſuppléer au défaut d'inſectes par du cœur de bœuf haché & mêlé avec du pain de pavot; mais malgré les ſoins qu'on peut prendre, les *cochevis* ne paſſent guère plus d'un an en cage. Ils ſont, quand ils ſont libres, leur nid de très-bonne heure au printemps, & le placent ſouvent dans le voiſinage des grands chemins, toujours à terre. La femelle pond quatre ou cinq œufs, qu'on prétend qu'elle couve négligemment, & l'on confirme cette aſſertion peu vraiſemblable par le peu de chaleur dont les œufs ont beſoin, dit-on, pour éclore. Mais auſſi-tôt que les petits ſont nés, la mère à leur vue, reſſent pour eux la même tendreſſe, le même attachement que toutes les femelles des autres oiſeaux éprouvent pour leur couvée. Les *cochevis* ne vont jamais en bandes, mais ſeuls, & ils ſont la victime d'un grand nombre d'oiſeaux de proie. Leur eſpèce eſt répandue dans la plus grande partie de l'Europe, ſi ce n'eſt peut-être dans les régions les plus ſeptentrionales. M. Linné ne compte pas les *cochevis* au nombre des oiſeaux qui ſe trouvent en Suède. *Genre XXXIX.*

COCHEVIS du Sénégal. *Voyez* GRISETTE.

COCOTZIN.

Petite tourterelle de la Martinique. *Pl. enl.* 243. *fig.* 2.

Petite tourterelle de Saint-Domingue. *Pl. enl. fig.* 1.

Petite tourterelle d'Amérique. BRISS. *tom. I*, *pag.* 113. *pl. IX*, *fig.* 1.

Petite tourterelle brune d'Amérique. BRISS. *tom. I*, *pag.* 116. *pl. VII*, *fig.* 2.

Ortolan par les Créoles.

Petite tourterelle tachetée. CAT. *tom. I*, *pag.* 26. *pl.* 26.

Le *cocotzin* eſt la plus petite eſpèce des tourterelles connues: il eſt à-peu-près de la groſſeur d'une allouette, plus plein & plus ramaſſé: il ſe trouve dans beaucoup de régions de l'Amérique, où ſon plumage & ſa taille même varient un peu ſous les différens climats: mais, par-tout le brun plus ou moins foncé répandu ſur le dos, & une couleur vineuſe étendue ſur le deſſous du corps

font le fond de ses couleurs : cet oiseau a en outre sur les ailes des taches en plus ou moins grand nombre, plus ou moins vives, brillantes & couleur d'acier poli ; ses pieds sont rougeâtres, & le bec entièrement noirâtre dans les uns, est dans d'autres rougeâtres à son origine.

La petitesse du *cocotzin*, son rapport avec les tourterelles, les taches qui brillent sur ses ailes, suffisent pour qu'on le reconnoisse sans pouvoir s'y méprendre : je n'entrerai point en conséquence dans la description détaillée du *cocotzin* de Saint-Domingue, de celui de la Martinique ; il faudroit que j'y en ajoutasse un troisième qui se trouve à Cayenne, & qui diffère un peu des deux premiers, & celui de la Caroline offriroit encore quelques particularités : il n'est personne qui ne juge que des races qui ont tant de rapports avec des différences si légères, qui sont répandues sous les climats d'un vaste continent, sont des variétés les unes des autres, & les décrire séparément comme autant d'espèces, se feroit perdre le temps, & induire le lecteur en erreur. Cependant on trouve à Surinam une espèce de *cocotzin* qui mérite qu'on en fasse une note ; elle est presque d'un tiers plus grande que les variétés ordinaires du même oiseau : son plumage est également en-dessus du corps comme en-dessous, d'un marron-vineux ; les grandes plumes des ailes sont d'un noir plus décidé ; la gorge & le tour du bec à sa racine sont d'un gris-blanc ; ces différences ne constituent pas sans doute une espèce, mais seulement une variété ou une race, dont il étoit d'autant plus à propos de faire mention, qu'elle n'avoit pas encore été remarquée.

Il n'est pas rare qu'on apporte des Isles à Paris des *cocotzins* vivans, il y en arriva il y a quelques années un grand nombre. on en voyoit chez tous les oiseleurs : leur petitesse, leurs rapports avec la tourterelle séduisirent en leur faveur ; beaucoup de personnes en achetèrent, comptant trouver dans le *cocotzin* les mœurs que son extérieur annonçoit ; on s'en dégoûta bientôt parce qu'on le trouva sauvage & farouche ; je m'en procurai un mâle & une femelle, qui ne différoient qu'en ce que la femelle avoit les couleurs moins foncées & le bas du ventre tirant sur un blanc-sale. Je leur donnai la liberté d'un cabinet bien éclairé, exposé au levant & en partie au midi, de quatre pieds de large sur six de long ; je les observois par une porte vitrée & j'entrois rarement pour leur donner du chenevis qui faisoit leur nourriture : ils s'accoutumèrent peu à peu à me voir ; ils s'effrayèrent moins quand j'entrois, & le mâle en vint par dégrés au point de s'approcher & de me donner des coups de bec avec une sorte de colère ; il avoit un roucoulement fort doux, & auprès de sa femelle tous les gestes & les attitudes de la tourterelle ; leurs caresses réciproques avoient la même expression de tendresse & de volupté ; ils construisirent trois fois leur nid, qu'ils composèrent de mousse arrangée dans un panier comme on en donne aux serins ; le mâle n'y travailloit pas avec moins d'ardeur que la femelle ; elle y déposa chaque fois deux œufs blanchâtres, mais dont la coquille molle & membraneuse n'avoit pas acquis la consistance qu'elle devoit avoir, & ne permettoit pas l'incubation. La femelle périt à une quatrième ponte. Je lui trouvai un œuf à coquille membraneuse cassé & engagé dans *lovi-ductus*. Je donnai successivement deux nouvelles femelles au mâle ; il les maltraita l'une & l'autre, & il me parut si évident qu'il les auroit tuées, qu'à chaque fois, je les lui retirai. Etoit-ce antipathie ou emportement contre des femelles qui ne se prêtoient pas peut-être assez à son ardeur ? Et peut-on de cet exemple particulier conclure sur les mœurs de l'espèce ?

COCOU. Nom employé par BEL. *Voyez* COUCOU.

COCOUCAN. *Voyez* MAROUETTE.

COIFFES-JAUNES.

Carouge à tête jaune de Cayenne BRISS. *tom. II, pag.* 124.

Carouge de Cayenne. *Pl. enl.* 343.

La longueur de cet oiseau, du bout du bec à celui de la queue est de près de sept pouces ; il en a onze de vol ; ses ailes pliées s'étendent un peu au-delà du milieu de sa queue : il est d'un tiers à-peu-près plus gros qu'un moineau franc ; la tête, la gorge, le haut du cou en arrière, & le cou dans toute sa longueur en devant, sont d'un jaune fort vif, le reste du plumage est entièrement d'un noir-foncé & assez brillant ; la base du bec est entourée de très-petites plumes noires ; les pieds sont bruns ; le bec est noirâtre. Cet oiseau est fort commun à Cayenne. *Genre XIX*ᵉ.

COIFFE NOIRE.

Tangara à coiffe noire de Cayenne. *Pl. enl.* 720. *fig.* 2.

Tangara cendré du Brésil. BRISS. *tom. III, pag.* 17.

C'est la neuvième & dernière espèce des tagaras de moyenne grandeur : celui-ci est à-peu-près de la grosseur d'un serin ; la tête est noire ; cette couleur se prolonge en pointe sur les deux côtés du cou ; il y a une ligne blanche de chaque côté de l'angle du bec à l'œil ; tout le dessus du corps est d'un cendré bleuâtre ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont blancs ; les ailes & la queue sont d'un cendré tirant sur le verd de mer ; le bec, les pieds, les ongles sont cendrés.

Le tangara décrit par M. Brisson, n'a point de noir sur la tête, & d'ailleurs il ressemble en tout à celui auquel M. de Buffon donne le nom de *coiffe noire* ; il est probable que ce dernier est le mâle & que le premier est la femelle. On les trouve tous deux à la Guiane. *Genre XXXI*ᵉ.

COLENICUI.

Caille de la Louisiane. BRISS. *tom. I, p.* 258. *Pl. XXII, fig.* 2. *Genre VI.*

Idem, *Pl. enl.* 149.

Cette espèce de caille est apparemment fort commune à la Louisiane, car elle est toujours du nombre des oiseaux qu'on envoie de cette contrée de l'Amérique : sa grosseur, sa forme sont les mêmes que celles de notre caille, dont elle diffère par les coûleurs du plumage & en ce qu'elle a le bec plus gros.

La tête est variée de noir & de marron qui termine chaque plume ; une bande blanche va des narines, en passant pardessus les yeux à l'occiput, & descend de chaque côté sur le cou ; la gorge est blanche ; la partie postérieure du cou est variée de noir, de marron & de blanc ; le dessus du corps est rayé de bandes étroites, noires, en zigzags, sur un fond marron ; la partie antérieure du cou & le dessous du corps, sont rayés de noirâtre sur un gris-sale ; les plumes de l'aile sont brunes, excepté le bord extérieur des grandes qui est gris, & le côté extérieur des moyennes qui est roussâtre ; la queue est variée de marron ; de cendré & de noirâtre : M. Brisson dit que le bec & les pieds sont rouges, cependant le bec étoit décidément noir & les pieds étoient noirâtres dans un grand nombre de ces oiseaux que j'ai reçus de la Louisiane. Celui que M. Brisson a décrit étoit peut-être une variété.

COLIBRI (le).

Le *colibri* (considéré génériquement), est un oiseau du nouveau Continent ; il a les mêmes mœurs, les mêmes habitudes que l'oiseau-mouche. *Voyez* OISEAU-MOUCHE. Il n'en diffère que par son bec plus allongé, courbé en arc, de la même grosseur dans presque toute sa longueur, & un peu renflé vers le bout ; il est comme l'oiseau-mouche, communément paré des couleurs les plus riches & les plus brillantes ; il habite également les parties les plus chaudes de l'Amérique & quelques-unes des contrées tempérées, mais il s'est moins éloigné vers le nord. On trouve des oiseaux-mouches à la Louisiane & au Canada, & il n'y a pas de *colibris*. Ils n'ont pour chant, comme les oiseaux-mouches, qu'une sorte de bourdonnement qui n'est pas sans agrément ; il est également difficile d'élever des uns & des autres & d'en nourrir en cage. *Voyez* à cet égard l'article *oiseau-mouche* : le nom générique des *colibris* en langue Brastienne. est *guainumbi*.

COLIBRI. CAT. *tom. I*, *pag.* 65. *Voyez* RUBIS.

COLIBRI (le petit).

COLIBRY BRISS. *tom. III*, *pag.* 667.

Idem, *Pl. enl.* 600. *fig.* 1.

C'est le plus petit de tous les *colibris* connus. Il n'a pas trois pouces de long du bout du bec à celui de la queue : tout son plumage est d'un verd-doré brillant, & à reflets couleur de cuivre de rosette très-vif : les ailes sont d'un brun-violet ; les deux plumes du milieu de la queue sont d'un verd-doré, les latérales sont de la même couleur, bordées de blanc, & la plus extérieure est blanche en-dehors dans toute sa longueur ; le demi-bec supérieur est noir, l'inférieur est blanc : M. Brisson dit que ce *colibri* se trouve au Brésil & en différens endroits de l'Amérique. J'en ai reçu un de Cayenne qui lui ressemble beaucoup ; il en diffère cependant en ce qu'il n'a pas le dessus du corps d'un verd-doré si brillant, & en ce que sur les parties inférieures ses plumes sont d'un roussâtre sans éclat. Seroit-ce la femelle ? Ce qui m'empêche de le croire, c'est que les deux plumes de la queue sont plus longues que les autres ; qu'elles sont terminées de blanc-roussâtre ; qu'elles vont toutes en décroissant du milieu de la queue à ses bords, & enfin, que le bec est entièrement noir, qu'il paroît à proportion plus long, car je crois cette espèce encore plus petite que la précédente ; mais ne l'ayant reçu qu'une seule fois & en assez mauvais état, je n'en peux fixer les dimensions. *Genre XLIV*.

COLIBRI A COLLIER de Surinam. *Pl. enl.* 600. *fig.* 4. *Voyez* COLLIER ROUGE (le).

COLIBRI A CRAVATE VERTE.

COLIBRI A GORGE VERTE de Cayenne. *Pl. enl.* 671. *fig.* 1.

Il a beaucoup de rapports avec le *colibri à queue violette*. *Voyez* COLIBRI A QUEUE VIOLETTE ; même grosseur, à peu de chose près, même verd-doré sur la tête & le dessus du corps, même brun tirant au violet sur les ailes ; seulement ces couleurs sont plus foncées & moins brillantes dans ce *colibri* ; une bande d'un verd d'émeraude s'étend au milieu de la gorge & du devant du cou, entre deux raies d'un brun-roussâtre ; cette raie verte s'élargit en se prolongeant vers la poitrine, & elle finit sur cette même partie en une tache noire oblongue qui se prolonge sur le milieu du ventre en se rétrécissant : le prolongement de cette raie noire est accompagné de droite & de gauche par une bande longitudinale d'un blanc mêlé de roussâtre ; les côtés sont d'un verd-doré mêlé d'un peu de roussâtre ; le dessous de la queue est blanc, & les pennes dont elle est composée sont colorées comme dans le *colibri à queue violette*. Ce qui distingue le plus ces deux oiseaux, & ce qui doit peut-être empêcher de les regarder comme une même espèce, c'est que celui de cet article a le bec plus court que ne l'a le *colibri à queue violette* ; l'un & l'autre ont le bec & les pieds noirs. On trouve le dernier à Cayenne ainsi que le premier. *Genre XLIV*.

COLIBRI A GORGE CARMIN.

Il a quatre pouces & demi de longueur ; la gorge, les joues & tout le devant du cou, sont d'un rouge de carmin qui a l'éclat du rubis ; le dessus de la tête, du corps & de la queue, sont d'un noirâtre velouté, avec une frange étroite bleuâtre autour des plumes ; les ailes sont d'un verd-doré foncé ; le croupion & le dessous de la queue sont d'un beau bleu : quoique ce *colibri* ait plusieurs

plusieurs traits de ressemblance avec le *colibri violet*, il en diffère trop pour qu'on soit fondé à l'en regarder comme une variété, ainsi que M. Brisson le pense. *Suppl. tom. VI*, *pag.* 119. On trouve ce *colibri* à Surinam. *Genre XLIV*e.

COLIBRI A GORGE ROUGE. EDW. *Voyez* RUBIS.

COLIBRI A GORGE VERTE de Cayenne. *Pl. enl.* 671, *fig.* 1. *Voyez* COLIBRI A CRAVATE VERTE.

COLIBRY A LONGUE QUEUE de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 686.

Idem. Pl. enl. 600, *fig.* 3. *Voyez* BRIN BLANC.

COLIBRY A LONGUE QUEUE du Mexique. BRISS. *tom. III*, *pag.* 688. *Voyez* BRIN BLEU.

COLIBRI A QUEUE BLANCHE. EDW. *glan. Voyez* COLLIER ROUGE (le).

COLIBRI A QUEUE VIOLETTE.

Colibri à queue violette de Cayenne. *Pl. enl.* 671, *fig.* 2.

C'est une espèce qui n'a été décrite que par M. de Buffon : la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces, & son bec a seize lignes ; la tête & tout le dessus du corps sont d'un verd-doré ; les ailes sont d'un brun tirant sur le violet ; il y a sur le milieu de la gorge & du devant du cou, une raie longitudinale d'un verd-noir entre deux raies blanches ; la poitrine est de cette dernière couleur ; le ventre & les côtés sont d'un verd-doré brillant ; le dessous de la queue est blanc ; les pennes dont elle est composée sont variées par larges bandes de verd-doré pâle, de noir bronzé & de pourpre ; celles qui sont les plus externes de chaque côté, ont une tache blanche à leur extrêmité, & les intermédiaires sont sans tache ; le bec & les pieds noirs. On envoie souvent ce *colibri* de Cayenne & de Saint-Domingue. *Genre XLIV*e.

COLIBRI A TÊTE NOIRE ET LONGUE QUEUE. EDW. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE NOIRE.

COLIBRI A VENTRE ROUSSEATRE.

Colibry du Brésil. BRISS. *tom. III*, *pag.* 670.

Sa longueur est d'environ quatre pouces : la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps sont d'un verd-doré à reflets rougeâtres ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont d'un roussâtre-clair ; les ailes sont brunes tirant au violet ; la queue est d'un noirâtre changeant en verd & terminée de blanc ; le bec est noir, excepté la base du demi-bec inférieur qui est jaunâtre ; les doigts & les ongles sont noirs. La description qu'on vient de lire n'est pas tout-à-fait conforme à celle que Marcgrave fait de sa quatrième espèce de *colibris*, à laquelle les auteurs rapportent celui que je viens de décrire ; mais je me suis réglé sur un individu que j'avois sous les yeux & que j'ai reçu de Cayenne. Ou la description de Marcgrave n'est donc pas exacte, les dimensions qu'il donne sont trop restreintes ; il peint les couleurs du dessus du corps comme trop éclatantes, & la teinte de bleu qu'il dit embellir le roussâtre du dessous du corps, n'existe pas ; ou, ce qui est assez probable, le *colibri à ventre roussâtre* de Cayenne diffère de celui du Brésil, & en est au moins une variété. *Genre XLIV*e.

COLIBRI AU VENTRE BLANC. EDW. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A COLLIER dit LA JACOBINE.

COLIBRI BLEU.

Colibri de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 680, *fig.* 1.

Colibry bleu du Mexique. BRISS. *tom. III*, *pag.* 681.

J'adopte pour le renvoi que je fais à la *fig.* 1. de la *Pl. enl.* 680, celui que je trouve dans l'ouvrage de M. de Buffon, *édit. in-12*, *tom. XI*, *pag.* 84 : mais, comme il n'y a pas de rapport entre cette figure & la descripion, il est certain qu'il s'est glissé quelqu'erreur typographique en cet endroit. Je ne peux la vérifier parce que je ne connois pas de *colibri* auquel je puisse rapporter celui qui est représenté, *pl. enl.* 680. *fig.* 1 ; une autre difficulté à l'égard du *colibri bleu*, c'est que M. Brisson en donne, d'après Séba, nne description différente de celle qu'en fait M. de Buffon d'après le père du Tertre, que M. Brisson cite cependant aussi. Il paroit donc que M. Brisson a donné la préférence à la figure qui est dans l'ouvrage de Séba, sur la description qui se trouve dans celui du père du Tertre. Mais comme on connoit le peu de compte qu'on peut faire sur les planches de Séba, combien cet auteur applique mal les noms fort souvent, il me paroit mieux fondé de s'en rapporter à la description du père du Tertre, sans s'embarrasser de la figure donnée par Séba, qui, ou peut n'être pas exacte, ou, ce qui est plus probable, représente un autre oiseau que celui dont il s'agit.

Le *colibri bleu* a le dessus du corps couvert d'azur ; la tête, la gorge, la poitrine & le ventre sont d'un cramoisi velouté à reflets de diverses couleurs suivant les aspects ; ses ailes & sa queue sont noires ; elles sont bleues dans la figure donnée par Séba. Suivant le père du Tertre, ce *colibri* est *moitié moins gros que le roitelet de France*. *Genre XLIV*e.

COLIBRI BLEU ET VERD. *Voyez* EMÉRAUDE-AMÉTHISTE.

COLIBRI BRUN (petit). EDW. *tom. I*, *pag. & pl.* 32. *Voyez* OISEAU-MOUCHE POURPRE.

COLIBRI de Cayenne, dit LA TOPASE. *Pl. enl.* 599. *fig.* 1. *Voyez* COLIBRI-TOPASE.

COLIBRI de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 680, *fig.* 1. *Voyez* COLIBRI BLEU.

COLIBRY de Surinam. BRISS. *Voyez* COLLIER ROUGE (le).

COLIBRI DES GRANDS BOIS. *Voyez* JACAMAR.

COLIBRI du Mexique. *Pl. enl.* 680, *fig.* 2. *Voyez* PLASTRON NOIR.

COLIBRY du Mexique. BRISS. *Voyez* COLIBRI VERD ET NOIR.

COLIBRI entièrement verd. EDW. *glan. part. III, pl.* 316, *pag.* 360. *Voyez* ORVERT.

COLIBRI. FEUILLÉE. *Journ. d'obſ. phyſ. pag.* 413, *éd.* 1714. *Voyez* OISEAU-MOUCHE HUPPE.

COLIBRI HUPPÉ.

Colibry rouge huppé à longue queue du Mexique. BRISS. *tom. III, page* 692.

Ce *colibri* n'eſt connu que par l'indication qu'en donne Séba, & c'eſt d'après cet auteur que quelques autres en ont parlé; il a, ſuivant la figure qu'il en a fait repréſenter, *vol. I, p. 97, tab. LXI, fig. 4*, du bout du bec à celui de la queue, environ huit pouces & demi. Tout ſon plumage eſt d'un fort beau rouge, excepté les couvertures du deſſus des ailes & les pennes des ailes mêmes qui ſont bleues : les plumes qui couvrent la partie ſupérieure de la tête, ſont longues, étroites, & forment une huppe qui embellit l'oiſeau : la queue eſt rouge, & les deux plumes du milieu ſont fort longues. On le trouve au Mexique. *Genre XLIV.*

COLIBRI HUPPÉ. EDW. *tom. I, p. XXXVII, pl. 37. Voyez* OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

COLIBRI PIQUETÉ. BUF. & BRISS. *Voyez* ZITZIL.

COLIBRI ROUGE. EDW. *glan. part. II, pag.* 118, *chap. LVI, fig. pl.* 266. *Voyez* COLIBRI A GORGE CARMIN.

COLIBRY ROUGE A LONGUE QUEUE de Surinam. BRISS. *Voyez* COLIBRI-TOPAZE.

COLIBRI ROUGE A LONGUE QUEUE. EDW. *Voyez* COLIBRI-TOPAZE.

COLIBRY ROUGE HUPPÉ A LONGUE QUEUE du Mexique. BRISS. *Voyez* COLIBRI HUPPÉ.

COLIBRI-TOPAZE (le).

Colibri de Cayenne, dit *la topaze. Pl. enl.* 599, *fig.* 1.

Colibry rouge à longue queue de Surinam. BRISS. *tom. III, pag.* 690.

Colibri rouge à longue queue. EDW. *tom. I, pag. XXXII, pl.* 32.

C'eſt une des plus grandes eſpèces de *colibris*, comme c'en eſt une des plus belles. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue proprement dite, eſt de ſix pouces, & du même point à l'extrémité de deux longues plumes qui excèdent les autres, de près de huit pouces & demi. La tête eſt d'un noir de velours pourpré, qui ſe prolonge en ligne étroite ſur les côtés du cou, & entoure une plaque brillante qui couvre la gorge & le haut du cou; cette plaque, ſuivant qu'elle eſt frappée de la lumière, a l'éclat & la couleur de la topaze, ou paroît, tantôt d'un verd-doré, tantôt d'un verd pur & glacé : le derrière du cou, le deſſus & le deſſous du corps ſont couverts de plumes d'un rouge de cuivre de roſette, plus foncé ſur le deſſus du corps, & plus brillant ſur les parties inférieures : les grandes pennes des ailes ſont d'un brun-violet & les petites ſont rouſſes : les deux plumes du milieu de la queue ſont d'un brun-pourpré, & les latérales ſont rouſſes; cette dernière couleur eſt celle des deux longues plumes étroites, à barbes égales, qui partent du milieu & du deſſus de la queue, & qui excèdent de deux pouces & demi les autres plumes dont elle eſt compoſée : le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle n'a pas les deux brins ou longues plumes de la queue qui n'appartiennent qu'au mâle; ſa gorge & le haut du devant du cou ne ſont ornés que de quelques reflets dorés ſur un fond verd, & le reſte de ſon plumage eſt un verd-doré, qui en feroit un oiſeau aſſez brillant, ſi on ne la comparoit pas à ſon mâle.

M. Briſſon n'avoit pas vu le *colibri-topaze*, & la deſcription qu'il en donne manque d'exactitude. *Genre XLIV.*

COLIBRI VERD A LONGUE QUEUE. *Voyez* OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE, OR, VERD & BLEU.

COLIBRI VERD AU VENTRE NOIR. EDW. *tome I, pag. XXXVI, pl.* 36. *Voyez* COLIBRI VERD & NOIR.

COLIBRI VERD & NOIR.

Colibry du Mexique. BRISS. *tom. III, pag.* 689.

Colibri verd au ventre noir. EDWARD, *tome I, pag. XXXVI, pl.* 36.

Ce *colibri* a quatre pouces deux à trois lignes de long; la tête, le cou, le dos ſont d'un verd-doré; la poitrine, le ventre & les côtés du corps ſont d'un noir luiſant avec un reflet rougeâtre; une bande blanche traverſe le bas-ventre, & une autre de verd-doré changeant en bleu, coupe tranſverſalement le haut de la poitrine : la queue eſt d'un noir velouté avec un reflet changeant en bleu d'acier poli. la femelle diffère du mâle, ſuivant M. Briſſon, en ce qu'elle n'a point de bande tranſverſale blanche ſur le bas-ventre : il l'a fait repréſenter, *tom. III, pl. XXXV, fig.* 2. On trouve ce *colibri* au Mexique, & il n'eſt pas rare non plus à la Guiane; je l'ai vu encore apporter de Saint-Domingue en grand nombre. *Genre XLIV.*

COLIBRI VIOLET.

Pl. enl. 600, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 683, *pl. XXXV, fig.* 1.

Ce *colibri*, un des plus beaux oiſeaux de ce genre, a quatre pouces & demi de long, ſept pouces trois lignes de vol, & ſes ailes pliées dépaſſent la queue de quatre lignes : la tête, le derrière du cou, le deſſus & le deſſous du corps ſont d'un noir de velours changeant en un violet foncé, brillant & luſtré : la gorge & le devant du cou ſont d'un violet-pourpre qui a le brillant & les reflets métalliques : les couvertures & les pennes des ailes ſont d'un verd-doré brillant : la queue eſt d'un noir de velours animé par des reflets verds-dorés; les plumes dont elle eſt compoſée ſont plus

longues sur les côtés qu'au milieu, & la rendent assez fourchue : le bec est noir ; les pieds & les ongles sont bruns. On trouve cette belle espèce à Cayenne assez communément. *Genre XLIV.*

COLIBRY (le). BRISS. *tom. III*, *pag. 667*, & *pl. enl. 600*, *tom. I. Voyez* COLIBRI (le petit).

COLIBRY BLEU du Mexique. BRISS. *Voyez* COLIBRI BLEU.

COLIBRY de la Jamaïque. BRISS. & *pl. enl. 680*, *fig. 3. Voyez* PLASTRON NOIR (le).

COLIBRY de Saint-Domingue. BRISS. *Voyez* VERD-PERLÉ.

COLIBRY du Brésil. BRISS. *tom. III*, *pag. 670*. *Voyez* COLIBRI A VENTRE ROUSSEATRE.

COLIN.

M. de Buffon fait une section de ces oiseaux du Mexique indiqués par Fernàndez ; ils sont du genre de la perdrix, & le nom de *colin* est dérivé des dénominations qu'ils ont en langue mexiquaine.

COLIN. BELL. *hist. des oif. pag. 176*, *port. p. 54*. *Voyez* GOÉLAND VARIÉ.

COLIN (grand).

Grande caille du Mexique. BRISS. *tom. I*, *pag. 257*.

Cet oiseau, beaucoup plus grand que notre caille, a la tête & le cou variés de noir & de blanc, le dos blanchâtre : tout le reste du plumage est fauve, excepté l'extrémité des plumes des ailes qui est blanchâtre : le bec & les pieds sont noirs ; on le trouve au Mexique. *Genre VI.*

COLIOU de l'île Panay.

M. Sonnerat, qui a parlé le premier de cet oiseau, le décrit dans les termes suivans. *Voyage à la nouv. Guin. pag. 116*, *pl. 74*.

» Le *coliou* de l'île Panay est de la taille du gros-» bec d'Europe : la tête, le cou, le dos, les ailes » & la queue sont d'un gris-cendré, avec une » teinte jaune ; la poitrine est de la même cou-» leur, traversée de raies noires ; le bas du ventre » & le dessus de la queue sont roussêatres : les ailes » s'étendent un peu au-delà de l'origine de la » queue qui est extrêmement longue, composée » de douze plumes de longueur inégale : le bec » est noir, les pieds couleur de chair pâle : les » plumes qui couvrent la tête sont étroites & assez » longues ; elles forment une huppe, que l'oiseau » baisse ou élève à volonté «.

COLIOU du Cap de Bonne-Espérance.

Les *colious* sont des oiseaux de l'ancien continent : non-seulement on ne nous en a pas encore fait connoître qui eussent été trouvés dans le nouveau monde, mais on y a jusqu'à présent observé aucun oiseau qu'on puisse regarder comme leur représentant : ils n'habitent que dans les parties les plus chaudes de l'Asie & de l'Afrique. Il y a beaucoup d'uniformité dans leurs couleurs, qui sont peu apparentes, dans lesquelles le gris domine, & peut-être si ces oiseaux, qu'on a peu observés, l'étoient mieux, trouveroit on qu'il n'y en a qu'une espèce, au lieu de quatre qu'on en compte. M. de Buffon les compare aux veuves & aux bouvreuils. Il leur trouve du rapport avec les premiers de ces oiseaux dans la longueur de la queue, & avec les seconds dans la conformation du bec.

Les *colious* ont, comme les veuves, la queue très-longue ; mais celle des veuves est double en quelque sorte : la véritable queue n'a que la longueur ordinaire à cette partie, & les longues plumes qui l'excèdent sont les couvertures de la queue très-prolongées : ces plumes ne sont point étagées & leurs barbes sont fort longues ; au contraire, la queue des *colious* est étagée ; elle n'est composée que de la queue proprement dite, & les barbes des plumes dont elle est formée sont fort courtes.

Les *colious* ont, comme les bouvreuils, le bec en cône racourci, convexe en-dessus & courbé à sa pointe ; mais les bouvreuils l'ont aussi convexe en-dessous, & les *colious* l'ont applati.

Les observations qu'on vient de lire sont de M. le comte de Buffon. Je n'ai fait que changer quelques termes pour abréger : j'ajouterai que, malgré les différences que M. de Buffon fait remarquer entre les bouvreuils & les *colious*, il observe que ces oiseaux ont de grands rapports dans la grosseur, les dimensions, la forme des différentes parties & l'habitude de tout le corps en général, comme ils en ont avec les veuves par la longueur de la queue : ce raprochement, que personne n'avoit fait, est le coup-d'œil d'un naturaliste qui, en voyant les objets qui sont sous ses yeux, y place de mémoire ceux qui n'y sont plus, dont il conserve un souvenir exact & qui compare, saisit les rapports, & rapproche par la pensée, les objets dispersés par la nature sur la surface, du globe. *Genre XXXVI.*

COLIOU du Cap de Bonne-Espérance. BRISS. *tome III*, *pag. 304*.

Idem. *Pl. enl. 282*, *fig. 1*.

Il est à-peu-près de la grosseur du pinçon d'Ardennes : sa longueur est de dix pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue ; mais les deux plumes du milieu de la queue sont longues de six pouces neuf lignes ; ainsi la longueur du corps n'est que de trois pouces & demi : la tête, la gorge & le cou sont d'un cendré, mêlé d'une légère teinte de couleur vineuse ; le reste du dessus du corps est cendré, excepté les couvertures du dessus de la queue, qui sont d'un marron pourpré : la poitrine est d'une couleur vineuse claire ; le ventre, les côtés, le dessous de la queue sont d'un blanc sale : les ailes & la queue sont cendrées ; cependant les plumes de l'aile ne sont de cette couleur que du côté externe, & brunes du côté interne : le bec est gris & noirâtre à sa pointe : les pieds sont gris, les ongles noirâtres. *Genre XXXVI.*

COLIOU HUPPÉ du Sénégal.

BRISS. *tome III*, *pag. 306*, *pl. XVI*, *fig. 3*; *Genre XXXVI.*

Idem. *Pl. enl. 282*, *fig. 2*.

Il est de la grosseur du pinçon d'Ardennes; le dessus & le dessous du corps sont d'un gris clair, un peu plus foncé cependant sur le haut du dos & les grandes couvertures des ailes; le derrière de la tête est d'une couleur d'aigue-marine: les plumes du synciput sont un peu prolongées & forment une huppe étroite qui a très-peu de longueur: il y a en-dessus de l'aile, vers le moignon, une plaque roussâtre: les plumes de la queue sont d'un gris tirant sur le bleu, & leur tige est brune: le demi-bec supérieur est gris dans sa longueur & noir à son extrêmité; la portion inférieure du bec est noire, les pieds sont gris, les ongles bruns. *Genre XXXVI.*

COLIOU RAYÉ.

Il est à-peu-près de la grosseur d'un moineau franc: le dessus du corps est d'un gris terne, légèrement varié de couleur de lilas, plus foncée sur le croupion; la gorge, le devant du cou & la poitrine sont rayés de bandes brunes très-étroites, sur un fond gris-roussâtre; le reste du dessous du corps est également rayé de bandes brunes, mais sur un fond roux-clair: la queue est teinte d'une nuance bleue-verdâtre: les pieds sont gris, les ongles noirs: le demi-bec supérieur est noir & l'inférieur blanchâtre: les plumes du synciput forment une huppe comme dans le *coliou* du Sénégal. Cet oiseau, dont M. de Buffon a fait la description sur un individu conservé dans ma collection, m'avoit été apporté par un voyageur qui avoit relâché au Cap de Bonne-Espérance, & qui avoit aussi parcouru plusieurs parties de l'Inde. Je ne sçai pas précisément où il avoit trouvé le *coliou rayé.* *Genre XXXVI.*

COLLET. (*Chasse*). Piége auquel on prend plusieurs espèces d'oiseaux & aussi quelques espèces de quadrupèdes. Le *collet* se fait avec différentes substances plus ou moins fortes, qu'on emploie simples, doubles ou plus multipliées, suivant la force des animaux qu'on a dessein de prendre; les substances qu'on y emploie sont le crin, la ficelle, quelquefois des cordons de soie, du fil d'archal ou du fil de laiton. Le *collet* consiste proprement en un nœud coulant, pratiqué à une des extrêmités de la substance qu'on emploie; on laisse le nœud plus ou moins ouvert; on attache l'extrêmité opposée à un piquet qu'on enfonce en terre; on place le *collet* dans des percées qu'on fait à une haie, dans un taillis & toujours de manière que l'espace, entouré par le *collet*, offre une issue libre, tandis que le passage est fermé on embarrassé aux environs; l'animal passe sa tête aisément à travers le *collet*; venant à le tirer, lorsque son corps s'engage, il serre le nœud & s'étrangle. On prend au *collet* des bécasses, des canards, &c.

On confond souvent le mot *collet* avec le mot *lacet.* L'un & l'autre piège se font, se dressent de la même manière, & on y prend les mêmes oiseaux; cependant il est plus exact d'appeller *collet* le piége destiné à prendre les animaux par le eon & *lacet* le piége destiné à les arrêter par le pied. On prend en général plus de quadrupèdes au *collet*, & plus d'oiseaux au *lacet.*

COLLIER ROUGE (le).

Colibry de Surinam. BRISS. *tom. III, pag. 674.*
Colibri à collier de Surinam. *Pl. enl. 600, fig. 4.*
Colibri à queue blanche. EDW. *glan. pag. 99, chap. XLVI, pl. 256.*

Deux traits distinguent ce *colibri* des oiseaux du même genre; le premier est une plaque ou bande tranversale, d'un rouge-clair, située au bas, & sur le devant du cou au-dessus de la poitrine; le second consiste dans la couleur blanche des plumes de la queue, excepté les deux du milieu qui sont d'un verd changeant en couleur de cuivre de rosette; la tête, la gorge, le cou, le dessus du corps & le haut de la poitrine sont d'un verd-doré à reflets rougeâtres; le ventre & les côtés sont d'un blanc-grisâtre; les ailes sont d'un brun-violet; le bec est noir à sa pointe, & moins foncé dans le reste de sa longueur; les pieds sont blanchâtres. Cette espèce se trouve à Surinam. *Genre XLIV.*

COLMA.

Pl. enl. 703, fig. 1.

C'est un des oiseaux auxquels M. le comte de Buffon donne le nom de *fourmiliers.* Il regarde celui-ci comme une variété ou une espèce très-voisine dn *palikour* ou *fourmilier proprement dit.* Il a six pouces du bout du bec à celui de la queue; il y a une tache blanche entre l'œil & le bec à sa partie supérieure; le dessus de la tête & le derrière du cou sont d'un brun-roussâtre; le reste du dessus du corps, les ailes & la queue sont d'une couleur brune obscure: la gorge & le haut dn devant du cou sont tachetés de noir sur un fond blanc, ce qui a fait nommer cet oiseau *col-ma*; le reste du dessous du corps est cendré, le bec est noir, les pieds sont bruns. *Genre XXII.*

COLNUD de Cayenne.

Pl. enl. 609.

Cet oiseau, mesuré du bout du bec à celui de la queue, a seize pouces six lignes de long; sa queue est longue de cinq pouces; son bec a un pouce de sa pointe aux angles de son ouverture; il a six lignes de large à sa base, qui est déprimée & applatie; la portion supérieure du bec est un peu plus longue que l'inférieure, courbée en-enbas à sa pointe, & échancrée de chaque côté à son extrêmité; dans son trajet elle est déprimée sur les côtés, relevée & arrondie dans son milieu: la portion inférieure, de très-peu plus courte que la supérieure, est très-applatie à sa base, & l'est légèrement dans son trajet; l'ouverture des narines est placée sur le tiers antérieur du demi-bec supérieur, & elle n'est pas couverte par les plumes qui naissent de la base du bec: les jambes sont garnies de plumes jusqu'au talon; il y a quatre doigts aux pieds, un devant, deux derrière, tous séparés à-peu-près jusqu'à leur origine.

Je crois, d'après la forme du bec de cet oiseau, pouvoir le rapporter au genre XXIIIe, ou à celui du *cotinga*. La très-légère & à peine sensible courbure de la pointe de la partie supérieure du bec, me paroît d'autant moins en empêcher, qu'en plaçant cet oiseau à côté de plusieurs cotingas pour comparer les becs, j'ai remarqué la même courbure dans l'extrêmité du bec de ces oiseaux. Elle a ou échappé à M. Brisson, ou il l'a regardée comme si peu apparente, qu'il l'a négligée.

La tête, le haut du cou sont couverts de plumes très-courtes, serrées & pressées, d'un noir de velour: cependant les deux côtés du haut du cou sont dégarnis de plumes; la peau nue sur cette partie paroît brune dans l'individu desséché; j'ignore sa couleur sur l'oiseau vivant. Il y a sur cette même peau quelques plumes noires, très-petites & très-courtes, clair-semées, vers le milieu de la portion qui est nue; le bas du cou est en-arrière, le dos, le croupion, le bas du cou en-devant, la poitrine, le ventre, & le dessous de la queue sont d'un noir assez brillant vers le haut du corps, & terne vers sa portion inférieure; les moyennes & les grandes couvertures des ailes sont d'un cendré-bleuâtre; les pennes des ailes les plus proches du corps sont de la même couleur; les autres sont cendrées du côté extérieur & noires du côté interne; les grandes pennes sont colorées de même, mais elles sont entièrement noires à leur extrêmité, & elles ont d'autant moins de gris, qu'elles sont plus éloignées du corps: la première penne est d'un pouce plus courte que les autres; les plumes qui couvrent le fouet de l'aile sont noires; la queue est de cette dernière couleur; le bec blanchâtre à son origine & dans une grande partie de sa longueur, est noirâtre à son extrêmité; les pieds sont noirâtres.

Cet oiseau paroît n'être pas très-commun à Cayenne, d'où on ne l'envoye pas fréquemment. On ne nous a encore rien appris sur ses habitudes, & M. de Montbeillard est le premier auteur qui en ait parlé.

COLOMBASSE. *Voyez* Litorne.

COLOMBAUDE (petite). *Voyez* Fauvette a tête noir.

COLOMBE. Bell. Un des noms qu'il donne au pigeon. *Voyez* Pigeon.

Colombe de Groënland. *Voyez* Guillemot (petit).

COMBATTANT, vulgairement *paon de mer.*

Combattant ou *paon de mer*. Briss. *tom. V, pag.* 240.
Pl. XXII, fig. 1 le mâle, *fig.* 2 la femelle.
Paon de mer. Pl. enl. 305 le mâle, 306 la femelle.
Avis pugnax en latin par la plupart des auteurs.
Ptak-bitny en Polonois;
Brusham en Suédois;
Ruffe le mâle; *reeve* la femelle en Anglois;
Paon de marais, *grosse-gorge*, *cotteret-garu* sur les côtes de *Picardie*.

Ces oiseaux, qu'on a très-improprement appellés *paons de mer*, viennent du nord sur les côtes de France, dès la fin de février; ils n'y séjournent guère au-delà d'un mois; il en passe beaucoup sur les côtes d'Angleterre où ils nichent; mais on ne sait pas où les autres se retirent, comme on ignore où ils passent tout l'hiver. Ils sont remarquables par les combats qu'ils se livrent, par la différence qu'il y a du plumage des uns aux autres, par la singularité des ornemens qu'ils ne portent qu'au printemps.

On prétend que les mâles sont dans cette espèce beaucoup plus nombreux que les femelles; qu'ils marchent en bandes ou phalanges séparées, & que ces corps de *combattans* s'avançent à la rencontre les uns des autres pour se disputer les femelles qui se tiennent à part, dont la vue & la voix excitent l'ardeur des mâles qui se disputent le droit de jouir; mais si ces combats de bandes à bandes ont en effet lieu, les combats particuliers sont encore plus fréquens.

L'organisation interne répond à l'ardeur du tempérament qui se manifeste au-dehors, & la cause qui la produit se décelle par des signes extérieurs. Les testicules sont à proportion plus volumineux que dans aucune autre espèce d'oiseaux, & la surabondance des sucs nourriciers produit des caroncules charnues qui croissent autour de la base du bec sur le dessus de la tête, de longues plumes qui poussent sur le cou & qui forment au *combattant* une espèce de fraise ou de bouclier. Les caroncules charnues s'oblitèrent, & les longues plumes du cou tombent lorsque la jouissance a épuisé les sucs qui avoient produit & entretenu ces excroissances.

Il seroit aussi long qu'inutile d'entreprendre de décrire le plumage des *combattans*. Quelque nombre qu'on en rassemble, il ne s'en trouve pas deux qui n'offrent de l'un à l'autre des différences très-notables. Il suffit donc de dire, que le brun, le gris, le roux plus ou moins foncé, le marron, le pourpré, le noir, le violet foncé & noirâtre ou châtoyant & verdâtre, différemment distribués, sont les couleurs les plus ordinaires du dessus du corps, des ailes & de la queue; le ventre & le dessous du corps sont communément blancs; cette couleur est assez rare sur le reste du plumage, & s'y voit cependant quelquefois: l'iris est couleur de noisette; le bec & les pieds sont gris. La femelle est plus petite que le mâle; elle n'a jamais les caroncules charnues sur le devant de la tête, ni les longues plumes au cou qui distinguent le mâle au printemps; la tête, la gorge, le cou & le dessous du corps sont blancs; le dessus du corps est varié de plumes brunes & de plumes blanches; les ailes sont brunes, le bec est rougeâtte, noir à son extrêmité, & les pieds sont aussi rougeâtres; en général, le plumage de la femelle varie beaucoup moins que celui des mâles; mais je crois que M. Brisson se trompe quand il le décrit, d'après l'individu qu'il a observé, comme étant fixe & invariable. J'ai vu des femelles qui

n'avoient que la tête blanche, dont tout le reste du plumage étoit d'un brun tirant au gris.

Les *combattans* sont plus gros que le *chevalier commun*; ils sont moins hauts montés que les chevaliers en général. Ils leur ressemblent d'ailleurs par la manière de vivre, & ils sont de même du LXXV[e] genre. J'en ai vu assez souvent au printemps, dans les marchés de Paris, où ils n'ont pas le prix d'un gibier fort estimé.

COMMANDEUR.

Troupiale à ailes rouges. Briss. *tom. II, pag.* 97.

Troupiale à ailes rouges de la Louisiane. *Pl. enl.* 402.

Etourneau à ailes rouges. Catesb. *tom. I, pag.* 13, *pl.* 13.

Le *commandeur* est du XIX[e] genre ou de celui du troupiale. C'est un oiseau de l'Amérique septentrionale. On le trouve dans la Virginie, la Caroline, au Mexique & à la Louisiane. Il est de la grosseur d'un merle; son plumage est d'un noir très-foncé & lustré, excepté les petites couvertures des ailes qui sont d'un rouge-cramoisi très-vif, & qui forment sur le haut de l'aile une plaque brillante, oblongue, dont les dimensions sont à-peu-près de deux pouces sur un; le bec, les pieds & les ongles sont noirs; les yeux sont de la même couleur, & l'iris est d'un beau blanc.

La femelle, plus petite que le mâle, a les plumes bordées d'un filet gris, & la tache de ses ailes n'est ni aussi large, ni d'un aussi beau rouge que sur les ailes du mâle.

Catesby nous apprend que le *commandeur* fait son nid, à la Virginie & à la Caroline, parmi les joncs; il en entrelasse les pointes, de manière qu'elles forment une sorte de toit sous lequel le nid se trouve à couvert. Suivant le Page du Prats, les oiseaux de cette espèce ne paroissent à la Louisiane qu'en hiver, mais en si grand nombre, qu'on en prend quelquefois trois cens d'un coup de filet. Le même auteur prétend qu'on ne leur fait la chasse que comme à des oiseaux nuisibles, parce que, quoiqu'ils prennent quelquefois beaucoup de graisse, leur chair n'est jamais un bon manger. Je ne nierai point à l'auteur de l'histoire de la Louisiane, que les oiseaux dont il s'agit ne soient nuisibles; Catesby en dit autant, & nous apprend que, par leur nombre, ils font de grands dégâts dans les terres ensemencées de riz & d'autres grains, quoiqu'ils se nourrissent aussi d'insectes, & qu'ils endommagent les fruits, pour lesquels ils ne manquent pas de goût: mais le Page du Prats se trompe, quand il dit qu'on ne fait à la Louisiane la chasse aux *étourneaux à ailes rouges*, (car c'est ainsi qu'on y nomme les *commandeurs*) que comme à des oiseaux nuisibles. Non-seulement cette chasse a pour but d'en diminuer le nombre & par conséquent les dégâts qu'ils peuvent faire, mais encore d'en retirer du profit de deux manières.

Feu M. le Beau, Médecin du Roi à la Louisiane, où il a long-temps exercé sa profession, & où il donnoit à l'étude de l'histoire naturelle le loisir que lui laissoient ses occupations, m'a certifié, sur les *étourneaux à moignons rouges*, les faits suivans: On prend à la Louisiane une prodigieuse quantité de ces oiseaux; les chasseurs les apportent par paquets dans les marchés, comme on expose les alouettes en vente dans les nôtres: le peuple achète volontiers de ces oiseaux, & les pourvoyeurs ne manquent guère d'en rapporter chez leurs maitres: c'est moins pour leur chair qu'on les recherche, quoique M. le Beau ne m'ait jamais dit qu'elle fût mauvaise, que pour la plaque rouge qui orne leurs ailes. Avant de préparer ces oiseaux pour la table, on leur enlève la peau sur laquelle est placée la plaque rouge; on a soin d'étendre cette peau & d'empêcher qu'elle ne se retire en séchant. Lorsque les nègres qui servent à la cuisine, ou les pauvres parmi le peuple, ont amassé quelques douzaines de ces moignons ou plaques rouges, ils les vendent à des particuliers connus pour en faire trafic: ceux-ci les colent sur des feuilles de papier par centaines, mettent ces feuilles de papier entre deux cartons, conservent le tout dans des boëtes bien fermées, &, lorsqu'ils ont une occasion, font passer en Europe plusieurs milliers de moignons préparés & conservés comme je viens de le dire. Ces moignons sont connus de nos plumaciers qui en font un fréquent usage pour des garnitures de robes, des manchons & diverses parures. Il faut que l'on prenne un bien grand nombre d'étourneaux à la Louisiane, puisque M. le Beau, qui se préparoit à son retour, rassembla, dans un hyver, environ quarante mille moignons, dont il laissa une partie à la Rochelle, & se défit de l'autre à Paris. Dans la première de ces deux villes, où l'on trafique de ces peaux avec l'étranger, le prix, en 1775, étoit de 18 liv. le millier, & de 12 liv. à Paris, où on ne les emploie que pour les modes & la pelleterie.

Le prix des moignons doit aussi dépendre de leur beauté; ceux des femelles, plus petits, & mêlés de gris, ne doivent pas être de la même valeur que ceux des mâles; mais parmi ceux-ci même, tous n'ont pas au moignon de l'aile une plaque également belle; il n'y a qu'un petit nombre, dont les plaques sont en entier d'un rouge pur. Dans la plupart des individus, le rouge est plus ou moins entouré de plumes d'une couleur tirant sur celle qu'on appelle *feuille morte*; & dans l'emploi des moignons, c'est autant à retrancher nécessairement sur l'étendue de la plaque. Fernandez prétend que la dégénérescence du rouge sur le moignon de l'aile, est un produit de l'âge. Je crains de contrarier un auteur qui a observé sur les lieux; mais, ayant eu occasion de voir à Paris une première fois trois cens étourneaux à moignons rouges, qu'on avoit envoyés de la Louisiane; une seconde fois, plus de cent de ces

oiseaux ; & à-peu-près mille, une troisième fois, dans un envoi du même pays, composé de neuf mille peaux : je remarquai qu'à proportion que le rouge étoit moins pur sur les ailes, il y avoit plus de mélange de gris parmi le noir sur le reste du corps. Comme ce mêlange est l'attribut de la femelle, je serois porté à croire que les étourneaux mâles, dans lesquels on en voit les traces, & qui ont un rouge moins pur aux ailes, sont des jeunes de leur espèce. Cette variété dans le rouge de la plaque qui couvre le moignon des ailes, est la seule que j'aie observée dans le grand nombre d'étourneaux que le hasard m'a mis sous les yeux. Cependant M. le Curé de Saint Louis en conserve un, dont la tête & le haut du cou sont d'un fauve clair.

Un auteur, dont l'autorité est d'un grand poids, regarde les oiseaux représentés *pl. enl. 236*, *fig. 2* & *536*, le premier sous le nom de *troupiale de Cayenne*, le second, sous celui de *troupiale de la Guiane*, comme une variété l'un de l'autre, & l'un & l'autre comme une variété de l'étourneau à moignons rouges de la Louisiane, ou du *commandeur* : je suis convaincu, avec le savant qui est de cette opinion, que le *troupiale de Cayenne* & celui *de la Guiane*, ne sont qu'une variété l'un de l'autre ; mais je ne saurois croire avec lui qu'ils en soient une de l'oiseau appellé *commandeur*. Voici mes raisons : trop de disproportion dans la taille, une très-grande différence dans le plumage, sans aucun trait qui tende à réparer cette dissemblance.

Les troupiales de la Guiane ne sont guère moins communs dans ce pays, que les étourneaux à la Louisiane ; ce seroit donc au moins une race très-constante, & quelque chose de plus qu'une variété ; & cette supposition même a besoin de preuves, que l'histoire de ces différens oiseaux ne nous a pas encore fournies.

CONDOR.

Briss. *tom. I*, *pag. 474*.

Cuntur ou *coutour* par les Péruviens.

Le *condor* est le plus grand des oiseaux qui jouissent de la faculté de voler : il paroit habiter de préférence les montagnes du Pérou, quoique peut-être on le trouve aussi ailleurs, & même sur l'un & l'autre continent. Tous les Naturalistes l'ont regardé comme étant du genre des vautours, qui est le Xe de la méthode de M. Brisson. Cependant il n'a pas les habitudes de ces oiseaux ; il ne se tient, à la vérité, comme eux, que dans les lieux déserts & escarpés, sur les montagnes les plus élevées, d'où il ne descend que rarement dans les plaines ; mais il vit du produit de sa chasse, des animaux qu'il enlève, & non de cadavres, comme les vautours. Cette différence dans les mœurs ne tient peut-être qu'à des besoins plus grands, à ce qu'il est mieux armé, puisque ses serres paroissent à proportion plus longues, plus acérées, & son bec plus courbé.

Les auteurs & les voyageurs en grand nombre ont parlé du *condor* ; très-peu l'ont vu ; de-là la confusion & la diversité dans les descriptions qu'on en a données. Peut-être aussi ne diffèrent-elles que parce qu'un oiseau aussi grand est plus tardif que les autres à prendre tout son accroissement, & qu'il a été décrit dans différens âges, ou que, n'étant pas assez connu pour qu'on sache distinguer le mâle d'avec la femelle, c'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui a été observé.

Au milieu de cette diversité d'opinions, ou plutôt de descriptions, je ne peux mieux faire que de copier ce que le P. Feuillée a écrit sur les *condors*, d'après un de ces oiseaux, qu'il étoit parvenu à tuer. Il s'exprime dans les termes suivans :

« Les ailes du *condor*, que je mesurai fort » exactement, avoient, d'une extrémité à l'autre, » onze pieds quatre pouces, & les grandes plu- » mes, qui étoient d'un beau noir luisant, avoient » deux pieds deux pouces de longueur ; la gros- » seur de son bec étoit proportionnée à celle de » son corps : sa longueur étoit de trois pouces & » sept lignes ; sa partie supérieure étoit pointue, » crochue & blanche à son extrémité, & tout le » reste étoit noir ; un petit duvet court, couleur » de minime, couvroit toute la tête de cet oi- » seau ; ses yeux étoient noirs & entourés d'un » cercle brun-rouge ; tout son parement & le » dessous du ventre, jusqu'à l'extrémité de la » queue, étoient d'un brun-clair ; son manteau, » de la même couleur, étoit un peu plus obscur ; » les cuisses étoient couvertes, jusqu'au genou, de » plumes brunes..... Le fémur avoit dix pouces » & une ligne de longueur, & le tibia, cinq » pouces & deux lignes ; le pied étoit composé » de trois serres antérieures & d'une postérieure : » celle-ci avoit un pouce & demi de longueur, » & étoit terminée par un ongle noir, long de » neuf lignes ; la serre antérieure du milieu du » pied avoit cinq pouces huit lignes.... l'ongle, » un pouce neuf lignes....; tous les ongles étoient » noirs.....; la jambe & les doigts étoient cou- » verts d'écailles noires ».

Après avoir fait la description du *condor*, le P. Feuillée nous apprend que les oiseaux de ce genre habitent ordinairement sur les hautes montagnes ; ils n'en descendent que dans la saison des pluies ; ils ne s'approchent du rivage de la mer que le soir ; ils y passent la nuit, & regagnent les montagnes le matin.

Le *condor* passe pour être capable d'enlever un mouton, pour attaquer les biches, & ne pas même épargner les hommes : mais il y a bien de l'apparence qu'on s'est plu à exagérer les faits à son égard. Quoiqu'il soit propre au Pérou, ou du moins qu'il y soit moins rare qu'ailleurs, il ne paroit pas qu'il y soit encore bien connu, soit à cause de sa manière de vivre & des lieux inaccessibles qu'il habite, soit que son espèce soit peu multipliée.

Tous les oiseaux dont les voyageurs parlent, d'une grosseur disproportionnée avec celle des plus grands oiseaux de proie connus, & qui, à cet égard, n'ont de rapport qu'avec le *condor*, doivent ils être regardés comme étant de son espèce? Dans ce cas on auroit trouvé le *condor* dans différentes parties de l'ancien continent; il habiteroit, ainsi qu'au Pérou, en Afrique, à Madagascar, aux Indes orientales; il auroit même été vu en 1779 aux environs d'Orléans, suivant la relation de M. de Salerne, *hist. des oif. p. 10*; il auroit été aussi plus anciennement vu en Allemagne, suivant le fait cité par Gesner, mais qu'il avoit emprunté d'un autre auteur. Il est bien difficile de décider si ces oiseaux si mal décrits, qui peuvent n'être que des aigles ou des vautours, dont la présence a étonné dans des lieux où on n'a pas coutume d'en voir, dont il est si probable que la grosseur est exagérée & l'histoire chargée de faits fabuleux, sont en effet de véritables *condors*. M. le comte de Buffon, MM. Valmont de Bomare & Salerne pensent tous trois que le laemmer-geier des Alpes est le même oiseau que le *condor*. La réciprocité entre les lieux que ces oiseaux habitent, autorise cette opinion : le peu de connoissance que les Péruviens & les habitans des Alpes ont de ce grand oiseau de leurs montagnes, dont ils ne connoissent guère que le nom, & qu'on parvient si rarement à surprendre & à tuer, établit encore de la parité entre le laemmer-geier & le *condor*.

CONDUR ou CONTUR. *Voyez* CONDOR.

COQ.

Le *coq* & *la poule*. BRISS. *tom. 1, pag. 166*. Genre III.

Coq. Pl. enl. 1.

Coq huppé. Pl. enl. 49.

Poule du Japon. *Pl. enl. 98.*

Coc. BELL. *hist. nat. des oif. pag. 242.*

Coq, gau, geau, gal, gog. BELL. *port. d'oif. p. 58.*

Poule. BELL. *hist. nat. des oif. pag. 245.*

Geline, poule. BELL. *port. d'oif. pag. 58.*

On nomme en françois le mâle adulte de cette espèce *coq*; sa femelle, *poule*; le petit très-jeune, *poussin*; le petit déjà d'une certaine grandeur, *poulet*; le male qui a été privé des organes de son sexe, *chapon*; la femelle qui a aussi subi une opération qui la prive de la faculté de pondre, *poularde*. Le *coq* est nommé en Latin *gallus*; sa femelle *gallina*. En Espagnol, *gallo* le mâle, *gallina* la femelle. En Italien, *gallo* le coq, *cappon*, *cappone* le *coq* qui a été privé des parties sexuelles; *gallina*, la poule; *pulcino*, *pullo*, *pollastrot*, le poulet.

En Allemand, *han*, *hauzs-han*, *gul*, le coq; *guggel*, le chapon, &c.

En Polonois, *kur* le coq; *kura*, la poule.

En Suédois, *hæns*, *tupp*, le coq; *hœna*, la poule.

En Anglois, *cok*, *dunghill-cock*, le mâle; *hen*, *dunghill-hen*, la femelle; *chijk*, le poulet.

Le *coq* est, de tous les oiseaux, celui dont l'histoire est la plus intéressante. Forcé de me renfermer dans les limites qui me sont prescrites, je ne traiterai que les points les plus importans, tels que la description de ses mœurs, son origine, les variétés de ses races, les soins nécessaires pour entretenir, conserver & multiplier son espèce.

Tout le monde connoit le *coq* par habitude; très-peu de personnes le connoissent d'après un examen attentif & réfléchi qu'il mérite cependant par sa beauté en général, par la forme de plusieurs de ses parties, & par la noblesse de son caractère. Le *coq* a le corps plein, la démarche lente & posée; il porte le cou relevé, la tête haute; son regard est vif & animé; il a l'air fier & indépendant sans avoir rien de menaçant ni de farouche; c'est un être confiant dans son courage & ses forces, qui connoit son prix, sans dédain pour les autres. Certain de sa supériorité & des droits qu'elle lui donne, il sçait les maintenir dans tout ce qui est important, & s'en relâcher sur ce qui n'y sçauroit porter de préjudice; despote & amant au milieu d'un serrail nombreux, il est mari attentif & père tendre : les poules & les petits qu'elles conduisent, sont devant lui un peuple qui doit obéir, mais qui doit être gouverné avec douceur, auquel sa propre foiblesse & les forces de son souverain consacrent de sa part les égards & les attentions de la société, en le chargeant en même-temps de tout ce qui concerne sa sûreté : ne voulant que des alimens propres à entretenir ses forces, si le *coq* trouve un mets délicat, sans en rien prendre pour lui, son cri en avertit les poules & leurs petits, qui accourent à la voix d'un maître qui appelle, d'un mari & d'un père qui invite : il partage entre les mères & les enfans, en répondant, par des accens doux & bas, à ceux que sa famille fait entendre autour de lui. On dit que, sensible à certains charmes & peut-être à une docilité plus grande à son égard, ou à des soins plus tendres pour les couvées, il a quelquefois des préférences pour des poules chéries, foiblesse, art, ou justice, suivant ses vues, que nous ignorons. Des actes de tendresse le *coq* sçait, selon le besoin, passer à ceux que l'ordre exige & aux actes de valeur. Il conduit les poules; il veut qu'elles se tiennent à sa vue; il ne permet pas qu'elles s'éloignent; il appelle : il va chercher celles qui se sont écartées; il les ramène, les menace suivant les occasions, sans jamais les maltraiter. On prétend qu'oubliant quelquefois la noblesse de son caractère, il s'irrite contre la couvée, & qu'il porte la fureur jusqu'à donner la mort aux poussins à coups de bec; on attribue cet acte de barbarie à la violence d'un tempérament trop ardent, trop pressé de jouir : mais il s'agiroit donc d'une jouissance de prédilection, puisque le *coq* au milieu des poules qui l'entourent, est sans cesse à portée de se satisfaire. Cet acte de cruauté, très-rare, puisqu'on ne prend pas de précaution pour s'en garantir dans les basse-cours où l'on élève une grande quantité de poulets &

& où les *coqs* jouissent d'une pleine liberté, n'est qu'un vice individuel qu'on auroit tort d'imputer à l'espèce.

Souverain à l'égard de sa famille, le *coq* la défend des animaux qui pourroient lui nuire, soit en l'attaquant, soit en partageant sa nourriture. Il combat, il repousse les animaux étrangers, il agit en maître avec les oiseaux de la basse-cour, & il les éloigne des poules ; mais il s'irrite sur-tout à l'approche d'un de ses semblables, à l'aspect duquel une longue habitude ne l'a pas accoutumé ; aussi-tôt qu'il l'apperçoit, l'œil en feu, les plumes hérissées, il court à lui, & lui livre un combat qui ne cesse ou que par l'abandon de ses forces ou la retraite du nouveau venu. Vainqueur, il se redresse, frappe ses flancs de ses ailes & chante à deux ou trois reprises. C'est cet acte que M. l'abbé de Lisle a si bien peint par ce vers expressif & concis :

« Aime, combat, triomphe & chante sa victoire ».

Le tempérament ardent & jaloux du *coq* ne permet pas que plusieurs vivent en paix dans la même basse-cour. Leur vie est un état de guerre continuel, qui devient cependant moins acharné à la longue ; les fréquens combats qu'ils se livrent ne sont suspendus que pour jouir ou se reposer & se renouvellent à la vue de leur jouissance réciproque.

Sensible, entouré d'êtres soumis qu'il chérit, actif & plein de vigueur, le *coq* nous peint souvent son état heureux par son chant, qu'il fait indifféremment entendre le jour & la nuit, sans que ce soit à des heures marquées, comme on le croit communément.

Si des mœurs du *coq*, nous passons à l'examen de ses parties, & des externes seulement, sans nous occuper des organes intérieurs, dont la description appartient à l'anatomie comparée, nous trouverons plusieurs traits à remarquer. Le premier est la crête qui surmonte le front, & les deux membranes charnues qui sont attachées au-dessous du bec. Ces ornemens sont communs au *coq* & à la *poule* ; mais ils ont plus de volume & des couleurs plus vives dans le *coq*. Il y a, de chaque côté, au-dessous de l'ouverture de l'oreille, une peau nue qui forme une tache blanche, oblongue, légèrement rougeâtre sur son bord antérieur. Les plumes sont inclinées deux à deux à l'extrêmité de leurs tuyaux qui sont rapprochés & qui se touchent par leurs bouts en-dedans de la peau, mais elles sont divergentes dans leur trajet. Celles qui couvrent le cou sont longues, étroites, flottantes, d'autant plus longues qu'elles sont placées plus bas ; les plumes du croupion ont la même forme & se séparent en se rabattant de chaque côté sur l'extrêmité des ailes qui sont fort courtes & qui se terminent à l'origine de la queue ; elle est composée de quatorze plumes partagées en deux plans inclinés de droite & de gauche, disposés de manière qu'ils forment entre eux un angle aigu, & que les plumes sont tournées vis-à-vis les unes des autres du côté de leur face supérieure ; ces mêmes plumes sont longues, applaties, arrondies à leur extrêmité, fort larges dans toute leur longueur, brillantes, lustrées & douces au toucher ; leurs barbes, qui sont étroitement unies, sont d'égale longueur des deux côtés du tuyau ; les deux plans qu'elles forment, & qui composent la queue, écartés & inclinés, comme je l'ai dit, à droite & à gauche, sont en même-temps relevés & à-peu-près perpendiculaires à l'horison ; ils forment avec le corps un angle très-ouvert & qui approche d'être droit ; il faut encore remarquer que les plumes de la queue sont courbées en arc, & que leur convexité est tournée du côté du corps. Je me suis étendu sur cette conformation, parce qu'elle est particulière au *coq* & à la *poule*, & que jusqu'à présent on n'a rien remarqué dans les autres oiseaux qui y ait quelque rapport.

Le *coq* a à chaque pied un ergot qui croît à proportion de l'âge ; la *poule* n'a qu'une protubérance ou un bouton qui ne fait ordinairement que peu de saillie. L'un & l'autre ont quatre doigts ; cependant il y a une race qui en a cinq, & une autre qui n'a point de queue. Ce n'en sont pas moins des *coqs* & des *poules*, puisque les oiseaux de ces deux races ont d'ailleurs tous les mêmes caractères que les *coqs* & les *poules* ordinaires, & que, comme ce n'est pas un seul trait, ou un seul caractère qui constitue le genre d'un animal, mais l'ensemble de tous les traits & de tous les caractères, de même la soustraction d'un caractère ou l'addition accidentelle d'un de plus ne change rien au genre.

Quoique les objets d'anatomie ne fassent pas partie du plan que je dois traiter, je ne peux me dispenser de remarquer que le *coq* a une double verge cachée à l'intérieur, & cependant placée à la partie inférieure de son corps, de manière qu'au moment de l'accouplement, l'extrêmité s'en prolonge au bord externe de l'anus ; c'est en l'appliquant sur la partie correspondante de la *poule*, où est également situé l'orifice des parties de la génération, que le *coq* la féconde : on s'apperçoit qu'il se dispose à remplir cet acte & quelle est la *poule* dont la vue excite son desir, par un coup-d'œil qu'il lui lance ; aussi-tôt baissant les ailes & les roidissant, étalant à demi sa queue, tandis que la poule s'accroupit pour le recevoir, il va à elle, d'un pas oblique, en poussant un son grave, bas, précipité, il la saisit par la crête avec son bec, s'élance sur elle, il courbe en même temps la partie postérieure de son corps vers la même partie de celui de la femelle qu'elle relève en sens opposé. Après cet acte, qui ne dure qu'un instant, le *coq* se redresse de même que quand il triomphe d'un rival ; il frappe ses flancs de ses ailes, & il chante ses plaisirs comme ses victoires. La *poule* en se

relevant hérisse ses plumes, les secoue & se mêle parmi ses compagnes.

La faculté prolifique est si grande dans le *coq*, que malgré la fréquence de ses accouplemens, une seule de ses approches rend les œufs qu'une *poule* pond féconds long-temps encore après. Harvé étend à six mois l'effet prolifique d'un seul accouplement; d'autres observateurs le restraignent, & ceux qui l'abrègent le plus le bornent à un mois. Mais il est possible que de deux *coqs*, suivant leur vigueur dépendante de l'âge, de la constitution individuelle, de leur continence antérieure, l'un, par un seul acte, féconde les œufs qu'une *poule* pondra pendant six mois, & que l'autre ne féconde que ceux qu'elle produira pendant la sixième partie du même temps : la chose peut même avoir lieu en temps différens de la part du même *coq*, suivant les circonstances. Ainsi, nous n'avons rien de positif à attendre des observations sur cet objet, & celles dont le résultat est le plus foible, prouvent encore que le *coq* jouit au plus haut degré de la vertu prolifique & fécondante, & que probablement il laisse, à cet égard, tous les autres animaux fort au-dessous de lui; mais cette rare fécondité n'est qu'un luxe de la nature, ou un effet d'une nourriture trop abondante dans l'état de domesticité; il est très-probable qu'elle n'a pas lieu dans le *coq* sauvage, puisque dans le domestique, elle est superflue une grande partie de l'année, & que la *poule* n'en profite, pour la propagation de l'espèce, que dans une saison déterminée, à moins qu'on ne l'ait provoquée par une nourriture échauffante, par des moyens qui n'entrent pas dans le plan de la nature; ce n'est que dans la saison où les autres oiseaux éprouvent aussi le desir de propager leur espèce, que la *poule* s'occupe de ses œufs, qu'elle ne les abandonne plus après les avoir pondus, comme pendant le reste de l'année, mais qu'elle les rassemble, qu'elle y revient souvent, qu'elle les défend & qu'elle les couve quand le nombre en est suffisant. Elle nous apprend alors, quand elle parvient à se soustraire à la vigilance de ceux qui la surveillent, que si elle étoit libre, elle se construiroit à l'écart un nid qu'elle formeroit de paille, ou de matières analogues, grossièrement rassemblées, qu'elle y déposeroit, avant de couver, vingt à vingt-cinq œufs; que quand ses petits seroient nés, elle ne les conduiroit d'abord qu'autour du nid, & que ce ne seroit que quand ils commenceroient à se couvrir de plumes sur toutes les parties du corps, qu'elle rejoindroit avec eux les autres habitans de la basse-cour. Telles sont les pratiques d'une *poule* qui, suivant l'expression triviale, *a dérobé ses œufs*, mais qui, au vrai, a joui de ses droits & couvé en liberté. Tout le monde connoît sa tendresse pour ses petits, & il n'est personne pour qui les marques extérieures qu'elle en donne, n'aient été quelquefois un spectacle agréable & même touchant, puisqu'il est si propre à rappeller le plus tendre des sentimens, & à peindre la plus douce des images. La *poule* entourée de ses poussins, ne les perd pas de vue un instant; ils sont l'objet de tous ses soins, le but de tous ses mouvemens; ils exercent toutes ses facultés; elle n'existe que pour eux, sans aucun retour sur elle-même; tantôt elle les conduit, en les invitant à la suivre, en les rappellant, par un murmure bas & répété; tantôt elle s'arrête pour les recevoir sous ses ailes, qu'elle entr'ouvre en s'accroupissant, & les réchauffer sous ses plumes qu'elle hérisse; elle souffre que les uns se jouent sur son dos, que les autres la bequetent, & elle se prête à tous leurs mouvemens, auxquels elle paroit se plaire; elle oublie de prendre de la nourriture pour leur en fournir; elle leur partage celle qu'elle a trouvée; si elle est abondante, elle fait choix de la plus délicate pour la leur distribuer; elle en divise la masse pour la proportionner à leur capacité; elle ne se réserve que la plus grossière, & ne se nourrit elle-même que quand il y a plus d'alimens que ses petits n'en peuvent consommer; si la nourriture manque, elle en cherche avec empressement & inquiétude partout où elle en peut trouver, & dans tous les temps elle grate souvent la terre pour y découvrir & en tirer des vers, des œufs & des crysalides d'insectes, qui sont un mets aussi sain que friand pour ses poussins : tels sont ses soins, lorsque rien ne la trouble dans ses douces occupations; mais si quelque danger menace sa famille, elle se précipite au-devant; ses regards, ses cris, ses plumes hérissées, ses mouvemens précipités, tout annonce en elle les craintes & le trouble qui l'agitent, sans lui faire rien perdre du courage que lui inspire sa tendresse pour ses petits; elle les avertit par un cri, qu'ils sçavent distinguer, de chercher à se cacher; elle n'attend pas l'approche de l'ennemi, elle va à lui, & avec une bravoure & une force, qu'on n'avoit pas lieu d'attendre d'un être foible & timide dans toute autre circonstance, ou elle l'oblige à se retirer, ou elle périt sous ses coups; mais si elle n'y a pas succombé, elle rappelle sa famille quand le péril est passé, & reprend pour elle ses soins ordinaires; ils lui coûtent assez pour prendre sur son tempéramment & l'affecter sensiblement. La *poule* qui a couvé & qui conduit ses poussins depuis quelque temps a la voix rauque, les plumes hérissées, les ailes trainantes, la crête pâle & panchée; elle est amaigrie, altérée, & elle ne rend qu'avec peine, ses excrémens, plus solides qu'à l'ordinaire. Cependant ses soins durent très-long-temps, & ils ne cessent que quand ses petits, parvenus à plus de moitié de leur grosseur, revêtus de toutes leurs plumes, commencent à la quitter eux-mêmes.

La suite du sujet m'a conduit à parler des soins de la poule pour ses poussins; mais revenant un instant sur mes pas, je ne dois pas omettre ceux qu'elle prend des œufs pendant l'incubation; ils consistent à les couvrir tous également, en les tenant réunis sous elle, contenus sur les côtés par ses ailes baissées & demi-ouvertes, à leur procu-

ser, par l'incubation, la chaleur continue dont ils ont besoin, & à la répartir également entr'eux. A peine quitte-t-elle ses œufs une fois par jour pour chercher de la nourriture en hâte & pour rendre ses excrémens amassés à l'extrémité du canal intestinal; de temps à autre, & assez fréquemment, elle se soulève seulement dessus ses œufs, elle les remue, les change de position, & les fait glisser alternativement du centre aux bords du nid; par ce double moyen, ils sont tous portés tour à tour dans le point où la chaleur est la plus forte, & ils y sont également exposés sous toutes les faces. La durée de l'incubation, ou le temps que la poule couve les œufs, est de vingt jour; les petits naissent le vingt-un. On a long-temps ignoré comment ils sortent de la coquille; on avoit ajouté aux autres soins dont la poule est chargée, celui de rompre la coque de l'œuf, & on avoit cherché à expliquer comment elle pouvoit le faire sans risque pour le poussin. On sçait aujourd'hui que c'est le petit seul qui travaille à sa sortie. Sur la partie supérieure de son bec, à l'extrémité, s'élève une petite protubérance en forme de cornemuse, élargie à sa base, inclinée en arrière: cette corne, si malgré sa petitesse on admet la comparaison dont je vais me servir, ressemble, par sa forme, à la moins grande des deux cornes du rhinocéros mâle: c'est avec cet instrument que le poussin, à force de frottements répétés, vient à bout d'user la coquille, de l'entamer dans un point. On sçait que sa substance est frêle & cassante, & qu'ainsi, fêlée dans un point, le reste de sa circonférence n'offre plus qu'une foible résistance, comme un morceau de verre entamé dans un endroit, se rompt aisément, par le plus léger effort, dans les points qui y correspondent. Le poussin qui, dans la coque, étoit courbé & comme roulé sur lui-même, lorsqu'il l'a usée dans un point, parvient, sans peine, à la séparer dans toute la circonférence, par l'effort qu'il lui fait éprouver, en appuyant des pieds sur la partie opposée, & en développant en même-temps, en étalant ses membres avec toute la force dont il est capable. Il est besoin d'un effort d'autant moindre, que la coque & les membranes internes qui la revêtissent, peuvent être comparées à une voûte, dont le ceintre est entamé, & contre laquelle l'effort est dirigé du dedans au-dehors. Il est très-probable que c'est par un pareil mécanisme que tous les oiseaux sortent de la coquille, quoique la chose ne soit pas avérée par l'observation, comme elle l'est à l'égard du poulet & comme je l'ai vérifié à l'égard du faisan. On appelle *bêcher* l'opération du poussin, qui travaille à ouvrir la coquille qui l'enferme; elle dure à-peu-près vingt-quatre heures du commencement du vingtième jour de l'incubation au commencement du vingt-unième jour; elle produit assez de bruit, pour qu'en prêtant une oreille attentive, & en écoutant de près, on distingue les mouvemens ou le frottement de la corne du poussin sur la coque. Tout le monde sçait qu'aussi-tôt qu'il est né, ou peu d'heures après, il est en état de marcher, même de courir avec assez de vivacité; qu'il est couvert d'un duvet bien fourni, diversement bigaré, qu'il ramasse lui-même sa nourriture. Il n'en prend point, ou très-peu, le premier jour; il ne commence guère que le second à manger, & c'est le même jour que tombe de son bec la corne qui lui a été si utile. L'accroissement des poussins est subordonné à la température, comme celui de tous les animaux. Communément au bout de huit à dix jours, on commence à voir pousser les grandes plumes des ailes & de la queue; c'est la tête qui s'en revêt ensuite; puis paroissent les couvertures des ailes, les plumes du croupion, ensuite sur le dessus du corps, sur la poitrine & sur le ventre, on voit poindre une double rangée de tuyaux: ce n'est guère qu'à six semaines que le poulet est revêtu de toutes ses plumes, à dix mois qu'il a atteint toute sa grosseur, à un an que la *poule* commence à pondre régulièrement; car elle pond beaucoup plutôt, mais par intervalles éloignés, & quelquefois dès son huit ou neuvième mois. Le *coq*, plus prématuré, cherche à s'approcher des *poules* souvent avant qu'il ait atteint l'âge de six mois: malgré une fécondité si précoce & la dépense qu'il fait pendant la durée de sa vie, il ne cesse pas d'éprouver des besoins, mais moins ardens à mesure qu'il vieillit, & dont l'effet est moins prolifique. Swamerdam borne à trois ans la fécondité du *coq* dans toute sa vigueur; à quatre celle des *poules*: il assure qu'elles ne pondent plus passé cet âge: je crois ce terme trop court; mais il est certain que les *poules* sont absolument stériles dans les dernières années de leur vie, & que dans les vieilles on trouve l'ovaire totalement épuisé & si flétri, qu'on a souvent bien de la peine à le découvrir. Le même auteur fixe à dix ans la durée de la vie du *coq* & de la *poule*; mais le terme n'en a pas encore été bien constaté. La *poule*, pendant le temps qu'elle est féconde, ne pond pas seulement dans la saison propre aux couvées, mais tout le monde sçait qu'elle ne cesse de produire des œufs que dans le temps de la mue, & le mois qui la suit, que durant cet intervalle elle ne pond pas, ou que très-peu; que ce temps dure, pour les *poules* en général, depuis la fin d'octobre jusqu'à-peu-près au 15 de janvier; on sçait de même qu'elles pondent moins pendant les grands froids, & qu'il faut retrancher du temps de leur ponte celui où elles couvent & où elles conduisent les poussins; dans les autres temps elles pondent presque tous les jours, & d'autant plus régulièrement, qu'elles sont mieux nourries, que la chaleur est plus forte; car en hiver même elles ne cessent pas de pondre, si on les y provoque par une nourriture échauffante, & si on les tient dans un lieu chaud; personne enfin n'ignore que la *poule* pond sans le concours du *coq*, mais des œufs stériles, & qu'à chaque œuf qu'elle pond, elle

exprime ses sensations par un cri particulier, auquel on donne le nom de *glouſſement*, soit que ce cri soit une expression de douleur ou de joie. Ce dernier sentiment paroît le plus probable, puisque la *poule* ne cesse de *glousser* qu'un temps assez long après avoir pondu, & que son *glouſſement* est plus fort après que devant & pendant l'acte de la ponte. Les faits qu'on vient de lire complettent à-peu-près l'histoire du *coq* & de la *poule* domestiques; il me reste à rechercher leur origine, à indiquer leurs variétés, & à terminer cet article par l'énumération des soins nécessaires pour cette espèce si importante.

Les auteurs & les voyageurs n'avoient fourni que des faits vagues & incertains sur l'origine du *coq* & de la *poule*, & sur ces oiseaux vus dans l'état de liberté. Suivant le docteur Hyde, ils sont originaires de la Perse; mais son opinion n'est pas appuyée de preuves suffisantes. Dampier dit avoir vu & tué, dans les isles de Poulocondor, des *coqs* sauvages qui ne surpassoient pas nos corneilles en grosseur, & dont le chant, assez semblable à celui de nos *coqs* de basse-cour, étoit seulement plus aigu: il ajoute ailleurs qu'il y en a dans l'isle de Timor & à San-Jago, l'une des isles du Cap-Vert. On ne peut se dissimuler que l'assertion de ce voyageur est pressante, *il a vu & tué* des *coqs* sauvages à Poulocondor; mais sa seconde assertion affoiblit la première; il y en a à l'isle de Timor, à celle de San-Jago. Ces isles ont été fréquentées & visitées par beaucoup d'autres voyageurs, & il est le seul qui dise y avoir vu des *coqs* sauvages; il est fort difficile, il est vrai, de se méprendre à l'égard de cet oiseau, dont les traits distinctifs sont si fortement exprimés, qui est si différent de tous les autres oiseaux connus, mais en accordant à Dampier ce qu'il dit avoir vu, & qu'on n'a pas droit de lui nier, il s'ensuit seulement qu'il est très-probable qu'il y a, dans les endroits qu'il cite, des oiseaux que nous ne connoissons pas, qui ont quelques rapports avec le *coq*, il ne s'ensuit pas & il n'est pas démontré que c'en sont de véritables; il faudroit, pour le décider, que Dampier eût fait une description exacte de ces oiseaux, qu'on en pût suivre la comparaison avec les *coqs*: sa simple assertion ne sçauroit décider ce fait.

Gemelli-Careri apperçut, dit-il, des *coqs* sauvages aux isles Philippines: mais quelle foi ajouter à un simple apperçu?

Mérolla prétend qu'il y a des *poules* sauvages au royaume de Congo, mais il n'en fait pas la description; il se contente de les dire plus belles & de meilleur goût que nos *poules* domestiques, & d'ajouter que les nègres n'en font aucun cas. On ne voit que doute & incertitude dans ce récit; la beauté, la délicatesse de la chair des *poules* du Congo, au-dessus du goût & du plumage de nos *poules*, peut faire penser que ce sont des oiseaux différens, & le mépris qu'en font les nègres, que ce sont peut-être des *poules* qui leur ont été portées, & qui sont devenues sauvages parce qu'ils les ont négligées.

L'historien des Incas, Coréal, le P. Charlevoix, assurent qu'avant les conquêtes des Européens dans l'Amérique, les *poules* étoient inconnues au Pérou, au Brésil, à Saint-Domingue. Il est vrai qu'Acosta prétend que les *poules* existoient au Pérou avant l'arrivée des Espagnols; mais il en donne pour preuve le nom qu'elles ont dans la langue du pays, comme si ce nom n'avoit pas pu & dû naturellement leur être donné depuis que les Espagnols les avoient fait connoître. Il est d'ailleurs difficile d'exterminer une race d'oiseaux dans un vaste pays dépeuplé, couvert de forêts, & on trouveroit encore des *poules* sauvages au Pérou; s'il y en avoit eu avant l'arrivée des Espagnols.

Enfin, M. Sonini de Manoncour, qui a deux fois rapporté de Cayenne une nombreuse collection d'oiseaux, dit avoir entendu, dans les bois de la Guiane, des oiseaux qui en interrompent le silence soir & matin, par un chant semblable à celui du *coq*; ressemblance trop foible pour en tirer aucune induction à l'égard de ces oiseaux, dont aucun autre voyageur ne parle, & dont M. de Sonini n'a pu approcher assez près pour s'en procurer un seul individu. Ce n'est donc pas sans fondement que j'ai dit que les auteurs n'avoient avancé que des faits vagues & pleins d'incertitudes sur l'origine du *coq* & de la *poule*, ou sur ces oiseaux vus en liberté. Nous n'aurions aucune connoissance, pas même une opinion fondée sur la souche primitive de l'oiseau qui nous est le plus utile, si un voyageur, dont je parlerai dans un instant, ne nous avoit appris & fait connoître quelque chose de plus positif & de plus probable que tout ce qui avoit été annoncé avant lui sur le même sujet. Ainsi, l'origine primitive des quadrupèdes qui servent le plus immédiatement à notre nourriture, ou qui nous rendent le plus de service, étoit incertaine & douteuse, ou inconnue avant que M. de Buffon eût levé le voile qui la couvroit; & nous ignorons encore, ou nous ne sçavons pas, sans mélange de quelques doutes, quelle terre produit naturellement le grain qui, changé & amélioré, est devenu le froment dont nous tirons notre principal aliment; tant la domesticité & la culture ont d'action & de force sur les productions de la nature, tant elles peuvent les altérer aux yeux du naturaliste trop sévère, qui ne veut que connoître & distinguer les espèces, & ces mêmes causes, les améliorent aux yeux du philosophe qui les estime à proportion qu'elles nous sont utiles.

Parmi les oiseaux que M. Sonnerat a rapportés des Indes dans le dernier voyage qu'il y a fait, il y a une espèce dont le mâle a tous les traits qui caractérisent le *coq* & à la femelle duquel il n'en manque qu'un seul. Comme ces oiseaux sont très-certainement, le mâle un *coq* & sa femelle une *poule*; que nous ne sçaurions en douter après les avoir vus; que le voyageur qui les a rapportés, les a

trouvés dans les bois, où il s'est assuré que leur race est nombreuse & sauvage, qu'elle est connue dans le pays pour y avoir vécu de tout temps en liberté; que ces oiseaux viennent des contrées où la plus grande partie de ce qu'il y a de bon ou de beau sur le reste de la terre, a pris son origine; il est vraisemblable que ces oiseaux sont la souche primitive du *coq* & de la *poule*: la chose est, à leur égard, au moins infiniment plus probable & plus démontrée, que par rapport à tous les autres oiseaux auxquels on a, jusqu'à présent, tenté d'attribuer le même avantage: cependant ce n'est qu'une probabilité, mais très-forte, & telle qu'on la peut desirer sur un objet qui n'admet pas la possibilité d'une démonstration rigoureuse.

Les oiseaux que je crois qu'on doit regarder aujourd'hui comme le *coq* & la *poule* primitifs, avec ce reste de doute qu'il sera toujours impossible de dissiper sur ce sujet, ont été trouvés dans les Gates, montagnes qui séparent le Malabar du Coromandel. Laissant à ces oiseaux le nom des lieux où ils ont été trouvés & une dénomination qui rappelle leur origine, je les appellerai *le coq & la poule des Gates*.

Le *coq* est un peu moins grand que notre *coq* domestique le plus commun; expression par laquelle j'entends le *coq* de village, qui rôde pendant la journée autour de la chaumière du paysan, cherche sa nourriture dans les champs voisins, pâture l'herbe, donne la chasse aux insectes, vit pendant le jour à son gré, & se couche le soir dans un poulailler grossièrement construit près de la cabane du maître auquel il appartient. De toutes les races de nos *coqs* domestiques, c'est à ce *coq* villageois, moins éloigné par la liberté plus grande dont il jouit de l'état de nature, que tous les autres *coqs* dont nous prenons plus de soin, que celui des Gates ressemble davantage, par sa taille, par son port, & même par les nuances du plumage. Il a, du bout du bec, à celui de la queue, près de deux pieds & dix pouces trois lignes de l'extrémité du bec à celle du grand doigt du pied: son pied a trois pouces; le doigt du milieu, sans y comprendre l'ongle, un pouce six lignes, & l'ergot en a autant.

Le sommet de la tête est orné d'une crête, en forme de faux, festonée & découpée sur son bord supérieur; elle est d'un rouge très-vif; deux membranes de la même substance & de la même couleur, sont attachées au-dessous du bec, une de chaque côté.

Les joues, la gorge, le haut du cou en devant, & sur les côtés, sont nuds; la peau qui recouvre ces parties, est d'un rouge moins vif que la crête; les oreilles sont couvertes par une plaque oblongue de petites plumes d'un gris-blanc: le derrière de la tête, le cou aussi en arrière, & sur les côtés, sont couverts de plumes étroites, qui, courtes sur la tête, plus longues sur le cou, le deviennent d'autant plus qu'elles sont placées plus bas; ces plumes, à la partie inférieure & sur les côtés du cou, sont dirigées en devant & reviennent vers les parties antérieures, sur lesquelles elles sont flottantes, ainsi que sur le derrière du cou; celles qui couvrent le derrière de la tête sont grisâtres, terminées par une tache d'un blanc-gris, brillant & perlé: les plumes du haut du cou ont leur tuyau blanc jusqu'aux deux tiers de sa longueur; il n'est plus sensible au-dessous, mais il y a une tache oblongue d'un blanc-gris & perlé, plus bas une tache noire, & la plume finit par une plaque d'un blanc-jaunâtre brillant & lustré; les barbes sont égales de longueur des deux côtés du tuyau; elles sont noires dans la plus grande partie de leur longueur, & d'un blanc-grisâtre à leur pointe. De l'endroit où le tuyau cesse d'être sensible à l'extrémité de la plume, on ne distingue plus ni barbes, ni tuyau, & c'est, quand on y regarde de près, en quelque sorte moins de la plume qu'une membrane cartilagineuse très-mince, comme on en voit à l'extrémité de quelques-unes des plumes de l'aile du *jaseur de Bohême*.

La conformation des plus longues plumes du cou est la même; mais il y a sur celles-ci, depuis l'endroit où le tuyau semble finir à l'extrémité de la plume, d'abord une tache oblongue, grisâtre & lustrée, ensuite une tache noire, elle est suivie d'une blanchâtre, au-dessous de laquelle il y en a une noire qui précède la plaque d'un blanc-jaunâtre, par laquelle la plume est terminée.

Le dos & le croupion sont couverts de plumes oblongues, ovales, marquées suivant leur longueur, & dans leur milieu, d'un trait gris-blanc, fort étroit; elles sont, sur les côtés, d'un noir lustré, changeant en violet, & entourées sur les bords d'un filet gris-blanc. Les couvertures du dessus de la queue sont d'un noir-violet, changeant, irisé, & qui a des reflets tels que sont ceux de l'acier poli: des plumes longues, étroites, pendent & flottent des deux côtés du croupion, sur l'extrémité des ailes qu'elles recouvrent; ces plumes sont marquées dans leur milieu, suivant leur longueur, d'un gris-blanc dans sa première moitié, d'un jaune-roussâtre dans la seconde; il est encadré entre deux traits noirs, bordés eux-mêmes par deux traits d'un jaune-roussâtre, d'autant plus roux, qu'il approche davantage de l'extrêmité de la plume. Au-dessus des longues & étroites plumes que je viens de décrire, l'origine de la queue est couverte & embrassée par de larges plumes oblongues d'un violet lustré & changeant, marquées, dans leur milieu, d'un trait longitudinal d'un blanc-gris: le bord inférieur de celles qui sont placées le plus bas, est roussâtre, & le supérieur est grisâtre: cette dernière couleur borde des deux côtés les plumes supérieures à celles-ci. La queue est composée de quatorze plumes, divisées en deux plans séparés, formant entr'eux un angle aigu; elle est relevée, comme dans le *coq* domestique, perpendiculaire à l'horizon, ou très-légè-

rement inclinée en arrière ; les plumes en sont étagées, &, les deux extérieures, plus longues que les autres, courbées en arc & fléchies en arrière : toutes ces plumes sont d'un noir changeant foiblement en violet. Les petites couvertures du dessus de l'aile sont d'un marron-roux, foncé, luisant ; les grandes sont d'un brun-noirâtre, très-légèrement bordées de gris du côté extérieur ; leur tuyau est blanchâtre, & forme une ligne de cette couleur au milieu de la plume. Les pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre lavé ; leur tuyau est noirâtre, & les plus extérieures sont très-légèrement bordées de gris du côté externe : la partie antérieure & inférieure du cou, la poitrine, le ventre & le haut des jambes sont couverts de plumes oblongues, marquées de cinq traits, suivant leur longueur ; d'un trait gris-blanc au milieu de deux traits noirs, & autour de chaque plume d'un cercle gris-blanc : les plumes des flancs sont colorées de même, avec cette différence, qu'au lieu d'être entourées de gris-blanc, elles sont bordées de roux, qui est très-foncé, sur les plumes qui approchent plus du dos, & plus clair sur celles qui sont plus près du ventre. Les couvertures du dessous de la queue sont brunâtres, bordées de gris ; leur tuyau est blanchâtre ; le tour de l'anus est couvert de plumes décomposées, ou d'un duvet grisâtre. Le demi-bec supérieur est pâle & noirâtre, l'inférieur blanchâtre, les pieds, les doigts, les ongles sont grisâtres ; l'ergot est d'un noirâtre terne & lavé. J'ignore la couleur des yeux.

La *poule* est beaucoup plus petite que le *coq*. Je n'en peux donner une description détaillée, parce qu'elle n'est pas en ma possession, au lieu que le *coq* fait partie de ma collection ; le brun & le gris forment le fond de son plumage ; mais avec tous les traits qui caractérisent la *poule*, elle en diffère en ce qu'elle n'a ni crête, ni membranes charnues pendantes sous la gorge.

D'après la description détaillée que j'ai donnée du mâle & ce que j'ai dit de la femelle, ces oiseaux sont certainement du genre du *coq*. Le manque d'un seul caractère dans la femelle qui réunit tous les autres, la différence de conformation dans l'extrémité des plumes qui couvrent en arrière le cou du mâle, ne suffisent pas pour qu'on doive faire de ces oiseaux un genre à part. D'où vient un oiseau, auquel pour être regardé comme une *poule*, il ne manque qu'une crête & des membranes sous le bec, seroit-il jugé n'en être pas une, tandis qu'on ne se permettroit pas la même décision au sujet de la poule, qui, au lieu de crête & de membranes, porte sur les parties où elles devroient être situées, des houppes de plumes ? Ce n'en est pas moins aux yeux de tout le monde une *poule*, & celle des Gates qui n'en diffère que parce qu'elle n'a pas de houppes, mais de simples plumes à la place de la crête & des membranes, ne sçauroit non plus, par aucune raison, être un oiseau différent. La structure de l'extrêmité des plumes qui couvrent en arrière eou du mâle, est une différence à laquelle on r s'arrêtera pas beaucoup sans doute : elle est d'a tant plus légère que si on examine bien attent vement cette extrêmité des plumes, si on l regarde à la loupe, elle paroit sillonée en lon & n'être que l'assemblage des barbes réunies & collées ensemble ; mais ce qui doit achever de l faire négliger, c'est que dans le *coq* des Gate même, cette conformation n'est pas constante : presque toutes les plumes dont il s'agit sont terminées par un appendice cartilagineux complet & entier dans le *coq* remis par M. Sonnerat au cabinet du roi. Dans celui, au contraire, dont il m'a fait présent, il y a fort peu de ces appendices qui soient entiers ; la plupart sont divisés en plus ou moins de portions, & beaucoup de plumes se terminent par un cartilage déchiqueté ou des barbes réunies par faisceaux. Ce caractère, qui d'après l'examen d'un seul individu, auroit pu inspirer du doute, vérifié sur plusieurs, ne sçauroit donc en imposer, & par la tendance de ce cartilage à passer à l'état des plumes ordinaires dans le *coq* sauvage même, on comprend que ce changement a dû être une des premières suites de la domesticité, si comme, on le peut supposer avec autant de probabilité que le sujet en admet, c'est du *coq* & de la *poule* des Gates, que le *coq* & la *poule* domestique, tirent leur origine ; mais à quelque souche qu'il taille les rapporter, leur espèce est si heureusement constituée, qu'en quelqu'endroit que l'homme l'ait primitivement rencontrée, il a pu l'habituer à vivre, comme lui, sous sa domination, & par les soins qu'il en preod, sous tous les climats, soit qu'ils diffèrent par l'excès du chaud, soit par celui du froid.

Le *coq* & la *poule* transportés sous tant de climats divers, nourris & soignés si différemment, plus multipliés qu'aucun des autres oiseaux, parce que l'homme, à qui ils sont plus utiles, en a pris plus de soin, devoient, comme il est arrivé, produire plus de variétés qu'aucun autre.

Voici les plus remarquables auxquelles on donne le nom de races, soit qu'elles se perpétuent par la force de leur constitution, soit par l'attention qu'on a de ne les pas mêler.

1°. Le *coq commun*.

2°. Le *coq huppé*, estimé à proportion de sa huppe, de la manière dont il la porte, de la forme qu'elle a, & de la beauté des nuances de tout le plumage. Il y a dans cette race des *poules* qui n'ont point de crête ni de membranes sous le bec, & à leur place une huppe, & des flocons de plumes. On donne aux variétés de cette race des noms suivant les couleurs dominantes du plumage, & ces variétés se perpétuent en les tenant séparées, sans leur permettre de se mêler.

3°. Le *coq nain* & la *poule* naine, qui ne diffèrent que par le peu de longueur des pieds, par

une démarche sautillante. On en nourrit beaucoup en Bretagne : la *poule de Camboge* paroît être la même.

4°. Le *coq* d'Angleterre : on le reconnoît à la hauteur de ses jambes.

5°. Le *coq* de Turquie qui n'est remarquable que par son beau plumage.

6°. Le *coq* de Hambourg qu'on nomme aussi *culotte de velours*. Il a les cuisses & le ventre d'un noir velouté.

7°. Le *coq frisé*. Ses plumes sont à demi décomposées & renversées en-dehors : le blanc est la couleur la plus ordinaire dans cette race ; elle est foible, sensible au froid & réussit mieux dans les pays chauds.

8°. Le *coq & la poule à duvet* du Japon. Les barbes de leurs plumes qui sont sans adhérence les unes avec les autres, ont l'apparence & l'aspect du poil ; elles sont toujours blanches. Cette variété est commune à la Chine, au Japon, en differens endroits de l'Asie, & réussit fort aisément dans notre climat.

9°. Le *coq & la poule nègre*. La crête, les membranes attachées sous le bec, la peau, le périoste, les plumes ordinairement, sont noirs dans cette race. Il y a quelques individus à plumage mêlé de blanc.

10°. La *poule angloise*. C'est une très-petite race dont le plumage est blanc quand elle est pure ; on l'a beaucoup multipliée parce qu'elle est excellente pour couver. On la préfère dans les faisanderies aux poules communes qui sont trop lourdes : je rapporte à cette race l'*acho* ou *coq* de Madagascar, *la poule naine* de Java. On ne nous en dit rien, si-non qu'ils sont forts petits. Je rapporterai encore à la même race un *coq* & une poule apportés vivans de la Chine à Paris, & que je nommerai *le coq nain* de la Chine. Ce *coq* & cette poule ne diffèrent de la poule angloise que parce qu'ils sont près de la moitié plus petits; ils ont le plumage du *coq* & de la *poule* ordinaires : je les conserve dans ma collection. Les Chinois peignent souvent sur leurs papiers des *coqs* & des *poules* de cette race.

11°. Le *coq* & la *poule* pattus qui ne diffèrent du *coq* & de la *poule* ordinaires que parce qu'ils ont les pieds, & quelquefois les doigts en partie, couverts de plumes longues, dures, qui se portent en-dehors. Le *coq* de Bantam a beaucoup de rapports avec cette race.

12°. Le *coq & la poule sans croupion*, qu'on nomme aussi *coq & poule* de Perse. Cette race ressemble à la plus commune par la grandeur & les variétés des couleurs ; mais elle n'a point de croupion, & par conséquent pas de queue. Il paroît que *le nom de coq & de poule* de Perse lui a été donné très-improprement, puisque les anciens naturalistes & Aristote en particulier qui n'auroit pas manqué d'en parler, n'en font pas de mention. M. le comte de Buffon rapporte avec bien plus de fondement l'origine de cette race à l'influence du climat de la Virginie, ou d'après les transactions philosophiques, *n°. 206*, *année 1693*, *pag. 992*, les poules qu'on y porte perdent bientôt leur croupion ; ce qui ne peut s'entendre que des petits qui en proviennent, & non pas des individus transportés de l'Europe. M. de Buffon cite à ce sujet une observation omise dans l'histoire du chien, parce qu'il ne l'avoit pas constatée alors ; c'est celle d'une race privée de queue, comme les *coqs* & les *poules* de la Virginie sont dépourvus de croupion. Ce sont des exemples bien frappans de l'influence des climats, de l'altération dont les espèces sont susceptibles, sans changer cependant de nature, sans cesser d'être les mêmes au fond, sous un extérieur très-different. Combien ne multiplions-nous donc pas les espèces sur des apparences bien plus foibles, & que ce seroit un travail utile en histoire naturelle, que de trouver le moyen de réduire les variétés & les races aux espèces dont elles ne sont que des nuances !

13°. Le *coq* de Caux ou de Padoue. Il ne diffère que par sa grosseur.

Il y auroit encore un grand nombre de variétés ou de races dans l'espèce du *coq* & de la *poule*, si on s'en tenoit au nom que les voyageurs ont imposé à beaucoup d'oiseaux qu'ils ont pris, d'après de foibles rapports, pour des *coqs* ou des *poules* ; mais comme, d'après ce qu'ils en disent, les uns sont des oiseaux différens, qu'on ne peut juger des autres, je ne pousserai pas plus loin cette énumération.

De toutes les races dont je viens de donner une idée, la plus commune est aussi la plus féconde, au moins dans nos contrées, c'est celle dont les œufs & la chair nous fournissent une nourriture plus abondante ; la race huppée est celle qui prend le plus de graisse & dont la chair est la plus délicate. Ce sont par conséquent ces deux races qui méritent de notre part plus de soins & d'attentions.

Pour que les *poules* dédommagent par leur fécondité des peines & de la dépense qu'elles peuvent coûter, la première attention est de les bien choisir ; la seconde, de les gouverner de manière à les entretenir saines & vigoureuses.

Un bon *coq* est celui qui est d'une taille moyenne, dont le regard est vif & animé, la voix haute & nette ; qui chante souvent, dont la crête est droite, ample, profondément découpée, d'un rouge vif ; qui a sous le bec de larges membranes bien colorées ; qui porte la tête haute, la poitrine relevée ; qui ramène près de sa tête sa queue qu'il porte recourbée ; dont le plumage est noir ou diapré de couleurs fortes ; qui a le corps plein, les cuisses bien garnies & les pieds gros.

Dans le choix des *poules*, on donne la préférence à celles qui sont d'une taille moyenne ; qui ont la tête grosse & la portent haute ; dont l'œil est animé, le regard vif, la crête rouge & pen-

dante d'un côté, la poitrine large, le corps plein & ramaſſé, les jambes jaunâtres, le plumage noir, tanné, ou roux, ou varié de noir & de blanc. Un *coq* jeune & bien choiſi peut ſuffir à quinze ou vingt *poules* ; ce n'eſt pas qu'il n'entreprit d'en ſervir un plus grand nombre, mais à force de s'épuiſer, il en ſeroit moins prolifique, & reſtreint à une moindre quantité de *poules* ; il les fatigue par trop d'ardeur. Il ne paroit pas qu'on ſe ſoit occupé de l'âge où il convient le mieux d'abandonner le *coq* à ſon tempéramment, & de celui où les *poules* ſont les plus propres à le recevoir. Cependant il eſt très-probable que l'ardeur prématurée du *coq* doit influer ſur ſes forces & l'affoiblir pour tout le temps qu'il vivra ; que la *poule* excitée par ſon approche à une ponte trop précoce, doit en ſouffrir de même, & que l'un & l'autre de ces animaux ſeroient plus vigoureux, plus féconds ſi leur approche mutuelle étoit différée juſqu'à l'âge où ils ont acquis un accroiſſement complet. Il y auroit ſans doute à perdre pour la promptitude du produit, mais il y auroit à gagner pour ſa durée & ſa valeur, & ce ſeroit ſans doute un moyen de relever & de perfectionner l'eſpèce, comme c'en eſt un auſſi de croiſer quelquefois les races.

On croit aſſez communément que les *poules* n'exigent que très-peu ou point de ſoin & de dépenſe. Cependant leur produit eſt proportionné à la peine qu'on prend de les gouverner, aux avances qu'on fait pour elles & dont elles dédommagent amplement.

Le premier ſoin eſt de les placer ou de les loger convenablement. On donne le nom de *poulailler* au lieu qui leur eſt deſtiné pour pondre & pour s'y retirer pendant la nuit.

Le poulailler doit être ſitué de façon qu'il ne ſoit expoſé ni au plus grand froid, ni à la plus forte chaleur ; ainſi il ne doit être ni tourné au nord, ni au midi. L'excès du froid engourdit les *poules*, leur cauſe des maladies ; le froid moins violent, mais continu, retarde leur ponte. La chaleur trop vive les affoiblit, les maigrit, leur cauſe la pepie, la conſtipation, des maladies inflammatoires.

Il eſt mieux que le poulailler ſoit d'une forme oblongue que de toute autre, parce qu'alors il eſt plus aiſé de le garnir de perches qui ſervent de *juchoirs* ; elles doivent être quarrées, d'un pouce & demi à deux pouces, parce que la *poule* n'empogne pas en ſe perchant, & qu'elle ſe tient mal ſur une perche arondie ; il ne faut pas qu'elles ſoient trop près de terre à cauſe de l'humidité, ni trop élevées à cauſe de la difficulté d'y monter ; deux pieds d'élévation eſt une bonne hauteur ; mais comme on perdroit trop de terrein, on peut en placer à des hauteurs graduées ; les *poules* y montent par le moyen d'une échelle qu'on attache, fort inclinée à un des bouts du poulailler. Les murs doivent être enduits & crépis avec ſoin pour que les animaux malfaiſans qui pourroier s'introduire, aient moins de facilité à grimper aux deux bouts du poulailler, on pratique dar le mur un enfoncement ; on y place un panie qu'on garnit de paille : il ſert aux poules pour dépoſer leurs œufs.

Le poulailler n'a communément que deux ou vertures, une fenêtre étroite & grillée, une très petite porte, au bas de laquelle on pratique un ſorte de chatière à couliſſe, qu'on ouvre le matin & qu'on ferme le ſoir : cet uſage ne me paroit pas bor Les poules, comme tous les autres animaux, or neceſſairement beſoin d'un air renouvellé, & celt qu'elles ont reſpiré quelque temps, n'eſt pas auſ ſain qu'un air frais. Lorſque la porte & la couliſſ ſont fermées, l'air ne ſçauroit ſe renouveller pa une fenêtre grillée, très-petite, ſouvent mal placée il ſeroit très-utile de lui donner plus de larget & encore plus avantageux de ménager un courar d'air par une ouverture oppoſée ; mais il ne fau droit pas qu'il eut ſa direction à travers les ju choirs ; ce qu'on éviteroit aiſément en faiſant au deſſus, dans la partie la plus élevée, une ouver ture fort étroite à une des extrémités. Par la mêm raiſon les *poules* ne doivent pas être en aſſe grand nombre, pour ſe gêner les unes les autres & pour rendre l'air du poulailler infect, comm il l'eſt ſouvent. Il n'eſt pas moins important d le tenir propre & d'en enlever ſouvent la fiant des poules qui a une odeur très-forte.

On réſerve ordinairement pour la nourritur des *poules* ce qu'on retire des grains criblés & vannées ; c'eſt-à-dire ceux qui ſont de rebut, & les différentes ſemences qui étoient mêlées ave le bon grain. Cet uſage eſt œconomique & peu être indiſpenſable, mais il exige des obſervatio qui n'ont pas encore été faites. Il ſeroit très-ir portant de s'aſſurer des effets que peuvent produi les différentes ſemences, & les grains viciés qu'o met à part pour les *poules* ; il eſt très-certain que grain ergoté eſt un poiſon pour la volaille qu'on forc d'en faire uſage, mais elle n'y touche pas par ur répugnance naturelle ; il faudroit ſavoir s'il en eſt c même du grain attaqué de la *carie*, du *charbon*, &c. quels peuvent être les effets de ces grains ainſi qu ceux des ſemences, telles que l'*ivraie*, par exen ple, dont, malgré ſon effet aſſoupiſſant, on ſert en quelques endroits dans les derniers jou où l'on engraiſſe les volailles : cet effet, qui pei répondre au but qu'on ſe propoſe alors, pe être très-préjudiciable dans d'autres circonſtance & il eſt poſſible que beaucoup de maladies d volailles dépendent ou des grains viciés, ou d ſemences mêlées au grain qu'on leur donne ; qu par cette raiſon, ſuivant l'abondance de ces grai ou de ces ſemences, il y ait des années d'u mortalité qui n'a pas d'autre cauſe. Les eſſais q je propoſe ſont donc très-intéreſſans, & on pou roit y ſacrifier quelques poules qu'on nourrir uniquement, pendant un temps ſuffiſant, d différe

différens grains & des semences dont on voudroit connoître l'effet.

Le temps de donner à manger aux *poules*, est le matin au lever du soleil & le soir avant qu'il se couche; il est avantageux de mêler au grain, sur-tout en été, des légumes, des herbes, quelques fruits: ces substances rafraichissent les *poules* & contribuent à leur santé. On a soin de leur distribuer à manger toujours au même endroit, pour les accoutumer à s'y rendre plus facilement; la place doit être propre & à l'abri du vent & de la pluie, autant qu'il est possible; il est bon qu'il y ait quelque lieu couvert ou angard sous lequel les *poules* puissent se retirer à couvert dans les jours très-pluvieux, sur-tout lorsque la pluie est froide; elles aiment à gratter, à chercher dans le fumier & dans la terre, des grains, des vers, des insectes; elles aiment aussi à se *vaner* dans le sable, & elles en avalent de petits grains, qui facilitent la trituration des alimens; il faut par toutes ces raisons que les *poules* trouvent du fumier à portée du poulailler; qu'il y ait dans la basse-cour un endroit où elles puissent trouver du sable, & que la terre n'y soit pas assez battue pour qu'elles ne puissent pas la gratter; un aliment fort sain & d'une grande ressource pour l'hiver, est un mélange de marc de raisin & de son: on le dépose dans une fosse par lits de deux à trois pouces d'épaisseur, en interposant entre chaque lit une couche de terre de la même épaisseur à-peu-près.

Il est encore avantageux de former des amas de vers qui sont un aliment très-sain & fort agréable pour les *poules*. On prépare une fosse, dont on a soin de bien sécher le fond; on l'emplit lit par lit, de terre qu'on arrose de sang de bœuf ou d'autres animaux; on y mêle aussi des parties d'intestins coupés par morceaux, & l'on recouvre le tout d'épines & de pierres pour empêcher les poules d'y gratter. En assez peu de temps, & plutôt ou plutard, suivant la chaleur, la fosse se remplit d'une grande quantité de vers; on découvre une partie du terrain; on enlève avec une bêche une portion de la terre; on la distribue aux *poules* qui en séparent avec avidité les vers qu'elle contient.

Quelque éloge qu'on fasse de cette pratique, elle n'est pas sans inconvénient; il en résulte nécessairement une odeur infecte & des exhalaisons malsaines; ainsi ce ne seroit jamais près du poulailler, mais toujours à l'écart qu'on devroit pratiquer ces fosses, & c'est seulement alors qu'on n'auroit rien de nuisible à en craindre; il ne faudroit jamais non plus permettre aux *poules* d'en approcher & d'y gratter, mais en tirer chaque jour ce qu'on voudroit leur distribuer. Cette nourriture, en trop grande quantité, échaufferoit trop & produiroit trop de graisse. Elle peut convenir sur-tout en automne & en hiver; car, même alors on trouve des vers dans les fosses, ils sont seulement moins abondans & croissent plus lentement. Cette nourriture est bonne alors pour exciter les *poules* à pondre, & à son défaut on leur donne, dans le même dessein, du sarasin ou du chénevis.

On doit aussi porter son attention sur la boisson des volailles; il est important que l'eau ne leur manque jamais, de la renouveller, de nettoyer les vaisseaux dans lesquels on la leur donne. Le manque d'eau est suivi de la pépie, & l'eau sale ou croupie produit des chancres à la gorge, sur la langue & différentes maladies.

L'âge des *poules*, pour qu'elles soient de bonnes couveuses, est d'un an & demi à deux ans, jusqu'à quatre; on préfère celles qui sont plus fortes, mieux portantes, moins farouches, & l'on rejette absolument celles dont le pied est, comme celui du mâle, armé d'un ergot. Ces *poules* sont sujettes à casser les œufs. Lorsqu'une *poule*, telle que j'en viens de faire la description, *glousse* fréquemment, qu'elle garde le nid assiduement, qu'elle défend ses œufs quand on veut les lever, c'est un indice qu'elle demande à couver. Alors on lui prépare dans un lieu à l'écart, sombre, calme, à couvert & bien fermé, un nid qu'on fait avec de la paille, placée & grossièrement étendue & arrangée dans un panier d'une hauteur & d'un diamètre convenables: on arrange sur la paille quinze à dix-huit œufs des plus frais; on apporte la *poule* près du nid en la tenant couverte; on la pose doucement sur les œufs & on la laisse légèrement couverte d'un linge; on ne la découvre qu'une fois par jour, le matin de bonne heure; on la lève en même-temps de dessus ses œufs & on la porte sous une mue, où elle trouve à boire & à manger; on attend qu'elle ait pris une suffisante quantité d'alimens, & qu'elle ait rendu ses excrémens dont elle ne se délivre jamais tant qu'elle est sur ses œufs, à moins qu'elle ne soit, ou malade, ou mauvaise couveuse. On la remet ensuite sur ses œufs. Quelque gênante que soit l'attitude d'une *poule* qui couve, quoique l'incubation dure vingt jours, l'attachement de la poule pour ses œufs est si fort, que souvent elle négligeroit de les quitter pour prendre de la nourriture si on ne l'y forçoit pas, & que si on la laisse libre elle retourne se poser dessus sans avoir satisfait à ses besoins. Cet attachement est-il raisonné, ou seroit-il le produit sensuel du contact des œufs? Ce qui pourroit porter à admettre la seconde supposition, c'est que cet attachement n'est pas, de la part de la *poule*, relatif à ses œufs seulement; mais elle couve avec autant d'assiduité & d'empressement, qu'elle en a pour ses œufs propres, tous ceux qu'on lui donne, de quelqu'espèce qu'ils soient, & même des corps inorganiques qui ne ressemblent aux œufs que par la forme. La couleur n'est pas ce qui la trompe, car j'ai donné à une *poule* à couver des œufs d'un oiseau de Cayenne dont la couleur est un bleu-verdâtre très-foncé, & elle ne les a quittés que quand je les lui ai ôtés.

Le même lieu peut suffire pour y mettre un assez grand nombre de *poules* couver, pourvu qu'elles aient chacune un nid à part. La meilleure saison pour mettre couver est la fin du mois de mars, ou le commencement d'avril, parce que les poussins naissent dans un temps assez chaud, & qu'ils prennent leur accroissement pendant l'été; mais si l'on veut avoir des poulets en tout temps, on peut mettre des *poules* couver dans tous les mois, hors le temps de la mue. Alors on excite les *poules* à couver par un régime échauffant, par la chaleur du lieu où on les tient, & on prend pour les poussins les précautions nécessaires pour qu'ils jouissent de la chaleur dont ils ont besoin.

Lorsqu'on a mis une *poule* sur les œufs qu'on la destine à couver, on a dû tenir note du quantième du mois, & si l'on soigne plusieurs nids à la fois, ils doivent être numérotés, & le jour où chaque *poule* a commencé à couver doit être enregistré sur une liste. Le vingt-unième jour de l'incubation, en levant les *poules* qui couvent depuis cet espace de temps, pendant qu'elles prennent leur réfection sous la mue, on examine leurs œufs, & l'on remarque s'ils sont ce qu'on appelle *béchés;* c'est-à-dire, si la coque en est rompue dans un des points de sa circonférence, vers le tiers supérieur du bout le plus gros; on remarque en même-temps s'il n'y a point de poussins, qui, à demi dégagés de la coquille, aient l'air foibles & languissans, & qui paroissent ne pouvoir pas achever de s'en tirer; on leur en facilite le moyen en rompant la coquille avec précaution, depuis l'endroit où elle est entamée jusqu'à l'extrémité du plus gros bout de l'œuf; on l'enlève par fragmens, en prenant bien garde, si les portions qu'on romp sont adhérentes au poussin, de ne pas faire un effort trop violent pour les enlever, il vaut mieux les laisser & attaquer la coque dans une autre portion: on continue la même observation, à la même heure, le vingt-troisième & le vingt-quatrième jour: passé ce terme, ou les œufs, qui n'ont pas été *béchés*, n'avoient pas été fécondés, ou le germe est mort dans la coquille après avoir commencé à se développer: il n'y a plus rien à attendre, & il faut retirer du nid tous ces œufs inutiles, qu'on a transportés du nid, avec les poussins qui sont nés, dans un lieu convenable, de la manière que je vais l'exposer.

Communément, dès le vingt-unième au matin, la plupart des poussins sont déja sortis de la coquille; on lève la *poule*, on la met manger sous la mue, on transporte ses poussins & les œufs qui ne sont pas éclos, sous une autre mue, où l'on a arrangé de la paille, on remet ensuite la *poule* sur ses petits sans leur donner d'alimens; ils n'en ont pas besoin, & rarement ils en prendroient pendant les premières vingt-quatre heures; mais il faut leur donner du millet le second jour, & avoir soin aussi qu'ils trouvent à boire sous la mue: on peut mêler avec le millet du pain ras émiété très-menu, & du jaune d'œuf durci & écr On donne de ces alimens aux poussins trois quatre fois dans la journée, en laissant pour la m à discrétion des grains plus grossiers pour sa no riture; elle s'en contente, & ne prend des alim plus délicats que le superflu de ses petits; si a des fosses à vers, dont j'ai parlé plus ha quelques vers seront pour les poussins un n friand, sain & très-propre à les mettre en app Il est bon de tenir les trois ou quatre premiers jo les poussins enfermés sous la mue avec leur mè mais au bout de ce temps, il faut leur donner p de liberté pour qu'ils se fortifient par l'exerci il n'est pas temps cependant de leur permettre core de s'exposer à l'air à toute heure; c'est po quoi il convient de les tenir enfermés avec l mère dans une chambre, où l'on donne de à volonté par les croisées, & de leur perme même d'en sortir aux momens où il fait du soleil: peut les y laisser exposés quelques heures, & faire ensuite rentrer. Le cinq ou sixième jour leur donne de l'orge bouilli, mêlé de lait ca C'est une pratique utile d'y ajouter quelques her potagères, en petite quantité, coupées par pe morceaux, & en particulier des feuilles de p reau, qui passent pour être très-propres à prév la pepie & quelques autres maladies; mais n'en donne que tous les deux jours. Le quinze le dix-huitième, il est temps de donner une ple liberté aux poussins & à la mère, à qui l'on per de les conduire à son gré, & à laquelle on ou avec sa famille l'entrée de la basse-cour. Mais d les endroits où l'on élève une grande quantité poulets, comme leur éducation est longue, pendant sa durée les *poules* ne pondent pas, peut, au bout de quinze jours, & en donn la liberté aux poussins, les priver de leur mè & y substituer un chapon, qui en conduira de fois autant qu'une poule en aura couvé. C'est moyen de rendre utile, pendant sa vie, cet ani qui ne l'est ordinairement qu'après sa mort. P réussir dans cette entreprise, on plume, sous ventre, le chapon dont on veut se servir, on frotte avec des orties, on l'enferme dans chambre, & on laisse avec lui deux ou trois poussi ces jeunes animaux, en s'approchant du chapo pour chercher la chaleur qu'ils trouvoient s leur mère, lui font éprouver un frais agréabl parce qu'il modère les cuissons qu'il ressent; il prête en conséquence à leurs desirs, & en peu temps le soin de couver lui devient si agréable q a peine à permettre aux poussins de sortir de dess ses ailes; on lui en donne la quantité qu'on le dest à conduire, & elle peut aller jusqu'à vingt-cin il les mène & les soigne aussi bien, avec aut d'attention que leurs propres mères; il ne l procure pas moins de chaleur, ce qui est sur-t le point important. Il est inutile d'avertir q faut éloigner les mères, & leur faire oublier l



couvée en les tenant quelques jours à l'écart. Bientôt elles recommenceront à devenir utiles en recommençant à pondre. Malgré les soins dont je viens de rendre compte, soit pour la conduite des poules en tout temps, soit pour les poussins, ces animaux sont sujets à différentes maladies, ou qui les font périr, ou qui retardent leur accroissement, & l'empêchent d'être aussi complet que quand ils n'en sont pas attaqués. Il ne m'est pas possible d'entrer dans un détail circonstancié des accidens auxquels sont exposés les *poules* & leurs poussins; je me bornerai à un précis sur les plus fréquens, les plus dangereux, & sur les moyens d'y remédier.

Un grand nombre des maladies des *poules* & des poussins, ainsi que de la plupart des animaux domestiques, a pour cause l'humidité jointe avec le froid; c'est dans les années pluvieuses & froides, qu'il périt plus de *poules* & qu'on élève moins de poulets. La première indication est donc, dans ces années, de garantir les poussins du froid & de l'humidité: il faut par conséquent les tenir plus long-temps enfermés dans la chambre où ils passent ordinairement les premiers quinze jours de leur vie; il faut remédier au vice de la saison, qui tend à relâcher & à affoiblir, par des alimens qui échauffent & qui fortifient, tels que le chenevis, le sarasin, la mie de pain trempée avec du vin, & éviter les fruits, les herbes, qui ne seroient propres qu'à augmenter le relâchement déja trop grand; si l'année pêche au contraire par une sécheresse & une chaleur trop forte, qui disposent aux maladies inflammatoires, il faut retrancher tous les alimens échauffans, donner en plus grande quantité les herbes rafraîchissantes & les alimens humectans, comme l'orge bouilli, mêlé de lait caillé. C'est à la vigilance & à la prudence des économes à varier la conduite & le régime suivant les circonstances. Mais cette première attention en épargneroit beaucoup d'autres, & préviendroit bien des maladies. Avant d'en parler en détail, j'observerai que, soit la *poule*, soit les poussins malades, doivent être mis séparément sous une mue ou dans une chambre, ce qui est le mieux; sans cette précaution, il seroit impossible de les soumettre à un régime, & le reste de la basse-cour dissiperoit, en pure perte, les remèdes qu'on destineroit aux malades. Cette précaution est encore très-utile pour empêcher la maladie de se communiquer des animaux malades à ceux qui sont sains; il seroit indispensable d'enfermer les malades séparément, lorsque leur maladie est contagieuse, d'empêcher qu'ils n'eussent aucune communication avec ceux qui sont sains, & comme on n'est pas instruit de la nature des différentes maladies, il est très-à propos de séparer les malades, autant qu'il est possible, toutes les fois qu'on n'est pas très-assuré que leur mal n'est pas contagieux. Je passe de ces notes préliminaires aux maladies les plus ordinaires & les plus graves.

La première, parmi les poulets, est *le flux de ventre*. L'animal est triste, ses ailes sont pendantes, ses plumes hérissées, ses excrémens séreux. Le froid, l'humidité, des alimens trop aqueux, sont les causes les plus ordinaires de cet accident. On y remédie en tenant les poulets plus chaudement qu'à l'ordinaire, en leur donnant pour boisson de l'eau dans laquelle on a fait bouillir *des orties-grièches*, ou de l'eau rouillée; on leur fait aussi boire un peu de vin, & on leur donne pour aliment de l'orge bouillie, mêlée d'un peu de coing haché.

Une maladie entièrement opposée à la précédente, & à laquelle les poulets sont aussi sujets, est la constipation. C'est ordinairement l'effet d'une chaleur trop forte, d'une longue sécheresse, d'alimens trop chauds. On y remédie en plumant le tour de l'anus; puis on l'oint avec de l'huile, & on en introduit au bord intérieur de l'intestin par le moyen d'un morceau de bois applati, mince, arrondi, qu'on a trempé dans l'huile, & dont on frotte les bords internes du conduit.

On donne pour nourriture de la farine d'orge bouillie, mêlée avec des feuilles de laitue & de poirée, hachées menues, & pour boisson de l'eau blanche préparée avec la farine d'orge.

La pépie est une maladie dans laquelle l'extrêmité de la langue est couverte d'une pellicule blanche, mince, demi-transparente, sèche, qui empêche l'oiseau de prendre aucun aliment ni solide, ni fluide; il est triste, abattu, ses ailes sont pendantes, ses plumes hérissées, il ouvre souvent le bec. La pépie attaque les *poules* à tout âge; mais elle est plus fréquente parmi les poulets; le manque d'eau en est la cause la plus ordinaire, ou elle est l'effet d'une eau sale & fétide; elle peut aussi venir de trop de chaleur interne; c'est pourquoi les *poules* qui couvent y sont sujettes; les symptômes sont faciles à saisir; la maladie se reconnoit à la simple inspection de la langue, & le remède consiste à enlever la pellicule qui la couvre par une opération si généralement connue & si facile que j'en supprime la description; on rafraichit le bout de la langue, qu'on vient de débarrasser de la pellicule qui la couvroit, en mettant dessus une goutte de lait; on ne permet à l'oiseau de boire & de prendre des alimens qu'une heure après l'opération.

Les *poules* sont encore sujettes, & plus fréquemment les poulets, à des aphtes ou ulcères qui attaquent ou les bords du bec vers ses angles, ou plus souvent les parties qui le revêtissent intérieurement, quelquefois la base de la langue ou l'intérieur des narines. L'oiseau ouvre souvent le bec, bâille, secoue la tête comme pour se débarrasser de l'obstacle qui le gêne. Il est assez probable que ce mal est contagieux, & qu'il est produit par un excès de chaleur interne: on y remédie en préparant, avec un morceau de linge effilé par un de ses bouts, roulé & attaché autour d'un bâton, un pinceau qu'on trempe dans du vinaigre &

dont on frotte l'ulcère. On peut aussi faire avaler quelques goutes, moitié vinaigre, moitié eau; il faut laver la plaie avec le pinceau quatre ou cinq fois dans la journée, & mettre le malade à un régime rafraîchissant. *Voyez* ce qui a été dit pour la constipation.

Les *poules* & leurs petits sont quelquefois, de même que la plupart des autres oiseaux, attaqués d'un abcès qui survient au dessus du croupion vers sa partie moyenne; on donne à cet abcès le nom de *ciron*. J'ai de fortes raisons, qu'il seroit trop long de rapporter en cet endroit, pour croire que ce n'est pas une maladie essentielle; mais le dépôt critique d'une maladie interne qui a précédé. L'animal est triste, assoupi, il tient souvent sa tête sous son aile, quoiqu'en plein jour; il paroit presque toujours dormir, & il semble souvent frissonner; ses plumes sont hérissées, leurs barbes sont désunies; il a, quand il sort de son assoupissement, des mouvemens brusques; il porte souvent son bec vers son croupion, & semble y chercher quelque chose qui le gêne; il paroit un instant recouvrer sa gaité pour retomber bientôt dans l'assoupissement; il mange peu & boit beaucoup, dans les instans où il n'est pas assoupi; si on examine le dessus du croupion, on y découvre une tumeur oblongue, dure & rouge les premiers jours, & qui devient ensuite molle, blanche, fluctuante; il faut attendre qu'elle soit en cet état, & le hâter par des linimens avec le lait tiède; alors on incise avec la pointe d'un instrument tranchant la tumeur, dans toute sa longueur, & un peu profondément, il en sort du pus, dont on favorise l'expulsion en pressant avec les doigts les deux bords de la plaie, & la comprimant doucement de bas en haut; on met le malade au régime rafraîchissant.

Les maladies de fluxion en général attaquent encore souvent les *poules* & les poulets; elles leur occasionnent des maux d'yeux, tantôt inflammatoires, tantôt produits par des congestions humorales, des tumeurs à la tête & sur différentes parties. L'énumération de ces maladies m'entraîneroit dans des détails qui deviendroient trop longs. Je me bornerai à observer qu'elles sont souvent les suites du froid, de l'humidité, de la morfondure en général; qu'on les préviendroit par une conduite & un régime convenables, & qu'on les guérit souvent par les causes opposées à celles qui les ont produites. Ainsi les *poules* qui en sont attaquées doivent être tenues sèchement, chaudement, & nourries d'alimens rafraîchissans ou qui échauffent, suivant que la maladie est inflammatoire ou purement humorale, ce qu'on reconnoit à la rougeur, à la tension, ou à la paleur & à la mollesse des parties affectées. Il est encore beaucoup d'autres maladies; telles que la goutte, l'épilepsie, la phtisie, les maladies convulsives des poulets, dans les détails desquelles je n'entre pas, ou parce que je passerois trop les bornes qui me sont prescrites, ou parce que l'on ne connoît pas de remèdes à ces maladies, ou que ceux qu'on indique sont trop incertains, & souvent surpassent la valeur du malade. Mais les maladies convulsives des jeunes volailles mériteroient d'être examinées, & parce qu'elles sont une cause de mortalité, & parce qu'on pourroit peut-être en tirer quelques instructions & quelques lumières applicables à la médecine.

Quoique la mue ait lieu tous les ans, qu'on ne puisse pas, à proprement parler, la regarder comme une maladie, cependant les *poules*, & tous les oiseaux en général, se portent moins bien pendant sa durée; plusieurs en sont malades & quelques-uns en périssent. Ce sont particulièrement les poulets & les oiseaux nés dans l'arrière-saison, qui, au lieu de muer en octobre ne muent qu'à la fin de novembre ou en décembre; à proportion, au contraire, que les poulets sont nés plutôt, qu'ils muent dans une saison où la chaleur est plus forte, leur mue est plus prompte & les fatigue moins. Il est évident d'après cette observation, que la chaleur est bonne pour les oiseaux qui muent, & qu'au contraire le froid leur est préjudiciable. Il convient donc lorsque les *poules* ou les poulets sont en mue de ne les pas laisser sortir le matin d'aussi bonne heure que dans les autres temps; de les faire rentrer le soir plutôt, pour ne les pas exposer au frais du matin & du soir; de les enfermer dans un lieu chaud, si ils sont malades, & de soutenir intérieurement leurs forces dans un temps où la nature fait en eux beaucoup de dépense par un régime nourrissant & en même-temps propre à échauffer. Ainsi, le sarrasin, le chenevis, la mie de pain trempée de vin, l'eau dans laquelle on a fait fondre du sucre donnée pour boisson sont dans le temps de la mue, des moyens qu'on doit employer, suivant qu'ils paroissent nécessaires & qu'ils sont indiqués par le temps où elle a lieu, la manière dont se comporte la saison & l'état des *poules* & des poulets.

Quelque soit la longueur de l'article que je viens de traiter, il ne renferme pas tout ce qu'on peut dire sur l'histoire du *coq* & de la *poule*. Je n'ai point parlé de l'habitude qu'on fait contracter à certains *coqs* de combattre les uns contre les autres, les ergots armés d'un éperon qui en rend les coups plus sûrs, plus pénétrans & plus dangereux; du cas qu'on fait de ce genre de spectacle en Angleterre, aux Indes, à la Chine: cet abus d'un animal utile ne méritoit pas de fixer notre attention.

Je n'ai pas fait mention non plus de l'opération par le moyen de laquelle on fait du jeune *coq* un chapon, de la jeune *poule* une *poularde*, du régime & des pratiques qu'on emploie pour rendre la chair de ces animaux plus délicate, leur faire prendre plus de graisse; des moyens de conserver les œufs long-temps sans qu'ils cessent d'être aussi bons & aussi délicats que si ils étoient frais; enfin

d'en faire éclorre une grande quantité ; d'élever les poulets qui en proviennent, sans le secours des *poules*. De ces différens objets, les premiers appartiennent uniquement à l'œconomie rustique ; & le dernier, qui est aussi de son ressort, est un art qui demande un traité à part. Les différentes parties dont l'œuf est composé, & dont j'ai dit quelque chose dans les discours généraux, le développement & l'accroissement de l'embrion dans l'œuf, sont des sujets d'anatomie comparée, & j'en dis quelque chose au mot *œuf*. V. ŒUF.

Si, malgré les restrictions dont je viens de parler, j'ai peut-être excédé les limites, j'ai cru qu'on me le permettroit en faveur de l'oiseau le plus utile, de celui dont l'histoire est la moins ignorée & fournit plus de faits dignes d'être connus.

COQ d'Angleterre. *Voyez* COQ.

COQ de Bantam. *Voyez* COQ.

COQ de bois par les Créoles. *Voyez* COQ DE ROCHE.

COQ de bois. *Voyez* TETRAS.

COQ de bouleau. *Voyez* TETRAS (petit).

COQ de bruyère (grand). *Voyez* TETRAS.

COQ de bruyère à fraise. *Voyez* GÉLINOTTE (grosse) de Canada.

COQ de bruyère à queue fourchue. *Voyez* TETRAS (petit).

COQ de bruyère piqueté. BRISS. *tom. I*, *pag. 191*. *Voyez* RACKLAN.

COQ de Caux. *Voyez* COQ.

COQ de Hambourg. *Voyez* COQ.

COQ de Madagascar. *Voyez* COQ.

COQ de mer. *Voyez* CANARD à longue queue.

COQ de Padoue. *Voyez* COQ.

COQ de Perse. *Voyez* COQ.

COQ de roche.

BRISS. *tom. IV*, *pag. 437*.

Pl. enl. 39, le mâle, *747* la femelle.

Coq de roche, *coq de bois* par les François qui habitent à la Guiane.

Le *coq de roche* n'est pas moins remarquable par sa forme que par la beauté de son plumage. Il a le bec des gallinacés ; les pieds petits, courts & pour ainsi-dire à demi formés, des manakins, des todiers, des martins-pêcheurs, du momot, &c. tous oiseaux avec lesquels il n'a d'ailleurs aucun rapport ni par la forme, ni par les habitudes ; ses yeux sont entourés d'un demi-cercle de plumes décomposées, comme ceux des oiseaux de nuit le sont d'un cercle entier, & il a plusieurs des habitudes de ces oiseaux ; mais les plumes les plus excentriques s'élèvent beaucoup au-dessus de la tête & forment une huppe à double plan, incliné l'un vers l'autre, arrondie en demi-cercle, composée sur un modèle dont on ne retrouve d'exemple que dans un oiseau d'eau de l'Amérique septentrionale, le *harle huppé* de la Caroline. Les plumes qui recouvrent la queue en-dessus sont fort longues, paroissent à leur extrêmité comme coupées quarrément, & leurs barbes, vers le bout, sont très-prolongées, à demi désunies & réfléchies vers les côtés ; enfin la première plume de l'aile est plus courte que les autres, & ses barbes, du côté intérieur, deviennent très-courtes tout-à-coup, comme dans certains oiseaux de proie ; ainsi le *coq de roche* se rapproche par des traits isolés, mais bien sensibles, de plusieurs oiseaux avec lesquels il n'a point d'autre ressemblance, & dont il est très-éloigné sous tous les autres aspects ; il tient à beaucoup de genres fort différens ; mais par un trait seul, & par cela même il est d'un genre à part, dont le caractère, peut-être unique, est la forme quarrée de l'extrémité des couvertures de la queue & le prolongement de leurs barbes. Il semble que la nature se soit plu à le composer de traits empruntés d'autres oiseaux, disparates à nos yeux, & rassemblés cependant de manière à lui donner une forme élégante, qu'elle a encore relevée par la richesse du coloris.

Le *coq* de roche est de la grosseur d'un poulet de trois mois ; il a l'extérieur d'un jeune *coq* ; & c'est sans doute à cette ressemblance qu'il doit le nom de *coq*, que les François de la Guiane lui ont donné. Le fond de son plumage est une couleur orangée très-vive. Il y a quelques traits blancs au pli & sur le milieu de l'aile ; les pennes en sont brunes, terminées de jaune-clair, & bordées extérieurement de la même couleur ; celles de la queue sont d'un brun-foncé, & terminées du même jaune que les plumes des ailes ; le haut de la huppe est entouré par un trait ou demi-cercle brun, surmonté d'un autre demi-cercle d'un jaune-clair qui termine le couronnement de la tête ; le bec, les pieds & les ongles sont d'un blanc teint de jaunâtre.

La femelle est beaucoup plus petite que le mâle ; elle est entièrement d'un brun tirant sur l'olive-foncé ; sa huppe est très-petite ; son bec est brun, avec un trait longitudinal jaune sur le milieu de sa partie convexe. Les jeunes mâles sont aussi bruns, mais d'un brun plus clair que les femelles, & ils sont variés de taches couleur orangée, plus ou moins grandes & plus ou moins nombreuses, plus claires ou plus foncées. Il paroît que ce n'est qu'avec l'âge que les mâles acquièrent un plumage orangé sans mêlange de brun, & que la nuance en devient d'autant plus vive, qu'ils ont plus d'années.

On ne trouve à la Guiane les *coqs* de roche qu'aux environs du poste qu'on nomme *Oyapoc* : ils se retirent en grand nombre dans les fentes & les cavernes des rochers ; ils volent aux environs pendant le jour, mais sans s'écarter. Leur vol est bas, court & rapide : ils sont très-farouches, fort vifs & très-méchans. On ne peut les tirer qu'en les surprenant & les attendant à l'affût au sortir de leurs cavernes, d'où ils sortent, où ils rentrent, & qu'ils fréquentent de jour, comme ils s'y retirent la nuit. Les femelles en sortent moins fréquemment que les mâles pendant le jour ; elles y font leur nid, pour la construction duquel elles

se contentent de rassembler quelques brins de menu bois & d'herbe sèche ; elles pondent deux œufs blancs sphériques, de la grosseur de ceux des pigeons des plus fortes races. Les *coqs* de roche vivent de fruits & de grains ; ils ont l'habitude de gratter la terre, de battre des ailes, & de se secouer comme les poules ; leur cri pourroit s'exprimer par la syllabe *ké*, prononcée d'un ton aigu & trainant. On voit que, sans être décidément des oiseaux de nuit, ils cherchent cependant l'obscurité, & que, comme les chats, ils voient également dans les lieux éclairés & dans ceux où la lumière est trop foible pour que les autres animaux y distinguent les objets ; nouveau rapprochement de ces oiseaux, & nouvelle preuve de la singularité de leur conformation. *Genre LV.*

COQ DE ROCHE du Pérou.

Pl. enl. 745.

Cet oiseau a été dessiné sur un individu que M. Davila avoit reçu du Pérou avec d'autres oiseaux qu'il m'adressa à Paris, dans le dessein qu'ils y fussent préparés pour le cabinet d'histoire naturelle de Madrid. Ce *coq de roche* étoit plus grand que celui de la Guiane ; il étoit d'une couleur beaucoup plus vive ; & mis à côté d'un des plus beaux *coqs de roche* ordinaires, il le faisoit paroître pâle. Il en différoit encore, en ce que la queue étoit plus longue, & d'un noir de velours, ainsi que les grandes plumes des ailes : les petites étoient d'un brun grisâtre. Le dessinateur a trop fait sentir cette dernière couleur dans la planche enluminée, & il a copié aussi trop servilement le désordre de la huppe, produit par le défaut de la première préparation, & par la gêne dans le transport de la peau. Il étoit facile de distinguer ce désordre & de reconnoitre que, dans l'état naturel, la huppe du *coq de roche* du Pérou est semblable à celle du *coq de roche* de la Guiane, excepté qu'elle est d'une couleur uniforme, sans le double cercle dont j'ai parlé en décrivant le premier *coq de roche*. Il n'y a personne qui ne reconnoisse que ces deux oiseaux ne font qu'une variété l'un de l'autre. Il y avoit dans le même envoi plusieurs oiseaux qui se trouvent également à la Guiane, le *mot-mot*, le *cassique huppé*, &c. Les oiseaux du Pérou étoient plus grands & plus fortement colorés. Ces différences ne tiendroient-elles pas à un sol plus élevé, à un air plus sec, plus pur & plus actif ? *Genre LV.*

COQ de Turquie. *Voyez* COQ.

COQ & POULE des Gates. *Voyez* COQ.

COQ (le) & la POULE SAUVAGES.

Voyage aux Indes & à la Chine, par M. Sonnerat, tom. II, pag. 148, pl. 94. LE COQ ; *95.* LA POULE. *Voyez* COQ.

COQ FRISÉ. *Voyez* COQ.

COQ HUPPÉ. *Voyez* COQ.

COQ-INDIEN. *Hist. de l'Acad. tom. III, part. II, pag. 223. Voyez* HOCCO proprement dit.

COQ NAIN de la Chine. *Voyez* COQ.

COQ NÈGRE. *Voyez* COQ.

COQ PATU. *Voyez* COQ.

COQ SANS CROUPION. *Voyez* COQ.

COQU. Nom dont se sert Belon pour désigner le coucou. *Voyez* COUCOU.

COQUELUCHE.

La longueur de cet oiseau est de cinq pouces ; ses ailes pliées atteignent aux trois quarts de sa queue. Je copierai la description que M. de Montbeillard en a faite.

» Une espèce de coqueluchon d'un beau noir » recouvre la tête, la gorge & le cou, puis des» cend en pointe sur la poitrine, à-peu-près comme » dans l'ortolan de roseaux : tout ce noir n'es » égayé que par une petite tache blanche placée » de chaque côté fort près de l'ouverture du bec » le reste du dessous du corps est blanchâtre, mai » les flancs sont mouchetés de noir. Le coquelu» chon dont j'ai parlé est bordé de blanc par » derrière ; tout le reste du dessus du corps e » varié de roux & de noirâtre ; les pennes de l » queue sont de cette dernière couleur, mais le » deux intermédiaires sont bordées de roussâtre » les deux plus extérieures ont une grande tach » blanche oblique ; les trois autres n'ont aucun » tache ».

C'est un ortolan qui faisoit partie d'une colle» tion d'oiseaux envoyés de Sibérie à M. de Sau sure à Genève, d'où il me les avoit fait pass à Paris, pour que je les lui fisse préparer. M. d Montbeillard ajoute, dans une note, que j' donné à cet oiseau le nom d'*ortolan de roseaux Sibérie*, mais qu'il n'a pas osé adopter cette d nomination, parce qu'il ne lui a pas paru ass prouvé que ce soit une simple variété de clim de notre ortolan de roseaux.

Je n'ai plus sous les yeux l'ortolan de Sibéri & je ne suis pas à portée de le comparer au nôtr mais mon opinion me parut fondée dans le temp & l'on ne peut, sur ces sortes d'objets, propo que des probabilités. *Genre XXXV.*

COQUILLADE.

Pl. enl. 662.

C'est une alouette qui se trouve en Provenc & dont cependant personne n'avoit parlé av M. de Montbeillard. Cet auteur la décrit dans termes suivans :

« La *coquillade* a la gorge & tout le dess » du corps blanchâtre, avec de petites tac » noires sur le cou & sur la poitrine ; les plum » de la huppe (M. de Montbeillard en a pa » plus haut) noires, bordées de blanc ; le des » de la tête & du corps varié de noirâtre & » roux-clair ; les grandes couvertures des ai » terminées de blanc ; les pennes des ailes & » la queue brunes, bordées de roux-clair, exce » quelques pennes des ailes qui sont bordées » terminées de blanc ; le bec brun dessus, bl» châtre dessous, les pieds jaunâtres.

» Longueur totale, six pouces trois lignes..

» queue, deux pouces, dépassant les ailes de sept » à huit lignes ».

M. de Montbeillard ajoute que M. Sonnerat a rapporté du Cap de Bonne-Espérance une alouette fort ressemblante à celle dont il s'agit, & qui, d'après la comparaison que M. de Montbeillard en fait, ne paroit qu'en être une légère variété.

La *coquillade* a une petite huppe sur le derrière de la tête; elle chante dès la pointe du jour : le mâle & la femelle ne se quittent point, & tandis que l'un cherche sa nourriture, l'autre veille à la sûreté réciproque du couple qui demeure constamment fidèle. *Genre XXXIX.*

CORACIAS. *Voyez* CRAVE.

CORACIAS des Alpes. *Pl. enl. 255. V.* CRAVE.

CORACIAS HUPPÉ ou le SONNEUR.

BRISS. *tom. II, pag. 6.*

Corvus sylvaticus de plusieurs auteurs.

Le *coracias* huppé diffère du *coracias* commun par sa taille; il est beaucoup plus grand & presqu'aussi gros qu'une poule. Les plumes du derrière de la tête sont longues, & forment une huppe pendante en arrière; l'oiseau ne la porte que quand il est adulte, & il la perd en vieillissant : la place qu'elle couvroit demeure nue, & la peau paroit en cet endroit maculée de jaunâtre. Le plumage du *coracias* huppé est entièrement noir à reflets d'un verd brillant. Son cri a été comparé aux sonnettes qu'on attache en certains endroits au cou des bestiaux; & c'est ce qui lui a fait donner le nom de *sonneur*. Il se trouve sur les plus hautes montagnes d'Europe; mais il n'y demeure pas toute l'année, comme le *coracias* commun; il n'y reste au contraire que peu de temps. Il arrive au mois d'avril, & s'en retourne à la fin de juin; il vit, pendant son séjour, d'insectes, de leurs crysalides, qu'il tire des fentes & des crevasses des rochers, à la faveur de son bec long & arqué; il l'a rouge comme le *coracias*; ses pieds sont d'un rouge obscur; il niche sur le sommet des rochers & parmi les ruines des anciennes tours. Il ne produit que deux ou trois petits; leur chair passe pour un bon mets, & elle est assez estimée pour que des hommes fassent métier, dans la saison, de chercher des nids de *coracias*, d'enlever les petits qu'ils y trouvent, malgré les périls de cette chasse qui ne peut se faire qu'au milieu des précipices, & pour laquelle le chasseur se laisse couler le long des vieilles tours ou des rochers, à une corde dont l'extrémité est fixée sur quelque point plus solide. *Genre XIII.*

CORAYA.

Pl. enl. 701. fig. 2.

Espèce de fourmilier, de la section de ceux que M. de Buffon nomme *fourmiliers rossignols*. Le *coraya* est long de cinq pouces six lignes, mesuré du bout du bec à celui de la queue; la gorge & le devant du cou sont blancs; la poitrine est d'un blanc-cendré; le ventre & les jambes sont roussâtres; la tête est noire, & le dessus du corps d'un brun-roussâtre : les ailes sont de la même couleur; elles n'atteignent qu'à l'origine de la queue, fort longue, & rayée transversalement de noir sur un fond d'un brun-grisâtre; les plumes qui la recouvrent en-dessous sont de la même couleur & également rayées en travers. *Voyez* FOURMILIER. *Genre XXII.*

CORBEAU.

Pl. enl. 495.

BRISS. *tom. II, pag. 8, genre XIV.*

BELL. *Hist. nat. des ois. pag. 279, fig. pag. 280.*

Idem, *port. d'ois. pag. 67.*

Corvus, en Latin;

Cuervo, en Espagnol;

Corvo, *corbo*, en Italien;

Rapp, *rab*, en Allemand;

Kruk, en Polonois;

Korp, en Suédois;

Raven, en Anglois.

Il est peu d'oiseau aussi anciennement connu, & dont on ait autant parlé que le *corbeau*; mais il n'a jamais été qu'en mauvaise réputation; on l'a toujours représenté comme un animal désagréable, dégoûtant & sinistre. Son extérieur, ses habitudes ont été les fondemens du premier sentiment, & la superstition a inspiré le second : en lui accordant de la finesse & de la sagacité, on l'a accusé de ruse, d'aimer à dérober, à amasser & à cacher. Ainsi ses bonnes qualités même ont tourné à son désavantage, & lui ont fait attribuer des intentions dont un animal n'est pas susceptible. J'étendrois fort loin son article, si je voulois donner un précis de ce qu'on a dit sur les prétendus présages qu'on pouvoit tirer de son vol, de sa voix, dont les aruspices comptoient & distinguoient au-delà de soixante inflexions; sur les armées de *corbeaux*, qui, combattant dans les airs, annonçoient les combats plus réels que les hommes se sont livrés de tout temps sur la terre; sur l'antipathie imaginaire du *corbeau* pour certains oiseaux; sur les vols & les filouteries des uns, sur la finesse ou la ruse des autres, soit que, devenus trompeurs & courtisans, à l'imitation de l'homme, ils se trouvassent sur le passage d'un empereur pour le saluer; soit que, suivant un instinct plus convenable à des animaux, ils s'attachent à crever les yeux de la proie qu'ils n'ont pas la force d'arrêter, & qu'il soit vrai qu'on en ait vu plusieurs se réunir pour chasser de concert. Je laisserai donc à l'écart toutes les fables imaginées sur le compte du *corbeau*, pour ne parler que de son extérieur & de ce qu'il y a d'avéré dans ses habitudes.

Il ne faut pas confondre l'oiseau dont il est question dans cet article avec d'autres oiseaux du même genre, très-communs dans nos campagnes. Le *corbeau* n'y paroit jamais, du moins aux environs de Paris, & nous ne le connoissons que lorsqu'on nous l'apporte des lieux qu'il habite ordinairement. Cependant on le trouve, non-seule-

ment dans beaucoup de provinces de France, mais dans presque toutes les contrées de l'Europe ; il ne fréquente que celles où il trouve de vastes forêts, & il se plait sur-tout sur les montagnes. Il n'est pas moins gros qu'une forte poule ; il a trois pieds sept pouces de vol ; ses ailes pliées atteignent aux trois quarts de la longueur de sa queue. Tout son plumage est noir, teint d'une nuance de pourpre sur le dessus du corps, changeant en verd sur les parties inférieures. La troisième des grandes plumes de l'aile est la plus longue de toutes ; elles sont toutes terminées par une pointe assez aiguë. Le bec, les pieds, les ongles sont noirs : la prunelle est entourée d'un double cercle ; l'extérieur est d'un gris-blanc, & l'intérieur d'un cendré-brun.

Le *corbeau* vit d'insectes, de fruits, de grains & de la chair des animaux morts ; quelquefois il donne la chasse à de petits oiseaux, & aux plus petits quadrupèdes ; il se nourrit aussi du poisson mort que les rivières jettent sur le rivage, ou de celui qui demeure dans les bas-fonds après les débordemens : il n'y a point d'animal qui soit, à strictement parler, plus généralement *omnivore*. Son cri, auquel on donne le nom de *croassement*, est rauque, sonore & grave. Il fait son nid, ou sur les arbres les plus élevés, ou plus souvent dans les fentes des rochers, & il préfère toujours, quand il est à portée, les trous des tours & des châteaux en ruine. La femelle pond quatre ou cinq œufs d'un verd-pâle & bleuâtre, tachetés de points obscurs. L'incubation est de vingt jours. Le *corbeau* ne fait qu'une couvée par an, au mois de mars. Le mâle & la femelle, une fois appariés, ne se quittent plus, même hors de la saison de produire, & demeurent fidèles l'un à l'autre pendant plusieurs années, probablement pendant autant de temps qu'ils peuvent être féconds.

Les jeunes *corbeaux* ne sont pas noirs en naissant, mais couverts d'un duvet gris-blanc ; ils quittent le nid dès le mois de mai, gagnent quelque rocher aux environs, sur lequel le père & la mère leur apportent de la nourriture, & d'où ils s'essaient à voler, en se livrant à des courses fort courtes aux environs. Ce n'est qu'après trois semaines ou un mois passés sur ce premier asyle, que les jeunes *corbeaux* suivent au loin le père & la mère ; ceux-ci les emmènent avec eux le matin, & ils en sont suivis le soir au retour ; car les *corbeaux* s'établissent en quelque sorte un domicile fixe où ils reviennent tous les jours passer la nuit, & dont ils ne s'éloignent, pendant le jour, que pour chercher de la nourriture, ou jouir, en s'abandonnant dans les airs, de l'espace qui les entoure : ils descendent rarement dans les plaines, & n'y paroissent guère que l'hiver. Les petits se séparent de leurs pères à la fin de l'été, & vont s'établir à quelque distance. On prétend que les *corbeaux* se choisissent par couple, en quelque sorte un domaine, dont ils ne permettent pas l'entrée aux autres oiseaux de leur espèce. Tel est à-peu-près le précis de ce qu'on sçait sur leurs habitudes ; quant aux signes ex rieurs de leurs amours, aux caresses réciproques mâle & de la femelle, il me semble que ces obj n'offrent rien de particulier ; & le secret de l accouplement, qu'on veut qui n'ait lieu, ou c la nuit, ou dans des lieux obscurs, impénétrable nos regards, ne me paroît pas assez avéré pou ajouter foi ; il faudroit avoir vu cet accouplem pour être assuré du temps & des endroits où i lieu : tout ce qu'on en dira d'ailleurs, ne peut ê que supposé, & par conséquent incertain. Co ment imaginer qu'un oiseau qui se livre, sous yeux du spectateur, aux caresses & aux mou mens qui précèdent communément l'union sexes, différât l'accomplissement de ses desirs à temps où il ne sera pas vu ?

Le *corbeau*, enlevé jeune de son asyle, ou mê pris à un âge avancé, s'accoutume aisément à servitude ; il devient familier, importun & mé dangereux, à cause de la force de son bec. Il prend à parler & à prononcer quelques mots est naturellement pantomime & gesticulateur ; sur-tout l'habitude de baisser, de lever, de plier de mouvoir son cou en sens différens ; il resserr dilate fréquemment la pupille de ses yeux, lève abaisse la membrane, qui, comme dans beauc d'autres oiseaux, s'étend d'un des angles de l'œ l'autre. Ces différens gestes, ces mouvemens fi l'attention & attirent le spectateur ; mais il ne pas s'y fier sans se tenir sur ses gardes : le *corbea* traitre, méchant, hardi, & très-porté à donner coups de bec ; ils sont assez forts pour percer vêtemens qui n'ont pas beaucoup d'épaisseur, tamer la peau & faire une plaie : aussi le *corbea* craint-il aucun des animaux domestiques, & le redoutent.

L'espèce du *corbeau* paroît également répan dans les pays septentrionaux, comme dans les p méridionaux de l'Europe. L'habitude de se fixe les montagnes, dont la température est par-égale à la même hauteur, est une raison q qu'il soit indifférent sur les climats. Cependa est sujet, même dans les pays tempérés, comn France, a quelques variétés, dans les nuance son plumage. On en voit quelquefois de tout bla moins rarement de blancs & de noirs, & plus quemment des uns & des autres dans les pays tentrionaux, quoique le noir y soit la cou dominante de l'espèce.

Mais, si l'on en croit les voyageurs, l'espèc *corbeau* n'est point bornée à l'Europe ; ils on des *corbeaux* dans les trois autres parties du mo ils y en ont rencontré dans toutes les région seroit possible qu'une espèce, dont le c tère est cependant sédentaire, se fût à la lon & de proche en proche, étendue par-tout ; m est bien possible aussi que les voyageurs, q si rarement de bons observateurs, aient a du nom de *corbeau* des oiseaux de même g sans être de même espèce. Le peuple ne don

pas le nom de *corbeau* aux deux espèces de corneilles, si communes l'hiver au milieu des terres labourées ? Cependant ce sont des oiseaux fort différents de celui dont il s'est agi dans cet article, & à moins que les voyageurs ne nous donnent les dimensions, quelque chose sur les mœurs, & enfin une description suffisante des oiseaux qu'ils regardent comme des *corbeaux*, je ne penserai pas qu'on puisse, sur leur rapport, regarder cette espèce comme *cosmopolite*, ainsi qu'elle est *omnivore*.

CORBEAU BLANC. *Voyez* CORBEAU.

CORBEAU DE NUIT. *Voyez* ENGOULEVENT.

CORBEAU DE NUIT. *Voyez* BIHOREAU.

CORBEAU DE NUIT. *Voyez* HULOTTE.

CORBEAU des Indes de Bontius.

Calao (le). BRISS. *tom. IV*, *pag.* 566.

Bontius qui a vu cet oiseau, qui en a donné le dessein & la description, en a fait un *corbeau*; mais il a aussi donné le nom de *corbeau* à un autre oiseau qui se trouve également aux Indes, & qui, d'après la seule phrase dont il s'est servi pour le désigner, est sûrement différent du *corbeau* & ne sçauroit être regardé que comme un calao. *Corvus indicus cornutus*, *seu rhinoceros avis*. Bont. *ind. ori. pag.* 63. Son autorité ne sçauroit donc engager à regarder l'oiseau qu'il a nommé simplement *corvus indicus*, *pag.* 62, & dont il s'agit dans cet article, comme un véritable *corbeau*; celle des auteurs qui n'ont pas vu l'oiseau par eux-mêmes, & qui n'en ont parlé que d'après Bontius ne peut être non plus d'aucun poids; il n'en est pas de même de M. Brisson qui l'a décrit d'après un individu apporté à Paris & déposé dans un cabinet; on ne peut récuser son témoignage, & je crois, d'après ces raisons, devoir changer la dénomiuation de *corbeau des Indes de Bontius*, en celle de *calao*, *indiqué par Bontius sous le nom de corbeau des Indes*.

Le calao, dont il s'agit, a du bout du bec à celui de la queue, deux pieds quatre pouces, deux pieds dix pouces de vol; son bec est de cinq pouces de long & de deux pouces d'épaisseur à son origine; il est d'une couleur cendrée-noirâtre, moins profondément dentelé sur les bords de la portion supérieure que sur ceux de l'inférieure, & moins sur ceux de l'une & de l'autre que ne l'est ordinairement le bec des autres calaos. Au-dessus du demi-bec supérieur s'élève une excroissance cornée, plate en-dessus, peu élevée, arrondie en arrière; cette portion arrondie est blanchâtre & déborde le derrière de la tête; les pieds sont d'un gris-brun & les ongles noirs. Quant au plumage, il est fort sombre; le marron, mais terne, & le gris tirant sur le brun mêlé de noirâtre, en sont les couleurs dominantes; la première sur le dessus du corps, la seconde sur la poitrine & sur le ventre; la partie supérieure de la tête, les joues & la gorge sont noirâtres : une bande en demi cercle d'un gris-sale, dont la concavité est tournée du côté de la tête, entoure la gorge : le derrière de la tête & le haut du cou sont d'un marron-clair : les grandes plumes des ailes sont noires; les moyennes le sont aussi, mais leur bord externe est bordé de gris : la queue est composée de douze plumes toutes à-peu-près d'égale longueur & d'un gris-sale. On trouve cet oiseau aux Moluques, où il se nourrit de muscades. Il fait partie de la collection appartenant à M. l'abbé Aubry, chez lequel je l'ai vu.

CORBEAU VARIÉ. *Voyez* CORBEAU.

CORBEGEAU. *Voyez* COURLIS.

CORBICHET. *Voyez* COURLIS.

CORBIGEAU. *Voyez* COURLIS.

CORBILLATS. Ce sont les petits du corbeau. *Voyez* CORBEAU.

CORBIN. Vieux langage. *Voyez* CORBEAU.

CORBINE ou CORNEILLE NOIRE.

Corneille. BRISS. *tom. II*, *page* 12.

Idem, *Pl. enl.* 483.

BELL. *Hist. nat. des oif. pag.* 281, *fig. p.* 282.

Idem, *port. d'oif. pag.* 68.

Cornix en Latin;

Corneia en Espagnol;

Cornice, *cornacchia*, *gracchia* en Italien;

Hauff-kraee, *krah*, *&c.* en Allemand;

Crow, *carrion-crow*, *common-crow* en Anglois.

En vieux François *graille*, *graillat*, & suivant M. de Salerne, *grolle* en Touraine; *agrolle* en Bourbonnois; *couale* en Sologne; *couar* en Berri; *crouas* en Auvergne & en Piémont.

La *corbine* a beaucoup de rapports avec le corbeau; elle n'en diffère à l'extérieur que par la grandeur; elle est d'un tiers environ plus petite; ces deux oiseaux se rapprochent aussi par un grand nombre d'habitudes; tous ces traits de ressemblance justifient le sentiment de M. Brisson qui les a rangés tous deux dans le XIVe genre de sa méthode.

La *corbine* a dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue, & trois pieds de vol; tout son plumage est d'un noir-violet; la première plume de l'aile est plus courte que la seconde & la quatrième en est la plus longue; l'iris est couleur de noisette; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

Pendant l'automne & l'hiver, la *corbine* se tient durant la journée sur les terres labourées, & surtout sur celles qui ont été nouvellement remuées par la charrue; elle suit aussi les laboureurs & les troupeaux; la recherche des vers, des insectes, des grains, fonr le motif de ses mouvemens; car, comme le corbeau, elle se nourrit de tous les alimens qu'elle peut trouver, & elle est comme lui *omnivore*. Le soir, une heure à-peu-près avant le coucher du soleil, les *corbines* qui ont passé la journée en troupes & pêle-mêle avec deux autres espèces de corneilles, se rassemblent, forment des bandes, prennent leur essor & regagnent ou quelques bois ou forêts, ou au moins des parcs où il

y ait des futaies; elles s'y retirent sur certains arbres qu'elles ont adoptés & y passent la nuit; elles en descendent au lever de l'aurore pour aller, comme la veille, chercher leur pâture sur les terres, dans les plaines. Leur vol, dans les trajets qu'elles font soir & matin, est assez élevé; il est lent, lourd & pesant; elles *croassent* souvent en volant, & elles se suivent les unes les autres. On voit les bandes se succéder; il y a apparence qu'elles sont composées de quelques familles réunies avec les petits nés l'été précédent.

Au printemps, les *corbines* se retirent dans les bois, & ne sortent plus guère qu'aux environs. L'abondance des vivres de toute espèce, leur épargne de longues courses; mais alors elles font une grande dépense des œufs des autres oiseaux, & en particulier de ceux des perdrix; elles ne vivent plus, comme l'hiver, en bandes, mais elles se séparent deux à deux, &, comme le corbeau, elle se choisissent une certaine étendue de domaine qu'elles se réservent sans se nuire les unes aux autres; elles construisent leur nid sur des arbres élevés; il est formé en-dehors de menues branches, & mastiqué de fiante & de crotin d'animaux; en-dedans il est garni de chevelu de racines; la femelle pond quatre ou cinq œufs qu'elle couve trois semaines; le père & la mère ont beaucoup d'attachement pour leur couvée & d'affection pour leurs petits, dont ils prennent soin pendant long-temps. Si, pendant l'incubation, ou lorsque les petits sont nés, il passe quelqu'oiseau de proie aux environs du nid, le père & la mère vont à sa rencontre, s'élancent sur lui, le maltraitent à coups de bec, & souvent l'abattent des coups qu'ils lui portent, quoiqu'à juger par sa taille, il eût dû avoir l'avantage; c'est sur-tout avec les pie-grièches que les *corbines* ont dans le temps de la couvée de fréquens combats; celles-ci, avides de la chair des jeunes *corbines*, quoique beaucoup plus petits que les pères & mères, osent ne les pas redouter & se servent contr'eux de leurs griffes & de leur bec si adroitement, que souvent elles triomphent & leur enlèvent leurs petits qu'ils n'ont pu garantir de cet ennemi dangereux. Lorsqu'ils ne sont point troublés ils apportent en abondance des vivres à leur famille, & en particulier des œufs qu'ils ont l'adresse de percer & de transporter en volant au bout de leur bec, qui ferme l'ouverture qu'ils y ont faite.

L'attachement du père & de la mère l'un pour l'autre ne finit pas avec les soins de la couvée; il n'est pas, comme dans la plupart des autres animaux, fondé sur les besoins des petits, mais sur un choix & une affection réciproques. Les *corbines* une fois appariées le sont pour toute leur vie; on veut même que si l'un des deux époux périt, l'autre achève sa vie sans contracter une nouvelle union. Je craindrois de porter atteinte à la confiance qu'on peut avoir à des faits ou à des fables si agréables à raconter; mais mon métier exige que je demande comment ont s'est assuré par l'observation que des oiseaux qui se réunissent par bandes tous les hivers pour les passer en société, qu se séparent au printemps deux à deux, sont précisément les mêmes qui s'étoient rapprochés les année précédentes, & qui s'étoient joints l'un à l'autre comment on a reconnu que celui des deux qu avoit perdu le compagnon de sa société intime de ses plus douces habitudes, passoit le reste de sa vie sans contracter de nouveaux engagemens Seroit-ce parce que l'homme, ravi de la beauté de ces images, a trop de peine à en trouver de exemples parmi ses semblables, qu'il s'efforce d'et chercher parmi les animaux? Mais, quelque sentiment qu'on ait sur l'attachement des *corbines* pou l'union conjugale, ce qui est plus certain, c'es que leur espèce, moins robuste que celle du corbeau, n'est pas si généralement répandue, sur-tou vers les pays septentrionaux. Les *corbines* sont rare en Prusse, suivant M. Klein, & il n'y en a poin en Suède, puisque M. Linné n'en parle pas e faisant l'énumération des oiseaux de ce royaume mais l'espèce s'est propagée fort loin vers le midi & a pénétrée, suivant le rapport des voyageurs jusqu'au Cap de Bonne-Espérance & même au Indes; ce témoignage est confirmé par l'attentio que M. Sonnerat a eu d'en rapporter des *corbines* qui, à en juger par l'extérieur, sont les mêmes qu celles qui habitent en Europe.

La *corbine* se familiarise encore plus aisémen que le corbeau; elle apprend, comme lui, à pro noncer quelques mots; elle a les mêmes inclinations qui l'engagent à enlever ce qu'elle rencontre à le porter d'un lieu à un autre & à l'accumuler mais elle n'est pas aussi pantomime ni aussi dan gereuse, non-seulement parce qu'elle est moin forte, mais parce qu'elle est beaucoup moin méchante.

Les *corbines* passent pour avoir l'odorat très-fin & éventer de loin les corps morts des animau dont elles sont fort avides; malgré cette habitude qui devroit seule dégoûter de leur chair, quoi qu'elle soit dure, quoique les *corbines* aient un mauvaise odeur, même vivantes, les habitans de campagnes leur donnent cependant la chasse l'hiver temps où elles sont fort grasses, & en font ca comme d'un mets passable; elles sont sur-tou regardées comme propres à faire d'assez bo bouillon. On chasse aux *corbines* ou corneilles d différentes manières. On en tue beaucoup ave le fusil: leur tête est à prix dans les capitaineries les garde-chasses, dans le temps des nids, y tiren à bale, tuent la mère posée sur ses œufs ou se petits: on prend aussi des *corbines* à la pipée, a filet, & par le moyen de divers appâts; on le chasse avec l'oiseau de proie. *Voyez* PIPÉE. O en prend beaucoup par le procédé suivant.

Ayez des issues de bœuf, ou telle viande qu vous voudrez; hachez-la menue, mêlez-la ave de la noix vomique en poudre; laissez ces deu

substances se pénétrer & s'incorporer pendant vingt-quatre heures; formez-en ensuite des boules que vous répandrez sur les terres fréquentées par les corneilles; elles s'empoisonneront en mangeant les boules que vous aurez répandues : les chiens qui en mangent en sont aussi fort malades & pourroient en périr : on les guérit en les forçant de boire de l'eau à laquelle on a mêlé quelqu'acide; comme le vinaigre, le jus de limon, &c.

On prétend qu'on prend encore beaucoup de corneilles par les deux moyens suivans, & qu'on les fait périr par le troisième.

Le premier consiste à remarquer dans une forêt les endroits où les corneilles se retirent en plus grand nombre pour y passer la nuit; on élague dans ce même endroit dix à douze arbres, auxquels on ne laisse que les principales branches; on y attache des corneilles grossièrement sculptées en bois, peintes en noir; un chasseur vêtu de noir monte sur ces arbres à l'entrée de la nuit qui est l'heure de cette chasse, d'autres chasseurs font du bruit aux environs, agitent & battent les arbres sur lesquels les corneilles sont posées; elles s'envolent, & trompées par les fausses corneilles, elles viennent se poser sur les arbres élagués; le chasseur les y prend à la main, les tue & les jette à terre. La saison de cette chasse est celle dans laquelle les corneilles vont en bande; c'est-à-dire de novembre en mars. Les nuits les plus sombres sont les plus favorables.

Le second moyen consiste à mettre dans le fond d'un cornet fait avec du papier un peu fort, de la viande hachée; on frotte l'entrée du cornet avec de la glue; on enfonce la pointe du cornet sur les tas de fumier répandus sur les terres, ou dans la terre même nouvellement labourée. Le cornet ne doit tenir que très-peu; la corneille en y enfonçant la tête pour prendre la viande, s'attache le cornet englué, ne voit plus clair, s'envole, à ce qu'on dit, à pic, s'élève à perte de vue, & ses forces venant à s'épuiser, elle tombe à-peu-près sur le même endroit d'où elle s'est élevée.

On dit qu'en enfonçant dans des fèves de marais vertes, des aiguilles ou des épingles dont on a ôté la tête, & répandant sur les terres, en hiver, ces semences dont les corneilles sont avides, elles périssent des maux que l'aiguille ou l'épingle leur cause après que les fèves sont digérées.

Enfin, on attache une corneille vivante à terre, posée sur le dos, & retenue dans cette pénible attitude par deux piquets enfoncés en terre, & qui ont à leur extrémité un crochet qui comprime l'aile de la malheureuse corneille, près de la jonction avec le corps : elle s'agite; elle pousse des cris qui attirent les corneilles qui se trouvent aux environs; elle s'accroche avec les pieds & le bec à celles qui l'approchent le plus près, comme elle s'accrocheroit à tout autre corps à sa portée, & elle les tient si serrées qu'on a le temps de les prendre avant qu'elles aient pu se débarrasser.

CORDON BLEU.

Cotinga. Briss. *tom. II, pag. 340. Genre XXIII.* Idem. *Pl. enl.* 186.

Cotinga du Brésil. *Pl. enl.* 188.

Manakin bleu à poitrine pourpre. Edw. *glan. pag.* 65, *chap. XXXI, pl.* 241.

Les cotingas sont des oiseaux du nouveau continent, dont ils n'habitent que les contrées les plus chaudes; on n'en trouve guère au-delà du Brésil du côté du sud, ni au-delà du Mexique du côté du nord. Leur plumage est en général peint des couleurs les plus belles & les plus éclatantes; le bleu & le pourpre sont celles qui parent un plus grand nombre d'espèces de cotingas; les femelles sont en général moins riches en couleur que les mâles, quelquefois elles n'ont qu'un plumage tout-à-fait sombre, & il y a quelqu'espèces de cotingas qui diffèrent des autres par le défaut de couleurs brillantes. Ces oiseaux sont des tournées plutôt que des voyages, & ils y sont déterminés par la maturité des baies & des fruits dont ils se nourrissent; ils donnent aussi la chasse aux insectes, & particulièrement à ceux qu'on nomme *poux de bois*; ils reparoissent deux fois l'année dans les mêmes endroits; ils arrivent à-peu-près dans le même temps, mais séparément & sans se réunir en bandes; ils se tiennent le plus souvent sur le bord des criques, dans les lieux marécageux. On ne nous a rien appris de plus sur leurs habitudes.

Le *cordon bleu* ne me paroît être qu'une variété du cotinga auquel M. Brisson a donné ce nom, sans y rien ajouter de plus; je commencerai en conséquence par la description de celui-ci. Sa longueur est de huit pouces environ; il a douze à treize pouces de vol, & ses ailes pliées atteignent le milieu de sa queue; la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps, ainsi que les couvertures du dessous de la queue sont d'un bleu-foncé & cependant très-éclatant, tel que celui du plus beau *lapis lazuli*. La gorge, le devant du cou, la poitrine & le ventre, sont d'un pourpre-violet; les couvertures des ailes sont noires; mais cette couleur paroît fort-peu, parce que les plumes sont bordées de bleu du côté externe, & terminées par la même couleur; les pennes des ailes & de la queue sont d'un très-beau noir, & bordées de bleu du côté externe; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

Le cotinga que je viens de décrire se trouve assez fréquemment parmi les oiseaux qu'on apporte de Cayenne; quelquefois, mais très-rarement, on trouve deux variétés : 1°. un cotinga semblable à celui dont on vient de lire la description, & qui n'en diffère que par une bande ou zône qui traverse la poitrine d'un côté à l'autre, & qui est du même bleu que le dessus du corps; 2°. cette même variété, avec des taches d'un rouge vineux semées sans

ordre, sur le pourpre du dessous du corps. Le cotinga sans bande bleue sur la poitrine, sans tache sur le pourpre du dessus du corps, est celui qu'on envoie le plus fréquemment ; c'est la raison qui m'a porté à le regarder comme l'espèce primitive ; la première variété est le *cordon bleu*, elle est moins rare que la seconde. Je dois encore observer que quelques individus ont le pourpre des parties inférieures sali par des taches rougeâtres, sans avoir de bande bleue sur la poitrine, & c'est une troisième variété. Mais comme ces taches sont semées sans ordre, qu'elles sont sur les différens individus inégales en nombre & en grandeur, il me paroit assez probable qu'elles dépendent de l'âge ; que c'est un reste de la livrée des jeunes cotingas, qui ne prennent peut-être leur belle couleur pourpre qu'à la première ou la seconde mue.

CORDON BLEU. *Voyez* BENGALI.

CORDONNIER. *Voyez* GOELAND BRUN.

CORLIEU ou PETIT COURLIS.

Corlieu. Pl. enl. 842.

Petit courly ou *le corlieu*. BRISS. *tom. V, pag.* 317, *pl. enl. XXVII, fig.* 1.

Le *corlieu* semble n'être qu'un petit courlis : tous deux ont les mêmes habitudes, fréquentent les mêmes lieux, se nourrissent de la même façon & se ressemblent même beaucoup par le plumage ; ce sont cependant deux espèces très-distinctes & qui ne se mêlent jamais : le *corlieu* est beaucoup plus rare en France que le courlis, & il est au contraire plus commun en Angleterre. Il n'a du bout du bec à celui de la queue que quinze pouces six lignes, deux pieds cinq pouces & demi de vol, & ses ailes pliées sont presque égales à la longueur de la queue ; le brun, le gris, le fauve & le blanc sont les couleurs de son plumage, comme elles sont celles de celui du courlis, mais elles ne sont pas précisément disposées de la même façon ; elles sont plus nettes, par taches plus grandes & qui ne paroissent pas de même engrenées les unes dans les autres. La gorge est blanche sans taches ; il y a de chaque côté de la tête au-dessus de l'œil, une tache blanche longitudinale, & ces deux différences avec le courlis sont peut-être les plus frappantes dans le plumage de ces oiseaux.

Je parle à la fin de l'article du courlis, d'un oiseau de Madagascar qui paroit n'en être qu'une très-légère variété, & qui a été indiqué par les auteurs ; mais ils n'ont pas décrit un *corlieu* qui m'a été apporté de la même Isle, & qui me paroit être au *corlieu* d'Europe, ce que le courlis de Madagascar est au nôtre, c'est-à-dire une très-légère variété. Cependant le courlis de Madagascar est un peu plus grand que le nôtre, & il a sur-tout le bec à proportion plus long, ses couleurs sont aussi plus nettes ; le *corlieu* du même pays n'est pas plus grand que le nôtre ; il n'a pas le bec plus long & les couleurs de son plumage sont plu foncées.

J'ai parlé dans le même article d'un courlis de la Louisiane, qui me paroit aussi une variété du nôtre & de celui de Madagascar ; il les surpasse tous deux en grandeur ; son bec sur-tout est à proportion beaucoup plus long & le fond de son plumage tire davantage sur le fauve. Je conserve de même un *corlieu* de la Louisiane que je crois une variété du nôtre & de celui de Madagascar ; mais au lieu d'être, comme le courlis, par rapport au nôtre, de même taille & même un peu plus grand, d'avoir le bec plus long, ce *corlieu* est d'un tiers plus petit que le *corlieu* d'Europe ; son bec est à proportion beaucoup plus court ; cependant le fond de son plumage, comme celui du courlis du même pays, tire davantage sur le fauve. C'est sans doute une observation intéressante que de retrouver dans deux régions si distantes l'une de l'autre, & en même-temps de l'Europe, deux variétés d'un oiseau de nos contrées. Mais comment l'influence du climat de la Louisiane a-t-elle pu accroître les dimensions du courlis & diminuer celles du *corlieu* ? Cependant le *corlieu* d'Europe, ceux de Madagascar & de la Louisiane, se ressemblent au point d'avoir tous trois la gorge blanche sans taches, & les deux raies blanches dont une traverse de chaque côté au-dessus de l'œil. Qui compareroit leur plumage en détail & portions par portions, trouveroit, sans doute, entr'eux quelques différences. Mais il suffit pour les regarder comme variétés les uns des autres, de la ressemblauce qu'ils offrent en général, & qui ne peut guère être plus grande, à moins qu'il n'y ait absolument aucune différence. *Genre LXXVIII*[e].

CORLIEU. BELL. *Voyez* COURLIS.

CORLIEU BLANC. CAT. *Voyez* COURLIS BLANC.

CORLIEU BRUN. CAT. *tom. I, pag.* 83, *pl.* 83. *Voyez* COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

CORLIEU ROUGE. CAT. *tom. I, pl.* 84. *Voyez* COURLIS ROUGE.

CORLIS. BELL. *Voyez* COURLIS.

CORLUI. *Voyez* COURLIS.

CORMORAN.

BRISS. *tome VI, pag.* 511, *pl. XLV.*

Pl. enl. 927.

BELL. *Hist. nat. des oif., pag.* 661, *fig. pag.* 162.

Idem, idem, *port. d'oif. pag.* 32.

Crot-peschevot en Bourgogne ;

Phalacrocorax en Latin, par plusieurs auteurs ;

Corvus aquaticus, par d'autres ;

Corvo marino en Italien ;

Cuervo calvo en Espagnol.

Le *cormoran* est du petit nombre des oiseaux qui ont quatre doigts tous réunis par une membrane qui les lie ensemble. Son bec droit & presque cylindrique, se termine par un crochet très-courbé & très-fort : l'ongle du doigt du milieu est dentelé intérieurement comme une scie ; les plumes

de la queue sont fort larges & roides comme celles des pics; son genre est le CXI^e de la méthode de M. Brisson. Le *cormoran*, presque aussi gros que l'oie domestique, a, du bout du bec à celui de la queue, deux pieds sept pouces & demi, quatre pieds un pouce & quelques lignes de vol: ses ailes pliées s'étendent à un pouce au-delà de l'origine de la queue: les yeux placés en-avant, sont entourés d'une peau nue, noirâtre entre l'œil & le bec, & orangée au-dessous; le haut de la gorge est aussi nud & couvert d'une peau variée de noirâtre & de jaune-verdâtre; elle est très-extensible, & c'est en considérant son expansibilité que quelques auteurs se sont crus autorisés à ranger le *cormoran* parmi les pélicans. Les plumes qui couvrent la tête & le haut du cou sont fines, longues, lustrées, d'un verd foncé, terminées par une pointe blanche; ces plumes forment à l'oiseau une sorte de huppe & de mantonnière, qui est un ornement singulier & qui produit un assez bon effet: la gorge est blanche: tout le reste du plumage est d'un noir-verd avec des reflets obscurs de couleur de cuivre rouge sur le dos & les couvertures du dessus des ailes: les pennes des ailes sont d'un verd-noir, ondé de rougeâtre cuivreux; celles de la queue sont brunes: les deux du milieu sont un peu plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant jusqu'à la plus externe de chaque côté: la prunelle est bleuâtre, l'iris verdâtre, les paupières sont piquées de points d'un blanc nué de violet: le bec est d'un cendré-brun: les pieds, les doigts, les ongles, les membranes, sont d'un noir-foncé.

Le *cormoran* est un oiseau pêcheur: il en est peu qui détruisent autant de poissons: il poursuit sa proie en plongeant & en nageant entre deux eaux avec autant de rapidité que les autres oiseaux fendent l'air; lorsqu'il a fait capture, il reparoit tenant le poisson qu'il a pris en-travers de son bec; il le jette en l'air pour l'avaler, & le reçoit la tête la première: ensorte que les nageoires & l'arête qui est sur le dessus du dos, se couchent & se colent le long du corps du poisson. Un seul de ces oiseaux suffit pour faire beaucoup de dégâts en peu de temps dans un étang; mais les *cormorans* fréquentent beaucoup moins les eaux douces que la mer. On dit qu'à la Chine on profite de leur adresse pour la pêche; qu'on en a de privés auxquels on met un anneau autour du cou pour les empêcher d'avaler le poisson, & qu'ils sont dressés à apporter à leurs maîtres celui qu'ils prennent. Quoique les *cormorans* vivent de poisson & soient peut-être les plus excellens nageurs de tous les oiseaux, ils ne passent sur l'eau que le temps nécessaire pour leur pêche; ils s'en éloignent quand ils sont rassasiés & se retirent sur les arbres les plus élevés où ils se tiennent perchés, malgré le désavantage qui sembleroit devoir résulter de la conformation de leurs pieds pour cette position. Leur espèce est répandue dans les différentes contrées de l'ancien & du nouveau continent, & se trouve également sous la zône torride, les zônes tempérées & dans les régions les plus froides, comme le Kamtzchatka. Mais les *cormorans* ne sont pas par-tout aussi grands, & il paroit à cet égard y avoir beaucoup de variétés; il n'y en a que de très-légères pour les couleurs du plumage.

CORMORAN (petit) ou LE NIGAUD.

Petit cormoran. BRISS. *tom. VI, pag. 516*.

Beaucoup plus petit que le *cormoran*, le *nigaud* n'a que deux pieds trois pouces du bout du bec à celui de la queue, & trois pieds & demi de vol: l'espace contenu entre le bec & l'œil de chaque côté est nud & couvert d'une peau rouge; mais le haut de la gorge n'est pas dénué de plumes, & la tête n'est ornée ni de huppe, ni de mentonnière, comme dans le *cormoran*. Ce sont-là les différences principales entre le *cormoran* & le *nigaud*. Ce dernier a les couleurs plus sombres, & le dessous du corps d'un gris-brun: il n'a que douze plumes à la queue, & le *cormoran* en a quatorze. D'ailleurs, ces deux oiseaux se ressemblent par le plumage & par les habitudes. Le *petit cormoran* se trouve plus communément en Europe vers le nord, que dans les pays chauds; cependant son espèce paroit également répandue dans toutes les contrées, comme celle du *grand cormoran*: j'en ai reçu & j'en conserve un de Cayenne qui ne diffère pas de celui qu'on trouve en Europe; M. Sonnerat en a rapporté des mers de l'Inde, qui ne diffèrent pas par le plumage, mais qui sont de moitié plus petits: d'un autre côté, plusieurs navigateurs, & entre autres le capitaine Cook, ont vu de ces très-petits *cormorans* dans les régions les plus froides: ils y sont même en plus grand nombre que par-tout ailleurs: ainsi ces oiseaux peuvent vivre également dans toutes les régions & sous tous les climats. La stupidité de ceux qui ont été observés dans les pays très-froids, produite peut-être par la stupeur & l'engourdissement, ou qui peut aussi être l'effet de la sécurité & de la paix dans lesquelles ils vivent, est si grande, qu'ils se laissent approcher & assommer sans prendre aucun soin de se soustraire au danger. C'est cette stupidité réelle ou apparente, ou cette confiance funeste pour eux dans le commerce redoutable de l'homme qu'ils ne connoissent pas, qui leur a fait donner le surnom de *nigaud*. Genre CXI.

CORNEILLE BLEUE. EDW. *tom. III, page & pl. 109. Voyez* ROLLIER.

CORNEILLE CENDRÉE. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

CORNEILLE D'HIVER. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

CORNEILLE DE LA JAMAÏQUE.

BRISS. *tom. II, genre XIV, pag. 22*.

Elle est à-peu-près de la grosseur de la *corbine*, & elle a de même le plumage, le bec & les pieds noirs. Elle abonde dans la partie septentrionale

de l'isle où elle se tient constamment sur les montagnes. Les insectes, différentes baies & divers grains sont sa nourriture ordinaire ; elle ne cesse de pousser un cri, qui est différent de celui de nos *corneilles* ; c'est sur-tout par ce trait qu'elle paroit en différer ; son bec & sa queue ont d'ailleurs proportionnément moins de longueur. Mais si le chien transporté en Amérique y perd la faculté d'aboyer, il est bien possible que le climat change le cri de notre *corneille*, la rende plus babillarde, diminue quelque chose des proportions de son bec & de sa queue, & il me paroit bien probable que cette espèce est notre corbine transportée en Amérique.

CORNEILLE du Sénégal.

Pl. enl. 327.

Cette espèce, dont M. de Montbeillard a parlé le premier, est de la même grosseur que la *corneille* mantelée ; elle a le même plumage, & n'en diffère qu'en ce que les plumes qui couvrent le bas du cou, tant en arrière qu'en devant, & la poitrine, sont d'un blanc assez brillant, au lieu d'être cendrées comme dans la *corneille* mantelée ; le reste du dessus & du dessous du corps, qui est cendré dans la *corneille* mantelée, est noir dans celle du Sénégal. Le surplus du plumage, la couleur du bec & des pieds sont les mêmes dans l'une & l'autre *corneille*. Cette espèce à plumes blanches sur le cou & la poitrine ne se trouve pas seulement au Sénégal, on l'a plusieurs fois apportée de Madagascar, & M. Sonnerat l'a rapportée de la Chine dans son dernier voyage ; elle a tant de ressemblance avec la *corneille* mantelée, qu'il seroit difficile de ne la pas regarder comme une simple variété. Si ce n'est pas une apparence illusoire, il s'ensuit que l'espèce de la *corneille* mantelée est très-répandue, & que malgré que dans nos climats elle se retire vers le nord pour s'y faire son nid, elle s'est cependant portée jusques dans les climats très-chauds, où elle n'a subi qu'une légère variété dans son plumage. *Genre XIV.*

CORNEILLE MANTELÉE.

Pl. enl. 76.

BRISS. *tom. II, pag. 19.*

Corneille emmantelée. BELL. *Hist. nat. des oif. pag. 284, fig. pag. 285.*

Corneille emmantelée, corneille sauvage. BELL. *port. d'oif. pag. 69.*

Mulacchia, munacchia en Italien ;

Naebel-kraee, grave-krache, &c. en Allemand ;

Wrona en Polonois ;

Kraoka en Suédois ;

Royston-crow, sea-crow en Anglois ;

Selon M. de Salerne, en différentes provinces de France *bedeaude, meûniere, jacobine, corneille d'hiver, rossignol d'hiver.*

La *corneille* mantelée est du XIVe genre ; elle a beaucoup de rapport avec la corbine & avec la frayonne, mais elle en diffère par une partie de son plumage & par quelques habitudes. Sa grosseur est à-peu-près la même que celle de la corbine le derrière du cou, tout le dessus & le dessous du corps sont d'un cendré varié de taches noires, ol longues, plus nombreuses en-dessous qu'en-dessu du corps ; le reste du plumage est d'un noir-viole la première plume de l'aile est plus courte c quatre pouces trois lignes que la seconde & l troisième qui sont les plus longues de toutes l'iris est d'un cendré tirant sur la couleur d noisette ; le bec, les pieds & les ongles son noirs.

La *corneille mantelée* n'habite nos campagnes qu'en hiver ; elle arrive vers le mois de novembre & s'en retourne au commencement du printemps ; elle se retire dans les contrées septentrionales, où elle passe l'été sur les montagnes & y niche sur les pins & les sapins ; on la voit aussi dans la même saison en Suède où elle fait son nid, par préférence, sur les aulnes ; sa ponte est de quatre œufs. Les *corneilles mantelées* volent pendant l'hiver dans nos campagnes par bandes nombreuses, elles se mêlent sur les terres labourées parmi les corbines & les frayones, pour y chercher en commun de la pâture ; mais la *corneille mantelée* a moins d'éloignement pour l'homme, & s'approche beaucoup plus près des lieux habités ; elle y cherche de la nourriture dans les immondices & dans les fumiers ; elle paroit être *omnivore* comme les autres *corneilles*, mais cependant faire une consommation de grains plus grande ; elle est également attirée par l'odeur des chairs corrompues ; elle sacrifie de même quelquefois à son appétit de petits oiseaux & le menu gibier. Sa chair ne vaut pas mieux que celle de la corbine ; on l'attire par les mêmes appâts, & on la prend par les mêmes moyens. *Voyez* CORBINE. M. de Montbeillard remarque que les anciens n'ont pas connu la *corneille mantelée*, puisqu'ils n'en ont pas parlé ; il observe d'ailleurs que tenant beaucoup de la corbine & de la frayone, elle ne diffère de l'une & de l'autre que par les habitudes qui les distinguent elles-mêmes ; ces remarques conduisent ce naturaliste philosophe à penser que la *corneille mantelée* est peut-être une race nouvelle, provenue du mélange de la corbine & de la frayone.

CORNEILLE MOISSONNEUSE. BRISS. *tom. II, pag. 16. Voyez* FREUX.

CORNEILLE NOIRE. *Voyez* CORBINE.

CORNEILLE SAUVAGE. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

COSTOTOL.

Troupiale de la nouvelle Espagne. BRISS. *tom. II, pag. 95*, genre XIXe.

Le *costotol* est de la grosseur de l'étourneau : le cou, le dos, le croupion sont noirs ; la poitrine, le ventre, les côtés sont d'un jaune de safran, mêlé de très-peu de noir ; les ailes, cendrées en dessous, sont variées en dessus de noir & de blanc. On le trouve à la nouvelle Espagne, où, en langue du

pays, il est appellé COZTOTOTL. FERN. *hist. de la nov. Hisp. p. 20, cap. XXVIII.*

COTINGA. BRISS. *tom. II, pag. 340. Voyez* CORDON BLEU.

COTINGA A PLUMES SOYEUSES.

Cotinga des Maynas. BRISS. *tom. II, pag. 341.*

Idem. *Pl. enl. 229.*

Il n'est pas tout-à-fait aussi gros que le *mauvis :* sa longueur est de sept pouces, il en a treize de vol, & ses ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de la queue ; la gorge est d'un violet foncé ; le reste du corps est couvert de plumes plus longues & plus étroites qu'elles ne le sont ordinairement, tres-serrées & fort douces au toucher ; elles sont brunes à leur origine, sur la tête & le derrière du cou, blanches à leur naissance, puis d'un violet poupré sur le reste du corps ; mais ces couleurs ne paroissent pas & sont cachées par un bleu éclatant, changeant en couleur daigue-marine, qui termine toutes les plumes : cette belle couleur est la seule qui soit apparente sur tout le corps, quand les plumes sont couchées les unes sur les autres, excepté sur les jambes, qui sont brunes : les pennes des ailes & celles de la queue sont d'un brun-noirâtre, bordées de bleu du côté extérieur, cependant la dernière de chaque côté de la queue, est d'un brun-noirâtre pur, sans être bordée de bleu : le bec est brun, les pieds & les ongles sont noirs. Ce *cotinga* se trouve dans le pays des Maynas, sur les rives de l'Amazone : on le voit rarement dans les cabinets. *Genre XXIIIe.*

COTINGA BLANC. *Pl. enl. 793* le mâle, 794 la femelle.

BRISS. *tom. II, pag. 356. Voyez* GUIRAPANGA.

COTINGA de Cayenne. *Pl. enl. 624.*

BRISS. *tom. II, pag. 344. Voy.* QUEREIVA.

COTINGA des Maynas. *Pl. enl. 229.*

BRISS. *tom. II, pag. 341. Voyez* COTINGA A PLUMES SOYEUSES.

COTINGA du Mexique. BRISS. *tom. II, p. 347. Voyez* CACASTOL.

COTINGA GRIS. BRISS. *tom. II, pag. 353. Voyez* GUIRAROU.

COTINGA GRIS de Cayenne. *Pl. enl. 699. Voy.* GUIRAROU.

COTINGA GRIS-POURPRE. *Voy.* PACAPAC.

COTINGA POURPRE. *Voy.* PACAPAC.

COTINGA ROUGE. *Pl. enl. 378.*

BRISS. *tom. II, pag. 351. Voy.* OUETTE.

COTINGA TACHETÉ. BRISS. *tom. II, pag. 354. Voyez* AVERANO.

COTTERET-GARU. *Voy.* COMBATTANT.

COTRIOUX. *Voy.* CUJELIER.

COUA (le).

Coucou huppé de Madagascar. BRISS. *tom. IV, pag. 149, pl. XII, fig. 2.*

Idem, *pl. enl. 589.*

Coua est le nom que les habitans de Madagascar donnent à ce coucou. Il a quatorze pouces du bout du bec à celui de la queue ; quinze pouces de vol, & ses ailes pliées n'excèdent que peu l'origine de la queue : la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps, sont d'un cendré animé par une teinte verdâtre : les plumes du sommet de la tête forment une huppe qui l'embellit ; la gorge & le haut du cou, en devant, sont gris ; le bas du cou & la poitrine sont couleur de lie de vin ; le reste du dessous du corps est d'un blanc roussâtre : les ailes sont, en dessus, d'un verd-clair glacé de bleu changeant en violet ; la queue est de la même couleur ; elle est étagée, & les plumes latérales, qui vont en diminuant, sont terminées de blanc : le bec ; les pieds, les ongles sont noirs. La chair de ce coucou est un assez bon manger. *Genre L.*

COUALE. *Voy.* CORBINE.

COUAR. *Voy.* CORBINE.

COUAS. *Voy.* CORBINE.

COUCOU (le).

Idem. BRISS. *tom. IV, pag. 105.*

. . . . *Pl. enl. 811.*

Cocou, coqu. BELL. *port. d'oif. pag. 13*

Cuculus en Latin ;

Cucco, cuculo, cuco en Italien ;

Cuclillo en Espagnol ;

Cuckow en Anglois ;

Gjoek en Suédois ;

Geecka en langue Lapone ;

Gucker, kuckuk, guggauch, &c. en Allemand ;

Coudiou en Provençal ;

Coux en différentes provinces, suivant M. de Salerne.

Le *coucou* n'est pas moins intéressant par sa seule histoire, que par les fables dont on l'a chargé. Je tâcherai, autant qu'il me sera possible, de séparer le vrai du merveilleux qu'on s'est plu à y ajouter.

Le *coucou* est un oiseau de passage ; il arrive au printemps & se retire à la fin de l'été. On a prétendu, & beaucoup de personnes croient encore, qu'à l'approche de l'hiver, le *coucou* se retire dans des arbres creux, ou dans des trous de murailles, qu'il s'y enveloppe de ses propres plumes qui tombent, & qu'il passe l'hiver engourdi à la manière des loires & des marmottes. Mais, 1°. on n'a pas fait attention à la chaleur différente entre le sang des quadrupèdes & celui des oiseaux ; à la possibilité que quelques-uns des premiers s'engourdissent par l'impression du froid, & à la difficulté beaucoup plus grande que le même fait ait lieu par rapport aux seconds : 2°. il est bien avéré, par des faits suffisamment nombreux, par des observations souvent répétées, que les loires & les marmottes s'engourdissent pendant l'hiver, mais on ne peut citer, à l'égard des *coucous*, relativement au même objet, que quelques faits isolés & incertains, & dont les mieux constatés n'offrent rien de concluant. Si les *coucous* s'engourdissoient comme les quadrupèdes, auxquels on les compare, il ne

feroit pas plus rare d'en rencontrer dans l'hiver, on en rencontreroit même plus souvent, puisque les individus de cette espèce sont plus nombreux; quant au petit nombre de faits de ce genre, assez avérés pour qu'on doive y ajouter foi, ils n'offrent rien de concluant. En effet, ils présentent des *coucous* trouvés dans des arbres creux, sur l'arrière saison, & non dans le fort de l'hiver, ou près de sa fin, des *coucous* souffrans & non pas engourdis. Il n'y a donc rien à conclure de la rencontre très-rare de ces individus, sinon qu'ils n'avoient pu suivre leur espèce au temps du départ, que, retenus par quelque circonstance particulière, arrêtés par le temps de la mue, ils avoient soutenu une vie languissante, qu'ils auroient bientôt perdue quand la saison seroit devenue plus rigoureuse. Il n'y a rien non plus à conclure de la contrainte particulière, de quelques *coucous* retenus & nourris en captivité, aux actions de l'espèce en liberté: quelques individus enfin rencontrés, quand l'espèce a en général disparue, ne prouvent pas plus qu'elle reste, que la même chose n'est prouvée à l'égard des cailles, par la rencontre de quelques-unes qui demeurent pendant l'hiver; mais ces dernières en peuvent supporter la rigueur qui feroit périr les *coucous*, & c'est par cette raison qu'on n'a rencontré de ces derniers, après le départ de leur espèce, qu'à l'arrière saison, & non dans l'hiver déja avancé. Il me paroît donc suffisamment prouvé que le *coucou* est un oiseau de passage, & qu'il ne se cache pas, pour passer l'hiver engourdi, à la manière des loires & des marmottes.

Le second fait remarquable dans l'histoire du *coucou*, est qu'il ne construit pas de nid; que la femelle ne couve, ni n'élève ses petits, mais qu'elle pond dans le nid d'un autre oiseau; que quoiqu'elle fasse ordinairement deux œufs à-peu-près dans le même-tems, elle n'en dépose ordinairement qu'un dans un premier nid, & le second dans un second nid.

Les derniers faits que je viens de rapporter, quoique contraires aux loix générales de la nature, sont constatés par un si grand nombre d'observations & avérés par des témoins si irréprochables, qu'on ne peut les révoquer en doute, mais ils ont donné lieu à de fausses assertions, dont leur célébrité m'oblige de parler.

On a dit que les femelles qui trouvoient dans leur nid un œuf de *coucou*, concevoient pour lui une prédilection particulière, qu'elles rejettoient leurs propres œufs pour ne conserver que l'étranger; d'autres ont avancé que lorsque le jeune *coucou* étoit né, la couveuse lui sacrifioit ses propres enfans, & les lui donnoit à manger; d'autres fois on a prétendu que le jeune *coucou* se sentant bientôt assez fort pour se passer de secours, dévoroit la mort aux petits dont il avoit partagé le nid, & finissoit par dévorer sa propre nourrice. Il suffit de remarquer que chacun de ces faits a été reconnu faux par l'observation, 1°. Qu'on trouve également dans le nid, pendant la durée de l'incubation, les œufs de la vraie femelle & celui du *coucou*; 2°. que lorsque les petits sont nés, on voit la femelle, quelqu'elle soit, en prendre un soin égal; 3°. que ni elle ne leur sacrifie ses petits, ni le *coucou* ne leur donne la mort, & ne finit par dévorer sa nourrice, puisqu'on trouve de jeunes *coucous*, prêts à sortir du nid, paisibles avec les autres oiseaux qui ont été élevés avec eux, & que si on fait attention à la forme du bec du *coucou*, à son peu de force, à la foiblesse de celui des jeunes, il sera aisé de reconnoitre qu'il leur seroit impossible de déchirer même de jeunes oiseaux, & à plus forte raison la femelle qui les a élevés.

C'est communément dans le nid de forts petits oiseaux que la femelle du *coucou* dépose un œuf, & plus souvent dans celui des fauvettes, que dans tout autre. Mais n'est-ce pas parce qu'il n'y a guère que de petits oiseaux qui vivent d'insectes, ou que ceux qui s'en nourrissent également, & qui sont forts, seroient dangereux pour les jeunes *coucous*, que la mère dépose ses œufs dans le nid d'oiseaux propres à nourrir ses petits, sans qu'elle ait à craindre de leur part pour eux? Cependant des observateurs dignes de foi assurent qu'on trouve des œufs de *coucou* dans des nids de pigeons ramiers, de tourterelles, de pie, &c. il est vrai qu'ils ne disent pas qu'on y ait trouvé de jeunes *coucous*; mais seulement des œufs. Il me paroit très-probable que ces œufs mal placés, ne peuvent manquer d'avoir une issue funeste; que les ramiers, les tourterelles, doivent nécessairement laisser périr les jeunes *coucous* de faim, à cause de la différence des alimens qui conviennent à leurs petits & aux jeunes *coucous*, & que, par la même raison, autant que par le naturel des pies, ces jeunes hôtes étrangers ont beaucoup à craindre.

Le *coucou* est du genre L. Il a deux doigts de devant & deux derrière; le bec très-peu courbé en en-bas, convexe en-dessus & comprimé par les côtés. Il est d'une forme alongée, qui le paroît encore davantage par l'étendue de sa queue, composée de dix plumes dans la plupart des espèces, fort longues & en même-temps très-larges: ses pieds sont foibles & très-courts; sa voix est connue de tout le monde, & l'on sçait qu'il la fait particulièrement entendre, lorsque le temps est chaud & pluvieux: on sçait de même qu'il ne fréquente que les bois, ou les grands parcs, qu'il se tient dans le plus épais des taillis, & qu'il n'est pas aisé à découvrir. Les personnes qui ont observé de près les *coucous*, ont remarqué qu'outre leur cri ordinaire, le mâle & la femelle en ont un particulier, qui leur sert à se rappeller: il ne paroit cependant pas que ces oiseaux contractent aucune union stable; & comme ils n'ont besoin, pour propager leur espèce, que de se rencontrer, c'est aussi à la jouissance du moment que se borne toute leur société. On prétend que les mâles sont en plus grand nombre que les femelles, &

& qu'ils ont, au-dessus d'elles, un appétit violent pour les œufs en général, dont ils font leur nourriture principale, & au défaut desquels ils vivent de chenilles & de différens insectes.

Quoique les *coucous* cessent de se faire entendre dès le mois de juin, ils ne quittent cependant nos climats qu'au commencement de l'automne; il est probable qu'ils se retirent en Afrique, parce qu'on a observé qu'ils passent à l'isle de Malte deux fois par an.

Les *coucous*, à leur arrivée au printemps, sont fort maigres; ils sont au contraire très-chargés de graisse en automne, & ils passent alors pour un bon gibier, dont on fait peu d'usage cependant, peut-être parce qu'il n'est pas de mode.

Nous ne connoissons qu'une espèce de *coucou* dans notre climat; elle paroit généralement répandue en Europe; mais il y a, tant dans l'ancien que dans le nouveau continent, un grand nombre d'espèces de *coucous* différents. Une conformation parfaitement semblable, annonce les mêmes habitudes dans ces oiseaux, sans qu'on puisse l'assurer généralement. Il me reste à parler du plumage, très-sujet à varier, & différent dans les jeunes de ce qu'il est dans les adultes.

Le *coucou* a treize pouces du bout du bec à celui de la queue, vingt-deux pouces & demi de vol, & ses ailes pliées s'étendent aux trois quarts & un peu plus de la longueur de sa queue: la tête, le derrière du cou & tout le dessus du dos, sont d'un cendré assez brillant; la gorge & le devant du cou sont de la même couleur, mais moins foncée; la poitrine, le ventre, & tout le dessous du corps, sont d'un blanc sale, rayé transversalement de brun; les ailes sont en plus grande partie cendrées & variées de blanc, & d'un peu de roux: la queue est noirâtre, excepté quelques taches blanches répandues sur les plumes dont elle est composée; la plus extérieure de chaque côté, est rayée de blanc transversalement: l'iris est couleur de noisette; les coins de la bouche sont d'un jaune foncé; le bec est noir; les pieds & les ongles sont jaunes.

La tête, le derrière du cou & le dessus du corps, sont couverts, dans le jeune *coucou*, de plumes brunes bordées de blanc: la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont rayés de bandes transversales blanches sur un fond brun.

COUCOU A LONG BEC de la Jamaïque. *Pl. enl. 772.*

BRISS. *tom. IV, pag. 116. Voyez* TACCO.

COUCOU A LONGS BRINS.

Coucou verd huppé de Siam. BRISS. *tom. IV, pag. 151, pl. XIV, fig. 1.*

Ce *coucou* est à-peu-près de la grosseur du geai. Tout son plumage est d'un verd obscur; il a sur la tête une huppe qui n'a que peu de longueur: la plume la plus extérieure de chaque côté de la queue excède les autres de cinq pouces neuf lignes, & n'a de barbes qu'à son extrémité dans l'espace d'environ trois pouces: l'iris est d'un beau bleu; le bec est noirâtre; les pieds & les ongles sont gris. On le trouve dans le royaume de Siam. *Genre L.*

COUCOU (petit) A TÊTE GRISE ET VENTRE JAUNE.

Petit coucou de l'ile Panay. *Voy. à la nouvelle Guinée, pag. 122, pl. 81.*

Il n'est pas plus gros qu'un merle, mais il est beaucoup plus alongé: le dessus de la tête est d'un gris-clair; le dessus du cou, le dos & les ailes sont couleur de terre d'ombre, ou d'un brun-clair; la gorge est d'un gris-clair & le dessous du corps est d'un jaune pâle, nué de roux; la queue est noire, rayée transversalement de blanc: les pieds sont d'un jaune-clair, & le bec, de la même couleur dans sa longueur, est noirâtre à son extrêmité. Cet oiseau a été apporté de l'isle Panay, une des Philippines. *Genre L.*

COUCOU A VENTRE RAYÉ de l'ile Panay. *Voy. à la nouvelle Guinée, pag. 120, pl. 79. Voyez* COUCOU BRUN & JAUNE A VENTRE RAYÉ.

COUCOU BLEU de la Chine. BRISS. *tom. IV, pag. 157. Voyez* SANHIA de la Chine.

COUCOU BLEU de Madagascar. *Pl. enl. 295, tom. II.*

BRISS. *tom. IV, pag. 156. Voyez* TAIT-SOU (le).

COUCOU BRUN ET JAUNE A VENTRE RAYÉ.

Coucou à ventre rayé de l'ile Panay. *Voy. à la nouvelle Guinée, pag. 120, pl. 79.*

M. Sonnerat, auquel on doit la description de cet oiseau, l'a fait dans les termes suivans: « il est » un peu moins grand que le *coucou* d'Europe; le » dessus de sa tête est d'un gris-noirâtre; les côtés » & la gorge tirent sur la couleur lie de vin: la » poitrine est d'un jaune d'orpin terne; le ventre d'un » jaune pâle & clair; mais la poitrine & le ventre » sont rayés par des bandes transversales noires; » le dos & les ailes sont d'un brun noir terne; la » queue est composée de dix plumes d'égale lon» gueur, terminées de blanc, & mouchetées dans » leur longueur de points ronds blancs, disposés » de façon qu'ils forment des raies transversales: le » bec est noir; l'iris orangé-pâle, les pieds rou» geâtres ». *Genre L.*

COUCOU BRUN ET TACHETÉ des Indes. EDW. *tom. II, pag. LIX, pl. 59. Voyez* BOUT-SALLICK.

COUCOU BRUN, piqueté de roux.

Coucou tacheté des Indes. BRISS. *tom. IV, pag. 134.*

Coucou tacheté des Indes orientales. *Planch. enl. 771.*

Coucou tacheté de l'ile Panay. *Voyag. à la nouv. Guinée, pag. 120, pl. 78.*

La longueur de cet oiseau, du bout du bec à celui de la queue, est d'un pied quatre pouces & demi; il a un pied onze pouces de vol, & ses ailes pliées n'atteignent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de sa queue. La tête, le dessus du cou & de tout le corps sont d'un brun-noirâtre, varié de taches rousses; une bande rousse s'étend de chaque côté de la tête, de

l'origine du bec à l'*occiput*, en passant au-dessous des yeux ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps, sont roux, rayés de lignes étroites, transversales, d'un brun noirâtre ; les ailes sont de cette dernière couleur & variées de taches transversales rousses ; la queue est également noirâtre, terminée de roux-clair & variée dans sa longueur de bandes transversales courbées en arc : le bec est noirâtre ; les pieds gris-bruns ; les ongles noirâtres.

Le *coucou* de l'île Panay, décrit par M. Sonnerat, n'avoit point de taches rousses sous les yeux ; sa queue n'étoit pas étagée, & les ailes étoient piquetées de points noirs entre les taches rousses transversales. D'ailleurs ces deux oiseaux ont beaucoup de rapports. *Genre L.*

COUCOU BRUN VARIÉ DE NOIR.

C'est une espèce indiquée dans le *IVe vol.* de la relation du second voyage du capitaine Cook, *pag. 272.* Son plumage est varié de noir & de brun ; il a la queue très-longue ; on le trouve dans les îles de la Société, situées dans la mer du Sud. Les habitans lui donnent le nom d'*arawereroa*.

COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX.

Coucou tacheté de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 127, pl. IX, fig. 1. Genre L.*

Idem. *Pl. enl. 812.*

Ce *coucou* n'est pas plus gros que le mauvis : il a près d'onze pouces du bout du bec à celui de la queue, un pied de vol, & ses ailes pliées s'étendent à-peu-près au tiers de sa queue : la tête, le derrière du cou & le dessus du corps, sont couverts de plumes bordées de roux ou terminées par une tache de cette couleur : la gorge & le devant du cou sont rousseâtres, le reste du dessous du corps est d'un blanc teint de rousseâtre : les pennes des ailes sont d'un gris-brun, bordées extérieurement, & terminées de rousseâtre : les pennes de la queue sont du même gris-brun, bordées aussi de rousseâtre & terminées de blanc : les deux du milieu sont plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant jusqu'aux plus externes, qui sont les plus courtes : la portion supérieure du bec est noirâtre en-dessus & rousse sur les côtés ; l'inférieure est rousseâtre, les pieds cendrés, les ongles d'un gris-brun. On le trouve à la Guiane, où on lui donne le nom d'*oiseau des barrières*, parce qu'il se perche souvent sur les palissades des plantations ; lorsqu'il est perché il remue continuellement la queue. Cette espèce fréquente peu les grands bois, & diffère des autres *coucous* par cette inclination. Elle est très-nombreuse en individus, & une des plus multipliées à la Guiane.

COUCOU CORNU ou ANTIGACU du Brésil.

Coucou cornu du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag. 145.*

Il n'a que trois pouces de long du bout du bec à l'origine de la queue, qui est longue de neuf pouces : la tête, le dessus du cou & de tout le corps sont d'un noir rousseâtre ; il a sur la tête de longues plumes qu'il relève à volonté & qui forment alors une huppe à laquelle on a trouvé quelque ressemblance pour l'aspect avec les cornes des quadrupèdes : la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont cendrés : les ailes sont de la même couleur que le dessus du corps ; elle s'étend aussi sur la queue, mais la nuance en est plus foncée, & les plumes sont terminées de blanc ; elles vont en diminuant du centre aux bords : l'iris est rouge : le bec d'un verd jaunâtre : les pieds & les ongles cendrés. On trouve ce *coucou* au Brésil, où les naturels du pays le nomment dans leur langue *atingacu camucu*. Genre L.

COUCOU CORNU du Brésil. BRISS. *tome. IV, pag. 145. Voyez* COUCOU CORNU.

COUCOU d'Andalousie. BRISS. *tom. IV, p. 126. Voyez* COUCOU (le grand) TACHETÉ.

COUCOU de Cayenne. *Pl. enl. 211.*

BRISS. *tom. IV, pag. 122. Voyez* COUCOU PIAYE.

COUCOU (le petit) de Cayenne. BRISS. *t. IV, pag. 124. Voyez* COUCOU PIAYE.

COUCOU de la Caroline. *Pl. enl. 816.*

BRISS. *tom. IV, pag. 112. Voyez* COUCOU, dit LE VIEILLARD.

COUCOU de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, pag. 124. Voyez* COUCOU, dit LE VIEILLARD.

COUCOU (petit) de l'isle Panay. *Voyage à la nouv. Guinée, pag. 122, pl. 81. Voyez* COUCOU (petit) A TÊTE GRISE ET VENTRE JAUNE.

COUCOU DE MADAGASCAR. BRISS. *tom. IV, pag. 138. Voyez* HOUHOU d'Égypte.

COUCOU (grand) de Madagascar. BRISS. *tom. IV, pag. 160. Voyez* VOUDROU-DRIOU.

COUCOU (grand) de Madagascar, mâle. *Pl. enl. 587.*

Femelle, *pl. enl. 588. Voyez* VOUDROU-DRIOU.

COUCOU de Malabar. *Pl. enl. 294.*

BRISS. *tome IV, page 136, Voyez* CUIL (le).

COUCOU de Saint-Domingue. BRISS. *tom. IV, pag. 110. Voyez* CENDRILLARD.

COUCOU (petit) des Indes. *Voyage aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag. 211.*

Il est, à-peu-près, de la grosseur du merle ; le dessus du corps, la tête & le derrière du cou, ainsi que les ailes, sont rayés transversalement de noir sur fond rouge-brun ; la queue est colorée comme les ailes, & de plus tachetée de points noirs le long du tuyau des pennes : le dessous du corps est blanc, coupé par des raies noires ; l'iris, le bec & les pieds sont jaunes. *Genre L.*

COUCOU des Indes orientales. *Pl. enl. 274. Voyez* COUKEELS.

COUCOU DES PALETUVIERS de Cayenne. *Pl. enl. 813. Voyez* COUCOU dit LE VIEILLARD.

COUCOU des Philippines. *Pl enl. 824. Voyez* HOUHOU d'Egypte.

COUCOU dit LE VIEILLARD, ou L'OISEAU DE PLUIE.

Coucou de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, pag. 114.*

Il a quinze pouces du bout du bec à celui de la

queue, environ autant de vol, & ses ailes pliées n'atteignent guère qu'à l'origine de sa queue : la partie supérieure de la tête est brune, & les plumes qui la couvrent sont aussi douces que la soie ; tout le dessus du corps est d'un cendré olivâtre ; la gorge & le devant du cou sont blancs, le reste du dessous du corps est roux : les ailes sont de la même couleur que le dos : les deux plumes du milieu de la queue sont d'un cendré-olivâtre, les latérales sont noires, terminées de blanc, & vont en décroissant à mesure qu'elles sont plus externes : la portion supérieure du bec est noire, l'inférieure est blanchâtre, les pieds sont noirâtres : ce *coucou* se trouve à la Jamaïque, où il passe toute l'année : il ne fréquente pas seulement les bois, mais tous les lieux où il y a quelques buissons : il s'effraye peu à la vue de l'homme & se laisse approcher de très-près avant de fuir, habitudes bien différentes de celles du *coucou* d'Europe.

M. de Montbeillard, dont je suis la nomenclature, pense que les deux *coucous* suivans sont des variétés de l'espèce que je viens de décrire.

1°. Le *vieillard à ailes rousses*.

Coucou de la Caroline. Briss. *tome IV, pag.* 112. Idem. *Pl. enl.* 816.

Il a treize pouces du bout du bec à celui de la queue ; ses ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de la queue. Tout le plumage sur le dessus du corps est d'un cendré-olivâtre & blanc sur les parties inférieures : les ailes sont rousseâtres : les deux plumes du milieu de la queue sont de la même couleur que le dessus du corps, & les latérales sont noires, terminées de blanc : la queue est étagée, & va en diminuant du centre à ses bords : le bec est coloré comme celui de l'oiseau précédent : les pieds & les ongles sont d'un gris-brun.

En comparant la description du premier vieillard & de celui à ailes rousses, on voit qu'il y a de très-grands rapports & peu de différence entre ces deux oiseaux quant à la grandeur & au vêtement. Mais le premier vit par-tout où il y a seulement quelques buissons, & ne semble pas craindre la vue de l'homme ; le second se tient constamment dans les endroits des bois les plus épais & les plus sombres. Des habitudes si disparates semblent indiquer une organisation intérieure très-différente, & qui prononce plus fortement contre l'identité d'espèce que la parité dans le plumage ne dépose en sa faveur. L'un n'est en effet qu'un attribut superficiel, très-mobile, souvent trompeur ; l'autre est le résultat du méchanisme interne, de la combinaison des organes & d'une force beaucoup plus constante & moins sujette à induire en erreur.

2°. Le *petit vieillard*.

Coucou des paletuviers de Cayenne. *Pl. enlum.* 813.

Il a douze pouces de long ; ses ailes pliées atteignent, à-peu-près, au tiers de sa queue, qui est étagée & colorée comme celle du vieillard ou le premier des trois *coucous* de cet article ; il n'en diffère qu'en ce qu'il est plus petit ; il se plaît sur-tout sur les paletuviers & il donne la chasse aux chenilles qui vivent sur cette sorte d'arbres. *Genre L.*

Coucou du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 390.

M. de Montbeillard, le seul auteur qui ait parlé de cet oiseau, le décrit dans les termes suivans : « Il a le dessus du corps d'un verd-brun, la » gorge, les joues, le devant du cou & les couver- » tures supérieures des ailes, d'un roux foncé ; les » pennes de la queue d'un roux un peu plus clair, » terminées de blanc ; la poitrine & tout le reste du » dessous du corps rayés transversalement de noir » sur un fond blanc ; l'iris jaune ; le bec brun foncé, » & les pieds d'un brun rougeâtre ; il a de longueur » totale un peu moins de douze pouces ».

Coucou du Mexique. Briss. *tom. IV, pag.* 119. *Voyez* Quapactol.

Coucou du Sénégal. *Pl. enl.* 332. Briss *tom. IV, pag.* 120. *Voyez* Rufalbin.

Coucou huppé a collier.

Coucou huppé de Coromandel, Briss. *tom. IV, pag.* 147.

Pl. enl. 874, *fig.* 2.

Il n'est pas plus gros que le mauvis : la tête, le dessus du cou & du corps sont noirâtres : mais les plumes du sommet de la tête forment, en s'alongeant, une huppe qui embellit cet oiseau, & les couleurs sombres du dessus du corps, sont égayées par un demi-collier blanc placé en-arrière audessous de la tête, & par deux taches blanches situées sur les côtés derrière les yeux : la gorge est noirâtre ; le devant du cou & le dessous du corps sont blancs ; les couvertures du dessous des ailes sont brunes avec un bord roux à chaque plume ; les pennes des ailes sont d'un brun-roux, celles de la queue sont noirâtres ; elle est étagée, & les deux pennes du milieu sont beaucoup plus longues que les autres : l'iris est jaunâtre ; les pieds sont d'un cendré-clair, les ongles & le bec d'un cendré-foncé. *Genre L.*

Coucou huppé de Coromandel. *Pl. enl.* 274 ; *tom. II.*

Briss. *tom. IV, pag.* 147. *Voyez* Coucou huppé a collier.

Coucou huppé de Guinée. Briss. *tom. IV, page* 152. *Voyez* Touraco.

Coucou huppé de la côte de Coromandel. *Pl. enl.* 872. *Voyez* Jacobin huppé de la côte de Coromandel.

Coucou huppé de Madagascar. *Pl. enl.* 589. Briss. *tom. IV, pag.* 149. *Voyez* Coua.

Coucou huppé du Brésil. Briss. *tom. IV, pag.* 144. *Voyez* Cuira-cantara.

Coucou huppé noir & blanc.

Ce *coucou*, observé une seule fois en Italie, près de Pise, étoit un peu plus gros que le nôtre ; il en différoit non-seulement par les couleurs, mais

par un caractère tiré de ses habitudes, qui sembleroit devoir suffire pour l'exclure de ce genre, si l'on ne sçavoit qu'il y a la même différence entre le *coucou* d'Europe & plusieurs de ceux qui sont étrangers à cette partie de l'ancien continent ; le *coucou*, observé près de Pise y construisit un nid, dans lequel la femelle déposa quatre œufs qu'elle couva & qu'elle fit éclorre. Ce *coucou* a la tête noire, ornée d'une huppe couchée en arrière ; tout le dessus du corps est varié de noir & de blanc ; la gorge & la poitrine sont rousses, le dessous du corps est blanc ; les pennes des ailes sont rousses terminées de blanc ; la queue est noirâtre, terminée de roux-clair ; le bec est verdâtre & les pieds sont verds. *Genre L.*

COUCOU INDICATEUR.

La description de ce *coucou*, & quelques faits relatifs à son histoire, ont été envoyés par le docteur Sparman au docteur Forster ; c'est d'après cette indication que M. de Montbeillard le décrit dans les termes suivans :

« Il a le dessus de la tête, la gorge, le devant » du cou & la poitrine blanchâtres, avec une teinte » de verd qui va s'affoiblissant, & n'est presque » plus sensible sous la poitrine ; le ventre blanc ; » les cuisses de même, marquées d'une tache noire » oblongue ; le dos & le croupion, d'un gris-» roussâtre ; les couvertures supérieures des ailes » gris-brun, les plus voisines du corps marquées » d'une tache jaune, qui, à cause de sa situation, » se trouve souvent cachée sous les plumes scapu-» laires ; les pennes des ailes brunes, les deux » pennes intermédiaires de la queue plus longues, » plus étroites que les autres, d'un brun tirant » à la couleur de rouille ; les deux paires suivantes » noirâtres, ayant le côté intérieur blanc-sale, » les suivantes blanches, terminées de brun, mar-» quées d'une tache noire près de leur base, ex-» cepté la dernière paire, où cette tache se réduit » presque à rien : l'iris gris-roussâtre ; les pau-» pières noires ; le bec brun à sa base, jaune au » bout, & les pieds noirs.

» Longueur totale, six pouces & demi.... ; queue » étagée.... ; dépasse les ailes des trois quarts de sa » longueur ».

C'est dans l'intérieur des terres, au-delà du cap de Bonne-Espérance, qu'on trouve le *coucou indicateur*. Ce nom lui a été donné à cause de l'habitude qu'il a d'indiquer aux Hottentots les nids des abeilles sauvages. Aussi-tôt qu'il en a découvert un, il ne cesse de voltiger autour, en poussant un cri aigu qui se fait entendre de loin ; ce cri est un signe assuré de la découverte que le *coucou* a faite ; les Hottentots qui l'entendent en profitent, & vont à l'endroit d'où part le cri ; la présence du chasseur, loin d'effrayer l'oiseau, lui fait redoubler son cri, & il se pose sur les branches de l'arbre, dans le creux duquel est la ruche qu'il a découverte ; tandis que les Hottentots travaillent à s'en emparer, le *coucou* demeure perché sur quelques buissons voisins, & les chasseurs en emportant leur butin lui en laissent une portion. Les Hottentots révèrent beaucoup cet oiseau, qui leur est utile, & ne veulent pas permettre qu'on le tue. Le docteur Sperman semble croire qu'il a l'intention d'avertir l'homme par son cri, qu'il le cherche pour profiter de sa puissance, & s'emparer avec lui d'un trésor qui ne peut tomber autrement en son pouvoir. Cette combinaison d'idées n'est guère admissible dans aucun animal, & sur-tout dans un oiseau, qui vit loin de la société de l'homme, dans les déserts de l'Afrique. Il est bien plus naturel de penser que le *coucou indicateur* suit un instinct qui n'a de relation qu'à lui ; qu'accoutumé à dévorer peut-être les abeilles au sortir & à la rentrée du nid, il se plait à roder autour de la ruche, que c'est d'effroi qu'il crie à la vue de l'homme ; que plus il approche, plus l'oiseau redouble ses sons, parce qu'il craint davantage ; qu'il finit par se percher sur l'arbre, comme par un instinct naturel, pour défendre le nid ; qu'il se trahit dans cet acte, où il n'est animé que par sa crainte pour un objet qui lui est cher, & sans autre sentiment, à l'égard de l'homme, que celui du danger dont sa vue menace l'objet qu'il chérit. Ainsi, plusieurs oiseaux, à la vue de l'homme, voltigent en criant autour de leur propre nid, & se posant dessus ou auprès, comme pour être plus à portée de le défendre, se trahissent sur l'endroit où il est placé.

COUCOU NOIR de Cayenne.

Pl. enl. 512.

Sa longueur est d'onze pouces environ ; sa queue dépasse les ailes pliées de trois pouces à peu-près : tout le plumage est noir, plus foncé sur les parties supérieures, & plus clair sur les inférieures ; quelques-unes des petites couvertures des ailes en dessus & des moyennes sont bordées d'un filet blanc du côté extérieur : le bec est d'un très-beau rouge & les pieds sont noirâtres ; la queue est étagée. En observant cet oiseau, on voit que la base du bec est entourée de plumes roides, semblables à des poils qui reviennent en devant ; il paroît, par ce caractère, appartenir autant au genre du barbu qu'à celui du *coucou*, ou en former un mixte. Sa place seroit donc entre le XLIX & le L^e genre.

COUCOU (petit) NOIR de Cayenne.

Pl. enl. 505.

Ce *coucou* diffère de tous les autres par le peu de longueur de sa queue ; elle ne dépasse pas les ailes ; elle n'est point étagée, mais terminée quarrément. Tout le plumage est noir, plus foncé en dessus qu'en dessous du corps ; cependant le croupion est blanc, ainsi que les couvertures du dessous des ailes ; le bas ventre est cendré ; l'anus est entouré de plumes rousses décomposées, semblables à du duvet, & les couvertures du dessous de la queue sont blanches : le bec & les pieds sont noirs. C'est une espèce nouvelle, fort commune à Cayenne ; suivant un observateur qui a vécu dans

cette contrée, le *petit coucou* passe les journées perché sur une branche, dans un lieu découvert, sans se donner de mouvement que pour prendre les insectes qui viennent à sa portée. Il niche dans des troncs d'arbres. *Genre L.*

COUCOU NOIR de Bengale. BRISS. *tome IV*, *pag. 141. Voyez* COUKEEL.

COUCOU NOIR des Indes. BRISS. *tome IV*, *pag. 142.*

Idem. EDW. *tome II*, *pag. LVIII*, *pl. 58. Voyez* COUKEEL.

COUCOU PIAYE.

COUCOU de Cayenne. BRISS. *tome IV*, *pag. 122*, *pl. VIII*, *fig. 2.*

Idem, *pl. enl. 211.*

Piaye est le nom qu'on donne à Cayenne à ce *coucou*, un des plus grands du nouveau continent, & revêtu du plus beau plumage. Sa longueur est d'environ seize pouces du bout du bec à celui de la queue, longue de dix pouces; il a quinze pouces de vol; ses ailes pliées ne s'étendent qu'à deux pouces au-delà de l'origine de la queue; la tête, le derrière du cou, & tout le dessus du corps sont d'un marron-pourpré très-brillant; la gorge & le devant du cou sont de la même couleur moins foncée: la poitrine & le dessous du corps sont cendrés: les plumes des ailes sont colorées comme le reste du corps, & terminées de brun; la queue est de la même couleur, mais terminée d'abord de noir, ensuite de blanc-terne; elle va en diminuant de longueur du milieu sur les côtés; les plumes dont elle est composée sont très-larges; le demi-bec supérieur est gris, l'intérieur jaunâtre; les pieds & les ongles sont d'un gris-brun.

Le *piaye* est fort commun à Cayenne: il habite par préférence le bord des rivières; il change souvent de place, & remue la queue toutes les fois qu'il est perché; il crie si rarement, que des personnes qui l'ont souvent observé n'ont jamais entendu sa voix. Il est d'une forme alongée, élégante, relevée par les couleurs du plumage, & par la longueur des pieds, plus grands qu'ils n'ont coutume d'être dans les *coucous*.

Un *coucou* un peu plus petit dont le bec est rouge, la tête cendrée, la gorge & la poitrine rousses, le reste du dessous du corps noirâtre, les ailes rousses, & la queue de la même couleur, terminée de barres noires, & ensuite de blanches, qui se trouve également à Cayenne, mais qui y est beaucoup plus rare, à juger par le petit nombre qu'on en envoie, seroit-il une variété du précédent? Faut-il porter le même jugement d'un troisième *coucou* du même climat, qui diffère peu des deux autres par les couleurs, mais qui est beaucoup plus petit? Ce *coucou* est appellé, par M. Brisson, *petit coucou de Cayenne. tome IV*, *pag. 124*, *pl. XVI*, *fig. 2.* Il a un peu plus de dix pouces, du bout du bec à celui de la queue; la tête, le derrière du cou, & tout le dessus du corps, la gorge, le devant du cou, la poitrine, les ailes & la queue sont d'un marron-pourpré, mais moins foncé & moins brillant que sur le plumage du *piaye*: le dessous du corps est cendré; la queue n'est terminée que de blanc, & dépasse les ailes de presque toute sa longueur; le bec & les pieds sont colorés comme ceux du *piaye*. Il y a donc bien des traits de ressemblance entre ces deux oiseaux; mais quelle cause peut entretenir une variété constante entre laquelle & sa souche il y a près de moitié de la taille de différence, dans un climat où les conditions sont les mêmes pour les deux oiseaux? La variété qui ne seroit due qu'à quelque circonstance particulière, ne devroit-elle pas tendre sans cesse vers sa souche, & finir par se confondre avec elle? Les ornithologistes ont sans doute trop multiplié les espèces; il seroit très-avantageux de les restreindre; on sent aisément la vérité de cette proposition: mais la seule observation & le temps peuvent exécuter ce travail, dont nous ne sçaurions guère que sentir l'utilité.

COUCOU ROUGE. *Voyez* ENGOULEVENT.

COUCOU ROUGE HUPPÉ du Brésil. BRISS. *tom. IV*, *pag. 154. Voyez* COUROUCOUCOU.

COUCOU (grand) TACHETÉ.

Coucou d'Andalousie. BRISS. *tom. IV*, *pag. 126.*

Coucou (grand) *tacheté.* EDW. *tom. II*, *page LVII*, *pl. 57.*

Le *grand coucou tacheté* est à-peu-près de la grosseur d'une pie; il a le dessus de la tête d'un cendré-bleu, & les plumes sont assez longues pour former une huppe, qu'il lève ou qu'il baisse à volonté; une bande noire s'étend de chaque côté de la tête des coins du bec à l'occiput; les yeux sont placés au milieu de cette bande; le derrière du cou & le dessus du corps sont d'un brun foncé: les couvertures des ailes & de la queue sont de la même couleur, variée de petites taches, les unes blanches, les autres d'un cendré-clair; la gorge, le devant du cou, la poitrine, sont d'un brun-roussâtre; le dessous du corps est de la même couleur, plus foncée: les ailes sont d'un brun-noirâtre, & leurs pennes moyennes sont terminées par une tache d'un cendré-clair; la queue est noirâtre, & les pennes, à l'exception des deux du milieu, sont terminées de blanc; elle est étagée, & décroît par degrés des bords à l'intérieur: le bec, les pieds, les ongles sont noirs. Un *coucou* de cette espèce, décrit par Edward, fut tué sur les rochers de Gibraltar. Est-ce une espèce constante en Andalousie, comme M. Brisson paroît le croire, ou l'individu observé par Edward n'étoit-il qu'un oiseau éloigné des terres que l'espèce a coutume d'habiter? *Genre L.*

COUCOU TACHETÉ de Bengale. BRISS. *tom. IV*, *pag. 132. Voyez* BOUT-SALLICK.

COUCOU TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl. 812.* BRISS. *tom. IV*, *pag. 127. Voyez* COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX.

Coucou tacheté de la Chine.

Pl. enl. 764.

M. de Montbeillard cite cet oiseau comme l'ayant observé parmi ceux dont ma collection est composée ; il m'avoit été envoyé de la Chine avec d'autres oiseaux : il n'étoit pas encore connu ; depuis j'ai eu occasion d'en voir plusieurs qui ont été également apportés de la Chine. Je ne sçaurois mieux faire que de copier la description exacte que M. de Montbeillard en a faite.

« Longueur totale environ quatorze pouces : la » queue composée de dix pennes à-peu-près égales » entr'elles, dépasse les ailes de quatre pouces & » demi ».

« Le dessus de la tête & du cou est d'un noirâtre » uniforme, à quelques taches blanchâtres près » qui se trouvent au-dessus des yeux & en avant; » tout le dessus du corps, compris les pennes des » ailes & leurs couvertures sont d'un gris-foncé, » verdâtre, varié de blanc & enrichi de reflets » dorés bruns; les pennes de la queue sont rayées » des mêmes couleurs ; la gorge, la poitrine sont » variées assez régulièrement de brun & de blanc ; » le reste du dessous du corps & les jambes, sont » rayés de ces mêmes couleurs, ainsi que les plumes » qui tombent du bas de la jambe sur le tarse & » jusqu'à l'origine des doigts ; le bec est noirâtre » dessus, jaune dessous, & les pieds sont jaunâ» tres ». *Genre L'.*

Coucou tacheté de l'île Panay. *Voyag. à la nouvelle Guinée. pag.* 120, *pl.* 78. *Voyez* Coucou brun piqueté de roux.

Coucou tacheté de Mindanao. *Pl. enl.* 277. Briss. *tom. IV*, *pag.* 130. *Voyez* Coucou varié de Mindanao.

Coucou tacheté des Indes. Briss. *tom. IV*, *pag.* 134.

Coucou tacheté des Indes orientales. *Pl. enl.* 771. *Voyez* Coucou brun piqueté de roux.

Coucou varié de Mindanao.

Coucou tacheté de Mindanao. Briss. *tom. IV*, *pag* 130, *pl. XII*, *fig.* 1.

Idem. *Pl. enl.* 277.

Le *coucou* de Mindanao, une des îles Philippines, a quatorze pouces du bout du bec à celui de la queue, dix-sept pouces de vol, & ses ailes pliées atteignent au tiers de la longueur de sa queue : le dessus de la tête, du cou & de tout le corps est parsemé de taches, les unes & en plus grand nombre blanches, les autres roussâtres, répandues sur un fond brun changeant en verdoré : la gorge & le devant du cou sont bruns tachetés de blanc ; la poitrine & le dessous du corps sont blancs, rayés transversalement de noirâtre : le fond de la couleur des ailes est le même que celui de la couleur du dos, & ce fond est traversé du côté du corps par des bandes blanches, du côté extérieur, par des bandes d'un blanc-roussâtre : la queue est colorée comme les ailes, rayée transversalement de roussâtre & quelques-unes des plumes sont terminées de blanc : le bec est d'un gris-brun : les pieds & les ongles sont gris. *Genre L'.*

Coucou verdatre de Madagascar.

Ce *coucou* a près de vingt-deux pouces de long : ses ailes n'atteignent guère qu'à l'origine de sa queue : tout le dessus du corps est olivâtre-foncé : la gorge est de la même couleur, mais plus claire & nuée d'une teinte jaune : la poitrine & le haut du ventre sont fauves : le bas ventre & le dessous de la queue sont bruns : les jambes d'un gris-vineux : l'iris est orangée, le bec noir : les pieds d'un brun jaunâtre : la queue est étagée & olivâtre : les plumes externes vont en diminuant, & les dernières sont terminées de blanc. *Genre L'.*

Coucou verd d'Antigue. *Voyag. à la nouvelle Guinée. pag.* 121, *pl.* 80. *Voyez* Houhou d'Egypte.

Coucou verd-doré et blanc.

Coucou verd du Cap de Bonne-Espérance.

Pl. enl. 657.

Ce *coucou* est un des plus beaux oiseaux de ce genre, & un de ceux que la nature a peints des riches couleurs, dont elle a rarement embelli le plumage des *coucous*. Il est à-peu-près de la grosseur du mauvis, & sa longueur est d'environ sept pouces. Tout son plumage est en-dessus du corps d'un verd-doré brillant & à reflets métalliques : il est blanc en-dessous. Une raie longitudinale blanche, placée sur le sommet de la tête, deux autres raies également blanches & dirigées de devant en arrière, placées, l'une au-dessus, l'autre au-dessous des yeux, quelques taches blanches semées principalement sur les petites couvertures des ailes, à l'extrémité de leurs pennes moyennes, à celle des pennes de la queue & sur le bord externe des deux plus éloignées du corps, relèvent l'éclat du fond doré sur lequel elles sont répandues : il y a, au contraire, quelques taches d'un verd-doré sur les côtés du ventre & sur les plumes qui couvrent le tarse : la queue est à peine étagée : le bec est d'un verd-brun : les pieds sont gris. *Genre L'.*

Coucou verd du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 657. *Voyez* Coucou verd-doré et blanc.

Coucou verd huppé de Siam. Briss. *tom. IV*, *pag.* 151. *Voyez* Coucou a longs brins.

COUCOUAT. Nom qu'on donne en Sologne au jeune coucou. *Voyez* Coucou.

COUKEEL.

Cukeel est le nom qu'on donne au Bengale à une espèce du coucou de cette contrée ; M. de Montbeillard l'a généralisé & l'a appliqué à trois coucous qui se trouvent dans la partie orientale de l'Asie, qui diffèrent à la vérité en grandeur, mais qui ont beaucoup de rapports relativement au plumage & qu'il considère comme des variétés les uns des autres. Deux de ces coucous étoient connus des ornithologistes, & le troisième a été indiqué par

M. Commerçon. Les deux coucous qui étoient connus sont : 1°. le *coucou* noir de Bengale. Briss. *tom. IV*, *pag.* 142, *pl. X*, *fig.* 1.

Couçou des Indes orientales. *Pl. enl.* 274. C'est le 1er *coukeel* de M. de Montbeillard.

2°. Le *coucou* indiqué par M. Commerçon.

3°. Le *coucou* noir des Indes Briss. *tom. IV*, *pag.* 141. C'est le troisième *coukeel*.

Le *coucou* noir de Bengale, ou premier *coukeel*, a quatorze pouces du bout du bec à celui de la queue; deux pieds moins un pouce de vol, & ses ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de sa queue : tout son plumage est d'un noir-brillant changeant en verd ; les pennes des ailes sont également noires changeantes en verd en-dessus & du côté extérieur, mais en-dessous & du côté interne elles sont noires sans reflet verdâtre : la queue est en-dessus d'un noir changeant en verd, & par-dessous d'un noir tirant sur le violet : le bec & les pieds sont d'un gris-brun ; les ongles sont noirâtres : ce coucou se trouve au Bengale.

Le second *coukeel* ou le coucou indiqué par M. Commerçon, a été observé à Mindanao. Il est presque aussi gros que notre coucou : tout son plumage est d'un noir tirant sur le bleu : il a le bec noir à sa base, jaunâtre à sa pointe : la première des pennes de l'aile presque une fois plus courte que la troisième qui est une des plus longues.

Enfin, le coucou noir des Indes, qui est le véritable *coukeel*, est beaucoup plus petit que les deux précédens. Il n'est pas plus gros qu'un merle : il n'a que neuf pouces du bout du bec à celui de la queue. M. Edward, qui l'a le premier indiqué, dit que tout son plumage est noir, mais que suivant les aspects, il réfléchit toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Ce *coukeel* a le rapport avec le premier, d'avoir les pennes de l'aile d'un noir sans reflets du côté interne & en-dessous : la queue est de la couleur du reste du plumage en-dessus, & seulement noire en-dessous : le bec & les pieds sont d'un gris-brun & les ongles sont noirâtres.

Je remarquerai qu'il y a trop de rapports entre les deux premiers *coukeels* pour ne pas les regarder comme de la même espèce, mais la différence de grosseur entre le troisième & les deux premiers, ne me paroit pas permettre qu'on en porte le même jugement. C'est précisément parce que ces oiseaux sont des mêmes contrées, qu'une aussi grande différence dans la taille ne peut être l'effet du climat, ni de la nourriture, & indique par conséquent, ce me semble, une espèce différente.

COUDIOU. Terme Provençal. *Voyez* Coucou.

COU-JAUNE (le).

Pl. enl. 686, *fig.* 1.

C'est un oiseau de Saint-Domingue auquel les François qui habitent cette île ont donné le nom que M. de Buffon lui a conservé ; ils l'appellent aussi *chardonneret*, mais par une fausse analogie, car il a le bec de la fauvette, & plusieurs de ses caractères & de ses habitudes. M. de Buffon en donne l'idée comme du plus charmant oiseau par la beauté de son plumage, par l'agrément de son chant & son intelligence.

« La nature, qui peignit des plus riches couleurs, » la plupart des oiseaux du nouveau Monde, leur » refusa presque à tous l'agrément du chant, & » ne leur donna sur ces terres désertes que des » cris sauvages. Le *cou-jaune* est du petit nombre » de ceux dont le naturel vif & gai s'exprime par » un chant gracieux, & dont en même-temps le » plumage est paré par d'assez belles couleurs ; » elles sont bien nuancées & relevées par le beau » jaune qui s'étend sur la gorge, le cou & la » poitrine ; le gris-noir domine sur la tête ; cette » couleur s'éclaircit en descendant vers le cou, » & se change en gris-foncé sur les plumes du dos ; » une ligne blanche, qui couronne l'œil, se joint » à une petite moucheture jaune placée entre l'œil » & le bec ; le ventre est blanc & les flancs sont » grivelés de blanc & de gris-noir ; les couvertures » des ailes sont mouchetées de noir & de blanc » par bandes horisontales ; on voit aussi de grandes » taches blanches sur les pennes dont le nombre » est de seize à chaque aile, avec un petit bord » gris-blanc à l'extrêmité des grandes barbes ; la » queue est composée de douze pennes dont les » quatre extérieures ont de grandes taches blan- » ches ; une peau écailleuse & fine, d'un gris- » verdâtre couvre les pieds ; l'oiseau a quatre » pouces neuf lignes de longueur, huit pouces » de vol, & pèse un gros & demi ».

Le *cou-jaune* fréquente le bord des ruisseaux, les lieux frais & retirés près des sources & des ravines ; il voltige de branches en branches, d'arbres en arbres, en égayant ses courses par l'harmonie de son chant, & en poursuivant les papillons, en chassant aux chenilles & autres insectes dont il se nourrit ; il entame aussi cependant les fruits du goyavier, du sucrin, &c. Il compose son nid de fibres de plantes, de petites racines, d'herbes, de feuilles sèches, le tout tissu avec le plus grand art. M. de Buffon compare le nid du *cou-jaune* à un petit matelas roulé, impénétrable à la pluie & au vent qui le berce dans le vague de l'air ; car l'oiseau intelligent qui le construit ne le fixe pas sur des branches, mais il l'attache à l'extrêmité d'un jet de liane étendu d'un arbre à un autre ; il choisit de préférence un jet qui pend & qui flotte au-dessus de quelque ravin ou de quelque source. Ce nid, déjà singulier par sa position, l'est d'avantage par sa structure ; fermé en-dessus & sur les côtés, il est ouvert par-dessous ; une cloison mitoyenne sépare l'entrée du fond destiné à la couvée dans lequel elle repose sur une sorte de lichen qui garnit l'intérieur.

La position & la forme du nid garantissent la couvée des injures de l'air & de l'atteinte des animaux mal-faisans ; mais lorsque les petits pren-

nent leur effort, il y en a beaucoup qui sont les victimes d'un grand nombre d'ennemis qui les épient dans ce moment, & cette raison contribue à empêcher l'espèce de se multiplier ; elle est peu nombreuse, quoiqu'environnée par la mer, & que trop foible pour en franchir l'espace, elle ne puisse pas s'expatrier. La femelle pond trois ou quatre œufs & fait plusieurs pontes par an. Il y a des petits dès le mois de mars, & l'on en voit encore en septembre. *Genre XLe.*

COULAVAN.

Loriot de la Cochinchine. Briss. *tom. II, pag.* 326, *pl. XXXIII, fig.* 1.

Couliavan de la Cochinchine. *Pl. enl.* 570.

C'est un oiseau de la Cochinchine que les habitans nomment *couliavan*. Il a beaucoup de rapports avec le loriot ; cependant il en diffère en ce qu'il est un peu plus grand, en ce que son bec est à proportion plus épais & plus long ; il a sur le sommet de la tête une tache noire en forme de fer à cheval qui se prolonge en pointe des deux côtés, & passe par-dessus l'œil jusqu'au bec : parmi les plumes de l'aile qui sont toutes noires, il y en a quelques-unes des moyennes terminées par une petite tache jaunâtre ; la queue est jaune terminée de noir, qui remonte d'autant plus vers l'origine des plumes qu'elles sont plus externes ; le bec & les ongles sont jaunâtres, mais les pieds sont noirs.

La femelle est d'un jaune moins vif que le mâle & tirant un peu sur l'olivâtre, & ce qu'il y a de noir dans son plumage, comme dans celui du mâle, est beaucoup moins foncé.

Le *coulavan* n'est point, comme on l'a cru, un oiseau particulier à la Cochinchine ; on le trouve dans différentes parties de l'Inde, d'où M. Sonnerat l'a rapporté.

COULACISSI.

Petite perruche des Philippines. Briss. *tom. IV, pag.* 392, *pl. XXX, fig.* 1.

Perruche des Philippines. *Pl. enl.* 520, *fig.* 1 le mâle, 2 la femelle.

Coulacissi est le nom qu'on donne aux Philippines à une fort petite espèce de perruche à queue courte de l'ancien continent ; elle n'est guère plus grosse qu'un moineau-franc ; sa longueur est de cinq pouces, du bout du bec à celui de la queue : le front, la gorge, le croupion, sont rouges : une bande transversale, fort étroite, d'un rouge-orangé, forme au-dessous de l'occiput un demi-collier ; le reste du corps & les couvertures des ailes sont d'un verd assez pur sur les parties supérieures, & tirant sur le jaune sur le dessous du corps : les grandes pennes des ailes sont d'un verd-foncé du côté extérieur, noirâtres du côté intérieur ; les moyennes sont vertes en-dessus, couleur d'aigue-marine en-dessous : la queue est colorée comme les pennes moyennes de l'aile, & les deux plumes du milieu sont un peu plus longues que les latérales : le bec, les pieds & les ongles sont rouges.

La femelle n'a de rouge qu'au sommet de la tête ou au front, & il est moins vif & moins étendu que sur le front du mâle ; elle n'a pas non plus le demi-collier rouge-orangé au-dessous de l'occiput. *Genre LIII.*

COULASSADE. *Voyez* Calandre.

COULIAVAN de la Cochinchine. *Pl. enl.* 570. *Voyez* Coulavan.

COULON.

Ancien nom du pigeon de colombier. *Voyez* Pigeon.

Coulon. *Voyez* Ramier.

Coulon-chaud. *Voyez* Tourne-pierre.

Coulon-chaud cendré. Briss. *tome V, pag.* 137. *Voyez* Tourne-pierre.

Coulon-chaud de Cayenne. *Pl. enl.* 340. *Voyez* Tourne-pierre.

Coulon-chaud gris de Cayenne. *Pl. enl.* 870. *Voyez* Tourne-pierre.

COUPEUR D'EAU. Cat. *tom. I, pag. & pl.* 90. *Voyez* Bec-en-ciseaux.

COUR CAILLET (*Chasse*), appeau dont on se sert pour attirer les cailles. *Voyez* Caille.

COUREUR.

Briss. *tom. V, pag.* 542.

Corira en Italien.

Le *coureur* n'a été indiqué que par Aldrovande, que les auteurs ont copié dans ce qu'ils en ont écrit. Il est palmé, son bec est court, droit, sans dentelures. M. Brisson l'a cru assez différent de tous les autres oiseaux pour en former un genre à part, qui est le CXV^e & dernier de sa méthode. Le *coureur* est plus petit que l'*avocette*. La tête, le dessus du cou & de tout le corps sont d'une couleur ferrugineuse ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont blancs ; les ailes sont d'un brun ferrugineux : les deux plumes du milieu de la queue sont blanches : les yeux sont noirs, entourés de deux cercles, dont le plus petit est blanc & le plus grand d'un brun-rougeâtre : le bec est jaune, noir à sa pointe.

Cet oiseau doit son nom, suivant Aldrovande, à la célérité avec laquelle il court sur les rivages ; cet auteur assure qu'il n'est pas rare en Italie : il est étonnant qu'un oiseau qui se trouve dans un pays dont nous sommes si voisins, ne soit pas mieux connu.

COURE-VITE.

Pl. enl. 795.

Cet oiseau a beaucoup de rapports avec la *perdrix de mer* ; il a de même la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes ; le bec court, convexe en-dessus & comprimé par les côtés vers le bout ; il en a la taille, le port & même les couleurs, mais il en diffère en ce qu'il n'a que trois doigts devant, tous séparés & point de doigt en-arrière ; il pourroit donc être regardé comme une section de ce genre dans lequel on admettroit deux divisions, l'une d'oiseaux à quatre doigts,

doigts, & l'autre d'oiseaux qui n'en auroient que trois; ou si l'on vouloit, le *coure-vite* fourniroit un genre entre *celui de la perdrix de mer* & celui du *râle* qui est le suivant. Il n'a pas non plus la queue fourchue, & c'est encore un caractère qui le distingue; mais il y a des *perdrix de mer* dans lesquelles les plumes latérales de la queue n'excèdent que très-peu les plumes intermédiaires.

Le *coure-vite* a sept pouces, du bout du bec à celui de la queue : le sommet de la tête, le derriere du cou, le dos, les couvertures du dessus des ailes, sont d'un gris-cendré, sur un fond jaunâtre, qui perce à travers le gris : le derrière de la tête est d'un gris sans mélange de jaunâtre; il y a, de chaque côté, derrière l'œil, trois raies transversales, une blanche entre deux noires : la gorge est blanchâtre; le devant du cou & tout le dessous du corps, sont d'un gris-clair qui tire sur le blanchâtre : les grandes pennes de l'aile sont noires : les deux plumes du milieu de la queue sont d'un gris-rousseâtre, un peu plus longues que les latérales, qui toutes vont en diminuant insensiblement des plus internes aux plus extérieures; les autres pennes de la queue sont de même rousseâtre dans la plus grande partie de leur longueur, coupées ensuite par une barre noire transversale, & terminées de gris-clair : le bec est noir; les pieds jaunâtres, les ongles noirs. Cet oiseau, inconnu avant que M. le comte de Buffon l'eût indiqué, fut tué aux environs de Paris, il y a quelques années, & placé dans la collection qui forme une partie du cabinet du roi; on y a aussi mis depuis un oiseau de la côte de Coromandel, qui ne diffère du *coure-vite* tué en France que par les couleurs du plumage, & il a été représenté, *pl. enl. 892*. Tout le dessus de la tête est rousseâtre: une ligne blanche s'étend du dessus de l'œil au derrière de la tête, & il y a au-dessous une raie noire : le derrière du cou & tout le dessus du corps sont d'un gris-brun: la gorge est blanchâtre, le devant du cou gris, la poitrine & le haut du ventre roux, le bas-ventre noir; la partie des jambes garnie de plumes; le dessus & le dessous de la queue sont blancs: les grandes pennes des ailes sont noires; les moyennes sont du même gris-brun que le dos, & quelques-unes sont bordées de blanc à leur extrémité : la queue est grise, terminée de blanc; il y a entre le gris & le blanc une teinte noirâtre : le bec est noirâtre: les pieds jaunâtres & les ongles noirs. Ce *coure-vite* est un peu moins grand que celui qui fut tué en France.

COURE-VITE de la côte de Coromandel. *Pl. enl. 892.* *Voyez* COURE-VITE.

COURICACA.

Grand courly d'Amérique. BRISS. *tom. V, p. 335.*
Couricaca de Cayenne. Pl. enl. 888.
Pelican Américain. CATESB. *tom. I, pag. 81, fig. pl. 81.*
Aouarou, par les habitans de la Guiane.

On voit, par les noms que les auteurs ont donné au *couricaca*, qu'ils ne sont pas d'accord à quel oiseau ils doivent le repporter, ou, ce qui revient au même, de quel genre il est. Il ne cède pas en grandeur à la cygogne blanche; mais il a le corps plus mince avec le cou & les jambes plus longs. Presque tous les auteurs ont dit que sa tête & son cou sont couverts de petites plumes brunes dans leur milieu, & fauves sur les côtés : M. le comte de Buffon a rectifié une partie de cette erreur en disant que le front est chauve, que le tour des yeux & la gorge sont nuds : mais le vrai est que la tête & les deux tiers du cou sont absolument dégarnis de plumes lorsque le *couricaca* est âgé de quelques années, & que les jeunes ont la tête & le cou revêtus des plumes que les auteurs ont attribué à l'espèce dans tous les temps; le cou se dépouille avant la tête, & j'ai vu plusieurs de ces oiseaux qui avoient le haut de la tête en arrière encore garni de plumes, & le cou déja nud. Dans ceux qui ont atteint leur maturité, la tête & les deux tiers du cou sont couverts d'une peau épaisse, calleuse, & parsemée de taches blanchâtres sur un fond noir : le tiers inférieur du cou & tout le corps sont revêtus de plumes blanches; les grandes pennes des ailes & celles de la queue sont noires, & jettent quelques reflets bleuâtres & rougeâtres : le bec a neuf pouces & demi de long, six à sept de tour à son origine; il va en diminuant vers sa pointe qui est très-mousse, & il ne commence à se courber qu'aux deux tiers de sa longueur; il est d'un brun mêlé de rougeâtre fort sombre; la partie des jambes dégarnie de plumes; les pieds, les doigts, les ongles sont noirs. C'est un oiseau très-commun à la Guiane, où il fréquente les terres noyées; il se nourrit de poissons, de reptiles, de vers; il fait son nid sur des arbres fort élevés. Je n'ai pas sçu des personnes qui m'ont fourni quelques notes sur ses habitudes, si on le voit en tout temps à la Guiane; il y a lieu de présumer que non, d'après l'observation de Catesby; il nous apprend que tous les ans il arrive de nombreuses volées de ces oiseaux à la Caroline, vers la fin de l'été, & qu'ils s'en retournent avant le mois de novembre; la saison où ils arrivent est celle des pluies, & il est vraisemblable que la même raison les attire à la Guiane dans le temps où les terres y sont aussi inondées. Quant à ce que j'ai dit de la nudité de la tête & du cou du *couricaca*, non-seulement j'ai vérifié ce fait sur un grand nombre d'individus; mais il m'a été attesté par plusieurs personnes qui ont observé cet oiseau.

Comme je ne l'ai vu que mort, j'ignore si, dans l'oiseau vivant, quelque nuance, autre que le noir, n'anime pas la peau nue de la tête & du cou.

Quoique je fasse souvent, dans le cours de cet ouvrage, un éloge de la méthode de M. Brisson, que je crois mérité, je ne peux me dispen-

ser de remarquer que le *couricaca* me paroît très-différent des courlis. Le peu de courbure de son bec, son épaisseur dans une grande partie de sa longueur ne permettent pas de le placer dans le même genre. Mais on en pourroit former un dont le caractère seroit le bec droit & très-gros de sa base aux deux tiers de sa longueur, légèrement courbé en bas, & allant subitement en décroissant dans le reste de sa longueur.

COURRIER. *Voyez* CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES.

COURLAN. *Voyez* COURLIRI.

COURLERET. *Voyez* COURLIS.

COURLIS.

Les *courlis* sont des oiseaux de rivage, assez grands en général : ils fréquentent de préférence les bords de la mer, & quelquefois aussi les marais, les terres basses inondées ou fort humides : ils se nourrissent de vers & d'insectes : ils ont quatre doigts, trois devant, un derrière ; le doigt du milieu est réuni avec les deux latéraux par une membrane qui s'étend sur le doigt intérieur jusqu'à la première articulation, & sur l'extérieur un peu au-delà : la partie inférieure de leur jambe est dégarnie de plumes ; leur bec est fort long, arqué ou courbé en en-bas, grêle & obtus à son extrémité. Nous ne connoissons que deux espèces de *courlis* dans les provinces septentrionales de la France ; il ne paroît pas qu'il y en ait un plus grand nombre dans le nord de l'Europe ; mais les espèces sont plus multipliées dans les régions méridionales. On trouve des *courlis* dans l'ancien & le nouveau continent, & toujours un plus grand nombre d'espèces dans les terres qui sont au midi, que dans celles qui sont au nord. Les deux espèces qui se rencontrent dans les régions septentrionales de l'Europe, sont le *courlis* proprement dit, & le *petit courlis ou corlieu*. Je ne parlerai que du premier dans cet article.

COURLY. BRISSON, *tom. V*, *pag. 311. Genre LXXVIII.*

Idem. *Pl. enl. 818.*

CORLIS, CORLIEU. BELL. *Hist. nat. des oif. pag. 204, fig. pag. 205.*

Idem, idem, *Port. d'oiſ. pag. 47.*

La plupart des auteurs ont nommé le *courli* en latin *numenius*, mot dérivé du terme grec dont on se servoit pour désigner le croissant de la lune. Cette dénomination est fondée sur une espèce de rapport qu'on a cru trouver entre le croissant & le bec du *courlis* : on l'a aussi appellé souvent en latin *arquata*, & quelquefois *falcinellus*, noms qui sont relatifs à la courbure du bec & à sa ressemblance avec une faux.

Torquata, *arcase*, *charlot*, *spidzago*, *arcuato*, en Italien ;

Brach-vogel, *wind-vogel*, *wetten-vogel*, *jut-vogel*, &c. en Allemand ;

Hanikens, en Hollandois ;

Curlew, *water-curlew*, *kurlu*, *whanpe*, *jack curlew*, en Anglois ;

Suivant M. Salerne,

Turlu, *corbigeau*, en Poitou ;

Corbegeau, *corbichet*, en Bretagne ;

Turlui, *courleru*, en Picardie ;

Curlu, *turlu*, en Bourgogne ;

Corlui, *corleu*, *corlu*, en Basse-Normandie.

Le *courlis* est aussi gros qu'un coq ordinaire ; il a, du bout du bec à celui de la queue, deux pieds un pouce, trois pieds quatre pouces de vol ; son bec est long de cinq pouces huit lignes ; la partie des jambes, dégarnie de plumes, a dix-huit lignes de longueur, & le pied trois pouces : les ailes pliées s'étendent aux trois quarts de la queue ; la tête & le cou sont couverts de plumes brunes dans leur milieu, fauves sur les côtés ; elles sont petites, & en général les *courlis* ont le cou peu garni de plumes : la gorge est blanchâtre, avec une très-petite tache grise sur chaque plume : le dessus du corps est varié de brun, de fauve & de blanchâtre sale ; la poitrine & les côtés sont d'un gris-fauve, & chaque plume est marquée de bandes transversales brunes, dont la plus externe, ou celle qui est près de l'extrémite de la plume, a la forme d'un fer de lance ; les convertures du dessus des ailes sont variées de blanchâtre, de brun, de cendré, & ces couleurs sont tellement disposées, que les taches qu'elles forment paroissent comme engrenées les unes avec les autres : les pennes de l'aile sont au nombre de trente, variées de taches & de bandes noirâtres, grises, blanchâtres, brunes, comme engrenées aussi les unes dans les autres : les deux plumes du milieu de la queue sont grises, les latérales sont blanches, & toutes sont rayées transversalement de brun : la portion supérieure du bec est brune dans sa plus grande partie, & l'inférieure blanchâtre : l'une & l'autre deviennent noirâtres vers le bout : les pieds & les ongles sont bruns, ainsi que la partie des jambes dégarnie de plumes.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus petite.

Du temps de Bellon & d'Aldrovande, suivant le rapport de ces auteurs, le *courlis* passoit pour un excellent gibier ; on en fait très-peu de cas aujourd'hui. Nous ne voyons guère de *courlis* aux environs de Paris, qu'au fort de l'hiver, & par les plus grands froids ; mais ils arrivent au printemps en troupes nombreuses dans plusieurs provinces maritimes de la France, & y font leur nid ; ils abordent deux fois l'année à Malte ; d'où l'on peut conclure qu'ils traversent la Méditerranée, & qu'ils passent en Afrique. M. Adamson les compte au nombre des oiseaux qu'il a vu au Sénégal. *Voyage au Sénégal*, *pag. 138.*

On est fondé, d'après ces observations, à regarder comme le même *courlis* que celui d'Europe, ou comme une très-légère variété produite par l'influence du climat, un *courlis* qui

ſe trouve à Madagaſcar ; ſuivant la deſcription que M. Briſſon en fait, *tom. V, p. 321*, la figure qu'il en a donnée, *Pl. XVIII*, & la repréſentation qu'on en trouve, *pl. enl. n°. 198*. Ce *courlis* eſt de la même groſſeur que le nôtre ; ſon bec eſt ſeulement un peu plus long, & les couleurs de ſon plumage ſont plus nettes. Je conſerve un *courlis* de la Louiſiane, qui me paroît n'être qu'une variété du nôtre ; il le ſurpaſſe un peu en grandeur : il a le bec à proportion beaucoup plus long ; le fond de ſon plumage eſt un gris qui tire davantage ſur le fauve ; d'ailleurs il reſſemble en tout à notre *courlis*.

COURLIS. *Voyez* CORLIEU (petit).

COURLIS A TÊTE NUE.

Courlis à tête nue du Cap de Bonne-Eſpérance. Pl. enl. 867.

M. le comte de Buffon eſt le premier auteur qui ait décrit ce *courlis*, apporté du Cap de Bonne-Eſpérance. Il a deux pieds un pouce de longueur, de l'extrémité du bec au bout de la queue : ſa tête entière eſt nue, & le ſommet en eſt relevé par une ſorte de bourlet couché & roulé en arrière, de cinq lignes d'épaiſſeur, & recouvert d'une peau d'un rouge fort vif & très-mince : le haut du cou & le devant de la gorge ſont auſſi dénués de plumes, & la peau n'a paru que livide dans l'animal mort : le fond du plumage eſt noir, enrichi de reflets verds & de reflets pourpres ſur les pennes des ailes : leurs petites couvertures ſont d'un violet pourpré ; la même couleur, mais moins foncée, s'étend ſur le dos, le cou & le deſſous du corps : la partie nue des jambes, les pieds & le bec ſont rouges. *Genre LXXVIII.*

COURLIS BLANC.

Courly blanc d'Amérique *Pl. enl. 915.*

Courly blanc du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag. 339.*

Corlieu blanc. CATESB. *tom. I, p. 82, pl. 82.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *courlis* d'Europe : ſa longueur, du bout du bec à celui de la queue, eſt d'un pied onze pouces ; il a deux pieds huit pouces de vol : ſes ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait juſqu'au bout de la queue ; le ſommet de la tête, à ſa partie antérieure, eſt dégarni de plumes & couvert d'une peau d'un rouge pâle : tout le plumage eſt blanc, excepté le bout des quatre plus grandes pennes des ailes, qui eſt d'un verd-noir obſcur : le bec, la partie des jambes dénuée de plumes ; les pieds ſont d'un rouge-pâle. M. Briſſon dit qu'on trouve ce *courlis* en différens endroits d'Amérique, & en particulier à Cayenne. Il eſt sûrement rare dans cette colonie ; jamais il ne s'eſt trouvé parmi les oiſeaux que j'en ai vu apporter ; mais plusieurs fois parmi des oiſeaux de la Louiſiane. Catesby dit que les *courlis blancs* arrivent à la Caroline en grand nombre vers le milieu de ſeptembre ; qu'ils y demeurent environ ſix ſemaines, & qu'ils diſparoiſſent enſuite juſqu'à l'année ſuivante ; qu'ils ont la chair & la graiſſe jaunes comme du ſafran. *Genre LXXVIII.*

COURLIS BRUN.

Courly brun de l'iſle de Luçon. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag. 85, pl. 47.*

Il n'eſt pas plus grand que le corlieu d'Europe : tout ſon plumage eſt d'un brun-roux ; ſes yeux ſont entourés d'une peau nue, verdâtre ; le bec eſt de la même couleur ; ſes pieds ſont d'un rouge couleur de laque, & l'iris d'un rouge très-vif. *Genre LXXVIII.*

COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

Courly brun du Bréſil. BRISS. *tom. V, pag. 341.*

Corlieu brun. CATESB. *tom. I, pag. 83, pl. 83.*

Flamant gris, par les François de la Guiane, ſuivant Barrere.

Catesby nous apprend que les *courlis bruns* arrivent à la Caroline, & en partent avec les *courlis blancs*. *Voyez* COURLIS BLANC. Ils n'eſt diffèrent que parce qu'ils ont la tête & le cou d'un brun-clair ; que le brun eſt auſſi la couleur du haut du dos, des couvertures du deſſus des ailes & de la queue, & que les pennes des ailes ſont brunes. Il y a, à la vérité, bien de la différence entre le plumage dont je viens de donner l'idée & celui d'un oiſeau tout blanc. Cependant il ne m'en paroît pas moins certain que les *courlis bruns* ne ſont que de jeunes *courlis blancs* dont le plumage n'eſt pas encore fait. Il y a sûrement plus de différence du plumage gris des jeunes *courlis rouges* à ce plumage des mêmes oiſeaux dans ſon dernier état ; il eſt cependant avéré que ce ſont des oiſeaux de la même eſpèce. Il me ſemble démontré qu'il en eſt de même des *courlis bruns*, par rapport aux blancs. Je conſerve un de ces oiſeaux, que j'ai reçu de la Louiſiane, & dont la vue me confirme dans cette opinion. Son plumage eſt varié de plumes brunes jettées ſans ordre, & il règne ſur toute ſa robe cette confuſion de couleurs qu'on remarque ſur le plumage de tous les jeunes oiſeaux, dans le temps qu'ils paſſent de leur premier vêtement à celui qu'ils doivent avoir par la ſuite. L'obſervation de Catesby, qui nous dit que les *courlis blancs* & les bruns arrivent & partent enſemble, confirme encore mon opinion. Je ſuis donc convaincu que le *courlis brun* à front rouge eſt une eſpèce à retrancher. Il eſt vrai que le *courlis brun* que je conſerve eſt plus grand qu'un *courlis blanc* qui fait auſſi partie de ma collection. Mais, malgré cette différence, je perſiſte dans mon ſentiment, parce que les proportions ne ſont pas toujours exactes entre deux individus de même eſpèce, comme on paroît trop le croire, qu'au contraire elles varient quelquefois beaucoup, & que, ſans ſortir du genre des oiſeaux qui nous occupent, il y a des *courlis rouges* beaucoup plus grands les uns que les autres. *Genre LXXVIII.*

COURLIS de Cayenne (le grand).

Courly à cou blanc de Cayenne. Pl. enl. 976.

Ce *courlis* eſt très-grand ; il a plus de deux pieds du bout du bec à celui de la queue ; ſon bec eſt long à proportion, mais ſes jambes, quoique hau-

tes, ne font pas, relativement à la grandeur totale, auſſi longues que celles de pluſieurs autres *courlis*.

Le tour des yeux, le ſommet de la tête en-devant, ſont nus & couverts d'une peau brune ſur l'oiſeau deſſéché ; le derrière de la tête & du haut du cou ſont bruns ; le reſte du cou, la gorge & le haut de la poitrine ſont d'un blanc ſali de rouſſeâtre ; les plumes qui couvrent le dos ſont griſes, terminées à leur extrémité par une barre tranſverſale brune : ces deux couleurs diſpoſées de la même façon, ſont auſſi celles des petites & des moyennes couvertures des ailes, ainſi que des plumes ſcapulaires & de celles qui couvrent le bas de la poitrine. Les grandes couvertures des ailes ſont blanches, & forment une large bande de cette couleur, qui couvre une partie de l'aile : les grandes pennes en ſont noires ; les moyennes cendrées du côté extérieur, & brunes du côté intérieur : les plus proches du corps ſont brunes ; tout le deſſous du corps eſt d'un brun-noirâtre, & la queue eſt noire ; le bec eſt d'un brun-noir ; les pieds paroiſſent jaunâtres ſur l'animal deſſéché ; les ongles ſont bruns. On n'envoie pas ce *courlis* très-fréquemment de la Guiane, où il n'eſt pas apparemment commun. *Genre LXXVIII.*

COURLIS DE TERRE. *Voyez* PLUVIER (grand).

COURLIS DES BOIS.

Courly verd de Cayenne. *Pl. enl.* 820.

Flamant des bois par les François de la Guiane.

Il eſt beaucoup plus bas ſur les jambes que le *courlis* rouge ; il a le bec bien moins long & le corps à-peu-près de la même groſſeur : ſes ailes ſont très-longues ; ſon bec eſt moins effilé, ſur-tout vers ſa baſe, que celui du *courlis* d'Europe : en général, les oiſeaux de ce genre qui vivent, ſoit dans l'ancien, ſoit dans le nouveau continent, & qui y habitent les contrées du midi, ont le bec plus fort que les *courlis* des pays ſeptentrionaux.

Le fond du plumage de ce *courlis* eſt un verd ſombre, qui paroit noir de loin, & quand l'oiſeau n'eſt pas éclairé ; mais de près, & ſelon les différens aſpects, ce fond obſcur s'embellit de reflets éclatans, d'un verd brillant & bronzé ſur les ailes, de pourpré ſur le ventre & le cou ; le bec eſt verdâtre ; les pieds & la peau nue qui entoure les yeux & qui couvre en-devant le ſommet de la tête, paroiſſent bruns dans l'oiſeau deſſéché. Ce *courlis* ne va pas par bandes comme les *courlis rouges* ; il vit ſeul, ou en compagnie de ſa femelle ; on ne le voit pas ſur les rivages de la mer ; mais il ſe tient dans les plus grandes forêts & y vit le long des fleuves & des rivières qui les traverſent. Il a un cri très-fort. *Genre LXXVIII.*

COURLIS HUPPÉ.

Courly huppé de Madagaſcar. *Pl. enl.* 841.

Aucun auteur, avant M. le comte de Buffon, n'avoit parlé de ce *courlis* ; il eſt de près d'un tiers plus gros que celui d'Europe, ſans être à proportion auſſi haut ſur jambes ; ſon bec n'eſt pas non plus à proportion auſſi long, & il eſt beaucoup plus épais ſur-tout à ſa baſe : tout le deſſus, le derrière & les côtés de la tête, ſur ſa partie poſtérieure, ſont couverts de plumes longues, à barbes égales des deux côtés, inclinées en arrière : elles forment une huppe très-belle & très-ample ; celles qui en occupent le milieu ſont blanches & les latérales ſont d'un verd foncé, brillant & chatoiant ; le bas des côtés de la tête & la gorge ſont couverts de plumes du même verd ; l'œil eſt entouré d'un large eſpace dégarni de plumes & la peau décolorée dans l'oiſeau deſſéché, ne paroît que griſâtre ; le cou eſt plus court, plus gros & mieux garni de plumes qu'il n'a coutume de l'être dans les *courlis* ; les plumes dont il eſt revêtu ſont d'un brun rougeâtre, ou tirant au roux ; la même couleur s'étend ſur le deſſus, le deſſous du corps, & ſur toutes les couvertures des ailes : leurs pennes ſont blanches, avec quelques taches griſâtres vers leur extrémité : les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue & les pennes dont elle eſt compoſée ſont noires : le bec eſt verdâtre ; les pieds conſervent un reſte de teinte rougeâtre : les ongles ſont bruns. Ce bel oiſeau m'a été apporté de Madagaſcar : j'en ai vu d'autres depuis apportés auſſi de la même île. Quelques-uns étoient plus petits, avoient les couleurs moins nettes, la huppe beaucoup moins longue & beaucoup de gris ſur les ailes, & même parmi le brun, qui fait le fond des couleurs du plumage ; il eſt probable que ce ſont des femelles. *Genre LXXVIII.*

COURLIS ROUGE.

Courly rouge du Bréſil à l'âge de deux ans. *Pl. enl.* 80.

Idem. . . . à l'âge de trois ans. *Pl. enl.* 81.

Courly rouge du Bréſil. BRISS. *tom. V*, *pag.* 344, *pl. XXIX*, *fig.* 1, *fig.* 2, celui du moyen âge.

Corlieu rouge. CATESB. *tom. I*, *pag.* 84, *pl.* 84.

Flamant rouge, ou ſimplement *flamant* par les François de la Guiane.

Le *courlis* rouge eſt un peu moins gros que le *courlis* d'Europe ; cependant il a le bec & les pieds plus longs : tout eſt rouge dans cet oiſeau, le plumage, la peau nue qui entoure les yeux, celle qui couvre le ſommet de la tête en-devant, le bec, la partie des jambes dégarnie de plumes & les pieds : il faut cependant excepter l'extrémité des deux pennes extérieures de chaque aile, qui eſt du noir brillant de l'acier bruni, les tiges des grandes pennes des ailes qui ſont blanches dans la plus grande partie de leur longueur, & les ongles qui ſont d'un brun-clair.

La peau nue qui entoure les yeux, celle qui couvre le front, le bec & les pieds, ſont d'un rouge pâle, mais le rouge du plumage eſt très-vif ; il approche de l'écarlate ſur la plupart des individus, &, ſur quelques autres, il tire ſur un cramoiſi très-éclatant. Les femelles ont en général le plumage moins brillant que celui des mâles : les jeunes n'ont point du tout de rouge ; ils naiſſent couverts d'un duvet noirâtre, auquel ſuccède un plumage

brun; c'est la livrée de la première année; celle de la seconde est un plumage gris, mêlé de plumes blanches & de quelques plumes d'un rouge pâle. La troisième année le rouge commence à dominer sur le corps; les ailes sont déja d'un assez beau rouge, mais le gris domine encore sur la tête, sur la queue, & sur-tout sur le cou; il y a aussi des plumes blanches & des plumes grises répandues sur le corps & sur les ailes: ce n'est qu'en avançant en âge & peut-être qu'à la quatrième année, que les *courlis* deviennent tout-à-fait rouges. Cette lenteur dans le développement de leur plumage, paroit supposer ou une durée d'existence fort longue, ou plusieurs mues par an. Je ne sçache pas que l'un ou l'autre de ces faits ait été encore constaté par l'observation. Ainsi, l'on sçait seulement que les *courlis* rouges ont successivement différens plumages, sans sçavoir bien précisément quel est l'âge où ils en prennent un entièrement rouge: il paroît que la couleur en devient d'autant plus vive qu'ils avancent davantage en âge, & peut-être ceux dont les plumes tirent sur le cramoisi, sont-ils les plus vieux; car cette couleur commence à se rapprocher de quelques nuances du brun, ou en est moins éloignée de quelques tons que l'écarlate, & c'est une loi assez générale que les deux termes extrêmes de la vie se rapprochent.

Les *courlis* rouges peuplent & ornent les terres inondées & désertes de l'Amérique méridionale. On les trouve en beaucoup d'endroits de ce vaste continent, & dans plusieurs isles; mais ils sont plus abondans dans les contrées où la chaleur est plus grande: ils se tiennent en troupes, soit qu'ils volent, soit qu'ils se posent à terre ou sur les arbres; car ils se perchent, & les paletuviers sont les arbres sur lesquels ils se posent le plus ordinairement: ils y passent la nuit & les heures de la journée où la chaleur est la plus forte; le matin & le soir ils se mettent en mouvement & se portent sur les vases pour y chercher de petits poissons, des coquillages & des vers que la mer y a jettés, & qu'elle y abandonne en se retirant. Ils ne s'enfoncent pas, par cette raison, dans les terres & ne s'écartent qu'à peu de distance des rivages de la mer, ou de l'embouchure des fleuves. On a remarqué que les bandes sont composées ou de jeunes ou de vieux *courlis*, & qu'il est rare qu'ils se mêlent. Ils font leur nid sous les paletuviers, parmi les herbages ou les broussailles qui croissent au frais sous leur ombre; ils ramassent, pour construire un nid grossier, quelques herbes & des brins de bois desséchés: les œufs sont verdâtres. Il est aisé de prendre les petits lorsqu'ils ne sont encore que courir sur la vase, sans être en état de voler: ils s'apprivoisent aisément & s'accommodent de tous les alimens qu'on leur donne, mie de pain, viande cuite ou crue, intestins d'animaux dont ils sont friands; ils s'accoutument même si facilement & si complettement à l'état de domesticité, que suivant le témoignage de Laet, ils multiplient, quoique privés de la liberté. J'ai vu un de ces beaux oiseaux en Hollande, dans la ménagerie du Sthathonder; il étoit dans une vaste cour avec plusieurs autres oiseaux étrangers, qu'on avoit tous probablement privés de l'usage de leurs ailes: aussi-tôt qu'on ouvrit la porte de la cour, le *courlis* vint en courant au-devant de ceux qui entroient, & ne les quitta que quand ils sortirent. Une dame étoit du nombre; on lui avoit présenté un morceau de pain pour attirer les oiseaux en le distribuant: le *courlis*, fait à cet exercice, tiroit la dame par sa robe, & l'avertissoit quand la distribution étoit trop lente. Il ramassoit avec le bout de son bec les morceaux de pain, il les jettoit en l'air assez haut & les recevoit ensuite dans le fond de son bec. Ce seul fait suffit pour expliquer comment il avale avec un bec très-long & une langue fort courte; il prouve aussi que si le *courlis* trempe tout ce qu'il mange dans l'eau, quand il est à portée de le faire, comme on le prétend, cet usage n'est pas pour lui indispensable. Un oiseau aussi beau, qu'on nourrit aussi aisément, qui se familiarise si complettement, mériteroit bien que les voyageurs prissent quelque soin pour nous le procurer, & si, comme Laët l'a avancé, il multiplie en domesticité, ce seroit au moins une acquisition très-agréable, si même elle n'étoit pas utile; mais elle le seroit, si le *courlis* venoit à s'acclimater, puisque sa chair, quoiqu'il soit sauvage, n'est pas mauvaise, & que le changement de nourriture pourroit la perfectionner, les belles plumes seroient employées comme ornement. S'il peut vivre en Hollande, à l'air libre, quoique ce soit à la vérité en été que je l'y ai vu, il est très-probable qu'en l'apportant d'abord dans nos provinces méridionales, & en le soignant convenablement, on en pourroit accoutumer l'espèce à notre climat, & la propager dans les différentes provinces. *Genre LXXVIII.*

COURLIS TACHETÉ.

Courly tacheté de l'île de Luçon. *Voyage à la nouvelle Guinée, pag. 85.*

Ce *courlis* est très-petit, d'un tiers moins grand que le corlieu. M. Sonnerat, auquel on en doit la description, l'a fait dans les termes suivans: il a le dessus de la tête noir; le reste de la même partie, le cou, la poitrine sont tachetés de bandes noires, longitudinales, très-étroites sur un fond blanc; le ventre est aussi marqué par des bandes noires, mais elles sont disposées transversalement, & elles ont une forme demi-circulaire: les petites plumes des ailes & le dos sont couleur de terre d'ombre, & leur bord est marqué sur les unes de deux, sur les autres de quatre, & sur plusieurs de six taches blanches: les grandes pennes des ailes sont noires; la queue est d'un gris-vineux, rayée en travers par des lignes noires. *Genre LXXVIII.*

COURLIS VERD ou COURLIS d'Italie.

Courly verd. BRISS. *tom. V, pag. 326, pl. XVII, fig. 2.*

Courly d'Italie. *Pl. enl. 819.*

C'est un des plus beaux oiseaux de son genre. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est d'un pied sept pouces; il a deux pieds dix pouces de vol; ses ailes pliées s'étendent jusqu'au bout de la queue : la tête, la gorge & le cou sont d'un marron plus foncé sur la tête, & chaque plume est bordée de blanchâtre des deux côtés sur la tête, la gorge & le haut du cou, dont le reste est sans tache. Le dos, le croupion, les couvertures du dessus des ailes & de la queue, & les pennes dont elles sont composées, sont d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de rosette : la poitrine & le dessous du corps sont d'un cendré brun, sur lequel on apperçoit quelques reflets semblables à ceux qui brillent sur le corps, & sur-tout sur les ailes : le bec est brun & les pieds sont noirâtres, ainsi que la partie des jambes, qui est dégarnie de plumes.

L'oiseau dont je viens de donner la description, est représenté dans la planche enluminée *n° 819*, sans bordure blanche autour des plumes de la tête, de la gorge & du haut du cou; le dessous du corps est de couleur marron. Il paroit avoir été dessiné & coloré d'après un individu semblable à une variété du précédent, que M. Brisson nomme *courly marron, tom. V, pag. 329*, & qu'il décrit d'après le comte Marsigl. *Voyage du Danub. tom. V, pag. 40, tab. 18.*

Cependant ce *courlis* & celui représenté dans la planche enluminée, diffèrent encore en ce que le *courlis* décrit par M. Brisson, a la poitrine d'un beau verd; mais toutes ces différences ne sont que des variétés du même oiseau. J'ai vu un grand nombre de ces *courlis* en Italie : ils y sont de passage, & y arrivent au printemps. Le marché où l'on vend le gibier à Rome, & que je fréquentois souvent, parce que j'y trouvois des oiseaux que nous n'avons pas en France, en fut rempli au mois d'avril, l'année que j'étois dans cette ville; quinze jours après on n'y en apportoit plus; mais on me dit qu'il en reviendroit au mois de septembre. La description que M. Brisson a donnée de ce *courlis* & qui est conforme à celle qui est à la tête de cet article, a été faite sur un individu que j'avois rapporté : depuis, j'ai reçu de Naples la variété semblable à celle qui est représentée dans la planche enluminée, mais je ne me rappelle pas d'avoir observé en Italie la variété que M. Brisson décrit sous le nom de *courly marron.* La différence qui la distingue est trop légère pour constituer une espèce à part; quant à celle qu'il y a pour la grandeur entre ces deux *courlis* que j'ai vus en Italie, le *courly marron* & celui que décrit Aldrovande, & qu'il compare pour la taille au héron, ou ce n'est pas le même oiseau, & c'en est un que nous ne connoissons pas, ou il y a erreur dans le texte de cet auteur. *Genre LXXVIII.*

COURLY. *Pl. enl. 818.* BRISS. *tom. V, p. 311*, *Voyez* COURLIS.

COURLY A COU BLANC de Cayenne. *Pl. enl. 976. Voyez* COURLIS de Cayenne (le grand).

COURLY BLANC du Brésil. BRISS. *tom. V, pag. 339. Voyez* COURLIS BLANC.

COURLY BRUN d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag. 330. Voyez* GOUARONA.

COURLY BRUN du Brésil. BRISS. *tom. V, pag. 341. Voyez* COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

COURLY (grand) d'Amérique. BRISS. *tom. V, pag. 335. Voyez* COURICACA.

COURLY d'Amérique (petit). BRISS. *tom. V, pag. 337. Voyez* MATUITUI.

COURLY de Madagascar. *Pl. enl. 198.* BRISS. *tom. V, pag. 321. Voyez* COURLIS.

COURLY d'Italie. *Pl. enl. 819. Voyez* COURLIS VERT.

COURLY VARIÉ du Mexique. BRISS. *tom. V, pag. 333. Voyez* ACALOT (l')

COURLY VERD de Cayenne. *Pl. enl. 820. Voyez* COURLIS DES BOIS.

COURLIRI ou COURLAN.

Courlan de Cayenne. *Pl. enl. 848.*

C'est une espèce nouvelle qui se trouve à la Guiane; elle n'en a été apportée que depuis peu d'années, & assez rarement.

Le *courliri*, mesuré du bout du bec à l'extrémité des doigts, a deux pieds huit pouces; son bec en a quatre; il est droit dans la plus grande partie de sa longueur, & seulement un peu courbé vers son extrémité, dont la pointe est mousse; la partie inférieure des jambes est dégarnie de plumes; il y en a trois devant, tous séparés, & un derrière. Cet oiseau a donc beaucoup de rapport avec le courlis, comme son nom l'indique, mais le caractère principal; la courbure du bec n'est que foiblement indiquée; cependant la ressemblance est, en général, assez grande, pour que quelqu'un qui ne connoîtroit pas cet oiseau, & qui voudroit le chercher d'après les principes de la méthode de M. Brisson, pensât le trouver parmi les courlis. C'en est assez, ce me semble, pour le regarder comme de ce genre, puisque les méthodes n'ont d'autre avantage que de faciliter la recherche des animaux qu'on veut connoître, de les circonscrire, d'après certains traits, dans une partie du catalogue que la méthode représente, sans être obligé de le parcourir tout entier. Tout le plumage est brun, animé d'une teinte de verd sombre & de reflets d'un verd-rougeâtre sur les pennes des ailes & de la queue. Le cou est moucheté de taches blanches depuis le bas de la tête jusqu'au haut du dos en arrière : le bec est couleur de corne, noirâtre à son extrémité; les pieds sont d'un brun verdâtre.

COUROUCOU A CHAPERON VIOLET.

Les *couroucous* sont des oiseaux du nouveau continent; on ne les y trouve que dans les parties les plus chaudes : ils ont deux doigts devant, deux derrière; les jambes fort courtes, très-petites & couvertes de plumes presque jusqu'à l'origine des doigts; le bec court, un peu crochu & plus épais

qu'il n'est large ; le corps très-garni de plumes, mais longues, à barbes peu serrées, soyeuses, & qui tiennent si peu, qu'elles tombent au plus léger attouchement : les *couroucous* en sont si fournis, qu'elles font paroître ces oiseaux beaucoup plus gros qu'ils ne le sont en effet ; elles les font juger aussi gros qu'un pigeon, quoiqu'ils n'aient pas plus de chair qu'un merle ou un étourneau. Ils ont assez généralement des couleurs brillantes, mais une forme peu agréable ; leur queue longue, composée de plumes fort larges, étagée, en opposition avec leurs ailes courtes, à pennes étroites ; leur bec court & massif ; leur tête grosse sur un cou fort court, & l'apparence volumineuse de leur corps, le tout joint à des pieds très-courts & fort foibles, leur donne un air pesant qui sied mal à des oiseaux, & qui contrarie l'idée qu'on s'en forme en général. Les habitudes des *couroucous* répondent à leur extérieur ; ils se tiennent perchés dans les grands bois, n'habitent que dans les endroits les plus fourrés, se donnant peu de mouvemens, & ne font que des vols bas & courts ; ils vivent solitaires, & ne connoissent des douceurs de la société, que le plaisir de se répondre par leur cri, qu'ils font très-souvent entendre ; c'est une sorte de sifflement grave & monotone, qui exprime très-bien le mot *ourroucoaïs*, d'où est dérivé le nom qu'on leur a donné. Il est probable qu'ils vivent en plus grande partie d'insectes.

« Le *couroucou* à chaperon violet, a la gorge, » le cou, la poitrine d'un violet très-rembruni, la » tête de la même couleur, à l'exception de » celle du front, du tour des yeux & des oreilles, » qui est noirâtre ; les paupières sont jaunes ; le » dos, le croupion d'un verd-foncé avec des » reflets dorés ; les couvertures supérieures de la » queue sont d'un verd-bleuâtre, avec les mêmes » reflets dorés ; les ailes sont brunes, & leurs » couvertures, ainsi que les pennes moyennes, » sont pointillées de blanc ; les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un verd tirant au » bleuâtre & terminées de noir ; les deux paires » suivantes sont de la même couleur dans ce qui » paroît & noirâtre dans le reste ; les trois paires » latérales sont noires, rayées & terminées de » blanc : le bec est de couleur plombée à sa base & » blanchâtre vers la pointe : la queue dépasse les » ailes pliées de deux pouces neuf lignes, & la » longueur totale de l'oiseau est d'environ neuf » pouces & demi ».

J'ai emprunté la description qu'on vient de lire, de l'ouvrage de M. le comte de Buffon. M. Brisson appelle le *couroucou* en latin *trogon*, & son genre, suivant la méthode qu'il a publiée, est le *LIe*.

COUROUCOU A QUEUE ROUSSE de Cayenne. *Pl. enl. 736*.

Ce *couroucou* est le plus petit des oiseaux de ce genre connu jusqu'à présent : il est de près d'un quart moins gros que le *couroucou* à ventre jaune ; la tête, la gorge, le cou, la poitrine & tout le dessus du corps sont d'un gris-brun ; le ventre & le dessous du corps sont d'un jaune très-pâle ; les couvertures supérieures des ailes & les pennes les plus proches du corps sont d'un gris-cendré, coupé transversalement par des raies noires en zigzags : les grandes pennes des ailes sont noires, bordées du côté extérieur d'un filet blanchâtre ; celles de la queue sont rousses, terminées par une bande transversale étroite, d'un roux plus clair, & au-dessous par une large tache transversale noire ; les trois pennes extérieures de chaque côté sont blanches du côté intérieur & rayées en travers, du côté extérieur, par des bandes noires sur un fond blanc : le bec & les pieds sont bruns.

COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

Couroucou verd de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 168, pl. XVII, fig. 1*.

Couroucou de Cayenne. *pl. enl. 195*.

Il a onze pouces cinq lignes de long, quinze pouces de vol, & ses ailes pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue ; le dessus de la tête & le cou sont d'un brun-violet, avec quelques reflets dorés verdâtres ; le dessus du corps & les couvertures des ailes qui en sont les plus proches, sont d'un verd doré très-éclatant ; le bas du cou en-devant & la poitrine sont d'un violet foncé, & qui a le brillant métallique ; le reste du dessous du corps est d'un jaune-citron ; les petites couvertures des ailes sont noires, & les pennes sont de la même couleur ; mais les plus externes ont un filet blanc le long de leur bord externe depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur : les plumes de la queue sont noirâtres, avec quelques reflets verdâtres ; les deux extérieures de chaque côté ne sont noirâtres que depuis leur origine jusqu'au tiers de leur longueur & blanches dans le reste : le bec est noirâtre & les pieds sont de la même couleur. Ce *couroucou* paroît être beaucoup moins rare à Cayenne que le *couroucou* à ventre rouge.

Il y a plusieurs variétés du *couroucou* à ventre jaune, soit qu'elles soient l'effet de l'âge ou de sexe, soit qu'elles forment des races à part.

1°. Le *couroucou cendré* de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 165*.

Couroucou de la Guiane. *Pl. enl. 765*.

Il est un peu plus grand que le *couroucou à ventre jaune* : la tête, le cou, la poitrine sont d'un cendré-brun ; le ventre & le dessous de la queue sont jaunes ; les petites couvertures des ailes & les pennes les plus proches du corps sont rayées de lignes blanches étroites ; les grandes pennes sont noires, bordées, du côté externe, d'un trait blanc jusqu'à la moitié de leur longueur, ensuite rayées en travers de quelques lignes blanches très-étroites & fort courtes, puis noires dans le reste de leur longueur : les plumes du milieu de la queue sont noirâtres & les trois extérieures de chaque côté sont blanches, rayées en travers de noir & terminées de blanc ;

le bec est d'un cendré-jaunâtre à sa partie inférieure & noirâtre sur la supérieure; les pieds sont de cette dernière couleur. Il me paroît très-probable que cet oiseau est la femelle du *couroucou à ventre jaune*.

2°. *Couroucou verd à ventre blanc* de Cayenne. Briss. *tom. IV*, *pag. 170*.

Ce *couroucou* a dix pouces neuf lignes de long: il ne diffère de celui *à ventre jaune* que par une taille un peu moins forte & par la couleur blanche qui couvre le bas de la poitrine & le reste du dessous du corps. Il ne paroît donc être qu'une simple variété du *couroucou à ventre jaune*, & je le crois d'autant plus, qu'on l'envoie très-rarement de Cayenne.

Enfin, un dernier *couroucou* a été indiqué dans les planches enluminées sous le nom de *couroucou à queue rousse* de Cayenne, *n° 736*.

Je ne crois pas que ce soit une variété des précédens; sa taille plus petite, la différence des couleurs, qui n'ont aucun rapport à celles des *couroucous* de cet article, m'empêchent de le penser. Il se pourroit cependant que ce fût un jeune qui n'eût pas mué, & dont le premier plumage n'eût aucun rapport avec celui qu'il doit prendre par la suite. Mais en attendant que l'observation ait décidé ce fait, je crois devoir faire, de ce *couroucou*, un article à part. *Voyez* COUROUCOU A QUEUE ROUSSE de Cayenne.

Le genre des oiseaux décrits dans cet article, est le *LI*e.

COUROUCOU à ventre rouge.

Couroucou verd du Bréfil. Briss. *tom. IV*, *pag. 173*.

Couroucou à ventre rouge de Cayenne, *planch. enlum.* 452.

Couroucou gris à longue queue de Cayenne. *Pl. enl.* 737.

Le *couroucou à ventre rouge* a près de douze pouces de long; la tête, le cou, tant en devant qu'en arrière, le haut de la poitrine & le dessus du corps sont d'un verd-brillant, changeant en bleu-violet, suivant les aspects, ou à reflets rougeâtres & dorés comme en répand le cuivre rosette: le bas de la poitrine & tout le dessous du corps sont du même rouge que le plus beau carmin; les couvertures des ailes sont rayées en zigzags par de très-petites lignes noires sur un fond d'un joli gris-clair; les grandes pennes des ailes sont noires, mais leur tige est blanche en partie; les pennes intermédiaires de la queue sont d'un verd-doré, foncé & obscur; les latérales sont noirâtres; la partie inférieure du bec est jaunâtre, la supérieure l'est aussi à sa base, & elle est noirâtre à son extrémité: les pieds sont bruns. Ce bel oiseau est assez commun à Cayenne. On envoie aussi assez souvent du même pays un *couroucou* qui n'a point les couleurs brillantes de celui que je viens de décrire. Tout son plumage est d'un gris-brun sur la tête, le derrière du cou & le dessus du corps, ainsi que sur la gorge & le devant du cou; d'un gris-cendré sur la poitrine & le haut du ventre; mais le bas-ventre & le dessous de la queue sont d'un rouge de carmin; les grandes couvertures des ailes & les pennes les plus proches du corps sont traversées du côté externe par des raies en zigzags d'un gris-cendré; les grandes pennes des ailes sont noires, bordées du côté externe par une ligne blanche fort étroite. Ce *couroucou* a la queue plus longue que le précédent, d'un brun-obscur en-dessus & d'un brun décoloré en-dessous; le demi-bec inférieur est jaunâtre; le supérieur est noir dans son milieu & jaunâtre aux deux angles de sa base; les pieds sont noirâtres. Comme cet oiseau se trouve à Cayenne, ainsi que le précédent, il m'a toujours paru probable que l'un étoit le mâle & l'autre la femelle; cependant M. de Buffon & Brisson parlent d'une troisième variété dans cette espèce qui est bien plus ressemblante au premier oiseau que j'ai décrit qu'au second, & sur lequel on retrouve des traces de ce verd brillant, qui rend le premier oiseau si beau. Ces deux auteurs inclinent à penser que c'est la femelle du *couroucou* décrit le premier; mais la description qu'ils font du second n'est pas la même dans les écrits des deux auteurs; c'est une preuve que cette variété n'est pas constante; je penserois donc que cette variété ne fait pas une race; qu'elle a été décrite sur de jeunes mâles qui n'avoient pas encore pris entièrement leur beau plumage., & je persiste à regarder la troisième variété comme la femelle du *couroucou* décrit le premier. On ne sçauroit, au reste, former sur ces objets que des conjectures plus ou moins vraisemblables, & les personnes à portée d'observer sur les lieux peuvent seules décider du sexe de ces oiseaux, de l'identité ou de la différence d'espèce entr'eux. *Genre LI*.

Le *couroucou à ventre rouge* se trouve aussi à Saint-Domingue, & suivant M. le chevalier le Febvre des Hayes, correspondant du cabinet du Roi, qui l'a observé dans cette île, on l'y nomme le *calcon rouge*; dans d'autres îles voisines, on l'appelle *demoiselle*, *dame angloise*. Il s'accouple en avril; la femelle pond dans un tronc d'arbre, que le couple garnit de bois vers-moulu; le mâle, pendant l'incubation, nourrit sa femelle avec soin: il fait la garde sur un rameau voisin, & il chante souvent; il se tait aussi-tôt que ses petits sont nés, & il demeure silencieux le reste de l'année. Les plumes commencent à pousser aux petits le deux ou troisième jour. Comme leur tête paroît alors dans tout son volume, que n'ayant point de plumes, ils ne semblent pas plus gros qu'ils ne sont en effet, & que leurs pieds, que les plumes feront paroître si courts dans la suite, sont fort longs, ces jeunes oiseaux sont très-laids; le père & la mère les nourrissent d'insectes; mais aussi-tôt qu'ils sont en état de se suffir, ils quittent leur père & mère, se séparent les uns des autres & vont vivre chacun séparément dans le plus épais des bois. Les serpens, les

les rats & les oiseaux de proie font une guerre cruelle aux *couroucous*, dont l'espèce est, par cette raison, peu multipliée à Saint-Domingue. Il ne paroit pas qu'elle soit non plus aussi nombreuse à Cayenne que celle de beaucoup d'autres oiseaux qu'on envoye plus fréquemment, malgré la beauté de ceux-ci.

Couroucou a ventre rouge de Cayenne. *Pl. enl.* 452. *Voyez* Couroucou a ventre rouge.

Couroucou-cendré de Cayenne. Briss. *tom. IV*, *pag.* 165. *Voyez* Couroucou a ventre jaune.

Couroucou de Cayenne. *Pl. enl.* 195. *Voyez* Couroucou a ventre jaune.

Couroucou de la Guiane. *Pl. enl.* 765. *Voyez* Couroucou a ventre jaune.

Couroucou du Mexique. Briss. *tom. IV*, *pag.* 175.

Cet oiseau, suivant Fernandez, qui l'a vu & indiqué, & d'après lequel les auteurs en parlent, n'est pas un *couroucou*, mais un *étourneau*. La notice qu'en donne d'ailleurs l'historien du Mexique est trop abrégée pour que nous puissions nous en former une idée juste. C'est donc un de ces êtres dont l'existence ne sçauroit, jusqu'à une nouvelle observation, nous être connue que d'une manière vague & indécise. Il en est de même de l'oiseau également indiqué par Fernandez, & appellé depuis par M. Brisson, *tom. IV*, *pag.* 176, *couroucou varié du Mexique*.

Couroucou gris a longue queue de Cayenne. *Pl. enl.* 737. *Voyez* Couroucou a ventre rouge.

Couroucou verd de Cayenne. Briss. *tom. IV*, *pag.* 168, *pl. XVII*, *fig.* 1. *V.* Couroucou a ventre jaune.

Couroucou verd du Brésil. Briss. *tom. IV*, *pag.* 173. *Voyez* Couroucou a ventre rouge.

COUROUCOUCOU.

Coucou rouge huppé du Brésil. Briss. *tom. IV*, *pag.* 154.

Cet oiseau, indiqué par Séba, est d'une grande beauté : « Il a, dit-il, la tête d'un rouge-tendre, » & surmontée d'une belle huppe d'un rouge plus » vif & varié de noir : le bec est d'un rouge-pâle ; » le dessus du corps d'un rouge vif ; les couver- » tures des ailes & le dessous du corps sont d'un » rouge-tendre ; les pennes des ailes & celles » de la queue sont d'un jaune-ombré d'une teinte » noirâtre ». *Genre L.*

COUROUMOU. *Voyez* Urabu.

COUTOUILLE. *Voyez* Torcol.

COUVÉE.

On se sert de ce mot pour désigner les petits qui sont nés d'une même ponte, & on l'employe aussi pour indiquer le temps de la ponte. Ainsi, l'on dit *une poule & sa couvée*, la *saison des couvées*.

COUX. Nom employé en quelques endroits, suivant M. de Salerne, pour désigner le coucou. *Voyez* Coucou.

COYOLCOS.

Caille du Mexique. Briss. *tom. I*, *pag.* 256. Genre VI.

Le *coyolcos*, que les Mexiquains nomment *coyolcozque*, est de la grosseur de notre caille. Le fauve varié de blanc est la couleur dominante du dessus du corps, & le fauve pur celle du dessous : le sommet de la tête est noir & blanc, & deux bandes de même couleur descendent des yeux sur le cou : les yeux sont noirs, les pieds fauves.

CRABIER.

On donne le nom *de crabiers* à des hérons qui ne diffèrent des autres oiseaux de ce genre que parce qu'ils sont plus petits, & que plusieurs, en même-temps qu'ils pêchent comme les autres hérons, se nourrissent aussi de crabes. Quelques auteurs ont appellé le *crabier* en latin *cancrofagus*.

Crabier (petit).

Crabier des Philippines. *Pl. enl.* 898.

Idem, Briss. *tom. V*, *pag.* 474, *pl. XXXVII*, *fig.* 2.

C'est le plus petit des *crabiers* connus dans l'ancien continent. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de dix pouces : le devant & les côtés de la tête sont d'un brun-marron ; le derrière est de la même couleur, variée de noir ; le dessus du cou est d'un marron-clair : le dessus du corps & les plumes scapulaires sont variés de noir & de marron, disposés par rayures en zig-zags ; la gorge, le devant du cou & la poitrine sont d'un gris tirant sur le marron ; le reste du dessous du corps est d'un gris-rousseâtre : les pennes de l'aile sont noirâtres, nuées de marron & de grisâtre ; la queue est composée de douze plumes noirâtres ; la portion supérieure du bec est de cette même couleur, & l'inférieure d'un blanc-jaunâtre ; la partie des jambes dégarnie de plumes ; les pieds & les ongles sont d'un gris-brun : il y a entre le bec & l'œil une peau nue & jaunâtre. Ce *crabier* a été apporté des iles Philippines. *Genre LXXXI.*

Crabier blanc a bec rouge.

Héron blanc de la Caroline. Briss. *tom. V*, *pag.* 435.

Petit héron blanc. Catesb. *tom. Ier*, *pag.* 77, *pl.* 77.

Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de dix-huit pouces ; il n'est pas aussi gros qu'une corneille : tout son plumage est blanc, relevé par la couleur rouge du bec & de la peau qui est entre sa base & l'œil ; les pieds sont verds. On le trouve à la Caroline ; mais, suivant Catesby, on ne l'y voit qu'au printemps. *Genre LXXXI.*

Crabier blanc et brun.

Crabier de Malaca. *Pl. enl.* 911.

M. de Buffon fait de cette espèce, qui est nouvelle, la description suivante :

« Le dos brun, ou couleur de terre d'ombre,

» tout le cou & la tête marqués de longs traits » de cette couleur, sur un fond jaunâtre; l'aile » & le dessus du corps blancs; dix-neuf pouces » de longueur ». Le bec & les pieds sont représentés sur la planche enluminée d'un jaune-verdâtre. *Genre LXXXI.*

Crabier bleu.

Briss. *tom. V, pag. 484.*

Héron bleu. Catesb. *tom. Ier, pag. 76, pl. 76.*

Il a un peu moins d'un pied & demi du bout du bec à celui de la queue; tout le plumage de ce *crabier* est bleu; il a de longues plumes flottantes, qui tombent du derrière de la tête sur le dos, & d'autres, qui, du cou, descendent devant la poitrine; quelques-unes des plumes scapulaires se prolongent jusqu'à quatre pouces au-delà de la queue; elles sont très-étroites: le bec, & une peau entre son origine & l'œil sont bleus: ainsi, tout est de cette couleur dans ce *crabier*, excepté l'iris, qui est jaune, & les pieds, qui sont verds. On le trouve à la Jamaïque & à la Caroline. *Genre LXXXI.*

Crabier bleu a cou brun.

Héron bleuâtre de Cayenne. *Pl. enl. 349.*

« Tout le corps de ce *crabier* est d'un bleu » sombre; sa tête & le cou sont d'un roux-brun, » & le bec d'un jaune-foncé. Cet oiseau se » trouve à Cayenne, & peut avoir dix-neuf pouces » de longueur ».

Telle est la description que M. le comte de Buffon donne de ce *crabier*, en renvoyant en même-temps à la planche colorée qui le représente. Elle offre de plus deux longues plumes d'un brun-roux, étroites, qui tombent du derrière de la tête en forme d'aigrette; les pieds sont bruns; de longues plumes étroites qui paroissent descendre du dos débordent la queue: la peau nue entre le bec & l'œil est rougeâtre.

Je n'ai pas vu cette espèce; mais j'en conserve une qui y a beaucoup de rapports; elle n'en diffère qu'en ce qu'elle a à-peu-près deux pouces de plus de longueur; que le bec & les pieds sont noirs; de longues plumes étroites, qui partent du milieu du dos, dépassent la queue & l'extrémité des ailes de deux pouces & demi. C'est de la Louisiane que j'ai reçu cette espèce. *Genre LXXXI.*

Crabier caiot.

Crabier. Briss. *tom. V, pag. 466.*

Squaiotta en Italien.

Ce *crabier* n'a pas plus d'un pied six pouces du bout du bec à celui de la queue; le sommet de la tête est couvert dans son milieu de plumes blanches, & de noires sur les côtés; trente de ses plumes forment, en se prolongeant, une huppe qui flotte en arrière sur le dos: le reste de la tête, la gorge, le cou & tout le corps sont revêtus de plumes d'un beau marron: les pennes des ailes & de la queue sont de cette même couleur; l'œil est entouré d'une peau nue, d'un jaune assez foncé; le bec est aussi jaune dans sa longueur & noir à sa pointe: la partie des jambes dégarnie de plumes, & les pieds sont verds. On trouve ce *crabier* en Italie. *Genre LXXXI.*

Crabier chalybé.

Crabier du Brésil. Briss. *tom. V, pag. 479.*

Marcgrave, d'après lequel les auteurs ont décrit ce *crabier*, dit qu'il est à peine de la grosseur d'un pigeon: la tête & le dessus du corps sont couleur d'acier poli, variée de brun & de jaunâtre; le dessous est blanc mêlé de cendré & de jaune-clair; les couvertures du dessus des ailes sont variées de brun, de noir couleur d'acier poli, de jaune-pâle & de cendré: les pennes de l'aile sont verdâtres, terminées par une tache blanche: la queue est de la même couleur, sans mélange de blanc; l'espace nud entre l'œil & le bec est jaune: l'iris est couleur d'or; les pieds sont jaunes; les ongles gris. *Genre LXXXI.*

Crabier cendré.

Héron cendré d'Amérique. Briss. *tom. V, p. 406.*

Sa grosseur est à-peu-près celle de la corneille; la tête & tout le dessus du corps sont d'un cendré-clair; la gorge & toutes les parties du dessous du corps sont blanches; l'espace, entre le bec & l'œil, est nu & couvert d'une peau d'un bleu d'azur: l'aile est variée de noir & de blanc; la queue est de la même couleur que le dessus du corps: le bec est couleur d'azur, noir à son extrêmité; les pieds son bleus; les ongles noirs: il se trouve à la nouvelle Espagne. *Genre LXXXI.*

Crabier cendré de la Louisiane.

Je n'ai vu qu'un individu de cette espèce: il a de vingt à vingt-un pouces de long; le dessus de la tête est d'un brun-roussâtre, & les plumes de l'occiput dépassent un peu en forme de très-petite huppe; la gorge est blanche; tout le cou est tacheté de brun-roussâtre, sur un fond gris-cendré & foncé; le gris-cendré est aussi la couleur de tout le dessus du corps, des couvertures du dessus des ailes & de leurs pennes, ainsi que de celles de la queue; mais ce fond gris va en s'éclaircissant à mesure qu'il gagne vers la queue; il est pur sur cette partie, & mêlé de roussâtre, à mesure qu'on remonte vers la tête, & d'autant plus qu'on en approche davantage; la poitrine & tout le dessous du corps sont blancs; le demi-bec supérieur est noirâtre, l'inférieur blanchâtre, excepté à sa pointe qui est noirâtre; les pieds sont de cette dernière couleur. Je regarde ce *crabier*, que j'ai reçu de la Louisiane, comme la femelle d'un oiseau du même genre, que j'ai aussi reçu du même pays, & dont je fais mention à la fin de l'article du *crabier bleu à cou brun.* *Genre LXXXI.*

Crabier d'Amérique. Briss. *tom. V, pag. 477.* *Voyez* Cra-cra.

Crabier de Bahama. Briss. *tom. V, pag. 481.* *Voyez* Crabier gris-de-fer.

Crabier de Cayenne. *Pl. enl. 908. Voyez*

Crabier gris à tête & queue vertes.
Crabier de Coromandel.
Pl. enl. 910.
Cette espèce n'a encore été indiquée que par M. le comte de Buffon, qui en parle dans les termes suivans :
« Ce *crabier* a du roux sur le dos, du roux-» jaune & doré sur la tête & au bas du devant » du cou & le reste du plumage blanc ; il est sans » huppe ; il est plus grand que le *crabier* de Mahon » de près de trois pouces ».
Je conserve un *crabier* de Madagascar qui a beaucoup de rapports avec celui dont il s'agit dans cet article, & qui me semble n'en être qu'une légère variété. Il est un peu plus grand ; la tête en arrière, & le haut du cou, sont d'un roux assez vif ; il y a quelques plumes de la même couleur, mais moins foncée, sur le bas du cou en-devant ; du milieu du dos partent de longues plumes d'un roux-clair à barbes désunies qui flottent sur les ailes de chaque côté & sur la queue ; tout le reste du plumage est d'un très-beau blanc. Je n'ai vu cet oiseau que desséché. Le bec paroît d'un jaunâtre très-pâle, & les pieds d'un jaunâtre un peu plus foncé. Il n'y a pas de peau nue entre l'œil & le bec comme dans la plupart des hérons ; mais cet espace est couvert de très-petites plumes blanches. *Genre LXXXI.*
Crabier de la Louisiane. *Pl. enl.* 909. *Voyez* Crabier à tête & queue vertes.
Crabier de Madagascar.
Je n'ai trouvé dans aucun auteur la description de ce *crabier*. Il a beaucoup de rapports avec celui que M. de Buffon nomme *crabier gris à tête & queue vertes*. Il est de la même grandeur ; le dessus de la tête est noir ; quelques plumes étroites & assez longues forment vers l'occiput une huppe qui retombe sur le cou ; les côtés de la tête sont gris-cendré, traversés par une raie d'un verd-noirâtre qui part de l'œil ; le derrière & les côtés du cou, la poitrine, & tout le dessous du corps sont d'un gris-cendré ; la gorge est blanche, variée de quelques taches d'un brun-roux ; il règne au milieu du cou en-devant, dans toute sa longueur, une raie roussâtre, mêlée d'un peu de blanc : le dos est d'un cendré foncé, tirant sur le verdâtre ; les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes sont d'un verdâtre-sombre, bordées extérieurement de roussâtre-clair ; les pennes des ailes & de la queue sont d'un noir-verdâtre ; le demi-bec supérieur est noir, l'inférieur l'est sur les côtés, & jaunâtre en-dessous ; les pieds sont de cette dernière couleur, & les ongles noirs. J'ignore la couleur de la peau nue entre l'œil & le bec, n'ayant vu qu'une peau desséchée. *Genre LXXXI.*
Crabier de Mahon.
Héron huppé de Mahon. *Pl. enl.* 348.
Ce *crabier* n'a guère que dix-huit pouces de long.
La tête est couverte en-dessus de plumes noires dans leur milieu, d'un blanc-sale & tirant au roux-clair sur les côtés ; elles sont très-longues à l'occiput, & tombent en flottant sur le milieu du dos ; les côtés de la tête, le derrière du cou, & sa partie inférieure en-devant, sont d'un blanc teint d'une nuance roussâtre ; la gorge & le haut du devant du cou sont blancs ; le dos est d'un marron-clair, & les plumes qui sont près du croupion ont des barbes très-longues, désunies, qui se prolongent aussi loin que la queue en arrière, & qui, sur les côtés, flottent sur les ailes : ainsi ce *crabier* pourroit être mis au rang des aigrettes : les couvertures du dessus des ailes, la poitrine & le dessous du corps sont d'un roux-blanchâtre ou très-peu foncé ; les ailes & la queue sont d'un très-beau blanc ; le bec est verdâtre dans les deux tiers de sa longueur & noir dans le reste ; les pieds sont d'un gris-verdâtre. Cette espèce se trouve en différens endroits sur les bords de la Méditerranée ; je l'ai rapportée de Naples où elle est commune, & M. Hollande, médecin François, dans le voyage qu'il a fait avec M. le baron de Tott, l'a rapportée d'Egypte. *Genre LXXXI.*
Crabier de Malaca. *Pl. enl.* 911. *Voyez* Crabier blanc & brun.
Crabier des Philippines. *Pl. enl.* 898.
Briss. *tom. V, pag.* 474. *V.* Crabier (petit).
Crabier du Brésil. Briss. *tom. V, pag.* 479, *Voyez* Crabier chalybé.
Crabier gentil (le).
(*Cet article est de M. le baron de la Peirouze*).
Nous avons reconnu par des observations multipliées, que le *crabier marron*, le *crabier roux*, & le *guacco* ou *sguacco*, dont Aldrovande & M. le comte de Buffon ont fait trois espèces, devoient être réduits à une seule, à laquelle nous avons donné le nom de *crabier gentil*.
Ce *crabier* a dix-neuf pouces de long du bout du bec à celui de la queue ; son envergure est de deux pieds quatre pouces ; le bec a trois pouces six lignes ; le dessus de la tête est varié de noir & de jaune ; il est orné d'une sorte de panache flottant sur le dos, composé d'environ dix plumes étroites, d'un blanc-sale, liseré de noir ; le cou, la poitrine & les couvertures supérieures des ailes sont d'un jaune-pâle ; le dos entier est d'un marron-clair ; tout le reste est d'un blanc de neige : le bec, depuis sa naissance jusques vers sa moitié, est d'un bleu d'azur très-vif, qui ne paroît plus sur l'oiseau lorsqu'il est mort ; il est noir vers sa pointe, qui est très-acérée ; les jambes & les pieds sont couleur de chair ; les articulations & les plis ont une teinte jaune.
Le *crabier gentil* ne paroît point avoir une affection marquée pour certains climats : on le trouve en Europe sur les montagnes, & dans les plaines, sur le bord des eaux douces, salées, vives & dormantes ; dans les pays froids & dans les pays chauds : la faim, la frayeur lui font pousser un cri rauque & fort : il tient habituellement la tête en-

foncée entre les épaules, & cette attitude lui donne un air ftupide & mauffade; mais qu'il foit tourmenté par la crainte, ou preffé par quelque befoin, il déploie fon long cou, il agite & fait flotter avec grace ce long & beau panache dont il eft décoré: on ne le reconnoîtroit plus, tant il a l'allure fière & le port noble: ce *crabier* eft inquiet, hardi & courageux; il attaque fon ennemi avec impétuofité & le frappe avec force: il fait de profondes bleffures avec fon bec, qui eft auffi perçant qu'une alêne: on ne l'a trouvé dans nos provinces méridionales que durant l'été.

Quoique convaincu, d'après un obfervateur auffi exact & auffi éclairé que M. de la Peirouze, qu'il ne faut faire qu'une feule & même efpèce du *crabier gentil* & des trois oifeaux nommés au commencement de cet article, qu'Aldrovande a regardés, ainfi que d'autres ornithologiftes, comme autant d'efpèces diftinctes; je rapporterai cependant la defcription de chacune de ces efpèces au mot qui lui eft particulier: le lecteur jugera par lui-même du rapport & des différences entre ces individus diverfement dénommés.

Voyez Crabier marron.
Crabier roux.
Guacco.

Crabier gris à tête & queue vertes.

Crabier de Cayenne. *Pl. enl.* 908.

Sa longueur eft de feize à dix-fept pouces; le deffus de la tête eft couvert de plumes d'un verd-foncé & fombre; elles font longues & étroites & forment une huppe qui tombe en arrière; la queue eft du même verd; les côtés de la tête, ceux du cou & fa partie poftérieure, le deffus & le deffous du corps font gris-cendré; le devant du cou eft moucheté de brun-rouffeâtre, fur un fond blanc; les couvertures du deffus de l'aile & les pennes moyennes font d'un verd-fombre, bordées extérieurement de brun; les grandes pennes font noirâtres; entre l'œil & le bec eft une peau nue, colorée de verdâtre; le bec eft noir; les pieds font verdâtres. Cette efpèce eft fort commune à la Guiane. *Genre LXXXI.*

Crabier gris-de-fer.

Crabier de Bahama. Briss. *tom. V*, *pag.* 481.

Butord huppé. Catesb. *tom. 1*, *pag.* 79, *pl.* 79.

Il a du bout du bec à celui de la queue environ quinze pouces & demi; le fommet de la tête eft d'un jaune pâle; il y a fur la même partie des plumes blanches, longues & étroites, dont quelques-unes ont jufqu'à fix pouces de long; le refte de la tête eft d'un noir-bleuâtre, excepté une raie blanche de chaque côté, qui, des angles du bec, s'étend à l'occiput; la peau, entre le bec & l'œil, eft nue & de couleur verte; le dos eft rayé de noir & de blanc; le croupion eft bleu, & la même couleur règne fur le deffous du corps, depuis la gorge jufqu'à la queue; quelques-unes des plumes fcapulaires, qui font toutes d'un bleu-obfcur, dépaffent de beaucoup les autres, & s'étendent plus loin que le bout de la queue; les ailes font d'un brun nuancé de bleu, & la queue eft d'un bleu-obfcur; l'iris eft rouge, le bec noir; les pieds font jaunes & les ongles noirs. On trouve cette efpèce à la Jamaïque, à la Caroline & aux îles de Bahama. Il y a dans ces îles, fuivant Catesby, une fi grande abondance de ces *crabiers* qu'en peu d'heures deux hommes peuvent prendre affez de leurs petits pour en charger un canot. Ils font leur nid fur des buiffons qui croiffent entre les fentes des rochers. *Genre LXXXI.*

Crabier jaune. Briss. *tom. V*, *p.* 472. *Voyez* Guacco.

Crabier marron. Briss. *tom. V*, *pag.* 468. *Voyez* Crabier marron.

Crabier roux. Briss. *tom. V*, *pag.* 469.

C'eft une des plus petites efpèces parmi les *crabiers*, qui ne font eux-mêmes que les plus petits des hérons. Le deffus de la tête eft couvert de plumes longues & étroites, variées de jaunâtre & de noir; elles fe prolongent en arrière & flottent au-deffus du dos; tout le refte du plumage eft d'un jaune-marron, plus foncé fur le deffous du corps, & plus clair fur les parties fupérieures; l'œil eft entouré d'une peau nue & colorée de rouge; le bec eft d'un verd-bleuâtre dans fa longueur, & noir à fa pointe; les pieds font d'un rouge foncé; les ongles noirs. Ce *crabier* fe trouve en Italie; il a été décrit & indiqué par Aldrovande, *tom. III*, *pag.* 397. Cet auteur parle d'un *crabier* qui fe trouve dans la même contrée, & qu'il dit très-reffemblant au précédent. Il n'en diffère en effet, fuivant la defcription qu'il en fait, qu'en ce qu'il a des taches noires fur les côtés du cou, & les pieds jaunes; il eft très-probable que ce n'eft qu'une variété ou peut-être une différence de fexe. M. Briffon qui n'a pas eu cette façon de penfer, a regardé ce *crabier* comme une efpèce à part, & l'a nommée *crabier roux tacheté. Tom. V*, *pag.* 471. *Genre LXXXI.*

Ce *crabier* paroît être le même que le *crabier gentil. Voyez* Crabier gentil.

Crabier noir.

Crabier de la nouvelle Guinée. Pl. enl. 926.

Ce *crabier*, rapporté de la nouvelle Guinée par M. Sonnerat, n'a que dix pouces de longueur. Tout fon plumage eft noir; l'efpace nu entre l'œil & le bec eft couvert d'une peau verdâtre; le bec & les pieds font de la même couleur, mais plus affoiblie & plus dégradée. *Genre LXXXI.*

Crabier pourpré.

Héron pourpré du Mexique.

Ce *crabier*, indiqué par Séba, qui dit l'avoir reçu du Mexique, n'a guère qu'un pied de long du bout du bec à celui de la queue; le deffus du corps eft d'un marron-pourpré, & le deffous de la même couleur, mais moins foncée; la tête eft couverte de plumes noires à fa partie la plus élevée & de plumes d'un rouge-bai-clair fur les côtés &

le derrière ; l'aile est d'un rouge-bai-foncé ; la queue est d'un marron-pourpré. *Genre LXXXI.*

CRABIER ROUX.

CRABIER MARRON. BRISS. *tom. V*, *pag.* 468.

Cette espèce a été indiquée par Schwenckfeld. *Avi. siles. pag.* 225. Elle est connue en Silésie sous les noms de *rodter reger*, *sand-reger*, qu'on peut traduire par celui de *héron rouge*, en entendant par la dénomination de la couleur un roux-foncé & non pas le rouge proprement dit. La grosseur de ce *crabier* est à-peu-près la même que celle de la corneille ; la tête, le derrière du cou & tout la partie supérieure du corps sont revêtus de plumes rousses ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont d'un blanc-sale sur les côtés, & sur le milieu, d'un blanc pur qui forme une bande longitudinale ; les couvertures du dessus des ailes sont d'un roux mêlé de teintes bleuâtres ; les ailes sont noires ; la queue est rousse ; l'iris est jaunâtre, le bec brun ; la partie des jambes qui est nue & les pieds sont rouges. *Genre LXXXI.*

Ce *crabier*, suivant M. de la Peyrouze, est le même que le *crabier gentil*. *Voyez* CRABIER GENTIL.

CRABIER ROUX. BRISS. *tom. V*, *pag.* 469. *Voyez* CRABIER MARRON.

CRABIER ROUX à tête & queue vertes.

CRABIER de la Louisiane. *Pl. enl.* 909.

Il n'a guère que seize pouces de long ; le dessus de la tête & la queue sont d'un verd-sombre ; les plumes du sommet de la tête sont un peu alongées & forment une très-petite huppe qui tombe en arrière ; le cou est marron sur le derrière & les côtés, moucheté de la même couleur en-devant sur fond blanc ; le dessus du corps est d'un marron-brun ; les ailes sont verdâtres, avec un filet brun sur le bord extérieur des plumes ; il y en a de longues & effilées qui partent du dos & qui s'étendent jusqu'au bout de la queue ; elles sont d'un verdâtre très-foncé, presque noir & un peu teint de pourpre, l'extrémité des grandes pennes de l'aile est terminée par un point blanc ; la peau nue entre l'œil & le bec est d'un verd-jaunâtre ; le bec est noir ; les pieds sont d'un verd-jaunâtre. *Genre LXXXI.*

CRABIER ROUX TACHETÉ. BRISS. *tom. V*, *pag.* 571. *Voyez* CRABIER MARRON.

CRABIER TACHETÉ de la Martinique. *Pl. enl.* 912. *Voyez* CRABIER VERD TACHETÉ.

CRABIER VERD.

BRISS. *tom. V*, *pag.* 486, *pl. XXXVIII*, *fig.* 1. *Petit butord*, CATESB. *tom. I*, *pag.* 80, *pl.* 80.

Sa longueur est de près de dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue ; la partie supérieure de la tête est d'un verd-doré sombre, changeant en couleur de cuivre de rosette ; le dos & le reste de dessus du corps sont de la même couleur avec les mêmes reflets ; la gorge est blanche, variée de quelques taches brunes ; le cou est couleur de marron, mêlé de blanchâtre à sa partie inférieure, d'où les plumes, qui y sont très-longues, tombent en flottant ; la poitrine & tout le dessous du corps sont d'un brun tirant sur le marron ; les couvertures du dessus des ailes sont d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de rosette, bordées les unes de marron, les autres de fauve ; les pennes des ailes sont de la même couleur que leurs couvertures, mais plus foncée, & les mêmes couleurs règnent aussi sur la queue ; la peau nue entre le bec & l'œil est jaune ; l'iris l'est aussi ; la partie supérieure du bec est brune, l'inférieure jaunâtre ; les pieds sont d'un gris-brun. M. Brisson dit qu'on trouve ce beau *crabier* à la Caroline, en Virginie, à la Martinique & à Cayenne, qu'il avoit été envoyé de la dernière de ces contrées à M. de Réaumur. Il y est apparemment très-rare ; car je ne l'ai jamais vu parmi les oiseaux apportés de la Guiane. *Genre LXXXI.*

CRABIER VERD TACHETÉ.

BRISS. *tom. V*, *pag.* 490. *pl. XXXVIII*, *fig.* 2. *Crabier tacheté de la Martinique. Pl. enl.* 912.

Il a beaucoup de rapports avec le *crabier verd* ; il est seulement un peu plus petit & le verd doré, changeant en couleur de cuivre de rosette, qui embellit une partie de son plumage est moins brillant. La différence principale consiste en ce que le dessous du corps est gris : mais d'ailleurs la ressemblance est si grande que je crois qu'on pourroit regarder le *crabier verd* & le *crabier verd tacheté* comme une variété l'un de l'autre, ou peut-être ne diffèrent-ils que par le sexe. Cette conjecture est d'autant plus fondée qu'on les trouve tous deux à la Martinique. *Voyez* CRABIER VERD. *Genre LXXXI.*

CRA-CRA.

Crabier d'Amérique. BRISS. *tom. V*, *page* 477.

Cra-cra est le cri de ce *crabier* & le nom que les François de la Martinique lui donnent. Le père Feuillée le décrit dans les termes suivans :

« Il a la taille *d'un gros poulet*, & son plumage » est très-varié : il a le sommet de la tête d'un » cendré-bleu, le haut du dos tanné, mêlé de » couleur de feuille-morte ; le reste du manteau » est un mélange agréable de bleu-cendré, de » verd-brun & de jaune : les couvertures de l'aile » sont partie d'un verd-obscur bordées de jaunâtre » & partie noires ; les pennes sont de cette dernière » couleur & frangées de blanc ; la gorge & la » poitrine sont variées de taches feuille-morte sur » fond blanc ; les pieds sont d'un beau jaune ». *Genre LXXXI.*

CRA-CRA. *Voyez* ROUSSEROLLE.

CRAOUILLE. SAL. *pag.* 28. *Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

CRAPAUD-VOLANT. *Pl. enl.* 193, *fig.* 2. *Voyez* ENGOULEVENT.

CRAPAUD-VOLANT de Cayenne. *Pl. enl.* 760. *Voyez* ENGOULEVENT VARIÉ de Cayenne.

CRAPAUD-VOLANT ou TÊTE-CHÈVRE de Cayenne. *Pl. enl.* 735. *Voyez* ENGOULEVENT ROUX de Cayenne.

CRAPAUD-VOLANT ou TÊTE-CHÈVRE de la Guiane. *Pl. enl.* 732. *Voyez* ENGOULEVENT ACUTIPENNE de la Guiane.

CRAPAUD-VOLANT (grand) de Cayenne. *Pl. enl.* 325. *Voyez* IBIJAU.

CRAPAUD-VOLANT (petit) TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 734. *Voyez* IBIJAU.

CRAPAUD-VOLANT ou TÊTE-CHÈVRE ROUX de la Guiane. *Pl. enl.* 733. *Voyez* MONTVOYAU (le).

CRAVANT.

Pl. enl. 342.

BRISS. *tome VI*, *p.* 304, *pl. XXXI*, *Genre CVI.*

Canne de mer. BELL. *Hist. nat. des oif. pag.* 166, *fig. pag.* 167.

Canne au collier blanc, *canne de mer.* BELL. *port. d'oif. pag.* 34.

Le *cravant* eſt du même genre que l'oie, mais il eſt beaucoup plus petit ; ſa longueur n'eſt pas tout-à-fait de deux pieds ; ſon vol eſt de trois pieds cinq pouces ; ſes ailes pliées dépaſſent un peu les trois quarts de la longueur de ſa queue ; il a la tête, la gorge, le cou & le haut de la poitrine noirâtres ; les côtés du cou, à ſa partie ſupérieure, tachetés de blanc ; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, le bas de la poitrine, le haut du ventre, les jambes d'un cendré-brun, le bout de chaque plume étant bordé de gris ; le bas-ventre blanc, ainſi que les couvertures du deſſous de la queue ; les couvertures des ailes d'un cendré-brun ; leurs pennes noirâtres en-deſſus, cendrées en-deſſous ; celles de la queue noirâtres & les deux du milieu nuées de cendré ; le bec noir ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles d'un brun-noirâtre, animé d'une teinte d'un rouge obſcur.

Le *cravant* fréquente ordinairement les bords de la mer, & quelquefois il s'avance en hiver dans l'intérieur des terres, ſur les rivières & les étangs. J'ai reçu pluſieurs de ces oiſeaux qui avoient été tués ſur les bords de la ſeine en hiver, près de Paris.

CRAVATE. *Voyez* CAMAIL.

CRAVATE JAUNE ou CALANDRE du Cap de Bonne-Eſpérance.

Alouette du Cap de Bonne-Eſpérance. Pl. enl. 504, *fig.* 2.

Idem. BRISS. *tom. III*, *pag.* 364, *pl. XIX*, *fig.* 3.

Cette *alouette* fort commune au Cap de Bonne-Eſpérance, eſt beaucoup plus grande que la nôtre ; elle a du bout du bec à celui de la queue ſept pouces & demi, onze pouces de vol, & ſes ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de ſa queue ; la tête, le derrière du cou & tout le deſſus du corps ſont variés de brun & de gris, mais le brun domine cependant ſur le gris qui n'occupe que le bord des plumes, & quelques-unes des petites couvertures des ailes ſont bordées d'orangé ; la gorge & le haut du devant du cou ſont d'un très-bel orangé ; cette couleur, qui s'avance un peu en pointe vers le bas, eſt bordée d'un cercle noir qui remonte pour l'entourer dans toute ſa circonférence ; la partie inférieure du devant du cou & la poitrine ſont variées de brun, de gris & de jaunâtre ; il y a de chaque côté de la tête une bande orangée qui commence à l'origine du bec & qui paſſe par-deſſus les yeux ; le ventre, les côtés & les jambes ſont d'un roux tirant ſur l'orangé ; cette dernière couleur borde le pli de l'aile qui répond à celui du poignet ; les pennes des ailes ſont brunes bordées du côté extérieur, les grandes de jaunâtre, les moyennes de gris ; les deux plumes du milieu de la queue ſont d'un gris-brun ; celle qui ſuit de chaque côté eſt tout-à-fait brune, & les autres plumes ſont brunes terminées de blanc ; le bec, les pieds & les ongles ſont gris-bruns.

La *cravate* qui orne le cou eſt d'un roux-clair dans la femelle ; ſa poitrine eſt grivelée, & le gris qui borde les plumes du deſſus du corps eſt plus clair que dans le mâle. *Genre XXXIX.*

CRAVATE DORÉE (la).

Oiſeau-mouche à cravate dorée. Pl. enl. 672, *fig.* 3.

Oiſeau-mouche à ventre blanc de Cayenne. BRISS. *tome III*, *page* 707, *pl. XXXVI*, *fig.* 1.

Oiſeau-mouche à ventre gris de Cayenne. BRISS. *tom III*, *pag.* 709, *pl. XXXVI*, *fig.* 4.

M. de Buffon penſe que ces trois *oiſeaux-mouches* ſont de la même eſpèce, & que le dernier eſt la femelle, mais il n'aſſure pas ſa conjecture ſur ces oiſeaux ; je ne la crois pas fondée entièrement, & je penſe que la *cravate dorée* eſt une eſpèce à part ; que les deux autres oiſeaux ſont en effet l'un le mâle & l'autre la femelle d'une eſpèce particulière & diſtincte de la précédente. Je me ferai mieux entendre après avoir fait connoitre chacun de ces oiſeaux par une courte deſcription.

L'oiſeau-mouche *cravate dorée*, eſt de la même groſſeur que l'oiſeau-mouche, *rubis-topaze*. Ils ont l'un & l'autre trois pouces quatre à cinq lignes de long ; les pennes des ailes brunes & celles de la queue d'un brun-doré ; mais le *rubis-topaze* a le dos & le ventre d'un brun foncé & velouté ; la *cravate dorée* a le dos brun nué de quelques reflets dorés & le ventre gris ; la gorge, les côtés du cou en devant ſont de cette dernière couleur, relevée par un trait brillant qui deſcend du bec juſqu'au haut de la poitrine, & qui forme une raie éclatante de la belle couleur de topaze, qui couvre tout le devant du cou de l'oiſeau-mouche *rubis-topaze*. Ce dernier oiſeau a le deſſus de la tête d'un rouge éclatant du rubis, & l'autre a le deſſus de la tête d'un verd-doré nué de reflets rougeâtres. Ces deux oiſeaux ſe trouvent à Cayenne, & je

les ai toujours regardés, l'un comme le mâle; l'autre comme la femelle.

Marcgrave en parlant de la femelle du *rubis-topaze*, dit qu'elle n'a qu'un trait d'or ou de topaze sur la gorge & le devant du cou, le reste du dessous du corps gris-blanc : cette remarque de Marcgrave me paroît démontrer que la *cravate dorée* est, comme je l'ai toujours cru, la femelle du *rubis-topaze*. Il est vrai qu'on apporte ou qu'on envoie souvent le premier & rarement le second, mais parce que l'un est très-brillant & que l'autre ne l'est pas.

L'oiseau-mouche à ventre blanc de Cayenne, est un peu plus grand que les précédens; tout le dessus de son corps est d'un verd-doré très-brillant, & le dessous est blanc.

L'oiseau-mouche à ventre gris a les parties supérieures du même verd-doré qui brille sur le dessus du corps de l'oiseau-mouche à ventre blanc, mais tout le dessous de son corps est gris.

Très-souvent l'un & l'autre de ces oiseaux n'ont pas sur le dessous du corps des couleurs pures, mais elles sont mêlées de plus ou moins de plumes dorées, semblables à celles qui couvrent le dos; cette conformité, leurs autres rapports & les différences qui les distinguent, me paroissent tels qu'on peut conjecturer qu'ils sont mâles & femelles; mais je ne pense pas qu'on puisse les rapporter à la *cravate dorée* qui me paroît, comme je l'ai dit, la femelle de l'oiseau-mouche *rubis-topaze*. *Genre XLV.*

CRAVE ou CORACIAS.

Coracias. Briss. *tom. II, page 3, pl. 1, fig. 1. Genre XIII.*

Coracias des Alpes. Pl. enl. 255.

Chouette ou *chouca rouge*. Bell. *Hist. nat. des oif. pag. 287, fig. pag. 288.*

Choucas aux pieds & bec rouges, *choquar*, *chouette rouge*. Bell. *Port. d'oif. pag. 70.*

Taha, *stein-tahen* en Allemand;

Cornish-chough, *crouvalkae* en Anglois;

Coracias en Latin par la plupart des auteurs.

Le *crave*, qu'on connoît plus ordinairement sous le nom de *coracias*, a le bec d'un beau rouge, de deux pouces de long, en cône alongé & courbé en arc; ses pieds sont de la même couleur que son bec, excepté ses ongles qui sont noirs : son plumage est en entier d'un noir brillant à reflets changeans en violet, en verdâtre, en pourpre : sa taille est un peu au-dessous de celle de la corneille : il a quinze pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, deux pieds huit pouces de vol, & ses ailes pliées dépassent sa queue de neuf lignes : il est élégant dans sa forme, agile & même turbulent dans ses mouvemens : il a les bonnes & mauvaises qualités de la pie : il se familiarise comme elle; il apprend à parler, & il aime à dérober ou plutôt à remuer & à transporter d'une place à une autre tout ce qu'il rencontre, & sur-tout tout ce qui le frappe par quelqu'éclat, comme le verre, les pièces de métal, &c. Son cri est fort & aigu; il vit de tout ce qu'on lui donne, mais principalement de pain & de quelques morceaux de viande. Dans l'état de liberté le *coracias* se nourrit d'insectes & de différentes semences; il est probable qu'il profite de la longueur & de la forme de son bec pour chercher des vers, & qu'il s'accommode aussi de baies & que peut-être il se rabat, comme les corbeaux, sur les dépouilles des animaux qui ont péri. Je fonde cette opinion sur ce que le *coracias* ne trouveroit ni insectes, ni semences une partie de l'année dans les lieux qu'il habite; ce sont les sommets des montagnes élevées d'où il descend rarement dans la plaine. On le trouve sur les alpes, mais non pas indifféremment partout, & plus particulièrement qu'ailleurs aux environs des glaciers. Cependant Hasselquist assure que tous les ans, lorsque le nil est prêt à rentrer dans son lit, il arrive en Egypte des *coracias* qui se répandent sur les terres basses de cette région, dont la situation est si opposée à celle des hautes montagnes. Mais il se peut que les poissons que le fleuve laisse dans les bas fonds attirent les *coracias*, & que les insectes dont la chaleur & l'humidité accélèrent les générations & multiplient la quantité, les retiennent ensuite quelque temps. Cet exemple appuie ce que j'ai supposé sur la probabilité que les *coracias* profitent, comme les corbeaux, de la dépouille des animaux morts, & qu'ils enfoncent leur bec dans la terre pour y chercher des vers. Cependant il n'est pas vraisemblable que ce soit des alpes & des Pyrennées que les *coracias* descendent en Egypte; mais Bellon a vu de ces oiseaux en Crète; plusieurs voyageurs m'ont assuré qu'ils étoient communs dans différentes îles, & particulièrement à celles de Ténérif; c'est donc de ces pays & peut-être des montagnes qui bordent la haute Egypte que les *coracias* descendent sur les terres d'où le Nil se retire. Le *coracias* fait son nid sur le sommet des rochers escarpés, & il préfère les débris des tours & des édifices qui y ont été construits autrefois. La femelle pond quatre ou cinq œufs blancs tachetés de jaune sale.

CRÉANCE (*fauc*). Nom de la ficelle avec laquelle on retient l'oiseau qui n'est pas bien assuré.

CRESSERELLE.

Briss. *tom. I, pag. 393.*

Cresserelle. Pl. enl. 401. (le mâle).

. . . . . *471. Cresserelle* femelle.

Cresserelle. Bell. *Hist. nat. des oif. pag. 124; fig. pag. 125.*

Cercerelle, *quercerelle*, *cresserelle*. Bell. *Port. d'oif. pag. 20.*

La plupart des auteurs ont appellé cet oiseau en Latin *tinnunculus*;

Cerniacalo en Espagnol;

En Italien *canibelio*, *garinello*, *tristin-garinello*, *soutivento*;

En Allemand *wannen-valter*, *wand-walter*, &c.

En Polonois *pustalka ;*
En Suédois *kirkio-falck*, *torn-falck ;*
En Anglois *kestrel*, *windhover*, &c.

Suivant Salerne la *cresserelle* est nommée en Sologne *mezy ;* à Châlons-sur-Marne *rabaillet ;* en Provence *ratier ;* en Touraine *pitriou ;* à Saumur *pitri ;* en Beauce *preneur de mulots.*

Nos oiseleurs, à Paris, donnent à la *cresserelle* le nom *d'émouchet*, & particulièrement à la femelle qui a été souvent regardée, même par plusieurs auteurs d'ornithologie, comme un oiseau différent du mâle : M. Brisson lui donne le nom d'*épervier des alouettes*, *tom. I*, *pag. 379.*

La *cresserelle* est un oiseau de proie diurne, du VIII[e] genre, de la méthode de M. Brisson. Il n'y a pas d'oiseau de proie plus commun dans nos campagnes, ni qui s'approche d'avantage des lieux habités. Non-seulement la *cresserelle* se retire dans les anciens bâtimens, à la campagne, & y niche, quoiqu'elle fréquente aussi les bois, mais elle habite aussi les tours, les mazures & les bâtimens abandonnés dans les villes ; elle y paroît fréquemment dans les jardins d'une certaine étendue & y donne la chasse aux petits oiseaux. Cependant on voit moins communément le mâle dans les lieux fort habités qu'on y voit la femelle ; elle est, comme dans les autres espèces d'oiseaux de proie, plus grande, plus hardie & plus entreprenante.

La *cresserelle* prend beaucoup de mulots qu'elle avale sans les dépecer ; elle vit aussi de petits oiseaux & quelquefois elle enlève des perdrix & des pigeons, car elle rode souvent autour des colombiers. Elle tue sa proie ailée & en arrache toutes les plumes, avant d'en faire sa pâture. Lorsqu'elle l'a découverte, elle s'élance dessus comme un trait & l'atteint du premier assaut, où elle la poursuit, si elle échappe, avec une telle vitesse & tant d'acharnement qu'elle se précipite souvent dans le plus grand danger sans le prévoir. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de voir des *cresserelles* entrer dans des corridors, même dans des chambres, en poursuivant quelque moineau qui s'y est jetté à la faveur d'une fenêtre ouverte, pour se sauver de son ennemi, & que poussant sa course à l'intérieur, la *cresserelle* donne le temps de la surprendre en fermant le passage par où elle est entrée. C'est ce qui est arrivé chez moi, à Paris, depuis que je demeure, à la vérité, dans un quartier un peu éloigné du centre de la ville, & où les jardins sont fréquens. Une *cresserelle* qui poursuivoit un moineau-franc, entra dans une très-petite chambre au second dont la fenêtre donne sur la rue ; mais on ne fut pas assez prompt à fermer la fenêtre pour prendre l'oiseau carnassier.

Quelquefois la *cresserelle*, soit pour choisir la proie qui lui convient, soit pour un autre motif, plane à une hauteur très-grande en décrivant un cercle : il y a peu d'oiseaux qui dans ce vol emploient moins de mouvement & glissent avec plus d'aisance d'un lieu à un autre, ou qui se soutiennent plus long-temps au même point par un battement d'aile court & précipité : soit en s'élançant sur sa proie, soit en planant, la *cresserelle* pousse & répète fréquemment un cri élevé, aigu, perçant, *pri*, *pri*, *pri*. Quoiqu'elle fréquente souvent les bâtimens abandonnés, elle y niche rarement, & elle se retire dans les bois pour y faire sa ponte. Elle dépose souvent ses œufs dans des trous de vieux arbres, où elle construit, sans beaucoup d'art, au haut des arbres les plus élevés, un nid fait avec des brins de bois & de racines grossièrement entremêlés ; quelquefois la *cresserelle* profite des nids que les corneilles ont abandonnés ; la femelle pond communément quatre œufs, ils sont blancs, teints de rousseâtre aux deux bouts. Les petits sont d'abord couverts d'un duvet blanc ; leur première nourriture consiste en des insectes que le père & la mère leur apportent, & ensuite ils les nourrissent de mulots.

La *cresserelle* s'apprivoise assez facilement, lorsqu'on l'élève jeune ; elle est susceptible d'être dressée, & ne manque pas de courage. On en fait quelquefois usage en fauconnerie.

Le mâle de la *cresserelle* a quatorze pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds cinq pouces de vol ; le sommet, les côtés & le derrière de la tête sont d'un gris-cendré ; il y a au-dessous de l'œil en-devant un trait noir qui s'étend de haut en bas ; tout le dessus du corps est d'un roux vineux parsemé de taches noirâtres situées à l'extrémité de chaque plume ; la gorge est d'un blanc-rousseâtre ; le dessous du corps est rousseâtre moucheté sur la poitrine de raies noires étroites, oblongues, & sur le ventre de raies ovales, plus larges & de même couleur ; le bas ventre est sans tache.

Les grandes pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre bordées de blanchâtre extérieurement : la première est échancrée & beaucoup plus courte que la seconde qui surpasse toutes les autres en longueur.

Les pennes de la queue sont cendrées dans leur longueur ; leur extrémité est noire & terminée de blanc ; l'iris est d'un jaune vif ; le bec cendré, les pieds jaunes, les ongles noirs.

La femelle a tout le dessus du corps d'un rousseâtre vineux, mais beaucoup moins foncé que le mâle ; son manteau est beaucoup plus chargé de mouchetures d'un brun-noir ; les pennes des ailes sont de même brunes, bordées extérieurement de blanc rousseâtre ; la gorge est d'un blanc sale & rousseâtre ; le dessous du corps est de cette dernière couleur, varié de traits noirâtres oblongs.

La première plume de l'aile est comme dans le mâle échancrée & beaucoup plus courte que la seconde, qui excède toutes les autres en longueur.

La queue est d'un gris-rousseâtre rayé transversalement de brun ; elle est noire vers son extrémité & terminée de blanc comme dans le mâle ; il n'y a point de différence par rapport au bec, à l'iris, aux pieds & aux ongles.

CRIK.

Les *criks* sont des perroquets du nouveau continent ; ils diffèrent des amazones en ce qu'ils n'ont pas, comme ces derniers, de rouge au fouet de l'aile. *Voyez* AMAZONE.

CRIK (le).

Perroquet de Cayenne. BRISS. *tom. IV, pag. 237.*

Perroquet crik de Cayenne. *Pl. enl. 839.*

Le *crik* est un perroquet très-commun à Cayenne, où il est connu sous le même nom que nous lui conservons. Il a près d'un pied de long, & ses ailes pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de sa queue : le dessus & le dessous du corps sont d'un assez beau verd ; la tête est couverte de plumes vertes à sa partie antérieure, ou sur le front & sur son sommet ; les joues sont d'un jaune-verdâtre ; les ailes sont marquées par une bande rouge, & leurs pennes sont d'un noir qui se termine en bleu vers leur extrêmité : les deux plumes du milieu de la queue sont vertes ; les latérales ont, du côté interne, une large bande ou tache longitudinale rouge : l'iris est rouge ; le bec & les pieds sont blanchâtres. On voit assez souvent le perroquet *crik* chez nos oiseleurs. Ils en sont peu de cas. Ce perroquet est indocile, sujet à mordre, & très-criard. *Genre LIII.*

CRIK A FACE BLEUE.

Perroquet amazone à gorge bleue. BRISS. *tom. IV, pag. 266, pl. XXV, fig. 1.*

Perroquet de la Havane. *Pl. enl. 360.*

Le *crik à face bleue* a quinze pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds & demi de vol, & ses ailes pliées s'étendent environ aux deux tiers de sa queue : le devant de la tête, la gorge & le devant du cou sont d'un bleu-violet, avec un bord d'un verd brillant autour de chaque plume : le milieu, les côtés & le derrière de la tête & du cou, ainsi que le dessus du corps, sont d'un très-beau verd, & chaque plume est bordée de noir : il y a sur le haut de la poitrine une fort grande tache rouge ; le reste du dessous du corps est couvert de plumes vertes, terminées de bleu à leur pointe sur la poitrine & le ventre, & bordées de noir sur les côtés ; le talon, qu'on regarde ordinairement comme le genou, est entouré de plumes bleues : les couvertures du dessus de la queue sont d'un verd-jaune & celles des ailes sont vertes : les ailes sont variées de noir, de verd, de violet, de verd-bleu & de rouge ; les couleurs de la queue sont un verd brillant, un verd-jaune, le rouge & un peu de bleuâtre : une peau d'un cendré-clair, dégarnie de plumes, entoure les yeux : le bec, blanchâtre à son origine, tire sur le noir à son extrêmité : les pieds sont gris, les ongles noirs. On le trouve à la Havane & au Mexique. *Genre LIII.*

CRIK A TÊTE BLEUE.

Perroquet verd face de bleu. EDW. *glan. pag. 43, fig. pl. 230.*

Ce *crik* a le devant de la tête & la gorge bleues ; cette couleur, qui se prolonge sur le devant du cou, finit par une tache rouge sur la poitrine : le corps est d'un verd plus foncé en-dessus & plus clair en-dessous ; les grandes pennes extérieures des ailes sont bleues, les moyennes sont rouges, & celles qui sont près du corps sont vertes ; les pennes du milieu de la queue sont vertes en-dessus, d'un verd-jaunâtre en-dessous ; les latérales sont rouges du côté extérieur ; l'iris est de couleur orangée ; le bec est d'un cendré-noirâtre avec une tache rougeâtre sur les côtés du demi-bec supérieur : les pieds sont d'un rouge pâle & les ongles noirâtres. Il se trouve à la Guiane. On peut regarder comme des variétés du *crik à tête bleue*, ou comme des espèces fort voisines de la sienne,

1°. Le *perroquet cocho*, indiqué par Fernandez ; il a la tête variée de rouge & de blanchâtre.

2°. Le *perroquet* d'Amérique de M. Brisson ; *tom. IV, pag. 293.*

Plus petit perroquet verd. EWD. *t. IV, p. CLXIV, fig. pl. 164.*

Il a le front d'un rouge vif, du bleu sur le sommet de la tête, & les joues orangées : il ressemble d'ailleurs au *crik à tête bleue.*

3°. Le *perroquet à front rouge* du Brésil, de M. Brisson, *tom. IV, pag. 254.*

Perroquet verd du Brésil. EDW. *t. IV, p. CLXI, fig. pl. 161.*

Le devant de la tête est entouré de rouge, & la gorge est de la même couleur, au lieu que ces mêmes parties sont bleues dans le *crik*, dont celui-ci ne diffère guère qu'à cet égard.

Nota. Ces différens perroquets, indiqués chacun séparément par un auteur qui les a vus, n'ont pas été observés en nature par la plupart de ceux qui en ont parlé sur le premier rapport ; ils n'en ont jugé que sur les indications, ou les figures qui en ont été données, manière d'asseoir un jugement, toujours sujette à induire en erreur : quoiqu'on sçache en général que ces perroquets sont d'Amérique, on ne sçait pas précisément s'ils se trouvent dans les mêmes parties de ce continent. Il est donc très-difficile d'en juger sûrement, & ils ont besoin d'être mieux examinés pour être bien connus. *Genre LIII.*

CRIK A TÊTE ET GORGE JAUNES.

Perroquet amazone à gorge jaune. BRISS. *tom. IV, pag. 287.*

Le *crik à tête & gorge jaunes* a treize pouces du bout du bec à celui de la queue ; la tête, la gorge & le bas du cou sont d'un très-beau jaune ; le fouet de l'aile est de la même couleur ; le dessus du corps est d'un verd tirant sur le jaunâtre, & le dessous est d'un verd brillant ; les couvertures du dessus des ailes, les plus proches du corps, sont rouges, bordées de jaune ; les plus éloignées du corps sont jaunes, & les intermédiaires, ainsi que les grandes, sont vertes ; les pennes des ailes & de la queue sont variées de noir, de verd, de bleu-violet, de jaunâtre & de rouge : l'iris est jaune ;

le bec & les pieds sont blanchâtres. Ce perroquet se trouve à la Guiane, & plus communément sur les bords de l'Amazone. *Genre LIII.*

CRIK A TÊTE VIOLETTE.

Perroquet de la Guadeloupe. BRISS. *tom. IV, pag. 302.*

Le père du Tertre qui a indiqué ce perroquet, & d'après lequel les auteurs en parlent, le décrit dans les termes suivans :

» Il est presque gros comme une poule : il a le » bec & les yeux bordés d'incarnat ; toutes les » plumes de la tête, du cou & du ventre, sont de » couleur violete, un peu mêlées de verd & de » noir & changeantes comme la gorge d'un pigeon ; » tout le dessus du dos est d'un verd fort brun ; » les grandes pennes des ailes sont noires ; toutes » les autres sont jaunes, vertes & rouges, & il a » sur les couvertures des ailes deux taches, en » forme de roses, des mêmes couleurs. Quand il » hérisse les plumes de son cou, il s'en fait une » belle fraise autour de la tête.... Il a la voix forte, » parle très-distinctement, & apprend promptement, pourvu qu'on le prenne jeune. Ce perroquet est aujourd'hui très-rare à la Guadeloupe, » où on lui a fait une terrible guerre à cause de » la bonté de sa chaire. *Genre LIII.*

CRIK POUDRÉ ou le MEUNIER.

Le *meunier* est beaucoup plus gros que le perroquet cendré de Guinée : tout son plumage est verd, excepté l'extrémité des grandes pennes des ailes qui est d'un violet foncé & noir, & le bord externe de quelques plumes moyennes qui forme sur les ailes une plaque longitudinale d'un très-beau rouge : il y a aussi une tache jaunâtre au sommet de la tête ; le reste des plumes dont elle est couverte, ainsi que celles qui revêtissent le cou, sont d'un verd assez brillant ; mais les plumes du dos, les couvertures du dessus des ailes & la poitrine sont d'un verd-terne & comme sali par une poussière blanche dont elles seroient pénétrées. C'est cette apparence, semblable à l'effet qui résulteroit si l'on eût jetté de la farine sur ces plumes, qui a fait donner à ce perroquet le nom de *meunier*. Les deux coins du demi-bec supérieur, à son origine, sont d'un jaune fort pâle ; le reste du bec est d'une couleur de corne blanchâtre : les pieds sont gris-cendré, les ongles noirs. Ce perroquet passe pour apprendre très-bien à parler, & nos oiseleurs, chez lesquels on le voit assez souvent, en font quelque cas. *Genre LIII.*

CRIK ROUGE ET BLEU.

Perroquet bleu de la Guiane. BRISS. *tome IV, pag. 304.*

Les auteurs ont décrit ce perroquet d'après Aldrovande, qui en parle dans les termes suivans : » Le bleu colore le cou, la poitrine & la tête, dont » le sommet est orné d'une tache jaune ; le croupion » est de même couleur ; le ventre est verd ; le » haut du dos bleu-clair ; les pennes de l'aile & » de la queue sont toutes couleur de rose ; les » couvertures des premières sont mélangées de » verd, de jaune & de couleur de rose ; celles de » la queue sont vertes ; le bec est noirâtre ; les » pieds sont gris-rougeâtres ». Ce perroquet est à-peu-près de la grosseur d'un pigeon de petite race. Aldrovande n'indique pas le pays où il se trouve : M. Brisson dit que c'est la Guiane ; mais il avance cette assertion, parce qu'il regarde ce perroquet comme le même que celui que Barrere a nommé *perroquet violet*. Cependant la description d'Aldrovande ne peut s'appliquer à ce perroquet qui n'a pas les pennes des ailes & de la queue *toutes couleur de rose*, ni *de tache jaune sur la tête*. C'est donc une espèce différente ou qui auroit été bien mal décrite par Aldrovande, & je ne crois pas que le perroquet qu'il nous a dépeint se trouve à la Guiane, parce que depuis qu'on apporte des oiseaux de ce païs en si grand nombre, il ne s'est pas encore trouvé parmi ceux qu'on nous a fait connoître. *Genre LIII.*

CRIQUARD. *Voyez* SARCELLE D'ÉTÉ.

CRIQUET. *Voyez* SARCELLE D'ÉTÉ.

CROACE. *Voyez* CORBINE.

CROISEAU. BELL. *Port. d'oif. page 77. Voyez* BISET.

CROISSANT.

Moineau du Cap de Bonne-Espérance. BRISS. *tom. III, pag. 204, pl. V, fig. 3.*

Idem. Pl. enl. 230.

Le *croissant* est de la grosseur du moineau franc & du même genre, ou du XXXIIIe. Le sommet de la tête, la gorge & le bas du cou en-devant sont d'un noir foncé : le haut du cou, aussi en-devant, est blanc : cette couleur remonte vers la tête en entourant la gorge, passe par-dessus l'œil, & vient se terminer un peu avant l'origine du bec ; elle forme une tache qui a quelque rapport avec la forme d'un *croissant*, ce qui en a fait donner le nom à cet oiseau ; le bas du cou en arrière, les plumes scapulaires, le dos & le croupion, sont couleur de marron ; la poitrine & tout le dessous du corps sont blancs ; l'aile est brune, avec un filet d'un gris-sale au bord extérieur de chaque plume : il y a aussi sur le milieu de l'aile une bande transversale blanche, étroite, formée par l'extrémité des plumes qui la recouvrent ; la queue est brune ; le bec est noir ; les pieds & les ongles sont bruns. On trouve cet oiseau au Cap de Bonne-Espérance.

CROQUE-ABEILLE. *V.* GROSSE MÉSANGE.

CROT-PESCHEROT. *Voyez* CORMORAN.

CROUPION.

C'est proprement la partie qui termine le corps des oiseaux & qui soutient la queue ; le *croupion* répond au *coccix* des quadrupèdes ; mais en ornithologie on prend pour le *croupion* la portion qui s'étend depuis le bas du dos jusqu'à la queue ; c'est la même partie qu'on nomme *uropygium* en latin. Très-communément le *croupion* est de la même couleur que le haut des ailes, & le dessus de la tête

est fort souvent d'une couleur plus éclatante que le reste du plumage; c'est une des parties qui marquent ordinairement le plus dans la description des oiseaux.

CROWN-VOGEL.

Faisan couronné des Indes. BRISS. *tom. I*, *p.* 279, *pl. XXVI*, *fig.* 1.

Idem. Pl. enl. 118.

Cet oiseau n'est certainement pas un *faisan*, mais un pigeon; il en a non-seulement les caractères qui dépendent de la conformation, mais même les gestes & le roucoulement auprès de sa femelle. Sa grandeur seule a pu en imposer. Il est de la grosseur d'un petit dindon: sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de deux pieds trois pouces: ses ailes pliées atteignent à-peu-près à la moitié de la queue: la tête est ornée d'une huppe rangée sur deux files en fer à cheval; les plus longues sont placées au milieu de chaque file; elles n'ont pas moins de cinq pouces de long: les suivantes vont en diminuant de hauteur, tant en-devant qu'en-arrière; elles sont toutes d'un cendré-bleuâtre à barbes désunies & un peu frisées, comme les plumes de l'autruche.

Les côtés, le derrière de la tête, le cou & tout le dessous du corps sont d'un cendré-bleu; le dos est de la même couleur, mais à sa partie supérieure il est marqué de chaque côté par une large bande marron qui s'étend sur le haut des ailes; leurs grandes pennes sont d'un cendré-foncé, tirant sur le noirâtre; les plumes de la queue sont aussi d'un cendré-noirâtre dans la plus grande portion de leur longueur, & d'un gris-cendré clair à leur extrémité; de chaque côté de la tête il y a une tache noire, oblongue, dans le milieu de laquelle l'œil est placé; le bec est noirâtre, droit, renflé & & un peu courbé à l'extrémité de la mandibule supérieure; les narrines sont à demi-couvertes d'une membrane épaisse & molle: les pieds sont d'un gris-clair & non pas noirâtres, comme le dit M. Brisson, qui n'a probablement décrit cet oiseau que sur un individu altéré par la liqueur employée pour le conserver. On a vu à Paris cinq de ces oiseaux à la fois vivans dans la ménagerie de M. le prince de Soubise. J'en ai vu plusieurs en Hollande. Les mâles n'ont rien de particulier, ni qui les distingue des femelles. Ces oiseaux sont très-beaux, fort doux & s'apprivoisent aisément. J'en vis un à Bruxelles, qui jouissoit d'autant de liberté qu'on en donne ordinairement aux poules: il n'en abusoit pas; peut-être avoit-on pris la précaution de lui couper les ailes. Il entroit, à l'heure du repas, dans la salle à manger; & quoiqu'il y eût beaucoup de convives & de domestiques, il rôdoit autour de la table pour ramasser les mies de pain qui tomboient ou qu'on lui jettoit, sans être effrayé par le mouvement qui se faisoit. Malgré leur caractère social & leur peu d'éloignement pour l'homme, ces oiseaux ne paroissent pas multiplier dans l'état de domesticité; ils n'ont produit, ni à Paris, chez M. le Prince de Soubise, ni en Hollande, où, par les soins qu'on fait prendre de beaucoup d'oiseaux étrangers, on parvient à en avoir des petits. M. Sonnerat, qui a vu de ces oiseaux aux Moluques, assure qu'ils n'y multiplient pas non plus, qu'ils n'en sont point originaires, comme on le croit communément, mais qu'on les y apporte de la nouvelle Guinée, dont les habitans lui en fournirent des peaux à son passage. Ils le nomment *Goura*. (*Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 169.) Il est connu aux Moluques sous le nom de *Crown-vogel*.

CRU, terme de fauconnerie. Milieu du buisson où se retire l'animal qui est poursuivi.

CUIL (le).

Coucou tacheté de Malabar. BRISS., *tom. IV*, *pag.* 136.

Coucou de Malabar. Pl. enl. 294.

Il a onze pouces & demi environ du bout du bec à celui de la queue: ses ailes pliées s'étendent à-peu-près jusqu'au tiers de la longueur de sa queue: la tête, la partie supérieure du cou & le dessus du corps sont tachetés de blanc sur un fond noirâtre; il y a un tache blanche de chaque côté des plumes de la tête, du cou, du dos, vers leur extrémité, ainsi que sur les plumes scapulaires, & sur celles qui couvrent les ailes en-dessus; mais les plumes du croupion & les couvertures du dessus de la queue n'ont qu'une tache blanche, située à leur extrémité: la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont variés de taches transversales cendrées, sur un fond d'un brun-noirâtre. Les ailes sont cendrées, rayées transversalement de blanc; la queue est noirâtre & rayée de blanc; elle est fortement étagée du centre à l'extérieur; l'iris est d'un orangé-clair: le bec, les pieds, les ongles sont d'un cendré très-peu foncé. On trouve ce coucou sur la côte de Malabar, où les habitans le nomment *cuil*. *Genre L.*

CUJELIER.

Pl. enl. 660, *fig.* 2.

Alouette de bois ou *cujelier*. BRISS. *tom. III*; *pag.* 340, *genre XXXIX*.

Alauda arborea, en Latin:

Tottovilla, en Italien;

Pironot, dans quelques cantons de la Bourgogne;

Wood-lark, en Anglois;

Suivant M. de Salerne, *cochelivier*, *flulutoire*, *fluteur*, *turlut*, *lutheux*, *musette*, en Sologne; *coutriaux* en Saintonge; *Alouette calandre*, par corruption *ascalandre* à Nantes.

Le *cujelier* est beaucoup plus petit que l'alouette ordinaire, & sa manière de vivre est fort différente. Il n'a que six pouces, du bout du bec à celui de la queue, neuf pouces de vol, & ses ailes pliées s'étendent à-peu-près à la moitié de la longueur de sa queue. La tête, le derrière du cou & le dos sont variés de brun & de roux-jaunâtre; cette dernière couleur borde chaque plume,

& le brun en occupe le milieu ; cependant quelques-unes des couvertures des ailes sont bordées de blanc vers le bout : le croupion & le dessus de la queue sont d'un gris-olivâtre : une bande blanche passe de chaque côté de la tête au-dessus des yeux ; la gorge est blanche ; le devant du cou, la poitrine & les côtés sont d'un blanc mêlé de jaunâtre, & variés de taches brunes sur le milieu des plumes ; le ventre est blanc ; les pennes des ailes sont brunes, & les plus grandes sont échancrées vers le bout ; la plus extérieure est beaucoup plus courte que les autres : il y a douze plumes à la queue : les deux du milieu sont d'un gris-brun ; les suivantes sont brunes, & la plus externe de chaque côté est blanche en-dehors, brune, & terminée de blanc du côté du corps ; les plumes du milieu sont un peu plus courtes que les latérales : l'iris est couleur de noisette ; le demi-bec supérieur brun, l'inférieur teint de rougeâtre pâle ; les pieds sont de cette dernière couleur ; les ongles sont noirs.

La femelle a moins de taches brunes sur la poitrine, & les pennes de ses ailes sont bordées de gris du côté extérieur.

Le *cujelier* se plait dans les terres incultes situées sur le bord des taillis ; il a un chant qui tient plus de celui du rossignol que du chant de l'alouette ordinaire, & il le fait entendre la nuit de même que le jour : il diffère encore de l'*alouette* en ce qu'il se perche ; mais il lui ressemble par la hauteur à laquelle il s'élève, & la manière dont il se soutient en l'air pendant qu'il chante : il se réunit en troupes pendant l'hyver ; il s'apparie de bonne heure au printemps, & les petits, nés de la première ponte, sont en état de voler dès la fin de mars. il fait son nid à terre, & le cache sous une motte de gazon ; on y trouve quatre ou cinq œufs. Les *cujeliers* sont assez gras en automne, & leur chair est alors un manger fort délicat.

CUILLERE. Briss. *tom. V*, *pag. 506*. *Voyez* Savacou.

Cuillere brune. Briss. *tom. V. pag. 509*. *Voyez* Savacou.

Cuillere tachetée. Bris. *tom. V*, *pag. 508*. *Voyez* Savacou.

CUIRA-CANTARA (le).

Coucou huppé du Brésil. Briss. *tom. IV*, *pag. 144*.

Le nom brasilien de ce coucou est *guira-acangatara*. Il se tient dans les forêts, où il fait très-souvent entendre un cri très-fort & assez désagréable. Il a quatorze pouces six lignes du bout du bec à celui de la queue : la tête est ornée d'une huppe, & couverte de plumes brunes, bordées de jaune : la gorge & le cou sont revêtus de plumes jaunes, bordées de brun : les couvertures des ailes sont de la même couleur : le dessus & le dessous du corps sont d'un blanc-jaunâtre : les ailes sont brunes ; les plumes de la queue le sont aussi, & de plus terminées de blanc : l'iris est brune ; le bec d'un jaune obscur ; les pieds sont verd-de-mer. *Genre L.*

CUIRIRI. *Voyez* Bentaveo.

CUIT. *Voyez* Rollier d'Angola.

CUL-BLANC. *Voyez* Bécasseau.

Cul-blanc. *Voyez* Motteux.

Cul-blanc a poitrine jaune. Cat. *tom. I*, *pag. & pl. 50*. *Voyez* Merle verd de la Caroline.

Cul-blanc cendré. Briss. *tom. III*, *pag. 454*. *Voyez* Motteux.

Cul-blanc gris. Briss. *tom. III*, *pag. 452*. *Voyez* Motteux.

Cul-blanc du Cap de Bonne-Espérance. *Voyez* Motteux (grand).

Cul-blanc du Sénégal. *Voyez* Motteux du Sénégal.

Cul-blanc rousseatre. Briss. *tom. III*, *pag. 457*. *Voyez* Motteux.

Cul-blanc roux. *Voyez* Motteux.

Cul-blanc verdatre. *Voyez* Motteux (grand).

Cul-jaune de Cayenne (petit.)

Carouge du Mexique. *Pl. enl. 5*, *fig. 1*.

Carouge de Saint-Domingue. *Pl. enl. 5*, *fig. 2*.

Carouge du Mexique. Briss. *tom. II*, *pag. 118*.

Carouge de Saint-Domingue. Briss. *tom. II*, *pag. 121*, *pl. XII*, *fig. 3*.

Oiseau bonana minor. Edw. *glan. pag. 68*, *chap. XXXIII*, *pl. 243*.

Demoiselle, par les habitans de Saint-Domingue.

Carouge à tête jaune d'Amérique. Briss. *tom. VI*, *Supp. pag. 38*, *pl. II*, *fig. 2*.

Carouge de l'île de Saint-Thomas. *Pl. enl. 535*, *fig. 2*.

Carouge de Cayenne. Briss. *tom. II*, *pag. 123*, *pl. IX*, *fig. 2*.

Carouge du Brésil. Briss. *tom. II*, *pag. 120*.

M. de Montbeillard assure que les oiseaux représentés, *pl. enl. 5*, *fig. 1 & 2*, sont l'oiseau *n°. 1* le mâle, & l'oiseau *n°. 2* la femelle du carouge, qu'il nomme *petit cul-jaune* ; il croit qu'on doit rapporter à cette espèce les trois carouges appellés par M. Brisson, *carouge à tête jaune d'Amérique* ; *carouge de Cayenne* ; *carouge du Brésil*, & les regarder comme des variétés. Quant au carouge de Saint-Domingue de M. Brisson, c'est, d'après M. de Montbeillard, la femelle du carouge qu'il nomme *petit cul-jaune*. C'est pour me conformer au sentiment de cet auteur & ne pas interrompre la nomenclature, que je rapporte à l'article du *petit cul-jaune de Cayenne*, & que je cite comme synonymes ou variétés les différens carouges dont les noms sont rapportés en tête de cet article. Mais cependant je crois que chacun de ces oiseaux exige une courte description à part, sans laquelle on n'en auroit qu'une idée confuse, & d'après laquelle le lecteur fera plus à portée de juger s'il doit les regarder, avec M. de Montbeillard, comme de simples variétés les unes des autres. Je commen-

terai donc par m'occuper du *petit cul-jaune de Cayenne*, & pour que la comparaison puisse être mieux suivie, je décrirai ensuite les *carouges* que M. de Montbeillard regarde comme des variétés de cette espèce; mais je les indiquerai, pour plus de clarté, sous les noms que M. Brisson leur donne.

Le petit cul-janne de Cayenne mâle ou le *carouge* du Mexique, suivant M. Brisson, & d'après les *pl. enl. n°. 5, fig. 1*, a, du bout du bec à celui de la queue, sept pouces six lignes: son bec, de sa pointe aux coins de la bouche, neuf lignes & demie; sa queue, trois pouces quatre lignes: il a douze pouces trois lignes de vol: ses ailes pliées s'étendent un peu au-delà du tiers de sa queue: la base du bec, excepté à sa partie supérieure, est entourée de plumes noires; la même couleur s'étend de chaque côté jusqu'aux yeux; elle couvre la gorge & descend en pointe sur le cou: le reste du plumage est d'un jaune foncé, excepté les grandes couvertures du dessus de l'aile qui sont noires & bordées de blanc du côté intérieur, en même-temps que la plupart sont terminées aussi de blanc du côté externe; les plumes des ailes sont noires, & les moyennes sont bordées de blanc extérieurement; enfin la queue est composée de douze plumes noires qui vont en diminuant par degrés de celles qui sont au centre à celles qui sont au bord: l'origine du demi-bec inférieur est rougeâtre, le surplus du bec est noir; les pieds & les ongles sont bruns.

Le petit *cul-jaune* femelle de Cayenne, ou *le carouge de Saint-Domingue*, d'après M. Brisson & la *pl. enl. n°. 5, fig. 2*, a, du bout du bec à celui de la queue, huit pouces de long; son bec, de sa pointe aux coins de la bouche, onze lignes; sa queue, trois pouces sept lignes: il a un pied six lignes de vol, & ses ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à la moitié de la longueur de sa queue: tout son plumage est noir, excepté la partie inférieure du dos, le croupion, le bas-ventre, le bas des côtés; les plumes qui couvrent le haut des jambes, les couvertures du dessus & du dessous de la queue, celles du dessous des ailes & les petites du dessus, ces différentes parties sont d'un jaune assez brillant: la queue est étagée comme dans le mâle: le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

D'après les descriptions qu'on vient de lire, on voit que les proportions sont un peu différentes entre les deux oiseaux qui en font le sujet, & que celui que M. de Montbeillard regarde comme la femelle est le plus grand; à cette première différence, qui est plus ordinairement du côté du mâle que du côté de la femelle, excepté parmi les oiseaux de proie, on peut ajouter que c'est ici la femelle qui a plus de la couleur brillante qui relève le plumage, ce qui est encore précisément opposé à ce qui a coutume d'avoir lieu. Je craindrois donc que les mémoires d'après lesquels M. de Montbeillard a regardé ces oiseaux comme mâle & femelle, ne soient pas exacts, ou cette espèce est très-particulière & mérite qu'on confirme, par de nouvelles observations, celles qui ont porté un sçavant ornithologiste à avoir à son égard un sentiment qui n'est pas conforme à l'ordre ordinaire de la nature. Ce ne seroit pas par cette seule singularité que ces oiseaux seroient remarquables; ils le sont encore par la manière de suspendre leur nid à de longues branches pendantes sur les eaux des rivières, & par l'habitude de séparer un même nid en plusieurs cavités qui contiennent chacune une nichée. Mais ces mêmes faits paroissent avoir besoin d'être confirmés. Les deux oiseaux dont on vient de lire la description, soit qu'ils soient en effet mâle & femelle, soit que ce soient deux espèces différentes, se trouvent au Mexique, à Saint-Domingue, & probablement rarement à Cayenne; car je ne les ai trouvés que très-peu dans les fréquens & nombreux envois qui nous arrivent de cette contrée; ils sont du XIXe genre.

Le carouge à tête jaune, Briss. *tom. VI, Supp. pag. 38*, a huit pouces deux lignes du bout du bec à celui de la queue, un pied de vol, & ses ailes pliées s'étendent un peu au-dessus du milieu de sa queue: la partie supérieure de la tête est d'un beau jaune; le reste du plumage est noir, excepté la partie inférieure des jambes, les petites couvertures du dessus & du dessous de la queue, & les petites couvertures du dessus des ailes qui sont jaunes: les plumes de la queue sont étagées comme celles de la queue du *petit cul-jaune:* le bec est noir; les pieds sont couleur de plomb, & les ongles sont noirâtres.

Le carouge de Cayenne, Briss. *tom. II, p. 123*, a huit pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, treize pouces de vol, & ses ailes pliées passent un peu la moitié de la longueur de la queue: tout le plumage est noir, excepté les petites couvertures du dessus des ailes qui sont d'un beau jaune, & les couvertures du dessous qui sont variées de noir & de jaune: la queue est un peu étagée: le bec est noir; les pieds & les ongles sont noirâtres.

Le carouge du Brésil, Briss. *tom. II, pag. 120*, a, du bout du bec à celui de la queue, neuf pouces neuf lignes; la tête & la partie inférieure du cou sont noires; la partie supérieure du cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, & les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont jaunes; mais une bande transversale noire, s'étend sur le dos d'une aile à l'autre; les couvertures de l'aile, qui sont placées au milieu, sont blanches & les autres sont noires: les ailes & la queue sont de cette dernière couleur: le bec est noir, excepté la base du demi-bec inférieur qui est bleuâtre; les pieds sont bruns.

Ces différens oiseaux sont tous du XIXe genre. Leurs couleurs dominantes sont le jaune & le

noir ; ils ont à-peu-près les mêmes dimensions : ils habitent tous l'Amérique méridionale. Ce sont autant de raisons pour les soupçonner de ne former que des variétés, sans qu'on puisse cependant l'assurer, & d'autant moins qu'habitant tous les mêmes contrées, leur variété ne peut être attribuée au climat, & qu'ayant été originairement individuelle, elle auroit dû & devroit décliner vers l'espèce primitive, & finir par s'y réunir & se confondre avec elle. Avant de terminer cet article, que le nombre des objets dont il y est question a nécessairement rendu fort long, j'observerai que dans la *pl. enl.* l'oiseau représenté *fig. 2*, a la queue fort longue, & que ses ailes pliées n'en passent guère l'origine, quoique M. Brisson dise qu'elles atteignent au-delà de la moitié de sa longueur ; mais cet auteur, ordinairement si exact, s'est trompé à cet égard, & j'ai vérifié sur l'individu que le dessinateur a rendu fidèlement la longueur des ailes, mais qu'il a augmenté celle de la queue.

CUL-JAUNE. *Voyez* CASSIQUE JAUNE du Brésil.

CUL-ROUGE. BELL. *port. d'oif. pag. 74. Voyez* ÉPEICHE.

CUL-ROUSSET.

Bruant de Canada. BRISS. *tom. III, pag. 296.*

Le *cul-rousset* est de la grosseur de notre bruant : le dessus de la tête est varié de brun & de marron ; il y a, avec les mêmes couleurs, un mélange de gris sur le dessus du cou, le dos & les couvertures des ailes ; le croupion est purement gris ; les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont d'un blanc-sale, roussâtre ; la gorge & tout le dessous du corps sont d'un blanc-sale varié de taches marron, moins nombreuses sous le ventre ; les plumes des ailes & de la queue sont brunes, bordées de gris tirant sur le marron ; le bec & les pieds gris-bruns. On trouve le *cul-rousset* au Canada. *Genre XXXV.*

CUL-ROUSSET. *Voyez* GORGE-BLEUE.

CUL-ROUSSET FARNOU. *Voyez* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

CULOTTE DE VELOURS ou COQ DE HAMBOURG. *Voyez* COQ.

CURE (*Fauconn.*) Pillule d'étoupe, de coton ou de plumes. On croit qu'elles sont propres à dessécher les phlegmes & à guérir plusieurs maladies. On mêle aux *cures* les médicamens appropriés aux différens cas : elles en sont les récipiens ; elles servent à les faire avaler. C'est, sans doute, leur principal usage.

Armer les cures ; c'est y attacher quelques morceaux de chair pour exciter l'oiseau à les avaler.

Tenir sa cure, se dit de l'oiseau, quand il éprouve de ce remède l'effet qu'on en attendoit.

CURER (*Fauconn.*) c'est faire prendre des cures aux oiseaux de proie. *Voyez* CURE.

CURICACA de Cayenne. *Pl. enl. 868. Voyez* COURICACA.

CURLU. *Voyez* COURLIS.

CUNTUR. *Voyez* CONDOR.

CYGNE.

Pl. enl. 913.

BRISS. *tom. VI, pag. 288, genre CVI.*

BELL. *Hist. nat. des oif. pag. 151, fig. pag. 152.*

Cyne, cigne. BELL. *port. d'oif. pag. 30.*

Cygnus, en Latin ;

Cino, cigno, en Italien ;

Cisne, en Espagnol ;

Oelb, en Suisse ;

Oelb, oelbs, elps, oelbsch, en Allemand ;

Labec, en Polonois ;

Swan, en Suédois ;

Swan, tame swann, cygnet, en Anglois.

Le *cygne* a été fameux de tout temps : les poëtes l'ont célébré, & M. le comte de Buffon ajoute ce qui manquoit au tableau qu'ils nous en ont tracé ; il le présente, en commençant son histoire, paré de tous les dons que la nature lui a faits ; graces de la figure, beauté des formes, mouvemens flexibles ressentis, attitudes, tantôt animées, tantôt laissées dans un mol abandon, &c. ; tel est le point de vue sous lequel M. de Buffon peint le cygne, considéré d'abord relativement à lui-même : il ajoute ensuite : « A sa noble aisance, » à la facilité, la liberté de ses mouvemens sur » l'eau, on doit le reconnoître, non-seulement » comme le premier des navigateurs ailés, mais » comme le plus beau modèle que la nature nous » ait offert pour l'art de la navigation ». Cette proposition est suivie du parallèle des différentes parties du corps du *cygne* & de celles qui entrent dans la composition d'un navire. Je ne suivrai pas plus loin l'éloquente description de la forme, des habitudes & du naturel du *cygne* : ce morceau n'avoit pas besoin d'être indiqué ; mais nous ne pouvions, sans y rendre hommage, parler de l'oiseau qui en est le sujet.

Considéré suivant l'ordre méthodique, le *cygne* est du même genre que l'oie ; c'est le plus grand & le plus puissant des oiseaux palmipèdes : il nage avec autant de facilité, qu'il vole avec force & légèreté. Trop fort pour que les autres oiseaux d'eau puissent lutter contre lui, il n'a point à disputer sa proie avec eux : défendu par sa grandeur, par l'épaisseur de son plumage ; en état, par la force de son bec & de son aile, de parer & de porter les coups les plus forts qui soient au pouvoir des oiseaux, il n'y a, parmi ceux de rapine, que l'aigle qui ose l'assaillir, & souvent le *cygne* le repousse avec avantage.

Le *cygne* est ou domestique ou sauvage ; un peu plus grand dans le premier état que dans le second : il a, suivant les dimensions qu'en donne M. Brisson, du bout du bec à celui de la queue, quatre pieds trois pouces sept lignes, sept pieds trois pouces de vol ; son bec est long de trois pouces six lignes ; les ailes pliées s'étendent environ jusqu'aux deux tiers de la longueur de sa queue ; tout son plumage est d'un blanc éclatant ; le bec

est rouge, excepté le bout du demi-bec supérieur qui est noir : sur son origine s'élève un tubercule charnu, d'un beau noir. De chaque côté de la tête, entre le bec & l'œil, est un espace triangulaire du même noir que le tubercule, & dégarni de plumes; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & la membrane qui les lie, sont de couleur de plomb & les ongles noirs. La femelle, un peu plus petite que le mâle, a, sur l'origine du bec, un tubercule moins gros; il n'y a pas d'ailleurs de différence entre elle & le mâle.

Le *cygne* sauvage est beaucoup moins gros que le *cygne* domestique : sa longueur est de trois pieds dix pouces six lignes du bout du bec à celui de la queue; son vol de six pieds trois pouces, & ses ailes pliées dépassent un peu la moitié de la longueur de sa queue : tout son plumage est blanc; le bec est jaune, de son origine aux narines, & le surplus est noir; l'espace compris entre l'œil & le bec, est nud & couvert d'une peau jaune; les paupières sont de cette dernière couleur; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, la membrane qui les unit, sont d'un gris-brun, & les ongles bruns.

En comparant ces deux descriptions, on voit que l'espèce du *cygne*, au lieu d'avoir perdu par la domesticité, s'est au contraire fortifiée; qu'elle a acquis une taille plus grande, un tubercule sur l'origine du bec, dont le principe ne peut être qu'une force surabondante, & les différences ne consistent d'ailleurs que dans les couleurs du bec, de la peau nue qui est entre l'œil & le bec, & celles des pieds & de leurs membranes.

Les jeunes *cygnes*, soit domestiques, soit sauvages, portent d'abord un plumage gris, & ce n'est qu'à la mue qu'ils en prennent un blanc; il est même probable que ce n'est qu'à la seconde mue que les *cygnes* sauvages le revêtissent, puisqu'on en tue au milieu de l'hyver qui sont tous gris.

Le grain est la principale nourriture des *cygnes*; ils pâturent aussi, & ils prennent du poisson.

Les *cygnes* sauvages volent en troupes nombreuses, & les *cygnes* domestiques nagent & s'exercent sur les eaux de compagnie : l'instinct de cet oiseau le porte en général à chercher la société de ses semblables. On a étendu jusqu'à trois cens ans la durée de sa vie; mais, sans nous arrêter à cette époque incertaine, il est démontré par l'expérience, & il est probable par le raisonnement, que le *cygne* jouit d'une longue existence, puisque l'incubation est fort longue, & que l'accroissement des jeunes est très-lent.

La femelle construit son nid, tantôt sur une touffe d'herbes sèches sur le rivage, tantôt sur des roseaux abattus, entassés & flottans. La ponte a lieu d'un jour l'un; elle est de six ou sept œufs blancs, & l'incubation dure six semaines.

Les *cygnes* commencent à entrer en amour dès le mois de février : ils paroissent aussi sensuels qu'ardens : leur union est précédée par des caresses qui durent long-temps, par l'entrelacement de leur long cou & le contact de leur bec dont ils se pressent mutuellement. La femelle, ce qui n'est pas ordinaire à la plupart des autres animaux, provoque le mâle, & l'invite encore après qu'ils se sont unis. Ce tempérament ardent rend les mâles jaloux & furieux; ils se battent cruellement pour la possession des femelles : d'abord ils s'attaquent à grands coups d'aile, puis ils cherchent à entrelacer mutuellement leur cou & à tenir la tête de leur rival plongée sous l'eau; & souvent un combat, après avoir duré une journée, finit par la mort de l'un des deux assaillans.

Les soins du père pour défendre ses petits, les attentions de la mère pour les couvrir de ses ailes, les promener sur les eaux, tandis qu'elle les soutient sur les différentes parties de son corps où ils se posent, pour leur apprendre à nager, & satisfaire à tous leurs besoins, sont égaux à l'ardeur qui a d'abord rapproché & uni les deux époux.

Les petits, nés couverts d'un duvet gris, ne prennent des plumes qu'au bout de deux mois; leur plumage est d'abord gris; au mois de septembre ils muent, & leur robe devient variée de gris & de blanc; mais elle n'est entièrement blanche qu'au bout de deux ans; & c'est alors que les jeunes sont adultes & en état de produire.

Les *cygnes* appartiennent également à l'ancien & au nouveau continent; ils préfèrent, dans l'un & l'autre, les régions septentrionales à celles du midi : c'est dans les premières qu'ils passent l'été, & qu'ils multiplient; ils ne les quittent que quand la rigueur du froid les y contraint; & c'est alors seulement qu'ils s'avancent dans les régions tempérées, & même dans les régions méridionales. Nous ne voyons ces oiseaux dans nos provinces que dans la saison des grands froids, & leur apparition passe pour annoncer des hivers rigoureux : cette espèce de prédiction ne se vérifie pas toujours. Cette année (1782) entr'autres, on a vu des *cygnes* sur les étangs en France dès le mois de novembre, & cependant l'hiver n'a pas été rigoureux; l'apparition des *cygnes* est une preuve certaine de la force du froid dans les régions qu'ils abandonnent; mais ce n'en est pas toujours une que le froid sera rigoureux dans les pays où ils se retirent : la Prusse, la Pologne, la Sybérie, le Kamtzchatka, la Laponie dans l'ancien continent; la Louisiane, la Virginie, le Canada, les terres voisines de la baie d'Hudson dans le nouveau, sont les lieux où les *cygnes* sont les plus nombreux.

Les anciens servoient le *cygne* sur leurs tables, plutôt par ostentation, qu'à cause de la bonté de sa chair qui est noire, dure & insipide.

Les poëtes, qui se sont plû à célébrer toutes les graces & les beautés de cet oiseau, ont encore pris plaisir à lui faire des dons qu'il n'a pas reçus de la nature; telle est la voix harmonieuse qu'ils

lui ont supposée, & dont l'harmonie augmentoit encore quand il étoit près de mourir : cependant il est silencieux ; sa voix, lorsqu'il la fait entendre, n'est qu'un son rauque, & il expire tranquilement, comme la plupart des animaux, sans signes extérieurs de douleur, & sans donner de marques d'aucunes affections sur un événement qu'il ne connoît pas, qu'il n'a ni prévu, ni qu'il ne redoute.

Parmi des oiseaux apportées des isles Falklandes ou des terres Magellaniques, étoient plusieurs *cygnes*, qui différoient de l'ordinaire, 1°. en ce qu'ils étoient moins grands ; 2°. en ce qu'ils avoient la tête & le cou noirs jusqu'au tiers de sa longueur ; le bec & les pieds étoient aussi de cette même couleur.

L'article qu'on vient de lire est conforme aux notions reçues dans le temps où il a été rédigé ; mais, depuis peu, M. l'abbé Mongez, chanoine de l'abbaye de sainte Geneviève, & garde du cabinet de la même abbaye, a lu, dans une des séances de l'académie royale des sciences, un mémoire dans lequel il prouve :

1°. que les *cygnes sauvages* ont un chant ;

2°. Que leur chant est mélodieux ;

3°. Qu'il est très-fort, & qu'on l'entend jusqu'à près d'une lieue de distance ;

4°. Que la femelle jouit, à cet égard, de la même faculté que le mâle.

Cependant les *cygnes* privés ou domestiques ne chantent point ; c'est sans doute ce qui avoit fait penser que ces oiseaux en général n'ont point de chant, & ce qui avoit fait mettre au rang des fables ce que les anciens ont dit de la voix mélodieuse des *cygnes*.

M. Mongez a fait ses observations à Chantilly. Il est ordinaire que des *cygnes* sauvages s'abattent dans le fort de l'hiver, sur une des plus grandes pièces d'eau du parc ; on en prend quelquefois par le moyen de piéges qu'on leur dresse : deux de ces *cygnes*, qu'on a démontés ou privés de la faculté de voler, vivent, depuis quelque temps, sur cette même pièce d'eau ; & ce sont ces *cygnes* qui ont fait connoître la faculté dont jouissent les oiseaux de leur espèce. Non-seulement ceux-ci chantent en certains temps, & à leur gré, comme les autres oiseaux, mais on peut les déterminer à volonté à faire entendre leur voix mélodieuse. Il suffit de présenter, sur la même pièce d'eau, quelqu'autre oiseau aquatique : aussi-tôt les *cygnes* s'avancent pour le mettre en pièces, ou le combattre, suivant sa force ; &, après leur victoire, qui est toujours assurée, car ce sont les plus forts comme les plus grands des oiseaux d'eau, le mâle & la femelle se pavanent vis-à-vis l'un de l'autre, ne manquent pas de se mettre à chanter & de célébrer, si l'on veut, la victoire qu'ils viennent de remporter.

Nous serions entrés dans des détails plus circonstanciés, & nous aurions suivi le mémoire intéressant de M. Mongez dans toutes ses parties, si nous avions pu en avoir communication assez tôt. Il a eu l'honnêteté de nous la promettre, & nous aurions desiré en profiter ; mais la nécessité de suivre le cours de l'impression, nous a forcés de nous borner à ce précis des faits principaux dont la connoissance nous a été communiquée par des membres de l'académie présens à la séance où le mémoire a été lu, & M. Mongez nous a lui-même confirmé ces faits dans la conversation. Forcés de nous y borner, nous renvoyons le lecteur au mémoire même, après que le rapport en aura été fait à l'académie, & qu'il aura été rendu public.

CYGNE ENCAPUCHONNÉ. *Voyez* DRONTE.



DAGUER.

DAG

DAGUER, (*fauc.*) se dit d'un oiseau de proie qui vole à tire d'aile. Ce mot vient de *dague*, espèce de javelot.

DAME. *Voyez* PIE.

DAME. BELL. *port. d'oif. pag. 27. V.* HULOTTE.

DAME ou DEMOISELLE ANGLOISE. *Voyez* COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

DAMETTE. *Voyez* LAVANDIÈRE.

DAMIER. *Voyez* PÉTREL BLANC & NOIR.

DAMIER BRUN. *V.* PÉTREL ANTARCTIQUE.

DANBIK.

Cet oiseau n'a été indiqué jusqu'à présent que par M. de Montbeillard, qui le regarde comme une variété du *fénégali*; il nous apprend qu'il est fort commun en Abyssinie; qu'il est de la grosseur du *fénégali*; que la couleur rouge qui règne sur toute la partie antérieure du corps, ne descend pas, comme dans le premier de ces oiseaux, jusqu'aux jambes; « mais elle s'étend sur les couvertures des » ailes, où l'on apperçoit quelques points blancs, » ainsi que sur les côtés de la poitrine : le bec est » pourpré, son arrête supérieure & inférieure bleuâ- » tre, & les pieds cendrés : le mâle chante agréable- » ment : la femelle est d'un brun presque uniforme, » & n'a que très-peu de pourpre ». *Genre XXXII.*

DARNAGASSE. SAL. *pag. 28. Voyez* PIE-GRIÈCHE GRISE.

DATTIER ou MOINEAU DE DATTE.

Nous devons à M. le comte de Buffon la connoissance de cet oiseau, qu'il décrit dans les termes suivans :

« Le *moineau de datte* a le bec court, épais à sa » base & accompagné de quelques moustaches » près des angles de son ouverture; la pièce supé- » rieure noire, l'inférieure jaunâtre, ainsi que les » pieds; les ongles noirs; la partie antérieure de » la tête & la gorge blanches; le reste de la tête, » le cou, le dessus du corps, & même le dessous, » d'un gris plus ou moins rougeâtre; mais la » teinte est plus forte sur la poitrine & les petites » couvertures supérieures des ailes; les pennes des » ailes & de la queue sont noires; la queue est un » tant soit peu fourchue, & dépasse l'extrêmité » des ailes pliées des deux tiers de sa longueur.

» Cet oiseau vole en troupes & vient chercher » les grains jusqu'aux portes des granges. Il est aussi » commun dans la partie de la Barbarie, située » au sud du royaume de Tunis, que les moineaux » le sont en France : mais il a un chant très-agréa- » ble ». J'ignore ce qui a mérité à cet oiseau le nom de *dattier* ou *moineau de datte*. *Genre XXXI*.

DÉBASSAIRE. *Voyez* PENDULINE.

DÉCHAPERONNER, (*fauc.*) c'est ôter aux oiseaux de proie le chaperon dont on leur couvre la tête.

DEM

DÉLIVRE, (*fauc.*) mot employé pour exprimer qu'un oiseau qu'on a pris est fort maigre; *cette perdrix, ce héron* sont à la délivre.

DÉLONGIR, (*fauc.*) c'est ôter à l'oiseau la longe qui servoit à le retenir.

DEMI-AIGRETTE.

Héron bleuâtre à ventre blanc de Cayenne. *Pl. enl. 340.*

Elle n'a pas tout-à-fait deux pieds de long du bout du bec à celui de la queue : tout son plumage est d'un cendré foncé, tirant au bleuâtre, excepté le ventre, le dessous de la queue & des ailes & les jambes qui sont blancs; quelques plumes longues, effilées, à barbes désunies, comme en ont les *aigrettes*, partent du dos, & s'étendent un peu au-delà de la queue; mais comme ces plumes ne sont ni aussi longues, ni en aussi grand nombre que dans l'*aigrette*, cet oiseau, pour marquer ce rapport avec la différence qui l'accompagne, a été nommé *demi-aigrette*. Il a aussi deux plumes longues, étroites & pointues qui tombent du derrière de la tête sur le haut du cou; la peau, nue entre l'œil & le bec, est jaune; les pieds sont jaunâtres, & le bec est d'un brun nué de jaune. Cette espèce a été apportée de Cayenne & de la Louisiane. *Genre LXXXI*.

DEMI-AMAZONE. *Voyez* AMAZONE A TÊTE JAUNE.

DEMI-FIN A HUPPE & GORGE BLANCHES.

Les *demi-fins* forment, suivant M. de Montbeillard, « une classe intermédiaire entre les oiseaux » à bec fort & à bec fin; elle comprend, parmi » les oiseaux du nouveau monde, ceux qui ont » le bec plus fort que les *pipits*, mais moins que » les *tangaras*; & parmi les oiseaux de l'ancien » continent, ceux qui ont le bec plus fort que les » *fauvettes*, mais moins que la *linotte*. On pour- » roit donc, ajoute le même auteur, y rapporter » non-seulement *la calandre* & quelques *alouettes*, » mais plusieurs espèces, qui n'ont été rangées » dans d'autres classes, que parce que celle-ci » n'existoit pas encore, &c ».

L'observation de M. de Montbeillard est certainement très-juste en elle-même; mais je la crois peu applicable à une méthode. D'abord, elle n'offre pas un terme assez précis; il restera toujours quelqu'indécision, & les uns regarderont comme la première nuance d'un *bec fin*, ce qui ne paroîtra à d'autres que la dernière d'un *bec fort*. En second lieu, cette classe ne peut avoir lieu que dans une méthode dans laquelle les oiseaux ne seroient rangés par groupes & classés qu'en raison de la forme du bec; autrement cette classe réuniroit nécessairement des oiseaux qui, ne se ressemblans que par un seul trait, différeroient par tous

les autres. Une méthode dans laquelle on classeroit tous les oiseaux d'après la forme du bec seul, seroit excellente par sa simplicité, si ce caractère pouvoit fournir un assez grand nombre de divisions; peut-être la chose n'est-elle pas impossible, mais elle n'est pas exécutée, & dans l'état actuel de l'ornithologie, je ne crois pas la classe des *demi-fins* admissible, puisqu'elle réunit, comme M. de Montbeillard a été obligé de le faire, des oiseaux qui, n'ayant de rapport que par un seul trait ou un seul caractère, diffèrent par tous les autres, qui sont au moins aussi frappans, & en même-temps cette division sépare des oiseaux absolument semblables & bien reconnus pour tels, puisqu'on ne doit rapporter à la classe des *demi-fins* que la *calandre & quelques alouettes*, mais non pas toutes; & par conséquent il y auroit en même-temps des *alouettes* qui seroient de cette classe & *d'autres alouettes* qui n'en seroient pas. J'ose me flatter que l'auteur, aux talens & à la sagacité duquel je rends le tribut d'estime qui lui est dû, dont j'ai moi-même éprouvé bien des fois l'honnêteté à mon égard, ne prendra pas mes observations en mauvaise part, & qu'il ne les attribuera qu'à la nécessité d'exposer mon sentiment relativement à un objet sur lequel je me suis chargé d'écrire. Il ne m'en voudra pas de n'avoir pas été une fois de son avis dans le cours d'un long ouvrage, & dans un endroit où, après avoir exposé ma manière de penser, je n'en suivrai pas moins sa nomenclature, & je ne profiterai pas moins de ses sçavantes observations dans tout le cours de l'ouvrage.

Le *demi-fin* à huppe & gorge blanches, a cinq pouces trois lignes de long; sa queue dépasse les ailes pliées de huit à dix lignes; il a sur la tête une huppe composée de plumes blanches, longues, étroites & pointues, couchées dans l'état de repos, & qu'il relève à volonté; la gorge est blanche, bordée de noir; le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les pennes de la queue, leurs couvertures sont d'un orangé plus ou moins éclatant; le haut du dos, le bas du cou près des ailes, leurs couvertures supérieures & les jambes sont d'un cendré foncé tirant au bleu: le bec est noir, les pieds d'une jaune-orangé. Suivant M. Edwars, cet oiseau, qu'il a fait connoître & représenter, *pl. 344*, auquel il donne le nom de *manakin*, se trouve dans l'Amérique méridionale.

DEMI-FIN MANGEUR DE VERS.

Figuier de Pensilvanie. BRISS. *sup. tom. VI, p. 102.*

Mangeur de vers. EDW. *glan. part. II, pag. 200, chap. XCV, pl. 305.*

Le *demi-fin* mangeur de vers est un peu plus gros que la fauvette à tête noire: la tête, la gorge, le devant du cou & la poitrine sont d'une belle couleur orangée, moins foncée sur la poitrine; il y a, de chaque côté de la tête, trois raies transversales, une jaunâtre entre deux noires; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus des ailes & de la queue, sont d'un verd-olive foncé; le ventre, les côtés, les jambes & le dessous de la queue sont blanchâtres; les ailes & la queue sont en-dessus d'un verd-olive foncé & cendrées en-dessous; la portion supérieure du bec est brune, l'inférieure couleur de chair: les pieds sont de cette dernière couleur.

Les oiseaux de l'espèce qui vient d'être décrite, sont de passage en Pensilvanie: ils arrivent au mois de juillet, prennent leur route vers le nord, sans qu'on les voie repasser à l'automne. *Genre XLe.*

DEMI-FIN NOIR & BLEU.

Il est un peu plus grand qu'une linotte: tout son plumage est varié de noir & de bleu; le noir est la couleur de la gorge, de la base de l'aile & du haut du dos; il y a en outre un trait noir qui va de chaque narine à l'œil; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de bleu; le reste du plumage est d'un bleu changeant & à reflets de couleur cuivreuse: le bec est d'un brun assez foncé, & les pieds d'un brun plus clair. Cet oiseau, peu connu & incomplettement indiqué dans les commentaires de Pétersbourg, en 1765, *pag. 344, n° 6, pl. XV, fig. VI*, fut apporté des Indes, suivant l'auteur qui en fait la description; elle n'est pas suffisante pour déterminer son genre.

DEMOISELLE, nom que l'on donne à Saint-Domingue à une espèce de carouge. *Voyez* CUL-JAUNE de Cayenne (petit).

DEMOISELLE de Numidie.

Pl. enl. 241.

Hist. de l'Acad. tom. III, part. II, p. 35, pl. 35.

Grue de Numidie, *appellée vulgairement* Demoiselle de Numidie. BRISS. *tom. V, pag. 388. Genre LXXXe.*

Cet oiseau doit le nom de *demoiselle* à l'élégance de sa forme, à la souplesse & l'agrément de ses mouvemens, peut-être aussi à ce qu'il semble avoir quelque chose de précieux & d'affecté, & qu'il paroit aimer à se montrer, à attirer les regards & à se faire remarquer. Les anciens lui avoient trouvé une analogie moins favorable, & avoient comparé ses mouvemens aux gestes des mimes & des bouffons. Sa marche, toujours élégante, quelquefois mêlée de sauts légers, a souvent l'air d'une sorte de danse; c'est ce qui a fait dire à Aristote, qu'on prend les grues de Numidie *quand elles dansent vis-à-vis l'une de l'autre.* Ces oiseaux réunissent la parure dans le plumage & la grandeur de la taille à l'élégance de leur forme. La *demoiselle* de Numidie a, du bout du bec à celui de la queue, trois pieds trois pouces six lignes, quatre pieds neuf pouces de vol, & sa queue dépasse les ailes pliées à-peu-près des trois quarts de sa longueur; le sommet & le milieu du dessus de la tête est coëffé de blanc: deux pinceaux de plumes fines, d'un noir lustré, d'une longueur moyenne, formant l'arc, & ayant leur courbure tournée en-dessus, partent des deux coins de la tête de chaque côté & se portent en arrière, en

s'écartant un peu en-dehors; deux autres pinceaux ou aigrettes de plumes également fines, courbées de même & dans le même sens, mais beaucoup plus longues & d'un blanc perlé, partent du dessous des premiers pinceaux, & vont se terminer de chaque côté du cou : les joues, le derrière du cou à sa partie supérieure, la gorge & tout le devant du cou sont couverts de plumes d'un noir foncé; celles qui naissent à la partie inférieure du cou, sont fort longues, très-larges, & tombent, en flottant, comme un faisceau de rubans, au-devant de la poitrine; le reste du plumage est d'un gris-cendré d'une teinte très-agréable, excepté l'extrêmité des grandes pennes des ailes & de la queue qui est noire : l'iris est d'un rouge vif; le bec verdâtre à son origine, est rougeâtre dans sa partie moyenne & noire à sa pointe : les pieds & les ongles sont noirs. Cet élégant oiseau est originaire des parties les plus chaudes de l'Afrique, & il paroît cependant qu'il pourroit s'accoutumer à notre climat. On a vu des *demoiselles* de Numidie vivre long-temps à la ménagerie de Versailles; elles y produisirent, & un de leurs petits y a vécu 24 ans. Cette acquisition ne feroit peut-être pas bien importante en elle-même, mais elle prouve que la différence des climats n'est pas un obstacle aussi grand qu'on le pense souvent, aux tentatives qu'on pourroit faire pour accoutumer à notre climat les oiseaux qu'on y transporteroit des pays chauds.

DÉROBER (*fauc.*) *Dérober les sonnettes*, se dit d'un oiseau qui s'en va sans être congédié.

DÉROMPRE, (*fauc.*) exprime l'action d'un oiseau qui fond sur un autre avec tant d'impétuosité & de force, qu'en l'atteignant il le précipite, & le fait tomber brisé & rompu.

DESEMPLOTOIR, (*fauc.*) instrument employé en fauconnerie, pour tirer de la mulette des oiseaux la viande qu'ils ne peuvent digérer.

DESCENTE, (*fauc.*) c'est l'action de l'oiseau qui fond sur sa proie. Si cette action est lente, on dit que l'oiseau *file*; si elle est prompte, qu'il *fond*.

DEUX POUR UN. BELL. *Voyez* BÉCASSINE (petite).

DIABLE DE MER. BELL. *Hist. nat. des oif. pag.* 182. *Voyez* MACROULE.

DIABLE des Palétuviers. *Voyez* ANI.

DIABLE des Savanes. *Voyez* ANI.

DIGÉRER *sa gorge*, (*fauc.*) se dit lorsqu'un oiseau rend ses excrémens trop peu de temps après qu'il a pris sa pâture, & que faute de séjourner assez dans la poche ou *gorge*, elle ne le nourrit pas.

DINDON.

Pl. enl. 97.

BRISS. *tom.* I, *pag.* 158, *pl. enl.* XVI. Genre II.

Coc-dinde. BELL. *Hist. nat. des oif. pag.* 248, *fig.* 249.

Idem, *port: d'oif. pag.* 60.

Pavon de las indias, en Espagnol;

Gallo-dindia, le mâle; *gallina-dindia*, la femelle, en Italien;

Indianische-Hahn, *kalekuttischer-han*, le mâle; *indianisch-hun*, la femelle, en Allemand;

Indyk en Polonois;

Kalkou en Suédois;

Turky-cock, *kok of inde* en Anglois.

Gallo-pavo en Latin;

Le *dindon* est trop connu pour en faire une description détaillée : je m'arrêterai donc seulement aux parties extérieures qui exigent une observation particulière. La tête & une partie du cou, sont dégarnies de plumes & couvertes d'une peau d'un blanc-bleuâtre, chargée de mamelons d'un rouge vif sur le devant du cou, variés sur la tête & le derrière du cou, de blanc, qui est leur couleur dominante, de rouge & de bleuâtre; ils sont plus petits sur la tête & le derrière du cou, mais plus rapprochés & plus serrés; ils sont beaucoup plus gros sur le devant du cou, & sur-tout à sa partie inférieure, où ils pendent comme en paquets au bas d'une duplicature de la peau, qui est lâche, & qui tombe à replis ondulans, de la base du bec sur le devant & jusques vers le milieu du cou; quelques poils noirs & de petites plumes de la même couleur, plus rares sur le haut du cou & un peu plus fréquentes sur le bas, sont dispersées sur la peau, entre les mamelons dont elle est chargée.

Au-dessus de l'origine du bec, à sa partie supérieure, s'élève une caroncule charnue, ridée, conique, qui, dans l'état de repos, n'a guère qu'un pouce de haut.

Toutes les parties dont je viens de parler, sont susceptibles de se dilater & d'admettre une grande abondance de sang qui les distend, les tuméfie & les colore d'un rouge très-vif. C'est ce qui arrive lorsque le *dindon* est ému & agité par quelqu'impression vive, soit d'amour ou d'antipathie; alors la caroncule qui s'élève de dessus le bec, s'alonge jusqu'à trois ou quatre pouces, s'élargit à proportion, & retombe ou en-devant ou d'un des côtés du bec, jusqu'à trois ou quatre pouces au-dessous; en même-temps les mamelons se tuméfient, la duplicature de la peau qui pend sous le bec se remplit de sang, & toutes ces parties en paroissent gonflées au point de sembler prêtes d'en rompre : il seroit curieux de rechercher quelle est leur structure & comment elles peuvent alternativement admettre le sang qui les distend, & reprendre leur étendue ordinaire; mais cet objet n'est pas du ressort de mon sujet. Un autre trait très-remarquable, & qui jusqu'ici paroît n'appartenir qu'au *dindon*, est un pinceau ou bouquet de crins durs, noirs, longs de cinq à six pouces, qui pend du milieu du cou à sa partie inférieure & antérieure. Ce pinceau ne commence à pousser ordinairement que la seconde année dans nos climats, & qu'à la troisième en Suède, suivant l'observation de M. Linnée.

Quant au plumage, on doit remarquer que les plumes du dos & celles qui couvrent le dessus des ailes, sont comme coupées quarrément par le

bout ; que la queue est, en quelque sorte, double, composée de dix-huit longues plumes, que l'animal relève à volonté, & dont l'épanouissement, lorsqu'il *piaffe*, forme les trois quarts d'un cercle ; que sous ces longues plumes, il y en a de plus courtes qui leur servent comme de support & que l'oiseau ne relève jamais. Ainsi, le *dindon* ressemble au *paon*, par l'organisation de sa queue, & *au coq de roche*, par la manière dont sont terminées les plumes qui couvrent le dos & le dessus des ailes. Outre les parties que je viens de décrire, le *dindon* mâle a, à la partie postérieure de chaque pied, un ergot très-gros, mais fort court. Tout le monde sçait que le bec & les pieds sont noirs dans les jeunes *dindons ;* mais les pieds rougissent à mesure que ces oiseaux avancent en âge ; ils blanchissent dans l'extrême vieillesse, & ces changemens sont sur-tout marqués dans les mâles.

La femelle diffère en ce qu'elle est plus petite, qu'elle n'a ni ergot au pied, ni pinceau de crins au bas du cou. La couleur ordinaire du plumage du mâle & de la femelle est un très-beau noir, plus foncé & plus lustré sur le mâle. Mais il y a des *dindons* tout blancs ; on les a même beaucoup multipliés depuis quelques années, parce que leur chair passe pour être plus délicate. Le mélange des *dindons* noirs & des blancs, a produit un grand nombre de variétés, dont les plus rares sont les *dindons* d'un *gris-cendré*, & ceux à plumage tirant sur le brun : il y en a de très-agréables par l'opposition d'un noir brillant sur un fond blanc, & par les reflets cuivreux que la première de ces deux couleurs a pris en s'altérant.

Le *dindon* passe pour un animal stupide & colère ; son allure ordinaire est lente & grave ; son extérieur a quelque chose de mélancolique, & son maintien est celui d'un animal craintif. Mais lorsque quelqu'objet le frappe & l'anime, il se redresse, il hérisse ses plumes, il épanouit & relève sa large queue, il porte son cou droit, il rejette sa tête en arrière, il étend & abaisse ses ailes jusqu'à les faire trainer à terre ; en même-temps les différens corps mamillaires qui couvrent la tête & le cou, se remplissent de sang, & deviennent d'un rouge-pourpre : dans cette attitude, le *dindon* marche à pas lents & mesurés, faisant entendre tantôt un glouſſement grave, tantôt un son aigu ; au moment de ce dernier cri, il fait quelques pas plus précipités en avant, & il fait claquer ses ailes roidies qu'il froisse contre terre. Il ne prend ce maintien que quand il est en amour ou en colère. On excite aisément les mouvemens de cette dernière passion, en lui présentant quelque corps coloré en rouge, ou en le provoquant par quelques gestes. L'air grave qu'il a alors, les mouvemens gênés & contraints qu'il se donne, en opposition avec la colère violente qu'il témoigne, & qui sont si peu propres à la satisfaire, joints au peu de valeur que nous attachons aux sujets qui l'irritent, sont les principales causes qui l'ont fait regarder comme un animal sot & stupide. Pacifique par lui-même, & n'ayant d'autre défaut qu'une colère ridicule, quand on l'excite, avec un air de fierté, que ses actions démentent, il est, après le coq, l'oiseau le plus utile de la basse-cour, & celui qui demande le plus de soins pour propager son espèce. Un *dindon* peut suffire à cinq à six femelles ; s'il y a plusieurs mâles ils se battent ; mais leurs combats n'ont pas l'acharnement de ceux des coqs ; aucun des combattans ne demeure proprement vainqueur, & tous parviennent au terme de leurs desirs, comme il est prouvé par le mélange des couleurs des différens mâles qui se retrouvent sur le plumage des jeunes *dindons* : la femelle a besoin, pour devenir plus féconde, d'être échauffée, & on lui donne de temps en temps, dans cette intention, du chenevis, du sarrasin ou de l'avoine : elle ne fait communément qu'une ponte par an, quelquefois deux ; ce qui arrive lorsque la première a eu lieu dès la fin de l'hiver, & alors le mois d'août est le temps de la seconde ; elle ne pond guère au-delà de quinze œufs ; ils sont plus alongés que ceux de la poule, d'un blanc plus terne & tachetés de quelques points d'un jaune-rougeâtre : la *poule-dinde* est excellente couveuse ; son attachement pour ses œufs est même plus grand que celui de la poule commune ; elle se laisseroit périr de besoin, si on n'avoit soin de la lever tous les jours une fois pour l'obliger à prendre de la nourriture ; elle ne se lasse pas & ne se rebute pas non plus comme la poule ; soit défaut d'instinct, soit attachement pour les œufs, une *poule-dinde* fait souvent deux couvées de suite ; car elle se charge, comme la poule, des œufs étrangers qu'on lui donne ; elle en a le même soin, ainsi que des petits qui en naissent, qu'elle prend des siens propres : la durée de l'incubation est de trente jours. Elle aime à couver dans un lieu solitaire & écarté ; & ce lieu, pour lui plaire, doit être en même-temps sec & à une bonne exposition : peut-être le desir qu'elle a de se cacher pendant qu'elle couve, lui est-il inspiré par un instinct qui l'avertit du danger que courroit son nid s'il étoit découvert par le mâle ; il ne manqueroit pas alors de le détruire & de casser les œufs ; espèce de contradiction dans les vues de la nature, dont l'histoire des oiseaux fournit plusieurs exemples, mais qui est plus difficile à expliquer dans le *dindon*, dont les desirs ne paroissent pas très-véhémens : les poules de deux ans passent pour les meilleures couveuses.

Les petits sont souvent trop foibles en naissant pour se tirer eux-mêmes de la coquille, il faut les aider, & cette opération demande autant d'adresse que d'attention ; car un mouvement brusque, une pression trop forte suffisent pour faire périr les jeunes *dindons* qu'on aide à se tirer de la coque : lorsqu'ils en sont sortis, ils sont très-foibles, & le seront encore long-temps après : le froid, l'humidité, l'excès du chaud leur sont nuisibles. La pluie les fait mourir, la rosée les morfond & l'ardeur

des rayons du soleil les tue presque subitement : on les tient, par ces raisons, dans un lieu sec & d'une chaleur convenable ; on ne les laisse pas d'abord sortir, & on les accoutume ensuite à l'air, en les y exposant, par degrés, les jours où le temps est le plus serein & aux heures les plus favorables. Au sortir de la coque, on les fortifie, en leur soufflant un peu de vin & en leur en faisant avaler quelques gouttes mêlées avec de l'eau ; en même-temps qu'on leur fait prendre cette boisson alimentaire, on leur donne un peu de mie de pain émiéttée très-menue : vers le quatrième jour, on mêle à la mie de pain du jaune d'œuf durci ; quelque temps après on ajoute de l'ortie hachée : on supprime les œufs au bout de douze ou quinze jours, & on les remplace par du lait caillé, mêlé avec l'ortie hachée ou du son, ou par de la farine d'orge, de maïs ou de sarrasin, qu'on mêle également avec l'ortie ; lorsque les jeunes *dindons* commencent à croître, il est bon de leur donner des fruits coupés par morceaux & quelques herbes potagères : ils sont sujets, comme les jeunes poulets, & encore davantage, à la diarrhée ; on la prévient, en ne leur donnant pour boisson que de l'eau rouillée. Malgré le choix qu'on met dans leur nourriture, malgré la qualité stiptique de la boisson qu'on leur donne, ils paroissent souvent languissans ; le plus léger froid les morfond, & on est obligé de les réchauffer, soit en les enveloppant avec des linges chauffés, soit en leur soufflant son haleine dans le bec. Cependant les soins de leur mère ne leur manquent pas plus que ceux de la poule ne manquent à ses poussins ; elle les conduit avec la même attention ; elle les réchauffe & les couve avec le même empressement : comme elle est d'un naturel plus posé & plus lente dans tous ses mouvemens, elle est moins sujette que la poule à blesser ses petits, & il est souvent, par cette raison, plus sûr de lui confier, malgré la disproportion de sa taille, les jeunes oiseaux qui sont précieux.

Ce n'est qu'à six semaines que commencent à paroître, sur la tête & le cou des jeunes *dindons*, les mamelons charnus dont ces parties sont chargées dans les *dindons* adultes ; c'est un temps de maladie pour eux : on dit alors qu'*ils poussent le rouge*, & ce moment demande qu'on redouble d'attention ; ils ont sur-tout besoin qu'on les échauffe en mêlant du vin à leurs alimens, ou en leur donnant quelque nourriture qui remplisse le même but, comme le chenevis, ou le sarrasin. Lorsque *la tête est bien formée*, c'est-à-dire que les mamelons qui doivent la couvrir, ainsi qu'une partie du cou, ont acquis le degré de rougeur qu'ils doivent avoir, & que les plumes sont en même-temps toutes développées, les dangers auxquels les jeunes *dindons* étoient exposés, sont à-peu-près passés ; mais il en périt beaucoup avant cette époque : ils quittent alors leur mère, & elle les abandonne ; ces animaux, si délicats dans leur jeunesse, deviennent aussi robustes qu'ils ont été foibles ; ils aiment à coucher en plein air, & ne paroissent sensibles à aucune des variations auxquelles cet élément est sujet.

Je n'ai exposé que très-succinctement les soins nécessaires pour l'éducation des *dindons*, & je n'ai dit qu'un mot des maladies auxquelles ils sont sujets ; mais on peut consulter, à cet égard, ce que j'ai exposé relativement aux poussins & à tous les oiseaux de basse-cour en général, dans l'article du coq ; & d'ailleurs, ces objets d'économie rustique, ne sont pas précisément de mon sujet. Je ne dois pas omettre cependant, vu qu'on conduit les jeunes *dindons* paître dans la campagne, que *la grande digitale à fleurs rouges* est un poison pour eux ; qu'elle leur cause des vertiges, une sorte d'ivresse, des convulsions, & que lorsque la dose a été un peu forte, ils finissent par mourir éthiques. Il est donc important de connoître cette plante, très-commune dans les bois, & sur-tout dans les terreins sablonneux, d'éviter de conduire les *dindons* dans les endroits où il y en a, & de la détruire dans les lieux où l'on a coutume de les mener paître. Il ne me reste, pour achever le précis de leur histoire, qu'à parler de leur origine : il est bien reconnu & très-prouvé qu'ils ont été apportés en Europe de l'Amérique ; que leur véritable patrie est la portion septentrionale de ce vaste continent. Je n'entrerai point dans l'examen du sentiment de quelques auteurs, qui ont cru le *dindon* originaire, ou de l'Afrique, ou des Indes orientales. Il suffit que les voyageurs nous aient appris qu'il n'y a en Afrique & aux Indes que les *dindons* qu'on y a transportés, qu'ils y réussissent même très-mal, qu'on n'y en trouve point de sauvages, & qu'ils sont au contraire très-communs à la Caroline, à la Virginie, au Canada, & dans ces contrées si vastes, qui sont arrosées par le cours du Mississipi.

L'exemple de cet oiseau, transporté de si loin, devenu si commun & si utile, devroit être pour les voyageurs un motif puissant de faire à l'Europe de pareils présens ; l'occasion de l'enrichir, en ce genre, ne leur manqueroit pas, s'ils la cherchoient, & si cet objet leur paroissoit digne de l'attention qu'il mérite en effet.

Les *dindons* sauvages qui vivent en Amérique, dans un pays plus convenable à leur espèce, sont d'un noir plus foncé & beaucoup plus gros que nos *dindons* domestiques. Quelques voyageurs assurent qu'on en trouve qui pèsent jusqu'à soixante livres ; & il paroît, en réunissant les observations, que le poids ordinaire est de trente & à quarante : la domesticité ne paroît pas d'ailleurs avoir influé sur les habitudes & le naturel du *dindon* ; il est également lourd & peu rusé dans l'état de liberté. Ces oiseaux vont par bandes nombreuses, se perchent en grande quantité sur un même arbre, & on peut les tirer les uns après les autres, sans que la vue de ceux qui tombent, fassent prendre la fuite à ceux qui sont menacés du même sort. Quelques auteurs font mention d'une variété dans l'espèce du *dindon* ; elle est huppée, & la huppe est quel-

quefois blanche. Cette variété est rare, & n'offre rien de particulier que la huppe qui la distingue.

DINDON du Brésil. BRISS. *tom. I, pag. 162.* *Voyez* MARAIL.

DIX-HUIT. BELL. *Port. d'oif. pag. 47.* *Voyez* VANNEAU.

DODO. *Voyez* DRONTE.

DOIGT.

Les oiseaux ont ou trois ou quatre doigts au pied; ceux qui n'en ont que trois les ont dirigés en avant; ceux qui en ont quatre, ont ou trois doigts en avant & un doigt en arrière, ou deux doigts en avant & deux en arrière.

Les doigts sont, ou tous séparés les uns des autres, ou plus ou moins réunis les uns avec les autres, soit par des membranes qui les lient, soit par *juxta-position*.

Les doigts sont libres & séparés dans tous les oiseaux qui ont deux doigts en avant & deux doigts en arrière; ils le sont également dans beaucoup de ceux qui ont ou trois doigts ou quatre dont un est dirigé en arrière; mais il y a aussi un grand nombre d'oiseaux dont les doigts sont plus ou moins réunis par des membranes; elles sont ou entières ou partielles; les membranes entières lient les quatre doigts ensemble dans quelques espèces, & plus communément elles ne réunissentque les trois doigts antérieurs, laissant le postérieur libre.

Les demi-membranes ou les membranes partielles lient ou deux, ou trois des doigts, & les réunissent ou jusqu'à la première, ou jusqu'à la seconde articulation.

Indépendamment de ces membranes, il y en a qui ne font que border les doigts sans les unir; elles sont ou entières ou échancrées.

Parmi les oiseaux qui n'ont point de membranes aux pieds, il y en a beaucoup dont un ou deux doigts sont unis ensemble par *juxta-position* jusqu'à la première ou la seconde articulation.

Le doigt postérieur est le plus petit, & il est articulé avec l'os du pied un peu plus haut que les autres doigts, ensorte que ceux-ci posent à terre suivant toute leur longueur, & que le doigt de derrière n'y appuie que de la pointe, & dans quelques-uns même il ne porte pas à terre du tout.

Les doigts sont communément composés de trois articulations ou *phalanges*, & chaque doigt est armé d'un ongle.

Beaucoup d'oiseaux se servent de leurs doigts pour saisir & tenir les objets; d'autres pour porter les alimens à leur bec. Tels sont les *oiseaux de proie*, les *mésanges*, les *perroquets*, &c.

Les membranes servent à donner plus de surface & de solidité aux pieds; elles sont ou entières ou plus étendues dans les oiseaux qui nagent & dans ceux qui fréquentent des terreins vaseux, & où il est plus aisé d'enfoncer.

Quant à la réunion des doigts par *juxta-position*, comme elle diminue la surface du pied & que par-là elle semble en restreindre l'usage, il est difficile de sentir qu'elle est son utilité. C'est de la manière dont les doigts sont disposés, de leur séparation ou de leur union que les auteurs tirent un des principaux caractères distinctifs des oiseaux.

DOMINO. Ce nom a été appliqué à deux différens oiseaux, comme on le verra par cet article & le suivant:

Les deux oiseaux auxquels les curieux ont donné le nom de *domino*, que M. le comte de Buffon leur a conservé, ont été représentés dans les planches enluminées, l'un *pl. 153, fig. 1*, sous le nom de *gros-bec de l'Isle de Bourbon*, l'autre sous celui de *gros-bec de Java dit le domino*, *pl. 139, fig. 2.*

M. Brisson a aussi décrit l'un & l'autre de ces oiseaux; le premier sous le nom de *gros-bec de l'Isle de Bourbon*, le second sous celui de *gros-bec tacheté de Java*.

Le *gros-bec de l'Isle de Bourbon* n'est pas plus gros que le roitelet; la tête, le cou, le dos sont d'un brun-noirâtre; le croupion & le dessous du corps sont blancs à l'exception des jambes & du dessous de la queue qui sont d'un blanc roussâtre.

Le *gros-bec tacheté de Java*, diffère si peu du gros-bec représenté, *pl. enl. 139, fig. 2*, sous le nom de *gros-bec des Moluques*, & décrit sous le même nom par M. Brisson, que ces deux oiseaux me paroissent n'en faire qu'un, & être un double emploi qu'on doit supprimer. Ce gros-bec a été indiqué par M. le Comte de Buffon sous le nom de *jacobin*. *Voyez* ce mot fin de l'article. *Genre XXXIV.*

DOMINO.

Gros-bec de Java dit le *domino. Pl. enl. 139, fig. 2.*

Gros-bec tacheté de Java. BRISS. *tom. III, pag. 239, pl. XIII, fig. 2.*

C'est un *gros-bec* de fort petite taille; il n'a que quatre pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue; le sommet de la tête, en-devant, les joues, la gorge & le devant du cou sont d'un marron-foncé; le derrière de la tête & du cou, le dos, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes sont d'un brun-roussâtre; les plumes qui couvrent le croupion sont brunes, terminées de blanc-sale; la poitrine & les côtés sont mouchetés de noir sur un fond blanc; le milieu du ventre & le dessous de la queue sont blancs sans taches; les ailes & la queue sont d'un brun-roussâtre; le bec, les pieds, les ongles sont d'un brun-bleuâtre.

M. de Buffon regarde comme la femelle du *domino* un oiseau de sa taille représenté, *pl. enl. 153, fig. 1*, sous le nom de *gros-bec de l'Isle de Bourbon*, & auquel M. Brisson donne le même nom, *tom. III, pag. 243, pl. XIII, fig. 4*; le plumage de cet oiseau est tout brun sur la tête, le cou, la poitrine & le dessus du corps; les ailes & la queue sont de la même couleur: le brun est plus foncé & noirâtre sur le sommet de la tête, sur les pennes des ailes & sur celles de la queue; la poitrine & le reste du dessous du corps sont

blancs ; la portion supérieure du bec est noirâtre & l'inférieure est grise ; les pieds & les ongles sont noirâtres. M. Brisson dit qu'à l'Isle de Bourbon on donne à cet oiseau le nom de *jacobin*. M. de Buffon l'a appliqué, d'après l'usage même, à un autre *gros-bec* dont il regarde le *domino* comme une variété. *Voyez* JACOBIN. *Genre XXXIV*.

DRAINE.

Pl. enl. 489.

Grosse grive. BRISS. *tom. III, page 200, genre XXII.*

Grande grive qu'on nomme à Paris *calandre*. BELL. *Hist. nat. des ois. pag. 324, fig. pag. 325.*

Grive, siserre. BELL. *port. d'ois. pag. 82.*

Haute grive en Lorraine ;

Verquete en Bugey ;

Selon M. Salerne ;

Jocasse, jacode en Anjou ;

Grive de Brou en Champagne ;

Toudre en Provence ;

Grive provençale en Auvergne ;

Trie en Périgord.

La *draine* est la plus grosse de nos grives ; elle a onze pouces du bout du bec à celui de la queue, un pied quatre pouces & demi de vol ; sa queue dépasse les ailes pliées d'à-peu-près la moitié de sa longueur ; la partie supérieure de la tête & du cou & tout le dessus du corps sont d'un gris-brun, qui tire un peu sur le roux à la partie inférieure du dos & sur le croupion ; la gorge est d'un blanc teint de jaunâtre & varié de quelques petites taches brunes ; les joues, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un blanc-jaunâtre moucheté de larges points noirs ; les grandes couvertures du dessus des ailes sont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre ; les pennes de l'aile sont de la même couleur & bordées de même du côté extérieur ; elles sont cendrées en-dessous ; les deux plumes du milieu de la queue sont d'un gris-brun, les latérales sont de la même couleur, mais plus foncée du côté intérieur ; toutes sont bordées de blanc, & les trois plus extérieures de chaque côté en sont aussi terminées ; l'iris est couleur de noisette ; le bec est gris-brun à son origine, noirâtre à son bout ; les pieds sont jaunâtres, les ongles noirs.

On voit plus de *draines* dans nos campagnes l'hiver que l'été ; elles arrivent en automne & partent au printemps ; l'espèce est donc oiseau de passage ; cependant on voit des *draines* toute l'année, parce qu'il en reste, même l'été, & en assez grand nombre ; elles font leur nid sur les arbres qui sont les plus couverts de mousses & de lichens, & le placent tantôt au sommet, tantôt à une élévation moyenne ; elles le construisent de mousse & d'herbes sèches ; elles couvent de bonne heure & font plusieurs pontes ; chacune est de quatre ou cinq œufs d'un gris tacheté ; elles nourrissent leurs petits de vers, de chenilles, de limaces & d'insectes ; pour elles leur nourriture consiste en été dans les différens fruits, comme cerises, groseilles, raisins, &c. ; elles se rabattent en hiver sur les mures de haies, les fruits du noirprun, les bayes de l'if, du genevrier, &c. Leur chair, sans être aussi délicate que celle du mauvis, est beaucoup meilleure que celle de la *litorne*, & sa qualité, comme il arrive à tous les oiseaux qui vivent de fruits, dépend beaucoup de ceux dont elles ont vécu depuis quelque temps ; l'espèce est répandue en Europe des parties septentrionales à celles du midi.

DRAPIER. *Voyez* MARTIN PÊCHEUR.

DRONGO.

Pl. enl. 189.

Grand gobe-mouche noir huppé de Madagascar. BRISS. *tom. II, pag. 388, pl. XXXVII, fig. 4.*

Le *drongo*, auquel on a conservé le nom que lui donnent les habitans de Madagascar, est de la grosseur du merle & il en a le plumage noir ; mais il en diffère par la forme du bec, par une huppe avancée sur le devant de la tête & par la disposition des plumes de la queue. Immédiatement au-dessus de l'origine du bec, sur le devant de la tête s'élèvent huit ou dix plumes longues, étroites, courbées à leur extrémité, dont la pointe revient en devant & dont quelques-unes ont plus d'un pouce & demi de long ; les plumes de la queue vont en diminuant de longueur des plumes qui sont au milieu à celles qui sont sur les côtés, & les latérales se courbent en dehors vers leur extrémité ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

On apporte assez souvent de différentes parties des Indes, & en particulier de la Chine, un oiseau qui ne diffère du *drongo* que parce qu'il n'est pas huppé ; que le noir de son plumage a moins de lustre, que la queue est moins fourchue, & que les plumes latérales n'en sont pas comme dans le *drongo* courbées en dehors.

M. Sonnerat a rapporté de la côte de Malabar un oiseau un peu plus gros que le *drongo*, qui a les mêmes caractères, le même plumage, mais qui n'a point de huppe & qui diffère encore du *drongo* par la plume la plus extérieure de chaque côté de la queue. Elles excèdent de beaucoup les autres pennes ; elles sont dégarnies de barbes sur une longueur de six pouces, & elles en sont ensuite pourvues à leur extrémité comme à leur origine.

Il est possible que ces oiseaux, tous habitans d'un climat chaud, ne soient que des variétés les uns des autres, & cette conjecture est très-probable. *Genre XXIV*.

DRONTE.

BRISS. *tom. V, pag. 14. Genre LXV.*

Le *dronte* a été observé aux Isles de France & de Bourbon, par les premiers navigateurs qui y ont abordé ; sa forme extraordinaire les frappa ; ils en firent la description & ils exagérèrent peut-être les difformités de cet oiseau. Sa stupidité, son inertie, l'impossibilité de voler, la difficulté même de marcher, sa laideur, son inutilité & sa masse ont dû être autant de causes de sa destruc-

tion. A mesure que les Isles où on le trouvoit se peuplèrent, l'homme dût exterminer un animal consommateur par sa taille, désagréable à voir, dont la chair d'un mauvais goût ne rachetoit pas la dépense de ses vivres & son aspect hideux. Quand l'homme prend possession d'une terre nouvelle, les animaux qui jouissoient en paix de ses productions, se retirent dans les lieux incultes & solitaires où la destruction & le trouble n'ont point encore pénétré; la fuite les soustrait à notre empire & à nos armes. Mais le *dronte*, privé de la faculté de voler, ne marchant qu'à peine, semble avoir été une masse exposée à tous les coups sans pouvoir en éviter aucun; si quelques individus se sont retirés dans les lieux les plus solitaires des îles, sur la surface desquelles l'espèce s'étoit répandue en se propageant, leur peu de mouvement est leur sauve-garde en les dérobant à la vue & aux recherches des chasseurs. Il paroit donc que c'est, ou parce que l'espèce a été totalement détruite, ou parce qu'elle ne consiste plus qu'en un très-petit nombre d'individus repoussés dans les lieux les moins fréquentés, qu'on ne trouve plus aujourd'hui le *dronte* dans les mêmes iles où ceux qui y abordèrent les premiers le découvrirent. Mais il ne faut pas croire que cet oiseau n'ait jamais existé, comme le pensent quelques voyageurs modernes, parce que toutes leurs recherches & leurs efforts ont été inutiles pour le trouver dans les iles peuplées & cultivées, où il fut observé dans le temps qu'elles étoient désertes. Les descriptions incompletes qu'ont faites du *dronte*, ceux qui l'ont vu nous le représentent comme une masse de la grosseur du cygne, portée sur des pieds de quatre pouces de long & de presque autant de circonférence, terminés par trois doigts en avant, un en arrière dont l'ongle est le plus long, & tous séparés. Des plumes assez douces au toucher, & dont le gris est la couleur, couvrent tout le corps; une touffe de plumes jaunâtres tient lieu de l'aile de chaque côté, & cinq plumes de la même couleur, à barbes désunies & crépues, remplacent la queue; une tête hidense portée sur un cou épais est le dernier trait & le plus frappant; elle ne consiste presque qu'en un bec énorme & deux gros yeux noirs entourés d'un cercle blanc; les deux portions du bec concaves dans le milieu de leur longueur, renflées à leur bout, se recourbent chacune à leur extrémité en sens contraire, & leur large ouverture s'étend beaucoup par-delà les yeux; elles sont d'un blanc-bleuâtre & la pointe de la portion supérieure est jaunâtre, celle de l'inférieure est noirâtre. Pour comble de difformité, une membrane, suivant quelques-uns, suivant d'autres un bourlet de plumes, couvre la tête en forme de capuchon.

Tel est le portrait qu'on nous a tracé du *dronte* & auquel l'imagination a bien pu ajouter, tableau qui donne l'idée d'une conformation monstrueuse suivant notre manière de voir & peut-être la plus convenable, la mieux proportionnée aux besoins pour les lieux où le *dronte* avoit été placé, & par rapport à son organisation en général. On lui a donné les noms de *dodo*, de *cygne encapuchoné*, & même d'*autruche à capuchon*.

DUR-BEC.

Gros-bec du Canada. *Pl. enl. 135, fig. 1.*

Gros-bec de Canada. BRISS. *tom. III, pag. 250, pl. XII, fig. 3.*

Grosse pivoine. EDW. *tom. III, pag. CXXIII & CXXIV, fig. pl.* 123 le mâle, 124 la femelle.

Le *dur-bec* est à-peu-près de la grosseur du gros-bec de France, mais il a la queue beaucoup plus longue & il a aussi le corps plus alongé; la tête, le cou, le dessus & le dessous du corps sont d'un rouge assez vif, excepté le dessous de la queue qui est blanchâtre; il paroit que cet oiseau n'a pas dans tous les temps ou dans tous les âges également de rouge. M. Brisson ne le décrit que comme ayant une teinte couleur de rose-sale & quelques taches brunes sur la tête: M. Edwards le représente, au contraire, comme ayant un rouge beaucoup plus vif; les couvertures & les pennes des ailes sont brunes bordées de blanc; les plus grandes pennes sont bordées de rouge du côté extérieur; la queue est brune & les pennes en sont bordées de gris du côté extérieur; le bec est cendré, les pieds & les ongles sont bruns.

La femelle n'a point de rouge qu'un peu sur la tête & sur le croupion; le reste de son plumage est gris-brun.

Le *dur-bec* se trouve en Canada: ce n'est pas sans sujet que M. Edwards lui a donné le nom de *pivoine;* il a, en effet, la taille pleine de la *pivoine* ou du *bouvreuil;* quelque chose de cet oiseau dans l'habitude du corps en général; il s'en rapproche sur-tout par le peu de longueur du bec, par le renflement & la forme des deux pièces dont il est composé; mais M. Brisson qui l'a vu & qui devoit mieux appliquer que personne les principes de sa méthode, l'a placé dans le genre XXXIV[e], qui est celui du gros-bec.

Il y avoit dans un envoi d'oiseaux fait de Sibérie à M. de Saussure, deux oiseaux qui avoient les plus grands rapports avec le *dur-bec.* Je crois qu'ils n'en sont qu'une variété; ils n'en différoient qu'en ce qu'ils étoient d'un rouge-pâle, & terni par un mélange de brun; ils avoient aussi l'extrémité de la mandibule supérieure un peu crochue & ils se rapprochoient encore davantage du bouvreuil par ce caractère.

DUR-BEC, un des noms qu'on donne au gros-bec. *Voyez* GROS-BEC.

DUQUET. *Voyez* HIBOU.

EBOURGEONEAU.

EBO ECH

ÉBOURGEONEAU. *Voyez* PINSON d'Ardennes.

ÉCHAPER. (*fauc.*) C'est lâcher un oiseau pour le faire chasser par les oiseaux de proie.

ÉCHASSE.

Pl. enl. 878.

BRISS. *tom. V, pag. 33. Genre LXVII. Pl. III, fig. 1.*

Grand chevalier d'Italie. BELL. *Portr. d'oiſ. pag. 53.*

Himantopus en Latin;

Merlo aquaiolo grande en Italien;

Froembder vogel en Allemand;

Longlegs en Anglois.

L'*échaſſe* eſt à peine auſſi groſſe qu'un pluvier doré, cependant ſa longueur du bout du bec à celui de la queue eſt d'un pied quelques lignes, & du bout du bec à celui de l'ongle du doigt du milieu de dix-huit pouces & demi; elle n'a que trois doigts placés en avant, point de doigt de derrière; la partie inférieure des jambes eſt dénuée de plumes; la portion qui en eſt dégarnie & le pied, ont enſemble huit pouces moins une ligne de long; le bec eſt droit, cylindrique, renflé vers le bout & long de deux pouces & demi; les ailes pliées dépaſſent la queue de deux pouces quatre lignes; l'oiſeau a deux pieds trois pouces de vol; le derrière de la tête eſt noir, le devant eſt blanc; la gorge, le cou, le bas du dos, la poitrine & tout le deſſous du corps ſont d'un très-beau blanc; le haut du dos, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus & du deſſous des ailes, & les pennes ſont noires, luſtrées & à reflets d'un violet-verdâtre; les couvertures du deſſus de la queue & les douze pennes dont elle eſt compoſée ſont d'un gris-blanc, excepté la penne extérieure de chaque côté qui eſt preſqu'entièrement blanche; le bec eſt noir; la partie des jambes dénuée de plumes; les pieds & les doigts ſont d'un rouge fort vif; les ongles ſont noirs.

L'*échaſſe* fréquente les bords de la mer; cependant on voit quelquefois cet oiſeau dans l'intérieur des terres; on m'envoya il y a quelques années une *échaſſe* qui avoit été tuée près de Saint-Germain en Laye; elle eſt connue dans la plupart des contrées maritimes de l'Europe, ſans être commune dans aucun endroit; ſes habitudes & ſa manière de vivre n'ont pas été obſervées.

M. Briſſon décrit, d'après Fernandez, une *échaſſe* qu'il appelle *échaſſe du Mexique, tom. V, p. 36.* Elle eſt plus groſſe que l'*échaſſe* d'Europe; elle a, du bout du bec à celui des doigts, vingt-un pouces trois lignes de long; indépendamment de la grandeur, cette *échaſſe* diffère en ce que les ailes ſont variées de noir & de blanc, que la queue & ſes couvertures ſont blanches.

J'ai reçu plusieurs fois de Cayenne & je conſerve une *échaſſe* de cette contrée, qui diffère & de celle d'Europe & de celle du Mexique; elle a vingt pouces du bout du bec à celui des doigts; le front eſt blanc; le reſte de la tête, le cou en arrière, les couvertures & les pennes des ailes ſont noires; le devant du cou, tout le deſſous du corps, le dos, depuis le bas du cou juſqu'à la queue, ſont blancs; il y a une tache de la même couleur de chaque côté de la tête, derrière l'œil, au milieu du noir qui couvre les joues; la queue eſt griſe, le bec eſt noir, les pieds ſont rouges, les ongles noirs.

L'*échaſſe* ſe trouve donc dans le nouveau ainſi que dans l'ancien continent, & cet oiſeau, aſſez rare par-tout, occupe ſur le globe une très-grande étendue; la longueur de ſes pieds grêles, minces, foibles, à en juger par leurs dimenſions, lui a fait donner le nom d'*échaſſe*, & leurs proportions démeſurées avec le corps qu'ils ont à ſoutenir a fait regarder cet oiſeau comme une ſorte d'ébauche imparfaite, comme une de ces productions, reſtes des eſſais & des tentatives de la puiſſance créatrice; mais nous ne connoiſſons pas les habitudes de l'*échaſſe*, & il me paroît, au contraire, très-probable que c'eſt ſur l'idée des objets que cet oiſeau avoit à remplir, des beſoins qu'il devoit éprouver, des mouvemens qui lui ſeroient néceſſaires, qu'il a été modelé. En vain penſerions-nous, par la plus profonde méditation, par la contemplation la plus recueillie, la connoiſſance la plus étendue, & la comparaiſon la plus exacte des productions de la nature, pénétrer ſes idées; elle nous annonce bien en général ſa tendance à l'ordre, ſon amour pour la ſymétrie; mais elle ne nous dit rien & nous laiſſe dans les plus épaiſſes ténèbres ſur ſes vues, quand il lui plaît d'abandonner l'ordre ſymétrique & de s'en écarter.

Nous ne pouvons que former des conjectures ſur ſes deſſeins, ſur ſes actions & ſa puiſſance. Conjectures pour conjectures, j'aimerois mieux croire que le génie producteur des êtres, a tout vu, connu, penſé & exécuté dans le même inſtant, ſans eſſayer ſon pouvoir & l'effet de ſes penſées par des tentatives. La dernière manière d'agir eſt de notre foibleſſe; la première de la puiſſance créatrice. La première ſuppoſition rabaiſſe juſqu'à nous le génie de la nature, & la ſeconde nous élève juſqu'à lui par la penſée. Attendons du moins que nous connoiſſions les habitudes des êtres pour juger du rapport de leurs conformations avec ces habitudes.

ÉCHASSE de Cayenne. *Voyez* ÉCHASSE.

ÉCHASSE du Mexique. BRISS. *tom. V*, *pag. 36*. *Voyez* ÉCHASSE.

ÉCORCHEUR.

BRISS. *tom. II*, *pag. 151*.

Pl. enl. 31, *fig. 2*.

Petite pie-grièche. BELL. *Hist. nat. des ois. pag. 128*, *fig. ibid.*

Pie-grièche, *pic escrayère*, *pie ancrouelle*. BELL. *port. d'ois. pag. 21*.

L'*écorcheur* est à-peu-près de la grosseur de la pie-grièche rousse : il a sept pouces trois lignes du bout du bec à celui de la queue, onze pouces de vol ; le dessus de la tête & du cou, la partie inférieure du dos & les couvertures du dessus de la queue cendrés ; le haut du dos roux : de chaque côté de la tête, une raie noire, qui commence au-dessus des narines, s'étend en arrière en passant par les yeux qui la coupent : la gorge & le devant du cou sont blancs ; la poitrine, le ventre & les côtés sont d'une couleur de rose pâle ; les jambes sont cendrées ; les couvertures du dessus de l'aile & les pennes sont brunes, bordées de roux ; la queue est composée de douze pennes : les deux du milieu sont noirâtres ; les latérales sont blanches à leur origine & noirâtres vers leur bout ; les trois extérieures de chaque côté sont de plus bordées de blanc du côté extérieur ; le bec est noir, les pieds sont bruns & les ongles noirâtres.

L'*écorcheur* est oiseau de passage : il arrive au printemps, & part en septembre. Il fait son nid sur des arbres en pleine campagne ou sur des buissons, sans s'enfoncer dans les bois : il se nourrit d'insectes, & fait aussi la chasse aux petits oiseaux.

M. le comte de Buffon rapporte à l'*écorcheur* les pie-grièches suivantes :

1°. L'*écorcheur varié*. BRISS. *tom. II*, *pag. 154*. Il a six pouces & demi, du bout du bec à celui de la queue, dix-neuf pouces de vol ; la tête, le dessus du cou, le dos & le croupion gris, rayés transversalement de brun : les couvertures du dessus de la queue sont roussâtres, rayées de bandes transversales noirâtres ; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés sont d'un blanc-roussâtre, varié de lignes transversales brunes ; le bas-ventre & les jambes sont d'un blanc-roussâtre sans taches ; les couvertures du dessus des ailes sont noirâtres, variées de roussâtre sur leurs bords & à leur extrémité : les pennes de l'aile sont noirâtres en-dessus, cendrées en-dessous, & les unes sont bordées de roussâtre extérieurement, les autres en sont terminées ; les pennes moyennes de la queue sont noirâtres, bordées de roux, & les trois extérieures de chaque côté sont blanches à leur origine & à leur extrémité, noirâtres dans l'entre-deux : le bec, les pieds, les ongles sont gris-bruns. MM. de Buffon & Brisson conjecturent que l'*écorcheur varié* est la femelle du précédent ou de l'*écorcheur* simplement dit.

2°. La *pie-grièche rousse* du Bengale.

BRISS. *tome II*, *pag. 173*.

Pie-grièche rousse huppée. EDW. *tom. II*, *p. LIV*. *pl. 54*.

Sa grosseur est à-peu-près la même que celle de l'*écorcheur* : le dessus de la tête, du cou & de tout le corps est d'un roussâtre plus vif sur le sommet de la tête, dont les plumes sont un peu plus longues que les latérales ; une tache noire, en forme de croissant, est placée de chaque côté derrière l'œil ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont roussâtres, variés de lignes noires transversales : les couvertures du dessus des ailes & les pennes sont brunes ; la queue est roussâtre en-dessus, grise en-dessous ; le bec, d'un rougeâtre pâle à sa base, noircit en s'approchant de la pointe ; les pieds & les ongles sont noirs.

3°. La *pie-grièche* de la Louisiane.

Pl. enl. 397.

Je ne l'ai pas vue ; &, suivant la représentation qui en est donnée dans la planche citée, sa grosseur se rapporte à celle de l'*écorcheur* : tout le dessus du corps est roussâtre ; le dessous l'est aussi, mais teint de jaune décidé sur les côtés ; la gorge est blanchâtre ; la tête a une teinte verdâtre ; il y a, de chaque côté, derrière l'œil, une tache roussâtre ; la queue est noirâtre, terminée de blanc. *Genre XXI*.

ÉCORCHEUR de Madagascar. *Pl. enl. 228*. BRISS. *tom. II*, *pag. 191*. *Voyez* VANGA.

ÉCOSSONEUX. *Voyez* BOUVREUIL.

ÉCOUFFE. BELL. *port. d'ois. pag. 21*. *Voyez* MILAN.

ÉCUMER (*faucon.*). Ce mot a deux acceptions. Il se dit de l'oiseau qui passe au-dessus de sa proie ou de l'endroit où elle s'est réfugiée, sans s'y arrêter, & de celui qui vole sur le gibier lancé par les chiens.

ÉDRE-DON. C'est le duvet de l'eider. *Voyez* EIDER.

EFFRAIE ou FRÉSAIE.

EFFRAIE. *Pl. enl. 440*.

Petit chat-huant. BRISS. *tom. I*, *pag. 503*.

Effraye ou *frésaye*. BELL. *Hist. nat. des ois. pag. 142*, *fig. pag. 143*.

Petit chat-huant plombé. BELL. *port. d'ois. p. 26*.

Suivant M. Salerne, *présaie*, en Poitou ; *brésague*, en Gascogne ; *fresaco*, en Guyenne ; *chouart*, à Vendôme. On l'appelle aussi *chouette* & *hibou des clochers*.

Son plumage est varié très-agréablement & plus beau que celui d'aucun autre oiseau de nuit ; elle est un peu moins grande que le *chat-huant* ; sa longueur est d'environ treize pouces, du bout du bec à celui de la queue. Les plumes sont fort douces & moëlleuses au toucher : elles ont à l'œil le lustre de la soie ; toutes les parties supérieures

sont ondées de lignes entremêlées, les unes grises, les autres brunes, tracées en zigzags, parsemées de très-petits points blanchâtres sur un fond d'un jaune-clair : le tout imite ce travail à l'aiguille, qu'on nomme *point d'Hongrie*. Les yeux sont entourés d'un cercle de plumes fines, à barbes désunies, blanches dans la plupart des individus, & roussâtres près du bec dans quelques-uns : le devant du cou & le dessous du corps varient : tantôt ils sont d'un blanc-roussâtre, varié de points bruns ; tantôt d'un très-beau blanc, semé de points brunâtres, & d'autres fois d'un blanc pur & sans taches : les pennes des ailes & celles de la queue sont variées des mêmes couleurs que le dessus du corps ; l'iris est couleur de safran, le bec blanc, & son extrêmité noirâtre ; les pieds & les doigts sont couverts d'un duvet blanc ; les ongles sont noirâtres.

L'*effraie* se retire pendant le jour dans les trous des bâtimens, dans les greniers, les granges, les tours, les clochers ; & c'est de son habitude de fréquenter ces derniers endroits & les tours des églises, que lui vient en partie la mauvaise renommée de passer pour un oiseau sinistre, que le peuple nomme l'*oiseau de la mort*. Son cri ajoute aussi à ce préjugé : elle a une sorte de sifflement quand elle est posée, & un cri aigre qu'elle fait entendre en volant : l'un & l'autre son est très-désagréable, & tous deux le paroissent davantage dans le silence de la nuit qu'ils troublent : il n'en faut pas quelquefois plus que le cri de cet innocent oiseau, entendu du toit d'une maison où il s'est perché, & où il y a quelqu'un de malade, pour répandre la consternation dans des esprits prévenus par un préjugé ridicule : ce cri peut devenir réellement funeste par le trouble où il jette le malade qui l'aura entendu, & assez foible pour y attacher quelque idée. On ne peut donc trop désabuser le peuple d'un préjugé aussi absurde, & lui répéter que l'*effraie* n'annonce rien de plus que les autres oiseaux ; qu'elle se retire indifféremment dans les clochers & les tours des églises, comme dans les granges & les greniers, parce que ce sont des lieux où elle trouve également le calme, l'abri, l'obscurité qu'elle cherche pendant le jour : elle y fait ses œufs dans un trou de muraille ou sur un rebord de charpente, un entre-deux de solive, à nud, & sans préparer de nid : elle pond dès la fin de mars ou le commencement d'avril, & dépose quatre ou cinq œufs, quelquefois six & même sept, blanchâtres & d'une forme alongée : elle se retire, & pond aussi dans des arbres creux. Elle se nourrit principalement de souris & de mulots, & d'oiseaux, quand elle en trouve de pris à quelque piége. C'est le seul tort qu'elle fasse, & qui n'est nullement en proportion avec le service qu'elle rend par la quantité de souris & de mulots qu'elle détruit : on a donc bien tort de lui faire une guerre cruelle, comme on en a l'usage ; & au lieu de proscrire son espèce, on devroit en favoriser la propagation.

Un fermier, que j'ai connu, avoit remarqué les obligations qu'il avoit à une *effraie* qui avoit adopté son grenier : il avoit défendu qu'on la troublât ; on lui laissoit un accès libre pour entrer & pour sortir : le fermier avoit l'attention, assez inutile, qu'elle trouvât à boire dans le grenier, & il lui faisoit aussi porter de la viande : tant que son hôte a vécu, le grenier a été exempt du ravage des souris.

L'*effraie* se trouve dans toutes les contrées de l'Europe ; Marcgrave l'a reconnue au Bréfil. J'ai placé dans ma collection, à côté d'une *effraie* tuée aux environs de Paris, une *effraie* envoyée de Cayenne, où cette espèce paroit très-commune ; il n'y a d'autre différence qu'une taille un peu plus grande du côté de l'*effraie* de Cayenne. *Genre XII.*

EIDER (l').

Oie à duvet ou *Eider mâle de Danemarck. Pl. enl. 209*, le mâle ; 208, la femelle.

Briss. *tom. VI, pag. 294, pl. XXIX*, le mâle ; *XXX*, la femelle. *Genre CVI.*

Eyder-ente, en Allemand ;

Aed, aeda, eider, gudunge, en Suédois.

L'*eider* est un oiseau aquatique des pays du nord, du même genre que l'oie : c'est ce même oiseau qui nous fournit ce duvet si chaud & si léger, qu'on appelle *edre-don*, & par corruption, *aigle-don*, ce qui a fait imaginer qu'on le tiroit du nid de certains aigles. L'oie qui nous le procure se trouve au nord des deux continens, & ne diffère que par quelques nuances du plumage ; mais celui du nord de l'Amérique est peu connu, & son duvet ne fait pas encore partie du commerce de ces contrées.

L'*eider* n'est pas si gros que l'oie commune ; sa longueur est d'un pied dix pouces & demi ; son vol de deux pieds huit pouces, & ses ailes pliées atteignent à-peu-près à la moitié de la longueur de sa queue : le mâle, très-différent de la femelle, quant au plumage, a le sommet de la tête d'un noir de velours qui se prolonge, par le moyen de plumes très-courtes, en trois traits, dont un s'avance sur le milieu du bec & les deux latéraux sur ses côtés, jusques près des narines ; ce même noir s'étend sur le derrière de la tête, & y forme deux bandes séparées par une raie blanche & étroite : au-dessous de ces bandes, le derrière du cou est, dans la longueur de deux pouces, d'un verd-pomme fort clair ; les joues, la gorge, le cou, le dos, les plumes scapulaires & les côtés du croupion sont blancs ; le haut de la poitrine est blanc dans certains individus ; il est dans d'autres d'un blanc-roux ; le reste du dessous du corps & le milieu du croupion sont d'un beau noir ; les plus petites & les moyennes couvertures du dessus des ailes sont blanches ; les grandes les plus éloignées du corps sont noirâtres, les plus près du corps sont blanches ; les dix premières pennes des ailes sont noirâtres ; les dix suivantes sont d'un noir brillant du côté extérieur ; les sept

plus proches du corps sont blanches ; celles de la queue sont noirâtres ; la plus extérieure de chaque côté est terminée de blanchâtre, & sa tige est blanche : le bec, la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles sont noirâtres.

La femelle a les plumes de la tête, de la gorge & du haut du cou noirâtres dans leur milieu, bordées de brun-roussâtre ; celles qui couvrent le bas du cou, le dos, le croupion, la poitrine, les côtés, les jambes, ainsi que les plumes scapulaires & les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont d'un brun-roussâtre, traversées de bandes noirâtres ; le ventre est brun ; les petites couvertures du dessus des ailes sont brunes, bordées de gris-roussâtre ; les moyennes noirâtres, bordées de brun-roussâtre, & les grandes, les plus éloignées du corps, sont brunes : les onze premières pennes de l'aile sont brunes ; les neuf suivantes le sont aussi, & de plus elles sont bordées de blanc à leur bout du côté extérieur ; les sept plus proches du corps sont noirâtres, bordées extérieurement de brun-roussâtre ; la queue est brune ; le bec, le bas des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes sont comme dans le mâle.

L'*eider* compose son nid de mousse, & le garnit en-dedans de son propre duvet qu'il s'arrache ; c'est ce duvet qu'on recherche, & il est beaucoup plus estimé que celui qu'on enlève sur le corps de l'oiseau qu'on a tué ; on en vient donc rarement à cette extrêmité ; mais on cherche les nids des *eiders*, & on en enlève le duvet ; la femelle pond cinq œufs à la première couvée : quand on l'a détruite, elle en fait une seconde qui n'est que de trois : & enfin, si on détruit encore celle-ci, une dernière qui n'est que d'un œuf ; mais elle garnit son nid de duvet à chaque ponte ; & c'est ce duvet dont on cherche à s'emparer ; on l'enlève avec soin, & en éloignant la femelle sans l'effrayer trop précipitamment ; car alors elle lâche sa fiente & salit la matière précieuse qu'on a dessein de recueillir.

Les œufs sont d'un verd foncé, fort bons à manger. Dans les deux premières pontes, c'est la femelle qui se dépouille pour garnir son nid, & à la troisième c'est le mâle ; on a coutume de n'enlever le duvet à cette troisième ponte que quand les *eiders* ont élevé leurs petits ; sans cette précaution ils s'éloigneroient pour jamais, au lieu qu'au moyen de cette attention, ils reviennent l'année suivante nicher dans les mêmes endroits. Cette habitude est si constante de la part de ces oiseaux, que les cantons où ils ont coutume de nicher se transmettent en Norwège & en Islande comme une propriété certaine & importante : ils préfèrent les islots & les lieux solitaires & tranquilles ; cependant on en voit aussi près des lieux habités, pourvu qu'on ait soin d'en éloigner les troupeaux, & sur-tout les chiens, ce à quoi l'on ne manque pas, à cause du profit qu'on retire du nid de ces oiseaux. M. Brunich, dans son *Opuscule sur les oiseaux du Dannemarck*, nous apprend que dans l'espèce de l'*eider*, il y a plus de mâles que de femelles ; que les premiers se combattent avec acharnement dans le temps de la pariade, & que pendant les nichées on voit des mâles solitaires qui n'ont pu trouver à s'accoupler ; le même auteur ajoute que la femelle transporte les petits à la mer d'un vol doux, peu d'heures après leur naissance, les tenant placés sur son dos ; dès-lors le mâle, qui avoit fait sentinelle autour du nid pendant l'incubation, quitte sa famille, & les mères seules en prennent soin ; elles ne reviennent plus à terre & se tiennent constamment sur l'eau, qu'elles battent incessamment pour faire monter du fond les insectes & les plus petits coquillages dont se nourrissent les petits, qui ne peuvent encore plonger. Tous les jeunes *eiders* sont couverts d'un duvet noirâtre, & les mâles ne prennent un plumage décidé qu'à trois ans ; le développement des femelles est moins lent ; elles prennent plutôt les couleurs qui leur sont propres, & elles sont aussi plutôt fécondes, ensorte que la première année qu'elles produisent, c'est toujours avec des mâles plus âgés qu'elles ne le sont.

Les *eiders* adultes poursuivent le poisson avec beaucoup de vivacité, en plongeant très-profondément ; ils se nourrissent aussi de moules & de différens coquillages ; on trouve de ces oiseaux jusqu'au Spitzberg & dans le point opposé jusqu'aux iles Kerago & Kona, près des côtes d'Ecosse. On les retrouve aussi au nord de l'Amérique. J'ai reçu trois fois différentes des *eiders* envoyés des iles *Miclon* ; le mâle ne diffère de l'*eider* mâle qu'on trouve en Europe, qu'en ce qu'il y a un large trait noir longitudinal de chaque côté de la gorge ; que les plumes scapulaires sont de cette même couleur ; que le derrière de la tête & le haut du derrière du cou sont d'un cendré-bleuâtre : je n'ai point remarqué de différence entre les femelles.

Il ne paroît pas que dans les pays mêmes où les *eiders* sont des oiseaux du climat, on ait tenté de les accoutumer à la domesticité & d'en former des bandes qui pourroient être d'un grand produit ; n'y pourroit-on parvenir en les parquant près de certains étangs qu'on leur abandonneroit, & sur lesquels on élèveroit artificiellement des islots pour qu'ils y plaçassent leurs nids ? Est-il certain aussi qu'ils ne pourroient pas s'accoutumer à vivre en partie de grains & à pâturer ? Cette espèce mériteroit bien qu'on en fit des tentatives à son égard, & en particulier celle d'en transporter un nombre suffisant de mâles & de femelles dans nos climats, où l'on parviendroit peut-être à les faire multiplier.

EMBERISE A CINQ COULEURS.

Cet oiseau n'est connu que par la description que M. de Montbeillard en a faite d'après les

observations de feu M. Commerson, qui, dans les papiers qu'il a laissés, donne à l'*emberise* le nom de *bruant de Buenos-Ayres.* M. de Montbeillard le décrit dans les termes suivans :

« Cet oiseau a tout le dessus du corps d'un verd-» brun tirant au jaune ; la tête & le dessus de la » queue d'une teinte plus obscure ; le dessous de » la queue d'une teinte plus jaunâtre ; le dos mar-» qué de quelques traits noirs ; le bord antérieur » des ailes, d'un jaune vif ; les pennes des ailes & » les plus extérieures de celles de la queue, bor-» dées de jaunâtre ; le dessous du corps d'un blanc-» cendré ; la pupille d'un bleu-noirâtre, l'iris » marron : le bec cendré ; ... les pieds de couleur » plombée ; ..... sa longueur totale est de huit » pouces. » M. de Montbeillard l'a rapporté au bruant, d'après M. Commerson, & c'est pour exprimer ce rapport qu'il l'a nommé *emberise*, du nom latin du bruant *emberiza*. Genre XXXV.

EMERAUDE (l') AMETHISTE.

Oiseau-mouche à gorge verte de Cayenne. *Pl. enl.* 227, *fig.* 3.

C'est un des plus beaux oiseaux de ce genre, si abondant en espèces brillantes : le dessus de la tête & le derrière du cou sont d'un noir de velours ; les joues d'un verd foncé : la gorge, le devant du cou, sont d'un verd d'émeraude : la poitrine, le ventre, les côtés, les plumes scapulaires & le haut du dos sont d'un violet-bleu, à reflets pourpres ; le bas du dos, le dessus de la queue, sont d'un verd-doré sombre : les ailes sont brunes ; la queue est fourchue, d'un noir d'acier poli ; le bas-ventre & les couvertures du dessus de la queue sont blancs : le bec est noir, les pieds bruns ; la longueur totale de l'oiseau est de quatre pouces six lignes. On l'envoie assez souvent de Cayenne, où apparemment il n'est pas rare.

M. Brisson décrit, *tom. III*, *pag.* 711, un oiseau-mouche qui a beaucoup de rapports avec le précédent ; il l'appelle *oiseau-mouche à poitrine bleue de Surinam ;* c'est le *colibri bleu & verd* d'Edwars, *tom. I*, *pag. XXXV*, *pl.* 35. La différence consiste en ce que celui-ci est plus petit, qu'il n'a pas tout-à-fait quatre pouces de longueur ; que la tête & le dos sont du même verd que la gorge ; mais M. Brisson n'a pas vu cet oiseau, & il est très-probable qu'il en décrit mal les couleurs, si difficiles à rendre, d'après la figure d'Edwars, dans l'ouvrage duquel elles peuvent très-bien être exagérées. Je suis d'autant plus de ce sentiment, que j'ai vu plusieurs oiseaux-mouches apportés de Surinam parfaitement semblables à l'*émeraude-amethiste*. Genre XLV.

ÉMÉRILLON des Antilles. Briss. *tom. I*, *pag.* 385.

M. Brisson décrit cet *émérillon* d'après le père du Tertre, qui en parle dans les termes suivans : « L'*émérillon* que nos habitans appellent *gry gry*, » à cause qu'en volant il jette un cri qu'il exprime » par ces syllabes *gry gry*, est un petit oiseau de » proie, gros qu'il n'est guère plus gros qu'une grive ; il » a toutes les plumes de dessus le dos & des ailes » rousses, tachées de noir & le dessus du ventre » blanc moucheté d'hermine ; il ne fait la chasse » qu'aux petits lézards & aux sauterelles, & quel-» quefois aux petits poulets nouvellement éclos ».

Il n'est pas facile de prononcer, d'après une pareille description, sur un oiseau dont elle ne donne qu'une idée très-imparfaite, & l'on ne peut que conjecturer, comme Mrs de Buffon & Brisson l'ont pensé, que cet *émérillon* est le même que le nôtre ; mais il faudroit l'avoir vu pour en être sûr, ou que quelqu'un en eût fait une description exacte. Genre VIII. *Voyez* ÉMÉRILLON des naturalistes.

ÉMÉRILLON de Cayenne. *Pl. enl.* 444.

L'*émérillon* de Cayenne représenté, *pl. enl. n°.* 444, paroît à-peu-près de la grandeur du nôtre : le sommet de la tête est cendré ; plus bas en-arrière est une bande transversale rousse, & au-dessous une autre bande cendrée, qui est aussi transversale ; depuis cette bande jusqu'au bout de la queue le plumage est roussâtre-vineux, varié de quelques taches noires transversales à l'extrémité des couvertures des ailes les plus proches du corps ; la queue est aussi terminée par une barre noire & un peu de blanc à l'extrémité des pennes : la gorge & les joues sont blanches, mais une raie d'un gris-brun descend de dessous l'œil jusqu'à moitié de la longueur de la gorge ; le dessous du corps est d'un roussâtre-vineux moins foncé que sur le dos & sans tache, si ce n'est quelques traits noirs au haut des jambes ; elles sont d'un roussâtre-clair, ainsi que les plumes qui couvrent le dessous de la queue : les petites & les moyennes couvertures du dessus de l'œil sont cendrées & terminées par une barre noire : les grandes pennes sont d'un brun-noir ; le bec est noirâtre, & la membrane qui en couvre la base est jaunâtre : les pieds sont jaunes & les ongles noirs. Je n'ai point vu cet oiseau dont j'ai fait la description d'après la *planche enlum.* Genre VIII.

ÉMÉRILLON de la Caroline. Briss. *tom. I*, *pag.* 386, *pl. XXXII*, *fig.* 1 la femelle.

Petit épervier. Catesb. *tom. I*, *pag.* 3, *fig. pl.* 5 le mâle.

L'*émérillon* de la Caroline est de la même grosseur que le nôtre ; il est sur-tout remarquable par sept taches noires parfaitement arrondies, placées sur le derrière de la tête, dont le sommet est d'un roux-vineux, & les côtés & le derrière sont d'un cendré bleuâtre : le reste du plumage est un fond vineux rayé transversalement de noir sur les parties supérieures, & sans mélange sur la poitrine & le ventre : les couvertures du dessus des ailes sont d'un cendré-bleu, rayé transversalement de noir : les grandes pennes des ailes sont d'un brun foncé : la queue est d'un roux-vineux & terminée de

noir : la membrane qui couvre le bec est noire, les pieds le sont aussi.

M. Brisson décrit très en détail la femelle dont le plumage ne laisse pas de différer de celui du mâle : la différence la plus notable consiste en ce que dans la femelle la poitrine & les côtés sont couverts de plumes d'un blanc-sale, roussâtre, & qu'elles ont chacune une bande longitudinale, d'un roux-vineux, qui s'étend selon la longueur de leur tige ; mais on retrouve dans la femelle, comme dans le mâle, les sept taches noires arrondies, placées derrière la tête, qui suffisent pour faire reconnoître cet oiseau. *Genre VIII.*

ÉMÉRILLON (*des Fauconniers.*)

Emérillon. Pl. enl. 468.

En quelques provinces de France *passetier*, *preneur de passes* ou *passerets* ; *loyette* en vieux langage.

M. le comte de Buffon est le premier qui ait distingué cet *émérillon*, plus connu des fauconniers que des naturalistes, d'avec l'*émérillon* que les auteurs ont décrit : je ne l'ai pas vu ; j'emprunte des écrits de M. de Buffon & de la *pl. enl.* dans laquelle l'oiseau est représenté, ce que je vais en dire. Il est de la grandeur d'une *grosse grive* ; il ressemble pour la forme au *hobreau* & au *rochier* : il diffère du premier en ce qu'il a les ailes moins longues, & qui ne s'étendent pas, à beaucoup près, jusqu'au bout de la queue, qu'elles dépassent dans le hobreau ; mais il ressemble si fort au rochier par la longueur & la grosseur du corps, la forme du bec, des pieds & des serres, les couleurs du plumage, la distribution des taches, qu'on peut douter si le *rochier* & l'*émérillon des fauconniers* sont deux espèces distinctes, ou si l'un des deux n'est qu'une variété de l'autre. Au reste, l'*émérillon* dont il s'agit, s'éloigne de tous les autres oiseaux de proie par un attribut qui le rapproche de la classe commune des autres oiseaux : le mâle & la femelle sont de la même grandeur ; ils ont l'ardeur, la docilité & le courage du faucon, ils en ont même le port & l'attitude ; ils paroissent lui tenir par le naturel de plus près qu'aucun autre oiseau ; leur vol est cependant bas, mais très-vite & très-léger ; ils sont excellens pour la chasse des alouettes & des cailles ; l'*émérillon* prend même la perdrix & la transporte, quoique plus pesante que lui ; souvent il la tue d'un seul coup en la frappant sur la tête ou sur le cou.

Suivant les couleurs que présente la *planche enl.* la tête, le derrière du cou sont bruns avec quelques lignes roussâtres dans la direction des plumes : le dos est couvert de plumes d'un brun foncé, bordées extérieurement de roussâtre : les couvertures du dessus des ailes sont colorées de même ; les pennes moyennes des ailes sont d'un brun-grisâtre, bordées à leur extrémité d'un filet blanc roussâtre ; les grandes pennes sont noirâtres, terminées par un bord étroit d'un blanc-sale : la gorge est blanche, variée de quelques traits noirs, suivant la direction des plumes : la poitrine, le ventre & les jambes sont couverts, dans la direction des plumes, de taches oblongues d'un brun mêlé de roussâtre, sur un fond d'un blanc-grisâtre ; les côtés sont couverts de plumes grisâtres, terminées à leur extrémité par une large tache d'un brun roussâtre ; leur tige est noire : la queue est noirâtre en-dessus, d'un gris-noirâtre endessous, traversée par des bandes d'un blanc-sale : le bec est bleuâtre, tirant sur le noir à sa pointe : les pieds sont jaunes, les ongles noirs. *Genre VIII.*

Emérillon (*des Naturalistes.*)

Emérillon. BRISS. *tom. I. pag. 382.* Genre VIII.

Esmerillon. BELL. *Hist. nat. des oif. pag. 120.*

Esmérillon, *émérillon.* BELL. *portr. d'oif. pag. 19.*

Æsalon par la plupart des auteurs latins & d'après son nom en grec.

Il n'est pas beaucoup plus gros qu'un merle ; sa longueur est d'un pied six lignes du bout du bec à celui de la queue : il a deux pieds un pouce de vol ; ses ailes pliées s'étendent un peu par-delà les trois quarts de la longueur de la queue : le dessus de la tête, du cou & de tout le corps est d'un roux-vineux, varié sur la tête d'une ligne qui s'étend sur chaque plume suivant la longueur de la tige, & de raies transversales noires sur le reste du dessus du corps ; les joues & la gorge sont d'un blanc-roussâtre : une raie noirâtre descend de chaque côté de la tête du dessous de l'œil sur le haut de la gorge : le bas du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés sont d'un roux-vineux varié par une raie noire sur chaque plume, parallèle à la direction de la tige ; le bas-ventre & le dessous de la queue, sont d'un roussâtre-clair & sans taches : les grandes pennes de l'aile sont noirâtres, terminees de roux-vineux ; la queue est de la même couleur, rayée transversalement de noir ; les deux pennes du milieu sont un peu plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant par degrés : l'iris est couleur de noisette ; la membrane qui couvre la base du bec est jaune ; le bec est bleuâtre, noir à son extrémité : les pieds sont jaunes, les ongles noirâtres.

On voit, par la description que l'on vient de lire, que l'*émérillon* des naturalistes se rapproche de la cresserelle par la couleur qui fait le fond du plumage de l'un & de l'autre de ces oiseaux & par la disposition des taches ; ou pourroit en inférer que ce sont deux espèces très-voisines, peut-être même une variété, & cette opinion a paru si probable à M. de Buffon, qu'il n'a fait qu'indiquer trois *émérillons*, que M. Brisson a regardés comme autant d'espèces distinctes, & qu'il a nommés *émérillon des Antilles*, *émérillon de la Caroline*, *émérillon de Saint-Domingue.* Malgré l'autorité de cet auteur exact, je suis persuadé de la justesse de la conjecture de M. de Buffon ; je suis convaincu que nous comptons très-mal-à-propos pour des espèces différentes, un grand

nombre d'oiseaux qui ne sont que des variétés des nôtres, & que nous reconnoitrions pour tels, s'ils avoient été mieux observés, si nous connoissions mieux les changemens que peut produire l'influence de chaque climat : mais quelque fondée que soit une conjecture, sa réalité ne peut être démontrée & prouvée que par l'observation ; ainsi jusqu'à ce qu'elle ait prononcé sur les trois *émérillons* étrangers distingués par M. Brisson, je crois qu'on doit les admettre, avec la supposition qu'ils ne sont que des variétés du nôtre, & c'est par ces raisons que j'ai cru devoir donner une description de chacun dans un article séparé. *Voyez* ÉMÉRILLON des Antilles, ÉMÉRILLON de la Caroline, ÉMÉRILLON de Saint-Domingue.

ÉMÉRILLON de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 465.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 389, *pl.* XXXII, *fig.* la femelle.

Il est à-peu-près de la grosseur de notre *émérillon*. La partie supérieure de la tête est d'un cendré foncé, avec un trait noir sur le milieu de chaque plume & suivant la direction de la tige ; les joues sont variées de blanchâtre & de cendré ; tout le dessus du corps est d'un roux-vineux, varié sur le haut du dos & sur les plumes scapulaires seulement, de taches noires placées à l'extrêmité de chaque plume : la gorge & le devant du cou sont d'un blanc-sale tirant sur le vineux. La poitrine, le haut du ventre & les côtés sont mouchetés de taches noires ovales, placées au bout des plumes, sur un fond blanc-sale ; le bas-ventre, le dessous de la queue, les jambes, sont couverts de plumes blanches : les pennes de l'aile sont noires, bordées de blanchâtre à leur bout. La queue est marron, & les plumes en sont marquées de noir & de blanc à leur extrêmité. La description qu'on vient de lire est celle de la femelle. Le mâle a moins de taches noires.

Il y a une différence assez grande entre la description détaillée que M. Brisson donne, tant de la femelle que du mâle, & la figure représentée, *Pl. enl.* 465. Mais la description de M. Brisson ne revient pas exactement à la planche qu'il a lui-même fait graver ; ainsi il y a apparence que cet oiseau varie beaucoup, & qu'on en donne une idée différente, suivant le sujet d'après lequel on le décrit. *Genre VIII.*

EMEU (*fauc.*) signifie *excrément*, en termes de fauconnerie.

EMEUTER (*fauc.*) c'est, en termes de fauconnerie, rendre son excrément.

ÉMIGRATION.

Ce mot signifie à-peu-près la même chose que *passage*. C'est le transport volontaire des oiseaux d'une contrée en une autre. On s'en sert quelquefois pour désigner le *passage* en lui-même ou la *saison*, dans laquelle il a lieu ; on dit, *les émigrations sont une partie peu connue de l'histoire des oiseaux : dans la saison ou le temps des émigrations.*

EMOUCHET. *Voyez* CRESSERELLE.

EMPELOTER (*fauc.*) se dit lorsqu'un oiseau digère mal ses alimens, qui se roulent en pelotons dans le jabot ; on se sert alors du désempletoir pour les retirer.

EMPIETER (*fauc.*) Ce mot exprime l'action de l'oiseau qui enlève sa proie & l'emporte en la tenant dans ses serres.

ENCHAPERONNER (*fauc.*) Mettre le chaperon sur la tête de l'oiseau.

ENDUIRE (*fauc.*) Ce mot est pris en fauconnerie pour digérer. Cet oiseau enduit bien, c'est-à-dire, digère bien.

ENGOULEVENT (l').

Crapaud-volant. Pl. enl. 193, *fig.* 2.

Tette-chèvre ou crapaud-volant. BRISS. *tom. II*, *pag.* 470, *pl.* XLIV, *Genre XXIX.*

Effraye, *fresaye*. BEL. *port. d'oif. pag.* 28.

Suivant Salerne :

Chauche-branche en Sologne ;

Coucou rouge dans l'Orléanois :

On le nomme aussi en différentes provinces :

Hirondelle à queue quarrée ;

Corbeau de nuit ;

Engoulevent ;

En latin *caprimulgus ;*

Calcabotto en Italien ;

Kozodoy, en Polonois ;

Leleck en Russe ;

Natt-skiaerra, *natt-skraefwa* en Suédois ;

Goat-sucker, *&c.* en Anglois ;

Wilch-suger, *geiss-melcher*, *&c.* en Allemand.

Les noms sous lesquels l'*engoulevent* est le plus généralement connu sont ceux de *crapaud-volant* & de *tette-chèvre*. Le premier lui a été probablement donné par le rapport qu'on a cru trouver entre la large ouverture du bec de cet oiseau, & celle de la gueule du crapaud ; le nom de *tette-chèvre* est fondé sur le préjugé populaire que cet oiseau tette les chèvres, & que sa succion tarit leur lait. M. de Montbeillard a rejetté ces noms, dont le premier est assez mal appliqué, & le second n'est propre qu'à perpétuer une erreur ; il a rejetté de même ceux *d'hirondelle à queue quarrée*, *de corbeau de nuit*, qui présentent un faux rapport de cet oiseau avec ceux dont on lui a donné les noms, & il a préféré celui d'*engoulevent*, usité dans quelques provinces, parce qu'en effet, dit M. de Montbeillard : « Ce nom, quoiqu'un peu » vulgaire, peint assez bien l'oiseau, lorsque les » ailes déployées, l'œil hagard, & le gosier ouvert » de toute sa largeur, il vole avec un bourdon- » nement sourd à la rencontre des insectes dont il » fait sa proie, & qu'il semble *engouler* par aspi- » ration ».

L'*Engoulevent* paroît avoir le bec très-petit, quoiqu'en effet il l'ait d'une prodigieuse grandeur, relativement à son ouverture ; mais lorsqu'il est fermé, & qu'on n'apperçoit que les mandibules ou les parties saillantes, il paroit très-petit, très-foible, & il est un peu crochu à son extrémité ; l'ongle du doigt du

milieu est dentelé comme la lame d'une scie du côté intérieur, & les trois doigts antérieurs sont joints ensemble par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation. Ces caractères conviennent également à tous les *engoulevents* connus jusqu'à présent; ils ont tous aussi des couleurs sombres, à-peu-près dans les mêmes nuances, & répandues sur leur plumage par raies ou jettées confusément par taches. Cette ressemblance entre tous les *engoulevents*, & le mélange des couleurs sur leur plumage, en rend la description très-difficile, & c'est un obstacle à pouvoir donner de chacun une idée assez nette pour les faire distinguer les uns des autres. On n'en connoit jusqu'à présent qu'une espèce en Europe, & même dans l'ancien continent; car ceux qui ont été apportés des pays éloignés, & des extrêmités de l'Asie même, ne paroissent pas différer du nôtre, & cette espèce, la même par-tout, n'est abondante nulle part; en Amérique, au contraire, les *engoulevents* sont communs, & les espèces sont fort variées. Cette différence paroit tenir à ce que ces oiseaux ne vivant que d'insectes, & devant nécessairement en consommer beaucoup, ayant besoin d'en trouver de proportionnés à leur grandeur, ils ont dû être placés dans les régions qui nourrissent les plus grands insectes & en plus grande quantité.

L'*engoulevent* d'Europe est un peu plus gros qu'un merle; il a dix pouces & demi du bout du bec à celui de la queue, un pied neuf pouces six lignes de vol. Tout son plumage est varié de lignes transversales, grises & noirâtres, tracées en zigzags; il y a quelques taches rousseâtres, d'autres taches plus grandes & noires sur les plumes scapulaires; la gorge & les joues sont rayées de noir & de rousseâtre; le bec est bordé en-dessous par une raie blanche qui s'étend jusque derrière la tête; les couvertures du dessus des ailes sont noirâtres & maculées par des taches rousses, les unes plus foncées, les autres plus claires; les pennes de l'aile sont noirâtres, tachetées de rousseâtre; les deux plumes du milieu de la queue sont grises, rayées de noirâtre; les latérales sont de cette dernière couleur, & traversées de bandes variées de gris & de noirâtre; les deux extérieures de chaque côté sont terminées de blanc: la portion supérieure du bec est garnie de poils noirâtres, roides, tournés en-devant; ces poils attachés à la partie supérieure du bec, sont un des caractères des *engoulevents* en général: le bec & les ongles sont noirâtres; les pieds sont bruns.

L'*engoulevent* est, dans nos climats, un oiseau de passage; il arrive vers le mois d'avril, & s'en va dans les premiers quinze jours de septembre; il vit d'insectes qu'il prend en volant, & particulièrement de *phalènes*. Ce sont des espèces d'insectes nocturnes, comme l'*engoulevent* est oiseau de nuit; le jour il se tient caché dans les taillis épais & fourrés, & comme ses couleurs sont fort sombres, il est très-difficile à découvrir; mais le soir au crépuscule il se met en mouvement & en chasse; c'est alors qu'il fait entendre son cri, assez perçant, quoique filé, & qu'il répète ordinairement trois fois de suite; il recommence souvent, & le bruit qu'il fait & qu'il continue pendant toute la nuit, est fort incommode aux environs des bâtimens qui donnent sur les parcs, ou des bosquets assez vastes pour que les *engoulevents* les adoptent. La femelle pond à terre, presqu'à nud, & choisit seulement un lieu un peu déprimé, un trou peu enfoncé, ou une cavité entourée de pierrailles: sa ponte est de deux ou trois œufs brunâtres. Beaucoup de personnes prétendent que la chair de l'*engoulevent* est très-délicate & un manger fort bon; mais c'est un gibier peu connu, & qui ne l'est que des chasseurs. Ces oiseaux sont très-gras au mois d'août & au commencement de septembre.

Je conserve un *engoulevent* envoyé de la Chine par M. Sonnerat. Il diffère de celui d'Europe, en ce qu'il est un peu plus grand: ses couleurs sont un peu plus foncées; la différence la plus considérable, consiste en ce que les pennes de l'aile sont noirâtres, marquées de taches jaunâtres, avec un point noirâtre à leur centre, & disposées de façon que le milieu de l'aile paroit rayée en travers alternativement de sept bandes jaunâtres, & d'autant de bandes noires: mais malgré ces différences, il y a tant de rapport entre cet *engoulevent* & le nôtre, qu'on seroit peut-être moins bien fondé à les regarder comme deux espèces différentes, qu'à être surpris de tant de ressemblance entre deux oiseaux qui se trouvent à une si grande distance.

ENGOULEVENT A ACUTI-PENNE de la Guiane.
Crapaud-volant ou *tette-chèvre* de la Guiane. *Pl. enl.* 732.

Il n'a guère que sept pouces & demi de long; ses ailes pliées excèdent la queue de quelques lignes; ses couleurs sont celles des oiseaux de son même genre, mais elles sont plus décidées, le noir & le roux sont plus foncés: ces indications ne suffiroient pas, & il ne feroit pas plus aisé de donner, par la description, une idée juste de cet *engoulevent* que des autres oiseaux du même genre, si celui-ci n'étoit reconnoissable à un trait qui le distingue; c'est la conformation des pennes de sa queue, dont la tige finit en pointe dénuée de barbes; ensorte que la queue paroit comme épineuse; elle est de plus terminée par une large bande noire. Ces deux traits, le premier sur-tout, dispensent d'entrer dans un plus grand détail. *Genre XXIX.*

ENGOULEVENT A LUNETTES ou HALEUR.
Tette-chèvre de la Jamaique. BRISS. *tom. II*, *pag.* 480.

Les auteurs ne s'accordent pas sur les dimensions de cet oiseau. M. Sloane fixe sa longueur à sept pouces; M. Brisson la porte à onze, M. Ray en parle comme d'un fort petit oiseau: il n'en faut pas

pas davantage pour qu'on soit convaincu que cet *engoulevent* n'est connu que très-imparfaitement. Cependant les anteurs s'accordent à dire que son plumage est varié de gris, de noir & de couleur de *feuille morte*: ce plumage ne diffère pas, ou bien peu, de celui de plusieurs autres *engoulevents*; mais celui-ci ne pourroit manquer d'être reconnu à la conformation de ses narines, qui ressemblent à deux tuyaux cylindriques élevés au-dessus du bec de deux lignes & demie. On le trouve, suivant M. Sloane, à la Jamaïque, & de plus, suivant Barrere, à la Guiane, où il dit qu'on l'appelle *haleur*. Genre XXIX.

ENGOULEVENT de la Caroline.

Tette-chèvre de la Caroline. BRISS. *tom. II*, *pag.* 475.

Idem. CATESB. *tom. I*, *pag.* 8, *pl.* 8.

Il a beaucoup de rapports avec le nôtre; sa taille est à-peu-près la même: tout son plumage est varié de gris & de noirâtre: ces deux couleurs sont tracées sur les parties supérieures en zigzags, & forment des lignes transversales, ainsi que sur les parties supérieures de l'*engoulevent* que nous avons en Europe; mais sur le dessous du corps, le gris & le noirâtre sont disposés par lignes longitudinales, & c'est la plus grande différence avec notre *engoulevent*; il y a en outre d'assez grandes taches jaunâtres sur la partie supérieure de la tête; mais la portion inférieure du bec est bordée d'une ligne blanche qui s'étend des deux côtés jusqu'aux coins des deux mandibules, & ce trait rapproche l'*engoulevent* de la Caroline de celui d'Europe. *Genre XXIX.*

ENGOULEVENT GRIS.

L'*engoulevent gris* a treize pouces de long: le gris est la couleur dominante de son plumage; les pennes de l'aile sont rayées transversalement de gris-clair, celles de la queue de brun sur un fond gris tacheté de brun; le bec est de cette dernière couleur en-dessus & jaunâtre en-dessous. On le trouve à la Guiane. *Genre XXIX.*

ENGOULEVENT ROUX de Cayenne.

Crapaud-volant ou *tette-chèvre* de Cayenne. *Pl. enl.* 735.

Je n'ai jamais vu cet *engoulevent*. Il a, suivant M. de Montbeillard, le seul auteur qui en ait encore parlé, dix pouces & demi de long, & sa queue dépasse de six lignes les ailes pliées: du roux brouillé de noirâtre fait presque tout le fond du plumage; un noir plus ou moins foncé en est presque tout l'ornement: quelques taches blanches sont semées çà & là sur le corps, tant dessus que dessous: en général le noirâtre domine sur le haut du ventre, le roux sur le bas-ventre; la partie moyenne des grandes pennes des ailes, offre un compartiment de petits carrés alternativement roux & noirs, qui ont presque la régularité des cases d'un échiquier; le bec est brun-clair: les pieds sont couleur de chair.

Je conserve dans ma collection un *engoulevent* de la Louisiane, qui a beaucoup de rapports avec le précédent, ainsi que M. de Montbeillard le remarque. Il est un peu plus grand: le noirâtre domine davantage sur tout son plumage; il diffère & il est reconnoissable par un plus grand nombre de taches blanches au bas de la gorge, sur laquelle leur réunion forme une espèce de collier: les bords des deux mandibules, sur-tout celui de l'inférieure, sont très-épais & fort larges; ils font une saillie longitudinale d'environ un pouce de long vers les angles du bec, & cette proéminence ressemble à une raie blanchâtre: les pieds sont bruns, les ongles noirs, le bec grisâtre. *Genre XXIX.*

ENGOULEVENT VARIÉ de Cayenne.

Crapaud-volant de Cayenne. *Pl. enl.* 760.

Les personnes qui ont observé cet *engoulevent* à la Guiane, disent qu'il se tient dans les *plantages*, les chemins & autres lieux découverts; qu'il a deux sortes de cris, l'un semblable à celui *du crapaud*, l'autre à l'aboyement *d'un chien*; qu'il se laisse aisément approcher, & qu'il ne part que de très-près; que c'est l'espèce d'*engoulevents* la plus commune. De ces observations, les unes offrent quelque chose de contraire à l'habitude des *engoulevents* en général, & les autres n'ont rien qui soit particulier à celui-ci: il est contre les habitudes de ces oiseaux de se tenir en lieu découvert en plein jour; mais quand ils s'y trouvent, il est aisé de les approcher, ainsi que tous les oiseaux de nuit, qui voient mal par un trop grand jour. Il se peut que cette espèce soit la plus commune, cependant c'est une de celle qu'on nous envoie le plus rarement. Celui-ci a sept pouces de long environ, & sa queue dépasse d'un pouce les ailes pliées; le dessus de la tête est convert d'une bande longitudinale noirâtre, pointillée de brun-roussâtre peu apparent; il y a, de chaque côté, une raie longitudinale grise, tachetée de noirâtre, au haut du cou une espèce de demi-collier roussâtre; le dos est brunâtre, varié de lignes transversales grisâtres; les plumes scapulaires & les couvertures des ailes sont noires, tachetées de roussâtre, & marquées à leur extrémité d'un point blanc, ensorte que ces taches forment sur le haut de l'aile comme trois raies blanches, mais entrecoupées dans leur longueur; les grandes pennes des ailes sont brunes, la plus extérieure est bordée de blanc en-dehors dans les trois quarts de sa longueur: les deux pennes du milieu de la queue sont grises, traversées de quelques bandes noirâtres, & de petites lignes de la même couleur en zigzags: les latérales sont blanches du côté interne, noirâtres du côté extérieur, excepté la plus externe qui est blanche des deux côtés dans la dernière moitié de sa longueur; toutes sont terminées de noirâtre; le haut de la gorge est blanchâtre, très-peu rayé de noirâtre; le devant du cou & le haut de la poitrine sont tachetés de blanc sur un fond rayé transf-

verſalement de noirâtre & de rouſſeâtre : le reſte du deſſous du corps eſt rayé de bandes tranſverſales de ces deux dernières couleurs : le bec eſt blanchâtre & ſa pointe noire ; les poils qui en accompagnent la baſe ſont très-longs : les pieds ſont gris ; les ongles bruns. *Genre XXIX.*

ENGOUANE-PASTRE. *Voyez* LAVENDIÈRE.

EPEICHE, (l') ou PIC VARIÉ.

Pic varié. BRISS. *tom. IV, pag. 38, pl. II, fig. 1.*

Pic varié à tête rouge. Pl. enl. 611 le mâle, 595 la femelle, ſous le nom d'*epeiche femelle.*

Pic-verd rouge, nommé en François *epeiche.* BELL. *Hiſt. nat. des oiſ. pag.* 414.

Epeiche, cul rouge, pic rouge. BELL. *port. d'oiſ. pag.* 74.

L'*epeiche* eſt à-peu-près de la groſſeur d'un merle : ſa longueur, du boot du bec à celui de la queue, eſt de huit à neuf pouces ; il a treize à quatorze pouces de vol : la queue dépaſſe les ailes pliées de près de la moitié de ſa longueur ; le devant de la tête eſt d'un gris-ſale, le deſſus & le derrière ſont d'un rouge brillant : le deſſus du cou, le dos, le croupion & les couvertures du deſſus des ailes ſont d'un beau noir ; les plumes ſcapulaires ſont blanches ; les joues ſont d'un gris-blanc, coupées par une bande noire qui ſe prolonge juſques vers le cou ; la gorge, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre ſont d'un blanc jaunâtre ; le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un rouge couleur de roſe vif ; les pennes des ailes ſont noires, tachetées de blanc ; les quatre pennes du milieu de la queue ſont noires ; les latérales ſont variées de noir & de blanc ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirâtres : la femelle n'a point de rouge ſur la tête.

L'*epeiche* varie de grandeur & de beauté dans ſon plumage. L'oiſeau que M. Briſſon décrit *tom. IV, pag.* 34, & auquel il donne le nom *de grand pic varié*, paroît être un *épeiche* dont les couleurs ſont plus vives que celles *du pic varié*, qu'il décrit *pag.* 38. Le devant de la tête eſt d'un noir luſtré ; le rouge eſt vif ; le noir & le blanc plus foncés, plus purs, tranchent davantage. Ces différences ne dépendroient-elles pas de l'âge ?

L'*épeiche* n'habite que les bois en été ; mais on le voit l'hiver dans les jardins & les vergers : il frappe contre les arbres des coups plus vifs & plus ſecs que le pic-vert : il eſt très-agile dans ſes mouvemens ; lorſqu'il s'apperçoit qu'il eſt découvert, il ſe retire derrière la branche le long de laquelle il gravilloit, ou ſur laquelle il frappoit, & il demeure quelque temps immobile. Il paroit en général méfiant, & ſe tenir ſans ceſſe ſur ſes gardes. Les oiſeleurs appellent l'*épeiche* pic mars. *Genre XLVII*.

EPEICHE (ou PIC VARIÉ) de la Caroline.

Pic varié de la Caroline. *Pl. enl.* 785.

BRISS. *tom. IV, pag.* 62.

Piverd au ventre jaune. CAT. *tom. I, pag.* 21, *pl.* 21.

L'*épeiche* de la Caroline eſt un peu moins gros que le nôtre : le deſſus de la tête eſt rouge ; quatre raies couvrent ſes joues ; une jaunâtre qui paſſe au-deſſus des yeux, une noire, interrompue par l'œil, plus bas une jaunâtre, & enfin une noire : cette dernière ſe prolonge juſqu'au-deſſous de la gorge, qui eſt rouge, & l'encadre à ſa partie inférieure, comme ſur les côtés : la poitrine eſt jaunâtre ; le reſte du deſſous du corps eſt blanc : le manteau ou le plumage des parties ſupérieures, ainſi que les ailes & la queue, ſont variés de noir & de blanc : la femelle n'a point de rouge. On le trouve à la Caroline, à la Virginie ; M. Briſſon ajoute à Cayenne. Ce *pic* étoit en grand nombre dans des envois faits de la Louiſiane. *Genre XLVII*.

EPEICHE (ou PIC VARIÉ) de la Incénada. *Pl. enl.* 748, *fig.* 1.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur de l'*épeiche* d'Europe ; ſa tête eſt couverte de plumes longues & fines, qui forment une huppe plus fournie qu'elle n'a coutume de l'être dans les pics ; elle eſt variée de noirâtre & de blanc, parmi leſquelles il perce un peu de rouge ; une ligne de cette dernière couleur s'étend de chaque côté de la tête au-deſſus de l'œil : le reſte du plumage eſt varié de gris-brun & de blanc, entremêlés & coupés l'un par l'autre, de façon qu'il en réſulte un tout très-agréable : ces deux couleurs traverſent alternativement les grandes pennes des ailes dans la dernière moitié de leur longueur ; ce qui fait paroître le bas de l'aile pliée, rayée en travers de blanc & de noirâtre. *Genre XLVII*.

EPEICHE (ou PIC VARIÉ) de la Jamaïque.

Pic varié de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV, pag.* 59.

Idem. *Pl. enl.* 797.

Piverd à ventre rouge. GATESB. *tom. I, pag.* 19, *pl.* 19.

Piverd de la Jamaïque. EDW. *Glan. pag.* 71, *chap. XXXIV, pl.* 244.

Cet *épeiche*, un peu plus grand que le nôtre, a le deſſus de la tête & la partie ſupérieure du cou en-arrière d'un rooge aſſez vif ; les joues ſont d'un blanc-jaunâtre ; la gorge, le devant du cou & la poitrine ſont olivâtres ; le ventre eſt d'un rouge terne ; le bas ventre & les jambes ſont rayés tranſverſalement de brun ; le deſſus du corps & les ailes ſont variés de raies tranſverſales noires ſur un fond gris ; les plumes de la queue ſont noires, excepté la plus extérieure de chaque côté, qui eſt rayée de blanchâtre ; le bec, les pieds, les ongles ſont noirs.

La femelle a le devant de la tête d'un blanc-rouſſeâtre.

On trouve cet *épeiche* à la Carolioe & à la Jamaïque. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE (ou pic varié) de la Louiſiane.

Pl. enl. 692.

Il eſt un peu plus grand que l'*épeiche* d'Europe ;

& il a le même fond de couleurs que les *épeiches* en général, mais elles sont plus foibles ; tout le dessus de la tête est d'un rouge-clair, cependant quelques individus ont le front gris & probablement ce sont les femelles ; les joues, la gorge, les côtés, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un blanc-gris ; le dessus du corps & les ailes sont rayés transversalement de bandes noires sur un fond gris-blanc ; les deux plumes du milieu de la queue sont blanchâtres dans les deux tiers de leur longueur, rayées de noir, & de cette dernière couleur à leur extrémité ; les latérales sont entièrement noires, excepté les deux plus extérieures de chaque côté qui sont blanches dans toute leur longueur, rayées de noir transversalement. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE de Nubie ONDÉ ET TACHETÉ.

Pic tacheté de Nubie. *Pl. enl.* 667.

C'est une espèce nouvelle d'un tiers moins grande que l'*épeiche* d'Europe ; le dessus de la tête est noir pointillé de blanc ; le derrière de la tête est couvert de plumes longues, fines & étroites qui forment une demi-huppe d'un beau rouge ; les joues sont blanches variées de quelques traits noirs suivant la direction des plumes ; la gorge est blanche ; le cou & la poitrine sont mouchetés de noir sur un fond blanchâtre ; le dessus du corps & les ailes sont ondés de roussâtre sur un fond gris-brun, plus foncé sur le dos ; le dessous du corps est tacheté de mouchetures en forme de larmes sur un fond blanchâtre ; la queue est divisée transversalement par ondes brunes & roussâtres ; le bec, les pieds, les ongles sont noirs. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE (ou pic chevelu) de Virginie.

Pic varié de Virginie. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 48. Idem, *pl. enl.* 754.

Piverd velu. CAT. *tom. I*, *pag.* 19, *pl.* 19.

Il est à-peu-près de la même grosseur que l'*épeiche* d'Europe : le sommet de la tête est noir ; il y a sur l'occiput une bande transversale rouge ; le tour de l'œil est d'un blanc-sale, & cette couleur se prolonge en formant une raie qui s'étend jusqu'au bas du cou : il y en a une noire au-dessous qui suit la même direction ; le derrière du cou & tout le dessus du corps sont noirs ; mais cette couleur est partagée depuis le bas du cou par une large bande longitudinale blanche, & composée de plumes effilées, soieuses, à barbes à-peu-près désunies, & c'est la texture de ces plumes qui a fait donner à ce pic le surnom de *chevelu*. La gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont blancs ; les ailes & la queue sont variées de noir & de blanc qui se coupent par raies transversales. On trouve ce pic à la Caroline, en Virginie, au Canada ; je l'ai aussi reçu de la Louisiane. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE du Canada.

Pic du Canada. *Pl. enl.* 345, *fig.* 1.

Pic varié de Canada. BRISS. *tome IV*, *pag.* 45, *pl.* 11, *fig.* 2.

L'*épeiche* du Canada est de la grosseur du nôtre ; il paroît au premier coup d'œil en différer beaucoup, ainsi que de tous les autres pics, en ce qu'il n'a pas de rouge sur la tête ; mais cette couleur est remplacée par une large bande transversale d'un orangé-pâle qui couvre le derrière de la tête. Comme d'ailleurs les proportions sont les mêmes que celles de nôtre *épeiche*, & que le plumage est également varié de noir & de blanc, loin que l'*epeiche* du Canada diffère autant du nôtre qu'il le semble au premier coup d'œil, on est, au contraire, fondé à le regarder comme une variété produite par l'influence du climat, dont la rigueur en diminuant l'expansion des forces vitales, en resserrant les pores, a changé le rouge en orangé-pâle : le dessous du corps est blanc, la plus grande partie du dessus est noire, si ce n'est que le bas du dos est varié de quelques taches blanches ; le devant de la tête est noir ; les joues sont blanches, coupées en travers par une large bande noire ; les ailes sont rayées de bandes transversales blanches sur fond noir ; les deux plumes du milieu de la queue sont noires, & les latérales sont variées de noir & de blanc ; le bec est de couleur de corne ; les pieds & les ongles sont d'un gris-brun. *Genre LXVII.*

ÉPEICHE du Mexique.

M. Brisson, *tom. IV*, *pag.* 57 & *pag.* 59, décrit deux *épeiches* du Mexique. Il nomme le premier *grand pic varié du Mexique*, le second *petit pic varié du Mexique* : l'un a tout le dessus du corps, même la tête noire ; l'autre, c'est le petit, a les mêmes parties également noires, rayées transversalement de blanc ; le premier est de la grandeur du *pic-verd* d'Europe, & le second n'est que de celle de nôtre *épeiche*, mais avec ces différences, tous deux se rapprochent par un trait qui les distingue de tous les autres oiseaux connus du même genre ; l'un & l'autre ont tout le dessous du corps rouge. Y auroit-il au Mexique deux races de l'*épeiche*, comme nous en connoissons deux en Europe, & comme nous en avons reconnues en différentes régions, ainsi qu'on peut s'en assurer en parcourant l'histoire des différens *épeiches* ? Où M. Brisson auroit-il fait un double emploi ? Auroit-il été trompé par la figure donnée par Séba, cet auteur trouvé trop souvent inexact, & n'existeroit-il au Mexique que l'*épeiche* dont le dessus du corps est rayé de noir & de blanc, lequel a été indiqué par Fernandez qui ne parle pas de l'*épeiche* représenté par Séba ? *Genre XLVII.*

ÉPEICHE (petit).

Petit pic varié. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 41.

Pl. enl. 598, *fig.* 1 le mâle, *fig.* 2 la femelle.

C'est la plus petite espèce de pic connue dans l'ancien continent ; il n'est pas plus gros qu'un moineau ; sa longueur est de cinq pouces sept lignes du bout du bec à celui de la queue ; il a neuf pouces deux lignes de vol ; le sommet de la tête en-devant est roussâtre, il est en-arrière

d'un fort beau rouge ; l'occiput & le dessus du cou sont noirs ; le dos & les plumes scapulaires sont de cette dernière couleur, rayée de larges bandes transversales blanches ; les couvertures du dessus de la queue sont noires ; la gorge & le devant du cou sont roussâtres ; la même couleur, mais d'une nuance plus claire, s'étend sur le reste du dessous du corps, & elle est variée sur la poitrine de quelques taches noires, sur les côtés de lignes de cette dernière couleur dans le sens des plumes ; les couvertures du dessus des ailes sont noires & les grandes sont variées de blanc ; les pennes des ailes sont noires tachetées de blanc-roussâtre ; la queue est composée de dix plumes dont les quatre du milieu sont noires, & les latérales sont variées de noir & de blanc ; le bec est noirâtre ainsi que les pieds ; la femelle n'a point de rouge sur la tête.

Le *petit épeiche* a les mêmes habitudes en général que les autres pics ; il se tient pendant l'été dans les bois, mais l'hiver on le voit dans les jardins & les vergers ; son espèce est très-répandue en Europe ; il paroît qu'on la retrouve en Amérique, puisqu'on a apporté de la Louisiane un pic qui lui ressemble en tout, excepté que le dessus de la tête est noir. Mais c'est probablement une femelle, & il est vraisemblable que le mâle ne diffère pas du *petit épeiche* d'Europe. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE (petit) BRUN des Moluques.

Petit pic des Moluques. *Pl. enl.* 748, *fig.* 2.

Il est à-peu-près de la grosseur de notre *épeiche* : tout le plumage est varié de brun-noirâtre & de blanc-sale ; ces couleurs sont tracées par bandes transversales sur les parties supérieures ; le noir forme sur les parties inférieures des taches ou lignes disposées dans le sens des plumes ; une raie blanche s'étend de chaque côté de la tête, depuis la partie supérieure du bec jusqu'à l'occiput & passe par l'œil qui la coupe ; il n'y a point de rouge sur la tête dont le dessus est brun ; mais peut-être ne connoît-on encore que la femelle. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE (ou petit pic varié) de Virginie.

Petit pic varié de Virginie. BRISS. *tom. IV*, *p.* 50.

Petit pic verd tacheté. CATESB. *tom. I*, *pag.* 21, *pl.* 21.

Catesby, qui nous a fait connoître ce pic, dit qu'il ressemble si fort, à la grosseur près, au *pic chevelu* qu'on pourroit s'y méprendre. Il paroît qu'il y a dans cette espèce, à la Caroline, deux races qui ne diffèrent guère que par la taille ; comme nous avons en Europe deux *épeiches* dont la principale différence consiste dans la grandeur. L'*épeiche de Virginie* est la petite race ; sa grandeur répond à celle de notre *petit épeiche*, comme la grandeur du *pic chevelu* ou de celui de la grande race répond à celle de notre *épeiche*. Mais puisque du côté du plumage la ressemblance est si parfaite entre les deux races, je renvoie pour cet objet à la description du *pic chevelu*. *Genre XLVII.*

ÉPEICHE OU PIC VARIÉ ONDÉ.

Pic varié de Cayenne. BRISS. *tom. IV*, *p.* 54.

Pic tacheté de Cayenne. *Pl. enl.* 553.

La tête est couverte de plumes rouges ; les joues sont noires & marquées de deux bandes transversales blanches qui s'étendent jusqu'au derrière de la tête ; la bande supérieure part de l'œil, & l'inférieure de dessous l'orbite près l'origine du bec ; tout le dessus du corps & les ailes sont noirs, il y a seulement quelques raies transversales blanches sur le haut du dos ; les grandes pennes des ailes sont marquées dans la dernière moitié de leur longueur de points blancs & de points noirs rangés en échiquier ; tout le dessous du corps est blanc excepté les côtés qui sont mouchetés de quelques taches noires ; les quatre plumes du milieu de la queue sont noires, & les latérales sont blanches tachetées de points noirs posés obliquement ; le bout de ces plumes est rougeâtre. Je décris cet oiseau que je n'ai pas vu, d'après la planche enluminée : on le trouve à Cayenne. M. Brisson, *tom. IV*, *pag.* 54, décrit un pic qui se trouve dans la même partie de l'Amérique, qui, par le plumage, a le plus grand rapport avec celui-ci, mais qui en diffère par un caractère essentiel, c'est qu'il n'a que trois doigts ; cependant M. Brisson avertit que n'ayant vu qu'un individu, il ne sçait pas si ce manque d'un doigt est individuel, ou si il appartient à l'espèce entière. La première conjecture paroît la mieux fondée, d'après le rapport dans tout le reste avec l'*épeiche varié ondé* qui s'est trouvé avoir quatre doigts. *Genre XLVII.*

ÉPERONNIER.

Pl. enl. 492, le mâle ; 493 la femelle.

Paon de la Chine. BRISS. *tom. I*, *pag.* 291.

Paon-phaisan de la Chine. EDW. *tom. II*, *pag. LXVII* & *LXIX*, *pl.* 67 le mâle, 69 la femelle.

L'*éperonnier* est remarquable par la beauté de ses couleurs, par leur distribution, par leur jeu, par l'élégance de sa forme ; il est à-peu-près de la taille d'un faisan ordinaire, un peu plus grand. Sa tête est surmontée par une huppe de plumes brunes, recourbées en-avant ; entre les yeux, dont l'iris est jaune, & le bec, dont la partie supérieure est rouge, l'inférieure brune, la peau est dénuée de plumes, couverte de quelques poils noirs en petit nombre & colorée de jaune ; les joues sont blanches ; le cou est ondé transversalement de brun-sombre sur un fond brun vif & pourpré ; le dos, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes sont d'un brun-foncé, varié par le mélange d'un brun-clair ; sur ce fond sombre sont semées des taches en forme d'yeux dont l'éclat est relevé par l'obscurité du fond ; l'extrémité de chaque plume porte une de ces taches dont la couleur est pourpre, changeant en bleu, avec des reflets verds & des reflets dorés ; un cercle noir sert de cadre à chaque miroir ou tache ; le croupion est varié de brun sur brun ; le dessous du corps est d'un brun-obscur ombré transversalement de noir ; les grandes pennes des ailes sont d'un

brun-noirâtre, les moyennes sont du même fond de couleur que le dos, & chaque penne est, de même que sur cette partie, ornée d'une tache ou miroir tels que je les ai déjà décrits; les couvertures de la queue en-dessus sont beaucoup plus longues que les plumes de la queue même, comme dans le paon; elles vont en diminuant de longueur de celles qui sont au milieu à celles qui occupent les côtés; leur couleur est un brun-foncé, nué d'un brun plus clair, & à leur extrêmité brillent deux miroirs accolés l'un à l'autre, séparés par la tige de la plume & relevés par un double cercle, l'un noir & l'autre orangé; les pieds sont d'un brun-sale, & ornés chacun d'un double ergot; l'un plus long est placé à-peu-près vers la moitié du pied, & l'autre au-dessus à-peu-près vers ses deux tiers.

La femelle est d'un tiers plus petite que le mâle; elle n'a pas de rouge sur le bec ni d'éperon aux pieds, au moins les figures n'en représentent-elles pas; les couvertures du dessus de sa queue sont moins longues; ses couleurs, quoique les mêmes que celles du mâle, sont plus mates, ont moins d'éclat; les miroirs sont moins brillans & n'ont pas autant de reflet. On trouve ces beaux oiseaux à la Chine. M. Brisson les a placés dans le VII[e] genre de sa méthode, & leur a donné le nom de *paon*. Il a eu raison si il s'est décidé d'après les rapports que ces oiseaux ont avec le paon, d'après la facilité que ces rapports procureroient à celui à qui ils tomberoient sous les mains & qui ne les connoîtroit pas, de les distinguer en les cherchant dans une partie déterminée de son ouvrage, sans être obligé de parcourir le catalogue entier. Cependant les voyageurs assurent qu'on ne trouve des paons à la Chine que ceux qu'on y transporte; mais cette assertion est sans doute relative au paon que nous connoissons en Europe & qui y a été aussi transporté. Le nom de *paon de la Chine*, employé par M. Brisson, ne doit pas être pris à la rigueur & désigne seulement un oiseau qui a du rapport avec le *paon*, qu'il suffit pour le distinguer de comparer avec les oiseaux qui offrent les mêmes caractères, sans en suivre le parallèle avec tous les oiseaux connus. C'est à quoi se réduisent toutes les méthodes imaginées pour abréger l'étude, & non pour représenter le plan de la nature qui ne s'est peut-être assujettie à aucun; & l'oiseau dont il s'agit est un *paon* suivant l'ordre systématique, c'est-à-dire, un oiseau du même genre, mais il est différent du paon proprement dit quant à l'espèce.

ÉPERVIER.

Pl. enl. 412.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 310. *Genre VIII.*

Espervier. BELL. *Hist. nat. des oif. p.* 121, *fig. pag.* 122.

Espervier, *esparvier.* BELL. *Port. d'oif. pag.* 19.

Émouchet ou *mouchet* en François vulgaire;

Accipiter en Latin;

Sparviero en Italien;

Francello en Espagnol;

Sperber, *sperwer*, *sprintz*, *sprintzel*, &c. en Allemand;

Sokol, *krogulec* en Polonois;

Sparshok, *sparshoek* en Suédois;

Sparrow-hawk, *sparhauk*, *muscet* en Anglois.

L'*épervier* est très-commun & cependant il est souvent confondu avec d'autres oiseaux, même par d'habiles ornithologistes. M. de Buffon a très-bien prouvé que l'*épervier des alouettes* est la femelle de la *cresserelle*; il me paroît, comme ce naturaliste l'a pensé, que le *petit épervier*, BRISS. *tom. I*, *pag.* 315, *pl. XXX*, *fig.* 1, est le tiercelet ou mâle de l'*épervier commun*. Il ne reste donc de quatre *éperviers* qu'on avoit comptés, que le commun & l'*épervier tacheté* qui n'est qu'une variété dans son espèce.

Le *petit épervier*, que je regarde comme le tiercelet ou le mâle, a, du bout du bec à celui de la queue, onze pouces neuf lignes; la femelle, à laquelle on ne donne communément que le nom d'*épervier*, mesurée de la même manière, a quatorze pouces de longueur; les ailes pliées s'étendent dans l'un & dans l'autre à-peu-près aux deux tiers de la queue & descendent cependant un peu moins bas dans le mâle; l'un & l'autre ont le derrière de la tête, du cou & le dessus du corps couverts de plumes brunes avec une teinte rousseâtre qui borde chaque plume dans la femelle, & qui, dans le mâle, ne forme qu'une tache à leur extrêmité; ils ont aussi tous les deux des marques blanches à l'occiput ou derrière la tête; la gorge & le devant du cou sont d'un blanc moucheté de raies longitudinales & de quelques taches brunes; la poitrine, le ventre & les côtés sont rayés transversalement de brun sur un fond blanc, & le dessous de la queue est moucheté sur ce même fond de taches ou points oblongs bruns; les ailes & la queue sont brunes; les ailes sont rayées transversalement d'un brun plus foncé du côté intérieur seulement, & dans l'état de repos les raies ne sont pas apparentes; elles le sont sur la queue qui est également traversée par des bandes d'un brun plus foncé que celui qui fait le fond de la couleur; le plumage n'est conforme à la description que je viens d'en donner, & les couleurs ne sont nettes comme je les ai représentées que dans les *éperviers* âgés de plusieurs années; dans les jeunes qui n'ont pas encore mué, au lieu de raies transversales brunes, le dessous du corps est varié de raies longitudinales rousses; après la première mue elles sont remplacées par des raies transversales, mais dont le roux fait la plus grande partie & laisse peu de place au brun, il en occupe davantage après la seconde mue, & à proportion que l'âge avance cette couleur devient dominante sur le roux qui s'efface tout-à-fait dans les *éperviers* qui commencent à vieillir; le brun se fonce aussi davantage sur le dessus du corps & le roux diminue avec l'âge; c'est cette différence dans le plumage suivant le nombre de mues que les *éperviers* ont

subies, qui est cause qu'on les confond avec d'autres oiseaux, & que les descriptions que les auteurs en font ne se rapportent pas, parce qu'elles varient suivant l'âge du sujet qu'ils ont observé. Comme la plupart des oiseaux de proie sont sujets aux mêmes changemens plus ou moins considérables dans les différentes espèces, ils en rendent la connoissance très-difficile en général, ils occasionnent les doubles emplois qu'on fait à leur égard, & ils sont cause des différences qui se trouvent dans les descriptions que les auteurs en font. Il se passera par ces mêmes raisons beaucoup de temps avant qu'on connoisse bien les oiseaux de proie étrangers, parce que, pour y parvenir, il faut pouvoir les suivre & les comparer dans leurs différens âges; mais, d'après l'exemple des *éperviers*, des *autours*, des *gerfauts*, des *faucons*, lorsqu'entre deux oiseaux de proie étrangers on ne trouve d'autre différence, sinon que l'un a des taches longitudinales sur le dessous du corps & l'autre des taches transverses, quoiqu'elles soient de couleurs différentes, on est fondé à penser que le premier est un jeune pris avant d'avoir mué, & le second un oiseau qui avoit subi déjà une mue au moins. Je reviens à l'*épervier*: l'iris est jaune, la base du bec est bleuâtre dans la femelle & son crochet est noirâtre; cette dernière couleur occupe beaucoup plus d'étendue sur le bec du mâle; la peau nue qui le couvre à son origine est d'un jaune-verdâtre; les pieds sont grêles, très-longs, les doigts fort longs aussi & très-déliés, les ongles noirs.

L'*épervier*, par la conformation de ses pieds, est un oiseau *très-noble*, mais plusieurs pennes de ses ailes sont échancrées & le réduisent au rang des oiseaux *de bas vol*. Il doit être mis dans cette classe ou au premier ou à un des premiers rangs; il est plein de feu & d'ardeur, docile & susceptible d'être dressé pour la chasse de la perdrix & des cailles; dans l'état de liberté il fait une cruelle guerre aux petits oiseaux en général; il prend aussi des pigeons écartés de leur troupe, & il rode souvent dans cette intention autour des colombiers. La femelle fait son nid dans les forêts sur les arbres les plus élevés, & pond ordinairement quatre ou cinq œufs maculés de jaune-rougeâtre vers leurs bouts.

L'*epervier tacheté*, qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété, diffère par des taches blanches répandues en petit nombre sur le dessus du corps & répandues en grande quantité, au contraire, sur le dessous.

Il paroît que l'espèce de l'*épervier* est répandue dans l'ancien continent depuis le nord de l'Europe jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, & que, malgré qu'on voie des *éperviers* en toute saison, il y en a cependant de passagers qui ne font que traverser pour aller d'un pays à un autre : on peut voir ce que Bellon, témoin d'un pareil passage, dans le mois d'avril, sur les bords du détroit de la Propontide, en a écrit. *Hist. nat. des oif. pag. 121*.

Je conserve deux *éperviers* de Cayenne si semblables au nôtre, que je ne doute pas qu'ils ne soient de la même espèce, très-légèrement variée dans son plumage par l'influence du climat. Ils sont de la même taille que le nôtre; ils en ont tout le port & l'extérieur; le fond de leurs couleurs est le même; ils se ressemblent par la disposition des taches, & ils ne diffèrent que par des nuances & l'espace occupé par les taches. L'un, qui me paroît avoir été pris avant d'avoir mué, a tout le dessus du corps d'un brun-clair, la queue cendrée, rayée en travers de quatre bandes transversales brunes; la gorge & le devant du cou variés de taches rousses dans la direction des plumes sur un fond blanchâtre, & le dessous du corps rayé transversalement de roux sur un fond blanc; le dessous de la queue est de cette dernière couleur avec quelques taches longitudinales rousses.

L'autre *épervier* est d'un brun beaucoup plus foncé sur tout le dessus du corps, & la queue est de la même couleur en-dessus, traversée par des bandes d'un brun-noirâtre; la gorge & le devant du cou sont mouchetés de lignes longitudinales brunes sur fond blanc; le ventre est de la même couleur rayé en travers par des bandes brunes, mais moins serrées, moins larges que dans notre *épervier*, en sorte qu'il paroît davantage de blanc; les jambes sont rayées transversalement de roussâtre sur un fond blanc, & le dessous de la queue est purement blanchâtre Il me paroit que cet *épervier* a été tué après sa seconde mue & avant d'avoir changé en brun ce qui lui reste encore de roussâtre; mais ce qui achève d'assimiler ces *éperviers* au nôtre, c'est qu'ils ont de même des taches blanchâtres au bas de la tête en arrière.

Indépendamment de ces deux *éperviers*, j'en conserve encore deux autres de Cayenne, qui, quoique plus grands de près d'un tiers, me paroissent cependant se rapprocher de l'*épervier* plus que de tout autre oiseau, par leur forme, leur extérieur en général, & par la longueur de leurs pieds & de leurs doigts en particulier, par la manière dont ces parties sont grêles & effilées. L'un a tout le dessus du corps d'un brun peu foncé avec quelque mélange de roussâtre sur le bord des plumes, & le dessous du corps blanc, varié de brun-roussâtre disposé par traits parallèles à la direction des plumes; l'autre a le dessus du corps d'un brun très-foncé avec fort peu de reste des traits roussâtres au bord des plumes; la gorge est blanche, & il y a à sa partie supérieure quelques traits bruns dans la direction des plumes, il y en a de même sur les côtés du cou dont le fond est blanc; le devant du cou, la poitrine, le ventre & le dessous de la queue sont blancs; les côtés & les jambes sont de la même couleur, mais il y a quelques taches brunes oblongues sur les côtés, & les jambes sont rayées de brun en travers; la queue d'un brun-clair dans l'un, dans l'autre d'un brun-foncé, est rayée en travers dans tous deux par une couleur

plus forte que celle du fond ; le premier, un peu plus grand que le second, me paroît une jeune femelle, je pense que l'autre est un mâle fait ou qui a subi plus de deux mues ; quoique ces deux oiseaux me semblent avoir avec l'*épervier* plus de rapports qu'avec tout autre oiseau, ils en diffèrent trop cependant, sur-tout par la taille, pour ne les pas regarder comme une espèce différente du nôtre, & les en supposer une simple variété, au lieu qu'on est fondé à le penser des deux *éperviers* dont j'ai parlé avant ces deux derniers, & si ma conjecture à leur égard paroît fondée, si elle est vraie, il s'ensuivra que l'espèce de notre *épervier* est généralement répandue dans les deux continens.

ÉPERVIER A GROS BEC de Cayenne. *Pl. enl. 464.*

Il est un peu plus grand que l'*épervier*, & surtout d'une corporance plus forte, plus ramassée & plus fournie ; il a, au contraire, les pieds moins longs & son bec est à proportion plus fort ; c'est certainement un oiseau du genre de l'*épervier ;* mais quant à l'espèce, sa taille pleine, ses pieds moins longs que ceux de l'*épervier*, me semblent l'en éloigner & le rapprocher du faucon ; il est bien difficile, au reste, de rien statuer de fixe sur ces rapports qui varient aux yeux des observateurs suivant le point de vue sous lequel ils comparent les objets.

Tout le dessus du corps & des ailes est brun, ainsi que la tête & le derrière du cou ; mais cette couleur est sans mélange sur les deux dernières parties ; sur le dos, au contraire, les plumes sont bordées de roussâtre, & sur les ailes cette couleur occupe le milieu des plumes dont le brun occupe les bords ; la gorge est brune, la poitrine a le même fond de couleur, mais les plumes sont terminées à leur extrémité par une bande rousse ; le ventre, les côtés, les jambes sont rayés transversalement de brun avec un mélange de roux sur un fond blanc ; la queue est blanchâtre rayée en travers par de larges bandes noires ; le bec est de cette dernière couleur ; la peau qui en couvre la base est jaune ainsi que les pieds ; les ongles sont d'un brun-noirâtre. *Genre VIII.*

ÉPERVIER A QUEUE D'HIRONDELLE. CAT. *tom. I, pag. 4, pl. 4. Voyez* MILAN de la Caroline.

ÉPERVIER A SERPENS. *Voyez* MILAN de la Caroline,

ÉPERVIER A VENTRE ROUX de Cayenne.

Cet *épervier* n'a pas été décrit : il est de la grandeur du nôtre, mais plus plein & plus gros ; il en diffère aussi par le bec qui est plus court & conformé comme dans l'*épervier à gros bec de Cayenne.* La tête est d'un cendré-brun, le derrière du cou d'un cendré moins foncé ; le dos & tout le dessus du corps, les couvertures du dessus des ailes & de la queue, & les pennes des mêmes parties sont en-dessus d'un brun-très-foncé ; la gorge est blanchâtre dans son milieu, les côtés en sont roux ; cette dernière couleur s'étend sur tout le dessous du corps, excepté sur les couvertures du dessous de la queue qui sont d'un blanc-sale ; la queue est blanchâtre en-dessous ; le bec est noirâtre, les pieds sont jaunes, les ongles noirs. *Genre VIII.*

ÉPERVIER DES ALOUETTES. *Voyez* CRESSERELLE.

ÉPERVIER DES PIGEONS. CATESB. *tom. I, pag. 3, pl. 3.*

Épervier de la Caroline. BRISS. *tom. I, pag. 378.*

Il est à-peu-près de la taille de l'*épervier commun :* il a cependant le corps plus effilé & moins fourni ; la tête & tout le dessus du corps sont bruns ; la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés & le dessous de la queue sont blancs mêlés de quelques plumes brunes ; les jambes sont couvertes de longues plumes blanches variées de taches rousses & de taches longitudinales brunes ; les ailes sont brunes variées de roux du côté interne des plumes ; la queue est traversée de quatre raies blanches sur un fond brun ; l'iris & la peau nue qui couvrent la racine du bec sont jaunes ; les pieds sont de la même couleur ; le bec est noir à son extrémité & blanchâtre à sa base. *Genre VIII.*

ÉPERVIER (petit). BRISS. *tom. I, pag. 315. Voyez* ÉPERVIER.

ÉPERVIER (petit). CATESB. *tom. I, pag. 5. Voyez* ÉMÉRILLON de la Caroline.

ÉPERVIER (petit) de Cayenne.

Il n'est pas plus gros que l'émérillon : la tête, le derrière du cou, tout le dessus du corps, les ailes, la queue & leurs couvertures supérieures sont d'un brun-noirâtre ; les joues sont grisâtres, ainsi que le haut du cou sur les côtés ; le devant du cou & tout le dessous du corps sont rayés de bandes transversales brunes sur un fond gris-blanc, d'autant plus clair & les bandes moins foncées, qu'on approche plus de la queue ; elle est blanchâtre en-dessous & les plumes du milieu sont rayées de bandes noires, mais la couleur brune est uniforme en-dessus ; le bec est blanchâtre, excepté l'extrémité de la mandibule supérieure qui est noire ; les pieds sont longs, grêles, d'un jaune-pâle, les ongles noirs. J'ai reçu cet oiseau de Cayenne, & je ne l'ai vu que deux fois dans les envois qui en ont été faits en différens temps. *Genre VIII.*

ÉPERVIER-RAMAGE (*fauc.*). Celui qui est libre.

ÉPERVIER ROYAL (*fauc.*). Celui qui est dressé & instruit.

ÉPERVIER TACHETÉ. BRISS. *tome I, pag. 34. Voyez* ÉPERVIER.

ÉPOUVANTAIL. *Voyez* GUIFETTE NOIRE.

ERGATILLE. *Voyez* HIRONDELLE DE RIVAGE.

ERGOT.

L'*ergot* est une protubérance plus ou moins longue, plus ou moins pointue placée à-peu-près

au milieu du pied de certains oiseaux du côté interne. Il y a des espèces dans lesquelles le mâle seul a un *ergot* & dans celles où la femelle en a aussi, il est plus petit : quelques oiseaux ont deux *ergots* à chaque pied.

L'*ergot* est à l'intérieur une épine osseuse, converte à l'extérieur d'une substance semblable à la corne. Il croît à mesure que l'oiseau vieillit & devient quelquefois très-grand. C'est un moyen de juger de son âge.

ESCALANDRE. *Voyez* CUJELIER.

ESCAP. (donner l') (*fauc.*) C'est accoutumer l'oiseau de proie qu'on a dressé & auquel on donne la dernière espèce de leçon, à connoître le gibier auquel on le destine. *Voyez* FAUCONNERIE. *Art. affaitage*

ESCARBOUCLE (l').

Il est de la grandeur de l'oiseau-mouche *rubis-topaze* ; il n'en diffère qu'en ce que les couleurs du dessus de la tête, de la gorge, du devant du cou & du haut de la poitrine sont plus foncées & moins éclatantes ; ces parties dans le *rubis-topaze* paroissent suivant que la lumière tombe d'en haut, ou qu'elle frappe en face, du jaune de la topaze ou du rouge du rubis ; elles n'ont pas le même jeu dans l'oiseau-mouche *escarboucle*, & paroissent sous tous les aspects d'un rouge d'escarboucle ou de rubis-foncé ; Mais je crois que cette différence ne sçauroit constituer une espèce. J'ai reçu l'*escarboucle* de Cayenne où le *rubis-topaze* est très-commun, & je n'ai vu qu'une seule fois l'*escarboucle* ; je ne le connois dans aucune autre collection, aucun auteur n'en parle ; je ne le regarde que comme une variété & je crois qu'on ne doit pas le compter pour une espèce. *Voyez* RUBIS-TOPAZE.

ESCHELETTE. *Voyez* GRIMPEREAU DE MURAILLE.

ESCLAVE (l').

Tangara de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III*, *pag.* 37. *Pl.* 11. *fig.* 4.

Pl. enl. 156.

Cet oiseau, auquel on donne à Saint-Domingue le nom d'*esclave*, ressemble à une grive par les mouchetures dont son plumage est varié sur les parties inférieures, mais par la taille & par les caractères il se rapporte au tangara, & il est du XXXIe genre. Sa grosseur est à-peu-près la même que celle du *moineau-franc* ; tout le dessus du corps est brun avec une teinte olivâtre sur le croupion ; le dessous est moucheté de brun sur un fond blanc-sale ; les taches sont oblongues & dans la direction des plumes dont elles occupent le milieu ; les pennes de l'aile sont brunes bordées d'olivâtre du côté extérieur ; celles de la queue sont en-dessous d'un cendré-brun, en-dessus les deux du milieu sont d'un brun mêlé d'olivâtre, les latérales sont brunes bordées d'olivâtre, & un peu plus longues suivant qu'elles sont plus extérieures, ce qui rend la queue fourchue.

ESCORBEAU. *Voyez* CORBEAU.

ESCORTABLE. (*fauc.*) Mot par lequel on exprime le vice des oiseaux sujets à s'écarter.

ESCOUFLE. BELL. *Port. d'oif. pag.* 21. *Voyez* MILAN.

ESPARVIER. BELL. *Voyez* ÉPERVIER.

ESPÈCE.

L'*espèce* est la dernière division des oiseaux ; dans l'ordre méthodique. Lorsque deux oiseaux offrent à l'extérieur une conformation semblable dans toutes leurs parties, qu'ils sont de la même grosseur, & qu'ils ont le même plumage, on les regarde comme étant de la même espèce. Cependant nous ne sommes jamais sûrs que cette parfaite ressemblance ne nous impose pas par rapport aux oiseaux dont nous n'avons pas été à portée de suivre les habitudes, & d'observer dans les différens actes de leur vie ; comme nous ne sçavons pas non plus si des oiseaux que nous jugeons d'espèce différente, ne sont pas de la même. Cette incertitude vient de ce que les caractères, d'après lesquels nous jugeons des espèces, n'ont rien de fixe, sont fort variables, & soumis à l'influence du sexe, de l'âge, des climats & même des circonstances particulières de la vie des oiseaux. Il est même très-probable que les climats, changeant les couleurs du plumage & la grandeur de la taille, nous prenons pour espèces différentes un grand nombre d'oiseaux, qui ne forment qu'une seule & même espèce. Mais, comme personne n'a encore indiqué de caractères fixes, positifs, faciles à saisir, qui déterminent les espèces, nous sommes obligés d'en juger d'après la ressemblance & la parité dans l'ensemble extérieur des individus, & nous ne pouvons corriger les erreurs fréquentes dans lesquels nous entraîne cette manière de voir, que par l'observation, par la connoissance des habitudes des oiseaux, par leur accouplement sur-tout. Ce genre d'instruction ne pouvant qu'être fort lent, il n'est pas douteux que nous comptons, & qu'on regardera encore long-temps comme des espèces différentes, des oiseaux qu'on réunira à une seule & même espèce, lorsqu'on les aura mieux observés.

ESSIMER (*fauc.*) C'est, par le moyen d'une diette convenable, amaigrir les oiseaux qu'on veut dresser. *Voyez* FAUCONNERIE, *art. Affaitage des gerfauts de Norwege.*

ESTOURNEL. *Voyez* ETOURNEAU.

ÉTÉ (l') ou TOUT-ÉTÉ.

Petite Perruche à queue bleue du Brésil. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 384.

Plus petite des Perruches vertes & bleues. EDW. *Glan. pag.* 51, *pl.* 235.

Elle est de la grosseur d'un *moineau franc*. Tout son plumage est d'un verd-clair ; mais le croupion & le haut des ailes sont d'un beau bleu, & les pennes de l'aile étant bordées de la même couleur, du côté extérieur, il en résulte une barre bleue sur l'aile, lorsqu'elle est pliée ; le bec est incarnat,

incarnat, & les pieds sont cendrés. Il paroît qu'il y a dans cette espèce, décrite par Marcgrave, une variété indiquée par M. Edwars, & ensuite par M. Brisson. La différence consiste en ce que les pennes des ailes sont bordées de verd-jaunâtre, au lieu de bleu, & que le bec & les pieds sont orangés. *Genre LIII*[e].

ÉTOILÉ (l').

Butor tacheté d'Amérique. Briss. *tom. V, pag.* 464.

Butor brun. Catesb. *tom. I, pag.* 78, *pl.* 78.

L'*étoilé* a quelque rapport avec le *butor*, il n'est pas aussi grand; sa longueur est d'un pied huit pouces environ, du haut du bec à celui de la queue: tout le plumage est brun, plus foncé en-dessus, & plus clair en-dessous; cependant il y a quelques taches blanches sur les grandes couvertures du dessus des ailes, & c'est ce qui a fait donner à ce *butor* le nom d'*étoilé*: ces taches blanches sont placées à l'extrêmité des plumes, & il y en a de même sur celles des pennes de l'aile; la queue seule diffère du ton général du plumage, elle est d'un cendré-bleuâtre: l'espace entre l'œil & le bec est couvert d'une peau nue & verte, les paupières sont de la même couleur; l'iris est couleur d'or; la portion supérieure du bec est d'un noir-verdâtre, l'inférieure est verte; les pieds sont d'un jaune verdâtre: ce *butor* se trouve à la Caroline, & dans différentes parties de l'Amérique septentrionale: il fréquente le bord des eaux douces, & ne s'approche pas des rivages de la mer. *Genre LXXXI*[e].

ÉTOURNEAU.

Pl. enl. 75.

Briss. *tom. XI, pag.* 139. *Genre XXVI*[e].

Estourneau. Bell. *hist. nat. des ois. pag.* 321, *fig. ibid.*

Estourneau, *sansonet.* Bell. *port. d'ois. pag.* 81.

Suivant M. de Salerne, *Tournel*, en Guyenne;

Estournel, en Périgord;

Sturnus, en Latin;

Storno, en Italien;

Estornino, en Espagnol;

Sturnino, en Portugais;

Staar, *Staer*, *Stoer*, *Stran*, en Allemand;

Stare, en Suédois;

Stare, *Staril*, *Starling*, en Anglois.

L'*étourneau* est un peu moins gros que le merle, d'une forme plus alongée; il a le bec beaucoup plus long, & applati vers son extrêmité: sa longueur du bout du bec à celui de la queue est de huit pouces & demi; il a quatorze pouces six lignes de vol, & ses ailes pliées s'étendent par-delà les trois quarts de la longueur de la queue: tout son plumage est pointillé de blanc-roussâtre sur un fond brun changeant en verd foncé avec des reflets plus clairs, & un mélange de pourpre: il en résulte un tout brillant, quoique dû à des couleurs foncées, & dont il est très-difficile de donner une idée juste. Mais l'*étourneau* est trop commun & trop connu, pour qu'il soit nécessaire d'en faire une description fort détaillée: le bec est jaunâtre à son origine & brun à sa pointe; il est entièrement de cette dernière couleur dans la femelle; elle diffère encore, en ce que son plumage a moins de brillant sur-tout sur le dos: les pieds sont couleur de chair, & les ongles noirâtres, l'iris, couleur de noisette. Nous ne connoissons qu'un *étourneau* en Europe, & les espèces n'en paroissent pas fort multipliées sur le reste du globe; cependant on en trouve dans les régions fort chaudes, comme au Cap de Bonne-Espérance, & dans les pays très-froids, comme aux terres magellaniques. Ainsi, ce genre d'oiseaux est répandu d'une extrêmité du globe à l'autre; mais les espèces en sont fort peu variées, & c'est un genre, à peu de chose près, isolé.

L'*étourneau*, proprement dit, ou celui que nous connoissons en Europe, vit en troupes pendant l'automne & l'hyver; il vole en bandes très-nombreuses, qui paroissent agitées d'un mouvement de tourbillon. Cette apparence est produite par l'effet du vol qui emporte les *étourneaux* du centre à la circonférence, & par leur retour vers le centre, car ils se serrent, en volant, autant qu'ils le peuvent; ils se rabattent le soir dans les lieux bas & couverts de roseaux sur lesquels ils passent la nuit; en s'y posant le soir & avant de prendre leur essor le matin ils gazouillent pendant long-temps, & se font peu entendre le reste de la journée: souvent ils se mêlent avec les corneilles, les choucas, les grives, &c. Ils cessent de vivre en sociétés nombreuses vers le mois de mars, ils s'aparient alors; mais cette séparation générale, & ces associations particulières ne se font pas sans que les mâles ne se livrent d'assez rudes combats; ils sont alors très-agités, & ils ne cessent guère de gazouiller & de chanter. Les *étourneaux* se contentent, pour construire leur nid, d'assembler dans un trou de muraille, ou dans un arbre creux quelques feuilles sèches, des brins d'herbe & un peu de mousse; quelquefois ils s'emparent d'un nid de pic-vert abandonné. La femelle pond cinq à six œufs d'un cendré-verdâtre; l'incubation est de dix-huit à vingt jours. Souvent ces oiseaux font aussi leurs nids dans les colombiers, dans des trous de rochers, & il ne paroît pas bien certain qu'ils ne le fassent pas quelquefois sur des arbres: le nombre de leurs pontes n'est pas non plus constaté; quelques auteurs prétendent qu'ils en font trois par an; mais le nombre peut varier suivant la température de chaque pays. Le plumage des jeunes *étourneaux* est d'un brun sombre, uniforme & sans tache; ils ne prennent leur plumage brillant qu'à la première mue. Les *étourneaux* se nourrissent de vers, d'insectes, de fruits, de bayes & de plusieurs sortes de grains, tels que le bled, le sarazin, le chenevis, &c. Ils s'apprivoisent très-aisément, & apprennent très-bien à parler & à siffler, non pas un air

foutenu, mais quelques fons filés, & fans beaucoup d'inflexions; ils font mimes & gesticulateurs, & c'est à caufe de ces différentes qualités qu'on les tient fouvent en cage; on les nourrit de mie de pain & de chenevis pilés & humectés avec de l'eau : ils vivent en domesticité fept à huit ans. On ne laisse pas que de donner la chasse aux *étourneaux* fauvages, comme gibier, quoique c'en foit un fort peu estimé, & que leur chair ait un goût amer, qui la rend désagréable. Ils ne viennent pas à la pipée, mais on a imaginé d'autres moyens de les prendre, & c'est fur-tout l'hyver, lorfque le temps est très-froid, que la chasse qu'on leur fait réussit mieux. On en prend quelquefois plusieurs centaines à la fois, fous un filet long & étroit, tendu au-dessus d'un fentier battu & couvert de grains; on fe tient à couvert dans un lieu convenable où aboutissent les ficelles du filet qu'on baisse à propos. On ne réussit pas moins bien, par le moyen de nasses femblables à celles avec lefquelles on prend du poisson, qu'on appâte, & qu'on dispofe dans les prairies basses & couvertes de rofeaux, où les étourneaux fe retirent pour passer la nuit. Mais une chasse plus amufante, est de leur lâcher, quand ils volent en bandes, deux oifeaux de proie, qui emportent avec eux une corde engluée; car ces oifeaux fe mêlant dans la troupe, ne manquent pas d'embarrasser beaucoup d'*étourneaux* que la glue lie à la corde, & les oifeaux-chasseurs, & leur capture, retombent bientôt en grouppe aux pieds de celui qui a lâché les oifeaux de rapine.

Les *étourneaux* qu'on nourrit en cage, font assez fujets à des convulsions qu'on a comparées à l'épilepfie, & on en a tiré la conféquence abfurde, que leur chair est un remède contre cette maladie : je n'en parlerois pas, si cette ridicule recette n'étoit vantée dans un livre estimable par le nombre de bons articles qui s'y trouvent. *Voyez diction. économ. tom. I. pag.* 952.

Le plumage des *étourneaux* varie comme celui de tous les oifeaux, par des caufes particulieres & individuelles. Les variétés qui ont été remarquées, font :

L'étourneau blanc.
L'étourneau noir & blanc.
L'étourneau gris.

ÉTOURNEAU A AILES ROUGES. CATESB. *tom. I, pl.* 13. *Voyez* COMMANDEUR.

ÉTOURNEAU BLANC. *Voyez* ÉTOURNEAU.

ÉTOURNEAU de la Louifiane.

Pl. enl. 256.

BRISS. *tome II, pag.* 449, *pl. XLII*, *fig.* 1, *genre XXVI*.

L'*étourneau* de la Louifiane est à-peu-près de la grosseur d'une caille; mais il est d'une forme beaucoup plus alongée; il a du bout du bec à celui de la queue neuf pouces & demi, quinze pouces de vol; le dessus de la tête, du cou & de tout le corps, varié de brun & de gris-jaunâtre : trois raies blanches, longitudinales, s'étendent du devant de la tête en arrière; une est placée fur le fommet de la tête, & les deux autres fur les côtés au-dessus des yeux : les joues, la gorge, le devant du cou & le haut du ventre font d'un jaune assez vif : au haut du cou, endevant, la couleur jaune est interrompue par une plaque que forment des plumes noirâtres, terminées de gris : le bas du ventre, les côtés & le dessous de la queue font d'un blanc-fale, avec quelques taches brunes; les ailes font en-dessus d'un gris-roussâtre, varié par des bandes tranfverfales brunes, fur le côté extérieur des plumes la queue est aussi variée de brun & de grisâtre le bec est blanchâtre, & fon extrémité est brune les pieds & les ongles font gris : cet oifeau fe trouve à la Louifiane; mais, foit qu'il voyage comme il est probable, ou que l'efpèce en foi fort répandue en Amérique, on le trouve aussi à Cayenne. Ce n'est pas l'*étourneau* dont on f plaint à la Louifiane, qui y vole en bandes nombreufes, & qui caufe de grands dégâts dans le rivières. Celui-ci, auquel on donne aussi le nor d'*étourneau*, est l'oifeau que M. de Montbeillar a nommé le *commandeur*, il est très-différent d l'*étourneau* de cet article, & il est d'un autre genr

ÉTOURNEAU de la nouvelle Efpagne.

BRISS. *tom. II, pag.* 448. *Voyez* TOLCANA.

ÉTOURNEAU des colombiers. *Voyez* MERLE des colombiers.

ÉTOURNEAU des terres magellaniques, c BLANCHE-RAIE.

Pl. enl. 113.

Il a été apporté, il y a quelques années, d terres magellaniques : on ne le connoissoit pa & M. de Montbeillard est le premier auteur q l'ait décrit. Il est un peu plus gros que not *étourneau*; la tête, le derrière du cou, tout dessus du corps, les couvertures du dessus d ailes, & les pennes font d'un brun-fombre, var par un brun-roussâtre fur le bord extérieur d plumes & à leur pointe : il y a de chaque cô de la tête une raie blanche, qui fe prolonge l'œil à l'occiput; entre l'œil & le bec un poi rouge; & au-dessous une tache blanche; la gorg la poitrine, le haut du ventre, le moignon l'aile font d'un très-beau rouge; le bas-ventr les côtés, le dessous de la queue & les penn dont elle est compofée, font d'un brun foncé; bec & les pieds font brunâtres. *Genre XXVI*

ÉTOURNEAU du Cap de Bonne Efpérance ou ÉTOURNEAU-PIE.

Étourneau du Cap de bonne Efpérance.

BRISS. *tom. II, pag.* 446, *pl. XLI*, *fig.* 3.

Pl. enl. 280.

ÉTOURNEAU NOIR & BLANC des Indes. ED *tom. IV, pag. CLXXXVII, pl.* 187.

M. Brisson, *pag.* 54 du Supplément, *tom. I* avertit qu'il a été induit en erreur à l'égard cet oifeau, par la planche d'Albin, & qu'il

décrit, *tom. III*, sous le nom de *troupiale du Bengale*. Ainsi, ce prétendu troupiale est une espèce qu'on doit retrancher.

L'*étourneau* du Cap de Bonne-Espérance est à-peu-près de la grosseur du nôtre : tout son plumage est mi-partie de noir & de blanc ; cette dernière couleur couvre le dessus de la queue, la poitrine & tout le dessous du corps ; elle couvre aussi les joues, & se prolonge en une ligne étroite sur les côtés du cou ; elle forme une barre courbe sur le haut de l'aile près du corps, & elle en colore le pli qui répond à celui du poignet. Tout le reste du plumage est noir ; le bec est jaunâtre à son origine & rougeâtre vers le bout ; les pieds sont jaunes, les ongles gris. *Genre XXVI*.

ÉTOURNEAU GRIS-CENDRÉ. *V.* ÉTOURNEAU.

ÉTOURNEAU NOIR & BLANC. *Voyez* ÉTOURNEAU.

ÉTOURNEAU-PIE. *Voyez* ÉTOURNEAU du Cap de Bonne-Espérance.

ÉVÊQUE (l') de Cayenne. *Pl. enl.* 178.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 40, *pl.* 1, *fig.* 2. *Voyez* BLUET.

Fin du Tome premier.



De l'Imprimerie de P. G. SIMON, & N. H. NYON, Imprimeurs du Parlement.



